# DOCUMENTS DE LA SESSION



VOLUME 11

PREMIÈRE SESSION DU NEUVIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1901




VOLUME XXXV

☞Voir aussi la liste numérique, page 3.

# INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

# DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

## PARLEMENT DU CANADA.

PREMIÈRE SESSION, NEUVIÈME PARLEMENT, 1901.

☞Voyez aussi l'Index alphabétique, page 1.

# LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

*Arrangée par ordre numérique, avec leur titre au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du parlement; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.*

## VOLUME 1.

(Ce volume est relié en deux parties.)

**1.** Rapport de l'Auditeur général, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 15 février 1901, par l'hon. W. S. Fielding.................. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

## VOLUME 2.

**2.** Comptes Publics du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 11 février 1901, par l'hon. W. S. Fielding.................. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**3.** Estimations des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice se terminant le 30 juin 1902. Présentées le 11 février 1901, par l'hon. W. S. Fielding.
*Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*

**4.** Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice se terminant le 30 juin 1901. Présentées le 19 février 1901, par l'hon. W. S. Fielding.
*Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*

**5.** Estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice se terminant le 30 juin 1901. Présentées le 9 avril 1901, par l'hon. W. S. Fielding.
*Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*

**5*a*.** Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice se terminant le 30 juin 1902. Présentées le 10 mai 1901, par l'hon. W. S. Fielding.
*Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*

**5*b*.** Estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice se terminant le 30 juin 1901. Présentées le 14 mai 1901, par l'hon. W. S. Fielding.
*Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*

**5*c*.** Estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice se terminant le 30 juin 1902. Présentées le 18 mai 1901, par l'hon. W. S. Fielding.
*Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*

**6.** Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1900. Présentée le 26 mars 1901, par l'hon. W. S. Fielding... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

**7.** Rapport des dividendes restant impayés et des montants ou soldes non réclamés et des traites et lettres de change impayées depuis cinq ans ou plus, avant le 31 décembre 1900, dans les banques chartées du Canada. Présenté le 20 mai 1901, par l'honorable W. S. Fielding.
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

## VOLUME 3.

**8.** Rapport du surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1900.
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**9.** Sommaire des rapports des compagnies d'assurances au Canada, pour l'année 1900. Présenté le 2 avril 1901, par l'honorable W. S. Fielding..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session*

## VOLUME 4.

**10.** Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 12 mars 1901, par l'honorable W. S. Fielding......*Imprimé pour la distribution et les documents de la session*

## VOLUME 5.

**11.** Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 18 février 1901, par l'hon. W. Paterson. *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

## VOLUME 6.

**12.** Rapport, relevés et statistique du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Partie I, Accise, etc. Présentés le 11 février 1901, par l'honorable M. E. Bernier. *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

**13.** Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 11 février 1901, par l'hon. M. E. Bernier. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**14.** Falsification des substances alimentaires, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Partie III. Présentée le 22 février 1901, par l'hon. M.E. Bernier. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**15.** Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice terminé le 31 octobre 1900. Présenté le 11 février 1901, par l'hon. S. A. Fisher.... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**16.** Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1900. Présenté le 4 mars 1901, par l'hon. S. A. Fisher............*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

## VOLUME 7.

**17.** Statistique criminelle, pour l'année 1900...*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

**18.** Rapport sur les archives du Canada, 1900...*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

## VOLUME 8.

**19.** Rapport annuel du ministre des Travaux publics, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 11 février 1901, par l'hon. J. I. Tarte....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**20.** Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice 1899-1900. Présenté le 18 février 1901, par l'hon. A. G. Blair...... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

## VOLUME 9.

**21.** Rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.—Marine. Présenté le 11 février 1901, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**21*a*.** Rapport annuel de la Commission géographique, pour l'année 1900. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**22.** Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.—Pêcheries. Présenté le 11 février 1901, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**23.** Rapport des Commissaires du Havre, etc., 1900. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

## VOLUME 10.

**24.** Rapport du maître général des Postes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 11 février 1901, par l'hon. W. Mulock.............*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**25.** Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour 1900. Présenté le 11 février 1901, par l'hon. C. Sifton..............................*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

## VOLUME 11.

**26.** Rapport sommaire de la Commission géologique, pour l'année 1900. Présenté le 11 avril 1901, par l'hon. C. Sifton.......... ... ..........*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**27.** Rapport annuel du département des Affaires des Sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 11 février 1901, par l'honorable C. Sifton.
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**28.** Rapport sur le corps de gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, Part. I et II, 1900. Présenté le 27 février 1901, par sir Wilfrid Laurier. .. ........*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**28a.** Rapport sur le corps de gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, Part. III, 1900. Présenté le 28 mars 1901, par sir Wilfrid Laurier............*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

## VOLUME 12.

**29.** Rapport du secrétaire d'Etat, pour 1900. Présenté le 19 février 1901, par sir Wilfrid Laurier.
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**30.** Liste du service civil du Canada, 1900. Présentée le 22 février 1901, par sir Wilfrid Laurier.
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**31.** Rapport du bureau des examinateurs du service civil, pour l'année 1900. Présenté le 21 mars 1901, par sir Wilfrid Laurier............. .....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**32.** Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 21 mars 1901, par sir Wilfrid Laurier.
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**33.** Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement, pour l'année 1900. Présenté le 7 février 1901, par l'Orateur.......................................*Imprimé pour les documents de la session.*

**34.** Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 12 février 1901, par sir Wilfrid Laurier.
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**35.** Rapport du ministère de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1900. Présenté le 1er mars 1901, par l'honorable F. W. Borden.
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**35a.** Rapport supplémentaire du ministère de la Milice et de la Défense : Organisation, équipement, envoi et service des contingents canadiens pendant la guerre dans l'Afrique-Sud, 1899-1900. Présenté le 23 mai 1901, par sir Richard Cartwright *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

## VOLUME 13.

**36.** Rapport sur la neuvième élection générale pour la Chambre des Communes du Canada, tenue le 30e jour d'octobre 1900 et le 7e jour de novembre 1900, par H. G. Lamothe, écr, greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada. Présenté le 19 avril 1901, par sir Wilfrid Laurier.
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**37.** Etat en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au Secrétariat d'Etat du Canada depuis le dernier état (6 février 1900) soumis au parlement du Canada en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts revisés du Canada. Présenté le 11 février 1901, par sir Wilfrid Laurier.............................................................*Pas imprimé.*

**38.** Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er juillet 1900 au 5 février 1901. Présenté le 11 février 1901, par l'honorable W. S. Fielding.... .......... ................ ..................*Pas imprimé.*

**39.** Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement à compte de l'exercice 1900-1901. Présenté le 11 février 1901, par l'honorable W. S. Fielding......*Pas imprimé.*

**40.** Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année terminée le 31 décembre 1900. Présenté le 11 février 1901. par l'honorable W. S. Fielding.
*Pas imprimé.*

**41.** Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 11 février 1901 par l'honorable W. S. Fielding.............. ...*Pas imprimé.*

VOLUME 13—*Suite.*

42. Etat des recettes et dépenses de la Compagnie d'améliorations d'Ottawa, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900. Présenté le 12 février 1901, par l'honorable W. S. Fielding............. *Pas imprimé.*

43. Rapport annuel, aux termes du chapitre 131 des Statuts revisés du Canada, intitulé: "Acte concernant les unions ouvrières." Présenté le 12 février 1901, par sir Wilfrid Laurier....... *Pas imprimé.*

44. Rejets par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre le commencement de la session de 1900 et la session de 1901. Présentés le 13 février 1901, par l'honorable W. S. Fielding. *Pas imprimés.*

45. Copie d'un arrêté du conseil concernant la délivrance de licence à des navires de pêche des Etats-Unis Présentée le 18 février 1901, par sir Louis Davies.................................. *Pas imprimée.*

46. Etat donnant les noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil en 1900. Présenté le 19 février 1901, par sir Wilfrid Laurier........................... *Pas imprimé.*

47. Etat des paiements des primes de pêche, pendant l'exercice 1899-1900. Présenté le 19 février 1901, par sir Louis Davies.................................................... *Pas imprimé.*

48. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Copie du rapport de l'ingénieur qui a fait le levé hydrographique de la rivière Napanee en 1900, et état donnant les noms des personnes employées, la durée de leur service et les sommes payées à chacune d'elles, ainsi que les détails relatifs à toutes autres sommes payées et les noms des personnes auxquelles il a été payé des deniers en rapport avec les dits travaux. Présentée le 21 février 1901.—*M. Wilson.* *Pas imprimée.*

49. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Copie de certain rapport fait en juin 1900 concernant le havre de Toronto par les ingénieurs W. T. Jennings et Joseph R. Roy. Présentée le 21 février 1901.—*M. Kemp*.......................... *Pas imprimée.*

50. Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1899 jusqu'au 1er octobre 1900. Présenté le 25 février 1901, par l'honorable C. Sifton. *Pas imprimé.*

50*a*. Etat donnant la correspondance, etc., concernant les affaires de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien échangée par le département de l'Intérieur depuis le dernier état présenté au parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882. Présenté le 25 février 1901, par l'honorable C. Sifton.................................................... *Pas imprimé.*

50*b*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 14 février 1901, demandant,—Copie de toutes demandes, documents, papiers et correspondance échangés entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et le gouvernement ou le ministre des Chemins de fer et Canaux au sujet de la permission obtenue par la compagnie de traverser ou de continuer à traverser certaines rues dans la partie ouest de la cité d'Ottawa. Présentée le 25 février 1901, par l'honorable A. G. Blair.................................................... *Pas imprimée.*

51. Etat indiquant les réductions et remises faites durant l'exercice terminé le 30 juin 1900, en vertu de la clause 141 qui a été ajoutée à l'Acte des sauvages par la clause 8, chapitre 35, 58-59 Vic. Présenté le 25 février 1901, par l'honorable C. Sifton .............................. *Pas imprimé.*

52. Etat donnant les arrêtés du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, aux termes de la clause 46 de l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest. Présenté le 25 février 1901, par l'honorable C. Sifton. *Pas imprimé.*

53. Arrêtés du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, ch. 54 des Statuts Revisés du Canada. Présentés le 25 février 1901, par l'hon. C. Sifton.................................................... *Pas imprimés.*

54. Etat donnant les arrêtés du conseil publiés dans la *Gazette de la Colombie britannique* aux termes du paragraphe *(d)* de la clause 33 des règlements concernant l'arpentage, l'adminitsration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie britannique. Présenté le 25 février 1901, par l'hon. C. Sifton. *Pas imprimé.*

54*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 22 avril 1901, pour des relevés des montants en souffrance à compte des préemptions, pâturages, terrains boisés et miniers et autres terres fédérales. Présentée le 22 avril 1901.—*Hon. C. Sifton*.......................... *Pas imprimée.*

55. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1901,—Etat indiquant,—1. Les montants des boni ou subventions de chemins de fer votés par le parlement, chaque année, depuis 1896 jusqu'à 1900, inclusivement; 2. Les noms de tous les chemins de fer auxquels des boni ou

VOLUME 13—*Suite.*

subventions ont été votés par le parlement pendant chacune des dites années, et le montant voté pour chaque chemin de fer ; 3. Le montant des boni ou subvention payé à chacun des dits chemins de fer ou à chaque compagnie ou particulier à qui les dits boni ou subventions ont pu être accordés par voie de transfert ou autrement pendant chacune des dites années, et les conditions attachées à ces paiements ; 4. Sur quelles partie ou parties des dits boni ou subventions votés pendant les dites années un intérêt était payable, et quel montant a été payé sur chacun des dits boni ou subventions sur lesquels un intérêt était payable, spécifiant les détails concernant chaque chemin de fer ; 5. Le montant d'intérêt payé, chacune des dites années, par chacun des dits chemins de fer pour les boni ou subventions reçus par eux ; 6. Quels chemins de fer—auxquels des boni ou subventions ont été votés par le parlement pendant chacune des dites années et ont été payés en tout ou en partie avec l'entente qu'un intérêt serait payable—ont payé un intérêt sur les boni ou subventions reçus par eux, et quel intérêt a été payé, chaque année, par chaque chemin de fer ayant reçu les dits boni ou subventions. Présentée le 25 février 1901.—*M. Wilson*.................................*Pas imprimée.*

**56.** Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Copie de l'adresse présentée par les citoyens de Dawson à Son Excellence le Gouverneur général à l'occasion de la visite de ce dernier à cette cité en 1900 ; aussi, copie de tous arrêtés du conseil, correspondance et papiers se rapportant en quelque manière à la dite adresse, et les demandes et représentations y contenues. Présentée le 26 février 1901.—*Sir Charles Hibbert Tupper* ..... ............*Pas imprimée.*

**57.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Copie de tous papiers instructions, soumissions, contrats, correspondance et rapports ayant trait en quelque manière à la construction d'un édifice pour loger les officiers du gouvernement à Dawson. Aussi, copie de toutes instructions, papiers, soumissions, contrats, correspondance et rapports ayant trait en quelque manière à la construction d'édifices publics en vertu d'un contrat accordé à William Rourke. Aussi, copie de toutes instructions, papiers, soumissions, contrats, devis et rapports ayant trait en quelque manière à la construction d'un pont conduisant des casernes et autres édifices publics à la partie principale de la cité de Dawson. Présentée le 26 février 1901.—*Sir Charles Hibbert Tupper.* *Pas imprimée.*

**58.** Ordonnances du territoire du Yukon pour 1900, conformément à l'Acte 61 Vic., chap. 6, clause 7. Présentées le 28 février 1901, par l'hon. C. Sifton.................................*Pas imprimées.*

**58*a*.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Etat détaille du nombre de gallons de spiritueux et de liqueurs de malt entrés dans le district du Yukon depuis la période couverte par la réponse fournie en 1900, et du nombre de permis émis à cet effet ; aussi, les noms et domicile des personnes ou compagnies à qui des permis ont été accordés, et le montan. payé à cet effet. Aussi, copie de toute correspondance à ce sujet. Présentée le 28 février 1901.—*Sir Charles Hibbert Tupper*.................................*Pas imprimée.*

**58*b*.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Copie de tous rapports de M. Ogilvie, commissaire du district du Yukon, non encore soumis à la Chambre, ainsi que toutes les données possibles concernant le rapport mentionné à la page 5025 des *Débats* du 10 mai 1900. Aussi les raisons pourquoi ce rapport n'a pas été déposé. Présentée le 4 mars 1901.—*Sir Charles Hibbert Tupper*.................................*Pas imprimée.*

**58*c*.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 février 1901,—Etat donnant—Copie de tous rapports faits par M. Charleson au sujet de la construction de lignes télégraphiques précédemment ou actuellement sous son contrôle ; aussi, les noms des hommes employés sous sa direction entre Bennett et Dawson, et la nationalité de chacun, autant que possible, les gages et allocations de chaque homme ainsi employé, les détails concernant les grèves arrivées parmi ces hommes pour obtenir des gages plus élevés ; les noms des personnes qui ont fourni les poteaux pour la pose des fils, et copie de tous contrats et correspondance à ce sujet, faisant connaître si les arbres le long de la ligne ont servi pour y attacher les fils, et dans ce cas, sur quelle distance proportionnellement à la distance sur laquelle on a placé des poteaux ; combien de poteaux ont été obtenus et payés, combien sur ce nombre n'ont pas été mis en usage pour les fins du télégraphe ; aussi, si les hommes employés sur la ligne à Dawson, Ogilvie, Selwyn, Selkirk, Five-Finger, Labarge-en-bas et Tagish sont sujets anglais, et dans la négative, à quelle nationalité appartient chacun d'eux ; aussi, les noms des sous-entrepreneurs qui ont fourni les poteaux, leur domicile, et copie de tous contrats à ce sujet ; aussi les conditions auxquelles le steamer *W. S. Stratton* a été nolisé, les noms des affréteurs et copie de tous papiers à ce sujet ; les noms du capitaine et du capitaine intérimaire et leur nationalité ; les conditions de l'affrètement, à quel usage le steamer a servi, s'il a été employé pour transporter les approvisionnements ou autrement, et quelles embarcations

VOLUME 13—*Suite.*

ont été employées autres que des alléges ; combien d'alléges ont été employées et à quelles conditions ; le montant exigé ou payé pour transport par eau autre que par le steamer *Stratton* ; aussi, durant quelle période, pendant la construction, M. Charleson s'est tenu avec les hommes employés à la construction ; les détails concernant l'achat du steamer *Lullie C.*, l'achat, la vente, disposition ou transfert du bateau et les conditions de cette vente ou cession, et copie de tous rapports et correspondance à ce sujet ; aussi les arrangements pris pour les approvisionnements et avec quels fournisseurs ; les arrangements faits à Bennett au sujet du paiement des hommes qui quittaient Dawson ; aussi, le montant déjà payé pour la ligne placée sous le contrôle de M. Charleson ; copie des comptes rendus et des comptes soldés en rapport avec les travaux de la ligne ; le chiffre alloué en premier lieu et celui actuellement payé à A. Boyer, assistant de M. Charleson, ainsi qu'un état indiquant à qui M. Charleson donne ses commandes pour approvisionnements à Vancouver, à quel prix et si une commission est payée pour la fourniture des approvisionnements, et à qui ; le nom de l'agent de M. Charleson, à Vancouver, pour cette fin ; la quantité d'articles tirés des Etats-Unis par M. Charleson; si le fils de M. Charleson a reçu $350 ou autres montant ou montants pour payer les frais d'un voyage à Ottawa ou autrement, et s'il est ou s'il était alors employé du gouvernement ; si M. Charleson donne des contrats à son contremaître, et si les dépenses de ce dernier sur le lieu des travaux ont été payées par le gouvernement, et si des soumissions sont demandées en ces occurences ; aussi copie de tous contrats, rapports et papiers concernant les contrats donnés par M. Charleson ou sous sa direction en rapport avec la ligne de télégraphe entre Bennett et Dawson. Présentée le 5 mars 1901.—*Sir Charles Hibbert Tupper*........................................*Pas imprimée.*

58*d*. Réponse supplémentaire au n° 58*a*. Présentée le 5 mars 1901..........................*Pas imprimée.*

58*e*. Règlements concernant l'émission de permis pour importer des liqueurs dans le Territoire du Yukon. Présentés le 8 mars 1901, par l'hon. C. Sifton........................................*Pas imprimée.*

58*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1901, pour copie de la correspondance relative au permis Huston pour importation de liqueurs. Présentée le 13 mars 1901, par l'hon. C. Sifton........................................*Pas imprimée.*

58*g*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 février 1901,—Etat, sous forme de tableau, donnant les noms de tous les cas d'appel soumis au ministre de l'Intérieur (passé ou présent) en vertu des règlements miniers, et la date de l'audition et de la décision dans chaque cas d'appel. Présenté le 18 mars 1901.—*Sir Charles Hibbert Tupper*..........................*Pas imprimée.*

58*h*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 mars 1901, pour copie de toute correspondance et papiers concernant l'émission d'un ordre pour la suppression des théâtres et des maisons de jeu dans la cité de Dawson. Présentée le 18 mars 1901—*Hon. C. Sifton*...*Pas imprimée.*

58*i*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 février 1901,—Copie de toutes dépêches, lettres, télégrammes, correspondances et rapports concernant les sujets mentionnés dans le télégramme suivant, en date du 2 août 1900 :—" Ottawa, Ont., 2 août *via* Bennett, 7 août.—F. C. Wade, Dawson. Sir Wilfrid m'a transmis votre message. Je suis en train de faire disparaître les difficultés causées par le délai à répondre aux communications adressées à d'autres départements. Le surintendant Taché, du département des Travaux publics, est actuellement en route pour Dawson avec des instructions pour la construction de chemins et d'édifices publics. Le gouvernement étudie un plan de réajustement du droit régalien qui diminuera le taux de la taxe et qui, nous l'espérons, donnera satisfaction. L'ordre accordant la représentation dans le conseil local devient en vigueur immédiatement. Ryley, de la division des mines, est en route pour Dawson. Il fera rapport sur les amendements aux lois minières. La lecture attentive des lettres et pétitions reçues ici, me fait croire que l'on pourra bientôt faire droit à toute demande raisonnable concernant les lois minières. Impossible de visiter le Yukon à présent. J'espère y aller dans quelques mois. CLIFFORD SIFTON." Présentée le 25 mars 1901—*Sir Charles Hibbert Tupper*..........................*Pas imprimée.*

58*j*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 février 1900,—Copie de toutes demandes, dossiers, rapports, lettres et mémoires concernant les lots miniers n^os^ 18 et 26 et 16 B mentionnés aux pp. 197 et 204, y compris la lettre de Alexander McDonald au major Walsh, pp. 197 et 198. (Enquête sur le Yukon, 1899.) (*a*) Aussi, les dossiers ou papiers, les dates d'échéance des droits régaliens et quand les dits droits ont été perçus dans le district du Yukon en 1897 et 1898, dans le cas des lots et intérêts miniers de Alexander McDonald. (*b*) Lettre de Alexander McDonald, en date du 20 juillet, p. 211 de l'enquête du Yukon. (*c*) Etat ou rapport du major Walsh *re* droits régaliens, p. 211 de l'enquête du Yukon. (*d*) Rapports et papiers concernant le cas de Jenkin Llewellyn, pp. 211, 212 et 213 (même enquête). (*e*) Rapports et papiers concernant les cas réglés d'après la décision du juge McGuire, p. 246 (même enquête). (*f*) Rapports et papiers concernant le

VOLUME 13—*Suite.*

cas de Phil. Miller, p. 347 (même enquête). (*g*) Rapports et papiers concernant le cas de Murphy, p. 247 (même enquête). Présentée le 22 avril 1901—*Sir Charles Hibbert Tupper* ......*Pas imprimée.*

**58*k*.** Reponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 4 mars 1901,—Copie du mémoire à Son Excellence le Gouverneur général et de toutes communications adressées au gouvernement du Canada ou à aucun de ses membres concernant les besoins du Territoire du Yukon, et de tous rapports, communications et arrêtés du conseil à ce sujet ou en rapport avec toute autre question traitée dans le dit mémoire. Présentée le 22 avril 1901.—*Sir Charles Hibbert Tupper*. .*Pas imprimée.*

**58*l*.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 mai 1901, pour copie de la déclaration originale de Mackenzie, Mann et Cie au sujet de la construction du chemin de fer du Yukon canadien. Présentée le 23 mai 1901.—*Sir Wilfrid Laurier*... .. ....*Imprimée pour la distribution.*

**59.** Copie d'une convention en date du 16 janvier 1901, intervenue entre le gouvernement de la colonie de la Nouvelle-Galles du Sud par l'honorable Henry Copeland, agent pour la Nouvelle-Galles du Sud, de la première part, et la "Eastern Extension Australasia and China Telegraph Company, Limited," ci-après appelée "la compagnie de prolongement," de la seconde part. Présentée le 1er mars 1901, par l'hon. W. Mulock................. . *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

**59*a*.** Réponse à une adresse du Sénat, en date du 11 mars 1901.—Copie de toutes les soumissions reçues pour la pose d'un câble électrique entre le Canada et l'Australie ; copie du contrat conclu pour la pose de ce câble ; aussi, copie de la correspondance et des documents relatifs à la nationalisation des télégraphes de l'Empire, y compris les documents qui n'ont pas encore été transmis à cette Chambre. Présentée le 16 avril 1901.—*Hon. sir Mackenzie Bowell.*

*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

**60.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 février 1901,—Etat indiquant le montant de la remise payée sur les instruments agricoles exportés du Canada pendant les exercices expirés les 30 juin 1896-97-98-99 et 1900, et spécifiant le montant payé à chaque manufacture, chacune des dites années. Présentée le 5 mars 1901.—*M. Roche* (*Marquette*).

*Imprimée pour les documents de la session.*

**61.** Réponse supplémentaire à une adresse du Sénat, en date du 25 avril 1899,—demandant—(1) Un état du nombre d'acres de terre réservés pour les fins d'éducation dans la province du Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest respectivement, sous l'autorité du chapitre 54 des Statuts revisés du Canada, article 23. (2.) Le nombre d'acres vendus dans le Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, les paiements et les montants restant dus sur ces ventes. (3.) Le montant total au crédit du dit fonds détenu par le Dominion, la nature des placements opérés et le taux d'intérêt en provenant. (4.) Le montant avancé sur le principal pour venir en aide à l'enseignement dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. (5.) Le montant rapporté au dit principal sur le produit de la vente des terres réservées pour les fins de l'enseignement et le montant actuellement dû au dit principal. (6.) Et toute correspondance relative à quelque nouvelle avance à faire sur le dit fonds scolaire, soit au Manitoba ou au conseil du Nord-Ouest. Présentée le 6 mars 1901.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*.............................. .............*Imprimée pour les documents de la session.*

**62.** Etat des affaires de la Compagnie de Prêts et de Placements Britannique Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année terminée le 31 décembre 1900 ; aussi une liste des actionnaires au 31 décembre 1900. Présentée (au Sénat) le 6 mars 1901, par l'hon. Président............ ...........*Pas imprimée.*

**63.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 4 mars 1900,—Copie d'un certain rapport, avec la preuve, présenté au ministère de l'Intérieur par les commissaires nommés le 19 juin dernier pour faire l'audition de tous comptes et une enquête et un rapport sur toutes matières se rapportant à l'administration des syndics des emplacements de ville de Virden, Qu'Appelle, Regina et Moose-Jaw, et aux ventes opérées par eux. Présentée le 8 mars 1901.—*M. Osler*.............................................................*Pas imprimée.*

**64.** Réponse à une adresse du Sénat, en date du 20 juin 1900, demandant un état indiquant : 1. Lesquels des wagons mentionnés dans une réponse à une adresse du Sénat en date du 7 mai 1900 comme étant "arrivés à Halifax et Saint-Jean respectivement avant le 10 avril dernier et qui n'avaient pas alors été déchargés," ont été déchargés depuis ; 2. Les dates auxquelles ces wagons ont été déchargés ; 3. Le montant des frais de surestarie perçue sur chaque wagon. Présentée le 8 mars 1901.—*Hon. M. Wood*.............................................................*Pas imprimée.*

**65.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1901, pour copie de la correspondance concernant la demande faite pour l'achat de la réserve sauvage à Sydney, Cap-Breton. Présentée le 13 mars 1901, par l'honorable C. Sifton ...............................*Pas imprimée.*

## VOLUME 13—*Suite.*

**66.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 4 mars 1901,—Copie de toutes circulaires, papiers et instructions envoyés par le département du Revenu de l'Intérieur au cours de l'année dernière au sujet de certaines marques de poudre à pâtisserie condamnées par le gouvernement, et notifiant les marchands d'en cesser la vente sous peine d'être poursuivis. Présentée le 13 mars 1901.—*M. Roche (Marquette)*............................................*Pas imprimée.*

**67.** Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 21 février 1901,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports échangés depuis mars 1900 entre le gouvernement fédéral et les autorités impériales et entre le gouvernement fédéral et les autorités de la Colombie Anglaise au sujet de l'immigration chinoise au Canada. Présentée le 13 mars 1901.—*M. Prior.*
*Imprimée pour les documents de la session.*

**68.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 4 mars 1901,—Copie de toute correspondance, pétitions ou autres documents échangés en 1900 et 1901 entre le département des Sauvages et Alexander Marchel, chef de la bande des sauvages Micmacs établis sur la réserve de Sainte-Anne de Ristigouche, province de Québec, au sujet de l'agent des sauvages ou de ses devoirs en ce qui concerne la dite bande. Présentée le 14 mars 1901.—*M. Sproule*..................*Pas imprimée.*

**69.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 février 1901,—Etat donnant la liste de toutes les compagnies de chemins de fer faisant actuellement affaires au Canada en vertu de chartes octroyées par le parlement féderal, qui ont reçu ou qui ont droit à des subventions en argent ou en terres, et le montant de la subvention accordée à chacune. Présentée le 18 mars 1901.—*M. Smith (Vancouver)*............................................*Pas imprimée.*

**70.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1901,—Etat faisant connaître,—1. Les dates de l'érection des élévateurs à grains de la Puissance à Saint-Jean, N.-B., et Halifax, et le coût de chacun ; 2. La quantité de grain reçue, chaque année, depuis l'érection de ces élévateurs, la quantité de chaque espèce de grain reçue par chaque élévateur, chaque année, et la quantité de chaque espèce de grain reçue, chaque année, à chaque élévateur pour exportation et la quantité exportée ; 3. Le nombre de personnes employées à chaque élévateur, chaque année, et leurs salaires ; 4. Toutes autres dépenses soldées, chaque année, en rapport avec chacun des dits élévateurs ; 5. Les recettes brutes à chacun des dits élévateurs, chaque année, depuis l'érection des dits élévateurs. Présentée le 18 mars 1901.—*M. Wilson*..............................*Pas imprimée.*

**71.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 février 1901,—Copie de tous papiers-télégrammes, etc., concernant la solde des soldats de la batterie "C" qui ont servi dans le Sud-Africain, ou concernant la déduction d'aucune partie de la solde des dits soldats ou de quelques-uns d'eux. Présentée le 21 mars 1901.—*M. Clarke*..............................*Pas imprimée.*

**71a.** Réponse supplémentaire au nº 71. Présentée le 11 avril 1901..............................*Pas imprimée.*

**72.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 mars 1901, pour copie de la correspondance et du mémoire concernant les changements apportés à la quarantaine des animaux entre les Etats-Unis et le Canada. Présentée le 25 mars 1901.—*Honorable S. A. Fisher.*
*Imprimée pour les documents de la session.*

**73.** Extrait d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, en date du 19 juillet 1900, concernant l'arbitrage de la réclamation produite par la province de la Nouvelle-Ecosse contre le gouvernement de la Puissance pour le remboursement, avec intérêt, de deniers dépensés par le dit gouvernement provincial sur la partie de l'Intercolonial située entre New-Glasgow et le détroit de Canso ci-devant connu sous le nom de "Chemin de fer de prolongement vers l'Est,"—et aussi, le rapport des arbitres. Présenté le 27 mars 1901, par sir Wilfrid Laurier.
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

**73a.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 avril 1901, pour copie de la preuve faite devant les arbitres au sujet des montants réclamés au gouvernement fédéral par la province de la Nouvelle-Ecosse, relativement au chemin de fer de prolongement vers l'Est. Présentée le 25 avril 1901.—*Sir Wilfrid Laurier*............................................*Pas imprimée.*

**73b.** Extrait d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, du 17 février 1900, concernant la réclamation présentée par la province du Nouveau-Brunswick contre le gouvernement fédéral pour des deniers qu'elle allègue être dus justement à la province à raison de la construction de la partie de l'Intercolonial ci-devant désignée sous le nom de chemin de fer de prolongement vers l'Est,—et aussi, la sentence portée par les arbitres, en date du 27 octobre 1900. Présenté le 17 mai 1901.—*Honorable W. S. Fielding*..................*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 13—*Suite.*

**74.** Extrait d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, en date du 23 mars 1901, sur un mémoire du ministre du Revenu de l'Intérieur soumettant le rapport des commissaires nommés en date du 2 janvier 1901, pour faire une enquête et un rapport sur certaines plaintes faites au sujet de l'inspection du grain au port de Montréal, etc. Présenté le 27 mars 1901, par sir Wilfrid Laurier. *Imprimé pour les documents de la session.*

**75.** Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 21 février 1901,—Copie de la plainte, des plaidoyers, sentence, notes du juge et de tous autres papiers, correspondance, etc., concernant la la cause de Cinqmars *vs* Sénécal, décidée par la cour du Banc de la Reine (assises) le 17 décembre 1900. Présentée le 27 mars 1901.—*M. Fortin*.......... *Pas imprimée.*

**76.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Etat donnant une liste des terres scolaires vendues aux enchères dans le Manitoba au cours de l'an dernier, le lieu où la vente a été faite et les noms de l'encanteur ou autres fonctionnaires chargés de faire cette vente ; aussi, les noms des acquéreurs, la description et l'étendue des divers lots achetés, le prix d'achat, par acre, et le montant payé à compte ; aussi, une liste des lots adjugés mais qui ont été subséquemment vendus de nouveau, le nom du premier acquéreur, le prix auquel le lot a été adjugé, et aussi le prix auquel ce lot a été subséquemment vendu, et le nom de l'acquéreur. Présentée le 28 mars 1901.—*M. LaRivière*.......... *Pas imprimée.*

**76a.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 22 avril 1901, pour copie des rapports de Son Honneur le juge Prendergast sur les enquêtes qu'il a faites au sujet des prétendues irrégularités se rapportant aux ventes à l'enchère des terres scolaires opérées dans la province du Manitoba, pendant le mois de juin 1900. Présentée le 22 avril 1901.—*Hon. C. Sifton*.......... *Pas imprimée.*

**77.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 29 mars 1901 pour copie de la correspondance échangée entre lord Strathcona et le ministre de l'Agriculture, *re* coût de l'espace dans les divers édifices impériaux, et coût des édifices du Trocadéro et de Vincennes, ainsi que les rapports et minutes depuis février 1898 jusqu'à juin 1900. Présentée le 29 mars 1901.—*Hon. S. A. Fisher*.......... *Pas imprimée.*

**77a.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 février 1901,—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres, notes et mémoires échangés entre le commissaire canadien à l'exposition de Paris ou quelque membre de la commission canadienne et lord Strathcona, ou la commission royale ou le Secrétaire d'Etat pour les colonies, au sujet de la représentation du Canada à l'exposition. Présentée le 3 avril 1901.—*M. Bourassa*.......... *Pas imprimée.*

**78.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Etat indiquant,—(*a*) les recettes et dépenses nettes de l'Intercolonial pour chaque mois depuis le 30 juin 1899 jusqu'au 1er mars 1901 ; (*b*) la dépense portée au compte du capital, au sujet de l'Intercolonial, pour chaque mois depuis le 30 juin 1899 jusqu'au 1er mars 1901. Présentée le 29 mars 1901.—*M. Borden* (*Halifax*). *Pas imprimée.*

**79.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 février 1901,—Copie de chaque permis d'exploitation hydraulique des mines mentionné à la page 65 du rapport annuel du ministère de l'Intérieur pour 1900. Aussi, un état indiquant quelles conditions attachées à ces perm s respectivement, ont été remplies ; et aussi, copie de tous rapports, lettres et communications concernant chaque permis. Présentée le 1er avril 1901.—*Sir Charles Hibbert Tupper*.......... *Pas imprimée.*

**80.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 13 mars 1901,—Copie de toutes lettres, papiers et autre correspondance entre le ministère de la Marine et des Pêcheries et J. Albert Brennan, de Tignish, comté de Prince, I.P.-E., concernant le paiement d'un chèque pour prime de pêche en faveur d'un nommé Joseph Reilly qui avait donné au dit J. Albert Brennan un ordre pour le retirer. Présentée le 2 avril 1901. *M. Hackett*.......... *Pas imprimée.*

**80a.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Copie de toutes règles et règlements et de toute correspondance dans le ministère de la Marine et des Pêcheries concernant les fonds de pêche et les pêches côtières dans Halifax-Ouest, et plus particulièrement dans les arrondissements de votation de Prospect et Dover. Présentée le 2 avril 1901.—*M. Roche* (*Halifax*). *Pas imprimée.*

**80b.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 4 mars 1901,—Copie de toute correspondance, lettres, papiers et documents concernant les empiétements prétendus sur les fonds de pêche appartenant aux membres de la "Shad and East Dover Fishing Association," dans le comté de Halifax, et de toutes lettres et communications adressées au gouvernement ou au ministère de la Marine et des Pêcheries par la dite association ou par quelque personne, en son nom, au sujet de l'affaire susdite. Présentée le 2 avril 1901.—*M. Borden* (*Halifax*).......... *Pas imprimée.*

VOLUME 13—*Suite.*

81. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 février 1901,—Copie de toutes correspondance, papiers, soumissions, états et autres documents concernant le quai du gouvernement à ou près la traverse, East River, Sheet Harbour, dans le comté de Halifax, N.-E., faisant connaître le titre (s'il en est) qui en confère la propriété à la Couronne, l'usage qui en a été fait depuis le 1er janvier 1897, la personne ou les personnes ayant charge du quai pour le gouvernement depuis le 1er janvier 1897, les deniers qui ont été dépensés par le gouvernement depuis la dite date, les dates auxquelles ces deniers ont été dépensés, s'ils ont été dépensés par voie d'adjudication de contrats ou de quelle autre manière, et aussi, le montant collecté ou reçu par le gouvernement ou par toutes autres personne ou personnes, en son nom pour usage du dit quai depuis le 1er janvier 1897. Présentée le 2 avril 1901.—*M. Borden* (*Halifax*)........ .... .............................. ...... *Pas imprimée.*

82. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Etat faisant connaître : 1. A quelle époque J. B. Thompson a été dans le service extérieur du ministère de l'Intérieur. 2. Quels étaient ses devoirs et son salaire. 3. S'il a jamais agi autrement qu'en qualité d'inspecteur de homesteads, et, dans ce cas, en quelle qualité et pendant combien de temps, 4. A quelle époque il a été destitué, la date de l'avis de destitution et à quelle date, s'il était alors en fonctions à titre d'inspecteur de homesteads, il aurait probablement pu le recevoir. 5. Jusqu'à quelle date il a été payé ; si, engagé au mois, il avait droit à ses gages jusqu'à la fin de janvier 1901, et dans le cas contraire, la raison pourquoi. 6. S'il n'est pas d'usage, lorsque des employés sont destitués après plusieurs années de service, de leur donner une allocation proportionnée à la durée du service ; si cela a été fait dans des cas analogues, et, dans l'affirmative, pourquoi n'en a-t-on pas agi ainsi à son endroit. 7. La cause de sa destitution. 8. Les accusations formulées contre lui ; et si on lui a donné l'occasion de se défendre. 9. Copie des avis donnés par M. Burley. 10. Copie des instructions données à M. Burley. 11. A la demande de quelle personne M. Burley a adressé ces avis, et s'il a agi de son propre chef, cet acte de la part de M. Burley a-t-il été approuvé ou censuré. 12. Le ministère de l'Intérieur est-il dans l'habitude de notifier les gens de venir porter plainte contre ses employés ; et dans la négative, pourquoi a-t-on suivi ce mode dans ce cas ? 13. Le résultat de l'enquête, et si l'enquête a été ajournée pour permettre au plaignant de se procurer des preuves, et quelle a été la durée de l'enquête. 15. Copie de cette notification. 16. La date de l'enquête faite par M. Burley, et la date de son rapport. 17. Si les dossiers du ministère, dans le cas faisant l'objet de l'enquête, ont été mis aux mains des plaignants. 17*a*. S'il est d'usage dans de pareils cas de passer les dossiers du ministère aux plaignants. 18. Si M. Thompson a demandé au ministère de lui fournir certaines pièces des dossiers du ministère fournis aux plaignants comme ayant rapport à la plainte. 19. S'il a fait cette demande plus d'une fois, et, dans ce cas, combien de fois. Quelle réponse lui a été faite dans chaque cas. 20. Le nom de la personne ou des personnes nommées à sa place. 21. Les qualifications de son successeur ou de ses successeurs. 22. Son aptitude ou leurs aptitudes à remplir la charge, et en quoi consistait cette aptitude. A quelle date ont été faites ces nominations, et sur quelles recommandations. 23. Lors de la destitution de Thompson, quelle était la somme de travail à faire par lui ou son remplaçant. 24. Etat comparatif, pour les deux dernières années, des fonctions exercées par lui ou tous autres inspecteurs de homesteads et garde-forestiers, lorsque les devoirs des deux charges étaient remplis par une seule personne. 25. Le nombre d'instructeurs créés pendant les 12 mois expirés le 30 novembre des années 1896, 1897, 1898, 1899 par toutes personnes agissant en qualité d'inspecteurs de homesteads, et le nombre de jours employés par elles, chaque année, pour les tournées d'inspection. Le nombre de jours, chaque année, pour lesquels ils étaient payés, et pendant qu'ils étaient ainsi salariés, quels autres devoirs remplissaient-ils à titre d'inspecteurs de homesteads. Aussi, le nombre de demandes pour lettres-patentes reçues par chacun, pendant la même période, et les honoraires encaissés par le ministère pour ces demandes. 26. La date à laquelle ont été faites les plaintes contre Thompson qui ont fait le sujet de l'enquête de M. Burley. 27. La date du rapport de M. Burley. 28. Si d'autres accusations ont été formulées. 29. Par qui et de quelle nature elles étaient. 30. Thompson en a-t-il été informé et lui a-t-on demandé d'y répondre ? 31. Si c'est l'usage du ministère de donner à tous ses fonctionnaires la facilité de répondre à toutes accusations ou insinuations contre leur conduite. 32. Les fonctions de M. Burley avant l'enquête sur les accusations portées contre Thompson. 33. Depuis quel temps M. Burley était employé par le ministère de l'Intérieur. Quelles étaient sa profession ou ses occupations avant d'être nommé pour faire cette enquête, et le chiffre de ses émoluments. 34. Si, à la date de l'enquête, M. Burley était considéré comme le supérieur hiérarchique de M. Thompson. 35. Qui a recommandé M. Burley pour cette affaire d'enquête. 36. Si quelque officier du ministère ou autre personne n'a pas protesté, verbalement ou par écrit, contre la nomination de M. Burley. 37. Quelle a été la durée de l'enquête. 38. Quel

VOLUME 13—*Suite.*

en a été le coût pour le ministère. 39. Combien le ministère a payé aux témoins amenés par le plaignant. 40. Si le ministère a payé une partie des dépenses légales du plaignant. 41. Si le ministère a payé les dépenses légales du dit Thompson en cette affaire. 42. Si le ministère a été requis de payer, et quel montant. 43. Dans l'affirmative, quelle raison a été alléguée pour décliner ou refuser cette demande. Présentée le 3 avril 1901—*Sir Charles Hibbert Tupper.*
*Pas imprimée.*

**83.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1901,—Copie de toutes pétitions, papiers, instructions, lettres et autre correspondance concernant le changement de site de la succursale du bureau de poste de la rue Pearl, à Hamilton, ou concernant l'âge et la réputation du ci-devant maître de poste, M. Hull, ou se rapportant au choix du nouveau bureau de poste et à la nomination de M. McDonell. Aussi, copie de toutes communications et papiers qui ont porté l'inspecteur à faire une enquête sur aucune de ces questions. Présentée le 3 avril 1901—*M. Barker.*
*Pas imprimée.*

**84.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 21 février 1901,—Etat donnant les noms et domicile de tous les soumissionnaires (quand des soumissions ont été demandées) pour le charbon et le bois de chauffage, ou les deux, pour l'usage du gouvernement du Canada depuis le 1er juillet 1899 : copie de la soumission de chacun d'eux, des spécifications données dans chaque cas, lorsque des soumissions ont été demandées, ainsi que l'espèce, la qualité et la quantité de charbon et de bois, ou les deux, faisant l'objet de la soumission ; aussi, l'espèce, la qualité et la quantité de charbon et de bois, ou les deux, pour lesquels des soumissions ont été acceptées dans chaque cas, et les prix payés ; aussi, l'endroit où se trouve chaque édifice ou institution du gouvernement fourni de charbon et de bois, ou des deux ; la quantité, la qualité et la grosseur ou mesure du charbon et du bois, ou des deux, fourni à chaque édifice ou institution et le prix dans chaque cas. Aussi, les noms et domicile de toutes personnes qui ont fourni au gouvernement du charbon et du bois, ou les deux, sans soumission, depuis la susdite date, l'espèce, la qualité et la quantité fournie par chaque personne, dans chaque cas, les prix payés dans chaque cas, et l'endroit où se trouve l'édifice ou l'institution auquel sont fournis ces articles. Présentée le 3 avril 1901.—*M. Clarke....Pas imprimée.*

**85.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 février 1901,—Etat indiquant—1. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement du Canada dans les Etats-Unis d'Amérique pendant chacune des années 1894 à 1900 inclusivement, le nom de chaque agent, la date de sa nomination, son domicile pendant chacune des dites années, son salaire pendant chacune des dites années, le nombre de jours pendant lesquels il s'est tenu à son bureau chacune des dites années, le chiffre du loyer payé pour son bureau pendant chacune des dites annés, le nombre de jours pendant lesquels il a voyagé et le montant de ses dépenses de voyage pendant chacune des dites années, ainsi que le montant à lui alloué pendant chacune des dites années pour pension ou logement ou pour les deux, le nombre des aides qu'il a employés pendant chacune des dites années et les montants par lui payés, chaque année, pour ces aides, et leurs noms, le nombre de jours pendant lesquels ces aides ont été employés, chaque année, et les montants payés à chacun, chaque année, ainsi que le chiffre de toutes autres dépenses se rapportant à ces aides et à leurs services, la date de leur décharge ou de leur renvoi du service du gouvernement fédéral, s'ils sont encore employés par le gouvernement et en quel endroit, leur salaire pour la présente année et le nombre d'émigrants rapportés par chaque agent, chacune des dites années, comme ayant émigré au Canada du district dans lequel il était employé. 2. Le nombre d'agents employés par le gouvernement du Canada dans les Etats-Unis d'Amérique au cours de chacune des années civiles de 1894 à 1900, inclusivement, qui ont été payés au moyen d'une commission, la manière dont a été fixée la commission à être payée à chaque agent, le montant payé à chacun pendant chacune des dites années, le montant de toutes autres dépenses encourues par le gouvernement du Canada pendant chacune des dites années en rapport avec les agents d'immigration employés à commission dans les Etats-Unis d'Amérique et le travail fait par chacun pendant chacune des dites années. 3. Les noms de tous autres agents d'émigration employés au cours des années civiles de 1894 à 1900, inclusivement, par le gouvernement du Canada, la date de la nomination de chacun d'eux, son domicile pendant chacune des dites années, son salaire pendant chacune des dites années, le nombre de jours pendant lesquels chacun d'eux a voyagé et le montant de ses frais de voyage pendant chacune des dites années, le nombre de jours pendant lesquels il s'est tenu à son bureau, chacune des dites années, le montant payé pour le loyer de son bureau et le chiffre détaillé payé par lui pour des aides pendant chacune des dites années et le montant alloué à chacun pour pension et logement pendant chacune des dites années et le montant de toutes autres dépenses de chaque agent, pendant chacune des dites années se rapportant à son bureau et portées au compte du gouvernement du Canada. 4. La date de la nomination de W. T.

## VOLUME 13—*Suite.*

R. Preston, le montant de son salaire, ses fonctions, ses dépenses de voyage, le montant porté au compte du gouvernement du Canada pour pension et logement et autres dépenses se rapportant à son service, chaque année, depuis sa nomination. Présentée le 9 avril 1901.—*M. Wilson.*
*Pas imprimée*

**86.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1901,—Copie des témoignages, exhibits et rapport de l'enquête tenue à Inverness, comté de Mégantic, par l'honorable juge White de Sherbrooke, dans l'affaire du bureau de poste de Kinnear's Mills. Présentée le 9 avril 1901.—*M. Turcot*........ *Pas imprimée.*

**87.** Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1901,—Copie de toute correspondance, télégrammes et messages échangés entre le Bureau du Travail du gouvernement et toutes personnes quelconques concernant la grève de Valleyfield, dans le comté de Beauharnois, Québec, en novembre dernier ; aussi, copie de toutes lettres, télégrammes et messages échangés entre le ministère de la Milice et les autorités municipales de Valleyfield ou aucun juge de paix, les autorités militaires à Montréal ou toutes autres personnes au sujet de la dite grève, et l'appel ou le paiement des troupes en cette occasion ; aussi, un relevé des dépenses encourues par le gouvernement fédéral en rapport avec la dite grève. Présentée le 11 avril 1901.—*M. Monk.*
*Imprimée pour les documents de la session.*

**87*a*.** Réponse supplémentaire au n° 87. Présentée le 26 avril 1901.
*Imprimée pour les documents de la session.*

**88.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1901,—Relevé des recettes et dépenses de la commission des chemins à barrières, et copie de l'état annuel fourni aux porteurs d'obligations de la dite corporation par la commission des chemins à barrières de Montréal, pour les derniers dix ans. Présentée le 12 avril 1901.—*M. Monk*........ *Pas imprimée.*

**89.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1901,—pour copie des formules des serments prêtés et des circulaires émises au sujet du recensement de 1901. Présentée le 19 avril 1901.—*L'honorable S. A. Fisher*........ *Pas imprimée.*

**90.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1901, pour copie des soumissions pour approvisionnements destinés aux sauvages du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest pour l'exercice 1899-1900. Présentée le 19 avril 1901.—*L'honorable C. Sifton*........ *Pas imprimée.*

**91.** Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1901,—Copie de tous mémoires, réponses à ces mémoires et de toute correspondance entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ou aucun de ses membres, et le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres, au sujet de la situation financière et constitutionnelle des dits Territoires du Nord-Ouest. Présentée le 22 avril 1901.—*M. Scott*........ *Imprimée pour les documents de la session.*

**92.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 avril 1901, pour copie de l'arrangement fait avec des compagnies de steamers pour un service d'emmagasinage à froid pendant les années 1900 et 1901. Présentée le 23 avril 1901.—*Honorable S. A. Fisher*........ *Pas imprimée.*

**93.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1901,—Etat faisant connaître le coût de construction du pont érigé par le gouvernement sur le canal de Lachine, à la Côte Saint-Paul ; aussi l'estimation de ce qu'il en coûterait pour reconstruire ce pont ou lui donner plus de solidité, dans le cas où cette estimation aurait été faite ; et copie de toutes pétitions et correspondance avec le gouvernement à ce sujet. Présentée le 24 avril 1901—*M. Monk*........ *Pas imprimée.*

**93*a*.** Réponse à une adresse du Sénat, en date du 9 mai 1901, demandant les documents originaux comprenant les cahiers 1, 2 et 3, au sujet des superstructures des deux ponts construits sur le canal Lachine, à la rue Wellington, Montréal, ainsi que les dessins et l'annexe. Présentée le 13 mai 1901.—*Honorable M. O'Donohoe*........ *Pas imprimée.*

**94.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Copie de toute correspondance avec le ministère des Chemins de fer concernant la construction d'une ligne ferrée entre Sydney et East Bay, dans le comté de Cap-Breton, et de tous rapports faits par le ministère à ce sujet. Présentée le 24 avril 1901.—*M. Johnson (Cap-Breton)*........ *Pas imprimée.*

**95.** Réponse à un Ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Etat indiquant la quantité de plaques d'appui de Servis pour traverses de chemins de fer achetées par le gouvernement depuis le 30 juin 1887, les personnes ou compagnies de qui elles ont été achetées, les quantités achetées, les prix payés, les dates des contrats et les dates des livraisons. Présentée le 24 avril 1901—*M. Fowler*........ *Pas imprimée.*

VOLUME 13—*Suite.*

**96.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Copie de tous contrats concernant les améliorations à faire dans les cours du chemin de fer de Sydney et à la Jonction de Sydney-Nord. Aussi, relevé de tous prix payés par verge cube pour excavations dans la terre (de diverse nature), et pour les travaux de remblai, aux termes du dit contrat et en rapport avec les dites améliorations. Aussi, état indiquant les montants payés pour fossés, déboisement, nivellement et essartage par acre ou par 100 pieds, ainsi que pour maçonnerie des ponceaux, murs de soutènement, barrières à bestiaux, passages à niveau, clôtures et barrières. Présentée le 24 avril 1901.—*L'hon. sir Charles Hibbert Tupper*...... *Pas imprimée.*

**97.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1901,—Etat indiquant le nombre de baux accordés pour des pouvoirs d'eau sur le canal Welland et son coursier d'alimentation; le nom des locataires ; le montant de pouvoir accordé dans chaque cas et le site de ce pouvoir, le prix mentionné dans chaque bail, et la durée du bail ; les noms des personnes actuellement en possession de ces baux ; le montant des arrérages dus, s'il en est, sur chaque bail, et depuis combien d'années ces arrérages s'accumulent. Présentée le 24 avril 1901.—*M. German*...... *Pas imprimée.*

**98.** Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 4 mars 1901,—Copie de tous comptes, arrangements, reçus et pièces justificatives en rapport avec le règlement de la pétition de droit, dans l'affaire des Commissaires du havre de Pictou *vs* la Reine, qui a été terminée par voie de paiement en 1898. Présentée le 24 avril 1901.—*M. Bell (Pictou)*...... *Pas imprimée.*

**99.** Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Copie de toute correspondance entre les autorités canadiennes et britanniques au sujet des commissions à donner aux officiers canadiens servant dans l'armée britannique. Présentée le 25 avril 1901.—*M. Bourassa.* *Pas imprimée.*

**99*a*.** Réponse supplémentaire au n° 99. Présentée le 22 mai 1901...... *Pas imprimée.*

**100.** Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Copie de tous arrêtés du conseil, règlements et autres documents, depuis le 1er janvier 1897, prescrivant ou indiquant le percentage ou proportion, en valeur, du trafic qui pourrait être créé en pays étrangers en ce qui concerne les articles pouvant bénéficier du tarif préférentiel, et le percentage ou proportion, en valeur, du trafic qui doit être créé dans le Royaume-Uni ; et aussi, énonçant et démontrant quelles affirmations ou déclarations sous serment doivent être faites par les exportateurs ou autres personnes consignant ces articles à des importateurs canadiens ou par des personnes au Canada important ces articles de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Présentée le 26 avril 1901.—*M. Clarke.* *Imprimée pour les documents de la session.*

**101.** Copie du rapport conjoint de W. F. King, astronome en chef du ministère de l'Intérieur, et de Otto H. Tittman, de la Commission géodésique et des côtes des Etats-Unis, commissaires nommés en vertu d'un *modus vivendi* consenti entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis le 20 octobre 1899, pour faire un rapport sur la frontière provisoire entre le territoire de l'Alaska et la Puissance du Canada, vers la tête du canal de Lynn, des cartes accompagnant ce rapport et de l'arrêté du conseil du 20 février 1901, qui prescrit que copie de ce rapport soit soumise au parlement. Présentée le 20 mai 1901.—*Hon. C. Sifton*...... *Imprimée pour la distribution.*

**102.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Copie de tous papiers, correspondance, et réclamations concernant la non-observation de la clause relative aux gages raisonnables dans le contrat pour la construction des écluses de Saint-André. Présentée le 3 mai 1901.—*M. Puttee*...... *Pas imprimée.*

**103.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses officiers et le colonel Van Wagner, commandant la batterie de campagne de Hamilton, concernant sa retraite ; et aussi, copie du document en vertu duquel le colonel Van Wagner était considéré comme "officier commandant," plaçant ainsi cet officier sous l'opération de l'acte concernant l'exercice du commandement pendant cinq ans. Présentée le 8 mai 1901.—*M. Hughes (Victoria)*...... *Pas imprimée.*

**104.** Extrait d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé au sujet d'un mémoire du gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard, demandant qu'il soit payé à l'île une certaine somme d'argent comme compensation pour une prétendue non-exécution, par le gouvernement du Canada, de la promesse qu'il avait faite, aux termes du pacte d'Union passé en 1873 entre la Puissance et la province, de pourvoir à l'entretien d'une communication à vapeur efficace entre l'Ile et la terre ferme, tant en hiver qu'en été, etc. Présentée le 8 mai 1901, par l'hon. W. S. Fielding...... *Pas imprimée.*

## VOLUME 13—*Fin.*

**105.** Réponse à une adresse du Sénat, en date du 16 avril 1901 demandant un état indiquant les noms et adresse de tous les pêcheurs du comté de Queen, I. P.-E., qui ont demandé et reçu la prime pendant la saison de 1900 ; aussi, la somme payée. Présentée le 2 mai 1901.—*Hon. M. Ferguson.* *Pas imprimée.*

**106.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 mars 1901,—Copie de toute correspondance, rapports et certificats concernant la demande formulée par Robert Gray, ci-devant gardien de phare à l'île Entrance, C.-A., pour sa pension de retraite. Aussi, état indiquant pendant quel temps il a versé des montants à la caisse de retraite, et lesquels ? Présentée le 9 mai 1901.—*M. Prior*.......... *Pas imprimée.*

**107.** Réponse à une adresse du Sénat, en date du 2 mai 1901, demandant un état indiquant combien de Doukhobors se sont fait inscrire pour des établissements de 160 acres de terre chacun ; dans quel district des Territoires du Nord-Ouest ils ont pris ces inscriptions ; qui est propriétaire des terrains sur lesquels sont établis les villages, ou qui a pris l'inscription pour ces terrains ; aussi, combien de permis de coupe de foin ont été donnés aux Doukhobors et pour quelle quantité à chacun ; dans quel district en particulier des permis de coupe de bois ont été donnés aux Doukhobors, le nombre de cordes et les quantités accordées à chaque personne qui pourra être désignée. Présentée le 15 mai 1901.—*Hon. M. Perley*.......... *Pas imprimée.*

**108.** Réponse à une adresse du Sénat, en date du 15 avril 1901, demandant un état indiquant le nombre de soumissions reçues par le ministère des Postes pour le transport des malles entre les mines de Coe Hill, dans la division nord du comté de Hastings, et Apsley, dans la division est du comté de Peterboro ; les noms des soumissionnaires ; le montant demandé pour le transport de ces malles, et le nom de la personne à qui le contrat a été donné. Présentée le 13 mai 1901.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*.......... *Pas imprimée.*

**109.** Réponse à une adresse du Sénat, en date du 18 avril 1901, demandant copie de tous rapports et cartes faits par les ingénieurs ou autres employés du gouvernement qui ont préparé le levé topographique de cette partie de la province d'Ontario située entre Rice Lake et Port-Hope, ou quelque endroit avoisinant, dans le but de s'assurer s'il existe une route praticable pour l'ouverture du canal de la Vallée de la Trent et l'établissement de son terminus sud, à ou près Port-Hope, sur la rive nord du lac Ontario. Présentée le 20 mai 1901.—*Hon. sir Mackenzie Bowell*.......... *Pas imprimée.*

**110.** Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1901,—Copie de toute correspondance entre le consul italien au Canada et le premier ministre ou le ministre du Commerce concernant certaines améliorations dans les relations commerciales entre le Canada et l'Italie, et de toute correspondance tendant à faire placer les produits du Canada par l'Italie sur son tarif général. Présentée le 23 mai 1901.—*M. Monk*.......... *Pas imprimée.*

# COMPTE RENDU SOMMAIRE

DES

# TRAVAUX DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE

## ANNÉE 1900

*IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT*



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1901

[N° 26—1901.]

*A Son Excellence le Très Honorable Comte de Minto, Gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence, en conformité du statut 53 Vic., chap. 2, article 6, le compte rendu sommaire des travaux de la Commission géologique accomplis pendant l'année expirée le 31 décembre 1900.

Respectueusement soumis,

CLIFFORD SIFTON,
*Ministre de l'Intérieur.*

JANVIER 1901.

# COMPTE RENDU SOMMAIRE

DU

# DÉPARTEMENT DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE

## POUR L'ANNÉE 1900.

OTTAWA, 15 janvier 1901.

A l'honorable CLIFFORD SIFTON, M.P.,
Ministre de l'Intérieur.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli le compte rendu sommaire annuel du département de la Commission géologique, qui, conformément à l'acte, couvre les opérations et travaux de la Commission durant la dernière année civile. Dans ce compte rendu, nous avons surtout voulu mettre en évidence les résultats des études faites sur le terrain dans le cours de l'été dernier, afin de porter à la connaissance du public, quoique sous une forme abrégée, tous les faits et renseignements nouveaux constatés ou obtenus, d'une importance industrielle ou scientifique. Il faut en même temps se rappeler qu'il ne se rattache qu'au travail fait par la Commission géologique ou auquel elle a pu contribuer de quelque manière. Il ne peut donc pas être regardé comme étant, en aucune façon, une revue générale des progrès faits dans les sujets auxquels il se rattache au Canada en général. Nature de ce compte rendu.

Bien que l'impression du volume XI (nouvelle série) des rapports annuels de la Commission avait été mentionnée, dans mon compte rendu de l'année dernière, comme étant commencée, elle a été malheureusement retardée, par suite de circonstances hors du contrôle de ce département. Ce volume (version anglaise) est, néanmoins, maintenant prêt à être livré à la circulation. Les différentes parties qui le composent, sauf deux exceptions, ont déjà été mises à la disposition du public. Ce sont les suivantes :— Impression du volume xi.

Compte rendu sommaire des travaux de la Commission géologique pour 1898, par le directeur. Rapports séparés contenus dans le volume xi.

Rapport sur la géologie et les richesses naturelles de la région traversée par la route du défilé de la Tête-Jaune, par J. McEvoy.

Rapport sur la géologie de la rive occidentale et des îles du lac Winnipeg, par D. B. Dowling.

Rapport sur la rive orientale du lac Winnipeg et sur les parties voisines du Manitoba et du Kéwatin, d'après les notes et levés de J. B. Tyrrell.

Rapport sur la géologie de la feuille de carte des Trois-Rivières, des feuilles Nord-Ouest de la carte des "Cantons de l'Est" de Québec, par R. W. Ells.

Compte rendu de l'exploration d'une partie de la côte méridionale du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava, par A. P. Low.

Rapport d'une exploration de la côte septentrionale du détroit d'Hudson, par R. Bell.

Rapport de la division de chimie et de minéralogie, par G. C. Hoffmann.

Rapport de la division de la statistique minérale et des mines, par E. D. Ingall.

Cartes.

Ce volume est accompagné de quatre cartes géologiques coloriées, se rattachant à plusieurs des rapports ci-dessus mentionnés.

L'édition du volume X (nouvelle série) n'a pas encore, je regrette de le dire, été reçue de l'imprimeur. La traduction des parties qui composent le volume XI est fort avancée.

Publications spéciales faites en 1900.

Un certain nombre d'ouvrages spéciaux, distincts de ceux qui entrent dans les volumes annuels, ont été publiés dans le cours de l'année dernière. Ils sont comme il suit, dans l'ordre de leur publication :—

*Descriptive note on the Sidney Coal Field, Cape Breton, N.S., to accompany a revised edition of the Geological map of the Coal Field*, par H. Fletcher.

*Summary of Mineral production of Canada in 1899.* Publié le 27 février 1900.

*Preliminary Report on the Klondike Gold Fields, Yukon District*, par R. G. McConnell.

*Catalogue of Canadian Birds.* Partie I, par J. Macoun.

*List of publications of the Geological Survey of Canada* (revisée jusqu'à date.)

*Descriptive Catalogue of a collection of the Economic Minerals of Canada.* Exposition de Paris, 1900.

Catalogue descriptif des minéraux du Canada. Exposition Universelle de 1900. Paris.

*General index of the reports of the Geological Survey from 1863 to 1884*, par D. B. Dowling.

*Mesozoic Fossils, vol. I., part IV.—On some additional or imperfectly understood fossils from the Cretaceous rocks of the Queen Charlotte Islands, with a revised list of the species from these rocks*, par J. F. Whiteaves.

Le rapport préliminaire sur les terrains aurifères du Klondyke, ci-dessus mentionné, fut ensuite incorporé dans le compte rendu sommaire de 1899, mais des exemplaires séparés en ont été largement distribués par avance. L'index général des rapports, tel que maintenant publié, forme un volume de 475 pages. L'on se propose de le faire suivre d'un index semblable des dix premiers volumes de la nouvelle série, mais comme cela exigera beaucoup de travail, il ne pourra être terminé avant un certain temps. Les catalogues des produits minéraux canadiens exposés à Paris, en anglais et en français, ont été faits au bureau, et l'on se propose de les envoyer à nos échanges comme nos autres volumes. Ils comprennent 212 et 237 pages respectivement, et il en sera encore question plus loin lorsque nous parlerons de l'ouvrage fait en vue de l'exposition.

Rapport sur le Klondyke.

Index général.

Durant l'année 1900, douze nouvelles cartes ont été terminées et imprimées, et dix-huit autres sont maintenant entre les mains du graveur ou sous presse. Elles sont énumérées plus loin dans le rapport du dessinateur en chef.

Cartes publiées.

Quelques-unes des publications ci-dessus énumérées n'ont pas encore été envoyées à nos échanges ou à ceux qui d'ailleurs ont droit de les recevoir, par suite du remaniement de nos listes d'adresses, qui est presque terminé.

Avant sa permutation de ce département à celui de l'Intérieur, M. James White avait entrepris de faire une liste des *Altitudes dans la Confédération du Canada.* Ce travail, qui s'est trouvé être très long, a maintenant été terminé par M. White, et il est au nombre des publications actuellement sous presse.

Altitudes en Canada.

Il nous faut malheureusement revenir sur la nécessité qu'il y a d'avoir un édifice plus sûr et plus commode pour le musée et les bureaux de la Commission géologique. Le danger de la destruction totale de nos inappréciables collections et archives existe toujours, tandis que le manque d'espace pour le déploiement ou même l'emmagasinage de nos précieux et intéressants échantillons de toutes sortes, devient de jour en jour plus grave. Cette question a si souvent été exposée et si amplement expliquée dans nos rapports antérieurs, qu'il est inutile

Nouvel édifice pour le musée nécessaire.

d'entrer dans les détails. Le besoin d'un nouvel édifice est néanmoins très pressant.

Renseignements fournis par correspondance.

Le nombre des demandes de renseignements et des réponses qui leur sont faites augmente tous les ans. La plupart ont trait à des minéraux de valeur commerciale, quelques-unes à des points d'un intérêt purement scientifique, d'autres à des questions géographiques, et un certain nombre peuvent être classifiées comme "diverses." La familiarité des membres de la Commission avec toutes les parties du Canada, fait qu'il est souvent possible de donner des renseignements d'une nature locale qui peuvent avoir de l'importance pour ceux qui les demandent. En outre, de grandes quantités d'échantillons de minerais, de roches et d'objets naturels nous sont envoyées et examinées, et l'on nous demande fréquemment les adresses de producteurs ou d'acheteurs de différents produits. Plusieurs membres du personnel consacrent beaucoup de temps à s'occuper de ces questions et à y répondre, mais le résultat de ce travail est incontestablement d'une grande utilité pour le public.

Minéraux demandés.

Nous citerons les minéraux suivants comme ayant été spécialement demandés durant l'année par des personnes qui désiraient en acheter ou les employer d'une manière pratique. Des demandes réitérées ont été reçues à l'égard de quelques-uns d'entre eux :—Albertite, asphalte, asbeste, schiste bitumineux, béryl, bauxite, fer chromé, corindon, craie, élatérite, argile réfractaire, feldspath, hématite, sable ferrugineux, pyrite de fer, kaolin, calcaire ou pierre à chaux, magnésite, magnétite, molybdénite, mica, marbre, monazite, pétrole, phosphate (apatite), ardoise, étain, zinc, zircon.

Campagnes géologiques.

La liste qui suit indique le nombre des expéditions et les endroits où elles ont travaillé durant la dernière saison de campagnes :—

| | |
|---|---|
| District du Yukon | 1 |
| Colombie-Britannique | 3 |
| District du Mackenzie | 1 |
| Ontario | 3 |
| Ontario et Québec | 1 |
| Québec | 1 |
| Nouveau-Brunswick | 2 |
| Nouvelle-Ecosse | 1 |
| | 13 |

Cette liste ne comprend que les expéditions qui ont été constamment engagées aux travaux géologiques durant la plus grande partie de l'été dernier. L'emploi de MM. Low et Faribault à un travail spécial se

rattachant à l'exposition de Paris, la nomination de M. A. E. Barlow à la charge de lithologue, l'assignation de travail de bureau à M. D. B. Dowling, et l'incapacité où s'est trouvé le Dr F. D. Adams de continuer à travailler pour la Commission en 1900, ont réduit le nombre ordinaire des expéditions chargées des travaux de campagne ; et l'interruption des opérations de forage expérimental dans l'Alberta l'a aussi réduit d'autant. Nous nous sommes efforcés de compenser ces pertes temporaires en employant à des travaux spéciaux quelques messieurs ne formant pas partie du personnel de campagne, mais qui avaient une expérience suffisante pour exécuter ces travaux, et MM. M. Bell, W. A. Parks et G. A. Young furent employés de cette manière, ainsi qu'on le verra plus loin.

Autres travaux de campagne.

Des travaux géologiques ont aussi été poursuivis pendant des espaces de temps plus courts, durant l'été, par MM. Ami, Barlow, Ingall, Denis et LeRoy. A l'instigation de l'honorable G. W. Ross, premier ministre d'Ontario, et par arrangement spécial avec lui, le professeur J. Macoun entreprit l'étude de l'histoire naturelle de la superficie du Park Algonquin d'Ontario. L'on trouvera son compte rendu préliminaire plus loin, et il doit rédiger un rapport détaillé sur la superficie en question.

Rapport du professeur Osann.

Le professeur A. Osann, de Mülhausen, Allemagne, a pour ainsi dire terminé son travail sur les roches phosphatiques et graphitiques de cette partie de la province de Québec qui est située au nord de la rivière des Outaouais, et nous attendons son rapport incessamment. La Commission est grandement redevable au professeur Osann pour ses travaux à ce sujet.

Travail du Dr G. F. Matthew.

Le Dr G. F. Matthew a pu poursuivre, pendant quelques semaines de l'été dernier, son examen des roches cambriennes de l'Ile du Cap-Breton, avec des résultats importants. L'on espère qu'avec encore un peu de travail qui paraît être nécessaire, il pourra nous fournir un rapport complet sur les plus anciennes roches de cette intéressante région, ainsi que sur les fossiles qu'elles contiennent.

Professeur J. A. Dresser.

Le professeur J. A. Dresser, du collège St. Francis, Richmond, Québec, est maintenant prêt à terminer sa monographie de la structure et des roches de Shefford, résultat d'une étude qu'il en a faite avec bien peu d'aide de la part de la Commission. L'on trouvera un court compte rendu de ce travail plus loin.

Travaux sur les minerais de fer.

Les travaux accomplis par MM. Ingall et Denis, au sujet des gisements de minerais de fer dans l'Ontario oriental, sont mentionnés plus loin dans le rapport de la division de la statistique minérale et des mines. L'on trouvera aussi, dans une page subséquente, un court

Géologie de Montréal.

rapport par M. O. E. LeRoy, signalant les progrès faits dans la cartographie des formations des environs de Montréal, à propos d'un examen de puits artésiens foncés dans ces formations, qui ont été étudiées par le Dr F. D. Adams, et au sujet desquels ce monsieur nous offre un rapport que publierait la Commission.

Collections de vertébrés fossiles.

Feu le professeur A. E. Cope avait sous sa garde, à l'époque de sa mort, des collections considérables de vertébrés fossiles, crétacés et tertiaires, faites par des membres de la Commission dans les territoires du Nord-Ouest. Il en avait examiné et décrit un certain nombre dans les *Contributions to Canadian Palæontology*, vol. III, partie I. Depuis ce temps, il a été fait des efforts pour se procurer de nouveaux matériaux, surtout des lits crétacés de la formation de la Rivière-des-Gros-Ventres, M. L. M. Lamb, ayant passé partie de deux campagnes à cet effet. Afin de faire étudier ces matériaux sous les auspices d'une autorité reconnue, je me mis bientôt en communication avec le professeur H. F. Osborne, curateur de la paléontologie vertébrée du Muséum Américain d'Histoire Naturelle de New-York, qui consentit immédiatement à surveiller le travail à faire sur les vertébrés fossiles en la possession de la Commission. Le professeur Osborne vint à Ottawa en avril, et depuis ce temps M. Lambe a été occupé, sous sa direction, à déterminer et dessiner ces fossiles pour publication. La Commission est profondément reconnaissante envers le professeur Osborne pour ses services absolument gratuits dans cette circonstance. Lorsque l'étude en sera terminée, nous avons l'intention de publier les matériaux crétacés comme seconde partie du volume dont il est question plus haut.

Aide reçue.

Outre les messieurs ci-dessus mentionnés, la Commission a été redevable, comme d'habitude, dans le cours de l'année dernière, envers un certain nombre de savants pour l'aide qu'ils lui ont donnée à l'égard de ses travaux. Nous pouvons, entre autres, mentionner les suivants :—Dr S. H. Scudder, Cambridge, Mass ; Dr Wheelton Hind, Stoke-on-Trent ; professeur J. B. Porter, Montréal ; Mr R. Kidston, Stirling, Ecosse ; Mr David White, Muséum des E.-U., Washington ; Dr Henry Woodward et Mr A. Smith Woodward, du Muséum Britannique.

Essais de minéraux industriels.

Durant l'année dernière, un certain nombre d'échantillons de produits minéraux ont été obtenus et envoyés à des industriels pour les faire examiner par des experts. A ce sujet, nous pouvons mentionner les suivants :—

Mica.

*Mica.*—L'importance croissante de l'industrie du mica, surtout dans le district d'Ottawa, dans Québec et dans certaines parties de l'est d'Ontario, a donné lieu à plusieurs questions au sujet du produit des mines et exploitations. Le mica dont il est ici question est le phlogo-

pite, ou "mica ambré," employé dans la construction des machines électriques. Jusqu'ici, le marché a été borné aux Etats-Unis et au Canada, où l'on pouvait en obtenir des prix plus élevés qu'en Angleterre, à cause de la concurrence du mica des Indes. Comme le mica indien avait toujours été également à la portée des clients des Etats-Unis, il paraissait y avoir quelque raison de croire que la préférence que l'on donnait au "mica ambré" canadien indiquait en réalité qu'il devait être d'une qualité supérieure pour les usages électriques, due à sa grande force d'isolation, à sa souplesse et à sa mollesse, cette dernière qualité permettant aux feuillets de l'épaisseur voulue de s'user également avec le cuivre voisin. Mica.

Nous profitâmes donc de l'offre bienveillante du professeur Wyndham R. Duncan, F.R.S., directeur de la division scientifique et technique de l'Institut Impérial de Londres, pour soumettre quelques échantillons de "mica ambré" canadien à l'examen spécial d'experts. Le professeur Duncan nous ayant fait dernièrement un rapport sur ces essais, nous en extrayons les quelques passages qui suivent. Ils paraissent confirmer l'opinion que nous nous étions formée sur la valeur exceptionnelle de ce mica pour les fins électriques.

" Les quatre spécimens consistaient en très beaux échantillons de mica ambré canadien, dressés au couteau, étiquetés comme il suit :—

1. Mine Wallingford.
2. Mine du lac Girard.
3. Mine Vavasour.
4. Mine Blackburn.

" Ils étaient représentés comme étant une bonne moyenne de leur qualité commerciale et de leur grandeur.

" Un examen général physique et chimique démontra que les échantillons étaient d'un caractère uniforme, flexibles et plus mous que beaucoup de mica qui vient sur le marché anglais.

" Afin de constater sa valeur commerciale, et surtout son adaptabilité aux usages électriques, les échantillons furent soumis à quelques-uns des plus grands manufacturiers de machines électriques de Londres, et aussi à l'un des plus grands courtiers en mica de la cité.

" Les fabricants de machines électriques disent que le mica est propre à une variété de fins électriques, mais ils s'abstiennent d'en coter le prix et disent que les marchands de mica sont plus en mesure de le faire qu'eux.

" Les marchands de mica ont apporté beaucoup de soin dans l'examen des échantillons et ont fait un rapport approfondi. Ils disent que sa valeur approximative sur le marché de Londres serait comme il suit :—

Mica. [Les valeurs qui lui sont attribuées varient de 1s. à 5s. 6d. la livre quant aux échantillons soumis ; mais comme ces valeurs dépendent plutôt de la grandeur des feuillets envoyés (grandeur qui était loin d'être uniforme) que de leur qualité intrinsèque, la publication de ces chiffres pourrait induire en erreur en les accouplant aux noms des différentes mines.]

" Il est évident, cependant, que l'on attache une plus grande importance à la dimension des feuillets sur le marché de Londres qu'on ne le fait aux États-Unis.

" Les courtiers ajoutent que l'échantillon de la mine Wallingford, étant d'une exceptionnellement belle qualité, serait un mica fort recherché sur le marché anglais. Le produit de la mine Vavasour trouverait aussi un grand placement ici. L'échantillon de la mine Blackburn, auquel on attribue un prix élevé surtout à cause de la grandeur des feuillets, montre des craquelures graves et n'est pas tout à fait uni, sans quoi il aurait une valeur encore plus grande. Ils signalent aussi que le mica du lac Girard devrait avoir un plus grand succès sur le marché anglais qu'il n'en a obtenu jusqu'ici. Ce peu de succès est attribué par les courtiers principalement à la tentative de faire des affaires par l'entremise d'un bureau à Londres, au lieu de se servir des canaux ordinaires.

" Sur la question générale des usages et de la valeur comparative du mica ambré canadien, les courtiers font observer que ce mica n'a aucune valeur autre que pour les fins électriques, sa valeur spéciale étant principalement due à ce qu'il est mou et se fend facilement en minces feuillets. Ils sont d'avis que le mica ambré canadien a une plus grande valeur pour les ouvrages électriques que la plupart du mica indien qui vient en ce pays. Ils font observer, cependant, qu'il y a deux ou trois variétés de mica des Indes, tels que le blanc de Bengal, de Cochin, de la côte occidentale de Madras, et le mica ambré de Ceylan, qui peuvent être favorablement comparées avec le produit canadien, tandis que les prix auxquels se vendent ces variétés indiennes sont souvent d'un tiers ou de moitié moindres que ceux demandés pour le mica canadien. Ils confirment les opinions exprimées dans les lettres du Dr Dawson, en date du 16 février et du 4 avril de cette année, que les mineurs canadiens obtiennent un meilleur prix aux États-Unis que sur le marché de Londres, principalement parce que les électriciens américains préfèrent le produit canadien, qui est à leur portée et sur lequel ils peuvent compter pour l'uniformité de qualité et la régularité de l'approvisionnement.

Marchés. " Bien que les circonstances fassent que les Etats-Unis soient le débouché naturel du mica canadien, il vaudrait la peine, néanmoins, de prendre

les moyens de le mieux faire connaître sur le marché anglais, puisqu'il existe plusieurs facteurs qui militent contre le mica indien, surtout dans les questions de tarif et de régularité d'approvisionnement.

" Si les propriétaires des mines représentées par les échantillons dont il est ici question croyaient que les valeurs cotées sont suffisamment encourageantes pour les engager à faire des expéditions d'essai en ce pays, je me ferais un plaisir de les mettre en rapports avec les courtiers qui ont exprimé leur bonne volonté à leur aider de tout leur pouvoir."

*Molybdénite.*—Un certain nombre de demandes de renseignements reçues depuis quelques années ont éveillé l'attention sur des gisements connus de ce minéral en Canada, mais aucun des propriétaires de ces gisements ne paraît avoir essayé de les exploiter. La molybdénite se rencontre souvent en assez petites proportions dans la roche encaissante ou dans des filons, et il semblait possible que ces gisements pourraient être utilisés sur une échelle comparativement grande, si ce minéral pouvait être obtenu sous une forme pure par quelque procédé de concentration. Le professeur J. B. Porter, de l'Université McGill, nous ayant offert de soumettre des minerais et minéraux envoyés par la Commission géologique à des essais pratiques dans le laboratoire magnifiquement outillé de l'université, M. C. W. Willimott fut chargé de se procurer une couple de gros échantillons de minerai de molybdénite de localités bien connues et d'accès facile, à cet effet. Il se procura ces échantillons du lot 69, rang IV du canton d'Egan, comté de Wright, Québec, et du lot 22, rang II du township de Ross, comté de Renfrew, Ontario. Ils furent traités par MM. S. F. Kirkpatrick et W. A. Moore, sous la surveillance du professeur Porter.

Molybdénite.

Essais faits par le professeur J. B. Porter.

Le premier échantillon, ou celui du canton d'Egan, qui pesait 289 livres et contenait en tout 15·92 pour 100 de molybdénite, fut nettoyé et trié à la main à la Commission, donnant 39 livres de minéral net en flocons cristallins. Les autres 250 livres du minerai nettoyé furent envoyées au professeur Porter, qui constata qu'il contenait encore 2·8 pour 100 de molybdénite. Au moyen d'un procédé de broiement et de sassement, suivi d'un tamisage sur toile métallique dans l'eau, presque toute la molybdénite fut extraite de ce minerai, dans une série de concentrés variant de 70 à 15 pour 100 en molybdénite. Il n'est pas nécessaire de donner ici les détails du traitement, mais ils paraissent démontrer que dans les cas de molybdénite de ce genre, où les masses cristallines sont d'une grosseur considérable, il ne serait pas possible de se servir d'aucun procédé de broiement et de concentration. Le problême se résout donc à pouvoir nettoyer et trier le minerai à la main à des prix rémunérateurs. Les minéraux associés étaient, dans ce cas, du pyroxène, de la pyrite de fer et du mica.

Minerai du canton d'Egan.

Minerais du township de Ross.

Le second échantillon, ou celui du township de Ross, pesait 250 livres. La gangue était principalement de quartz, et, bien que la molybdénite s'y montrait en grande quantité, le professeur Porter n'en a trouvé qu'environ un pour cent. Cet échantillon n'avait été ni nettoyé ni trié à la main. Au moyen de la concentration, il fut constaté qu'environ 52 pour 100 de la molybdénite pouvait être recueillie sous forme d'un concentré contenant 33·50 pour 100 du minéral. La teneur de ce concentré paraît, néanmoins, être trop faible pour les besoins commerciaux actuels.

Sables aurifères d'Atlin.

*Sables aurifères noirs.*—Des échantillons de sables aurifères noirs provenant des dalles de lavage du district d'Atlin, Colombie-Britannique, ont été recueillis par M. J. C. Gwillin. Après que l'or le plus gros en a été retiré, le plus fin est séparé de ces sables avec difficulté, et l'on a parfois recours à l'amalgamation pour y arriver. Les échantillons furent soumis, grâce à la complaisance du professeur J. B. Porter et sous sa surveillance, à un traitement par le séparateur magnétique de Wetherill, par le Dr A. E. Barlow et M. Andrews. Les résultats sont intéressants et satisfaisants, en ce qu'ils démontrent que, par cette méthode, une très forte proportion des lourds minéraux peut être facilement enlevée, laissant un produit aurifère très riche. Les résultats paraissent suggérer l'utilité possible de l'usage de cette machine en traitant les concentrés de sable noir obtenus dans les opérations de dragage aurifère. Le rapport du professeur Porter se lit comme il suit :—

Traitement.

"Les différents échantillons reçus ont tous été traités absolument de la même manière. Chacun fut passé trois fois dans le séparateur magnétique Wetherill. La première fois avec un courant de 0·15 d'ampère, ou 1,207 tours d'ampère ; la seconde avec 1·5 ampère, ou 12,075 tours d'ampère, et la troisième avec 3·8 ampères, ou 30,590 tours d'ampère dans les aimants.

"La distance entre la courroie principale et la transversale était la même dans chaque cas, c'est-à-dire $\frac{2}{10}$ de pouce pour l'aimant A, et $\frac{11}{100}$ pour l'aimant B.

"Dans la première passée, il n'était obtenu qu'un seul produit, l'aimant B en enlevant si peu qu'il ne fut pas pesé et qu'on le laissa aller avec le produit B de la seconde passée. Dans les autres cas, il y eut deux produits pour chaque passée, et les substances non magnétiques de la dernière passée constituaient les "queues," qui, dans ces essais, sont les meilleures parties.

"Comme les échantillons étaient tous très petits, nous n'avons pas cherché à séparer les diverses portions magnétiques. Chacun d'eux

fut examiné à l'œil nu, et il fut pris note de son caractère, puis toutes les parties magnétiques de chaque échantillon furent mélangées, moulues et essayées.

" *Crique aux Pins.*—Sable noir.—Atlin. Crique aux pins.

Poids total de l'échantillon............9·40 grammes.
Portion magnétique..................5·25 "
Non-magnétique..........  .........4·15 "

" *Essais.*—Non-magnétique, 916 onces d'or à la tonne. Magnétique, pas essayé.

---

" *Stephendyke.*—Sable noir.—Atlin. Stephendyke.

Poids total de l'échantillon, 22·90 grammes.
Passée I. A, 1·35 gramme, principalement de magnétite.
B, quelques grains mélangés avec II. B.
" II. A, 5·30 grammes, surtout de l'ilménite.
B, 3·40 " ilménite et grenat.
" III. A, 2·20 " grenat jaune et de l'ilménite.
B, 0·10 " serpentine, épidote, etc.
Non-magnétique, 10·55 grammes, = 46·3 pour 100.

" *Essais.*—Non-magnétique, 5,985 onces d'or à la tonne. Magnétique, 0·4 d'once d'or à la tonne.

" *Observations.*—La portion non-magnétique porte à peu près 37·5 onces par tonne, de platine ou de métaux du groupe platine, mais cela ne peut pas être pris comme un résultat quantitatif exact, parce que l'essai pour le platine n'a pas été tout à fait satisfaisant.

---

" *Crique aux Saules* (Willow).—Sable noir.—Atlin. Crique aux Saules.

Poids total de l'échantillon, 128·95 grammes.
Passée I. A, 49·65 grammes, magnétite presque pure.
B, quelques grains mélangés avec II. B.
" II. A, 14·10 grammes de grains serpentineux et de grains de minéral noir (ilménite et chromite).
B, 11·75 " serpentine et grains foncés.
" III. A, 35·65 " grains serpentineux, etc.
B, 3.70 " " " "
Non-magnétique, 14·10 " = 10·95 pour 100 du total.

" *Essais.*—Non-magnétique, 0·5 d'once d'or à la tonne. Magnétique, trace d'or.

" *Observations.*—La portion magnétique contient une légère quantité de platine. Cet échantillon était étiqueté : 'après amalgamation.'

" *Crique aux Epinettes* (Spruce).—Sable noir.—Atlin.

Poids total de l'échantillon, 359·50 grammes.

Passée I. A, 311·30 grammes, hématite presque pure.
B, quelques grains mélangés avec II. B.

Passée II. A, 11·00 grammes, magnétite et hématite.
B, 14·15 " hématite spéculaire et un peu de magnétite.
" III. A, 13·55 " un mélange d'hématite et de grains serpentineux.
B, 1·10 " grains serpentineux.

Non-magnétique, 8·40 grammes = 2·3 pour 100.

" *Essais.*—Non-magnétique, 52 onces d'or à la tonne. Magnétique, 0·20 d'once d'or à la tonne.

Crique aux Cailloux.

" *Crique aux Cailloux* (Boulder).—Sable noir.—Atlin.

Poids total de l'échantillon, 90·25 grammes.

Passée I. A, 16·00 grammes, magnétite.
B, quelques grains.
" II. A, 9·15 grammes, un peu de magnétite.
B, 47·05 " surtout de l'ilménite.
" III. A, 5·50 " ilménite avec un peu de grenat brun.
B, 0·20 " grenat, etc.

Non-magnétique, 12·35 grammes =13·7 pour 100.

" *Essais.*—Non-magnétique, 231·0 onces d'or à la tonne. Magnétique, une trace d'or.

Crique à McKee.

" *Crique à McKee.*—Sable noir.—Atlin.

Poids total de l'échantillon, 57·4 grammes.

Passée I. A, 18·35 grammes, magnétite presque pure.
B, quelques grains.
" II. A, 8·90 grammes, principalement de magnétite.
B, 10·35 " minéraux foncés contenant de la magnétite.
" III. A, 10·85 grammes, principalement serpentineux.
B, 0·40 " " "

Non-magnétique, 8·55 grammes =14·9 pour 100.

" *Essais.*—Non-magnétique, 748·5 onces d'or à la tonne. Magnétique, 1·4 once d'or à la tonne.

Découverte de sel près de Saint-Grégoire.

Dans le compte rendu sommaire de cette Commission pour 1887 (p. 40 A), les notes d'un puits foré à une profondeur de 1,115 pieds,

près de Saint-Grégoire, comté de Beauce, Québec, sont reproduites d'un rapport de M. Obalski, inspecteur des mines de la province de Québec. Ce puits était fait à la recherche du gaz naturel, et depuis cette époque de nouveaux sondages ont été faits dans la même région, mais sans que l'on soit arrivé jusqu'ici à aucun résultat important. En mars dernier, cependant, M. Obalski eut la complaisance d'attirer mon attention sur un puits foncé par M. E. Bergeron, dans la concession Pointue, paroisse de Bécancour, à une couple de milles à l'est du village de Saint-Grégoire, qui était intéressant, en ce qu'il donnait une assez forte saumure. Cette localité est située près du rebord occidental d'une superficie géologiquement cartographiée comme étant d'âge de Médina, caractérisée à la surface par des roches rouges. La coupe, suivant M. Obalski, est approximativement comme il suit :—

Coupe dans le puits.

| | Pieds. |
|---|---|
| Argile (pléistocène) | 35 |
| Grès calcarifère gris | 25 |
| Argile schisteuse rouge | 515 |
| " " bleuâtre | 5 |
| ' Roche à sel ' rougeâtre | 50 |
| Argiles schisteuses calcarifères gris-jaunâtre | 25 |
| | 685 |

A 195 et à 200 pieds, l'on remarqua qu'il se dégageait un peu de gaz. La soi-disant " roche à sel " était supposée consister en grande partie de sel gemme, et l'on disait qu'elle se dissolvait. Elle paraît avoir été accompagnée, cependant, d'un peu de calcaire.

Sel dans la formation de Médina.

Le loch du forage est évidemment incomplet, mais en le rapprochant de quelques échantillons reçus, il paraît que le Médina s'étend jusqu'à la profondeur atteinte, et que l'eau salée vient de cette formation. La puissance du Médina dans le forage précédent était supposée être de 565 pieds. C'est, autant que je sache, la première fois que l'on rencontre du sel dans la formation de Médina en Canada, bien que dans l'Etat de New-York on ait signalé de nombreuses sources salées dans cette formation. M. D. D. Luther* les a énumérées dans un rapport, mais aucune ne me paraît avoir eu assez d'importance permanente pour en fabriquer du sel, et il y est dit que quelques-unes d'entre elles ne fournissaient que d'impures eaux salées. L'eau obtenue du forage actuel, examinée au laboratoire de la Commission, contenait 3,546 grains (ou un peu plus de huit onces) de sel ordinaire au gallon impérial, mais il était accompagné de quantités considérables de chlorures de calcium et

* *The brine springs and salt wells of the state of New York, and the geology of the salt district*, 1898, p. 177.

de magnésium, outre d'autres impuretés en moindres quantités. Il n'est donc guère probable que le gisement de sel de cette localité prenne jamais une valeur commerciale.

Levés du terrain houiller du Nid-de-Corbeau.

L'acte du parlement qui autorise une subvention à un chemin de fer passant par le col du Nid-de-Corbeau *(Crow's Nest Pass)*, ayant assigné au directeur de la Commission géologique la charge de choisir une certaine étendue de terrain houiller du bassin du Nid-de-Corbeau pour l'Etat, il nous parut nécessaire d'obtenir le plus tôt possible tous les renseignements qu'il fallait pour accomplir cette tâche, surtout en vue du fait que la compagnie houillère du col du Nid-de-Corbeau était déjà activement à l'œuvre dans certaines parties du terrain. Le travail fut donc confié à M. J. McEvoy. Nous nous assurâmes aussi de la coopération de M. A. O. Wheeler, de la division des arpenteurs géomètres, pour faire l'arpentage nécessaire du district, et le mode d'exécution de l'ouvrage fut arrêté avec l'arpenteur général.

Inspection par le directeur.

Vers la fin d'août, je visitai personnellement le district afin de constater ce qui avait été fait et la nature générale des résultats obtenus. Dès 1883, j'avais délimité la superficie des roches houillères crétacées de cette partie des montagnes Rocheuses, et en 1891, après que l'on eût fait quelques travaux d'exploration sur les affleurements des couches, elles furent visitées par le Dr Selwyn, alors directeur de la Commission.

Estimation de la quantité de charbon.

Le travail plus détaillé de M. McEvoy a nécessairement modifié, jusqu'à un certain point, les contours tels que tracés en premier lieu, et a déjà beaucoup ajouté à la précision de notre connaissance tant sous ce rapport qu'à l'égard de la puissance et de la succession des couches. Son rapport préliminaire est inséré plus loin, et l'on y verra qu'il fait plus que justifier les premières assertions faites au sujet de l'exceptionnellement grande valeur de ce remarquable terrain houiller, qu'il estime devoir contenir plus de 22,000,000,000 de tonnes de charbon probablement exploitable.

Conditions spéciales rencontrées.

La grande valeur de ce charbon dépend en grande partie de son adaptabilité à la fabrication du coke, et de sa faible proportion de cendre ou d'autres substances nuisibles, conjointement avec sa position relativement aux centres croissants des exploitations métallifères. Il faut ajouter, cependant, qu'il faudra apporter une grande habilité et beaucoup de soin en développant convenablement et utilisant complètement ce terrain, qui offre à certains égards des conditions particulières. Le caractère éminemment bitumineux de la houille démontre déjà qu'il faudra installer des appareils de ventilation effectifs à mesure que s'étendront les exploitations, afin d'éviter les dangereuses accumulations

de gaz. La grande épaisseur de quelques-unes des couches, avec la nature souvent tendre du charbon qui les composent, offrira des difficultés à son extraction à bon marché et complète, tandis que le fait que des galeries pratiquées dans les couches à partir du fond des vallées qui les recoupent, sont à une profondeur de 3,000 pieds ou plus au-dessous du niveau de la surface générale des espèces de plateaux qui les séparent, rendra probablement nécessaire de lutter contre une pression exceptionnelle sur les travaux à mesure qu'ils avanceront.

Le rendement des mines de houille du col du Nid-de-Corbeau est aujourd'hui de plus de 1,000 tonnes par jour. Des fours à coke, au nombre de 360, sont en activité, et l'on se propose d'y ajouter considérablement. Rendement actuel.

A propos de la question du charbon dans la Colombie-Britannique, nous pouvons mentionner que de récentes explorations, rapprochées de renseignements antérieurement obtenus, portent à croire que de vastes et importantes houillères pourront être utilisées, lorsqu'on en aura besoin, dans la partie nord de cette province. Les explorations dont il est ici particulièrement question sont celles qui ont été faites pour le ministère des Chemins de fer et Canaux, sous la direction de MM. J. S. O'Dwyer et A. H. Dupont. Les notes et les échantillons rapportés par ces messieurs et remis à la Commission géologique, démontrent que les roches houillères crétacées occupent un bien plus grand espace qu'on ne le supposait, entre les 55me et 57me parallèles de latitude, tandis que l'on a réellement trouvé des charbons anthracitiques dans la région qui avoisine les sources des rivières Skeena et Stikine. Cette région septentrionale pourrait bien ajouter considérablement à la richesse déjà grande de la Colombie-Britannique en houille. Découvertes de charbon dans la Colombie-Britannique.

Des échantillons de charbon bitumineux et à coke, de bonne qualité, indiquant une nouvelle localité peut-être importante où se trouve ce combustible dans la Colombie-Britannique, ont aussi été dernièrement reçus, provenant du côté sud de la rivière Toulamine, à l'ouest de la crique au Granit. C'est un combustible d'âge tertiaire qui a été soumis à des conditions d'altérations locales, et qui ressemble sous ce rapport et par son caractère à celui de la vallée de la Nicola, qui a déjà été décrit dans les rapports de la Commission.

Les échantillons de combustible minéral obtenus de la région du Klondyke et du voisinage de la crique de Quarante-milles, sur le Yukon, se sont trouvés être des charbons lignitiques, dont la valeur industrielle n'est que médiocre ; mais nous avons reçu, tout récemment, des échantillons d'une houille anthracite provenant d'une localité située à l'ouest du lac du Marais (*Marsh*) et près de la nouvelle ligne de chemin de Houilles dans le district du Ynkon.

fer. Cette houille a fait voir à l'essai qu'elle contenait une grande proportion de cendre, mais elle donne à espérer que l'on pourra trouver de meilleurs combustibles en cherchant dans les environs. Il en est plus amplement question dans le rapport de M. McConnell, que l'on trouvera plus loin.

*Minéraux canadiens à l'Exposition de Paris.*

Préparatifs pour l'exposition de Paris.

Les préparatifs faits sous les auspices de la Commission géologique, pour la représentation des minéraux du Canada à l'Exposition de Paris en 1900, ont déjà été mentionnés dans notre dernier compte rendu sommaire. Ces préparatifs continuèrent d'employer une bonne partie de mon temps durant les premiers mois de l'année, car, outre la réception et le nouvel emballage des produits à mesure qu'ils nous arrivaient, qui furent particulièrement confiés à M. C. W. Willimott, il fallait pourvoir d'avance à tous les détails de leur installation à Paris, en conformité des plans que nous avions reçus de la partie du pavillon canadien destinée à les recevoir. Il fallut faire des vitrines de différents patrons, ainsi que des supports spéciaux pour les échantillous les plus lourds. Des cartes-index, montrant les localités d'où provenaient les minéraux, furent imprimées et coloriés, et il fut aussi préparé des séries de cartes de couleurs différentes pour chaque province de la Confédération.

Catalogues, etc.

A mesure que les échantillons arrivaient à Ottawa, ils étaient examinés et une liste en était dressée, et lorsque la plus grande partie eût été expédiée à Paris, l'on commença à en dresser un catalogue ayant ces listes pour base. L'exécution de ce catalogue fut nécessairement faite un peu à la hâte, mais il contenait une grande quantité de renseignements sous une forme condensée. Par suite de retards apportés à son impression et de la nécessité d'en publier une édition française aussi bien qu'anglaise, il ne put être reçu à Paris pour distribution que quelque temps après l'ouverture de l'exposition, mais, dans les circonstances, ce contretemps ne pouvait guère être évité. Une brochure d'un caractère populaire et général fut aussi préparée pour être distribuée à Paris, et il en fut imprimé de grosses éditions tant en anglais qu'en français. Il paraît qu'il y eût une très grande demande de cette brochure et du catalogue, surtout des éditions françaises.

La collection envoyée à Paris était la plus grande et la plus complète qui eût jamais été réunie en Canada pour des fins d'exposition, et elle consistait exclusivement en minéraux ayant une valeur commerciale, soit pour l'exportation, soit pour usage dans le même pays. Après qu'elle eût été expédiée, il fut décidé que M. E. R. Faribault la suivrait à temps pour voir à son installation, de concert avec M. Willimo t

tandis que M. A. P. Low devait remplacer M. Faribault plus tard, prendre soin de la collection à l'exposition, et veiller à son emballage et à son expédition ici à l'automne. Pendant le cours de l'exposition à Paris, le ministre de l'Agriculture décida que la plupart des objets exposés, au lieu d'être renvoyés au Canada, seraient envoyés à Glasgow pour l'Exposition Internationale qui doit s'y tenir en mai prochain. Cette décision s'appliquait en réalité à tous nos échantillons de minéraux, et, en conséquence, il sont, soit hangarés à Glasgow, soit en route pour cette ville.

Le rapport qui suit sur les minéraux exposés à Paris réunit des rapports séparés faits par MM. Faribault et Low. La première partie est entièrement due au premier de ces messieurs, tandis que nombre de notes relatives aux informations demandées au sujet de certaines substance minérales et des marchés possibles, ont été fournies par M. Low. Le rapport collectif de ces messieurs sera lu avec intérêt. Nous pouvons signaler à l'attention le grand nombre de prix obtenus par le Canada dans le groupe minéral.

Rapports faits par MM. Low et Faribault.

M. E. R. Faribault partit d'Ottawa pour Paris le 15 février, en compagnie de M. C. W. Willimott, pour surveiller l'installion de la collection de minéraux du Canada.

Fonctionnaires à Paris.

L'espace accordé pour l'exposition minérale du Canada couvrait à peu près 3,550 pieds carrés et comprenait la plus grande partie du rez-de-chaussée de la seconde aile du pavillon canadien, situé dans les jardins du Trocadéro.

A leur arrivée, ces messieurs commencèrent immédiatement l'érection des étagères et vitrines nécessaires pour recevoir les différents groupes de minéraux, dont la plus grande partie était déjà rendue au pavillon canadien. Ils se mirent ensuite au déballage, et les spécimens furent assortis et classifiés. La collection envoyée remplissait plus de 325 caisses et barils, et le poids total des minéraux qu'ils contenaient était d'environ 70 tonnes. Les échantillons arrivèrent pour la plupart intacts, quoique beaucoup d'entre eux, surtout ceux de gros volume, durent être retouchés afin de montrer des surfaces fraîches.

Installation des produits.

La collection comprenait plus de 1,200 groupes séparés, dont beaucoup étaient composés de fortes séries d'échantillons représentant des minéraux associés ou divers dérivés de ces minéraux. Elle était donc beaucoup plus considérable qu'aucune de celles envoyées jusque-là aux expositions internationales antérieures, et de fait elle embrassait deux fois autant de localités qu'il en avait été représenté à l'exposition des Colonies et des Indes en 1886, ou à celle de Chicago en 1893 ; et dans son ensemble elle offrait une représentation très complète des minéraux industriels du Canada, autant qu'ils sont aujourd'hui exploités ou connus, depuis l'Atlantique jusqu'à la côte du Pacifique.

Nature des produits exposés.

L'arrangement adopté dans l'installation des produits exposés se conformait, autant que possible, a celui suivi dans le catalogue descriptif de la collection préparée par la Commission géologique, d'après lequel les divers minéraux étaient d'abord disposés en groupes naturels suivant la composition des différents minerais et autres substances, et les fins auxquelles ils sont employés. Chaque groupe fut ensuite géographiquement divisé, l'ordre suivi étant de l'ouest à l'est.

Etalage des minéraux canadiens.

Une analyse des produits tels que définitivement installés d'après les différentes classes et sous-classes du catalogue descriptif, est donnée dans le tableau ci-dessous :—

| | Colombie-Britannique. | Territoires du Nord-Ouest et Yukon. | Manitoba. | Ontario. | Québec. | Territoire du Nord-Est. | Nouveau-Brunswick. | Ile du Princ-Edouard. | Nouvelle-Ecosse. | Total. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *I. Métaux et leurs minerais* | | | | | | | | | | |
| Or d'alluvion | 77 | 34 | | | 6 | | | | | 117 |
| Or, minerais de broyage | 81 | | | 73 | | | | | 30 | 184 |
| Or, minerais de fonte | 110 | | | | | | | | | 110 |
| Minerais argentifères | 6 | | | 3 | | | | | | 9 |
| Min. de plomb argentifère | 148 | | | | | | | | | 148 |
| Min. de cuivre argentifère | 22 | | | | | | | | | 22 |
| Cuivre natif | 1 | | | 2 | | | | | | 3 |
| Minerais de cuivre | 100 | 1 | | 6 | 6 | | | | 13 | 126 |
| Plomb | | | | 6 | 1 | | | | 6 | 13 |
| Zinc | | | | 1 | 1 | | | | | 2 |
| Platine | 3 | | | 2 | | | | | | 5 |
| Mercure | 2 | | | | | | | | | 2 |
| Antimoine | | | | | 1 | | 1 | | 1 | 3 |
| Nickel | | | | 15 | 2 | | 1 | | | 18 |
| Cobalt | 1 | | | | | | | | | 1 |
| Fer | | | | | 1 | | | | 1 | 2 |
| Magnétite | 7 | | | 30 | 4 | 1 | | | 10 | 52 |
| Hématite | 1 | | | 17 | 3 | | 1 | | 11 | 33 |
| Limonite, min. de fer limon. | 1 | | | | 1 | | 1 | | 5 | 8 |
| Autres minerais de fer | | 1 | | | 3 | | | | 1 | 5 |
| Manganèse | | | | | | | 3 | | 8 | 11 |
| Chromite ou minerai de fer chromique | | | | | 7 | | | | | 7 |
| Tungstène | | | | | 1 | | | | 1 | 2 |
| Molybdénite | 1 | | | 2 | 2 | 1 | | | 1 | 7 |
| *Matériaux employés pour l'éclairage et le chauffage.* | | | | | | | | | | |
| Houille anthracite | | 1 | | | | | | | | 1 |
| Charbon bitumin. et lignite | 7 | 4 | | | | | 1 | | 11 | 23 |
| Anthraxolite | | | | 1 | | | | | | 1 |
| Albertite | | | | | | | 1 | | | 1 |
| Schiste bitumineux | | | | | | | 1 | | 1 | 2 |
| Tourbe | | | | 1 | | | 1 | | | 2 |
| Pétrole | | 1 | | 4 | 1 | | | | | 6 |

Etalage des minéraux canadiens.

| —— | Colombie-Britannique. | Territoires du Nord-Ouest et Yukon. | Manitoba. | Ontario. | Québec. | Territoire du Nord-Est. | Norveau-Brunswick. | Ile du Prince-Edouard. | Nouvelle-Ecosse. | Total. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Minéraux pour fabrication de produits chimiques, etc.* | | | | | | | | | | |
| Pyrite | .... | .... | .... | 1 | 3 | .... | .... | .... | .... | 4 |
| Magnésite | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | 1 |
| Célestine | .... | .... | .... | 1 | 1 | .... | .... | .... | .... | 2 |
| Strontianite | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | .... | 1 |
| Lithine | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | 1 |
| Apatite | .... | .... | .... | 1 | 3 | .... | .... | .... | .... | 4 |
| *IV. Couleurs minérales.* | | | | | | | | | | |
| Ochres de fer | .... | .... | .... | 1 | 1 | .... | .... | .... | .... | 2 |
| Baryte | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | 3 | 4 |
| *V. Sels et eaux salées.* | .... | .... | .... | 5 | .... | .... | 1 | .... | .... | 6 |
| *VI. Matériaux réfractaires, poterie et minéraux propres à sa fabrication.* | | | | | | | | | | |
| Asbeste | .... | .... | .... | .... | 3 | .... | .... | .... | .... | 3 |
| Mica | 1 | .... | .... | 3 | 12 | .... | .... | .... | .... | 16 |
| Graphite | .... | .... | .... | 1 | 3 | .... | .... | .... | 2 | 6 |
| Argile réfractaire | 1 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 2 |
| Felsite | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 1 |
| Feldspath | .... | .... | .... | 2 | 2 | .... | .... | .... | .... | 4 |
| Saponite | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | .... | .... | .... | 2 |
| Pierre ollaire | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | 1 |
| Talc | .... | .... | .... | 2 | .... | .... | .... | .... | .... | 2 |
| *VII. Matériaux propres au broyage et polissage.* | | | | | | | | | | |
| Corindon | .... | .... | .... | 5 | .... | .... | .... | .... | .... | 5 |
| Meules et pier. à pâte d. bois | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | 1 | 3 |
| Terre d'infusoires | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | .... | 4 | 6 |
| Roche grenatifère | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | 1 |
| *VII. Matériaux propres aux beaux arts et à la bijouterie.* | | | | | | | | | | |
| Pierres taillées et polies | 2 | .... | .... | 10 | 13 | 2 | 1 | .... | 12 | 40 |
| Améthystes | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | .... | 1 |
| Pierre lithographique | .... | .... | .... | 1 | 1 | .... | .... | .... | .... | 2 |
| Sodalite | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | .... | 1 |
| Liège de montagne | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | 1 |
| Ambre (*chémawinite*) | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 |

Etalage des minéraux canadiens.

| —— | Colombie-Britannique. | Territoires du Nord-Ouest et Yukon. | Manitoba. | Ontario. | Québec. | Territoires du Nord-Est. | Nouveau-Brunswick. | Ile du Prince-Edouard. | Nouvelle-Ecosse. | Total. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *IX. Matériaux applicables à la construction.* | | | | | | | | | | |
| Granit, gneiss, etc........ | 3 | .... | .... | 9 | 9 | ... | 4 | ... | ...... | 25 |
| Serpentine............... | ...... | .... | .... | ...... | 14 | .... | 1 | .... | ...... | 15 |
| Andésite quartzeuse...... | 1 | .... | .... | ...... | ...... | .... | .... | .... | ..... | 1 |
| Brèche et conglomérat.... | 1 | .... | .... | 2 | 1 | ... | .... | .... | ...... | 4 |
| Grès..................... | 6 | 3 | 1 | 8 | 2 | .... | 5 | .... | 10 | 35 |
| Ardoise à toiture......... | ...... | .... | ... | .... | 1 | .... | .... | ... | ..... | 1 |
| Calcaire (pierre à chaux).. | 2 | .... | 4 | 15 | 5 | .... | 1 | .... | ...... | 27 |
| Marbre.................. | 3 | .... | .... | 13 | 17 | .... | .... | .... | 2 | 35 |
| Chaux et ciment......... | 1 | .... | .... | 12 | 5 | .... | 3 | .... | 1 | 22 |
| Marne coquillière......... | ...... | .... | .... | 2 | .... | .... | .... | .... | ..... | 2 |
| Gypse.................. | .... | .... | .... | ...... | .... | .... | 3 | .... | 9 | 12 |
| Brique et terre cuite...... | ...... | .... | .... | 3 | 2 | .... | .... | .... | .... | 5 |
| Total............ | 589 | 46 | 5 | 263 | 147 | 4 | 33 | .. | 146 | 1233 |

Disposition des vitrines, etc.

En faisant l'installation des produits minéraux, l'on s'est efforcé, tout en suivant une classification générale, de mettre en évidence les objets les plus attrayants, ainsi que les produits minéraux du pays les plus importants ; l'on a aussi varié la disposition des échantillons de manière à ce qu'ils offrissent une apparence généralement agréable à la vue et à éviter de leur donner l'aspect formel d'une collection permanente de musée. A cet effet, l'on avait les dessins de différents genres de supports, pyramides, trophées, monuments, vitrines sur tables et vitrines droites pour recevoir les spécimens, et ils y furent installés de manière à obtenir le meilleur effet possible. Les vitrines verticales en bois de la Colombie-Britannique, faites à Ottawa et expédiées en sections, mesuraient 12 pieds de longueur, 2½ pieds de largeur, et 8 pieds de hauteur, et celles destinées aux spécimens minéraux avaient quatre tablettes superposées s'étendant sur toute leur longueur et largeur. Des consoles en fer spéciales avaient été préparées pour supporter le poids considérable des tablettes dans ces vitrines.

Bon étalage.

La meilleure position le long de la nef centrale de la section des minéraux fut accordée à quatre vitrines protégées en acier et en verre, qui avaient été spécialement faites pour contenir la grande série de précieux échantillons aurifères. Cette belle collection, évaluée à environ $30,000, devint le plus grand attrait du pavillon canadien et fut constamment entourée d'une foule de visiteurs intéressés et admirateurs.

Les placers aurifères de la Colombie-Britannique étaient représentés par une grande collection de pépites, de poudre d'or et de modèles de pépites contenus dans deux de ces vitrines, qui renfermaient aussi, pour qu'ils fussent en sûreté, plusieurs échantillons d'amalgame d'or, de platine, d'arquérite, de cinabre et de mercure de la même province. Ces produits représentaient les résultats de dragages et de lavages, et comprenaient toutes les plus importantes localités dans les divisions et régions minières d'Atlin, des Liards, d'Ominéca, de Caribou, Yale et Lillouët, de la Koutanie Orientale et Occidentale, etc.

Placers de la Colombie-Britannique.

Dans la vitrine suivante était étalé un magnifique déploiement des produits des principales criques aurifères du Klondike, comprenant les criques Bonanza, Eldorado, Hunker, Last-Chance, Dominion, Sulphur, Gold-Run, Euréka, Livingston, Quarante-Milles et au Quartz. Cette collection attira naturellement une grande attention, par suite du fait que la renommée du Klondike est maintenant très étendue, et à cause de la grosseur de la plupart des pépites et des explications imprimées sur les cartes qui les accompagnaient, comme, par exemple : " Valeur de la poudre d'or, $61.19, dont un dizième a été recueilli par quatre hommes dans un lavage de dix-sept heures." Une grande attraction était un chapelet prêté par le révérend Père F. P. E. Gendreau, entièrement fait de pépites à l'état brut provenant de différentes fouilles. Une partie de cette vitrine contenait aussi de la poudre d'or fine provenant de la rivière Saskatchewan, T. N.-O., et des échantillons de poudre et des modèles de grosses pépites provenant des tributaires de la rivière Chaudière et de Ditton, Québec.

Produits du Klondike.

Attenant à la collection du Klondike et pour la mieux expliquer, se trouvait une vitrine verticale contenant une coupe qui montrait toute la profondeur (à peu près 60 pieds) des graviers aurifères et d'autres gisements d'une partie de la crique Bonanza, et représentant les conditions réelles dans lesquelles on trouve l'or au Klondike. Cette coupe avaient été relevée par M. R. G. McConnell. Elle était accompagnée de quelques notes explicatives en anglais et en français, et pouvait être ainsi facilement comprise par le public en général. Elle fut trouvée très instructive et attira beaucoup d'attention. Deux autres objets venant du Klondike étaient de grandes jarres en verre contenant de riches graviers parsemés de pépites.

Coupe de graviers aurifères.

Dans la quatrième vitrine protégée, l'on avait placé de précieux et magnifiques échantillons de quartz aurifère, provenant de différentes régions de la Nouvelle-Ecosse. La plupart de ces échantillons étaient petits, mais excessivement riches, et ils contenaient presque autant d'or que de quartz. L'étalage présentait une très belle apparence et fut fort admiré, surtout par les bijoutiers et les minéralogistes.

Quartz aurifère de la Nouvelle-Ecosse.

Minerais de broyage.

La plus forte partie des minerais de broyage était, cependant, contenue dans la première vitrine verticale du côté est de la nef centrale, et comprenait de grandes collections de la Nouvelle-Ecosse, d'Ontario et de la Colombie-Britannique ; d'un autre côté, quelques-uns des plus gros échantillons de la Colombie-Britannique et d'Ontario étaient placés sur l'étagère pyramidale de l'or. La plupart de ceux de la Nouvelle-Ecosse montraient de l'or à l'œil nu, et les spécimens comprenaient des échantillons de concentrés aurifères, les minéraux associés, la roche d'éponte et le quartz cannelé (*barrel-quartz*). Dix-sept districts aurifères y étaient représentés, des comtés de Guysborough, Halifax, Hants, Queens, Lunenburg et Yarmouth.

Modèle de la région de Goldenville, N.-E.

Au sujet de l'or de la Nouvelle-Ecosse, et pour bien faire comprendre la formation dans laquelle se trouve le quartz, il était exhibé tout auprès, dans une grande vitrine, un modèle de la région aurifère de Goldenville, envoyé par la Commission géologique et fait d'après les plans et coupes préparés par M. Faribault. Ce modèle se compose de dix blocs rectangulaires, de sept pouces de carré et treize pouces de hauteur, ajustés sur deux rangs et représentant, lorsqu'ils sont mis en contact, le plan de surface de cette région, à une échelle de 150 pieds au pouce. Au moyen d'une clé, les blocs se séparent à volonté et présentent six coupes transversales et trois longitudinales, qui vont jusqu'à une profondeur de 2,000 pieds, et qui démontrent très bien la structure en forme de selle si caractéristique des gisements de la Nouvelle-Ecosse et semblable à celle des célèbres récifs en d'os d'âne de Bendigo, Australie. Il démontre que les travaux de mine profonde sont possibles en suivant des zones bien dessinées et spécialement riches à travers la succession des veines superposées.

Minerais de bocardage d'Ontario.

La collection des minerais de bocardage venant d'Ontario était très complète et représentait un grand nombre de localités des régions aurifères au nord-ouest du lac Supérieur, principalement du lac des Bois, des rivières La Pluie et la Seine, de Michipicoton, de la baie du Tonnerre et du lac du Manitou, et aussi de quelques localités dans les comtés d'Hastings et de Peterborough. Un grand nombre d'échantillons montraient de l'or natif, mais peu d'aucun des minéraux associés. Néanmoins, ceux du district d'Hastings montraient du mispickel, de la pyrite, de la galène, de la tétrahédrite, de la pyrite de cuivre et de la blende.

Minerais de bocardage de la Colombie-Britannique.

Les minerais de bocardage de la Colombie-Britannique formaient une grande collection, très variée, de beaucoup de localités, et représentaient toutes les mines de quelque importance exploitées au moyen de moulins à bocards, ou par les procédés de la concentration ou de la réduction au cyanure.

Les minerais aurifères qui se traitent par fusion venaient tous de la Colombie-Britannique. Quelques-uns des échantillons étaient d'une grosseur considérable, et ils occupaient la plus grande partie de l'étagère pyramidale réservée à l'or, de 15 pieds de longueur et de 7 pieds de largeur. Ils représentaient une grande variété de minerais, classifiés comme minerais de fusion contenant de l'or et de l'argent, et de l'or, de l'argent et du cuivre, et formaient un très bel étalage, fort admiré par les visiteurs techniques, qui demandaient beaucoup de renseignements sur leur étendue, leur nature et leur traitement. Les régions de Rossland et de la Frontière (*Boundary*) étaient largement représentées par les minerais or et cuivre, et comprenaient toutes les principales mines productives, entre autres la *Le Roi* et la *War-Eagle*, représentées par des échantillons d'une grosseur plus qu'ordinaire, l'*Iron-Mask*, la *Columbia-Kootenay*, *Centre-Star*, *Nickel-Plate*, etc. Les districts d'Alberni, Clayoquot, Texada et Yale, ainsi que plusieurs autres localités, étaient spécialement représentés par des échantillons de minerais aurifères contenant de l'argent et du cuivre.

Minerais aurifères de fusion.

Des renseignements généraux au sujet de l'étendue et de la richesse des divers terrains aurifères du Canada furent donnés à nombre de personnes qui avaient déjà fait ou désiraient faire des placements dans des mines de ce genre, ainsi que tous les faits que nous connaissions à l'égard de certaines mines ou localités particulières.

Tout près de la collection des minerais de fusion, la compagnie appelée *The Canadian Smelting Works*, de Trail, C.-B., avait une belle exhibition montrant les procédés suivis dans le traitement des minerais de Rossland, consistant en échantillons de minerais, de combustibles, fondants, minerais grillés, mattes granulées, poussières de carnaux, scories et matte de haute teneur en cuivre, argent et or.

Traitement des minerais de Rossland.

La *Van Anda Copper and Gold Co.* exposait aussi d'excellents minerais d'or et cuivre, produits de ses usines de fonte.

Les minerais argentifères et aurifères étaient étalés tout près les uns des autres sur le côté nord de la grande nef, et remplissaient deux étagères séparées, une vitrine droite et une vitrine plate.

Les minerais d'argent proprement dits ne consistaient qu'en quelques échantillons seulement : des pépites et modèles d'arquérite provenant d'Ominéca, et d'argentite de Slocan, C.-B., ainsi que quelques bien beaux échantillons d'argentite et d'argent natif de la baie du Tonnerre, Ont.

Minerais argentifères.

Les minerais d'argent et plomb viennent tous de la Colombie-Britannique et formaient une grande collection, dont la plus forte partie

était composée de gros échantillons de galène nette. Ceux qui venaient du district de Slocan formaient à eux seuls un étalage très frappant sur une étagère en pyramide de six pieds carrés et cinq pieds de hauteur. Le reste de la collection remplissait plus de la moitié de la vitrine droite au sud de cette étagère, ainsi qu'une petite vitrine couchée, et il représentait fort bien toutes les autres divisions de la Koutanie Occidentale et Orientale, ainsi que d'autres localités du nord de la Colombie-Britannique.

Minerai d'argent et cuivre.

La collection de minerais d'argent et cuivre, qui ont une valeur spéciale à cause de leur teneur en argent, complétait la série des minerais argentifères dans la vitrine droite. Celle-ci était encore uniquement composée d'échantillons provenant de la Colombie-Britannique, et consistait surtout en chalcopyrite, chalcocite, bornite et galène de Nelson et d'autres localités des districts de la Koutanie Occidentale et Orientale, et de Yale. La collection comprenait des échantillons très complets des produits de l'usine de fonte des mines de Hall, à Nelson, représentant le travail métallurgique qui se fait en cet endroit. Il consistait en minerai d'argent et cuivre venant de la mine *Silver-King*, des combustibles, fondants, mattes, métal blanc, barres de cuivre, anode, lingots de plomb, et scories de cuivre et de plomb. Au total, l'étalage de minerais argentifères constituait un trait saillant et attrayant et provoqua de nombreuses questions, surtout au sujet de l'industrie argentifère et plombifère dans la Colombie-Britannique.

Minerais de galène.

Les minerais de galène provenant de la Colombie-Britannique ont généralement une faible teneur d'argent, et ceux-ci formaient une série distincte de minerais de plomb dans la vitrine verticale ci-dessus mentionnée. La collection était composée d'échantillons d'Ontario, de Québec et de la Nouvelle-Ecosse. Quelques personnes s'enquérirent spécialement des mines de plomb, mais en somme l'on ne parut pas porter beaucoup d'attention à ce métal.

Minerais de cuivre.

Par contre, les minerais de cuivre excitèrent un grand intérêt, et l'on demanda des renseignements sur les différentes régions minières, les dimensions et le caractère des mines, la quantité du rendement de cuivre fondu, les prix, etc. L'on s'informa aussi plusieurs fois du minerai de cuivre de l'est du Canada et de son expédition comme tel aux affineries européennes. La collection de minerais de cuivre était étalée à côté des minerais argentifères et remplissait la vitrine debout partiellement occupée par ces derniers, tandis que les plus gros échantillons couvraient aussi une étagère pyramidale de six pieds carrés. Les roches portant du cuivre natif de la rive nord du lac Supérieur étaient représentées par des échantillons, et un beau spécimen de cuivre natif venant d'Atlin, C.-B., était exposé par M. Achille Daumont, de Paris.

La collection de minerais de cuivre proprement dits était surtout remarquable par le grand nombre de variétés qu'elle comprenait. La Colombie-Britannique en a fourni une très grande, représentant toutes les mines les mieux connues et beaucoup d'autres non encore développées de la Koutanie Orientale, Yale, Cassiar et l'île de Vancouver. Elle comprenait de la chalcopyrite, de la bornite, de l'azurite, du quartz cuprifère, de la chalcocite et de la tétrahédrite. Ontario, Québec et la Nouvelle-Ecosse avaient envoyé des collections moindres provenant de localités bien connues, comme les mines de Bruce, dans le district d'Algoma, Ont., les mines de Ham-Sud et de Harvey-Hill, dans les Cantons de l'Est, Québec, et la mine de Coxheath, au Cap-Breton, N.-E. Variété de minerais de cuivre.

A côté de la vitrine verticale contenant les minerais argentifères, plombifères et cuprifères, se trouvait une grande étagère pyramidale de quinze pieds de longueur et de cinq pieds de largeur, dont les deux côtés étaient couverts de collections de différents minerais de fer, tandis que les bouts étaient occupés respectivement par les minerais de nickel et ceux de fer chromique.

Les minerais de fer étaient divisés en cinq catégories : la magnétite, l'hématite, la limonite et les minerais limoneux, et d'autres minerais de fer et leurs dérivés, le fer et l'acier.

L'étalage de magnétites était le plus complet, et comprenait une bonne collection de minerais venant d'Ontario, plusieurs échantillons de la Colombie-Britannique, de Québec et de la Nouvelle-Ecosse, et un intéressant spécimen provenant des vastes gisements de l'île Nastapoka, rive orientale de la baie d'Hudson. Dans la catégorie des hématites, l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse étaient bien représentées, tandis que la Colombie-Britannique, Québec et le Nouveau-Brunswick n'avaient envoyé que quelques échantillons. Des limonites, minerais limoneux, carbonates de fer lithoïde, ilménites, minerais titanifères, sables magnétiques et sidérites venaient de différentes provinces. L'on s'informait constamment de l'étendue et de la richesse des divers gisements de minerais de fer, surtout dans la partie orientale de la Confédération, et des chances d'une exportation profitable de ces minerais pour les faire fondre en Europe. De nombreuses informations étaient aussi demandées à propos du fer et de l'acier finis, surtout de ceux des meilleures qualités correspondantes au fer suédois et aux produits des hauts fourneaux de la *Canada Iron Furnace Co.* L'on exprimait beaucoup d'intérêt dans l'installation des grands fourneaux de la Nouvelle-Ecosse maintenant en voie, et dans la perspective d'un commerce d'exportation du fer canadien en Europe. Magnétites.

Industrie du fer exemplifiée.

Tout auprès de l'étagère du fer, Québec et la Nouvelle-Ecosse avaient deux étalages intéressants, représentant l'industrie du fer en Canada. La *Canada Iron Furnace Co.* avait un cabinet d'échantillons provenant des forges de Radnor, à Saint-Maurice, Québec, consistant en minerais de fer limoneux, minerais lacustres et différents échantillons de gueuses de fonte faites au charbon de bois, et de fer ouvré, ainsi qu'une série de photographies du dragage des gisements de minerai lacustre. L'autre collection avait été envoyée par la *Nova Scotia Steel Co.*, de New-Glasgow, N.-E., et consistait en de nombreux spécimens de minerais de fer de la Nouvelle-Ecosse, de magnétite importée de Cuba, et d'hématite de la mine de la compagnie à Wabana, Terre-Neuve, d'échantillons de différentes espèces de fer en gueuse fait à la houille et au coke, et un grand assortiment d'acier en barres, de fer angulaire, etc., de différentes grosseurs et formes, coupés en longueurs de deux pieds. Le tout formait un étalage très complet et représentatif, illustrant les mines, les hauts fourneaux, l'outillage pour la fabrication du coke et les aciéries.

Minerais chromifères.

Sur les gradins du bout occidental de l'étagère des fers, il y avait une série d'échantillons de chromite, comprenant du minerai concentré et des déchets provenant de la récente exploitation des gisements de fer chromique des Cantons de l'Est de Québec. Cette collection attira l'attention de beaucoup de métallurgistes, car il y aurait une bonne demande de ce minerai s'il était d'assez haute teneur.

Minerais de nickel et cuivre.

Les minerais de nickel et cuivre occupaient une place proéminente à l'extrémité est de l'étagère des fers faisant face à la nef centrale. A l'exception de quelques échantillons provenant de l'île du Calumet et de Memphrémagog, dans Québec, et de St. Stephens, N.-B., les minerais venaient tous de la région de Sudbury et consistaient en pyrrhotine et chalcopyrite nickelifères accompagnées de bornite et de niccolite. Les produits de la *Lake Superior Power Co.*, du Sault-Sainte-Marie, Ont., comprenaient des échantillons de saumons de ferro-nickel.

Dérivés de minerais de nickel et cuivre

Tout près de cette collection et faisant face à l'entrée méridionale, au milieu de la nef centrale, il y avait, dans un grand cabinet, une collection fournie par l'*Orford Copper Co.* et la *Canadian Copper Co.* L'étalage était artistement arrangé en forme pyramidale et faisait honneur à l'industrie qu'il représentait. Les minerais naturels et les produits affinés étaient non seulement exposés sous de nombreuses formes différentes, mais les phases intermédiaires du grillage, de la fusion et de l'affinage étaient illustrées, et les procédés suivis expliqués. Outre les minerais, la collection montrait différentes qualités de mattes de cuivre-nickel, de scories, d'oxydes de nickel, de sulfures de nickel, différentes formes de nickel affiné, y compris des catodes et anodes, et une

balustrade fort artistique, de seize pieds de longueur et de quatre pieds de largeur, faite en nickel solide, évalué à $5,000. Les minerais nickelifères et les produits de leur fonte reçurent, après l'étalage de l'or d'alluvion, le plus d'attention de la part des visiteurs, et l'on s'informait non seulement de l'étendue et de la valeur des gisements, mais aussi de la composition et du mode d'existence des minerais et de ceux de platine et de palladium qui y sont associés, et du mode d'exploitation des mines et de traitement des minerais.

Houille.

En face de l'entrée méridionale, de chaque côté de l'étalage de nickel, se trouvaient deux grosses colonnes de houille, chacune du poids de plus de deux tonnes, dont l'une venait des houillères de Nanaïmo, C.-B., et l'autre de celles de Sydney, N.-E. Elles formaient ensemble une démonstration bien appropriée des excellents combustibles canadiens que l'on trouve sur les bords du Pacifique et de l'Atlantique. Tout près de là reposait un gros cube de houille surmonté d'une pyramide d'excellent coke venant de Comox, C.-B., tandis que le reste de la collection de combustibles de l'ouest formait un trophée proéminent dans une vitrine verticale de six pieds carrés, et comprenant de gros échantillons d'anthracite venant d'Anthracite, Alberta, du charbon de Nanaïmo et de la rivière Thompson, C.-B., et de Canmore et Lethbridge, Alberta, du charbon et du coke du col du Nid-de-Corbeau, du charbon lignitique du district du Yukon, T.N.-O., et du lignite de la rivière Souris, Assa., ainsi que de la tourbe du comté de Welland, Ont.

Les charbons de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick occupaient la tablette inférieure d'une vitrine droite placée entre l'étagère en dernier lieu mentionnée et la pyramide du fer. Ils consistaient en une série d'échantillons représentant plusieurs houillères des terrains de Sydney, dans le Cap-Breton, exploitées par la *Dominion Coal Co.* et la *General Mining Association*, ainsi que les terrains houillers de Pictou, de Springhill, des Joggins et de Cumberland, dans la Nouvelle-Ecosse, et celui de Newcastle, au Nouveau-Brunswick. Il s'y trouvait aussi de l'albertite et des schistes bitumineux d'Albert, N.-B., des schistes oléifères d'East-Bay, Cap-Breton, et de la tourbe du comté de Northumberland, N.-B.

Demande de charbon en Europe.

Les hauts prix actuels du combustible en Europe, avec la perspective d'une demande croissante et d'une diminution de la production, ont été cause que l'on commence à s'occuper de trouver de nouvelles sources d'où l'on pourrait se procurer du charbon, et les produits des houillères canadiennes situées sur le littoral de l'Atlantique ont donné lieu à de nombreuses demandes de renseignements de la part de négociants européens, au sujet de l'expédition probable du charbon néo-écossais en Europe. Des conversations avec des personnes venant de

toutes les parties du continent, directement ou indirectement intéressées dans le commerce du charbon, portent à croire que la grande demande de combustible qui existe aujourd'hui, et la hausse des prix qui en résulte, ne sont que partiellement dues à la mise en réserve de grandes quantités de charbon pour les besoins de la marine par les différents gouvernements européens, la principale cause étant le développement naturel des manufactures, le croissant usage de la vapeur pour la production de la force électrique, et le prolongement constant des voies ferrées. Ces causes sont toutes permanentes et l'accroissement de la demande promet d'être constante, tandis que le rendement des terrains houillers de l'Europe a atteint ou atteindra bientôt son maximun possible. Presque tous les jours il était demandé des renseignements au sujet du charbon canadien, à Paris, par des gens intéressés dans ce commerce en France, en Belgique, en Allemagne, en Russie, en Autriche, en Hongrie, en Italie et autres pays européens, et l'on s'étonnait qu'avec les avantages naturels des terrains houillers qui se trouvaient, pour ainsi dire, sur le bord de la mer, et à 700 milles au moins plus près de l'Europe que ceux des Etats-Unis, il ne se fût pas encore établi un grand commerce d'exportation de charbon. Autant que possible, les renseignements cherchés étaient donnés aux personnes intéressées, qui étaient aussi mises en communication avec les différentes compagnies minières de la Nouvelle-Ecosse.

Tourbe pressée.

Les échantillons de tourbe pressée venant d'Ontario ont provoqué de nombreuses questions, non pas quant à la possibilité d'établir un commerce de ce combustible, mais plutôt à l'égard de son mode de préparation et du succès de sa fabrication au point de vue commercial.

Graphite.

Le graphite exposé consistait en échantillons des variétés de graphite amorphe disséminé et colomnaire d'Ontario, Québec et la Nouvelle-Ecosse. La *Walker Mining Co.* avait un bon étalage de graphite brut et ouvré de Buckingham, Q., consistant en creusets, tuyères et mine de plomb, et la *Keystone Graphite Co.* exposait une série de différentes qualités de graphite préparé de Grenville, Q. Les renseignements démandés portaient spécialement sur l'adaptation du graphite canadien à la fabrication des creusets.

Pétrole et ses dérivés.

Le pétrole était représenté par trois collections, savoir: deux grandes jarres de malthe et de sables bitumineux de la rivière Athabaska, T.N.-O.; trois échantillons de pétrole brut de Gaspé, Q., et une grande collection d'huiles brutes et raffinées des terrains oléifères de l'ouest d'Ontario, envoyée par l'*Imperial Oil Co.* de Sarnia. Ce dernier étalage était très complet, et comprenait des échantillons bruts des sources d'huiles de Pétrolia et des terrains de Bothwell, et pas moins de 59 produits de la raffinerie et de la distillation, consistant en diffé-

rentes espèces d'huiles d'éclairage et à lubrifier, d'huiles et cires paraffines, de gaz et d'huiles lourdes, de benzine et de naphthe. Les produits étaient exposés tels qu'ils sont préparés pour le marché, ainsi que dans des tubes en verre spéciaux. Ces produits attirèrent beaucoup d'attention, et l'on s'informait des naphthes, de la graisse et de la cire, mais surtout du naphthe privé d'odeur et de la gazoline pour l'usage des automobiles. De nombreuses questions furent faites au sujet des terrains oléifères de Gaspé par des personnes possédant des actions dans la *Petroleum Oil Trust, Ltd.*

Corindon.

La seconde vitrine droite, du côté est de la nef centrale, fut affectée aux échantillons de corindon, d'asbeste, d'ocres et de divers minerais métallifères. La tablette inférieure contenait une grande collection de corindon à l'état brut et concentré, venant de Raglan, comté de Renfrew, Ont., ainsi qu'une bonne série de diverses espèces de roues de corindon et d'émeri, produits d'expérimentations faites par trois fabricants, avec le corindon canadien, à la demande du Bureau des Mines d'Ontario, qui avait envoyé ces produits. L'on manifesta un grand intérêt à l'égard de cette nouvelle source de corindon, et les diverses roues d'émeri fabriquées avec ce minéral étaient une surprise pour tous les visiteurs qui appréciaient la valeur de cette matière. Nous apprenons que cet étalage a déjà produit des résultats commerciaux au sujet de ce nouveau produit canadien.

Asbeste.

L'asbeste fut exposé tel qu'il se trouve dans la roche et après qu'il en a été extrait, et venait des districts de Danville, Thetford et Coleraine, Q. Une exhibition spéciale d'une série de produits ouvrés était aussi étalée par l'*Asbestos and Asbestic Co.*, Danville, Q., dans une vitrine sur table posée tout auprès, consistant en différentes qualités d'asbeste brut, effiloché et en fibre, et en plâtre *asbestic* pour murs. La qualité supérieure du produit canadien comparé à celui des autres pays fut reconnue par les membres du jury, et une masse de longues fibres d'amiante nettoyées, blanches et soyeuses, reposant sur un gros morceau de veine, exposée par la *Bell Asbestos Co.*, devint l'objet d'un intérêt tout particulier. Toute l'exhibition d'amiante, tant à l'état brut qu'ouvré, provoqua beaucoup d'attention, surtout de la part des marins et des militaires, et des échantillons furent donnés à plusieurs personnes qui cherchaient à adapter ce minéral à de nouveaux usages.

Ocres.

Une partie de la troisième tablette exhibait une collection d'ocres du rang Saint-Malo, Cap-de-la-Madeleine, Q., envoyée par la *Canada Paint Co.*, à l'état naturel et pulvérisé, et fabriquée en couleurs de différentes nuances. Ces échantillons attirèrent un peu d'attention, et un certain nombre de visiteurs, surtout de la grande-Bretagne, demandèrent des renseignements au sujet des gisements de baryte du Canada.

Minerais métallifères divers.

Le reste de cette vitrine contenait divers minerais métallifères qui n'étaient pas exposés ailleurs, et comprenaient les suivants :—

Blende ou minerai de zinc provenant de la mine *Zenith*, Ont., et de l'île du Calumet, Q.

Minerais de stibnite et autres minerais d'antimoine de Ham-Sud, Q., Prince-William, N.-B., et West-Gore, N.-E.

Loupe de cobalt de la montagne aux Chèvres (*Goat*), C.-B., pyrolusite des comtés de King et d'Albert, N.-B., et plusieurs échantillons de pyrolusite et de manganite de Tenny-Cape, New-Ross, East-River, Pictou, Sydney et Stellarton, dans la Nouvelle-Ecosse.

Un échantillon de scheelite, du comté de Beauce, Q., et un de wolframite de Margaree, Cap-Breton. Des renseignements furent donnés à plusieurs personnes engagées dans les industries du fer, au sujet du manganèse, de la chromite, et des minerais de tungstène ci-dessus mentionnés, pour servir dans la fabrication de l'acier.

Plusieurs beaux spécimens de molybdénite venant de Grande-Prairie, C.-B., des comtés d'Haliburton et Renfrew, Ont., des comtés de Pontiac et Wright, Q., de la côte orientale de la baie d'Hudson, et de New-Ross, N.-E. Les demandes faites à propos de cette substance avaient trait à l'obtention d'échantillons pour des cabinets de minéraux plutôt qu'à son usage industriel.

Des minerais de platine, de gossan et de sperrylite, avec un minerai de palladium venant de la mine *Vermilion*, d'Algoma, Ont. Ces minéraux rares parurent surtout intéresser les hommes de la science. L'on manifesta aussi beaucoup d'intérêt à l'égard de l'existence de platine et de mercure dans la Colombie-Britannique, et l'on s'informait de leur mode d'existence et de l'étendue et valeur des gisements.

Minerais sulfureux.

Cette vitrine contenait aussi une importante exhibition de pyrite de fer et de chalcopyrite, employées comme minerais sulfureux dans la fabrication de l'acide sulfurique, venant du comté de Renfrew, Ont., et des mines *Eustis* et *Albert*, Q., ces dernières étant exploitées par la *Nichols Chemical Co.*, qui a de grandes usines de produits chimiques et d'engrais artificiels à Capelton, Q.

La troisième vitrine droite, du côté est de la nef principale, contenait la plupart des autres minerais divers, savoir :—

Magnésite de Bolton, Q.

Célestine du comté de Leeds, Ont., et de Chicoutimi, Q.

Strontianite du comté de Carleton, Ont.

Mica à lithine (lépidolite), de Wakefield, Q.

Apatite du comté de Lanark, Ont., et des comtés de Labelle et Wright, Q, Ces échantillons intéressèrent les visiteurs scientifiques et industriels, qui furent spécialement impressionnés de la beauté des spécimens et de la haute teneur du minéral en acide phosphorique.

Baryte du comté de Wright P. Q., et du lac Ainslie et de Middle-Stewiack, N.-E.

Le sel et les eaux salées naturelles formaient un groupe important provenant de Windsor, Wingham, Exeter, Parkhill et Clinton, Ont., et de Sussex, N.-B. La *Windsor Salt Co.* avait une exhibition particulièrement attrayante de différentes qualités de sel étalé sur une étagère spéciale. Sel et eaux salées.

Argile réfractaire de Comox, C.-B., et de Brooklyn, N.-E.

Felsite, aussi bien propre à la confection de briques réfractaires, des collines de Coxheath, N.-E.

Feldspath naturel et vitrifié, propre à la fabrication de la poterie et de vernis à poterie, du district de Nipissingue, du comté de Carleton, Ont., et des comtés de Wright et Labelle, Q.

Stéatite et saponite du comté de Brome, Q.

Talc, égal au meilleur minéral français importé, du comté d'Hastings, Ont.

Terre d'infusoires de différents dépôts lacustres dans Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, ainsi que différentes qualité de produits ouvrés connus sous les noms de "farine fossile" et "tripoli." L'on demanda beaucoup de renseignements au sujet de cette matière, pour laquelle il paraît y avoir un marché considérable en Europe.

Roche grenatifère de Wakefield, Q., employée comme pierre à polir pour certaines fins spéciales.

Pierre lithographique d'Hastings, Ont, et de Témiscamingue, Q.

La chaux et les ciments formaient un groupe important des produits exposés, et étaient principalement fournis par Ontario, Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Ils se composaient de matières brutes utilisées à l'état naturel, comme le calcaire, la dolomie, l'argile et la marne, et de leurs dérivés, comme la chaux et des ciments de différentes qualités et propres à diverses fins. L'on peut mentionner spécialement les ciments venant d'Owen-Sound, Thorold, Queenston et Limehouse, Ontario, et de Hull, Q. Chaux et ciment.

Gypse et ses dérivés.

Le gypse était bien représenté et comprenait des spécimens de sélénite et des échantillons calcinés venant de Tobique et Hillsborough, N.-B., Windsor, Newport, Wentworth et Enfield, N.-E. L'*Albert Manufacturing Co.*, de Hillsborough, N.-B., avait une exhibition spécialement attrayante, distincte des autres, composée d'une grande étagère couverte de spécimens de gypse et d'anhydrite, et de beaux échantillons d'albâtre sous des globes de verre, ainsi que des barils de plâtre de Paris tel qu'il est embarillé pour le marché. Des briques et de la terre cuite de différentes espèces et nuances, ainsi que les différentes espèces de schiste et d'argile servant à leur fabrication, venaient de la rivière Humber, de Milton et de Beamsville, Ont., et de Laprairie et Montréal, Q. La *Milton Pressed Brick Co.* avait un bel étalage de briques pressées et ornementées sur une étagère séparée.

Pierres fines polies.

L'espace dans l'encoignure nord-est de la section des minéraux était consacré aux exhibitions de pierres de construction et d'ornementation, de pierres meulières et de mica. La collection de pierres taillées et polies, propres aux beaux arts et à la joaillerie, était fournie par la Commission géologique et remplissait deux vitrines plates le long de la nef centrale. Elle était composée d'une grande variété de pierres de ce genre provenant de diverses localités du Canada, et comprenait des agates, du jaspe, de l'aventurine, de la sodalite, amazonite, péristérite, serpentine, porcellanite, labradorite, grossularite, vésuvianite, du quartz étoilé, de la tourmaline, des zircons, du porphyre, du jaspe brecciolaire, de la chalcédoine, perthite, dyssyntribite, de l'améthyste, du liège de montagne, et de la chémawinite ou ambre. La collection a été fort admirée par le public en général, et l'on s'informa souvent pour savoir s'il serait possible d'avoir de grands approvisionnements de sodalite, de labradorite, de jaspe brecciolaire et de conglomérat de jaspe, pour la décoration des intérieurs, des meubles et d'autres fins d'ornementation.

Pierres de construction et d'ornementation.

En arrière de cette collection se trouvait une étagère pyramidale de six pieds carrés, couverte d'une grande collection très variée de cubes et de plaques de pierres à bâtir et de décoration, représentant les plus importantes carrières et les gisements les mieux connus du Canada. La collection consistait en granit, gneiss, diorite, serpentine, andésite quartzeuse, brèche, conglomérat de jaspe, grès, calcaire, dolomie, marbre et marbre serpentin de diverses couleurs et nuances. La plupart des spécimens étaient des cubes de six pouces carrés, tandis que les plaques mesuraient un pied par deux et représentaient des marbres polis. Une grande collection de presse-papiers était aussi exposée dans une vitrine plate, représentant des échantillons de serpentine et de marbre. L'exhibition des pierres était complétée par un certain nombre de colonnes, de bases, de piédestaux et de monuments

en granit, gneiss, serpentine et marbre, dispersés dans toute la section au pied des piliers et ailleurs.

Sur la longue liste de spécimens de pierres exhibés, l'on peut spécialement mentionner les suivants :—Une colonne de granit rouge de Kingston, Ontario, et une base de granit gris ; un plateau à cartes avec piédestal de quatre pieds de hauteur en granit rouge de Saint-Philippe, Québec, exposé par J. Brunet, de Montréal ; deux bases en granit de Stanstead, Québec ; un magnifique monument en granit rouge de Saint-George, N.-B., exposé par les *Bay of Fundy Granite Works*, qui fut l'objet d'une attention toute spéciale ; deux colonnes en serpentine polie, d'un vert foncé veiné de blanc, et cinq échantillons de Melbourne, Québec, ainsi que plusieurs spécimens venant d'autres localités, qui furent fort admirés. Un cube d'andésite quartzeuse de l'île Haddington, C.-B., et une plaque de jaspe brecciolaire des mines de Bruce, Ont., attirèrent aussi beaucoup d'attention. D'autres spécimens intéressants comprenaient cinq cubes de grès bien dressés du Sault-Sainte-Marie, Ont., un monument formé de trois différentes espèces de dolomie, des rapides de Saint-André, de Tyndall et du lac Manitoba ; une plaque, un cube et trois petits échantillons de marbre de différentes nuances de vert (marbre à éozoon), de Grenville, Q. ; une colonne, une base, une plaque et un presse-papier de marbre gris, de Maniwaki, Q. ; une colonne, cinq plaques et quatre petits échantillons de marbre de Dudswell, Q. ; quelques variétés ressemblant au marbre noir et or Porter du nord de l'Italie, et une plaque et un presse-papier de marbre rouge de Saint-Joseph, comté de Beauce, Québec. Granits et marbres polis.

Sur le mur en arrière de l'étalage des meules, l'on avait disposé plusieurs échantillons d'ardoises à toitures de 12 x 24 pouces, provenant de la carrière de la *New-Rockland Slate Co.*, et qui représentaient fort bien les excellents gisements d'ardoises des Cantons de l'Est, Québec. Ardoises.

La collection de pierres de construction, ardoises, chaux, ciments, gypse et briques ci-dessus décrits, devint un objet d'étude pour beaucoup de gens engagés dans l'industrie de la construction, et tous exprimèrent leur surprise et leur admiration en voyant la variété et la valeur des matériaux de construction que peut produire le Canada. Des demandes de renseignements, au point de vue des affaires, furent faites surtout à l'égard du granit, du gneiss, de l'anorthosite, des diverses serpentines et autres pierres de construction et d'ornementation pouvant être polies et employées à la décoration. Ces produits provoquèrent des commentaires élogieux, et les adresses des producteurs furent données à nombre de visiteurs. Renseignements demandés.

Meules. En arrière de l'étagère des pierres de construction, il y avait une exhibition de meules venant du Bassin de Cumberland, N.-E., de Gloucester-Junction, N.-B., et une meule à broyer le bois de Newcastle, N.-B., servant à la fabrication de la pâte de bois et pesant plus d'une tonne.

Mica. L'exhibition du mica faisait un étalage particulièrement attrayant le long de la nef transversale, les échantillons étant encadrés sur des draps de couleur dans des étagères droites. La grande dimension de quelques-uns des échantillons était spécialement remarquée. La plus grande partie de la collection était composée de la variété de mica appelée "phlogopite," ou "mica ambré," des comtés de Wright, Pontiac et Labelle, dans l'ouest de la province de Québec, et de celui de Lanark, dans l'est d'Ontario, où il est exploité sur une grande échelle et pour la plupart exporté pour les usages électriques. Des échantillons d'une beauté spéciale avaient été envoyés de l'ouest de Québec par Wallingford, Frères & Cie., et par Blackburn Frères, dont les mines sont dans le canton de Templeton ; des mines du R. P. Guay et W. H. Sills, dans le canton de Wright ; et des mines Vavasour et de Gracefield, dans le canton de Hull. De bons échantillons de muscovite venaient du col de la Tête-Jaune, Colombie-Britannique, de la mine Allan, dans le canton de Villeneuve, et d'autres mines du comté de Saguenay, Qué. Une intéressante exhibition de couvertures et manchons en mica pour chaudières et tuyaux à vapeur fut aussi envoyée par la *Mica Boiler Covering Co.*, de Montréal et Toronto.

Des demandes de renseignements étaient constamment faites au sujet de l'approvisionnement et des prix du mica, surtout par des personnes engagées dans la fabrication de machines électriques, et il n'y a aucun doute que cette exhibition sera très avantageuse pour les propriétaires de mines de mica en leur ouvrant un marché en France et dans d'autres pays européens.

Rapports, catalogues, brochures, etc. L'encoignure sud-ouest de la section devint le centre des renseignements sur tous les sujets se rattachant aux richesses minérales de la Confédération. Une vitrine contenait tous les rapports et comptes rendus publiés par la Commission géologique, ceux des Bureaux des Mines des provinces au sujet de leurs mines, et d'autre littérature connexe à cette exhibition. Plusieurs brochures préparées pour accompagner l'exhibition minérale étaient placées sur une table pour distribution gratuite. Elles se composaient du *Catalogue descriptif de la collection des minéraux du Canada* à l'Exposition Internationale de Paris de 1900, compilé par la Commission géologique ; des *Minéraux industriels du Canada*, dressé par le directeur de la Commission,

toutes deux publiées en anglais et en français ; des *Industries Minérales de la province de Québec*, par M. J. Obalski ; des *Minéraux pour l'Exposition de Paris*, par le D$^{r}$ E. Gilpin, etc. Ces brochures furent fort appréciées et en grande demande.

Une série représentative des cartes et plans publiés par la Commission géologique était aussi exhibée sur rouleaux dans un chevalet et sur les espaces muraux disponibles. Beaucoup d'opinions flatteuses furent exprimées par les membres du jury et d'autres visiteurs capables d'en juger, au sujet du travail accompli et des publications émises par la Commission géologique du Canada, et ils parurent spécialement apprécier la nature pratique du travail accompli. Cartes de relevés.

La collection était aussi rendue attrayante par un grand nombre de photographies encadrées qui décoraient les piliers et les autres espaces disponibles, et par de nombreux transparents sur verre, qui remplissaient les fenêtres et représentaient les diverses industries minières du Canada, depuis la région du Klondike jusqu'à la Nouvelle-Ecosse. Photographies et transparents.

Tous les échantillons de minéraux et minerais étaient soigneusement étiquetés au moyen de cartes de couleur différente pour chaque province, donnant le numéro du catalogue et le nom du spécimen en anglais et en français, la localité d'où il provenait, et le nom du propriétaire de la mine ou de la propriété qui l'avait fourni. Un employé se tenait toujours dans la section minérale, et il était constamment occupé à répondre aux questions posées au sujet des produits exposés, et à fournir des renseignements sur d'autres sujets se rattachant aux industries minières, ainsi que sur le climat, la géographie, la géologie et les produits naturels du Canada. Etiquettes.

L'Exposition fut officiellement ouverte à la date fixée, le 17 avril, quoique l'installation de bien peu des bâtiments ou sections fût à peu près complète à cette date, et que beaucoup de bâtiments n'étaient pas même terminés. L'exposition canadienne était cependant l'une des plus avancées, et nous pouvons dire que la section minérale était suffisamment bien installée pour être ouverte aux visiteurs dès le début. Ouverture de l'Exposition.

M. Low arriva à Paris dans la dernière semaine de juin, et lorsqu'il prit charge de l'exhibition canadienne, il s'aperçut que, par suite du retard dans l'arrivée du catalogue officiel, il restait beaucoup d'ouvrage à faire pour que la disposition des échantillons pût correspondre à celle du catalogue. Tous les échantillons n'étaient pas encore étiquetés, et vu la foule qui visitait l'exposition, l'ouvrage ne pouvait être fait que le matin, en sorte que l'installation ne fut en réalité complètement terminée qu'à la fin de juillet. M. Low rend hommage à l'aide et au Travail de M. Low à l'Exposition.

concours habile de M. A. K. Stuart, qui lui fut d'une grande valeur à cause de sa connaissance de la Colombie-Britannique et des richesses minérales de cette province, tandis que sa familiarité avec le français et l'allemand lui permit de donner beaucoup de renseignements à grand nombre de visiteurs.

M. Low resta en charge de l'exhibition jusqu'à la fin de l'exposition, et ensuite il surveilla le remballage de toute la collection et son expédition à Glasgow, pour la faire figurer à l'exposition qui doit se tenir en cette ville l'été prochain. L'emballage fut terminé le 14 décembre.

Caractère des visiteurs.

Beaucoup d'observations faites par M. Low sont incorporées dans les pages suivantes. De plus, il dit que la collection minérale canadienne était beaucoup plus grande et plus variée que celle d'aucun autre pays, tandis que la disposition, la classification et l'étiquetage des échantillons étaient aussi supérieurs à ceux employés dans les étalages des autres pays. L'exhibition était spécialement bornée aux minéraux industriels du Canada, chaque spécimen étant un bon échantillon de quelque mine ou d'un gisement minéral, et elle attira, en conséquence, l'attention particulière des hommes pratiques. L'on pourrait citer de nombreux commentaires élogieux faits par les visiteurs. Un certain nombre de sociétés et associations scientifiques, ainsi que des groupes d'élèves ou de gradués d'institutions d'enseignement, firent des visites en corps à la cour minérale canadienne. Elles comprenaient des organisations françaises et allemandes, mais les particuliers intéressés dans les industries minières et métallurgiques, ou dans la fourniture de matériaux pour les entreprises industrielles de toutes les parties du monde, étaient aussi nombreux. Lorsque quelque renseignement ne pouvait pas être fourni sur le champ, l'on donnait aux investigateurs les adresses des producteurs représentés dans la collection, ou on les renvoyait au directeur de la Commission géologique à Ottawa. Ce n'est pas trop s'avancer que de prédire que le résultat que l'exhibition minérale du Canada à Paris sera d'un grand avantage pratique pour l'industrie minière et celles qui en découlent en Canada.

Récompenses obtenues pour les produits canadiens.

La plus grande partie de l'exhibition minérale canadienne entrait dans la classe 63, qui comprenait l'exploitation des mines et des carrières, tandis que les produits des industries métallurgiques venaient sous la classe 64, la chaux, le ciment, le plâtre et la brique sous la classe 28, et les dérivés du pétrole et des eaux salées sous la classe 87.

Les récompenses accordées pour les produits minéraux canadiens sont comme il suit :—

*6 grands prix—*

Département de la Commission géologique.—Minéraux, publications, cartes, modèles, photographies, etc.

Commission canadienne à l'Exposition.

Bureau des Mines d'Ontario, Toronto.—Minéraux et publications.

Département des Mines de la Colombie-Britannique.—Minéraux et publications.

Département des Mines de la Nouvelle-Ecosse—Minéraux et publications.

Département des Mines de Québec.—Minéraux et publications.

*10 médailles d'or—*

*Canadian Copper Co.*, Sudbury, Ont. (Deux médailles d'or.) —Minerais nickelifères et leurs dérivés.

*Oxford Copper Co.*, New-York.—Minerais nickelifères et leurs dérivés.

*Canada Iron Furnace Co.*, Montréal.—Minerais de fer et fer.

*General Mining Association*, Mines de Sydney, Cap-Breton, N.-E.—Houille.

*Dominion Coal Co.*, Glace-Bay, Cap-Breton, N.-E.—Houille.

*Le Roi Mining Co.*, Rossland, C.-B.—Minerais aurifères et leurs dérivés.

*Montreal-London Gold and Silver Development Co.*, Montréal.—Minerais aurifères.

*Nova Scotia Steel Co.*, New-Glasgow, N.-E.—Minerais de fer et fer.

*New Vancouver Coal Mining and Land Co.*, Nanaïmo, C.-B.—Houille.

*18 médailles d'argent—*

*Albert Manufacturing Co.*, Hillsborough, N.-B.—Gypse et plâtre de Paris.

*Asbestos and Asbestic Co.*, Danville, Qué.—Asbeste, etc.

*Bell's Asbestos Co., Limited*, Mines de Thetford, Qué.—Asbeste et leurs dérivés.

*Crows Nest Pass Coal Co.*, Fernie, C.-B.—Houille et coke.

Jack et Bell, exhibition aurifère, Halifax.—Quartz aurifère de la Nouvelle-Ecosse.

Milne, Coutts et Cie, St. George, N.-B.—Monument en granit.

*Union Colliery Co., Limited*, Comox, C.-B.—Houille et coke.

Union Industrielle et Métallurgique du Labrador, Québec.—Minerais, etc.

Wallingford Frères et Cie, Ottawa.—Mica.

*Windsor Salt Co., Limited*, Windsor, Ont.—Sel.

*Walker Mining Co.*, Buckingham, Qué. (Deux métailles d'argent.)—Graphite brut et ouvré.

*Hall Mines Smelter*, Nelson, C.-B.—Minerais d'argent et cuivre et leurs dérivés.

*Canadian Smelting Works*, Trail, C.-B.—Minerais aurifères et cuprifères et leurs dérivés.

*Owen-Sound Cement Works*, Ont.—Ciment.

*Queenstown Cement Works*, Ont.—Ciment.

Battle Bros., Thorold, Ont.—Ciment.

*Toronto Lime Co.*, Limehouse, Ont.—Chaux.

*9 médailles de bronze—*

Blackburn Bros., Ottawa, Ont.—Mica.

*Coleraine Chrome Mfg. Co.*, Black-Lake, Qué.—Fer chromique et concentrés.

*Mac Machine Co.*, Belleville, Ont.—Drille à pierre.

*Milton Pressed Brick Co.*, Milton, Ont.—Briques.

*Nichols Chemical Co*, Capelton, Qué.—Pyrite.

*Samuel Winter & Co.*, Moncton, N.-B.—Mica du Col de la Tête-Jaune.

*Canada Paint Co.*, Montréal.—Couleurs minérales.

C. E. Fish, Newcastle, N.-B.—Meule à pâte de bois.

*Key-stone Graphite Co.*, Grenville, Qué.—Graphite.

*4 mentions honorables—*

*Laurentide Granite Co.*, Côte-des-Neiges, Qué.—Granit ouvré.

*Eustis Mining Co.*, Eustis, Qué.—Pyrites de cuivre et de fer.

*Fossil Flour Co.*, Bass-River, N.-E.—Tripoli, etc.

*Canadian Peat Fuel Co.*, Toronto, Ont.—Tourbe.

Des médailles furent aussi décernées à MM. Low et Faribault à titre de collaborateurs dans les classes 63 et 64.

Description de l'exhibition par M. A. K. Stuart.

Une excellente description de l'exhibition minérale canadienne, due à la plume de M. A. K. Stuart, a paru dans le *Mining Record* de la Colombie-Britannique (fascicules de décembre et de janvier). Il parle en termes très élogieux du travail fait par la Commission géologique

au sujet de cette exhibition et des brochures fournies pour la distribution, et dit en terminant :—

"Mais revenons à la collection minérale : A peu près l'un des traits les plus satisfaisants qui s'y rattachent a été l'immense intérêt qu'y ont pris les hommes de l'art. Cela a été le plus remarqué à l'époque (durant les mois d'été) où un grand nombre d'Allemands visitaient l'exposition. De toutes les nationalités, ce sont eux qui paraissent avoir la plus grande soif de renseignements. Toutes les questions qu'ils posaient étaient d'une nature pratique, et il était intéressant de remarquer que bien peu d'entre eux, si même il y en avait, étaient sans avoir un calepin pour prendre note de tout ce qui leur paraissait avoir la moindre valeur, soit au point de vue commercial, soit sous le rapport scientifique. De plus, chacun d'eux savait à peu près exactement ce qu'il voulait trouver, et ne perdait pas de temps à chercher * *

"Naturellement, dans beaucoup de menus détails, il serait facile de profiter considérablement de l'expérience acquise ici afin d'améliorer quelque peu notre système d'annoncer nos richesses minérales, mais il est assez douteux que, quelque changement que l'on fasse lors d'une autre exposition, l'on puisse arriver à un plus grand succès au moyen de notre exhibition que celui que nous avons obtenu ici. Les efforts faits pour attirer l'attention sur le Canada et ses trésors cachés, ont eu pour résultat que presque tous ceux qui ont vu nos produits sont partis avec une idée de notre pays et de l'importance de nos ressources tout à fait différente de celle qu'ils en avaient auparavant. Ceci seul suffirait à contrebalancer les frais faits pour faire de cette exhibition canadienne le plus bel étalage minéral qu'il y ait ici."

## DISTRICT DU YUKON.

M. R. G. McConnell a été exclusivement occupé, durant l'hiver de 1900, à coordonner ses notes et élaborer ses observations dans la région du Klondike. Durant l'été dernier, il fut encore occupé à faire l'exploration de cette région et d'autres parties du district du Yukon, dont les intéressants résultats sont exposés par lui dans le rapport préliminaire qui suit :— Travaux de M. R. G. McConnell.

"Je partis d'Ottawa le 27 mai, mais fus retardé à Skagway et White-Horse pendant quelques jours, à cause de l'eau basse à la tête du lac Laberge, et je n'atteignis Dawson que le 20 juin. J'étais accompagné de M. J. F. E. Johnson, qui agissait comme aide topographe.

"Je passai quelques jours dans le voisinage de Dawson, afin de terminer la cartographie géologique du district environnant, et à faire Examen de la vallée de la rivière Stewart.

un examen hâtif des principales criques productives. Le 13 juillet, je partis avec un homme et un cheval de bât, pour me rendre à l'embouchure de la crique Claire, l'un des affluents de la rivière Stewart, examinant en passant la grande plaine de gravier située à l'est des collines du Klondike, ordinairement décrite comme étant l'ancien lit de la Stewart. J'atteignis l'embouchure de la crique Claire le 21 juillet, et le 25, M. Johnson, qui avait remonté le Yukon jusqu'à l'embouchure de la Stewart en bateau à vapeur, et cette dernière en canot, tout en faisant un relevé par cheminement, me rejoignit. M. Johnson s'en retourna par terre, tandis que je continuai à remonter la Stewart jusqu'aux chutes Frazer, que j'atteignis le 3 août. En en revenant, je fis un examen géologique de la vallée de la Stewart depuis les chutes Frazer jusqu'à son embouchure, et je passai aussi quelques jours sur le Yukon, entre l'embouchure de la rivière Stewart et Dawson.

Rivière des Sauvages.

" Après être revenu à Dawson, je fis plusieurs excursions jusqu'à la rivière des Sauvages *(Indian)*, afin d'examiner les conglomérats que l'on disait aurifères en face de l'embouchure de la crique au Quartz, et aussi jusqu'aux mines de houille de la crique au Charbon (*Coal creek*) et de la crique de la Falaise *(Cliff creek)*. J'examinai aussi la vallée du Yukon depuis Dawson en descendant jusqu'à l'embouchure de la crique de la Falaise. En remontant, j'arrêtai à White-Horse et fis un examen préliminaire de l'importante zone aurifère récemment découverte à l'ouest de ce point.

Production aurifère.

" Les graviers aurifères du Klondike ont été décrits dans le compte rendu sommaire de l'année dernière, et comme il n'a pas été découvert de nouvelles criques importantes dans le cours de la saison, il est inutile de m'étendre davantage à leur sujet. La production des anciennes criques et banquettes a été considérable, et l'on s'attend qu'elle dépassera le grand rendement ($16,000,000) de l'année précédente ; mais comme il n'a pas encore été reçu de rapports complets à ce sujet, il m'est impossible de donner des chiffres exacts. L'accroissement de l'usage de machines, et plus particulièrement des grues à vapeur et des machines à dégeler la terre, a considérablement contribué à ce résultat. L'on n'a pas encore essayé d'exploiter les concessions sur un grand pied, et il ne s'y fait que bien peu de travaux préparatoires.

Bassin de graviers à l'est des collines du Klondike.

" Le bassin de graviers situé à l'est des collines du Klondike, qui s'étend au nord-ouest de la Stewart jusqu'à la rivière Klondike, a été exploré dans une couple d'endroits durant l'été, mais, autant que j'ai pu savoir, avec de maigres résultats. La grande masse de graviers, mesurant de dix à quinze milles de largeur, et dépassant par endroits 600 pieds d'épaisseur, montre presque partout de beaux indices d'or,

et il est possible qu'en certains endroits l'on trouve l'or concentré en quantité rémunératrice. L'étendue et l'épaisseur du dépôt de graviers exigera cependant des travaux d'exploration dispendieux. Ces graviers consistent surtout en quartzites, schistes durs et différentes espèces de roches éruptives, parmi lesquelles le granit est saillant, et ils ont été apportés principalement de l'est et du sud-est. Les sources de l'or qu'ils contiennent doivent donc être aussi cherchées dans ces directions.

*Rivière Stewart.*

"La Stewart est l'un des principaux affluents du Yukon. Elle prend naissance dans les chaînes inexplorées du plateau d'épanchement du Pacifique-Arctique, situées entre les sources des rivières Peel et Pelly, et elle descend dans une direction générale occidentale vers la vallée du Yukon. A partir des chutes Frazer jusqu'à son embouchure, distance de près de 200 milles, c'est un gros cours d'eau, dont la largeur est rarement de moins de 450 pieds, et qui atteint souvent plus du double de cette largeur. Elle est navigable durant toute la saison pour les vapeurs de rivière ordinaires d'un faible tirant d'eau, jusqu'aux chutes Frazer. Entre la Mayo et son embouchure, le courant a une vélocité de trois à cinq milles à l'heure, et devient parfois un peu plus fort sur les battures. En amont de la rivière Mayo, le courant se ralentit et n'est plus que de deux à trois milles à l'heure, et il n'y a presque pas de battures ou bancs de sable. Aux chutes Frazer, la Stewart descend sur un tiers de mille avec une grande vélocité à travers une gorge étroite encaissée entre des murailles verticales de schiste quartzeux dur. Le mot 'chutes' est impropre ici, car la pente dans le cañon est assez uniforme, et la déclivité totale n'a été estimée être que de trente pieds seulement. En amont des chutes, la rivière est interrompue çà et là par de courts et légers rapides sur une longueur de plusieurs milles, mais plus haut, l'on dit qu'elle est libre jusqu'à la fourche principale, distance d'environ soixante milles, et en remontant le bras nord jusqu'à une autre distance considérable. On dit que le bras oriental est un cours d'eau très vif, constamment interrompu par des rapides et des cañons. Les principaux affluents de la Stewart en aval des chutes Frazer sont les rivières McQuesten et Mayo, toutes deux d'un assez gros volume, et la crique Claire, venant du nord, et la rivière Croche (*Crooked*), la crique du Lac et la crique Scroggie, venant du sud.

Rivière Stewart.

Caractère de la rivière.

"La région qui borde la partie inférieure de la Stewart est presque partout d'une nature montagneuse, et elle peut être décrite comme étant un plateau élevé recoupé par une multitude de larges vallées qui s'ouvrent souvent les unes sur les autres. Les collines s'élèvent au-dessus des vallées en massifs isolés, en groupes de formes irrégulières,

Contrée bordant la partie inférieure.

et en chaînes bien dessinées. Leurs contours sont généralement arrondis, et leur hauteur varie d'environ 2,500 pieds à 4,000 pieds au-dessus des principales vallées. Les pentes inférieures sont revêtues d'une forêt d'épinette blanche, de tremble, bouleau, saule et aulne. Au delà d'une hauteur d'environ 2,500 pieds, leurs surfaces sont généralement nues. Les terres basses de la Stewart dépassent souvent deux milles de largeur et sont rarement de moins d'un mille, et celles de beaucoup de tributaires, notamment la rivière Croche et la crique du Lac, sont encore plus larges. En aval de l'embouchure de la crique Claire, la Stewart s'est taillé un chenal comparativement étroit et bordé de roches coupées à pic, à travers le fond de l'ancienne vallée. L'approfondissement de la vallée est évidemment dû au même mouvement élévatoire qui s'est produit dans la région du Klondike, et démontre la vaste étendue de ce soulèvement.

Caractère de la vallée.

Roches exposées.

" La vallée de la rivière Stewart offre une bonne coupe géologique; mais comme les échantillons de roches n'ont pas encore été examinés, je ne puis que les décrire brièvement ici. Aux chutes Frazer, la rivière recoupe des schistes quartzeux, verdâtres et durs, qui paraissent être en partie des roches éruptives, alternant avec des bandes de schistes chloritiques verts plus tendres et des argilites foncées. Ces schistes, renfermant par endroits des lits et bandes de quartzites, affleurent le long de la vallée, en la descendant, jusqu'à cinq milles en amont de la crique aux Orignaux *(Moose creek).* A la crique du Cañon, une roche éruptive basique, dure et légèrement comprimée, est enclavée dans la formation ou la surmonte. Les pendanges ne sont généralement pas élevés, dépassant rarement 45°, et la direction générale est vers le sud-est.

Roches granitoïdes.

" En amont de la crique aux Orignaux, les schistes sont recoupés par du granit, et il y a des roches granitoïdes de différentes espèces le long de la vallée, presque jusqu'à la crique du Lac en descendant. La principale variété est une roche grenue grisâtre et à gros grain, consistant surtout en orthose, un feldspath plagioclase (probablement de l'oligoclase), du quartz et de la biotite. Une variété rougeâtre que l'on trouve en amont de l'embouchure de la McQuesten contient passablement d'amphibole en sus de la biotite. En beaucoup d'endroits, le granit devient fortement porphyroïde. Le granit gris alterne avec une roche éruptive foncée d'un caractère dioritique et paraît la recouper en beaucoup d'endroits, mais il est probable que cette dernière représente simplement une phase plus basique du même magma. Les roches foncées et grises sont toutes deux recoupées par un réseau de dykes de diorite sombre. Les granits ont un caractère massif et ne paraissent pas avoir été beaucoup comprimés.

"A l'embouchure de la crique du Lac, les roches granitoïdes sont remplacées dans la vallée par une formation de schistes d'aspect ancien, qui ont beaucoup le caractère de gneiss granitoïdes. Ils varient en texture du grain fin au gros grain, et passent souvent à des gneiss œillés. Ils sont accompagnés de grossiers micaschistes, de schistes chloriteux verts et d'amphiboloschistes foncés. Les lits plongent sous un angle élevé et montrent ordinairement les ploiements courts et aigus qui caractérisent les anciens gneiss archéens. Ils ont une largeur, dans la vallée de la Stewart, d'environ dix-neuf milles, et sont probablement une continuation vers le sud de la bande de gneiss œillés décrits dans le rapport de l'année dernière comme existant sur la partie supérieure de la crique de l'Australie, mais ils n'ont pas été suivis en travers de leur allure. Des gneiss granitoïdes semblables ont été observés par M. Spurr* dans la région de la crique de Quarante-milles, et par M. Brooks † sur la rivière Blanche (*White river*), et sont décrits par eux comme étant probablement les plus anciennes roches de ce district. La preuve de ce fait n'est pas claire dans la vallée de la rivière Stewart, et il est possible qu'ils représentent une masse irruptive plus ancienne que les granits massifs ci-dessus décrits, mais plus récent que les roches fortement altérées qui affleurent le long de la partie inférieure de la vallée de la Stewart.

Gneiss granitoïdes.

Age des gneiss

"Les gneiss granitoïdes sont suivis par un groupe de roches qui, autant qu'on le sache, comprennent les plus anciennes roches sédimentaires du district. La variété la plus caractéristique est un schiste gris, à grain fin et d'aspect gneissique, consistant en grande partie en grains de quartz anguleux, avec du feldspath. Il s'y trouve presque toujours de la biotite, mais en quantités variables. Dans beaucoup de coupes, les schistes ont une apparence rubanée, due à l'alternance d'un schiste quartzeux gris pâle en lits minces, contenant quelques paillettes éparses de biotite disposées parallèlement à la stratification, avec une variété plus foncée et micacée de la même roche. Ces schistes sont partout fortement altérés, et en beaucoup de cas ils sont tellement recristallisés que leur origine est douteuse. Un examen préliminaire de quelques tranches minces a fait voir qu'il s'y trouve des roches clastiques et ignées, les premières étant probablement prépondérantes. Le métamorphisme a cependant été si complet sur de grandes superficies, qu'il est impossible d'établir une distinction entre les deux espèces sur le terrain. En sus des schistes gris, la formation renferme des bandes de schistes dioritiques foncés, des schistes chloritiques et actinolitiques verts, des micaschistes d'un lustre brillant, et de nombreuses couches de calcaire

Roches sédimentaires, schistes et gneiss.

* Com. géol. des E.-U., dix-huitième rapport annuel, partie III, p. 134.

† Com. géol. des E.-U., vingtième rapport annuel, partie VII, p. 460.

cristallin blanc. Les assises que je viens de décrire occupent la vallée de la Stewart, en descendant, jusqu'à son confluent avec le Yukon, et on les trouve aussi à l'ouest de ce fleuve, sur la partie inférieure de la rivière Blanche (*White*), où des schistes d'un caractère presque identique ont été décrits par M. Brooks* sous le nom de formation de Nasina. Je continuerai de me servir de ce nom en parlant de ces roches. Dans le district des Quarante-milles, la formation de Birch-creek et celle des Quarante-milles (*Forty-miles series*) de M. Spurr représentent probablement le même groupe, mais il n'a pas été possible de tirer aucune ligne de démarcation de ce genre dans la coupe de la rivière Stewart. Les schistes de la formation de Nasina paraissent surmonter les gneiss granitoïdes qui les bordent du côté est. Les plongements sont ordinairement modérés, dépassant rarement 40°, et il y a une absence marquée des ploiements aigus si fréquents dans la superficie des gneiss granitoïdes. L'apparente position supérieure de la formation de Nasina, et le peu de déformation que ses roches ont éprouvé comparativement aux gneiss granitoïdes, portent à croire qu'elle est plus récente que ces derniers, mais ce n'est pas une preuve absolue. Le contact des deux formations n'a été vu nulle part, et des bosses de granit étiré par la pression, semblable aux gneiss granitoïdes et probablement du même âge, recoupent la formation de Nasina en plusieurs endroits.

Position des formations.

Roches irruptives.

"Les schistes de Nasiua sont sillonnés en tous sens par des dykes et filons appartenant à plusieurs époques distinctes d'éruption. Les plus anciens sont les granits étirés mentionnés plus haut. Un granit massif gris, d'aspect plus récent, se remontre aussi dans les dykes et sur des étendues considérables tout le long de la partie inférieure de la vallée. Un groupe de dykes acides, probablement pour la plupart des rhyolites, croise la vallée à quelques milles en aval de la limite orientale des schistes de Nasiua. Ils ont été silicifiés et minéralisés jusqu'à un certain point, et forment des escarpements saillants jaunes et rouges le long de la berge nord de la rivière sur une certaine distance. Des dykes andésitiques foncés ont aussi été observés dans nombre d'affleurements.

Glaciation de la rivière Stewart.

"Les phénomènes glaciaires de la vallée de la Stewart sont intéressants, car la partie supérieure se trouve dans une région sulcaturée, et l'inférieure dans une région non-sulcaturée. Aux chutes Frazer, les roches sont fortement striées dans une direction presque parallèle à celle de la vallée, et il y a aussi des rainures en différents endroits plus bas. Une argile à blocaux se montre par intervalles dans les berges jusqu'à une pointe à environ dix milles en aval de la rivière Mayo. En aval de cette dernière, une large arête de 200 pieds d'altitude

* Com. géol. des E.-U., vingtième rapport annuel, partie VII, p. 465.

traverse la vallée. Cette hauteur a plusieurs milles de largeur et est formée d'alluvions, de sables et de graviers, alternant avec des bandes d'argile à blocaux, qui les recouvrent souvent. Une étroite dépression bordée par des berges à pic y a été creusée par la rivière. Cette arête a dû former, à une certaine époque, une grande digue à travers la vallée, car en amont les platières qui bordent la rivière sont basses, et les dépôts de drift ne constituent que d'étroites terrasses le long des côtés de la vallée. Elle a encore, jusqu'à un certain point, l'effet d'une digue, car la Stewart est paresseuse en amont de la Mayo presque jusqu'aux chutes Fraser. En aval de l'arête, l'argile à blocaux et les cailloux sulcaturés qui l'accompagnent disparaissent bientôt, mais de hautes terrasses d'alluvion, de sable et de gravier se continuent le long des deux côtés de la vallée, en descendant, jusqu'à la McQuesten, et sont parfois recoupées par la rivière aux coudes des détours. Une berge coupée à pic et élevée, à deux milles et demi en aval de l'embouchure de la crique aux Orignaux, comprend un puissant lit d'argile sablonneuse dure ressemblant à de l'argile à blocaux, mais contenant des galets roulés au lieu de galets sulcaturés. Dans la partie inférieure de la vallée, les berges de gravier, lorsqu'il s'en trouve, consistent entièrement en détritus ordinaires de cours d'eau.

Bancs aurifères.

" Les bancs de sable de la rivière Stewart ont été trouvés aurifères dès 1885, et durant cette année et les deux suivantes, l'on estime que le rendement a été d'environ $10,000. L'on y a toujours fait, depuis lors, plus ou moins d'explorations, mais la production a été faible. Des bancs ont été exploités depuis les fourches de la Mayo, en descendant, presque jusqu'à l'embouchure de la rivière. Le banc du *Steamboat*, le plus riche qui ait été découvert sur la rivière, est situé à environ quatre milles en aval de la McQuesten, et l'on dit qu'il a donné pendant quelque temps au taux de $140 par jour et par homme, le travail se faisant au crible. Les graviers sur ce banc étaient aurifères jusqu'à une profondeur d'un peu plus de deux pieds. Dans la plupart des autres bancs qui ont été exploités, le dépôt aurifère avait moins d'un pied d'épaisseur et se bornait à un petit espace près de la tête de chaque banc. Le peu d'épaisseur des graviers aurifères explique le rapide épuisement des placers de la rivière Stewart. L'été dernier, il ne s'est rien fait sur le cours d'eau principal en aval des chutes Frazer. Sur les affluents, on a un peu travaillé sur la crique Scroggie, sur quelques criques à la tête de la McQuesten, où l'on a trouvé un peu d'or, et, vers la fin de la saison, on a rapporté que l'on avait trouvé quelque chose sur la crique Claire. Un certain nombre d'orpailleurs hivernent en haut des chutes Frazer, et il se fera passablement d'exploration sur le haut de la rivière l'été prochain.

Caractère des bancs.

Origine de l'or de la rivière.

" L'or des bancs de la rivière Stewart est fin, et il y a tout lieu de croire qu'il a été concentré des hautes banquettes de gravier et de sable ci-dessus décrites comme longeant la vallée de la Mayo jusqu'à la McQuesten. Les graviers contiennent presque partout des indices d'or dispersés, et ils sont constamment affouillés et charriés par la rivière. L'an dernier, un parti d'explorateurs, guidé par M. Morley Ogilvie, a examiné la partie inférieure de la rivière dans le but de la draguer, et l'on dit que les résultats ont été très favorables. L'or trouvé dans le lit de la rivière était plus gros que sur les bancs, et on le trouve en quantités encourageantes. Les conditions sur la rivière sont favorables au dragage, car le courant, sauf en quelques endroits, n'est pas fort, et le gravier est comparativement menu et les gros cailloux peu nombreux.

Or dans le lit de la rivière.

*Coupe du fleuve Yukon.*

Coupe de roches sur le Yukon.

" Les roches qui affleurent le long du fleuve Yukon furent examinées avec quelque soin depuis l'embouchure de la rivière Stewart jusqu'à la crique de la Falaise *(Cliff)*, à onze milles en aval de la rivière de Quarante-milles *(Forty-mile river)*. Nous avions l'intention de pousser cet examen jusqu'à la frontière, mais le temps ne nous le permit pas. En aval de la Stewart, les schistes quartzeux, les calcaires cristallins, les amphiboloschistes et les autres schistes de la formation de Nasina ondulent en larges plis le long de la vallée, jusqu'à un point à environ quatre milles en amont de la rivière des Sauvages (*Indian river*), où ils sont recouverts par les ardoises siliceuses foncées décrites dans le compte rendu sommaire de 1899 comme constituant la formation de la Rivière-des-Sauvages. Les lits de la rivière des Sauvages occupent la même position que les ardoises du Nisconlith du sud de la Colombie-Britannique. Ils paraissent reposer d'une manière concordante sur les schistes de la formation de Nasina, et en diffèrent principalement en ce qu'ils sont moins complètement altérés et par leur couleur plus foncée. Ils renferment çà et là quelques bandes de calcaire et de schiste vert.

Ardoises de la riviere des Sauvages.

Formation du Klondike.

" A deux milles en aval de la crique Ensley, les ardoises de la rivière des Sauvages sont interrompues et remplacées par les schistes séricitiques de couleur claire ou les porphyres quartzitiques comprimés de la formation du Klondike. Celle-ci, qui contient par endroits des inclusions de formes irrégulières des affleurements des ardoises plus anciennes, se montre par sections continues en descendant la vallée presque jusqu'à la rivière Klondike. Ces inclusions s'étendent vers le sud, en une large bande, jusqu'à la crique de l'Australie, et constituent, comme il est dit dans le rapport de l'année dernière, les roches auri-

fères du Klondike. Les schistes du Klondike sont suivis par une série de roches diabasiques, vertes pour la plupart, que j'ai désignées, pour les besoins de la description locale, sous le nom de groupe Moosehide, et qui sont en apparence plus anciennes que les porphyres quartzeux de la formation du Klondike. Ils sont dans une condition massive aussi bien que schisteuse, et souvent transformés en serpentine. En aval de la montagne Moosehide (*Peau-d'Orignal*), la coupe ou section jusque près de la rivière de Quarante-milles, en descendant, consiste principalement en puissantes bandes de schistes verts et d'argilites couleur de plomb foncée, alternant au-dessus avec des calcaires gris. A quelques milles en amont de la rivière de Quarante-milles, la partie supérieure des schistes de Nasina et les ardoises sus-jacentes de la rivière des Sauvages affleurent sur une certaine distance dans l'axe d'une large anticlinale qui croise la vallée dans une direction longitudinale. En aval de la rivière de Quarante-milles, les schistes verts et foncés supérieurs moins altérés se remontrent et se continuent en descendant jusqu'à la crique de la Falaise, où s'est terminé notre examen.

Groupe Moosehide.

Schistes de Nasina.

"Outre les roches stratifiées ou schisteuses ci-dessus décrites, des roches ignées se déploient en grande variété le long de la coupe de la vallée du Yukon. Des granits étirés par pression et massifs couvrent des superficies considérables en nombre d'endroits, et des veines granitiques et de pegmatite sont rarement absentes. Des roches d'effusion sont représentées par une superficie d'andésite en aval de la rivière des Sauvages et une étendue bisaltique à quelques milles en amont de la rivière de Quarante-milles. Des dykes d'andésite, de basalte, de porphyre quartzitique et de roches alliées sont aussi communes, surtout entre la rivière des Sauvages et celle de Quarante-milles.

Roches ignées.

*Superficies de lignite.*

"Des couches lignitifères affleurent sur la rivière Klondike à six milles en aval de la crique Plate *(Flat creek)* et s'étendent dans une direction nord-nord-ouest, dans un long bassin étroit ou une suite de bassins, jusqu'à la crique de la Falaise, distance de soixante milles, et probablement jusqu'à quelques milles plus loin. Elles suivent d'une manière générale le cours de la vallée du Yukon, dont elles sont séparées par une étroite bande de roches plus anciennes. Tous les cours d'eau qui se jettent dans cette partie du Yukon en venant du nord-est, y ont creusé de larges vallées diagonales, mais par suite de leur nature tendre, les affleurements sont peu fréquents. Dans leur état normal, ces couches consistent en grès tendres, légèrement cohérents, et en conglomérats, alternant avec des argiles et argiles schisteuses de couleur pâle et foncée. Aux endroits où les couches ont été fortement repliées, les argiles

Superficies de lignite.

Sur la rivière Klondike.

et sables sont transformés en grès et en argiles schisteuses. L'âge des couches lignitiques est incertain, car on n'y a pas trouvé de fossiles, mais elles appartiennent probablement à l'époque tertiaire.

" Un horizon de lignite, renfermant un ou plusieurs filons, se rencontre dans cette formation en différents endroits fort éloignés les uns des autres, et paraît l'accompagner dans toute son étendue. Des filons de lignite affleurent sur la crique de la Roche *(Rock creek)* et son affluent la crique au Charbon *(Coal creek)*, à l'extrémité nord de la superficie, et sur les criques de Douze-milles, de Quinze-milles et au Charbon à des points intermédiaires, et l'on dit qu'il y en a dans nombre d'autres localités. L'on estime que la superficie totale renfermant du lignite dépasse de beaucoup 200 milles carrés.

Terrains houillers sur la crique au Charbon.

" L'*Alaska Exploration Co.* a pris un bloc de terrain houiller sur la crique au Charbon, et a commencé ses travaux d'exploitation à un endroit situé à un peu plus de sept milles de la rivière Klondike, en suivant les vallées de la crique au Charbon et de la crique de la Roche, et à une vingtaine de milles de Dawson. Le lignite affleure en cet endroit dans le flanc d'une colline basse arrondie, dont une partie a été rongée par le cours d'eau. La colline paraît être due à un soulèvement récent, car le pendage des assises suit approximativement ses versants. La coupe, sur le flanc exposé de la colline, consiste en grès micacés tendres, faiblement cohérents, et en argiles brunâtres, renfermant un lit morcelé de lignite.

Travaux sur la crique au Charbon.

" Les travaux de la mine consistent en une descenderie d'environ 400 pieds de longueur, plongeant dans une direction sud-est sous un angle moyen d'à peu près 25° pour les premiers 200 pieds, après quoi l'angle décroît graduellement jusqu'à environ 4°. Une courte galerie d'allongement a été pratiquée dans une direction nord-est, en suivant le filon, à 225 pieds de la bouche de la descenderie. Le filon plonge au nord-est dans cette galerie, sous des angles de 3° à 10°.

Filon de houille à la mine de la crique au Charbon.

" Les assises dans la partie supérieure de la descenderie ont été dérangées et disloquées jusqu'à un certain point, et les lits de lignite se trouvent dans un état morcelé. Dans la partie inférieure de la descenderie et dans les galeries, les lits sont continus, bien que les pendages soient encore irréguliers. Le bouleversement paraît être assez local et n'affectera probablement pas les lits sur une bien longue distance. Il est impossible, néanmoins, de rien dire de positif à ce sujet, car il n'y a pas de coupes de surface que l'on puisse étudier. Il y a deux filons de lignite dans la partie inférieure de la descenderie et dans les galeries. Le filon supérieur montre trois pieds de lignite dur, et l'inférieur de deux à trois pieds. Ces deux filons sont séparés par une cloison

d'argile d'environ un pied d'épaisseur, et le toit et le mur sont en argile. Le lignite est dur et compact, et il ne montre aucune trace de fibre de bois si commune dans les lignites. Il est probable, comme le dit le Dr Hoffmann, qu'il a commencé à se former avec des mousses et d'autres formes végétales basses. Il est de bonne qualité, brûle facilement, et peut être utilisé pour le chauffage et la vapeur.

"Les deux analyses suivantes ont été faites par le Dr Hoffmann :— Analyses du lignite.

"Lignite du filon supérieur de la mine de la crique au Charbon :—

| | |
|---|---|
| Eau hygroscopique | 18·31 |
| Matière combustible volatile | 34·96 |
| Carbone fixe | 40·88 |
| Cendre | 5·85 |
| | 100·00 |
| Proportion de coke (incohérent) | 46·73 |

"Lignite du filon inférieur, mine de la crique au Charbon :—

| | |
|---|---|
| Eau hygroscopique | 19·37 |
| Matière combustible volatile | 33·85 |
| Carbone fixe | 37·45 |
| Cendre | 9·33 |
| | 100·00 |
| Proportion de coke (incohérent) | 46·78 ' |

"En abattant les lignites tertiaires, il est bon de se rappeler que les filons, en règle générale, ne sont ni aussi réguliers ni aussi persistants que dans les formations plus anciennes, et nous recommandons fortement de se servir du foret diamanté pour les explorations avant de commencer l'exploitation sur une grande échelle. Dans le cas de la mine de la crique au Charbon, cette précaution devient d'autant plus nécessaire qu'il y a absence presque complète de coupes de surface dans le voisinage.

"La *North American Trading and Transportation Company* a ouvert un groupe de filons de lignite sur la crique de la Falaise, petit cours d'eau qui se jette dans le Yukon, sur le côté droit, à cinquante cinq milles en aval de Dawson. Les travaux sont situés à environ un mille trois quarts de l'embouchure de la crique, et consistent en deux longs tunnels et un certain nombre de galeries et de gradins ascendants. Le tunnel inférieur est sur le côté droit de la crique, et le supérieur à une courte distance en amont de la crique sur le côté gauche. La dis- Travaux sur la crique de la Falaise.

tance le long de la zone, depuis l'ouverture du premier tunnel jusqu'au bout du second, est de 2,800 pieds, et le filon parait être continu sur toute cette distance et s'étend probablement beaucoup plus loin.

" Le tunnel aux travaux supérieurs a été percé presque le long de la zone de lignite, sur une distance de 800 pieds. A un endroit, à 225 pieds de l'ouverture, les filons de charbon sont ployés d'un côté et probablement disloqués par une faille. La zone de lignite, qui consiste en lits alternatifs de lignite ordinaire et d'argile schisteuse carbonifère, mesure par endroits plus de quarante pieds de puissance. Les filons de lignite qu'elle renferme varient en épaisseur de quelques pouces à cinq pieds. Une coupe de 300 pieds à partir de l'ouverture du tunnel, montrait plus de onze pieds de houille, en filons séparés par des cloisons et couches d'argile, comme il suit :—

Coupe dans le tunnel de la crique de la Falaise.

| | Pieds. | Pouces. |
|---|---|---|
| *Lignite* | 1 | 6 |
| Mince cloison | — | — |
| *Lignite* | 0 | 5 |
| Argile schisteuse carbonifère | 0 | 3 |
| *Lignite* | 0 | 6 |
| Argile schisteuse | 0 | 1 |
| *Lignite* | 2 | 0 |
| Argile | 1 | 3 |
| *Lignite* | 1 | 3 |
| Argile | 3 | 0 |
| *Lignite* | 1 | 0 |
| | 15 | 10 |

" Les lits ont une direction à peu près est-ouest et plongent dans une direction sud sous des angles de 50° à 75°.

Coupe dans les travaux inférieurs.

" Une coupe relevée dans les travaux inférieurs montrait :—

| | Pieds. | Pouces. |
|---|---|---|
| Argiles schisteuses | — | — |
| *Lignite*, avec une mince cloison | 9 | 0 |
| Argile schisteuse | 2 | 0 |
| Argile blanche | 2 | 9 |
| Argiles et argiles schisteuses alternantes. | 3 | 0 |
| Argile grisâtre | 13 | 0 |
| Argile carbonifère | 3 | 3 |
| *Lignite*, avec une cloison | 3 | 0 |
| Argiles schisteuses et argiles alternantes. | 6 | 0 |
| Grès tendre avec couches de grès meulier. | 10 | 0 |
| | 51 | 9 |

"Le pendage des lits dans les travaux inférieurs est bien moindre que dans les supérieurs, et en certains endroits ils sont presque horizontaux.

"Le lignite de la crique de la Falaise est fort semblable en apparence à celui de la crique de la Roche. Il est de couleur foncée, compact, et probablement un peu plus dur que ce dernier, car les roches encaissantes sont plus endurcies. Le Dr Hoffmann le décrit comme étant un lignite de qualité supérieure se rapprochant beaucoup du charbon lignitique. L'analyse suivante a été faite dans le laboratoire de la Commission :—

Lignite des travaux supérieur et inférieur, crique de la Falaise :— Analyse du lignite.

Une analyse par carbonisation rapide a donné :—

| | Travaux supérieurs. | Travaux inférieurs. |
|---|---|---|
| Eau hygroscopique ........ | 8·57 | 10·58 |
| Matière combustible volatile . | 42·04 | 40·10 |
| Carbone fixe.............. | 45·77 | 46·74 |
| Cendre................... | 3·62 | 2·58 |
| | 100·00 | 100·00 |
| Coke pour 100............. | 49·39 | 49·32 |

Coke du lignite des travaux supérieurs,—faiblement cohérent, tendre.
" " " inférieurs,—incohérent.

"Une quantité considérable de charbon des mines de la crique de la Falaise a été expédiée à Dawson l'année dernière pour des fins de chauffage, et il est aussi employé par un certain nombre de bateaux à vapeur avec des résultats satisfaisants. Le charbon se vend sur le quai, à l'embouchure de la crique de la Falaise, à $10 la tonne, et à Dawson, $20 la tonne et plus. Il a été construit un chemin de fer à voie étroite entre la mine et le fleuve, et elle est maintenant en état de répondre à une forte demande.

"Les affleurements de charbon sur les criques au Charbon et de Quinze-milles n'ont pas été examinés. L'on dit que la superficie tertiaire sur la rivière des Sauvages, vis-à-vis l'embouchure de la crique au Quartz, contient aussi du charbon. Les lits dans cette superficie sont recoupés et endurcis par des intrusions ignées, et s'ils contiennent du charbon, il est probable qu'il sera plus dur et de meilleure qualité que dans les régions moins bouleversées.

"Il existe des filons de lignite sur la rivière Lewes en amont du rapide du Rink, et l'an dernier l'on a fait une découverte, qui pourrait Filons de lignite sur la rivière Lewes.

être importante, de houille anthracitique à l'ouest de la station de Dugdale, sur le chemin de fer du col de White et seulement à quelques milles de la région cuprifère du Cheval-Blanc (*White Horse*). Les échantillons envoyés pour examen sont écrasés et grossièrement feuilletés. Voici le résultat d'une analyse faite dans le laboratoire de la Commission :—

Analyse de charbon, col de White.

| | |
|---|---|
| Eau hygroscopique | 2·31 |
| Matière combustible volatile | 5·59 |
| Carbone fixe | 67·20 |
| Cendre | 24·90 |
| | 100·00 |
| Coke (incohérent) | 92·10 |

" La proportion de cendre dans l'échantillon analysé est élevée, mais il est possible que l'on découvre une variété plus pure dans le cours de l'exploration qui se poursuit maintenant.

*Gisements cuprifères du Cheval-Blanc.*

Gisements cuprifères du Cheval-Blanc.

" La superficie minérale du Cheval-Blanc est située à l'est des rapides du Cheval-Blanc sur la rivière Lewes. Les principales découvertes ont été faites le long d'une zone d'environ dix milles de longueur, courant dans une direction nord-ouest et sud-est, ou presque parallèlement au cours de la Lewes et à une distance de deux à quatre milles de celle-ci. La Lewes est bordée, en cet endroit, sur la gauche, par une lisière de plateaux rugueux, fermée au nord-ouest par une chaîne de montagnes. L'on peut dire que la portion des plateaux qui aboutit aux montagnes constitue, autant qu'on le sache aujourd'hui, la région minéralisée.

Géologie du voisinage des rapides du Cheval-Blanc.

" La géologie de la région est simple, du moins dans ses caractères principaux. A l'ouest de la rivière et occupant la plus grande partie du plateau, il y a une superficie lenticulaire de granit gris souvent amphibolique. Le bord oriental du granit est pour la plupart couvert de drift, mais à l'ouest il recoupe du calcaire cristallin gris d'âge inconnu, dont il contient souvent des inclusions. Le calcaire alterne avec des ardoises ferrugineuses dures et en dalles, qui lui sont sous-jacentes à un endroit. Les granits et calcaires sont tous deux recoupés par de nombreux dykes, qui paraissent appartenir à une même période d'éruption, mais varient des andésites et porphyrites à augite typiques à une roche d'un vert foncé presque purement augitique. Une roche de dyke blanche ou d'un vert pâle est aussi commune, presque entière-

ment composée d'épidote, de zoïsite, de chlorite, de feldspath secondaire et d'autres produits d'altération. Les granits, vis-à-vis l'extrémité supérieure du cañon de Miles, sont couverts par endroits de basaltes du même âge que ceux que l'on trouve aux rapides du Cañon et du Cheval-Blanc.

" Toutes les roches ci-dessus mentionnées, à l'exception des basaltes, ont été affectées par la minéralisation de la région. Le minerai est rarement contenu dans des veines bien définies, mais est en général irrégulièrement dispersé dans de vastes zones et lopins. Ceux-ci sont fréquemment situés au contact des calcaires et granits, mais ne sont pas bornés à cette position, car ils se trouvent souvent dans la roche de dyke et parfois aussi dans le granit et le calcaire en même temps. Le caractère le plus frappant de la région est la grande échelle sur laquelle l'altération des roches encaissantes s'est faite. En beaucoup d'endroits, des zones ou des lopins irréguliers, larges de trois cents pieds ou plus, ont été presque complètement transformés, ordinairement en une roche grenatifère renfermant des placards d'épidote, d'actinolite et de trémolite, et des minerais de fer et de cuivre. Il s'y trouve ordinairement aussi du quartz, mais ce minéral n'est pas proéminent. L'altération et le remplacement de la roche encaissante, et la minéralisation qui s'en suit, sont évidemment des parties du même procédé et ont probablement été produits, dans la plupart des cas, par des eaux chauffées ascendantes chargées des matières voulues. Des altérations de surface postérieures des minerais, des sulfures aux carbonates et oxydes, dues aux agents atmosphériques, sont aussi très apparentes à la plupart des tranchées.

Minéralisation de la région.

" Parmi les travaux d'exploration que nous avons visités et examinés à la hâte, sont ceux faits sur les concessions ou claims Puébla, Rabbitt's-Foot, Anaconda, Copper-King, près de l'extrémité nord de la zone, la Valérie à son extrémité sud, et l'Arctic-Chief, White-Horse, Empress-of-India et Spring-Creek, à certains points intermédiaires.

Travaux d'exploration visités.

" Le claim Puébla consiste en une énorme masse d'hématite de la variété spéculaire, qui a près de 150 pieds en travers, située au contact du granit avec les calcaires et ardoises. L'hématite est partout parsemée de paillettes de carbonate de cuivre vert, et par endroits de grains de bornite et de grains et petites plaques de chalcopyrite. Le claim est ouvert par un puits de 62 pieds de profondeur, et une galerie d'allongement part du fond du puits et s'avance de 123 pieds. La partie supérieure du puits est dans du minerai, et les 32 pieds inférieurs dans la roche encaissante. La galerie atteint le minerai à 23 pieds du fond du puits, et elle se continue à partir de ce point à travers de l'hématite presque pure. Près du bout de la galerie, il a été foncé un

Claim Puébla.

second puits de 25 pieds de profondeur, également dans de l'hématite. Le filon plonge, au puits, en s'éloignant du granit, sous un angle d'environ 45°

Origine du minerai de cuivre.

"L'origine de cette grosse masse d'hématite et des minéraux de cuivre qu'elle renferme est quelque peu obscure, mais elle paraît appartenir à la catégorie des filons de remplacement. Il n'a été nulle part observé de salbandes bien dessinées marquées par des fissures. Au contraire, le minerai passe graduellement dans les roches encaissantes, quoique ces dernières soient de différentes espèces. Au chevet du filon, la transition se fait du minerai à un granit altéré, et au toit, du minerai aux ardoises et calcaires. Le remplacement a été très complet, car il ne reste plus que de simples traces de la roche primitive dans la masse principale du filon.

Le Copper-King.

"Le filon Copper-King suit un large dyke à grain fin, dont le caractère n'a pas encore été constaté, qui traverse le granit dans une direction nord-sud. Ce dyke contient un certain nombre de petites inclusions de calcaire et est rempli de minéraux secondaires, parmi lesquels le grenat et l'épidote sont en évidence. On a ouvert ce filon au moyen de nombre de tranchées, qui toutes montrent plus ou moins de minerai sur une distance de 600 pieds. Le minerai n'est pas constant à la surface et paraît être concentré aux endroits où des fractures transversales interceptent le filon, et près des inclusions de calcaire. Aux travaux principaux, un puits de 18 pieds de profondeur a été foncé près du contact de l'une de ces inclusions. La roche de dyke en cet endroit est presque complètement remplacée par du grenat et du quartz imprégnés de grains et amas de bornite et de chalcopyrite, et parfois de stibnite. Le calcaire a aussi été bien minéralisé à l'est jusqu'à une distance de vingt pieds ou plus. L'on se propose de faire, dans le cours de cet hiver, une expédition de plusieurs chargements de wagons de minerai de cette mine, que l'on espère donner un rendement de 14 pour cent de cuivre. Outre sa teneur en cuivre, l'on dit que le minerai contient aussi un peu d'or.

Filon de Carlyle.

"Le filon Carlyle est situé à environ 900 pieds à l'est du Copper-King et est à peu près d'un caractère analogue. Les travaux consistent en un puits de 50 pieds de profondeur, et en une courte galerie qui longe le filon. Le minerai consiste principalement en grains et en touffes de bornite et de chalcopyrite, éparpillés dans une gangue de grenat, quartz et roche encaissante. Le minerai est rubané par endroits.

Travaux sur l'Anaconda et le Rabbits-Foot.

"L'Anaconda et le Rabbits-Foot, situés au nord du Copper-King, ont tous deux été développés jusqu'à un certain point. Les travaux sur

l'Anaconda consistent en une tranchée à ciel ouvert et un court tunnel. Le filon recoupe du granit, du calcaire et une roche de dyke à grain fin et de couleur claire, et est assez bien dessiné. Il contient du carbonate de cuivre vert, de la bornite et de la chalcopyrite, et l'on dit qu'il donne d'assez bons rendements en or. Le Rabbits-Foot longe un dyke à grain fin qui recoupe le granit et renferme quelques inclusions de calcaire. Le dyke a été transformé par endroits en une masse de grenat, épidote, hornblende, etc., portant ordinairement plus ou moins de carbonate de cuivre vert, de bornite et de chalcopyrite. En sus des minéraux cuprifères, on a trouvé dans l'une des fouilles de l'érythrite et de la fleur de cobalt. Les travaux consistent en un certain nombre de puits peu profonds.

" Le claim Valérie est situé à l'ouest de la tête du cañon de Miles. Le filon se trouve dans un dyke basique vert, consistant en bonne partie en augite, et recoupant du calcaire. Le dyke est minéralisé par endroits sur une certaine largeur, principalement par de la magnétite et de la chalcopyrite. La chalcopyrite se trouve souvent en touffes dans la magnétite. Une couple de tranchées à ciel ouvert et un puits de quelques pieds de profondeur constituent les travaux. Claim Valérie.

" Le claim Arctic-Chief, à une couple de milles au nord du Valérie, est situé dans un large dyke de porphyrite qui recoupe du calcaire et du granit. La roche du dyke a été fortement altérée et est maintenant en grande partie remplacée par du granit, de l'épidote, de l'amphibole et d'autres minéraux secondaires. Il y a des lentilles de magnétite en plusieurs endroits. La plus grosse de celle-ci a une largeur d'au moins 20 pieds et contient de la chalcopyrite en grains, touffes et petites veines. Les travaux se bornent à des tranchées superficielles. Arctic-Chief.

" Le claim White-Horse, au sud-ouest de l'Arctic-Chief, montre un filon assez bien dessiné de 6 à 8 pieds de largeur, recoupant du granit. La gangue est plus siliceuse que d'ordinaire et est fortement tachée de cuivre. Les travaux consistent en une seule petite tranchée à ciel ouvert. White-Horse.

" L'Empress-of-India est situé à environ un mille au nord de l'Arctic-Chief dans un terrain confus de calcaire, porphyrite et granit maintenant altérés et en grande partie remplacés par du grenat, de l'épidote, du quartz, de la calcite, de l'amphibole et de la trémolite. L'étendue altérée a au moins 150 pieds de largeur et contient çà et là des grains et des touffes, dont quelques-unes de grosseur considérable, de bornite et de chalcopyrite. Le claim de Spring-Creek, qui avoisine l'Empress-of-India, est d'un caractère analogue. Le travail fait sur ces deux propriétés se borne à des fouilles de surface. Claim Empress-of-India.

"Outre les claims ci-dessus montionnés, un grand nombre d'autres ont été jalonnés le long de la zone minérale, et sur quelques-uns d'entre eux, on a fait un peu de travail de développement, généralement sous forme de fouilles superficielles.

"La région dans son ensemble peut être caractérisée comme ayant de l'avenir, et elle mérite certainement l'attention des exploiteurs de mines. Elle est située à 110 milles seulement de la mer, à laquelle elle se relie par chemin de fer, et les frais d'exploitation ne devraient pas être beaucoup plus élevés qu'ils ne le sont dans les campements miniers du sud de la Colombie-Britannique."

## COLOMBIE-BRITANNIQUE.

M. J. C. Gwillim a été de nouveau employé dans le district d'Atlin, dans l'extrême nord de la Colombie-Britannique, durant toute la saison favorable aux travaux de campagne. Son compté rendu de l'ouvrage fait et son rapport sur l'état actuel des exploitations minières dans cette région aurifère sont comme il suit :—

Travail de M. J. C. Gwillim.

"Mes instructions pour cette campagne portaient que je devais terminer, autant que possible, l'étude de la géologie et de la topographie du district d'Atlin, déjà couvert par une étude préliminaire ou de reconnaissance faite dans le cours de l'année dernière.

"J'étais accompagné par M. W. H. Boyd, qui fut chargé de faire le levé topographique du district. Ce travail fut exécuté par lui d'une manière très habile, et l'on peut maintenant coordonner les matériaux nécessaires pour faire une carte suffisamment exacte de la région comprise entre le lac Teslin et le bras de Taku, y compris tout le terrain aurifère d'Atlin.

Levés faits.

"Partis de Vancouver le 1er juin, nous arrivâmes à Atlin le 7. La saison était un peu plus avancée qu'en 1899, mais les montagnes étaient encore couvertes de neige, en sorte que nous commençâmes à travailler sur le lac en attendant que les conditions du travail dans les montagnes fussent plus favorables. Les pics élevés de la montagne au Bouleau (*Birch mountain*) et du mont Minto furent pris comme limites d'une ligne de base sur laquelle nous devions asseoir une triangulation de la région, et cette triangulation fut poursuivie vers l'est, par M. Boyd, jusqu'au lac Teslin. En même temps, la topographie locale fut établie du haut de chaque station de montagne, et les caractères géologiques furent étudiés aussi soigneusement que nous le permît le temps dont nous pouvions disposer.

"Nous travaillâmes du 7 juin au 10 juillet sur le lac Atlin et les montagnes qui l'entourent. Le 10 juillet, nous nous rendîmes sur le bras de Taku et revînmes à Atlin le 19, après quoi nous voyageâmes avec des bêtes de somme à travers le pays entre les lacs Atlin et Teslin.

" Après avoir passé une semaine dans les montagnes voisines de la crique aux Pins, j'engageai un autre homme, et nous partîmes pour le lac Teslin, en suivant les criques du Rubis (*Ruby*) et de la Consolation, et de là en passant au nord du lac de Glady et en descendant le long du côté de la rivière à Glady jusqu'à sa décharge dans le lac Teslin, à environ seize milles au sud des pics de Dawson.

" En revenant, nous traversâmes la rivière aux Mulets (*Sucker*) au sud du lac de Glady, à une couple de milles de son embouchure, puis remontâmes la crique Zénazie jusqu'à quelques milles du lac de la Surprise et, en traversant un col bas allant au sud, nous entrâmes dans la crique Terra-Heena, qui coule parallèlement à la Zénazie. Dans le compte rendu de l'année dernière, ce cours d'eau plus méridional a été appelé la Zénazie, mais le nom de Terra-Heena paraît être le meilleur. De la crique Terra-Heena, nous traversâmes les bras supérieurs de la rivière O'Donnel, et de là, en passant sur un point de partage bas, nous atteignîmes le bassin des criques à Wright et aux Pins le 26 août.

" A cette époque, M. Robertson, le minéralogiste provincial, examinait les criques aurifères, et je passai une journée avec lui et M. Weir sur la crique aux Épinettes (*Spruce*).

" Le 30 août, nous commençâmes à faire le tour de la région située à l'est d'Atlin, afin de reconnaître le prolongement probable des ardoises aurifères des criques à Wright et à la Loutre (*Otter*), et de remplir l'espace compris entre le sentier de Taku et nos traversées plus septentrionales. Ce circuit suivait la crique aux Épinettes et celle de l'Ardoise en descendant, et traversait la rivière O'Donnel à douze milles de son embouchure. De là nous traversâmes la chaîne de granit basse et massive que l'on appelle la montagne McMaster, jusqu'aux eaux supérieures de la rivière au Saumon-Argenté (*Silver Salmon*) et du lac de Ruth des anciennes cartes. En revenant, nous suivîmes la grande vallée nord-sud de la rivière aux Mulets sur une quinzaine de milles, puis traversâmes les chaînes basses à l'ouest de celle-ci, et nous atteignîmes la crique à la Loutre et celle des Pins le 19 septembre.

" Le reste de la semaine fut consacré à faire un examen plus minutieux des conditions des criques aurifères, dans lequel je fus habilement aidé par M. Frank Weir, de Stephendyke.

" Le 4 octobre, nous partîmes d'Atlin et arrivâmes à Vancouver le 11.

" Un examen plus détaillé de la portion septentrionale du lac Atlin ne révéla aucun fait de quelque intérêt spécial. Ainsi que je le disais l'an dernier, les rives sont principalement granitiques, et rien ne démontre, jusqu'ici, qu'il s'y trouve des minéraux de quelque valeur.

Profondeur du lac Atlin.

" Une série de sondages faits le long du milieu du lac à partir d'Atlin en gagnant le nord vers le pied du mont Minto—25 milles—a donné une profondeur générale d'environ 500 pieds dans la partie méridionale, et de 250 pieds dans la septentrionale. La plus grande profondeur atteinte fut de 650 pieds, à environ dix milles au nord d'Atlin.

Mont Minto.

" Le 4 juillet, nous fîmes l'ascension du mont Minto, qui était à peu près libre de neige à cette date. Son altitude est d'environ 4,700 pieds au-dessus du niveau du lac. La partie inférieure de cette grande montagne isolée, sur 3,000 pieds en montant, est du granit. La partie supérieure et le sommet sont composés d'une porphyrite amphibolique foncée, basique, irruptive. Des cailloux de granit furent remarqués sur les points les plus élevés de cette montagne. Ils sont bien roulés et plus acidiques que le granit du bord du lac.

Montagne d'Atlin.

" La chaîne de montagnes abruptes qui court immédiatement au sud de la rivière Atlin, connue sous le nom de montagnes d'Atlin, a une hauteur de 4,390 pieds au-dessus du lac, ou 6,590 pieds au-dessus de la mer. Les montagnes consistent en quartzites, calcaires et roches vertes le long de la base et des flancs orientaux, avec un noyau ou massif intérieur de porphyre granitoïde semblable aux autres massifs isolés des montagnes au Bouleau et de la Cathédrale. La désagrégation particulière de cette roche par les agents atmosphérique a provoqué un immense éboulement de roche grise sur le versant oriental des montagnes d'Atlin.

Roches crétacées.

" C'est au sud et à l'ouest des montagnes d'Atlin que se montrent pour la première fois les roches sédimentaires sur ce lac, et elles sont probablement d'âge crétacé. Elles sont bien exposées dans une grossière anticlinale sur les flancs de deux montagnes. L'examen des différents lits qui affleurent ici porte à croire que les assises supérieures sont composées de matériaux assez uniformes, ordinairement un grès verdâtre, tandis que les lits inférieurs contiennent plus de conglomérats. La coupe que l'on voit ici doit avoir plus de 5,000 pieds de puissance. Nous n'avons vu aucun indice de houille dans cette série de roches, qui peuvent néanmoins être houillères. Les prétendues découvertes de charbon et de pétrole sont aussi, autant que nous avons pu savoir, dénuées de fondement. Il a été trouvé quelques fossiles sur le

bord du lac, et ils paraissent confirmer l'âge crétacé de cette formation.

" A l'ouest du lac Atlin, il y a un groupe de montagnes élevées, bien arrondies, principalement composées de roches éruptives d'un caractère basaltique et porphyritique. Elles offrent un exemple de la disposition assez commune des roches de ce district, les plus anciennes et souvent sédimentaires se trouvant le long des flancs inférieurs des montagnes, tandis que la masse centrale et plus élevée est d'origine éruptive, d'un âge postérieur à celui des granits de la chaîne de la Côte.

Roches éruptives.

" Généralement parlant, la portion sud de la région du lac Atlin consiste en roches sédimentaires le long des niveaux inférieurs et des bords du lac, et parfois jusqu'à deux ou trois milles pieds en remontant les versants des montagnes. La masse principale de ces groupes de montagnes, néanmoins, est éruptive et consiste en divers basaltes, porphyrites et porphyres, de composition tant acidique que basique.

Caractère général de la géologie.

" Dans quelques-unes des porphyrites augitiques et des roches alliées, l'on trouve des zones et filons imprégnés de cuivre natif. L'on rencontre cet état de choses sur le claim de Noël, sur la rive sud de l'île au Cuivre (*Copper Island*). La roche a été fissurée et contient aujourd'hui des filons de quartz et de calcite, avec une zone de roche encaissante altérée partiellement imprégnée de cuivre. Il existe d'autres gisements de pyrite de cuivre et de magnétite sur le bras occidental du lac, près de la crique à William. Le principal travail de développement qui ait été fait sur les claims de quartz, l'a été sur celui de Noël, mais d'ailleurs il n'y a rien qu'un peu d'ouvrage obligatoire qui a été fait au sud de la crique à McKee. Ces criques descendent sur les roches éruptives ou sédimentaires crétacées qui caractérisent cette localité, et sont, autant qu'on le sache, absolument stériles.

Cuivre natif.

" La Crique au caribou (*Moose*) vient du sud en passant sur des porphyrites et basaltes du genre de ceux du lac Sloko. On l'avait jalonnée sur une distance de plusieurs milles, mais elle est maintenant déserte.

" Un prolongement des roches magnésiennes aurifères de la crique aux Pins a été suivi vers l'ouest jusqu'au bras de Taku. Elles paraissent se continuer dans la même direction d'une manière moins constante, et peuvent se relier à la découverte du placer fait cette année sur la crique à Graham, près de Golden-Gate. Elles cessent cependant de constituer une série de roches importantes en s'éloignant du lac Atlin.

Roches aurifères.

Montagnes de Taku.

" Le groupe de montagnes à sommet assez plat à l'ouest de Taku, sur le côté nord du goulet de Taku, est d'un caractère porphyritique, et est flanqué au nord par le prolongement du calcaire carbonifère du lac Tagish. Au sud de cette superficie éruptive se trouve l'affleurement des roches magnésiennes de la crique aux Pins, et plus loin au sud le grand massif de grès crétacés, qui se continue jusqu'à Golden-Gate et l'extrémité sud du bras de Taku.

Travaux de développement par l'*Engineer Mining Co.*

" A huit milles au sud de Golden-Gate, sur la rive orientale, l'*Engineer Mining Co.* est en voie de développer le claim minéral *Hope*, sous la surveillance de M. John E. Ryan. L'amas de minerai est composé de quartz et présente un vaste affleurement au point des opérations. La roche encaissante est un schiste argileux retordu, partie de la formation sédimentaire crétacée, qui en cet endroit gît entre les granits de la chaîne de la Côte, à quatre milles vers l'ouest, et une grande superficie de roches éruptives porphyritiques immédiatement à l'est. Quelques dykes acidiques ont été observés dans ce voisinage, mais ils sont rares dans les autres parties de la formation stratifiée.

" La compagnie creusait une tranchée transversale à partir du bord du lac jusqu'au gisement de minerai lors de ma visite. On dit que l'on y trouvait du minerai de haute valeur, et l'on a aussi rapporté la présence de tellurure d'or, mais il n'en a pas été trouvé dans les échantillons apportés et examinés au laboratoire de la Commission. De l'autre côté du bras de Taku, sur la rive occidentale, l'on travaille aussi sur un autre terrain, mais nous ne l'avons pas vu.

" Une zone de roche schisteuse suit la rive occidentale en descendant et longeant le lac Fantail. Ces roches sont surtout des schistes chloriteux et paraissent être minéralisées par de petites veines de quartz renfermant des minéraux pyritiques.

" La route suivie en allant au lac Teslin, en août, fut adoptée afin de suivre la limite granitique septentrionale de la formation des roches de la crique aux Pins et leur prolongement dans une direction nord-est ; et aussi dans le but de reconnaître le cours de la rivière à Glady ou de Trente-milles, qui écoule le lac de Glady dans le lac Teslin.

Roches magnésiennes de la crique aux Pins.

" Les confins septentrionaux des roches magnésiennes et des ardoises actinolitiques de la crique aux Pins longent le sommet de la montagne Munro, et de là croisent l'extrême source de la crique au Bouleau. De la crique au Bouleau ils traversent jusque près du claim *Discovery* sur la crique aux Cailloux (*Boulder creek*), et sur la crique aux Rubis, la formation est complètement interrompue par le granit qui passe vers le sud à travers le lac de la Surprise.

" Ces roches de la crique aux Pins se rencontrent sur les bras supérieurs de la crique aux Rubis, mais n'ont pas une grande étendue. En gagnant au nord-est, une bonne partie de la région repose sur une roche quartzitique, qui, autant qu'on le sache, n'a pas produit d'or en quantité rémunératrice.

" L'on rencontre de nouveau les roches typiques de la crique aux Pins dans les montagnes au sud du lac de Glady. Ici encore elles sont limitées et interrompues par des granits au sud et à l'est. Les grandes platières qui existent à l'ouest des pics de Dawson et au nord du lac de Glady sont en apparence couvertes par des roches quartzitiques, qui sont en contact avec des calcaires au nord et probablement concordantes avec eux.

Rivière à Glady.

" Le nom de rivière à Glady a été donné au cours d'eau qui a été appelé rivière des Trente-milles par les mineurs et sur quelques-unes des premières esquisses et cartes. Cette rivière quitte le lac du même nom, sur son côté nord, à huit milles de son extrémité occidentale. A l'époque de notre course, en août, elle avait à peu près 60 pieds de largeur et une profondeur de deux pieds, et son courant était de quatre milles à l'heure.

" La rivière a une vallée ayant l'aspect d'un cañon, à travers une chaîne basse de roches quartzitiques, et elle descend dans une direction nord sur une distance de six milles. Après avoir traversé cette chaîne basse et avoir atteint les grandes platières à l'ouest des pics de Dawson, elle tourne brusquement à l'est et continue à couler parallèlement à cette chaîne, qui la sépare du lac de Glady. Cette direction la conduit à travers de grands lacs parsemés de nombreuses îles, dont le principal est le lac de Hall.

" A environ cinq milles de sa décharge dans le lac Teslin, la rivière à Glady tourne brusquement encore vers le nord. En cet endroit, il y a des cascades de quelques pieds, qui nécessitent le seul portage à faire sur la rivière pour une grosse embarcation. Le point où la rivière à Glady entre dans le lac Teslin est à environ seize milles au sud-est des pics de Dawson ou les Trois-As.

" Près des trois quarts du lit de la rivière passent sur des roches quartzitiques, souvent d'un caractère pétrosiliceux. A trois milles de son embouchure, elle croise du calcaire, qui paraît être sous-jacent à ces quartzites particulières. Une bonne partie du vaste terrain bas à travers lequel passe la rivière repose sur du gravier.

" En revenant à Atlin, notre route traversait le pays au sud du lac de Glady. La plupart de la région est montagneuse et granitique.

Montagnes de Snowdon.

" Le groupe de montagnes de Snowdon se trouve entre la rivière aux Mulets et le lac Teslin. Les flancs nord et sud de ce groupe sont quartzitiques, les portions centrales et plus proéminentes étant de granit. Autant qu'on le sache, il n'a pas été découvert de minéraux dans cette localité.

Rivière aux Mulets.

" La rivière aux Mulets fut passée à gué à deux milles au sud de son entrée dans l'extrémité est du lac de Glady. Cette rivière prend sa source à environ trente milles au sud du lac de Glady et passe dans la même grande vallée nord et sud que le bras oriental de la rivière au Saumon-Argenté. Cette vallée offre un passage bas du lac Teslin aux eaux qui se jettent dans les rivières Nakina et Taku, et de là au goulet de Taku, la plus grande altitude étant d'environ 3,000 pieds au-dessus de la mer dans la charmante vallée que l'on trouve à la tête de la rivière au Saumon-Argenté. La crique Zénazie se jette dans la rivière aux Mulets du côté ouest, à travers un groupe de montagnes de granit très âpres qui forment le prolongement oriental des granits du lac de la Surprise. L'on s'en sert quelquefois comme route du lac Teslin à Atlin, mais elle n'a pas grand'chose pour la recommander.

Granit stérile.

" A l'exception de la petite superficie de roches de la crique aux Pins, au sud du lac de Glady, tout l'espace compris entre le lac de la Surprise, la crique Terra-Heena et la rivière aux Mulets, est composé de granit que l'on présume être stérile. Les schistes argileux reparaissent à la crique Terra-Heena et au sud sur nombre de milles.

" La région située au sud-est du bassin productif de la crique aux Pins paraît offrir quelque chance d'un prolongement du terrain aurifère dans cette direction. Les roches caractéristiques sont souvent fort semblables à celles des criques à Wright et à la Loutre, mais dans leur ensemble elles sont plus quarzitiques. La présence de schistes argileux foncés de la variété de la crique à Wright sur les platières du Ptarmigan, fait présager un autre développement de ces ' schistes ' dans une direction sud-est. Dans ce district, il y a beaucoup de petites criques dont le lit peu profond est de roche. Elles n'ont été que fort peu explorées, et il n'y a pas été pris de claims.

Montagnes de McMaster.

" Les montagnes de McMaster consistent en granit et constituent une chaîne massive et en pente douce, entre la rivière O'Donnel et la rivière au Saumon-Argenté supérieure, ou rivière Tawina. Plus loin au sud, entre la rivière au Saumon-Argenté et le lac de Perth, se trouvent les montagnes de Merlin. Elles sont en grande évidence et ont un caractère âpre et raboteux, de couleur verte, et accompagnées de bassins ou cirques profonds. Elles sont composées de pierres vertes et de serpentines, avec quelques lambeaux de calcaire noir, et sont

entourées par des ardoises quartzitiques, des schistes argileux et du calcaire cristallin, roches caractéristiques du bassin de la rivière O'Donnel. La ligne de télégraphe du gouvernement du Yukon passe le long du versant nord de ces montagnes en allant du lac Atlin à la crique du Télégraphe.

Plaines granitiques.

" A l'est des montagnes de Merlin et sur le sentier de Taku se trouvant les grands plateaux ou plaines granitiques mentionnés dans le rapport de l'année dernière. Ces plateaux s'étendent dans une direction septentrionale jusqu'à une douzaine de milles des granits du groupe de Snowdon, les roches intermédiaires étant les ardoises, quartzites, schistes argileux et lambeaux de calcaires qui couvrent de si vastes étendues.

Schistes argileux des rivières au Saumon-Argenté et aux Mulets.

" Le haut de la vallée des rivières au Saumon-Argenté et aux Mulets est dans des roches un peu plus tendres, qui se rapprochent souvent des schistes argileux. On les trouve dans toutes les chaînes basses courant à l'ouest, vers le haut de la rivière O'Donnel et de la crique à Wright. Il y a quelques étendues de calcaire gris et des roches irruptives de la nature des pierres vertes. On a fait du lavage au moyen de tables à secousses sur les bras orientaux de la rivière O'Donnel, où la roche de fond est fort semblable à celle de la crique à Wright, mais ces claims sont maintenant abandonnés, et aujourd'hui aucune partie de la rivière O'Donnel, ou crique Dixie, n'est productive, mais une grande partie est louée pour l'exploitation hydraulique.

" Les roches de toute la région, autant qu'on a pu les reconnaître jusqu'ici, sont à peu près comme il suit :—

Roches de la région.

" 1. Grès et argilites probablement d'âge crétacé, dans les bassins du bras de Taku méridional et du lac Atlin, que l'on pense se continuer au sud-est par le lac au Brochet (*Pike*) et la rivière Nakina.

" 2. Les roches caractéristiques du bassin de la crique aux Pins sont de différentes variétés de combinaisons magnésiennes, ainsi que des pierres vertes d'un caractère diabasique. Les principales roches sont la magnésite, la serpentine, la dunite, la pierre verte, les ardoises actinolitiques, et un calcaire gris très friable. On n'en a pas vu en dehors des bassins de la crique aux Pins et de la crique à McKee, sauf dans deux ou trois localités. Elles s'étendent par lambeaux à travers le lac Teslin, en gagnant l'ouest jusque dans le bras de Taku, et peut-être plus loin vers le bras de Taku jusqu'à cinq milles au sud de la rivière Touchi. Une autre superficie de ces roches typiques se trouve aux environs de la crique Chéhalis, au sud du lac de Glady déjà mentionné.

" 3. Des quartzites pétrosiliceuses et diverses espèces de schistes argileux, ainsi que des lambeaux de calcaire gris ou noir dispersés sur les grandes platières à l'ouest des pics de Dawson et du lac de Glady, dans le bassin de la rivière O'Donnel et vers l'est jusqu'au lac Teslin à son extrémité sud.

" 4. De grands massifs de calcaires cristallins sur le bras septentrional de Taku, le Petit-Lac Atlin, le bas de la rivière O'Donnel, et au confluent des rivières au Saumon-Argenté et Nakina.

" 5. Des roches éruptives récentes d'une nature basaltique et porphyritique, partout autour des parties sud du lac Atlin, constituant les portions centrales de la pludart des groupes de montagnes qui se trouvent là.

" 6. Les granits de la chaîne de la Côte à l'extrémité sud-est du bras de Taku ; et des massifs de granit isolés à partir de l'extrémité nord du lac Atlin en gagnant l'est à travers le lac de la Surprise, et depuis les montagnes de Snowdon jusque près du lac Teslin, ainsi que les montagnes de McMaster à l'est du bas de la rivière O'Donnel, et les plateaux couverts de cailloux à dix-sept milles en gagnant l'est, à partir du lac de Ruth sur le sentier de Taku.

Etendue des terrains aurifères productifs.

" Au sujet des graviers et placers aurifères, l'on peut dire que l'on n'a pas agrandi les terrains aurifères cette année, à part la découverte de la crique à Graham, sur le bras de Taku près de Golden-Gate, dont certaines portions ont, paraît-il, couvert les gages des mineurs.

" Sur la crique aux Pins et ses affluents, l'on travaillait à peu près sur le même terrain que l'année dernière, sauf là où des baux hydrauliques ont couvert des biefs de la crique.

" L'exploitation des placers était active sur les criques aux Cailloux, à McKee, le haut de la Wright et la partie inférieure du milieu de la crique aux Epinettes. L'on minait aussi depuis Stephendyke jusqu'au Gold-Run sur la crique aux Pins, et quelques hommes travaillaient dans les cañons supérieurs de la crique aux Epinettes et autres.

" La plus grande partie de la crique au Bouleau, les portions inférieures des criques aux Cailloux et à Wright, et certaines parties des criques aux Saules (*Willow*) et aux Pins, étaient activement développées par le procédé hydraulique. Néanmoins, à l'exception de la concession hydraulique de Brackett, sur la crique aux Saules, ces travaux n'allaient guère au delà des premières phases de l'installation de l'outillage et du dragage pour atteindre la roche de fond.

" Les autres portions inoccupées de ces criques, ainsi que divers lits ou thalwegs supposés antérieurs, et des banquettes, sont affermés

pour l'exploitation hydraulique, mais les plus grandes difficultés éprouvées paraissent être le manque d'eau et des embarras suscités par des intérêts opposés.

" Sur la crique aux Pins, il a été fait une somme considérable d'ouvrage le long des berges sud, à partir du Gold-Run en descendant jusqu'à Stephendyke. Ces travaux ont mis au jour beaucoup de terrain modérément rémunérateur, sous forme de banquettes et d'anciens graviers de cours d'eaux de différents horizons.

Graviers préglaciaires.

" La présence de graviers préglaciaires jaunes est indiquée en différents endroits entre Stephendyke et le Gold-Run, distance d'environ deux milles et demi. Cet ancien thalweg paraît être beaucoup plus large que celui du cours d'eau actuel. Il passait apparemment sur les banquettes rocheuses entre Stephendyke et Pine-City, puis le long des berges sud en face de la ville, et sur la banquette rocheuse qui divise la crique aux Pins de celle des Saules. Jusqu'ici, on ne l'a pas vu dans la crique aux Saules même, mais il suit la crique aux Pins sur ses deux berges jusqu'à l'embouchure du Gold-Run, qui y entre du côté sud comme une petite vallée marécageuse. Le gravier jaune semble suivre la crique aux Pins jusqu'à un point au delà du Gold-Run, car on le voit dans les fouilles.

" Un puits foncé jusqu'à 30 pieds sur le groupe *Deadwood*, à quelque distance en remontant le Gold-Run, traverse un gravier jaunâtre, et l'on prétend que la roche du rebord ou du lit, au fond, est assez riche. Beaucoup de gens se proposent de continuer à creuser le long de cet ancien thalweg possible durant l'hiver actuel.

" On dit qu'en moyenne ce gravier jaune n'est guère avantageux si on l'exploite comme placers, mais comme il n'est pas cimenté, il pourrait être plus profitable si l'on se servait du procédé hydraulique. On dit que la *Sunrise Gulch Hydraulic Co.* a retiré $3,482 d'une étendue de 100 pieds carrés sur le fond de gravier jaune, à la tête de la crique aux Saules. Un autre dépôt à peu près semblable, mais mieux défini, de gravier jaune, existe sur la crique aux Epinettes (*Spruce*), et on peut le suivre depuis au delà du cañon inférieur (à 101 en aval de Discovery) jusqu'aux banquettes sur la berge sud de Discovery et un peu plus haut sur le cours d'eau. Son allure et sa pente (entre 2 et 3 pour 100) paraissent être à peu près les mêmes que celles du cours d'eau actuel.

Graviers jaunes sur la crique aux Epinettes.

" Le cours d'eau actuel passe entre de hautes berges d'argile et de graviers partiellement assortis, apparemment d'origine glaciaire, et le cours d'eau s'y est frayé un passage ainsi qu'à travers les graviers jaunes sous-jacents, qui se montrent à découvert aux pointes. De nombreux tunnels ont été foncés dans les berges, avec de plus ou moins bons résultats.

Fouilles sur la crique aux Epinettes.

"Le tunnel de Prouse pénètre dans la berge occidentale près de 100 en aval de Discovery, et le gravier jaune qui a été extrait de ses galeries d'allongement donne $6 à la verge carrée, dit-on. Une exploitation active et du lavage au moyen de tables à secousses se font à 94 en aval de Discovery, et il paraît qu'une bonne partie de l'or que l'on trouve dans le lit actuel du cours d'eau est une reconcentration de l'ancien thalweg de gravier jaune, dont la roche de fond est également celle de la vallée actuelle par endroits. En aval du cañon le plus bas, on n'a pas encore suivi le gravier jaune, mais il y a quelque apparence portant à croire qu'il peut passer à l'ouest de ce cañon à la pointe de Prouse. On perd ces graviers de vue, tant sur la crique aux Pins que sur celle des Epinettes, après que l'on a atteint les platières en terrasses plus planes, et il semble possible qu'ils ne sont pas aujourd'hui à un niveau beaucoup plus bas que celui jusqu'auquel ils ont été suivis.

Concentration récente.

"Outre les graviers jaunes, il y a des concentrations plus récentes le long de cours d'eau qui ont existé durant et depuis le dépôt du puissant drift qui comble les larges vallées des criques aux Pins et aux Epinettes. Les dépressions régulières de Stephendyke, du Gold-Run, de la crique aux Saules, de la coulée de Thron, et de plusieurs autres cours d'eau, ont été autrefois les canaux de drainage des eaux de ces vallées, et il s'y est fait plus ou moins de concentration d'or.

Compagnies hydrauliques.

"Les compagnies hydrauliques qui ont installé des outillages complets et commencé à exploiter dans le cours de l'été dernier, sont le Syndicat de Lamare, sur la crique aux Cailloux, la Compagnie du Lac Atlin, sur la crique au Bouleau, le Syndicat Pendugwig, sur la crique à Wright, la Compagnie *Sunrise-Gulch*, sur les criques aux Pins et à Wright, et la Compagnie Brackett, sur la crique aux Saules.

Mines de quartz.

"Des exploitations de mines de quartz ont été commencées et poussées jusqu'à un certain point par le Syndicat Nemrod et par l'*Engineer Mining Co.*, cette dernière travaillant à développer les claims *Hope* et *Toronto* sur le bras de Taku. Le Syndicat Nemrod a été occupé à développer et sonder plusieurs terrains qui paraissaient assez bien promettre dans le bassin de la crique aux Pins; mais les travaux y ont été suspendus depuis, par suite de diverses difficultés rencontrées.

"Le claim *Exposition de Paris*, appartenant au groupe Impérial, est situé sur la montagne Munro. La veine que l'on travaillait en juillet dernier consistait en quartz et magnésite, contenant un peu d'or et d'argent. Les résultats des essais faits aux bocards par le Syndicat Nemrod, suivant le rapport publié, étaient d'un peu plus de $10 à la tonne. La direction de cette veine est à peu près est-ouest magnétique, et elle plonge S. < 70°. Elle varie en largeur de deux à sept pieds, et paraît être une veine de fissure bien dessinée.

" Le claim *Yellow-Jacket* contient une grosse veine ou un amas de magnésite et de quartz mélangés, qui affleure le long du lit de la crique aux Pins, à environ un demi-mille en amount de Pine-City. Le Syndicat Nemrod y a foncé un puits, mais les travaux sont suspendus à cause d'un litige. On dit que la teneur en or de cette roche est très élevée.

" On rapporte que l'on a travaillé sur le claim *Canyon*, sur la crique du Cratère, l'hiver dernier. La veine contient de la galène et a bonne apparence.

" Le claim *Ivy-May* est situé à la tête de la Petite-Crique aux Epinettes, et il était exploité le 22 septembre, lorsque M. Boyd alla le visiter. La veine est de quartz, courant presque est-ouest magnétique et plongeant à 60° vers le sud. On prétend que les essais ont donné de hautes valeurs en or.

Graviers de banquettes et anciens thalwegs.

" En mettant à nu les graviers de banquettes et ceux des anciens thalwegs de rivières dans le cours de l'année dernière, l'étendue du terrain productif s'est accru, en sorte que les conditions offertes aux exploitations hydrauliques au moins, paraissent plus favorables qu'elles ne l'étaient il y a un an. Une partie de ce terrain est assez riche pour être exploitée comme placers par des individus isolés, tandis qu'elle offre aussi l'avantage de pouvoir être travaillée en hiver au moyen de galeries souterraines. Durant l'hiver actuel, un certain nombre de mineurs creusaient des tunnels et des galeries qui contribueront beaucoup à révéler le cours des anciennes rivières de ces vallées.

" La plus grande partie, cependant, de ces graviers de banquettes et jaunes paraît être plus propice à l'exploitation hydraulique, aussitôt que les opérations pourront commencer.

" Des échantillons de cette région, examinés au laboratoire de la Commission, n'ont pas confirmé la présence de tellurure ou de nickel là où l'on supposait qu'il en existait. Une roche d'un vert clair que l'on prétend ordinairement porter du nickel dans ces parages, consiste en magnésite et en mica chromifère. Des échantillons de cassitérite (étain de bois) provenant de la région du Klondike, ont été examinés pour M. Foster, de la crique à Wright.

Source minérale.

" Un échantillon d'eau pris à la source minérale qui se trouve à l'extrémité nord de la ville d'Atlin, l'a été pour prouver, s'il était possible, la relation qui existe entre ces eaux et les dépôts d'hydromagnésite dans les environs. Cette eau a été examinée, depuis, au laboratoire de la Commission, et voici le rapport qu'en fait le Dr Hoffmann :—

Analyse de l'eau.

" 'Cette eau contenait :—Potasse, traces ; soude, très petite quantité ; chaux, très petite quantité ; magnésie, assez forte quantité ; oxyde ferreux, trace ; acide sulfurique, très petite quantité ; acide carbonique, grande quantité ; chlore, très petite quantité ; silice, trace, matière organique, faibles traces. La magnésie s'élevait, approximativement, à 1.834 parties en 1.000, quantité qui correspondrait à 3.851 de carbonate de magnésium, ou à 5,869 de bicarbonate de magnésium. Il est plus que probable que c'est à l'eau de cette source et d'autres semblables dans le voisinage, que les dépôts d'hydromagnésite qui existent en arrière de la ville d'Atlin doivent leur origine.'

Plantes de montagnes.

" Nous avons fait durant l'été une collection de plantes à fleurs, particulièrement des espèces montagneuses que l'on trouve au-dessus de la ligne des arbres sur les hauteurs herbeuses nues. 54 espèces ont été reconnues par le professeur Macoun, parmi lesquelles six offrent un intérêt particulier :—*Anemone Richardsoni*, *Pedicularis Pedicellata*, *Claytonia sarmentosa*, *Pedicularis capitata*, ainsi qu'une *Claytonia* et un *Erigeron* qui paraissent nouveaux. Ce sont toutes des espèces de montagne croissant à des altitudes d'environ 5,000 pieds au-dessus de la mer, recueillies entre le 21 juin et le 14 juillet.

" L'épinette ordinaire de la région que l'on trouve d'une assez bonne grossseur sur les platières, est l'épinette blanche (*Picea alba*) ou sapinette.

" Nous devons des remerciements à MM. Fraser et Wheeling, ainsi qu'à M. Gillard, de la Banque de l'Amérique Britannique du Nord à Atlin, pour leur politesse et leur aide durant toute la campagne."

Travaux de M. R. W. Brock.

M. R. W. Brock a maintenant été occupé à travailler sur la géologie de la superficie couverte par la feuille de carte de la Koutanie Occidentale depuis plusieurs années. Durant l'hiver de 1899-1900, il a principalement consacré son temps à faire un examen des roches de cette région, et comme résultat de son travail de la campagne de l'été dernier, les renseignements nécessaires à la compilation de la feuille de carte sont maintenant à peu près complets. La topographie de cette nouvelle carte est principalement due à M. W. W. Leach. M. Brock fait le rapport préliminaire suivant sur les travaux de l'été :

Travail topographique par M. W. W. Leach.

" Le 22 mai, je partis d'Ottawa avec instruction de terminer, si possible, l'ouvrage restant à faire sur la feuille de carte de la Koutanie Occidentale, après quoi, s'il me restait du temps, de pousser l'étude géologique vers l'ouest en gagnant le district de la Frontière (*Boundary district*). De même que les années précédentes, j'étais accompagné de M. W. W. Leach, de la Commission, qui se chargea de faire concur-

remment le travail topographique. La partie de la feuille de carte de la Koutanie Occidentale restant encore à relever comprenait à peu près toute la superficie comprise entre la longitude de Rossland et le lac LaFlèche inférieur (*Lower Arrow lake*), et la fourche nord de la rivière de la Chaudière (*Kettle river*), depuis la ligne frontière internationale jusque vers la latitude de la montagne Monashee et la source de la principale rivière de la Chaudière, ainsi qu'une partie de la superficie dans l'angle nord-est de la carte, à l'est du lac Koutenay.

Travail géologique accompli.

" La rive occidentale du lac LaFlèche inférieur, ni le lac Whatshan, n'y sont pas compris, car ils avaient été relevés l'année dernière. L'examen de ces superficies a été fait, avec un certain degré d'exactitude et de détails, lorsque les conditions économiques paraissaient le justifier, et il va maintenant être possible de publier la feuille de carte complète de la Koutanie Occidentale. Par suite de la vaste superficie comprise dans cette feuille, et vu le caractère extrêmement montagneux de la plus grande partie du pays, et la nature compliquée de sa géologie, la partie géologique du travail dans plusieurs portions de la région ne doit cependant encore être considérée que comme un travail de reconnaissance.

" Bien que la saison ait été, en somme, plus favorable que d'ordinaire, il nous a été impossible de faire plus que terminer l'ouvrage sur la feuille de la Koutanie Occidentale. Néanmoins, si la température à la fin de la saison nous l'eût permis, nous aurions pu passer avantageusement quelque temps encore dans cette région. Quelques renseignements, surtout topographiques, ont pu, cependant, être recueillis au sujet de la contrée à l'ouest, lesquels seront utiles lorsque l'on fera le travail pour la feuille contiguë.

Travail dans le district de la Frontière.

" Avant de commencer le travail de campagne régulier, nous passâmes quelques jours entre Penticton et les Grandes-Fourches, à nous assurer de certains faits généraux relatifs à la répartition des formations dans le district de la Frontière, dont nous avions besoin pour la carte géologique générale du Canada en voie d'exécution.

Routes suivies et superficies examinées.

" Le travail régulier de la campagne fut commencé à Rossland. Prenant le sentier de Dewdney comme base des opérations, nous fîmes le levé de la région située entre Rossland et le lac Christina. Le travail fut ensuite transféré aux environs de Gladstone, d'où des expéditions furent faites d'abord à l'est, puis au nord à travers les bassins du Brûlé (*Burnt*) et du Nord (*North*) jusqu'aux montagnes du Blaireau (*Badger*) et de Gladstone. Les Grandes-Fourches formèrent notre base suivante. D'ici, nous remontâmes la fourche nord de la rivière de la Chaudière. Une route charretière, avec branchements jusqu'aux

claims *Volcanic*, *Pathfinder* et *Little-Bertha*, remonte le côté est de la rivière jusqu'au campement de Knight sur la crique aux Cèdres (*Cedar creek*). A partir de la crique aux Cèdres, le sentier de la Fourche Nord se continue jusqu'à la montagne au Chiendent (*Bunch-Grass*), où il se bifurque, l'un des branchements remontant la principale Fourche Nord, tandis que le sentier même remonte le bras oriental de la Fourche Nord jusqu'aux campements de McKinney, Franklin et Newby. Après avoir allégé nos paquets pour nos chevaux chez Newby, au bout du sentier, nous explorâmes la région située au nord jusqu'à la vallée du Feu (*Fire Valley*). La vallée du Feu et la rivière de la Chaudière, jusqu'à la montagne de Monashee à l'ouest, furent ensuite relevées. D'ici, M. Leach se rendit à la crique Crawford pour combler une lacune qui restait dans le coin nord-est de la feuille, pendant que je remontais la Chaudière jusqu'à sa source, pour raccorder le travail avec celui de l'année dernière à partir du lac Whatshan. Revenant de la tête de la Chaudière à la vallée du Feu, les hommes furent renvoyés aux Grandes-Fourches avec les chevaux par la route que nous avions explorée, tandis que je me rendais à Rossland par voie du lac LaFlèche. De Rossland, je fis une course à la montagne Old-Glory, pour achever le levé commencé entre les criques à Murphy et aux Moutons. Retournant ensuite aux Grandes-Fourches, où M. Leach nous rejoignit, nous remontâmes encore la Fourche Nord jusque chez Newby, pour terminer l'arpentage des sentiers et le levé du point de partage du lac LaFlèche. Lorsque cela fut achevé, nous parcourûmes le chemin de fer de la Colombie et l'Ouest (*Columbia and Western*) depuis la crique à Brown jusqu'au tunnel du Bouledogue (*Bull-Dog*), et nous fîmes un levé du lac Christina. Ceci termina notre travail sur le terrain pour la saison. Quelques jours furent consacrés à un travail spécial dans le voisinage de Rossland et de Nelson. Nous fîmes aussi des observations sur les lacs LaFlèche, Slocan et Koutenay, afin d'en établir les niveaux. Nous arrivâmes à Ottawa le 31 octobre.

Description générale.

" Comme la carte de la Koutanie Occidentale, qui embrasse la superficie examinée cet été, doit être publiée bientôt, il serait inutile d'entrer dans de grands détails au sujet de la topographie de cette superficie. Bien que tout à fait montagneuse, elle est moins âpre que la région située à l'est, sa topographie étant celle d'un district plus ancien. Les montagnes sont moins élevées, et elles ont perdu la plupart de leurs caractères alpins. A part la chaîne qui court entre la grande rivière de la Fourche Nord et ses bras orientaux, peu de montagnes dépassent 7,000 pieds de hauteur. Les sommets, se trouvant plus bas que la région de dénudation excessive, sont plus enclins à prendre une forme de dôme avec versants assez doux. Les hauteurs ou arêtes, notamment celles qui se trouvent entre la tête du bras oriental de la

Fourche Nord, la crique à l'Aigle et la vallée du Feu, sont souvent larges et comparativement unies et à l'aspect de plateaux.

"Ainsi que l'on peut l'inférer, les vallées se sont plus ou moins écartées du simple système longitudinal et transversal ; les plus fortes criques ont envahi et se sont appropriées le territoire appartenant autrefois aux plus faibles, ce qui compliquait la structure du système de vallées en même temps que celui des hauteurs. Ce dernier système devient encore plus embrouillé par les différences de résistance des roches qui le composent, mises plus distinctement en relief par une longue exposition à la dénudation. Par suite de ces causes, l'on rencontre des pics au bout d'arêtes basses, ou qui s'élèvent inopinément au milieu des vallées, en sorte que, vue d'une élévation, la topographie paraît être, en beaucoup d'endroits, fort compliquée. Caractères physiques.

"Près des Grandes-Fourches et en quelques autres endroits, les montagnes ont des versants revêtus de drift et herbeux, recoupés par des anfractuosités couvertes de broussailles, à travers lesquelles surgissent des protubérances et pointes de roche. La vallée de la Chaudière vers les Grandes-Fourches et la Cascade est une région de prairie ou de parc, mais sauf ces exceptions et celle des sommets des plus hautes chaînes de montagnes, on ne peut dire qu'aucune partie du pays soit sans bois. Région nue.

"La vallée occupée par la Fourche Nord et son bras oriental est remarquablement unie, car elle ne s'élève que d'environ 1,000 pieds entre les Grandes-Fourches et l'embouchure de la crique Franklin, distance de trente-quatre mi les. Le bras principal, cependant, s'élève rapidement en amont des fourches, à la montagne du Chiendent (*Bunch-Grass*). Il est évident que cette vallée était autrefois occupée par un lac, comme le sont aujourd'hui les vallées parallèles des lacs Okanagan, Christina, LaFlèche, Slocan et Koutenay. Autrefois, la Fourche Nord se déversait dans la Chaudière à l'ouest de la pointe de l'Observation, son thalweg actuel vers l'est étant comparativement moderne, comme l'indique la gorge au barrage de la Fonderie (*Smelter*). Si ce barrage avait une vingtaine de pieds de plus haut, la rivière se déchargerait encore par le thalweg occidental. Caractère des vallées.

"Le bras principal de la Fourche Nord prend sa source dans une hauteur au sud de la vallée du Feu, près de la montagne Galopante ; le bras oriental, interrompu à sa source par la crique à l'Aigle, part d'un plateau avec quelques petits affluents de la crique à l'Aigle et la crique à Johnson, qui se décharge dans le lac LaFlèche.

Lac Christina et col de la vallée de la Chaudière.

"Le lac Christina, qui a été mesuré au loch, s'est trouvé plus petit qu'on ne le supposait généralement, car il n'a qu'un peu plus de douze milles de longueur.

"La crique à McRae, qui se décharge dans le lac Christina à la pointe aux Anglais (*English point*), occupe une vallée très étroite, dont les flancs sont à pic, et prend sa source avec la fourche sud de la crique du Chien (*Dog*), qui se décharge dans le lac LaFlèche. Ces deux criques ont démoli la langue de terre qui séparait autrefois leurs cirques et passent aujourd'hui ensemble dans un sol bas (à peu près 4,000 pieds). Ce col, qui offre une entrée facile dans la vallée de la Chaudière, a été utilisé par le chemin de fer *Columbia and Western.*

Sentiers.

"La vallée du Feu, par laquelle passe le sentier du lac LaFlèche inférieur à Vernon, conduit à la vallée de la Chaudière par deux autres cols. L'un d'eux entre dans cette vallée près de la barre de la rivière Chaudière, et l'autre, qui est suivi par le sentier amélioré qui conduit à Vernon, débouche sur la même rivière à environ dix milles en amont de la barre. Le nouveau sentier, après avoir traversé la Chaudière à l'emplacement de ville de Red-Paddy, passe sur l'arête basse qui court au sud à partir de la montagne Monashee, et rejoint l'ancien sentier dans la vallée de la Passe, à environ un mille et demi au sud de la mine Monashee.

Vallée de la rivière Chaudière.

"A huit milles à peu près de la traversée du nouveau chantier sur la rivière Chaudière, se trouve le lac Keefer, petite nappe d'eau d'environ un mille trois quarts de longueur. A trois quarts de mille en amont du lac Keefer se trouve le lac Pooler. C'est un petit lac marécageux de trois quarts de mille de longueur, qui peut être considéré comme étant la source de la grande rivière Chaudière. Plusieurs petits cours d'eau partant des collines, au nord et au sud, se jettent dans le lac. A peu près un quart de mille seulement de terrain plat, marécageux, sépare ce lac de la crique à Barnes, qui descend au sud-est et tombe dans la rivière Whatshan, à environ trois milles de son embouchure sur le lac LaFlèche. Un cours d'eau venant de la colline du côté nord, qui se décharge à la tête du lac Pooler, serpente à travers ce terrain marécageux jusqu'à quelques pieds de la crique à Barnes, en sorte que, à l'eau haute, il est probable que les eaux de la Chaudière et de la Whatshan se confondent. La crique à Barnes prend sa source dans les Tourelles de la crique aux Cerisiers (*Cherry creek Pinnacles*), où la crique Pooler, qui descend vers l'est jusqu'à la tête du lac Whatshan, prend aussi sa source.

Végétation.

"La végétation est, généralement parlant, semblable à celle déjà décrite dans d'autres parties de la Koutanie Occidentale. Les flancs nus des collines sont ordinairement couverts de chiendent, que l'on ne

rencontre pas souvent plus à l'est. Les sommets de montagnes découverts, où la végétation a pu prendre pied, sont égayés en été par une flore subalpine. La vallée de la Fourche Nord jusqu'au campement de Franklin est bien boisée de pin rouge (*Pinus ponderosa*), de pin blanc (*P. monticola*), de pruche (*Tsuga Mertensiana*), de cèdre (*Thuya gigantea*), avec un peu d'épinette rouge (*Larix occidentalis*), de sapin de Douglas (*Pseudotsuga Douglasii*), et d'épinette blanche. Il y a aussi un peu de bois le long de la vallée de la Chaudière ; mais avec ces exceptions et quelques autres, à part le bois servant aux mines, il y en a bien peu qui ait une importance commerciale, car la plus grande partie de la région a été dévastée par des incendies de forêts.

Gibier.

"En certains endroits, le gibier est encore abondant, surtout dans les régions inexplorées, comme le district situé entre le campement de Franklin et la vallée du Feu. Là, le chevreuil et le caribou errent en grand nombre, de même que les animaux carnassiers. Les plus petits animaux sont abondants. Le gibier tué dans cette âpre région nous a été d'un grand secours pendant que nous y travaillions.

Roches observées dans le district.

"Quoique les roches granitiques couvrent la plus grande partie du district examiné durant la campagne, l'étendue et la variété des roches qui y sont représentées sont très grandes.

Serpentines.

"En allant au nord à partir du sentier de Dewdney le long de l'arête ou hauteur entre les montagnes de Sophie et Record, sur le premier mille et demi, la principale roche que l'on rencontre est une serpentine devenue brune sous l'action des agents atmosphériques. Sur une cassure fraîche, on voit que c'est une roche verte, compacte, généralement foncée. La surface exposée à l'air est ordinairement sphérulitique. A l'ouest du sommet de l'arête, il y a une roche foncée, massive, partiellement altérée, qui a l'air de péridote et représente probablement la roche-mère dont la décomposition a donné naissance à la serpentine. Une bande de cette serpentine court au nord-est en traversant l'arête d'Ivanhoe.

"Entre le rebord septentrional de la serpentine et la montagne Record, les roches sont volcaniques et d'aspect frais, et, à en juger d'après leur caractère mégascopique, ce sont des andésites et porphyrites accompagnées d'agglomérations tufacées. Ces roches s'étendent au nord de la montagne Record en passant par la montagne Old-Glory, le pic dominant de cette région. Des dykes de porphyre recoupent toutes les roches ci-dessus mentionnées.

Granits.

"Les montagnes qui existent à la tête de la crique à la Roche (*Rock creek*) et de la fourche sud de la crique à Murphy sont composées de la roche qui, dans les comptes rendus sommaires antérieurs, a été désignée

sous le nom de 'granit plus jeune.' C'est une roche couleur rose-saumon ou rougeâtre, ordinairement accompagnée de gros cristaux de feldspath dont la couleur détermine celle de la roche. Les plans de clivage de ce feldspath montrent fréquemment un magnifique éclat iridescent, comme on en voit souvent dans le labradorite. Il arrive souvent qu'il y a plus d'une variété de feldspath dans un échantillon portatif. La biotite est souvent un des élements manifestes, et l'amphibole peut y être présente ou absente. On peut parfois y découvrir du quartz en quantité considérable. Par quelques-uns de ses développements caractéristiques, cette roche paraît être un granit, mais sa composition peut varier considérablement. Pour plus de commodité, nous la désignerons sous le nom de 'granit de Rossland.'

Ro hes de la montagne de Sophie.

" En allant au sud, du sentier de Dewdney à la montagne de Sophie, les roches sont un mélange de granit gris, de serpentine et de pierre verte, celle-ci étant apparemment une porphyrite augitique ou une andésite. Ces roches s'étendent à l'ouest à travers les concessions *Velvet* jusqu'à la crique aux Moutons (*Sheep*). Le côté est de la montagne de Sophie proprement dite consiste en une brèche volcanique, dont la base est une roche à l'aspect d'andésite, et les fragments empâtés sont de la porphyrite, du pétrosilex, de l'argilite et du calcaire cristallin. Le sommet de la montagne de Sophie est couronné par un conglomérat qui s'étend vers l'ouest jusqu'à quelques centaines de pieds de la vallée de la crique aux Moutons, et vers le nord jusque près de la ligne de séparation entre les claims *Douglas* et *Victory-Triumph*. Le conglomérat est ordinairement grossier, mais on rencontre des bandes de meulière à grains fins. Les galets, qui ont généralement quelques pouces de diamètre, mais qui atteignent parfois plus d'un pied, sont de quartzite, de pétrosilex, d'argilite, de serpentine et de cong'omérat plus ancien, tandis qu'il y en a quelques-uns de granit gris, de grès et de jaspe. Le long de son rebord occidental, près de la base, il y en a de pierre verte à l'air de porphyrite. On doit s'attendre à ces derniers, car le conglomérat, près de la crique aux Moutons, repose sur une roche brecciolaire d'aspect porphyritique. Ce conglomérat ressemble à celui que M. McConnell a trouvé au sud de la montagne du Lac, et il n'y a aucun doute que tous deux sont des débris de ce qui autrefois était une bande de roche continue. Il est possible que l'on pourrait trouver un petit lambeau détaché de roches volcaniques tertiaires recouvrant ce conglomérat, comme la chose a lieu sur la fourche nord de la rivière Chaud

Pierres vertes et granits de la crique aux Moutons.

" Toutes les roches de la montagne de Sophie sont recoupées, surtout le long du flanc occidental, par des dykes de porphyre de couleurs pâles. Dans la vallée de la crique aux Moutons, au sud du sentier de Dewdney, et sur la montagne Santa-Rosa à l'ouest, les roches sont aussi

des pierres vertes. Mais au nord du sentier jusque vers la montagne Norway, sur les deux talus de la crique aux Moutons, et en allant au nord le long du point de partage de la crique aux Moutons et de Christina, depuis le sentier de Dewdney jusqu'au nord du mont Saint-Thomas, il y a une grande superficie de roches que nous avons appelée le 'granit de Rossland.' Près de ces contacts, elle devient fortement porphyritique, et alors elle ressemble beaucoup à quelques-uns des plus gros dykes de porphyre, dont en réalité ce plus jeune granit est la roche-mère.

Roches du sentier de la crique aux Moutons à la Cascade.

" A partir du sentier au point de partage de Christina jusqu'à la ligne frontière, et en allant à l'ouest en suivant l'arête au nord de celle-ci, les roches sont fort semblables à celles de l'arête située entre les montagnes de Sophie et Record, savoir, un peu de granit gris, des pierres vertes, avec quelques argilites ou phyllites, recoupées par des dykes de porphyre et de lamprophyre. A l'ouest du point de partage, le granit rouge (de Rossland) s'étend jusqu'à la crique Bitter, contenant près de son contact occidental d'innombrables petites inclusions de pierre verte. Depuis la crique Bitter à l'ouest jusqu'à l'arête en amont de la Cascade (montagne du Château), les roches sont des pierres vertes et des argilites plus ou moins altérées, recoupées par des dykes acides et basiques.

" Sur l'arête de la montagne du Château, au sud du sentier, la roche est passablement granitique, avec de la pierre verte en descendant la pente de la rivière Chaudière. Vers la ligne de la frontière, il se montre de la serpentine qui, au delà de la ligne, devient presque une serpentine noble. Au nord du sentier de Dewdney, sur la montagne du Château, il y a une superficie de serpentine, dont une partie est finement panachée, vert foncé, clivable en gros morceaux ou blocs. Par place, cette serpentine est fracturée en fragments lenticulaires d'environ 6 x 42 x $1\frac{1}{2}$ pouces. Dans ces fragments, la serpentine est d'un vert clair, approchant parfois de la variété noble.

Roches près des criques à Baker et Sutherland.

" Au nord de la serpentine, les roches sont des argilites altérées et des roches qui leur sont alliées, ainsi que des pierres vertes porphyriques. Les pierres vertes sont souvent remplies d'inclusions d'argilite et de calcaire. Une roche qui a l'air d'un gabbro recoupe ces roches, et entre les criques de Sutherland et de Baker, elle prend un grand développement. Le long du côté sud de la crique à Baker, il y a une zone de calcaire, altéré ou remplacé le long du contact, et montrant du grenat et de la pierre verte prophyrique.

De la Cascade à Coryell.

"Au nord de la crique à Baker, il y a des pierres vertes, calcaires, quartzites pétrosiliceuses et argilites altérées, tandis que le long du sommet entre les criques à Baker et à McRae, on voit un feldspath à biotite grossier qui ressemble beaucoup à la monzonite de Rossland. Les pierres vertes et toutes les roches sédimentaires altérées remontent la crique à Baker jusqu'à moins de deux milles de la station de Coryell, où le granit gris de Nelson se montre, mais sans s'étendre bien loin à l'ouest de la crique.

Roches près de Coryell.

"La pierre verte, avec un peu de calcaire, s'étend au nord de la crique à McRae, en remontant les bassins des criques Day et Josh, la plus grande partie du bassin Brûlé (*Burnt*) en étant aussi composée. Des dykes de granit gris et de porphyres recoupent ces roches jusqu'à un certain point. On trouve un peu de roche à l'aspect de monzonite dans le claim *Mother-Load.* A Coryell, la pierre verte, traversant à la montagne John-Bull, remplace le granit, mais ne s'étend pas bien loin au nord, étant remplacée, à deux milles en amont de la station, par le granit gris qui croise la crique à McRae et forme la roche du bassin du Nord et de la région à l'ouest du lac Christina. La montagne du Blaireau (*Badger*) et le point de partage du lac LaFlèche au nord de celle-ci, sont composés de granit de Rossland.

Roches à l'ouest du lac Christina.

"Les roches à l'ouest du lac Christina sont pour la plupart cristallines, consistant en bonne partie en schistes et gneiss amphiboliques et micacés, avec un peu de calcaire cristallin, extrêmement recoupées et entremêlées de bandes de pegmatite, et souvent de granits plus ou moins gneissoïdes. Par endroits, les gneiss paraissent être des pierres vertes écrasées. Vers l'extrémité nord du lac Christina, ces roches sont en grande partie remplacées par un granit acide à grain fin, qui est probablement un facies du granit de Rossland. Les roches cristallines s'étendent vers l'ouest le long de la ligne frontière jusqu'au bord de la feuille de carte, à l'ouest des Grandes-Fourches. Leur limite septentrionale, que l'on peut dire s'étendre depuis le voisinage de la tête du lac Christina jusque vers le barrage de la Fonderie aux Grandes-Fourches, est indéterminé, car, avec l'augmentation en grosseur et en importance des dykes de granit et des pegmatites, les roches cristallines deviennent graduellement moins dominantes et finissent par disparaître, même sous forme d'inclusions dans le granit.

Pegmatites grossières.

"Sur le point de portage du lac Christina et de la Fourche Nord, près des sources des criques aux Cailloux (*Boulder*) et Volcanique, les roches granitiques, dans lesquelles les inclusions de schiste et de calcaire cristallin sont communes, varient d'un granit à gros grain à une aplite à grain fin, ou une pegmatite grossière. Les minéraux constituants des pegmatites se sont désagrégés sur une énorme échelle, en

sorte que la superficie exposée d'un seul individu de quartz ou de feldspath peut presque se calculer par fractions d'acres. Lorsque le quartz se présente en pareilles masses, on peut facilement le prendre pour un immense banc de quartz. Il peut s'y trouver des inclusions de quartzites, et ces inclusions, recristallisées comme elles le seraient dans ces conditions, pourraient aussi induire en erreur. Vers le barrage de la Fonderie, sur la route charretière de la Fourche Nord, et dans les montagnes à l'est, le granit remplace le schiste jusqu'à un point considérable. A un demi-mille seulement au nord, la pierre verte du côté ouest de la rivière la traverse, mais ne s'étend pas bien loin à l'est, et le granit de Rossland y envoie des apophyses vers l'ouest. Il se trouve du calcaire avec la pierre verte.

Contact entre les pegmatites et la pierre verte.

"Entre la crique à la Vase (*Mud*) et le campement de Knight, immédiatement au nord de la crique aux Cèdres, la pierre verte, avec du calcaire et du granit gris, occupe un grand espace à l'est de la rivière. Sa limite orientale court à l'est du nord, croisant la crique Volcanique immédiatement au nord du claim *Earthquake*, jusqu'à l'extrémité est de la montagne Pathfinder, qui domine la fourche sud-ouest de la crique aux Cèdres. A partir de la crique Pathfinder, le contact tourne à l'ouest du nord, retraversant la Fourche Nord à environ un mille au nord de la crique aux Cèdres. La pierre verte contient par endroits de nombreuses inclusions de calcaire cristallin blanc, et en d'autres elle est remplie de fragments de quartzite pétro-siliceuse.

Granits et roches volcaniques.

"Le granit gris dans cette superficie est, en certains endroits, représenté sur une assez grande échelle. A l'est et au nord se trouve le granit de Rossland, qui lance nombre de dykes de porphyre dans les roches de cette superficie. Le bassin de la crique à Lynch paraît se trouver entièrement dans ce granit plus jeune, mais sur la hauteur immédiatement à l'est de la Fourche Nord, entre la crique *Rock-slide* (Eboulis-de-roche) et le bras oriental, il y a une série de roches volcaniques, consistant en roches à l'aspect de basalte noirâtre foncé à violâtre, et à l'aspect d'andésite porphyrique brune, accompagnées de tufs et de lits de cendre. Ces roches constituent probablement l'un des lambeaux détachés du tertiaire, que l'on rencontre assez fréquemment sur la rivière Chaudière. Il y a du granit gris dans le flanc de la colline qui donne sur la rivière. La montagne au Chiendent, celles situées à l'est du bras principal de la Fourche Nord, et la chaîne qui constitue le point de partage du lac LaFlèche, sont toutes composées de granit de Rossland.

Lambeau tertiaire.

Roches minéralifères du campement de Franklin.

"Dans le bassin du bras oriental, cependant, une vaste superficie, dont la composition lithologique est tout à fait différente, commence au parc de la Désolation et s'étend en largeur jusqu'à ce qu'elle em-

brasse une grande partie du talus de la rivière, des deux côtés du bras oriental. C'est dans cette superficie que sont situés les différents campements d'explorateurs, qui, pour plus de commodité, sont groupés ensemble et appelés le campement de Franklin. Dans cette superficie, le granit gris et la pierre verte porphyrique foncée sont les plus anciennes roches que l'on rencontre le plus fréquemment, mais il s'y trouve aussi du calcaire cristallin et des roches éminemment métamorphiques qui peuvent avoir été des argilites. Une roche grise qui a l'air de gabbro les recouvre sur le côté ouest de la montagne de Franklin, et sur les flancs orientaux plus bas des montagnes de McKinney, Franklin et Tenderloin, il y a une roche porphyrique rougeâtre, avec des feldspaths lattiformes, dont la composition est probablement fort rapprochée du gabbro. Couronnant toutes ces roches et formant les sommets de ces trois montagnes, il y a des lits de grès, de meulière et de conglomérat grossier, couverts de roches volcaniques semblables à celles que l'on voit au nord de la crique Rock-slide, déjà mentionnées. Le conglomérat est une roche dure bien cimentée, avec des galets ordinairement de quelques pouces de diamètre, mais qui ont parfois jusqu'à deux pieds. Ces galets sont de quartz, de granit gris, de pierre verte, de calcaire noir, d'argilite et de conglomérat à grain fin, avec quelques-uns de feldspath quartzeux rose, et d'autres d'une roche sédimentaire violette. Le grès paraît constituer l'étage sous-jacent de la formation. Des lits d'aspect cendreux ont été observés en une couple d'endroits. Les roches volcaniques consistent en produits basaltiques bleuâtre et rougeâtre foncés, parfois avec pores remplis de calcite, en roches porphyriques à l'aspect d'andésite, rougeâtres, grisâtres et couleur chamois, et en roches de couleur claire, peut-être des rhyolites (des phénocristes de quartz y étant parsemés), avec des lits de cendre et de tufs. Des roches volcaniques semblables couvrent une petite superficie sur la montagne un peu au nord-est de la fourche de McKinney sur le sentier de Franklin, en amont du claim de Younger. Les anciennes roches, dans cette superficie, et jusqu'à un certain point le conglomérat aussi, sont traversées par des dykes de porphyre de couleur claire, mais il n'a pas été observé de dykes de ce genre dans ces roches volcaniques.

Conglomérats et roches volcaniques.

Granits au sud de l'arête de la Vallée-du-Feu.

“ A partir de la source de la crique de Gloucester jusqu'à l'arête de la Vallée-du-Feu (*Fire Valley ridge*), la roche est un granit à biotite quartzeux, qui semble être allié aux granits de Rossland. On y rencontre parfois des inclusions de granit gris, mais, excepté sur le plateau à la tête du bras oriental, elles sont petites et sans importances. L'arête de la Vallée-du-Feu est principalement composée de granit acide rose ; le bassin à la source de la crique à Goodwin, qui vient du nord-est, est dans la même roche, mais vers le nord-ouest le long de l'arête, le granit gris se rencontre.

"Ce granit de Nelson gris, généralement porphyrique, est la principale roche de la vallée du Feu elle-même. Il s'étend jusqu'à la rivière Chaudière qu'il traverse, sa limite septentrionale sur celle-ci se trouvant immédiatement en amont de la crique à Paddy. Au nord de ce granit, à partir de la montagne Monashee, traversant la rivière Chaudière à l'est et longeant le côté nord de la montagne Olds, et croisant les criques de Huit, Dix et Onze-milles, il y a une bande de roches fissiles verdâtres, grisâtres et foncées, consistant en quartzites, grauwackes, roches calcaires et schisteuses, et probablement des éruptives comprimées. Ces roches sont un prolongement oriental de la formation de la crique de la Cache à partir de la montagne Monashee. La bande est plus ou moins sillonnée d'apophyses de granit et de nombreux dykes d'autres roches éruptives. Roches de la montagne Monashee.

"Les roches de la crique de la Cache remontent la rivière de la Chaudière jusqu'à peu près un mille et demi du lac Keefer, où se montrent les argilites noires de la formation de Nisconlith. Ces argilites s'étendent jusqu'à la tête du lac Porter, où elles deviennent graduellement altérées, prenant une apparence de phyllite grisâtre foncé et noueuse. Les roches sur la crique à Barnes sont plus fortement altérées et sont devenues des phyllites luisantes et des schistes nacrés de couleur marron. De l'autre côté de la crique à Barnes, sur l'extrémité occidentale de l'arête qui court à l'est jusqu'à la montagne Whatshan, les roches sont encore plus cristallines, étant des schistes biotitiques marron, entremêlés de bandes de calcaire gris-bleuâtre et de quartzite micacée en blocs, dont le clivage colomnaire est parfait. Ces roches paraissent aller se fondre, sans solution de continuité, dans celles de Nisconlith non altérées. Ces dernières courent vers l'est depuis les sources de la Chaudière jusqu'à une pointe sur la crique à Barnes à une légère distance en aval des fourches de l'Euréka. Sur la crique Euréka, dans les ardoises noires et les roches calcarifères tendres et foncées, il y a des dykes de roche éruptive d'un brun foncé, ainsi que des bandes cristallines noires, à l'aspect de tuf, en sorte qu'ici la formation a une bien plus grande ressemblance que d'ordinaire avec la formation de Slocan à l'est. Ces roches de Nisconlith et de la crique de la Cache sont recoupées par le granit gris, et le tout l'est aussi par des dykes de porphyre. Formations de Nisconlith et de la crique de la Cache.

"A l'ouest de la Fourche Nord de la Chaudière, en amont de la crique à Brown, sur le claim *Strawberry*, la roche est une pierre verte altérée, serpentinisée, épidotisée et grenatisée, qui renferme des inclusions irrégulières de calcaire et peut-être d'autres roches sédimentaires. Immédiatement au sud du bâtiment du puits, l'on voit une apophyse à Coupe sur le chemin de fer C. et O.

l'air de diorite venant du granit gris. La pierre verte s'avance au sud, le long du côté ouest de la rivière, vers les Grandes-Chutes. Les tranchées pratiquées dans le roc, sur le chemin de fer de la Colombie et l'Ouest, présentent de belles coupes. On y voit que les inclusions dans la pierre verte, particulièrement celles de calcaire, sont excessivement communes. Ces inclusions affectent souvent la forme de longues bandes. Lorsque ces bandes sont étroites, le calcaire tend à être blanc et cristallin ; lorsqu'elles sont plus large, il est de couleur pâle et cristallin seulement près du contact, étant marron, bleu ou noir, et ayant une stratification bien dessinée au centre. Lorsqu'il est recoupé par des dykes, le calcaire est fortement contourné ou autrement bouleversé. Naturellement, son pendage et sa direction sont irréguliers, mais les inclusions de calcaire prennent fréquemment la forme de fragments cristallins blancs, arrondis à anguleux, rarement de plus de quelques pouces de diamètre, fortement tassés comme dans un poudingue, et parfois le rebord seul du galet de calcaire est cristallin, le cœur ou noyau restant foncé et peu altéré.

Nombreuses inclusions de calcaire.

" En voyageant au sud le long du chemin de fer, les bandes de calcaire deviennent plus nombreuses et plus importantes jusqu'à ce qu'elles forment de grosses masses de roche. A partir d'un treizième de mille au nord de la borne milliaire 76, jusqu'à trois septièmes de mille au nord de la borne 75, le calcaire est presque constant. De là à près d'un tiers de mille au nord de la borne milliaire 73, la pierre verte domine, souvent remplie de fragments épidotisés d'un vert pâle. (Parfois la periphérie de l'inclusion seule est épidotisée.) De cet endroit à un demi-mille plus loin, le calcaire est la roche dominante. Une partie en est pure et blanche, mais il s'y trouve des masses irrégulières de serpentine foncée. On a extrait cette pierre, dans cette superficie, pour l'employer comme fondant à l'usine de fonte des Grandes-Fourches. A partir de deux tiers de mille au nord de la borne milliaire 72 jusqu'à une courte distance au sud de cette borne, il y a une roche foncée d'aspect massif, remplie par places de fragments cailloUteux de calcaire, quartz, jaspe, quartzite et ardoise. Elle a l'apparence d'un conglomérat, mais jusqu'à ce que la pâte en ait été étudiée, il est impossible de se prononcer sur ce point. Depuis le rebord sud de cette roche jusqu'à la superficie de schistes cristallins, la pierre verte et le calcaire alternent.

" Sauf sur la superficie dont la géologie vient d'être esquissée, il n'a été fait que peu de travail géologique ; mais nous pouvons dire quelques mots des roches dont nous avons pris note dans une reconnaissance hâtive faite de Penticton aux Grandes-Chutes.

" A l'est de Penticton, les roches paraissent consister en grande partie en gneiss, recoupés par du granit et des pegmatites. * Sur la route charretière qui passe à l'ouest du lac Sec (*D.y*), l'on rencontre des roches d'épanchement. Elles consistent pour la plupart en roches volcaniques pourprées ou rougeâtre foncé, avec des yeux de feldspath de couleur claire, lesquelles sont probablement d'âge tertiaire. On y a observé un peu de porphyre rouge, mais pas en place, de sorte que nous ne pouvons dire quelles sont leurs relations avec les basaltes. On trouve aussi ces roches volcaniques à l'est du lac, à son extrémité inférieure. Vers le lac Vaseux, des deux côtés, et se continuant jusqu'à une certaine distance vers le sud, des gneis reposant horizontalement affleurent. Dans cette série, des bandes amphiboliques foncées alternent avec d'autres de pegmatite blanche.

Roches à l'est du Penticton.

" Tout autour des fourches de la route charretière de Fairview près de la crique Incasnup, la roche est un granit acide à grain moyen, consistant largement en feldspath et quartz, et une légère quantité de constituants colorés. Par son exposition à l'action des agents atmosphériques, elle devient facilement une masse graveleuse. Le long du chemin qui conduit au campement McKinney, jusqu'au sommet, les roches sont du granit gris (ressemblant au granit de Nelson de la Koutanie Occidentale), du gneiss œillé qui en dérive, et du gneiss à grain fin avec bandes acidiques et basiques, qui est probablement un dérivé de la même roche plus fortement métamorphosé. A partir du sommet jusqu'au campement McKinney, et sur plusieurs milles au delà le long du chemin de la crique à la Roche, la roche est une pierre verte recoupée par des dykes de granit et de porphyre. Elle est suivie par des basaltes qui se continuent presque jusqu'à la crique à la Roche, où, dans le fond de la rivière, la roche est encore de la pierre verte. Un peu en amont de la crique à la Roche, sur le chemin de Westbridge, l'on rencontre une meulière quartzeuse probablement d'âge tertiaire. A un mille en amont de la crique à la Roche, il y a des dolomies, de la serpentine, des argilites et des pierres vertes, appartenant probablement à la formation de la crique à la Roche. Après s'être continuées sur environ un mille, ces roches sont remplacées par un conglomérat probablement aussi tertiaire. Ce conglomérat est bientôt suivi par d'autres roches de la crique à la Cache, qui se continuent jusqu'à la crique à James. De la crique à James à Westbridge, et de Westbridge à la crique Boomerang, sur la fourche ouest de la Chaudière, les basaltes pourprés et rougeâtres (les porphyres œil-d'oiseau des explorateurs) prédominent. De la crique Boomerang à celle du Ranch, la roche est un granit gris. De la crique du Ranch à Beaverton, c'est pour la

Roches près du campement McKinney.

Du campement McKinney à Beaverton.

* Voir Rapport des opérations, Com. géol. Can., 1877-78, p. 122 B.

plupart du granit gris plus jeune. A Beaverton, il y a une importante superficie de pierre verte et des roches sédimentaires altérées dans le granit.

Roches près de Greenwood.

" En allant au sud à partir de la crique à la Roche, la pierre verte s'étend dans le fond de la rivière jusqu'à la courbe que fait celle-ci. De là presque jusqu'aux chutes de la Frontière (*Boundary falls*), des roches volcaniques paraissent prédominer, et la pierre verte forme la roche encaissante depuis les chutes jusqu'à Anaconda. L'on rencontre alors la langue de granit qui pénètre dans la pierre verte en venant du nord, le long de la crique de la Frontière. A peu près à quatre milles et demi au nord de Greenwood, le chemin de fer quitte le granit, et le grès est la principale roche jusqu'à la Fourche Nord de la rivière de la Chaudière.

Age relatif des roches.

" Les âges relatifs des roches rencontrées dans le cours de la campagne, autant que nous avons pu voir, sont comme il suit :—Les gneiss et schistes cristallins sont d'âge incertain et comprennent probablement des roches de différents âges, mais ils sont, dans tous les cas, parmi les plus anciennes de la région. Les roches de Nisconlith appartiennent au paléozoïque supérieur et sont supposées à peu près cambriennes. Les roches de la crique de la Cache sont paléozoïques supérieures, probablement carbonifères. C'est aussi l'âge assigné à la plupart des pierres vertes (andésites, porphyrites, serpentines, etc.), et aussi aux calcaires et argilites qui leur sont associés. Quelques-unes des andésites et des roches conglomératiques dans la région de la crique du Sentier (*Trail creek*) sont sans doute plus jeunes, mais nous ne possédons rien de précis au sujet de leur âge, si ce n'est qu'elles sont plus anciennes que les conglomérats et le granit de Rossland. Le granit gris qui recoupe les pierres vertes est probablement à peu près jurassique. Les roches à l'aspect de monzonites paraissent être plus récentes que le granit gris, ce qui indiquerait qu'elles appartiennent au crétacé.

Conglomérat de la montagne du Lac.

" Les conglomérats sont parmi les roches les plus jeunes. M. McConnell suppose que celui de la montagne du Lac est tertiaire. Il a une grande ressemblance, tant sous le rapport lithologique que stratigraphique, avec les conglomérats associés aux roches volcaniques tertiaires sur la rivière Chaudière, lesquels sont supposés être d'âge tertiaire. Le granit de Rossland, qui lance des dykes dans les conglomérats de la montagne de Sophie et de la rivière Chaudière, est évidemment plus récent que ceux-ci.

Granit de Rossland.

Le Dr Dawson* a observé du granit fort semblable à celui de Rossland, recoupant les roches crétacées, dans le district de Kamloops.

* Rapport annuel, Com. géol. Can. (N.S.), vol. VII, 1894, p. 255 B.

Le granit de Rossland est aussi plus nouveau que quelques-uns des basaltes, car on y a trouvé des inclusions de ces derniers, et des dykes de porphyre rougeâtre, apparemment identiques à ceux de ce granit, ont été observés recoupant les lits volcaniques inférieurs. Il semble donc y avoir de bonnes raisons pour supposer que ce granit et les porphyres qui l'accompagnent sont tertiaires.

« Les roches d'épanchement des superficies basaltiques sont probablement des prolongements volcaniques tertiaires des feuilles de carte de Kamloops et Shuswap. De nombreux dykes basiques sont plus nouveaux que le granit de Rossland et viennent probablement des mêmes sources que les roches volcaniques. Etendues basaltiques.

« Aucune des montagnes de la région examinée cette année n'est suffisamment élevée pour supporter des glaciers ou de grands champs de névé, mais des phénomènes glaciaires dus au grand glacier antérieur des Cordillières, sont partout visibles sur les sommets des plus hautes montagnes, sur les chaînes isolées plus basses et dans les vallées. Le long de la ligne frontière, ils sont aussi accentués que plus loin au nord. Dans les plus grandes vallées et sur les flancs des montagnes, l'on rencontre des dépôts de drift, souvent en terrasses. Des cailloux de roches étrangères sont éparpillés partout, occupant des positions qu'ils ne pouvaient atteindre que par leur transport par la glace. Les surfaces des roches, là où elles ont été à l'abri d'une très forte action des agents atmosphériques, sont cannelées, polies et striées. La direction de la marche de la glace, telle qu'indiquée par les cailloux transportés et les sulcatures, est en moyenne d'environ S. 17° E., quoique variant, pour des causes locales, de S. 1° E. à S. 45° E. Glaciation.

« Il se faisait, sur une partie considérable de la région examinée durant la campagne, des travaux d'exploration et de développement poussés d'une manière assez active, mais l'exploitation proprement dite n'en était encore rendue qu'à la phase préliminaire dans les campements miniers. Un grand nombre de claims ont été examinés ; mais comme il est donné tous les ans, dans le rapport du Ministre des Mines de la province, un compte rendu de la quantité d'ouvrage fait, accompagné de faits et de chiffres, il est inutile de répéter ces statistiques ici. Nous pouvons, néanmoins, dire quelques mots de quelques-uns des claims dans chaque district, pour bien faire comprendre les conditions dans lesquelles on trouve les minerais dans ces localités particulières. Explorations et développements.

« Sur le versant occidental de la montagne de Sophie se trouvent les claims *Velvet* et *Portland*. La roche encaissante, principalement de la pierre verte et du granit gris, est recoupée par des dykes de porphyre rose parallèles qui courent presque franc sud à partir de la Minéralisation due aux dykes de porphyre.

grande superficie de granit de Rossland de la crique aux Moutons. Ces dykes sont ordinairement gros et souvent tout près les uns des autres, avec une étroite bande de pierre verte ou de granit gris, affectant la forme de dyke, entre eux, que l'on pourrait facilement prendre pour un véritable dyke dans le porphyre.

" Le long du contact avec les dykes de porphyre, les roches encaissantes adjacentes sont fissurées, altérées et souvent tout à fait remplacées. Dans ces fissures et les roches remplaçantes, aux endroits favorables sur une grande échelle, il y a des dépôts de chalcopyrite, pyrite, hématite, calcite et quartz, ayant parfois une structure distinctement rubanée.

Dykes de porphyre à la mine *Velvet.*

" A la mine *Velvet*, où les travaux de développement avaient atteint une profondeur de 300 pieds, l'on a mis à nu un grand amas ou gîte de chalcopyrite aurifère, et l'on espère que cette mine, avec la *Portland*, qui est exploitée par la même compagnie, sera bientôt en mesure de commencer l'expédition. Les dykes de porphyre se continuent au sud dans la superficie de conglomérat, ou l'on peut voir les mêmes phénomènes de contact.

Le claim *Douglas* en fournit un bon exemple. Le long du contact du porphyre, le conglomérat est minéralisé et remplacé jusqu'à une distance considérable du dyke. L'on peut y voir toutes les phases de la transformation, depuis le conglomérat inaltéré, loin des dykes, en passant par la matrice partiellement remplacée, jusqu'à la matrice remplacée, aux galets attaqués à ceux qui ont été remplacés, et au minerai solide rubané près du dyke. Le minerai est de la pyrite, de la galène, de l'hématite, de la chalcopyrite et de la sphalérite, dans une gangue de calcite et quartzeuse. L'on remarquera que les gisements de la montagne à Sophie, bien que se trouvant dans des roches quelque peu différentes et montrant une certaine différence dans leur composition minéralogique, sont identiques, par leur nature et leur origine, aux gîtes de minerai de Rossland.

Sulfures à l'est du lac Christina.

" A l'est du lac Christina, et plus particulièrement sur les criques à Sutherland et à Baker, les roches sont par endroits fortement minéralisées de sulfures de fer et d'un peu de chalcopyrite. La roche gabbroïde, de même que la pierae verte ordinaire, sont minéralisées. Le calcaire, en règle générale, ne l'est que peu, mais le long du contact entre le calcaire et la pierre verte, dans la roche grenatifère altérée, la minéralisation semble particulièrement devoir s'être produite. Bien que l'on dise que le minerai soit très pauvre, les amas de sulfure sont gros, et pour cette raison ils mériteraient d'être essayés.

"Sur la mine *Canon-Ball*, il y a une grue à vapeur, et il y a été fait un peu d'ouvrage, mais à part cela, on ne peut pas dire que rien de sérieux ait été tenté. La superficie comprise entre le lac Christina et le granit de Rossland du plateau d'épanchement de la crique aux Moutons, devrait être soigneusement explorée.

"La serpentine dont il a été parlé peut déjà se trouver avoir une certaine valeur comme pierre d'ornementation. Gladstone, sur la crique à McRae, est le centre d'une superficie des plus anciennes roches qui montrent une minéralisation plus étendue. Sur les montagnes à l'est de Gladstone, et au nord du mont Saint-Thomas, la pierre verte et le granit gris sont plus ou moins minéralisés, ordinairement près des dykes de porphyre. Sur les claims du Talisman, il y a une magnétite qui montre une forte polarité. Elle est probablement résultée de l'oxydation de pyrite, qui s'y trouve aussi. Le granit gris fournit de très jolis échantillons de chalcopyrite. Claims près de Gladstone.

" Dans les bassins du Brûlé et du Nord, situés à l'ouest et au nord-ouest de Gladstone, les roches décèlent les effets de grandes violences. Par suite de la diversité des roches et des forces de résistance variables qui en résultent, la région est fort accidentée et disloquée. Elle est extrêmement recoupée de dykes de porphyre venant des superficies environnantes de granit de Rossland. En conséquence, la minéralisation s'étend fort loin, mais manque souvent de concentration. Sur quelques propriétés, cependant, les apparences sont assez bonnes, et si les minerais ont la teneur que l'on prétend, ils méritent que l'on y fasse attention. Mais pour réussir à quelque chose, il faut une surveillance soigneuse et intelligente. On trouve de l'or natif dans des veines de quartz, tant dans la pierre verte que dans le granit gris. Au-dessous de la ligne d'action des agents atmosphériques et des eaux sauvages, l'on verra probablement qu'une quantité considérable de l'or, sinon tout, sera contenue dans des sulfures. La mine *Mother-Lode* peut être prise comme un type de quelques-uns de ces gisements. La veine principale, qui a une couple de pieds de largeur, se trouve dans une pierre verte écrasée et rubanée, entre deux gros dykes de porphyre. Le minerai est principalement du quartz chargé de pyrite, de sphalérite et de galène, avec un peu de chalcopyrite. On dit que l'on a trouvé du cuivre natif dans ce claim et dans d'autres. Dans tous les cas, le minerai oxydé donne des échantillons d'or natif. Il s'y trouve aussi un peu de molybdénite et de la calcite. Une descenderie ouverte sur la veine est rendue à 43 pieds de bas, à partir du pied de laquelle il y a une galerie de fond de 75 pieds. A peu près à 20 pieds de l'entrée de la descenderie, il y a un rejet dans la veine. Dans la galerie, l'on retrouve du minerai que l'on suppose appartenir à la même veine. Il Claims dans les bassins du Brûlé et du Nord.

y a plusieurs autres veines sur le claim. A son extrémité sud, la pierre verte est remplie de petits filets de blende.

" Sur le claim *Tammany*, il y a une veine de quartz de largeur variable, mais qui atteint parfois plusieurs pieds. Elle longe le contact d'un porphyre de couleur claire. La galène et la sphalérite deviennent plus proéminentes dans la partie sud du bassin. Les claims de Cooper, sur la fourche sud de la crique à Josh, ont un calcaire fissile foncé comme principale roche encaissante. La minéralisation est souvent parallèle à la fissilité du calcaire, et suit fréquemment le contact d'un dyke. La sphalérite, la galène et la chalcopyrite sont les principaux minéraux industriels, avec une forte prépondérance de sphalérite. Une veine de sphalérite pure atteint une épaisseur de près d'un pied. Il ne s'est guère fait autre chose que du travail réglementaire dans le district de Gladstone.

Minéralisation des roches cristallines.

" Par endroits, les roches cristallines, entre le lac Christina et les Grandes-Fourches, sont jusqu'à un certain point minéralisées par de la pyrite et de la pyrrhotine. Les pegmatites passent à des veines de quartz et contiennent un peu de minéral. En quelques endroits, il a été fait un peu d'ouvrage. Un certain nombre d'échantillons ont été recueillis pour les faire essayer pour l'or, car la quantité de matière disponible et la facilité d'accès de la région permettraient de traiter avec succès des roches de basse teneur.

Claim *Volcanic.*

" En remontant la fourche nord de la Chaudière, sur le côté est, nous n'avons vu que fort peu de minéralisation de quelque importance jusqu'à ce que nous eussions atteint la superficie d'anciennes roches vers la crique Volcanique. Il s'y trouve plusieurs indices de minerai sur lesquels il a été fait un travail considérable. Immédiatement au nord de la crique Volcanique, sur la montagne du même nom, l'un des points de repère de la contrée, par suite de sa surface hautement coloriée, est le claim connu sous le nom de *Volcanic.*

" L'oxyde de fer qui teint tout le flanc de la montagne et qui communique sa couleur au sol en bas, vient de l'oxydation de la pyrite et probablement d'autres sulfures de fer, qui sont exposés sur le faîte de la montagne. La roche est ici un mélange de calcaire recoupé par de la pierre verte (probablement une porphyrite) altérée et partiellement remplacée par des sulphures de fer. Le calcaire, qui est aussi altéré, n'est pas aussi fortement minéralisé. Plus bas, et formant la façade occidentale de la falaise, il y a plusieurs centaines de pieds de calcaire stratifié, intercalé de dykes, comprimé et contourné, probablement par la porphyrite qui l'interrompt. Ce calcaire n'est pas minéralisé. On retrouve la pierre verte sous le calcaire. Dans cette pierre verte, près

du pied de la falaise, à des centaines de pieds au-dessous de l'affleurement de sulfures et en étant séparé par la zone de calcaire stérile, il avait été creusé un tunnel qui, lors de ma visite, avait 700 pieds de longueur, dans l'espoir d'atteindre le filon à une grande profondeur. On dit que le minerai qui affleure sur le haut de la falaise est très pauvre, mais un aussi grand amas mérite un examen soigneux, qui peut se faire le plus efficacement et le plus économiquement là où l'on sait que se trouve le minerai.

"A une courte distance à l'est et un peu au sud du *Volcanic* se trouve le claim *Golden-Eagle.* Il est aussi dans la pierre verte, qui renferme ici de petits fragments de calcaire cristallin. Deux gros et larges dykes de porphyre, venant du nord-est, recoupent la pierre verte, et c'est le long du contact occidental du dyke ouest que se trouve la veine Golden-Eagle. La pierre verte a été altérée ici par la silicification et la pyritisation. Les coulées minérales sont deux étroites veines de calcite saccharoïde et de quartz, portant de la chalcopyrite, de la pyrite et probablement de l'arsénopyrite. Par endroits, les veines s'élargissent à environ sept pieds, par le remplacement de la pierre verte par la matière veineuse. Même en descendant jusqu'aux ouvrages les plus profonds (150 pieds), les sulfures sont changés en oxyde de fer, malachite et chrysocolle. On a aussi trouvé un peu de cuivre natif. On faisait de petites expéditions de minerai aux usines de fonte des Grandes-Fourches. Claim Golden-Eagle.

"Le claim *Earthquake* se trouve au sud-est du *Golden-Eagle.* Les conditions géologiques sont identiques, sauf que l'*Earthquake* est près du contact du dyke de porphyre oriental. La principale veine de ce claim est plus nettement dessinée que d'habitude. Elle conserve sa largeur (2 à 3 pieds, avec bandes de roche encaissante décomposée le long de chaque éponte), et son pendage est de 85° jusqu'au fond du puits, qui avait 32 pieds de profondeur lors de ma visite. Le minerai (sulfure de fer et chalcopyrite) n'avait pas éprouvé d'oxydation comme celui du *Golden-Eagle.* On dit que sa teneur moyenne était d'environ dix-huit piastres à la tonne. Claim *Earthquate.*

"Sur le *Pathfinder,* situé sur la première hauteur ou arête au nord de la montagne Volcanique, de l'autre côté de la crique Pathfinder, il a été fait une somme d'ouvrage considérable, et des machines, comprenant des pompes, un compresseur et une bigue, ont été installées pour aider au développement et à l'essai de la propriété. Les conditions géologiques sont analogues à celles qui existent aux travaux ci-dessus mentionnés sur la montagne Volcanique. Claim *Pathfinder.*

"La roche encaissante est une pierre verte recoupée par des dykes de porphyre. Le long des contacts et des fissures voisines, la pierre

verte est altérée et remplacée. En certains points, la minéralisation a eu lieu sur une grande échelle. La veine n° 9 a environ 12 pieds de largeur à la surface, et 11 pieds à la galerie d'allongement de 50 pieds. Le dyke de porphyre n° 1, vers lequel il court sous un angle bas, n'est qu'à une légère distance de la veine. La veine n° 3 est parallèle au dyke n° 1, et, généralement parlant, elle longe son contact. La veine n° 2 se trouve le long du contact opposé de ce dyke, dans la bande de pierre verte entre les dykes n° 1 et 2. Les gîtes de minerai sont assez irréguliers, ce qui est dû à leur mode d'origine, à la cassure compliquée de la roche encaissante et aux failles ultérieures. Le minerai est en grande partie de la pyrrhotine avec de la chalcopyrite, de la pyrite et de l'arsénopyrite, dans une gangue de quartz, de calcite et de roche encaissante. Il y a de la mélaconite dans le minerai exposé aux agents atmosphériques. On dit que la valeur moyenne du minerai est de onze à quinze piastres à la tonne. Sur le claim *Little-Bertha*, près du pied de la montagne Pathfinder qui longe la rivière, il existe une veine de quartz avec sulfures, etc., dans le granit gris, dans des conditions semblables à celles du claim *Pathfinder*.

Campement de Franklin.

"La région connue sous le nom de campement de Franklin, sur le bras nord de la Fourche Nord, à environ vingt-cinq milles des Grandes Chutes, a attiré beaucoup de chercheurs d'or cette année. On y arrive des Grandes-Chutes par le sentier qui remonte la Fourche Nord, la route naturelle des approvisionnements pour ce campement. Un sentier plus court pour y aller et en revenir pourrait être construit sur le point de partage jusqu'au lac LaFlèche. Un coup d'œil jeté sur la carte fera voir qu'il n'existe pas de route praticable à partir du lac Christina. Parlant en général, le campement de Franklin couvre la superficie des anciennes roches dans ce bassin du bras oriental. Il est localement divisé en campement McKinney, sur la montagne McKinney, campement Franklin proprement dit, ou campement McFarlane, sur la montagne Franklin, et en campement Newby, sur la crique Gloucester. La plupart du terrain propice a maintenant été jalonné, mais à part un peu d'ouvrage réglementaire, le seul claim qui ait été quelque peu développé est le *Banner*, le premier qui ait été pris dans ce district. Il a été percé un tunnel de 194 pieds de longueur, dont les trente derniers pieds, ou à peu près, dans du minerai. Le minerai est un quartz contenant de la sphalérite et de la chalcopyrite. Dans une tranchée à ciel ouvert un peu à l'est du tunnel, il y a un grand affleurement de quartz, qui contient aussi de la galène. On dit que les essais du quartz ont donné $18 à la tonne.

Claim *Homestake*.

"Sur le claim *Homestake*, qui est un peu à l'ouest du *Banner*, la roche encaissante est silicifiée souvent en grosses masses. Ce quartz

contient par endroits de la pyrite oxydée en ocre rouge. On dit que les essais ont donné de $2 à $50.

"Sur le claim *Montréal*, près du *Homestake*, il y a une veine de quartz d'une couple de pieds de largeur, portant de la galène, de la sphalérite et de la chalcopyrite. La roche encaissante est un poudingue de pierre verte. Claim *Montréal.*

"Le claim *McKinney*, immédiatement de l'autre côté du flanc nord-est de la montagne McKinney, montre de la pierre verte sur une longueur de plus de 100 pieds dans le lit d'un cours d'eau. La roche est altérée par la silicification. Le quartz se trouve en filets, pustules et placards irréguliers. Dans le quartz, de même que dans la pierre verte, il y a de petiets plaques irrégulières de chalcopyrite. Il n'a rien été fait d'important sur ce claim, et la surface n'est pas suffisamment découverte pour permettre de juger du gisement. Sur le claim *Gloucester*, sur le flanc de la montagne Franklin qui donne sur la crique Gloucester, la roche encaissante paraît être un granit gris, calcifié et silicifié. Au fond du puits, qui avait quinze pieds de profondeur lors de ma visite, l'on voyait plusieurs pieds de chalcopyrite et de pyrite, avec un peu de molybdénite. On dit que ce minerai donne $5.60 en or et de 8 à 20 p. 100 en cuivre. Sur le claim *G.H.*, immédiatement à l'est de celui de Gloucester, également dans le granit gris, il y a une veine de magnétite avec de la pyrite. Le filon de magnétite presque solide, du moins en certains endroits, a quarante pieds de largeur, et on l'a suivi sur une distance de plusieurs centaines de pieds. On prétend qu'il ne contient que des traces d'or, d'argent et de cuivre. Claim *McKinney.*

"Sur le versant de la montagne, au nord de la crique Gloucester, le granit gris, sur le claim *Polass*, est considérablement écrasé, ce qui a donné lieu à une structure globulaire (*kugel*), qui donne à la roche une apparence agglomératique. Autour de ces sphères ou boulets s'est épanchée la matière granitique. Dans une bande d'environ dix pieds de largeur, le granit, surtout le long des plans de fracture, est plus ou moins imprégné de pyrite de cuivre ou de fer, ou remplacé par ces minéraux. Sur le claim *Mineral-Hill*, près de l'extrémité occidentale de la montagne, le granit gris écrasé contient de la pyrite de cuivre. Une tablette d'environ un pied de largeur contient des morceaux irréguliers de ce minéral, d'un demi-pouce à un pouce de diamètre. Depuis l'époque de ma visite, il a été fait un peu d'ouvrage, que l'on dit avoir exposé un bon gîte de minerai. Clalms *Polass* et *Mineral Hill.*

"Il a été fait beaucoup d'explorations à la tête de la vallee du Feu et à celle de la rivière Chaudière, l'automne dernier et cette année. L'emplacement de ville de Wauchope a été jalonné, et l'on y a érigé

quelques maisons, à l'embouchure de la crique de Huit-milles, près de la tête de la vallée du Feu.

Claim *Eureka.*

"Immédiatement au delà de la source de la crique de Huit-milles, sur un bras de la crique à Barnes, se trouve un groupe de claims dont l'*Eureka* est le mieux connu. Ils sont situés sur un dyke de roche blanche qui recoupe et altère les roches de Nisconlith. Dans quelques portions de ce dyke, l'on peut discerner des cristaux de feldspath, mais une partie est composée d'une roche aphanitique à grain fin d'aspect quartzeux, qui, cependant, a été usée jusqu'à un certain point par les agents atmosphériques et fait effervescence sous les acides. Les roches de Nisconlith environnantes sont quelque peu silicifiées et calcifiées. Le dyke et les roches voisines sont imprégnés, surtout le long des menues fractures, de petites parcelles métalliques, ordinairement argentées, qui deviennent souvent bronzées sous l'action des intempéries, et d'un peu de chalcopyrite jaune. On prétend que trois différents essayeurs ont trouvé des tellurures d'une haute teneur en or, dans des échantillons de l'Eurêka. Mais les tellurures, s'il en existe, ne sont pas uniformément dispersés dans la roche, car dans l'échantillon examiné au laboratoire de la Commission l'hiver dernier, les parcelles métalliques qu'il contenait se sont trouvées être de la pyrrhotine et du fer spéculaire, et il n'y a pas été découvert de tellurure. Un certain nombre d'échantillons de la matière qui avait la meilleure apparence ont été choisis et remis au Dr Hoffmann, afin qu'il pût en faire l'examen pour les tellurures.

Claim *Palladora.*

"Sur la montagne Olds, au nord de la vallée du Feu, un peu en amont de Wauchope, se trouve le claim *Palladora.* Dans le granit de Nelson assez basique, altéré, quelque peu verdâtre, il y a une veine de quartz et de gangue variant en largeur, mais d'environ quatre pieds en moyenne, courant 85° (magnétique) et plongeant à peu près 7° N. Le quartz est bleuâtre et renferme des 'araignées' de pyrite, chalcopyrite et galène, et de la marcasite ou arsénopyrite. On dit que l'essai a donné plus de $30, mais la teneur moyenne serait probablement beaucoup inférieure, car la quantité de sulfures présente varie considérablement. Une autre veine parallèle, large d'un pied et demi, se trouve à une soixantaine de pieds au nord de la veine principale, et une troisième veine de quartz parallèle, large, par endroits du moins, de huit pieds, se montre dans le coteau immédiatement au nord-ouest de la hutte. Elle est aussi minéralisée, mais pas aussi fortement que la première veine.

Claim *Shamrock.*

"Sur le claim *Shamrock*, situé sur la rivière Chaudière, au pied de la montagne Monashee, l'on a mis à découvert deux petites veines de

quartz parallèles. Le quartz est fortement minéralisé, surtout de jamesonite, mais il s'y trouve aussi de la sphalérite et de la pyrite. Il y a de l'or natif dans la jamesonite parmi le quartz, et dans les cavités laissées par l'oxydation des sulfures, des paillettes d'or sont assez abondantes. Un échantillon de la jamesonite que je me suis procuré contient une pépite d'or de la grosseur d'un pois. Les veines ont à peu près quatre pouces de largeur. Elles se trouvent dans une argilite siliceuse noire parallèle à un dyke de porphyre. Comme le claim est couvert de drift et que l'ouvrage ne faisait que commencer, on ne peut dire que peu de chose de l'étendue de la minéralisation. Un certain nombre de claims ont été jalonnés sur le côté nord de la montagne Monashee, où l'on dit que les apparences de minerai sont bonnes. L'ancienne mine Monashee est passée entre de nouvelles mains durant l'été. On doit y installer des machines modernes afin de faire une épreuve satisfaisante de la mine.

Mine Monashee.

" A peu près à un mille en aval du nouveau sentier, sur la berge orientale de la Chaudière, un orpailleur faisait un peu de travail sur un placer. Bien qu'il ne se servît pas de mercure, et que tout l'or très fin s'échappât en conséquence, il paraît qu'il se faisait d'assez bon gages. Tout le terrain de transport sur cette partie de la rivière porte des indices d'or, dit-on. Le long du point de partage du lac LaFlèche, et depuis le campement de Franklin jusqu'à la vallée du Feu, il n'a pas été observé de minéralisation, bien qu'il puisse en exister dans la superficie de granit gris sur le plateau qui se trouve à la tête du bras oriental.

Exploitation des placers.

" D'après ce qui vient d'être dit, l'on verra que les gisements de minerai de la région examinée durant cette campagne ont, pour la plupart, une similitude marquée, quant à leur mode d'existence et à leur origine, avec ceux de la crique du Sentier (*Trail creek*) et d'autres parties de la Koutanie Occidentale. Il ne peut y avoir aucun doute sur leur origine et leur mode de formation. Ce sont ce que l'on appelle parfois des veines composées, formées par des solutions minéralisantes traversant la roche encaissante, principalement le long de fissures ou de zones de fissures, dont elles remplacent par leurs éléments minéraux, parcelle par parcelle, parfois partiellement, mais parfois complètement, la matière primitive de cette roche. Comme on ne trouve ces gisements que dans les régions sillonnées par les dykes de porphyre dont il a été si souvent question, et ordinairement dans la roche du voisinage immédiat de ces dykes, sinon le long de leur contact même, et comme ces dykes sont eux-mêmes, jusqu'à un certain point, minéralifères, il semble tout à fait probable qu'il existe un rapport génétique entre les dykes et les gîtes de minerai. Il est probable aussi que les solutions minéra-

Mode d'existence des gisements aurifères.

lisantes accompagnaient, comme phénomène ultérieur et final, le vulcanisme dont le résultat a été l'injection des dykes de porphyre. J. F. Kemp* a émis l'hypothèse d'une origine ignée pour les gisements de la crique du Sentier, croyant que ces gisements ont été formés par la cristallisation des sulfures provenant du magma fondu et en voie de refroidissement de la roche basique dans laquelle on les trouve à Rossland. Mais les témoignages irréfutables de remplacement, les transformations qui ne pouvaient être produites que par des solutions chauffées, et le fait que l'on trouve la même espèce de gisements dans les roches sédimentaires aussi bien qu'ignées, sont tout à fait contraires à cette théorie.

" Ces gisements ont été formés immédiatement après les dykes de porphyre, que l'on a tout lieu de croire, comme il est dit plus haut, être d'âge tertiaire.

Minerai dans des roches plus anciennes que le granit de Rossland.

" Les superficies où l'on peut espérer trouver des gîtes de minerai, et par conséquent les plus favorables pour l'exploration, sont celles dans lesquelles des roches antérieures au granit de Rossland sont recoupées par des dykes de porphyre, et surtout ces superficies de plus anciennes roches qui se trouvent en dehors, mais quelque peu adjacentes au contact de ce granit. Dans les plus grandes superficies d'anciennes roches comprises dans le granit de Rossland, il peut aussi se rencontrer des gîtes de minerai. Les plus petites inclusions, quoique généralement altérées, ne sont pas fortement minéralisées, car elles n'ont pas offert de fissures pour les solutions minéralisantes, et elles ne sont pas assez grandes pour donner lieu à des dykes. Les dykes et gîtes de minerai s'étendent sur des milles dans les plus anciennes roches, à partir des superficies du granit de Rossland, mais l'on remarquera que l'on trouve une pareille superficie de granit à quelques milles seulement de la plupart des campements, et il faut se rappeler que des étendues de ce granit peuvent exister au-dessous de la surface sans y affleurer.

" Toutes les roches, sans égard à leur espèce, plus anciennes que le granit de Rossland, sont minéralisées là où les conditions géologiques ont été favorables. Des gisements existent dans le granit gris aussi bien que dans la pierre verte et les roches sédimentaires. Tel est le cas sur la Fourche Nord de la Chaudière, sur la montagne Olds, dans la vallée du Feu et ailleurs. Dans la mine Athabasca, à Nelson, la veine a été suivie, dans le cours de l'année dernière, depuis la porphyrite jusque dans le granit. Les deux roches, près du contact, étaient très fracturées, ce qui est dû à la résistance inégale des deux roches à la pression à laquelle elles ont été soumises, et, comme conséquence,

* *Ore deposits of the United States and Canada*, pp. 62 et 396-397.

la veine était ici fort morcelée et fendillée ; mais lorsqu'elle a été suivie dans le granit massif, elle reprenait son caractère régulier, et jusqu'ici elle s'est montrée aussi riche que lorsqu'elle est dans la pierre verte.

" Le calcaire, lorsqu'il conserve son caractère stratifié, comme dans certaines parties du bassin du Brûlé, est minéralisé ; mais lorsqu'il est altéré et recristallisé, il paraît n'être que peu minéralisé, quoique son contact avec une autre roche puisse devenir un point propice au dépôt de minerai. La présence de calcite dans un minerai est regardée comme un bon indice local de celle de l'or.

Dykes de porphyre improductifs.

" Il est inutile de travailler dans les dykes de porphyre même, avec l'espoir de trouver de gros gîtes de sulfures. Bien que la plupart de ces dykes en contiennent un peu, et pourraient même, en certains endroits, en contenir assez pour qu'ils fussent profitables, il ne s'y trouve pas de gros amas de minerai comme dans les roches voisines. Les superficies de granit de Rossland semblent aussi être stériles, c'est-à-dire qu'il n'y a pas été trouvé ou qu'on ne peut espérer y trouver de gisements semblables à ceux que l'on sait exister dans les roches plus anciennes. Il pourra sans doute être trouvé plus tard des mineraux d'une valeur industrielle dans ces roches, mais dans ce cas elles seront, du moins par leur mode d'existence, différentes des gisements que l'on cherche ou exploite aujourd'hui.

Fonderie des Grandes-Fourches.

" L'usine de fonte des Grandes-Fourches, construite et exploitée par la *Granby Consolidated Mining and Smelting Company*, a été terminée et les fourneaux allumés vers la fin de la saison. On ne se servit d'abord que d'un seul fourneau, mais aujourd'hui tous les deux sont en activité et peuvent réduire 600 tonnes de minerai par jour. Le minerai est fourni par la mine Victoria, qui appartient à la compagnie de fonderie et est exploitée par elle, l'Old-Ironside, la Knob-Hill et la City-of-Paris, qui en expédient régulièrement, et la compagnie en reçoit de temps à autre des mines Winnipeg, Athelston, Humming-Bird et Golden-Eagle. Il s'y fait aussi d'autre travail pour des particuliers lorsqu'il en est offert. Le gérant dit que la compagnie est prête à augmenter l'outillage de l'usine lorsque le besoin s'en fera sentir. Le traitement des minerais de basse teneur de Boundary a jusqu'ici donné de meilleurs résultats qu'on n'en attendait. Ces minerais se sont trouvés contenir leur propre fondant ; mais s'il en fallait d'autre, on pourrait facilement se le procurer dans la voisinage immédiat. Il n'a fallu avoir recours au grillage que très rarement, et il n'y a que de petits lots d'occasion, à peu près un vingtième du total du minerai traité, qui aient été grillés jusqu'ici En conséquence, la

Fonderies en construction.

fonte des minerais a pu être faite à très bas prix. Ces bas prix du traitement auront l'effet de stimuler la production dans le district de la Frontière (*Boundary)*, où les immenses gîtes de minerai sont de basse teneur, et jusqu'à ce que la possibilité de les fondre avantageusement eût été prouvée, leur succès restait un peu douteux. L'usine de fonte de la *British Columbia Copper Company* à Greenwood est près d'être achevé, et la *Standard Pyritic Smelting Company* est en voie d'installer un outillage près de Boundary-Falls.

Progrès des exploitations minières dans la Koutanie Occidentale.

" En somme, l'industrie minière a continué de faire des progrès satisfaisants dans toute la Koutanie Occidentale durant l'année dernière. Les mines de Slocan, qui ont été fermées l'année dernière à cause des grèves des mineurs, ont été rouvertes au commencement de cette année. Presque toutes les anciennes mines expédient comme d'habitude, et le tonnage de cette année dépasse de beaucoup celui de la dernière. Il devrait presque égaler celui de 1898. Le concentrateur Ivanhoe est presque terminé, et lorsqu'il sera en opération, le rendement de Slocan augmentera considérablement. Les propriétés minières du lac Slocan prennent des développements favorables. Le rendement de l'année, principalement des mines Arlington, Bosun et Entreprise, devrait approcher 5,000 tonnes.

District de Nelson.

" Dans le district de Nelson, la fermeture de la mine Fern, et des mines et de la fonderie Hall, a pour ainsi dire contrebalancé les progrès faits dans d'autres parties de ce district. La fonderie, qui est sous un nouveau contrôle, est maintenant encore en activité, et elle a assez d'ouvrage de pratique pour la tenir constamment en opération ; et sur la mine Silver-King, qui est maintenant sous une administration nouvelle et séparée, l'on a repris les travaux d'exploitation. C'est la mine Ymir qui a fait les progrès les plus marquants : elle traite maintenant 200 tonnes par jour, avec un moulin de 80 bocards. Certaines propriétés, comme l'Athabasca, la Granite et la Yellowstone, produisent constamment, et d'autres font des expéditions de temps à autre, en sorte que le rendement du district n'accusera pas de diminution. Le district de Rossland augmente constamment sa production. L'année dernière, elle a été beaucoup plus forte qu'en aucune année antérieure. Cette année, en dépit de la cessation des expéditions de la War-Eagle et de la faible capacité des fonderies, le tonnage devrait être d'un cinquième plus élevé qu'en 1899. Le rendement hebdomadaire est maintenant de plus de 6,000 tonnes, et tout récemment il en a été fait un de 7,000. La teneur des minerais ici, comme dans beaucoup d'autres mines du district, montre une tendance à diminuer. Cela peut être en partie dû à la quantité de minerai de seconde qualité que l'on expédie actuellement. A la mine Le Roi, l'on fait de l'abat-

tage en gradins sur une largeur de 105 pieds. La Centre-Star expédie aujourd'hui en grand. La Le Roi n° 2 (Josie) fait aussi des expéditions, et la Le Roi n° 3 (Nickel-Plate) va bientôt commencer à en faire. En somme, il s'est fait des expéditions de onze mines, et plusieurs autres se préparent à en faire autant.

" A la mine Giant, qui fait une petite expédition quotidienne, le minerai contient une quantité considérable de molybdénite à grain fin. Elle s'y trouve éparpillée en parcelles variant de proportions presque microscopiques à des masses d'un pied de diamètre. Elle a une teneur en or de quelque valeur, et elle est envoyée à l'usine de fonte avec le reste. Molybdénite.

" Il se manifestait une activité considérable sur la fourche occidentale de la Chaudière lorsque je l'ai visitée le printemps dernier. A trente milles de toute route charretière, sur un mauvais sentier, l'on était en voie d'édifier la ville de Beaverton. Le temps ne m'a pas permis d'examiner le campement, mais j'ai pu voir de bons indices de minerai. Le campement en fournit de beaux échantillons, surtout de sulfures de cuivre et d'argent natif." Campement de Beaverton.

M. J. McEvoy a été occupé, dans le commencement de l'année 1900, à mettre au net les notes de son exploration faite l'année précédente dans la Koutanie Orientale. De bonne heure durant l'été, il commença un examen géologique des terrains houillers du col du Nid-de-Corbeau, dont le but principal était de constater l'étendue et les relations des gisements de houille dans cette superficie avec plus d'exactitude qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. M. McEvoy fait le rapport préliminaire suivant :— Travaux de M. J. McEvoy.

" Je suis parti d'Ottawa le 9 mai et y revins le 9 octobre.

" Le terrain houiller du col du Nid-de-Corbeau est situé immédiatement à l'ouest du sommet des Montagnes-Rocheuses sur le col du Nid-de-Corbeau. Il se trouve tout entier dans la province de la Colombie-Britannique, à l'exception d'une petite partie dans le voisinage immédiat du défilé, qui traverse le plateau d'épanchement dans le district d'Alberta. L'étendue des roches crétacées dans ces environs est de près de 500 milles carrés. Les assises houillères, déposées à l'origine sur toute la superficie, ont été rongées et enlevées autour des bords, où les roches sont plus tordues et repliées, et le long de quelques-unes des plus profondes vallées qui pénètrent fort avant dans la superficie, en sorte que leur étendue réelle est approximativement de 230 milles carrés. Pour la forme, l'étendue couverte par les assises houillères, comme celle du bassin crétacé lui-même, est à peu près celle d'un long Terrain houiller du col du Nid-de-Corbeau.

triangle pointu dont la base est au sud. Sa plus grande longueur est d'environ trente-cinq milles, du nord au sud, et sa plus grande largeur est à peu près treize milles. Ces chiffres ne sont naturellement qu'approximatifs, car le levé n'a pas encore été cartographié.

" On dit qu'il a été trouvé du charbon dans cette partie du pays il y a nombre d'années. Il est parlé de son existence dans le *Rapport des Opérations* de la Commission géologique de 1880-82 (p. 2 B). Il en est aussi question dans celui de 1882-84 (p. 119 C). La superficie houillère a été approximativement définie et examinée d'une manière préliminaire par le Dr G. M. Dawson en 1883. Elle fut encore visitée après qu'il y eut été fait quelque travail d'exploration, par le Dr A. R. C. Selwyn en 1891.*

Proximité du terrain houiller du chemin de fer.

" L'embranchement du chemin de fer du Pacifique sur le Nid-de-Corbeau, en descendant la crique à Michel sur le versant occidental des montagnes, traverse la partie nord des terrains houillers. Il longe la rivière de l'Elan *(Elk)* en descendant et suit presque la ligne de la limite occidentale de la superficie crétacée, sur une distance d'environ vingt-cinq milles. Le rebord occidental soulevé des roches crétacées forme une arête ou un escarpement qui court parallèlement à la rivière de l'Elan et à deux ou trois milles de distance de celle-ci. La hauteur de l'escarpement est assez uniforme, étant de 3,500 à 4,000 au-dessus de la rivière. A peu près à mi-chemin en remontant son versant, les assises houillères affleurent avec des pendages de 30° à 40° vers l'est.

" Des recherches de fossiles dans les calcaires sous-jacents aux roches crétacées ont eu pour résultat la découverte de plusieurs spécimens du genre *Productus*. Ces roches ont été classées comme dévono-carbonifères, et pour la plus grande partie de leur étendue, cette classification doit être conservée. La découverte de *Productus* est, néanmoins, une assez bonne preuve que, dans cette partie, l'étage supérieure de la formation est décidément carbonifère.

Roches carbonifères.

Attitude générale.

" Nonobstant le grand espace de temps qui s'est écoulé entre les gisements carbonifères et crétacés, partout où leurs relations réciproques ont pu être observés, on voit qu'ils sont concordants. L'attitude générale des roches crétacées est celle d'une large synclinale, ou plutôt d'un bassin à fond plat, car les lits sont relevés aux extrémités nord et sud de la superficie, de même que de chaque côté. Sur ses rebords sud et ouest, le relèvement s'est accompli sans causer beaucoup de dérangement des assises houillères et des lits sus-jacents, mais les étages inférieurs du système, consistant en argiles schisteuses noires

* Voir Rapport annuel, Com. géol. Can. (N. S.), Vol, I (1885), partie B, et Compte rendu sommaire, 1890-91.

et en argiles schisteuses calcareuses tendres, ont été grandement broyés et repliés. C'est le long ou près du rebord oriental de la superficie que la plus grande dislocation a eu lieu. La plus forte érosion, cependant, ne suit pas ici la ligne de contact avec les calcaires, mais est signalée par une dépression dans les collines, laquelle court parallèlement au contact à peu près à quatre milles en deçà du rebord. En quelques endroits ici, au contact même, les assises crétacées paraissent avoir été redressées tout d'un bloc, sans écrasement ou pression, et l'on peut espérer qu'un plus ample travail fera découvrir une coupe où la puissance des couches inférieures de la formation pourra être mesurée. Une pareille coupe ne pourrait pas être trouvée sur le rebord occidental, à cause de l'état comprimé et replié des roches déjà mentionnées.

" Bien qu'en général l'on puisse dire que les roches crétacées ont pris la forme d'un bassin à fond plat, il y a beaucoup d'endroits où des failles locales ont détruit la symétrie de cette disposition. Quelques-unes de ces failles ont des dimensions considérables et deviendront un facteur important dont il faudra tenir compte lorsqu'il s'agira du problême de l'exploitation systématique de la houille.

Coupe relevée dans l'escarpement de la rivière de l'Elan.

" Avant d'essayer de faire un exposé détaillé de la situation des assises houillères, il est peut-être bon d'avoir une idée du caractère et de la puissance des roches crétacées dans le bassin. Vers la fin de la saison, il fut relevé une coupe sur la façade de l'escarpement, à environ trois milles au nord de la voie de garage de Morrissey. On se servit d'un ruban d'acier, et les pentes furent mesurées au niveau à plomb. Les résultats devraient être passablement exacts. Ce n'est que dans l'ajustement qu'il fallait faire lorsqu'il y avait une torsion locale des lits, qu'il a pu se glisser quelque erreur appréciable. L'endroit choisi pour la coupe était sur une petite saillie partant de l'escarpement, où M. Fernie avait fait faire, il y a quelques années, des excavations sur l'affleurement des couches de houille. Le faîte de cette saillie a une pente moyenne de près de 30°, et elle offre l'avantage exceptionnel que l'on peut relever une coupe de près de 5,000 pieds. Le Dr Selwyn, alors directeur de la Commission, publia dans le compte rendu sommaire de 1891 une liste des couches alors mesurées. La coupe ci-dessous est donnée dans l'ordre naturel, commençant au sommet de l'escarpement et allant en descendant :—

Coupe sur la rivière de l'Elan.

| | Pieds. | Pouces. |
|---|---|---|
| 1. Conglomérat dur | 6 | 0 |
| 2. Calcaire noduleux gris dans une argile schisteuse brune et tendre. | 3 | 0 |
| 3. Conglomérat grossier et dur avec couche de grès | 38 | 0 |
| 4. Argile schisteuse brune et grès noduleux brun et tendre. | 48 | 0 |
| 5. Conglomérat dur avec couches de grès graveleux | 50 | 0 |

| | Pieds. | Pouces. |
|---|---|---|
| 6. Caché | 33 | 0 |
| 7. Grès graveleux | 16 | 0 |
| 8. Argile schisteuse brune | 35 | 0 |
| 9. Grès graveleux et conglomérat | 13 | 0 |
| 10. Grès bleuâtre en lits minces | 41 | 0 |
| 11. Grès brunâtre schisteux | 30 | 0 |
| 12. Argile schisteuse noire | 14 | 0 |
| 13. Grès graveleux | 22 | 0 |
| 14. Argile schisteuse noire | 11 | 0 |
| 15. Conglomérat et grès graveleux | 25 | 0 |
| 16. Argile schisteuse noire | 4 | 0 |
| 17. *Houille* | 2 | 0 |
| 18. Argile schisteuse noire | 20 | 0 |
| 19. Conglomérat | 85 | 0 |
| 20. Argile schisteuse noire et brune, avec une couche d'argile schisteuse carbonique | 72 | 0 |
| 21. Grès gris dur | 11 | 0 |
| 22. Conglomérat | 20 | 0 |
| 23. Grès gris dur | 65 | 0 |
| 24. Argile schisteuse carbonique. (Du charbon ?) | 8 | 0 |
| 25. Argile schisteuse noire | 6 | 0 |
| 26. " " brunâtre | 27 | 0 |
| 27. Grès gris à grain fin | 24 | 0 |
| 28. Argile schisteuse brunâtre ; lits de grès tendre | 84 | 0 |
| 29. Grès bleuâtre dur | 10 | 0 |
| 30. Argile schisteuse noire | 8 | 0 |
| 31. *Houille* | 2 | 0 |
| 32. Argile schisteuse brune et noire | 57 | 0 |
| 33. Grès gris | 96 | 0 |
| 34. Argile schisteuse noire et grise | 34 | 0 |
| 35. *Houille* | 1 | 0 |
| 36. Argile schisteuse brunâtre | 3 | 0 |
| 37. *Houille* | 1 | 0 |
| 38. Grès bleuâtre en lits minces | 14 | 0 |
| 39. Grès gris dur | 133 | 0 |
| 40. *Houille*, y compris de l'argile schisteuse carbonique | 5 | 0 |
| 41. Argile schisteuse noire et brune | 20 | 0 |
| 42. Grès gris dur avec trois couches irrégulières de conglomérat | 175 | 0 |
| 43. Argile schisteuse noire | 27 | 0 |
| 44. *Houille* (pied supérieur impur) | 4 | 0 |
| 45. Argile schisteuse noire | 38 | 0 |
| 46. Grès gris dur | 55 | 0 |
| 47. Profondément couvert | 100 | 0 |
| 48. Argile schisteuse, probablement avec de la houille | 107 | 0 |
| 49. Argile schisteuse carbonique | 8 | 0 |
| 50. *Houille* | 7 | 0 |
| 51. Argile schisteuse carbonique et houille | 2 | 0 |
| 52. Argile schisteuse noire et argile schisteuse carbonique | 33 | 0 |
| 53. *Houille* (impure) | 3 | 0 |
| 54. Argile schisteuse et grès gris tendre | 6 | 0 |
| 55. *Houille* | 5 | 0 |
| 56. Argile schisteuse carbonique | 4 | 0 |
| 57. Argile schisteuse noire, comprenant de l'argile schisteuse carbonique et peut-être de la houille | 150 | 0 |

| | Pieds. | Pouces. |
|---|---|---|
| 58. *Houille* | 3 | 0 |
| 59. Argile schisteuse noire et argile schisteuse carbonique | 100 | 0 |
| 60. Argile schisteuse carbonique et houille | 20 | 0 |
| 61. *Houille* | 10 | 0 |
| 62. Argile schisteuse noire et brune, et argile schisteuse avec de minces filons de houille | 140 | 0 |
| 63. *Houille* (dix pieds supérieurs, impure) | 36 | 0 |
| 64. Argile schisteuse brune et noire | 134 | 0 |
| 65. Grès dur | 56 | 0 |
| 66. Argile schisteuse noire | 4 | 0 |
| 67. *Houille* | 1 | 4 |
| 68. Argile schisteuse | 0 | 5 |
| 69. *Houille* | 0 | 9 |
| 70. Argile schisteuse | 0 | 10 |
| 71. *Houille* | 6 | 0 |
| 72. Argile schisteuse et grès schisteux | 208 | 0 |
| 73. *Houille* (pied supérieur, impure) | 2 | 6 |
| 74. Grès bleuâtre schisteux | 2 | 0 |
| 75. *Houille* | 2 | 6 |
| 76. Argile schisteuse noire | 65 | 0 |
| 77. *Houille* | 4 | 0 |
| 78. Argile schisteuse | 1 | 7 |
| 79. *Houille* | 4 | 9 |
| 80. Argile schisteuse | 6 | 0 |
| 81. *Houille* (deux pieds du fond, impure) | 19 | 0 |
| 82. Argile schisteuse noir-bleuâtre | 10 | 0 |
| 83. Grès bleuâtre | 35 | 0 |
| 84. Argile schisteuse noire | 125 | 0 |
| 85. *Houille* | 2 | 6 |
| 86. Principalement argile schisteuse noire, en partie couverte | 364 | 0 |
| 87. *Houille* | 1 | 4 |
| 88. Argile schisteuse | 1 | 3 |
| 89. *Houille* | 46 | 0 |
| 90. Argile schisteuse noire | 16 | 0 |
| 91. Grès gris dur | 60 | 0 |
| 92. Argile schisteuse noire | 110 | 0 |
| 93. *Houille* | 46 | 0 |
| 94. Argile schisteuse noire | 10 | 0 |
| 95. Grès gris dur | 100 | 0 |
| 96. Argile schisteuse noire et brunâtre | 1,060 | 0 |
| Total | 4,736 | 3 |
| Puissance totale de la houille | 216 | 2 |

Sur l'épaisseur de houille ci-dessus, la plus grande partie, 198 pieds, se trouve dans des assises de 1,847 pieds de puissance. Outre les parties de la houille mentionnées dans la coupe comme étant impures, il y a des couches irrégulières de matières schisteuses et de carbonate de fer lithoïde dans les plus grosses veines. En tenant compte de celles-ci, et en déduisant les plus petites veines qui ne pourraient être avantageusement exploitées, soit trois pieds ou moins, on peut dire en toute sûreté que la puissance totale de la houille exploitable est d'au moins 100 pieds. Epaisseur de houille exploitable.

Roches bouleversées au fond de la formation.

“ Au-dessous de la base de la coupe, les roches sont bouleversées et brisées, mais les argiles schisteuses noires en dernier lieu mentionnées se continuent jusqu'à une certaine distance plus loin. Elles sont suivies par 500 pieds ou plus d'argilites sableuses tendres et grises, passablement calcarifères et en lits puissants. Sous les argilites vient une épaisseur, de peut-être 1,000 pieds, de calcaire schisteux mince et d'argiles schisteuses carboniques. Bien qu'on ne la voie pas en cet endroit, une bande de calcaire fragmentaire à grain assez gros appartient à cet horizon. Les lits les plus bas de cette formation ne se montrent pas ici, mais là où on les voit ailleurs, ils consistent en argiles schisteuses noires, avec deux couches ou plus de calcaire dolomitique à grain fin et de couleur foncée. On n'en a pas encore constaté la puissance, mais ils paraissent avoir plusieurs centaines de pieds au moins.

Conservation des veines de houille par les lits plus dur en haut.

“ Vers le haut de la coupe, l'on remarquera que les lits consistent en bonne partie en conglomérats et en grès graveleux. Les conglomérats surtout sont très durs. Leurs galets sont principalement de pétrosilex noir et gris, empâtés dans une matière tellement silicifiée que les plans de clivage recoupent les galets et la matrice comme si la roche était d'une texture homogène. La conservation des assises houillères est en grande partie due à la présence de ces lits durs, qui en ont empêché l'érosion et, par leur grande force de résistance, ont préservé les lits plus tendres des couches de houille sous-jacentes de l'écrasement et du ploiement. Les conglomérats et les calcaires sont à faux lits et de puissance irrégulière, et l'on ne peut espérer que les lits individuels soient continus sur de bien grands espaces. Les lits consistant principalement en calcaire noduleux, près du haut de la coupe, et un autre lit semblable qui se trouve à quelque pieds plus haut dans la formation, ont été reconnus en plusieurs endroits comme occupant la même position relativement aux conglomérats, et peuvent être regardés comme constituant un horizon défini pour établir la corrélation des assises à des endroits fort éloignés les uns des autres.

Roches de la série au-dessus de la coupe mesurée.

“ Au-dessus du faîte de la coupe, l'on voit les roches sous-jacentes en allant au nord le long de l'escarpement, le premier lit qui la suit étant dix pieds d'argile schisteuse brune et tendre ; puis vient la seconde bande de calcaire noduleux dans l'argile schisteuse brune déjà mentionnée, suivie par 200 pieds ou plus de couches alternantes d'argile schisteuse brune et de grès, en lits de six à quinze pieds de puissance. Au-dessus de ces roches, bien qu'on ait pu relever çà et là des coupes partielles, il y a solution de continuité. Il paraît y avoir en tout un développement de 4,000 à 5,000 pieds d'assises au-dessus du faîte de la coupe que nous venons de donner. Contrairement à ce qui existe dans la partie inférieure de la formation, l'on trouve rare-



ment ici des argiles schisteuses noires. Les principales roches sont : une argile brune, tendre et friable, se décomposant facilement en sable brun ; une argile schisteuse brune se désagrégeant sous l'action des agents atmosphériques, en blocs anguleux ; et un grès tendre, gris, verdâtre et jaunâtre, devenant brun et rougeâtre à l'air, et fréquemment endurci inégalement et en nodules. Il y a quelques lits de grès gris plus dur et de conglomérat. Une argile schisteuse gris foncé et friable forme une partie appréciable de la série, et l'on voit de temps à autre une bande d'argile schisteuse noire. Vers le faîte de la série, il y a un lit notable de conglomérat, composé de galets de quartzite pétrosiliceuse foncée, bien roulés, qui ont jusqu'à six pouces de diamètre, mollement retenus dans une matrice de grès gris tendre. Il se désagrège facilement, car on trouve des galets en abondance dans les lits des cours d'eau et répandus le long des flancs des coteaux, tandis que la roche en place, comme les affleurements des veines de houilles, ne se rencontre que dans certains endroits favorablement situés.

Puissance totale de la formation.

" La puissance totale des roches crétacées déposées dans cette superficie, d'après les estimations ci-dessus, est donc de 12,000 à 13,000 pieds.

" Il n'est pas du tout probable que l'on pourrait trouver dans aucune autre partie de la superficie une coupe qui correspondrait exactement, ou même approximativement, à celle qui vient d'être donnée. Une comparaison d'une partie de cette coupe avec les lits aux mines sur la crique au Charbon (*Coal creek*), fait voir qu'il y a une grande différence de puissance entre les assises des deux localités. Les veines ou couches de houille numérotées 61, 63 et 71 dans la coupe, correspondent aux trois couches qui, jusqu'à présent, ont principalement été exploitées aux mines et qui figurent au tableau ci-dessous. La distance entre les deux localités est d'environ sept milles.

Corrélation avec la crique au Charbon.

| | Près de Morrissey. | Crique au Charbon. |
|---|---|---|
| *Houille* . . . . . . . . . . . . . . . | 10 pieds. | 10 pieds. |
| Lits intermédiaires. . . . . . . | 140 " | 60 " |
| *Houille* . . . . . . . . . . . . . . . | 36 " | 30 " |
| Lits intermédiaires. . . . . . . | 197 " | 42 " |
| *Houille* . . . . . . . . . . . . . . . | 6 " | 6 " |

Continuité des couches.

" L'on voit que bien qu'il y ait une grande diminution dans les assises intermédiaires, les couches de houille sont passablement persistantes. Cela peut n'être pas le cas dans toute la superficie, mais quelque changement qui ait lieu, il est tout aussi probable qu'il est favorable qu'autrement. Les excavations faites à Michel, à seize milles au nord des mines de la crique au Charbon, exposent trois cou-

ches de houille de quinze à dix-sept pieds de puissance, mais les données ne sont pas encore suffisantes pour établir leur corrélation avec celles de la crique au Charbon. Celles que nous possédons, cependant, portent à croire que quelques-unes des couches au moins sont plus puissantes ici qu'elles ne le sont au sud.

Lits sur la crique à la Martre.

" Les couches de houille près de la crique à la Martre (*Marten*) n'ont pas été examinées en détail, car les excavations qui y avaient été faites à peu près dans le même temps que celles du voisinage de Morrissey, se sont éboulées, et il faudrait les déblayer pour mettre les couches à nu. Des mesurages ont aussi été faits en cet endroit par M. Frank B. Smith, ingénieur du chemin de fer du Col du Nid-de-Corbeau, et les résultats en sont donnés dans le compte rendu sommaire du Dr A. R. C. Selwyn pour l'année 1891. Une partie de cette liste de couches concorde assez bien avec la coupe de Morrissey, mais dans d'autres partie il y a une différence notable. Il paraît probable que les quatre couches inférieures qui sont données là sont une répétition de quelques-unes des plus élevées, et sont placées au bas, soit parce que l'on essayait de relever des couches partielles en deux endroits ou plus, soit parce que les excavations ont été continuées à travers une ligne de faille qui court nord-sud, près de l'affleurement des couches inférieures. La plus basse des grosses couches n'était pas complètement découverte lorsque la liste a été publiée, et un travail postérieur a révélé une bien plus grande épaisseur de houille que celle que l'on estimait alors. A part tout le succès obtenu en établissant la corrélation des couches individuelles de cette coupe à la crique à la Martre avec celles de la coupe de Morrissey, il y a d'abondantes preuves qu'elles sont au même horizon, et qu'il n'y a qu'une seule série d'assises houillères dans toute la superficie.

Une seule série d'assises houillères.

Age des roches houillères.

" La formation de Koutanie du Dr Dawson comprend les lits inférieurs et du milieu de la coupe qui vient d'être donnée. Leur âge a été établi comme étant crétacé inférieur, principalement par la détermination, faite par sir J. William Dawson, de plantes fossiles contenues dans les lits de l'horizon houiller. Il fait remarquer à ce propos que la liste de plantes contenait " des formes que l'on regarde ordinairement comme jurassiques, mais que le plus grand nombre ont le facies du crétacé inférieur." * Néanmoins, il y a dans cette coupe au moins 3,000 pieds, et probablement une bien plus grande puissance, de lits sous-jacents à l'horizon qui a fourni ces plantes. Cette année, deux échantillons d'ammonites et plusieurs autres de bélemnites ont été trouvés dans ces lits inférieurs. Cependant, ils n'ont pas encore été déterminés. Les roches de la partie supérieure de la coupe s'éten-

* Transactions de la Société Royale du Canada, vol. X, sec. IV.

dent probablement dans la division supérieure du crétacé représentant le groupe de Dakota ou même des étages plus élevés. Il n'a pas encore été trouvé de fossiles dans ces lits.

Attitude des lits.

"Sans le secours d'une carte (le travail n'étant pas encore compilé), il est difficile de donner une description bien intelligible de l'affleurement et de l'attitude des couches de houille, mais en laissant de côté les détails des distances et des élévations, l'on peut dire quelque chose de plus. Le long de la face de l'escarpement qui donne sur la rivière de l'Elan, les couches de houille commencent à se montrer à des hauteurs de 1,500 à 2,000 pieds au-dessus de la rivière. Les pendages sont uniformément vers l'est sous des angles de 20° à 40°. En remontant la crique au Charbon vers l'est, l'on voit que ces pendages s'applatissent, jusqu'à ce que, à une distance d'environ cinq milles de l'Elan, les lits soient presque horizontaux. Ils conservent cette attitude, avec de légères ondulations, presque jusqu'au sommet entre les criques au Charbon et à la Martre, où les plongements commencent à être renversés. A une courte distance plus loin, au nord-est du sommet, ces pendages sont considérablement plus élevés, et les lits successifs sont rapidement ramenés à la surface jusqu'à ce que les assises houillères affleurent de nouveau à la traversée de la crique à la Martre.

Rivière de l'Elan.

Crique au Charbon.

Crique à la Martre.

"La crique à la Martre est l'une des sources du bras sud de la crique à Michel, qui occupe une large vallée basse courant vers le nord jusqu'à la 'boucle' sur le chemin de fer. L'érosion de cette vallée a emporté les assises houillères d'une large lisière de terrain. La vallée suit la ligne qui était, autrefois, probablement une anticlinale morcelée, causée par le soulèvement du fond de calcaire du bassin. L'on peut voir, courant parallèlement à la vallée, une de chaque côté, deux failles résultant de ce mouvement du terrain. Le soulèvement a été plus grand au nord, où il y a un mamelon de calcaire saillant près du confluent du bras occidental. Vers le sud, le témoignage de ce mouvement s'efface graduellement, et il ne s'étend qu'à quelques milles au sud-est de l'embouchure de la crique à la Martre.

A l'est de la crique à Michel.

"Au delà de la vallée du bras sud de la crique à Michel, les assises houillères affleurent assez haut dans le flanc de la montagne, où elles conservent la même attitude et la même position relativement au cours d'eau que celles qu'occupent les lits sur la façade de l'escarpement de la rivière de l'Elan. Les assises se continuent vers l'est en formant une autre synclinale, plus étroite que la première décrite, sur le côté ouest de la vallée, et elles devraient affleurer de nouveau dans les montagnes près du rebord de la superficie crétacée. Cependant, on aurait besoin de plus amples renseignements à ce sujet.

Rejet des lits au nord de la crique au Charbon.

" Au nord de la crique au Charbon, dans la superficie située entre le bras sud de la crique à Michel et la rivière de l'Elan, les lits ne conservent pas longtemps la forme régulière qu'ils ont le long de la crique même. A quelques milles au nord de celle-ci, la transition des pendages élevés, en avant, à la position horizontale qu'ils prennent en arrière, est plus brusque, et à une légère distance plus loin au nord, il se produit une interruption bien tranchée avec plus ou moins de rejet. Cette faille se continue vers le nord jusque vis-à-vis une pointe entre les stations de Hosmer et de Sparwood. Plus loin, les lits reprennent une attitude normale comme celle qu'ils ont près de la crique au Charbon. Sur le côté est de la faille, les roches plongent au sud sous des angles de 10° à 15°. Il en résulte que les assises houillères sont ramenées plus près de la surface, et on les voit affleurer dans le flanc d'une profonde coupure faite dans les collines par un petit cours d'eau qui se jette dans le bras sud de la crique à Michel, en aval du confluent de la fourche orientale. Ce cours d'eau cause une autre solution dans le contour des assises houillère, au moins dans leur partie supérieure. A l'est de cet endroit, les lits se courbent graduellement pour rejoindre ceux de la crique à Michel, sans aucune autre dislocation grave. La faille ci-dessus mentionnée court généralement en arrière de la façade de l'escarpement ; mais sur une distance de quelques milles vers le nord, à partir d'un point vis-à-vis Hosmer, elle croise le devant des collines à quelque distance en bas du sommet. Cela donne une apparence compliquée, qui est la seule exception à l'uniformité des assises sur toute leur façade.

Attitude des lits près de Michel.

" A l'endroit où la crique à Michel passe à travers la partie nord de la superficie, le bassin est étroit, et l'érosion a enlevé la partie supérieure des assises houillères dans la vallée. Le fond de la synclinale est probablement à peu de distance à l'est de la station de Michel, et elle paraît s'élever, tant au nord qu'au sud, avec le point le plus bas du bassin, qui se trouve un peu au sud du cours d'eau.

" Il y a des failles et irrégularités secondaires dans les roches, et même avec l'aide des connaissances acquises par la compagnie charbonnière dans ses exploitations en cet endroit, la situation n'est pas tout à fait claire.

Au nord de la crique à Michel.

" Au nord du cours d'eau, les lits se continuent sous la forme d'une synclinale s'élevant graduellement sur une distance d'environ six milles. Au delà, bien que des roches crétacées occupent le fond de la vallée de la rivière de l'Elan jusqu'à une certaine distance, il n'y a aucun signe d'assises houillères sur vingt-cinq milles au moins. Sur plusieurs milles de cette distance, les roches crétacées sont complète-

ment absentes, et les calcaires et quartzites carbonifères se montrent à la vue.

" Sur les collines à l'est de la 'boucle' du chemin de fer aux fourches de la crique à Michel, il est resté de minces débris des roches crétacées par placards, et il y a encore quelques parties des deux couches de houille les plus basses, mais les assises houillères ont pour la plupart été enlevées par l'érosion.

Continuation dans l'Alberta

" La plus étroite synclinale d'assises houillères, sur le côté est du bras sud de la crique à Michel, se continue vers le nord au delà de l'interruption causée par le bras est, et se prolonge sur une courte distance en travers du principal plateau d'épanchement jusque dans le district d'Alberta. Les assises houillères, dans ce prolongement, affectent la forme d'un long contrefort partant d'une montagne à quatre ou cinq milles au sud du sommet du Nid-de-Corbeau sur le chemin de fer. Elles sont passablement plates pour la plupart, mais sur le côté ouest du contrefort, faisant face à l'ancien sentier de bât, un pli ou une faille à pic a donné aux roches un pendage de 60° à 70° au nord-est. Dans ces environs et surtout sur les couches de houille qui se trouvent dans la partie la plus raide des roches, la *British American Coal Company* a fait d'assez grandes explorations. Les couches ont été mises à découvert à la surface en beaucoup d'endroits, et dans le cours de l'été dernier, elle a commencé un tunnel dans le but d'atteindre les couches à quelque distance au-dessous de leur affleurement. L'endroit où se fait le tunnel est à 600 pieds en remontant la colline; mais les couches se montrent plus bas, et il n'y a aucun doute qu'on les trouvera près du pied de la colline à un endroit favorable pour l'expédition du charbon.

British American Coal Co.

" Dans la partie des terrains houillers décrite jusqu'ici, il ne se trouve pas de bien grandes superficies qui soient intactes; mais comme les assises peuvent facilement être attaquées en différents endroits, il ne sera pas nécessaire de faire de halage souterrain excessif. Les couches de houille n'atteignent pas une bien grande profondeur, car elles sont presque entièrement au-dessus du niveau de la rivière de l'Elan.

Superficie au sud de la crique au Charbon.

" Les assises situées au sud de la crique au Charbon occupent une étendue de terrain pour ainsi dire ininterrompue de douze milles ou plus de largeur et d'une longueur un peu plus grande. Le long de leur façade donnant sur la rivière de l'Elan, les lits conservent leurs pendages uniformes vers l'est et se comportent comme ils le font sur la crique au Charbon. La crique à Morrissey, qui se trouve à dix milles au sud de celle du Charbon, fait une légère entaille dans leur contour et offre un bon emplacement pour l'exploitation. Au sud de la crique

à Morrissey, l'escarpement ou rebord du bassin commence à se courber vers l'est et continue cette courbure le long de la limite sud des assises par la crique *Lodge-pole* (Perche-de-hutte), tournant définitivement au nord jusqu'à la rivière des Têtes-Plates (*Flathead*), à l'encoignure sud-est de la superficie. Ici se trouve l'escarpement. Les roches plongent régulièrement vers l'intérieur tout autour de la courbe. Elles s'applatissent graduellement jusqu'à prendre une position plus ou moins horizontale à quelques milles du rebord, sans fractures apparentes, mais en le faisant elles sont portées, dans cette partie méridionale de la superficie, à une plus grande profondeur qu'au nord. Une coupe relevée vers l'ouest à partir de la crique à Morrissey ferait voir que les assises houillères, après s'être d'abord recourbées à une position horizontale, s'élèvent un peu dans une anticlinale à rampe douce et vont ensuite en pente constante jusqu'à ce qu'elles atteignent leur plus grande profondeur dans toute la superficie. Le point le plus profond n'est qu'à trois ou quatre milles du rebord oriental du bassin. Les roches à la surface sont celles des lits les plus élevés de la coupe précédemment donnée, et elles plongent encore à l'est. Une vallée basse, couverte de drift, se trouve entre ce point et le rebord oriental, où les lits les plus bas de la formation sont relevés contre les montagnes de calcaire. Il est probable que cette rapide transition a été aidée par des failles. Par suite de la profondeur des assises dans cette partie intérieure orientale, il est douteux que l'on pourrait avantageusement extraire le charbon. Pour la plus grande partie, cependant, les conditions d'exploitation sont assez favorables. Les criques au Charbon, à Morrissey et Lodge-pole sont toutes des endroits propices pour commencer les opérations, et l'on peut atteindre une partie de la superficie houillère en partant du bras sud de la crique à Michel.

Accessibilité des couches.

Compagnie Houillère du Col du Nid-de-Corbeau.

" Les mines de la Compagnie Houillère du Col du Nid-de-Corbeau à la crique au Charbon, dont il a déjà été question, ont commencé à être exploitées lorsque l'embranchement sur le Nid-de-Corbeau du chemin de fer Canadien du Pacifique fut construit. Sur cette ligne, près du croisement de la crique au Charbon, s'est élevée la ville de Fernie. On atteint les mines à partir de Fernie par un tronçon de chemin partant de la ligne-mère et s'avançant de quatre milles et demi en remontant la crique. L'excellente qualité du charbon est maintenant si bien établie qu'il est superflu d'insister sur ce sujet. Le rendement s'accroît rapidement depuis quelque temps, et il est aujourd'hui de plus de 1,000 tonnes par jour. A peu près la moitié de cette quantité est convertie en coke, 360 fours en ruches étant constamment en activité à Fernie. Le coke produit est d'une qualité supérieure, et l'on se prépare à augmenter le nombre des fours.

Fours à coke à Fernie.

"Outre l'exploitation des mines sur la crique au Charbon, la compagnie a récemment commencé à travailler sur les couches de la crique à Michel, et déjà elle extrait du charbon propre à l'expédition. Elle a sur les lieux les matériaux nécessaires pour la construction de fours à coke, et cette localité promet de devenir d'une importance égale à Fernie.

Exploitation à Michel.

"Quoique l'étendue des terrains houillers dans la superficie ne puisse encore être estimée qu'un peu à la grosse, l'estimation qui en a été faite (230 milles carrés) doit être à peu près assez exacte pour servir de base à un calcul de la quantité totale de houille qu'ils peuvent produire. La puissance adoptée pour ce calcul est le minimum déjà donné de 100 pieds de houille exploitable.

Estimation de la houille exploitable.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Superficie totale des terrains houillers.... | 230 milles carrés =147,200 acres | | |
| Une acre avec 100 pieds de charbon donnerait. | 153,480 tonnes de 2,240 livres | | |
| 50,000 acres donneraient | 7,674,000,000 | " | " |
| 147,200 acres donneraient | 22,595,200,000 | " | " |

DISTRICT DU MACKENZIE.

Ainsi que la chose a été rapportée dans le compte rendu sommaire de l'année 1899, M. J. M. Bell, à l'automne de cette même année, prit ses dispositions pour hiverner au Grand-Lac des Esclaves, dans le but de pousser plus au nord, durant l'été de 1900, les travaux d'exploration de la région. Il fut décidé que M. Bell serait autorisé à entreprendre l'étude et le levé des côtes du Grand-Lac des Ours, et on lui fit parvenir des instructions à cet effet par le courrier d'hiver de la Compagnie de la Baie d'Hudson. M. Bell réussit à mener à bonne fin le travail dont il avait été chargé ; le seul contretemps éprouvé au cours de sa mission fut la désertion ou la perte d'un de ses hommes dans des circonstances regrettables. La disparition de cet homme est jusqu'ici restée sans explication satisfaisante, quoique des recherches actives aient été organisées pour le retrouver. M. Bell soumet le compte rendu qui suit concernant le travail dont il avait été chargé :—

Travaux de M. J. M. Bell.

"En juin 1899, je partis d'Ottawa pour le Grand-Lac des Esclaves, attaché comme aide du Dr Robert Bell dans les explorations qu'il devait faire dans cette partie du pays. Ainsi qu'il est relaté dans le compte rendu sommaire du Dr Bell sur le résultat des travaux de l'année 1899, je passai l'été à faire une exploration topograghique et géologique du bras du Fort-Rae, sur le Grand-Lac des Esclaves, et de

son expansion nord-ouest désignée sous le nom de lac Marianne ; et durant l'automne, les côtes nord et sud-est du Grand-Lac des Esclaves furent relevées de la même manière. Le Dr Bell ayant jugé à propos, suivant vos instructions, de me laisser dans le nord pour y continuer les travaux durant l'automne et l'hiver, et pousser l'exploration plus avant dans le cours de l'été de 1900, nous fîmes des arrangements avec M. F. C. Gaudet, qui est chargé du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson au fort Résolution, qui me permirent d'hiverner avec lui. Durant l'hiver, je fis plusieurs courtes excursions à l'est et à l'ouest de la rivière des Esclaves, où j'examinai les calcaires qui affleurent dans cette partie de la région. Je pris aussi note des lectures barométriques et thermométriques au fort Résolution, puis, au cours de conversations avec les sauvages, j'obtins une foule de renseignements utiles concernant la région qui s'étend au nord et à l'est du Grand-Lac des Esclaves.

Hivernage au fort Résolution.

" Vers la fin du mois de mars, je reçus vos instructions m'ordonnant de procéder à une exploration de la région qui s'étend entre le Grand-Lac des Esclaves et le Grand-Lac des Ours, et d'y comprendre le plus qu'il me serait possible des côtes de ce dernier lac, et en conséquence, je commençai immédiatement mes préparatifs pour ce long voyage vers le nord. Je retins les services de deux hommes au fort Résolution, car, d'après des renseignements de bonne source, il paraissait bien probable que ceux que je pourrais engager plus loin voudraient revenir vers le sud jusqu'à ce poste lors de mon retour. Après avoir pris tous les renseignements possibles au sujet des divers itinéraires pour se rendre au Grand-Lac des Ours, je conclus que le plus praticable serait de suivre le fleuve Mackenzie et la rivière aux Ours, et d'effectuer le retour par voie de terre, soit par le lac à la Martre, soit par le lac Sainte-Croix, la route par le premier de ceux-ci nous étant indiquée comme étant la plus facile. En adoptant l'itinéraire par le Mackenzie, nous pensions que, par suite de la précocité de l'ouverture de la navigation de ce fleuve, nous pourrions atteindre le Grand-Lac des Ours beaucoup plus tôt qu'en choisissant la route du lac à la Martre. En outre, il était impossible de s'approvisionner au fort Rae, tandis que l'on pouvait compter renouveler les vivres au fort Simpson.

Exploration du pays entre le Grand-Lac des Esclaves et le Grand-Lac des Ours.

Je partis donc du fort Résolution le 11 avril, accompagné de Charles Bunn et de Louis Tremblay, les deux canotiers mentionnés plus haut, et un attelage de chiens pour transporter mon canot et mes effets à travers le Grand-Lac des Esclaves jusqu'au fort Providence. Un premier chargement de provisions, instruments, etc., nous avait précédé, et nous croisâmes en route les hommes et les chiens de cette expédition qui revenaient au fort Résolution.

Date du départ du fort Résolution.

"La route que nous nous frayions sur le lac était des plus pénibles à suivre, à cause d'un dégel qui couvrait d'eau la glace du lac ; nous ne pouvions voyager que la nuit, et même alors avec de grandes difficultés.

"Le trajet jusqu'à la rivière aux Foins (*Hay*), que j'avais accompli en deux jours dans le courant de l'hiver, nous en prit cinq, et nous n'atteignîmes le fort Providence que le 23. Nous y restâmes jusqu'au 28 ; pendant ce séjour, je pris des observations astronomiques dans le but de comparer les résultats avec ceux obtenus antérieurement par d'autres observateurs. Du fort Providence, nous nous dirigeâmes vers l'embouchure de la rivière aux Saules (*Willow*), à environ seize milles en aval du fort, et à cet endroit nous rencontrâmes les employés du vapeur *Wrigley*, de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et nous demeurâmes avec eux jusqu'à ce que la débâcle sur le fleuve Mackenzie nous permît de continuer. L'abondance de gibier et de poisson me décida à choisir ce lieu de halte.

Halte à la rivière aux Saules en attendant la débâcle des glaces du fleuve Mackenzie.

"On me conseilla de me servir du bateau à vapeur au moins jusqu'au fort Simpson, à cause de la difficulté de trouver un endroit pour aborder, les glaces, à cette saison de l'année, étant amoncelées sur les deux rives.

"La débâcle de la rivière aux Saules eut lieu le 6 mai, et celle du Mackenzie le 12, mais le *Wrigley* ne put se mettre en route que le 21 ; et en attendant je fis une courte excursion en remontant la rivière aux Saules. Ce cours d'eau est intéressant en ce qu'il offre une route que suivent les sauvages Esclaves pour atteindre le mont à la Corne et le lac à la Martre. A environ sept milles de son embouchure, nous rencontrâmes une suite de petits rapides que l'on dit se prolonger jusqu'au lac aux Saules (*Willow*), soit une distance d'environ trente-cinq milles. Le *Wrigley* atteignit le fort Simpson le 21 mai, et je demeurai une semaine à cet endroit pour m'approvisionner ; je réussis à me procurer une petite, mais suffisante quantité de vivres. Nous quittâmes le fort Simpson en canot, et en suivant pendant toute la nuit le courant rapide du Mackenzie, nous arrivâmes au fort Wrigley en une journée et demie. Je m'attardai pendant deux jours dans les environs, au Rocher-qui-trempe-à-l'eau, pour faire une courte reconnaissance à l'intérieur, et ce ne fut que le 3 juin que nous arrivâmes en vue du fort Norman. A cet endroit, nous éprouvâmes un retard d'assez longue durée.

Exploration de la rivière aux Saules.

Départ du fort Simpson pour le fort Norman.

"La débâcle de la rivière aux Ours n'avait eu lieu que deux jours avant notre arrivée, et nous apprîmes par les sauvages qui avaient descendu la rivière aussitôt celle-ci libre, qu'il ne fallait pas compter

pouvoir faire le relevé de la rivière aux Ours avant au moins quinze jours, à cause des amoncellements de glace sur les rives ; quant au lac aux Ours, il était encore à ce moment de l'année couvert d'une couche de glace aussi solide qu'en plein hiver ; je profitai donc de ce contretemps pour faire quelques excursions à l'intérieur, et aussi pour reviser mes plans et rajuster nos bagages en vue de notre prochain voyage. J'engageai aussi les services de deux canotiers supplémentaires, Charles Camsell et John Saunderson. Ce dernier consentit à servir de guide et d'interprête dans la région du Grand-Lac des Ours. Il possédait un bon canot de bois qu'il mit à notre disposition pour toute la saison.

Du fort Norman à la source de la rivière aux Ours.

" Notre expédition, comprenant, à part moi, les quatre canotiers déjà mentionnés, quitta le fort Norman le 18 juin. Nous remontâmes en six jours la rivière aux Ours jusqu'à sa source. Alors, nous apprîmes la nouvelle peu encourageante que les sauvages avec leurs équipages de chiens traversaient encore le lac sur la glace ; nous dûmes donc attendre jusqu'au 4 juillet à la source de la rivière aux Ours. Durant cette attente, nous convînmes avec des sauvages qu'ils nous rejoindraient dans la baie de McTavish, où ils devaient nous procurer un guide qui connaissait bien le lac et la route de portage jusqu'au fort Rae.

Retards causés par la glace.

" En quittant l'embouchure de la rivière, nous nous dirigeâmes vers la gauche en côtoyant la rive nord-ouest du lac. Nous éprouvâmes de nombreux retards causés par la glace, et à plusieurs reprises nous nous vîmes forcés de faire des portages sur les pointes, en sorte que nous n'atteignîmes la baie de Richardson que le 12. A cet endroit, je jugeai à propos de suivre un ancien chemin de portage partant du fond de la baie, coupant le Gros-Cap et aboutissant à la baie de Smith ; de cette façon, nous espérions éviter la glace encore solide qui entourait le Gros-Cap, et aussi d'étudier la géologie de cette partie de l'intérieur. Nous atteignîmes la baie Ice-bound, qui fait partie de la baie de Smith, mais là nous fûmes de nouveau retardés par la glace ; et ce ne fut que dans la soirée du 24 juillet, et seulement après nous être frayé un passage à travers la glace sur une distance de quatre milles, que nous pûmes réussir à nous dégager pour entreprendre la traversée du lac et atteindre la rive nord.

Levés à la rivière Mine-de-Cuivre.

" Toutefois, ce temps ne fut pas perdu, car je pus examiner à fond cette partie du pays. Côtoyant la rive nord, nous atteignîmes, à l'extrémité nord-est du lac, l'emplacement de l'ancien fort Confiance, le dernier jour de juillet, et de ce point je conduisis une chaîne de relevés jusqu'à la rivière de la Mine-de-Cuivre (*Coppermine.*) Le 13 août, date à

laquelle nous quittâmes le fort Confiance, nous nous mîmes en route pour notre voyage de retour ; la ligne de la côte étant plus longue que nous ne l'avions prévu, nous n'atteignîmes le rendez-vous fixé par les sauvages que le 29. Ceux-ci avaient levé le camp ; nous fûmes donc réduits à poursuivre notre route sans guide. Notre troupe se trouvait alors réduite à trois canotiers et moi, Bunn nous ayant quitté dans les 'Terres stériles.' La saison était alors trop avancée pour continuer à côtoyer le bord du lac et prendre la route de portage du lac à la Martre ; conséquemment, nous jugeâmes à propos d'adopter l'itinéraire par le lac Sainte-Croix, cette route nous ayant été signalée comme étant plus courte, quoique plus difficile. Nos provisions étaient alors complètement épuisées, et nous étions réduits à vivre du produit de notre chasse et de notre pêche.

Du Grand-Lac des Ours au fort Rae.

" L'itinéraire parcouru entre le grand lac des Ours et le fort Rae fut très ardu, et nous éprouvions souvent de grandes difficultés à nous frayer un chemin. La route suivie traverse, sur presque toute sa longueur, un territoire neuf, d'où le nombre de nouveaux noms portés sur la carte où est indiquée notre marche. Nous quittâmes le Grand-Lac des Ours pour remonter une rivière qui mesure environ soixante-quinze verges de largeur à son embouchure ; à cette rivière je donnai le nom de Camsell ; nous traversâmes ensuite ses élargissements, les lacs Clut et Grouard. De ce dernier nous fîmes un portage à un lac important, connu des sauvages sous le nom de lac Hottah. Ce lac est long de près de cinquante milles, et sa plus grande longueur se développe dans une direction nord et sud. Il se déverse dans la baie McVicar du Grand-Lac des Ours. A son extrémité sud, nous effectuâmes un portage jusqu'au lac Stairs, et nous nous retrouvâmes encore une fois dans les eaux de la rivière Camsell. Nous suivîmes alors celle-ci et ses expansions jusqu'au point de partage des eaux ou 'hauteur des terres'; de nombreux rapides nous contraignaient à faire des portages, et nous éprouvâmes à maintes reprises une certaine difficulté à trouver notre voie. Au lac Rosamond, nous eûmes la bonne fortune de rencontrer des sauvages du fort Rae, et à partir de ce point notre marche divint beaucoup plus facile. Le lac Rosamond, formant une belle nappe d'une eau limpide, est l'avant-dernier lac que nous traversâmes avant d'atteindre le point de partage. Je retins, pour nous accompagner jusqu'au poste, les services de trois des sauvages comme porteurs pour passer le point de partage et nous guider rapidement vers le sud.

Portage au lac Hottah.

Engagement de sauvages du fort Rae comme guides.

" Après avoir quitté le lac Rosamond, nous rencontrâmes une autre partie de la rivière avec plusieurs séries de rapides, séparés par de petits lacs, qui nécessitèrent neuf portages, puis nous débouchâmes

dans le lac Dawso-necha, qui a environ vingt-cinq milles de longueur. A son extrémité sud, nous reprîmes le cours de la rivière qui nous conduisit, au bout de six ou sept milles, à un petit lac ; d'ici nous fîmes plusieurs portages pour traverser le point de partage et gagner la rivière Marianne près de sa source. Nous suivîmes le cours de celle-ci, traversant sa jonction avec la rivière Petitot, qui est la décharge du lac à la Martre, et nous débouchâmes dans le lac Marianne le 18 septembre atteignant ensuite le fort Rae le 20.

Descente de la rivière Marianne jusqu'au lac Marianne.

Traversée du Grand-Lac des Ours.

" Nous traversâmes le Grand-Lac des Esclaves en serpentant parmi les îles, quoique la saison fût avancée pour faire cette traversée, et nous arrivâmes au fort Résolution le 29 septembre. De ce point, nous continuâmes notre itinéraire en remontant la rivière des Esclaves jusqu'au fort Chipewéyen, où je jugeai prudent d'attendre que la rivière fût gelée pour continuer notre route. Nous ne pûmes quitter le fort Chipewéyen que le 14 novembre, avec deux attelages de chiens et deux conducteurs. Du personnel de l'expédition, il ne restait avec moi que Charles Camsell. Nous arrivâmes à Edmonton le 7 décembre et à Ottawa le 12.

Date de notre arrivée à Edmonton.

Méthodes de relevés suivies.

" Les méthodes de relevés suivies durant la saison furent variées selon les circonstances. Sur les lacs importants rencontrés le long du parcours de l'itinéraire de retour, ainsi que sur le Grand-Lac des Ours, nous prîmes les directions avec une boussole prismatique. En général les distances furent mesurées par la vitesse du canot marchant à une allure uniforme en eau calme, quoique fréquemment, et en particulier pour le relevé du Grand-Lac des Ours, j'adoptai un système de triangulation rapide rattaché à une base sur laquelle je construisis une chaîne de triangles. Sur le parcours de notre itinéraire par terre, y compris la route de la rivière Mine-de-Cuivre, les distances furent mesurées par cheminement. Je gravis à maintes reprises des collines et des mamelons pour faire des croquis du pourtour des côtes et pour opérer des relèvements de longues distances. Cette méthode fut particulièrement utile appliquée aux lacs des 'Terres stériles.' Je pris des observations astronomiques pour la latitude chaque jour où le temps le permettait et fis de fréquentes observations pour la variation de la boussole. Un registre précis de l'état du temps, des lectures barométriques, de la température de l'atmosphère et des eaux fut aussi tenu. Je pris également un certain nombre de photographies.

Distances mesurées par cheminement.

Observations météorologiques.

Rivière aux Ours.

" La rivière aux Ours est un cours d'eau limpide qui se développe sur une longueur d'environ quatre-vingts milles, ayant une largeur moyenne de cent cinquante verges et coulant avec une rapidité de près de cinq milles à l'heure. Elle est facilement navigable sur tout son

parcours, à l'exception d'un seul rapide où une chaîne rocheuse la traverse. Le Grand-Lac des Ours a une forme qui rappelle une étoile grossièrement ébauchée, ayant cinq immenses pointes ou bras. Sa plus grande longueur, de la tête de la rivière aux Ours à l'embouchure de la Dease, ne dépasse pas beaucoup 160 milles, et sa largeur entre le cap Et-t'a-dételé et le Gros-Cap mesure environ 55 milles, mais les immenses bras qui s'étendent en cinq directions différentes augmentent beaucoup sa surface et offrent un développement de côtes qui mesure plusieurs centaines de milles. Sur les larges traversées, je fis à maintes reprises des sondages. En traversant la baie de Smith d'une rive à l'autre, je relevai à un endroit une profondeur de 116 pieds, et à un autre endroit de la même traversée, une longueur de ligne de 281 pieds n'atteignit pas le fond, tandis qu'à deux milles à l'ouest de ce point, les hommes montant l'autre canot trouvèrent le fond à vingt pieds. La topographie du lac varie selon la nature des roches encaissantes.

Description du Grand-Lac des Ours.

Sondages.

" La portion sud-ouest du Grand-Lac des Ours, connue sous le nom de baie de Keith, ainsi que les baies de Smith et de Dease jusqu'à trente milles du fort Confiance, sont entourées de couches crétacées presque horizontales et non-altérées. On distingue quelques affleurements de roches solides, mais les argiles et les grès affleurent le long de la baie de Smith, et les collines du Foin-de-Senteur présentent un pli anticlinal bas, composé de grès dur, qui constitue l'ossature de la péninsule du Gros-Cap. Les argiles schisteuses, les argiles à blocaux, les graviers et le grès non-consolidé affleurent en certains endroits dans le massif crétacé, et présentent tous une stratification presque horizontale. Il est probable que les roches crétacées affleurent le long de la baie de MacTavish, à l'est du cap MacDonnel. Sur la rivière des Ours, le tertiaire de la Rivière-des-Ours, semblable à celui que M. McConnell a déjà décrit au fort Norman, s'étend sur sept à huit milles en remontant la rivière et consiste principalement en grès inaltérés et légèrement consolidés en couches horizontales. De l'argile arénacée et de minces filons de lignite y sont quelquefois interstratifiés. Les couches sont souvent surmontées d'argile à blocaux, et les berges de sable taillées à pic sont fréquentes. Au delà du bassin tertiaire, les couches crétacées s'étendent jusqu'au 'Rapide,' où une chaîne rocheuse de strates paléozoïques traverse la rivière. Plus haut, on trouve de nombreux affleurements de roches crétacées avec quelques fossiles, presque jusqu'au Grand-Lac des Ours. Là, elles consistent surtout en argiles ferrugineuses et arénacées de couleurs sombres, et en grès jaune clair en lits minces et fendillés. Les pentes en talus sont fréquentes. Les couches plongent en descendant le cours d'eau sous un angle très faible. La comparaison

Caractères géologiques.

Roches d'âge crétacé.

Tertiaire de la Rivière-des-Ours.

stratigraphique et lithologique avec les roches de la rivière des Ours permet seule d'indiquer comme crétacées les roches du Grand-Lac des Ours, car on ne trouve de fossiles nulle part sur le lac. Dans la partie supérieure de la rivière des Ours, il y a des lits de gravier horizontaux de soixante à soixante-dix pieds de puissance, surmontés de dépôts pléistocènes. Ces lits de gravier sont probablement analogues à ceux du fleuve Mackenzie, que M. McConnell a appelés graviers de la Saskatchewan. Ils affleurent en certains endroits dans le massif cretacé.

Lits analogues aux graviers de la Saskatchewan.

Roches qui peuvent être siluriennes.

" Des roches ordoviciennes ou peut-être siluriennes apparaissent au 'Rapide,' sur la rivière des Ours, à l'endroit où la chaîne de montagnes la traverse. Le mont Charles, la plus élevée de ces montagnes, a 1,500 pieds de hauteur environ et forme une grande anticlinale embrassant plusieurs replis secondaires. Les roches sont des conglomérats interstratifiés, des quartzites et des calcaires magnésiens, ces derniers d'une grande puissance. J'ai trouvé en différents endroits de minces couches de gypse interstratifiées avec de la dolomie schisteuse gris foncé. Sir John Franklin fait mention, dans cette région, de sources salines, mais je n'ai pu les trouver, et mon guide sauvage en ignorait l'existence, bien qu'il connût un endroit, à trente milles au nord-ouest, où l'on trouvait le sel en grande quantité. D'après la description de Richardson, il est probable que le promotoire entre les baies de MacVicar et de Keith est de formation dévonienne, bien que, si j'en crois ce que disent les sauvages, il doit s'y trouver aussi des roches crétacées.

L'existence de sources salines n'est pas confirmée.

La limite paléozoïque est aperçue.

" Notre route du Grand-Lac des Ours au Grand-Lac des Esclaves ne passait pas beaucoup à l'est de la limite paléozoïque, comme on pouvait en juger par la crête des collines à l'ouest et aux sources de la rivière Marianne ; et au lac Nagle, les roches calcaires arrivaient au ras de l'eau. En partant de cet endroit, cependant, la direction des assises va presque droit au sud, et comme notre route nous conduisait au sud-est, nous n'avons pas revu les roches paléozoïques avant d'arriver au lac Marianne.

Roches cambriennes inférieures.

" A trente milles au sud-ouest de l'embouchure de la rivière Dease et en allant vers l'est, on trouve des affleurements de roches solides analogues à celles que nous avons trouvées l'année dernière au Grand-Lac des Esclaves, et que le Dr Bell a alors rapportées à l'Animikie ou au cambrien inférieur. Une chaîne de collines basses suit les rives de la baie de Dease sur une distance considérable et se rapproche graduellement du rivage jusqu'à un endroit où elle se termine, et que Richardson a nommé pointe de la Pierre-à-chaux (*Limestone Point*), à vingt milles du fort Confiance. Ces collines paraissent être une série de plis anticlinaux qui longent presque parallèlement la baie de Dease. La pointe de la Pierre-à-chaux, en sa plus grande altitude, ne dépasse pas cent pieds. Les

affleurements inférieurs sont de dolomie pourprée, qui se change en ardoise ferrugineuse. Au-dessus vient une dolomie grise, semi-cristalline, associée à de la quartzite gris pâle. On trouve des roches de cette nature partout jusqu'à la rivière Mine-de-Cuivre, bien qu'il se présente aussi de petites collines isolées de granit et de syénite, qui peuvent dater d'une époque différente. Le long de la rivière Dease, les roches consistent principalement en quartzite rouge vif et en calcaires magnésiens chamois et rouges. Les roches qu'on trouve en plus grande quantité dans les environs de la rivière Mine-de-Cuivre sont des conglomérats de quartz, des argiles schisteuses rouges et vertes, et des calcaires roses. On aperçoit cependant aussi de l'amygdaloïde, avec quelques roches terreuses volcaniques. Dans une chaîne de collines allant du nord-est au sud-est, et qui est probablement un éperon de la montagne au Cuivre, on trouve de grosses couches de pierres vertes irruptives, qui présentent fréquemment des deux côtés des parois à pic. Ces collines ont une hauteur de 1,000 pieds environ. On rencontre aussi des pierres vertes à l'embouchure de la rivière Dease et sur une distance considérable autour des portions nord et nord-est de la baie de MacTavish. En ces endroits, on constate fréquemment des irruptions de pierres vertes avec parois à pic, traversant les couches horizontales du cambrien inférieur.

Collines de pierres vertes irruptives.

" La partie orientale de la baie de MacTavish se compose d'une série de roches basiques, ou pierres vertes, qui paraissent surmonter les granits laurentiens, dont on distingue des affleurements en plusieurs endroits. La partie méridionale de la baie de MacTavish et les îles qui s'y trouvent sont surtout granitiques, bien que des dykes de pierres vertes soient fréquents. Les roches cristallines, composées principalement de porphyres, syénites et granits, avec de nombreuses couches de pierres vertes irruptives, se présentent tout le long de la route du Grand-Lac des Ours au lac Marianne. Le gneiss amphibolique affleure sur la rivière Marianne. Certaines roches que l'on trouve près des sources de la rivière Camsell et auprès du lac Marianne, peuvent être rapportées au système huronien, ou peut-être sont analogues à celles que l'on rencontre au Grand-Lac des Esclaves, et que le Dr Bell appelle la formation Intermédiaire.

Massif de roches cristallines.

" Quant à la présence de minerais de cuivre dans la région du Grand-Lac des Ours, je dois dire que dans les roches amygdaloïdes et associées près de la rivière Mine-de-Cuivre, nous avons rencontré des échantillons de chalcopyrite et des taches de carbonate de cuivre, mais nous n'avons pas trouvé la localité du cuivre natif, etc., dont parlent les anciens explorateurs. Elle est probablement plus au sud. Dans les pierres vertes, à l'est de la baie de MacTavish, il existe de nom-

Minéraux.

La présence de cuivre natif n'est pas confirmée.

breuses veinules interrompues de spath calcaire contenant de la chalcopyrite, et les rives rocheuses abruptes qui en cet endroit se dressent sur le lac, sont souvent teintes de fleur de cobalt et de vert-de-gris. Les sauvages disent que le cuivre natif se trouve aussi à l'extrémité nord-est de la baie de MacTavish. Sur la rive méridionale de la baie de Dease, on trouve de la sidérite en nids dans le quartz et le spath calcaire des roches cambriennes, et elle est mélangée à plusieurs autres minerais. Au Rocher-Rouge, sur la baie Eda-Travers, dans la partie nord-est de la baie de MacTavish, on a trouvé en quantité incertaine du minerai de fer sous forme d'hématite réniforme. On en rencontre également sur la rivière Mine-de-Cuivre et en différents endroits de la rive orientale de la baie de MacTavish. Là, le minerai est mélangé à ce qui paraît être un trapp rouge foncé, que je n'ai pas pu reconnaître avec précision sur les lieux. Les talus formés de minerai et de roche encaissante sont fréquents.

Sidérite.

Minerai de fer.

Glaciation.

" Les preuves de glaciation, sous forme de nombreux cailloux erratiques glaciaires, se voyaient partout à partir de l'embouchure de la rivière des Ours, mais on ne voit pas de stries glaciaires avant d'arriver aux roches plus dures du système cambrien inférieur. La direction générale des sulcatures est un peu au nord de l'ouest astronomique, mais il y a de grandes différences locales. Sur les terres stériles, près de la rivière Dease, j'ai remarqué des stries glaciaires dans une direction N. 85° O., et des rayures plus faibles presque exactement à angles droits de celles-ci. En approchant du Grand-Lac des Esclaves, la striation semble prendre une direction plus méridionale. Des rangées de *drumlins*, dont quelques-uns atteignent une hauteur de 400 pieds, et de longs escars sinueux, ont été vus près des sources de la rivière Dease, et près du lac Lugubre (*Dismal lake*), on trouve aussi des digues de sable et de gravier (*kames*).

Dépôts glaciaires récents.

" Des dépôts glaciaires modernes se montrent sur la rivière des Ours et grossissent tous les ans par la glace, qui prend jusqu'au fond des eaux basses sur les rives plates du lac des Ours, et qui, au printemps, se soulève et entraîne les graviers, le sable et souvent même des cailloux d'assez fortes dimensions. Autour du Grand-Lac des Ours, on remarque des exemples étonnants des anciennes lignes de rivage, qui permettent de juger de la superficie antérieure du lac. Sur le côté nord-ouest, la hauteur de ces dépôts dépasse parfois 300 pieds, et ils sont souvent situés à deux, trois ou quatre milles des rives actuelles du lac. Leur hauteur du côté nord est toujours plus grande que celle du côté sud, ce qui dénote une inclinaison du lac vers le sud ou le sud-ouest. Outre ces lignes de rivage, l'on rencontre souvent de grandes plages de trois cents à quatre cents cinquante pieds de lar-

Lignes de rivage du Grand-Lac des Ours.

geur, et par endroits, des terrasses de cailloux où l'on voit des plages de rivage s'élevant quelquefois de dix à cent pieds de hauteur, s'étendent jusqu'à une courte distance de la rive actuelle du lac. Ceci se remarque particulièrement sur la partie nord de la baie de MacTavish.

" Le gibier abonde dans la région. Nous vîmes souvent des ours noirs et gris, ainsi que des ours blancs sur la rivière Mine-de-Cuivre. Sur les côtes nord et est, il y a de nombreux caribous et quelques bœufs musqués. A partir de la baie de MacTavish en avançant vers le sud, on rencontre un grand nombre d'orignaux. Tous les oiseaux aquatiques des régions septentrionales foisonnent dans la contrée, et les eaux du Grand-Lac des Ours et autres lacs sont très poissonneuses. Gibier.

" Nous collectionnâmes soigneusement la flore de la région et nous pûmes réunir environ 150 espèces diverses. Dans ce travail d'herborisation, je fus habilement aidé par M. C. Camsell. La rivière des Ours et toute la région qui s'étend au sud de la baie de MacTavish sont bien boisées ; on y remarque de superbes spécimens d'épinette blanche, de bouleau et de peupliers des deux espèces. Le long du littoral, les arbres sont très clairsemés et même absents en certains endroits, mais à l'intérieur, à trois ou quatre milles de la rive du lac, il existe sur les collines sablonneuses des épinettes mesurant dix-huit pouces de diamètre. Entre la côte nord et le fort Confiance, la région est faiblement boisée de saules et d'épinettes rabougries, et seulement à une certaine distance de la côte. La rive sud de la baie de Dease est également dépourvue d'arbres. Bois marchand.

" Sur la baie de MacTavish, dans les endroits abrités par les éminences rocheuses, il croît des épinettes de belle grosseur et des bouleaux et des peupliers rabougris ; ceux-ci furent remarqués pour la première fois à notre retour vers le sud. Il n'existe pas de pin gris ou banksien au nord du lac Fabre, mais à partir de ce point, cet arbre apparaît et augmente en importance et devient ensuite l'un des principaux arbres forestiers. La limite septentrionale de l'épinette rouge se trouve près de l'embouchure de la rivière Camsell. Dans les environs du fort Confiance, et jusqu'à près de douze milles sur la rivière Dease, fait assez étrange, la contrée est bien boisée d'épinette. Au delà, cette essence disparaît, sauf quelques bosquets d'arbres rabougris. Il existe des arbres d'assez belle grosseur sur la rivière Heureuse (*Happy*), affluent de la rivière Mine-de-Cuivre. On trouve aussi des saules en certains endroits propices des ' terres stériles.'

" Je dois des remerciements particuliers, pour services rendus et aide, qui ont contribué à mener à bonne fin notre voyage d'exploration, à M. F. C. Gaudet, avec qui je passai l'hiver, à M. J. S. Camsell et autres

employés et représentants de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ainsi qu'à MM. Hislop et Nagle, et à MM. les missionnaires, tant catholiques que protestants."

ONTARIO.

Ontario.

Après avoir rédigé son rapport préliminaire de la campagne précédente, M. W. McInnes passa le reste de l'hiver à rapporter sur la carte les levés faits durant l'été de 1899, et à travailler aux feuilles de carte du Manitou et d'Ignace, dont la première est presque prête à être livrée au graveur, et la dernière en voie d'exécution.

Travail de M. W. McInnes.

Le travail de M. McInnes sur le terrain, durant la dernière campagne, a été principalement de faire l'exploration et la cartographie de la superficie couverte par la feuille n° 8, Ontario, au sud-ouest de Port-Arthur, et s'étendant jusqu'à la frontière internationale. M. McInnes fait le compte rendu suivant de ses opérations :—

" Etant parti d'Ottawa le 30 mai, je passai dix jours, avec la permission du directeur, à examiner les gisements de minerai de fer du nord du Minnesota, avant de faire l'examen de la même formation de roches sur son prolongement en Canada. A cette fin, je visitai les mines de Tower, Ely, Biwabic et Eveleth, et fis le relevé d'un certain nombre de coupes le long des chemins de fer et routes dans le voisinage de ces villes. Les quelques jours passés ici furent très instructifs, et l'expérience acquise nous sera d'un grand service lorsqu'il s'agira d'étudier les gisements de fer de notre côté de la ligne.

Chaines ferrifères du Minnesota.

" Les chaînes ferrifères du Minnesota, qui sont si vastes et d'une si grande valeur, appartiennent à deux horizons géologiques distincts, renfermant chacun des gisements de fer caractéristiques. La chaîne du Vermillon représente le plus ancien horizon. C'est dans celle-ci que se trouvent les mines de Tower et d'Ely. Les minerais exploités sont des hématites du genre métallique à grains serrés, appelées minerais durs, quoique celles d'Ely soient seules d'une dureté typique.

Zone ferrifère reliée aux superficies kéwatiniennes de l'île de Hunter.

" A Ely, j'ai vu des coupes des affleurements de surface de la roche, et j'ai pu constater que cette roche était tout à fait semblable, par son caractère général et son mode d'existence, à nos zones ferrifères du Kéwatin. Cette zone a maintenant été suivie sur le terrain, sans solution de continuité, jusqu'à nos superficies kéwatiniennes sur l'île de Hunter. Nous pouvons donc espérer que quelques-unes des nombreuses superficies ferrifères existant dans ces roches, sur le côté canadien, nous offriront des gisements exploitables de bon minerai.

" L'horizon ferrifère supérieur est représenté par des roches de la chaîne de Mésabi, qui sont incontestablement une partie de notre formation d'Animikie. C'est, généralement parlant, une série de roches reposant à plat, accompagnée, cependant, d'ondulations et de replis secondaires locaux. C'est sur cette chaîne que se trouvent les remarquables gisements de minerai tendre, dont quelques-uns permettent d'employer les modes d'extraction les plus économiques, c'est-à-dire le chargement du minerai des lits directement aux wagons de chemin de fer par des pelles à vapeur. C'est de cette manière que l'on exploite la moitié ou peut-être plus du minerai de Mésabi. Toute la région, en somme, est profondément couverte de dépôts de drift, ce qui rend fort difficile la première découverte des gîtes, tellement difficile que, bien que la région ait été soigneusement explorée depuis des années, l'étendue des gisements exploitables a été considérablement étendue au moyen de puits d'essai et de l'usage du foret diamanté dans le cours de l'année dernière.

Probabilité de lits semblables en Canada.

" La position de ces gisements, près de la base de l'Animikie, rend tout probable que l'on pourra trouver des lits de minerai semblables en Canada, où nous avons une vaste superficie couverte de ces roches d'Animikie. Cette superficie peut être décrite comme occupant un espace triangulaire borné par le lac Supérieur, la frontière des États-Unis, et une ligne à partir du lac de la Pierre-à-fusil (*Gunflint*) en gagnant le nord-est jusqu'aux rives de la baie du Tonnerre.

Facilités d'expédition.

" On a découvert en nombre d'endroits de cette superficie des minerais de bonne qualité contenant une forte proportion de fer, mais jusqu'ici, aucun gisement n'était suffisamment abondant pour être avantageusement exploité. Les minerais consistent principalement en magnétites, hématites, limonites et carbonates. La région ferrifère est aujourd'hui bien desservie par des chemins de fer, le Pacifique Canadien, la Canadian Northern, et le Port-Arthur, Duluth et Occidental la traversant. Le transport à un port de lac ne serait pas plus long qu'il ne l'est au Minnesota, et il serait même souvent plus court. Dans le cas de la chaîne du Vermillon au Minnesota, le halage aux bassins maritimes de Two-Harbours est de plus de 100 milles, et celui de Mésabi à une eau profonde n'est guère moins long. Les coupes qui affleurent dans la vallée de la Mattawin et sur l'île de Hunter paraissent se rapprocher le plus des couches du Vermillon, et l'on a trouvé dans ces deux endroits des gisements de minerai de fer d'une étendue considérable.

" M. E. J. Meyers, de Listowell, qui m'avait été donné comme aide, me rejoignit à Port-Arthur le 11 juin. Après avoir ramassé nos canots et notre attirail qui avaient été hangarés pour l'hiver à la

station d'Ignace, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, et après avoir engagé des sauvages, etc., nous prîmes le premier convoi du chemin de fer P.-A., D. et O. pour nous rendre au lac de la Pierre-à-fusil, tête de ligne de la partie canadienne du chemin.

Lac de la Pierre-à-fusil.

" Nous passâmes quelques jours à examiner les rives du lac de la Pierre-à-fusil et le pays dans ses environs. Le bord oriental de la superficie de granit de Saganaga atteint l'extrémité orientale du lac, et le granit n'est nulle part éloigné de plus d'un mille du lac au nord, une zone de roches kéwatiniennes et souvent une bordure d'Animikie occupant l'espace entre le granit et la rive. Le bassin immédiat dans lequel repose le lac et les collines qui le bordent au sud appartiennent à la formation d'Animikie, et par conséquent à la portion ferrifère inférieure de cette formation. Ces roches, dans leur ensemble, sont presque horizontales, sauf quelques légères ondulations. Les hautes collines du côté sud montrent de puissants affleurements d'ardoise noire, avec une couverture de trapp, et avec des bancs de trapp qui se montrent çà et là à différents niveaux dans les ardoises. Au-dessus des ardoises se trouve la division de quartzite, laquelle est formée de quartzites dures, avec intercalation de bandes de pétrosilex, de jaspe et de minerai de fer, de la dolomie ferrifère, etc. Au nord du lac de la Pierre-à-fusil, une bande ferrifère s'étend depuis le lac Magnétique jusqu'au delà de la station LeBlain, courant à peu près à un mille du bord du lac et parallèlement à celui-ci. Comme on n'y a encore fait aucun travail de développement, il est impossible de dire avec certitude, d'après la surface restreinte des affleurements, quelles peuvent être son étendue et ses possibilités.

" La discordance qui existe entre les roches horizontales sus-jacentes de l'Animikie et celles, presque verticales, de Kéwatin, est manifeste dans la coupe offerte par les tranchées le long du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et Occidental. La formation kéwatinienne est ici composée de schistes verts, d'argilites altérées et de porphyres quartzeux, avec, à un endroit, une bande schisteuse de quatre à cinq pouces d'épaisseur, enduite et veinée de pyrolusite.

Rivière de la Pierre-à-fusil.

" Le 27 juin, nous partîmes pour descendre la rivière de la Pierre-à-fusil, dans le but d'explorer davantage la région située au nord et à l'est du lac Saganaga. On atteint le gneiss granitoïde sur le lac Magnétique, immédiatement au delà de la hauteur ou arête d'Animikie qui sépare ce lac de celui de la Pierre-à-fusil. En continuant à descendre la rivière, l'on voit le même gneiss, courant à peu près N. 70° E., après avoir dépassé le portage de la Roche-plate (*Flat-rock*), où il y a une descente de dix pieds, et aux chutes du Moulin (*Mill falls*), où la déclivité est de vingt-cinq pieds.

" Plus bas, aux chutes de l'Ile (*Island falls*), avec une descente de quarante pieds, le gneiss est moins décidément feuilleté, et les cristaux de quartz porphyritiques, qui caractérisent la superficie de granit de Saganaga, ressortent bien sur les surfaces exposées aux intempéries. Le même gneiss ou granit obscurément feuilleté se voit tout le long de la rivière jusqu'au lac Saganaga, où il est bien dessiné par la ligne de grève, le granit ne se montrant que sur les pointes avancées, généralement accompagné d'une ligne bien tranchée de contact irruptif entre lui et les roches de Kéwatin.

" Je fis ensuite un levé au micromètre du long bras oriental du lac Saganaga et du long bras occidental correspondant du lac de l'Aurore-Boréale (*Northern Light*). La nappe principale du lac Saganaga avait été relevée par feu W. H. Smith, de la Commission, et le lac de l'Aurore-Boréale par H. B. Proudfoot, A. P. O., pour le gouvernement d'Ontario, en sorte que ce levé n'a été poussé qu'assez loin pour bien le raccorder aux deux autres. Les granits de la superficie de Saganaga s'étendent jusqu'au bout du bras de Saganaga, et des gneiss granitoïdes d'un caractère laurentien typique existent tout le long de la ligne du lac de l'Aurore-Boréale. Lac Saganaga.

" Après avoir raccordé le levé à la ligne de base de Sewell, le lac de l'Aurore-Boréale fut examiné jusqu'à son extrémité sud-est. Des gneiss granitoïdes à biotite rubanés se montrent partout autour du lac, la direction tournant de N. 40° O., sur le côté nord, à S. 80° E. à la passe, et au N.-E. vers la baie du sud-est. Nous revînmes au chemin de fer par voie des lacs Jumeaux (*Twin lakes*) et un certain nombre de lacs plus petits, ce qui nous obligea de faire six portages en passant sur des gneiss biotitiques jusqu'à environ 900 pieds du chemin de fer au lac du Nord, où se montrent les lits horizontaux de l'Animikie. Revenant par le lac du Nord à celui de la Pierre-à-fusil, après avoir relevé bon nombre de coupes sur les collines et le long du chemin de fer, nous prîmes de nouveau la route de la rivière, que nous descendîmes jusqu'au lac Saganaga, afin d'examiner la région au nord et au nord-ouest du lac de l'Aurore-Boréale. Nous commençâmes un levé au micromètre à la ligne de base de Sewell et le poussâmes en remontant la rivière au Sable (*Sand river*) sur une couple de milles, où nous entrâmes dans un bras venant du nord-ouest, que nous remontâmes jusqu'au lac dont il sort et long d'environ deux milles et demi. Nous fîmes ensuite le levé d'une route qui passe à travers un certain nombre de petits lacs jusqu'au Kinnimikwisas. Ce lac a quatre milles et demi de longueur, et ses rives sont très irrégulières et accidentées. Nous trouvâmes partout des gneiss granitoïdes à biotite obscurément feuilletés. En revenant par les lacs Conmee et Mowe, nous avons Routes relevées.

observé les mêmes gneiss tout le long de la route. La région parcourue montre partout des preuves de glaciation, la direction des stries étant en moyenne S. 20° O. En sortant par voie de la décharge du lac de l'Aurore-Boréale, nous vîmes qu'il se déversait, de la baie courant à l'ouest à partir de son extrémité sud, dans la Longue-Baie de Saganaga.

Profondeur des lacs.

" Les lacs du Nord, du Sud, à la Vase, Rose et LaFlèche furent ensuite examinés, et nous vîmes de bonnes coupes de roches d'Animikie dans les falaises qui les bordent. Des sondages démontrèrent que les plus profonds sont les lacs suivants, quelques-unes des plus grandes profondeurs atteintes étant :—

| | Pieds. |
|---|---|
| Lac de la Pierre-à-fusil | 208 |
| " du Sud | 147 |
| " de l'Aurore-Boréale | 123 |
| " Saganaga | 121 |
| " du Nord | 114 |
| " Mowe | 72 |
| " Rose | 65 |

Lac au Poisson-Blanc.

" La partie inférieure du lac LaFlèche est évidemment profonde, mais il n'y a pas été fait de sondage. Le lac au Poisson-Blanc (*White-fish*) fut levé au micromètre, et il fut tiré une ligne de raccordement jusqu'au chemin de fer. Ce lac, quoiqu'il ait à peu près six milles de longueur sur deux milles de largeur, est excessivement plat et paraît se remplir graduellement. Des lits de riz sauvage occupent beaucoup des plus grandes baies, et ils s'étendent constamment de plus en plus loin dans le lac même, dont la profondeur moyenne est de moins de sept pieds. On prend encore un peu de poisson blanc dans le lac, mais une pêche constante poursuivie pendant un grand nombre d'années, sans jamais rien faire pour le repeupler, a défavorablement réduit les grandes pêches d'autrefois. Dans le lac LaFlèche, on pêche la truite (*Salvelinus namaycush*) et le poisson blanc, et l'on prend la première en quantités considérables. Ces deux lacs se trouvent dans la formation d'Animikie, les collines élevées au sud montrant par endroits des falaises perpendiculaires d'ardoise couronnée de trapp, et celle du nord, d'une hauteur plus modérée, exposant la division inférieure de l'Animikie. On trouve des bandes de minerai de fer de bonne qualité dans ces lits, au nord du lac au Poisson-Blanc, mais, autant que nous avons pu voir, la quantité en est limitée. On a trouvé dans ces roches quelques veines argentifères, mais il n'en est pas exploité.

Lac LaFlèche.

"Le reste de la campagne fut passé à examiner les tranchées le long des chemins de fer *Canadian Northern* et Port-Arthur, Duluth et l'Ouest, ainsi que les divers chemins de colonisation qu'ouvre le gouvernement d'Ontario. Coupes sur les chemins de fer.

"De courtes excursions furent faites à travers les bois au nord des chemins de fer. L'une d'elles a permis de relever une coupe vers le nord à partir de la 45me borne milliaire. Il a été constaté que la division inférieure de l'Animikie s'étend en arrière jusqu'à une couple de milles du chemin de fer, ou à un quart de mille au delà de la mine *Star*, où elle est remplacée par le gneiss granitoïde à biotite sous-jacent. En continuant plus loin, on ne voit le gneiss que dans le township de Strange et passé le ruisseau à la Truite, dans des arêtes parallèles courant est-ouest.

"A environ trois milles au delà de la ligne nord de Strange, s'élève la plus éloignée des collines de l'Avant-poste (*Outpost hills*), dont les versants inférieurs sont composés de gneiss, et les faîtes plus à pic de quartzites, etc., d'Animikie. Une bande de minerai de fer de bonne qualité peut être suivie jusqu'à une certaine distance le long de la colline, mais les affleurements de surface n'en montrent pas beaucoup. Un lit de trapp reposant à plat forme le sommet. La dénudation générale a été si grande que la colline d'Animikie est restée tout à fait isolée sur les gneiss. Collines de l'Avant-poste.

"La partie sud-est de la région comprise dans la feuille de carte, qui embrasse à peu près les deux tiers de sa superficie et repose sur les lits plats d'Animikie, est généralement couverte d'un épais manteau de drift, à travers lequel percent les collines de trapp à sommet plats On peut considérer ce terrain comme étant généralement bon au point de vue agricole, car le sol varie d'une forte glaise à un sable léger. Le long des diverses vallées de rivières, il y a de larges étendues d'excellent sol alluvial très propice à la culture générale. La vallée de la Petite-Rivière au Poisson-Blanc offre un bon exemple de cette espèce de terrain. Le district en général est particulièrement bien adapté à la culture des racines, ainsi que du foin et du trèfle, ce dernier, lorsqu'il en a été accidentellement semé le long des anciens chemins de *chantiers* et de colonisation, croissant en grande profusion. La rigueur du climat en hiver est le plus grand obstacle à vaincre, mais ce qui semblerait prouver qu'il n'est pas assez rigoureux pour empêcher la croissance de fruits raisonnablement résistables au froid, c'est que l'on rencontre dans tout le district des pruniers (*Prunus Americana*) robustes et chargés de fruits à l'état sauvage. Terrain agricole.

"Les principaux arbres forestiers sont le pin rouge et blanc, le pin de Banks, l'épinette blanche, le sapin et l'épinette rouge parmi les conifères, et le tremble, l'orme, le frêne, le bouleau et la plaine. Bois.

Poisson.

" La règle qui régit l'habitat de la truite de ruisseau plus au nord s'applique également ici. Tous les cours d'eau qui se jettent dans le lac Supérieur, lorsqu'ils ne présentent pas de chutes insurmontables, fourmillent de truite de ruisseau, tandis que dans ceux qui se trouvent de l'autre côté du plateau d'épanchement, ce poisson fait absolument défaut. La truite de lac est répandue sur une vaste étendue de pays, et le poisson blanc se rencontre partout où il existe des conditions favorables à sa reproduction. Le doré et le brochet sont communs dans la plupart des lacs, et la carpe est partout abondante.

Gibier.

" L'orignal et le caribou sont nombreux et paraissent augmenter, et le chevreuil ou cerf de la Virginie vient du sud, suivi par ses ennemis les loups des bois. Des ours et d'autres animaux à fourrures communes sont pris au piège durant la saison propice. Des canards de diverses espèces sont abondants partout où des rizières sauvages leur offrent de la nourriture, mais il n'y en a que quelques espèces qui couvent dans la région. La perdrix ou gélinotte, y compris la poule de prairie, est assez abondante.

Mines.

" La seule mine qui soit actuellement en exploitation active est la mine d'argent la *West-End*, sur la montagne d'Argent, qui l'est par un syndicat en vertu d'un bail. Lors de ma visite, j'ai pu, grâce à la complaisance du capitaine Shear, visiter la mine et le moulin. L'on extrayait du minerai riche, surtout des galeries supérieures. Le minerai de très haute teneur est embarillé pour l'expédition tel qu'il sort de la mine, et celui de moindre teneur est envoyé aux bocards et concentré pour être expédié en sacs à l'usine de fonte.

" Rattaché au moulin, la compagnie a installé un outillage pour la fabrication de la fibre de bois servant à l'empaquetage, appelé *excelsior*, en utilisant le tremble et d'autres bois qu'elle peut se procurer en quantité dans les environs.

" L'ouvrage a été repris à la fin de l'été sur l'ancienne mine de fer Polson, située à l'extrémité du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et l'Ouest, de l'autre côté de la frontière, dans le Minnesota. Une nouvelle compagnie qui avait pris possession de la propriété était occupée, en septembre, à retirer l'eau des anciens puits, afin de bien s'assurer de l'état de la mine. Sur le côté canadien, des partis d'explorateurs ont activement travaillé sur l'île de Hunter et au nord de Saganaga, et quelques-uns d'entre eux prétendent avoir trouvé du minerai de fer en quantité commerciale. Dans la partie nord-ouest du township de Marks, l'on faisait des travaux d'exploration et d'essai préliminaires sur une bande ferrifère que l'on y avait trouvée.

" M. Meyers, par suite d'un accident qui l'obligea de garder le lit pendant un mois ou plus, fut forcé de s'en retourner au commencement de l'été. En son absence, M. A. J. Carlyle, de Woodstock, le remplaça comme mon aide."

*District de Michipicoton.*

Le Dr Robert Bell fut occupé, durant l'été, dans le district de Michipicoton, au nord du lac Supérieur, où il avait déjà passé la plus grande partie de la campagne de 1898, et qu'il avait aussi visité les années précédentes. La découverte récente de vastes gisements de minerai de fer a rendu ce district spécialement important et intéressant. Le Dr Bell fait le compte rendu suivant de son travail :— Travail du Dr Bell.

" Je partis d'Ottawa le 27 juillet, accompagné de M. W. J. Wilson, de la Commission géologique, qui devait agir comme mon aide, et, la campagne terminée, nous revînmes à la ville le 6 novembre. En montant, nous sommes arrêtés assez longtemps au Sault-Sainte-Marie pour engager des canotiers et envoyer les canots que j'avais hangarés à cet endroit.

" En arrivant dans la baie de Michipicoton, je trouvai que les environs avaient été considérablement transformés depuis moins d'un an, par suite de la découverte d'un gros amas de riche minerai de fer au lac Boyer, à environ huit milles au nord-est de l'embouchure de la rivière Michipicoton. La première anse au nord-est du Gros-Cap avait été draguée et convertie en port de refuge pour les navires, et appelée le havre de Michipicoton. On en avait fait le point de départ d'un chemin de fer, long de douze milles, jusqu'au gisement de fer, auquel on avait donné le nom de mine *Hélène*. Les bateaux à passagers faisaient escale à ce port, et un bureau de poste y avait été établi sous le même nom. Comme c'était là le centre le plus commode pour nos opérations, nous en fîmes notre quartier général pour la campagne, au lieu du poste de Michipicoton, comme en 1898. Michipicoton. Développements récents.

" La topographie et la géologie de la superficie couverte par la feuille 143, série d'Ontario, qui est située dans ce district, avaient été particulièrement étudiées et reconnues par moi même en faisant des explorations dans la région environnante en 1875-76-77 et en 1881, et elles ont été représentées sur la carte du bassin de la rivière à l'Orignal, publiée en 1882. En 1898, par suite de la découverte d'or dans cette région faite l'année précédente, j'y ai fait un travail topographique et géologique d'une nature plus détaillée. La partie occidentale de la feuille fut ainsi assez bien complétée, et elle fut décrite Travail antérieur dans le district.

dans mon compte rendu sommaire de cette année-là. En conséquence de la découverte, en 1899, du grand gisement de minerai de fer dans cette section—maintenant exploité comme mine *Hélène*—il devint à propos de faire de nouvelles études géologiques dans la même superficie. Il fallut aussi faire de nouveaux levés dans la partie orientale du district, afin de terminer toute la feuille pour publication. Le gisement de la mine *Hélène*, et d'autres découvertes de minerai de fer récemment faites dans cette partie du pays, furent donc examinés et leurs relations géologiques étudiées, dans le but de nous permettre d'indiquer autant que possible l'allure ou la position de l'horizon ou des horizons ferrifères dans les parties du district où l'on n'a pas encore trouvé de minerai.

Travail de M. Wilson.

" Le travail topographique qui suit, avec notes géologiques, a été accompli par M. J. Wilson :—Un levé par cheminement du sentier nouvellement ouvert à partir de la station de Tremblay, sur le chemin de fer de l'Algoma Central, en gagnant le nord-ouest sur à peu près vingt-cinq milles ; des levés par cheminement d'une route canotière depuis la rivière Michipicoton en passant par le lac Angigami et allant ensuite vers le sud ; de tout le lac Windermere ; d'une route partant de ce lac et allant vers le nord en traversant la hauteur des terres et descendant un cours d'eau vers le lac Missinaïbi ; du lac Mattagamingue ; d'une route partant du lac Manitouwik et allant vers le nord-ouest jusqu'au bout du lac au Brochet (*Jackfish*), outre des études secondaires dans d'autres parties de la région. Il m'aida aussi de différentes manières dans l'accomplissement de nos travaux. Je puis ici rendre à M. Wilson le témoignage qu'il a rempli les différentes fonctions dont il a été chargé d'une manière très efficace et satisfaisante.

Travaux du Dr Bell.

" Mes propres travaux topographiques et géologiques embrassent un levé par cheminement d'une route entre le lac Wawa et la mine Joséphine, et celui de plusieurs lacs s'y reliant ; une course à travers les bois depuis la station de Tremblay en gagnant le nord jusqu'à une distance de dix-neuf milles, avec ordonnées jusqu'au lac de la Truite-Noire et au lac à la Barbotte (*Catfishing lake*) ; des examens géologiques de la mine Hélène et de la voie du chemin de fer entre celle-ci et le havre de Michipicoton ; un examen de la rive du lac Supérieur depuis la rivière Michipicoton en gagnant l'ouest presque jusqu'au havre du Pilote, ainsi que des explorations dans l'intérieur à la rivière au Doré et à celle du Chien. Un levé par cheminement d'une chaîne de lacs depuis le lac Windermere jusqu'à et y compris la branche occidentale de la rivière de Montréal, et la principale rivière elle-même jusqu'au rebord sud de la route ; la même chose pour la rivière de Montréal et les lacs que l'on rencontre en la remontant depuis le

confluent du lac occidental jusqu'à la hauteur des terres au sud-ouest de Chapleau ; la même chose pour les grands lacs à la tête de la rivière Kapuskasingue et sur cette rivière à partir de ces lacs jusqu'à une soixantaine de milles au nord-nord-est de Chapleau, où je raccordai ce levé à un autre semblable que j'avais fait en 1881, vers l'est, à travers les différents lacs et cours d'eau depuis la rivière Missinaïbi jusqu'à celle de la Truite ; un levé par cheminement de quelques lacs situés à l'ouest de cette partie de la rivière Kapuskasingue ; la même chose sur la rivière Blanche (*White*) à partir de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'au lac Pokay, et de là par une chaîne de lacs jusqu'au lac Kaybinik, y compris celui-ci ; un levé semblable à partir de là à travers une chaîne de lacs et de cours d'eau jusqu'aux sources de la rivière du Chien, et plus loin jusqu'au lac au Fer (*Iron lake*); l'examen de gisements de fer et de leurs roches associées dans cette région. Tout en faisant ces levés et explorations, je pris beaucoup d'observations pour la latitude. En passant dans les endroits qui avaient déjà été examinés, je pris fréquemment des notes sur la géologie et autres sujets intéressants.

" M. E. V. Clergue, gérant de l'*Algoma Central Railway and Steamship Company*, avait envoyé un certain nombre d'explorateurs topographes et géologues dans le district de Michipicoton cette année et l'année dernière, en sus des ingénieurs chargés de localiser le chemin de fer et ses embranchements, et il eut la complaisance de mettre de temps à autre les résultats de leur travail à ma disposition, ainsi que les compilations de quelques-unes de leurs cartes faites par M. Lawrence. Ces matériaux nous seront d'une grande utilité en suppléant et en complétant nos propres relèvements, et d'autres dans la préparation d'une carte géologique définitive du district. Parmi les principales données que nous possédons aujourd'hui pour la confection de cette carte, je puis mentionner les lignes droites tirées en différents temps par MM. Salter et Gilmour, Herrick, John Fleming, Speight et Niven ; les arpentages de Stewart sur le tracé du chemin de fer Canadien du Pacifique ; les relevés faits pour le chemin de fer Central d'Algoma ; les cartes marines de la rive du lac Supérieur par Bayfield, et mon propre levé instrumental de la même rive comprise dans les limites de la feuille ; des explorations topographiques faites par nombre de personnes différentes en 1899 et 1900, sous la direction de M. Clergue ; des relevés faits dans l'intérieur par moi-même et mes aides en 1898 et durant les années précédentes, le tout suppléé du travail de M. Wilson et du mien en 1900.

Travaux d'autres explorateurs.

Données pour la carte.

" Le travail de M. Wilson sur le lac Mattagamingue ci-dessus mentionné, et partie de mon propre travail en 1898 sur la rivière à la Pie

Travail au delà des confins de la feuille.

(*Magpie*), se trouve en dehors de la ligne nord de la feuille 143 et dans la superficie que couvrira la prochaine feuille au nord, c'est-à-dire le n° 156. Ces levés et études étaient nécessaires pour compléter la géologie du bassin huronien de la région de Michipicoton, et, avec mes relevés et explorations topographiques et géologiques faits les années précédentes dans le reste de la région couverte par la feuille, il ne reste que peu de chose à faire dans cette superficie. Au nord du bassin huronien de Michipicoton, les roches comprises dans la feuille 156, à l'exception des petites bandes de la même formation qui existent sur le lac Kabinakagami, consistent entièrement en gneiss laurentiens ordinaires.

Confirmation des confins géologiques.

" Le caractère et la distribution des roches de la superficie couverte par la feuille 143 sont décrits dans mon compte rendu sommaire de 1898. Les différentes explorations faites par M. Wilson et moi-même, décrites ci-dessus, dans la moitié orientale de la carte, ont révélé de nouveaux faits au sujet de la distribution générale des systèmes laurentien et huronien, et ont confirmé l'exactitude des confins géologiques tels que portés sur la carte du bassin de la rivière de l'Orignal, publiée en 1882. Ainsi que le représente cette carte, l'on n'a trouvé que des roches laurentiennes sur la route de la rivière Angigami, autour du lac Windermere, et de là jusqu'au bras occidental de la rivière de Montréal, et en descendant et remontant celle-ci jusqu'à sa source près de Chapleau, de même que sur une longue distance en descendant la rivière Kapuskasingue. La position générale et le contour des limites du bassin huronien au nord de notre feuille actuelle, tels que figurant sur la carte ci-dessus, ont aussi été confirmés.

Prolongement occidental du bassin huronien.

" Au delà de la limite occidentale de la feuille, nous avons trouvé des roches huroniennes jusqu'au lac au Fer, et elles se continuaient encore plus loin à l'ouest ; mais ce lac se trouve bien au delà des limites de la carte, et mes explorations n'ont pas été poussées plus loin dans cette direction. M. Robert Murray, qui avait charge de la mine du Lac-au-Fer, me dit que les roches huroniennes se continuaient au delà de la rivière Puckaswa, où le professeur Coleman les trouva en 1898.

Géologie de la rive du lac Supérieur.

" La superficie de granit rouge sur la rive du lac Supérieur, entre les rivières au Doré et du Chien, sur le bord occidental de la feuille, n'a qu'une largeur d'environ trois milles le long du lac. A l'ouest du granit, la rive est occupée par des schistes verts, ayant une allure N.-N.-O. constante sur une distance de quinze milles, alors que le granit rouge se remontre de nouveau. L'on peut inférer de la grande largeur de cette masse de schiste et de la régularité de sa direction, qu'il se continue dans l'intérieur avec la même allure, jusqu'à une distance considérable.

" Le granit en premier lieu mentionné, entre les rivières au Doré et du Chien, est la partie méridionale de ce qui paraît être une vaste superficie isolée, s'étendant vers le nord jusqu'au lac Kaybinik et de là vers l'ouest sur quelques milles, quoique dans cette partie de la région les affleurements de granit et de schiste vert alternent de telle façon qu'il est possible que quelques-uns des premiers peuvent appartenir à des superficies isolées plus petites. La partie la plus orientale des confins de cette grande superficie granitique touche au lac de la Truite-Noire (*Black Trout lake*).

Etendu de granit isolée.

" La large zone de conglomérat grossier qui est si apparente sur la rive et les îles des deux côtés de l'embouchure de la rivière au Doré, et de là à l'est jusqu'aux collines en arrière du havre de Michipicoton, paraît tourner vers le nord et disparaître avant d'atteindre la rivière à la Pie. Dans la direction opposée, on la voit à la rivière du Chien, courant au nord-ouest. Quelques-uns des explorateurs qui ont travaillé dans le district de Michipicoton supposent que la zone de minerai de fer peut être recherchée dans cette grande bande de conglomérat, mais je n'ai pas vu de conglomérat à l'est de la rivière à la Pie que l'on pourrait y rattacher ou qui pourrait servir de guide pour trouver la zone de fer. Quoique les minerais de fer de la partie orientale de la carte ne paraissent pas courir près d'aucune bande de conglomérat, la zone ferrifère de la partie occidentale du district longe le côté nord d'une large bande de conglomérat qui ressemble à celui de l'embouchure de la rivière au Doré. Il y a du conglomérat ou poudingue à la décharge du lac à la Truite-Noire, et aussi à l'endroit où était autrefois le pont jeté sur la rivière de la Pie, sur l'ancien chemin qui allait de la source de la rivière Wawa à Grassett, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique ; mais à ni l'un ni l'autre de ces endroits la roche n'a le volume ou le caractère général de la bande de la rivière au Doré, bien qu'il soit possible que les conglomérats de ces localités le représentent sous une forme modifiée. Quelques-unes des roches de la zone ferrifère elle-même sont brisées en poudingues, comme, par exemple, celles du côté sud du lac de la Lune (*Moon*) et au lac Scott, mais elles ne sont nullement reliées à la forte bande du conglomérat grossier dont il est question plus haut, lequel est composé de pierres usées par l'eau d'une nature différente. Des surfaces de différentes espèces de schiste, tant attaquées par les agents atmosphériques que fraîchement brisées, dans tout le bassin huronien de Michipicoton, exhibent parfois des plaques dispersées de différentes grandeurs, qui diffèrent plus ou moins de la roche environnante sous le rapport de la couleur et quelquefois aussi quant aux proportions relatives de leurs éléments. Elles présentent des contours anguleux,

Zone de gros conglomérat.

Autres conglomérats.

arrondis et allongés dans des coupes transversales. On ne peut guère regarder ces roches comme étant des conglomérats.

Zone de minerai jaspé.

" La première apparition de la zone de minerai jaspé sur laquelle sont situées les mines Hélène et Joséphine, est au lac de la Lune, d'où l'on peut la suivre vers le nord-est au delà du lac Sayer jusqu'à la première de ces mines, et de là, dans la même direction, en passant entre les lacs Wawa et Eléonore jusqu'au lac Scott et au lac Park. A partir de ce dernier, on suppose qu'elle court au nord-est, parallèlement à la limite sud-est du bassin huronien, presque, ou même jusqu'au lac Mattagamingue. Une roche ferrugineuse que l'on trouve à un endroit sur le côté nord-ouest de ce lac, entre la décharge et l'île Waboose, représente peut-être la continuation de cette zone.

La mine Joséphine.

" La mine Joséphine est située à l'extrémité sud-ouest du lac Park, sur la même zone minéralifère que la mine Hélène et à une distance d'environ sept milles, en droite ligne, au nord-est de celle-ci. Le minerai consiste en hématite rouge interstratifiée de minces lits de roche quartzeuse blanche et grise, ou jaspe, comme celle que l'on trouve le long de cette zone ferrifère. Dans le cours de l'hiver précédent, il avait été percé deux trous de sonde, chacun sous un angle de 40° de l'horizon, et en dehors, ou dans des directions opposée, d'une petite île dans le lac, de manière à recouper la direction de la zone ferrifère, qui est ici presque verticale et court à peu près nord-est. Je n'ai pu savoir quel avait été le résultat de ces forages. L'on avait fait un peu de déblaiement sur les couches mélangées d'hématite et de quartz, où l'on se propose de développer la mine Joséphine à l'extrémité sud-ouest du lac Park.

Bande ferrifère du Gros-Cap

" L'existence, sur le côté sud du Gros-Cap, d'une bande de minces couches alternantes de quartz et d'hématite, a été signalée dans mon compte rendu sommaire de 1898, et elle a été plus particulièrement décrite dans mon rapport détaillé de 1876. Il y a une bande ferrugineuse plus petite sur le côté sud de la péninsule rocheuse du côté nord de l'embouchure de la rivière Michipicoton.

La mine Hélène.

" *La mine Hélène.*—L'existence de minerai de fer à ce qui est maintenant la mine Hélène était connue depuis deux ou trois ans, dit-on, de certains trappeurs et explorateurs, dont l'un, Benjamin Boyer, le signala à M. H. F. Clergue en 1899. Celui-ci acheta le terrain et commença immédiatement à le développer comme mine. Le gisement se trouve à l'extrémité orientale d'un profond étang, long d'environ un quart de mille, appelé le lac Boyer.

Caractère du minerai.

" Le minerai est une hématite rouge dure, mais quelque peu poreuse ou spongieuse, dont le poids spécifique est d'environ 5. Le gîte de

minerai, d'où il a été enlevé une couche d'humus ou de mousse tourbeuse, forme une pointe qui divise la tête du lac en deux petites baies. Il a une surface raboteuse d'une couleur gris-blanchâtre foncé. De petites quantités d'hématite (limonite) brune et d'ocre jaune se montrent dans des joints et cavités, mais elles ne forment pas une proportion appréciable de la masse.

" Les dimensions horizontales du minerai à découvert sont d'environ 500 pieds dans chaque direction, et sa plus grande hauteur au-dessus du lac est de 100 pieds. Le terrain s'élève en rampe raide tout autour de la tête du lac, en sorte que le minerai se trouve au fond d'un amphithéâtre, ouvert à l'ouest ou du côté du lac. Il a été percé une galerie au niveau de la surface générale du minerai, en allant vers le sud dans le coteau, laquelle pénètre dans une hématite semblable sur 250 pieds, ce qui donne une largeur connue d'environ 750 pieds du nord au sud.* Durant l'hiver de 1899-1900, en profitant de la glace sur le lac, un certain nombre de trous de sonde ont été creusés dans le fond du lac, sur une ligne nord-sud, qui ont dépassé le bout de la pointe de minerai à une distance de 200 pieds vers l'ouest. Sur cette distance et en face de la pointe, le lac a une profondeur de 100 pieds, y compris 10 pieds de vase molle, et à 150 pieds au-dessous du fond, on cessa le forage, la drille étant encore dans de l'hématite comme celle de la terre ferme. Un trou de sonde partant de la surface du minerai découvert fut foncé jusqu'à une profondeur de 188 pieds au-dessous du niveau du lac sans atteindre le fond de l'hématite. La masse de minerai a donc été constatée avoir une profondeur continue de 300 pieds, et comme elle suit le plan des lits, qui est vertical, la probabilité est que cette profondeur est beaucoup plus grande. La direction générale est parallèle à l'axe de l'étang, lequel est à peu près est-ouest. Le chemin de fer arrive à la mine en venant de l'ouest, le long du pied du coteau, sur le côté sud du lac.

Dimensions du gîte de minerai.

" Les roches qui s'élèvent presque à pic à partir de la voie du chemin de fer à une légère distance à l'ouest du gisement de minerai, et presque en ligne avec son côté sud, consistent en diorite gris-verdâtre foncé, et en schiste arkose tendre gris clair. Sur le côté nord, l'amas de minerai est borné par une épaisseur considérable de minces couches d'hématite, comme celle du gisement principal, interstratifiées d'autres roches quartzeuses. Ces lits alternants ont une puissance d'un demi-pouce à trois ou quatre pouces, et la masse est semblable à la 'zone de jaspe' que l'on peut suivre sur une distance de quelques milles à l'est-nord-est, dans la direction générale de ces roches.

Roches associées.

*M. E. V. Clergue m'informe que la distance entre l'ouverture de cette galerie et l'extrémité de la pointe de minerai est de 975 pieds.

Montagne d'Hématite.

" Le terrain s'élève à une hauteur de 440 pieds, d'après notre baromètre, à une distance de 1,000 pieds à l'est de la mine. Le coteau est appelé la montagne d'Hématite, et la roche sur son sommet consiste en carbonate de fer (sidérite) gris-bleuâtre, contenant 36 pour 100 de fer métallique, suivant l'analyse qui en a été faite au laboratoire de la Commission. Lorsqu'il a été exposé aux influences atmosphériques, il devient incrusté de deux ou trois pouces de limonite brun foncé, contenant 52 pour 100 de fer métallique. Une sidérite d'un gris-jaunâtre pâle, contenant beaucoup de silice finement divisée, se rencontre près du côté nord de la mine.

Sidérite.

" Le lac Boyer a environ 1,500 pieds de longueur. Sur le côté sud de sa décharge, il y a une variété de sidérite plus pure, de la même couleur que celle en dernier lieu mentionnée, et qui passe aussi à une limonite brun foncé à la surface. Le lac se décharge par une tranchée artificielle pratiquée à travers une étroite arête de roche, le long d'une couche ou veine de pyrite de fer impure, finement grenue, d'un jaune clair. Cette pyrite a été mise à nu sur une largeur d'environ six pieds. Il y a de la pyrite semblable, mais en plus grande quantité, sur le côté sud du lac Sayer, lequel est à environ 25 pieds au-dessus du niveau du lac Boyer. Dans une tranchée de chemin de fer du côté nord du premier de ces lacs, il y a une bonne coupe fraîche des roches inaltérées de la bande ferrifère, dans une zone correspondante à celle de l'hématite et de la roche quartzeuse du côté nord de la mine Hélène. Elles consistent en lits alternatifs minces de sidérite et de pétrosilex. La première est pour la plupart d'une couleur jaunâtre pâle, tandis que le dernier est de toutes les nuances de gris, depuis le blanc presque pur jusqu'au presque noir. On peut voir dans cette localité les altérations qu'ont subi les deux roches partout dans le district, la sidérite passant à la limonite et l'hématite, et le pétrosilex à un grès à sablon ou pierre de sucre. Le lac Sayer se décharge en passant sur une arête rocheuse dans le lac de la Lune, qui est à 75 pieds plus bas. Le long du chemin de fer, depuis la décharge du lac Sayer jusqu'à une cinquantaine de chaînes de la station de Moon-Lake, les roches lamellées de la bande ferrifère se montrent très bien dans les tranchées. Ici, elles ont été complètement brisées et brecciolées. Le contraste des couleurs des deux éléments constituants, tel qu'exhibé sur les surfaces récemment découvertes de la brèche, s'accroît bientôt par l'action des agents atmosphériques, la sidérite prenant rapidement une teinte plus foncée, tandis que le pétrosilex, qui est pour la plupart de couleur claire, ressort vivement comme taches sur les surfaces jaunes et brunes de la sidérite.

Pyrite de fer.

Coupe fraîche de sédérite et de pétrosilex.

Brèche.

Origine du minerai de fer.

" La grande masse d'hématite à la mine Hélène paraît être le résultat de l'altération d'une portion agrandie de la bande de sidérite.

Quoique le changement ait eu lieu longtemps après le renversement des couches dont la bande de sidérite forme partie, il doit s'être accompli à une époque assez reculée, ou longtemps avant les changements préglaciaires qui ont produit la conformation physique actuelle de la région. La surface du massif de minerai montre des stries glaciaires courant S. 2° E. Des amas détachés de minerai, provenant du fond de la vallée maintenant occupée par le lac, ont été soulevés par l'action de la glace et déposés sur le flanc et le sommet du coteau le long du côté sud du lac Boyer. Ainsi que je l'ai déjà dit, l'attitude générale de la stratification, dans le voisinage de la mine Hélène, est verticale, et la direction est-ouest; mais immédiatement autour du massif de minerai, quelque bouleversement des assises a eu lieu, et il a pu se rattacher à l'altération du grand amas de sidérite.

" Les limites du massif de minerai ne sont pas connues avec assez de certitude pour nous permettre de faire une estimation exacte de la quantité totale de minerai qui peut exister à la mine Hélène. Mais comme il vaut mieux faire un calcul quelconque que de n'en pas faire du tout, nous pouvons donner ce qui suit comme calcul approximatif, basé sur les faits que nous connaissons. La surface découverte actuelle du minerai mesure, du nord au sud, à peu près 500 pieds, et la largeur augmente de 250 pieds dans la galerie, soit 750 pieds en tout. De l'est à l'ouest, l'affleurement de minerai mesure aussi à peu près 500 pieds, et cette longueur s'augmente de 250 pieds vers l'ouest à partir de l'extrémité de la pointe, d'après les données fournies par les trous de sonde, en sorte qu'il y en a une longueur connue de 750 pieds. Le rapport du Bureau des Mines d'Ontario, daté de 1900, donne les dimensions horizontales de la surface découverte du gîte de minerai comme étant de 650 x 850 pieds. Cela constituerait une étendue superficielle de 552,500 pieds carrés, tandis que les dimensions plus haut mentionnées la porterait à 562,500 pieds. La prfondeur constatée du minerai sur le plan général des lits est de 300 pieds, savoir, 50 pieds de la surface du dépôt au niveau du lac, 100 pieds pour la profondeur du lac, et 150 pieds dans le trou de sonde pratiqué au fond du lac. La largeur peut tout aussi bien s'accroître que se rétrécir en descendant, et nous pouvons sûrement présumer que les épontes descendent presque perpendiculairement sur la profondeur restreinte de 300 pieds. Si l'on suppose que le gisement est terminé par des plans verticaux à angles droits de la direction, à la distance ci-dessus l'un de l'autre, au lieu de compter sur son prolongement jusqu'à une longueur considérable à l'est et à l'ouest, comme la chose aurait naturellement lieu dans le cas d'une couche interstratifée comme celle-ci, le contenu de la masse dont on peut regarder l'existence comme prouvée (déduction faite de la partie comprise dans ces

Estimation de la quantité de minerai à la mine Hélène.

mesurages par les eaux du lac), s'élèverait à environ 26,000,000 de tonnes de minerai. Jusqu'à ce que les dimensions réelles du gisement soient plus exactement constatées, il sera impossible de dire quelles sont les proportions des mesurages ci-dessus relativement à la masse totale de minerai qui s'y trouve en réalité. Des irrégularités possibles dans les épontes de la coupe donnée ici peuvent quelque peu diminuer ou accroître le tonnage estimé plus haut, mais toute variation de ce chef dans les chiffres ci-dessus ne sera probablement pas considérable.

Etendue probable.

" L'on peut naturellement espérer qu'un aussi grand amas de minerai, ayant la forme de ce gisement, se continue dans une proportion considérable au delà des bornes ci-dessus établies, tant en profondeur qu'en longueur sur la ligne de direction. Il ne serait pas surprenant que la mine produisît plus du double de la quantité de minerai ci-dessus calculée avant qu'elle ne s'épuisât. Trois cents pieds--profondeur à laquelle elle a été constatée—est un chiffre beaucoup moindre que celui auquel on pourrait s'attendre de trouver dans un gisement de cette importance et de ce caractère géologique, en tenant compte du fait que les assises reposent verticalement. L'existence d'un gîte considérable de sidérite sur la montagne d'Hématite, à environ 1,500 pieds à l'est de la mine, et d'un autre à la décharge du lac Boyer, à peu près à la même distance à l'ouest, avec la mine elle-même sur la ligne de direction des roches entre ces deux points, indique le prolongement de la masse d'hématite dans la colline à l'est et sous le lac à l'ouest.*

Mine McDougall.

" *Minerais de fer dans la partie occidentale du district.*—Aux mines McDougall et du Lac-au-Fer (*Iron Lake*), situées à l'ouest de l'angle nord-ouest de la carte, les minerais sont aussi de l'hématite rouge, et ils sont associés à une roche quartzeuse. A la première de ces mines, il n'affleure pas d'autre roche, mais la direction est-ouest de certains schistes et diorites de couleur verte, pas bien éloignés, les porteraient au delà de la mine à environ trois quarts de mille au nord. Le minerai consiste en une hématite rouge de bonne qualité, dont trois veines de 3, 6 et 5 pieds de largeur, respectivement, ont été ouvertes au moyen de puits d'essai. La roche quartzeuse grisâtre associée est plus ou moins distinctement rubanée, et elle est bouleversée dans quelques parties de l'arête sur laquelle est située la mine. La direction générale de la roche est franc ouest.

---

* M. E. V. Clergue m'informe que le minerai expédié de la mine Hélène, durant l'année 1900, contenait une moyenne d'environ 61 pour 100 de fer métallique et 0·08 de phosphore ; et aussi, qu'à la pointe où le gîte de minerai arrive au lac, on trouve du minerai Bessemer qui ne contient que de ·02 à ·03 pour 100 de phosphore, et d'une trace à ·05 pour 100 de soufre. Le minerai est aussi coté très haut sur le marché, à cause de la faible proportion d'eau.

" A la mine du Lac-au-Fer, située à sept milles à l'ouest de la dernière, la roche quartzeuse renfermant le minerai est aussi bouleversée, mais sa direction générale est S. 70° O. Divers puits d'essai ont été foncés sur un espace considérable en cet endroit, qui ont révélé l'existence de quatre gîtes de bonne hématite rouge, variant de 6 à 10 pieds ou plus d'épaisseur à la surface. La roche quartzeuse et l'hématite sont associées à un schiste siliceux gris, et ils forment ensemble ce que l'on appelle, dans la localité, la zone de fer, qui a une largeur de 10 à 20 chaînes et a été suivie sur une distance d'environ quatre milles à l'ouest-sud-ouest de la tête du lac au Fer. Cette zone est bornée du côté nord par du schiste et de la diorite de couleur verte, et au sud par une large bande de gros conglomérat, dont les cailloux sont pour la plupart de granit, ce qui le fait ressembler au conglomérat de l'embouchure de la rivière au Doré. Mine du Lac-au-Fer.

" *Or.*—Depuis la date de mon compte rendu sommaire pour 1898, il n'a été fait que peu de chose pour s'assurer de la valeur des veines de quartz aurifère découvertes en 1897 dans le district de Michipicoton. Le retard a été dû au manque de capitaux pour faire une épreuve approfondie des découvertes qui promettaient le mieux. Parmi ceux qui se sont intéressés dans ce terrain, se trouvaient plusieurs hommes entreprenants, mais ils n'ont pu se procurer ou mettre les fonds nécessaire pour s'assurer convenablement de la valeur commerciale d'aucune des nombreuses veines qui avaient été explorées jusqu'à un certain point. La compagnie du chemin de fer Central d'Algoma s'est maintenant chargée de l'affaire, avec la détermination de s'assurer de celle d'une veine au moins. Elle est à foncer un puits, qui a maintenant 60 pieds de profondeur, à la mine *Grace*, située pas bien loin du pied du Long-Portage, sur la rivière Michipicoton, dans une veine de fissure, de trois pieds de largeur, de quartz montrant de l'or natif ; et si la grosseur de la mine et sa richesse se maintiennent et justifient l'érection de machines, elle se propose de construire un moulin à bocards, afin de s'assurer de la valeur commerciale du minerai. On dit qu'il a été fait quelque travail, durant l'été de 1900, sur la concession minière *Diamond-Jubilee*, qui se trouve dans la même localité. Or. La mine *Grace.*

" En 1898, lorsque je m'occupai particulièrement de l'or du district, je pris des échantillons de vingt différentes fouilles. Je n'acceptai aucun des spécimens qui m'étaient offerts, mais dans chaque localité je brisai mes propres échantillons de la veine solide. Je cherchai dans tous les cas à me procurer de bons échantillons moyens, du quartz, et à cet effet j'en pris un certain nombre de différentes parties de la même veine, qui furent ensuite broyés tous ensemble pour l'essai. Des essais soigneux de tous ces échantillons furent faits au laboratoire de la Collection d'échantillons. Essais.

Commission géologique. Sur ces vingt, il fut trouvé de l'or dans sept, ou un tiers du tout, mais seulement comme traces dans quatre cas. Les trois autres donnèrent les résultats suivants :—Mine Kamisho, sur un coteau élevé en arrière de la pointe du Brûlé, un morceau pesant dix onces contenait de l'or dans la proportion de 0·233 d'once à la tonne de 2,000 livres ; mine du Jubilé, échantillon de la veine à l'orifice du puits, dix frangments du poids total de trois livres et quatorze onces—les essais donnèrent de l'or au taux de 0·875 d'once à la tonne de 2,000 livres ; mine de Mackie, veine sud, lac Wawa, un échantillon unique pesant une livre cinq onces, contenait de l'or au taux de 0·175 d'once à la tonne de 2,000 livres.

Quantité d'or.

Essais pas concluants.

" Il faut se rappeler que, bien que les échantillons essayés ne fussent pas choisis, ces essais ne doivent pas être regardés comme déterminant la richesse ou la pauvreté de toute la mine dans aucun cas, mais seulement celle de l'échantillon particulier essayé ; ils sont néanmoins intéressants en ce qu'ils font voir qu'une forte proportion des veines ainsi soumises à l'essai sont jusqu'à un certain point aurifères, et que quelques-unes d'entre elles contiennent de l'or en quantité encourageante, autant qu'on en peut juger par un unique essai.

Pyrite de fer.

" *Pyrites de fer et de cuivre.*—L'existence d'un lit ou d'une veine de pyrite de fer à la décharge du lac Boyer a déjà été décrite. M. Joseph Cozens, arpenteur, m'a dit qu'il avait examiné le gisement de ce minéral sur le côté sud du lac Sayer, et que, bien qu'il s'y trouve en grande quantité, il n'en a pas vu qui fût assez pur pour être employé à la fabrication de l'acide sulfurique. Il y a un filon de pyrite dans le flanc de la côte à la tête du Petit-Portage Rocheux (*Little Stony portage*), à la décharge du lac Mattagamingue ; mais à l'époque de notre visite, la petite fouille qui y avait été faite était remplie de débris. La pyrite est ici semblable à celle du lac Boyer, et sa présence indique peut-être le même horizon stratigraphique. On disait qu'il avait été trouvé de la pyrite impure sur une colline dominant le lac Supérieur, à une légère distance au sud de la longue plage de sable à l'embouchure de la rivière Michipicoton.

Pyrite de cuivre.

" J'ai parlé, dans mon compte rendu sommaire de 1898, de l'existence de pyrite de cuivre sur la concession minière de Johnson, sur le lac Wawa, et aussi à un endroit appelé "la mine de Fréchette," à environ quatorze milles dans l'intérieur à l'est du havre de Gargantua, dont nous avions eu des échantillons, mais sans pouvoir trouver la veine d'où ils avaient été pris. L'année dernière, l'on découvrit cette veine de nouveau, et l'on me dit qu'elle était suffisamment grosse et riche pour valoir la peine d'être essayée. Un échantillon de la gangue

de la veine se trouvait parmi ceux dont les essais ci-dessus cités constataient une trace d'or.

" *Géologie superficielle.*—Les témoignages de glaciation sont fortement accentués dans toutes les parties du district de Michipicoton. Les contours des collines font voir qu'elles ont été puissamment rabotées par la glace, et les surfaces des roches solides sont sulcaturées et striées presque partout où elles affleurent. Des cailloux sont abondamment parsemés sur les coteaux et dans les vallées, excepté dans les espaces restreints où les matériaux plus fins du drift ont été emportés et déposés par l'eau. On peut voir des moraines bien dessinées en nombre d'endroits. Dans quelques localités, d'immenses quantités de cailloux, mélangés d'un peu d'autres matériaux de transport, sont entassés en monticules à pic et irréguliers de la façon la plus tumultueuse, et la surface ne paraît pas avoir changé depuis que les anciens glaciers ont laissé ces amas tels que nous les voyons aujourd'hui. Le bois a été complètement détruit par le feu sur quelques-unes de ces moraines, et elles peuvent être étudiées dans tous leurs détails. Quelques-unes d'entre elles offrent les particularités de ce que l'on a appelé ' moraines à marmites,' c'est-à-dire qu'elles sont interrompues par de vastes et profonds puits à parois à pic, que l'on suppose être dus aux grandes masses de glace autour desquelles les matières morainiques étaient entassées, et lors de la fonte de la glace, les parois des espaces qu'elle occupait restaient aussi à pic que la stabilité de la matière entourante le permettait. On peut voir des exemples de ces moraines sur une grande échelle le long du côté nord-est du chemin de fer Canadien du Pacifique, entre le lac Wa-ba-tongwa-sheene et la rivière de la Pie, surtout depuis la station d'Otter jusqu'à plusieurs milles vers le nord ; et aussi à l'extrémité sud du lac Pokay sur la rivière Blanche, et au sud jusqu'au bout du lac Wi-qué-amika, qui se trouve à une courte distance à l'ouest de la rivière Kapuskasingue, en aval de Chapleau. Le cours général des stries glaciaires dans l'intérieur est vers le sud-est, mais à mesure que l'on approche de la partie occidentale du district, elles tendent plus au sud, étant à peu près sud-sud-ouest.

Géologie superficielle.

Moraines à marmites.

Exemples.

Cours des stries en général.

" Les puissants dépôts de sable, de gravier et de galets de la vallée de la rivière Michipicoton, en aval des Grandes-Chutes, sont découpés en de nombreuses terrasses distinctes dans diverses parties de leur distributions. En amont de ces chutes, l'on remarqua des terrasses plus hautes en quelques endroits. L'on voit aussi des terrasses dans la vallée de la rivière de la Pie et autour des lacs à la tête de la rivière Kapuskasingue, au sud-ouest de Chapleau. Les hautes terrasses à l'est de l'embouchure de la rivière du Chien se voient très

Terrasses.

distinctement du lac, et elles forment un trait fort intéressant du paysage. Elles ont déjà été décrites par différents géologues. C'est un fait digne de remarque que dans quelques-uns des plus gros cours d'eau qui se jettent dans le lac Supérieur, leurs lits deviennent pavés de galets roulés de grosseur presque uniforme après qu'ils sont descendus à un certain niveau, tandis que ce trait particulier ne se rencontre pas dans d'autres tributaires ; mais on le retrouve dans la rivière Noire près de Schreiber, dans la Pie et la Michipicoton.

Galets dans les lits de rivières.

Caractères physiques.

" *Caractères physiques, sol et bois.*—Quant à son caractère physique général, on peut dire que le district de Michipicoton est montueux et rocheux, avec des vallées assez bien remplies de dépôts glaciaires et préglaciaires. La hauteur des terres entre le lac Supérieur et la baie d'Hudson a une altitude moyenne d'environ 1,000 pieds, partout où elle est traversée par les routes canotières ; mais entre les dépressions, le terrain s'élève de 100 à 300 et peut-être 400 pieds plus haut. Le sol, composé de drift modifié charrié par l'eau, est de maigre qualité. On trouve souvent de meilleure terre sur les cîmes et les flancs des collines et arêtes élevées, où la surface a eu le temps de pourrir et de s'ameublir, mais elle est presque toujours encombrée de cailloux. Lorsque le bois en aura été enlevé, une bonne partie du terrain deviendra sans doute propre au pâturage et à l'élevage.

Sol.

Bois brûlés.

" Dans probablement la plus grande partie du district, les bois sont encore verts, bien que de grandes superficies aient été malheureusement incendiées près des chemins de forêts, des routes canotières et le long du chemin de fer Canadien du Pacifique. Partout le bois consiste en un mélange de conifères et d'espèces décidues septentrionales. On rencontre çà et là de petites quantités de pin blanc et rouge, car la ligne limitrophe de ces arbres passe un peu au nord de la feuille, mais ces deux espèces peuvent être considérées comme rares comparativement à la plupart des autres arbres du district. Au sud de la rivière Michipicoton, les collines arrondies d'une grande superficie sont couvertes d'érable dur assez petit, mais dans le reste du district, l'épinette blanche et noire, le pin gris ou de Banks, l'épinette rouge, le bouleau blanc et le tremble sont les arbres les plus abondants. Ils sont mélangés d'une moindre quantité de sapin baumier, de cèdre blanc, de peuplier à rude écorce ou baume de Giléad, de cormier et de merisier, tandis que la plaine, le frêne noir et l'orme blanc se rencontrent localement. J'ai vu un merisier blanc isolé dans la vallée de la Michipicoton inférieure, et cet arbre devient plus commun un peu plus au sud. Il n'y a ni pruche ni chêne rouge dans ce district, quoiqu'ils atteignent à une certaine distance en remontant la rive orientale du lac Supérieur.

Espèces d'arbres.

" Avant de terminer ce compte rendu, je désire reconnaître toutes les politesses que m'ont fait les messieurs Clergue, et leur grande obligeance, qui a facilité notre travail durant la campagne, ainsi que celles du professeur Willmott, de M. Lawrence et de tous ceux qui agissaient d'après leurs instructions." Remerciements.

Au printemps, des arrangemnets furent faits avec M. W. A. Parks, de l'Université de Toronto, pour qu'il entreprît les travaux géologiques et d'exploration dans le district de Muskoka d'Ontario, afin d'obtenir les renseignements nécessaires pour la confection de la feuille de carte nº 117 de la série d'Ontario. M. Parks fut employé à ce travail pendant la plus grande partie de l'été, et il a déjà parcouru une étendue considérable du terrain nécessaire. Il fait le compte rendu suivant du travail accompli :— Travail de M. W. A. Parks.

" Après avoir passé une semaine au bureau de la Commission à préparer des plans, me procurer des provisions et faire les autres préparatifs nécessaires pour prendre la campagne, je partis le 5 juin, accompagné de M. H. O. McKinnon, qui agit comme mon aide durant l'été. Le lendemain, nous nous rendîmes à Huntsville par chemin de fer, et là je complétai mon équipe. J'employai une journée à faire empaqueter nos effets et provisions pour le transport en canots. Je partis le plus tôt possible en passant par le lac Fairy, et j'établis notre premier campement à son extrémité orientale. J'avais choisi Huntsville comme point de départ parce que ce point offrait un accès facile à une chaîne de lacs qui s'étend jusqu'au côté oriental de la feuille. La feuille de carte de Muskoka se trouve approximativement entre les longitudes 78° 53′ et 80° 22′ et les longitudes 44° 99′ et 45° 31′. Sa limite occidentale est la ligne de rive de la baie Georgienne. De même que les autres feuilles de carte de cette partie d'Ontario, elle embrasse une superficie de 48 x 72 milles. Elle confine à la feuille semblable d'Haliburton à l'est. C'est dans ce district que se trouvent les célèbres lacs Muskoka, Joseph et aux Roseaux (*Rosseau*), ainsi que les lieux de rendez-vous du lac des Baies, et de nombreuses autres places d'eau et d'amusement d'été. La division septentrionale du Grand Tronc de chemin de fer traverse la feuille du nord au sud en y entrant près de Gravenhurst et en sortant dans le voisnage de la jonction de Scotia. A peu près un tiers de tout ce territoire se trouve à l'est du chemin de fer, et c'est cette partie que je m'efforçai de couvrir durant l'été. Point de départ. Etendue de la feuille de carte de Muskoka.

" Le 7 juin, je fus rejoint par le Dr A. E. Barlow, qui resta avec nous une quinzaine de jours. L'on avait jugé bon de m'associer ainsi le Dr Barlow afin que je pusse profiter de son expérience dans le district voisin d'Haliburton. Rejoint par le Dr Barlow.

Lacs à l'est de Huntsville.

" La chaîne de lacs qui s'étend vers l'est à partir de Huntsville consiste en deux petites nappes d'eau, les lacs Fairy et de la Péninsule (*Peninsula*), reliés par un court canal et un plus grand connu sous le nom de lac des Baies, à cause des nombreuses échancrures de sa ligne de côte. Ce dernier lac était autrefois appelé le lac de la Traite (*Trading*), parce qu'il s'y trouvait un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur une étroite langue de terre vers son extrémité orientale. La partie située au delà de cette passe porte encore le nom de lac de la Traite, au bout duquel se trouve le village de Dorset, et notre feuille de carte ne s'étend pas plus loin que là.

" Le canal ci-dessus mentionné offre une voie de navigation ininterrompue des lacs Fairy et de la Péninsule, mais il faut faire un portage de soixante chaînes pour atteindre le lac des Baies. Ce dernier se trouve à 101 pieds au-dessus du lac de la Péninsule.

Rivière Muskoka.

" Les deux bras de la rivière Muskoka prennent leurs sources dans le lac des Baies et le lac Fairy respectivement, et se rejoignent près de Bracebridge. Dans le voisinage de Huntsville et sur les lacs Fairy et de la Péninsule, les roches consistent en gneiss plus ou moins horizontaux et à grain fin, courbés en replis légèrement onduleux. Pétrographiquement, ils sont éminemment siliceux, et en beaucoup d'endroits chargés de grenats roses. Ils paraissent être comparables aux gneiss à sillimanite et grenats décrits par le Dr Adams et assignés à la formation de Grenville.

Roches du lac des Baies.

" En entrant dans le lac des Baies, des roches de cette nature font bientôt place à des gneiss rouilleux, qui à leur tour sont remplacés par les gneiss gris et roses ordinaires du système laurentien, et ceux-ci constituent la roche encaissante caractéristique de toute la région examinée. La direction et le pendage sont assez variables, tandis qu'en nombre d'endroits il y a beaucoup de ploiements et de contorsions. On y trouve parfois des bandes basiques et acides intercalées, et dans d'autres cas elles sont dessinées par des lignes de contact nettes. Des veines et amas de pegmatite injectée sont communs, ainsi que des irruption des différentes roches basiques. L'on voit un très intéressant exemple de ce dernier type sur l'île *Haystack* (de la Meule-de-Foin), dans le lac des Baies. Cet îlot est une masse d'harzburgite (?) en forme de cône, qui, cependant, paraît être d'origine antérieure au gneiss qui l'entoure.

Nature des relèvements faits.

" Des observations à la boussole et au micromètre furent faites pour enclaver des îles qui ne figurent pas sur les plans existants, et en quelques cas pour corriger la ligne de côte. Des levées et mesurages de même nature furent faits sur la plupart des chemins accessibles de

l'eau, et de petites courses en canot furent faites, lorsque la chose était possible, dans les petits lacs des environs. Ce travail et la collection d'échantillons nous occupèrent jusqu'au 2 juillet, lorsque le campement fut ramené en bas de Huntsville au lac Vernon, où la plus forte partie de notre équipement fut mise en sûreté, avant d'entreprendre un voyage en haut de la rivière de l'Est, qui est réellement la partie supérieure du bras nord de la rivière Muskoka. Cette expédition nous prit à peu près deux semaines. Nous remontâmes la rivière avec beaucoup de difficulté jusqu'à l'endroit où l'ancien chemin de Sinclair la croise. De là, nous fîmes un portage au lac Bella, et nous restâmes campés là pendant que nous examinions la ligne de rivage et faisions des levés des chemins pour les relier à ceux antérieurement poussés vers le nord à partir des lacs. Il descend beaucoup de pin sur la rivière de l'Est tous les printemps, mais ce bois vient de la région située au nord-est. Le pays est cependant bien boisé de hêtre, d'érable, de pruche et de merisier, mais la plupart du pin en a été enlevé il y a longtemps. Le sol est pour ainsi dire tout du sable. Les fermes sont assez éloignées les unes des autres, et je regrette de dire que, ici comme ailleurs dans la région, les terres abandonnées son nombreuses.

Expédition sur la rivière de l'Est.

Bois.

" La rivière de l'Est est très tortueuse, et sa partie supérieure n'est qu'une suite de rapides peu profonds.

" Le 17 de juillet, je descendis le bras nord de la rivière Muskoka à partir du lac Fairy. A la décharge, il y a une chute de huit ou dix pieds, avec un barrage et une écluse pour permettre aux petits bateaux à vapeur de descendre à Port-Stanley, au pied du lac Marion. Ce lac est une jolie nappe d'eau parsemée d'îles d'une nature rocheuse, comme l'est aussi la rive, surtout sur le côté occidental.

" Le sol sablonneux prédomine, mais il est supporté par endroits par de l'argile stratifiée ; nous n'avons vu d'argile à blocaux nulle part dans la région. Les roches occupent une position plus ou moins horizontale, mais leur direction moyenne est N. 20° à 40° O.

Sol.

" A Port-Stanley, la rivière quitte le lac Marion et tombe d'environ douze pieds. La navigation en canot est excellente, car, bien que la déclivité totale soit forte, la descente se borne à de courtes distances, car elle se manifeste par trois ou quatre chutes élevées. Ce fait est dû à deux causes : la première, c'est que le cours de la rivière est contraire au pendage des roches, et la seconde est la présence de gros massifs de pegmatite.

" Je fis un nouveau levé de la rivière au micromètre jusqu'à Bracebridge, au cours duquel je m'arrêtai plusieurs fois dans le but de relever les chemins voisins pour des fins de topographie et de géologie.

Nous atteignîmes Bracebridge le 24 juillet. Le campement resta près de cette localité pendant près d'une semaine, tandis que nous arpentions les chemins au nord, au sud et à l'est. On rencontre d'assez bonne terre arable dans les deux premières directions, et aussi à l'est près de Bracebridge, mais vers les confins des townships de Draper et de Macauley, dans cette direction, et surtout dans les concessions II et III de ce dernier township, le terrain est excessivement raboteux, rocheux et stérile.

Levés existants inexacts.

" Afin de constater l'exactitude des levés existants du lac Muskoka, je fis une course depuis l'embouchure de la rivière jusqu'à Gravenhurst. La ligne de côte n'est pas bien reportée sur les anciennes cartes, et il existe de très grandes inexactitudes au sujet des îles. Mes observations furent suppléées par l'expérience des habitants de la région, qui désiraient fort avoir des plans plus exacts. Les roches gneissoïdes sur la rive orientale du lac sont quelque peu différentes de celles rencontrées jusqu'alors, mais il me faudra attendre qu'il soit fait des examens microscopiques avant que je puisse entrer dans les détails de leur composition.

Partie sud-est d'accès difficile.

" Le 1er août, nous arrivâmes à Gravenhurst et commençâmes à examiner les routes voisines. Deux d'entre elles furent arpentées jusqu'à Bracebridge, et l'ancien chemin de Muskoka fut suivi au sud et relié au lac Kah-kah-chi-bog-amog. Quoique l'arpentage de ce chemin ne fut pas poussé plus loin, parce qu'il se trouve en dehors de la carte, je l'examinai jusqu'à Severn-Bridge. La partie sud-est de la feuille, y compris le township de Longford et partie de ceux d'Oakley et de Ryde, est d'accès difficile par eau. Pour l'examiner, je hangarai mes plus gros bagages et les canots à Gravenhurst, et j'engageai un homme et une voiture. Comme j'avais été obligé de congédier un de mes hommes, nous étions encore cinq.

Lac Kah-kah-chi-bog-amog.

" Nous prîmes un chemin courant vers l'est à partir de l'ancien chemin de Muskoka à environ trois milles au nord de Gravenhurst. Ce chemin fut arpenté jusqu'à son raccordement avec celui de Black-River venant d'Orillia, à quelques milles au sud des rapides de Housey. Une halte de quelques jours fut faite en cet endroit, et des courses à l'est et au sud, ainsi qu'un plan complet du lac Kah-kah-chi-bog-amog, qui nous prit plusieurs jours. Ce lac a environ six milles de longueur, est très tortueux et rempli d'îles, dont bien peu avaient été localisées lors des levés antérieurs.

Chemin de Black-River au pont Victoria.

" A partir du raccordement ci-dessus mentionné avec le chemin de Black-River, ce dernier fut arpenté jusqu'au pont Victoria. Il suit la rivière sur la berge nord et est passablement raboteux en certains en-

droits. Les terres, cependant, ont meilleure apparence qu'en beaucoup d'autres parties de la région. A l'est, au delà du pont, il y a une étendue de pays très désolée, incendiée, rocheuse, que l'on appelle 'les plaines.' Le chemin de la rivière de l'Est traverse du côté sud de la rivière au pont, et il n'a pas été utilisé au delà de ce point depuis un certain temps. A quelques milles en amont, il croise le bras sud à la fourche, où les deux cours d'eau supérieurs se réunissent pour former la rivière principale.

Voyage au lac aux Ours.

" Pendant que nous étions campés au pont Victoria, la ligne de côté 5—6 de Ryde fut relevée pour la relier aux chemins déjà examinés au nord. Nous restâmes à la fourche pendant quelques jours et nous fîmes une expédition en canot jusqu'au lac aux Ours (*Bear lake*) et à quelques autres petites nappes d'eau en haut du bras sud. La région est en grande partie dévastée par le feu, qui s'est étendu depuis les plaines en balayant la partie sud du township de Longford presque jusqu'à sa limite orientale. Nous prîmes note de plusieurs variétés de gneiss durant le trajet.

Examen de la rivière Noire.

" Aux fourches, je chargeai M. McKinnon de continuer le levé du chemin à travers le township de Longford, ce qu'il fit, et au retour il fit rapport qu'il y avait du bois dur et de la pruche tout le long de la route. Pendant ce temps, je remontai la rivière Noire (*Black*) en canot, portageant aux lacs Longford Nord et Sud en passant, et je rejoignis l'équipe sur le chemin qui suit la ligne de Longford à Oakley. Durant le voyage, je constatai que la rivière était très basse, avec un bon courant et un fond sableux ; le bois dur vert et un sol sablonneux prédominent dans tout le township. Il n'y a pas de terres défrichées dans Longford, car le township appartient à la *Longford Lumber Co.* et n'est pas ouvert à la colonisation. A partir de là, M. McKinnon continua le levé du chemin en retournant à Gravenhurst, tandis qu'avec un homme, dans un petit canot d'écorce, je cherchai à remonter la rivière jusqu'au lac Noir. Après avoir travaillé toute la journée, je trouvai que le cours d'eau était tellement bas que je vendis le canot et poursuivis mon voyage par le chemin à travers Oakley et Ridout jusqu'à Dorset. Il n'y a pas d'établissements, et le chemin n'a servi que pour le charroyage du bois et est aujourd'hui en très mauvais état. Je remarquai dans mon trajet du hêtre et de l'érable de très belle venue.

Je rejoins l'équipe à Gravenhurst.

" En arrivant à Gravenhurst, je trouvai mes gens campés sur le lac aux Mouettes (*Gull lake*), et nous fîmes un levé de cette nappe d'eau, car elle est fort inexactement représentée sur les anciennes cartes. L'équipe était alors réduite à trois. Le 24 août, nous partîmes de Gravenhurst en canot et remontâmes le lac jusqu'à Brace-

bridge, campant ce soir-là aux chutes du sud de la rivière Muskoka. Le levé micrométrique de ce cours d'eau fut raccordé au pont du chemin de fer à Bracebridge et poursuivi jusqu'à la source de la rivière Baysville, au pied du bras sud du lac des Baies. Ce cours d'eau nous fut d'une grande utilité, car il nous permit de raccorder les levés des chemins du côté nord à ceux du côté sud. Il est plus tortueux, et il y a plus de portages à faire que sur le bras nord. A l'exception de quelques bandes basiques et pegmatitiques, les roches sont du gneiss comme ailleurs. L'on voit de très bonnes fermes en différents endroits dans cette région.

" Le 8 septembre, nous atteignîmes Huntsville, et ici je levai le camp et envoyai mes canots à Gravenhurst afin qu'ils fussent prêts pour la prochaine campagne.

" Il restait encore une partie du territoire à explorer sur la limite occidentale de la feuille. Pour y atteindre, je me rendis par chemin de fer à Elmsdale, où je logeai à l'hôtel avec M. McKinnon pendant que nous visitions les chemins accessibles de ce point, terminant ainsi nos travaux de campagne pour la saison.

Minéraux industriels.

" A l'égard des minéraux industriels de la région examinée, il ne paraît pas y avoir grand'chose de valeur, en dépit du fait que l'on y a fait de nombreuses fouilles d'exploration. Presque toutes sont sur des veines de pegmatite contenant des paillettes de pyrites de cuivre et de fer. D'autres sont dans le gneiss même, sur des bandes minéralisées. Nous vîmes quelques filets de quartz, mais ni la nature du quartz ni son mode d'existence n'indiquent le moindre gisement aurifère. Certaines pegmatites renferment des feuillets de mica blanc et noir qui pourrait avoir quelque valeur, car j'ai rencontré des gisements semblables de bonne qualité immédiatement en dehors des limites de la feuille. Un petit dépôt de calcaire cristallin a été vu à l'est du chemin de fer dans le township de McMurrich."

Travail pétrographique par les Drs Barlow et Adams.

Dans la première partie de l'année, ou jusqu'au commencement de mai, le Dr A. E. Barlow a été à Montréal, occupé avec le Dr F. D. Adams à des études pétrographiques détaillées des types de roches les plus importantes représentées dans la superficie de la feuille de carte d'Haliburton. Nous avons ainsi profité des facilités inaccoutumées offertes pour ce travail par le nouveau laboratoire pétrographique dans le nouvel édifice de l'Université McGill consacré à la chimie et aux mines. L'on crut aussi qu'il était important que le rapport collectif que ces messieurs sont en voie de préparer eût l'avantage de leur plus intime coopération avant que les résultats définitifs fussent donnés au public.

Ce travail étant terminé, le Dr Barlow revint à Ottawa le 1er mai et entra en fonctions comme pétrographe, position qui était restée vacante depuis le départ de M. W. F. Ferrier en 1897. Il passa quelques semaines au bureau à des ouvrages se rattachant à cette charge, et à travailler à la compilation des résultats obtenus à la suite des examens spéciaux ci-dessus mentionnés. Au sujet des travaux de campagne entrepris par lui, le Dr Barlow fait le rapport qui suit :— Entrée en fonctions comme pétrographe.

"Je partis d'Ottawa le 5 juin pour le district de Muskoka, en passant par Toronto, afin d'examiner les différents plans d'arpentages faits dans ce territoire par le département des Terres de la Couronne d'Ontario. Je passai deux jours à les recueillir et à me procurer d'autres renseignements sur ce district, après quoi je partis pour Huntsville, afin d'y rejoindre M. W. A. Parks, de l'Université de Toronto. M. Parks avait été chargé de faire les études et levés topographiques et géologiques nécessaires pour la confection d'une carte et faire un rapport sur la superficie couverte par la feuille de carte de Muskoka (n° 117, série d'Ontario). Je passai deux semaines avec M. Parks, et le travail alors accompli consista en divers levés topographiques et géologiques dans la région avoisinant les lacs Fairy et de la Péninsule, et le lac des Baies entre Huntsville et Dorset, un raccordement étant fait en ce dernier endroit avec le travail déjà terminé sur la feuille de carte d'Haliburton. Travail de campagne par le Dr Barlow et M. W. A. Parks.

"Revenu à Ottawa le 24 juin, je passai quelques temps à examiner des échantillons de roches de différentes localités, et à en rédiger les comptes rendus. Le 5 juillet, je quittai de nouveau Ottawa pour me rendre à la baie de Barry, afin de faire un examen et une étude plus détaillés de certaines localités dans le district d'Haliburton. Jè fus accompagné dans ce voyage par le professeur H. P. Cushing, du collège Adelbert, de Cleveland, Ohio, qui est actuellement occupé à faire, pour le gouvernement de l'Etat de New-York, une étude géologique d'une partie des montagnes Adirondacks, et qui désirait visiter ce district pour des fins de comparaison et d'étude. Nous examinâmes de nombreux et intéressants affleurements géologiques, dans le but, surtout, de prendre note des différentes phases d'altération présentées par les roches qui ont été assignées aux formations de Grenville et d'Hastings, et de la nature de leur jonction avec les granits et les gneiss ordinairement classés comme laurentiens. District d'Haliburton.

"Nous fîmes une visite aux mines de corindon situées sur ce qui a été connu sous le nom de propriété Robillard, mais qui est maintenant appelé la mine Craig, en l'honneur de l'énergique vice-président et directeur-gérant de la *Canada Corundum Company*, M. B. A. C. Corindon.

Craig, de Toronto. Cette compagnie, dont le bureau central est à Toronto, mais qui a des succursales à Bridgeport, Conn., et à Combermere, Ont., est maintenant occupée à énergiquement exploiter et traiter ensuite ce minéral sur les lots 3 et 4 de la concession XVII de Raglan. Un moulin fonctionnant à la vapeur et à l'eau a été construit dans une localité très propice et muni des machines les plus récentes pour le broiement et la séparation du minéral. Durant tout l'été dernier, l'équipement et les expérimentations nécessaires ont été poussés sans relâche, et l'on a toute confiance que de fortes et constantes expéditions seront bientôt faites du plus pur corindon. Les travaux d'extraction déjà faits ont démontré sans conteste que le gisement est très riche et très étendu, en sorte qu'il n'est pas du tout probable qu'il s'épuise bientôt.

Moulin en activité.

Fer.

" Nous visitâmes aussi quelques localités où l'on avait fait des fouilles à la recherche du fer, surtout dans le voisinage de Bancroft et le long du chemin de fer d'Irondale, Bancroft et Ottawa, dans les townships de Snowdon et de Glamorgan. Il ne serait pas judicieux d'entrer maintenant dans les détails à propos de ces différentes mines et du mode d'existence du minerai, et il vaut mieux remettre cela à plus tard, lorsque l'on aura pu faire un examen plus complet des divers échantillons récoltés. Deux tranchées ont récemment été ouvertes dans le voisinage de Bancroft, sur des lots appartenant à M. J. Cleak. L'une d'elles, située à une courte distance au sud-est de ce village, vers le lot 30, concession XIII de Dungannon, montre une magnétite très pure dérivant de la syénite à néphiline comme produit de différenciation. Le gisement est, comme on devait s'y attendre, très irrégulier, et il est douteux que l'on pourrait en tirer une quantité bien considérable de minerai. De gros octaèdres, bien que quelque peu imparfaits, forment des masses clivables de magnétite qui contiennent assez fréquemment de gros cristaux d'apatite. L'autre tranchée est à environ un demi-mille à l'ouest du village, dans le township de Faraday. Il n'a été fait que trop peu de travail de développement, cependant, dans cette localité, pour nous permettre de rien dire de positif au sujet de son caractère ou de son étendue.

Travaux de développement.

Mode d'existence.

Mine Howland.

" Le long de la ligne du chemin de fer d'Irondale, Bancroft et Ottawa, la plus grande quantité d'ouvrage a peut-être été faite sur ce que l'on appelle la mine Howland, appartenant à M. H. S. Howland, de Toronto, et affermée à la *Toronto Iron Co.* Le minerai est une magnétite contenant un mélange considérable de pyrite, minéral qui est probablement assez abondant pour enlever toute valeur au minerai. Environ 1,500 tonnes de minerai ont été expédiées de cette mine en 1881 et 1882, principalement à la *Cambria Iron Co.* L'année dernière,

la mine a été asséchée dans le but d'y reprendre les travaux, mais jusqu'ici il n'en a rien été fait.

" Une quantité considérable de minerai a aussi été extraite de la propriété connue sous le nom de mine Impériale, appartenant à M. S. B. Howland, de Toronto. Elle se trouve sur le lot 33, concession V de Snowdon, à environ trois quarts de mille à l'est de la gare d'Irondale et touchant immédiatement la voie du chemin de fer d'Irondale, Bancroft et Ottawa. La plupart de la prétendue mine consiste en une roche basique, dont certaines parties deviennent tellement imprégnées qu'elles constituent ce que l'on pourrait considérer comme étant un minerai de fer de qualité inférieure. Il a été fait de grandes dépenses dans le voisinage de Furnace-Falls, mais évidemment sans produire de résultats qui pussent justifier la continuation des opérations. Ces propriétés étaient d'abord connues sous le nom de mine de Snowdon, mais elles sont maintenant appelées la mine Victoria. Il y a incontestablement de vastes superficies de roches basiques richement imprégnées de fer, mais la grande proportion de soufre qui s'y trouve ordinairement paraît être le grand obstacle à leur exploitation. Une autre très intéressante localité est ce que l'on nomme la mine du Lac-des-Pins, sur le lot 35, concession IV de Glamorgan. Le minerai de fer en cet endroit est aussi associé à une roche basique qui est un produit de différenciation de la syénite à néphéline, laquelle couvre une grande superficie dans les environs. On dit qu'il contient à peu près neuf pour cent de titanium, et par conséquent il n'a pour ainsi dire aucune valeur.

Mine Impériale.

Autres mines.

" Du 5 au 20 août, je fus occupé, conjointement avec M. James White, à faire un levé à la lunette méridienne et à la chaîne du chemin de fer Canada Atlantic depuis Rose-Point jusqu'à la jonctien de Scotia, et aussi de la division nord du Grand Tronc de chemin de fer depuis la jonction de Scotia jusqu'à celle d'Atherley, où il fut fait un raccordement avec des levés de même nature faits les années précédentes. Ce levé fut entrepris dans le but d'établir avec plus d'exactitude la position de la feuille de carte de Muskoka.

Travail collectif avec M. James White.

" Revenu à Ottawa le 25 août, je passai le reste de l'année à faire des déterminations spéciales de roches."

## ONTARIO.

*(Avec parties limitrophes de Quebec.)*

Le Dr R. W. Ells passa l'hiver de 1899-1900 à faire la compilation de la feuille de carte n° 120, et à rédiger un rapport sur l'ouvrage fait

Travail du Dr R. W. Ells.

à propos de la feuille n° 119. Les travaux de campagne de la saison couvraient différentes localités dans Québec et Ontario, à partir d'environ quatre-vingts milles à l'est d'Ottawa jusqu'à une égale distance à l'ouest de cette ville. Le compte rendu du Dr Ells est comme il suit :—

" Vers la fin de mai, je fis l'examen de certains points de structure géologique dans les townships d'Osgoode et de Russell, au sujet de la délimitation de la faille et de l'anticlinale de Rigaud-Russell. Les levés du township de Russell furent aussi terminés.

Au sud de l'Ottawa.

" Au commencement de juin, je continuai l'ouvrage commencé au sud de la rivière Ottawa, en cartographiant la superficie disloquée par la faille, afin de déterminer les confins de plusieurs lambeaux détachés d'argile schisteuse d'Utica que l'on disait exister dans cette région. La présence de plusieurs anticlinales basses, mais bien dessinées, dans le calcaire de Trenton sous-jacent, fut aussi constatée. Ces anticlinales séparent les bassins peu profonds de l'Utica, et ces derniers furent délimités autant que le permettait le manteau de drift qui couvrait la superficie.

Granits au sud de la montagne de Rigaud.

" Plus loin à l'est, dans le voisinage de la montagne de Rigaud, des levés furent faits au sud et à l'ouest, pour terminer ceux commencés en 1895 par feu M. Giroux. A ce sujet, les contours d'un contrefort secondaire de granit qui se trouve au sud-est du massif principal de la montagne de Rigaud, furent tracés, et il fut trouvé avoir à peu près trois milles et demi de longueur et une largeur, au centre du massif, d'environ un demi-mille. Il est séparé de la montagne même par une dépression de près d'un demi-mille de largeur au point le plus rapproché, et s'étend dans une direction plus ou moins parallèle au flanc sud de la montagne. Cette seconde arête est croisée par le chemin qui court à l'est à partir du village de Sainte-Marthe, et de grandes étendues de sable couvrent la superficie du pays au nord et à l'est dans la direction de l'Ottawa, tandis qu'au sud la contrée est une vaste plaine unie d'argile qui s'avance jusqu'au Saint-Laurent.

" Cette superficie au sud de la montagne de Rigaud ne présente que de rares affleurements de roches, mais on pense qu'elle repose sur la formation carbonifère, puisque l'on voit les calcaires de cette formation sur la rivière à la Graisse au village de Rigaud, et aussi à quatre milles à l'ouest de cette localité, sur la même rivière, où les assises plongent S. 10° à 18° O. $<$ 5° à 7°.

Roches de la montagne de Rigaud.

" Les matériaux de la montagne de Rigaud sont en grande partie du porphyre quartzeux rougeâtre. Sur son extrémité orientale, cependant, il y a une grosse masse de syénite amphibolique d'un gris rougeâtre ou pourpré, dans laquelle on a ouvert une carrière et dont on a tiré de gros blocs pour en faire des monuments funéraires.

" En juillet, je consacrai plusieurs semaines à terminer les levés commencés dans la superficie située au nord de l'Ottawa et à l'ouest de la rivière Gatineau. Le travail dans cette partie de la province de Québec est maintenant à peu près terminé, et l'on en a commencé la carte. Travail au nord de l'Ottawa.

" Le long de la rivière Ottawa, à l'ouest d'Ottawa, j'ai fait un examen de la rive sud, afin de déterminer les limites et la puissance possible du calcifère, du Chazy et du Trenton dans cette direction. Je vis qu'il était impossible de mesurer le Trenton, parce que l'on n'en voit que les lits les plus bas dans cette superficie. La puissance des argiles schisteuses de Chazy, jusqu'à la base des calcaires de Chazy, est d'un peu plus de 100 pieds sur le côté sud de la rivière, mais on n'y voit pas la base même de la formation. Levé de la rivière Ottawa.

" Plus tard durant la saison, des levés furent faits dans les townships de Raglan et de Lyndoch, dans la partie occidentale de la feuille de carte n° 119, laquelle est contiguë, du côté ouest, à celle que les Drs Barlow et Adams sont actuellement en voie de préparer pour publication. Levé dans Raglan et Lyndoch.

" A la fin de juillet et en août, un nouveau travail fut entrepris sur la feuille de carte de Brockville, n° 111. La partie de cette feuille qui se trouve en Canada est restreinte, car elle n'embrasse pas plus de 400 milles carrés, et elle est bornée au sud par le fleuve Saint-Laurent. La limite orientale de la feuille sur ce fleuve est à une courte distance en aval de la ville de Prescott, où elle se raccorde à la feuille n° 120, tandis que sa limite occidentale est près de la ligne orientale du township de Lansdowne. Travail sur la feuille de Brockville.

" En septembre, je passai quelques jours dans le voisinage de L'Orignal et Hawkesbury avec le Dr Ami, pour déterminer avec plus de précision les horizons de certains calcaires de Chazy, de Black-River et de Trenton. Les derniers jours de la campagne furent consacrés à compléter les détails relatifs à la carte d'Ottawa et des environs, maintenant presque prête à être livrée au graveur.

" A l'égard du travail accompli le long du côté sud de la rivière Ottawa, les principaux caractères géologiques de la superficie ont déjà été relatés dans des comptes rendus sommaires antérieurs. Le tracé des contours des bassins de la formation d'argile schisteuse d'Utica est un trait assez important, néanmoins, se rattachant au travail qui se fait actuellement, au moyen de sondages, pour s'assurer de l'existence ou de l'absence de gaz naturel ou d'huile dans ce district. Bassins d'argiles schisteuses d'Utica.

" La présence de ces roches a été signalée pour la première fois par M. James Richardson en 1853, mais aucune tentative ne fut faite

dans le temps pour en constater les limites précises. La chose est difficile, à cause de la grande quantité d'argile et de sable qui couvre une forte partie de cette superficie. A la suite d'observations soigneuses, cependant, il a été établi qu'au moins deux superficies bien définies de roches d'Utica s'étendent dans une direction nord-ouest à partir de la grande superficie de ces roches dans la partie sud des townships de Russell, Plantagenet et Clarence.

Distribution des formations au sud et à l'est d'Ottawa.

" La plus occidentale de celles-ci s'avance en une zone étroite partant du voisinage du village de Caron et entrant dans le township de Cumberland, laquelle se continue à l'ouest jusqu'au quatrième lot du troisième rang de ce township et peut s'étendre encore plus loin, car les affleurements de roches dans cette direction sont ici cachés par un épais manteau d'argile. La portion supérieure de la formation de Trenton se montre sur les côtés nord et sud d'une dépression dans laquelle reposent les argiles schisteuses d'Utica. La largeur visible de l'Utica en cet endroit est d'environ soixante chaînes. On ne voit que rarement des affleurements d'argiles schisteuses se maintenant sur quelque distance, quoique le caractère du sol indique parfois la nature des roches sous-jacentes, et il semblerait, à en juger par l'existence d'une étendue bien définie de terrain plat, fortement couvert d'argile, que l'Utica de cet étroit bassin est assez constant.

" A l'est du village de Caron, l'on voit ces roches dans une dépression à l'ouest de la rivière de la Nation, le long de ce qu'on appelle le Ruisseau *(The Brook)*, et la limite nord de la superficie principale passe près du village de Pendleton. De là elle paraît se continuer le long du côté nord de la Nation, où elle est atteinte par un trou de sonde de 180 pieds à travers de l'argile, sur le lot 6, rang XI de Plantagenet.

" La ligne septentrionale de l'Utica paraît alors se courber vers le nord et le nord-ouest, et suit une dépression que l'on voit à une légère distance du village de Clarence, d'où les argiles schisteuses d'Utica doivent s'étendre en une zone étroite jusqu'au delà des sources de Plantagenet. On les voit vers le nord, sur le cours de cette dépression, aussi loin que la ligne de division des concessions II et III de Plantagenet-Nord, sur les lots 13 et 14, où elles se terminent en aboutissant contre des calcaires de Trenton.

Rivière de la Nation du Sud.

" Le long de la Nation du Sud, le calcaire de Black-River se montre très bien à une petite chute, à environ un mille et demi du confluent de ce cours d'eau avec l'Ottawa. Les assises plongent ici au sud-ouest, mais se courbent brusquement vers le nord, ce qui indique une anticlinale assez vive. Ces roches sont surmontées, en amont du cours

d'eau, par les calcaires de Trenton, qui sont bien exposés en différents endroits, notamment au village de Plantagenet et plus haut, où elles ont un pendage sud sous des angles de 5° à 10°, et où elles passent indubitablement sous l'Utica qui vient d'être décrit. Il paraîtrait que la ligne de contact entre le Trenton et l'Utica traverse la rivière de la Nation et atteint le canton d'Alfred près de la ligne qui sépare les concessions IX et X, où les argiles schisteuses noires ont été atteintes par un forage de 186 pieds de profondeur à travers de l'argile, à quelques verges à l'est de la ligne occidentale du canton d'Alfred. On dit qu'il s'est produit un fort dégagement de gaz et d'eau salée lorsque les argiles schisteuses d'Utica furent atteintes. L'eau saline coule encore du trou de sonde, et elle est fort prisée dans le voisinage pour ses propriétés médicinales.

Forages pour l'eau et le gaz.

" Les argiles schisteuses d'Utica traversent de là la partie sud du canton d'Alfred et s'étendent jusqu'aux platières de Calédonia dans le canton de Calédonia, où on les voit très bien, en nombre d'endroits, reposant sur le Trenton au sud-ouest de Vankleek-Hill.

Etendues d'argiles schisteuses d'Utica.

" Les deux superficies d'argiles schisteuses d'Utica qui viennent d'être décrites sont séparées par des arêtes bien dessinées de calcaire de Trenton. En plusieurs endroits, des plongements opposés au nord et au sud, sous des angles bas, sont visibles, indiquant une structure anticlinale qui est probablement continue partout, quoique l'absence d'affleurements nous empêche de suivre les anticlinales sur une distance un peu longue. La principale superficie d'Utica s'étend vers le sud à travers la partie sud des townships de Cumberland et de Russell, jusqu'à ce qu'elle rencontre la ligne de la grande faille le long de la rivière du Castor, que l'on voit très bien dans le village de Russell et jusqu'à un mille plus loin à l'est.

" Dans toute la superficie qui vient d'être décrite, les minéraux industriels sont rares. Le calcaire offre de bonnes carrières en nombre d'endroits, et elles ont été ouvertes pour en extraire de la pierre de construction. La plus grande et probablement la plus importante d'entre elles est près de Rockland, et elle est connue sous le nom de carrière de Stewart. Elle est située sur le versant nord d'un escarpement à pic de calcaire, dont la partie inférieure consiste en assises de Chazy et de Black-River, tandis que la portion supérieure de la carrière est dans le calcaire de Trenton. On fait aussi de la chaux d'excellente qualité ici.

Minéraux industriels.

" Entre autres carrières ouvertes dans le calcaire de Trenton, l'on peut en mentionner une sur le lot 18, concession VII de Clarence, appartenant à M. John Maclean et située dans la partie supérieure de

Carrières de pierre à chaux.

la formation, l'Utica affleurant sur le lot voisin. Il y a aussi une carrière près du faîte du Trenton, appartenant à M. Percival Whinney et située sur le lot 9, concession VI de Plantagenet-Nord. Celle-ci n'est qu'à une légère distance de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique. Une autre carrière, mais dans le calcaire de Black-River, est située près de l'église de Clarence-Creek, où les lits plongent au nord-est sous des angles de 10° à 20°.

Forages dans la vallée de la Nation.

" Un certain nombre de forages ont été faits dans toute la superficie comprise entre les rivières Ottawa et de la Nation du Sud, depuis cinq ou six ans. Ils n'ont été foncés, la plupart du temps, qu'à travers l'argile, dans laquelle, cependant, il se rencontre quelques minces couches de gravier et de sable. L'épaisseur de la couverture d'argile est remarquable en beaucoup d'endroits, car bon nombre de trous de sonde ont de 100 à 150 pieds de profondeur, tandis que dans un cas il a été traversé une profondeur d'argile de 210 pieds avant que la roche sous-jacente ne fût atteinte.

Gaz.

" Bien que la plupart de ces forages fussent faits à la recherche d'eau, on y rencontre, dans nombre d'entre eux, des dégagements de gaz. Le plus notable de ces sondages est celui dont j'ai déjà parlé comme se trouvant sur le bord de la rivière de la Nation. Il a été foncé par M. Gordon, et l'argile schisteuse d'Utica ne fut pénétrée que de trois pouces. Le dégagement d'eau et de gaz, paraît-il, avait été très fort. Le gaz finit par s'enflammer, et les bâtiments de ferme durent être enlevés pour en empêcher la destruction. Le tubage fut retiré du trou, et l'eau (salée) sort maintenant en un courant assez volumineux d'un trou carré d'environ quatre pieds en travers, la surface de l'eau étant constamment agitée par des bulles de gaz que l'on peut allumer à mesure qu'elles se dégagent. On rencontre un dégagement semblable de gaz et d'eau dans le forage pratiqué à Alfred, qui est éloigné de deux milles et quart dans une direction presque est.

Faille près d'Ottawa.

" L'existence de plusieurs importantes failles dans la superficie au sud de la rivière Ottawa a déjà été signalée. En sus de celles dont il est parlé dans le rapport de l'année dernière, il y a une apparente dislocation des assises sur le chemin de Montréal, à environ un mille et demi à l'ouest du passage de la crique à Green, qui rejette les argiles schisteuses d'Utica au nord. Plus près de la ville d'Ottawa, il est évident que la faille observée sur le bord de la rivière, à la baie du Gouverneur, est la continuation de celle que l'on voit près de l'entrée du cimetière de Beechwood, où le Chazy se butte contre les argiles schisteuses d'Utica sur une courte distance. L'on voit des dislocations moindres dans l'Utica même, comme dans l'excavation de l'égout collecteur à

l'ancien champ de tir près du croisement de la rue de la Chapelle, et aussi dans la crique à une légère distance au sud de Billings-Bridge. Ces menues cassures sont nombreuses dans toute la superficie, et empêchent la détermination exacte de la puissance des formations de Trenton et d'Utica.

" Dans la superficie de l'ouest de la Gatineau, je visitai plusieurs nouvelles concessions minières. Parmi celles-ci, je puis mentionner un gisement de pyrite de fer que l'on dit être considérable dans Masham, lot 14, rang V, appartenant à M. R. Kennedy. Il n'avait encore été fait que peu de travail de développement lorsque j'allai le visiter, mais il paraît y avoir une assez grande quantité de pyrite dans le prétendu gneiss rouilleux qui est un trait si fréquent dans les roches de la formation de Grenville. La pyrite ne paraît pas, autant qu'on a pu voir jusqu'ici, être suffisamment concentrée pour que l'on puisse l'exploiter avantageusement. La localité se trouve à environ quatre milles de la ligne du chemin de fer de la Vallée de la Gatineau à Wakefield-Nord. Pyrite de fer dans Masham.

" Les mines de mica le long de la Gatineau sont exploitées plus ou moins régulièrement, mais le rendement varie grandement de temps à autre, par suite du caractère de nids de beaucoup d'entre elles. Parmi les nouvelles mines remarquées durant la dernière saison, il y en avait plusieurs dans le canton de Cawood et dans celui d'Alleyn tout auprès. La plus importante d'entre elles était sur le lot 10, rang I d'Alleyn, appartenant à M. Ellard. Les roches encaissantes aux mines sont un gneiss gris et du calcaire, recoupés par un dyke de pyroxène. La veine de mica paraît avoir une épaisseur de deux ou trois pieds, et à l'époque de ma visite, en juillet, elle avait atteint une profondeur de quarante pieds dans l'excavation. Les cristaux de mica étaient de bonnes grosseur et couleur, et près de 200 tonnes étaient dans les hangars. Il y était employé de douze à quatorze hommes. La mine est à environ quatorze milles de la station de Kazabazua, sur le chemin de fer de la vallée de la Gatineau. Mines de mica.

" Aux autres mines, près du lac Dunford, il ne se faisait pas grand'-chose. Je vis un dyke de pyroxène ici aussi, et l'on avait extrait quelques gros cristaux de mica, mais dans le fond de la fouille, les cristaux étaient très écrasés.

" Dans la superficie comprise dans la feuille de carte de Brockville, je notai d'importants caractères géologiques. La partie orientale du district est occupée par des roches d'âge calcifère et de Potsdam, tandis que la partie occidentale de la superficie montre de gros massifs de granit rougeâtre, de gneiss et de calcaire cristallin, avec de grands affleurements de quartzite vitreuse blanche. Roches granitiques dans le district de Brockville.

" Les roches granitiques forment la plupart des îles dans le fleuve Saint-Laurent, appelées les Mille-Isles. Les granits sont évidemment de date plus récente que les calcaires et quartzites avec lesquels ils sont associés. Ils présentent les mêmes caractères que la plupart des roches que l'on voit le long du côté nord de l'Ottawa, sauf que les granits prennent un plus grand développement dans la région du Saint Laurent. La quartzite est comme celle que l'on voit dans la section de la rivière Ottawa, en face de Montebello, où cette roche est clairement un étage interstratifié d'une série entre les gneiss grisâtres et rougeâtres et le calcaire cristallin, avec inclusions de gneiss. Ces roches sont aussi d'un caractère identique à certaines parties de la formation d'Hastings à l'ouest, une bonne partie du calcaire que l'on voit vers le lac Charleston et dans le township de Lansdowne ayant le même aspect rubané que les marbres d'Arnprior et de Renfrew.

Calcaire cristallin et quartzite.

Grès de Potsdam.

" Des grès de Potsdam recouvrent ces roches cristallines. Les lits de base de cette formation consistent souvent en conglomérats, dont la plus grande partie des galets provient des quartzites qui viennent d'être décrites. Les conglomérats passent en remontant dans le grès régulier, qui à son tour se confond en montant avec le calcaire de la formation calcifère.

Fossiles.

" Bien que l'on voie des fossiles en plusieurs endroits dans les calcaires de la formation calcifère, je n'en ai pas trouvé dans les grès de Potsdam proprement dits, à l'exception de ceux désignés comme sillons de *Scolithus.* Les fossiles dont il est question dans les anciens rapports comme ayant été obtenus de lits d'âge de Potsdam, ont été trouvés dans ce que l'on appelle les lits de transition entre le grès et le calcaire. Ils sont ici fréquemment silicifiés et peuvent parfois être facilement extraits, les meilleurs étant obtenus de surfaces exposées à l'air d'un calcaire siliceux qui représente la base de la formation calcifère.

Travail antérieur par Alex. Murray.

" Cette superficie au nord du Saint-Laurent est l'une des premières qui aient été explorées par les membres de la Commission géologique. En 1851, M. Alex. Murray passa une partie considérable de l'été à examiner la région comprise entre la rivière Rideau et le Saint-Laurent, et l'on en trouvera les résultats dans le rapport de la Commission géologique pour 1851-52. Les caractères des différentes formations de granits, de calcaires et de roches siluriennes y sont bien décrits.

Roches de la superficie cristalline.

" Le contour de la superficie cristalline au nord du Saint-Laurent en amont de Brockville est très irrégulier. Les roches consistent en bonne partie en granit, pour la plupart de couleur rouge, généralement

massives, mais parfois feuilletées. Par endroits, il s'y trouve de petites étendues de gneiss grisâtre et rougeâtre, et il y a fréquemment de grands affleurements de quartzite, surtout le long de cette partie du fleuve qui longe la portion sud des townships d'Escott et de Lansdowne, qui se touchent à l'ouest. On voit aussi de la quartzite sur plusieurs des îles du fleuve, notamment en amont du village de Rockport, où elle est parfois associée à du gneiss grisâtre, mais plus fréquemment entremêlée de massifs de granit rougeâtre.

" La belle nappe d'eau que l'on appelle le lac Charleston est située dans la partie nord des townships d'Escott et de Lansdowne, et c'est un grand rendez-vous pour les touristes en été. Elle est traversée par la ligne occidentale de la feuille de carte de Brockville, et ses contours sont fort irréguliers, avec de longues baies en forme de bras et beaucoup d'îles sur le côté est. Une colline élevée, appelée la montagne Bleue, atteint une hauteur de 360 pieds au-dessus du bord du lac. Ses roches sont de différentes espèces. Le granit rouge y prédomine, mais il y a plusieurs bandes bien dessinées de calcaire cristallin et de gneiss rouilleux associé. Des étendues de quartzite vitreuse se montrent sur plusieurs des îles. Elles sont fréquemment surmontées par les lits de base ou de conglomérat de la formation de grès de Potsdam, ce dernier étant parfois incliné sous des angles assez élevés. Des masses de granit recoupent le gneiss, le calcaire et la quartzite. Le calcaire est fréquemment serpentineux, avec de petits filets de chrysolithe. La roche est souvent très brisée, et l'action bouleversante des granits est fort apparente.

Lac Charleston.

Roches principalement du granit.

" Une longue langue du granit rouge s'étend vers l'est à partir du lac Charleston à travers le township de Yonge, et forme un dos-d'âne au nord du moulin de McIntosh et du lac Graham, occupant une partie des concessions V et VI. Dans la partie orientale de cette arête, le granit est associé à des masses considérables de quartzite, cette dernière étant morcelée et pénétrée en tous sens par le granit. La quartzite fournit des galets aux plus bas étages du Potsdam, qui entoure l'arête plus ancienne de tous côtés. Ce dernier est pour la plupart de la variété massive, quoique parfois une structure feuilletée soit visible, et çà et là des masses de gneiss grisâtre paraissent être enclavées dans le massif de granit.

" Les confins des deux formations paléozoïques représentées dans cette superficie, savoir, le grès de Potsdam et le calcaire calcifère, sont bien déterminés. En certains endroits, la chose a été assez difficile, à cause de la puissance variable des lits de transition. La ligne de contact des deux formations a un caractère passablement sinueux, étant affectée par les inégalités de la surface, car dans presque toute la

Etendues paléozoïques bien déterminées.

superficie les assises occupent une position presque horizontale. On voit un petit affleurement de granit et de gneiss, entouré par le calcifère, sur le chemin entre les lots 6 et 7, rang VII d'Elizabethtown. C'est l'affleurement le plus oriental de ces roches qui ait encore été reconnu.

" Le Potsdam occupe souvent de petits bassins détachés sur les roches cristallines ; mais dans la superficie à l'ouest de Brockville, il prend souvent la forme de longues langues évidées qui occupent des dépressions dans le granit et la quartzite sous-jacents. L'une des mieux accentuées de celles-ci s'étend au sud-ouest à partir d'Escott en pénétrant dans le township de Lansdowne, avec une longueur d'environ dix milles et une largeur variant d'un mille à vingt chaînes seulement. Près du village de Lansdowne, cet affleurement est caché par de l'argile et des sables sus-jacents.

Contact du Potsdam avec les roches cristallines.

" On voit la ligne entre le Potsdam et le calcifère, sur le Saint-Laurent, près du village de Maitland, lequel est à environ cinq milles à l'est de Brockville. Le contact du Potsdam avec les roches cristallines, granit et quartzite, est dans la ville de Brockville même, le premier se montrant le long de la rive dans sa partie orientale, tandis que l'on voit la quartzite dans l'éminence sur laquelle la ville est bâtie. Les îles dans le voisinage paraissent aussi être de roches cristallines. En amont de cet endroit, les granits s'étendent sur environ quatre milles de long de la rive, et occupent les îles du fleuve sur cette distance. Le grès de Potsdam se montre alors sur le bord de l'eau et forme un massif surplombant qui s'étend en remontant le fleuve sur à peu près six milles, et ensuite vers l'ouest le long de la ligne entre la première concession et le Shore-Range, dans la direction de Mallorytown, sur deux milles de plus.

Puissance du calcifère pas estimée.

" La formation calcifère, qui est essentiellement un calcaire dolomitique partout, excepté dans sa partie supérieure, qui devient quelque peu schisteuse, occupe la plus grande partie des townships d'Augusta, Elizabethtown, la partie nord-ouest de Yonge, presque tout Kitley et une portion de Bastard. La surface dans ce district montre fréquemment de grandes étendues de roche nue, et beaucoup de chemins sont en conséquence durs et raboteux. Je n'ai pas fait d'estimation de la puissance de la formation, mais c'est le prolongement occidental de la grande superficie calcifère qui se montre dans les townships de Nepean et de Gloucester au sud de l'Ottawa.

Stries glaciaires et fossiles.

" J'ai vu des stries glaciaires en différents endroits. Leur direction ne variait que de 10° dans tout le district, allant de S. 15° à 25° O. (ast.) Je n'ai pas trouvé de coquilles marines dans les argiles ou les

graviers de cette superficie, quoique ceux-ci se continuent vers l'ouest sans apparente solution à partir des localités au nord de Prescott où ces fossiles sont si abondants.

Minéraux industriels.

" On ne trouve que rarement des minéraux industriels en quantité exploitable dans la supeficie couverte par la feuille de Brockville. La mine de pyrite de fer qui se trouve sur le lot 9 du rang II d'Elizabethtown était la plus importante du district lorsqu'elle était exploitée. Malheureusement, le gisement devint apparemment épuisé il y a quelques années, et le grand outillage pour la fabrication des acides et du superphosphate a été détruit. Le procédé de fabrication de ces substances, ainsi que la nature de la veine de minerai, ont été décrits par le Dr Harrington dans le rapport de la Commission géologique pour 1874-75. M. T. Macfarlane attira l'attention sur ces gisements en 1862, par suite de la présence de cobalt dans la pyrite. Dernièrement, il a été trouvé de nouveaux gisements sur le lot voisin appartenant à M. Nicholas Sloan, et l'on a fait plusieurs petites fouilles sur le minéral pour en constater la quantité. Ce nouveau gisement est, en apparence, sur la direction de celui exploité autrefois, et le caractère du minéral est le même. La pyrite paraît former des dépôts de contact près de la jonction du granit avec la quartzite blanche.

Cobalt et pyrite.

" Il n'a pas été trouvé de gisements de fer magnétique d'importance industrielle dans cette superficie. M. Murray, dans son rapport pour 1852, mentionne la présence de petits filets de minerai sur le lot 7 de la concession II d'Escott, mélangé de petites paillettes de pyrite de cuivre, le tout occupant une longueur d'environ 150 pieds, avec une largeur maximum de six à sept pouces.

Hématite rouge.

" Il y a de l'hématite rouge en nombre d'endroits dans les lits inférieurs de la formation de Potsdam, et on la reconnaît facilement par la couleur qu'elle communique au sol. Le plus important gisement de ce minerai que j'aie vu était près du village de Delta, dans le township de Bastard, sur le lot 23, concession X. Il a été fait une petite excavation sur le gisement qui se trouve dans les lits de base des grès de Potsdam, reposant sur du calcaire cristallin et du gneiss, qui se montrent dans le voisinage immédiat. Les minerais de cette localité ont été exploités il y a près d'un siècle et fondus dans un haut fourneau à l'endroit alors appelé *Furnace-Falls* (Chute-du-Fourneau), aujourd'hui Lyndhurst, mais la quantité produite ne suffisait pas à alimenter le fourneau, et les opérations ont été abandonnées il y a longtemps.

Minerai de fer limoneux.

" Un lit de minerai de fer limoneux a aussi été signalé par M. Murray sur le lot 21 de la concession VII de Bastard, que l'on disait avoir deux pieds de puissance à un endroit ; mais l'étendue du gisement n'a jamais été constatée.

Galène.

" On a exploité de la galène dans le township de Lansdowne. Le minerai est associé aux calcaires cristallins du district. Ces calcaires forment des bandes assez considérables, qui s'étendent à travers le township jusqu'au lac Charleston. Ils sont recoupés par des massifs de granit et aussi par des dykes de pegmatite blanche. Les veines de galène sont petites et se trouvent dans le voisinage des dykes. Les principaux gisements sont sur les lots 4 et 6, concession VII de ce township, mais on n'a pas essayé de les exploiter depuis quelques années.

Sulfate de barium.

" On trouve du sulfate de barium sur le lot 24 de la concession X de Bastard. Il est de bonne qualité et la quantité en paraît être considérable, car le gisement s'étend sur au moins un quart de mille, avec une puissance de un à deux pieds. Ce minéral a été exploité jusqu'à un certain point il y a une cinquantaine d'années. Son peu de valeur militait contre son exploitation profitable.

Marne coquillière.

" Il a été trouvé un dépôt de marne coquillière il y a quelques années dans le voisinage de Farmersville, aujourd'hui le village d'Athènes, sur le lot 13 de la concession VII de Yonge. On dit qu'il a une profondeur de quinze pieds par endroits, et qu'il s'étend sur vingt à vingt-cinq acres. Il peut avoir une certaine valeur pour la fabrication du ciment, mais on ne paraît pas l'avoir jamais exploité.

Quartzite.

" Entre autres matériaux, l'on peut mentionner les quartzites le long du Saint-Laurent et du lac Charleston, dont une partie paraît être assez exempte de fer pour les rendre propres à la fabrication du verre. Quelques-uns des massifs de granit devraient aussi fournir une excellente pierre à bâtir, car la roche est d'une bonne couleur et en grandes tablettes massives. Des carrières ont été ouvertes sur certains lits du calcifère, au nord du Saint-Laurent, il y a nombre d'années, mais elles ne sont plus exploitées depuis longtemps. La quartzite forme d'excellents matériaux pour la confection des chemins, car elle se casse facilement en morceaux qui se tassent solidement sur les rues, tandis que la quantité en est illimitée.

" Les travaux de la campagne furent commencés le 27 mai et se prolongèrent jusqu'au 1er octobre."

## QUÉBEC.

Offre de rapport par le Dr Adams.

Le Dr F. D. Adams, qui depuis quelques années a recueilli et étudié les notes et témoins ou carottes de nombreux trous de sonde percés dans la ville de Montréal et ses environs, nous a récemment offert d'en mettre les résultats sous forme de rapport pour être publié par la

Commission, si elle pouvait lui fournir une carte montrant la répartition superficielle des roches du voisinage. L'île de Montréal a fait le sujet des observations des employés de la Commission géologique il y a bon nombre d'années, mais il n'avait été fait aucune tentative de cartographier les différentes formations avec une exactitude le moindrement minutieuse. Des arrangements furent donc pris avec M. O. E. LeRoy, à la suite desquels il passa un temps considérable, l'été dernier, à faire un relevé soigneux de tous les affleurements de roches dans un rayon d'une dizaine de milles de Montréal. Nous espérons pouvoir faire continuer ce travail jusqu'à ce qu'il soit possible de terminer une bonne carte de Montréal et de ses environs. Cela sera un important facteur dans la question de l'approvisionnement d'eau au moyen de puits artésiens, et fera en même temps surgir beaucoup d'autres questions pratiques.

Travail de M. O. E. LeRoy.

M. LeRoy fait le compte rendu suivant de son travail :—

" Le but de mon travail, ainsi que le comportaient vos instructions, était de reviser la géologie de cette partie de l'île de Montréal et de l'île Jésus qui est comprise dans un rayon de dix milles du mont Royal. Je commençai ce travail le 13 août et le continuai sans interruption jusqu'au 22 septembre.

But du travail.

" Presque tous les affleurements de roches furent examinés, des échantillons en furent pris, et lorsque la chose était jugée nécessaire, je fis des collections de fossiles qui furent envoyées à la Commission pour en constater l'identité. Partout les strates sont presque horizontales, le plongement, à l'exception de quelques petites superficies dans le voisinage de la montagne, ne dépassant jamais 5°. Toute la région est si uniformément couverte de dépôts de drift que les confins des différentes formations ne peuvent, pour la plupart, être qu'approximatifs.

" Les formations examinées et esquissées sont comme il suit, en ordre descendant :—Chazy, Trenton, Utica, et brèche de l'île Sainte-Hélène.

" Le Chazy affleure bien à Cartierville, dans une suite d'anciennes et de nouvelles carrières, et encore à Saint-Laurent près de la voie du chemin de fer. De là il se continue à l'est jusqu'à Outremont, un petit affleurement se montrant au coin des avenues Wiseman et Van-Horne. La formation court alors au nord jusqu'au Mile-End (parc Saint-Denis), où des carrières sont exploitées depuis nombre d'années. Leur prolongement vers le nord se termine sur le lot 481 de la Côte Saint-Michel-Sud, d'où elle suit une ligne courbe vers le nord-ouest, étant découverte sur quelque distance le long de la voie du chemin de

Contours des formations.

fer au Sault-au-Récollet. Traversant la rivière des Prairies, elle est bien développée et considérablement exploitée immédiatement au nord de la jonction de Saint-Martin, où elle forme une éminence ou arête assez proéminente.

Le mont Royal entouré par le Trenton.

" La formation de Trenton fut découverte dans un petit affleurement sur les lots 45 et 47 de la Côte Sainte-Geneviève. La roche ne se rencontre pas avant d'atteindre le voisinage du mont Royal, qu'elle entoure complètement. Au nord-ouest de la montagne, elle est bien exposée en différents endroits sur cette partie de l'île qui descend vers le fleuve Saint-Laurent, les assises plongeant de 4° au S.-E. Elle se courbe autour de la formation de Chazy, dans la Côte Saint-Michel, et se montre bien des deux côtés de la rivière des Prairies, en aval de l'île de la Visitation, d'où elle s'étend vers le nord jusqu'à Saint-Vincent-de-Paul.

Description de sir Wm Logan vérifiée.

" Je constatai que la structure générale de ces deux formations concordait avec la description qu'en donnait sir W. Logan dans la *Géologie du Canada 1863* (page 150), qui peut se résumer comme il suit :—Il y a d'abord une roche anticlinale aplatie, dont l'axe court à partir de l'extrémité nord du mont Royal jusqu'à un point un peu à l'ouest de Sainte-Thérèse. Cette anticlinale est croisée presque à angle droit par deux autres, une sur chaque île. Cela donne à la partie supérieure de l'île de Montréal la forme d'un bassin peu profond.

Répartition de l'argile schisteuse d'Utica.

" L'Utica forme le lit du Saint-Laurent à Lachine entre le brise-lames et la rive, et en aval des usines de force de la *Lachine Hydraulic Co.* à Verdun, où il s'étend évidemment à l'intérieur jusqu'à quelque distance. Il est aussi développé à la Pointe-Saint-Charles, en bas du pont Victoria, sur le bout supérieur de l'île Sainte-Hélène et en face du quai à la Longue-Pointe. En aval de la ville, la formation ne s'étend pas beaucoup dans l'intérieur, car j'ai trouvé des roches du Trenton à Maisonneuve à un tiers de mille du fleuve. Elle ne paraît pas non plus être sous-jacente à une grande partie de la ville, car partout où l'on a pratiqué des sondages, l'on a frappé le calcaire immédiatement au-dessous du tuf. L'Utica se montre aussi sur une partie des flancs est et nord-est de la montagne au-dessus du calcaire de Trenton, et évidemment en contact avec la roche ignée. Il se transforme en une pierre de corne.

Ile Sainte-Hélène.

" La brèche ou poudingue de l'île Sainte-Helène, composée d'une grande variété de fragments de roches cimentés par une pâte dolomitique, supporte la plus grande partie de l'île et toute l'île Ronde.*

* Rapport annuel, Com. géol. Can., vol. VII (N. S.), 1894, pp. 11-12 J.

Son contact avec l'Utica est complètement caché sous le drift. Je me suis aussi fort occupé des roches ignées de la superficie. Le massif igné du mont Royal occupe une étendue d'environ un mille et quart carré. Le Dr Adams a donné une courte description des roches qui le composent. La théralite forme la plus grande partie de la montagne. Cette roche est recoupée par la seconde irruption—une syénite à néphéline—qui se montre sous la forme d'une bande le long du flanc nord-ouest de la première, ayant une largeur qui ne dépasse jamais 1,200 pieds. De nombreux dykes recoupent aussi les deux roches ignées, de même que toutes les roches stratifiées. Ils varient en direction du nord au sud et de l'est à l'ouest. Des masses de trapp intercalées sont assez communes. Outre les plus grosses masses à la Côte de la Visitation signalées par sir W. Logan dans la *Géologie du Canada, 1863* (p. 153), il en a été trouvé d'autres de moindre importance à la station de Rockfield, à la Côte Saint-Léonard, lot 435, au village de la Rivière-des-Prairies et à Saint-Vincent-de-Paul dans le Trenton, et à Verdun dans la formation d'Utica."

Le mont Royal est un massif igné.

*Montagne de Shefford.*

Le professeur J. A. Dresser fait le rapport suivant sur l'examen de la montagne de Shefford, qu'il a fait lui-même et qui est presque terminé. Il y ajoute aussi quelques notes sur certaines parties contiguës de la province de Québec qu'il a examinées dernièrement :—

Travail du Dr J. A. Dresser.

" L'examen des échantillons de roches récoltés sur la montagne de Shefford durant les campagnes de 1897-98 et 99, a été poursuivi dans le cours de l'année dernière et est maintenant presque terminé. Des analyses chimiques complaisamment entreprises par M. M. F. Connor, B. A. Sc., essayeur, à Ottawa, qui seront d'une grande utilité dans la classification des variétés aussi bien que dans l'étude génétique des roches, sont aussi fort avancées, en sorte que l'on espère que leur description complète sera bientôt terminée.

Analyses presque complètes.

" Ainsi qu'il était dit dans le compte rendu sommaire pour l'année 1899, la montagne de Sehfford est un massif igné d'environ neuf milles carrés en superficie, et est située dans la partie sud-est de la vallée du Saint-Laurent près des confins des assises paléozoïques, parmi lesquelles elle a fait irruption durant trois périodes principales distinctes. Le caractère microscopique des roches ainsi formées indique une composition éminemment alcaline, rendant toutes les roches de types rares et accentuant grandement l'intérêt scientifique qui s'attache à la localité. La plus ancienne roche par ordre d'irruption, qui est évidemment la plus basique, est une variété inusitée de diorite augitique,

Superficie de la montagne de Shefford.

essexite au moins en partie,—type intermédiaire entre la diorite et la théralite. Les seconde et troisième irruptions sont des variétés de syénite ressemblant beaucoup à certaines des rares roches alcalines de l'Arkansas et de la Norvége méridionale.

Grand nombre de dykes.

" Outre ces masses principales, il y a un grand nombre de roches de dykes encore plus récentes, qui sont elles-mêmes d'au moins deux différents âges d'irruption. La première catégorie consiste en dykes de couleur foncée généralement du groupe lamprophyre, qui, cependant, passent fréquemment au facies hypabyssal de leurs équivalents plutoniques. La texture extrêmement grossière de beaucoup de dykes des deux séries est un trait fort remarquable, et probablement une indication de la condition excessivement chaude de la roche encaissante à l'époque de leur formation. Les dykes de la plus jeune série, qui recoupent fréquemment les autres, sont généralement d'un caractère trachytique. Ils deviennent parfois comparativement exempts de constituants ferro-magnésiens, et passent alors au type bostonite.

Roches des montagnes de Brome et de Shefford identiques.

" Les caractères particuliers des roches de la montagne de Shefford démontrent qu'elle appartient à l'importante série de montagnes irruptives qui traversent le fleuve Saint-Laurent, dont le mont Royal, à Montréal, est le membre le mieux connu, et qui consistent toutes, autant que l'on sache, en roches d'un rare intérêt pétrographique. Avec le massif contigu de la montagne de Brome, que l'on disait, dans le compte rendu sommaire de l'année dernière, lui être lithologiquement semblable, celle de Shefford partage la position la plus orientale parmi ces montagnes, autant qu'on le sache, ce qui a naturellement induit à s'enquérir si elles étaient réellement ou non l'extrémité de la série vers l'est.

Résultats obtenus.

" Les résultats obtenus jusqu'ici paraissent démontrer qu'elles le sont. Un examen fait un peu à la hâte le long des principaux grands chemins depuis Shefford et Brome jusqu'au lac Mégantic, et sur la montagne d'Orford et l'ancien chemin de fer de Missisquoi à la vallée de la rivière Noire, depuis Stukely-Nord en gagnant vers le sud jusqu'aux mines de Huntingdon, ainsi qu'un levé soigneux des affleurements le long du chemin de fer Canadien du Pacifique de Shefford à Miletta, n'ont pu faire découvrir que des roches tout à fait différentes de celles de Shefford, dans les roches précambriennes plus vivement ployées de l'anticlinale de la montagne de Sutton. Les serpentines, diabases altérées, etc., de cette dernière superficie, ne sont pas des roches qui suggèrent aucun rapport génétique avec les variétés particulières qui se montrent dans la première localité. Ces études, qui ont été faites sur le terrain en différents temps, nous ont été gran

Services reconnus.

dement facilitées par la courtoisie et le concours précieux de M. H. A. Honeyman, A.M., de Knowlton.

" Il existe probablement, néanmoins, des dykes rattachés à ceux de Shefford sur une certaine distance à l'est de cette montagne. L'un d'entre eux est un porphyre sans quartz sur le lot 24, rang III du canton de Shefford. Il a été décrit par le Dr F. D. Adams dans le Rapport de la Commission géologique pour les années 1880-81-82, et est évidemment allié aux roches de la montagne de Shefford, dont il est éloigné d'environ quatre milles. Des dykes que l'on trouve sur le lot 1, rang X de Bolton, à une vingtaine de milles à l'est de Shefford, sont maintenant à l'étude dans le but de s'assurer de la probabilité de leur relation avec cette montagne.

Roches irruptives le long du soulèvement des Appalaches.

" Comme, cependant, le cours du repli appalachien est à peu près à angle droit de la direction de la série de montagnes du mont Royal et de Shefford, et comme le ploiement du premier était sans doute commencé avant que l'irruption de la dernière n'eût lieu, il semble probable que tous autres affleurements de roches de ce genre seront trouvés le long du cours du soulèvement appalachien plutôt que sur une ligne transversale à celui-ci. Un dyke de camptonite qui existe à Richmond, à cinquante milles au nord-ouest de Shefford, mais aussi près du rebord occidental du repli appalachien, est un indice non invraisemblable de l'existence de roches d'une nature alcaline dans l'espace intermédiaire.

Matériaux de construction.

" Il y a plusieurs carrières sur la montagne de Shefford qui produisent des matériaux d'excellente qualité pour des fins de construction et de décoration. La plus considérable d'entre elles est celle qui appartient à John Dorman, près du bureau de poste de Shefford-Mountain. Elle donne une roche de dureté, de texture et de couleur uniformes, la dernière étant d'une nuance de vert moyenne. Elle est exempte de clivage et de structure fluidale, et paraît être, dans une colonne polie, égale à tous égards aux granits de première qualité déjà établis sur le marché. En l'absence d'épreuves d'écrasement, d'absorbtion et autres, ou des résultats de ces épreuves sur d'autres granits canadiens pour servir de points de comparaison, l'on ne peut en dire que peu de chose d'un caractère plus positif. Examinée au microscope, elle est pour ainsi dire exempte de constituants qui se décomposent facilement ou tendent à ternir la roche. Ceci est aussi prouvé par la très faible décoloration que montrent les affleurements naturels

Composition de la roche.

" Des roches d'un caractère légèrement différent, mais probablement pas de qualité inférieure, se rencontrent sur les propriétés de J. Mor-

risseau et Jas. Coupland, où d'assez grandes carrières ont été aussi ouvertes. D'autres bancs d'aussi bonne apparence, le long du 'chemin de la Montagne,' n'ont pas encore été attaqués. Par suite de leur situation favorable et de leur proximité du chemin de fer, ces roches pourraient être extraites à meilleur marché que la plupart des granits en vogue, et pourraient approvisionner un grand marché dans le Canada central au moins."

Situation favorable pour la production.

*District du lac Saint-Jean.*

Travail de M. G. A. Young.

Dans le but de terminer les relevés nécessaires pour la feuille de carte du lac Saint-Jean, y compris la plus grande partie des rives de ce lac et de la région adjacente entre les rivières Mistassini et Shipshaw, des arrangements furent faits avec M. G. A. Young pour qu'il continue le travail déjà commencé dans ce territoire. M. Young a aidé M. A. P. Low pendant plusieurs années sur le terrain, et il connaît très bien les conditions dans les diverses parties du nord de la province de Québec et du Labrador. Quoique le résultat de son exploration n'ait procuré que peu de renseignements d'un caractère frappant au point de vue géologique, il a considérablement ajouté aux levés déjà faits pour cette feuille de carte. M. Young écrit :—

Retardé par la pluie.

" Le 6 juin, je partais d'Ottawa pour le lac Saint-Jean. Durant la dernière partie de juin et tout le mois de juillet, il a plu tous les jours plus ou moins, ce qui retardait considérablemeut l'ouvrage.

Travail antérieur accompli.

" Les principales rivières comprises dans la feuille de carte du lac Saint-Jean avaient déjà été relevées par le Dr A. P. Low ou par le Dr F. D. Adams. Ce dernier avait aussi couvert les districts colonisés, qui se trouvent tous dans la partie sud de la feuille. La nature de cette partie du pays qui restait encore à parcourir était telle que je ne pouvais avancer que lentement, et les résultats de mon travail sont encore en partie incomplets.

Ancien bassin de lac.

" Au nord des districts habités, il y a une superficie unie, mais basse, presque complètement couverte par de puissants dépôts de glaise, de sable, de graviers et de cailloux. Une grande partie est marécageuse, et la plupart des cours d'eau sont petits. Cette superficie forme la rive nord du lac Saint-Jean, et en cet endroit elle a environ quinze milles de largeur. Elle s'étend vers l'est, en se rétrécissant, et traverse la rivière Shipshaw à l'état d'une étroite bande de quelques milles de largeur, à environ vingt-cinq milles en amont de son embouchure. Ce district formait probablement autrefois le lit d'un grand lac, comprenant celui du lac Saint-Jean actuel, qui se déversait par une rivière partant à peu près de l'encoignure sud-est du lac actuel et se jetant

dans la baie des Ha ! Ha ! sur le Saguenay. La contrée qui borde cette superficie au nord est très sauvage, les collines s'élevant abruptement et à une hauteur considérable. A une légère distance au nord et à l'est de la rivière Shipshaw, les collines s'élèvent à près de 2,500 pieds au-dessus de la Shipshaw, qui en cet endroit doit être à environ 750 pieds au-dessus du niveau de la rivière Saguenay.

" Sauf quelques exceptions, les petites rivières qui arrosent la contrée entre les grandes rivières sont impracticables pour les canots, car elles sont courtes et toujours très rapides. Tout le pays, à l'exception des parties qui ont été dévastées par des incendies, est couvert d'une épaisse forêt, la plupart de pruche, ce qui empêche de tirer des coordonnées d'une rivière à l'autre et même de faire un levé par cheminement. Toutes les vallées sont couvertes de dépôts de sable et de cailloux, et la forte végétation sur les flancs des collines et coteaux cache la roche, excepté dans les falaises. Rivières impraticables pour les canots.

" Durant l'hiver, il serait possible de faire de bons levés des rivières et cours d'eau. On pourrait aussi marcher facilement à travers les bois, en sorte que l'on parviendrait à visiter beaucoup d'affleurements sur les façades des falaises, ce qui n'est guère possible en été.

" Profitant des sentiers ouverts pour les bûcherons, j'ai pu faire des relèvements à la marche d'un certain nombre de petits cours d'eau qui se jettent dans la Shipshaw. J'en fis également sur une suite de petites rivières et de lacs qui courent à partir de la Shipshaw, à douze milles en amont de son embouchure, jusqu'au lac Onatchiway ; d'une autre série traversant de la Shipshaw à la Péribonka ; d'une troisième série allant de la Péribonka à la source de la rivière Alex ; de cette dernière à son confluent avec la Péribonka, et de quelques parties d'une petite rivière par laquelle nous descendîmes de la Péribonka au Saguenay. Levés faits par cheminement.

" Les routes suivies étaient presque côte à côte dans la superficie d'anorthosite qui forme une si grande partie de ce district, et dont les principales limites ont déjà été déterminées par le Dr Adams. La couleur dominante de l'anorthosite est un violet foncé, excepté sur le rebord oriental, où elle est grise. Le Dr Adams a démontré que cette couleur grise est due à une granulation des individus cristallins de feldspath et à la perte, en même temps, de leurs inclusions de schillérite.* Cette bande varie en largeur de quelques milles, à un endroit sur la Shipshaw situé à douze milles de son embouchure, à vingt-sept milles au pied du lac Onatchiway. Cette largeur peut même être plus grande ici, car j'ai constaté que l'anorthosite grise s'étendait jusqu'à douze Superficie d'anorthosite.

* Rapport Annuel, Com. géol. Can., vol VIII (N. S.), 1895, p. 117 J.

milles à l'est de la Shipshaw, qui était le point accessible le plus éloigné, et qui était alors au delà des confins de la feuille de carte. Il est probable que le contact avec le laurentien n'était pas à beaucoup de milles plus loin, car l'anorthosite était modifiée de telle façon qu'elle ressemblait quelque peu à la variété que le Dr Adams considère être due, dans le cas de l'anorthosite de Morin, au phénomène de contact.

" Dans le cas actuel, l'anorthosite grise paraissait changer brusquement à une couleur brune ou rose et contenait du quartz. Cette superficie renferme aussi deux étendues comparativement restreintes de gneiss œillé, qui ont surgi à travers l'anorthosite. Ce gneiss œillé contient par endroits beaucoup de quartz et est massif, ce qui le fait ressembler à du granit ; mais ailleurs il est rubané, la direction étant la même, ou à peu près, que celle de la roche environnante.

La direction de l'allure et le contact diffèrent.

" A environ seize milles en amont de l'embouchure de la Shipshaw, la ligne de contact entre le laurentien et l'anorthosite traverse la rivière plusieurs fois, le laurentien étant soit un gneiss amphibolique et granitique rose, soit un gneiss micacé gris. L'allure de l'anorthosite et des gneiss varie d'un point à l'autre et ne coïncide pas en direction avec la ligne de contact. L'anorthosite à ce point de contact paraît être irruptive.

Variétés d'anorthosites.

" Les différentes variétés d'anorthosites déjà signalées par le Dr Adams ont été vues : anorthosite sans bisilicates—en contenant un peu—et avec agrégats d'hypersthène et d'augite de forme irrégulière ou en lentilles, ces agrégats étant disposés sur une ligne parallèle, de manière à leur donner une apparence de direction. Parfois les agrégats étaient uniformément distribués, parfois disposés en bandes. En certains endroits, l'hypersthène était en plus grande abondance que le feldspath. Près d'un contact, les agrégats étaient composés de grandes paillettes de biotite. Les agrégats variaient d'une très petite dimension à plus d'un pied et demi de longueur.

La composition change promptement.

" Dans l'anorthosite grise broyée, l'on voyait ordinairement de menues paillettes de biotite, et par endroits la biotite augmentait en quantité, remplaçant apparemment les bisilicates ordinaires, de manière que l'anorthosite avait l'air d'un gneiss à biotite gris. Les caractéristiques des roches d'anorthosite varient rapidement d'un endroit à l'autre. A un endroit, nous avons vu, dans moins d'un quart de mille, toutes les variations possibles.

" Le changement de l'anorthosite violette à la grise était, règle générale, graduel, et il s'y trouvait toujours une certaine quantité de feldspath foncé non encore broyé.

" A l'ouest, sur la rivière Alex, en deux endroits, des dykes de diabase paraissent avoir causé un métamorphisme local considérable. Sur la même rivière, en différents endroits, l'anorthosite a une structure schisteuse due à un grand développement d'augite et de biotite, le feldspath étant finement granulé, sauf le long d'étroites bandes. Il y avait aussi dans cette superficie de nombreux dykes de pegmatite, qui peuvent indiquer que le contact avec le laurentien n'est pas éloigné et expliquer en même temps le caractère fortement altéré de l'anorthosite. Dykes de pegmatites.

" Près de l'une des irruptions de gneiss œillé sur le côté est, les bisilicates de l'anorthosite étaient en agrégats de forme lenticulaire. Dans différents affleurements, on les voyait devenir de plus en plus allongés jusqu'à ce que les diverses lentilles se rejoignissent graduellement l'une l'autre et donnassent un aspect rubané à la roche.

" Il a été pris note de trois différents groupes de stries glaciaires. Sur la Petite-Péribonka, les stries variaient de S. 10° E. à S. ; sur les rivière Alex et Péribonka, de S. 30° E. à S. 35° E., mais à un affleurement, ce groupe en croisait un autre plus ancien, variant entre S. 60° E. et S. 65° E. Sur le lac Onatchiway, la direction était S. 10° E., et plusieurs groupes à l'est de la Shipshaw variaient de S. 30° E. à S. 35° E." Stries glaciaires.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Au Nouveau-Brunswick, le professeur L. W. Bailey a continué l'étude de certains problèmes importants se rattachant à la géologie de cette province. Cette étude, au cours de l'été dernier, avait pour but spécial de reconnaître l'âge des roches de la prétendue grande zone d'ardoise. Son compte rendu est comme il suit :— Travail du professeur L. W. Bailey.

" Le principal objet de ces explorations, suivant vos instructions de mai dernier, était d'arriver, s'il était possible, à la constatation finale et absolue des grandes bandes d'ardoise et de roches associées qui bordent les étendues de granit des comtés d'York et de Carleton, qui avaient été décrites et cartographiées, dans les premiers rapports, comme cambro-siluriennes, mais que l'on reconnut plus tard enclaver des assises portant une faune silurienne typique. Objet du travail.

" La solution de cette question ayant été, dans les campagnes précédentes, trouvée impossible à cause du manque de relevés suffisants de la position et de l'allure des roches en question, surtout dans les endroits d'accès difficile, M. A. Cameron, qui avait déjà fait des levés dans la Nouvelle-Ecosse, fut chargé de m'accompagner comme topographe adjoint, et de faire les mesurages nécessaires. Ces arpentages comprenaient la plupart des chemins dans les paroisses de Canterbury Adjoint topographique.

et Woodstock, ainsi que des coordonnées de la rivière à l'Anguille (*Eel river*) et de certaines portions des étendues voisines qui paraissaient être d'importance spéciale. Ils comprenaient aussi, sur le côté oriental de la riviere Saint-Jean, la région comprise entre Hartland et le bras nord-est de la rivière Beccaguimic, le bras sud-est du même cours d'eau, la contrée s'étendant de là à Millville, et celle située entre Millville et Waterville. Ces levés et mesurages furent subséquemment rapportés, enclavant les superficies les plus critiques dans les comtés d'York et de Carleton, et il fut fait une carte montrant, plus clairement qu'on n'avait pu le faire jusqu'alors, les relations des groupes contestés. En même temps, les superficies enclavées étaient soumises à un minutieux et rigoureux examen, tous les affleurements antérieurement signalés étant passés en revue, de nouveaux cherchés dans des endroits qui n'avaient pas encore été atteints, et en quelques cas des tentatives étant faites pour suivre à des distances considérables les bandes les plus facilement reconnaissables dans la direction de leur allure.

Résultats obtenus.

" La tendance générale de ces observations et mesurages a été de confirmer les conclusions auxquelles on en était arrivé lors des campagnes précédentes, mais qui n'avaient pas été annoncées à cause de l'insuffisance des données, savoir, que bien qu'un âge silurien doive être assigné à certaines étendues, comme celle dans laquelle des fossiles ont été trouvés par M. Wilson, du personnel de la Commission géologique, à six milles au nord de Canterbury, et celle découverte par moi-même dans l'établissement de Waterville, dans la paroisse de Southampton, néanmoins, la très grande partie des assises dans les comtés dont il est ici question sont, comme on l'avait déjà supposé, d'une plus grande antiquité, étant au moins d'âge cambro-silurien ou ordovicien, auxquels ces assises avaient antérieurement été assignées, sinon encore plus anciennes. En cherchant des preuves sur cette question, il fut fait un nouveau levé soigneux le long de la ligne sur laquelle les roches cambro-siluriennes ou plus anciennes sont rencontrées et chevauchées par les roches siluriennes fossilifères au nord, dont le résultat a été que l'on trouve des preuves irrécusables de discordance sur toute la longueur de cette ligne. Un nouvel et frappant exemple de ce fait a été vu près de la source de la rivière à l'Anguille, dans Richmond-Sud, comté de Carleton, où de puissants lits d'ardoises d'un rouge vif, associées à des diorites amygdalaires, ont fourni de gros fragments aux lits siluriens sus-jacents.

Preuve des conclusions antérieures cherchée.

Ardoises fossilifères dérivées du cambrien.

" Je m'efforçai ensuite de déterminer les limites des roches siluriennes fossilifères précédemment découvertes par M. Wilson. Des fossiles semblables à ceux obtenus par ce monsieur, mais se trouvant en

très petit nombre, furent récoltés en différents endroits sur la rivière à l'Anguille, et des assises montrant des associations identiques furent suivies sur six à huit milles dans la direction de la rivière Saint-Jean. Ici, cependant, en approchant de la grande zone de granit, non seulement elles ne donnaient plus de fossiles, mais devenaient tellement altérées qu'on ne les reconnaissait que difficilement. Relativement à ce travail, il fut constaté que les ardoises fossilifères étaient partout associées à de puissants lits de conglomérats feuilletés, dont la composition, bien que quelque peu différente de celle des conglomérats de Richmond-Sud, indique également qu'ils proviennent des assises supposées cambro-siluriennes et cambriennes. L'allure de ces conglomérats est donc provisoirement regardée comme marquant, du moins sur un côté, la ligne de séparation des deux systèmes dans la paroisse de Canterbury. Le côté sud, par suite d'un métamorphisme progressif, ne peut être définitivement assigné.

Conclusions d'après les fossiles vérifiés.

" Jusqu'ici, les conclusions auxquelles j'en suis arrivé, quoique conformes aux convictions antérieurement exprimées et à la manière de voir de tous les observateurs précédents (y compris Logan, Hind, Robb, Matthew et Ells), n'étaient basées que sur des raisons stratigraphiques et lithologiques seulement. Mais vers la fin de la campagne, pendant que je cherchais à tracer plus exactement la délimitation des groupes en question, un nouveau et très important témoignage, tendant à confirmer les opinions déjà exprimées, fut mis au jour. Ce témoignage consistait dans la découverte, près du village de Benton, dans le comté de Carleton, d'une bande d'ardoises très noires, plus ou moins graphitiques, associées à des quartzites grises et blanches, et contenant quelques couches chargées de grandes quantités de graptolithes du genre *Dictyonema.* Parmi ceux-ci, il y en avait de très gros ($2\frac{1}{4}$ x 3 pouces), montrant, tant dans leurs contours que dans les dimensions et la structure du polypier, une grande ressemblance avec la forme *D. sociale* et *D. flabelliforme*, Eichwald, que l'on trouve dans des roches d'âge cambrien sur l'île Navy, dans le port de Saint-Jean, de même qu'à Matane, dans la province de Québec. Le Dr H. M. Ami, après des études et comparaisons sérieuses, les regarde comme étant identiques, et le Dr F. G. Matthew (qui a dessiné et décrit la forme de l'île Navy) est aussi disposé à partager cette opinion. Il semblerait donc que, bien que la présence d'un seul fossile soit en elle-même un témoignage fort insuffisant sur lequel on puisse déterminer et représenter l'horizon d'un grand groupe d'assises, néanmoins, en le rapprochant de la stratigraphie de la région, qui tend dans la même direction, l'on arrive à établir une forte présomption en faveur de l'âge cambrien des lits qui produisent ces formes. Je puis ajouter que, si cette opinion était confirmée par d'autres

Témoignages paléontologiques et stratigraphiques semblables.

fossiles, les indications sont que l'on trouvera des lits intimement associés, mais sous-jacents, d'un caractère semi-volcanique, représentant ici certaines assises que l'on rencontre près de Saint-Jean, auxquelles le Dr Matthew a donné le nom d'Etcheminiens, et qu'il regarde comme indiquant un système géologique distinct. Dans tous les cas, les caractères et relations des roches volcaniques du comté de Carleton, couvrant de grands espaces le long des parties supérieures de la rivière à l'Anguille et de ses affluents, concordent beaucoup plus avec l'association de lits semblables dans les roches cambriennes de Saint-Jean, qu'avec celles de même nature que l'on voit dans leurs relations avec les roches siluriennes du comté de Charlotte et d'ailleurs.

" Mais bien que nous possédions ainsi une preuve, présomptive au moins, de l'existence, dans le district qui nous occupe, de deux, ou plutôt de trois formations distinctes (car deux de celles dont il est question sont quelque peu différentes du cambro-silurien de la rivière Baccaguimic, dont aucune trace n'a pu être positivement reconnue ailleurs), la détermination de l'étendue et de la position exactes de chacune d'elles n'est pas chose facile. Des assises fort semblables se rencontrent dans toutes deux ; dans chacune elles sont soumises à des plissements excessifs, en sorte que les observations des pendages et de l'allure ne servent pas à grand'chose ; elles sont très irrégulièrement associées à des éjections volcaniques, ou envahies par des masses irruptives, tandis qu'enfin, lorsque l'on aurait le plus besoin d'affleurements, la région est profondément couverte dedrift. On peut, cependant, dire avec quelque confiance que les roches siluriennes comprennent toutes celles qui affleurent le long de la ligne de chemin de fer, et dans la rivière à l'Anguille, tout auprès, entre le grand coude de ce cours d'eau, à environ cinq milles au nord de Canterbury, et les chutes de la rivière à l'Anguille, à trois milles plus au nord ; et qu'à partir de cette ligne, la zone s'étend vers l'est à travers les établissements de Porten et Johnson jusqu'à la rivière Saint-Jean en amont de la crique à Sullivan. Il est possible que la même zone puisse, sur le côté est de la rivière et sous une forme modifiée, être continue avec les calcaires siluriens fossilifères découverts l'an dernier, dans l'établissement de Waterville, mais nous n'avons pu en trouver aucune preuve. Les calcaires en question, avec les conglomérats associés, n'ont que peu de développement, n'ont pas été trouvés ailleurs, et sont entourés par des roches dont l'aspect se rapproche beaucoup plus de celui du système cambrien que du silurien, tel qu'il est connu ailleurs.

Superficies de roches siluriennes.

Solution de la question difficile.

La question dont je viens de parler constituant le principal objet de mon travail de la campagne, et sa solution paraissant dépendre principalement de la connaissance exacte de la zone d'ardoises et des roches

associées au nord du grand axe des granits, spécialement dans les paroisses de Woodstock, Canterbury, Northampton et Southampton, et leur étude, ainsi que ci-dessus esquissée, ayant pris la plus grande partie de mon temps, je n'ai pu faire d'autres examens spéciaux des zones ardoisières au sud du même axe. La reconnaissance, sur le témoignage de fossiles à Benton, de l'âge cambrien probable des roches associées (ardoises et quartzites), donne aussi certainement un degré de probabilité à l'assignation au même horizon d'une partie des lits (aussi d'ardoise et quartzites) au sud du granit ; mais le fait que l'on trouve des ardoises fossilifères d'âge dévonien parmi les assises dans la vallée de la Nashwaak (ruisseau Rocheux), ce qui ajoute un nouvel horizon à ceux représentés dans ce district compliqué, fait voir qu'il faudra encore faire beaucoup de travail soigneux avant que les relations et limites de ces différentes formations puissent être exactement connues. Graptolithes.

" Tout en poursuivant les investigations ci-dessus, je fis des examens de diverses localités qui paraissaient offrir quelque chance d'y trouver des minéraux utiles. L'une d'entre elles était dans l'établissement de Knowlesville, dans la paroisse d'Aberdeen, comté de Carleton, où une fouille avait été faite, sur la terre de M. S. R. Gayton, dans une série de roches feuilletées, en partie tendres et graveleuses, et en partie beaucoup plus dures, avec des couches cariées contenant beaucoup de pyrite. Des échantillons pris en cet endroit et analysés à Philadelphie, ont donné les résultats suivants :— Recherche de minéraux.

| | Or. | Argent. |
|---|---|---|
| Roche tendre | $1 16 | $0 42 |
| Roche bleue | 1 30 | 0 80 |
| Roche dure | 2 40 | 0 22 |

" Une seconde localité était dans l'établissement de Biggar-Ridge, à trois milles à l'ouest du point où le chemin de Foreston traverse la Miramichi Sud-Ouest. Il y a ici de très gros lits (?) ou veines, consistant principalement en quartz blanc, souvent grossièrement cristallin, plus ou moins taché de fer et de maganèse, et montrant fréquemment des sulfures de fer, de plomb et de zinc, avec pellicules de malachite. Des échantillons choisis dans ces fouilles, et analysés au laboratoire de la Commission, ont donné, d'après le rapport du Dr Hoffmann :—

Or........................................ point
Argent, au taux de 0·583 d'once à la tonne de 2,000 livres.

" Je puis aussi mentionner les forts indices de minerais de fer en différents endroits, se rattachant aux roches volcaniques ou semi-vol- Indices de minerai de fer.

caniques si grandement développées dans la montagne au Chêne (*Oak mountain*) et en amont des sources de la rivière à l'Anguille, dans Richmond-Sud. Il a été fait mention de lits d'un caractère se rapprochant de l'hématite dans le rapport de 1884, comme existant sur la montagne au Chêne, et dans le cours de l'été dernier, un lit de trente pieds d'ardoise hématitique rouge semblable a été observé sur la terre de M. Kennedy, dans Richmond-Sud, le même dont il a été question dans ce rapport. Des échantillons de cette dernière, analysés par le Dr Hoffmann, n'ont donné que 5·71 pour 100 de fer métallique, équivalent à 8·15 pour 100 d'oxyde ferrique, mais il n'est pas improbable qu'il se trouve parmi ceux-ci des lits en contenant une proportion beaucoup plus élevée."

Travail de M. Chalmers.

M. R. Chalmers a été occupé, durant l'hiver de 1899-1900, à compiler les renseignements obtenus sur le terrain en 1898 et 1899, et à préparer pour publication les feuilles de carte de Frédéricton et d'Andover, nº 1 N.-O, et nº 2 S.-O. de la série du Nouveau-Bruuswick. Il rédigea aussi un compte rendu comprenant les principaux faits concernant la géologie superficielle, les sols et les forêts, pour accompagner ces feuilles.

*Géologie superficielle.*

Durant la dernière saison, M. Chalmers fut chargé de continuer les études de la géologie superficielle du nord-ouest du Nouveau-Brunswick, principalement dans la superficie comprise dans la feuille des Grandes-Chutes, nº 2 N.-O. Le travail fut commencé ici dans les vallées des rivières Saint-Jean et Tobique, dans les comtés de Victoria et de Madawaska, et fut poussé vers le nord et l'est dans les territoires inhabités arrosés par les eaux de la Tobique supérieure. Il donna une attention spéciale aux dépôts alluviens de la branche de la Main-Droite (*Right Hand*) de cette rivière, à cause du fait qu'ils contiennent des parcelles éparses d'or. Il chercha à les suivre jusqu'à leur source et à constater, autant que possible, les limites de ces lits aurifères dans une région encore complètement couverte de forêts.

M. Chalmers fait le compte rendu suivant :—

Vallées de la Saint-Jean et de la Tobique.

" Je suis parti d'Ottawa le 12 de juin pour reprendre mon travail sur la géologie superficielle du Nouveau-Bruswick. M. L. P. Silver, de Kingston, Ont., m'a encore accompagné cette année pendant environ quatre mois. Je commençai d'abord à faire des explorations dans la partie sud-ouest de la feuille des Grandes-Chutes, dans la vallée de la Saint-Jean et de la Tobique, où le pays est habité jusqu'aux troisième et quatrième concessions en arrière de la rivière. Un nombre considérable de nouveaux chemins, qui ont été ouverts depuis que la carte

de 1886-87 a été publiée par la Commission, durent être arpentés, ce que nous fîmes à la boussole prismatique et à l'odomètre, et les plus courts au pas. Les établissements paraissent s'étendre rapidement dans cette partie de la province, principalement du côté nord-est de la Saint-Jean. Parmi ces établissements, ceux de New-Denmark, Salmon-River, Enninshone, Woodville, Chambord et Comeau-Ridge sont les plus florissants et embrassent des étendues d'excellentes terres de coteaux. Le sol est souvent une terre franche calcareuse, et des platières de rivière (vallons) bordent toutes les rivières. La forêt consiste en une épaisse venue de bois mélangés.

Hauteurs aux Grandes-Chutes.

" Les vallées des principales rivières de cette région, notamment celles de la Saint-Jean, de la Tobique et de l'Aroostook, offrent de nombreux caractères fort intéressants et quelques problêmes en géologie pléistocène à résoudre. Il y a, entre autres, les chutes de la Saint-Jean, appelées les Grandes-Chutes, qui sont les plus importantes de la province. Ces chutes consistent en un saut presque perpendiculaire d'environ 60 pieds, avec une suite de rapides et de cascades en aval, dans une gorge de trois quarts de mille de longueur, et des biefs ou étangs d'eau tranquille en amont et en aval, que l'on nomme les bassins d'en-haut et d'en-bas. La descente totale de la rivière entre ces deux bassins est de 117 pieds. Les chutes ont été causées par le remplissage de la vallée de l'ancienne rivière par de l'argile à blocaux durant l'époque glaciaire, et peut-être aussi par une dislocation transversale des assises, qui a eu pour résultat le détournement de la rivière de son ancien thalweg à un nouveau creusé dans le roc solide. L'usure de ce chenal ou de cette gorge, dont les parois presque verticales ont de 75 à 100 pieds de hauteur, n'est pas encore finie, car le travail d'excavation ou de démolition se poursuit encore. Cette gorge est le trait le plus remarquable se rattachant aux chutes et est, par endroits, fort pittoresque, car elle forme une courbe ou un fer à cheval de la chute la plus élevée jusqu'au bassin inférieur. Il y a de grandes marmites de géant dans son fond, qui arrêtent l'attention de l'observateur qui descend dans la gorge. Deux d'entre elles, situées à environ un quart de mille en aval de la chute supérieure, ou au pont suspendu, ont été mesurées. Elles sont à peu près de forme ovale à leur orifice, leur plus long diamètre étant parallèle à la direction de la gorge. L'une a 12 x 11 pieds de diamètre à son orifice, et 22 pieds de profondeur jusqu'au niveau du gravier et des galets au fond. L'autre, dont un côté de l'orifice est brisé, a à peu près le même diamètre que la première, mais se rétrécit en descendant, et sa profondeur est de 27 pieds jusqu'aux pierres et graviers du fond. Il y a probablement une épaisseur de plusieurs pieds de ces matériaux dans chacune. La formation géologique ici est celle des calcaires et ardoises siluriens.

Marmites de géant.

" Le remplissage d'argile à blocaux qui a donné lieu à ces chutes peut encore être vu dans la vallée préglaciaire de la rivière Saint-Jean, ici, sur une distance de 2,600 pieds, et est exposé tant dans le bassin supérieur que dans l'inférieur. Un petit chenal qui longe la surface du dépôt suit le cours de la rivière préglaciaire. Ce chenal, à son extrémité supérieure, est à 51 pieds au-dessus du niveau du bassin d'amont, mais incline légèrement vers le bassin d'aval. Le niveau de septembre du bassin supérieur est à 412 pieds au-dessus du niveau de la marée étale dans la baie de Passamaquoddy, et à 295 pieds au-dessus de l'inférieur, d'après le nivellement fait de la gare du chemin de fer Canadien du Pacifique aux Grandes-Chutes, qui est à 504 pieds au-dessus du même point.

Hauteur du bassin supérieur.

Terrasses.

" La vallée de la Saint-Jean aux Grandes-Chutes est flanquée de terrasses, dont les plus élevées, au bassin supérieur, ont de 95 à 110 pieds au-dessus de la rivière, ou 522 pieds au-dessus de la mer. Ces terrasses sont à peu près à la même hauteur de chaque côté et se prolongent sur un demi-mille ou plus en bas du bassin inférieur, sauf là où elles sont intersectées par la Petite-Rivière (*Little river*) et le ruisseau des Chutes (*Falls brook*). Leurs surfaces s'inclinent vers la rivière à partir du niveau de la péninsule en fer à cheval sur laquelle est bâti le village de Grand-Falls, à environ 520 pieds de hauteur, et les matériaux paraissent devenir plus fins, ou plutôt il y a moins de bandes de gros graviers à mesure que l'on descend la Saint-Jean. A environ un mille et demi en aval du bassin inférieur, la même terrasse n'avait plus que 475 pieds au-dessus de la mer, tandis que plus bas encore la pente longitudinale était encore plus forte. Ces faits servent à démontrer que lorsque la Saint-Jean commença à reprendre son cours à la fin de la période glaciaire, ses eaux passèrent à ce niveau pendant quelque temps, formant ces hautes terrasses. L'on rencontre cependant, dans cette vallée, des terrasses plus basses, mais beaucoup mieux dessinées.

Barrages de drift.

" Des barrages de matériaux de transport, drift ou argile à blocaux, et peut-être des barrages de glace locaux et temporaires, paraissent avoir été formés dans la vallée de la Saint-Jean durant l'époque glaciaire aux Grandes-Chutes et en aval, de même qu'en différents autres endroits, jusqu'à l'embouchure de la rivière Keswick. Les terrasses sont ordinairement à un niveau différent en aval des endroits où existaient ces barrages qu'elles ne le sont en amont. On peut à peine voir quelques débris de ces anciens barrages, sauf sur les versants les plus élevés des berges de la rivière où l'argile à blocaux s'élève à partir du dessous des lits fluviatiles.

"Les terrasses sont plus hautes relativement à la rivière et beaucoup mieux dessinées en aval des Grandes-Chutes qu'en amont. Cela paraît être dû à la plus forte pente du thalweg et au courant plus rapide de la Saint-Jean dans la partie inférieure de son cours, causant le transport et la modification d'une beaucoup plus grande quantité de l'argile à blocaux qui occupait originairement la vallée. En amont des chutes, et jusqu'à Edmonton en remontant, 40 milles, la Saint-Jean n'a qu'une faible pente et un courant comparativement tranquille, ce qui fait qu'il y a eu moins d'érosion de l'argile à blocaux, moins de transport de matériaux, et en conséquence les terrasses ne sont ici que comparativement insignifiantes. Il y a des témoignages dans cette partie de la vallée, cependant, qu'il existait probablement des conditions lacustres durant la partie du pléistocène qui a immédiatement suivi l'époque glaciaire, le lac ayant apparemment été retenu par le remblai d'argile à blocaux aux Grandes-Chutes à une hauteur égale à celle des terrasses les plus élevées aux chutes, c'est-à-dire 520 pieds au-dessus de la mer. Des dépôts qui représentent probablement des lignes de rivage ont été observés sur le côté est de la Saint-Jean entre les Grandes-Chutes et Saint-Léonard, au même niveau. D'un autre côté, il n'est pas improbable que la mer pléistocène ait envahi la partie supérieure de la vallée de la Saint-Jean, sinon depuis la baie de Fundy, du moins à partir du Saint-Laurent par le lac Témiscouata. A l'époque où les lignes de rivage les plus élevées ont été formées, la mer trouvait probablement un passage dans ce bassin lacustre depuis Trois-Pistoles ou la Rivière-du-Loup, et de là elle pouvait facilement atteindre la vallée de la Saint-Jean.

Lignes de grève probables.

"Néanmoins, il n'a pas encore été découvert de fossiles dans les sables ou les argiles du haut de la Saint-Jean, ni du bassin du lac Témiscouata.

"La déclivité de la vallée de la rivière depuis les Grandes-Chutes jusqu'à Edmonton n'est que légère, et les terrasses sont ici presque horizontales ou n'ont qu'une faible pente dans le sens de la rivière. Cela signifierait, si elles sont marines, qu'elles ont une légère rampe du nord-est au sud-ouest, comme dans la vallée du Saint-Laurent. Entre Grand-Falls et Woodstock, cependant, les terrasses ont pourtant une plus forte pente en suivant la rivière, cette pente étant régulière par endroits, tandis qu'ailleurs elle a lieu par gradins. Dans cette partie de la rivière, elles sont fluviatiles.

Chutes d'Aroostook.

"Les chutes de la rivière Aroostook, situées à deux milles à l'est de la frontière internationale, furent aussi examinées. Ici la rivière descend d'environ 75 pieds, dans une distance d'un mille et demi, par une suite de magnifiques cascades. Un ancien thalweg court sur le

côté sud parallèlement à la gorge dans laquelle coule aujourd'hui la rivière. Ces chutes ont aussi été produites par le dépôt d'argile à blocaux ; mais un dyke de diorite qui recoupe ici les ardoises d'une façon toute particulière, paraît avoir causé une dislocation du thalweg de la rivière à une époque antérieure.

" Les Grandes-Chutes de la Saint-Jean et celles d'Aroostook sont bien situées pour l'utilisation de la force hydraulique qu'elles offrent. Un syndicat de capitalistes américains et canadiens a loué les Grandes-Chutes, examiné et arpenté le terrain, et l'on dit qu'il a dressé des plans pour l'installation de grandes fabriques, mais il n'a encore été rien fait de plus.

Argile à blocaux.

" *Argile à blocaux.*—C'est probablement le plus abondant des dépôts superficiels dans le territoire dont il est ici question, et elle paraît former une couverture presque continue des roches. Dans les vallées des rivières, cette argile est naturellement en grande partie cachée à la vue par les dépôts stratifiés plus récents ; mais au-dessus des limites des plus hautes terrasses, presque tous les terrains plus secs laissent voir de l'argile à blocaux, dont la surface supérieure est souvent modifiée par l'action des agents atmosphériques ordinaires.

Cailloux.

" De nombreux cailloux sont parsemés sur certaines parties de la superficie, mais ils paraissent appartenir à des roches que l'on trouve dans le bassin de drainage de la rivière Saint-Jean. Cependant, quelques cailloux de gneiss furent rencontrés dans l'argile à blocaux à Grand-Falls et Edmonton, dont l'origine est inconnue, et qui peuvent provenir de la grande superficie laurentienne au nord. Est-ce que le lobe du glacier des Laurentides, qui a passé sur les cantons de l'est de Québec, se serait étendu aussi loin dans la vallée de la Saint-Jean ?

" Nous avons vu de la roche démantibulée en beaucoup d'endroits, surtout sur les flancs sud des collines et hauteurs où elle avait été protégée contre l'action démolissante de la glace pléistocène. C'est, cependant, sur les terrains les plus élevés et accidentés que cette roche est en plus grande abondance.

Géologie superficielle de la vallée de la Tobique.

" La géologie, pétrographie, etc., de la surface de la vallée de la Tobique et de ses affluents orientaux étant le principal objet de notre étude, nous commençâmes ce travail en juillet, et nous y consacrâmes presque tout le reste de la campagne. Nous y recueillîmes beaucoup de faits intéressants, dont quelques-uns des plus importants seront relatés dans les pages qui suivent. Commençant à Plaster-Rock, tête de ligne du chemin de fer de la Vallée de la Tobique, nous examinâmes d'abord la vallée de la grande Tobique jusqu'à Nictaux, où elle se partage en trois bras. Tous les chemins nouveaux furent arpentés,

et l'altitude du pays fut mesurée à l'anéroïde, en prenant pour base la hauteur du profil de la gare de Plaster-Rock. Le Dr Philip Cox, de l'Association d'Histoire Naturelle de Miramichi, qui faisait une collection de poissons, de reptiles, de plantes, etc., vint camper avec nous pendant quelques semaines. Avec son aide, les deux pics les plus élevés de la vallée de la Tobique, savoir, la montagne Bleue et la Tête-Chauve (*Bald-Head*), à Riley-Brook, furent mesurés de nouveau. Le sommet de la première fut trouvé être à 1,725 pieds au-dessus du niveau de la mer, et celui de la seconde à 2,045 pieds. Comme il y a tant de montagnes Chauves dans la province, il semblerait à propos de changer le nom de celle-ci. Je l'appellerai donc la montagne Riley-Brook, ou simplement la montagne Riley. Elle pourra encore être reconnue sous ce nom par les bûcherons, les chasseurs et autres à qui la région est familière, plus facilement qu'en lui donnant un nom tout à fait nouveau. Hauteurs.

" Plusieurs élargissements de rivières ou bassins de lacs pléistocènes, contenant des lacs à l'époque préglaciaire, paraissent avoir existé dans la vallée de la Tobique. Le plus grand d'entre eux se trouvait dans la partie de la vallée comprise entre les rapides Rouges (*Red*) et Arthurette, et un autre était à Riley-Brook. Les platières en ces endroits sont évidemment d'anciens fonds de lacs et forment aujourd'hui un sol excessivement fertile.

" La hauteur générale de la contrée, des deux côtés de la Tobique, depuis le bassin d'Arthurette jusqu'aux fourches (Nictaux), est approximativement de 750 à 1,000 pieds au-dessus de la mer, mais elle devient plus grande à l'est, au nord et à l'ouest. Toute la région, sauf le long des berges immédiates de la rivière, est boisée et a une surface accidentée et raboteuse. Cette portion de la province se trouve dans les limites de la concession faite à la *New-Brunswick Land Company*, dont les bornes à l'est et au nord sont les lignes de division des comtés de Northumberland et de Ristigouche. Elle comprend l'une des meilleures étendues forestières du Nouveau-Brunswick et d'excellentes terres arables.

" Après avoir terminé notre ouvrage dans la vallée de la Tobique, nous fîmes des arrangements pour explorer la région des lacs à la source de la Main-Droite (*Right Hand branch*) et surtout de la rivière Serpentine, où il avait récemment été trouvé des traces d'or d'alluvion, et nous passâmes plusieurs semaines dans cette partie du pays. Notre route en y entrant était le long d'un chemin de portage partant de la Tobique, au nord de Gulquae, et allant au lac des Culottes (*Trousers lake*), l'un des plus mauvais chemins de toute la province. Nous trou- Recherche de l'or.

vâmes plusieurs arêtes élevées, la plus haute étant celle à l'est du ruisseau de Stewart, dont le principal sommet est appelé le *Black peak* (Pic Noir), sur la carte de la Commission géologique, mais montagne de Dickenson sur les plans de la *New-Brunswick Land Co.* Son élévation est approximativement de 2,000 pieds au-dessus de la mer. A l'est de ce pic, le chemin descend graduellement vers le lac des Culottes. Une bonne partie du terrain le long de cette route est pauvre et impropre à la colonisation, bien qu'en quelques endroits il y ait des zones de bon sol. Tout le pays est encore en forêt, ce qui lui donne une grande valeur. Précisément avant d'arriver au lac des Culottes, on passe l'extrémité nord d'une chaîne de montagnes courant dans une direction presque nord-sud, et indiquée sur la carte comme ayant trois pics proéminents. On peut voir ces montagnes du côté nord-est du lac; et elles sont probablement les plus élevées de la région, la hauteur du principal sommet étant approximativement de 2,250 pieds au-dessus de la mer. Elles n'ont pas de nom sur la carte de la Commission géologique, et en conséquence je propose qu'on les appelle les montagnes Costigan, d'après l'honorable John Costigan, le lac des Culottes et ses environs ayant été, pendant nombre d'années, son terrain de chasse et de pêche favori.

Lacs sur le bras du sud-est.

" Le lac des Culottes ou de Tobique est à 1,350 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer, et sa profondeur varie de 25 à 50 pieds. Son fond est traversé par des arêtes basses séparées par des creux qui, néanmoins, sont en somme comparativement plats et envasés. Le bassin du lac était à l'origine deux vallées de rivières, c'est-à-dire, deux vallées occupées par des bras d'une même rivière, qui se réunissaient à l'extrémité nord du lac actuel, à l'endroit où il existe maintenant un barrage de drift.

Lac des Culottes.

" En traversant du lac des Culottes au lac Long, nous passons par le lac de Vase (*Mud lake*), petite nappe d'eau basse, à une élévation d'environ 1,365 pieds. Le lac Long, le plus grand du groupe, est à 1,320 pieds au-dessus de la mi-marée, et c'est une belle étendue d'eau et le plus profond de tous ces lacs. Le fond en paraît être fort inégal, cependant, la profondeur variant de 35 à 75 pieds ou plus. L'extrémité sud est en grande partie envasée, mais des arêtes de gravier et de cailloux se rencontrent par endroits dans tout le lac. Ce lac a aussi été créé par l'endiguement ou la dislocation de la partie supérieure de la vallée de la rivière Don. Aujourd'hui, il paraît être retenu par une moraine ; mais il y a aussi eu une autre décharge à l'ouest de celle qui existe maintenant, qui le déversait dans le Second lac ou lac Carré (*Square*), comme l'appellent les bûcherons et les chasseurs.

" Le lac Long se décharge maintenant dans le Troisième lac, ou lac de Vase. La hauteur de ce dernier est d'environ 1,300 pieds. Il est bien peu profond et paraît être fréquenté par l'orignal. De ce lac, un portage de trois milles nous amène à deux autres lacs, qui ne sont que de simples mares, situés dans une étroite vallée et se déchargeant dans le lac du Portage. Un autre portage tout court nous amène de là au lac du Portage, qui est un beau petit lac à une élévation d'environ 1,150 pieds, d'une profondeur de de 15 à 20 pieds, et entouré par des collines basses. Le castor est abondant ici : nous vîmes plusieurs digues et cabanes, dont quelques-unes portaient des broussailles et des troncs d'arbres fraîchement coupés. La truite est aussi très abondante dans ce lac. Il est en voie d'être envasé, et c'est une autre nappe d'eau barrée par du drift, l'obstruction étant sur un côté au lieu d'être au bout.

" Du lac du Portage, un petit portage nous conduit au lac aux Aspics (*Adder lake*), qui est à peu près à 50 pieds plus haut que le lac du Portage, c'est-à-dire à environ 1,200 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ce joli petit lac est abrité au pied occidental d'une montagne de 1,655 pieds de hauteur, que l'on pourrait nommer la montagne du Lac-aux-Aspics. Sa profondeur est de 16 à 18 pieds, et il se décharge dans le lac Serpentin. Lac du Portage.

" Un cours d'eau qui entre dans le lac aux Aspics à son extrémité sud, égoutte un lac d'à peu près la même grandeur, situé à trois quarts de mille ou un mille plus loin. Comme ce dernier n'a pas de nom, je me propose de le nommer le lac Loggie, d'après M. T. G. Loggie, dessinateur en chef du bureau des Terres de la Couronne à Frédéricton.

" On atteint le lac Serpentin du lac aux Aspics par un court portage, le cours d'eau qui les relient étant encombré de bois de dérive et impraticable pour les canots. C'est une autre belle nappe d'eau, bordée de hautes montagnes à l'est et au sud, et d'une profondeur variant de 25 à 60 pieds ou plus. Sa hauteur au-dessus de la mer est de 1,165 pieds. Les longues pointes qui s'y avancent sont probablement des moraines. Une montagne du côté est de la décharge atteint une hauteur approximative de 1,800 pieds au-dessus de la mer. Je me propose de nommer celle-ci la montagne Serpentine. Lac Serpentine.

" Le lac Serpentin paraît aussi être retenu par un barrage de drift. Il y a des terrasses de 10 à 12 pieds au-dessus de son niveau des deux côtés de la décharge ou du pied du lac, composées de matériaux stratifiés dans la partie supérieure et d'argile à blocaux en dessous. Mais bien que tous ces lacs paraissent ainsi occuper des portions d'anciennes vallées de rivières, disloquées et partiellement séparées de ces parties, Origine des lacs.

en bas, par des digues de drift glaciaire, il est douteux que ces barrages soient suffisants, à eux seuls, pour les produire. Il ne paraît pas probable, non plus, que de la glace de glacier formerait des barrages de drift en alignement aussi régulier à travers la région dans une direction nord-est et sud-ouest, correspondant si bien avec l'allure des formations géologiques. Il faut donc recourir à une autre hypothèse pour aider à résoudre le problème de l'origine de ces lacs, c'est-à-dire celle d'un soulèvement qui se serait produit le long de la ligne nord-est et sud-ouest ci-dessus indiquée, et qui aurait affecté toutes les vallées des rivières en question, isolant leurs parties supérieures et en formant des bassins distincts. Des accumulations de drift ont sans doute aidé à renfermer les eaux de drainage de ces bassins ; mais comme l'argile à blocaux se serait déposée inégalement, et en boucles ou zigzags, il n'est guère possible que cette argile seule aurait pu barrer toutes ces vallées de rivières et produire ces bassins de lacs tels que nous les voyons aujourd'hui. D'un autre côté, le soulèvement n'a probablement pas été aussi régulier et ne s'est pas produit sur une ligne aussi droite qu'il paraît l'avoir été. Il est fort probable qu'il a été parallèle à l'allure générale de la zone précambrienne, quoique, peut-être, irrégulier dans les détails. C'est peut-être le même soulèvement qui a séparé les eaux de la Népisiguit et de la Tobique, son axe passant entre les lacs Népisiguit et Nictor. Le mouvement vertical en question semble, cependant, avoir été parallèle et subsidiaire au soulèvement principal au sud-ouest, représenté dans les arêtes centrales de granit et de roches précambriennes qui traversent la province dans une direction nord-est et sud-est, à travers les sources des rivières Miramichi et de la Népisiguit près des chutes des Sauvages (*Indian falls*), et est probablement de date plus récente.

Soulèvement de la région.

" Un certain nombre de ces lacs sont exhaussés de cinq à dix pieds au-dessus de leur niveau normal par des barrages artificiels, et à l'époque de notre examen, leurs rives et bords étaient submergés. Des rangées d'arbres morts, quelques-uns encore debout, d'autres déracinés, forment une bordure autour de ces lacs aujourd'hui et en détruisent la beauté. Là où il n'a pas été construit de digues artificielles, comme au lac Long, la décharge est ordinairement encombrée de bois de dérive, qui a partiellement l'effet de maintenir les lacs au-dessus de leur niveau normal.

Rivière Serpentine.

" La rivière Serpentine est un cours d'eau sinueux, avec un lit rocheux, et sa navigation est très difficile pour le canotier ou le *voyageur*. A quatre ou cinq milles en aval du lac Serpentin, nous arrivons à un bief d'eau morte d'une couple de milles de longueur, dont la hauteur est d'environ 1,045 pieds au-dessus de la mer. En bas de ce bief, la

rivière descend plus rapidement. Une chaîne de montagnes longe le côté est de cette partie de la rivière, laquelle ne porte pas, non plus, de nom sur la carte. Je leur donnerai donc le nom de montagnes *Stillwater* (de l'Eau-calme). Leur hauteur est approximativement de 1,800 pieds au-dessus de la mer.

" A l'embouchure d'un ruisseau qui s'y jette du côté est immédiatement en aval de l'eau calme (le ruisseau de McNair), des indices d'or et des quantités considérables de sable noir ont été lavés des berges de la rivière. Les graviers de la rivière contiennent ici une forte proportion de galets de quartz roulés, que l'on peut appeler des graviers de quartz. Nous n'avons pas constaté leur origine, mais il est probable qu'ils viennent de la chaîne de montagnes à l'est, car ces galets et graviers sont abondants dans le ruisseau de McNair, qui descend à travers ces montagnes et vient des hauteurs en arrière d'elles.

" La partie de la rivière Serpentine en aval de l'eau calme fut examinée dans l'automne de 1899 et brièvement décrite dans le compte rendu sommaire de cette année. A partir de ce point jusqu'à son confluent avec la rivière Campbell, elle est remarquablement rapide, car elle descend, dans les douze milles intermédiaires, d'environ 450 pieds. Le chenal est aussi fortement parsemé de cailloux, et il y a des cascades et chutes par intervalles. La plus intéressante et importante de celles-ci est la grosse chute, qui n'est qu'une suite de rapides et de sauts dans lesquels la rivière descend d'environ 28 pieds. Ces chutes sont causées par un dyke de granit, et nous ne pûmes voir aucun indice d'un ancien thalweg de l'un ou l'autre côté. Ainsi que je l'ai déjà dit, il y a probablement ici une faille dont le rejet est au nord-ouest, et ce mouvement est sans doute rattaché à celui qui a produit les bassins de lacs décrits plus haut.

" *Or d'alluvion.*—Nous fîmes des lavages à la recherche de l'or d'alluvion dans tous les bassins de lacs, plus particulièrement aux décharges et dans leur voisinage, ainsi que sur les parties supérieures des rivières Campbell, Don et Serpentine, mais nous n'en trouvâmes pas avant d'atteindre l'eau morte de la Serpentine ci-dessus mentionnée. Ici, en lavant du gravier de quartz, nous trouvâmes de fines parcelles d'or. Plus bas, jusqu'au confluent de cette rivière avec la branche de la Main-Droite, j'ai trouvé moi-même de l'or en nombre d'endroits, comme il en avait été trouvé par d'autres auparavant, ce qui démontre que le précieux métal a été parsemé le long des dix ou douze milles inférieurs de la vallée. Néanmoins, il est divisé en très fines parcelles et extrêmement dispersé. L'on m'a dit qu'en outre des petites pépites et parcelles d'or obtenues en 1899, il en avait été trouvé d'autres pesant de dix à quatorze grains, et on m'en a montré quelques-unes. Il circule

Or d'alluvion.

aussi des rumeurs qu'il a été trouvé de l'or dans la roche, dans la haute région boisée à l'est de la rivière et du lac Serpentin, à ou près la source de la Petite-Miramichi du Sud-Ouest, et des échantillons riches en or m'ont été montrés par des personnes qui disaient les avoir pris dans cette région, mais ne voulaient pas dévoiler la localité précise avant d'avoir fait une plus ample exploration.

Source probable de l'or.

" L'or d'alluvion de la vallée de la Serpentine a sans doute son origine dans les roches comprises dans le bassin de drainage de cette vallée, probablement dans les hauteurs déjà mentionnées, à l'est et au sud-est de cette rivière, et au contact ou près du contact des anciennes roches cartographiées comme précambriennes avec le granit. Cependant, il n'a pas encore été trouvé d'or dans la roche même, quoiqu'il circule des bruits que la chose a eu lieu ; mais les échantillons essayés au moulin à trois bocards érigé dans la vallée de la Serpentine il y a quelques années, ainsi que ceux essayés dans le laboratoire de la Commission, n'en ont pas révélé la présence.

" Bien que je n'aie pas trouvé d'or d'alluvion dans les bassins de lacs à la source de la branche de la Main-Droite, il n'est cependant pas improbable qu'il puisse y exister en petites quantités, comme l'a fait voir le professeur H. Y. Hind en 1864.* Les berges de ces lacs sont aujourd'hui tellement inondées par des barrages artificiels et d'autres obstructions, qu'on ne peut voir la roche *in situ* qu'en bien peu d'endroits. De plus, les décharges sont tellement encombrées de bois de dérive qu'on ne peut y faire aucun essai satisfaisant des alluvions pour y constater la présence de l'or. D'après tous les renseignements que nous possédons, cependant, il paraîtrait que les limites méridionales des dépôts aurifères de la Serpentine et de la branche de la Main-Droite n'atteignent pas les lacs, mais coïncident approximativement avec l'axe du soulèvement qui a produit les bassins de lacs, que l'on suppose, comme on l'a vu dans une page précédente, s'étendre dans une direction nord-est et sud-ouest jusqu'au nord-ouest de ces lacs.

Mode d'existence.

" Dans cette partie de la vallée de la Serpentine où se trouve l'or d'alluvion, la vallée est large et la déclivité plus forte que dans la partie supérieure, et les dépôts sont peu profonds. Ici, des cailloux de toutes grosseurs parsèment le lit de la rivière, et des bancs ou de la roche en place ne sont pas rares. C'est ordinairement en bas de ces bancs, dans des endroits abrités contre la grande force du courant, que l'on trouve des parcelles d'or. La rivière est excessivement tortueuse dans cette partie de son cours, ce qui justifie bien son nom, et la grande dispersion des parcelles d'or est due en grande partie à son caractère particulier.

* *A Preliminary Report on the Geology of New-Brunswick*, 1865, pp. 223-227.

En nombre d'endroits, d'anciens thalwegs longent un côté ou l'autre, mais sont maintenant comblés et abandonnés par la rivière. Partout où on a fouillé ces thalwegs, on a probablement trouvé des indices d'or. Les affluents de la Serpentine, à partir du ruisseau de McNair en descendant, surtout sur les côtés est et nord, paraissent aussi avoir des traces d'or d'alluvion dans les graviers de leurs embouchures. Il faudra faire encore beaucoup d'exploration et de travail détaillé, cependant, avant que l'on puisse dire qu'une exploration approfondie de la région a été faite à l'égard de l'existence de l'or en quantité rémunérante.

" L'origine probable de l'or d'alluvion que l'on rencontre dans les dépôts alluviens de la branche de la Main-Droite de la Tobique sont les roches précambiennes de la partie centrale de la province. Ces roches constituent une bande parallèle ou un lambeau détaché de celles qui forment l'axe central de la chaîne des Appalaches, dans laquelle on a trouvé de l'or depuis la Géorgie et l'Alabama jusqu'au Maine et Québec. Par son mode d'existence et sa distribution, l'or du Nouveau-Brunswick septentrional paraît être identique à celui de la vallée de la Chaudière et d'autres endroits du sud-est de Québec.

" Il n'a été fait aucun travail d'exploration ou de développement, autant que j'aie pu savoir, durant la saison de 1900, et l'on n'a pas encore trouvé, non plus, de localités contenant des dépôts aurifères rémunérateurs.

" *Principaux caractères topographiques.*—La région des lacs qui vient d'être décrite est située dans la partie sud-ouest d'une large zone de hauteurs qui traversent le Nouveau-Brunswick depuis la tête de la principale rivière Miramichi du Sud-Ouest, en gagnant le nord-est, jusqu'aux sources des rivières Tête-à-gauche et Jacquet, qui se jettent dans la baie des Chaleurs. Cette vaste zone contient non seulement les terres les plus élevées de la province, mais aussi quelques-unes des plus anciennes roches, consistant, comme je l'ai déjà dit, en ardoises et schistes précambriens, avec des granits et d'autres roches irruptives. Un grand nombre d'élévations dans ces hautes terres du Nouveau-Brunswick atteignent 2,000 pieds ou plus au-dessus de la mer, et plusieurs dépassent même 2,500 pieds. La partie la plus élevée de la contrée est près de la source du Gros Bras Sud (*Big South branch*), rivière Népisiguit, et des sources des rivières Miramichi Nord-Ouest et Petite-Sud-Ouest. Ces hauteurs sont presque toutes couvertes de forêts et sont devenues, depuis quelques années, des terrains de chasse et de pêche favoris. L'orignal, le chevreuil, le caribou, les ours, etc., y sont abondants, et les animaux à fourrures, qui à une certaine époque étaient presque exterminés, commencent maintenant, grâce à la protection que leur offrent les lois de chasse provinciales, à

Topographie.

Gibier et poisson.

augmenter de nouveau en nombre. Les rivières et lacs de ces hautes terres fourmillent de saumon, de truite de ruisseau et de lac, etc. Depuis nombre d'années, la rivière Tobique est affermée au *Tobique Salmon Club*, et comme elle est bien gardée, elle est devenue l'une des meilleures rivières à saumon du Nouveau-Brunswick. Outre le revenu que retire le gouvernement des terres à bois, qui sont ici assez importantes, celui que donnent les pêcheries et la chasse doit aussi être considérable.

Réserve de chasse et de forêt.

" Dans un rapport récent, j'ai suggéré le projet de mettre cette grande zone centrale à part et d'en faire une réserve de chasse et de forêt, suivant en cela l'exemple d'autres pays qui réservent aujourd'hui leurs terres incultes et leurs solitudes dans le même but. A l'égard des forêts de la province, il est généralement admis aujourd'hui que le mode d'exploitation que l'on suit est destructeur et ne peut avoir pour résultat définitif que l'anéantissement des forêts dans un avenir rapproché. Il faut donc chercher quelque moyen de les conserver. A mesure que la colonisation du pays avance, cela devient naturellement impossible sur les superficies de terre arable. Mais il y a de grandes étendues de territoire qui ne peuvent être utiles à rien, sauf pour le boisement, et l'on devrait en prendre le contrôle et en protéger et préserver le bois qui y croît, ou, s'il y a été détruit, on devrait y faire du reboisement. Le bois de service dans les étendues forestières devrait aussi être soigneusement trié, et celui qui dépasserait une certaine grosseur pourrait être abattu périodiquement sans détruire les jeunes arbres qui croissent encore, et de cette manière l'on pourrait indéfiniment prolonger la vie ou l'existence des forêts. Le temps est maintenant opportun pour mettre à part les portions des terres provinciales qui ne sont pas propres à la culture et à la colonisation, et les placer sous des règlements de nature à assurer la conservation des forêts, du gibier et du poisson. Ces terres sont parmi les plus grandes richesses du pays, et tous les citoyens devraient s'intéresser à leur entretien et conservation.

Bois.

" Les forêts de la région de la Tobique sont composées d'un mélange de bois, que l'on peut énumérer dans l'ordre de l'abondance des essences comme il suit :—sapin, épinette noire et blanche, merisier rouge, gros meriser blanc, bouleau blanc, érable, cèdre, épinette rouge, pin, etc. De grandes exploitations se font ici, surtout de l'épinette et du cèdre. Je n'ai pas vu de pruche dans la région arrosée par les eaux supérieures de la Tobique, ni nulle part ailleurs en amont de Three-Brooks.

Poissons.

" Quoique le saumon ne remonte pas la branche de la Main-Droite de la Tobique jusqu'aux lacs, les bras de cette rivière forment d'excel-

lents terrains de reproduction pour ce poisson, et à l'automne les étangs les plus profonds en fourmillaient. La truite est aussi spécialement abondante dans toutes ces eaux. On trouve la grosse truite (*togue*) dans les lacs Long et Serpentin, mais il n'en a pas été vu dans aucun des autres, la raison en étant apparemment parce qu'ils sont trop peu profonds et que leurs fonds sont vaseux. Le castor, qui avait été presque exterminé dans la province à une certaine époque, commence à s'accroître dans ces lacs, les travaux neufs de cet animal ayant été vus au lac du Portage et ailleurs, ce qui indiquait une occupation toute récente ou actuelle."

## Nouvelle-Écosse.

M. H. Fletcher fut occupé durant l'hiver de 1899-1900 à rapporter les levés faits dans le comté de Cumberland, N.-E., dont il est parlé dans le compte rendu sommaire pour 1899, pages 186 à 192 A, et à faire des profils des trous de sonde qui y sont décrits. Il partit d'Ottawa le 7 juin pour aller travailler dans la Nouvelle-Écosse, et n'y revint que le 9 janvier 1901. Il fait le compte rendu suivant de sa campagne :— Travail de M. Hugh Fletcher.

" J'ai encore été aidé par M. M. H. McLeod, qui avait eu avec lui pendant une couple de mois, au commencement de la campagne, M. Colin McLeod, de Springhill, et durant les mois de septembre, octobre et novembre, MM. A. Cameron et Walter McKay, afin de terminer les levés nécessaires pour achever les feuilles de carte 61, 62 et 63. Ils firent des levés des différents ruisseaux, rivières, lacs et chemins dans le destrict du lac Folly, Wentworth, Westchester et Castlereagh, et le long des rivières Wallace, Pugwash et Philip, et déterminèrent l'étendue et la structure géologique des roches précarbonifères et permiennes de cette région, dont les contours généraux avaient déjà été indiqués par feu M. Scott Barlow et par le Dr R. W. Ells. Travail de M. McLeod.

" Quant à moi, mon temps fut partagé entre une étude de l'encoignure sud-ouest des terrains houilliers de Springhill et un nouvel examen de ceux d'Inverness.

" Dans le travail fait à Springhill, je fus aidé par M. Lee Russell, B. S., de Truro, pendant plusieurs semaines. J'ai de nouveau à remercier M. J. R. Cowans, gérant général de la Compagnie de chemin de fer et de houille de Cumberland, le monsieur mentionné à la page 181 A du compte rendu sommaire de l'année dernière, ainsi que MM. Jenkins Morgan, John W. Hunter, William Simmons, E. Trousdell, E. Corbett et autres, de l'aide bienveillante qu'ils m'ont donnée. Springhill.

Veines de houille suivies.

" Nous avons pratiqué soixante-dix-huit trous de sonde, variant en profondeur de dix à cinquante pieds, ainsi que plusieurs fouilles, pour déterminer la marche des veines de houille le long de l'anticlinale déjà décrite comme passant au sud-ouest à travers ce district, depuis Clairmont en allant vers la rivière Maccan supérieure à Mapleton. Au moyen de ces forages, la veine Golden * a été suivie sur une distance d'environ 2,000 pieds jusqu'à un point près de la source de Trousdell, d'où elle tourne à l'est autour de l'anticlinale, mais n'a pas été suivie plus loin.

" La veine suivante au sud-ouest, cependant, que l'on peut appeler la veine de Canning, fut suivie à partir de la carrière sur le ruisseau de Harrison, à environ 250 pieds en bas du pont sur le chemin de Leamington, sur plus de 3,000 pieds au sud-ouest, ensuite à travers le chemin, où elle fait une courbe aiguë autour de l'anticlinale, et sur 1,400 pieds à l'est. Elle est surmontée par une puissante zone de grès massif gris de la carrière, mais immédiatement au-dessus et au-dessous, il y a des schistes argileux gris foncé.

" La veine Canning peut être celle traversée dans le trou de sonde de Harper à environ 322 pieds de la surface. †

" L'anticlinale passe ici à l'ouest du chemin, et le groupe houiller suivant, ouvert des deux côtés du chemin à environ 3,350 pieds du ruisseau Harrison, ou à 250 pieds au nord-est du chemin qui conduit chez M. J. W. Hunter, est du côté sud de l'anticlinale. On peut l'appeler la veine de Dan McLeod. Elle est associée à de puissants lits de schistes argileux gris foncé et fut aussi percée à l'ancien chemin de la Montagne, à un demi-mille à l'ouest, mais n'a pas encore été suivie au nord jusqu'au faîte de l'anticlinale. Le charbon ressemble sous beaucoup de rapport à celui que l'on extrait chez Alex. Stewart, et c'est peut-être le même.

Témoignages d'après les exploitations.

" Ces explorations et le prolongement de la galerie de 2,600 pieds sur le filon n° 3 jusqu'à près d'un demi-mille au sud-ouest du chemin d'Athol, ou un mille trois quarts de la descenderie nord, indiquent que la couche la plus élevé de Barlow ‡ devrait croiser le ruisseau Harrison—qui n'est qu'à deux milles et dix chaînes de cette descenderie—à environ 3,900 pieds en aval du pont sur le chemin de Leamington. On l'a cherché là ; et un lit de houille et d'argile schisteuse, de 6 pieds 5 pouces de puissance, contenant près de deux pieds de houille, fut rencontré entre deux bandes de grès enclavées dans les assises. On suivit

* Compte rendu sommaire, Com. géol. Can., 1899, p. 190 A.

† *Ibidem*, page 191.

‡ *Ibidem*, page 191.

ce charbon sur environ 2,000 pieds jusqu'à une petite faille à travers l'ancien chemin de la Montagne. Les assises rouges qui l'accompagnent furent suivies sur 2,400 pieds plus loin au sud-ouest, et ensuite sur 1,000 pieds autour de la pointe de l'anticlinale ; mais l'ouvrage fut discontinué avant que nous eussions pu localiser exactement cette couche ou constater son rapport avec celle du trou de sonde de 715 pieds, à un mille et quart au sud-ouest.

" Le bassin houiller ainsi reconnu a une largeur de plus de quatre milles à partir des abatages de la descenderie Aberdeen au nord-est. On peut raisonnablement espérer le voir s'étendre beaucoup plus loin au sud-ouest, tandis que le prolongement des galeries de l'Aberdeen, dans la direction opposée, sera attendu avec intérêt. Etendue du bassin.

" Nous passâmes près de huit semaines au Cap-Breton, principalement à faire un nouvel examen des assises houillères du terrain houiller occidental ou d'Inverness entre le havre de Margaree et la Petite-Judique, dont le développement avait pris un nouvel essor à la suite de la construction d'une voie ferrée entre Port-Hastings et les mines de Broad-Cove, et du projet d'une autre ligne à partir de ces mines jusqu'à Whycocomagh et Orangedale. Terrains houillers d'Inverness, Cap-Breton.

" Plusieurs petites cargaisons de charbon ont été expédiées de Mabou, et les mines de Port-Hood et de Broad-Cove ont aussi été ouvertes. La compagnie du chemin de fer de Richmond à Inverness a posé des lisses pour les trains de construction jusqu'à environ trois milles de la mine de Broad-Cove, tandis que la partie du chemin entre Hastings et Mabou est presque terminée. Mabou.

" Aux mines de Port-Hood, la descenderie est maintenant rendue à environ 1,150 pieds, le pendage étant partout d'à peu près 24° et la couche de houille de près de sept pieds de puissance. Des galeries ont été poussées au nord et au sud, et l'on a commencé des montages et des galeries transversales. Port-Hood.

" Les analyses suivantes de la houille ont été faites récemment :—

| | Paroi de la descenderie. | Paroi de la galerie sud. | Paroi de la galerie nord. |
|---|---|---|---|
| Humidité.................... | 2·11 | 2·47 | 2·42 |
| Matière volatile combustible. | 38·36 | 38·88 | 37·18 |
| Carbone fixe ............... | 49·25 | 50.39 | 50·96 |
| Cendre..................... | 9·78 | 8·66 | 9·44 |
| | 100·00 | 100·00 | 100·00 |

" Le gérant, M. John Johnstone, est d'avis que le rendement actuel de cent tonnes par jour peut être accru à quatre cents tonnes vers le

1er de juin, alors qu'il espère qu'une machine à vapeur et un ventilateur seront posés, et que la compagnie pourra expédier son charbon de son propre quai. Vingt-cinq mineurs et chargeurs sont actuellement employés, et le nombre en sera augmenté à mesure que la mine s'étendra.

Broad-Cove.

" Le travail a aussi été repris sur une grande échelle aux mines de Broad-Cove. Pas bien loin au nord de l'étang de McIsaac, deux descenderies ont été poussées de 700 à 800 pieds, sous la direction de M. Charles Fergie, sur ce qu'on appelle la couche de sept pieds. A 680 pieds, la descenderie n° 1 est détournée, des galeries d'allongement sont pratiquées à l'est et à l'ouest, et il a été creusé un puisard afin de pouvoir continuer les descenderies, que l'on espère pouvoir pousser au taux de 200 pieds par mois. Les deux descenderies ont des arches en pierre à la surface La plateforme sera construite et permanemment équipée au printemps, et l'on y installera des machines à vapeur pour l'extraction du charbon. L'angle de plongement est de 16°, le toit s'améliore à mesure que la descenderie avance et la houille est très régulière.

Coupe des assises houillères.

" En compagnie de M. Hugh Campbell, gérant de la compagnie pour laquelle l'étang de McIsaac a été converti en port pour l'expédition du charbon de deux gros filons aux anciennes mines de la rivière Broad-Cove, je relevai des coupes des assises affleurant le long de la côte et dans d'autres parties du district, et pris des notes exactes sur les travaux d'exploration et permanents qui se faisaient sur les différents filons. M. Donald McLeod et d'autres messieurs me donnèrent aussi beaucoup de renseignements précieux.

Chimney-Corner.

" Il ne s'est pas fait d'exploitations minières, depuis quelques années, à Chimney-Corner, bien que d'intéressants développements aient eu lieu, comme me l'ont fait remarquer MM. Neil P. McKay, William Y. McRae, James W. Mackenzie, I.C., et plusieurs autres.

" Ainsi qu'il a déjà été dit dans le rapport de 1882-84, des roches carbonifères occupent la plus grande partie de la rive occidentale de l'île du Cap-Breton, le long du golfe Saint-Laurent, depuis Chéticamp jusqu'au détroit de Canseau ; mais il n'y a que de petites portions de cette zone, situées entre Chimney-Corner et la Petite-Judique, distance de trente-huit milles, qui renferment des assises houillères, tandis que dans quatre districts restreints seulement, à Chimney-Corner, Broad-Cove, Mabou et Port-Hood, il a été miné du charbon, ces districts étant séparés les uns des autres par des soulèvements e irruptions d'assises stériles sous-jacentes, comme on peut le voir sur les cartes qui accompagnent le rapport ci-dessus mentionné.

Exploitations sous la mer.

" Toutes les couches ou veines de houille sont sur le bord de la mer, et l'on n'en connaît pas qui s'avancent dans l'intérieur. A Port-Hood et à Broad-Cove, les exploitations devront se faire en grande partie sous la mer, et la question des conditions dans lesquelles pourront se faire ces exploitations devient d'une grande importance.

Failles.

" Bien qu'en quelques endroits il y ait une grande épaisseur d'assises entre les couches de charbon et celles de gypse et de calcaire, ailleurs elles sont ramenées ensemble, évidemment par des failles. Les affleurements, même sur la rive, ne sont pas constants, tandis qu'à l'intérieur ils sont rares; néanmoins, j'ai essayé d'établir une coupe reliée des assises pour servir de point de comparaison dans différentes parties du terrain et avec celles données dans le rapport de 1882-84.

Forages à Torbrook.

" Deux drilles appartenant au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ont fonctionné durant l'automne dernier. L'une d'elles—une drille-calyx Davis—qui taille une carotte de cinq pouces de diamètre, est employée parmi les roches ferrifères du district de Nictaux et Torbrook, dans le comté d'Annapolis. Cette drille, l'invention d'un Australien, est beaucoup plus économique à travailler et plus efficace qu'un foret diamanté. Le forage se fait au moyen de dents d'acier et de plomb de chasse trempé, et les fabricants prétendent qu'avec $1.17 de plomb elle peut faire autant d'ouvrage qu'avec $500 de diamants noirs.

Au lac Pottle.

" L'autre, une drille diamantée, a été installée au lac Pottle (Saw-mill), près de Sydney-Nord, pour constater la présence d'une couche de houille exploitable que l'on prétend exister dans les environs. Le trou de sonde a maintenant à peu près 200 pieds de profondeur. On ne peut trop insister sur l'importance de pareilles explorations, lorsqu'elles sont systématiquement conduites.

Au chemin du Grand-Lac.

" Une autre drille—une drille-calyx de 1,000 pieds de capacité—qui taille une carotte de cinq pouces, a été installée par une compagnie privée au pont jeté sur le ruisseau Sud-Ouest, sur le chemin du Grand-Lac, à environ six milles de Sydney, pour s'assurer si le prolongement vers l'est du filon Mullins ou Carroll est dans une condition exploitable, ainsi que le prolongement occidental du filon Tracy. Ainsi que je le disais dans mon récent rapport sur le terrain houiller de Sydney, le premier est d'une grosseur exploitable et de bonne qualité au bassin de Lingan, mais n'a pas été suivi vers le sud ; tandis que le dernier, apparemment exploitable depuis False-Bay-Beach jusqu'au lac Cochran, n'a pas été constaté vers l'ouest.

Mines de fer du ruisseau du Docteur.

" Il a déjà été parlé des minerais de fer du district d'Arisaig, dans le comté d'Antigonish, (et particulièrement dans le rapport de la

Commission géologique pour 1886, pages 29 P, 30 P et 129 P, et feuille nº. 33 de la série de la Nouvelle-Écosse,) de l'existence d'hématite rouge, de bonne qualité, en gros amas ou couches exploitables, dans le voisinage du ruisseau du Docteur (*Doctor brook*). En 1893 et 1894, il a été miné à peu près 1,376 tonnes de minerai dans ce district par la *Nova Scotia Steel Company*, principalement d'un lit courant dans une direction est-ouest sur une longueur d'environ un mille, entre le bras principal et le bras est du ruisseau du Docteur, et il a été transporté sur un chemin de fer élevé à un point de chargement au quai d'Arisaig, à deux milles et demi de distance. Le plongement de ce lit est presque vertical, mais on ne l'a pas suivi à plus de vingt cinq pieds de profondeur. Des essais du minerai, faits par la compagnie, ont donné 46·62 pour 100 de fer métallique. (Rapport de la Com. géol., 1897, pp. 100 et 110 s.)

"Durant l'été de 1900, de grands développements ont été faits à la surface, tant sur le lit exploité par la *Nova Scotia Steel Company* que sur une zone en apparence immédiatement au sud, mais distincte de ce lit. Les fouilles, dont j'ai fait un examen superficiel en compagnie de M. P. S. Archibald, I.C., de Moncton, le 21 novembre, sont esquissées sur une carte dressée par M. Archibald, dont une copie se trouve au bureau de la Commission géologique. Elles indiquent une quantité encourageante de minerai, en masses variant de 2 à 16 pieds de largeur, situées sur un terrain élevé, facile à égouter jusqu'à un niveau beaucoup plus bas sans avoir à pomper. Des échantillons pris dans dix-sept de ces fouilles ont été remis au Dr Hoffmann pour qu'il en fasse l'analyse."

*Terrains houillers de la Nouvelle-Ecosse.*

Travail de M. E. R. Faribault.

M. E. R. Faribault passa la première partie de l'hiver de 1899-1900 à rapporter sur la carte les levés faits durant l'été précédent dans les comtés de Hants et de Queens. Il rédigea aussi un rapport sommaire sur cette région, qui comprend une description des districts aurifères de Renfrew, Mont-Uniacke, Uniacke-Sud, Upper-Newport, la rivière du Méandre (*Meander*) et l'Ardoise, ainsi que des notes supplémentaires sur les récents développements faits à la mine Dufferin, dans le comté d'Halifax.* Les plans à grande échelle des districts aurifères de Renfrew et Mont-Uniacke, dans le comté de Hants, et de celui de Lawrencetown, dans le comté d'Halifax, furent aussi achevés et préparés pour publication. Le plan de Lawrencetown est maintenant imprimé, ainsi que ceux de Renfrew et de Mont-Uniacke.

* Compte rendu sommaire, Com. géol. Can., 1899, pp. 192 à 213.

Le 15 février, M. Faribault partit pour l'Exposition Internationale de Paris, pour surveiller l'installation des minéraux canadiens exposés, et revint à Ottawa le 26 août. Il en a déjà parlé au long dans une page précédente.

Du 15 au 28 septembre, il travailla sur le terrain dans la Nouvelle-Ecosse, à faire un nouvel examen des districts miniers aurifères de la partie orientale de la province, visitant Renfrew, Oldham, Waverley, le lac Catcha, Tangier, Mooseland, la rivière de l'Orignal (*Moose*), Caribou, Beaver-Dam, les mines Dufferin, Harrigan-Cove, Ecum-Secum, Goldenville, Wine-Harbour, Cochran-Hill et Isaacs-Harbour. Travail de campagne.

A l'égard de ces travaux, M. Faribault a recueilli beaucoup de notes intéressantes sur les développements récemment faits, qui jetteront plus de lumière sur les lois qui gouvernent les zones d'enrichissement spécial dans les veines. Il écrit :—

"D'importants développements miniers ont récemment été faits dans beaucoup de districts, notamment à Waverly, Caribou, Dufferin-Mine, Ecum-Secum, Goldenville, Wine-Harbour et Isaacs-Harbour, tandis que de nouveaux travaux de développement ont été entrepris à Renfrew, Mooseland et Harrigan-Cove. Développements miniers.

"A Renfrew, l'on sortait du quartz extrêmement riche de la veine *Jubilee*, récemment découverte à l'est de la faille sur la propriété Coloniale. On dit qu'un broyage de 110 tonnes a donné 2,700 onces d'or, évaluées à environ $53,000.

"La propriété East-Waverly a récemment été équipée d'un outillage de mine parfaitement bon, d'un grand compresseur et d'un moulin moderne à quatre-vingts bocards, muni de huit tables à concentration de Wilfley, le tout actionné par un exeellent pouvoir hydraulique, ce qui permet de faire les exploitations minières à un prix très bas.

"Les tunnels et galeries transversales récemment ouverts à la mine Ecum-Secum ont mis au jour plusieurs très intéressantes veines en dos-d'âne sur un double repli de la principale anticlinale, et une importante veine de vraie fissure suivant le plan axial du pli synclinal local. Ces développements démontrent incontestablement et d'une manière frappante que le volume et la richesse des veines sont uniquement le résultat de la structure des assises, et qu'elles sont bien dessinées et peuvent être facilement localisées."

## CHIMIE ET MINÉRALOGIE.

Dans son compte rendu de l'ouvrage fait dans cette division de la Commission géologique, le Dr Hoffmann dit :— Chimie et minéralogie.

" L'ouvrage accompli dans le laboratoire de chimie durant l'année dernière s'est, comme les années précédentes, presque complètement borné à l'examen et l'analyse des minéraux, etc., etc., que l'on croyait avoir plus ou moins de valeur et d'importance industrielles. Brièvement résumé, il comprend :—

Analyses.

" 1. Des analyses de combustibles, y compris des lignites, charbons de terre, houilles et anthracites, provenant des localités suivantes :— Lignite, des abatages supérieurs et inférieurs sur la crique de la Falaise (*Cliff creek*), et des filons supérieurs et inférieurs sur la crique au Charbon (*Coal creek*), dans le district du Yukon, territoires du Nord-Ouest. Charbon de terre, de la rivière Lewes, à environ six milles en amont du rapide du Patinoir (*Rink)*, aussi dans le district du Yukon. Houille, de Dunsinane, comté de Kings, Nouveau-Brunswick ; d'un filon sur la réserve des Assiniboines, district d'Alberta, T. N.-O., et de deux filons sur la coulée de Collins, rivière Toulamine, district de Yale, Colombie-Britannique. Anthracite, de dix milles à l'ouest de la station de Dugdale, sur le chemin de fer de White-Pass au Yukon, district du Yukon, T. N.-O.

" 2. Analyses des minerais de fer suivants :—Magnétite, des cantons de Litchfield et Sheen, comté de Pontiac, province de Québec, et d'une crique qui se jette dans la Toulamine à Otter-flat, district de Yale, Colombie-Britannique. Fer spéculaire du Cap-Rouge, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. Sidérite et limonite, de la montagne d'Hématite, Michipicoton, Ontario ; et minerai de fer limoneux, de Chipman, comté de Queens, Nouveau-Brunswick.

" 3. Analyses partielles d'échantillons de minerai de cuivre provenant de diverses localités dans le comté de Joliette, dans la province de Québec.

" 4. Analyse, par rapport à sa teneur en nickel, de pyrrhotine du township de Mattawatchan, comté de Renfrew, Ontario ; et de Kyuquot, sur la côte occidentale de l'île de Vancouver, Colombie-Britannique.

Essais pour or et argent.

" 5. Essais, pour or et argent, d'échantillons de matériaux venant de différentes localités dans les districts de Cassiar et de Caribou, Colombie-Britannique, et de nombreuses localités dans la région du Klondike, dans le district du Yukon, de même que de localités sur le Grand-Lac des Esclaves, dans le district du Mackenzie, et d'autres du comté de Carleton, dans la province du Nouveau-Brunswick.

" 6. Analyses de pierres à bâtir, c'est-à-dire de pierre à chaux du cinquième lit de la carrière de M. Robillard, sur l'Ottawa, township de Gloucester, comté de Carleton, et d'une dolomie du township de Ross,

comté de Renfrew, dans la province d'Ontario ; et l'examen, quant à ses propriétés comme pierre de construction, d'un grès venant de l'Ile du Prince-Edouard, et d'un autre venant des environs de Dorchester, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick.

" 7. Analyses partielles de graphite du township de Blythfield, comté de Renfrew, et des townships de Bedford et Canonto-Sud, comté de Frontenac, dans la province d'Ontario ; et d'un graphite disséminé venant de Glendale, rivière des Habitants, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

8. " Analyses d'eaux naturelles—dans le but de constater leurs propriétés pour des fins industrielles ou techniques, ou leur valeur possible au point de vue médicinal,—provenant des localités suivantes :—Dans la province du Nouveau-Brunswick, de trois sources sur la rivière Tobique, dans le comté de Victoria, et d'une source près de la station de Plumweseep sur le chemin de fer Intercolonial, dans le comté de Kings. Dans la province de Québec, d'une source dans la baie des Sept-Iles, comté de Saguenay ; d'un trou de sonde près de Saint-Grégoire, comté de Nicolet ; d'un puits à Saint-Paul l'Hermite, comté de L'Assomption ; et d'une source à Sainte-Rose, comté de Laval. Dans la province d'Ontario, d'un puits sur la propriété de M. Cole, township de Ramsay, comté de Lanark, et d'un puits à Tilsonburg, township de Dereham, dans le comté d'Oxford. Dans la province de la Colombie-Britannique, d'une source près du claim *Discovery*, à trois milles en montant la crique à McKee, côté est du lac Atlin, et d'une autre source sur la rive orientale du lac Atlin, à trois milles au sud d'Atlin ; et d'une source sur la pointe Sharp, sur la côte occidentale de l'île de Vancouver.

" 9. Des analyses de différents minéraux, dont l'existence n'était pas encore connue en Canada, savoir, de donalite, newberyite, struvite, uranophane, et étain de bois, variété de cassitérite (dioxyde d'étain), qui tous seront décrits en détail dans mon prochain rapport. Il a aussi été fait des examens de beaucoup de minéraux trouvés dans des localités où leur existence n'était pas encore connue, c'est-à-dire :—d'altaïte (tellurure de plomb), de la crique du Petit-Nègre, district de la Koutanie Orientale, Colombie-Britannique ; de pierre des amazones, d'îles aux buttes de la Peinture, baie de James, district d'Ungava ; de baryte, du township de Huntley, comté de Carleton, Ontario ; de danaïte (variété cobaltifère de mispickel), du canton de Calumet, comté de Pontiac, province de Québec ; d'épidote, de l'île aux Morses, buttes de la Peinture, baie de James, district d'Ungava ; d'érythrite (arséniate de cobalt hydraté), de la rivière du Bœuf (*Bull*), district de la Koutanie

Orientale, Colombie-Britannique ; de gmélinite, de la montagne Rouge, district de la Koutanie Occidentale, Colombie-Britannique ; de jamesonite (sulphantimonite de plomb), de la rivière de la Chaudière (*Kettle river*), district de Yale, Colombie-Britannique ; de lépidolite (mica à lithine), du canton de Wakefield, comté d'Ottawa, province de Québec ; de magnésite (carbonate de magnésium), de la crique aux Pins et de la réserve des sauvages, Atlin, district de Cassiar, Colombie-Britannique ; de marne, du township de Stafford, comté de Renfrew, Ontario ; de molybdénite, de l'île No 12, buttes de la Peinture, baie de James, district d'Ungava ; du township de Brougham, comté de Renfrew, Ontario, et de la crique du Sentier (*Trail Creek*), district de la Koutanie Occidentale, Colombie-Britannique ; de cuir de montagne, du township d'Economy, comté de Colchester, Nouvelle-Ecosse ; de séricite, de la crique Bonanza, Klondike district du Yukon, territoires du Nord-Ouest ; d'argent natif, du township de Lybster, district de la Baie-du-Tonnerre, Ontario ; de sphalérite ou blende, du canton de Bouchette, comté d'Ottawa, province de Québec ; et de spodumène (métasilicate d'aluminium et de lithium), de l'île aux Morses, buttes de la Peinture, baie de James, district d'Ungava.

Examens divers.

" 10. Divers examens comprenant celui de nombreux échantillons d'argiles, à l'égard de leurs propriétés pour la fabrication de briques à bâtir ou réfractaires, ou de la poterie, venant de localités dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de Québec, d'Ontario, de la Colombie-Britannique et des territoires du Nord-Ouest ; d'échantillons d'ardoises ferrugineuses, de sables et ocres ferrugineux, de marnes, d'argiles schisteuses carbonifères ou bitumineuses, et d'une grande variété d'autres matériaux.

" En sus de l'ouvrage ci-dessus, 663 échantillons de minéraux ont été examinés, et des rapports ont été faits à leur sujet. Parmi ceux-ci, beaucoup avaient été apportés par des visiteurs, mais le plus grand nombre ont été reçus par la malle ou les messageries, de personnes domiciliées dans diverses parties du Canada.

" Le nombre de lettres personnellement écrites—principalement de la nature de rapports et embrassant les résultats des examens, analyses ou essais, selon le cas, d'échantillons de minéraux—s'est élevé à 241, et celui des lettres reçues, à 89.

" MM. R. A. A. Johnston et F. G. Wait, aides dans le laboratoire, ont, par leur application incessante au travail, rendu des services éminents. Le premier a fait beaucoup d'analyses minérales importantes, et, outre qu'il a exécuté une série assez longue d'essais d'or et d'argent, il a aussi dirigé une grande variété d'examens divers ; tandis que le dernier

a fait de nombreuses analyses d'eaux naturelles, de minerais de fer, de calcaires, etc., et beaucoup d'examens divers.

" Dans le travail se rattachant à la division minéralogique du musée, j'ai été habilement secondé par M. R. L. Broadbent. En sus du travail général du musée—comprenant l'étiquetage et le catalogue de tous les échantillons nouvellement reçus, et l'entretien de la collection en général en bon ordre—il a, durant l'absence de M. Willimott à Paris, fait 27 collections de minéraux (compris dans la liste donnée plus loin) pour distribution à certaines institutions d'éducation canadiennes, et a aussi passé dix-sept jours à recueillir les matériaux nécessaires pour d'autres collections devant être employées de la même manière, visitant à cet effet le township de Ross, dans la province d'Ontario, et les cantons de Hull, Litchfield, Buckingham, Grenville et Chatham, dans la province de Québec. Pendant qu'il était ainsi occupé il a obtenu :— Collections faites par M. Broadbent.

| | Echantillon. | Poids. |
|---|---|---|
| Albite | | 100 livres |
| Baryte | | 150 " |
| Blende | | 300 " |
| Fluorine verte | 156 | |
| " pourpre | 70 | |
| Granit | | 100 " |
| Graphite | | 75 " |
| Grès | | 200 " |
| Jaspe | | 150 " |
| Calcaire | | 150 " |
| " (marbre, | | 115 " |
| Mica | | 90 " |
| Microline | | 115 " |
| Monazite | 8 | |
| Porphyre | | 100 " |
| Pyrite | 27 | |
| Quartz | | 125 " |
| Scapolite | 130 | |
| Serpentine | 140 | |
| Syénite | | 175 " |
| Tourmaline | 200 | |
| Uraninite avec gommite | 12 | |
| Wollastonite | 112 | |
| Divers | | 50 " |

" Les additions à la division minéralogique et lithologique du musée, durant l'année dernière, se sont élevées à 100 échantillons de minéraux et 170 spécimens de roches, dont 31 de ces derniers, provenant du haut de la rivière Stikine, C.-B., ont été récoltés par V. H. Dupont, I. C., 50 venant du sud-est du lac Dease, et 39 de la rivière Skeener, C.-B., par J. S. Dwyer, I. C. Des additions en question, les suivantes avaient été— Contributions au musée.

(*A.*) *Récoltées par des membres du personnel géologique occupés sur le terrain aux travaux de la Commission :—*

Barlow, Dr A. E. :—

Magnétite du township de Dungannon, comté d'Hastings.

Bell, J. M., du district de Mackenzie, T.N.-O.:—

*a.* Sidérite, de la rive sud de la baie de Dease, Grand-Lac des Ours.

*b.* Hématite, du Rocher-Rouge, baie de MacTavish, côté est du Grand-Lac des Ours.

*c.* Fer spéculaire, de la baie de l'Echo, Grand-Lac des Ours.

*d.* Schiste ferrugineux micacé, des îles du Large, Grand-Lac des Esclaves.

*e.* Hydromagnésite, de la rive sud de la baie de Dease, à une trentaine de milles au sud-ouest du fort Confiance, Grand-Lac des Ours.

Brock, R. W. :—

Molybdénite du claim *Giant*, Rossland, district de la Koutanie Occidentale, C.-B.

McConnell, R. G., du district du Yukon, T.N.-O.:—

*a.* Lignite de la crique de la Roche, rivière Klondike.

*b.* Lignite de la crique de la Falaise, fleuve Yukon.

*c.* Anthracite d'environ trente milles à l'ouest de la station de Dugdale, chemin de fer de White-Pass au Yukon.

*d.* Bornite et chalcopyrite du claim *Arctic-Chief*, zone cuprifère du Cheval-Blanc, rivière Lewes.

*e.* Bornite et épidote, du claim Springhill.

*f.* Magnétite du claim Valérie.

*g.* Hématite (fer spéculaire) du claim Puéblo.

*h.* Bornite du claim *Copper King.*

*i.* Bornite du claim Anaconda.

*j.* Bornite du claim Carlisle.

*k.* Bornite du claim *Rabbit-foot.*

*l.* Gravier aurifère de Golden-Hill, crique Bonanza et crique au Soufre, terrains aurifères du Klondike.

McEvoy, J. :—

*a.* Cristaux d'andradite, de six milles à l'est du lac du Nid-de-Corbeau, district d'Alberta, T.N.-O.

*b.* Cristaux d'almandite altérée, de la même localité.

McInnes, Wm. :—

*a.* Argent natif, argentite et sphalérite, de la mine West-End, montagne d'Argent, township de Lybster, district de la Baie-du-Tonnerre, O.

*b.* Fluorine, calcite, quartz améthystin, sphalérite et pyrite, de la mine *Star*, township de Strange, district de la Baie-du-Tonnerre, O.

*c.* Fluorine, quartz et calcite, avec pyrite, de la mine *Gopher*, township de Strange, district de la Baie-du-Tonnerre, O.

*d.* Magnétite, de trois milles au nord de la ligne ouest du township de Strange, district de la Baie-du-Tonnerre, O.

*e.* Magnétite, d'un demi-mille à l'ouest de la station de Whitefish, chemin de fer P.-A. D. et O., township de Strange, district de la Baie-du-Tonnerre, O.

*f.* Cinquante échantillons de roches des districts de la Baie-du-Tonnerre et de la rivière LaPluie, O.

(*B.*) *Reçus comme dons :—*

Craig, B. A. C., *Canada Corundum Co.*, Toronto :—

Dix échantillons de corindon dressé.

Currie, T. W., division des arpentages topographiques, Ottawa, O. :—

*a.* Carborundum (carbure de silicium) cristallisé, 2 échantillons.

*b.* Graphite, squelette restant du carborundum, le silicate en ayant été éliminé.

*c.* Graphite, squelette restant du carborundum, le carbone en ayant été éliminé.

De Wolf, Geo., Vancouver, C.-B. :—

*a.* Houille de la coulée de Collins, rivière Toulamine, district de Yale, C.-B.

*b.* Gypse de la rivière au Saumon, Grande-Prairie, district de Yale, C.-B.

Harrison, H. H., Halifax, N.-E. :—

Galène du ruisseau à Faribault ou de L'Abîme, rivière Chéticamp, comté d'Inverness, N.-E.

Harrison, J. E., Madoc, O. :—

Talc du lot 14, con. XIV, Huntingdon, comté d'Hastings, O.

Haycock, E. B., Ottawa, O. :—

Molybdénite du lot 15, con. X, Bagot, comté de Renfrew, O.

Kingston, Paul, Tichborne, O. :—

Graphite du lot 22, con. II, Canonto-Sud, comté de Frontenac, O.

Kuntsen, M., Salesund, Norvége, par R. L. Broadbent. :—

Modèle d'une pépite d'or du claim 36, crique Eldorado, terrains aurifères du Klondike, district du Yukon, T.N.-O.

McLellan, Allan, Ottawa, O. :—

Cristal de pyrite de fer d'Elizabethtown, comté de Leeds, O.

Moffatt, J., Parry-Sound, O. :—

Muscovite du lot 2, con. II de Ferguson, district de Parry-Sound, O.

Pearson, W., Paris :—

Bornite d'environ huit milles des rapides du Cheval-Blanc à l'ouest, rivière Lewes, district du Yukon, T.N.-O.

Pushie, Joseph, Malignant-Cove, comté d'Antigonish, N.-E. :—

Chalcocite d'un point sur la rive du détroit de Northumberland, comté d'Antigonish, N.-E.

Ritchie, R. Mc., Bryson, Q. :—

Pyrrhotine de l'île du Calumet, comté de Pontiac, Q.

Ross, Thomas, Petit-Rideau, O. :—

Célestine de la rivière du Petit-Rideau, Hawkesbury, comté de Prescott, O.

Shirley, F. S., Glen-Almond, Q. :—

Phlogopite, extérieurement altérée en pinite, du lot 6, rang III de Derry, comté d'Ottawa, Q.

Smith, E., Prescott, O. :—

Galène (cristaux), du lot 18, con. VIII de Bedford, comté de Frontenac, O.

Soues, F., Clinton, C.-B. :—

*a.* Or natif et platine natif, du claim Ward, *Horsefly Gold Mining Co.*, rivière du Taon (*Horsefly*), district de Caribou, C.-B.

*b.* Tuf siliceux de la crique à l'Eau-froide (*Coldwater*), rivière du Pont (*Bridge*), district de Lillouët, C.-B.

*c.* Argilolithe, d'environ quatre milles de Clinton, district de Lillouët, C-.B.

*d.* Grès tertiaire, d'environ quatre milles au nord de Clinton, district de Lillouët, C.-B.

*e.* Concrétions d'argilotithe arénacée, d'environ quatre milles au nord de Clinton, district de Lillouët, C.-B.

*f.* Coquille de *Pecten caurinas*, trouvée sous une couche de gravier de trois pieds, à un endroit précisément en face de Day-Bar, sur la rivière Fraser, et à environ huit milles au nord de Lillouët, C.-B.

Thompson, W., Portage-du-Fort, Q. :—

Magnétite (groupe de cristaux), du township de Ross, comté de Renfrew, O.

Winans, Bush, Glen-Almond, Q., par R. L. Broadbent :—

Fluorine et quartz (cristaux de), du canton de Derry, comté d'Ottawa, Q.

" Des collections de minéraux existant en Canada ont aussi été faites et envoyées à diverses institutions d'éducation, dont voici la liste :— Collections d'éducation fournies.

| | Nombre d'échantillons. |
|---|---|
| 1. Lycée de Dorchester, Dorchester, N.-B. | 100 |
| 2. Société d'Histoire Naturelle et des Antiquaires de l'Ile du Prince-Edouard, Charlottetown, I.P.-E. | 100 |
| 3. Académie de comté, Liverpool, N.-E. | 100 |
| 4. Lycée, Picton, O. | 100 |
| 5. Lycée Vankleek-Hill, O. | 100 |
| 6. Lycée, Dunnville, O. | 100 |
| 7. Institut Collégial, Orillia, O. | 100 |
| 8. Lycée, Mahone-Bay, N.-E. | 100 |
| 9. Collège de Pharmacie du Manitoba, Winnipeg, Man. | 100 |
| 10. Ecole publique, Cody's-Station, N.B. | 75 |
| 11. Ecole publique, Port-Perry, N.-E. | 75 |
| 12. Institut Collégial, Clinton, O. | 75 |
| 13. Ecole publique, Arragance-Ridge, N.-B. | 75 |
| 14. Ecole publique, Inkerman, O. | 75 |
| 15. Académie de Saint-Louis-de-Gonzague, Montréal, Q. | 75 |
| 16. Ecole publique de Thorntown, N.-B. | 75 |
| 17. Couvent de Saint-Roch, Québec, Q. | 75 |
| 18. Collège de Longueuil, Longueuil, Q. | 75 |
| 19. Ecole publique, Kempt-Shore, N.-B. | 75 |
| 20. Lycée, Bradford, O. | 100 |
| 21. Ecole publique, Caraquette, N.-B. | 75 |
| 22. Ecole supérieure, Maryville, N.-B. | 100 |
| 23. Couvent du Sacré-Cœur, Halifax, N.-E. | 75 |
| 24. Ecole de la rue Balaclava, Saint-Thomas, O. | 75 |
| 25. Ecole de la rue Wellington, Saint-Thomas, O. | 75 |
| 26. Lycée, Port-Perry, O. | 100 |
| 27. Lycée, Sackville, N.-B. | 100 |
| 28. Lycée, Dutton, O. | 100 |

| | | |
|---|---|---|
| 29. | Ecole des Frères de la Doctrine Chrétienne, Laprairie, Q... | 75 |
| 30. | Ecqle supérieure, Port-Elgin, N.-B.... | 100 |
| 31. | Ecole supérieure, Hartland, N.-B.... | 100 |
| 32. | Académie de Westmount, Westmount, Q.... | 100 |
| 33. | Couvent de Notre-Dame, Charlottetown, I.P.-E.... | 75 |
| 34. | Collège de St. Dustan, Charlottetown, I.P.-E.... | 100 |
| 35. | Ecole gradée de Noël, Noël, comté de Hants, N.-E.... | 75 |
| 36. | Académie de Windsor, Windsor, N.-E.... | 100 |
| 37. | Ecole publique de Lacombe, Lacombe, Alta, T.N.-O.... | 75 |
| 38. | Couvent de L'Assomption, L'Assomption, Q.... | 75 |
| 39. | Ecole de l'Hôtel-Dieu, Saint-Bazile, Madawaska, Q.... | 75 |
| 40. | Ecole publique, Parleeville, N.-B.... | 75 |
| 41. | Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, New-Glasgow, N.-E. | 75 |
| 42. | Ecole publique de Leonardsville, Deer-Island, N.-B.... | 75 |
| 43. | Ecole publique, Weymouth-Bridge, N.-E.... | 75 |
| 44. | Ecole Avancée de Grafton, Grafton, N.-B.... | 75 |
| 45. | Ecole publique, Trenton, comté de Pictou, N.-B.... | 75 |
| 46. | Ecole de la rue Borden, Toronto, O.... | 75 |
| 47. | Ecole publique, Summerville, N.-E.... | 75 |
| 48. | Ecole Victoria, Saint-Jean, N.-B.... | 75 |
| 49. | Ecole publique, Bear-River, N.-E.... | 75 |

" Trois collections de cinquante échantillons chacune ont aussi été préparées et envoyées à l'agence du gouvernement fédéral à Glasgow, Ecosse.

" Des collections ci-dessus, les vingt-cinq premières ont été préparées par M. C. Willimott, et le reste par M. Broadbent.

" Ainsi qu'il a été expliqué dans une page précédente, la plus grande partie du temps de M. Willimott, durant la première moitié de l'année, a été employée à faire les préparatifs pour l'exposition de Paris, et à déballer et installer les spécimens à Paris."

STATISTIQUE MINÉRALE ET DES MINES.

Statistique minérale.

M. E. D. Ingall fait le rapport suivant sur le travail de cette division :—

" Les fonctions règulières de la division ont été accomplies par son personnel durant l'année,

" Nos informations au sujet des gisements minéraux du pays ont été accrues, y compris des renseignements sur les découvertes et développements faits, de même que la statistique des revenus annuels retirés de ces sources par le Canada. Ces renseignements ont aussi été consignés dans nos archives permanentes pour les besoins de la consultation, et une bonne partie en a été insérée dans le rapport de la division constituant la partie S du compte rendu annuel de la Commission.

" Le tableau statistique préliminaire et sommaire du rendement minéral du Canada était prêt le 27 février 1900, les données plus complètes ne l'étant que beaucoup plus tard dans l'année, en sorte que le rapport complet n'a pu être terminé que le 29 novembre 1900.

" Outre la préparation du rapport annuel, il a été fourni, comme d'habitude, beaucoup de renseignements en réponse aux demandes qui nous étaient faites. Le recueil des données nécessaires à cet effet constitue un appoint considérable du travail de la division. Une somme considérable de travail supplémentaire fut aussi imposée au personnel au sujet de la publication, par le département, d'un catalogue descriptif des minéraux envoyés à l'exposition de Paris.

" Durant l'été, nous avons, M. Davis et moi, visité les gisements de magnétite dans le voisinage d'Ottawa et dans la région comprise entre Kingston et Pembroke, et fait des observations magnétiques avec l'aiguille d'inclinaison et la boussole à cadran en différents endroits, tout en nous informant des exploitations les plus récentes faites dans ces régions." Visites aux mines.

PALÉONTOLOGIE ET ZOOLOGIE.

Ci-suit le compte rendu du Dr J. F. Whiteaves des travaux accomplis par lui-même ou sous sa direction :—

" La quatrième partie du premier volume des *Mesozoic Fossils* a été publiée en novembre 1900. Elle consiste en quarante-six grandes pages octavo de texte, illustrées de deux vignettes sur bois dans le texte et de sept planches d'une page entière chacune. Travail du Dr J. F. Whiteaves.

" Une description de ce qui paraît être une nouvelle espèce d'*Unio*, venant des houillères de Wellington à Nanaïmo, C.-B., qui avait été envoyée pour examen par les autorités du musée provincial de Victoria, a été écrite et communiquée à l'*Ottawa Naturalist*.

" Dans le *Geological Magazine* de septembre et octobre 1900, cinq nouvelles espèces de crustacés décapodes à longue queue, trouvées dans les roches crétacées de Comox, l'île Hornby (C.-B.), et Alberta, ont été décrites et dessinées par le Dr Henry Woodward, et une autre espèce venant de Comox et l'île Hornby, que j'avais déjà décrite, mais sans dessin, est complètement illustrée. Les types de chacune de ces espèces sont dans le musée de la Commission.

" Il a été envoyé en différents temps durant l'année, pour constatation, sept petites collections de fossiles, provenant pour la plupart du calcaire cornifère d'Ontario. Les espèces contenues dans ces collections ont été déterminées autant que possible et étiquetées, et les collections

furent ensuite renvoyées. Il a aussi été donné, soit par lettre, soit verbalement, des renseignements au sujet de nombreux spécimens isolés de fossiles.

Catalogue d'invertébrés marins.

" Il a été fait des progrès considérables dans le manuscrit du Catalogue des Invertébrés marins du Canada Oriental, qui avait été commencé dans l'automne de 1899. Environ 345 pages de ce catalogue, sur papier ministre, sont maintenant écrites, mais il faudra encore en reviser quelques-unes. Sur ce nombre, 45 pages sont consacrées aux protozoaires, éponges et *Cœlenterata*, 15 aux échinodermes, 45 aux annélides, 29 aux polyzoaires, 136 aux mollusques, 65 aux crustacés, et 10 aux *Tracheata.* L'introduction, qui est destinée à consister en un court résumé des progrès des explorations zoologiques faites à la drague ou autrement, dans le golfe Saint-Laurent et les provinces maritimes, depuis 1852 jusqu'à nos jours, et de la partie qui aura spécialement trait aux tuniciers, reste encore à écrire. Le manuscrit qui a été écrit jusqu'ici a nécessité un grand nombre de vérifications de renvois, et une certaine correspondance avec des naturalistes des États-Unis et d'Europe. A ce propos, je puis mentionner que le professeur Verrill, de l'Université de Yale, qui a récemment fait une étude du *Bela*, genre de mollusque très difficile, a eu la complaisance de nommer toutes les espèces canadiennes de ce genre, qu'elles fussent de l'Atlantique ou du Pacifique.

Collections zoologiques.

" La publication de la première partie du Catalogue des Oiseaux Canadiens, du professeur Macoun, a fait attirer l'attention sur quelques défectuosités dans la collection zoologique de la Commission. Dans le cours de l'année dernière, des efforts ont été faits pour suppléer ce qui manquait dans les collections, et des pontes incomplètes d'une trentaine d'espèces d'oiseaux furent graduellement remplacées par d'autres plus complètes. Parmi ces dernières sont une ponte complète de la bécassine de Wilson et du courlis à long bec, d'Assiniboïa ; de la poule de prairie, du Manitoba ; de la gélinotte, d'Alberta ; du balbuzard, d'Assiniboïa ; de l'autour d'Amérique, d'Alberta ; du chat-huant, de Toronto ; du hibou à petites oreilles, d'Assiniboïa ; de l'oiseau-mouche roux, de Banff ; et de l'alouette passerine, de Toronto. De belles photographies des endroits où nichent plusieurs espèces d'oiseaux canadiens ont aussi été acquises, en échange d'impressions semblables de nos propres négatives. Une collection de coquilles terrestres et d'eau douce de Washington, Ontario, et trois espèces d'unionides du voisinage de Saint-Jean, N.-B., qui avaient été envoyées pour en constater l'identité, ont été nommées et renvoyées à leurs propriétaires.

Travail du Dr H. M. Ami.

" Le D[r] H. M. Ami dit :—'La plus grande partie de mon temps, dans le cours de l'année dernière, a été consacrée au travail de bureau et du

musée. Deux semaines en juillet ont été passées à faire un examen des formations siluriennes dans le comté d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse, et des faunes qu'elles renferment. Quelques jours en août furent employés à examiner certaines carrières de calcaires dans l'est d'Ontario, dans le but de déterminer l'horizon géologique précis et la formation auxquels ils appartiennent. Un temps considérable a aussi été consacré à la détermination des espèces de fossiles provenant de divers horizons dans le paléozoïque, ainsi qu'à reviser ceux du pléistocène de la vallée de l'Ottawa.

" 'Il a été fait quelque progrès dans la préparation d'un catalogue de fossiles canadiens, et des tableaux systématiques de la succession de diverses formations géologiques sont en voie de préparation pour servir de base à ce catalogue. L'on aurait grand besoin d'un catalogue sur cartes des formations géologiques et des fossiles du Canada avec renvois aux premières, et l'on a commencé à y travailler.

Echantillons envoyés pour examen.

" 'Afin d'obtenir tous les renseignements possibles, au point de vue paléontologique, sur d'importantes questions géologiques quant à l'âge et la corrélation de certains sédiments paléozoïques dans la Nouvelle-Ecosse, plusieurs collections ont été préparées par le Dr Ami dans le cours de l'année dernière, et soumises aux messieurs suivants :—au Dr Henry Woodward, M.S.R., conservateur du département de la géologie au Muséum Britannique, Londres,—une série de protolimuloïdes et autres crustacés provenant des calcaires carbonifères marins de la crique Kentville et de la rivière Harrington, comté de Cumberland, N.-E. ; au Dr Wheelton Hurd, M.S.R. de Roxeth-House, Stoke-upon-Trent, Angleterre,—divers genres et espèces alliés aux *Anthracomya* et *Naïadites* de nombreuses localités et différents horizons dans les comtés de Colchester, Pictou et Cumberland, et aussi du Cap-Breton ; à M. Robert Kidston, M.S.R., de Sterling, Ecosse,—une série de plantes licopodiacées du carbonifère de la Nouvelle-Ecosse ; à MM. Charles Schuchert et G. H. Girty, du Muséum National des Etats-Unis, Washington, D.C.,—une série d'invertébrés marins venant de nombreuses localités et différents horizons du carbonifère, et aussi une petite collection de fossiles de la formation de grès de Torbrook, du comté d'Annapolis, N.-E. Des rapports ont été reçus de ces messieurs, contenant d'importantes notes sur l'âge auquel doivent être assignées les diverses flores et faunes représentées dans ces collections. Le département est grandement obligé envers ces messieurs pour leur précieux concours.

Détermination de fossiles.

" 'Des déterminations préliminaires de fossiles venant de diverses localités comprises dans la feuille de carte des Trois-Rivières, Québec, faites par moi-même, sont accompagnées de listes classifiées des fossiles

déterminés de nombreuses collections faites par des membres de la Commission géologique dans les comtés de Joliette, Berthier et Maskinongé, sur le côté nord du Saint-Laurent.

" ' Des notes préliminaires ont été préparées par le professeur L. W. Bailey sur diverses collections de fossiles des comtés de Carleton et d'York, N.-B., afin de constater l'horizon géologique qu'ils indiquaient. Les collections comprenaient des fossiles des assises siluriennes (avec *Monograptus* en abondance), d'en amont de la scierie de Campbell, rivière Beccaguimic, dans le comté de Carleton, N.-B. ; des assises siluriennes un peu plus élevées dans la série et renfermant des fragments de crinoïdes, etc., de Waterville, dans la paroisse de Southampton, comté d'York, N.-B. ; et des calcaires impurs de l'ordovicien inférieur, d'en amont de la scierie de Shaw, rivière Beccaguimic ; et sur deux collections de *Dyctionema*, du voisinage du village de Benton, rivière à l'Anguille *(Eel river)*. Ces dernières paraissaient d'abord indiquer un horizon semblable à celui des ardoises de la formation de Kentville, dans le comté de Kings, N.-E., où le *Dictionema Websteri*, Dawson, est le fossile caractéristique dans les ardoises altérées de cette formation assignées au système silurien. De meilleurs matériaux dans la seconde collection permirent de beaucoup mieux comprendre les affinités des espèces, et en les comparant avec les spécimens de *Dictionema flabelliforme*, Eichwald, des ardoises du cambrien supérieur de Mattawa, Q., de Barachois, dans le Cap-Breton, et de l'île Navy, près de Saint-Jean, N.-B., ainsi qu'avec les vignettes et descriptions de cette espèce d'après Carl Wiman, il ne reste plus guère de doute quant à l'identité des spécimens de la rivière à l'Anguille avec les espèces du cambrien supérieur.

" ' D'autres notes sur une petite mais importante collection de spécimens obtenus d'une argile schisteuse carbonifère noire, altérée, du ruisseau de Springfield, à cinq milles de Frédéricton, N.-B., par M. W. H. T. Read, furent préparées et transmises au professeur Bailey, pour qu'il les incorporât dans son rapport sur la géologie de cette partie du Nouveau-Brunswick.

" ' J'ai aussi passé quelque temps à faire une étude critique des collections de fossiles ordoviciens faites par M. T. C. Weston en 1890, dans la cité de Québec, et à dresser une liste des espèces qui y avaient été reconnues. En réponse à des questions spéciales ou des demandes de renseignements, j'ai aussi rédigé de temps à autre de courts rapports ou mémoires durant l'année, mais il est inutile de les énumérer ici en détail.

Etude de la faune d'Arisaig.

" ' Ayant été chargé de décrire et illustrer la faune de la formation silurienne à Arisaig, N.-E., celui qui écrit ces lignes a commencé sa

tâche en arrageant les collections de fossiles d'Arisaig déjà en la possession de la Commission en divisions naturelles suivant les formations, assignant à celles-ci certaines faunes et certaines assises. Grâce à la bienveillance des professeurs Whitefield et Bickmore, du Muséum d'Histoire Naturelle Américain de New-York, où sont déposés beaucoup des types originaux d'espèces de la Nouvelles-Ecosse, les dépositaires de ce musée ont gracieusement consenti à nous permettre d'examiner tous ces types de nouveau, et même de les dessiner s'il était nécessaire, afin d'arriver à une plus grande exactitude et d'en faire une comparaison critique avec les espèces représentées dans différentes autres collections du musée d'Ottawa restant à examiner. Ces dernières comprennent la série de fossiles d'Arisaig qui se trouve aujourd'hui dans ce musée, la collection Weston de 1886, et d'autres collections faites par l'auteur, pour la plupart durant l'été dernier, alors qu'il s'aperçut que les assises pouvaient être divisées en quatre séries, par ordre descendant, comme il suit :—

" '*La formation Stonehouse*, consistant en argiles schisteuses rouges, renfermant une faune remplie de pélécypodes, et en pierres de vase et bandes interstratifiées de calcaire. Subdivisions proposées de la coupe.

" *La formation Moydart*, consistant pour la plupart en calcaire siliceux à grain fin, compact, de couleur claire ou blanc-verdâtre, et en argiles schisteuses contenant des céphalopodes, brachiopodes, vers et trilobites, avec quelques crinoïdes et pélécypodes.

" '*La formation McAdam*, consistant en argiles schisteuses et pierres de vase carbonifères et parfois légèrement calcareuses, très foncées ou noires, portant une faune lamellibranchiée. Elle renferme aussi des brachiopodes dans de minces feuillets lenticulaires de calcaire interstratifiés entre les argiles schisteuses.

" '*La formation d'Arisaig*, consistant en calcaires arénacéo-magnésiens d'un jaunâtre pâle ou chamois à l'extérieur, argiles schisteuses, etc., interstratifiées de bandes de schiste, etc. Les coraux, brachiopodes, bryozoaires, trilobites et gastéropodes sont les types dominants dans cette formation.

" 'Ces formations sont basées sur les caractéristiques paléontologiques aussi bien que lithologiques, et paraissent être moins arbitraires que les divisions A, $B^1$, B, C et $C^1$, et D des auteurs antérieurs.

" 'La 'strate rouge' n'est pas une bonne ligne de division, car les assises, tant au-dessus qu'au-dessous de celle-ci, sont de même origine qu'elle et contiennent des types d'organismes semblables.

" 'En compagnie du Dr R. W. Ells, un certain nombre de carrières de calcaire de l'est d'Ontario furent visitées, y compris celles du voi- Calcaire dans l'est d'Ontario.

sinage de L'Orignal, Hawkesbury, Vankleek-Hill et du Petit-Rideau, c'est-à-dire les carrières de Butler, Murray, Huneau, Milner et Ross. Nous y fîmes une étude soigneuse des caractères de formation des différents calcaires examinés, afin de pouvoir correlater, séparer ou reconnaître les divers horizons représentés. Quelques-uns des calcaires examinés appartenaient au Trenton, d'autres au Birdseye et Black-River, et d'autres au Chazy, tandis que d'autres encore formaient une transition entre cette dernière formation et le calcifère.

Fossiles pléistocènes.

" 'Il fut passé un temps considérable à trier, classifier et nommer diverses collections de fossiles pléistocènes trouvés dans les argiles marines, les sables, graviers et concrétions calcaires, obtenus durant ces quelques dernières années par les membres de la Commission et des collectionneurs locaux dans la vallée de l'Ottawa. L'on constata que les argiles fourmillaient en foraminifères, et plusieurs additions à la faune des dépôts pléistocènes marins de cette région furent prises en note et inscrites dans nos livres. MM. Walker et Mortimer Odell, G. L. Burland et Harold Nelson, ont contribué plusieurs formes intéressantes nouvelles à la liste des fossiles pleistocènes d'Ottawa.

" 'Des notes préliminaires sur un certain nombre de collections de fossiles faites par E. LeRoy, de l'Université McGill, ont été dressées dans le but de constater les divers horizons et formations géologiques représentés dans ces collections. Ils ont été nommés autant que le mode de conservation et la condition des échantillons le permettaient, et ils comprenaient une intéressante série provenant de Saint-Hubert d'En-haut, de la Côte Saint-Michel, d'Outremont, de l'Annexe et d'autres localités autour de Montréal.

" 'Les essais, etc., qui suivent furent écrits dans le cours de l'année dernière :—

" '*On some Trenton (Ordovician) fossils from the light-gray limestone of Cumberland, Ontario*, publié dans l'*Ottawa Naturalist* de janvier 1900.

" '*On the subdivision of the Carboniferous system in Eastern Canada*, publié dans les *Transactions of the Nova Scotia Institute of Science* de juin 1900.

" '*Notes bearing on the Devono-Carboniferous problem in Nova Scotia and New Brunswick.*

" '*The Fossil Floras of the Pottsville formation*, publié dans l'*Ottawa Naturalist* d'octobre 1900.

" '*On the occurence of a species of* Whittleseya *in the Riversdale formation (Eo-Carboniferous) of the Harrington river, Nova Scotia*, publié dans l'*Ottawa Naturalist* d'août 1900.

" '*Synopsis of the Geology of Canada, with special reference to the nomenclature of the various formations*, lu devant la Société Royale du Canada à sa réunion de mai, et maintenant sous presse.

" '*Progress of geological work in Canada during the year 1899. Canadian Record of Science*, juillet 1900.

" '*Bibliography of Sir J. William Dawson*, pour l'*American Geologist*, juillet 1900, pp. 1-47.

" 'De courtes revues ont été préparées pour les *Annales de Géographie* de Paris, France, pour la *Bibliographia Geologica* de Bruxelles, Belgique, et pour le *Geologische Centralblatt*, de Berlin, Allemagne, et des extraits de différentes publications ayant trait à la géologie et la géographie de l'Amérique Britannique du Nord durant les années 1899 et 1900.

Examen de forages.

" 'Un certain nombre de témoins provenant de trous de sonde pratiqués dans diverses localités et soumis à la Commission de temps à autre ont été examinés, et des renseignements quant aux formations représentées dans ces forages ont été fournis aux intéressés. Il a été examiné des séries d'échantillons de ce genre provenant de Stratford, Hepworth, Palmerston, Mount-Forest, Walkerton, du champ de tir de Rockliff et de Gloucester, dans Ontario, et de Saint-Paul-l'Hermite, du puits artésien des baincs turcs, etc., dans Québec.

" 'J'ai aussi tenu note et inscrit dans les archives une liste des collections ethnologiques et archéologiques obtenues durant l'année.'

Travail de M. L. M. Lamb.

"M. L. M. Lambs fait rapport qu'au commencement de l'année, le rapport sur les éponges marines récentes dont il était question dans le compte rendu sommaire de l'année dernière comme étant en bonne voie, a été terminé. Ce rapport, qui contient la description d'éponges monaxonides, tétractinellides et calcareuses de nos eaux du nord-est, a été publié dans les Annales de la Société Royale du Canada pour cette année, sous le titre : *Sponges from the Coasts of North-eastern Canada and Greenland*, et consiste en dix-neuf pages de texte illustrées par six planches de gravures. Ces éponges avaient été placées entre les mains de M. Lambe par le professeur D'Arcy Thompson, du collège de l'Université, Dundee, Ecosse, qui a depuis présenté à ce département un double presque complet des espèces décrites ou mentionnées dans ce rapport, constituant une addition à la collection déjà grande et représentative des éponges canadiennes dans le musée, d'un intérêt scientifique considérable.

Publications.

" Plus tard, les articles ou écrits suivants sur des éponges récentes ont été publiés dans l'*Ottawa Naturalist* :—' *Description of a new*

*species of Calcareous Sponge from Vancouver Island, B.C.' 'Notes on Hudson Bay Sponges.' 'A Catalogue of the recent Marine Sponges of Canada and Alaska.'*

Etude d'invertébrés crétacés.

" Ayant été chargé, en avril dernier, de préparer un rapport sur les débris fossiles provenant des roches crétacées de la rivière la Biche (*Red Deer*), Alberta, récoltés par moi-même durant les étés de 1897 et 1898, mon temps a, depuis, été presque exclusivement consacré à l'étude de ces débris, mais plus particulièrement de ceux des dinosaures. Un rapport préliminaire sur ces collections, dans lesquelles des chéloniens sont représentés, a déjà paru dans le compte rendu sommaire de 1898. La difficulté de se rendre exactement compte des relations génériques et spécifiques de beaucoup de ces ossements entre eux, et de leurs affinités, est encore accrue par le fait qu'ils étaient fort dispersés lorsqu'on les a trouvés. Cependant, il a été fait d'assez grands progrès dans l'élucidation de beaucoup des questions ci-dessus, résultat atteint avec la coopération du professeur Henry F. Osborne, du Muséum Américain d'Histoire Naturelle de New-York, qui a bien voulu consentir à exercer une surveillance générale de ce travail à mesure qu'il s'accomplissait. Un temps considérable a nécessairement été occupé à monter et fortifier quelques-uns des plus gros spécimens, qui étaient encore dans l'état où ils étaient lorsqu'ils avaient été apportés, afin qu'ils pussent être remués ou manipulés pour en faire l'étude ou les desiner. Un certain nombre de dessins à l'encre de Chine ombrés, qui doivent être reproduits dans les planches accompagnant le rapport, ont déjà été faits.

" A propos de ce travail, M. Lambe a passé une semaine, en juin dernier, dans la division de la paléontologie des vertébrés au Muséum Américain d'Histoire Naturelle de New-York, où le professeur Osborne lui a fourni toutes les facilités possibles d'étudier les collections et de se familiariser avec les méthodes qui y sont suivies. M. Lambe profita aussi de cette occasion pour faire quelques courtes visites aux universités de Princeton et de Yale, où, grâce à la complaisance des professeurs W. B. Scott et C. E. Beecher, il put voir beaucoup de matériaux de vertébrés fort intéressants.

" M. Lambe a passé quelque temps à faire une révision définitive de son second rapport sur les coraux fossiles, qui est maintenant sous presse. Ce rapport forme la seconde partie du quatrième volume des *Contributions to Canadian Palæontology* ; elle comprend 'Une révision des genres et espèces de Coraux paléozoïques canadiens,' et décrit les *Madreporia Aporosa* et *Madreporia Rugosa*, dont la première partie, publiée l'année dernière, avait pour but la description des *Madreporia Perforata* et des *Alcyonaria*.

" Un certain nombre de coraux fossiles, provenant des roches du Trenton de la Terre de Baffin, ont été nommés pour M. Charles Schuchert, du Muséum d'Histoire Naturelle de Washington, D.C., qui en retour a fait à ce département don de quelques doubles de spécimens et d'un type d'une nouvelle espèce, décrits par lui-même.

" Durant l'été dernier, le Dr G. F. Matthew a continué son exploration des superficies cambriennes du Cap-Breton, mais n'a pu consacrer que quelques semaines à ce travail. Travail du Dr G. F. Matthew au Cap-Breton.

" A cause de cela, il s'est principalement adonné à l'étude de l'etcheminien ou cambrien inférieur, et à la collection de fossiles. Le but de cette étude était de prendre note de la succession des espèces qui se trouvent dans ce groupe de lits, afin que cette connaissance puisse servir à la détermination de l'âge de lits parallèles ailleurs.

" Il trouva une suite plus complète de groupes d'assises dans cette formation que celles observées l'année dernière, et constata que les lits volcaniques en dessous font essentiellement partie de la formation et contiennent des fossiles semblables. Groupes déterminés.

" Les ardoises et grès qui surmontent les lits volcaniques peuvent se diviser en trois groupes,—l'inférieur étant principalement composé d'argiles schisteuses ou d'ardoises grises, celui du milieu principalement de lits rouges, avec quelques-uns gris, et le supérieur principalement de lits gris avec quelques-uns rougeâtres. Le groupe du milieu ou rouge, qui est ordinairement plus solidement cimenté et formé de matériaux plus grossiers que les autres, est souvent libéralement chargé d'oxyde de fer rouge diffus. On l'a vu former des couches riches en fer, ou même de minces veines d'hématite, qui ont été exploitées en différents endroits comme minerai de fer. Cet étage rouge est présent partout où l'on a trouvé la formation etcheminienne.

" Bien que l'on puisse démontrer que des changements constants ont eu lieu dans les faunes de l'etcheminien, il y a eu une telle incursion de nouvelles espèces à la base des ardoises supérieures, que celles-ci contiennent en réalité une faune nouvelle, différente de celle qui remplit les couches des groupes inférieur et du milieu.

" Comme la faune trouvée l'été dernier dans des argiles schisteuses enclavées dans les roches volcaniques, en dessous des sédiments etcheminiens, ne diffère pas plus de celle que l'on trouve dans les argiles schisteuses de l'etcheminien inférieur, que celle-ci ne diffère de la faune des argiles schisteuses supérieures, ces roches volcaniques peuvent ne pas être séparées du système sédimentaire au-dessus.

Eléments prédominants de la faune.

"Des brachiopodes et des ostrocodes forment l'élément prédominant de la faune etcheminienne. Les *Lingulella*, *Obolus* et *Leptobolus* sont les trois genres les plus remarquables de brachiopodes dans cette faune, quoique l'*Acrotreta* et un nouveau genre, l'*Acrothyra*, y soient communes. Cette dernière est spécialement caractéristique des lits etcheminiens, et l'*Acrothele* n'a été trouvé que dans la faune supérieure. Il y a deux genres particuliers d'ostracodes dans l'etcheminien du Cap-Breton.

Preuve de courants.

"Nous avons eu la preuve de l'existence d'un courant nord-est sur un district où l'on trouve les lits etcheminiens, pendant une grande partie de l'époque etcheminienne, mais les observations faites n'ont pas été suffisamment prolongées pour nous permettre de dire si c'était un courant de marée ou un courant marin qui allait constamment dans la direction indiquée.

"De grandes différences ont été observées dans la puissance des roches etcheminiennes dans différentes superficies, en sorte que la détermination de la véritable succession chronologique dans ce groupe est importante.

"Quelques uns des problèmes de cette investigation restent encore à résoudre, savoir, le placement de certaines bandes faunales et l'examen des côtés est et sud du bassin de Mira."

Ci-suit une liste des spécimens récoltés ou apportés par des membres du personnel de la Commission durant l'année 1900 :—

Dr G. M. Dawson :—

Aile d'insecte fossile, "probablement l'un des névroptère planipennien," suivant le Dr S. H. Skudder, provenant du goupe de la Koutanie des roches crétacées du col du Nid-de-Corbeau.

Dr G. W. Dawson et James McEvoy :—

Dix-huit échantillons de plantes fossiles venant des roches houillères de la formation de la Koutanie à la station de Michel, C.-B., sur l'embranchement du Nid-de-Corbeau du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Professeur L. W. Bailey :—

Environ 50 échantillons d'ardoise fossilifère noire, endurcie, contenant des fragments de *Dyctionema flabelliforme*, Eichwald, du voisinage de Benton, rivière à l'Anguille, N.-B.

A peu près vingt échantillons d'argiles schisteuses graptolithiques noires *(Monograptus)*, du silurien du comté d'York, en amont de la scierie de Campbell ; et une dizaine d'échantillons de calcaire impur gris, foncé et noir, d'en amont de la scierie de Shaw, toutes deux sur la rivière Beccaguimic, N.-B.

Dix échantillons d'un calcaire gris pâle altéré, probablement d'âge silurien, de Waterville, N.-B.

R. G. McConnell :—

Portion du crâne d'un bison éteint, probablement le *B. laticornis* de Leidy, trouvé dans une couche d'humus à environ quinze pieds de la surface du terrain sur le claim n° 17, crique Gold-Run, district du Klondike, Yukon.

Dr H. M. Ami :—

Environ 750 fossiles siluriens de la côte d'Arisaig, comté d'Antigonish, N.-E.

Vingt-cinq fossiles de roches dévonniennes inférieures au ruisseau de McAra, comté d'Antigonish, N.-E. L'on voit qu'ils sont remarquablement semblables aux fossiles de la pierre de corne de Herefordshire, Angleterre.

Des collections de fossiles des formations calcifère, de Chazy, de Trenton, d'Utica et pléistocène de la vallée de l'Ottawa, comprenant des échantillons de plusieurs carrières de calcaire dans le voisinage de L'Orignal et du Petit-Rideau, Ontario Oriental.

James McEvoy :—

Vingt-six fossiles des roches carbonifères près de la rivière à l'Elan (*Elk*), Koutanie Orientale ; et vingt de la formation de la Koutanie près de Fernie, C.-B.

Les additions faites aux collections paléontologiques, zoologiques et ethnologiques, provenant d'autres sources, en 1900, sont comme il suit :—

(*A.—Paléontologie.*)

Muséum National des E.-U., Washington, D. C., par l'honorable O. D. Walcott :—

Huit échantillons de *Laotira cambria*, et cinq de *Brooksella alternata*, Walcott (deux espèces de méduses fossiles), du cambrien moyen de l'Alabama.

Huit spécimens de *Beltina Danai*, Walcott, de l'algonkinien du Montana.

Muséum National des E.-U., Washington, D.C., par Charles Schuchert :—

Un spécimen de *Plasmopora Lambi*, Schuchert, du calcaire de Trenton à la tête de la baie de Frobisher, Terre de Baffin ; et trois spécimens de *Protarea vetusta*, du groupe Cincinnati (rivière Hudson) d'Oxford, Ohio.

Colonel C. C. Grant, Hamilton, Ont. :—

Quarante-huit fossiles, la plupart des éponges, de la formation de Niagara près d'Hamilton.

Seize petits paquets de fossiles de la formation de Niagara à Hamilton et Grimsby, et du drift du cambro-silurien (rivière Hudson) d'Ontario.

J. A. Gray, Dorchester, N.-B. :—

Plante fossile trouvée au centre d'un gros caillou qui a été brisé sur la hauteur près de la carrière du pénitencier de Dorchester.

D[r] A. P. Coleman, Toronto :—

Deux coraux fossiles de Brazeau, Alberta.

F. Soues, Clinton, C.-B. :—

Six spécimens d'une petite coquille bivalve fossile (*Sphœrium*) du claim Ward, l'un des lits de gravier profonds sur la rivière du Taon (*Horse-fly*), district de Caribou, C.-B.

H. S. Poole, Stellarton, N.-E. :—

Spécimens de *Stigmaria ficoides*, dont la structure interne est mieux conservée que d'habitude, de la troisième couche, mines Albion, Stellarton.

W. J. Wilson, Ottawa :—

Feuille de saule ou de peuplier, trouvée dans un nodule calcareux à Besserer's grove, près d'Ottawa, en 1899.

T. C. Weston, Ottawa :—

Beau spécimen de graptolithe (*Tetragraptus approximatus*, Nicholson), de la Pointe-Lévis, P.Q., et petit morceau de calcaire contenant des fragments de crinoïdes, du voisinage de la terrasse Dufferin, Québec.

*B.—Zoologie.*

Professeur D'Arcy Thompson, Dundee, Ecosse :—

Dix-sept échantillons de quinze espèces d'éponges du golfe Saint-Laurent, détroit de Davis, Groënland-Est, etc.

Professeur G. T. Kennedy, Windsor, N.-E. :—

Deux spécimens de quatre espèces de coquilles marines draguées dans le Bassin des Mines (*Terebratulina septentrionalis*), pris par une ligne traînante à Tiverton, comté de Digby, N.-E.

A. L. Garneau, Ottawa :—

Femelle, nid et ponte de douze œufs de râle de la Caroline, ces derniers pris la 18 juin 1900, sur la promenade Muchmore.

Capitaine W. Thorburn, Pine-Lake, Alberta :—

Ponte de quatorze œufs de gélinotte ou poule de prairie (*Pediocœtes phasianellus*), et ponte de cinq œufs d'hirondelle des falaises (*Clivicola riparia*), de la crique Knee-Hill, Alberta.

G. G. Pearce, Toronto :—

Spécimen empaillé d'un hibou de neige presque absolument blanc (*Nyctea nivea*), que l'on dit avoir été tué au Manitoba.

Walter Raine, Toronto :—

Œuf de puffin (*Fratercula arctica*), des îles aux Fous (*Gannet*), Labrador.

Dr C. Morse, Ottawa :—

Spécimen d'éponge (*Chalina oculata*), de Black-Point, port de Liverpool, N.-E.

C. S. Morse, fils, Ottawa :—

Spécimen de la même éponge, d'un banc de roche à Beach-Meadows, comté de Queens, N.-E.

Harold F. Tutts, Wolfville, N.-E. :—

Ponte de six œufs d'hirondelle des arbres (*Tachycineta bicolor*), de Wolfville.

Rév. G. W. Taylor, Nanaïmo, C.-B. :—

Deux éponges hexactinellides (*Rhabdocalyptus Dawsoni* et *Aphrocallistes Whiteavesianus*) de l'île Gabriola, C.-B., et deux éponges calcareuses (*Sycon protectum* et *Leucandra Taylori*) de Nanaïmo, C.-B.

S. W. Kain, Saint-Jean, N.-B.

Trois espèces d'*Unionidæ* récentes du Neauveau-Brunswick.

J. W. Tyrrell, Hamilton, Ont. :—

Une ponte de plongeon à cou rouge, de canard à longue queue, d'alouette mouchetée, de ptarmigan des rochers, de buse gantée, d'alouette huppée, de pie américaine, et de deux espèces d'oiseaux indéterminées du lac de l'Artillerie, au N.-E. du Grand-Lac des Esclaves.

(C.—*Archéologie et Ethnologie.*)

W. J. Rickie, Manotick, Ont. :—

Rapière et instruments en pierre, des environs du Manotick.

F. Dunn, Barry's Bay, Ont. :—

Deux grattoirs de peaux en pierre, de l'île Welshman, baie de Barry, comté de Renfrew, par le Dr A. E. Barlow.

A. Boyer, Ottawa :—

Herminette en jade, du sommet du Tahltan, sentier de Teslin, C.-B.

W. J. Wintemberg, Washington, Ont. :—

Ciseau en pierre, trois têtes de flèches, alène en os, et six fragmets de poteries, des comtés de Waterloo et d'Oxford, Ont.

F. Soues, Clinton, C.-B.

Coquille perforée (valve de *Pecten carrinus*), trouvée à trois pieds de la surface, vis-à-vis la barre de Day, sur la rivière Fraser,—par le Dr G. C. Hoffmann.

Par échange :—

Fourneau de calumet ornementé, et 63 belles têtes de flèches et de lances de différentes formes, de la réserve de la rivière Brant, Ontario, de F. Burnett, Nelson, C.-B., par R. W. Brock.

Par achat :—

Pontes de onze espèces d'oiseaux canadiens, de Walter Raine, Toronto.

Quatre grands poteaux de maison sculptés de l'Ancien Nawhitti, île Hope, C.-B., et autres objets dépeignant les mœurs et coutumes des sauvages Kwakiouls,—par le Dr C. F. Newcombe, Victoria, C.-B.

Pilons, ciseaux et racloirs en pierre, têtes de flèches et de lances, et instruments en os de Hammond-midden, C.-B. ; pointes de lances, pilons, couteaux en ardoise, racloirs, pierres à polir et à aiguiser, instruments et ornements en jade, trouvés dans l'humus de la baie de la Frontière (*Boundary Bay*), C.-B., et un instrumenent en bois de Chilliwack, C.-B.—en tout, 60 spécimens,—de C. Hill-Tout, Vancouver, C.-B.

Marmite en poterie, calumet en pierre et autres objets fabriqués par les sauvages, de Bancroff, Ont.—de W. Mulcahey.

HISTOIRE NATURELLE.

Le professeur J. Macoun fait le compte rendu suivant du travail accompli par lui et sous sa direction immédiate dans le cours de l'année dernière :— Rapport du naturaliste.

" Depuis que j'ai fait mon dernier compte rendu, le travail de bureau s'est poursuivi comme d'habitude. Durant l'année qui achève, je n'ai pas eu d'aide dans le bureau, car M. James M. Macoun a été engagé, en janvier et février, à travailler à propos de l'Exposition de Paris, et depuis le mois de mars il a été à Paris au sujet du même travail. Pendant qu'il était là, il représenta ce département aux réunions du Congrès International des Botanistes, et prit part à plusieurs discussions. Il profita aussi de son séjour à Paris pour visiter tous les principaux herbiers, et put voir presque tous les échantillons botaniques collectionnés en Canada par les anciens botanistes français. Il est revenu à temps pour reprendre ses fonctions au commencement de la nouvelle année.

" Outre l'ouvrage de routine du bureau, j'ai pu publier la première partie de mon Catalogue des Oiseaux Canadiens, comprenant les oiseaux aquatiques, les gallinacés et les pigeons, et formant un volume de 218 pages. Cet ouvrage a été bien reçu par les ornithologistes, tant en Europe qu'en Amérique. Ce catalogue me tint occupé jusqu'en juin, alors que, à votre demande, je commençai une étude de l'histoire naturelle du parc Algonquin, réserve récemment mise à part dans l'Ontario septentrional pour la conservation du gibier et des animaux à fourrures. Catalogue d'oiseaux.

" M. William Spreadborough, qui m'avait accompagné comme aide sur le terrain pendant tant d'années, fut encore engagé, et depuis le 25 mai jusqu'au 24 août, il fut occupé à faire des collections de spécimens et des observations. Au commencement de juin, je me rendis moi-même sur le terrain, et je terminai le travail le 25 août. L'on trouvera les résultats de cet examen dans une autre partie de ce compte rendu. Travail de campagne.

" A mon retour à Ottawa, je trouvai une volumineuse correspondance qui m'attendait, et ceci, avec la désignation de plantes et l'examen et la détermination de mes propres collections, et l'étiquetage de plantes des années antérieures, m'occupa pendant un certain temps. En outre des 900 espèces que j'avais recueillies moi-même, je nommai des collections de l'Ile du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick, de Québec et Ontario, de la Colombie-Britannique et des Montagnes-Rocheuses, faisant en tout au moins 2,500 espèces.

"Comme vous le savez, mon travail le plus important, aujourd'hui, est la seconde partie du Catalogue des Oiseaux. Il est assez avancé et pourra être livré à l'imprimeur au printemps prochain. Ma connaissance de nos poissons d'eau douce s'est tellement accrue que je proposerais d'en faire le catalogue après que celui des oiseaux sera terminé. La partie VII du Catalogue des Plantes Canadiennes, qui devra comprendre les lichens, hépathiques et characées, est presque toute écrite, et elle sera prête pour l'imprimeur en mars.

Dépouilles au musée.

"A ce sujet, je puis mentionner que nous avons à présent, outre les oiseaux et mammifères montés et dans les vitrines, plus de 2,000 dépouilles dans les cabinets, représentant tous les petits mammifères trouvés jusqu'ici en Canada, et toutes les plus petites espèces d'oiseaux. J'ai enregistré près de 100 reptiles comme existant en Canada, et j'en ai maintenant nommé et conservé dans l'alcool près de 80 espèces. Une centaine d'espèces de poissons d'eau douce ont aussi été conservés dans l'alcool, et la plupart ont été nommés.

"A part mes propres collections faites dans le parc Algonquin, nous en avons reçu une belle de Banff, Alberta, faite par M. J. N. Sanson, et une autre par M. Gwillim à Atlin, Colombie Britannique. Il y a dans cette dernière quelques espèces qui sont extrêmement intéressantes, car elles montrent, avec celles de l'année dernière, qu'il existe un groupe d'espèces à Atlin que nous ne connaissons encore qu'imparfaitement.

"Nous avons reçu de l'étranger plusieurs importantes additions à notre herbier, par dons ou échanges, parmi lesquelles sont les suivantes :

"Kew Herbarium, Londres, Angleterre. Don du directeur. Une grande caisse de plantes, principalement des herbes, contenant plus de 500 espèces.

Muséum National des États-Unis. Don du botaniste. Collections du Groënland, de la Terre de Baffin, du Dakota Sud et d'autres États de l'Union, pas moins de 1,000 espèces.

"Jardin Botanique de New-York. Don de M. Britton. 741 espèces de plantes, surtout du parc National des États-Unis à Yellowstone.

"Jardin Botanique de Natal, Afrique du Sud. Don du directeur. 251 espèces natives en échange contre des espèces canadiennes.

"Plantes de la Louisiane. Carleton R. Ball. Une série de 235 espèces donnée en échange contre des espèces canadiennes.

"Les pages suivantes ont particulièrement trait à mon travail dans le parc Algonquin :--

" Le parc Algonquin est une vaste étendue de pays d'environ quarante milles par trente-six milles, dans la partie sud du district de Nipissingue. Le chemin de fer de Parry-Sound y entre près de l'encoignure sud-est et le traverse dans une direction nord-ouest, le quittant à quelques milles à l'est de Scotia-Junction, où ce chemin de fer croise l'embranchement du Grand Tronc qui va de Bracebridge à North-Bay, sur le lac Nipissingue. Sa limite méridionale est le district d'Haliburton, et vers le nord il s'étend presque jusqu'au chemin de fer Canadien du Pacifique allant à l'ouest, en passant entre Mattawa et North-Bay. On peut le décrire dans un sens général, en disant que c'est une région de lacs et de forêts. Un examen minutieux d'une grande partie du parc montrerait qu'un tiers au moins est couvert de lacs, et le reste pour la plupart de vieilles forêts. Bien qu'élevé, il n'est aucunement montagneux, et, en réalité, de grandes portions ne peuvent même pas être décrites comme montueuses. Entre les lacs, il y a généralement une douce ondulation du terrain, mais celui-ci s'élève rarement à cent pieds au-dessus du niveau des eaux voisines. Il est donc très propre à une réserve de parc, et sa valeur deviendra plus évidente à mesure que le pays au sud et à l'est sera déboisé plus qu'il ne l'est à présent. Cinq rivières considérables y ont leurs sources et descendent dans toutes les directions, sauf au nord-ouest, où l'A mable-du-Fond prend sa source. Cette rivière arrose la partie nord-ouest en gagnant l'est, et ensuite descend vers le nord jusqu'à l'Ottawa.

La rivière Pétéwawa.

" La Pétéwawa est la principale rivière dans l'enceinte du parc. Partant du township de Butt, vers le centre du côté occidental, elle reçoit les eaux d'une grande suite de lacs et d'expansions lacustres, et sans avoir beaucoup de pente, elle recueille tous leurs débordements dans le lac à la Truite-Blanche (*White Trout*), magnifique nappe d'eau d'environ quatre milles de longueur et trois de largeur dans sa partie la plus large. Ce lac est au centre du parc et forme un réservoir d'eau froide et limpide, qui, lorsqu'il aura été peuplé de bon poisson, deviendra un rendez-vous favori des pêcheurs et d'un accès très facile. En sortant de ce lac, la rivière descend vers l'est en passant par les lacs du Pin-Rouge (*Red Pine*), du Brûlé (*Burnt*), de Perley et de la Barbotte (*Catfish*), et va tomber dans le lac des Cèdres par une suite de cascades et de rapides. Le lac des Cèdres est un autre réservoir qui, outre la Pétéwawa, reçoit la Nipissingue venant de l'ouest et plusieurs autres petites rivières venant du nord. On atteint facilement le lac des Cèdres, car il n'est qu'à vingt-cinq milles des Deux-Rivières, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, et avec le temps il devra aussi être un grand rendez-vous pour les pêcheurs, car les routes canotières qui s'y ramifient comme un centre s'étendent dans toutes les parties du lac. Le lac lui-même a huit milles de longueur, et avec le lac Cauchon, qui est une élongation

en forme de rivière à son extrémité ouest, il n'a pas moins de neuf milles et un quart de longueur. En quittant le lac des Cèdres, la rivière Pétéwawa descend au lac à la Truite et, là, quitte le parc, puis elle entre dans la rivière Ottawa à Pembroke. La rivière Muskoka, par ses diverses branches, reçoit les eaux du côté sud-ouest, et les lacs du Canot et de la Boucane (*Smoke*) sont les réservoirs dans lesquels se déchargent les plus petits cours d'eau et lacs. La Madawaska part du lac de la Source, dans le township de Peck, et trouve son premier réservoir dans le lac Caché, passant de là au lac Rocheux (*Rocky*) pour sortir bientôt du parc. Le Grand-Lac Opéongo est la source de la rivière Opéongo, qui est un bras de la Madawaska et est lui-même la plus grande nappe d'eau dans l'enceinte du parc.

Lacs du parc Algonquin.

" On peut dire qu'il y a des centaines de lacs dispersés dans le parc dans toutes les directions, et ces lacs, avec les portages qui les relient, constituent les voies de communication tant en hiver qu'en été. Beaucoup de ces lacs ne sont que de simples dépressions au-dessous du niveau général et ne sont des réservoirs que dans un sens limité. Tous, cependant, contiennent de l'eau pure, et, à quelques exceptions près, ont des bords rocheux ou sablonneux et de bonnes plages à l'eau basse. C'est ce que l'on peut dire du Grand-Lac Opéongo, du lac des Cèdres, du lac à la Barbotte (maintenant), du lac du Brûlé, du lac à la Truite-Blanche, du lac des Iles et de beaucoup d'autres. D'un autre côté, la beauté du lac du Canot a été détruite par la *Lumber Company*, qui a élevé une digue et refoulé les eaux du lac d'une manière permanente. Le lac Caché, où se trouvent les quartiers généraux du parc, et le lac de White à l'ouest, ont aussi été parmanemment endommagés parce que l'on y laisse séjourner l'eau trop longtemps au printemps. Le barrage du lac Caché est un détriment et un dommage réels au parc, car les arbres ont été tués tout autour de ses rives, et les anciennes savanes sont devenues des marécages stagnants remplis d'arbres morts. Tous les amateurs de pêche, ainsi que les touristes en été, se rendent à ce lac parce qu'il est d'un accès facile par le chemin de fer de Parry-Sound. C'est aussi en cet endroit que demeure le surintendant, et c'est, autant qu'on le sache jusqu'ici, le meilleur lac pour la truite. Durant le mois de juin et au commencement de juillet de cette année (1900), l'eau était tellement stagnante que beaucoup de vairons étaient affectés d'une excroissance fongueuse. L'eau s'améliora lorsqu'on permit au lac de se rapprocher de son niveau normal plus tard durant l'été, mais malheureusement, et sans aucune raison connue, on ne le laisse jamais s'écouler librement. On peut s'attendre à tout moment à ce qu'il se déclare quelque fièvre aux lacs du Canot et Caché, à cause de l'eau stagnante. Le lac des Iles a une belle plage en beaucoup d'endroits, avec des bords rocheux ailleurs, et

un grand nombre de charmantes îles. L'eau en est pure ; il n'y a ni marécages ni arbres morts, et la même chose s'applique à tous les lacs qualifiés de réservoirs.

" La forêt dans l'enceinte du parc est encore en grande partie à l'état de nature, sauf que le pin blanc a été abattu plus ou moins complètement partout. Il y a cependant encore de grandes quantités de bois de service sur pied, sur beaucoup de *limites*, et il s'écoulera nombre d'années avant que tout puisse être enlevé. Sur les lacs du Brûlé, Perley et à la Barbotte, il croît de jeunes forêts, et dans les bois qui longent ces lacs, il se fait du reboisement d'après le mode de la nature elle-même. Autour du lac à la Barbotte, il s'est élevé une jeune forêt de pin, dont les arbres ont de six à quinze pouces de diamètre et de cinquante à cent pieds de hauteur, et les débris d'une ancienne venue démontrent que le peuplier et le bouleau blanc étaient aussi abondants, il y a cinquante ans, qu'ils le sont aujourd'hui le long du lac Perley, où la forêt a évidemment été balayée il y a moins de vingt ans. Celui qui regarderait la forêt le long du lac Perley croirait que le pin a cessé d'y pousser. Néanmoins, nous avons vu que sur les portages le pin était abondant partout, variant en âge de dix à quinze ans, mais beaucoup moins grand que le peuplier et le bouleau. Dans le cours de trente ans de plus, le pin dépassera en hauteur le peuplier, le bouleau et tous les autres arbres de basse croissance, et les étouffera complètement, comme la chose a eu lieu au lac à la Barbotte, ou constituera une forêt mélangée d'arbres décidus et de cornifères comme on en trouve partout dans l'ancienne forêt.

Nature de la forêt.

' Un seul incendie de la forêt ne détruit jamais toute la graine de pin, mais si ces incendies se répètent deux ou trois fois, il n'y a plus d'espoir de voir le pin ou les conifères couvrir le sol de nouveau. Aujourd'hui, chaque garde forestier du gouvernement est aussi un gardien de feu, et, de plus, chaque exploiteur de bois tient un certain nombre de ces gardiens sur ses concessions, en sorte que le parc est amplement protégé contre de grands incendies.

Effet des incendies de forêts.

" La plus grande partie de l'ancienne forêt consiste en merisier rouge et blanc (*Betula lenta* et *B. lutea*), quoique l'érable à sucre soit assez commun sur les collines les plus élevées et les plus sèches. On trouve du hêtre, du bois de fer et un peu de chêne noir mêlé à l'érable, et l'on trouve, dispersés dans toute la forêt, du sapin baumier et de l'épinette blanche, mais nulle part en bosquets. Il n'y a que peu de savanes ou de tourbières, et le cèdre, l'épinette rouge et noire sont assez rares, excepté tout près des lacs et rivières. On rencontre çà et là de l'orme et du frêne noir, mais ils sont comparativement rares. On rencontre encore, dans les situations les plus écartées, du bouleau

Principales essences forestières.

capable de produire de l'écorce pour faire des canots, qui sont fabriqués par les gardes forestiers.

Valeur du parc.

" On ne peut exagérer la valeur de la forêt comme couverture du sol et comme moyen de retenir l'humidité. Comme région de production de pâte à papier, elle n'a que peu de valeur, mais ses forêts de merisier auront encore plus de valeur que le pin.

" Après la conservation de l'eau dans le sol, l'effet le plus utile de la réserve du parc est peut-être la protection des plus gros mammifères. L'orignal et le chevreuil ordinaire, ou cerf de Virginie, ont déjà compris la valeur de cette protection, et en conséquence on les trouve en plus grand nombre près de la ligne du chemin de fer de fer que dans les parties plus éloignées où l'homme ne va que rarement. La raison pour laquelle le chevreuil s'approche des habitations est la sécurité qu'il y trouve pour ses petits en l'absence des loups. C'est ce que peuvent voir les voyageurs et les sportsmen qui pénètrent dans l'intérieur. Pour un chevreuil que l'on voit au cœur du parc, on en peut voir une demi-douzaine tout près du chemin de fer.

Mammifères

" En juillet, on approche très facilement l'orignal et le chevreuil, et ils ne paraissent pas beaucoup s'occuper d'un homme en canot. A cette époque de l'année, ils s'avancent dans les lacs et étangs pour manger les feuilles de nénuphars qui flottent à la surface, ainsi que l'herbe de rivière (*Potamogeton*) qui flotte sous la surface et dont les racines sont succulentes. Dans une occasion, sur le ruisseau Otter-Slide (*Glissoir de Loutre*), nous rencontrâmes un gros orignal mâle qui s'était avancé dans l'eau jusqu'à ce qu'il en eût par-dessus les épaules. Lorsque nous arrivâmes sur lui, il avait toute la tête enfoncée dans l'eau, à l'exception du bout de ses cornes, et nous fîmes halte pendant qu'il commençait à sortir la tête de l'eau. Nous ne pouvions pas avancer parce qu'il nous barrait le chemin, mais un léger bruit lui fit secouer l'eau de ses yeux et de ses oreilles, et il était vraiment amusant de voir l'expression de ses yeux à mesure qu'il retrouvait son agilité. Tout en nous regardant encore, il marcha rapidement au rivage, se retourna pour nous voir une dernière fois, puis disparut dans le bois.

" Les castors se multiplient rapidement, construisant des digues dans de nouvelles localités et refoulant l'eau en nombre d'endroits. Depuis peu de temps, ils ont construit un barrage de plus de six pieds de hauteur sur le cours d'eau qui se décharge dans le lac Caché. Par ce moyen, ils ont changé un marais en lac, et aujourd'hui le centre du marais est une île flottante entourée d'eau profonde. Dans quelques années, ces animaux, s'ils sont sérieusement protégés, deviendront une grande source de revenus, car il faudra en tenir le nombre dans des limites convenables.

" Le vison, le pékan et la martre sont en plus ou moins grande abondance et s'accroîtront aussi avec le temps et à mesure que les loups et les renards deviendront moins nombreux. Je me suis procuré des spécimens des plus petits mammifères, et l'on en trouvera une liste détaillée dans mon rapport complet lorsqu'il sera publié.

" M. William Spreadborough, qui agit comme mon aide à partir de de la fin de mai, fut chargé de faire un examen soigneux des oiseaux qui couvaient dans le parc. Il s'en occupa tout l'été, et il a pu constater que l'on connait 86 espèces qui y couvent. Ce chiffre ne comprend que ce que nous avons vu par nous-mêmes et n'a pas la prétention d'être absolument complet. Nous en avons appris suffisamment, cependant, pour jeter beaucoup de lumière sur l'époque de couvaison de beaucoup de petits oiseaux que l'on croit ordinairement aller beaucoup plus loin vers le nord durant la saison de la ponte. Oiseaux.

" Le gibier de plume, à l'exception du canard noir, de la gélinotte huppée (perdrix) et de la gélinotte du Canada, est absent durant l'été. Deux des canards de rivière (*Margus Americanus* et *Lop'adytes cuculatus*) sont communs dans les rivières, et tous les lacs ont des colonies de huards ou grands plongeons, et les glus grands lacs, de goélands.

" Une entreprise utile a été commencée l'année dernière en semant de riz sauvage la rivière qui se jette dans le lac Caché. Par suite du refoulement de l'eau dans le lac Caché, cette plante ne pouvait lancer ses tiges en fleurs au-dessus de l'eau que tard en août, alors qu'il était (peut-être) trop tard pour qu'elle pût mûrir. Lorsque je vis la plante pour la première fois le 31 juillet, je ne pouvais me rendre compte de ce que c'était. Je demandai à M. Spreadborough de retourner au même endroit plus tard, et il le fit le 21 août, alors qu'il m'apporta un petit panicule qui régla la question. J'appris alors que la graine avait été répandue en octobre 1899. En ensemençant les nombreux endroits dans la réserve propices à la croissance de cette plante, dans quelques années les oiseaux aquatiques et les échassiers viendront en multitudes, durant leur migration d'automne, pour s'y nourrir, tandis que beaucoup de nos meilleurs espèces de canards y resteront pour couver. L'absence de nourriture est aujourd'hui la cause de la rareté des canards. Riz sauvage.

" M. Spreadborough s'est assidûment occupé à faire une collection des plus petits poissons dans les différents lacs, afin que nous pussions parler avec quelque assurance du futur approvisionnement de nourriture pour les poissons de pêche à la ligne lorsqu'il en sera implanté dans ces lacs. Il fabriqua un piége spécial, en partie copié de ceux qui sont en usage chez les sauvages de la Colombie-Britannique, et les Poissons.

résultats furent excellents. Souvent il n'était pas dans l'eau depuis une demi-heure qu'il était rempli de diverses espèces de petits poissons, avec les jeunes de quelques-uns des plus gros. Quelques petits achigans noirs furent pris dans le lac Caché, provenant sans doute du frai qui avait été déposé dans le lac de la Source il y a quelque temps.

" Nous avons observé, dans tous les lacs, une remarquable similitude parmi les petits poissons, les formes trouvées dans un étang ou un lac étant plus ou moins abondantes dans le suivant. Il y eut, cependant, une remarquable exception. On nous avait dit au lac Caché qu'il y avait un gros meunier dans le lac à la Truite-Blanche, qui avait souvent dix-huit pouces de longueur. Lorsque nous atteignîmes le bas de la crique Otter-Slide, immédiatement avant son entrée dans le lac, et pendant que les hommes faisaient le portage, j'en pris un certain nombre qui se trouvaient être des ablettes ou gardons (*Semotilus bullaris*), et une espèce qui paraît être peu connue dans Ontario, mais que l'on trouve dans le Saint-Laurent à Lachine. Plus tard, nous le trouvâmes dans les rapides de la Pétéwawa partout où nous avons pêché.

Poissons comestibles.

" Par suite du peu de temps que nous sommes restés aux différents endroits, nous n'avons pu pêcher dans les lacs, excepté dans le lac Caché et dans le lac aux Atocas (*Cranberry*), à environ un mille et demi du premier. Dans ces lacs, deux espèces de truites étaient communes. L'une d'elles, cependant, était beaucoup plus abondante que l'autre. Cette espèce paraît avoir beaucoup de noms, mais c'est en réalité la truite des Grands-Lacs (*Salmo namaycush*), que l'on trouve dans tous les grands lacs situés dans le nord à partir de l'Atlantique en gagnant l'ouest jusque dans les Montagnes-Rocheuses. La chair de ce poisson pris dans le lac Caché était dure et ferme durant tout l'été, même dans les plus grandes chaleurs. L'autre espèce, qui était indubitablement une truite de ruisseau (*Salvalinus fontinalis*), fut trouvée tant dans les lacs que dans leurs décharges, mais surtout dans ces dernières. La truite des lacs peut différer de couleur de celles prises dans les rivières, mais toutes ont les marques vermiformes qui distinguent la truite de ruisseau canadienne de la truite d'Angleterre. Nous trouvâmes ce poisson dans toutes les rivières, mais juillet n'est pas un mois favorable pour la pêche à la mouche, et notre succès à prendre du poisson a été assez maigre. Comme les ruisseaux qui relient les plus grands lacs et les rivières sont comparativement courts, la truite de ruisseau n'est pas abondante, excepté dans les rivières comme la Pétéwawa et la Madawaska. Dans le lac Caché, pas plus de cinq pour cent du poisson que l'on prend sont de la truite de ruisseau, et dans le lac aux Atacas, à peu près dix pour cent.

" Des poissons plus communs, il y a plusieurs espèces, comprenant deux carpes, deux barbues, de la perche, du soleil, de l'anguille et de la barbotte (*Lota maculosa*), et d'autres sans doute. Nous n'avons pas vu de brochet, et l'on peut en dire autant du poisson blanc, qui paraît être tout à fait absent. Nous prîmes note de vingt espèces de poissons en tout.

Reptiles.

" En sus des grenouilles et crapauds ordinaires que l'on trouve presque partout dans Ontario, nous avons trouvé deux espèces de salamandres et un petit lézard. Nous ne vîmes que rarement des serpents, ceux de couleur foncée (*Eutœnia sirtalis ordinata*) ayant seuls été recueillis.

Insectes.

" Une collection de papillons du district ne révéla rien de nouveau ou d'intéressant. La plupart d'entre eux, comme les herbes le long du chemin de fer, sont évidemment d'introduction récente. Les scarabées étaient rares, ou nous n'en vîmes que peu, en sorte que nous n'en fîmes pas une grande collection. Les espèces restent encore à déterminer.

Plantes.

" Un examen soigneux, autant que le temps nous le permit, fut fait de toute la flore du parc, le nombre total des espèces collectionnées s'élevant à 862. Elles se composaient de 540 plantes à fleurs et fougères, et 314 cryptogames, comprenant des mousses, hépathiques, lichens et quelques champignons de feuilles. Les arbres, arbrisseaux et plantes herbacées étaient simplement ceux des forêts de l'Ontario septentrional et n'ont donné que peu de nouveautés.

Effet des conditions climatériques.

" Les conditions climatériques dans lesquelles se développent nos forêts à l'état de nature sont dans le parc exactement les mêmes que celles que j'avais observées dans la Nouvelle-Ecosse et Québec. Certains arbres exigent une atmosphère saturée, et en conséquence préfèrent les endroits bas, où ils trouvent de la fraîcheur et de l'humidité dans ces districts septentrionaux. L'érable à sucre, d'un autre côté, à mesure que nous quittons la plaine inférieure du Saint-Laurent en allant au nord, commence à gravir les coteaux, et c'est ce qu'il fait jusqu'à ce que, lorsque nous atteignons sa limite septentrionale, on le trouve sur les plus hautes collines faisant face au sud. Par suite de l'apparence de la forêt, j'ai pensé que l'altitude donnée pour le parc était trop élevée, et après investigation, je trouvai qu'elle était de moins de 1,500 pieds, au lieu de 2,000, comme on le croit généralement.

" Les effets du passage du chemin de fer et l'ouverture de chemins de chantiers dans le parc, étaient bien démontrés par l'introduction d'espèces de plantes que l'on trouve comme mauvaises herbes dans les espaces ouverts et autour des habitations. Celles ci ont été suivies par quelques espèces d'oiseaux et un certain nombre de papillons, en

sorte que l'on verra de plus grands changements tous les ans ; et lorsque les lacs auront été peuplés de poissons comestibles, les habitants de la terre et des eaux changeront tellement, que dans vingt ans d'ici les conditions actuelles ne seront plus reconnaissables.

" Un aspect scientifique de l'examen fut la découverte de quelques plantes que j'avais prédit, il y a quelques années, devoir se trouver plus tard sur l'Ottawa. L'une d'entre elles, le quintefeuille à trois dents (*Potentilla tridentata*), fut trouvée sur une pointe rocheuse sur le lac des Cèdres, reliant ainsi botaniquement le bas du Saint-Laurent au lac Supérieur. La flore cryptogamique, comme on devait s'y attendre, a produit le plus grand nombre de nouveautés, et un bon nombre de mousses nouvelles à la s ience ou au Canada ont été découvertes.

Caractère des flores.

" Dans les régions forestières où la culture n'a pas fait d'incursions, il y a deux séries de plantes. La première est la flore du printemps, et la seconde est celle de juillet et août. Distincte de la flore du printemps, il y a la flore aquatique, qui atteint sont plus grand développement en juillet. Par suite de ces changements d'habitat et d'époque de développement, le collectionneur inexpérimenté ne se procure qu'une seule série de plantes, et comme ce sont principalement des plantes du fond des rivières, elles ne sont pas des espèces caractéristiques de la région examinée, mais seulement des terrains bas en général. Les plantes caractéristiques d'une région sont celles de ses forêts. Celles-ci exemplifient les conditions climatériques et constituent un très sûr indice de son climat.

" En terminant, je désire remercier M. J. W. Bartlett, surintendant du parc Algonquin, M. T. O'Leary, garde forestier en chef, et M. J. Simpson, ingénieur topographe, pour leur aide et leurs attentions pendant que j'ai été occupé à faire l'examen du parc."

Rapport de l'entomologiste.

Le Dr James Fletcher, M.S.R.C., entomologiste et botaniste de la station agronomique à Ottawa, fournit, comme conservateur honoraire des collections entomologiqnes du musée de la Commission, le rapport suivant :—

" J'ai l'honneur de faire rapport que les collections entomologiques sont en bon état. Les seules additions qui y aient été faites depuis deux ans par des membres du personnel de la Commission géologique, ont été collectionnées par le professeur John Macoun et le Dr Robert Bell. Les collections du professeur Macoun ont été faites (1) sur l'île au Sable dans l'été de 1899. Cette collection était intéressante à cause de la localité, mais les espèces d'insectes étaient à peu près les mêmes que celles que l'on trouve sur la terre ferme. Deux

additions intéressantes, cependant, ont été faites à la collection : *Ommastostola lintneri*, Grt., et un *Argynnis* du groupe des Aphrodites, peut-être rapportable à cette espèce, mais montrant de remarquables variations dans les marques et la coloration. (2) Une collection générale faite par le professeur Macoun dans le parc Algonquin dans l'été de 1900. Cette collection était principalement composée de lépidoptères diurnes et contenait 18 espèces de ces insectes. J'ai été passablement surpris de voir que toutes ces espèces étaient les mêmes que celles d'Ottawa, les plus rares étant un *Argynnis triclaris* et un *Colias interior.* Il y avait quelques libellules et phalènes, mais rien de bien rare.

" La collection du Dr Bell a été faite au Grand-Lac des Esclaves en juillet et août 1899, et consistait en trois espèces de papillons et quatre phalènes. Ils sont tous intéressants à cause de la localité, bien qu'aucun d'eux ne fût rare, et la seule addition à la collection était un *Plusia U-aureum.*

" Je vous demanderais de nouveau de bien faire comprendre aux membres du personnel toute la valeur pour le musée des collections d'insectes, quelque minimes qu'elles soient, lorsque les dates et localités exactes sont données ; et si chacun en apportait seulement une demi-douzaine de spécimens, cela formerait de précieuses additions à la collection. Le professeur Macoun a contribué plusieurs faits importants à notre connaissance de la faune entomologique du Canada. L'une des nouvelles espèces découvertes par lui à Népigon, il y a quelques années, le *Chionobas Macounii*, est l'un des plus intéressants papillons que nous ayons en Canada. Il appartient à un type distinctement de la côte du Pacifique d'un genre que l'on trouve dans tous l'univers, mais qui diffère de toutes les espèces connues par l'absence complète de la bande sexuelle bien accentuée chez les mâles de ce genre.

" Vu les remarquables découvertes qui ont été faites dernièrement, démontrant l'agence de moustiques appartenant au genre *Anopheles* dans la propagation de la malaria, de la fièvre jaune et autres maladies, j'ai cru qu'il serait bon de placer dans le muséum une petite collection de moustiques. J'espère qu'ils auront un certain intérêt et qu'on y ajoutera de temps à autre lorsque l'occasion s'en présentera."

## CARTES.

M. C. O. Senécal, géographe et chef des dessinateurs, fait rapport comme il suit sur l'ouvrage de cartographie de l'année dernière :— Rapport du géographe.

“ La distribution de l’ouvrage s’est faite comme les années précédentes, le personnel restant à peu près le même. L’ouvrage de routine ordinaire de tracer des projections, corriger et reviser les épreuves de cartes des graveurs, rédiger des mémoires sur différents sujets se rattachant à la cartographie, etc., a été accompli. Il a été passé quelque temps sur une nouvelle édition de la *Liste des Publications* et à envoyer des instruments pour les faire réparer.

“ Durant l’année, M. L. N. Richard a été principalement occupé à la compilation de la partie nord de la carte du détroit d’Hudson et de la baie d’Ungava, après quoi il en fit un tracé pour le graveur. Il fit des additions à la carte de la ville d’Ottawa et de ses environs, d’après des arpentages faits durant l’été dernier. Il revisa aussi et traça pour le graveur la feuille d’Haliburton, n° 118 de la série d’Ontario, et réduisit des observations de latitude pour la carte du lac Népigon.

“ M. W. J. Wilson a terminé la compilation de la feuille du Manitoba, n° 4, Ontario Occidental ; revisa la feuille de Grenville, n° 121, Ontario et Québec, et reduisit le levé de la côte orientale de la baie d’Hudson, fait par M. A. P. Low, à une échelle de vingt-cinq milles au pouce. Le 27 juillet, il fut envoyé pour accompagner le Dr R. Bell sur le terrain, et revint le 6 novembre. Il a été occupé à la révision de la carte d’Ottawa et de ses environs, et à rapporter son propre travail de campagne.

“ Une carte préliminaire des terrains aurifères du Klondike a été compilée par M. J. F. È. Johnston, qui avait encore accompagné M. R. G. McConnell sur le terrain durant la dernière campagne.

“ M. J. Keele a terminé la compilation de la feuille d’Haliburton, n° 118 de la série d’Ontario, et la carte du district voisin de Bancroft, Ontario, et partit, à titre d’aide de M. J. McEvoy, pour une exploration des terrains houillers du Nid-de-Corbeau. Depuis son retour, il a été occupé à la compilation des feuilles 119 et 122, Ontario et Québec.

“ M. O. E. Prud’homme, tout en voyant à la distribution des cartes gardées pour la vente, a dessiné les cartes suivantes pour le graveur, savoir : Feuille de Lawrencetown, n° 53, Nouvelle-Ecosse ; plans des districts aurifères de Lawrencetown, Renfrew et Mont-Uniacke, Nouvelle-Ecosse, et partie de la feuille de Grenville, n° 121, Ontario et Québec. Il a été occupé à plusieurs compilations, et a aussi passé quelque temps à calquer des plans de chemins de fer au département des Chemins de fer et Canaux, pour l’usage du bureau.

“ M. H. Lefebvre a été employé à la compilation de la carte du lac Népigon. Il a aussi fait des additions à la carte de la rivière Nottaway,

d'après des arpentages provinciaux récents, et en prépara un calque pour le graveur. Il a aussi dessiné, pour la reproduction à la zincogravure, une série de tableaux graphiques montrant la production minérale du Canada, et travailla au catalogue des cartes et plans, etc.

" M. W. H. Boyd a été occupé pendant quelque temps au travail de dessin général, puis fut envoyé comme aide de M. J. C. Gwillim dans les terrains aurifères d'Atlin. Il revint au bureau le 22 octobre, et a dressé, depuis, des plans de townships et des arpentages de chemins pour la compilation des feuilles n[os] 119 et 122, Ontario et Québec. Il est maintenant occupé à rapporter son propre travail de campagne.

" La gravure de la feuille occidentale de la carte du Canada a été terminée, transférée et corrigée. La copie géologiquement coloriée, qui a été dressée sous la surveillance immédiate du directeur, a été envoyée à l'imprimeur de la Reine le 27 août. La gravure de la feuille orientale achève.

" Il a aussi dessiné une carte géologique et topographique préliminaire des terrains aurifères d'Atlin, pour reproduction par la photolithographie, et une série de cartes-index montrant les superficies couvertes par les diverses feuilles de cartes, est en voie d'exécution.

" En janvier, j'ai été nommé membre du Conseil Géographique du Canada, avec le D[r] Bell et M. D. B. Dowling, pour y représenter la Commission géologique. J'ai assisté à onze réunions, et il a été soumis et discuté six listes de près de 1,500 noms de lieux figurant dans les cartes en voie d'exécution. Les attributions du Conseil étant restreintes aux noms de lieux ou de choses ayant le plus d'importance géographique, les noms de ceux de moins d'importance, ainsi qu'un grand nombre de répétitions de noms, ou de noms sujets à objection, furent laissés sans décision. Sous ce rapport, nous n'avons pas cru devoir nous soumettre entièrement aux décisions du Conseil, mais avons éliminé tous ces noms de nos cartes, à cause des renvois qu'il faut nécessairement y faire dans les rapports géologiques.

" Dans le cours de l'année dernière, il a été publié douze nouvelles cartes et plans ; il y a maintenant dix-huit cartes entre les mains du graveur ou sous presse, et une cinquantaine d'autres cartes et plans plus ou moins avancés.

" Les feuilles 42 à 48, et 56 à 58,—dix feuilles de la série de la Nouvelle-Ecosse qui ont été gravées,—sont encore tenues en suspens, en attendant une décision finale sur certaines questions géologiques soulevées au sujet des superficies qu'elles couvrent.

" Ci-suit une énumération des cartes publiées ou en voie d'exécution durant l'année :—

| | *Cartes publiées.* | Superficie en milles carrés. |
|---|---|---|
| 677 | Cartes en relief du Canada et des Etats-Unis—Echelle, 250 milles au pouce. | |
| 688 | Yukon– Cartes des terrains aurifères du Klondike (édition préliminaire)—Echelle, 2 milles au pouce.................... ........ | 1,432 |
| 676 | Colombie-Britannique et Alberta—Route du col de la Tête-Jaune, d'Edmonton à la Cache de la Tête-Jaune—Echelle, 8 milles au pouce. | |
| 626 | Ontario--Carte montrant les gisements de minerai de fer et autres minéraux dans certaines parties des comtés de Frontenac, Lanark, Leeds et Renfrew—Echelle, 2 milles au pouce.................... | 1,700 |
| 681 | Ontario—Carte-esquisse des terrains oléifères dans le comté de Lambton—Echelle, 4 milles au pouce. | |
| 682 | Ontario—Carte-esquisse du terrain gazifère dans le comté d'Essex—Echelle, 4 milles au pouce. | |
| 683 | Ontario—Carte-esquisse du terrain gazifère dans le comté de Welland—Echelle, 4 milles au pouce. | |
| 699 | Ungava et Franklin—Carte du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava—Echelle, 25 milles au pouce. | |
| 696 | Nouveau-Brunswick, feuille n° 2, S.-O.—Géologie superficielle—Echelle, 4 milles au pouce...... .. ............................ | 3,456 |
| 697 | Nouveau-Brunswick—Feuille n° 1, N.-O.—Géologie superficielle—Echelle, 4 milles au pouce ........................................ | 3,456 |
| 666 | Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Lawrencetown—Echelle, 500 pieds au pouce. | |
| 701 | Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Renfrew—Echelle, 500 pieds au pouce. | |

| | *Cartes chez le graveur ou sous presse.* | |
|---|---|---|
| | Confédération canadienne, 2 feuilles chacune de 28 x 34 pouces—Echelle, 50 milles au pouce................ .. .. ............... | 3,500,000 |
| 663 | Colombie-Britannique—Feuille de la Koutanie Occidentale—Echelle, 4 milles au pouce.......................................... | 6,400 |
| 711 | Colombie-Britannique—Carte des terrains aurifères d'Atlin (édition préliminaire)—Echelle, 6 milles au pouce...................... | 4,920 |
| 605 | Ontario—Feuille n° 126—Ile Manitouline—Echelle, 4 milles au pouce. | 3,456 |
| 630 | " —Feuille n° 129—Missisagi—Echelle, 4 milles au pouce...... | 3,456 |
| 708 | " —Feuille n° 118—Haliburton—Echelle, 4 milles au pouce..... | 3,456 |
| 702 | Québec—Bassin de la rivière Nottaway—Echelle, 10 milles au pouce.. | 56,800 |
| 593 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 42—Trafalgar—Echelle, 1 mille au pouce. | 216 |
| 598 | " " " n° 43—Stellarton— " 1 " " .. | 216 |
| 600 | " " " n° 44—New-Glasgow—Echelle, 1 mille au pouce ................................................ | 216 |
| 608 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 45—Rivière Tony—Echelle, 1 mille au pouce................................................ | 216 |
| 609 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 46—Pictou—Echelle, 1 mille au pouce... | 216 |
| 610 | " " — " n° 47—Westville— " 1 " " ... | 216 |
| 633 | " " — " n° 48—Eastville— " 1 " " .. | 216 |
| 635 | " " — " n° 56—Shubénacadie—Echelle, 1 mille au pouce................................................ | 216 |

| | | Superficie en milles carrés. |
|---|---|---|
| 636 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 57—Truro—Echelle, 1 mille au pouce... | 216 |
| 637 | " " — " n° 58—Earltown— " 1 " " ... | 216 |
| 709 | " " District aurifère de Mont-Uniacke—Echelle, 250 pieds au pouce. | |

*Cartes dont la compilation est complète.*

| | | |
|---|---|---|
| 720 | Ontario Occidental—Feuille n° 4—Manitou—Echelle, 4 milles au pouce........................................................ | 3,456 |
| | Ontario—District des environs de Bancroft—Echelle, 4 milles au pouce | |
| | Ontario et Québec—Feuille 121—Grenville—Echelle, 4 milles au pouce | 4,051 |
| 714 | " " Cité d'Ottawa et environs— " 1 mille au pouce. | 450 |
| 700 | Nouvelle-Ecosse—Feuille n° 53—Lawrencetown—Echelle, 1 mille au pouce........................................................ | 216 |
| | Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Waverly—Echelle, 250 pieds au pouce. | |

*Cartes en voie d'exécution.*

| | | |
|---|---|---|
| 663 | Colombie-Britannique—Koutanie Occidentale (en partie gravée)—Echelle, 4 milles au pouce........................................ | 400 |
| | Colombie-Britannique—Koutanie Orientale—Echelle, 4 milles au pouce........................................................ | 6,400 |
| | Colombie-Britannique—Okanagan—Echelle, 4 milles au pouce...... | 6,400 |
| | " " Carte des Montagnes-Rocheuses—Echelle, 4 milles au pouce. | |
| | Colombie-Britannique—Terrains houillers du Nid-de-Corbeau—Echelle, 2 milles au pouce | |
| | Kéwatin et Saskatchewan—Carte de la rivière aux Herbes—Echelle, 8 milles au pouce. | |
| | Ontario—Carte du lac Népigon—Echelle, 4 milles au pouce.......... | |
| | " —Carte de la rivière Népigon—Echelle, 2 milles au pouce... | |
| | " —Feuille n° 113—Peterborough—Echelle, 4 milles au pouces. | 3,456 |
| | " — " n° 119—Perth—Echelle, 4 milles au pouce.......... | 3,456 |
| | " — " n° 120—Ottawa—Echelle, 4 milles au pouce........ | 3,456 |
| | Ontario et Québec—Feuille nº 122—Pembroke—Echelle, 4 milles au pouce........................................................ | 3,456 |
| | Ungava—Carte de la côte orientale de la baie d'Hudson—Echelle, 25 milles au pouce. | |
| | Nouveau-Brunswick—Feuille n° 2, N.-O.—Géologie superficielle—Echelle, 4 milles au pouce ........................................ | 3,456 |
| | Nouveau-Brunswick—Feuille n° 17, N.-E.—Géologie surperficielle—Echelle, 4 milles au pouce........................................ | 3,456 |
| | Nouvelle-Ecosse—Feuilles nos 59 à 65, 76, 82, 100 et 101—Echelle, 1 mille au pouce........................................ | 2,376 |
| | Nouvelle-Ecosse—Feuilles nos 54, 55, 66 à 69, 73—Echelle, 1 mille au pouce........................................................ | 1,512 |
| | Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Catcha—Echelle, 250 pieds au pouce. | |
| | Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Montague—Echelle, 250 milles au pouce | |
| | Nouvelle-Ecosse—District aurifère d'Uniacke-Sud—Echelle, 250 milles au pouce. | |

Superficie en milles carrés.

Nouvelle-Ecosse—District aurifère de Tangier—Echelle, 250 milles au pouce.

4 cartes-index—Colombie-Britannique ; Ontario et Québec ; Québec et Nouveau-Brunswick ; Nouvelle-Ecosse—Echelle, 50 milles au pouce.

### BIBLIOTHÈQUE.

Le Dr Thurburn, bibliothécaire, fait rapport que durant l'année finissant au 30 décembre 1900, il a été distribué 17,555 exemplaires des différentes publications de la Commission, comprenant des rapports annuels, des rapports spéciaux et des cartes, dont 11,755 ont été distribués en Canada, et le reste, 5,800, dans d'autres pays. Il a été reçu comme échanges, durant l'année, 2,515 volumes. Il a aussi été vendu 3,415 exemplaires des publications de la Commission, y compris des rapports et des cartes, qui ont rapporté $543.10.

Le nombre de lettres expédiées au sujet de la bibliothèque a été de 1,017, outre 1,545 accusés de réception d'ouvrages reçus par la Commission par voie d'échange et des personnes à qui nos publications ont été envoyées.

Le nombre de lettres reçues au sujet de la bibliothèque a été de 1,569, outre 648 accusés de réception de nos publications.

Le nombre de volumes achetés a été de 111, et celui des publications périodiques, par abonnement, de 34.

Le nombre de volumes reliés a été de 102. Il y a aujourd'hui dans la bibliothèque à peu près 13,500 volumes, outre un grand nombre de brochures sur différents sujets scientifiques.

### VISITEURS AU MUSÉE.

Le nombre de personnes qui ont visité le musée montre encore une forte augmentation, ayant été, durant l'année dernière, de 36,091.

### PERSONNEL, CRÉDITS, DÉPENSES ET CORRESPONDANCE.

Le personnel se compose aujourd'hui de 52 employés.

Les fonds disponibles pour les travaux de la Commission et ses dépenses, durant l'exercice expirant au 30 juin 1900, ont été comme il suit :—

| —— | Crédits. | Dépenses. |
|---|---|---|
| | $ cts. | $ cts. |
| Crédits :—Traitements des employés.......... | 53,300 00 | |
| " Commission géologique.................. | 60,000 00 | |
| " pour sondages.......................... | 5,483 90 | |
| Traitements des employés permanents.......... | ............ | 50,650 00 |
| Explorations et études........................ | ............ | 21,288 54 |
| Salaires des employés surnuméraires........... | ............ | 15,115 37 |
| Travaux de sondages........................... | ............ | 2,174 47 |
| Impressions et lithographies.................. | ............ | 15,796 35 |
| Achat de livres et d'instruments.............. | ............ | 1,023 51 |
| " d'appareils de chimie....................... | ............ | 6 65 |
| " d'échantillons.............................. | ............ | 2,798 53 |
| Papeterie, fournitures pour cartes, et imprim. de la Reine. | ............ | 1,434 99 |
| Dépenses accessoires et autres................ | ............ | 3,047 45 |
| Montant avancé aux explorateurs, sur le crédit de 1900-01 | ............ | 9,537 80 |
| | | 128,873 66 |
| Moins—Payé en 1898-99 sur le crédit de 1899-1900. $16,067.79 | | |
| Moins—Transporté au revenu casuel ........... 18.60 | | 16,049 19 |
| | | 112,824 47 |
| Balance non dépensée :—Crédit pour traitements des employés permanents.......... | | 2,650 00 |
| Crédit pour travaux de sondages............... | | 3,309 51 |
| | 118,783 98 | 118,783 98 |

La correspondance du département forme un total de 10,290 lettres envoyées, et 8,500 reçues.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEORGE M. DAWSON,

*Sous-ministre et directeur.*

# Geological Survey of Canada

GEORGE M DAWSON, C.M.G., LL.D., F.R.S., DIRECTOR

# MAP of ATLIN GOLD FIELDS

## British Columbia

1901

*Scale, 6 miles to 1 inch.*

*SOURCES OF INFORMATION*

*Instrumental and track surveys of Taku Arm, Atlin Lake, creeks and mountain features, by J. C. Gwillim, B. Sc., and W. H. Boyd, B. A. Sc., Geological Survey 1899–1900.*

*Part of Northern Boundary of British Columbia from survey by A. Saint Cyr, D.L.S., Topographical Survey Branch, Dept. of the Interior, 1899.*

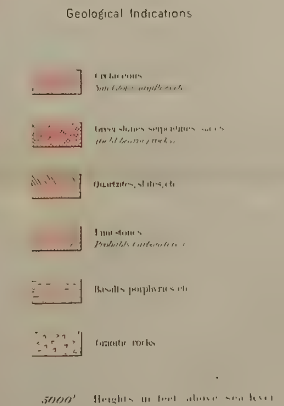
*Surprise Lake, Pine Creek, and part of east shore of Atlin Lake, from survey by J. H. Brownlee, P.L.S., 1899.*

*Geology by J. C. Gwillim.*

Northern Boundary of British Columbia

TAGISH LAKE · TAKU ARM · TAKU INLET · ATLIN LAKE · WEST CHANNEL · Little Atlin Lake · TESLIN LAKE · Surprise Lake · Gladys Lake · Kuthai Lake · Sloko Lake · Llewellyn Glacier · Mt. White · Jubilee Mt. · Mt. Minto · Black Mt. · Munro Mt. · Surprise City · Pine City · Birch Mt. · McCallum Mts · Musgrave Mt. · Sloko Mt. · O'Keefe Mt. · Merlin Mt. · Hayes Peak · Bee Peak · Cameron Mt. · Tagish Houses · N.W.M.P. · Hale · Hope · Atlin

Magnetic Meridian





LE VIEUX LONGUES-GRIFFES, AGÉ DE 100 ANS—Nº 54 SUR LE BORDEREAU DE PAYE DE LA BANDE WAYNAYSULUPPIS, AGENCE DE BIRTLE.

# CANADA

---

# RAPPORT ANNUEL

## DU DÉPARTEMENT DES

# AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

## L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

## 1900

*IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.*



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1901

*A Son Excellence le Très honorable comte de Minto gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

CLIFFORD SIFTON,
*Surintendant général des Affaires des Sauvages.*

OTTAWA, 15 janvier 1901.

# TABLE DES MATIÈRES.

## PARTIE I.



## PARTIE II.

# INDEX GÉNÉRAL.

## A.



## B.

## B.—*Fin.*



## C.



## D.

## D.—*Fin.*



## E.



## F



## G.

## G.—*Fin.*



## H.



## I.



## J.



## K.

## K.—*Fin.*



## L.



## Mac ou Mc

## M.



## N.

## O.



## P.

## P—*Fin.*



## Q.



## R.



## S.

## S—*Fin.*



## T.



## U.



## V.

## V.—*Fin.*



## W.



## Y.

# RAPPORT

DU

# MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

## L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1900.

---

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, décembre 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du ministère des Affaires des Sauvages pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Considérant l'étendue de terrain sur lequel les sauvages du Canada sont disséminés, les différences de conditions de leurs entourages, la variété de leurs occupations et de leur genre de vie, ainsi que les distances qui les séparent du contact du monde civilisé, il n'y a lieu qu'à se féliciter de pouvoir d'abord constater qu'en somme la prospérité et le progrès ont partout grandi au cours de l'année qui vient de se terminer.

Il est très facile de reconnaître dans une période de temps déterminé s'il y a eu prospérité ou non ; mais pour en apprécier les progrès, spécialement chez les sauvages des jeunes provinces, il faut avoir connu leurs conditions d'existence depuis des années.

L'observation suivante que fait le Commissaire dans son rapport, au sujet de cette question du progrès des sauvages vers la civilisation, vous fera parfaitement saisir ce que j'entends. Il dit : " En réalité, si l'on compare une année à celle qui l'a immédiatement précédée, le progrès peut ne pas paraître très remarquable, mais si l'on se reporte en arrière, comme je puis le faire, à un quart de siècle de l'histoire des sauvages de ce pays de l'Ouest, le changement nous paraît merveilleux."

Bien que l'on ne puisse s'attendre à un changement d'un caractère général bien accentué, la lecture des différents rapports des officiers et des agents, que je vous transmets en même temps que le mien, vous fera constater plusieurs indications intéressantes de progrès opéré par des groupes de sauvages ou des individus au cours de cette année.

Dans mon rapport de l'an dernier je faisais allusion aux négociations entamées au sujet d'un traité avec les sauvages qui habitent le district provisoire d'Athabaska et des environs. Cette année un nouveau chargé d'affaires fut envoyé pour en compléter les détails qui n'avaient pu être réglés par les premiers délégués à l'époque de leur voyage. Vous trouverez, dans son rapport ci-joint, tous les renseignements.

STATISTIQUES VITALES.

L'état suivant démontrera le nombre des naissances et des décès dans les différentes provinces durant l'année dernière, et le chiffre de la population sauvage dans tout le Canada comparé à celui de l'année précédente.

Les informations obtenues touchant les districts habités par les sauvages non compris dans les traités sont nécessairement trop vagues pour que l'on puisse calculer les naissances et les décès avec quelque exactitude.

| | Naissances. | Décès. | Augm. | Dimin. |
|---|---|---|---|---|
| Ontario | 456 | 513 | .. | 57 |
| Québec | 246 | 219 | 27 | .. |
| Nouvelle-Ecosse | 50 | 38 | 12 | . |
| Nouveau-Brunswick | 46 | 20 | 23 | .. |
| Ile du Prince-Edouard | 15 | 22 | .. | 7 |
| Manitoba | 234 | 234 | . | .. |
| Territoires du Nord-Ouest | 507 | 587 | .. | 80 |
| Colombie-Britannique | 779 | 921 | .. | 142 |
| | 2,333 | 2,557 | 62 | 286 |

Diminution nette, 224.

*Population.*

| | 1898-99. | 1899-1900. | Augm. | Dimin. |
|---|---|---|---|---|
| Ontario | 20,753 | 20,703 | 50 | .. |
| Québec | 10,690 | 10,785 | .. | 95 |
| Nouvelle-Ecosse | 1,953 | 2,018 | .. | 65 |
| Nouveau-Brunswick | 1,667 | 1,639 | 28 | .. |
| Ile du Prince-Edouard | 315 | 308 | 7 | . |
| Colombie-Britannique | 24,696 | 24,523 | 173 | .. |
| Manitoba | 6,815 | 6,754 | 61 | |
| Territoires du Nord-Ouest | 16,993 | 17,714 | .. | 721 |
| Non compris dans le traité | 15,099 | 14,566 | 533 | .. |
| | 98,981 | 99,010 | 852 | 881 |

Augmentation nette, 29.

Il a été amplement expliqué dans le rapport de l'an dernier pourquoi le classement de la population des districts mentionnés avait dû être modifié par suite de la négociation d'un nouveau traité; tout ce qui reste à ajouter consiste à noter qu'un nouveau transport est devenu nécessaire par l'adhésion au traité des sauvages du Fort-Résolution, avec lesquels les agents du gouvernement n'avaient pu s'entendre l'an dernier.

Cependant, comme le transfèrement de l'an dernier entraîna une diminution considérable dans le recensement comme conséquence d'une énumération plus exacte faite au cours des négociations du traité, cette année, au contraire, le nombre des sauvages habitant la région du Fort-Résolution, d'abord estimé à 553, a, par le fait de leur transfèrement dans les Territoires du Nord-Ouest, été augmenté à 756, le commissaire en ayant découvert 223 de plus que le nombre actuellement compté.

Ce renfort de 223, ajouté au léger mouvement de va-et-vient qui existe toujours entre les sauvages de certains districts et les Etats-Unis, explique l'accroissement constaté en Canada, malgré l'excédent des décès sur les naissances pendant l'année.

Cette mortalité excessive, très étrange en face des autres conditions de prospérité générale chez les sauvages, est attribuée a un nombre extraordinaire de décès dus directement ou indirectement à la phtisie chez les adultes, et à la rougeole et la coqueluche chez les enfants.

Tous les ans, il a fallu rappeler le fait que les scrofules et les maladies pulmonaires, surtout la phtisie et les hémorragies qui l'accompagnent, ont été le fléau de la population sauvage.

Si la mortalité durant l'année a été encore plus grande qu'à l'ordinaire, ceci est dû aux effets que la grippe, qui a sévi si sévèrement sur les réserves depuis son apparition il y a dix ans, a produit sur ces constitutions délabrées. De plus, la douceur extraordinaire de l'hiver, les changements subits de la température au printemps, opérèrent défavorablement sur les sujets mentionnés plus haut. Heureusement, la maladie a considérablement diminué, et dans les endroits où elle existe encore ce n'est qu'exceptionnellement qu'elle a conservé son caractère de virulence ; néanmoins, pour une année ou deux à venir, l'augmentation dans le chiffre de la mortalité restera comme un triste souvenir de sa première prédominance.

La mortalité chez les jeunes enfants paraît en partie due à l'imprévoyance des parents, qui les exposent inutilement à toutes les températures.

Il n'y a aucun doute,—vu que la population sauvage se maintient assez bien malgré ces éléments fortement préjudiciables,—qu'elle augmenterait bientôt d'une manière considérable si ceux-ci disparaissaient.

Quant aux soins et au traitement convenables à donner aux jeunes enfants et aux nouveaux-nés, il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts incessants des médecins et des autres personnes qui s'intéressent activement à leur bien-être, réussiront, avec le temps, auprès de cette population qui manifeste une affection si remarquable pour ses enfants, et peut-être que le plus grand secours dans ce but viendra de l'éducation donnée aux jeunes filles dans les écoles industrielles et les pensionnats.

## SANTÉ.

Ce qui a été dit relativement aux scrofules et la phtisie s'applique généralement á la grande majorité des tribus sauvages de toutes les provinces. La grippe, comme je l'ai déjà dit, s'est éteinte, et bien qu'ayant quelque peu sévi durant l'année précédente dans certaines parties d'Ontario, elle s'est presque complètement confinée, cette année, chez quelques tribus qui ont plus ou moins gravement souffert, durant l'automne, dans le district du Lac Supérieur.

Dans la province de Québec, les chasseurs sauvages de Bersimis ont été attaqués par elle, à leur sortie du bois, de même que les Montagnais du Lac-Saint-Jean, durant l'hiver ; heureusement, la pneumonie et les autres complications si communes autrefois ne se sont pas manifestées.

La grippe paraît avoir complètement disparu des provinces de l'Est.

Dans le district de Portage-du-Rat et le Manitoba, on en rencontre encore quelques vestiges, mais sans caractère général ni grave.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, sa présence a été reconnue parmi les Assiniboines dans les agences d'Hobbéma et du Lac-aux-Canards, mais elle ne fut sévère que dans la première agence mentionnée.

Dans la Colombie-Britannique, elle a été constatée chez quelques tribus de la Côte Occidentale, des agences du Lac-Williams, de Kwawkewlth, de Cowichan et de Babine, et, bien que ses attaques aient généralement été d'un caractère bénin, malheureusement, au Fort-Babine et au Vieux-Fort-Babine, elles n'auraient pu être plus sévères, car, compliquée de pneumonie, la maladie enleva treize membres chez une bande et vingt-sept chez l'autre.

La seule explication de cette exceptionnelle sévérité dans ces deux endroits se trouve dans les conditions atmosphériques qui y règnent, les miasmes des marais voisins se répandent au-dessus des villages comme d'épais brouillards.

La rougeole d'un caractère bénin devint épidémique chez les sauvages des Six-Nations, leurs voisins les Mississaguas de New-Credit, ainsi que chez les Munseys de la Thames.

Chez les Chippewas de Nawash au Cap-Croker, qui furent aussi visités par elle, la maladie fut beaucoup plus désastreuse, enlevant dix-neuf d'entre eux.

Les sauvages au Nouveau-Brunswick souffrirent plus ou moins généralement, mais dans les régions du sud-ouest il n'y eut aucun cas fatal, et à la réserve de la Tobique trois seulement succombèrent, sur trente-huit cas.

Le district du Portage-du-Rat ne fut pas entièrement épargné ; bien que la maladie n'ait pas réellement été à l'état épidémique dans aucune des réserves, excepté au Manitoba, elle causa un bon nombre de décès parmi les enfants des agences de Portage-la-Prairie et de Manitowapaw.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, elle apparut dans bien peu de réserves, et elle n'eut des résultats sérieux qu'à la Côte.

Dans la Colombie-Britannique, la sérieuse épidémie qui avait éclaté dans les fabriques de conserves l'année précédente ne se renouvela point, bien qu'on rapporte que la maladie ait continué à se faire sentir d'une manière bénigne, plus particulièrement dans l'agence de Cowichan.

La coqueluche s'est montrée à l'état épidémique aux îles Georgina et aux Serpents dans Ontario, dans la Nouvelle-Ecosse, au Manitoba, à la rivière Berens, dans les agences Clandeboye et Manitowapaw, et dans la Colombie-Britannique, surtout dans l'agence de Kamloops. Excepté peut-être la province d'Ontario, où cette maladie fit comparativement peu de victimes, elle produisit une mortalité passablement considérable chez les enfants.

Bien que les maladies ordinaires auxquelles toute agglomération est plus ou moins sujette aient existé, la santé générale a été bonne dans toutes les réserves, à l'exception de celle des sauvages du lac Supérieur dans Ontario, des Micmacs de Maria dans Québec, des Gens-du-Sang et des Pieds-Noirs dans les Territoires du Nord-Ouest, où il y a eu beaucoup de maladie.

PRÉCAUTIONS SANITAIRES.

Le ministère reconnaît vivement l'importance des mesures hygiéniques dans les réserves, et attire chaque année l'attention de ses officiers, agents et employés sur ce point.

Bien qu'il n'y ait aucun doute qu'un grand nombre de maladies ont été prévenues par l'application de mesures hygiéniques, il n'y a pas à nier qu'il reste beaucoup à faire dans ce but. Tout de même, on doit considérer, dans l'appréciation des résultats, que les officiers du ministère ont à recourir plutôt à la persuasion qu'à la violence pour obtenir que l'on se conforme à leurs instructions.

La seule disposition légale sur ce point que porte l'*Acte des Sauvages*, est celle qui permet aux chefs de toute tribu en conseil d'établir des règlements concernant l'hygiène publique, sauf approbation par le gouverneur en conseil.

Vu la lenteur des municipalités à introduire et à mettre en vigueur les règlements hygiéniques, excepté sous la pression des autorités provinciales ou autres plus élevées, il n'est pas étonnant que presque rien n'ait été fait par les tribus sauvages en vertu de lois qui ne les y obligent pas ; et il y a tant de difficultés dans la procédure à suivre pour l'application de ces lois, pour l'imposition des pénalités afin d'obtenir qu'on s'y soumette, qu'il faut agir avec la plus grande circonspection si l'on veut recourir à des procédés compulsoires.

Cependant, toute chose a un commencement, et un mouvement dans la bonne direction a été opéré par les chefs de la tribu des Six-Nations, qui ont établi des "règles et règlements" pour la protection de la santé publique, dont le fonctionnement devra être surveillé avec intérêt.

Relativement à la phtisie, sur laquelle il convient de revenir vu sa persistance parmi les sauvages, il est reconnu qu'aucune mesure hygiénique ne peut agir plus efficacement qu'en mitigeant la maladie.

Depuis qu'il est constaté que cette maladie se transmet par contagion, que l'air pur est son meilleur remède, vu que l'isolement des malades est pour ainsi dire impossible, il s'en suit que les principales précautions à prendre consistent à fournir aux habitations une quantité d'air respirable suffisante, en même temps que la lumière et la ventilation convenables.

Ce point est si important qu'il a été conseillé au ministère d'empêcher la construction de toute habitation par les sauvages sur leurs réserves, jusqu'à ce qu'il en ait approuvé le plan et les dimensions. Ceci, cependant, a été considéré impraticable jusqu'ici.

Quant à ce qui regarde la vaccination, bien qu'on rencontre beaucoup de difficultés à convaincre certains sauvages à s'y soumettre, la grande majorité se fait volontiers vacciner, tandis que les autres sont assez prêts à les imiter lorsque la petite vérole se rapproche d'eux, comme la chose est dernièrement arrivée dans le voisinage de la frontière entre les Etats-Unis et le Canada, et dans la partie nord de la province du Nouveau-Brunswick.

L'enlèvement des déchets aux alentours des habitations et dépendances, le soin d'en prévenir l'accumulation dans les endroits où il y aurait danger de contaminer l'eau, sont assez bien observés en somme.

D'autres mesures sanitaires se rapportant à la propreté et à la ventilation des maisons, à la propreté des personnes et à la cuisson convenable des aliments, sont aussi prises, et, quoique lent, un certain progrès se manifeste dans ce sens.

HABITATIONS ET AUTRES CONSTRUCTIONS.

Les maisons, granges, étables et autres constructions semblables sont d'une nature trop stable pour que, dans des circonstances ordinaires, nous puissions nous attendre à de grandes modifications dans le cours d'une année, et, en ce qui les concerne, tout ce qu'on peut dire, c'est qu'ici et là nous remarquons la construction d'une maison, d'une grange, d'une étable grandement améliorée, et plus souvent une simple amélioration à la maison par l'adjonction d'une cuisine, par la substitution d'une toiture en bardeaux à une autre de qualité inférieure, ou par le posage d'un plancher.

Variées comme le sont les circonstances et les conditions au milieu desquelles vivent les sauvages éparpillés dans le Canada, leurs habitations varient de la hutte primitive, faite de pièces de bois brut, et à chambre unique, sans plancher, et à toiture de glaise, à une variété de maisons qui, bien qu'inférieures à d'autres, sont cependant préférables à beaucoup de celles occupées par certains blancs dans le pays.

Les meilleures se trouvent chez ceux qui font de la culture dans Ontario, et dans les villages de Québec et de la Colombie-Britannique, un grand nombre d'entre elles sont d'excellentes constructions modernes.

Viennent ensuite celles des peuplades qui font de la culture dans les jeunes provinces, où la majorité d'entre elles, bâties en troncs d'arbres, ont d'assez bons planchers et toits, et sont assez bien éclairées ; puis les huttes des bandes qui se livrent à la chasse et la pêche, des sauvages vivants le long du golfe Saint-Laurent et des rives du lac Supérieur, dans les bois autour des lacs du district de Portage-du-Rat et du Manitoba, dans les parties extrêmes des Territoires du Nord-Ouest, dans les vallées intérieures de la Colombie-Britannique, où les habitations diminuent en grandeur et en caractère, selon leur éloignement du monde civilisé, jusqu'à n'être que des cabanes et des huttes.

On ne doit s'attendre à aucun changement, ou très peu, du moins, dans les habitations des chasseurs et pêcheurs sauvages, tant que leur genre de vie ne se modifiera pas; mais chez les autres, bien qu'on ne puisse constater beaucoup d'amélioration dans le cours d'une année, ainsi que je l'ai déjà dit, une transformation favorable s'opère, surtout chez ceux qui cultivent dans les jeunes provinces, lesquels se rapprochent graduellement des conditions d'existence atteintes par des gens de la même classe dans les anciennes provinces.

Le progrès est très remarquable dans les villages de la Colombie-Britannique, et la proportion des maisonnettes bien construites et habitées par la jeune population augmente rapidement.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'introduction des scieries dans certaines réserves, et leur établissement dans le cours ordinaire des progrès de l'industrie dans le voisinage d'autres réserves, a beaucoup contribué à cette amélioration dans la construction des maisons.

Il est à remarquer qu'un meilleur genre d'habitations non seulement profite à la santé, mais comme les maisons sont divisées de manière à donner plusieurs chambres à coucher, la moralité des sauvages, de même que leur caractère social d'ailleurs, y gagne également.

Afin de donner une meilleure idée de la physionomie des maisons des réserves dans les Territoires du Nord-Ouest, voici ce que j'extrais du rapport fait l'an dernier par

l'inspecteur Wadsworth, d'une tournée d'inspection de maison en maison, sur la réserve des Gens-du-Sang.

Cette inspection a été spécialement faite dans le but de remplir les vœux du ministère, qui désirait savoir jusqu'à quel degré les mauvaises conditions hygiéniques qui règnent chez les sauvages étaient attribuables à leur genre d'habitations.

En faisant le résumé de son rapport, l'inspecteur dit ceci :— " Dans la description ci-dessus des maisons des sauvages, au nombre de 165, je puis affirmer que plus de cent sont couvertes de toits en gazon. Un pareil toit est toujours ajusté à une perche qui forme faîte, sur lequel on pose des planches couvertes de graviers ou de gazon, de sorte qu'il y a une grande différence entre celui-ci et le toit plat, fait de terre, des Cris.

" Une toiture en bardeaux, pour une maison de dimensions ordinaires, coûte près de $60, pour les chevrons, planches, bardeaux et clous. C'est ce qui fait qu'il y en a si peu (il y en a quarante-six).

" Quarante-quatre logements n'ont que des planchers de glaise ordinaire. Ceux qui n'ont point de plancher peuvent encore se diviser en trois catégories. (*a*) Ceux qui ont bâti ou rebâti une maison et ne l'ont pas terminée avant l'arrivée de l'hiver. (*b*) Ceux des sauvages nomades qui parcourent les villes voisines presque tout l'été. (*c*) Ceux des pauvres vieilles veuves qui n'ont point d'homme pour leur en bâtir une meilleure.

" En tout et partout, je n'en ai trouvé que trois ou quatre de réellement insalubres, et comme il n'y avait personne de malade dedans, il y avait peu de raison de s'en plaindre. Généralement parlant, les logements sont assez propres. Il y a suffisamment de couvertures de lit dans chaque maison, quelques-unes même tout à fait dispendieuses, pour convenir aux couchettes modernes, et il y en avait très peu qui n'étaient pas bien aérées.

" L'avenue des maisons était partout très propre ; aucune saleté n'y était accumulée.

" Je n'ai pas essayé dans ce rapport à vous décrire les basses-cours et les étables, cela m'aurait pris beaucoup de temps pour pouvoir prendre des notes à ce sujet sur les lieux, par un grand froid. Il me suffira de mentionner qu'il y a des abris en abondance et assez de foin pour tous les bestiaux dans les différentes divisions. Le bétail paraissait bien, est plein de santé et en très bonne condition.

" Il n'y avait point de malades sur la réserve pour mériter d'en faire mention. Aux quelques-uns qui l'étaient, j'ai conseillé d'aller à l'hôpital de la réserve, où je leur ai envoyé depuis le médecin, dont les soins sont fournis par le département."

Il importe d'ajouter qu'il se révèle beaucoup de goût dans la construction de plusieurs maisons, d'autant plus que ces sauvages ne furent pas seulement les derniers à tomber sous le contrôle direct du département, mais qu'ils habitent de plus un district où la rareté du bois à beaucoup augmenté la difficulté de les amener à se pourvoir de meilleurs logements.

## AGRICULTURE.

D'après leurs diverses manières de gagner leur vie, les sauvages peuvent être divisés en deux classes, savoir : ceux qui sont engagés dans l'agriculture et l'industrie de l'élevage des bestiaux, et ceux qui vivent de chasse, de pêche et d'autres ressources de la nature.

Cette classification ne doit pas être prise absolument à la lettre, sans doute, parce-que de ceux que l'on peut ranger parmi les bandes qui font de la culture, il en est un grand nombre qui tirent largement profit des ressources de la nature ; d'un autre côté, beaucoup de chasseurs et de pêcheurs sauvages ajoutent à leur subsistance en faisant un peu de culture.

La population complète des provinces maritimes s'élève à 4,000 âmes, et l'étendue de terrain cultivé est dans la proportion d'un quart d'acre par membre. Cette proportion n'est cependant pas égale partout, car dans le Nouveau-Brunswick elle est d'environ une acre par deux membres, d'une acre par quatre membres dans l'Ile du Prince-Edouard, et d'une acre par sept membres dans la Nouvelle-Ecosse.

En allant vers l'ouest, on trouve que dans l'extrême est de la province de Québec, les Micmacs de Maria font un peu de culture, mais de cet endroit au lac St-Jean, à la tête de la rivière Saguenay, où demeurent les Montagnais, il ne s'en fait à peu près pas.

Dans le reste de la province, toutes les peuplades cultivent jusqu'à un certain degré, mais, excepté à Oka, on ne peut pas dire que la culture soit pratiquée d'une manière étendue ni avec intérêt par aucune d'entre elles. Jusqu'ici le terrain cultivé dans toute la province a été dans la proportion d'environ un tiers d'acre par membre de la population, ce qui est un meilleur résultat que dans les provinces maritimes, mais beaucoup moins bon que dans Ontario, où la proportion a été d'environ une acre par membre.

Ces cultivateurs sauvages d'Ontario peuvent être désignés avec assez de justesse comme étant ceux qui occupent les réserves de cette partie de la province située au sud d'une ligne imaginaire qui serait tirée du point le plus septentrional de l'île Parry, dans la baie Georgienne, au lac Doré.

Ces sauvages comprennent les Chippewas, les Pottawattamis, les Munsees, les Missisaguas, ainsi que les tribus de la confédération des Six-Nations, savoir : les Mohavoks, les Oneidas, les Onondagas, les Tuscaroras, les Cayugas, les Sénécas et les Delawares.

Le long de la côte nord du lac Huron, quelques membres des bandes des Ojibbewas cultivent d'une manière plus ou moins étendue ; mais tout le long du lac Supérieur, soit au nord, soit au sud, la culture qui y est faite n'est qu'un supplément aux autres ressources.

A l'oust du district de Portage-du-Rat, les sauvages de la partie sud de l'agence de Couchichingue font un peu de culture et d'élevage, mais dans presque tout le district le terrain est tellement boisé et rocheux qu'on ne fait presque rien que du jardinage, et cela surtout quand on se rapproche de la province du Manitoba et selon que le terrain devient plus propice.

Si l'on se transporte au Manitoba, en remontant vers le lac Winnipeg et à travers le Pas, dans la partie sud-ouest de la province, le terrain rocheux et marécageux qui s'y trouve offre bien peu de chance pour une culture autre que celle de petits morceaux de terre pour les jardinages et les légumes.

Dans l'agence de Manitowapah, la culture n'est pas beaucoup pratiquée, mais l'on élève plus de bétail.

Dans les agences de Clandeboye et du Portage-la-Prairie, dans la partie nord de la province, les sauvages font de la culture sur une assez grande échelle, et ils sont bien pourvus d'animaux.

En allant davantage vers l'oust et en traversant dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'exception de certaines peuplades éloignées dont la plupart résident dans le district provisoire de la Saskatchewan, les sauvages vivent presque tous d'agriculture ou d'élevage.

Dans la Colombie-Britannique, sur les réserves le long des côtes, c'est-à-dire dans les agences de la Côte Nord-Ouest, de la Côte Ouest, et de Kwawkewlth, le terrain est presque partout exposé aux marées, boisé ou rocheux ; même le long des rivières Nass, Kitamat, et Bella-Coula, où l'on rencontre plus ou moins de terre arable sur les réserves, les sauvages en tirent peu parti et négligent les petits morceaux de terrain qu'ils cultivent pour s'en aller travailler dans les fabriques de conserves.

Dans les autres agences de la province, la culture est généralement pratiquée, mais l'importance en varie beaucoup suivant la nature des réserves, dont les unes contiennent d'immenses prairies naturelleset baissières, et d'excellents pâturages sur les penchants des collines, avec des étendues considérables de terrain de banquettes qui n'exigent que peu ou pas d'irrigation, tandis que d'autres n'ont comme pâturage que certains espaces sur les collines peu boisées, et des banquettes qui exigent de l'arrosage pour pouvoir les cultiver.

Dans la province d'Ontario il y a eu, comparativement à l'année précédente, une diminution de quatorze cents acres dans la surface de terrain cultivée, et, à l'exception de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard, où le changement a été trop peu appréciable pour en faire mention, Ontario est la seule province où cela est arrivé.

Il est facile d'en trouver l'explication dans le goût manifeste des sauvages pour des travaux moins monotones et moins pénibles ; lequel goût s'empare même de ceux qui se sont habitués à cultiver la terre.

Lorsque l'ouvrage est abondant et les salaires élevés, bon nombre sont attirés hors de leurs fermes, et c'est dans Ontario, plus que dans aucune autre province, que les sauvages sont le plus influencés par ces conditions.

Dans cette province, la manière de cultiver des sauvages ne diffère pas beaucoup de celle de la généralité des blancs, et ils possèdent à peu près les mêmes instruments et le même outillage. Quelques-uns, plus que d'autres, sont davantage imbus des idées des blancs.

Plusieurs membres de la tribu des Six-Nations assistent aux assemblées tenues sur la réserve par l'Institut des Cultivateurs de la division sud de leur comté, et l'on observe qu'ils prennent part à la discussion d'une manière très intelligente. Le concours annuel de labour tenu par ces sauvages a été bien fréquenté, de même que leur exposition tenue sous les auspices de la société d'agriculture de la réserve. Durant l'année, dix grandes granges ont été construites, et des clôtures et travaux de drainage ont été faits sur une grande échelle.

Les Mohawks de Tyendinaga ont cinq voitures employées à transporter leur lait aux fromageries.

Ils sont cités comme exemples du progrès atteint par les peuplades les plus intelligentes.

Les récoltes, soit de céréales, soit de légumes, ont été inférieures à celles de l'année précédente. Le blé d'automne a été gravement avarié par la gelée avant qu'il n'y eût une couche suffisante de neige pour le protéger.

A l'île Walpole, où les sauvages ont l'avantage de posséder du terrain qui n'est inférieur à aucun autre dans le Canada, on a tenté la culture de la betterave à sucre, et si, comme on paraît s'y attendre, la province accorde une subvention pour l'établissement de raffineries, cette culture pourra devenir une industrie très rémunératrice pour les sauvages.

Dans la province de Québec, l'étendue de terrain cultivé a été augmentée d'environ dix-sept cents acres, et devra vraisemblablement s'accroître encore dans l'avenir par la disparition des autres sources de revenu. Les récoltes sont suffisamment bonnes pour encourager ceux qui ont augmenté leur champ d'opération.

Dans la partie agricole du Manitoba, la récolte du blé et de l'avoine a souffert de la sécheresse et n'a pas été aussi abondante que l'année précédente, mais d'un autre côté, le rendement des pommes de terre a été beaucoup plus considérable. Au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, la superficie en culture s'est légèrement augmentée.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, au district d'Assiniboïa, les grains ont été légèrement endommagés par des gelées hâtives, mais une proportion considérable a donné un abondant rendement d'excellente qualité.

Dans la partie nord de l'Alberta et de la Saskatchewan, le grain a assez bien rendu, excepté dans les districts de Battleford et de Prince-Albert, où la qualité n'a pas été tout à fait aussi bonne.

L'année n'a pas été favorable aux légumes et aux racines, bien qu'il n'y ait pas eu lieu de beaucoup se plaindre.

Dans la Colombie-Britannique, l'étendue de terrain en culture s'est légèrement accrue, et les sauvages ont cultivé moins de blé, mais plus d'avoine et de pois. Les récoltes de céréales n'ont pas produit autant que l'année précédente, mais la récolte de pommes de terre a presque doublé.

BÉTAIL.

Les cultivateurs sauvages d'Ontario et de Québec possèdent une bonne quantité de bestiaux et utilisent le lait de leurs vaches à peu près de la manière que font les autres cultivateurs.

Dans Québec, selon l'augmentation des opérations agricoles, le nombre des bêtes à cornes s'accroît graduellement.

Au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, les sauvages utilisent comparativement peu leurs vaches dans un but de laiterie, bien qu'on commence petit à petit à en constater l'avantage, ce qui sera encore beaucoup mieux apprécié lorsque les dangers de laisser périr les veaux par la famine diminueront.

La politique du département, relativement aux sauvages que l'on désire amener à se consacrer à l'agriculture, a été de leur conseiller d'abandonner l'usage des chevaux pour celui des bœufs pour les travaux de la terre.

Naturellement, les sauvages prennent beaucoup plus de précaution dans le maniement des chevaux que dans celui des bœufs, mais avant de leur permettre d'acquérir ces animaux de trait, il fallait tout un cours d'instruction pour leur apprendre la différence de soins à donner à ces animaux et aux petits chevaux sauvages auxquels ils sont habitués, et qu'ils laissent courir tout l'hiver à la recherche de leur nourriture sous la

neige. Une autre forte objection, dans les premiers temps, à les encourager à se pourvoir de bons chevaux, était la certitude qu'ils en changeraient la destination et s'en serviraient à se promener partout et négliger leurs travaux.

Dans la Colombie-Britannique, les cultivateurs sauvages, si l'on tient compte du caractère de leurs réserves, possèdent de bons troupeaux de bêtes à cornes, et la quantité augmente encore. Ils ont des chevaux de bien meilleure qualité que les petits chevaux sauvages des Territoires du Nord-Ouest ; et de fait quelques-uns des meilleurs animaux sont entre leurs mains.

C'est toutefois dans les Territoires du Nord-Ouest que l'élevage du bétail s'est développé en une branche fort importante de l'industrie agricole.

Dans le traité n° 7, et dans les autres endroits où la culture des céréales a manqué, l'élevage deviendra en définitive, comme il le devient d'ailleurs rapidement, le seul soutien des sauvages.

Dans toutes les réserves en général, l'élevage du bétail est un facteur important dans l'industrie agricole, et, bien que les commencements en aient été modestes, le nombre d'animaux entre les mains des sauvages des Territoires s'est accru jusqu'au chiffre de seize mille pour le moins.

Excepté dans les Territoires du Nord-Ouest, les sauvages ne comptent à peu près que sur la culture du foin et d'autre fourrage pour nourrir leurs animaux. C'est surtout l'herbe sauvage qui remplace le foin ; mais comme le bétail augmente dans certains districts, le jour approche où cette ressource naturelle deviendra insuffisante, et l'on fait quelques essais dans le but de cultiver le foin.

La récolte du foin, tant sauvage que cultivé, a été faible partout, pas encore autant par manque de croissance que par la difficulté de le conserver, vu l'humidité de la saison. Heureusement, l'hiver a été exceptionnellement doux, et la neige disparut de bonne heure le printemps suivant, de sorte qu'en dépit du manque de foin, le bétail s'en tira très bien.

RESSOURCE NATURELLES.

La chasse au fusil, la trappe et la pêche sont les principales ressources naturelles à la portée des sauvages.

Dans Québec, le long du golfe Saint-Laurent, les sauvages ont eu beaucoup de succès durant l'année, et le prix obtenu pour leurs fourrures augmenta considérablement leurs profits. Dans Ontario, ils se sont simplement maintenus.

Dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest réunis, le rendement total de la chasse atteignit à quelque chose près celui de l'an dernier, une légère augmentation en faveur des sauvages des Territoires comblant la diminution éprouvée au Manitoba.

Dans la Colombie-Britannique, bien que la chasse ait été bonne par endroits, la douceur extrême de l'hiver ne fut pas favorable pour la capture des animaux à fourrure, et en somme le produit fut un peu moindre.

Dans les provinces maritimes, Québec, Ontario et les Territoires du Nord-Ouest, il n'y eut rien de remarquable relativement aux pêcheries ; il suffit de dire que les profits de cette source furent un peu supérieurs à ceux de l'année précédente.

Au lac Winnipeg, dans le Manitoba, la pêche, en remontant jusqu'à la rivière Veine-de-Sang (*Blood Vein*), n'a pas été aussi bonne qu'à l'ordinaire; mais depuis cet endroit, en allant vers le nord, elle s'est graduellement améliorée jusqu'à devenir meilleure que d'habitude. Heureusement que les sauvages qui habitent en aval de la rivière Berens jouissent d'avantages que n'ont point ceux qui demeurent plus au nord; ils gagnent passablement d'argent à travailler dans les scieries, et en conséquence ils ont moins souffert que les autres de la baisse relative de la pêche.

La saison de pêche dans les rivières Skeena et Nass a été très bonne; en conséquence les sauvages de la côte nord et ceux qui viennent de l'intérieur d'aussi loin qu'Hazelton, dans l'agence de Babine, ont très bien réussi, les premiers en vendant leurs poissons aux fabriques de conserves de la côte, tandis que les derniers ont tiré de bons profits de la pêche dans la rivière Hagwilget, près de chez eux.

Sur la rivière Fraser la saison du sock-eye a complètement manqué; en conséquence les sauvages de l'agence du même nom aussi bien que ceux des agences Cowichan et Kwahwkewlth, du lac Anderson, dans l'extrême-sud de l'agence du Lac-Williams, ont éprouvé beaucoup d'insuccès, et sont retournés à leurs réserves avec beaucoup moins de provisions et de vêtements que les années précédentes.

Ceux qui sont restés pour la saison de pêche du saumon, qui commence ordinairement dans la dernière partie de septembre, n'ont pas réussi davantage, car la plupart gagnaient à peine suffisamment pour vivre.

Les sauvages de l'agence de la côte ouest qui se livrent à la chasse au phoque ont fait une bonne année, tant sur la côte de Californie qu'à la mer de Behring.

En outre de la chasse et de la pêche, les sauvages ajoutent largement à leurs provisions de bouche par la cueillette des fruits et baies sauvages, en faisant du sucre d'érable et, dans quelques localités, en récoltant du riz sauvage. Lorsqu'il existe un marché pour la vente de ces fruits et baies, ils en récoltent beaucoup plus qu'ils ne peuvent en consommer, et ils n'éprouvent aucune difficulté à les vendre à des prix rémunérateurs. Peut-être devrait-on mentionner encore sous ce titre la récolte de racine de senéga, dont la vente dans certaines agences du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest produit des sommes considérables.

Quand la racine est abondante, un chercheur adroit peut en recueillir une dizaine de livres par jour, et le prix varie de 25 à 35 cents la livre. L'agent des Buttes-La Lime rapporte que ses sauvages, dans le cours du mois de mai et de la première partie de juin, ont gagné onze cents dollars de cette manière.

## RESSOURCES DIVERSES.

Après avoir étudié les sauvages au point de vue de leurs moyens de subsistance par l'agriculture et par les ressources naturelles, il ne faut pas oublier qu'un grand nombre exploitent différentes autres industries pour s'entretenir et ajouter à leur bien-être. De fait, les seuls qui ne le font point quelque peu, sont ceux qui n'en ont pas l'occasion à cause de leur éloignement du monde civilisé. Cette classe peut se subdiviser en ceux qui se livrent dans leurs maisons à la fabrication d'un objet ou d'un autre pour le vendre ensuite, et ceux qui entrent à gages dans un service quelconque.

Dans les provinces maritimes, en outre des objets de fantaisie, ils fabriquent des paniers, des raquettes, des souliers, des cuves, des cercles de mâts, des canots et des

chaloupes. Dans la province de Québec, parmi les sauvages qui habitent l'ouest de la rivière Saguenay, la fabrication d'objets defantaisie, corbeilles, souliers, raquettes, est devenue plus générale qu'en aucune autre province, mais l'insuccès de la vente les pousse rapidement à chercher d'autres moyens de subsistance. Autrefois les sauvages faisaient beaucoup de profit en vendant leurs corbeilles et autres objets de fantaisie aux touristes dans les endroits balnéaires sur l'Atlantique et les hôtels des montagnes Blanches, mais il n'en est plus ainsi, vu la perte du privilège qui leur avait été si longtemps concédé d'apporter leurs objets aux Etats-Unis sans payer l'impôt, et encore plus à cause de la diminution elle-même des touristes pendant ces deux dernières années. Ceci, ajouté à la dépréciation des souliers et des raquettes, aux restrictions apportées à la pêche et à la chasse par l'établissement du Parc National (Québec), ainsi que la concession des droits de pêche sur les lacs du voisinage, a forcé les sauvages à se livrer beaucoup plus à l'agriculture.

Dans les nouvelles provinces les circonstances sont telles qu'elles n'offrent que peu d'avantage pour la fabrication de ces objets, aussi il s'en fabrique peu, bien que, lorsque l'occasion se présente,—dans la construction des canots pour les fabriques de conserves, par exemple, à la Colombie-Britannique,—les sauvages savent bien en profiter. La nature de leurs travaux pour des patrons est déterminée par les circonstances. Peu ont des métiers, mais partout où dans le voisinage de leurs réserves un travail grossier est suffisant, ils y trouvent facilement de l'emploi. Ce qu'ils paraissent préférer et à quoi ils trouvent plus facilement de l'emploi dans les provinces maritimes, l'Ontario, la région du Portage-du-Rat et certaines parties du Manitoba, est le travail forestier dans les chantiers, le flottage du bois et le travail dans les scieries.

Dans la province de Québec quelques peuplades ont l'occasion de s'adonner à ces occupations, tandis qu'à Caughnawaga les compagnies qui se livrent aux travaux hydrauliques et à la construction de ponts en fer offrent à peu de distance de l'emploi à ceux qui en veulent.

Dans les districts agricoles du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest les sauvages gagnent le plus en vendant du foin ou du bois de chauffage aux colons ; ils travaillent encore dans les fermes et font le portage.

Dans la Colombie-Britannique un grand nombre, pendant la saison, cherchent de l'emploi aux fabriques de conserves et dans la culture du houblon, d'autres se mettent en service sur les fermes, préférant servir comme gardiens de bestiaux, d'autres travaillent dans les mines, et d'autres au portage ou au voiturage par terre ou par eau.

Le montant total gagné dans tout le Canada par les sauvages pendant l'année, en autant qu'il a été possible aux agents de le calculer, se chiffre à $3,212,040.05, ce qui est une augmentation de $403,356.74 sur le montant de l'année précédente. Ceci comprend les revenus de la ferme, les gages, les gains provenant de la pêche, de la chasse et de différentes autres industries. Vu les circonstances, il est impossible aux agents de connaître exactement les sommes gagnées par les sauvages, surtout quand ils sont éloignés de leurs réserves, de sorte que probablement le montant véritable est beaucoup plus grand que le chiffre ci-dessus.

Les sauvages ont encore d'autres sources de revenus, particulièrement les intérêts du capital consolidé, leurs rentes annuelles et les loyers de leurs terres, mais ce qui vient d'être mentionné représente leurs gains personnels, d'où l'on peut conclure qu'ils ont été industrieux et prospères.

Cette augmentation est largement due à une amélioration générale des affaires, comme il est facile de le voir dans l'Ontario, par exemple, où les gages des sauvages ont accru de $69,238.38 dans Québec de $20,259.75, dans la Colombie-Britannique de $19,518, et dans cette dernière province l'augmentation due aux différentes industries a atteint le montant considérable de $147.855.

MORALITÉ.

Quant à ce qui est d'estimer l'étatmoral des sauvages, il faut du soin dans le choix d'un type pour la comparaison, et rien ne saurait être plus déraisonnable que de mesurer le progrès de nos sauvages au développement de la civilisation chrétienne dans cette fin du dix-neuvième siècle.

Le sens du bien et du mal, ou ce que nous appelons la conscience, est probablement aussi bien développé chez le sauvage dans son état d'ignorance que chez n'importe quelle autre classe d'hommes abandonnés au seul guide de leur nature. On remarque que les idées du bien et du mal chez les sauvages se forment ou sont considérablement influencées par leur entourage. Par exemple, quand il parcourait la plaine dans son état naturel, le sauvage regardait comme une action absolument digne d'éloges de ramper dans l'herbe au point du jour pour voler les chevaux d'une autre tribu. Cependant le vol entre membres d'une même tribu était presque inconnu et était regardé avec beaucoup plus de mépris que dans le monde civilisé. Une observation plus complète des effets de la condition primitive des sauvages sur leurs principes de morale, nous ferait voir pourquoi, au contact de la civilisation, ils sont en somme dociles aux lois, et expliquerait l'orientation des erreurs dans lesqnelles ils sont portés à tomber. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire dans un rapport, il y a une année ou deux, les premiers effets de la civilisation sont d'une certaine manière préjudiciables à l'état physique des sauvages ; la même chose peut se dire relativement à leur état moral. Les moyens les plus importants qu'il y ait pour relever leur moralité sont évidemment l'éducation et l'exemple, et naturellement l'influence la plus puissante est celle exercée par les missionnaires des différentes confessions religieuses, qui ont tant fait et font encore tant, pour moraliser les sauvages. Il est vrai que les sauvages du Canada, du moins ceux dont la civilisation s'est emparée dans ces dernières années, ont été particulièrement heureux en tombant sous la tutelle du gouvernement et se trouvant dès le début protégés autant qu'il était possible contre les débauches de l'ivrognerie et le ravissement de leurs biens.

Avec le temps, les sauvages, par l'éducation et le contact d'un entourage meilleu r se corrigent graduellement et obtiennent ainsi les avantages de la civilisation et améliorent de toutes manières leur caractère social.

Il est évident toutefois que la moralité des sauvages se modifiera avec la durée et l'étroitesse de leurs rapports avec la civilisation, et que malgré les circonstances les plus favorables le changement sera lent. Aujourd'hui, en dépit de la longueur de temps pendant laquelle les sauvages des Six-Nations ont été sous l'influence des missionnaires et d'autres agents de civilisation, le quart d'entre eux est encore ouvertement païen. Sans doute ce paganisme a été grandement modifié dans son contact avec la civilisation, mais d'un autre côté, il affecte de toute évidence non seulement leur conduite morale, mais il influe encore d'une certaine manière sur les membres chrétiens de la peuplade.

La forme de paganisme qui prévaut parmi les sauvages qui n'ont pas été rejoints par le colon, ni même par le missionnaire, ou encore, comme les Gens-du-Sang, du traité

n° 7, qui ont résisté apparemment à tous les efforts tentés sur eux, est accompagnée de vices beaucoup plus grossiers, bien que même ces sauvages en soient rendus à avoir honte de leurs pratiques immorales et les cachent si bien qu'il est très difficile de constater jusqu'à quel point elles survivent.

Sans préciser plus que la nature du sujet ne le permet, je puis dire qu'en conséquence de leurs coutumes il existe une tendance héréditaire et générale chez eux à ce que nous regarderions comme de la licence dans les relations entre les sexes et en ce qui concerne le lien du mariage, et cette licence devient plus prononcée, suivant les circonstances décrites plus haut, jusqu'à atteindre le vice le plus grossier. D'un autre côté il y a des peuplades où existent d'excellentes mœurs, et il n'est pas rare de voir des sauvages demander eux-mêmes l'intervention du département dans des cas où certains particuliers se rendent coupables d'immoralité trop évidente.

La danse du soleil, les fêtes des Tamanawas et du Potlache entretiennent des habitudes et des pratiques très fâcheuses ; mais comme elles ont leur caractère religieux et domestique, le département a eu pour méthode de combattre les plus mauvaises coutumes, en laissant au temps et aux autres influences la tâche de faire le reste.

Cette méthode fait son œuvre aussi rapidement qu'il est permis de l'espérer, bien que quelquefois le feu qui dormait sous la cendre se rallume avec éclat, et certains sauvages qui avaient abandonné ces danses et ces fêtes les font revivre pendant un certain temps.

Dans les peuplades des vieilles provinces, à proximité des endroits où se débitent les liqueurs spiritueuses, la majorité des sauvages, sous l'égide des dispositions de l'Acte des Sauvages, ont appris à fuir les spiritueux, et chez ceux-là la tempérance gagne sérieusement du terrain. Parmi les peuplades de l'ouest la position est différente, et les liqueurs introduites en contrebande par les commerçants et autres provoquent de véritables orgies à certaines époques.

Dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, le plus grand ennui à ce sujet se rencontre chez les sauvages qui transportent pour le vendre du foin ou du bois de chauffage aux colonies, ou vont travailler dans le voisinage des stations de chemins de fer ; car il y a toujours des métis qui les guettent pour leur fournir des liqueurs alcooliques en échange de leur argent.

Qaand la prohibition existait, la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pouvait surveiller, et surveillait de fait, lesendroits où les contrebandiers faisaient leur entrée, mais dans les conditions actuelles elle est à peu près impuissante. Dans la Colombie-Britannique la majorité des peuplades est à l'abri de toute tentative à cause de la distance, mais les sauvages qui vont travailler dans les mines ou dans les fabriques des conserves sont constamment exposés, et la gendarmerie ne paraît pas suffisamment forte pour faire observer la loi. Cependant le département fait tout ce qu'il peut et, sans doute, réussit considérablement à restreindre les abus, de même qu'à relever le caractère des sauvages, ce qui est après tout le résultat sur lequel il faut principalement compter. Quant à ce qui regarde la criminalité, l'absence de crimes sérieux a même été plus marquée que d'habitude.

ÉDUCATION.

Sur la question de l'éducation il y a bien peu de changement à noter.

Des externats, un a été fermé dans chacune des provinces d'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse ; cette diminution a été comblée par un nombre égal de nouvelles écoles ouvertes dans la Colombie-Britannique et le Manitoba.

Le changement dans la classification de la population, tel qu'expliqué à l'occasion de l'arrangement du nouveau traité, a nécessité le transfèrement dans les Territoires du Nord-Ouest de trois externats et trois pensionnats appartenant auparavant aux régions en dehors des traités.

Trois pensionnats nouveaux ont été établis dans la Colombie-Britannique et un dans le Manitoba.

Ce qui frappe le plus si l'on regarde le résultat de l'année, c'est la difficulté croissante de recruter des élèves pour les écoles d'industrie au Manitoba et plus encore dans le Nord-Ouest.

Dans mon rapport d'il y a trois ans, j'ai attiré l'attention sur l'importance de la prudence à apporter dans l'établissement ultérieur de ces sortes d'écoles. La raison invoquée était qu'il fallait considérer l'éducation relativement à l'avenir des élèves et les perspectives de succès que les progrès de la colonisation peuvent offrir à ceux qui apprennent un métier.

Il est vrai, cependant, qu'en ce qui regarde le nombre des élèves, les écoles d'industrie subissent la concurrence des pensionnats, lesquels, au lieu de servir à fournir des élèves aux écoles d'industrie, remplacent celles-ci à un certain degré. Naturellement, les parents préfèrent tenir leurs enfants aux écoles les plus proches, de même que les professeurs des pensionnats préfèrent également conserver leurs élèves au lieu de les conduire à des institutions plus importantes.

Le nombre d'élèves inscrits sur le rôle pendant l'année a été de 9,634, comparativement à 9,606 l'année précédente, tandis que l'assistance moyenne a été de 6,193, comparativement à 6,167, ce qui est une légère augmentation dans les deux cas.

Aussi longtemps que les sauvages formeront un peuple distinct et vivront en peuplades séparées, leur attitude relativement à l'éducation restera vraisemblablement la même ; c'est-à-dire qu'ils ne désireront pas pousser l'éducation de leurs enfants au delà de ce qui leur est utile et avantageux dans les rapports qu'ils peuvent avoir avec les blancs.
Dans les provinces nouvelles, les mêmes motifs régissent les sauvages qui sont en contact avec les établissements de colons, et l'intérêt qu'ils accordent à l'éducation dans les réserves varie avec leurs rapports extérieurs, et augmente par conséquent.

Les sauvages des districts de pêche et de chasse, loin de toute colonie, s'intéressent très peu aux écoles, et ceux qui sont païens leur sont carrément hostiles, règle générale ; et tant que leur entourage restera comme il est, le succès de l'éducation, excepté sous le rapport religieux et moral, demeurera assez douteux.

TERRES.

Dans le cours de l'année, 52,454.81 acres de terres rétrocédées et arpentées ont été vendues, produisant une somme de $51,115.26. Sur paiement complet et sur la preuve que les conditions de vente avaient été remplies, 285 lettres patentes ont été émises et enregistrées sous l'autorité de la clause 45me de l'Acte des Sauvages, et les rapports ordinaires ont été transmis aux différents enregistreurs des comtés et districts du Canada sous la juridiction desquels se trouvaient les terres sous patente des sauvages ; il a de même été envoyé à l'honorable secrétaire de la province d'Ontario un bordereau des terres des sauvages dans la province pour lesquelles il a été émis des lettres patentes.

Les îles Hay et Griffiths, dans la baie Georgienne, à l'entrée de la baie Colpoy, ayant été rétrocédées par les sauvages, ont été examinées et évaluées, puis mises à l'enchère le 21 juillet ; la vente se fit au plus haut enchérisseur ; l'île Hay rapporta $2,900, et l'île Griffiths $4,021.

Le 29 juillet, on a mis également à l'enchère un certain nombre d'îles situées dans la baie Georgienne et le lac Huron, contiguës au Grand Manitoulin, mais vu le protêt produit par l'honorable commissaire des terres de la Couronne, de Toronto, la vente a été arrêtée en attendant le règlement de la question des titres entre les gouvernements du Canada et de l'Ontario.

La moitié ouest du township Tupper, la moitié ouest du township Archibald et des townships Havilland et Ley, dans la région de la baie Batchewana, ayant été rétrocédées ont été remises, le 12 juillet, entre les mains de l'agent des terres des sauvages de Saut-Sainte-Marie pour qu'il les vendît comme terrains agricoles sujets aux règlements du ministère, à des prix basés sur l'évaluation de l'arpenteur.

Un grand nombre de permis pour la recherche des minéraux ont été accordés pour la réserve sauvage de l'île Parry, mais aucun claim n'a été choisi par ceux qui avaient demandé ces permis.

Dans l'agence de la Rivière-du-Jardin et de Batchewana, beaucoup de demandes de droit de mine, comprenant le cuivre, ont été faites, mais la vente d'aucun claim minier n'a été terminée.

Des billets d'occupation, conférant un titre aux sauvages pour des lots sur leurs réserves, ont été accordés sous l'autorité des articles 16 et 17 de l'Acte des Sauvages ; 39 ont ainsi été accordés pendant l'année. Il existe à présent 912 de ces billets.

Sous l'autorité de l'article 11, ajouté aux règlements concernant la vente des terres des sauvages, on passe aussi des baux avec les blancs d'après des arrangements écrits faits entre eux et les propriétaires sauvages ; 109 de ces baux ont été passés dans le cours de l'année. Il en existe à présent 976. Vu l'expiration des baux de la réserve sauvage Tyendinaga, le 1er février dernier, il a été convenu que l'agent enverrait de nouveaux arrangements pour des baux de cinq années, et un grand nombre de ceux-ci ont conséquemment été faits pour remplacer les anciens.

Sous l'autorité des règlements pour la coupe du bois, on émet des licences pour l'exploitation de différentes sortes de bois sur les réserves rétrocédées par les sauvages. Il existe à présent le même nombre de permis que l'an dernier : savoir, 24 ; un permis ayant été révoqué et un autre accordé.

## ARPENTAGES.

On a fait beaucoup d'arpentage sur les réserves et les terres des sauvages dans le cours de l'année.

Dans la Colombie-Britannique l'arpentage des réserves de la tribu de Katzie dans l'agence Fraser a été complété.

Des réserves additionnelles ont été distribuées et arpentées pour les sauvages Seshelt et Klahoose du chenal Agamemnon, du détroit de Malaspina et du havre Pender, dans l'agence Fraser ; de même que l'île Valdez, en haut de la passe Hoskyn, dans l'agence Kwawkewlt.

On a arpenté des réserves pour les sauvages Kispyouxse, sur la rivière Skeena, en amont d'Hazetton, dans l'agence Babine, ainsi que deux réserves sur la rivière Similkameen, pour les sauvages de la Similkameen supérieure, dans l'agence O'Kanagan, et on a retracé une partie des bornes de la réserve Osooyoos.

Quelques-unes des bornes des réserves sauvages de Hope, dans l'agence Fraser, ont été rajustées et mises en raccordement avec les arpentages des townships voisins. On a alloti l'emplacement du village de Kincolith, dans la réserve Tsimpsean, afin d'y établir les sauvages.

Au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, on a opéré un relevé spécial du creek au Poisson, dans la réserve des Sarcis, dans le but de s'assurer dans quelles conditions certains droits d'approvisionnement d'eau pouvaient être accordés aux colons blancs du voisinage.

On a aussi fait l'examen de la limite sud de la réserve des Gens-du-Sang, à cause des chemins qu'il est question d'ouvrir, l'arpentage d'un chemin au sud de la réserve, et le bornage d'une coupe de bois de peu d'étendue.

On a retracé et marqué de tertres les bornes de la réserve des Piégânes, on a marqué celles de l'étendue du terrain à bois de cette réserve, et fait en dehors de la réserve dans un endroit plus avantageux le tracé d'un chemin pour remplacer celui qui traversait d'abord la réserve.

On a rétabli les bornes du terrain de l'école industrielle de Daim-Rouge, et fait un examen et un relevé topographique en vue de l'approvisionnement d'eau de l'établissement.

Le lot n° 14, Portage-la-Prairie, accordé aux sauvages Sioux, a été délimité et borné.

L'arpentage et l'évaluation de la partie rétrocédée de la réserve du Joueur, commencés l'an passé, ont été terminés.

On a arpenté une réserve pour la tribu de Kinistino, au nord-ouest du lac aux Noix.

On a complété les travaux de la nouvelle délimitation des réserves des Buttes de l'Ours, dans l'agence Hobbema.

On a inspecté et arpenté dans la réserve Saint-Pierre, au Manitoba, le terrain rétrocédé en 1875, les anciennes bornes étant en grande partie disparues et la terre ayant pris de la valeur.

On a borné de nouveau dans l'Ontario le terrain sauvage rétrocédé dans le township Neebing, qui est lui-même une partie de la réserve de Fort-William. On a de même arpenté les possessions des sauvages sur la rivière Kaministiquia dans la même réserve.

Les réserves de Kettle-Point et Stony-Point, dans le comté de Lambton, et la réserve lac à la Vase, dans le comté de Peterborough, ont été subdivisées en lots de ferme qui seront distribués aux membres des tribus qui sont les propriétaires de ces réserves respectives.

On a fait l'inspection et le relevé de l'île au Saumon, située à l'extrémité sud-est de la réserve sauvage de Tyendinaga, pour déterminer si elle fait partie de la réserve.

On a aussi réarpenté et borné un chemin et un certain nombre d'emplacements dans le village de Colborne, dans la réserve de Caradoc.

On a marqué les limites de la réserve de Gros-Cap, sur la côte nord du lac Supérieur.

Les travaux d'arpentage des îles au sud de la pointe Moose-Deer, dans la baie Georgienne, ont été continués. L'arpentage des deux tiers de la superficie a été fait.

L'arpentage des îles qui dépendent du ministère, à l'ouest de la péninsule de Saugeen, a été commencé.

Dans Québec, quelques terrains, achetés par les sauvages de Saint-Régis dans le voisinage de leur réserve, ont été subdivisés en petites fermes qu'on a assignées aux membres de la tribu.

Dans la Nouvelle-Ecosse, les bornes des réserves de Fisher's Grant, dans le comté de Pictou, ont été retracées afin de prévenir les empiétements.

FINANCES.

Le 30 juin dernier la somme au crédit du Fonds de dépôt des Sauvages était de $3,893,622.63, comparativement à $3,785,616.35 à la fin de l'exercice précédent.

Les recettes de l'année, comprenant les intérêts et les allocations du parlement, ont atteint la somme de $379,697.36, et les dépenses $271,691.08.

Le compte des épargnes des sauvages a augmenté de $14,656.48 à $16,408.55. Ceci comprend $1,748.13, montant au crédit d'une division du compte des épargnes, qui consiste dans les contributions des différentes réserves du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest pour l'achat de taureaux destinés à l'amélioration de leur bétail.

Les dépenses à compte du fonds consolidé se sont élevées à $1,093,429.01.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAS. A. SMART,
*Sous-surintendant des Affaires des Sauvages*

# RAPPORT DU COMMISSAIRE DES SAUVAGES PARTICIPANT AU TRAITÉ N° 8.

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 11 décembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je désire vous faire connaître qu'en exécution de la mission que vous m'aviez confiée, j'ai visité le territoire compris dans le traité n° 8 et tous les endroits, à partir de Fort-St-Jean, à l'ouest de la rivière La Paix supérieure, jusqu'à Fort-Résolution, au nord du Grand lac des Esclaves. Au cours de cette visite, agissant en ma qualité de commissaire, j'ai reçu des adhésions formelles au traité de la part d'un certain nombre de sauvages habitant le territoire cédé et appartenant à huit tribus avec lesquelles aucune négociation n'avait été faite l'année précédente ; j'ai payé les rentes annuelles à tous les sauvages participant au traité, et réglé avec eux ou pour eux des affaires d'un caractère général. En ma qualité de commissaire chargé de recevoir les réclamations des Métis, j'ai eu à m'occuper de trois cent cinquante réclamations de cette nation ; tandis qu'en ma qualité judiciaire de commissaire de la police fédérale et juge de paix pour les Territoires, j'ai jugé dix-neuf procès pour crime et délits. Je vous soumets des rapports distincts touchant les réclamations des Métis, l'ordre public et certaines affaires secondaires relatives aux sauvages.

Le but de la commission qui me chargeait de recevoir des adhésions au traité n° 8, était de me permettre de négocier avec les sauvages de Fort-St-Jean, sur le haut de la rivière La Paix, et les diverses tribus qui font affaire à Fort-Rèsolution, pour les amener à entrer en relations de traité avec le gouvernement de Sa Majesté.

Cependant, deux nouvelles peuplades, évidemment des habitants de la région comprise sous le traité n° 8, avec lesquelles je n'avais pas reçu l'autorisation de négocier : l'une de Cris, du lac à l'Esturgeon, et l'autre d'Esclaves, du haut de la rivière au Foin, vinrent me rencontrer. Toutes les deux voulaient participer au traité, et je fus obligé de décider si, après être venues de loin pour rencontrer celui qu'elles regardaient comme le représentant du gouvernement, il valait mieux les renvoyer désappointées et mécontentes ou leur permettre de donner leur adhésion au traité. Comme il était impossible de communiquer avec le gouvernement et comme leurs titres aux bénéfices du traité étaient évidents, j'ai, sans hésiter, cru de mon devoir de prendre la responsabilité de leur accorder ces bénéfices. Les documents renfermant leur acceptation sont produits, ici, en même temps que les adhésions que j'avais mission de recevoir : savoir, celle d'un certain nombre de sauvages de Fort-St-Jean et celle de la population complète de Fort-Résolution, sur le Grand lac des Esclaves, dont les terrains de chasse sont situés en dedans des limites du traité. J'espère que vous m'approuverez d'avoir assumé cette responsabilité et que le Conseil de l'Exécutif sanctionnera toutes les adhésions que j'ai reçues.

L'an dernier, 2,217 sauvages ont reçu leurs rentes. Cette année 3,323 se sont présentés pour en recevoir, soit une augmentation de 1,106, ou presque 50 pour 100. Sur le nombre de surcroît, 248 appartenaient, ou se sont joints depuis, aux tribus avec lesquelles un traité a été conclu en 1899, et 858 aux tribus suivantes, avec lesquelles il n'avait pas été traité cette année-là, savoir, les Cris du lac à l'Esturgeon, les Castors de Fort-St-Jean, les Esclaves du haut de la rivière au Foin, qui font affaire à Vermillon, et les Côte de Chien, les Couteaux-Jaunes, les Chippewayans et les Esclaves du bas de la rivière au Foin, qui font affaire à Fort-Résolution. Quelques Mangeurs-de-Caribous, du pays à l'est de Smith's-Landing, sur la Grande rivière des Esclaves, ont aussi donné leur adhésion au traité, mais ils ont été incorporés à la tribu Chippewayan de Smith's-Landing, à laquelle ils sont alliés. Six nouveaux chefs ont été officiellement reconnus.

Comme le constataient vos commissaires, l'an dernier, la plupart des sauvages du Nord ont peu de tendances à se fixer sur une terre et à demander d'avoir des réserves distinctes. Procédant d'après vos ordres, relativement aux demandes de terres, j'ai établi deux petites réserves provisoires au Petit lac des Esclaves pour la tribu de Kinosayo, et j'ai enregistré quinze ou seize demandes de terre, la plupart pour des sauvages qui s'étaient déjà livrés à l'agriculture à un certain degré.

Il semble que cette répugnance de la part des sauvages à faire de la culture pour en tirer leur subsistance n'est pas tout à fait sans raison, parce que la chasse et la pêche, qui leur sont plus naturelles, sont encore plus profitables, et non seulement l'agriculture est pénible pour ceux qui n'y sont pas habitués, mais, dans plusieurs régions, elle n'a même pas été essayée. La conséquence de cette préférence pour les anciennes ressources n'exposera point de sitôt le gouvernement à faire les dépenses imposées par le traité lorsque les sauvages essaient de vivre des produits du sol.

La santé des sauvages paraît varier avec les circonstances de prospérité ou de misère dans ces régions. Si la chasse est bonne, la santé l'est ; si elle est mauvaise, la santé est mauvaise. Le manque de lapins, le long des rivières au Foin et La Paix, a été très pénible pour les Castors et les Esclaves de la partie ouest des Territoires, l'hiver dernier ; mais dans la partie est, les Chippewyans se sont bien portés, le caribou ayant été abondant. Au Fond-du-Lac, on dit qu'il y a eu moins de maladie qu'il n'y en a eu depuis longtemps. Personne n'est mort de faim, comme c'est arrivé souvent l'hiver, au nord ; et les mesures prises par les commissaires, l'an dernier, pour secourir les malades et les nécessiteux, ont bien réussi et ont soulagé plusieurs cas de dénûment. Le Dr Edwards, qui m'accompagnait, a donné des conseils et des médicaments à un grand nombre de sauvages, et il en a vacciné plusieurs. Ils ont paru grandement apprécier ses services.

Dans presque tous les endroits importants, les chefs et les hommes les plus intelligents. qui assistaient, l'an dernier, à la négociation du traité, ont demandé qu'on leur donnât de plus amples explications sur les conditions, afin que ceux de leurs tribus qui n'en avaient pas saisi la véritable signification pussent le faire, et que ceux qui acceptaient le traité pour la première fois pussent parfaitement comprendre ce qu'ils faisaient.

Au cours des assemblées tenues dans ce but, il a été possible de faire disparaître les quelques petits malentendus qui étaient survenus dans l'esprit des plus intelligents, et l'on a fait tous les efforts pour fournir toutes les explications de nature à prévenir toute possibilité de malentendu.

Tous les divers engagements qui avaient été pris ont été ponctuellement tenus, ce qui a paru faire grand plaisir tant aux trafiquants qu'aux sauvages.

Vous trouverez ci-joint un relevé indiquant les tribus qui ont reçu les rentes ainsi que celles qui ont été admises cette année à participer au traité.

Il y a encore un certain nombre de personnes qui vivent à la manière sauvage, dans le pays situé au nord du Petit Lac des Esclaves, et qui n'ont pas donné leur adhésion au traité en qualité de sauvages, ni reçu de scrip en qualité de Métis, mais ceci n'est pas tant dû à leur refus qu'à cause de leur éloignement des endroits qui ont été visités et du fait qu'ils n'y sont pas encore poussés par le besoin. Les sauvages de toutes les parties du territoire qui n'ont pas encore reçu de rentes sont au nombre de 500, abstraction faite de ceux qui habitent l'extrême Nord-Ouest, mais comme la plupart, sinon tous, appartiennent à des tribus déjà soumises au traité, le titre indigène à l'étendue de terre comprise dans le traité peut être raisonnablement considéré comme éteint.

Le tout très respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, votre, etc.,

J. A. MACRAE,
*Commissaire.*

Documents accompagnant ce rapport :—

N° 1. Acte d'adhésion de la tribu du Lac à l'Esturgeon.

N° 2. Acte d'adhésion d'une partie des Castors de Fort-Saint-Jean.

N° 3. Acte d'adhésion des Esclaves de la Rivière au Foin, en haut.

N° 4. Acte d'adhésion des Côtes-de-Chien du Grand Lac des Esclaves.
des Chippewyans du Grand Lac des Esclaves.
des Couteaux-Jaunes du Grand Lac des Esclaves.
des Esclaves de la Rivière au Foin, en bas, et du Grand Lac des Esclaves.

N° 5. Etat indiquant le nombre des sauvages admis cette année à traiter.

N° 6. Carte indiquant la distribution des sauvages dans le territoire couvert par le traité n° 8, et les dimensions de ce territoire.

*Document n 1.*

Les Cris du Lac à l'Esturgeon et du pays environnant ayant rencontré, au Petit Lac des Esclaves, ce huitième jour de juin de la présente année 1900, M. James Ansdell Macrae, et s'étant fait expliquer les termes du traité auquel le chef et les conseillers des sauvages du Petit Lac des Esclaves et du territoire adjacent avaient apposé leurs signatures, le vingt et unième jour de juin de l'an 1899, approuvent la cession faite par le dit traité et s'engagent à en observer les termes suivant les conditions qui y sont déterminées.

En foi de quoi le dit James Ansdell Macrae, et les conseillers des dits sauvages Cris ont apposé leurs signatures, au Petit Lac des Esclaves, ce huitième jour de juin de l'année susdite.

Signé par les parties aux présentes, en présence des témoins soussignés, le dit traité ayant été lu et expliqué aux sauvages par Peter Gunn et Albert Tate, interprètes.

Albert Tate,
Peter Gunn,
Geo. Holmes,
Myles O'C. MacDermot,
W. J. O'Donnell,
A. Cheesbrough, *constable*,
R. Field, *constable*.

J. A. Macrae,

sa
Mee-soo-kam-in-oo-ka-pow X,
marque

sa
William X Pee-yu-tay-wee-tum.
marque

sa
Meek-coo X Mooso-os.
marque

sa
Alexis X Pa-pass-chay.
marque

sa
The X Captain.
marque

*Document n° 2.*

Les Castors de la Rivière La Paix et du pays environnant ayant rencontré, au Petit Lac des Esclaves, ce huitième jour de juin de la présente année, 1900, M. James Ansdell Macrae, et s'étant fait expliquer les termes du traité auquel le chef et les conseillers des sauvages du Petit Lac des Esclaves et du territoire adjacent avaient apposé leurs signatures, le vingt et unième jour de juin de l'an 1899, approuvent la cession faite par le dit traité et s'engagent à en observer les termes suivant les conditions qui y sont déterminées.

En foi de quoi le dit commissaire de Sa Majesté et le reste des sauvages Castors ont apposé leurs signatures à Fort-St-Jean ce treizième jour de mai de l'année susdite.

Signé par les parties aux présentes, en présence des témoins soussignés, le dit traité ayant été lu et expliqué aux sauvages par John Shaw, interprête.

JOHN SHAW, *interprète.*
W. J. O'DONNELL.

J. A. MACRAE, *commissaire,*
sa
MUCKITHAY X,
marque
sa
AGINAA X,
marque
sa
DISLISICI X,
marque
sa
TACHEA X,
marque
sa
APPAN X,
marque
sa
ATTACHIE X,
marque
sa
ALLALIE X,
marque
sa
YATSOOSE X,
marque

*Document n° 3.*

Les Esclaves de la Rivière au Foin et du pays environnant ayant rencontré, au Petit Lac des Esclaves, ce huitième jour de juin de la présente année, 1900, M. James Ansdell Macrae, et s'étant fait expliquer les termes du traité auquel le chef et les conseillers des sauvages du Petit Lac des Esclaves et du territoire adjacent avaient apposé leurs signatures, le vingt et unième jour de juin de l'an 1899, approuvent la cession faite par le dit traité et s'engagent à en observer les termes suivant les conditions qui y sont déterminées.

En foi de quoi, le dit commissaire de Sa Majesté et le chef et les membres les plus importants des sauvages Esclaves ont apposé leurs signatures à Vermillon ce vingt-troisième jour de juin de l'année 1900.

| | |
|---|---|
| Signé par les parties aux présentes, en présence des témoins soussignés, le dit traité ayant été lu et expliqué aux sauvages par Louis Cardinal. | J. A. Macrae, *commissaire*,<br>sa<br>Alexis X Tatatechay,<br>marque<br>sa<br>François X Tchatee,<br>marque<br>sa<br>Giroux X Nahdayyah,<br>marque<br>sa<br>Koka X,<br>marque<br>sa<br>Kachweesala X.<br>marque |
| sa<br>Louis X Cardinal,<br>marque<br>*Témoin :* G. Arthur Ball<br>Alfred Speechly White,<br>Isaïe Gagnon,<br>Geo. Knapp,<br>H. J. Larocque,<br>sa<br>Martin X Ouelette,<br>marque<br>*Témoin :* G. Arthur Ball<br>William Letendre. | |

*Document nº 4.*

Les sauvages habitant la rive sud du Grand lac des Esclaves, entre l'embouchure de la rivière au Foin et le vieux fort Reliance, près de l'embouchure de la rivière Lockhearts, ainsi que le pays environnant, y compris la terre ferme et les îles du dit lac, ayant rencontré, au Petit Lac des Esclaves, ce huitième jour de juin de la présente année, 1900, M. James Ansdell Macrae, et s'étant fait expliquer les termes du traité auquel le chef et les conseillers des sauvages du Petit Lac des Esclaves et du territoire adjacent avaient apposé leurs signatures, le vingt et unième jour de juin de l'an 1899, approuvent la cession faite par le dit traité et s'engagent à en observer les termes suivant les conditions qui y sont déterminées.

En foi de quoi le dit commissaire de Sa Majesté et le chef et les conseillers des dits sauvages ont apposé leurs signatures, à Fort-Résolution, le vingt-cinquième jour de juillet de l'année susdite.

J. A. MACRAE, *commissaire*,

*P. les Côtes-de-Chien.*

sa<br>DRIED X GEESE, *chef*,<br>marque

sa<br>WAY-MI-AH X, *H.M.*,<br>marque

sa<br>CRAP-WA-TEE X, *H.M.*,<br>marque

*Pour les Couteaux-Jaunes.*

sa<br>SNUFF X, *chef*,<br>marque

sa<br>TZIN-TU X, *H.M.*,<br>marque

sa<br>ATE-EE-ZEN X, *H.M.*,<br>marque

*Pour les Esclaves de la R. au Foin.*

sa<br>SUNRISE X, *H.M.*,<br>marque

sa<br>LAMELISE X, *H.M.*,<br>marque

*Pour les Chipeuyans.*

sa<br>LOUISON X, AHTHAY, *chef*,<br>marque

sa<br>OLIVER X, AJJERICON,<br>marque

son<br>VITAL ( ) LAMOËLLE,<br>signe

son<br>PAULETTE ( ) CHANDELLE,<br>signe

Signé par les parties aux présentes, en présence des témoins soussignés, le dit traité ayant été lu et expliqué aux sauvages par le révérend Père Dupirer, W. R. Norn, A. Mercredi.

L. DUPIRER, *O.M.I.*,<br>
W. R. NORN,<br>
ALEXANDRE MERCREDI,<br>
THOMAS J. MARSH,<br>
F. C. GAUDET,<br>
(La marque de Michel Mandeville),<br>
[Caractères indiens.]<br>
(La marque du chef Pierre Squirrel),<br>
CHARLIE NORN,<br>
RICHARD FIELD.

*Témoins :*<br>
T. C. RAE,<br>
OLIVIER MERCREDI,<br>
J. S. CAMSELL.

RELEVÉ indiquant le nombre des sauvages qui se sont soumis au traité n° 8, en l'année 1900, et qui ont reçu les rentes et des gratifications. Les tribus ainsi traitées pour la première fois sont spécifiées par des italiques. (Celles qui avaient reçu des rentes en 1899 ne sont pas indiquées.)

| Tribus. | Territoires. | Chefs. | Conseillers. | Sauvages. | Paiements. |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | $ c. |
| Cris (Kinoosayo) | Petit lac de l'Esclave | ........ | ...... | 10 | 120 00 |
| *Cris* | Lac de l'Esturgeon | 1 | 1 | 93 | 1,170 00 |
| Cris (Testawit) | Traverse de la riv. La Paix | ........ | ...... | 20 | 240 00 |
| *Castors* | Fort-St-Jean | ........ | ...... | 46 | 552 00 |
| Castors | Fort-Dunvegan | 1 | ...... | 74 | 920 00 |
| Castors (Têtes-Noires) | Fort-Vermillon | ........ | ...... | 18 | 216 00 |
| *Esclaves de la R. au Foin (en haut)* | " | 1 | 2 | 175 | 2,176 00 |
| Cris (Grands Cris) | " | ........ | ...... | 43 | 516 00 |
| Petite Rivière Rouge | Petite rivière Rouge | ........ | ...... | 9 | 108 00 |
| Chipewyans | Fort-Chipewyan | ........ | ...... | 1 | 12 00 |
| Cris | " | ........ | ...... | 1 | 12 00 |
| Chipewyans, | Smith's-Landing | ........ | 1 | 35 | 452 00 |
| *Chipewyans* | Fort-Résolution | 1 | 1 | 111 | 1,386 00 |
| *Couteaux-Jaunes* | " | 1 | 2 | 191 | 2,368 00 |
| *Côtes-de-Chien* | " | 1 | 2 | 119 | 1,504 00 |
| *Esclaves de la R. au Foin (en bas)* | " | ........ | 1 | 103 | 1,258 00 |
| Chipewyans (Maurice) | Fond-du-Lac (lac Athabasca) | ........ | ...... | 65 | 780 00 |
| Cris | Fort-McMurray | ........ | ...... | 30 | 360 00 |
| *Stragglers* | " | ........ | ...... | 17 | 204 00 |
| Cris | Wabiscow | ........ | ...... | 39 | 468 00 |
| *Cris* | Lac au Poisson-Blanc | ........ | ...... | 2 | 24 00 |
| *Cris* | Lac à la Truite | ........ | ...... | 1 | 12 00 |
| | | 6 | 10 | 1,203 | 14,858 00 |

RÉCAPITULATION.

| | |
|---|---|
| Total admis en 1899 | 2,217 |
| " 1900 | 1,218 |
| Total des sauvages qui retirent des rentes en exécution du traité nº 8 | 3,323 |

Attesté.

J. A. MACRAE,
*Commissaire.*

## ARRÊTÉ DE L'EXÉCUTIF

### RATIFIANT LES ACTES D'ADHÉSION AU TRAITÉ N° 8.

EXTRAIT du rapport du comité de l'honorable Conseil privé approuvé par Son Excellence le 3 janvier 1901.

Vu le mémoire du Surintendant général des Affaires des Sauvages, daté du 22 décembre 1900, renvoyant à l'arrêté du 20 février 1900, qui approuve "le traité n° 8" fait en 1899 avec les Cris, les Castors, les Chippewyans et les autres sauvages qui habitent le pays situé en dedans et voisin du district provisoire d'Athabaska, et par lequel le ministre déclare que les commissaires qui ont négocié le traité plus haut mentionné ont été incapables l'an dernier de rencontrer les sauvages de Fort-St-Jean et de Fort-Résolution, et qu'il a été nécessaire de nommer un commissaire pour l'année 1900 afin de recevoir l'adhésion des sauvages de ces endroits, et que le 2 mars 1900 James Ansdell Macrae a été choisi par arrêté du conseil pour aller recueillir ces adhésions.

Le ministre soumet, ci-joint, le rapport de M. le commissaire Macrae en même temps que les documents suivants :

N° 1. Acte d'adhésion de la part de la tribu du Lac à l'Esturgeon.

N° 2. Acte d'adhésion de la part d'une partie des Castors de Fort-St-Jean.

N° 3. Acte d'adhésion de la part des Esclaves de la Rivière au Foin, en haut.

N° 4. Acte d'adhésion de la part des Côtes-de-Chien du Grand Lac des Esclaves.

Acte d'adhésion de la part des Chippewyans du Grand Lac des Esclaves.

Acte d'adhésion de la part des Couteaux-Jaunes du Grand Lac des Esclaves.

Acte d'adhésion de la part des Esclaves de la Rivière au Foin, en bas, et du Grand Lac des Esclaves.

N° 5. Etat indiquant le nombre des sauvages qui ont donné leur assentiment au traité cette année (1900).

Le ministre recommande que pour les raisons mentionnées dans le rapport de M. Macrae, toutes ces adhésions qu'il a reçues soient approuvées par l'Exécutif, que l'original des actes en soit renvoyé au ministère des Affaires des Sauvages, et la copie conservée dans les archives du Conseil privé.

Le comité soumet cette recommandation à l'approbation de Votre Excellence.

JOHN J. McGEE,
*Greffier du Conseil privé.*

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages


Department of Indian Affairs
— 1900. —
MAP showing the Territory ceded under treaty No. 8, and the Indian tribes therein.
Scale. 100 miles to an Inch.
SLAVES AND DOG RIBS
SLAVES
YELLOW KNIVES
DOG RIBS
CHIPEWAYANS
CARIBOO EATERS
BEAVERS
CREES
SICANNIES
IRCQUOIS
ATHABASCA
BRITISH COLUMBIA
ALBERTA
TREATY No. 8
GREAT SLAVE LAKE
Mackenzie River
Peace River
Lake Athabasca
Lesser Slave Lake
ROCKY MOUNTAINS
Ft. Simpson
Ft. Providence
Ft. Resolution
Ft. Smith
Ft. Chipewyan
Ft. Vermilion
Ft. McMurray
Ft. St. John
Ft. Nelson
Ft. Liard
Ft. Rae
Ft. Wrigley
Ft. Grahame
Ft. Connelly
Ft. McLeod
Ft. St. James
Ft. George
Ft. Assiniboine
Ft. Pitt
Dunvegan
Hudsons Hope
Peace River Landing
Athabasca Landing
Jasper Ho.
Edmonton
Battleford
Victoria
Red Deer
Rocky Mt. Ho.
Barkerville
Quesnel
Port Simpson
S.B.

# RAPPORTS

DES

# SURINTENDANTS ET AGENTS

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE BEAUSOLEIL,
PENETANGUISHINE, 29 septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport et l'état statistique qui suivent sur la condition et les progrès des sauvages confiés à ma surveillance, pour l'exercice expiré le 30 juin 1900.

Réserve.—La réserve de cette bande se trouve sur l'île Christian, dans la baie Georgienne, à mi-chemin entre Collingwood et Penetanguishine.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont appelés Chippewas de Beausoleil, du fait qu'ils habitaient autrefois une île de ce nom.

Population.—La population accuse une diminution de deux pour l'exercice ; elle est aujourd'hui de 268 âmes.

Santé.—La santé de la bande a été bonne ; il y a cependant eu deux cas de consomption. Toutes les mesures sanitaires sont prises. Il n'y a pas eu d'épidémie.

Ressources et occupations.—Durant l'été les sauvages s'occupent des travaux de leurs fermes. Le sol est bon, et les récoltes sont généralement bonnes. En hiver, ils font du bois et le vendent aux compagnies de bateaux à vapeur. Ils sont constamment employés. Les jeunes gens de la bande servent de guides aux touristes pendant l'été. Les femmes s'occupent à faire des paniers et des ouvrages de fantaisie.

Bâtiments, bestiaux et instruments agricoles.—Petit à petit les habitations deviennent plus confortables, et il y a amélioration marquée dans l'apparence des bestiaux grâce à l'achat d'un excellent taureau il y a quelques années.

Enseignement.—L'école est sous l'excellente direction du révérend M. Hunt, et les enfants font de bons progrèss. Il est cependant difficile d'obtenir l'assiduité des élèves.

Religion.—Il y a deux églises qui sont bien fréquentées. Le révérend M. Hunt préside aux services de l'église méthodiste, tandis que ceux de l'église catholique romaine sont conduits par l'abbé Copegog, aîné, homme très respectable et exemplaire.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont travailleurs et obéissent aux lois ; et comme ils sont constamment employés d'une façon rémunérative ils font certainement des progrès et connaissent de plus en plus le confort.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont en général tempérants et moraux. L'intempérance diminue assurément parmi les membres de cette bande.

J'ai, etc.,

CHARLES McGIBBON,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE L'ILE GEORGINA
ET DE L'ILE AUX SERPENTS,
VIRGINIA, 12 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel accompagné d'un état statistique pour l'exercice expiré le 30 juin 1900.

Réserve.—La réserve de cette bande est baignée par les eaux méridionales du lac Simcoe, l'île Georgina étant à environ 5 milles de la Pointe à-Jackson, lieu très fréquenté en été, et l'île aux Serpents, à 12 milles à l'ouest, près du Parc Morton, autre lieu de villégiature.

La réserve embrasse 3,497 acres dont le sol se compose d'une argile fertile.

Tribu.—Ces sauvages sont pour la plupart des Chippewas.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 116 âmes, dont 43 hommes, 40 femmes et 33 enfants, soit 6 de moins que l'année dernière ; il y a eu 7 décès et une naissance. Quatre de ces décès sont dus à la coqueluche, qui a sévi rigoureusement parmi les enfants pendant l'été ; les trois autres décédés—deux hommes et une femme—étaient des vieillards.

Santé et état sanitaire.—La santé de la bande a été très bonne durant l'année. A l'exception de la coqueluche, il n'y a pas eu de maladies contagieuses. Les maisons et dépendances sont très bien tenues. Les déchets s'enlèvent et se brûlent dès le commencement du printemps, et on observe assez bien les règlements hygiéniques.

Ressources et occupations.—Les sauvages s'occupent principalement d'agriculture. Le sol est très propre à la culture des grains et des racines de toutes sortes. Quelques-uns des sauvages vivent entièrement de culture et réussissent assez bien. Ceux qui se reposent principalement sur la confection des paniers ne sont pas aussi prospères que ceux qui s'occupent de la culture. Certains d'entre eux gagnent beaucoup à la fabrication d'objets de fantaisie, de pagaies, de manches de haches et de palonniers. Un certain nombre de jeunes gens s'en vont au nord au printemps pour le flottage et y gagnent de bons gages ; d'autres gagnent aussi beaucoup à vendre de l'écorce d'orme aux pharmaciens.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Le bétail est très bon. Il y a de très belles vaches à lait et un taureau jersey pur sang ; il y a aussi nombre de bons chevaux.

Les instruments sont assez bons.—Il y a une batteuse d'une force de dix chevaux qui est en bon état, une lieuse, une moissonneuse, une faucheuse, vingt deux charrues et nombre de herses, aussi trois râteaux à cheval.

Les bâtiments sont tous en bois.—Il y a douze maisons en charpente et trois granges aussi en charpente ; le reste est construit en bois rond. A deux ou trois exceptions près, les habitations sont bien tenues. Les sauvages amélioreront sans doute grandement leurs habitations l'année prochaine, car nous avons eu une scierie mécanique dans l'île au printemps dernier et elle a coupé assez de bois pour d'ici à quelque temps.

Enseignement.—Il y a une bonne école dans l'île Georgina, que conduit le révérend M. Oakley. Sa présence dans la réserve fera beaucoup de bien.

Religion.—Il y a une église méthodiste dans la réserve. Les sauvages vont au service religieux deux fois chaque dimanche. Quelquefois le service se fait en langue sauvage par James Ashquabe ; mais au moins une fois par dimanche le révérend M. Brace ou l'instituteur préside à l'office. Les exercices religieux sont bien suivis et bon nombr

de sauvages sont membres de la congrégation. Ils entretiennent bien l'église. Celle-ci a été peinte à neuf au printemps. Il n'est pas enseigné d'autre religion que celle des méthodistes dans la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages sont bons travailleurs et observent les lois et font des progrès. Un petit nombre sont indolents et sans grande prévoyance et se montrent rebelles aux conseils. Le chef, Charles Big Canoe, et John Big Canoe, Daniel Big Canoe, Albert Big Canoe, Albert McCue, George McCue, Thomas Port, James Charles, Thomas Charles, James Ashquabe, jne., et William J. Ashquabe, font des progrès réguliers.

Tempérance et moralité.—Bon nombre de sauvages de la bande ne prennent aucune boisson enivrante, mais trois ou quatre boivent quand ils en ont la chance. La plupart des sauvages sont moraux sous tous les rapports. Il y a une ou deux familles que je ne puis classer avec les autres. L'instituteur, le chef, les conseillers et moi-même faisons des efforts particuliers pour améliorer leurs mœurs.

Observations générales.—Les sauvages de cette bande sont intelligents et parlent l'anglais. La plupart lisent et écrivent. Ils ont un bon chœur à l'église. Le révérend M. Brace a conduit des exercices spéciaux dans l'île durant quelques semaines l'hiver dernier. Un certain nombre de la bande se sont déclarés convertis et sont devenus membres de la congrégation.

Récoltes.—Les récoltes ont très bonne mine, beaucoup meilleure qu'elles n'avaient l'année dernière.

J'ai, etc.,

JOHN YATES,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO.
CHIPPEWAS DE NAWASH,
CAP-CROKER, 20 juillet 1900.

A l'honorable,
Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport, accompagné d'un relevé statistique, sur les affaires des sauvages de cette localité, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1900.

Réserve.—Il n'y a qu'une seule réserve dans cette agence. Elle est située à l'extrémité nord-est du township d'Albemarle, dans le comté de Bruce.

Cette réserve embrasse près de 16,000 acres de terre, qui dans une proportion de 65 pour 100 sont propres à la culture.

Mouvement de la population.—La bande compte aujourd'hui 388 âmes : 121 hommes, 130 femmes, 81 garçons et 56 filles. Il y a eu 4 naissances et 19 décès. La bande a perdu un membre et en a gagné un autre par mariage. La diminution sur le chiffre de l'année dernière a été de quinze.

Santé et conditions hygiéniques.—Je regrette de dire que cette bande a beaucoup souffert d'une épidémie de rougeole qui a sévi l'été dernier ; la consomption a aussi fait des ravages. Il y a eu 19 décès. On a pris toutes les mesures hygiéniques possibles. La plupart des habitations sont propres et les dépendances en bon état. Sur leurs personnes ces sauvages sont propres en général.

Le médecin a vacciné ceux qui ne l'avaient pas été.

Ressources et occupations.—Les sauvages continuent à faire des progrès dans l'agriculture. Quelques-uns cultivent tout le terrain qu'ils ont et réussissent assez bien. Ils

ont tous les instruments nécessaires ; le chef McGregor possède depuis plusieurs années une lieuse automatique. Ils ont aussi acheté une vingtaine de vaches depuis une couple d'années.

Je regrette de dire qu'on ne peut engager qu'un petit nombre d'entre eux à garder leur grain de semence ; ils le vendent à l'automne et en hiver, et il leur faut ensuite en acheter au printemps à des prix beaucoup plus élevés, sans parler de la peine et du temps qu'il faut pour se le procurer.

Nombre de sauvages travaillent dans les scieries, au débardage et au flottage en été, à la pêche en automne, dans les chantiers à bois en hiver, et gagnent de bons gages.

Enseignement.—On compte trois écoles dans la réserve. Toutes font assez de progrès. Elles sont en bon état, et on s'occupe en ce moment de faire enclore les terrains en fil métallique.

Religion.—Les sauvages de la réserve assistent assez régulièrement aux services religieux. Ils ont deux églises confortables et commodes, l'une méthodiste et l'autre catholique romaine. Il y a 241 méthodistes, 130 catholiques romains et 17 anglicans.

Tempérance et moralité.—Je suis bien aise de dire qu'une grande majorité des membres de la bande sont strictement tempérants ; quelques uns prendront de la boisson enivrante quand ils pourront s'en procurer, mais en somme il y a progrès marqué sous ce rapport. Pour ce qui est des mœurs elles laissent encore à désirer, bien qu'elles soient beaucoup meilleures qu'il y a quelques années ; il paraît y avoir sous ce rapport un progrès régulier.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages travailleurs se tirent bien d'affaires ; en somme leurs progrès sont assez marqués. Je regrette d'avoir à dire que la récolte du foin a manqué par suite du printemps froid et tardif et de l'extrême sécheresse que nous avons eus. On a ensemencé cette année en graines et racines une beaucoup plus grande étendue de terres que l'année dernière. La pluie dont on avait tant besoin est venue dans le cours des deux dernières semaines, et on s'attend que le grain et les racines vont maintenant s'améliorer, et qu'ils atteindront presque la moyenne.

J'ai, etc.,

JOHN McIVER,
*Agent des sauvages.*

Province d'Ontario,
Chippewas de Rama,
Atherley, 4 août 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit ainsi qu'un relevé statistique sur les sauvages de cette agence, pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

### BANDE DE RAMA.

Réserve.—Cette réserve est située très avantageusement sur le bord de l'est du lac Couchiching, en face de la belle et pittoresque petite ville d'Orillia. Elle embrasse environ 2,000 acres d'assez bonnes terres.

Mouvement de la population.—La population de la réserve est de 230 âmes : 53 hommes, 67 femmes, 53 garçons et 57 filles. Elle a diminué de 2 depuis mon dernier rapport.

Santé et état hygiénique.—En général la santé a été bonne pendant l'année. La principale cause de mort parmi ces sauvages est la consomption, On a rapporté l'hiver dernier qu'il s'était déclaré de la fièvre, mais la nouvelle était fausse.

Ressources et occupations.—La réserve de Rama est des plus favorables pour l'agriculture, et nombre de sauvages cultivent leurs propres terres avec un succès marqué, tandis que d'autres gagnent leur vie par la pêche, la chasse, en servant de guides aux touristes américains et en confectionnant des paniers.

Bâtiments, bestiaux et instruments agricoles.—Les habitations sont principalement en charpente ; presque toutes sont propres et en bon état. Les granges et étables sont aussi en charpente et sont assez bien entretenues. Les sauvages ont quelques bons chevaux et d'autres bestiaux.

Bon nombre sont bien outillés.—Il y a une lieuse automatique dans la réserve.

Enseignement.—L'enseignement se donne aux enfants de la bande avec le plus grand soin. L'école est pourvue de tout ce qui est nécessaire, et l'instituteur, le révérend J. Lawrence, est très zélé et laborieux. Les élèves font des progrès marqués, surtout ceux qui sont assidus.

Religion.—Il y a dans la réserve une église méthodiste sous la direction du révérend J. Lawrence, qui prêche tous les dimanches. Les membres de la bande sont la plupart méthodistes. Ils manifestent un grand intérêt dans les choses de l'église.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont en général moraux et tempérants dans leurs habitudes. Il y a une société de tempérance qui fait beaucoup de bien. Il est un petit nombre des membres de cette bande qui paraissent incapables de résister à la tentation de boire quand des blancs sans scrupule les mettent à même de se procurer de la boisson. Mais je suis bien aise de dire qu'ils ne boivent pas autant que par le passé, à cause de la plus grande difficulté qu'ils ont de se procurer des spiritueux.

J'ai, etc.,

D. J. McPHEE,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE SARNIA,
SARNIA 15 octobre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel ainsi qu'un relevé statistique des affaires des sauvages, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Réserve.—Les Chippewas de Sarnia habitent la réserve de Sarnia, sur les bords de la rivière Saint-Clair, au sud de la ville de Sarnia, et les réserves de la Pointe-du-Chaudron et Aux-Sables, sur le lac Huron.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est aujourd'hui de 454 âmes, soit un accroissement de 2 depuis mon dernier rapport.

Il y a eu 5 naissances. La bande a gagné 3 membres par mariage, et il y a eu 5 décès.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été assez bonne ; il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi eux, et ils tiennent leurs maisons avec propreté. Les sauvagesses sont en général propres et travailleuses, et elles ont de l'ordre dans leur ménage.

Enseignement.—Nous avons une école dans chacune des trois réserves. Miss Frances Welsh est encore institutrice à la réserve de Sarnia, et Miss Ethel Jacobs enseigne à présent à la réserve de la Pointe-au-Chaudron; mais je regrette de dire que l'école de la réserve Aux-Sables a été fermée faute d'assiduité chez les élèves.

Religion.—Il y a deux églises dans la réserve de Sarnia, une anglicane et une méthodiste, dans lesquelles se tiennent des services réguliers tous les dimanches et une fois par semaine. Les sauvages prennent beaucoup d'intérêt à ces exercices.

Il y a aussi une église méthodiste dans chacune des réserves de la Pointe-au-Chaudron et Aux-Sables, où les services se tiennent alternativement.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages gagnent principalement leur vie par la culture, dans laquelle un certain nombre sont devenus très habiles, surtout sur la réserve de Sarnia.

Quelques-uns gagnent de l'argent à la pêche.—Je suis bien aise de dire que les récoltes de l'année ont été très bonnes. Le battage est terminé et le grain est très satisfaisant.

J'ai, etc.,

A. ENGLISH,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE SAUGEEN,
CHIPPEWA-HILL, 26 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un état statistique pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Réserve.—La réserve de Saugeen est située dans le comté de Bruce, sur le lac Huron. Elle embrasse environ 9,020 acres.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette réserve sont des Chippewas.

Mouvement de la population.—On compte 368 sauvages dans cette réserve, population qui se décompose comme suit: 175 personnes du sexe masculin et 193 du sexe féminin. Il y a eu 17 naissances et 20 décès, et la bande a gagné 5 membres par mariage; il y a eu 7 décès et 6 pertes par suite d'autres causes. L'augmentation sur l'année précédente a été de 9.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été remarquablement bonne. Ils sont assez propres et les règles de l'hygiène sont observées.

Ressources et occupations.—L'agriculture est la principale occupation de ces sauvages. Ils coupent dans le cours de l'hiver une certaine quantité de bois de construction. Un certain nombre de sauvages s'engagent pour travailler chez les fermiers. Leurs autres ressources sont la confection de paniers et d'ouvrages rustiques et la cueillette des fruits; ils récoltent aussi la racine de gentiane.

Bâtiments, bestiaux et instruments agricoles.—Les habitations des sauvages s'améliorent peu à peu. Il en est de même de leurs bestiaux et de leur outillage.

Enseignement.—Il y a trois écoles en briques; elles sont assez bien montées et sont ouvertes pendant les 216 jours de l'année scolaire. Les enfants y font d'assez bons progrès.

Religion.—Ces sauvages sont la plupart méthodistes. Il y a quatre églises: trois protestantes et une catholique romaine. Les sauvages portent assez d'intérêt aux choses de la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont assez bons travailleurs et paisibles. Un des traits caractéristiques de la bande s'est manifesté cette année dans leur loyauté à leur reine et au pays. Les progrès au cours de l'année ont été généraux et assez satisfaisants.

Tempérance et moralité.—Parmi les membres de la bande il y a amélioration notable dans la facilité avec laquelle ils peuvent s'abstenir de boissons enivrantes. Ils n'observent pas la loi du mariage aussi bien qu'ils pourraient le faire.

Observations générales.—La perspective des récoltes est assez belle. La récolte de foin, qui est déjà faite, est d'environ les deux tiers de celle de l'an dernier. Le blé d'automne est beaucoup meilleur. Le chef, Thos. Solomon Mandowoab, a quelques acres qui rendront 40 boisseaux à l'acre. La moisson en a été faite à l'aide de sa nouvelle moissonneuse et lieuse. Quelques-uns des sauvages, parmi les jeunes, s'intéressent plus à l'agriculture que n'ont fait leurs pères dans le passé, et bien qu'ils aient le désavantage d'avoir hérité d'une certaine tendance à perdre leur temps, ils feront d'assez bons fermiers.

J'ai, etc.,

JOHN SCOFFIELD,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS, MUNSEES ET ONÉIDAS DE LA THAMES,
POPLAR-HILL, 10 octobre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les trois bandes dont j'ai la charge, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

ONÉIDAS DE LA THAMES.

Réserve.—La réserve des Onéidas est située dans le township de Delaware, comté de Middlesex, Ontario. Elle embrasse 4,620 acres d'excellente terre arable.

Tribu.—Ces sauvages sont une bande de la tribu des Onéidas, une des tribus de la confédération connue sous le nom des Six-Nations.

Mouvement de la population.—La population est de 783 âmes, se partageant entre 476 personnes du sexe masculin et 347 du sexe féminin.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne. La consomption est la maladie la plus répandue. Il y a eu une épidémie de rougeole au printemps, mais la mortalité a été faible.

Ressources et occupations.—Les ressources principales sont l'agriculture et l'élevage. Il se fait aussi beaucoup d'argent dans la fabrication de paniers et dans l'arrachage du lin chez les blancs.

Bâtiments, bestiaux et instruments agricoles.—La plupart des familles habitent des maisons en charpente ou en troncs d'arbres. David Williams a une grande maison de brique qui a été terminée l'année dernière. Les granges et les écuries sont assez bonnes.
Le bétail est de race moyenne.

Enseignement.—Il y a deux écoles d'externes dans la réserve. Au printemps l'épidémie de la rougeole a réduit les chiffres de présence, mais en somme les progrès des enfants ont été bons.

Religion.—Il y a trois églises sur cette réserve : deux méthodistes et une anglicane. Les offices religieux sont bien suivis, et les sauvages portent un vif intérêt aux choses de la religion. Les missionnaires font un excellent travail.

Traits caractéristiques et progrès.—Généralement parlant, les Onéidas sont industrieux et paisibles. Ils font des progrès.

Tempérance et moralité.—Il est regrettable que certains sauvages font parfois usage de boissons enivrantes ; et dans maintes occasions la loi du mariage n'est pas aussi strictement observée qu'elle devrait l'être ; parfois des hommes et des femmes vivent maritalement ensemble.

### CHIPPEWAS DE LA THAMES.

Réserve.—Cette peuplade habite une partie de la réserve de Caradoc, embrassant environ 8,702 acres, dont la majeure partie est un magnifique pays onduleux et fertile.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Chippewas.

Mouvement de la population.—La population est de 472 âmes, dont 245 personnes du sexe masculin et 227 du sexe féminin.

Santé et hygiène.—On a bien observée les précautions demandées par l'hygiène. Une épidémie de rougeole a sévi dans le cours du printemps. Il meurt plus de personnes de la consomption que de toute autre maladie.

Ressources et occupations.—Les ressources sont principalement l'agriculture et l'élevage. L'hiver dernier on a donné un grand nombre de permis pour la coupe et la vente de bois d'orme mou. Cela a donné du travail pendant l'hiver.

Bâtiments et bestiaux.—Bien que petites les granges et les étables sont en général en bon état. Les maisons sont principalement construites en charpente ou en troncs d'arbres. John Sutherland a une maison en brique d'assez bonne grandeur.

Les bestiaux et les chevaux sont assez bons.

Enseignement.—Il y a trois écoles dans la réserve. Au printemps il y a eu peu d'élèves par suite de l'épidémie de rougeole. Il a fallu fermer une des écoles pendant quelques semaines pour cette raison. Les écoles sont munies de tout le nécessaire. Il a été construit une maison d'école dans le cours de l'année.

Religion.—Les sauvages portent un vif intérêt aux choses de la religion, et les offices religieux sont bien suivis. Un peu plus que la moitié de la population professent la religion anglicane, et le reste appartiennent à l'Eglise méthodiste.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles et assez industrieux.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont d'ordinaire tempérants. Les lois du mariage ne s'observent pas aussi bien qu'elles pourraient l'être.

Observations générales.—Il a été construit un hangar sur le terrain de la maison du conseil.

### MUNSEES DE LA THAMES.

Réserve.—Cette peuplade accuse 2,098 acres, partie de la réserve de Caradoc.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Munsees, la seule peuplade de cette tribu qui habite le Canada.

Mouvement de la population.—Cette peuplade comprend 124 âmes, dont 68 personnes du sexe masculin et 59 du sexe féminin.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne. La rougeole a sévi au printemps. Les lois de l'hygiène ont été bien observées.

Ressources et occupation.—Les ressources sont l'agriculture et l'élevage des bestiaux.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les bâtiments ne sont pas aussi bons qu'on pourrait le désirer.

Les bestiaux sont passables.—Ils sont assez bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il y a une école dans la réserve. L'assiduité a été assez bonne et les enfants ont accompli des progrès dans leurs études.

Religion.—Il y a deux églises dans la réserve : une église méthodiste et une église anglicane. Les offices religieux s'y font régulièrement et ils sont bien suivis.

Traits caractéristiques et progrès.—On peut dire que les sauvages sont assez industrieux. Leurs progrès sont lents.

Tempérance et moralité.—Ils sont généralement tempérants et leurs mœurs sont assez bonnes.

J'ai, etc.,

A. SINCLAIR,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DU LAC D'OR,
ALGOMA-SUD, 9 octobre 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Mouvement de la population.—La bande a augmenté de 8 dans le cours de l'année, une famille qui l'avait quittée il y a deux ans étant revenue cette année ; ce qui porte le chiffre de la population de la réserve à 91.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est bonne.

Leurs habitations sont propres.—Elles supportent bien la comparaison sous ce rapport avec celles des blancs du voisinage.

Occupation.—La majeure partie travaillent dans les exploitations forestières en hiver et au flottage du bois au printemps. Il leur a été accordé 300 dollars pour la construction d'un chemin à travers la réserve et ils l'ont construit. Je puis dire en toute justice que ce sont les meilleurs ouvriers de voirie qu'il y ait dans l'Ontario, ou tout au moins égalent-ils les meilleurs. Ils ont de beaucoup dépassé ce que j'attendais d'eux sous ce rapport.

Enseignement.—Les élèves progrèssent rapidement sous les soins de Miss Casey, qui est une excellente institutrice.

Tempérance.—Ces sauvages se permettent très rarement de prendre de la boisson. Le fait est que de toute l'année je n'ai pas vu signe de boisson chez eux.

Religion.—Tous les sauvages de cette réserve sont catholiques romains.

J'ai, etc.,

E. BENNETT,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE GORE-BAY,
GORE-BAY, 9 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les sauvages de ma surintendance pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

BANDE DE L'ILE COCKBURN.

Réserve.—Cette réserve est située du côté nord de l'île Cockburn, qui se trouve immédiatement à l'ouest de l'île Manitouline.

Sa superficie est d'environ 1,250 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Population.—Cette peuplade comprend en tout 60 âmes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est généralement bonne ; il n'y a pas eu d'épidémie dans la peuplade. Les lois d'hygiène sont observées et appréciées.

Ressources et occupation.—La forêt, l'agriculture et les rivières constituent les ressources de ces sauvages. Ils cultivent sur une petite échelle. Leur occupation principale consiste à travailler dans les exploitations forestières en hiver et aux chargements des bateaux et à la culture en été.

Bâtiments.—Leurs habitations sont propres et confortables et assez bien garnies. Ils ont très peu de bestiaux, peu de chevaux et un peu d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école dans la réserve.

Religion.—Ces sauvages sont des catholiques romains, et ils ont une jolie église où un missionnaire vient célébrer l'office divin. Ils semblent porter beaucoup d'intétêt aux choses de la religion, et paraissent en somme intelligents.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont constants et industrieux, et ils gagnent facilement leur vie.

Tempérance et moralité.—Vu l'absence de boissons enivrantes dans l'île et comme ils sont isolés de tout village, ces sauvages sont exceptionnellement tempérants et au-dessus de la moyenne sous le rapport des mœurs.

Observations générales.—Ces sauvages sont industrieux, sobres et moraux, et ils entendent porter plus d'attention à l'agriculture à l'avenir.

BANDE DE SHESHEGWANING.

Réserve.—Cette réserve est située dans la partie nord-est du township de Robinson, dans l'île Manitouline. Sa superficie est d'environ 5,000 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas et des Ottawas de l'île Manitouline.

Population.—La population est de 162 âmes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne durant l'année ; il n'y a pas eu d'épidémie chez eux. Ils se tiennent eux et leurs habitations avec propreté, et observent les règlements d'hygiène que prescrit le ministère.

Ressources et occupation.—L'agriculture est la ressource principale de ces sauvages. Ils cultivent sur un grand pied et élèvent des chevaux en grand nombre, et leurs travaux leur font honneur. Ils travaillent en hiver dans les exploitations forestières, où

ils font des billots et des traverses de chemin de fer ; en été ils chargent des bateaux et cultivent la terre.

Bâtiments, animaux, etc.—Leurs maisons en troncs d'arbres sont propres et assez bien garnies. On rencontre des harmoniums dans le village. David Simpson occupe à présent sa maison en charpente. C'est un fermier qui progresse ; il a récolté, la saison dernière, plus de 600 boisseaux de grain et de raisin. Il a 25 acres en culture. Les sauvages ont un nombre considérable d'animaux,—bestiaux, chevaux et porcs—qui sont en excellent état et bien soignés.

Enseignement.—Ils ont une école propre et confortable et ils portent un vif intérêt à l'enseignement ; ils paraissent désirer voir leurs enfants recevoir une bonne instruction. Les enfants n'ont pas fait par le passé les progrès que les parents espéraient, mais les choses ont mieux été cette année.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques romains. Ils ont une jolie église bien propre ; elle est desservie par les missionnaires de Wikwemikong et les offices sont très bien suivis.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles et industrieux et leurs progrès sont bons ; leur état est satisfaisant sous tous rapports.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport la conduite des sauvages est tout ce qu'on peut désirer.

Observations genérales.—Cette bande fait de rapides progrès en agriculture et accuse beaucoup d'esprit d'entreprise en matière d'éducation ; ils peuvent avec avantage souffrir la comparaison avec toute autre bande ressortisant à cette agence.

## Bande d'Obidgewong.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive occidentale du lac Wolseley, île Manitouline. Sa superficie est de 400 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas et des Ottawas de l'île Manitouline.

Population.—Cette bande est la moins nombreuse de l'agence ; elle ne compte que 7 personnes.

Santé et hygiène.—La santé de ses sauvages a été bonne et l'on s'est conformé aux règlements d'hygiène.

Ressources et occupation.—Les sauvages de cette bande retirent en majeure partie de la cuture du sol leur subsistance. Ils travaillent aux chargements des bateaux en été et dans les exploitations forestières en hiver ; ils ont du confort et sont heureux.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Leurs habitations sont propres et confortables, et assez bien garnies. Ils n'ont que très peu de bestiaux ou d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école dans la réserve.

Religion.—Ces sauvages sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles et réussissent à bien gagner leur vie.

Tempérance et moralité.—Sous le rapport de la tempérance et des mœurs la bande peut supporter la comparaison avec les autres.

Observations générales.—Ces sauvages, bien que faibles en nombre, sont industrieux et vivent bien ; sous ce rapport ils rivalisent avec toute autre bande plus nombreuse.

## Bande de la Baie de l'Ouest.

Réserve.—Cette réserve se trouve dans le township de Billings, à la tête de la baie Honora, dans l'île Manitouline. Elle embrasse au delà de 13 milles carrés.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas de l'île Manitouline.

Population.—Cette peuplade compte 331 âmes.

Hygiène.—Les mesures d'hygiène recommandées par le ministère ont été mises à exécution pour la plupart, et les habitations des sauvages sont propres et confortables.

Ressources et occupation.—Leur occupation principale est l'agriculture, et leur progrès sont satisfaisants. Ils travaillent aussi dans les exploitations forestières en hiver et aux chargements des bateaux en été. La fabrication du sucre et la cueillette des fruits sauvages leur rapportent aussi de jolies recettes.

Bâtiments.—Leurs habitations sont, pour la plupart, construites en troncs d'arbres. Leurs maisons et dépendances sont bien tenues, propres et confortables, et leurs habitations sont assez bien garnies. Les sauvages de cette peuplade font, en agriculture, des progrès plus rapides que toute autre bande de cette agence ; ils s'accoutument à l'usage des instruments agricoles et leurs fermes ont un assez bon nombre de bestiaux et de chevaux.

Enseignement.—L'école est bien fréquentée et les progrès des élèves sont assez bons.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Il y a dans la réserve une jolie église sous les auspices des prêtres de Wikwemikong ; ces indigènes sont de fidèles pratiquants.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et paisibles. Leur chef est un homme à esprit large, honnête et énergique ; il traite toutes les questions avec justice, guidé par un jugement sain, et il prend un soin jaloux des intérêts de sa peuplade.

Tempérance et moralité.—Sous le rapport de la tempérance et des mœurs, cette peuplade rivalise avec les autres ; très peu de plaintes nous arrivent, et sa conduite générale est satisfaisante.

Observations générales.—Ces sauvages sont progressifs et industrieux, et ils portent beaucoup d'intérêt à l'agriculture et à l'enseignement ; le chef semble désirer voir sa peuplade progresser dans ces voies et ses conseils sont très respectés.

J'ai, etc.,

JAMES H. THORBURN,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE MANITOWANING,
MANITOWANING, 1er septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit sur les sauvages qui ressortissent à cette agence, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

BANDE DE LA RIVIÈRE DU POISSON-BLANC.

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure de la rivière du Poisson-Blanc, sur la rive nord de la baie Georgienne. Elle embrasse environ 60 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 82 âmes, dont 20 hommes, 21 femmes et 41 enfants.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande durant l'année a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie et on observe bien les précautions hygiéniques. On tient les maisons propres et confortablement garnies.

Ressources et occupations.—Une bonne partie de la terre de cette réserve est propre à l'agriculture ; le reste est en bois debout. Ces sauvages s'occupent à cultiver, à travailler dans les exploitations forestières, à chasser, à cueillir des fruits sauvages et à faire du sucre.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Les constructions sont toutes en bon état. Les bestiaux sont bien tenus. La plupart des sauvages ont tous les instruments aratoires dont ils ont besoin.

Enseignement.—Les sauvages ont une bonne école conduite par M. S. H. Ferris, et les progrès des élèves sont satisfaisants.

Religion.—Ils sont anglicans ou catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart sont travailleurs, paisibles et progressent constamment.

Tempérance et moralité.—Cette bande est tempérante et de bonnes mœurs.

## Bande de la Pointe-à-Grondin.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à l'est de Collin's Inlet, sur la rive nord de la baie Georgienne.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population est de 62 âmes, dont 12 hommes, 25 femmes et 25 enfants.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne, et la salubrité de leurs habitations est tout à fait satisfaisante. On leur a fourni de la chaux au printemps pour des besoins d'hygiène.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve sont le bois, l'agriculture et la pêche. Les sauvages, en été, font du jardinage, la pêche et la cueillette des fruits sauvages, etc., en hiver, ils travaillent dans les exploitations forestières.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Leurs maisons en troncs d'arbres sont très confortables ; ils ont peu d'animaux et très peu d'instruments aratoires.

Enseignements.—Il n'y a pas d'école dans la réserve, et les enfants fréquentent celle de Wikwemikong.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont des catholiques romains ; ils sont desservis par les prêtres de Wikwemikong.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont fidèles au travail et industrieux, et ils se tirent d'affaire aussi bien qu'on peut l'espérer.

Tempérance et moralité.—Il n'y a rien à dire contre eux sous ce rapport.

## Bande du Lac du Poisson-Blanc.

Réserve.— La réserve de cette bande est située à environ douze milles de Sudbury, sur le chemin de fer Canadien-Pacifique, là où se trouve une station appelée Naughton. Cette réserve a une superficie d'au delà de 68½ milles carrés.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—Cette bande compte 156 âmes : 37 hommes, 47 femmes et 72 enfants.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie. En général, les règlements d'hygiène s'observent d'une façon satisfaisante.

Ressources et occupation.—Les ressources de ces sauvages sont le jardinage et la chasse. Ils cultivent de petits jardins, font la pêche et la chasse, servent de guides aux touristes, et travaillent dans les exploitations forestières.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Presque tous les bâtiments sont en troncs d'arbres et tenus avec propreté. La bande a peu de bestiaux et peu d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il y a deux écoles dans la réserve, l'une près de Naughton, sous la direction du revérend R. Black, missionnaire méthodiste, et l'autre au village, à environ 4 milles de Naughton. Ces deux écoles sont assez bien fréquentées et les progrès des élèves sont assez satisfaisants.

Religion.—Ces sauvages se partagent entre la religion catholique romaine et la religion méthodiste.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux, industrieux, paisibles et assez à l'aise ; mais ils ne semblent pas se rendre compte des avantages qu'ils retireraient s'ils portaient leur attention du côté de l'agriculture.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont généralement tempérants et de bonnes mœurs.

## Bande de Tahgaiwinini.

Réserve.—Ces sauvages ont une réserve à Wahnapitae, sur la rive nord de la baie Georgienne, mais presque tous habitent la partie non cédée de l'île Manitouline, à Wikwemikong et dans les environs.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—Cette bande compte 191 âmes, dont 34 hommes, 48 femmes et 109 enfants.

Santé et hygiène.—Les sauvages ont joui d'une bonne santé durant l'année ; il n'y a pas eu de maladie extraordinaire ni d'épidémie. Les règles hygiéniques sont observées d'une façon satisfaisante.

Ressources et occupations.—La plus grande partie de la réserve est boisée. Le droit de couper du bois a été vendu et le département paraît avoir ainsi assuré aux sauvages un bon revenu. Les principales occupations sont l'agriculture, le travail de l'exploitation forestière, la pêche et la cueillette.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Les bâtiments de cette peuplade sont presque tous en troncs d'arbres, bien construits, tenus proprement et confortables. Le troupeau est d'assez bonne qualité. Ils ont assez d'instruments aratoires.

Enseignement.—Les enfants fréquentant l'école de Wikwemikong.

Religion.—Le catholicisme romain est la religion de cette bande.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et paisibles ; ils font de bons progrès dans l'agriculture.

Tempérance et moralité.—Ils sont assez tempérants et d'assez bonnes mœurs.

## Bande de Maganettawan.

Les sauvages de cette bande qui demeurent dans cette réserve sont au nombre de 81, dont 20 hommes, 24 femmes et 37 enfants. Ils vivent presque tous à la Baie-de-l'Ouest, sur l'île Manitouline, où ils cultivent avec succès des terres et des potagers. En hiver ils trouvent de l'emploi dans les exploitations forestières. Cette réserve, ainsi que les affaires de ces sauvages, sont sous le contrôle de la surintendance de Parry-Sound.

## Bande de la Rivière des Espagnols, Division n° 3.

Les sauvages de cette bande sont au nombre de 348, dont 71 hommes, 95 femmes et 182 enfants. Tous habitent la partie non cédée de l'île Manitouline, où ils cultivent avec succès des terres et des potagers. La mesure de leur progrès est identique à celle des sauvages de la partie non cédée de l'île Manitouline, avec lesquels ils sont confondus dans la statistique agricole et industrielle.

## Bande du Lac à la Carpe.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est principalement située sur la quatrième concession du township d'Assiginack, île Manitouline. La superficie de la réserve est de 599 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont des tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Population.—La population de cette réserve est de 14 âmes, dont 4 hommes, 5 femmes et 5 enfants.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne durant l'année. En somme ils sont propres et leurs habitations sont confortables et bien garnies.

Ressources et occupation.—L'agriculture est la seule occupation de ces sauvages.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Leurs bâtiments sont en bon état, leurs bestiaux bien soignés et leurs instruments aratoires en nombre suffisant pour les besoins de la bande.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve, les enfants fréquentent l'école de Wikwemikong.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont intelligents et laborieux et ils réussissent bien.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport leur conduite est excellente.

## Bande du Creek à la Carpe.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située dans la partie nord du township de Howland, île Manitouline, à environ 4 milles de la prospère petite ville de Little-Current. Sa superficie est de 2,200 acres.

Tribu.--Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Population.—Cette bande compte 98 âmes, dont 26 hommes, 30 femmes et 12 enfants.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été assez bonne durant l'année. Leurs habitations sont très propres et salubres. Toute l'eau qui leur sert pour le boire ou pour la cuisine est de l'eau de source, ce qui pourrait finir par être une cause d'épidémie ; mais leur excellent médecin, le Dr Carruthers, leur a fait comprendre le danger à craindre de ce côté.

Ressources et occupations.—Le sol, qui est généralement bien défriché, est une marne sablonneuse et argileuse. Tous les sauvages de la réserve s'occupent un peu d'agriculture. Pendant l'été, après les semailles, ils gagnent de bons gages dans les scieries de Little-Current. L'hiver dernier ils ont coupé 2,000 traverses de chemin de fer de cèdre, que le département a vendues pour eux à bons prix.

Bâtiments, bestiaux et instruments agricoles.—Les bâtiments dans la réserve supportent facilement la comparaison avec ceux du township. Leur outillage agricole est des derniers modèles et leurs méthodes d'agriculture sont aussi bonnes que celles de la moyenne des fermiers du Canada. Ils améliorent leurs troupeaux tous les ans, et ils vendent facilement leurs bestiaux aux bouviers du dehors.

Enseignement.—Presque tous les enfants lisent et écrivent. Ils apprennent facilement et sont assidus à l'école.

Religion.—Les sauvages de cette bande professent la religion anglicane. Ils fréquentent régulièrement l'église de la réserve, desservie par le missionnaire anglican de Little-Current.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette peuplade n'ont aucunement rétrogradé depuis mon dernier rapport. Ils sont laborieux, progressifs et ambitieux, et paraissent se rendre un compte exact des avantages à retirer pour eux de leurs

rapports et de leurs relations commerciales avec les blancs du voisinage. Ils sont stables et ont perdu le caractère nomade de l'indigène.

Tempérance et moralité.—Ils sont assez tempérants et d'assez bonnes mœurs.

## BANDE de SHEGUIANDAH.

Réserve.—Cette réserve se trouve dans la partie nord-ouest du township de Sheguiandah. Sa superficie est de 5,106 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Objibbewas et des Ottawas.

Population.—La population de cette réserve est de 89 âmes, dont 25 hommes, 21 femmes et 43 enfants.

Santé et hygiène.—La consomption, cet ennemi redouté des sauvages, a fait des ravages parmi eux cette année, par suite de la misère, des conditions héréditaires des individus et de la négligence des précautions nécessaires. Les maisons des sauvages ont été blanchies à la chaux ce printemps.

Ressources et occupation.—La principale ressource de cette réserve est l'agriculture. Ils s'occupent aussi à faire du sucre, à fabriquer des paniers et à cueillir des fruits sauvages, selon les saisons.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoire.—Les bâtiments de ces sauvages sont généralement très confortables. Leurs bestiaux sont bien soignés. En fait d'instruments aratoires leur outillage est médiocre.

Enseignement.—L'école de la réserve est sous la direction de l'Eglise anglicane. Elle est bien dirigée et les enfants font de bons progrès sous la direction de M. B. Fuller.

Religion.—Ces sauvages sont presque tous anglicans. Ils sont dévôts et se conduisent bien. Ils ont une jolie église qu'ils fréquentent assidument.

Traits caractéristiques et progrès.—On peut dire qu'en somme ces sauvages sont prospères. Ils sont d'une intelligence ordinaire et paisibles.

Tempérance et moralité.—En général ils sont tempérants; leur conduite morale est bonne.

## BANDE DE LA BAIÈ DU SUD.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 12 milles de Manitowaning, sur l'île Manitouline. Sa superficie est d'environ 1 mille et demi.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Statistique vitale.—La population de cette peuplade est de 67 âmes, dont 12 hommes, 18 femmes et 37 enfants.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne l'année dernière. Les règlements d'hygiène ont été observés, et toutes les maisons ont été nettoyées et blanchies à la chaux.

Ressources et occupations.—La principale ressource de cette réserve est l'agriculture. En été, les sauvages cultivent et pêchent; et, en hiver, ils coupent du bois et travaillent dans les exploitations forestières.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs maisons sont pour la plupart construites en troncs d'arbres, et sont propres et confortables. Leurs bestiaux sont bien soignés, et ils ont suffisamment d'instruments aratoires pour leurs besoins.

Enseignement.—Ces sauvages ont, dans leur réserve, une école dirigée par l'Eglise catholique romaine. Les enfants sont assez assidus et font beaucoup de progrès, grâce aux efforts infatigables de l'institutrice, Mlle Moran.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains, sous les soins spirituels d'un missionnaire.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité de ces sauvages sont industrieux et réussissent bien.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et moraux.



Chef sauvage, Rivière Skeena, C.-B.

SAUVAGES DE LA PARTIE NON CÉDÉE DE L'ILE MANITOULINE.

Réserve.—Cette réserve comprend l'extrémité est de l'île Manitouline, à l'est du township d'Assiginack.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Ottawas.

Statistique vitale.—La population est d'environ 743 âmes.

Santé et hygiène.—Somme toute, la santé de ces sauvages a été bonne durant l'année. Les maisons sont pour la plupart propres, bien tenues et confortablement meublées.

Ressources et occupations.—Les ressources se composent de grandes étendues de bonne terre propre à la culture, de forêts et de cours d'eau poissonneux. Ces sauvages s'intéressent de plus en plus à l'agriculture. L'hiver dernier ils ont fait 25,822 traverses en cèdre pour chemin de fer, 936 poteaux de cèdre, 217 cordes de bois à pulpe et 29,893 pieds de cèdre en billots, et le gouvernement a vendu le tout pour eux aux plus hauts prix du marché.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les maisons des sauvages sont construites en billes et en bois de charpente, et sont tenues en bon état.

Leurs animaux sont d'assez bonne qualité, et sont bien soignés.

Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Les moyens d'instruction sont à la portée de tous les enfants de la réserve. Les écoles d'industrie pour les garçons et les filles et les écoles élémentaires des garçons et des filles de Wikwemikong sont dirigées par un personnel d'instituteurs compétents. On trouvera de plus amples détails dans le rapport du directeur.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et l'influence des missionnaires est un facteur important dans l'avancement de cette peuplade.

Tempérance et moralité.—Il y en a quelques-uns qui prennent parfois des boissons enivrantes, mais en somme cette peuplade est tempérante et morale.

J'ai, etc.,

C. L. D. SIMS,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS D'ALNWICK,
ROSENEATH, 1er août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport au sujet des Mississaguas de la réserve d'Alnwick pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Réserve.—Cette réserve se trouve dans le township d'Alnwick, dans le comté de Northumberland, et contient 3,373 acres, dont environ 2,473 sont défrichées, et il y a environ un millier d'acres louées à des blancs.

Population.—La population est actuellement de 231 âmes, soit une augmentation de quatre sur le chiffre de l'année dernière. Il y a eu huit naissances, deux sauvages se sont joints à la bande par le mariage, et le nombre de décès a été de six.

Santé et condition sanitaire.—Il n'y a qu'un seul cas de maladie, et c'est un cas de consomption. A cette exception près, la santé des membres de cette bande est excellente.

Ressources et occupations.—Cette réserve étant située dans un bon district agricole, plusieurs parmi les sauvages réussissent bien dans la culture ; le fait est que quelques-uns d'entre eux obtiennent autant de succès de ce côté que les colons blancs. D'un autre côté, il y en a un grand nombre qui gagnent leur vie à pêcher, à chasser, à faire des paniers, à travailler à gages et à cueillir de la racine de ginseng.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments sur cette réserve, à peu d'exceptions près, sont en bois de charpente, et sont tenus en bon état.

Les animaux sont de bonne qualité.

Les sauvages possèdent un bon nombre d'instruments aratoires.

Enseignement.—C'est M. Frank Allan qui a rempli la charge d'instituteur durant l'année dernière. Les élèves, bien qu'ils aient été peu assidus, ont fait assez de progrès.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette réserve sont presque tous industrieux et font des progrès sensibles dans l'agriculture et sous le rapport de l'instruction. L'on constate partout une amélioration qui fait honneur à cette peuplade.

Religion.—Il y a ici 220 méthodistes, 9 anglicans et 2 catholiques romains, et tous assistent régulièrement aux offices.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns des sauvages font occasionnellement usage de spiritueux. Il paraît y avoir, cependant, une amélioration considérable dans la moralité des membres de cette bande.

J'ai, etc.,

JOHN THACKERAY,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS DE NEW-CREDIT,
HAGERSVILLE, 6 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les Mississaguas de la réserve de la Nouvelle-Crédit pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Réserve.—Cette réserve est située en partie dans les township de Tuscarora, comté de Brant, et en partie dans le township d'Onéida, comté de Haldimand ; elle embrasse 6,000 acres de terre, dont 4,800 dans le township de Tuscarora, et 1,200 dans le township d'Onéida.

Statistique vitale.—La population de cette peuplade, d'après le dernier recensement, est de 250 âmes, dont 72 hommes, 77 femmes, 67 garçons et 34 filles, soit une augmentation de 6 depuis mon dernier rapport.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages durant l'automne et l'hiver a été bonne, mais au printemps une épidémie de rougeole et de varioloïde s'est déclarée parmi les enfants, principalement parmi ceux qui fréquentaient l'école. Toutes les précautions sanitaires possibles ont été prises pour tenir les maisons et dépendances propres. Tous les déchets qui s'accumulent durant l'hiver sont ramassés et brûlés au commencement du printemps. Presque tous les enfants ont été vaccinés.

Enseignement.—Il y a sur cette réserve une bonne maison d'école en brique, bien ventilée et bien aménagée. Le cours d'études est celui autorisé par le département. La discipline de l'école est bonne, et les élèves font beaucoup de progrès, grâce au zèle et à l'énergie déployés par Mme Martin. Je suis heureux de dire que les parents s'intéressent davantage à l'éducation de leurs enfants.

Religion.—Il y a sur cette réserve deux églises méthodistes, desservies par le rév. E. H. Taylor, qui est très estimé et qui fait beaucoup de bien. Les offices dans ces deux églises sont généralement bien suivis.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages deviennent de plus en plus industrieux. Ils font beaucoup de progrès et améliorent graduellement leur position. La récolte de 1900 promet d'être beaucoup plus forte que dans ces dernières années. Il y aura abondance de fourrage pour nourrir les animaux pendant l'hiver. Les conseillers sont des hommes intelligents qui semblent s'acquitter de leurs devoirs fidèlement et honnêtement.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de dire qu'un grand nombre parmi les sauvages de cette bande sont strictement tempérants, et s'abstiennent de toute boisson alcoolique, mais quelques-uns d'entre eux font usage de spiritueux toutes les fois que l'occasion se présente, et elle se présente malheureusement trop souvent. Le fléau de l'intempérance mine et retarde le travail des missionnaires, et comme il conduit à d'autres vices, entre autre l'immoralité, il s'ensuit que la conduite morale de quelques-uns des membres de cette peuplade laisse à désirer.

Observations générales.—D'importantes améliorations ont été affectuées pendant l'année qui vient de s'écouler. Presque tous les bâtiments publics ont été réparés, y compris la salle du conseil, la maison d'école, le bûcher, la remise et l'étable ; des clôtures ont été construites ; le puits alimentant l'école a été pourvu d'une nouvelle pompe ; et des réparations ont été faites à la chaussée entre le township de Walpole et le terrain de la réserve.

J'ai, etc.,

HUGH STEWART,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO.
MISSISSAGUAS DES LACS DU RIZ ET À LA VASE,
KEENE, 30 juin 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les affaires des sauvages dans mon agence pour l'exercice expiré le 30 juin 1900.

BANDE DU LAC DU RIZ.

Réserve.—La réserve du lac du Riz est située sur la rive nord du lac du Riz, dans le township d'Otonabi, comté de Peterborough. Elle embrasse environ 1,750 acres de terre, dont environ 760 sont défrichées ; sur cela environ 240 acres sont affermées à des blancs, et les sauvages cultivent ce qui reste de terre défrichée.

Statistique vitale.—La population totale, d'après le dernier recensement, est de 80 âmes, dont 22 hommes, 22 femmes, 19 garçons et 17 filles. Durant l'année il y a eu 3 décès et une naissance, soit un décroissement de 2 depuis mon dernier rapport.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages, généralement parlant, a été assez bonne. Les maisons sont très confortables, et quelques-unes sont très propres et bien tenues.

Ressources et occupations.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture, la chasse des animaux à fourrure et la cueillette du riz sauvage. La plupart des sauvages, ici, cultivent leurs terres ; quelques-uns, cependant, gagnent leur vie à chasser les animaux

à fourrure, à cueillir du riz, à travailler dans les exploitations forestières en hiver et au flottage du bois au printemps ; ils travaillent aussi chez les cultivateurs.

Bâtiments.—Il y a sur cette réserve 11 maisons en bois de charpente et 14 en billes, 10 granges, 10 écuries et 7 étables.

Bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages possèdent 17 chevaux, 6 poulains et 16 vaches à lait. Ils ont aussi un bon nombre d'instruments aratoires.

Enseignement.—Quelques-uns des enfants, ici, suivent les classes très régulièrement et paraissent faire assez de progrès.

Religion.—Les membres de cette bande sont tous méthodistes. Ils ont une très jolie église. M. Windsor, un missionnaire, vient y prêcher tous les dimanches. Ils ont aussi une Société d'Emulation Chrétienne.

Tempérance et moralité.—Somme toute, ces sauvages sont paisibles et moraux, bien que quelques-uns fassent parfois usage de boissons enivrantes.

BANDE DU LAC A LA VASE.

Réserve.—Cette réserve est située sur le lac à la Vase, dans le township de Smith, comté de Peterborough. Sa superficie est d'environ 2,000 acres.

Statistique vitale.—La population totale, d'après le dernier recensement, est de 165 âmes, dont 45 hommes, 38 femmes, 56 garçons et 26 filles. Durant l'année il y a eu 7 décès et 6 naissances, et deux filles ont épousé des membres de la bande d'Alnwick, soit un décroissement de 3 depuis mon dernier rapport.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu beaucoup de maladie l'année dernière. Les maisons de ces sauvages sont très propres et bien tenues.

Ressources et occupations.—Les ressources de cette réserve sont la chasse des animaux à fourrure et celle du gibier. Quelques-uns des sauvages s'engagent chez les cultivateurs, d'autres travaillent dans les explorations forestières en hiver et au flottage du bois au printemps, et d'autres encore cultivent leurs terres.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il y a sur cette réserve 21 maisons en bois de charpente et 12 en billes. Les sauvages ont aussi 12 granges et plusieurs écuries et étables. Ils possèdent 15 chevaux et 15 bonnes vaches à lait, outre un grand nombre de jeunes bestiaux. Ils ont aussi un bon nombre d'instruments aratoires.

Enseignement.—Les enfants, ici, ont suivi les classes très régulièrement et ont fait des progrès remarquables sous la direction de Mlle Lily Middleton, leur institutrice.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous méthodistes. Un ministre méthodiste vient les visiter tous les dimanches, et tous assistent très régulièrement aux offices. Il y a aussi une école du dimanche qui était dirigée, l'année dernière, par Joseph Whetung. L'école est pourvue de toutes les choses nécessaires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont pour la plupart industrieux et paraissent s'intéresser de plus en plus à la culture de leurs terres. Je pourrais mentionner ici Daniel Whetung, Joseph Irons et d'autres qui donnent beaucoup d'attention à leurs fermes.

Tempérance et moralité.—Les sauvages, ici, paraissent être très honnêtes et très rangés. Il y a très peu d'intempérance parmi cette peuplade.

J'ai, etc.,

WM. McFARLANE,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS DE SCUGOG,
PORT-PERRY, 10 septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les Mississaguas de la réserve de Scugog, pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans le township de Scugog, dans le comté d'Ontario ; elle comprend 800 acres de terre, dont 700 sont défrichées. Environ 500 acres sont affermées à des blancs. Le sol est très fertile.

Statistique vitale.—La population totale de cette bande, d'après le dernier recensement, est de 38 âmes—(9 hommes, 12 femmes, 10 filles et 7 garçons. Il n'y a pas eu d'augmentation dans la population l'année dernière.

Condition sanitaire.—A l'exception de rhumes, il y a eu très peu de maladie. Il n'y a eu aucun décès. Les règles de la propreté sont assez bien observées.

Ressources et occupations.—Bien que la chasse, la pêche et la fabrication de paniers soient les principales occupations, les sauvages s'intéressent de plus en plus à l'agriculture.

Bâtiments et instruments aratoires.—Il y a un petit nombre de maisons en bois de charpente en excellente condition, mais les maisons en billes sont dans un état de délabrement qui les rend peu confortables, sinon malsaines. Les sauvages sont bien pourvus d'instruments aratoires, et cet été une nouvelle lieuse a été ajoutée à leur outillage agricole.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur la réserve, mais il y en a une tout près, et les enfants qui suivent assidûment les classes font assez de progrès.

Religion.—Les offices qui ont lieu dans l'église méthodiste située sur la réserve sont bien suivis par les sauvages.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages observent fidèlement les lois et sont assez industrieux.

Tempérance.—Les membres de cette bande, à très peu d'exception près, sont abstèmes.

Observations générales.—Si, durant l'année, le progrès n'a pas été aussi marqué que je l'aurais désiré, c'est dû surtout au fait que les indigènes sont lents à se rendre compte de leurs aptitudes innées. Si les sauvages avaient plus confiance en eux-mêmes, de meilleurs résultats seraient obtenus.

J'ai, etc.,

A. W. WILLIAMS,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTÉ,
MARYSVILLE, 27 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Réserve.—La réserve de Tyendinaga est située dans le comté de Hastings, et l'on dit qu'elle comprend 17,000 acres de terre.

Statistique vitale.—La population est de 1,248 âmes ; elle se décompose comme suit : 363 hommes, 295 femmes, 344 garçons, et 346 filles. Il y a eu 31 naissances et 12 décès ; trois sauvages se sont joints à la bande et un l'a quittée,—ce qui fait une augmentation de 21 sur le chiffre de l'année précédente.

Santé et condition sanitaire.—La mortalité a considérablement diminué depuis l'année dernière, le nombre des décès ayant décru de douze. La santé des sauvages de cette peuplade est aussi bonne que celles des colons des établissements voisins. Au commencement de l'année il y a eu deux cas de diphthérie qui ont été traités avec succès au moyen de l'antitoxine.

Ressources et occupations.—L'agriculture et l'élevage du bétail sont les principaux moyens d'existence de ces sauvages, le terrain étant fertile et bien adapté à la culture mixte. Quelques-uns exercent le métier de menuisier ou de maçon et d'autres vivent de pêche.

L'année dernière, les récoltes n'ont pas été aussi bonnes que l'année précédente.

Les femmes pour la plupart s'occupent de jardinage et font du beurre.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages améliorent constamment leurs maisons et leurs granges. Plusieurs nouvelles maisons ont été construites durant l'année dernière.

Les bestiaux sont d'assez bonne qualité et sont bien soignés.

La plupart des sauvages ont tout ce qu'il faut en fait d'instruments aratoires modernes.

Enseignement.—Il existe des facilités d'enseignement pour tous les enfants de la peuplade. Il y a 247 enfants âgés de 6 à 15 ans qui devraient aller à l'école. Il y a 4 écoles où l'enseignement est donné par des institutrices, dont l'une est munie d'un diplôme de première classe, les trois autres ayant des diplômes de troisième classe. Le cours d'études autorisé est suivi. Un grand nombre d'enfants suivent les classes à l'académie de Deseronto. Les parents s'efforcent tous de bien faire instruire leurs enfants.

Religion.—Les sauvages de cette bande appartiennent à l'Eglise d'Angleterre, à l'exception de 140, qui sont presbytériens. Ceux qui appartiennent à l'Eglise d'Angleterre ont deux églises en pierre et deux maisons d'école de mission qui sont affectées au culte. Il y a quatre services tous les dimanches, et un service du soir durant l'hiver ; il y a aussi une classe d'Ecriture sainte un soir par semaine. C'est le missionnaire qui préside à tout cela, sauf un office qui a lieu à l'école de mission érigée par le chef Anonsoktha, en 1880, et qui est conduit par Cornelius Maracle, père. Les presbytériens ont une église en bois de charpente, et le 29 juillet 1900, l'ex-chef Jacob B. Brant a été ordonné ancien de l'église presbytérienne. Les sauvages prennent un vif intérêt à leur religion et assistent régulièrement aux offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages, qui sont pour la plupart des cultivateurs, font assez de progrès et acquièrent de plus en plus d'aisance. Il y a cinq char-

rettes employées sur la réserve à transporter du lait aux fromageries, et un grand nombre de sauvages y envoient leur lait, rivalisant assez bien avec leurs voisins de race blanche.

Les chefs sont à faire construire des fossés pour drainer les marais et les eaux stagnantes.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont pour la plupart tempérants et moraux.

Observations générales.—Vingt-sept de nos jeunes gens se sont joints aux volontaires et ont fait l'exercice à Kingston pendant le mois de juillet 1900. Le D Oronhyatekha continue à améliorer le parc de l'Ile des Forestiers. Ce parc, situé dans la baie de Quinté, près de Deseronto, est fréquenté par beaucoup de monde en été. C'est là que l'Ordre Indépendant des Forestiers a tenu son assemblée annuelle au mois de juillet.

Les membres de la fanfare pratiquent régulièrement et continuent à faire des progrès.

Les perspectives de prospérité pour cette peuplade sont des plus brillantes.

J'ai, etc,,

GEORGE ANDERSON,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO.
MORAVES DE LA THAMES,
DUART, 22 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les Moraves de la Thames, pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans le township d'Oxford, comté de Kent, sur les bords de la rivière, et elle embrasse 3,010 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Delewares, mais sont connus sous le nom de « Moraves de la Thames ».

Population.—La population de cette peuplade est de 302 âmes (84 hommes, 78 femmes, 71 garcons et 69 filles), soit une diminution de deux.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé durant l'année. Les enfants ont été vaccinés. Les règlements sanitaires sont bien observés. L'on fait largement usage d'eau de chaux. Les maisons sont propres et bien tenues, et toutes les précautions sont prises pour empêcher la contagion.

Ressources et occupations.—L'agriculture est la principale ressource de ces sauvages, le terrain étant fertille et facile à exploiter. Ceux qui se livre à la culture réussissent bien, tandis que les autres sont insouciants et indifférents et ont beaucoup de difficulté à mettre les deux bouts ensemble. Plusieurs gagnent leur vie à travailler chez les cultivateurs des environs. Quelques-uns vivent de chasse et de pêche.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La majorité des sauvages demeurent dans des maisons en billes, dont la plupart sont confortables. Les maisons récemment construites sont en bois de charpente et offrent plus de commodités. Toutes les granges sont en bois de charpente, et beaucoup d'améliorations ont été faites aux étables.

Le bétail a été considérablement amélioré dans ces dernières années.

Ceux parmi les sauvages qui sont industrieux se servent tous d'instruments aratoires modernes, mais les autres ont un outillage agricole très inférieur.

Enseignement.—Une école seulement, située au centre de la réserve, existe maintenant, l'école Morave ayant été fermée parce qu'on la considérait inutile. Tous les enfants peuvent suivre les classes à l'école de Moraviantown, et je suis heureux de dire qu'il y a une amélioration marquée dans l'assistance et dans les progrès des élèves. Nous nous efforcons de faire observer les règlements scolaires.

Religion.—Il y a ici une église anglicane, une église méthodiste et une église morave. Des offices ont lieu dans chacune de ces églises tous les dimanches, et il y a toujours beaucoup de monde qui y assiste. Il y a aussi des offices les soirs de semaine.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont remarquablement tempérants ; très peu d'entre eux ont l'habitude de boire à l'excès. Leur conduite morale est assez bonne en autant que j'ai pu le constater.

J'ai, etc.,

A. R. McDONALD,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR,—DIVISION ORIENTALE,
SAUT-SAINTE-MARIE, 27 septembre 1900.

A l'"honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les trois peuplades sauvages confiées à mes soins, savoir : celle de la Rivière au Jardin, celle de Batchewana et celle de Michipicoten.

BANDE DE LA RIVIÈRE AU JARDIN.

Réserve.—Cette réserve est habitée par les sauvages de cette peuplade et par une partie des sauvages de la bande de Batchewana. Elle contient plus de 29,000 acres. L'étendue de terre cultivée est très faible. Lorsque la saison est favorable, le foin et les pommes de terre sont cultivés en quantité considérable, et l'avoine et les pois en petite quantité. En maints endroits le sol est très sablonneux.

Tribu.—Ces sauvages sont des descendants des Chippewas et des Ojibbewas, mêlés de métis français, dont le nombre dépasse de beaucoup celui des sauvages.

Statistique vitale.—La population totale telle que l'indique le recensement fait jusqu'ici, se compose de 112 adultes du sexe masculin, 123 adultes du sexe féminin, 100 enfants du sexe masculin et de 101 enfants du sexe féminin, formant en tout 436 âmes. Il y a eu 16 naissances et 24 décès au cours de l'année.

Santé.—Règle générale les maisons et les abords sont tenus en bon état. Il y a eu beaucoup de maladies suivies de plusieurs décès durant l'année, bien qu'il n'y ait rien eu d'un caractère contagieux. A l'époque où la variole sévissait dans cette région la plupart des sauvages ont été vaccinés, et aucun d'eux n'a été atteint de cette maladie.

Bâtiments.—Les bâtiments sont presque tous construits en troncs d'arbres ; quelques-uns ont des maisons en bois de charpente. Les écuries et les dépendances sont aussi en troncs d'arbres. Il y a aussi une jolie maison pour les réunions du conseil et un violon.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages consistent à cultiver quelque peu, à cueillir des fruits sauvages, à servir de guides aux amateurs qui vont

faire la pêche, et à travailler dans les exploitations forestières. L'année dernière, tous ceux qui étaient disposés à travailler ont pu trouver de l'emploi à de bons gages.

Animaux.—Le troupeau d'animaux se compose en grande partie de chevaux et de vaches de race ordinaire, de bœufs, de cochons et de volailles.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires se composent de charrues, de herses, de vanneuses, de râteaux à cheval, de bêches, de pelles, de faux et de faux à râteaux.

Enseignement.—Il y a deux écoles sur cette réserve, dont l'une catholique et l'autre protestante. L'école catholique est spacieuse et confortable ; elle est fréquentée par un grand nombre d'élèves, qui tous font beaucoup de progrès. L'école protestante, construite il y a environ 30 ans, n'est pas en très bon état. L'assistance à cette école n'est pas aussi satisfaisante ; la grande difficulté est d'avoir un instituteur permanent. Le dernier, M. Kane, réussissait bien, mais il lui a fallu quitter la réserve au commencement des vacances, et je n'ai pu depuis lui trouver un remplaçant.

Traits caractéristiques et progrès.—J'ai peu de chose à dire sur le progrès qui a été fait en ce qui concerne l'agriculture. Les deux dernières années ont été de nature à décourager les sauvages ; les gelées hâtives et les pluies du printemps, l'année dernière, ont détruit l'entière récolte de plusieurs d'entre eux. Le foin a bien poussé, mais le rendement de l'avoine et des pois a été faible et la récolte des pommes de terre n'a pas été aussi abondante que par le passé. N'eût été le travail que les sauvages ont pu obtenir, plusieurs d'entre eux se seraient trouvés dans une position critique.

Tempérance et moralité.—Un grand nombre de sauvages ont été condamnés l'année dernière. Des amendes et l'emprisonnement s'en sont suivis, mais cela ne semble avoir qu'un effet temporaire. Toute la boisson paraît venir des Etats-Unis. J'ai saisi une bouteille de whiskey entre les mains d'un blanc et en ai fait don à l'hôpital général du Saut-Ste-Marie. Les spiritueux saisis en petite quantité sont toujours détruits.

La conduite morale des membres de cette bande s'améliore, grâce à l'énergie déployée par le prêtre catholique romain, par le ministre protestant et par le chef, qui ont tout fait en leur pouvoir pour réprimer les désordres auxquels on se livrait. Le chef de la bande est Michel Cadotte, avec quatre sous-chefs élus le 26 juin : John Askin, Joseph Nowquaik, John B. Lesage et Michel Belleau.

## BANDE DE BATCHEWANA.

Réserve.—Comme je l'ai déjà dit dans mes rapports antérieurs, cette bande a deux petites réserves,—une aux Rapides, Saut-Ste-Marie, et une autre à la Baie Goulais. Plusieurs des membres de la bande résident sur la réserve de la Rivière au Jardin, où ils sont établis depuis 40 ans. La réserve des Rapides a beaucoup de valeur, bien qu'elle soit peu étendue, étant donnée sa situation favorable pour l'établissement de pouvoirs hydrauliques et d'usines électriques. Le poisson blanc abondait autrefois dans ces parages, mais la construction des canaux et du pont et le flottage du bois dans les rapides l'ont exterminé.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la même tribu que ceux de la Rivière au Jardin ; l'on compte aussi parmi eux un grand nombre de métis français.

Statistique vitale.—Le recensement, cette année, donne une population totale de 350 âmes : 105 adultes du sexe masculin, 111 adultes du sexe féminin, 65 enfants du sexe masculin et 69 enfants du sexe féminin. Il y a eu 10 naissances et 21 décès durant l'année.

Santé et condition sanitaire.—Les maisons et leurs abords sont propres et bien tenues. Ici, comme parmi la peuplade de la Rivière au Jardin, il y a eu beaucoup de maladies suivies de plusieurs décès. Ces sauvages ont aussi été vaccinés dans le temps où la variole sévissait dans cette partie du pays. Je me suis rendu, en compagnie du Dr John Reid, à Batchewana et à la Baie Goulais, et tous les indigènes résidant dans ces deux endroits ont été inoculés. Les membres de cette bande, dans les circonstances ordinaires, emploient leur propre médecin et fournissent leurs propres médicaments.

Occupations.—Plusieurs des sauvages de cette peuplade demeurent à la Rivière au Jardin, où ils ont des parcelles de terre qu'ils cultivent sur une petite échelle. Outre cela, ils font des explorations, travaillent dans les exploitations forestières, cueillent des fruits sauvages, confectionnent des paniers, etc. Un grand nombre d'entre eux sont à l'aise. Le reste des membres de la bande sont dispersés çà et là ; ils font un peu de culture à la Baie Goulais et à Batchewana, où ils ont des terres en propre, se livrent à la chasse, travaillent pour les compagnies de pêche et font des explorations. Quelques-unes des femmes confectionnent de très jolies paillassons en chiffons. Tous paraissent être contents de leur sort.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La plupart des bâtiments appartenant à cette peuplade se trouvent sur le bord ouest de la rivière au Jardin, sur la réserve de la Rivière au Jardin, où le terrain est bas et plus fertile que sur la rive est. Il y a aussi des bâtiments à la Baie Goulais et à Batchewana. Les sauvages sont pour la plupart établis comme squatters sur des terres privées et le long de la rive du lac. Ils possèdent des charrues, des herses, des vanneuses, des houes, des râteaux, des bêches, des pelles, des faux, et des faux à râteau. Ils ont des chevaux et des vaches de race ordinaire, ainsi que des porcs et des volailles. Ils élèvent un certain nombre de ces dernières pour vendre. Les deux dernières saisons ne leur ont pas été favorables. Les pluies, les gelées et les punaises à pommes de terre ont fait beaucoup de tort aux cultures.

Enseignement.—Il n'y a aucune école appartenant à cette bande. Les enfants vont à l'école catholique romaine de la Rivière au Jardin, et font assez de progrès.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques romains ; il y a quelques méthodistes. Les catholiques ont deux églises, une à la Baie Goulais et une autre à Batchewana. Des offices ont lieu tous les dimanches et les jours de fête sous la direction d'un missionnaire et d'un laïque. Il y a un missionnaire qui visite la réserve de temps à autre et qui fait preuve de beaucoup de zéle en temps de maladie et auprès des mourants. Les méthodistes n'ont pas d'église ni de ministre.

Moralité.—Ce que j'ai dit de la peuplade de la rivière au Jardin s'applique aussi à celle-ci. Les sauvages et les Métis qui résident à Batchewana et à la baie Goulais n'ont pas les mêmes tentations que les autres, et c'est seulement lorsqu'ils viennent au Saut qu'ils ont l'occasion de se procurer des spiritueux, et ils ont soin de s'en retourner avant qu'on puisse les punir.

## BANDE DE MICHIPICOTEN.

Réserve.—La réserve appartenant à cette bande est située à Gros-Cap, à environ 3 milles de Michipicoten. Elle n'a pas été occupée par les sauvages depuis plusieurs années, mais l'année dernière les indigènes ont cédé une étendue de 1,000 acres, qui est maintenant occupée par la Compagnie du chemin de fer Algoma Central et qui est devenue un centre d'affaires important. Il y a là un joli port, et les travaux qui ont été exécutés ont donné beaucoup d'emploi, avec de bons salaires, aux sauvages de cette peuplade. J'apprends que plusieurs d'entre eux se proposent d'aller s'établir sur cette réserve.

Tribu.—Ces sauvages sont des Chippewas, mêlés de métis anglais, écossais et français. La langue qui est parlée le plus est le sauvage ; il y en a quelques-uns qui parlent l'anglais.

Statistique vitale.—La population, d'après le recensement de cette année, est de 331 âmes, savoir, 83 adultes du sexe masculin, 95 adultes du sexe féminin, 71 garçons et 82 filles. Il y a eu 11 naissances et 14 décès l'année dernière.

Santé et condition sanitaire.—Je visite ces sauvages seulement une fois par année, à l'époque du payement des annuités, alors que je me rends aux rivières Biscotasing, Chapleau, Missinabi et Michipicoten. Ce n'est qu'à ce dernier endroit que l'on rencontre des maisons. Environ 17 familles résident ici, et elles sont à l'aise. Les maisons sont construites sur les terres de la Couronne. Lors de ma dernière visite, les sauvages étaient tous en bonne santé ; il y avait eu un peu de maladie parmi eux l'hiver dernier et au commencement du printemps. Ils ont tous été vaccinés ce printemps.

Enseignement.—Il y a une école dans le haut de la rivière, sur les terres de la Couronne. Cette école a été ouverte l'année dernière et a été fréquentée par un bon nombre d'enfants. Mlle Clarke, l'institutrice, semble bien s'acquitter de sa tâche. Lors de ma visite les élèves étaient en vacances.

Religion.—Il y a une église catholique à côté de l'école. Il n'y a pas de prêtre résidant ; un missionnaire vient de temps à autre. En son absence les exercices religieuses se font par un laïque. Ces indigènes sont pour la plupart catholiques. Une certaine partie de la bande, ceux de Chapleau et de Missinabi, sont anglicans.

Chef.—Le chef Legard, je regrette de le dire, est décédé au printemps. Il y avait à peu près 10 ans qu'il exerçait les fonctions de chef. Il est mort de vieillesse. Son successeur est James Cass, un homme intelligent et industrieux, qui promet de faire tout en son pouvoir pour que sa peuplade se moralise et marche dans la voie du progrès. Gros Jambette, le second chef, réside à Chapleau (Lac Windermere).

## ÉCOLE DE SHINGWAUK.

J'ai été très favorablement impressionné de tout ce que j'ai vu à l'école industrielle de Shingwauk. Cette école, qui se trouve aussi sous ma juridiction, est dirigée par le principal, George L. King.

Les registres de l'institution font voir qu'il a été fait beaucoup de progrès durant l'année dans le travail de classe et dans les industries enseignées. Les externats sont divisés en classes avancées et élémentaires, sous la direction de deux instituteurs, dans des bâtiments séparés. Onze garçons ont récemment été jugés assez capables pour être promus à des grades plus élevés, et deux ont passé avec succès l'examen exigé pour être admis aux académies.

Les différentes industries enseignées sont les suivantes : La charpenterie, le métier de tailleur, la cordonnerie et la culture. Les garçons prennent un vif intérêt à leurs métiers, et, sous la direction de leurs instructeurs, deviennent rapidement adroits. Le tableau suivant fait voir comment la journée de chaque élève à l'école de Shingwauk est partagée. Si c'est un élève de la classe avancée, les 24 heures sont réparties comme suit :

| | |
|---|---|
| Travail de classe | 4 |
| Métiers ou travaux de ménage | 4½ |
| Repas | 1½ |
| Ablutions, faire les lits et prières | 1¼ |
| Récréation | 3¾ |
| Coucher | 9 |

sauf le samedi, où le nombre des heures consacrées à l'étude doit être ajouté à celui des heures de récréation. Et dans le cas d'un élève de la classe élémentaire, voici comment les heures se répartissent :

| | |
|---|---|
| Travail de classe | 6½ |
| Ablutions, faire les lits et prières | 1¼ |
| Repas | 1½ |
| Récréation | 4 |
| Coucher | 10¾ |

L'un des événements les plus importants de l'année a été l'achèvement et l'ouverture de l'école de Wawanosh pour les petites filles sauvages, située près de l'école de Shingwauk.

Le nouveau bâtiment est chauffé d'un bout à l'autre par un appareil à eau chaude. Les chambres sont spacieuses et bien ventilées, surtout les dortoirs, qui sont pourvus de lits de fer et de sommiers à ressorts comme ceux que renferment les dortoirs des garçons. Outre l'enseignement profane et religieux, les filles apprennent à coudre et à faire les ouvrages de ménage. Elles partagent en commun avec les garçons l'externat et la salle à manger principale. Sous tous autres rapports elles sont complètement isolées et ont

leur propre cour de récréation, etc. Le nombre des élèves inscrits sur les rôles est actuellement de 73, savoir, 61 garçons et 12 filles. Il est tout probable que 8 autres filles entreront à l'école avant la clôture de la navigation.

J'ai, etc.,

WM. VAN ABBOTT,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR,—DIVISION OCCIDENTALE,
PORT-ARTHUR, 13 octobre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les sauvages de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

BANDE DE FORT-WILLIAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située entre la rivière de la Mission et la rivière Kaministiquia, et elle comprend une superficie de 13,040 acres.

*Topographie.*—Le sol le long des rivières et sur une certaine distance dans les profondeurs est très fertile, mais un vaste marais tient les terres de l'intérieur quelque peu humides.

Tribu.—Les sauvages de cette peuplade appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 308 âmes ; elle se compose de soixante-cinq hommes, quatre-vingt-sept femmes, quatre-vingt-trois garçons et soixante-treize filles.

Santé et condition sanitaire.—Des précautions sanitaires spéciales ont été prises lors de l'épidémie de variole qui a sévi dans les villes environnantes de Port-Arthur et Fort-William, et aucun des membres de la bande n'a été atteint de cette maladie. La santé des sauvages a été en général bonne.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages en été consistent à cultiver, à agir comme guides, à explorer les terrains miniers et à cueillir des baies ; en hiver ils s'occupent à couper du bois de corde et à travailler dans les exploitations forestières.

Bâtiments.—Deux nouveaux bâtiments ont été érigés durant l'année, et un autre est en voie de construction.

Bétail.—Il y a une amélioration marquée dans la qualité des animaux que possèdent les sauvages, bien que le nombre n'en ait guère augmenté.

Instruments aratoires.—Plusieurs sauvages ont tout l'outillage agricole nécessaire ; les autres se servent des instruments aratoires achetés par la bande ; la seule chose qu'ils louent est une moissonneuse pour faucher le foin.

Enseignement.—Il y a deux écoles sur la réserve, l'externat pour les garçons et les filles sauvages de l'orphelinat St-Joseph. Les institutrices sont des sœurs de St-Joseph, et elles sont compétentes et dévouées.

Religion.—Parmi les sauvages de cette peuplade 273 sont catholiques romains et 35 sont païens. Il y a un prêtre résidant et un missionnaire itinérant. Il y a une église ainsi qu'un couvent de St-Joseph dirigé par la révérende Mère Supérieure et quatre sœurs.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont pour la plupart industrieux et intelligents, mais ils ne donnent pas à l'agriculture toute l'attention qu'ils devraient y apporter, bien que plusieurs d'entre eux aient fait des améliorations importantes à leurs terres et à leurs bâtiments.

Tempérance et moralité.—La grande majorité de ces sauvages sont strictement tempérants ; l'immoralité est l'exception. Il y a amélioration marquée sous ces deux rapports.

BANDE DU ROCHER ROUGE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Nipigon, près du lac Hélène, et contient 640 acres.

Tribu.—Les sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 217 âmes, et se décompose comme suit : 50 hommes, 54 femmes, 59 garçons et 54 filles.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été excellente l'année dernière. Lors de l'épidémie de variole, une partie des membres de cette bande résidant à la Rivière du Loup et deux familles demeurant au Lac Hélène ont été mis en quarantaine, et tout le monde a été vacciné. Ces sauvages ont aussi échappé à la maladie.

Ressources et occupations.—La principale occupation de ces sauvages consiste à s'engager comme guides pour conduire les touristes qui vont faire la pêche dans le haut de la rivière Nipigon. Il y en a quelques-uns qui font un peu de culture. Durant l'hiver ils gagnent leur vie à chasser et à travailler dans les bois.

Bâtiments et bétail.—Il y a peu de bâtiments sur la réserve, mais à la Mission et sur la rivière en aval de la station de Nipigon il y a plusieurs bonnes maisons. Ces sauvages ont de beaux animaux.

Enseignement.—Il y a une bonne maison d'école sur la réserve, mais comme les sauvages résident presque tous à la Mission et dans le bas de la rivière, elle a été fermée il y a déjà plusieurs années. Il y a aussi à la Mission une école qui est fréquentée par un assez grand nombre d'enfants.

Religion.—Parmi ces sauvages 31 sont anglicans et 186 sont catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—La grande majorité de ces indigènes sont industrieux et intelligents. Charles De Laronde a été nommé garde-pêche sur la rivière, cet été, et c'est le premier sauvage, je crois, qui ait été appelé à exercer une charge publique dans cette agence.

Tempérance et moralité.—Cette peuplade ne laisse rien à désirer sous le double rapport de la moralité et de la tempérance. Des plaintes sont faites de temps à autres, mais la plupart du temps elles ne sont pas fondées.

BANDE DE NIPIGON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la baie aux Goëlands, lac Nipigon, et contient 7,500 acres.

Elle est bien boisée le long des bords de la rivière aux Goëlands, qui la traverse. Le sol est léger. Il y a aussi une autre réserve sur l'île aux Brochets, près du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Tribus.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Population.—La population de cette bande est de 518 âmes, 85 hommes, 109 femmes, 170 garçons et 154 filles.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages est bonne à l'heure qu'il est, mais l'automne dernier ils ont beaucoup souffert de la grippe.

Ressources et occupations.—La chasse est la principale occupation des membres de cette bande. Quelques-uns s'engagent comme guides pour conduire les touristes qui vont faire la pêche sur le Nipigon.

L'on rencontre sur la réserve quelques parcelles plantées de pommes de terre.

Si le gouvernement se décide jamais à permettre la pêche au rets sur le lac Nipigon pour des fins de commerce, les sauvages auront là une source importante de revenu.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages possèdent très peu de bâtiments, et n'ont pas de bestiaux ni d'instruments aratoires. Cet été, on leur a fourni des houes, ce qui a paru leur faire beaucoup plaisir.

Enseignement.—L'école, qui est située sur l'île aux Brochets, n'est fréquentée que par un petit nombre d'enfants, mais comme les sauvages s'absentent continuellement pour aller à la chasse, à l'exception de quelques familles, il n'est guère étonnant que l'assistance soit faible.

Religion.—Parmi ces sauvages, 5 sont anglicans, 223 sont catholiques romains et 290 sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande sont industrieux, et ceux qui les emploient comme guides en font de grands éloges. Comme les animaux à fourrure se font de plus en plus rares, ils commencent à comprendre la nécessité pour eux de se livrer à la culture.

Tempérance et moralité.—Comme ces sauvages sont très éloignés des endroits où il se vend des spiritueux, ils n'ont aucune occasion de boire. Ils paraissent être très moraux.

### BANDE DE PAYS PLAT.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière du Pays Plat, lac Supérieur, et contient 640 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 47 âmes (6 hommes, 13 femmes, 15 garcons et 13 filles).

Santé et condition sanitaire.—La santé des membres de cette bande a été bonne, et la propreté règne partout.

Ressources et occupations.—Ces sauvages chassent, pêchent et font des explorations à la recherche de minéraux. En outre ils cultivent des pommes de terre et des légumes et vendent une grande quantité de bluets en été.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs bâtiments sont confortables. Le chef a un bœuf et une charrue.

Enseignement.—Il y a sur la réserve une école qui est fréquentée par un bon nombre d'enfants.

Religion.—Tous les sauvages de cette peuplade sont catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont assez industrieux, mais comme l'ouvrage est très rare ils ne font guère de progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont très moraux et très peu d'entre eux s'adonnent aux spiritueux.

### BANDE DU PIC.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière du Pic, lac Supérieur, et contient 800 acres, divisées en 25 fermes, donnant sur la rivière.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Population.—La population est de 217 âmes (46 hommes, 58 femmes, 61 garcons et 52 filles).

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, l'année dernière. La réserve est propre et bien administrée par le chef.

Ressources et occupations.—Les membres de cette bande font beaucoup de culture. Ils s'occupent aussi à chasser, à pêcher et à faire des explorations.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs bâtiments ne sont pas spacieux, mais ils sont confortables. Ils n'ont que le bétail et les instruments aratoires fournis par le département.

Enseignement.—L'école est bien suivie et les élèves font assez de progrès.

Religion.—Parmi ces sauvages, 5 sont anglicans et 212 sont catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande sont paisibles et assez industrieux. L'on remarque chez eux une disposition à se livrer à la culture sur une plus grande échelle.

Tempérance et moralité.—Sous ces rapports ils sont au-dessus de la moyenne.

BANDE DU LAC LONG.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive du lac Long et contient 640 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population de cette peuplade est de 317 âmes, dont 60 hommes, 79 femmes, 79 garçons et 99 filles.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été en somme toute, bonne.

Ressources et occupations.—Ces sauvages vivent de chasse, leur seule autre occupation consistant à transporter des marchandises du lac Supérieur pour la C[ie] de la Baie-d'Hudson.

Enseignement.—Il n'y a jamais eu d'école sur cette réserve, vu que les sauvages sont presque toujours absents à la chasse.

Religion.—Parmi les membres de cette bande il y a 9 anglicans, 283 catholiques romains et 25 païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Les indigènes composant cette peuplade sont industrieux et intelligents,—mais ils ne font guère de progrès dans l'agriculture, attendu qu'ils consacrent tout leur temps à la chasse.

Tempérance et moralité—Ces sauvages sont assez moraux. Ils n'ont aucune occasion de faire usage de spiritueux, étant donné que leur réserve se trouve à 6 jours de marche de la ligne du chemin de fer.

J'ai, etc.,

J. F. HODDER,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
SURINTENDANCE DE PARRY-SOUND,
PARRY-SOUND, 12 septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit, accompagné d'un relevé statistique indiquant l'état et les progrès des diverses peuplades de cette surintendance, pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

BANDE DE L'ÎLE PARRY.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive est de la baie Georgienne, près de la ville de Parry-Sound. Sa superficie est de 27 milles.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette réserve (à l'exclusion des indigènes qui habitent la réserve sans cependant appartenir à la bande) est de 106 âmes, dont 24 hommes, 34 femmes et 45 enfants. Au cours de l'année il y a eu deux naissances et un décès, ce qui fait un accroissement total de population d'une âme pour l'année.

Santé.—La santé de ces sauvages pendant l'année a été bonne, un décès seulement étant survenu durant l'année.

Ressources et occupations.—L'agriculture est la ressource principale de ces indigènes. Les exploitations de bois de plusieurs grandes maisons à Parry-Sound ainsi que les travaux que la Compagnie du chemin de fer du Canada Atlantique fait exécuter à Depot-Harbour, sur la réserve, permettent aux sauvages de cette peuplade d'avoir de l'emploi presque en tout temps de l'année.

Ces sauvages ont des moyens exceptionnels de gagner leur vie. Outre leurs exploitations agricoles, qu'ils améliorent peu à peu, ils trouvent beaucoup à s'employer comme guides pour les touristes qui visitent la région durant l'été, et, en hiver, ils peuvent travailler dans les exploitations forestières situées à la portée de la réserve.

Bâtiments et animaux.—Les progrès sous ce rapport ne sont pas aussi visibles que je le désirerais. Il y a, cependant, sur la réserve une très belle ferme appartenant à Jas Walker, un ancien membre de la peuplade du Cap-Croker, qui est venu se joindre à la bande de l'Ile Parry ; et je fais tous mes efforts pour engager les autres membres de la bande à imiter l'exemple de ce sauvage.

Enseignement.—Il y a eu certainement progrès parmi cette peuplade, en matière d'enseignement, durant l'année dernière. Il y a sur la réserve deux écoles dirigées par des institutrices, munies de diplômes de troisième classe. Il y a dans la réserve 25 enfants d'âge à aller à l'école, à part les enfants des sauvages qui, quoique habitant la réserve, n'appartiennent pas à la bande ; quelques-uns de ces enfants fréquentent cependant l'école, de sorte que l'assiduité a été assez forte durant l'année. L'assiduité et les progrès ont été aussi bons qu'on pouvait le désirer.

Religion.—Parmi ces indigènes on compte 49 méthodistes, 35 catholiques et 22 païens. Les méthodistes ont une très bonne église sur la réserve, et les offices, dirigés par le rév. Allan Salt, missionnaire résidant sur la réserve, sont habituellement bien suivis. Les catholiques reçoivent de temps à autre la visite d'un missionnaire ; les offices ont alors lieu dans la maison d'école de Skene.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette bande se conduisent bien et sont très paisibles ; en fait de bonnes mœurs ils sont très haut cotés.

Tempérance.—Il ne m'a été signalé qu'un seul cas d'intempérance parmi eux durant l'année, de sorte que, sous ce rapport, leur conduite a été excellente.

## BANDE DE SHAWANAGA.

Réserve.—Cette réserve est située à quatre milles en arrière de la rive est de la baie de Shawanaga, du côté est de la baie Georgienne, et à 23 milles au nord de la ville de Parry-Sound. Elle comprend 14 milles carrés.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 104 âmes, dont 24 hommes, 30 femmes et 50 enfants. Au cours de l'année il y a eu 4 naissances et 3 décès, soit une augmentation de 1 pour l'année.

Santé.—La santé des sauvages a été bonne durant l'année. La mortalité a été beaucoup moins forte que l'année précédente, pendant laquelle il est survenu 8 décès.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve sont : l'agriculture, qui ne se fait guère sur une grande échelle, la pêche, la cueillette et la vente des fruits sauvages.

Toutefois la pêche et la chasse sont les principaux moyens d'existence de la plupart de ces indigènes. La Compagnie de Pèche de Buffalo, qui a un poste à la Pointe-aux-Barils, emploie quelques sauvages comme pêcheurs et leur paie de bons salaires.



Chef sauvage, Rivière Skeena, C.-B.

Bâtiments.—Les habitations de cette peuplade sont petites et d'un mode de construction inférieur. La plupart sont construites en troncs d'arbres et de dimensions telles qu'elles ne permettent pas de loger convenablement ceux qui les habitent.

Enseignement. L'enseignement est donné aux enfants dans une école, sur la réserve, dirigée par une inscitutrice munie d'un diplôme de troisième classe. Les matières enseignées sont celles autorisées par le département. Le nombre des enfants en âge d'aller à l'école est de 24. Les élèves ont fait beaucoup de progrès l'année dernière.

Religion.—Parmi ces sauvages on compte 73 méthodistes et 31 catholiques. Il y a deux églises dans la réserve. Celle des méthodistes, qui est maintenant terminée, est une très jolie construction ; l'autre, celle des catholiques, n'est pas encore achevée. Des offices ont eu lieu fréquemment dans la nouvelle église méthodiste et ont été bien suivis.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette bande, bien qu'ils ne soient pas, dans l'ensemble, aussi industrieux qu'ils le pourraient, semblent être actifs et intelligents. Quelques-uns d'entre eux se font un joli revenu à prendre du poisson pour la Compagnie de Pêche de Buffalo à la Pointe-aux-Barils, et s'il y en avait davantage parmi qui voulussent travailler, tous pourraient très bien gagner leur vie.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de pouvoir dire qu'on ne m'a pas signalé de cas d'intempérance dans la peuplade durant l'année. La conduite morale des sauvages a été excellente.

### BANDE DE L'ANSE HENVEY.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans l'une des anses de la baie Georgienne, presque à mi-chemin entre l'anse de Byng et la rivière des Français. Elle embrasse 30 milles carrés.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette peuplade est de 165 âmes, dont 47 hommes, 54 femmes et 64 enfants. Au cours de l'année il y a eu 4 naissances et 3 décès et 20 sauvages ont quitté la peuplade, ce qui fait un décroissement dans la population de la bande de 19 pour l'année.

Santé.—La santé de ces sauvages a été bonne, 3 décès seulement étant survenus pendant l'année.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture, la pêche et la chasse. Ces sauvages ne font que peu de culture. La pêche, la chasse et le travail dans les exploitations forestières constituent leurs principaux moyens de subsistance.

Enseignement.—Le nombre d'enfants d'âge à aller à l'école est de 35. Il y a, dans la réserve, une école dirigée par une institutrice munie d'un diplôme de troisième classe. Les matières enseignées sont celles autorisées par le département. L'assiduité et la discipline sont très bonnes, et les élèves font beaucoup de progrès.

Bâtiments.—Les bâtiments des membres de cette bande sont très passables ; leurs maisons sont blanchies à la chaux et bien tenues. Leur bourgade est située sur un promontoire élevé et pittoresque, et leurs habitations prises dans leur ensemble constituent, je crois, le plus beau groupe de maisons sauvages qu'il y ait dans cette surintendance.

Instruments aratoires.—Leurs instruments aratoires sont peu nombreux (trois charrues et une herse.)

Religion.—Près des trois quarts des sauvages de cette peuplade sont catholiques ; le reste sont méthodistes. Une très bonne église catholique est pratiquement terminée, et le prêtre missionnaire de Byng-Inlet y viendra bientôt célébrer l'office divin. Les méthodistes ont aussi érigé une jolie église, où des offices ont lieu fréquemment.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont d'une catégorie supérieure. Ce sont des hommes vigoureux, dont la mine indique un travail constant.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport leur conduite n'a rien laissé à désirer durant l'année.

BANDE DE NIPISSINGUE.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située sur la rive nord du lac Nipissingue, à dix milles à l'ouest de la ville de North-Bay. Elle contient 64,000 acres.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 198 âmes, dont 45 hommes, 57 femmes et 96 enfants. Il y a eu au cours de l'année 7 naissances et 8 décès ; 3 sauvages ont quitté la peuplade et un est venu s'y joindre, ce qui fait une augmentation d'une âme pour l'année.

Santé.—La santé de ces sauvages a été assez bonne durant l'année.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture, la chasse et les exploitations forestières.

Les indigènes de cette peuplade ont des moyens exceptionnels de gagner leur vie. La réserve étant située près d'un point de division du chemin de fer Canadien du Pacifique, et l'exploitation des coupes que possède M. J. R. Booth dans cette localité se poursuivant continuellement, ils sont en mesure de trouver du travail à peu près en tout temps de l'année.

Enseignement.—Il y a, dans la réserve, 47 enfants d'âge à aller à l'école. Les sauvages ont une excellente école à leur bourgade, à la Baie-Beaucage ; cette école est dirigée par une institutrice qui a un diplôme de troisième classe. L'assiduité est très bonne et les progrès des élèves sont très satisfaisants.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont tous catholiques. Ils ont, dans la réserve, une très bonne église, où des missionnaires viennent de temps à autre célébrer l'office divin.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette peuplade sont actifs et intelligents, et sous de nombreux rapports peuvent rivaliser avec nombre de colons de la région. Ils ne cultivent que sur une petite échelle, attendu qu'ils comptent surtout sur leur travail dans les exploitations forestières et sur la chasse pour gagner leur vie.

Tempérance et moralité.—Comme il ne m'a été signalé aucun cas d'intempérance parmi ces indigènes au cours de l'année, j'en conclus que leur conduite à cet égard a été très bonne ; au point de vue de la moralité, ils sont irréprochables.

BANDE DE DOKIS.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située à l'embouchure du lac Nipissingue, à la tête de la rivière des Français. Sa superficie est de 25,000 acres, divisées en deux îles.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent nominalement à la tribu des Ojibbewas, mais ce sont en réalité des métis qui ont beaucoup de sang français.

Statistique vitale.—La population de cette peuplade est de 80 âmes, dont 18 hommes, 27 femmes et 35 enfants. Au cours de l'année il y a eu 2 naissances, ce qui fait une augmentation de deux dans la population, pour l'année.

Santé.—La santé de ces sauvages a été très bonne durant l'année.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve semblent aujourd'hui très restreintes. L'agriculture se fait sur une très petite échelle. Il y a sur la réserve de cette peuplade une très riche forêt de pin qui, si elle était exploitée, comme la chose pourraît se faire avec beaucoup d'avantage, rendrait ces indigènes très prospères. Présentement, la plupart d'entre eux sont dans une grande indigence, et ils y resteront tant qu'il ne s'occuperont pas plus de leur bois.

Les occupations de ces sauvages se résument à faire un peu de culture et à travailler dans les exploitations forestières.

Bâtiments et animaux.—Les bâtiments de cette réserve sont peu nombreux et construits en troncs d'arbres.

Les animaux et les instruments aratoires appartiennent presque tous au chef Dokis et à ses fils.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont tous catholiques. Ils n'ont pas d'église.

Traits caractéristiques.—Le caractère français prédomine chez ces sauvages. Ils semblent d'une intelligence ordinaire, et seraient dans une condition plus prospère si leur chef consentait à vendre leur bois à leur profit.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport leur conduite ne laisse rien à désirer.

BANDE DE TÉMOGAMINGUE.

Réserve.—On n'a pas encore assigné de réserve à cette bande. Ces indigènes vivent sur les bords du lac Témogamingue ; un grand nombre habitent l'île à l'Ours, près du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Le lac Témogamingue est situé à environ 40 milles à l'ouest du lac Témiscamingue.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont de purs Ojibbewas.

Statistique vitale.—La population de cette peuplade est de 83 âmes, dont 19 hommes, 33 femmes et 31 enfants. Il n'y a eu aucune naissance ni aucun décès durant l'année, de sorte que le nombre des membres de cette bande reste le même que l'année précédente.

Santé.—La santé de ces sauvages a été très bonne l'année dernière.

Ressources et occupation.—La chasse est à peu près la seule ressource de ces sauvages, mais cette ressource diminue rapidement. Il y a beaucoup de poisson dans les lacs et rivières, qui sont nombreux dans cette région, mais les sauvages font très peu de pêche. Les sauvages refusent de cultiver, alléguant qu'aucune réserve ne leur ayant encore été assignée, ils ne tiennent pas à défricher des terres qui se trouveraient plus tard en dehors des limites de la réserve.

Bâtiments.—Ces sauvages ont construit quelques maisons autour du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, sur l'île à l'Ours ; mais la plupart vivent sous des tentes toute l'année.

Religion.—Cette peuplade se compose totalement de catholiques. L'on est à construire une église près du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, mais vu la situation inaccessible de Témogamingue, je ne vois pas comment on pourra y célébrer l'office divin, à moins que ce ne soit à de longs intervalles.

Traits caractéristiques. Ces sauvages semblent tous robustes, ainsi que le prouve le travail ardu qu'ils accomplissent dans les portages et à l'aviron, choses dans lesquelles ils excellent.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport leur conduite est absolument satisfaisante.

BANDE DE WATHA (AUTREFOIS BANDE DE GIBSON).

Réserve.—La réserve de cette bande est située entre l'extrémité méridionale du lac Muskoka et la baie Georgienne. Sa superficie est de 25,000 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Mohawks, ou, comme on les appelle plus généralement, des Iroquois. Ils demeuraient autrefois à Oka, province de Québec.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 123 âmes, dont 29 hommes, 23 femmes et 71 enfants. Au cours de l'année il y a eu 4 naissances.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages durant l'année a été très bonne.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette réserve sont l'agriculture et les exploitations forestières. Les indigènes de cette peuplade vivent surtout de culture. En hiver les jeunes gens trouvent de temps à autre du travail dans les exploitations forestières des environs, et en été ils servent de guides aux touristes qui fréquentent en grand nombre les lacs de Muskoka.

Bâtiments.—Les bâtiments qui appartiennent à ces sauvages sont meilleurs que ceux qu'on trouve dans toute autre réserve de cette surintendance.

Enseignement.—Il y a, dans la réserve, une école dirigée par un instituteur muni d'un diplôme de troisième classe. Le nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école est de 28. L'école est sous la surveillance de la Société des Missions Méthodistes, et les enfants font assez de progrès.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade se partagent entre trois dénominations religieuses, comme suit, savoir : 99 méthodistes, 9 catholiques et 17 Frères de Plymouth. Un missionnaire méthodiste, dans la personne de l'instituteur, réside sur la réserve et des offices ont lieu régulièrement, et les fidèles de cette Eglise les suivent assidûment.

Traits caractéristiques.—Cette bande est la plus industrieuse et la plus progressive de cette surintendance, ce qui est dû surtout à l'attention que l'on donne à l'agriculture.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport la conduite de ces sauvages ne laisse rien à désirer.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai, etc.,

W. B. MACLEAN,
*Surintendant des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
SAUVAGES DES SIX-NATIONS,
BRANTFORD, 10 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les Six-Nations de la Grande-Rivière, pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Réserve.—La réserve est située dans le township de Tuscarora et en partie dans le township d'Onondaga, dans le comté de Brant, et en partie dans le township d'Onéida, dans le comté de Haldimand ; sa superficie est de 43, 696 acres.

Tribu.—Les tribus sont les Mohawks, les Onéidas, les Onondagas, les Tuscaroras, les Cayugus, les Sénécas et les Delawares, constituant les Six-Nations de la Grande-Rivière. Le nombre de tribus qui composent la confédération des Six-Nations n'a pas toujours été le même ; antérieurement à 1714 c'étaient les Cinq-Nations, alors que les Tuscaroras furent admis, et depuis, cette confédération a été appelée les Six-Nations. Environ 150 Delawares furent acceptés plus tard.

Population.—On compte 1,163 hommes, 1,100 femmes, 836 petits garçons et 869 petites filles, ce qui fait un total de 3,988 âmes, soit un accroissement de 20 sur la population de l'année précédente.

Santé et hygiène.—Durant la première moitié de l'année il y a eu peu de maladies sérieuses, et aucune épidémie ne s'est déclarée ; subséquemment il y a eu une épidémie de rougeole et un grand nombre d'enfants ainsi que quelques adultes en ont été atteints. Il y a eu aussi plusieurs cas de consomption pulmonaire sous traitement.

On a traité 10,797 patients au bureau médical de la réserve, et 1,696 visites ont été faites, représentant 5,940 milles que les médecins ont dû parcourir pendant l'année.

Précautions sanitaires.—La circulaire annuelle transmise par le département a été expliquée avec soin aux sauvages, et plusieurs d'entre eux s'y sont fidèlement conformés en détruisant par le feu les déchets et les détritus propres à engendrer la maladie, en tenant les puits, les sources et les cours d'eau à l'abri de la contamination, en creusant des puits (le conseil accordant des prêts à cette fin), et en faisant bouillir l'eau, principalement l'eau de surface des fossés lorsqu'il était nécessaire de s'en servir à cause de l'absence de puits. Plusieurs marais ont été drainés au moyen de tuyaux en tuiles.

La salle du conseil, où ont lieu de nombreuses réunions, est régulièrement nettoyée d'un bout à l'autre après chaque assemblée. Les chefs de la bande, en conseil, ont édicté des règlements d'hygiène, conformément aux dispositions de l'Acte des Sauvages.

Ressources et occupations.—L'agriculture est le principal moyen d'existence de ces indigènes ; quelques-uns gagnent leur vie à faire du jardinage, à cultiver des fruits et à cueillir des baies, tandis que les jeunes gens qui ne veulent pas se livrer à la culture vont travailler dans les manufactures de Brantford et ailleurs.

Durant la cueillette des baies plusieurs centaines de sauvages quittent la réserve et ne reviennent qu'après la récolte du lin.

Bâtiments et bétail.—Les sauvages s'appliquent davantage à améliorer leurs granges, afin de mieux protéger leurs bestiaux et leurs récoltes durant l'hiver et aux époques de mauvais temps. Dix grandes granges ont été construites durant l'année.

La récolte est très faible ; le blé d'automne a été beaucoup endommagé par les gelées, et les cultures du printemps ont souffert de la sécheresse.

Enseignement.—Les 10 écoles que renferme la réserve sont fréquentées par un grand nombre d'enfants et sont administrées par une commission. Le personnel enseignant se compose de 4 blancs et de 6 sauvages.

Religion.—Les sauvages prennent un vif intérêt aux choses de la religion et à l'œuvre des classes du dimanche. Des pique-niques et des concerts sont souvent organisés sur la réserve dans le but de prélever des fonds pour les fins du culte.

Les anglicans ont des offices régulièrement dans sept localités, les baptistes dans cinq, les méthodistes dans trois, les Frères de Plymouth dans une et les Adventistes du Septième Jour dans deux ; beaucoup de monde assiste à tous ces offices. Les Adventistes du Septième Jour ont érigé une nouvelle église sur la réserve dans le cours de l'année dernière.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages améliorent graduellement leurs fermes.

Tous les ans l'on constate un progrès en fait de bâtiments, de clôtures et de drainage

L'Association agricole de la circonscription sud du comté de Brant a tenu deux assemblées sur la réserve, le 3 janvier,—une dans l'après-midi et l'autre dans la soirée. Un grand nombre de personnes ont assisté à ces assemblées. Plusieurs mémoires ont été lus par des membres des cercles agricoles de la province, un grand nombre de sauvages ayant pris part aux débats. Le concours annuel de labour a eu lieu et des sauvages seulement y ont participé. Beaucoup de monde y assistait.

La Société agricole de la réserve, dirigée uniquement par les sauvages, a tenu son exposition annuelle de trois jours en octobre. Les sauvages seulement peuvent concourir. Les objets exposés étaient égaux en nombre à ceux que l'on voit généralement aux expositions de townships. Le nombre des visiteurs fut très considérable, particulièrement le dernier jour, où plusieurs blancs venus de très loin étaient présents.

Les travaux de voirie, qui se font sous la direction de 45 voyers nommés par les chefs chaque année, ont été l'objet de beaucoup d'attention et les chemins ont été bien entretenus.

Plusieurs ponts ont été construits sur la réserve par des entrepreneurs sauvages, sous la surveillance de l'inspecteur des travaux.

Trois compagnies du 37ème régiment des carabiniers d'Haldimand, composées de sauvages, ont campé avec les autres volontaires à Niagara au mois de juin ; une fanfare formée d'indigènes de cette réserve les accompagnait.

Tempérance et moralité.—Les sauvages en général sont moraux et tempérants. Il y a sur la réserve plusieurs sociétés de tempérance qui font un grand bien. L'intempérance va certainement en diminuant parmi les sauvages des Six-Nations.

J'ai, etc.,

E. D. CAMERON,
*Surintendant des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE THESSALON,
THESSALON, 8 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les sauvages de l'agence de Thessalon, pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

BANDE DE LA RIVIÈRE THESSALON.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive nord du lac Huron, à environ 6 milles à l'est du village de Thessalon ; sa superficie est d'environ quatre milles carrés.

Population.—La population est d'environ 145 âmes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages semble assez bonne.

Ressources et occupation.—Leurs ressources sont l'agriculture et la pêche. Ce sont des pêcheurs, des cultivateurs, des journaliers et des chasseurs. En hiver ils travaillent dans les exploitations forestières, et en été dans les scieries et au chargement des bateaux ; ils se tirent bien d'affaire.

Bâtiments.—Les bâtiments de cette réserve sont pour la plupart construits en troncs d'arbres, mais ils sont propres et confortables.

Cette bande a une bonne maison d'école, mais il n'y a pas d'instituteur. L'école est fermée depuis l'automne dernier. Ces sauvages s'absentent si souvent de la réserve qu'il est difficile d'avoir assez d'enfants pour tenir l'école ouverte.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques. Les missionnaires de la Rivière au Jardin et Wikwemikong viennent les visiter de temps à autre.

Traits caractéristiques.—Cette bande semble progresser, et commence à donner plus d'attention à la culture.

Moralité.—Ces sauvages sont moraux et paisibles.

Observations générales.—Mon rapport peut se résumer en disant que, sauf le manque d'intérêt en matière d'enseignement, ces sauvages font assez de progrès.

BANDE DE LA RIVIÈRE MISSISSAGUA.

Réserve.—Cette réserve est située sur le bord est de la rivière Mississagua, sur la rive nord du lac Huron, et sa superficie est d'environ trois milles carrés.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population est de 159 âmes.

Santé.—La santé de ces sauvages est un peu meilleure que l'année dernière. Grâce aux soins obligeants de leur médecin, leur santé semble s'améliorer.

Ressources et occupation.—Les ressources de ces indigènes sont la chasse, la pêche et la culture. Quelques-uns d'entre eux ont de très bons jardins, mais en général ils aiment mieux travailler dans les exploitations forestières que cultiver. Quelques sauvages de cette peuplade sont ce qu'on appelle les habitants de " l'intérieur " ; je suppose qu'ils vivent de chasse et de pêche.

Ceux qui habitent la réserve sont des journaliers.—Quelques-uns d'entre eux sont de bons bûcherons, et reçoivent des salaires élevés. Ils travaillent en été au chargement des bateaux.

Bâtiments.—Leur bâtiments sont pour la plupart faits en troncs d'arbres, mais ils sont propres et bien entretenus. Ils ont très peu de bestiaux et d'instruments aratoires.

Enseignement.—Ils ont une bonne école qui est assez bien fréquentée.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques, ils n'ont pas d'église dans la réserve ; les offices sont célébrés dans la maison d'école.

Traits caractéristiques.—Les indigènes de cette peuplade sont assez industrieux et deviennent de plus en plus progressifs.

Moralité.—Ils sont sur un pied d'égalité avec les autres. Aucun cas d'ivresse ne m'a été signalé cette année.

Observations générales.—Il y a une amélioration marquée dans cette bande tant au point de vue moral que dans le domaine matériel. Les jeunes gens apprennent à parler l'anglais et apportent beaucoup de soin à leur toilette.

BANDE DE LA RIVIÈRE AUX SERPENTS.

Réserve.—Cette réserve s'étend du village de Cutler à la station de Spragge, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, sur la rive nord du lac Huron, et sa superficie est de 38 milles carrés.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Population.—La population de cette bande est d'environ 115 âmes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne durant l'année. Aucun cas de maladie ne m'a été signalé. Les maisons sont propres et bien tenues.

Ressources.—Les ressources de ces indigènes sont l'agriculture, le bois et le poisson. Il y a deux grandes scieries,—une à Cutter, à l'extrémité est de la rivière, et l'autre à Spragge, à l'extrémité ouest. Tous les hommes vigoureux peuvent obtenir de l'ouvrage à de bons salaires.

Bâtiments.—La plupart des bâtiments sont en troncs d'arbres.

Ces sauvages ont très peu d'animaux.

Enseignement.—Ils ont, à Cutter, une excellente école qui est bien fréquentée. Les parents semblent porter à l'éducation de leurs enfants plus d'intérêt que toute autre bande de cette agence.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont catholiques et semblent prendre un grand intérêt aux choses de la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont de bonnes gens paisibles, et avec cela très intelligents et très industrieux.

Tempérance et moralité.—Ils semblent moraux et tempérants dans leur conduite.

Observations générales.—Les sauvages de cette peuplade sont industrieux, tempérants, intelligents, religieux et progressifs, et réussissent très bien.

BANDE DE LA RIVIÈRE DES ESPAGNOLS.

Réserve.—La bande de la Rivière des Espagnols est divisée en trois peuplades. La première demeure à Sahgamook, magnifique pointe qui s'avance dans le chenal nord du côté sud de la réserve de la rivière des Espagnols. La seconde habite la réserve sur la rive gauche de la rivière des Espagnols, à Pogumasing et à Biscotasing. La troisième réside sur l'île Manitouline, et est sous la direction de M. Sims, agent des sauvages de Manitowaning.

La réserve contient au delà de 37 milles carrés.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Population.—La population (1$^{ere}$ et 2$^{me}$ peuplades combinées) est d'environ 312 âmes.

Santé.—La santé de ces sauvages a été très bonne ; il n'y a pas eu de maladie ou d'épidémie parmi eux.

Ressources et occupation.—Les ressources de cette bande sont l'agriculture et la pêche. Ces sauvages gagnent leur vie à cultiver et à travailler à la journée, et ils font la cueillette des fruits sauvages sur une grande échelle, une famille ayant vendu, l'année dernière, pour une valeur de $80 de ces fruits.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ils ont de bons bâtiments, les meilleurs qu'il y ait dans l'agence.

Ils possèdent plusieurs chevaux, mais ils sont petits.

Ils ont de bons jardins. Leurs cultures ont une belle apparence. Ils ont pour la plupart des pommes de terre à vendre.

Enseignement.—Ces sauvages prennent un vif intérêt à l'enseignement. Leur école à Sahgamook est fréquentée par un grand nombre d'enfants, et ils ont maintenant une excellente institutrice dans la personne de Mlle Adèle DeLamorendière, qui fait faire aux élèves plus de progrès qu'ils n'en ont jamais faits jusqu'ici.

Ils ont, en outre, une très bonne école à la Rivère des Espagnols. Ils ont là aussi une excellente institutrice, mais comme les enfants résident très loin de la maison d'école, l'assistance est faible ; les quelques élèves qui suivent les classes font beaucoup de progrès.

Religion.—Les sauvages de la 1re peuplade sont pour la plupart catholiques romains. Ceux de la 2me peuplade sont presque tous anglicans.

Traits caractéristiques.—Ils sont paisibles, industrieux et observateurs des lois.

Observations générales.—Ces sauvages paraissent être heureux et contents, et je dois dire que jai constaté chez eux une amélioration sensible depuis l'année dernière.

Quelques-uns des jeunes gens parlent très bien l'anglais et semblent comprendre ce qui se passe autour d'eux.

J'ai, etc.,

SAMUEL HAGAN.
*Agent des sauvages.*

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE L'ILE WALPOLE,
WALLACEBURG, 20 octobre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les Chippewas et Pottawattamies de l'Ile Walpole pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Je vous transmets en même temps un état statistique pour la même période, avec les relevés du recensement des deux peuplades qui ont été compilés au mois d'août dernier, indiquant l'accroissement et le décroissement de la population, les progrès accomplis en agriculture, le rendement des céréales, le nombre d'acres semées et le progrès faits dans les diverses industries qu'exercent les sauvages de cette réserve pour gagner leur vie.

Réserve.—La réserve est bornée à l'ouest par la rivière St-Clair, au sud par le lac St-Clair, à l'est par le comté de Kent, au nord par le comté de Lambton, auquel la réserve appartient pour toutes les fins de l'administration de la justice et pour l'expédition des affaires judiciaires.

Les îles (Walpole et Ste-Anne) sont séparées de la terre ferme au nord et à l'est par le chenal Ecarté, une branche navigable de la rivière St-Clair à l'extrémité inférieure (sud-est) de l'île Ste-Anne.

L'île Ste-Anne est séparée de l'île Walpole par le chenal de Johnson, une branche navigable du chenal Ecarté, qui laisse le chenal à un endroit appelé "Coude de Johnson",

à la tête de l'île Ste-Anne, et qui forme la limite entre ces deux îles (Ste-Anne et Walpole) jusqu'au lac St-Clair, où il se déverse.

L'île aux Ecureuils est située à l'ouest de l'extrémité inférieure de l'île Walpole, et en est séparée par le chenal Chematagun, qui est aussi navigable pour les bateaux d'un faible tirant d'eau.

Ces trois îles,—Walpole, Ste-Anne et des Ecureuils,—composant le groupe de l'île Walpole, ont une longueur d'au moins 12 milles du nord au sud et une largeur moyenne de 5 milles de l'est à l'ouest, et sont divisées par les cours d'eau ci-dessus mentionnés, auxquels peut être ajouté le chenal de l'Achigan, un autre cours d'eau navigable, à l'embouchure duquel sont situés les fameux fonds de pêche d'esturgeon, qui se trouvent tous en dedans des limites de l'île Walpole et où se rencontrent probablement les pêcheries les plus abondantes en esturgeons qu'il y ait sur toute la chaîne des lacs.

La pêche de l'esturgeon dans ces parages est entièrement restreinte aux sauvages de l'île Walpole, qui sont les propriétaires riverains et qui ont par conséquent le droit exclusif de pêcher là.

Un grand nombre d'esturgeons sont pris tous les ans par les sauvages, à cet endroit, et se vendent à de bons prix, qui vont toujours en augmentant. Un esturgeon qui pouvait être acheté pour 75 sous il y a 10 ans rapporte aujourd'hui de $2.50 à $4.00.

Le groupe de l'Ile Walpole n'a pas été arpenté, de sorte qu'il est impossible de donner la superficie exacte des différents genres de terrain composant le tout, mais dans chaque cas l'étendue est considérable. La partie boisée de ces îles est très fertile, les diverses espèces de céréales y poussant à la perfection, sous le double rapport de la quantité et de la qualité. Les racines et les légumes poussent et mûrissent en aussi grandes quantités que partout ailleurs en Canada. Les arbres fruitiers de toutes variétés donnent presque toujours un bon rendement, et cette année même il a été constaté que le sol de l'île Walpole est des plus favorables à la culture des betteraves à sucre, et, cette saison, les sauvages ont, pour la première fois, semé ou planté des betterave à sucre une vaste étendue de terre, ceux qui sont intéressés dans l'industrie sucrière leur ayant fourni de la graine et leur ayant aidé à préparer le terrain, et les betteraves que l'on a récoltées sont considérées comme les plus belles qui aient encore été cultivées. De magnifiques spécimens de betteraves à sucre cultivées sur l'île Walpole figuraient à l'exposition agricole tenue sur l'île la semaine dernière, et ont été beaucoup admirés par tous ceux qui les ont vus. L'étendue de terrain plantée, cette année, était d'environ 150 acres, et chaque parcelle a donné une abondante récolte. La vente des betteraves est assurée, vu que les acheteurs ont déjà une forte somme d'argent placée dans l'industrie sucrière, et il n'y a pas de doute qu'il prendront toute la récolte, comme ils se sont engagés à le faire.

Le bois que renferment les forêts de l'île est très précieux et vaut la peine d'être protégé. Les jeunes chênes blancs se développent rapidement, et l'on pourra bientôt en disposer à de hauts prix, le bois de cette essence se faisant de plus en plus rare ici.

Les ormes, tels que ceux dont on se sert pour la fabrication des douves et des cercles, n'ont pas encore été coupés ; il y en a pour une valeur de $5,000 à $6,000, probablement $8,000.

Les jeunes ormes, qui sont encore trop petits pour être abattus, croissent rapidement, et quelques-uns ont de 12 à 16 pouces de diamètre. D'autres essences de bois pour construction de bâtiments, pour clôtures et pour chauffage, existent en quantités suffisantes pour plusieurs années, de sorte que l'île Walpole est, somme toute, encore riche en bois.

Tribu.—La plupart de ces sauvages sont des Chippewas ; les autres sont des Pottawattamies.

Statistique vitale.—Chippewas : hommes, 168 ; femmes, 167 ; garçons, 137 ; filles, 144,—soit un total de 616. Pottawattamies : hommes, 50 ; femmes, 44 ; garçons, 39 ; filles, 41,—soit un total de 174.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages durant l'année a été en général bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie. Les cours ont été nettoyées, les déchets ont été brûlés, etc. De la chaux a été fournie à tous ceux qui en ont demandé, et les précautions ordinaires ont été prises. Les maisons et dépendances ont été pour la plupart nettoyées. Un certain nombre de sauvages ont été vaccinés ; un grand nombre parmi

ces indigènes ne sont pas en faveur de la vaccination. Il n'a pas été nécessaire d'isoler personne.

Ressources et occupation.—La culture est la principale occupation des indigènes de cette peuplade, ensuite vient la fabrication de manches de haches et de paniers, et enfin la pêche de l'esturgeon. Les sauvages s'engagent aussi comme bateliers pour conduire les chasseurs. Ils vendent des bêtes à cornes, des chevaux, des porcs et du foin, ainsi que des pommes, des pois, des pêches, des cerises et des légumes de toutes sortes. Presque tous font plus ou moins de culture, en sus des autres industries qu'ils exercent.

Bâtiments.—Les maisons sont construites les unes en troncs d'arbres et les autres en bois de charpente ; elles sont confortables.

Bétail.—Les membres de cette bande possèdent des chevaux, des bêtes à cornes, des porcs et des moutons.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il y a trois écoles : l'école n° 1, sur la rivière St-Clair, à côté de l'église anglicane ; l'école n° 2, sur l'île Pottawattamie, près de l'église méthodiste ; l'école n° 3, sur le Chenal Ecarté, près du débarcadère du bac. L'enseignement est donné dans toutes ces écoles par de jeunes sauvages de l'île Walpole qui ont fait leurs classes à l'académie de Shingwank ou à l'institut Muncey. Les moyens d'instruction sont à la portée de tous les enfants de l'île. L'école n° 1 est sous la direction de l'Eglise d'Angleterre ; le département paye une partie du traitement des instituteurs et l'Eglise paie le reste. L'école n° 2 est sous les auspices de l'Eglise méthodiste ; le salaire de l'instituteur est payé partie par le département partie par l'Eglise. L'école n° 3 est neutre et est soutenue par le département.

Religion.—Il y a deux églises sur l'île, l'une anglicane et l'autre méthodiste. Les sauvages appartiennent presque tous à l'une ou à l'autre de ces sectes.

Traits caractéristiques et progrès.—Plusieurs des sauvages sont industrieux et progressifs. D'autres—et ils sont trop nombreux—manquent d'esprit d'initiative et ne progressent guère.

Ces indigènes sont tous tranquilles et paisibles.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont aussi tempérants et aussi moraux que la généralité des colons de race blanche.

J'ai, etc.,

ALEX. McKELVEY,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE DE QUÉBEC,
ABÉNAKIS DE BÉCANCOUR,
BÉCANCOUR, 28 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état tabulaire pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Réserve.—La réserve des Abénakis de Bécancour est située sur la rive occidentale de la rivière Bécancour, dans la paroisse de Bécancour, comté de Nicolet. Sa superficie est 176 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont tous des Abénakis.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 50 âmes, dont 21 personnes du sexe masculin et 29 du sexe féminin. Sur ce nombre 16 sont des enfants.

Au cours de l'année il y a eu une naissance. Il n'y a pas eu de décès.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est, somme toute, bonne. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse ni d'épidémie durant l'année.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques romains. Le curé de la paroisse de Bécancour est leur directeur spirituel. Comme ils n'ont pas d'église sur la réserve, ils vont à l'église paroissiale.

Occupations.—Ces sauvages font un peu de culture et un peu de chasse et fabriquent des paniers ainsi que d'autres articles du même genre. Ils travaillent aussi dans les exploitations forestières et au flottage du bois. En général ils gagnent de bons gages.

Maisons, meubles et bétail.—Leurs maisons et leurs meubles laissent beaucoup à désirer. Ils ont très peu d'instruments aratoires et de bêtes de somme.

Enseignement.—Bien que l'école sur la réserve soit fermée, les enfants ont l'avantage de suivre les classes à l'école paroissiale, qui se trouve tout près de la réserve ; mais ils n'en profitent guère.

Traits caractéristiques.—La condition des sauvages de cette peuplade s'améliore quelque peu malgré qu'ils soient très imprévoyants.

Tempérance et moralité.—Ils sont moraux, mais malheureusement ils ont toujours un penchant prononcé pour les boissons alcooliques.

J'ai, etc.,

H. DÉSILETS,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE DE QUÉBEC,
ABÉNAKIS DE SAINT-FRANÇOIS,
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC, 10 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Réserve.—La réserve des Abénakis de Saint-François se compose de plusieurs pièces de terre situées dans les seigneuries de Saint-François-du-Lac et de Pierreville. Sa superficie totale est de 1,819 acres et 52 perches.

La partie de la réserve habitée par les Abénakis est désignée par le numéro 1,217 sur le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Thomas-de-Pierreville, et contient 1,228 acres. Le village est situé sur le bord est de la rivière Saint-François, à environ 6 milles de son embouchure dans le lac Saint-Pierre. Il se trouve sur un site très pitoresque.

Tribu.—Les sauvages de cette bande s'appellent " les Abénakis de Saint-François de Sales ".

Statistique vitale.—La peuplade à laquelle je suis préposé se compose de 379 personnes, dont 368 Abénakis, 1 Abénakise de Bécancour, 3 Amalécites de Viger, 4 métis qui ne font pas partie de la peuplade, et 3 blancs mariés à des sauvagesses et résidant sur la réserve.

Il y a eu durant l'année treize naissances et neuf décès.

Santé et condition sanitaire.—Il n'y a pas eu de maladie contagieuse ou épidémique durant l'année, et la plupart des sauvages jouissent d'une bonne santé.

Le village est situé dans un endroit très salubre. Les maisons sont propres et bien tenues.

Occupations.—La principale occupation des Abénakis consiste à faire des paniers et des ouvrages de fantaisie, industrie dans laquelle ils sont très habiles. Ils font des paniers tout l'hiver, et vers le mois de juin la plupart des familles s'en vont aux bains de mer des Etats-Unis, particulièrement sur les côtes de l'Atlantique et dans les montagnes Blanches, ainsi que dans la province d'Ontario, pour vendre leurs articles. Ils reviennent à l'automne. Ce commerce est leur principale source de revenu.

L'agriculture n'est qu'une occupation secondaire chez les Abénakis de Saint-François. Quelques-uns d'entre eux, même, ne cultivent pas du tout ; d'autres cultivent quelques légumes, comme des pommes de terre, du maïs, des fèves, etc. Certaines familles cultivent un peu plus, mais la vente de leurs paniers, qui les oblige de s'absenter durant la majeure partie de l'été, les empêche de donner à la culture l'attention voulue. De plus, les sauvages n'aiment pas l'agriculture et ne s'y appliquent pas.

Il a aussi quelques familles qui font la chasse, tout en vendant des paniers ; mais ce qu'elles réalisent de cette façon diminue chaque année de plus èn plus à mesure que le gibier se fait plus rare.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments sont pour la plupart assez bons, et il y a dans le village des maisons qui sont très jolies et très confortables.

Les Abénakis possèdent quelques chevaux et un grand nombre de bonnes vaches et de porcs.

Ils ont très peu d'instruments aratoires.

Enseignement.—L'éducation des enfants est l'objet de beaucoup d'attention. La plupart des sauvages savent lire et écrire, et bon nombre d'entre eux ont fait un cours au collège ou dans d'autres institutions d'enseignement supérieur. Il y a deux écoles dans la réserve : l'école catholique, sous la direction de la révde Sœur Saint-Laurent, et l'école protestante, sous la direction du rév. H. O. Loiselle. Ces deux écoles sont bien conduites et donnent une excellente éducation à un grand nombre d'enfants.

Religion.—Les sauvages appartiennent à diverses sectes religieuses; ainsi, on compte 278 catholiques, 70 anglicans et 31 adventistes.

Il y a sur la réserve une église catholique, desservie par le rév. Joseph de Gonzague; il y a aussi une église protestante sous la direction du rév. H. O. Loiselle.

Traits caractéristiques et progrès.—Les Abénakis, en général, sont laborieux. La fabrication et la vente des paniers leur rapportent assez d'argent pour leur permettre de vivre confortablement, et quelques-uns d'entre eux sont riches.

Chaque famille revient, à l'automne, avec une somme assez ronde, et s'ils étaient plus économes et moins imprévoyants ils pourraient mettre de l'argent de côté pour les mauvais jours.

Cependant, plusieurs d'entre eux se construisent des maisons spacieuses et confortables, et le village présente un très joli aspect.

Tempérance et moralité.—Il y a eu très peu de désordres causés par l'usage des spiritueux, et la conduite morale des Abénakis est en général bonne.

Observations générales.—Les Abénakis de Saint-François sont aussi civilisés que les blancs du district environnant et vivent en harmonie avec ces derniers.

Très peu parmi les membres de cette bande sont des sauvages pur sang : tous ont plus ou moins de sang blanc dans les veines. Un grand nombre d'entre eux ont perdu les traits caractéristiques de l'homme rouge, et il est très difficile pour ceux qui les voient pour la première fois de les reconnaître comme des sauvages. Ils parlent l'anglais et le français avec une égale facilité et employent l'une et l'autre de ces langues dans leurs rapports avec les blancs, mais dans la famille et dans leurs assemblées et leurs conseils ils parlent la langue abénakise, qu'ils conservent avec un soin religieux.

J'ai, etc.,

A. O. COMIRÉ
*Agent des sauvages.*

PROVINCE DE QUÉBEC.
ALGONQUINS DE LA RIVIÈRE DU DÉSERT
MANIWAKI, 10 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ainsi qu'un relevé statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Réserve,—La réserve de Maniwaki est située sur la rivière Gatineau, dans le comté de Wright, qui formait autrefois la circonscription ouest du comté d'Ottawa, province de Québec, et est distante d'environ 90 milles de la ville d'Ottawa. Elle comprend le township de Maniwaki, et contient environ 45,750 acres. Le village de Maniwaki, avec une population blanche de 800 âmes, est situé dans les limites de la réserve, au confluent des rivières du Désert et Gatineau.

Tribu.—Maniwaki fut originairement concédé aux Algonquins, Têtes-de-Boules et Nipissingues, mais les sauvages composant la bande à l'heure qu'il est sont presque tous des Algonquins.

Statistique vitale.—La population est de 393 âmes, dont 99 hommes, 108 femmes femmes et 186 enfants. Il y a eu 12 naissances et 15 décès durant l'année, soit un décroissement de 3. La mortalité a eu pour causes la consomption (6 cas), la pneumonie (3 cas) et les maladies des enfants (6 cas.)

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages est bonne à l'heure qu'il est. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse sur la réserve l'année dernière. Si le chiffre de la mortalité est quelque peu élevé, c'est dû au fait que plusieurs consomptifs qui languissaient depuis longtemps ont succombé à la fatale maladie dans le cours de l'hiver et du printemps derniers. Parmi les sauvages qui sont décédés il y en avait trois qui, bien que faisant partie de la bande, ne résidaient pas sur la réserve.

Les maisons et les autres bâtiments ont été nettoyés et blanchis à la chaux. Un ample approvisionnement de chaux est fourni aux sauvages, chaque année, par le département. Tous les adultes et tous les enfants ont été vaccinés.

Ressources et occupation.—Le terrain est fertile et bien adapté à la culture. Les coupes des Compagnies Gilmour & Hughson et W. C. Edwards occupent les trois quarts de la réserve. Il y a environ 6,000 acres de concédées aux sauvages et à peu près 38,000 acres encore innoccupées. Le village de Maniwaki, avec les exploitations forestières environnantes, offre un bon marché pour toutes les espèces de produits agricoles et donne de l'ouvrage à tous les sauvages qui veulent travailler. Les gages élevés payés durant l'hiver et le printemps dernier ont attiré un pius grand nombre d'indigènes que d'habitude vers les exploitations forestières.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il y a eu très peu de progrès en fait de construction durant l'année.

Les sauvages augmentent graduellement le nombre de leurs bestiaux.

Une lieuse Frost & Wood a été achetée par Peter Tenesco ; Benjamin Chalifoux a fait l'acquisition d'un très joli boghei ; et Antoine Tenesco a acheté une herse en acier, une charrue et une vanneuse.

Enseignement.—Il y a sur la réserve deux maisons d'école, dont une a été fermée, vu qu'elle n'était pas d'un accès facile pour les enfants. La nouvelle école, qui a été construite l'automne dernier, est fréquentée par un assez grand nombre d'enfants, et je m'attends à de bons résultats pour l'avenir attendu qu'un surveillant a été nommé pour voir à ce que les élèves suivent régulièrement les classes. L'institutrice, Mlle Annie O'Connor, est compétente et s'acquitte très bien de sa tâche.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont catholiques ; ils fréquentent l'église des oblats à Maniwaki, Ils sont attentifs à leurs devoirs religieux et se montrent très enthousiastes en tout ce qui touche à la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Il a été fait, en général, très peu de progrès en agriculture durant l'année. Quelques-uns des sauvages, cependant, ont apporté beaucoup de soin dans l'exploitation de leurs terres. Peter Tenesco, Antoine Tenesco, Benjamin Chalifoux, Joseph Chalifoux, Charles Comonda, Tom Michel et Joseph Menass donnent de plus en plus d'attention à leurs cultures. Les sauvages en général ne sont pas industrieux lorsqu'ils travaillent chez eux. Il n'y a pas de meilleurs hommes pour travailler sous un contremaître. Ils aiment l'excitation et les foules, et il leur répugne de travailler isolément. Leur condition est bonne à l'heure qu'il est, et il n'y en a pas un seul qui soit dans la misère ; ceux qui ne peuvent pourvoir à leur existence (et ils sont peu nombreux) reçoivent l'aide du département.

Tempérance et moralité.—Il s'est produit une amélioration marquée sous le rapport de la tempérance durant les derniers six mois ; antérieurement à cela plusieurs personnes avaient été condamnés à l'amende pour avoir fourni des boissons alcooliques aux sauvages, ce qui a eu pour effet de diminuer quelque peu le trafic des spiritueux. Les sauvages résidant sur cette réserve sont moraux, surtout les jeunes gens, qui reçoivent maintenant un bon enseignement religieux.

J'ai, etc.,

W. J. McCAFFREY,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE DE QUÉBEC,
AGENCE DE TÉMISCAMINGUE,
TÉMISCAMINGUE-NORD, 20 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général de Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique sur les Algonquins de la réserve de Témiscaminque.

Réserve.—La réserve de Témiscamingue est située sur le bord nord de la rivière des Quinze, à la tête du lac Témiscamingue, comté de Pontiac. Elle comprend 38,400 acres, dont 23,075 ont été cédées, laissant 15,325 acres pour l'usage des sauvages.

Statistique vitale.—La population de cette peuplade est de 203 âmes, dont 44 hommes, 48 femmes, 57 garçons et 54 filles. Il y a eu 7 naissances et 11 décès durant l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages a été assez bonne ; il n'y a pas eu d'épidémie durant l'année. Soixante-seize personnes ont été vaccinées en juin, mais l'opération n'a réussi que dans un peu plus de la moitié des cas.

Ressources et occupations. Les occupations de ces sauvages consistent à cultiver, à pêcher, à chasser le gibier et les animaux à fourrure, à construire des canots, des embarcations à rames et des esquifs, à agir comme guide pour les sportsmen et les touristes en été, à travailler dans les exploitations forestières en hiver, et à conduire les trains de bois au printemps.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il a été fait peu de chose cette année, en fait de construction, mais quelques-uns des sauvages ont effectué des améliorations dans leurs maisons. Le nombre des bestiaux a diminué durant l'année ; les chiens ont tué plusieurs moutons. Les membres de cette bande sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il y a une école sur cette réserve. Les enfants n'ont pas fait autant de progrès qu'ils auraient dû en faire.

Religion.—Tous les sauvages sont catholiques romains, et leurs intérêts spirituels sont sous les soins du rév. Père Beaudry. Ils suivent régulièrement les offices. Ils ont une très jolie église.

Progrès.—Ces indigènes progressent lentement, mais sûrement. Cette année ils ont gagné plus d'argent que par le passé.

Tempérance. Il s'est produit une amélioration marquée, cette année, sous le rapport de la tempérance. Le nombre de ceux qui se sont adonnés aux spiritueux a été peu considérable.

J'ai, etc.,

ADAM BURWASH,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE DE QUÉBEC,
AMALÉCITES DE VIGER,
CACOUNA, 20 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel, avec l'état statistique accoutumé, à l'égard de la réserve de Viger, pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Situation.—La réserve actuelle des Amalécites de Viger est située à Cacouna, sur le bord du fleuve Saint-Laurent, près du village de Cacouna. Plusieurs des sauvages demeurent là toute l'année. Il n'y a qu'un petit nombre de familles, et la plupart des personnes dont elles se composent sont des veuves, qui souffrent du froid, et quelquefois de la faim, en hiver. Le gouvernement leur fournit parfois des vivres, qui leur sont d'un grand secours.

Le reste de la bande est dispersé dans plusieurs comtés.

Mouvement de la population.—Absents compris, la population de cette réserve est actuellement de 700 âmes. Deux personnes—une vieille femme et un homme—sont mortes dans le cours de l'année.

Etat sanitaire.—Il n'y a pas eu d'épidémie sur la réserve, mais plusieurs membres de la bande ont été malades. Presque tous sont poitrinaires, et il y a un jeune homme surtout chez qui la consomption est très avancée.

Ressources et occupation.—La principale occupation des femmes est de confectionner des paniers et des objets de fantaisie, qu'elles vendent aux touristes, en été. Les hommes font la pêche et la chasse, et quelquefois servent de guides aux sportsmen. Ils confectionnent aussi des raquettes et des mocassins.

Cette bande continue à croupir dans la pauvreté, et si le gouvernement ne lui venait pas en aide, je crois qu'il y en aurait parmi ses membres qui mourraient de faim.

Education.—Les enfants vont à l'école assez régulièrement, mais sont très lents à apprendre.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains.

Tempérance et moralité.—A quelques exceptions près, la tempérance est bien observée, et les mœurs des sauvages sont bonnes aussi.

Observations générales.—La bande n'a pas fait de progrès, mais deux de ses membres se sont établis dans le village de Métapédia et voués à l'agriculture. On me dit qu'ils ont la certitude de réussir ; puissent-ils persévérer.

J'ai, etc.,

F. BEAULIEU,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE DE QUÉBEC,
HURONS DE LORETTE,
JEUNE-LORETTE, 10 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel, accompagné de l'inventaire accoutumé, concernant les Hurons et autres sauvages de mon agence, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserves.—Les 10,982 acres de terre dont se composent les trois réserves huronnes—savoir : (1) celle du village de Lorette, 30 acres ; (2) celle connue sous le nom de " Quarante-Arpents ", 1,352 acres, et (3) la réserve Rocmont, dans le comté de Portneuf, 15 milles en superficie, égaux à 9,600 acres—sont dans le même état qu'elles étaient les années passées. Sur la réserve Rocmont, M. Henry Atkinson a un permis de coupe de bois renouvelable tous les ans. La réserve appelée les " Quarante-Arpents " n'a pas encore été rétrocédée, et celle du village, avec son ancienne chapelle, ses petites maisons de bois blanchies à la chaux, ses petites rues nettes et symétriques, conserve l'ancien aspect qu'admirent les touristes, et lui a valu, dans le mois de juillet 1899, une visite quelque peu prolongée de la part d'une compagnie d'artistes américains de l'*Art Students' League* de Buffalo, E.-U.

Population.—La population huronne est de 449 âmes, dont 135 hommes, 130 femmes et 182 enfants.

Les 31 Amalécites du comté de Québec, qui vivent au jour le jour en faisant la pêche, la chasse, etc., comptent 10 hommes, 14 femmes et 7 enfants.

Les 12 Abénaquis, aussi dans le comté de Québec, comptent 3 hommes, 4 femmes et 5 enfants.

Quant aux Abénakis de Saint-Urbain, dans le comté de Charlevoix, ils font un peu de culture, mais pas assez pour en vivre. Cette petite communauté se compose de 7 hommes, 6 femmes et 3 enfants—en tout, 16 personnes.

En tout la population indienne de mon agence est de 508 âmes.

Ressources et occupation.—L'agriculture, la confection des raquettes, de mocassins, d'objets de fantaisie et de canots, la chasse et la pêche, sont les principales occupations auxquelles les sauvages se livrent avec plus ou moins de succès.

La tribu s'adonne très peu à l'agriculture, qui, pour dire la vérité, sera bientôt presque sa seule ressource. Il n'y a qu'un petit nombre de familles qui se livrent à la culture du sol, et cela seulement quant elles ne peuvent pas trouver d'autre chose à faire. L'impossibilité d'améliorer, suivant les idées modernes, les lots qu'elles occupent, jointes aux fréquentes mauvaises récoltes, les décourage dans leurs efforts et fait que leur attention se porte ailleurs. L'année dernière la récolte a été particulièrement bonne, et j'ai toute raison de croire qu'elle sera encore meilleure cette année. L'industrie de la fabrication des raquettes et des mocassins, aussi bien que d'objets de fantaisie et de canots de toile, a été très improductive cette année et je pense que quand elle était si florissante en 1897 elle avait atteint son apogée. Le Klondike a paru offrir, au moins pendant quelques années, une certaine demande soutenue, nécessitée par le développement de cette région du Canada. On s'aperçoit aujourd'hui qu'il faut renoncer à ces espérances, et comme les profits retirés de la vente des objets en question diminuent en proportion à mesure que la concurrence augmente, la ruine de cette industrie est imminente et nous voilà bientôt face à face avec l'horreur de ce désastre.

La fabrication de canots de toile n'a qu'une importance temporaire, attendu que presque tous les clubs de pêche sont maintenant pourvus de ces embarcations. D'un autre côté la confection d'objets de fantaisie est loin d'être aussi importante qu'autrefois, les touristes étant moins nombreux aux places d'eau où nos sauvages vont vendre les



Famille de Tchimsiens (ou Zimshiens), Metlakatla, C.-B.

produits de leur industrie. La protection spéciale dont le gouvernement local de Québec entoure les lacs et fôrets de la rive nord du Saint-Laurent, l'établissement du parc national, la location à des particuliers de presque tous les lacs en dehors du parc, tout cela paralyse complètement les moyens d'existence que ces sauvages trouvaient difficilement dans la chasse et la pêche, qui n'existeront bientôt plus pour eux qu'à l'état de souvenir, malgré le goût instinctif et l'habileté naturelle qu'ils ont pour ces occupations. La dernière saison a été sans résultat, et les quelques sauvages qui se sont aventurés dans les territoires de chasse ont eu maille à partir avec la justice, qui, heureusement pour ces pauvre diables, s'est montrée assez clémente, à condition, toutefois, qu'ils n'y retournent plus.

Comme par le passé, la plupart des sauvages du village ont servi de guides aux touristes dans leurs excursions de pêche pendant la saison.

Santé et état sanitaire.—Grâce aux précautions prises conformément aux règlements sanitaires approuvés par le gouverneur en conseil en 1891 et régulièrement appliqués, le village est dans un état de salubrité exceptionnel.

Education.—Les deux maîtresses d'école, Melle Dubeau pour les garçons, et Melle St-Amand pour les filles, sont très dévouées à leurs écoliers, qui, toutefois, faute d'application et de travail, n'ont pas fait les progrès auxquels on aurait pu s'attendre dans le cours de l'année. Ce résultat sera inévitable tant que les parents, en dépit des conseils qui leur sont donnés, resteront indifférents au sujet de l'éducation de leurs enfants. Deux ou trois familles envoient leurs enfants à des académies, à Québec, pour y compléter les études commencées à l'école du village de Lorette.

Religion.—A l'exception de quatre Hurons de Lorette, dont l'un est angligan et les trois autres presbytériens, les sauvages de mon agence professent la religion catholique.

Tempérance et moralité.—La tempérance est généralement bien observée, et il n'a pas été commis d'excès de boisson pendant l'année. On peut dire aussi que les mœurs sont bonnes.

Observations générales.—Le travail manquant de plus en plus, l'état de la bande laisse à désirer. Toutefois, le Huron ne perd rien de son activité et est toujours prêt à se livrer à n'importe quel travail de nature à faire vivre sa famille à l'aise. L'expérience des dernières années lui a montré l'utilité de pratiquer l'économie en prévision de l'avenir, et je crois que plus d'un en profitera.

Dans le cours de l'année deux des plus vieux guerriers de la tribu des Hurons—François Groslouis, âgé de 92 ans, et Thomas Sioui, âgé de 80 ans—sont allés rejoindre leurs ancêtres dans " le grand pays de l'autre côté ", comme disent les sauvages. Groslouis passait pour l'un des meilleurs chasseurs de la tribu.

L'élection d'un grand chef en remplacement de feu Philippe Vincent " Téon8atasta " n'a pas pu avoir lieu avant le mois de mai dernier, à cause de l'absence prolongée d'un grand nombre des électeurs qui travaillaient en dehors du comté de Québec. François Groslouis " Sascenio " a été unanimement élu grand chef en mai dernier. C'est un homme intègre qui a occupé une bonne position dans les industries indiennes. Il a été chef des guerriers et du conseil pendant plus de trente ans.

J'ai, etc.,

ANTOINE O. BASTIEN,
*Agent des sauvages*

PROVINCE DE QUÉBEC,
IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA,
CAUGHNAWAGA, 31 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin dernier, à l'égard des Iroquois de Caughnawaga, et aussi un état statistique concernant les affaires de la tribu.

Réserve.—En superficie la réserve comprend 12,327 acres de terre, dont environ 4,000 sont en bois debout, et le reste en culture ou en pâturages. Règle générale, le sol est de bonne qualité.

Mouvement de la population.—La population se compose de 487 hommes, 459 femmes et 1,059 enfants de moins de 21 ans. Pendant l'année il y a eu 78 naissances contre 68 décès, de sorte que la population a augmenté de 10 âmes.

Etat sanitaire.—Il n'y a pas eu d'épidémie sur la réserve pendant l'année, et la bande a joui d'une bonne santé.

Ressources et occupations.—L'agriculture et la confection d'objets de fantaisie et de crosses sont les principales ressources de ces sauvages. Ils se livrent à l'agriculture plus qu'autrefois. Le flottage des trains de bois dans les rapides de Lachine leur procure moins de travail que par le passé, mais la Compagnie de Construction de Ponts en fer, de Lachine, de même que la Compagnie Hydraulique, en emploient un bon nombre, ce qui rend la vie beaucoup plus facile sur la réserve. Il n'y a guère eu de travail dans les carrières.

Les industries générales sont la confection d'objets de fantaisie ornés de rassades et la fabrication de crosses et de raquettes.

Bâtiments et instruments d'agriculture.—Les sauvages ont de très confortables bâtiments, et ceux d'entre eux qui cultivent la terre se procurent des instruments aratoires semblables à ceux de leurs voisins franco-canadiens.

Education.—Quatre cent quarante-quatre enfants sont en âge d'aller à l'école ; sur ce nombre 160 seulement y vont, et très irrégulièrement, de sorte que leur progrès laissent beaucoup à désirer. Il y a deux écoles catholiques : celle des garçons sous la direction d'un maître, et celle des filles sous la direction d'une maîtresse aidée d'une sous-maîtresse. Il y a aussi pour garçons et filles une école méthodiste dirigée par une maîtresse.

Religion.—Il y a une église catholique romaine, avec deux missionnaires pour les offices de cette religion. Quant aux méthodistes, leur maison d'école leur sert de chapelle, et ils ont un pasteur qui réside sur la réserve.

Particularités et progrès.—Les sauvages sont laborieux et habiles, et leur goût pour le travail augmente.

Tempérance.—La tempérance n'a pas fait de progrès pendant l'année.

Observations générales.—Les affaires de la bande en général ont été assez satisfaisantes ; les sauvages sont paisibles, et il me semble que la vie est beaucoup plus facile pour la majorité des membres de la tribu.

J'ai, etc.,

A. BROSSEAU,
*Agent des sauvages.*

PROVINCE DE QUÉBEC,
IROQUOIS DE SAINT-RÉGIS,
SAINT-RÉGIS, 4 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des des Affaires Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport et état statistique pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserve.—Cette réserve est située sur le bord du Saint-Laurent, dans la province de Québec, vis-àvis la ville de Cornwall, Ontario, et comprend des îles un peu en aval de Prescott, Ont., et plus bas vis-à-vis du village de Lancaster, Ont. Sa superficie est de 7,112 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 1,351 âmes, dont 308 hommes, 295 femmes, 392 garçons et 356 filles. Il y a eu 45 naissances contre 31 décès, ce qui fait une augmentation de 14 âmes.

Santé et état sanitaire.—En général les sauvages ont joui d'une assez bonne santé, à l'exception de ceux qui sont atteints de maladies scrofuleuses, maladies qui sont très communes parmi les aborigènes.

Occupations.—Pour vivre, ces sauvages cultivent, chassent, pêchent, trappent, servent de guides aux touristes, s'emploient au flottage du bois de construction, travaillent à la journée chez les cultivateurs et sur les chemins de fer, et fabriquent des crosses et des paniers sur une grande échelle.

Education.—Il y a sur la réserve deux écoles dirigées, l'une par M. Léo Killoran, de Seaforth, Ontario, et l'autre par Melle Katharine Hughes, d'Ottawa. Tous deux ont les aptitudes voulues pour enseigner, mais l'indifférence des parents à envoyer leurs enfants est un grand obstacle aux progrès de ces derniers.

Religion.—Il y a deux églises sur la réserve—l'une catholique romaine et l'autre méthodiste. Les méthodistes sont au nombre d'environ 135 et les catholiques au nombre de 1,216. Les missionnaires sont le révérend M. Bourget, directeur spirituel des sauvages catholiques, et le révérend M. Tennent, pasteur des sauvages méthodistes sur l'île de Cornwall et des environs.

Particularités.—Les sauvages font de bons progrès en agriculture. Parmi ceux qui sont le mieux sur l'île de Cornwall sont Michel Benedict, Thomas White, Mitchel Bova, Peter Colwell, Louis Benedict, Charles Leaf, Peter J. Day, Mitchel Thompson, Mitchel Jacobs et d'autres ; sur l'île Saint-Régis : John Skettis, John David, Louis Thompson, John Thompson, John Sewatis, Angus Papineau et d'autres ; et au Rang du Chenail : Thomas Lazare, Mitchel Friday, Levi Jacobs, John McDonald, David Sharrow et d'autres. Il y a aussi Mesdames Jacobs et Sawatises sur l'île Jaune.

Bâtiments.—Sur cette réserve il y a 140 maisons d'habitation en charpente, 160 maisons de bois rond, 95 granges, 48 écuries, 40 étables, 43 toits à porcs, 1 dépôt et 28 greniers à maïs.

Instruments d'agriculture.—Ces sauvages sont bien pourvus d'instruments agricoles, ainsi que de chariots, de charrettes, etc.

Bétail.—La bande élève des animaux de différentes espèces, tels que chevaux, bêtes bovines, cochons et volailles.

Tempérance.—Un grand nombre des sauvages sont sobres ; d'autres feront usage de liqueurs spiritueuses que des blancs leur vendent à la bouteille ou au flacon. Ceux qui sont le plus adonnés à la boisson sont des jeunes gens de 18 à 25 ans, à peu près.

Moralité.—La moralité laisse peut-être un peu à désirer, mais les bons conseils que les directeurs spirituels donnent fréquemment aux sauvages, surtout aux pères et mères pour les engager à mieux surveiller leurs enfants, produiront, j'espère, de bons résultats dans l'avenir.

J'ai, etc.,

GEORGE LONG,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

PROVINCE DE QUÉBEC,
BANDE DU LAC DES DEUX-MONTAGNES,
OKA, 5 juin 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport sur les sauvages d'Oka pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac des Deux-Montagnes, rivière des Outaouais, dans la province de Québec.

Mouvement de la population.—La population est de 447 âmes, dont 140 hommes, 105 femmes, 189 enfants de moins de 21 ans et 13 vieillards et vieilles femmes. Il y a eu 5 naissances contre 10 décès pendant l'année.

Santé et état sanitaire.—Les sauvages ont joui d'une assez bonne santé ; il n'y a pas eu d'épidémie grave. Les maladies qui emportent la plupart des sauvages sont la consomption et la syncope de cœur. Il y en a parmi eux dont les maisons sont très bien tenues.

Occupations.—La plupart de ces sauvages cultivent la terre et font des paniers, etc.

Education.—Il y a deux écoles méthodistes sur la réserve. A cause de l'indifférence des parents à l'égard de l'éducation, le nombre des écoliers est petit.

Religion.—Les méthodistes célèbrent l'office divin dans la maison d'école. Les catholiques vont à l'église de la paroisse.

Ces sauvages portent un vif intérêt aux affaires spirituelles.

Particularités.—Ces sauvages sont laborieux et très adroits, mais leur genre de vie accuse peu de progrès.

Tempérance et moralité.—Quoi qu'on en dise, il y a peu d'ivrognes invétérés parmi eux.

La plupart des sauvages observent les lois de la morale.

J'ai, etc.,

JOSEPH PERILLARD,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

PROVINCE DE QUÉBEC,
MICMACS DE MARIA,
MARIA, 30 juin 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport et statistique annuels pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Réserve.—La réserve de mes Micmacs est une pointe de terre formée par la Grande Cascapédia et la Baie des Chaleurs. Sa superficie est de 416 acres, et c'est un des plus jolis endroits de toute la baie.

Population.—Aujourd'hui la population n'est que de 85 âmes. La bande de Maria diminue tous les ans et elle finira par disparaître tout à fait.

Santé.—Il y a encore eu pas mal de maladie cette année, bien qu'il ne soit pas mort tant de monde que l'année dernière. Le plus grand nombre des sauvages succombent à la consomption.

Occupations.—Les sauvages cultivent un peu de terre ; les uns font aussi la pêche et la chasse, tandis que d'autres travaillent dans les exploitations forestières et au flottage des " billots ". Les sportsmen américains en emploient un certain nombre comme guides pour la pêche du saumon. Ceux qui ne vont pas travailler en dehors de la réserve font des paniers, des manches de hache, etc. Les femmes confectionnent des mocassins et toutes sortes de menus objets qu'elles vendent aux blancs. Plusieurs d'entre elles font aussi du blanchissage à la maison.

De fait, si ces sauvages n'étaient pas si imprévoyants ils pourraient vivre très à l'aise ; mais ils dépensent au jour le jour tout ce qu'ils gagnent, et il leur faut recourir à la mendicité quand ils ne peuvent plus trouver de travail ou que la maladie les atteint.

Education.—A de rares exceptions près, les Micmacs sont sans instruction ; mais la nouvelle génération s'instruit, grâce à la bonne école qu'elle fréquente depuis un certain nombre d'années sur la réserve.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains ; ils sont très attachés à leur foi et remplissent ponctuellement leurs devoirs religieux. Ils ont au milieu de la réserve une jolie petite église dont l'intérieur vient d'être fini. Il y a mission toutes les semaines, et les sauvages se réunissent le dimanche pour prier et chanter des cantiques dans leur propre langue.

Tempérance.—Il y a beaucoup moins d'ivrognerie qu'autrefois, et il y a certainement progrès sous ce rapport. Ce bon résultat est dû à la difficulté de se procurer de la boisson et aussi à la présence du constable.

J'ai, etc.,

J. GAGNÉ, prêtre.
*Agent du département des Affaires indiennes.*

PROVINCE DE QUÉBEC,
MICMACS DE LA RISTIGOUCHE.
SAINT-ALEXIS DE MÉTAPÉDIA, 20 octobre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté nord de la rivière Ristigouche, dans le comté de Bonaventure. Elle contient environ 8,850 acres de terre, dont environ 700 sont en culture.

Tribu.—Les sauvages de cette agence sont de la tribu des Micmacs.

Mouvement de la population.—La population est maintenant de 481 âmes. Depuis mon dernier rapport 60 sauvages ont quitté la bande, qui a diminué d'autant.

Santé.—Les sauvages jouissent d'une bonne santé ; il n'y a pas de maladies contagieuses parmi eux.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont tous catholiques romains. Ils ont une église. Les révérends Pères capucins, qui résident parmi ces sauvages, ont bien soin d'eux. Ces sauvages sont très attachés à leur religion ; ils assistent régulièrement aux offices et chantent des psaumes et des cantiques dans leur langue maternelle.

Education.—L'école est sous la direction d'une jeune indienne de la réserve, qui a un diplôme de 1re classe. Cette maîtresse d'école parle l'anglais, le français et le micmac.

Particularités et progrès.—Les sauvages de cette agence sont laborieux. Ils gagnent beaucoup d'argent, mais sont encore imprévoyants. En général, ils sont respectueux des lois, et ils ont plus de goût qu'autrefois pour la culture.

Tempérance et moralité.—Beaucoup de sauvages sont adonnés à la boisson. A peu d'exceptions près, ils sont d'un bon caractère moral.

J'ai, etc.,

JÉRÉMIE PITRE,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

PROVINCE DE QUÉBEC,
MONTAGNAIS DU SAINT-LAURENT INFÉRIEUR,
ESCOUMAINS, 27 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport et état statistique pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

BANDE DES ESCOUMAINS.

Réserve.—Cette réserve est située du côté sud-ouest de la rivière des Escoumains sur la rive nord du Saint-Laurent, et comprend 97 acres de terre, dont 57—y compris un pâturage naturel—sont déboisées.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont tous de la nation montagnaise.

Mouvement de la population.—La population, qui se composait de 35 personnes l'année dernière, en compte, cette année, 40—dont 9 hommes, 10 femmes et 21 enfants. Cette augmentation est due au fait qu'il nous est venu des sauvages d'ailleurs.

Santé et état sanitaire.—En général ces sauvages ont joui d'une bonne santé pendant la dernière année. Ils tiennent leurs maisons nettes.

Occupations.—La principale occupation de ces sauvages en hiver est la chasse des animaux à fourrure ; en été ils chassent le phoque et servent de guides aux sportsmen. Ils plantent aussi des pommes de terre et sèment un peu d'avoine que le département leur fournit dans le printemps.

Bâtiments et bétail.—Cette bande a 5 maisons de bois, dont une, en rondins, a été construite par des nouveaux venus l'automne dernier.

En fait de bétail, ces sauvages ont deux chevaux et deux vaches.

Education.—Il n'y a pas d'école sur la réserve. Aucun des sauvages ne peut lire ni écrire, si ce n'est dans sa propre langue, bien que presque tous parlent le français.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains. N'ayant pas d'église sur la réserve, ils vont à la messe à la paroisse des Escoumains.

Progrès.—A l'exception de deux hommes—chefs de famille—qui sont en mauvaise santé depuis un certain nombre d'années, tous les sauvages ont retiré de bons bénéfices de la chasse, cette année, grâce aux prix élevés des fourrures.

Tempérance et moralité.—Tous ces sauvages sont très sobres et respectueux des lois. Aucun d'entre eux n'est adonné à la boisson et tous sont très vertueux.

BANDE DE BERSIMIS.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Bersimis, rive nord du Saint-Laurent, dans le comté de Saguenay. Son étendue est de 63,100 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont tous de la nation montagnaise.

Mouvement de la population.—La population se compose de 453 âmes, dont 132 hommes, 129 femmes et 192 enfants.

Santé et état sanitaire.—En général, ces sauvages ont joui d'une bonne santé jusqu'au printemps dernier, alors que presque tous ceux qui revinrent des bois furent atteint d'une espèce de grippe qui en mit un certain nombre au lit durant quelques jours. Autant que possible ils tiennent leurs maisons et dépendances nettes.

Occupations —La principale et unique occupation de presque tous les sauvages de cette bande est la chasse des animaux à fourrure. Un grand nombre d'entre eux sortent des bois vers la fin de juin et y retournent dans le mois d'août. Cette année la chasse a été fructueuse, grâce aux prix élevés payés pour la fourrure ici. Bon nombre de sauvages laissent leurs familles sur la réserve, en hiver, pendant qu'ils font la chasse. Ceux-là seulement qui font tant soit peu la pêche passent toute l'année sur la réserve avec leurs familles ; les autres prennent du poisson pour leur besoin quotidien, mais en général ils ne pêchent pas beaucoup quand ils ont de l'argent pour acheter quelque autre chose à manger.

Bâtiments et bétail.—La bande a 34 maisons de bois, dont quelques-unes sont passablement confortables. Un grand nombre de ces maisons ne sont pas occupées en hiver.

En fait de bétail la bande a deux chevaux et deux vaches.

Education.—Il n'y a pas encore d'école sur la réserve. Beaucoup de sauvages parlent le français, mais aucun ne parle l'anglais.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous catholiques romains. Ils ont une très bonne et jolie église, qui est toujours tenue en bon état. Trois missionnaires catholiques romains restent en permanence sur la réserve.

Progrès.—Je ne vois pas que les sauvages de cette bande aient fait de progrès d puis l'année dernière. Ils ne se soucient guère que de la chasse ; faire une bonne chasse est toute leur ambition.

Tempérance et moralité.—Je n'ai pas encore entendu dire, cette année, que des sauvages se soient enivrés sur la réserve.

La moralité de cette bande soutient favorablement la comparaison avec celle des autres.

Observations générales.—Les sauvages ont tout planté les 60 boisseaux de pommes de terre que le département leur a donnés le printemps dernier.

J'ai, etc.,

ADOLPHE GAGNON,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

PROVINCE DE QUÉBEC,
MONTAGNAIS DU LAC SAINT-JEAN,
POINTE-BLEUE, 3 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport et état statistique pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserve.—La réserve montagnaise est située sur le bord nord-ouest du lac Saint-Jean, dans le comté de Chicoutimi, à 4 milles du florissant village de Robertval. Elle embrasse une étendue de 3,779 acres de terre, dont 1,150 sont défrichées et en culture.

Mouvement de la population.—La population actuelle est de 445 âmes, ce qui est une augmentation de 41, qu'expliquent le retour de sept familles absentes depuis trois ans, et le résultat de 22 naissances contre 13 décès pendant l'année.

Santé et état sanitaire.—La santé de la bande est passablement bonne, bien que pendant l'hiver il y ait eu considérablement de maladie, consistant en plusieurs cas de grippe. La grippe est tenue pour très dangereuse parmi les sauvages, mais elle n'a été fatale à personne cette année ; pas un seul des cas susmentionnés n'a été compliqué de pneumonie, grâce aux soins habiles et réguliers dont les malades ont été entourés par le Dr Constantin, leur médecin.

Pour ce qui est des précautions sanitaires, qui ont été soigneusement expliquées aux membres de la bande, on peut dire qu'il s'est opéré un changement en mieux ; les sauvages n'ont pas ménagé la chaux et autres désinfectants.

Ressources et occupations.—Les principales ressources de la bande sont la chasse et la culture. En été certains de ses membres servent de guides aux touristes. Cette année la chasse a été exceptionnellement bonne, et le prix des fourrures très élevé. L'industrie agricole, qui était négligée ou plutôt presque inconnue à nos sauvages, a fait des progrès étonnants cette année ; presque toutes les terres qu'ont les sauvages sont cultivées ; et comme il y a apparence de bonne récolte, les sauvages vont en tirer un revenu qui les encouragera à continuer sur une plus grande échelle l'année prochaine. Dans les mois de juillet, août et septembre beaucoup de sauvages gagnent de l'argent à guider les touristes aux différents endroits de pêche et de chasse qui entourent le lac Saint-Jean. Il en est aussi un petit nombre qui tirent quelque chose de la vente des canots d'écorce, des raquettes, des mocassins et des mitaines qu'ils font eux-mêmes.

Bâtiments.—Les bâtiments sur la réserve sont bons et propres ; on n'y voit pas plus que deux ou trois maisons de bois rond maintenant. Il a été bâti quatre grandes et confortables maisons neuves ce printemps.

Bétail.—Le bétail, bien que n'étant pas de race extra-fine, est de bonne qualité et raisonnablement bien entretenu, et il s'accroît dans une proportion satisfaisante.

Instruments d'agriculture.—Règle générale, les sauvages sont bien pourvus d'instruments agricoles, dont ils ont bien soin en hiver ; il n'est pas rare de voir des faucheuses, des râteaux à cheval et des batteuses mécaniques sur des fermes indiennes.

Education.—Il y a sur la réserve une excellente école commune, qui est bien fréquentée ; en été il y a jusqu'à 65 écoliers sur la liste. L'institutrice, Madame O. P. Dufresne, qui a un certificat de première classe, ne laisse rien à désirer. Elle enseigne l'épellation, la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'anglais et le français. Le dessin et l'agriculture sont aussi parmi les importantes branches du programme.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont, en grande majorité, de la religion catholique romaine ; ceux qui sont protestants—environ 60—appartiennent à l'Eglise d'Angleterre. Il y a deux églises sur la réserve, l'une catholique, l'autre protestante. L'église catholique—très bel édifice bâti l'hiver dernier—a pour desservants trois révérends Pères Oblats, qui demeurent sur la réserve ; ce sont les Pères Simonet, Barreau et Lemoine. L'église protestante est un élégant petit bâtiment et bien située. Depuis que son premier pasteur, le révérend J. Almond, est parti pour l'Afrique du Sud, elle est sous la direction du révérend E. H. Dunn, de l'Eglise épiscopale.

Particularités et progrès.—Les sauvages de la bande sont laborieux et respectueux des lois, et marchent d'un pas ferme dans la voie du progrès. Beaucoup d'entre eux restent à travailler sur la réserve et ont grand soin de leurs terres et des animaux. Entre autres, je citerai le chef Patrick Cleary, Prospère Cleary, Ned Robertson, A. Gill et Jean Dechaîne ; bientôt leurs terres ne le céderont en rien à celles des blancs de leur voisinage.

Tempérance et moralité.—Les sauvages aiment passionnément la boisson forte ; ils ne semblent pas être capables de résister à la tentation de boire, et ils se laissent aller à leur penchant quand l'occasion s'en présente. La faute en est entièrement aux blancs. Je dois dire, cependant, que les sauvages boivent beaucoup moins qu'autrefois, et qu'en somme leurs mœurs sont bonnes.

J'ai, etc.,

W. T. A. DONOHUE,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISION DU NORD-EST,
RICHIBOUCTOU, 17 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport et état statistique pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Situation de l'agence.—Cette agence est dans le nord-est du Nouveau-Brunswick et embrasse toutes les réserves indiennes des comtés de Ristigouche, Gloucester, Northumberland, Kent et Westmoreland.

Réserves.—Les réserves sont : celles de la Rivière-à-l'Anguille, dans le comté de Ristigouche ; celles de Pabineau, de l'île Saint-Pierre et de Pockmouche, dans le comté de Gloucester ; celles de l'Eglise-Brûlée, de Tabusintac, d'Eel-Ground, de Red-Bank, de la Pointe-aux-Sauvages, du Grand-Trou et du Remous, dans le comté de Northumberland ; celles de la Grande-Anse, de l'île des Sauvages et de Bouctouche, dans le comté de Kent, et celles de Shédiac et de Fort-Folly, dans le comté de Westmoreland.

La contenance totale de ces réserves est d'environ 30,000 acres de terre. Les réserves de la Grande-Anse, d'Eel-Ground, de Tabusintac, de Bouctouche, et de certaines parties des autres, sont très fertiles. Celles du Grand-Trou, de Red-bank, de Tabusintac et de Bathurst sont bien boisées et contiennent des fonds de bois de construction de grande valeur. Il y a de précieux privilèges de pêche du saumon qui dépendent des réserves de Bathurst et du Grand-Trou.

Tribu.—Les sauvages de cette agence sont de la tribu des Micmacs et comprennent tous les naturels de cette tribu dans la province du Nouveau-Brunswick, à l'exception d'un petit nombre disséminé le long du chemin de fer Intercolonial, dans le comté de King.

Mouvement de la population.—La population de cette agence est de 930 âmes, chiffre qui accuse une diminution de 16 depuis mon dernier rapport. Cette diminution vient de ce qu'environ 40 sauvages sont passés de cette agence à celle du sud-ouest de la province. La population totale se partage entre 467 personnes du sexe masculin et 463 du sexe féminin, dont 526 adultes et 404 enfants. Deux cent seize de ces derniers sont en âge d'aller à l'école, c'est-à-dire qu'ils ont de 6 à 16 ans. La plupart des sauvages vivent sur les réserves. Un certain nombre, dont la principale occupation est de faire des paniers, des vaisseaux de bois, etc., ont quitté les réserves pour aller s'établir sur différents points du parcours de l'Intercolonial, où il leur est plus facile de se défaire de leurs marchandises et de les expédier. Les sauvages de Pockmouche et de Tabusintac ont déserté leurs réserves pour se joindre à la bande de l'Eglise-Brûlée Il ne reste plus que deux familles sur la réserve de Pabineau, les autres s'étant établies sur l'île Saint-Pierre, plus près de la ville de Bathurst. Beaucoup de membres de la bande de la Rivière-à-l'Anguille ont quitté leur réserve et se sont fixés à New-Mills et autres stations le long du chemin de fer, dans le comté de Ristigouche, où ils trouvent du travail dans les scieries. Les bandes de la Pointe-aux-Sauvages, du Grand-Trou et du Remous, dans le comté de Northumberland, ont quitté ces réserves il y a plusieurs années et se sont établies à Red-Bank et à Eel-Ground. La réserve de Shédiac est inoccupée, et il ne reste que quatre familles indiennes à Fort-Folly.

Santé et état sanitaire—J'ai le plaisir de dire que pendant l'année il y a eu moins de maladie et moins de décès que par le passé. Quand la petite vérole éclata dans le nord de la province l'hiver dernier, tous les sauvages furent vaccinés et échappèrent à la maladie, bien que plusieurs familles blanches des environs en fussent atteintes. Il y a plusieurs cas de consomption sur les différentes réserves. Au printemps tous les déchets et immondices qui s'étaient accumulés près des demeures indiennes pendant l'hiver furent enlevés et brûlés. Beaucoup de sauvages ont nettoyé à fond leurs maisons et les ont blanchies à la chaux en dedans et en dehors.

Occupations.—Les principales ressources sont l'agriculture, la pêche, l'exploitation du bois et la fabrication d'objets de fantaisie et autres. Les sauvages de toutes les bandes tirent un revenu considérable de la fabrication de paniers, de vaisseaux de bois et autres objets. Les sauvages de l'Eglise-Brûlée et de l'île des Sauvages se livrent à la pêche en mer. Un grand nombre des sauvages de la Grande-Anse, de Red-Bank et d'Eel-Ground gagnent de bons gages à travailler dans les exploitations forestières et les scieries, ainsi qu'à mettre du bois en radeaux et à en faire le flottage. Tous font plus ou moins de culture, et il en est qui commencent à y prendre goût Bien peu font la chasse, mais un certain nombre de sauvages de Red-Bank et de Bathurst passent la plus grande partie de l'été à servir de guides aux sportsmen qui fréquentent les rivières Miramichi et Nipisiguit.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—La plupart des sauvages sur les réserves vivent dans de petites maisons en charpente. Ceux qui vivent en dehors des réserves occupent des huttes grossières ou " chantiers ", qui, le plus souvent, sont une très médiocre protection contre le froid et l'humidité, et dans lesquels se contractent trop souvent la pneumonie et la consomption. Les sauvages gardent peu d'animaux, et ils ont aussi peu d'instruments agricoles.

Education.—Il y a, dans cette agence, trois écoles indiennes situées respectivement sur les réserves de la Grande-Anse, d'Eel-Ground et de l'Eglise-Brûlée. Ces écoles sont

fréquentées par une centaine d'enfants, dont une douzaine environ y vont régulièrement et font d'excellents progrès. Il est toutefois bien difficile de pénétrer les naturels des avantages de l'éducation, et presque impossible de leur faire envoyer régulièrement leurs enfants à l'école. Un certain nombre des enfants indiens de Bouctouche, de l'île des Sauvages et de Red-Bank vont aux écoles des blancs du voisinage.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont tous des catholiques romains. Ils assistent très régulièrement à l'office divin et donnent d'autres marques de leurs sentiments religieux. Ils sont aussi très attachés à leur clergé, et je dois des remercîments à ce dernier de l'aide qu'il m'a prêtée dans la gestion des affaires des différentes bandes. A ce sujet je citerai surtout le révérend Père Bannon, de Richibouctou, le révérend Père Morrisey, de l'Eglise-Brûlée, et le révérend Père Duffy, de Red-Bank.

Particularités et progrès.—Ces sauvages sont, en général, négligents, indolents et imprévoyants, mais paisibles et respectueux des lois. Dans toute l'agence il n'y a pas plus d'une douzaine de sauvages qu'on puisse citer comme faisant des progrès. Il est inutile d'essayer à leur faire comprendre la nécessité de prendre des précautions pour l'avenir ; aussi y a-t-il beaucoup de misère parmi eux l'hiver et le printemps.

Tempérance et moralité.—La plupart de ces sauvages sont sobres, et sous ce rapport il y a progrès soutenu. Grâce à l'influence de leurs pasteurs ils sont aussi remarquablement exempts de vices et d'immoralité.

J'ai, etc.,

WM. D. CARTER,
*Surintendant.*

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISION DU NORD,
FRÉDÉRICTON, 2 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport et état statistique pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

## AGENCE DE LA TOBIQUE.

Cette agence comprend deux réserves situées l'une à Edmunston, dans le comté de Madawasca, et l'autre au confluent des rivières Tobique et Saint-Jean, dans le comté de Victoria.

### BANDE D'EDMUNSTON.

Réserve.—Cette réserve est située à un demi-mille en aval des Petites Chutes, et aboutit à la rivière Saint-Jean. Sa contenance est de quatre à cinq cents acres. Elle offre un bas-fond d'environ 50 acres de belle terre arable. Tous les ans ce bas-fond est inondé par la crue de printemps, qui, en se retirant, laisse sur le sol un dépôt qui lui sert d'engrais et le fertilise. Cela tient lieu d'amendement et donne de bonnes récoltes de foin et autres. En outre du vallon il y a 50 acres, ou plus, de bonne terre haute sans pierres, et de terre glaiseuse propre à la culture. Le reste de la réserve est couvert d'un revenue de sapin et d'épinette blanche d'aucune valeur, à moins que ce ne soit pour le chauffage.

Population.—Cette bande se compose de 37 personnes, dont 20 du sexe masculin et 27 du sexe féminin.

Ressources et occupations.—Pour vivre, ces sauvages cultivent la terre, travaillent dans les scieries, servent de guides aux sportsmen, font la chasse et confectionnent des objets de fantaisie, etc. L'année dernière, toute la bande s'est considérablement occupée d'agriculture. Le temps s'étant exceptionnellement bien comporté, les récoltes de toutes sortes ont donné un bon rendement moyen. Cette industrie, aidée des gages gagnés au dehors, a suffi pour supporter toute la bande, à l'exception d'un vieillard que le département a été obligé de secourir.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé ; il n'y a eu ni maladies contagieuses ni décès parmi eux pendant l'année. Leurs maisons d'habitation sont à bonne distance les unes des autres, situées sur un terrain haut et abondamment pourvues d'eau pour les besoins domestiques. Les déchets et immondices accumulés pendant l'hiver ont été enlevés dans le mois de mai.

Tempérance et moralité.—Il arrive rarement qu'un de ces sauvages s'enivre. Leurs mœurs sont bonnes, et ils sont paisibles et respectueux des lois.

Education.—Il y a 8 enfants en âge d'aller à l'école, il n'y a pas moyen d'en décider un seul à profiter des avantages qu'offre une bonne école située à pas plus d'un mille de la réserve.

Religion.—Les membres de cette bande sont tous catholiques romains. C'est le révérend L. C. Damour, d'Edmunston, qui s'occupe de leurs affaires spirituelles.

## BANDE DE LA TOBIQUE.

Réserve.—Cette réserve est située au confluent des rivières Tobique et Saint-Jean. Sa superficie est de 16,000 acres, et, à l'exception d'environ 200 acres mises en culture et en pâturage, tout est en bois debout assez bien fourni.

Population.—La bande se compose de 200 personnes, dont 97 du sexe masculin et 103 du sexe féminin—chiffres qui accusent, pour l'année, une diminution de quatre, causée par le départ d'une famille pour les Etats-Unis.

Ressources et occupations.—Les principales occupations auxquelles se livrent ces sauvages sont de cultiver la terre, servir de guides aux sportsmen, travailler au flottage et à la mise en radeau du bois de construcion, faire des canots d'écorce et confectionner des paniers, des raquettes et des mocassins. Ils trouvent toujours du travail à de bons gages, et les objets qu'ils fabriquent se vendent facilement à des prix rémunérateurs. Plusieurs des fermes sont raisonnablement bien pourvues de chevaux, de jeunes bêtes bovines, de volailles et de cochons. Il est à regretter que la bande ne se livre pas davantage à la culture ; beaucoup de ses membres préfèrent se livrer, en dehors de la réserve, à des occupations qui rapportent de plus prompts bénéfices en argent comptant.

Santé et état sanitaire.—La consomption et les maladies scrofuleuses sont très communes parmi la bande. L'hiver dernier il y a eu toute une épidémie de rougeole ; en tout 33 enfants ont été atteints de cette maladie, mais 3 seulement en sont morts. Pour ce qui est des précautions sanitaires, je puis dire que les instructions du département, en ce qui concerne l'enlèvement de toutes les accumulations nuisibles, ont été strictement mises à exécution dans le printemps, de sorte que la réserve est restée en bon état de propreté et de salubrité. Deux lignes de tuyaux de bois, qui sont reliées à des cuves placées à des endroits convenables, fournissent un abondant approvisionnement d'eau de source pure.

Tempérance et moralité.—En même temps que la plupart des sauvages ont des habitudes de sobriété, quelques-uns se livrent parfois à des excès de boisson. Il est extrêmement difficile de savoir des délinquants où ils se sont procuré la boisson. Quand je puis trouver des preuves suffisantes, je poursuis invariablement les commerçants qui violent la loi en vendant des liqueurs enivrantes aux sauvages.

Ces sauvages ont de bonnes mœurs, et ils sont généralement respectueux des lois, ce qui fait que leurs voisins de race blanche les respectent.

Education.—En même temps qu'un certain nombre de parents portent un vif intérêt aux affaires d'éducation et envoient régulièrement leurs enfants à l'école. Je

regrette d'avoir à dire que quelques chefs de familles d'habitude nomades sont très indifférents sous ce rapport, et n'envoient leurs enfants à l'école que quand ils sont contraints à le faire. La maîtresse d'école, M[lle] Goodine, possède un diplôme de seconde classe et ne laisse absolument rien à désirer.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous catholiques romains, et ont, sur la réserve, une église pouvant contenir environ 250 personnes, assises. Ils portent beaucoup d'intérêt aux affaires religieuses et ont été enchantés de la cloche que le département leur a envoyée. C'est le révérend Père O'keefe, de Grand-Falls, qui pourvoit, et cela fidèlement, à leurs besoins spirituels.

J'ai, etc.,

JAMES FARRELL,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISION DU SUD-OUEST,
FRÉDÉRICTON, 3 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport, avec état statistique, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Cette agence comprend quatre réserves, situées dans les comtés de Carleton, d'York et de Sunbury, outre quelques petites bandes de sauvages dans d'autres comtés de la partie occidentale du Nouveau-Brunswick.

BANDE DE WOODSTOCK.

Réserve.—Cette réserve est située à 3 milles en aval de la ville de Woodstock. Elle aboutit à la rivière Saint-Jean, et contient 260 acres, dont 30 environ sont en culture et pâturage.

Mouvement de la population. En comptant les sauvages de Woodstock en-haut, la population est de 58 personnes, dont 25 du sexe masculin et 33 du sexe féminin, chiffres qui accusent une diminution de 11 personnes (parties pour Houlton, dans l'Etat du Maine).

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé pendant la dernière année. Les précautions sanitaires voulues ont été prises dans le printemps.

Bâtiments.—La bande a grandement amélioré ses habitations, l'automne dernier, couvrant en bardeau toutes celles qui n'étaient pas finies et les rendant ainsi plus confortables tout en leur donnant meilleure mine.

Ressources et occupations.—Les principales ressources de ces sauvages sont la tonnellerie et la fabrication d'objets de fantaisie et autres, dont ils obtiennent des prix raisonnables à Woodstock et dans la région environnante. L'année dernière ils se sont peu occupés de la culture du sol. Cette année je les ai amenés à consacrer plus de temps à cette industrie. La bande est propriétaire de quelques bons chevaux et jeunes animaux de la race bovine, et elle fait des progrès.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages font bien peu usage de liqueurs enivrantes. Ils sont paisibles et respectueux des lois.

Education.—Il y a 11 enfants en âge d'aller à l'école, mais pas un d'eux n'y va, bien qu'il y en ait une à proximité de la réserve.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et c'est le révérend Père Chapman, de Woodstock, qui est leur pasteur.

BANDE DE KINGSCLEAR.

Réserve.—Cette réserve est située dans la paroisse de Kingsclear, à 11 milles de Frédéricton. Sa contenance est de 460 acres, et elle aboutit à la rivière Saint-Jean. Il y a environ 100 acres de terres défrichée, y compris le pâturage, le tout entouré de bonnes clôtures. Le reste de la réserve est en bois debout.

Mouvement de la population.—La population est de 101 personnes, dont 53 du sexe masculin et 48 du sexe féminin—chiffres qui accusent une augmentation de 3 depuis l'année dernière.

Ressources et occupations.—Les occupations de ces sauvages consistent à cultiver la terre, travailler dans les scieries, ainsi qu'à la mise en radeaux et au flottage du bois de construction, et fabriquer des objets de fantaisie et autres. Ceux qui vont travailler en dehors de la réserve sont des jeunes gens qui trouvent toujours à gagner de bons gages. Quant aux objets de leur fabrication, les sauvages en obtiennent des prix raisonnables à Frédéricton ou chez les cultivateurs des environs de la réserve. Un certain nombre d'entre eux cultivent plus que d'autres. Ceux-là augmentent le nombre de leurs animaux. Ils gardent quelques bons chevaux, vaches et jeunes animaux. Leurs récoltes—principalement de foin, de pommes de terre, d'avoine, de sarrasin et de légumes—ont atteint une bonne moyenne ordinaire.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages a été assez bonne. L'été dernier il y a eu plus ou moins de rougeole parmi les enfants, mais, par bonheur, ces derniers ont tous survécu à la maladie. Les maisons d'habitation de la bande sont toutes en charpente ; elles sont tenues en ordre et nettes et sont raisonnablement bien meublées. Ces maisons jouissent d'un assainissement naturel, et leurs habitants se sont conformés aux règlements sanitaires prescrits par le département.

Vingt-deux personnes—des enfants pour la plupart—ont été vaccinées le printemps dernier.

Tempérance et moralité.—Les coutumes et les mœurs de la bande sont très satisfaisantes.

Education.—Les parents portent un profond intérêt aux choses de l'éducation. Les enfants vont réguliérement à l'école et font tous de bons progrès dans leurs études. Leur maîtresse, Mlle McGinn, a un diplôme provincial de seconde classe ; elle remplit fidèlement ses devoirs, et les parents sont très contents d'elle.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Il y a une jolie église sur la réserve, avec un prêtre résidant, le révérend Père Leblanc, qui veille sur le troupeau.

RÉSERVE DE SAINTE-MARIE.

Situation.—Cette réserve est située tout vis-à-vis de la ville de Frédéricton, dans la paroisse de Sainte-Marie. Elle ne contient que 2¼ acres de terre.

Mouvement de la population —La population se compose de 116 personnes, dont 62 du sexe masculin et 55 du sexe féminin. C'est une augmentation de 12 personnes venues d'autres parties de l'agence à cette réserve.

Ressources et occupations.—Les occupations de ces sauvages consistent à fabriquer des objets de fantaisie et autres, travailler dans les scieries, servir de guides aux sportsmen, charger les barges de bois et autre fret, faire la chasse et la pêche, et travailler à la journée en ville—toutes choses qui les remunèrent bien. Quant aux objets qu'ils fabriquent, ils en obtiennent de bons prix à Frédéricton et à Saint-Jean.

Agriculture.—Vu le peu d'étendue de la réserve, la bande se contente de cultiver des légumes pour ses besoins immédiats.

Santé et etat sanitaire.—Exception faite de la consomption, d'affections chroniques, et d'une certaine somme de grippe—maladie qui règne toujours plus ou mois chez eux—

ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé. Il n'y a eu que deux décès sur la réserve pendant l'année. L'eau pour les usages domestiques est fournie par le moulin de la Compagnie d'Estacades, grâce à l'obligeance de l'agent de cette dernière, M. Hanneberry. Les ordures accumulées pendant l'hiver ont été enlevées vers la fin du mois de mai.

Tempérance et moralité.—Les sauvages pouvant, à cause de la situation de la réserve, se procurer facilement des liqueurs enivrantes, il en est un certain nombre qui se livrent à la boisson, bien que les deux tiers des membres de cette bande soient des gens sobres. Ce mal est très promptement supprimé sitôt que découvert, et pour cela j'ai toujours la bienvaillante aide du magistrat de police et de la police de la ville de Frédéricton.

La moralité de ces sauvages est satisfaisante.

Education.—L'école de cette réserve est sous la direction d'une institutrice de seconde classe. Bon nombre des membres de la bande ont beaucoup de penchant pour la vie nomade et se soucient peu de l'éducation de leurs enfants ; il en résulte que ces derniers vont irrégulièrement à l'école. Les enfants qui y vont régulierement font passablement de progrès. Le confort et la santé des écoliers sont en tout temps l'objet de soins attentifs.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils vont aux offices de l'église de Sainte-Marie, et c'est le révérend Père Ryan qui est leur pasteur.

BANDE D'OROMOCTO.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Saint-Jean, a 11 milles en aval de Frédéricton. Elle contient 125 acres acres de terre, dont environ 32 en culture. Le reste de la réserve est en bois debout.

Mouvement de la population.—La population se compose de 79 personnes, dont 47 du sexe masculin et 32 du sexe féminin, chiffres qui accusent une diminution de 11 personnes passées à d'autres parties de cette agence.

Moyens d'existence.—Les principaux moyens d'existence de ces sauvages sont la tonnellerie, la fabrication des paniers et des canots, le travail dans les scieries, le flottage du bois de construction et la chasse. Les objets de leur fabrication se vendent facilement chez les cultivateurs à l'aise et les commerçants de la localité, qui les paient en produits et en vivres ; il est rare que les sauvages soient payés en argent pour ces articles, à moins qu'ils ne les envoient à Saint-Jean.

Agriculture.—Toute la bande se contente de cultiver principalement des pommes de terre. Elle garde si peu de bétail que, le fumier manquant, je fournis plus ou moin de superphosphate à chacun de ses membres pour lui assurer une bonne récolte. Chaque famille cultive de trois quarts d'acre à une acre de terre. L'année dernière la récolte a atteint une assez bonne moyenne et a été d'une grande utilité dans l'alimentation de la bande.

Santé et état sanitaire.—La réserve occupe une position salubre. Les maisons d'habitation sont tenues nettes. Les déchets et autres ordures accumulés pendant l'hiver sont enlevés à temps, et bien qu'il y ait toujours plus ou moins de maladie parmi les sauvages, surtout en hiver, ils n'ont cependant pas souffert de maladie contagieuse pendant la dernière année. Dans le même espace de temps il n'y a eu que deux décès —ceux de deux enfants.

Tempérance et mœurs.—En général ces sauvages sont sobres et de bonnes mœurs ; et bien qu'il y ait deux cabarets dans le voisinage de la réserve, je n'ai eu connaissance que d'un seul cas d'ivresse parmi eux depuis que la réserve a été achetée. Les sauvages sont paisibles et respectueux des lois.

Education.—Il y a 15 enfants en âge d'aller à l'école, mais aucun d'eux n'y va. Il y a une école gratuite dans le voisinage de la réserve, mais à cause de leur singulier caractère, aucun des enfants indiens ne se soucie de se mêler aux enfants des blancs.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et fréquentent régulièrement une église qui est à la portée de la réserve. C'est le révérend Père McDermott, du comté de Queen, qui est leur pasteur.

Observations générales.—Les autres sauvages de cette agence sont établis, par petites bandes, à Upper et Lower Gagetown et à Hampstead, dans le comté de Queen, ainsi que dans les comtés de Saint-Jean et de Charlotte, et à Apohaqui, Hampton et North-Station, dans le comté de King. Ces sauvages vivent à la façon indienne et leur principal moyen d'existence est la vente des objets de leur fabrication dans les différentes localités susmentionnées. A l'exception de ceux qui sont campés à Hampton et North-Station, tous les sauvages de cette agence sont de la tribu des Amalécites, et j'ai le plaisir de dire qu'ils font des progrès soutenus dans leur mode de vie.

J'ai, etc.,

JAMES FARRELL,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

NOUVELLE-ECOSSE.
MICMACS DU COMTÉ D'ANNAPOLIS,
MOCHELLE, 8 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport, avec état en forme de tableau, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserves.—Il n'y a pas de sauvages qui se soient établis sur des réserves ; ils occupent tous des terres leur appartenant en propre à Lequille, Paradise et Middleton. Les réserves de Milford et de Maitland sont inoccupées.

Population.—La population de cette agence est de 71 âmes.

Santé.—Les sauvages de cette agence ont joui d'une bonne santé. Ils observent avec soin les règlements sanitaires du département relativement aux maisons d'habitation et à leurs dépendances.

Moyens de subsistance.—Pour vivre, la plupart de ces sauvages confectionnent des paniers, se livrent à la pêche et à la chasse, font des vaisseaux de bois, travaillent dans les exploitations forestières et au flottage du bois, tandis que d'autres cultivent la terre.

Education.—Les enfants ont le privilège d'aller à l'école de Lequille. Ils font des progrès satisfaisants.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et ont le privilège de faire leur religion à Annapolis et Bridgetown.

Observations générales.—Les sauvages de mon agence sont sobres, paisibles et respectueux des lois. La plupart gagnent bien leur vie.

J'ai, etc.,

GEO. WELLS, père,
*Agent du département des Affaires indiennes.*



Vieille maison, agence des Assiniboines, près de Wolseley, T.N.-O.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DES COMTÉS D'ANTIGONISH ET DE GUYSBOROUGH,
HEATHERTON, 31 octobre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport, avec état en forme de tableau, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Mouvement de la population.—La population de cette agence est de 184 âmes, chiffre qui accuse une augmentation de 6 depuis l'année dernière. Comme il y a eu 3 naissances seulement contre 8 décès, l'augmentation s'explique par le fait que des sauvages d'ailleurs sont venus se joindre à la bande.

Moyens de subsistance.—Les principaux moyens de subsistance de cette bande sont l'agriculture, la tonnellerie et la confection des paniers. Les récoltes promettent, jusqu'ici.

Bâtiments.—Pendant la dernière année il a été élevé un bâtiment neuf et fait des réparations considérables à ceux qui existaient déjà. Les sauvages paraissent être très reconnaissants au département de l'aide que ce dernier leur prête à cet égard. Leur église a été réparée pendant l'année ; il y a aussi été mis une croix neuve et une cloche.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont tous catholiques romains.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de mon agence sont très sobres et leurs mœurs sont bonnes.

J'ai, etc.,

JOHN R. McDONALD,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DU CAP-BRETON,
ILE DE NOEL, 9 octobre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport, avec état en forme de tableau, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Mouvement de la population.—Depuis mon dernier rapport il est mort 10 sauvages —adultes pour la plupart—et il y a eu 11 naissances. La consomption est ordinairement la maladie qui emporte nos sauvages.

Depuis mon dernier rapport le nombre des membres de la bande a diminué de 15, par suite d'émigration ; mais l'immigration nous en a apporté beaucoup plus que cela. Seulement, nous ne les comptons pas, attendu qu'ils disparaissent au bout de quelques mois et s'en retournent à leurs propres réserves aussi vite qu'ils nous arrivent.

Condition matérielle.—A l'exception des vieillards, des infirmes, des veuves âgées et des orphelins, je pense que la bande s'est mieux tirée d'affaire qu'elle ne l'avait fait depuis des années.

Santé.—Il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi les membres de cette bande.

Récolte.—La récolte de ces sauvages a atteint la moyenne et a été pour le moins aussi bonne que celle de leurs voisins de race blanche.

J'ai, etc.,

A. CAMERON, P.P.,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE COLCHESTER,
TRURO, 27 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel, accompagné de la statistique agricole et industrielle accoutumée, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserve.—La réserve de Millbrook est située à 3 milles sud de Truro. Sa contenance est de 25 acres.

Population.—La population de cette bande est de 146 âmes sur la réserve et par tout le comté.

Santé.—La santé des sauvages a été bonne, à cette exception près que la coqueluche a fait beaucoup de victimes parmi les jeunes enfants.

Moyens de subsistance.—Pour vivre, ces sauvages se livrent à la chasse, font des vaisseaux de bois, des meubles rustiques et des paniers, et cueillent des baies. Ils travaillent aussi parfois chez les cultivateurs ou dans les bois.

Education.—Les sauvages de cette réserve ont joui du privilège d'une école pendant un an et neuf mois, et ils paraissent heureux de pouvoir faire instruire leur enfants. Ceux de ces derniers qui vont régulièrement à l'école font de bons progrès.

Particularités et progrès.—Les sauvages de cette réserve paraissent désireux d'améliorer leur condition en cultivant la pomme de terre et des légumes.

Religion.—Les sauvages de ce comté sont catholiques romains. Ils font leur religion à Truro.

J'ai, etc.,

THOS. B. SMITH,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE CUMBERLAND,
PARRSBORO', 10 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, accompagné de la statistique accoutumée, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserve.—La réserve de ce comté est située à environ 14 milles de la ville de Parrsboro', et sa contenance est de 1,000 acres. La plupart des sauvages résident dans cette réserve ou ses environs, mais il en est qui, préférant être plus près du chemin de fer, ont des hameaux près de Spring-Hill Junction et de Amherst.

Mouvement de la population.—Au 30 juin 1900, la population indienne de ce comté était de 110 âmes en tout. C'est une augmentation de 2 en comparaison de l'année dernière. Pendant l'année il y a eu 10 naissances contre 7 décès.

Santé et état sanitaire.—Pendant la dernière année il y a eu pas mal de maladie parmi les sauvages. La plupart des décès ont eu pour cause quelque forme de maladie tuberculeuse. Les précautions sanitaires recommandées par le département ont été soigneusement prises, et la plupart des maisons sont nettes et confortables.

Moyens d'existence.—Les sauvages paraissent prendre plus de goût que par le passé à la culture du sol; aussi les champs ont-ils bonne mine et promettent-ils de bonnes récoltes. Ceux qui ne cultivent pas la terre travaillent dans les *chantiers* et dans les scieries, ou bien servent de guides aux sportsmen, font la chasse eux-mêmes, ou fabriquent des paniers, des cercles des vaisseaux de bois, etc. A l'exception des vieillards et des malades, tous gagnent très bien leur vie.

Education.--La plupart des enfants qui ont l'âge voulu vont à l'école, ce qui fait que presque tous les jeunes sauvages savent lire et écrire.

Religion.—Les sauvages de ce comté sont tous catholiques romains.

J'ai, etc.,

F. A. RAND,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE HALIFAX,
SHEET-HARBOUR, 31 octobre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, accompagné de la statistique accoutumée, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Situation.—Cette agence comprend tout le comté de Halifax. Les sauvages résident à différents endroits—principalement à Sheet-Harbour, Elmsdale, Cole-Harbour, Wellington et Windsor-Junction.

Moyens de subsistance.—Les principaux moyens de subsistance sont le travail dans les exploitations forestières, la pêche, la chasse et la confection des paniers.

Education.—Depuis que certains sauvages ont quitté la réserve de Cole-Harbour, dans l'été de 1899, la maison d'école de cette localité a été fermée.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont catholiques romains.

Moralité.—A deux ou trois exceptions près, les sauvages se conduisent très bien. En général ils sont sobres, honnêtes et laborieux.

J'ai, etc.,

CHAS. E. McMANUS,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE HANTS,
SHUBÉNÉCADIE, 10 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin dernier, avec la statistique accoutumée pour la même période.

Mouvement de la population.—Quand le recensement a été fait, le 30 juin, la population se composait de 94 âmes, chiffre qui accuse, pour l'année, une augmentation de 20, due surtout au fait que des sauvages sont venus d'ailleurs dans le comté.

Santé et état sanitaire.—La maladie semble régner en permanence parmi cette bande, et bien que le médecin et moi-même ayons insisté sur tout ce qui se rattache à la propreté, et que toutes les précautions aient été prises pour assurer la santé de la bande, nos sauvages sont souvent en proie à la grippe et à la consomption. Tous ceux qui étaient exposés à la petite vérole ont été vaccinés—environ 20 en tout.

Education.—L'école a été aussi bien fréquentée qu'on pouvait l'espérer, et ceux des enfants qui y ont été avec le moindrement de régularité ont fait de merveilleux progrès. A l'examen de fin d'année, les assistants, dont il y avait bon nombre, ont été grandement surpris de voir les enfants de race indienne si forts dans les différentes matières ; le fait est que beaucoup d'entre eux sont en avant des enfants blancs du même âge qui fréquentent les écoles publiques. Cela, je pense, fait l'éloge de l'instituteur, M. Logan, qui non seulement passe les heures de classe avec les enfants, mais consacre à ces derniers ses moments de loisir, leur enseignant les usages des blancs et essayant de leur montrer le chemin de la civilisation, de l'éducation et du progrès dans les arts. Ce travail, bien que lent parfois, portera des fruits plus tard.

Cette école sera particulièrement le moyen de faire atteindre à cette bande une position honorable au milieu de ce qui fut autrefois la grande nation des Micmacs de la Nouvelle-Ecosse.

J'ai, etc.,

ALONZO WALLACE,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

NOUVELLE-ECOSSE.
MICMACS DU COMTÉ D'INVERNESS,
GLENDALE, 3 août 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserve.—Malagawatch (en micmac : rivière abondante en poisson), la plus petite des deux réserves confiées à mes soins, consiste en 1,200 acres de terre, dont une portion considérable est si marécageuse que c'est en hiver seulement, quand la glace est prise, que les arpenteurs peuvent en délimiter les bornes avec précision. La hauteur, toutefois,

est passablement fertile, et cultivée avec soin, donne des récoltes moyennes comme celles qui sont ordinaires à l'île du Cap-Breton. L'autre réserve (Whycogomah) contient 1,555 acres de terre de qualité supérieure, au pied oriental de la montagne Creignish, et est très propre à la culture des racines et des céréales.

Mouvement de la population.—La population de cette agence se compose de 149 âmes, chiffre qui accuse une augmentation de 11. Pendant l'année il y a eu 6 naissances contre 3 décès, et la bande s'est accrue de 8 nouveaux membres venus d'ailleurs.

Santé.—Il n'y a pas eu de maladie d'une nature contagieuse. La santé générale a d'ailleurs été normale—égale à celle des habitants blancs du comté voisin, race vigoureuse qui, il est inutile de le dire, a rarement besoin du médecin. Dans les années passées on a essayé plusieurs fois de vacciner les adultes et les enfants de la tribu, mais rien n'a pu vaincre leur répugnance à se soumettre à cette légère opération, de sorte qu'aujourd'hui il n'y en a pas encore un seul de vacciné. Reste à savoir si la rencontre d'un cas de petite vérole dans leur voisinage ne les persuaderait pas d'avoir recours à un préventif, mais il faut espérer que le cas ne se présentera pas de sitôt.

Moyens de subsistance.—La pêche, surtout à Malagawatch, se fait avec considérablement de succès dans les eaux de mer adjacentes du Bras-d'Or, et ce en tout temps quand la glace, en hiver, ou le gros temps, dans d'autres saisons, n'y met pas d'obstacle. La tonnellerie, la confection des paniers et l'agriculture sont pratiquées avec de bons résultats sur les deux réserves ; mais l'agriculture est la principale occupation des Micmacs de Whycogomah, qui, en somme, améliorent lentement mais sûrement leur condition, avec le temps.

Bâtiments.—Pour se loger, sur les réserves mêmes, les sauvages se sont construit des maisons en charpente, qu'ils ont aussi meublées, simplement mais confortablement. Quand, à la recherche de quelque occupation temporaire, ou poussés par l'instinct nomade qui n'est pas encore tout à fait mort dans le cœur du Micmac, ils vont dans d'autres localités, rien n'est plus facile pour eux que d'élever des wigwams dont ils vont chercher la charpente dans le bois voisin, et dont ils conservent d'année en année la couverture en écorce de bouleau, qu'ils emportent avec eux dans leurs périgrinations dans les intervalles de temps où les travaux de la terre ne pressent pas.

Bétail.—Sur chaque réserve on trouve des vaches, quelques chevaux et une quantité considérable de filets de pêche.

Education.—M. Patrick A. Murphy, instituteur compétent muni d'un diplôme de la classe C, tient à Whycogomah une école qui est raisonnablement bien fréquentée et donne grande satisfaction.

Religion et moralité.—On ne saurait trop vanter l'honnêteté et la pureté de ces sauvages, ainsi que leur fidélité à pratiquer la religion catholique romaine, qu'ils professent tous.

J'ai, etc.,

D. McISAAC,

*Agent du département des Affaires des Sauvages.*

NOUVELLE-ECOSSE,

MICMACS DU COMTÉ DE KING,

STEAM MILLS, 14 août 1900.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires indiennes,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, accompagné d'un état en forme de tableau, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserve.—La réserve Cornwallis est située sur la rivière Cornwallis. Elle contient environ 13 acres de plaine sablonneuse non boisée et peu propre à l'agriculture.

Moyens de subsistance.—Pour vivre, ces sauvages confectionnent des paniers, se livrent à la chasse et à la pêche, cueillent des baies, servent de guides aux sportsmen, font le flottage du bois de construction sur les cours d'eau, et parfois travaillent à la journée chez les cultivateurs blancs.

Particularités et progrès.—En général ces sauvages sont paisibles et ont rarement des difficultés avec les blancs. Avec l'aide qu'ils reçoivent du département, ils se tirent pas mal d'affaires, je pense. Il y en a trois qui sont entièrement à la charge du département ; l'un deux a 103 ans, un autre a perdu ses mains dans une scierie, et le troisième se meurt d'une maladie de langueur.

J'ai, etc.,

CHARLES E. BECKWITH,
*Agent du département des Affaires des Sauvages.*

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE PICTOU,
EUREKA, 26 septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel des Affaires indiennes de ce comté pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserve.—Toute la réserve de Fisher's-Grant a été arpentée conformément aux instructions du département ; sa superficie totale est de 164 acres. A l'exception d'environ 55 acres, la réserve est presque toute en bois. Il faut beaucoup de travail pour la cultiver, mais son sol est naturellement bon, et rend bien si on le traite comme il faut.

Récoltes.—La récolte de pommes de terre a été excellente l'année dernière. Plusieurs des sauvages en ont eu jusqu'à 20 boisseaux de plus que leur provision d'hiver et la semence de printemps. Les autres récoltes ont été passablement bonnes.

Les sauvages prennent de plus en plus goût au travail tous les ans ; ils s'intéressent aussi davantage au soutien de leurs familles, et ne comptent pas autant qu'autrefois sur les aumônes des blancs.

Mouvement de la population.—Pendant l'année il y a eu 11 naissances contre 9 décès, de sorte que la population a augmenté de 2.

Education.—L'école de Fisher's-Grant accuse de bons résultats. Le progrès qui s'opère dans les manières et l'aspect des enfants saute aux yeux.

RÉSERVE DE L'ILE DES SAUVAGES.

En été, la réserve de l'Ile des Sauvages, Mérigomiche, a une population d'environ 40 personnes, qui, au commencement de l'hiver, déménagent à Pine-Tree, où les propriétaires du sol leur permettent de bâtir des cabanes.

Une île n'est pas un endroit commode où demeurer au commencement de l'hiver et du printemps. Alors l'état de la glace est dangereux, et, par conséquent, il n'est pas facile d'atteindre la terre ferme en cas de besoin. C'est pourquoi la population de l'île s'en va sur le continent à l'automne.

Plusieurs familles de la réserve de Fisher's-Grant ont du terrain sur cette île. Le sol est très bon, et, s'il était cultivé comme il faut, rendrait abondamment.

J'ai, etc.,

RODERICK McDONALD,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DES COMTÉS DE QUEEN ET DE LUNENBURG,
CALEDONIA-CORNER, 7 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, accompagné de la statistique accoutumée, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserves.—Cette agence comprend trois réserves, dont une à Germany et une autre à la Rivière de l'Or, dans le comté de Lunenburg, et la troisième à Wild-Cat, dans le comté de Queen. Il y a aussi de petites bandes de sauvages à Lunenburg, Bridgewater, Milton, Greenfield et Caledonia. Chacune des réserves susmentionnées contient 1,000 acres.

Mouvement de la population.—Pendant l'année il y a eu 16 naissances, et 4 sauvages sont venus d'ailleurs se joindre à la bande, de sorte que la population est maintenant de 175 âmes.

Santé.—Il n'y a eu aucune espèce d'épidémie et les sauvages ont joui d'une bonne santé par toute l'agence. Les règlements sanitaires sont soigneusement observés.

Moyens d'existence.—La plupart des sauvages vivent de la culture ; les autres se livrent à la chasse et à la pêche et font des canots, des vaisseaux de bois et des paniers.

Education.—Je puis dire que l'on est très content de l'école de New-Germany, qui a pour institutrice Mlle Maggie Barrs. Les enfants y vont régulièrement et font de bons progrès.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont tous catholiques romains.

Observations générales.—Les sauvages de cette agence sont respectueux des lois et sobres. La plupart d'entre eux sont laborieux et gagnent bien leur vie. Il va falloir donner des secours à quelques personnes âgées qui ne peuvent pas travailler.

J'ai, etc.,

CHARLES BARLOW,
*Agent du département des Affaires indiennes*

NOUVELLE-ECOSSE.
MICMACS DU COMTÉ DE RICHMOND,
SAINT-PIERRE, 11 septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport sur la réserve de l'Ile de la Chapelle.

Population.—La population se compose de 109 âmes, dont 32 hommes, 31 femmes, et 46 enfants.

Santé.—La bande a été singulièrement exempte de maladie pendant la dernière année. Il n'y a pas eu de décès, bien que les effets de la terrible grppe se manifestent chez plusieurs personnes qui s'en vont en consomption.

Education.—Les enfants font d'excellents progrès à l'école sous la direction d'une maîtresse capable et zélée, M[lle] Boyd. En hiver l'école est bien fréquentée, mais en été elle ne l'est pas autant parce que des familles quittent la réserve pour les pêcheries.

Particularités et progrès.—Il n'y a pas de doute que les sauvages prennent de plus en plus goût au travail ; ils s'accoutument à compter sur eux-mêmes et vont moins mendier de porte en porte. Leurs wigwams font rapidement place à de corfortables maisons en charpente. Ils font d'excellentes embarcations de pêche, et plusieurs d'entre eux gagnent considérablement d'argent en été. Ils consacrent aussi plus d'attention à l'agriculture et ils élèvent considérablement de bétail. Ils sont si avancés dans l'élevage des chevaux qu'en hiver ils ont des courses, etc., sur la glace.

Religion.—Il n'y a pas de gens plus religieux que les sauvages ; le prêtre a la plus grande influence sur eux. Ce sont des gens respectueux des lois et fort honnêtes en affaires, mais il y a encore chez eux la croyance que la forêt leur appartient, et ils ne croient pas que ce soit mal d'abattre du bois sur les terres de leurs voisins de race blanche. Tant qu'ils ne sortent pas de la réserve, ils sont bons, sobres et d'une conduite édifiante ; mais quand ils vont se mêler aux blancs dans les bourgs et les villes, ils semblent perdre tout sens moral. N'ayant pas accès à la bonne société ils se mêlent généralement à la lie du peuple, fréquentent les buvettes et tous les lieux de débauche et deviennent en peu de temps dépravés. Chez la plupart le caractère n'est pas encore suffisamment formé pour qu'ils puissent résister aux violentes tentations de la vie des villes, de sorte que ce serait leur rendre le plus grand service que de les forcer à rester encore quelque temps sur leurs réserves.

J'ai, etc.,

JOHN FRASER, P. P.
*Agent du département des Affaires indiennes.*

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE SHELBURNE,
SHELBURNE, 6 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, accompagné d'un état en forme d'un tableau, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Mouvement de la population.—Pendant l'année le nombre des membres de la bande a augmenté de 2, de sorte que la population est présentement de 71 âmes.

Santé et état sanitaire.—A l'exception de deux familles, les sauvages de cette agence ont joui d'une bonne santé, et il n'y a eu qu'un décès pendant l'année. Les précautions sanitaires recommandées par le département ont été soigneusement prises.

Moyens de subsistance.—Leurs principales occupations sont le travail dans les explorations forestières, la chasse, la fabrication des cercles de mât et la culture du sol.

Education.—Les enfants demeurant loin des maisons d'écoles, très peu d'entre eux vont à l'école.

Tempérance.—A l'exception d'un, tous nos sauvages sont sobres.

Religion.—Les sauvages de ce comté sont tous catholiques romains.

J'ai, etc.,

JOHN J. E. DE MOLITOR,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE VICTORIA,
BADDECK, 25 septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, accompagné d'un état en forme de tableau, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserve.—La réserve indienne, dans ce comté, est située à l'embouchure de la rivière du Milieu (*Middle River*) et contient 650 acres de bonne terre.

Population.—La population de la réserve est de 96 âmes.

Santé.—En général les sauvages ont joui d'une bonne santé pendant la dernière année.

Moyens d'existence.—Environ un tiers des sauvages vivent presque exclusivement des produits de leurs travaux agricoles ; un autre tiers, à peu près, travaillent à gages la plus grande partie de l'année, les autres vivant principalement d'agriculture, de chasse et de pêche.

Education.—L'école a été assez bien fréquentée pendant la dernière année.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont pour pasteur un prêtre qui vient à Baddeck de temps à autre.

Tempérance et moralité.—A peu d'exception près ces sauvages sont strictement sobres.

J'ai, etc.,

A. J. MACDONALD,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

ILE DU PRINCE-EDOUARD,
MICMACS DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD,
HIGGINS-ROAD, 18 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel, avec la statistique accoutumée, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserves.—Dans cette surintendance il y a deux réserves, qui sont la réserve de l'Ile Lennox et la réserve Morrell. La première est une île dans la baie Richmond ; elle contient 1,320 acres de terre. L'autre est située sur le lot 39, dans le comté de King, et sa contenance est de 204 acres.

Population.—Il y a dans cette surintendance—c'est-à-dire dans les deux réserves et d'autres localités de l'Ile du Prince-Edouard—308 âmes, soit 7 de moins que l'année dernière.

Santé et état sanitaire.—Il y a eu pas mal de maladie parmi les sauvages, surtout parmi les enfants, l'hiver dernier. Il y a eu pas moins de 22 décès pendant cette période, mais l'état de santé est meilleur maintenant.

Moyens de subsistance.—Les principaux moyens de subsistance sont l'agriculture, la fabrication d'objets de fantaisie et autres et la pêche.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Les sauvages qui résident sur les réserves occupent des maisons en charpente, mais ceux qui sont dispersés en dehors des réserves vivent dans des *camps* ou *chantiers* qui sont bien peu confortables. Ceux qui demeurent sur les réserves gardent des chevaux, des vaches, des cochons et de la volaille. Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires, tels que charrues, herses à dents de fer, etc.

Education.—Il n'y a qu'une école, située sur l'île Lennox et fréquentée par 22 enfants.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont, sur l'île Lennox, une église (construite il y a quatre ans) qui leur fait honneur. Ils ont entouré la chapelle et le cimitière d'une dispendieuse et solide clôture en planche et fil de fer, et ont planté des érables et des hêtres. Cela rend les alentours très jolis et attrayants.

Tempérance.—A ce sujet j'ai le plaisir de pouvoir dire qu'à l'exception de quelques-uns, les sauvages qui résident sur les réserves sont des gens sobres. Il y a quelques années ils ont organisé, sur l'île Lennox, une société de tempérance qui a fait beaucoup de bien sur cette réserve.

J'ai, etc.,

JEAN O. ARSENAULT,
*Surintendant des Affaires indiennes.*

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DE LA RIVIÈRE BERENS,
RIVIÈRE-BERENS, 27 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserves.—Cette agence est située sur les bords du lac Winnipeg ; elle s'étend depuis la rivière Noire, au sud, jusqu'au lac Travers, situé à environ 90 milles de la source de la rivière Nelson, et se compose des douze réserves suivantes, savoir :—Rivière Noire, Rivière Creuse, Rivière de la Veine-de-Sang, Etroits du Huard, Rivière Fisher, Jack-Head, Rivière Berens, Rivière du Peuplier, Norway-House, Lac Travers, Grand-Rapide et Pekangekum.

Population.—La population de toute l'agence est la même que l'année dernière : 2,198 âmes. Sur ce nombre il y a—à la réserve de la Rivière Noire, 14 hommes, 18 femmes, 18 garçons et 16 filles ; à la réserve de la Rivière Creuse, 23 hommes, 26 femmes, 29 garçons et 21 filles ; aux réserves de la Veine-de-Sang et des Etroits du Huard (qui vont ensemble, attendu qu'il n'y a personne aux Etroits du Huard), 10 hommes, 18 femmes, 20 garçons et 12 filles ; à la Rivière Fisher, 90 hommes, 97 femmes, 89 garçons et 84 filles ; à la réserve de Jack-Head, 16 hommes, 20 femmes, 25 garçons et 18 filles ; à la réserve de la Rivière Berens, 59 hommes, 63 femmes, 106 garçons et 77 filles ; à la réserve de la Rivière du Peuplier, 25 hommes, 37 femmes, 55 garçons et 30 filles ; à la réserve de Norway-House, 113 hommes, 150 femmes, 138 garçons et 150 filles ; à la réserve du Lac Travers, 67 hommes, 80 femmes, 75 garçons et 86 filles ; à la réserve de Little-Grand-Rapids, 23 hommes, 29 femmes, 46 garçons et 23 filles, et à la réserve de Pekangekum, 20 hommes, 25 femmes, 26 garçons et 31 filles.

Santé et état sanitaire.—La mortalité est plus grande que l'année dernière ; les chiffres accusent 17 décès de plus. Beaucoup de personnes sont mortes de la consomption. Le Dr Robert Watkin, qui m'a accompagné dans ma tournée, à la place du Dr Chas. J. Jamieson, retenu chez lui par la maladie de quelqu'un des siens, a traité des malades sur les différentes réserves, et laissé des médicaments entre les mains de personnes compétentes, avec d'amples instructions sur leur mode d'emploi. Il a aussi vacciné un certain nombre d'enfants, et les sauvages ont été très contents de lui.

Moyens de subsistance.—Les principales ressources des sauvages de cette agence sont la pêche et la chasse. attendu qu'il ne se fait pas de culture ni d'élevage de bétail au nord de la rivière Fisher. A la Rivière Noire, à la Rivière Creuse et à la Rivière de la Veine-de Sang, il s'en faut que la pêche ait été aussi bonne que l'année dernière. A partir de la rivière Fisher en allant vers le nord elle a été bien meilleure, surtout pour les sauvages de Norway-House et du Lac Travers, grâce au fait qu'ils ont reçu à temps pour la pêche de cette année la permission de pêcher pour le marché. Dans les derniers douze mois les sauvages de cette agence ont vendu pour plus de $50,000 de poisson.

La chasse, comme source de revenu, baisse tous les ans ; la réserve de la Rivière Fisher est la seule où elle ait atteint la moyenne.

Beaucoup de sauvages, quand l'occasion s'en présente, vont travailler dans les scieries, etc , et gagnent ainsi considérablement d'argent ; mais à la Rivière Berens, et au nord de cette réserve, les sauvages, quand ils ne font pas la pêche, travaillent pour les marchands de poisson.

Agriculture.—En dehors de la réserve de la Rivière Fisher les sauvages ne cultivent que la pomme de terre, et pour leurs propres besoins seulement.

Bâtiments.—Il y a progrès marqué sous ce rapport, en ce qu'il se construit des bâtiments neufs sur presque toutes les réserves.

Bétail.—Il y a peu de progrès à cet égard, si tant est qu'il en ait été fait depuis l'année dernière, exception faite toutefois des sauvages de la Rivière Fisher, qui semblent avoir plus de goût que les autres pour l'élevage du bétail.

Education.—En visitant les réserves l'hiver dernier et cet été, j'ai constaté que les écoles étaient très irrégulièrement fréquentées, à l'exception de celle de Rossville, qui accuse une bonne présence pour toute l'année. Cela vient en grande partie de ce qu'il importe peu aux parents, semble-t-il, que leurs enfants aillent à l'école ou non. Dans le temps de la pêche les sauvages emmènent leurs familles avec eux aux pêcheries, privant ainsi leurs enfants de leur seule chance de s'instruire. Les sauvages de Norway-House ont profité du pensionnat de cette réserve, qui peut loger 50 enfants, et lui ont envoyé tout ce qu'il pouvait recevoir. La maison d'école commune de cette réserve est beaucoup trop petite, parce que les élèves du pensionnat y vont tout comme les enfants de l'école commune, attendu qu'il n'y a pas de salle de classe dans le pensionnat.

Religion.—A la réserve de la Rivière-Noire il y a une église anglicane commode et bien fréquentée.

A la réserve de la Rivière Creuse les cérémonies du culte se célèbrent, selon le rite anglican, dans la maison d'école. M. John Sinclair remplit les fonctions de ministre et d'instituteur.

A la réserve de la Veine-de-Sang il n'y a pas de missionnaire.

A la réserve de la Rivière Fisher il y a une florissante mission méthodiste, sous la direction du révérend E. R. Steinhauer. Il y a une belle église, qui est bien fréquentée, et aussi une très belle cure.

A la réserve de Jack-Head il y a une chapelle anglicane dans laquelle sont célébrées des cérémonies religieuses par M. Richard Thomas, qui remplit les fonctions de missionnaire et de maître d'école.

A la réserve de la Rivière Berens il y a une église méthodiste, avec cure, sous la direction du révérend James MacLachlan.

A la réserve de la Rivière du Peuplier M. Joseph Dargue célèbre des services méthodistes. La mission est sous la surveillance du révérend James MacLachlan, de la Rivière Berens.

A Norway-House il y a une mission méthodiste—l'une des plus importantes de l'agence—sous la direction du révérend John Nelson, assité de deux prédicants du lieu.

Au Lac Travers il y a une mission méthodiste sous les soins du révérend Edouard Pampanakis.

Au Grand-Rapide il n'y a pas de mission régulière. Le révérend James MacLachlan visite parfois cette réserve.

Particularités.—Les sauvages de cette agence sont respectueux des lois, sobres et laborieux. Ils se livrent paisiblement à la pêche et à la chasse. Le seul inconvénient est que la Compagnie de la Baie-d'Hudson et d'autres traiteurs leur faisant crédit, fournit ainsi à ceux qui en ont le penchant l'occasion de manquer de probité. Quant aux querelles et aux batteries, j'ai le plaisir de dire qu'elles sont extrêmement rares.

J'ai, etc.,

J. W. SCOTT,
*Agent du département des Affaires indiennes.*

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DE CLANDEBOYE,
WINNIPEG, 31 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport de l'agence de Clandeboye pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserves.—Cette agence comprend trois réserves : Saint-Pierre, Rivière Brokenhead et Fort-Alexandre—toutes trois avantageusement situées : celle de Saint-Pierre le long de la rivière Rouge, et celles de Brokenhead et Fort-Alexandre sur les bords du lac Winnipeg. Grâce aux nombreuses industries qui se développent autour du lac, les sauvages peuvent gagner comme il faut leur vie : dans les exploitations forestières en hiver, aux scieries et aux pêcheries en été. La réserve de Saint-Pierre confine à la ville de Selkirk, qui est la tête de la navigation pour le lac Winnipeg et où le sauvage trouve du travail non seulement dans les scieries, mais aussi au chargement et déchargement des barges et des steamers, chose à laquelle le sauvage est, par tempérament, particulièrement propre, attendu que ce travail s'exécute à la grande bande, sous le coup de l'excitation, et est payé sitôt que fait.

Mouvement de la population.—Abstraction faite des absents, la pension viagère à été payée, cette année, pour 1,748 personnes, soit pour 36 de moins que l'année dernière. Cette population est ainsi répartie : Saint-Pierre, 1,100 âmes ; Brokenhead, 174 ; Fort-Alexandre, 474. Ces chiffres accusent, pour la population de Saint-Pierre, une augmentation de 2, pour celle de Brokenhead, une diminution de 6, et pour celle de Fort-Alexandre, une forte diminution de 35. A ce dernier endroit, il s'est déclaré, l'hiver dernier, une épidémie de coqueluche qui a emporté, avec une terrible rapidité, plus de 30 enfants.

Moyens de subsistance.—Outre ceux mentionnés plus haut, les moyens de subsistance sont l'agriculture, l'élève du bétail, la pêche de l'esturgeon, du poisson blanc et du doré—que les sauvages trouvent facilement à vendre aux compagnies de pêche qui opèrent sur le lac—et le travail dans les scieries de Balsam-Bay, Fisher-River, Hole-River et Selkirk. Il se fait bien peu de chasse à Saint-Pierre, mais les habitants des réserves plus au nord y consacrent plus de temps. A la Rivière Brokenhead, le chef Squakappaw se glorifie de son intrépédité à la chasse, et voit d'un œil jaloux tout empiétement des lois et des gardes sur les privilèges de la tribu. Pendant que j'étais là, récemment, le chef et le conseil soulevèrent la question et se plaignirent d'être soumis aux mêmes lois, au même traitement que les blancs, en ce qu'ils étaient exposés à être

arrêtés pour avoir tué des orignaux et autres animaux dont la chasse est prohibée par les lois de la province. A Fort-Alexandre la Compagnie de la Baie-d'Hudson et d'autres traiteurs font encore de grosses affaires en fourrures. Un sauvage, Duncan Two-Hearts, a fait assez d'argent à la chasse, l'année dernière, pour acheter un gros bateau à voile valant plus de $700. Ce même sauvage a de l'argent en banque à Winnipeg. Dans cette agence l'agriculture ne fera jamais autant de progrès que dans d'autres parties du Canada. Les avantages qu'offrent les autres occupations sont, peut-être, trop alléchants, trop lucratifs et trop du goût des sauvages. Ils ont certainement du goût pour les bons chevaux, les bêtes bovines, les wagons de ferme, traîneaux, bogheis, harnais, etc., et cependant, bien qu'ils aient toutes ces choses et que le sol soit fertile dans les deux réserves de Saint-Pierre et de Fort-Alexandre, ils préfèrent des occupations dans lesquelles le travail donne des bénéfices plus prompts et plus sûrs.

Education.—Il y a dans cette agence 8 écoles communes, dont 5 à Saint-Pierre, 1 à la Rivière Brokenhead, et 2 à Fort-Alexandre. Les maisons d'écoles de ces deux dernières réserves sont de bons et confortables bâtiments ; elles sont pourvues de cartes géographiques, de livres et de meubles d'école en général, bien mieux que beaucoup de nos écoles publiques. Celles de la réserve Saint-Pierre sont également bonnes et aussi bien montées, à l'exception d'une. Cette dernière, bâtie pour une chapelle, et servant à cet usage, fait une médiocre maison d'école commune. A Fort-Alexandre, le conseil, pour forcer les parents à porter plus d'intérêt aux écoles et les contraindre à les pourvoir de bois de chauffage, demande la permission de retenir un dollar sur la rente viagère de ceux qui négligeaient de contribuer leur quote-part. Je consentis à ce qu'il le fît, pourvu qu'il remboursât l'argent dès qu'une charge de bois serait délivrée. Je dirai en passant que j'ai permis au conseil de Saint-Pierre d'en faire autant à ceux qui négligeaient de s'acquitter de la corvée. Le chef et le conseil ont assumé toute la responsabilité, et je dois dire que bien peu de délinquants ont regimbé, les uns consentant à faire l'ouvrage tout de suite, d'autre préférant perdre le dollar que de se déranger.

Religion.—L'agence compte 1,270 anglicans, 375 catholiques romains, 71 païens et quelques membres de plusieurs autres communions. Les sauvages semblent prendre goût au cérémonie du culte. Nous en eûmes la preuve à Saint-Pierrre, quant nous étions là à payer les rentes, alors que des services religieux furent célébrés tous les soirs dans la chapelle voisine, ainsi que par l'Armée du Salut et le révérend J. G. Anderson sur la place. J'ai remarqué que bon nombre de personnes assistaient à tous ces services et les suivaient avec une respectueuse attention. Les hymnes et les sermons étaient tous dans la langue des sauvages.

Instruments agricoles et voitures.—Les sauvages de Saint-Pierre sont bien en avant de ceux des deux autres réserves quant à ce qui est d'acquérir et posséder des biens meubles. A Saint-Pierre il y a 57 charrues, 50 herses. 53 faucheuses, 46 râteaux à cheval, 68 wagons de ferme, 50 charrettes et 106 traîneaux. Dans les deux autres réserves prises ensemble, il n'y a que 17 charrues, 13 herses, 1 faucheuse, 2 wagons et 6 traîneaux. Pour ce qui est des attirails de chasse, les deux réserves de la Rivière Brokenhead et de Fort-Alexandre tiennent la tête. Bien que la réserve de Saint-Pierre ait deux fois la population des deux autres prises ensemble, ces dernières ont pour le moins autant de trappes, de tentes, de fusils et d'embarcations qu'elle. Il n'y a pas de canots d'écorce à Saint-Pierre, tandis que presque chaque sauvage de Fort-Alexandre en a un. Pour une population totale de 474 âmes au Fort il y avait 103 bateaux à rames et canots.

Observations générales.—A chaque endroit où nous allâmes, le conseil leva sur les traiteurs qui nous accompagnaient un impôt de deux à trois dollars, suivant la nature de leur commerce. Il fut ainsi recueilli, chaque fois, de $50 à $70 qui servirent à acheter de la farine, qui fut distribuée tout de suite. Pendant notre séjour à Saint-Pierre, la place de campement prit un véritable air de fête. A côté de nos propres tentes et de celles des sauvages et des traiteurs étaient campés les élèves de l'école industrielle de Saint-Paul, qui avaient leur musique d'instruments de cuivre avec eux. Leurs fréquents exercices militaires sur la place plurent beaucoup aux anciens de la tribu. Les enfants étaient tous bien habillés, et si les autres instituteurs ont accompli leur tâche avec autant de succès que l'instructeur, M. Burnham, l'œuvre entreprise à

l'égard des sauvages ne pourra qu'en bénéficier. La musique a beaucoup contribué à animer les soirées. J'ai remarqué, cette année, que les baraques de danse avaient beaucoup moins d'attrait pour les jeunes gens. A Fort-Alexandre le chef et le conseil ont eu soin de nous pourvoir de bon bois pour nos feux de campement, ce qui nous a évité beaucoup d'ennui.

Il y a près d'un quart de siècle que j'ai visité ces réserves pour la première fois, et dans ce laps de temps j'ai vu s'opérer bien des changements. Il y a 25 ans Saint-Pierre n'était qu'une file de huttes et de *tepees* disséminés le long des bords de la rivière Rouge. La population vivait de poisson et passait son temps à chasser et trapper le menu gibier. Sa voiture la plus prétentieuse était la charrette de la Rivière-Rouge, dont on pouvait entendre les grincements à des milles de distance dans la prairie silencieuse. Aujourd'hui il y a peu de maisons couvertes en chaume, si tant est qu'il y en ait. Les bâtiments sont couverts en bardeau, entourés de bonnes clôtures et de jardins, avec des écuries et des magasins attenants.

Il y a vingt-cinq ans les petites maisons n'avaient qu'une chambre dans laquelle tous vivaient et dormaient sans égard pour la parenté. Maintenant les maisons sont divisées en compartiments. Plusieurs ont leurs planchers couverts de tapis, des orgues, des machines à coudre et autres articles de ménage qu'on trouve ordinairement dans les maisons de cultivateurs. J'ai remarqué qu'un bon nombre, surtout parmi les jeunes gens, portent des montres. Je remarque aussi que chaque année on a moins besoin d'un interpête. On distingue facilement ceux qui ont suivi l'école industrielle. Ils cherchent des situations permanentes, et paraissent mieux habillés et plus à l'aise. Les préjugés des sauvages contre les écoles industrielles, j'en suis convaincu, commencent à s'éteindre, et le fait qu'ils sont mieux disposés envers ces écoles augmentera, j'en suis certain, l'intérêt et la présence aux écoles du jour.

Les progrès dans le sens de la réforme morale sont presque incroyables. Nous avons très peu d'hommes et de femmes qui vivent séparés et vont habiter avec d'autres. Presque tous sont unis par nos cérémonies de mariage. Je n'ai pas vu un seul cas d'ivrognerie au cours de mes tournées. L'hiver dernier un agent secret est passé par la réserve et un certain nombre de blancs qui vendaient de la boisson aux sauvages ont été arrêtés, condamnés à l'amende ou incarcérés. Bien que ces châtiments aient un effet restrictif, il serait cependant bien difficile de faire cesser ce commerce lorsque l'acheteur et le vendeur s'entendent. J'attribue la tempérance des sauvages à un motif plus élevé. Le fait qu'il y a si peu d'ivrognerie parmi eux en général est une bonne note pour les sauvages.

Il y a beaucoup de difficultés sur les réserves qui se trouvent près des villes, sous le rapport du commerce et des échanges. La tentation de vendre du bois pris sur la réserve est très forte. L'hiver dernier nous en avons saisi dont une partie avait été coupée vert sur la réserve. Il faut espérer que la saisie servira d'avertissement aux autres qui pourraient être portés à enfreindre la loi.

A chaque réserve j'ai eu de longues conférences avec le chef et le conseil. A la Rivière de la Tête-Ouverte, nous avons discuté complètement les lois provinciales sur le gibier, les sauvages considérant ces lois comme un empiétement sur leurs droits conférés par leur traité. A Fort-Alexandre on a demandé avec instance de l'aide pour acheter des instruments d'agriculture.

Le chef est un jeune homme qui paraît avoir du bon sens et de la prévoyance. Il reconnaît qu'il faut établir quelque industrie d'une nature permanente qui gardera les gens sur la réserve. Le pays ici est élevé et densément boisé, et il faudra beaucoup de travail pour le nettoyer. Cependant, j'ai fait remarquer aux sauvages que le gouvernement, tout en consentant à coopérer avec eux et à suppléer à leurs travaux, ne pouvait tout leur remettre entre les mains, qu'il n'était pas obligé de le faire, que le gouvernement guettait attentivement d'année en année des signes d'efforts sincères de leur part, qu'il était vivement en éveil pour trouver des indices marquant une augmentation dans la valeur et le nombre de leurs animaux, l'étendue des terres sous culture, l'amélioration de leurs constructions, l'intérêt dans les externats et les églises.

Lorsque le gouvernement voyait des progrès dans ce sens il aidait non pas à contrecœur et comme une question de droit, mais comme un ami aide un ami. Les sauvages doivent produire sans crainte, faire leur part du mieux possible avec ce qu'ils ont, et le

gouvernement, j'en suis convaincu, ne serait que trop heureux de faire plus que sa part. Ces gens commenceront maintenant, j'en suis certain, à cultiver le sol.

J'ai, etc.,

E. McCALL,
*Inspecteur des agences des sauvages.*

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DE COUCHICHING,
FORT-FRANCES, ONT., 16 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous expédier mon rapport annuel, avec la statistique agricole et industrielle, ainsi qu'un inventaire des biens de l'Etat sous mes soins, jusqu'au 30 juin 1900.

Agence.— Cette agence est située dans le district de la Rivière La Pluie, Traité n° 3.

Réserves.—L'agence comprend les réserves suivantes, savoir : Hungry-Hall, n° 1 et n° 2 ; Long-Saut, n° 1 et n° 2 ; Manitou, n° 1 et n° 2 ; Petites-Fourches, Couchiching, Stangecoming, Macatchewenin, Nickickonsemenecanning, la Rivière Seine et le Lac La Croix.

L'étendue totale de ces réserves est de soixante et six mille cent vingt-six acres. Il y a aussi la réserve de Terres Sauvages contiguë à Hungry-Hall, qui contient vingt-quatre mille trois cent cinquante-huit acres.

Tribu.—Les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Statistique vitale.—Le nombre de sauvages dans cette agence est de huit cent seize, composés de cent soixante et dix-sept hommes, deux cent vingt-six femmes, deux cent trois garçons et deux cent dix filles.

Santé et condition sànitaire.—Leur santé générale a atteint la moyenne. Nous n'avons eu aucune maladie épidémique d'aucune sorte ; mais il y a la somme ordinaire de maladies à cause des infections pulmonaires et scrofuleuses auxquelles tous les sauvages semblent être plus ou moins sujets.

Le médecin, le Dr Moore, a été bien attentif à leurs besoins. Les détritus autour de leurs maisons sont tous brûlés, et l'on s'occupe beaucoup d'eux quant à leur propreté personnelle autant que possible. La santé des sauvages sur les lacs semble, à cause de leur mode de vie, en somme beaucoup meilleure que chez ceux qui habitent le long des rivières.

On a vacciné tous ceux qui en avaient besoin.

Ressources et occupations.—La meilleure terre agricole se trouve sur les réserves contiguës à la rivière La Pluie. Il y a aussi de grandes quantités de bois (sec) propre à faire du bois de corde pour les bateaux à vapeur, et les sauvages le vendent facilement durant la saison de navigation.

Il y a aussi en abondance de belles pêches et de bonne chasses, qui dans les saisons douce augmentent beaucoup leur approvisionnement de vivres. Cette année on espère avoir une forte récolte de riz sauvage à cause de l'eau basse.

Il y a de beaux pins sur les réserves de Nickickonsemenecanning et de la Rivière Seine.

On croit qu'on trouvera encore de bonnes mines sur les réserves du Lac la Pluie, et quelques sauvages ont fait de l'argent par la découverte en dehors des réserves de locations minières qu'ils ont vendues à des prospecteurs blancs.

Les sauvages se sont occupés du soin de leurs opérations agricoles et de jardins assez restreintes, à couper du foin, faire la chasse, la pêche, travailler dans les camps forestiers, le flottage sur la rivière, agir comme pilotes sur les bateaux à vapeur, bateliers pour les prospecteurs et autres, faire et vendre des canots d'écorce et des ouvrages en rassades, à cueillir et vendre des fruits sauvages, aux colons, et dans ces diverses occupations quelques-uns d'entre eux font de bons gages, et tous réussissent passablement bien, à part, naturellement, les vieillards et les infirmes.

Constructions.—La maison et bureau de l'agence, situé sur la Pointe Pithers, à deux milles et demi de Fort-Frances, est en bon état et parait très bien à ceux qui montent et descendent la rivière.

Les maisons des sauvages deviennent graduellement d'un meilleur style et plus confortables, un bon nombre étant couvertes en bardeaux et ayant de bons planchers, des portes et des fenêtres dont le bois a été scié par les sauvages eux-mêmes. Les maisons et étables, etc , sont naturellement construites en troncs d'arbres, et sont rendues confortables pour le temps froid de l'hiver.

Education.—Il y a dans cette agence quatre cent treize enfants, dont environ un tiers sont en âge de suivre l'école. Il y a quatre externats ouverts ; un au Long-Saut, sous ladirection de mademoiselle Johnson, un à Manitou sous la direction de M. Word, et un aux Petites-Fourches, dirigé par M. Bagshaw. La présence à ces écoles n'est pas aussi grande qu'on pourrait le désirer, et la faute en général en est aux parents, qui ne s'y intéressent pas beaucoup. La présence à l'externat de Couchiching a été très bonne durant l'année, cette école est dirigée par mademoiselle Bennett.

Les salles d'écoles, à l'exception de celle de Couchiching, sont confortables et bien meublées.

Religion.—Les réserves du Lac La Pluie sont sous le contrôle de l'Eglise catholique romaine, le révérend Père St-Almat étant le missionnaire, avec résidence sur la réserve de Couchiching, où presque tous les sauvages sont catholiques romains.

Les réserves sur la rivière La Pluie sont sous la direction du révérend J. Johnson, de la mission de l'Eglise d'Angleterre située au Long-Saut, où il y a un bon nombre d'adhérents ; et à Manitou, où il est aidé par M. Wood, et aux Petites Fourches où M. Bagshaw l'aide, il y a aussi un bon nombre d'adhérents.

Dans cette agence il y a cent quarante catholiques romains, quatre-vingt anglicans et dix méthodistes ; les autres sont des païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages conservent encore leur réputation d'honnêteté. Leurs progrès ont été constants dans l'amélioration de leur manière de vivre.

Leurs progrès en agriculture ne sont pas grands, bien qu'à Manitou ils aient fait des progrès considérables. La plupart des réserves sur le lac ne conviennent pas à l'agriculture, étant rocheuses et marécageuses.

Tempérance et moralité.—Quant à la tempérance, je suis heureux de dire qu'à l'exception des sauvages de Manitou, d'Hungry-Hall et de la Rivière-Seine, il n'y a pas eu de plaintes. A ces endroits la boisson est fournie par des intermédiaires qui achètent du marchand et vendent à grands profits aux sauvages. Un conseiller de la bande d'Hungry-Hall, nommé Ko-kee-it, a reçu des boissons près des Moulins-du-Castor, sur le côté américain, et s'est noyé en conséquence. Depuis cette époque les autorités américaines ont aidé à en arrêter la vente aux sauvages.

La moralité des sauvages dans leur ensemble a été très bonne, et s'améliore ; il n'y a pas de doute que les efforts des missionnaires contribuent beaucoup à ces bons résultats.

Remarques générales.—Durant l'année l'inspecteur Lévesque a fait une visite à l'agence et aux réserves et a fait son inspection soigneuse ordinaire.

Il y a eu beaucoup d'excitation parce que les sauvages se sont réunis sur le lac La Pluie. En visitant le camp, j'ai trouvé qu'on ne devait prévoir aucun trouble, mais j'ai ordonné aux sauvages de retourner à leurs réserves pour apaiser l'anxiété des blancs, et cela eut l'effet désiré.

En terminant je dois dire que les progrès généraux ont été aussi bons qu'on pouvait le désirer. J'ai, etc.,

MAGNUS BEGG, *agent des sauvages.*



Maison neuve (pas tout à fait terminée) appartenant au chef Chas. Rider, agence des Assiniboines, près de Wolseley, T.N.-O.

MANITOBA,
AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE ET DE MANITOWAPAH,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 12 octobre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel suivant sur mes agences pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

## AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

(TRAITÉ N° 1).

Réserves.—Il y a cinq réserves dans cette agence, savoir : Rivière-Roseau, située au confluent des rivières Rouge et Roseau, a une étendue de treize mille cinq cent cinquante-quatre acres, est très propre à l'agriculture et à l'élevage, il y a du foin en abondance et le sol se compose d'une magnifique marne noire. Presque toute la réserve est une prairie unie, avec ici et là de petits bouquets d'arbres suffisants pour le combustible, mais le long des cours d'eau il y a du tremble d'assez bonne grosseur pour les petites constructions.

La réserve des Rapides de la Rivière-Roseau, située sur la rivière Roseau, à environ dix-huit milles de son embouchure, a une étendue de huit cents acres et est très propre à la culture du grain. L'élévation est plus haute qu'à l'embouchure de la rivière, ce qui est un avantage ; le grain et les légumes réussissent bien ici, bien que le sol soit léger par endroits. Elle est au centre d'un district qui produit le grain, habitée par une bonne classe de cultivateurs canadiens qui donnent un exemple splendide à ces sauvages.

La réserve de la " Longue Plaine " est située à environ quinze milles au sud-ouest de Portage-la-Prairie, sur la rive nord de la rivière Assiniboine, dans le canton 10, rang 8, à l'ouest du 1er méridien. Elle a une superficie de dix mille huit cent soixante et dix acres, est bien boisée, ce qui est une grande source de profit pour les sauvages, mais le sol est un peu trop sablonneux pour cultiver avec succès excepté dans les années pluvieuses, alors que le sol est très fertile.

La réserve du Lac-du-Cygne se trouve sur le côté nord du lac du Cygne, dans le canton 5, rang 11, à l'ouest du 1er méridien, et contient onze mille huit cent trois acres. Elle est très propre à la culture du grain et à l'élevage, parce qu'il y a du foin en abondance et un cours d'eau sourceux qui reste ouvert presque tout l'hiver. Elle est entourée par une bonne contrée produisant du blé, mais une bonne partie de la terre contiguë au lac tant dans la réserve qu'en dehors a été plus ou moins affectée par la gelée dans le passé, pendant la saison d'été.

La réserve des Jardins Sauvages est située près de la rive sud de la rivière Assiniboine. Elle comprend la section 11, dans le canton 9, rang 9, à l'ouest du 1er méridien, et renferme six cent quarante acres. Elle est toute de terre arable de première qualité, sans aucun bois d'aucune sorte et très peu de foin.

Tribu.—Les sauvages de cette agence forment tous partie de la tribu des Ojibbewas ; mais une grande partie, de fait la plupart d'entre eux je crois, ont du sang blanc dans les veines.

Statistique vitale.—La population des différentes bandes se décompose comme suit : Roseau, y compris les rapides, soixante et dix-sept hommes, quatre-vingt-deux femmes, et quatre-vingt onze enfants ; Longue-Plaine, quarante et un hommes, cinquante-quatre femmes et trente-neuf enfants ; Lac-du-Cygne, y compris les Jardins Sauvages ; trente-cinq hommes, trente-sept femmes et trente-trois enfants ; un total de cent cinquante-

trois hommes, cent soixante-treize femmes et cent soixante-trois enfants; formant un grand total de quatre cent quatre-vingt-neuf âmes en tout.

A Roseau, il y a eu douze naissances et huit décès; à la Longue-Plaine, cinq naissances et neuf décès; au Lac-du-Cygne, pas de naissance et cinq décès, ou un total de dix sept naissances et vingt-deux décès; le taux par mille étant, naissances 34.76; décès, 45.

Santé et état sanitaire.—La santé générale des adultes sauvages cette année a été environ comme à l'ordinaire, assez bonne. Aucune épidémie n'a sévi parmi eux, mais il en a été autrement chez les enfants. L'hiver dernier sur toutes les réserves, la rougeole et la coqueluche ont sévi, et l'on peut attribuer à ces maladies la majorité de ces décès. Il est impossible dans les circonstances présentes d'amener les sauvages à prendre convenablement soin des enfants malades. Leurs actions portent à penser qu'ils croient à la prédestination; ils ont naturellement un grand amour pour leurs enfants, et cependant lorsqu'ils tombent malades les parents paraissent avoir peu ou pas d'idée de quoi faire ou comment en prendre soin, et leur donner des instructions n'a que peu d'effet si tant il en ait. Durant la frayeur causée par la petite vérole en mai dernier, on a essayé de vacciner tous les sauvages de l'agence qui en avaient besoin. Nous avons bien réussi, à une exception près. A la réserve de la Longue Plaine deux seulement ont permis de vacciner quelqu'un des membres de leurs familles. Ils ont prétendu que quelques-uns de leurs enfants étaient morts de leur vaccine il y a quelques années, jusqu'à quel point cela est vrai je ne saurais dire; il est probable que quelque enfant gravement affecté de scrofules a été vacciné, et en conséquence je suppose que le résultat a été fatal. Cela peut n'être qu'une histoire inventée pour l'occasion pour éviter d'être vacciné, ou simplement pour entraver le ministère. Cette bande est célèbre pour ses traits caractéristiques antédiluviens.

Les précautions sanitaires ordinaires ont été prises sur toutes les réserves, tel que le nettoyage et l'incinération des déchets, le blanchissage à la chaux, etc., et l'usage de savon et d'eau autant que possible.

Ressources et occupations.—La plus grande ressource de ces sauvages ou celle à laquelle ils sont le plus aptes, à mon avis, c'est l'élevage. La culture générale et celle du grain peuvent être entreprises par ceux qui ont des dispositions pour cela, parce qu'il y a de bonnes terres en abondance pour tous, et c'est dans ce sens qu'ils se développent à présent. La vente du bois et du foin est une source de revenu considérable, et un grand nombre de sauvages travaillent à la journée pour les colons. Ils font encore un peu d'argent avec la chasse et la pêche, le tannage des peaux, les ouvrages en rassade, la coupe du bois et des perches, et la garde des troupeaux; et durant la saison à faire la cueillette des baies, et la récolte de la racine de sénéga est une véritable mine d'or pour eux tant qu'elle dure.

Constructions, animaux et instruments aratoires.—Toutes les constructions sur la réserve, à part le grenier à grains au Lac-du-Cygne, sont en troncs d'arbres, quelques-unes sont couvertes en bardeaux et la majorité ont des planchers en bois. Il y a quelques bonnes maisons, mais l'ancienne hutte en troncs d'arbres prédomine. Les sauvages vivent sous leurs tentes en été, et les maisons et étables, n'étant pas employées, paraissent négligées; mais à l'automne, lorsqu'elles sont rangées et qu'elles ont un approvisionnement de combustible et de foin, elles paraissent très bien et sont très chaudes.

Le bétail augmente sur les réserves de Roseau et du Lac-du-Cygne, et j'ai espoir de développer ici une industrie profitable; mais ces troupeaux ne sont pas encore assez nombreux pour donner à chaque propriétaire individuel assez de profits pour créer un esprit d'émulation entre eux pour savoir qui aura le plus grand troupeau, mais cela viendra sans doute avec le temps, comme je l'ai vu dans d'autres agences.

Aux Jardins Sauvages il n'y a pas de foin pour permettre aux sauvages de garder du bétail, et à la Longue-Plaine, bien qu'ils aient eu du bétail depuis de nombreuses années, il ne semble pas augmenter en nombre, et les sauvages n'y prennent aucun intérêt.

Ils sont assez bien pourvus d'instruments et d'outils, et ayant plus ou moins travaillé avec les colons depuis des années, ils savent parfaitement bien s'en servir; mais il faut une surveillance constante et des encouragements pour leur en faire prendre soin, et

jusqu'à ce qu'ils soient en état d'en acheter eux-mêmes, je ne crois pas qu'ils prennent soin de ceux qu'ils ont et qu'ils s'y intéressent comme ils le devraient.

Education.—Il n'y a pas d'écoles dans cette agence, bien qu'à l'époque où j'écris il y ait un externat en construction au Lac-du-Cygue. C'est une question assez embarrassante de savoir pourquoi ces sauvages qui ont reçu au milieu de la civilisation depuis des années, sont encore, dans bien des cas, fortement opposés à l'éducation. Après des années d'expérience au milieu de sauvages pur sang de l'ouest, et parmi ceux de la partie est des Territoires et du Manitoba, qui ont plus ou moins de sang blanc dans les veines, je ne peux m'empêcher de penser que plus le sauvage est pur plus il est facile à civiliser.

Religion.—Il y a une église catholique romaine sur la réserve de Roseau, mais aucune sur les autres réserves. Il y eût une mission presbytérienne établie pendant un certain temps sur la réserve du Lac-du-Cygue, mais ces sauvages ne prennent que peu d'intérêt, si tant est qu'il en prennent, dans la religion chrétienne.

Traits caractéristiques et progrès.—Dire que ces sauvages sont industrieux n'exprime pas la chose, mais ils ont une certaine ardeur indolente à gagner leur vie de semaine en semaine sans du travail manuel dur qui est vraiment étonnante. Ils paraissent certainement mieux travailler pour les autres que pour eux-mêmes, et il y a pour cela plusieurs raisons. Lorsqu'un sauvage réussit dans ses opérations agricoles sur sa réserve, il a un grand nombre de chers amis et parents qui lui font continuellement visite pour avoir ce qu'ils considèrent leur part de bonne amitié dans ce qu'il gagne, de sorte qu'à la fin il réalise très peu pour son propre bénéfice ; tandis que lorsqu'il travaille pour un colon, il retire ce qui lui revient à la fin de son engagement, et peut le dépenser comme il le juge à propos, avant de retourner ou non à la réserve, selon ses dispositions.

Généralement parlant, ces sauvages observent certainement très bien la loi et ne donnent aucune peine. Je ne peux pas dire qu'ils deviennent plus pauvres, mais ils s'enrichissent très lentement, et il est tout à fait contraire aux dispositions de la vieille génération sauvage d'amasser des biens ou des richesses, et lorsque l'un deux prospère parfois, il mourrait presque d'indignation si on ne lui permettait pas dans certaines occasions de montrer la grandeur de son cœur et de donner une bonne partie de ses richesses, et leur refuser complètement cette liberté serait aigrir leurs dispositions contre tous progrès ultérieurs. Mais ils amassent graduellement des instruments d'agriculture, des outils et des animaux, et lorsque la jeune génération, qui ne connaît rien des anciennes chasses, du sentier de la guerre et de la danse du soleil, entrera en possession des biens de ses pères, elle fera des progrès signalés.

Tempérance et moralité.—Il y a beaucoup plus d'intempérance ici que dans aucune autre agence où je suis allé. Cela s'explique facilement par la proximité des réserves des villes de chemins de fer. L'amour des sauvages pour les boissons les rend pleins de ressources pour s'en procurer, et il semble impossible d'obtenir une condamnation de ceux qui la fournisse, parce que les sauvages ne veulent rien dire, et lorsque les sauvages sont condamnés leurs amis paient l'amende. Cela signifie simplement qu'ils en sont d'autant plus pauvres, et qu'il n'en résulte aucun bien, parce qu'ils n'apprécient pas la valeur de l'argent comme les blancs ; par conséquent, ils ne considèrent pas que l'amende soit un châtiment. Ils auront sans doute des boissons tant qu'il y en aura dans leur voisinage, et le seul préservatif certain est de les éloigner des boissons.

Quant à leur moralité, je ne puis pas dire que depuis mon arrivée ici j'aie entendu dire quelque chose qui me fasse croire qu'ils sont plus immoraux que les autres sauvages, mais lorsqu'ils peuvent obtenir et obtiennent des boissons il y a certainement de l'immoralité. Vivant près de tant de villes et exposés à la tentation, j'ai entendu parler de très peu d'immoralité.

Remarques générales.—L'hiver dernier ayant été doux, les sauvages ont passé la saison froide sans misère. Le printemps a été hâtif et favorable, mais la pluie a tant tardé qu'on craignait qu'elle ne tombât trop tard pour sauver la récolte verte ; cependant elle est tombée à temps, et il en est résulté une récolte passable, mais à l'époque où j'écris la pluie continuelle nous fait craindre qu'on ne puisse battre le grain.

Je considère que les affaires de l'agence sont dans un état progressif et satisfaisant en général.

SIOUX DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Cette bande de sauvages, bien que n'étant pas comprise dans le traité, se trouve sous la juridiction de cette agence. Ils habitent sur une petite lisière de terrain, d'environ vingt-six acres, qu'ils ont acheté eux-mêmes dans les limites de la ville. Il y a trente-huit hommes, trente-sept femmes et cinquante-six enfants, ou cent trente-une âmes en tout. Ils ont de bonnes maisons et des jardins dont ils prennent grand soin ; les femmes travaillent dans la ville, elles font du blanchissage et du nettoyage, et les hommes peuvent toujours trouver de l'ouvrage soit dans la ville soit chez les cultivateurs. Ils sont tout à fait indépendants et subviennent à leurs propres besoins, et si ce n'étaient quelques troubles occasionnels causés par la boisson, on pourrait dire que c'est une bande sauvage modèle. Ils assistent régulièrement aux exercices de la mission presbytérienne dans leur village, et l'on peut les considérer comme une classe supérieure de sauvages. Il y a un pensionnat sioux dans la ville sous la direction de l'Eglise presbytérienne, qui reçoit une subvention par tête de la part du gouvernement, et peut loger quarante élèves. Il est dirigé par Mademoiselle Fraser comme principale, aidée par Mademoiselle Bell, comme institutrice ; il existe depuis quelques années et accomplit une bonne œuvre.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

Il y a neuf réserves dans cetts agence ; l'une d'elle, la Baie-Sablonneuse, se trouve dans le traité n° 1 ; celle du Ruisseau-du-Pin, dans le n° 4, et le reste se trouvent dans le n° 2.

Réserves.—La Baie-Sablonneuse est située sur la rive sud-ouest du lac Manitoba, dans le canton 18, rang 9, à l'ouest du 1er méridien. Elle a une étendue de douze mille cent deux acres. Le sol est trop sablonneux pour l'agriculture, mais il y a assez de bonne terre pour des jardins. Il y a quelques bons marais à foin, et jusqu'à présent il n'y a eu aucune difficulté à se procurer un approvisionnement de foin. Il y a beaucoup de broussailles et quelques trembles sur la réserve.

La réserve du Lac-Manitoba est située sur la rive nord-est du lac Manitoba, dans le canton 22, rangs 8 et 9, à l'ouest du 1er méridien. Elle a une étendue de douze mille huit cent quatre-vingt-une acres. Elle n'est pas propre à la culture mais elle a beaucoup de morceaux de terres pour des jardins et du foin en abondance. Elle est plus ou moins couverte de broussailles et de trembles et très coupée par des bras du lac.

La réserve du Lac-Flux-et-Reflux est située sur la rive ouest du lac de ce nom, dans les cantons 23 et 24, rangs 11 et 12, à l'ouest du 1er méridien. Elle a une étendue de dix mille huit cent soixante et cinq acres. Elle n'est pas propre à la culture, mais elle a du bon foin et du bois en abondance.

La réserve Fairford est située sur la rivière Fairford, dans les cantons 30 et 31, rang 9, à l'ouest du 1er méridien. Elle a une étendue de douze mille vingt-trois acres. Il y a du foin et du bois en abondance. On y a cultivé du grain en différents temps, mais on ne réussit pas très bien.

La réserve de la Petite Saskatchewan est située sur la rive ouest du lac Saint-Martin, dans le canton 31, rang 8, à l'ouest du 1er méridien, et renferme une étendue de trois mille deux cents acres. Elle est bien pourvue de bois et de foin, mais elle n'est pas propre à l'agriculture.

La réserve du Lac-Saint-Martin est située à l'extrémité nord du lac Saint-Martin, dans le canton 32, rangs 7 et 8, à l'ouest du 1er méridien. Elle a une étendue de trois mille deux cents acres, et est bien boisée, mais elle n'a pas assez de terres à foin.

La réserve de la Rivière-aux-Grues est située sur le côté est de la rivière aux Grues, dans le canton 29, rang 13, à l'ouest du 1er méridien. Son étendue est de huit mille sept cent soixante acres. Elle n'est pas propre à l'agriculture, mais elle a une quantité de bois d'épinette qui a du prix. Il y a un peu de foin sur la réserve, mais pas assez pour un grand troupeau de bétail.

La réserve de la Rivière-de-la-Poule-d'Eau est située à l'extrémité sud du lac de la Poule-d'Eau, dans le canton 34, rang 13, à l'ouest du 1er méridien. Elle a une étendue de quatre mille six cent seize acres. Elle n'est pas propre à la culture mais elle est bien pourvue de foin et de bois.

La réserve du Ruisseau-du-Pin est située sur la rive ouest du lac Winnipegosis, dans le canton 35, rangs 19 et 20, à l'ouest du 1er méridien. Elle a une étendue de neuf mille cent quarante-cinq acres et est bien pourvue de foin et de bois.

Tribu.—Tous les sauvages dans cette agence appartiennent à la tribu des Ojibbewas, mais il y a beaucoup de métis français, anglais et écossais, qui, en général, sont bien capables de prendre soin d'eux-mêmes.

Statistique vitale.—La population des différentes réserves est comme suit : Baie-Sablonneuse, cinquante-huit hommes, soixante femmes et cent trente-six enfants ; réserve du Lac-Manitoba, trente et un hommes, vingt-quatre femmes et cinquante enfants ; réserve du Flux-et-Reflux, vingt hommes, vingt-quatre femmes et vingt et un enfants ; Fairford, cinquante-quatre hommes, soixante et deux femmes et soixante-sept enfants; Petite-Saskatchewan, trente-trois hommes, trente-cinq femmes et quarante enfants ; Lac-Saint-Martin, trente-sept hommes, trente-quatre femmes et cinquante enfants ; Rivière-aux-Grues, quatorze hommes, dix-huit femmes et vingt et un enfants ; Rivière-de-la-Poule-d'Eau, trente-quatre hommes, trente-cinq femmes et soixante-trois enfants ; Ruisseau-du-Pin, vingt hommes, vingt-six femmes et quarante-six enfants ; un total de trois cent un hommes, trois cent dix-huit femmes et quatre cent quatre-vingt-quatorze enfants ; formant un grand total de onze cent treize âmes. A la Baie-Sablonneuse il y a eu douze naissances et seize décès ; au Lac-Manitoba, une naissance et huit décès ; au Lac-Flux-et-Reflux, trois naissances et deux décès ; à Fairford, neuf naissances et quatre décès ; à la Petite-Saskatchewan, deux naissances et quatre décès ; au Lac-Saint-Martin, trois naissances et deux décès ; à la Rivière-aux-Grues, une naissance et un décès ; à la Rivière de-la-Poule-d'Eau, trois naissances et treize décès ; au Ruisseau-du-Pin, quatre naissances et sept décès ; ou un total de trente-huit naissances et cinquante sept décès.

Santé et condition sanitaire.—En général la santé de la portion adulte de la population a été bonne, mais une épidémie de rougeole et de coqueluche sur toutes les réserves durant l'hiver a été très grave pour les enfants, et explique la majorité des décès. Bien qu'il y a des médicamments en abondance à chaque réserve, et malgré les soins constants des instituteurs, il est impossible d'amener les sauvages à prendre convenablement soin de leurs enfants pendant la convalescence après une maladie.

On prend toutes les précautions ordinaires hygiéniques pour prévenir les meladies, tels que le nettoyage et l'incinération des déchets au printemps, et le blanchissage à la chaux des maisons à l'automne. Presque tous les sauvages sont sous leurs tentes de bonne heure au printemps, ce que je suis porté à croire être la meilleure précaution sanitaire de toutes, parce qu'ils se déplacent continuellement à de courtes distances, ce qui écarte toute possibilité d'accumulation de saletés. Les scrofules et la consomption sont les maladies les plus sérieuses dont souffrent les adultes, et il n'y a pas de doute que leur manière de vivre entretient toujours ces maladies.

Ressources et occupations.—La principale ressource de l'avenir sera, à mon avis, l'élevage du bétail, mais cette industrie n'est encore que dans son enfance ; bien qu'à Fairford ils aient eu cent veaux cette année, il est proprable que cette réserve progressera très rapidement à l'avenir. Mais il faut se rappeler qu'un grand nombre des sauvages qui l'habitent se composent d'une bonne classe de métis écossais et anglais chez qui les instincts des blancs prédominent, et qui toute leur vie ont été soumis aux instructions de la Mission de l'Eglise d'Angleterre.

Les sauvages de toutes ces réserves gagnent beaucoup d'argent à faire la pêche durant l'hiver, ainsi qu'à chasser, trapper, cueillir de la racine de sénéga, des baies, et comme bateliers sur les lacs. Un grand nombre d'entre eux travaillent pour les colons durant les récoltes ; d'autres travaillent dans la scierie à Winnipegosis et dans les exploitations forestières, et cette année un bon nombre ont travaillé au grand canal de l'Etat à la rivière Fairford. Quelques-uns sont encore habiles dans la construction de bateaux et de canots d'écorce de bouleau, et font de l'argent ; d'autres sont habiles à faire les raquettes et les traîneaux légers (*jumpers*), les traîneaux plats et autres semblables, mais il y a une chose qu'ils peuvent faire toute l'année, de sorte qu'ils ne manquent jamais de nourriture, c'est la pêche.

Cela peut paraître un grand avantage et ce l'est sans doute de bien des manières' mais tant que le sauvage peut, en surveillant simplement ses filets, se procurer une nourriture abondante, la plupart d'entre eux ne feront pas un pouce d'ouvrage et ne prêteront même pas l'oreille à aucune instruction. Ils sont toujours bien vêtus et gras, ce qui est la meilleure preuve que leurs ressources et occupations sont nombreuses et profitables.

Constructions et animaux.—Toutes les constructions sont en troncs d'arbres, mais un bon nombre ont des toits en bardeaux, et presque toutes ont des planchers en bois, avec de bonnes portes et fenêtres. La plupart des maisons ont des âtres, et la majorité des poêles de cuisine. A Fairford et à la Baie-Sablonneuse il y a quelques maisons et étables en troncs d'arbres aussi belles qu'on peut en trouver dans le pays, ayant tous les conforts nécessaires pour bien vivre, tels que lits, bureaux, machines à coudre, orgues, chaises, tables, etc. Quelques maisons neuves ont été construites cette année, et quelques rallonges, mais comme les sauvages ont d'assez bonnes maisons maintenant, il ne s'en construira de nouvelles qu'à mesure que ce sera nécessaire, lorsque les vieilles deviendront inhabitables. On peut considérer comme une preuve évidente de progrès le fait que chaque nouvelle maison construite est une amélioration sur l'ancienne. Les étables qui n'ont pas de toits en bardeaux ne paraissent pas aussi bien finies qu'elles paraîtraient autrement, mais lorsqu'elles sont réparées et bousillées pour l'hiver et que les clôtures de corral sont construites, elles paraissent bien et répondent admirablement aux besoins.

Généralement parlant, les sauvages prennent passablement bien soin de leurs animaux, mais quelques-uns sont lents à les établer en automne, et il est parfois difficile de leur faire convenablement prendre soin des taureaux. C'est toujours le cas lorsque les troupeaux sont petits ; mais aussitôt que les troupeaux individuels deviennent assez nombreux, les propriétaires considèrent leur excédent d'animaux comme leur plus grand et le plus sûr moyen de subsistance, et alors disparaît ce défaut du début Les troupeaux augmentent lentement, mais à partir de maintenant je crois qu'ils augmenteront beaucoup plus rapidement. On fournit de meilleurs taureaux qu'autrefois, et le résultat se voit clairement par le nombre et la qualité des veaux.

Education.—Il y a des externats en opération sur toutes les réserves, les bâtiments sont bien adaptés à cette fin, et la plupart d'entre eux feraient honneur à des établissements blancs. A Fairford il y a deux écoles, toutes deux rendant de bons services, et au Creek-du-Pin et à la Rivière de la Poule-d'Eau il y a des pensionnats en sus des externats. Celui du Creek-du-Pin est un grand bâtiment en pierre, de 114 x 48 pieds, à trois étages et soubassement, dirigé sous les auspices de l'Eglise catholique romaine. On a intention de réunir les deux pensionnats en un seul, et de transférer les élèves de la Rivière de la Poule-d'Eau à la grande école du Creek-du-Pin, où il y a plus de place, et un magnifique personnel de professeurs de l'ordre des révérendes Sœurs Franciscaines. L'avenir de cette école est très brillant, et j'ai espoir que les sauvages en retireront de grands avantages. La grande difficulté des externats est d'obtenir une présence régulière, parce que les parents, pour gagner leur vie, doivent quitter la réserve pour avoir de l'ouvrage, ou pour aller à la chasse, qui dure souvent d'un à trois mois, et comme ils ne comprennent pas les avantages de l'éducation, il est presque impossible de leur faire prendre intérêt aux écoles, ou d'essayer d'y garder leurs enfants, et si ce n'étaient pour les gâteaux, je doute qu'il serait possible d'avoir une présence suffisante pour tenir les écoles ouvertes. Avec une présence aussi irrégulière, il est impossible que les instituteurs fassent faire des progrès aux élèves dans leurs études. Si tous les enfants suivaient les pensionnats ou les écoles industrielles, cela donnerait aux parents de bien meilleures chances de gagner leur vie, les enfants apprendraient plus rapidement, et oublieraient les habitudes et les manières répréhensibles de leurs parents.

On estime qu'il y a deux cent quatre-vingt cinq enfants en âge de fréquenter les écoles dans l'agence, et sur ce nombre la présence moyenne aux externats est de cent trente et un.

Religion.—Dans cette agence il y a deux églises anglicanes, une à Fairford en haut, et une à la Petite-Saskatchewan ; quatre églises catholiques romaines, savoir, une à la Baie-Sablonneuse, au Petit-Manitoba, à la Rivière-de-la-Poule-d'Eau, et au Creek-du-Pin ; et une église baptiste à Fairford en bas. Sur quelques-unes des réserves, comme à Fairford et à la Baie-Sablonneuse, où la majorité de la population se compose de

métis, on montre un intelligent intérêt dans les affaires religieuses qui fait plaisir à voir, mais qui manque presque ou complètement chez les sauvages pur sang qui appartiennent aux différentes dénominations. Je ne crois pas que l'esprit de l'adulte sauvage pur sang soit assez développé pour saisir les croyances chrétiennes, à part quelques-uns qui ont probablement été élevés dans un entourage civilisé. Nous devons compter que la jeune génération prendra l'intérêt désiré dans la religion chrétienne.

Dans cette agence nous n'entendons plus parler des anciennes fêtes religieuses, et nous ne voyons plus de morceaux de drap ou d'indienne suspendus aux arbres comme offrandes aux esprits. L'absence de ces coutumes est un signe certain de progrès dans la bonne direction, et les anciennes croyances ont disparu avec le bison, autant qu'on peut voir. Mais il faudra encore longtemps pour effacer complètement ces vieilles impressions de l'esprit des sauvages, et durant ce temps les missionnaires devront continuer leurs efforts et leurs instructions sans voir un grand résultat. Le missionnaire qui réside sur une réserve exerce sans doute une bien plus grande influence sur les sauvages que celui qui ne les visite que périodiquement.

Traits caractéristiques et progrès.—Le caractère diffère chez les sauvages de la même manière que chez les blancs. L'un fera un bon cultivateur, un autre se servira naturellement des outils du charpentier et du forgeron, tandis que d'autres, inhabiles dans ces métiers, élèveront et prendront bien soin du bétail. Les sauvages ici sont tous de bons pêcheurs et chasseurs. J'ai vu des sauvages appartenant à des bandes qui vivent de chasse, mais qui ne pourraient pas tuer un caribou, de quelque manière qu'ils s'y prennent, simplement parce qu'ils n'ont pas l'instinct du chasseur de caribou. Un grand nombre de sauvages de cette agence ont un caractère abattu et morose et s'occupent peu de ce que l'on dit d'eux, et paraissent simplement vouloir être laissés tranquilles pour atteindre leur but. Les nombreuses occasions qu'ils ont de gagner suffisamment pour vivre leur donnent probablement cette impression. A la seule exception de Fairford, leurs progrès sont lents, ils ne prennent pas à leurs jardins l'intérêt qu'on désirerait, et alors ils sont obligés de s'éloigner de leurs réserves pour trouver de l'ouvrage et gagner leur vie, et lorsqu'ils ont une bonne tâche à faire il ne leur serait pas avantageux d'y renoncer pour aller à une centaine de milles peut-être pour sarcler leurs jardins. Naturellement, s'ils s'intétéressaient plus à leurs jardins, ils pourraient arranger cela avant leur départ, mais il ne le font pas. Puis il y a cet autre côté de la question : ne se civiliseront-ils pas plus promptement en travaillant pour les blancs qu'en restant sur une réserve isolée sans aucun exemple pour s'améliorer ? Dans leurs manières et leurs vêtements ces sauvages font décidément des progrès ; ils portent tous des vêtements civilisés, gardent leurs cheveux courts, et on ne voit plus de sauvage peinturé et vêtu de couvertures.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de dire que je n'ai entendu parler d'aucune intempérance sur aucune des réserves, et je n'ai aucune raison de croire qu'il y ait des boissons. Cela s'explique, sans doute, en grande mesure par l'isolement des réserves. Je considère que la moralité de ces sauvages est très bonne. Je n'ai entendu parler d'aucun cas d'immoralité en dehors des réserves, et de très peu de cas parmi eux.

Remarques générales.—En terminant mon rapport, je dois dire que n'étant arrivé qu'au milieu d'octobre pour prendre la direction de cette agence, et n'ayant fait qu'une seule visite à plusieurs des réserves, pour faire les paiements annuels, je n'ai pas eu le temps de me mettre parfaitement au fait des différentes affaires des réserves, et je ne peux non plus écrire avec autant de confiance sur les progrès individuels que j'aimerais à le faire. Je trouve qu'ici, où les réserves sont si isolées et si difficiles d'accès, c'est une affaire très différente de mon expérience de l'ouest, d'arriver à connaître les sauvages individuellement ainsi que les circonstances dans lesquelles chacun se trouve.

L'hiver dernier a été très doux et l'approvisionnement de vivres a amplement suffi pour secourir les vieillards et les malades, et laisser un faible excédent en plus.

Les sauvages ont toujours considéré que vu que leur argent du traité leur appartenait en propre, ils pouvaient en faire ce qu'ils voulaient et le gaspiller en toutes sortes de folles acquisitions, et ils ont ordinairement réussi à le faire plus ou moins. Je suis heureux de dire qu'aux derniers paiements annuels ils ont fait des versements sur des hariots, des chevaux, des harnais et des outils de charpentiers, et qu'ils ont depuis

acheté des chariots et des harnais à payer à même leur prochaine annuité. Je considère que c'est un grand pas dans la bonne direction.

Je suis heureux de dire que les instituteurs sur toutes les réserves m'ont accordé leur cordiale coopération dans la mise en marche de toutes les affaires concernant l'administration de cette agence.

J'ai, etc.,

L. SWINFORD,
*Agent des sauvages.*

## SURINTENDANCE DU CANADA.

AGENCE DU PAS,
LE PAS, SASKATCHEWAN, 31 juillet 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport qui suit sur l'agence du Pas pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Les sept réserves qui forment cette agence sont à présent éloignées de toute route régulière de voyages. Elle ne sont accessibles que par eau en été, et pour y arriver il faut parcourir cinq cent quatre-vingts milles en bateau.

### LA BANDE DU PAS.

Réserve.—Cette réserve à une superficie de huit mille cent quatre-vingts acres et est située en partie sur la rive nord et en partie sur la rive sud de la Grande-Saskatchewan, à l'endroit où l'embranchement de la Baie d'Hudson du chemin de fer du Nord Canadien a intention de la traverser, et à mi-chemin entre Winnipeg et Fort-Churchill.

Ressources.—La terre dans ce voisinage n'est pas propre à l'agriculture. Là où elle n'est pas couverte de bois et de broussailles, c'est une vaste prairie à foin qui produit autant par acre et d'aussi belle qualité de foin que peut en produire n'importe quelle terre. Les rivières Saskatchewan, du Pas et aux Carottes coulent à travers cette réserve, qui, avec les nombreux lacs du voisinage, donnent un abondant approvisionnement de poisson. La poule d'eau abonde dans la saison et on y trouve souvent du chevreuil et de l'orignal.

Tribu et population.—Cette bande, comme toutes les autres de cette agence, appartient presque exclusivement à la tribu des Cris des marais. Au dernier paiement des annuités elle comptait quatre-vingt-neuf hommes, cent onze femmes, cent huit petits garçons et cent neuf petites filles, soit six de plus que l'an dernier.

Occupation.—Etant à présent tout à fait en dehors de l'atteinte de la civilisation, on trouve peu d'emploi pour ce grand nombre d'hommes et de femmes valides.

Depuis que l'embranchement de la Baie d'Hudson du chemin de fer du Nord Canadien a été tracé et passe à travers la réserve, quelques-uns des sauvages ont obtenu de l'emploi pour déblayer le droit de passage.

Il est probable que ce chemin sera construit jusqu'à la Saskatchewan l'an prochain, ce qui ouvrira un des plus beaux districts de pêche, d'exploitation forestière et d'élevage des Territoires, et donnera de l'emploi à ces sauvages qui désirent faire des progrès dans la voie de la civilisation.

Bâtiments.—Toutes les maisons sont construites en troncs d'arbres, le bois nécessaire aux planchers, etc., est scié à la scie de long. Plusieurs des vieilles maisons ont été démolies cette année et rebâties. Jusqu'à présent les sauvages vivaient, couchaient, cuisinaient et dînaient dans une petite chambre, maintenant ils sont tous portés à avoir deux pièces.

Animaux.—Il est difficile d'amener les sauvages à s'intéresser à l'élevage. Ayant été habitués depuis si longtemps au chien comme leur seul animal—n'exigeant aucun soin ou attention, n'ayant rien que des coups et un poisson par jour—ils considèrent comme un rude travail de couper du foin en été et d'en nourrir les bestianx en hiver, et de ne pas avoir la liberté de les tuer et manger quand ils le désirent. Plusieurs de la jeune génération commencent à penser différemment; ils ont acheté des juments poulinières et elles ont eu deux beaux poulins cet été, qu'ils paraissent bien aimer, et avec des encouragements et de la persévérance ils verront bientôt les avantages de l'élevage.

Education.—Il y a deux écoles sur cette réserve. Celle sur le côté sud de la rivière a deux chambres de vingt-quatre pieds carrés chacune. Lorsque les sauvages sont tous chez eux, plus de cinquante enfants y assistent.

L'école sur la rive nord de la rivière connue sous le nom de Grand-Remous, a été rebâtie cet été par les sauvages, et est une construction qui leur fait grand honneur. Environ vingt enfants fréquentent cette école, et considérant la chance qu'ils ont eu, ils font des progrès étonnants en anglais. De fait, c'est la seule école de cette agence qui produit des élèves parlant l'anglais. Les parents des enfants qui fréquentent ces deux écoles désirent que leurs enfants reçoivent l'éducation, et s'intéressent beaucoup aux affaires de l'école.

Jusqu'à venir il y a deux ans, il existait de forts préjugés contre l'envoi de leurs enfants à l'école industrielle; ce préjugé a maintenant disparu, et il y a déjà treize enfants de cette réserve à l'école industrielle de la Terre de Rupert, et un bon nombre d'autres se préparent à y aller l'an prochain.

Religion, tempérance et moralité.—Quelques membres de cette bande sont chrétiens, il y a quelques catholiques romains, et la majorité appartiennent à l'Eglise d'Angleterre.

Il n'y a jamais eu aucune difficulté avec les sauvages de cette agence au sujet des boissons; jusqu'à présent ils ne paraissent pas en désirer. Ils observent la loi et sont obéissants. Leur conduite morale n'est ni meilleure ni pire que celle des autres bandes sauvages.

### BANDE DU LAC-PLAT.

Réserve.—A environ quatre-vingts milles au sud-ouest du Pas se trouve la réserve du Lac-Plat, qui a une étendue de deux mille cent quatre-vingt-dix acres sur le versant nord-ouest de la montagne du Pas. C'est une étendue de terre qui convient le mieux pour une réserve sauvage, mais l'endroit où est situé leur village est très incommode et inaccessible. Il se trouve juste au milieu d'une lisière d'épinette qu'on ne peut atteindre par la terre sèche ou par eau libre.

Au sud se trouve la montagne du Pas, ayant une élévation de deux mille sept cents pieds, et couverte de gros bois. Sur le côté nord il y a plusieurs milles de marais couverts de roseaux et de joncs, qui produisent assez de maringouins pour couvrir tout le continent.

Population et occupation.—Cette réserve n'a qu'une population de soixante personnes. Ils s'occupent de la culture de petits champs de pommes de terre, et de prendre soin de leur bétail, de faire la chasse et la trappe. Ils n'ont jamais la chance de gagner quelque chose au dehors, et lorsque le gibier est rare ils sont quelques fois très pauvres.

Bâtiments.—Les maisons sont propres et bien construites, et sont tenues assez proprement et confortablement. A défaut de chaux, ils se servent d'argile à pipe pour crépir et badigeonner. Il y a de grands lits de cette matière au pied de la montagne.

Education.—L'école ici est tenue par l'Eglise de la Société des Missions. Les enfants y assistent et font de bons progrès.

BANDE DE TERRE-ROUGE.

Réserve.—A environ quinze milles du lac Plat, sur les bords de la rivière aux Carottes, se trouve la réserve de Terre-Rouge, ainsi appelée d'après une couche d'épaisse argile rouge sur le bord d'un petit lac sur la réserve.

Cette réserve contient quatre mille sept cent cinquante et une acres, dont plusieurs centaines sont bonnes pour la culture, le reste se compose de terres à bois et à foin. Ils retirent une grande récolte de pommes de terre, qui forme le principal aliment de cette bande. Certaines années le gros gibier abonde ici ; mais lorsque les animaux à fourrures sont rares, les sauvages ont beaucoup de peine à se vêtir.

Population et tribu.—Cette bande se compose de vingt-neuf hommes, vingt-six femmes, trente-cinq petits garçons et trente-quatre petites filles.

C'est un mélange de Cris des plaines et des marais.

Santé, religion et moralité.—C'est une bande de sauvages jouissant d'une bonne santé, étant presque complètement exempte de maladies héréditaires. La majorité se compose de païens. Ils mènent une bonne vie morale et vertueuse.

Bâtiments et animaux.—Ils construisent de très propres maisons en troncs d'arbres, et plusieurs d'entre eux sont d'assez bons ouvriers, bien qu'ils soient tout à fait en dehors de la civilisation.

Leur bétail n'a pas augmenté depuis quelques années, mais ils ont un beau troupeau de chevaux qu'ils semblent priser plus que le bétail.

Education.—L'école ici est dirigée par l'Eglise de la Société des Missions, et jusqu'à récemment les parents ne voulaient pas envoyer leurs enfants se faire instruire, mais cette année ils l'ont bien fréquentée et font d'aussi bons progrès qu'on peut s'y attendre.

BANDE DE CUMBERLAND.

Réserve.—Revenant de Terre-Rouge par la rivière aux Carottes jusqu'à la Saskatchewan, et la remontant sur environ soixante et dix milles, on arrive à la réserve de Cumberland. Elle est située sur les rives du lac de l'Ile-au-Pin, et couvre mille deux cent quarante-trois acres.

Population.—La population de cette bande compte cent cinquante-cinq âmes, une augmentation de six sur l'an dernier.

Ressources et occupation.—La terre ici est pauvre, et l'on n'en cultive que de très petits morceaux. Les sauvages comptent pour vivre sur leur chasse et leur pêche, et pour trouver des terrains convenables ils doivent se rendre à de grandes distances, et par conséquent ils ne s'établissent pas beaucoup sur leur réserve.

Education.—A cause des habitudes nomades de cette bande, il ne reste pas assez d'enfants sur la réserve pour y maintenir une école. Quelques-uns ont fréquenté l'école publique cet été, et ont fait de bons progrès pour le peu de temps qu'ils l'ont fréquentée.

Religion, tempérance et conduite morale.—La majorité de ces sauvages appartiennent à l'Eglise d'Angleterre. Ils sont tempérants, observent la loi et se conduisent bien.

BANDE DU LAC-L'ORIGNAL.

Réserve.—A soixante milles à l'est du Pas se trouve la réserve du Lac-L'Orignal, située sur les bords du lac de ce nom. On y arrive de la Saskatchewan par la rivière Summerberry, et la Petite rivière L'Orignal qui se jette dans le lac et quelques fois en sort. Il y a trois mille cinq cent trente-neuf acres dans cette réserve.

Population.—La population ici se compose de cent vingt-cinq âmes.

Occupations.—Les seules occupations de ces sauvages sont la pêche et la chasse.

Santé et condition sanitaire.—Depuis de nombreuses années cette bande est la plus maladive de cette agence et elle diminue chaque année. Les sauvages se gardent, ainsi

que leurs maisons, beaucoup plus propres, et ils adoptent une meilleure manière de vivre, et en conséquence les maladies ont presque disparu, et l'an dernier il n'y a pas eu un seul décès.

Education.—L'école est dirigée par l'Eglise de la Société des Missions, et dans le passé elle n'a pas été très fréquentée et les progrès ont été faibles cette année. Il y a eu changement d'instituteurs et l'on espère de meilleurs résultats à l'avenir.

BANDE DE CHEMAWAWIN.

Réserve.—La réserve suivante à l'est est celle de Chemawawin, sur les bords de la Saskatchewan, à l'endroit où elle entre dans le lac des Cèdres. Elle couvre une étendue de deux mille neuf cent quatre-vingt-un acres.

Population.—Cette bande augmente constamment et a maintenant une population de cent cinquante-quatre âmes.

Occupations.—Comme il n'y a ici que de la pierre à chaux et des broussailles on ne peut cultiver que de très petits morceaux de terre. Leurs autres emplois sont la pêche et la chasse.

Education.—Ces sauvages, avec l'aide de l'instituteur, ont bâti une nouvelle école cet été. Elle est très confortable et commode, et ils sont très fiers d'avoir une école qu'ils peuvent dire leur appartenir en propre, et ils prennent quelque intérêt dans l'éducation de leurs enfants. L'instituteur est très énergique et se donne beaucoup de peine, et son œuvre fait de bons progrès.

BANDE DES GRANDS-RAPIDES.

Réserve.—L'extrémité est de cette agence se trouve à l'embouchure de la Saskatchewan et en partie sur les bords du lac Winnipeg. Elle a une étendue de quatre mille six cents cinquante et une acres.

Population.—Cette bande se compose de cent douze âmes.

Ressources.—La terre tout près de la rivière est assez bonne pour le jardinage, lorsqu'elle est défrichée ; la partie d'arrière est d'excellente terre à foin.

Bâtiments et occupations. Les maisons ici sont les meilleures de l'agence, étant bien bâties, propres, et presque toutes bien meublées.

Cette bande a un avantage sur toutes les autres, c'est qu'elle peut trouver de l'emploi toute l'année. En été les vastes pêcheries du lac Winnipeg donnent de l'ouvrage aux sauvages, et en hiver ils coupent du bois de corde pour les bateaux à vapeur, emmagasinent de la glace pour les compagnies de pêche, et prennent de l'esturgeon.

Education.—Les sauvages ont construit une nouvelle école ici l'an dernier, et il y a eu changement d'instituteurs. Les résultats ont été des plus satisfaisants, les enfants y assistent aussi régulièrement que le permettent les occupations de leurs parents, et font en général de bons progrès.

Religion et conduite morale.—Ces sauvages appartiennent tous à l'Eglise d'Angleterre. L'intempérance est inconnue, et en général ils se conduisent bien.

J'ai, etc.,

JOSEPH COURTNEY,
*Agent des sauvages.*

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
DIVISION D'INSPECTION DU LAC MANITOBA,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 1er octobre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon troisième rapport annuel sur les affaires des sauvages dans cette division d'inspection durant l'exercice terminé le 30 juin 1900, et jusqu'à la date ci-dessus dans le présent exercice.

Cette division d'inspection comprend trois agences, savoir : Portage-la-Prairie, Manitowapah et le Pas. Les deux premières sont situées dans la province du Manitoba, et la dernière dans le district de Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest.

## AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Les réserves de cette agence sont toutes situées de telle manière qu'on peut s'y rendre en tout temps, par chemin de fer et par diligence.

Les sauvages sont presque tous de la tribu des Ojibbewas, la plupart ayant une teinte de sang blanc.

### BANDE DES LONGUES PLAINES.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté nord de la rivière Assiniboine, à environ quinze milles au sud-ouest de Portage-la-Prairie. Elle contient dix mille huit-cent soixante et dix acres, dont la plus grande partie est boisée. Elle n'est pas aussi bien adaptée à la culture que les autres réserves de cette agence, mais il y a beaucoup de hautes terres sèches pour toute la culture que cette bande fera jamais. Le sol se compose d'une marne noire sablonneuse libre de roches et très productive. Il y a un bon nombre de prairies à foin ici et là dans la réserve. Le bois est en grande partie du tremble blanc, avec un peu de chêne et d'orme dans la vallée de la rivière ; un feu de forêt a passé sur une partie de la réserve le printemps dernier et a fait un dommage considérable au bois debout.

Moissons.—L'an dernier les sauvages avaient environ cent acres en grain et ont récolté mille six cent trente-trois boisseaux de blé et deux cent cinquante boisseaux d'avoine, tous de bonne qualité, et obtenant les plus haut prix du marché. Cette année ils ont ensemencé à peu près le même nombre d'acres, mais je regrette de dire qu'à cause de la sécheresse dans la première partie de l'été, et les pluies continuelles depuis la récolte, les sauvages ont obtenu peu de chose pour leur travail.

Statistique vitale.—La population se compose de cent trente-quatre personnes, une diminution de cinq sur l'an dernier. Il y a eu cinq naissances et neuf décès ; la grande proportion de décès est dûe à une épidémie de rougeole et de coqueluche l'hiver dernier. Les sauvages ne portent pas une attention convenable à leurs enfants lorsqu'ils souffrent de ces maladies.

Religion, éducation, etc.—Tous ces sauvages sont païens ; ils sont obstinés dans leur détermination de ne s'occuper aucunement des écoles ou du christianisme. Les missionnaires et autres personnes ont fait de nombreuses tentatives dans ce sens, mais jusqu'à présent sans aucun résultat perceptible. Ils sont très ennuyés qu'on ne leur permette pas de célébrer la danse du soleil et autres danses païennes, et ne peuvent comprendre pourquoi le gouvernement les gêne dans ce qu'ils appellent leur culte religieux. En somme ce sont des "durs à cuire". Leur proximité de cette ville (Portage-

la-Prairie) leur fait tort ; presque tous les jours on en voit un grand nombre errer dans les rues ; en dépit de tout ce que nous pouvons faire, ils se procurent de la boisson, et hommes et femmes s'y adonnent ; il est presque impossible d'obtenir une condamnation, parce qu'ils ne veulent pas dire où ils ont obtenu la boisson ; ils sont amenés en cour de police et condamnés à l'amende, mais cela ne les arrête pas, leurs amis paient l'amende, se refusant très souvent les choses nécessaires à la vie pour la payer. Je ne vois pas trop ce qu'on pourrait faire pour améliorer leur condition morale tant qu'ils resteront où ils sont, la seule chose à faire serait de les éloigner de toute tentation ; ceci s'appliquerait à toutes les bandes qui habitent au milieu d'établissements blancs.

Ressources.—Je ne peux pas dire que ces sauvages ont fait de grands progrès durant la dernière année ; ils ne prennent aucun intérêt dans le bétail, et leur revenu provenant de la culture du grain est très incertain. Ils coupent une quantité considérable de foin qu'ils vendent facilement sur le marché ; ils retirent aussi un revenu assez considérable de la vente du bois sec. Ils ne se plaignent pas et paraissent très satisfaits de leur sort. Ils sont bien munis d'instruments d'agriculture, de chariots, de bœufs, etc. Un nombre d'hommes gagnent de bons gages comme garçons de ferme durant les mois d'été. En général, ils sont confortablement vêtus.

### BANDE DU LAC-DU-CYGNE (PLUME-JAUNE).

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur l'embranchement de Morris et Brandon du chemin de fer Northern-Pacific. Le chemin de fer passe à travers la réserve, où il y a une gare, ce qui est une grande commodité pour la bande. La réserve est située dans le canton 5, rang 11, à l'ouest, avec une réserve auxiliaire connue sous le nom de Jardins Sauvages, contenant six cent quarante acres, étant la section 11, canton 9, rang 9, ouest. La réserve principale a une étendue de onze mille huit cents acres.

La réserve principale est magnifiquement située sur la rive nord du lac du Cygne, une belle nappe d'eau d'environ cinq milles de long, sur une largeur moyenne d'un mille environ. La terre se compose pour la plupart de prairie très accidentée, parsemée de bouquets de trembles, avec une grande prairie à foin sur le bord du lac. Le sol est bon et très propre à la culture mixte. M. Malcolm Campbell est l'instructeur d'agriculture, et sous sa soigneuse surveillance, je suis heureux de faire rapport que la bande fait des progrès ; comme preuve de cela, je dirais que l'an dernier les sauvages ont récolté mille trois cent quarante-quatre boisseaux de blé et deux cent quatre boisseaux d'avoine. Ils ont un petit troupeau de bêtes à cornes auquel ils portent beaucoup d'attention. A l'exposition de la Société d'agriculture de Lorne l'an dernier, ils ont gagné sur leurs concurrents le premier prix pour le blé *red fife*, le premier prix pour une vache et une génisse grasses, et les premier et second prix pour les taureaux gras. Cette année, à cause de la sécheresse après les semailles et les pluies continuelles depuis les récoltes, leurs moissons de grain ont presque complètement manqué ; mais ce n'est pas de leur faute. Ils ont coupé une grande quantité de foin, ce qui leur aidera beaucoup. Ceux des hommes valides qui ne se livrent pas à l'agriculture sur la réserve trouvent de l'emploi chez les cultivateurs des environs.

La plus petite réserve située sur la rive sud de la rivière Assiniboine est une belle section de terre à grain ; il n'y en a pas de meilleure dans la province, mais les sauvages en tirent très peu de bien. Le vieux chef, Plume-Jaune, réside ici avec quelques-uns de ses anciens partisans, et ils regardent d'un œil soupçonneux tous les efforts que nous faisons pour leur avancement.

Statistique vitale.—La population se compose de cent cinq personnes, cinq de moins que l'an dernier. Il y a eu cinq décès et pas une naissance.

Religion.—Tous ces sauvages sont païens. L'Eglise presbytérienne a eu un missionnaire parmi eux toute l'année dernière, mais je suis peiné de dire que jusqu'à présent il a obtenu peu de résultat.

Education.—Un externat sera ouvert bientôt, et nous espérons qu'il aura un bon effet sur la génération qui pousse.

Tempérance.—Je suis obligé de dire, comme pour la bande précédente, que ces sauvages se procurent de la boisson, peut-être pas autant, mais plus qu'il n'en faut pour leur bien. Tant qu'on en vendra à portée des sauvages, nous aurons les mêmes ennuis ; quand ils sont une fois adonnés à son usage, ils s'en procureront à n'importe quel prix.

### BANDES DE ROSEAU.

Réserve.—La principale réserve de ces bandes est située au confluent des rivières Rouge et Roseau. A cette réserve il y en a une auxiliaire, contenant huit cents acres, située à environ onze milles en remontant la Roseau à partir de la réserve principale. L'étendue de la réserve principale est de treize mille cinq cent cinquante quatre acres.

Statistique vitale.—La population est de deux cent cinquante âmes, soit une augmentation de six sur l'an dernier.

Il y a eu douze naissances et huit décès. Deux sauvages ont quitté la bande.

Ressources.—La réserve principale est très propre à la culture mixte. Sur les bords de la rivière il y a beaucoup de bois pour le combustible. Le sol est formé d'une riche marne noire, exempte de roche et facile à cultiver. Sa proximité de deux chemins de fer, séparés seulement de deux milles à peu près l'un de l'autre, donne aux sauvages un marché commode pour leurs produits.

La plus petite réserve aux rapides de la Roseau est plus isolée. Elle possède des terres à grain de choix, et je suis heureux de dire que les sauvages qui habitent ici se livrent sérieusement à leur ouvrage, bien qu'ils soient un peu découragés dans le moment à cause de la faible récolte.

Ils possèdent un petit troupeau de bêtes à cornes et en prennent bien soin.

Les deux tiers environ de la bande habitent sur la réserve principale, et se trouvent sous la surveillance immédiate de M. J. C. Ginn. Je suis heureux de dire que sous sa direction les sauvages de cette assez turbulente bande se rangent graduellement, et comprennent qu'ils doivent changer leur manière de vivre s'ils veulent réussir.

Cette année, de même que dans le reste de la province, leurs récoltes ont manqué. Ils possèdent quarante-deux têtes de bétail et quatre-vingt-seize poneys. La réserve est magnifiquement adaptée pour l'élevage et nous espérons avoir un grand troupeau dans un avenir rapproché. Ils ont récolté cette année une grande quantité de foin dont la vente aide beaucoup aux sauvages.

Religion.—Quatre-vingt membres de cette bande professent la religion catholique romaine. Ils ont une jolie église sur la réserve, et leur bien-être spirituel est sous la direction du rév. Père Jutras, de Letellier, qui vient les visiter toutes les deux semaines. Le reste de la bande se compose de païens.

Education.—Ces sauvages ne désirent ni écoles ni éducation. Une école a été ouverte il y a quelques années, mais elle a été fermée faute d'assiduité d'élèves.

Quelques-uns des enfants vont à l'école industrielle de Saint-Boniface.

Tempérance et conduite morale.—Leur conduite morale est assez mauvaise, mais je suis porté à croire qu'on peut constater une légère amélioration.

Les remarques faites au sujet des autres réserves peuvent s'appliquer à celle-ci en ce qui concerne la tempérance.

## AGENCE DE MANITOWAPAH.

Tribu.—Presque tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

### BANDE DE LA BAIE AU SABLE.

J'ai visité ces sauvages le 21 août 1899 et le 29 août 1900.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive ouest du lac Manitoba, étant le canton 18, rang 9, ouest, et contient douze mille cent deux acres. Cette réserve s'étend sur six milles de long sur le bord du lac. Le sol est une marne noire, sablonneuse ; le ter-

rain est plat et bas et n'est pas propre à la culture du grain, mais bon pour le pâturage et le foin. La partie ouest est bien boisée de tremble d'assez belle dimension. Il y a environ quarante-cinq acres sous culture, surtout de pommes de terre.

Statistique vitale.—La population se compose de deux cent cinquante-quatre âmes, soit quatre de moins que l'an dernier ; il y a eu douze naissances et seize décès.

Le taux élevé de la mortalité est dû à une épidémie de rougeole et de coqueluche qui a sévi dans toutes les réserves de cette agence l'hiver et le printemps derniers.

Religion.—La plupart des sauvages de cette bande sont des catholiques romains ; il y a quelques anglicans et quelques païens. Le révérend père Comeau en a la direction, et sous ses soins la conduite morale de la bande est entre bonnes mains.

Education.—Ces sauvages prennent un assez vif intérêt à l'éducation. Un certain nombre des enfants les plus âgés vont à l'école industrielle de Saint-Boniface, et un certain nombre ont pris leurs degrés dans cette institution. L'externat est une solide construction en charpente en bon état. L'école est assez bien fréquentée, considérant la distance que la plupart des élèves ont à parcourir pour s'y rendre. Dans les deux dernières années, à cause du changement fréquent d'instituteurs, les progrès n'ont pas été bons, mais on espère mieux de l'enseignement sous M. Gérardeau.

Tempérance et conduite morale.—La conduite morale de ces sauvages est bonne. Grâce à leur isolement, il y a peu d'intempérance. Ceci s'applique à toutes les réserves de cette agence.

Occupations.—Leur principale oscupation est la pêche et la chasse. La plus grande partie des hommes de la bande viennent travailler dans les champs de grain du Manitoba durant les récoltes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages observent les lois et sont obéissants. Le chef Antoine Mousseau et ses conseillers sont toujours prêts à accepter un avis et s'efforcent de mettre en pratique les instructions qu'on leur donne. Je ne peux pas dire qu'ils font beaucoup de progrès, mais ils se maintiennent certainement.

Bâtiments.—Presque toutes les habitations sont en troncs d'arbres, proprement équarris, et sont bien construites. Plusieurs d'entre elles ont deux chambres ou plus, qui sont tenues passablement propres et sont meublées de poêles, lits, chaises, tables, horloges, etc. George Spence a une assez grande maison avec de bonnes étables et autres dépendances. Il vit comme un patriarche et est plus à l'aise que la moyenne des cultivateurs du Manitoba.

Dans le cours de la dernière année deux nouvelles maisons ont été construites.

Animaux.—Ces sauvages possèdent quatre-vingt-six têtes de bétail et quatre-vingt-dix-sept chevaux.

Instruments aratoires.—Ils possèdent tous les instruments nécessaires pour la faible culture qu'ils font.

### BANDE DU LAC-MANITOBA.

J'ai visité cette bande le 19 août 1899 et le 27 août 1900.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive nord-est du lac Manitoba, dans le canton 22, rangs 8 et 9, ouest. Elle contient onze mille huit cent quatre-vingt-un acres.

Cette réserve, comme la plupart des réserves de cette agence, est basse et plate ; la plus grande partie est couverte d'une épaisse venue de tremble et de quelques petits chênes, le sol est une marne noire sablonneuse ; il y a de très grandes prairies à foin sur le bord du lac et sur le côté est du ruisseau du Chien. La terre, étant si basse, n'est pas propre à la culture du grain, mais sur les endroits élevés on a eu de bonnes récoltes de pommes de terre et d'autres légumes.

Statistique vitale.—La population se compose de cent cinq personnes, soit une diminution de sept sur l'an dernier ; il y a eu une naissance et huit décès.

Religion et éducation.—Il y a quatre-vingts catholiques romains, quatre anglicans et vingt et un païens dans cette bande. Les catholiques romains ont une solide église en troncs d'arbres, sous la direction du Père Comeau Il y a aussi une bonne école en

troncs d'arbres, mais je suis peiné de dire que cette bande ne porte que peu d'intérêt aux questions d'éducation. Dans le passé cette école a été peu fréquentée et les progrès ont été lents. On a récemment engagé un nouvel instituteur, et nous espérons constater une amélioration l'an prochain.

Occupations.—La pêche et la chasse constituent la principale occupation de cette bande. Durant les mois d'été quelques-uns des hommes descendent vers les établissements des blancs et travaillent comme journaliers. Ils ne se plaignent pas de leur sort, et paraissent très satisfaits des conditions présentes. Ils sont toujours bien vêtus et paraissent bien nourris ; tant que le lac produira du poisson en abondance et que les marais abriteront des poules d'eau, ces gens ne souffriront pas de la faim.

Progrès, etc.—En somme cette bande ne fait pas beaucoup de progrès, mais il y a du moins une notable exception : Wah-pe-penaise, un membre de la bande, m'a envoyé l'automne dernier $104.50 qu'il me priait de déposer à son crédit dans une banque. Il a gagné cet argent en vendant du bétail gras. Il a intention d'augmenter cette somme afin d'avoir quelque chose pour sa vieillesse. Je considère ce fait assez extraordinaire, parce que les sauvages, en général, ne pensent pas beaucoup à l'avenir. Le chef de la bande est vieux et exerce très peu d'influence. Je trouve que le succès d'une bande dépend beaucoup de l'espèce de chef et de conseillers qu'elle a ; s'ils sont énergiques et entreprenants, il en sera de même de la bande, et vice versa, selon le cas.

Batiments, animaux, etc.—En général les maisons sont bonnes, mais pas aussi propres que je le voudrais. Quelques-unes sont confortablement meublées. Les sauvages possèdent quatre-vingt-six têtes de bétail et quatre-vingt-sept chevaux. Ils commencent à s'intéresser plus à leurs animaux et les soignent mieux qu'autrefois durant l'hiver. La grande difficulté c'est de les empêcher de les vendre avant le temps voulu. Ils sont bien munis de tous les instruments nécessaires, harnais, etc.

### LAC-FLUX-ET-REFLUX

J'ai visité cette bande le 18 août 1899 et le 25 août 1900.

Réserve.—Cette réserve est située sur le lac Flux-et-Reflux, un petit lac à l'ouest du lac Manitoba et se reliant à lui par une rivière du même nom. Elle a une étendue de dix mille huit cent soixante et cinq acres, et a une population de soixante-cinq âmes, une de plus que l'an dernier ; il y a eu trois naissances et deux décès durant l'année.

Cette réserve ressemble tellement à la précédente qu'il n'est pas nécessaire de la décrire.

Religion, éducation, etc,—Il y a quarante-six catholiques romains, huit anglicans et onze païens dans la bande. Le rév. Père Comeau voit à leur bien-être spécial, et voyage constamment entre cette réserve et les deux précédentes. Il n'est que juste de dire que ce révérend Père accomplit une belle œuvre parmi ces bandes ; il leur donne des soins incessants, et il a l'amour et la confiance de tous ceux qui viennent en contact avec lui. Il nous rend de très grands services de différentes manières, plus particulièrement dans les affaires d'écoles. Il n'y a pas d'église sur la réserve ; la maison d'école sert au culte religieux. C'est un bâtiment confortable en pièce, mais il devient un peu vieux et devra bientôt être remplacé par un neuf. L'école n'a pas indiqué autant de progrès cette année que dans d'autres occasions antérieures. Un changement d'instituteur a eu lieu récemment, et nous espérons de meilleurs résultats l'an prochain.

Occupations, progrès, etc.—La chasse et la pêche sont les principales occupations des sauvages de cette petite bande. A cause de leur isolement ils gagnent peu de choses d'autres sources. Le soin de leur bétail occupe une partie de leur temps. Grâce à l'énergie du chef, Joseph Houle, cette bande fait d'assez bons progrès, malgré des circonstances assez adverses.

Bâtiments, animaux, etc.—Les maisons ne sont pas aussi grandes que sur quelques unes des réserves, mais elles sont entretenues proprement et bien blanchies à la chaux. Cette année les sauvages ont bâti sur un ruisseau dans la réserve un pont dont la construction a dû exiger beaucoup de temps et un rude travail.



Partie d'un troupeau de bétail sur la réserve des Assiniboines, près de Wolseley, T.N.-O., sous la garde du chef "Porte-la-Marmite."

Ils possèdent cinquante-neuf têtes de bétail et trente chevaux, dont ils prennent bien soin. Ils ont eu une belle récolte de pommes de terre, mais ils ne cultivent pas de grain.

BANDE DE FAIRFORD.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Fairford et renferme onze mille vingt-trois acres.

La réserve est magnifiquement située sur les bords de la rivière. Le terrain est plus élevé que sur les réserves précédentes, et est plus propre à la culture mixte. Il y a beaucoup de terres à bois et à foin, et du terrain assez élevé et libre pour l'agriculture. La réserve s'étend sur un certain nombre de milles le long de la rivière. La partie habitée est divisée, les deux tiers environ résident à ce qu'on appelle "Fairford en haut" et le reste à "Fairford en bas". Les deux parties de la réserve sont reliées par une bonne route charretière ainsi que par la rivière. Le bois se compose d'épinette et de tremble d'assez belle taille.

Statistique vitale.—La population se compose de cent quatre-vingt trois âmes, cinq de plus que l'an dernier ; il y a eu neuf naissances et quatre décès.

Religion.—Cette réserve est et a toujours été un centre de religion et d'éducation pour les sauvages protestants de cette agence. Elle a eu une mission de l'Eglise anglicane depuis plus de soixante ans, et elle a toujours maintenu une école de mission jusqu'à l'époque de l'établissement des écoles du département. Il en résulte que presque tous les sauvages parlent, lisent et écrivent l'anglais, et sont beaucoup plus éclairés qu'aucun des autres sauvages de cette agence. Le révérend George Bruce a été missionnaire ici depuis de nombreuses années. Il y a deux églises sur la réserve, la grande à Fairford en haut, dont M. Bruce est le pasteur, et une chapelle baptiste à Fairford en bas, où il n'y a à présent aucun pasteur régulier.

Education.—Il y a deux externats ; un à Fairford en haut, sous la direction de M. Bruce, qui accomplit une bonne œuvre ; l'autre à Fairford en bas, sous M. K. Garrioch. Ce dernier compte un grand nombre d'élèves, mais les progrès ne sont pas tout ce qu'on pourrait désirer. Ces deux écoles sont en bon état de réparations et suffisent amplement aux besoins.

Occupations.—La pêche, la chasse, la culture des jardins, l'élevage, le transport sur le lac, etc., sont leurs principales occupations. Dans ces différentes occupations les sauvages gagnent assez bien leur vie et n'ont pas à se plaindre. On a ouvert une carrière de gypse près d'eux, et si elle réussit un bon nombre y seront employés.

Progrès, etc.—Je suis heureux de dire que les sauvages de cette bande font des progrès satisfaisants, surtout dans l'élevage du bétail ; ils paraissent se livrer à cette industrie pour tout de bon ; ils possèdent près de quatre cents têtes de bétail, et cet été, Thomas Storr, un membre de la bande, a vendu six taureaux gras qui lui ont rapporté $200. Cet homme voit maintenant que l'avis des fonctionnaires du département est bon et que l'élevage du bétail est très profitable. Je pourrais en nommer un bon nombre d'autres si l'espace me le permettait. Ils ne cultivent pas beaucoup de grain, parce qu'ils sont trop loin des marchés, mais presque tous ont de grands morceaux de terre en pommes de terre et autres légumes. Le chef Richard Woodhouse est un homme très capable et il a un bon conseil ; avec l'aide de ses conseillers il fait tout ce qu'il peut dans l'intérêt de la bande, tant par précepte que par l'exemple.

Bâtiments.—Ces sauvages ont plusieurs bonnes maisons ; en passant à travers la partie supérieure de la réserve, un étranger pourrait croire qu'il passe à travers une section du Manitoba depuis longtemps colonisée, s'il en juge d'après les bonnes maisons et leurs dépendances, qui sont toutes proprement peinturées ou badigeonnées, et presque toutes confortablement meublées.

La bande est assez bien pourvue d'instruments aratoires, outils, harnais, etc.

BANDES DE LA PETITE-SASKATCHEWAN ET DU LAC-SAINT-MARTIN.

J'ai visité ces bandes le 7 août 1899 et le 12 août 1900.

Réserves.—Ces deux réserves sont tellement semblables qu'elles peuvent être décrites ensemble. Toutes deux sont situées sur le lac Saint-Martin, à environ huit milles l'une de l'autre.

La première nommée a une étendue de trois mille deux cents acres, et la seconde de quatre mille acres.

Topographie, etc.—Les deux réserves sont basses, plates et peu intéressantes ; elles sont densément boisées de trembles, parsemées de prairies à foin et de marais ; les terrains plus élevés sont occupés par les maisons et jardins des sauvages, et dans les saisons pluvieuses même ces endroits sont presque submergés.

Statistique vitale.—La population de la bande de la Petite-Saskatchewan se chiffre par cent vingt et un, soit quatre de plus que l'an dernier.

Religion et éducation.—Ces deux bandes sont protestantes ; la plupart des sauvages sont anglicans, quelques-uns sont baptistes. Les anglicans ont une école à la Petite-Saskatchewan.

Au Lac-Saint-Martin la maison d'école sert au culte religieux. Les sauvages n'ont pas de missionnaire attitré. Les instituteurs agissent comme catéchistes ; le révérend George Bruce les visites occasionnellement. A la réserve de la Petite-Saskatchewan il y a une bonne école neuve en pièces. L'instituteur est M. J. E. Farrell, un métis écossais. Il est toujours agréable de visiter cette école, les élèves la fréquentent bien, et sont très intelligents dans leurs études.

Au lac Saint-Martin, l'instituteur est M. T. H. Dobbs. On constate une amélioration cette année, la présence est assez bonne.

Occupations.—La pêche et la chasse ainsi que le soin de leurs jardins et de leurs animaux constituent les principales occupations de ces sauvages.

Progrès.—Je ne peux pas dire qu'ils font beaucoup de progrès. Ils se maintiennent et s'améliorent peut-être un peu.

Bâtiments, animaux, etc.—Les maisons sont petites mais assez proprement tenues. Ces bandes portent beaucoup d'attention aux règlements sanitaires.

La bande de la Petite-Saskatchewan possède quarante-huit têtes de bétail et douze chevaux ; la bande du Lac-Saint-Martin cent dix-neuf têtes et vingt chevaux.

BANDE DE LA RIVIÈRE-AUX-GRUES.

J'ai visité cette bande le 14 août 1899 et le 17 août 1900.

Réserve.—Cette réserve est située sur le lac Manitoba et la rivière aux Grues, sur le côté ouest du lac.

Le terrain est bas et marécageux, dont une partie est bien boisée en épinette qui a été récemment vendue pour le bénéfice de la bande.

Population.—La population compte cinquante-trois âmes, comme l'an dernier.

Religion et éducation.—Douze membres de la bande sont anglicans, six catholiques romains, et le reste se compose de païens. Au point de vue religieux, c'est un point noir dans cette agence ; la bande paraît être absolument indifférente sous ce rapport.

Il y a une bonne école sur la réserve ; M^r John Moar en est l'instituteur. La fréquentation est bonne, considérant le petit nombre de la bande. L'instituteur est capable, mais à cause du peu d'intelligence des élèves, les progrès sont lents.

Occupation.—Cette bande est très isolée, en conséquence les sauvages gagnent très peu en dehors de la chasse et de la pêche. L'an dernier les animaux à fourrures ont été très rares, et la chasse a presque manqué ; cependant le poisson commandait un bon prix en hiver et ils s'en sont assez bien tirés. Ils ont de très bons jardins, et s'intéressent beaucoup à leurs animaux.

Progrès.—Je ne peux faire rapport de beaucoup de progrès durant l'année ; les hommes ont peu d'intelligence et il semble impossible de les diriger dans n'importe quelle direction.

Bâtiments, animaux, etc.—Les maisons sont petites et ne sont pas très propres ; les étables atteignent la moyenne. Je pourrais faire remarquer que l'étable ordinaire des sauvages est en pièces, d'environ sept pieds de haut, et assez grande pour y entasser les animaux du propriétaire ; elle n'a pas de toit mais est recouverte avec du foin pendant la saison d'hiver ; quelques fois elle est planchéiée, mais le plus souvent elle ne l'est pas. A l'automne les sauvages l'enduisent de vase ou de fumier ; lorsque le fumier s'élève trop haut autour de la porte, le bâtiment est transporté à un autre endroit. Aucune discussion ne changera cet état de choses. Naturellement il y a quelques exceptions, mais ce qui précède est la règle générale.

La bande possède soixante-cinq têtes de bétail.

### BANDE DE LA RIVIÈRE DE LA POULE-D'EAU.

J'ai visité cette bande le 16 août 1899 et le 22 août 1900.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté sud du lac de la Poule-d'Eau, à environ quinze milles au nord du lac Manitoba. Elle a une étendue de quatre mille six cent seize acres. La réserve est basse et le pays environnant marécageux ; le sol est rocheux et peu propre à la culture ; une partie de la réserve est boisée de tremble, et il y a du foin en abondance autour du lac.

Statistique vitale.—La population se compose de deux cent trente-deux âmes, neuf de moins qu'au dernier rapport ; dans le cours de l'année il y a eu treize décès et trois naissances, et un sauvage a quitté la bande.

Religion et éducation.—Les sauvages de cette bande sont tous catholiques-romains. Ils ont une église sur la réserve, et, d'après ce que j'ai pu voir, ce sont de fervents chrétiens.

Vu la proximité du pensionnat du Creek-du-Pin, les élèves y ont été transférés, de sorte qu'il n'y a plus maintenant qu'un externat ici. Les enfants, je regrette de le dire, n'ont pas fait autant de progrès que par le passé.

Occupations.—La pêche et la chasse sont les principales occupations de ces indigènes. La pêche a été bonne dans ces deux dernières années, comme l'attestent les signes de prospérité qui se rencontrent dans presque toutes les maisons. On y trouve en effet des provisions en assez grande abondance, des meubles neufs, de bons vêtements, etc. Les sauvages font aussi du jardinage, et soignent assez bien leurs bestiaux.

Progrès.—Les membres de cette bande sont progressifs et actifs ; le chef et les conseillers sont intelligents et s'intéressent beaucoup au bien-être de leur peuplade.

Bâtiments, bétail, etc.—Les maisons sont en général confortables ; elles sont pour la plupart très propres et dénotent un état de prospérité que l'on ne voit guère sur les autres réserves de cette partie du pays Il y a 49 bêtes à cornes et 12 chevaux sur cette réserve.

### BANDE DU CREEK-DU-PIN.

J'ai visité la réserve de cette bande le 30 août 1899 et le 20 août 1900.

La réserve de ces sauvages est située à l'embouchure du creek du Pin, sur le lac Winnipegosis, et sa superficie est de 9,145 acres.

Cette réserve est mieux située que toutes les autres, sauf celle de Fairford ; le terrain s'élève sur les bords du creek qui traverse la réserve ; les rives du lac sont très hautes et très raboteuses. Il y a abondance de foin dans le lit de la rivière, et plus loin se rencontrent des forêts d'épinette blanche et de peuplier entremêlées de prairies de foin et de marais de saules.

Statistique vitale.—La population est de 92 âmes, soit une diminution de 2 comparativement au chiffre de l'année dernière. Il y a eu 4 naissances et 7 décès, et un sauvage a quitté la bande.

Religion et enseignement.—C'est là le centre religieux et éducateur pour les sauvages catholiques-romains de cette agence. Le Père Chaumont dirige la mission, aidé

du Père Géléan. Les sauvages sont tous catholiques romains et sont très attachés à leur religion. Le pensionnat dont je parle dans mon rapport de l'année dernière est presque achevé. Ce beau bâtiment, 49 x 114 pieds, fait honneur au Père Chaumont, qui a réussi à le faire construire en dépit d'obstacles et de difficultés qui aurait découragé un homme moins fortement trempé. L'on y rencontre toutes les commodités modernes. A l'époque de ma visite il y avait environ 70 élèves (y compris les externes). Le travail des élèves ne laissait rien à désirer, et comme ils sont maintenant confortablement installés dans leur nouveau local, l'on s'attend qu'ils feront de rapides progrès. Le bâtiment peut loger 100 élèves ; l'école reçoit une subvention de tant par tête pour 55 pensionnaires. Ce bâtiment a été érigé dans le but d'amener une fusion des différentes peuplades catholiques romaines à cet endroit. L'enseignement est donné par deux Sœurs Franciscaines, et quatre autres Sœurs du même ordre s'occupent de l'économie interne de l'école.

Occupations.—Ces sauvages se livrent à la chasse et à la pêche, et en hiver ils font beaucoup d'argent. Ils ont de bons jardins de pommes de terre et d'autres légumes. Le sol est pierreux et difficile à cultiver.

Progrès.—Cette bande fait peu de progrès ; la construction de la nouvelle maison d'école, la perspective du développement de la réserve et l'affluence des visiteurs ont détourné les sauvages de leurs travaux dans ces deux dernières années. Il est à espérer qu'ils se remettent bientôt à l'ouvrage. Ils n'ont qu'un seul chef, et il n'a que peu de contrôle sur eux, d'autant plus qu'il les conseille mal quelquefois.

Bâtiments, bétail, etc.—Les maisons en général laissent à désirer, mais elles sont assez bien tenues. Le bétail n'est pas aussi bien soigné qu'il devrait l'être ; j'ai tout lieu de croire qu'il se produira avant longtemps une amélioration sous ce rapport.

Ces sauvages ont 38 bêtes à cornes et 30 chevaux.

## AGENCE DU PAS.

Tribu.—Presque tous les sauvages de cette agence sont des Cris des Marais.

Réserves.—Dans cette agence il y a 7 réserves, savoir : Grands-Rapides, Chemawawin, Lac-L'Orignal, Le Pas, Lac-Plat, Terre-Rouge et Cumberland. Elles sont toutes situées sur la rivière Saskatchewan (en bas) ou ses tributaires.

### BANDE DES GRANDS-RAPIDES.

J'ai visité cette bande le 17 juillet 1899 et le 16 juillet 1900.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située à l'embouchure de la rivière. Le terrain sur une courte distance à partir de la rivière est assez élevé ; plus loin se rencontrent des prairies à foin et des marais. La réserve est bien boisée de petite épinette blanche. Le sol est pierreux et difficile à cultiver.

Statistique vitale.—La population est de 110 âmes. Il y a eu 4 naissances et 9 décès durant l'année.

Religion et enseignement.—Les sauvages de cette bande sont tous anglicans. Il y a une église de mission sur la réserve ; les offices sont conduits par M. Jas. Isbester, lecteur laïque, et sont très bien suivis.

Une nouvelle école a été érigée l'année dernière. L'instituteur est M. Isbester, et il me fait plaisir de dire que les élèves font assez de progrès. L'avancement des enfants est beaucoup retardé par l'exode de presque toute la bande vers l'île Selkirk durant l'été.

Occupations.—La principale occupation de ces sauvages est la pêche. En été ils se rendent aux pêcheries de l'île Selkirk, où les hommes sont employés par les compagnies de pêche, tandis que les femmes et les enfants font de grandes quantités d'huile de poisson dont on se sert en guise de beurre et de saindoux ; quelques-uns des hommes sont employés comme bateliers sur la rivière. En hiver ils chassent le gibier et les animaux à fourrure et font la pêche. Ils ont de bonnes parcelles de pommes de terre et d'autres légumes. Ils élèvent aussi quelques animaux.

Progrès.—Les sauvages de cette bande ont toutes les facilités pour gagner leur vie ; mais, comme tous les autres sauvages, ils ne profitent pas des avantages qu'ils ont. Ils vivent au jour le jour et ne mettent rien de côté pour les mauvais jours. Cependant, ils sont heureux et contents, s'habillent toujours bien et n'ont aucun grief sérieux. Ils progressent lentement ; l'année dernière ils ont fait mieux que par le passé.

Bâtiments.—Les maisons sont pour la plupart assez spacieuses et bien tenues. Durant l'été les sauvages vivent sous des tentes ; en hiver les maisons sont encombrées, habitées qu'elles sont par plusieurs familles. Nous faisons tout en notre pouvoir pour engager les sauvages à se construire d'autres maisons, et il me fait plaisir de dire qu'ils ont commencé à s'exécuter. La plupart des maisons sont pourvues d'âtres et de poêles.

### BANDES DE CHEMAWAWIN ET DU LAC-L'ORIGNAL.

J'ai visité ces bandes le 24 et le 25 juillet 1899, et le 21 et le 23 juillet 1900.

Réserves.—La réserve de la première de ces bandes est située à l'extrémité ouest du lac des Cèdres, à l'embouchure de la rivière ; la réserve de l'autre bande se trouve sur le lac L'Orignal et sur la Grande-Ile. Les sauvages des deux localités appartiennent à ce que l'on appelle la " bande du Lac-L'Orignal ", et sont sous la direction d'un seul chef. Les deux réserves sont très basses et sont souvent presque submergées. Le sol est très pierreux ; il y a abondance de foin et de bois.

Statistique vitale.—Un peu plus de la moitié de la peuplade réside à Chemawawin. L'année dernière il y a eu treize naissances et neuf décès.

Religion et enseignement.—Ces sauvages sont tous anglicans. Il y a une chapelle de mission sur chaque réserve. Le rév. C. J. Pritchard dessert les deux chapelles. Une nouvelle école a été construite à Chemawawin, cette année ; l'instituteur est M. Richard Hooker, et les élèves font assez de progrès. Au Lac-L'Orignal la chapelle sert d'école ; à l'époque de ma dernière visite il n'y avait pas d'instituteur, mais il devait en arriver un sous peu. L'examen que j'ai fait subir aux élèves a démontré qu'ils faisaient peu de progrès ; j'ai lieu de croire qu'il y aura amélioration sous ce rapport l'année prochaine.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la chasse et la pêche. L'année dernière la chasse a été très bonne, et l'on calcule que les sauvages ont pris pour une valeur de $11,000 d'animaux à fourrure ; il n'a jamais été capturé autant de rats musqués. Ils ont fait aussi beaucoup d'argent par la pêche de l'esturgeon et la vente du caviar. Il se fait du jardinage sur les deux réserves, et les sauvages cultivent de grandes quantités de pommes de terre.

L'automne dernier, par suite de la crue de la rivière, les cultures de pommes de terre ont été presque entièrement détruites.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles et facile à contrôler. Ils progressent graduellement.

Bâtiments, etc.—Les maisons sont petites et plus ou moins bien tenues. Elles sont encombrées en hiver, et deviennent ainsi des foyers de maladies. L'on est actuellement à prendre des mesures pour remédier à cet état de choses.

### BANDE DU PAS.

J'ai visité cette bande le 29 juillet 1900.

C'est ici que se trouve le bureau de l'agence.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située sur la rivière principale, à environ 80 milles au nord-ouest du lac des Cèdres. Son site est très joli. La rivière Pasqua entre dans la Saskatchewan ici, et à deux milles plus haut la rivière des Carottes aide à gonfler l'immense volume de cette majestueuse rivière. La réserve est bien pourvue de bois et de foin, et le sol est mieux adapté à l'agriculture que celui des autres réserves situées sur cette rivière. Du côté nord de la rivière, à un endroit appelé " Grand-Remous", le terrain atteint une grande élévation, et c'est incontestablement la meilleure partie de la

réserve à habiter, mais malheureusement la grande majorité des sauvages résident ailleurs.

Statistique vitale.—La population est de quatre cent dix-sept âmes. Durant l'année dernière il y a eu vingt naissances et quatorze décès.

Religion et enseignement.—L'on compte parmi ces sauvages trois cent dix-neuf épiscopaliens, neuf catholiques romains et dix-sept Frères de Plymouth. Cette réserve est le centre des affaires religieuses et éducatives de l'agence. La société dite *Church Missionary Society* y a fondé une mission il y a près de 60 ans ; Henry Budd a été le premier missionnaire et c'est lui qui a établi la première école, et depuis lors la société en question a activement poursuivi son œuvre. C'est le rév. John Hines qui représente la C.M.S. depuis plusieurs années. M. Joseph Reader, un des membres de la secte des Frères de Plymouth, s'applique à inculquer à ses coreligionnaires les doctrines de cette secte, et le Père Charlebois ne néglige pas les catholiques romains. Les anglicans ont une jolie église en bois de charpente pouvant contenir environ 400 personnes. Les catholiques ont aussi une petite église tout près de la réserve, Au Pas, proprement dit, ou à la "mission", comme on l'appelle, il y a une bonne école à deux pièces, qui est fréquentée par environ 50 élèves. M. T. H. P. Lamb est l'instituteur. Les élèves font assez de progrès. Il y a aussi une école à l'endroit appelé "Grand-Remous", à environ 5 milles en remontant la rivière. Une école en troncs d'arbres venait justement d'être finie à l'époque de ma visite. M. Settee est l'instituteur ; cette école, je regrette de le dire, laisse à désirer ; l'on verra à ce qu'elle soit améliorée.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages consistent à chasser, à pêcher et à travailler comme bateliers. Ils font aussi du jardinage, et ce sur une plus grande échelle que dans la plupart des autres réserves. La réserve et le pays environnant ne sont pas aussi propres à la culture que les réserves dont j'ai parlé précédemment; cependant, malgré les conditions défavorables dans lesquelles ils se trouvent placés, les sauvages ne se plaignent pas trop. L'année dernière ils ont été particulièrement malheureux ; à l'automne la rivière a monté à une hauteur qu'elle n'avait jamais atteinte auparavant, et tout le pays a été inondé. Les sauvages ont perdu tout le foin qu'ils avaient coupé pour nourrir leur bétail durant l'hiver et presque tous leurs légumes ; les animaux ont beaucoup souffert de la faim avant que la glace se format et qu'on pût les transporter à un endroit distant de 40 milles, où un second arprovisionnement de foin avait été engrangé. Plusieurs animaux sont morts de faiblesse le long de la route, et n'eut été l'énergie déployée par l'agent, tout le troupeau aurait probablement péri.

Progrès, etc.—Les membres de cette bande font de rapides progrès sous la surveillance personnelle de l'agent, et avec la coopération d'un chef et de conseillers intelligents. Des dissensions intestines entravent cependant quelque peu leur avancement, mais elles finiront par disparaître.

Bâtiments, etc.—Les maisons et les dépendances de cette peuplade sont en général bien construites, et présentent tous les indices de la civilisation. Il y a un assez grand village à la mission, et à l'époque du paiement des annuités il y règne une telle activité qu'on se croirait dans une petite ville. La Cie de la Baie-d'Hudson à un poste important ici, et il y a aussi les établissements d'autres maisons de commerce ; ceux-ci, avec l'agence, la mission, le bureau de poste, l'école et les autres bâtiments, font un très bel effet au milieu de ce district presque inhabité.

## BANDES DE TERRE-ROUGE ET DU LAC-PLAT, CONNUES SOUS LE NOM DE "SAUVAGES DE LA MONTAGNE-DU-PAS".

J'ai visité ces bandes le 28 et le 29 juillet 1900.

Réserves.—La réserve du Lac-Plat est située sur un petit lac dont elle porte le nom, à environ 4 milles de la rivière aux Carottes. Elle se trouve dans un endroit très isolé et des plus inaccessibles ; elle est très basse ; elle est couverte presque partout d'une épaisse forêt d'épinette blanche ; le sol est spongieux et humide et peu propre au jardinage.

La réserve de Terre-Rouge se trouve sur la rivière aux Carottes ; le terrain est beaucoup plus élevé qu'au Lac-Plat. Le sol est bon, assez sec et libre de pierres. La principale essence de bois est le peuplier noir ; il y a aussi de l'épinette blanche et du liard. C'est un très joli endroit, mais l'accès en est difficile. A quelques milles en avel de la réserve la rivière est complètement bouchée avec du bois en dérive sur une distance d'environ $\frac{1}{4}$ de mille, ce qui nécessite un portage difficile.

Statistique vitale.—La population totale des deux bandes est de 184, dont les $\frac{2}{3}$ résident à Terre-Rouge. Durant l'année expirée le 30 juin dernier il y a eu 7 naissances et 10 décès.

Religion et enseignement.—Cent-treize de ces sauvages sont anglicans, et 71 sont païens. Les anglicans ont une chapelle sur chaque réserve ; les instituteurs agissent comme lecteurs laïques ; les chapelles servent d'écoles. L'enseignement est donné par Louis Cochrane au Lac-Plat, et par Robert Bear à Terre-Rouge. Les élèves font assez de progrès, surtout ceux qui fréquentent l'école du Lac-Plat.

Les sauvages, païens comme chrétiens, se conduisent bien ; il y a très peu d'immoralité et le crime est une chose inconnue.

Occupations.—Les principales occupations de ces indigènes sont la chasse, le jardinage et l'élevage du bétail. Ils gagnent très peu de chose en dehors de cela, vu leur isolement. Ils sont souvent dans la gêne, et subissent de grandes privations, surtout par suite du manque de vêtements ; ce sont les enfants qui souffrent le plus sous ce rapport. Ce sont des hommes forts et vigoureux et il est étonnant qu'ils restent où ils sont. Le trajet de leur réserve au Pas est de trois longs jours en canot.

Progrès —Je n'ai guère constaté de changement parmi cette peuplade depuis ma première visite, il y a deux ans ; ils réussissent assez bien dans les conditions défavorables où ils se trouvent placés.

Bâtiments.—Les maisons sont petites, mais elles ont une jolie apparence et sont assez bien tenues. Les jardins sont bien clôturés et bien cultivés.

Ces sauvages ont 48 têtes de bétail et quelque poneys.

### BANDE DE CUMBERLAND.

J'ai visité cette bande le 2 d'août 1900.

Réserve.—La réserve de cette peuplade est située entre la rivière Saskatchewan et le lac de l'Ile des Pins. Elle est contiguë au poste de la Cie de la Baie-d'Hudson et se trouve à environ 80 milles à l'ouest du Pas. Le terrain est en général bas et humide et peu propre au jardinage.

Population.—La population à l'époque du dernier payement des annuités était de 155 âmes, soit une augmentation de 6 sur le chiffre de l'année précédente.

Religion et enseignement.—Ces sauvages sont tous nominalement des anglicans. Il y a sur la réserve une chapelle et un missionnaire résidant. Très peu de sauvages restent sur la réserve ; ils vont d'un endroit à l'autre pour chasser, et le missionnaire les accompagne.

Cette réserve est plutôt un endroit de réunion à l'époque du paiement des annuités qu'un lieu de résidence fixe. Il y a une maison d'école ici, mais on a dû la fermer à cause du manque d'assiduité des élèves ; les sauvages paraissent maintenant désirer qu'elle soit rouverte, et l'on est actuellement à prendre des mesures dans ce sens.

Occupations.—Autrefois ces sauvages gagnaient leur vie à travailler comme bateliers sur la rivière, mais depuis la construction des chemins de fer ils sont privés de ce moyen d'existence, et il leur faut maintenant compter presque entièrement sur la chasse et la pêche pour vivre. Pour attreindre le gibier et le poisson ils sont obligés de parcourir une vaste étendue de territoire. S'ils restaient sur leur réserve, je ne vois pas comment ils pourraient gagner leur vie. Ces indigènes sont paisibles et paraissent être contents de leur sort.

SIOUX DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Ces sauvages sont au nombre d'environ 130. Ils résident dans les limites de la ville de Portage-La-Prairie, sur une très belle pièce de terre qui contient 26 acres et qu'ils ont achetée eux-mêmes. On ne saurait trop les louanger ; de la condition la plus abjecte et la plus dégradante ils se sont élevés au rang des peuplades les plus civilisées et les plus progressives. Leur village est un modèle dans son genre. Les rues sont droites, et les maisons sont bien construites, couvertes de toits en bardeaux, blanchies à la chaux, propres et confortablement meublées, quelques-unes étant ornées de parterres et toutes étant entourées de splendides jardins potagers.

Située au centre du village est une jolie église en bois de charpente, qui est fréquentée par beaucoup de sauvages.

Naturellement, ces sauvages sont très laborieux ; les hommes travaillent dans la ville et à la campagne, et les femmes peuvent toujours trouver de l'emploi comme domestiques dans la ville. Il y a parmi eux un grand nombre de vieillards, qui sont soutenus par ceux qui peuvent travailler. Dans la ville se trouve un pensionnat qui est dirigé par M[lle] Fraser et que fréquentent environ 20 élèves. De ce pensionnat sont sorties environ une demi-douzaine de filles qui gagnent de bons salaires comme servantes. Après avoir quitté l'école les enfants continuent à être étroitement surveillés par la directrice. Plusieurs élèves ont été envoyés à l'école industrielle de Régina, et l'on dit qu'ils réussissent bien. Tout cela est dû au zèle déployé par quelques citoyens de cette ville. Ces sauvages ont fait des progrès vraiment étonnants depuis quinze ans. L'œuvre de leur avancement est maintenant sous les auspices de l'Eglise presbytérienne.

Malheureusement, ces indigènes s'enivrent quelquefois, mais l'on ne doit pas s'étonner de cela puisqu'ils ont tant de facilités pour se procurer des spiritueux, en dépit des lois les plus strictes et de la surveillance la plus étroite.

Observations générales.—Du 3 juillet au 31 d'août j'ai visité toutes les réserves, toutes les bandes et toutes les écoles situées dans ma division.

J'ai inspecté les agences du Pas et de Manitowapah en compagnie du D[r] T. J. Lamont, de Trehern, Manitoba ; nous avons été présents à tous les payments d'annuités et avons eu l'occasion de voir tous les sauvages. Le docteur a reçu un bon accueil ; il a vacciné près de 1,000 personnes sans rencontrer beaucoup d'opposition. Il a aussi préparé des prescriptions pour tous ceux qui étaient malades et donné les instructions voulues à ceux qui étaient chargés de la dispensation des médicaments. Je ferai remarquer qu'un petit approvisionnement de remèdes simples est tenu sur chaque réserve. Quelques cas de consomption ont été découverts. La principale indisposition paraît être l'indigestion, qui est sans doute causée par les gâteaux d'orge, lourds comme du plomb, que l'on mange à moitié cuits, et par une trop forte consommation de matières grasses. Un cas d'éléphantiasis a été découvert—maladie qui se rencontre très rarement dans les climats du nord. Le patient est un homme dans l'âge mûr. Sa jambe, à partir de la cuisse en descendant, était aussi grosse que le corps d'un homme ordinaire. L'on n'a pu rien faire pour lui.

Les sauvages, dans toute l'étendue de cette division, paraissent être très contents de leur sort. Leur ressentiment contre le gouvernement, qu'ils accusaient à tort d'avoir violé les stipulations du traité, disparaît graduellement. Ils me font toujours un accueil cordial, et sont reconnaissants pour tout ce que le département fait pour eux.

La plupart des bandes font des progrès, des progrès lents, il est vrai, mais tout de même perceptibles. Dans l'agence de Manitowapah les sauvages prennent de plus en plus d'intérêt à l'élevage du bétail. Il y a de bonnes terres à foin partout dans cette agence. Bien qu'il y ait abondance de foin, les conditions ne sont pas très favorables à l'élevage du bétail ; le terrain est si bas que les pâturages sont tous marécageux, et par conséquent l'herbe ne contient pas autant d'éléments que celle des hautes terres. Durant la saison des chaleurs les bestiaux sont continuellement tourmentés par les diverses espèces de mouches que l'on rencontre ordinairement dans les pays bas et marécageux. Les animaux n'engraissent guère avant l'époque des gelées ; à partir de ce moment jusqu'à l'hiver ils prospèrent et entrent dans les étables en bonne condition.

Sur toutes les réserves dans les agences du Pas et de Manitowapah nous avons des instituteurs qui agissent comme agents locaux pour le département en ce qui concerne

la dispensation des médicaments, la distribution de provisions aux sauvages indigents, etc. Ils font rapport fréquemment aux agents, et de cette façon nous sommes toujours au courant de ce qui se passe. J'ai remarqué que partout où nous avons un instituteur actif et énergique, les sauvages font des progrès ; au contraire partout où l'instituteur est paresseux et indolent, les sauvages n'avancent guère. C'est là la règle, mais naturellement il y a des exceptions. Le sauvage est un grand imitateur, mais il manque d'esprit d'initiative. L'on peut dire la même chose des chefs et des conseillers : le succès de la bande dépend d'eux dans une forte mesure. Contrairement à plusieurs d'entre ceux qui s'occupent des affaires des sauvages, je crois qu'ils nous sont d'une grande utilité, surtout lorsqu'ils sont nommés par les fonctionnaires du département. Je considère que leur concours est très précieux ; ils sentent la responsabilité de leur position comme intermédiaires entre leur peuplade et le gouvernement et ils s'efforcent de rendre justice à l'une et à l'autre.

Je ferai remarquer en terminant que le bureau des agences de Portage-la-Prairie et de Manitowapah se trouve dans cette ville-ci, de sorte que je suis en tout temps parfaitement au fait de ce qui se passe dans ces agences.

J'ai, etc.,

S. R. MARLATT,
*Inspecteur des agences des sauvages.*

MANITOBA,
DIVISION D'INSPECTION DU LAC WINNIPEG,
WINNIPEG, 10 septembre 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon 24ème rapport annuel de mon inspection de l'agence de la Rivière-Berens (traité n° 5).

Je quittai Winnipeg par chemin de fer le 8 août dernier, accompagné de deux voyageurs. Je fus occupé, à Selkirk, jusque dans la soirée du 9 à former mon équipe de canotiers. Je m'embarquai alors sur un steamer en route pour Warren's-Landing, où j'arrivai le 13, après avoir essuyé une violente tempête. Je me fis conduire par un guide à la réserve du Lac-La-Croix, puis je me rendis à bord d'un bateau à gazoline aux Chutes du Manitou, où les sauvages étaient campés.

BANDE DU LAC-LA-CROIX.

Ressources et occupations.—Les sauvages de la bande du Lac-La-Croix obtiennent, cette année, beaucoup de succès dans la pêche de l'esturgeon et du poisson blanc. Ceci, avec les animaux à fourrure et le gibier qu'ils prennent, leur permet de se procurer tout ce dont ils ont besoin en fait de nourriture et de vêtements tant que dure la saison de la chasse et de la pêche.

Leurs jardins de pommes de terre n'ont jamais été aussi promettant qu'ils le sont actuellement. L'étendue de terre en culture est bien plus considérable que l'année dernière.

Enseignement.—L'instituteur ayant quitté la réserve le printemps dernier, l'école est restée fermée depuis, et les sauvages demandent qu'on leur en envoie un autre.

Santé.—Beaucoup de sauvages ont été atteints de rhumes le printemps dernier, mais il y a eu peu de cas fatals.

BANDE DE NORWAY-HOUSE.

Ressources.—J'ai trouvé les sauvages de la bande de Norway-House dispersés sur une étendue de 70 milles le long du lac Playgreen, et activement occupés à pêcher l'esturgeon. Ces sauvages se font, eux aussi, un joli revenu avec la pêche. Ils avaient pris environ 10,000 esturgeons et plus de 100,000 poissons blancs. Ils reçoivent pour l'esturgeon $1 la pièce et pour le poisson blanc 2½ sous. Outre cela, ils chassent les animaux à fourrure et le gibier. Leurs cultures de pommes de terre étaient magnifiques ; à peine si l'on voyait une seule mauvaise herbe dans les jardins. Une grande quantité de pommes de terre d'ensemencement a été fournie aux sauvages, ce printemps, par les compagnies de pêche, ce qui leur a permis de planter tous leurs jardins. Le bétail sur la réserve était en excellente condition, et comme le temps avait été sec, leur récolte de foin était plus abondante que d'habitude. ce qui leur assurait un suffisant approvisionnement de fourrage pour l'hiver.

Enseignement.—Les sauvages, réunis en assemblée, ont exprimé leur vive reconnaissance pour l'intérêt que le gouvernement a pris à l'éducation de leurs enfants en établissant un pensionnat sur la réserve à Rossville. Le bâtiment est fini, sauf une partie du peinturage et la boiserie intérieure ; tout sera terminé d'ici à environ deux semaines. Le personnel se compose de M. Hardiman, le principal, Melle Yeomans, la directrice, et Melle Riley la couturière. M. Hardiman est tout à fait compétent pour la position qu'il occupe, Melle Yeomans est une gouvernante expérimentée et s'acquitte très bien de sa tâche. La couturière, Melle Riley, était occupée à assortir et à confectionner des costumes pour les enfants et à enseigner aux filles à coudre et à tricoter. Le nombre des élèves est de 53—26 garcons et 27 filles. M. Hardiman a donné un bon exemple aux sauvages en labourant et en plantant environ une acre des plus belles pommes de terre que j'ai vues cette année. M. Lowe, l'instituteur préposé à l'externat, était en vacances à l'époque de mon inspection. Il a environ 60 élèves sous sa charge, y compris ceux du pensionnat. Ses aptitudes pour l'enseignement se révèlent partout dans la classe ; je mentionnerai spécialement ses figures sur les tableaux illustrant ses leçons. Les fleurs et les légumes qu'il a cultivés feraient honneur à une exposition provinciale.

Santé.—Sauf une légère attaque d'influenza durant le printemps dernier, aucune épidémie n'a sévi parmi les sauvages depuis ma dernière inspection.

BANDE DE LA RIVIÈRE-AUX-PEUPLIERS.

Ressources.—A la Rivière-aux-Peupliers les sauvages attendaient mon arrivée. Je les rencontrai dans la maison d'école, où 20 chefs de familles étaient présents. Ils ont pris, cet été, environ 1,000 esturgeons et une quantité d'autres espèces de poisson. A en juger par leur apparence, leur condition actuelle est meilleure que par le passé. La chasse était leur seule ressource jusqu'à ce que des pêches aient été établies à la Petite Rivière Noire, où ils recoivent de bons gages pour leur travail. Leurs cultures de pommes de terre sont splendides, et ils retireront environ 500 boisseaux des 27 qu'ils ont planté. Ils ont un ample approvisionnement de fourrage pour nourrir leurs animaux durant l'hiver.

Enseignement.—M. Dargue, l'instituteur, m'informe que les sauvages, comme d'habitude, amènent leurs familles avec eux lorsqu'ils vont chasser ou pêcher, et par conséquent l'assistance moyenne des élèves n'est pas aussi forte qu'elle devrait l'être. Il est impossible que les enfants fassent des progrès satisfaisants dans ces circonstances. J'ai constaté une amélioration marquée sur la réserve depuis que M. Dargue a pris la direction de l'école. Les sauvages se montrent plus industrieux. Une résidence commode a été bâtie par l'instituteur, la maison d'école a été réparée et agrandie, et on a embelli les terrains environnants en y coupant les broussailles et en y pratiquant des chemins.

Santé.—Durant l'année 7 sauvages sont morts de consomption, maladie qui sévit partout parmi les indigènes. Le Dr Watkin, qui accompagnait l'agent, a vacciné 50 personnes et a laissé entre les mains de M. Dargue diverses prescriptions qui seront

remplies par ce dernier au besoin. Dans toute l'étendue de ma division d'inspection l'on ne m'a fait que des éloges sur sa manière de traiter les maladies.

BANDE DE LA RIVIÈRE-BERENS.

Ressources.—La pêche sur la réserve de la Rivière-Berens n'a pas été aussi bonne que par le passé. Il n'a été pris que 2,500 esturgeons. La raison donnée par les sauvages pour expliquer la rareté de cette espèce de poisson est qu'un sauvage non soumis au traité avait pêché en temps prohibé dans la baie aux Pigeons, afin d'obtenir du caviar, qui est fait avec les œufs salés de l'esturgeon. Comme il ne pouvait pas vendre ses esturgeons en temps prohibé, il les avait enfoncés dans l'eau, et voilà pourquoi les poissons avaient émigré à d'autres endroits. Ce système de destruction inconsidérée d'esturgeons a aussi été pratiqué à la Petite rivière Noire. Les sauvages s'opposent énergiquement au renouvellement des permis pour tendre des rets à enclos sur le lac, vu qu'un grand nombre de poissons sont détruits par leur usage.

Plusieurs des membres de la bande ont d'excellentes pommes de terre, tandis que d'autres, par suite de leurs occupations au dehors ou par indolence, n'en ont pas planté du tout.

Les quelques bestiaux que possède la peuplade sont bien soignés. Il n'y a guère de foin sur la réserve, tandis qu'il en croît en abondance dans les environs de la rivière aux Pigeons. Cette rivière se trouve tout près de la ré-erve, et les sauvages désirent acquérir le territoire qui l'avoisine.

Enseignement.—L'école est dirigée par M$^{lle}$ Lawford, qui est une institutrice très compétente. Les sauvages de la Rivière-Berens doivent s'estimer heureux d'avoir eu ses services. La forte assistance qu'il y a à l'école est une preuve qu'ils l'apprécient.

Santé.—Durant l'année dernière aucune épidémie n'a sévi sur la réserve. La principale cause de mortalité est la consomption. Le chef, Jacob Berens, a perdu une fille qui a succombé à cette fatale maladie, et son fils est gravement atteint du même mal.

BUREAU DE L'AGENCE.

J'ai inspecté le bureau de M. J. W. Short, et j'ai trouvé les livres et les papiers très bien tenus. M. Short a fait un voyage très rapide lors du payement des annuités ; il a réussi à parcourir toute l'étendue de sa circonscription dans l'espace de 38 jours, alors qu'autrefois le voyage prenait deux fois plus de temps.

BANDE DE LA RIVIÈRE-JACKHEAD.

Ressources.—Ce fragment de bande a été considérablement réduit en nombre par le départ du conseiller Sinclair et de quelques autres sauvages qui sont allés s'établir au Lac-St-Martin. Comme ceux-ci ont emporté avec eux la plupart des instruments aratoires, l'agriculture est actuellement beaucoup négligée sur la réserve.

Enseignement.—M. Thomas, l'instituteur, se plaint que les enfants ne sont pas assidus, ce qu'il attribue au fait que les sauvages sont constamment forcés de quitter la réserve pour aller faire la pêche et la chasse afin de pourvoir à leur subsistance. Il paraît remplir fidèlement ses devoirs.

Santé.—La santé de ces indigènes a été exceptionnellement bonne l'année dernière. Une femme est morte de vieillesse, et c'est le seul décès qui soit survenu.

Moralité.—Leur moralité n'est pas comme celle de la vertueuse matrone romaine « à l'abri de tout soupçon », mais comme le département a autorisé la détention des paiements en ce qui concerne les enfants illégitimes et que l'annuité des pères est donnée aux mères pour soutenir ces malheureux petits êtres, il est à espérer que ces infractions aux lois de la morale seront moins fréquentes à l'avenir.

BANDE DE LA RIVIÈRE-FISHER.

Réserves.—Lorsque ces sauvages émigrèrent de Norway-House, ils déployèrent, pendant un certain nombre d'années, beaucoup d'énergie à défricher et à améliorer leur réserve et à se construire des maisons, mais depuis qu'ils ont obtenu de l'emploi dans les exploitations forestières, les pêcheries, à bord des bateaux à vapeur, dans les scieries et autres industries où ils reçoivent de bons gages pour leur travail, ils ont négligé leurs fermes, de sorte qu'au lieu de deux ou trois mille boisseaux de pommes de terre qu'ils récoltaient autrefois, ils n'en récolteront, cette année, qu'environ mille boisseaux. Ils ont, cependant, construit 10 maisons confortables, avec toitures en bardeaux et en planches. Ils possèdent aussi un grand troupeau de bêtes à cornes et de chevaux, et ils ont un ample approvisionnement de foin pour nourrir leurs animaux pendant l'hiver. Très peu d'animaux à fourrure sont tués par cette peuplade et il se prend peu de gibier, bien qu'un sauvage et son fils aient tué 40 orignaux, l'hiver dernier.

Enseignement.—Il n'y a pas d'instituteur régulier sur la réserve, mais M. Cochrane, un indigène, dirige l'école en attendant qu'un homme plus compétent ait été nommé ; il était absent à l'époque de ma visite d'inspection.

Santé.—La santé de ces sauvages n'a jamais été meilleure que durant l'année dernière. Un grand nombre d'enfants ont été vaccinés avec succès. Le rév. M. Steinhauer, outre l'élégant presbytère récemment érigé, a, avec l'aide de ses amis de Winnipeg, fait construire une salle de bains publics, avec installation moderne, ce qui ne manquera pas d'améliorer la condition sanitaire des sauvages.

Moralité.—La conduite morale des membres de cette bande est bonne.

BANDE DE LA RIVIÈRE VEINE-DE-SANG.

Ressources.—Je n'ai constaté aucun progrès dans l'agriculture sur cette réserve. Aucuns des sauvages n'y résident en permanence. Conséquemment, l'on ne plante pas de pommes de terre, l'on ne construit pas de maisons et l'on n'élève pas de bétail. Les maisons érigées à l'origine sont délabrées. Les toits se sont écroulés et tout a une apparence de désolation. Ces sauvages vivent principalement de chasse et de pêche. Cependant, le nouveau conseiller, élu lors du dernier payement des annuités, m'a fait part de sa détermination de cultiver le sol et de bâtir des maisons.

Enseignement.—Les membres de cette bande sont les seuls sauvages dans ma division d'inspection qui soient païens du premier au dernier, et ils sont déterminés à la manière de leurs père ; aussi, sont-ils opposés à l'érection d'une école.

BANDE DE LA RIVIÈRE "HOLLOW-WATER".

Ressources.—J'ai eu une conférence avec le conseiller Hardisty et plusieurs sauvages dans la maison d'école de cette réserve. Ces sauvages gagnent peu de chose à pêcher, mais ils avaient tué pour une valeur de $1,500 d'animaux à fourrures et quelques orignaux. Très peu de pommes de terre avaient été plantées, vu qu'ils n'avaient qu'une faible quantité de semence ; ils en récolteront environ 50 boisseaux. Leurs principales occupations consistent à travailler dans les scieries, à couper du bois de corde et à chasser. Ils avaient suffisamment de foin pour leurs 25 têtes de bétail.

Enseignement.—L'instituteur, M. Sinclair, est très populaire parmi les sauvages. L'assistance moyenne à l'école, pendant le trimestre, était entre 10 et 11. La nouvelle maison d'école a besoin d'être peinturée en-dehors et en-dedans ; c'est une très jolie construction ; elle est couverte de bardeaux et lambrissée en planches et plafonnée, et est pourvue de pupitres et de sièges d'un genre moderne.

Santé.—Une épidémie de coqueluche, suivie d'une forte mortalité, a sévi sur la réserve le printemps dernier. L'ancien cimetière a été abandonné à ma suggestion : un nouveau lieu de sépulture a été établi sur une île à quelque distance de la réserve, et les fosses dans le vieux cimetière ont été couvertes de sable, de sorte que la cause de tant

de maladies parmi cette peuplade va presque complètement disparaître. Il y a donc lieu de s'attendre à une émélioration dans la santé des sauvages.

BANDE DE LA RIVIÈRE-NOIRE.

Ressources.—Lorsque je suis arrivé à la reserve de cette bande, le chef était absent à la rivière Bad-Throat, mais comme les deux conseillers étaient sur les lieux, je les invitai, avec un certain nombre de sauvages, à me rencontrer dans la maison d'école. Ces sauvages ne pêchent que pour leur usage privé. En hiver ils font la chasse, et en été ils gagnent leur vie à travailler dans la scierie de la rivière Bad-Throat, dans les exploitations forestières, etc. Ils s'attendent à avoir une bonne récolte de pommes de terre, cet automne, bien qu'ils n'en aient planté qu'environ 20 boisseaux. Les deux douzaines de bestiaux qu'il y a sur la réserve ont bonne mine, et l'abondante quantité de foin qui a été emmeulée leur assure un bon hivernage.

Enseignement.—Dans la première partie de la saison, lorsque les sauvages habitent leurs foyers, le nombre des enfants qui fréquentent l'école est de 10 à 12, mais dans le moment actuel la moyenne de l'assistance tombe à environ 3, par suite de l'absence de plusieurs familles.

Santé.—Comme sur la plupart des autres réserves, une épidémie de coqueluche a sévi parmi les enfants, et une forte mortalité s'en est suivie. Ces sauvages jouissent, relativement parlant, d'une bonne santé, et observent fidèlement les règlements sanitaires du département.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Topographie des réserves.—Toutes les réserves sont presque partout pierreuses et marécageuses, de sorte qu'il est impossible d'y faire de la culture sur une grande échelle. Le terrain propre au jardinage est peu étendu et se rencontre le long des rivières, généralement sur un étroit espace, couvert de peupliers, tandis que plus haut en arrière le terrain est bas et marécageux, et généralement garni d'épaisses forêts d'épinette rouge, d'épinette blanche et de baume.

Condition sanitaire.—Comme il n'y a pas de puits exposés à être contaminés par les eaux d'égouts ou autrement et que des rivières coulent à travers toutes les réserves, l'eau que l'on boit est invariablement bonne. Les sauvages ont pris la précaution de brûler ou d'enlever, conformément aux instructions du département, tous les déchets et toutes les ordures qui s'étaient accumulés autour de leurs maisons. Aux différents établissements de pêche que j'ai visités, tout était tenu dans un état de parfaite propreté.

Tribu.—Les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Ojibbewas, sauf ceux de la Rivière-Fisher, de Norway-House et du Lac-La-Croix, qui sont des Cris des Marais ou des Muskegoes. Leurs dialectes diffèrent quelque peu, (bien que ce soient tous des branches de la langue algonquine), mais vu leurs fréquentes entrevues, la plupart se comprennent les uns les autres.

Religion.—Les sauvages de Norway-House, du Lac-La-Croix, de la Rivière-aux-Peupliers, de la Rivière-Fisher et la plupart de ceux de la Rivière-Berens sont méthodistes. Les sauvages de Jack-Head, une partie de ceux de la Rivière-Hollow-Water et ceux de la Rivière-Noire sont anglicans. L'on trouve des catholiques romains à la Rivière-Berens et à la Rivière-Hollow-Water, et des païens à la Rivière-Veine-de-Sang, aux Petits et Grands-Rapides et à Pekangekum.

Tempérance.—Comme les sauvages de cette agence se trouvent éloignés de la ville la plus rapprochée où des spiritueux peuvent être obtenus, ils sont de nécessité strictement tempérants, et plusieurs d'entre eux n'ont jamais pris une goutte de boisson alcoolique.

Moralité.—En autant que j'ai pu le constater, leur conduite morale, à peu d'exceptions près, est bonne.

J'ai, etc.,

E. McCOLL,

*Inspecteur des agences des sauvages.*

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
INSPECTION DE PORTAGE-DU-RAT,
PORTAGE-DU-RAT, ONT., 16 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, ainsi qu'un tableau statistique et un inventaire de la propriété du gouvernement confiée à mes soins, pour l'année terminée le 30 juin 1900.

## AGENCE DE PORTAGE-DU-RAT.

Cette agence comprend onze bandes de sauvages réparties comme suit :—

### BANDE DE PORTAGE-DU-RAT.

Réserves.—Cette bande occupe trois réserves, n° 38 A, B et C. La première de ces réserves est celle de la Baie-à-l'Eau-Claire, lac des Bois, et dont la superficie est de huit mille acres ; la réserve 38 B se trouve près de la ville de Portage-du-Rat et comprend cinq mille deux cent quatre-vingt-neuf acres ; la réserve 38 C est située aux " Dalles ", sur la rivière Winnipeg, à environ dix milles au nord de Portage-du-Rat.

Ces réserves sont fortement boisées de peuplier, d'épinette et de pin ; il s'y trouv aussi une certaine quantité de pin de Norvège. On y trouve aussi de l'or dans les deux premières ; la fameuse mine Sultana se trouve dans la réserve 38 B. Le reste se compose de terres à foin et de terres basses.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Chippawas.

Population.—La population de cette bande est de cent trente-quatre, savoir, trente-deux hommes, trente-sept femmes, trente-neuf garçons et vingt-six filles.

Santé et condition hygiéniques.—La santé de ces sauvages a été bonne. Aucune épidémie ne les a visités ; les mortalités survenues ont dépendu de causes ordinaires et sont arrivées surtout parmi les enfants. Les scrofules et la consomption sont les maladies les plus prédominantes chez ces sauvages.

Ressources et occupation.—Leurs principales ressources sont la pêche, la chasse, la cueillette des fruits, et aussi le travail dans les camps de la coupe des bois.

Maisons.—Il n'y a pas d'amélioration sensible dans leurs maisons, dont quelques-unes sont bâties en pièces rondes, ce qui peut être considéré comme satisfaisant. Le mode de construction de leurs demeures laisse beaucoup à désirer, et le confort est des plus minces.

Education.—Il y a un externat sur la réserve n° 38 C, aux " Dalles ". Depuis la nomination du nouvel instituteur, la fréquentation de l'école s'est améliorée, ainsi que la conduite des enfants. Plusieurs des enfants de cette bande sont élèves du pensionnat de Portage-du-Rat et montrent de bonnes dispositions.

Religion.—Un peu plus que la moitié de ces sauvages sont païens, quarante-un appartiennent à l'Eglise d'Angleterre et les autres sont catholiques romains.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages demeurant à une faible distance de la ville de Portage du Rat, ils s'y rendent fréquemment dans le cours du printemps et de l'automne, ce qui a pour résultat d'offrir à ceux qui sont adonnés à l'intempérance, et je regrette d'avoir à dire qu'ils sont nombreux, une grande occasion d'essayer tous les moyens

possibles de se procurer des boissons enivrantes. Il est donc nécessaire d'exercer une surveillance de tous les instants pour les empêcher d'obtenir leur boisson favorite, qu'ils réussissent de se procurer souvent par l'intermédiaire d'une tierce personne. Il en résulte que parmi les jeunes gens la moralité est loin d'être exemplaire.

### BANDES DU LAC-PLAT, Nos 39 et 40.

Réserves.—Les réserves mises de côté pour ces sauvages sont situées sur la rive ouest et au nord-ouest du lac Plat, et se trouvent en partie dans la province du Manitoba. La superficie en est de seize mille deux cent cinq acres.

Elles sont boisées d'épinette et de cèdre. On y a trouvé quelques bonnes localités minières.

Tribu.—Les sauvages de ces bandes appartiennent à la tribu des Chippewas.

Population.—La population est de cent quarante-huit, savoir, trente-trois hommes, trente-neuf femmes, quarante-deux garçons et trente-quatre filles.

Santé et condition hygiéniques.—La santé de ces sauvages est assez bonne. A part un bon nombre de cas de consomption prolongés et de scrofules, la grippe a régné dans le cours du printemps, causant un certain nombre de décès. Le médecin a vacciné un nombre considérable de ces sauvages l'été dernier; il y en aura d'autres qui seront vaccinés lors de la réunion pour les paiements en vertu des traités. Ces sauvages sont lents à acquérir l'habitude de la propreté et de l'ordre. On a mis en pratique toutes les mesures possibles sanitaires.

Ressources.—La pêche et la chasse sont leurs principales occupations. Ils cultivent leurs jardins, cueillent les petits fruits et du riz; ils travaillent aussi à la coupe des bois et pour les compagnies minières.

Education.—Il n'y a pas d'école sur ces réserves; il y a trente enfants en âge d'aller à l'école.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

Tempérance et moralité.—Plusieurs de ces sauvages sont adonnés à l'intempérance. Ils pourraient difficilement se procurer de la boisson si ce n'était de quelques blancs et métis peu scrupuleux qui travaillent dans la forêt avoisinante et dans les camps miniers et qui fournissent du whisky aux sauvages, quelques fois moyennant profit, et dans d'autres cas seulement en considération d'avoir une part de cette boisson achetée avec l'argent du sauvage. Il est difficile d'arriver à établir la preuve du délit; cependant, dans le cours de l'année, on a mis à l'amende quelques délinquants qui avaient fourni des boissons enivrantes aux sauvages de ces réserves.

### BANDE DE L'ANGLE NORD-OUEST, N° 37.

Réserves.—Cette bande a les réserves suivantes: N° 37, sur la Grande Ile; 37, sur la rivière à la Pluie; 37 A, sur le lac Plat; 37 B, à l'Angle Nord-Ouest, au lac des Bois; 37 C, sur la rivière de l'Angle Nord-Ouest, dans le Manitoba. La superfici de ces réserves est de neuf mille trois cent quarante-cinq acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Chippewas.

Population.—La population de cette bande est de cent dix-neuf, savoir: vingt-deux hommes, vingt-sept femmes, vingt-sept garçons et quarante-trois filles.

Santé et condition hygiéniques.—La santé de ces sauvages est assez bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie de quelque nature que ce soit, mais seulement les maladies communes à tous les sauvages, comprenant les rhumes, les affections des poumons et les scrofules. On insiste sans cesse auprès d'eux sur la nécessité de la propreté dans leurs demeures et les dépendances. Ils suivent ces conseils, et l'on voit à ce que les ordures autour de leurs demeures soient brûlées au printemps.

Occupation et ressources.—La pêche et la chasse constituent leurs principaux moyens de subsistance. Ces sauvages ont peu d'occasion de gagner quelque chose en dehors de

leurs réserves. Ils demeurent trop loin des établissements des blancs pour obtenir du travail, à l'exception de quelques-uns d'entre eux qui sont employés par des compagnies qui font la pêche. Bien peu d'entre eux se livrent au jardinage, à l'exception de trois ou quatre familles qui demeurent sur leur réserve près de Hungry-Hall, sur la rivière La Pluie.

Maisons et bétail.—Leurs demeures sont mal bâties ; ce sont de petites maisons en pièces rondes, couvertes en écorce, et dépourvues de confort, occupées seulement durant l'hiver. L'hiver dernier ils ont pris un meilleur soin de leur bétail que l'hiver précédent, et, en conséquence, il était en assez bonne condition quand on l'a relâché au printemps.

Education.—Aucun de ces sauvages ne peut lire ni écrire, vu qu'ils n'ont pas eu d'école, attendu qu'ils sont opposés à l'instruction. Le nombre des enfants en âge d'aller à l'école est de trente-deux.

Religion.—Les membres de cette bande sont tous païens.

## BANDE DE L'ANGLE NORD-OUEST, N° 33.

Réserve.—Cette bande occupe les réserves suivantes : 33 A, située sur la baie du Poisson-Blanc, et 33 B, à l'Angle Nord-Ouest. La superficie de ces réserves réunies est de six milles trois cent quatre-vingt-dix acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Chippewas.

Population.—La population est de cinquante-cinq, savoir : quatorze hommes, dix-sept femmes, onze garçons et treize filles.

Santé et conditions hygiéniques.—En général, la santé de ces sauvages a été assez bonne. Il y a eu absence d'épidémie. Sous le rapport de la propreté, leur progrès est lent, mais l'on voit avec soin à ce que les ordures autour de leurs demeures soient détruites.

Ressources et occupations.—Leurs principaux moyens de subsistance sont la chasse et la pêche, cependant quelques-uns d'entre eux sont employés par des compagnies de pêche et pour la coupe du bois.

Education.—Il n'y a pas d'école dans cette réserve, et il n'y a que neuf enfants en âge d'aller à l'école.

Religion.—Tous ces sauvages sont païens.

## BANDE DE L'ANGLE NORD-OUEST, N° 34.

Réserves.—Les réserves suivantes sont occupées par cette bande : 34, Lac des Bois ; 34 A, Baie du Poisson-Blanc ; 34 B, première et seconde parties, sur le lac Plat, et 34 C, à l'Angle Nord-Ouest, dans le Manitoba ; de plus 34 C, au Lac des Bois. La superficie totale de ces réserves est de cinq mille deux cent quarante-huit acres.

Population.—La population comprend vingt âmes, savoir : six hommes, dix femmes un garçon et trois filles.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces sauvages a été assez bonne. Ils n'ont souffert que de maladies peu graves, et donnent assez de satisfaction sous le rapport de la propreté.

Ressources et occupations.—Il s'occupent surtout de chasse et de pêche, et de l'entretien de leurs jardins. Le jardin du conseiller Weniteecose mérite une mention spéciale, parce qu'il est bien houé et libre de mauvaises herbes.

Maisons et bétail.—Les quelques maisons en pièces rondes qu'ils habitent sur cette réserve sont assez bien entretenues, propres et aérées convenablement. Ils prennent bien soin du bétail et des instruments de jardinage.

Education.—Il n'y a pas d'enfants en âge d'aller à l'école.

Religion.—Tous ces sauvages sont païens.



Juges inspectant des animaux, Exposition aux Buttes-Lalime, 1900.

BANDE DE LA BAIE-AU-BISON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la Pointe au Bison, lac des Bois, dans la province du Manitoba. Sa superficie est de cinq mille sept cent soixante-trois acres.

Cette réserve est bien boisée de diverses espèces d'arbres, qui se vendent bien ; il y a aussi une forte étendue de terres à foin.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Chippewas.

Population.—Cette bande comprend neuf hommes, onze femmes, huit garçons et huit filles, formant un total de trente-six âmes.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces sauvages a été assez bonne. Il y a eu plusieurs cas de rougeole et de scrofules, suivis de quelques décès. Le chef Ayashawash est mort de vieillesse, et deux autres sauvages se sont noyés.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la chasse et la pêche. Plusieurs d'entre eux sont employés par des pêcheurs américains et des cultivateurs de l'autre côté des lignes. Ils prennent bien soin de leurs jardins, dans lesquels ils cultivent les pommes de terre et le maïs.

Education.—Il n'y a pas d'école sur leur réserve.

Religion.—Tous ces sauvages sont païens.

BANDE DE LA GRANDE-ILE.

Réserve.—Cette bande a dix réserves, situées surtout sur le lac des Bois. Elle n'en occupe que deux, celle de la Grande Ile et le nº 31 A, à l'extrémité sud de la grande péninsule. La superficie de ces réserves est en tout de huit mille sept cent trente-sept acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Chippewas.

Population.—La population est de cent quarante-sept âmes, composée de trente-deux hommes, de trente-cinq femmes, de cinquante garçons et de trente filles.

Santé et condition hygiénique.—En général, la santé de ces sauvages a été assez bonne dans le cours de l'année ; il n'y a pas eu d'épidémie. Je crois que la proportion des cas de maladies pulmonaires et de scrofules parmi les sauvages de cette bande peut être favorablement comparée avec celle d'aucune des autres bandes de sauvages au Lac des Bois.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de chasse et de pêche. Un bon nombre des jeunes sauvages sont employés à la préparation de bois de corde dans les camps d'hiver pour les bateaux à vapeur. Ils soignent mieux qu'autrefois leurs jardins.

Maisons et bétail.—Leurs maisons sont à peu près dans les mêmes conditions que l'année dernière. Ils ont pris bon soin de leur bétail.

Education.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve. Le nombre des enfants en âge d'aller à l'école est de trente-cinq, mais ces sauvages ne désirent pas que leur enfants soient instruits,—en fait, ils ont refusé l'offre qui leur a été faite de leur ériger une maison d'école.

BANDE DE LA BAIE-DU-POISSON-BLANC.

Réserve.—Cette bande à trois réserves, situées comme suit :—32A, sur la baie du Poisson-Blanc, 32B, sur la baie de la Fille-Jaune, et 32C, sur la baie Sabaskong. La superficie totale de ces réserves est de dix mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Chippewas.

Population.—La population est de quarante-sept âmes, composée de onze hommes, onze femmes, onze garçons et quatorze filles.

Santé et conditions hygiéniques,—La santé de ces sauvages a été assez bonne. Dans le cours de l'année aucune maladie d'une nature contagieuse n'est venue visiter ces sauvages. Les alentours de leurs demeures ont été tenus dans une meilleure condition sanitaire qu'antérieurement.

Ressources et occupations.—Les principaux moyens de subsistance sont la chasse et la pêche. Plusieurs d'entre eux gagnent bien leur vie en travaillant dans les camps de coupe des bois et pour plusieurs des compagnies minières qui exploitent leurs mines dans les environs.

Maisons.—Leurs maisons sont quelque peu améliorées. On en a érigé quatre nouvelles dans le cours de l'année, avec un meilleur aménagement ; cependant il y en a encore quelques-unes très délabrées.

Education.—La maison d'école qui était autrefois ouverte a été fermée ces trois dernières années faute d'élèves. Il n'y a que douze enfants en âge d'aller à l'école. Quelques-uns d'entre eux sont au pensionnat des sauvages à Portage-du-Rat.

Religion.—Six de ces sauvages sont catholiques romains ; les autres sont païens.

BANDE D'ASSABASKA.

Cette bande a neuf réserves. La plupart de ces sauvages occupent la réserve 35C près du Portage-de-la-Tortue. Il y en a quelques-uns qui sont fixés au Portage-du-Vison et à la Grande-Rivière-aux-Herbes, sur la baie Sabaskong. La superficie totale de ces réserves est de vingt et un mille deux cent cinquante-sept acres.

La plupart de ces réserves sont bien boisées de pin de Norvège marchand ; et le sol de quelques-unes est bien propre à la culture.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Chippewas.

Population.—La population est de cent soixante-douze âmes, composée de trente-sept hommes, quarante-six femmes, trente-quatre garçons et cinquante-cinq filles.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces sauvages n'a pas été aussi bonne qu'on aurait pu le désirer, et les décès ont été plus nombreux que dans les années précédente ; mais il n'y a eu d'épidémie d'aucune sorte. Tous ces sauvages ont été vaccinés au printemps. Les villages ont été tenus dans une bonne condition sanitaire, et toutes les ordures ont été enlevées et brûlées.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de chasse et de pêche. Quelques-uns d'entre eux trouvent de l'emploi auprès des compagnies forestières et minières à couper du bois de corde. Ils ont bien pris soin de leurs jardins et les ont cultivés convenablement.

Maisons et bétail.—La plupart de leurs demeures sont assez bien entretenues et propres ; il en est de même de leurs étables. Leurs chevaux sont maintenant en bon état ; ils en ont pris bon soin.

Education.—Il y a une école en état d'activité sur cette réserve. Dans le cours de l'année on a érigé et complété une nouvelle maison d'école.

Religion.—Tous ces sauvages sont païens et tiennent à leurs superstitions païennes.

BANDE D'ISLINGTON.

Réserve.—Cette bande a trois réserves, savoir : Islington, Lac-du-Cygne et Un-Homme. La première se trouve sur la rivière Winnipeg, la seconde sur le lac du Cygne et l'autre sur le lac Un-Homme. La superficie totale de ces réserves est de vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf acres.

La plus grande partie se compose de terrain ondulé, boisé de peuplier, d'épinette et de pin. Le sol est rocailleux, mais on peut y cultiver les céréales avec succès. Il y a plusieurs étendues considérables de terres à foin ; on y cultive aussi le mil.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Chippewas.

Population.—La population est de cent cinquante-deux âmes, composée de quarante-deux hommes, quarante-trois femmes, trente-trois garçons et trente-quatre filles.

Santé et conditions hygiéniques.—Il y a parmi ces sauvages plusieurs cas de maladies chroniques. L'hiver dernier, l'on a porté à ma connaissance plusieurs cas de pneumonie, suivis de décès. A part cela, en général, la santé de ces sauvages a été assez bonne. Le chef et l'un des conseillers sont morts ce printemps. Ils observent assez bien les lois de la propreté dans leurs maisons, et suivent les conseils qui leur sont donnés relativement à l'hygiène.

Ressources et occupations.—Si l'on excepte la culture de quelques petits jardins sur cette réserve, ces sauvages ne s'occupent que de chasse et de pêche. Plusieurs espèces de bon poisson abondent dans les lacs, et il y a beaucoup de chevreuils et d'orignaux dans les bois.

Maisons et bétail.—Leurs maisons en pièces rondes sont assez bien bâties ; l'ordre et la propreté y règnent. Plusieurs de ces maisons sont blanchies à la chaux. Leur bétail est en bonne condition, et ils font des progrès dans le soin de leurs animaux.

Education.—L'école a été en activité toute l'année, et l'assiduité des élèves a progressé.

Religion.—L'Eglise d'Angleterre a une église, avec ministre résidant, située sur la frontière de la réserve Islington. La grande majorité des sauvages de cette réserve sont membres de cette église, dont les exercices sont assez bien suivis. Il y a quelques sauvages catholiques romains. Les autres sont païens.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns des sauvages de cette agence sont de bons travailleurs à leur manière, mais il est nécessaire d'exercer une surveillance continuelle pour les maintenir au travail. D'un autre côté, il y en a qui sont trop indolents pour faire quoi que ce soit, même gagner leur propre vie. L'année dernière, dans quelques cas, à cause de pluies trop abondantes, leur récolte de pommes de terre et de maïs a manqué. Néanmoins ils ont préparé leurs terres et ensemencé ce printemps une assez bonne quantité de pommes de terre et de maïs ; cette culture à bonne apparence. L'hiver dernier, bien que long et très froid, s'est distingué par bien peu de neige, et la gelée a pénétré considérablement dans le sol ; plusieurs sauvages ont perdu leurs pommes de terre de semence dans leurs caves par suite du grand froid.

Tempérance et moralité.—Je regrette d'avoir à dire que quelques-uns de ces sauvages prennent des boissons enivrantes quand ils peuvent s'en procurer, mais ils sont surveillés de près. Plusieurs personnes ont été arrêtées et mises à l'amende pour avoir fourni de la boisson aux sauvages, et, faute de payer l'amende, ont été envoyées en prison.

Quant à leur moralité, autant que je peux en juger, elle peut avantageusement être comparée à celle des autres bandes de sauvages.

## AGENCE DE LA SAVANE.

Cette agence comprend les huit bandes suivantes :

BANDE DU LAC-DES-MILLE-LACS.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont le N° $22A^1$, sur le lac des Mille-Lacs, et le N° $22A^2$, sur la rivière Seine. Ces réserves ont une superficie de douze mille deux cent vingt-sept acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Chippewas.

Population.—La population de cette bande est de quatre-vingt-deux âmes, comprenant quinze hommes, quinze femmes, vingt-trois garçons et vingt-neuf filles.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces sauvages a été assez bonne, à l'exception d'une légère épidémie de rougeole, suivie de quelques décès. Aucune autre

maladie contagieuse n'est parue au milieu d'eux. Leurs demeures sont assez propres, et l'on ne voit aucunes ordures autour des maisons.

Ressources et occupations.—Les moyens de subsistance des sauvages de cette bande sont limités. Ils ne se livrent qu'à la chasse et à la pêche.

Maisons et bétail.—Leurs vieilles maisons en pièces rondes sont dans les mêmes conditions que celles indiquées dans les rapports antérieurs, mais on peut faire une exception à l'égard des quelques nouvelles maisons érigées dans le cours de l'année. Ces dernières sont plus grandes et mieux aérées. Ces sauvages pourraient prendre un meilleur soin des quelques têtes de bétail en leur possession.

Education.—Les habitudes nomades de ces sauvages ont été d'un grand désavantage pour les enfants de cette réserve, lesquels sont assez nombreux pour justifier l'établissement d'une école.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

### BANDE DE KAWAWIAGAMOK.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac Kawawiagamok. Elle a une superficie de cinq mille neuf cent quarante-huit acres, dont la grande partie est fortement boisée d'épinette, d'épinette rouge et de pin.

Population.—La population est de vingt-neuf âmes, comprenant huit hommes, huit femmes, huit garçons et cinq filles.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Chippewas.

Ressources et occupations.—Ces sauvages ne s'occupent aucunement de cultiver le sol ; ils comptent pour vivre uniquement sur la chasse et la pêche.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont païens.

### BANDE DE WABIGOON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le Petit lac Wabigoon. Elle a une superficie de douze mille cent soixante-douze acres.

Population.—La population est de quatre-vingt-huit âmes, comprenant quinze hommes, vingt-quatre femmes, vingt-quatre garçons et vingt-cinq filles.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Chippewas.

Santé et conditions hygiéniques.—Dans le cours de l'année dernière la santé des sauvages de cette bande a été assez bonne. Il n'y a eu aucun cas de maladies graves ni de maladies contagieuses. Le médecin a visité la réserve à l'époque du paiement de l'annuité, et une autre fois au printemps dernier, alors que tous les sauvages ont été vaccinés. Ils ont tenu leurs demeures en état de propreté satisfaisante.

Ressources et occupations.—Leurs principales occupations consistent dans la pêche et la chasse et pour la consommation domestique et pour le trafic. Ils ne font que bien peu de jardinage.

Demeures.—Leurs maisons sont dans le même état dont il a été fait mention dans les rapports précédents.

Education.—Il y a vingt-deux enfants en âge de fréquenter l'école. L'école a été assez bien fréquentée pendant l'hiver ; en conséquence il y a eu progrès. L'école est sous la direction de l'Eglise d'Angleterre.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande m'ont déclaré être païens. A Dinorwic se trouve un missionnaire résidant appartenant à l'Eglise d'Angleterre et qui est censé les visiter.

### BANDE DU LAC À-L'AIGLE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le côté est du lac à L'Aigle et a une superficie de huit mille huit cent quatre-vingt-une acres.

Cette réserve contient beaucoup de bon bois marchand et son sol est assez propre à la culture.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Chippewas.

Population.—La population est de soixante âmes, comprenant dix-neuf hommes, treize femmes, dix-sept garçons et onze filles.

Santé et conditions hygiéniques.—En général, la santé de ces sauvages a été assez bonne. Dans le cours de l'année il n'y a pas eu de maladies graves, à l'exception d'une attaque non virulente de rougeole parmi les enfants. On a porté l'attention voulue aux précautions sanitaires.

Ressources et occupations.—La pêche, la chasse au piège et la cueillette de fruits sont leurs principales occupations. Un certain nombre d'entre eux trouvaient de l'emploi dans les camps de la coupe du bois. Ils soignent leurs jardins et réussissent assez bien.

Maisons et bétail.—En général leurs maisons sont propres et ont bonne apparence. Leur petit troupeau de bêtes à cornes est toujours bien entretenu et conséquemment est en bonne condition.

BANDE DU LAC-SEUL.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud-est du lac Seul, ou lac Solitaire. Il y a aussi un détachement de cette bande habitant un endroit connu sous le nom de Tête-du-Français, à environ quinze milles au sud de la réserve. Un autre groupe se tient au lac Saw-Bill, au nord de la station Ignace, sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique. Cette réserve a une superficie de quarante-neuf mille acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Chippewas.

Population.—La population totale est de cinq cent cinquante-quatre âmes, comprenant cent vingt-sept hommes, cent quinze femmes, cent soixante-quatre garçons et cent quarante-huit filles. Dans le cours de l'année il y a eu vingt-deux décès et vingt naissances.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces sauvages a été assez bonne, cependant l'hiver dernier la grippe et la rougeole ont prédominé parmi eux. Par suite de cet état de choses il a fallu venir à leur secours en leur distribuant des provisions. Ce printemps, on a vacciné tous les sauvages demeurant au nord d'Ignace. Leur condition hygiénique est encore bonne. Ils observent assez la propreté dans leurs maisons et leurs dépendances.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la chasse au fusil, la pêche et la chasse au piège, tant pour consommation domestique que pour trafic. Les lièvres, l'une de leurs principales ressources comestibles, ont été très peu nombreux. Ils semblent être disparus, ainsi qu'il arrive dans ce district à certaines périodes

Maisons et bétail.—Sur cette réserve les maisons sont toutes bâties en pièces rondes, ainsi que je l'ai mentionné dans mes rapports antérieurs, et sont au-dessus de la moyenne. On a érigé quatre nouvelles maisons, l'une d'elle bâtie par le conseiller Bunting, de la Tête-du-Français, forme exception à la règle. Elle a un lambris en déclin et est couverte en bardeaux. Elle est divisée en plusieurs pièces, a bonne apparence et est confortable.

Education.—Sur cette réserve, à l'exception de la maison d'école de la Pointe-du-Traité, les diverses maisons d'école ont été fréquentées tout le temps par un nombre d'élèves assez satisfaisant si l'on considère la maladie qui a régné parmi les enfants l'hiver dernier, et l'absence fréquente des parents qui s'éloignaient de la réserve pour aller visiter leurs pièges.

Religion.—En grande majorité, ces sauvages sont chrétiens. Quatre cent vingt d'entre eux appartiennent à l'Eglise d'Angleterre, quatre-vingt-dix sont catholiques romains, et les autres sont païens. Les anglicans ont des missions ordinaires au Lac-Seul et à la Tête-du-Français. Aux deux endroits, les exercices religieux sont bien suivis.

BANDE DE WABUSKANG.

Réserve.—La réserve de cette bande est située au lac Wabuskang. Elle a une superficie de huit mille quarante-deux acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Chippewas.

Population.—La population est de soixante-dix âmes, comprenant treize hommes, dix-huit femmes, dix-neuf garçons et vingt filles.

Santé et conditions hygiéniques.—En général, la santé de ces sauvages a été assez bonne. L'hiver dernier, la rougeole a encore prédominé parmi les enfants, mais il n'y a pas eu d'autre maladie contagieuse. L'ordre et la propreté règnent toujours dans leurs maisons, et l'on ne voit aucunes ordures auprès de ces maisons.

Ressources et occupations,—Ces sauvages se livrent surtout à la pêche et à la chasse. Ils ne s'occupent que très peu de jardinage. Les lièvres, leur principale ressource comestible, ont disparu.

Maisons.—Leurs demeures sont dans les mêmes conditions que celles mentionnées dans les rapports antérieurs. Leurs jardins sont entourés de bonnes clôtures, et dans un certain nombre de cas ils ont aussi clôturé le terrain autour de leurs demeures.

Education.—Leur école qui était restée fermée depuis quelques années, a été réouverte l'automne dernier et est restée en activité jusqu'à la fin du terme, avec un nombre d'élèves satisfaisant. L'instituteur, Albert Prince, est un ancien élève de l'école industrielle de Saint-Paul.

Religion.—Dans cette bande, il y a vingt-sept sauvages appartenant à l'Eglise d'Angleterre ; sept sont catholiques romains ; les autres sont païens.

BANDE DE GRASSY-NARROWS.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière des Anglais. Elle a une superficie de dix mille deux cent quarante-quatre acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Chippewas.

Population.—Cette bande compte cent trois âmes, comprenant vingt et un hommes, vingt-six femmes, trentre et un garçons et vingt-cinq filles.

Santé et conditions hygiéniques.—En général, la santé de ces sauvages a été bonne ; ils n'ont souffert que de maladies peu graves, consistant en rhumes et indispositions des poumons, et les scrofules. Comparativement aux années antérieures, il y a eu progrès remarquable sous le rapport de la propreté. Leurs demeures, bien que petites, sont plus propres et mieux entretenues, surtout les nouvelles maisons.

Ressources et occupations.—La chasse, la pêche et la cueillette des fruits sont leurs principales occupations. Ils ont de nouveau bien réussi cette année dans leur chasse au piège. Plusieurs d'entre eux ont agrandi leurs jardins.

Education.—Faute d'assiduité de la part des enfants, l'école de cette réserve est demeurée fermée durant les trois dernières années.

Religion.—Soixante deux membres de cette bande sont catholiques romains, huit sont anglicans, et le reste sont païens.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Bien que l'on ne puisse dire d'une manière générale que les sauvages de cette agence soient industrieux, cependant beaucoup d'entre eux s'occupent constamment à quelque travail. Néanmoins, il n'y aura chez eux aucun progrès réel tant que la majorité d'entre eux n'aura pu se décider à adopter un autre genre de vie commune et de se débarasser de leurs idées superstitieuses, auxquelles ils tiennent tous, relativement à l'indolence qui prédomine chez eux. Si l'on tient compte de leur isolement et de leur mode de vie, ils sont fidèles observateurs des lois. On peut constater qu'il y a tendance vers le progrès. Un grand nombre vivent avec plus de confort qu'autrefois. Malheureusement, pour la plupart, à cause de leur manière de gagner leur vie, ils résident en des endroits différents en été et en hiver ; cet état de choses sera toujours un obstacle à tout progrès sensible

dans leurs demeures et leur mode d'existence en général. Plusieurs d'entre eux sont assez bons charpentiers Dans l'ensemble ils ont été paisibles et se sont bien conduits au cours de l'année dernière.

Tempérance et moralité.—Les bandes stationnées loin de la civilisation et des tentations sont tempérantes, mais on ne peut dire la même chose des bandes dont les réserves sont près des villes et des villages à proximité des chemins de fer, car elles sont exposées à beaucoup de tentations de prendre des boissons enivrantes. Je regrette d'avoir à dire qu'il s'est bu beaucoup de boisson à la Rivière-à-l'Aigle, à Wabigoon et à Savane, où les sauvages peuvent se procurer de la boisson en aucun temps par l'intermédiaire d'une tierce personne, quand ils ont l'argent pour l'acheter. Plusieurs personnes ont été convaincues de délit et ont été punies pour avoir fourni de la boisson aux sauvages de ce district.

Quant à la moralité, très peu de cas d'immoralité sont arrivés à ma connaissance, mais les sauvagesses qui demeurent près des villages le long de la voie ferrée ne sont pas sans tache sous ce rapport.

L'hiver dernier, bien que long et très froid, a été marqué par l'absence de neige, et en conséquence le sol a gelé profondement, et plusieurs des sauvages ont perdu les pommes de terre de semence dans leurs caves.

## AGENCE DE COUCHICHING.

Le 16 juillet dernier j'ai commencé mon inspection de l'agence de Couchiching, et ai été présent au paiement des annuités fait par l'agent des sauvages, M. Begg, aux diverses bandes de cette agence. Voici les noms des réserves comprises dans cette agence et inspectées par moi : Hungry-Hall, n$^{os}$ 1 et 2 ; Long-Saut, n$^{os}$ 1 et 2 ; Rapides-du-Manitou, n$^{os}$ 1 et 2 ; Petites-Fourches, Couchiching, Stangecoming, Niacatchewenin, Nickickonsemenecanning, Rivière-La-Seine, et le Lac-La-Croix.

Tribu ou nation.—Tous les sauvages de l'agence de Couchiching appartiennent à la tribu des Chippewas.

### BANDES DE HUNGRY-HALL, N$^{OS}$ 1 ET 2.

Réserves.—Ces réserves, situées près de l'embouchure de la rivière La Pluie, sur la rive nord, ont été visitées le 16 juillet. La superficie de ces deux réserves est de six mille deux cent quatre-vingt-trois acres. La réserve n° 15M, connue sous le nom de réserve des Terres Incultes, leur est contiguë à l'est. La superficie est de vingt mille six cent soixante-onze acres.

Ces réserves sont abondamment couvertes de bois marchand. Le long de la rivière le sol est des plus favorable pour la culture des céréales ; il s'y trouve aussi quelques étendues considérables d'excellents pâturages.

Population.—A l'époque du dernier paiement de traité, la population des deux réserves était de cinquante-six âmes, composée de seize hommes, vingt femmes, quatorze garçons et six filles.

Ressources.—La chasse et la pêche constituent les principales occupations de ces sauvages. Quelques-uns travaillent dans la scierie et les estacades ainsi qu'aux pêcheries, et soignent leurs jardins, où ils cultivent le maïs et les pommes de terre.

Religion et éducation.—La majorité de ces sauvages est païenne ; quelques-uns appartiennent à l'Eglise d'Angleterre. Il n'y a pas d'école en activité, et il y a seulement sept enfants en âge d'aller à l'école.

### BANDES DU LONG-SAUT, N$^{OS}$ 1 ET 2.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées sur la rive nord de la rivière La Pluie, en face des rapides de ce nom et désignées comme n$^{os}$ 1, 2 et 13. Leur superficie totale est de onze mille quatre cent treize acres.

Population.—A l'époque du dernier paiement de traité, la population de ces bandes réunies était de cent-une âmes, composée de vingt-trois hommes, trente femmes, dix-neuf garçons et vingt-neuf filles.

Ressources et occupations.—Ces réserves sont très propres à la culture, vu que le sol est élevé et sec. Le grain y pousse bien, ainsi que les pommes de terre et les autres tubercules. Quelques-uns de ces sauvages se livrent à la culture et élèvent des animaux, mais, pour la plupart, ils chassent, pêchent et travaillent à la coupe du bois.

Religion.—La Societé des Missions de l'Eglise possède une chapelle avec un missionnaire résidant. Seulement sept de ces sauvages appartiennent à l'Eglise d'Angleterre ; les autres sont tous païens et demeurent attachés à leurs vieilles superstitions.

Education.—Sur l'une de ces réserves, il y a une école en activité, mais la fréquentation des élèves est très instable.

## BANDES DES RAPIDES-DU-MANITOU, N[os] 1 ET 2.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située sur la rive nord de la rivière La Pluie, en face des rapides de ce nom, et désignée comme n° 11. La superficie en est de cinq milles sept cent trente-six acres.

Population.—La population est de cent vingt-une âmes, comprenant vingt-cinq hommes, vingt-cinq femmes, cinquante garçons et vingt-une filles.

Ressources et occupations.—Cette réserve est très propre à la culture mixte. On y trouve de splendides pâturages et de bonnes terres à foin dans les parties basses. Les sauvages ont quelques beaux jardins et quelques champs d'avoine, mais, pour la plupart, ils se livrent à la chasse, à la pêche et travaillent à la coupe des bois dans la forêt. Grâce à ces divers moyens d'existence, ils se tirent assez bien d'affaire.

Maisons.—Ils tiennent leurs demeures en bon état ; quelques-unes sont bien meublées.

Religion.—Il n'y a que quelques sauvages chrétiens, appartenant à l'Eglise d'Angleterre. Les autres sont tous païens.

Education.—L'externat a été ouvert toute la durée du terme, mais le progrès est très lent faute d'assiduité.

## BANDE DES PETITES-FOURCHES.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord de la rivière La Pluie, douze milles à l'est de Fort-Frances, et est connue sous le n° 10. Elle contient une superficie de mille neuf cent vingt acres.

Population.—La population de cette bande est de onze hommes, seize femmes, douze garçons et neuf filles, en tout quarante-huit âmes.

Ressources et occupations.—Sur la partie de cette réserve qui longe la rivière, il y a une proportion considérable de terre propre à la culture. On y trouve aussi une grande quantité d'arbres propres à faire du bois de chauffage et de larges étendues de terres humides produisant du foin. Ces sauvages se livrent à diverses occupations : la chasse, la pêche et le travail chez les cultivateurs. Baptiste Spence a cinq acres en culture, ensemencées de pommes de terre, de maïs et d'orge, plus un jardin contenant un choix varié de bons fruits.

Maisons.—Leurs demeures, bien que petites, sont bien entretenues et propres.

Religion.—Cinq seulement de ces sauvages sont chrétiens ; ils appartiennent à l'Eglise d'Angleterre. Les autres sont païens. Comme antérieurement, la fréquentation de l'école est très instable, en dépit des efforts de l'instituteur en vue d'induire les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Le progrès n'est pas ce qu'il devrait être sous l'habile direction de l'instituteur.

BANDE DE COUCHICHING.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac La Pluie, à quelques milles de Fort-Frances. Elle est désignée comme 16A et 16D et contient une superficie de onze mille trois cent soixante acres.

Population.—A l'époque du dernier paiement la population était de cent trente-cinq âmes, comprenant vingt-huit hommes, quarante deux femmes, trente-six garçons et vingt neuf filles.

Ressources et occupations.—Les ressources de cette réserve comprennent un peu de culture (laquelle toutefois se fait sur une très petite échelle), la pêche et la chasse ; ces deux dernières ressources étant les plus généralement adoptées comme moyens de subsistance. Les sauvages trouvent aussi de l'emploi comme bûcherons et au service de ceux qui recherchent des terrains miniers.

Maisons et bétail.—Les bâtisses sont assez bien entretenues. Les maisons sont, pour la plupart, blanchies à la chaux, tenues en bon état et bien meublées. Les poneys et les bêtes à cornes ont de bons abris fournis de foin et de grain en quantité suffisante. Les étables sont tenues dans un état suffisant de propreté.

Religion.—Les quatre cinquièmes de cette bande sont catholiques romains, huit sont protestants et les autres païens.

Education.—On a fait des réparations assez importantes à la maison d'école, et l'école a été rouverte l'automne dernier. Elle a été assez bien fréquentée, ce qui promet beaucoup pour l'avenir.

BANDE DE STANGECOMING.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac La Pluie, à environ huit milles de Fort-Frances.

Population.—A l'époque du dernier paiement de traité, la population de cette bande était de cinquante âmes, comprenant huit hommes, neuf femmes, douze garçons et vingt-une filles.

Ressources et occupations.—Les sauvages vivent surtout de chasse et de pêche. Presque toute la terre est rocailleuse, de sorte qu'il y a très peu de jardinage. L'endroit où ils font la pêche est à une certaine distance de la réserve. Ils ont peu d'occasion de gagner quoi que ce soit en dehors de leur réserve.

Religion et éducation.—Seulement quatre des sauvages de cette bande sont chrétiens, les autres sont païens. Il n'y a que dix enfants en âge de fréquenter l'école. Leur maison d'école est demeurée fermée depuis plusieurs années.

BANDE DE NIACATCHEWENIN.

Réserve.—La réserve accordée à ces sauvages comprend les nos 17A, 17B, 18B et 18C. La partie qu'ils occupent est située sur la baie Nord-Ouest, lac La Pluie. La superficie de cette réserve est de quatorze mille cinq cents acres.

Population.—A l'époque du dernier paiement de traité, la population de cette bande était de cinquante-sept âmes, dont dix hommes, quatorze femmes, treize garçons et vingt filles.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la chasse à l'arme à feu, la chasse au piège et la pêche. Ils ont aussi de petits jardins où ils cultivent les pommes de terre et le maïs. Plusieurs des jeunes gens obtiennent de l'ouvrage dans les camps forestiers comme bûcherons et pour le flottage du bois.

Religion et éducation.—Tous ces sauvages sont païens. Il n'y a pas d'école dans cette réserve.

BANDE DE NICKICKONSEMENECANNING.

La réserve que ces sauvages occupent est située à Porter-Inlet, baie Red-Gut, lac La Pluie. Leurs réserves sont désignées sous les nos 26A, 26B et 26C, ayant une superficie totale de dix mille deux cent vingt-sept acres, et sont bien boisées.

Population.—A l'époque du dernier paiement de traité, la population de cette bande était de soixante-quatre âmes, dont douze hommes, vingt femmes, dix-neuf garçons et treize filles.

Ressources et occupations.—A part la culture de quelques petits jardins de pommes de terre et de maïs, leurs seules occupations sont la chasse au piège, la chasse à l'arme à feu et la pêche. Plusieurs d'entre eux obtiennent de l'ouvrage dans les camps de bucherons et auprès des compagnies minières.

Religion et éducation.—A l'exception de deux chrétiens, ces sauvages sont païens. Il n'y a pas d'école dans cette réserve. Treize enfants sont en âge d'aller à l'école.

BANDE DE LA RIVIÈRE-LA-SEINE.

Réserve.—Les sauvages de cette bande sont divisés en deux groupes. La plupart occupent la réserve qui se trouve à l'embouchure de la rivière La Seine, et les autres sur le lac de la Pomme-de-Terre-Sauvage. Les réserves sont désignées sous les nos 23A et 23B. Elles contiennent une superficie de onze mille soixante-trois acres.

Population.—A l'époque du dernier paiement de traité, la population était de cent quarante-cinq âmes, dont vingt-huit hommes, trente-trois femmes, trente-huit garçons et quarante-six filles.

Ressources et occupations.—Ceux de ces sauvages qui occupent la réserve à l'embouchure de la rivière, cultivent de petits jardins, mais les principales ressources de cette bande sont la chasse à l'arme à feu, la pêche et la chasse au piège. Quelques-uns sont employés dans les diverses mines que l'on exploite dans les environs, à couper du bois et à d'autre travail manuel.

Religion et éducation.—Tous les sauvages de cette réserve sont païens. Il y a au delà de trente enfants en âge d'aller à l'école.

BANDE DU LAC LA CROIX.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac Meguaquon et porte le numéro 25D. Elle contient une superficie de quinze mille trois cent cinquante-cinq acres.

Population.—A l'époque du dernier paiement de traité, la population de cette bande était de quatre-vingt-treize âmes, dont quinze hommes, vingt-cinq femmes, dix-sept garçons et trente-six filles.

Ressources et occupations.—Les principales ressources de ces sauvages sont la chasse au piège, la chasse à l'arme à feu et la pêche. Ils ont aussi des jardins où ils cultivent les pommes de terre. Cette année, ils ont fait cette culture sur une plus large échelle que l'année dernière.

Religion et éducation.—Dix d'entre eux appartiennent à l'Eglise catholique-romaine, les autres sont païens. Il n'y a pas de maison d'école.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Traits caractéristiques et progrès.—Sous ce rapport, les mêmes remarques peuvent s'appliquer aux différentes bandes dont on vient de parler. Quelques bandes de cette agence ont, en une certaine mesure, montré des dispositions vers le progrès, et, si l'on considère leur mode d'existence, elles peuvent être avantageusement comparées avec les sauvages qui occupent des réserves plus propres à la culture et à l'élevage des animaux.

Les améliorations que quelques-uns d'entre eux ont apportées à leurs demeures, tel que toits recouverts en bardeaux, la pose de bons planchers et de cloisons, témoignent d'un effort louable de leur part. Cependant, quant à ceux qui occupent les réserves de la rivière La Pluie, si nous tenons compte de la somme de travail fait pour eux et des grands avantages à leur disposition s'ils voulaient seulement profiter de ce qu'ils ont et de ce que l'on fait pour eux, les maigres résultats obtenus sont presque de nature à porter au découragement.

Santé et conditions hygiéniques.—En général pendant l'année, la santé de ces sauvages a été assez bonne. Dans quelques-unes des réserves la rougeole a prédominé, mais le Dr Moore a donné d'excellents soins aux personnes attaquées. Il n'y a pas eu de maladie épidémique dans le cours de l'année et la grande majorité des sauvages ont été vaccinés.

Tempérance et moralité.—Quant à la tempérance, ils ont laissé peu à désirer. Les sauvages éloignés dans l'intérieur sont tempérants en général, mais on ne peut en dire autant de ceux qui demeurent près de la frontière internationale, où ils sont exposés à de plus fortes tentations et où ils ont plus d'occasions de se procurer de la boisson.

Maisons.—On a achevé plusieurs nouvelles maisons commencées l'année précédente, et dans quelques réserves il y a eu progrès sensible sous le rapport des dimensions, des toits en bardeaux, des bons planchers et des cloisons.

Les bâtisses de l'agence ont été beaucoup améliorées dans le cours de l'année ; on a employé pour le mieux possible l'argent voté pour cette fin. Les dépendances sont tenues en bon ordre et bien réparées. Les effets appartenant au gouvernement ont été serrés avec soin dans une bâtisse érigée pour cette fin.

Livres de l'agence.—Les différents livres et documents ont été examinés avec soin. Ils ont été tenus de la meilleure manière possible, avec exactitude et netteté.

L'agent, M. Begg, porte intérêt à ses sauvages, et ne paraît pas avoir de difficulté à se faire écouter. En même temps, il surveille les intérêts du département.

J'ai l'honneur, etc.,

L. J. ARTHUR LÉVÊQUE,
*Inspecteur des agences des sauvages.*

SURINTENDANCE DU MANITOBA.

RAPPORT MÉDICAL.

PORTAGE-DU-RAT, ONT., 30 juin 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport relatif à l'année terminée le 30 juin 1900.

En juillet 1899, j'ai visité Assabaskashing à l'époque du paiement de traité, et ai donné mes soins à tous ceux qui en avaient besoin, et j'ai vacciné tous ceux qui avaient besoin de l'être. J'ai passé plusieurs jours dans la réserve pour donner mes soins aux malades.

Au mois d'août, j'ai visité la réserve de Wabigoon, donné mes soins à tous les malades et ai vacciné tous ceux qui devaient l'être.

J'ai aussi visité les réserves de la Tête-du-Français et du Lac-Seul, soigné tous les malades et vacciné ceux qui me l'on demandé.

A Wabuskang, Islington, Grassy-Narrows, et aux Dalles, j'ai donné mes soins à tous ceux qui en avaient besoin, et les ai vaccinés. Dans le cours de l'hiver j'ai visité

Wabigoon et la Baie-de l'Orme, où il y avait une épidémie de rougeole parmi les sauvages. Ils ont tous recouvré la santé sans aucun mauvais résultat.

Au mois de mai j'ai visité Sabaskong à cause de l'excitation causée par la présence de la petite vérole et ai vacciné tous les sauvages de la réserve. J'ai aussi soigné ceux qui étaient malades.

Au mois de juin j'ai rendu visité aux sauvages d'Ignace et les ai tous vaccinés.

Dans le cours de l'année, les soins que j'ai eu à donner aux sauvages des différentes réserves pour rhumes, consomption, rhumatisme et scrofules m'ont tenu bien occupé au bureau.

Dans le cours de l'hiver, j'ai visité Islington pour soigner le chef, David Land, qui depuis est mort d'hydropisie, et son frère, Michel Land, qui est mort de saignement de nez et d'hémorragie des poumons.

J'ai fait plusieurs opérations et ai extrait nombre de dents.

A l'exception d'une épidémie de rougeole, qui a prédominé dans toutes les réserves, la santé a été généralement bonne.

J'ai visité les écoles des sauvages et ai donné mes soins à ceux qui en avaient besoin.

J'ai confié des médicaments aux instituteurs dans les réserves afin qu'ils s'en servissent au besoin pour les sauvages.

En ce moment, les sauvages en général sont en bonne santé.

J'ai l'honneur etc.,

THOS. HANSON, M.D.,
*Officier médical.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOIA— AGENCE D'ASSINIBOINE,
WOLSELEY, 6 septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant l'année terminée le 30 juin 1900, accompagné de statistiques et de l'inventaire de la propriété du gouvernement confiée à mes soins.

BANDE D'ASSINIBOINE, N° 76.

Réserve,—Cette réserve comprend un bloc de terre dans les townships 15 et 16, rangs 11 et 12, à l'ouest du 2$^{me}$ méridien principal, et contient environ soixante-douze milles carrés ; elle se trouve à près de sept milles au sud du village naissant de Sintaluta, sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Tribu.—Les Assiniboines sont évidemment d'origine siouse, mais à une époque reculée ; on leur donne aussi le nom de Stonies.

Statistiques vitales.—La population comprend cinquante-sept hommes, soixante-quatre femmes, quarante-deux garçons et quarante-cinq filles, soit deux cent huit en tout.

Santé et conditions hygiéniques.—En général, la santé de ces sauvages a été assez bonne. Les décès arrivent surtout chez les enfants, et sont sans doute causés fréquemment par le manque de soins de la part des mères.

Ressources et occupations —Le foin et le bois sont les ressources naturelles de la réserve, et les sauvages vendent des quantités considérables de ces deux articles dans les villes avoisinantes. Ils tannent aussi des peaux et font quelques tricots.

Plusieurs d'entre eux s'occupent de culture et récoltent du blé, des pommes de terre et autres légumes pour leur propre usage et pour la vente.

Maisons.—Les sauvages continuent à améliorer leurs demeures autant que leurs moyens le leur permettent. Quelques-unes de leurs maisons peuvent être comparées avantageusement avec celles des colons blancs des environs.

Quant aux clôtures, je suis bien aise de dire que quelques sauvages ont commencé de se procurer du fil de fer pour remplacer leurs anciennes clôtures en bois, qu'il était difficile de tenir en bon état après la première année.

Bétail.—Ce m'est un plaisir de faire rapport qu'ils ont continué à progresser d'une manière sensible au chapitre du bétail. La bande est à peu près revenue de l'insuccès dont elle a été frappée il y a environ trois ans, le nombre de veaux qu'ils ont eu cette année dépasse tout chiffre antérieur. Grâce à la générosité du département, j'ai pu clôturer une étendue de terrain mesurant environ un mille par un quart de mille, où les sauvages peuvent mettre les bêtes à cornes pour la nuit. C'est infiniment préférable à l'ancienne méthode de resserrer les bœufs, les taureaux, les jeunes taureaux, les vaches et les veaux dans un espace restreint, ce qui occasionnait des pertes

Instruments de ferme.—Les sauvages prennent bien soin de leur outillage de ferme, qu'ils ont acheté eux-mêmes, tel que faucheuses, râteaux, traîneaux, etc.

Religion.—Pour les services religieux, il y a dans la réserve deux édifices, l'un pour les presbytériens et l'autre pour les catholiques romains. Quelques-uns des sauvages fréquentent l'un des deux édifices, et quelques-uns l'autre, et puis il y en a qui vont dans l'un et l'autre.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages font autant de progrès que l'on peut en attendre. Si l'on veut juger de la quantité de travail qu'ils peuvent faire, il convient de ne pas perdre de vue leur constitution. Ils n'ont pas la force vitale de la race blanche, et ce qui pourrait paraître à un blanc une tâche bien légère devient pour le sauvage un lourd fardeau. Quelques tribus sont plus robustes que les autres ; on rencontre par ci par-là un sauvage doué d'une force exceptionnelle ; mais je n'hésite pas à dire que mes remarques sont justes en thèse générale, en ce qui concerne tous les sauvages des prairies.

Tempérance et moralité. Quelques-uns des sauvages prendront de la boisson s'ils peuvent s'en procurer, mais en somme cette bande est bien cotée sous le rapport de la boisson. Dans le cours de l'année j'ai pu faire condamner à l'amende une personne qui avait fourni de la boisson aux sauvages. Nous avons l'avantage de ne pas avoir de métis assiniboines, car, dans la plupart des cas, les métis sont les intermédiaires par lesquels la boisson arrive aux mains des sauvages.

Remarques générales.—L'année dernière a été marquée au coin d'un progrès constant et d'un contentement général. Les sauvages ont récolté assez de grain pour s'approvisionner de farine et vendre une certaine quantité de grain. Je regrette de ne pouvoir en dire autant des légumes, parce que les gelées ont été aussi désastreuses qu'à la saison dernière, et les plantes des jardins ont gelé sur pied plus d'une fois.

L'hiver dernier, la température a été exceptionnellement favorable, et le bétail est arrivé au printemps en très bonne condition. Les sauvages ont aussi vendu beaucoup de foin, ce qui leur a permis, avec l'argent reçu, d'ajouter à leur confort et à celui de leurs familles.

Au mois d'octobre dernier, la réserve a reçu avec plaisir la visite de l'inspecteur McGibbon en tournée officielle. Il a paru bien satisfait de l'état des choses.

On a construit une quantité considérable de clôture en fil de fer autour des champs qui dépendent des quartiers généraux de l'agence, et les dépendances ont été entourées d'une jolie clôture.

## SIOUX.

Au mois d'avril, le commissaire des sauvages m'a écrit que le camp des sauvages réfugiés à Mâchoire-d'Orignal avait été relié à cette agence pour les fins de surveillance. On me donnait l'ordre de les visiter périodiquement.

Ce campement se compose des restes des groupes des Sioux qui vinrent en Canada dans le cours des années 1876 et 1877. Ils s'étaient tenus dans les environs de la Mâchoire-d'Orignal depuis 1883.

Ils comptent environ cent vingt-cinq âmes. Les sauvages et leurs femmes travaillent dans Moosejaw et pour les colons au temps de la moisson, et gagnent bien leur vie, mais dans leur condition actuelle il n'est pas probable qu'ils se créent des demeures constantes. Bien que leur conduite soit assez bonne, on constate l'effet de la ville sur leur vie ; quelques-uns s'adonnent à l'intempérance. J'ai fait condamner à l'amende une personne coupable d'avoir fourni de la boisson aux sauvages et ai pris les mesures voulues pour empêcher autant que possible que la chose ne se répète.

Quelques-uns des sauvages ont mis leurs enfants à l'école, et il faut espérer que cet exemple sera suivi par d'autres. D'autres sauvages de ce campement, je regrette de le dire, tracassent beaucoup ceux qui ont envoyé leurs enfants à l'école, et les soumettent même à une sorte de persécution dans le camp. Peut-être serait-il judicieux d'avoir recours à des mesures drastiques pour mettre fin à cet état de choses.

J'ai l'honneur, etc.,

THOS. W. ASPDIN,
*Cultivateur-contrôleur.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN—AGENCE DE BATTLEFORD,
BATTLEFORD, 30 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, avec statistiques et l'inventaire de la propriété du gouvernement confiée à mes soins, pour l'année terminée le 30 juin 1900.

*Réserves.*

Voici les noms et la description des étendues de territoire des réserves faisant partie de cette agence (Battleford, T.N -O.) :—

N° 108.—Faisan-Rouge (*Red Pheasant*), 24,320 acres.

N° 109.—Assiniboines (*Stonies*), 48,208 acres situées dans les collines de l'Aigle, au sud de Brantford.

N° 113.—Herbe-Tendre (*Sweet Grass*), 42,528 acres.

N° 114.—Faiseur-de-Corrals (*Poundmaker*), 19,200 acres.

N° 116.—Petit-Pin (*Little Pine*), 16,000 acres, situées sur la rive sud de la rivière Bataille et à l'ouest de Battleford.

N° 112.—Moosomin, 16,000 acres.

N° 115.—Enfant-du-Tonnerre (*Thunderchild*), 20,820 acres situées entre la rivière Bataille et la Saskatchewan-nord et à l'ouest de Battleford.

Ces réserves sont des prairies ondulantes coupées de groupes de peupliers, de rivières et de lacs.

Tribu.—Les sauvages de cette agence sont presque tous Cris, quoiqu'il y ait aussi une bande d'Assiniboines et quelques Sauteux.

Statistique de la population.—La population de cette agence se compose de 807 hommes, femmes et enfants.

Il y a eu 31 décès, dont 14 enfants et 17 adultes, contre 28 naissances.

Santé et conditions hygiéniques.—Je suis heureux de pouvoir constater que depuis l'an dernier la santé et la condition hygiénique générale se sont considérablement améliorées parmi ces sauvages. Il faut attribuer, en grande partie, cette amélioration au fait qu'ils sont bien nourris, bien habillés, qu'ils ont été entourés de soins sérieux et généreusement pourvus de médicaments. Ils sont en outre heureux, contents et vivent dans le confort, conditions qui sont de puissants facteurs pour engendrer la bonne santé. Evidemment, il y a quelques cas exceptionnels de phtisie, scrofules et syphilis, mais leur nombre est considérablement moins élevé que dans les années précédentes

Maisons et logements.—Les maisons et logements sont remarquablement plus propres et mieux soignées qu'autrefois. Les déchets et ordures, accumulés pendant l'hiver, sont brûlés au printemps. A l'automne, les maisons sont soigneusement badigeonnées à l'intérieur.

L'amélioration notable de l'intérieur des sauvages m'a fait voir que ceux-ci commencent à se rendre compte des avantages et du confort que donne l'usage de bois de lits, de tables, d'armoires, de pendules, etc., et d'ustensiles de cuisine variés, dont l'absence sautait péniblement aux yeux, autrefois.

Ressources et occupations —Leur réserve, se trouvant fort éloignée de la ligne du chemin de fer, les ressources de ces sauvages sont, virtuellement, réduites à l'élève du bétail et à une exploitation mixte de leurs fermes.

Sans compter les veaux de ce printemps, il y a 1,586 têtes de bétail: Cette industrie seule tient un bon nombre de sauvages occupés à peu près l'année entière.

L'hiver dernier il a été vendu 14 têtes de bétail au prix de $469, quelques bœufs ont été échangés contre des traîneaux, des faucheuses, des râteaux ou des voitures.

Les sauvages ont touvé, comme prix du bœuf de boucherie, livré à l'agence, la somme de $4,099.20. Ils ont, en outre, abattu pour leur consommation personnelle des bœufs, dont le poids total s'élevait à environ 24,000 livres.

L'an dernier, la récolte promettait d'être abondante, mais je regrette de devoir constater qu'une chaleur torride a arrêté la croissance à tel point que la gelée est arrivée avant la maturité des céréales. Cette année nous avons ensemencé une étendue de terrain beaucoup plus considérable, et le grain a une apparence magnifique. Si la gelée ne vient pas avant une quinzaine, tout nous permet de compter sur un rendement des plus substantiels.

Je suis heureux de constater que les sauvages montrent un intérêt des plus sérieux pour leurs champs, leurs jardins et leurs troupeaux de bétail. Ils acquièrent rapidement une plus grande confiance en eux-mêmes et des notions pratiques pour la distribution de leur travail. Petit à petit, mais sûrement, ils abandonnent leurs anciennes traditions et renoncent à chercher, comme autrefois, leur existence dans la chasse et la pêche.

On a gagné quelque peu d'argent par la vente de bois, foin, chaux, charbon de bois, ainsi que le tannage de peaux, l'extraction de la racine de sénéga et le travail pour les colons blancs.

Constructions.—Le bois étant fort cher dans ce district au mois de mars dernier, j'ai envoyé quelques sauvages au lac aux Bouleaux, où ils ont coupé 2,000 billots qui seront convertis en bois de construction cet été et permettront aux sauvages de couvrir et planchéier leurs nouvelles habitations avant la froide saison.

Dans cette agence toutes les maisons et étables sont construites en billots, et actuellement la plupart d'entre elles ont une toiture en perches et tourbe. J'espère, toutefois, qu'avant un an d'ici elles seront couvertes en planches et bardeaux. Un certain nombre de vieilles maisons seront apparemment démolies et remplacées par d'autres d'une qualité supérieure.

La conséquence de l'intérêt que les sauvages accordent aujourd'hui à leur bétail est qu'une grande partie de leurs troupeaux est maintenant soignée en hiver par les propriétaires eux-mêmes individuellement, ou par groupes, ce qui a entraîné la construction d'un nombre assez respectable de nouvelles écuries.

Avant le commencement de l'hiver les étables sont toutes couvertes de glaise et rendues confortables.

Instruments aratoires.—Les cultivateurs et moi-même nous surveillons les instruments aratoires de près. A l'automne on les rassemble et les remise à l'abri des intempéries de l'air, après avoir été réparés et mis en bon état de service.

Du produit de la vente de leur bétail et de leur viande de boucherie les sauvages ont pu s'acheter 14 traineaux, 14 voitures, 7 faucheuses, 5 râteaux à cheval, 3 semoirs, 5 charrues, 8 paires de harnais pour chevaux, 11 paires de harnais pour bœufs, et un nombre considérable d'instruments et outils de moindres dimensions.

Bétail.—Tout le bétail a la plus belle apparence et est en excellente condition. On peut en dire autant des moutons et des porcs.

Les 7 nouveaux taureaux que j'ai reçus cet été seront d'une grande utilité pour le maintien et la propagation de la bonne race parmi la génération de veaux du printemps prochain et empêcheront l'abâtardissement des troupeaux.

Les veaux de cette saison sont un échantillon splendide de notre élevage du Nord-Ouest, et soutiendront avantageusement la comparaison avec tous ceux de leur catégorie dans les Territoires.

Instruction.—Les cinq écoles établies sur les différentes réserves pourvoient amplement à l'éducation des enfants sauvages appartenant à cette agence. Trois de ces écoles appartiennent à l'Eglise d'Angleterre, les deux autres à l'Eglise catholique romaine. Outre celles-là il y a l'école industrielle, dirigée, sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, par le rév. M. E. Matheson, et qui compte plus de 100 élèves. Au Lac-aux-Canards (*Duck lake*) le pensionnat (catholique romain) compte plusieurs élèves appartenant à notre agence.

Religion.—Il y a 4 missionnaires résidants sur les différentes réserves. Ils célèbrent le service divin avec beaucoup de régularité et sont très zélés et très convaincus dans leur travail. Je crains, cependant, que la majorité de leurs ouailles ne professe une très grande indifférence à l'égard du côté pratique de la religion.

On compte sur les réserves 7 constructions affectées aux cultes.

Caractères et progrès.—Dans l'ensemble ces sauvages sont gens très énergiques, habiles et respectueux de la loi. Ils sont incontestablement intelligents, et un grand nombre d'entre eux font des progrès remarquables dans la voie de l'initiative personnelle et seront bientôt capables de pourvoir complètement à leurs besoins. Il faut les surveiller de près, mais avec un mot d'encouragement de temps en temps on les maintient facilement dans le droit sentier. Je dois déclarer que je les ai toujours trouvés prêts à entendre raison et disposés à écouter un bon avis.

Dans un avenir peu éloigné les sauvages ci-après mentionnés seront en état de pourvoir à leur existence.

*Bande de Faisan-Rouge.*—Pechawis Baptiste, Jean Baptiste, Thomas Wattanee, David Wattanee.

*Bande d'Herbe-Tendre* (Sweet-Grass).—Edward, Gros-Tonnerre, Tukwanow, Mitchauziss, Chicken.

*Bande de Faiseur-de-Corrals* (Poundmaker).—Chatsis, Basile Favel, Antoine, Pierre Tootoosis, Jack Nickikawasis.

*Bande de Petit-Pin* (Little Pine).—Joe Pessee, André Muskwa, John Keeskeekotagon, Tukwanow, James Blackman.

*Bande de Moosomin* (*Bonnet-Blanc*).—Bonnet-Blanc, Etowekeesik, Josie Moosomin, Assassez, Pierre Grandes-Oreilles (*Big Ears*).

*Bande de l'Enfant-du-Tonnerre* (Thunder child).—Wahpas.

J'ai l'honneur, etc.,

C. M. DAUNAIS
*Agent des sauvages.*

Concours de labour, Exposition aux Buttes-Lalime, 1900.

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST,
AGENCE DE BIRTLE,
BIRTLE, MAN, 16 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un état statistique, pour l'exercice finissant le 30 juin 1900.

Bureau principal.—Le bureau principal de cette agence se trouve dans la ville de Birtle, qui est située dans la partie nord-ouest de la province, sur l'embranchement nord-ouest de la ligne de chemin de fer du Pacifique Canadien et de la rivière Queue-d'Oiseau (*Bird Tail*).

La population de la ville est de 5 à 600 âmes.

Réserves.—Les réserves dont se compose l'agence sont éparpillées sur la partie occidentale de la province.

Les noms et chiffres sous lesquels elles sont connues, et la distance qui les sépare du bureau principal de l'agence, sont approximativement comme suit :—

DAKOTAS OU SIOUX.

| | Tribu No. | Milles. |
|---|---|---|
| Queue-d'Oiseau (*Bird tail*) | 57 | 13 |
| Rivière-du-Chêne (*Oak river*) | 58 | 52 |
| Lac-du-Chêne (*Oak lake*) | 59 | 66 |
| Montagne-de-la-Tortue (*Turtle mountain*) | 60 | 110 |

SAUTEUX.

| | | |
|---|---|---|
| Keeseekoowenin | 61 | 40 |
| Waywayseecappo | 62 | 20 |
| Rivière-de-la-Vallée (*Valley*) | 62½ | 80 |
| Le-Joueur (*Gambler*) | 63 | 21 |
| Rivière-Qui-Roule (*Rolling river*) | 67 | 60 |

La superficie de la réserve de Queue-d'Oiseau est de 6,400 acres, et est située au confluent des rivières Assiniboine et Queue-d'Oiseau.

La superficie de la réserve de la Rivière-du-Chêne est de 9,700 acres, situées à environ 5 milles au nord de la gare de Griswold, sur la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique. La rivière du Chêne traverse toute la réserve et se jette dans la rivière Assiniboine, dans les limites de la réserve, dont cette dernière rivière forme la frontière méridionale.

La réserve du Lac-du-Chêne est connue ici sous le nom de Pierre-à-Pipe (*Pipestone*), qu'elle tire du fait que la rivière Pierre-à-Pipe la traverse. Elle a une superficie d'environ 2,500 acres.

La réserve de la Montagne-de-la-Tortue est située dans une brèche, sur la base septentrionale de la montagne de la Tortue, et à environ 8 milles au sud de l'embranchement sud-ouest de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique et du lac à l'Eau-Blanche (*White Water lake*). Sa superficie est de 640 acres.

La réserve de Keeseekoowenin, connue encore sous le nom d'Okanase, est située sur la Petite Saskatchewan et le versant mériodional de la montagne du Dauphin

(*Riding Mountain*). La superfidie de la réserve proprement dite est de 8¾ milles car avec en plus une réserve de pêche d'environ 800 acres sur la rive nord du lac à l'E Claire. (*Clear Water Lake*).

La réserve de Waywayseecappo, sur la rivière Queue-d'Oiseau, près du pied de la montagne du Dauphin (*Riding Mountain*), a une superficie de 39 milles carrés.

La superficie de la réserve de la Rivière-de-la-Vallée (*Valley river*) est de 18¼ milles carrés, situés entre les montagnes du Canard et du Dauphin. Dans les limites de cette réserve se trouve le confluent des rivières de la Vallée et du creek Short.

La réserve du Joueur (*Gambler's*) est située environ 5 milles au sud-ouest du village de Binscart's-Station, sur l'embranchement nord-ouest du chemin de fer Canadien du Pacifique. Sa superficie est d'environ 825 acres, outre une superficie de 8,600 acres qui a été abandonnée il y a environ 2 ans et 6 mois et qui entoure la réserve proprement dite.

La réserve de la Rivière-Qui-Roule, (*Rolling river*) est à environ 15 milles au nord de la ville de Minnedosa et de la rivière Qui-Roule. Il y a environ 20 milles carrés compris dans les limites de cette réserve.

Tribus.—Il y a deux tribus bien distinctes de sauvages dans mon agence : les Dakotas (Sioux) et les Sauteux.

Dans les premières années du XIX siècle,les Dakotas habitaient des parties des Etats d'Iowa, Wisconsin, Minnesota et Dakota, et formaient une des nations les plus puissantes et les plus belliqueuses du continent. Dans l'été de 1862 eut lieu le massacre du Minnesota, qui restera à jamais une des pages les plus lugubres des annales de cette tribu des sauvages, et en expiation duquel 38 des leurs furent exécutés d'un coup. Plus tard, plusieurs centaines d'entre eux se réfugièrent sur le territoire britannique, et on leur permit—non comme un droit mais par complaisance—de s'établir sur des réserves qui leur étaient destinées, à l'embouchure des rivières Queue-d'Oiseau et du Chêne, sur la rivière Pierre-à-Pipe ; et au pied de la montagne à la Tortue du côté nord, réserves sises dans mon agence et sur 2 ou 3 points à l'ouest. Il en résulte que les Dakotas n'ont absolument rien à réclamer du gouvernement du Canada.

Les Sauteux occupaient, dès l'origine, cette partie du territoire canadien, et en conséquence en réclamaient la propriété. Des traités ont été passés entre les Sauteux d'aujourd'hui, ou leurs ancêtres, et le gouvernement de Sa Majesté vers 1874. Les sauvages renonçaient, par ces traités, à leurs revendications de propriété des territoires, se réservant pour eux et leurs enfants de minimes étendues de terre. Le gouvernement, de son côté, s'engageait de leur payer à perpétuité, une redevance annuelle, en espèces, ou à leurs descendants. C'est pourquoi on les appelle " Sauvages sous traité ".

Statistique de la population.—La population actuelle des Dakotas et Sauteux dans mon agence se dénombre actuellement comme suit :—

Dakotas ou Sioux.—Tribu de la Queue-d'Oiseau, n° 57 : 19 hommes, 21 femmes, 25 enfants. Tribu de la Rivière-du-Chêne, n° 58 : 69 hommes, 84 femmes, 163 enfants. Tribu du Lac-du-Chêne, n° 59 : 16 hommes, 19 femmes, 32 enfants. Tribu de la Montagne-de-la-Tortue : n° 60 : 3 hommes, 3 femmes, 4 enfants.

Sauteux.—Tribu de Keeseekoowenin, n° 61 : 25 hommes, 39 femmes, 83 enfants. Tribu de Waywayseecappo, n° 62 : 41 hommes, 47 femmes, 84 enfants. Tribu de la Rivière-de-la-Vallée, n° 62½ : 14 hommes, 21 femmes, 37 enfants. Tribu du Joueur, n° 63 : 4 hommes, 7 femmes, 8 enfants. Tribu de la Rivière-Qui-Roule, n° 67 : 30 hommes, 32 femmes, 39 enfants. Formant un total de 221 hommes, 283 femmes, 475 enfants, et une population totale de 969 individus.

Santé et conditions hygiéniques.—Il y a eu quelques cas de rougeole d'un caractère très bénin. A part celle-là il n'y a eu aucune épidémie, et la santé des sauvages des différentes tribus a été généralement bonne. A peu d'exceptions près, les habitations et leurs dépendances sont tenues propres et riantes.

Des médecins ont parcouru les réserves dernièrement et ont vacciné presque tous les sauvages susceptibles d'être soumis à ce traitement préventif.

Ressources et occupations.—Les Dakotas cultivent davantage la terre que les sauvages sous traité. Leur récolte de froment seule a donné en 1899 près de 15,000 bois-

seaux, et quoique la superficie ensemencée soit plus grande cette année, par suite de l'excessive sécheresse qui a sévi, la récolte sera inférieure de moitié à celle de la dernière saison. Ils possèdent de petits troupeaux de bétail, mais ne s'intéressent pas autant à celui-ci que les sauvages sous traité. La culture des céréales, y compris le maïs, qui est une de leurs ressources principales, est leur occupation capitale.

Les sauvages sous traité cultivent peu de céréales, et se fient davantage à leur revenu annuel en espèces, travaillant pour des blancs, à différents métiers, vendant du bétail, de la racine de sénéga, du bois de chauffage, du foin, etc. La racine de sénéga est aujourd'hui l'objet d'un grand commerce, et des racines sèches et propres se sont vendues, cette saison, jusqu'à 35 cents la livre, quoique le prix ordinaire du marché ne soit que de 25 cents la livre. Un travailleur énergique, pouvant recueillir environ 10 livre de racines par jour, il est inutile de dire qu'un homme ou une femme laborieuse n'a pas à craindre la visite de la faim.

Constructions, troupeaux, instruments aratoires, etc.—Sur presque toutes les réserves, depuis quelques années, les sauvages construisent des habitations plus convenables. Une mention spéciale peut être faite de :

Moses Bunn, de la tribu de Queue-d'Oiseau, construit une bonne maison en bois de 75 par 21 pieds sur fondation solide en pierre et mortier. La cave aura des dimensions moindres que les fondations, afin de permettre la circulation de l'air entre les murs des fondations et ceux de la cave et empêcher la gelée de penétrer jusque dans celle-ci. Il a acheté un marteau à pierre, et avec celui-ci et la truelle qu'il possédait déjà, il a construit de ses propres mains les murs de ses fondations et de sa cave. Il est tellement satisfait de son résultat qu'il se croit de force à construire une étable en pierres et une laiterie, et espère posséder ces deux constructions dans un an ou deux.

On apprendra probablement avec plaisir au ministère qu'il y a parmi les sauvages des maçons aussi experts et aussi entreprenants.

George Bone, de la tribu de Keeseckoowenin, à construit une annexe de belles dimensions à sa maison. L'annexe au rez-de-chaussée est divisée en 3 chambres, dont l'une sera salon et les deux autres seront chambres à coucher. L'étage de l'annexe est destiné par son propriétaire à être prochainement distribué en chambres à coucher.

Dans la même tribu, David Burns a des intentions plus spéculatives. Il a fait l'acquisition d'un quart de section de terre, près de sa réserve, et cette saison il y a élevé une maison bien finie avec des murs en bois en grume.

Il espère, dit-on, vendre cette propriété avec bénéfices.

Assin-Penace et Ka-ka-see-way-way-sing, de la tribu de la Rivière-Qui-Roule, construisent eux aussi des maisons d'habitation dignes d'attention, avec toitures en bardeaux et autres améliorations modernes. Dans la tribu de Waywayseecappo, Norman Brandon, Astakeesic et Joseph Mecas en font autant, et dans cette tribu, John Baptiste, habite actuellement sa nouvelle maison, qui possède une toiture en bardeaux peints.

Sur la réserve de la tribu de la Rivière-du-Chêne, Minnie-Waho-Hanon, s'est fait construire une maison d'habitation du genre dit *balloon frame*, et plusieurs autres maisons ont été améliorées et construites. Nuage-Bleu (*Blue Cloud*) a construit un petit bâtiment où il a installé à ses frais : un soufflet de forge, enclume, étau et plusieurs outils de moindre importance. Cet outillage lui sert à réparer des pointes de charrue et faire d'autre ouvrage de forgeron pour lui et ses amis.

Sur les réserves du Lac-du-Chêne et de la Rivière-de-la-Vallée, de grandes et nombreuses améliorations ont été faites aux maisons d'habitation. Le chef Serpent-à-Sonnettes (*Rattlesnake*) a construit un excellent hangar, où il remise avec soin les instruments aratoires commis à sa garde. Je puis dire que tout le long de cette ligne il s'est fait des améliorations visibles, quelques-unes, il est vrai, sont de minime importance, mais elles n'en sont pas moins des signes non équivoques de progrès, spécialement si l'on tient compte de la distribution gratuite de pain et de viande aux sauvages de mon agence.

Des sauvages ont acheté et payé de leurs deniers personnels des instruments aratoires destinés à remplacer ceux qui étaient usés, afin d'être en situation de travailler plus avantageusement.

La qualité du bétail des sauvages s'améliore considérablement, et, à part quelques rares exceptions il est entouré de plus de soins.

Instruction.—En comparaison de ce qui se passait il y a quelques années, les sauvages montrent fort peu d'hostilité aux écoles. Il est vrai que quelques-uns ont refusé d'envoyer leurs enfants à l'école, mais leur nombre est restreint. Deux externats, l'un connu sous le nom d'Okanase, sur la réserve de la Rivière-du-Chêne, sont actuellement ouverts. M. R. C. McPherson est à la fois instituteur et missionnaire sur la première réserve, et le rév. J. F. Cox remplit des fonctions similaires sur la réserve de la Rivière-du-Chêne.

L'assiduité à l'école d'Okanase, quoique peu considérable, a été assez régulière, tandis qu'à la Rivière-du-Chêne elle était à la fois minime et irrégulière.

Les enfants de mon agence fréquentent, en outre, les écoles industrielles de Régina, Elkhorn et Brandon, ou les pensionnats du Creek-du-Pine et de Birtle.

Religion.—Sur 6 des 9 réserves des services divins sont célébrés fort régulièrement, et sur deux autres ils sont célébrés de temps en temps. Les sauvages de la tribu du Joueur suivent l'office divin à Saint-Lazare.

Des 6 services divins auxquels je fais allusion 5 sont célébrés par les presbytériens et l'autre par les anglicans.

Les sauvages des tribus de Keeseekowenin et Waywayseecappo ont construit les murs de nouveaux édifices destinés au culte. La tribu de Keeseekoowenin ne demande aucun secours étranger pour la construction de son nouveau temple, et plusieurs de ses membres m'ont exprimé leur intention d'achever l'édifice de leurs mains et avec leurs ressources. Cette même tribu à, en outre, contribué pour une somme fort respectable aux fonds de secours aux affamés dés Indes, et actuellement on y fait des quêtes trimestrielles en faveur des fonds des missions de l'Eglise presbytérienne.

Tempérance et moralité.—Je suis convaincu qu'en grande majorité les sauvages se laissent fort influencer par leur entourage. Là où ils sont en contact fréquent avec des blancs, faisant usage habituel des boissons alcooliques, ils s'empressent de suivre le mauvais exemple. Il est vrai, peut-être, que les sauvages ne boivent pas davantage de whisky qu'autrefois, mais ce n'est pas une petite besogne que d'arrèter le commerce des alcools parmi eux, ou de les convaincre qu'il y a folie à dépenser son argent en alcools, quand des mélanges fallacieux, appelé cidre de pommes, etc., sont ouvertement débités et tolérés aux pique-niques ou autres réunions publiques et officielles auxquelles les sauvages sont invités à prendre part et à suivre les recréations sportives. Quant à la moralité, je pense que les sauvages de mon agence peuvent soutenir favorablement la comparaison avec les plus moraux de la partie occidentable de la Puissance.

Température et récolte.—L'hiver dernier a été remarquable pour sa douceur, sa courte durée et le peu de neige qui est tombée. Le bétail a passé l'hiver avec environ la moitié des fourrages nécessaires pendant un hiver ordinaire. et par conséquent il y a eu non seulement abondance, mais même pléthore de nourriture pour le bétail. Le printemps s'est présenté sous les apparences les plus favorables, et les sauvages de mon agence ont ensemencé une superficie de terre plus vaste que de coutume. Pendant les mois d'avril, mai et juin le manque de pluie s'est fait sentir. Les grands vents, soufflant sur un sol léger, dépourvu d'arbres ou de toute autre protection, ont balayé une partie notable des semences, déjà germinées. La perspective, en juin, était absolument désolante et des plus alarmantes, c'est à peine si on osait espérer recouvrer, à la moisson, le grain mis en terre, L'hivernage du bétail était fort compromis par le manque de fourrages, dont on était sérieusement menacé.

Le 1er juillet, la période de sécheresse a été rompue, et on a eu plusieurs pluies bienfaisantes qui ont amené un état de choses plus encourageant. Quoique, en général, la récolte de grain menace d'être pauvre, il y a cependant quelques beaux champs, et on est d'ores et déjà assuré de ne manquer ni de paille ni de foin pour le bétail l'hiver prochain.

Observations générales.—Aujourd'hui, M. Thomas Ryan, est le guide local moral et industriel de la tribu de la Rivière-du-Chêne, M. John Taylor, qui avait occupé cette position pendant des années : 1897-98 et 99, ayant donné sa démission le 31 décembre dernier, pour occuper des fonctions dans le second contingent de volontaires canadiens allant en Afrique-sud. M. S. M. Dickinson est toujours secrétaire de l'agence, emploi qu'il occupe depuis plus de 11 ans.

Pendant l'année dont traite le présent rapport il a été distribué gratuitement aux sauvages de mon agence moins de 55 sacs de farine et 85 livres de viande.

J'ai l'honneur, etc.,

J. A. MARKLE,
*Agent des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
ALBERTA, AGENCE DES PIEDS-NOIRS (BLACK-FOOT),
GLEICHEN, 23 août 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné des statistiques agricoles et industrielles relatives à l'exercice clos le 30 juin 1900.

Réserve.—La réserve des Pieds-Noirs (*Black-foot*) est située sur les deux rives de la rivière à l'Arc (*Bow*), et comprend les cantons ou townships 20, 21, 22 et partie de 23. Elle est bornée au nord par la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, au midi par une chaîne de collines nommées "collines du Bison". Le village et bureau de poste le plus rapproché du monde civilisé est Gleichen, sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique.

La superficie de la réserve est d'environ 470 milles carrés.

La nature de la réserve est: prairie unie, semée de collines mouvantes et coupée de profondes "coulées". Ce que l'on appelle les collines de sable mouvant couvre une superficie d'environ 6 milles de longueur, sur une largeur de 3 milles, sur la rive septentrionale de la rivière à l'Arc. Il y a, en outre, une chaîne de dunes de sable appelées "collines sablonneuses des Piéganes", sur la rive méridionale de la rivière à l'Arc, près de la frontière occidentale de la réserve.

Le manque d'eau est presque absolu, car en juillet et août les mares d'eau stagnantes sont asséchées. Les creeks de "Bois-à-flèches" (*Arrow-wood*) au sud-ouest, et celui de "Pied-de-Corbeau" (*Crowfoot*) au nord-est, dans la réserve, sont les seuls qui ont de l'eau toute l'année. La rivière à l'Arc traverse la réserve. A part quelques bocages de cotonniers et de peupliers croissant sur les bassins des rivières, le bois sur la réserve ne vaut pas la peine d'être signalé. La réserve se trouve dans de bonnes conditions pour l'élevage du bétail.

Tribus.—Les sauvages de mon agence sont les vrais Pieds-Noirs. Les Gens-du-Sang, les Piéganes et les Piéganes du sud qui habitent le territoire des Etats-Unis, et parlent la même langue, sont des branches de la nation des Pieds-Noirs. Le chef défunt, Pied-de-Corbeau (*Crowfoot*), était de son vivant la tête reconnue de toutes ces tribus. Les autres ne reconnaissent pas les chefs suprêmes actuels.

Statistique de la population.—Au moment du payement annuel de la redevance fixée par traité, la population sauvage était de 1,060 individus, dont 273 hommes, 338 femmes et 449 mineurs (enfants et jeunes gens).

Il y a eu 29 naissances, dont 17 garçons et 12 filles. Les décès se sont élevés à 51, dont 25 hommes et 31 femmes. A la fin de l'année la population était de 1,038, soit une diminution de 22.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé des sauvages a été bonne, en général quoique aux mois de mars et avril il y ait eu un nombre considérable de décès par suite de consomption et de scrofules. Il n'y a eu aucune épidémie sur la réserve. La ferme du cultivateur Jones, sur la réserve nord, a été tenue en quarantaine pendant 8

semaines, deux de ses enfants ayant été atteints de la fièvre scarlatine. On n'a signalé aucun cas de la maladie parmi les sauvages. Au printemps, les fermes et maisons d'habitation des villages sont nettoyées de fond en comble et badigeonnées, et les ordures sont enlevées et brûlées. Le Dr Lafferty fait régulièrement sa visite annuelle à la réserve. Il est fort patient, et dans tous les cas de scrofules où les malades ont consenti à se soumettre à son traitement, ses efforts ont été couronnés de succès. La plupart des sauvages redoutent l'opération, quoique, sans elle, il soit impossible de guérir le terrible mal. L'hôpital de la réserve nord, sous la surveillance de l'Eglise d'Angleterre, a été fort visité, et a distribué un grand nombre de repas à des clients malades. Le Dr Turner, aidé des infirmières Turner, Booth et Esam, prodiguent les soins aux patients locaux.

Ressources et occupations.—Les sauvages s'occupent principalement d'une culture mixte, de l'élevage du bétail, de l'extraction et du charroi du charbon. Ils travaillent aussi pour compte de tiers, à faire les foins, soigner les troupeaux, etc. Pendant la saison il a été rentré 1,293 tonnes de foin. De cette quantité il a été vendu 638 tonnes, qui ont donné aux sauvages la somme de $2,235.47. Le solde a été consommé par le bétail et les chevaux pendant les mois d'hiver. L'excès d'humidité a fait perdre une quantité considérable de foin, et la diminution du rendement de cet article de commerce a sérieusement affecté les revenus des sauvages. La quantité de charbon, extraite en automne et en hiver, et voiturée vers les fermes des réserves de l'agence, les pensionnats, les hôpitaux et la ville de Gleichen, formait un total de 345 tonnes, donnant un bénéfice net de $1,000. Cette exploitation a donné de l'emploi à un grand nombre de sauvages désireux de travailler, et leur a fourni un argent de poche très apprécié. La vente de 2,832 boisseaux d'avoine, récoltée sur un terrain irrigué, a produit la somme de $708.25, après déduction des frais (prix de la ficelle d'engerbage), et même d'un versement sur le prix d'achat d'une lieuse automatique. Le solde a été distribué entre les sauvages.

Bétail.—L'élevage du bétail progresse lentement mais sûrement sur la réserve. Le troupeau compte maintenant 572 têtes, soit une augmentation de 160 têtes sur le chiffre consigné à mon rapport de l'an dernier.

Le bétail a passé l'hiver de 1899-1900 dans d'excellentes conditions, la température ayant été des plus favorables pour tenir les animaux hors de l'étable, l'eau restant libre de glaces et la couche de neige étant fort mince. A une seule battue au mois de juin il a été marqué au fer rouge 143 veaux appartenant aux sauvages et 2 appartenant au gouvernement, portant le nombre total de veaux à 136. A la battue d'automne il y aura un nombre très considérable de veaux à marquer. Pendant la saison 27 têtes de bétail ont été abattues et livrées comme bœuf de boucherie pour être distribuées à titre de rations. Le poids moyen des bœufs était de 705 livres, celui des vaches de 626 livres. Les taureaux de service sont rentrés à l'automne et parqués séparément jusqu'au commencement de juillet, époque à laquelle ils sont réunis aux vaches. Quelques jeunes animaux ont succombé à la maladie connue sous le nom de jambe-noire (*Black-leg*). On a inoculé de la " black-legeine " au jeune bétail et la maladie a disparu.

L'été dernier, quelques troupeaux de l'agence étaient affligés de la gale des animaux, et dans le troupeau des sauvages certains sujets en étaient affectés. Nous leur avons appliqué un liniment composé spécialement pour le cas et nous n'avons plus été inquiétés pour le mal. Des loups ont tué quelques jeunes bêtes.

Instruction.—L'externat de l'Eglise catholique romaine est fermé, et le nouveau pensionnat ouvert depuis le 25 janvier 1900. Elle compte 6 élèves pensionnaires. Les pensionnats anglicans de Vieux-Soleil (*Old Sun*) et Aigle-Blanc (*White Eagle*) comptent 30 élèves pensionnaires, comme suit : 8 filles dans " Vieux-Soleil " et 22 garçons dans " Aigle-Blanc ". Les sauvages n'attachent qu'une fort médiocre importance à l'instruction de leurs enfants.

Religion.—Il y a une église anglicane à la réserve nord. Quelques rares sauvages y assistent au service divin. Les catholiques romains, ainsi que les anglicans, célèbrent l'office divin dans les salles du pensionnat de la réserve sud. Quelques sauvages assistent au service, mais ne s'intéressent pas à la religion du blanc, à laquelle ils préfèrent la leur.

Tempérance.—Plusieurs sauvages ont été condamnés à l'amende pour ivresse hors des limites de la réserve. Les blancs et les métis, alléchés par les énormes bénéfices que donne la vente des alcools, fournissent généralement la boisson enivrante aux sauvages. Ceux-ci, réalisant actuellement pendant toute l'année d'assez jolies sommes d'argent, et se trouvant rarement dépourvus, leur sobriété est digne des plus grands éloges, surtout si l'on tient compte des tentations sans nombre auxquelles ils se trouvent exposés, quand ils vont faire leurs transactions à la ville, ou quand, pour se rendre à leurs affaires, ils traversent ces villes, où blancs et métis achètent librement des boissons alcooliques qu'ils vendent ensuite aux sauvages, en réalisant d'immenses bénéfices. Frédéric Green et Robert Young ont été condamnés, l'un et l'autre, à $50 d'amende et les frais, pour avoir fourni des boissons enivrantes à des Pieds-Noirs. J'ai condamné Joseph Pontry à $50 d'amende et les frais pour avoir été trouvé ivre sur la réserve.

La moralité des femmes soutient favorablement la comparaison avec celle des autres tribus.

Progrès.—L'an dernier, les sauvages ont fait de grands progrès, et ils se montrent toujours empressés au travail quand il semble rémunérateur. Ce n'est que pendant les mois d'été qu'ils se procurent du travail à leur convenance, l'industrie houillère ne pouvant occuper en hiver qu'un nombre fort restreint de bras. A mesure que le défrichement s'étendra dans le district, les sauvages trouveront plus d'emploi à leur activité, qu'ils déploient à faire les foins, pâturer les troupeaux, etc., chez les éleveurs ou cultivateurs du district.

Les sauvages possèdent actuellement 63 voitures de transport, soit une augmentation de 15 depuis l'an dernier. L'an dernier les sauvages ont gagné $12,486.50 à vendre du charbon, du foin, de l'avoine et des chevaux, et en travaillant pour le compte d'éleveurs.

L'an dernier il a été récolté 4,955 boisseaux d'avoine et 1,334 boisseaux de pommes de terre, sans compter quantité de légumes. Quoique lent, le progrès est très remarquable depuis quelques années. D'année en année les sauvages s'intéressent davantage à l'élevage du bétail, qui semble leur industrie de prédilection, et qui, avec le temps, leur permettra de vivre de leurs propres ressources. Avec de la patience on parviendra à vaincre les préventions qu'ils nourrissent à l'élevage du bétail.

Observations générales.—L'hon. David Laird, commissaire des sauvages, a visité l'agence les 19 et 20 février 1900.

L'inspecteur Wadsworth a fait son inspection annuelle en août et septembre 1899.

Les payements des sommes dues en vertu de traités ont été effectués cette année en novembre, un mois plus tard que de coutume. Ce retard est imputable au commencement tardif de l'automne, qui a empêché l'achèvement des travaux de la saison, qui n'ont été terminés qu'après octobre, mois ordinairement consacré aux payements. Ceux-ci ont été faits, comme de coutume, dans le plus grand calme, et les sauvages ont eu grand soin d'affecter l'argent reçu à l'achat d'objets de véritable utilité : couvertures, vêtements chauds, couvertes et autres articles. La concurrence entre négociants était poussé à l'extrême et les sauvages en ont largement bénéficié.

Cette année il n'y a eu aucun changement dans mon personnel, qui m'a sérieusement secondé dans l'exécution de mon mandat et l'accomplissement de mon devoir sur la réserve.

J'ai l'honneur, etc.,

G. H. WHEATLEY.
*Agent des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA,—AGENCE DES GENS-DU-SANG,
MACLEOD, 1er septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel relatif à mon agence, accompagné des statistiques et de l'inventaire de la propriété du gouvernement, pour l'année écoulée le 30 juin 1900.

Réserve.—La réserve est sise entre les rivières du Ventre (*Belly*) et Sainte-Marie, près de MacLeod, dans Alberta-Sud, ses limites n'étant qu'à 14 milles au nord de la frontière internationale. C'est la plus vaste réserve du Canada. Sa superficie est de 548 milles carrés des plus riches pâturages du district.

Tribu.—Les Gens-du-Sang forment la branche la plus nombreuse de la nation des Pieds-Noirs, qui comprend les Pieds-Noirs près de Calgary, les Piéganes près de MacLeod, et les Piéganes du Sud, au Montana, dans les Etats-Unis.

Statistique de la population.—Au dernier payement de l'annuité, la population de la réserve s'élevait à 124 individus, soit une diminution de 31 sur la population de l'année précédente. Les naissances se sont élevées à 68, tandis que les décès atteignaient le chiffre de 103 pendant l'année.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé des sauvages a laissé à désirer, et quoique nous n'ayons été visités par aucune épidémie, le total des décès a été très élevé, atteignant la proportion de 83 pour 100 de la population.

La condition hygiénique des fermes et habitations de village a été bonne, et toutes les ordures ont été soigneusement enlevées.

La moyenne des malades, à l'hôpital, a été de 9.

Ressources et occupations.—Après avoir soigné leur propre bétail et leurs propres chevaux, les sauvages se sont principalement occupés à faire les foins et à les expédier ; ce travail pourvoit presque exclusivement à leur existence. Il a été coupé et rentré environs 2,266 tonnes de foin, pendant cette saison. De cette quantité, 1,186 tonnes ont été vendues à la *Cochrane Ranche Company*, à la police à cheval du Nord-Ouest et à des colons, donnant environ $5,900 de bénéfices nets. Le solde du foin a été utilisé à nourrir les chevaux et le bétail des sauvages.

Pendant l'automne et les mois d'hiver, le charroi du charbon a encore fourni de l'occupation aux sauvages, et leur revenu s'est en outre considérablement accru par le transport de farines pour le compte de l'agence et des marchands du district.

Bétail.—L'élevage du bétail constitue notre principal travail, et notre troupeau compte actuellement 1,966 têtes. En général les sauvages ont grand soin de leur bétail, et avec un hiver doux comme celui de l'an dernier le bétail a hiverné dans une condition splendide. Au marquage des veaux, au printemps, nous avons marqué au fer rouge 453 veaux, dont 436 appartenant aux sauvages et 17 au gouvernement, et il faudra pour compléter ce renseignement ajouter à ces chiffres celui des veaux qui seront marqués à la battue d'automne.

Nos bœufs de boucherie, au nombre de 61 têtes, ont été abattus en octobre et novembre. Ils étaient dans des conditions superbes, et pesaient en moyenne 850 livres de viande prête à la consommation. Il a été abattu, en outre, 4 vaches, qui pesaient en moyenne 726 livres. Nos bénéfices, de ce chef, pour la saison, ont été de $3,500.

Nous n'employons dans nos troupeaux que des taureaux de pure race, ayant leur généalogie, et les animaux que nous obtenons ne le cèdent à aucun. C'est là un fait, parfaitement établi dans le district. En octobre, nous rentrons les taureaux, les nour-

rissons avec le plus grand soin pendant tout l'hiver, et vers le 1er avril ils sont mis au milieu d'un troupeau, au pâturage, où ils restent jusqu'au 1er juillet, date à laquelle ils sont réunis aux vaches.

Le bétail a été en bonne santé, mais, comme de coutume, nous avons perdu plusieurs têtes de la maladie "*black-leg*" pendant les mois d'hiver.

Constructions.—Les sauvages ont construit un certain nombre de maisons d'habitations en bois en grume, ainsi que des étables et des abris à vaches. Généralement, les nouvelles maisons sont plus élevées et plus confortables que les anciennes, et plus d'une est couverte d'un toit en bardeaux.

Au bureau général de l'agence on a construit un nouveau magasin de 24 x 24, et tout près des cultivateurs, Clark et Grant, construisent de nouveaux abris à taureaux.

Instruction.—Il y a sur la réserve deux pensionnats et un externat, et des enfants appartenant à notre réserve fréquentent les écoles industrielles catholique de Dunbow et anglicane de Glengary. L'Eglise anglicane à la haute main sur un des pensionnats, fréquenté par une cinquantaine d'élèves et sur l'externat, fréquenté en moyenne par 7 élèves. L'Eglise catholique romaine possède un pensionnat qui compte environ 19 élèves.

Religion.—Quoique nous possédions sur la réserve deux églises (l'une catholique-romaine, l'autre anglicane), les sauvages s'intéressent médiocrement à la religion, et à part quelques rares exceptions la tribu entière est payenne.

Progrès.—Les Gens-du-Sang se montrent très disposés à se livrer à un travail utile pourvu qu'il semble rémunérateur. La grande difficulté est qu'il n'y a moyen d'occuper qu'un nombre restreint d'entre eux, et encore, pendant une assez courte saison de l'année. Pendant les 12 mois écoulés, le gain total des sauvages s'est élevé à $24,772, mais plus d'un gagne, personnellement, à notre insu, des sommes dont il ne rend compte ni à l'agent ni aux colons.

Les sauvages font des progrès lents mais continus, et si l'on considère le nombre de voitures de transport, de faucheuses, de harnais et autres instruments aratoires dont ils sont devenus propriétaires, on peut dire que le progrès est satisfaisant. En 1892 la tribu entière ne possédait que 16 voitures de transport, 4 faucheuses et râteaux, et 50 paires de harnais, presque tous cadeaux du gouvernement. Le 30 juin dernier elle possédait 153 voitures de transport, 41 faucheuses et râteaux, 355 paires de harnais, ces objets étant en majorité achetés et payés de l'argent gagné par les sauvages.

Tempérance.—Chaque année nous avons à constater qu'il se fait un grand usage de boissons alcooliques parmi les sauvages, et il paraît devenir de plus en plus difficile d'atteindre ceux qui fournissent les boissons enivrantes. Des élèves des écoles industrielles, retournés sur la réserve, et qui parlent correctement l'anglais, servent fréquemment d'intermédiaires, mais le plus ordinairement ce sont les métis qui habitent les environs de Macleod qui achètent et revendent la boisson.

Mon personnel n'a pas changé depuis mon dernier rapport.

J'ai, etc.,

JAS. WILSON,
*Agent des sauvages.*

TERRITOIRE DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN—AGENCE DE CARLTON,
MISTAWASIS, 12 septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1900, accompagné des statistiques usuelles et de l'inventaire des propriétés du gouvernement confiées à mes soins.

L'agence de Carlton comprend le district situé entre les 104e et 108e degrés de longitude. Elle est bornée au midi par la rivière Saskatchewan-Nord, et au nord par la frontière septentrionale du district de Saskatchewan. Elle comprend les réserves et tribus de sauvages suivantes :—

TRIBU DU LAC-À-L'ESTURGEON (STURGEON), N° 101.

Réserve.—Cette réserve est située à 25 milles au nord de Prince-Albert, et a une superficie de 22,016 acres. La partie nord est bien boisée, en majeure partie d'épinettes de dimensions excellentes pour le bois de construction, ou être employé en grume aux constructions. Le sud est en prairies abondamment parsemées de bosquets de peupliers. Le lac de l'Esturgeon, qui donne son nom à la réserve, la traverse de l'ouest à l'est et a environ 12 milles de longueur. Il est très poissonneux, et abonde en poisson blanc d'excellent goût.

Population.—La population se décompose en 34 hommes, 42 femmes et 73 enfants.

Ressources et occupations.—La superficie de terre arable étant fort limitée et exposée, en outre, aux gelées, les essais de culture des sauvages n'ont pas eu de résultats satisfaisants. Leur préférence semble s'être dirigée du côté de l'élevage du bétail, qui semble mieux convenir à la nature de leur réserve. Uue scierie, établie à quatre milles de ma réserve, donne de l'emploi, avec de bons salaires, à tous ceux qui sont disposés à travailler. Le charroi du bois scié, de la scierie à Prince-Albert, avec chargement de provisions destinées aux différents chantiers, au retour, donne double bénéfice à ceux qui possèdent les moyens de transport convenables, et, par conséquent, fournit à ceux qui sont en mesure d'en bénéficier différents moyens de gagner leur vie très convenablement, sans l'intervention de l'agence.

Instruction.—Près de la réserve se trouve un externat, mais par suite du manque de fréquentation, les progrès sont presque nuls. Le projet d'érection d'une nouvelle école sur un site plus convenable pour les familles qui désirent faire instruire leurs enfants, s'il s'exécute, aura pour conséquence sinon de faire disparaître, au moins d'atténuer cet inconvénient.

Religion.—Pendant des années l'Eglise d'Angleterre avait, dans cette tribu, un missionnaire résidant, et les sauvages qui professent un culte quelconque appartiennent à cette Eglise.

Tendances et progrès.—Les sauvages de mon agence, plus spécialement les jeunes, deviennent laborieux, et, avec la facilité de trouver de l'occupation, dont ils s'empressent de bénéficier, chaque année, leur donne de nouveaux moyens de gagner de l'argent, par l'achat d'outillage tels que traîneaux, harnais et autres.

TRIBU DE PATAQUAKEY, N° 102.

Réserve.—Cette réserve, sise sur le lac Muskeg, à 20 milles au nord-ouest de Carlton, a une superficie de 26,880 acres. Elle est pourvue de tout le bois d'épinette et de peuplier qui pourra jamais devenir nécessaires à la tribu pour la construction de ses bâtiments et de ses clôtures. Le sol est riche et en partie excellent pour la culture. Les marais à foin sont nombreux et l'eau est en abondance.

Population.—La population se décompose en 20 hommes, 23 femmes et 39 enfants.

Ressources et occupations.—Cette tribu vit de la culture de la terre et de l'élevage du bétail. Quand ils ne sont pas occupés pour leur propre compte, les sauvages gagnent beaucoup d'argent à charrier des marchandises, cueillir des racines et travailler pour les colons voisins de leur réserve.

Instruction.—Il n'y a pas d'externat sur cette réserve, pour le motif que les enfants en âge de le fréquenter suivent les cours des écoles industrielles.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques romains et fréquentent assidûment les services religieux. Ils ont un Père résidant en la personne du Père Bonnald.

Tendances et progrès.—Les sauvages sont généralement laborieux et respectueux de la loi, et ils améliorent lentement leur condition.

GROUPE DE MISTAWASIS, N° 103.

Réserve.—Cette réserve est située aux Plaines-du-Serpent (*Snake Plains*), à 25 milles au nord de Carlton, sur la route du lac Vert (*Green lake*), et a une superficie de 49,280 acres. Elle est abondemment boisée d'épinette, pin, peuplier et épinette rouge (*tamarack*). Sur les hauteurs, le sol est très susceptible de culture, et dans les parties basses le foin vient en abondance et les pâturages sont excellents.

Population.—Ce groupe se compose de 40 hommes, 43 femmes et 54 enfants.

Ressources et occupations.—Les principales occupations des sauvages sont la culture de la terre, l'élevage du bétail, l'extraction de la racine de sénéga et le charroi· Chaque année on cultive plus de 200 acres. Ce groupe tient en outre sous la surveillance du gouvernement environ 200 têtes de bétail, en majorité de bonne race et d'excellente apparence.

Instruction.—Cette réserve possède un externat dirigé par l'Eglise presbytérienne. Elle rend de grands services, malgré qu'elle soit peu fréquentée, la plupart des enfants suivant les cours de l'école industrielle, et les 13 qui restent étant éparpillés sur toute l'étendue de la réserve.

Religion.—Les presbytériens possèdent ici une jolie église bien confortable, et le rév. W. S. Moore, B. A., le missionnaire desservant, rend de bons services à environ les deux tiers du groupe, qui assistent plus ou moins assidûment au service divin. Les autres sauvages étant catholiques romains, suivent les exercices religieux de leur culte au Lac-Muskeg.

Tendances et progrès.—Quelques sauvages sont indolents et difficiles à pousser au travail, mais la majorité sont actifs, industrieux, et, à part quelques exceptions, en état de pourvoir à leur existence, chaque année, récoltant le froment nécessaire à leur provision annuelle de farine, et l'argent provenant du bétail qu'ils ont à vendre leur procure bon nombre d'autres articles nécessaires à l'existence.

GROUPE D'AHTAHKAKOOP, N° 103.

Réserve.—Cette réserve, située à 18 milles au nord du bureau général de l'agence à Mistawasis, a une superficie de 43,608 acres. Le bois de commerce y est abondant et consiste principalement en peuplier, épinette et épinette rouge. La nature du sol varie depuis la marne grasse dans les bas-fonds, jusqu'au terrain léger et sablonneux sur

les hauteurs. La rivière aux Coquilles (*Shell*) ou Assissippi, qui traverse cette réserve du nord-ouest au sud-est, fournit une abondante provision de bonne eau.

Population.—La population se compose de 40 hommes, 54 femmes et 108 enfants.

Ressources et occupations.—L'exploitation mixte de la terre réussit parfaitement. La saison dernière ayant été extraordinairement humide, le grain n'est pas arrivé à maturité assez tôt pour échapper à la gelée, et en conséquence la quantité et la qualité ont été beaucoup en dessous de la moyenne. Ayant eu de la peine à nous procurer le foin nécessaire à l'entretien de notre bétail pendant l'hiver précédent, nous avons jugé nécessaire de réduire le nombre de nos animaux, avant l'hiver, en ayant recours à la vente.

La principale occupation des sauvages est d'approvisionner leur bétail de foin et de soigner les troupeaux et les récoltes. Entre temps, ils gagnent quelque peu d'argent à charrier des marchandises et extraire des racines de sénéga, et quelques-uns continuent à gagner leur vie en chassant et pêchant.

Instruction.—L'école a toujours été fréquentée ici, et le progrès est satisfaisant. L'insuffisance de l'ancien local entravait le succès. Il a été porté remède à cet inconvénient, cet été, par la construction d'une maison d'école plus spacieuse et plus convenable. Sans doute, le zèle des instituteurs et des élèves en sera stimulé, et on peut s'attendre à des résultats plus brillants.

Religion.—A l'exception de 11 catholiques romains et 9 païens, les sauvages de ce groupe appartiennent à l'Eglise d'Angleterre. Ils ont une église confortable sur la réserve, et assistent régulièrement au service divin. Leur missionnaire est le rév. D. D. McDonald.

Tendances et progrès.—Ces sauvages sont en général fort laborieux, quoique faciles à décourager, et l'œil du maître doit être constamment fixé sur eux pour les tenir à l'ouvrage. L'insuccès de la récolte de l'an dernier a été la source de grands découragements, et plus d'un sauvage a refusé d'ensemencer de nouveau sa terre ; aussi, la superficie en culture cette année est inférieure à celle de l'an dernier. On espère que la qualité exceptionnelle et l'abondance remarquable de la récolte, qui, cette année, récompense le cultivateur de ses peines, jointes à la grande utilité d'un grenier plein de grains, pour l'achat nécessaire à la vie, seront des arguments assez convaincants pour décider les découragés, non seulement à ensemencer de nouveau leurs anciens champs, mais même à en augmenter la superficie.

## GROUPE DE KAHPAHAWEKENUMS, N° 105.

Réserve.—Cette réserve, située sur le lac des Prairies (*Meadow*), à 131 milles au nord de Battleford, a une superficie de 8,960 acres. Les bosquets de peupliers, qui sont nombreux sur la réserve, lui donnent une apparence pittoresque. Le sol est riche le long de la rive nord du lac et de la rivière des Prairies, et il y a de grands marais d'où on pourrait tirer plusieurs milliers de tonnes de foin.

Population.—Ce groupe compte 15 hommes, 17 femmes et 34 enfants.

Ressources et occupations.—Aucun effort n'ayant été fait pour pousser les sauvages à la culture de la terre, ceux-ci vivent principalement de pêche et de chasse, et sont presque toujours loin de la réserve, campés où le gibier abonde.

Instruction.—Par suite des habitudes nomades de ces sauvages, l'externat n'a pas été ouvert cette année.

Religion.—Les christianisés appartiennent à la religion catholique romaine et reçoivent les soins du révérend Père Teston, du Lac-Vert, qui les visite régulièrement à des époques fixées.

Tendances et progrès.—Ces sauvages, ne recevant que fort peu de secours du gouvernement, sont obligés de pouvoir à leur existence par leur industrie personnelle. Ils ont bien vécu l'an dernier, et tant que le gibier foisonnera il n'y a aucun motif pour que cet état de choses change. Ils se conforment strictement aux lois.

GROUPE DE KENENISTAYOO, N° 118.

Réserve.—Cette réserve, sise sur la Grande-Rivière (*Big river*), à 12 milles au nord du lac Sableux (*Sandy*), a une superficie de 29,664 acres. Le sol est principalement une marne légère et sablonneuse et il y a d'excellents pâturages naturels à l'usage du bétail. Il y a du foin, du bois et de l'eau en abondance, et on y trouve plusieurs jolis lacs poissonneux.

Population.—Il y a 23 hommes, 29 femmes et 56 enfants pour toute population.

Ressources et occupations.—Ces sauvages, établis sur leur réserve depuis peu, continuent à vivre de pêche et de chasse, à l'exception de quelques-uns, qui soignent le petit troupeau de bétail qu'ils possèdent. Jusqu'ici leurs efforts embryonnaires de cultiver n'ont donner aucun résultat pratique.

Instruction.—Il a été construit une nouvelle école sur la réserve et elle sera ouverte à l'arrivée de l'instituteur.

Religion.—Les sauvages christianisés appartiennent à l'Eglise d'Angleterre et reçoivent les soins du missionnaire du Lac-Sableux.

Tendances et progrès.—Ces sauvages respectent la loi, mais sont indolents et préfèrent généralement gagner leur existence à la chasse et à la pêche qu'à cultiver la terre, et par conséquent le progrès est peu sensible parmi eux.

SAUVAGES NON ÉTABLIS.

Les sauvages du groupe du Lac-Pélican habitent les rives du dit lac, à environ 60 milles au nord-ouest du bureau général de l'agence. Ceux sous traité sont au nombre de 9 hommes, 16 femmes et 30 enfants. Ils manquent de moyens d'instruction et sont payens.

GROUPE DE WILLIAM CHARLES.

Ces sauvages habitent les rives du lac Montréal. Ils sont 30 hommes, 35 femmes et 89 enfants pour former le groupe. Un externat a été construit, dans un endroit convenable, et quelques enfants fréquentent les écoles industrielles. Ils appartiennent tous à l'Eglise d'Angleterre. La pêche et la chasse sont leurs uniques occupations.

GROUPE DE JAMES ROBERT.

Cette tribu de sauvages est composée de plusieurs groupes ou bandes qui habitent des localités dans le voisinage du lac à la Ronge, la rivièvre Churchill et les passes du Pélican. La population se compose de 124 hommes, 161 femmes et 404 enfants. Leur instruction est presque totalement négligée par suite de leur vie errante, à la recherche de gibier et de poisson, qui sont la base de leur existence. Un grand nombre d'entre eux sont chrétiens, catholiques romains, ou fidèles de l'Eglise d'Angleterre.

RÉSERVE N° 106A.

Cette réserve, située au nord-ouest du lac à l'Esturgeon et sur la petite rivière Rouge est destinée aux groupes de Williams Charles et de James Robert. Jusqu'ici 35 sauvages seulement s'y sont établis et s'occupent de jardinage et d'élevage de bétail. Ils sont en bonne voie de prospérité.

GROUPE DE WAHSPATON, N° 96A.

Réserve.—La réserve de ce groupe, située à 9 milles au nord-ouest de Prince-Albert, a une superficie de 2,400 acres. Un quart environ de la réserve est en prairie, à sol léger

mais propre à donner d'excellentes récoltes, avec une saison propice. Le reste est en broussailles, principalement de bois sans valeur, du pin nain, du peuplier et du saule.

Population.—La population se compose de 23 hommes, 27 femmes et 53 enfants, dont une partie seulement installée sur la réserve.

Ressources et occupations.—Ceux qui habitent la réserve vivent de la culture de la terre, de la coupe et du transport du bois et du charroi de marchandises. Les autres vivent près de Prince-Albert et gagnent leur vie à travailler pour les citadins ou cultivateurs du voisinage.

Instruction.—L'externat de cette réserve continue à rendre d'excellents services. Les enfants le fréquentent régulièrement et font de rapides progrès.

Religion.—L'Eglise presbytérienne possède une mission ici. Les services divins célébrés dans l'école sont bien suivis. Les sauvages de ce groupe n'ont pas encore fait profession de religion, mais peu à peu ils en ressentent l'influence et abandonnent leurs rites et cérémonies payennes. Mlle L. M. Baker est missionnaire des ferventes, et avec une assistante elle est, en outre, directrice de l'externat.

REMARQUES GÉNÉRALES

Tribu.—Les sauvages de cette agence appartiennent tous à la nation des Cris, à l'exception du groupe de Washpaton, nº 96, qui sont des Sioux sous traité.

Santé et conditions hygiéniques.—A l'exception du nombre ordinaire de patients affligés de consomption et de maladies scrofuleuses, la santé des sauvages a été bonne. Pendant l'année nous n'avons constaté aucune épidémie. Les décès se sont produits principalement parmi les enfants et les personnes souffrantes depuis longtemps. Nous sommes bien approvisionnés de médicaments dont l'usage, en temps opportun, a fréquemment enrayé des maladies qui auraient pu avoir une issue fatale. Par suite de la panique causée par la variole, le Dr Tyerman a procédé, l'été dernier, à une vaccination générale des sauvages établis. Les conditions hygiéniques des maisons, qui ne sont en grande partie occupées que pendant l'hiver, sont aussi bonnes qu'il est possible de l'exiger. En règle générale, elles sont tenus propres et badigeonnées régulièrement. Quant aux dépendances, les ordures qui s'y accumulent l'hiver sont rassemblées, brûlées ou charriées au loin. On constate une amélioration constante dans la manière de construire les maisons d'habitation, les chantiers bas et sans divisions font rapidement place à des constructions de bonne qualité, à toiture en bardeaux et pourvues de chambres à coucher à l'étage supérieur.

Tempérance et moralité.—Les sauvages d'ici sont comme les autres que j'ai connus : Ils boiront chaque fois que l'occasion se présentera, et ils ne sont tempérants que grâce à la sévérité déployée pour faire observer la loi. Ce fait, joint à l'éloignement des endroits où la boisson alcoolique se vend, leur donne peu d'occasions de satisfaire leur appétit. Une forte proportion de ces sauvages mène une vie très morale, cependant, dans tous les groupes, on trouve des hommes et des femmes qui ne mettent aucun frein à leurs passions. De plus, on trouve toujours dans le voisinage des réserves une classe de métis de bas étage (individus autrefois sous traité et qui par mariage sont alliés aux sauvages) qui par leur mauvais exemple et leur influence pernicieuse sont principalement responsables du relâchement de mœurs constaté.

Bétail et ustensiles aratoires.—Le bétail dans mon agence est de bonne qualité et forme la principale source des revenus des sauvages, qui en général le surveillent avec grand soin pendant tout l'hiver, mais l'été ils négligent de traire les vaches et cette source de bénéfices est presque totalement perdue.

Les instruments aratoires nécessaires à la culture de la terre sont achetés en grande partie avec le produit de la vente de l'excédent d'animaux. Pendant l'année les sauvages ont acheté 9 voitures de transport, 10 paires de harnais, ainsi que plusieurs traîneaux et instruments aratoires divers.

Scierie et moulin à farine.—Pendant l'été, la scierie du " Lac au Sable " a produit du bois de construction et du bardeau. C'est la seule réserve où pendant l'hiver il ait été fait des billots.

Le moulin a produit pendant la saison 640 sacs de farine.

Amélioration.—Un grenier en bois pourvu des divisions ou compartiments désirables pour tenir séparées les semences nécessaires à chaque sauvage, a été construit près du bureau général de l'agence. Cela empêchera les sauvages de prendre plus de grain qu'il ne leur en faut pour leur usage.

La maison du meunier a été transportée vers le bureau général de l'agence, où elle a été installée pour être occupée par le commis.

J'ai l'honneur, etc.,

W. B. GOODFELLOW,
*Agent des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOÏA-EST.—AGENCE DU LAC-CROCHE,
*près de* BROADVIEW, 27 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur, de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné des statistiques agricoles et industrielles et de l'inventaire de la propriété du gouvernement confiée à mes soins à la date du 30 juin 1900.

Bureaux de l'agence.—Les édifices de l'agence sont situés à l'angle sud-est du canton (township) 18, rang 5, à l'ouest du 2e méridien, à 9 milles environ au nord-ouest de Broadview, ville située sur la ligne principale du chemin de fer Pacifique Canadien.

Réserves.—Les réserves sont comme suit :—Ochapowace, n° 71 ; Kahkewistahaw, nos 72 et 72A ; Cowesess, n° 73 ; Sakimay et La-Brebis, nos 74 et 74A, toutes situées au nord de la ligne du Pacifique Canadien ; elles s'étendent de Whitewood dans l'est jusque près de Grenfell, en passant par Broadview, et sont bornées au nord par la rivière Qu'Appelle, depuis le lac Rond, situé en bas dans l'est, jusqu'à une faible distance du lac qui serpente à l'ouest.

Il y a, en outre, la réserve de Petit-Os (*Little Bone*), n° 73A, située au lac des Sangsues, à 40 milles environ au nord de l'agence.

La superficie totale des réserves est de 185,016 acres.

GROUPE D'OCHAPOWACE, N° 71.

Réserve.—Cette réserve, située dans la partie orientale de l'agence au nord-ouest de Whitewood et s'étendant depuis un point à peu de distance de la ligne de chemin de fer se dirigeant vers la vallée de Qu'Appelle, a 52,600 acres de superficie.

Les étables, également construites en billots de peupliers, sont fort chaudes et confortables. La partie septentrionale, biaisant vers la rivière Qu'Appelle, est couverte d'épais bois de peupliers et de baumes de Gilead, et coupée, en outre, de ravins de grande largeur où le bois abonde également. Le sol est un gravier impropre à la culture. Celui de la partie méridionale de cette réserve est une marne sablonneuse et argileuse, avec, de distance en distance, des gisements de gravier.

Tribu.—Ce groupe appartient à la nation des Cris.

Population.—Cette réserve compte 30 hommes, 41 femmes et 35 enfants.

Santé et conditions hygiéniques.—N'ayant eu à combattre aucune épidémie, l'état de santé de nos sauvages a été satisfaisant. Au point de vue de la propreté, nous surveillons nos sauvages de près, et la réserve possède un nombre très satisfaisant de bonnes sources, par conséquent le manque de bonne eau potable ne se fait pas sentir pour la santé.

Ressources et occupations.—Quelques sauvages cultivent la terre, élèvent du bétail, tannent des peaux et récoltent la racine de sénéga pour le marché. Ils vendent, en outre, du foin et du bois de chauffage à Whitewood et à Broadview. La pêche dans le lac Rond leur fournit encore une quantité considérable de nourriture. Les fauves à fourrure se font rares dans le district, en conséquence du défrichement qui se fait dans les environs.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les maisons et étables des sauvages sont construites en billots et laissent à désirer, n'étant employées que l'hiver. L'été, le sauvage vit sous sa tente.

Les sauvages possédent quelques têtes de bétail de bonne qualité, produit de taureaux de race, mais leur troupeau augmente lentement. L'idée de se contenter de ce qui est d'absolue nécessité tend à ralentir la marche du troupeau.

Ils possèdent une quantité suffisante d'instruments aratoires.

Instruction.—Le pensionnat du Lac-Rond est frequenté par 5 de nos enfants, celui du Lac-Croche, par 3, et l'école industrielle de Qu'Appelle par 4. Ils reçoivent dans ces écoles d'excellents soins, outre l'instruction ordinaire des institutions de l'espèce ainsi que des notions utiles des différents métiers.

Religion.—Je regrette de constater qu'en majorité les sauvages sont payens, quoique quelques-uns professent les religions presbytérienne ou catholique romaine. Le principal de l'école du Lac-Rond, le rév. Hugh McKay, habite près de la réserve, et les presbytériens ont investi Jacob Bear, sauvage du groupe, des fonctions de missionnaire.

Tendances et progrès.—La majorité de ces sauvages sont des travailleurs d'une valeur réelle, mais ont besoin d'une surveillance de tous les instants. Ce groupe, partageant avec celui de Kahkewistahaw les soins de l'unique instructeur, et les sauvages étant éparpillés dans toutes les directions sur la réserve, il a été excessivement difficile de les surveiller avec l'attention voulue.

L'habitation de l'instituteur ayant été transportée vers un endroit plus central entre les deux groupes, il pourra à l'avenir surveiller plus efficacement le travail des sauvages, et ses voyages étant en partie supprimés il pourra leur consacrer une plus forte partie de son temps. Je regrette de devoir constater que les récoltes de la dernière saison, qui se présentaient sous de si superbes apparences, ont été lamentablement endommagées par la gelée aux mois de juillet et août, et que la grande sécheresse de la présente saison a complètement détruit la moisson cette année. Pierrer Bélanger, Petit Assiniboine et Kasooquawenum, font beaucoup de progrès.

Tempérance et moralité.—Il ne m'a été signalé aucun cas d'ivesse ni d'immoralité cette année. Je n'ai constaté aucun délit de la part des sauvages.

## GROUPE DE KAHKEWISTAHAW, N° 72.

Réserve.—Cette réserve touche à celle du groupe d'Ochopawace à l'occident, et est située au nord de Broadview, sur la ligne du Pacifique Canadien, avec la vallée de la Qu'Appelle pour frontière septentrionale. Cette réserve, n° 72A, possède également une petite station de pêche à l'extrémité orientale du lac Croche, à 2 milles de distance environ.

La superficie de la réserve est de 46,720 acres. Le sol est en prairie onduleuse, de qualité satisfaisante, semée d'étangs, de marais à foin et de bosquets de peupliers. Dans la partie méridionale on trouve quelques bonnes prairies à foin.

Tribu.—Ce groupe de sauvages appartient à la nation des Cris.

Population.—La population se compose de 37 hommes, 41 femmes et 35 enfants.

Santé et conditions hygiéniques.—Nous n'avons été visités par aucune épidémie l'an dernier, et la santé des sauvages a été généralement bonne Nous insistons pour leur faire comprendre la nécessité de la propreté, qui finit par s'imposer à leur esprit.



Sauvages faisant la récolte sur la réserve des Assiniboines, près de Wolseley, T.N.-O.

Ressources et occupations.—Les sauvages cultivent la terre, élèvent du bétail, vendent de la racine de sénéga, du foin, du bois, et des fruits sauvages dans les localités situées le long de la ligne du chemin de fer. Ils se livrent un peu à la pêche pour compléter leur approvisionnement de vivres, mais ne chassent guère, à cause de la pénurie de gibier.

Constructions, bétail, instruments aratoires.—Nos sauvages habitent des maisons de bois rond l'hiver et des tentes l'été. Leurs étables et dépendances sont également en billots et en chaume.

Leur bétail est de bonne race et augmente lentement. Les pâturages naturels de bonne qualité étant en abondance leur bétail est toujours en parfait état d'entretien.

Ils possèdent un outillage agricole très satisfaisant et il ne leur manque qu'une plus forte dose d'énergie naturelle.

Instruction.—Le pensionnat du Lac-Rond est fréquenté par 16 de leurs enfants, celui du Lac-Croche par 1, et l'école industrielle de Qu'Appelle par 7.

Religion.—Les adultes sont encore en majorité payens, et il faut probablement désespérer de les convertir, un lien indestructible paraissant les attacher à leurs vieilles croyances, mais il est permis d'espérer que les enfants suivront la religion enseignée dans les écoles où ils sont élevés. Les sauvages unis aux presbytériens ont construit sur cette réserve une coquette petite église en billots, où le rév. H. McKay et Jacob Bear célèbrent l'office divin.

Tendances et progrès.—Bon nombre de nos sauvages sont excellents ouvriers et font de remarquables progrès. Bientôt ils seront en état de subvenir à leurs besoins. L'an dernier plusieurs ont pu vendre une respectable quantité de grain, excédent de leur récolte, et du produit de cette vente ils ont acheté des machines, des vêtements et des vivres utiles. Cette année la récolte est en partie manquée. Quelques-uns auront une demi-récolte, d'autres n'auront absolument rien, faute de pluie.

Joseph Louison, Mesahcamapeness et Alec augmentent leurs opérations agricoles avec succès, développant leur troupeau et complétant leur outillage.

Tempérance et moralité.—L'an dernier, nos sauvages ont respecté la loi, et aucune plainte ne m'a été adressée contre eux.

## BANDE DE COWESESS, N° 73.

Réserve.—Cette réserve, aussi située entre la ligne du Pacifique Canadien au midi et la vallée de la Qu'Appelle au septentrion, et à l'ouest de la réserve de Kahkewistahaw, a une superficie de 49,920 acres.

La rivière aux Herbes, très tortueuse dans son cours, traverse la réserve et se déverse dans la rivière Qu'Appelle, à travers un large ravin escarpé et abondamment boisé. La partie méridionale de la réserve est en prairie onduleuse, semée de quelques marais de foin.

Tribu.—La majorité de ces sauvages sont métis et les autres appartiennent aux nations des Sauteux et des Cris.

Population.—Elle est formée de 35 hommes, 62 femmes et 60 enfants.

Santé et conditions hygiéniques.—Contrairement à ce que font les autres, ces sauvages habitent leurs maisons toute l'année. En général leur santé a été satisfaisante, quoique, comme les autres sauvages, ils soient affligés de consomption et d'affections scrofuleuses. Ils sont plus propres que les autres et suivent davantage les habitudes des blancs.

Ressources et occupations.—Presque tous ces sauvages cultivent plus ou moins la terre. Ils élèvent presque tous du bétail, et plusieurs possèdent de bons troupeaux de 15 à 30 têtes de bétail sans compter les chevaux. Deux ou trois possèdent des attelages de lourds chevaux de ferme canadiens. Un de ces sauvages a vendu $325 une paire de jeunes chevaux de trait et un autre a eu une offre de $150 pour son attelage de chevaux de travail. C'est là un progrès considérable quand on songe aux poneys sauvages valant partout de $10 à $30. Ils vendent, dans les villes, l'excédent de leur grain, du bois de chauffage, du foin, et comme les autres bandes, fournissent au gouvernement toute la

viande de boucherie, ce qui représente environ $14,000 par an. Ils pêchent pour leur usage personnel dans les lacs Rond et Croche. Cette année la racine de sénéga s'est bien vendue, le prix moyen étant de 25 cents la livre. Ayant peu d'occasions de chasser ils abandonnent cette occupation.

Constructions.—Tous possèdent de bonnes maisons en billots, dont quelques-unes couvertes en bardeau et d'autres en chaume, avec de bonnes étables et dépendances.

Bétail.—Leur bétail provenant en majeure partie de vaches de bonne race et de taureaux de choix, courtes-cornes et galloways, est en moyenne de bonne qualité. Avec le temps et du soin les sauvages auront d'excellents troupeaux de bétail. Leurs besoins immédiats sont tellement pressants qu'il est quasi impossible de les empêcher d'abattre ou de vendre leur jeune bétail, mais ce n'est que dans des cas absolument exceptionnels qu'il leur est permis de disposer d'une tête de bétail, excepté d'animaux vieux et inutiles et de ceux bons pour la boucherie.

Outillage.—Ils se montent un excellent outillage de ferme : lieuses, semoirs, herses, voitures, charrues, etc.

La réserve possède un bon moulin à farine, où les sauvages de la réserve et les autres font moudre leur grain chaque hiver, ce qui leur donne de la farine à bon marché, et de la moulée et du son pour leur bétail.

Instruction.—Les enfants des sauvages, en âge d'école et en bonne santé, fréquentent tous une des écoles : 19 fréquentent l'école industrielle de Qu'Appelle, 13 le pensionnat du Lac-Croche, 4 le pensionnat du Lac-Rond, et 2 l'école industrielle de Régina.

Religion.—La majorité des sauvages est catholique romaine. Quelques-uns sont presbytériens. A la mission du Lac-Croche il y a deux prêtres catholiques romains résidants. Cette région, qui possède un bon pensionnat et une église où les services divins régulièrement célébrés sont bien fréquentés, est située dans la vallée de la Qu'Appelle sur la réserve. Le rév. Hugh McKay célèbre, en outre, le service divin à des époques déterminées sur d'autres points de la réserve.

La mission catholique romaine se construit à l'angle sud-ouest du lac Croche, un très joli pensionnat qui, me dit-on, ne le cède à aucun sur les Territoires du Nord-Ouest. Il est pourvu de cabinets d'aisance automatiques, de bains, et est éclairé au gaz acétylène. Il possède en outre une machine à gazoline établie dans le sous-sol, actionnée par l'électricité, et servant à pomper l'eau nécessaire à l'usage du personnel et dans le cas d'incendie. L'établissement est chauffé à l'air chaud et est bien meublé. Il peut parfaitement recevoir 50 élèves.

Tendances et progrès.—Les sauvages de ce groupe sont les plus laborieux de cette agence. Plus d'un cultive la terre sur une assez grande échelle, ayant ensemencé de 30 à 75 acres. Ils sont très confiants en eux-mêmes. Ils sont ceux qui suivent les méthodes et habitudes des blancs le plus près.

L'an dernier leur récolte a été satisfaisante, quoique plus d'un ait vu sa moisson endommagée par les gelées précoces qui ont désolé cette réserve, et la partie méridionale plus qu'aucune autre. Cette année leur récolte soutient favorablement la comparaison avec toutes celles du district, quoique le manque de pluie la fait plus ou moins souffrir.

Je puis recommander pour leur travail le chef Nepahpeness, Alex. Gaddie, Ambroise Delorme, Francis Delorme, Baptiste, Henri et Jacob Lerat.

Tempérance et moralité.—Je ne puis me plaindre de ces sauvages, qui se sont montrés très tempérants et moraux.

## GROUPE DE SAKIMAY, N° 74.

Cette réserve est située sur le côté occidental de la partie septentrionale de la réserve de Cowesess, étant bornée au midi par cette réserve et au nord par le lac Croche et la vallée de la Qu'Appelle, avec une minime partie de la réserve au nord du lac et de la rivière.

La superficie de la réserve est de 28,800 acres.

Outre ce territoire, ces sauvages possèdent la réserve n° 73 A au Lac-aux-Sangsues, à 40 milles au nord, d'une étendue de 6,976 acres et se composant de terres à foin, bosquets, marais et de cours d'eau, et qui leur est d'une grande utilité par le foin qu'elle leur fournit.

La réserve est principalement en prairie ondulante, semée de bosquets de peupliers et de saules. La partie septentrionale est coupée en grande partie de ravins abondamment boisés. Autrefois, la réserve était semée de grands étangs aujourd'hui asséchés. La moitié environ du terrain est de bonne marne, l'autre est sablonneuse et graveleuse. La vallée à l'extrémité occidentale du lac Croche est formée en partie de magnifiques prairies à foin.

La réserve du Lac-aux-Sangsues, composée de prairies de première qualité qui donnent annuellement, sans manquer, une abondante récolte de foin, est de la plus grande utilité aux sauvages.

Tribu.—Presque tous ces sauvages sont des Sauteux, et quelques-uns des Cris.

Population.—La population se compose de 54 hommes, 62 femmes, et 96 enfants.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé a été légèrement moins bonne que d'ordinaire, leurs principales maladies étant celles des poumons et les affections scrofuleuses. Au point de vue de la propreté ils sont surveillés de près en tous temps, et pendant l'année aucune maladie contagieuse n'a fait son apparition sur la réserve.

Ressources et occuptions.—Deux fractions de sauvages occupent cette réserve en commun. La bande de Veau-Jaune (*Yellow calf*) et celle de La-Brebis (*Shesheep.*)

La bande de Veau-Jaune occupe la partie méridionale de la réserve, cultive la terre, élève du bétail, vend du bois de chauffage et du foin à Grenfell.

Dans les saisons sèches la réserve du Lac-aux-Sangsues les fournit de foin. Cette réserve produit en outre certains revenus par les licences d'y faire du foin accordées aux blancs. Les sommes provenant de cette source sont déposées à Ottawa au crédit de la bande et dépensées, suivant les besoins, à l'achat d'instruments aratoires, voitures, etc.

La bande de La-Brebis habite le nord de la réserve et la partie au nord du lac où se trouvent les meilleures terres à foin. La vente du foin et le travail pour des colons blancs leur fournissent de quoi vivre. Ils ne cultivent pas la terre et refusent péremptoirement tout secours du gouvernement sous forme de bétail ou instruments aratoires.

Ils sont très indépendants et ne veulent faire qu'à leur guise.

Constructions.—Ils habitent les maisons en bois en grume traditionnelles, quelques-unes bonnes, d'autres moins bonnes, mais l'été ils vivent sous la tente.

Bétail et instruments aratoires.—La bande de Veau-Jaune se crée petit à petit, lentement mais sûrement, un bon troupeau de bétail.

Son outillage agricole se complète et se perfectionne annuellement.

Instruction.—Le pensionnat du Lac-Rond reçoit 5 enfants et celui de Qu'Appelle 9 enfants de la bande de Veau-Jaune.

La bande de La-Brebis s'obstine à refuser d'envoyer les enfants à une école quelconque et persisteront, je pense, jusqu'à ce que la loi de l'enseignement obligatoire parmi les sauvages soit mise en vigueur. Ils prétendent qu'en refusant tout secours du gouvernement ils se libèrent de toute obligation d'envoyer leurs enfants à l'école. Ils sont fort attachés à leurs anciennes pratiques, et ayant fait depuis 3 ans d'énormes efforts pour les convaincre, je pense qu'ils ne sont pas susceptibles de persuation.

Religion.—Presque tous sont payens et semblent se désintéresser de toute religion, quoiqu'ils se livreraient encore à la danse du soleil et autres pratiques si on le leur permettait. Quelques-uns semblent appartenir à l'Eglise catholique romaine ou à d'autres confessions.

Tendance et progrès.—La récolte de l'an dernier a été la meilleure qui ait jamais été faite par la bande de Veau-Jaune. Outre le nécessaire pour la nourriture et les semailles, elle avait des produits à vendre en grande quantité.

Cette année elle a ensemencé à peu près la même superficie de terrain, mais la récolte est complètement manquée, excepté pour un ou deux individus, qui auront une petite récolte. Ils ont défriché environ 50 acres de terre.

En général ils sont bons travailleurs, à condition d'être constamment surveillés.

Tempérance et moralité.—Au commencement de l'année nous avons eu plusieurs délits d'immoralité et attentats à la pudeur, mais la poursuite n'ayant pas tardé et les coupables ayant été condamnés, l'effet a été salutaire et la bonne conduite a été depuis à l'ordre du jour.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Ainsi que je l'ai consigné dans mon rapport de l'an dernier, grâce à la générosité du gouvernement j'ai pu acheter une quantité considérable de graines de semence et de pommes de terre. Je suis heureux de constater que les sauvages ont remboursé, presque en entier, les avances faites par le gouvernement, ce qui prouve que dans un cas identique le gouvernement pourrait sans risque de perte leur fournir des semences.

Quoique cette année les sauvages aient ensemencé environ 700 acres de terre et que la récolte eut la plus superbe apparence au commencement de juin, par suite du manque absolu de pluie et de l'excessive chaleur il paraît douteux que la récolte valant la peine d'être rentrée couvre une superficie de plus de 200 acres, et même sur cette superficie la récolte ne sera guère que la moitié d'une récolte ordinaire.

Le 21 juin dernier le thermomètre marquait à l'ombre 104 degrés, le 22 juin 110° et le 23 juin 104°.

Nous n'avons pas eu une goutte de pluie jusqu'au 6 juillet, et ce jour nous avons eu une abondante averse, la seule dont nous ayons été favorisés.

Sur la réserve de Cowesess, au milieu de juin, le feu faisait rage dans la prairie, ruinait une vaste étendue de terre à foin et détruisait une grande quantité de bois de commerce. C'est le premier feu de prairie que j'aie vu en juin.

L'extrême chaleur, jointe à de grands vents et à l'absence de pluie, sont causes de la mauvaise récolte de cette année.

Dans mon agence nous n'avons eu aucune danse du soleil, mais plusieurs demandes d'autorisation de s'y livrer nous ont été adressées.

Le moulin à farine a fonctionné presque tout l'hiver, et nous avons moulu environ 1,350 boisseaux de grain.

Pendant l'année dernière, de 700 le nombre des têtes de bétail du troupeau s'est élevé à 750, après que les sauvages se fussent servis de ce qui leur était nécessaire à la vie.

Depuis 2 ans la distribution de vivres aux sauvages a complètement disparu ici, à l'exception des vieillards impotents. Je crois que la situation des sauvages s'est améliorée de ce changement, en ce qu'ils apprennent à ne dépendre que d'eux-mêmes, et à savoir qu'il faut qu'ils travaillent pour gagner ce qu'ils prennent au magasin.

En échange des provisions et vêtements qu'ils tirent du grenier d'abondance, ils fournissent à l'agence et aux fermes le bois de chauffage et le foin nécessaires, le bois de chauffage employé au moulin, sèment l'avoine nécessaire aux chevaux du gouvernement, réparent les clôtures, et font d'autres travaux utiles à l'agence et sur les fermes. Les employés de mon agence m'ont très bien secondé dans mon travail.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JNO. P. WRIGHT,
*Agent des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN.—AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS (DUCK LAKE).
LAC-AUX-CANARDS, 18 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon treizième rapport annuel sur les affaires des sauvages en cette agence, accompagné des statistiques usuelles et de l'inventaire des propriétés du gouvernement confiées à mes soins, pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

BANDE D'UNE-FLÈCHE, N° 95.

Réserve.—Cette réserve, située dans les cantons ou townships 42, 43 et 44, rang 28, à l'ouest du méridien initial, sur le côté est de la rivière Saskatchewan méridionale, à 4 milles environ à l'est de Batoche, mesure 16 milles carrés.

Le sol est une marne riche et sablonneuse ou de la prairie ondulante avec bosquets de peupliers qui se prête fort bien à la culture mixte.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Cris et appartiennent à la branche de la prairie ou de la plaine de cette tribu.

Population.—La population s'élève à 94 âmes, dont 14 hommes, 26 femmes, 30 garçons et 24 filles.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces sauvages a été satisfaisante. Nous avons enregistré 4 naissances et 3 décès pendant l'année. Les principales causes de décès sont la consomption et les scrofules. La condition hygiénique des habitations occupées en hiver seulement est très bonne. Nous faisons sévèrement observer avec de bons résultats les règlements du ministère relatifs au nettoyage des habitations et des dépendances et à la destruction par le feu des ordures.

Ressources et occupations.—La majorité de cette bande s'occupe de culture et d'élève de bétail. Cependant il y a dans la bande plusieurs individus qui gagnent beaucoup d'argent à chasser, tanner des peaux et extraire des racines de sénéga, qu'ils vendent facilement dans les magasins du Lac-aux-Canards, et se procurent ainsi du tabac, du sucre et quelques vêtements.

Construction, bétail et instruments aratoires.—Sur cette réserve les constructions sont assez mauvaises, le bois manquant dans le voisinage de la réserve. Les habitations sont petites, mais sont bien entretenues, propres et riantes

Les étables sont toutes construites en billots de peuplier, chaudes et confortables. Le sauvage ayant soin de tenir les murs bien crépis et les greniers étant remplis de foin, la chaleur s'y conserve. Sur cette réserve le bétail a une apparence exceptionnellement belle, et les taureaux de race y étant seuls admis, le troupeau est maintenant d'un bon type, et il augmente d'une manière très satisfaisante. Ces sauvages sont bien outillés, et leurs instruments aratoires sont remisés avec soin pendant le temps où on ne s'en sert pas. Les sauvages sont aujourd'hui bien plus soigneux qu'autrefois de leurs instruments aratoires, sans doute parce qu'actuellement, au lieu de les recevoir gratuitement du gouvernement, ils sont obligés de les payer.

Instruction.—Il n'y a pas d'externat sur cette réserve, tous les enfants bien portants en âge de fréquenter l'école se rendant soit à l'école industrielle de Régina, soit au pensionnat du Lac-aux-Canards.

Religion.—Parmi les sauvages faisant profession de foi, 2 appartiennent à l'Eglise d'Angleterre, 65 à l'Eglise catholique romaine et 27 sont païens. Il n'y a pas d'église

sur la réserve, et les sauvages assistent fréquemment au service divin à l'église catholique romaine de Batoche.

Tendances et progrès.—La conduite de ces sauvages soutiendra avec avantage la comparaison avec celles des autres bandes de ce district, quoiqu'ils travaillent un peu d'une manière nomade et que parfois un événement de la plus minime importance vient détruire leurs meilleures résolutions. Toutefois, ils ont bien réussi la dernière saison, et j'ai remarqué qu'il leur faut une surveillance constante pour les décider à exercer et à s'intéresser à leur travail. Ils commencent à se rendre compte des bénéfices qu'ils retirent de l'élevage du bétail et de la culture des céréales.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette réserve sont en contact plus fréquent avec les métis, qui, à leurs fréquentes visite au Lac-aux-Canards, n'hésitent pas à acheter des boissons enivrantes pour les sauvages. Cependant, je dois dire qu'ils sont assez sobres. Quant à la moralité, il y a eu peu lieu de plainte.

Louis Marion, cultivateur, a la surveillance de cette réserve. C'est un homme zélé, qui s'intéresse fort au bien-être des sauvages, et ne s'épargne aucune peine pour les faire réussir et améliorer leur position.

BANDES D'OKEMASSI ET DE BARBU (BEARDY).

Nos 96 ET 97.

Réserves.—Ces réserves, situées au Lac-aux-Canards, dans les cantons ou townships nos 43 et 44, rang 2, à l'ouest du 3e méridien initial, ont une superficie totale de 44 milles carrés.

Le sol est une marne riche et sablonneuse, excellente pour la culture mixte. Il y a de bonnes terres à foin, avec bosquets de peupliers et de la prairie ondulante.

Tribu.—Ces sauvages sont de la branche de la prairie ou plaine de la tribu des Cris.

Population.—La population est de 158 individus, dont 89 hommes, 47 femmes, 30 garçons et 42 filles.

Santé et conditions hygiéniques.—La condition sanitaire des bandes a été satisfaisante. La grippe et autres affections de l'espèce ont régné quelque temps. Il y a eu quelques cas d'affections scrofuleuses et pulmonaires, dont quelques-uns ont eu une issue fatale. Au bureau général de l'agence nous avons une pharmacie complète, et mon aide, M. Pierre, qui est un ancien pharmacien, et moi-même, nous donnons nos soins aux patients dont l'état ne réclame pas l'intervention du médecin de l'agence.

Les habitations sont tenues propres et nettes pendant la durée de leur occupation, qui n'est que l'hiver. Ayant l'habitude de surchauffer leurs habitations pendant l'hiver, je constate que leur santé s'améliore chaque printemps quand ils vont habiter leurs tentes. Ils se conforment strictement au règlement du ministère relativement à l'enlèvement et la destruction par le feu des ordures et déchets accumulés pendant l'hiver.

Ressources et occupations.—La saison dernière ces groupes ont rentré de grandes quantités de foin, dont, au printemps, ils ont vendu 100 tonnes aux Lac-aux-Canards, à un prix fort rémunérateur. Après avoir entretenu leur bétail l'hiver dernier il leur reste une quantité de fourrage suffisante pour le nourrir l'hiver prochain, ce qui prouve que sur la réserve il n'y a pas eu disette de foin. La culture du grain et des racines a été faite sur une petite échelle, et les gelées précoces ont rendu la plus grande partie du grain impropre à la mouture. Malgré ce contretemps les sauvages ont eu pendant 6 mois de la farine provenant du froment de leur propre culture, et ont pu en vendre une partie pour se procurer des vivres et des vêtements.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les constructions sont presque toutes assez bonnes, et il y a une amélioration visible chaque année ; en somme l'intérieur de leurs habitations est comparable à celui des maisons du district en général, étant propre, net et étant bien meublé. Les étables sont construites en billots de peuplier, sont bien crépies propres et confortables. Le bétail est bien soigné, et les taureaux de race étant seuls admis sur la réserve, le troupeau est égal au meilleur du district, tandis que son accroissement naturel est des plus satisfaisant. Du produit de la vente de l'excédent de leur

troupeau ou de leur viande de boucherie les sauvages complètent leur matériel de culture et de traction.

Instruction.—La réserve n'a pas d'externat, vu que tous les enfants en âge de fréquentation d'école en bonne santé vont aux écoles industrielles de Régina ou de Qu'Appelle ou au pensionnat du Lac-aux-Canards.

Religion.—Ces bandes comptent 3 anglicans, 17 presbytériens, 97 catholiques romains et 41 païens.

La réserve n'a ni église ni ministre résidant, mais les sauvages assistent fréquemment aux services divins catholiques romains, presbytériens ou anglicans dans les églises du Lac-aux-Canards.

Tendances et progrès.—Ces sauvages passent pour laborieux, mais sans une surveillance de tous les instants ils retourneraient rapidement à leurs vieilles habitudes de paresse. Toutefois, ils commencent à se rendre compte du profit que leur donne l'activité, et nous avons beaucoup moins de peine qu'autrefois à les décider à travailler. Ils semblent en outre s'intéresser davantage à leur apparence personnelle, et font preuve d'un léger désir d'améliorer leur condition. Ils sont honnêtes et observateurs des lois.

Tempérance et moralité.—A la distance où nous sommes du village du Lac-aux-Canards, 3 milles, je trouve difficile d'empêcher les sauvages de se procurer des boissons alcooliques, qu'ils aiment passionnément, par l'intermédiaire de métis sans scrupule qui fréquentent les villages. Toutefois, je suis heureux de constater qu'il ne m'a été signalé aucun cas d'ivresse cette année. A ma demande la police à cheval du Nord-Ouest surveille les sauvages de près, ce qui les entrave dans l'usage des boissons alcooliques. Quant à la moralité, je puis dire que la conception sacrée de la vertn est virtuellement perdue, quoique, cette année, à l'exception d'une ou deux familles, aucun cas ne m'a été soumis, et ce mal terrible semble s'éteindre. En général je puis parler avec éloges de ces sauvages.

BANDE DE JOHN SMITH, N° 99.

Réserve.—Cette réserve, sise dans le canton ou township 46, rang 25, à l'ouest du 2e méridien initial, à 12 milles au sud-ouest de Prince-Albert et traversée par la rivière Saskatchewan méridionale, a une superficie de 37 milles carrés. La réserve est de la prairie ondulante semée de bosquets de peupliers. Le sol est une marne noire et riche admirablement conditionnée pour la culture mixte.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont métis ou Cris pur sang.

Population.—La population est de 136 âmes, dont 32 hommes, 29 femmes, 40 garçons et 35 filles.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de la bande a été satisfaisante, quoique l'érysipèle, la fièvre typhoïde et la grippe y aient régné tout l'hiver et n'aient disparu que devant la chaleur. Les sauvages ont été soignés par le Dr Tyerman, et je suis heureux de constater qu'il n'y a eu que 2 décès. Il y a encore dans la bande quelques cas de scrofule chronique et de consomption qui sont sans remède. Les précautions hygiéniques sont scrupuleusement prises, et je suis heureux de constater que sous ce rapport les sauvages font preuve d'une attention toute spéciale.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les constructions sur cette réserve valent les autres du district, sont faites avec soins, couverte d'une toiture en bardeaux, généralement peinturées et tenues avec ordre et propreté et en bon état de réparation. Les étables sont en bon état, propres et confortables. Le bétail est bien soigné et l'accroissement du troupeau est satisfaisant, Il y a aujourd'hui sur la réserve 316 têtes de bétail, 18 moutons et 4 porcs sous surveillance du gouvernement, outre un nombre considérable de chevaux et de têtes de bétail appartenant à des particuliers. Les instruments aratoires sont en bon état et bien conservés. Depuis qu'ils sont obligés de les acheter les sauvages semblent mieux soigner leurs outils.

Instruction.—L'Eglise d'Angleterre a un externat sur cette réserve, et Mlle Ethel Shipman en est l'institutrice. L'assistance moyenne est de 10 élèves, qui font de bon

progrès dans toutes les branches. Il y a encore plusieurs enfants de cette réserve à l'école industrielle de Battleford et au collège Emmanuel à Prince-Albert.

Religion.—Il y a 135 anglicans et 1 catholique romain dans la bande. Ils ont une église fort coquette et un ministre résidant, et les services divins, auxquels les sauvages assistent régulièrement, sont célébrés à dates fixes.

Tendances et progrès.—La surveillance de cette réserve est confiée à J. S. Letellier, cultivateur. Généralement les sauvages sont laborieux et observateurs de la loi, et avec un secours minime du gouvernement ils vivent confortablement. Cette bande peut être considérée comme civilisée.

Tempérance et moralité.—Je regrette de devoir constater que la majorité des membres de cette bande sont enclis à boire quand ils peuvent se procurer des boissons enivrantes. En général ils sont moraux.

### BANDES DE JAMES SMITH ET DE CUMBERLAND, Nos 100 ET 100A.

Réserve.—Ces réserves, sises dans les cantons ou townships nos 46, 47 et 48, rangs 20 et 21, à l'ouest du 2e méridien initial, se touchent, et sont considérées comme une. Situées à environ 15 milles à l'est du confluent des rivières Saskatchewan septentrionale et méridionale, à Fort à-la-Corne, leur superficie totale est de 92 milles carrés.

Le sol est de marne sablonneuse, riche et noire. La plus grande partie est en terrains bas, humides et abondamment boisés de saules, peupliers et broussailles sans valeur. La surface accidentée, ondulante et coupée de lacs amers sans profondeur ne se prête guère à l'agriculture. Les fourrages sont luxuriants, un foin de la plus belle qualité y abonde, et les réserves sont admirables pour l'élevage du bétail.

Tribu.—Ces sauvages sont Cris.

Population.—La population est de 55 hommes, 62 femmes, 60 garçons et 56 filles, formant un total de 233 âmes.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces bandes n'a pas été aussi bonne que j'aurais désiré la voir. La fièvre typhoïde les a visités, ainsi que la rougeole, la grippe et l'érysipèle, ce qui a causé beaucoup de dépenses et d'ennuis, plusieurs cas ayant été suivis de mort malgré les soins empressés du médecin. Cette bande est affligée de scrofules et de consomption. Les mesures hygiéniques sont prises avec soin. Les habitations, qui ne servent qu'en hiver, sont nettoyées et aérées au printemps, et les ordures et les déchets accumulés pendant l'hiver sont amassés et brûlés. Quelques-un des vieux sauvages, qu'il est difficile de corriger, ne sont pas aussi propres qu'on pourrait le désirer.

Ressources et occupations.—Généralement ces sauvages sont indolents et s'occupent principalement à chasser, voiturer des marchandises, élever du bétail, cultiver un peu la terre, extraire des racines et repasser des peaux pour les colons blancs.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les constructions sur cette réserve sont généralement assez bonnes, quoiqu'il y ait quelques habitations fort misérables. Une grande quantité de bois ayant été sciée ce printemps, j'espère voir améliorer leurs habitations. Les étables sont toutes en bon état d'entretien, propres et confortables. Le bétail est en excellent état et a passé l'hiver en bonne condition, quoique nous ayons souvent de la peine à persuader les sauvages qu'il faut soigner convenablement le bétail. Quand les instruments aratoires ne servent pas, ils sont mis en bon état de réparation et remisés.

Instruction.—L'Eglise d'Angleterre possède un externat sur la réserve, avec M. Donald McDonald comme instituteur, et dont l'assistance moyenne n'est que de 5½. Le progrès n'est pas ce que l'on pourrait espérer, sans doute à cause de la vie vagabonde des sauvages. Plusieurs enfants de ces réserves suivent les cours de l'école industrielle de Battleford et du collège Emmanuel à Prince-Albert.

Religion.—De ces sauvages 200 sont anglicans et 33 païens. Il y a sur la réserve une jolie église où les sauvages ont coutume d'assister régulièrement à l'office divin. Le cimetière appartenant à l'église est propre et tenu en bon ordre.

Tendances et progrès.—Ces sauvages sont indolents, et sans surveillance constante n'acheveraient aucun travail, un rien leur faisant abandonner leurs meilleures résolutions. En général, ils sont polis et observateurs de la loi.

Tempérance et moralité.—La conduite de ces sauvages a été généralement satisfaisante. S'il y a quelque possibilité de se procurer des boissons enivrantes, ils en abusent, mais ils sont aussi moraux et réguliers qu'il soit permis de l'attendre de sauvages. Ils sont sous la surveillance de A. J. McKay, cultivateur.

COLLÈGE EMMANUEL.

Cette institution est établie à Prince-Albert, Saskatchewan, et se trouve sous la direction de l'Eglise d'Angleterre, avec le rév. James Taylor comme principal. Les matières d'enseignement sont : l'anglais, les connaissances générales, la lecture, la grammaire, l'arithmétique, l'écriture, l'histoire, outre l'instruction religieuse. De sérieux progrès ont été faits dans toutes les branches.

PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS.

Cette école est située au Lac-aux-Canards et sous la direction de l'Eglise catholique romaine, avec le rév. Père Paquette comme principal. Cette école est fréquentée par 97 élèves, dont 50 garçons et 47 filles. On y enseigne les mêmes matières qu'au collège Emmanuel, et de sérieux progrès y ont été faits. Cette année il a été construit de nouvelles annexes à l'établissement, qui lui donnent un aspect riant et un air de maison de famille, et le mettent sur un pied d'égalité absolue avec les meilleurs des Territoires. Le principal et son personnel méritent de grands éloges.

Observations générales.—Au cours du mois de juin 1900 l'inspecteur Chisholm a visité cette réserve en même temps que toutes les autres de l'agence. Il a assisté à la battue annuelle du bétail.

Je suis heureux de constater parmi les sauvages une tendance à abandonner le vieux système des villages. Ils préfèrent construire séparément sur leur propriété, ce qui est, à mon avis, un bon changement.

Statistique de la population.—Il y a eu 39 naissances et 28 décès, soit 11 naissances de plus que les décès ; ces sauvages ne sont donc pas sur le déclin.

Pour terminer, je suis heureux de dire que le travail administratif de l'agence a été fait avec entrain par le personnel de chaque réserve spéciale, mais au bureau général et sur la réserve d'Une-Flèche on s'est distingué.

J'ai l'honneur, etc.,
R. S. MACKENZIE,
*Agent des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE D'EDMONTON,
PLAINE-PIERREUSE (*Stony Plain*), 12 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon second rapport annuel, accompagné des statistiques usuelles et de l'inventaire de la propriété du gouvernement confiée à mes soins, pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Cette agence comprend 5 groupes ou bandes, savoir : d'Enoch, Joseph, Paul, Michel, et Alexandre.

BANDE D'ENOCH.

Cette réserve, sur laquelle sont érigés les bâtiments du bureau général, se trouve à environ 12 milles sur la route à l'ouest d'Edmonton, et a une superficie d'environ 44

milles carrés, et contient 27,600 acres, dont la grande moitié est boisée d'épinette, de pin et de peuplier en partie très précieux comme bois de construction. Outre qu'elle est bornée au midi par la rivière Saskatchewan la réserve est abondamment pourvue d'eau.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Cris.

Statistique de la population.—La population de cette bande est de 119 têtes, dont 35 hommes, 44 femmes et 40 enfants. Il y a eu cette année 13 décès et 3 naissances.

Agronome directeur.—L'agence exerçant directement sa surveillance sur les sauvages de cette branche, elle n'a pas d'agronome directeur.

Ressources et occupations.—Cette bande a la réputation d'être un ramassis de sauvages corrompus et fort paresseux. Sans nier le fait, je constate que j'ai pu leur faire faire une récolte presque double de celle de l'an dernier. Si les sauvages voulaient se mettre à la besogne, se fixer et renoncer à leurs visites à la ville, ils seraient bientôt indépendants, comme le deviennent les colons blancs, qu'ils voient autour d'eux. Ils sont avantagés à tous les points de vue, sol superbe, bois, foin, de l'eau et un climat favorable. Mais ils ont pris, autrefois, l'habitude d'aller travailler en ville pour de modiques sommes d'argent comptant, résultat immédiat qui est d'une importance capitale pour le sauvage et qui fait qu'ils aiment mieux abandonner la culture de leur terre, qui en peu d'années les rendrait indépendants. Outre ce qu'ils ont gagné à travailler pour des tiers ils ont vendu environ 4,000 boisseaux de grain, quelques têtes de bétail et du foin. La vente de bois mort, pour clôtures et constructions, à des colons blancs, leur a donné, en outre, quelque argent. Les femmes tirent des sommes assez importantes de la vente de fruits sauvages, qui foisonnent dans la contrée et qu'elles cueillent pour les porter à la ville. La pluie ayant été abondante la récolte a admirable apparence. La réussite serait un encouragement considérable pour l'an prochain. Je fais, en outre, des efforts pour les décider à remplacer dans leur moulin à farine, par une machine à vapeur, l'outillage à vent qui a complètement raté et qui est là sans emploi. Ce remplacement les encouragerait à cultiver le grain sur une plus vaste échelle, attendu qu'ils pourraient le faire moudre et faire scier leur bois sur place. Cette année, un sauvage défriche un champ de 40 acres, et d'autres des champs moins considérables, ce qui annonce un avenir meilleur.

Constructions et bétail.—Les constructions de cette bande sont d'une qualité inférieure, quoique cette année on ait construit deux maisons plus convenables avec toiture en bardeaux. Généralement l'intérieur est maintenu propre et riant. Les étables ne sont pas ce que l'on pourrait désirer ; je remarque toutefois de l'amélioration dans quelques-unes. Le troupeau de bétail de la réserve est de 134 têtes de bonne qualité, des taureaux de race étant seuls admis dans le troupeau, ainsi que la chose se pratique sur toutes les autres réserves.

Religion.—Il y a 109 sauvages catholiques romains et 10 méthodistes sur la réserve. Les catholiques romains possèdent sur la réserve une église desservie par le rév. Père Vegreville qui est régulièrement fréquentée par les sauvages. M. Lent, de la réserve de Paul, visite tous les mois les sauvages des autres confessions.

Instruction.—Par suite du manque d'élèves les 2 écoles de la réserve restent toujours fermées. Les enfants sauvages fréquentent à St-Albert, Daim-Rouge (*Red Deer*), Haute-Rivière ou Régina, les écoles industrielles ou pensionnats des confessions religieuses auxquelles appartiennent les parents.

## BANDE DE JOSEPH.

Réserve.—La réserve de Joseph, située à 50 milles environ du bureau général et d'Edmonton vers le nord, a une superficie de 14,720 acres, dont 12,000 environ bien couvertes de bois de construction précieux. Elle est trop arrosée et n'a que fort peu de terre arable. Le lac Ste-Anne, dans la partie méridionale de la réserve, est le territoire de pêche de ces sauvages.

Statistique de la population.—Cette bande compte 28 hommes, 35 femmes et 71 enfants, soit un total 134 têtes. Il y a eu 11 décès et 6 naissances cette année.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Assiniboines.

Agronome directeur.—L'agronome Guilbault, qui habite la réserve d'Alexandre, à 25 milles d'ici, surveille cette bande.

Ressources et occupations.—Ces sauvages vivent principalement de pêche et de chasse ; parfois cependant ils vendent un peu de foin et de bois.

Constructions.—Chose étonnante chez une bande de chasseurs, les constructions sont meilleures sur cette réserve que sur n'importe quelle autre, excepté celle de Michel, et elles sont tenues propres et en ordre, comme les sauvages se tiennent eux-mêmes.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques romains et fréquentent très assidûment le service divin à l'église du Lac-Ste-Anne.

Instruction.—Ce printemps l'école a été rouverte, avec Sévère Callihoo, de la bande de Michel et ancien élève de l'école industrielle de Dunbow, pour instituteur. Il a environ 10 élèves.

BANDE DE PAUL.

Réserve.—La réserve de cette bande, connue encore sous le nom de réserve du Lac-à-la-Baleine-Blanche, située à l'ouest du bureau général de l'agence, dont elle est éloigée d'environ 30 milles, a une superficie d'environ 33 milles carrés, ou 20,920 acres, dont environ 16,000 abondamment couvertes d'épinette et de peuplier. Elle est bien arrosée, les lacs de la Baleine-Blanche et Bad formant partie de ses limites.

Tribu et statistique de la population.—Ces sauvages (Assiniboines) sont au nombre de 150, dont 29 hommes, 44 femmes et 78 enfants. Pendant l'année il y a eu 10 naissances et 3 décès.

Santé.—Il y a eu quelques cas de fièvre scarlatine, mais le Dr Farrison, d'Edmonton, les a tous soignés avec succès.

Agronome directeur.—M. W. G. Blewett surveille cette bande.

Ressources et occupations.—Dans le passé ces sauvages ont vécu principalement de chasse et de pêche, auxquelles leur réserve se prête admirablement. Cette année ils ont tous ensemencé une certaine surperficie de terrain et possédent tous un jardin de bonnes dimensions et bien tenu. Il est à espérer que M. Blewett, qui parle la langue des sauvages et porte un très grand intérêt au succès de leurs travaux continuera à réussir et que de grands progrès seront faits dans l'avenir.

Constructions.—Les dimensions et le fini des habitations vont augmentant, et cette année il s'en construit plusieurs nouvelles sous de meilleures conditions. Le chef Paul donne l'exemple en construisant une habitation à toiture en bardeaux.

Bétail.—Le troupeau de bétail, qui est de 101 têtes, augmente toujours ; quelques sauvages s'intéressent particulièrement au bétail, à l'élevage duquel la réserve convient admirablement. Il faut remarquer que cette bande ne s'est fixée que depuis 4 ou 5 ans.

Religion et instruction.—Il y a 136 méthodistes et 15 catholiques romains parmi ces sauvages. M. Lent donne ses soins aux méthodistes depuis ce printemps et l'office divin est très régulièrement suivi. Il se propose de rouvrir l'école, dont le local sert d'église. Un grand nombre d'enfants fréquentent l'école industrielle de Daim-Rouge.

BANDE DE MICHEL.

Réserve.—La réserve de Michel est à environ 22 milles au nord-ouest d'Edmonton, 20 du bureau général de l'agence, a une superficie de 45 milles carrés, ou 25,480 acres, dont la moitié est couverte de peupliers et de sapins. Outre la rivière à l'Esturgeon, qui forme la frontière nord de la réserve, l'eau est en abondance sur la réserve.

Tribu.—Ces sauvages sont des Iroquois.

Statistique de la population.—La nombre d'habitants de la réserve est de 85 individus, dont 11 hommes, 17 femmes et 56 enfants. Cette année il y a eu 2 décès et 5 naissances.

Agronome directeur.—Cette bande ne possède pas d'agronome directeur, et elle n'en a pas besoin, attendu que sa réserve est la réserve modèle de l'agence.

Ressources et occupations.—Ces Iroquois, ou métis comme ils sont aujourd'hui, sont venus du Bas-Canada il y a 100 ans, et sont d'une catégorie beaucoup supérieure. Environ 55 (8 familles) vivent et travaillent sur la réserve et gagnent bien leur vie avec la culture mixte, vendant du grain, du bétail, du porc, etc., à Edmonton ou St-Albert. Le commerce de bois mort, tué par un feu de prairie, il y a quelques années, leur procure des sommes d'argent assez rondes.

Constructions.—Leurs constructions, comme du reste, leur réserve entière, soutiennent très favorablement la comparaison avec des établissements de blancs. Plusieurs maisons sont fournies de meubles d'excellentes qualités, et parmi elles il en est une qui récemment s'est enrichie d'un harmonium de $120.

Bétail.—Leur troupeau a environ 95 têtes toujours bien entretenues à l'étable. Les vaches sont traites avec soin, et le beurre est fait régulièrement.

Religion et instruction.—Les sauvages sont tous catholiques romains et fréquentent assidûment l'église construite sur la limite, hors de la réserve.

Les enfants fréquentent le pensionnat de St-Albert et les écoles industrielles de Dunbow.

Moralité.—Les sauvages ne partagent pas sur cette matière les idées des blancs ; ce qui chez ceux-ci provoquerait un ostracisme social est regardé par eux d'un œil calme. Ce n'est pas qu'il n'y ait des sauvages très moraux, mais la très grande majorité est tout le contraire.

Tempérance.—Nous avons eu plusieurs condamnations, cette année, pour ivresse parmi les sauvages de la bande d'Enoch, auxquels la proximité d'Edmonton met plus qu'aux autres la boisson enivrante sous la main. Il est toutefois plus qu'étonnant, qu'avec les tentations et les occasions qui les environnent il y en ait tant de sobres, la bande de Paul étant presque complètement abstème.

### BANDE D'ALEXANDRE.

Réserve.—Située à 30 milles au nord-ouest du bureau général de l'agence, cette réserve a une superficie de 41 milles carrés, soit 26,240 acres, dont environ 10,000 en belle prairie ondulante, le sol étant couvert de peupliers et de sapins. Cette réserve est admirablement arrosée et possède un lac, le " lac Sableux " (*Sandy*), remarquablement poissonneux.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Statistique de la population.—La population totale est de 184 têtes, dont 47 hommes, 57 femmes et 80 enfants. Cette année il y a eu 12 décès et 6 naissances.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font de faibles progrès, s'intéressant davantage à l'amélioration de leur culture, quoique la grêle ait presque totalement détruit leur dernière récolte. Ceux qui habitent la réserve se sont assuré une existence satisfaisante par la vente de l'excédent de leur grain, de leur foin, de bois sec, de quelques têtes de bétail, ainsi que par la pêche, le travail pour compte de tiers, et les vivres que leur distribue le gouvernement, mais les chasseurs se sont assuré une bonne existence.

Constructions et bétail.—Les habitations et les étables de ces sauvages sont de bonne qualité, quoiqu'il y ait amplement de quoi les améliorer. Leur troupeau de bétail a 156 têtes. Les sauvages s'intéressent davantage à leur bétail, le soignent mieux, et je suis heureux de le constater, ont cessé d'en abattre sans autorisation.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Il y a sur la réserve une jolie église, où les services, célébrés par le missionnaire résident, le rév. Père Dauphin, sont suivis avec assiduité.

Instruction.—Il n'y a pas d'école ouverte sur la réserve dont les enfants fréquentent le pensionnat de St-Albert.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Cette année dans l'agence entière la natalité a été de 44 par mille et la mortalité de 60 par mille.

Cette année il n'y a eu aucune épidémie dans les bandes, où la consomption, les scrofules et la vieillesse ont emporté 41 personnes.

Je suis heureux de constater que cette année les sauvages de mon agence n'ont eu avec les nombreux colons voisins aucun démélé ni n'en ont causé qui m'ait été signalé.

C'est la seconde année que je suis agent, et il m'est permis de faire un rapport favorable sur le progrès fait par les bandes agricoles. Il y a toujours des récalcitrants, les paresseux généralement, qui ne sont que trop heureux de suivre les pernicieux conseils que leur donnent des étrangers malintentionnés plus nombreux qu'on ne pense même à cette époque civilisée.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JAS. GIBBONS,
*Agent des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOINE.—AGENCE DES BUTTES-LA-LIME (FILE-HILLS).
31 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel relatif à cette agence, accompagné des statistiques usuelles et de l'inventaire des propriétés du gouvernement confiées à mes soins, pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Réserves.— L'agence des Buttes-La-Lime est sise dans les Buttes La-Lime, à environ 20 milles au nord-est de Fort-Qu'Appelle. Elle se compose de 4 réserves : Peepeekesis, n° 81 ; Okaness, n° 82 ; Couverture-Etoilée, n° 83, et Petit-Ours-Noir, n° 84, d'une superficie totale de 84,454 acres.

Tribu.—Tous les sauvages de l'agence sont des Cris.

Statistique de la population.—Cette année il y a eu sur les 4 réserves 12 décès et 7 naissances.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé a été assez bonne sur les 4 réserves, la consomption étant presque l'unique maladie que nous ayons.

Ressources et occupations.—Le foin et le bois qui abondent sont les ressources naturelles presque exclusives des 4 réserves.

Les réserves se prêtent admirablement à l'élevage du bétail, industrie dans laquelle les sauvages ont beaucoup de succès.

L'occupation principale de ces sauvages est l'agriculture mixte et l'élève du bétail ; ils rentrent, en outre, une grande quantité de foin de plus qu'il ne leur en faut pour leur usage et ils le vendent facilement et bien.

L'an dernier les sauvages avaient des jardins superbes, et en conséquence ils avaient plusieurs centaines de boisseaux de pommes de terre et d'autres racines à vendre à l'automne. Ce printemps les jardins promettent d'être meilleurs encore que l'an dernier, et je suis heureux de constater que les sauvages font d'énormes progrès dans la manière de les soigner.

En mai et dans les premiers jours de juin il a été extrait et vendu pour $1100 de racine de sénéga.

Notre récolte d'avoine a été fort bonne, la moyenne du rendement étant de 40 boisseaux l'acre. Cette année la superficie encemencée est plus que double de celle de l'an dernier, et le rendement promet d'être aussi bon. On a entouré environ 290 acres de champ en clôture de fil métallique ce printemps et les sauvages ont payé le fil métallique de leur bourse.

En général, nous avons eu une année très prospère et les sauvages disent que jamais ils n'ont été mieux qu'aujourd'hui. Sur la réserve d'Okaness, où nous comptons un bon nombre de bonnes habitations à toiture en bardeaux, c'est un plaisir de voir comment du commencement à la fin de l'année elles sont tenues propres et en ordre.

Constructions.—Au bureau général de l'agence, les bâtiments sont en bon état d'entretien. Le bureau a été crépi à neuf et est actuellement en bon état. Les instruments aratoires sont en bon état de réparation et remisés pendant l'hiver.

Bétail.—La qualité et le nombre des têtes de bétail augmente. Cette année, deux taureaux de pure race, sans cornes (*Shorthorns*), ont été ajoutés au troupeau. Plusieurs sauvages ont acheté de bons attelages de chevaux de travail, et se sont cotisés pour acheter un étalon Clyde, ce qui ajoutera énormément à la qualité des chevaux des réserves.

Instructions.—Le pensionnat des Buttes-La-Lime, situé près du bureau général de l'agence, est dirigé par le rév. W. H. Farrar, et Mme Farrar remplit les fonctions de directrice, et tout est dans un état d'entretien admirable; 14 enfants fréquentent cet établissement. Plusieurs enfants de cette agence suivent les cours des écoles industrielles de Qu'Appelle à Régina.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de dire qu'il m'a été soumis moins de délit d'ivresse que l'an dernier. Cette année on ne m'a signalé aucun délit d'immoralité.

Observations générales.—Les anciens élèves qui habitent ici continuent à prospérer, et sont d'un bon exemple à ceux qui n'ont pas fréquenté les écoles.

Nous avons eu notre seconde exposition annuelle le 22 juin dernier, et elle a été couronnée de grand succès.

J'ai l'honneur, etc.,

W. M. GRAHAM.
*Agent des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA, AGENCE D'HOBBEMA,
HOLLBROKE, 6 juillet 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport, accompagné des statistiques et de l'inventaire de toutes les propriétés du gouvernement confiées à mes soins, pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Bureau général.—Le bureau général de l'agence est situé sur la réserve de Samson, près de la rivière Bataille (*Battle*).

Réserves.—L'agence comprend les réserves suivantes: n° 137, Peau-d'Hermine (*Ermineskin*), avec 39,360 acres, située dans les Buttes de l'Ours ou de la Paix; n° 138, Samson, avec 39,360 acres, située sur la rivière Bataille; n° 140, Louis Bull, sur la partie nord-ouest de la réserve de Peau-d'Hermine, aucune ligne de délimitation n'a encore été tracée entre elles; n° —, Montana ou Petit-Ours, avec 20,160 acres, qui était originairement la réserve de Bob-Tail, sur la rive méridionale de la rivière Bataille, près de la gare de Pouoka. sur la ligne de Calgary à Edmonton.

Il y a, en outre, la réserve de pêche du Lac-au-Pigeon, avec 4,980 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette agence sont des Cris, à l'exception de quelques Assiniboines qui s'y sont alliés par mariage.

Statistique de la population.—La population est de 145 hommes, 172 femmes et 284 enfants, soit un total de 601 têtes.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé des différentes bandes n'a pas été bonne, les cas de consomption et de scrofules étant nombreux. Ce printemps la grippe a été également malfaisante, par suite probablement de la température humide et très variable. Après les semailles beaucoup de sauvages ont été autorisés à aller visiter leurs amis et sont revenus en meilleure santé.

Au dernier paiement fixé par traité, l'officier de santé a vacciné les enfants. Au prochain paiement on aura soin de ceux nés depuis cette date, la température humide n'étant pas propice ce printemps.

Les logements ont été tous nettoyés, et les ordures et déchets ont été enlevés et brûlés. A l'automne les habitations ont été badigeonnées. L'été, les sauvages habitent des tentes et des abris qui sont plus sains et peuvent être déplacés d'après les besoins de la propreté.

Ressources et occupations.—Leur principale occupation est de cultiver la terre, élever du bétail, chasser, pêcher et charrier des marchandises.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Cette année il a été construit plusieurs maisons nouvelles pour remplacer de vieilles démolies, et des dépendances ont été transformées en hangars à bétail à la Rivière-Bataille.

Le bétail est dans un état superbe, les fourrages étant surabondants, et la perte cet hiver a été minime.

A la battue de juin le troupeau comptait 954 têtes, dont 782 animaux ayant atteint leur taille et 172 veaux, avec plusieurs vaches pleines. Il y aura donc un accroissement notable du troupeau.

Instruction.—Il y a 134 enfants d'âge à fréquenter l'école. Le pensionnat catholique romain de Peau-d'Hermine compte 41 élèves qui, sous les soins des révérendes Sœurs, dont l'habile direction est fort appréciée des parents, font d'excellents progrès. Les bâtiments sont admirablement entretenus et tout y est propre et net. La santé des élèves a été excellente cette année.

Depuis l'an dernier l'externat des méthodistes sur la réserve a été amélioré, l'instituteur, M. Wallace Jones, faisant de son mieux pour pousser ses élèves. L'assistance est plus ou moins régulière de la part de quelques enfants dont les parents se livrent à la pêche dans le voisinage du lac au Pigeon.

Sur la réserve de Louis Bull, l'externat est également tenu par les méthodistes, et sous la direction de l'institutrice actuelle, Mme Goodhand, elle prospère d'une manière remarquable.

Religion.—Les sauvages des réserves de Samson et de Louis Bull sont en majorité méthodistes, ceux de Peau-d'Hermine sont presque tous catholiques romains, et les membres de la bande de Montana, à part deux ou trois, sont païens. Les offices divins, qui sont fort régulièrement suivis par un bon nombre de sauvages, se célèbrent dans 3 édifices.

Tendances et progrès.—A part quelques exceptions, ces sauvages sont assez laborieux et respectueux de la loi et quelques-uns font beaucoup mieux qu'autrefois.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont sobres, et peu de cas d'immoralité m'ont été signalés.

Observations générales.—La dernière récolte de grain a été très satisfaisante, et beaucoup d'agriculteurs sauvages ont de la farine faite de leur propre grain depuis l'automne dernier. Quelques-uns avec des récoltes plus grandes ont pu vendre un peu de froment. Elles ont fourni le bœuf de boucherie nécessaire pour les nécessiteux, soit 43,736 livres, outre les 25,000 livres de bœuf de boucherie qu'ils ont consommées dans leurs familles. L'argent provenant de la vente de ce bœuf a été employé à l'achat de voitures de transport, de faucheuses, de râteaux à cheval, de traîneaux doubles et quelques génisses, les sauvages ayant de nombreux troupeaux étant autorisés à vendre des génisses à leurs voisins, conservant ainsi l'argent en circulation parmi eux. Le solde a été dépensé à l'achat de vêtements, tabac et vivres.

Le moulin a été en opération tout le temps soit à moudre du grain, soit à scier du bois pour les réparations générales à l'agence, et pour la construction de nouvelles maisons par les sauvages.

Il a été fait de grands travaux de réparation aux vannes et aux bords du réservoir, aux nouveaux ponts sur la rivière Bataille et sur les chemins des réserves, le tout par des sauvages sous la surveillance de mon personnel et de la mienne.

Cette année les apparences des récoltes sont brillantes, la pluie et la chaleur ne nous ayant pas fait défaut et la gelée ayant été insignifiante.

Pour terminer, je désire déclarer que mon personel m'a puissamment secondé et a rempli son devoir de la manière la plus satisfaisante.

J'ai l'honneur, etc.,

W. S. GRANT,
*Agent des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

ASSINIBOIA-EST—AGENCE DE LA MONTAGNE-L'ORIGNAL.

CANNINGTON-MANOR, 4 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1900, accompagné des tableaux statistiques usuels et de l'inventaire des propriétés du gouvernement confiées à mes soins.

BANDE DE CROUPION-DE-FAISAN, N° 58.

Réserve.—Cette réserve, située sur la partie occidentale de la montagne L'Orignal, a une superficie de 23,046 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Assiniboines.

Statistique de la population.—La population de cette réserve est de 38 têtes, soit une de moins que l'an dernier. En ce moment 13 hommes, 13 femmes, 4 garçons et 8 filles habitent la réserve, et il y a eu cette année 2 décès et une naissance.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé générale a été bonne, et tout le monde a été vacciné cette année.

Ressources et occupations.—La réserve convient à la culture mixte. La terre arable, les bois de construction, de chauffage et à clôture sont en abondance. Le foin de la meilleure qualité foisonne. L'industrie principale de ces sauvages est la culture mixte. L'automne dernier, la récolte de grains a été riche et leur a donné leur farine pour l'hiver, leur grain de semence pour le printemps, avec, en outre, une bonne quantité pour la vente. Beaucoup de sauvages de cette bande ont renoncé à la chasse comme moyen d'existence. La bande a gagné cette année $2,000.

Constructions.—Les constructions sont à peu près ce qu'elles étaient l'an dernier, sauf une grande amélioration dans l'état d'entretien.

Bétail.—Le troupeau compte 91 têtes de bétail. Les sauvages ont abattu cette année 13 têtes de bétail pour la vente et leur usage personnel. Ils ont eu peu de pertes cette année. L'an dernier les sauvages ont eu grand soin de leur troupeau, qui est en ce moment en excellente condition.



Orifice du puits des houillères de la réserve des Assiniboines, T.N.-O.

Instruments aratoires.—L'outillage agricole de ces sauvages est très satisfaisant. L'hiver, les instruments sont soigneusement remisés à la ferme, après avoir été mis en parfait état de fonctionnement en vue du printemps prochain.

Instruction.—La bande compte 5 enfants d'âge à fréquenter l'école, dont 2 suivent les cours à Qu'Appelle et 1 à Régina.

Religion.—Tous ces sauvages, sauf les enfants fréquentant l'école, sont païens. Le missionnaire résidant presbytérien, le rév. F. T. Dodds, qui habite la réserve de l'Ours-Blanc continue ses visites aux sauvages, qui le reçoivent toujours bien.

Tendances et progrès.—L'agronome, W. Morison, surveille et dirige ces sauvages, qui sont dans la bonne voie pour subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

Température et moralité.—Cette année, aucun délit d'intempérance n'a été commis sur la réserve, ni aucune plainte ne m'a été adressée contre un sauvage de ce groupe. En général, ces sauvages sont moraux mais il serait injuste de les juger avec des idées trop élevées, celles des blancs différant énormément de celles des sauvages.

## BANDE DE LA COUVERTURE BARRÉE (*Striped Blanket*), Nº 69.

Réserve.—Cette réserve, sise au sud de celle de Croupion-de-Faisan, a une superficie de 23,680 acres, et son apparence générale est celle de sa voisine.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris et des Assiniboines.

Statistique de la population.—La population de cette réserve s'est accrue d'une unité et s'élève à 37 âmes. Il y a eu 2 naissances et 1 décès cette année.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de la bande a été bonne. J'ai fait vacciner tous les sauvages, cette année, sans aucune des difficulcés que l'on rencontrait autrefois en pareilles circonstances. Nous avons pris toutes les mesures hygiéniques utiles.

Occupations.—Les sauvages de cette bande s'occupent principalement de culture mixte. Les hommes valides ont tous une récolte quelconque et possèdent du bétail bien soigné.

Constructions.—A part de deux exceptions, les constructions sont celles de l'an dernier.

Bétail.—Le troupeau de bétail compte actuellement 76 têtes, après que les sauvages en ont abattu 15 têtes pour la vente ou leur consommation personnelle.

L'accroissement en veaux n'a pas été aussi satisfaisant que l'an dernier, quoi qu'il y ait eu peu de pertes.

Instruction.—Cette réserve ne compte que 3 enfants d'âge à fréquenter l'école et 2 suivent les cours de Fort-Qu'Appelle.

Religion.—Tous les sauvages sur la réserve sont païens.

Tendances et progrès.—Je crois que ces sauvages font des progrès dans la voie de la civilisation et de l'indépendance, n'ayant reçu qu'un maigre secours de la part du gouvernement cette année. Ils sont toujours confortablement vêtus et paraissent heureux et contents.

Tempérance et moralité.—Ce que j'ai dit de la bande de Croupion-de-Faisan s'applique absolument à celle-ci.

Observations générales.—L'agronome, M. Morrison, dirige les deux bandes en question et travaille assidûment à les pousser. Les sauvages semblent toujours disposés à faire, sans murmurer, toutes ses volontés, et il les traite avec bonté et attention. J'estime que le progrès des deux bandes a été considérable cette année.

## BANDE DE L'OURS-BLANC, Nº 70.

Réserve.—Située dans la partie sud-ouest des montagnes L'Orignal, à 8 milles de Cannington-Manor, la réserve a une superficie de 30,720 âcres propres à la culture mixte.

Statistique de la population.—La bande a diminuée de 5 personnes depuis l'an dernier et ne compte plus que 180 individus, dont 28 hommes, 37 femmes, 29 garçons et 24 filles. Il y a eu cette année 2 naissances et 7 décès provenant généralement de la rougeole. Le chef, Ours-Blanc, est décédé à l'âge avancé de 97 ans.

Santé et conditions hygiéniques.—Sauf l'épidémie de rougeole la santé des sauvage a été généralement assez satisfaisante. Autant que possible nous avions pris les mesures hygiéniques, et quand, au printemps, les sauvages se sont retirés sous leur tente, ils laissaient leurs habitations propres et salubres, toutes les ordures accumulées l'hiver ayant été enlevées.

Ressources et occupations.—Les meilleures terres à foin du district se trouvent sur la réserve de ces sauvages et seront d'un grand profit, cette année, où sur les réserves voisines la récolte de foin a partiellement manqué. La réserve possède un vaste lac d'où les sauvages tirent une grande quantité de poissons, tant que pour la consommation que pour la vente. L'hiver ils vendent aux colons du voisinage une grande quantité de bois sec et tombé. Les femmes préparent des peaux de grands et petits animaux pour les blancs du district et gagnent de bonnes sommes à ce travail.

Cette bande se livre principalement à la culture mixte. L'an dernier, les hommes valides ont eu de l'occupation avec leurs terres et troupeaux, à défricher, faire de la jachère d'été, couper du bois de chauffage et de construction et soigner leur bétail, poneys et chevaux.

Récoltes.—Cette année, il y a environ 214 acres de terre ensemencées, soit 66 acres de plus que l'an dernier. L'automne dernier nos champs de grain nous ont donné une bonne récolte d'environ 3,000 boisseaux. Cette année, les promesses de bonne récolte sont fort pauvres, par suite de la sécheresse prolongée ; toutefois si dans quelques jours nous avions de la pluie il est possible que le rendement suffise pour nos semailles de l'an prochain, ce qui n'arrivera pas à la majorité des colons blancs de ce district. Nos terres sont en excellente condition, et le foin supplée amplement à ce qui manque du côté du grain.

Bétail.—Le troupeau de bétail et chevaux de la réserve compte 153 têtes, non compris les poneys, propriété personnelle des sauvages. Cette année des bœufs donnés en échange de chevaux sont classés maintenant comme " bétail sous surveillance du gouvernement ", comme le bétail qu'ils remplacent. Les sauvages ont abattu cette année 34 têtes de bétail pour la vente et leur consommation personnelle. Nous avons eu des pertes. A part quelques exceptions les sauvages soignent bien leur bétail et tiennent leurs étables confortables et toujours amplement approvisionnées de foin.

Constructions.—Les constructions sont celles de l'an dernier.

Instruction.—Il y a 24 enfants d'âge à fréquenter l'école, dont 7 suivent les cours des écoles industrielles de Qu'Appelle ou Elkhorn.

Religion.—La majorité de ces sauvages sont païens, mais le rév. F. T. Dodds, qui les évangélise dans la confession presbytérienne, me dit qu'il constate une amélioration chez quelques-uns, et si la bonté et la patience peuvent faire quelque chose d'un sauvage M. Dodds et sa bonne épouse devraient être récompensée par la conversion de la bande entière.

Tendances et progrès.—Cette bande a fait de grands progrès, cette année, dans la voie de l'indépendance. Depuis le mois de septembre dernier le gouvernement n'a accordé aux sauvages que $100 de farine à titre de secours.

L'automne dernier, un sauvage de la bande de l'Etoile-Rouge (*Red Star*) a fait battre 790 boisseaux de froment n° 1 dur, et plusieurs autres ont récolté 2 à 300 boisseaux. Cette année, ils ont acheté 12 bons chevaux de travail, dont ils font excellent usage.

Il est rare de voir actuellement un sauvage peint, et la danse du soleil est chose du passé pour mes sauvages, et je n'en ai même pas entendu palrer cette année. C'est un progrès, car cette danse du soleil était, par excellence, une attache des sauvages aux idées d'autrefois.

Cette année ils ont acheté plusieurs paires de harnais de travail et ils seront bien soignés.

Pendant l'année la bande a gagné plus de $5,000.

Tempérance et moralité.—La conduite de la bande a été généralement bonne.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le progrès réalisé dans cette agence, cette année, m'inspire un courage nouveau, car je sais que ce n'est que par un travail opiniâtre que le progrès s'atteint. C'est sur la réserve de l'Ours-Blanc que ce progrès est spécialement remarquable. Il y a 3 ans, ces sauvages ensemençaient environ 15 acres ; cette année ils ont plus de 200 acres en culture et continuent leurs défrichements. Etant seul ici, mon temps est absorbé par ma besogne de bureau et de ferme.

L'an dernier, la première fois dans les annales de l'agence, on a pu s'abstenir de demander de la farine au gouvernement.

J'ai l'honneur, etc.,

HENRY ROSS HALPIN,
*Agronome-directeur.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOIA—AGENCE DE MUSCOWPETUNG,
QU'APPELLE, 1er septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J ai l'honneur de soumettre le rapport suivant relatif aux réserves confiées à ma surveillance et direction pendant l'exercice clos le 30 juin 1900.

BANDE DE PIAPOT, N° 75.

Réserve.—Située dans les cantons ou townships 20 et 21, rang 18, à l'ouest du 2e méridien principal, cette réserve a une superficie de 58 milles carrés.

Les terres élevées (*bench*), sauf quelques exceptions, sont légères, et la culture du grain n'y réussit que dans les années pluvieuses. La partie de la réserve située dans la vallée de la rivière Qu'Appelle consiste en prairies à foin de grande valeur et de grande étendue, d'où les sauvages tirent leurs principaux revenus.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris, et appartiennent à la branche de la plaine.

Population.—La population est de 180 individus, dont 83 hommes et 97 femmes.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces sauvages a été bonne toute l'année, et les services du médecin ont été peu requis. En général les maisons et habitations sont tenues en bon état de propreté, et l'eau est exempte de toute contamination.

L'eau de la rivière Qu'Appelle, que consomment les sauvages quand ils campent sur leurs territoires à foin de la vallée, est mauvaise pendant la saison des eaux basses, et cause parfois des dérangements légers pendant la chaleur. Je tâche de persuader à ces sauvages de creuser quelques puits dans le voisinage de leurs lieux de campement, de manière à avoir de l'eau potable alors que celle de la rivière est devenue absolument mauvaise.

Ressources et occupations.—Le progrès de ces sauvages en fait de culture, s'il est lent, est constant, et dans les saisons favorables ils réussissent d'une manière très satisfaisante.

Cependant, leurs principales ressources sont la vente de foin et de bois de chauffage à Régina, et jusqu'ici ils ont convenablement vécu, et de leur excédent ils ont pu se monter en chevaux de travail, voitures de transport, harnais, outillage de fenaison et de moisson, et plus d'un possède des instruments d'aussi bonne qualité que la majorité de colons blancs.

L'approvisionnement de bois de chauffage sec s'épuise, mais en même temps les peines que l'on éprouvait autrefois à persuader les sauvages d'augmenter leur troupeau de bétail disparaissent pour faire place à une grande ambition de devenir propriétaire de bétail, ambition qui est des plus remarquables actuellement.

Nous tâchons encore d'améliorer les chevaux des sauvages, dans le but de les voir propriétaires de bons attelages de lourds chevaux de trait et en mesure d'en vendre à des colons du voisinage. Cette réserve se prête admirablement à l'élève du cheval, et rien ne s'oppose à ce que nos sauvages ne puissent dans un avenir peu éloigné fournir en tout ou en partie les chevaux que nous sommes aujourd'hui obligés d'importer d'Ontario ou des Etats-Unis.

Cette saison la culture de la terre a été faite avec plus de soin, et au printemps une superficie considérable de terre a été défrichée pour la prochaine saison.

Constructions, bétail, instruments aratoires.—Cette année il y a progrès dans les habitations et les étables, mais le progrès est retardé par le manque absolu de bois de construction.

Une maison a été construite sur la côte (*bench*) cette année, ce qui indique, j'espère, le commencement de l'abandon longtemps projeté et désiré du système de village. Espérons que la glace étant rompue, le progrès continuera jusqu'à ce que finalement les sauvages d'un rang social supérieur habitent leur maison de ferme séparée.

Le troupeau de bétail s'accroît lentement, et ainsi que je l'ai dit plus haut on constate chez les sauvages de la condition supérieure un désir de posséder de grands troupeaux, désir que nous encourageons fort.

La partie laborieuse des sauvages de cette réserve est fort bien outillée. Elle possède tous les ustensiles nécessaires à son travail, qu'elle a achetés de ses propres deniers, le gouvernement ne fournissant plus ces ustensiles, pour le plus grand bien des sauvages.

Instructions.—Cette bande continue à envoyer quelques enfants aux écoles industrielles de Régina et de Qu'Appelle, quoique l'élément païen qui domine toujours en grande majorité, montre encore une grande répugnance à se séparer de ses enfants. Cependant, nous avons quelques motifs de croire que l'hostilité aux écoles tend à diminuer, et que sous ce rapport aussi, avant longtemps on aura fait de sérieux progrès.

Religion.—Ainsi que je l'ai dit plus haut, la majorité de la bande est toujours païenne. Le printemps dernier le rév. Campbell H. Monro, missionnaire de l'Eglise presbytérienne, a transporté son domicile de la réserve de Pasquah sur celle-ci, et il y a lieu de croire que déjà il a acqnis certaine influence parmi les sauvages, le chef Piapot, tête de l'élément païen, ayant volontairement offert sa cabane au missionnaire pour y célébrer l'office divin. Un missionnaire du clergé catholique romain, de la mission LeBret, visite également parfois la réserve.

Tendances et progrès.—Bon nombre de preuves de progrès nous ont été signalées cette année. Le printemps ces sauvages ont ensemencé et planté 125 acres de terre sans le moindre secours du gouvernement. C'est la première année dans les annales de cette bande que les sauvages font ce travail sans secours en vivres.

Malgré les apparences excessivement décourageantes de la récolte cette année et le durcissement considérable du sol sous l'action d'une sécheresse prolongée, ces sauvages ont répondu avec empressement à l'appel fait pour le défrichement de nouveaux terrains et on a pu préparer environ 30 acres pour les semailles de l'an prochain et faire quelques pièces de labour d'été.

Accompagné de l'agronome, le printemps dernier, je suis allé avant le commencement du défrichement prêcher chaque sauvage, le priant de faire quelque chose pour améliorer sa culture ou pour commencer un travail dans ce sens. Plusieurs sauvages qui jamais auparavant n'avaient fait la moindre culture se sont mis à l'œuvre et ont préparé du terrain pour la saison prochaine. Bon nombre toutefois sont récalcitrants, et prétendent se faire une existence meilleure, plus facilement et plus sûrement, en vendant du foin et du bois sec qu'en se livrant à la culture de grain toujours incertaine. Ils ajoutent que quand le bois sec fera défaut ils retourneront parmi leurs parents et amis du Montana, qui vivent d'une manière précaire dans les villages de l'Etat.

Tempérance et moralité.—Cette année il ne m'a été signalé qu'un délit d'intempérance de la part d'un sauvage qui avait obtenu des boissons enivrantes dans un caboulot

de Régina, qui, comme conséquence, a été fermé, et dont le patron, un blanc, a été condamné à 9 mois de travaux forcés. Quand on songe que ces sauvages sont fréquemment à Régina, y vendent des marchandises qui leur rapportent toujours de l'argent disponible, on est obligé de rendre hommage à leur caractère, et de s'étonner qu'il n'y ait pas un plus grand nombre de délits de ce genre.

Les sauvages de la meilleure condition s'habillent mieux et semblent tenir davantage à leur apparence extérieure. Un sauvage ayant un complet dont la coupe lui déplaisait, l'a porté chez un tailleur de Régina pour le refaire.

BANDE DE MUSCOWPETUNG, N° 80.

Réserve.—Cette réserve a une superficie d'environ 60 milles carrés et touche à l'est à la réserve de Piapot. La plus grande partie se trouve dans les terres hautes sur la rive sud de la rivière Qu'Appelle. La partie de la vallée comprend une superficie considérable de prairies à foin.

Les hautes terres sont très propres à la culture du grain, mais pour le succès ont besoin de plus que l'humidité normale. L'approvisionnement de foin répond amplement à tous les besoins. Le bois de construction est rare.

Tribu.—Les sauvages de ce groupe sont des Sauteux mêlés de quelques Cris

Population.—La population est de 97 individus, dont 41 du sexe masculin et 55 du sexe féminin. Les jeunes sont très rares dans cette bande, qui est condamnée à disparaître dans peu d'années.

Santé et conditions hygiéniques.—La santé de ces sauvages continue à être remarquablement bonne. Vivant la plus grande partie de l'année sous la tente, et déplacant fréquemment leurs camps suivant les exigences de leur travail, ils se trouvent dans des conditions hygiéniques idéales. Les habitations ne sont occupées que l'hiver, et quoique généralement elles soient surchauffées elles sont propres et salubres. Dans les dernières années nous avons constaté un sensible progrès sous ce rapport. L'automne dernier beaucoup de logements ont été blanchis à la chaux au dehors et au dedans avant d'être occupées, ce qui leur a donné une meilleure apparence et une plus grande propreté. Lors de sa visite à la réserve, l'inspecteur McGibbon a favorablement remarqué ce progrès.

Ressources et occupations.—Comme la bande de Piapot, celle-ci tire une grande partie de ses ressources de la vente de bois de chauffage sec et de foin. Toutefois, elle a considérablement augmenté la superficie de son terrain ensemencé, et avec une saison avantageuse la récolte de grain aurait été considérable.

On fait aussi beaucoup d'élevage de bétail, mais il y a moyen de faire et on fera davantage prochainement.

Constructions, bétail, instruments aratoires.—Le manque de bois de construction convenable sur cette réserve empêche également la construction de maisons et étables meilleures, mais on tire le meilleur parti possible de ce que l'on a, et eu égard aux circonstances les logements sont assez bons et confortables à l'intérieur.

La bande possède un bon troupeau de beau bétail appartenant à des propriétaires particuliers. Le battue qui vient d'avoir lieu a fait constater un accroissement fort encourageant, avec un troupeau de beaux veaux. L'an dernier, un taureau de race Galloway pure, élevé à l'agence, a été mis avec le troupeau. L'automne dernier ces sauvages ont vendu 13 têtes de bœuf de boucherie de 1re qualité pour l'exportation, au prix des plus satisfaisant de $3.37\frac{1}{2}$ par 100 livres net. L'argent provenant de cette vente a été dépensé avec soin, les trois quarts environ étant employés à payer des instruments aratoires, faucheuses, râteaux, chevaux, harnais, voitures de transport, etc.

Cette bande est parfaitement outillée pour la culture, et n'était-ce que sa réserve est la plus éloignée des marchés où elle pourrait vendre ses produits, on pourrait la dire indépendante. L'hiver, il est indispensable de garder les sauvages à la maison pour charrier le foin nécessaire au troupeau de l'agence, et c'est à ce moment et parce que ce travail doit se faire que le gouvernement doit leur fournir des vivres—cette distribution de vivres n'étant après tout que le payement de services rendus et pour l'usage de l'outillage personnel des sauvages.

Jusqu'ici cette bande avait été plus ou moins négligente à soigner ses instruments aratoires et machines, ce qui fait constater avec plus de satisfaction ses progrès. Le fait qu'ils ont à payer pour ces choses rend les sauvages plus attentifs et soigneux que quand le gouvernement les leur fournissait. Le printemps dernier ils n'ont pas hésité à souscrire pour l'achat d'un semoir, et à l'automne ils ont acheté une lieuse. Avant les semailles se faisaient à la main, et on louait une lieuse pour faire la récolte à raison de tant par acre, ce qui avait pour résultat d'augmenter le prix de production.

Plusieurs sauvages, amis du progrès, ont été autorisés à vendre leurs attelages de bœufs pour les remplacer par des chevaux de bonne race, et cette politique, je suis heureux de le constater a été couronnée de succès, les sauvages en question s'intéressant davantage à leur travail et déployant une énergie et une activité plus grandes.

Instruction.—Ainsi que je l'ai dit ailleurs, il y a peu d'enfants sur cette réserve, et plusieurs d'entre eux n'ont pas une santé qui permettrait de les recevoir dans une école. J'ai toujours fait voir aux parents les avantages que les écoles procurent aux enfants, mais je trouve presque impossible de tuer chez beaucoup d'eux l'horreur qu'ils ont de l'école.

Religion.—Cette réserve n'a pas de missionnaire résidant, mais des offices divins sont célébrés de temps à autre dans les habitations ou maisons d'été, suivant le cas, par les missionnaires catholiques romains ou presbytériens. Ceux-ci, cependant, semblent médiocrement influencer les sauvages.

Tendances et progrès.—Ce n'est pas pour moi un léger plaisir de pouvoir consigner dans mon rapport un progrès notable dans la conduite des sauvages de cette bande. Des derniers qu'ils étaient dans l'agence, si non dans le district entier, ils sont devenus plus intéressés à leur travail, et cette année ils ensemencent une superficie de terrain plus grande que celle ensemencée par la bande de Piapot, qui autrefois tenait la tête.

Malgré l'inconvénient d'une mauvaise saison, ils se sont mis énergiquement au défrichement et ont réussi à ajouter 50 acres de terre nouvelle à la jachère d'été. Ce travail a été fait avec un secours minime du magasin du gouvernement, et dans des conditions de température, chaleur et sécheresse capables de décourager même des cultivateurs blancs.

Le "système de village" est en faveur aussi sur cette réserve, et entrave sérieusement le progrès individuel, aussi n'ai-je laissé passer aucune occasion d'engager les sauvages à abandonner la vallée et à prendre des établissements séparés sur les hautes terres, et de les détourner autant que possible du travail en commun.

Comme premier résultat, près du bureau général de l'agence, une bonne maison avec dépendances a été commencée sur une terre à défricher, et il y a une tendance visible à imiter cet exemple dans un avenir peu éloigné. Quand ce résultat aur été obtenu on pourra espérer des progrès plus sérieux.

Jusqu'ici les sauvages ont vendu leur grain, etc., sous la direction de l'agronome de la ferme de la réserve. Dans le but d'encourager l'individualisme chez les sauvages, et les habituer à une plus grande indépendance d'esprit, j'ai essayé d'obtenir un changement et d'amener les sauvages à traiter autant que possible leurs affaires eux-mêmes (sous conditions d'approbation évidemment). L'effet a été un plus vif intérêt pour leur travail et une plus grande confiance en eux-mêmes.

Tempérance et moralité.—Dans leurs danses nationales ces sauvages sont plus ou moins enclins aux excès, et j'ai eu fréquemment à les rappeler à la modération. Dans les derniers temps, cependant, il n'y a eu aucun motif de plainte, et je pense que ces habitudes disparaîtront à mesure qu'ils auront plus de travail et que leur intérêt pour leur bien-être matériel augmentera.

Par l'intermédiaire de métis habitant Qu'Appelle-Station et des villages voisins, ces sauvages continuent à recevoir des boissons enivrantes. Jusqu'ici il a été presque impossible de mettre la main sur ces intermédiaires, mais les informations que je possède me permettront, je pense, de déférer bientôt à la justice des individus longtemps soupçonnés.

BANDE DE PASQUAH, N° 79.

Réserve.—Confinant à l'est, à la réserve de Muskowpetung, cette réserve a une superficie de 60 milles carrés, avec une frontière très pittoresque sur le lac Qu'Appelle supérieur.

Une grande partie de cette réserve, dans la vallée de la Qu'Appelle et sur les terres élevées au sud, est couverte de peupliers de dimensions moyenne et de saules en broussailles. Le foin est rare, et en conséquence l'élevage du bétail doit se limiter à des troupeaux fort petits.

Tribu.—Ces sauvages sont des Sauteux.

Population.—La population s'élève à 141 individus, dont 55 du sexe masculin et 86 du sexe féminin.

Santé et conditions hygiéniques.--Quoique en général la santé des sauvages ait été bonne, la mortalité a été plus grande sur cette réserve que sur aucune autre de l'agence, surtout parmi les enfants et les jeunes gens.

Ces sauvages étant toujours bien logés et vêtus, ayant toujours eu abondance de nourriture, aucune épidémie n'ayant sévi et aucune mesure hygiénique n'ayant été négligée, je n'en sais absolument à quoi attribuer cette mortalité exceptionnelle.

Ressources et occupations.—La culture de la terre, l'élevage du bétail, la vente de bois de chauffage sec, de saules pour piquets de clôture, ainsi que la pêche dans le lac Qu'Appelle, telles sont les principales ressources de ces sauvages. Avantageusement situés au point de vue de la fréquentation des marchés dans 3 localités différentes voisines de la réserve, les sauvages de cette bande se suffisent absolument, et ne reçoivent du gouvernement que les munitions et la ficelle à ligne qui leur sont dues par traité, et parfois quelques légères provisions à titre de secours, quand des travaux publics sont exécutés en commun sur la réserve.

La culture du brôme (*brome grass*) comme fourrage a été commencée cette saison sur cette réserve dans le but de suppléer à l'insuffisance de foin sauvage, et on espère par ce moyen pouvoir arriver à augmenter considérablement le troupeau de bétail appartenant aux sauvages.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages de cette réserve se divisent en 2 groupes, ceux qui habitent la vallée du lac Qu'Appelle et ceux qui l'ayant quitté habitent leurs fermes sur la haute terre. Autrefois ils habitaient tous la vallée, mais comme résultat de longues années d'efforts les plus avancés de ces sauvages habitent maintenant leurs fermes séparées, et récoltent le bénéfice de la proximité de leur travail et des moyens plus faciles d'agrandir leurs terres. Les maisons et étables de la haute terre sont dignes d'éloges, et il est agréable de constater que chaque année de nouveaux sauvages quittent la vallée pour la haute terre.

Cette année il y a 3 bonnes maisons d'un étage et demi en construction, et quand elles seront achevées elles feront honneur à leurs propriétaires.

Les habitations dans la vallée occupées par les partisans de l'ancien régime sont confortables et entretenues avec soin, mais elles sont petites et couvertes en chaume.

Les étables sont toutes bonnes, et sauf quelques exceptions entrenues en bon état de réparation et confortables, quelques-unes le sont même d'une manière remarquable.

Le troupeau est de bonne qualité, mais sauf quelques exceptions les sauvages ne s'y intéressent pas comme ils le devraient, la culture du grain leur plaisant davantage. L'automne dernier bon nombre d'animaux de rebut du troupeau ont été vendus ou consommés par leurs propriétaires, et aujourd'hui il ne compte que des animaux de choix. Un taureau de race Durham, sans cornes, a été placé avec le troupeau cette saison, en remplacement du galloway antérieurement employé.

Plusieurs cultivateurs entreprenants de cette réserve ont également été autorisés à échanger leurs attelages de bœufs contre de bons attelages de chevaux de trait, de poids moyen, et ce changement a eu partout d'excellents résultats, surtout au point de vue de la somme et de la qualité de travail des sauvages.

L'outillage de culture de cette bande s'est accru encore cette année d'instruments aratoires variés, achetés par des particuliers, avec mon aide, et ces sauvages sont actuellement bien outillés. Parmi les achats il faut compter deux lieuses nouvelles, une charrue à double soc et une charrue à combinaison.

Instruction.—Les enfants de cette réserve fréquentent en majorité les écoles industrielles de Qu'Appelle et de Régina. La réserve n'a pas d'externat.

Religion.—Presque tous nos sauvages sont catholiques romains, et possèdent sur la réserve une église très propre et bien construite, où les membres de la mission LeBret célèbrent régulièrement l'office divin. Le missionnaire presbytérien autrefois installé sur cette réserve a transféré sa résidence sur la réserve de Piapot, et aucun office divin de cette confession n'est célébré ici, actuellement.

Tendances et progrès. L'an dernier ces sauvages ont travaillé d'une manière très satisfaisante. Nous ne pouvons nous plaindre que de leur empressement à abandonner la besogne à certaines époques pour assister aux courses, fêtes, concours, expositions, etc., dans les localités limitrophes. Cette année ils ont accordé une attention plus sérieuse aux recommandations de l'agronome pour la meilleure culture de leurs champs. Leurs maisons s'améliorent également, régulièrement, au double point de vue du mobilier et de la construction de l'immeuble. Un de nos sauvages s'est décidé à se protéger contre l'incendie en faisant assurer sa maison pour une forte somme. C'est un homme de progrès, et ce printemps il a ensemencé en grain, avec un soin qui aurait fait honneur à tout agriculteur blanc, une vaste étendue de terrain.

Voici une liste de la valeur des propriétés de 4 principaux sauvages de cette bande, comprenant la valeur du sol jusqu'à concurrence de 320 acres par tête.

| | |
|---|---|
| Thomas Stevenson | $4,340 |
| Samuel Cyr | 3,295 |
| W. G. Thorne | 2,300 |
| Antoine Cyr | 2,190 |

Le mouvement de déménagement des habitations de la vallée vers la haute terre s'accentue, et avant longtemps, à l'exception de ceux de la vieille école, les sauvages seront tous établis sur leurs fermes séparées.

L'élément progressiste prend rapidement des forces et fait preuve d'un grand désir de conduire les affaires publiques. et le jour ne me semble pas éloigné où cette bande pourra revendiquer et obtenir une forme plus moderne de gouvernement municipal.

Volontairement, ces sauvages ont souscrit, l'automne dernier, un subside pour la reconstruction, à Fort-Qu'Appelle, d'un moulin à farine détruit par un incendie.

Quoique distants de quelques milles à peine du lieu de réunion de la commission des scrips des métis, qui a siégé pendant plusieurs semaines, quoique des métis en masse parmi lesquels des parents et amis demandassent leur retraite, aucun sauvage de cette bande, qui est virtuellement composée de métis, n'a fait une démarche pour se débarrasser du traité ; ils n'ont pas même abandonné leur besogne sur leur réserve.

Il a été défriché et préparé 40 acres de terre nouvelle pour les prochaines semailles, et il a été aussi fait quelque jachère d'été.

La superficie de terrain ensemencé dépasse cette année de 75 acres celle de la saison précédente, et les récoltes étaient pleines de promesses. Hélas ! la saison est devenue des plus mauvaises, et on ne peut plus s'attendre qu'à de maigres rendements.

Tempérance et moralité.—Cette année il ne m'a été signalé qu'un seul délit d'intempérance : un sauvage de la bande s'est procuré de la boisson enivrante. Il a été condamné à 3 mois d'emprisonnement, et suivant mes informations le résultat a été bienfaisant, aucun autre délit du genre n'ayant été signalé depuis.

Comme tous les Sauteux en général, les sauvages de cette bande sont passionnément amateurs de danse, et je suis obligé de leur parler très clairement et sur un ton très sévère à ce sujet, et en conséquence il paraît y avoir améloration, en règle générale.

Observations générales.—Dernièrement, les sauvages de cette bande ont abandonné pour être vendue à leur bénéfice une étroite bande de terrain courant le long du côté oriental de la réserve et composée d'une suite de sections fractionnaires prises lors de l'arpentage de la réserve des terres voisines appartenant au gouvernement fédéral. Il est probable que la vente de ces lopins donnera de bons résultats, accroîtra les ressources des sauvages, et leur permettra de se procurer les matériaux nécessaires pour de nouvelles améliorations à leurs bâtiments, et à l'exécution de travaux publics permanents sur la réserve.

BANDE DE BŒUF-DEBOUT (*Standing buffalo*) N° 78 (*Sioux*).

Réserve.—La réserve couvre une superficie de 7 milles carrés, dans les cantons ou townships 21 et 22, rang 14, à l'ouest du 2me méridien principal.

Le sol est une marne sablonneuse un peu légère pour une bonne culture de céréales, excepté avec une grande humidité, mais les racines y viennent bien. Le foin manque sur la réserve, et ce qui est nécessaire à l'entretien du bétail est généralement acheté, avec autorisation, sur les terres séparées du gouvernement fédéral et la réserve de Muskowpetung.

Tribu.—Ces sauvages sont des Sioux ou Dakotahs, ainsi qu'ils s'appellent eux-mêmes, et habitaient autrefois le Minnesota, aux Etats-Unis.

Population.—La population s'élève à 172 individus, dont 80 du sexe masculin et 92 du sexe féminin.

Santé et conditions hygiéniques.—L'an dernier, la santé des sauvages a été remarquablement bonne. Leurs habitations et dépendances sont tenues toujours propres.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent la terre sur une vaste échelle, et cette année la superficie ensemencée, qui était de 75 acres l'an dernier, s'est accrue jusqu'à 132 acres. De plus, il a été défriché 55 acres de terre nouvelle, qui sera prête pour les semailles prochaines.

L'élevage du bétail se fait également, mais le manque de foin oblige de garder un troupeau peu nombreux. Afin d'obvier à cet inconvénient on a commencé la culture du brôme (*brome grass*). Cette année, je regrette de devoir le constater, la récolte du grain est presque totalement manquée, mais les légumes ont assez bien réussi.

La principale source de revenu pour l'existence est, pour ces sauvages, les sommes qu'ils gagnent à travailler chez des cultivateurs voisins du district et qui leur permettent de vivre très largement. Les blancs les tiennent pour ouvriers de ferme très habiles et les emploient continuellement.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les maisons et étables, sont ici, de bonne qualité et tenues avec très grand soin.

L'exode de la vallée vers les fermes séparées de la haute terre a continué, cette année, et le vieux village ne compte plus que 3 maisons habitées.

Le troupeau de bétail de cette réserve, ainsi que je l'ai dit plus haut, est petit et ne compte que 55 têtes. Si l'expérience de culture d'herbe de brôme est couronnée de succès, il y aura moyen d'augmenter le troupeau dans de vastes proportions, car le sol donnerait d'excellents foins. Ce printemps on a introduit dans le troupeau un beau taureau sans cornes, en remplacement du galloway qui servait antérieurement. On espère de ce changement une amélioration notable dans la qualité du bétail.

Les sauvages sont parfaitement équipés en machines et instruments aratoires, et cette année ils ont encore augmenté leur outillage par l'achat par des particuliers de semoirs, charrues, herses, harnais, etc., payés des bénéfices réalisés personnellement.

Religion et instruction.—Ces sauvages sont en majeure partie catholiques romains, quoique bien souvent leur foi soit purement en surface, et leurs enfants fréquentent l'école industrielle de Qu'Appelle.

A part quelques exceptions, ils semblent apprécier les bienfaits de l'école et permettent volontiers à leurs enfants de la fréquenter, quoique pas avant l'âge de 7 ans, et le commissaire des sauvages leur a fait cette concession.

Tendances et progrès.—Le Sioux est plus ambitieux et avide de progrès que les Cris et Sauteux, et est en conséquence plus énergique et entreprenant. Le progrès fait par cette bande, l'an dernier, m'a fort impressionné, et donné l'idée de ne pas m'arrêter là. Certes la ruine de leur récolte cette année a été pour eux un coup terrible, mais il est encourageant de constater qu'elle n'a été suivie d'aucun signe de désespoir.

En communauté avec les sauvages de la bande de Pasquah, ceux de cette réserve ont volontairement souscrit un subside pour la reconstruction du moulin de Fort-Qu'Appelle, dont mention plus haut, ce qui prouve de l'esprit d'affaires.

Tempérance et moralité.—Cette année je n'ai eu à juger qu'un délit d'intempérance : un sauvage de cette bande, un Sioux, habitant le village de qu'Appelle toute l'année, où il gagne sa vie à travailler pour des tiers, qui s'était procuré de la boisson enivrante.

Convaincu d'avoir partagé son breuvage enivrant avec d'autres sauvages, il a été condamné à 4 mois d'emprisonnement aux travaux forcés. Je ne m'attends pas à d'autre infraction de la loi à cet égard.

L'hiver dernier nous avons eu quelques difficultés avec quelques Sioux qui persistaient à prolonger leurs danses malgré mes avertissements réitérés. J'ai évité de sévir tant qu'il a été possible, mais il m'a fallu menacer et j'ai obtenu le résultat désiré : Je n'entends plus parler de danses désagréables.

TROUPEAU DE L'AGENCE.

Ce troupeau se compose actuellement de 198 têtes de bétail de première qualité et presque toutes de la race Galloway, qui a admirablement passé l'hiver dernier, quoique nous ayons pu mettre de côté, pour la saison prochaine, 100 tonnes de foin.

On a cru s'apercevoir d'une diminution dans la taille et le poids des bœufs de boucherie, et on a décidé de remplacer les 2 vieux taureaux galloways par 2 durhams, ce qui a été fait l'automne dernier, le produit de la vente des taureaux galloways aidant à acheter les durhams. Les nouveaux taureaux importés d'Ontario n'étant pas encore acclimatés, le rendement en veaux a été en déficit cette année. Les taureaux ayant parfaitement passé l'hiver et étant absolument habitués à leur entourage, on attend de meilleurs résultats à la saison prochaine.

Ce qui est connu ici comme la "section du foin de ranche", située à environ 4½ milles des étables, a été entouré l'automne dernier d'une solide clôture en fil métallique, dont le produit du bétail et les peaux des galloways repassées ont fait les frais.

Cette prairie à foin, protégée par la clôture en question contre les incursions des chevaux et du bétail des sauvages, est maintenant une propriété des plus précieuses, et on se propose d'en augmenter encore la valeur cet automne en construisant une digue, avec un système complet d'irrigation, afin de pouvoir arroser l'herbe quand le besoin s'en fera sentir, ce qui arrive assez fréquemment avec le manque de pluie. Le travail entier sera exécuté sans l'intervention du gouvernement.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Réservoirs.—Cette année, on a continué sans s'arrêter à travailler pour arriver à suppléer à l'approvisionnement un peu insuffisant d'eau naturelle sur quelques réserves. On a construit sur la réserve de Pasquah et sur celle de Piapot de très bonnes et larges digues. Ces réservoirs sont d'une grande valeur et facilité pour les propriétaires de bétail habitant les propriétés élevées, et leur existence est de nature à décider les sauvages à quitter les villages de la vallée pour la haute terre.

Gains.—Pendant le dernier exercice, les sauvages des 4 réserves ont gagné par des moyens divers la somme totale de $24,683.94, soit une augmentation de $5,673.28 sur l'année précédente. On pourrait y ajouter $1,000 reçus l'année précédente pour le foin fourni à l'entreprise à la police à cheval du Nord-Ouest, revenu que nous n'avons pas eu l'an dernier.

Instruments aratoires, machines, etc., achetés avec les bénéfices faits.—Pendant l'année dernière 48 chefs de famille sur les 4 réserves ont achetés des faucheuses des râteaux à foin, des lieuses, des voitures, des harnais de travail, des cuarrues et quelques bons attelages de chevaux de trait, le tout d'une valeur totale de $5,375, presque entièrement payée, et le solde devant être couvert par la vente de 35 bœufs destinés à l'exportation et qui sont en superbe forme pour être expédiés et dont nous espérons tirer le plus haut prix du marché.

Opérations agricoles.—La superficie totale de terrain ensemencé sur les 4 réserves s'est accrue de 259 acres dans les 2 dernières saisons, avec en outre 129 acres de défrichement. Le soin apporté à la culture a aussi notablement augmenté, et les plus entreprenants des sauvages ont accordé à leurs champs, un intérêt plus intelligent. Il

est excessivement malheureux que la saison ait été si mauvaise, et que c'est à peine si on pourra atteindre une moyenne d'un quart de récolte.

Service médical.—Les réserves sont confiées aux soins du Dr O. C. Edward, qui les visite tous les 2 mois, ou plus fréquemment, quand il est appelé. Pendant son absence les Drs C. E. Carthew de Qu'Appelle-station et Kalbfleisch de Balgonie ont eu soin respectivement, dans le nouveau district n° 8 sous traité, des Sioux, de la bande de Pasquah, et de celles de Piapot et de Muskowpetung.

Au printemps passé, en apprenant l'apparition de la variole au Manitoba, de prompte mesures ont été prises pour faire vacciner tous les sauvages qu'il serait possible de décider à subir cette opération, et nous avons eu la chance de voir un très grand nombre des plus exposés à la contagion se laisser vacciner, et de réussir dans notre opération.

Instruction.—Les sauvages de la bande de Muskowpetung, et plus encore ceux de Piapot, sont toujours hostiles à la fréquentation de l'école industrielle par leurs enfants. Je n'ai perduaucune occasion de combattre ce préjugé par raisonnement et avis, mais je crains que l'obligation seule aura raison de leur obstination.

Inspection.—En novembre dernier l'inspecteur McGibbon a visité les bureaux de cette agence et des réserves. Il a exprimé sa satisfaction du progrès matériel obtenu et dont la preuve s'étale sous nos yeux, dans le confort et la propreté des habitations des sauvages et dans les grands préparatifs faits pour hiverner convenablement le bétail de la réserve et du ranche de l'agence.

Personnel.—Je désire rendre encore une fois hommage à l'efficacité du travail de mon personnel et l'empressement qu'il a mis à répondre à tous les appels faits à sa bonne volonté.

Je désire à ce propos remercier le gouvernement, qui a bien voulu reconnaître l'efficacité du travail accompli par une augmentation des salaires de tous les employés au commencement de l'exercice.

J'ai l'honneur, etc.,

J. A. MITCHELL,
*Agent des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
SASKATCHEWAN—AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS,
LAC-AUX-OIGNONS, 1er juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1900, accompagné des états statistiques usuels et de l'inventaire de la propriété du gouvernement commise à mes soins.

J'ai commencé mon travail d'agent des sauvages ici au mois de janvier, étant transféré de l'agence du Lac-La-Selle ici pour y remplacer M. George G. Mann, qui a été nommé à l'agence du Lac-La-Selle.

Les réserves sous la surveillance de cette agence sont au nombre de 6, savoir : Seekaskootch, n° 119 ; Weemistikooseahwasis, n° 120 ; Ooneepowhayo, n° 121 ; Puskeeahkeewein, n° 122 ; Keeheewins, n° 123 ; Chipewyan, n° 124.

BANDE DE SEEKASKOOTCH, N° 119.

Réserve.—Située à environ 12 milles au nord de Fort-Pitt, sur la rivière Saskatchewan, cette réserve a une superficie de 38,400 acres. La partie septentrionale est accidentée et sablonneuse et en partie couverte de peuplier et d'épinette. Le centre semble être le lit d'un vieux lac semé de bosquets, de peupliers et de broussailles. Le sol est fort varié, sablonneux et marneux, avec bon nombre de marais à foin. Vers le midi le terrain s'améliore, et dans les saisons humides le foin est en abondance. Le bureau général de l'agence est installé sur cette réserve.

Statistique de la population.—Pendant l'année il y a eu 9 naissances et 13 décès, et la population est actuellement de 272 individus, dont 78 hommes, 95 femmes et 99 enfants.

BANDE DE WEEMISTIKOOSEAHWASIS, N° 120.

Réserve.—Touchant au côté occidental de la rivière Seekaskootch, cette réserve a une superficie de 1,480 acres. La surface est ondulante, le sol est léger, et il y a quelques bocages de peupliers et quelques bons marais à foin.

Statistique de la population—Pendant l'année il y a eu 7 naissances et 4 décès La population se chiffre par 111 individus, dont 32 hommes, 43 femmes et 36 enfants

BANDE D'OONEEPOWHAYO, N° 121.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 20 milles au nord-ouest de l'agence, sur les rives méridionale et occidentale du lac aux Grenouilles. A part la partie méridionale, qui est fort accidentée et en partie boisée de peuplier et d'épinette, la contrée est une plaine onduleuse, semée de bosquets de peupliers. Le sol est en général une marne sablonneuse, et il y a bon nombre de marais à foin dans la réserve.

Statistique de la population.—L'an dernier on a enregistré dans la réserve 3 naissances et 7 décès, et la population actuelle est de 85, dont 31 hommes, 32 femmes et 22 enfants.

BANDE DE PUSKEEAHKEEWEIN, N° 122.

Réserve.—Cette réserve forme la frontière nord et partie de la frontière ouest de la réserve d'Ooneepowhayo. Elle a une superficie de 25,600 acres, dont la surface est ondulante et semée de bosquets de peupliers. Le sol est de la marne sablonneuse, mais les marais à foin sont rares.

Statistique de la population.—Il n'y a eu ni décès ni naissances dans cette bande cette année, et la population est de 26 individus, dont 4 hommes, 10 femmes et 12 enfants.

BANDE DE KEEHEEWIN, N° 123.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 35 milles au nord-ouest du lac aux Grenouilles, sur la route conduisant au lac L'Orignal. La contrée est parsemée de bosquets de peupliers et le sol est une marne riche. Un grand lac alcalin fait partie de la limite septentrionale et contient une île d'environ 120 acres abondamment boisée d'épinette.

Statistique de la population.—On a constaté 6 naissances et 10 décès dans cette bande, dont la population actuelle est de 32 hommes, 40 femmes, 45 enfants, soit au total, 117 individus.

Tribu.—Les sauvages des bandes Seekaskootch, Weemistikooseahwasis, Ooneepowhayo, Puskeeahkeewein et Keeheewin sont de la nation des Cris.

Santé et condition sanitaire.—Pendant toute l'année la santé des membres de ces bandes a été très bonne, et aucune épidémie n'a sévi parmi eux. Les maisons et

pépendances sont dans quelques cas tenues très propres, et dans l'ensemble atteignent la moyenne.

Les sauvages les plus industrieux de ces 5 bandes résident sur les réserves de Seekaskootch et Weemistikooseahwasis, et sont traités comme une seule bande, sous la rubrique de " Bande de Seekaskootch ". Ce sont là les seuls sauvages qui reçoivent de l'aide du département. Les autres vivent de chasse et de pêche.

### BANDE DE SEEKASKOOTCH, N° 119.

Ressources et occupations.—La principale industrie de ces sauvages est l'élevage du bétail, dans lequel ils ont obtenu assez de succès, les ventes pour l'année ayant rapporté environ $2,500. La culture du grain ne se fait pas sur une grande échelle, et la récolte a complètement manqué l'automne dernier. Environ 55 acres d'orge et 25 d'avoine ont été semées ce printemps, et comme le temps a été favorable les perspectives sont bonnes. La récolte des pommes de terre a été assez abondante, et la récolte de cette saison promet beaucoup.

La principale occupation des hommes consiste à soigner leurs bestiaux. Une fois la fenaison terminée,—travail dans lequel ils sont aidés par leurs femmes,—et leur petite récolte de grain et de racines engrangée, ils commencent à préparer leurs maisons et leurs écuries pour le temps froid, et en hiver ils s'occupent à charroyer le foin à leurs écuries et quelques fois à transporter des billes à la scierie, qui se trouve à une distance d'environ 20 milles. La plus grande partie de leur labour se fait au printemps, et à partir du moment où leurs semailles et la construction de leurs clôtures sont terminées jusqu'au retour de la fenaison, plusieurs des hommes s'occupent à charger de provisions et à conduire dans le bas de la rivière des chalans destinés à ravitailler les missions et la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Les femmes sont industrieuses ; elles confectionnent des vêtements et des mocassins pour la famille, tannent les peaux et vaquent aux soins du ménage.

Bâtiments.—Les maisons sont petites et pour la plupart construites en billes. En été elles sont presque toutes inhabitées, vu que les sauvages trouvent plus de confort et jouissent d'une meilleure santé en vivant sous des tentes. Pour l'hiver elles sont rebousillées et blanchies à la chaux. Toutes les écuries sont construites en billes, et l'on en rencontre par-ci par-là qui sont très confortables et bien tenues. Aucune nouvelle maison ou écurie n'a été, que je sache, érigée durant l'année.

Bétail.—Les bestiaux ont été bien hivernés et étaient en bonne condition lorsqu'ils ont été mis en pacage au printemps. Le fourrage était bon et abondant cette saison. L'augmentation naturelle est satisfaisante.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont assez bien pourvus de moissonneuses et de râteaux, dont la plupart ont été achetés avec le produit de la vente de bétail. Ils sont tous bien munis de charrettes.

Religion.—Il y a deux églises de mission situées tout près du chef-lieu de l'agence, l'une catholique romaine et l'autre anglicane. Ceux qui les fréquentent sont en assez grand nombre et paraissent être sincères dans leur foi.

Enseignement.—Chaque mission a son pensionnat. Les deux institutions sont fréquentées par un bon nombre d'élèves et sont très bien dirigées.

Tempérance et moralité.—Aucun de ces sauvages n'est adonné aux spiritueux, mais la moralité de quelques-uns d'entre eux laisse à désirer.

### BANDE DE CHIPEWYAN, N° 124.

Réserve.—Une réserve n'a pas encore été arpentée pour ces sauvages.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Chipewyans.

Statistique vitale.—Il y a eu 12 naissances et 4 décès durant l'année. La population est aujourd'hui de 240 âmes, et se décompose comme suit : 67 hommes, 77 femmes et 96 enfants.

Santé et condition sanitaire.—Ces sauvages paraissent avoir la vue faible ; à cela près ils sont assez sains. La condition sanitaire des maisons et dépendances est passable.

Ressources et occupations.—Les membres de cette bande ne reçoivent que très peu d'aide de l'Etat en dehors de leur annuité. Ils réussissent assez bien dans l'élevage du bétail, mais dépendent principalement de la chasse pour vivre.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons des Chipewyans sont construites en billes et avec assez d'art. Elles sont chaudes et confortables en hiver.

Les bestiaux sont généralement en bonne condition et ont assez bien passé l'hiver.

Les instruments et les charrettes suffisent pour les besoins du moment.

Religion.—Tous les membres de cette bande appartiennent à la religion catholique romaine, et un grand nombre de personnes assistent aux offices, à l'église de la mission tous les dimanches.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école dépendant de la mission, mais dix des enfants Chipewyans fréquentent le pensionnat catholique romain du Lac-aux-Oignons. Il y avait autrefois un externat près de la mission, mais on l'a fermé à cause de l'assistance irrégulière.

Tempérance et moralité.—Aucun de ces sauvages ne s'est enivré, que je sache, et aucun cas d'immoralité ne m'a été signalé.

Observations générales.—Vu ma courte expérience avec les sauvages de cette agence je n'ai pu encore remarquer de qualités qui leur soient propres ni constater un progrès sensible parmi eux ; cependant j'ai pu voir qu'un certain nombre d'entre eux étaient très industrieux, et ceux-là finiront sans doute par subvenir à leurs propres besoins.

J'ai, etc.,

W. SIBBALD,
*Agent des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST
ALBERTA, AGENCE DES PIÉGANES,
MACLEOD, 6 octobre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1900, avec le tableau ordinaire des statistiques agricoles et industrielles couvrant la même période.

Réserve.—La réserve des Piéganes est située sur la rivière du Vieux, à l'ouest de Macleod. Sa forme est presque carrée, et sa superficie est de $181\frac{2}{5}$ milles carrés, soit plus de 116,000 acres. En sus de la réserve proprement dite, les Piéganes ont, dans les Collines du Porc-Epic, une coupe de bois contenant $11\frac{1}{2}$ milles carrés. Le chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau récemment construit, traverse la réserve du coin nord-est au coin sud-ouest ; il y a 15 milles de voie ferrée et 2 voies d'évitement (n$^{os}$ 5 et 6) dans les limites de la réserve.

Cette réserve se compose de prairies ondulées et de collines non boisées, qui toutes offrent de bons pâturages. Favorablement située parmi les collines se trouvent plusieurs grandes sources de bonne eau, auxquelles les bestiaux en pacage ont facilement accès toute l'année durant, tandis que la rivière du Vieux, qui arrose la réserve, et le creek aux Castors, qui entre du côté du nord, fournissent de l'eau en abondance.

Tribu.—Les Piéganes sont une partie d'une des trois tribus—Pieds-Noirs, Gens-du-Sang et Piéganes—qui forment la nation ou famille des Pieds-Noirs dans la grande race algonquine. Ces Piéganes sont ordinairement, et plus exactement, désignés sous le nom de " Piéganes du Nord", afin de les distinguer de la branche la plus importante de la tribu—les " Piéganes du Sud "—qui sont établis au Montana (Etats-Unis).

Population.—La population de la réserve est de 519 âmes, dont 124 hommes, 172 femmes et 223 enfants au-dessous de 16 ans. On trouvera plus de détails à ce sujet dans le tableau ci-joint.

Santé et conditions sanitaires.—La santé générale des sauvages a été bonne, et il y a amélioration sous le rapport de la propreté des habitations.

Ressources et occupations.—Plusieurs années d'efforts inutiles ayant démontré que par suite des conditions climatériques et de la nature du sol cette réserve était impropre à la culture, l'on a décidé de ne pas faire de nouvelles tentatives dans cette direction. Les cultures de racines, cependant, réussissent assez bien lorsqu'elles ne sont pas ravagées par les gophers, une bonne récolte de pommes de terre étant généralement obtenue. La réserve étant favorable à l'élevage du bétail, et ses habitants étant naturellement enclins à cette occupation, une attention spéciale est donnée à l'industrie du nourrissage.

Bétail.—L'année a encore été prospère en ce qui concerne le bétail, le troupeau des Piéganes comptant maintenant 957 animaux, comparativement à 774 pour l'année précédente. L'automne dernier, 81 bœufs ont été abattus pour la consommation. Pour les animaux tués pour boucherie, les sauvages ont reçu au delà de $3,700, dont la majeure partie a été dépensée, comme par le passé, à l'achat de charrettes, harnais et divers autres articles d'une valeur permanente. Deux-cent quatre-vingt-un veaux ont été marqués après la battue du printemps, et il y a une amélioration sensible cette année dans la qualité des veaux, due aux taureaux à courtes cornes fournis par le département et dont nous avons maintenant 18 têtes.

Bâtiments et instruments aratoires.—Des travaux de construction plus ou moins importants se poursuivent constamment sur la réserve. Quoique les habitations n'augmentent pas en nombre, vu que le sauvage détruit généralement sa vieille maison après en avoir bâti une neuve, il est facile de voir qu'il se produit un changement pour le mieux dans les maisons. Les toitures sales font place à des couvertures en bardeaux, les cabanes non planchéiées sont presque une chose du passé, et plusieurs sauvages sont à se construire des maisons en bois de charpente.

Vingt-trois nouvelles charrettes pour roulage et transport du foin ont été achetées durant l'année, avec une quantité correspondante de harnais ; il a été aussi acheté une demi-douzaine de moisonneuses et de râteaux, ainsi que plusieurs menus instruments aratoires, qui tous ont été payés par les sauvages avec l'argent qu'ils avaient gagné, le département ayant depuis longtemps cessé de les pourvoir de ces articles. L'outillage de la tribu augmente rapidement, et s'il était possible d'améliorer la race prédominante de chevaux, ces sauvages ne tarderaient pas à atteindre un haut degré de prospérité.

Enseignement.—Les pensionnats sous le contrôle de l'Eglise catholique romaine et de l'Eglise anglicane sont soutenus par le département. Il y a dans ces institutions environ 50 enfants piéganes, auxquels les instituteurs s'efforcent d'inculquer des notions de propreté et les rudiments d'une éducation anglaise. Bien que nous ne puissions nous attendre à rencontrer plusieurs sujets brillants parmi les gradués de ces écoles, il n'y a pas de doute que l'éducation des enfants aura une influence salutaire sur la tribu en général et sur la prochaine génération, vu que les familles de ceux qui dans leur jeunesse auront fréquenté l'école seront élevées différemment de celles des sauvages primitifs.

Scierie.—Comme indemnité pour le "droit de passage" du chemin de fer du Nid-de-Corbeau à travers la réserve, la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique paya aux sauvages, par l'entremise du département, un peu plus de $2,100, montant que les Piéganes décidèrent d'appliquer à la construction d'une scierie. Ce placement ayant été approuvé par le département, les machines nécessaires furent commandées et furent reçues à la fin de l'automne, alors qu'on les transporta à un endroit avantageusement situé sur notre coupe de bois dans les Collines du Porc-Epic, à 15 milles du bureau principal

de l'agence, où la scierie fut immédiatement construite et mise en opération pour un sciage d'essai de 50,000 pieds de bois avant l'arrivée de l'hiver.

Durant l'automne et l'hiver plusieurs sauvages, sous la direction d'un blanc, s'occupèrent à abattre des troncs d'arbres dans la forêt et à les transporter à la scierie, où 3,300 billes furent déposées prêtes à être sciées. Le premier juin la scierie fut remise en opération, et 230,000 pieds de bois furent manufacturés ; si l'on ajoute à cela les 50,000 pieds sciés dans l'automne, on arrive à un total de 280,000 pieds pour la première année.

Le bois façonné à la scierie est de bonne qualité, consistant en madriers, planches de dimension, etc., etc.

Comme les sauvages avaient abattu les billes de part avec la scierie, qui appartient naturellement à la tribu, une grande quantité de bois de service leur est échue en partage, et le reste a été transporté au bureau principal de l'agence et empilé pour être vendu, les recettes de ce chef devant être employées à payer les frais d'exploitation de la scierie. Sept sauvages ont des matériaux sur les lieux pour la construction immédiate de petites maisons en bois de charpente, et si l'on ajoute à cela les toits et planchers en bois de service dont plusieurs maisons en billes ont été pourvues, il faut admettre que c'est un bon commencement.

L'outillage de la scierie a été acheté de MM. E. Leonard et Fils, de London, Ont., et comprend un rotateur de 50 pouces, avec scie pour enlever la croute et scie double pour couper les flaches, ainsi qu'une machine à raboter, assembler et moulurer, le tout mû par une machine Leonard de 11 x 10, produisant 270 révolutions à la minute et reliée à une chaudière du modèle des boîtes à feu de locomotives fabriquée par la même maison. La puissance en chevaux est de 30 à 35, et la capacité de la scierie est de 10,000 pieds de sapin rouge des Collines du Porc-Epic par jour, ce bois étant très difficile à scier. La scierie est d'un bout à l'autre de premier ordre. Les grandes et petites scies, les couteaux de la machine à raboter et les autres outils tranchants sont en double, de sorte que l'affûtage peut se faire sans suspension des opérations, et cet important travail est beaucoup facilité par une lime Rodgers semi-automatique et un aiguiseur de couteaux de rabot, mûs tous deux par la vapeur. Sauf pour la machine à raboter, toutes les courroies sont en caoutchouc de bonne qualité, la courroie principale qui actionne la scie étant formée de 5 épaisseurs de 13 pouces de largeur. Il n'y a pas une seule pièce de l'outillage qui soit d'un genre inférieur, et les Piéganes doivent être félicités pour leur esprit d'entreprise, d'autant plus qu'ils n'ont reçu aucune aide du gouvernement. La scierie des Piéganes a été construite et est exploitée sans subvention de l'Etat, et sur tout le bois non employé sur la réserve les sauvages payent au ministère de l'Intérieur les mêmes droits que ceux exigés des marchands de bois ordinaires ; de sorte que ceux-ci ne peuvent se plaindre que les sauvages sont indûment favorisés.

Clôture de la réserve.—Cette année, une clôture a été construite par les sauvages autour de la partie de la réserve s'étendant au sud et à l'est de la rivière du Vieux Cette clôture a 32 milles de longueur et est formée de 4 fils métalliques barbelés, fixés à des poteaux de sapin rouge espacés de 33 pieds. Les poteaux, qui sont au nombre d'environ 5,000, ont été coupés par les sauvages sur leur réserve forestière, dans les Collines du Porc-Epic, et transportés sur une distance d'environ 25 milles. Il a été posé 52,000 livres de fil métallique barbelé. Les travaux ont été complétés en 6 semaines, environ 60 sauvages ayant été employés. L'on s'attend que la construction de cette clôture aura pour effet de simplifier beaucoup la surveillance des bestiaux des Piéganes, que l'on a eu de la difficulté dans ces dernières années à tenir sur la réserve.

J'ai, etc.,

R. N. WILSON,
*Agent des sauvages.*



A LA RÉSERVE DU LAC-WILLIAMS, C.-B.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA, AGENCE DU LAC-LA-SELLE,
LAC-LA-SELLE, 1er juillet 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec un relevé statistique et un inventaire des biens de l'Etat sous ma charge, pour l'exercice expiré le 30 juillet 1900.

BANDE DU LAC-LA-SELLE, N° 125.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans les cantons 57 et 58, rangs 10, 11, 12 et 13, à l'ouest du 4me méridien. Sa superficie, y compris la partie sud-ouest occupée par la bande de Plume-Bleue, n° 127, est de 82, 560 acres.

Les parties nord et ouest de la réserve se composent de prairies ondulées, tandis qu'au sud-est le terrain est plus plat. Il y a de nombreux bocages de peupliers et quelques groupes d'épinettes blanches. La réserve est adaptée à l'élevage du bétail ; il y a de bons pâturages et abondamment d'eau. Par-ci par-là se rencontrent de petits marécages qui produisent une bonne récolte de foin les années où les pluies sont fréquentes. Le lac La-Selle, qui est peuplé de poissons blancs et de brochets, est situé tout près de la frontière nord, a mi-chemin à peu près entre les coins nord-ouest et nord.est.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve appartiennent à la tribu des Cris.

Statistique vitale.—La population, y compris la bande de Plume-Bleue, est de 242 âmes. Elle se décompose comme suit : 66 hommes, 69 femmes et 107 enfants. Il y a eu 6 naissances l'année dernière.

Santé et condition sanitaire.—A l'exception de quelques cas chroniques de consomption et de scrofules, la santé générale de ces sauvages a été bonne pendant tout le cours de l'année. Les règles de l'hygiène ont été strictement observées durant le printemps.

Ressources et occupations.—Ces sauvages se livrent à la culture mixte et à l'élevage du bétail, cette dernière industrie constituant leur principal moyen d'existence.

Bâtiments et bétail.—Quatre nouvelles maisons en billes ont été construites sur cette réserve dans le cours du printemps. En été, tout le monde vit sous des tentes.

Le bétail sur cette réserve est en bonne condition et se chiffre par 505 têtes.

Enseignement.—L'externat est situé sur une partie de la réserve du Lac-La-Selle. et est sous le contrôle de la mission méthodiste ; M. C. W. Léonard est l'instituteur.

Le pensionnat, qui se trouve sur la réserve de Plume-Bleue, est sous la direction de la mission catholique-romaine. Il y a 50 élèves inscrits comme pensionnaires, et le progrès qu'ils font est satisfaisant.

La majorité des sauvages de la bande du lac La-Selle sont méthodistes, le reste étant catholiques romains.

Il y a sur la réserve de Plume-Bleue une église catholique romaine desservie par le rév. Père Grandin. Presque tous les sauvages de la bande de Plume-Bleue sont catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et observateurs des lois. Durant l'année ils ont acheté les articles suivants avec l'argent qu'ils avaient gagné : 10 charrettes, 3 moissonneuses et 4 harnais.

BANDE DU LAC-DU-POISSON-BLANC, N° 128.

Réserve.—La réserve de cette bande est située au nord du lac La-Selle, dans les cantons 61 et 62, rangs 12 et 13, à l'ouest du 4[me] méridien. Sa superficie est de 11,200 acres. Elle a environ 12 milles de longueur et s'étend du nord au sud, le long des rives des lacs du Bon-Poisson et du Poisson-Blanc.

La plus grande partie de cette réserve se compose de prairies ondulées, couvertes de peupliers et de quelques groupes d'épinettes blanches. Dans les saisons favorables, les céréales et les racines peuvent être cultivées avec succès.

Tribu.—Les sauvages qui occupent cette réserve sont des Cris.

Statistique vitale.—La population de cette réserve est de 321 âmes ; elle se décompose comme suit : 74 hommes, 96 femmes et 151 enfants.

Santé et condition sanitaire.—La santé générale des sauvages a été bonne, aucune épidémie ne s'étant déclarée sur la réserve durant l'hiver et le printemps.

Ressources et occupations.—L'élevage du bétail et la culture mixte sont les deux industries exercées sur cette réserve, et les sauvages y réussissent assez bien. Un bon nombre de sauvages font le roulage et le commerce. Le poisson est assez abondant dans les lacs et contribue pour une large part à la subsistance des sauvages.

Bétail et instruments aratoires.—Le bétail en la possession de ces sauvages se chiffre par 495 têtes. Cette bande possède aussi un assez grand nombre de machines aratoires.

Enseignement.—Sur cette réserve il y a 2 externats sous la direction de l'Eglise méthodiste. Celui du Lac-Bon-Poisson est situé à l'extrémité sud de la réserve et l'autre à l'extrémité nord, près de la mission.

Religion.—Les sauvages de la réserve appartiennent pour la plupart à la secte méthodiste. L'église est située à l'extrémité nord de la réserve, le rév. E. B. Glass étant le missionnaire résidant. Les sauvages appartenant à la religion catholique romaine sont visités par des missionnaires de la réserve de Plume-Bleue.

BANDE DU LAC-LA-BICHE, N° 129.

Les membres de cette bande sont au nombre de 18, 4 hommes, 8 femmes et 6 enfants. Ils vivent de chasse et de pêche.

BANDE DE CHIPEWYAN, N° 130.

Ces sauvages vivent aussi de chasse et résident dans le district du Lac-du-Cœur, qui se trouve à environ 105 milles au nord de cette agence. La bande comprend 15 hommes, 17 femmes et 35 enfants, soit 67 âmes en tout.

BANDE DU LAC-AU-CASTOR, N° 131.

Ces Cris des bois vivent principalement de chasse et de pêche.

La population à l'époque du dernier paiement de l'annuité était de 103 âmes (23 hommes, 35 femmes et 45 enfants).

Observations générales.—Je n'ai pris charge de cette agence que le 18 janvier dernier, ayant été transféré de l'agence du Lac-aux-Oignons, de sorte que je ne puis faire un rapport très complet sur les sauvages qui y résident.

J'ai, etc.,

GEO. G. MANN,
*Agent des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA, AGENCE DES SARCIS,
CALGARY, 1er octobre 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant pour l'exercice expiré le 30 juin 1900. A ce rapport sont annexés un tableau et un inventaire des biens de l'Etat.

Réserve.—La réserve des Sarcis est située au sud-ouest de Calgary et est bornée au nord par la rivière du Coude et au sud par le Creek-au-Poisson. Elle comprend le canton 23, rangs 2, 3 et 4, à l'ouest de 5me méridien initial et contient 69,120 acres. Le chef-lieu de l'agence se trouve au Creek-au-Poisson, à environ 9 milles au sud-ouest de Calgary.

Le sol se compose de terre noire avec sous-sol en argile. Le terrain est ondulé et couvert, dans les rangs 3 et 4, de peupliers, d'épinettes blanches et de pins. Le pays est bien adapté à l'élevage du bétail, et les sauvages s'intéressent à cette industrie plus que par le passé.

Tribu.—Ces sauvages sont des Sarcis ou Castors. Ils venaient originairement de l'extrême nord.

Statistique vitale.—67 hommes, 87 femmes et 49 enfants constituent la population.

Santé et condition sanitaire.—La santé des sauvages dans l'ensemble a été assez bonne. Les précautions sanitaires ordinaire imposées par le département ont été observées aussi rigoureusement que possible. Les scrofules et la consomption sont les maladies qui font le plus de ravages, et bien que des médicaments soient régulièrement fournis à ceux qui en sont atteints, l'on ne peut guère, à mon avis, faire plus que d'alléger leurs souffrances. Le Dr Lafferty est l'officier médical pour cette réserve. Il visite la réserve toutes les fois que l'on a besoin de ses services.

Ressources et occupations.—L'élevage du bétail et la culture des céréales sont les principales industries ici. Les anciens préjugés contre l'élevage du bétail disparaissent graduellement. La récolte des céréales a été abondante l'année dernière, ayant atteint 3,721 boisseaux. Les racines ont aussi donné un bon rendement,—soit 1,300 boisseaux ; et il a été récolté 505 tonnes de foin et d'autre fourrage. L'argent que les sauvages ont retiré par la vente de leurs céréales, de leur foin, de leur bois, etc., a été judicieusement employé à l'achat de charrettes, moissonneuses, râteaux à cheval, harnais, selles, comestibles et vêtements.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Un grand nombre de nouveaux bâtiments ont été érigés durant l'année ; ils sont construits en billes, avec toitures en bardeaux, et sont peinturés ; les murs sont bien crépis à l'intérieur et à l'extérieur et blanchis à la chaux. Les sauvages sont à améliorer graduellement leurs maisons en les garnissant de meubles et de poêles de cuisine, et s'appliquent à rendre leurs foyers attrayants et confortables. La plupart des maisons contiennent maintenant des chaises, des armoires, des tables et des poêles ; quelques-unes sont divisées en chambres et offrent un contraste frappant avec les anciennes habitations sauvages.

Enseignement.—Avec un pensionnat sur la réserve et une école industrielle à quelques milles plus loin, tous deux sous la direction de l'Eglise d'Angleterre, ces sauvages sont beaucoup favorisés sous le rapport de l'enseignement- Les élèves du pensionnat font assez de progrès, surtout les filles, qui paraissent être plus intelligenets que les garçons. Après que les garçons ont atteint un certain âge, ils sont envoyés à l'école iudustrielle pour compléter leur éducation.

Religion.—Il y a sur la réserve une église anglicane qui est desservie par le vénérable archidiacre Tims. Des offices ont lieu régulièrement tous les dimanches, le matin et l'après-midi, et tous les élèves ainsi que quelques-uns des sauvages de la réserve y assistent. Généralement parlant, ces sauvages ne sont pas très religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns de ces sauvages sont industrieux, tandis que d'autres sont très indolents. Ceux qui sont industrieux vivent confortablement. Les sauvages ont un bon marché à Calgary pour toutes espèces de produits, et les plus intelligents parmi eux sont très rusés en affaires, et sont parfaitement capables de voir à leurs propres intérêts lorsqu'ils vendent leur foin, leur bois, etc., aux blancs, qui cherchent quelquefois à les exploiter.

Tempérance.—Sous le rapport de la tempérance, il n'y a guère d'amélioration. Toutes les précautions sont prises pour empêcher le trafic des spiritueux. Les métis qui résident dans les environs de Calgary et qui ont des liens de parenté avec un grand nombre de ces sauvages sont ceux qui nous donnent le plus de trouble. Il y a eu à peu près 9 condamnations pour ivresse durant l'année, et plusieurs métis ont reçu de fortes sentences pour avoir fourni des spiritueux aux sauvages.

Le détachement de la police à cheval du Nord-Ouest stationné à Calgary m'a habilement secondé dans mes efforts pour supprimer le trafic des spiritueux, et je tiens à le remercier ici pour son précieux concours.

J'ai, etc.,

A. J. McNEIL,
*Agent des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—RÉSERVE DES ASSINIBOINES,
MORLEY, 10 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1900.

Réserve.—Cette réserve est située au centre d'Alberta, au milieu des collines s'étendant au pied des montagnes Rocheuses, à environ 40 milles à l'ouest de Calgary. La rivière de l'Arc divise la réserve en deux parties, les bandes de Patte-d'Ours et de Chiniquy demeurant du côté sud, et la bande de Jonas du côté nord.

Sa superficie est de 69,720 acres. Elle est couverte sur près d'un tiers de son étendue de diverses essences de bois—épinettes blanches, sapins Douglas, pins et peupliers.

Le terrain, au delà des berges de la rivière, est très accidenté. Le sol est presque partout léger et pierreux.

Le chemin de fer Canadien du Pacifique suit la rivière de l'Arc, et la station Morley se trouve en-deçà d'un demi mille du chef-lieu de l'agence.

Tribu.—Ces sauvages sont des Assiniboines, une branche de la nation des Sioux. Un grand nombre d'entre eux sont alliés par mariage aux Cris du nord.

Statistique vitale.—La population actuelle est de 626 âmes. Elle se compose comme suit : 135 hommes, 166 femmes, 168 garçons et 157 filles. Augmentation pour l'année, 12.

Santé.—A l'exception de la consomption et des scrofules, ces sauvages n'ont pas eu de maladie grave. La grippe a sévi au printemps, mais elle avait un caractère bénin.

Ressources et occupation.—Comme la réserve est peu propre à l'agriculture, à cause de son altitude (les gelées étant très fortes), l'on n'y cultive que des plantes fourragères ; mais dans les années favorables de petits jardins de pommes de terre, de navets et d'oignons approvisionnent les sauvages de légumes.

L'élevage du bétail est la principale industrie, bien que les ventes de bois de chauffage, de poteaux et de lisses aient rapporté, l'année dernière, un revenu d'à peu près $3,000.

Le poisson abonde dans les lacs et autres cours d'eau environnants, et, dans certaines saisons, contribue pour une large part à la subsistance des sauvages

Une veine de houille très promettante a été récemment découverte sur la réserve, à environ 3 milles au sud de la station du chemin de fer, et plusieurs sauvages sont actuellement occupés à y travailler.

Bâtiments.—Presque tous les sauvages ont des maisons en billes confortables. Quelques nouvelles habitations ont été construites, et beaucoup d'améliorations ont été faites aux maisons.

Bétail.—Comme il y a eu une diminution graduelle dans le nombre des animaux dans ces dernières années, les sauvages ne s'intéressent guère à l'élevage du bétail. Avec des facilités améliorées pour le nourrissage et l'hivernage des bestiaux, il n'y a aucune raison pour que le nombre des animaux n'augmente pas chaque année, étant donné que la réserve offre de bons pâturages.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ne sont pas très bien pourvus d'instruments aratoires, mais ils n'en ont guère besoin, vu que le pays qu'ils habitent n'est pas propre à la culture. Les charrettes pour charroyer le bois sont très communes parmi eux, et quelques-uns ont des moissonneuses et des râteaux à cheval ainsi que des charrues pour préparer la terre pour les cultures fourragères.

Enseignement.—Il n'y a pas d'externat sur la réserve, mais le pensionnat McDougall, qui peut loger 50 élèves, est constamment rempli. M. J. W. Niddrie est le principal, et il s'acquitte très bien de sa tâche.

Religion.—Ces sauvages sont tous méthodistes. Le rév. R. B. Steinhauer, B. A., est le missionnaire résidant. Il prêche toutes les semaines devant de nombreuses congrégations de sauvages, qui paraissent prendre un vif intérêt aux choses religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages ont toujours été connus comme chasseurs, et tant qu'il y aura du gibier il sera très difficile de les décider à travailler assidûment. La grande majorité ne savent pas travailler, et le petit nombre de ceux qui sont capables de faire quelque chose exigent des gages si exorbitants que très peu de colons les emploient.

Ils se livrent activement au commerce du bois de chauffage, parce qu'il leur rapporte des profits immédiats ; mais la vente de ce bois n'augmente pas leur richesse, vu que dans 9 cas sur 10, avant que le bois soit chargé sur les wagons, ils ont acheté du marchand pour sa pleine valeur en conserves de légumes et de fruits, confitures, thé fin, etc.

Il y a progrès marqué en ce qui concerne la qualité des vêtements et l'économie domestique. Un grand nombre de femmes peuvent faire du très beau pain, et dans la bande de Jonas plusieurs ont commencé à traire les vaches.

Tempérance et moralité.—Aucun des Assiniboines n'est adonné aux spiritueux.

A très peu d'exceptions près, ces sauvages mènent une vie excessivement morale.

Observations générales.—La veine de houille dont je viens de parler paraît être si étendue et si facilement exploitable, qu'elle deviendra tout probablement une source de profits considérables pour un grand nombre de sauvages. Elle a été éprouvée et l'on a constaté qu'elle renfermait d'excellente houille de forge.

J'ai, etc.,

H. E. SIBBALD,
*Directeur agricole préposé.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOÏA—AGENCE DE LA RIVIÈRE-DU-CYGNE,
CÔTÉ, 21 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur cette agence pour l'exercice expiré le 30 juin 1900.

Chef-lieu de l'agence.—Le chef-lieu de l'agence se trouve sur la réserve de Côté, sur la rivière Assiniboine.

Réserve.—Les réserves suivantes sont comprises dans cette agence : Réserve de Côté, n° 64 ; réserve de La-Clé, n° 65 ; réserve de Keesickouse, n° 66 ; ainsi qu'une réserve de pêche à l'embouchure de la rivière Plate, lac Winnipegosis, occupée par une partie de la bande de La-Clé.

La réserve de Côté est située sur le côté est de la rivière Assiniboine, tout près de la montagne aux Canards, et a une superficie de 36,116 acres.

La réserve de La-Clé se trouve sur la rivière Assiniboine, à 16 milles au nord-ouest du chef-lieu de l'agence. Sa superficie est de 19,560 acres.

La réserve de Keesickouse est contiguë à celle de Côté, sur la rivière Assiniboine. Sa superficie est de 18,302 acres.

La qualité du terrain varie. Sur la réserve de Côté, le sol consiste en argile riche et grasse. Sur celle de La-Clé, le sol est en partie léger, et un grand nombre de fondrières et de marais se rencontrent. Il en est de même de la réserve Keesickouse.

Statistique vitale.—La bande de Côté compte 61 hommes, 70 femmes, 66 garçons et 65 filles,—soit un total de 262 âmes. La bande de La-Clé a une population de 230 âmes : 48 hommes, 61 femmes, 55 garçons et 66 filles ; sur ce nombre 165 personnes résident sur la réserve de pêche, rivière Plate, lac Winnipegosis. La bande Keesickouse compte 37 hommes, 51 femmes, 37 garçons et 34 filles,—soit 159 âmes en tout. Cela donne un grand total de 651 sauvages.

Il y a une augmentation de 4 sur le chiffre de l'année dernière.—Il y a eu 39 naissances et 37 décès, soit un surcroît de 2 ; ceci, avec un surplus de 2 dans les autres bandes, constitue l'augmentation dans la population.

Santé et condition sanitaire.—La santé générale des sauvages a été assez bonne. Une épidémie assez grave de rougeole a sévi parmi les enfants, dont un grand nombre sont morts, surtout à la Rivière-Plate ; à cela près, nous n'avons rien eu si ce n'est les cas chroniques de scrofules et de tuberculose,—maladies qu'il semble presque impossible d'extirper.

Le médecin, lors de ses visites ici, prépare généralement pour cette classe de patients une grande quantité de médicaments, qui sont distribués du bureau au besoin.

Deux fours à chaux ont été en opération durant l'année,—un sur la réserve de Côté et l'autre sur celle de Keesickouse ; toutes les maisons ont été blanchies à l'intérieur et à l'extérieur, et tous les déchets ont été ramassés et brûlés. Les sauvages qui n'avaient pas encore été vaccinés l'ont été par le médecin à l'époque du payement des annuités, alors que tous se rassemblent ici.

Ressources et occupations.—La principale occupation des sauvages, ici, est l'élevage du bétail, et c'est la seule chose sur laquelle l'on puisse compter ; mais la récolte du foin et le soin ainsi que le nourrissage des animaux imposent beaucoup d'ouvrage. Les sauvages ont maintenant 901 bêtes à cornes, 202 chevaux et 150 moutons, soit un total de 1,253 animaux, représentant une valeur en argent de $33,853. Pour nourrir ces bêtes il a fallu récolter et engranger à peu près 3,000 tonnes de foin, ce qui a exigé une forte somme de travail.

Les sauvages ont vendu durant l'année 75 bouvillons de 3 ans, pour lesquels ils ont reçu $3,196 ; ils ont aussi vendu pour $239 de bœuf ; ils ont en outre tué et consommé 56 têtes de bétail, représentant une valeur de $1,680, ce qui fait un total de $5,115.

La récolte d'orge, d'avoine et de racines a été très bonne ; de fait, c'est la première récolte que les sauvages aient eue depuis 5 ans. Ils ont été tellement encouragés par ce résultat qu'ils ont ensemencé, ce printemps, 158 acres de plus que l'année dernière.

Enseignement.—Il y a, sur la réserve de Côté, un pensionnat sous la direction de la mission presbytérienne, avec 33 élèves sur le rôle. L'assistance est régulière.

Sur la réserve de La-Clé il y a un externat, avec 9 élèves ; à la Rivière-Plate un externat, avec 19 élèves ; sur la réserve de Keesickouse un externat, avec 11 élèves sur le rôle. Il y a aussi 13 élèves à l'école industrielle de Régina, 4 à Elkhorn et 1 à l'école de l'industrie de Qu'Appelle. Les gradués des écoles industrielles réussissent assez bien ; dans quelques cas on leur a loué des bestiaux, qui, dans quelques années, s'ils sont bien soignés, leur rapporteront de bons profits. Ces ex-élèves sont tous désireux d'avoir du bétail, des chevaux de trait, etc.

Religion.—Les intérêts spirituels des sauvages de la bande de Côté sont sous la charge de l'Eglise presbytérienne ; ceux de la bande de La-Clé, tant ici qu'à la Rivière-Plate, sont sous la direction de l'Eglise d'Angleterre ; et ceux de la bande de Keesickouse sont sous le contrôle de la mission catholique romaine. Chacune de ces bandes a une église, et il y a toujours beaucoup de monde aux offices. Un grand nombre de sauvages sont encore païens, et ils ne se convertiront probablement jamais.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages progressent lentement, mais sûrement. Par exemple, l'année dernière ils ont tué plus de bétail et fait plus d'argent que cette année, cependant l'argent a été mieux réparti cette année, et le nombre des demandes de secours a été moindre que par le passé. En outre, neuf sauvages, pères de familles, ont obtenu le privilège d'administrer leurs biens et d'en disposer sans l'intervention de l'agent. Ils réussissent bien, et ne sont nullement gaspilleurs ; ils ne reçoivent aucune aide. Mais il y a toujours "un œil qui veille" pour empêcher tout abus du privilège qui leur a été conféré. De plus, ils ont ensemencé, ce printemps, 158 acres de plus que l'année dernière. Leurs maisons paraissent être plus confortables, et leur apparence personnelle dénote plus d'aisance, Naturellement cela ne s'applique pas à tous, et la plus stricte surveillance doit toujours être exercée ; s'il était libéré de toute entrave, le sauvage ne tarderait pas à retomber dans son état primitif.

Tempérance et moralité.—Je regrette de dire que durant l'année sept sauvages ont été envoyés en prison, pour des termes variant entre un et six mois, pour s'être fourni des spiritueux les uns aux autres. Tous ont refusé de dire où ils s'étaient procuré de la boisson, à l'exception d'un seul, dont le témoignage n'a pas été considéré suffisant par le juge de paix qui présidait le tribunal. Quatre ont été condamnés à l'amende pour s'être enivrés. Naturellement, les sauvages étaient à blâmer, mais ceux qui leur avaient fourni la boisson l'étaient encore plus.

Quant à leur moralité, à très peu d'exceptions près, elle ne laisse rien à désirer.

J'ai, etc.,

W. E. JONES,
*Agent des sauvages*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOÏA—AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE,
KUTAWA, 20 août, 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel qui suit sur mon agence, pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Réserve.—On compte aujourd'hui sept réserves dans cette agence, savoir : la réserve de Muscowequan, n° 85, Sauteux ; celles de George Gordon, n° 86 ; d'Etoile-du-Matin, n° 87, du Pauvre-Homme, n° 88, tous Cris ; celles du Lac-La-Pêche, n° 89 ; du Lac-aux-Noix, n° 90, et celle de Kinistino. Ces trois dernières réserves appartiennent à la bande de Plume-Jaune, dont les membres sont des Sauteux.

Situation.—Les réserves qui se trouvent dans le voisinage immédiat de l'agence sont situées dans les townships 26 à 29 et rangs 14 à 17. Les sauvages de la peuplade de Plume-Jaune forment trois petites bandes, savoir, celles du Lac-La-Pêche, du Lac-aux-Noix et de Kinistino, qui sont respectivement établies à 50, 100 et 150 milles au nord du chef-lieu de l'agence. Toutes ces réserves se trouvent dans les townships 33, 38 et 39, rangs 12 et 13, excepté celle de Kinistino, qui est située dans les townships 41 et 42, rang 15, le tout à l'ouest du 2$^{me}$ méridien initial. Le chef-lieu de l'agence se trouve sur la section 16, rang 16, township 28, le long de l'ancien grand chemin qui conduit à Prince-Albert et qui était autrefois une voie de communication très fréquentée, mais qui depuis la construction des chemins de fer du Pacifique et du Lac-Long a été abandonnée. Les réserves de Gordon et de Muscowequan sont situées dans les Petites Buttes de Tondre ; les réserves d'Etoile-du-Jour et du Pauvre-Homme se trouvent dans les Grosses Buttes de Tondre.

Le siège principal de l'agence est à environ 60 milles de Fort-Qu'Appelle et à environ 80 milles de la station de Qu'Appelle et de Régina.

Superficie et topographie.—La superficie totale des sept réserves est de 122,986 acres. Environ 32,000 acres de cette superficie sont boisées de jeunes saules et parsemées de menus bouquets d'arbres. Notre rivière la plus rapprochée est la rivière Qu'Appelle, à 50 milles au plus proche. On rencontre dans les réserves de nombreux étangs et petits lacs. Le lac aux Noix et le lac La-Pêche sont les seuls qui renferment du poisson.

Statistique vitale.—La population des différentes réserves, à l'époque du paiement des annuités, en 1900, était comme suit : peuplade de Muskowequan, 36 hommes, 37 femmes et 72 enfants ; peuplade de Gordon, 54 hommes, 54 femmes et 79 enfants ; peuplade d'Etoile-du-Matin, 20 hommes, 23 femmes et 36 enfants ; peuplade du Pauvre-Homme, 26 hommes, 31 femmes et 41 enfants ; peuplade de Plume-Jaune, 73 hommes, 96 femmes et 210 enfants, soit en tout 199 hommes, 231 femmes et 438 enfants ; ce qui fait un grand total de 868 âmes.

Santé et condition sanitaire.—La santé générale des sauvages des diverses peuplades a été assez bonne l'année dernière, la consomption ayant été la maladie prédominante. Les règlements sanitaires du département ont été observés. Les sauvages en général tiennent leurs maisons propres ; cela se remarque principalement sur les réserves de Gordon et d'Etoile-du-Matin.

Ressources et occupations.—Les sauvages ont très peu de chances de gagner de l'argent ici. Tout ce qu'ils peuvent recevoir en espèces est pour le transport des provisions du département, vu que le travail qu'ils font pour les commerçants en charroyant leurs marchandises et en les approvisionnant de bois et de foin est rémunéré en nature,

et que le peu de bois et de foin requis au chef-lieu de l'agence est payé en rations. Ils rendent divers services aux ranchers, qui, en retour, leur donnent de menues sommes d'argent et de petites quantités de marchandises. Les sauvages du Lac-La-Pêche et du Lac-aux-Noix peuvent encore subvenir à leur subsistance en chassant le gibier et les animaux à fourrure, et durant l'hiver dernier ils ont obtenu pour près de $12,000 de fourrures.

L'élevage du bétail sera avant longtemps la principale occupation des sauvages de ce district. C'est actuellement la plus forte source de profits sur toutes les réserves de l'agence, bien que, par exception, nous ayons eu une bonne récolte de céréales, de racines et de légumes, nonobstant les gelées qu'il y a eu cet été.

Bâtiments.—Les bâtiments de l'agence son en bon état. Un grand nombre de sauvages ont construit de nouvelles maisons et écuries durant l'année. Une nouvelle maison de ferme et une maison pour rations, avec nouvelles écuries et granges, ainsi qu'un nouveau puits, ont été construits sur la réserve de Muskowequan. Les travaux ont été exécutés par des sauvages, sous la direction de l'instructeur agricole Hamilton, et leur font honneur à tous. Les maisons que l'on construit maintenant sont couvertes de bardeaux et sont d'une grande amélioration sur les anciennes maisons à toits plats, couverts de vase. Des hangars plus spacieux ont aussi été construits sur la plupart des réserves pour y établer le bétail.

Bétail.—Le bétail est en excellente condition, et le nombre des veaux ce printemps, était très considérable. Cinq taureaux pur sang ont été ajoutés au troupeau ce printemps.

Clôtures.—A peu près 5 milles de clôtures ont été construits durant l'année, et les vieilles clôtures ont toutes été réparées.

Tempérance et moralité.—Les sauvages établis sur ces réserves ont une assez bonne réputation sous le rapport de la moralité. Deux poursuites seulement ont été intentées durant l'année pour violation des règlements concernant les spiritueux, et dans les deux cas les inculpés ont été déclarés coupables et punis.

Enseignement.—L'externat sur la réserve d'Etoile-du-Matin est toujours sous la direction de M^me S. E. Smythe, l'institutrice ; l'assistance est régulière et atteint une bonne moyenne. Ici les filles apprennent à coudre et à tricoter, et les ouvrages qu'elles confectionnent font honneur à leur zélée institutrice. Il y a un jardin potager assez grand, qui est bien tenu par les élèves, les légumes qu'il produit étant partagés entre les enfants pour les récompenser de leur travail.

Sur la réserve de Gordon il y a un grand pensionnat en pierre, sous le contrôle de l'Eglise d'Angleterre, M. Mark Williams étant le principal, et M^me Williams la directrice. La moyenne de l'assistance est assez forte. Les enfants sont heureux et contents, et ils aiment leur professeur. Le progrès fait dans les études est satisfaisant. Les bâtiments et leurs dépendances sont tenus très propres et sont un bon exemple pour les enfants et les sauvages de la réserve, qui sont fiers de leur pensionnat. Il y a un grand jardin potager dépendant de l'école ; ce jardin est bien entretenu et donne toujours un bon rendement. A la dernière exposition à Fort-Qu'Appelle, l'été dernier, M. Mark Williams, le principal, a obtenu 8 premiers prix, ce qui fait beaucoup d'honneur à l'école. Tout près de la réserve de Muskowequan se trouve un grand pensionnat en pierre avec d'autres bâtiments, sous les auspices de révérends Pères Oblats. L'assistance moyenne à ce pensionnat est de 30,—chiffre que le département ne permet pas de dépasser. L'enseignement, qui est excellent, est donné par une institutrice diplômée appartenant à la congrégation des Sœurs de Charité.

L'hiver dernier, les élèves ont donné deux représentations, où ils se sont distingués dans la déclamation, le chant et les exercices militaires. La directrice et les trois autres institutrices adjointes sont toutes membres de la Congrégation des Sœurs de Charité ; aussi les bâtiments et leurs dépendances sont-ils tenus dans un parfait état de propreté. Le zélé principal, le révérend Père S. Perrault, déploie toujours beaucoup d'énergie pour maintenir l'école sur un pied d'efficacité.

Il y a également ici un vaste jardin potager dépendant de l'école ; ce jardin est parfaitement bien tenu et produit une grande quantité de légumes. L'été dernier, à

l'exposition de Fort-Qu'Appelle, les ouvrages faits à cette école ont été beaucoup admirés et ont reçu une mention honorable.

Religion.—Ceux parmi les sauvages de cette agence qui sont chrétiens appartiennent pour la plupart à l'Eglise anglicane et à l'Eglise catholique romaine. Les intérêts spirituels des anglicans sont sous la charge des révérends MM. Cook et Bassin, et ceux des catholiques romains sont sous la direction des révérends Pères Perrault et Magnan. Sur la réserve de Gordon il y a une chapelle anglicane et une chapelle catholique romaine, où les sauvages, principalement les métis, assistent régulièrement au service divin tous les dimanches.

Sur la réserve de Muskowequan il y a aussi une église catholique romaine, et un grand nombre de sauvages assistent aux offices tous les dimanches ; un bon chœur, composé des élèves de l'école, sous l'habile direction des révérendes Sœurs, donne de la jolie musique, accompagné sur un harmonium par une des religieuses, qui est une organiste distinguée.

Sur les réserves d'Etoile-du Matin et du Pauvre-Homme, le service divin est célébré deux et trois fois par mois, dans les maisons d'écoles, mais sur ces réserves très peu de sauvages assistent aux offices. Ils sont encore très indifférents à toutes les choses se rattachant à la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages, surtout les métis, sont très industrieux ; quelques-uns améliorent graduellement leur position, tandis que les autres restent à peu près stationnaires. Ils sont tous observateurs des lois. Les sauvages deviennent de plus en plus indépendants, chaque année, surtout sur les réserves de Gordon et d'Etoile-du-Matin, où le progrès est plus marqué. Le fait est que dans quelques années ces sauvages pourront se passer du gouvernement, tout comme les métis de la réserve de Gordon, qui ne reçoivent plus d'aide du département.

Sur les réserves de Muskowequan, du Pauvre-Homme, du Lac-La-Pêche et du Lac-aux-Noix, bien qu'il ait été fait du progrès, il a fallu beaucoup plus de surveillance pour l'obtenir, les sauvages résidant sur ces deux premières réserves étant relativement pauvres, et ceux qui habitent les deux dernières étant trop indépendants. Les sauvages établis sur la réserve de Kinistino ont fait beaucoup de progrès, et depuis que leur nouvelle réserve a été arpentée, en juin dernier, ils se proposent de construire de meilleurs bâtiments que par le passé. Ces sauvages sont paisibles, s'habillent proprement, sont bien disposés les uns envers les autres,—formant en quelque sorte une seule famille,—et ont plus d'enfants que nos sauvages plus rapprochés. Ils espèrent jouir avant longtemps des avantages des anciennes réserves, ce qui dénote un esprit d'entreprise qu'on ne rencontre guère chez nos sauvages.

Observations générales.—L'hiver a été court et doux, de sorte que l'hivernage de notre bétail a pu se faire dans de bonnes conditions. Sur toutes les réserves il y eu un surplus de foin, mais malheureusement à certains endroits les feux de prairies en ont détruit quelques meules. Ces feux venaient de prairies éloignées et étaient activés par des vents très violents, et l'on ne saurait blâmer nos sauvages, vu que tous les éleveurs des environs ont également souffert dans cette calamité. Cependant la récolte du foin a été abondante sur toutes les réserves, et la fenaison a pu se faire avant les grosses pluies, et, à peu d'exceptions près, le foin a été bien ameulonné, puis transporté aux fermes, entouré de clôtures et parfaitement protégé contre le feu.

Nous avons un bon médecin dans la personne du Dr Carthew, qui visite les réserves une fois tous les deux mois, et plus souvent au besoin, et qui s'intéresse beaucoup à la santé et au confort de nos sauvages.

Je considère que les affaires générales de notre agence sont dans un état prospère, et tout indique qu'elles s'amélioreront encore davantage avant longtemps.

En terminant, je tiens à exprimer ma vive satisfaction pour l'aide que m'ont prêtée mes anciens et mes nouveaux subordonnées. Je n'ai pris la direction de ce district qu'en octobre dernier, et j'ai dû depuis engager un autre commis, dans la personne de M. J. H. Gooderham,—M. James Bannatyne étant décédé,— et un nouvel interprète, M. Stanislas Young, un ex-élève de l'école industrielle de Qu'Appelle, en remplacement de John Brass, destitué pour immoralité. Je désire reconnaître ici les précieux services

que m'a rendus le constable local, M. M. W. Fyffe, de la police à cheval du Nord-Ouest, qui m'a prêté volontiers son concours chaque fois que je me suis adressé à lui.

J'ai, etc.,

H. MARTINEAU,
*Agents des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE BATTLEFORD,
BATTLEFORD, 31 octobre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Etendue.—Les limites de la division d'inspection de Battleford coïncident presque exactement avec les frontières du district de Saskatchewan, en omettant, cependant, l'agence du Pas à l'est, et en incluant l'agence du Lac-La-Selle, dans la région nord d'Alberta, et la réserve des Bois-de-l'Orignal, dans l'Assiniboïa.

Population.—La population se compose principalement de Cris, avec un petit nombre de Sioux, de Chipewyans et de Sauteux, et s'élève en tout à environ 4,900 âmes. C'est là une faible augmentation, qui est due, cependant, en partie à l'admission des sauvages qui n'avaient pas originairement accepté le traité. Je ferai remarquer ici que sous le rapport du nombre, les bandes de sauvages des "plaines", dans toute l'étendue de ce district, restent à peu près stationnaires, tandis que les peuplades de sauvages des "bois" accusent une assez rapide augmentation. Cela tient surtout à ce que les conditions de vie qui règnent parmi les sauvages des bois, quoique comportant plus de privations et de fatigues, sont beaucoup plus favorables à la santé et à la moralité que les mœurs des chasseurs de bisons ou de leur descendants ; et en ce qui concerne ces derniers il est aussi à remarquer que l'élimination, par le cours naturel des choses, des individus physiquement faibles se pursuit toujours, et elle se continuera sans doute jusqu'à ce qu'un élément plus fort, vivant dans les conditions plus favorables qui sont graduellement introduites, forme une population d'un caractère plus permanent et avec de plus grandes facilités de développement.

Progrès moral et matériel.—Tandis que dans quelques bandes le progrès est presque imperceptible, cependant, en général, il est satisfaisant et encourageant. Il s'accuse surtout dans les choses d'une nature purement matérielle, telles que l'amélioration des maisons, l'agrandissement des fermes et des jardins, l'augmentation dans le nombre des bestiaux, et le développement des autres industries. D'un autre côté, le travail des missionnaires et des instituteurs exerce son inévitable influence sur les esprits, les manières et les mœurs des sauvages. Il n'y a eu aucun crime ou délit d'une nature sérieuse l'année dernière parmi les sauvages de cette division. Le seul vice grave, à part les irrégularités conjugales, qui deviennent aussi moins fréquentes, est l'ivrognerie ; des sauvages qui s'étaient livrés à ce vice ont été découverts à quelques endroits, grâce à la vigilance de la police à cheval et des fonctionnaires du département des Affaires des Sauvages, et on leur a infligé une punition lorsqu'il a été possible de le faire. Cependant, la loi à cet égard est en général bien observée.

## AGENCE DE BATTLEFORD.

Cette agence a été inspectée en février et en mars.

Personnel.—C. M. Daunais, agent ; C. J. Johnstone, commis ; S. Warden, directeur agricole, réserves du Faisan-Rouge et des Sauteux ; C. Nolin, directeur agricole, réserve de Foin-d'Odeur ; D. Arcand, directeur agricole, réserves de Poundmaker et de Petit-Pin ; W. R. Waines, directeur agricole, réserves de Moosomin et de l'Enfant-du-Tonnerre ; Jos. Sayer, bouvier temporaire préposé aux ranches de Ribstone ; Norman McDonald, interprète.

Agriculture.—L'étendue et le caractère de la culture des champs et des jardins accusent une rapide amélioration. En 1899 la production des céréales, des racines et des légumes accusait une augmentation considérable sur les années précédentes, tandis qu'avec une plus grande superficie de terrain ensemencé, une culture plus soignée et une semaille hâtive, le rendement pour 1900 sera problablement deux fois plus fort que dans ces dernières années.

Elevage du bétail.—Le nombre des bestiaux sur les différentes réserves est comme suit :—

| | Nombre de têtes. | | Nombre de têtes. |
|---|---|---|---|
| Réserve du Faisan-Rouge | 385 | Augmentation nette | 2 |
| " des Assiniboines | 115 | Diminution | 10 |
| " de Moosomin et de l'Enfant-du-Tonnerre | 388 | Augmentation nette | 58 |
| Réserve de Poundmaker et de Petit-Pin | 443 | Augmentation nette | 61 |
| Réserve de Foin-d'Odeur | 247 | Augmentation nette | 7 |
| En la possession des employés | 8 | Diminution nette | 18 |
| Total | 1,586 | Augmentation nette | 100 |

Le foin récolté en 1899 était de qualité inférieure à cause du mauvais temps qu'il a fait pendant la fenaison, mais il était abondant, et le bétail a été libéralement nourri et a bien passé l'hiver. Sur toutes les réserves une attention particulière a été donnée au soin et au nourrissage des veaux, qui étaient de belle race et qui ont été tenus en bonne condition. Les sauvages de la réserve de Faisan-Rouge et de la réserve des Sauteux ont un approvisionnement de foin suffisant près de leur fermes, et par conséquent ils engrangent leur foin, ont leurs propres étables et hivernent leurs bestiaux indépendamment les uns des autres. Sur toutes les autres réserves de cette agence les sauvages sont obligés d'aller chercher leur foin à une distance de 10 à 20 milles, et dans quelques cas de 50 à 75 milles. Dans les circonstances, il a fallu permettre aux sauvages d'engranger leur foin en commun et d'hiverner leurs bestiaux sur des ranches, où quelques hommes prennent soin des animaux de toute une réserve. Ce système présente de graves inconvénients, auxquels nous nous efforçons de remédier en distribuant les sauvages en petits groupes seulement, puisque l'association jusqu'à un certain point est désirable et même indispensable.

Quelques-uns de ces ranches sont conduits d'une manière qui fait honneur aux sauvages ainsi qu'à ceux qui en ont la direction. Je mentionnerai spécialement un ranche situé à environ 12 milles à l'ouest de la réserve de Petit-Pin, et qui était sous la charge d'Andrew Kahnespusko, un sauvage. Ce ranche renfermait 196 têtes de bétail. Une étable de 80 x 24 pieds, très bien subdivisée, offrait des compartiments confortables pour les bœufs de trait, les veaux, les vaches qui venaient de vêler et les autres animaux qui avaient besoin de soins spéciaux. Le reste des bestiaux ne requérait d'autre abri que les hautes collines entourant presque le camp. L'eau était obtenue dans un petit lac distant d'un quart de mille, et les abreuvoirs étaient tenus en bon ordre. Un approvisionnement de foin pour 3 jours était toujours tenu en réserve dans un "corral" à côté de l'étable, comme mesure de prudence dans le cas de mauvais temps, alors qu'il aurait été difficile ou impossible de faire du charriage. Le service du ranche était fait

par 3 sauvages, et durant leurs heures de loisir ceux-ci avaient dompté 3 paires de bouvillons.

Maisons et autres bâtiments.—Le plus grand obstacle à l'amélioration des maisons des sauvages et même de leurs étables et greniers est la rareté du bois de charpente, qui coûte de 25 dollars le 1,000 en montant.

Quelques sauvages seulement ont pu jusqu'ici se procurer le bois de service et les bardeaux nécessaires pour construire des maisons confortables. Dans le cours de l'année dernière, une maison de cette catégorie a été partiellement bâtie, savoir, sur la réserve de Petit-Pin, sous la direction de M. Arcand. Cette maison a 1½ étage ; il y a 6 châssis bien finis, une porte à panneau, un plancher en planches de 1½ pouce embouvetées, une bonne cave, un toit en perches et en chaume, un âtre ouvert bien construit, avec cheminée de 22 pieds de hauteur ; quant au plancher de l'étage supérieur, les solives seulement ont été posées, vu que l'on n'a pas pu encore obtenir de planches. Les sauvages de M. Arcand ont coupé et façonné des billes pour plusieurs autres maisons du même genre, et dans quelques cas les murs sont terminés, mais l'on a dû s'en tenir là pour le moment.

Des mesures ont été prises pour fournir le bois de charpente et les bardeaux requis dans toute l'étendue de l'agence, et l'hiver dernier les sauvages ont coupé environ 2,000 billes de pin au Lac-aux-Bouleaux, dans l'attente qu'on leur permettra de se servir de la scierie du département, dans l'agence de Carlton, pour les convertir en planches, en voliges et en bardeaux.

Condition et progrès.—Il y a une amélioration marquée dans la condition de ces sauvages depuis mon dernier rapport. Leur besoin de secours, sous forme d'aliments et de vêtements, s'est réduit d'au moins 25 pour 100, tandis que quelques-uns pourront cette année, subvenir à leurs propres besoins pour la première fois. Parmi les plus prospères je citerai Peechaweis, de la bande du Faisan-Rouge. C'est un homme d'une vigueur physique au-dessous de la moyenne, de sorte qu'il n'exploite qu'une petite ferme et n'a à l'heure qu'il est que 14 bêtes à cornes et quelques porcs. Cependant il vit dans les limites de ses moyens et indépendamment. Il est bien pourvu d'instruments aratoires et les a achetés de ses propres deniers. Son magasin contenait du grain de semence, de la farine, du bœuf et du suif, et tout était propre et en bon ordre. Son succès est dû dans une forte mesure à sa femme, qui est industrieuse. Sa maison est petite, ne comprenant qu'une seule chambre, mais elle est confortablement meublée et bien tenue, et n'est pas le rendez-vous de tout le monde, comme le sont plusieurs des maisons des sauvages. Il n'a qu'un seul enfant, un garçon de 12 ans, qui va à l'externat.

## AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.

Personnel.—R. S. McKenzie, agent ; J. H. Price, commis et directeur agricole préposé aux réserves de Barbu et d'Okemasis ; L. Marion, directeur agricole, réserve d'Une-Flèche ; J. S. Letellier, directeur agricole, réserve de John Smith ; A. J. MacKay, directeur agricole, réserves de James Smith et de Cumberland, situées à Fort-La-Corne,

Population.—Il y actuellement 615 sauvages dans cette agence ; naissances durant l'année, 41 ; décès, 33 ; augmentation nette, 8.

Occupations.—A l'exception de quelques-uns des sauvages des réserves d'Une-Flèche et de La-Corne, qui vivent principalement de chasse, presque tous font de la culture mixte, surtout sur les réserves de John Smith, de Barbu et d'Okemasis, où, dans leur mode d'existence et dans l'exercice de leurs industries, quelques-uns s'appliquent à imiter les mœurs et les méthodes des colons.

Agriculture.—Sur les réserves de Barbu et d'Okemasis, qui sont adjacentes au chef-lieu et qui, par conséquent, reçoivent plus d'attention de la part de l'agent, les opérations agricoles augmentent en étendue et dans une certaine mesure s'améliorent sous le rapport de la méthode suivie. On a labouré un peu de terre neuve et plusieurs champs ont été jachérés. La récolte de 1899 était assez bonne, et celle de 1900 sera selon toute apparence plus forte que jamais. Sur les réserves d'Une-Flèche et de John Smith il y aura aussi un bon rendement, bien qu'il n'y ait aucune augmentation en superficie. Les sauvages des réserves de La-Corne n'ont jamais fait beaucoup de culture, et

les perspectives pour cette saison au commencement de mai étaient loin d'être brillantes, vu que très peu de préparatifs avaient été faits à cette date avancée. En juin et juillet les jardins sur la réserve de John Smith, et dans quelques cas sur les autres réserves, étaient propres et avaient une jolie apparence ; mais à quelqes exceptions près ils étaient beaucoup trop petits, et seulement dans les circonstances les plus favorables pourraient ils produire une quantité suffisante de racines et de légumes.

Bétail.—Les troupeaux des sauvages vont toujours en augmentant. En décembre 1896 ils comptaient 930 têtes de bétail ; en 1897, 1,008 ; en 1898, 1,045 ; en 1899, et le 30 juin 1900, 1,233, y compris l'augmentation de la saison jusqu'à cette date. Vu les facilités naturelles qui existent pour l'élevage du bétail, l'augmentation pourrait être bien plus considérable sur quelques-unes de ces réserves. L'approvisionnement de foin pour l'hiver était abondant, malgré le mauvais temps qu'il a fait pendant la fenaison, et les animaux ont été hivernés dans des conditions favorables. A La-Corne les bestiaux sont laissés presque constamment en liberté et sont par conséquent très sauvages, au point que quelques-uns n'ont pu être amenés aux étables et ont dû passer l'hiver sur la prairie.

Maisons et dépendances.—Sur la réserve de John Smith aucuns des sauvages ne vivent sous des tentes en aucune saison, se conformant en cela et sous plusieurs autres rapports aux coutumes des populations civilisées. Là, les maisons étaient en général confortables et bien tenues. Sur les autres réserves les sauvages, à peu d'exceptions près, vivent dans des tentes pendant tout l'été, et je les ai trouvés pour la plupart campés en groupes et négligeant leurs homesteads. Un sauvage à qui je demandais dans quelle condition se trouvaient son jardin et ses cultures, m'a répondu qu'ils avaient une belle apparence " la dernière fois qu'il les avait vus ", c'est-à-dire à peu près deux semaines auparavant.

Condition et progrès.—Un bon nombre des sauvages de cette agence prospèrent. Quelques-uns subviennent à tous leurs besoins, et avec un peu plus d'efforts et d'économie plusieurs pourraient vivre indépendants. George Sanderson et Neesoopahtawein, de la peuplade de Cumberland, ont 50 et 47 têtes de bétail respectivement, et Philip Bear, qui réside sur la réserve de John Smith, en a 42, tandis que plusieurs autres en ont de 15 à 40. A mesure que les sauvages voient leur condition s'améliorer, l'esprit d'indépendance se développe de plus en plus chez eux.

## AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS.

Personnel.—W. Sibbald, agent ; W. Deewan, bouvier, remplacé en mai par T. J. Slater ; Joseph Taylor, artisan et interprète ; M. Sibbald a pris la direction de cette agence le 1er janvier, ayant été antérieurement agent au Lac-La-Selle.

Situation et étendue.—Les bâtiments de l'agence sont situés au pied d'une chaîne de collines qui s'étend parallèlement avec la rivière, à environ 12 milles au nord-ouest de Fort-Pitt. L'agence comprend 5 réserves arpentées, deux au Lac-aux-Oignons, deux au Lac-aux-Grenouilles, à 20 milles à l'ouest du chef-lieu de l'agence, et une au Lac-Long, à 60 milles au nord-ouest. Les deux réserves adjacentes au chef-lieu de l'agence sont cependant les seules qui soient régulièrement occupées. Celles-ci ont une population d'environ 350 sauvages, appartenant à diverses peuplades. Elles sont toutes situées en-deçà de 6 milles du chef-lieu, bien que les sauvages soient quelquefois obligés, surtout à l'époque de la fenaison, de s'éloigner à une plus grande distance.

Agriculture.—Dans ces dernières années il n'a été cultivé en fait de céréales que de l'orge et quelques acres d'avoine, et cela avec des résultats peu brillants. Comme il y a, cependant, sur les lieux un moulin à moudre bien outillé et une machine à battre, et que les sauvages ont entre leurs mains tous les menus instruments aratoires nécessaires, l'on est actuellement à faire des efforts pour raviver l'intérêt dans la culture des céréales et en faire un succès. La farine coûte ici de $3 à $4 le sac, et c'est un article très dispendieux à importer lorsqu'on peut le produire sur place. En outre, il y a une demande croissante pour les grains bruts tant pour approvisionner le marché local que pour nourrir le bétail des sauvages.

Bétail.—Le bétail des sauvages se chiffre par 488 têtes, contre 453 l'année dernière. Les animaux sont pour la plupart soignés et hivernés par les propriétaires individuels. Les étables et les fenils étaient bien aménagés, et en ce qui concerne la condition dans laquelle ils étaient tenus et le confort et le nourrissage des animaux, je n'ai rien vu de mieux ailleurs. Là où les sauvages s'étaient associés ensemble pour engranger leur foin et hiverner leur bétail en commun, l'état de choses n'était pas aussi satisfaisant.

Troupeau du gouvernement.—Ce troupeau, qui est gardé dans l'intérêt des sauvages, comprend 716 têtes de bétail, soit une augmentation de 24 têtes depuis mon dernier rapport. Les animaux qui composent le troupeau en question sont mis en pacage, durant l'été, à l'est du lac aux Grenouilles le long de la rive nord de la Saskatchewan, les bouvillons et les vaches étant séparés les uns des autres. Ils continuent à hiverner sur les ranches du Lac-Long, où il y a 5 étables spacieuses, situées à des endroits où l'on peut se procurer facilement du foin et de l'eau et couvrant un espace de 20 milles au nord-est de la réserve du Lac-Long. Une de ces étables a été construite durant la dernière saison. Elles peuvent abriter tout le troupeau. Plus de 2,000 tonnes de foin ont été engrangées ci cette année. Les devoirs du bouvier consistent principalement à diriger ces ranches.

LES CHIPPEWYANS.

Ces sauvages, qui sont au nombre de 225 environ, occupent un établissement sur la rivière aux Castors, près du lac Froid, à 65 milles à peu près au nord de l'agence. Leur bétail se chiffre par environ 350 têtes et accuse une assez forte augmentation, mais est d'une classe très inférieure. Ils ont des moissonneuses et des râteaux, mais peu de chose à part cela en fait d'instruments aratoires, et par conséquent ils ne font que peu de culture, bien que le sol de ce district soit très riche.

AUTRES CRIS.

Il y a en outre un certain nombre de Cris résidant sur les réserves du Lac-aux-Grenouilles et du Lac-Long, qui leur avaient été assignées avant la rebellion. A une seule exception près, ces sauvages demeurent dans de chétives cabanes et mènent une existence quelque peu misérable, dépendant pour vivre d'une maigre chasse, d'un peu de jardinage, et du travail qu'on leur donne de temps à autre au bureau des sauvages voisin.

## AGENCE DU LAC-LA-SELLE.

Personnel.—G. G. Mann, agent ; J. Beatty, directeur agricole, réserves de Plume-Bleue et du Lac-La-Selle ; P. Tompkins, directeur agricole, réserve du Lac-du-Poisson-Blanc ; T. McGee, mécanicien et meunier ; S. Whiteford, interprète.

Inspection.—L'inspection a eu lieu en janvier, à l'occasion de l'installation de M. Mann (qui avait été pendant plusieurs années agent au Lac-aux-Oignons) comme directeur de l'agence en remplacement de M. Sibbald. La saison était des plus favorables à cette permutation, qui s'est effectuée sans interruption dans la gestion des industries des sauvages et des affaires de l'agence en général.

Industries—L'agriculture est depuis longtemps une des principales industries sur ces réserves. Dans ces dernières années, cependant, l'on a obtenu peu de succès de ce côté, à cause de la sécheresse et des ravages causés par les gophers, ce qui a porté plusieurs sauvages à abandonner leurs fermes et à aller s'établir ailleurs. Afin de suppléer à l'insuffisance de leur revenu, ceux qui sont bien pourvus de chevaux, de harnais et de charrettes, emploient leurs loisirs à couper et à charroyer du bois, qu'ils vendent à l'agence, aux écoles et aux missions, tandis que quelques-uns font le commerce avec assez de succès. A la date de ma visite, un sauvage entreprenant, Moses Jesse, avait presque complété des arrangements pour la livraison de 500 billes de pin de sciage à Battleford, son intention étant de les couper durant l'hiver et de les transporter sur le bord de la rivière puis de les flotter au printemps. A cette fin, il a demandé, par l'entremise de

l'agent, un permis pour couper du bois sur les terres de l'Etat moyennant le payement des droits réguliers.

Bétail—Le bétail des sauvages se chiffre par 1013 têtes, soit une augmentation nette de 16. Les terres à foin des réserves suffisent à peine pour nourrir ce troupeau, et sur les 500 bestiaux appartenant à la réserve du Lac-au-Poisson-Blanc, 200 environ ont été hivernés, cette année, sur les ranches établis par les sauvages en dehors de la réserve. Quelques-uns de ces ranches étaient bien aménagés et confortables, tant pour les hommes que pour les animaux ; d'autres étaient nouvellement établis, mais leur aménagement laissait à désirer. Partout les bestiaux étaient bien soignés et en bonne condition.

Moulin à moudre.—Le moulin à moudre, sur son nouvel emplacement, était en parfait ordre.

Progrès.—Quelques-uns des sauvages les plus avancés que j'aie rencontrés résident dans cette agence ; plusieurs subviennent à leurs besoins et sont indépendants, administrant pour la plupart leurs propres affaires et faisant preuve d'un jugement sûr.

## AGENCE DE CARLTON.

Personnel.—W. B. Goodfellow, agent ; T. E. Jackson, commis ; P. Anderson, directeur agricole, réserves du Lac-aux-Esturgeons et de Wahspaton ; W. McBeath, directeur agricole, réserves du Lac-Sableux et de la Grande-Rivière ; rév. T. Clarke, directeur, réserve de William Charles ; Rupert Pratt, interprète.

Population.—La population actuelle de cette agence soumise à des traités est de 1736 âmes ; naissances durant l'année dernière, 78 ; décès, 36 ; augmentation provenant de causes naturelles, 42. A peu près la moitié de cette population est établie sur les 8 réserves arpentées ; l'autre moitié occupe principalement le pays boisé au nord, où, de consentement mutuel, chaque chasseur affecte à son propre usage une vaste étendue de forêt avec lignes de démarcation plus ou moins définies, dans les limites de laquelle ses droits sont respectés presque aussi scrupuleusement que ceux d'un colon sur son homestead.

Industries.—Les occupants des trois plus anciennes réserves, savoir, celles de Mistawasis, du Lac-Muskeg et du Lac-Sableux ou d'Ahtahkakoop, font maintenant, quoique sur une petite échelle seulement, de la culture mixte, à laquelle les conditions naturelles sont favorables, tandis qu'elles s'opposent absolument à l'élevage du bétail comme industrie principale de la nombreuse population sans l'aide des produits de la ferme comme fourrage supplémentaire. Chaque famille a en moyenne environ 8 têtes de bétail et cultive de 8 à 10 acres de grain et un petit jardin.

Agriculture.—En 1899 il y avait une augmentation considérable dans les cultures du blé, dont une grande partie était nette et très promettante jusqu'à l'arrivée des grandes pluies qui ont commencé à tomber immédiatement avant le temps de la moisson, causant beaucoup de ravages. La récolte de la présente saison, quoique moins forte, est tout de même une bonne récolte et donnera une plus grande quantité de bon grain, surtout de blé, que par le passé.

Jardinage.—Bien que les jardins soient pour la plupart peu étendus et que leur production soit limitée aux espèces les plus communes de légumes, quelques sauvages, cependant, ont des potagers qu'ils cultivent avec beaucoup de soin, notamment le chef Kahmenstotin, de la bande d'Ahtahkakoop, qui, à cet égard comme sous plusieurs autres rapports, peut être cité comme modèle pour le reste des sauvages.

Bétail.—L'automne dernier, il a été nécessaire, à cause de la rareté du foin, de vendre un assez grand nombre de bestiaux, y compris plusieurs vaches et bouvillons de deux ans. En donnant plus d'attention à la culture des grains et des racines, il est à espérer que cela pourra être évité à l'avenir. Les bestiaux, ainsi réduits en nombre, ont bien passé l'hiver, les pertes ayant été légères.

Autres ressources.—Outre les sources permanentes de revenu ci-dessus mentionnées, les sauvages ont gagné plusieurs centaines de dollars en faisant du roulage pour le département, pour les marchands et d'autres. Les sauvages de la peuplade du Lac-



KITKATLA—VILLAGE DE SAUVAGES CHRÉTIENS PRÈS DE METLAKATLA, C.-B.

aux-Esturgeons ont gagné plus de $1,000 en travaillant dans les camps de bûcherons adjacents et en flottant le bois, les salaires payés étant plus élevés que d'habitude. La conséquence en est, cependant, qu'ils n'ont que 30 acres en culture cette saison, comparativement à 100 l'année dernière.

Nouvelles ressources.—Les sauvages des réserves de la Grande-Rivière et du Lac-des-Prairies paraissent disposés à abandonner la chasse pour se livrer exclusivement aux industries des peuplades civilisées. Les membres de cette dernière bande spécialement ont exprimé fortement le désir d'avoir un instituteur et de voir leur externat se rouvrir. Il se rencontre ici assez de facilités pour l'élevage du bétail. On calcule que les terres à foin sur la réserve et dans les environs sont assez spacieuses pour qu'on puisse y hiverner tous les ans au moins 25,000 têtes de bétail. Comme le département s'est rendu à la demande des sauvages en nommant un homme capable pour exercer la double charge d'instituteur et de surveillant de la bande, il y a lieu de s'attendre que le progrès dans cette industrie sera rapide. Une maison d'école a été construite sur la réserve de la Grande-Rivière, mais ici les sauvages ne sont point progressifs et ne semblent guère apprécier l'établissement d'une école parmi eux ; d'autre part, un instructeur, surtout en sa qualité de distributeur des rations, serait très populaire.

### RÉSERVE DE WAHSPATON.

C'est là une petite réserve située à 9 milles au nord-ouest de Prince-Albert et occupés par 25 Sioux. Les bestiaux de ces sauvages sont peu nombreux, mais augmentent d'une manière satisfaisante, et sont bien soignés. L'année dernière, la récolte a manqué. Cette année, bien que les cultures soient encore étendues, il y aura une assez bonne récolte de grain de première qualité. Comme cette réserve se trouve éloignée du chef-lieu de l'agence et est difficile à atteindre à cause du mauvais état des chemins et du gonflement des cours d'eau, elle n'a reçu jusqu'ici que peu d'attention. La mission et l'école presbytériennes sont situées sur la réserve, et M^lle L. M. Baker, qui dessert la mission, déploie beaucoup de zèle et de dévouement. En l'absence de l'agent, ses conseils sont en toutes choses implicitement suivis par les sauvages.

### PETITE RÉSERVE DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

Cette réserve est située au nord-est de la réserve du Lac-aux-Esturgeons, les limites des deux réserves étant en un endroit presque contiguës. Elle est occupée par 3 familles de résidants permanents, comprenant 17 personnes. Ces sauvages ont environ 20 têtes de bétail, et cette année, pour la première fois, ils ont semé un peu d'avoine. Ils gagnent leur vie principalement en faisant du roulage et en fournissant du foin aux camps de bûcherons à l'ouest et au nord. Cette année, ils auront un surplus de près de 200 boisseaux de pommes de terre, pour lequel ils trouveront facilement un marché aux camps de bûcherons.

### PEUPLADES DU NORD.

En 1899 et 1900, j'ai payé les annuités à la bande de William Charles au Lac-Montréal, à la bande de James Robert au Lac-La-Ronge, et aux sauvages du Détroit-des-Pélicans, qui sont maintenant organisés en une peuplade distincte appelée " bande de Ballendine ", d'après le nom du chef nouvellement nommé. Dans ces dernières années les lacs ont été la principale source de subsistance de ces sauvages. Le gibier se fait quelque peu rare, et même s'il était abondant les sauvages ne sont pas tous d'habiles chasseurs, et encore moins d'habiles chasseurs d'orignal ; et ce sont seulement les plus intrépides et les plus vigoureux qui peuvent se hasarder à quitter les eaux de pêche et à s'enfoncer dans l'intérieur pour y faire la chasse. Les plus prospères de ces sauvages sont ceux qui résident sur la Churchill et chassent au nord. Ceux-là non seulement vivent dans l'aisance, mais ont des épargnes déposées aux banques de Winnipeg et de Prince-Albert, s'élevant en tout à $4,000.

La moralité et la religion de ces bandes sont cependant leurs traits caractéristiques, et c'est là le résultat des efforts et de l'énergie déployés par les missionnaires. Leurs habitudes, leurs mœurs et la manière dont ils s'habillent dénotent un haut degré de civilisation. Leur vie est des plus simples et presque entièrement à l'abri des influences démoralisatrices.

RÉSERVE DE BONNET-BLANC.

Cette réserve est dirigée par M. W. R. Tucker. Elle a été inspectée à la fin de mai.

Situation.—La réserve est située sur la rive droite de la branche sud de la Saskatchewan, a environ 18 milles en amont de Saskatoon. Elle est occupée par une petite bande de Sioux d'environ 50 en tout.

Industries.—Ces sauvages ne font pas de culture, mais ils ont de spacieux jardins où ils cultivent diverses espèces de racines et de légumes, savoir, pommes de terre, navets, carottes, oignons, maïs, pois et haricots. Ils ont toujours refusé jusqu'ici de se servir de fumier pour améliorer leurs jardins. Ils préfèrent changer fréquemment l'emplacement de leurs parcelles, supposant bien à tort que les résultats sont également bons et qu'il y a économie de main-d'œuvre.

Bétail.—Ces sauvages ont 200 têtes de bétail, en sus des veaux de la présente saison, qui compenseront amplement la diminution apparente de 13 têtes. Outre l'hivernage de leurs propres bestiaux, ils ont gagné $269 à hiverner des animaux pour des gens résidant en dehors de la réserve, et il leur restait encore 30 tonnes de foin.

Condition et progrès.—Ces sauvages vivent presque entièrement avec leurs propres ressources, achètent leurs propres instruments aratoires et fournissent leur propre nourriture et leurs vêtements, à l'exception d'une modique allocation de farine et de lard durant la fenaison. Ils continuent à marcher dans la voie du progrès en ce qui concerne leur alimentation, leurs vêtements, l'entretien et l'ameublement de leurs maisons. Les lits en fer sont d'un usage général, des tables et des chaises ou des bancs se rencontrent dans toutes les maisons, tandis que les boîtes servant à serrer la vaisselle ont, dans quelques cas, fait place à de jolis buffets. Les sauvages de cette peuplade on encaissé collectivement $1,615 par la vente de bœuf, qui est leur principale source de revenu. Comme beaucoup d'autres sauvages, ils sont portés à faire des dettes, sans s'occuper de savoir s'ils pourront les payer, mais le directeur s'applique à combattre cette tendance. Comparativement aux Sioux, qui vivent loin des réserves et gagnent leur vie à travailler à la journée dans les villes, la condition de cette bande est très satisfaisante.

J'ai, etc.,

W. J. CHISHOLM,
*Inspecteur des agences des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE CALGARY,
1er septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon 22me rapport annuel sur mon travail d'inspection des agences, réserves et fermes des sauvages.

Dans le cours de l'année dernière j'ai visité et inspecté les agences des Pieds-Noirs des Gens-du-Sang, des Piéganes, d'Edmonton, des Sarcis et d'Hobbema ; les réserves des Sauteux et de Morley ; j'ai aussi fait l'inspection des approvisionnements pour les sauvages tombant sous le traité nº 8.

## AGENCE DES PIEDS-NOIRS.

Je suis arrivé à cette agence le 11 d'août. Mon inspection a duré jusqu'au 26 septembre.

Personnel.—G. H. Wheatley, agent ; G. H. Race, commis ; Thomas Lander, directeur agricole ; W. S. Cosgrove, directeur agricole ; A. E. Jones, directeur agricole.

Bureau des sauvages.—J'ai audité les livres de comptes du bureau, en commençant à la date de ma dernière inspection, 30 novembre 1898.

Le livre de caisse était régulièrement tenu.

Compte du bœuf.—Le compte du bœuf est le plus important que nous ayons, vu qu'il représente un montant considérable d'argent. J'y ai donné toute mon attention. Commençant au 1er novembre 1898, j'ai vérifié les divers items, le tout balancant parfaitement. Les autres comptes de denrées alimentaires ont aussi été apurés et trouvés corrects.

Réserve du sud.—Thomas Lauder, directeur agricole. Les bestiaux des sauvages ici ont bien passé l'hiver. Les cultures consistaient simplement en jardinage et étaient de peu d'importance.

Le fenaison se faisait sur une assez grande échelle, mais dans des circonstances défavorables, vu qu'il a plu tous les jours durant le mois d'août.

Réserve du Nord.—W. S. Cosgrove et A. E. Jones, directeurs agricoles. Il y a un fossé d'irrigation ici. J'ai été informé que ce fossé était utile, bien que les pluies fussent très fréquentes.

Les cultures consistaient en 180 acres d'avoine, 8 de pommes de terre et 6 de jardinages, le tout appartenant à 6 divisions de sauvages résidant sur ce qu'on appelle la "Réserve du Nord". Toutes ces cultures promettaient un bon rendement à l'époque de mon inspection.

Foin.—Ces sauvages ont rempli un contrat pour la livraison de 160 tonnes de foin aux entrepreneurs pour la fourniture du bœuf et de 25 tonnes à la police à cheval du Nord-Ouest à Gleichen. Dans ce dernier cas, le contrat a dû être rempli deux fois, vu que la première meule avait été gâtée par la pluie.

Maisons des sauvages.—L'été n'est pas la saison favorable pour juger des maisons des sauvages ; à une seule exception près, je les ai trouvées toutes fermées à clef ; mais les déchets qui s'étaient accumulés dans les cours pendant l'hiver avaient été enlevés.

Bétail.—J'ai fait faire une battue des bestiaux sur la réserve du sud. J'ai constaté qu'ils correspondaient avec le nombre sur le registre, savoir, 221 têtes.

J'ai aussi fait faire une battue sur la réserve du nord. J'ai compté 248 têtes de bétail, soit un excédent de 9 têtes sur le nombre constaté par l'agent lors d'une battue faite antérieurement (le 30 juin). Cet excédent ne m'a pas été expliqué.

Mine de houille.—J'ai visité l'emplacement de l'ancienne mine de houille. Cette mine a été exploitée pendant plusieurs années avec plus ou moins de succès, mais les filons ont fini par s'écrouler. Sur la rive opposée (bord sud de la rivière de l'Arc) de nouveaux gisements ont été excavés. L'on en a extrait un peu de houille dans le cours des deux derniers hivers. Ces gisements sont riches, à ce qu'on m'a dit.

Fossé d'irrigation.—J'ai inspecté ce fossé d'un bout à l'autre. Il était en assez bon état, mais les crues de la rivière en avaient engorgé l'entrée. L'éboulis aux portes de tête a été bien réparé, et cette partie des ouvrages est maintenant plus solide que jamais.

## AGENCE DES GENS-DU-SANG.

J'ai commencé mon inspection de cette agence le 22 octobre.

Personnel.—James Wilson, agent; Wm. Black, commis; F. Dean Freeman, distributeur des rations; Dave Mills, interprète; C. H. Clark, directeur agricole; James Grant, directeur agricole; H. G. Long, directeur agricole.

J'ai fait l'inventaire des marchandises dans le magasin, et à l'exception d'un faible déficit dans le lard, chaque item correspondait exactement avec la balance dans le grand-livre. J'ai vérifié les relevés des instruments aratoires et rayé les articles hors de service.

Compte du bœuf.—J'ai apuré ce compte avec soin, et j'ai constaté que les pièces justificatives délivrées aux fournisseurs correspondaient avec les entrées dans le livre certifié.

J'ai assisté en plusieurs occasions à la distribution des rations. La viande était d'excellente qualité. Le rationnement se fait ici systématiquement et d'une manière parfaite.

Bétail.—J'ai fait faire plusieurs battues, et le dénombrement s'est opéré sans difficulté, bien que les bestiaux pacagent au nord et au sud sur une distance d'environ 43 milles, et à l'est et à l'ouest entre les rivières du Ventre et Ste-Marie.

Les animaux sont tous lisiblement marqués "B". Le nombre enregistré de bestiaux à l'époque de mon inspection était de 1,551.

Chaque éleveur sauvage, ici, connaît ses propres bestiaux, sa propre marque et le nombre de bêtes qu'il possède. Il n'est permis à aucun sauvage d'avoir un fer à marquer en sa possession. Le commerce de bétail entre les sauvages est prohibé.

Outre les 1,551 têtes de bétail trouvées sur le pâturage, 59 bœufs, pesant en moyenne 849 livres, avaient été abattus durant l'année.

Agriculture.—J'ai visité les fermes des différents directeurs agricoles en plusieurs occasions.

Quelques sauvages ont des jardins, mais la culture des céréales, sauf quelques acres d'avoine, a été discontinuée. Les industries des indigènes consistent dans l'élevage du bétail, la fenaison, l'exploitation houillère et le roulage.

G. H. Long, le directeur agricole à la station n° 1, avait une grosse meule de foin. Sa maison et ses dépendances étaient en bon état. Il avait un beau jardin potager.

James Grant, le directeur agricole au poste n° 3, tient tout en ordre. Il avait un beau jardin potager; il avait aussi moissonné 13 acres d'herbe brôme et 9 acres d'avoine. Il avait battu environ 4,000 livres de graine d'herbe brôme.

C. H. Clark, le directeur agricole au poste n° 4, exerce sa charge depuis 1884. C'est grâce à lui si les sauvages récoltent une aussi grande quantité de foin tous les ans. Sa maison et ses dépendances sont en bon état et confortables. Il avait dans ses étables un approvisionnement considérable de foin destiné à nourrir les 39 taureaux durant l'hiver.

Maisons des sauvages.—Peu de sauvages occupent leurs maisons avant novembre. Je n'ai pas vu un grand nombre de nouvelles maisons, mais des additions avaient été faites à plusieurs habitations, et les toits avaient été exhaussés et couverts de bardeaux. Le type des maisons s'améliore chaque année, mais tant que la coutume superstitieuse d'abandonner une maison où il survient un décès persistera, il sera inutile d'encourager les sauvages à construire des habitations coûteuses.

Trente-cinq sauvages ont, à côté de leurs maisons, de bonnes étables, des "corrals" remplis de foin et des parcs à bestiaux. Ils avaient 636 tonnes de foin en meules dans leurs propres étables, tandis qu'il y en avait 100 tonnes de plus au chef-lieu de l'agence et sur les différentes fermes.

En sus du foin engrangé pour leurs propres bestiaux, les sauvages en avaient vendu, sous la direction de l'agent, plus de 1,000 tonnes à la police, aux ranchers, aux propriétaires d'écuries de louage et aux habitants de Macleod et de Lethbridge.

Afin de donner une idée de leurs homesteads, j'en décrirai une couple.

" Fer " et son fils ont deux bonnes maisons, avec toitures en bardeaux ; une remise contenant deux charrettes presque neuves et deux barouches (dont l'une neuve) ; une selle de $50 ; des harnais presque neufs pour deux attelages à quatre chevaux ; 37 têtes de bétail (6 bœufs ayant été abattus avant ma visite) ; plusieurs meules de foin ; de bons "corrals " et de spacieuses étables.

" Main-Gauche " et ses parents ont 6 bonnes maisons, des " corrals " contenant 50 tonnes de foin, de vastes parcs à bestiaux, des étables et des instruments aratoires serrés avec soin pour l'hiver. J'ai fait ici une battue de 73 têtes de bétail appartenant à ce sauvage et à ses parents qui résident dans son établissement.

Occupations.—Aussitôt que la fenaison eût été finie, ces sauvages ont commencé à charroyer de la houille de Lethbridge pour la police à cheval du Nord-Ouest. La houille (120 tonnes) fut livrée aux différents postes environnants.

Ils ont aussi délivré une grande quantité de houille pour la Cie d'élevage Cochrane, pour les différentes écoles des sauvages, l'hôpital, l'agence et les fermes. Les sauvages aiment beaucoup à faire du roulage, mais bien que l'agent ne manque jamais l'occasion de leur faire gagner quelque chose dans ce genre de travail, il ne peut les tenir régulièrement employés. Cela, cependant, n'est pas surprenant, puisqu'ils peuvent à un moment d'avis fournir 130 attelages à 4 chevaux.

Le nombre de leurs " cayuses " ou petits chevaux se chiffre par environ 3,000. Les sauvages font travailler peu de ces animaux et en vendent très rarement. Ils refusent de vendre leurs meilleurs chevaux, et demandent des prix exorbitants pour les autres.

Bureau des sauvages.—J'ai audité les divers livres de comptes. *Livre de caisse.*—J'ai constaté que les opérations financières de l'agence dans lesquelles les sauvages étaient concernés s'étaient chiffrées par $17,020.22 du 1er juillet 1898 au 30 juin 1899, et par $1,213.57 du 1er juillet au 30 septembre de l'année courante.

A ces sommes, qui ont passé par les mains de l'agent pour le compte de ses sauvages, il faut ajouter le montant des annuités pour 1898, s'élevant à $6,620, soit un total de $24,853,79 depuis ma dernière inspection.

J'ai fait l'audition de tout le compte et l'ai trouvé correct, la balance concordant avec celle portée dans le livre de banque officiel. Le compte est tenu à la banque Union, Macleod,

J'ai examiné et apuré les autres livres de l'agence. Ils sont régulièrement tenus, et tout le travail du bureau est fait d'une manière satisfaisante.

## AGENCE DES PIÉGANES.

J'ai commencé à inspecter l'agence des Piéganes le 8 novembre.

Personnel.—R. N. Wilson, agent ; John Hollies, commis ; R. S. McDonald, bouvier ; Neil Ailes-Jaunes, interprète.

La première chose que j'ai faite a été d'assister au payement des annuités. Les sauvages étaient au nombre de 519, et il leur a été payé $2,675.

J'ai fait l'inventaire des marchandises en magasin et en usage et vérifié les comptes du grand-livre. J'ai trouvé le tout correct.

Provisions alimentaires.—*Compte du bœuf.* J'ai commencé par auditer le livre du bœuf,—le livre des entrées primitives et certifiées des livraisons. J'ai comparé avec ce livre le grand-livre et les pièces justificatives du bœuf. Ils étaient corrects.

J'ai assisté en plusieurs occasions au pesage du bœuf et à la distribution des rations. Les bestiaux étaient gras. L'augmentation naturelle pour l'année est portée à 214 têtes.

Ces sauvages ont pour la plupart employé le produit de la vente de leur bœuf, en 1898 et 1899, à l'achat de moissonneuses, râteaux, charrettes et harnais ; ils ont acheté 44 charrettes et presque autant de harnais.

Ils sont maintenant outillés pour récolter les foins et faire du roulage. La provision de farine récemment reçue (400 sacs) a été transportée de la station du chemin de fer (distance de 30 milles) par les sauvages en une journée ; et 18,000 pieds de bois vert ont été charroyés de la scierie à Macleod (distance de 30 milles) aussi rapidement que les chevaux ont pu parcourir le trajet.

Les sauvages aiment beaucoup à faire du roulage lorsqu'il y a un peu d'argent à en tirer ; les tempêtes ne les arrêtent pas ; leurs attelages sont toujours à la disposition de ceux qui ont des effets à faire transporter.

Livre de caisse.—J'ai audité le livre de caisse et les comptes personnels des sauvages à partir de la date de mon inspection en 1898. J'ai trouvé des pièces justificatives pour chaque item d'argent déboursé, et le compte concordait avec le compte de banque officiel, qui est tenu à la banque Union, Macleod.

Il y a 20 comptes personnels avec les sauvages et 20 autres comptes, tels que " scierie, charrettes, clôtures, garde des troupeaux, épaves " ; le reste de ces 20 comptes contient les transactions entre les sauvages et les marchands dans lesquelles l'agence est intéressée.

Chaque compte était correct.

Maisons des sauvages.—J'ai visité toutes les maisons, mais je crois qu'une description détaillée de chacune d'elles ne serait guère intéressante.

Généralement parlant, ces sauvages ont beaucoup progressé depuis ma dernière inspection. Si leurs maisons n'accusent pas plus d'amélioration, c'est dû au prix élevé du bois et des bardeaux ; mais maintenant qu'ils ont une scierie, les sauvages qui sont le plus à l'aise se proposent de construire des maisons en bois de charpente de plusieurs chambres chacune ; lorsque cela aura été fait leurs maisons actuelles seront données à leurs parents pauvres, ce qui aura pour effet de reméd er à l'encombrement qui existe dans plusieurs des maisons.

Le chef, Corbeau-Aigle, a une maison confortable contenant trois grandes chambres, couverte en bardeaux, planchéiée et lambrissée ; les chefs secondaires, Yeux-Noirs, Joe Potts, Jim Galope-en-Avant, Bonne-Poule-de-Prairie et Thomas Badger, ont des maisons couvertes de bardeaux, planchéiées et confortables.

Les autres ont des maisons en billes, à un étage, avec une seule pièce, planchéiées, et plus ou moins confortablement garnies de tous les meubles et ustensiles ordinaires.

La scierie sera d'une grande utilité pour les sauvages ; tandis que les plus riches pourront se construire des maisons neuves, les plus pauvres planchéieront les leurs, et se feront des tables, des lits, etc.

J'ai trouvé très peu de maladie parmi eux.

Etables et corrals.—Il y a eu une amélioration considérable dans les étables et les corrals, mais la funeste habitude qu'ont ces sauvages (à l'instar des Pieds-Noirs et les Gens-du-Sang) de garder tant de chevaux inutiles est un grand obstacle à l'élevage du bétail. Les chevaux mangent l'herbe durant l'été sur les prairies adjacentes aux maisons et aux corrals ; par conséquent les bestiaux que l'on fait paître dans ces parages n'y trouve guère de nourriture, et sur les prairies où l'herbe est encore bonne il y a moins d'abri et l'eau est difficile à atteindre.

Cependant, malgré tous ces inconvénients, nous sommes dans la bonne voie. Les sauvages commencent à s'intéresser à leurs bestiaux et ne se contentent pas, comme autrefois, à aller les réclamer à l'abattoir.

L'on rencontre par-ci par-là de petits jardins autour des maisons, et plusieurs sauvages m'ont montré leurs caves, qui contenaient des pommes de terre. L'un d'eux avait tenté de cultiver de l'avoine, mais avec peu de succès.

Scierie.—La scierie a été en opération pendant plus d'un mois. Ce n'était là qu'une expérience, et les travaux seront activement repris au printemps. Il a été coupé environ 50,000 pieds de beau bois ; il reste à peu près 12,000 billes non sciées, et il en sera coupé encore d'autres durant l'hiver.

Environ 50 sauvages qui avait été employés à couper du bois devaient être payés en bois pour leur travail.

J'ai constaté que le travail du bureau était fait d'ume manière satisfaisante et que les affaires générales de l'agence étaient bien administrées.

## AGENCE D'EDMONTON.

J'ai commencé mon inspection de l'agence d'Edmonton le 23 mars et l'ai continuée jusqu'au 26 avril.

Personnel.—James Gibbons, agent ; H. A Carruthers, commis ; Henry White, interprète ; A. Guilbault, directeur agricole ; G. W. Blewett, directeur agricole.

Bureau des sauvages,—J'ai fait l'inventaire du contenu des magasins et des marchandises en usage ; j'ai fait un état comparatif de la liste des marchandises et des balances portées sur le grand-livre et rayé les articles hors de service.

Livre de classe.—J'ai audité le livre de caisse à partir de la date de ma dernière inspection ; je l'ai trouvé correct du commencement à la fin ; chaque item des dépenses était appuyé de pièces justificatives.

Les livres et les registres étaient bien tenus, et les pièces justificatives ainsi que les lettres étaient classifiées avec ordre.

### RÉSERVE D'ALEXANDRE.

Personnel.—A. Guilbault, directeur agricole. J'ai visité la réserve le 11 avril.

Bétail.—Comme le printemps ne faisait que commencer, j'ai trouvé les sauvages dans une situation plus ou moins précaire. La plupart d'entre eux n'avaient plus de foin, et les bestiaux paissaient l'herbe sèche des muskegs.

J'ai compté les bestiaux dans les étables de chacun des sauvages et comparé les chiffres avec le régistre du bétail. Il y avait quelques différences, par suite de la mortalité durant l'hiver, et à une visite subséquente, le 16 et le 17 août, j'ai fait faire une battue générale de tout le bétail de la réserve. (M. Baird était le directeur agricole lors de ma dernière visite, ayant remplacé M. Guilbault, démissionnaire.) J'ai trouvé un total de 153 têtes, ce qui concordait assez exactement avec les données que m'avaient fournies les sauvages et avec mon propre relevé fait en mars.

Cultures.—Le 7 d'août, en compagnie de l'agent et du chef, j'ai visité toutes les fermes des sauvages. Bien que la plupart des cultures fussent en retard, elles avaient une très belle apparence, et s'il ne survient pas de gelées la récolte sera abondante.

J'ai fait un relevé des cultures. Elles étaient comme suit : 41 acres de blé, 70 d'avoine, 5 d'orge, 4 de pommes de terre et 2½ de jardinages, soit un total de 122½ acres.

Comme ces sauvages ont conduit eux-mêmes, cette année, leurs propres travaux agricoles (M. Guilbeault ne songeant qu'à s'en aller), ils méritent des félicitations pour ce qu'ils ont accompli. La plupart des jardins étaient bien entretenus.

### RÉSERVE DE MICHEL.

J'ai visité cette réserve le 18 d'avril. Le vieux chef, malgré qu'il ait 87 ans, est encore alerte et vigoureux ; il est le père de 23 enfants et continue à gérer ses affaires. Deux de ses fils, ex-élèves de l'école industrielle de St-Joseph, aident le vieillard dans ses travaux de ferme et s'occupent en même temps à labourer leurs terres et à les clôturer. Un autre de ses fils, James, est déjà établi pour son compte ; il s'est bâti une maison et une étable, a labouré et clôturé une grande pièce de terre, et vit maintenant séparé du reste de la famille.

Les étables et les corrals du chef sont vieux et pourris ; il a du bois sur les lieux pour les refaire à neuf. Il avait suffisamment de foin pour durer jusqu'à ce que l'herbe poussât.

Il a 18 têtes de bétail. Sa belle et spacieuse maison est confortablement meublée. Il a un grand hangar, dans lequel sont serrés une batteuse, une moissonneuse, une lieuse, des râteaux, des charrues, des herses et d'autres instruments aratoires dont il ne se sert pas actuellement.

Les hommes étaient occupés à ensemencer leurs terres.

J'ai aussi visité les fermes de Timothy Callihoo, Pierre Valade, Albert Callihoo, Baptiste Callihoo, Joseph Gladu et Louis Callihoo. Tous paraissaient être à l'aise, et ils étaient à faire leurs semailles. Le dernier que j'ai nommé, Louis Callihoo, est un des sauvages les plus avancés et les plus progressifs qu'il y ait dans l'agence. Il avait 35 têtes de bétail, 2 attelages de gros chevaux de trait, plusieurs juments, poulains et pouliches, 11 moutons, 22 porcs et un grand nombre de volailles, ainsi que de bonnes étables, un grenier, des hangars pour serrer les instruments aratoires, des magasins, des porcheries et des poulaillers.

Sa maison est spacieuse et tenue dans un état très propre ; j'y ai remarqué des poêles et des articles de ferblanterie luisants, des courtes-pointes, des taies d'oreillers et des draps blancs sur les lits, ainsi qu'une machine à coudre, des horloges, un concertina, un violon, etc., et un orgue de $120.

J'ai compté les bestiaux sur les fermes de chacun des sauvages. Les chiffres concordaient avec le registre du bétail, savoir, 82 animaux adultes, plus 20 veaux du printemps, soit un total de 102.

Cultures.—Cette bande avait en culture 101 acres de blé, 35 d'avoine, 4 de pommes de terre et 2 de jardinages, formant un total de 142. La récolte promet d'être bonne.

## BANDE DE JOSEPH.

La réserve de Joseph est située à l'ouest et au sud du lac Ste-Anne. Je l'ai visitée le 22 août.

Sur les étroits du lac, où il y avait plusieurs maisons et étables sauvages il y a quelques années, il ne reste plus que deux maisons sans toit ; il y avait trois tentes à la pointe.

Pierre-Peinturée, le chef, a une maison et une petite ferme à 10 milles plus loin, mais elles sont presque inaccessibles, et il n'y demeure pas cet été.

J'ai fait faire une battue du petit troupeau de ces sauvages. Le nombre des bestiaux est actuellement de 26, y compris 11 veaux du printemps.

Les membres de cette bande vivent de chasse et de pêche. Ils préfèrent encore cette vie à la monotonie de la culture, et à en juger par l'apparence des sauvages que j'ai vus ce jour-là (il y en avait une douzaine), ils sont heureux et dans un état assez prospère.

## BANDE DU LAC-DE-LA-BALEINE-BLANCHE OU DE PAUL.

C'est le directeur agricole Blewett qui est préposé à cette bande.

J'ai visité la réserve de ces sauvages le 21 et le 22 d'août.

La principale industrie, ici, est l'élevage du bétail. J'ai fait faire une battue des bestiaux, et bien que j'aie eu quelque difficulté à les dénombrer vu qu'il n'y avait pas de " corral ", j'ai pu consciencieusement certifier comme correct le chiffre porté au relevé du 30 juin, savoir, 101 têtes.

Quelques sauvages font du jardinage, et c'est à cela que s'est réduit leur culture cette année ; la pêche, la chasse et l'élevage du bétail sont les industries que l'on préfère exercer.

Le directeur agricole mérite des félicitations pour avoir mis en culture une certaine étendue de terrain près de sa maison. Les quatre acres qu'il a semées d'avoine et l'acre qu'il a ensemencée en blé promettent un bon rendement. Il a un bon jardin, et sa ferme est très bien tenue d'un bout à l'autre.

BANDE D'ENOCH

C'est sur la réserve de cette bande que se trouve le chef-lieu de l'agence, mais cette situation favorable n'a guère eu d'influence sur les mœurs ou la condition de ces sauvages.

L'hiver dernier, pour la première fois, un effort a été fait pour intéresser les sauvages de cette réserve à vendre du bois de chauffage à Edmonton. Peu de succès, cependant, a été obtenu de ce côté.

Etablis comme ils le sont sur les meilleures terres du pays, ces sauvages pourraient devenir indépendants en quelques années, s'ils se livraient sérieusement à la culture ; mais vu leur proximité à la ville, avec ses entreprises industrielles se poursuivant si près d'eux, ils sont constamment attirés par des offres de gages et par ce qu'ils croient être des ouvrages plus faciles. C'est ce qui les détourne de l'agriculture.

Bétail.—Je n'ai pas fait faire une battue du bétail, mais le relevé de juin fait voir qu'il y avait alors 20 bœufs, 2 taureaux, 27 vaches, 24 bouvillons, 4 génisses,—soit un total de 77. Il appert qu'à cette date-là les veaux du printemps n'avaient pas été comptés.

Cultures.—Les cultures, cette année, sont réparties comme suit, 75 acres de blé, 60 d'avoine, 5 d'orge, 4 de pommes de terre et 2 de jardinages, formant un total de 146 acres. Quelques-uns des champs étaient très sales, ce qui aura pour effet d'affecter sérieusement la récolte des céréales.

Les sauvages sont actuellement (4 septembre) occupés à faire leurs foins. La saison n'est pas propice ; bien qu'il y ait abondance de foin, il est difficile de le récolter à cause des pluies continuelles.

RÉSERVES DES ASSINIBOINES

J'ai commencé mon inspection de ces réserves le 30 d'avril. M. Bangs, qui exerçait depuis environ 3½ ans la charge de directeur de ces peuplades, a quitté les réserves dans la soirée du même jour pour se rendre dans la Colombie-Britannique ; M. Sibbald l'a remplacé le 1er de mai.

J'ai fait l'inventaire des provisions et j'ai audité les livres et les comptes. Je suis resté sur les réserves jusqu'à la fin de mai.

Entre temps, j'ai fait faire une battue du bétail, le résultat ayant été comme suit : 11 taureaux, 220 vaches, 167 bouvillons et 82 génisses,—soit un total de 480. Comme la battue générale du bétail devait se faire en juin, l'on s'attendait que le nombre ci-dessus serait augmenté de 20 ou 30 têtes, vu que quelques bestiaux appartenant aux sauvages avaient été vus en dehors de la réserve durant l'hiver.

Agriculture.—Il se fait peu de culture ici, à cause de la proximité des montagnes. Cependant il a été semé plus de grain que d'habitude, et s'il ne mûrit pas l'on en fera du fourrage

Les cultures se répartissaient comme suit : 34 acres d'avoine pour le compte du gouvernement ; 21 acres,—sauvages de part avec le département, qui a fourni la semence,—soit un total de 55 acres, plus 50 acres pour le propre compte des sauvages. Dix acres de jardinage avaient aussi été semées.

Vente de bois de chauffage.—Ces sauvages ont coupé, durant l'hiver, du bois de chauffage en grande quantité et l'ont transporté à la station du chemin de fer, où ils l'ont vendu aux marchands des environs, qui l'ont expédié vers l'Est. Depuis mars 1899, ils en ont vendu 122 charges de wagon. Le bois long s'est vendu $24 la charge de wagon, et le bois court $36. Environ 70 sauvages se sont livrés à ce commerce.

## AGENCE DES SARCIS

J'ai commencé mon inspection de cette agence le 19 juin.

Personnel.—A. J. McNeill, agent ; George Hudon, directeur agricole et interprète ; Tom Godin, aide-distributeur des rations.

Bureau de l'agence.—*Livre de caisse.*—J'ai audité le livre de caissse et l'ai trouvé régulièrement tenu, avec reçus en liasse pour chaque item payé.

La correspondance est classée avec ordre, le registre des lettres est bien tenu et les pièces justificatives sont entrées à mesure qu'elles sont délivrées.

Le travail du bureau se fait d'une manière très satisfaisante.

J'ai vérifié les livraisons de marchandises et les montants rapportés dans le grand livre à partir de la date de ma dernière inspection. J'ai aussi comparé chaque entrée dans le livre du bœuf avec le grand-livre et les pièces justificatives. Le tout concordait parfaitement.

J'ai fait l'inventaire des marchandises en magasin, et j'ai constaté qu'elles concordaient avec les balances portées dans le grand-livre.

Les magasins étaient propres et en bon ordre.

Le dépôt des rations et l'abattoir étaient en bon état. Le bœuf fourni par l'entrepreneur était excellent.

Bétail.—J'ai fait amener les bestiaux au corral. Je les ai examinés et comptés. Ils étaient tous lisiblement marqués et en bonne condition. Parmi les bestiaux des sauvages 6 sont morts durant l'année ; il n'y a pas eu de mortalité parmi les animaux appartenant à l'agence.

Agriculture.—J'ai visité les fermes des sauvages. Leurs cultures avaient une belle apparence.

Enfant-de-Corbeau mérite une mention spéciale. Son grain (14 acres) avait été semé avec beaucoup de soin, et son potager ($1\frac{1}{2}$ acre) était très bien entretenu. Sa maison est spacieuse, a une toiture en bardeaux, est planchéiée et plafonnée. Elle est tenue proprement et renferme des tables, des lampes, une horloge, un grand poêle de cuisine, un petit poêle de chauffage, des chaises, un lit, un berceau d'enfant, un buffet, de la faïence, des couteaux, fourchettes, cuillères, etc., des nappes, un service de toilette, des miroirs, des tableaux, des poêlons, des terrines à lait, etc.

Jim Grande-Plume a une maison presque aussi bien garnie que celle d'Enfant-de-Corbeau, mais comme il est veuf, son ménage est moins bien tenu.

Gros-Corbeau, Gros-Ventre, Plusieurs-Cygnes, Traîneau, Une-Tache, David Une-Tache, Deux-Fusils, Plusieurs-Blessures, Tom-Possédant-un-Cheval, Pat Sauterelle, Collet-de-Taureau et Jack Sarci ont tous des maisons confortables et une plus ou moins grande étendue de terrain en culture.

Cultures de l'agence.—Il y a 2 acres de blé, 50 d'avoine, $1\frac{1}{2}$ de pommes de terre, 1 de navets et 1 de menus légumes. Il y a aussi un champ de 23 acres d'herbe brôme. Ce champ est le plus beau dans le genre que j'aie jamais vu. Il y a maintenant 4 ans qu'on le cultive. Toutes les cultures avaient une belle apparence et promettaient une abondante récolte.

Cette agence est quelque peu différente de celles du nord. Les sauvages, qui sont errants et nomades, confient quelquefois leur bétail à l'agent au milieu de l'hiver, de sorte que ce dernier doit toujours avoir un surplus de fourrage en disponibilité afin de pouvoir faire face à toute éventualité.

Une étable à taureaux, avec corral y attenant, a été construite. Dans cette étable se trouve une source d'eau. C'est là que les taureaux pur sang à courtes cornes ont été hivernés.

## AGENCE D'HOBBEMA.

J'ai commencé mon inspection de cette agence le 7 juillet, et l'ai terminée le 9 d'août.

Personnel.—W. S. Grant, agent ; T. J. Fleetham, commis ; Henry Blanc, interprète ; Ewan Moore, directeur agricole ; Gilbert Whitford, directeur agricole ; John Donaldson, meunier.

Bureau.—Le travail du bureau est fait d'une manière très satisfaisante. Les livres étaient bien tenus et la correspondance était classée avec ordre.

J'ai fait l'inventaire des marchandises en magasin, et j'ai constaté qu'elles concordaient avec les balances portées dans le grand-livre.

Livre de caisse.—J'ai vérifié les recettes et les dépenses depuis la date de ma dernière inspection. Chaque item était appuyé de pièces justificatives.

BANDE DE PEAU-D'HERMINE.

L'annuité a été payée cette année à 162 personnes par 56 chèques.

Quinze sauvages cultivent des céréales et cinq autres ne font que du jardinage. Les cultures de céréales comprennent 79 acres de blé, 33 d'avoine et 4 d'orge, soit un total de 116 acres.

Le 9 d'août, ces cultures avaient une très belle apparence.

La superficie totale des jardins est portée à 11 acres, mais je crois que ce chiffre est exagéré.

Les maisons des sauvages ne changent guère ; la plupart ont des toitures en bardeaux et sont assez confortables.

Bétail.—Les bestiaux des sauvages furent rassemblés dans les spacieux corrals nouvellement construits sur la ferme. Le nombre de bestiaux appartenant à cette bande et porté sur le registre est comme suit : un taureau, 13 bœufs, 95 vaches, 46 bouvillons, 42 génisses, 21 veaux mâles et 29 veaux femelles, soit un total de 247 têtes de bétail. Ces animaux sont répartis entre 28 sauvages.

BANDE DE SAMPSON.

L'annuité a été payée cette année à 337 sauvages de cette bande par 100 chèques.

Culture.—Les cultures de cette bande, cette année, sont : 236 acres de blé, 35 d'avoine et 13 d'orge, soit un total de 284 acres, réparties entre 44 sauvages.

Les champs sont bien sarclés et entourés de bonnes clôtures. Les cultures sont bien avancées et promettent une abondante récolte. Il y a des jardins, mais leur superficie totale n'a pas été calculée.

Bétail.—Le nombre des bestiaux de cette bande porté sur le registre est comme suit : 10 bœufs, 207 vaches, 107 bouvillons, 59 génisses, 38 veaux mâles et 40 veaux femelles, soit un total de 461 têtes de bétail. Ces animaux sont répartis entre 37 sauvages.

BANDE DE LOUIS BULL.

C'est là une petite bande de 71 sauvages, auxquels l'annuité a été payée par 22 chèques. Chef, Louis Bull.

La plupart de ces sauvages sont, dit-on, des méthodistes. Ils ont un externat sous les auspices de l'Eglise méthodiste, et des services ont lieu dans la maison d'école avec plus ou moins de régularité.

Autrefois les membres de cette bande avaient la réputation d'être de bons travaillrnts, mais Louis Bull se fait vieux et les jeunes gens ne progressent pas autant que je voudrais.

Les maisons de ces sauvages sont quelque peu isolées, mais elles ne sont pas clôturées ni entourées de jardins et présentent une chétive apparence.

Les cultures de céréales avaient une belle apparence et comprenaient 40 acres de blé, 13 d'avoine et 6 d'orge, soit un total de 59 acres, réparties entre 8 sauvages.

La superficie des cultures potagères est estimée à 6 acres, mais je crois que ce chiffre est exagéré. Les potagers étaient mal tenus.

Bétail.—Les bestiaux (118) avaient une belle apparence. Le nombre des animaux portés sur le registre était comme suit : 47 vaches, 24 bouvillons, 20 génisses, 15 veaux mâles et 12 veaux femelles, formant un total de 118 têtes, réparties entre 17 sauvages.

BANDE DE MONTANA.

L'annuité a été payée cette année à 47 sauvages par 19 chèques.

Culture.—Il y avait, cette année, 34 acres semées de blé et réparties entre 8 sauvages. Il y avait en outre plusieurs jardins. Les cultures avaient toutes une belle apparence, et les champs étaient bien clôturés.

Les jardins sont spacieux et contiennent des pommes de terre, des navets, des carottes, des oignons ; il y en a deux qui ont plus d'une acre de superficie chacun. Ils sont bien sarclés et promettent un fort rendement.

Quatre chefs de familles étaient occupés à surveiller la fenaison pour la bande. Les sauvages se proposent d'hiverner tous leurs bestiaux en deux groupes.

Bétail.—Le nombre des bestiaux portés sur le registre est comme suit : 26 vaches, 15 bouvillons, 3 génisses, 6 veaux mâles, 7 veaux femelles, soit un total de 57 têtes.

CULTURE DE L'AGENCE.

Pour l'usage des employés de l'agence il a été semé 4 acres de blé, 29 d'avoine, 10 d'orge et ¾ d'acre de pommes de terre, soit un total de 43¾ acres.

L'agent, le commis et chacun des employés ont en outre de beaux jardins potagers.

BÉTAIL DE L'AGENCE.

Le nombre des bestiaux portés sur le registre et appartenant à l'agence est comme suit : 21 taureaux, 9 bœufs, 13 vaches, 12 bouvillons, 7 génisses, 2 veaux mâles et 2 veaux femelles, soit un total de 66 têtes.

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

J'ai visité la plupart des fermes des sauvages, et j'ai pu constater qu'un progrès satisfaisant avait été fait depuis ma dernière inspection. Les membres des anciennes bandes sont en arrière en ce qui concerne la culture des racines et des pommes de terre ; les femmes n'apportent pas l'attention voulue à cette branche de l'agriculture.

Bien qu'un changement considérable pour le mieux se soit opéré dans la condition de ces sauvages depuis que M. Grant a pris la direction de l'agence, en mai 1897, il reste encore beaucoup à faire. Du moment que le sauvage a de quoi manger il est satisfait, son ambition ne va pas plus loin.

Bétail.—Les bestiaux sont tous en bonne condition ; les veaux étaient régulièrement marqués et inscrits sur le registre. Les bestiaux sont tous marqués "I.D".

Il y a quatre ans il y avait trois ou quatre ranches d'hivernage ; il y en a maintenant 17.

Les sauvages continuent à établer leurs bestiaux et à faire leurs foins par groupe ; mais le jour n'est pas éloigné où un plus grand nombre parmi les bons travailleurs finiront par s'apercevoir qu'il est plus profitable pour eux d'engranger leurs foins et d'hiverner leurs animaux isolément.

Un effort sera fait pour encourager les sauvages à creuser des puits près des maisons et pour les engager à acheter leurs propres pompes. Avec abondance de bonne eau sous la main, il est tout probable que les sauvages s'attacheront davantage à leurs foyers.

Comme les bestiaux dans cette partie du pays doivent nécessairement être nourris de foin pendant environ 5 mois de l'année, une très grande quantité de ce fourrage est requise ici. Le 1er septembre dernier, l'agent m'a fait savoir qu'il avait en meule 2,344 tonnes de foin, outre environ 1,000 tonnes qui n'avaient pas encore été ameulonnées. Vingt-cinq faucheuses et râteaux avaient été en opération durant toute la saison, et tous les sauvages que l'on avait pu décider à travailler avaient été employés.

Moulin à farine et scierie.—Le moulin à farine et la scierie ont été d'une grande utilité pour les sauvages en leur permettant de faire moudre leur blé et de faire scier leur bois.

Dans la scierie a été aussi scié et équarri tout le bois nécessaire à la construction du nouveau pont qui a été érigé sur la rivière Bataille, vis-à-vis du chef-lieu de l'agence.

Ce pont offre un accès facile à la réserve de la bande de Montana, où il est coupé beaucoup de foin pour l'agence. Il est pour l'usage exclusif des employés de l'agence et des sauvages. Il a été construit par les sauvages, sous la surveillance de Gilbert Whitford. Si on l'avait fait faire à l'entreprise, il aurait coûté $450.

Une nouvelle structure a été érigée au-dessus de la scierie et du moulin à bardeaux ; les moulins sont maintenant protégés contre les intempéries et les ouvriers sont à l'abri lorsqu'ils travaillent.

Du bois a été coupé pour un nouveau grenier que l'on se propose de construire à côté du moulin à moudre. Dans ce grenier se trouveront des coffres où chaque sauvage pourra serrer séparément son blé.

Forge.—John Donaldson travaille constamment dans son atelier, excepté lorsque ses services sont requis dans l'un ou l'autre des moulins. La nécessité de cette forge durant la fenaison est plus que jamais apparente, vu que le forgeron est continuellement occupé à réparer les moissonneuses, les râteaux et les charrettes des sauvages. Quelquefois les réparations requises sont peu de chose, mais il s'ensuivrait un retard considérable si les sauvages avaient à parcourir un trajet de 40 milles (aller et retour) pour se rendre chez le forgeron le plus rapproché.

Paiement des annuités.—J'ai assisté au payement des annuités, ici, cette année. Six cent dix-sept sauvages ont été payés.

Il y a eu 38 naissances et 18 décès durant l'année, soit un surcroît de 20.

J'ai, etc.,

T. P. WADSWORTH,
*Inspecteur des agences des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE QU'APPELLE,
FORT-QU'APPELLE, ASSA., 7 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon quinzième rapport annuel sur l'inspection des agences et des réserves des Territoires du Nord-Ouest, du mois de septembre 1899 au mois d'août 1900.

## AGENCE DES BUTTES-LA-LIME.

J'inspectai cette agence le 15 septembre 1899. M.W.M. Graham est l'agent, et M. Chas. Morrison, le directeur agricole.

Depuis ma dernière inspection, une nouvelle forge avait été construite et une clôture neuve avait été érigée autour des bâtiments et du jardin de l'agence, et tout était en parfait état. Le jardin abondait en légumes de tous genres et offrait un bon modèle pour les sauvages visitant l'agence. J'ai examiné les champs, les jardins, les maisons et les étables sur les quatre réserves, et je les ai tous trouvés dans une condition satisfaisante. L'on rencontre rarement une peuplade de sauvages plus industrieux et plus prospères ; ils étaient tous occupés à la fenaison,—les uns fauchant le foin, d'autres le râtelant et d'autres le transportant aux étables ; j'ai compté pas moins de 25 charrettes employées à charroyer le foin. Un sauvage était à couper de l'avoine et du blé avec une lieuse, et des hommes et des femmes étaient à faire des gerbes.

Les sauvages des bandes d'Okanese et de Peepeekesis avaient été récompensés de leur travail par une abondante récolte de blé, d'avoine et de racines. Les jardins avaient été bien entretenus. Les champs avaient une belle apparence, parsemés qu'ils étaient de nombreuses gerbes de beau grain. Ces deux bandes avaient 35 acres de blé et 115 d'avoine, et la récolte pouvait être estimée à environ 5,000 boisseaux de grain.

Les cultures de racines sur ces deux réserves et sur celle d'Ours-Noir couvraient environ 12 acres, et le rendement était estimé à 1,200 boisseaux de pommes de terre, et 4,000 boisseaux de navets, de carottes et d'oignons.

L'on calculait que la récolte du foin serait de 3,200 tonnes, dont 200 tonnes allaient être vendues. La bande de Couverture-Etoilée avait 2 acres de pommes de terre et de navets,—ce qui était amplement suffisant pour les besoins de cette peuplade.

La réserve de Couverture-Etoilée est la meilleure pour le foin, et tous paraissaient avoir un approvisionnement considérable de ce fourrage.

Les bestiaux semblaient être en bonne condition, bien qu'ils eussent été incommodés par les mouches.

Comme tout le monde était occupé à faire la moisson, je n'ai pas exigé que les bestiaux fussent rassemblés, mais j'ai fait une seconde visite à la fin de décembre, alors que j'ai pu vérifier le nombre des animaux dans les étables.

Les diverses bandes étaient bien pourvues de charrettes et d'instruments aratoires. Les sauvages avaient acheté, durant l'année, avec leurs propres deniers, 3 chariots doubles, avec boîtes, à $64 chacun; 5 moissonneuses, à $46 chacune; 3 râteaux à cheval, à $24 chacun; une lieuse, à $130, et un grand nombre de menus instruments aratoires, tels que fourches, râteaux, haches, houes, etc.

Ces sauvages, à proprement parler, n'ont pas de dettes, les achats de cette année devant être payés avec le produit des ventes de bétail et de bœuf qui se feront à l'automne.

Environ 70 bouvillons et vaches stériles allaient être vendus ou abattus; le plus haut prix offert pour le bœuf était $3.37½ les 100 livres.

Des étables spéciales ont été construites pour les taureaux près du chef-lieu de l'agence, avec de spacieux enclos où on leur fait prendre de l'exercice.

Parmi le foin mis en vente 100 tonnes provenaient de l'école industrielle de Qu'Appelle, et le montant encaissé de ce chef a été employé à l'achat de farine et d'autres provisions.

Trois fours à chaux avaient été en opération durant l'année, et toutes les maisons avaient été blanchis à l'intérieur et à l'extérieur. Cent vingt-cinq acres de terre avaient été jachérées, 160 acres de clôtures en fil de fer avaient été construites, et plusieurs des vieilles clôtures en bois avaient été renouvelées et réparées.

J'ai remarqué moins de mauvaises herbes que par le passé. Le mode amélioré de culture, sous l'habile direction de M. Graham, produisait les meilleurs résultats, et les sauvages commençaient à comprendre que pour obtenir des récoltes il fallait suivre des méthodes raisonnées.

Une exposition eut lieu le 22 juin 1899. Cette exposition, où ne figuraient que des objets produits par les sauvages, eut un grand succès. Cela imposa un surcroît de travail à l'agent, mais il a été habilement secondé par M. Skene, du pensionnat, par M. Sworder, le commis de l'école de Qu'Appelle, ainsi que par le révérend Père Hugonnard, et d'autres amis.

Un grand nombre de prix furent distribués, entre autres une houe automatique donnée par la Compagnie Massey-Harris. La valeur des prix décernés était d'environ $200; aucun prix en argent ne fut distribué. Les lauréats étaient fiers de montrer les prix qu'ils avaient gagnés, tels que lampes, horloges, services de porcelaine, selles, brides, robes, habits, tableaux, etc. Chose digne de remarque, c'était là une exposition purement et simplement de ce que les réserves produisaient en fait de bétail, de céréales, de racines et d'ouvrages industriels, sans l'adjonction d'aucun spectacle du genre de ceux que l'on rencontre généralement aux expositions. Il n'y eut ni course de chevaux, ni danse, ni représentation de saltimbanques- Il y eut plus de 1,000 visiteurs. La liste des prix était longue, et l'adresse des femmes se révélait dans plusieurs articles bien faits, qui ont dû les tenir bien employées durant l'hiver.

Tous les ouvrages de forge sont faits par un des gradués de l'école de qu'Appelle. Les autres gradués continuent à bien faire; ils sont industrieux et font honneur à l'école et aux réserves.

Les sauvages étaient confortablement vêtus et tous paraissaient être heureux.

La santé des membres des diverses bandes était bonne et aucune visite d'un médecin n'avait été requise depuis le mois d'avril.

Aucun cas de mauvaise conduite n'a été porté à ma connaissance, et il est rare qu'on se livre à la danse.

Outre les pommes de terre déjà mentionnées, l'agent a planté un champ expressément pour les vieilles femmes qui sont incapables de cultiver des jardins. Ce champ, avec le jardin de l'agent, rapportera de 200 à 250 boisseaux en sus des 1,200 boisseaux représentant le rendement des jardins des sauvages.

L'agence était dans une condition prospère. M. Graham faisait tout en son pouvoir pour habituer les sauvages à subvenir à leur propre subsistance, et il était très occupé à surveiller les opérations du dehors, outre son travail de bureau.

A la fin de décembre j'ai fait une seconde visite à l'agence, et j'ai examiné, en compagnie de l'agent, les bestiaux dans toutes les étables. Déduction faite des ventes, le troupeau comprenait, le 31 décembre, 608 bêtes à cornes, 164 chevaux ou poneys privés, et quelques moutons. Il y avait 265 volailles.

Le jour de l'an, plus de 100 sauvages sont allés présenter leurs hommages à M. et à Mme Graham, qui leur ont servi du café et des biscuits. Aucun établissement de blancs dans cette partie du pays n'aurait pu étaler un plus bel assemblage de chevaux, traîneaux, robes, grelots, etc., que ne l'ont fait ces sauvages en cette occasion. Les hommes, les femmes, les garçons et les filles étaient tous proprement vêtus, et rien ne semblait les troubler. Les vieillards et les vieilles femmes qui n'avaient pas le bonheur de posséder des chevaux étaient venus à pied et étaient tout aussi joyeux que leurs compatriotes plus riches. La journée s'est passée très agréablement.

Les céréales, une fois battues, avaient rapporté 4,300 boisseaux, et une grande quantité d'avoine avait été donnée aux animaux dans l'épi, de sorte que mes prévisions étaient assez justes.

Le rendement des pommes de terre avait été de 1,500 boisseaux, et celui des navets, des carottes et des oignons de 400 boisseaux. Presque tous les sauvages avaient leurs caves remplies de pommes de terre et de navets, et une grande quantité de ces derniers légumes avait été vendue à l'école industrielle de qu'Appelle.

J'ai audité les livres du bureau et fait l'inventaire ordinaire. Tout était correct. J'ai transmis un rapport et des états détaillés au commissaire des sauvages.

## AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE.

Je quittai les Buttes-La-Lime le 20 septembre 1899, pour me rendre dans l'agence des Buttes-de-Tondre.

Je commençai mon inspection le 26 septembre.

Voici quel est le personnel : S. Swinford, agent ; H. A. Carruthers, commis et préposé à la réserve de Gordon ; Ed. Stanley, directeur agricole, reserves du Pauvre-Homme et d'Etoile-du-Matin ; P. J. Hamilton, directeur agricole sur la réserve de Muskowequan ; Chs. Favel, directeur agricole au Lac-La-Pêche ; John Brass, conducteur d'attelages et interprète au chef-lieu de l'agence.

Les bâtiments de l'agence étaient en bon état. Une nouvelle clôture en bois avait été construite autour des terrains.

Le jardin de l'agent n'avait pas été ensemencé, mais le commis avait un bon jardin et de belles cultures.

Changement d'agent.—M. H. Martineau arriva le 30 septembre pour permuter avec M. Swinford, et en compagnie de ces messieurs je visitai chaque réserve et fis l'inventaire des biens de l'Etat et du magasin de l'agence, l'inventaire qui fut accepté par M. Martineau. L'installation du nouvel agent fut complétée le 7 d'octobre, et M. Swinford partit pour Portage-La-Prairie, où il devait remplacer M. Martineau.

### BANDE D'ÉTOILE-DU-MATIN, NO 87.

J'ai trouvé la réserve d'Etoile-du-Matin en bon ordre. Les sauvages étaient à faire leurs foins. L'on ne cultive pas de céréales sur cette réserve, mais il y avait des jardins qui étaient assez bien entretenus, et les pommes de terre promettaient de donner un rendement moyen. Une maison neuve et trois étables avaient été construites.

Les sauvages d'Etoile-du-Matin sont de bons travailleurs, et tous ont de bonnes maisons et de spacieuses étables.

Une abondante provision de foin avait été ameulonnée dans les étables et sur les prairies.

Les bestiaux paraissaient être en bonne condition.

BANDE DU PAUVRE-HOMME, N° 88.

La ferme et les autres bâtiments se trouvent sur cette réserve, et ils étaient en très bon état. M. Stanley est un homme très soigneux.

Les cultures ici consistaient en 85 acres de blé et d'avoine et 6 acres de racines. La récolte promettait d'être abondante. Cinq nouvelles étables et des hangars avaient été érigés, et des clôtures neuves avaient été construites en plusieurs endroits. Les champs étaient bien entretenus.

Il y a sur cette réserve une mission anglicane, que dessert le rév. M. Bassing. Des services ont lieu régulièrement dans la vieille maison d'école vacante, et un petit nombre de sauvages y assistent.

Les maisons étaient propres et bien tenues, et dans l'une d'elles j'ai remarqué une machine à coudre neuve. Les sauvages de cette réserve font beaucoup de progrès. Il y avait sur ces deux réserves neuf enfants en âge de s'instruire qui n'allaient pas à l'école, et j'ai demandé à M. Martineau de faire tous ses efforts pour qu'ils y soient envoyés.

Il y a un externat sur la réserve d'Etoile-du-Matin pour les enfants qui demeurent là, et ceux qui résident sur la réserve du Pauvre-Homme peuvent être envoyés soit au pensionnat de Gordon soit à celui de Muskowequan.

Le nombre de bestiaux que possèdent ces deux bandes est de 430. (Etoile-du-Matin, 248; Pauvre-Homme, 182.)

BANDE DE GORDON, N° 86.

La réserve de cette bande était, comme toujours, en bonne condition.

Les cultures, ici, comprenaient 59 acres de blé, 31 d'avoine et 7 de racines, et une abondante récolte avait été obtenue.

Une grande quantité de foin avait été ameulonnée. Des portiques avaient été construits à plusieurs maisons, et tous les ans on remarquait une amélioration quelconque, comme, par exemple, l'exhaussement des toits, la construction de cuisines en appentis, de portiques, etc.

Les maisons et les étables sur cette réserve soutiennent avantageusement la comparaison avec celles des établissements de blancs. Les bestiaux avaient bonne mine, et le troupeau comprenait 382 animaux. Il y avait des poules, des oies et des canards sur plusieurs fermes.

M. Carruthers m'a informé que les sauvages donnaient tous les soins voulus aux 5 taureaux, et cela sans rien exiger du département.

La batteuse commença à fonctionner avant mon départ, et il faisait plaisir de voir les sauvages faire tout l'ouvrage eux-mêmes.

L'église anglicane située sur la réserve avait été réparée et entourée d'une jolie clôture. Un des membres de la bande, Josiah Pratit, est lecteur lai. Cette réserve est la plus prospère de l'agence.

BANDE DE MUSKOWEQUAN.

Il avait été semé par cette bande 17 acres d'avoine, qui avait été coupée à l'état vert pour servir de fourrage, et 5½ acres de racines, dont le rendement avait été plus ou moins faible.

Les bestiaux avaient bonne mine; le troupeau comprenait 185 bêtes. De spacieuses étables avaient été construites sur de nouveaux emplacements. La maison de la ferme n'était pas encore achevée.

LAC-LA-PÊCHE.

Les sauvages, ici, avaient engrangé une quantité suffisante de foin, et avaient obtenu une assez bonne récolte de pommes de terre. Le troupeau comprenait 108 animaux, y compris les bestiaux privés.



A la réserve du Lac-Williams, C.-B., ancien genre.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les sauvages de cette agence sont bien pourvus de charrettes et d'instruments aratoires.

J'ai audité comme d'habitude les livres du bureau. Ils étaient tous très bien tenus, et M. Carruthers, le commis, mérite assurément des félicitations pour le soin qu'il apporte dans son travail.

Le nombre des bêtes à cornes dans l'agence est de 1,113, et celui des chevaux de 272.

Le 11 d'octobre, je quittai les Buttes-de-Tondre et me dirigeai vers Fort-Qu'Appelle, en passant par les Buttes-La-Lime, et le 18 je quittai le Fort pour me rendre à Indian-Head et à la réserve d'Assiniboine, que je commencai à inspecter le 21 d'octobre.

## AGENCE D'ASSINIBOINE.

Thos. W. Aspdin, directeur prépcsé ; Daniel Kennedy, interprète et aide général.

Les bâtiments de l'agence étaient en bon état. Le magasin avait besoin de réparations, et j'ai fait rapport en conséquence. Le toit de la cuisine en appentis avait été refait à neuf, et la cheminée en brique avait été remplacée par un tuyau en fer. Un nouveau caveau à racines de 22 x 10 et 7½ pieds de hauteur, avec doubles portes, avait été construit. La nouvelle clôture qui est formée de poteaux et de fil de fer, enclot une grande partie du pâturage. Les toits de tous les bâtiments avaient été nouvellement peinturés.

Un mât de pavillon avait été érigé. Tous les ouvrages de forge requis sont faits par M. Aspdin lui-même, et les ouvrages de charpenterie par M. Kennedy, sans frais additionnels pour le département, sauf le coût des matériaux. Le directeur agricole avait un grand jardin renfermant toutes sortes de légumes. Les maisons et les étables des sauvages accusaient un progrès sensible sous le double rapport du mode de construction et du confort.

Le grain était tout en meules—25 en tout—et placé dans des corrals entourés des clôtures en fil de fer.

Les cultures comprenaient 235 acres de blé et d'avoine et 10 acres de racines, et la récolte avait été assez bonne.

Les sauvages avaient bien entretenu leurs jardins ; leurs caves étaient remplies de pommes de terre, de navets, d'oignons et de carottes, et quelques-uns avaient des choux. Il avait été récolté 250 boisseaux de pommes de terre, 300 boisseaux de navets, 75 boisseaux de carottes, 75 boisseaux de betteraves et d'oignons et 1,000 pommes de choux. Le blé et l'avoine, une fois battus, donneraient environ 2,500 boisseaux.

La quantité de foin ameulonnée était de 500 tonnes. Il était resté du foin de l'année précédente, et on l'avait vendu dans le cours du printemps à de bons prix aux colons et aux éleveurs de Sintaluta.

Six maisons neuves et 5 étables, outre des portiques et de petits magasins, avaient été construites ; les planchers dans un certain nombre d'habitations avaient été refaits à neuf, et dans plusieurs maisons il y avait des lits, des chaises, des tables et des poêles. Je n'ai vu nulle part de cheminées ou âtres ouverts. Les Assiniboines ne veulent pas de cheminées ouvertes. Il n'y a aucune amélioration marquée dans la tenue générale des ménages.

La bande avait acheté durant l'année 2 moissonneuses, 2 traîneaux, 2 poêles de cuisine neuf et 4 d'occasion, outre du bois de planchéiage. Quelques-uns des nouveaux puits donnaient un abondant approvisionnement d'eau. M. Aspdin avait fait des auges pour abreuver le bétail et les avaient distribuées parmi les sauvages qui avaient acheté des pompes. Soixante-quinze acres de terre avaient été jachérées, et 15 acres de terre neuve avaient été labourées. Quelques-unes des maisons sont des modèles. Je mentionnerais spécialement celle de Cavalier : maison double en billes, chambre à coucher à un bout et cuisine à l'autre, toit en bardeaux, cheminée en fer, poêle de cuisine neuf et luisant, plats, etc. ; et dans la chambre à coucher lit double, poêle carré, tables, chaises, couvre-pieds aussi blancs que la neige, des taies d'oreillers brodées à l'aiguille,

et le tout d'une propreté irréprochable, Le chef et d'autres ont des maisons tout aussi confortables et tout aussi bien meublées.

Bras-Cassé était à construire un plancher en bois dans sa maison, dont la cheminée était ouverte. Sa fille avait obtenu un prix pour tricotage à l'exposition de Wolseley, tenue le 10 d'octobre.

Les bestiaux étaient en assez bonne condition. Les mouches les avaient beaucoup incommodés. Le troupeau comprenait 112 bêtes. Ces sauvages avaient un bel attelage à l'exposition de Wolseley ; les blancs s'étaient abstenus, je ne sais trop pour quelle raison, de concourir avec les sauvages à cette exposition.

Les sauvages de cette réserve n'ont pas de dettes. Une chapelle a été érigée par l'Eglise catholique romaine à un demi-mille à peu près du chef-lieu de l'agence, sur le chemin conduisant à Sintaluta. Cette chapelle, qui se trouve située sur une éminence, domine le pays environnant.

La mission presbytérienne continue à être desservie par le rév. M. et Mme McKenzie. Un grand nombre de sauvages assistent aux divers services.

Le payement des annuités a eu lieu le 25 d'octobre, et tout s'est passé sans encombre. M. Aspdin s'acquitte très bien de ces devoirs et paraît parfaitement comprendre les responsablités de la charge qui lui a été confiée. Ce qui doit être pour lui une source de vive satisfaction, c'est de voir que les sauvages qu'il dirige progressent, vivent dans l'aisance et sont heureux. Je n'ai pas entendu de plaintes.

Le 31 d'octobre je suis parti pour l'agence du Lac-Croche, où je suis arrivé le 1er novembre.

## AGENCE DU LAC-CROCHE.

J. P. Wright, agent ; J. W. Jowett, commis ; M. Cameron, conducteur d'attelages et interprète ; J. Pollock, directeur agricole pour les réserves nos 71 et 72 ; Peter Hourie, directeur agricole pour la réserve n° 74, qui comprend celle de La-Brebis, dans la vallée.

L'agent dirige lui-même les opérations agricoles sur la réserve n° 73.

Les bâtiments de l'agence étaient en bon état ; une nouvelle clôture, entourant les bâtiments, les terrains et le jardin, avait été érigée. Cette clôture est formée de quatre perches emmortaisées à de hauts poteaux ; le tout est peinturé en rouge et offre un joli aspect. Un grenier avait été construit à côté du moulin pour la commodité des sauvages qui apportent du grain.

Le moulin avait été nouvellement crépi et blanchi à la chaux, et était prêt à fonctionner.

### BANDE DE SAKIMAY, N° 74.

J'ai trouvé cette peuplade dans une situation prospère. Les sauvages étaient à préparer leurs étables pour l'hiver, vu que la plupart des animeux devaient hiverner sur la réserve au lieu d'être envoyés au Lac-des-Sangsues, l'approvisionnement du foin sur la réserve étant suffisant.

Il avait été semé 125 acres de blé, 19 d'avoine et 2 de racines. La récolte avait été assez abondante, bien que quelques champs n'eussent rapporté que peu de chose. Les sauvages avaient un surplus considérable de grain à vendre. La récolte des racines avait manqué. Il était encourageant de voir les greniers des sauvages remplis jusqu'au comble de très beau grain, et là où il n'y avait pas de greniers des compartiments avaient été ménagés dans les maisons pour y serrer les céréales.

Il y avait des meules de foin dans presque toutes les étables et sur la prairie.

Les bestiaux étaient en très bonne condition. Le troupeau comprenait 143 animaux.

On était à préparer de la chaux pour blanchir les maisons.

Les sauvages de La-Brebis demeurent dans la vallée. Il y avait eu peu de changements dans leurs maisons et étables ; le mode de construction des maisons laisse à désirer, mais elles sont assez confortables et sont en général proprement tenues. Ces sauvages sont indépendants ; ils ne veulent pas accepter de bestiaux du département, et ils achètent leurs propres charrettes ainsi que leurs propres comestibles, et vivent à l'aise. Leurs cultures consistaient simplement en une couple de petits jardins, mais ils engrangent

de grandes quantités de foin, qu'ils vendent aux éleveurs des établissements adjacents. Ils s'attendaient à avoir $2.50 la tonne du foin en meule. M. Wright mesura les meules lors de notre visite et trouva 620 tonnes de foin en meules bien faites, contenant de 25 à 50 tonnes chacune. Deux des membres de la bande avaient fait leurs débuts dans l'élevage : l'un avait deux animaux et l'autre en avait huit. J'ai dit aux sauvages que j'espérais qu'un grand nombre d'entre eux suivraient ce bon exemple. Cette réserve est une des meilleures de l'agence pour l'élevage ; l'on y trouve abondamment de foin et d'eau, du bois pour la construction de hangars et des pâturages riches et bien abrités.

BANDES N^os 71 ET 72.

Ces bandes étaient dans la même situation économique que par le passé. Quelques nouvelles maisons et étables avaient été construites durant l'année. Les cultures des deux bandes consistaient en 200 acres de blé, 21 d'avoine et 4 de racines. Le grain était en meules, attendant la batteuse, qui était alors en opération dans la vallée. La récolte avait été bonne ; ce sont les champs dans la vallée qui avaient donné le plus fort rendement. Les bestiaux étaient en bonne condition ; les deux bandes possèdent 304 animaux. Les clôtures étaient en bon état, et il y avait des meules de foin à toutes les étables. L'année a été bonne pour ces deux bandes, et l'abondante récolte qu'elles ont obtenue leur permettra de payer leurs dettes et de passer l'hiver à l'abri de la misère. Le vieux et respecté chef Kahkeewistahaw devait avoir, sous peu, un lit, une table et quelques chaises, articles que le vieillard aurait dû se procurer depuis longtemps.

BANDE DE COWESESS, N° 73.

La réserve de cette bande était comme toujours dans une condition florissante ; des maisons et des étables d'un genre supérieur, de beaux champs et de bonnes clôtures, voilà ce qui distingue cette réserve.

La bande avait 275 acres de blé, 100 d'avoine et 5 de racines. La récolte avait été bonne, surtout dans la vallée, quelques champs ayant donné jusqu'à 36 boisseaux à l'acre du plus beau blé n° 1. La récolte totale du blé et de l'avoine battus avait excédé 12,000 boisseaux. Les sauvages paraissent très contents de pouvoir payer le grain de semence qui leur avait été distribué au printemps.

M. Gaddie, qui est considéré comme le cultivateur modèle de l'agence et qui obtient généralement une bonne récolte, avait obtenu de piètres résultats cette année, et cela était attribué au fait qu'il avait semé son blé à la volée, tandis que les autres s'étaient servis de semoirs.

M. Gaddie avait transporté sur les champs quelques-uns des gros tas de fumier entassés près de ses étables. Cette coutume d'entasser le fumier autour des étables est commune dans ce pays, non seulement parmi les sauvages, mais aussi parmi les blancs.

Il y a sur cette réserve 248 têtes de bétail.

Depuis ma dernière inspection, un nouveau pensionnat avait été érigé par la mission catholique romaine. L'église et les autres bâtiments de la mission se trouvent aussi sur cette réserve, dans la vallée. Le nouveau pensionnat est en bois de charpente, avec fondation en pierre, et l'on se propose de le revêtir en brique plus tard. Il a trois étages avec haut sous-sol, et est pourvu de tout ce qui peut se procurer le confort et le bien-être. La ventillation et l'écoulement des eaux ménagères se font d'après les systèmes les plus modernes. Ce bâtiment a coûté en tout plus de $8,000. Voici quel était le personnel : rév. Père Campeau, principal ; rév. Père Bousquet, principal adjoint, un frère et quatre sœurs, dont l'une est l'institutrice. Il y avait 16 élèves présents dans le temps ; ils étaient bien habillés et propres ; ils faisaient un progrès satisfaisant dans l'anglais, la lecture, l'épellation, l'arithmétique, et un ou deux parmi eux récitaient très bien.

Le fils de Louison, à qui on avait donné un outillage de cordonnerie, confectionnait de bonnes chaussures. Il avait envoyé au bureau de l'agence comme échantillon, une paire de bottes qui lui faisait honneur.

M. Sutherland avait passé son examen comme mécanicien avec un grand succès et un certificat de 1ère classe lui avait été accordé.

C'est M. Jowet qui est préposé au bureau et au magasin, et il s'acquitte très bien de ses devoirs.

La santé des sauvages était bonne, et l'harmonie la plus parfaite semblait régner dans toute l'agence ; dans tous les cas aucune plainte ne m'a été faite.

L'agent, M. Wright, déployait beaucoup de zèle et d'activité.

Le nombre total des bêtes à cornes dans l'agence était de 698 ; il y avait aussi 248 chevaux et quelques moutons, porcs et volailles.

Le 18 novembre je quittai la réserve et me rendis en voiture à Fort-Qu'Appelle ; et le 21 je partis pour l'agence de Muskowepetung, où je commencai mon inspection le 22.

## AGENCE DE MUSKOWEPETUNG.

Personnel.—J. A. Mitchell, agent ; Hugh Richardson, commis préposé à la réserve de Muskowepetung ; Jérôme Larocque, conducteur d'attelages et interprète ; J. H. Gooderham, directeur agricole pour la réserve de Piapot ; S. Hockley, directeur agricole pour les réserves de Pasquah et des Sioux ; J. D. Finlayson, préposé au troupeau et au ranche du département,

La maison de l'agent avait été lambrissée en papier et en déclin à l'extérieur, ce qui en embellissait beaucoup l'apparence ; le peinturage serait terminé au printemps. Une couverture avait été construite au-dessus du puits, et un petit charbonnier avait été érigé à côté de la cuisine. Le bureau avait été peinturé. La moitié de l'atelier du charpentier avait été convertie en logement pour l'interprète. Un charbonnier avait été construit près de la maison du commis, M. Richardson ayant fait lui-même les travaux. Tout était en bon état, excepté la clôture autour des terrains, à laquelle il faudra faire des réparations au printemps.

### BANDE DE PIAPOT, N° 75.

J'ai examiné les maisons, les étables et les champs. Ces sauvages avaient eu une année prospère. Les maisons étaient très propres et très bien tenues, et toutes avaient des planchers en bois. Dix maisons avaient été bâties ou reconstruites durant l'année. Il y avait cinq nouvelles étables, et plusieurs avaient subi des modifications et des réparations. Six nouveaux hangars pour le bétail et les instruments aratoires avaient été érigés. La maison du chef Piapot avait l'air confortable avec le nouveau lit manufacturé qu'on a donné au chef l'année dernière.

Il avait été semé sur cette réserve 82 acres de blé, 23 d'avoine et 5 de racines, et la récolte avait été comme suit: 1,379 boisseaux de blé n° 1, 518 d'avoine, 30 d'orge, 294 de pommes de terre et 220 de navets, carottes, etc.

Quatorze parmi les membres de cette bande avaient des champs, et tous avaient des jardins qu'ils entretenaient avec soin. Les cultures de racines avaient en général une piètre apparence. Un nouveau barrage avait été construit dans une des coulées et le volume d'eau qu'il retenait était amplement suffisant pour abreuver les animaux qui paissaient sur le coteau. Sept cents tonnes de foin avaient été ameulonnées, et les meules tout le long de la vallée présentaient un joli coup d'œil. Du foin avait aussi été ameulonné sur le coteau, près des falaises. Il y en avait 40 tonnes pour le troupeau du département, 20 pour le bétail de la ferme, et 640 pour les animaux des sauvages et à vendre ; il y avait en outre 150 charges de paille.

Les sauvages gagnaient beaucoup d'argent à vendre du bois. On le payait $5 la charge.

Les maisons avaient été blanchies à la chaux, les articles de literie étaient nombreux et propres, et il faisait plaisir de voir ces sauvages si prospères et si heureux.

### BANDE DE PASQUAH.

Tous les ans il se fait des améliorations ici. Deux autres membres de cette bande avaient quitté la vallée pour aller s'établir sur le coteau, où ils avaient de belles fermes.

Pour ces sauvages aussi l'année avait été prospère. Il avait été semé 271 acres de blé, d'avoine, d'orge et de racines, et la récolte avait été comme suit : 3,030 boisseaux de blé n° 1, 645 d'avoine, 180 d'orge, 400 de pommes de terre et 600 de navets, etc. 50 acres de terre avaient été jachérées, et 300 tonnes de foin avaient été ameulonnées, sans parler de la paille.

Stevenson, l'un des membres de cette bande, avait obtenu la permission de vendre une charge de wagon de blé, et le fait que les sauvages peuvent ainsi vendre leur blé par charge de wagon prouve que les efforts que l'on a faits pour leur enseigner l'agriculture n'ont pas été vains.

Stevenson avait un semoir, une lieuse neuve, un cabriolet, une charrue, une herse, une faucheuse, un râteau, 2 charrettes doubles, 10 gros chevaux de trait, le tout lui appartenant en propre et payé en grande partie, une bonne maison, 5 étables, des greniers remplis de blé, des bêtes à cornes, des porcs, des oies et des poules.

J'ai remarqué que les maisons des garçons et des filles qui s'étaient établis, après avoir préalablement fréquenté l'école, étaient propres et très bien tenues. Les animaux avaient bonne mine ; le troupeau comprenait 132 têtes de bétail. Les sauvages de cette réserve pourvoient à leur propre subsistance.

### BANDE DES SIOUX, N° 78.

Cette bande est aussi sous la direction de M. Hockley. J'ai constaté ici plus de progrès, relativement parlant, que sur les autres réserves. Toutes les maisons étaient propres et confortables, et les étables étaient en bon ordre pour l'hiver. Les sauvages avaient semé 70 acres de terre et avaient récolté 1,000 boisseaux de blé, 1,300 de pommes de terre, 20 d'orge, 200 de navets, 100 de jardinages et 30 de maïs. Une grande quantité de foin avait été ameulonnée, principalement près les étables. Le troupeau comprenait 64 têtes de bétail. J'aimerais à voir un troupeau plus nombreux ici. Ces sauvages subviennent à tous leurs besoins et vivent confortablement.

J'ai inspecté le troupeau du département. Les étables, les hangars et les corrals étaient en très bon état, et il y avait abondance de foin. Les animaux étaient très bien soignés. Les veaux étaient parqués séparément et étaient en très bonne condition. La section des terres à foin avait été entourée durant l'année d'une clôture formée de poteaux et de fil de fer. Cette clôture a un pourtour d'environ 2½ milles et enclot 350 acres de prairie. Il y avait 25 grosses meules dans cette enceinte, et le foin requis devait être transporté aux étables durant l'hiver.

J'ai transmis au commissaire des sauvages un état indiquant ce qu'avait coûté et ce qu'avait rapporté pendant l'année le troupeau en question. Le nombre total des animaux était de 224, chiffre qui correspondait avec celui porté dans les livres.

M. Finlayson est parfaitement compétent pour la charge qu'il exerce.

### BANDE DE MUSKOWPETUNG, N° 80.

Il m'a fait plaisir de constater le progrès qui avait été fait sur cette réserve durant l'année. La bande avait ensemencé une plus grande étendue de terrain que par le passé, et de bons résultats avaient été obtenus, sauf en ce qui concerne la récolte des racines, qui avait manqué. Il avait été semé 110 acres de blé, d'avoine, d'orge et de racines, et il avait été récolté 1,049 boisseaux de blé, 161 d'avoine, 79 d'orge et 70 de pommes de terre.

Les étables des sauvages étaient en parfait ordre pour l'hiver, et je n'ai jamais trouvé les maisons en meilleure condition. Quelques-unes avaient été blanchies à la chaux, et d'autres avec de l'argile blanche, mais toutes étaient enduites de chaux à l'intérieur.

Le vieux chef était gai comme d'habitude. Je remarquai que le lit qui lui avait été donné par le département n'avait pas été monté, et lui demandai pourquoi il ne s'en servait pas. Il me dit qu'il l'avait monté, mais que les lattes ployaient trop et que le lit n'était pas solide ; il avait peur de passer à travers et en vint à la conclusion qu'il

valait mieux pour lui de coucher sur le plancher. Je lui expliquai que les lattes étaient aussi solides qu'un sommier à ressort, et qu'il pouvait sans crainte coucher dans le lit. Je demaidai aussi à M. Richardson de le mettre en ordre pour lui. Le chef me dit qu'il ferait un nouvel essai du lit, et qu'il mettrait de la literie en dessous afin de ne pas se faire mal s'il tombait ; mais il ne permettrait pas à sa femme de s'y coucher avant d'être convaincu qu'il n'y avait aucun danger.

Toutes les maisons ici, à une ou deux exceptions près, avaient des âtres ouverts, qui leur donnait un air gai et confortable.

Les instruments aratoires étaient tous sous abri. Les bestiaux étaient gras. Le troupeau comprenait 171 animaux.

Les sommes gagnées par les différentes bandes, pendant l'année, à vendre du foin, du bois, du bétail et du grain, à faire du roulage, à travailler, etc., étaient comme suit : Piapot, $6,035.62 ; Muskowpetung, $1,069.42 ; Pasquah, $2,898.65 ; Sioux, $5,099 ; soit un total de $15,102.69. Les bandes de Pasquah et des Sioux avait souscrit chacune $25 au fonds du "boni" pour l'établissement d'un moulin à Fort Qu'Appelle. Un moulin serait d'une grande utilité à ces sauvages.

Le bureau et le magasin étaient sous le contrôle de M. Richardson, et d'après ce que j'ai pu constater tout était en parfait ordre. Il y avait dans l'agence 696 bêtes à cornes, 559 chevaux et 6 porcs, soit un total de 1,261 têtes de bétail.

Voici quelle avait été la récolte : 7,936 boisseaux de céréales, et 3,189 boisseaux de racines.

Quatorze têtes de bétail avaient été vendues au prix de $3.37½ les cent livres (en vie). Le poids moyen des animaux était de 1,360 livres. Trois bestiaux pris dans le troupeau pesaient en moyenne 1,222 livres. Les sauvages étaient en bonne santé ; je n'ai constaté aucun cas de maladie lors de mes visites.

M. Munro, le missionnaire presbytérien, donnait une attention particulière aux réserves de Piapot et de Muskowpetung. Les offices ont lieu dans les maisons des sauvages. Le chef Piapot met volontiers sa maison à la disposition du chef toutes les fois que celui-ci en a besoin.

Je retournai à Fort-Qu'Appelle le 4 décembre et fis mon rapport. Je commencai à inspecter l'école industrielle de Qu'Appelle le 8 décembre. (*Voir* le rapport spécial que j'ai fait à ce sujet.) Le 23 décembre je fis une seconde visite à l'agence des Buttes-La-Lime pour inspecter le bétail. Le 4 janvier 1900 je partis pour Winnipeg et Ottawa, arrivant à ce dernier endroit le 16 janvier. Du 18 janvier au 22 février je fus absent en congé. Je suis resté à Ottawa du 23 au 1er de mars, alors que je suis parti pour Toronto. Du 4 au 11 mars je fus en congé, et le 13 mars je me mis en route pour Winnipeg, où j'arrivai le 16.

Après avoir inspecté les provisions qui étaient destinées aux sauvages compris dans le traité n° 8 et que l'on était à expédier à Edmonton, je me rendis à Elkhorn, le 22, pour inspecter l'école industrielle et la mettre sous le contrôle du gouvernement.

Le 19 avril je partis pour Brandon et Winnipeg, et le 24 du même mois j'allai visiter l'école industrielle de St-Paul (Middlechurch). Je retournai à Winnipeg le 14 de mai, et le 15 j'allai inspecter l'école de St-Boniface. Je suis resté à St-Boniface jusqu'au 28 de mai.

Le 29 de mai et les jours suivants j'inspectai dans les magasins de la Cie de la Baie-d'Hudson les provisions destinées aux agences du Manitoba, et du 1er au 20 juin je fus occupé à inspecter et à distribuer les provisions pour les agences des Territoires du Nord-Ouest et à auditer les livres du magasin pour l'année dernière.

Le 21 juin je me rendis aux Buttes-La-Lime pour assister à l'exposition qui devait être tenue là par les sauvages le 23. L'affaire eu un grand succès ; les objets exposés étaient plus nombreux que l'année précédente. Il y avait un très bel étalage de chevaux, de bestiaux et de volailles, et l'adresse des femmes dans la couture, le tricotage et la confection d'objets de fantaisie fut beaucoup admirée. Il y avait de nombreux échantillons de beurre et de fromage faits par les femmes. M. Sherwood, d'Indian-Head, offrit un prix de $5 pour le meilleur modèle de "teepee" sauvage, et il y eut environ 20 concurrents pour ce prix, les modèles étant des plus artistiques. Des prix furent aussi offerts pour les meilleurs jardins et les maisons les plus propres et les mieux tenues. M. J. A. J. McKenna, commissaire du scrip, et moi fûmes choisis pour juger les maisons

et les jardins, et il nous fit plaisir de trouver tant de jardins bien arrangés et de maisons propres et bien tenues. Il y eut aussi un concours de labour à cette exposition, la première du genre qui ait jamais été tenue par nos sauvages.

Un grand nombre de visiteurs venant des districts environnants étaient présents, et tous parurent s'intéresser vivement au progrès fait par les sauvages.

Les prix furent distribués par M. McKenna, qui adressa quelques paroles d'encouragement à chacun des lauréats.

Il n'y eut pas de course de chevaux ni de danse. La fanfare de l'école industrielle était présente et joua très bien. Dans le soirée le rév. Père Hugonnard fit tirer un feu d'artifices qui amusa beaucoup les sauvages, et cela couronna ce qui fut considéré par tous comme une journée des plus agréables. L'agent, M. Graham, fut chaleureusement félicité pour le succès de l'exposition de 1900.

Le 26 juin j'allai inspecter l'école industrielle de Brandon, où je fus occupé jusqu'au 14 juillet, alors que je partis pour Moosomin, et le 16 j'arrivai à l'agence de la Montagne-L'Orignal.

Pour les détails concernant les écoles, *voir* le rapport spécial que j'ai fait à ce sujet.

## AGENCE DE LA MONTAGNE-L'ORIGNAL.

Je commençai mon inspection ici le 17 juillet.

Personnel.—H. R. Halpin, préposé à l'agence et à la réserve d'Ours-Blanc, n° 70 ; W. Murison, directeur agricole sur les deux réserves de l'ouest, n°s 68 et 69.

Le payement des annuités a eu lieu sur la réserve d'Ours-Blanc le 19, et sur les réserves de l'ouest le 20, et tout s'est passé sans encombre.

Le Dr Hardy était présent et vaccina ceux qui ne l'avaient pas encore été. Les sauvages étaient bien vêtus et propres de leurs personnes.

Il avait été semé sur ces deux réserves 162 acres de blé, 22 d'avoine, 6 d'orge et $3\frac{1}{2}$ de jardinages.

Le blé et l'avoine avaient une assez belle apparence et promettaient un rendement égal à celui des champs des colons. Les cultures potagères étaient nulles. Les sauvages n'avaient pas de pommes de terre, ayant manqué de semence ; les pommes de terre qu'ils avaient récoltées l'année précédente s'étaient gelées dans leurs caves. Le directeur agricole avait une belle parcelle de pommes de terre.

Le foin avait une belle apparence, et il y avait par-ci par-là de jolies prairies. Il était resté environ 12 meules de foin sur la récolte de l'année dernière, mais comme cette localité est éloignée et d'un accès difficile, l'on n'avait pas pu en disposer. Quelques-unes des vieilles maisons et étables avaient été démolies et reconstruites sur un plan plus moderne, avec plafonds plus hauts.

La maison de la ferme avait été peinturée, et des châssis doubles ainsi que des gouttières y avaient été ajoutés.

Les dépendances de la ferme et les maisons des sauvages étaient propres.

Ces deux bandes avaient récolté, l'année dernière (1899), 1,778 boisseaux de blé, 560 d'avoine, 30 d'orge, 300 de pommes de terre et 162 de navets.

Ces sauvages reçoivent très peu de chose du gouvernement en fait de nourriture et de vêtements, et paraissent être parfaitement contents. Ce sont de bons travailleurs, des hommes honnêtes et paisibles. M. Murison s'accordait très bien avec eux. Ils avaient acheté une nouvelle lieuse et l'avaient payée de leurs propres deniers. Ils avaient 167 têtes de bétail ; les animaux étaient en très bonne condition ; le fait est que c'est le plus beau troupeau que j'aie vu cette année. Les deux bandes avaient 86 poneys.

Deux gradués des écoles, l'un de Qu'Appelle, l'autre de Régina, ont de beaux champs de blé et réussissent bien.

Tous les ouvrages de forge requis sont faits par M. Murison, un atelier de forgeron, assez bien outillé, étant établi sur la ferme.

### BANDE D'OURS-BLANC, N° 70.

Le chef Ours-Blanc est mort le 17 juin, à l'âge de 98 ans. C'était un beau vieillard. Il était complètement aveugle la dernière fois que je l'ai vu. Voici les dernières paroles

qu'il m'a adressées : " Je suis content que vous soyez venu nous voir ; je n'ai rien à dire ; tout va bien."

Les cultures de cette réserve, bien que passables, n'étaient pas aussi bonnes que les deux autres réserves ; mais les sauvages auraient assez de blé pour leur donner tout ce dont ils auraient besoin en fait de farine et de semence, et il leur resterait probablement un surplus à vendre. Ils avaient 158 acres de blé, 42 d'avoine, 8 d'orge et 4 de jardinages. Ils n'avaient pas de pommes de terre pour la même raison que celle indiquée plus haut. Les cultures potagères étaient nulles. La bande avait récolté environ 3,000 boisseaux de céréales et de racines l'année précédente.

Six maisons et sept étables avaient été renouvelées. Cent soixante-deux acres de terre neuve avaient été labourées depuis ma visite ici en septembre 1898, et environ 800 pieds de clôtures en fil de fer avaient été construites aux frais des sauvages.

Le bétail avait très bonne mine. Le troupeau comprenait 153 bêtes à cornes et 72 chevaux.

Le poids moyen des bouvillons et des vaches vendus dans le cours de l'automne de 1899 était de 1,100 livres (en vie).

La maison de l'agent avait été peinturée à l'extérieur et badigeonnée à l'intérieur.

Les dépendances, le magasin, les étables, les hangars, etc., avaient été blanchis à la chaux, et comme ils sont entourés de coteaux, avec un petit lac en avant et un autre sur le côté, le coup d'œil était très joli.

Le jardin de l'agent renfermait une assez grande quantité de pommes de terre, mais rien autre chose, les graines n'ayant pas poussé.

Parmi les prairies il y en avait qui étaient réellement magnifiques ; aussi loin que la vue pouvait s'étendre ce n'était qu'une masse mouvante de très beau foin.

Les sauvages avaient commencé la fenaison. M. Halpin se proposait de mettre de côté 1,000 tonnes de foin pour l'usage des sauvages et pour vendre, car l'on s'attendait qu'il aurait une demande pour ce fourrage, les chemins de fer n'étant maintenant éloignés que de quelques milles de cette réserve. Des permis seraient accordés pour en couper encore 1,000 tonnes. Il y a 2 ans, le prix payé pour les permis était de 65 sous par tonne. Cette année, M. Halpin a demandé des soumissions et il a été offert $1.40.

Les sauvages devraient pouvoir se faire un joli revenu avec leur foin tous les ans ; c'est le seul endroit d'un accès facile où l'on puisse obtenir du foin en grande quantité.

Le Dr Hardy m'a dit que les sauvages étaient en bonne santé.

M. Dodds, le missionnaire presbytérien, déploie beaucoup de zèle et d'activité parmi ces sauvages ; il leur lit les écritures dans leur propre langue, ce qui leur fait beaucoup plaisir, et il est toujours bien accueilli lorsqu'il va les visiter.

Le dimanche, les sauvages s'abstiennent scrupuleusement de danser, de chasser et de travailler, et revêtent leurs plus beaux habits. Mme Dodds aide aux sauvagesses dans leurs ouvrages de couture et de tricotage, leur montre comment cuire le pain, etc.

Mme Dodds accompagne le missionnaire et conduit le chant dans les " teepees ". Des offices ont aussi lieu à la mission tous les dimanches à 11 heures.

J'ai audité les livres du bureau et fait l'inventaire de tous les biens de l'Etat. J'ai transmis un rapport détaillé à ce sujet au commissaire des sauvages à Winnipeg.

Je suis retourné à Fort-Qu'Appelle le 1er d'août. Le 11, je me suis transporté dans l'agence des Buttes-La-Lime pour examiner les cultures, et je ferai une inspection régulière dans le cours de l'hiver lorsque les maisons et les étables seront occupées.

Les sauvages des Buttes-La-Lime étaient à faire leurs foins, et avaient à parcourir une vaste étendue de territoire pour obtenir l'approvionnement requis,—à peu près 2,500 tonnes. Ils avaient commencé à faucher le blé et l'avoine. Il y avait deux lieuses en opération, et le grain était magnifique. Un champ de blé de 100 acres surpassait tout ce que j'avais encore vu. Les tiges avaient 5 pieds 6 pouces de hauteur, avec épis bien remplis, et l'on pouvait sans exagération estimer le rendement à 25 ou 30 boisseaux l'acre. L'avoine donnerait en moyenne 40 ou 50 boisseaux.

Les pommes de terre et les navets promettaient un fort rendement, et les autres racines avaient une belle apparence. Les jardins étaient très bien entretenus, et il n'y avait pas un seul sauvage oisif.

J'ai, etc.,

ALEX. McGIBBON,

*Inspecteur des agences et des réserves des sauvages.*

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
BUREAU DU COMMISSAIRE DES SAUVAGES,
WINNIPEG, 1er décembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les affaires des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

Les inspecteurs et les agents donnent des renseignements si détaillés dans leurs rapports concernant les sauvages établis sur les différentes réserves, qu'il ne me reste qu'à faire quelques observations sur les événements les plus importants qui sont survenus depuis mon dernier rapport.

Progrès.—Durant l'hiver et l'été j'ai visité quelques-unes des agences dans Assiniboïa et Alberta, et j'ai constaté avec une vive satisfaction le progrès fait par les sauvages. Sans doute, si l'on se contente de comparer ce qui s'est fait d'une année à l'autre, l'avancement paraîtra peut-être peu marqué ; mais si l'on se reporte à un quart de siècle en arrière, la transition est étonnante. Aux Lacs Croches j'ai rencontré les chefs qui avaient signé le traité que moi et d'autres avions négocié aux Lacs-Qu'Appelle, en 1874 ; j'ai eu la même bonne fortune lorsque j'ai visité les Pieds-Noirs, les Gens-du-Sang et les Sarcis, avec lesquels feu le lieut.-col. McLeod et moi avions négocié le traité 7, en l'année 1877. Ceux qui avaient accepté ces deux traités étaient des indigènes qui avaient vécu depuis des siècles de la chasse du bison, et qui se trouvaient dans l'état sauvage primitif. Vu la rapide disparition du bison, je savais ce que le gouvernement serait forcé de faire pour civiliser ces sauvages et les amener à pourvoir à leur propre subsistance ; mais étant donné le peu de progrès fait par les sauvages dans les provinces de l'est, je ne m'attendais guère que l'on en arriverait aux résultats qui ont été obtenus, surtout parmi les Cris. Plusieurs d'entre ces derniers se livrent à la culture mixte, et sauf les vieillards et les veuves, ils reçoivent très peu du département en fait de rations. L'influence des anciennes coutumes parmi eux s'éteint rapidement, les premières cabanes rudimentaires qu'ils érigèrent sur les réserves disparaissent graduellement et font place à des maisons d'un meilleur genre de construction, garnies de meubles modernes. Les diverses tribus de la nation des Pieds-Noirs, bien qu'elles aient construit un grand nombre de jolies habitations et présentent d'autres indices de progrès, continuent à compter sur le gouvernement pour leur subsistance. J'ai vu du beau grain sur la réserve des Sarcis, et sur les autres réserves les pommes de terre et les autres racines sont cultivées avec assez de succès. Les réserves, cependant, dans leur ensemble, ne sont pas adaptées à l'agriculture, à cause de leur élévation et de leur proximité aux montagnes. Mais elles sont très propres à l'élevage du bétail, et il est à regretter que l'on n'ait pu décider, dès le début, les Pieds-Noirs et les Gens-du-Sang à accepter et à élever les bestiaux que l'on s'était engagé à leur donner en vertu du traité. Un grand nombre de Gens-du-Sang ont récemment consenti à louer des bestiaux, et ils leur donnent tous les soins voulus ; comme il leur est permis de vendre les animaux dont on peut se passer, ils ont intérêt à augmenter leurs troupeaux, et d'autres membres de la bande se proposent de suivre leur exemple. Les Piéganes et les Sarcis font également du progrès dans l'élevage du bétail ; mais les Pieds-Noirs sont les plus arriérés de tous. Un effort sera fait pour pousser cette industrie sur toutes les réserves comprises dans le traité nº 7, vu que l'élève du bétail est la seule chose sur laquelle l'on puisse compter pour rendre ces sauvages indépendants.

Visite de Leurs Excellences.—En parlant des sauvages régis par le traité nº 7, il me fait beaucoup plaisir de mentionner la visite de Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Minto, et de leurs deux filles, aux réserves des Gens-du-Sang, des

Sarcis et des Pieds-Noirs, dans le cours du mois de septembre dernier. L'honneur qui leur était fait par cette visite fut dûment apprécié par les sauvages ; et les bonnes paroles qui leur furent adressées et l'assurance qui leur fut donnée du vif intérêt que prenait Sa Majesté la Reine au bien-être de ses enfants rouges ne peuvent manquer d'affermir leur loyauté envers la Grand'Mère. Je n'ai jamais vu des sauvages se conduire si bien en présence des représentants de la royauté. Lord et lady Minto conversèrent avec la plupart des chefs et leur témoignèrent une si profonde sympathie que le souvenir de la visite de Leurs Excellences restera sans doute longtemps gravé dans la mémoire des habitants de ces réserves.

Grand chef des Gens-du-Sang.—Je regrette d'avoir à signaler le décès de Corbeau-Rouge, grand chef des Gens-du-Sang, survenu le 28 d'août dernier. Il était l'un des signataires du traité et était assez âgé. Il avait éprouvé un peu de fatigue en traversant la rivière près de sa maison pour rentrer ses chevaux, et s'était apparemment couché sur la rive pour se reposer, avec son habit sous la tête en guise d'oreiller. C'est là qu'il fut trouvé par une de ses femmes dormant son dernier sommeil. Dans les premières années du traité et durant les troubles de 1885 il exerça une grande influence sur son peuple. Il seconda les agents dans leurs efforts pour améliorer la condition des indigènes, et était sous tous rapports digne de la haute position qu'il occupait. Suivant l'autorisation que j'avais reçue du département, je convoquai une assemblée des Gens-du-Sang à l'agence, le 17 septembre, pour les consulter au sujet de la nomination d'un successeur à Corbeau-Rouge. Je constatai que Loup-Bretaudé, fils adoptif du défunt, était le choix de la grande majorité de la bande, et je le nommai grand chef ; je donnai instruction à l'agent Wilson de l'installer dans sa charge après qu'il aurait fait la déclaration exigée par le gouvernement des grands chefs et chefs inférieurs. Il signa cette déclaration le 17 d'octobre, et ainsi fut réglée, à l'amiable, la question de succession dans cette peuplade de sauvages,—la plus nombreuse qui soit sous ma surveillance.

Santé.—Il y a eu une amélioration marquée, cette année, dans la santé des sauvages des anciennes peuplades. Aucune épidémie grave n'a sévi ; les maladies les plus sérieuses ont été les affections pulmonaires, qui, dans le cas des enfants, sont presque toujours attribuables au manque de soins. Il me fait aussi plaisir de constater par l'excellent rapport du Dr Edwards, le médecin qui accompagnait les commissaires qui ont visité cette année les bandes comprises dans le traité nº 8, que les sauvages dans cette région à l'exception d'une tribu, sont aussi sains que ceux des peuplades plus anciennes. Les Castors de la Rivière-La-Paix, cependant, me dit le Dr Edwards, sont très maladifs. Ils sont beaucoup attachés à leurs coutumes et les mariages entre membres d'une même famille sont très fréquents parmi eux ; ceci et la consomption scrofuleuse les déciment rapidement. Il serait important d'étudier les moyens à prendre pour faire disparaître les causes qui menacent d'éteindre dans un avenir rapproché cette tribu autrefois nombreuse et active.

Bétail.—L'industrie de l'élevage du bétail est aujourd'hui la plus importante parmi les sauvages. C'est celle sur laquelle l'on peut compter avec le plus de certitude aux endroits où sont situées les grandes réserves, et c'est la mieux adaptée pour les tribus dans leur transition de l'état sauvage à la vie civilisée. La température, cette année, a été des plus favorables à l'élevage du bétail, et il y a eu très peu de pertes. Pour démontrer que la saison a été propice et que les sauvages deviennent des éleveurs experts, je dirai que 533 veaux ont été marqués sur une des réserves d'Alberta durant l'année. Beaucoup de sauvages demandent des bouvillons pour commencer de petits troupeaux, mais comme l'offre n'est pas égale à la demande il faudra quelques années pour pourvoir les réserves de bétail.

Agriculture.—Dans le Manitoba et une partie d'Assiniboïa les cultures de céréales et de racines ont souffert de la sécheresse, et dans quelques parties de ce dernier district ont été endommagées par la grêle, par conséquent la récolte a été peu considérable. Cela n'est guère de nature à encourager les sauvages, d'autant plus que plusieurs bandes avaient, cette année, semé une plus grande étendue de terrain que par le passé. Dans les districts de Saskatchewan et d'Alberta ainsi qu'aux Buttes-La-Lime, dans Assiniboïa, le temps a été plus favorable, et les récoltes sur quelques-unes des réserves ont été abondantes. La fenaison a été presque partout retardée par les pluies, mais à l'excep-

tion des réserves dans l'agence de Birtle, les sauvages ont rentré une quantité suffisante de foin pour hiverner leurs bestiaux. La récolte totale du foin sur la réserve des Gens-du-Sang a été de 2,611 tonnes ; sur cette quantité 1,587 tonnes ont été vendues aux éleveurs et aux colons des environs, et 1,034 tonnes ont été gardées pour la consommation locale.

La récolte des racines, sauf les menus jardinages, a été dans l'ensemble bonne. L'agent Graham, des Buttes-La-Lime, m'écrit ce qui suit : " Les sauvages ont serré une grande quantité de racines pour l'hiver. Chaque famille sur chacune des 4 réserves a une abondante provision de pommes de terre et de navets. Le 16 du mois (octobre) j'ai envoyé 20 charretées de blé à Indian-Head, à peu près 800 boisseaux en tout ; sur cette quantité j'en ai fait moudre 400 boisseaux, et j'ai rapporté 120 sacs de farine et 4,000 livres de son. J'espère envoyer sous peu une autre consignation. Nous avons aussi vendu 1,000 boisseaux d'avoine durant le mois." De pareils résultats sont des plus encourageants. M. Graham a aussi organisé une très belle expotion pour les sauvages, à son agence, au commencement de l'été ; et à l'exposition générale tenue au Poste de Qu'Appelle en août, à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister, les étalages des sauvages des Buttes-La-Lime, qui comprenaient de beaux échantillons de blé en tige de la récolte de cette année ont été beaucoup admirés.

Conduite.—La conduite générale des sauvages n'a rien laissé à désirer. Les bruits alarmants qui ont couru pendant l'été au sujet d'un soulèvement des sauvages dans le district de la rivière La-Pluie étaient sans aucun fondement. Les sauvages sont naturellement superstitieux, et dans ce cas-ci les charlatans leur avaient dit qu'une violente tempête de vent passerait par cette région et démolirait tout ce qu'elle rencontrerait sur son passage. Les sauvages, convaincus que cette histoire était vraie, empaquetèrent leurs effets et se transportèrent en corps à d'anciens lieux de rendez-vous afin d'échapper à ce qu'ils croyaient être un désastre imminent. Les colons blancs, qui ne pouvaient parler la langue sauvage, ont mal compris les indigènes et ont cru qu'ils étaient partis en guerre.

Tous les efforts possibles sont faits pour supprimer le trafic des spiritueux, mais malgré tout ce que font les agents et la police à cheval, je regrette d'avoir à dire que des boissons enivrantes sont très souvent fournies aux sauvages. Dans la plupart des cas le métis est responsable de l'infraction à la loi en achetant la boisson pour les sauvages et en la partageant avec eux, ou en la leur vendant dans le cours de prétendues visites amicales.

Les danses du soleil, malheureusement, sont encore communes parmi quelques-unes des bandes, bien que l'infliction de tortures corporelles et la distribution de présents aient été presque complètement abandonnées. Il arrive cependant encore trop souvent que l'on donne des présents, la plupart du temps, d'une manière clandestine. L'on prétend aussi que les danses sont accompagnées de grossières immoralités. Lors de ma visite à la réserve des Pieds-Noirs, l'hiver dernier, je me suis enquis minutieusement de la chose, et un missionnaire qui avait, sans être vu, été témoin de quelques-unes de ces danees, m'a dit qu'il n'avait rien remarqué d'immoral. Mais d'autres missionnaires m'ont dit que, s'il fallait en croire leurs convertis, il se passait là des choses indécentes. Les agents ont reçu instruction de supprimer les danses par tous les moyens possibles, de défendre tout ce qu'elles peuvent avoir de répréhensible, et de restituer à leurs propriétaires primitifs les chevaux et autres choses donnés comme présents. Il est très difficile d'intenter des pursuites, vu que les sauvages refusent de dénoncer les instigateurs de ces pratiques illégales.

Habitations.—La difficulté d'obtenir du bois de construction sur plusieurs des réserves a été un obstacle sérieux à l'érection de maisons confortables. Cependant le département est à aplanir cette difficulté en introduisant des scieries aux endroits où il y a du bois. La sagesse de cette mesure est évidente si l'on considère l'ardeur qu'apportent les sauvages à couper des billes pour être sciées et à se bâtir de bonnes maisons, les membres les plus avancés des bandes ayant des habitations à 2 étages et à 2 ou 3 chambres.

Education.—L'éducation des sauvages coûte actuellement une forte somme au gouvernement. Bien que satisfaisants dans plusieurs cas, les résultats ne sont pas du tout ce que l'on pourrait désirer. Le support des écoles pour nos aborigènes, cependant, est

une obligation imposée par traité et doit être continué. Mais à part l'obligation, il n'y a pas d'autre voie pour eux de devenir vraiment civilisés et de cesser d'être pour le pays un fardeau pour une grande partie de leurs moyens de subsistance. Un bon nombre de gradués sortis des écoles industrielles ont obtenu de l'emploi parmi les colons et les villageois et gagné des salaires passables ; quelques-uns ont épousé d'autres anciennes élèves et se sont établis sur les réserves avec d'assez bonnes perspectives de se créer une existence confortable ; d'un autre côté, trop d'entre eux sont paresseux et insouciants et sont retombés dans les vieilles habitudes de leurs parents sur les réserves. Le meilleur moyen d'empêcher que les anciens élèves des écoles retombent dans les habitudes barbares de la bande à laquelle ils appartiennent est un des problêmes qui s'offrent à nous. On a proposé de les établir dans des colonies loin des réserves, mais à ce projet on objecte que les parents, maintenant pour la plupart hostiles à l'envoi de leurs enfants à l'école, s'opposeraient dans ce cas de la façon la plus énergique à ce qu'ils y aillent jamais. Il me semble qu'un compromis entre les deux méthodes pourrait être tenté avec de bons résultats. Presque toutes les réserves sont grandes, et il y a là tout plein d'espace pour établir les anciens élèves de la bande à quelque distance du camp principal sur la réserve et près de la résidence de l'agent. Quelque chose de ce genre a été essayé aux Buttes-La-Lime avec perspective de succès modéré. J'appliquerai toute mon attention à ce sujet, et si rien ne paraît s'opposer à un effort général dans ce sens, je me sens convaincu que j'aurai le concours du ministère.

Ecoles industrielles.—Durant l'année j'ai visité les écoles industrielles de Saint-Boniface, Middlechurch, Régina, Calgary, Qu'Appelle et Elkhorn, et j'ai vu avec beaucoup de plaisir les mesures prises pour la propreté, le confort et l'éducation des élèves. Ils sont instruits dans toutes les branches de l'éducation élémentaire anglaise ; quelques-uns des garçons sont occupés à divers métiers, d'autres à des travaux d'agriculture et au soin des animaux ; aux filles on enseigne la cuisine, la couture et d'autres devoirs, de manière à en faire de bonnes ménagères. Peut-être dans quelques-unes de ces écoles ne s'occupe-t-on pas assez d'agriculture et d'élevage des bestiaux, qui, dans une région de prairies, et tout spécialement sur les réserves des sauvages, doivent être la principale industrie. La morale et l'enseignement religieux sont de la plus haute importance dans ces écoles, et bien que, comme chez les blancs, et probablement encore plus chez les sauvages, il y ait plusieurs manquements, tout de même les bonnes impressions reçues et les habitudes prises doivent tendre à relever le niveau de leur conduite parmi les bandes auxquelles ils appartiennent.

Pensionnats.—Ces écoles entreprennent la même tâche que les écoles industrielles en tant que l'anglais et l'enseignement moral et religieux sont concernés, mais rien que quelques-unes donnent en matière de travail industriel une instruction de quelque valeur. Depuis mon dernier rapport je n'ai pu visiter que les pensionnats du Lac-Croche, du Lac-Rond, d'Aigle-Blanc et de Pied-de-Corbeau, sur la réserve des Pieds-Noirs, le refuge Saint-Paul et l'école catholique romaine sur la réserve des Gens-du-Sang. Et durant l'été, au cours d'un voyage entrepris pour passer des traités, j'ai visité les pensionnats de Saint-Augustin, Rivière-à-la-Boucane, les écoles catholiques et de l'Eglise anglicane au Petit-Lac-de-l'Esclave, et les Saints-Anges à Fort-Chippewyan. Ces dernières écoles, dans le traité 8 depuis le 1er juin, ont été mises sur le même pied que les pensionnats dans les districts organisés. Dans l'ensemble, ces pensionnats font un travail satisfaisant. Les rapports des inspecteurs et des agents parlent presque tous de l'apparence agréable des classes et des dortoirs, de la soigneuse surveillance des directeurs, et de l'efficacité des instituteurs. On s'est plaint quelque peu de l'anglais défectueuxenseigné, mais après que j'eus fait connaître aux directeurs le désir du ministère que les élèves apprennent à lire et à parler l'anglais, des maîtres qualifiés ont été promptement obtenus.

Externats.—Ces écoles ne sont pas aussi nombreuses qu'avant l'établissement des pensionnats. Cependant, plusieurs d'entre elles font encore du bon travail, et là où les sauvages restent sur leurs réserves toute l'année, je ne vois aucune raison pourquoi elles ne seraient pas aussi satisfaisantes que les pensionnats. Les enfants qui les fréquentent ne sont pas éloignés de leurs familles ; ils n'auront pas à y revenir après plusieurs années d'absence à peu près étrangers aux leurs, et, peut-être, mé-

contents et oisifs. Mais le grand point faible des externats c'est l'amour de la vie nomade des sauvages, surtout ceux des régions des lacs et des rivières, qui quittent leurs réserves plusieurs mois durant l'année, occupés au loin à pêcher et à chasser. C'est un travail des plus ardus que de tenir des écoles ouvertes dans de pareilles circonstances, et les maîtres méritent beaucoup de sympathie dans leur tâche décourageante et cependant assez souvent fidèle et quelque peu couronnée de succès.

Assistance.—Considérée dans son ensemble, l'assistance aux écoles industrielles est un peu plus forte que celle de l'année dernière. Il n'a pas été ouvert d'autres établissements de ce genre, mais le bâtiment de l'école Saint-Paul, Middlechurch, a été amélioré et l'assistance a plus que doublé sous la direction énergique et efficace de son nouveau directeur, M. J. C. Dagg. Celle de Régina a fait bonne figure, mais je crains qu'elle ne souffre par la mort de son respecté, dévoué et heureux directeur, le rév. A. J. McLeod, lequel douloureux événement est arrivé le 20 du mois dernier. Il sera difficile de le remplacer, mais l'école est si bien organisée qu'il devrait être comparativement facile maintenant de continuer la tâche. La plupart des autres écoles industrielles font bonne figure. Néanmoins, quelques-unes d'entre elles ont souffert par suite de la difficulté à recruter des élèves ; mais ce n'est là, je l'espère, qu'une contrariété temporaire. Dans le cours de l'exercice administratif il n'a été ouvert qu'un nouveau pensionnat, c'est-à-dire celui de Norway-House sous les auspices de l'Eglise méthodiste. Les autres pensionnats, dans presque chaque cas, ont vu augmenter le nombre de leurs élèves. En omettant les écoles du Traité n° 8, qui n'ont été ouvertes dans leur condition actuelle qu'en juillet dernier, l'assistance comparative pour 1899 et 1900 est comme suit :—

| | 1899. | 1900. |
|---|---|---|
| Elèves des écoles industrielles | 983 | 1,048 |
| Elèves des pensionnats | 847 | 964 |

Je regrette que la mortalité durant l'année ait été quelque peu forte dans les écoles industrielles, le nombre des décès s'élevant à quarante-deux. Je puis difficilement expliquer cela. Les élèves ont tout le confort, les meilleurs soins médicaux, et aucune misère quelle qu'elle soit. Je dois m'en tenir à l'impression que le zèle apporte à recruter des élèves fait oublier le discernement dans le choix, et que nonobstant les certificats médicaux requis pour l'admission, un certain nombre qui sont admis portent les germes de maladies. Les gradués qui sont sortis des écoles industrielles sont au nombre de 93 ; les autres départs pour raisons diverses, de 47.

Permutation d'agents.—Tel qu'ordonné par le gouvernement, trois permutations d'agents ont eu lieu à l'automne, ce sont ceux des Lacs-Croches et de Fort-Frances, ceux de la Rivière-du-Cygne et du Lac-aux-Canards, et ceux de Birtle et de la réserve des Pieds-Noirs. Le transport des possessions des agences a été fait par les inspecteurs, et les agents sont entrés dans leurs fonctions avec de bonnes perspectives de faire du travail efficace. Ces permutations auront un bon effet, je crois ; on évitera la routine, et tout indique que des chances nouvelles de faire bien seront, selon toute apparence, meilleures.

Personnel.—Les inspecteurs du ministère ont persévéré dans leur tâche, et excellent dans leurs efforts pour donner plus de vie aux opérations dans les diverses agences. Plusieurs des agents ont aussi été fidèles à leurs devoirs, mais il y a quelques exceptions parmi les agents et les instructeurs agricoles, et je crains que ce soit à leur négligence que doive être attribuée la répugnance des sauvages. Quant au personnel de ce bureau, je n'ai que du bien à en dire ; depuis le secrétaire jusqu'au messager ils sont ponctuels, actifs et compétents.

J'ai, etc.,

DAVID LAIRD,
*Commissaire des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
HÔPITAL DES GENS-DU-SANG.
26 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer mon rapport annuel concernant l'hôpital des Gens-du-Sang pour l'année administrative 1899-1900.

Comme le ministère a reçu régulièrement un état mensuel, je ne ferai qu'emprunter aux chiffres qui y sont contenus et montrer les bons services que l'hôpital a rendus. Cent soixante et un patients ont été admis pour être soignés, et la plupart d'entre eux sont partis guéris ou sensiblement mieux. De ce nombre nous n'avons à enregistrer que trois décès arrivés à l'hôpital. Le total des jours de traitement a été de deux mille quatre-vingt-deux, et les repas aux patients internes ou externes, de sept mille quatre. L'entretien de ces malades, au point de vue des aliments, n'a coûté que la faible somme de $300.

Ce qui précède démontre que les sauvages commencent à comprendre que cette institution est pour leur bénéfice, et le succès obtenu dans plusieurs cas en a amené plusieurs à demander du soulagement et du secours dans leurs maladies à ceux qui les soignent si bien et avec tant de dévouement. Les bains et certains autres appareils de toilette à l'usage des patients ayant servi très longtemps, sont actuellement dans un état qui nécessite leur enlèvement immédiat et leur remplacement par d'autres plus en rapports avec les fins de propreté et d'hygiène. Les lavabos devraient avoir un dessus en marbre avec bol en porcelaine, et il devrait y en avoir autant qu'il en faut pour répondre à toutes les circonstances et pour la commodité.

Grâce à la libéralité du ministère, un appareil pour approvisionner d'eau tout l'hôpital a été posé.

J'ai, etc.,

F. X. GIRARD, M.D

OTTAWA, 30 novembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Voici de quelle façon mon temps a été employé durant la dernière saison.

J'ai aidé M. l'arpenteur Reid dans la subdivision de la réserve du Joueur jusqu'au moment où le commissaire des sauvages m'a donné instruction de me rendre à la réserve des Piéganes.

J'ai retracé les bornes de la réserve des Piéganes au sud de la rivière du Vieux—32 milles—pour permettre à l'agent d'y faire ériger une clôture.

Je me suis ensuite rendu à la réserve des Sarcis, où a été fait un arpentage du creek au Poisson, en vue de régler une réclamation faite par certains colons au sujet de privilèges concernant l'eau. J'ai déjà envoyé un rapport séparé accompagné d'un plan.

Pendant que j'étais à la réserve des Sarcis j'ai dressé un plan de l'arpentage de subdivision de la réserve du Joueur en me servant des notes prises sur le terrain par M. l'arpenteur Reid.

Je me suis ensuite transporté aux lacs Kootenay, pour préciser les bornes de certaines sections qui ont été mises à part comme réserves de bois pour le bénéfice des Gens-du-Sang. Puis je suis allé aux Buttes-du-Porc-Epic définir les bornes de certaines sections qui ont été mises à part comme réserves de bois pour les Piéganes. J'ai aussi retracé les bornes de l'ancienne limite à bois des Piéganes.

Je suis ensuite allé localiser et arpenter une route de McLeod à Fishburn, pour remplacer l'ancienne piste qui traverse la réserve des Piéganes, laquelle vient d'être fermée d'une clôture.

Puis, finalement, j'ai été occupé à localiser et arpenter une route le long de la limite sud de la réserve des Gens-du-Sang, et aussi des routes de chaque côté du creek au Poisson allant de la limite sud à la rivière du Ventre, sur le ranche Cochrane d'en haut.

Les rapports et plans se rapportant a chaque affaire mentionnée plus haut seront préparés durant l'hiver.

J'ai, etc.,

A. W. PONTON,
*Chargé des arpentages dans le Manitoba et les T. du N.-O.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PRINCE-ALBERT, SASK., 4 décembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les travaux accomplis au cours de la dernière saison d'été.

Le 10 mai j'ai quitté Winnipeg pour me rendre à Binscarth, et j'ai retracé l'arpentage de subdivision de la réserve du Joueur ; en revenant, je me suis arrêté à Strathclair pour préparer un rapport sur la route projetée sur la limite sud de la réserve de Dauphin ; de là je me suis rendu à Portage-la-Prairie, où j'ai établi les bornes du lot provincial n° 14.

Je suis ensuite parti *via* Prince-Albert pour arpenter la réserve pour la bande des sauvages Kinistino. L'ayant terminé j'ai traversé la vallée de la rivière de la Barrière pour me rendre au Lac-aux-Noix, pour y faire les agrandissements proposés à la réserve. Je n'ai pu trouver aucune trace ni recueillir aucun renseignement touchant l'arpentage primitif de la réserve du Lac-aux-Noix ; monuments, marques, tout a complètement disparu. Les sauvages me dirent qu'ils ne désiraient pas qu'un arpentage fut fait avant qu'ils eussent vu l'agent. Comme il aurait été impossible de faire quoi que ce soit en cet endroit sans avoir d'autres instructions, je fis rapport au ministère et j'allai aux Buttes-de-Tondre pour y exécuter les travaux à faire.

A l'agence des Buttes-de-Tondre je retraçai et arpentai de nouveau les bornes de trois réserves : Gordon, Muskowequan et Etoile-du-Jour. J'eus beaucoup de mal et de retard, vu la difficulté à trouver des points de départ, tels que monuments originaux, etc., toutes marques et traces des précédents arpentages ayant été à peu près effacés. Je puis maintenant vous faire rapport que ces réserves ont leurs bornes bien définies, de grosses barres en fer étant plantées sur des monticules ou dans des carrés à chaque coin, et la barre en fer ordinaire, sur monticules ou carrés, à chaque mille.

J'ai, etc.,

J. LESTOCK REID, *A. T. F.*

COLOMBIE ANGLAISE.
AGENCE DE BABINE,
HAZELTON, 18 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec tableau classifié, pour l'année finissant le 30 juin 1900.

Situation de l'agence.—Cette agence est bornée au nord et à l'ouest par l'agence de la Côte Nord-Ouest, au sud par l'agence du Lac-Williams, et à l'est par les montagnes Rocheuses.

Dans certaines parties de ce district, la difficulté pour voyager rapidement en faisant la montée de Skeena à Hazelton est due à la force de l'eau. Là où elle est le plus rapide il y a des courants reflexes sur les côtés, qui souvent portent dans une direction contraire. De plus, à partir d'Hazelton et en allant au sud, dans plusieurs endroits on rencontre à certaines époques de l'année un grand nombre de cours d'eau d'une assez grande force, et puis par-ci par-là, alternativement, des *muskegs* et du bois chablis sur les sentes.

Le climat serait bon, généralement parlant, si ce n'était des gélées quelque peu hâtives et tardives.

Réserves.—Toutes les bandes de cette agence, à l'exception de celle de Kitwancool, sont maintenant pourvues de réserves qui renferment un total de quarante-quatre mille neuf cent vingt-cinq acres. De ce nombre quinze mille deux cent cinquante-deux acres peuvent être classées sous le titre Rivière Skeena en haut, et vingt-neuf mille sept cent vingt-deux acres sous celui de la division de Hoquelget.

Population.—La population de la première division se compose de mille soixante et seize personnes, et celle de la dernière division de mille sept cent trente-neuf, ou, réunies, de deux mille huit cent quinze hommes, femmes et enfants.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette agence sont composés de deux nations bien différentes, et n'ont rien de commum soit dans le langage ou le caractère ; de là la classification respective de ceux de la rivière Skeena, les Kitksuns, établis depuis le village de Kitwangah jusqu'à ses hautes eaux, et celle de Hoquelgets avec leurs habitations—d'environ trois milles au sud-est en deçà de Hazelton—sur la rivière Hoquelget ou Bulkley et les lacs de l'extrême intérieur vers le sud.

## LA DIVISION KITKSUN.

Dans le rapport suivant, il est parlé des villages dans l'ordre où ils se trouvent situés en remontant la rivière.

### LA BANDE DE KITWANGAH.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive droite de la Skeena, près de l'embouchure de la rivière Kitwangah. Sa superficie comprend trois mille cinq cent vingt-neuf acres.

Statistique de la vitalité.—La population est de cent cinquante-neuf, se décomposant ainsi : 51 hommes, 58 femmes et 40 enfants. Durant l'année il y a eu cinq décès dus au grand âge et à des causes naturelles, et deux naissances, ce qui fait une diminution de trois depuis le dernier recensement.

Santé et hygiène.—Les sauvages jouissent d'une bonne santé. On prend grand soin de tenir les corps de logis et le voisinage en état de propreté, et un bon nombre ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de la bande sont la pêche, la chasse et la coupe de bois de corde, pendant que les femmes et les enfants cueillent des fruits sauvages et les font sécher pour l'hiver.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Il y a vingt-quatre maisons en charpente, cinquante-huit cambuses et quatre étables ; du côté des bestiaux, quatre vaches. Pas de chevaux. Les instruments sont de la sorte la plus utile tels que haches, pioches, etc.

Enseignement.—Il y a vingt-six enfants en âge d'aller à l'école ; celle-ci est sous les auspices de la Société des Missions de l'Eglise anglicane et s'élève au milieu du village.

L'assistance est irrégulière, l'école n'étant ouverte qu'une partie de l'année, fait qui se voit d'ailleurs dans les autres réserves.

Religion.—Ces années dernières les sauvages ont manifesté un grand désir de devenir chrétiens. Une jolie église a été construite, terminée et magnifiquement aménagée. On y a installé un harmonium. C'est la Société des Missions de l'Eglise anglicane qui a payé la construction et l'aménagement de l'église.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette réserve sont très intelligents et s'efforcent d'améliorer leur condition.

Leurs jardins des années passées s'améliorent, vu qu'on en prend un plus grand soin, et on met de plus en plus du terrain en culture.

BANDE DE KITWANCOOL.

Situation.—Le village de cette bande, à laquelle on n'a pas encore donné une réserve, est le seul parmi les établissements de Kitksun qui soit éloigné de la rivière, et il est situé sur la rive droite de la rivière Kitwangah, à 25 milles de Kitwangah, à 4 milles en aval du lac Kitwancool, et sur la piste d'Ayensk, rivière Nass.

Statistique vitale.—La population est de soixante et six : 21 hommes, 18 femmes et 27 enfants. Durant l'année il y a eu une naissance et un décès. Pas de changement dans le chiffre de la population.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu de maladie dans cette bande durant l'année. Les précautions sanitaires sont observées ; on se fait aussi vacciner.

Ressources.—Les lacs fournissent le poisson en abondance ; la pêche et la chasse rapportent assez bien, et les femmes et les enfants cueillent des fruits sauvages.

Occupations.—Ces sauvages travaillent à la mise en conserve du saumon sur la côte durant la saison ; l'hiver ils chassent. Comme les Kitksuns, ces sauvages ont, ces temps derniers, donné plus de soins au jardinage et mettent d'autres terres en culture.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Il y a trois maisons en charpente et vingt-neuf cambuses, et huit *shacks* à la tête de la rivière Kitwangah.

Ils possèdent les instruments ordinaires.

Enseignement.—Il y a quatorze enfants en âge d'aller à l'école. Il n'y a pas d'école dans ce village ; quelques-uns de ces enfants vont périodiquement à celle de Kitwangah, aussi à celle de Kincolith et d'Ayensk, sur la rivière Nass.

Religion.—Il n'y a dans ce village ni église, ni missionnaire résidant, mais la population reçoit les soins dévoués des missionnaires de Nass et de Kitwangah.

Traits caractéristiques et progrès.—Malgré qu'ils soient isolés, ils font certainement des progrès.

BANDE DE KITSEGUKLA.

Réserve.—Les deux villages—ancien et nouveau—sont situés sur la rive gauche de la Skeena, et le premier est à environ neuf milles en avant de l'autre.

La superficie entière est de 3,103 acres.

Statistique vitale.—La population des deux villages est de quatre-vingt-cinq : 29 hommes, 27 femmes et 29 enfants. Diminution de un.

Santé et hygiène.—Les sauvages sont en excellente santé. Ils tiennent leurs logis dans un assez bon état de propreté. Plusieurs sont vaccinés.

Ressources.—La pêche au saumon et la chasse sont les principales ressources de cette bande. Les femmes et les enfants font sécher de grandes quantités de fruits sauvages pour l'hiver.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont le travail aux établissements de mise en conserve du saumon, la coupe du bois de corde et la chasse.

Cette année encore ils ont augmenté la culture de la pomme de terre.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—La bande possède 34 cambuses et 10 maisons en charpente ; ces dernières sont dans le nouveau village.

La bande possède en fait d'animaux trois chevaux.

Les instruments ordinaires de jardinage sont en usage.

Enseignement.—Quatorze enfants sont en âge d'aller à l'école. Un instituteur sauvage (méthodiste) fait de son mieux. L'assistance est encore très irrégulière.

Religion.—Un ministre méthodiste donne ses soins à ces sauvages, qui entrent rapidement dans cette Eglise.

Traits caractéristiques et progrès.—Ici comme chez toutes les bandes de ce district, un progrès constant est visible. Ces gens-là se conduisent bien, sont paisibles et respectueux de la loi ; leurs habitations, les alentours, la manière de vivre, tout a considérablement changé pour le mieux.

## BANDE DE GETANMAX, HAZELTON.

Réserve.—Le delta formé par la réunion des rivières Skeena et Hoquelget ou Bulkley, là où le canton de Hazelton est situé, renferme sur le plateau séparant le delta et son triangle à sa base la plus courte, le vieux village indien sur la rive gauche de la première rivière, et sur la rive droite de l'autre rivière se trouve le nouveau village sauvage, avec la résidence de l'agent à une égale distance entre les deux.

La superficie de la réserve est de 3,507 acres.

Statistique vitale.—La population est de deux cent quarante et un : 96 hommes, 96 femmes et 49 enfants, ce qui est une diminution de trois depuis l'an dernier. Il y a eu sept naissances et dix décès, ces derniers dus à des causes naturelles, bien qu'on puisse, dans une certaine mesure, les attribuer à la rougeole et à la grippe.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne en général. Plusieurs ont été vaccinés, et on s'est beaucoup occupé à tenir propres les habitations et leur voisinage.

Ressources.—Les ressources sur cette réserve sont la pêche et la chasse ; on cueille également beaucoup de fruits sauvages.

On cultive beaucoup de légumes, pommes de terre et navets, ainsi que du foin.

Occupations.—Les chances d'emploi ont été en ces derniers temps exceptionnellement bonnes, et plusieurs de ces sauvages ont fait extrêmement bien. Toutefois les anciennes occupations, telles que la pêche et la chasse, n'ont pas été entièrement négligées.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Il y a 42 maisons en charpente, dont 15 dans le nouveau village, et 9 cambuses en cèdre fendu et en bois rond. On compte 78 chevaux et 7 bêtes à cornes. Ces sauvages n'ont que les instruments aratoires ordinaires ; ils sont cependant heureux de profiter des charrues du gouvernement qui leur sont prêtées quand besoin en est.

Enseignement.—Il y a 36 enfants en âge d'aller à l'école. Celle-ci est sous le contrôle de la Société des Missions de l'Eglise anglicane, aidée par la subvention ordinaire accordée par le gouvernement aux externats.

Pour des raisons déjà données en parlant des autres réserves, l'assistance est encore trop irrégulière pour que l'on obtienne les résultats désirables. Dans l'enseignement on suit le cours prescrit par le ministère.

Religion.—Dans toute cette population il n'y a que huit païens, les autres étant anglicans, et quelques-uns se disant salutistes.

Notes caractéristiques et progrès.—Ces années dernières on a constaté clairement un progrès constant. Ce progrès est observé également dans les habitations.

BANDE DE KISPIOX.

Réserve.—Le village est situé à environ 9 milles en amont de Hazelton, sur la rive droite de la Skeena, et sur la rive gauche, à l'embouchure de la rivière Kispiox, un des tributaires de la première.

La superficie de la réserve est de 2,052 acres.

Statistique vitale.—La population est de cent vingt-six : 90 hommes, 87 femmes et 49 enfants. Durant l'année il y a eu huit naissances et neuf décès, ce qui fait une diminution de un.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été très bonne l'année dernière. Les habitations ont été tenues dans un assez bon état, et l'on constate une amélioration constante sous ce rapport. Plusieurs sauvages et leurs enfants ont été vaccinés, et quelques-uns vaccinés de nouveau.

Ressources.—La pêche au saumon et la chasse sont les principales ressources de ces sauvages.

Occupations.—Le travail aux établissements de mise en conserve durant la saison du saumon, le travail dans les usines et la chasse constituent les principales occupations. Ils cultivent une assez grande quantité de légumes et pommes de terre. Les femmes et les enfants cueillent des fruits sauvages.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Il y a 36 maisons en charpente, 43 cambuses en bois rond et en cèdre fendu et 17 étables. On compte 36 chevaux et 7 bêtes à cornes. Les instruments ordinaires sont en usage.

Enseignement.—L'école de cette réserve est sous la direction de l'Eglise méthodiste et a un excellent succès, bien qu'on ait beaucoup de contretemps par le fait que des parents emmènent, comme cela se fait ailleurs, leurs enfants travailler avec eux. Il y a 32 enfants en âge d'aller à l'école.

Religion.—La bande appartient presque entièrement à l'Eglise méthodiste. Une nouvelle église est en cours de construction. Quelques-uns des sauvages se disent salutistes. Pas plus de 13 sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages continuent à progresser d'une façon fort satisfaisante. Ils sont maintenant respectueux de la loi et industrieux.

BANDE DE KISGEGAS.

Réserve.—Le village de cette bande est situé à environ 67 milles au nord de Hazelton, sur la rive droite de la Babine, 3 milles en amont de sa réunion avec la Skeena.

Statistique vitale.—La population est de 262 : 91 hommes, 101 femmes et 70 enfants. Il y a eu durant l'année 7 décès dus à des causes naturelles et 5 naissances, ce qui fait une diminution de deux depuis le recensement de l'an dernier.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été très bonne. Les précautions hygiéniques ont été observées et un certain nombre de sauvages ont été vaccinés.

Ressources.—Les ressources de cette bande sont la prise du saumon, surtout dans la gorge en aval du village, et la chasse ; le territoire de chasse de ces sauvages s'étend bien au delà des eaux supérieures de la Skeena, au lac de l'Ours, et aussi à la Stikine.

Occupations.—Peu d'entre eux vont à la côte pour travailler ; ils comptent presque entièrement sur la chasse et leurs cultures de pommes de terre. Les femmes, accompagnées des enfants, cueillent les fruits sauvages et les font sécher pour la consommation en hiver.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—La bande possède 45 cambuses et 9 maisons en charpente. Il y a 9 chevaux. En ces temps derniers, ces sauvages ont manifesté un grand désir d'avoir des bêtes à cornes. En fait d'instruments, il y a quelques-uns des instruments de jardinage ordinaires et d'autres.

Enseignement.—Il y a quarante-sept enfants en âge d'aller à l'école. Celle-ci a été établie par la Société des Missions de l'Eglise anglicane et elle est sous sa direction. En dépit de l'assistance irrégulière, les enfants ont fait de bons progrès.

Religion.—Peu de païens ici ; plus des trois quarts de la population appartiennent à la foi chrétienne.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont d'une intelligence remarquable, et quoique relativement pauvres, ils ont considérablement amélioré leur mode de vie et leur confort, et veillé à la propreté de leurs habitations et du voisinage.

BANDE DE KULDOE.

Réserve.—Le village de cette bande est situé sur la rive droite de la Skeena, à environ 15 milles de Kisgegas, avec lequel il est relié par une piste à peu près impraticable. La réserve contient 446 acres.

Statistique vitale.—La population est de quarante-sept : 16 hommes, 13 femmes et 18 enfants. Il n'est survenu aucun changement dans le chiffre de la population.

Santé et hygiène.—Malgré leur grand éloignement, ces gens commencent à comprendre l'importance de tenir en état de propreté leurs habitations et le voisinage.

Presque tous ont été vaccinés et quelques-uns revaccinés.

Ressources.—La rivière abonde en saumon. Les grands territoires de chasse sont d'une bonne ressource pour ces quelques sauvages, de même que les terrains fruitiers produisent en quantité remarquable.

Occupations.—La pêche au saumon et la chasse sont les principales occupations de ces gens qui, d'un autre côté, s'occupent de plus en plus de la culture de la pomme de terre.

Bâtiments et bestiaux.—Ces sauvages ont 8 cambuses et 3 maisons en charpente. Ils n'ont pas d'animaux. Ils se servent de quelques instruments aratoires de leur façon, et une pioche, une pelle, une charrue, un râteau et une bèche, propriété du gouvernement, leur sont prêtés, le chef en étant responsable.

Enseignement.—Il y a onze enfants en âge d'aller à l'école ; il n'y a pas d'école, mais quelques-uns de ces enfants fréquentent périodiquement celle de leurs voisins à Kisgegas.

Religion.—Les relations avec les gens de ce dernier village ont amené la majorité de ces sauvages à s'instruire des doctrines chrétiennes et assister au service divin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces gens sont de bonnes dispositions, gais et obligeants, et ils ont considérablement amélioré leur condition. Ils ont des champs de pommes de terre d'une superficie de 8 acres. Tout récemment encore, ils n'en avaient pas du tout.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Le remarquable progrès, tant moral que matériel, fait par tous les villages de Kitksun, s'est continué sur toute la ligne cette année.

A l'exception de Hazelton, tous ces villages sont reliés par des pistes à Ayensk, sur la rivière Nass.

Tempérance et moralité.—Les remarques qui suivent s'appliquent à tous les villages précédents. Ces sauvages ne sont pas, considérés dans l'ensemble, adonnés à l'intempérence, et grâce aux fouilles opérées de temps à autre dans les canots venant de la côte, ils sont, de plus, mis à l'abri des occasions. Il me faut cependant admettre ici que plusieurs fois, cette année, des boissons enivrantes sont arrivées jusqu'aux sauvages par l'intermédiaire de blancs sans principes désireux d'obtenir quelques avantages à leur détriment.

Quant à la moralité, leur conduite donne peu de sujet de se plaindre.

Feux de forêts et de savanes.—Les sauvages prennent plus de précautions pour les empêcher. Ils allument leurs petits feux sur les pistes. Les étrangers qui traversent le district ont souvent la preuve de ce fait. Cette pratique explique directement l'absence de ces feux qu'on apercevait dans chaque direction autrefois.

## DIVISION D'HOQUELGET.

Situation.—Cette division commence à trois milles au sud-est de Hazelton, et se termine à Fort-George, sur la rivière Frazer, une distance d'environ 525 milles.

Remarques.—Cette division renferme dix-neuf villages dans son rayon, y compris quatre bandes établies au dehors. Ils sont classés dans les groupes de Babine et de Carrier, et en dehors de ce dernier, en deux bandes de Sikanees et deux bandes de Na-anees respectivement.

Ils sont tous catholiques romains et appartiennent à la nation des Dini.

### *Groupe de la Babine.*

#### BANDE DE HOQUELGET.

Réserve.—La réserve est située des deux côtés de la rivière Hoquelget ou Bulkley. Elle comprend une étendue de 443 acres de terre, assignée à la réserve de Hazelton.

Mouvement de la population.—La population est de 155 âmes, dont 59 hommes, 54 femmes et 42 enfants. Pendant l'année il y a eu 6 décès et 5 naissances : diminution, un.

Bâtiments et bétail.—Cette bande possède six maisons en charpente, vingt-cinq maisons en rondins et six écuries ; elle a 32 chevaux, cinq vaches, deux taureaux et six jeunes animaux.

#### BANDE DE MORICETOWN.

Réserve.—La réserve de cette bande comprend les deux bords de la rivière Hoquelget ou Bulkley. Sa superficie est de 1,693 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 157 âmes, dont 56 hommes, 59 femmes, 42 enfants. Décès 5, naissances 4, diminution, un.

Bâtiments et bétail.—Cette bande est propriétaire de 9 maisons en charpente, 29 en rondins, et 9 étables ; elle a aussi 58 chevaux, 5 vaches et 2 taureaux.

#### BANDE DU FORT-BABINE.

Réserve.—La réserve et le village sont situés sur la rive droite, avec une réserve de bois sur la rive gauche du lac Babine, près de l'embouchure de la rivière de ce nom. La superficie de cette réserve est de 2,809 acres.

Mouvement de la population.—La grippe, pendant les mois de mai et juin derniers, et qui a dans peu de cas ailleurs atteint un caractère de gravité, a sévi ici, accompagnée de pneumonie, à l'état d'épidémie. Vingt-sept personnes sont mortes des suites de cette maladie. Comme il n'y a eu que 4 naissances durant l'année, la diminution a été de 23, laissant une population de 145 âmes, dont 55 hommes, 45 femmes et 41 enfants.

Bâtiments et bétail.—Cette bande possède 39 maisons, dont 10 en charpente et 29 en rondins, et cinq étables ; elle a aussi 32 chevaux, 7 vaches, 1 bœuf, 2 taureaux et 4 jeunes animaux.

BANDE DU VIEUX FORT BABINE.

Réserve.—La réserve et le village sont situés sur la rive droite du lac Babine. La superficie de la réserve est de 1,330 acres.

Mouvement de la population.—Pour les mêmes causes que celles déjà données au sujet de la bande précédente, avec deux naissances durant l'année et quinze décès, la diminution a été de treize ; en sorte que cette bande a une population actuelle de 139 âmes, dont 45 hommes, 44 femmes et 45 enfants.

Bâtiments et bétail.—Cette bande possède 46 maisons de différents genres et 8 étables. Elle a aussi 11 vaches, 3 bouvillons, 1 taureau et 6 jeunes animaux.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Les remarques qui suivent s'appliquent à tous les villages précédents du groupe de Babine.

Ressources.—La pêche, la chasse, les pièges et la culture des pommes de terre sont leurs principales ressources.

Santé et état sanitaire.—La santé générale des sauvages, à l'exception des maladies graves qui ont frappé les deux villages de Babine, sur le lac Babine, a été bonne.

Les mesures sanitaires ont été bien observées. Presque tous les sauvages ont été vaccinés.

Education.—Il n'y a pas d'école, mais les gens ont appris du clergé catholique à lire dans un syllabaire de leur propre langue ; ce système est sagement suivi dans l'intérieur de la Colombie Anglaise.

Religion.—La population est catholique, et chaque village a une église.

Traits caractéristiques et progrès.—Les gens sont d'une nature traitable, respectueux des lois, fortement attachés à leur foi, bons chasseurs et trappeurs. En dépit de quelques diminutions qu'accusent les derniers rapports, leur condition générale s'améliore.

*Groupe Carrier.*

BANDE DE YUCUTCE.

Réserve.—La réserve et le village de cette bande sont situés sur les 9 milles de terre qu'il y a entre les lacs Babine et Stuart, ou portage, à la source de ce dernier lac. En tout, la superficie de la réserve est de 865 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 18 âmes, dont 6 hommes, 5 femmes et 7 enfants. Durant l'année il y a eu une naissance et deux décès, ce qui fait une diminution de un.

Bâtiments et bétail.—Ces sauvages ont 6 maisons en rondins, 3 écuries et 3 hangars ; ils ont aussi 4 chevaux, 1 vache et 2 veaux.

BANDE DE THATCE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive gauche du lac Stuart, ainsi qu'à l'embouchure et sur la rive gauche du lac Thatce, et comprend une superficie de 2,596 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 48 âmes, dont 15 hommes, 17 femmes et 16 enfants ; pendant l'année il y a eu 3 mortalités et 4 naissances, soit une augmentation de un.

Bâtiments et bétail.—Ces gens ont 13 maisons en bois rond, une maison en charpente et 3 écuries ; ils ont également 18 chevaux, 27 vaches, 2 bœufs, 1 taureau et 9 jeunes animaux.

BANDE DU GRAND-RAPIDE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Thatce, affluent de gauche du lac Stuart, mais communément appelée la rivière du Trembleur. Superficie : 584 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 16 âmes, dont 2 hommes, 5 femmes et 9 enfants ; il y a eu 2 décès et une naissance.

Bâtiments et bétail.—La bande possède 5 maisons en bois rond, une maison en bois de charpente, 5 hangars et une écurie, avec 7 vaches, un taureau, 2 bœufs et 4 jeunes animaux.

BANDE DE TSISTLAINLI.

Réserve.—Cette réserve est située à la tête du lac Trembleur, sur la rive gauche et à l'embouchure de la rivière Tatla. Sa superficie est de 989 acres, ou, avec Tsisli, de 49 acres, faisant un total de 1,038 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 13 âmes, dont 5 hommes, 4 femmes et 4 enfants ; il y a eu 3 décès et une naissance.

Bâtiments et bétail.—Cette bande possède 7 maisons en bois rond et une écurie, ainsi que 8 vaches, 2 bœufs et 5 jeunes animaux.

BANDE DE LA PINTCE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive gauche du lac Stuart et à l'embouchure et sur la rive gauche de la rivière Pintce ; sa superficie est de 728 acres.

Mouvement de la population.—La population se compose de 45 âmes, dont 14 hommes, 17 femmes et 14 enfants. Pendant l'année il y a eu 5 naissances et 3 décès, soit une augmentation de deux.

Bâtiments et bétail.—La bande possède 3 maisons en bois de charpente, 22 maisons en bois rond et 5 étables, ainsi que 21 chevaux, 15 vaches, 4 bœufs et 9 jeunes animaux.

BANDE DU LAC-STUART.

Réserve.—La réserve et le village sont situés sur la rive gauche du lac Stuart et près de sa décharge, la rivière Stuart ; superficie de la réserve : 2,724 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 172 âmes, dont 65 hommes, 60 femmes et 47 enfants ; il y a eu 5 décès durant l'année écoulée et 7 naissances, soit une augmentation de deux.

Bâtiments et bétail.—Cette bande possède 16 maisons en bois de charpente, 34 maisons en bois rond et 9 étables, avec 65 chevaux, 43 vaches, 5 bœufs, 3 taureaux et 17 jeunes animaux.

BANDE DU LAC-FRASER (STELLA COMPRISE).

Réserve.—Cette réserve est principalement située sur la rive gauche du lac Fraser et à sa décharge, la rivière Natleh. Une partie de la réserve comprend une superficie de 1,949 acres, et l'autre partie une superficie de 2,077 acres, ou un total de 4,026 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 83 âmes, dont 24 hommes, 25 femmes et 34 enfants ; il y a eu 3 décès et 9 naissances durant l'année, soit une augmentation de 6.

Bâtiments et bétail.—Cette bande possède 18 maisons de différents styles, ainsi que 43 chevaux, 29 vaches, 3 bœufs et 15 jeunes animaux.

BANDE DU CREEK-AUX-ROCHES.

Réserve.—Le village est situé sur la rive gauche, et la réserve sur les deux côtés du creek aux Roches ; cette dernière va jusqu'à sa décharge, le lac Noolk. Cette réserve comprend une superficie de 7,488 acres.

Mouvement de la population.—Cette population comprend 94 âmes, dont 34 hommes, 35 femmes et 25 enfants ; il y a eu 5 décès et 4 naissances durant l'année.

Bâtiments et bétail.—Cette bande possède une maison en bois de charpente, 17 en rondins et 4 étables, ainsi que 38 chevaux, 35 vaches, 2 bœufs et 15 jeunes animaux.

BANDE DE FORT-GEORGE.

Réserve.—Cette réserve est principalement située sur la rive gauche de la rivière Fraser ; elle comprend une superficie de 3,095 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 122 âmes, dont 44 hommes, 40 femmes et 38 enfants ; il y a eu 7 décès et 4 naissances ; diminution, 2.

Bâtiments et bétail.—Cette bande possède 3 maisons en bois de charpente, 27 en différents styles et 5 étables, ainsi que 46 chevaux, 33 vaches, 2 bœufs, et 11 jeunes animaux.

BANDE DE TSISTLATHO.

Réserves.—La réserve n° 1 est située sur la rive droite de la rivière Fraser ; la réserve n° 2 sur la rive gauche de la rivière à l'Eau-Noire, et la réserve n° 3 sur la rive orientale du lac Natteslay ou Bobtail ; leur superficie collective est de 409 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 76 âmes, dont 29 hommes, 24 femmes et 23 enfants ; il y a eu 4 décès et 3 naissances.

Bâtiments et bétail.—Cette bande a 12 maisons en bois rond et ne possède aucun bétail.

BANDE DU LAC-MCLEOD.

Réserve.—Le village est situé sur la rive occidentale du lac McLeod, et la réserve, sur les deux côtés de la rivière Longue ; cette réserve a une superficie de 286 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 91 âmes, dont 29 hommes, 24 femmes et 38 enfants ; il y a eu durant l'année 5 décès et 3 naissances, soit une diminution de 2.

Bâtiments et bétail.—Cette bande possède 21 maisons et cambuses ; elle n'a pas de bétail.

*Autres bandes nomades de Sikanis.*

BANDE DE FORT-GRAHAME.

Lieu de rendez-vous.—Une bande nomade de Sikanis s'assemble généralement et campe durant l'hiver dans les environs du Fort-Grahame, sur la rivière Findlay.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 95 âmes, dont 32 hommes, 31 femmes et 32 enfants ; pendant l'année dernière il y a eu 6 décès et 4 naissances, soit une diminution de 2.

BANDE DU LAC-CONNELLY.

Lieu de rendez-vous.—Une autre bande nomade de Sikanis campe ordinairement en hiver sur la rive occidentale du lac Connelly.

Mouvement de la population.—La population de cette bande se compose de 118 âmes, dont 43 hommes, 42 femmes et 33 enfants.

BANDE NOMADE DE NAANIS.

Lieu de rendez-vous.—Deux bandes de Na-anis semi-nomades errent au nord du lac Connelly et passent l'hiver sur la rive occidentale de ce lac.

Mouvement de la population.—La population de ces deux bandes réunies est de 152 âmes, dont 55 hommes, 48 femmes et 49 enfants ; on dit qu'il y a eu durant l'année 6 décès et 4 naissances.

Remarques générales.—Les remarques suivantes s'appliquent à tout le groupe Carrier et aux bandes nomades.

A l'exception des bandes nomades, toutes les autres bandes possèdent des réserves et les superficies de ces réserves sont indiquées dans leurs chapitres respectifs.

Santé et état sanitaire.—La santé des sauvages a été durant l'année exceptionnellement bonne. On leur a appris à se tenir proprement ; beaucoup ont été vaccinés.

Occupations.—Leurs principales occupations consistent à pêcher, à chasser et à trapper. Au Lac-Stuart et à Fort-George ils font le métier de batelier et celui de canotier. Ils cultivent de petits champs de pommes de terre. Les bandes de Sikanis à Fort-Grahame, ainsi que celles qui se donnent rendez-vous au lac Connelly, ont commencé également à s'occuper de ces choses.

Education.—Il n'y a pas d'école sur ces réserves, mais on enseigne aux gens à se servir d'écriture syllabique dans leur propre langue.

Religion.—Tous les sauvages de ces différents groupes appartiennent à l'Eglise catholique. Au Lac-Stuart, il y a une grande église et une mission. Il y a également des églises à Thatce, Pintce et au Lac-Fraser, au Creek-aux-Roches, à Fort-George, au Lac-McLeod ainsi qu'à la Rivière-à l'Eau-Noire.

Traits caractéristiques et progrès.—Tous les sauvages de ce groupe sont généralement très religieux. Ils sont excellents chasseurs et trappeurs. Les Sikanis et les Naanis vivent principalement de viandes fraîches et fumées de caribou et d'orignal. Dans une région aussi éloignée, il ne leur est pas possible de vivre autrement. Cependant ces sauvages ont fait de réels progrès dans leur sphère.

Tempérance et moralité.—Pendant l'année derrière il n'y a eu que peu de cas d'intempérance parmi les sauvages de ce groupe. Ils ont toujours été très soucieux dans l'observance des lois de la moralité.

REMARQUES GÉNÉRALES.

On constate avec beaucoup de satisfaction les progrès continus faits d'année en année par les sauvages, même par ceux qui appartiennent à des tribus qui semblent les moins aptes à se développer.

Le sauvage nomade, qui vit généralement au cœur de grandes solicitudes, contraste étrangement avec celui que l'on coudoie tous les jours et dont le développement précoce est dû aux influences extérieures. Le trait le plus caractéristique de sa nature sauvage est une sincérité pour ainsi dire unique. Attaché à sa foi, content de ce que la nature lui donne, séduit par les irrésistibles fascinations des forêts et des grands lacs solitaires, il n'est occasionnellement distrait de ces captivantes attractions que par la note plaintive du plongeon.

Je demeure,

R. E. LORING,
*Agent des sauvages.*

COLOMBIE-ANGLAISE,
AGENCE DE COWICHAN,
QUAMICHAN, 23 août 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice finissant le 30 juin dernier, avec une liste des objets qui sont la propriété de l'Etat et dont j'ai la surveillance.

Situation de l'agence.—Cette agence est située sur la côte est de l'île Vancouver, et s'étend depuis le lac Mudge au nord jusqu'à Sooke au sud, comprenant les réserves sur les différentes îles du golfe de Géorgie.

Réserves.—La superficie de ces réserves est de 1,963 acres, formant une partie du territoire occupé par la nation des Cowichans, dont l'influence et le langage s'étendaient autrefois jusqu'aux baies et détroits du côté américain du golfe, et en haut du fleuve Fraser jusqu'à Fort-Yale.

Nature du sol.—La nature du sol est variée. Sur certaines réserves la terre est riche et fertile, et sur d'autres le sol est pauvre et rocailleux.

Ressources.—Chez certaines bandes la culture du grain et des fruits se fait sur une grande échelle, tandis que dans d'autres l'agriculture n'inspire que peu d'intérêt. Les fabriques de conserves du Fraser occupent beaucoup de sauvages de l'agence. Aussitôt les semailles faites au printemps, les sauvages quittent leurs champs pour la fabrique de conserves et la cueillette du houblon, et, règle générale, à leur retour ils trouvent leur récolte pourrie ou trop mûre, ou bien encore détruite par les animaux durant leur absence. Comme question de fait, ils font peu d'argent avec les fabriques des conserves, car la pêche est très incertaine.

Quelques bandes dépendent entièrement de la pêche pour vivre ; ces bandes, règle générale, sont les plus saines et les plus fortes de l'agence, tandis que celles qui s'adonnent à la fabrication des conserves sont maladives, parce qu'il semble que la maladie se prend facilement dans les endroits où la promiscuité de tant de différentes classes existe. Ces bandes, qui n'ont pas assez de bonne terre sur leur réserve pour y trouver leur vie, sont obligées de se rabattre sur le travail à gages.

Etat sanitaire.—Vu la nature et la situation des différentes réserves, leur état sanitaire s'est bien maintenu durant l'année. Il y a eu peu de mortalité, aucune maladie contagieuse ne s'est répandue parmi les différentes bandes, à l'exception d'un ou deux cas qui ont été promptement isolés. Il y a eu quelques décès provenant d'autres maladies causées par la mauvaise ventilation des maisons.

Bâtiments.—Dans beaucoup de villages, spécialement dans la vallée de la Cowichan, les grandes rancheries sont abandonnées, à l'exception de quelques-unes qui ont été construites pour les amusements de la danse.

Un grand nombre de sauvages vivent maintenant dans de petits cottages qui sont plus propices à la santé des sauvages que les grands bâtiments où ils vivent en commun.

La construction des canots se fait sur une grande échelle. Les hommes sont très habiles avec les outils de charpentiers, les boîtes à vapeur, etc., qui les intéressent beaucoup ; ils excellent d'une façon étonnante dans le maniement des outils.

Bétail.—Les sauvages de la vallée de la Cowichan et de Saanich possèdent un nombre considérable de bestiaux, et, dans plusieurs villages, ils en retirent beaucoup de profits. L'année dernière, leur bétail était en excellente condition au printemps, mais dans le cours de l'hiver il s'est appauvri, par suite du manque de nourriture et du mauvais abri.

Dans les autres réserves de la côte, les agences ont très peu de terre pâturable, ce qui les empêche d'élever beaucoup de bestiaux.

Instruments aratoires.—Les sauvages de cette vallée et de Chemainus achètent continuellement de nouveaux instruments, tels que faucheuses, engerbeuses, machines à battre, etc. Il est de règle générale que ces instruments rapportent quelque revenu, vu que les colons blancs les louent continuellement.

Enseignement.—L'ageuce entière bénéficie beaucoup des différentes écoles établies, et tout particulièrement de l'école industrielle de l'île Kuper. On doit beaucoup au principal, le rév. Père Donckle, et à ses assistantes, les religieuses de Sainte-Anne, qui ont enseigné à leurs élèves des métiers utiles. On retire également un grand avantage des différents externats.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont pour la plupart catholiques romains et assistent régulièrement aux offices de cette Eglise, à l'exception de la bande de Nanaïmo et de quelques-uns de Comox, qui sont de fervents méthodistes.

Tempérance et moralité.—Peu de sauvages ont, au cours de l'année écoulée, été condamnés pour ivresse, bien que quelques cas aient été signalés aux environs des gros villages, où les tentations sont plus fortes. Durant l'année la moralité générale a été très bonne.

Traits caractéristiques.—On s'est plus intéressé que les années précédentes à la culture. L'existence des meilleurs marchés pour les produits a fait que quelques-unes des bandes ont gagné joliment par la vente aux pêcheurs sur la rivière Fraser des canots de pêche de leur propre fabrication.

Remarques générales.—Sous cette rubrique je désire relater les faits suivants concernant quelques-unes des bandes :—

La bande des Songhees de Victoria a gagné des gages considérables à cause de la rareté des ouvriers de race blanche dans la ville. Quelques autres bandes moins nombreuses établies autour de la ville, par exemple à l'île de la Découverte, à la baie Beecher et à Sooke, gagnent leur vie principalement dans la pêche, dont le produit est destiné au marché avoisinant et vendu autour de la ville.

Dans la vallée de la Cowichan on a plus tiré de l'agriculture que des fabriques de conserves, la bande possédant assurément une des plus fertiles étendues de terre de l'agence, ce qui fait que la culture est exercée sur une grande échelle. Les sauvages qui possèdent d'aussi bonnes terres que sont celles-là vont rarement travailler aux fabriques de conserves, les produits de la ferme se vendant à bon prix et un bon marché se trouvant à la main. Bien qu'ils ne puissent pas avoir à un moment donné beaucoup d'argent disponible, ils ne paraissent jamais être dans le besoin. La bande de Saanich, tout en passant beaucoup de temps dans les fabriques de conserves, fait généralement très bien en hiver, préparant du bois de corde, des clôtures, etc., pour les blancs. Ces bandes font chaque année de nouveaux progrès.

Les sauvages de l'île Valdez, bien que n'ayant pas de terre propice à l'agriculture, consacrent beaucoup de temps à la pêche et à la construction des canots, et retirent aussi un bon profit de la vente de l'huile de poisson.

De même que les sauvages de la vallée de la Cowichan, ceux de Comax et deNanaïmo tirent un très bon gain des produits agricoles, tels que l'avoine, les racines, les fruits, etc., vu qu'ils sont près d'une ville et n'éprouvent, par conséqnent, aucune difficulté à avoir un débouché pour ses produits.

La bande de Chemainus semble trouver assez de travail aux scieries de Chamainus et à la Baie-aux-Huîtres, où il y a déjà un très bon commencement de ville. Ils en trouvent aussi en bonne quantité dans les mines.

Dans toute cette agence les sauvages font des progrès encourageants.

J'ai l'honneur d'être,

W. R. ROBERTSON,
*Agent des sauvages.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE.
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER,
NEW-WESTMINSTER, 23 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel en même temps que l'état statistique pour l'année finissant le 30 juin 1900.

Tribu ou nation.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à des branches de la nation des Salish.

BANDES DANS LE DISTRICT DE CHILLIWACK.

Réserves.—Les bandes suivantes occupent des réserves rapprochées les unes des autres dans le district de Chilliwack, formant une étendue totale de trois mille huit cent quarante et une acres, savoir : les Aitchelitz, les Kwaw-Kwamapilt, les Squiahla, les Skwah, les Skulkayn, les Shway, les Tzeachten et les Yukhwekwioose.

Statistique vitale.—Les neuf bandes susnommées ont une population collective de 296, une diminution de un depuis le dernier recensement. Il y a eu, durant l'année, neuf naissances et dix décès. Pas d'autres changements dans la population.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne, aucun cas de nature contagieuse ne s'étant produit. Les villages sont en bon état de propreté, l'hygiène y est observée, et presque tout ces sauvages ont été vaccinés à différentes époques.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de pêche et de culture. Ils se font aussi quelque revenu en travaillant pour les blancs et en récoltant le houblon.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Presque toutes leurs habitations sont en charpente. Ils les maintiennent en bon état et propres.

Les animaux sont généralement des mêmes espèces que ceux de leurs voisins les blancs, les petits poneys sauvages étant en plusieurs endroits remplacés par des bons chevaux de trait. Presque toutes les familles possèdent leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Ces sauvages s'intéressent beaucoup à tout ce qui a trait aux affaires d'éducation, les sauvages catholiques romains envoyant leurs enfants à l'école de la mission Sainte-Marie et ceux de la croyance méthodiste à l'institut Coqualeetza, ces deux écoles faisant beaucoup de bien parmi les enfants.

Religion.—Ces sauvages sont pour la plupart catholiques romains, anglicans et méthodistes, et pratiquent avec soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Pris dans l'ensemble, ils sont assez industrieux et obéissants à la loi, mais il est difficile de les rendre persévérants.

Tempérance et moralité.—Ils sont généralement moraux, mais, par malheur, plusieurs d'entre eux aiment les boissons alcooliques.

BANDES DE BURRARD-INLET, HOWE-SOUND ET DE LA RIVIÈRE-SQUANISH.

Ces bandes, connues sous le nom de sauvages Skawamish et habitant des réserves d'une étendue de 6,786 acres, sont partagées comme suit : Burrard-Inlet N° 3, False-Creek, Mission de Burrard-Inlet, Kapilano, Skawamish, Howe-Sound et Seymour-Creek.

Statistique vitale.—La population collective de ces six bandes est de 363. Il y a eu durant l'année six naissances et douze décès, ce dernier chiffre comprenant six personnes noyées dans un chavirement et un suicide. Les autres décès sont dus à des causes naturelles.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Ils tiennent leurs villages dans un bon état de propreté ; ils ont tous été vaccinés de temps à autres.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la pêche, la chasse, la coupe de billots, et le chargement des vaisseaux aux scieries. Ils font aussi un peu de jardinage et de culture.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Les sauvages de cette réserve ont d'assez bonnes habitations et autres constructions. Ils prennent grand soin de leurs bestiaux, qui sont de bonne race. Les instruments aratoires sont en bon état.

Enseignement.—Un pensionnat a été ouvert tout près de la réserve de la mission de Burrard-Inlet par l'évêque catholique romain ; il y a quatre religieuses institutrices et un chapelain. Cette école comble une lacune depuis longtemps déplorée, et les sauvages Skawamish la tiennent en haute estime.

Religion.—Tous ces sauvages sont ou catholiques ou païens ; les catholiques suivent régulièrement les offices religieux et s'intéressent beaucoup à ce qui se rapporte à la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et respectueux de la loi, la jeunesse écoutant les avis donnés par les vieux : surtout par les vieux chefs, qui sont des hommes d'un grand bon sens et qui conseillent leurs compagnons sagement et dans une bonne direction.

Tempérance et moralité.—Dans l'ensemble, ces sauvages sont tempérants et moraux; il n'y en a que peu qui soient buveurs.

## BANDE DE CHEAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud de la rivière Fraser, à environ 80 milles de son embouchure. Elle couvre une étendue de 1,433 acres.

Statistique vitale.—La population est de cent sept, une diminution de trois depuis le dernier recensement. Il y a eu deux naissances et six décès durant l'année, et un sauvage s'est détaché de la bande.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne ; aucune maladie de nature contagieuse—sauf la consomption—n'a fait son apparition. Des six décès, deux sont dus à la consomption et un autre au grand âge ; les autres sont des décès d'enfants. Le village est propre et bien au point de vue hygiénique. Tous ses habitants ont été vaccinés.

Occupations.—Les sauvages de cette bande s'occupent surtout de culture et de pêche. Ils gagnent aussi quelque chose dans la récolte du houblon et en s'engageant chez les blancs leurs voisins.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont tous d'assez bonnes habitations, avec des granges et des écuries satisfaisantes. Leurs bestiaux, ainsi que leurs instruments aratoires, sont bien entretenus.

Enseignement.—On porte un vif intérêt à l'instruction. La plupart des enfants en âge fréquentent l'école indienne de la mission de Sainte-Marie.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, à l'exception de l'un d'eux, qui est devenu méthodiste quand il fréquentait l'institut de Coqualeetza. Ils ont dans leur village une jolie église où ils se rendent très assidûment.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages forment une population industrielle, respectueuse de la loi et de bon caractère.

Tempérance et moralité.—Ils sont dans l'ensemble tempérants et moraux, peu, étant adonnés à l'ivrognerie.

BANDES DE CHEHALIS ET DE SCOWLITZ.

Réserves.—Ces sauvages occupent des réserves sur la rivière Harrison, celle des Scowlitz étant à son embouchure et celle des Chehalis à environ quatre milles en amont, formant une étendue collective de 3,140 acres.

Statistique vitale.—La population de ces deux bandes est de 259. Il y a eu quatre naissances et six décès durant l'année, soit une diminution de deux depuis le dernier recensement.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été dans l'ensemble bonne et on n'a constaté parmi eux aucune maladie de nature sérieuse. Leurs villages sont propres et en bonne condition hygiénique, et tous ces sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—La culture, l'industrie laitière, la pêche et la chasse sont les principales occupations de ces sauvages. James, des Scowlitz, a 12 vaches laitières durant la saison, et Johnny Leon, chef des Chehalis, en a 5. D'autres en ont de une à deux.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont de confortables habitations en charpente. Ils ont d'assez bonnes granges et écuries et prennent soin de leurs animaux, mettant en réserve de grandes quantités de foin pour l'hiver. Ils ont de bons instruments aratoires et les tiennent en excellent état.

Enseignement.—La plupart des enfants en âge vont à l'école de la mission de Sainte-Marie.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques romains, à l'exception de cinq qui sont anglicans; ils prêtent grande attention aux instructions qu'ils reçoivent de leurs pasteurs.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils font des progrès et vivent beaucoup plus confortablement que ces années dernières.

Tempérance et moralité.—Ils sont, en somme, moraux et tempérants, peu ayant le goût des liqueurs alcooliques.

LA BANDE DE COQUITLAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Coquitlam, à environ six milles de New-Westminster. Elle couvre une étendue de 208 acres.

Statistique vitale.—La population est de 25. Il n'y a eu ni naissance ni décès durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne; leur village est propre et dans un bon état d'hygiène. Tous les sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de pêche et de chasse. Le voisinage de New-Westminster leur fournit un marché local pour la plus grande partie du poisson et du gibier frais qui s'y vend.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont d'assez bonnes habitations. Ils n'ont pas beaucoup de bestiaux, préférant gagner leur vie par la chasse et la pêche.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques romains. Ils ont une belle église sur leur réserve et assistent régulièrement aux offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et respectueux des lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont, en somme, tempérants et moraux, peu d'entre eux étant adonnés à la boisson.

BANDES DE DOUGLAS, SKOOKUM-CHUCK, SAMAHQUAM ET PEMBERTON-MEADOWS.

Réserves.—Ces bandes occupent des réserves situées entre la tête du lac Harrison, le long du portage Lillooet, et Pemberton, contenant une étendue réunie de 3,485 acres.

Statistique vitale.—La population de ces bandes est de 481. Il y a eu durant l'année 22 naissances et 22 décès. Une forte partie des décès est due à la consomption.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a, en somme, été bonne, et sauf la consomption aucune maladie de nature contagieuse n'a fait son apparition. Les villages sont propres et en bon état hygiénique, et la plupart de ces sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—La pêche, la chasse, le transport, le service comme guides aux mineurs et l'agriculture sont les principales occupations de ces sauvages.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes habitations, écuries et granges et les entretiennent bien. Les écuries et les granges sont pour la plupart en bois rond.

Leurs chevaux sont presque tous de petits poneys sauvages, mais leurs bestiaux sont d'excellents types de bonne race, bien soignés, une forte provision de foin étant mise en réserve pour l'hiver. Ils prennent également bon soin de leurs instruments aratoires.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils ont trois églises : une à Douglas, une à Skoakum-Chuck et une à Pemberton-Meadows, où ils suivent régulièrement les offices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, respectueux des lois, de caractère simple et bons.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux, strictement honnêtes, peu d'entre eux étant adonnés à l'ivrognerie.

### BANDES D'EWAWOOS ET DU LAC TEXAS.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées, la première sur la rive sud de la rivière Fraser, environ deux milles à l'est de Hope, et l'autre sur la rive nord de la rivière Fraser, à environ sept milles à l'est de Hope. Elles couvrent une étendue collective de 893 acres.

Statistique vitale.—La population de ces deux bandes est de 58. Il y a eu une naissance et deux décès durant l'année. Aucun autre changement.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne ; leurs villages sont propres et en bon état d'hygiène, et tous ces sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la pêche, la chasse et l'agriculture, chaque famille faisant un peu de culture variée.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Presque tous ces sauvages ont des habitations confortables et les maintiennent en bon état.

Leurs bestiaux sont de la même variété que ceux de leurs voisins les blancs.

Ils prennent grand soin des instruments aratoires, et bien que peu nombreux ceux-ci répondent aux besoins.

Enseignement.—Les sauvages de ces deux bandes s'intéressent beaucoup à l'instruction. La plupart des enfants en âge vont à l'école de la mission Sainte-Marie ou à All-Hallows, Yale.

Religion.—Ils sont pour la plupart catholiques ; quelques-uns appartiennent à l'Eglise anglicane. Ce sont des gens de caractère simple et bon. Il y a une église dans chaque village ; les offices ont lieu fréquemment et sont bien suivis.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, respectueux des lois, obligeants et courtois pour leurs voisins les blancs.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants, moraux et bons.

### LA BANDE DE HOPE.

Réserve.—Ces sauvages occupent une réserve à environ 100 milles de l'embouchure de la Fraser, sur les rives nord et sud de la rivière, contenant une étendue de 1,400 acres.

Statistique vitale.—Cette bande se compose de 87 personnes. Il y a eu durant l'année trois naissances et trois décès ; aucun autre changement dans la population.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne ; aucune maladie de nature sérieuse n'a fait sont apparition parmi eux.

Occupations.—Ils s'occupent surtout d'agriculture et de pêche, chaque famille faisant plus ou moins de culture mêlée et de culture des fruits. On élève aussi des volailles.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont tous des habitations confortables, et d'assez bonnes étables et granges. Ils ont grand soin de leurs bestiaux et chevaux, mettant en réserve pour l'hiver une grande quantité de fourrage.

Ils possèdent un bon assortiment d'instruments aratoires, y compris une machine à battre, dont ils prennent le plus grand soin.

Enseignement.—La plupart de ces sauvages ont reçu leur instruction au pensionnat de la mission de Sainte-Marie, et tous sont désireux de voir leurs enfants recevoir l'enseignement.

Religion.—La plupart sont catholiques romains. Ils ont une jolie église sur la réserve, et ils suivent les offices avec régularité.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et respectueux des lois. Ils vivent mieux et plus à la manière des blancs leurs voisins que n'importe quelle autre bande dans le district. Le chef, Pierre Ayessik, est un homme de bon jugement et d'une intelligence au-dessus de la moyenne. C'est à lui qu'on doit reporter en grande partie le crédit de l'état de civilisation avancée des sauvages de Hope.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens tempérants et moraux, et ils donnent un bon exemple aux autres bandes.

### BANDES DE HOMALKO ET DE KLAHOOSE.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées dans le voisinage de Bute Inlet et du détroit de Malaspina. Elles couvrent une étendue collective de 4,783 acres.

Statistique vitale.—La population de ces bandes est de 165. Il y a eu quatre naissances et cinq décès ; aucun autre changement dans la population durant l'année.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leurs villages sont propres et en bonne condition hygiénique. Tous ont été vaccinés.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la pêche, la chasse, la coupe des billots et la culture. Ils font peu de culture.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Leurs habitations sont en partie confortables, bien que quelques-unes ne le soient pas ; dans ce cas, elles sont dans un état déplorable. Ils ne gardent pas de chevaux.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et pratiques. Ils ont une église sur leur réserve à l'Anse-aux-Ecureuils et une à l'embouchure de Bute-Inlet, où ils suivent régulièrement les exercices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples, bons et, règle générale, qui pourvoient à tous leurs besoins, attendant ou demandant rarement de l'aide.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants, moraux et bons. On doit citer à leur crédit qu'il n'y a pas un seul métis dans les deux bandes.

### BANDE DE KARSEY.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord de la rivière Fraser, à environ dix milles de New-Westminster. Elle couvre une étendue de 385 acres.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 77. Il y a eu trois naissances et trois décès durant l'année ; pas d'autre changement dans la population.

Santé et hygiène.—La santé a, en somme, été bonne. Le village est propre et tenu en bonne condition hygiénique ; tous les sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—La pêche et la culture sont les principales occupations. Le voisinage de New-Westminster leur offre un marché à la main pour la vente de tout le poisson pris durant l'année. Chaque famille fait un peu de culture mêlée.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes habitations, granges et écuries. Leurs bestiaux ressemblent comme types à ceux de leurs voisins les blancs, et ils en prennent grand soin, ainsi que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Un bon nombre de ces sauvages envoient leurs enfants à l'école de la mission de Sainte-Marie, désireux qu'ils sont de les faire instruire.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils ont une petite église sur leur réserve où se font des services religieux. Ils prêtent une grande attention aux instructions que leur donne leur prêtre.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont moraux, mais le voisinage de New-Westminster et la facilité de se procurer de la boisson font que plusieurs sont devenus buveurs.

BANDES DE LANGLEY ET WHARNOCK.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées, la première sur l'île MacMillan, dans la rivière Fraser, à environ 20 milles à l'est de New-Westminster, et l'autre sur la rive nord de la rivière Fraser, à environ 24 milles à l'est de New-Westminster. Elles couvrent une étendue collective de 1,452 acres.

Statistique vitale.—La population de ces deux bandes est de soixante-deux. Il y a eu deux naissances et quatre décès durant l'année ; pas d'autre changement dans la population.

Santé et hygiène.—En somme, la santé a été bonne, bien que quelques-uns paraissent atteints de consomption et ne soient pas robustes. Les villages sont propres et en bonne condition hygiénique. Tous ont été vaccinés.

Occupations.—Tous font plus ou moins de culture mêlée, et durant la saison de la mise en conserve ils pêchent pour les fabriques.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ils ont tous des habitations confortables, propres et bien entretenues ; il en est de même des granges et des écuries. Leurs bestiaux et chevaux sont de bonne race, bien soignés. Ils prennent grand soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Plusieurs de ces sauvages ont reçu leur instruction à l'école de la mission de Sainte-Marie, et tous s'intéressent à ce qui se rapporte à l'éducation.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils pratiquent sincèrement et sont bons. Ils ont une petite église sur chaque réserve où le service divin est célébré régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et respectueux aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants, moraux et pas du tout ivrognes.

BANDE DE MUSQUEAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bras nord de la rivière Fraser, près de son embouchure. Elle couvre une étendue de 452 acres.

Statistique vitale.—Cette bande a une population de 92. Il y a eu, durant l'année, trois naissances et cinq décès. Pas d'autres changements dans la population.

Santé et hygiène.—La santé a été bonne. Le village est propre et en bonne condition hygiénique. Tous ont été vaccinés.

Occupations.—Tous font plus ou moins de culture mêlée, et durant la saison de la mise en conserve ils pêchent pour les fabriques.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Tous ont des habitations confortables et d'assez bonnes granges et écuries. Ils prennent grand soin de leurs bestiaux et de leurs chevaux, de même que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Ils tiennent ardemment à ce que leurs enfants reçoivent une bonne instruction. Quelques-uns les envoient à l'institut de Coqualeetza, d'autres à la mission de Sainte-Marie, et d'autres encore à l'école de l'Ile Kuper.

Religion.—Soixante et dix-neuf de ces sauvages sont catholiques romains, dix sont méthodistes et trois sont païens. Peu ont l'esprit religieux bien développé, et il est difficile de leur faire abandonner leurs anciennes habitudes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et en somme font des progrès, bien que quelques-uns préfèrent le mode de vivre d'autrefois.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont généralement tempérants et moraux, et peu s'adonnent aux boissons alcooliques.

BANDE DE MATSQUI.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud de la rivière Fraser, à environ trente milles de New-Westminster, et couvre une étendue de 1,072 acres.

Statistique vitale.—La population est de quarante. Il y a eu durant l'année une naissance et un décès. Aucun autre changement dans la population

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne ; leur village est propre et en bonne condition hygiénique, et tous ont été vaccinés.

Occupations.—Ils font plus ou moins de culture, et durant la saison de pêche ils travaillent pour les fabriques.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont des habitations confortables avec d'assez bonnes granges et écuries. Leurs bestiaux ressemblent à ceux que possèdent les blancs, leurs voisins ; ils en prennent bien soin ainsi que des instruments aratoires.

Enseignement.—Ces sauvages s'intéressent beaucoup aux choses de l'éducation, la plupart des jeunes ayant fréquenté l'école de la mission.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et vont chaque dimanche à l'église et accomplissent soigneusement leurs devoirs religieux.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérents et moraux, bien peu étant adonnés à la boisson.

LES SAUVAGES A NEW-WESTMINSTER.

Réserves.—Ces sauvages ont des réserves à New-Westminster et à Brownsville, sur la rive sud de la rivière Fraser, en face de New-Westminster, comprenant une étendue de dix acres.

Statistique vitale.—Ces sauvages sont au nombre de soixante-huit. Il y a eu deux naissances et deux décès durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leurs habitations sont propres et dans une condition hygiénique. Tous ont été vaccinés.

Occupations.—Ils gagnent leur vie à la pêche, fournissant une bonne partie du poisson requis pour le marché local.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont des habitations confortables. Quelques-uns sont propriétaires des maisons qu'ils habitent à New-Westminster et pour lesquelles ils payent taxe. Ils font peu de culture, rien que quelques planches de jardinage. Ils ne s'occupent pas beaucoup de bestiaux.

Enseignement.—Ces sauvages prennent un grand intérêt à l'instruction ; cependant, l'école de Sainte-Marie étant remplie, aucun de leurs enfants ne va à l'école.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils ont une belle église sur leur réserve à Browsville, où ils suivent régulièrement l'office divin

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et bons. Ils n'appartiennent particulièrement à aucune bande, mais ils sont venus de plusieurs endroits de la province s'établir ici.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont, en somme, tempérants et moraux, quelques-uns même d'excellente nature. Peu sont adonnés à la boisson, mais ceux-là, je regrette de le dire, sont immoraux autant qu'intempérants.

### BANDES DE NICOMEN ET DE SKWEAHAM.

Réserves.—Ces sauvages occupent deux réserves sur la rive nord de la Fraser, à environ quarante-deux milles de New-Westminster, comprenant une étendue de 636 acres.

Statistique vitale.—Ces deux bandes comprennent quarante-huit personnes. Il y a eu durant l'année deux naissances et deux décès ; aucun autre changement dans la population.

Santé et hygiène.—La santé a été bonne durant l'année. Leurs villages sont propres et dans une condition hygiénique ; tous ont été vaccinés.

Occupations.—La culture et la pêche sont les principales occupations de ces sauvages. Presque tous font plus ou moins de culture mêlée, et durant la saison de pêche, travaillent pour les fabriques de conserves.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes maisons et d'assez bonnes granges. Leurs bestiaux sont de la même variété que ceux de leurs voisins les blancs, et ils en prennent grand soin, de même que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Ces sauvages ne s'occupent pas beaucoup d'instruction, et bien peu savent lire ou écrire.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains, mais s'occupent peu de religion. Ils ont une petite église à Skweaham, mais s'en servent peu.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples, bons, qui suivent beaucoup leurs anciennes habitudes, mais font des progrès lentement.

Tempérance et moralité.—Plusieurs sont adonnés à la boisson, et par malheur, peuvent toujours trouver des blancs et des Chinois sans scrupule pour leur en procurer. Règle générale, ils sont gens moraux.

### BANDE D'OHAMIL.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud de la rivière Fraser, à environ 74 milles de New-Westminster, et couvre une étendue de 629 acres.

Statistique vitale. - Cette bande se compose de 58 personnes. Il y a eu une naissance et un décès durant l'année. Pas d'autre changement dans la population.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leur village est propre et en condition hygiénique, et tous ont été vaccinés.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes habitations, granges et écuries, toutes bien entretenues. Leurs chevaux et bestiaux ressemblent à ceux des blancs, leurs voisins, et ils en prennent grand soin.

Occupation.—Ils s'occupent surtout de culture et de pêche, presque tous faisant plus ou moins de culture mêlée, et durant la saison ils pêchent pour les fabriques de conserves.

Enseignement.—Ils prennent un vif intérêt à l'instruction, la plupart des enfants en âge fréquentant l'école de la mission de Sainte-Marie.

Religion.—Iis sont très attachés à leur religion. Ils ont deux petites églises sur leur réserve ; une appartenant aux sauvages anglicans et l'autre aux catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, respectueux des lois, et d'un commerce facile.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDES DE POPCUM ET DE SQUATITS.

Réserves.—Les réserves de ces deux bandes sont situées sur la rive sud de la Fraser, à environ 65 milles à l'est de New-Westminster, et ont une étendue collective de 5,326 acres.

Statistique vitale.—Ces deux bandes comprennent 59 personnes. Il y a eu quatre décès et une naissance durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leurs villages sont propres et en condition hygiénique, et la plupart de ces sauvages ont été vaccinés.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de pêche et de culture mêlée, et durant la saison ils pêchent pour les fabriques de conserves.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont des habitations et des granges convenables qu'ils entretiennent assez bien. Leurs chevaux sont les petits poneys sauvages. Leurs bestiaux sont de bonne race, bien soignés, et ils prennent également grand soin de leurs instruments aratoires.

Instruction.—Ces sauvages s'intéressent beaucoup à l'instruction, et la plupart désirent ardemment envoyer leurs enfants à l'école. Quelques-uns, cependant, ont de toutes autres vues à ce sujet.

Religion.—26 de ces sauvages sont anglicans, 10 méthodistes et 23 catholiques romains. Les membres de chaque dénomination ont leur propre église et portent une grande attention à leurs devoirs religieux.

Traits caractérisques et progrès.—Ce sont des gens sans malice, simples et de bon commerce.

Tempérance et moralité.—Ils sont généralement tempérants et moraux, peu étant adonnés à la boisson.

BANDE DE SEMIAHMOO.

Réserve.—La réserve de cette bande se trouve sur la ligne frontière internationale et donne sur la baie Semiahmoo. Elle contient 391 acres.

Statistique vitale.—La bande se compose de trente-deux personnes. Il y a eu durant l'année une naissance et deux décès. Deux femmes ont quitté la bande, l'une ayant marié un sauvage de Lummil et l'autre un blanc.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages durant l'année a été bonne. Leur village est propre et dans une condition hygiènique, et tous ont été vaccinés.

Occupations.—Ils s'occupent surtout de pêche, chaque famille faisant un peu de culture mêlée ou de jardinage.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont de confortables habitations et granges qu'ils entretiennent bien. Leurs bestiaux et animaux sont semblables à ceux des blancs leurs voisins et sont bien soignés. Ils ont aussi grand soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Bien peu de ces sauvages sont allés à l'école, et celle de la mission de Sainte-Marie étant remplie, aucun enfant de cette bande ne peut y aller.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils ont une petite église sur leur réserve, où les offices religieux sont régulièrement célébrés.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens sans malice, simples et de bon caractère.

Tempérance et moralité.—Ils sont généralement tempérants et moraux, mais vu le voisinage de la frontière américaine, ils peuvent facilement se procurer des boissons alcooliques. En somme, il y a peu à leur reprocher.

BANDE DE SECHELT.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la péninsule de Sechelt, détroit de Malaspina, et couvre une étendue de 1,800 acres.

Statistique vitale.—La population est de deux cent vingt-six. Il y a eu durant l'année dix naissances et douze décès; aucun autre changement.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été bonne, leur village est propre et en bonne condition hygiénique. Tous ont été vaccinés.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la pêche, la chasse, la coupe des billots et le jardinage.

Bâtiments et animaux.—Ces sauvages ont de confortables habitations qu'ils tiennent en bon état. Ils laissent leurs bestiaux errer au dehors l'hiver comme l'été. Ils réussissent généralement bien.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains; ils ont une belle église dans leur village où le service divin est régulièrement célébré.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples et bons, d'un commerce agréable. Ils sont honnêtes dans leurs transactions avec les blancs et entre eux.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux. L'ivrognerie est pratiquement inconnue chez eux, et ajoutons à leur crédit qu'on ne trouve pas un seul métis parmi eux.

BANDE DE SUMASS.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées à Miller's-Landing, sur la rive sud de la Fraser, à Sumass-Bar, sur la rive nord de la Fraser et à Sumass en haut, sur le lac Sumass, et couvrent une superficie de 1,370 acres.

Statistique vitale.—Cette bande se compose de cinquante-huit. Il y a eu une naissance et un décès durant l'année; aucun autre changement dans la population.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages est bonne, leurs villages sont propres et dans une condition hygiénique. Presque tous ont été vaccinés.

Occupations.—La culture mêlée et la pêche sont les principales.

Bâtiments, animaux et instruments aratoires.—Tous ces sauvages ont de bonnes habitations, granges et écuries. Leurs bestiaux sont de bonne marque; ils en prennent bon soin ainsi que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Bien peu d'entre eux sont allés à l'école. Ceux qui l'ont fréquentée se montrent plus avancés que les autres.

Religion.—Dans cette bande, vingt-six sont méthodistes et trente-cinq catholiques romains. Ils se montrent très enthousiastes en matière de religion, chaque dénomination ayant son église.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont simples, de commerce facile, plutôt indolents, mais pas tapageurs.

Tempérance et moralité.—Ils sont, en somme, tempérants, moraux, un petit nombre étant adonnés à l'ivrognerie.

BANDE DE SLIAMMON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située au bord du détroit de Malaspina. Sa superficie est de 4,712 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 216 âmes. Pendant l'année il y a eu 6 naissances et 44 décès.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages a été généralement bonne; ils tiennent leur village propre et dans une condition hygiénique. La plupart ont été vaccinés.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont de faire la pêche et la chasse et de travailler dans les exploitations forestières. Ils font un peu de culture.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages améliorent pas mal leurs demeures. Leur bétail erre en liberté dans les bois.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et très attachés à leur religion. Ils ont sur leur réserve une petite église où sont régulièrement célébrées les cérémonies du culte.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont des gens faciles et simples, obéissants envers l'autorité. Ils sont scrupuleusement honnêtes.

Tempérance et moralité.—Ils ont aussi de bonnes mœurs et sont sobres, quelques-uns seulement d'entre eux aiment à boire.

BANDE DE SKWAW-AH-LOOK.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord de la Fraser, entre Ruby-Creek et Hope. Elle contient une étendue de 196 acres de terre.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 23 âmes. Pendant l'année il n'y a pas eu de naissance, mais un décès.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils tiennent leur village net et dans un état sanitaire, et sont tous vaccinés.

Occupations.—La culture mixte et la pêche constituent les principales occupations, de cette bande.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes maisons d'habitation et dépendances. Ils ont bien soin de leur bétail en hiver. Ils ont aussi des instruments aratoires, dont ils ont également bien soin.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains, et ils sont tous beaucoup attachés à leur religion. Ils ont sur leur réserve une petite église où ils s'assemblent régulièrement pour prier.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont des gens simples et faciles ; ils sont obéissants envers l'autorité et vivent en bons termes avec leurs voisins de race blanche.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens sobres, et leurs mœurs sont bonnes.

BANDE DE TCHE-WASSAN.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le golfe de Géorgie, près de la Pointe Roberts, et à une petite distance de la frontière. Elle contient une étendue de 604 acres de terre.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 40 âmes. Pendant l'année il y a eu 3 naissances et 4 décès, mais pas d'autre changement.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils ont tenu leur village net et dans un état sanitaire. Ils sont tous vaccinés.

Occupations.—L'agriculture et la pêche sont les principales occupations de ces sauvages. Quand vient le temps de la fabrication des conserves de poisson ils vont pêcher pour les saumoneries ; le reste de l'année ils travaillent sur leurs terres.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes habitations, granges, écuries et étables, avec des chevaux et des bêtes bovines de bonne race. Ils ont aussi de bonnes voitures de ferme et des instruments d'agriculture dont ils prennent un soin raisonnable.

Education.—Il n'y a qu'un petit nombre de ces sauvages qui aient jamais reçu quelque instrution, à cause du constant encombrement de l'école à la mission de Sainte-Marie. Quelques-uns d'entre eux ont envoyé leurs enfants à l'école de l'Ile Kuper.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ne sont pas beaucoup religieux. Ils n'ont pas d'église, et quand ils veulent assister au service divin ils viennent à Kie-kiet (Brownsville), ce qu'ils font ordinairement toujours à Noël et à Pâques.

Traits caractéristiques et progrès.—En somme, ces sauvages sont des gens simples et doués d'un bon caractère, mais il est difficile de leur faire penser à l'avenir.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ont de bonnes mœurs, mais je regrette d'avoir à dire qu'il ne sont pas sobres. Placés comme ils sont dans le voisinage immédiat du centre de l'industrie de la pêche, il se trouve toujours dans la localité de méprisables blancs pour leur procurer de la boisson chaque fois qu'ils ont de l'argent pour la payer.

BANDE DE YALE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le fleuve Fraser, à environ 112 milles de son embouchure. Sa superficie est de 1,100 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 89 âmes. Pendant l'année il y a eu deux naissances et deux décès ; aucun autre changement dans la population.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne ; ils tiennent leurs villages dans un état sanitaire, et ils ont tous été vaccinés de temps à autre.

Occupations.—La pêche et l'agriculture sont les principales occupations de ces sauvages. Quelques-uns d'entre eux travaillent pour la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique en qualité de cantonniers.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont tous d'assez bonnes maisons et dépendances. Ils ne gardent pas beaucoup de bétail, attendu que leur réserve n'est pas propre à l'élevage. Leurs chevaux sont les poneys sauvages ordinaires.

Education.—Ces sauvages portent beaucoup d'intérêt à l'éducation de leurs enfants, et ils désirent les voir s'élever, sous ce rapport, au niveau de leurs voisins de race blanche. Ceux d'entre eux qui sont protestants envoient leurs enfants à l'école de All-Hallows, et ceux qui sont catholiques romains envoient leurs enfants à l'école de la mission de Sainte-Marie.

Religion.—Trente-deux de ces sauvages appartiennent à l'Eglise anglicane et cinquante-sept sont catholiques romains. Ce sont des bons sujets et ils sont très attachés à leur religion. Chaque confession religieuse a, dans le village, une église où l'on célèbre l'office divin de temps à autre.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont de braves gens qui vivent en paix entre eux et avec leurs voisins de race blanche.

Tempérance et moralité.—En somme, ils sont sobres et de bonnes mœurs.

Observations générales.—En somme, les sauvages, par toute cette agence, font des progrès soutenus, surtout dans la vie domestique ; ils tiennent leurs demeures plus nettes et mieux meublées qu'autrefois, et dans presque chaque maison on trouve de bons poêles, des ustensiles de cuisine et des meubles de différentes sortes. Ceux d'entre eux qui ont reçu de l'éducation et qui ont pris maison par la suite accusent, chez eux, des progrès marqués en comparaison de leurs parents moins heureux qui n'en ont pas eu du tout.

Les quatre écoles de cette agence, qui sont : celles de All-Hallows à Yale et de la mission de Sainte-Marie à Mission-City, l'institut Coqualeetza à Chilliwack et l'école de la mission de Squamish, ont été très bien fréquentées, et les élèves de ces écoles font beaucoup de progrès et ont montré quels bons enseignements ils reçoivent au cours des examens que j'ai fait subir dans ces écoles lors de mes visites périodiques. Trop d'éloges ne sauraient être décernés aux directeurs et professeurs de ces écoles pour le soin et l'attention dont ils ont entouré leurs élèves.

J'ai, etc.

FRANK DEVLIN,

*Agent du département des Affaires des Sauvages*

COLOMBIE-BRITANNIQUE.
AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN,
KAMLOOPS, 11 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon second rapport annuel sur les affaires de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1900.

Situation.—L'agence de Kamloops-Okanagan est située et dispersée dans la plus grande partie de la circonscriptions de Yale, immédiatement au nord de la frontière, et contient approximativement 24,000 milles en superficie. Comptée en acres, la superficie collective de l'agence, suivant les plans, est de 333,954 acres. Quelques-uns des plans d'additions faites aux réserves du haut de la Similkameen ne sont pas encore finis. Ces plans ajouteront encore quelque chose à cette étendue de terre.

Moyens de transport.—Le chemin de fer Canadien du Pacifique, avec son embranchement de Shuswap-Okanagan, et une étendue d'eau navigable d'environ 70 milles, entourent l'agence, à peu près dans la forme d'un fer à cheval, de Spuzzum, sur le Fraser, à Penticton, au pied du lac Okanagan—distance de 342 milles. Pour atteindre d'autres parties, s'étendant au delà et situées en dedans de ce segment, on prend l'omnibus, ou bien on va à cheval, et, dans les endroits plus inaccessibles—surtout le long du fleuve Fraser—à pied.

Tribu ou nation.—Les sauvages appartiennent aux tribus de Shuswap, de la rivière Thompson et de Semilkameen, et parlent les langues connues sous les noms de Shuswap, Thompson et Similkameen. Un grand nombre des plus jeunes parlent assez bon anglais.

Subdivisions naturelles.—Les rivières qui arrosent l'agence la divisent naturellement en circonscriptions connues sous les noms de Fraser, Thompson, Nicola, Similkameen et Okanagan.

## CIRCONSCRIPTION DU FRASER.

Réserve.—Cette circonscription, qui s'étend du Spuzzum à Nesikup, limite occidentale de l'agence, contient les réserves de Spuzzum, Boston-Bar, Kanaka-Bar, Boothroyd et Lytton. Ces réserves se divisent encore entre différentes bandes de sauvages.

Le même aspect physique caractérise toutes les réserves du Fraser : des terrasses le long des rives du fleuve, à différentes élévations depuis le niveau des hautes eaux jusqu'à plusieurs centaines de pieds de hauteur ; par places une suite de banquettes s'étendant jusqu'à un fond de montagnes rudes et boisées. Ces terrasses, avec leurs maisons, leurs jardins, de petits vergers et de petits champs en culture, forment généralement un paysage très pittoresque. En aval de Lytton, il y a peu de découvert ou de pâturages naturels en dehors de la petite étendue de terre cultivée. De Lytton à Nasikup, en remontant le Fraser, la nature du pays change ; il y a plus de découvert, avec d'assez bons herbages. Il faut aussi plus d'irrigation pour avoir des récoltes ; les moyens d'irrigation sont bons, mais la quantité de terre arable est restreinte.

Ressources et occupations.—En aval de Lytton les bandes cultivent principalement de petits champs de mil et de trèfle et de légumes, ainsi que de petites quantités de fruits, pommes, prunes, etc. Ils comptent davantage sur l'exploitation des mines quand l'eau est à la bonne hauteur, sur la pêche en temps permis, et, jusqu'à un certain point, aussi sur la chasse. De plus, beaucoup d'entre eux trouvent du travail comme cantonniers sur le chemin de fer. En amont de Lytton les sauvages cultivent plus en grand et ont plus de chevaux et de plus gros troupeaux de bétail. Ils se livrent aussi largement à l'exploitation des mines et à la pêche.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux. Durant l'hiver les villages sont tenus dans un assez bon état sanitaire. Quand vient le printemps la grande majorité des sauvages quittent leurs maisons et leurs villages pour aller vivre sous la tente, soit sur leurs petits lopins de terre, soit çà et là le long du fleuve, selon que le demandent leurs opérations minières. Cela est bon pour la santé chez les plus vieux, mais les enfants souffrent quelquefois de la rigueur du temps au commencement de la saison. La plupart des membres de ces bandes ont été vaccinés de temps à autre.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—La majorité de leurs bâtiments sont en troncs d'arbres dégrossis, très solidement construits et couverts, pour la plupart, en bardeau de cèdre. A Lytton et Kapatsitsan une bonne partie des maisons sont en charpente.

En fait de bétail les sauvages ont un certain nombre de chevaux—la plupart de selle et de bât—et aussi des bêtes bovines. Ils ont assez d'instruments aratoires pour leurs besoins restreints.

Education.—Quelques enfants de certaines des bandes ont été à l'école industrielle de Kamloops et à celle de All-Hallows, Yale. Un certain nombre de la bande de Spuzzum ont fréquenté l'école commune provinciale récemment ouverte près de ce dernier endroit.

Religion.—Tous ces sauvages professent le christianisme, et sont catholiques romains ou anglicans. Ils ont de bonnes églises et assistent régulièrement aux offices.

BANDE DE SPUZZUM.

Réserve.—Cette réserve a 457 acres en superficie.

Mouvement de la population.—La population est de 158 âmes. Pendant l'année il y a eu 4 décès et 5 naissances.

Progrès.—Il a été construit, pendant l'année, un fort beau pont sur le creek Spuzzum pour relier la réserve à la route qui va à la station du chemin de fer. C'était une grosse entreprise, et elle était depuis plusieurs années à l'état de projet.

BANDE DE BOSTON-BAR.

Réserves.—Les réserves de ces bandes comprennent Tquayum, Kapatsitsan et Scuzzy, couvrant une superficie de 628 acres.

Statistique vitale.—La population de Tquayum est de 73. Il y a eu 5 décès et 3 naissances.

La réserve de Scuzzy est devenue à peu près déserte, et la population s'est fondue avec celles de Tquayum et Kapatsitsan.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces bandes sont industrieuses et de bonne conduite. Ils travaillent en grande partie à gages, ils pêchent, chassent, minent pour l'or, et n'économisent pas beaucoup pour les temps durs. Ils ont fait quelque progrès du côté de l'agriculture en agrandissant quelque peu leurs minuscules champs de pommes de terre.

BANDE DE BOOTHROYD.

Les réserves de ces bandes couvrent 561 acres et sont occupées par les bandes Nkatsam, Sook et Kamus.

Statistique vitale.—La population de Sook-Kamus est de 72. Il y a eu durant l'année 2 décès et une naissance.

La population de la bande de Nkatsam est de 84. Il y a eu 4 décès et une naissance.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont d'excellents travailleurs, de bonne conduite, causant peu ou point d'ennuis. Ils gagnent de quoi vivre confortablement en travaillant au chemin de fer, aux mines, en pêchant et en vendent les produits

de leurs terres. Une ancienne maison a fait place à une nouvelle et d'autres ont été réparées. Les clôtures ont également été l'object de réparations considérables durant l'année.

### BANDE DE KANAKA-BAR.

Les réserves de ces bandes contiennent une superficie de 1,633½ acres.

Statistique vitale.—La population de Hlukhlukatan est de 56. Il y a eu durant l'année 5 décès et 3 naissances.

La population de Siska est de 32. Il n'y a eu ni décès, ni naissance durant l'année.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont de bons travailleurs, réguliers et de bonne conduite. Leur condition reste beaucoup la même d'année en année.

### RÉSERVES DE LYTTON ET DE SKAPPA.

Ces réserves—32 en tout—contiennent 10,560 acres et une fraction. Elles sont occupées par les Klikumcheen, Nkya, Spapium, Nhumeen, Stryne, Snahaim, Skapp, Yeut, Nesikeep et Skappa.

Statistique vitale.—La population de Klikumcheem est de 138. Il y a eu 4 décès et 7 naissances durant l'année.

La population de Spapium est de 34. Il y a eu 3 décès et 1 naissance durant l'année.

La population de Nhumeen est de 35. Il n'y a eu ni naissance ni décès durant l'année.

La population de Stryne est de 57. Il y a eu 1 décès et 1 naissance durant l'année.

La population de Snahaim est de 40. Ni naissance ni décès durant l'année.

La population de Skapp est de 22, 2 décès et 3 naissances durant l'année.

La population de Yeut est de 41. 1 décès et 1 naissance durant l'année.

La population de Nesikeep est de 13. Ni décès ni naissance.

La population de Skappa est de 18. Ni décès ni naissance.

Traits caractéristiques et progrès.—Toutes ces bandes sont industrieuses, respectueuses des lois et réussissent à se faire une vie confortable. Les chances de rendre leurs terres plus cultivables sont limitées ; néanmoins, ils progressent quelque peu de ce côté-là et leur clôturage se perfectionne.

Il a été construit durant l'année 4 maisons—3 en bois rond et une en charpente—ainsi qu'une cuisine. Plusieurs camions neufs ont été achetés.

Tempérance et moralité.—Peu de cas d'ivresse se produisent parmi les sauvages de la Fraser. Ce sont généralement de bonnes gens.

## DISTRICT DE THOMPSON.

Ce district s'étend le long de la rivière Thompson, de Lytton à Kamloops, et comprend, avec ses tributaires, la rivière Bonaparte et le creek du Mort, les réserves suivantes : Nicaomin, Cook's-Ferry, le creek Oregon-Jack, Ashcroft, Bonaparte et le creek du Mort. A Kamloops la rivière Thompson se divise en deux branches, sud et nord, la réserve de Kamloops étant située au confluent et étant bornée à l'est et au sud par ces branches respectivement. La réserve de la Thompson-nord est à 50 milles en haut de la branche nord, et Neskainlith, le lac Adam et Kuaut sur la branche sud et le lac Shuswap, la source de cette branche.

### BANDES DE NICAOMIN ET SH-HA-HA-NIH.

Réserves.—Les réserves de ces bandes, dix-huit en nombre, sont situées le long des rives de la Thompson entre Lytton et Cook's-Ferry, sur le creek Nicaomin et sur la Nicola inférieure.

Elles renferment 12,626½ acres, consistant en terrasses ou banquettes petites, irrégulières et séparées longeant les rivières, de diverses hauteurs, et de prairies de montagnes.

Mouvement de la population.—La bande de Nicaomin se compose de 51 âmes. Pendant l'année il n'y a eu ni décès ni naissances.

La bande de Sh-ha-ha-nih se compose de 79 membres. Pendant l'année il y a eu 4 décès et 22 naissances.

Santé et état sanitaire.—En général ces bandes ont joui d'une bonne santé. Il ne s'est déclaré aucune épidémie parmi elles.

Ressources et occupations.—Les principales sont la culture du sol et l'élevage du bétail sur une petite échelle, l'exploitation des mines, la pêche et la chasse, et le travail à gages sur le chemin de fer ou pour des cultivateurs ou éleveurs dans la région de la Nicola. Les sauvages établis sur la Nicola font aussi du roulage et du portage.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Leurs bâtiments sont presque tous en troncs d'arbres, bien faits et confortables. En fait de bétail ils ont des bêtes bovines, mais surtout des chevaux, et quelques cochons. En fait d'instruments d'agriculture il y a des charrues, des herses, des voitures et des harnais en quantité suffisante.

Religion.—A l'exception de deux qui sont catholiques romains, tous ces sauvages appartiennent à l'Eglise d'Angleterre. Ils n'ont pas de bâtiment dédié au culte.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois. Pendant l'année ils ont mis quelques-unes de leurs maisons plus haut ; ils ont aussi défriché et clôturé de la terre.

## RÉSERVE DE COOK'S-FERRY.

Situation.—Ces réserves, au nombre de 15, sont situées le long des deux bords de la rivière Thompson, ainsi que sur les plateaux plus élevés et dans les vallées adjacentes, depuis Cook's-Ferry jusqu'à Ashcroft. Sont comprises dans ces réserves celles du groupe d'Oregon-Jack, ce qui fait en tout une étendue de 11,876 acres de terre.

Topographie.—Banquettes ou terrasses, avec des collines nues ou couvertes de chiendent et d'arbres clairsemés, et des prairies de montagne. Autour de Cook's-Ferry les terrasses sont arides et stériles. Plus haut, sur la rivière, dans le voisinage de Spatsim, elles sont plus propres à la culture. Les bandes qui occupent ces réserves sont celles de Nkumcheen et de Spatsim ; cette dernière comprend les petites bandes connues sous le nom de Paska et Napa.

Mouvement de la population.—La bande de Nkumsheen se compose de 80 membres. Pendant l'année il y a eu 3 décès et pas de naissance.

La population de la bande de Spatsim est de 137 âmes. Pendant l'année il y a eu sept décès et une naissance. Cinq sauvages se sont noyés.

Ressources et occupations.—Ce sont l'agriculture, l'élevage, l'exploitation des mines, la pêche et la chasse, et diverses occupations de bouviers et de journaliers.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Les bâtiments sont pour la plupart en troncs d'arbres et recouverts de terre. Ils sont inférieurs à ceux de beaucoup d'autres réserves, à cause de la rareté des matériaux de construction. Ces sauvages élèvent des chevaux de qualité moyenne et d'autres animaux domestiques. Ils sont bien pourvus de charrues, de harnais, etc.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et se conduisent bien. Les Spatsum font de grands progrès en culture.

Religion.—Ces sauvages sont tous de l'Eglise d'Angleterre. Ils n'ont pas de bâtiments dédiés au culte.

## RÉSERVES D'ASHCROFT OU STLAHL.

Situation.—Ces réserves, au nombre de quatre, sont situées sur la rive droite de la Thompson, en plus grande partie sur un plateau élevé de plusieurs centaines de pieds au-dessus de la rivière.

Etendue.—Elles ont 570 acres de superficie.

Caractère naturel.—Terrasses découvertes et collines ondulées couvertes de chiendent. Les terrasses sont propres à la culture, et avec de l'eau pour irriguer produiraient bien. Autrefois les collines offraient de bons pâturages, mais l'herbe en a presque toute été mangée.

Mouvement de la population.—La population est de 60 âmes. Pendant l'année il y a eu 2 décès et 2 naissances.

Santé et état sanitaire.—En général ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Il n'y a eu aucune épidémie parmi eux. Les maisons sont tenues assez nettes en hiver et en été elles sont abandonnées pour la plupart.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font peu de culture, vu que presque toute la terre a besoin d'irrigation et qu'ils ont peu d'eau. Ils se livrent à la pêche et à la chasse, se louent comme travailleurs agricoles et bouviers, font du roulage sur la route de Caribou, et coupent et charrient du bois de chauffage à Ashcroft.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Leurs bâtiments sont, pour la plupart, en bois rond, et à une ou deux exceptions près, d'un ordre inférieur. Ils ont des instruments aratoires suffisamment pour leurs besoins, des camions et des attelages pour le roulage et le charriage du bois.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et se conduisent bien. Faute d'eau pour irriguer, ils ne peuvent faire de grands progrès en agriculture. Pendant l'année ils ont, de leurs propres mains, construit une jolie église de pièces, qu'ils ont finie en dedans avec du bois raboté. Une étable et un caveau à légumes ont aussi été ajoutés à leurs bâtiments.

Religion.—Ces sauvages appartiennent tous à l'Eglise d'Angleterre ; ils ont un bâtiment consacré au culte et sont assez pieux.

## RÉSERVES DE LA BONAPARTE OU TLUDITAUS.

Situation.—Ces réserves, au nombre de cinq, sont situées sur la rivière Bonaparte, tributaire de la Thompson, et sur le creek du Chapeau, cours d'eau qui se jette dans la Bonaparte.

Etendue.—Ensemble, elles ont une superficie de 16,113 acres et une fraction.

Caractère naturel.—De la brousse le long des creeks, terrasses où l'irrigation est de rigueur, des herbages naturels et des collines couvertes de chiendent.

Mouvement de la population.—La population est de 154 âmes. Pendant l'année il y a eu 3 décès et 4 naissances.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Les bâtiments sont, pour la plupart, vieux, petits et mal finis en dedans et en dehors. Ces sauvages sont raisonnablement pourvus de chevaux et ont quelques bêtes bovines. Ils ont aussi assez d'instruments aratoires de camions, d'attelages et de selles pour les besoins.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent le sol et élèvent du bétail, font la pêche et la chasse, du roulage et du portage, et travaillent pour les éleveurs des environs comme bouviers ou garçons de ferme.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont médiocrement laborieux, mais ne peuvent tirer grand'chose de leur réserve vu le manque d'eau et le besoin d'irrigation. Comme ils travaillent à gages, ils n'amassent rien. Pendant l'année il a été construit une bonne maison de bois rond, plusieurs autres réparées et leur église a été terminée.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains.

Santé et état sanitaire.—La santé a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux, et l'état sanitaire est favorable.

## RÉSERVE DU CREEK DU MORT.

Situation.—Cette réserve est située sur le creek du Mort, affluent de la Thompson, et s'étend depuis son embouchure jusqu'à environ 12 milles en amont.

Etendue.— Elle a 20,134 acres de superficie.

Caractère naturel.—Terrasses et collines ondulées couvertes de chiendent (les terrasses, propres à la culture si on les irrigue), de la brousse et des herbages naturels plus haut sur le creek—en un mot, une magnifique réserve de pâturages, mais sans clôtures.

Mouvement de la population.—La population est de 110 âmes. Pendant l'année il y a eu 7 décès et 4 naissances.

Santé et état sanitaire.—Aucune épidémie, et la santé en général a été bonne. L'état sanitaire est bon et les règlements sont assez bien observés.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Pour bâtiments, ces sauvages ont de méchantes cabanes de rondins, la plupart couvertes de terre. Ils ont d'assez gros troupeaux de chevaux de selle, un certain nombre de bêtes bovines et d'instruments aratoires.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains, et ont un bon bâtiment consacré au culte divin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez laborieux et respectueux des lois. Ils sont devenus trop attachés au métier et à la vie de bouviers, au détriment de la culture du sol et de l'amélioration de leurs propriétés. En même temps qu'ils gagnent de bons gages à ce métier, ils n'amassent rien pour l'avenir.

Pendant l'année il a été fait quelque progrès dans le défrichage et le clôturage.

### RÉSERVE DE KAMLOOPS.

Situation.—Cette réserve est située principalement au confluent des rivières Thompson nord et sud, vis-à-vis la ville de Kamloops.

Etendue.—Sa superficie est de 33,379 acres.

Caractère naturel.—Cette réserve consiste en vastes bas-fonds de rivières et de terrasses, contenant de belles terres à foin et à grain, avec, aux bons endroits, assez d'eau pour les besoins d'irrigation ; les versants faisant face aux rivières sont des collines sans arbres et couvertes de chiendent, qui fournissent d'excellents pâturages, et plus haut, les montagnes sont boisées.

Mouvement de la population.—La population est de 241 âmes. Pendant l'année il y a eu 22 décès et 17 naissances ; diminution, 5.

Santé et état sanitaire.—Aucune épidémie ; les sauvages ont joui d'une bonne santé. Les règlements sanitaires sont assez bien appliqués en ce qui concerne les alentours des maisons et les villages. Au printemps les sauvages ramassent et font brûler les immondices accumulées pendant l'hiver, et dès que la chaleur prend un grand nombre d'entre eux s'en vont vivre sous la tente dans les champs et les montagnes. On s'est fait vacciner.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent le grain, le foin et les légumes ; ils élèvent des chevaux et des bêtes bovines ; ils font la pêche et la chasse, et des éleveurs du voisinage les emploient sur une grande échelle comme travailleurs agricoles et bouviers, vu qu'ils utilisent beaucoup leurs chevaux.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Les maisons et bâtiments de ces sauvages sont comparativement d'une triste espèce. Un grand nombre des cabanes à couverture de terre d'il y a vingt ans existent encore dans leur état de ruine et de délabrement. Les bâtiments qui ont été élevés en ces dernières années sont meilleurs, mais ne soutiennent pas la comparaison avec ceux de beaucoup d'autres localités moins favorisées. En fait de bétail, les sauvages ont un certain nombre d'assez bons chevaux propres à la selle et aux travaux agricoles, et quelques bêtes bovines. Ils sont bien pourvus d'instruments d'agriculture : charrues herses, rouleaux, faucheuses, râteaux à cheval, chariots, traîneaux, harnais et selles.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains ; ils ont une église très convenable, et observent strictement les rites et cérémonies de leur religion. Un prêtre réside parmi eux.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont laborieux (on ne peut pas dire qu'il y en a d'indolents), mais beaucoup d'entre eux courent trop, et, par conséquent, dépensent la plus grande partie de ce qu'ils gagnent, au lieu d'amasser quelque chose. Leurs champs paraissent plus prospères qu'autrefois. Exception faite de ce qui est de se procurer de la boisson les lois ne sont pas souvent enfreintes chez eux. Malgré la plus grande surveillance et la rigide exécution de la loi, la boisson pénètre trop souvent chez eux.

### RÉSERVES DE CHUK-CHU-QUALK.

Situation.—Ces réserves, au nombre de quatre, sont situées sur la rivière Thompson-nord.

Etendue.—Elles ont en superficie 3,239 acres.

Ces réserves consistent en grands bas-fonds et basses terrasses de chaque côté de la rivière, et en versants de montagnes boisées. Les bas-fonds offrent de la bonne terre arable, tandis que les versants fournissent de bons pâturages d'été.

Mouvement de la population.—La population est de 123 âmes. Pendant l'année il y a eu 7 décès et 5 naissances.

Santé et état sanitaire.—Il n'y a pas eu d'épidémie parmi ces sauvages ; à des causes ordinaires sont attribués les décès qui ont eu lieu.

Ressources et occupations.—Ce sont la culture mixte, la chasse et la pêche, l'élevage du bétail, le portage et le travail à la journée.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont de piètres bâtiments de bois rond, dont les plus vieux sont couverts de terre, et les moins vieux en bardeau. Ils ont un petit nombre de chevaux et de bêtes bovines, et sont assez bien pourvus d'instruments aratoires.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont un bâtiment dédié au culte et portent beaucoup d'intérêt aux affaires religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois et de braves gens. Ils font quelque progrès en agriculture. Ils chassent plus que d'autres bandes, mais ils renoncent peu à peu à ce métier.

### RÉSERVE DE NESKAINLITH OU HALAUT.

Situation.—Ces réserves, au nombre de trois, sont situées sur la rivière Thompson-sud, à trois milles du pied du Petit lac Shuswap, et sur le bras au Saumon.

Etendue.—Leur superficie collective est de 9,901 acres.

Caractère naturel.—Sur la Thompson, des terrasses découvertes exigeant de l'irrigation, et de bonnes terres de pâturages sur les versants de montagnes. Sur le bras au Saumon, des herbages naturels, des terres couvertes de broussailles et d'autres boisées.

Mouvement de la population.—La population est de 145 âmes. Pendant l'année il y a eu 4 décès et 5 naissances.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, pas d'épidémie, et les règlements sanitaires sont bien observés. Ils se sont fait vacciner.

Ressources et occupations.—Ils font de la culture, élèvent des animaux, font la pêche et la chasse, coupent du bois de chauffage, le transportent et travaillent comme journaliers et bouviers pour les bûcherons et les éleveurs.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ils ont de bonnes maisons, principalement en cèdre rond et couvertes en bardeaux. Ils ont de bons chevaux de travail et de selle, avec des bêtes bovines, et sont bien pourvus d'instruments aratoires de presque toutes les sortes. Ils ont aussi une batteuse mécanique.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une église, sont entourés de bons soins spirituels de la part du prêtre et sont de bons sauvages.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez industrieux et se conduisent très bien. Depuis quelques années ils emploient tous les loisirs que leur laissent

les récoltes en été à construire des barrages pour emmagasiner de l'eau et faire des rigoles d'irrigation pour la conduire à leur réserve de la rivière Thompson. Ces travaux ont été récemment terminés. Ces sauvages ont fait de grands progrès en agriculture et en clôturage.

RÉSERVES DU LAC D'ADAM OU BANDE DE KALTKAM.

Situation.—Ces réserves, au nombre de six, sont situées sur la rivière Thompson, au pied du Petit lac Shuswap, sur le lac d'Adam et sur le bras au Saumon.

Etendue.—Leur superficie collective est de 7,283 acres.

Caractère naturel.—Sur la rivière Thompson, vastes terrasses qui exigent de l'irrigation et bons pâturages sur les versants des montagnes, avec du bois plus haut. Au lac d'Adam et sur le bras au Saumon, prairies naturelles, brousse et terres boisées.

Mouvement de la population.—La population est de 173 âmes. Pendant l'année il y a eu 12 décès et 9 naissances, c'est-à-dire que le nombre des membres de la bande a diminué de 3.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi eux, les décès nombreux étant dus à des causes naturelles et chez les enfants. Les règlements sanitaires sont bien observés et les sauvages ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Ce sont la culture mixte, l'élevage du bétail, la pêche et la chasse, la coupe, etc., du bois de chauffage, et le travail à gages chez les éleveurs et les commerçants de bois.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont de très bons bâtiments, la plupart en pièces de cèdre et couverts en bardeau. Ils ont de bons chevaux de travail et de selle, avec un certain nombre de bêtes bovines, et sont bien pourvus de presque toute espèce d'instruments aratoires et machines pour cultiver en grand.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains Ils ont un bâtiment dédié au culte et ce sont de bons sujets.

Traits caractéristiques et progrès. Ces sauvages sont laborieux et donnent peu de mal aux autorités. Ils ont complété les travaux d'irrigation, étendu leurs champs de culture, fait beaucoup de clôturage, et construit 4 maisons et 5 écuries durant l'année.

RÉSERVE DE KUAUT.

Situation.—Ces réserves, au nombre de 5, sont situées au fond du Petit lac Shuswap, sur la Petite rivière et sur le bras au Saumon.

Ensemble, elles ont une superficie de 7,840 acres.

Caractère naturel.—Au fond du lac, une petite étendue de terrasses et de terre de pâturages découverte ; le long des bas-fonds de rivière et au bras, des terres fortement boisées dont le défrichement exige beaucoup de travail.

Mouvement de la population.—La population est de 78 âmes. Pendant l'année il y a eu 2 décès et 7 naissances, une augmentation de cinq.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une excellente santé. Aucune maladie contagieuse n'a fait apparition parmi eux. Les conditions sanitaires autour de leurs maisons et dans les villages sont bonnes. Ils ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent le sol et élèvent du bétail ; ils font la chasse et la pêche, tirent quelque revenu de la vente du bois provenant des défrichements, et louent leurs bras pour différents ouvrages.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont des bâtiments d'un ordre supérieur, dont la plupart sont en troncs d'arbres, pendant que plusieurs d'entre eux sont revêtus de planches brutes à l'extérieur et lambrissés à l'intérieur avec du bois raboté. Ce sont tous des bâtiments solides, bien finis et couverts en bardeaux. Cette bande a des chevaux et des bêtes bovines en assez bonne proportion, avec un certain nombre de charrues, herses, rouleaux, harnais et selles.

Religion.—Ces sauvages, qui sont tous catholiques romains, ont l'une des plus belles églises de l'agence et sont de bonnes gens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont de très laborieux indigènes qui travaillent fort et ferme. Ils no sont pas aussi avantageusement placés que bien des bandes, vu qu'il leur faut déboiser la plus grande partie de leur terre ; cependant ils font des progrès louables. Pendant l'année ils ont défriché 50 acres de terre et fait beaucoup de clôturage.

Education.—Les enfants de la plupart des bandes de la Thompson vont à l'école industrielle de Kamloops, où le prêtre leur enseigne une sorte de sténographie chinook au moyen de laquelle un grand nombre d'entre eux peuvent correspondre.

Tempérance et moralité.—En somme, les sauvages de la Thompson ont des mœurs comparativement bonnes, mais le penchant parmi plusieurs des bandes est vers l'intempérance. Probablement plus que d'autres, les bandes de Skichistin, Tiuhtans et Kamloops ont ce penchant, attendu que chez elles de méprisables blancs et métis ont plus de chance d'exercer le trafic de boissons avec les sauvages. Je suis heureux de pouvoir faire rapport que de très nombreuses preuves de violations de l'Acte des Sauvages, à ce sujet, ont été obtenues cette année, et les délinquants sévèrement punis. La nomination d'un constable sauvage salarié à Kamloops a été le moyen d'amnener promptement devant la justice les coupables, sauvages et blancs.

## DISTRICT DE NICOLA.

Ce district s'étend le long de la rivière et du lac Nicola, depuis la Nicola inférieure jusqu'au lac Douglas, et comprend les réserves du creek Hamilton et de la rivière à l'Eau-Froide. Il est occupé par les bandes de Quinskonsht, de Quinshaatan, de Naaik, de Zoht, de Myiskat, de Spahamin et du creek Hamilton.

### BANDE DE QUINSKANAHT.

Réserves.—La réserve de cette bande est située le long de la rivière Nicola inférieure. Elle contient 4,550 acres de terre.

Caractère naturel.—Bas-fonds et terrasses le long de la rivière, et terres de pâturages le long des montagnes.

Mouvement de la population.—La population est de 52 âmes. Pendant l'année il y a eu 2 décès et 2 naissances.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont de bonnes et solides maisons de bois rond. Ils ont aussi un certain nombre de chevaux et de bêtes bovines, avec des charrues, des chariots, des traîneaux et des harnais en quantité suffisante pour les besoins actuels.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent la terre et élèvent du bétail en petit, font du roulage et du portage, pêchent et chassent, exploitent des mines sur une petite échelle, et travaillent pour les colons blancs.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques romains ou anglicans, les premiers étant de beaucoup les plus nombreux. Ni les uns ni les autres n'ont d'église.

### BANDE DE QUINSHAATAN.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière à l'Eau-Froide, à 10 milles de son point de jonction avec la Nicola. Sa superficie est de 6,276½ acres.

Caractère naturel.—Bas-fonds et terrasses le long de la rivière et terres de pâturages de montagne légèrement boisées.

Mouvement de la population.—La population est de 114 âmes. Pendant l'année il y a eu 2 décès et 1 naissance.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent le sol et élèvent des chevaux et des bêtes bovines. Ils font aussi la chasse et la pêche et travaillent comme bouviers, etc., chez les cultivateurs du voisinage.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ils ont de bonnes maisons en bois rond et en charpente, ainsi que des chevaux et des bêtes bovines, et sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et remarquablement respectueux des lois. Ils ont défriché et amélioré beaucoup leurs terres, mais ne s'enrichissent pas. Pendant l'année ils ont fait de bons progrès, défriché onze acres de terre, construit deux écuries et acheté trois camions, deux traîneaux, deux machines à battre et un râteau à cheval.

Religion.—A l'exception de sept qui sont anglicans, tous ces sauvages professent la religion catholique romaine. Ils ont une bonne église et remplissent strictement leurs devoirs religieux.

BANDE DE NAAIK.

Réserve.—Cette réserve, Mammet, est située le long des vallées et berges des rivières Nicola et Mammet. Elle contient 11,576 acres de terre.

Caractère naturel.—Elle contient une heureuse combinaison de vastes terrains couverts de broussailles et d'herbages naturels le long des rivières, de terrasses d'une grande étendue, avec de l'eau en abondance et facile à avoir pour l'irrigation, et de collines en pentes couvertes de chiendent, avec assez de bois de construction pour tous les besoins.

Mouvement de la population.—La population est de 137 âmes. Pendant l'année il y a eu 7 décès et 9 naissances.

Ressources et occupations.—Ces sauvages récoltent des quantités considérables de grain, de foin et autres produits agricoles. Ils ont de bons chevaux, harnais, chariots, traîneaux et attirails avec lesquels ils font beaucoup de roulage et de portage depuis certains points du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Nicola, Similkameen et autres lieux. Quand ils ne sont pas occupés à leurs propres travaux agricoles, ils trouvent facilement du travail chez les nombreux colons et éleveurs blancs des environs. Ils ne font pas autant la chasse et la pêche que beaucoup d'autres bandes.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont de nombreuses maisons et dépendances en troncs d'arbres et en charpente d'un ordre supérieur. Ils ont aussi beaucoup de bons chevaux, dont ils améliorent constamment la race, et considérablement de bêtes bovines et autres animaux domestiques, pour lesquels ils font de bonnes provisions de fourrage. En fait d'instruments aratoires, ils sont bien pourvus de charrues, herses, chariots, traîneaux, harnais, selles, faucheuses, râteaux à cheval et tarares.

Religion.—Une majorité considérable de ces sauvages appartiennent à l'Eglise anglicane ; les autres sont catholiques romains. Les anglicans ont une belle église à laquelle ils vont régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont exceptionnellement laborieux, de sorte qu'il en est parmi eux dont la richesse augmente, tandis que d'autres n'avancent guère d'une année à l'autre. Leur réserve est la mieux clôturée de l'agence. Pendant l'année la bande a défriché et labouré considérablement ; le clôturage a été amélioré ; deux maisons et une écurie construites ; trois camions, trois traîneaux, trois charrues, deux faucheuses et un râteau à cheval achetés.

BANDE DE ZOHT.

Réserve.—Cette petite réserve est située sur le creek Clapperton, près du pied du lac Nicola. Sa superficie est de 660 acres.

Caractère naturel.—Des terrasses, inférieures pour la culture, et d'assez bons pâturages sur les versants de montagnes.

Mouvement de la population.—La population est de 30 âmes. Il n'y a eu ni naissances ni décès.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font un peu de culture et ont quelques chevaux et bêtes bovines. Ils font aussi la chasse et la pêche, mais vivent plutôt du produit du travail qu'ils font chez les "ranchers" blancs du voisinage.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Leurs bâtiments sont pour la plupart en bois rond et assez confortables. Ils n'ont pas beaucoup d'animaux, surtout de chevaux ; quant aux instruments aratoires, ils en ont assez pour la somme de culture qu'ils font.

Religion.—Ils professent la religion anglicane et ont une petite église.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont passablement laborieux et respectueux des lois. Plusieurs d'entre eux sont avancés en âge, et la bande accuse peu de progrès.

### BANDE DE NZISKAT.

Réserve.—Cette réserve est située près de l'embouchure de la rivière. à l'Eau-Froide ; elle a 360 acres d'étendue.

Caractère naturel.—Elle contient de la prairie naturelle avec un peu de terre légère en terrasse, et le reste est en pâturage inférieur ou en bois debout.

Mouvement de la population.—La population est de 20 âmes. Il n'y a eu ni naissance ni décès pendant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages ont peu de ressources naturelles. Ils font peu de culture et ont peu de bétail. La plupart des hommes sont avancés en âge, et il y en a deux d'aveugles. L'un de ces derniers fait considérablement de roulage avec l'aide d'un garçon ou d'une fille comme guide. D'autres manières, au moyen de la pêche et de la chasse et avec l'aide de leurs femmes et de leurs enfants, ces sauvages viennent à bout de vivre, mais ils sont incapables de faire aucun progrès. Leurs maisons montrent certaine amélioration.

Religion.—Ils sont également partagés entre les églises anglicane et catholique romaine, et n'ont pas de bâtiment pour le culte.

### BANDE DE SPAHAMIN.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de huit, sont situées principalement sur les lacs Nicola et Douglas et le creek Spahamin. Ensemble, elles ont une étendue de 30,888 acres.

Caractère naturel.—Le long des vallées des rivières et sur le bord des lacs, de la brousse et des bas-fonds découverts, avec des prairies naturelles ; au pied des collines des terrasses propres à la culture et de magnifiques étendues de terres ondulées couvertes de chiendent, avec assez de bois de construction le long de la rivière et vers le pied des montagnes.

Mouvement de la population.—La population est de 180 âmes. Pendant l'année il y a eu 3 décès et 5 naissances, de sorte que le nombre des membres de la bande a augmenté de 2.

Ressources et occupations.—Ce sont la culture mixte, l'élevage des bêtes bovines et des chevaux,—sur une grande échelle quant à ces derniers,—la pêche et la chasse, le roulage et le portage, et le travail à gages chez les éleveurs des environs.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Leurs maisons et autres bâtiments, en troncs d'arbres ou en charpente, sont d'un ordre supérieur. Les demeures surtout sont plus grandes et mieux meublées qu'ailleurs, et celles qui ont été construites dans les dernières années accusent un progrès marqué.

De tous les sauvages de l'agence, ce sont eux qui font l'élevage le plus en grand et qui ont le bétail de meilleure race. C'est chez eux qu'on trouve quelques-uns des meil-

leurs étalons et juments de sang de la province. Leurs bêtes bovines aussi sont d'excellente race.

Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires, tels que charrues, herses, chariots, traîneaux, harnais et selles, faucheuses, râteaux à cheval et moissonneuses.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont deux belles églises, et ils remplissent leurs devoirs religieux avec dévotion et ferveur.

Traits caractéristiques et progrès.—En somme, c'est une bande exemplaire, et probablement la plus riche et la plus indépendante qu'il y ait dans l'agence. Une bonne partie de son terrain de pâturages est entourée de clôtures, et elle est actuellement en train d'en clôturer une autre grande étendue. Pendant l'année elle a aussi fait l'acquisition d'un camion, d'une charrue et de deux faucheuses.

### BANDE DU CREEK HAMILTON.

Réserve.—Cette réserve est située sur le creek Hamilton (ou Quelchena), à environ 10 milles de son embouchure. Dans l'origine ce devait être une réserve de pâturages pour les bandes de Lytton, qui en occupent la plus grande partie. Sa superficie est de 4,440 acres.

Caractère naturel.—Elle se compose en grande partie de terrains ondulés, couverts de chiendent, et, le long du creek, de petits plateaux et bas-fonds propres à la culture.

Mouvement de la population.—La population est de 40 âmes. Pendant l'année il n'y a pas eu de décès, mais deux naissances.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Sur cette réserve les bâtiments, peu nombreux, consistent en petites maisons de bois rond. Les sauvages ont un certain nombre de bêtes bovines et de chevaux, pour lesquels, grâce à la nature avantageuse de la localité, il faut peu de fourrage ou de soin durant l'hiver. Ils ont aussi assez d'instruments aratoires pour la petite étendue de terre qu'ils cultivent.

Religion.—A l'exception de quelques-uns, qui sont catholiques romains, ces sauvages appartiennent à l'Eglise anglicane. Ils n'ont pas d'église, mais un clergyman de Lytton se rend auprès d'eux de temps à autre.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de la circonscription de la Nicola sont généralement de bonnes mœurs et sobres.

Santé et état sanitaire.—La santé générale de ces sauvages a été excellente. Il ne s'est pas déclaré d'épidémie parmi eux, et il y a une légère augmentation de naissances sur les décès. Les conditions sanitaires sont bonnes. Les sauvages tiennent leurs maisons raisonnablement nettes et en bon ordre ; il y en a même beaucoup qui méritent des éloges à cet égard. Dans le printemps, ils ramassent et font brûler les ordures accumulées pendant l'hiver. Jusqu'à un certain point, ils vivent sous la tente en été. La plupart d'entre eux ont été vaccinés.

Education.—Un nombre très restreint des enfants de cette circonscription reçoivent les bienfaits de l'instruction à l'école industrielle de Kamloops. Ces sauvages ont aussi un système de sténographie chinook que le prêtre a introduit chez eux et au moyen duquel ils peuvent correspondre.

## DISTRICT DE LA SIMILKAMEEN.

Ce district s'étend le long de la rivière Similkameen, depuis Princeton jusqu'à la frontière, et est occupé par les bandes de Chuchuwayha, Ashnola et Shennosquankin.

### BANDE DE CHUCHUWAYHA.

Réserve.—Cette réserve est située le long des deux bords de la Similkameen, principalement dans le voisinage du creek Vingt-Milles. D'après les plans finis (il y en a qui ne le sont pas), elle contient 5,792 acres de terre.

Au confluent du creek Vingt-Milles et de la Similkameen, le canyon de cette dernière se déploie, surtout du côté gauche, en belles terrasses qui sont bien arrosées et propres à la culture. En arrière des terrasses, sur les flancs escarpés de la montagne, il y a considérablement de terrain découvert ou légèrement boisé qui offre un bon pâturage d'été.

Mouvement de la population.—La population est de 52 âmes. Pendant l'année il y a eu une naissance et un décès.

Ressources et occupations.—Ce sont la culture du sol et l'élevage du bétail, la chasse et la pêche, l'exploitation des mines et le portage. Le métier de porteur a pris de grandes proportions pendant l'année, attendu que l'on développe des propriétés minières sur différents points de la Similkameen.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une église, et en l'absence du prêtre, dont les visites sont rares, ils tiennent eux-mêmes, régulièrement, des assemblées religieuses.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Les bâtiments de ces sauvages sont pour la plupart en bois rond et assez confortables. Ils ont de petits troupeaux de chevaux et des bêtes bovines, ainsi que des charrues, des herses, des rouleaux, des faucheuses et des râteaux à cheval.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et respectueux des lois ; pendant quelques années ils n'ont pas fait beaucoup de progrès, mais ils sont maintenant en position de faire quelque argent.

## BANDE D'ASHNOLA.

Réserve.—Cette réserve est située sur la Similkameen, principalement du côté droit, à l'embouchure du creek Ashnola. Elle confine à la précédente et s'étend jusque près de Keremos. Sa superficie est de 10,205 acres.

Caractère naturel.—Terres couvertes de broussailles, herbages naturels et terrasses arides le long des vallées et bords de rivières, et versants escarpés de montagnes découverts ou peu boisés, offrant de bons pâturages d'été.

Mouvement de la population.—La population est de 53 âmes. Pendant l'année il y a eu une naissance et pas de décès.

Ressources et occupations.—Ce sont la culture mixe, la chasse et la pêche, l'élevage du bétail, et le travail à gages, comme bouviers, avec leurs chevaux, pour les éleveurs des environs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont des maisons passables en bois rond, avec bon nombre de bons chevaux et de bêtes bovines, et suffisamment d'instruments aratoires, tels que charrues, herses, rouleaux, faucheuses et râteaux à cheval, ainsi qu'un camion et des traîneaux. Ils font de bonnes provisions de fourrage pour leurs animaux.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils n'ont pas de bâtiment consacré au culte et ont rarement la visite d'un prêtre ; néanmoins, ils tiennent eux-mêmes des assemblées religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux, se conduisent bien, et vivent généralement à l'aise. Ils font quelques progrès en agriculture, ils améliorent leurs maisons, et ont fait l'acquisition d'un camion.

## BANDE DE SHENNOSQUANKIN.

Réserve.—Cette réserve s'étend le long de la vallée de la Similkameen, de Keremeos à la frontière, et contient 9,667 acres de terre.

Caractère naturel.—Vastes terrains couverts de broussailles et herbages naturels le long des bas-fonds ; quelques terrasses plus élevées qui demandent de l'irrigation, et des pâturages de montagnes.

Mouvement de la population.—Sur une population de 71 âmes, il y a eu 5 décès et 3 naissances pendant l'année.

Ressources et occupations.—Les principales sont la culture, principalement celle du foin, l'élevage du bétail, la chasse et la pêche. Les sauvages font aussi du portage et travaillent à gages chez les éleveurs des environs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons de ces sauvages sont en bois rond, et souvent couvertes de terre ; elles ne sont pas prétentieuses, mais chaudes pour l'hiver. Ils ont de bons troupeaux de chevaux et de bêtes bovines, à la nourriture desquels ils pourvoient comme il faut en hiver. Ils sont aussi bien pourvus d'instruments aratoires.

Religion.—Ces sauvages professent la religion catholique romaine ; ils ont une église et se conduisent bien.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très laborieux et respectueux des lois, et plusieurs d'entre eux s'enrichissent sous le rapport des bestiaux. Ils font des progrès sous le rapport de la culture, du clôturage et des soins donnés aux bestiaux.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages (Similkameen) ont été dans le passé assez tempérants et moraux. La façon trop facile avec laquelle des permis de vendre des liqueurs alcooliques ont été récemment accordés, et la complète absence de protection par la police, de même que la grande immigration de mineurs et de *prospectors* dans le pays avoisinant immédiatement quelques-unes de ces réserves, tendent à produire l'intempérance et l'immoralité parmi quelques-unes, notamment celle des Chuchuwayha.

Santé et état sanitaire.—En général la santé de ces bandes a été bonne. Pas d'épidémie. La condition sanitaire est bonne et les sauvages ont été vaccinés.

Education.—Ces sauvages sont sans aucuns moyens d'instruction, sauf ceux dont ont joui deux ou trois des enfants de Shennoskwanki qui ont fréquenté l'externat public à Keremeos.

## DISTRICT D'OKANAGAN.

Ce district s'étend depuis le fond du lac Osoyoos, le long de la rivière Okanagan et du lac Okanagan, jusqu'à la tête de ce dernier, et comprend la bande de Spallumcheen. Il est occupé par les bandes de Nkamip, Penticton, Nkamaplix (y compris la bande de la Mission au Lac-au-Canard et à Kelowna) et Spallumcheen.

### BANDE DE NKAMIP.

Réserve.—Cette réserve est située autour de la tête du lac Osoyoos, et s'étend en montant du côté est de la rivière Okanagan. Sa superficie est de 32,138 acres.

Caractère naturel.—Elle se compose en grande partie de prairies et de collines. Il y a des herbages naturels qui confinent au lac, et de la terre plus haute, en terrasses, le long du creek à Grégoire, ainsi qu'à quelque distance de la rivière Okanagan, en arrière. Irriguées, ces terres sont propres à la culture du grain et des fruits.

Mouvement de la population.—La population est de 63 âmes. Pendant l'année il y a eu 3 décès, contre 2 naissances.

Ressources et occupations.—Ce sont la culture mixte, l'élevage et la laiterie, la chasse et la pêche, le roulage et le portage, ainsi que le travail à gages chez les cultivateurs et les éleveurs.

Bâtiments, bétail et instruments d'agriculture.—Ces sauvages ont des maisons passables en bois rond et en charpente, ainsi que de bons troupeaux de chevaux, avec des bêtes bovines en proportion raisonnable, et sont bien pourvus de charrues, de herses, de rouleaux, de faucheuses, de râteaux à cheval, de chariots, de traîneaux, de harnais et de selles pour poursuivre leurs opérations de culture, de roulage et de portage.

Religion.—Ces sauvages professent la religion catholique romaine. Ils ont une église qui n'est pas desservie régulièrement, mais cela ne les empêche pas d'observer strictement leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont raisonnablement laborieux et respectueux des lois. Ils ont planté de nombreux petits vergers de fruits—pommes, prunes, poires, pêches, cerises—dont les divers arbres commencent à rapporter. Les framboises sont aussi cultivées. Pendant l'année la bande a construit deux maisons en rondins et une écurie.

BANDE DE PENTICTON.

Réserve.—Cette réserve est située à l'extrémité sud-ouest du lac Okanagan, et s'étend au sud sur le côté ouest de la rivière Okanagan, et aussi au lac du Chien. Elle se trouve entre le creek à la Truite au nord et le creek Marro au sud, et confine aux réserves n$^{os}$ 2 et 3. Sa contenance est de 48,694 acres.

Caractère naturel.—Vastes prairies naturelles et bas-fonds au pied du lac Okanagan et le long de la rivière Okanagan jusqu'au lac du Chien ; terrasses plus hautes, admirablement propres à la culture du grain et des fruits, avec de bons moyens d'irrigation et de magnifiques pâturages au pied des collines.

Mouvement de la population.—Sur une population de 136 âmes, il y a eu 5 décès et 11 naissances pendant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages ont, dans la culture du grain, du foin et des fruits de toutes sortes, et dans l'élevage du bétail, des ressources virtuellement illimitées. En outre, ils ont la chasse et la pêche, le roulage et le portage, et d'amples occasions de gagner leur vie à travailler pour les "ranchers" des environs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont de passables maisons en bois rond et en charpente, de bonnes troupes de chevaux, et de petits troupeaux de bêtes bovines. Ils ont un nombre raisonnable d'instruments aratoires pour la terre qu'ils cultivent.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiquos romains. Ils ont une église, et bien qu'un prêtre ne les visite qu'une fois ou deux par année, les affaires spirituelles les intéressent beaucoup.

Traits caractéristiques et progrès.—Un bon nombre sont industrieux et prennent assez d'intérêt à avoir une belle maison et un beau jardin et à soigner leurs terres. Les autres deviennent trop adonnés à la boisson et perdent trop de temps à vagabonder. Néanmoins, dans l'ensemble, on remarque depuis un an une très grande amélioration, et la réserve paraît plus prospère. Avec de meilleurs moyens de faire exécuter la loi contre les malfaiteurs, cette réserve devrait, d'ici à quelques années, reprendre la position qu'elle doit occuper, c'est-à-dire parmi les premières de l'agence.

Pendant l'année la bande a construit deux maisons en bois rond couvertes en bardeaux, défriché 15 acres de terre, et acquis une faucheuse, un râteau à cheval, un camion et une charrue.

BANDE DE NKAMAPLIX.

Réserve.—Les réserves de cette bande, au nombre de 10, sont situées principalement autour du fond du lac Okanagan, et le long de ses bords ou dans leur voisinage. Leur contenance réunie est de 29,790 acres.

Caractère naturel.—Des prairies naturelles le long des bords du lac, de vastes terrasses admirablement propres à la culture du grain et demandant peu d'irrigation, si tant est qu'elles en aient besoin, avec de vastes et excellents pâturages sur les pentes et les collines environnantes.

Mouvement de la population.—La population (le Lac-au-Canard et Kelowna compris) est de 236 acres. Pendant l'année il y a eu 13 décès et 12 naissances.

Ressources et occupations.—Cette bande cultive plus qu'aucune autre de l'agence. Elle élève des chevaux, des bêtes bovines et des cochons. Elle est exceptionnellement bien pourvue d'instruments aratoires de toutes sortes. Ils pêchent et chassent modérément, s'emploient comme hommes de peine de plusieurs manières, se faisant un assez bon revenu à récolter le houblon, une industrie très importante dans le voisinage immédiat.

Religion.—A l'exception d'un seul, qui est classé comme païen, tous ces sauvages professent la religion catholique romaine. En même temps que certains d'entre eux sont très zélés pour les affaires du culte, d'autres s'en préoccupent peu. La bande a trois églises.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et deviennent de bons cultivateurs. Leur conduite accuse des progrès sensibles d'année en année, et leur condition financière s'améliore. Durant l'année, ils ont labouré pour la première fois 60 acres de terre, amélioré les clôtures et acquis deux camions.

BANDE DE SPALLUMCHEEN.

Réserves.—Les réserves de cette bande, au nombre de trois, sont dans la vallée de la Spallumcheen, et sur les rivières Spallumcheen et au Saumon. Ensemble, elles ont une contenance de 9,681 acres.

Caractère naturel.—Sur la Spallumcheen, prairie découverte et bas-fonds bien boisés. Sur la rivière au Saumon, prairie de chiendent pour la plus grande partie. Pas besoin d'irrigation sur ces réserves.

Mouvement de la population.—Sur une population de 101 âmes il y a eu 5 décés et 10 naissances pendant l'année, de sorte que le nombre des membres de la bande a augmenté de 5.

Ressources et occupations.—Une grande ressource de ces sauvages est l'agriculture. Ils élèvent des chevaux, des bêtes bovines et des cochons, font la chasse et la pêche, et travaillent à gages chez les cultivateurs des environs. Ils tirent aussi quelque revenu de la vente du bois provenant de leurs défrichements et de la récolte du houblon. Ils sont bien fournis d'instruments aratoires.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et ont une excellente église, et sont presque tous de bonnes gens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très laborieux et respectueux des lois. Ils essaient par un meilleur système de culture et en cultivant davantage le foin de débarrasser leurs terres de la folle-avoine qui a envahi la réserve. Sans le revenu qu'ils ont retiré d'autres sources mentionnées plus haut, ils auraient eu, l'an dernier, bien du mal à attacher les deux bouts.

Tempérance et moralité.—Toutes ces bandes de sauvages sont comparativement vertueuses et raisonnablement sobres. Parmi elles cependant se trouvent quelques individus qui s'enivrent quand ils peuvent se procurer de la boisson, et avec si peu de police les chances sont trop fréquentes. Cependant, je suis heureux de pouvoir annoncer un changement pour le mieux, plus apparent encore dans le voisinage de Penticton.

Santé et état sanitaire.—Aucune épidémie ne s'est montrée parmi ces bandes ; la santé a été bonne et les membres qu'elles ont perdus sont morts de maladies ordinaires. Les villages sont bien entretenus et les sauvages se sont fait vacciner.

Education.—Il n'existe pas de système d'éducation parmi ces sauvages.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En sus des ressources et occupations des sauvages de cette agence, les femmes, dans les différentes bandes, aident d'une manière très importante, en dehors de leurs travaux domestiques, en repassant des peaux de chevreuil, qu'elles vendent ou dont elles font des vêtements, des mocassins, des mitaines et des gants pour les porter ou les vendre ; en confectionnant des paniers de racines de cèdre, des nattes de joncs dont elles font des tentes d'été et des tapis ; en cueillant des baies sauvages, qui viennent en abondance, soit pour la consommation, soit pour le marché, et en se mettant en condition chez des blancs.

L'école industrielle de Kamloops a été littéralement bondée ; les élèves ont fait des progrès dans leurs études et métiers ainsi que dans leur apparence générale et leur façon de se présenter. On ne saurait assez louanger le révérend principal, la directrice et les instituteurs et institutrices qui sont en charge de cette école pour le soin et l'attention qu'ils donnent aux élèves, et la ponctualité avec laquelle ils accomplissent les pénibles devoirs qu'ils ont entrepris.

L'hôpital de Lytton continue à faire du bien et soulager plusieurs sauvages, et il est bien dirigé par le rév. R. Small et la garde-malade, Mlle Bonie. Le Dr Wade, de Kamloops, est le médecin en charge.

J'ai, etc.,

A. IRWIN,
*Agent du département des Affaires des Sauvages.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE LA KOOTENAY,
FORT-STEELE, 28 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin dernier. Quant à l'inventaire exigé par le département, il a été envoyé avant ce jour.

Situation de l'agence.—L'agence est située dans la partie sud-est de la Colombie-Britannique ; elle est bornée au nord et à l'est par les montagnes Rocheuses, au sud par le territoire des Etats-Unis, et à l'ouest par l'agence d'Okanagan.

Réserves.—Les réserves embrassent une étendue de 42,061 acres de terre avec 33½ acres en sus pour servir d'emplacement à l'école industrielle près du village sauvage de Saint-Eugène, et 11½ acres entourant le bureau des Affaires des Sauvages à Fort-Steele.

Tribu.—Ces réserves sont occupées par les Kootenays et une petite bande de Shuswaps, comme sous le nom de bande de Kinbasket.

Population.—La population réunie des différentes bandes—hommes, femmes et enfants compris—est de 534 âmes, chiffres qui accusent une diminution de sept pour la dernière année.

Santé et condition sanitaire.—La santé des diverses bandes a été passablement bonne ; aucune épidemie ou maladie contagieuse ne les a visitées durant l'année, et la condition sanitaire de leurs demeures continue à s'améliorer. On a porté beaucoup d'attention à la vaccination, et les sauvages commencent à comprendre son importance comme préservatif contre la petite vérole. Cette maladie sévissait surtout dans la limite du sud pendant le printemps parmi les blancs et les sauvages ; mais, heureusement, nos sauvages ont échappé à la contagion, alors que les autorités provinciales maintenaient une quarantaine rigoureuse aux divers endroits supposés atteints. Au village sauvage de St-Eugène, on a fait le nettoyage ordinaire du printemps, et on a enlevé et brûlé tous les rebuts.

BANDE DE SAINTE-MARIE.

Ressources et occupations.—L'agriculture commence à être un des premiers moyens de vivre ; bon nombre s'occupent de transport aux mines et à conduire les bestiaux. Pendant l'année dernière on a cultivé une plus grande étendue de terrain, vu que les sauvages peuvent maintenant se procurer une plus grande provision d'eau pour arroser. Au prochain automne on s'efforcera d'adopter la méthode d'irrigation pour les plateaux, qui sont si faciles à cultiver, parce qu'ils sont en partie de la prairie.

BANDE DES PLAINES DE TABAC.

Ressources et occupations.—Outre la culture de la terre, ces sauvages se livrent aussi à l'élevage des bestiaux et à la chasse. Ils font des progrès satisfaisants. Ils ont construit un fossé de plus d'un mille de longueur pour faciliter le système d'irrigation, qui (quand il sera complété) les aidera à mettre en culture le plateau qui est aux environs du village sauvage.

LES KOOTENAYS DU LAC COLOMBIA.

Les sauvages de cette bande s'occupent d'agriculture et de l'élevage des bestiaux. Ils ont un bon marché public pour tout le foin et le grain qu'ils peuvent récolter, et qu'ils vendent avec profit aux mines Windermere et dans les nouvelles villes dans cette étendue du district Ils sont intelligents, industrieux, et, à une ou deux exceptions près, tous s'entretiennent convenablement.

LES KOOTENAYS D'EN BAS.

Ces sauvages s'occupent de chasse et du roulage pour subvenir à leurs besoins ; ils cultivent de petits jardins et coupent du foin sauvage sur les bas-fonds, qu'ils ramassent pour la nourriture de leurs bestiaux en hiver. Quelques-uns élèvent des bestiaux et réussissent parfaitement bien. Quoique ces sauvages ne progressent pas au même degré que les autres bandes de cette agence, je suis heureux de dire que leur condition est satisfaisante.

LA BANDE DE SHUSWAP.

L'élevage des bestiaux et l'agriculture, telles sont les principales occupations de ces sauvages, qui continuent à dominer les autres de l'agence pour leurs succès en agriculture, le soin apporté à l'élevage du bétail, et pour la propreté de leurs demeures. L'automne dernier, dans une expédition, trois d'entre eux découvrirent plusieurs bons spécimens de quartz qui se trouvaient dans une petite baie appelée "Horse Thief Number Three". A leur retour, ils purent vendre une partie de leur avoir moyennant la somme de $800 ; tous trois se la partagèrent. Ils retiennent encore des "claims" dans la même localité, qui, lorsqu'ils seront exploités rapporteront beaucoup.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les habitations, les écuries et les hangars que l'on voit sur les différentes réserves sont bâtis en bois rond ; les toits sont couverts en chaume, en bardeaux ou avec des perches recouvertes de terre. Quelques-unes des maisons sont bien bâties et confortables. Au village de Saint-Eugène il y a trois ou quatre maisons en charpente qui, bien que petites, sont très propres et offrent bon nombre de commodités. Les hauts prix du bois de construction empêchent les sauvages de progresser dans cette ligne.

La bande de Shuswap a acheté et payé deux lieuses perfectionnées et une machine à battre (qui avait à peine servi) ; et les Kootenays plusieurs faucheuses, râteaux et charrues.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Education.—L'école industrielle continue à faire d'excellent travail sous la direction du rév. N. Coccola, O M.I., et de ses habiles assistantes, les Sœurs de Charité. Pendant l'année, l'école a conservé sa bonne réputation pour l'excellence de son travail ; on a maintenu une assistance régulière sans difficulté, bien observé la discipline, et le progrès fait par les élèves dans toutes les classes a été des plus satisfaisants, le but du rév. principal et de ses assistantes étant de tenir l'école dans un état efficace.

Religion.—Les sauvages de cette agence sont catholiques romains ; les principes de cette religion leur ont été soigneusement inculqués, et ils en comprennent toute l'importance jusque dans leurs plus petits détails ; ils observent fidèlement les dimanches et

fêtes et sont exacts dans la pratique de leurs devoirs religieux. Ils sont sous les soins spirituels du rév. N. Coccola, O.M.I. (lequel comprend parfaitement le caractère des sauvages), et de ses assistants, les rév. MM. Ouellette et Meleux. Il y a cinq églises catholiques romaines dans l'agence pour les sauvages, quatre sur ou près des réserves, et celle de St-Eugène, une grande église finie dans un style artistique, dans le village sauvage près de celle de Ste-Marie.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages des différentes réserves améliorent constamment leur condition ; la plus grande partie cultivent la terre avec succès, comprennent la valeur de l'irrigation, la routine des récoltes et l'engraissement de la terre ; ils font leur foin bien plus soigneusement qu'autrefois, et commencent à comprendre l'inutilité de leurs poneys sauvages, et tâchent de les vendre pour remplacer ceux-ci par une bonne qualité de bestiaux. Leur mise et manière de vivre sont plus en conformité avec celles de leurs voisins blancs.

Tempérance et moralité.--Bien que les sauvages soient plus exposés que jamais à la tentation à cause du voisinage du chemin de fer, qui a amené dans leur district des gens d'une classe peu enviable, je suis heureux de vous annoncer qu'à ma connaissance aucun cas d'intempérance ne s'est produit parmi eux, et je puis ajouter positivement qu'ils ne se livrent pas aux autres vices qui sont si fréquents partout chez les sauvages.

L'hiver dernier il faisait bien doux, et il y a eu moins de maladie en comparaison des années précédentes ; les sauvages avaient une assez bonne provision de nourriture et recevaient de bons prix pour leurs produits, ce qui les a mis en état de pourvoir aux besoins de leurs familles. Leurs bestiaux, dont la perte fut bien petite, ont bien passé l'hiver.

Je suis heureux de dire que les affaires de l'agence sont dans une condition des plus satisfaisante, et j'espère qu'elles augmenteront de plus en plus.

J'ai, etc.,

R. L. T. GALBRAITH,
*Agent des sauvages.*

COLOMBIE ANGLAISE,
AGENCE DE KWAWKEWLTH,
ANSE DE QUATHIASKI, 16 septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel avec les statistiques agricoles et industrielles, ainsi que la liste de la propriété du gouvernement sous ma charge, pour l'année terminée le 30 juin 1900.

Situation de l'agence.—Cette agence comprend tous les villages sauvages et toutes les réserves qui sont entre le cap Mudge, sur l'île Valdez, golfe de Georgie, et le détroit de Smith, sur la terre ferme de la Colombie Anglaise, et tous les villages et réserves du détroit de Quatsino, sur la côte occidentale de l'île Vancouver.

Superficie des réserves.—La superficie des réserves est de 17,052 acres, dont la plus grande partie est un terrain rocheux et peu fertile.

Tribu ou nation.—Tous ces sauvages appartiennent à des branches de la nation des Kwawkewelths.

Statistique vitale.—La population totale de toutes les bandes de cette agence est de 1,527 âmes, y compris les hommes, les femmes et les enfants.

Santé et condition sanitaire.—Aucune épidémie sérieuse ne s'est déclarée parmi ces sauvages. Au commencement d'avril, la grippe en a attaqué un nombre considérable, mais il n'y a eu que quatre décès, et c'étaient tous des vieillards. La santé des sauvages en général a été bonne. J'en ai révacciné un grand nombre au printemps, avant leur départ pour la pêche au saumon. Il y a quelque amélioration en ce qui regarde la propreté des maisons des sauvages, surtout chez les jeunes.

Ressources et occupations.—Les ressources de ces sauvages varient : ils gagnent ordinairement beaucoup d'argent lorsqu'ils travaillent aux fabriques de conserves de saumon, ce qui sert à acheter une bonne partie de leurs provisions pour l'hiver. Ils gagnent beaucoup aussi comme guides et canotiers. Ils amassent presque tous une forte provision de saumon sec et de flétan, et une grande quantité d'huile d'oulachan est faite au printemps de chaque année. Cette huile nutritive a été fabriquée en si grande quantité cette année que le prix ordinaire en a été réduit de moitié. Seulement deux bandes de cette agence se sont engagées dans le commerce des peaux de phoque. Plus ou moins de fourrures sont prises au commencement du printemps. Très peu d'attention est accordée à l'agriculture, et une grande partie du sol est stérile et sans valeur.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La plupart des maisons sont encore bâties avec des planches de cèdre fendu pour les côtés et les toits ; mais il y a un certain nombre de petites maisons en bois de charpente, bien bâties et peinturées et habitées par les jeunes, qui semblent préférer la solitude et le bien-être que donnent les plus petites maisons. Ces sauvages possèdent très peu de bétail, de quelque espèce que ce soit.

Le propriétaire des bestiaux demeurant sur la réserve de la rivière Campbell a tué ou vendu tout son bétail. Ces animaux devinrent si sauvages que leur maître, n'étant plus qu'un vieillard, ne pouvait plus en venir à bout, et il pensa qu'il était mieux de les vendre et d'en acheter des jeunes pour les remplacer. On garde quelques cochons, mais les sauvages n'en tirent pas grand profit, attendu qu'ils en prennent peu de soin et qu'ils perdent la plus grande partie du surplus durant les mois d'hiver.

Ces sauvages ne possèdent que quelques instruments aratoires. Les sauvages de la bande de la rivière au Saumon ont reçu une charrue du département, mais ils ne s'en sont pas servis, n'étant pas capables de se procurer un attelage quelconque. Un sauvage de cette bande a planté trois douzaines de pommiers, poiriers et pruniers, et ceux-ci sont en bon état.

Au printemps, avec l'aide bienveillante du département, la digue sur la réserve de la rivière au Saumon a été mise en parfaite condition, de manière à être à l'épreuve de toute inondation. Malheureusement, trois des propriétaires de lots en dedans de la digue sont morts au printemps, et plusieurs autres décès étant arrivés dans cette bande à peu près à la même époque, les sauvages semblent s'être découragés et ont fait moins cette année qu'auparavant.

Education.—Toutes les écoles de cette agence, au nombre de cinq, ont été ouvertes durant l'année dernière. A l'école industrielle, Baie-de-l'Alerte, une bonne assiduité a été maintenue et d'excellents progrès ont été faits sous l'habile direction de M. Corker, le principal, sa femme, M[me] Corker, agissant comme directrice. On accorde beaucoup de soin et d'attention aux garçons, qu'ils soient malades ou non. M. Halliday, instructeurs de métiers, a enseigné la menuiserie aux garçons, et, grâce à son enseignement, plusieurs promettent de devenir de bons ouvriers. L'assiduité à l'externat a été assez bonne et le progrès qu'on y a fait a été soutenu, bien que lent. Le nombre des filles au refuge n'augmente pas beaucoup, mais le progrès fait par les élèves est tout ce qu'on peut désirer. M[lle] Carleton agit comme directrice.

Religion.—Presque tous les sauvages qui professent le christianisme appartiennent à l'Eglise anglicane, mais la plupart sont encore païens et portent peu d'intérêt aux questions religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages, règle générale, sont assez industrieux et respectueux des lois. Aucun crime sérieux n'a été commis par eux durant l'année. Tant qu'ils continueront à se partager leurs biens, ils n'amasseront pas d'argent ; mais cette coutume diminue graduellement parmi les jeunes, qui ne s'y intéressent pas autant qu'autrefois, et il y a une amélioration croissante dans leur

manière de vivre. Ils consacrent une grande partie de leur temps à la chasse et à la pêche, et ils paraissent assez heureux et contents.

Tempérance et moralité.—Je regrette de dire qu'il y a eu plus d'intempérance que jamais durant l'année. L'ouverture de maisons licenciées dans le voisinage des mines a facilité aux sauvages les moyens de se procurer de la boisson, et ils en ont obtenu des quantités considérables de blancs sans principes qui fréquentent ces maisons.

Il n'y a pas autant d'immoralité publique chez eux qu'auparavant, mais il y a encore beaucoup de progrès à faire sous ce rapport.

J'ai, etc.,

R. H. PIDCOCK,
*Agent des sauvages.*

COLOMBIE ANGLAISE,
AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST,
METLAKATLA, 8 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 juin 1900. On a déjà envoyé l'exposé statistique.

Statistique vitale.—La statistique indique une faible augmentation dans la population des sauvages de cette agence, et une augmentation par l'immigration de Kiturntcool, village du district de Cassiar, et d'Alaska, formant une augmentation totale de quinze pour l'année.

Six sauvages Haida sont partis pour l'Alaska.

La bande de Metlakatla montre la plus grande augmentation naturelle.

Les sauvages Haida, qui commençaient à augmenter l'année dernière, sont retombés, et décroissent par le fait qu'il y a plus de décès que de naissances.

Leurs jeunes enfants sont encore faibles et difficiles à élever. La même remarque s'adresse aux bandes Kitlope, Oweekayno, et aux trois bandes Tallion. Il est peu probable que la population de ces gens augmente, bien qu'il y ait encore un reste qui survivra probablement et enfin augmentera.

Pour montrer l'état actuel et l'esprit des sauvages Tallion, je dois dire que les sauvages de Kimsquit, une des bandes Tallion, ont, à plusieurs reprises, unanimement demandé à l'agent des sauvages de leur procurer des enfants orphelins ou abandonnés, que l'on peut trouver n'importe où, pour les adopter comme membres de leur bande, les enfants blancs étant préférés, mais tous devant être acceptables, à l'exception des nègres ou des Chinois.

La nation Tsimpsean, la nation Nisghar et la plus grande partie de la nation Oweekayno, au nombre de 3,400 âmes, sont passablement saines et augmenteront.

Les maisons de presque tous les sauvages sont situées près du rivage de la mer ou aux bords des fleuves, et n'exigent que peu d'égouttage artificiel.

Quand le plus grand village sauvage de la côte, Port Simpson, aura complété son système de drainage et autres travaux, les sauvages pourront progresser rapidement. Ces travaux sont poussés activement par les directeurs sauvages des affaires municipales de Port-Simpson.

Il n'y a pas eu de maladie épidémique cette année pour causer des pertes de vie plus qu'ordinaires.

Le nombre des naissances et des décès a été à peu près égal, et même un peu moindre qu'autrefois.

Conditions sanitaires.—En matières sanitaires, les sauvages font des progrès chaque année. Ils ont cinq médecins de profession au milieu d'eux, qui consacrent gratuitement toute leur attention à la santé des sauvages ; aussi sept missionnaires qui, grâce à une longue pratique, sont très bons médecins, veillent soigneusement à la santé des sauvages, et à toutes les améliorations sanitaires possibles autour de leurs demeures.

Education.—L'éducation des gens de cette agence est sous la direction de cinq instituteurs professionnels, sept instituteurs indigènes, dix-huit instituteurs missionnaires, et vingt-cinq dames missionnaires, en tout cinquante-cinq instituteurs religieux et séculiers, ayant trente-trois églises et dix-sept écoles. Il y a une population scolaire de 642 enfants sauvages, dont 590 demeurent dans le voisinage des écoles.

Il y a aussi quelques officiers de l'Armée du Salut qui aident à instruire et à améliorer l'état des sauvages.

Bétail.—Pendant l'année dernière, il y a eu une petite augmentation dans la valeur des produits agricoles, occasionnée par l'introduction du bétail, des chevaux et des moutons.

Occupations.—L'industrie de la pêche accuse une amélioration marquée sur l'année dernière, le saumon pris en juillet et en août 1899 étant très nombreux dans les rivières Skeena et Nass

Bien que les procédés de l'industrie de la chasse aient diminué, l'augmentation du revenu des différentes sources s'élève à $9 par tête pour tous les sauvages travaillant à gages, hommes et femmes, ce qui équivaut à une augmentation de $24,000 pour l'année.

J'ai, etc.,

C. TODD,
*Agent des sauvages.*

COLOMBIE ANGLAISE
AGENCE DE LA CÔTE OUEST,
ALBERNI, 18 septembre 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel du 30 juin 1900.

L'agence de la Côte Ouest s'étend de la Pointe Otter au Cap Cook, ce qui fait une distance de deux cent milles de la côte occidendale de l'île Vancouver.

Réserves.—Il y a 18 bandes dans cette agence. Elles ont 150 réserves et stations de pêche, comprenant 12,420 acres de terre, 5 acres par tête de la population. Il y a deux grandes réserves dans le détroit de Barclay, l'une à Alberni, d'une superficie de 1,030 acres, appartenant aux Tseshahts, et l'autre à Numakamis, vallée de Sarita, appartenant aux Oiahts, comprenant 1,700 acres, dont la plus grande partie est de bonne terre ; soixante-sept acres de cette réserve des Oiahts sont louées pour l'exploitation de mines au bénéfice des sauvages, attendu que cette propriété contient un immense dépôt de fer et de cuivre. La superficie des autres réserves varie de 2 à 250 acres chacune. Ces réserves sont, pour la plupart, des terrains rocailleux, boisés, et fréquemment recouverts par la marée, avec seulement de petits lopins propres à la culture.

*Réserves principales.*

Tseshaht, réserve nº 1.—Tshaheh, rive occidentale de la rivière Somass, Alberni, 1,030 acres ; population, 124, dont 40 hommes, 39 femmes et 45 enfants et jeunes gens.

Opitchesaht, réserve n° 1.—Ahahswinis, rive orientale de la rivière Somass, Alberni, 96 acres ; population 65, dont 17 hommes, 23 femmes et 25 enfants.

Howchuklisaht, réserve n° 2.—Elhlateese, à la tête du havre Howchuklesit, canal Alberni, 400 acres ; population 46, dont 13 hommes, 18 femmes et 15 enfants.

Oiaht, réserves n$^{os}$ 7 et 8.—Ahadzooas, partie de l'île Diana, 115 acres, et l'île Haines, 30 acres, entrée orientale du détroit de Barclay ; population 164, dont 57 hommes, 56 femmes et 51 enfants.

Toquaht, réserve n° 1.—Mahcoah, passage du Village, détroit de Barclay, 124 acres ; population 21, dont 9 hommes, 8 femmes et 4 enfants.

Ewihuilhlaht, réserve n° 1.—Ittatso, bras de l'Ucluelet, détroit de Barclay, 162 acres ; population 160, dont 53 hommes, 52 femmes et 55 enfants.

Claoquaht, réserve n° 1.—Opitsat, détroit de Clayoquot, 180 acres ; population 250, dont 83 hommes, 112 femmes et 60 enfants.

Kelsemaht, réserve n° 11.—Yahksis, îles Flores, détroit de Chayoquot, 180 acres ; population 67, dont 27 hommes, 23 femmes et 17 enfants.

Ahousaht, réserve n° 15.—Mahtosis, crique Mathilda, détroit de Clayoquot, 250 acres ; population 268, dont 89 hommes, 91 femmes et 88 enfants.

Heshquiaht, réserve n° 1.—Heshque, havre de Heshquiaht, 222 acres ; population 150, dont 46 hommes, 50 femmes et 54 enfants.

Mooachaht, réserve n° 1.—Yuquot, anse Friendly, détroit de Nootka, 210 acres ; population 190, dont 67 hommes, 78 femmes et 45 enfants

Matchitlaht, réserve n° 15.—Cheshish, en arrière de l'île Bligh, détroit de Nootka, 29 acres ; population 57, dont 23 hommes, 22 femmes et 12 enfants.

Noochatlaht, réserve n° 1.—Nuchatl, passage Esperanza, 16 acres ; population 75, dont 38 hommes, 27 femmes et 10 enfants.

Ehattisaht, réserve n° 10.—Oke, passage Esperanza, 32 acres ; population 103 dont 39 hommes, 37 femmes et 27 enfants.

Kyukaht, réserves n$^{os}$ 1 et 2.—Ile du village Aktese, 118 acres ; Kukamukamees, île de la Mission, 75 acres ; îles Barrier, Kyuquot, population 347, dont 141 hommes, 122 femmes et 84 enfants.

Chaicclesaht, réserve n° 1.—Acous, baie Battle, passage Ououkinsh, 100 acres ; population, 46 hommes, 40 femmes et 38 enfants.

BANDE DE NITINAHTS.

Ces sauvages demeurent dans quatre villages à l'entrée du détroit de Juan de Fuca, savoir :

Tsooquahna, réserve n° 2.—235 acres ; population, 27—9 hommes, 9 femmes et 9 enfants.

Wyah, réserve n° 3.—132 acres ; population, 74—26 hommes, 29 femmes et 19 enfants.

Clo-oose, réserve n° 4.—248 acres ; population, 62.—18 hommes, 21 femmes et 23 enfants.

Carmanah, réserve n° 6.—158 acres ; population, 45.—14 hommes, 18 femmes et 13 enfants.

Villages des Nitinahts. – Chacun de ces quatre villages a son propre chef, mais le premier chef de la bande des Nitinahts demeure à Wyah, et c'est à ce village que se rend presque toute la bande pour la pêche du saumon à l'automne, et s'y assemble généralement une partie de l'hiver. Le village de Wyah est situé à l'embouchure du lac Nitinaht, qui n'est réellement qu'un passage ayant une entrée étroite du côté de l'eau salée ; dans ce passage, qui a près de cinq milles de long, coulent les ruisseaux desquels, avec la rivière Chawit, sur la réserve de Clo-oose, ces sauvages tirent leur provision de saumon.

Pacheenaht, réserve n° 1.—Pacheena, Port-Renfrew, village à l'embouchure de la rivière San-Juan, 253 acres ; population, 69—18 hommes, 29 femmes, et 22 enfants. Les Pacheenahts, qui ont leurs propres chefs, sont une bande distincte des Nitinahts, mais ils sont alliés à ceux-ci et parlent le même dialecte, et au temps de la chasse au phoque, tous les Nitinahts s'assemblent au village de Pacheena, Port-Renfrew, le seul havre qu'il y ait sur leur côte.

REMARQUES GÉNÉRALES

Population.—La population de toute l'agence est de 2,483 âmes, dont 879 hommes, 914 femmes et 690 enfants ; augmentation de la population pour l'année, 2 ; pour-cent de la natalité par 1,000, 42 ; pour-cent des décès par 1,000, 52.

Santé et condition sanitaire.—La faible augmentation de la population de cette année est due au retour de quelques sauvages qui ont été absents de leurs réserves pendant quelque temps ; mais la santé générale de ces bandes a été bien meilleure pendant l'année qui vient de s'écouler si nous la comparons avec celle de l'année précédente ; il y a eu une augmentation de 34 pour les naissances et une diminution de 69 pour les mortalités, ce qui est probablement dû aux plus grandes facilités qu'ils ont d'obtenir plus d'assistance médicale et au fait qu'il n'y a eu aucune maladie épidémique parmi eux cette année, à l'exception de la grippe, qui a sévi dans quelques bandes seulement, Dans ma dernière visite le long de la côte, j'ai trouvé les villages dans une assez bonne condition sanitaire ; la plus grande partie du rebut du poisson est déposée sur le rivage et emportée par la marée. La fièvre typhoïde et la diphthérie sont inconnues parmi ces sauvages, et ils comprennent petit à petit l'importance de la propreté et des précautions sanitaires ordinaires.

Ressources et occupations.—L'année dernière a été favorable pour les chasseurs de phoques ; plusieurs goélettes ont fait de bonnes captures dans la mer de Behring et quelques-unes firent d'exceptionnelles bonnes captures sur la côte de la Californie ; les Kyuquots engagés pour la chasse au phoque ont gagné en moyenne $280 chacun pour toute la saison ; dans toutes les goélettes il y a quelques femmes qui s'embarquent aux mêmes conditions que les hommes, gouvernant la goélette pour leurs maris ; quelques-unes aussi sont engagées comme cuisinières. Sept loutres de mer seulement ont été prises sur la côte cette année.

Peu d'hommes sont allés à la pêche, presque tous les plus robustes étant engagés pour la chasse au phoque, et il y a eu une diminution dans le montant des gages gagnés ; il y a eu aussi une diminution dans la quantité d'huile de chien de mer. Les Kyuquots ont fait un peu d'argent par la vente du saumon à l'emmagasineur pour la salaison. Le poisson est très abondant à Kyuquot, et ceci pourrait donner lieu à une industrie profitable.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Vingt-cinq nouvelles maisons en charpente ont été construites, quelques améliorations et du peinturage faits dans les différents villages, et quelques maisons sont en voie de construction. Plusieurs jeunes gens vivent dans de jolies petites maisons confortables, dont quelques-unes sont bien meublées, propres et bien rangées. Il y a eu une augmentation de 20 dans le bétail et les jeunes animaux de l'agence, et les sauvages d'Alberni ont acquis sept chevaux et cinq charrettes. Tom Nahwaik, de la bande Tseshaht, a acheté une charrue et un chariot ; mais tant que la chasse au phoque sera l'industrie principale et enlèvera les hommes de leurs maisons, il n'y aura que peu d'amélioration permanente dans les réserves, excepté pour les bâtiments.

Education.—Il y a six externats dans l'agence qui reçoivent de l'aide du gouvernement, deux catholiques romaines à Kyuquot et à Clayoquot, trois presbytériennes à Alberni, Ucluelet et Ahousaht, et une méthodiste à Nitinaht. L'école catholique romaine à Clayoquot,sur la réserve d'Opitsat,a été fermée pendant les derniers six mois ; mais le révérend Père Charles, O.S.B., en fera l'ouverture au prochain trimestre.

Les écoles presbytériennes font beaucoup de besogne ; l'assistance à l'école d'Alberni se compose principalement des pensionnaires de l'école industrielle du refuge sauvage, et

d'environ six élèves du village voisin. L'assiduité à l'école d'Ucluelet a été irrégulière à cause des habitudes nomades des sauvages, mais les élèves font des progrès satisfaisants. On a transféré plusieurs enfants de cette école au pensionnat d'Alberni. M. Russell, d'Ahoushaht, a bâti une résidence près de l'école sur la réserve de Mahktosis ; il a un instituteur pour lui aider et une assistance nombreuse.

Le révérend M. Stone a eu une meilleure assistance à son école sur la réserve Cloose, Nitinaht, et le Dr Service, qui appartient aussi à la mission méthodiste, a ouvert une petite école sur la réserve Opitsat, Clayoquot. Outre les écoles subventionnées par le département, le révérend M. Swartout a bâti des écoles aux villages d'hiver et d'été des Oiats. M. McKee, instituteur, s'associe avec les sauvages et a une assistance assez régulière de jeunes enfants.

Pensionnats.—L'Eglise catholique romaine a complété et ouvert le pensionnat sauvage de l'évêque Christie, situé dans la baie Clayoquot ; c'est une bâtisse confortable et bien finie, le département des garçons étant d'un côté et celui des filles de l'autre, avec escaliers, classes et dortoirs séparés. La chapelle, convenablement disposée et située, est au centre de la bâtisse ; elle a des entrées séparées pour les garçons et les filles de chaque côté de la maison. On a muni les dortoirs de lits simples en fer. Les commodités et les mesures sanitaires sont tout ce que l'on peut désirer ; la buanderie est un peu éloignée du derrière de la maison, avec bureaux de chaque côté ; on reçoit l'eau d'un ruisseau courant, en travers duquel on a bâti une digue, et une petite machine hydraulique envoie l'eau dans un réservoir à la hauteur de la bâtisse et duquel la maison s'approvisionne. L'autorité se compose du rév. P. Maurus, O.S.B., le principal et le professeur des garçons ; de la révérende Sœur Marie Placide, surintendante et institutrice des filles ; de Sœur Marie Françoise, cuisinière ; du rév. Frère Léonard, contremaître, et du Frère Gabriel, charpentier. Il y a 13 garçons et 12 filles dans l'institution, ce qui me paraît être un bon commencement, attendu que c'est du nouveau pour les sauvages, et que ceux-ci sont très peu portés à se séparer de leurs enfants. Il y a trois garçons de Kyuquot, dont deux sont les fils du chef Hakela, une fille et des garçons de Heshquiaht ; le reste des élèves appartiennent à la bande Clayoquot. Les élèves paraissent heureux et contents et sont bien disciplinés.

Le pensionnat presbytérien d'Alberni (le refuge des filles) fait des progrès favorables sous la direction actuelle. Les directeurs sont M. J. R. Motion, le principal et l'instituteur ; Mme Motion, surintendante, Mme Cameron, institutrice, et Charles Ross, un garçon sauvage, aide-instituteur. Il y a 21 garçons et 12 filles dans la maison. Durant l'année on a admis 17 élèves des différentes bandes du détroit de Barclay ; deux garçons obtinrent la permission d'aller faire la chasse au phoque, et l'on a permis à un autre (Andrew) de s'absenter à cause de sa santé, des plaies scrofuleuses s'étant déclarées sur son cou. La santé des pensionnaires a été bonne ; deux cas graves seulement de maladies de poitrine se sont présentés. Frank Muuata eut une mauvaise attaque de pneumonie ; il avait les deux poumons affectés, et le médecin qui le visitait lui dit que sa guérison n'était due qu'à l'attention et aux soins constants de M. et Mme Motion. Son père, Harry Chairchemen, vint le voir durant sa maladie, et fut très reconnaissant du soin que l'on avait pris de son fils. L'autre garçon eut une sérieuse attaque de bronchite, mais il est tout à fait guéri.

On a entièrement réparé et renouvelé la batisse de la Mission. On en a boisé et peinturé l'escalier, réparé le crépi, blanchi les murs et le plafond, et tapissé quatre chambres. C'est M. Motion qui a fait cet ouvrage, aidé par le plus vieux des garçons. Les élèves travaillent tour à tour dans la maison et sur la terre ; ils ont nettoyé à peu près six acres de terrain, fait des clôtures, fendu du bois ; de plus, ils ont planté 160 petits arbres. Quatre des plus anciens pensionnaires de la mission font la chasse au phoque, un est mort de consomption, un autre est à gages à la mission comme aide-instituteur, deux filles sont en service à Victoria, une est morte de consomption, une s'est mariée, et les autres vivent avec leurs parents, et je puis faire un bon rapport de la conduite de chacun d'eux. Les pensionnaires actuels du refuge paraissent très heureux et contents, et les pères et mères ont l'air bien satisfaits de la manière avec laquelle on traite leurs enfants. Les progrès faits à l'école ont été satisfaisants, et il y a quelque amélioration dans l'étude de la langue anglaise.

Religion.—On a des offices réguliers dans les églises des missions catholiques-romaines ; les jeunes gens de la bande vont à la nouvelle église St-Marc, sur la réserve Actese, Kyuquot, et le chef y va souvent ; mais la plupart de la troupe ne semblent pas s'intéresser beaucoup à la religion. Le rév. P. Sobry visite de temps en temps les bandes Chaicclesaht, Ehattisaht et Noochahtlaht.

Le rév. P. Brabant, prêtre pionnier, qui réside sur cette côte, a encore la charge des missions d'Heshquiaht et Nootka ; les Heshquiats sont de bons catholiques, sobres, industrieux et moraux. On les marie tous à l'église et ils abandonnent la superstition. Le rév. Père est à visiter l'Europe dans l'intérêt des missions, et publie un rapport très intéressant de son travail et de ses expériences sur la côte occidentale, surtout à l'égard de la mission d'Heshquiat. Le rév. Père Charles, O. S. B., s'est chargé de la mission de la réserve d'Opitsat, Clayoquot, en remplacement du Père J. A. Van Nevel. Les sauvages assistent bien aux offices. Le rév. M. Swartout, de la mission presbytérienne, qui réside une partie du temps à Oiaht (sa demeure étant à Ucluelet), prêche aux sauvages du Détroit de Barclay dans la langue natale. Il y a des offices le dimanche pour les sauvages, ainsi que des instructions religieuses, pour les enfants dans les écoles d'Ahousaht, d'Ucluelet et d'Oiaht, ces bandes montrant une plus grande attention à l'enseignement religieux. M. Motion, principal de l'école d'Alberni, fait des cérémonies pour les Tseshats et les Opitchesahts à leurs villages ; il y a aussi des services pour les enfants chaque dimanche, alternativement ; tous les autres dimanches, les pensionnaires du refuge assistent à l'église presbytérienne, ainsi que quelques-uns des adultes, de sorte que les sauvages d'Alberni sont prêts à écouter les enseignements du christianisme.

Le Dr Service, missionnaire médical méthodiste, prêche plusieurs fois par semaine et tient des services réguliers le dimanche dans une maison indienne située sur la réserve Opitsat, Clayoquot, et le rév. W. Stone fait un bon rapport de son ouvrage chez les Nitinahts. Il s'absentera pendant quelques mois cet été pour visiter Ontario dans l'intérêt de la mission méthodiste.

Tempérance et moralité.—Je puis encore faire un rapport favorable à l'égard de la tempérance et de la moralité de ces bandes ; il n'y a eu que peu de cas d'ivrognerie, et la côte n'a pas été troublée par l'arrivée d'aucun bateau contenant des boissons, et la plupart des hommes vivent paisiblement avec leurs femmes.

Traits caractéristiques et progrès —Tandis que les bandes s'avancent lentement dans le chemin de la civilisation et adoptent les coutumes des blancs, les vieux sauvages tiennent encore à leurs vieilles superstitions et leurs croyances, et tâchent d'entraîner les jeunes sur leurs traces ; mais grâce à l'enseignement des missionnaires et aux moyens accrus pour l'éducation, leurs coutumes superstitieuses disparaissent petit à petit ; les jeunes gens n'y croient pas, mais ils les pratiquent pour plaire aux vieux, agissant ainsi comme les blancs lorsqu'ils jouent sur la scène.

Ces sauvages donnent peu d'ennuis aux autorités, sont dociles aux lois, et, en général, d'un caractère jovial et industrieux ; d'ordinaire, ils n'économisent pas d'argent ; ils peuvent vivre de bien peu ou dépenser beaucoup. Un sauvage d'Alberni, qui est revenu la dernière saison de la chasse au phoque avec $65 en argent, en a dépensé $60 pour bois de construction, et ayant commencé à bâtir une chaumière, a essayé d'emprunter de l'argent pour acheter les fenêtres et les portes, comptant sur $5.00 pour acheter de la fleur et des épiceries pour lui-même et sa femme jusqu'à ce qu'il puisse s'embarquer une autre saison. Ils se conduisent bien en général envers leurs femmes et aiment beaucoup leurs enfants, et les vieux font de l'argent au moyen de la pêche pour leurs fils aussi longtemps qu'ils le peuvent. Ils sont ordinairement honnêtes dans les affaires et ne répudient pas une dette ; mais souvent ils ne paient pas bien. Il est bien évident que les petits garçons et les jeunes gens veulent s'instruire. Constant, de Heshquiaht, Mack, d'Oiaht, Auguste, d'Ahousaht, John, de Kyuquot et Jim, de Chaicclesaht, ont, chacun, ouvert des magasins de commerce sur leurs réserves. Constant et Auguste peuvent commander leurs marchandises et correspondre eux-mêmes pour leurs affaires. Je reçois maintenant des lettres de quelques garçons qui ont assisté aux diverses écoles.

J'ai, etc.,

HARRY GUILLOD,

*Agent des sauvages.*

COLOMBIE ANGLAISE,
AGENCE DU LAC-WILLIAMS,
CLINTON, 28 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel et un exposé statistique pour l'année expirée le 30 juin 1900.

Agence.—Cette réserve est située au nord-ouest de l'agence de Kamloops-Okanagan, au sud de l'agence de Babine, est bornée en partie à l'est par les montagnes-Rocheuses, et à l'ouest par la réserve Fraser. Cette réserve contient une étendue totale de 77,213 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent principalement aux tribus Salish et Tinneh. La plupart des jeunes gens parlent l'anglais passablement bien.

Statistique vitale.—La population totale est de 1,973, composée de 986 hommes et de 187 femmes, ce qui donne une augmentation de 45 depuis mon dernier rapport.

BANDE D'ALEXANDRIA.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur un plateau à une courte distance des bords de la rivière Fraser, et à environ 400 milles de son embouchure ; elle a une superficie de 1,840 acres.

Topographie.—Le terrain consiste en plateaux de terre découverts demandant de l'irrigation et en bons pâturages.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 61. Durant l'année il y a eu 8 naissances et 2 décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, à l'exception de quelques cas de grippe. Aucune maladie de nature sérieuse n'a fait son apparition parmi eux. Les habitations sont tenues propres.

Ressources et occupations.—La principale occupation de ces sauvages est l'agriculture. Ils sont aussi de bons chasseurs de fourrures, mais cette industrie diminue chaque année. Bon nombre d'entre eux trouvent de l'emploi comme fermiers chez les colons blancs. Les femmes apprêtent et confectionnent des peaux de daim sous forme de gants et de mocassins qui sont vendus ou utilisés sur la réserve.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont un grand nombre de maisons et d'écuries faites en bois de charpente, et la plupart sont couvertes en bardeaux. Ils ont de bons chevaux et environ 30 têtes de bétail, quelques cochons, et assez d'instruments aratoires pour leurs besoins.

Education.—Quelques enfants seulement ont reçu une instruction quelconque ; ceux-ci sont allés à l'école industrielle du Lac-Williams.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains ; ils ont une jolie église sur la réserve et prennent beaucoup d'intérêt aux affaires religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et obéissants aux lois ; ils vivent confortablement suivant leurs moyens.

Tempérance et moralité.—Ces gens sont moraux, et à l'exception d'un ou deux, tempérants.

BANDE DU LAC ALKALI.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur un plateau uni, à quelques milles à l'est de la rivière Fraser, et à environ 320 milles de son embouchure, et contient 6,567 acres de terre. Une grande partie de cette réserve est propre à la culture, mais l'eau pour l'irrigation ne pouvant se procurer facilement, une bonne partie de ce terrain est utilisé comme pâturage. Il y a aussi quelques belles terres à foin qui rapportent beaucoup chaque année.

Topographie.—Le sol consiste en plateaux de terre demandant de l'irrigation, en excellentes prairies à foin, et on trouve d'assez bon bois sur les pentes des montagnes.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 172, soit une augmentation de 11 sur l'année dernière.

Santé et condition sanitaire.—Quelques cas de grippe peu sérieux ont été la seule maladie parmi la bande cette année. Les habitations sont bien entretenues et je m'occupe de la vaccination.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont de bons cultivateurs, et récoltent une assez forte quantité de grain et de légumes pour l'espace de terre qu'ils cultivent. Bon nombre d'hommes sont employés comme garçons de ferme chez les colons blancs, et les femmes excellent dans la fabrication de mocassins et de gants avec des peaux de daim tannées.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont des demeures convenables, solides pour la plupart, et couvertes en bardeaux ; de bonnes écuries et de bons chevaux, un grand nombre de bestiaux, et sont bien pourvus d'instruments aratoires, chariots et traîneaux.

Education.—Un grand nombre d'enfants de cette bande vont à l'école industrielle du Lac-Williams.

Religion.—Ces sauvages sont d'austères catholiques romains ; il ont, sur la réserve, une bien jolie église finie selon le style moderne. Un missionnaire de l'église les visite régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont bons travailleurs et observateurs de la loi ; ils sont plus à l'aise qu'autrefois, et suivent l'exemple que leur donnent les blancs.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont moraux et tempérants. Les chefs et leurs aides exercent une surveillance infatigable pour éviter toute action scandaleuse.

BANDE D'ANCHAM.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située dans une magnifique vallée dans le voisinage immédiat de la rivière Chiloten, à environ 60 milles de son embouchure. Elle a une superficie de 9,570 acres.

Topographie.—Des plateaux de terre découverts pour l'irrigation desquels l'eau est en abondance ; d'excellents pâturages et d'assez bon bois sur les pentes des montagnes.

Statistique vitale.—Cette bande a une population de 210, une augmentation de 3 depuis mon dernier rapport.

Santé et condition sanitaire.—La santé de cette bande a été bonne durant l'année ; il y a eu quelques cas de grippe, mais rien d'alarmant. Leurs habitations ont été bien entretenues, les matières de rebut brûlées et la vaccination pratiquée.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font beaucoup de culture et d'élevage d'animaux ; ils ont la meilleure réserve de l'agence, et de splendides terres à foin. Un grand nombre d'hommes trouvent de l'emploi comme garçons de ferme et bouviers pour les éleveurs, tandis que d'autres sont employés comme rouliers, se servant de leurs propres chevaux et voitures.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont d'assez bonnes demeures, des écuries confortables, une quantité de chevaux et 250 têtes de bétail. Ils sont bien munis d'instruments aratoires, et cette année ils ont acquis une lieuse. Ils possèdent de bons chariots et traîneaux.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'instruction, vu qu'il n'y a pas d'école dans le voisinage.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains. Ils ont une petite église sur la réserve et sont souvent visités par un des missionnaires de l'Eglise catholique romaine.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux et très soucieux des lois ; ils s'enrichissent de plus en plus, grâce à une plus grande attention portée à l'élevage du bétail et à la culture.

Tempérance et moralité.—Règle générale, ces sauvages sont moraux et tempérants.

## BANDE DU LAC ANDERSON.

Réserve.—Cette réserve est située à la tête d'amont du lac Anderson, et est la partie la plus au sud de cette agence. Elle a une superficie de 484 acres.

Cette réserve consiste en terres basses et en bonnes prairies à foin ; elle est entourée d'excellents pâturages et de bois de bonne qualité.

Statistique vitale.—Cette bande à une population de 65. Il y a eu un décès et aucune naissance durant l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne. Les maisons sont tenues propres et en bonne condition sanitaire. J'ai vacciné tous ces sauvages de temps à autre.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font un peu d'agriculture, ont d'excellents jardins, un grand nombre de pommiers et des petits fruits en abondance. Quelques-uns des hommes sont employés comme garçons de ferme ; un grand nombre se rendent à la côte pendant le temps des pêcheries et s'y engagent comme pêcheurs pour les fabricants de conserves.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont de bonnes demeures et de bonnes écuries, un nombre de chevaux suffisant, beaucoup de bestiaux et une assez grande quantité d'instruments aratoires.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'instruction.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains ; ils sont une petite église sur la réserve, où les offices sont tenus régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont bons travailleurs, obéissants aux lois, gagnent assez d'argent pour se procurer une existence confortable, et paraissent contents et heureux.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont moraux et tempérants ; isolés comme ils sont, il ne peuvent se procurer facilement de la boisson, lors même qu'ils seraient enclins à l'intempérance. L'endroit le plus rapproché où l'on vend des liqueurs enivrantes est à 40 milles de distance de ces sauvages.

## BANDE DE LA RIVIÈRE DU PONT.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située sur les rives gauches des rivières Fraser et du Pont. Les terrains propres à la culture consistent en de petites bandes, mais les sauvages trouvent moyen de leur faire produire une assez bonne qnantité de grain et de racines. Il y a 6,590 acres de terre réservées à cette bande.

La réserve consiste en plateaux le long des rivières, ayant tous besoin d'irrigation, et en bons pâturages sur le versant des montagnes.

Statistique vitale.—Cette bande a une population de 102. Il y a eu durant l'année 1 naissance et 1 décès.

Santé et condition sanitaire.—Il y a eu très peu de maladie parmi ces sauvages. La réserve est propre, les maisons sont confortables, et on a soin de les vacciner.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont industrieux et récoltent beaucoup de grain et de racines. Quelques-uns travaillent en qualité de garçons de ferme chez les colons blancs, d'autres servent de guides aux touristes et aux chasseurs, et d'autres encore font du roulage aux mines de Caribou, employant pour ceci leurs propres chevaux et voitures. Avec les peaux de daim tannées, les femmes font des gants, des mocassins et autres articles ; elles gagnent beaucoup d'argent en vendant des baies, qui abondent dans les environs de la réserve.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont des demeures confortables et de bonnes écuries ; ils ont de bons chevaux, quelques bestiaux, et sont bien pourvus d'instruments aratoires, chariots et traîneaux.

Religion.—Ces sauvages appartiennent à l'Eglise catholique romaine. Ils ont une petite église sur la réserve.

Education.—Pas un des enfants de cette réserve n'a jamais reçu les bienfaits de l'instruction.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont bons travailleurs, honnêtes et respectueux des lois ; ils paraissent parfaitement contents et heureux.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DU CREEK AU CANOT.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur un petit ruisseau appelé Creek au Canot, qui se décharge dans la rivière Fraser à environ 300 milles de son embouchure. Ces sauvages ont de bonnes terres qui pourraient être cultivées, mais elles ont toutes besoin d'irrigation, et on ne peut se procurer d'eau à cette fin. Ils ont 10,589 acres de terre à leur disposition.

La réserve consiste en plateaux de terre découverts demandant de l'irrigation, en bons pâturages et en très bon bois de construction sur le versant des montagnes.

Statistique vitale.—Cette bande a une population de 157 ; il y a eu 5 décès et 4 naissances durant l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne. La principale cause de mortalité a été la pneumonie. Les villages sont bien entretenus. Les sauvages sont vaccinés régulièrement.

Ressources et occupations.—L'agriculture, le travail comme garçons de ferme chez les colons blancs et comme bouviers pour les éleveurs d'animaux, tels sont les principales occupations de cette bande.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes demeures en bois rond, de bonnes écuries, un grand nombre de chevaux et quelques bestiaux. Ils ont tous les instruments aratoires nécessaires, ainsi que des wagons et traîneaux.

Education.—Un certain nombre des enfants de cette bande vont à l'école industrielle du Lac-Williams.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils sont à construire une jolie église sur la réserve, laquelle, lorsqu'elle sera terminée, embellira de beaucoup l'aspect du village.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont bons travailleurs, soumis aux lois et honnêtes, et vivent tout à fait selon leurs moyens.

BANDE N° 1 DU CREEK CAYOOSH.

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure du creek Cayoosh, où celui-ci se joint à la rivière Fraser, à environ 220 milles de son embouchure. Elle contient 390

acres, et se compose de plateaux de terre le long des rivières et de bons pâturages sur les côtés des montagnes.

Statistique vitale.—La population de cette bande est de 32. Pendant l'année il y a eu 1 naissance et 2 décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne ; aucune maladie contagieuse n'a fait son apparition, et toutes les précautions hygiéniques sont observées.

Ressources et occupations.—L'agriculture, l'exploitation des mines d'or, le travail comme journaliers, la chasse et la pêche sont les principales occupations.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs bâtiments sont confortables, la plupart sont faites de bois de charpente et couvertes en bardeaux. Ils ont quelques chevaux, camions et traîneaux, et des instruments aratoires en quantité suffisante pour leurs besoins.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu une éducation quelconque.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et ont une petite église sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont bons travailleurs, industrieux et respectueux des lois.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens tempérants et moraux.

### BANDE N° 2 DU CREEK CAYOOSH.

Réserve.—Cette réserve est à environ quatre milles du creek Cayoosh, et sur un plateau en amont de la rivière Fraser ; elle contient 600 acres de terre.

Cette réserve se compose de plateaux de terre découverts demandant de l'irrigation ; sur le versant des montagnes il y a de bons pâturages et d'assez bon bois de construction.

Statistique vitale.—La population est de 16. Durant l'année il y a eu 2 décès et aucune naissance.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne ; les décès arrivés ont été causés par la vieillesse.

Ressources et occupations.—L'agriculture, la pêche, la chasse et l'exploitation des mines d'or sont les principales occupations de ces quelques sauvages. Les femmes font quelque argent par la vente de gants, de mocassins et de baies.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont d'assez confortables maisons faites de rondins ; ils ont aussi quelques chevaux et bestiaux, des camions, des traîneaux, et un nombre suffisant d'instruments aratoires.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a fréquenté l'école.

Religion.—Tous ces sauvages appartiennent à l'Eglise anglicane. Ils n'ont pas d'église, mais assistent aux offices à Lillooet, une distance de 6 milles de la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces gens sont industrieux, de bonne conduite, et gagnent bien leur vie.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

### BANDE CLINTON.

Réserve.—Cette réserve est située dans la vallée Clinton, et contient 1,073 acres de terre.

Cette réserve se compose de plaines et prairies le long d'un petit ruisseau courant à travers la réserve ; des pentes de montagnes boisées fournissent de bons pâturages.

Statistique vitale.—La population est de 43. Durant l'année il y a eu 3 naissances et 2 décès.

Santé et condition sanitaire.—Aucune maladie épidémique n'a visité cette bande ; les mortalités qui sont arrivées étaient dues à des causes naturelles.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent du grain, du foin et des racines ; ils travaillent comme ouvriers dans diverses occupations, sont bons chasseurs, et durant

la saison d'hiver vendent une grande quantité de bois de chauffage au village de Clinton. Les femmes gagnent beaucoup d'argent à cueillir des baies, faire des gants et des mocassins, et travailler comme domestiques dans les familles des blancs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont des bâtiments très convenables, de bons chevaux, chariots, traîneaux et assez d'instruments aratoires.

Education.—Quelques enfants de cette bande allaient à l'école publique de Clinton il y a quelques années, mais les sauvages se sont transportés à une distance de dix milles et sont maintenant incapables d'envoyer leurs enfants à cette école.

Religion.—Ces sauvages ont une jolie église sur la réserve et sont tous catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont bons travailleurs, honnêtes et industrieux, et ils se font une existence confortable.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

### BANDE DE LA FONTAINE.

Réserve.—Cette réserve est située sur des terrasses sur la rive orientale de la rivière Fraser, et à 250 milles de son embouchure. Elle comprend une superficie de 1700 acres.

Il y a des plateaux de terre découverts demandant de l'irrigation, de bons pâturages sur les collines et les pentes de montagnes.

Statistique vitale.—Cette bande a une population de 197. Durant l'année il y a eu 9 naissances et 8 décès. Les causes de mortalité ont été la grippe et la vieillesse.

Santé et condition sanitaire.—A l'exception de la grippe, cette bande a été exempte de maladie durant l'année, les règles d'hygiène étant bien observées. Je me suis occupé de la vaccination.

Ressources et occupations.—La principale occupation est l'agriculture ; quelques-un s'engagent comme ouvriers dans différentes industries ; il y a aussi l'exploitation des mines d'or et le roulage.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont des demeures convenables faites de bois de charpente, et pour la plupart recouvertes de bardeaux ; ils ont aussi de bonnes écuries, de bons chevaux et quelques bestiaux, des chariots, traîneaux, et sont bien pourvus sous le rapport des instruments aratoires.

Education.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'éducation.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils ont une magnifique église sur la réserve, et une fanfare bien exercée.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très intelligents, bons travailleurs, obéissants aux lois et industrieux ; ils font du progrès dans l'agriculture et le clôturage de leurs terres.

Tempérance et moralité.—En général ils sont tempérants et moraux.

### BANDE DU CREEK DU CHIEN.

Réserve.—Cette réserve est située sur le creek du Chien, et contient 1,371 acres de terre.

Elle consiste en plateaux de terre découverts demandant de l'irrigation, et en bons pâturages sur les collines et les montagnes.

Statistique vitale.—Cette bande a une population de 14. Durant l'année il y a eu 3 naissances et 1 décès.

Santé et condition sanitaire.—Pas de maladie parmi ces gens, et les règles d'hygiène ont été bien observées.

Ressources et occupations.—La culture, le travail à la journée sur les terres des colons, le travail de bouviers pour le compte des éleveurs, et la chasse, sont leurs principales occupations.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ils ont d'assez bonnes maisons et écuries, quelques bons chevaux et bestiaux, et suffisamment d'instruments aratoires pour leurs besoins.

Education.—Quelques enfants de cette bande fréquentent l'école industrielle du Lac-Williams.

Religion.—Tous catholiques. Ils n'ont pas d'église sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont travaillants, respectueux des lois, honnêtes, et ils font des progrès dans la culture de leurs terres.

Tempérance et moralité.—Ils sont moraux et tempérants.

### BANDE DU HAUT-BARRAGE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive est de la rivière Fraser, à environ 306 milles de son embouchure. Elle a une superficie de 2,924 acres.

Ressources naturelles.—Des lisières de terrain élevé, auquel il faut de l'irrigation ; l'approvisionnement d'eau à cet effet est très limité. Il y a de bonnes terres à pâturage et du bon bois sur les côtes.

Statistique vitale.—La population est de 53 âmes. Dans le cours de l'année il y a eu 4 naissances et 2 décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages à été bonne. Le voisinage de leurs habitations est en bon état d'hygiène.

Ressources et occupations.—Ils font du jardinage et de la culture sur une petite échelle, de la chasse et de la pêche, travaillent à la journée, soit en qualité de garçons de ferme ou gardeurs de troupeaux pour les colons et éleveurs de race blanche.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont de bonnes maisons, de bons chevaux et quelques bestiaux, et sont suffisamment équipés d'instruments aratoires nécessaires.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains ; ils ont une petite église sur la réserve et s'intéressent beaucoup aux choses de la religion.

Education.—Aucun des enfants de cette réserve n'est déjà allé à l'école.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et observateurs de la loi. A cause de la rareté de l'eau nécessaire à l'irrigation de leurs terres, ils ne peuvent progresser beaucoup.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

### BANDE DE KENIM.

Réserve.—Cette réserve est située dans la vallée du creek du Pont, à 20 milles à l'est du chemin de Caribou. Elle a une superficie de 4,506 acres.

Ressources naturelles.—Cette réserve renferme des terrasses herbagées, avec des prés dans la basse partie longeant le creek, et le reste est fortement boisé.

Statistique vitale.—La population est de 91 âmes. Dans le cours de l'année il y a eu 2 décès et 8 naissances.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, il n'y a eu que très peu de maladie parmi eux.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont de bonnes constructions, de bons chevaux, un grand nombre de bestiaux, et sont munis d'instruments aratoires, de machines, etc.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et ont la plus belle église de toute l'agence, et prennent beaucoup d'intérêt à leur religion.

Education.—Un grand nombre d'enfants de cette réserve ont suivi les cours de l'école industrielle du Lac-Williams.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très laborieux, bons travailleurs et observent bien les lois. Ils ont fait de bons progrès dans la culture de leurs terres.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

Ressources et occupations.—Les moyens de subsistance de ces sauvages sont l'agriculture, l'élevage du bétail, la trappe, la pêche et la chasse.

BANDE DE LILLOOET, N° 1.

Une partie de cette réserve est située sur le côté ouest de la rivière Fraser, près de la ville de Lillooet, et l'autre partie, environ 6 milles en aval, sur le côté est de la même rivière. Sa superficie est de 940 acres.

Ressources naturelles.—Cette réserve est située sur des banquettes, mais malheureusement il n'y a pas d'eau pour l'irrigation.

Statistique vitale.—La population est de 74 âmes. Il y a eu 9 décès et 2 naissances dans le cours de l'année ; la plupart des décès sont dus à la grippe.

Santé et condition sanitaire.—Sauf la grippe, pas de maladie épidémique. J'ai vacciné moi-même.

Ressources et occupations.—Les moyens d'existence sont l'agriculture, le travail dans les mines d'or, la chasse, la pêche et divers travaux à la journée ; d'autres font le transport avec leurs propres chevaux, et un grand nombre fournissent le bois de chauffage aux habitants de Lillooet ; des guides expérimentés gagnent plusieurs centaines de dollars en accompagnant les chasseurs d'ours et de moutons des montagnes.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont quelques bons bâtiments. Ils ont de bons chevaux et quelques têtes de bétail. Ils sont bien munis d'instruments aratoires, de chariots, de traîneaux, de harnais et de selles.

Education.—Quelques-uns des enfants fréquentent l'école publique de Lilloet.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, ont une jolie petite église sur la réserve, et observent strictement ce que leur commande leur religion. Ils ont souvent la visite de leur prêtre.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux, observateurs de la loi, et la plupart vivent à l'aise.

Tempérance et moralité.—Ils sont, en général, sobres et moraux, mais des blancs et des métis sans scrupule du village de Lillooet, situé près de leur réserve, leur fournissent de temps en temps des boissons enivrantes, malgré la vigilance de la police provinciale.

LILLOOET, BANDE N° 2.

Réserve.—Cette réserve est située sur le bord ouest de la rivière Fraser, à environ 12 milles de la ville de Lillooet, et a une superficie de 640 acres.

Topographie.—Terrasses libres, propres à la culture, ayant toutes besoin d'irrigation.

Statistique vitale.—La population est de 4 seulement.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne. Les maisons sont tenues propres et la réserve est en bon état.

Ressources et occupations.—La culture, la recherche de l'or, la pêche et la chasse.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons sont assez bonnes. Il y a quelques bons chevaux et quelques bestiaux, et une assez grande quantité d'instruments aratoires.

Religion.—Ces sauvages appartiennent à la confession anglicane ; ils n'ont pas d'église mais vont quelquefois à celle de Lillooet.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et observateurs des lois.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et moraux.

### BANDE DU PAVILLON.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées sur les deux côtés, est et ouest, de la rivière Fraser, et ont une superficie totale de 4,450 acres.

Topographie.—Ces réserves sont situées en grande partie sur des terrasses qui exigent de l'irrigation.

Statistique vitale.—La population est de 68. Durant l'année il y a eu 2 naissances et 2 décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne. Les conditions sanitaires sont bien observées, et la vaccination est pratiquée.

Ressources et occupations.—La culture, le travail sur les fermes des blancs, la chasse, la pêche, la recherche de l'or, et quelquefois quelques-uns des jeunes gens travaillent en qualité de bouviers.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Pas grand progrès sous le rapport des maisons. Ils possèdent quelques bons chevaux, quelques têtes de betail, des voitures de roulage, des traîneaux, et assez grand nombre d'instruments aratoires.

Education.—Aucun des enfants de cette réserve n'a, en aucun temps, reçu d'éducation.

Religion.—Ils appartiennent tous à l'église catholique romaine. Ils ont une petite église sur la réserve, et reçoivent de temps à autre la visite du prêtre, et témoignent beaucoup d'intérêt en matière de religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et observateurs des lois, et font des efforts pour améliorer leurs réserves.

Tempérance et moralité.—Ces gens sont, règle générale, tempérants et moraux.

### BANDE DE QUESNEL.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté est de la rivière Fraser, à environ 400 milles de son embouchure. Elle a une superficie de 1,668 acres.

Topographie.—Cette réserve se compose de terrains plats couverts de buissons, sur le cours de la rivière Fraser, et de terrasses élevées couvertes de gros arbres.

Statistique vitale.—La population est de 72. Durant l'année il y a eu 10 naissances et 8 décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, sauf quelques attaques de grippe. La vaccination est pratiquée.

Ressources et occupations.—La culture, le travail sur les bateaux, la chasse, la pêche et le piège ; quelques-uns travaillent comme journaliers sur les fermes des blancs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons sont assez bonnes. Ces sauvages ont un bon nombre de chevaux, de traîneaux, et un assez grand nombre d'instruments aratoires.

Education.—Aucun des enfants n'a, en aucun temps, fréquenté d'école.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et témoignent beaucoup d'intérêt à la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et observateurs des lois, mais tiennent peu à cultiver leurs terres. Ils comptent surtout sur la chasse et la pêche et ne font pas beaucoup de progrès.

Tempérance et moralité.—Règle générale, ils sont tempérants et moraux.

### MISSION DU LAC SETON, BANDE N° 1.

Réserve.—Cette réserve est située du côté ouest du lac Seton, et a une superficie de 1,085 acres.

Topographie.—Des terrasses libres qui exigent de l'irrigation ; des pentes boisées de montagnes et de très pauvres pâturages.

Statistique vitale.—La population est de 69. Durant l'année il y a eu 2 décès et 4 naissances.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne ; peu de maladies les ont visités. Des précautions sanitaires ont été prises ; le village et les maisons sont tenus propres, et je m'occupe de la vaccination.

Ressources et occupations.—La culture et le jardinage sur une petite échelle, le roulage en bateaux et en canots, l'emballage avec chevaux pour les mines de la rivière du Pont, la chasse, la pêche ; quelques-uns travaillent comme journaliers dans divers emplois.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons sont assez bonnes, presque toutes en charpente et couvertes en bardeaux. Les sauvages ont un bon nombre de chevaux, quelques têtes de bétail et des instruments aratoires en nombre suffisant pour leurs besoins.

Education.—Les enfants sur cette réserve n'ont jamais fréquenté l'école.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et ont une petite église sur la réserve. Un prêtre fait des visites régulières parmi eux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et observateurs des lois. Ils pourraient cultiver beaucoup plus de terre, sans la rareté de l'eau pour l'irrigation.

Tempérance et moralité.—En somme, ils sont tempérants et moraux.

## BANDE DU LAC SETON OU D'ENIAS, N° 2.

Cette réserve est située du côté ouest du lac Seton, à environ 6 milles de l'endroit où il se décharge. Elle a une superficie de 166 acres.

Elle est constituée par des terrasses qui exigent de l'irrigation et par des pentes boisées de montagnes ; aucuns pâturages.

Il n'y a que deux sauvages qui demeurent sur cette réserve.

## BANDE DU LAC SETON OU DE SLOSH, N° 5.

Cette réserve est située à la tête du lac Seton et a une superficie de 1,080 acres.

Topographie.—Cette réserve est située sur des terrasses et des terrains bas exigeant l'irrigation, et entourées de hautes montagnes fortement boisées.

Statistique vitale.—La population est de 34 âmes. Dans le cours de l'année il y a eu 1 naissance et 1 décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne. Pas de maladie parmi eux.

Ressources et occupations.—Les ressources sont l'agriculture sur une petite échelle, la chasse, la pêche et le roulage avec leurs chevaux aux mines d'or de la rivière du Pont.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont de bonnes maisons, de bons chevaux et quelques têtes de bétail ; ils ont aussi des chariots, des traîneaux, des harnais, des selles, et sont bien munis d'instruments aratoires.

Education.—Les enfants de cette réserve n'ont pas reçu d'éducation.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains ; ils ont une petite église sur la réserve où les offices se font régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et fort travailleurs. La plus grande partie de leurs terres n'est pas défrichée. Ils ont fait de bons progrès dans la culture.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DU LAC SETON OU DE NECAIT, N° 6.

Réserve.—Cette réserve est située au pied du lac Anderson et couvre une étendue de terre de 84 acres.

Ressources naturelles.—Lisières de terrains élevés et des basses terres entourées de hautes montagnes.

Statistique vitale.—La population est de 49. Dans le cours de l'année il y a eu 1 naissance et 1 décès.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne, il ne s'est déclaré aucune maladie sérieuse parmi eux.

Ressources et occupations.—Les moyens d'existence sont : le jardinage, le transport des marchandises en bateaux et en canots sur le lac Anderson, la chasse, la pêche et, pour quelques-uns, le travail à la journée chez les blancs.

Constructions, bétail et instruments aratoires. Ils ont de très bons bâtiments, quelques bons chevaux et des traîneaux, et sont bien munis d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont observateurs de la loi et industrieux, et font de bons progrès dans le clôturage et l'irrigation de leurs terres.

Education.—Les enfants de cette réserve n'ont jamais fréquenté d'école.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Un prêtre va souvent les voir et en même temps les offices religieux se font dans une petite église sur la réserve.

BANDE DE SODA-CREEK.

Réserve.—Une partie de cette réserve est située sur une élévation sur le côté est de la rivière Fraser, et l'autre partie sur le chemin de voiture de Caribou, à environ 14 milles au sud de la rivière Fraser. La superficie de la réserve est de 3,005 acres.

La partie le long de la rivière Fraser est en terrains élevés, et celle le long du chemin de Caribou en prés. Ce sont toutes de bonnes terres à pâturage.

Statistique vitale.—La population est de 84 âmes.

Santé et condition sanitaire.—La santé générale de ces sauvages a été bonne. Le village et les maisons sont en bonne condition sanitaire.

Ressources et occupations.—Les principales ressources sont l'agriculture et le roulage, ainsi que la chasse, la pêche, la culture et la garde des bestiaux chez les blancs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs habitations et leurs étables sont très confortables ; ils ont de bons chevaux et des bestiaux, des chariots, des traîneaux, des moissonneuses, des faucheuses, une batteuse mécanique, et sont bien équipés d'instruments aratoires.

Education.—Quelques-uns des enfants de cette réserve vont à l'école industrielle du Lac-Williams.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et ont une jolie église sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très laborieux et soumis à la loi ; ils font des progrès sous le rapport du clôturage et des travaux d'irrigation.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont sobres et moraux.

BANDE DE STONE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans la vallée de la Chilcoten et sur la rive ouest de la petite rivière du même nom. Sa superficie est de 4,790 acres.

Ressources naturelles.—Cette réserve est située sur des terrasses exigeant l'irrigation ; ce sont de bonnes terres à pâturages et à foin.

Statistique vitale.—La population est de 105 âmes. Il y a eu 4 naissances et aucun décès dans le cours de l'année.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne ; il ne s'est déclaré aucune maladie grave parmi eux, et les précautions d'hygiène sont bien suivies.

Ressources et occupations.—Les moyens d'existence sont l'agriculture, la chasse, la pêche et le piège, et un grand nombre sont bouviers.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes maisons, des chevaux, des traîneaux, des harnais, et sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Education.—Les enfants de cette réserve n'ont jamais reçu aucune éducation.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et ont une petite église sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux, mais préfèrent de beaucoup la chasse et le piège à la culture de leurs terres, conséquemment le progrès sur la réserve ne paraît pas.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

## BANDE DE TOOSEY.

Réserve.—Cette réserve est située sur le creek Riskie, un petit ruisseau coulant dans la rivière Chilcoten. La réserve couvre uue étendue de terre de 6,334 acres.

Ressources naturelles.—Ce sont des terrasses à nu exigeant l'irrigation, entourées de bons pâturages.

Statistique vitale.—La population est de 55 âmes.

Santé et condition sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne. Il ne s'est déclaré aucune maladie grave parmi eux. Les précautions hygiéniques sont bien observées.

Ressources et occupations.—Les moyens d'existence sont l'agriculture, la chasse, la pêche, la trappe ; un grand nombre sont bouviers ou sont au service des blancs sur leurs fermes.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bons bâtiments. Ils ont des chevaux, des bestiaux, des chariots, des traîneaux, des harnais, des selles et sont bien munis d'instruments aratoires.

Education.—Les enfants de cette réserve n'ont jamais fréquenté l'école.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très laborieux, observateurs de la loi et font de bons progrès sur leur réserve.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages en général sont sobres et moraux.

## BANDE DU LAC-WILLIAMS.

Réserve.—Cette réserve est située dans la vallée du lac Williams et longe le chemin de voiture de Caribou ; elle couvre une étendue de terre de 4,605 acres.

Ressources naturelles.—De basses terres et d'excellents prés à foin entourés de bonnes terres à pâturages.

Statistique vitale.—La population est de 144 âmes. Il y a eu 7 naissances et 1 décès.

Santé et condition sanitaire.—Plusieurs ont eu des attaques de grippe et de pneumonie, mais il n'y a eu qu'un décès durant l'année.

Ressources et occupations.—Elles consistent principalement d'agriculture, de charriage de leurs produits aux mines, de travaux sur les fermes des colons, de chasse et de pêche.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont de bons bâtiments. Ils ont aussi des chevaux, des bestiaux, des chariots, des traîneaux, des harnais, des selles et un bon équipement d'instruments aratoires de toutes sortes.

Education.—Bon nombre vont à l'école industrielle du Lac-Williams.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une très jolie bâtisse sur la réserve où les offices religieux se font régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et observent la loi ; ils ont progressé durant l'année sous le rapport du clôturage et surtout du creusage de fossés, ce qui leur a permis d'amener l'eau à une partie de la réserve jusque là inculte.

Tempérance et moralité.—En général ces sauvages sont sobres et moraux.

Observations générales.—Les sauvages de cette agence font, généralement parlant, des progrès constants sous le double rapport de la culture de leurs terres et de l'accomplissement des devoirs domestiques. Leurs maisons sont tenues beaucoup plus proprement et sont mieux meublées ; on trouve dans presque toutes de bons poêles et des ustensiles de cuisine. Les femmes des diverses bandes ont aidé beaucoup par la confection de gants, mitaines, de mocassins et autres vêtements en peau de daim, qu'elles vendent ou qu'elles portent, et en cueillant des baies sauvages, qu'elles vendent ou qu'elles font sécher pour leur usage, et aussi en s'engageant en qualité de domestiques.

J'ai, etc.,

E. BELL,
*Agent des sauvages.*

Colombie Anglaise,
Bureau du Surintendant des Sauvages,
Victoria, 12 novembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les affaires des sauvages de la Colombie Anglaise, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Les rapports annuels respectifs des agents des sauvages dans cette surintendance, ainsi que leurs états détaillés, ont été expédiés au ministère dès leur réception à ce bureau.

Relativement à ces rapports, je puis ajouter que des instructions ont été souvent données à chaque agent de se conformer le plus possible aux exigences du département, si clairement exprimées dans sa circulaire qui les renferme.

Le résumé suivant, partagé en chapitres distincts, montrera, je l'espère, d'une manière satisfaisante, la condition des aborigènes de la Colombie Anglaise sous un aspect favorable.

Population.—Malgré le fait que la surintendance a été exempte de toute épidémie d'une nature dangereuse, les rapports accusent une légère diminution de population, due à des décès causés par la consomption et, dans d'autres cas, par les ravages de la grippe parmi les vieillards. Il est toutefois consolant de voir que le bilan de la mortalité pour la période qui fait l'objet de ce rapport n'est pas aussi lourd que celui de l'année précédente.

Santé et condition sanitaire.—La santé générale des sauvages a été exceptionnellement bonne ; aucune épidémie, aucun désordre de nature fatale de quelque durée n'ont sévi dans ces diverses agences. On remarque sans peine que l'observation des règlements sanitaires augmente : c'est le résultat des efforts constants et infatigables des agents du département, secondés par les missionnaires des différentes religions, stationnés sur le domaine de la surintendance. L'amélioration dans la condition des sauvages est

matériellement aidée par le développement continuel de leur propre intelligence au sujet d'une question d'une telle importance vitale pour leur bien-être, etc.

La vaccination est périodiquement pratiquée et toutes précautions sont prises pour assurer un état de propreté et la santé dans les diverses agences.

Les divers hôpitaux, secondés par le département, ont continué de faire du bien en soulageant durant l'année plusieurs sauvages dont les souffrances, n'eussent été ces soins et cette attention que les directeurs de ces hôpitaux sont capables et désireux de donner, auraient été considérables et, dans plusieurs cas, suivies de dénouement fatal.

On a dans une mesure restreinte et selon que le cas l'exigeait le plus, porté secours à ceux dont le dénuement était dû au grand âge, aux infirmités ou à d'autres causes.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Les sauvages désirant de plus en plus—désir qui s'accomplit, d'ailleurs—vivre dans des maisons bâties sur le modèle de celles qu'habitent les blancs, au lieu de continuer à demeurer dans les " rancheries " démodées où, pendant des générations ils se sont réunis par familles et où ils étaient en proie à des maux qui, autrefois, ne les frappaient pas, provenant du froid, de l'humidité, de l'état malsain des environs, etc. Au cours de mes visites aux diverses agences, je constate avec plaisir la preuve de ce progrès, qui montre une compréhension saine à l'endroit de l'un des plus réels bienfaits de la civilisation.

Dans plusieurs endroits où les réserves renferment de la bonne terre pouvant être cultivée avec profit, d'année en année, les sauvages achètent des lieuses automatiques, des machines à battre, des faucheuses, des moissonneuses, des râteaux, des charrues, etc., etc., et fréquemment, une fois leurs travaux terminés, ils gagnent beaucoup d'argent en louant aux colons blancs leurs instruments aratoires et leur propre travail.

Ces sauvages ont continué à acheter des chevaux de bonne race, de vente facile, et à se débarrasser de ces " cayutes " ou poneys sauvages comparativement sans valeur. Le nombre des bestiaux augmente aussi graduellement dans le domaine de cette surintendence : on voit fréquemment sur les réserves des étables et des granges en bon état de service, qui prouvent que les sauvages réalisent la nécessité d'avoir des abris et de la protection pour leurs bestiaux durant les froids rigoureux de l'hiver, et d'avoir leurs grains et leur foin bien emmaganisés, etc.

Education.—Les pensionnats et les écoles industrielles, sur lesquels des rapports complets et intéressants ont été envoyés au département, continuent à faire du bien et offrent des preuves très satisfaisantes de l'efficacité de ces établissements dans la tâche de guider les sauvages, jeunes et vieux, vers un état de civilisation plus avancée, état qui ne conduit pas seulement à l'amélioration présente et future de leur manière de vivre, etc., mais inspire aussi le désir, surtout parmi les plus jeunes, de se débarrasser des superstitions et des pratiques qui ont été un si fort empêchement dans le chemin de ceux qui travaillaient à l'amélioration de leur condition.

Il est également encourageant de constater que les soupçons et la crainte soulevés dans l'esprit et le cœur des vieux sauvages quand ces écoles furent ouvertes pour la première fois, disparaissent peu à peu, d'année en année, pour faire place à la pleine réalisation des avantages dérivant de l'éducation et du soigneux entraînement de leurs jeunes gens, fait qui est mis en pleine évidence par le désir croissant pour l'admission des enfants dans des maisons confortables où on a pour eux les plus grandes bontés et attentions—ces enfants qu'ils sont fiers de voir grandir sous d'aussi favorables auspices. Je ne puis conclure ce chapitre sans dire que les diverses nominations religieuses sous les soins et la direction desquelles ces écoles sont administrées méritent toutes louanges pour leur dévouement à la tâche assumée ; pour tous ceux qui s'intéressent à leur sort, il est encourageant de savoir que les élèves, en général, se montrent intelligents et, dans la plupart des cas, désirent profiter de l'enseignement qui leur est donné, appréciant dans une certaine mesure le grand soin que prennent d'eux leurs maîtres et le département.

Religion.—Les services et pratiques religieuses sont toujours bien suivis par les sauvages de la réserve devenus chrétiens, et, à mesure que les anciens meurent, la tendance à oublier les coutumes païennes, qui dans le passé avaient tant d'influence sur eux, devient de plus en plus prononcée. Ils sont très orgueilleux de leurs églises, ils leur consacrent beaucoup d'argent soit pour en bâtir de nouvelles, soit pour les décorer, etc.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de la Colombie Anglaise continuent d'être énergiques et industrieux, gagnant leur subsistance et celle de leurs familles, excepté dans certains cas—maladies, grand âge ou autres malheurs—où ils s'en trouvent empêchés. Comme garçons de ferme, bouviers, bateliers, rouliers, guides, bûcherons, pêcheurs, cantonniers sur le chemin de fer, mineurs, etc., ils continuent de donner bonne satisfaction et gagnent beaucoup d'argent tout le long de l'année.

A certaines époques, de leur propre mouvement, ils partent avec leurs propres chevaux, chariots et instruments, et vont améliorer les routes publiques dans les environs de leurs réserves. Dans certains cas ils ont aussi construit des ponts solides sur des rivières et des cours d'eau traversant les routes. Chaque année ils prolongent les clôtures sur leurs terres et cultivent de grandes pièces. Dans quelques localités ils cultivent sur une grande échelle le blé et les autres grains ; ils font aussi considérablement de culture mixte, et montrent une ardeur digne de louange à augmenter leurs troupeaux de bestiaux et à améliorer la race de leurs chevaux. Ils sont très habiles comme constructeurs de bateaux, charpentiers, forgerons, etc., et sont très bons équarrisseurs de bois. Ils sont d'un naturel paisible et généralement observateurs des lois ; leurs relations avec les blancs sont amicales et ils s'appliquent à observer et respecter les lois des blancs.

Tempérance et moralité.—Je puis dire ici que beaucoup de choses indiquent le développement de la connaissance des maux découlant des pratiques immorales et de l'ivrognerie parmi les sauvages ; et si ce n'était, par malheur, l'absence presque totale par toute la province de toute surveillance par la police, les maux en question seraient de fréquence beaucoup moindre. Tout ce qui, dans les circonstances, peut être fait par les agents, grandement secondés par les sauvages, est lente pour protéger les sauvages et enrayer ces vices qui, heureusement, n'existent pas généralement parmi eux.

Remarques générales.—Chaque année, à mesure que nous avançons, prouve qu'elle disparaît rapidement l'époque où les sauvages avaient, pour toutes fins et motifs, le monopole des travaux à faire à chaque saison aux saumoneries et dans les champs de houblon. Ces sources d'emplois d'où les sauvages (hommes et femmes) tirent de gros gains, leur sont graduellement fermées par l'arrivée de gens de toute nationalité qui débordent dans la région en quête de ces travaux à certaines époques. Les plus formidables concurrents auxquels les sauvages ont à faire face, au point de vue numérique, sont les Chinois et les Japonais. Pendant des années les Chinois ont travaillé dans les saumoneries avec les sauvages et n'ont pas gêné ceux-ci vu qu'ils trouvaient à travailler surtout dans ces saumoneries, tandis que les Japonais qui se sont mis à envahir le pays par hordes et qui font concurrence aux sauvages comme pêcheurs, provoquent une diminution dans les gains des sauvages par leurs bas prix, etc., et cela, à tel point que ce travail n'est pas une source de profit pour les sauvages, qui ont à parcourir de longues distances et à faire de grosses dépenses pour se rendre aux pêcheries.

Heureusement, cette situation avait été prévue depuis quelque temps, et pendant plusieurs années on n'a perdu aucune occasion pour essayer d'ouvrir les yeux des sauvages sur ce qui était imminent et pour leur faire bien saisir la sagesse de s'adonner davantage à la culture de leurs réserves et au développement de certaines industries payantes qui étaient à la porte de leur terrain de campement. Le résultat a été que dernièrement, il y a eu diminution dans le nombre de ceux qui ont quitté leurs habitations en quête d'un emploi aussi précaire, et une augmentation dans le nombre de ceux qui, restant sur leurs réserves, s'efforcent d'établir des industries d'une nature plus durable et plus certaine.

La nomination par le département d'un constable salarié dans la ville de Victoria et pour ses environs durant les mois d'octobre, novembre et décembre 1899 et janvier 1900 a contribué dans une grande mesure à enrayer la vente des boissons enivrantes aux sauvages, et à empêcher les dérèglements et quelquefois les transgressions de la loi qui, sans cela, se seraient produits.

Depuis la nomination d'un constable sauvage à Kamloops, on a constaté également une notable amélioration dans la conduite des sauvages, grâce à l'empêchement de la vente des boissons enivrantes et à la disparition de leurs effets délétères parmi eux. Ces nominations avaient été rendues nécessaires par l'insuffisance numérique de l'effectif de la police provinciale.

Sous le rapport des grains de semence et des instruments aratoires, on ne ménage aucun encouragement à ceux qui le méritent. Tous ceux qui cherchent sérieusement à améliorer leur condition par la culture des terres disponibles, mais qui sont trop pauvres pour acheter ces choses pour eux-mêmes, sont fournis d'instruments et de grains de semence d'une façon modérée, et on prend grand soin qu'ils en fassent bon usage.

Le bien résultant de l'aide donnée par les travaux de fossoyage et d'irrigation sur quelques-unes des réserves continue d'être satisfaisant, et la conséquence a été que beaucoup plus de terrain est cultivé pour le plus grand bénéfice des sauvages en général.

On continue de fournir des médicaments aux missionnaires et autres applicants qui sont en mesure de les administrer, au besoin, aux malades indigents. Cependant, la demande en augmente, non pas parce que la nécessité est plus forte, mais à cause du nombre toujours croissant des missionnaires de toutes les dénominations qui viennent exercer leur ministère parmi les sauvages de la Colombie Anglaise, chacun d'eux demandant, non comme une faveur, mais comme un droit, une provision libérale de médicaments de temps à autre.

J'ai, etc.,

A. W. VOWELL,
*Surintendant des sauvages.*

COLOMBIE ANGLAISE,
BUREAU DU COMMISSAIRE DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, 3 décembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer le rapport suivant des opérations de la Commission des réserves des sauvages, et des travaux accomplis respectivement par MM. Skinner et Devereux, employés à l'arpentage des terres des sauvages de la Colombie Anglaise pendant l'année écoulée.

On a envoyé M. Green avec la mission de terminer l'arpentage des réserves du lac Pitt et de Hope, travail qui a été terminé le 21 mars.

Le 21 avril, l'arpenteur Skinner a été envoyé à la rivière Skena, où il a fait l'arpentage des réserves pour les sauvages Kispyoux et Kitseguecla. Il a aussi terminé celui de quatre réserves pour la bande de Kitwangar, mais vu sa croyance que les autres (quatre) désignées par l'ancien commissaire des réserves, n'étaient plus d'aucune utilité pour les sauvages (*voir* le rapport ci-joint de M. Skinner), il a suspendu l'arpentage de ces dernières en attendant d'autres instructions.

Ce monsieur a éprouvé beaucoup de retards incontrôlables pendant qu'il se rendait sur les lieux de ses opérations par suite des eaux hautes et des voyages irréguliers des vapeurs naviguant entre Victoria et Sheena, et Port-Essington et Hazelton, sur cette rivière.

Le 1er mai, l'arpenteur Devereux se dirigea, avec des instructions, vers la partie sud de cette surintendance pour terminer l'arpentage des réserves de cette localité, qui dans le passé n'avaient été que temporairement définies. Ce travail avait été rendu nécessaire par suite du développement minier dans la vallée de la Similkamen et de l'incertitude existante au sujet des vraies limites de ces réserves, un état de choses qui donnait lieu à des disputes continuelles qui, dans une grande mesure, si on n'y avait pas vu, auraient empêché l'ouverture de ce pays, etc.

Après son travail terminé, M. Devereux reçut instruction d'examiner les limites de la réserve des Osooyoos et, si c'était nécessaire, de les marquer sur le terrain, vu qu'il était impossible de trouver les lignes, les anciens poteaux ayant disparu.

Le 16 juin suivant, accompagné de de M. Green et de l'agent Devlin, j'ai visité la bande des sauvages Seshelt dans le but de déterminer de nouvelles stations de pêche pour leur usage, tâche qui avait été pendant quelque temps mise de côté vu l'urgence d'autres travaux. Ces stations, qui comprennent quelques pêcheries, habitations et jardins, leur ont été assignées, M. Green terminant l'arpentage pendant qu'il était sur les lieux.

Puis je visitai l'île Valdez, sur laquelle une étendue de terre qui avait longtemps été occupée par les Klahoose leur fut finalement assurée de la même manière.

Cela terminé, je retournai à Victoria, où j'arrivai le 27 juin.

Le 23 août M. Green, conformément au pouvoir conféré par le département, se ren dit à la rivière Nass pour arpenter l'emplacement du village sauvage à Kincolith ; une fois son travail terminé, il revint à Victoria le 22 septembre.

Les rapports de MM. Skinner et Devereux sont inclus, ainsi que des listes montrant les réserves arpentées et la longueur en milles parcourue.

J'ai, etc.,

A. W. VOWELL,
*Commissaire des réserves des sauvages.*

COLOMBIE ANGLAISE,
VICTORIA, 31 octobre 1900.

M. A. W. VOWELL,
Commissaire des Réserves des Sauvages,
VICTORIA, C.-A.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur les travaux de la dernière saison.

J'ai quitté Victoria le 21 avril par le steamer *Tees*, en route pour la rivière Skeena, dans le but d'arpenter les réserves pour les Kispyox, les Kitseguеclas, Kitselas et les Kitsumkaylums, et j'arrivai à Port-Simpson le 26.

Quittant Port-Simpson le 30 avril, j'arrivai au canyon de Kitselas le 7 mai, le steamer ayant été retardé trois jours par les eaux hautes. Un autre retard de quatre jours survint à Kitselas ; j'en profitai pour me rendre sur la rive gauche de la rivière sur la réserve Kitselas nº 1.

Le *Monte Cristo* ayant franchi heureusement le canyon le 12 mai, je fis transporter mon matériel de campement à travers le portage, et m'étant embarqué à son bord j'arrivai à Hazelton le 14. Je quittai Hazelton le 15 et j'arrivai à la réserve des Kispyox nº 2. Après avoir complété l'arpentage de cette réserve le 25, je me transportai, le 26, à la réserve nº 1.

Commencé le 28 mai, l'arpentage de la réserve nº 1 des Kispyox fut terminé le 21 juin. J'éprouvai beaucoup de difficultés à faire ce travail, vu la nature difficile du terrain et les eaux hautes de la rivière.

Le 22 juin je commençai l'arpentage de la réserve nº 3 des Kispyox, mais je fus obligé de partir avant d'avoir terminé, parce que les eaux hautes de la rivière Kispyox couvraient une grande partie de la terre et rendaient le travail impossible. Je partis donc le 27 pour me rendre à Hazelton, où je fus retardé jusqu'au 3 juillet, ne pouvant trouver de canot pour me permettre de descendre la rivière.

Ayant acheté un canot à Kispyox, je le fis amener le 3 juillet, et partant le 4, 'arrivai le même jour à la réserve nº 2 des Kitseguеclas.

Après avoir terminé le travail sur la réserve n° 2 le 24 juillet, je recherchai soigneusement le point initial sur la réserve n° 3. Vu l'envahissement par la rivière Skeena, qui avait emporté une grande partie des arbres, il me fut impossible de le trouver. Pour cela et, en outre, découvrant qu'il s'ouvre un nouveau chenal qui endommagera considérablement la terre, je considérai sage de vous faire connaître ces faits avant d'entreprendre l'arpentage.

Partant de la réserve n° 2 le 26 juillet, je me rendis à la réserve n° 1 des Kitseguecla, et je commençai mon travail le 27. L'arpentage de cette réserve m'occupa jusqu'au 31 août, le pays étant extraordinairement accidenté et la forêt et les broussailles très épaisses. Je pus néanmoins établir toutes les lignes.

De là je descendis à la réserve n° 2 des Kitwangar et je commençai le 3 septembre les travaux sur les réserves pour cette tribu.

Le 17 septembre je laissai mon aide à Kitwangar et retournai à Kispyox, où j'arrivai le 19, puis ayant terminé le travail à cet endroit, je retournai à Kitwangar le 27.

Après avoir terminé l'arpentage de la réserve n° 1 de Kitwangar, je me transportai à la réserve n° 6 et fis l'arpentage le 4 octobre. Je ne pus trouver le point initial, la rivière ayant considérablement rongé les rives. Je ne pus découvrir l'arbre marqué sur la réserve n° 5, la rivière l'ayant emporté. Après un examen attentif du terrain, je découvris que les sauvages avaient abattu et vendu la plus grande partie du bois propre au chauffage et étaient en ce moment-là occupés à couper du bois de corde dans un autre endroit. Je décidai de vous faire connaître ces faits avant d'agir.

De là, je me rendis à la réserve n° 3, que j'arpentai le 8 octobre. Puis j'allai à la réserve n° 7, que je trouvai abandonnée par les sauvages, qui avaient déménagé leurs cabanes de pêche, l'une à trois quarts de mille en amont de la réserve, l'autre à un demi-mille en aval. Sur la réserve n° 4 je constatai la même chose. Ayant pris des informations, j'appris que le système de pêche avait changé et que les sauvages ne se servaient plus de leurs filets ni de leurs pièges ; c'est pourquoi ils n'avaient plus que faire de ces stations.

Considérant qu'il en coûterait beaucoup d'argent pour arpenter des parties de terre qui ne servait plus, je jugeai sage de vous soumettre ces faits et d'attendre d'autre instructions avant de faire les arpentages. La température étant alors très mauvaise, je décidai de discontinuer le travail pour la saison. Je quittai donc la réserve n° 4 le 12 octobre et j'arrivai à Port-Essington le 14, les hommes étant payés et renvoyés le lendemain.

Je fus retenu à Port-Essington du 15 octobre au 20, jour où je pris passage à bord de l'*Alpha*, pour arriver à Vancouver le 25 au matin et à Victoria le soir du même jour.

J'inclus une liste des réserves arpentées et la longueur en milles parcourue.

J'ai, etc.,

E. M. SKINNER.

LISTE des réserves arpentées par E. M. Skinner—1900.

| Date. | Réserve. | Acres. | Chaînes. | Milles. | Chaînes. |
|---|---|---|---|---|---|
| Mai | Kispyox nº 2 | Travail non mesuré. | 400·68 | ........ | |
| " | " " 1 | | 720·07 | 14 | 00·75 |
| Juin | " " 1 traverse | | 827·27 | ........ | |
| " | " " 3 | | 329·93 | 14 | 37·20 |
| Juillet | Kitseguecla " 3 connexion | | 59·90 | ........ | |
| " | " " 2 | | 647·99 | ........ | |
| " | " " 1 traverse | | 184·00 | 11 | 11·89 |
| Août | " " 1 " | | 300·08 | ........ | |
| " | " " 1 | | 1130·20 | 17 | 70·28 |
| Septembre | Kitwangar " 2 | | 246·69 | ........ | |
| " | " " 1 | | 881·95 | ........ | |
| " | " " 1 traverse | | 378·17 | ........ | |
| " | Kispyox " 2 | | 162·26 | ........ | |
| " | " " 3 | | 189·25 | 23 | 18·32 |
| Octobre | Kitwangar " 6 | | 99·12 | ........ | |
| " | " " 3 | | 65·70 | 2 | 4·82 |
| | | | | 82 | 63·26 |

E. M. SKINNER,
*Arpenteur en charge.*

COLOMBIE ANGLAISE,
VICTORIA, 26 novembre 1900.

M. A. W. VOWELL,
Commissaire des Réserves des Sauvages,
Victoria, C.-A.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant sur les travaux d'arpentage de la dernière saison aux réserves de la division Osooyoos du district de Yale.

Je me rendis à la rivière Similkameen dans le but de compléter les arpentages commencés par MM. Jemmett et Skinner.

Les limites des réserves de cette vallée n'avaient pas été marquées sur le terrain par ces messieurs vu la nature accidentelle du pays et le coût de l'arpentage, qui aurait été très considérable. Tout cela était très bien aussi longtemps que le pays ne servait qu'aux pâturages, mais depuis que ces arpentages ont été faits des minéraux ont été découverts dans les collines adjacentes aux réserves, ce qui a imposé la nécessité de marquer les limites.

L'arpentage de la réserve n° 2 de Chuchuwayha, sauvages de la Similkameen en haut, a été commencé le 11 mai et terminé le 23 juillet.

Le 25 juillet, le travail de marquer les limites des réserves pour la tribu de la Similkameen en bas fut commencé, et les réserves n^os^ 9, 10, 10A, 10B et 11 furent terminées le 11 septembre.

Je partis pour Ossoyoos le 13 septembre ; j'arrivai à la réserve n° 1 deux jours plus tard. L'arpentage des limites ouest et nord de cette réserve fut terminé le 20 octobre.

Le 26 octobre je partis pour la réserve n° 12, Keremeos, et je commençai le travail, qui fut terminé le 10 novembre.

Des jalonnements de claims miniers furent remarqués sur presque toutes les réserves appartenant aux sauvages de la Similkameen ; plus particulièrement sur les n^os^ 2 et 12A.

J'inclus une liste montrant les réserves arpentées et la longueur en milles parcourue.

J'ai, etc.,

F. A. DEVEREUX,
*Arpenteur des réserves des sauvages.*

Liste des réserves arpentées par F. A Devereux—1900.

| Date. | Tribu. | Remarques. | Milles parcourus. | Total en milles. |
|---|---|---|---|---|
| | *Sauvages de la Similkameen en haut.* | | | |
| Mai ...... | Réserve n° 2 et n° 2B ............... | Limites.............. | 18·5 | |
| Juin.......... | | Lignes de base....... | 7·5 | |
| Juillet ..... | | Traverse ............ | 14·0 | 40·0 |
| | *Sauvages de la Similkameen en bas.* | | | |
| Juillet......... | Réserve n° 11.... .... ....... ..... | Limites.............. | 2·5 | |
| | | Lignes de base....... | 2·0 | 4·5 |
| Août........... | Réserve n° 10A..... ................. | Limites....... ..... | 2·0 | |
| | | Lignes irrégulières... | 2·0 | 4· |
| " ..... .. . | Réserve n° 10..... .................. | Limites..... ....... | 4.75 | |
| | | Lignes de base..... . | 3·25 | |
| | | Lignes irrégulières... | 1·50 | 9.5 |
| Septembre...... | Réserve n° 10B...................... | Limites..... ...... | 2·00 | |
| | | Lignes de base....... | 1·70 | 3· |
| " .... | Réserve n° 9........................ | Limites.. ... ...... | 2·00 | |
| | | Lignes de base....... | 1·25 | 3·25 |
| Oct. et nov...... | Réserve n° 11............. ...... . .. | Limites.............. | 6·00 | |
| | | Lignes de base....... | 1·25 | 7·25 |
| | *Osooyoos.* | | | |
| Sept. et octobre. | Réserve n° 1.......... ............. | Limites.......... ... | 18·5 | |
| | | Lignes de base....... | 4·0 | |
| | | Lignes de réunion... | 4·0 | 26·5 |
| | | | | 98·7 |

F. A. DEVEREUX,
*Arpenteur des réserves des sauvages.*

# RAPPORT DES DIRECTEURS

DES

# ECOLES INDUSTRIELLES ET DES PENSIONNATS.

Province d'Ontario,
Refuge Saint-Joseph,
Mission Fort-William, 30 juin 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet du refuge des sauvages Saint-Joseph pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—Le refuge Saint-Joseph, Fort-William, est situé sur la rive sud de la rivière Kaministiquia, entre Fort-William-Est et Fort-William-Ouest, à environ trois milles du lac Supérieur.

Terrain.—Il y a une acre de terre appartenant à l'école.

Bâtiments.—Le refuge est une maison en bois dont les dimensions sont de 70 x 45 pieds, peinturée d'une couleur crème, avec un soubassement, et sur fondation en pierre. Le soubassement renferme 2 petites salles de récréation, une pour les filles et l'autre pour les garçons, ainsi que deux chambres pour les fournaises et le four, la buanderie avec cuves fixes d'où l'eau s'égoutte dans le canal principal, la cuisine avec réservoir à eau chaude attaché au poêle conduisant l'eau dans les différentes pièces et aux réfectoires des Sœurs et des élèves ; au premier il y a le dortoir des garçons, l'infirmerie, le lavoir, la salle de musique avec scène et piano servant aux représentations ou aux concerts donnés par les élèves à différentes époques de l'année, la chapelle où les élèves s'assemblent pour les prières du matin et du soir et une salle de réception pour les visiteurs ; au second il y a deux dortoirs, un de 15½ sur 27½ pieds pour les grandes filles et l'autre de 15½ sur 31½ pour les plus petites ; une chambre de couture, deux chambres de bain, deux chambres pour le linge et les appartements des Sœurs.

Un hangar à part d'une grandeur de 20 x 12 pieds sert aux provisions et au linge. L'école à quelques verges du refuge est une construction en charpente de 44 x 20 pieds, renferment deux classes chauffées avec des poêles. L'an dernier un poulailler a été construit, de nouvelles clôtures faites, les anciennes enlevées et réparées, le ministère payant généreusement la moitié de la dépense. Nous avons maintenant un bon nombre de poules et de poulets.

Espace.—Il n'y a d'espace que pour 35 élèves.

Présence.—La présence totale durant l'année a été de 30, et le nombre des externes 30.

Travail en classe.—Le travail en classe comprend le cours complet des écoles publiques d'Ontario. Le travail de l'année a donné satisfaction. En outre des heures de classe les enfants ont des heures d'étude régulières matin et soir.

Travail industriel.—On enseigne aux filles les divers travaux domestiques, à faire la cuisine, la cuisson du pain, le travail de la buanderie, le jardinage, la couture, l'usage de la machine à coudre, le reprisage et la fabrication des couvrepieds et des nattes.

Les garçons sont principalement occupés à jardiner, couper et charroyer le bois, à pomper l'eau, à faire leurs propres lits, à balayer et épousseter leurs chambres et faire les commissions lorsqu'ils ne sont pas en classe.

Ferme et jardin.—Nous n'avons pas de ferme. Les élèves s'occupent de jardinage dans une certaine mesure.

Enseignement moral et religieux.—Nous portons beaucoup de soin à l'enseignement moral et religieux des élèves. On n'épargne rien pour faire connaître aux enfants le christianisme, leurs devoirs envers leur Créateur, l'obéissance aux lois du pays et à leurs supérieurs, ainsi que la conduite à tenir les uns vis-à-vis des autres.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves a été très bonne pendant la plus grande partie de l'année. Nous avons eu deux cas de pneumonie et quelques cas de maux de gorge ; tous ont été guéris. Une petite est morte peu de temps après une attaque aux poumons ; elle avait sept ans et n'était que depuis peu avec nous.

La nourriture est suffisante, substantielle et variée. On insiste sur la propreté du corps. La maison est complètement aérée chaque jour. Tous ont été vaccinés.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est tirée de la rivière Kaministiquia au moyen d'une pompe placée dans le sous-sol qui conduit l'eau dans un réservoir annexé près du toit de la bâtisse, et de là l'eau est distribuée dans les différentes parties de l'établissement au moyen de tuyaux de plomb.

Protection contre le feu.—Tous les appareils contre le feu sont en bon ordre. Il y a 4 extincteurs et 2 haches de pompiers placés en différents endroits de la bâtisse.

Chauffage.—La bâtisse est chauffée par deux fournaises à air chaud, le bois servant de combustible.

Récréation.—Pendant l'hiver diverses sortes d'amusements sont fournis aux élèves : la musique, le chant et l'exercice extérieur autant que possible. En été les garçons s'amusent à jouer à la balle, à pêcher et autres amusements. Les petites filles rament, chantent, jouent à la balle, etc.

Remarques.—En terminant, permettez-nous de remercier le département de l'aide généreuse donnée durant l'année. Notre excellent agent, M. Hodder, également, a rendu notre tâche comparativement facile par sa sérieuse coopération avec nous dans tout ce qui regardait le refuge.

Nous avons, etc.,

LES SŒURS DE SAINT-JOSEPH.

PROVINCE D'ONTARIO,
INSTITUTION DES MOHAWKS,
BRANTFORD, ONT., 13 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter ci-inclus un rapport sur l'institution des Mohawks pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Cette institution fut fondée par la "Corporation pour la diffusion de l'Evangile dans la Nouvelle-Angleterre", brièvement la "Compagnie de la Nouvelle-Angleterre", en l'année 1831.

Situation.—Elle est située à 12 milles du centre de Brantford ; la plus grande partie de la ferme est dans les limites de la cité.

Terrain.—Le terrain occupé par l'école a une superficie de 416 acres, dont 200 (la Glèbe des Mohawks) sont louées.

Bâtiments.—Les édifices sont en brique blanche et comprennent un soubassement, un premier, un second étage et un troisième en partie aménagé de façon à pouvoir servir au besoin d'hôpital pour les maladies contagieuses. Le soubassement comprend la salle de jeux des filles, 53 par 33, 10 pieds de hauteur ; la chambre aux chaussures, 17½ par 8½, 10 de hauteur ; la chambre aux vêtements et les lavoirs, 36½ sur 26½, 10 de hauteur ; la cuisine, 29 par 18, 10 pieds et 4 pouces de hauteur ; les salles à manger du personnel, 36 par 19, 9 de hauteur ; celle des élèves, 39 par 29, 10 pieds et 4 pouces de hauteur.

Premier étage.—Classe des grands, 35 pieds 9 pouces par 29 pieds 9 pouces, hauteur 9 pieds 10 pouces ; classe des petits, 42·9 par 33·8, hauteur 11·10 ; chambre de couture, 21·4 par 23·6, hauteur 10·2 ; salle de réception, 15·8 par 13·8, hauteur 10·2.

Quartiers des officiers et bureaux.—Le second étage contient les dortoirs et infirmeries dans les départements des garçons et des filles. Dortoir n° 1 pour jeunes garçons : 21·3 par 20, 10 de hauteur ; n° 2 pour garçons : 40 par 29·9, hauteur 10 ; n° 5 pour garçons : 28·8 par 15, hauteur 9 ; n° 6 pour garçons : 31·6 par 14·8, 9 de hauteur. Infirmerie, 14 par 10·6, hauteur 10. Chambre des officiers, 12·10 par 10·4, hauteur 10. Dortoirs des filles : 58·4 par 34·4, hauteur 11·9 ; 30·8 par 37·6, hauteur 9. Infirmerie : 19·6 par 13·2, hauteur 9. Chambre des officiers : 9·10 par 9·8, hauteur 11·9.

Troisième étage.—Dortoir des filles, 17·10 par 28·6, 8·9 de hauteur.

L'aile occidentale de l'édifice sert de résidence au surintendant.

La buanderie, pleinement outillée, est dans une bâtisse en brique séparée, à deux étages, et renferme des bains pourvus de douches pour les filles.

La salle de récréation pour les garçons est une construction séparée. Le soubassement, en briques, renferme une chambre aux vêtements, 44 par 18·6, 8½ de hauteur; une chambre de toilette et un lavoir avec bains pourvus de douches, 14·4 par 18·6, 8·11 de hauteur ; l'étage supérieur, en charpente, renferme les salles de lecture, de musique, 23·2 par 18·11, hauteur 11 ; une salle de jeux, 41 par 20, 8·5 de hauteur. Tous les planchers sont en bois dur et huilés, excepté les salles de récréation, qui ont des planchers en ciment.

Les bâtiments de la ferme sont considérables et peuvent contenir 60 têtes de bétail et 17 chevaux ; il y a deux serres chaudes.

Aménagement.—Nous avons l'espace pour 125 élèves, 55 garçons et 70 filles.

Présence.—Au 30 juin il y avait 56 garçons et 69 filles, classés comme suit :—

| | | |
|---|---|---|
| Classe I | 15 | élèves. |
| " II | 26 | " |
| " III | 26 | " |
| " IV | 31 | " |
| " V | 10 | " |
| " VI | 14 | " |
| Total | 125 | |

La présence moyenne pour l'année a été de 128.

Travail de classe.—Le travail de classe comprend le cours complet des études des écoles publiques d'Ontario. Les progrès au point de vue de l'instruction ont été satisfaisants. Sur les 37 élèves admis, 20 étaient de parfaits ignorants et 11 valaient un peu mieux, et comme peu d'entre eux savaient l'anglais ou comprenaient ce qui leur était dit, la tâche des instituteurs et institutrices a été considérablement augmentée et leur patience soumise à la plus dure expérience.

Les heures de classe sont de 8.30 hrs. à midi et de 1.30 à 4 p.m. en été, et en hiver, de 8.45 à midi et de 1.30 à 4 hrs. p.m., et de 7 à 8 hrs. p.m.

Tous les élèves des classes V et VI font une étude privée de 8.50 à 9.30 hrs. p.m.

Les élèves forment deux divisions, A et B. La première semaine la division A suit la classe dans l'avant-midi, et la division B dans l'après-midi ; la semaine suivante les rôles sont renversés.

La classe I va à l'école pendant tout le temps de l'année et la classe II pendant les mois d'hiver.

Ferme et jardin.—Presque toute notre récolte de blé a été ruinée par le froid, et toute la saison qui a suivi a été extrêmement humide. Le foin et le blé-d'inde ont seuls donné un rendement satisfaisant.

Enseignement industriel.—Le travail industriel se fait par la division des élèves en dehors des classes. Tous les élèves sont employés de 7 à 8 heures a.m. et de 5 à 6 heures p.m.

Les filles sont dressées aux travaux domestiques, comprenant la couture, le tricotage, la boulangerie, la buanderie et la fabrication du beurre.

La culture et le jardinage forment la principale occupation des garçons, y compris la direction des serres chaudes et la laiterie de 40 vaches.

Quelques garçons apprennent anssi la charpenterie, la peinture, etc., et sous la direction d'un patron érigent et réparent toutes les constructions qui dépendent de l'institution et des stations de mission.

D'autres garçons pourraient apprendre tout métier qu'ils voudraient dans les ateliers de la ville.

Enseignement moral et religieux.—Les prières du matin et du soir se font régulièrement tous les jours par toute l'école, et un service religieux le dimanche à 11 hrs. a.m. dans l'église des Mohawks.

L'instruction religieuse se donne chaque jour dans les écoles, et le dimanche de 9 à 10 hrs. a.m., de 2.30 à 3.30 p.m., et de 7 à 8 p.m.

Les garçons se sont organisés en compagnie de cadets divisée en 4 sections, sous la direction des plus âgés, qui sont responsables de la propreté et de l'ordre de leurs divisions respectives. Quatre surveillantes de section exercent le même contrôle sur les filles.

Santé et condition sanitaire.—La santé a été très bonne. Il n'y a pas eu de cas sérieux, seulement quelques-uns de rougeole d'une nature peu maligne. Une fillette est morte d'un abcès au cerveau.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie d'un puits par un moulin à vent. Pour fournir la provision d'eau nécessitée par les cabinets d'aisance, un moteur a été mis en communication avec le moulin à vent pour suppléer à l'absence du vent.

Protection contre le feu.—Les bâtisses sont éclairées à l'électricité. Chaque dortoir est muni de deux échelles de sauvetage et plus, et pour plus ample protection nous avons une pompe à incendie " Fire-King ", 12 extincteurs " Ever-Ready ", et des grenades contre le feu, dans toutes les principales bâtisses, avec des haches et des seaux remplis d'eau dans des endroits particuliers.

Chauffage.—Les édifices sont chauffés au moyen de fournaises à charbon, qui fournissent constamment un air pur et chaud, l'air vicié étant emporté au dehors par des ventilateurs à air chaud qui le pompent du plancher.

Récréation.—Les heures de récréation sont une heure le midi, deux heures le soir en été, et une heure en hiver, et de 4 à 5 heures p.m. toute l'année pour ceux qui suivent les classes, et en outre un demi-congé chaque semaine.

Il n'y a pas d'école du 16 juillet au 21 août ; durant ce temps les directeurs et les instituteurs prennent leurs vacances ; chaque élève a une demi-journée de congé, et l'enseignement industriel de l'institution suit son cours comme d'habitude.

Dans leurs cours les garçons ont des escarpolettes et des barres horizontales ; ils ont aussi un champ pour jouer à la balle et au ballon. Les filles ont des escarpolettes, des jeux de croquet, des balles et des cordes à danser, etc. A ceux qui préfèrent lire, on leur fournit des revues et des livres de la bibliothèque de l'école, et les journaux quotidiens sont envoyés à la salle de lecture des garçons.

J'ai, etc.

R. ASHTON,
*Surintendant.*

# RAPPORT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉSERVE DES SIX-NATIONS

RAPPORT sur les écoles de la commission scolaire de la réserve des sauvages Six-Nations, pour l'année terminée le 30 juin 1900. Cette commission a été nommée en 1878.

Les commissaires actuels sont :

M. E. D. Cameron, surintendant des sauvages, président.
Rév. R. Ashton, surintendant de l'institution des Mohawks, secrétaire honoraire.
Rév. J. L. Strong, missionnaire.
M. W. Wilkinson, M. A., principal des écoles publiques, Brantford.
MM. Joab Martin, Albert Hill, Aug. Jamieson—représentant le conseil des Six-Nations.

Les neuf écoles sont inspectées deux fois par mois par le révérend I. Bearfoot, surintendant de la commission. Quatre instituteurs sont des blancs et cinq des sauvages.

Assiduité.—Le tableau ci-annexé fait voir une augmentation de 24 noms sur le rôle, et de 10 dans l'assiduité moyenne.

Il y a eu 219 jours d'école, Cinq des élèves ont assisté tous les jours ; 21 ont assisté 200 jours et plus ; 62, 150 jours et plus ; 203, moins de 50 jours.

Près de 25 pour 100 des enfants en âge d'y aller ne sont jamais entrés dans une école.

Les professeurs s'informent constamment des absents, et la commission offre plusieurs prix en argent aux enfants : l'assiduité la plus régulière, $2 ; la suivante, $1.50 ; 200 jours, $1 ; 175 jours, 75 centins ; 150 jours, 50 centins.

Depuis que la commission a été nommée, il y a 22 ans, sept écoles furent érigées, et les deux autres furent réparées et améliorées.

L'assiduité moyenne des élèves a augmenté de 100 à 205.

Le coût de chaque élève de l'assiduité moyenne a été de $14.66.

R. ASHTON,
*Secrétaire honoraire.*

RAPPORT pour l'année terminée le 30 juin 1900.

| Ecole. | Nom de l'instituteur. | Nombre sur le rôle. | Moyenne de l'assiduité. | Pour-cent de la moyenne sur le rôle. | Ecole. | Nom de l'instituteur. | Nombre sur le rôle. | Moyenne de l'assiduité. | Pour-cent de la moyenne sur le rôle. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | M. Peter Hunks | 36 | 15·6 | 43·3 | 7 | Mlle N. Latham | 98 | 36·3 | 37·0 |
| 2 | M. John Clark | 59 | 20·9 | 35·4 | 9 | M. C. A. Park | 44 | 22·3 | 50·6 |
| 3 | M. E Bearfoot | 65 | 22·5 | 34·6 | 10 | Mlle S. Davis | 80 | 26·8 | 33·5 |
| 5 | M. J. Lickers | 58 | 28·4 | 48·9 | 11 | Mlle T. Davis | 57 | 21·3 | 37·3 |
| 6 | M. P. Adams | 23 | 11·0 | 47·8 | | | | | |
| | | | | | | Totaux pour 9 écoles | 520 | 205·1 | 39·4 |

R. ASHTON,
*Sec. hon.*

PROVINCE D'ONTARIO.

INSTITUT INDUSTRIEL DE MOUNT-ELGIN,

MUNCEY, 26 juillet 1899.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport annuel sur la situation et l'avenir de cette institution. Je suis heureux de dire dans ce rapport jubilaire qu'elle est dans la meilleure situation, et que nos espérances futures sont les plus encourageantes dans les annales de cette école.

Situation.—Nous sommes agréablement situés sur la rive sud de la rivière Thames. Il serait difficile de trouver un site plus convenable.

Notre station la plus rapprochée est Muncey, sur l'embranchement Saint-Clair du M.C.R., 1 mille environ de l'institution. Nous sommes ainsi à 13 milles de la florissante cité à chemin de fer, Saint-Thomas, et à 20 milles de London.

Terrain.—Les 204 acres de terre cédées à l'institution sont tout ce que l'on puisse désirer en qualité mais non en quantité. Afin de suppléer à la quantité nous louons du ministère environ 300 acres de la réserve Onéida, vis-à-vis et allant depuis la rivière jusqu'à la marque de l'eau haute. Quoique ce terrain soit inondé chaque année et lavé par les eaux du printemps, le sol est aussi riche que la vallée du Nil. C'est de la terre de choix pour le pâturage, et nous l'utilisons particulièrement à cette fin. Avec une allocation de $60 seulement par élève pour couvrir toutes les dépenses et faire en très grande partie la partie manuelle des améliorations, et aucune autre source de revenu que la ferme, la plus stricte économie est nécessaire pour faire face aux dépenses. Si le département nous soulageait du fardeau du loyer à payer en ajoutant 300 acres à notre ferme, cela nous aiderait merveilleusement.

Ferme.—On aura une idée de nos opérations agricoles quand nous dirons que notre moisson pour cette année jubilaire comprend 100 acres d'excellent blé, 60 acres d'avoine et d'orge de première classe, 60 acres de ble-d'inde en excellente condition, 200 tonnes de foin en première condition dans nos granges, et 200 acres de racines et de fruits qui promettent un rendement abondant. Avec une capacité de 300 tonnes d'ensilage, nous sommes en mesure d'entretenir aisément 220 têtes de bestiaux, avec des chevaux, des cochons et des volailles en pareille proportion. Grâce à nos machines perfectionnées pour récolter, moudre et battre, le travail est grandement de la nature d'une récréation.

Constructions.—En ce moment, outre le groupe d'édifices proprement dits, nous avons deux maisons confortables, une pour le directeur de tous les départements de la ferme, l'autre pour le gardien-chef du bétail. Lorsque les améliorations actuelles au vieil édifice seront terminées, il fournira du logement pour l'hôpital, vu qu'il y a deux départements pour les filles et deux pour les garçons, des bains, des lavoirs, et tout cela au complet. Il fournira aussi une salle de musique et une salle pour le jardin de l'enfance, ainsi qu'un logement pour le cuisinier et sa famille, et un autre pour le gardien de nuit et sa famille. Nos vastes édifices, l'étendue de terrain non occupé, des visiteurs à des heures indues, rendent un gardien de nuit nécessaire. On pousse l'ouvrage des modifications dans la vieille bâtisse aussi rapidement que les autres besoins multiples du personnel le permettent. On espère que le tout sera terminé à Noël. Avec son toit élevé en ardoise, ses fenêtres et ses portes nouvelles et modernes, recouvert de ciment fini en carrés, on ne le reconnaîtra pas comme une construction d'un âge antérieur.

Ecole.—En vertu de notre système de soigneuse classification, nous avons tous les avantages d'une école graduée, de sorte que deux instituteurs ont dirigé avec succès une

moyenne de cent élèves. Nos jours de classe, nos livres, nos feuilles d'avancement, nos examens pour l'admission au lycée et pour la sortie de l'école publique, sont les mêmes que ceux des écoles publiques d'Ontario. Nous sommes soumis à l'inspecteur des écoles du comté.

Le département des garçons, comprenant la salle de jeu, le lavoir, la salle de réunion, est entièrement sous la surveillance journalière de l'instituteur, tandis que l'inspection du département correspondant des filles forme une partie des fonctions de l'institutrice.

Aménagement.—Le nombre des élèves autorisé par le gouvernement est de cent. La moyenne pour l'année a dépassé légèrement ce nombre. Lorsque les deux dortoirs placés dans l'attique seront terminés et que le jardin de l'enfance sera organisé, nous pourrons loger 15 filles de plus et autant de garçons. Cette année, nos élèves représentent 16 réserves.

Enseignement religieux.—Les exercices religieux ordinaires de la famille et de l'école du dimanche sont rendus plus attrayants, à tour de rôle, par la lecture de la bible, par des questions judicieuses, par des démonstrations sur les cartes et les tableaux noirs, et par un grand nombre d'exécutions musicales. Nous avons l'avantage d'avoir un missionnaire et une église de chaque côté de l'institution, à moins d'un mille de distance, où nos élèves se rendent une fois le dimanche sous la surveillance d'un fonctionnaire. L'église qui donne la plus belle musique et les services les plus brillants, avec de nombreuses illustrations, attire davantage nos élèves.

Condition sanitaire, etc.—L'excellente santé des élèves est en grande partie expliquée par un abondant approvisionnement d'eau vive, une ventilation complète et un complet système d'égouts.

Chauffage et éclairage.—Notre appareil de chauffage à eau chaude dans l'édifice principal et dans l'annexe n'est pas seulement économique, mais, ainsi que l'éclairage par l'acétylène, diminue les dangers de feu. Un service de pompes et d'extincteurs chimiques est installé de façon à faire face à un commencement d'incendie dans n'importe quelle partie de l'édifice.

J'ai, etc.,

W. W. SHEPHERD,
*Directeur.*

PROVINCE D'ONTARIO,
REFUGES DE SHINGWAUK ET DE WAWANOSH,
SAUT-SAINTE-MARIE, 18 septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les écoles industrielles de Shingwauk et de Wawanosh pour l'année finissant le 30 juin 1900.

Situation.—L'école industrielle de Shingwauk et celle de Wawanosh sont situées sur les bords de la rivière Sainte-Marie, à un mille et demi à l'est de la ville du Saut-Sainte-Marie, dans la province d'Ontario.

Terrain.—La superficie du terrain est de 90 acres qui appartiennent à l'école.

Constructions.—Elles comprennent les refuges de Shingwauk et Wawanosh, avec la résidence du directeur comme annexe et formant le corps principal, 160 par 74 pieds, avec une aile au sud, 17·6 pieds par 17·2, et une aile au nord, 21 pieds par 27 ; le tout à trois étages, excepté la résidence du directeur, qui n'en a que deux.

Premier étage, corps principal, quatorze chambres, savoir :

Salle à manger, 58 x 20·7 ; cuisine, 30·6 x 16 ; salle à manger du personnel, 20·9 x 9 ; chambre des fournaises, 11·5 x 9·2 ; salle de récréation des fillettes, 23·3 x 16·5 ; chambre de toilette des fillettes, 13·6 x 118 ; chambre des fournaises, 29·9 x 12·3 ; bureau général, 17·6 x 11·9 ; chambre de toilette des garçons, 36·3 x 18·5 ; vestiaire des garçons, 23·5 x 12·10 ; chambre des fournaises, 25 x 11·10 ; bureau du principal, 17·9 x 13·9 ; entrepôt, 20·6 x 17·9 ; vestiaire, 12·6 x 10 ; entrée des visiteurs, 14 x 14.

Second étage, corps principal, onze chambres, savoir :

Classe (pour les jeunes) 38·3 x 33·3 ; cellule, 12·3 x 8 ; chambre à coucher du personnel, (*a*) 11·10 x 12·3 ; (*b*) 20·11 x 12·3 ; (*c*) 20·8 x 10·9 ; (*d*) 11·9 x 9·10 ; (*e*) 11·10 x 9·5 ; dortoir, 27 x 16 ; salle de couture, 23 x 16·10 ; vestiaire des fillettes, 23 x 16·4 ; bureau et chambre de travail de la surintendante, 14 x 14.

Troisième étage, corps principal, huit chambres :

Dortoirs : (*a*) 34 x 28 ; (*b*) 34 x 31·4 ; (*c*) 57 x 20·9 ; (*d*) 23·6 x 20 ; (*e*) 22·6 x 18·6 ; réservoir, 10 x 12·3 ; vestiaire, 19·4 x 12·3 ; vestiaire, 14 x 9·3.

Manège et classe des anciens, 30 x 60, deux étages.

Chapelle, nef et chœur, 57 x 30 ; sacristie, 7 x 11 ; vestibule du côté est, 10 x 14.

Département industriel, 30·6 x 20·6 ; deux étages ; et 20·6 x 36, un étage.

Hôpital, 20·6 x 20, deux étages ; cuisine de l'hôpital, 12 x 12, un étage.

Fabrique, 24 pieds par 40 pieds, deux étages, et 14 pieds par 24, un étage.

Cottage, 29 pieds 6 pouces par 20, un étage ; le hangar à bois du cottage, 12 pieds par 10 pieds, un étage.

Estrade pour la fanfare, 7 pieds 6 pouces de diamètre à l'intérieur.

Laiterie, 27 pieds 6 pouces par 21 pieds.

Etables et fenil, 20 pieds 6 pouces par 43 pieds 6 pouces.

Hangar aux voitures, 16 pieds par 40 pieds.

Hangar à bois, 24 pieds par 16 pieds.

Cottage de la ferme, 31 pieds par 18 pieds 6 pouces, un étage.

Grange et étable à vaches, 35 pieds par 50 pieds.

Cottage du charpentier, 24 pieds par 16 pieds, deux étages.

Cabinets privés, 16 pieds par 16 pieds, et 12 pieds par 10 pieds.

Aménagement.—Avec l'annexe nouvelle pour les fillettes, on peut donner à coucher à 100 élèves : 60 garçons, 40 fillettes et 12 employés.

Assiduité.—Le total, pour l'année, a été de 70 ; 6 garçons sont partis et 1 est retourné chez lui pour cause de maladie.

La moyenne de chaque jour a été de 65.

Travail en classe.—L'école est divisée en deux classes, la classe supérieure et la classe des jeunes, qui sont sous la direction de deux instituteurs, dans des bâtisses séparées. Les heures de classe sont de 8.30 à midi et de 1.30 à 5 heures p.m., y compris un quart d'heure de repos au milieu de chaque séance. Il y a aussi une heure d'étude de 7 à 8 p.m., excepté les mercredis et samedis.

Voici la classification actuelle des élèves :

| | |
|---|---|
| Classe I | 17 |
| " II | 12 |
| " III | 10 |
| " IV | 21 |
| " V | 9 |
| " VI | 2 |

Vingt-six élèves ont obtenu la promotion à des degrés supérieurs et deux ont passé l'examen d'entrée au lycée.

Education industrielle.—On a pratiqué avec avantage les industries suivantes : la charpente, la coupe, la cordonnerie et la culture. Chaque département a été fort occupé pour répondre aux besoins de l'institution.

La boutique du charpentier ou fabrique, un bâtiment séparé, de 24 par 40, situé à quelques minutes de marche du refuge, est pourvue d'un pouvoir à vapeur et de machines pour raboter, scier, tourner, etc. Là aussi fonctionne une pompe à vapeur pour pousser l'eau de la rivière Ste-Marie à l'édifice principal. Chaque branche de la charpenterie-menuiserie est enseignée par un ouvrier expert en charge. Aucun métier ne plaît autant à nos garçons et ils l'apprennent rapidement.

On doit beaucoup de louange aux garçons et à leur instruction pour avoir entrepris et exécuté très habilement une grande partie des travaux à notre nouvel édifice.

Depuis quelques années, nous avons trouvé difficile d'entrer en concurrence avec les fabriques de chaussures, c'est-à-dire que nous pouvons acheter une chaussure forte et bien faite de fabrique à meilleur marché que nous pouvons la faire nous-mêmes à la main. Par conséquent, nous limitons nos efforts aux travaux de réparations. Le ressemelage et le rapiécetage des chaussures pour 60 à 70 garçons ne sont pas mince affaire et tiennent notre boutique très active.

Toute la couture de l'établissement est faite à notre atelier de couture.

En sus des travaux de réparations, du retaillage et du reconfectionnement d'habits de seconde main, il a été fait avec un succès très notable 119 nouveaux habillements.

Un agriculteur pratique, avec l'assistance d'un certain nombre de nos garçons, cultive notre ferme, qui est de 40 acres. Leurs travaux sont toujours entravés par le fait que le sol est rocailleux et léger, et nous ne pouvons espérer de fortes récoltes que dans les saisons exceptionnellement bonnes.

Nous avons grand besoin de 50 autres acres de bonne terre. Cet achat, si les moyens le permettaient, serait certainement un placement profitable pour les refuges.

Notre récolte de foin a été bonne ; celle de l'avoine faible et non proportionnée à nos besoins.

En hiver, on occupe les garçons à charroyer, fendre et scier le bois pour l'institution. Plusieurs d'entre eux sont de bons bûcherons, et ils couperont et empileront individuellement de une corde à une corde et demie par jour.

Direction morale et religieuse.—L'enseignement donné est celui de l'Eglise d'Angleterre. Deux services sont célébrés, chaque dimanche, dans la chapelle de Shingwauk, excepté quand les élèves se rendent à la pro-cathédrale de Saint-Luc, ce qui est arrivé fréquemment durant l'année. Chaque jour, matin et soir, on récite les prières dans la salle d'école, et à l'école dominicale le dimanche après-midi. Les élèves se conduisent bien et sont respectueux pendant les services.

Le mode de punition consiste dans les amendes et le travail imposé pendant les jours demi-congés. Les punitions corporelles ne sont imposées qu'en cas de très grave désobéissance, et en dernier ressort.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été très bonne dans l'ensemble. Il y a eu deux cas de scarlatine ; l'isolement a été fait promptement et le mal enrayé.

L'état sanitaire de l'école est bon. Les égouts sont tenus propres et lavés régulièrement. On emploie la chaux et autres désinfectants. Tous les gros déchets sont mis dans des barils et charroyés à la ferme tous les jours.

Approvisionnement d'eau,—Il y a un excellent service d'approvisionnement obtenu de la rivière, au moyen d'une pompe à vapeur qui envoie l'eau par des conduits en fonte dans de grands réservoirs placés sous les toits de la bâtisse principale et de la buanderie.

Protection contre le feu.—Les bouches d'eau sont situées à des distances convenables en dehors de la bâtisse principale ainsi qu'à l'intérieur de chaque étage, et on peut facilement leur relier 100 pieds de boyaux avec lances, que l'on tient toujours prêts au cas d'incendie.

Le refuge est aussi pourvu de quatre extincteurs chimiques et de haches de pompiers.

Chauffage.—La bâtisse principale est chauffée dans son entier au moyen d'un système à l'eau chaude. Ce système donne satisfaction. On se sert de poêles à bois pour chauffer la fabrique, l'atelier de cordonnerie, la salle de classe des grands, la buanderie, l'hôpital et les autres bâtiments séparés du corps principal.

Récréation des élèves.—On encourage les amusements du dehors et les élèves s'y livrent avec ardeur. En été, les principales récréations sont le ballon et le jeu de balle. Il y a des jeux à l'intérieur pendant l'hiver.

J'ai, etc.,

GEO. LEY KING,
*Principal.*

PROVINCE D'ONTARIO,
ECOLE INDUSTRIELLE DE WIKWEMIKONG,
WIKWEMIKONG, 5 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur cette institution pour l'année terminée le 30 juin 1900.

Situation.—L'école industrielle est située sur la partie non concédée de l'île Manitouline, à 10 milles au nord de l'agence de Manitowaning, dans le village de Wikwemikong, sur le penchant de la colline qui forme le rive ouest de la baie Smith. L'école est conduite en coopération avec la mission et les sauvages, il y a quelques années, nous ont cédé l'usage de deux cents acres de terrain pour l'entretien et de la mission et de l'école.

Construction.—Les garçons et les filles reçoivent leur éducation dans deux édifices différents séparés par une distance d'environ 200 verges, et les deux écoles sont conduites respectivement par deux personnels différents, l'un d'hommes, l'autre de femmes, sous la haute direction du principal. L'école des garçons est un édifice à deux étages en bois de charpente, 50 x 100 pieds; elle comprend, au premier étage, deux salles de classe de 24 x 40 pieds chacune, dont l'une est à l'usage des externes, et une salle de récréation de 48 x 40 pieds, séparée des classes par un couloir. A l'étage supérieur se trouve l'ancien dortoir, qui a une superficie de 3,250 pieds carrés; on s'en sert maintenant comme salle de récréation pour les externes. Au même étage se trouvent l'infirmerie, le réfectoire et les garde-robes. Les garçons ont maintenant leur dortoir dans la bâtisse principale de la mission, où sont logés les employés; là aussi se trouvent la cuisine, la chapelle, la bibliothèque, etc. L'école des fillles est une bâtisse en bois de charpente, de 108 x 50 pieds; au premier étage on trouve une salle de classe de 40 x 20 pieds pour les externes, le réfectoire pour les filles et un autre pour les employés, la cuisine et deux parloirs. Au deuxième étage se trouvent une autre salle de classe de 40 x 20 pieds, la chapelle, une salle de couture et des chambres pour les employés. Le troisième étage est occupé par les dortoirs et les garde-robes. A quelques verges de distance de cette bâtisse se trouve la buanderie, de 40 x 50 pieds, à deux étages. Les ateliers réunis des forgerons, des ferblantiers et des peintres sont situés le long du rivage. Tout près du rivage se trouve l'atelier des menuisiers, avec la scierie et les machines pour raboter, assembler, tourner, moulurer et faire des portes et châssis, etc. L'atelier de cordonnerie et la boulangerie sont installés dans l'ancienne bâtisse de la mission. Il y a, en outre, en rapport avec la ferme, trois granges dont les soubassements fournissent des étables spacieuses, les porcheries, les poulaillers, le silo et les abris pour les instruments aratoires et pour les voitures.

Les terrains adjacents aux écoles et destinés spécialement à l'usage des élèves ne sont guère spacieux, et ne pourraient aisément être agrandis à cause de la nature montueuse du terrain; mais les élèves ont à leur usage un vaste champ pour leurs jeux

sportiques à moins d'un demi-mille de distance, et, en outre, un espace illimité de bois pour leurs promenades.

Aménagement.—En mettant à profit les chambres vacantes dans les bâtisses de la mission, on pourrait loger confortablement 90 garçons, mais pas plus de 60 filles.

Ecole.—Durant l'année, nous avons eu 60 garçons et 55 filles, soit un total de 115 élèves. Le département alloue une subvention de $60 par tête pour 90 seulement ; les autres 25 sont entretenus aux frais de la mission.

Travail en classe.—L'on suit le programme officiel d'études des écoles des sauvages. Le temps affecté est de 9 à 11·30 hrs de l'avant-midi et de 1·30 à 4·30 de l'après-midi, avec une courte récréation au millieu de l'avant-midi et de l'après-midi. Il y a aussi une heure d'étude à 7 hrs. du soir pour l'instruction religieuse et le travail privé, tel que l'écriture de lettres, etc. Les garçons de la 5ème classe n'assistent en classe que deux heures et demi, le reste du temps est affecté à leur travail industriel. Toutes les filles suivent pendant tout le temps les classes, excepté lorsqu'elles sont retenues à tour de rôle pour aider aux travaux domestiques. Les élèves sont divisés également en quatre sections et sous la direction de quatre professeurs différents. Les moins avancés suivent la classe des externes.

Ferme et jardin.—Environ 100 acres du terrain mis à notre disposition sont labourées, le reste est en pâturage. La ferme est dirigée dans le but de fournir la viande, les légumes, le lait et le beurre à la mission et à l'école. Le sol est d'assez bonne qualité mais pierreux. La ferme est bien pourvue de bétail, moutons, chevaux, cochons et poulets. Le travail se fait en partie par les garçons aidés de la main-d'œuvre des sauvages. Environ deux acres sont en jardin potager.

Enseignement industriel.—Les garçons de la 5ème classe recoivent l'enseignement dans les différentes industries de 7 à 10 hrs a.m. et de 3·30 à 6 hrs p.m. Ceux des 3ème et 4ème classes vont à leur métier de 7 à 9 hrs a.m. et de 4·30 à 6 hrs p.m. Nous avions cette année 4 charpentiers, 1 cordonnier, 2 forgerons, 2 cuisiniers et 9 cultivateurs.

En outre de l'enseignement donné à un nombre limité de garçons tous les autres élèves sont employés pendant quelques heures chaque jour—chacun selon son sexe et sa capacité—aux divers travaux tels que le balayage, le frottage des planchers, le sciage et le fendage du bois, la laiterie, le jardinage, le soin des bestiaux, l'aide dans la cuisine, dans le moulin, sur la ferme, etc. Ils aiment ces diverses occupations et deviennent tout à fait laborieux.

Le travail de la buanderie se fait à l'école des filles par les enfants avec l'aide de quelques femmes du village.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement moral et religieux est donné avec grand soin aux élèves par les professeurs et par les missionnaires eux-mêmes, et j'ai le plaisir de dire qu'il s'est fait un grand progrès sous ce rapport. De fréquentes exhortations religieuses sont le moyen par lequel on est arrivé à ce résultat tant désiré. Cependant la dispersion des garçons dans toutes les parties de l'établissement pour vaquer à leur travail journalier et industriel tend à affaiblir en eux l'esprit d'obéissance et à relâcher la discipline. Ils assistent à tous les offices religieux qui se font à l'église et reçoivent deux fois par semaine une instruction spéciale sur la religion et la morale.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves n'a pas été bonne cette année. Une espèce de fièvre typhoïde a sévi dans la région et dans le village, et nos enfants n'ont pas échappé à la contagion. Plusieurs ont dû passer quelque temps à l'infirmerie, mais on leur a donné tous les soins possibles et on les a sauvés tous. La condition sanitaire est bonne, grâce à la région qui est saine et aux dispositions prises généralement. Le médecin nous visite régulièrement une fois par semaine.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie à tout l'établissement par le moulin à vent et le réservoir établis il y a deux ans. Ils forment aussi la principale protection contre le feu. Nous avons en outre 10 extincteurs "Star", 5 haches de pompiers et des seaux remplis de sable en cas d'explosion de lampe, le tout distribué dans les diverses ailes de l'école.

Chauffage.—Les deux écoles sont chauffées et entretenues très confortables à l'aide de poêles.

Récréation.—Deux heures par jour, plus l'après-midi du samedi, sont exclusivement employées à la récréation. Les deux écoles ont de bons terrains de jeux, quoique petits, munis de jeux et d'appareils gymnastiques. Les garçons aiment de préférence le jeu de ballon ; ils s'intéressent beaucoup aussi aux exercices gymnastiques. Ils ont aussi des salles de jeux pour les jours de pluie, l'hiver et les récréations du soir.

Observations générales.—Cet établissement devient de plus en plus populaire parmi les sauvages, et plusieurs sont très désireux d'y placer leurs enfants, et supportent très patiemment le délai de deux ou trois ans, qu'on leur impose par le manque d'espace ou plutôt par le manque de moyens de supporter un plus grand nombre d'élèves.

Je suis, etc.,

C. A. ARTUS, S.J.,
*Principal.*

PROVINCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DU CREEK-DU-PIN,
WINNIPEGOSIS, 20 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur le pensionnat du Creek-du-Pin, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—Le pensionnat catholique romain du Creek-du-Pin est situé sur le bord du lac Winnipegosis, à l'embouchure du creek du Pin.

Terrain.—Cent soixante acres de terre appartenant à la mission catholique romaine environnent l'école.

Bâtiments.—Ceux-ci consistent en un édifice en pierre de 114 x 49 pieds.

Dans le soubassement se trouvent la cuisine 22 par 16 ; le réfectoire 46 par 22 ; la laiterie 22 par 13 ; le magasin 30 par 15 ; la buanderie 30 par 29, et la cave 34 par 22.

Au premier étage sont la salle de récréation des garçons 23 par 22 ; celle des fillettes 23 par 22 ; la classe 46 par 22 ; à part cela il y a huit chambres, deux comme salons, une pour la bibliothèque et cinq pour le personnel, toutes de 15 par 13. Au second se trouvent une grande chapelle, 60 sur 22, deux infirmeries, une pour les garçons et une pour les fillettes, 17 par 15 chacune, une salle de couture, de 22 par 15, et cinq chambres pour le personnel.

Dans la mansarde se trouvent deux dortoirs, 49 par 15 chacun, et deux chambres de 15 par 14.

Il y a en outre les écuries, une boutique de charpentier et un hangar pour les nstruments aratoires.

Aménagement.—On peut loger 100 élèves.

Assiduité.—L'assiduité à l'école est très bonne.

Travail en classe.—Presque tous les enfants donnent satisfaction.

Ferme et jardin.—Il y a 9 acres de terre en culture.

Travail industriel.—L'on enseigne aux garçons le soin des chevaux et du bétail, et agriculture. Aux filles, la couture, le tricotage, la cuisine, la laiterie et le soin des volailles

Enseignement moral et religieux.—Une heure chaque jour est consacrée à l'éducaon morale et religieuse.

Santé et condition sanitaire.—La rougeole a sévi l'hiver dernier. Tous les malades revenus à la santé et tous sont bien aujourd'hui.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau se fait à l'aide d'une pompe qui va la chercher à la rivière.

Protection contre le feu.—Nous n'avons encore rien en fait de protection contre le feu.

Chauffage.—L'édifice est chauffé maintenant à la vapeur.

Récréation.—Les élèves ont de la récréation après le déjeuner, le midi, à quatre heures et après souper.

J'ai, etc,

W. CHAUMONT, prêtre, O.M.I.
*Principal.*

PROVINCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DE PORTAGE-LA-PRAIRIE,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 6 août 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année expirée le 30 juin 1900.

Situation.—L'école est située à l'extrémité est de la ville de Portage-la-Prairie. Contiguës à l'école il y a deux acres de terre divisées comme suit : jardin potager, parterre et deux terrains de récréation, un pour les fillettes et un pour les garçons.

Bâtiments.—Les bâtiments consistent en un logis en charpente sur fondation en pierre pouvant loger 40 élèves, chauffé à l'air chaud et éclairé à l'électricité.

Ecole.—L'assistance moyenne de l'année dernière a été moindre que les années précédentes, plusieurs élèves ayant été mis à d'autres écoles.

Travail en classe.—Tous les élèves ont fait des progrès, fillettes et garçons.

Enseignement industriel.—Les fillettes ont été soigneusement instruites sous le rapport de la propreté et du savoir-faire à la cuisine et à la buanderie, ainsi que dans toutes les autres branches du travail domestique, et dans la couture et le tricotage. On occupe les garçons à fendre le bois, à jardiner, à menuiser et à faire tous autres travaux à leur portée.

Enseignement moral et religieux.—Le matin et le soir une heure est consacrée à l'enseignement religieux. Règle générale, la conduite des enfants est bonne, et on n'a recours aux punitions corporelles qu'aussi peu possible.

Santé.—La santé générale des élèves a été bonne, mais il est bien connu que plusieurs des enfants des sauvages ne sont pas forts et requièrent des soins particuliers.

Condition sanitaire.—L'édifice est bien chauffé et ventilé.

Approvisionnement d'eau.—Il y a un bon puits amplement suffisant pour nos besoins et une grande citerne d'eau douce dans le soubassement.

Précaution contre le feu.—L'école est plus ou moins pourvue d'appareils de protection et a un certain nombre de sorties en cas de feu.

Récréation.—Les fillettes ont plusieurs jeux pour l'été ; en hiver elles patinent, etc. Les garçons ont le ballon, la balle, le patin et d'autres amusements sportiques.

J'ai, etc.,

ANNIE FRASER,
*Principale.*

PROVINCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DE PORTAGE-DU-RAT,
PORTAGE-DU-RAT, Ont., 1er juillet 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur le pensionnat de Portage-du-Rat, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—Cette école est située au sud de la ville de Portage-du-Rat, sur les rives du lac des Bois. Elle est à environ deux milles du centre de la ville. La communication se fait principalement par eau, en été, car une anse profonde sépare la propriété des limites de la ville.

Presque tout le rivage voisin est élevé et escarpé, mais l'école est située sur le penchant d'une terrasse d'où l'on jouit d'un charmant coup d'œil en été.

Terrain.—Cinquante acres de terre appartenant à la mission catholique sont attachées à l'école.

Une grande partie du sol est de roc, mais il est parsemé de bandes de terre fertile suffisantes pour jardiner.

Bâtiments.—L'école est une construction en charpente, lambrissée en briques; l'intérieur est crépi, à l'exception des plafonds, qui sont en bois. Elle se compose d'un corps de logis à 3 étages de 36 x 30 pieds, d'une annexe à 2 étages de 36 x 26 pieds, et d'une cuisine d'été annexée au corps de logis de 16 x 14 pieds. Les autres bâtiments sont : une glacière, une remise pour le bois, un cottage de 20 x 16 pieds, avec un appentis de 14 x 12 pieds aux fontations en pierre, renfermant un corridor et trois chambres, et il est occupé par le principal ; un atelier avec fondation en pierre de 22 x 16 pieds; une étable, un hangar à voitures sous le même toit de 45 x 18, un hangar à bois de 20 x 12, une cambuse pour les visiteurs indiens de 18 x 14.

Aménagement.—Il y a de l'espace pour loger convenablement 40 enfants ; les pièces sont disposées comme suit : le dortoir des filles occupe l'étage supérieur de 36 x 30, moins une chambre pour l'aide-gouvernante ; le second renferme la chambre de couture, la salle de récréation et deux chambres à l'usage des Sœurs, quatre chambres en tout. Le rez-de-chaussée renferme la salle à manger privée, celle des élèves, le garde-manger, le parloir et les bureaux.

La rallonge comprend trois pièces au rez-de-chaussée, une salle de classe, la chapelle et la salle de récréation pour les garçons. A l'étage supérieur est le dortoir des garçons de 36 x 26 pieds, y compris la chambre du surveillant.

La maison est bien meublée en général; il y a des lits de fer dans les dortoirs et la salle de classe a tout ce qu'il faut. Comme il n'y a qu'une salle de classe de disponible, on y réunit les garçons et les filles alternativement.

Ecole.—Le registre porte trente élèves (nombre permis par le département), mais il y en a un peu plus.

Travail en classe.—Les travaux de classe sont ceux des trois premières divisions. On se donne beaucoup de peine pour expliquer les leçons aux enfants. Les garçons réussissent surtout dans l'anglais.

Ferme et jardin.—Il ne se fait pas de travaux de ferme en ce district, mais il y a assez de terrain pour jardiner, et nous avons aujourd'hui deux acres en culture.

Enseignement industriel.—Durant l'été les garçons s'occupent beaucoup du jardinage. On leur enseigne l'art de préparer le sol, d'ensemencer, de planter et de prendre soin des plantes. On a commencé à planter des arbres cette année, et les enfants trouvent en ce genre d'occupation un passe-temps instinctif. En hiver les travaux se réduisent en partie à faire provision de bois et d'eau. On enseigne aux filles à tenir une maison, à faire le lavage, la couture et la cuisine.

On porte beaucoup d'attention à la musique vocale, et les enfants y réussissent très bien.

Enseignement moral et religieux. On prend naturellement un soin spécial de l'enseignement moral et religieux des enfants, et c'est aussi notre principale source de consolation. On s'efforce chaque jour de leur inculquer le respect à l'autorité ainsi que l'obéissance, et on insiste sur ce point. On leur enseigne aussi chaque jour un peu de la doctrine chrétienne, et matin et soir on récite les prières à la chapelle.

Santé et état sanitaire.—La santé a été généralement bonne durant l'année.

Deux cas de pneumonie cependant ont eu une issue fatale, et nous ont ravi un garçon et une fille. La maladie de la jeune fille était compliquée de grippe et de pneumonie, ce qui a amené la consomption.

La nourriture est saine et abondante.

On insiste fortement sur la propreté et ont voit à la ventillation.

Approvisionnement d'eau.—L'eau nous vient du lac et on va la quérir avec cheval et voiture. Elle n'est pas très bonne durant la saison chaude.

Protection contre le feu.—On s'est pourvu de trois extincteurs Dominion depuis le dernier rapport, et on les a placés en lieux propices aux différents étages.

Il y a aussi des échelles facile à atteindre et deux issues pour sortir de l'établissement.

Chauffage.—Il y a deux fournaises qui suffisent pour chauffer la maison. Dans la salle des garçons il y a aussi un poêle à bois.

Récréation.—Il y a une heure de récréation le midi et une heure le soir. L'été on prolonge d'une demi-heure la récréation du soir. L'hiver, les garçons s'amusent à patiner et à glisser en traîneau dans les côtes, et durant la saison chaude les bains et le canotage sont les passe-temps recherchés.

Observations générales.—En terminant, je crois à propos de louer de leur courtoisie à notre égard les différents fonctionnaires officiels avec qui nous sommes en rapport, l'honorable D. Laird, commissaire des sauvages à Winnipeg; L.-J.-A. Lévêque, notre inspecteur local, et aussi le secrétaire du Département à Ottawa.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CHAS. CAHILL, O.M.I.,
*Principal.*

PROVINCE DU MANITOBA.
PENSIONNAT DE LA RIVIÈRE-DE-LA-POULE-D'EAU,
WINNIPEGOSIS, 1er juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel pour l'exercice finissant le 30 juin 1900.

Situation.—Cette école est agréablement située sur la baie de la Poule-d'Eau.

Terrain.—L'école possède environ 10 acres de terre.

Bâtiments.—Les bâtiments se répartissent comme suit :—

1° Bâtiment principal, de 70 pieds de front sur 42 pieds de profondeur, construit en forme de " T ", à un seul étage ; réfectoire, de 8 pieds sur 20 ; salle de récréation, de 20 pieds sur 20 ; deux chambres à coucher, de 10 sur 10 ; dortoir, de 20 pieds sur 25 ; et la cuisine, de 18 pieds sur 22.

2° Maison d'école, de 24 pieds sur 31.

3° Hangar à bois, de 12 pieds sur 14.

4° Deux magasins, de 12 pieds sur 15 chacun.

5° Ecurie, de 12 pieds sur 16.

6° Etable, de 14 pieds sur 14.

Logement.—Le département permet d'avoir quinze élèves, mais on pourrait en recevoir une vingtaine.

Ecole.—Au delà de vingt-cinq ont fréquenté l'école.

Travail en classe.—Progrès satisfaisant durant l'année.

Jardin.—Péesque tous les élèves prennent des leçons de jardinage.

Enseignement industriel.—On enseigne les travaux de la ferme et de la laiterie, et ceux du ménage ; aussi le tricotage et la couture.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement religieux se donne chaque jour, et matin et soir on récite les prières en commun.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été bonne jusqu'en mars, mais en mars et avril tous ont été malades. La santé a été bonne ensuite.

Approvisionnement d'eau.—On prend l'eau dans la baie de la Poule-d'Eau, et on la conserve dans de grands tonneaux.

Protection contre le feu.—Toutes les précautions ont été prises contre le feu. Il y a quatre issues ; et de l'eau et des seaux sont disposés à des endroits d'accès facile.

Chauffage.—L'école est chauffée par quatre poêles.

Récréation.—On joue au ballon et à la balle en été, on prend des bains et on canote. L'hiver, c'est le patin, le traîneau, la balançoire et autres amusements.

J'ai, etc,,

I. H. ADAM,
*Principal.*

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELLE DE BRANDON,
BRANDON, 17 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—L'école industrielle de Brandon est située à 3 milles au nord-ouest de la ville de Bradon, près du centre de la côte qui formait autrefois la rivière Assiniboine.

Terrain.—L'école a une dépendance de 320 acres de terre.

Bâtiments.—Il y a l'édifice principal, la demeure du principal, la maison du fermier, celle du jardinier, la grange et les étables, deux caveaux aux légumes, la glacière, l'atelier de charpenterie, et la boulangerie.

Aménagement.—On peut loger facilement 110 élèves, et tous les membres célibataires du personnel.

Ecole.—La moyenne des élèves a été de 102; il y a aujourd'ui 52 filles et 52 garçons.

Travail en classe.—Tous les élèves ont 3 heures de classe cinq jours par semaine, et quelques-uns des plus petits suivent la classe durant 6 heures. Le samedi avant-midi tous les garçons et les filles sont à l'ouvrage. L'après-midi on a congé et on se prépare au jour du dimanche. Le programme des études autorisé par le gouvernement est suivi. Les élèves sont classifiés comme suit:—

| | |
|---|---|
| Ière classe | 20 élèves |
| IIème " | 33 " |
| IIIème " | 44 " |
| IVème " | 6 " |
| Vème " | 1 " |

La lecture, le chant et l'histoire de notre temps y sont bien enseignés.

Ferme et jardin.—La ferme comprend 120 acres de terrain. On considère l'agriculture et le jardinage comme les plus importantes industries. On enseigne aussi le mieux possible d'autres ouvrages manuels afin de rendre l'élève capable de se suffire à lui-même après qu'il aura quitté l'école et qu'il cultivera pour son compte. Cette année le terrain est réparti comme suit:

| | |
|---|---|
| Ensemencées en blé | 19 acres |
| " en orge | 5 " |
| " en avoine | 43 " |
| " en brome | 3½ " |
| " en mil | 1½ " |
| " en maïs | 1 " |
| " en pommes de terre | 8½ " |
| " en navets | 4½ " |
| Jardinage | 7 " |
| Jachères | 15 " |
| Premier labour | 10 " |
| En foin | 11 " |
| Pâturages | 120 " |
| Eau et terrain non cultivé | 71 " |

Enseignement industriel,—L'on enseigne aux garçons les travaux de la ferme, du jardin et la charpenterie; aux filles, la couture et tous les soins utiles du ménage afin d'en faire de parfaites ménagères.

Enseignement moral et religieux.—Il y a exercices religieux soir et matin. Le dimanche il y a en plus l'office chanté du matin et l'office ordinaire du soir, et l'école dominicale dans l'après-midi. On fait des efforts continuels pour leur apprendre par des instructions publiques et privées la nécessité de la franchise, la probité, la diligence, la circonspection et la fidélité, et aussi d'autres principes qui tendent à former le caractère du vrai chrétien.

Santé et état sanitaire.—Un seul décès est survenu dans le cours de l'année, et la santé en général a été bonne. Le système d'égout fonctionne bien et l'état sanitaire de notre maison est excellent.

Approvisionnement d'eau.—Notre approvisionnement est bon. Un grand moulin à vent pompe l'eau d'un puits creusé sur le versant de la colline et nous l'amène dans deux grands réservoirs placés à l'étage supérieur. De là l'eau est conduite dans les diverses parties de l'édifice principal où l'on en a besoin.

Protection contre le feu.—Un boyau à incendie est relié à notre système d'approvisionnement d'eau, et des seaux remplis d'eau sont placés à des endroits convenables. Deux extincteurs Babcock, trois Star et d'autres extincteurs chimiques sont prêts au cas de besoin. Durant l'année on a installé dans le soubassement un gros extincteur McCrobie, et des boyaux à chaque étage suffisamment longs pour en atteindre toutes les

parties. On a aussi construit deux escaliers de sauvetage, et avec du soin et l'entraînement voulu il n'y aurait pas beaucoup de danger au cas d'incendie.

Chauffage.—La partie antérieure de l'édifice principal est chauffée par deux grosses fournaises Smead-Dowd, mais on a converti ce système de chauffage en un système de calorifère ordinaire. L'autre partie de l'édiffice principal est chauffée par deux gros poêles à charbon. L'hiver a été doux, mais parfois assez rigoureux pour mettre à l'épreuve les fournaises Smead-Dowd. Maintenant que l'édiffice est confortable et que l'eau ne gêle plus dans les tuyaux, nous regardons le chauffage comme satisfaisant.

Récréation.—Au dehors, il y a des balançoires et autres jeux pour les filles ; elles font aussi de longues promenades à pied, accompagnées par une maîtresse. Pour amusement à l'intérieur elles ont le jeu de "crokinole", de dames, de "forte", les haltères, les massues (*Indian Club*). Mêmes amusements à l'intérieur pour les garçons ; au dehors ils ont différents amusements, mais le ballon est le favori. D'après le programme de notre école, on ménage à chaque élève une promenade avec son maître ou sa maîtresse une fois par mois.

Observations générales.—Ceux qui sont sortis de l'école à la fin de l'année réussissent bien, d'après nos renseignements, Les membres du personnel sont capables et zélés, et font leur possible pour faire prospérer l'école et y rendre le séjour de nos garçons et de nos filles aussi doux que sous le toit paternel.

J'ai, etc.

T. FERRIER,
*Principal*

PROVINCE DU MANITOBA.
ECOLE INDUSTRIELLE D'ELKHORN,
ELKHORN, 17 novembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—La nouvelle école, que nous occupons depuis le 7 septembre 1899, est située à environ un quart de mille de la ville d'Elkhorn, et vers le centre de l'endroit qu'on appelait autrefois "la Pointe", une pièce pleine d'excellent gazon de 42 acres en superficie, bornée au nord par la voie principale du chemin de fer Canadien du Pacifique et au sud par la réserve du chemin public.

A l'ouest et aux confins de ce terrain est située notre ferme de 320 acres en superficie, renfermant d'excellentes terres à pâturages et à blé.

Bâtiments.—Le ministère nous a érigé durant l'année des constructions additionnelles, commodes et solides, situées à des distances convenables de l'édifice principal. Suit une description de tous les édifices :

L'édifice principal fait face à la ville ; en arrière du corps principal est une grande aile, et une plus petite sur le devant. C'est une construction à deux étages et rez-de-chaussée avec soubassement sur fondements en pierre, lambrissée en brique, ayant mansardes avec couverture en métal, et la plateforme du toit couverte en tôle galvanisée.

L'édifice est surmonté d'un clocher de forme octogone aussi recouvert en métal. En voici les dimensions : corps principal, 33 pieds sur 113 ; aile en arrière, 32 pieds sur 40 ; aile du devant , 6 pieds sur 32 ; hauteur, du sol au sommet du toit, 46 pieds ; clocher, 26 pieds de hauteur sur 6 pieds de diamètre moyen.

Le soubassement a un plancher en ciment et contient deux grands réservoirs en brique solide enduite de ciment pour l'eau de pluie ; deux magasins, une grande salle pour les chaudières, deux lavoirs, une dépense et une grande cuisine de 32 pieds carrés.

Au rez-de-chaussée il y a deux salles de classe, une à chaque extrémité du corps principal, mesurant chacune 24 pieds sur 32. L'aile en arrière, au même étage, contient la salle à manger, 33 sur 34 pieds, et le reste renferme le bureau, la salle de réception, la salle de couture, et un salon pour les membres du personnel.

Le premier et le deuxième étages renferment chacun deux grands dortoirs de 32 pieds sur 36, et un grand nombre de chambres plus petites pour les malades et le personnel ; le deuxième étage contient de plus un grand réservoir doublé en plomb. On a pris un soin particulier dans la disposition des escaliers et des sorties. Il y a deux grands escaliers principaux conduisant du soubassement à l'étage supérieur ; en arrière, il y en a un autre allant du soubassement à l'étage supérieur et un sur le devant, entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Il n'y a pas moins de huit sorties au rez-de-chaussée, et de trois au soubassement, et deux échelles de sauvetage en fer forgé vont du sommet au bas de l'édifice, à l'extérieur.

Le fini de l'intérieur n'est pas la chose la moins remarquable de l'édifice. Des planchers en bois dur ont été posés à chacun des trois étages, et les corridors, les salles et les grandes chambres ont été boisés en sapin magnifiquement veiné. Toute la boiserie a été recouverte de plusieurs couches d'huile et de vernis, ce qui embellit beaucoup l'intérieur, et fait un joli contraste avec le plâtre qui est au-dessus.

Autres constructions.—L'édifice renfermant le gymnase, l'atelier de menuiserie et de peinture, et où, selon notre intention, sera plus tard l'atelier de cordonnerie, est située à 100 verges au sud-ouest de l'édifice principal. C'est une construction en charpente de 36 pieds sur 60 pieds, à rez-de-chaussée et un étage, avec mansardes, recouverte à l'intérieur et à l'extérieur de bois embouveté sur colombage de 2 pouces sur 5 pouces revêtu de papier goudronné. Au rez-de-chaussée il y a le gymnase, de 36 pieds sur 42, et l'atelier de menuiserie, de 18 sur 36, ce dernier bien pourvu d'établis, d'outils ,et de tout le matériel d'un bon atelier. Il y a au-dessus de l'atelier de menuiserie l'atelier de peinture, de 18 pieds sur 22 pieds, puis une pièce de 14 pieds sur 18 pour le futur atelier de cordonnerie. Au-dessus du gymnase il y a un magasin. L'écurie et l'étable, situées à environ 200 pieds l'une de l'autre et à 500 verges de l'édifice principal, sont solidement construites de la même manière et des mêmes matériaux que le gymnase. L'écurie a 22 pieds sur 28, et la hauteur du carré est de 14 pieds ; la toiture est de bardeaux ; cette construction comprend l'écurie proprement dite, une remise à voitures et une pièce pour y déposer les harnais. L'étable est pareillement construite et a 22 pieds sur 36 et 14 pieds de hauteur. Un puits profond de 35 pieds, creusé à mi-chemin entre les deux bâtiments, fournit en toute saison une ample provision de bonne eau pour le bétail. A l'angle nord-ouest du terrain de récréation pour les filles et à environ 100 verges de l'édifice principal, il y a la buanderie, qui est une construction de charpente, lambrissée en brique blanche, sur fondement de pierre, mesurant 22 pieds sur 28 et ayant un rez-de-chaussée et un étage. On y voit toutes les perfectionnements modernes. Le hangar à charbon, de 14 sur 28 pieds, est près de la cuisine et de l'endroit où est la fournaise. Les latrines pour les garçons et pour les filles ont 14 pieds sur 18. A environ 200 verges de l'édifice principal il y a une construction en charpente de 14 pieds de côté abritant la pompe et le puisard. Ces dernières constructions, le gymnase, l'écurie et l'étable reposent toutes sur fondements en pierre, sont tous peinturés couleur de brique et finis en rouge, de façon à correspondre avec la buanderie et l'édifice principal. Tous ces bâtiments font face à la ville et présentent un aspect imposant et remarquable.

Une des particularités les plus agréables qu'offrent les édifices est le fait qu'une grande partie de la boiserie est l'œuvre de nos élèves.

Aménagement.—Notre école peut loger 100 élèves et 15 maîtres et maîtresses.

Ouverture officielle de la nouvelle école.—Comme l'ouverture de notre nouvelle école a été un événement très important dans l'histoire de notre institution, je vous en

inclus un compte rendu paru dans l'*Advocate* d'Elkhorn et reproduit dans plusieurs autres journaux.

"Jeudi soir, le 7 septembre 1899, a eu lieu l'ouverture officielle de la nouvelle école industrielle des sauvages d'Elkhorn, et les élèves occupent maintenant leur nouvelle demeure. L'ancienne a été détruite par un incendie en novembre 1895, et depuis lors l'école se tenait dans des bâtiments loués. On a commencé au printemps de 1897 l'érection du nouvel édifice. Quand on l'a terminé la semaine dernière les directeurs et les élèves étaient tous joyeux et contents de l'habiter bientôt. Le jour de l'ouverture en fut fixé à jeudi dernier, et on fit de grands préparatifs en vue de l'événement. Ce jour-là les enfants et les membres du personnel prirent leur premier repas dans leur nouvelle demeure à 6 heures. Le major McGibbon, inspecteur des agences des sauvages, était présent et profita de cette occasion favorable pour parler aux élèves. Il dit que c'était avec beaucoup de plaisir qu'il assistait à cette ouverture, il félicita M. et M^me^ Wilson à l'intéressante occasion de la consécration de ce magnifique édifice à l'instruction des jeunes sauvages, et leur souhaita ainsi qu'aux habiles membres du personnel tout le succès et la prospérité possibles.

"M. Wilson exprima ensuite combien il regrettait l'absence inévitable de Sa Grandeur l'archévêque de la Terre-de-Rupert, de l'honorable Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur, et de son sous-ministre, M. Jas. A. Smart, qui tous ont témoigné un profond intérêt à l'institution.

Le public ayant été invité à assister le soir, dès 9 heures la confortable salle à manger était remplie et la cérémonie de l'ouverture débuta très à propos par un office religieux qui fut conduit dans l'ordre suivant :

"Hymne 683 : *In thy name, O Lord, assembling* ;
"Prière par le révérend M. Mercer ;
"Hymne 46 : *The Home over there* ;
"Lecture de la bible, psaume 103, par le révérend M. Lewis ;
"Hymne 199 : *Where are the Reapers* ;
"Prière par le révérend M. Miller ;
"Hymne 500 : *Jesus bids us shine* ;
"Sermon, par le révérend M. Mercer ;
"Doxologie ;
"Bénédiction, par M. Mercer.

"L'allocution du révérend M. Mercer a été bien appropriée à la circonstance. Dans un court aperçu il fit voir le but de cette œuvre importante, rappela les devoirs envers le prochain, et fit instamment appel à tous de mener une vie honnête et droite.

"A la suite de l'office les visiteurs parcoururent l'édifice de bas en haut, et inutile d'ajouter combien on a admiré partout l'habileté des ouvriers. Tous les perfectionnements et les inventions modernes sont là pour rendre aux occupants les meilleures conditions sanitaires.

"Après avoir visité à peu près une demi-heure, tous se rendirent à la salle à manger et on y servit aux visiteurs, aux membres du personnel et aux élèves des rafraîchissements fort appréciés. On vota à l'unanimité des remerciements à M. et M^me^ Wilson ; quelques citoyens parlèrent en terme chaleureux de l'excellente condition de l'institution et du progrès général accompli sous la direction de M. Wilson. M. Wilson, en un joli discours, remercia l'assemblée de son vote et exprima le désir de revoir de nombreuses réunions dans la nouvelle école."

Assiduité.—Nous n'avons pas eu autant d'élèves que dans les années précédentes, parce que depuis l'incendie de 1895 jusqu'à notre entrée en 1899 dans notre construction nouvelle, nous avons dû réduire leur nombre vu l'insuffisance du local provisoire. Pendant ce temps les enfants des réserves où nous avions habitude de recruter nos classes ont pris le chemin d'autres écoles, et cette année vingt-trois de nos élèves ont honorablement quitté l'école.

Travail en classe.—Il se fait en classe des progrès constants sous la direction habile de M^elle^ Marks, qui a son diplôme d'institutrice de seconde classe de la province d'Ontario.

Les sujets d'étude sont l'écriture, le dessin, l'épellation, l'arithmétique, la géographie, l'histoire du Canada, la composition et l'art épistolaire. Les élèves sont bien renseignés sur les nouvelles courantes. Un certain nombre parmi eux excellent dans la composition. A la demande du major McGibbon il a été composé une vingtaine d'essais et on les a envoyés au département. Sous le rapport de la pensée et de l'écriture ces essais de composition étaient excellents, et l'inspecteur en a fait de grandes louanges.

Durant le dernier trimestre on a fait subir aux élèves des examens hebdomadaires écrits sur autant de différents sujets. C'est un moyen d'émulation qui a porté les élèves à faire plus d'efforts.

On ajoutera bientôt au programme des études la physiologie, l'hygiène et l'histoire de l'empire britannique. Nos salles de classe sont parfaites, bien éclairées, bien ventilées, meublées de bons sièges, et ne manquent de rien. On enseigne l'anglais avec soin et on insiste sur la correction du langage. Nos élèves les plus âgés apprécient d'une manière clairvoyante la valeur de l'instruction, ne négligent aucuns de leurs devoirs, tant ardus qu'ils soient, et chaque jour s'entraînent aux labeurs de la vie.

L'un d'eux, Andrew Miles Sere, dit : " Après tout il n'est pas inutile d'instruire un sauvage."

Ferme et jardin.—Il y a 300 acres de terrain dépendant de cette institution ; on en a ensemencé 64 en blé, 36 en avoine et réservé 10 pour un jardin potager ; on a clôturé 130 acres pour le pâturage ; le reste n'est pas cultivé. Nos élèves, sur la surveillance de l'agronome, ont fait les semailles, la culture et les travaux de la ferme en général.

M. Joseph Webster, avec l'aide de M. Copeland et des élèves, a conduit les travaux de jardinage d'une manière profitable et satisfaisante. On donne un soin particulier à cette branche de l'enseignement industriel, parce qu'en ce pays l'agriculture sera toujours l'occupation principale.

Enseignement industriel.—On enseigne la charpenterie, la cordonnerie, la boulangerie, l'imprimerie, la sellerie, les travaux de ferme et de jardin.

On emploie un certain nombre de garçons au sciage du bois et à des travaux domestiques.

Enseignement industriel des filles.—Les filles reçoivent des leçons de tricotage et de couture, et une modiste compétente, Mlle Dickin, membre du personnel depuis au delà de quatre ans, leur enseigne la confection des robes. Elles font tous les travaux nécessaires du ménage et apprennent à faire la cuisine et le blanchissage ; elles montrent en tout beaucoup d'aptitude et prouvent ainsi qu'elles peuvent apprendre aussi bien que les filles de notre race.

Enseignement moral et religieux.—On récite les prières soir et matin dans la salle de l'école. Le dimanche, les enfants vont à l'église Saint-Marc, dont le recteur vient chaque semaine à l'institution faire une lecture sur la bible. L'école dominicale se fait à l'institution pour les jeunes ; les grands assistent à celle de l'église Saint-Marc. Un bon nombre d'élèves communient, et tous portent un grand intérêt à l'enseignement religieux. La conduite des enfants durant l'année a été très bonne. Il n'y a pas eu de fautes graves et les punitions ont été rares. Le travail et le jeu tiennent tout le temps les garçons et les filles dans l'occupation, et ainsi l'oisiveté (d'où vient si souvent le mal) n'a pas sa place dans l'institution.

Santé et état sanitaire.—Durant l'année, la santé des élèves a été très satisfaisante ; l'automne dernier éclata cependant une grave épidémie de rougeole, et dans sept cas il y eut pneumonie. Heureusement, Mlle McCleary est une garde-malade accomplie, et grâce, je crois, à son dévouement infatigable pour les enfants, il n'y a eu en cette occasion aucun décès. Un seul cas a eu lieu cette année à l'institution, et j'en suis heureux. L'état sanitaire des nouveaux édifices est excellent ; l'on a construit à un endroit éloigné de l'édifice principal un grand réservoir où des tuyaux de renvoi portent les eaux des chambres de bain, de la cuisine et de la buanderie ; on déverse ensuite ces eaux dans la prairie au moyen d'une pompe. Aucune immondice ne va dans ce réservoir. Les latrines pour les garçons et pour les filles sont assez éloignées des édifices de l'école pour nous mettre à l'abri de tout danger sous le rapport de l'hygiène.

Approvisionnement d'eau.—Notre eau à l'école est excellente et exempte de toutes matières alcalines. Une pompe à air chaud Ryder force l'eau dans un réservoir placé à l'étage supérieur.

Protection contre le feu.—Tous les appareils contre le feu sont en bonne condition. L'extincteur McRobie est installé dans l'édifice. Il y a en outre un bon nombre d'extincteurs brevetés, des haches de pompiers et d'autres appareils.

Chauffage.—Le chauffage se fait par le moyen d'un appareil à eau chaude.

Récréation.—On encourage tous les jeux athlétiques. Le ballon est le jeu le plus en vogue durant l'été. En hiver les principaux amusements des garçons sont le patin, le hockey, le curling. En été les filles ont pour amusements la balançoire et le croquet, sur un terrain qui leur est réservé. Elles font aussi de longues promenades, accompagnées d'une maîtresse. L'hiver elles s'amusent surtout à patiner. La fanfare, sous la direction de H. R. Bear, un ancien élève, a fait d'excellents progrès durant l'année.

Observations générales.—L'année écoulée, au cours de laquelle ont eu lieu l'ouverture et l'entrée en possession de la nouvelle école, a été vraiment fertile en événements et en travaux ; elle fera époque dans l'histoire de l'école, et on s'en souviendra longtemps. Je profite de l'occasion pour vous dire que les excellents membres du personnel, mes compagnons de labeur, font des efforts continuels et travaillent avec ardeur au bien-être temporel et spirituel de nos élèves, et s'efforcent de toutes manières de faire de cette école une demeure paternelle dans le vrai sens du mot.

Avant de terminer ce premier rapport sur notre nouvelle école, je ne puis m'empêcher d'exprimer ma profonde gratitude au département pour tout ce qu'il a fait dans les intérêts et pour le progrès de nos sauvages. Jamais l'avenir de cette école n'a donné plus de promesses. Assurément notre œuvre a été grandement bénie, et c'est avec beaucoup de confiance que nous espérons avoir assez de force, sous la direction divine, pour accomplir fidèlement la mission qui nous a été confiée.

J'ai, etc.,

A. E. WILSON,
*Principal.*

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELLE DE LA TERRE DE RUPERT,
MIDDLECHURCH, 3 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—Cette école est située au nord de la ville de Winnipeg, à environ 7 milles, sur le bord de la rivière Rouge, en un endroit des plus fertiles de la vallée, et est magnifiquement entourée d'érables et de gros chênes.

Terrain.—Il comprend 380 acres et est de forme curieuse, ayant 18 chaînes de large sur 4 milles de long, c'est la réunion de plusieurs anciens lots de la rivière formant une seule ferme.

Constructions.—L'édifice principal est en brique blanche, sur fondements en pierre, et comprend un rez-de-chaussée, deux étages et un soubassement.

Le soubassement contient les quatre grandes fournaises à air chaud, la machine pour pomper l'eau, les lavoirs pour les garçons et pour les filles, et les bains et les douches ainsi que les magasins. Au rez-de chaussée sont les bureaux, la salle à manger du

personnel et le réfectoire des enfants, un atelier de tailleur, une chambre de couture pour les filles, et la cuisine.

Au premier étage il y a les chambres du personnel et les dortoirs des filles ; ces derniers ont été agrandis du double par la transformation de plusieurs chambres plus petites en un grand dortoir. Au deuxième étage il y a un grand dortoir pour les garçons contenant 80 lits ; il est très spacieux et bien aéré ; cet étage contient aussi les chambres des maîtres et la chambre pour le réservoir. Un peu au nord de l'édifice principal il y a un grand bâtiment à rez-de-chaussée à un étage en bois de charpente, qui a un grand soubassement servant au charbon. On se sert du rez-de-chaussée comme de salle d'exercice ; à l'une des extrémités il y a l'imprimerie. Au premier étage il y a deux salles de classe, une pour les petits et l'autre pour les plus âgés.

Il y a aussi un bâtiment, en bois de charpente, dont le haut sert de demeure au jardinier, tandis que l'assistant général habite le bas.

Assiduité.—Toute l'année l'assistance a été aussi nombreuse que possible : 125 élèves. On a refusé plusieurs demandes d'admission à cause du manque d'espace.

Travail en classe.—On a consacré beaucoup d'attention au travail en classe, et des professeurs très habiles ont charge d'y voir ; on y a constaté de bons progrès.

Il y a aussi eu beaucoup d'amélioration dans le langage des enfants ; les enfants sauvages sont portés à parler sur un ton trop bas, et il est bien difficile de les corriger.

Parmi les plus âgés des élèves, plusieurs ont poursuivi les études ordinaires de 3^me^ division des écoles publiques. On en forme un certain nombre pour prendre charge des écoles des réserves à leur sortie de notre institution. Trois élèves sortis dans le cours de l'année font la classe avec succès dans les réserves et on a d'eux de bons rapports.

Ferme et jardin.—On a consacré plus d'attention à la ferme que dans les années précédentes, et le résultat a été une excellente récolte. Nous avons eu du foin et de l'avoine suffisamment pour nourrir le bétail, et des racines, des légumes et des pommes de terre en abondance. Notre bonne récolte de l'an dernier a inspiré à beaucoup de nos garçons l'idée de s'intéresser davantage aux travaux de la ferme.

Enseignement industriel. Vu le grand nombre des élèves, on a dû faire porter l'enseignement sur différents métiers, auxquels plusieurs se livrent, entr'autres les suivants : la charpenterie, la forge, l'imprimerie, la peinture, le vitrage et le métier de tailleur. On enseigne aux filles la confection des vêtements, le tricotage, le reprisage, la cuisine, et tout ce qui a trait à l'économie domestique.

Enseignement moral et religieux.—Chaque jour il y a instruction religieuse dans les écoles, et le dimanche, de 2.30 heures à 3.30 de l'après-midi. On récite tous les jours les prières du matin et du soir, et le dimanche on assiste à l'église St-Paul à l'office de 11 heures du matin et à celui de 7 heures du soir. Le 20 mai l'archevêque Machray a confirmé 33 enfants de notre école.

Discipline.—La conduite des élèves a été bonne. Chaque jour les garçons et les filles font régulièrement l'exercice, et la discipline ainsi pratiqué a apporté dans la conduite et l'extérieur des élèves un progrès sensible.

Santé.—La santé des élèves a été remarquablement bonne. Vu les nombreuses demandes d'admission, il nous a été facile de congédier tout élève scrofuleux ou atteint de consomption, et de rendre ainsi la condition hygiénique excellente.

Approvisionnement d'eau.—L'eau pour l'édifice est fournie par un puits artésien et est transmise au moyen d'une machine à air chaud à de grands réservoirs placés sous les toits et, de là, distribuée dans tout l'édifice.

Protection contre le feu.—Il y a, à chaque étage, des boyaux reliés à un de ces grands réservoirs. On a ainsi une pression considérable et un bon jet d'eau. Il y a aussi, à chaque étage, des extincteurs McRobie. Plusieurs grenades à main et de gros appareils Babcock sont distribués partout dans l'édifice.

Chauffage.—L'édifice principal est chauffé au moyen de fournaises à air chaud, et les classes au moyen de poêles à bois, qui sont satisfaisants.

Récréation.—Les garçons s'amusent à tous les jeux, au cricket, à la balle, au ballon, aux palets et à beaucoup d'autres. Les filles jouent au croquet, au tennis et

ont les balançoires. Les garçons et les filles consacrent une bonne partie de leur temps aux exercices physiques, et s'y plaisent.

Observatifns générales.—Nous n'avons eu aucune difficulté à avoir de nouveaux élèves l'an dernier, et j'attribue notre succès à nos excursions au lieu où se rendent les sauvages pour la distribution des rentes et où nous avons campé pendant dix jours, maîtres et enfants, pendant que les sauvages y étaient réunis. Les parents constatèrent comment nous traitions les enfants, et nous leur fûmes voir beaucoup des travaux exécutés à notre école. Tous les jours la fanfare faisait entendre de la musique, que presque tous les parents écoutaient avec beaucoup d'intérêt. Il en résulta que pas un seul enfant resta lorsque nous fûmes prêts à revenir. On a dû refuser plusieurs demandes d'admission faute de logement.

Je dois remercier les officiers du département pour leurs nombreux actes de bienveillance à mon égard et pour l'assistance qu'ils m'ont prêtée dans mon œuvre.

J'ai, etc.,

JAS. G. DAGG,
*Principal.*

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE,
SAINT-BONIFACE, 30 juin 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—L'école industrielle de Saint-Boniface est située sur un lot du gouvernement, à 1 mille de la ville de Saint-Boniface et à 2 milles du bureau de poste de Winnipeg. Ce lot est divisé en deux sections par l'avenue Meuron, qui va du nord au sud. Tous les bâtiments sont construits sur la section est du lot ; l'édifice principal et les terrains de recréation des garçons et des filles occupent le centre du groupe.

Terrain.—A l'ouest de l'avenue Meuron, du côté opposé à l'école, il y a un lopin de terre carré, inculte et buissonneux, où l'on rassemble pour la nuit les troupeaux durant l'été. Des deux côtés de la section est du lot, allant de l'avenue Meuron à la rivière Seine, là où sont situés les bâtiments, il y a deux morceaux de terre d'environ 15 acres, propres aux travaux de ferme et où l'on cultive des pommes de terre, des racines et du grain. La cour de la ferme se compose de ce qui reste de terrain le long du rivage de la Seine : une portion d'une ancienne briqueterie qu'on ne peut autrement utiliser. Le terrain où se trouve les cours de récréations, celle de la ferme et les bâtiments a une étendue de 10 acres. Je dois encore cette année à la bienveillance de l'archevêque de Saint-Boniface l'usage d'un terrain de 600 acres environ, situé à 1 mille de l'école, entre le chemin de fer Canadien du Pacifique et celui du Sud-Est. Ce terrain a servi de pâturage, de terre à foin, et on en a aussi cultivé une partie.

Constructions.—Toutes les constructions sont en bon état. L'édifice principal est en bois de charpente lambrissé en brique, de 100 pieds sur 39 et 26 pieds, et fait face à l'ouest. Deux balcons, adossés à la façade, la divisent en trois parties égales ; l'entrée est à la partie sud.

Rez-de-chaussée.—Le rez-de-chaussée est haut de 10 pieds, et contient 9 pièces. Le passage, large de 10 pieds, et allant d'un bout à l'autre de l'édifice, est au centre. A droite de l'entrée est la chapelle, 24 x 16 pieds, communiquant au moyen de portes brisées à une pièce de 24 pieds sur 20, qui sert de salle d'attente pour les sauvages et de



Parents, et enfants assistant à l'école industrielle de Qu'Appelle.

chapelle au besoin. A gauche, il y a la salle de réception, 16 pieds sur 14, puis la salle à manger des hommes, 16 pieds sur 9, celle des Sœurs, 16 pieds par 22, et le parloir, 16 pieds sur 9. Ces différentes pièces donnent sur le devant, et ouvrent en arrière sur le réfectoire des enfants, qui communique à la cuisine.

Premier étage.—Au fond du passage où l'on entre il y a l'escalier qui conduit au premier étage. Ce dernier, haut de 10 pieds, contient douze pièces : la salle de classe des petits enfants, de 24 pieds sur 20 ; trois chambres à coucher pour les employés, dont deux de 13 pieds sur 8 et l'autre de 16 pieds sur 10 ; la chambre du principal, 16 pieds sur 10, servant en même temps de bureau et de chambre à coucher ; l'infirmerie des garçons, 16 pieds sur 12 ; le passage, 20 pieds sur 10 ; la salle de couture pour les Sœurs, 24 pieds sur 15 ; l'infirmerie des filles, 16 pieds sur 10 ; la salle de classe des filles les plus agées, 22 pieds sur 20 ; la chambre à coucher des Sœurs, 30 pieds sur 16 ; et la chambre à coucher de la gouvernante.

Deuxième étage.—L'escalier dans le passage en face de la chambre du principal, conduit au dortoir des garçons, qui a 58 pieds sur 37, et qui contient 17,376 pieds cubes d'air, après déduction des combles, des réservoirs, des armoires et des garde-robes. Il y a 58 lits dans ce dortoir. Le dortoir des grandes filles vient ensuite ; il a 31 pieds sur 37 et on y voit 33 lits ; il contient 3,982 pieds cubes d'air, et communique au dortoir des petites filles, qui en contient 3,699, et a une étendue de 22 pieds sur 21 ; il y a en ce dernier 19 lits et un water-closet à l'usage de toutes les filles. De cette dernière pièce on descend par un escalier pratiqué en arrière dans la salle de récréation des filles. Il arrive parfois qu'il y a dans une division trop d'enfants pour le logement, tandis que dans l'autre il y a de l'espace.

Autres constructions.—A l'angle sud-est de l'édifice principal il y a une allonge à toit plat et en bois de charpente, de 28 pieds sur 20 et 24. Au rez-de-chaussée il y a une salle spacieuse pour la fanfare, de 19 pieds sur 27 et 10 pieds. Un escalier conduit de cette salle dans la salle de classe des grands garçons. Derrière l'allonge et reliée à elle il y a la salle de récréation des garçons, de 50 pieds sur 20 et 14 pieds. La salle de la fanfare ouvre au moyen de portes brisées sur la salle de récréation, et peut ainsi être utilisée pour des représentations. Il y a environ trois ans, j'ai fait transporter là où elle est aujourd'hui cette construction, contenant la salle de récréation, qui se trouvait alors à 60 pieds de l'édifice principal. Les Sœurs et les petits élèves apprécient beaucoup ce changement, surtout dans les temps froids et dans les temps humides. A gauche de la salle de récréation des garçons il y a une pièce de 50 pieds sur 10 et de 10 pieds de hauteur, dont le plancher est cimenté, et qui renferme le lavoir, les cabinets pour les garçons, une salle de bain pour les hommes et un réservoir contenant 1,400 gallons d'eau. Au centre de l'édifice principal, mais en arrière, et à angles droits, il y a une allonge lambrissée en brique de 20 pieds sur 30 et de 24 pieds de hauteur. Dans cette allonge, il y a d'abord la cuisine, 19 pieds sur 21 et 10 ; au-dessus, il y a une salle de couture pour les filles, 22 pieds sur 21 et 8. Le dernier étage comprend le dortoir des petites filles, comme je l'ai dit plus haut. Dans le soubassement il y a la machine à air chaud et les fournaises. On a fait cimenter le plancher et construire les murs en brique pour prévenir tout danger d'incendie. On ne laisse aucun combustible auprès des fournaises, et on dépose le charbon dans une annexe en partie souterraine, pouvant en contenir 50 tonnes, et ouvrant sur la pièce où est la fournaise ; dans une autre annexe à cette dernière on dépose le charbon pour chauffer le fourneau de la cuisine ; elle en contient 18 tonnes. L'utilité de ces deux annexes dans les temps rigoureux est inappréciable. A l'angle nord-est de l'édifice principal, et parallèlement aux deux autres allonges déjà décrites, il y a la salle de récréation des filles, de 40 pieds sur 16 et de 9 pieds de hauteur ; cette troisième allonge a une mansarde, servant de garde-robe aux filles. Ce bâtiment, que je fis transporter là il y a trois ans, pour l'usage qu'on en fait aujourd'hui, et que j'ai fait réparer, servait auparavant de forge. Entre ce bâtiment et la cuisine, et contiguë à l'édifice principal, il y a le lavoir pour les filles, de 20 pieds sur 14 pieds, communiquant seulement avec la salle de récréation ; ce lavoir est pourvu d'une cuve en tôle galvanisée de 8 pieds sur 6 et de 3½ pieds de hauteur, qui reçoit les eaux du toit et qui sert de bain. Il y a là aussi les latrines composées d'une bâche en fer émaillé à six sièges, reliée à l'égout et qui se nettoye automatiquement, les cloisons de séparation ont 6 pieds de

hauteur, le plafond est vitré et il y a un ventilateur grâce auquel les latrines sont complètement inodores. L'hiver, les jours de mauvais temps et la nuit, tous apprécient grandement ces commodités.

Dépendances.—Relié à la rallonge centrale et communiquant à la cuisine, il y a un bâtiment de 60 pieds sur 20 pieds, où l'on a établi la dépense et la buanderie, et dans les mansardes, un magasin et un séchoir.

La glacière est en bon état ; elle mesure 20 pieds sur 20 et a 12 pieds de hauteur ; l'étable a 60 pieds sur 25 et 8 pieds de haut ; à l'extrémité nord il y a un caveau à légumes, de 20 pieds sur 25 et 7 pieds de haut, et au-dessus une remise à instruments agricoles, de 20 pieds sur 25 et 9 pieds de hauteur. Il y a dans la porcherie, de 30 pieds sur 16 et 8 pieds de hauteur, des compartiments où l'on garde les grains moulus ; il y a aussi une marmite à légumes contenant 40 gallons. Au-dessus d'un autre caveau à légumes, de 16 pieds sur 25 et 7 pieds de haut, il y a un poulailler des mêmes dimensions.

Aménagement.—On peut loger très facilement 110 élèves. Et, de fait, il y en avait 125 l'hiver dernier ; 14 couchaient au-dessus de l'atelier de cordonnerie.

Ecole.—L'assiduité a été bonne jusqu'en mars, époque à laquelle on a congédié 18 élèves, les uns malades, les autres ayant atteint leur dix-huitième année. Durant le dernier trimestre, le nombre des élèves a diminué jusqu'à 82, et s'il ne nous en arrive de nouveaux il sera difficile de maintenir les finances de l'institution.

Travail en classe.—On suit le programme d'études autorisé par le ministère. Presque tous les enfants aiment l'étude et sont attentifs. Ils réussissent bien dans l'anglais.

Ferme et jardin.—J'ai pu semer 40 boisseaux d'avoine sur un morceau de terre labouré pour la première fois l'an dernier, mais, vu la sécheresse, rien n'a encore poussé, et mon premier essai en agriculture va être un insuccès complet, je le crains. Il m'a été impossible de faire aucun premier labour cette année, car un accident m'a fait perdre deux chevaux, lesquels sont tombés d'un pont construit sur le canal Springfield, et un autre a été malade pendant longtemps. On a récolté l'automne dernier 200 boisseaux d'orge. Le jardin a produit 400 boisseaux de pommes de terre, 200 pommes de choux, 20 boisseaux d'oignons, et d'autres légumes.

Enseignement industriel.—On enseigne aux grands garçons les travaux de la ferme et de la charpenterie ; aux filles, tous les soins du ménage, la cuisine, le blanchissage et les travaux de la laiterie, ainsi que tous les genres de couture.

Enseignement moral et religieux.—Sous ce rapport, tous les membres du personnel et moi-même, nous suivons très soigneusement les élèves, et je suis heureux de constater de bons résultats.

Santé et état sanitaire.--La santé des élèves durant l'année a été très bonne. Au commencement de l'hiver il y a eu quelque cas de coqueluche. Le D[r] Steep est très bon et soigneux. L'état sanitaire de la maison est bon, mais la ventilation n'est pas suffisante dans les dortoirs.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est excellente et en abondance. Une machine Rider à air chaud tire d'un puits profond toute l'eau nécessaire.

Protection contre le feu.—Il y a six extincteurs Dominion en des endroits convenables. Nous avons aussi l'appareil McRobie, qui a coûté $300 au gouvernement ; il y a encore six haches, six seaux, et 200 pieds de boyaux en caoutchouc d'un pouce de diamètre et 100 pieds en toile, mais ces derniers sont inutiles, n'étant pas étanches.

Chauffage.—L'édifice est chauffé en entier au moyen d'un appareil de chauffage à eau chaude. L'eau a gelé dans les tuyaux dans le cours de l'hiver, ce qui nous a causé des désagréments, mais on les a réparés sans difficulté. Depuis que l'appareil de chauffage à eau chaude réchauffe les salles de récréation, on y est plus confortable que pendant qu'elles étaient chauffées par les poêles.

Récréation.—Les garçons et les filles ont leurs salles distintes, grandes et bien éclairées ; à l'extérieur il y a de vastes terrains où ils jouent et s'amusent. Les garçons se livrent à tous les jeux ; la balle semble être leur jeu favori. Ils se forment en

clubs et se tirent avec honneur des concours qu'ils ont avec des clubs en dehors. Les filles s'amusent à des jeux plus tranquilles, mais non moins joyeusement. On leur a élevé cet été un beau pavillon dans leur cour, et elles vont y passer la plus grande partie de leurs loisirs.

Observations générales.—La conduite des enfants a été satisfaisante en général. L'automne dernier, je ne sais pourquoi, il y a eu pendant un certain temps un sentiment de mécontement chez les élèves, surtout chez les garçons, cela a conduit à des désertions ; une vingtaine ont en différents temps pris la clef des champs. La plupart sont revenus d'eux-mêmes ou ont été ramenés. On prit des mesures sévères, et l'envoi de trois de nos garçons à l'école industrielle de Qu'Appelle mit fin à ce mouvement. Depuis nous n'avons eu à nous plaindre de rien.

Durant le dernier trimestre nous avons eu l'agréable visite de l'inspecteur, le major McGibbon. Il s'est déclaré très satisfait de notre œuvre et a trouvé que tout allait bien. Nous l'avons revu avec plaisir, car nous n'avons pas eu d'inspection depuis un certain temps.

J'ai, etc.,

J. B. DORAIS,
*Principal.*

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
DISTRICT D'INSPECTION DU PORTAGE-DU-RAT,
PORTAGE-DU-RAT, ONT., 17 novembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur l'inspection des écoles situées dans les limites des agences de Couchiching, de la Savanne et du Portage-du-Rat.

## AGENCE DE COUCHICHING.

Quatre externats ont été tenus ouverts durant l'année, savoir : ceux du Long-Saut' des Rapides-du-Manitou, de Little-Forks et de Couchiching.

Le nombre d'enfants en âge d'aller aux écoles est de 62. Il y en a 55 sur le rôle, soit une proportion de 48·44 pour 100 relativement au nombre de ceux qui devraient fréquenter l'école. L'assistance moyenne a été de 22·47 pour 100, soit 19·93 pour 100 du nombre inscrit.

### EXTERNAT DU LONG-SAUT.

Cette école a été inspectée le 19 juillet 1900. Le nombre des enfants présents était de 5 ; le nombre d'élèves inscrits, 11, classifiés comme suit :—

I^re classe, 6 ; II^me classe, 1 ; III^me classe, 1 ; IV^me classe, 3.

Progrès, bon ; élèves propres et soignés sur leur personne ; mobilier, suffisant ; l'école est amplement munie du nécessaire. C'est un bâtiment élégant et l'école était très propre. Le crépi a besoin de menues réparations. L'institutrice est M^lle Mary A. Johnson. Il y a marques de progrès dans les travaux qui se font sous sa direction. Elle a un certificat de l'école normale McGill, et son expérience de plusieurs années dans l'enseignement permet d'espérer un avenir de succès. La mission est voisine de l'école ; elle est sous la direction du révérend J. J. Johnson, et sous le contrôle de l'Eglise d'Angleterre.

EXTERNAT DES RAPIDES-DU-MANITOU.

Cette école a été inspectée le 20 juillet 1900. Le nombre des élèves présents était de 6 ; le nombre d'élèves inscrits est de 22, classifiés comme suit :—

I[re] classe, 17 ; II[me] classe, 2 ; III[me] classe, 3.

Mobilier et matériel, suffisants. Le progrès n'a pas été satisfaisant, et c'est dû, non à la faute de l'instituteur, mais à l'irrégularité dans l'assistance.

M. D. W. Woods enseigne le catéchisme et se dévoue à sa tâche. M[me] Woods enseigne à tricoter et à coudre. J'ai vu de beaux ouvrages faits par les filles. L'école et la mission sont sous le contrôle de l'Eglise d'Angleterre.

EXTERNAT DE LITTLE-FORKS.

Cette école a été inspectée le 23 juillet 1900. Le nombre des élèves présents était de 8 ; le nombre d'élèves inscrits est de 8, classifiés comme suit :—

I[re] classe, 4 ; II[me] classe, 1 ; III[me] classe, 3.

Mobilier et matériel, suffisants. L'école est une construction élégante tenue proprement. On voit avec soin à la propreté des élèves. M. Reginald H. Bagshaw est l'instituteur ; il fait aussi le catéchisme ; il est très consciencieux dans l'accomplissement de ses devoirs. Malgré une assistance très irrégulière, il voit ses peines représentées par certains progrès.

EXTERNAT DE COUCHICHING.

J'ai visité cet établissement le 25 juillet 1900. Je l'ai trouvé fermé, vu les vacances d'été ; l'instituteur était absent de la réserve. Nombre des enfants en âge d'aller à l'école dans la réserve, 20 ; nombre d'enfants inscrits, 14. Après avoir été fermée au delà d'un an, cette école a été rouverte l'automne dernier. L'assistance a été meilleure que l'an dernier, avec tendance à s'accroître. M[lle] Hélène Bouvette est l'institutrice. Cette école et la mission sont sous le contrôle de l'Eglise catholique romaine, et le missionnaire est le rév. P. J. Allard, O.M.I.

## AGENCE DE LA SAVANNE.

Six externats ont été tenus ouverts durant l'année, savoir : ceux de Wabigoon, de la Tête-du-Français, de la Rivière-du-Canot, de la Pointe-du-Traité, de Wabuskang, et du Lac-de-l'Aigle. Le nombre des enfants en âge de fréquenter ces écoles est de 169 ; il y en a 142 d'inscrits. L'assistance moyenne a été de 63·45 pour 100, soit 53·31 pour 100 du nombre inscrit.

EXTERNAT DE WABIGOON.

Cette école a été inspectée le 18 août 1900. Le révérend M. Cooper, plusieurs dames et plusieurs messieurs étaient présents. Nombre d'élèves présents, 21 ; élèves inscrits, 21 ; classifiés comme suit :—

| | |
|---|---|
| Iere classe | 12 |
| IIème classe | 5 |
| IIIème classe | 4 |

Mobilier et matériel, suffisants. Progrès, bon. On voit avec soin à la propreté des élèves ; la classe est bien tenue. L'assistance est parfois irrégulière, mais quand les sauvages sont à la réserve, elle est satisfaisante. M[me] Amy Johns est l'institutrice et s'acquitte bien de ses fonctions.

EXTERNAT DE LA TÊTE-DU-FRANÇAIS.

Cette école a été inspectée le 24 août 1900. Elèves présents, 14 ; élèves inscrits, 34, classifiés comme suit :—

| | |
|---|---|
| Ire classe | 22 |
| IIme classe | 2 |

Le mobilier, à part les pupitres, est suffisant ; le nécessaire d'école abondant. La vieille maison d'école a été démolie et nouvellement remplacée par une maison en bois rond de 26 pieds 6 pouces sur 17 pieds 4 pouces ; lambrissée en déclin et boisée à l'intérieur en ais embouvetés; la couverture est en bardeaux et elle est confortable. Toutes les planches employées dans la construction ont été sciées à la main par les sauvages, sous la surveillance du conseiller Bunting, et c'est à lui que doit revenir l'honneur de l'entreprise.

M. James Fox est l'instituteur et catéchiste, et depuis qu'il a charge de l'école il y a eu progrès sous plusieurs rapports, dans la propreté des enfants, dans leur maintien et dans l'assistance.

EXTERNAT DE LA RIVIÈRE-DU-CANOT.

L'école a été inspectée le 29 août 1900. Elèves présents, 23 ; élèves inscrits, 22, classifiés comme suit :—

| | |
|---|---|
| Ire classe | 10 |
| IIme classe | 12 |

Mobilier suffisant ; nécessaire d'école abondant. Progrès bon ; les élèves étaient propres et bien habillés. Comme il y a eu de la maladie durant tout l'hiver chez les enfants, l'assistance a été jugée satisfaisante.

M. James Anderson, jeune, est l'instituteur. L'école et la mission sont sous le contrôle de l'Eglise d'Angleterre.

EXTERNAT DU LAC-SEUL (POINTE-DU-TRAITÉ).

Ecole inspectée le 19 août 1900 ; élèves présents, 38 ; élèves inscrits, 47, classifiés comme suit :—

| | |
|---|---|
| Ire classe | 27 |
| IIme classe | 11 |
| IIIme classe | 9 |

Mobilier, à part les pupitres et matériel, suffisant ; progrès, bon ; enfants très propres. L'assistance est très irrégulière, parce que la grande majorité des enfants qui fréquentent ces écoles quittent la réserve avec leurs parents aussitôt après la distribution des rentes annuelles et ne reviennent plus à l'école avant l'été suivant. Les autres élèves sont très assidus durant l'automne.

Le révérend H. Pritchard est le missionnaire et l'instituteur. Les élèves étaient intelligents et prenaient intérêt à leurs leçons. L'école et la mission sont sous la direction de l'Eglise d'Angleterre.

EXTERNAT DE WABUSKANG.

Inspecté le 31 août 1900. Elèves présents, 13 ; élèves inscrits, 13 ; classifiés comme suit :—

| | |
|---|---|
| Ire classe | 11 |
| IIme classe | 2 |

Mobilier, à l'exception des pupitres, suffisant ; nécessaire d'école abondant ; progrès, bon ; élèves propres et soignés sur leur personne et leurs vêtements. On considère l'assistance comme très bonne. La salle de classe est décorée avec goût et propre.

Albert Prince, un ancien élève de l'école industrielle de Saint-Paul, était instituteur, mais a donné sa démission. C'est regrettable, car sa classe était en bonne voie de progrès.

EXTERNAT DU LAC-DE-L'AIGLE.

Inspecté le 14 septembre 1900. Pas d'enfant présent ; élèves inscrits, 15, classifiés comme suit :—

| | |
|---|---|
| Ier classe | 9 |
| IIme classe | 6 |

Mobilier, complet, à l'exception des pupitres. On a besoin de quelques livres et d'autres articles et on en a fait la demande. M. Arthur J. Bruce, l'instituteur catéchiste pour l'Eglise d'Angleterre, accomplit ses fonctions avec diligence.

## AGENCE DE PORTAGE-DU-RAT.

Trois externats et un pensionnat ont été en opération cette année dans cette agence, à savoir : Islington, des Dalles, Assabaska et le pensionnat de Portage-du-Rat.

Le nombre des enfants en âge d'aller à l'école est de deux cent dix : garçons, cent ; filles, cent dix. Sur les réserves il y a soixante et neuf enfants en âge d'aller à l'école, et quarante-huit sont sur les listes, c'est-à-dire 69·56 pour 100 de ceux qui devraient aller à l'école. La moyenne de l'assistance a été de 17·96, ou 37·47 pour 100 des listes.

L'EXTERNAT D'ISLINGTON

a été inspecté le 6 septembre 1900. Nombre d'élèves présents, vingt ; sur la liste, vingt-quatre, classifiés comme suit :

| | |
|---|---|
| Ier cours | 17 |
| IIme " | 4 |
| Non gradués | 3 |

L'équipement et le matériel scolaire sont suffisants. Les progrès satisfaisants. Les élèves sont propres et bien vêtus. La maison d'école est une vieille construction qui date de plusieurs années ; le bois est pourri, et il est question d'en construire une nouvelle.

M. J. S. Newton, de l'Eglise anglicane, est professeur et missionnaire ; il élève bien les enfants confiés à ses soins.

L'EXTERNAT DES DALLES

a été inspecté le 8 septembre 1900. Nombre d'élèves présents, quatorze ; sur le rôle, quatorze. Progrès bon, enfants malpropres, école bien tenue. L'équipement et le matériel scolaire sont suffisants.

L'école est sous les auspices de l'Eglise anglicane.

L'EXTERNAT D'ASSABASKA

a été visité le 9 mai 1900. Je n'ai rencontré que quelques familles sans enfants. La grande masse des sauvages avaient quitté la réserve de bonne heure le printemps pour

la saison de chasse. Cette école a été fermée depuis l'automne dernier, grâce à l'entêtement du chef qui, ainsi que ceux qui le suivent, sont des païens opposés à toute éducation.

La maison d'école est une bonne construction en bois de 42 pieds sur 18, et contient aussi un logement pour le professeur. Ce printemps on a posé deux couches de peinture.

M. R. E. Atkinson, pasteur méthodiste, en est le professeur.

LE PENSIONNAT DU PORTAGE-DU-RAT

a été inspecté le 20 juin 1900 et visité plusieurs fois pendant l'année. Cette école est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine. Nombre d'élèves présents, vingt-huit ; garçons, treize ; filles, quinze.

| | |
|---|---|
| Ier cours | 18 |
| IIme " | 7 |
| IIIme " | 5 |

L'équipement de l'école est suffisant et est fourni pour la plus grande partie par la Mission. Rév. Charles Cahill, O.M.I., principal ; révérendes Sœurs Marie-Célestin, directrice ; Ste-Lucie, couturière ; McGuirk, institutrice ; Maria, cuisinière ; S. Paulus, jardinier et moniteur ; A. Prud'homme, cultivateur et journalier.

Il n'y a pas eu de changement dans les bâtiments depuis mon dernier rapport. Les dortoirs, la salle à manger, la cuisine, etc., ont été blanchis et paraissent propres et bien tenus.

Dans le jardin on a récolté des pommes de terre, des oignons, des navets, des choux, etc., la production, cependant, par l'effet de la saison pluvieuse, n'a pas été suffisante pour les besoins de la maison. On a semé, dans deux acres de terrain, plusieurs espèces de graines pour la récolte de cette année, et on a fait trois arpents de terre neuve.

On a l'intention de construire un hangar, une buanderie et une glacière.

Les résultats du travail de l'année sont très satisfaisants, et l'influence de l'école a jusqu'à un certain point développé l'esprit des sauvages qui s'étaient opposés tout d'abord à envoyer leurs enfants à l'école.

J'ai, etc.,

L. J. ARTHUR LEVÊQUE,
*Inspecteur des agences des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE BIRTLE,
BIRTLE, MANITOBA, 17 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—Le pensionnat de Birtle est situé dans les limites de Birtle, sur le creek de la Queue-d'Oiseau, dans le comté du lac Plat, province du Manitoba.

Terrain.—Il y a 60 acres de terre autour de l'école, dont 30 sont sa propriété et les trente autres sont louées.

Constructions.—La bâtisse principale a 80 pieds sur 30, avec une annexe au coin nord-ouest de 30 pieds sur 36. Elle est en pierre solide et d'une hauteur de trois étages, sans compter le soubassement. L'étage supérieur se compose de 6 pièces des dimensions

suivantes : deux chambres de 12 pieds sur 20 sur 9 ; l'une est utilisée pour la lingerie, et l'autre sert de dortoir ; deux chambres servant de dortoirs de 15 x 22 x 9 ; une autre chambre servant aussi de dortoir de 21 x 12 x 9 ; une autre chambre, dortoir, 16 x 22 x 9. Le second étage contient 12 pièces. Six sont des dortoirs de 9 pieds par 14 sur 10 ; deux autres sont des dortoirs de 10 x 22 x 10 ; une autre est une salle de classe de 22 x 30 x 10 ; une autre de 8 x 9 x 10 est consacrée à la bibliothèque, et les deux autres sont des dortoirs de 10 x 10 x 10.

Le premier étage contient neuf pièces : une cuisine de 20 x 22 x 10 ; une dépense de 9 x 10 x 10 ; un vestiaire de 9 x 10 x 10 ; une salle de couture de 14 x 22 x 10 ; une salle à manger pour les enfants de 22 x 22 x 10 ; la salle à manger des professeurs de 12 x 12 x 12 ; un cabinet de 9 x 12 x 10 ; un parloir de 20 x 12 x 10 ; la salle de récréation des garçon de 22 x 10 x 10.

Le soubassement se compose de 11 pièces : la buanderie de 12 x 20 x 7 ; le cabinet de toilette des filles, 12 x 10 x 7 ; le caveau aux légumes, 10 x 12 x 7 ; la chambre de bain, 10 x 12 x 7 ; la boulangerie, 12 x 14 x 7 ; une chambre pour le bois, 12 x 14 x 7 ; la salle de récréation des filles, 16 x 22 x 7 ; chambre des fournaises 24 x 18 x 7 ; lavabo des garçons 15 x 12 x 7 ; dépôt des garçons pour chaussures, paletots et chapeaux, 10 x 12 x 7 ; salle de récréation des garçons 15 x 24 x 7. Il y a une grange de 30 x 50 pieds sur une fondation de pierre, et une écurie-étable pour les chevaux des sauvages. Il y a en outre trois cabinets d'aisance, 8 x 12 pieds ; une remise construite en troncs d'arbres, où l'on trait les vaches, 14 x 20 pieds ; un poulailler de 12 x 24 pieds.

Logement.—Il y a amplement de la place pour au moins 50 personnes, comprenant les élèves et le personnel.

Ecole.—La présence des élèves pendant l'année a été régulière. Il n'y a pas eu, à un moment donné, moins de 37 élèves, sans compter ceux qui travaillaient au dehors.

Travail en classe.—L'ouvrage dans les classes a été accompli régulièrement pendant l'année, et les élèves ont fait un progrès satisfaisant. Le nombre de ces derniers dans chacun des cours a été comme suit :—

| | |
|---|---|
| Cours nº IV | 2 |
| " III | 3 |
| " II | 10 |
| " I | 25 |

Jardinage.—L'on cultive environ 5 acres de terre, où l'on ne fait pousser que des légumes, surtout les pommes de terre.

Industries.—On enseigne aux filles la couture, le tricotage, la boulangerie, la cuisine, le lavage. Aux garçons on enseigne le jardinage, le soin des animaux et à scier du bois.

Santé et condition sanitaire.—La santé des enfants pendant l'année a été passablement bonne. Aucune maladie ne s'est révélée sous une forme épidémique.

Approvisionnement d'eau.—L'eau potable dont on se sert est prise au ruisseau de la ville.

Protection contre le feu.—On a placé à des endroits commodes 5 seaux d'eau dont on peut se servir à un moment donné.

Chauffage.—La bâtisse est chauffée au moyen de trois fournaises à air chaud, alimentées par le bois.

Récréation.—Pendant la saison d'été les garçons et filles prennent leurs récréations au dehors. Les garçons s'amusent généralement aux alentours de la pile de bois. Les filles s'amusent à des jeux divers. Pendant l'hiver les plus vieux écoliers vont au rond à patiner deux fois par semaine.

J'ai, etc.,

W. J. SMALL,
*Principal.*

Territoires du Nord-Ouest, Pensionnat E. A. des Gens-du-Sang,
MacLeod, Alberta, 30 juin 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous tansmettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin 1900.

Situation.—Cette école est située à environ douze milles et demi de MacLeod, sur les bords de la réserve des Gens-du-Sang, et vis-à-vis le bureau de l'agence.

Terrain.—La société connue sous le nom de " Church Missionary " est propriétaire d'un quart de section, sur lequel l'école est érigée ; le terrain est bien clôturé.

Constructions.—Nous avons ici un groupe de bâtisses érigées dans la forme d'un carré, dont elles occupent trois des côtés. En les contournant, nous voyons d'abord l'habition des filles de quelques 70 x 40 pieds. Dans cette bâtisse et au rez-de-chaussée nous avons une grande salle de récréation avec salle de toilette en arrière, une grande salle à manger, une grande cuisine et un parloir à l'usage du personnel. Dans la salle à manger il y a un puits muni d'une pompe. En haut, nous avons trois grands et un petit dortoir, ainsi que quatre chambres à coucher pour les membres du personnel. En arrière se trouve une boutique de menuisier et un hangar à charbon. Passant plus loin, nous arrivons à l'école et à l'église combinées. Cette construction a quelques 40 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, et répond amplement à tous les buts auxquels elle avait été destinée, possédant un plafond élevé et une bonne ventilation. Au premier coin nous avons les écuries, et à quelque distance le corral et l'étable aux vaches. Ces écuries peuvent contenir quatre chevaux, et y adjoignant se trouve une remise à charbon, ainsi qu'un grenier où l'on peut emmagasiner cinq tonnes de foin. Plus loin nous arrivons à la salle de récréation des garçons, dans laquelle se trouvent la salle de bain et la chambre de toilette. Cette bâtisse est d'environ 20 pieds carrés. Nous arrivons ensuite au refuge des garçons et la Mission, qui ne forment qu'une seule et même construction. Cette dernière a plus de soixante-dix pieds de longueur et une largeur d'environ 24 pieds, avec quelques chambres communiquant avec l'arrière. Au rez-de-chaussée se trouvent la salle de récréation, une salle à manger, une salle de toilette, une chambre de bagages et trois petits dortoirs ; aussi la salle à manger, le parloir et la cuisine du missionnaire. En haut, nous avons aussi deux dortoirs, un grand et un petit. En tournant le coin suivant, nous voyons une cabane construite de troncs d'arbres qui avait déjà servi en guise de remise, mais est à se faire restaurer ; elle servira de demeure à deux de nos gradués, l'un de Calgary et l'autre de la réserve des Gens-du-Sang Ces deux doivent se marier et seront probablement ici dans le courant de l'été. Plus loin se trouve l'hôpital. C'est une fort jolie construction, vaste et large, capable de contenir seize malades. Cela comprend nos dépendances extérieures, à l'exception de trois lieux d'aisance à l'extérieur.

Logement.—Nous pouvons loger quatre-vingts élèves et environ un personnel de huit.

Présence en classe.—Nous avons maintenant cinquante et un élèves divisés entre garçons et filles.

Travail en classe.—Ce travail, surveillé par notre institutrice, mademoiselle Wells, est très satisfaisant ; l'inspecteur nous apprend qu'il considérait nos progrès comme étant exceptionnellement remarquables. Nous réussissons à donner à la majorité des enfants beaucoup plus d'éducation que ne l'exigent les règlements, et le résultat est frappant. L'anglais seulement est parlé par les employés, et conséquemment les enfants sont obligés de leur parler dans cette langue seulement.

Ferme et jardin.—De ces deux branches, nous sommes justement fiers. Nous cultivons maintenant plus de légumes que nous consommons, et aussi du foin. Nous avons

aussi maintenant six vaches à lait et nous faisons environ quatorze livres de beurre par semaine, et nous donnons aux enfants tout le lait nécessaire à boire.

Industries enseignées.—Celle-ci n'étant pas une école industrielle, on n'attend pas de nous, d'après la subvention *per capita*, de fournir des instituteurs pour les branches industrielles, cependant, nous avons plusieurs filles qui peuvent confectionner de bons habille. ments, plusieurs qui font bien la cuisine, et des garçons qui peuvent raccommoder les habits et les chaussures, et sont d'assez bons jardiniers.

Education morale et religieuse.—Nous dévouons beaucoup de temps à cette question ; une demi-heure chaque matin, et un quart d'heure chaque soir sont consacrés aux prières, à part des classes extra, mais nous sommes découragés par les échecs que les enfants subissent par la connaissance et le désir des immoralités grossières qui se pratiquent sur une grande échelle pendant la période des danses qui vient de commencer dernièrement.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves est bonne, et de beaucoup, certainement de beaucoup, améliorée, et apparemment pour tout de bon, depuis que le docteur Lafferty a fait subir des opérations à plusieurs d'entre eux. Les conditions sanitaires sont bonnes, tout le détritus est strictement gardé à sa place.

Approvisionnement d'eau.—L'école est fournie de deux bons puits, l'un dans le département des filles, et l'autre dans la cour des garçons. On est en train d'en creuser un troisième qui sera relié avec le moulin à vent pour les besoins du jardinage.

Protection contre le feu.—Cette dernière consiste en trois babcocks, une pompe sur roues, vingt-deux seaux tenus dans des endroits faciles d'accès, et remplis d'eau ; aussi des haches tenues dans certains endroits et toujours aiguisées.

Chauffage.—Deux fournaises, la première sous le département réservé aux jeunes garçons et la maison des missionnaires, et la seconde au-dessous de la salle d'école. Ces fournaises ainsi que plusieurs poêles fournissent la chaleur. La température est des meilleures depuis que le gouvernement a bien voulu s'occuper du plâtrage de la bâtisse. Je dois ajouter ici que cet ouvrage a été beaucoup apprécié par les directeurs et les élèves, et que nous sommes tous reconnaissants.

Récréations.—Des jeux tels que le ballon, la balle, le croquet, etc., sont fournis, et de nombreuses marches en compagnie des membres du bureau de direction sont des plus agréables.

Le tout soumis de grand cœur.

J'ai l'honneur, etc.,

ARTHUR DE B. OWEN,
*Directeur.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT C. R. DES GENS-DU-SANG,
MACLEOD, ALBERTA, 15 septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de cette école pour l'année qui s'est terminée le 30 juin 1900.

Situation.—L'école est située à environ vingt-deux milles au sud de MacLeod, à un mille de l'agence d'en haut, en dedans de quelques verges de la rivière du Ventre dans la réserve.

Terrain.—Le terrain entourant l'école appartient à la réserve.

Bâtisses.—La bâtisse de l'école est divisée en trois parties. Le principal corps de logis a trois étages. Au premier nous avons la salle à manger, 17 x 36 pieds, le parloir, 17 x 13, et le bureau, de la même grandeur. Au second étage se trouvent la chapelle, 18 x 36, ainsi que les chambres des directeurs ; le troisième étage se compcse d'une grande salle de 36 x 36. A chaque bout de la bâtisse principale, et se reliant à elle, se trouvent deux ailes de bonnes dimensions, 36 x 32 chacune, à deux étages, le premier desquels contient deux chambres, la salle d'école et la salle de récréation, 32 x 12 chacune. Dans le deuxième étage se trouvent les dortoirs ; les garçons occupent l'aile de l'ouest, et les filles, celle de l'est. Du côté nord du corps de logis principal, et reliée à ce dernier, se trouve la quatrième partie de la bâtisse d'école, 20 x 20 pieds, ayant trois étages ; au premier se trouve la cuisine, au second la salle à manger des directeurs, et au troisième la salle privée des professeurs.

Il y a à part la bâtisse principale une buandrie consistant en une cabane construite de pièces de bois superposées avec couverture en bardeaux, et une petite remise de 14 x 12 pieds dont on se sert comme décharge.

Logement.—La bâtisse de l'école étant ainsi divisée en grands appartements, peut accommoder des professeurs au nombre de huit ou dix, et environ soixante à soixante et dix élèves.

Assistance.—Le nombre des élèves a été assez nombreux. Dans le courant de l'année on a admis sept nouveaux élèves.

Travail en classe.—L'ouvrage en classe consiste en lecture, épellation, arithmétique, dessin et musique vocale.

Ferme et jardin.—Jusqu'à présent on ne s'est pas occupé de culture de la ferme, mais l'école cultive toutes espèces de légumes, et les élèves semblent prendre un grand intérêt dans le jardinage, chacun est fier de son petit jardin, et le succès a couronné leur ouvrage.

Industries enseignées.—A part le jardinage, les plus grands d'entre les garçons apprennent à boulanger, et les filles à coudre, tricoter, dessiner, et l'art culinaire.

Enseignement moral et religion.—On enseigne aux élèves les principes de la religion catholique romaine, il y a des prières matin et soir, et l'on consacre une demi-heure chaque jour à l'instruction religieuse.

Santé et condition sanitaire.—Bonnes, quoique deux élèves sont morts de consomption pendant l'année.

Approvisionnement d'eau.—La rivière fournit l'eau aux besoins de l'école.

Protection contre le feu.—Trois extincteurs, quarante-huit grenades à main, vingt-quatre seaux à incendie, et quatre haches sont distribuées dans les divers corridors et salles.

Chauffage.—Par le passé l'école a été chauffée à l'aide de poêles. A la fin de l'année le système de chauffage a été amélioré, et des fournaises à air chaud ont été placées avec l'aide du département.

Récréation.—Lorsque la température est favorable la récréation a lieu au dehors, sous la surveillance d'un assistant, et lorsque le temps est mauvais les élèves restent dans leurs propres salles de récréation.

J'ai, etc.,

J. F. RIOU, O.M.I.,
*Directeur.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE PLUME-BLEUE,
LAC-LA-SELLLE, ALTA., 2 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de cette école pour l'année finissant le 30 juin 1900.

Situation.—L'école est située à environ six milles au sud-ouest du lac La-Selle, sur la route d'Edmonton, à environ un mille au nord de la rivière Saskatchewan.

Terrain.—On a mis à part un peu plus de cinq acres pour les besoins de l'école.

Bâtisses.—Le corps de logis principal est de 60 x 30 pieds, de deux étages et demi de hauteur, convenablement divisés entres les divers départements nécessaires à la commodité de l'école. Le dortoir des filles est de 34 x 30 pieds, et celui des garçons de 30 x 25. Dans le cours de l'année dernière il est devenu nécessaire de faire certaines améliorations, afin de donner plus d'espace dans le dortoir des garçons : une extension à la cuisine, deux étages de haut. Nous avons aussi fait construire un escalier extérieur, couvert, conduisant au dortoir agrandi des garçons. Les dépendances consistent en une boulangerie, une buanderie, un dépôt pour les marchandises, une glacière, des écuries et plusieurs constructions plus petites.

Assistance.—Les élèves assistent à l'école régulièrement, tous étant pensionnaires de l'institution.

Travail en classe.—Le cours des études autorisé par le département est suivi fidèlement.

Ferme et jardin.—Environ quatre acres sont en état de culture. Les légumes sont les produits principaux de la ferme.

Industries enseignées.—On enseigne aux garçons l'ouvrage de maison, le soin des bestiaux et la culture. On enseigne aux filles à coudre, à tricoter, à faire la cuisine et toute espèce d'ouvrages à la main.

Enseignement moral et religieux.—L'on donne un soin particulier à l'enseignement moral et religieux, ainsi qu'à l'ordre et la discipline.

Santé et condition sanitaire des élèves.—La santé, en général, des élèves a été bonne pendant la plus grande partie de l'année. Mais l'arrivée du printemps a causé des éruptions de nature scrofuleuse parmi plusieurs d'entre eux. Il y a eu trois décès pendant l'année.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie par un puits près de l'école.

Protection contre le feu.—Des échelles sont placées sur la maison à part de trois escaliers conduisant des dortoirs à la sortie. Des seaux à incendie sont toujours à portée.

Chauffage.—La bâtisse est chauffée à l'aide de poêles à bois.

Récréation.—La récréation est permise trois fois par jour, après chaque repas ; pendant ce temps-là les élèves se livrent aux passe-temps ordinaires du dehors.

J'ai, etc.,

H. GRANDIN, Ptre.,
*Principal.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT C. R. DE PIED-DE-CORBEAU,
GLEICHEN, ALTA., 15 septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel au sujet de cette école pour l'année finissant le 30 juin 1900.

Situation.—Le pensionnat de Pied-de-Corbeau est situé sur la réserve du sud, sur le côté nord de la rivière à l'Arc, à quelques verges des bureaux généraux de l'agence d'en bas.

Terrain.—Un peu plus de trois acres de terre ont été réservées à l'usage de l'école.

Bâtisse.—La bâtisse mesure 108 x 36 pieds. La construction centrale a 36 pieds carrés, est haute de trois étages, et a deux ailes de 36 x 32 pieds, à part la bâtisse principale, avec une cuisine de 20 pieds carrés. L'édifice est divisé pour la commodité de l'école. L'aile de l'est n'est pas encore terminée, mais lorsqu'elle le sera le pensionnat de Pied-de-Corbeau sera la plus belle institution de ce genre sur cette réserve. Les salles de classes sont grandes, bien aérées, et très bien éclairées ; on a pris tous les arrangements nécessaires pour en faire une institution de première classe.

Une belle clôture en piquets protège le devant de la bâtisse.

Ecole.—L'école a été ouverte le 25 janvier. On a reçu onze élèves depuis cette date—six garçons et cinq filles. Une de ces dernières est morte deux mois après son admission, et une autre a été renvoyée chez chez elle à cause de maladie. Nous avions l'intention de recevoir dix élèves pendant la première année, et de les bien instruire. Jusqu'à présent nous avons réussi. Pas un seul élève ne s'est absenté pendant une demi-heure sans permission.

Travail en classe.—Vu que les enfants sont tous des commençants, les études dans les classes ne dépassent pas les deux premiers degrés.

Ferme et jardin.—Nous sommes à entourer d'une clôture un espace qui servira de jardin potager.

Industries enseignées.—Nettoyage général de la maison, la couture, le tricotage, le tissage, la lessive, le repassage et la boulangerie. Les garçons, jusqu'à présent, n'ont été employés qu'à l'entretien de l'intérieur de l'école.

Enseignement moral et religieux.—On n'épargne aucun effort pour élever les enfants dans la religion catholique romaine, et de donner à chacun d'eux, autant que son âge le permettra, une instruction solide dans la vérité et la foi catholique romaine.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie par une rivière située à une distance d'un demi-mille au moyen d'une charrette. On a demandé au gouvernement de faire creuser un puits et d'y placer une pompe fonctionnant au moyen de l'air chaud.

Chauffage.—L'école est chauffée à l'aide de poêles, mais nous nous efforcerons d'obtenir une fournaise.

Protection contre le feu.—Un extincteur et trois seaux à eau sont placés dans des endroits d'accès facile.

Récréation.—Tout genre de récréation se fait au grand air, si possible, même en hiver. Les élèves sont toujours accompagnés par l'un des professeurs.

Remarques générales.—La fourniture de tous les objets nécessaires à une école, qui ont été donnés avec tant d'obligeance par le département, a été beaucoup appréciée. Une nouvelle construction sera érigée dans le camp nord, près de la Mission E.A., à la demande des premiers et chefs secondaires de l'agence d'en haut, avec l'approbation du gouvernement. Il a été possible au prêtre qui a charge de la Mission de consacrer plus

de temps et d'attention aux sauvages qu'il n'a pu le faire jusqu'à présent. Nous ajouterons dix élèves de plus cette année.

J'ai, etc.,

L. JANVIER DANIS, Ptre., O.M.I.,
*Principal.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE CROWSTAND,
B. P. DE CROWSTAND, ASSA., 30 juin 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—Je me permets de vous transmettre ci-inclus mon rapport annuel au sujet du pensionnat de Crowstand, pour l'année finissant le 30 juin 1900.

Situation.—Cette école est agréablement située sur la rive gauche de la rivière Assiniboine, à environ quarante-cinq milles au nord-est de la ville de Yorkton, qui est notre point le plus rapproché du chemin de fer.

Terrain.—La propriété de l'école consiste en environ trois cents acres de terre.

Bâtisses.—L'édifice de l'école est en charpente, 38 par 92 pieds, à deux étages, avec fondation en pierre.

Le soubassement contient une salle de récréation pour les garçons, 19 par 35 pieds, une buanderie, 24 x 35, à part d'une chambre de bain, un dépôt pour les légumes et deux chambres pour fournaises et combustible. Sur le premier plancher est la salle de classe, 25 x 30, la salle à manger des enfants, 16 x 30 ; la salle à manger privée, 14 x 15 ; le parloir, 11 x 15 ; la salle de couture, 15 x 5, et l'étude, 10 x 15, à part d'un nombre de dépenses, magasins et de cabinets. Au second étage se trouvent deux dortoirs pour les garçons, 19 x 25 et 18 x 25 respectivement ; deux dortoirs pour les filles, chacun de 15 x 18, à part de sept chambres à coucher privées et une grande lingerie.

Les autres bâtisses sont une écurie en bois, de 26 x 52, pour chevaux et bêtes à cornes, et deux écuries construites avec des troncs d'arbres, une laiterie de 12 x 14 pieds, une glacière, une autre construction, faite de troncs d'arbres, servant d'atelier aux menuisiers.

Logement.—Il y a de la place pour quarante-cinq élèves dans la bâtisse, ainsi que pour sept ou huit professeurs.

Ecole.—Le département jusqu'à présent n'a permis qu'un enrôlement de trente élèves, et chacun de ces derniers a suivi les cours pendant l'année.

Travail en classe.—Le travail dans les classes, surtout pendant les six mois derniers, depuis que nous avons pris possession de notre nouvelle bâtisse, a été des plus encourageants. Les élèves portent un intérêt réel à leur ouvrage, et montrent une capacité très décidée de retenir ce qu'on leur enseigne.

Ferme et jardin.—La saison dernière, la température à été des plus propices et nous avons eu une bonne récolte de légumes. Nous avons récolté environ cinq cents boisseaux de pommes de terre, presque autant de navets, à part d'une bonne provision d'autres légumes. Nous avions aussi environ sept acres semées en avoine qui a été coupée comme foin vert. Vu la quantité d'étourneaux, il n'est pas désirable de permettre au grain de mûrir, même si la température s'y prêtait.

Industries enseignées.—On enseigne aux garçons les travaux de la ferme et le jardinage, et particulièrement l'élevage des animaux et l'industrie laitière. Les filles

reçoivent une éducation soignée en ce qui regarde tous les départements de l'ouvrage de la maison, y compris la cuisson au four, la cuisine, le lavage et repassage, la couture et le laitage.

Enseignement moral et religion.—Outre les exercices religieux réguliers, qui consistent en prières tous les matins et soirs, l'école du dimanche, ainsi que les assemblées du dimanche destinées au culte religieux, l'on saisit toutes les occasions possibles d'enseigner les vérités morales et religieuses.

Conditions sanitaires.—Dans notre nouvelle bâtisse la ventilation est excellente. Il y a abondance d'air pur et frais, sans courants d'air, et la santé en général de ceux qui habitent l'école n'a jamais été meilleure. A part quelques cas légers de scrofule et de maladies des yeux, nous n'avons presque pas eu de maladie.

Approvisionnement d'eau.—La rivière Assiniboine continue d'être la source de notre approvisionnement d'eau.

Protection contre le feu.—Comme protection contre le feu on nous a fourni deux babcocks, et une douzaine et demie de grenades à main ont été distribuées dans toutes les parties de la bâtisse. Il y a aussi des seaux à incendie, des haches, et à l'extérieur il y a des échelles de sauvetage communiquant avec chacun des quatre dortoirs.

Chauffage.—La bâtisse est chauffée d'un bout à l'autre au moyen d'air chaud produit par deux grandes fournaises à bois.

Récréation.—L'on prend soin à ce que l'on donne un temps suffisant à la récréation, sous surveillance. C'est ainsi que la vie de l'écolier ne souffre pas trop de contrainte.

Construction nouvelle.—Pendant l'année, l'Eglise presbytérienne a entrepris des améliorations sur une grande échelle à Crowstand. Presque toutes les anciennes bâtisses ont été démolies et une construction nouvelle les a remplacées. Cette dernière, avec ameublement, fournitures, etc., coûte au delà de $6,000.

J'ajouterai en terminant que le résultat des travaux de l'année ont été très encourageants.

Le tout humblement soumis.

J'ai, etc.,

NEIL GILMOUR,
*Principal.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE COWESESS—AGENCE DU LAC-CROCHE,
BROADVIEW, ASSA., 2 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport au sujet du pensionnat de Cowesess pour l'année finissant le 30 juin 1900.

Ouverture de l'école.—Cette école a été ouverte le 19 décembre 1898. La présente école spacieuse n'était pas prête à être occupée jusqu'à venir à novembre dernier (1899). Cependant l'ouvrage de l'école a très bien fonctionné dans les bâtisses qui existaient alors.

Situation.—Le présent est le premier rapport annuel se rapportant à cette école. Le pennsionat est situé dans la vallée de la Qu'Appelle, au sud du lac Croche, sur la réserve de Cowesess. Les alentours de l'école sont magnifiques, la rivière Qu'Appelle, le lac et les collines ajoutant beaucoup au charme de la localité.

Terrain.—Il y a environ soixante acres de terre appartenant à l'école.

Constructions.—Les bâtisses présentement érigées, et dont on a fait usage, sont comme suit : Le presbytère est de 30 x 20 pieds ; l'église, 62 x 20 ; une maison, 20 x 20, à l'usage exclusif des sauvages ; une glacière, 12 x 14 ; écurie, 65 x 20 pieds. Le corps de logis principal, qui comprend l'institution proprement dite, consiste en une construction à trois étages avec soubassement, sur fondation en pierre, avec murs en bois. Les dimensions sont de 58 x 38 pieds. Sa hauteur de la terre au toit est de 52 pieds.

Le soubassement possède un plancher en ciment et contient la salle à manger, la cuisine, une dépense, une laiterie, un lavoir avec une grande bouilloire, et une citerne qui emmagasine l'eau de pluie : cette dernière est construite de pierre solide recouverte de ciment, un bon puits et un caveau pour les racines.

Au premier étage se trouve l'entrée, les parloirs, la chapelle, la salle de classe, 26 x 15 pieds 3 pouces, et la salle de récréation des garçons, 32 x 14 pieds. Au deuxième étage sont situés la salle de récréation des filles, la chambre de couture, trois chambres pour le personnel, les quartiers des religieuses, et deux chambres pour les malades, une pour les garçons, l'autre pour les filles.

Le troisième étage contient deux grands dortoirs, 35 x 25 pieds, leur hauteur étant de 12 pieds 6 pouces, et le grenier contient aussi un grand réservoir doublé de plomb. Il y a de grands escaliers reliant le soubassement à l'étage supérieur.

Logement.—D'après les arrangements actuels on peut y loger soixante et cinq élèves.

Conditions sanitaires.—La bâtisse est d'un état sanitaire parfait. L'ouvrage des plombiers a été fait selon les dispositions du règlement 363 de la ville de Winnipeg, et par le meilleur ouvrier que l'on ait pu obtenir, savoir : M. James E. Yates. Chaque partie de ce département possède toutes les améliorations modernes en fait de ventilation, soupiraux, etc. Nous avons cinq cabinets d'aisance, deux bains et deux éviers. Les égouts se déchargent dans le creek Kapo. L'air frais est introduit dans les tuyaux d'égout à 100 pieds de l'école et traverse ensuite tous les tuyaux de renvoi jusqu'à ce qu'il passe au travers du tuyau principal au-dessus de la couverture. A part du soupirail dont est muni chacun des cabinets d'aisance, ce dernier possède une ventilation locale qui entre par un tuyau à air chaud. L'eau est fournie au système de plomberie par un réservoir de 1,000 gallons situé dans le haut de la maison. On n'a épargné ni soins ni dépenses dans la construction de cet ouvrage.

Ecole.—Les élèves qui suivent les cours sont au nombre de vingt. J'espère que pendant le présent mois de juillet j'obtiendrai la permission d'avoir, au moins, trente élèves.

Travail en classe.—Le programme du département a été suivi, et je puis dire que le progrès est satisfaisant. L'on parle l'anglais généralement, et les élèves montrent de la bonne volonté dans les efforts pour parler la langue correctement.

Travaux industriels.—Les quelques garçons que nous avons, quoique petits, ont des heures spéciales pendant la journée pour se livrer à l'ouvrage manuel. Ils aident aussi aux soins à donner aux chevaux, les bestiaux, les porcs et les volailles, pendant que la couture, le tricotage et les divers ouvrages de la cuisine et de la maison sont enseignés aux jeunes filles.

Ferme et jardin.—Nous avons en état de cultivation cette année vingt-cinq acres de terre. Nous possédons aussi un jardin dans lequel nous cultivons une provision suffisante de pommes de terre et autres légumes à l'usage de notre école. Les travaux du jardin et de la ferme, qui augmenteront, fourniront une occupation saine au dehors pour les enfants.

Education morale et religieuse.—L'instruction religieuse est donnée tous les jours, après les heures de la classe. L'éducation religieuse est soignée avec attention.

Santé.—La condition sanitaire de l'école est passablement bonne, et dans le cours de l'année la santé des élèves en général a été bonne.

Protection contre le feu.—On a pourvu abondamment à la protection contre le feu au moyen d'une machine à gazoline et d'une pompe d'une capacité de 100 gallons à la minute, unis par un tuyau de 2 pouces à la citerne dans le haut de la maison. La liaison peut être coupée à l'aide d'un levier et d'une



Un père, et ses enfants qui fréquentent l'école industrielle de Qu'Appelle.

pompe, et ensuite envoyée dans le tuyau de transmission, maintenant une pression de 100 livres sur un tuyau de $1\frac{1}{2}$ pouce avec une lance de $\frac{7}{8}$ de pouce. Ces connexions sont placées dans chacun des dortoirs et dans chacun des corridors ; il y en a aussi une dans le soubassement et à l'extérieur de la bâtisse. La pompe et la machine servent à fournir l'eau qui alimente le réservoir en haut, et de là par le tuyau alimentaire elle est renvoyée dans le système de plomberie, et est, conséquemment, toujours à la disposition de ceux qui auraient besoin de s'en servir. La machine est mise en mouvement à l'aide d'une étincelle électrique, et en dix secondes on peut faire jouer un boyau sur le feu. La machine est aussi pourvue d'un tube à ignition, et supposant qu'un incendie se déclarerait dans un endroit où l'on ne pourrait pas faire fonctionner la machine, nous aurions toujours la pression d'eau du réservoir dans les boyaux continuellement. Cette pression est de vingt-trois livres dans le soubassement. La pompe est munie d'une soupape de sureté afin de prévenir tout accident.

L'école est éclairée entièrement par le gaz acétylène, la machine se trouvant isolée dans une chambre bien ventilée. On ne permet pas à l'intérieur de lampes ou huile de pétrole, et les allumettes sont sous le contrôle des assistants.

Approvisionnement d'eau.—Notre approvisionnemet d'eau est tiré d'un puits dans le soubassement ; quoique nous ayions toute l'eau nécessaire pour nos besoins ordinaires, cependant, afin de toujours en avoir une provision illimitée à notre disposition en cas d'incendie, le puits devrait être creusé. L'eau est d'une qualité passable.

Chauffage.—La bâtisse est chauffée entièrement à l'aide d'air chaud, avec des fournaises " New Idea." L'on admet continuellement une provision abondante d'air frais afin de remplacer l'air vicié qui sort par les ventilateurs placés dans les dortoirs et les corridors et qui donnent beaucoup de satisfaction.

Récréation.—Le ballon, le cricket, la natation, la pêche, la chasse avec des arcs et des flèches en été, le patin, les chansons, les jeux de cartes, marbres, dames et le violon, sont les passe-temps favoris de nos garçons. Les filles s'amusent avec des ardoises à dessins, à habiller leur poupées, à jouer à la balle, à chanter et à sauter à la corde.

J'ai, etc.,

T. P. CAMPEAU,
*Principal.*

PENSIONNAT DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS,
LAC-AUX-CANARDS, SASK., le 11 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottaw.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin 1900.

Situation.—Cette école est très agréablement située à environ un demi-mille de la petite ville du Lac-aux-Canards, faisant face au lac du même nom.

Etendue du terrain.—Le terrain entourant la bâtisse de l'école comprend 100 acres qui sont la propriété du gouvernement. Sa subdivision est la section 4, canton 44, rang 2, à l'ouest du 3ème méridien.

Constructions.—Le corps de logis principal contient un corridor, une salle de réception, 19 x 16 pieds ; bureau privé du directeur, 19 x 16 pieds ; chambre à coucher du directeur, 16 x 10 ; bureau du directeur, 13 x 9 ; réfectoire des enfants, 50 x 30 ;

salle de classe des filles, 30 x 20. Au second étage se trouvent les dortoirs des garçons et des filles, 45 x 30 pieds chacun, et quatre petites chambres y attenant, à l'usage des sœurs et des employés. La cuisine est une bâtisse séparée reliée par un court couloir, 30 x 20 pieds. Les constructions à l'extérieur comprennent les salles de classe et de récréation pour les garçons, 30 x 88 pieds; une petite dépendance pour l'huile et les peintures, 6 x 8 pieds ; les écuries, le grenier, la remise pour les voitures, les magasins, la remise pour l'hivernage du bétail, la boulangerie, le poulailler et la buanderie.

Présence en classe.—L'assistance des élèves est très satisfaisante ; le nombre varie de quatre-vingt-seize à cent, le nombre autorisé pendant toute l'année.

Travail en classe.—Les cours d'études autorisés par le gouvernement ont été suivis autant que possible. Les plus anciens élèves restent à l'école pendant une demi-journée pendant la saison des travaux, tandis que les plus jeunes suivent les classes au complet et régulièrement, dans le but de leur inculquer quelque peu d'avancement dans la langue anglaise, avant qu'on ne leur fasse apprendre un métier ou une industrie. Les branches diverses de la langue anglaise sont bien enseignées par trois instituteurs anglais ayant des certificats. Ces études comprennent les cours ordinaires de lecture, d'écriture, d'arithmétique, de géographie, de connaissances générales, de récitations, de musique vocale et instrumentale, leçons qui remplissent le programme quotidien. Les premiers cours étant les plus nombreux, sont divisés en deux classes primaires et deux classes de juniors; des élèves des cours supérieurs agissant à tour de rôle comme assistants aux professeurs.

Ferme et jardin.—Une grande ferme est attachée à l'école, et une quantité de blé, avoine, orge, pommes de terre, carottes, navets, oignons, choux, betteraves, pois et fèves ont été ensemencés avec beaucoup de travail et ont intéressés les sauvages. Un grand nombre d'érables ont aussi été plantés ainsi que des arbustes fruitiers.

Industries.—Tous les travaux et réparations nécessaires, tels que la charpente, la peinture, la ferblanterie, sont exécutés par les enfants les plus âgés sous la surveillance d'instructeurs qualifiés; tandis qu'on enseigne aux filles non seulement les travaux domestiques, la cuisine, le lavage et le repassage, mais en outre elles apprennent à confectionner et à raccommoder leurs propres habillements, ainsi que ceux des garçons. Elles sont placées sous les soins des Sœurs et continuellement employées, même les bambines, auxquelles on enseigne à tricoter des bas pour leurs aînées.

Instruction morale et religieuse.—La conduite des enfants a été très satisfaisante durant l'année, et on a donné beaucoup de soin et d'attention à l'enseignement religieux et à la discipline.

Santé et condition hygiénique.—La santé générale des élèves a été assez bonne. Durant l'automne plusieurs des plus jeunes ont eu une attaque de grippe qui a dégénéré en consomption. Rien que des élèves en santé ont été admis, et grâce à la propreté et à une bonne nourriture nous nous efforçons d'éloigner les scrofules si appréhendées.

Durant la saison des chaleurs les bains sont fréquents, et les bâtiments sont tenus en parfaite condition.

Approvisionnement d'eau.—Grâce aux deux puits artésiens dus à la générosité du département, nous avons maintenant un fort approvisionnement d'eau, et trente barils placés sous les gouttières nous procurent amplement d'eau pour les fins de lavage.

Protection contre le feu.—Deux extincteurs Babcock sont placés en bons endroits ; un certain nombre de grenades à main sont suspendues partout dans les différentes pièces. Une pompe foulante fournit l'eau à la cuisine et aux deux dortoirs, où un approvisionnement constant est toujours à la main et peut être dirigé partout où nous le désirons au moyen d'un boyau et de 400 pieds de tuyau qui s'y trouvent reliés.

Récréations.—Les deux grands terrains de récréation qui font partie du département des enfants donnent tout l'espace nécessaire pour toutes sortes d'amusements ; en hiver des concerts sont de temps à autre donnés, le programme consistant en récitations, exercices militaires, chœurs, musique vocale et instrumentale.

J'ai, etc.,

M. J. P. PAQUETTE, Ptre., O.M.I.,
*Principal.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
COLLÈGE EMMANUEL,
PRINCE-ALBERT, SASK, 21 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation de l'école et superficie du terrain.—L'école est située à environ deux milles à l'ouest de la ville de Prince-Albert. Le terrain en dépendant se compose d'un lot riverain de douze chaînes s'étendant à deux milles dans l'intérieur.

Bâtiments.—Il y a trois bâtiments occupés par le personnel et les élèves. Le bâtiment principal est habité par les institutrices et les filles. Les chambres à coucher, les dortoirs et le lavoir sont à l'étage supérieur, et à l'étage inférieur se trouvent la classe des grands, la salle à manger, la cuisine et le garde-manger.

Dans le second bâtiment il y a un dortoir pour les petits, avec lavoir, ainsi qu'un bureau et un appartement pour le principal. L'étage inférieur sert de classe pour les petits. Dans le troisième bâtiment se trouvent les dortoirs, un lavoir, une salle de bains et une salle de récréation pour les grands, ainsi qu'une chambre pour l'instituteur en chef et une salle de classe pour les petits.

Terrains.—Les terrains attenant immédiatement les bâtiments offrent de spacieuses cours de récréation pour les garçons et pour les filles.

Logement.—Nous avons jugé nécessaire de trouver plus de logement dans le bâtiment principal. Le grenier, de la grandeur entière du bâtiment, 60 x 30 pieds, n'avait jamais été ni fini, ni utilisé. Nous y avons fait poser des planchers et des plafonds ainsi que d'autres fenêtres. On l'utilise comme dortoir pour les filles. Deux grandes chambres employées auparavant comme dortoirs ont été cloisonnées, de façon à faire quatre chambres ; une sert de garde-robe, une d'atelier, une de chambre à coucher pour un membre du personnel, et la quatrième est réservée pour les malades.

Travail en classe.—Tous les élèves vont en classe deux fois par jour, il n'y a d'exception que pour les filles les plus âgées, qui aident à tour de rôle au travail de la cuisine. Les heures de classe sont de 9·30 a.m. à 12, et de 1·30 p.m. à 3. Outre les heures régulières des classes il y a l'étude de 8 à 8·30 a.m. et de 7 à 8 p.m.

Ferme et jardin.—Nous avons récolté l'automne dernier trois cent quatre boisseaux de blé et deux cent quatre-vingt-dix boisseaux d'avoine, mais la grande humidité et la saison tardive ont fait que tout ce grain a été gelé. Nous avons eu aussi cinq cents boisseaux de bonnes pommes de terre, cent d'oignons et beaucoup de navets. On avait ensemencé vingt-trois acres de terre. Cette année il y a quatorze acres de blé, huit acres d'avoine, cinq acres de légumes et trois acres d'avoine et de vesces pour le fourrage. Nous avons rompu dix acres de nouvelle terre et mis cinq acres en jachère, et jusqu'à présent fait trente tonnes de foin.

Travaux industriels.—Les élèves font tout le travail nécessaire sur la propriété. Les garçons soignent les chevaux et le bétail, traient les vaches, charrient l'eau, fendent le bois, et font tout le travail de la ferme et les travaux ordinaires au besoin. Il y a ici un atelier de menuiserie, et les garçons les plus âgés apprennent à se servir des outils. On enseigne aux filles les travaux du ménage, comment faire la cuisine, coudre et tricoter.

Education morale et religieuse.—On consacre chaque jour une demi-heure à l'instruction religieuse. Les dimanches les élèves assistent à deux offices divins à l'église et anssi à l'école du dimanche à 2·30 p.m.

Améliorations.—Les trois bâtiments ont tous été recouverts en bardeaux, l'on a réparé le crépi, ainsi que badigeonné et peinturé l'intérieur. Il a été aussi construit une nouvelle étable de 44 x 22 pieds et une serre à légumes, avec grenier, lequel est assez grand pour contenir vingt tonnes de foin.

Santé des élèves.—La santé des élèves en général a été bonne, à l'exception d'un garçon mort sur la réserve de John Smith.

Approvisionnement d'eau.—Il y a sur la propriété trois puits nous fournissant abondance d'eau.

Protection contre le feu.—Le département nous a fourni des extincteurs Babcock, des grenades à main, des seaux et des haches.

Chauffage.—On s'est servi de poêles dans deux des bâtiments, mais dans le corps principal, où sont les fillettes, il y a une fournaise. On brûle du bois.

Présence à l'école.—L'exercice s'est fermé avec cinquante-huit élèves présents ; sur ce nombre dix-huit ne se trouvent point sur la liste du département.

Récréation.—Les garçons se livrent aux amusements ordinaires. La musique est une de leur récréation favorite, ainsi que les journaux illustrés et les revues. On leur permet de se servir de l'ancien orgue, un autre ayant été récemment acheté pour l'école. Plusieurs d'entre eux jouent l'orgue assez bien ; l'instrument est presque sans cesse employé. Comme amusements en plein air, les fillettes ont la balançoire, la corde à danser et le croquet, et les garçons la balançoire, le cricket et le ballon.

Je demeure, etc.,

JAMES TAYLOR.
*Directeur.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE PEAU-D'HERMINE,
HOBBEMA, 9 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1900, tel que requis par votre circulaire de l'an dernier.

Situation de l'école et superficie du terrain.—Le pensionnat est situé sur la réserve de Peau-d'Hermine à environ un mille de la station d'Hobbema. Vingt-deux acres de terre dépendent du bâtiment ; elles appartiennent à la mission.

Bâtiments.—Tout le bâtiment est en bois. Il mesure 50 x 40 et a trois étages ; au premier, la classe et le réfectoire ; au second, le dortoir des garçons, la salle de couture et l'infirmerie. Le troisième sert de dortoir pour les fillettes. Un autre bâtiment, de 25 x 18, dans lequel nous avons une chapelle privée et une cuisine, est relié au bâtiment principal. Le bâtiment qui fut d'abord destiné aux classes des élèves est maintenant occupé par les Sœurs.

Logement.—Il y a place pour 75 élèves ; nous en avons présentement cinquante-quatre. Le personnel se compose de sept Sœurs.

Assistance et travail en classe.—Comme tous les élèves pensionnent à l'école, l'assiduité est très régulière. Les heures d'école, c'est-à-dire de 9 à 12 et de 1.30 à 4, sont fidèlement observés. De plus les élèves les plus avancés ont une heure d'étude partagée en deux demi-heures à 5 et 8 p.m. Le programme d'études établi par le gouvernement est suivi en tous points avec une constante application, pour nous assurer

que les élèves comprennent parfaitement tout ce qu'ils apprennent et chaque mot de chaque leçon. Aussi leur progrès a dépassé nos espérances sur tous les articles du programme ; mais c'est surtout dans la pratique du calcul mental dans laquelle leur intelligence s'est le plus merveilleusement développée. Plusieurs montrent beaucoup de goût pour le dessin. La langne anglaise leur est maintenant familière et je puis dire que c'est par simple oubli qu'un mot cri est prononcé dans la récréation.

Enseignement industriel et jardinage.—Le jardin est de trois acres ; il est cultivé par les garçons. L'an dernier nous en avons tiré 500 boisseaux de pommes de terre, 50 de navets, betteraves, choux carottes, fèves, oignons. etc. Les garçons ont aussi le soin des bestiaux et de quelques chevaux. Ils scient tout le bois consumé dans les bâtiments et tiennent la cour en bon ordre. Ils ont aidé à planter quelques pommiers et quelques arbres d'ornementation en face de la maison d'école. Les fillettes ont aussi leurs travaux industriels tels que lavage, couture, tricotage et autres travaux domestiques. Durant l'année elles ont fait 50 habillements, 100 tabliers, 100 chemises, 60 paires de bas et tout le raccommodage.

Enseignement moral et religieux.—Chaque jour une demi-heure est consacrée à implanter dans ces jeunes cœurs l'amour du devoir sous tous les rapports, et nous avons la satisfaction de voir que leur conduite est généralement bonne.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves a été bonne. Il y a eu deux décès causés par la consomption et l'hémorrhagie et deux autres cas de maladie peu alarmants. La ventilation est très bonne, chaque dortoir étant pourvu d'un grand nombre de fenêtres. Les règles de l'hygiène sont observées.

Approvisionnement d'eau.—Deux puits le fournissent mais il ne suffit pas à notre vrai besoin. Nous espérons que le département nous accordera la somme demandée pour pratiquer un autre puits.

Protection contre le feu.—Des extincteurs et des seaux sont placés dans les diverses chambres ; des échelles touchent au bâtiment et l'on garde des barils pleins d'eau.

Chauffage.—Les bâtiments sont chauffés par onze poêles.

Récréation.—Garçons et fillettes ont chacun leur cour et restent toujours sous la surveillance de leurs maîtres. Ils ont des balançoires et un jeu de croquet. Ils s'adonnent surtont aux amusements en plein air.

Je demeure, etc.,

G. V. SIMONI, *directeur.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DES BUTTES-LA-LIME,
QU'APPELLE, 10 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation de l'école.—Cette école est située sur la section 32 du township 23, rang 11, à l'ouest du 2e méridien, à environ quatre cents verges à l'ouest des bâtiments de l'agence des Buttes-La-Lime, et deux cents acres de terrain à peu près en dépendent.

Bâtiments.—Les bâtiments comprennent le pensionnat, lequel est bâti de pierres avec toit mansard, a trente pieds carrés, trois étages bien meublés et très confortables ; la salle des classes, à environ quinze verges à l'ouest du pensionnat, est en charpente sur

fondations en pierres, a 34 x 16, avec portique sur le devant servant de buanderie; aussi une construction en troncs d'arbres qui sert de salle de jeux aux élèves; des écuries et une remise à voitures.

Terrains.—Quatre acres de terre qui entourent les bâtiments servent pour la culture de légumes et de fleurs.

Logement.—Il y a dans le pensionnat deux dortoirs pouvant loger chacun comme il faut dix enfants. La classe est meublée de dix-sept pupitres à deux places des plus commodes et est bien éclairée.

Présence à l'école.—Le registre contient treize noms.

Travail en classe.—On enseigne en classe les matières ordinaires du cours public, en portant une attention spéciale à la composition et à l'usage de l'anglais.

Jardin.—Nous cultivons à peu près trois acres, lesquelles sont tenues en bon ordre et promettent un excellent rendement.

Travail industriel.—On enseigne aux filles la couture, le tricotage et les travaux de ménage en général. Les garçons font le jardinage, prennent soin du bétail, traient les vaches, scient le bois, font leurs propres lits, aident au blanchissage, lavent les planchers et accomplissent toute besogne en général. Un de nos garçons s'engage pendant l'été chez un cultivateur et reçoit $6 par mois, ainsi que la pension. Il donne satisfaction.

Enseignement moral et religieux.—Une partie de chaque jour est consacrée à l'instruction religieuse.

Conduite.—La conduite des élèves est bonne, et bien peu de punitions sont nécessaires.

Santé.—La santé générale est assez bonne.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons abondance d'eau.

Récréation.—Les sports ordinaires en plein air.

Je demeure, etc.,

W. H. FARRER,
*Directeur.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE GORDON,
KUTAWA, 16 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—L'école est située à environ douze milles de l'agence, sur le côté ouest de la réserve.

Terrain.—On ne connaît point quelle est l'étendue du terrain dépendant de l'école.

Bâtiments.—Les bâtiments comprennent l'école, qui est construite en pierres, de 42 x 48 pieds, à deux étages, ainsi que soubassement renfermant cinq chambres; une de 14 x 26 servent de salle à manger; une de 11 x 14 servant de garde-manger; une de 13 x 37 servant de cuisine; une de 14 x 14 servant de laiterie, et une de 14 x 23 servant de cave.

*Premier étage.*—Il contient six chambres; une de 14 x 14 servant de chambre et de bureau au directeur; une de 14 x 22 servant de chambre et de salle de couture à la

directrice ; une de 14 x 16 servant de salle de toilette pour les fillettes ; une de 14 x 22 servant de classe ; une de 15 x 30 servant de classe ; une de 8 x 14 servant de salle de toilette pour les garçons, et 7 x 15 pour le corridor et l'escalier.

*Deuxième étage.*—Il contient cinq chambres : une de 15 x 36 servant de dortoir pour les garçons ; une de 14 x 29 servant de dortoir pour les fillettes ; trois chambres, dont deux de 9 x 16 et une de 10 x 16 servant de chambres à coucher pour le personnel ; corridor 7 x 29.

*Dépendances.*—Elles se composent de l'ancienne école, 18 x 70, avec une allonge de 12 x 48, dont une chambre de 17 x 29 sert de salle de récréation et de salle de menuiserie ; une de 12 x 48 servant d'entrepôt pour l'huile de charbon et les vitres ; une de 16 x 17, de buanderie ; une de 10 x 17, d'entrepôt ; une de 10 x 17, de dortoir ; une de 12 x 14, de dortoir ; une de 12 x 14, de grenier à farine ; une de 12 x 14 de grenier aux avoines ; une de 9 x 12 pour les épiceries et autres provisions.

*Etables.*—Une de 20 x 24 pour les vaches ; une de 12 x 16 pour les vaches ; un poulailler de 12 x 16 ; une écurie à chevaux de 16 x 20 ; une chambre à harnais de 10 x 12 ; un caveau à racines de 16 x 24 ; une glacière de 10 x 12.

Logement.—Nous pouvons loger comme il faut trente-cinq élèves.

Présence à l'école.—La présence a été très bonne à l'école pendant la dernière année avec une moyenne de vingt-cinq enfants, les registres contenant vingt-six noms.

Travail en classe.—Le cours d'étude des élèves est celui que le département prescrit. On fait des progrès notables.

Fermes et jardins.—Sur les trois acres de terre à peu près que nous cultivons, nous avons récolté des légumes en abondance. Nous avons récolté de 5 à 600 minots de pommes de terre, deux tonnes de carottes, ainsi que des navets, choux, panais, choux-fleurs, oignons, betteraves, concombres, pois, fèves et autres petits légumes. Notre approvisionnement étant considérable, nous avons pu donner des pommes de terre aux sauvages pour la semence. Nous avons également un joli parterre au sud et à l'ouest de l'édifice.

Métiers enseignés.—Les garçons aident au jardinage, soignent les chevaux et le bétail, traient les vaches et bûchent le bois. Ils ont aussi une petite pièce de terre à cultiver et ils en enlèvent eux-mêmes les mauvaises herbes. On enseigne aux filles comment coudre, tricoter, faire le pain, le beurre et les travaux du ménage en général. Trois ou quatre sont très habiles.

Education morale et religieuse.—On porte la plus grande attention à l'enseignement moral et religieux. Je ne saurais trop bien parler de leur conduite morale durant l'année ; elle a été excellente.

Santé et condition sanitaire.—La santé pendant la dernière année a été très bonne ; rien de sérieux ; deux ou trois seulement ont souffert de la rougeole et quelques-uns de la gorge. La condition sanitaire est pour le mieux. Les chambres sont bien ventilées et la place est propre au dehors et au dedans.

Approvisionnement d'eau.—L'on a obtenu l'eau de puits à environ 300 pieds de l'école. Nous en avons un à 30 pieds pour les fins de cuisine.

Protection contre le feu.—Elle consiste en deux babcocks, deux carrs, une pompe, deux longueurs de boyaux, douze seaux, six haches, onze grenades à main, dix extincteurs et un réservoir. Celui-ci n'a pas été mis dans la maison et est peu considérable. Les enfants sont dressés à répondre à un appel de trompette et comprennent ce qu'il y a à faire en cas d'incendie.

Chauffage.—Le bâtiment est chauffé par des poêles et était très confortable pendant l'hiver, excepté les dortoirs, où le frimas se produisait et couvrait les murs. En temps doux l'eau y coulait, de sorte que sans être froids ils n'étaient pas sains. J'ai fait rapport à ce sujet durant l'hiver.

Récréation.—En hiver les enfants glissent en traîneau et pratiquent les autres sports du dehors, et pendant les soirées s'amusent à différents jeux dans l'école. Le ballon et plusieurs autres jeux les amusent en été.

Je demeure, etc.,

M. WILLIAMS, *directeur.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN,
BUTTES-DE-TONDRE, ASSA., 1er juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre sous pli mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—L'école de Muscowequan est située sur le quart de section 14, au nord-ouest, township 27, rang 15. Le terrain sur lequel se trouve l'école est un plateau environné de grands marécages autrefois couverts d'eau, mais maintenant asséchés.

Terrain.—Le terrain dépendant de l'école est un homestead de cent soixante acres et appartient à la Société des Oblats, à laquelle on ne paie rien pour l'usage et les avantages que l'école en retire. Il y a un grand jardin en face de la maison, lequel est planté de beaux arbres. Une avenue de quatre-vingts pieds de largeur conduit à l'école, et il y a de bonnes clôtures de chaque côté.

Bâtiments.—Les bâtiments de l'école comprennent l'ancienne église de 24 x 56 pieds, laquelle sert de salle de classe, ainsi qu'une nouvelle maison en pierre bâtie il y a deux ans. Cette nouvelle construction a 50 x 30, deux étages de hauteur et un soubassement. Le soubassement renferme une grande cave de sept pieds de hauteur et des mêmes dimensions que la maison elle-même. Au premier étage se trouvent :—une cuisine, la salle à manger, la chapelle et deux chambres plus petites pour les visiteurs ; au second, le dortoir des filles, la salle de couture et l'appartement des Sœurs. Il y a aussi des mansardes vastes et confortables. L'autre partie du bâtiment formant angle contient, au premier étage, la salle de classe, et à l'étage supérieur le dortoir des garçons, qui est bien aéré et éclairé. Il n'y a pas de cave dans cette partie de la construction. L'on a badigeonné différentes chambres, ainsi que peinturé les murs de la cuisine et de la salle à manger, de la classe et des chambres des visiteurs. Ces édifices appartiennent aux Pères Oblats et comprennent l'église, la boutique de menuiserie, des écuries pour de 10 à 20 têtes de bestiaux et 6 chevaux.

Logement.—On peut loger quarante enfants et sept employés.

Présence à l'école.—Trente enfants sauvages assistent régulièrement à l'école durant l'année.

Travail en classe.—Il y a classes matin et après-midi : de 8.30 à 12 a.m. et de 1.30 à 4 p m. Le programme d'études autorisé par le département est suivi strictement. On porte une grande attention à la prononciation correcte de l'anglais, à l'écriture, à la lecture, à l'arithmétique, à l'épellation, au dessin, à la géographie et à la musique vocale. On a durant l'année constaté des progrès satisfaisants dans toutes ces branches.

Travail industriel.—Les garçons aident à faire le jardinage, soignent les chevaux et le bétail, traient les vaches et bûchent le bois. On enseigne aux filles à coudre, tricoter, faire le pain, la cuisine, le blanchissage et les travaux de ménage en général.

Ferme et jardin.—Il n'y a pas de ferme annexée à l'école. Nous récoltons suffisamment de pommes de terre et de légumes pour nous et nous nous fournissons de lait et de beurre.

Education morale et religieuse.—On consacre beaucoup de soin et d'attention à cette partie de l'éducation, et rien n'est négligé pour donner à nos élèves une instruction complète en matière de principes de foi et de religion. La conduite générale donne grande satisfaction, et c'est une source considérable de surprise et de bonheur que de constater avec quelle bonne volonté ils mettent en pratique les leçons qui leur sont enseignées.

Santé et condition sanitaire.—La santé, sauf un cas grave, a été très bonne. Le rapport sanitaire montre que toutes les règles hygiéniques sont bien observées.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie à l'école par trois puits, deux sur le terrain adjacent et l'autre dans la cave, sous la cuisine, d'où l'eau est tirée au moyen d'une pompe aspirante qui la conduit à un réservoir placé près du toit et d'où elle va par des tuyaux en fer à la cuisine et à la salle des fillettes. Une pompe semblable sera bientôt placée dans l'un des puits extérieurs, avec boyau d'arrosage pour les jardins et les terrains avoisinants.

Protection contre le feu.—L'école a été pourvue par le département de deux babcocks, de 12 seaux à incendie constamment remplis, d'extincteurs et de haches, le tout placé aux bons endroits dans l'édifice. Il y a aussi deux pompes aspirantes et tout plein de boyaux pour un bon service en cas de feu.

Chauffage.—Le bâtiment est chauffé par sept poêles à bois.

Récréation.—Les garçons et les filles ont en hiver différents jeux : musique, chant, récréation en plein air. Les principaux amusements en été pour les garçons comprennent le jeu du ballon, la balançoire, le croquet, le tir à l'arc et les exercices gymnastiques. Les jeux, le chant, etc., sont les amusements favoris des filles.

Observations générales.—On a éprouvé beaucoup de difficulté à trouver de nouveaux élèves. Les parents sont contre l'école. Cependant, grâce au dévouement et à l'intérêt porté par notre précédent instructeur, M. P. Hamilton, nous réussirons bientôt à amener les sauvages à de meilleures dispositions.

Je désire, en terminant, reconnaître la gracieuseté du département en nous fournissant des articles scolaires, et aussi combien je suis redevable à l'agent, M. Martineau, et à M. Hamilton déjà mentionné, pour leur sérieuse coopération dans tout ce qui intéressait l'école.

Je demeure, etc.,

S. PERRAULT,
*Directeur.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DES PIEDS-NOIRS,
GLEICHEN, ALTA., 23 octobre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant au sujet des asiles St-Jean qui se trouvent sur cette réserve, et que je dirige moi-même en qualité d'agent de la Société des Missions de l'Eglise, et je désire exprimer ma reconnaissance, comme je l'ai déjà fait, pour l'aide efficace que le gouvernement nous a donnée durant l'année.

Situation.—Les asiles sont situés sur les réserves du nord et du sud, séparés par une distance d'environ dix milles, et tous deux à quelques verges de la rivière à l'Arc. Celui de la réserve du nord (connu sous le nom d'école de Vieux-Soleil) est situé presqu'au centre du plus grand village, et est à une distance d'environ quatre milles de Gleichen, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Celui de la réserve du sud (connu sous le nom d'école de l'Aigle-Blanc) n'est rapproché d'aucun village, si l'on excepte deux ou trois vieilles masures qui, je crois, seront bientôt abandonnées. Sur chacune des réserves l'on a clôturé autour des bâtisses quelques acres de terre dont une partie est en culture.

Les bâtiments sont bien situés au point de vue hygiénique, etc. Le bureau de poste commun des deux réserves est Gleichen.

Bâtiments et aménagement.—L'école de Vieux-Soleil comprend deux édiffices de bonnes dimensions : le pensionnat proprement dit et l'école. Le premier est une maison spacieuse et commode pouvant recevoir cinquante enfants. C'est pour les fillettes seu

lement. Il se compose de deux ailes reliées par la salle à manger et la cuisine au rez-de-chaussée, et par le dortoir du personnel et une salle de couture entre les dortoirs. Le tout est latté et crépi ; toute la boiserie extérieure est peinturée, ce qui rend la maison chaude et propre. En sus de l'aménagement pour le personnel il y a des chambres de jour, des lavabos, un magasin, un garde-manger et deux petites caves. La maison est bien bâtie et capable de recevoir autant d'enfants que l'asile lui-même. Elle est chauffée par une fournaise à l'eau chaude et bien aérée. A l'arrière du pensionnat se trouve une buanderie en charpente contenant un puits, une pompe, un poêle de cuisine, des cuvettes et une cheminée en briques. Un trottoir en bois relie la maison à l'asile.

A la réserve du sud, l'asile est un bâtiment spacieux et commode pouvant recevoir 50 garçons. Il est en charpente, ses dortoirs ont été récemment crépis, ce qui les rend chauds et propres. Cet asile a été ouvert à la prière des sauvages de l'endroit, qui le demandèrent en personne au gouverneur général. La grande salle d'école est sous le même toit que le pensionnat lui-même. Le tout est chauffé par une grosse fournaise à air chaud et plusieurs poêles.

Ecole.—Le nombre d'enfants sur le rôle à la fin de l'année administrative était de 11 fillettes à l'école de Vieux-Soleil et de 24 garçons à celle de l'Aigle-Blanc. Il y a dans les environs de l'école beaucoup d'enfants en âge d'y aller, et ce serait une bénédiction pour eux s'ils pouvaient être soustraits aux désastreux effets de la vie des camps.

Travail en classe.—L'intérêt que les enfants portent à leur travail et leurs progrès en général, particulièrement dans la conversation anglaise, continuent.

Enseignement industriel.—A part le travail routinier de ces asiles, on instruit minutieusement fillettes et garçons dans les travaux de la ferme et de la maison, afin qu'ils puissent se rendre utiles une fois sortis de l'asile. Les garçons ont toute la chance possible de s'occuper de potagers dans les excellents jardins du pensionnat de l'Aigle-Blanc.

Enseignement moral et religieux.—Des instructions minutieuses sont données chaque jour et tout est fait pour promouvoir une saine existence chrétienne. Il n'y a eu durant l'année aucune infraction sérieuse à la discipline, et les enfants se conduisent bien et sont heureux.

Santé.—Durant l'année nous avons perdu deux de nos fillettes, mortes toutes deux de maladie grave. Tout est fait pour éloigner la maladie, et l'on espère que l'hôpital, avec notre médecin résidant, contribueront considérablement à relever le niveau de la santé dans les écoles.

Condition sanitaire.—Elle paraît satisfaisante.

Approvisionnement d'eau.—Il est bon à la maison des fillettes, et, tout récemment, le gouvernement nous a généreusement aidés à ouvrir un puits à l'école des garçons et à placer un moulin à vent d'où les tuyaux approvisionnent le réservoir sous le toit. Les puits sont alimentés par la rivière à l'Arc et demandent plus de soin que lorsqu'ils le sont par des sources.

Protection contre le feu.—On s'est approvisionné d'un certain nombre d'extincteurs, et des appareils de sauvetage partent des dortoirs. Des seaux et des cuvettes d'eau sont placés de façon à pouvoir être rapidement atteints advenant besoin. Il en est de même des haches. L'avantage d'une puissante pompe aspirante et de boyaux à quelque endroit central sur la réserve du nord serait immense et pourraient, en cas de danger, sauver les édifices plus rapidement que n'importe quoi.

Chauffage.—L'école du Vieux-Soleil est chauffée par des poêles seulement, les classes par une fournaise à air chaud, et le pensionnat de l'Aigle-Blanc par fournaise et poêles. Des voûtes en amiante sont en usage.

Récréation.—On s'occupe beaucoup de récréation, surtout d'encourager celle en plein air. Pour l'intérieur, on enseigne différents jeux, Nous nous efforçons de diriger et guider leurs amusements.

J'ai, etc.,

H. W. GIBBON STOCKEN,

*Missionnaire préposé et principal.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT C.-R. DU LAC-AUX-OIGNONS,
LAC-AUX-OIGNONS, SASK., 24 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—L'école est située sur la réserve Seekaskootch, à environ 12 milles de Fort-Pitt, du côté nord de la rivière Saskatchewan.

Terrain.—On a clôturé environ 4 acres de terre pour l'usage de l'école, jardin, cours, terrain de jeux, etc.

Bâtiments.—Il y a un bâtiment en charpente de 45 x 25 consacré exclusivement à l'usage des élèves. La cuisine, la buanderie et le magasin sont à part.

Logement.—Il y a bon et confortable logement pour 50 élèves, mais il faudrait une salle de récréation pour les garçons et une classe pour les plus jeunes.

Présence à l'école.—Le nombre d'élèves autorisé par le département est de 50, mais nous avons eu ce nombre et plus durant l'année.

Travail en classe.—Le programme d'études autorisées par le département est suivi strictement. Les élèves sont soigneux ; ils désirent ardemment apprendre, et il y a en classe une bonne émulation.

Ferme et jardin.—Notre jardin de l'an dernier a produit plus que nous avions prévu ; il a donné assez de légumes pour les besoins de l'institution, et même en ce moment ils sont bons et abondants.

Industries.—Les filles apprennent à jardiner, à coudre, à tricoter, à repriser, à faire la cuisine, à laver, à faire toutes sortes de raccommodages, à tailler et confectionner de nouveaux vêtements, et à faire tous les travaux domestiques. Elles confectionnent tous leurs propres vêtements, ainsi que l'habillement, les chemises, casquettes, etc., des garçons.

Les garçons ont soin des chevaux, vaches, cochons, volailles, préparent le combustible et charrient l'eau. Il raccommodent aussi les chaussures, font le pain, balayent, arrosent et font le ménage de leurs propres pièces comme travail d'intérieur.

Education morale et religieuse.—On porte grand soin et attention à l'éducation morale et religieuse ainsi qu'à la discipline et au bon ordre. Chaque jour il y a enseignement de la doctrine chrétienne.

Santé et condition sanitaire.—La santé des élèves a été remarquablement bonne. Aucun cas de maladie. La condition sanitaire de l'école est bonne, comme la santé des élèves le prouve.

Approvisionnement d'eau.—On se procure de la très bonne eau d'un puits creusé à une petite distance de l'école.

Protection contre le feu.—Un puits, des échelles, escaliers et galeries sont nos principales protections.

Chauffage.—La maison est chauffée par des poêles et la température est bonne partout.

Récréation.—En été, les enfants s'amusent à la balle, au tennis, à la balançoire, à la corde, à tirer de l'arc, à faire des pique-niques, des promenades et à la cueillette de fruits. En hiver on les fait glisser, patiner et il y a beaucoup d'amusements d'intérieur. Mais les grands s'occupent surtout de lecture, qu'ils préfèrent à toute autre chose.

Le directeur et les maîtres leur fournissent des livres, des revues et des journaux.

Je demeure, etc.,

W. COMIRÉ, O.M.I.,
*Directeur.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT E.A. DU LAC-AUX-OIGNONS,
LAC-AUX-OIGNONS, SASK., 5 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je vous transmets sous pli le rapport annuel sur l'école de cette agence qui se trouve sous ma charge.

Situation.—Cette école est située à l'angle nord-est de la réserve de Makaoo, à environ 300 verges au sud-ouest des bâtiments de l'agence.

Terrain.—Vingt acres de terre à peu près sont annexées à l'école et à la mission. Cette terre appartenant à la réserve, je ne puis dire à quelle condition on en jouit.

Bâtiments.—La maison d'école est en billots, de 24 x 30, trois étages de hauteur. Le premier étage sert uniquement de salle de classe et couvre tout l'espace de l'édifice. Le second sert de dortoir aux garçons; il y a de plus une chambre de 10 x 12 dans le coin pour l'usage de l'officier en charge du dortoir. Le troisième étage couvre toute l'étendue de l'édifice et sert de dortoir. Il n'y a aucune division. A tous les étages les plafonds sont à 10 pieds de hauteur. Près de la maison d'école se trouve la salle de récréation des garçons, salle qui forme l'étage inférieur d'un bâtiment en billots de 20½ x 22½. A l'étage supérieur de ce bâtiment se trouvent la salle de couture et une pièce pour les habits des enfants. Près de ce bâtiment il y a un entrepôt d'environ 15 x 20 avec un grenier pour les habits. Les provisions, le bœuf, le poisson et le gibier sont emmagasinés à l'étage inférieur.

Les bâtiments qui constituent les quartiers du personnel et de toutes les fillettes de l'école sont au nombre de six, construits à différentes époques, mais tous reliés les uns aux autres; chacune des quatre portes extérieures donne entrée ou sortie hors ou dans tout l'ensemble de la construction, qui est d'environ 60 pieds carrés. A l'étage inférieur, de ce carré de 60 pieds se trouvent le bureau du principal, la salle des sauvages, le garde-manger, la cuisine, la buanderie, le parloir, la salle à manger et l'infirmerie, tous les étages supérieurs servant pour les chambres à coucher du personnel et le dortoir des fillettes, ce dernier prenant tout un étage, 24 x 36, sans division.

Logement.—On peut loger un personnel de huit et soixante élèves.

Ecole.—Tous ces enfants étant gardés à l'asile, l'assiduité a été d'une régularité parfaite, excepté dans de rares cas, quand un enfant était malade—cas heureusement rares et de peu de durée.

Travail en classe.—Les enfants ont fait des progrès marqués dans toutes les matières de l'éducation, spécialement la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la conversation anglaise.

Ferme et jardin.—L'on ne cultive qu'une petite étendue de terre, un peu plus d'une acre seulement. Nous pouvons cependant récolter tous les légumes et racines dont nous avons besoin pour nous tous, qui sommes au nombre de soixante. Le travail est presque tout fait par le personnel et les élèves.

Métiers enseignés.—La menuiserie et la charpente sont les principaux métiers enseignés. Ils ont aussi le soin des chevaux et des volailles ainsi que des vaches; traire celles-ci et travailler à la baratte forment aussi partie de leurs travaux. Nous élevons aussi quelques cochons et ils les soignent. Les fillettes apprennent aussi à tricoter, à coudre, à cuisiner, à tenir un ménage et à faire le beurre et le fromage.

Education morale et religieuse.—Cette partie de l'éducation est celle sur laquelle se portent nos plus grands efforts et notre attention la plus constante. Nous comprenons parfaitement que sans une instruction morale et religieuse soignée notre travail, sous

tous les autres rapports est pire que perdu. Nous ne nous appliquons pas à faire connaître telle ou telle Eglise, nous préférons nous en tenir au simple évangile: " La vieille histoire" : Le Christ d'abord, l'Eglise ensuite.

Santé et condition sanitaire. La santé des enfants et la condition sanitaire des bâtiments et des environs peuvent parler pour elles-mêmes quand je dis que depuis huit ans que nous avons commencé nos travaux, il n'y a pas un enfant qui, sous le rapport de la santé ou de la force, soit incapable d'aller à l'école ou de travailler aux champs—sauf un enfant brûlé à mort dans un feu de camp après que son père l'eut retiré de l'école contre notre gré.

Approvisionnement d'eau.—Cet approvisionnement est abondant, quatre puits étant en usage et chacun d'eux contenant une forte quantité de bonne eau.

Protection contre le feu.—Deux petits extincteurs chimiques, dix seaux à incendie, trois haches, une surveillance constante et une grande attention aux poêles, tuyaux et planches autour des poêles, voilà toute notre protection dans le vaste bâtiment occupé par le personnel et les fillettes de l'école. A la maison d'école et au dortoir des garçons il y a un puits bien rempli, une pompe aspirante, un boyau et une lance pour le boyau.

Chauffage.—Tout est chauffé par poêles à bois ; là où il y a danger plus grand que les enfants jouent avec le feu, les poêles ont la bouche de tirage sur le dessus, ce qui empêche les enfants d'y atteindre.

Récréation.—Leurs principaux amusements consistent à jouer au ballon, à la balle, à balancer, lutter corps à corps, à scier le bois avec la scie à deux, et à empiler le bois.

Je demeure, etc.,

J. R. MATHESON,
*Directeur.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT E. A. DES PIÉGANES,
PINCHER-CREEK, ALTA, 30 juin 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur cette institution pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—Cette école est bâtie sur les bords du creek Pincher, et située sur le quart nord-est de la section 12, township 7, rang 29, à l'ouest du 4me méridien.

Terrain.—L'école possède quarante acres de terre, soit la subdivision légale 9 de la section mentionnée plus haut.

Bâtiments.—Les bâtiments se composent du pensionnat proprement dit, d'un atelier de menuiserie, d'une écurie et des autres dépendances nécessaires.

Le pennsionat a 78 x 32 pieds, 32 par-dessus tout. C'est une construction en bois, lattée et crépie partout. Il contient une cuisine, une salle à manger, des salles de jeu et dortoirs pour les enfants, des chambres pour le personnel, ainsi que des magasins et lavoirs.

Logement.—Cette école peut loger quarante élèves, soit vingt-quatre garçons et seize filles ; il y a aussi le logement d'un personnel de six personnes.

Présence à l'école.—La présence à l'école a été passable, et il y a toute apparence d'augmentation cet automne.

Travail en classe.—Les enfants ont fait de bons progrès dans toutes les branches.

Ferme et jardin.—Comme le jardin n'est pas clôturé, l'on a cru désirable de ne pas le cultiver tant que l'on n'aura pas acheté du fil de fer et construit une clôture convenable pour en tenir éloigné le bétail appartenant à des propriétaires des ranches du voisinage.

Métiers enseignés.—On enseigne aux garçons comment prendre soin des bêtes à cornes, des cochons et de la volaille ; ils font le pain et le travail du ménage de leur propre côté de l'école. On apprend aux filles les travaux du ménage, à tricoter et coudre, ainsi qu'à aider à la cuisine.

Education morale et religieuse.—L'instruction religieuse se donne chaque jour, le matin et le soir, par le directeur ; le dimanche, les enfants assistent à un office dans leur langue, à un en anglais, aussi à l'école du dimanche, et l'on n'épargne ni précepte ni exemple pour former les mœurs des élèves.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été bonne. Il y a eu durant l'année une mort due à la consomption. La condition sanitaire est excellente, le bâtiment étant bien ventilé.

Approvisionnement d'eau.—Toute l'eau est tirée d'un puits placé dans la cuisine ; elle est toujours pure, même quand le creek Pincher est sale et inondé.

Protection contre l'incendie.—Des extincteurs sont placés à des endroits commodes dans le bâtiment.

Chauffage.—Le bâtiment est chauffé au moyen d'air chaud provenant de deux grosses fournaises installées dans le soubassement.

Récréation.—Les élèves ont d'amples terrains de jeu. On joue toutes sortes de jeux en plein air, comme le jeu de ballon, le hockey, etc.

Je demeure, etc.,

W. R. HAYNES,
*Directeur.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT C. R. DES PIÉGANES,
MACLEOD, ALBERTA, 18 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur le pensionnat du Sacré-Cœur, dirigé par l'Eglise catholique romaine de la réserve des Piéganes, pour l'année 1899-1900.

Situation.—L'école est située sur un beau terrain élevé, dans une position très salubre et au centre de la réserve, à proximité des bâtiments de l'agence et de la rivière du Vieux.

Terrain.—Le terrain où s'élève l'école appartient à la réserve.

Bâtiments.—Les bâtiments se composent d'une grande maison de 84 x 26 pieds, la cuisine et le garde-manger non compris.

Au premier étage se trouvent : à l'est la salle de récréation des fillettes, 25 x 14½, et la salle de couture, 25 x 14½ ; à l'ouest la salle de récréation, 25 x 14½ ; la classe commune pour garçons et fillettes, 25 x 14½, et le réfectoire, 29 x 12.

Entre les salles des garçons et des fillettes se trouve un corridor allant de la porte de la façade à la cuisine. Ces différentes pièces du premier étage ont 10 pieds de hauteur.

Au second étage : à l'est se trouvent le dortoir des fillettes, 29½ x 25, et celui des garçons, 29½ x 25 et 8½ de hauteur. Entre les deux il y a la chapelle, assez grande pour le personnel et un fort nombre d'élèves, et la salle pour le personnel.

Au troisième étage il y a une grande pièce non terminée et ne pouvant par conséquent être habitée. La cuisine est de 20 x 15.

Il y a un petit bâtiment extérieur de 18 x 17 et 6 de hauteur servant de buanderie, de cave à charbon, de poulailler, etc.

Logement.—Le bâtiment peut loger quarante enfants.

Présence à l'école.—Nous avons vingt-six élèves, tous pensionnaires ; l'assistance est régulière. Le printemps dernier, deux élèves ont été ramenés chez eux par leurs parents pour cause de maladie ; l'un est revenu, nous attendons l'autre bientôt.

Travail en classe.—Les progrès sont bons et encourageants. L'on a suivi le programme du département constamment.

Travail industriel.—Nos enfants consacrent des heures spéciales pendant le jour au travail manuel. On occupe les garçons suivant leur âge. Ils balayent et entretiennent leur salle de récréation et leur dortoir, font leur lit et quelques légers travaux autour de la maison et dans le jardin. Les fillettes s'occupent à des travaux domestiques généraux, tricotant, cousant, reprisant le linge, lavant, cuisinant, etc.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été en général bonne l'année dernière, mais nous avons eu des maux d'yeux, des scrofules et un peu de maladie, heureusement peu sérieuse, en été. La santé est plus satisfaisante maintenant.

Chauffage.—On se sert de poêles à houille pour les fins de chauffage.

Protection contre l'incendie.—Il y a toujours à des endroits commodes un extincteur, des seaux d'eau et une hache. Il y a un bon puits tout près.

Education morale et religieuse.—Nous prenons un soin spécial pour enseigner à nos élèves les vérités morales et religieuses. Chaque jour, le directeur donne l'enseignement religieux.

Récréation.—Nous avons deux salles de récréation, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles. Il y aussi dans les environs de l'école une belle prairie où les élèves vont jouer quand il fait beau, sous la surveillance d'un membre du personnel.

J'ai, etc.,

L. DOUCET, O.M.I.,
*Directeur.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DU LAC-ROND,
B. DE P. DE WHITEWOOD, ASS. 23 novembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel suivant sur le pensionnat du Lac-Rond, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—L'école est située dans la vallée de la Qu'Appelle, à l'extrémité est du lac Rond. Les bâtiments sont sur le ¼ nord-est, section 14, township 18, rang 3.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en charpente sur fondations en pierre. Le bâtiment principal renferme la salle d'attente, la salle à manger, le parloir, le dortoir des

fillettes, le logement du directeur, la cuisine, le garde-manger, la buanderie, le magasin, les caves, les salles de récréation des garçons et la chambre des fournaises. La maison d'école contient la classe, les chambres des professeurs et le dortoir des garçons. Les bâtiments peuvent loger quatre-vingts élèves.

Conditions sanitaires.—Il y a excellent drainage dans le lac et la rivière. Les chambres sont grandes, bien éclairées et ventilées. On fait usage d'abondance de nourriture saine, on pratique les exercices et sports en plein air quand le temps le permet, les amusements et récréations se prennent dans la maison quand il fait mauvais, on dort bien et l'on cultive la bonne humeur, et par conséquent la bonne santé.

Approvisionnement d'eau.—Il est abondant ; la rivière fournit l'eau pour le blanchissage, et un excellent puits celle destinée à la consommation et à la cuisine.

Logement.—Nous avons un certain nombre de chambres vacantes, vu qu'il ne nous est pas permis de prendre un plus grand nombre d'élèves. Nous pourrions en recevoir 80.

Travail en classe.—Les élèves vont en classe deux fois par jour : de 9 à 12 a.m., et de 1 à 3 p.m., et on remarque un bon progrès. Le programme autorisé par le département est adopté et strictement suivi. L'anglais est parlé et la musique n'est pas négligée.

Ferme et jardin.—Il y a une ferme attachée à l'école, les travaux étant faits par les garçons et des anciens élèves de l'école. On garde environ cent têtes de bétail et près de 75 acres sont en culture. On a deux paires de bœufs et deux paires de chevaux. Les travaux de la laiterie sont faits par les garçons. Grâce à de bonnes récoltes et a de bons pâturages, la culture a été un succès.

Industries enseignées.—Les seules industries enseignées sont la cultuie, l'industrie laitière pour les garçons, et les travaux domestiques en général aux fillettes. Les garçons se servent adroitement des instruments aratoires, tels que la charrue, la herse, le semeuse, la faucheuse, la lieuse, etc. Les fillettes font de bons progrès dans la cuisine, le blanchissage, le nettoyage, le reprisage, le ravaudage et dans tous les travaux à l'aiguille. Quelques-unes montrent une grande habileté pour la confection des habits.

Instruction religieuse et morale.—Le plus important devoir de l'école est d'inculquer l'instruction religieuse et morale, ce qui est fait chaque jour à l'école et au pensionnat. On se sert de la bible aux deux endroits, Il y a classe du dimanche et les services religieux sont suivis par tous les élèves.

Protection contre le feu.—Des extincteurs, des grenades à main, des seaux à incendie et des haches sont placés aux bons endroits ; un bon approvisionnement d'eau est tenu à la main. On prend aussi grand soin des tuyaux de poêles et des conduites de chaleur.

Chauffage.—Les bâtiments sont chauffés par des fournaises et des poêles.

J'ai, etc.,

H. McKAY,
*Directeur.*

Ecole industrielle de Saint-Boniface—Prêts pour la corvée.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT E. A. DES SARCIS,
CALGARY, ALBERTA, 23 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous pli un rapport sur le pensionnat des Sarcis, dirigé sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre.

Situation.—L'école est située au coin sud-est de la réserve et près des bâtiments de l'agence.

Terres.—Dix acres de terre à peu près sont clôturées pour le service de l'école et de la mission.

Bâtiments.—Il n'y a qu'un seul corps de logis, les ailes destinées aux garçons et aux fillettes étant séparées par la salle à manger et la cuisine. L'aile des garçons est de 24 x 50 et l'étage du rez-de-chaussée renferme les chambres à coucher et de jour des professeurs, la salle de récréation, la salle de bain et la salle de classe. L'étage d'en haut renferme la chambre à coucher de la gouvernante et sa chambre de jour, le vestiaire et le dortoir, 24 x 30. L'aile des fillettes comprend les chambres à coucher et de jour de la gouvernante, les salles de récréation et de travail et la salle de bain. Au dernier étage se trouve le dortoir, 22 x 24. La salle à manger et la cuisine qui séparent les deux ailes ont, respectivement, 18 x 25 et 18 x 18.

Logement.—L'école peut loger vingt garçons et dix ou douze fillettes.

Ecole.—Le nombre sur le rôle le 30 juin était de seize : 9 filles et 7 garçons. Deux garçons ont depuis été amenés à l'école industrielle de Galgary.

Travail en classe.—Le travail a été poursuivi régulièrement pendant toute l'année. L'échelle est observée, et le 30 juin les élèves se classaient comme suit :—

Classe I., 4 ; II., 3 ; III., 2 ; IV., 6 ; V., 1.

Ferme et jardin.—Le jardin a environ un arpent d'étendue, et durant la saison les garçons y passent une grande partie de leur temps. On en tire assez de légumes pour la table. Plusieurs centaines de jeunes érables provenant de graines semées au printemps ont été plantés et poussent bien.

Education morale et religieuse.—On ne perd aucune occasion d'inculquer les principes de la morale. Chaque jour, à l'heure des prières, il y a instruction religieuse ; tous—élèves et membres du personnel—y assistent, ainsi qu'aux deux offices de chaque dimanche.

Santé et condition sanitaire.—Sauf deux exceptions, la santé des élèves a été excellente. Une fillette est morte de consomption au printemps, et une des grandes n'est pas du tout forte.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau est abondant, et on l'obtient d'un puits creusé à trente pieds. Le moulin à vent fourni par le département est d'utilité douteuse, étant souvent dérangé, et il ajoute à nos dépenses.

Protection contre l'incendie.—Il y a dans différentes parties du bâtiment des haches, des barils et seaux remplis d'eau. Il y a d'autres appareils ailleurs dans la maison.

Chauffage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles à bois et à charbon ; dans l'aile occupée par les garçons on a cependant muré un gros poêle "Syndicat" dont on se sert comme d'une fournaise.

Récréation.—Garçons et fillettes s'adonnent aux jeux ordinaires. En hiver ils lisent et jouent aux échecs. Presque chaque jour les fillettes font la promenade avec leur directrice et on essaie de les intéresser à la flore sauvage des environs.

Remarques générales.—Le personnel comprend un sous-directeur et professeur, M. Percy E. Stocken ; la directrice des garçons, Mme Merriott, et celle des fillettes, Mlle Crawford. L'école n'est pas aussi remplie qu'elle pourrait l'être, si l'on tient compte du nombre d'enfants dans le camp. Au printemps et depuis, des efforts ont été faits pour induire les parents à laisser venir leurs enfants à l'école, mais sans succès considérable. Le seul résultat a été deux élèves de plus. Il y en a au moins dix autres qui devraient être à l'école, et il y a tout plein de place pour eux.

Je demeure, etc.,

J. W. TIMS,
*Directeur.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT,
SAINT-ALBERT, ALBERTA, 2 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous pli un rapport sur le pensionnat de Saint-Albert pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—L'école est située à environ neuf milles au nord de la ville d'Edmonton, Alberta, dans l'établissement de Saint-Albert, et sur les bords de la rivière aux Esturgeons.

Terrain.—L'étendue du terrain dépendant de l'école et appartenant aux Sœurs de la Charité est de trois cent trente-cinq acres.

Bâtiments.—Les bâtiments sont comme suit : un bâtiment principal, 120 x 33, auquel on a ajouté cette année une aile de 70 x 35 ; au premier étage il y a trois classes et une salle de récréation ; le second est une vaste salle de 70 x 35 servant de salle de réception ; les troisième et quatrième servent au personnel. Dans le bâtiment central sont deux dortoirs pour les fillettes. Celui des grandes est de 25 x 30 et celui des petites de 50 x 30. Les garçons sont dans un bâtiment séparé de 50 x 30 ; ils ont aussi deux dortoirs : celui des grands, 40 x 30, et celui des petits, 45 x 30. Les bâtiments extérieurs comprennent une boulangerie, 18 x 22, une buanderie, une remise à instruments aratoires, un entrepôt de viandes, une glacière, des hangars à grains, des écuries pour chevaux et bestiaux, sans compter des bâtiments plus petits.

Logement.—L'école peut loger 85 élèves, 14 Sœurs de la Charité et les employés, qui sont au nombre de 10.

Présence à l'école.—La présence à l'école est de 76.

Travail en classe.—Nous suivons le programme des écoles publiques pour les Territoires.

Ferme et jardin.—L'on cultive 200 acres de terre, et tout le travail est fait par les garçons. Il n'y a que 3 hommes à gages.

Education morale et religieuse.—On porte la plus grande attention à l'enseignement moral et religieux ; la conduite des élèves étant généralement bonne, il est rare que l'on inflige des punitions.

Santé et état sanitaire.—La santé des élèves a été très bonne. Notre école est bien ventilée, et est pourvue de cabinets à l'anglaise et chambres de bain.

Approvisionnement d'eau.—L'approvisionnement d'eau s'obtient au moyen d'une pompe mue par l'air chaud, laquelle peut donner 500 gallons d'eau à l'heure.

Protection contre l'incendie.—Nous possédons dans l'attique un réservoir d'une capacité de 1,500 gallons. L'eau y est envoyée par la pompe à air chaud, et des tuyaux la distribuent ensuite dans tout le bâtiment. Nous avons aussi 23 grenades, un boyau, 3 haches dans les salles et 6 échelles sur les bâtiments et autour.

Chauffage.—Le bâtiment est chauffé par une fournaise à air chaud et des poêles.

Récréation.—Trois fois par jour, après chaque repas, les enfants se livrent aux amusements ordinaires du dehors.

J'ai, etc.,

Sœur L. A. DANDURAND,
*Directrice.*

Territoires du Nord-Ouest,
Pensionnat de l'Ile-à-la-Crosse,
Mistawasis, 2 juillet 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Terrain.—L'espace de terrain sur lequel est située la mission, y compris l'école, couvre à peu près 14 acres ; ce terrain a toujours fait partie de la propriété privée des missionnaires.

Situation.—Le pensionnat de l'Ile-à-la-Crosse, qui a son bureau de poste à Mistawasis, est bâti sur une péninsule à environ 246 pieds du bord du lac qui l'entoure.

Bâtiments.—La maison occupée par les enfants a 80 x 30 pieds et renferme les classes, salles à manger, parloir, dortoirs, salles de récréation et la mansarde ; tout le bâtiment est bien aéré au moyen de portes et de fenêtres.

Logement.— Nos chambres nous permettent de loger 50 enfants de plus.

Présence à l'école.—Comme les douze enfants que le département des Affaires des Sauvages admet à l'école sont des pensionnaires, ces derniers suivent régulièrement les classes chaque jour. Il y a sous nos soins huit autres enfants dont nous ne recevons rien ; ceux-là assistent à l'école comme les autres.

Travail en classe.—Les matières enseignées sont : l'instruction religieuse, la grammaire, l'épellation, la lecture, l'histoire, la géographie, l'écriture, les connaissances utiles, l'arithmétique et le chant. On fait prendre des exercices gymnastiques aux plus petits garçons et filles.

Ferme et jardin.—Le travail de la ferme est accompli par un Frère, aidé de quelques hommes et des plus grands parmi les garçons. Le jardin est sous les soins d'une Sœur, qui se fait aider quelquefois par les plus grandes filles. Le jardin a été en partie détruit par des vers, qui se trouvent par millions durant les mois de juin et de juillet.

Métiers enseignés.—On enseigne aux enfants comment semer et récolter les pommes de terre et l'orge. Les filles les plus âgées apprennent les travaux de cuisine, le blanchissage et la couture, les plus jeunes la couture et le tricotage, et elles aident à sarcler dans le jardin.

Education morale et religieuse.—Les enfants étant sous les soins des Sœurs de la Charité, je puis attester que la surveillance est parfaite. La première chose qui leur est enseignée c'est de se bien conduire ici, et de se conduire de même plus tard. Sauf de rares exceptions, tous les enfants donnent satisfaction.

Santé et condition sanitaire.—Les enfants ont joui d'une bonne santé toute l'année. Quelques-uns ont souffert de légers rhumes et de maux de tête, mais rien d'assez grave pour les empêcher de suivre la classe.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est tirée du lac entourant la péninsule de l'Ile-à-la-Crosse et d'un puits, dans la cuisine, au moyen d'une pompe.

Protection contre l'incendie.—Il n'y a aucune protection contre l'incendie.

Chauffage.—Des poêles chauffent les chambres ; on se sert de bois comme combustible.

Récréation.—Il y a récréatiou pendant deux heures chaque jour dans une belle cour en face de l'école. Durant l'été les enfants font souvent des promenades, ou se baignent dans le lac, sous la surveillance des maîtres. En hiver ils vont prendre des exercices de santé sur le lac.

Observations générales.—Le progrès fait à notre école, bien que passable, ne peut être comparé probablement à celui d'autres écoles sauvages qui sont composées d'élèves dont les ancêtres, pendant plusieurs générations, ont joui des bienfaits de la civilisation, mais nous ne craignons pas la comparaison avec les autres écoles sauvages. J'ai fait passer l'examen aux enfants, le mois dernier, et j'ai trouvé que plusieurs répondaient très bien.

J'ai, etc.,

J. M. PINARD, Ptre., O.M.I.,
*Directeur.*

TERRITOIRE DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE LA MISSION ST-BERNARD,
PETIT-LAC-DE-L'ESCLAVE,
*Via* EDMONTON, ALTA., 30 juin 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—La Mission de Saint-Bernard est située sur les bords nord-est du Petit-lac de l'Esclave, sur une jolie colline inclinant sur le lac et qui commande la vue du pays avoisinant.

Bâtiments. Il y en a trois, dont un pas entièrement terminé. Cette construction est de 72 x 28 et a trois étages ; les deux autres ont respectivement 30 x 24, l'un a trois étages et l'autre à deux. Tous sont bien aérés et bien éclairés.

Logement.—Une maison sert de dortoir et de salle à manger pour les garçons ainsi que de cuisine ; l'autre de dortoir et de salle à manger pour les filles. Il y aussi dans ce dernier bâtiment deux classes pour les jeunes enfants. Plusieurs chambres du couvent sont occupées ; il y en a une qui sert de classe aux élèves les plus avancés et une autre de salle de récréation.

Terrain.—L'étendue du terrain dépendant de l'école est d'environ neuf acres ; ce terrain appartient à la mission.

Présence à l'école.—Le plus grand nombre de nos élèves entrent à l'école en septembre et partent à la fin de juin. La présence moyenne est de quarante à quarante-cinq ; à peu près trente restent à l'école pendant l'été.

Travail en classe.—Ce travail est fait avec soin et beaucoup d'application.

Ferme et jardin.—On cultive à peu près 295 acres de terre ; la ferme comprend 214 acres, le reste est consacré au jardinage.

Industries.—Les jeunes filles apprennent l'art culinaire, le blanchissage, le repassage, la couture, comment faire leurs robes ; en un mot tout ce qu'une bonne ménagère doit savoir. Les garçons sont accoutumés de bonne heure à travailler sur la ferme.

Education morale et religieuse.—L'éducation morale et religieuse est basée sur la pure doctrine de la Sainte Ecriture.

Santé et condition sanitaire.—A l'exception de quelques légers rhumes, les élèves ont tous joui d'une santé parfaite l'année dernière. Le climat est des plus salubres.

Approvisionnement d'eau et protection contre le feu.—Des puits creusés près de la maison fournissent de la très bonne eau. A l'exception d'un balcon, les puits et les échelles sont nos seules protection contre le feu.

Chauffage.—Nos maisons sont chauffées par des poêles dans lesquels nous brûlons du pin, de l'épinette, du peuplier et du merisier. Les forêts du voisinage abondent en arbres de ces espèces.

Récréation.—Durant l'été les enfants s'amusent au jeu de ballon, avec les balançoires, les cordes à danser, l'arc et les flèches, les marbres et le canotage. En hiver ils glissent en traîneaux, patinent, et se livrent dans la maison aux amusements ordinaires de leur âge.

Recettes.—Le gouvernement donne un subside annuel de $1,000, les autres contributions viennent de personnes charitables qui ont à cœur la civilisation et le bien-être des sauvages.

Je demeure, etc.,

C. FALHER, O.M.I.
*Directeur.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD,
BATTELFORD, SASK., 30 juin 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Le rapport suivant sur cette école pour le dernier exercice vous est respectueusement soumis.

Situation.—L'école est située sur la rive sud de la rivière Bataille, à environ deux milles à l'ouest de l'endroit où elle se jette dans la Saskatchewan-nord. C'est à environ deux milles au sud de la ville de Battleford, qui est notre bureau de poste.

Sol.—A proximité de la maison d'école il y a une étendue de près de cinq cents acres de terre tenue en réserve, dont environ quarante sont en culture, le reste se composant d'un sol trop léger et sablonneux pour la culture. Nous avons aussi, à environ trois milles à l'est de l'école, un terrain humide propre au foin et dont nous tirons presque tout ce qu'il nous en faut pour nos animaux.

Edifices.—Le principal d'entre eux contient une classe pour les élèves un peu âgés ; elle mesure 28 par 30 pieds ; une classe pour les élèves plus jeunes ; elle mesure 21 par 30 pieds ; une cuisine, 19 par 23 pieds ; une salle a manger, 21 par 80 pieds ; le dortoir inférieur des filles, 17 par 39 pieds ; le dortoir supérieur des filles, 22 par 80 pieds ; le dortoir inférieur des garçons, 22 par 80 pieds ; de plus, le bureau, le vestiaire, la salle de couture, les chambres de bain et plusieurs chambres pour le personnel. Sauf trois exceptions, ces dernières sont au troisième étage. Les dortoirs se trouvent aux deuxième

et troisième étages. La hauteur des plafonds dans l'édifice principal varie de 8 pieds 4 pouces à 11 pieds 7 pouces. A part l'édifice principal, et isolées les unes des autres, il y a la demeure du principal, celle des employés mariés, une maison destinée à servir d'hôpital, en cas de besoin. Il y a de plus l'atelier du charpentier, la forge avec appentis pour les instruments aratoires, et l'atelier du peintre au-dessus, une chambre d'emmagasinage, une étable, un pigeonnier, un abri pour le puits, une buanderie, un poulailler, un abri pour les légumes, un hangar pour les grains, et des dépendances.

Logement.—Nous pourrions donner le confort au nombre autorisé d'élèves, soit cent cinquante, et un personnel en proportion, mais ici comme ailleurs, la difficulté consiste à faire venir les enfants à l'école.

Nombre présent.—Cette année il y a peu de succès quant à l'admission des élèves, car, dans le cours des douze mois, nous n'avons admis que deux garçons et quatre filles, pendant que, d'un autre côté, au cours de la même période, huit garçons et quatre filles ont quitté l'institution. Le nombre d'élèves demeurant inscrits à la fin de l'année est de quatre-vingt-dix-sept, soit cinquante-cinq garçons et quarante-deux filles.

Enseignement.—L'enseignement se donne par deux instituteurs, dans deux classes séparées. On y suit le cours d'études déterminé par le département. Les élèves le suivent d'après le mode de la division du temps. Il y a exception pour les élèves plus jeunes ou ceux qui apprennent plus difficilement. Dans le but d'égaliser d'une manière générale le travail de la classe et celui de l'atelier, on a divisé les élèves en deux divisions " A " et " B ". Les nombres impairs sont dans la division " A " et les nombres pairs dans " B ". Les élèves de la division " A " suivent la classe durant la matinée pendant une semaine, et la division " B " l'après-midi ; la semaine suivante, c'est le contraire. Ce mode est adopté pour les garçons et les filles, et nous trouvons qu'il présente des avantages réels.

Ferme et jardin.—Nous avons environ vingt-cinq acres de blé, d'avoine et d'orge ; cinq acres d'herbe de brome et cinq en pommes de terre et jardinages ; le tout pousse bien. Dernièrement nous avons préparé quelques acres de sol vierge en vue de les cultiver.

Matières enseignées.—La culture de ferme et le jardinage, le soin des chevaux et des bêtes à cornes, cochons et volailles, l'entretien de la laiterie et la confection du pain, la couture, la coupe des vêtements ainsi que la confection et la réparation d'iceux, la préparation des mets, le lavage, l'ouvrage général de la ménagère, l'ouvrage de forgeron, du charpentier, du peintre et du vitrier, etc.

Instruction religieuse et morale.—On donne beaucoup de soin à cette partie de l'enseignement, car nous sommes pleinement convaincus que, sans cette base solide tout autre enseignement serait de nulle valeur. Prière matin et soir les jours de semaine ; offices les dimanches ; aussi cours réguliers d'enseignement des écoles du dimanche ; dans cette œuvre presque tous les employés concourent d'une manière active. Il y a de plus une réunion spéciale de prières chaque mercredi soir, sous notre direction, ici et ailleurs ; certains membres du personnel et quelques-uns des élèves y prennent une part active. Depuis quelque temps déjà, on a établi parmi les garçons un cercle des Fils du Roi (*King's Sons*), et parmi les filles un cercle de Filles du Roi (*King's Daughters*), ainsi qu'une union de lecture quotidienne de l'Ecriture Sainte, composée de garçons et de filles. Toutes ces œuvres, accompagnées de divers autres efforts, portent leurs fruits pour le bien-être moral et religieux des élèves.

Santé et conditions hygiéniques.—Nous avons été grandement favorisés sous le rapport de la bonne santé. Au cours de l'année il n'y a eu qu'un seul décès parmi les élèves. Il est survenu le 31 mai. Depuis le décès précédent il s'était écoulé une période d'un an et quatre jours.

Eau.—Nous nous procurons notre eau au moyen de bons puits sur notre terrain. Nous avons de plus plusieurs larges citernes sous la surface du sol dans lesquelles nous recueillons l'eau douce venant des toits et qui sert au lavage.

Protection contre le feu.—Nous avons quinze babcocks, huit extincteurs, soixante-dix grenades à main, douze haches et dix-huit seaux. Ils sont distribués dans les différentes chambres, corridors et dortoirs. Il y a aussi quatre réservoirs que l'on tient constamment remplis d'eau. Des deux réservoirs près du toit de l'édifice

principal, des tuyaux descendent jusqu'à l'étage inférieur, et à chaque étage il y a un boyau armé d'une lance relié aux tuyaux. A partir de chacun des dortoirs supérieurs descend un escalier à l'extérieur de l'édifice partant de l'une des fenêtres et allant jusqu'au sol, sans compter, il va sans dire, les escaliers intérieurs reliés à chacun des dortoirs. Dans diverses parties de l'édifice nous avons organisé plusieurs stations de feu, pour ainsi parler. Chacune est desservie par un certain nombre des employés mâles et des garçons les plus robustes. Nous avons de plus quelques échelles déposés près de l'édifice.

Chauffage.—Le chauffage se fait au moyen de grands poêles et de poêles ordinaires. Le seul combustible employé est le bois. Nous en brûlons environ six cents cordes par année.

Récréation.—On y a abondamment pourvu: escarpolettes, crosses, exercices militaires, promenoirs, gymnase, ballons, etc. Dans ce dernier jeu les élèves ont remporté la victoire, depuis deux ans, sur tout autre concurrent.

Remarques générales.—Je remercie très cordialement le département de la bienveillance et de la courtoisie dont il a fait preuve à l'égard de cette école pendant l'année.

Il me fait plaisir en même temps de rendre un témoignage de reconnaissance à l'inspecteur Chisholm, à cause du vif intérêt qu'il porte à notre œuvre. Ses efforts sont dirigés vers le progrès dans toutes les parties de notre œuvre et le plus grand bien des sauvages.

Les membres du personnel ont à cœur le succès de l'œuvre, et, sous la direction et les bénédictions de Dieu, leur travail a été couronné de succès. Il y a eu progrès sur toute la ligne, et le succès passé nous fait présager un avenir encore plus prospère.

J'ai l'honneur, etc.,

E. MATHESON,
*Principal.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE CALGARY,
CALGARY, 30 juin 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'exercice 1899-1900 concernant l'école que je dirige.

Situation.—L'école est située près du rivage de la rivière de l'Arc, à environ cinq milles en bas de la ville de Calgary. La terre rattachée à cette école comprend tout le quart sud-est de la section 2, township 24, rang 1, à l'ouest du 5[me] méridien, y compris cette partie du quart nord-est de la section 35, township 25, rang 1, à l'ouest du 5[me] méridien, laquelle se trouve au sud de la rivière. La superficie totale est d'environ deux cent quatre-vingt-douze acres.

La nature du sol est variée. La superficie totale de la terre cultivable est probablement d'environ cinquante ou soixante acres. Environ de quinze à vingt acres en sont occupées par les bâtiments et les terrains de récréation qui en dépendent, et par les chemins. De plus environ quinze acres sont absorbées par un ruisseau qui traverse les deux quarts de section, avec de petits marais sur les deux rives, ce qui laisse environ vingt acres, dont le sous-sol est du gravier recouvert d'une légère couche de végétation et qui valent rien excepté pour le pâturage.

Il n'y a sur ces terrains aucun foin pour ainsi dire, de sorte qu'il nous faut compter sur notre propre travail du sol pour nous procurer de la nourriture pour nos animaux.

Bâtiments.—Le bâtiment principal reste encore non terminé. On n'a construit qu'un tiers du bâtiment projeté, dont le plan a été accepté par le département.

Un des inconvénients résultant de ce que ce bâtiment n'est pas terminé, c'est que l'on ne peut faire les arrangements nécessaires dans la distribution des pièces pour les diverses fins de l'institution.

Les autres bâtiments sont les suivants :

1. La demeure du fermier, construite partie en bois rond avec lambris et partie en charpente. Elle se trouvait sur notre quart de section nord quand la terre a été achetée. Elle est occupée par le fermier et sa famille. Elle a pour dépendance une vieille étable dont il se sert actuellement pour sa propre vache et son cheval.

2. Un bâtiment construit en 1897, avec tous les arrangements voulus pour un atelier de charpentier. Il est à deux étages, avec cave à l'épreuve de la gelée ; nous y mettons nos légumes et nos pommes de terre pour les besoins de la maison. L'atelier occupe l'étage inférieur. La partie supérieure est divisée en deux parties, l'une servant d'atelier pour le peintre et l'autre de dépôt général.

3. Un bâtiment plus petit servant de dépôt pour la viande et de laiterie, construit d'après un plan conforme à la science de l'emmagasinage à froid. Il y a une grande pièce dans laquelle nous pouvons emmagasiner environ vingt tonnes de glace pour le service d'été.

4. Un bâtiment en construction dans le moment destiné à servir de buanderie et de boulangerie. Il comprend aussi deux étages ; en bas se trouveront la boulangerie et la buanderie, séparées par une cloison ; c'est l'intention d'occuper le haut comme séchoir muni de ce qu'il faut pour le repassage et le cylindrage du linge. Comme, jusqu'ici, il nous a fallu faire tout notre ouvrage de buanderie dans le soubassement du bâtiment principal, l'odeur pénétrant dans tout l'édifice au-dessus, je n'ai pas besoin de dire que ce nouveau bâtiment nous sera de secours sous plus d'un rapport. Le four au pain est en brique. Il projette à l'un des pignons de l'édifice, et est recouvert d'un toit pour le protéger contre l'injure du temps.

Ce four nous sera aussi des plus utiles, car jusqu'ici il fallait cuire tout le pain dans notre poêle de cuisine, qui n'a que deux fourneaux. Comme il fallait y joindre la cuisson générale de la nourriture de toute l'école, il en résultait pour nos cuisiniers de longues heures et beaucoup plus de fatigue.

5. Une étable bien construite, pouvant remiser cinq chevaux et dix vaches, avec deux compartiments fermés dans la partie de la vacherie pour les veaux ou les animaux malades. Ce bâtiment contient au-dessous une grande cave destinée à recevoir les racines pour les bêtes à cornes, et, au-dessus, un grand fenil pour le foin et la nourriture. La partie inférieure a de plus une chambre centrale séparant la vacherie de la partie réservée aux chevaux, dont on se sert pour remiser les voitures et comme dépôt pour les outils du fermier.

Terrains.—Les deux quarts de section sont entourés de clôture, et par suite du parcours de la voie publique à travers la propriété, le quart sud se trouve divisé en deux parties. Les ruisseaux qui traversent les deux quarts de section, et dont il a été fait mention, fournissent de bonne eau pour nos animaux dans les pâturages

Il convient probablement de mentionner que cette année est la première durant laquelle nous nous sommes servis du canal d'irrigation construit pour nous l'année dernière par la Compagnie d'Irrigation de Calgary. Bien que la saison, dans son ensemble, n'ait pas été telle que nous ayons eu à en profiter sur une large échelle, cependant quand nous nous en sommes servis, il a été efficace, et nous avons lieu de croire que nous avons à notre disposition un ample approvisionnement d'eau pour tout ce dont nos terrains bas peuvent avoir besoin dans une saison sèche.

Notre temps et nos moyens ayant été si fortement absorbés par le travail absolument nécessaire pour les fins de notre propre subsistance et celle du troupeau, nous n'avons pu faire beaucoup à l'égard de l'embellissement de nos parterres.

Logement.—Toutes les chambres de notre bâtiment principal sont occupées. Il nous est difficile de recevoir les visiteurs, l'inspecteur, par exemple.

Le dortoir est suffisamment aéré, grâce à ses sept fenêtres, dont trois sur un côté et deux à chaque bout, pour nous permettre d'utiliser dans toute sa limite la superficie du plancher de ce dortoir.

Nombre d'élèves.—A la fin de notre année nous avions trois élèves de moins qu'au commencement. Le 30 juin 1899 nous comptions 41 élèves; le 30 juin 1900 nous en avions 38. En voici le sommaire :—

| | |
|---|---|
| Inscrits, 30 juin 1899 | 41 |
| Admis,—Pieds-Noirs | 2 |
| " Gens-du-Sang | 2 |
| " Piégan | 1 |
| Total | 46 |
| Renvoyés en 1899-1900 | 8 |
| Décédé durant le séjour à l'école | 0 |
| Total | 8 |
| Nombre présent le 30 juin 1900 | 38 |

L'un de ceux qui ont été renvoyés est mort peu de temps après ; un autre renvoyé à cause de sa santé a pris du mieux.

Par suite du nombre comparativement si considérable d'élèves renvoyés soit à cause de leur âge, ou par suite de maladie, il nous a été difficile de maintenir notre effectif. Il n'est donc peut-être pas surprenant que les directeurs des pensionnats semblent quelquefois peu disposés de renvoyer leurs plus anciens et, probablement pour cela même, ceux qui donnent meilleure espérance, en tenant compte de leur utilité dans leurs propres institutions et la perte éventuelle d'une certaine partie de l'allocation du département quand ils ne peuvent être remplacés par de nouvelles recrues tirées des réserves. Si ces directeurs pouvaient compter sûrement sur une affluence courante de jeunes élèves venant des réserves, il va sans dire que la difficulté serait en grande partie surmontée.

Travail en classe.—M. Mills en a encore la direction. La connaissance de la langue anglaise et la faculté de s'en servir ont fait des progrès chez certains élèves. Ce progrès n'est pas aussi marqué que l'année dernière, mais en y donnant davantage mon attention personnelle, il y aura probablement amélioration.

Occupations générales.—Les garçons, bien dirigés, continuent à s'acquitter d'une manière satisfaisante des devoirs d'entretien de maison en général, le récurage des planchers, le balayage, le nettoyage, le travail de la buanderie, etc. Il faut y ajouter l'aide rendue dans la cuisine, la réparation de leurs vêtements, l'attention donnée à la pompe à air chaud, et le soin des fournaises et de l'appareil à eau chaude.

Ferme et jardin.—Nous avons encore M. Young comme instructeur dans ce département. La saison dernière, notre récolte de légumes pour les besoins de la maison a été des plus satisfaisante, et cette année nous promet une bonne récolte sur toute la ligne. Malheureusement, par suite du mauvais temps lors de la mise en meules, une partie de notre grain a été gâtée par suite de ce qu'il a chauffé en meule ; mais nous en avons battu environ deux cents boisseaux. Le troupeau appartenant à l'école se compose de 4 chevaux, 6 vaches, 3 génisses, 3 jeunes taureaux, et 3 veaux de moins d'un an.

Nous augmentons graduellement la superficie du sol mis en culture ; toutefois, n'ayant qu'un attelage double pour les travaux de la ferme, nous ne pouvons avancer que d'une manière nécessairement lente. L'attelage double de la ferme a été constamment beaucoup occupé, et une faible étendue en plus de sol mis en culture rendra nécessaire un autre attelage double pour nous permettre de faire face au surplus de travail rapide à faire au printemps et à l'automne. Un nouvel attelage double rentrerait dans ses frais presque en totalité, sinon en totalité complète, par le fumierq u'il pourrait apporter de la ville en hiver. Il n'y a pas de danger que nous ayons trop de fumier à mêler à notre sol, qui se compose surtout d'alluvion sablonneuse de rivière.

Atelier de charpenterie.—Ce département, qui est encore sous la direction soignée et compétente de M. Pippy, continu d'être la plus favorable branche de notre institution.

Le soin des outils et du contenu de l'atelier mérite la meilleure mention. On ne peut éviter entièrement qu'il y ait de la casse, mais pendant trois années de travaux il est très remarquable que l'on n'ait pas eu de perte de petits outils par suite de négligence. On enseigne d'une manière particulière aux élèves à tenir leurs outils en bon ordre, à affiler les scies et en régler les traits, et à se fabriquer de petits outils pour eux-mêmes. Des échantillons de l'ouvrage des élèves, que l'on peut voir dans l'atelier, ont une belle apparence. Quatre des bâtiments, dépendances de l'école, ont été construits par ces élèves, et toutes les réparations générales des bâtiments sont faites ici quand nous avons les matériaux requis.

Je puis sans doute mentionner ici qu'un élève sorti de notre école, après avoir appris à travailler sous la direction de M. Pippy, a trouvé, à McLeod, de l'emploi dans son métier, et qu'il gagne $1.50 par jour. Un autre élève donnant des espérances après sa sortie de ce département, a obtenu de son patron des marques spéciales d'approbation à cause de sa dextérité dans l'emploi des outils.

Protection contre le feu.—Pourvu que notre machine à eau chaude fonctionne bien, nous sommes suffisamment protégés contre le feu. Cette machine pompe l'eau jusqu'à deux réservoirs dans l'attique, desquels part un tube de deux pouces en fer qui descend jusqu'au soubassement. A chaque étage il y a connexion avec boyau de pompe et lances sous la main.

Sur le palier, en dehors des dortoirs, l'on tient quatre seaux toujours remplis d'eau.

Sur le palier suivant, il y a six seaux à incendie, et sur le palier au-dessus se trouve trois extincteurs chimiques *Star*. Il y a deux autres extincteurs en des endroits favorables. Dans l'atelicr du charpentier se trouvent trois extincteurs toujours prêts.

Condition hygiénique.—Nous n'avons qu'un seul tuyau de renvoi partant de la cuisine et de la chambre de bain qui débouche directement dans la rivière à l'Arc. Il semble fonctionner maintenant d'une manière satisfaisante.

Eau.—Nous tirons notre eau d'un puits situé près du bâtiment principal, d'où elle est pompée par la machine mentionnée plus haut.

Chauffage.—Nous avons déjà mentionné ce qu'il y a de défectueux et quelques-unes des causes des défauts dans l'appareil de chauffage. Le système employé est une combinaison d'eau chaude et d'air chaud. Pendant que les tuyaux à eau chaude semblent fournir une bonne chaleur constante qui serait probablement suffisante pour le chauffage du bâtiment, si ce système était parfaitement terminé, le chauffage à l'air chaud, dans un si grand édifice, où il y a tant d'ouvertures, et vu les forts vents fréquents du district, ne semble pas être un système satisfaisant.

Santé.—En général elle a été très bonne. Nous avons eu une étrange suite de cas d'érysipèle, mais suivant les ordres du médecin on a procédé à une désinfection complète des dortoirs, ce qui paraît avoir eu un bon effet complet.

Conduite.—En général, la conduite des élèves a été bonne. Dans un ou deux cas de désertion répétée, il a fallu punir plus sévèrement que de simplement faire revenir les élèves par les constables de la gendarmerie à cheval du Nord-Oust, dont il est juste de reconnaître les services rendus en ces cas par leur coopération. On a rarement recouru aux punitions corporelles ; de bons avis et une correction verbale ont suffit en général.

Récréation.—Cet été les garçons ont eu moins de récréation au dehors qu'auparavant, à cause de la presse de l'ouvrage. Ils ont toutefois pris une part active à des amusements sportiques en plein air de toutes sortes. Quand le temps est mauvais, ils s'occupent à dessiner, jouer aux échecs, chanter et lire, et d'autres amusements analogues.

Instruction morale et religieuse.—Nous remercions humblement Dieu de ce que ces jeunes gens montrent de l'énergie dans leurs idées morales et religieuses. Bien que l'on ne puisse s'attendre à ce qu'il n'y ait aucunes exceptions sur ce point, elles se font plus rares, et ces élèves, souvent sans s'en apercevoir, montrent qu'ils ont la conception d'un idéal plus élevé de la vie. Plusieurs de ces jeunes gens se sont occupés à faire des traductions des Saintes Ecritures et des prières, et nos missionnaires les trouvent utiles sous ce rapport.

Remarques générales.—Vu mon absence durant cinq mois de l'hiver, une forte partie du travail est retombée sur les épaules de M. Mills, l'aide-principal. Je lui suis reconnaissant ainsi qu'au révérend S. H. Cubitt, qui a agi comme *locum tenens* pendant mon absence. Il n'est que juste de remercier également l'inspecteur Wadsworth de l'intérêt constant et de la bonté dont il a fait preuve en toute circonstance. Il en est de même à l'égard des autres employés du département qui ont fait progresser notre œuvre ici.

J'ai l'honneur, etc.,

GEO. H. HOGBIN,
*Principal.*

Territoires du Nord-Ouest,
Ecole industrielle de Qu'Appelle,
Bureau de poste de Lebret, 9 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—Cette école est située dans la vallée de la Qu'Appelle, à quatre milles et demi à l'est de Fort Qu'Appelle et dix-huit milles au nord du chemin de fer Canadien du Pacifique, bien qu'à vingt-quatre milles de la gare de Qu'Appelle en suivant le chemin de voiture. Elle occupe un point central pour les agences d'Assiniboine, des Lacs-Croches, des Buttes-La-Lime, de Muskoopetung et des Buttes-de-Tondre.

Le site est pittoresque, les bâtiments se trouvant sur un plateau un peu élevé entre deux grands lacs ; à l'ouest et au sud ils ont vue sur le lac Qu'Appelle, et le Fort au loin. Au nord se trouvent des montagnes abruptes de formation irrégulière de près de trois cents pieds de hauteur, divisées par une large vallée boisée qui se dirige vers le nord, et contient un petit ruisseau. A l'est, dans le lointain, se montrent les collines Katepwe et le lac du même nom, et à proximité le village de Lepret.

Terre.—La superficie de la terre appartenant à l'école et s'étendant autour est d'environ six cent cinquante acres ; elle a été spécialement arpentée et réservée pour les fins de l'école par le département de l'Intérieur, et se compose de parties des sections 2, 10 et 11, township 21, rang 13, à l'ouest du 2$^{me}$ méridien. De cette terre, environ cent quarante-deux acres sont en culture, formant deux champs et deux jardins ; le reste, comprenant des collines et des terrains entrecoupés, n'est propre qu'au pâturage.

En sus, à environ six milles au nord-est de l'école, nous avons trois quarts de section réservés pour le foin.

Dans le quart nord-est de la section 34, township 21, rang 13, à l'ouest du 2$^{me}$ méridien, acheté par le département, il y a environ soixante-quinze acres en culture ; le reste est parsemé de terrains humides bas qui produisent une quantité raisonnable de foin lorsque les saisons sont humides.

Les autres quarts de section sont le quart nord-ouest, section 34, township 21, rang 13, à l'ouest du 2$^{me}$ méridien, et le quart nord-ouest, section 22, township 21, rang 13, à l'ouest du 2$^{me}$ méridien. Le sol en est ondulé, couvert d'arbres rabougris et produit une assez bonne quantité de foin dans les saisons humides. Tous ces différents lopins de terre sont clôturés en fil de fer barbelé.

Bâtiments.—L'édifice principal est en bois, lambrissé en brique, et se compose de trois bâtiments à trois étages, savoir : le corps de logis des garçons, de 90 par 70 pieds ; avec une aile, au nord, mesurant 35 par 80 pieds, et qui sert de gymnase ; le

corps de logis des filles, de 80 par 50 pieds, qui se relie au corps de logis des garçons, au coin sud-est, et le bâtiment des petits enfants et de l'hôpital, de 60 par 40 pieds, qui est relié au corps de logis des filles au coin sud-est.

Le corps de logis des garçons comprend, au rez-de-chaussée, un parloir, 15 x 18 pieds ; une entrée, 6 x 16 pieds ; une salle à manger, 45 x 60 pieds ; la salle d'entrée principale, 10 x 30 pieds ; la classe des garçons plus âgés, 24 x 30 pieds ; la salle de récréation des garçons, 30 x 40 pieds, communique avec le gymnase ; la salle du corps de musique, 20 x 8 pieds ; la salle de lecture des garçons, 30 x 15 pieds ; la salle de toilette des garçons, 18 x 18 pieds ; deux pièces pour les lampes, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, 16 x 12 pieds. Au deuxième étage du corps de logis des garçons : le dortoir des garçons plus âgés, 75 x 40 pieds ; la salle de toilette des garçons, 20 x 16 pieds ; le dortoir de l'infirmerie, 20 x 8 pieds ; une chambre à coucher de relai, 12 x 10 pieds ; la chambre à coucher du commis, 12 x 10 pieds ; le bureau, 14 x 12 pieds ; la chambre à coucher du principal, 14 x 14 pieds ; la salle de couture, 24 x 10 pieds ; une chambre à coucher pour les Sœurs, 24 x 12 pieds ; une chambre à coucher pour les Sœurs, 10 x 12 pieds ; salle de réunion pour les Sœurs, 15 x 18 pieds. Au troisième étage du corps de logis des garçons : chambre des provisions, au-dessus du gymnase, 70 x 20 pieds ; dortoir des jeunes garçons, 30 x 22 pieds ; un second dortoir, 15 x 12 pieds ; vestiaires, 18 x 12 pieds, et 20 x 20 pieds ; huit chambres pour les employés, chacune mesurant environ 10 x 10 pieds, avec passages et corridors contenant les réservoirs et les escaliers.

Le corps de logis des filles contient un soubassement de 80 x 50 pieds, divisé pour le charbon, les fournaises et la machine de la pompe à air chaud.

Au rez-de-chaussée : cuisine, 20 x 24 pieds ; deux offices, 14 x 10 chacune ; le réfectoir des Sœurs, 24 x 12 pieds ; parloir général, 20 x 12 pieds ; classe des filles plus âgées, 20 x 40 pieds. Au deuxième étage : salle de couture, 45 x 20 pieds ; salle de toilette, 24 x 12 pieds ; dortoir des filles plus âgées, 55 x 50 pieds. Au troisième étage : quatre chambres à coucher pour les employés, y compris une de relai, mesurant chacune 24 x 12 pieds ; la chapelle, 24 x 60 pieds. Le quatrième étage sert au dépôt des vêtements, aux réservoirs et à la chambre des provisions.

Dépendances : hangar aux provisions, glacière, vide-bouteille, abri pour la pompe à incendie, 75 x 18 pieds ; un bien vieux poulailler, 12 x 16 pieds ; latrines pour les filles, 30 x 12 pieds.

Le bâtiment sous lequel sont emmagasinés les légumes, 24 x 70 pieds, contient : l'atelier de cordonnerie, 40 x 24 pieds ; l'atelier de la peinture, 30 x 24 pieds ; la classe des garçons plus jeunes, 30 x 24 pieds ; deux chambres aux provisions, de 10 x 24 pieds chacune, la chambre aux huiles et l'entrée de la cave aux légumes, 12 x 24 pieds.

Moulin à vent pour le débitage du bois, 20 x 30 pieds.

Latrines pour les garçons, 20 x 18 pieds.

Hangar pour le charbon, la chaux, le sable, la moulée de scie, le fer, les poêles, 60 x 12 pieds.

La boulangerie et le dépôt à farine, 50 x 18 pieds.

L'atelier de charpenterie, 30 x 50 pieds.

La forge, 40 x 18 pieds, avec l'atelier du ferblantier au-dessus.

L'étable, 90 x 30 pieds, avec fenil au-dessus.

Grange pour le foin, 70 x 30 pieds.

Grenier, 24 x 20 pieds.

Porcherie, 30 x 20 pieds.

Grenier, 16 x 24 pieds.

Hangar pour les instruments aratoires, 60 x 18 pieds.

Buanderie, 50 x 18 pieds.

Logement.—Il y a ample logement pour deux cent vingt-cinq élèves et vingt-cinq employés.

Nombre d'élèves.—Les élèves ont été en moyenne au nombre de cent un garçons et cent dix-sept filles ; total, deux cent dix-huit.

Ouvrage dans les classes.—Sur les deux cent seize élèves sur le registre à la fin de juin, il y avait quatre-vingt-dix-neuf garçons et cent dix-sept filles, distribués comme suit dans le cours d'étude prescrit par le département.

| | Garçons. | Filles. | Total. |
|---|---|---|---|
| I | 30 | 32 | 62 |
| II | 12 | 26 | 38 |
| III | 36 | 30 | 66 |
| IV | 13 | 16 | 29 |
| V | 8 | 11 | 19 |
| VI | 2 | .. | 2 |

Pour chacun des premier et deuxième degrés il y a six heures de classe par jour, autant que possible, afin d'aider les élèves à avancer davantage dans la connaissance de la langue anglaise, avant d'apprendre un métier. Dans les degrés plus avancés il y a classe une demi-journée chaque jour, et généralement l'autre demi-journée est consacrée à l'apprentissage des métiers. Lorsque l'ouvrage presse sur la ferme et dans le jardin, les garçons sont occupés toute la journée à l'ouvrage du dehors sous la surveillance de leurs instructeurs.

Ferme et jardin.—Cette année nous avons environ 217 acres de terre en culture, comme suit : 16 en orge, 3 en herbe de brome, 60 en sol retourné et radié, une demi-acre en maïs, 35 en jachère, 4 en jardin, 1 en betteraves, 80 en avoine, 1 en pois, 15 en pommes de terre et 2 en navets.

Vingt-un garçons ont travaillé régulièrement sous la direction du premier instructeur, en divers temps de l'année. Quand cela a été nécessaire, tous les garçons ont mis la main aux travaux de la ferme et du jardin. La récolte n'a pas réussi au complet par suite de la sécheresse, qui nous affecte d'une manière particulière, attendu que notre sol est léger, et que la plus grande partie de ce que nous en avons en culture se trouve située justement sur le haut de la colline.

Troupeau,—Notre troupeau est en bon ordre et comprend un bœuf, 15 vaches, 2 génisses, 5 veaux, 25 cochons et beaucoup de volailles.

Notre ancienne étable était devenue infectée de la gourme, et nous avons eu de nouveau cette année la malchance de perdre 3 beaux chevaux attaqués de cette maladie ; une jument de fort poids et deux de nos meilleurs chevaux de travail ont été tués par le chirurgien vétérinaire de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. Il me fait plaisir de dire que l'ancienne étable a été démolie et que nous l'avons remplacée par un bâtiment de beaucoup supérieur et plus grand. Nous avons 7 chevaux de travail et de voiture, 5 chevaux indigènes et deux poulains.

Métiers.—1. *Forge.*—Huit garçons se sont livrés à ce métier et ont fait beaucoup d'ouvrage pour des pratiques et pour la réserve des sauvages, à part ce qui a été requis pour l'école.

2. *Cordonnerie.*—15 garçons ont aidé le cordonnier dans le travail de la fabrication et de la réparation des chaussures et des harnais.

3. *Boulangerie.*—Tout ce qui est requis en fait de boulangerie par l'institution se fait ici, en sus de quoi le boulanger et les garçons qui l'aident coupent la viande en morceaux convenables pour la cuisine.

4. *Charpenterie.*—Vingt garçons sont attachés à cet atelier, vu qu'après la culture c'est la connaissance la plus utile qu'ils puissent acquérir. Des ouvrages variés ont été faits tant pour l'école que pour des personnes de l'extérieur, en charpente, ébénisterie, réparation des voitures et d'instruments aratoires. Le principal ouvrage a été celui de la construction de la nouvelle étable et des latrines pour les filles.

5. *Peinturerie.*—Dans ce département, l'employé chargé de la fournaise et qui est gardien de nuit est en même temps instructeur ; comme nous n'avons pas assez de grands garçons et qu'il n'est pas probable qu'aucun d'eux n'apprenne ce métier comme moyen de subsistance, il n'y a pas d'élèves permanemment attachés à cet atelier. En sus de l'ouvrage de la peinture, de la maçonnerie en pierre et en brique, c'est ce même employé qui tient en bon ordre l'appareil contre le feu.

6. Ferblanterie.—Ordinairement, quelques-uns des garçons qui travaillent dans la forge travaillent avec le ferblantier quand il a besoin d'aide. Son principal travail a été la pose de deux nouvelles fournaises et les raccordements dans l'ancienne partie de

l'édifice (côté des garçons), la pose des lavabos dans le bâtiment des jeunes enfants et de l'hopital. En sus, il a charge des machines pour couper le bois et pomper l'eau.

*Travail des filles.*—Sous la direction des révérendes Sœurs, les filles apprennent les différents ouvrages d'une ménagère en fait de cuisine, de laiterie, de buanderie. Elles confectionnent leurs propres vêtements et la plupart de ceux des garçons. Elles donnent aussi quelquefois un coup de main dans le jardin et prennent soin des volailles.

Instruction morale et religieuse.—Tous les employés doivent donner un bon exemple moral et développer autant que possible chez les élèves le sentiment de la responsabilité. L'aide-principal et les instituteurs s'occupent principalement de leur inculquer l'éducation morale et les bonnes manières. Les dimanches, et chaque jour durant les mois d'hiver, durant une heure après les heures de classe, je réunis tous les élèves et leur donne une instruction religieuse. Les élèves vont à la chapelle matin et soir tous les jours, et, le dimanche, dans la matinée et l'après-midi, ils vont à l'église de Lebret.

Conduite.—La conduite est des plus satisfaisante.

Discipline.—Comme des règles fixes sont en vigueur et que le personnel est compétent, l'ordre est maintenu sans difficulté.

Santé et condition hygiénique.—La santé a été très bonne ; nous avons eu une épidémie de mal d'yeux plus contrariante que dangereuse ; les quelques enfants scrofuleux que nous avions ont été soignés par le Dr Seymour, et vont bien. Nous avons eu quelques cas sérieux, et les indispositions auxquelles on devait s'attendre là où se trouvent autant d'enfants. Le médecin en charge fait de fréquentes inspections, et l'on a recours aux moyens propres à entretenir la santé par l'usage abondant des légumes et d'une nourriture saine, préparée avec soin ; par la propreté sur la personne et dans la maison ; par des vêtements adaptés à la saison, et par l'abondance d'exercice en plein air, l'exercice militaire et la gymnastique. La ventilation et la condition hygiénique sont bonnes.

Eau.—On tire d'un puits par le moyen d'une pompe à air chaud l'eau nécessaire aux besoins domestiques et à la protection contre le feu ; la machine n'est pas assez forte pour le but à obtenir ; et, comme elle est presque complètement usée, il est nécessaire qu'un homme la surveille plusieurs heures chaque jour.

Protection contre le feu.—Notre outillage dans ce département comprend trois haches de pompier, une extincteur Babcock, une pompe, vingt-huit extincteurs chimiques, cent vingt grenades à main, cinquante-huit seaux à incendie, des grands réservoirs dans les greniers de chacun des trois bâtiments avec tuyaux de décharge et cinquante pieds de boyau de pompe à chaque étage des bâtiments des garçons et des filles ; mais nous n'avons ni boyaux de pompe, ni boyaux de raccordement pour le bâtiment des jeunes enfants et de l'hôpital.

Chauffage.—Le système de chauffage a été beaucoup amélioré l'hiver dernier par l'adjonction de deux fournaises dans le département des garçons ; et les principaux bâtiments sont maintenant chauffés par sept fournaises à air chaud, plus quelques poêles. Par suite de la nature de la construction des bâtiments, il est difficile de les chauffer, et nous consommons une très grande quantité de combustible.

Récréation.—Quant aux exercices en plein air, nos garçons réussissent très bien sur le terrain du jeu de balle. Ils ont une grande cour de récréation, et ils s'exercent à la marche dans les collines avoisinantes. Les filles ont une grande cour de récréation plantée d'arbres, munie d'escarpolettes et d'autres jeux. En été, les garçons et les filles se baignent dans le lac ; en hiver ils y patinent. Les garçons et les filles se servent du gymnase. Nos élèves utilisent largement les livres de la bibliothèque. Les amusements à l'intérieur sont ceux que l'on emploie généralement dans les écoles des blancs.

Le corps de musique crée beaucoup d'intérêt ; il est dirigé par l'un des élèves. En général, les garçons et les filles aiment la musique.

Admissions et congés.—Vingt-quatre enfants ont été admis dans le cours de l'année, soit onze garçons et treize filles. Trente-cinq élèves ont reçu leur congé, soit treize garçons et vingt-une filles. De ces derniers quelques-uns sont mariés, quelques-uns se construisent des demeures et se préparent un foyer, d'autres ont obtenu de l'emploi, et d'autres demeurent avec leurs parents.

Anciens élèves.—Le plus grand nombre de ceux qui le peuvent ont une habitation en propre ; beaucoup sont de bons travailleurs, industrieux, amis du progrès, et tirent un bénéfice réel de ce qu'ils ont appris. N'ayant pas les moyens de s'établir par eux-mêmes, leur progrès, après qu'ils ont quitté la routine et la discipline de l'école, n'est pas une chose assurée, et dépend beaucoup de leur entourage, s'ils se marient et s'établissent, ou s'ils ont à vivre avec leurs parents ; ceux-ci, s'ils sont païens, exercent trop souvent sur eux une influence nuisible. Nous avons à l'école plusieurs enfants de la deuxième génération, et ils sont intelligents.

Remarques générales.—Nous continuons à recevoir de bons rapports concernant nos anciens élèves. Dans le cours de l'année nous avons donné quelques représentations publiques qui ont été évidemment goûtées. Notre école a reçu la visite d'un très grand nombre de personnes venant de toutes les parties du monde, et qui, attirées par le riche district agricole et le beau paysage des lacs Qu'Appelle, ont fait ainsi une diversion dans leur voyage transcontinental.

Environ cent cinquante élèves ont passé deux jours à l'agence des Buttes-La-Lime à l'occasion de la deuxième foire agricole des sauvages en juin dernier, sous les auspices de leur agent, M. Graham.

Il nous est très difficile de remplir les cadres, par suite de l'indifférence des sauvages à l'égard de l'éducation et des progrès, lors même que nous n'avons pas à lutter contre un antagonisme déclaré.

Comme plus de mille métis sont campés dans les environs attendant qu'on leur donne leurs certificats de terre à Fort-Qu'Appelle, il en est résulté un sentiment d'indécision pour notre population locale de métis, et un certain nombre de sauvages en dehors de leurs réserves. Bien que l'on ait mis en vigueur avec toute l'énergie possible la loi relative aux boissons, il est hors de doute qu'il y a eu un trafic considérable de boissons enivrantes entre les sauvages et les métis. Un sauvage de la Montagne-L'Orignal a tué, presque à nos portes, un autre sauvage de la réserve de Pasquah. Tous deux étaient ivres, et la boisson avait été fournie par un métis maintenant sous verrou. Le meurtrier s'est enfui aux Etats-Unis.

En terminant je désire dire que les agents des sauvages des réserves avoisinantes m'ont beaucoup aidé ; que, quand cela a été nécessaire, la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest s'est toujours montrée prompte et efficace, et que mon personnel et mes employés actuels remplissent leurs devoirs d'une manière satisfaisante.

J'ai l'honneur, etc.,

J. HUGONNARD,
*Principal.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE LA RIVIÈRE-LA-BICHE,
LA-BICHE, ALTA, 24 juillet 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel de cette école pour l'année terminée le 30 juin 1900.

Situation.—Cette écoles est située sur la section 14, township 38, à l'ouest du 4ème méridien, et à environ trois milles à l'ouest du village de La-Biche.

Terre.—La terre appartenant à cette école se compose de trois quarts de la dite section. Avec la permission du département de l'Intérieur, nous avons la jouissance, pour les fins de pâturage, d'une section de terre d'école située immédiatement au sud de notre terre ; il y a de plus une réserve de six cent quarante acres comme terre à foin,

mais à l'époque actuelle elle est presque toute couverte d'eau, et selon les apparences ne nous sera pas de service d'ici à quelques années. La qualité du sol de la terre propre de l'école est de première classe, mais la culture en est très difficile, parce qu'il est en partie couvert de broussailles et d'arbres rabougris.

Bâtiments.—Il y a une maison de pierre, 48 x 64 pieds, avec une aile contenant les pièces suivantes ; un soubassement où se trouvent la buanderie, 24 x 24 pieds ; le séchoir, 10 x 12 pieds ; la boulangerie et le four, 12 x 13 pieds ; la chambre de bain des filles, 9 x 11 pieds ; la chambre de toilette des filles, 10 x 12 pieds ; la chambre de la fournaise, 15 x 17 pieds ; la chambre du bois de chauffage, 15 x 15 pieds.

Au rez-de-chaussée se trouvent une chambre à coucher pour l'inspecteur ou un autre fonctionnaire, 10 x 14 pieds ; salle de réception, 10 x 18 pieds ; le bureau du principal, 12 x 18 pieds ; une petite chambre destinée à tout sauvage venant visiter l'école, 10 x 12 pieds ; une salle de réunion pour le personnel, 15 x 15 pieds ; la salle à manger, 18 x 42 pieds ; la cuisine et le garde-manger, 19 x 28 pieds.

A l'étage au-dessus se trouvent quatre chambres à coucher pour le personnel, chacune mesurant de 10 x 12 pieds ; l'infirmerie des filles, 15 x 15 pieds ; les dortoirs pour les filles, l'une de 20 x 22 pieds, l'autre de 16 x 22 pieds ; la chambre de bain pour le personnel, 9 x 9 pieds ; la chambre de toilette des filles, 7 x 8 pieds ; la chambre de couture, 16 x 26 pieds.

Le grenier n'est pas fini et ne sert à rien.

*Bâtiment en brique.*—Cet édifice mesure 42 x 48 pieds. Il est occupé par les garçons. Il contient un soubassement dans lequel se trouvent la fournaise, les latrines, la chambre de bain et de toilette.

Au rez-de-chaussée se trouvent la salle de récréation des garçons, 28 x 30 pieds, et l'infirmerie, 15 x 16 pieds.

Au deuxième étage il y a deux chambres à coucher, l'une, de 10 x 12 pieds ; l'autre, de 10 x 10 pieds, et le dortoir des garçons, 39 x 41 pieds.

La classe, mesurant 36 x 42 pieds, occupe le troisième étage.

Les dépendances comprennent :

La demeure du principal, 30 x 32 pieds, avec cuisine, 12 x 20 pieds.

La demeure de l'aide-principal et de l'instructeur charpentier, 18 x 24 pieds, avec cuisine, 12 x 12 pieds.

La demeure du premier instructeur, 18 x 24 pieds, avec cuisine, 12 x 12 pieds.

La forge, qui sert dans le moment à serrer les provisions.

L'atelier du charpentier, 18 x 26 pieds.

La glacière, 16 x 16 pieds.

La porcherie, 26 x 30 pieds.

Les abris des puits, l'un de 10 x 10 pieds ; l'autre, de 6 x 6 pieds.

La vacherie, 26 x 110 pieds.

L'étable des chevaux, 24 x 50 pieds.

La remise des voitures, 14 x 50 pieds.

Le poulailler, 18 x 18 pieds.

La laiterie, 16 x 16 pieds.

Le magasin aux provisions, 12 x 18 pieds.

La maison de la machine, 11 x 11 pieds.

Deux latrines, de 10 x 10 pieds chacune.

Logement.—Il y a place pour quatre-vingt-dix élèves et un personnel qui comprend un principal et dix employés.

Nombre d'élèves.—Dans le cours de l'année le nombre des élèves n'a pas atteint le chiffre voulu. En moyenne, il a été de soixante, soit vingt-neuf de moins que le nombre permis par le département. Il devient bien difficile de recruter des élèves pour ces écoles.



Les jeunes Sauvages de l'internat du Lac-au-Canard travaillant à la nouvelle allonge de leur école.

Etudes.—Dans ce département, le progrès a été satisfaisant. Tous les élèves suivent la classe trois heures chaque jour, cinq fois par semaine. Les élèves se répartissent comme suit :

| | |
|---|---|
| Classe I | 25 |
| " II | 2 |
| " III | 15 |
| " IV | 20 |
| " V | 3 |
| | 65 |

Ferme et jardin.—Nous avons maintenant cent acres en culture, savoir :—

| | |
|---|---|
| Avoine | 71 acres. |
| Orge | 10 " |
| Pommes de terre | 5 " |
| Navets | 5 " |
| En jardin | 3 " |
| En jachère | 6 " |
| | 100 |

Durant leur séjour à l'école, tous les garçons travaillent sur la ferme ; de plus, ils traient les vaches. Comme, après leur sortie de l'école, la plupart des élèves auront probablement à se livrer à la culture mixte, nous faisons tous nos efforts pour les rendre habiles sous ce rapport.

Dans le cours des mois d'hiver, l'instructeur donne aux garçons de courtes conférences sur la culture.

Métiers.—Dans le cours de l'année six garçons ont travaillé dans l'atelier du charpentier. Ce sont eux qui, avec l'instructeur et sous sa direction, ont pourvu à tous les travaux de charpente, de réparation et de peinture.

Soins du ménage et couture.—On enseigne aux filles à tenir le ménage, à faire le beurre et à coudre. Cela se fait sous la surveillance de la directrice et de ses assistantes. Elles font des progrès dans les diverses branches.

Education morale et religieuse.—Par tous les moyens possibles nous nous efforçons d'inculquer aux élèves une conception exacte de ce que signifie la vraie religion, et bien que les enfants ne professent pas autant qu'on devrait espérer, il y a cependant amélioration constante dans la voie droite.

Santé et condition hygiénique.—Presque toute l'année la santé a été très bonne. Je regrette d'avoir à faire rapport de quatre décès causés par la pneumonie qui a suivi l'épidémie de rougeole de l'année précédente. Actuellement tous les élèves sont bien. La condition sanitaire de l'école est bonne.

Eau.—Depuis l'installation de notre pompe à vapeur nous avons un bon approvisionnement d'eau ; nous pouvons maintenant tirer l'eau soit d'un bon puits, soit de la rivière La Biche.

Protection contre le feu.—On donne l'attention voulue à cet égard. Les appareils sont tenus en ordre et placés aux points convenables prêts pour toute éventualité.

Chauffage.—Dans l'ensemble le chauffage a été satisfaisant. Malheureusement les fournaises fument toutes plus ou moins.

Récréation.—Les dames formant partie du personnel font faire de longues promenades aux filles ; en hiver elles patinent et glissent. La plupart des garçons aiment le sport ; en été ils préfèrent surtout le jeu du ballon, et en hiver se livrent à l'exercice du patin, du hockey et de la glissade.

Remarques générales.—Dans l'ensemble la conduite des élèves ayant fini leur cours a été satisfaisante ; la majorité d'entre eux sont de beaucoup meilleurs et plus utiles que

ceux qui n'ont pas passé par une école industrielle. Si l'on pouvait forcer tous les enfants à passer quelques années dans une école industrielle, en peu de temps il y aurait progrès dans l'existence de tous les sauvages des réserves.

Personnel.—Je ne puis terminer ce rapport sans rendre témoignage à la patience et au zèle du personnel et de notre médecin, le Dr Donovan.

J'ai l'honneur, etc.,

C. E. SOMERSET,
*Principal.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST
ECOLE INDUSTRIELLE DE RÉGINA,
RÉGINA, ASSA., 28 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel de cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—L'école est située à environ cinq milles au nord-oust de Régina.

Terre.—Il y a une demi-section de terre appartenant à l'école. Immédiatement à l'ouest de cette demi-section se trouve une section d'école que le département a louée pour nous il y a près de cinq ans et que nous avons utilisée pour des fins de pâturage.

Bâtiments.—Le bâtiment principal est de brique, contenant deux étages, et reposant sur une splendide fondation en pierre. A la partie inférieure de l'édifice se trouve un soubassement très grand et très utile, dans lequel se trouvent les trois fournaises doubles et la fournaise simple, auxquelles sont reliées les quatre chambres d'air froid. Il y a de plus dans le soubassement deux grands compartiments pour le charbon, une laiterie et un ample espace pour y empiler le bois de corde et y serrer d'autres provisions. Au premier étage se trouve une grande pièce, de 33 pieds 6 pouces par 50 pieds 6 pouces, dont on se sert quelquefois pour y faire la classe aux élèves de la division des petits ainsi que de salle de récréation pour les garçons. Les autres pièces de cet étage sont les suivantes :

Classe pour les élèves plus âgés, 26 pieds 6 pouces par 33 pieds 2 pouces.
Dortoir pour les élèves plus jeunes, 23 pieds 6 pouces par 33 pieds 2 pouces.
Entrée principale, 57 pieds par 7 pieds 2 pouces.
Deux corridors de moindre dimension, 23 pieds 7 pouces par 7 pieds 2 pouces.
Pièce de dépôt des drogues et des aspareils du feu, 14 pieds 21 pouces par 11 pieds 5 pouces.
Bureau, 14 pieds 11 pouces par 11 pieds 2 pouces.
Salle de réception, 14 pieds 10 pouces par 16 pieds 4 pouces.
Salle à manger pour les enfants, 25 pieds 8 pouces par 33 pieds 2 pouces.
Salle à manger privée, 14 pieds 4 pouces par 13 pieds 10 pouces.
Cuisine, 21 pieds 5 pouces par 18 pieds 7 pouces.
Lavoir de cuisine, 10 pieds 4 pouces par 13 pieds 9 pouces.
Garde-manger, 7 pieds 3 pouces par 10 pieds 5 pouces.
Dépôt des épiceries, 10 pieds 5 pouces par 6 pieds 8 pouces.
Salle de couture, 17 pieds 10 pouces par 19 pieds 6 pouces.
Au deuxième étage se trouvent :—
Le dortoir des grandes filles, 33 pieds 2 pouces par 50 pieds 9 pouces.
Le dortoir des grands garçons, 33 pieds 2 pouces par 50 pieds 9 pouces.
La chambre de toilette des filles, 12 pieds par 15 pieds 4 pouces.

La chambre de toilette des garçons, 15 pieds 4 pouces par 16 pieds 4 pouces.
Le vestiaire des filles, 7 pieds par 10 pieds 8 pouces.
Le vestiaire des garçons, 7 pieds 2 pouces par 10 pieds 7 pouces.
L'infirmerie des enfants, 14 pieds par 17 pieds.
Une chambre privée pour l'un des instituteurs ou l'une des institutrices, 15 pieds 4 pouces par 10 pieds 7 pouces.
" " 15 pieds 4 pouces par 9 pieds.
" " 13 pieds 10 pouces par 8 pieds 10 pouces.
" " 13 pieds 10 pouces par 13 pieds 4 pouces.
" " 13 pieds 10 pouces par 9 pieds 6 pouces.
" " 13 pieds 10 pouces par 10 pieds 1 pouce.
" " 14 pieds par 8 pieds 10 pouces.
" " 14 pieds par 10 pieds 4 pouces.
" " 14 pieds par 9 pieds 6 pouces.

Au-dessus du deuxième étage se trouve un grand grenier, avec accès à trois grands réservoirs d'eau douce, et quatre pièces pour les vêtements d'hiver.

En sus de l'édifice principal, il y a sur les terrains de l'école les bâtiments en bois suivants :—

Demeure du principal, 28 par 32 pieds, avec une cuisine de 14 pieds par 20 pieds.
Le cottage de l'instructeur charpentier, 24 pieds par 30 pieds, avec une cuisine de 12 pieds par 14 pieds.
L'hôpital, 28 pieds par 32 pieds, avec une cuisine de 12 pieds par 14 pieds.
Les ateliers, 24 pieds par 50 pieds, avec un hangar contigu pour le bois de service, mesurant 16 pieds par 20 pieds.
La buanderie, 22 pieds par 30 pieds.
Le hangar aux instruments aratoires, 16 pieds par 24 pieds.
Deux autres hangars pour les mêmes fins, de 18 par 24 pieds chacun.
Hangar à bois, 10 pieds par 12 pieds.
Hangar à bois, 13½ pieds par 18 pieds.
Vacherie, 30 pieds par 60 pieds.
Etable pour les chevaux, 24 pieds par 67 pieds.
Poulailler, 24 pieds par 28 pieds.
Bouilloire pour la nourriture des animaux, 6 pieds par 8 pieds.
Magasin, 12 pieds par 12 pieds.
Glacière, 18 pieds par 24 pieds.
Grenier, 16 pieds par 24 pieds.
Porcherie, 25 pieds par 32 pieds.
Magasin, 10 pieds par 12 pieds.
Caveaux pour racines, 20 pieds par 40 pieds.
Maison de pompe octogonale, 12 pieds de diamètre.
Pavillon de jardin, octogonal, de 12 pieds de diamètre.
Estrade de corps de musique, octogonale, 20 pieds de diamètre.
Hangar à bois d'atelier, 20 pieds par 20 pieds.
Latrines des filles, 10 pieds par 17 pieds.
Latrines des garçons, 10 pieds par 22 pieds.
Abri de la machine à broyer le grain, 8 pieds par 10 pieds.

Logement.—Il y a place dans l'édifice principal pour cent quarante enfants et neuf membres du personnel, chacun de ceux-ci jouissant d'une chambre séparée.

Nombre d'élèves.—Durant le premier trimestre de l'exercice, le nombre moyen d'élèves présents n'a été que de quatre-vingt-sept, mais il n'a jamais été inférieur à cent dix dans le cours des trois autres trimestres. La moyenne pour l'année a été de soixante garçons et quarante-cinq filles, soit un total de cent cinq.

Etudes.—Les heures de classe sont de 9.00 a.m. à midi, et de 1.30 p.m. à 4.30 p.m. L'après-midi du samedi est un demi-congé général. A la fin de chaque trimestre ont lieu des examens écrits, et le résultat de ces examens détermine les promotions. Le mode de faire étudier par demi-journées alternantes est en force, bien que, dans le milieu de l'hiver, les élèves qui sont en retard sur les autres, suivent la classe toute la journée. Le

travail de l'étude est divisé en deux branches et se fait sous la direction de deux instituteurs parfaitement compétents.

Nous avons maintenant inscrit sur le registre cent trente-cinq noms, et d'après l'échelle d'études prescrite par le département, les élèves sont répartis comme suit,—

| | |
|---|---|
| Classe I | 34 |
| " II | 36 |
| " III | 29 |
| " IV | 26 |
| " V | 20 |

Ferme et jardin.—L'été dernier nous avons récolté six cent cinquante boisseaux de blé, neuf cent quatre-vingt-quatre boisseaux d'avoine, et vingt-six boisseaux de seigle.

La récolte des dix acres plantées de pommes de terre a été comparativement un insuccès, et il nous a fallu en acheter six cents boisseaux. L'herbe de brôme a donné un meilleur résultat; nous en avions vingt acres, dont nous avons laissé la moitié parvenir à maturité. De cette dernière quantité, après l'avoir nettoyée avec soin, nous avons pu garder ce qu'il nous fallait pour ensemencer trente acres de plus, et le reste a été vendu, ce qui a rapporté $230.07.

Cet été, nous avons quarante-neuf acres de blé, trente acres d'avoine, huit acres de seigle, six acres de pommes de terre, deux acres de navets et carottes, cinquante acres d'herbe de brôme, et trois acres d'autres produits de jardin.

Notre troupeau comprend un taureau, neuf vaches, une génisse, cinq jeunes taureaux, onze chevaux et juments, deux poulains et pouliches, un verrat et vingt-sept truies et jeunes cochons.

Nous donnons une attention spéciale de diverses manières à ce département important. Nous croyons que la plupart des garçons peuvent, en qualité de cultivateurs, gagner leur vie confortablement et honorablement. Durant la plus grande partie de l'été, une forte majorité des garçons sont employés sur la ferme et dans le jardin. On les fait passer fréquemment d'un ouvrage à un autre afin de leur procurer l'avantage de l'expérience la plus développée qu'il soit possible.

Métiers enseignés—A part le travail de la ferme et du jardin, on enseigne aux élèves la charpenterie, le peinturage, le vitrage, à boulanger et la typographie. L'instructeur-charpentier est un gradué de l'école et un bon ouvrier. Dans la boulangerie et l'imprimerie, les élèves les plus avancés remplissent les fonctions de contremaîtres.

Education morale et religieuse.—Il y a offices réguliers matin et soir le dimanche. Il y a école du dimanche l'après-midi de ce jour-là. Une réunion de prière tenue au milieu de la semaine produit aussi beaucoup de bien. Fréquemment, des personnes du dehors donnent des conférences sur des sujets moraux et religieux. En s'adressant aux élèves par la persuasion et la conviction, tant individuellement que collectivement, l'œuvre de la formation des caractères progresse.

Santé et condition hygiénique.—La santé générale des élèves a été meilleure que par les années antérieures. Nous attribuons ce résultat, en partie à ce que l'on a complètement mis de côté les cabinets reliés à l'appareil Smead-Dowd de chauffage et de ventilation. Un certain nombre de cas de scrofules se sont déclarés dans le cours de l'année, mais la garde-malade Milne, qui forme maintenant partie du personnel permanent, a soigné avec habileté les élèves attaqués par cette maladie. Nous donnons une attention spéciale à l'étude et à la mise en pratique des règles et conditions propres à assurer une bonne santé.

Eau.—Notre approvisionnement d'eau est très satisfaisant. Une pompe activée par une machine à air chaud Rider tire l'eau d'un puits situé à près de cent verges de l'édifice principal et l'envoie dans notre large réservoir placé dans le grenier. Durant la période des grands froids d'hiver, notre pompe ne nous a causé aucun ennui, parce que les tubes de raccordement en fer sont placés à une grande profondeur dans le sol.

Protection contre le feu.—Depuis que nous avons reçu notre machine à air chaud Rider, nous ne rencontrons que peu ou pas de difficulté à tenir nos trois grands réser-

voirs remplis, ce qui nous fournit une excellente protection contre le feu. Deux grandes échelles de sauvetage sont tenues en des endroits propices. Six dévidoirs munis de boyaux de pompe sont placés dans diverses parties de l'édifice principal. Dans le corridor en haut se trouvent douze seaux à incendie, constamment remplis. Nous avons des grenades à main dans presque tous les bâtiments, y compris les étables, la buanderie, l'imprimerie et l'atelier de charpenterie. Dans le bâtiment principal, l'une des pièces est spécialement réservée en partie pour les appareils protecteurs contre l'incendie, y compris quatre haches de pompiers, trois extincteurs brevetés, vingt-quatre grenades et quatre extincteurs simples.

Chauffage.—Des fournaises Smead-Dowd chauffent le bâtiment principal et donnent satisfaction, mais c'est un chauffage dispendieux. Durant l'année, nous avons consumé cent soixante-dix-sept tonnes de charbon mou de Galt, et quatre-vingt douze cordes de bois.

Récréation.—Le jeu du ballon continue d'être le favori parmi les garçons. Avec des succès alternatifs, ils se sont rencontrés avec d'autres joueurs dans des luttes de concours. Nous favorisons autant que possible les exercices en plein air pendant l'été, et les élèves prennent plaisir à lire, à tricoter et à jouer aux dames en plein air.

Remarques générales.—Le 25 avril ont eu lieu les troisièmes examens annuels pour la distribution de diplômes. Cinq garçons ont passé avec succès, et depuis ont fait leur chemin. Plusieurs autres anciens élèves font honneur à leur *alma mater*.

En terminant ce rapport, je désire apprécier dans les meilleurs termes les remarquables services rendus par les membres du personnel, et exprimer aux divers officiers du département des Affaires des Sauvages ma gratitude pour leur courtoisie constante.

J'ai l'honneur, etc.,

A. J. McLEOD,
*Principal.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE HIGH-RIVER,
DUNBOW, ALTA., 4 septembre 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR,—Je désire soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—Cette école est située dans une vallée près du confluent des rivières de l'Arc et High, à environ 25 milles au sud-est de Calgary.

Terre.—Il y a 960 acres dépendant de cette institution. La moitié de cette superficie est située dans le voisinage immédiat de l'école ; le reste, composé surtout de terre à foin et à pâturage, est situé à environ 12 milles au sud-est.

Bâtiments.—Il y a deux grands bâtiments séparés, l'un pour les filles et l'autre pour les garçons. Ces bâtments comprennent les dortoirs, les chambres de toilette, les classes, les bureaux, une cuisine, une salle à manger commune et une chapelle ; il y a aussi les chambres destinées aux membres du personnel. Toutes ces pièces, surtout celle du bâtiment des garçons, sont grandes, bien éclairées et bien aérées.

Les classes et les dortoirs donnent ample logement. Les deux dortoirs dans le département des garçons mesurent 50 x 32 pieds, et la plupart sont à 11 pieds du plancher. Le dortoir de l'école des filles mesure 45 x 30 pieds et le plafond est à 9½

pieds du plancher. Vue des collines qui l'entourent, l'institution présente l'apparence d'une jolie petite ville. A part les deux bâtiments principaux, il y a un certain nombre de bâtiments secondaires. Le premier de ceux-ci, en ligne avec le chemin du roi, est la boulangerie et le magasin de fleur, mesurant 45 x 15 pieds.

Puis viennent la forge et le hangar au fer, 25 x 16 pieds ; l'atelier du charpentier et du cordonnier, 24 x 30 pieds ; le hangar au charbon et au bois de service, 56 x 8 pieds ; la demeure des hommes, un cottage lambrissé en brique, 32 x 26 pieds. Sur la rangée suivante se trouvent les deux bâtiments principaux, un hôpital, 25 x 30 pieds, et la maison de la machine, 36½ x 16½ pieds.

En arrière de cette dernière maison se trouve la buanderie, 25 x 30 pieds, a deux étages, avec séchoir dans le haut.

En arrière de la buanderie se trouvent le poulailler et les terrains qui en dépendent, 81 x 27 pieds ; les magasins, l'un de 12 x 28 pieds, et l'autre de 36 x 18 pieds ; le hangar au charbon et au bois de chauffage, 36 x 14 pieds.

Puis, en allant à l'arrière, se trouvent le hangar aux voitures, aux outils et aux instruments aratoires, 125 x 23 pieds ; l'étable pour les chevaux et les vaches, 80 x 32 pieds ; le hangar au grain et aux racines, 24 x 40 x 10 pieds. En arrière des étables et du grenier se trouvent les enclos de foin et des bêtes à cornes et l'abri pour les veaux, 70 x 42 pieds ; la porcherie, 15 x 17 pieds, et la boucherie, 24 x 16 pieds.

Logement.—Nous avons l'espace voulu pour recevoir maintenant 150 enfants.

Nombre d'élèves.—Dans le cours de l'année nous avons eu 84 élèves, soit 36 de moins que le nombre autorisé.

Dans le cours des deux dernières années, faute de recrues pour remplacer les élèves sortant, le nombre a beaucoup diminué. Admissions, 14 ; sorties, 24.

Etudes.—Nous suivons le cours d'études prescrit. Nous faisons des examens trimestriels et il y a progrès sensible dans les trois classes.

L'usage de la langue anglaise est obligatoire, et l'on permet aux élèves de converser dans leur propre langage seulement durant un court espace de temps dans la soirée.

Ferme et jardin.—Il a été récolté 250 tonnes de foin l'été dernier. Nous avons battu 3,400 boisseaux d'avoine et 202 boisseaux d'orge.

La récolte des racines comprenait 2,000 boisseaux de navets et de betteraves, 750 boisseaux de pommes de terre et une grande quantité de carottes et d'autres légumes.

Il y a 130 acres en culture cette année, et la moisson promet d'être abondante.

Trente acres de terre ont été labourées.

Bétail.—Cent soixante-quatre têtes de bétail ont été hivernées à l'école. Sur ce nombre, 108 têtes appartiennent à l'institution, les autres, 26 têtes, appartiennent aux garçons. Ce sont les garçons qui nourrissent et soignent les animaux, sous la surveillance de l'instructeur agricole.

Le troupeau de l'école a fourni pour une valeur de $1,100 de bœuf,—tout ce dont l'institution a eu besoin ; en plus, nous avons pu vendre pour $585 de bouvillons.

Notre inventaire du bétail montre que le troupeau a augmenté d'environ $800 en valeur depuis l'année dernière.

Il y a maintenant 27 chevaux et 102 bêtes à cornes. Les bestiaux des garçons, achetés de leurs propres deniers, sont au nombre de 60. Le charroyage du foin, du charbon, du bois, etc., est fait par les attelages de la ferme, sous la conduite des garçons.

Industries enseignées.—*Menuiserie*—Six apprentis sont employés à ce métier, qui est la seule industrie enseignée en dehors de l'agriculture. Les travaux faits durant l'année par les garçons attachés à ce département ont consisté dans la construction d'un abattoir et d'une porcherie et l'agrandissement du poulailler et du bâtiment des machines ; toutes les reparations aux bâtiments et aux meubles ont aussi été faites par les apprentis. Les garçons qui suivent ce métier travaillent sur la ferme une couple d'heures tous les jours, et on leur permet de s'engager en dehors pour faucher les foins et faire les récoltes.

Salle de couture.—Les filles apprennent à coudre et à tricoter, à raccommoder les hardes et à repriser. On leur montre aussi comment se servir du moulin à coudre et comment confectionner les vêtements. Elles font tous leurs vêtements ainsi que des habillements, chemises et des bas pour les garçons. On leur donne tous les jours un

cours régulier sur l'économie domestique, et on leur apprend à cuisiner, à boulanger, à blanchir la linge et à faire le beurre.

Boulangerie.—Un instructeur fait cuire le pain pour l'institution, sans l'aide des garçons. Il fait aussi notre boucherie.

Cordonnerie.—C'est un ancien élève qui est préposé à ce département. Il est occupé pendant 4 ou 5 mois de l'année à faire du raccommodage. On ne fait pas de chaussures neuves, et il n'y a pas d'apprentis dans l'atelier.

Enseignement moral et religieux.—Les enfants sont élevés dans la doctrine de l'Eglise catholique romaine. Durant l'été ils assistent à la messe tous les matins, et à des jours fixes il y a d'autres exercices religieux. Le dimanche, il y a des offices deux fois dans la journée.

Les prières sont dites le matin et le soir. Le catéchisme est enseigné, et les enfants reçoivent un cours régulier sur leur devoirs religieux.

Durant l'année la conduite des élèves à été satisfaisante. La discipline a été maintenue sans que l'on ait été obligé de recourir à des mesures sévères.

Santé et condition sanitaire.—Bien que la santé des élèves en général ait été bonne, je regrette de dire que deux enfants sont morts de consomption.

L'école est dans une excellente condition sanitaire. Les bâtiments sont bien éclairés et bien ventillés et le drainage est bon.

Service d'eau.—Un puits situé tout près de la rivière nous fournit une excellente eau, qui est pompée dans les réservoirs des différents bâtiments au moyen d'une machine à vapeur.

Protection contre le feu.—Toutes les précautions nécessaires contre le feu sont prises. Dans tous les bâtiments se trouvent des citernes remplies d'eau, auxquelles sont reliés des boyaux. Des babcocks, des grenades, des haches et des seaux à incendie sont distribués dans les passages et les chambres. Il y a des échelles de sauvetage à tous les dortoirs, outre les issues ordinaires.

Chauffage.—Le bâtiment des garçons est chauffé par des fournaises à air chaud, et celui des filles par des poêles à charbon ordinaires.

Récréation.—Les élèves ont 2½ heures de récréation tous les jours. Il y a demi-congé tous les mercredis après-midi.

Le ballon, au printemps et à l'automne, et le hockey en hiver, sont les principaux jeux en plein air.

En hiver les dominos, les échecs et les autres jeux de salon sont les amusements favoris dans les salles de récréation.

Observations générales.—On a permis à 20 élèves de s'engager en dehors pendant la fenaison et la moisson. Les rapports reçus au sujet de leur conduite et de leur travail étaient bons. Tout l'argent qu'ils ont gagné a été employé à l'achat de bétail.

J'ai, etc.,

A. NAESSENS,
*Principal.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE CALGARY,
CALGARY, 1er septembre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les écoles des sauvages que j'ai inspectées durant le dernier exercice.

Depuis mon dernier rapport j'ai visité et inspecté les institutions suivantes :—

*Agence des Pieds Noirs.*—Pensionnat d'Aigle-Blanc (Eglise d'Angleterre).
Pensionnat de Vieux-Soleil (Eglise d'Angleterre).
Hôpital.

*Agence des Gens-du-Sang.*—Pensionnat de Kissock (Eglise d'Angleterre).
Pensionnat catholique romain.
Externat de Bull-Horn (Eglise d'Angleterre).
Hôpital.

*Agence des Piéganes.*—Pensionnat de St-Paul (catholique romain).
Hospices des enfants sauvages de Victoria (Eglise d'Angleterre).

*Agence d'Hobbema.*—Pensionnat de Peau-d'Hermine (catholique romain).
Externat de Louis Bull (méthodiste).

*Agence des Sarcis.*—Pensionnat de l'Eglise d'Angleterre.
Ecole industrielle de St-Joseph, Dunbow.
Ecole industrielle de Calgary.

## PENSIONNAT D'AIGLE-BLANC (ÉGLISE D'ANGLETERRE).

J'ai visité et inspecté cette école le 29 août, le 7 et le 12 septembre.

Elle est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, diocèse de Calgary.

Personnel.—Rév. C. H. P. Owen, principal ; Mme Owen, directrice ; W. H. James, instituteur ; Mme James et Mlle Latt, sous-directrices.

Nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 26 garçons.

Classe.—Il y avait 18 garçons dans la classe et un était occupé à travailler quelque part. Le no 42, Rex Backfat, était interprète pour la police à cheval du Nord-Ouest à Gleichen. Les nos 35 et 33 allaient à l'école de Vieux-Soleil, afin d'être près de l'hôpital pour subir un traitement pour les scrofules.

L'examen a été satisfaisant. J'ai constaté un peu de progrès depuis l'inspection que j'avais faite l'année précédente. Les garcons étaient rayonnants de santé et paraissaient bien nourris.

Régime alimentaire.—L'école avait un excellent jardin potager ; aussi les tables étaient-elles bien garnies de légumes de toutes sortes. L'on m'a montré du très beau pain. L'on donne de la viande aux élèves libéralement.

Dortoirs.—Les dortoirs étaient propres, et les lits étaient garnis de draps nets. La cuisine, les garde-manger et le sous-sol (où se trouvent les lavabos) étaient propres et en bon ordre.

## PENSIONNAT DE VIEUX-SOLEIL.

J'ai visité ce pensionnat le 16 août et le 15 septembre. Lors de ma première visite l'instituteur était en vacances, et je n'ai pas vu les enfants dans la classe.

Personnel.—M[lle] Gibson, directrice ; M[lle] L. C. Wright, institutrice ; M[lle] Applegarth, sous-directrice.

Nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 12 filles.

Classe —Les enfants ont été examinés sur les différentes matières des cours I, II et III. J'ai constaté beaucoup de progrès chez les élèves depuis ma dernière inspection, en novembre 1898.

Vêtements.—Les filles étaient vêtues de robes rouges, qui leur faisaient très bien ; elles avaient de bons bas et de bonnes chaussures ; leurs cheveux étaient bien tressés ; elles font honneur à l'institution.

Régime alimentaire.—J'étais présent à leur diner—un très bon diner assurément—composé de viande et de pommes de terre (ragoût irlandais), de pain et de thé.

L'on m'a fait visiter tout le bâtiment. Tout était propre et en bon ordre ; les dortoirs étaient bien tenus, et les lits étaient garnis de draps nets.

La cuisine, les garde-manger, etc., étaient en parfait état.

Hôpital.—J'ai visité l'hôpital le 16 août. Il y avait un patient, du nom de Leather, qui s'était cassé la jambe. Tout était propre et en bon ordre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

## HOSPICES DE KISSOCK (PENSIONNATS ANGLICANS DES GENS-DU-SANG.)

J'ai inspecté cette école le 3 novembre.

Personnel.—Rév. A. de B. Owen, principal ; M[lle] Wells, institutrice ; M[lle] Denmark, directrice des filles ; M. Hardy, directeur des garçons ; M[me] Irvine, préposée à la cuisine ; J. Yeomans, instructeur agricole.

Bâtiments.—Les bâtiments étaient tous en bon état. J'ai inspecté la maison d'école, la résidence, les étables et autres dépendances, ainsi que deux caveaux à racines, contenant le produit des potagers, soit environ 300 boisseaux de pommes de terre, 100 boisseaux de navets, 50 boisseaux de carottes, des choux, des choux rouges, des radis, des oignons, etc. Le principal m'a fait savoir qu'il avait vendu pour $100 de légumes, montant qui avait été appliqué à payer la nouvelle fournaise qui a été installée dans l'hospice des filles.

Il y a un bon poulailler, avec un grand nombre de volailles. Il y a aussi plusieurs vaches à lait. Le nombre total des bestiaux est de 9.

Une vaste excavation a été pratiquée par l'instructeur agricole et les élèves sous l'hospice des filles, pour la fournaise et la charbonnerie. Cette excavation a été lambrissée en planches sur tout son pourtour.

Le plâtrage des deux hospices, pour lequel le département a accordé une certaine somme d'argent, avait été commencé.

Le magasin contenait une grande quantité de provisions, et la garde-robe était remplie de vêtements de tous genres (principalement pour les filles). Ces vêtements avaient été donnés par des amis de l'Est. Les dortoirs étaient propres et les lits étaient garnis de draps nets et chauds.

La cuisine, les garde-manger, la buanderie et les lavabos étaient propres et en bon ordre.

Il y a une cuisinière qui est aidée dans son ouvrage par des filles ; celles-ci, m'a-t-on dit, savent très bien cuisiner et boulanger. J'ai vu du très beau pain, qui sortait justement du four et qui avait été fait par les filles.

Appareils à incendie.—J'ai remarqué que les seaux à incendie étaient pleins d'eau et placés à des endroits accessibles dans les différents bâtiments. Les haches à incendie étaient suspendues aux murs au-dessus des seaux ; il y avait aussi des grenades et des pompes à incendie.

Cette école ressemblait à une huche ; tout le monde était à l'ouvrage, le principal étant le plus occupé de tous.

Classe.—Dans la classe j'ai rencontré 31 élèves. Treize autres—6 filles et 7 garçons—étaient occupés à travailler.—Sur les 44 pensionnaires, il y a un garçon qui

n'est pas encore inscrit sur le rôle, et il y a 4 métis qui ne peuvent être officiellement admis. Ces métis—1 fille et 4 garçons—sont à l'école depuis plusieurs années.

Les élèves (sauf quelques-uns qui sont dans la classe primaire) suivent les cours I, IIA, IIB et III.—L'instituteur a fait passer aux enfants un examen sur la lecture, l'épellation, l'arithmétique mentale, l'écriture sur ardoise et l'anglais. J'ai été très satisfait de leurs progrès.

Les élèves de la classe avancée ont subi avec un remarquable succès un examen sévère. Les enfants parlaient tous assez fort pour être distinctement entendus. Ils étaient vêtus de leurs habillements de tous les jours ; ils avaient de bons bas et de bonnes chaussures ; ils étaient bien peignés et avaient le visage et les mains nets. Ils paraissent être bien nourris.

Lors de mon inspection précédente, il y a un an, plusieurs élèves occupaient l'infirmerie, affligés qu'ils étaient des scrofules ; cette année, l'infirmerie était vide, le Dr Lafferty ayant réussi à les guérir tous.

PENSIONNAT CATHOLIQUE ROMAIN DES GENS-DU-SANG.

J'ai visité et inspecté ce pensionnat le 3 octobre.

C'était la première fois que j'inspectais cette institution depuis que le nouveau bâtiment avait été occupé.

Personnel.—Rev. Sœur St-Germain, supérieure ; St-Jean de Dieu, aide ; Proulx, aide ; Fouriquy, aide ; Mlle K. Fitzgerald, institutrice.

Classe.—Il y avait 16 élèves présents dans la classe, savoir : 11 garçons et 5 filles. Sur ce nombre, un garçon n'était pas inscrit sur le rôle, une fille était trop jeune pour y être inscrite, et une fille était métisse, de sorte que le nombre des enfants officiellement admis était de 13.

Les enfants—ce n'étaient que des commençants—lisaient couramment et prononçait distinctement. Les exercices de gymnastique et le chant forment une partie intéressante du cours d'enseignement.

Les enfants étaient propres et rayonnants de santé, et paraissaient être bien nourris; ils étaient tous bien vêtus.

Bâtiments, etc.—L'on m'a fait visiter le bâtiment. Il était propre et bien tenu. Dans certaines pièces il n'y a pas assez de meubles. Les lits (ils sont en fer) dans les dortoirs étaient garnis de matelas en laine, de couvertures de laine, de courtes-pointes, de draps de coton blanc et de taies d'oreillers.

Les caves étaient remplies de légumes que les élèves avaient eux-mêmes cultivés.

J'ai remarqué 5 seaux pleins d'eau et 5 haches aux différents paliers.

HÔPITAL DES GENS-DU-SANG.

J'ai inspecté cet hôpital le 30 octobre.

Il y avait un patient gravement malade. Tout était propre et en très bon ordre. J'ai inspecté le nouveau bâtiment qui a été construit l'année dernière et où se trouvent la buanderie, la laiterie, la glacière, etc. ; il remplit toutes les conditions voulues pour les fins auxquelles il sert.

Des drains ont été creusés, et l'on est à prendre des mesures pour pomper l'eau de la rivière au moyen d'un moulin à vent, et l'amener à cette institution et au pensionnat, qui se trouve directement vis-à-vis de la rivière et plus près de celle-ci que l'hôpital.

J'ai inspecté les livres de l'hôpital ; ils étaient bien tenus.

EXTERNAT DE BULL-HORN.

J'ai inspecté cet externat le 16 janvier.

Lucius F. Hardyman, instituteur. Il y avait 7 élèves présents, 19 noms figurant sur le registre.

Les élèves étaient chaudement vêtus et avaient le visage net. Les enfants ne font ici que leurs éléments, et vont ensuite continuer leurs études au pensionnat de l'Eglise d'Angleterre.

M. Hardyman est un instituteur très consciencieux ; lorsque les élèves ne viennent pas à l'école il va les chercher chez eux.

La maison d'école forme une annexe de la mission ; elle est spacieuse, propre et bien tenue.

PENSIONNAT CATHOLIQUE ROMAIN DU SACRÉ-CŒUR (PIÉGANES).

Cette école est sous les auspices de l'Église catholique romaine, et est située sur la réserve des Piéganes, à peu de distance du chef-lieu de l'agence.

J'ai visité cette institution le 21 décembre.

Personnel.—Rév. père Doucet, principal et missionnaire ; Rév. mère supérieure Patrick, directrice, avec trois révérendes Sœurs comme aides ; Mlle Hunt, institutrice.

Classe.—Dans la classe il y avait 8 garçons et 19 filles ; 6 de ces élèves sont des métis et ne sont pas par conséquent inscrits sur le rôle comme sauvages, mais ils sont traités sous tous rapports de la même manière et reçoivent la même attention que s'ils étaient des indigènes.

L'âge des élèves varie entre 6 et 13 ans, les garçons étant tout au-dessous de 10 ans.

Il y a 6 filles qui suivent le cours II et 6 élèves qui suivent le cours I, les autres étant dans la classe primaire et l'A B C.

Les élèves de la classe avancée lisaient couramment dans le 2me livre et prononçaient strictement, épelant les mots les plus longs. Dans l'arithmétique ils en étaient rendus à la division composée. Ils écrivaient très bien, et leurs compositions étaient bonnes.

Les élèves du cours I sont aussi sortis avec honneur de l'examen qu'on leur a fait subir. Leurs cahiers d'exemples étaient propres et accusaient des progrès. Leurs cahiers de dessin dénotaient du talent et du bon goût.

Ils chantent bien et font des exercices de gymnastique.

Ouvrages industriels.—Les filles m'ont montré des échantillons de couture unie, de tricotage et de ravaudage qui leur faisaient beaucoup honneur ainsi qu'à leurs institntrices.

Vêtements—Les élèves étaient bien vêtus ; ils avaient aussi des bas chauds et de bonnes chaussures.

Dortoirs.—Les dortoirs étaient propres. Chaque élève a un lit en fer, garni de matelas de laine et de draps chauds.

Appareils à incendie.—Huit seaux à incendie, remplis d'eau, étaient placés dans les passages en des endroits d'un accès facile. Il y avait aussi deux haches à incendie.

HOSPICE DES ENFANTS SAUVAGES DE VICTORIA (PENSIONNAT ANGLIGAN DES PIÉGANES).

Ce pensionnat est situé tout près de la réserve des Piéganes. Je l'ai visité le 5 janvier.

Personnel.—W. R. Haynes, principal ; Mme Haynes, directrice ; J. A. Masson, instituteur, Mlle A. Jamieson, sous-directrice ; Mlle A. G. Cummings, préposée à la cuisine.

J'ai visité chaque département et chaque pièce de l'école. Tout était propre et en très bon ordre.

Dortoirs.—Les garçons occupent l'aile ouest du bâtiment et les filles l'aile est ; les dortoirs des garçons communiquent avec la chambre à coucher du principal au moyen d'une porte, et la chambre à coucher de la sous-directrice s'ouvre dans le dortoir des filles. Chaque élève a un lit de fer séparé ; les draps et les couvertures étaient nets.

Lavabos.—Les lavabos pour chaque aile se trouvent au rez-de-chaussée. Le rez-de-chaussée contient en outre une salle de récréation pour les filles, et la salle de récréation des garçons sert aussi de classe.

Salle à manger.—Cette salle est spacieuse ; il y a deux tables, une pour les garçons et l'autre pour les filles.

Cuisine.—La cuisine est pourvue d'un très bon poêle ; elle contient aussi une pompe avec laquelle l'on puise une excellente eau de source. A cet étage se trouvent

également de grands garde-manger, qui étaient remplis d'excellents comestibles,—lard, beurre de crémerie, thé, bœuf, suif, farine, etc.

Garde-robe.—La garde-robe contenait un grand nombre de robes, de jupes, de chemises, etc., qui avaient été données par des amis généreux de l'Est.

Les caves renfermaient une grande quantité de pommes de terre, de navets, d'oignons, etc.

Régime alimentaire.—Le menu pour les repas de chaque jour m'a été montré. Il renfermait une variété de plats, et à en juger par l'apparence des enfants, ils devaient être bien nourris.

Classe.—L'instituteur, M. Mason, était absent à Daim-Rouge. Il y avait 13 filles et 11 garçons présents à l'école, et M$^{lle}$ Jamieson—qui est une institutrice diplômée—remplaçait temporairement l'instituteur. Les enfants, dont l'âge variait entre 6 et 12 ans, étaient bien habillés, propres de leurs personnes et bien peignés ; ils étaient rayonnants de santé et avaient l'air heureux. Ils observaient la discipline et se conduisaient bien.

J'ai fait ailleurs des remarques au sujet de cette école ; il est inutile pour moi de les répéter ici, et je me contenterai de dire que c'est une institution presque parfaite dans son genre.

Ouvrages industriels.—Des chaussettes, des bas, des manchons, des tabliers, etc., qui avaient été confectionnés par les élèves, m'ont été montrés. Le tout était très bien fait et attestait que l'attention voulue était donnée à cette branche de l'enseignement.

Protection contre l'incendie.—Il n'y avait que 2 babcocks et un autre appareil à incendie.

Depuis ma dernière visite ici, une véranda avait été ajoutée au bâtiment, de jolies clôtures avaient été construites, un mât de pavillon avait été érigé et les terrains avaient été nivelés.

### PENSIONNAT DES SARCIS.

Cette école est située sur la réserve des Sarcis, près du bureau de l'agence. Elle est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, diocèse de Calgary. Je l'ai inspectée le 3 juillet.

Personnel.—Vénérable archidiacre Tims, principal ; M. P. E. Stocken, instituteur et sous-principal ; M$^{lle}$ Crawford, directrice des filles ; M$^{me}$ Marritt, directrice des garçons.

Classe.—Seize élèves étaient présents, 7 garçons et 9 filles. Il y en avait 4 dans la classe I (cours primaire) ; 3 dans la classe II (1$^{er}$ livre) ; 2 dans la classe III (2$^{me}$ livre) ; 4 dans la classe IV (3$^{me}$ livre) ; et 1 dans la classe V (4$^{me}$ livre).

Les élèves ont subi un examen sur leur travail du dernier semestre (épellation, sens des mots, arithmétique et géographie).

Il me fait plaisir de dire que chaque classe avait fait des progrès marqués dans toutes les matières.

Bien qu'ils parlassent un peu trop bas, ce qui doit être attribué jusqu'à un certain point à leur extrême timidité, ils lisaient bien et articulaient leurs mots très distinctement. Leur épellation était d'une exactitude vraiment surprenante.

Ils étaient passablement avancés dans l'arithmétique.

En fait de géographie, ils avaient des notions générales sur tous les pays, avec des connaissances plus étendues sur le Canada.

J'ai remarqué que l'instituteur leur avait inculqué des notions sur divers sujets endehors du cours d'études proprement dit, et je crois que cela devrait se faire dans toutes les écoles, vu que les enfants sauvages n'apprennent rien de leurs parents ni les uns des autres, comme les enfants blancs, et doivent compter entièrement sur leur instituteur pour s'instruire ; or, si l'instituteur s'en tient exclusivement aux choses enseignées dans la classe, leur intelligence ne se développera guère et leur progrès seront très lents.

Par suite d'un remaniement dans l'installation des bureaux, les leçons sont maintenant données dans une salle spacieuse, bien ventillée, et pourvue de pupitres modernes, de tableaux, de cartes, d'une table avec chaise pour l'instituteur et d'un orgue.

Dortoirs.—Les dortoirs sont spacieux, propres, bien ventilés et pourvus de lits de fer ; ceux-ci étaient garnis de draps et de couvertures nets, avec courtes-pointes de couleur.

Lavabos.—Les lavabos se trouvent à l'étage inférieur ; ils étaient propres et en bon ordre.

Garde-robes.—Une grande garde-robe, pour les garçons, contenait une grande quantité d'habillements, de chemises et de vêtements de dessous. Une autre (celle des filles) contenait des robes, des jupes et des vêtements de dessous. J'ai compris que ces hardes avaient été données ; ce qui prouve que l'école a des amis généreux. Ces amis n'avaient pas oublié les petites filles, vu qu'il y avait des poupées de tous genres qui avaient été envoyées pour leur amusement et leur instruction, car une petite sauvagesse acquiert beaucoup d'instruction à habiller et déshabiller une poupée moderne.

La directrice des filles m'a montré divers ouvrages qui avaient été faits par ses élèves : des bas bien tricotés, des vêtements de dessous ourlés, du ravaudage, etc. Les filles aidaient aussi aux travaux du ménage et à la cuisine.

Les garçons et les filles étaient bien vêtus, avaient l'air en bonne santé et paraissaient être bien nourris.

Appareils à incendie.—Les seaux à incendie dans les dortoirs étaient pleins d'eau, les haches à incendie étaient placées dans des endroits d'un accès facile, et il y avait çà et là des grenades portatives.

Depuis ma dernière visite à l'école, un moulin à vent pour pomper l'eau avait été ajouté à l'établissement.

Il y a ici un grand jardin potager qui est très productif ; l'on a beaucoup de difficulté à se débarrasser des gophers, qui sont nombreux et qui ravagent les cultures. Ce sont les garçons et l'instituteur qui cultivent ce jardin.

PENSIONNAT DE PEAU-D'HERMINE.

Ce pensionnat est situé dans l'agence d'Hobbema. Je l'ai visité le 9 d'août. Il est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine, et est dirigé par les révérendes Soeurs de l'Assomption (Soeurs Noires).

Personnel.—Sœur St-J. de la Croix, supérieure ; Sœur St-Cœur de Marie, institutrice ; Sœur St-Bernard, seconde institutrice ; Sœur Ste-Flavie, directrice ; Sœur Ste-Filbranie, préposée à la cuisine ; Sœur Ste-Valérie, préposée à la couture.

Classe.—Il y avait dans la classe 22 garçons et 20 filles.

Comme la plupart des enfants étaient les mêmes que j'avais rencontrés l'année précédente, j'ai pu juger de leurs progrès.

Il me fait plaisir de dire que leurs progrès, au double point de vue mental et physique, étaient des plus satisfaisants.

L'institutrice en chef a donné une nouvelle preuve de ses aptitudes pour l'enseignement des enfants sauvages. C'est une Américaine, et elle a pratiquement démontré qu'il n'est pas nécessaire, pour instruire les jeunes sauvages, de parler leur langue.

Elle a préparé une série de questions et de réponses qui embrassent, pour ainsi dire, tous les sujets, et dont elle s'efforce de bien pénétrer l'esprit de ses élèves.

Son cours d'arithmétique mentale, basé sur un système suivi dans son Etat natal, plaît aux enfants, et aiguise leur intelligence au plus haut degré.

La géographie n'est pas non plus négligée. Les cahiers d'exemples et de dessin ne laissaient rien à désirer. Nous avons eu aussi de la déclamation, des exercices de gymnastique et de la musique vocale. Les enfants parlaient haut et lisaient comme s'ils avaient compris le sujet. En épelant on leur faisait prononcer le mot avant et après, et une attention particulière était donnée à la prononciation.

Les enfants paraissaient être bien nourris et avaient l'air en bonne santé. Ils étaient très bien vêtus, et tous avaient de bons bas et de bonnes chaussures.

Les filles étaient bien peignées, et les garçons étaient propres de leurs personnes.

J'ai inspecté les dortoirs. Les lits étaient propres et confortables ; les lits des garçons sont tous en fer ; la moitié de ceux des filles sont en bois, mais ils sont beaucoup plus chauds que les couchettes en fer, vu qu'ils ont des planches sur les côtés.

L'école paraissait être dans une condition prospère.

EXTERNAT DE LOUIS BULL.

J'ai visité l'externat de la réserve de Louis Bull le 31 juillet. Cet externat est sous les auspices de l'Eglise méthodiste.

Mme Goodhand est l'institutrice ; elle est aidée par sa sœur, Mlle McIntosh, qui faisait autrefois partie du personnel de l'école industrielle de Daim-Rouge.

Il y avait 6 élèves sur le rôle. Comme c'était alors le temps des vacances d'été, l'école était censée être fermée, mais trois petits enfants bien vêtus étaient présents, et la classe était très propre.

L'institutrice fait prendre des bains à ses élèves presque tous les jours en été, et une fois par semaine en hiver. Des blouses et des robes ont été faites pour chaque élève, et sont portées pendant les heures de classe.

Il va sans dire que cela a une influence salutaire sur les enfants.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE ST-JOSEPH.

Cette école est située à Dunbow, près du confluent de la rivière Haute avec la rivièr de l'Arc. Je l'ai visitée le 19 février et y suis resté jusqu'au 7 mars. J'y suis retourné le 28 mai et y suis demeuré jusqu'au 11 juin. Elle est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine, et est conduite d'après le principe de la capitation.

Personnel.—Rév. A. Naessens, principal ; H. F. Dennehy, sous-principal et comptable ; M. Gilchrist, instituteur des garçons (classe avancée) ; M. Léonard, instituteur des garçons (classe primaire) ; Tom Markin, instructeur agricole ; John Markin, mécanicien, meunier, forgeron et chauffeur ; Frank Nutt, instructeur-menuisier ; C. Masse, boulanger ; Louison, cordonnier intérimaire ; Sœur Matcholoose, directrice ; Sœur Mongrain, sous-directrice ; Sœur Kelly, institutrice des filles ; Sœur Mathurin, préposée à la couture ; Sœur Leblanc, préposée à la cuisine.

Le 1er mars il y avait dans l'école 64 garçons et 27 filles, soit un total de 91 élèves.

Travaux de la ferme.—Frère lai Tom Markin dirige les travaux de la ferme, prend soin des bestiaux, etc. Frère lai John Markin est le jardinier ; c'est un expert dans la culture potagère, et ses fonctions comme mécanicien, meunier et chauffeur lui permettent de se livrer au jardinage pendant l'été.

Quoique les plus âgés parmi les garçons soient régulièrement employés aux travaux de la ferme, chacun d'eux ne travaille que suivant ses forces.

La récolte de 1899 avait été comme suit : avoine, 3,403 boisseaux ; orge, 201 boisseaux ; pommes de terre, 630 boisseaux ; navets, 3,000 boisseaux ; betteraves, 325 boisseaux ; maïs (fourrage), 6 tonnes ; fourrage vert, 55 tonnes ; foin, 200 tonnes.

Voici ce qui a été semé en 1900 : orge, 5 acres ; avoine, 25 acres ; blé, 6 acres ; pommes de terre, 6½ acres ; navets, 10 acres ; betteraves, 1½ acre ; jardinages (choux, betteraves, carottes, oignons, etc.), 1½ acre ; seigle pour fourrage, 46 acres ; brome, 12 acres. Total, 114½ acre.

L'objet que l'on a en vue est de cultiver assez de céréales et de légumes pour les élèves et le personnel et suffisamment de fourrage pour les bestiaux. Lors de mon inspection, l'instructeur agricole et ses élèves étaient à travailler diligemment aux cultures de racines, mais le temps et les mouches étaient contre eux, et les navets ne promettaient pas une bonne récolte.

Bétail.—L'école possède 104 têtes de bétail (dont 7 taureaux à courtes cornes, pur sang, d'une grande valeur), estimées à $2,800, et 27 chevaux, juments et poulains, évalués à $1,353.

Outre cela, les élèves possèdent 60 génisses, que le principal a achetées pour eux avec l'argent qu'ils avaient gagné.

Les bestiaux des élèves reçoivent absolument la même attention et sont nourris de la même manière que ceux de l'école. L'idée qu'a eue le principal d'employer à l'achat de bestiaux l'argent gagné par les élèves est très bonne. Les frais d'hivernage sont considérables, il est vrai, mais le principal ne s'arrête pas à cela, et ce qu'il veut avant tout c'est que chaque élève sorte de l'école avec un petit troupeau pour se livrer ensuite à

l'élevage en grand du bétail. J'ai vu tous les animaux et je les ai comptés ; ils étaient en parfaire condition.

L'élevage des porcs se fait avec succès, mais sur une petite échelle seulement : l'on en engraisse juste assez pour apporter un peu de variété dans le régime alimentaire des élèves. Une porcherie spacieuse, où l'on peut faire cuire la nourriture des cochons, a été construite récemment.

Industries enseignées—*Menuiserie*, Frank Nutt, instructeur.—Les élèves suivants ont travaillé régulièrement comme apprentis-menuisiers : John English, Paul Fox, Patric Patton et Frank Bastien. Chacun des apprentis travaille alternativement dans la matinée ou dans l'après-midi ou suit les leçons dans la classe. Pendant l'hiver ils ont été occupés à préparer des matériaux pour une clôture en piquets. Le principal m'a dit que quelques-uns parmi les autres élèves étaient d'assez bons menuisiers et faisaient divers ouvrages durant l'été.

Depuis ma dernière inspection l'on avait construit ou terminé les bâtiments suivants : cottage pour l'instructeur-menuisier, abattoir, grenier, caveau à racines, étable. Le vieux magasin avait été changé de place ; le nouveau magasin, la buanderie, la glacière et la charbonnerie avaient été peinturés, ainsi que toutes les fenêtres et tous les chassis doubles de l'institution.

Cordonnerie.—L'on ne fait que des raccommodages dans la cordonnerie. Le cordonnier est un ancien élève, du nom de Louison, un Sarci. Il y a déjà longtemps qu'il a appris son métier.

Boulangerie.—C. Massé, le boulanger, fait cuire tout le pain sans l'aide de personne. De plus, il tue et dépèce les animaux pour l'institution. Son pain est excellent.

Bâtiment de la machine et moulin.—Le bâtiment de la machine et le pavillon des pompes constituent maintenant un véritable moulin ; le bâtiment dans lequel se trouvent les meules a été agrandi, et un monte-charge et un crible y ont été installés ; un escalier a été construit, et un tour, mû par la machine, a été établi. Les céréales sont broyées pour les colons moyennant le payement d'un droit de mouture en argent ou en nature, et tout le grain donné aux bestiaux de l'école est moulu là.

La vapeur a été amenée à la buanderie au moyen de tuyaux reliés à la chaudière ; l'ouvrage dans la buanderie se trouve ainsi considérablemement réduit, et le séchage du linge se fait avec plus de facilité en hiver. Des baquets stationnaires ont été installés, et l'eau froide est fournie par une grande citerne.

Département des filles.—Ce département est dans un bâtiment séparé ; dans ce bâtiment se trouvent aussi la salle à manger générale, les cuisines et la chapelle.

Les filles (elles ne sont qu'au nombre de 27) vaquent aux travaux du ménage et font de la couture, tandis que les garçons lavent leur propre linge et font tous les ouvrages domestiques dans leur département. Les filles font tout le raccommodage ; elles confectionnent en outre les chemises, les caleçons et les bas de tous les élèves ainsi que leurs propres vêtements. Elles s'occupent aussi de la laiterie ; et la cuisine (sauf le pain) se fait dans le département des filles.

Régime alimentaire.—Les repas étaient ponctuellement servis ; les aliments étaient sains et bien cuits. L'on donnait aux enfants du pain et des légumes *ad libitum*, ainsi que de la viande, du beurre, du sirop et des fruits en ample quantité.

Vêtements.—Les élèves étaient tous très bien vêtus ; ils avaient de bons bas et de bonnes chaussures.

Les filles étaient très propres de leurs personnes et portaient dans leurs cheveux un ruban qui leur donnait un air gracieux.

Enseignement de l'anglais.—L'anglais était universellement parlé et tous les élèves à qui j'ai posé une question sur un sujet quelconque m'ont donné une réponse intelligente.

Instruction religieuse.—Toutes les après-midi, après les heures de classe, le principal donne un cours d'instruction religieuse d'une demi-heure aux garçons et aux filles, respectivement.

Jeux.—Les garçons ont des jeux pour chaque saison. Ils jouaient au hockey lors de ma visite en hiver, et au ballon à l'époque de ma seconde visite. Leurs demi-congés

(le mercredi et le samedi après-midi) étaient consacrés à ces jeux. Un patinoir avait été improvisé près de l'école, de sorte que les dangers des rivières étaient évités.

Classe.—J'ai examiné les élèves en juin, alors que l'assistance était réduite à 79.

Département des filles.—Rév. Sœurs Kelly. institutrice. Les filles étaient classées comme suit : cours I, 8 élèves ; cours II, 7 élèves ; cours III, 5 élèves ; cours IV, 2 élèves ; V, 1 élève. Total, 23.

J'ai fait subir aux élèves un examen sur leur travail de l'année. Elles parlaient trop bas, comme cela est si commun, surtout chez les filles. Si l'on n'habitue pas les enfants, lorsqu'ils sont très jeunes, à élever la voix et à parler distinctement, l'on n'arrivera à rien plus tard, car une fois qu'ils auront atteint un certain âge ils se rebifferont si on les réprimande et ne parleront pas du tout.

Les élèves des différentes classes ont été examinées sur la lecture, l'épellation, l'arithmétique, le calcul mental, la géographie locale et la dictée. Ils lisaient bien, mais leur prononciation laissait à désirer. Leur épellation était très bonne ; elles ont passé un bon examen en calcul mental. Elles écrivaient très bien ; quelques-unes parmi les filles les plus âgées ont répondu aussi bien que l'aurait fait des filles blanches.

Leur cours d'instruction a tellement développé leur intelligence qu'elles comprennent parfaitement une conversation sur des sujets généraux. Pour ceux qui connaissent les enfants sauvages, c'est un grand point de gagné, et c'est presque suffisant pour cette génération d'enfants.

Elles étaient toutes proprement vêtues ; elles avaient de bons bas et de bonnes chaussures.

Garçons (division des grands).—Instituteur, M. Gilchrist. Un certain nombre de garçons classés dans cette division sont trop vieux pour s'associer avec les petits, bien qu'ils ne soient pas plus avancés dans leurs études que quelques-uns de ces derniers.

Dans cette division il y avait 30 élèves, classés comme suit : cours I, deux ; cours II, neuf ; cours III, neuf ; cours IV, dix. Total, 30.

A peu d'exceptions près, les garçons sauvages qui entrent dans une école à l'âge de 6 ou 7 ans, ont appris, une fois parvenus à l'âge de 15 ans, tout ce qu'ils peuvent s'assimiler dans la classe ; si on ne les instruit pas avant qu'ils atteignent cet âge, ils apprendront peu de chose après cela, vu qu'ils préféreront alors les travaux en plein air.

L'examen, dans cette division, a consisté en une revue du travail du dernier trimestre. Les enfants ont tous bien répondu aux questions qu'on leur a posées, particulièrement en arithmétique et en calcul mental.

L'instituteur ne s'est pas montré aussi particulier que je l'aurais voulu au sujet de la prononciation.

Les élèves épelaient très bien, et la plupart ont passé un bon examen en dictée, composition et écriture. Ils sont arriérés en géographie.

Garçons (division des petits).—M. Leonard, instituteur. Ces garçons, au nombre de 26, étaient classés comme suit :—cours II, quatre ; cours IA, huit ; cours IB, quatorze. Total, 26.

C'est ici que le caractère de l'enfant est formé ; c'est ici qu'il faut lui apprendre à parler haut et lui donner des habitudes de propreté ; le succès de l'éducation, dans cette division, dépend donc dans une forte mesure du jugement, de l'esprit d'observation et de la diligence de l'instituteur.

Ces enfants sont très intelligents.

On leur a fait subir un examen sur les matières enseignées durant l'année. Ils aiment beaucoup à écrire et à dessiner sur leurs ardoises. Ils lisent tous, quelques-uns très bien, et plusieurs épellent. La plupart pouvaient dire les jours de la semaine et les mois de l'année, et écrire sur leurs ardoises leur nom, leur âge et l'endroit d'où ils viennent. Ils avaient quelques notions en arithmétique, etc.

Bien qu'ils soient tous très jeunes, ils sont à l'école depuis si longtemps qu'ils oublient peu à peu leur langue maternelle et dévanceront bientôt leurs condisciples plus âgés.

Bureau.—J'ai fait l'audition des comptes et des livres de l'institution. C'est M. H. S. Dennehy qui agit comme comptable.



Maison appartenant à Daniel Kennedy (ancien élève de l'école industrielle de Qu'Appelle), sur la réserve des Assiniboines, près de Wolseley, T.N.-O.

J'ai été efficacement aidé dans mon audition par M. E. D. Sworder, sous-principal et comptable de l'école industrielle de Qu'Appelle, qui avait été envoyé ici par le rév. Père Hugonnard pour mettre de l'ordre dans la comptabilité, quelque peu négligée par suite du décès de M. C. E. Dennehy, qui remplissait les fonctions de sous-principal et de comptable. Les livres sont tenus en partie double. J'ai audité et vérifié toutes les factures. Les balances avaient été établies pour chaque mois jusqu'au 30 juin 1900, alors que les livres avaient été clos pour l'exercice.

Compte de caisse.—Ce compte est tenu avec la banque Impériale, Calgary. Je l'ai apuré et l'ai trouvé exact.

Le 2 juillet, j'ai transmis au département un rapport financier détaillé sur cette institution ; par conséquent je n'en dirai pas davantage ici.

### ÉCOLE INDUSTRIELLE DE CALGARY.

J'ai visité cette école du 13 au 17 juin. Elle est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre, diocèse de Calgary. Elle n'est pas conduite d'après le système de la capitation.

Personnel—Rév. G. H. Hogbin, principal ; Mme Hogbin, directrice ; A. F. H. Mills, instituteur ; R. H. J. Young, instructeur agricole ; C. F. Pippy, instructeur-menuisier.

Cette école est pour les garçons seulement.

Classe.—Trente-neuf élèves étaient présents, classés comme suit :—Cours I, 6 ; cours II, 15 ; cours III, 2 ; cours IV, 7. Total, 39.

Les différentes classes ont été examinées sur la lecture, l'épellation, la composition, la géographie, l'arithmétique, le calcul mental, etc.

M. Pippy et ses élèves étaient occupés à terminer la nouvelle étable. C'est une bonne construction. L'on a aussi construit un entrepôt frigorifique, où sont conservés le beurre et les provisions périssables.

L'on est à construire un four à pain à côté de l'emplacement du bâtiment que l'on se propose d'ériger pour servir de boulangerie et de buanderie. Ce département de l'institution est conduit avec toute l'énergie voulue.

Travaux de la ferme.—M. Young est l'instructeur agricole. L'objet que l'on a en vue en faisant de l'agriculture est,—outre l'instruction des élèves,—d'obtenir des légumes pour les enfants et le personnel et de se procurer le grain nécessaire pour les bestiaux. La culture des légumes se fait en grand, et le reste du terrain labouré est semé d'avoine.

Les jardinages étaient en retard ; l'on ne s'était pas évidemment assez hâté de semer, mais avec une saison favorable la récolte pouvait encore être bonne.

Bétail.—Les vaches laitières et les jeunes bestiaux étaient en bonne condition, et paraissaient être bien soignés.

Travaux domestiques.—Mme Hogbin est aidée par une cuisinière et une blanchisseuse.

Le travail de ce département se faisait d'une manière satisfaisante et promptement. Tout le monde se levait à 5.30 heures ; les repas étaient servis à temps, et l'on se mettait à l'ouvrage à des heures fixes. La cuisine était propre et en bon ordre. Les dortoirs étaient propres, les lits étaient garnis de draps nets et les chambres étaient bien ventilées. L'institution était propre d'un bout à l'autre. Les membres du personnel étaient très attentifs à leurs devoirs.

Une soirée par semaine est consacrée au raccommodage, chaque garçon raccommodant son propre linge.

Les travaux du ménage ont une influence salutaire sur les enfants, et les garçons feront de meilleurs maris s'ils savent faire les ouvrages domestiques, cuisiner, laver le linge et le raccommoder.

Santé.—Un garçon était malade à l'hôpital de Calgary, et un autre, Dick Weasel, avait été renvoyé chez ses parents à la réserve des Sarcis, sur l'ordre du médecin. A ces deux exceptions près, les élèves étaient en bonne santé et avaient l'air heureux et contents.

Instruction religieuse.—Tous les soirs, après la récréation, il y a un office, composé principalement de chant, et après les prières le principal adresse quelques mots aux élèves ; ceux-ci paraissent goûter beaucoup cet office.

J'ai, etc.,

T. P. WADSWORTH,
*Inspecteur des agences des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE QU'APPELLE,
FORT-QU'APPELLE, 15 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les écoles industrielles, les pensionnats et les externats que j'ai inspectés dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest du mois de septembre 1899 au mois d'août 1900.

Pensionnat des Buttes-La-Lime.

J'ai inspecté cette école le 23 septembre 1899. Nombre d'élèves présents, 14 ; garçons, 7 ; filles, 7. Nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 20. Six garçons étaient à travailler chez des cultivateurs, gagnant de $6 à $10 par mois, outre la pension. Un garçon gagnait $15, et un autre $16, avec pension. Des rapports satisfaisants avaient été reçus relativement à leur conduite et à leur travail.

Les élèves étaient classés comme suit :—

| | |
|---|---|
| Cours I | 8 |
| " II | .. |
| " III | 4 |
| " IV | 5 |
| " V | 3 |
| | 20 |

Les fournitures scolaires étaient amplement suffisantes. Tout était en bon ordre dans l'institution.

M. Alex. Skene agissait comme principal, mais il devait partir bientôt pour aller remplir la charge de sous-principal de l'école industrielle de Régina. Il y avait un bon jardin et une grande quantité de légumes de toutes sortes.

Les ouvrages faits par les filles (couture et tricotage) ne laissaient rien à désirer. Les garçons étaient dressés au jardinage. L'école avait remporté des prix à l'exposition pour le beurre, le pain, les œufs, les coussins, les souliers, les mitaines, les bas, les robes et les rentrayages. Mcllo Webster était la directrice. Les élèves étaient propres de leurs personnes, et faisaient beaucoup de progrès dans leurs études.

Le 2 janvier 1900, j'ai fait une autre visite à cette école, et M. E. C. Stewart, ci-devant sous-principal de Brandon, dirigeait l'institution. J'ai transmis au commissaire un rapport de cette seconde visite.

EXTERNAT D'ÉTOILE-DU-MATIN.

J'ai inspecté cette école le 3 octobre 1899. M^me^ Smith, institutrice ; nombre d'élèves présents, 8 ; garçons, 3 ; filles, 5, Nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 10, classés comme suit :—

| | |
|---|---|
| Cours I | 3 |
| " II | 4 |
| " III | 1 |
| " IV | 2 |

Il y avait sur cette réserve quelques enfants qui n'allaient pas à l'école, et M. Martineau, l'agent, devait user de son influence pour engager leurs parents à les y envoyer.

Les fournitures scolaires étaient amplement suffisantes. Il y avait un bon jardin qui avait été cultivé avec assez de soin par les garçons. Les filles m'ont montré des spécimens de leur couture et de leur tricotage. Les élèves n'avaient guère fait de progrès, sauf qu'ils parlaient un pen plus distinctement qu'auparavent. L'assistance avait été régulière durant l'année.

PENSIONNAT DE GORDON.

J'ai inspecté cette école le 5 octobre 1899. M. Mark Williams, principal et instituteur ; M^me^ Williams, directrice ; un serviteur et une servante. Nombre d'élèves présents, 57 ; garçons, 13 ; filles, 14. Nombre sur le rôle, 27, classés comme suit :—

| | |
|---|---|
| Cours I | 3 |
| " II | 13 |
| " III | 4 |
| " IV | 7 |
| | 27 |

Les fournitures scolaires étaient amplement suffisantes. Le mobilier était en bonne condition, sauf les pupitres, qui étaient vieux et délabrés. La classe dénotait un travail actif et soigné de la part de M. Williams. L'institution était très propre d'un bout à l'autre et faisait honneur à la directrice.

Des améliorations importantes avaient été faites : de nouveaux cabinets d'aisances avaient été érigés, les toits des étables avaient été refaits à neuf, les portes avaient été renouvelées, le caveau à racines avait été réparé, et une nouvelle clôture avait été construite autour des terrains. Tout dénotait une bonne administration. Le jardin est un des meilleurs que j'aie vu dans le cours de mes inspections. On avait serré pour l'hiver 400 boisseaux de pommes de terre, 200 boisseaux de navets, 75 boisseaux de carottes, 25 boisseaux d'oignons, 400 choux, 10 boisseaux de bettes, 200 boisseaux de betteraves, et l'institution avait eu une abondante provision de légumes durant la saison. Le parterre offrait un joli aspect.

La laiterie dans le sous-sol était remplie de seaux de confitures qui avaient été faites avec des fruits sauvages, ainsi que de marinades qui avaient été préparées par M^me^ Williams.

PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN.

J'ai inspecté cette école le 6 octobre 1899. Nombre d'élèves présents, 30 ; garçons, 18 ; filles, 12 ; nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 30.

Les élèves étaient classés comme suit :

| | |
|---|---|
| Cours I | 13 |
| " III | 15 |
| " IV | 2 |
| | 30 |

Quelques fournitures scolaires dont on avait besoin m'ont été demandées.

Personnel.—Révde sœur Perrault, principal ; révde sœur Thiffault, gouvernante ; révde sœur Valade, institutrice ; révde sœur Agnès, directrice des filles ; révde sœur Alexandre, cuisinière ; A. D. Armour, menuisier ; A. Ligault, garçon d'écurie.

Tout était en bon ordre. Les dortoirs, la cuisine, la salle à manger, la cave et la laiterie étaient des modèles de propreté. Le jardin, qui est très étendu, avait donné une abondante récolte. Le pain (il était excellent) était fait dans un four portatif, où l'on pouvait cuire 60 pains à la fois.

L'on avait installé au dernier étage une grande citerne, qui était alimentée par une pompe foulante et à laquelle des tuyaux et des boyaux étaient reliés. Cette citerne est très utile et est en même temps une sauvegarde en cas d'incendie. Les élèves étaient proprement vêtus. Le détail de la classe démontrait que Sœur Valade était une institutrice accomplie, et les progrès faits par les enfants depuis ma dernière inspection étaient des plus satisfaisants. C'est toujours un plaisir pour moi de visiter cette école. Le rév. M. Perrault est un excellent principal, et il s'intéresse à tout ce qui peut profiter à son école et à ses élèves.

La cave était remplie de confitures qui avaient été faites avec des fruits sauvages cueillis dans les environs. Du très bon beurre était fait dans l'institution. Tout dénotait une bonne administration. Les garçons et les filles recevaient une excellente éducation. La gouvernante surveillait avec beaucoup d'attention les divers départements où se faisaient les ouvrages domestiques. Un état financier m'a été fourni.

### PENSIONNAT DU LAC-ROND.

J'ai inspecté ce pensionnat le 8 novembre 1899. Nombre d'élèves présents, 25 ; garçons, 12 ; filles, 13. Inscrits sur le rôle, 31. Quatre étaient absents pour cause de maladie, un était à travailler en dehors et un autre était absent sans permission.

Les élèves étaient classés comme suit :—

| | |
|---|---|
| Cours I | 6 |
| " II | 10 |
| " III | 4 |
| " IV | 5 |
| | 25 |

Quelques articles m'ont été demandés ; presque tous les livres, cahiers, etc., et tout le mobilier de cette institution, sont fournis par la Mission de l'Eglise presbytérienne. Les bâtiments appartiennent aussi à cette mission.

Le rév. Hugh McKay est le principal et le missionnaire ; M^me McKay est la gouvernante ; il y a deux servantes pour le service interne, et un cultivateur est chargé de soigner les bêtes à cornes (qui sont au nombre d'environ 100), les chevaux, les porcs, les volailles, etc.

La ferme fournit le bœuf, le lard, le beurre, le lait, etc., et l'année dernière l'on a cultivé assez de blé pour les besoins de l'institution.

L'état financier montrait tous les comptes qui avaient été payés. L'enseignement est donné par M. Sahlmack, un gradué du collège Manitoba ; c'e t un instituteur très compétent. Les dortoirs et toutes les autres pièces étaient en parfait ordre. Les élèves jouent au croquignole, aux échecs, aux dominos, etc. Les repas étaient bien servis, les tables étaient propres et les élèves observaient la discipline. Cettt école est bien dirigée ; c'est, après l'orphelinat McDougall, de Morley, le plus ancien pensionnat des Territoires.

### ÉCOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE.

J'ai inspecté cette école le 18 décembre et les jours suivants.

Nombre d'élèves présents, 216 ; garçons, 100 ; filles, 116, Inscrits sur le rôle, 223.

Les élèves viennent des endroits suivants :—

| | Garçons. | Filles. | Total. |
|---|---|---|---|
| Lac-aux-Canards | 6 | 9 | 15 |
| Buttes-La-Lime | 12 | 25 | 37 |
| Assiniboine | 4 | 3 | 7 |
| Rivière-du-Cygne | 3 | 3 | 6 |
| Lacs-Croches | 20 | 22 | 42 |
| Birtle (Le Joueur) | 1 | 2 | 3 |
| Buttes-de-Tondre | 8 | 5 | 13 |
| Carlton | 4 | 2 | 6 |
| Muskowpetung | 41 | 43 | 84 |
| Montagne-L'Orignal | 4 | 6 | 10 |
| | 103 | 120 | 223 |

Classification des élèves.

| | Garçons. | Filles. | Total. |
|---|---|---|---|
| Cours I | 25 | 39 | 64 |
| " II | 11 | 27 | 38 |
| " III | 32 | 36 | 68 |
| " IV | 17 | 10 | 27 |
| " V | 13 | 12 | 24 |
| " VI | 2 | — | 2 |
| | 100 | 123 | 223 |

Garçons (classe avancée).—A. G. McKenna, instituteur.

Garçons (classe primaire).—J. McNabb, instituteur.

Filles (classe avancée).—Révde sœur St. Alfred, institutrice.

Filles (classe primaire).—Révde sœur Marianni, institutrice.

Toutes les classes étaient bien pourvues de pupitres, de tableaux et de fourniture scolaire. Les instituteurs et institutrices s'acquittaient très bien de leur tâche, et les élèves faisaient beaucoup de progrès. Il y en avait parmi les garçons et les filles qui étaient très avancées en aritmétique et en d'autres matières. L'anglais est parlé couramment, et j'ai rarement entendu un mot cri. J'ai été très satisfait des exercices tant dans la division des filles que dans celles des garçons, et j'ai consacré plus de trois jours à les passer en revue.

J'ai transmis un rapport détaillé au commissaire ; je me contenterai donc de mentionner ici quelques faits se rattachant à l'administration générale de cette institution,—la plus grande du genre qu'il y ait dans les Territoires et la seconde par ordre d'ancienneté.

Personnel.—Rév. Père Hugonnard, principal ; rév. Père Jacob, sous-principal ; E. D. Sworder, commis et garde-magasin ; A. J. McKenna, instituteur des garçons (classe avancée) ; J. McNabb, instituteur des garçons (classe primaire) ; J. Lapointe, agriculteur ; J. A. McDonald, menuisier ; D. McDonald, forgeron ; G. Schick, cordonnier ; R. Caron, boulanger ; C. Miles, chauffeur, peintre et gardien de nuit ; V. Pealapra, ferblantier, plombier, etc. ; révde sœur supérieure Goulet, directrice ; révde sœur St. Alfred, institutrice des filles (classe avancée) ; révde sœur St. Marianni, institutrice primaire ; révde sœur Breland, cuisinière ; révde sœur St. Armand, sous-directrice (filles); révde sœur LaMothe, sous-directrice (garçons) ; révde sœur Bergeron, couturière ; révde sœur St. Vital, aide-cuisinière et blanchisseuse.

Depuis ma dernière inspection, une nouvelle étable, 9 x 33 pieds, avait été érigée ; cette étable renferme 16 stalles pour chevaux et 22 pour bêtes à cornes. Un hangar de 80 pieds de longueur pour les instruments aratoires avait aussi été construit.

L'atelier de menuiserie a 56 x 30 pieds. Il contient 9 bancs et un bon assortiment d'outils. Vingt-cinq garçons y avaient travaillé de temps à autre durant l'année. Des portes, des châssis, des armoires, des tables, des bancs, etc., sont faits dans cet atelier, outre les réparations aux bâtiments de l'école et les ouvrages exécutés pour les gens du dehors. Chaque chose était à sa place.

La forge a 54 x 16 pieds. Elle est bien outillée. Vingt garçons avaient fait leur apprentissage ici durant l'année, et quelques-uns d'entre eux étaient devenus de bons forgerons.

La cordonnerie a 24 x 25 pieds, et 15 garçons avaient été occupés à réparer des chaussures, des harnais, etc.

L'atelier de ferblanterie a 17 x 20 pieds. Deux garçons y travaillent.

La boulangerie était pourvue d'un nouveau four portatif, où l'on cuisait du très beau pain. Il y avait deux garçons qui aidaient le boulanger. L'on se servait de farine forte n° 2.

Sur le bord du lac il y avait un bon poulailler et une grande buanderie, ainsi qu'une salle de bains.

Le bâtiment principal est divisé en deux parties, dont une pour les garçons et l'autre pour les filles ; l'ordre régnait partout. La chapelle, qui se trouve au second étage dans la section des filles, avait été pourvue de bancs, où 250 personnes pouvaient s'asseoir. Il y a 3 dortoirs pour les filles, contenant 109 lits de fer, et un pour les petits garçons, avec 7 lits ; il y a 5 lits dans l'infirmerie des filles et 3 dans celle des garçons.

Il y a une spacieuse salle de couture ; les filles font toutes leurs robes et presque tous les vêtements des petits garçons. Les hardes des grands garçons sont achetées tout faites.

Il y a des appareils à incendie dans tous les bâtiments, et le principal avait donné une attention particulière à la ventilation, qui se faisait d'une manière parfaite.

L'institution était admirablement bien tenue, et les filles recevaient une très bonne éducation en économie domestique, comme l'attestaient les excellents rapports reçus de ceux qui les employaient après leur sortie de l'école, et c'est d'ailleurs ce que j'ai pu moi-même constater sur toutes les réserves que j'ai visitées. Sœur supérieure Goulet et son dévoué personnel méritaient des félicitations pour la condition satisfaisante dans laquelle se trouvait l'institution et pour le soin apporté dans l'administration de tous les départements.

Section des garçons.—Il y avait 2 dortoirs, pourvus de 89 lits de fer, et des chambres pour le personnel.

La salle à manger contenait 10 grandes tables ; la table des employés se trouvait d'un côté de la salle, et celle des membres du corps enseignant était au bout, sur une plateforme. Tous prenaient leurs repas en même temps. Il y avait une serre-chaude dans un coin de la salle, et des paniers de fleurs suspendus çà et là donnaient à toute la pièce un air gai et riant. Les mets étaient cuits à point et servis chauds. Les Sœurs, aidées par des garçons et des filles, faisaient le service, et malgré le grand nombre de personnes qui entouraient les tables (plus de 250 élèves, outre le personnel), tout se passait avec autant d'ordre que s'il s'était agi d'une famille ordinaire.

Il y a une salle de lecture et une bibliothèque, et l'on m'a dit qu'elles étaient beaucoup fréquentées, surtout pendant les longues soirées d'hiver.

Les garçons aimaient beaucoup à aller faire des exercices dans le gymnase. Les bâtiments étaient tous en bon état, et les terrains étaient très propres.

Ferme et jardin.—Le jardin est, exception faite de la ferme expérimentale d'Indian-Head, le plus beau qu'il y ait dans les Territoires. L'on y cultive des framboises, des fraises, des groseilles rouges, des groseilles blanches, des cassis, des asperges, de la rhubarbe, des tomates, des melons, des concombres, des hélianthes, de la laitue, des oignons, des panais, des bettes, des carottes, des choux, des citrouilles, des courges, de la citronnelle, du céleri, des radis, etc. L'on cultive aussi des pommes, et lors de ma visite ici, l'été dernier, j'ai vu la première et la seule pomme qui ait poussé dans les Territoires. Le révérend Père était si fier de cette pomme qu'il avait suspendu au-dessus un morceau de carton où étaient écrits les mots " Veuillez ne pas toucher à cette pomme", mais un visiteur peu scrupuleux la vola avant qu'elle ait eu le temps de mûrir. Cela prouve dans tous les cas qu'on peut cultiver des pommes ici en prenant le soin voulu.

La ferme contient 1,120 acres, partie dans la vallée partie sur le coteau, et comprend des parcelles de céréales, des terres à foin et des pâturages.

La moisson de 1899 avait été absndante. Il avait été récolté :—1,215 boisseaux d'avoine, 142 boisseaux de pois, 191 boisseaux d'orge, 600 boisseaux de navets, 1,200 boisseaux de pommes de terre, 70 boisseaux de carottes, 4 boisseaux de bettes, 15 boisseaux d'oignons, 3 boisseaux de panais, 500 boisseaux de betteraves, 200 têtes de choux, 100 citrouilles. Trente et une acres avaient été jachérées, 100 acres avaient été hersées, 31 acres de terre neuve avaient été labourées, et 7 acres avaient été semées de brome. Trente acres de culture, y compris le jardin, sont dans la vallée.

Fournitures.—Les épiceries et la quincaillerie sont achetées en grande partie à Winnipeg, et les articles de mercerie à Toronto ; la farine vient du moulin d'Indian-Head ; le bœuf est fourni par la mission de Le Bret ; le prix en était de $5.20 les 100 livres, jusqu'au 30 juin 1899, et de $6.25 depuis le mois de juillet jusqu'à l'époque de mon inspection.

Audition des livres.—J'ai apuré les divers livres et comparé toutes les factures avec le grand-livre et les entrées dans le livre de caisse.

M. Sworder, le commis, remplit très bien ses devoirs, et bien que le système suivi soit quelque peu suranné, les livres étaient corrects. J'ai transmis des états détaillés au commissaire.

J'ai été très favorablement impressionné de tout ce que j'ai vu à l'école. Les élèves parlent l'anglais couramment, sont polis, obéissants, et se conduisent bien.

Ils sont proprement vêtus, et je n'en ai pas vu un seul en haillons. Le révd principal est aussi enthousiaste que jamais, et l'institution continue à occuper un haut rang parmi les écoles sauvages du Canada.

### ÉCOLES INDUSTRIELLES D'ELKHORN.

J'ai inspecté cette école du 22 mars au 19 avril 1900.

Nombre d'élèves présents, 66 ; garçons, 33 ; filles, 33 ; inscrits sur le rôle, 86. Les élèves venaient des endroits suivants :—

| | Garçons. | Filles. | Total. |
|---|---|---|---|
| Saint-Pierre | 30 | 21 | 51 |
| Buttes-de-Tondre (réserve de Gordon) | 5 | 2 | 7 |
| Birtle (Rivière-du-Chêne et Lac-du-Chêne) | 4 | 9 | 13 |
| Rivière-du-Cygne (réserve de La-Clé) | 2 | 3 | 5 |
| Tête-Ouverte | 2 | .. | 2 |
| Lac-Croche | . | 4 | 4 |
| Montagne-L'Orignal | .. | 1 | 1 |
| Moraves | 1 | 1 | 2 |
| Yorkton | .. | 1 | 1 |
| | 44 | 42 | 86 |

Classification des élèves :

| | |
|---|---|
| Cours I | 21 |
| " II | 14 |
| " III | 10 |
| " IV | 12 |
| " V | 9 |
| | 66 |

M. Stewart et Mlle McCreary avaient tous deux résigné, et Mlle Marks, la nouvelle institutrice, faisait la classe tant aux élèves avancés qu'aux commençants, et s'acquittait très bien de sa tâche. Quelques fournitures scolaires m'ont été demandées.

L'objet principal de ma visite à l'école était de préparer un état de sa situation financière, y compris un inventaire de tous les biens de l'Etat à la date du 31 mars 1900, —l'institution devant être dorénavant sous le contrôle exclusif du département.

J'ai transmis au commissaire les états requis, et depuis le 1$^{er}$ avril l'école a été sous son administration directe relativement à l'achat des marchandises et au payement des comptes.

Voici quel est le personnel : A. E. Wilson, principal et commis ; M$^{me}$ Wilson, gouvernante ; M. Webster, sous-principal ; M$^{me}$ Webster, sous-gouvernante ; M$^{lle}$ Marks, institutrice ; M$^{lle}$ Dickens, couturière ; M$^{lle}$ Vidal, cuisinière ; M$^{lle}$ Pratt, blanchiseuse ; John Cook, menuisier ; John Sipley, agriculteur.

Six élèves avaient été congédiés, de sorte que le nombre des enfants, au moment de mon départ, se trouvait de 60.

Le principal, qui habitait autrefois un cottage dans la ville, avait déménagé dans l'école, où il y avait amplement de place pour le loger.

### ÉCOLE INDUSTRIELLE DE ST-PAUL

J'ai inspecté cette école le 8 mai et les jours suivants. Nombre d'élèves présents, 120 ; garçons, 67 ; filles, 33. Inscrits sur le rôle, 120. Classification des élèves :—

| | |
|---|---|
| Cours I | 27 |
| " II | 14 |
| " III | 51 |
| " IV | 29 |
| " V | 8 |
| | 120 |

R. F. McDougall, instituteur (classe avancée) ; M$^{lle}$ E. Cree, institutrice (classe primaire). Ils ont tous deux beaucoup d'expérience dans l'enseignement. Les élèves de cette école sont au-dessus de la moyenne sous le rapport de l'intelligence. L'on ne parle que l'anglais, et les exercices dénotaient un travail consciencieux.

Les élèves venaient des endroits suivants :—

| | Garçons. | Filles. | Total. |
|---|---|---|---|
| Tête-du-Français | 1 | .. | 1 |
| Fort-Alexandre | 2 | 1 | 3 |
| Cumberland | 1 | 1 | 2 |
| Saint-Pierre | 13 | 42 | 88 |
| Lac-Seul | 4 | 1 | 5 |
| Chien-Blanc | 1 | .. | 1 |
| Grands-Rapides | 1 | .. | 1 |
| Le Pas | 4 | 5 | 9 |
| Saskatchewan | 1 | 2 | 3 |
| Rivière-au-Vison | 5 | .. | 5 |
| Tête-Ouverte | 1 | .. | 1 |
| Fairford | .. | 1 | 1 |
| | 67 | 53 | 120 |

Personnel :—J. G. Dagg, principal ; M$^{lle}$ Lang, gouvernante ; M$^{lle}$ Cree, institutrice (classe primaire) ; M$^{lle}$ Hodgins, sous-gouvernante ; M$^{me}$ Birch, blanchisseuse ; M$^{lle}$ Jackson, cuisinière ; M$^{lle}$ Dagg, couturière ; R. F. McDougall, instituteur (classe avancée) ; A. J. Kayll, commis, durant la moitié de la journée seulement ; J. B. Line, agriculteur ; Edward Sherwood, menuisier ; James Birch, jardinier ; J. Minion, forgeron ; et deux élèves comme aides.

M. Burnham avait justement commencé à donner des leçons de gymnastique, etc., aux garçons et aux filles, ce qui contribuait beaucoup à développer le physique des élèves.

Les prières sont dites régulièrement le matin et le soir, et les élèves vont à l'église paroissiale tous les dimanches, dans la matinée et dans la soirée, les filles se joignant aux membres du chœur. La classe du dimanche a lieu dans l'après-midi. Le révérend M. Johnston, curé de la paroisse, a d'autres classes pour les élèves durant la semaine.

Les élèves se conduisent bien et observent la discipline. Les garçons sont très forts dans les jeux de cricket et de ballon ; les filles jouent à la paume, au croquet, etc.

J'ai inspecté minutieusement l'institution, et l'ai trouvée en excellente condition.

Le sous-sol avait été blanchi à la chaux et était très propre.

La salle à manger avait été badigeonnée. La couverture en fer des tables avait été remplacée par de la toile cirée blanche, ce qui leur donnait une bien plus jolie apparence. Les mets étaient cuits à point et bien servis.

La cuisine était en bon ordre. Le nouveau four en brique se trouve à côté et ce sont les grandes filles qui boulangent.

Le pain était d'excellente qualité ; l'on se servait de farine forte de boulanger.

Les dortoirs des filles étaient des modèles de propreté. Les lits sont en fer, avec montures en cuivre, et tout peinturés en blanc. Ils étaient garnis chacun d'un sommier à ressort, d'un matelas, de deux draps, de deux couvertures de laine, d'un oreiller et d'une courte-pointe blanche. Il y avait une chaise à côté de chaque lit. Il y a trois dortoirs pour les filles, deux avec 16 lits chacun, et un avec 10 lits. Chaque chambre est pourvue d'une garde-robe.

Le dortoir des garçons, depuis que le toit à été exhaussé, est un des meilleurs que j'aie vu, et l'argent dépensé pour effectuer cette amélioration a été bien placé, car la bonne santé dont jouissent les élèves est sans doute due dans une forte mesure aux excellentes conditions hygiéniques que présente cette salle bien ventilée, comparée à la pièce sombre et étouffée où les enfants couchaient auparavant. Il y a dans ce dortoir 72 lits de fer, garnis comme ceux des filles, sauf que les courtes-pointes sont écarlates au lieu d'être blanches. J'avoue que je préfère les courtes-pointes écarlates, vu qu'elles offrent un plus joli coup d'œil et ont l'air plus chaudes que les blanches. Il y a aussi des chaises ici, une pour chaque garçon ; il y a en outre un urinoir et de l'eau potable dans un endroit d'un accès facile. Toutes les chambres avaient été badigeonnées. Deux nouveaux cabinets d'aisances ont été construits à une distance suffisante de l'école, un pour les garçons et l'autre pour les filles.

La salle de couture, la buanderie et le garde-manger étaient en bon ordre.

L'on était à nettoyer le jardin, et une grande quantité de broussailles avaient été enlevées, de nouvelles allées avaient été tracées et des arbres plantés.

Il avait été semé, ce printemps, 60 acres d'avoine, 15 d'orge, 10 de vesces, 10 de pommes de terre et de jardinages, 5 de mil et 6 de brôme. Cinq acres de terre avaient été jachérées. Il y avait 30 acres de pâturages et 190 de terres à foin. Il restait 72 acres de terrain à clôturer. Superficie totale de la ferme, 403 acres.

L'ancienne maison d'école paroissiale sert de porcherie. Dans un coin de la salle de récréation des garçons se trouve une imprimerie. L'école est pourvue d'extincteurs, de haches et de seaux à incendie. Les bestiaux étaient en assez bonne condition ; j'en ai envoyé une liste au commissaire.

Audition.—J'ai apuré les divers comptes à partir d'octobre 1897 jusqu'au 31 mars 1900, et j'ai fait l'inventaire et l'ai transmis au commissaire. M. Kayll, le commis, tient très bien ses livres et apporte beaucoup d'attention dans tout son travail. M[lle] Lang est une gouvernante très capable, et c'est grâce à sa sage administration s'il y a économie dans les dépenses.

Le principal, M. Dagg, déploie beaucoup de zèle et d'énergie. Il a doublé l'assistance depuis qu'il occcupe sa charge, et a su rendre l'école populaire auprès des élèves et des parents ; aussi est-ce une des écoles industrielles les plus florissantes. Les autres membres du personnel déploient aussi beaucoup de dévouement, et les perspectives pour l'avenir sont des plus brillantes. M. Dagg s'intéresse à son travail et y donne toute son attention, et comme il est en outre très habile en affaires, il ne manquera pas de remporter de plus en plus de succès.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE ST-BONIFACE.

J'ai inspecté cette école le 21 mai et les jours suivants. Nombre d'élèves présents, 88 ; garçons, 49 ; filles, 39. Inscrits sur le rôle, 106. Les élèves étaient classés comme suit :—

| | Garçons. | Filles. | Total. |
|---|---|---|---|
| Cours I | 15 | 15 | 30 |
| " II | 10 | 18 | 28 |
| " III | 2 | 16 | 18 |
| " IV | 14 | 11 | 25 |
| " V | 4 | 1 | 5 |
| | 45 | 61 | 106 |

Quelques fournitures scolaires m'ont été demandées. La classe des garçons mesure 28 x 24, celle des filles avancées 26 x 14, et celle des commençants (garçons et filles) 20 x 20. Les classes étaient toutes bien pourvus de pupitres, de cartes et de tableaux.

Révde sœur du Précieux Sang, institutrice des filles avancés ; Mlle Tucker, institutrice des commençants (garçons et filles) ; M. Albert Adolphe, 1er instituteur des garçons ; Henri Dubois, 2me instituteur des garçons.

Les exercices étaient satisfaisants, et les garçons et les filles soutiennent avantageusement la comparaison avec ceux des autres écoles. Les élèves viennent des endroits suivants :—

| | Garçons. | Filles. | Total. |
|---|---|---|---|
| Tête-Ouverte | 1 | 3 | 4 |
| Saint-Pierre | 10 | 10 | 20 |
| Rivière-Berens | 6 | 3 | 9 |
| Rivière-au-Roseau | 5 | 6 | 11 |
| Fort-Alexandre | 13 | 12 | 25 |
| Crieek-des-Pins | 3 | 1 | 4 |
| Lac-Manitoba | 1 | .. | 1 |
| Portage-du-Rat | 1 | .. | 1 |
| Lac-de-l'Aigle | 1 | . | 1 |
| Baie-de-Sable | 13 | 5 | 18 |
| Rivière-Noire | 2 | 2 | 4 |
| Jack-Head | .. | 1 | 1 |
| Hollow-Water | 1 | .. | 1 |
| Couchiching | 1 | .. | 1 |
| Lac Plat | 1 | 1 | 2 |
| Montagne-du-Dauphin | 2 | 1 | 3 |
| | 61 | 45 | 106 |

Personnel.—Rév. Père Dorais, principal ; Albert Adolphe, 1er instituteur des garçons et préposé à leur surveillance le matin et le soir ; Henri Dubois, 2me instituteur des garçons et préposé à leur surveillance durant la journée ; Damien Tétreault, menuisier ; Wm. McDougall, agriculteur ; Paul Sale, chef de la fanfare ; rév. sœur Page, gouvernante ; rév. sœur Deschambault, infirmière ; rév. sœur Giroux, préposée à la salle à manger ; rév. sœur Clément, couturière ; rév. sœur du Précieux Sang, institutrice des filles ; rév. sœur Paré, blanchisseuse ; rév. sœur Marthe, cuisinière ; Mlle Eliza Tucker, institutrice des commençants (garçons et filles).

Comme c'était la première fois que je visitais cette institution, j'en ai fait une inspection minutieuse afin de pouvoir donner au commissaire des détails complets non seulement au sujet de sa position financière, mais encore relativement au travail dans les classes et à l'administration générale de la maison. J'ai été très favorablement impressionné de tout ce que j'ai vu. Le principal donne tout son temps aux devoirs de

sa charge. Il surveille tous les travaux dans le jardin et sur la ferme, toutes les réparations aux bâtiments, etc., et il tient ses propres comptes. Le Père Dorais est un acheteur économe et un administrateur capable ; il n'a pas eu de déficits jusqu'ici, et il n'en aura probablement pas tant que le nombre des élèves restera au chiffre actuel. Je ne puis donner ici de détails au sujet des bâtiments ; je me contenterai de dire qu'ils étaient tous bien adaptés pour les fins auxquelles on les employait et qu'ils étaient en parfait état.

Il y a un joli parterre en avant de l'école et un beau jardin potager à côté. La superficie totale de terrain dépendant de l'institution comprend environ 40 acres, dont 12 seulement sont propres à la culture, mais l'école a l'usage d'environ 700 acres de terre appartenant à la mission de St-Boniface, et en retour de celà le Père prend quelques enfants sauvages non soumis aux traités et quelques métis. Il a été semé, cette année, 4 acres de pommes de terre, 1 de jardinages et de navets, 8 d'orge et un champ de 17 acres sur le terrain de la mission, le reste consistant en terre à foin et en pâturages. Il avait été récolté, en 1899, 400 boisseaux d'avoine, 100 d'orge, 600 de pommes de terre, 100 de navets, 100 d'oignons, carottes, bettes, etc. ; il avait été rentré 100 tonnes de foin, dont 20 n'avaient pas été employées et seraient disponibles pour cette année.

L'institution est chauffée à l'eau chaude et éclairée au gaz acétylène, les tuyaux et les appareils ayant été posés par le principal lui-même, aidé du menuisier. L'on était à construire une maison d'été.

Le lavoir des garçons mesure 50 x 10 pieds et comprend une grande salle de bains et des cabinets d'aisances modernes ; le plancher est en béton et il y a abondamment d'eau.

La salle à manger contient 7 longues tables ; la table des membres du corps enseignant est à un bout de la salle et celle des employés se trouve dans une petite chambre à côté. Les tables sont couvertes de zinc. La cuisine est pourvue d'un poêle "Prowse". La laiterie renfermait une bonne provision de confitures, de gelées, etc., faites avec des fruits sauvages. La buanderie est spacieuse. Les salles de couture sont également spacieuses et contiennent 6 moulins à coudre. Tous les vêtements des garçons et des filles sont faits ici, et une économie est ainsi effectuée dans cet item des dépenses.

Le dortoir des garçons renferme 59 lits, 24 chaises, 24 lave-mains mobiles et 10 fixés à des guéridons en marbre. Les enfants couchent dans des lits pliants ou "beaudets". Chaque lit est garni d'une paillasse, de deux couvertures de laine, d'un drap, d'un oreiller et d'un cache-oreiller. Les garçons ont des chemises de nuit. Il y avait une garde-robe, et tout le linge était plié avec soin et placé sur des tablettes. Il y avait une grande citerne remplie d'eau, et des extincteurs, des haches et des seaux à incendie étaient distribués dans des endroits d'un accès facile ; il y a aussi un appareil à incendie "McRobie" dans le bâtiment, ainsi qu'une machine à air chaud "Ryder" pour pomper l'eau.

Il y a deux dortoirs pour les filles, un avec 32 lits et l'autre avec 15, garnis comme ceux des garçons, et il y a aussi des lave-mains fixés à des guéridons en marbre. Les dortoirs de même que toutes les autres pièces du bâtiment étaient très propres.

Le dispensaire est très bien tenu ; les médicaments sont serrés dans une armoire vitrée et toutes les bouteilles sont étiquetées.

L'on tire parti de tout ; on ne laisse rien se perdre ; de jolis paillassons étaient faits avec les retailles de la salle de couture.

Le pain est acheté dans la ville, à raison de 26 pains de 2 livres pour $1.00, soit à peu près 2 sous la livre. Le bœuf coûte 6 sous la livre, livré à mesure que l'on en a besoin, et du bon bœuf était fourni. Le pain était également bon, étant fait avec de la farine forte de boulanger.

Les animaux étaient en bonne condition ; il y avait 27 bêtes à cornes, 3 chevaux, 16 porcs et 42 volailles. Les élèves ont tout le lait dont ils ont besoin. Ils n'aiment pas beaucoup le gruau, mais on leur en sert deux fois par semaine. Le beurre est fait dans l'institution.

J'ai apuré tous les comptes à partir du 1er juillet 1898 jusqu'au 31 mars 1900, et les ai trouvés corrects.

Les marchandises sont achetées à Winnipeg aux prix du gros, et l'on paye généralement comptant, afin de profiter de l'escompte, lorsqu'il y a suffisamment des fonds en caisse.

Le Père Dorais et les Sœurs méritent des félicitations pour la manière habile et intelligente dont ils dirigent l'institution. Tout est mis en œuvre pour donner aux élèves une éducation qui leur permette de devenir plus tard des hommes et des femmes utiles à la société.

Mlle Tucker a eu l'obligeance de me faire deux copies de l'inventaire, pour lesquelles je lui ai présenté mes remerciements,—la seule récompense à ma disposition.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BRANDON.

J'ai inspecté cette école le 9 juillet 1900 et les jours suivants.

Nombre d'élèves présents, 104 ; garçons, 52 ; filles, 52. Voici comment ils sont classifiés :—

| | Garçons. | Filles. | Total. |
|---|---|---|---|
| Cours I | 20 | 23 | 43 |
| " II | 12 | 6 | 18 |
| " III | 16 | 21 | 37 |
| " IV | 4 | 5 | 9 |
| " V | 1 | — | 1 |
| | 53 | 55 | 108 |

Les fournitures scolaires étaient amplement suffisantes, et les deux classes étaient bien pourvues de pupitres, cartes, tableaux, etc. Les élèves viennent des endroits suivants :—

| | Garçons. | Filles. | Total. |
|---|---|---|---|
| Norway-House | 12 | 17 | 29 |
| Oxford-House | 6 | 5 | 11 |
| Lac-de-Dieu | 5 | 10 | 15 |
| Rivière-au-Vison | 10 | 8 | 18 |
| Rivière-du-Peuplier | 1 | 2 | 3 |
| Rivière-Berens | 3 | 3 | 6 |
| Saint-Pierre | 2 | 1 | 3 |
| Rivière-du-Chêne | 10 | 5 | 15 |
| Lac-La-Croix | 4 | 2 | 6 |
| Bonnet-Blanc (Bois-de-l'Orignal) | — | 1 | 1 |
| Tête-de-Taureau | — | 1 | 1 |
| | 53 | 55 | 108 |

Les élèves parlaient plus haut en lisant, et le cri était très rarement parlé.

La discipline et la surveillance étaient parfaites. Mlle Valentyne et Mlle Peacock sont des institutrices accomplies et laborieuses.

Personnel ;—Rév. T. Ferrier, principal ; Mlle Sutherland, gouvernante ; Mlle Valentyne, institutrice (classe avancée) ; Mlle Peacock, institutrice, (classe primaire) ; Mlle Marshall, sous-gouvernante ; Mlle Black, couturière ; Mlle Marty, blanchisseuse ; Mme Gordon, cuisinière ; Jas. R. Earle, sous principal ; J. G. Milne agriculteur ; T. B. Barner, jardinier ; Henry Armstrong, menuisier.

Tout était en très bon ordre. Les égouts fonctionnaient bien. Les fournaises étaient en bon état ; le chauffage avait été satisfaisant durant l'hiver, et il avait été consumé moins de combustible que par le passé.

Quelques-unes des chambres avaient été peinturées, et toutes les pièces avaient été badigeonnées en différentes teintes, ce qui leur donnait un air gai. Le sous-sol avait été blanchi à la chaux, et le plancher en ciment avait été réparé.

Les dortoirs et les autres pièces étaient en bon ordre, et les lits étaient très propres et bien pourvus de paillasses, de couvertures de laine, de draps, d'oreillers et de courtes-pointes,—le tout faisant honneur à Mlle Sutherland, l'habile gouvernante.

La salle de couture était dirigée par M$^{lle}$ Black ; les filles faisaient de rapides progrès dans les travaux à l'aiguille et pouvaient confectionner leurs propres robes.

La salle de raccommodage était sous la surveillance de M$^{lle}$ Marshall. C'est là un département important dans une institution comme celle-ci.

M$^{lle}$ Marty avait la direction de la buanderie, où toute la literie et tout le linge sont lavés. Le repassage fait par les filles n'aurait pas été désavoué par un Chinois.

Le service de la cuisine était très bien fait par M$^{me}$ Gordon, aidée des filles, dont plusieurs étaient très bonnes cuisinières.

Dans la garde-robe des garçons il y avait un compartiment séparé et numéroté pour chacun des élèves. La cuisine et la salle à manger avaient été pourvues de toutes les choses nécessaires.

La salle à manger avait été badigeonnée, les murs avaient été teintés et le plafond avait été blanchi à la chaux, ce qui donnait à toute la pièce un air gai et riant. Les tables étaient recouvertes de toile cirée blanche, et la vaisselle était en granit blanc ; les mets étaient cuits à point, servis chauds et toujours à l'heure ; bonne soupe et excellent pain. Les pommes de terre figurent toujours sur le menu, et il y a des légumes de toutes sortes en saison. Les fenêtres avaient été munies d'abris, et des grillages avaient été posés aux portes et aux châssis pour éloigner les mouches.

La salle de réception avait été pourvue de chaises et le plancher avait été couvert de toile cirée. Un cabinet fait dans l'atelier contient les médicaments et la papeterie dont on ne se sert pas.

Deux échelles de sûreté avaient été installées,—une à chaque bout du bâtiment,—et reliées aux dortoirs à chaque étage. Les terrains autour du bâtiment avaient été nivelés et plantés d'arbres.

La cour de récréation des filles est clôturée et renferme des balançoires ; les jeux d'intérieur consistent en échecs, croquignole, etc.

La cour de récréation des garçons se trouve dans la vallée, en avant de l'école, et la balle et le ballon sont les jeux favoris. On avait amélioré la ferme en enlevant les pierres et les broussailles qui s'y trouvaient ; cela avait eu aussi pour effet d'augmenter l'étendue de terrain cultivable.

Il avait été semé cette année 19 acres de blé, 34 d'avoine, 5 d'orge, 5 de maïs, $8\frac{1}{2}$ de pommes de terre, $3\frac{1}{2}$ de navets, 1 de carottes, $2\frac{1}{2}$ de betteraves, $1\frac{1}{2}$ de millet et $3\frac{1}{2}$ de brôme. Quinze acres de terre avaient été jachérées et 6 acres de terre neuve avaient été labourées. Il y avait 11 acres de terres à foin.

Le jardin, qui contient environ 8 acres, était bien tracé, et des haies y avaient été plantées pour servir de brise-vent. Les jardinages n'avaient pas été affectés par la sécheresse, grâce au système d'irrigation qui a été établi et par lequel l'on amène l'eau des sources situées sur le coteau. Ce système d'irrigation pourrait être étendu à peu de frais de manière à arroser toute l'étendue de la ferme. Il y avait 23 bêtes à cornes, 6 chevaux, 9 porcs et 36 volailles. Les animaux étaient tous en très bonne condition.

M. Barner donnait beaucoup d'attention à la culture du jardin.

L'agriculteur, M. Milne, est un agronome de beaucoup d'expérience ; il a déjà rempli la charge d'instructeur agricole à l'école industrielle de Régina et a été pendant quelques années employé à la ferme expérimentale d'Indian-Head. Au moment de mon départ, la récolte promettait d'être aussi bonne que l'année dernière.

Audition.—J'ai apuré les livres et les comptes pour l'année, et les ai trouvés corrects ; il y avait une balance en caisse, toutes dépenses payées. Le déficit qui existait il y a un an, $1,966.14, a été comblé par la Société des Missions Méthodistes, et tous les comptes ont été liquidés le 11 août 1899.

Les marchandises sont achetées à Brandon, et en payant comptant l'on obtient les meilleures conditions possibles, les prix étant à peu près les mêmes qu'à Winnipeg.

L'on continue à acheter le pain, le prix étant d'un dollar pour 26 pains de 2 livres, soit un peu moins de 2 sous la livre. Le pain fourni est de la meilleure qualité. L'on payait le bœuf 7 sous la livre.

Les membres du personnel sont très compétents, et l'harmonie la plus parfaite règne parmi eux, chacun faisant tout en son pouvoir pour faire progresser les élèves. Je ne saurais trop louanger le principal pour son excellente administration. L'institution était

dans une condition critique lorsqu'il en a pris la direction, et aujourd'hui elle soutient avantageusement la comparaison avec les autres écoles. M. Ferrier déploie beaucoup de zèle et de dévouement, et les étrangers qui visitent l'école sont frappés de la jolie apparence de la ferme et des bâtiments et de la bonne mine des garçons et des filles.

PENSIONNAT DES BUTTES-LA-LIME.

Durant l'année j'ai fait une seconde visite à cette école. Les élèves étaient en vacances. Les bâtiments avaient été peinturés, crépis et badigeonnés d'un bout à l'autre. Ils n'avaient jamais été en aussi bon état.

M. Stewart était parti en mai dernier et avait été remplacé par le rév. M. Farrer, qui est maintenant le principal ; M[me] Farrer, qui remplit la charge de gouvernante, est une femme très capable.

Le jardin abondait en légumes de toutes sortes.

J'ai, etc.,

ALEX McGIBBON,
*Inspecteur des agences et des réserves des sauvages.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE BATTLEFORD,
PRINCE-ALBERT, 31 octobre 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon 3[me] rapport annuel sur les écoles sauvages dont j'ai fait l'inspection.

PENSIONNAT DE L'ÉGLISE D'ANGLETERRE, LAC-AUX-OIGNONS.

J'ai inspecté ce pensionnat le 8 décembre et le 24 janvier.

Personnel.—Rév. J. R. Matheson, principal ; M[me] Matheson, gouvernante ; M[lle] M. Lang, institutrice ; M[lle] Shaw, couturière ; M[lle] Phillips, ménagère ; M[lle] Bussell, cuisinière ; Albert Fraser, aide général.

Assistance.—Les élèves présents étaient au nombre de 34, et étaient classifiés comme suit :—

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Cours I ........ | Régis par traité, | 3 ; | non régis par traité, | 4 ; | total | 7 |
| " II ........ | " | 4 | " | 2 | " | 6 |
| " III ....... | " | 4 | " | 7 | " | 11 |
| " IV ....... | " | 3 | " | 7 | " | 10 |
| Total ...... | | 14 | " | 20 | " | 34 |

Classe.—La classe est une chambre simple, mais commode ; elle est bien éclairée et bien ventilée, et amplement pourvue de tableaux, pupitres, etc. Il y avait suffisamment de cartes, de livres et de papeterie.

Travail dans la classe.—Les progrès des élèves sont plus marqués depuis qu'on a nommé une institutrice compétente, qui donne toute son attention à l'enseignement. Les

élèves ont passé un examen satisfaisant. Le chant est régulièrement enseigné. La discipline est bien observée.

Industries.—Les garçons employent utilement leurs loisirs à jardiner et à soigner les bestiaux, tandis que les filles recoivent régulièrement des leçons en couture et en économie domestique.

Bâtiments.—Les bâtiments ont été agrandis dans le cours de l'année dernière et ont maintenant une bien plus jolie apparence.

PENSIONNAT CATHOLIQUE ROMAIN DU LAC-AUX-OIGNONS.

J'ai inspecté ce pensionnat le 22 décembre.

Personnel.—Rév. W. Comiré, principal ; révde sœur St-Ignace, supérieure ; révde sœur St. Patrice, 1re institutrice ; révde sœur Marie de Nazareth, 2me institutrice ; révde sœur St. Stanislas, couturière des garçons ; révde sœur Aimée de Marie, couturière des filles ; révde sœur St. Laurent, blanchisseuse ; révde sœur St. Alexis, ménagère ; révde sœur Ste. Honorine, cuisinière.

Assistance.—Il y a en tout 62 élèves inscrits sur le rôle. Ils sont classifiés comme suit :—

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Cours I...... | Régis par traité, 24 | ; non régis par traité, 11 | ; total, 35 |
| " II.... | " 9 | " 1 | " 10 |
| " III... | " 3 | " .. | " 3 |
| " IV... | " 9 | " 1 | " 10 |
| " V.... | " 3 | " .. | " 3 |
| " VI.... | " 1 | " .. | " 1 |
| Total... | " 49 | " 13 | " 62 |

Administration.—La discipline de l'école est bonne, et la conduite des élèves est exemplaire. Toutes les matières du programme sont régulièrement enseignées, et durant les heures de classe les élèves apportent une application soutenue et constante à l'étude. D'un bout à l'autre du bâtiment toute l'attention voulue est donnée à la ventilation, et l'ordre et la propreté règnent partout.

Les comptes de l'institution sont très bien tenus. L'installation actuelle est sous quelques rapports insuffisante ; il faudrait une classe additionelle, une salle de récréation et une cuisine plus commode.

PENSIONNAT DU LAC-LA-SELLE.

Ce pensionnat est sous le contrôle de l'Eglise catholique romaine. Je l'ai inspecté le 12 et le 16 janvier.

Personnel.—Rév. H. Grandin, principal ; révde sœur St. Evillé, supérieure ; révde sœur Dougherty, 1re institutrice ; révde sœur O'Neil, 2me institutrice ; révde sœur Eugénie, cuisinière ; révde sœur Briault, infirmière ; révde sœurs Célina, Colombe et Legoff, aides générales ; Joseph Hookin, maître d'étude ; Edmond Schmidt, serviteur.

Assistance.—Il y a 46 élèves inscrits sur le rôle, dont 2 non régis par traité. Voici comment ils sont classifiés :—

| | |
|---|---|
| Cours I | 14 |
| " II | 9 |
| " III | 10 |
| " IV | 8 |
| " V | 5 |
| Total | 46 |

Classes.—Les élèves sont divisés en deux classes, suivant leur sexe. Chaque classe est sous la direction d'une institutrice compétente. L'enseignement de l'anglais est l'objet d'une attention spéciale, et les élèves avancés lisent dans leurs livres avec beaucoup de facilité. J'ai eu le privilège d'assister, le jour de Noël, à un concert donné par les élèves de l'école. Ils ont très bien réussi dans la déclamation, le chant, les dialogues et les exercices de gymnastique, et j'ai pu ainsi constater que l'on apportait beaucoup de soin à leur éducation. Un horaire fait avec art est pendu au mur dans la classe des garçons. Il est bien ordonné et est rigoureusement suivi.

### ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD.

J'ai inspecté cette école du 22 au 31 mars. Elle est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre.

Personnel.—Rév. E. R. Matheson, principal ; Thomas McKim, instituteur en chef ; M. B. Edwards, aide général ; J. H. Scott, agriculteur ; E. Brown, menuisier ; P. Taylor, forgeron ; J. Suffern, gardien de nuit ; Mme M. A. Ward, gouvernante ; Mlle C. Thornton, sous-gouvernante ; Mlle E. Shepperd, infirmière ; Mlle I. B. Brokowski, cuisinière ; Mlle B. Plumb, préposée à la boulangerie et à la laiterie ; Mlle E. Schofield, blanchisseuse.

Assistance.—Il y avait, à la date de mon inspection, 94 élèves inscrits sur le rôle. Sur ce nombre, quatre étaient malades.

Classes.—Les progrès des élèves ont été beaucoup retardés par les fréquents changements d'instituteurs, surtout dans la classe primaire, où tout était désorganisé. La classe avancée est encore dirigée par un instituteur compétent, et il y a tout lieu de croire que de meilleurs résultats seront obtenus. Comme les élèves parlent bas et articulent mal les mots, leurs récitations orales sont moins satisfaisantes que leurs exercices écrits. Chose digne de remarque, un des élèves avait passé avec honneur l'examen de sortie de l'école publique en 1899, et un autre était à se préparer pour le même examen, en 1900, avec une bonne perspective de succès.

Industries.—Les industries ordinaires sont enseignées, le jardinage, l'élevage du bétail et la menuiserie recevant le plus d'attention et étant pratiqués avec assez de succès.

Bâtiments.—Les bâtiments sont presque tous en bon état, et les terrains ont été beaucoup embellis.

Administration.—Les livres de l'école sont bien tenus ; il est fidèlement rendu compte de tout l'argent reçu et déboursé ; et les dépenses sont strictement maintenues dans les limites de l'allocation *per capita.*

### COLLÈGE EMMANUEL, PRINCE-ALBERT.

J'ai inspecté cette institution du 4 au 9 mai. Elle est sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre.

Personnel.—Voici comment était composé le personnel à la date de mon inspection : rév. James Taylor, principal ; Allan Scott, instituteur en chef ; Mme Jones, gouvernante ; Mlle Jones, sous-gouvernante ; Mlle H. McKay, institutrice (classe primaire).

Assistance.—Il y avait 57 élèves inscrits sur le rôle. Ils étaient classifiés comme suit :—

| | |
|---|---|
| Cours I | 18 |
| „ II | 7 |
| " III | 15 |
| " IV | 7 |
| " V | 6 |
| " VI | 4 |
| Total | 57 |



Travaux de fantaisie à l'École industrielle du Lac-Williams, C.-B.

Travail de classe.—Neuf parmi les élèves les plus avancés étaient absents, et l'examen subi par ceux qui étaient présents n'a été que partiellement satisfaisant. Cela est dû jusqu'à un certain point aux fréquents changements d'instituteurs, ce qui, cependant, ne peut être évité.

Industries.—Le jardinage et l'agriculture, qui ont toujours été pratiqués avec succès, sont poursuivis avec plus de vigueur que jamais. Tous les travaux de culture sont faits par les garçons sous la direction du principal, et l'expérience qu'ils acquièrent ainsi dans l'art agricole ne manquera pas de leur être très utile plus tard.

Bâtiments.—Les bâtiments avaient besoin de réparations, mais les terrains dépendant de l'école étaient attrayants et tout était en bon ordre.

## PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS.

J'ai inspecté ce pensionnat du 14 au 19 mai. Il est sous les auspices de l'Eglise catholique romaine.

Personnel.—Le personnel, à la date de mon inspection, était composé comme suit :—Rév. M. J. P. Paquette, principal ; rév. Alex. Fournier, sous-principal ; Thos. Dwyer, instituteur des garçons (classe avancée) ; Alfred Boyer, menuisier ; George Boyer, bouvier ; Hugo Girard, agriculteur ; J. M. Guillemot, jardinier ; D. McKenzie, boulanger ; Joseph Lacroix, gardien de nuit ; Louis Arcand, chauffeur ; Mme Kent, gouvernante et institutrice des filles (classe avancée) ; Mme Elizabeth, institutrice des filles (classe primaire) ; Mme Joséphine, aide générale ; Sœur Agnès, cuisinière ; Sœur Barghmans, blanchisseuse ; Sœur Madeleine, couturière ; Mlle Paris, aide-couturière.

Assistance.—Il y a ici 96 élèves, classifiés comme suit :—

| | |
|---|---|
| Cours I | 45 |
| " II | 23 |
| " III | 19 |
| " IV | 9 |
| Total | 96 |

Vingt-deux écoliers avaient été admis au pensionnat depuis ma dernière inspection, et un grand nombre y étaient entrés immédiatement avant, ce qui explique la forte proportion d'élèves dans le cours 1.

Examen.—Les élèves avaient fait des progrès, et l'examen qu'ils ont subi a été assez satisfaisant.

Espace et aménagement.—L'on est à remédier au manque d'espace par la construction d'une grande annexe au bâtiment principal. Déjà l'on a des pupitres d'un genre moderne pour 100 élèves. Ces améliorations auront pour effet de faciliter le travail dans les classes.

Industries.—La menuiserie, le jardinage et l'élevage du bétail et des volailles sont enseignés par des instructeurs compétents, et les plus âgés parmi les garçons déployent beaucoup d'habileté dans ces industries et y prennent un vif intérêt. Les filles reçoivent régulièrement des leçons en économie domestique.

Discipline.—En dehors des heures de classe, les élèves sont tous soumis à une stricte discipline et à une étroite surveillance.

## EXTERNATS.

Dans le cours de l'année, j'ai visité les externats de Faisan-Rouge, de Foin-d'Odeur, d'Enfant-du-Tonnerre, de Poundmaker, de Petit-Pin, du Lac-La-Selle, du Lac-du-Bon-Poisson, du Lac-du-Poisson-Blanc, de John Smith, de James Smith, de Bonnet-Blanc, de Mistawasis, d'Ahtahkakoop, du Lac-aux-Esturgeons, de Wahspaton, du Lac-Montréal et du Lac-la-Ronge, qui se trouvent tous dans les limites de ma division d'inspection.

Ces externats sont conduits avec assez de succès, sauf celui du Lac-aux-Esturgeons, qui devra probablement être fermé à cause du manque d'élèves. La plupart des instituteurs n'ont pas les aptitudes qu'exige le département ; mais il est très difficile de trouver des instituteurs compétents, vu la modicité du traitement qu'on leur paye et les privations qu'il leur faut subir.

J'ai, etc.,

W. J. CHISHOLM,
*Inspecteur des agences des sauvages.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT D'ALBERNI,
ALBERNI, 6 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur le pensionnat d'Alberni pour l'exercice expiré le 30 juin 1900.

Situation.—Ce pensionnat est situé sur le bord de la rivière Somas, tout près de la réserve de Shesaht. Il se trouve à 2½ milles d'Alberni.

Terrain.—La superficie du terrain dépendant de l'institution est de 16 acres.

Bâtiments.—Le bâtiment principal a 30 x 43 pieds et comprend 3 étages, non compris le sous-sol. Dans le sous-sol se trouvent une laiterie, une buanderie, un séchoir, une pompe et une fournaise. Au 1er étage il y a un réfectoire pour les enfants, 25 x 17 pieds, une salle de réception, une salle à manger pour le personnel, une cuisine, un garde-manger, un office de cuisine et un magasin. Le 2me étage contient deux dortoirs pour les garçons, 24 pieds 6 pouces x 17 pieds 6 pouces chacun ; un lavoir, 11 x 12 pieds ; une salle de bains, un magasin et les chambres des instituteurs. Au 3me étage se trouvent le dortoir des filles, 17½ x 20 pieds ; un lavoir, 11 x 9 pieds ; les chambres à coucher des membres du personnel et un magasin. La classe est à 50 verges du bâtiment principal et mesure 25 x 20 pieds. Une maison, 30 x 20 pieds, comprenant 1½ étage, sert de salle de récréation pour les garçons ; il y a un dépôt pour les outils en bas et un atelier de menuiserie en haut. Une annexe à cette maison, 12 x 26 pieds, sert de buanderie. Il y a aussi des étables, un bûcher, 30 x 13 pieds, et un caveau à racines, 14 x 20 pieds.

Moyens de logement.—Il y a place pour 45 élèves, outre le personnel.

Assistance.—Il y a 33 élèves inscrits sur le rôle,—21 garçons et 12 filles. L'assistance actuelle est de 29. Deux des garçons sont partis pour aller faire la pêche des phoques et seront absents pendant 3 mois. Dans le cours de l'année 8 garçons et 8 filles ont été congédiés, et 12 garçons et 5 filles ont été admis.

Travail de classe.—Dans la classe sont enseignées les matières qui font généralement partie du cours d'études dans les écoles publiques ; une attention spéciale est donnée à la composition et à l'anglais.

Ferme et jardin.—Environ 6 acres sont défrichées et cultivées. Nous avons un verger de 160 arbres, comprenant des pommiers, des pruniers, des poiriers, des pêchers et des cérisiers, outre un grand nombre d'arbustes fruitiers. Le jardin est assez productif. Le terrain est excessivement difficile à défricher, et il faut en certains endroits le drainer pour le rendre propre à la culture, ce qui entraîne beaucoup de dépenses.

Industries enseignées.—L'agriculture et le jardinage sont enseignés, ainsi que la menuiserie simple. Dernièrement les garçons ont aidé à peinturer et à badigeonner les diverses pièces de la maison. Les filles sont dressées à tous les travaux du ménage.

Enseignement religieux et moral.—La bible est régulièrement enseignée aux enfants. Les prières sont dites en commun le matin et le soir. Les élèves vont à l'église d'Alberni tous les deux dimanches ; les autres dimanches un service a lieu dans la maison d'école. Il y a un cours d'instruction religieuse tous les dimanches après-midi à 3 heures. Le soir il y a office accompagné de chant.

Santé et hygiène.—Les enfants ont joui d'une bonne santé ; il n'y a eu que deux cas sérieux de maladie. L'école est dans une condition satisfaisante au point de vue hygiénique.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est amenée de la rivière Somas au moyen d'un moulin à vent, qui la pompe dans une grande citerne et dans un réservoir que l'on tient constamment rempli en cas d'incendie. L'eau potable est fournie par un puits.

Protection contre l'incendie.—Il y a 4 extincteurs Carr distribués dans le bâtimens. Des seaux pleins d'eau sont tenus dans des endroits d'un accès facile. Nous avons environ 150 pieds de boyaux à incendie.

Chauffage.—L'école est chauffée par une fournaise à air chaud qui se trouve dans le sous-sol.

Récréation.—Le ballon est le jeu favori des garçons, mais le terrain n'est guère propice pour ce jeu, vu qu'il renferme une quarantaine de souches de 8 pieds de hauteur et d'à peu près 3 pieds d'épaisseur. Les garçons et les filles aiment beaucoup à se baigner et à canoter. En hiver, il y a différents jeux d'intérieur.

J'ai, etc.,

JAS. R. MOTION,
*Principal.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE
PENSIONNAT DE L'ÉVÊQUE CHRISTIE (CLAYOQUOT),
ILE VANCOUVER, 20 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1900.

Histoire.—Le pensionnat sauvage de l'évêque Christie doit son existence principalement aux efforts infatigables du rév. A. J. Brabant, le pionnier des missionnaires de la côte ouest de l'Ile Vancouver, et tient son nom du très rév. A. Christie, évêque de Victoria, C. B., qui a chaudement appuyé le Père Brabant dans la réalisation de son projet favori. Une allocation pour 50 enfants ayant été obtenue et tous les préliminaires ayant été arrangés, l'on s'est mis activement à l'œuvre en juin 1899, et le 20 mai de cette année le bâtiment était prêt à être occupé. Le 28 mai, l'école a été ouverte avec 10 élèves. A la clôture de l'exercice il y avait 16 garçons et 12 filles inscrits sur le rôle.

Situation.—L'école est admirablement située sur la rive nord de l'Anse Ste-Marie, dans le détroit de Clayoquot, sur la côte ouest de l'Ile Vancouver. Elle se trouve à environ 2 milles de la réserve d'Opitsat et à 3 milles du bureau de poste de Clayoquot ; elle est suffisamment isolée, tout en étant d'un accès facile. Protégée contre le vent froid du nord par de hautes montagnes, abritée par les grands arbres de la forêt contre les vents de l'ouest et de l'est, elle commande une vue magnifique du paysage varié du détroit de Clayoquot.

Terrain.—Cent soixante acres de terrain boisé ont été achetées par préemption pour l'usage de l'école.

Bâtiments.—Le bâtiment, 40 x 60, est en bois de charpente et est divisé en deux sections primitives égales, une pour les garçons et l'autre pour les filles. Au 1er étage se trouve le parloir, le bureau, la cuisine, des refectoires et des classes séparées pour les garçons et les filles ; les classes servent aussi de salles de récréation. Le 2me étage contient la chapelle, deux chambres à coucher pour les membres du personnel et deux dortoirs avec 12 lits chacun. Dans l'attique il y a deux autres dortoirs avec 13 lits chacun, et 2 petites chambres à coucher. Les lits des enfants sont en fer, émaillé en blanc, et chaque lit est garni d'un matelas *excelsior*, de deux couvertures de laine chaudes, de deux draps, d'un oreiller de plume et d'une courte-pointe blanche. Toutes les chambres sont hautes et bien ventillées ; les classes sont pourvues de grandes fenêtres qui laissent pénétrer abondamment de lumière.

Moyens de logement.—Il y a place pour 25 garçons et 25 filles,—50 étant le nombre autorisé.

Travail de classe.—Le cours d'études prescrit par le département est suivi aussi fidèlement que possible dans les circonstances. Pour le moment, comme tous les élèves sont nouveaux et incapables de parler l'anglais, l'on s'applique surtout à leur apprendre à lire et à écrire.

Travaux industriels.—Les garçons s'occupent à défricher et à embellir les terrains autour du bâtiment, et les filles vaquent aux travaux du ménage et font le service à tour de rôle dans la cuisine. Quatre garçons ont déjà appris à faire le pain. Quelques-unes des filles déployent beaucoup d'habileté dans la couture, tant à la main qu'au moulin, et dans le tricotage.

Enseignement moral et religieux.—Une attention particulière est donnée à cette branche de l'éducation. Les enfants savent déjà les prières ordinaires. Les prières du matin et du soir sont dites en commun. Les enfants se conduisent très bien et sont très obéissants.

Approvisionnement d'eau.—Il y a un abondant approvisionnement de bonne eau claire, qui est pompée par un bélier hydraulique dans deux citernes d'une capacité de 1,500 gallons, placées assez haut pour refouler l'eau dans toutes les parties du bâtiment.

Protection contre le feu.—Les moyens de protection contre le feu sont insuffisants. A chaque étage, cependant, il y a eu deux prises d'eau et des boyaux à incendie. Toutes les mesures nécessaires seront prises avec le temps.

Chauffage.—Tout le bâtiment est chauffé au moyen de poêles.

Récréation.—A marée basse la plage offre aux enfants une spacieuse et magnifique cour de récréation où ils peuvent se livrer à leurs jeux favoris en plein air, tels que ballon, balle, saut, cheval fondu et course pour les garçons, et corde à sauter et croquet pour les filles. Pendant la saison pluvieuse, les élèves sont pourvus de toutes sortes de jeux d'intérieur.

Observations.—L'on se propose de pourvoir, dans le cours de l'année, à tout ce qui manque dans l'aménagement, et rien ne sera épargné pour placer l'institution sur un pied moderne.

J'ai, etc.,

P. MAURUS, O.S.B.,
*Principal.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
REFUGE DES FILLES DE PORT-SIMPSON,
PORT-SIMPSON, 30 juin 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport qui suit sur le pensionnat des filles de Crosby, à Port-Simpson, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—L'école est située à Port-Simpson, immédiatement en dehors des limites de la réserve de Tshimpshean.

Terrain.—Le terrain appartient à la Société missionnaire des femmes de l'Eglise méthodiste du Canada. Une étendue de deux acres est bien clôturée, mais la majeure partie est dans un état primitif.

Bâtiments.—Les bâtiments comprennent une maison, 60 x 40 pieds ; un bûcher, 24 x 12 pieds ; un château d'eau, 15 x 13 pieds ; une salle de récréation, 28 x 20 pieds. Le bûcher, le château d'eau et la salle de récréation sont reliés au bâtiment principal. Il y a aussi un poulailler, 10 x 8 pieds, et un cabinet d'aisance, 12 x 5 pieds. La maison est en bois de charpente, comprend 4 étages et est subdivisée comme suit :—

*1er étage.*—Cuisine, 21 x 24 pieds ; garde-manger, 13 x 18 pieds ; chambre de la fournaise, 24 x 11 pieds ; magasin, 21 x 8 pieds ; lavoir et cabinet de toilette, 17 x 26 pieds ; buanderie, 14 x 10 pieds ; salle de bains, 6 x 8 pieds ; caveau à racines, 12 x 14 pieds ; hauteurs des plafonds, 8 pieds.

*2ème étage.*—Réfectoire des élèves, 26 x 25 pieds ; salle à manger des institutrices, 14 x 11 pieds ; salon des institutrices, 15 x 12 pieds ; bureau, 10 x 11 pieds ; garde-manger, 11 x 13 pieds ; salle, 9 x 24 pieds ; salle de couture, 24 x 14 pieds ; classe, 20 x 24 pieds ; hauteur des plafonds, 10 pieds 6 pouces.

*3ème étage.*—Deux dortoirs, 27 x 10 pieds chacun ; infirmerie, 15 x 24 pieds ; salle, 9 x 24 pieds ; magasin, 10 x 15 pieds ; chambre à coucher de la gouvernante, 17 x 12 pieds ; chambre à coucher de la préposée à la couture, 15 x 11 pieds ; hauteur des plafonds, 10 pieds 6 pouces.

*4ème étage.*—Dortoir, 37½ x 20 pieds ; dortoir, 22 x 26 pieds ; chambre à coucher de l'institutrice, 13 x 13 pieds ; salle, 9 x 16 pieds ; hauteur des plafonds; 9 pieds 4 pouces.

Moyens de logement.—Il y a place pour 50 élèves et 4 institutrices.

Assistance.—Nombre d'élèves inscrits sur le rôle, 50 ; moyenne, 36,325. Nombre d'élèves présents, 41.

Travail de classe.—Les élèves ont fait beaucoup de progrès, et il y a eu des promotions dans tous les cours. Les matières enseignées sont la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la dictée, l'épellation, la géographie, l'histoire, l'hygiène, la musique, la bible et le cathéchisme méthodiste.

Jardin.—Des fleurs, des légumes et des arbustes fruitiers sont cultivés, mais vu l'infertilité du sol et la rigueur du climat, il est impossible de faire du jardinage sur une grande échelle.

Industries enseignées.—L'on enseigne aux enfants l'économie domestique, le blanchissage, la cuisine et la boulangerie ; on leur apprend aussi à coudre, à tricoter et à faire des ouvrages de fantaisie. Sous la direction des institutrices dans les différents départements, les élèves font tous les ouvrages de l'établissement.

Enseignement moral et religieux.—L'on dresse avec soin les élèves à être honnêtes, véridiques, obéissantes, bonnes et obligeantes. Une leçon de bible est donnée tous les jours, et l'instruction religieuse occupe une place importante dans l'enseignement.

Santé et hygiène.—Les conditions hygiéniques sont bonnes et le drainage est excellent. Il y a eu 5 cas de rougeole durant l'année, mais aucun d'eux n'a eu un dénouement fatal. Trois élèves sont mortes dans le cours de l'année, une de consomption, une de méningite tuberculaire, et une autre de maladie des rognons.

Approvisionnement d'eau.—L'eau d'une petite rivière située à quelque distance du refuge est amenée par un canal dans une citerne, d'où elle est distribuée dans tout le bâtiment au moyen de tuyaux. Les eaux de pluie sont aussi reçues dans la citerne. Toute l'eau est filtrée.

Protection contre le feu.—Les moyens de protection contre l'incendie consistent en 2 extincteurs chimiques, une douzaine de seaux, une hache et trois échelles. Il y a dans le village une brigade de pompiers bien organisée, et le poste des pompes se trouve à peu de distance de l'école. L'on est à prendre des mesures pour apprendre aux élèves les manœuvres nécessaires en cas d'incendie, et pour mieux protéger l'institution contre le feu.

Chauffage.—L'institution est chauffée par six poêles et un âtre ouvert. La fournaise à air chaud est hors de service.

Récréation.—Des heures fixes sont réservées pour la récréation ; les élèves se délassent en se livrant à divers jeux, en faisant de la musique, des promenades, du canotage, etc. Elles font aussi de la gymnastique avec des haltères et prennent beaucoup d'exercice en plein air.

J'ai, etc.,

LAVINIA CLARKE
*Directrice.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE LA MISSION STE. MARIE.
MISSION-CITY, 15 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1900.

Situation.—Le pensionnat de la Mission Ste. Marie est situé sur le bord nord de la rivière Fraser, à un mille à l'est de la jonction de la Mission, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Le paysage environnant est magnifique. Comme les bâtiments s'élèvent sur un coteau à environ 200 pieds au-dessus du niveau de la rivière, l'on y jouit d'une splendide vue de plusieurs montagnes couvertes de neige et d'une grande partie de la vallée toujours verdoyante de la Fraser.

Terrain.—Il y a 360 acres de terrain dépendant de l'école et appartenant à la Mission Ste-Marie. Cette étendue de terrain comprend 40 acres de pâturages, 15 acres de grain, 60 acres de foin et 10 acres de racines et de légumes, le reste consistant en une forêt de gros arbres. Le sol est assez fertile, mais vu la massiveté du bois, le défrichement du terrain se fait très lentement et entraîne beaucoup de dépenses. Cependant, nous avons réussi, cette année, à défricher environ 10 acres de terre, qui sont maintenant prêtes à recevoir la charrue.

Bâtiments.—Les écoles des garçons et des filles, qui sont séparées par une distance de 420 pieds, se trouvent en ligne avec la chapelle de la Mission et commandent une magnifique vue de la rivière et du chemin de fer. Leurs dimensions et leurs divisions sont comme suit :—

I.—L'école des garçons comprend un corps de logis, 36 x 73 pieds, et une aile, 22 x 20 pieds. Le premier étage contient les pièces suivantes : une chapelle, 35 x 17 pieds ; un vestiaire, 5 x 15 pieds ; un parloir, 14 x 14 pieds ; une classe, 26 x 20 pieds ; une salle à manger, 32 x 15 pieds ; une cuisine, 13 x 19 pieds ; un garde-manger, 8 x 8 pieds ; un magasin, 14 x 8 pieds ; des chambres à coucher, 8 x 12 pieds ; un lavoir, 8 x 8 pieds.

Le second étage contient une garde-robe, 14 x 14 pieds ; une bibliothèque, 14 x 14 pieds ; une infirmerie, 14 x 10 pieds ; neuf chambres à coucher, 14 x 9 pieds ; un cabinet d'aisance avec bain, 8 x 8 pieds.

Le troisième étage contient un dortoir, 30 x 54 pieds ; un cabinet de toilette, 15 x 8 pieds ; un cabinet de toilette, 12 x 8 pieds ; un cabinet d'aisance avec bains, 8 x 8 pieds.

II.--L'école des filles comprend un corps de logis, 36 x 72 pieds, et une aile, 24 x 40 pieds. Le premier étage contient les pièces suivantes : deux parloirs, 10 x 14 pieds; deux chambres à coucher, 11 x 14 pieds ; une classe, 22 x 14 pieds ; une salle de récréation, 30 x 14 pieds ; une salle à manger, 31 x 14 pieds ; une garde-robe, 8 x 14 pieds ; une cuisine, 24 x 24 pieds ; un garde-manger, 5 x 8 pieds.

Le second étage contient une chapelle, 16 x 35 pieds ; un vestiaire, 9 x 14 pieds ; une classe, 44 x 14 pieds ; une salle de couture, 24 x 14 pieds ; trois chambres à coucher, 9 x 14 pieds ; une salle de bains, 24 x 24 pieds ; un cabinet d'aisance, 8 x 8 pieds.

Le troisième étage contient un dortoir 44 x 29 pieds ; deux cabinets de toilette, 7 x 10 pieds ; une chambre à coucher, 8 x 14 pieds ; un cabinet d'aisance, 6 x 8 pieds.

Les écoles des garçons et des filles, qui sont en bois de charpente avec murs crépis, ont été construites il y a près de 20 ans et requièrent beaucoup de réparations. Les fondations se sont affaisées en plusieurs endroits ; les planchers sont usés, le peinturage et le crépi ont besoin d'être renouvelés. Nous nous proposons de voir à tout cela aussitôt que nos moyens pécuniaires le permettront.

III.—Voici quelles sont les dépendances de l'école :—

Buanderie, 46 x 32 pieds, comprenant, au premier étage, un lavoir, 30 x 32 pieds, pourvu de 3 bouilloires, de 24 cuvettes stationnaires, de 4 machines à laver et de 2 tordeuses ; une salle de repassage, 12 x 30 pieds, pourvue d'un poêle en brique, d'une calandre et de fers à repasser.

Le 2$^{me}$ étage ne contient qu'une seule pièce, 44 x 30 pieds, où l'on fait sécher le linge.

Un bâtiment en bois de charpente à 2 étages, 42 x 22 pieds, comprenant une classe, 20 x 12 pieds ; une salle de musique, 20 x 26 pieds ; un atelier de menuiserie, 20 x 26 pieds ; et une cordonnerie, 12 x 20 pieds.

Un bâtiment en bois de charpente à un étage, servant de salle de récréation, 30 x 20 pieds.

Bûcher, grenier et magasin à viande combinés, 25 x 36 pieds.

Grange, combinée, 84 x 36 pieds.

Moyens de logement.—Il y a place pour 40 garçons et 40 filles, mais la classe et le réfectoires dans l'école des garçons, et la salle de récréation, la salle à manger et la salle de couture dans l'école des filles, sont beaucoup trop petits pour le nombre d'élèves présents tous les jours.

Assistance.—L'assistance pendant l'année a été en moyenne de 79, c'est-à-dire 42·05 pour les filles et 36·18 pour les garçons.

Travail de classe.—Des progrès marqués ont été faits dans les diverses branches d'études, qui consistent principalement dans la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'épellation, la grammaire, la géographie, la dictée, la composition, la musique vocale et instrumentale ; les élèves reçoivent aussi tous les jours des leçons en gymnastique.

Les heures de classe sont de 9 à 11.30 a.m., et de 2 à 3 p.m. Outre les heures de classe régulière, les élèves ont de l'étude de 5 à 6 p.m.

Voici comment les élèves sont clasifiés :—

| | Filles. | Garçons. |
|---|---|---|
| Cours I | 6 | 8 |
| " II | 14 | 10 |
| " III | 11 | 11 |
| " IV | 7 | 7 |
| " V | 3 | 7 |
| " VI | 3 | .. |

Enseignement industriel.—L'importance de l'enseignement industriel n'a pas été perdue de vue, et les résultats obtenus de ce côté sont très encourageants.

Outre qu'ils s'acquittent des ouvrages de routine, tels que lavage de la vaisselle, nettoyage et balayage des planchers, les garçons s'occupent à travailler dans le champ et le jardin, à soigner le bétail, à niveler les chemins, à planter des arbres, à réparer les clôtures et les bâtiments. Les filles vaquent aux travaux du ménage, cuisinent, boulangent, blanchissent le linge et cousent sous la direction des Sœurs. Il me fait plaisir de dire que les garçons et les filles s'appliquent à faire leur travail aussi parfaitement que possible.

Enseignement moral et religieux.—Une attention spéciale est donnée à l'enseignement moral et religieux. Tous les matins, les élèves assistent à la messe dans la chapelle de l'école. Les classes s'ouvrent et se ferment toujours avec une prière. Une demi-heure, tous les soirs, est consacrée au cathéchisme, à des hymnes et à des prières. Somme toute, la conduite des élèves a été bonne.

Santé et hygiène.—Les conditions hygiéniques sont bonnes, et le drainage, vu la situation de l'école, est excellent. Dans le cours de l'année, la plupart des élèves ont été gravement atteints de la grippe ou influenza, et deux décès s'en sont suivis.

Approvisionnement d'eau.—Une abondance d'excellente eau est fournie par un ruisseau de montagne.

Protection contre le feu.—Quatre extincteurs chimiques, des haches, des échelles et des seaux sont constamment tenus dans des endroits d'un accès facile. Les élèves et les membres du personnel sont systématiquement organisés pour prêter aide en cas d'incendie, des exercices pour les dresser aux manœuvres nécessaires ayant lieu tous les samedis

Chauffage.—L'établissement est chauffé au moyen de poêles.

Récréation.—Deux heures, tous les jours, outre le mercredi et le samedi après-midi, sont consacrées exclusivement à la récréation. Les principaux amusements des garçons sont le ballon, la balle et la natation. Les filles ont leur propre cour de récréation, jouent au croquet, à la balle, et font des promenades, accompagnées d'une Sœur.

Observations générales.—En terminant, je désire exprimer ma vive reconnaissance pour l'intérêt que nous ont porté le surintendant des sauvages, M. Vowell, et notre dévoué agent, M. Devlin, qui a visité l'école et examiné les enfants plusieurs fois durant l'année. Je tiens anssi à remercier les membres du personnel pour leur actif travail dans les divers départements.

J'ai, etc.,

J. A. BÉDARD, O.M.I.
*Principal.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE LA MISSION DE SQUAMISH,
VANCOUVER, 24 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1900.

Situation.—Ce pensionnat est situé sur la rive nord de l'anse de Burrard, directement vis-à-vis la ville de Vancouver, dont il est éloigné d'environ 4 milles.

Bâtiments.—Le corps de logis comprend un vestibule, un parloir, une classe pour les filles, une salle à manger, une classe pour les garçons, une cuisine et un magasin, qui se trouvent tous au rez-de-chaussée. Le second étage contient des dortoirs pour les garçons et les filles, des chambres à coucher pour la gouvernante et les membres du personnel, et une petite chapelle. Les dépendances consistent en un bûcher, 33 x 16 pieds, une buanderie, 40 x 20, et une étable, 20 x 30 pieds.

Terrain.—Le terrain dépendant de l'école a une superficie de 21 acres et appartient aux Sœurs de l'Instruction du Saint-Enfant Jésus. Un joli jardin a été défriché et planté par les garçons dans le cours du printemps dernier ; ce jardin nous donne une grande quantité de légumes, tout en procurant aux garçons et aux filles un excellent exercice.

Travaux industriels des filles.—L'on apprend aux filles à faire les travaux domestiques, à tricoter, à coudre, à repriser, à confectionner des ouvrages au crochet et à fabriquer des fleurs artificielles.

Travail de classe.—Le programme d'études comprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'épellation, la dictée, la géographie et la musique vocale.

Enseignement moral et religieux.—Un cours d'instruction religieuse est donné tous les jours aux élèves de 4.30 à 5 heures de l'après-midi. Tous les matins et tous les soirs les prières sont dites en commun ; le dimanche et les jours de fête d'obligation les élèves assistent à la messe dans l'église paroissiale. La conduite des élèves a été satisfaisante durant tout le cours de l'année.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été bonne, et il n'y a pas eu de maladie grave parmi eux. Les conditions hygiéniques et le drainage sont excellents.

Approvisionnement d'eau.—Notre approvisionnement d'eau est amplement suffisant. Il est obtenu d'un creek situé à peu de distance de l'école.

Protection contre le feu.—Nous avons 2 extincteurs Stempel, qui sont toujours prêts à être employés.

Récréation.—Les garçons passent leurs récréations à jouer au ballon et à la balle, et durant la saison d'été à se baigner et à canoter. Les filles s'amusent à jouer aux dominos et aux échecs, à sauter avec des cordes, à dessiner sur des ardoises et à habiller des poupées.

Observations générales.—De nombreux visiteurs venant de Vancouver et de New-Westminster ont inspectà l'école et ont paru être favorablement impressionnés de tout ce qu'ils ont vu

M. A. W. Vowell, le surintendant des sauvages, et M. Devlin, l'agent des sauvages, sont venus nous voir dans le cours du printemps dernier, et ils ont été charmés de la bonne mine de nos élèves.

J'ai, etc.,

E. M. BUNOZ,
*Principal.*

64 VICTORIA, A. 1901

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT D'ALL-HALLOWS,
YALE, 2 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—Cette école est située sur la rive droite de la Fraser, dans la province de la Colombie-Britannique, à environ un quart de mille en aval de la station de Yale, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Terrain.—Le terrain dépendant de l'école a une superficie d'environ 4 acres et appartient à la mission.

Bâtiments.—Les bâtiments comprennent (a) une école spacieuse et commode, à laquelle un petit lavoir a été récemment ajouté ; (b) un grand dortoir additionnel ; (c) une maison pour les institutrices et les visiteurs ; (d) une petite chapelle ; (e) un bûcher.

Moyens de logement.—Le bâtiment principal peut loger 28 filles et 3 institutrices ; dans le dortoir additionnel il y a place pour 8 ou 10 filles.

Il est question de construire une autre aile à l'école. Cela nous permettra de placer tous les dortoirs sous un même toit et d'avoir un ouvroir, dont le besoin se fait beaucoup sentir, et une salle à manger additionnelle.

Assistance.—Toutes les élèves sont pensionnaires. Il y en a trois qui sont actuellement absentes pour cause de maladie.

Travail de classe.—L'école est divisée en deux sections : (a) classe avancée, comprenant les cours IV, V, VI ; (b) classe primaire, comprenant les cours I, II, III. La sous-directrice et deux institutrices anglaises enseignent toutes les matières ordinaires dans les deux classes. La gouvernante est chargée de montrer la couture. Quelques-unes parmi les filles les plus âgées suivent les leçons dans la classe primaire afin de se former à l'enseignement.

Jardin.—Environ deux acres de terre sont affectées à la culture des légumes, des fruits et des fleurs. L'on s'efforce de bien faire comprendre aux filles l'importance de l'horticulture. On les encourage à travailler dans le jardin aussi souvent que possible, mais vu l'incertitude du climat et le désir qu'ont les élèves d'acquérir une instruction parfaite, il est difficile de faire grand'chose de ce côté.

Industries enseignées.—L'on apprend aux filles toutes les industries qui pourront leur être utiles plus tard si elles se marient ou si elles s'engagent comme servantes, telles que l'économie domestique (dans toutes ses branches), le blanchissage, la boulangerie, la cuisine et le jardinage.

Enseignement moral et religieux.—Une attention spéciale est donnée à l'enseignement moral et religieux. Une courte leçon de catéchisme est donnée presque tous les jours. L'on dresse les enfants à être véridiques, obéissantes, honnêtes, pures, propres, soigneuses, confiantes en elles-mêmes et industrieuses. Bien que d'excellentes situations comme servantes domestiques soient souvent offertes aux élèves, on ne leur permet pas de partir avant que l'enseignement moral et religieux qu'elles ont reçu ici ait suffisamment formé et raffermi leur caractère.

Santé.—Bien que toutes les précautions possibles soient prises pour n'admettre dans l'école que des enfants sains et que rien ne soit négligé pour les préserver de la maladie pendant qu'ils sont ici, les scrofules héréditaires ou la tuberculose se manifestent quelquefois chez un enfant après un certain temps et même au bout de plusieurs années. Les enfants reçoivent tous les soins voulus, mais ils sont naturellement délicats, et souvent

un léger rhume attaquera immédiatement les poumons. Il n'y a pas eu de maladie grave parmi les élèves durant l'automne et l'hiver (sauf quelques cas d'inflammation des glandes), mais au mois d'avril environ 30 enfants ont été atteints d'influenza, et une fille a eu depuis une violente attaque de pneumonie, suivie de pleurésie.

Hygiène.—Les conditions hygiéniques de l'école ne laissent rien à désirer, le système d'égouts ayant été mis en parfait état ce printemps.

Approvisionnement d'eau.—Notre approvisionnement d'eau est abondant et excellent ; il est obtenu d'un ruisseau de montagne situé tout près de l'école.

Protection contre l'incendie.—Il y a dans l'établissement plusieurs prises d'eau, auxquelles l'on pourrait facilement raccorder environ 150 pieds de boyaux en cas d'incendie. Nous avons aussi 4 extincteurs "Star". Les enfants sont dressés à une si prompte obéissance et sont si bien disciplinés qu'ils ont déjà rendu de précieux services en aidant à éteindre des incendies qui s'étaient déclarés dans les environs.

Chauffage.—Les bâtiments sont chauffés par des poêles à bois et à charbon, dont les tuyaux débouchent dans des cheminées en brique.

Récréation.—Il y a une grande cour de récréation, renfermant une balançoire, une maison d'été et un parterre pour chaque enfant. C'est là que les enfants se délassent lorsque le temps est beau, outre leur marche quotidienne d'une heure. Lorsque le temps est mauvais, ils s'amusent à divers jeux dans leur spacieuse salle de récréation.

Exercices de clôture.—La distribution annuelle des prix a lieu en juillet. Des prix sont donnés pour avancement dans l'écriture, l'arithmétique et les autres matières, ainsi que pour la boulangerie et l'excellence dans les autres ouvrages domestiques. Une médaille en argent est accordée pour bonne conduite. Les exercices de clôture, auxquels sont invités les amis et connaissances, consistent en musique, chants, marches, déclamations, etc., le tout préparé avec soin par les élèves et les institutrices.

Mariage.—Une des plus âgées parmi les filles s'est honorablement mariée, ce printemps, avec un jeune sauvage du bas de la Fraser, Le chef a parlé en termes très élogieux du jeune homme, et ce mariage a paru beaucoup plaire aux amis des deux côtés.

J'ai, etc.,

AMY, SŒUR SUPÉRIEURE,
*P. A. H.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE D'INDUSTRIE DE LA BAIE-DE-L'ALERTE,
BAIE-DE-L'ALERTE, 6 août 1900.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel ainsi qu'un inventaire des biens de l'Etat sous mes soins pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—L'école est située dans un lieu salubre, sur une élévation à l'extrémité occidentale de la baie de l'Alerte, abritée contre les vents du nord, et elle commande une vue magnifique du côté de la mer.

Le terrain dépendant de l'école contient 410 acres d'épaisse forêt, donc 6 ont été défrichées par les élèves avec un peu d'aide du dehors.

Bâtiments.—L'école est en bois, 60 x 40 pieds, et est d'une architecture jolie et solide, avec murs platrés et pièces spacieuses, bien ventilées et bien éclairées.

Annexcé au bâtiment principal est une aile, 54 pieds x 18, contenant un atelier et une salle de récréation ; les dépendances consistent en une buanderie, une vacherie, un petit bûcher, un caveau à racines, un poulailler et un grand bûcher, 60 x 30 pieds ; les trois bâtiments en dernier lieu mentionnés ont été construits par les élèves. Il y a aussi 6 cabinets d'aisances à terre sèche.

Moyens de logement.—Il y a amplement de place pour 20 élèves, et dans le cas où ce nombre augmenterait, un grand grenier sous la toiture du bâtiment pourrait être facilement converti en un dortoir confortable pour 10 autres élèves, chiffres qui compléterait le nombre autorisé de 35.

Assistance.—L'assistance, je suis heureux de le dire, a légèrement augmenté durant l'année, le nombre des élèves inscrits sur le rôle étant de 28. Les élèves étaient classifiés comme suit :—

| | |
|---|---|
| Cours nº I | 5 |
| " II | 5 |
| " III | 7 |
| " IV | 8 |
| " V | 3 |

Travail de classe.—Le travail dans la classe a été des plus satisfaisants. Les garçons se sont montrés très désireux d'apprendre et ont fait des progrès marqués dans la lecture, l'épellation, l'arithmétique et l'anglais.

Conduite.—La conduite des élèves toute l'année durant a été particulièrement bonne.

Travaux industriels.—Les garçons ont tous aidé aux travaux domestiques, et la plupart d'entre eux se sont appliqués à bien faire l'ouvrage assigné à chacun. Dans l'atelier de menuiserie 12 garçons ont fait un apprentissage régulier, et 5 d'entre eux ont excellé dans cette industrie. Ces garçons, avec leur instituteur, ont construit un cottage près de l'école pour l'instructeur des métiers.

Instruction religieuse.—Tous les matins et tous les soirs, une prière est dite dans le réfectoire, et une leçon de bible est donnée tous les matins à chaque classe. L'on s'attache à bien faire comprendre aux élèves la nécessité et l'avantage de la propreté et de la pureté de l'esprit et du corps, et une étroite surveillance est exercée sur eux du matin au soir

Santé.—La santé des élèves a été bonne. Par contre, il y a eu beaucoup de maladie dans le village.

Conditions hygiéniques.—Lss conditions hygiéniques sont satisfaisantes. Un égout conduit à la mer les eaux de la cuisine, du lavoir, des salles de bains et de la buanderie. Des désinfectants sont régulièrement employés, les planchers sont souvent lavés, les déchets sont brûlés, et la ventilation est l'objet de beaucoup d'attention.

Approvisionnement d'eau.—L'école est alimentée par un puits situé tout près. L'eau est pompée tous les jours par les élèves dans une grande citerne, qui est régulièrement nettoyée.

Protection contre le feu.—Toutes les précautions nécessaires sont prises contre le feu. Une échelle, 24 seaux à incendie et 4 extincteurs " Star " sont constamment tenus sous la main. Nous avons 100 pieds de boyaux. Conformément au désir du département, des exercices ont lieu de temps à autre pour dresser les élèves aux manœuvres nécessaires en cas d'incendie.

Chauffage.—Tout le chauffage est fait au moyen de poêles. Les cheminées et les tuyaux sont tenus propres.

Récréation.—Les garçons passent la plus grande partie de leur récréation à jouer au ballon, qui est leur jeu favori. Ils jouent aussi aux échecs, aux dames, au croquet et au croquignole pendant les soirées d'hiver. Ils sont bien pourvus de jouets, de livres, d'images, etc. Une fanfare sera organisée aussitôt que nos moyens nous le permettront.

Département des filles.—Les filles de l'"Hospice des Filles" ont été sous les soins de Mlle Carleton. Elles étaient au nombre de huit. Elles ont reçu un excellent enseigne-

ment dans toutes les branches de l'économie domestique. La classe a été sous la direction de M^lle^ Edwards, une institutrice très compétente.

Observations générales.—L'évêque de Calédonie a nommé M^lle^ Loxton Edwards sous-gouvernante, et je dois remercier la Société des Missions de l'Eglise de m'avoir adjoint cette collaboratrice. Je désire aussi remercier l'agent des sauvages Pidcock pour ses visites à l'institution et pour les paroles encourageantes qu'il a adressées aux élèves. M. Halliday, l'instructeur des métiers, a eu l'obligeance de donner des leçons d'instruction religieuse aux élèves tous les dimanches.

J'ai, etc.,

A. W. CORKER,
*Principal.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
INSTITUT INSDUSTRIEL DE COQUALEETZA,
CHILLIWACK, 23 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1900.

Situation.—Notre institut est situé sur la rive droite de la Lucucuck, à trois milles de la ville de Chilliwack, qui est accessible par deux lignes de steamers qui ont leur point de départ à New-Westminster et qui font un service quotidien, le dimanche excepté, ainsi que par le chemin de fer Canadien du Pacifique par voie de la station de Harrison, et de là par steamer jusqu'au débarcadère de Chilliwack.

Terrain.—Nous avons maintenant 90 acres d'excellent terrain, qui ont été réservées par la Société des Missions de l'Eglise Méthodiste pour l'usage de l'institut et pour lesquelles nous payons un loyer annuel de $390.

Bâtiments.—Voici quels sont les bâtiments :—(1) L'institut proprement dit, construction en brique à 3 étages, d'une apparence imposante, bien ventilée et bien éclairée, érigée par la Société des Missions de l'Eglise Méthodiste au prix, y compris le mobilier, d'environ $25,000, dont $5,000 ont été contribués par le département des Affaires des Sauvages. Le premier étage se trouve à environ 5 pieds du sol, et l'on y arrive par des marches aux deux entrées de devant, conduisant à des salles de 9 pieds de largeur s'étendant depuis le porche de devant jusqu'au porche de derrière,—distance de 40 pieds—d'où des marches conduisent aux cours de récréation des garçons et des filles, respectivement. Ces deux salles avec d'autres semblablement situées au 2^me^ et au 3^me^ étages séparent les deux ailes du bâtiment du corps de logis.

Celui-ci, y compris la cuisine en arrière et la tour en avant, a une largeur extrême de 63 pieds. La pièce principale de cette partie de l'édifice est le réfectoire des enfants, 24 x 41 pieds, contenant 10 tables placées en travers, où il y a place pour plus de 100 élèves. En arrière du réfectoire se trouve la cuisine, 18 x 22½ pieds, à côté de laquelle sont deux garde-manger, dont l'un, 7 x 9 pieds, est pour les instituteurs, et l'autre, 9 x 17 pieds, pour les enfants.

En avant du réfectoire des enfants se trouve la tour, contenant à cet étage le bureau du principal, 7½ x 11½ pieds, et une salle avec escalier conduisant aux 2^me^ et 3^me^ étages. L'aile droite renferme un salon, 14 x 11½ pieds, avec une chambre à coucher à côté, 10 x 11½ pieds ; la salle à manger des instituteurs, 11½ x 19 pieds ; et une salle de couture, 14½ x 21 pieds. L'aile gauche contient un salon, 12 x 13 pieds, avec une chambre à coucher à côté, 10 x 12 pieds ; une salle de couture, 18½ x 21 pieds ; et un magasin, 9 x 21 pieds.

La principale pièce au 2<sup>me</sup> étage est la classe, qui occupe toute la largeur du corps de logis, tout comme le réfectoire des enfants au 1<sup>er</sup> étage, et qui a les mêmes dimensions, savoir, 24 x 41 pieds. En arrière de la classe sont trois chambres à coucher au-dessus de la cuisine, mesurant respectivement 13½ x 9½, 14½ x 8½ et 10 x 11¼ pieds, ainsi qu'une salle de bains, 6 x 9½ pieds. L'aille droite à cet étage renferme le dortoir n° 1 des garçons, 40 x 21 pieds, pouvant contenir 24 lits, et une chambre à coucher pour un des instituteurs, 17 x 13 pieds. L'aile gauche renferme le dortoir n° 1 des filles, 40 x 21 pieds, pouvant contenir 24 lits, et une chambre à coucher pour une des institutrices, 13 x 9½ pieds. A côté des dortoirs, dans chaque aile, se trouve une garde-robe pour serrer le linge et la literie.

Le 3<sup>me</sup> étage renferme des dortoirs et des chambres pour les instituteurs, ainsi que des garde-robes. Il y a à cet étage deux dortoirs pour les garçons, savoir : le n° 2, 24 x 40 pieds, pouvant contenir 21 lits, et le n° 3, 12 x 20 pieds, pouvant contenir 8 lits ; il y a en outre 3 chambres pour les instituteurs, 9 x 13, 8 x 11 et 11 x 11 pieds. Les dortoirs des filles sont identiques en dimension à ceux des garçons, savoir, le n° 2, 21 x 40 pieds, pouvant contenir 21 lits, et le n° 3, 12 x 20 pieds, pouvant contenir 8 lits ; il y a aussi 3 chambres pour les institutrices, 9 x 13, 8 x 11 et 11 x 11 pieds, respectivement.

Capacité totale des dortoirs, 106 ; nombre total de chambres pour le personnel, 13.

Le sous-sol contient : --

Deux lavoirs, 11 x 20 pieds chacun, renfermant sept lave-mains et deux salles de bains.

Deux chambres à fournaises, par lesquelles l'on a accès aux salles de récréation, à la buanderie, aux lavoirs et aux cabinets d'aisances. Dimensions du côté des garçons, 16½ x 40 pieds ; du côté des filles, 8¾ x 40 pieds.

Buanderie, 29¼ x 31½ pieds, largeur extrême.

Laiterie, 22½ x 18 pieds.

Cabinets d'aisances Smead-Dowd, 10 x 31½ pieds.

Office de cuisine, 6½ x 22½ pieds.

(2) Deux granges ; l'une de ces granges, 50 x 64 pieds, est exclusivement pour le foin et le grain ; l'autre, 40 x 52 pieds, contient une étable, un spacieux caveau à racines, un grenier, une sellerie et une remise pour les voitures et les instruments aratoires.

(3) Un kindergarten admirablement aménagé, où l'on serre aussi les instruments de la fanfare et où les musiciens pratiquent.

(4) Un cottage en bois de charpente à un étage, 26 x 34 pieds, occupé par la famille de l'instructeur d'agriculture.

(5) Un bâtiment en bois de charpente, 20 x 75 pieds, contenant une cordonnerie, un atelier de menuiserie, un bûcher, un caveau à racines lambrissé en brique, et un magasin à farine. Une partie de ce bâtiment a été aménagée dans le cours de l'année pour servir de séchoir.

(6) Un grenier, 20 x 30 pieds, a été construit pour y serrer le grain récolté cette année sur notre ferme.

(7) Un hangar, 24 x 35 pieds, a aussi été érigé pour abriter les charrettes et les instruments aratoires.

(8) Les autres bâtiments sont : un chateau d'eau, contenant une cinerne d'une capacité de 240 barils, où l'on recueille les eaux pluviales pour la buanderie ; un moulin à vent, contenant une citerne d'une capacité de 100 barils, qui alimente la cuisine et les lavoirs ; un poulailler, 12 x 16 pieds ; une boulangerie, 12 x 16 pieds ; une porcherie, 12 x 16 pieds.

Assistance.—L'assistance totale durant l'année a été de 110, avec une moyenne pour l'année de plus de 84. Quinze élèves ont été admis, 24 ont été congédiés et 3 sont morts. L'assistance actuelle est de 83. Sur ce nombre il y a 42 garçons et 41 filles.

Travail en classe.—Il a été donné beaucoup d'attention à l'enseignement, et les élèves, à très peu d'exceptions près, ont fait beaucoup de progrès.

Voici comment les élèves sont classifiés :—

| | |
|---|---|
| Cours I | 28 |
| " II | 15 |
| " III | 24 |
| " IV | 24 |
| " V | 9 |
| " VI | 10 |

Dix parmi les filles les plus âgées ont appris la musique durant l'année. Quelques-unes d'entre elles peuvent conduire le chant, à l'orgue, d'une manière très passable. L'on ne saurait trop insister sur les avantages du système kindergarten pour les enfants très jeunes. Voici ce que l'honorable Geo. W. Ross disait dernièrement à ce sujet : " Par une transition facile, à peine perceptible pour l'enfant, le kindergarten conduit naturellement du foyer maternel à la classe. Son procédé est simple, sa discipline est douce, et ses méthodes sont en harmonie avec la nature de l'enfant. Un système d'école qui n'est pas fondé sur le kindergarten ne peut être considéré comme bien organisé.

Ferme et jardin.—La saison dernière a été des plus favorables aux cultures de la ferme et du jardin. Le foin a donné une abondante récolte, soit près de 3 tonnes l'acre ; une fois notre provision faite, nous avons pu en vendre plus de cent tonnes, dont la plus grande partie a rapporté $10 la tonne. Le rendement des autres produits a été à peu près comme suit : avoine, 3 tonnes ; pois, 2 tonnes ; navets, 8 tonnes ; carottes 8 tonnes ; betteraves, 34 tonnes ; pommes de terre, 20 tonnes.

Industries enseignées.—Conformément à la politique du Département des Affaires des Sauvages, la première place est donnée aux travaux de la ferme et au jardinage. Quelques-uns des garçons apprennent la cordonnerie. Quelques-uns sont choisis pour aider à faire les ouvrages de menuiserie dans les différents bâtiments, et ils acquièrent beaucoup d'habileté dans l'usage des outils ordinaires. Trois parmi les garçons les plus âgés ont été occupés pendant 36 jours à peinturer l'institut, l'automne dernier. Leur ouvrage a été aussi satisfaisant que celui du peintre chargé de les diriger. Nous voulons que nos garçons sachent tout faire, ce qui est indispensable, étant données les conditions de ce pays. Aussi leur apprend-on à faire leurs chamhres, à blanchir leur linge, à préparer et à cuire les légumes, à laver les planchers, à faire le pain, outre les différentes branches des travaux de la ferme, le jardinage, l'élevage du bétail, etc. Les garçons et les filles ont besoin d'être spécialement dressés à être diligents, soigneux, actifs et industrieux. Si nous réussissons à leur inculquer ces qualités, nous aurons fait un grand pas. C'est là un travail qui exige des années d'efforts patients et laborieux, mais il sera beaucoup facilité si on le commence lorsque le sujet est très jeune, dès le moment où l'enfant entre dans le kindergarten. Les industries enseignées aux filles comprennent l'économie domestique dans toutes ses branches, soin des chambres, lavage des planchers, cuisine, blanchissage du linge, etc., ainsi que la couture, le tricotage et la boulangerie. Nous considérons qu'il est de la plus haute importance de bien dresser les filles aux travaux du ménage. Aux plus âgées parmi les filles l'on enseigne la manière de faire les ouvrages de fantaisie, de confectionner les robes, de cuire le pain blanc et d'appréter les mets fins. Il me fait plaisir de dire que nous avons encore obtenu beaucoup de succès aux expositions agricoles tenues l'automne dernier à Chilliwack et à New-Westminster. Comme les années précédentes, nos garçons et nos filles ont remporté plusieurs prix.

Enseignement moral et religieux.—Une attention spéciale est donnée à l'enseignement moral et religieux. L'on dresse les enfants à être bons, honnêtes, véridiques, tempérants et à respecter Dieu et les choses sacrées. Il y a un cours d'instruction religieuse tous les jours, ainsi que le mardi soir de chaque semaine. Une leçon de catéchisme est donnée tous les dimanches de 9 30 à 10.30 heures de l'avant-midi. Tous les matins et tous les soirs la prière est dite en commun.

Tous les élèves assistent dans l'après-midi au service divin, soit à l'église des sauvages ou à l'église des blancs, et il y a un office pour les grands à l'institut à 7.30 heures du soir. L'influence des principes de la religion chrétienne se fait sentir chez plusieurs des enfants.

Santé et hygiène.—La santé des élèves durant l'année dernière a été exceptionnellement bonne. Trois des enfants sont morts de maladies héréditaires qui n'avaient pas été découvertes et qu'il avait probablement été impossible de découvrir à l'époque de leur admission à l'institut. L'on s'efforce de maintenir l'école dans un état salubre en assurant une bonne ventilation, en donnant aux enfants une nourriture saine et abondante, et par de fréquentes fumigations et l'usage libéral de désinfectants.

Service d'eau.—L'eau se puise dans un baril enfoncé dans le sable près du lit de la rivière Luck-a-kuck, et dans laquelle elle se filtre pour être ensuite pompée au moyen d'un moulin à vent dans un réservoir élevé, et pour passer de là à la maison dans des tuyaux. L'eau est en quantité abondante, et même avant d'être filtrée elle est d'excellente qualité.

Protection contre le feu.—Voici comment l'institut est protégé contre le feu : (1) le bâtiment est en brique ; (2) il y a des échelles de sauvetage à toutes les fenêtres ; (3) il y a abondamment d'eau ; (4) des barils pleins d'eau sont tenus dans les salles, et il y a des seaux à incendie distribués çà et là en des endroits d'un accès facile ; (5) nous avons des extincteurs chimiques " Carr", fournis par le département ; (6) des haches, également fournies par le département, sont constamment tenues sous la main.

Chauffage.—Le bâtiment est chauffé à l'air chaud (system Smead-Dowd).

Récréation.—Des heures fixes sont réservées chaque jour pour la récréation. L'amusement favori des garçons est le ballon, auquel ils jouent quelquefois avec les jeunes gens de la localité. Des demi-congés sont souvent accordés, et des soirées sont organisées de temps à autre. Les élèves jouent quelquefois aux échecs, au croquignole, etc., mais ils préfèrent les jeux en plein air. De tous les moyens de récréation c'est la fanfare qui a le plus de charme pour ceux qui en font partie. Sous l'habile direction de M. R. Marshall, les musiciens ont fait des progrès étonnants. Un *garden-party* est rarement donné par l'une des églises sans que notre fanfare soit engagée pour fournir la musique Nous en sommes très heureux, car plus nos enfants viendront en contact avec les blancs de bonne société, le mieux ce sera pour eux et plus ils attireront la sympathie.

Observations générales.—En terminant, je tiens à remercier le surintendant des sauvages pour sa courtoisie et pour la promptitude avec laquelle il a répondu à mes communications au sujet des différentes affaires intéressant l'institut. Ses visites nous font toujours plaisir, et elles ont invariablement de bons résultats. Je désire remercier aussi l'agent de la rivière Fraser pour son active coopération toutes les fois qu'il s'est agi d'appliquer la politique du département et de travailler pour le plus grand bien de la race sauvage.

J'ai, etc.,

JOSEPH HALL,
*Principal.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE D'INSDUSTRIE DE KAMLOOPS,
KAMLOOPS, 17 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annnel pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation et superficie.—L'école d'industrie de Kamloops est située sur la rive nord de la rivière Thompson du sud, à environ 2 milles à l'est de la ville de Kamloops, station du chemin de fer Canadien du Pacifique.



Institutrices et élèves de l'école industrielle du Lac-Williams, C.-B.

Terrain.—Nous avons 320 acres de terrain qui ont été cédées à l'école par les sauvages de la réserve de Kamloops. C'est une étroite lisière de terre s'étendant sur une distance d'environ 2 milles le long de la rivière. Ce terrain est en grande partie impropre à la culture, à cause de la nature sablonneuse ou graveleuse du sol et du manque d'eau pour l'irrigation ; il n'offre que de maigres pâturages pour les quelques animaux que possède l'institution. L'on ne peut pas s'y procurer de combustible ; il faut acheter tout le bois de chauffage.

Cours de récréation.—Les garçons et les filles ont des cours de récréation séparées, entourées d'une clôture en piquets. Ces cours sont aussi bien tenues que possible ; mais nous n'avons pu réussir à les améliorer par la plantation d'arbres, à cause de la rareté de l'eau et des grands vents qui règnent ici.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en bon état, et quelques-uns ont été repeinturés dernièrement, à l'intérieur et à l'extérieur. En voici l'énumération :—

1. Le bâtiment principal, 34 x 30 pieds, avec une annexe de 52 x 18 pieds. Le rez-de-chaussée contient :

(*a*) Le salon, 12 pieds 6 pouces x 12 pieds 6 pouces.
(*b*) Le bureau, 13 x 13 pieds.
(*c*) Une chambre à coucher, 9 x 9 pieds.
(*d*) Le garde-manger, 10 x 6 pieds.
(*e*) La cuisine, 16 x 16 pieds.
(*f*) La buanderie, 30 x 18 pieds, avec 4 salles de bains et un four à pain.

Au 2me étage se trouvent :

(*a*) Le dortoir des petites filles, 32 x 15 pieds.
(*b*) Les classes des filles, 32 x 14 pieds et 22 x 14 pieds.
(*c*) La chapelle, 30 x 17 pieds.

2. L'école des filles, 30 x 22 pieds, avec une annexe en voie de construction de 34 x 22 pieds. Au 1er étage se trouvent :

(*a*) La salle de couture des filles, 21 x 15 pieds.
(*b*) La salle à manger des Sœurs, 13 x 12 pieds.
(*c*) Une chambre à coucher, 9 x 9 pieds.

Au 2me étage se trouvent :

(*a*) Le dortoir des grandes filles, 28 x 11 pieds et 12 x 9 pieds.
(*b*) La chambre à coucher de l'institutrice, 9 x 8 pieds.

La nouvelle annexe contiendra au 1er étage:

(*a*) La salle de récréation des filles, 22 x 21 pieds.
(*b*) Un petit salon, 9 x 9 pieds.
(*c*) Un magasin avec escalier, 12 x 9 pieds.

Au 2me étage se trouvera un dortoir pour les filles, 34 x 22 pieds.

3. L'école des garçons, 40 x 33 pieds, avec une annexe, 30 x 18 pieds. Le rez-de-chaussée contient :

(*a*) Une chambre à coucher pour l'instructeur, 12 x 11 pieds 6 pouces.
(*b*) Une salle de musique, 12 x 12 pieds.
(*c*) Une garde-robe, 13 pieds 6 pouces x 12 pieds 6 pouces.
(*d*) Un garde-manger, 12 x 10 pieds.
(*e*) Le lavoir des garçons, 12 x 19 pieds.
(*f*) Deux salles de recréation, 18 x 12 pieds et 30 x 17 pieds.

Au 2me étage se trouvent :

(*a*) Le dortoir des garçons, de dimensions irrégulières, une partie mesurant 28 x 12 pieds et l'autre partie 22 x 18 pieds.
(*b*) Une infirmerie, 12 x 12 pieds.
(*c*) La chambre à coucher du principal, 12 x 9 pieds.
(*d*) La classe des garçons, 30 x 17 pieds.

4. Atelier de menuiserie et cordonnerie, 60 x 20 pieds.

5. Bûcher, 30 x 10 pieds.

6. Vacherie, 40 x 24 pieds, avec caveau à racines, 24 x 10 pieds.

7. Grange et écurie, 40 x 20 pieds, avec deux annexes, 20 x 10 pieds chacune, dont l'une sert de remise pour les instruments aratoires et l'autre de poulailler.

8. Cave, 24 x 16 pieds.

9. Pavillon des pompes, environ 18 x 8 pieds.

10. Laiterie et glacière, 22 x 16 pieds.

11. Cottage à 3 chambres pour les employés, 24 x 20 pieds.

12. Maison d'été des filles, 16 x 16 pieds.

13. Moulin à vent, près du jardin.

14. Citernes : une près de la buanderie, d'une capacité de 1,800 galons ; une autre, d'une capacité de 1,200 galons, qui a été installée, cet été, sur une tour d'environ 34 pieds de hauteur, située entre le bâtiment principal et l'école des garçons. A partir du sol jusqu'au sommet de la girouette surmontant la tour la hauteur est d'environ 50 pieds. Le tout présente un joli aspect.

Logement.—L'institution peut loger 60 élèves et 7 instituteurs.

Assistance.—Il y avait 25 garçons et 25 filles inscrits sur le rôle cette année; l'assistance moyenne a été de près de 50. Sept garçons et 5 filles ont été congédiés par le département; 5 filles et 6 garçons ont été admis.

Travail de classe.—Les heures de classes pour les garçons ont été, dans la matinée, de 8.45 heures à midi, et dans l'après-midi, de 4.45 à 6.15 heures. Les filles ont suivi les cours de 2 à 5 heures de l'après-midi, et ont eu une demi-heure d'étude dans la soirée. Les filles ont fait des progrès marqués, et les garçons ont beaucoup avancé, principalement dans l'arithmétique mentale. A la fin de l'année les élèves étaient classés comme suit :—

| | |
|---|---|
| Cours II | 14 |
| " III | 1 |
| " IV | 20 |
| " V | 5 |
| " VI | 10 |

Ferme et jardin —Il est impossible de faire de l'agriculture sur une grande échelle. Il y a environ 10 acres de terrain fertile, mais les eaux de la rivière Thompson y débordent périodiquement. Le jardin, qui contient 3 acres, est la seule partie de ce terrain qui puisse être protégée contre les crues, et encore a-t-il fallu construire une digue de 350 pieds de longueur, 10 pieds de largeur et de 2 à 5 pieds de hauteur.

Cet automne, le jardin n'a pas donné un aussi bon rendement que d'habitude ; cependant, nous avons eu une ample quantité de racines et de légumes pour l'institution. A l'heure qu'il est, les cultures (pommes de terre, pois, fèves, bettes, carottes, oignons, maïs, tomates, choux) ont une belle apparence, bien qu'elles aient été quelque peu endommagées par les chenilles et les punaises de pommes de terre ; il a fallu appliquer des insecticides.

Un champ de 2 acres, sur lequel poussait une récolte très promettante de blé, a été inondé vers la fin de juin, et tout a été détruit.

A un mille à l'est des bâtiments il y a du bon terrain, mais l'eau pour l'irrigation ne peut y être amenée sans faire de grandes dépenses. Cependant, l'alfalfa continue à bien pousser là.

Tous les garçons vaquent aux travaux de la ferme et du jardin. Le moulin à vent fonctionne bien, mais il ne donne pas suffisamment d'eau pour l'irrigation ; et nous avons quelquefois de la difficulté à nous procurer de l'eau dans le fossé d'irrigation des sauvages.

Bétail.—A l'heure qu'il est, nous avons 4 chevaux et une jument (qui, je le crains, est infirme pour toujours), 4 vaches à lait, 1 génisse et 3 veaux. Nous ne pouvons pas garder un plus grand nombre d'animaux.

Industries enseignées.—*Menuiserie.*—Onze garçons ont reçu plus ou moins d'instruction dans ce métier. Ils ont construit une annexe à l'école des filles, 34 x 22 pieds, à 2 étages; ils ont fait aussi une plateforme, un pupitre pour l'institutrice des filles et 2 lave-mains.

*Peinturage.*—Quatre garçons ont été occupés à peinturer au printemps et au commencement de l'été. Ils ont peinturé le nouveau bâtiment, repeinturé l'école des garçons, le bûcher, la clôture en piquets, les ateliers, l'étable et une partie du bâtiment principal.

*Cordonnerie.*—Quatre garçons se sont livrés à ce métier ; ils ont très bien fait tous les raccommodages, qui sont considérables.

*Travail des filles.*—L'on apprend aux filles l'économie domestique dans toutes ses branches, la couture à la main et au moulin, ainsi que la manière de faire les ouvrages de fantaisie, les ouvrages au crochet et la dentelle. Les filles confectionnent tous leurs vêtements et une partie de ceux des garçons.

Enseignement moral et religieux.—Une demi-heure est consacrée, tous les jours, à l'instruction religieuse. L'on s'applique à former le caractère des élèves de manière à en faire des citoyens utiles, honnêtes et paisibles. Une stricte surveillance est exercée, et toute infraction aux règles de la morale et de la bienséance est sévèrement punie.

Santé et hygiène.—Durant les vacances d'été de 1899, plusieurs élèves ont attrapé la rougeole chez eux ; quelques-uns n'ont pu revenir à l'époque fixée, et les autres nous sont revenus plus ou moins affaiblis, mais ils n'ont pas tardé à se rétablir à l'école. A l'exception de deux filles, qui sont délicates, les élèves ont joui d'une excellente santé pendant tout le cours de l'année. Les conditions hygiéniques sont satisfaisantes. Un égout de 350 pieds de longueur et 3 pieds de profondeur conduit l'eau de la cuisine et de la buanderie à la rivière. De la lessive et du phénol sont employés comme désinfectants. On ne laisse pas les déchets s'accumuler dans les cours. La ventilation est l'objet d'une attention spéciale.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est puisée dans un puits creusé près de la rivière. La pompe est mue par un manège, et l'eau est tenue dans une citerne placée près de la buanderie. La citerne est revêtue à l'intérieur de fer galvanisé et couverte tout autour de sciure de bois. L'eau est ainsi tenue fraîche et à l'abri de toute contamination.

Protection contre le feu.—Voici quels sont nos moyens de protection contre le feu :—

1.—Quatre extincteurs chimiques, fournis par le département.

2.—Deux haches à incendie, également fournies par le département.

3.—Trois solides échelles, fixées aux bâtiments ; 3 longues échelles et quelques-unes plus petites, tenues à proximité des bâtiments, ces dernières devant être employées à l'intérieur de l'institution en cas de besoin.

4.—Un ou deux seaux pleins d'eau tenus dans toutes les pièces où il y a un poêle Six seaux à incendie dans le bâtiment des garçons, outre un grand nombre d'autres qu servent aussi à d'autres fins. Dans la buanderie, une douzaine de seaux ou plus toujour sous la main.

5.—Un réservoir près de la buanderie, d'une capacité de 1,800 gallons, avec 3 robinets, mais comme il n'y a pas assez de pression, l'on ne pourrait pas y raccorder de boyaux en cas d'incendie, et il faudrait transporter l'eau dans des seaux. C'est afin de remédier à cet inconvénient qu'un autre réservoir d'une capacité d'environ 1,200 gallons vient d'être installé sur une tour aussi haute que le bâtiment le plus élevé. Ce réservoir sera alimenté par l'inépuisable puits qui se trouve près de la rivière, et l'eau ne sera employée qu'en cas d'incendie. Les boyaux qui seront raccordés à ce réservoir auront $1\frac{1}{4}$ pouce.

Chauffage.—L'école est chauffée par des poêles ordinaires.

Récréation.—Les élèves ont pour se récréer une demi-heure dans l'avant-midi, une demi-heure dans l'après-midi et depuis 6·30 heures du soir jusqu'au coucher. Les principaux jeux en plein air sont le ballon et la balle ; la natation, en été, le patinage et la glissade, en hiver, sont les amusements favoris des élèves.

Les filles se livrent aux amusements qui conviennent à leur sexe ; elles ont des balançoires, des cordes à sauter, etc. Quelques-unes d'entre elles aiment beaucoup à lire. La fanfare procure aux garçons un autre moyen de récréation.

Observations générales.—Les élèves qui ont été congédiés au commencement de l'année réussissent bien pour la plupart. Quelques-uns travaillent sur des fermes et les autres sur le chemin de fer.

En terminant, je désire exprimer ma vive reconnaissance pour l'intérêt qu'a porté à notre école M. Vowell, le surintendant des sauvages ; M. Vowell, au cours de ses visites officielles, a examiné les enfants et a paru très satisfait de leurs progrès. Je tiens aussi à remercier l'agent Irwin pour l'aide qu'il m'a prêtée en maintes circonstances.

J'aï, etc.,

A. M. CARION, O.M.I.,
*Principal.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE
ECOLE INDUSTRIELLE DE KOOTENEY,
B. DE P. DE ST-EUGÈNE, 2 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1900.

Situation.—Cette école est située dans la vallée de la Ste-Marie, en un endroit pittoresque et salubre. Les brises des montagnes tempèrent les chaleurs de l'été, et les collines qui s'étendent tout autour protègent l'institution contre les violentes tempêtes de l'hiver. Les champs et les coteaux environnants se couvrent, au printemps et en été, d'une profusien de fleurs sauvages que les enfants des indigènes aiment à cueillir pour décorer l'école et l'église.

Bâtiments.—Le bâtiment principal est d'une jolie architecture et comprend huit pièces, commodément divisées. Son apparence a beaucoup été embellie par la construction d'une coupole où doit être placée la cloche que nous avons reçue tout dernièrement et qui donne le signal du lever, de la prière, des repas, du travail et du repos. A droite se trouve la division des filles, et à gauche celle des garçons. Toutes deux renferment une salle de récréation, un réfectoire, un dortoir, un lavoir, et il y a de jolies garde-robes çà et là le long des murs.

A côté de la salle de récréation des garçons se trouve une spacieuse classe, 25 x 30 pieds, bien éclairée et bien ventilée. L'étage supérieur renferme le dortoir des grands garçons. La classe des filles est dans le bâtiment principal. La maison du contremaître, la boulangerie, la buanderie, la laiterie, le magasin à viande, les granges, les étables et la cordonnerie sont en bon état. Comme la glacière se trouve entre le magasin à viande et la laiterie, elle tient ces deux compartiments frais pendant l'été et permet de conserver la viande, le beurre, etc.

Terrains.—Les bâtiments sont entourés de terrains spacieux et bien tenus, où des parterres sont tracés et cultivés avec soin par les enfants.

Moyens de logement.—Les salles de récréation ayant été agrandies, il est maintenant possible d'y jouer à différents jeux d'intérieur. Le département des garçons peut loger 35 élèves, et celui des filles 25.

Travail de classe.—Deux instituteurs ont fait la classe aux garçons dans l'avant-midi, et deux institutrices ont donné des leçons aux filles dans l'après-midi, de sorte que pas un seul moment n'a été perdu. Après la récitation des leçons, suivant le programme du gouvernement, autant de temps que possible a été donné à l'arithmétique mentale, aux exercices sur le tableau, à la composition, etc.

La plupart des enfants se sont bien appliqués à leurs études et ont montré un désir réel d'avancer. Un grand stimulant pour eux a été la lecture de leurs bonnes notes au commencement de chaque mois. Sachant qu'il faut avant tout captiver l'attention de

l'enfant, nous nous sommes efforcés de rendre les leçons intéressantes et instructives, et les labeurs que se sont imposés les instituteurs ont été récompensés par les progrès marqués des élèves.

La classification des élèves est comme suit :—

| | |
|---|---|
| Cours I | 11 |
| " II | 4 |
| " III | 15 |
| " IV | 11 |
| " V | 10 |
| " VI | 4 |

La fanfare continue à exciter beaucoup d'intérêt. Les garçons ont généralement pratiqué de 1 heure à 2 heures de l'après-midi, et cette heure de pratique a été pour eux un agréable passe-temps. Je fus prié de conduire les membres de la fanfare à Moyie pour la célébration de la fête de la Reine. Ils ont joué pendant les intermèdes entre les différents jeux, et leur excellente musique a été fort goûtée. Leur conduite durant leur absence a été très bonne et a fait honneur à l'école.

Visites.—Durant la vacance, M. Vowell, le surintendant des sauvages, est venu visiter l'école, et bien qu'il nous ait pris par surprise, les élèves lui ont fait une jolie réception. Ce monsieur a paru très satisfait de tout ce qu'il a vu. M. Galbraith est souvent venu voir les enfants, et a été chaque jour chaudement reçu par eux et les membres du personnel. Tous les ans, au jour de Noël, il fait don à nos élèves d'une somme d'argent, dont ils disposent comme bon leur semble. Ils emploient généralement cet argent à acheter des livres pour leur bibliothèque.

Ferme et jardin.—Notre ferme est dans une florissante condition. Les champs sont entourés de jolies clôtures et munis de solides barrières bien faites, qui ont été posées par les garçons et le contremaître.

Tous les ans plusieurs acres de terre sont défrichées. Comme les broussailles sont très épaisses, le défrichement se fait plus difficilement, mais nous sommes amplement récompensés de nos labeurs par la fertilité du sol, d'autant plus qu'il faut très peu d'irrigation, l'humectation produite par l'infiltration des eaux du creek et de la rivière Ste-Marie étant presque suffisante.

Convaincus par l'expérience que les racines font un excellent fourrage pour les vaches à lait, nous avons considérablement augmenté notre jardin, où sont semés des betteraves, des navets, des carottes, des bettes, des panais, des oignons, du céleri, des pois, etc.

Verger.—Nous avons environ 150 pommiers très promettants, et à peu près 15 qui ont donné beaucoup de fruits dans ces deux dernières années. Nous avons eu aussi beaucoup de succès avec nos arbustes fruitiers.

Industries.—*Agriculture.*—Les hautes terres diffèrent beaucoup de la plaine, vu que leur sol perméable absorbe rapidement l'humidité, ce qui nécessite une irrigation quotidienne, lorsque le temps est sec. Ceci, ainsi que le houage des parcelles de pommes de terre, le sarclage du jardin et le défrichement, ont fourni de l'ouvrage aux agriculteurs après la rentrée des récoltes, jusqu'à ce que le temps fût arrivé de faire les foins et de moissonner. La cueillette et la mise en caveau des légumes ont pris une grande partie de leur temps, à l'automne, après quoi ils ont été occupés à battre le grain et à labourer, et cela a été suivi de l'abattage et du transport du bois. Comme nous avions de 12 à 15 poêles en fonctionnement durant notre long et froid hiver, il nous a fallu une grande quantité de bois de chauffage, et le débitage de ce bois a procuré aux garçons beaucoup d'exercice musculaire.

*Menuiserie.*—Il a été fait très peu de menuiserie ; quelques meubles ont été fabriqués ou réparés, un clocher a été érigé et un porche a été construit à la porte de la cuisine.

Industries des filles.—Les filles acquièrent rapidement des qualités d'ordre et de propreté, et comme le courant qui s'avance silencieusement et n'interrompt jamais son

cours, bien que son mouvement soit presque imperceptible, par les habitudes de la civilisation constamment pratiquées, elles deviennent de plus en plus compétentes dans l'art de vaquer aux soins du ménage. Tous les matins, immédiatement après le déjeûner, elles faisaient les chambres, aidaient dans la cuisine ou dans la boulangerie, suivant l'ouvrage qui leur était assigné. Pendant ce temps-là les petites filles nettoyaient la cour et arrosaient le parterre. A 8 heures toutes devaient être prêtes à se mettre à la couture, sauf celles qui étaient employées dans la boulangerie ou la cuisine. Alors, sous la surveillance d'une habile couturière, elles se livraient à cette occupation jusqu'à 11 heures. On leur apprenait à tailler et à ajuster les robes, à confectionner les vêtements de dessous, à raccommoder, à repriser, à tricoter et à faire des ouvrages de fantaisie.

Enseignement moral et religieux.—Les élèves ont été en tout temps sous les soins d'un des membres du personnel, qui s'est attaché à les dresser à remplir fidèlement leurs devoirs envers Dieu et le prochain, non pas par crainte de punition, mais par un sentiment de rectitude morale. Rien n'a été épargné pour implanter et développer chez eux les principes de la morale et de la vertu. Il était très consolant de voir avec quelle attention ils s'appliquaient à l'étude des doctrines de la religion chrétienne.

Approvisionnement d'eau.—Un abondant approvisionnement d'eau est obtenu de deux puits, dont l'un est dans la cour de la cuisine et l'autre dans la cour de récréation des garçons. Bien que cette eau soit excellente pour boire et pour la cuisine, elle est un peu dure pour le blanchissage du linge, et l'on pourrait difficilement s'en servir en cas d'incendie. Notre agent des sauvages a préparé un plan pour amener l'eau du creek.

Protection contre le feu.—Des extincteurs chimiques sont placés dans les différentes parties du bâtiment en des endroits d'un accès facile. Tous les samedis, des exercices ont lieu pour dresser les élèves au maniement des apparails à incendie.

Chauffage.—Tous les bâtiments sont chauffés par des poêles à bois.

Récréation.—L'été dernier, les garçons et les filles ont fait des excursions pendant la vacance. Les garçons se sont rendus dans le voisinage à la mine de l'Etoile-du-Nord, où ils ont chassé, pêché, cueilli des baies, etc., passant très agréablement le temps. Ils ont rapporté avec eux de grandes quantités de baies, qui ont été confites.

Les filles sont allées près de la rivière du Taureau, où elles se sont amusées, au milieu des pins et des cèdres aromatiques, à ramasser de la gomme, à cueillir des baies, etc. Pendant leur séjour à cet endroit, elles ont pu admirer l'imposant panorama du ravin de la rivière du Taureau, où se réflétaient, sous les rayons du soleil, de magnifiques arcs-en-ciel. Une source de grand amusement pour nos élèves est le phonographe, qui leur a permis de passer agréablement plusieurs heures de loisir.

J'ai, etc.,

N. COCCOLA,
*Principal.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE D'INDUSTRIE DE L'ILE KUPER,
B. DE P. DE L'ILE KUPER, 2 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

Situation.—L'école d'industrie de l'Ile Kuper est située dans la baie du Télégraphe, sur la côte sud-ouest de l'île Kuper, dans le chenal de Stuart, à environ 5 milles de la

station de Chemainus, Ile Vancouver. La beauté du paysage qui entoure l'école est sans égale ; la forêt verdoyante nous entoure de trois côtés, et en face nous arrive l'air vivifiant de la mer.

Terrain.—Environ 70 acres de terre appartiennent à l'école. Le sol est assez fertile, et une partie considérable du terrain est couverte de bois massif.

Arbres fruitiers.—Outre les nombreux arbres d'ombrage, tels que, érables, tilleuls, ormes, acacias, noyers, châtaigniers sauvages, houx et sorbiers des oiseaux, qui entourent les bâtiments et les cours de récréation, environ 180 arbres fruitiers ont été plantés et sont très bien venus. Nos vignes donnent déjà un bon rendement.

Bâtiments.—Les bâtiments, qui s'étendent en deux rangées et commandent une très belle vue de la mer, sont tenus en très bon état. Depuis mon dernier rapport ils ont tous été repeinturés à l'intérieur et à l'extérieur. En voici l'énumération :—

Rangée inférieure, côté gauche.—1. Boulangerie, 25 x 16 pieds, avec four moderne en brique, 8 x 6 pieds.

2. Bûcher, pour la boulangerie et la buanderie, 19 x 10 pieds.

3. Buanderie, 40 x 20 pieds, contenant une fournaise et deux bouilloires, ainsi que des armoires pour le savon, le linge sale et le linge net.

4. Division des filles, 40 x 32 pieds, au rez-de-chaussée de laquelle se trouvent une salle de couture, une infirmerie pour les filles et un magasin ; l'étage supérieur contient le dortoir des grandes filles, 40 x 32 pieds, une garde-robe et une salle de bains, avec une chambre pour la gouvernante.

5. Un bâtiment, 24 x 22 pieds, au 1er étage duquel se trouvent une salle de récréation et un salon, le 2me étage contenant des chambres à coucher pour l'institutrice, la cuisinière et la sous-gouvernante, ainsi qu'un dortoir pour les petites filles, 24 x 18 pieds.

6. Bâtiment principal, 32 x 30 pieds, avec annexe, 48 x 18 pieds. Le rez-de-chaussée contient un salon, un bureau, le réfectoire des garçons, une cuisine, un garde-manger et le réfectoire des filles, avec une cave endessous du réfectoire des garçons. Au 2me étage se trouvent la classe des filles, une salle de musique, une chapelle et deux chambres inoccupées Les trois bâtiments en dernier lieu mentionnés sont reliés ensemble par un corridor.

7. Laiterie, avec améliorations modernes, 20 x 14 pieds.

8. Bûcher, pour la cuisine et l'école, 60 x 20 pieds, avec compartiments pour les outils et l'huile.

9. Division des garçons, 87 x 33 pieds. A l'étage inférieur se trouvent l'infirmerie des garçons, un garde-manger, une garde-robe, la salle de la fanfare, la cordonnerie, le lavoir, la salle de récréation et la classe des garçons. L'étage supérieur contient le dortoir des garçons, 78 x 33 pieds, une garde-robe, ainsi que les chambres à coucher du principal, de l'instituteur et du contremaître.

10. Hangar à bateaux, 30 x 20 pieds, situé le long du quai et abritant 4 chaloupes.

11. Gymnase, 50 x 20 pieds. Ce bâtiment sert aussi pour les concerts et les séances publiques.

12. Réservoir.—Sur la colline, en arrière de la division des garçons, il y a un réservoir d'une capacité de 1,200 gallons ; le pavillon du bélier hydraulique est construit sur la grève.

13. Atelier de menuiserie et cordonnerie, 40 x 20 pieds.

14. Hangar pour bois de construction, 30 x 10 pieds.

15. Etables, porcherie et poulailler, 36 x 20 pieds.

16. Grange et hangar pour les instruments aratoires, 52 x 22 pieds, avec appentis, 82 x 10 pieds.

Logement.—L'école peut loger 75 élèves et 8 instituteurs.

Assistance.—L'assistance moyenne durant l'année a été de plus de 63.

Travail de classe.—Les garçons qui apprennent un métier passent la moitié de la journée à l'école et consacrent l'autre moitié aux travaux manuels. Les petits ont 6 heures de classe par jour. Les élèves ont fait beaucoup de progrès. Les garçons et les filles ont des classes séparées, avec un instituteur pour chaque école. Afin de stimuler l'émulation, des examens généraux ont lieu de temps à autre.

A la fin de l'exercice, les élèves étaient classés comme suit :—

| | | |
|---|---|---|
| Cours | I | 9 |
| " | II | 3 |
| " | III | 15 |
| " | IV | 18 |
| " | V | 15 |
| " | VI | 9 |
| Nombre total d'élèves (dont 39 garçons et 30 filles) | | 69 |

Ferme et jardin.—Presque tous les garçons reçoivent des leçons en jardinage ; les petits prennent soin des parterres. Tous les grands travaillent sur la ferme lorsqu'ils ne sont pas occupés dans les ateliers. Cet été, nos cultures ont une apparence promettante, à l'exception, toutefois, de nos pommes de terre tardives, qui ont été endommagées par les pluies. Nous avons actuellement 20 têtes de bétail.

Travaux industriels des garçons.—*Menuiserie.*—Le contremaître, avec ses 6 apprentis, a terminé la nouvelle classe des garçons, reconstruit le lavoir et les salles de bains, renouvelé les égouts, construit de nouveaux cabinets d'aisances, une laiterie, une nouvelle chaloupe, un pont, et fabriqué plusieurs meubles.

*Cordonnerie.*—Les 6 apprentis ont travaillé avec beaucoup d'assiduité, et ont pourvu tous les élèves de chaussures neuves, outre les raccommodages. Plusieurs des garçons sont suffisamment avancés pour faire des chaussures sans l'aide de leur instructeur.

*Peinturage.*—Quatre garçons ont été chargés de repeinturer tous les bâtiments, et ils se sont très bien acquittés de leur tâche.

Boulangerie.—Tous les grands garçons et toutes les grandes filles ont appris l'art de la boulangerie, et ont approvisionné l'école de bon pain.

Outre ces industries, les grands garçons ont été dressés à traire les vaches, à faire le beurre et à blanchir le linge.

Travaux industriels des filles. Les filles ont appris l'économie domestique dans toutes ses branches, la couture à la main et au moulin, et la manière de tailler et de confectionner les robes et autres vêtements. Elles ont fait aussi des ouvrages de fantaisie, pour lesquels elles montrent beaucoup de talent et d'aptitude.

Enseignement moral et religieux.—Un cours d'instruction religieuse d'une demi-heure est donné tous les jours aux élèves ; les prières du matin et du soir sont dites en commun, et le dimanche tous assistent au service divin dans l'église du village.

Conduite.—La conduite des élèves a été exceptionnellement bonne.

Santé et condition sanitaire.—Somme toute, la santé des élèves a été bonne. Cette année, la condition sanitaire de l'école a été améliorée : quatre nouveaux cabinets d'aisances—système Philadelphie—ont été établis au 1^er^ et au 2^me^ étages, et des tuyaux en grès ont été posés pour conduire les eaux sales à la mer. Les dortoirs et les classes sont bien ventilés.

Approvisionnement d'eau.—Un intarissable cours ruisseau, coulant entre les deux bâtiments principaux, fournit à l'institution abondamment d'eau. Un bélier hydraulique, avec un réservoir d'une capacité de 1,200 gallons, distribue l'eau dans les bâtiments.

Protection contre le feu.—Les élèves sont régulièrement exercés à manier les boyaux à incendie, les échelles, les seaux à incendie, ainsi que les 4 extincteurs chimiques Star. Nous avons des bouches d'eau auxquelles des boyaux peuvent être raccordés dans toutes les principales pièces.

Chauffage.—L'institution est chauffée par des poêles carrés ordinaires.

Récréation.—Les garçons ont une grande variété de jeux. Durant l'été ils jouent à la balle, au ballon et aux marbres, se baignent dans la rivière, pêchent et canotent ; pendant l'hiver, ils glissent, jouent aux dames et aux échecs. Les filles s'amusent à se balancer sur des escarpolettes, à sauter avec des cordes et à jouer à la balle. Les élèves font des exercices athlétiques dans le gymnase, mais le centre de tous les amusements et

de toutes les attractions est notre fanfare. Cet été, nos musiciens ont encore été invités par le comité de la célébration de la fête de la Reine à jouer dans la ville de Victoria, et je suis heureux de dire qu'ils ont fait très bonne figure.

Observations générales.—En terminant, je désire remercier le surintendant Vowell pour l'aide qu'il a bien voulu me prêter durant l'année et pour les paroles d'encouragement qu'il nous a adresssées lors de sa visite officielle.

J'ai, etc.,

G. DONCKELE,
*Principal.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE METLAKAHTLA,
METLAKAHTLA, 18 août 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1900.

Situation.—Cette école est agréablement située dans le village de Metlakahtla, du côté ouest de la péninsule de Tsimpsean.

Bâtiments et moyens de logement.—Voici quels sont les bâtiments :—

*Division des garçons.*—1. Le bâtiment principal, construction de bois en charpente à deux étages, avec façade de 90 x 60 pieds de profondeur, et pouvant loger 35 élèves et le personnel nécessaire.

2. Une maison confortable, mais piètrement meublée, 42 x 25 pieds, dans laquelle les leçons sont données.

3. Un bâtiment, 70 x 22 pieds, contenant un bûcher, une cordonnerie, un atelier de menuiserie, une buanderie et une salle de bains.

4. Forge et charbonnerie, 24 x 18 pieds.

5. Etable, 22 x 10 pieds.

6. Poulailler, 20 x 8 pieds.

*Division des filles.*—7. Un bâtiment en bois de charpente à 2 étages, 54 x 36 pieds, avel une aile, 18 x 18 pieds, et une annexe à un étage, 18 x 16 pieds. Ce bâtiment contient les chambres de la gouvernante et de ses aides, les dortoirs des filles, une salle à manger, un magasin et une cuisine.

8. Un magasin à viande, un bûcher et une charbonnerie, 67 x 10 pieds.

9. Une maison d'école, 36 x 18 pieds.

Tous les bâtiments dans la division des garçons se trouvent sur le terrain cédé par les sauvages pour l'usage de l'école et appartiennent à l'Etat. Les moyens de logement sont amplement suffisants.

La division des filles se trouve sur le terrain loué par les sauvages à Sa Grandeur l'évêque de Calédonie. Les dortoirs de cette division sont trop petits pour le nombre d'élèves qui les occupent. Aussi, est-ce notre intention, aussitôt que nos moyens nous le permettront, de construire au-dessus de la buanderie un autre étage, où sera établi un spacieux dortoir.

Le bâtiment dans lequel les filles suivent les leçons est sur la réserve de l'église, et convient parfaitement pour les fins auxquelles il est employé.

Tous les bâtiments sont en bon état, et nous avons pu jusqu'ici nous dispenser de demander des subsides au département des Affaires des Sauvages pour acheter les matériaux requis pour faire de temps à autre les réparations nécessaires.

Jardin et terrains.—Deux petits jardins sont plantés d'arbres fruitiers, de groseilliers et de framboisiers ; dans l'un de ces jardins, divers légumes sont aussi cultivés. Les arbres fruitiers n'ont été plantés que comme expérimentation, car ceux qui ont tenté de cultiver des pommiers, des poiriers ou des pruniers dans cette partie de la province ont obtenu très peu de succès. Mais presque toutes les espèces d'arbustes fruitiers viennent très bien et donnent un bon rendement.

Tous les garçons travaillent de temps à autre dans le jardin. Vu le manque de temps, il a été fait peu de chose pour l'amélioration des terrains en avant de l'école ; l'on s'est contenté d'arracher quelques souches et de tracer des chemins et des planches de fleurs.

Assistance.—L'assistance moyenne, sauf pendant la saison de pêche du saumon, a été d'environ 60—25 garçons et 35 filles. Dix des filles ont été entretenues par M[lle] Tyte, la gouvernante, et M[lle] Jackson, l'institutrice de filles.

Travail de classe.—Les garçons et les filles reçoivent l'enseignement dans des bâtiments séparés. M[lle] Jackson a fait la classe aux filles jusque vers le milieu d'avril, et a été ensuite remplacée par M[lle] Northen. Toutes deux ont beaucoup d'expérience dans l'enseignement. C'est le principal qui a fait la classe aux garçons. Les matières enseignées ont été la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la géographie, la composition, l'histoire, le dessin, le chant et le catéchisme.

Les élèves ont fait assez de progrès. Voici comment ils étaient classifiés pendant le dernier trimestre :—

| | |
|---|---|
| Cours I | 4 |
| " II | 13 |
| " III | 10 |
| " IV | 5 |
| " V | 17 |
| " VI | 2 |

Les filles entretenues par M[lle] Tyte et M[lle] Jackson ne sont pas comprises dans cette classification.

Travaux industriels.—Neuf garçons ont fait un apprentissage en menuiserie et en peinturage sous la direction de M. Herbert Clifton. Ils ont été principalement occupés à réparer les bâtiments et les meubles, à tapisser les chambres, à peinturer, à ériger des clôtures, à construire un bûcher et une charbonnerie, et à faire des meubles.

L'on a enseigné aux filles la cuisine, le blanchissage, la couture et l'économie domestique.

Enseignement moral et religieux.—Un cours d'instruction religieuse est donné tous les jours, excepté le samedi. Les prières sont dites en commun tous les matins et tous les soirs. Le dimanche, les élèves assistent deux fois au service divin, et suivent aussi la classe de cathéchisme. Par ces moyens et par ces enseignements donnés tous les jours sur les principes de la doctrine chrétienne, nous nous efforçons d'améliorer et de former le caractère moral de nos élèves.

Conduite.—La conduite des élèves a été bonne.

Santé et hygiène.—Deux filles atteintes de consomption ont été renvoyées chez elles, et, je regrette de le dire, sont mortes peu de temps après. A ces exceptions près, il y a eu très peu de maladie dans l'école. Des égouts souterrains reçoivent l'eau des cuisines et des buanderies, et des désinfectants sont employés toutes les fois que c'est nécessaire. La ventilation est bonne, et les bâtiments ainsi que les terrains sont tenus propres.

Approvisionnement d'eau.—Les eaux pluviales sont recueillies dans des réservoirs ayant une capacité d'environ 6,000 gallons. Cela est presque suffisant pour les fins domestiques. Les réservoirs sont fréquemment nettoyés et l'eau est bonne.

Protection contre le feu.—Le département des garçons est pourvu d'extincteurs chimiques, de haches à incendie, d'échelles et de seaux, qui sont tous tenus sous la main. Les plus âgés parmi les garçons, particulièrement les menuisiers, sont très habiles dans le maniement des seaux et des échelles.

En été et à l'époque des gelées, notre approvisionnement d'eau est peu considérable. Deux ou trois réservoirs de plus et une petite pompe foulante nous seraient d'une grande utilité en cas d'incendie.

Chauffage.—Les chambres aux étages inférieurs sont toutes chauffées par des poêles, mais dans les dortoirs il n'y a pas d'appareils de chauffage.

Récréation.—Les garçons se livrent à différents jeux, suivant la saison ; mais c'est au palet, au cricket, à la balle et au ballon qu'ils jouent le plus fréquemment. Les filles s'amusent à se balancer sur des bascules et à sauter avec des cordes.

Observations générales.—Mlle Tyte, la gouvernante, est absente en congé, et Mlle Jackson la remplace temporairement. Mlle H. A. Northen a été nommé institutrice des filles.

Mlle Carroll, la couturière, a démission et est maintenant gouvernante d'une autre école industrielle.

L'agent des sauvages Todd nous a fait plusieurs visites durant l'année.

L'école du dimanche est dirigée par Mlle West et d'autres dames affiliées à la Société des Missions de l'Eglise.

J'ai, etc.,

JNO. H. SCOTT,
*Principal.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE
ÉCOLE INDUSTRIELLE DU LAC-WILLIAMS,
LAC-WILLIAMS, 5 juillet 1900.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1900.

Situation.—L'école industrielle du Lac-Williams est située dans la vallée du lac La Hache, sur le bord de la rivière San-José, district de Caribou.

Bâtiments.—Le bâtiment des garçons, 66 x 38 pieds, comprenant $2\frac{1}{2}$ étages, et celui des filles, 135 x 50 pieds, comprenant aussi $2\frac{1}{2}$ étages, sont considérés comme les plus grands et les plus beaux qu'il y ait dans ce district, et peuvent loger 100 élèves. La sellerie, 39 x 21 pieds, est aussi un très beau bâtiment. Le 1er étage contient un grand atelier et un magasin ; l'étage supérieur fait un très bon logement pour l'instructeur et sa famille.

Durant l'année, il a été construit un quatrième bâtiment, 75 x 35 pieds, d'une très belle apparence, contenant une cuisine, 25 x 25 pieds, et cinq réfectoires. Ces pièces ont 12 pieds de hauteur.

Terrain.—Les terrains près des bâtiments sont bien tenus. L'on y cultive des jardins et des parterres. La mission possède ici plus de 1,000 acres de terre, de sorte que nous sommes parfaitement en mesure d'enseigner aux élèves tous ce qu'ils doivent savoir pour pouvoir plus tard diriger une ferme.

Assistance et travail de classe.—L'assistance est régulière, les élèves étant tous pensionnaires. Les progrès des enfants ont été satisfaisants ; quelques-uns ont avancé remarquablement. La musique, tant vocale qu'instrumentale, devient rapidement une source de plaisir et d'agrément pour les garçons et les filles. Notre digne surintendant des sauvages, A. W. Vowell. et M. Bell, l'agent des sauvages, visitent et examinent

régulièrement nos élèves, et ils ont droit à toute notre reconnaissance pour l'encouragement qu'ils donnent aux instituteurs et aux élèves.

Les élèves étaient classés comme suit à la fin de l'année :—

| | |
|---|---|
| Cours I | 10 |
| " II | 4 |
| " III | 9 |
| " IV | 10 |
| " V | 47 |

Industrie.—M. Horan, notre instructeur en harnacherie et sellerie, fait rapport comme suit :—" J'ai l'honneur de faire rapport que durant les sept mois qui se sont écoulés depuis que j'ai pris la direction du département de harnacherie comme instructeur, les quatre garçons qui apprennent ce métier ont fait beaucoup de progrès, particulièrement dans la sellerie, pour laquelle ils ont beaucoup de goût." Le département de la cordonnerie, où les opérations sont actuellement conduites sur une petite échelle, promet de prendre de l'importance, et les connaissances pratiques que les élèves y acquièrent sur l'art de faire les chaussures leur seront d'une grande utilité plus tard.

Nous avons aussi un atelier de menuiserie, sous la direction d'un habile menuisier. Trois garçons font un apprentissage régulier dans ce métier, mais d'autres élèves travaillent de temps à autre dans l'atelier. Je dois dire que ces grands garçons ont fait beaucoup de progrès dans leur métier.

Tous les garçons apprennent l'agriculture et travaillent dans les champs et le jardin, principalement durant la fenaison, les semailles et la moisson. Ils traient aussi 15 vaches.

Les filles, sous les soins attentifs de 4 Sœurs, apprennent l'économie domestique, la cuisine, la boulangerie, la couture, le tricotage, la manière de faire les ouvrages au crochet, la dentelle, etc. Elles pourront envoyer plusieurs articles de fantaisie à l'exposition provinciale qui sera tenue à New-Westminster l'automne prochain.

Enseignement moral et religieux.—Un cours d'instruction religieuse d'une demi-heure est donné tous les jours. La conduite des élèves a été bonne. Les instituteurs et les surveillants s'accordent à dire qu'il s'est produit une amélioration sensible sous ce rapport depuis l'année dernière. Mais la vérité me force de dire que les élèves ne sont pas aussi polis qu'ils devraient l'être.

Santé des élèves.—La santé des enfants nous a causé plus d'anxiété que d'habitude. Deux garçons ont été malades pendant un mois. L'un d'eux, dont la vue était affectée, a été renvoyé chez ses parents sur l'avis du médecin. L'autre a aussi été renvoyé sur l'avis du médecin, et est mort deux mois après. Je regrette d'ajouter qu'une fille, âgée de 12 ans, devra probablement être congédiée à cause de son état phtisique. Les autres élèves ont joui d'une bonne santé.

Hygiène.—Les conditions hygiéniques de l'école sont satisfaisantes, mais elles seront encore améliorées aussitôt que nos moyens nous le permettront.

Approvisionnement d'eau.—Notre approvisionnement d'eau est obtenu de la rivière San-José par un fossé qui passe en amont de l'institution. Cet automne, l'eau d'une source située à plus d'un mille d'ici sera amenée aux bâtiments et aux jardins par des tuyaux en métal. Cela entraînera une forte dépense, mais nous sommes forcés d'en venir là à cause de la nature alcaline de l'eau dans toute l'étendue de ce district.

Protection contre le feu.—Deux hommes sont spécialement chargés de surveiller les tuyaux de cheminées, qu'ils ramonent fréquemment. Nous avons des extincteurs chimiques, fournis par le département, ainsi que des seaux toujours sous la main, et une échelle est fixée à demeure à chaque bâtiment.

Chauffage.—Les bâtiments sont chauffés par des poêles à bois.

Récréation.—Nos élèves ont de magnifiques cours de récréation. Les salles de récréation sont spacieuses. La rivière San-José, qui se trouve à quelques perches de l'école, et de grands étangs permettent aux enfants de pêcher, de se baigner, etc.

J'ai, etc.,

EDM. PEYTAVIN,
*Principal.*

## PARTIE II.

# ETATS TABULAIRES.

# FINANCES.

ÉTATS indiquant les recettes et les dépenses des différents pensionnats et écoles d'industrie durant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

## ORPHELINAT DE FORT-WILLIAM, ONT.

| RECETTES. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat | | 500 00 |
| Contributions d'autres sources | | 736 00 |
| Reçus sous forme de vêtements, etc | | 475 00 |
| Recettes totales | | 1,711 00 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 175 00 | |
| Aliments | 1,117 57 | |
| Vêtements | 243 96 | |
| Combustible et éclairage | 107 15 | |
| Constructions et réparations | 143 46 | |
| Divers | 126 20 | |
| Dépenses totales | 1,913 34 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes | | 202 34 |
| | 1,913 34 | 1,913 34 |

## PENSIONNAT DU CREEK-AU-PIN, MAN.

| RECETTES | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat | | 1,662 00 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 600 00 | |
| Aliments | 652 00 | |
| Vêtements | 350 00 | |
| Combustible et éclairage | 60 00 | |
| | 1,662 00 | 1,662 00 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

PENSIONNAT DE PORTAGE-LA-PRAIRIE, MAN.

| | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| RECETTES. | | |
| Subvention de l'Etat | | 1,332 60 |
| DÉPENSES. | | |
| Aliments | 972 68 | |
| Vêtements | 46 73 | |
| Mobilier | 62 88 | |
| Ouvrage | 45 92 | |
| Papeterie | 4 45 | |
| Combustible et éclairage | 162 60 | |
| Divers | 14 54 | |
| Dépenses totales | 1,309 80 | |
| En caisse, 30 juin 1900 | 22 80 | |
| | 1,332 60 | 1,332 60 |

PENSIONNAT DE PORTAGE-DU-RAT, ONT.

| | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| RECETTES. | | |
| Subvention de l'Etat | | 2,143 20 |
| Effets escomptés | | 55 21 |
| Valeur des vêtements donnés | | 126 70 |
| Recettes totales | | 2,325 11 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 559 70 | |
| Mobilier | 455 81 | |
| Vêtements | 314 65 | |
| Vivres | 704 59 | |
| Constructions et réparations | 503 92 | |
| Combustible et éclairage | 44 47 | |
| Divers | 90 85 | |
| Dépenses totales | 2,673 99 | |
| Déficit, 30 juin 1900, payé par la mission | | 348 88 |
| | 2,673 99 | 2,673 99 |

PENSIONNAT DE LA RIVIÈRE DE LA POULE-D'EAU.

| | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| RECETTES. | | |
| Subvention de l'Etat | | 1,070 45 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 150 00 | |
| Aliments | 800 00 | |
| Vêtements | 300 00 | |
| Combustible et éclairage | 45 00 | |
| Réparations | 50 00 | |
| Mobilier | 20 00 | |
| Dépenses totales | 1,365 00 | |
| Excédant des dépenses sur les recettes | | 294 55 |
| | 1,365 00 | 1,365 00 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

PENSIONNAT DE BIRTLE, MAN.

| Recettes. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat | | 2,582 40 |
| Valeur des vêtements contribués | | 900 00 |
| Contributions pour salaires | | 1,600 00 |
| Recettes totales | | 5,082 40 |
| **Dépenses.** | | |
| Salaires | 1,600 00 | |
| Aliments | 1,463 85 | |
| Vêtements | 1,001 81 | |
| Combustible et éclairage | 267 62 | |
| Constructions et réparations | 226 75 | |
| Mobilier | 366 84 | |
| Divers | 51 05 | |
| Dépenses totales | 4,977 92 | |
| Excédent des recettes sur les dépenses | 104 48 | |
| | 5,082 40 | 5,082 40 |

PENSIONNATS DES PIEDS-NOIRS (E. A.), T.N.-O.

| Recettes. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat (par tête) | | 2,490 61 |
| " (spéciale) | | 800 00 |
| Autres sources (l'Eglise, etc.) | | 2,957 23 |
| Valeur des vêtements, etc., en ballots | | 988 00 |
| Recettes totales | | 7,235 84 |
| **Dépenses.** | | |
| Reliquat, 1er juillet 1899 | 352 85 | |
| Salaires | 1,829 40 | |
| Aliments | 1,513 23 | |
| Vêtements | 796 30 | |
| Combustible et éclairage | 273 60 | |
| Constructions et réparations | 975 28 | |
| Mobilier | 362 18 | |
| Divers | 1,141 05 | |
| Dépenses totales | 7,243 89 | |
| Déficit, 30 juin 1900 | | 8 05 |
| | 7,243 89 | 7,243 89 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

PENSIONNAT DES GENS-DU-SANG (E. A.), T.N.-O.

| | | $ c. | $ c. |
|---|---|---|---|
| RECETTES. | | | |
| Reliquat en main | | | 256 39 |
| Subvention de l'Etat (par tête)— | | | |
| Payé par chèque | $2,761 40 | | |
| Approvisionnements, juin 1899 | 249 74 | | |
| Payé aux sauvages pour houille | 197 91 | | |
| Approvisionnements, décembre 1899 | 54 65 | | |
| | | | 3,263 70 |
| Subvention de l'Etat (spéciale) | | | 1,150 00 |
| Autres sources (l'Eglise, etc) | | | 2,287 43 |
| Valeur des vêtements, etc., en ballots | | | 1,274 00 |
| Recettes totales | | | 8,231 52 |
| DÉPENSES. | | | |
| Salaires | | 1,795 00 | |
| Aliments | | 2,337 86 | |
| Vêtements | | 1,040 03 | |
| Combustible et éclairage | | 760 67 | |
| Constructions et réparations | | 1,143 82 | |
| Mobilier | | 440 76 | |
| Divers | | 1,165 51 | |
| Dépenses totales | | 8,683 65 | |
| Déficit, 30 juin 1900 | | | 452 13 |
| | | 8,683 65 | 8,683 65 |

PENSIONNAT DES GENS-DU-SANG (C. R.), T.N.-O.

| | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| RECETTES. | | |
| Subvention de l'Etat | | 884 30 |
| " pour construction, etc | | 450 00 |
| Contributions d'autres sources | | 2,002 95 |
| Recettes totales | | 3,337 25 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 1,100 00 | |
| Aliments | 736 00 | |
| Vêtements | 133 45 | |
| Combustible et éclairage | 210 10 | |
| Constructions et réparations | 275 00 | |
| Mobilier | 882 00 | |
| Divers | 30 80 | |
| Dépenses totales | 3,367 35 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes | | 30 10 |
| | 3,367 35 | 3,367 35 |

État des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

PENSIONNAT DE PLUME-BLEUE.

| Recettes. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat | .......... | 3,216 00 |
| Contributions d'autres sources | .......... | 250 00 |
| Recettes totales | .......... | 3,466 00 |
| **Dépenses.** | | |
| Salaires | 259 00 | |
| Aliments | 1,652 70 | |
| Vêtements | 390 68 | |
| Combustible et éclairge | 581 45 | |
| Constructions et réparations | 599 91 | |
| Mobilier | 150 00 | |
| Divers | 140 70 | |
| Payé sur dette | 500 00 | |
| Dépenses totales | 4,274 44 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes | .......... | 808 44 |
| | 4,274 44 | 4,274 44 |

PENSIONNAT DE COWESSES, T.N.-O.

| Recettes. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat | .......... | 1,085 46 |
| Contributions d'autres sources | .......... | 955 50 |
| Vêtements | .......... | 40 00 |
| Recettes totales | .......... | 2,080 96 |
| **Dépenses.** | | |
| Salaires | 450 00 | |
| Aliments | 1,115 09 | |
| Vêtements | 458 97 | |
| Combustible et éclairage | 231 00 | |
| Constructions et réparations | 240 00 | |
| Mobilier | 1,738 34 | |
| Divers | 90 00 | |
| Dépense totale | 4,323 40 | |
| Excédent des dépenses sur les dépenses | .......... | 2,242 44 |
| | 4,323 40 | 4,323 40 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

PENSIONNAT DE CROWSTAND, T. N.-O.

| RECETTES. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Salaires | | 2,120 50 |
| Subvention de l'Etat (par tête) | | 2,132 20 |
| Provenant de la vente des produits de la ferme | | 302 00 |
| Montant contribué sous forme de vêtements | | 550 00 |
| Contributions d'autres sources | | 233 51 |
| Recettes totales | | 5,338 21 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 2,120 50 | |
| Aliments | 1,138 75 | |
| Vêtements | 650 00 | |
| Combustible et éclairage | 370 59 | |
| Constructions et réparations (écurie, etc) | 348 87 | |
| Equipement, mobilier, instruments aratoires et bétail | 313 60 | |
| Ouvrage supplémentaire | 111 70 | |
| Foin et avoine | 284 20 | |
| Dépenses totales | 5,338 21 | 5,338 21 |

PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS, T. N.-O.

| RECETTES. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat (par tête) | | 9,257 63 |
| " (pour constructions) | | 2,000 00 |
| Recettes totales | | 11,257 63 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 4,440 00 | |
| Aliments | 3,102 75 | |
| Vêtements | 614 97 | |
| Combustible et éclairage | 827 00 | |
| Constructions et réparations | 3,248 18 | |
| Divers | 577 48 | |
| Dépenses totales | 12,810 38 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes | | 1,552 75 |
| | 12,810 38 | 12,810 38 |

DOC. DE LA SESSION No 27

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

## COLLÈGE EMMANUEL, PRINCE-ALBERT, SASK.

| Recettes. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat | | 3,352 24 |
| Remboursement pour fret | | 102 76 |
| Subvention (S.M.C) | | 960 00 |
| Contributions d'autres sources | | 85 00 |
| Produits de la ferme vendus | | 81 90 |
| Recettes totales | | 4,581 90 |
| **Dépenses.** | | |
| Balance de 1898-99 | 626 44 | |
| Aliments | 1,794 45 | |
| Vêtements | 621 71 | |
| Mobilier | 730 62 | |
| Combustible et éclairage | 397 94 | |
| Ouvrage | 152 25 | |
| Constructions et réparations | 1,553 07 | |
| Allocation pour les élèves | 133 35 | |
| Divers | 767 78 | |
| Salaires | 963 50 | |
| Dépenses totales | 7,741 11 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes | | 3,159 21 |
| | 7,741 11 | 7,741 11 |

## PENSIONNAT DE PEAU-D'HERMINE, T. N.-O.

| Recettes. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat | | 2,166 00 |
| **Dépenses.** | | |
| Aliments | 1,620 39 | |
| Vêtements | 377 68 | |
| Combustible et éclairage | 125 77 | |
| Recettes totales | | 2,123 84 |
| Balance en main le 30 juin 1900 | | 42 16 |

## PENSIONNAT DE GEORGE GORDON, T.N.-O.

| Recettes. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat | | 1,846 80 |
| Subvention (S. P. C. K.) | | 205 05 |
| Vêtements contribués | | 565 70 |
| Subventions diocésaines | | 513 43 |
| Recettes totales | | 3,130 98 |
| **Dépenses.** | | |
| Aliments | 1,159 64 | |
| Vêtements | 707 55 | |
| Combustible et éclairage | 43 85 | |
| Salaires | 808 00 | |
| Mobilier | 135 10 | |
| Divers (bétail, foin, avoine, etc.) | 276 84 | |
| Dépenses totales | 3,130 98 | 3,130 98 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN, T.N.-O.

| | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| RECETTES. | | |
| Subvention de l'Etat | | 2,187 72 |
| Contributions d'autres sources | | 209 85 |
| Recettes totales | | 2,397 57 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 1,320 00 | |
| Aliments | 920 58 | |
| Vêtements | 316 69 | |
| Combustible et éclairage | 120 59 | |
| Constructions et réparations | 59 48 | |
| Mobilier | 269 21 | |
| Divers | 204 05 | |
| Dépenses totales | 3,210 60 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes | | 813 03 |
| | 3,210 60 | 3,210 60 |

PENSIONNAT (C.R.) DU LAC-AUX-OIGNONS, T.N.-O.

| | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| RECETTES. | | |
| Subvention de l'Etat | | 3,553 20 |
| Pensionnaires | | 928 50 |
| Contributions d'autres sources | | 963 61 |
| Dons | | 45 32 |
| Recettes totales | | 5,490 63 |
| DÉPENSES. | | |
| Déficit, 30 juin 1899 | 959 91 | |
| Salaires | 335 82 | |
| Aliments | 2,311 86 | |
| Vêtements | 453 11 | |
| Combustible et éclairage | 134 05 | |
| Mobilier | 812 49 | |
| Divers | 636 95 | |
| Dépenses personnelles | 562 50 | |
| Dépenses totales | 6,206 69 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes | | 716 06 |
| | 6,206 69 | 6,206 69 |

ETAT des dépenses et des recettes pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

PENSIONNAT ANGLICAN DU LAC-AUX-OIGNONS, T. N.-O.

| | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| **Recettes.** | | |
| Subvention de l'Etat, (per capita) | | 1,007 25 |
| " appointements du médecin | | 99 96 |
| Appointements du directeur payés par la Société des Missions Catholiques | | 599 46 |
| Contrib. de la société dite "Woman's Auxilliary" p. sal. de deux du personnel | | 180 00 |
| Montant payé par le gouvernement des Territoires, pour salaires des instituteurs | | 149 23 |
| Montant reçu pour 12 couchettes en fer transférées à l'école d'Indian-Head | | 36 00 |
| Valeur de vêtements et literie contr. p. la soc. dite "Woman's Auxilliary" du Can. | | 250 00 |
| Recettes totales | | 2,321 90 |
| **Dépenses.** | | |
| Salaires | 1,259 42 | |
| Epiceries et vivres | 1,282 00 | |
| Pétrole et lampes | 100 00 | |
| Combustible (113 charges) | 169 50 | |
| Constructions et réparations | 800 00 | |
| Mobilier | 200 00 | |
| Dépenses totales | 3,810 92 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes | | 1,489 02 |
| | 3,810 92 | 3,810 92 |

NOTE.—Le département n'a pas été appelé à payer ce déficit.

PENSIONNAT ANGLICAN DES PIÉGANES, T. N.-O.

| | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| **Recettes.** | | |
| Balance, 1er juillet 1899 | | 15 98 |
| Subvention de l'Etat (per capita) | | 1,735 60 |
| Autres sources (l'Eglise, etc.) | | 1,824 13 |
| Valeur des vêtements, etc | | 624 00 |
| Recettes totales | | 4,199 71 |
| **Dépenses.** | | |
| Salaires | 1,038 86 | |
| Aliments | 1,051 93 | |
| Vêtements | 525 41 | |
| Combustible et éclairage | 173 82 | |
| Constructions et réparations | 59 80 | |
| Mobilier | 210 08 | |
| Divers | 1,295 43 | |
| Dépenses totales | 4,355 33 | |
| Déficit, 30 juin 1900 | | 155 62 |
| | 4,355 33 | 4,355 33 |

ETAT des dépenses et des recettes pour l'exercice terminé le 30 juin 1899—*Suite.*

PENSIONNAT CATHOLIQUE DES PIÉGANES, T.N.-O.

| | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| RECETTES. | | |
| Subvention de l'État | ........ | 1,143 26 |
| Contribution d'autres sources | ........ | 328 50 |
| Recettes totales | ........ | 1,471 76 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 100 00 | |
| Main-d'œuvre | 35 90 | |
| Aliments | 736 20 | |
| Vêtements | 243 21 | |
| Combustible et éclairage | 276 93 | |
| Réparations | 64 77 | |
| Mobilier | 80 64 | |
| Frais de voyages | 112 70 | |
| Dépenses totales | 1,650 35 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes | ........ | 178 59 |
| | 1,650 35 | 1,650 35 |

PENSIONNAT DU LAC-ROND, T.N.-O.

| | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| RECETTES. | | |
| Subvention de l'Etat | ........ | 1,774 40 |
| " de l'Eglise | ........ | 2,150 00 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 1,650 00 | |
| Aliments | 1,000 00 | |
| Vêtements | 700 00 | |
| Eclairage, combustible, etc | 150 00 | |
| Divers | 424 40 | |
| | 3,924 40 | 3,924 40 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

PENSIONNAT DES SARCIS, T. N.-O.

| RECETTES. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| En caisse, 1er juillet 1899 | | 121 00 |
| Subvention de l'Etat (par tête) | | 996 00 |
| " (spéciale pour moulin à vent) | | 150 00 |
| Autres sources (l'Eglise, etc.) | | 846 86 |
| Valeur des vêtements, etc., en ballots | | 390 00 |
| Recettes totales | | 2,503 86 |
| **DÉPENSES.** | | |
| Salaires | 730 74 | |
| Aliments | 457 08 | |
| Vêtements | 327 95 | |
| Combustible et éclairage | 314 29 | |
| Constructions et réparations | 395 06 | |
| Fournitures et équipement | 142 94 | |
| Divers | 329 22 | |
| Dépenses totales | 2,697 28 | |
| Déficit, 30 juin 1900 | | 193 42 |
| | 2,697 28 | 2,697 28 |

PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT, T.N.-O.

| RECETTES. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat (par tête) | | 5,360 40 |
| **DÉPENSES.** | | |
| Salaires | 960 00 | |
| Aliments | 3,102 00 | |
| Vêtements | 1,533 43 | |
| Combustible et éclairage | 301 25 | |
| Construction d'une aile, 70x35 pieds | 6,000 00 | |
| Divers | 227 15 | |
| Déficit, 30 juin 1899 | 1,114 12 | |
| Dépenses totales | 13,237 95 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes | | 7,877 55 |
| | 13,237 95 | 13,237 95 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

PENSIONNAT D'ALBERNI, C.-B.

| RECETTES. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat | | 300 00 |
| " de la W. F. M. S. presbytérienne | | 2,752 07 |
| Valeur des vêtements contribués par la W. F. M. S. | | 300 00 |
| " des meubles " " | | 78 00 |
| **DÉPENSES.** | | |
| Salaires | 1,015 25 | |
| Aliments | 1,372 55 | |
| Vêtements | 423 26 | |
| Constructions et réparations | 200 00 | |
| Assurance | 70 00 | |
| Meubles | 78 00 | |
| Divers | 271 01 | |
| | 3,430 07 | 3,430 07 |

REFUGE DES FILLES DE PORT-SIMPSON, C.-B.

| RECETTES. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| En caisse, le 30 juin 1899 | | 212 37 |
| Subvention de l'Etat (par tête) | | 1,200 00 |
| Subvention de la Société des Dames Missionnaires de l'Eglise méthodiste | | 2,516 35 |
| Contributions d'autres sources | | 44 20 |
| Recettes totales | | 3,972 92 |
| **DÉPENSES.** | | |
| Salaires | 1,450 00 | |
| Aliments | 1,031 36 | |
| Vêtements | 378 28 | |
| Combustible et éclairage | 220 90 | |
| Réparations | 110 31 | |
| Equipement et meubles | 279 33 | |
| Divers | 407 01 | |
| Dépenses totales | | 3,877 19 |
| En caisse, 30 juin 1900 | | 95 73 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

## PENSIONNAT DE LA MISSION SAINTE-MARIE, C.-A.

| RECETTES. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat | | 3,600 00 |
| Profit net des produits de la ferme et du jardin | | 965 78 |
| Vêtements contribués | | 112 57 |
| Dons | | 210 60 |
| Subvention de la Mission | | 4,836 00 |
| Recettes totales | | 9,724 95 |
| **DÉPENSES.** | | |
| Salaires | 3,320 00 | |
| Aliments | 4,965 75 | |
| Equipement et mobilier | 150 00 | |
| Combustible et éclairage | 416 60 | |
| Livres et papeterie | 65 22 | |
| Dépenses médicales | 86 75 | |
| Buanderie | 210 00 | |
| Bâtiments | 600 00 | |
| Réparations | 65 75 | |
| Dépenses de voyages | 13 25 | |
| Divers | 16 26 | |
| Dépenses totales | 9,909 58 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes | | 184 63 |
| | 9,909 58 | 9,909 58 |

## PENSIONNAT DE YALE (ALL-HALLOWS), C.-A.

| RECETTES. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Bourse de la Société pour l'avancement des connaissances chrétiennes | | 240 00 |
| Subvention de la S. P. C. K. pour catéchiste de Yale | | 240 00 |
| Subvention de l'Etat | | 1,528 00 |
| Contributions de l'Angleterre | | 48 00 |
| " Canada | | 50 00 |
| Recettes pour l'ouvrage fait à l'école | | 150 00 |
| " de la vente de vêtements | | 70 00 |
| " " fruits | | 40 00 |
| Balance en caisse, 30 juin 1900 | | 24 73 |
| Recettes totales | | 2,390 73 |
| **DÉPENSES.** | | |
| Salaires | 365 00 | |
| Médicaments | 50 00 | |
| Hôpital | 5 00 | |
| Dépenses de voyage | 34 00 | |
| Buanderie | 108 00 | |
| Dépense d'administration | 1,296 00 | |
| Fret | 50 00 | |
| Construire une buanderie | 110 00 | |
| Graines de jardin, engrais, etc | 40 00 | |
| Papeterie | 20 00 | |
| Houille, $125 ; bois, $75 ; huile, $20 | 220 00 | |
| Dépenses totales | | 2,298 90 |
| Balance en caisse, 30 juin 1900 | | 91 83 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

INSTITUT INDUSTRIEL DES MOHAWKS, ONT.

| RECETTES. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Balance | | 353 17 |
| Subvention de l'Etat | | 2,950 00 |
| Conférence méthodiste | | 250 00 |
| Recettes totales | | 3,553 17 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 2,654 82 | |
| Combustible | 64 50 | |
| Bâtiments et terrains | 85 11 | |
| Fournitures d'école | 87 25 | |
| Impressions et dépenses de bureau | 14 66 | |
| Prix | 69 25 | |
| Divers | 2 56 | |
| Taxes d'école | 17 50 | |
| Annonces | 5 57 | |
| Intérêt de la banque | 3 67 | |
| Dépenses totales | 3,004 89 | |
| Balance en banque | 548 28 | |
| | 3,553 17 | 3,553 17 |

INSTITUT INDUSTRIEL DE MOUNT-ELGIN, ONT.

(Copié du rapport du missionnaire, 1899-1900.)

| | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Bétail, instruments aratoires, mobilier, moissons qui poussent, etc., d'après l'inventaire du 1er juillet 1899 | | 17,410 97 |
| Appointements et salaires du principal, des instituteurs, de la directrice, de la cuisinière et des domestiques | 2,053 76 | |
| Travail de la ferme, $1,172.07 ; ouvrage de forgeron, $60.31 | 1,232 38 | |
| Instruments aratoires et réparations, $381.84 ; harnais et réparations, $63.20 | 445 04 | |
| Bétail acheté, $2,675.90 ; nourriture, $2,340.22 | 5,016 12 | |
| Grain, $85.42 ; battage et mouture, $286.83 | 372 25 | |
| Frais de voyage, $28.30 ; transport et messagerie, $50.53 | 78 83 | |
| Epiceries et provisions, $1,072.73 ; houille et bois, $363.56 | 1,436 29 | |
| Livres, papeterie et impressions, $76,32 ; frais de port, $31.48 | 107 80 | |
| Vêtements, fournitures de vêtements, et chaussures | 324 22 | |
| Marchandises sèches, $338.69 ; ustensiles de cuisine et de maison, $60.50 | 399 19 | |
| Ferronnerie, $121.68 ; drogues, médicaments et soins du médecin, $99.32 | 221 00 | |
| Pâturage et loyer du terrain, $1,861.30 ; dépenses incidentes, $165.44 | 2,026 74 | |
| Eclairage, $21.20 ; désinfectants, $19.10 | 40 30 | |
| Réparations et améliorations, tapissage et peinturage, $62.70 ; tuiles de drainage et faire des fossés, $421.62 ; plombage, $16 ; brique réfractaire, $17 ; clôturage, $87.80 ; menuiserie, $16.70 ; réparations à la fournaise, $4.20 ; main-d'œuvre pour les améliorations faites aux vieux bâtiments et granges, $271.22 | 897 24 | |
| Salaire du cordonnier et matériel | 216 00 | |
| Matériel pour le menuisier | 315 85 | |
| | | 15,183 01 |
| | | 32,593 98 |
| Moins par la vente du bétail | 8,330 19 | |
| " les produits de l'ouvrage dans la cordonnerie | 230 91 | |
| " " " l'atelier du menuisier | 467 47 | |
| Estimation de la valeur présente du bétail, des instruments aratoires, mobilier, moissons qui poussent, etc., d'après inventaire, au 30 juin 1900 | 17,524 27 | |
| | | 26,552 84 |
| Dépenses nettes | | 6,041 14 |
| Subvention de l'Etat | | 6,000 00 |
| Déficit au 30 juin 1900 | | 41 14 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

REFUGE DE SHINGWAUK, ONT.

| RECETTES. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Montant contribué par l'Etat en vertu de la subvention, par tête | | 3,919 00 |
| " " pour des fins spéciales | | 11 80 |
| " " pour l'ameublement du nouveau refuge à Wawanosh | | 2,000 00 |
| Montant contribué d'autres sources | | 3,885 56 |
| Recettes totales | | 9,816 36 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 2,915 52 | |
| Aliments | 3,002 18 | |
| Vêtements | 781 70 | |
| Combustible et éclairage | 921 37 | |
| Constructions et réparations | 138 27 | |
| Equipement et mobilier | 2,018 70 | |
| Dépenses de bureau, assurance, etc. | 182 74 | |
| Frais de voyage, etc | 47 92 | |
| Dépenses d'hôpital et médecin | 98 45 | |
| Dépenses de la buanderie | 106 10 | |
| Argent de poche | 58 50 | |
| Divers | 118 77 | |
| Dépenses totales | 10,390 22 | |
| Déficit, 30 juin 1899 | 1,077 08 | |
| | 11,467 30 | |
| Déficit brut, 30 juin 1900 | | 1,650 94 |
| Gain sur tous les métiers | 696 10 | |
| Valeur approximative du bétail | 159 45 | |
| Déficit réel en argent | 795 39 | |
| | 1,650 94 | 1,650 94 |

ECOLE INDUSTRIELLE DE WIKWEMIKONG, ONT.

| RECETTES. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat, par tête | | 5,400 00 |
| " " pour deux instituteurs | | 600 00 |
| Vêtements fournis par les parents | | 35 00 |
| Somme fournie par la mission | | 3,404 00 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 4,544 00 | |
| Aliments | 2,875 00 | |
| Vêtements | 1,315 00 | |
| Combustible et éclairage | 450 00 | |
| Réparations | 225 00 | |
| Médicaments | 30 00 | |
| | 9,439 00 | 9,439 00 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

ECOLE INDUSTRIELLE DE BRANDON, MAN.

| Recettes. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat et de la Société des Missions Méthodistes | | 11,875 00 |
| Montant reçu en dons | | 4 00 |
| " du bureau des inspecteurs | | 23 00 |
| Remboursements | | 59 43 |
| Recettes de la vente des produits de la ferme et du bétail | | 504 32 |
| Recettes totales | | 12,465 75 |
| **Dépenses.** | | |
| Salaires du personnel | 3,894 45 | |
| Provisions | 2,631 49 | |
| Vêtements | 2,206 37 | |
| Combustible | 813 62 | |
| Eclairage | 72 13 | |
| Dépense de la maison | 345 17 | |
| " de la ferme | 428 28 | |
| Equipement de la maison | 1,069 23 | |
| " de la ferme | 223 74 | |
| Réparations | 11 10 | |
| Jeux | 21 51 | |
| Boutique de menuiserie | 6 50 | |
| Transport des élèves | 112 40 | |
| Récompenses aux élèves | 26 40 | |
| Dépense de bureau, téléphone, etc | 73 30 | |
| Ouvrage supplémentaire | 128 75 | |
| Intérêt et change sur chèques | 9 60 | |
| Bétail | 152 65 | |
| Remboursements | 9 00 | |
| Télégrammes | 2 45 | |
| Fret | 70 60 | |
| Frais de voyage du principal | 15 00 | |
| Articles pour l'école du dimanche | 17 40 | |
| Garnitures, écurie | 40 00 | |
| Balance en banque | 84 61 | |
| Dépenses totales | 12,465 75 | 12,465 75 |

ECOLE INDUSTRIELLE D'ELKHORN, MAN.

| Recettes. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat (par tête) | 7,360 44 | |
| " " pour couvrir déficit | 5,321 58 | |
| | | 12,682 02 |
| Recettes diverses | | 99 81 |
| Recettes totales | | 12,781 83 |
| **Dépenses.** | | |
| Salaires | 3,307 25 | |
| Bétail et équipement | 486 92 | |
| Marchandises sèches et vêtements | 2,350 38 | |
| Epiceries et provisions | 3,576 22 | |
| Matériel et réparations | 626 51 | |
| Combustible et éclairage | 1,649 97 | |
| Divers | 768 83 | |
| Département des Aff. des Sauvages (recettes diverses) | 15 75 | |
| Dépenses totales | 12,781 83 | 12,781 83 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

## ECOLE INDUSTRIELLE DE LA TERRE DE RUPERT, MAN.

| Dépenses. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Salaires | 3,984 08 | |
| Aliments | 3,957 96 | |
| Vêtements | 1,642 13 | |
| Mobilier | 915 18 | |
| Administration | 3,432 36 | |
| Constructions | 3,783 96 | |
| Dépenses totales | | 17,715 67 |

NOTE.—Toutes les dépenses de cette école sont payées par le gouvernment.

## ECOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE, MAN.

| Recettes. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| En caisse, de l'année précédente | | 351 32 |
| Subvention de l'Etat (per capita) | | 10,387 02 |
| " pour construire une allonge | | 745 66 |
| " " un caveau aux légumes | | 200 00 |
| " pension de l'inspecteur | | 3 63 |
| Argent des produits de la ferme | | 12 96 |
| Recettes totales | | 11,700 59 |
| **Dépenses.** | | |
| Vivres | 3,178 50 | |
| Vêtements | 1,103 76 | |
| Combustible et éclairage | 678 44 | |
| Mobilier | 434 03 | |
| Salaires | 2,937 57 | |
| Divers | 2,502 77 | |
| Constructions (subvention spéciale) | 945 66 | |
| Dépenses totales | 11,780 73 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes | | 80 14 |
| | 11,780 73 | 11,780 73 |

## ECOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD, T.N.-O.

| Recettes. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat (per capita) | | 14,283 01 |
| " pour constructions, etc | | 1,365 00 |
| Contributions d'autres sources | | 485 65 |
| Recettes totales | | 16,133 66 |
| **Dépenses.** | | |
| Salaires | 4,417 50 | |
| Aliments | 5,061 77 | |
| Vêtements | 1,755 49 | |
| Combustible et éclairage | 364 34 | |
| Constructions et réparations | 1,365 00 | |
| Mobilier | 357 53 | |
| Divers | 925 01 | |
| Dépenses totales | 14,246 64 | |
| Excédent des recettes sur les dépenses | 1,887 02 | |
| | 16,133 66 | 16,133 66 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

## ÉCOLE INDUSTRIELLE DE CALGARY, T.N.-O.

| DÉPENSES. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Provisions | 2,556 96 | |
| Eclairage | 109 65 | |
| Combustible | 820 32 | |
| Vêtements | 839 05 | |
| Equipement de la maison | 233 97 | |
| Dépenses de la maison | 271 85 | |
| Equipement de la ferme | 11 50 | |
| Dépenses de la ferme | 194 16 | |
| Equipement de la boutique | 39 55 | |
| Dépenses de la boutique | 69 84 | |
| Réparations | 48 95 | |
| Dépenses de bureau | 27 12 | |
| Papeterie | 54 85 | |
| Frais de port et fret | 126 25 | |
| Dispensaire | 273 29 | |
| Frais de voyage | 43 25 | |
| Salaires | 2,538 00 | |
| Dépenses totales | | 8,25 |

NOTE.—Toutes les dépenses de l'école sont payées par le département.

## ÉCOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE, T.N.-O.

| RECETTES. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat, balance 1898-9 | | 1,345 93 |
| " année 1899-1900 | | 23,425 82 |
| " pour construct., médicaments, soins médicaux, réparations | | 4,209 50 |
| Montant gagné par les ateliers, etc. | | 786 28 |
| Recettes totales | | 29,767 53 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 7,853 25 | |
| Vivres | 8,250 19 | |
| Vêtements | 3,299 67 | |
| Combustible et éclairage | 3.171 63 | |
| Constructions et réparations | 2,163 09 | |
| Mobilier | 2,184 07 | |
| Divers | 5,444 74 | |
| Dépenses totales | 32,366 64 | |
| Subvention par tête due en 1899-1900 | | 1,145 80 |
| Déficit au 30 juin 1900 | | 1,453 31 |
| | 32,366 64 | 32,366 64 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

## ÉCOLE INDUSTRIELLE DE DAIM-ROUGE T.N.-O.

| RECETTES. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| En caisse, 1er juillet 1899 | | 26 94 |
| Société des Missions Méthodistes, gains de l'école | | 7,340 95 |
| Département des Affaires des Sauvages, gains de l'école | | 721 93 |
| Ventes diverses | | 789 17 |
| John Macdonald et Cie | | 2 75 |
| Département des Affaires des Sauvages, subventions spéciales | | 1,268 62 |
| Recettes totales | | 10,150 36 |
| DÉPENSES. | | |
| Vêtements | 1,278 90 | |
| Main-d'œuvre supplémentaire | 40 70 | |
| Garnitures | 46 75 | |
| Combustible | 253 00 | |
| Jeux | 59 77 | |
| Mobilier | 188 79 | |
| Dépenses de maison | 150 15 | |
| Eclairage | 88 13 | |
| Dépenses de bureau | 22 03 | |
| Provisions | 2,335 00 | |
| Réparations | 162 48 | |
| Salaires | 3,594 07 | |
| Mobilier d'école | 0 50 | |
| Frais de voyage | 206 63 | |
| Mobilier de la boutique du menuisier | 5 25 | |
| Ferme | 208 85 | |
| Mobilier de la ferme | 158 00 | |
| Bétail | 55 00 | |
| Escompte sur chèques | 18 00 | |
| Nouvelles constructions | 354 49 | |
| Réparations | 184 66 | |
| Pompe et chaudière à vapeur | 621 26 | |
| Divers, drogues, etc | 108 21 | |
| En caisse, 30 juin 1900 | 9 74 | |
| Dépenses totales | 10,150 36 | 10,150 36 |

## ÉCOLE INDUSTRIELLE DE RÉGINA, T.N.-O.

| RECETTES. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat | | 13,411 55 |
| Contribution d'autres sources | | 980 48 |
| " sous forme de vêtements | | 500 00 |
| En caisse, 1er juillet 1899 | | 60 80 |
| Recettes totales | | 14,952 83 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 3,701 50 | |
| Aliments | 3,156 83 | |
| Vêtements | 1,595 34 | |
| Combustible et éclairage | 1,795 20 | |
| Constructions et réparations | 1,032 82 | |
| Mobilier | 1,454 12 | |
| Divers | 2,181 97 | |
| Recettes totales | 14.917 78 | |
| En caisse, 30 juin 1900 | 35 05 | |
| | 14,952 83 | 14,952 83 |

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

## ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA RIVIÈRE-HAUTE, T.N.-O.

| Recettes. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat | | 11,045 10 |
| Pièce justificative n° 672 | | 84 10 |
| Remboursement à compte 1898-99 | | 255 12 |
| Recettes totales | | 11,384 32 |
| **Dépenses.** | | |
| Escompte et intérêt | 10 33 | |
| Dépenses de maison | 184 65 | |
| Réparations | 53 14 | |
| Garniture | 42 22 | |
| Fournitures d'école | 5 00 | |
| Vêtements | 1,318 18 | |
| Aliments | 3,173 52 | |
| Combustible | 912 21 | |
| Eclairage | 123 36 | |
| Fret et messagerie | 141 47 | |
| Boutique de menuiserie | 25 98 | |
| " de cordonnerie | 141 18 | |
| " de forge | 8 91 | |
| Frais de voyage | 138 90 | |
| Dispensaire | 14 00 | |
| Jeux | 15 70 | |
| Appareils pour incendie | 37 00 | |
| Récompense aux élèves | 75 96 | |
| Main-d'œuvre supplémentaire | 110 00 | |
| Salaires | 4,949 58 | |
| Achat de nouvelles marchandisses | 1,393 12 | |
| Dépenses totales | 12,874 41 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes | | 1,490 09 |
| | 12,874 41 | 12,874 41 |

## ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LA BAIE-DE-L'ALERTE, C.-B.

| Recettes. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat | | 3,126 50 |
| Subvention M. M | | 480 00 |
| Boutique du menuisier | | 10 00 |
| Balance | | 419 08 |
| **Dépenses.** | | |
| Salaires | 985 00 | |
| Aliments | 1,401 60 | |
| Vêtements | 250 50 | |
| Combustible | 151 00 | |
| Réparations | 317 50 | |
| Mobilier | 130 10 | |
| Divers | 59 25 | |
| Balance | 740 63 | |
| | 4,035 58 | 4,035 58 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

REFUGE DE COQUALEETZA, C.-B.

| | $ c. | $ c |
|---|---|---|
| RECETTES. | | |
| Subvention de l'Etat | | 8,623 14 |
| Recettes provenant de la vente de produits de la ferme, bétail, etc., et loyer | | 1,594 91 |
| Subvention de la Société des Missions méthodistes | | 990 60 |
| Recettes totales | | 11,208 65 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 3,555 55 | |
| Entretien | 7,653 10 | |
| Dépenses totales | 11,208 65 | 11,208 65 |

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE KAMLOOPS, C.-B.

| | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| RECETTES. | | |
| En caisse, 1er juin 1899 | 38 15 | |
| Subvention de l'Etat | 6,413 30 | |
| Recettes de la ferme | 31 38 | |
| " boutique du cordonnier | 7 15 | |
| Diverses recettes | 15 15 | |
| Recettes totales | | 6,505 13 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 2,630 00 | |
| Aliments | 1,291 59 | |
| Vêtements | 746 59 | |
| Combustible et éclairage | 165 25 | |
| Constructions et réparations | 789 70 | |
| Mobilier | 290 66 | |
| Divers | 539 62 | |
| Dépenses totales | | 6,453 41 |
| En caisse, 30 juin 1900 | | 51 72 |

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE KOOTENAY, C.-B.

| | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| RECETTES. | | |
| Subvention de l'Etat | | 6,500 00 |
| Produit de la ferme | | 300 00 |
| Recettes totales | | 6 800 00 |
| DÉPENSES. | | |
| Salaires | 1,300 00 | |
| Aliments | 3,300 00 | |
| Vêtements | 1,500 00 | |
| Eclairage et combustible | 200 00 | |
| Bois de construction | 100 00 | |
| Coût d'une cloche | 50 00 | |
| Divers | 700 00 | |
| Dépenses totales | 7,150 00 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes | | 350 00 |
| | 7,150 00 | 7,150 00 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE L'ILE KUPER, C.-B.

| Recettes. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat | | 6,500 00 |
| Contributions d'autres sources | | 97 39 |
| En caisse, 1er juillet 1899 | | 17 69 |
| Recettes totales | | 6,615 08 |
| **Dépenses.** | | |
| Salaires | 2,465 00 | |
| Aliments | 1,654 39 | |
| Vêtements | 852 12 | |
| Eclairage et combustible | 38 25 | |
| Constructions et réparations | 839 37 | |
| Mobilier | 450 15 | |
| Divers | 310 94 | |
| Dépenses totales | | 6,610 22 |
| En caisse, 30 juin 1900 | | 4 86 |

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE METLAKAHTLA, C.-B.

| Recettes. | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Subvention de l'Etat | | 5,788 93 |
| Ouvrage fait par l'instituteur et ses élèves | | 66 37 |
| Balance pour l'entretien d'élèves supplémentaires | | 4 00 |
| Viande vendue | | 40 65 |
| Peaux de daims vendues | | 16 30 |
| Bois de corde vendu | | 9 00 |
| Peaux vendues | | 5 86 |
| Remboursement pour vêtements de filles | | 19 85 |
| Recettes totales | | 5,950 96 |
| **Dépenses.** | | |
| Salaires | 2,300 82 | |
| Ouvrage | 232 00 | |
| Aliments | 1,908 44 | |
| Vêtements | 518 08 | |
| Combustible et éclairage | 347 70 | |
| Constructions et réparations | 133 70 | |
| Mobilier | 389 14 | |
| Divers | 279 80 | |
| Balance | 129 57 | |
| Dépenses totales | 6,239 25 | |
| Excédent des dépenses sur les recettes | | 288 29 |
| | 6,239 25 | 6,239 25 |

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Fin.*

ECOLE INDUSTRIELLE DU LAC-WILLIAMS.

| | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| RECETTES. | | |
| Subvention de l'Etat | | 6,500 00 |
| Recettes de l'atelier du sellier | | 600 00 |
| " pour l'ouvrage des garçons | | 1,105 87 |
| Montant contribué par l'O. M. I. | | 427 09 |
| Prêt pour construire un aqueduc | | 1,000 00 |
| Recettes totales | | 9,632 96 |
| DÉPENSES. | | |
| Déficit au 30 juin 1899 | 3,000 00 | |
| Intérêt sur $3,000 pour 12 mois à 5 pour 100 | 150 00 | |
| Salaires | 4 155 00 | |
| Aliments | 2,252 00 | |
| Vêtements | 948 76 | |
| Eclairage | 100 02 | |
| Equipement et mobilier | 69 76 | |
| Buanderie | 66 88 | |
| Constructions, réparations et aqueduc | 1,826 32 | |
| Divers | 64 22 | |
| Dépenses totales | 12,632 96 | |
| Déficit, 30 juin 1900 | | 3,000 00 |
| | 12,632 96 | 12,632 96 |

TABLEAU

INDIQUANT la condition des externats des sauvages dans tout le Canada

| École. | Réserve. | Agence. | Instituteur. | Religion. |
|---|---|---|---|---|
| ONTARIO. | | | | |
| Alnwick | Alnwick | Alnwick | W. Peters | Méthodiste |
| Back-Settlement | Cardoc | Cardoc | Mlle Eliz. J. Rogers | Non-confessionn |
| Bear-Creek | " | " | " Martha Nicholls | " |
| Buzwah | Ile-Manitouline | Manitowaning | David Craddock | Catholiq. romaine |
| Cap-Croker | Cap-Croker | Cap-Croker | Mlle Rachel Glazier | Non-confessionn |
| Ile-du-Chrétien | Ile-du-Chrétien | Penetanguishene | Rév. G. S. Hunt | Méthodiste |
| Fort-William (garçons) | Fort-William | Northern | Sœur M. Ambroise | Catholiq. romaine } |
| " " (filles) | " " | " | " " | " " } |
| Baie-des-Français | Saugeen | Saugeen | T. J. Wallace | Non-confessionn |
| Rivière-du-Jardin (C.R.) | Rivière-du-Jardin | Saut-Ste-Marie | Rév. H. Caron, S.J. | Catholiq. romaine |
| " " (E.A.) | " " | " " | Alex. J. Kaine | Episcopale |
| Ile-Georgina | Ile-Georgina | Rama | C. B. Oakley | Méthodiste |
| Gibson | Watha | Parry-Sound | A. Kniewasser | " |
| Lac-Doré | Lac-Doré | Lac-Doré | Lucinda M. Casey | Catholiq. romaine |
| Henvey-Inlet | Henvey-Inlet | Parry-Sound | H. P. Quinn | Non-confessionn |
| Hiawatha | Lac-du-Riz | Alnwick | J. A. Windsor | Méthodiste |
| Ile-au-Brochet | Ile-au-Brochet | Northern | J. A. Blais | Catholiq. romaine |
| Kettle-Point | Kettle-Point | Sarnia | Mlle Isa Ford | Non-confessionn |
| Lac-Hélène | Rocher-Rouge | Northern | Mad. J. H. McKay | Catholiq. romaine |
| Mattawa | A Mattawa | " | Sœur St-Grégoire | " " |
| Michipicoten | Michipicoten | Saut-Ste-Marie | Mlle Teressa Clarke | " " |
| Rivière-Mississagua | Ile-Manitouline | Thessalon | " Lucy Heiss | " " |
| Moraviantown | Moravian | Moravian | " Mary J. Smith | Non-confessionn |
| Lac-à-la-Vase | Lac-à-la-Vase | Lac-du-Riz | " Lil. E. Middleton | " |
| Muncey | Cardoc | Cardoc | John Case | Episcopale |
| Naughton | Lac-du-Poisson-Bl. | Manitowaning | Richard Black | Méthodiste |
| New-Credit | New-Credit | New-Credit | Mlle Ella A. Martin | Non-confessionn |
| Nipissingue | Nipissingue | Parry-Sound | " Helen F. Quinn | " |
| Oneida, n° 2 | Oneida | Oneida | Levi T. Doxtator | Episcopale |
| " n° 3 | " | " | C. A. Vollick | Méthodiste |
| Pays-Plat | Pays-Plat | Northern | Mlle Alice Barker | Catholiq. romaine |
| Rivière-au-Pic | Rivière-au-Pic | " | Moses Madwayosh | " " |
| Port-Elgin | Cap-Croker | Cap-Croker | Raymond Chapman | Non-confessionn |
| Rama | Rama | Rama | John Laurence | Méthodiste |
| River-Settlement | Caradoc | Caradoc | Joseph Fisher | Non-confessionn |
| Ryerson | Ile-Parry | Parry-Sound | Eliza. R. Laurence | " |
| Sagamook | Riv.-des-Espagnols | Thessalon | A. De Lamorandière | Catholiq. romaine |
| Saugeen | Saugeen | Saugeen | Mlle Lillian Edwards | Non-confessionn |
| Scotch-Settlement | Saugeen | Saugeen | John Burr | " |
| Rivière-aux-Serpents | Riv.-aux-Serpents | Thessalon | Mlle Marie Markle | Catholiq. romaine |
| Shawanaga | Shawanaga | Parry-Sound | " Jessie Campbell | Non-confessionn |
| Sheguiandah | Sheguiandah | Manitowaning | Benjamin Fuller | Episcopale |
| Sheshegwaning | Sheshegwaning | Baie-Gore | John H. Esquimaux | Catholiq. romaine |
| Baie Sidney | Cap-Croker | Cap-Croker | Mlle Isabella McIver | Non-confessionn |
| Six-Nations, n° 1 | Six-Nations | Six-Nations | Peter Hunks | " } |
| " n° 2 | " | " | John Clark | " } |
| " n° 3 | " | " | Elam D. Bearfoot | " } |
| " n° 5 | " | " | John Lickers | " } |
| " n° 6 | " | " | Peter T. Adams | " } |
| " n° 7 | " | " | E. N. Latham | " } |
| " n° 9 | " | " | C. A. Parks | " } |
| " n° 10 | " | " | Mlle Sarah Davis | " } |
| " n° 11 | " | " | " Annabel Bogle | " } |
| Skene | Ile-Parry | Parry-Sound | M. H. Bowen | " |
| Baie-du-Sud | Baie-du-Sud | Manitowaning | Mlle Eliza Moran | Catholiq. romaine |
| Rivière-des-Espagnols | Riv.-des-Espagnols | Thessalon | " Carrie Morley | Episcopale |
| Pointe-de-Pierre | Pointe-de-Pierre | Sarnia | " Maud M. Erb | Non-confessionn |
| Sainte-Claire | Sarnia | " | F. E. Welsh | Méthodiste |

DES ÉCOLES.

(dont on a reçu des rapports) pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

| Appointements annuels ou subvention. | Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | Nombre inscrit. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | Classes. | | | | | | Ecoles. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Garçons. | Filles. | Total. | | I | II | III | IV | V | VI | |
| $ c. | | | | | | | | | | | | |
| 250 00 | Bande et méthodistes | 22 | 17 | 39 | 18 | 14 | 6 | 6 | 12 | 1 | .... | Alnwick. |
| 200 00 | Bande | 13 | 9 | 22 | 10 | 12 | 1 | 6 | 3 | .... | ... | Back-Settlement. |
| 200 00 | " | 13 | 9 | 22 | 9 | 16 | 4 | 2 | .... | .... | .... | Bear-Creek. |
| 200 00 | " | 6 | 6 | 12 | 7 | 7 | 2 | 3 | .... | .... | .... | Buzwah. |
| 300 00 | " | 17 | 4 | 21 | 9 | 6 | 9 | 4 | 1 | 1 | ... | Cap-Croker. |
| 275 00 | " et méthodistes | 15 | 19 | 34 | 17 | 17 | 9 | 6 | 2 | .... | .... | Ile-du-Chrétien. |
| 500 00 | Crédit { | 16 | .... | 16 | 8 | 8 | 5 | 3 | .... | .... | .... | Fort-William (garçons). |
| | | .... | 14 | 14 | 7 | 9 | 2 | 3 | .... | .... | .... | " " (filles). |
| 300 00 | Bande | 11 | 17 | 28 | 15 | 16 | 7 | 2 | 3 | .... | .... | Baie-des-Français. |
| 500 00 | Crédit et bande | 32 | 36 | 68 | 39 | 36 | 13 | 10 | 9 | .... | .... | Rivière-du-Jardin (C.R.) |
| 300 00 | Bande | 17 | 20 | 37 | 19 | 23 | 5 | 8 | 1 | .... | .... | " " (E.A.) |
| 300 00 | Bande et méthodistes | 14 | 7 | 21 | 10 | 14 | 3 | 3 | 1 | .... | .... | Ile-Georgina. |
| 250 00 | " " | 20 | 18 | 38 | 23 | 21 | 7 | 7 | 1 | 2 | .... | Gibson. |
| 300 00 | Crédit | 12 | 12 | 24 | 10 | 11 | 3 | 5 | 2 | 3 | .... | Lac-Doré. |
| 250 00 | " | 8 | 18 | 26 | 14 | 12 | 6 | 2 | 6 | .... | .... | Henvey-Inlet. |
| 300 00 | Bande et méthodistes | 6 | 8 | 14 | 5 | 3 | 2 | 2 | 5 | 2 | .... | Hiawatha. |
| 250 00 | Crédit | 10 | 2 | 12 | 7 | 8 | 4 | .... | .... | .... | .... | Ile-au-Brochet. |
| 250 00 | Bande | 7 | 13 | 20 | 9 | 9 | 5 | 2 | 4 | .... | .... | Kettle-Point. |
| 250 00 | Crédit | 9 | 6 | 15 | 9 | 7 | 7 | 1 | .... | .... | .... | Lac-Hélène. |
| 100 00 | " | 13 | 11 | 24 | 17 | 13 | 4 | 4 | 3 | .... | .. | Mattawa. |
| 250 00 | " | 21 | 15 | 36 | 23 | 35 | 1 | .... | .... | .... | .... | Michipicoten. |
| 250 00 | " | 12 | 6 | 18 | 5 | 10 | 7 | 1 | .... | .... | .... | Rivière-Mississagua. |
| 350 00 | Bande | 24 | 26 | 50 | 29 | 21 | 14 | 11 | 3 | 1 | | Moraviantown. |
| 200 00 | " | 28 | 16 | 44 | 20 | 16 | 12 | 8 | 4 | 4 | .... | Lac-à-la-Vase. |
| 200 00 | Crédit | 13 | 9 | 22 | 6 | 10 | 5 | 5 | 2 | .... | .... | Muncey |
| 200 00 | " | 9 | 7 | 16 | 7 | 3 | 3 | 5 | 2 | 2 | 1 | Naughton. |
| 300 00 | Bande | 23 | 11 | 34 | 17 | 10 | 4 | 7 | 3 | 8 | 2 | New-Credit. |
| 250 00 | " | 12 | 14 | 26 | 15 | 18 | 3 | .... | 5 | .... | .... | Nipissingue. |
| 200 00 | Crédit et Eglise d'Ang. | 14 | 12 | 26 | 18 | 15 | 8 | 2 | 1 | .... | .... | Oneida, n° 2. |
| 300 00 | " et méthodistes | 23 | 19 | 42 | 27 | 16 | 13 | 4 | 9 | .... | .... | " n° 3. |
| 250 00 | Crédit | 9 | 4 | 13 | 7 | 2 | 2 | 9 | .... | .... | .... | Pays-Plat. |
| 250 00 | " | 18 | 11 | 29 | 15 | 3 | 12 | 12 | 2 | .... | ... | Rivière-au-Pic. |
| 300 00 | Bande | 16 | 11 | 27 | 11 | 19 | 6 | 1 | 1 | .... | .... | Port-Elgin. |
| 250 00 | " et méthodistes | 23 | 15 | 38 | 22 | 21 | 6 | 7 | 4 | .... | .... | Rama. |
| 200 00 | Bande | 23 | 16 | 39 | 17 | 16 | 12 | 8 | 3 | .... | .... | River-Settlement. |
| 250 00 | " | 13 | 9 | 22 | 8 | 14 | 5 | .... | 1 | 2 | ... | Ryerson. |
| 250 00 | Crédit | 15 | 9 | 24 | 10 | 11 | 9 | 4 | .... | .. | .... | Sagamook. |
| 300 00 | Bande | 18 | 11 | 29 | 20 | 21 | 2 | 1 | 5 | .... | .... | Saugeen. |
| 300 00 | " | 14 | 17 | 31 | 21 | 14 | 9 | 4 | 4 | ... | .... | Scotch-Settlement. |
| 250 00 | Crédit | 10 | 7 | 17 | 8 | 10 | 4 | 3 | .... | .... | .... | Rivière-aux-Serpents. |
| 250 00 | Bande et crédit | 14 | 10 | 24 | 8 | 13 | 6 | 3 | 2 | .... | ... | Shawanaga. |
| 300 00 | " | 15 | 11 | 26 | 14 | 8 | 9 | 7 | 2 | .... | .... | Sheguiandah. |
| 200 00 | " | 15 | 7 | 22 | 19 | 21 | 1 | .... | .... | .... | .... | Sheshegwaning. |
| 300 00 | " | 16 | 7 | 23 | 15 | 1 | 4 | 6 | 10 | 2 | .... | Sidney-Bay. |
| | | 13 | 15 | 28 | 15 | 13 | 7 | 4 | 4 | .... | .... | Six-Nations, n° 1. |
| | | 22 | 22 | 44 | 21 | 5 | 14 | 6 | 15 | 4 | ... | " n° 2. |
| | | 37 | 20 | 57 | 26 | 36 | 9 | 5 | 5 | 2 | .. | " n° 3. |
| | | 25 | 23 | 48 | 28 | 17 | 19 | 4 | 4 | 3 | 1 | " n° 5. |
| 450 00 | Bande et crédit | 10 | 9 | 19 | 10 | 8 | 8 | 1 | 2 | .... | ... | " n° 6. |
| | | 43 | 41 | 84 | 40 | 46 | 18 | 8 | 10 | 2 | .... | " n° 7. |
| | | 19 | 17 | 36 | 22 | 10 | 3 | 8 | 7 | 4 | 4 | " n° 9. |
| | | 30 | 36 | 66 | 29 | 31 | 19 | 12 | 2 | 1 | 1 | " n° 10. |
| | | 22 | 26 | 48 | 21 | 28 | 10 | 9 | 1 | .... | ... | " n° 11. |
| 200 00 | Bande | 4 | 9 | 13 | 6 | 4 | 2 | 4 | 3 | .... | .... | Skene. |
| 200 00 | " | 19 | 15 | 34 | 15 | 27 | 4 | 3 | .... | .. | .... | Baie-du-Sud. |
| 200 00 | Crédit | 8 | 9 | 17 | 5 | 15 | 2 | . | .... | .... | .... | Rivière-des-Espagnols. |
| 200 00 | Bande | 2 | 6 | 8 | 3 | 6 | .... | 1 | 1 | .... | .... | Stony-Point. |
| 300 00 | " et méthodistes | 27 | 25 | 52 | 25 | 30 | 3 | 9 | 5 | 5 | .... | Saint-Clair. |

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles des sauvages

| Ecole. | Réserve. | Agence. | Instituteur. | Religion. |
|---|---|---|---|---|
| ONTARIO—*Fin.* | | | | |
| Sucker-Creek | Sucker-Creek | Manitowaning | Mlle Agnes Sheppard | Eglise d'Angleterre |
| *Thessalon | Rivière-Thessalon | Thessalon | M. J. Walsh | Catholiq. romaine |
| Thomas | Six-Nations | Six-Nations | John Miller | Non-confessionn. |
| Tyendinaga (Est) | Tyendinaga | Tyendinaga | Mlle Ethel M. Wilson | " |
| " (Ouest) | " | " | " Stella Booth | " |
| " (Centre) | " | " | " Violet Smith | " |
| " (Mission) | " | " | " Joséphine Claus | " |
| Ile-Walpole, n° 1 | Ile-Walpole | Ile-Walpole | Albert J. Sahguj | Eglise d'Angleterre |
| " n° 2 | " | " | Arthur Miskokomon | Méthodiste |
| " n° 3 | " | " | William Peters | Non-confessionn. |
| Baie-de-l'Ouest | Baie-de-l'Ouest | Gore-Bay | Mme Francis Solomon | Catholiq. romaine |
| Lac-au-Poisson-Blanc | Lac-au-Poisson-Bl. | Manitowaning | Joséphine Bisaillon | " |
| Rivière-au-Poisson Blanc | Riv-au-Poisson-Bl. | " | S. H. Ferris | Eglise d'Angleterre |
| Wikwemikong (garçons) | Ile-Manitouline (non cédée) | " | Patrick Houlahan | Catholiq. romaine |
| " (filles) | " " | " | Mlle A. Baudin | " |
| Wikwemikongsing | Wikwemikongsing | " | Mme Lucy Kaboui | " |
| Total, Ontario | | | | |
| QUÉBEC. | | | | |
| Bécancour | Bécancour | Bécancour | Mlle Emel. Bergeron | Catholiq. romaine |
| Caughnawaga (garçons) | Caughnawaga | Caughnawaga | Omer Plante | " " |
| " (filles) | " | " | Mlle Nellie Gibbons | " " |
| " (mission) | " | " | " Bert. A. Borloz | Méthodiste |
| Ile-Cornwall | Saint-Régis | Saint-Régis | Leo Killoran | Non-confessionn. |
| Lorette | Lorette | Lorette | Mlle Jos. Dubeau | Catholiq. romaine |
| Maniwaki | Maniwaki | Maniwaki | " Annie O'Connor | " " |
| Maria | Maria | Maria | " Esther Audet | " " |
| Oka (campagne) | Oka | Caughnawaga | " Leah Wilson | Méthodiste |
| " (village) | " | " | " E. M. Williams | " |
| Pointe-Bleue | Pointe-Bleue | Pointe-Bleue | Mme O. P. Dufresne | Catholiq. romaine |
| Ristigouche | Ristigouche | Ristigouche | Mlle Mary Isaac | " " |
| Saint-François (E. A.) | Saint-François | Pierreville | Rév. H. O. Loiselle | Eglise d'Angleterre |
| " (C.R.) | " | " | Sœur St-Laurent | Catholiq. romaine |
| Saint-Régis | Saint-Régis | Saint-Régis | Mlle Kath. Hughes | Non-confessionn. |
| Témiscamingue | Témiscamingue | Témiscamingue | " Frs. D. Legge | Catholiq. romaine |
| " (mission) | " | " | Sœur Ste-Perpétue | " " |
| Total, Québec | | | | |
| NOUVELLE-ECOSSE. | | | | |
| Rivière-à-l'Ours | Rivière-à-l'Ours | Rivière-à-l'Ours | J. L. DeVany | Catholiq. romaine |
| Eskasoni | Eskasoni | District n° 13 | Rodk. McMillan | " " |
| Rivière Mi-Chemin | Franklin-Manor | Co. de Cumberland | Mlle Clara Moore | " " |
| Anse-des-Sauvages | Fisher's-Grant | Comté de Pictou | " N. E. Connolly | " " |
| Rivière-du-Milieu | Rivière-du-Milieu | " Victoria | Alex. McDougall | " " |
| Millbrook | Millbrook | " Colchester | Mlle Bessie M. Smith | " " |
| New-Germany | Lunenburg | " Lunenburg | " Maggie J. Barss | " " |
| Rivière-au-Saumon | Rivière-au-Saumon | District n° 10 | " Sarah E. Boyd | " " |
| Shubénacadie | Indian-Brook | Shubénacadie | R. J. Logan | " " |
| Whycocomagh | Whycocomagh | Whycocomagh | P. A. Murphy | " " |
| Total, Nouvelle-Ecosse | | | | |

* Cette école a été fermée depuis le 1er janvier 1900.

DES ÉCOLES—*Suite.*

du Canada (dont on a reçu des rapports), pour l'exercice finissant le 30 juin 1900.

| Appointements annuels ou subvention. | Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | Nombre inscrit. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | Classes. | | | | | | Écoles. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Garçons. | Filles. | Total. | | I | II | III | IV | V | VI | |
| $ c. | | | | | | | | | | | | ONTARIO—*Fin.* |
| 200 00 | Bande | 7 | 7 | 14 | 8 | 7 | 3 | .4 | .... | .... | .... | Sucker-Creek. |
| 300 00 | Crédit | 8 | 9 | 17 | 3 | 14 | 3 | .... | .... | .... | .... | Thessalon. |
| 362 50 | Bande | 34 | 22 | 56 | 30 | 20 | 13 | 3 | 7 | 13 | .... | Thomas. |
| 150 00 | " | 45 | 15 | 60 | 25 | 34 | 9 | 11 | 2 | 4 | .... | Tyendinaga (Est). |
| 250 00 | " | 18 | 17 | 35 | 20 | 22 | 2 | 3 | 4 | 4 | .... | " (Ouest). |
| 150 00 | " | 19 | 23 | 42 | 19 | 21 | 9 | 2 | 5 | 5 | .... | " (Centre). |
| 225 00 | " | 34 | 27 | 61 | 32 | 39 | 15 | 5 | 2 | .... | .... | " (Mission). |
| 200 00 | Bande et Eglise d'Angleterre | 30 | 20 | 50 | 26 | 24 | 7 | 12 | 7 | .... | .... | Ile Walpole n° 1. |
| 300 00 | Crédit et méthodiste | 22 | 18 | 40 | 26 | 23 | 10 | 2 | 5 | .... | .... | " n° 2. |
| 300 00 | Bande | 12 | 15 | 27 | 9 | 10 | 4 | 4 | 8 | 1 | ... | " n° 3. |
| 250 00 | " | 15 | 18 | 33 | 13 | 29 | 3 | 1 | .... | ... | .... | Baie-de-l'Ouest. |
| 200 00 | Crédit | 13 | 13 | 26 | 14 | 12 | 7 | 5 | 2 | .... | .... | Lac-au-Poisson-Blanc. |
| 200 00 | " | 8 | 10 | 18 | 10 | 13 | 3 | 2 | .... | .... | .... | Rivière-au-Poisson-Blanc |
| 300 00 | " | 42 | .... | 42 | 16 | 27 | 11 | 4 | .. . | ... | .... | Wikwemikong (garçons). |
| 300 00 | " | .... | 26 | 26 | 14 | 20 | 1 | 3 | 2 | .... | .... | " (filles). |
| 200 00 | " | 14 | 5 | 19 | 10 | 17 | 2 | ... | .... | .... | .... | Wikwemikongsing. |
| ........ | ........ | 1261 | 1044 | 2305 | 1156 | 1198 | 481 | 322 | 219 | 76 | 9 | Total, Ontario. |
| | | | | | | | | | | | | QUÉBEC. |
| 40 00 | Crédit | 3 | .... | 3 | 2 | 2 | 1 | ... | .... | .... | .... | Bécancour. |
| 300 00 | " | 45 | ... | 45 | 20 | 15 | 5 | 13 | 8 | 4 | .... | Caughnawaga (garçons). |
| 500 00 | " | .... | 77 | 77 | 40 | 49 | 12 | 8 | 8 | .... | .... | " (filles). |
| 250 00 | " et méthodiste | 18 | 9 | 27 | 13 | 22 | 1 | 3 | 1 | ... | .... | " (Mission.) |
| 350 00 | Bande | 15 | 7 | 22 | 10 | 11 | 8 | 2 | 1 | .... | .... | Ile Cornwall. |
| 300 00 | Crédit | 32 | 30 | 62 | 34 | 16 | 16 | 20 | 6 | 4 | .. . | Lorette. |
| 200 00 | Bande | 20 | 25 | 45 | 17 | 16 | 27 | .... | 2 | ... | .... | Maniwaki. |
| 150 00 | Crédit | 17 | 9 | 26 | 12 | 7 | 8 | 11 | .... | .... | .... | Maria. |
| 200 00 | " et méthodiste | 10 | 8 | 18 | 9 | 11 | 1 | 4 | 2 | .... | .... | Oka (campagne). |
| 200 00 | " " | 14 | 10 | 24 | 13 | 12 | 4 | 4 | 2 | 2 | .... | " (village). |
| 150 00 | " | 26 | 35 | 61 | 31 | 5 | 8 | 5 | 9 | 20 | 14 | Pointe-Bleue. |
| 200 00 | " | 24 | 22 | 46 | 21 | 28 | 5 | 8 | 3 | 1 | 1 | Ristigouche. |
| 250 00 | " | 12 | 5 | 17 | 9 | 7 | 4 | .... | 3 | 3 | .... | St-François (Prot.) |
| 290 00 | " | 28 | 20 | 48 | 38 | 19 | 10 | 10 | 8 | 1 | .... | " (C.R.) |
| 350 00 | Bande | 24 | 23 | 47 | 23 | 25 | 19 | 3 | .... | .... | .... | St-Régis. |
| 300 00 | Crédit | 31 | 32 | 63 | 44 | 26 | 18 | 3 | 10 | 6 | .... | Témiscamingue. |
| 100 00 | " | 5 | 3 | 8 | 6 | 4 | 4 | .... | .... | .... | .... | " (Mission). |
| ....... | ........ | 324 | 315 | 639 | 342 | 275 | 151 | 94 | 63 | 41 | 15 | Total, Québec. |
| | | | | | | | | | | | | NOUVELLE-ÉCOSSE. |
| 300 00 | Crédit | 10 | 9 | 19 | 9 | 7 | 2 | 5 | 3 | 2 | .... | Rivière-à-l'Ours. |
| 200 00 | " | 9 | 2 | 11 | 4 | 4 | 4 | 3 | .... | .... | .... | Eskasoni. |
| 100 00 | " | 3 | 7 | 10 | 3 | 5 | 1 | .. . | 2 | 2 | .... | Rivière-Mi-Chemin. |
| 300 00 | " | 11 | 15 | 26 | 15 | 11 | 5 | 10 | ... | .... | .... | Anse-des-Sauvages. |
| 200 00 | " | 14 | 7 | 21 | 7 | 12 | 3 | 3 | 1 | 2 | .... | Rivière-du-Milieu. |
| 250 00 | " | 19 | 15 | 34 | 16 | 6 | 13 | 8 | 7 | .. | .... | Millbrook. |
| 300 00 | " | 7 | 5 | 12 | 7 | 3 | 1 | 6 | 2 | .... | .... | New-Germany. |
| 250 00 | " | 14 | 11 | 25 | 8 | 7 | 7 | 2 | 5 | 2 | 2 | Rivière-au-Saumon. |
| 300 00 | " | 13 | 8 | 21 | 8 | 9 | 2 | 2 | 3 | 5 | .... | Shubenacadie. |
| 200 00 | " | 11 | 11 | 22 | 9 | 11 | 2 | 6 | 3 | .. | .... | Whycocomagh. |
| ........ | ........ | 111 | 90 | 201 | 86 | 75 | 40 | 45 | 26 | 13 | 2 | Total, Nouvelle-Écosse. |

TABLEAU

INDIQUANT la condition des externats des sauvages dans tout le Canada

| École. | Réserve. | Agence. | Instituteur. | Religion. |
|---|---|---|---|---|
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | |
| Église-Brûlée | Pointe-de-l'Eglise | Nord-Est | Mlle A. G. Gillis | Catholiq. romaine. |
| Grande-Anse | Grande-Anse | " | " Mary N. Babin. | " " |
| Eel-Ground | Eel-Ground | " | " Lucy B. Walsh. | " " |
| Kingsclear | Kingsclear | Ouest | " Francis McGinn | " " |
| Sainte-Marie | Sainte-Marie | " | " M. J. Rush | " " |
| Tobique | Tobique | " | " P. M. Goodine. | " " |
| Total, Nouv.-Brunswick | | | | |
| ILE DU PRINCE-EDOUARD. | | | | |
| Ile Lennox | Ile Lennox | Ile Lennox | John F. Arsenault | Catholiq. romaine. |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | |
| Ahousaht | Ahousaht | Côte Ouest | John W. Russell | Presbytérienne |
| Aiyansh | Kitladamicks | Côte Nord-Ouest | Rév. J. B. McCullagh | Eglise anglicane |
| *Alberni | Tresaht | Côte Ouest | James R. Motion | Presbytérienne |
| Baie-de-l'Alerte | Nimkish | Kwakewlth | A. J. Edwards | Eglise anglicane |
| Bella-Bella | Bella-Bella | " | Mlle Mary A. Beatty | Méthodiste |
| Cap-Mudge | Cap-Mudge | " | R. J. Walker | " |
| †Comox | Comox | Cowichan | S. F. Crawford | Presbytérienne |
| ‡Gitwingak | Kitwingar | Babine | Joseph A. Sampare | Eglise anglicane |
| Gwayasdums | Gwayasdums | Kwakewlth | E. A. Bird | " |
| Hazelton | Kiatmaksh | Babine | Rév. John Field | " |
| Kincolith | Kincolith | Côte Nord-Ouest | Rév. W. H. Collison | " |
| Kita-maat | Kita-maat | " | Mlle M. T. Walker | " |
| Kitkahtla | Kitkahtla | " | Rév. R. W. Gurd | " |
| Kishfiax | Kishfiax | Babine | Henry Martin | Méthodiste |
| Kyaquot | Kyaquot | Côte Ouest | Rév. E. Sobry | Catholiq. romaine. |
| Lakalsap | Lakalsap | Côte Nord-Ouest | W. T. Rush | Méthodiste |
| Massett | Massett | " | W. E. Collison | Eglise anglicane |
| Metlakahtla | A Metlakahtla | " | Mlle Rose M. Davies | " |
| Nanaïmo | Nanaïmo | Cowichan | R. G. Wellwood | Méthodiste |
| §Nitanat | Cla-oose | Côte Ouest | Rév. Wm. J. Stone | " |
| Port-Essington | Skeena | Côte Nord-Ouest | Mlle Kate Tranter | " |
| Port-Simpson | A Port-Simpson | " | Chas. M. Richards | " |
| Quamichan | Quamichan | Cowichan | Harry Stuart | Catholiq. romaine. |
| Saanich | Saanich | " | Wm. Thompson | Eglise anglicane |
| Skidegate | I. de la R.-Charlotte | Côte Nord-Ouest | B. C. Freeman | Méthodiste |
| ¶Somenos | Somenos | Cowichan | George Daniel | Catholiq. romaine. |
| Songhees | Songhees | " | Sœur M. Berchmans. | " |
| Ucluelet | Itedse | Côte Ouest | Mlle E. M. Armstrong | Presbytérienne |
| Total, Colombie-Britan. | | | | |

*Tenue comme pensionnat depuis décembre 1899, mais n'a reçu seulement que la subvention d'un externat. aucune subvention du gouvernement. § Ecole fermée durant les trimestres de septembre et décembre.

DOC. DE LA SESSION No 27

DES ÉCOLES—*Suite.*

(dont ona reçu des rapports ) pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

| Appointements annuels ou subvention. | Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | Nombre inscrit. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | Classes. | | | | | | Ecole. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Garçons. | Filles. | Total. | | I | II | III | IV | V | VI | |
| $ c. | | | | | | | | | | | | Nouveau-Brunswick. |
| 250 00 | Crédit........... | 17 | 11 | 28 | 10 | 21 | 4 | 1 | 1 | 1 | .... | Eglise-Brûlée. |
| 250 00 | " ........... | 21 | 16 | 37 | 12 | 11 | 7 | 12 | 2 | 5 | .... | Grande-Anse. |
| 250 00 | " ........... | 12 | 12 | 24 | 9 | 12 | 4 | 3 | 1 | 4 | .... | Eel-Ground. |
| 250 00 | " ........... | 16 | 7 | 23 | 15 | 8 | 3 | .... | 4 | 7 | 1 | Kingsclear. |
| 250 00 | " ........... | 10 | 9 | 19 | 13 | 12 | 3 | 2 | 2 | .... | .... | Sainte-Marie. |
| 240 00 | Crédit ou bande....... | 14 | 27 | 41 | 16 | 26 | 2 | 8 | 5 | ... | .... | Tobique. |
| ........ | ........... | 90 | 82 | 172 | 75 | 90 | 23 | 26 | 15 | 17 | 1 | Total, Nouv.-Brunswick. |
| | | | | | | | | | | | | Ile du Prince-Edouard. |
| 300 00 | Crédit.. ........... | 17 | 9 | 26 | 13 | 12 | 5 | 3 | 4 | 2 | ... | Ile Lennox. |
| $ c. | | | | | | | | | | | | Colombie-Britannique. |
| 300 00 | Crédit........... | 40 | 16 | 56 | 24 | 41 | 15 | .... | .... | .... | .... | Ahousaht. |
| 300 00 | " ........... | 14 | 5 | 19 | 16 | 10 | 1 | 6 | 2 | .... | .... | Aiyansh. |
| 300 00 | " ........... | 27 | 14 | 41 | 27 | 16 | 7 | 10 | 5 | 3 | ... | Alberni. |
| 300 00 | " ........... | 12 | 14 | 26 | 10 | 11 | 8 | 6 | 1 | .... | .... | Baie-de-l'Alerte. |
| 300 00 | " ........... | 26 | 26 | 52 | 27 | 29 | 22 | 1 | .... | .... | .... | Bella-Bella. |
| 300 00 | " ........... | 15 | 10 | 25 | 9 | 17 | 6 | 2 | .... | .... | .... | Cap-Mudge. |
| 300 00 | " ........... | 10 | 5 | 15 | 4 | 5 | 10 | .... | .. | .... | .... | Comox. |
| ........ | ........... | 5 | 12 | 17 | 7 | 12 | 5 | .... | .... | .... | .... | Gitwingak. |
| 300 00 | Crédit........... | 17 | 9 | 26 | 7 | 18 | 7 | 1 | .... | .... | .... | Gwayasdums. |
| 300 00 | " ........... | 15 | 11 | 26 | 8 | 15 | 11 | .... | .... | .... | .... | Hazelton. |
| 300 00 | " ........... | 8 | 19 | 27 | 22 | 13 | 4 | 7 | 3 | ... | .... | Kincolith. |
| ........ | ........... | 19 | 26 | 45 | 35 | 7 | 20 | 8 | 10 | .... | ... | Kita-maat. |
| 300 00 | Crédit........... | 26 | 14 | 40 | 26 | 11 | 11 | 10 | 8 | .... | .... | Kitkahtla. |
| 300 00 | " ........... | 16 | 20 | 36 | 8 | 32 | 3 | 1 | .... | .... | .... | Kishfiax. |
| 300 00 | " ........... | 15 | 5 | 20 | 10 | 13 | 7 | .. | .... | .... | .... | Kyaquot. |
| 300 00 | " ........... | 19 | 14 | 33 | 19 | 19 | 9 | 5 | .... | .... | .... | Lakalsap. |
| 300 00 | " ........... | 24 | 28 | 52 | 26 | 27 | 16 | 8 | 1 | .... | .... | Massett. |
| 300 00 | " ........... | 15 | 15 | 30 | 24 | 7 | 3 | 7 | 6 | 7 | .... | Metlakahtla. |
| 300 00 | " ........... | 8 | 12 | 20 | 11 | 11 | 4 | 2 | 3 | .... | .... | Nanaïmo. |
| 300 00 | " ........... | 9 | 16 | 25 | 18 | 17 | 6 | 1 | 1 | .... | .... | Nitanit. |
| 400 00 | " ........... | 23 | 21 | 44 | 25 | 24 | 18 | 1 | 1 | ... | .... | Port-Essington. |
| 300 00 | " ........... | 64 | 21 | 85 | 48 | 38 | 30 | 10 | 4 | 3 | .... | Port-Simpson. |
| 300 00 | " ........... | 19 | 7 | 26 | 17 | 14 | 10 | 1 | 1 | .. . | .... | Quamichan. |
| 300 00 | " ........... | 14 | 4 | 18 | 15 | 4 | 7 | 3 | 4 | .... | ... | Saanich. |
| 300 00 | " ........... | 13 | 11 | 24 | 9 | 12 | 10 | 2 | ... | .... | .... | Skidegate. |
| 300 00 | " ........... | 19 | 5 | 24 | 16 | 23 | 1 | .... | .... | .... | .... | Somenos. |
| 300 00 | " ........... | 11 | 5 | 16 | 8 | 4 | 4 | 4 | 4 | .... | .. . | Songhees. |
| 300 00 | " ........... | 12 | 13 | 25 | 12 | 14 | 6 | 3 | 2 | .... | .... | Ucluelet. |
| ........ | ........... | 515 | 378 | 893 | 488 | 464 | 261 | 99 | 56 | 13 | .... | Total, Colombie-Britann. |

† Ouverte au commencement du trimestre de mars 1900. ‡ Un seul rapport reçu. Cette école n'a reçu
¶ Ecole rouverte le 23 octobre 1899.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les externats des sauvages

| Ecole. | Réserve. | Agence. | Instituteur. | Religion. |
|---|---|---|---|---|
| MANITOBA. | | | | |
| *Assabasca | Rivière-La-Pluie | Portage-du-Rat | R. E. Atkinson | Nonconfessionnelle |
| Rivière-Berens | Rivière-Berens | Rivière-Berens | Mlle Kate Lawford | Méthodiste |
| Grand-Remous | Pas | Pas | Jas. Settee, jeune | Eglise anglicane |
| Rivière-Noire | Rivière-Noire | Rivière-Berens | Sydney B. Barrett | " |
| Tête-Ouverte | Tête-Ouverte | Clandeboye | Fred. A. W. McLean | " |
| Chemawawin | Chemawawin | Pas | Richard Hooker | " |
| Couchiching | Couchiching | Couchiching | Mlle Hél. Bouvette | Catholique |
| Rivière-aux-Grues | Rivière-aux-Grues | Manitowapah | John Moar | Eglise anglicane |
| †Lac Lacroix | Lac-Lacroix | Rivière-Berens | Mlle Sara A. Kitchen | Méthodiste |
| Lac-de-l'Aigle | Lac-de-l'Aigle | Savanne | Arthur J. Bruce | Eglise anglicane |
| Lac Flux-et-Reflux | Lac Flux-et-Reflux | Manitowapah | M. Dumas | Catholique |
| Fairford (en haut) | Fairford | " | Rév. George Bruce | Eglise anglicane |
| " (en bas) | " | " | Kemper Garrioch | " |
| Rivière-Fisher | Rivière-Fisher | Rivière-Berens | John G. Cochrane | Méthodiste |
| Fort-Alexander (en haut) | Fort-Alexandre | Clandeboye | J. Arran Wilson | Eglise anglicane |
| " (R.C.) | " | " | W. George Gow | Catholique |
| Tête-du-Français | Lac-Seul | Savanne | James Fox | Eglise anglicane |
| Grands-Rapides | Grands-Rapides | Pas | J. Isbester | " |
| Rivière-Creuse | Rivière-Creuse | Rivière-Berens | John Sinclair | " |
| Islington | Islington | Portage-du-Rat | J. S. Newton | " |
| Jack-Head | Jack-Head | Rivière-Berens | Maurice Saunderson | " |
| Lac-Seul (Rivière Canot) | Lac-Seul | Savanne | James Anderson, jne | " |
| " (Po'te du Traité) | " | " | Rév. T. H. Pritchard | " |
| Lac-Manitoba | Lac-Manitoba | Manitowapah | Maxime Goulet | Catholique |
| Lac Saint Martin | Lac-Saint-Martin | " | T. H. Dobbs | Eglise anglicane |
| Petites-Fourches | Petites-Fourches | Couchiching | R. H. Bagshaw | " |
| Petite-Saskatchewan | Petite-Saskatch'n | Manitowapah | J. E. Favell | " |
| Long-Saut | Long-Saut | Couchiching | Mlle Mary A. Johnson | " |
| Rapides-du-Manitou | Rap.-du-Manitou | " | D. W. Wood | " |
| Lac-L'Orignal | Lac-L'Orignal | Pas | Louis Cochrane | " |
| Muckle-Creek | Saint-Pierre | Clandeboye | Mlle H. McKenzie | " |
| ‡Norway-House | Norway-House | Rivière-Berens | E. F. Hardiman | Méthodiste |
| Pas | Pas | Pas | T. H. P. Lamb | Eglise anglicane |
| Creek-du-Pin | Creek-du-Pin | Manitowapah | Rév. A. Chaumont | Catholique |
| Rivière-au-Peuplier | Riv.-au-Peuplier | Rivière Berens | Joseph Dargue | Méthodiste |
| Terre-Rouge | Terre-Rouge | Pas | Robert Bear | Eglise anglicane |
| Rossville | Norway-House | Rivière-Berens | Joseph H. Lowes | Méthodiste |
| Baie-au-Sable | Baie-au-Sable | Manitowapah | J. F. Girardeau | Catholique |
| Lac-Plat | Montagne-du-Pas | Pas | Thomas R. Bear | Eglise anglicane |
| Saint-Pierre (Nord) | Saint-Pierre | Clandeboye | Mlle Lizzie McLean | " |
| " (Sud) | " | " | Mlle I. J. Jackson | " |
| " (Est) | " | " | Angus Prince | " |
| " (C.R.) | " | " | Mlle Alice Genthon | Catholique |
| §Les Dalles | Portage-du-Rat | Portage-du-Rat | Charles Clarke | Eglise anglicane |
| Wabigoon | Wabigoon | Savanne | Mlle Amy Johns | " |
| Wabuskang | Wabuskang | " | Albert Prince | " |
| Riv.-de-la-Poule-d'Eau | R. de-la-Poule-d'E. | Manitowapah | I. H. Adam | Catholique |
| Total, Manitoba | | | | |

* Un seul rapport reçu. † Ecole fermée pendant le trimestre de septembre. ‡ Tenue comme pensionnat depuis décembre 1899, et alors l'école se ferma. § Externes au pensionnat. ‖ Pas de rapports reçus pour les trimestres de décembre et mars.

DES ECOLES—*Suite.*

(dont les rapports ont été reçus) pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

| Appointements annuels ou subvention. | Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | Nombre inscrit. Garçons. | Filles. | Total. | Moyenne de la présence quotidienne. | Classe. I | II | III | IV | V | VI | Ecole. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ c. | | | | | | | | | | | | MANITOBA. |
| 300 00 | Crédit................ | 5 | 5 | 10 | 2 | 7 | 3 | .... | .... | .... | .... | Assabasca. |
| 300 00 | " ................ | 28 | 21 | 49 | 13 | 41 | 3 | 5 | .... | .... | .... | Rivière-Berens. |
| 300 00 | " ................ | 11 | 15 | 26 | 13 | 10 | 7 | 6 | 3 | .... | .... | Grand-Remous. |
| 300 00 | " ................ | 14 | 10 | 24 | 10 | 5 | 4 | 10 | 5 | .... | .... | Rivière-Noire. |
| 300 00 | " ................ | 8 | 13 | 21 | 8 | 14 | 5 | 1 | 1 | .... | .... | Tête-Ouverte. |
| 300 00 | " ................ | 17 | 16 | 33 | 17 | 17 | 8 | 8 | .... | .... | .... | Chemawawin. |
| 300 00 | " ................ | 9 | 5 | 14 | 8 | 11 | 3 | .... | .... | .... | .... | Couchiching. |
| 300 00 | " ................ | 8 | 5 | 13 | 8 | 5 | 5 | 2 | 1 | .... | .... | Rivière-aux-Grues. |
| 300 00 | " ................ | 17 | 23 | 40 | 21 | 24 | 6 | 6 | 4 | .... | .... | Lac-Lacroix. |
| 300 00 | " ................ | 10 | 10 | 20 | 10 | 17 | 3 | .... | .... | .... | .... | Lac-de-L'Aigle. |
| 300 00 | " ................ | 10 | 11 | 21 | 13 | 11 | 4 | 6 | .... | .... | .... | Lac Flux et Reflux. |
| 300 00 | " ................ | 5 | 10 | 15 | 9 | 6 | 2 | 2 | .... | 5 | .... | Fairford (en haut). |
| 300 00 | " ................ | 14 | 15 | 29 | 15 | 20 | 8 | .... | 1 | .... | .... | " (en bas). |
| 300 00 | " ................ | 35 | 16 | 51 | 23 | 32 | 5 | 11 | 3 | .... | .... | Rivière-au-Vison. |
| 300 00 | " ................ | 13 | 13 | 26 | 14 | 15 | 5 | 3 | 3 | .... | .... | Fort-Alexandre (en haut) |
| 300 00 | " ................ | 17 | 8 | 25 | 13 | 17 | 5 | 2 | 1 | .... | .... | " (C.-R.) |
| 300 00 | " ................ | 12 | 13 | 25 | 8 | 23 | 2 | .... | .... | .... | .... | Tête-du-Français. |
| 300 00 | " ................ | 14 | 14 | 28 | 17 | 14 | 12 | 2 | .... | .... | .... | Grands-Rapides. |
| 300 00 | " ................ | 13 | 11 | 24 | 10 | 8 | 7 | 6 | 3 | .... | .... | Rivière-Creuse. |
| 300 00 | " ................ | 12 | 12 | 24 | 9 | 20 | 4 | .... | .... | .... | .... | Islington. |
| 300 00 | " ................ | 14 | 14 | 28 | 20 | 18 | 5 | 5 | .... | .... | .... | Tête-de-Brochet. |
| 300 00 | " ................ | 13 | 11 | 24 | 16 | 16 | 8 | .... | .... | .... | .... | Lac-Seul (Riv.-du-Canot) |
| 300 00 | " ................ | 19 | 6 | 25 | 14 | 11 | 7 | 7 | .... | .... | .... | " (Pointe du Traité) |
| 300 00 | " ................ | 17 | 10 | 27 | 8 | 18 | 6 | 3 | .... | .... | .... | Lac-Manitoba. |
| 300 00 | " ................ | 20 | 13 | 33 | 20 | 25 | 4 | 3 | 1 | .... | .... | Lac-Saint-Martin. |
| 300 00 | " ................ | 7 | 4 | 11 | 3 | 5 | 1 | 5 | .... | .... | .... | Petites-Fourches. |
| 300 00 | " ................ | 12 | 8 | 20 | 12 | 12 | 6 | 2 | .... | .... | .... | Petite-Saskatchewan. |
| 300 00 | " ................ | 5 | 8 | 13 | 8 | 5 | .... | 3 | 5 | .... | .... | Long-Saut. |
| 300 00 | " ................ | 11 | 13 | 24 | 5 | 18 | 2 | 4 | .... | .... | .... | Rapides-du-Manitou. |
| 300 00 | " ................ | 11 | 11 | 22 | 11 | 18 | 2 | 2 | .... | .... | .... | Lac-L'Orignal. |
| 300 00 | " ................ | 12 | 12 | 24 | 8 | 18 | 4 | 1 | 1 | .... | .... | Muckle-Creek. |
| 300 00 | " ................ | 3 | 8 | 11 | 2 | 8 | .... | 3 | .... | .... | .... | Norway-House. |
| 300 00 | " ................ | 24 | 29 | 53 | 39 | 33 | 9 | 4 | 5 | 2 | .... | Pas. |
| $12 per capita. | " ................ | 15 | 13 | 28 | 26 | 21 | 3 | 1 | 1 | 2 | .... | Creek-du-Pin. |
| 300 00 | " ................ | 31 | 17 | 48 | 23 | 24 | 15 | 7 | 2 | .... | .... | Rivière-du-Peuplier. |
| 300 00 | " ................ | 19 | 16 | 35 | 19 | 26 | 7 | 2 | .... | .... | .... | Terre-Rouge. |
| 300 00 | " ................ | 26 | 32 | 58 | 23 | 43 | 10 | 5 | .... | .... | .... | Rossville. |
| 300 00 | " ................ | 22 | 31 | 53 | 30 | 42 | 8 | 3 | .... | .... | .... | Baie-au-Sable. |
| 300 00 | " ................ | 10 | 10 | 20 | 15 | 9 | 6 | .... | 5 | .... | .... | Lac-Plat. |
| 300 00 | " ................ | 13 | 9 | 22 | 12 | 6 | 4 | 8 | 4 | .... | .... | Saint-Pierre (Nord). |
| 300 00 | " ................ | 20 | 16 | 36 | 17 | 13 | 13 | 4 | 6 | .... | .... | " (Sud). |
| 300 00 | " ................ | 12 | 5 | 17 | 11 | 6 | 4 | 7 | .... | .... | .... | " (Est). |
| 300 00 | " ................ | 6 | 8 | 14 | 7 | 9 | 2 | 1 | .... | 2 | .... | " (C.-R.). |
| 300 00 | " ................ | 9 | 5 | 14 | 8 | 14 | .... | .... | .... | .... | .... | Les-Dalles. |
| 300 00 | " ................ | 9 | 12 | 21 | 10 | 12 | 5 | 4 | .... | .... | .... | Wabigoon. |
| 300 00 | " ................ | 6 | 12 | 18 | 9 | 14 | 3 | 1 | .... | .... | .... | Wabuskang. |
| $12 per capita. | " ................ | 17 | 8 | 25 | 12 | 19 | 5 | .... | 1 | .... | .... | Riv.-de-la-Poule-d'Eau. |
| ........ | ................ | 655 | 587 | 1242 | 629 | 780 | 240 | 155 | 56 | 11 | .... | Total, Manitoba. |

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents externats des le 30

| Ecole. | Réserve. | Agence. | Instituteur. | Religion. |
|---|---|---|---|---|
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST. | | | | |
| Attakakoop | Attakakoop | Carlton | Louis Ahenakew | Catholiq. romaine. |
| Corne-de-Taureau | Gens-du-Sang | Gens-du-Sang | L. F. Hardyman | Eglise anglicane |
| Pied-de-Corbeau | Pieds-Noirs | Pieds-Noirs | R'd. L. J. Danis, OMI | Catholiq. romaine. |
| Etoile-du-Jour | Etoile-du-Jour | Buttes-de-Tondre | Sophia E. Smyth | Eglise anglicane |
| Lac-du-Bon-Poisson | Pakan | Lac-La-Selle | Vincent Smith | Méthodiste |
| *Gordon | George Gordon | Buttes-de-Tondre | M. Williams | Eglise anglicane |
| Irene Training | A Fort-Vermillon | Traité nº 8 | A. S. White | " |
| James Smith | James Smith | Lac-aux-Canards | Donald McDonald | " |
| John Smith | John Smith | " " | Mlle Ethel Shipman | " |
| †Joseph | Joseph | Edmonton | Sévère Callihoo | Catholiq. romaine. |
| La-Clé | La-Clé | Rivière-du-Cygne | Owen Owens | Eglise anglicane |
| Keeseekouse | Keeseekouse | " " | Edward J. Barton | Catholiq. romaine. |
| Lac-la-Ronge | Lac la-Ronge | Carlton | Samuel Abraham | Eglise anglicane |
| Petit-Pin | Petit-Pin | Battleford | C. T. Desmarais | " |
| ‡Louis Bull | Louis Bull | Hobbema | Mad. A. Goodhand | Méthodiste |
| Mistawasis | Mistawasis | Carlton | Mlle Kate Gillespie | Presbytérienne |
| Lac-Montréal | Lac-Montréal | " | J. R. Settee | Eglise anglicane |
| Mission de la Nativité, (Saints-Anges) | A Ft.-Chipewyan | Traité nº 8 | Sœur McDougall | Catholiq. romaine. |
| Rivière-du-Chêne, Sioux | Rivière-du-Chêne | Birtle | J. Francis Cox | Eglise anglicane |
| Okanase | Okanase | " | R. C. McPherson | Presbytérienne |
| ‖Vieux-Soleil | Pieds-Noirs | Pieds-Noirs | Rév. W. H. Gibbon-Stocken | Eglise anglicane |
| Poundmaker | Poundmaker | Battleford | Victoria Arcand | Catholiq. romaine. |
| Faisan-Rouge | Faisan Rouge | " | Mlle M. Willson | Eglise anglicane |
| Lac-La Selle | Lac-La-Selle | Lac-La-Selle | Chas. W. Leonard | Méthodiste |
| Sampson | Sampson | Hobbema | Wallace Jones | " |
| Rivière-Plate | La-Clé | Rivière-du-Cygne | Rév. A. T. Norquay | Eglise anglicane |
| Mission des Sioux | Près Prince-Albert | " " | Mlle L. M. Baker | Presbytérienne |
| Saint-Antoine | P. Lac-des-Esclav., dist. riv. La-Paix | Traité nº 8 | Rév. D. Laferrier, O. M. I | Catholiq. romaine. |
| Lac-de-l'Esturgeon | Twatt | Carlton | Mlle Alice Clarke | Eglise anglicane |
| Foin-d'Odeur | Foin-d'Odeur | Battleford | " H. M. Flemming | Catholiq. romaine. |
| Enfant-du-Tonnerre | Enf.-du-Tonnerre | " | Philip McDonald | Eglise anglicane |
| Vermillon (Saint-Henri) | A Ft.-Vermillon | Traité nº 8 | Rév. J. Dupui | Catholiq. romaine. |
| Bonnet-Blanc, Sioux | Bois-d'Orignal | | Mad. W. R. Tucker | Méthodiste |
| Lac-au-Poisson-Blanc | James Seenum | Lac-La-Selle | Mlle Mina German | " |
| Total, T. N.-O | | | | |

* Externes au pensionnat. † Aucun rapport reçu pour le trimestre de décembre. ‡ Aucun rapport reçu pour le trimestre de septembre. ‖ Externes au pensionnat—aucune subvention.

DES ÉCOLES—*Suite.*

sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pour l'exercice terminé juin 1900.

| Appointements annuels ou subvention. | Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | Nombre inscrit. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | Classe. | | | | | | Ecole. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Garçons. | Filles. | Total. | | I | II | III | IV | V | VI | |
| $ c. | | | | | | | | | | | | Territoires du Nord-Ouest. |
| 300 00 | Crédit.... ......... | 7 | 10 | 17 | 12 | 12 | 3 | 1 | 1 | .... | .... | Attakakoop. |
| 300 00 | " ............... | 13 | 10 | 23 | 8 | 22 | 1 | .... | .... | .... | .... | Corne-du-Taureau. |
| 300 00 | " ............... | 15 | 9 | 24 | 11 | 22 | 2 | .... | .... | .... | .... | Pied-de-Corbeau. |
| 300 00 | " ............... | 7 | 6 | 13 | 8 | 4 | 4 | 2 | 3 | .... | .... | Etoile-du-Jour. |
| 300 00 | " .... .... ...... | 15 | 9 | 24 | 12 | 17 | 5 | .... | 2 | .... | .... | Lac-du-Bon-Poisson. |
| $12 par tête. | " ............... | 1 | .... | 1 | 1 | .... | 1 | ... | .... | .... | .... | Gordon. |
| ........ | ..................... | 1 | 4 | 5 | 3 | 4 | .... | .... | .... | 1 | .... | Irene Training. |
| 300 00 | Crédit.... .......... | 12 | 12 | 24 | 6 | 24 | .... | .... | .... | .... | .... | James Smith. |
| 300 00 | " ..... .... ..... | 6 | 14 | 20 | 7 | 9 | 3 | 7 | 1 | .. . | .... | John Smith. |
| 300 00 | " ............... | 11 | 6 | 17 | 10 | 14 | 3 | .... | .... | .... | .... | Joseph. |
| 300 00 | " .... . .. ...... | 5 | 11 | 16 | 5 | 6 | 6 | 3 | 1 | .... | .... | La-Clé. |
| 300 00 | " ............... | 5 | 8 | 13 | 6 | 8 | 4 | 1 | .... | .. | .... | Keeseekouse. |
| 300 00 | " ............... | 11 | 13 | 24 | 8 | 20 | 4 | .... | .... | .... | .... | Lac-la-Ronge. |
| 300 00 | " .... .......... | 6 | 8 | 14 | 8 | 13 | 1 | .... | .... | ... | .... | Petit-Pin. |
| 300 00 | " ............... | 6 | 3 | 9 | 4 | 7 | 1 | 1 | .... | .... | .... | Louis Bull. |
| 300 00 | " ...... ........ | 10 | 4 | 14 | 5 | 10 | 1 | 3 | .... | .... | .... | Mistawasis. |
| 300 00 | " ............... | 9 | 10 | 19 | 12 | 15 | 4 | ... | .... | . .. | .... | Lac-Montréal. |
| 200 00 | " ............... | 7 | 11 | 18 | 18 | 7 | 6 | 3 | 2 | .... | .... | Mission de la Nativité (Saints-Anges). |
| 300 00 | " ............... | 8 | 8 | 16 | 7 | 11 | 2 | 3 | .... | .... | .... | Rivière-du-Chêne, Sioux. |
| 300 00 | " ............... | 6 | 6 | 12 | 7 | 6 | 3 | 2 | 1 | .... | .... | Okanase. |
| ........ | ..................... | 12 | 10 | 22 | 4 | 22 | .... | .... | .... | ... | .... | Old-Suns. |
| 300 00 | Crédit.... .......... | 9 | 9 | 18 | 8 | 7 | 3 | 5 | 3 | ... | .... | Poundmaker. |
| 300 00 | " ............... | 11 | 10 | 21 | 13 | 15 | 5 | .... | 1 | .... | .... | Faisan-Rouge. |
| 300 00 | " .... ... ...... | 11 | 5 | 16 | 6 | 13 | 3 | .... | .... | . .. | .... | Lac-La-Selle. |
| 300 00 | " ......... ..... | 11 | 8 | 19 | 5 | 18 | ... | 1 | .... | .... | .... | Sampson. |
| 300 00 | " ............... | 12 | 18 | 30 | 14 | 16 | 8 | 5 | 1 | .... | .... | Rivière-Plate. |
| 300 00 | " ............... | 8 | 11 | 19 | 10 | 13 | 4 | 2 | .... | .... | .... | Mission-des-Sioux. |
| 200 00 | " ............ ... | 7 | 8 | 15 | 15 | 9 | 2 | 3 | 1 | .... | .... | Saint-Antoine. |
| 300 00 | " ............... | 13 | 4 | 17 | 3 | 13 | 3 | 1 | .... | .... | .... | Lac-de-l'Esturgeon. |
| 300 00 | " ............... | 4 | 5 | 9 | 4 | 2 | 5 | 2 | .... | .... | .... | Foin-d'Odeur. |
| 300 00 | " ............... | 7 | 4 | 11 | 6 | 7 | 4 | .... | ... | .... | .... | Enfant-du-Tonnerre. |
| 200 00 | " ...... ........ | 11 | 2 | 13 | 12 | 6 | 5 | 1 | 1 | .... | .... | Vermillon (Saint-Henri). |
| 300 00 | " ............... | 5 | 8 | 13 | 7 | 4 | 2 | 3 | 3 | 1 | .... | Bonnet-Blanc, Sioux. |
| 300 00 | " ............... | 11 | 12 | 23 | 9 | 17 | 4 | 1 | .... | 1 | .... | Lac-au-Poisson-Blanc. |
| ........ | ..... ............... | 293 | 276 | 569 | 274 | 393 | 102 | 50 | 21 | 3 | .... | ......Total, T.N.-O..... |

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents externats des
le 30

| Ecole. | District. | Instituteur. | Religion. |
|---|---|---|---|
| EN DEHORS DES TRAITÉS. | | | |
| Mission d'Albany. ...... | Diocèse de Moosonee, Baie-James..... | Rév. Thos. Vincent.. | Eglise d'Angleterre |
| Mission de Buxton.. .... | Forty-Mile, dist. de la riv. Yukon Sup. | Rév. J. Hawksley. .. | " " |
| Fort-l'Orignal........... | Diocèse Moosonee, Baie-James ....... | R. J. Renison....... | " " |
| Moosehide.............. | Klondike, district du Yukon .... .... | .................. | " " |
| Mission de la Providence (Sacré-Cœur).......... | Diocèse d'Athabasca et Riv. McKenzie. | Rév. sœur Séguin... | Catholiq. romaine. |
| Rupert's-House......... | Dioc. Moosonee, riv. de la Gr.-Baleine. | Fred. Swindlehurst.. | Eglise d'Angleterre |
| Mission de Saint-David.. | Fort-Simpson, dist. de la riv. McKenzie. | Stanly A. Soanes.... | " " |
| Mission de St-Mathieu.. | Fort-McPherson, riv. Peel, district de McKenzie..... .................. | Mlle Annie McDonald | " " |
| Mission de Saint-Pierre.. | Riv.-au-Foin, dist. de la riv. McKenzie | Mlle Margaret Tims. | " " |
| Total............ | ......................... | .................. | ................ |

DES ÉCOLES—*Suite.*

sauvages du Canada (dont on a reçu des rapports) pour l'exercice terminé juin 1900.

| Appointements annuels ou subvention. | Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | Nombre inscrit. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | Classe. | | | | | | Ecole. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Garçons. | Filles. | Total. | | I | II | III | IV | V | VI | |
| $ c. | | | | | | | | | | | | En dehors des traités. |
| 200 00 | Crédit................ | 12 | 9 | 21 | 14 | 21 | .... | .... | .... | .... | .... | Mission d'Albany. |
| 200 00 | " ............... | 6 | 12 | 18 | 10 | 18 | .... | .... | .... | .... | .... | Mission de Buxton. |
| 200 00 | " ............... | 54 | 65 | 119 | 69 | 119 | .... | .... | .... | .... | .... | Fort-L'Orignal. |
| ........ | ........................ | 15 | 14 | 29 | 11 | 29 | .... | .... | .... | .... | .... | Moosehide. |
| 200 00 | Crédit................ | 7 | 13 | 20 | 20 | 2 | 9 | 6 | 2 | 1 | .... | Mission de la Providence (Sacré-Cœur). |
| 200 00 | " ................ | 5 | 6 | 11 | 9 | 11 | .... | .... | .... | .... | .... | Rupert's-House. |
| 200 00 | " ................ | 8 | 10 | 18 | 9 | 11 | 2 | 1 | 4 | .... | .... | Mission de Saint-David. |
| 200 00 | " ................ | 21 | 17 | 38 | 20 | 23 | 6 | 7 | 2 | .... | .... | Mission de Saint-Mathieu |
| 200 00 | " ................ | 21 | 7 | 28 | 18 | 23 | ... | 3 | 2 | .... | .... | Mission de Saint-Pierre. |
| ....... | ........................ | 149 | 153 | 302 | 180 | 257 | 17 | 17 | 10 | 1 | .... | Total, en deh. d. traités |

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents

| Ecole. | Situation. | Directeur. | Religion. |
|---|---|---|---|
| ONTARIO. | | | |
| Orphelinat de Fort-William.. | A Fort-William ..... .......... | Rév. sœur M. Ignatia | Catholique....... |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | |
| Alberni. .................. | A Alberni, réserve Tresaht, Côte Ouest ............... ... .... | James R. Motion ... | Presbytérienne... |
| Ref. des F. de la B.-de-l'Alerte | A la B. de l'Alerte, réserve Nimkish | Rév. A. W. Corker.. | Eglise anglicane.. |
| Clayoquot (Alberni)......... | Avoisinant Opitsat n° 1, agence de la Côte Ouest.................. | Rév. P. Manrus..... | Catholiq. romaine |
| Ref. des F. de Port-Simpson. | A Port-Simpson, Côte Nord-Ouest. | Mlle Lavinia Clarke. | Méthodiste....... |
| Sainte-Marie.... .......... | A la Mission Sainte-Marie, sur la rivière Fraser.... ...... .... | Rév. J. A. Bédard, O.M.I............ | Catholiq. romaine |
| Squamish .................. | A Squamish, agence de la riv. Fraser | Rév. E. H. Bunoz... | " .. |
| Yale (All-Hallows) ......... | A Yale, sur la rivière Fraser ...... | Sœur Supér. Amy... | Eglise anglicane.. |
| Total, Colombie-Britannique | ......... .................. . . | ......... ......... | ............ .... |
| MANITOBA. | | | |
| Norway-House .......... . | A Norway-House, agence de la riv. Berens ................. ..... | E. F. Hardiman .... | Méthodiste....... |
| Creek-du-Pin.... .......... | A l'embouchure du creek du Pin, lac Winnipegosis................ | Rév. A. Chaumont.. | Catholiq. romaine |
| Portage-la-Prairie ....... . | A Portage-la-Prairie, Man ........ | Mlle Annie Fraser.. | Presbytérienne... |
| Portage-du-Rat..... ..... | A Portage-du-Rat, Ont ........... | Rév. C. Cahill, O.M.I. | Catholiq. romaine |
| Rivivière-de-la-Poule d'Eau.. | Sur la baie de la rivière de la Poule-d'Eau, agence de Manitowapah.. | I. H. Adam......... | " .. |
| Total, Manitoba .......... | ...... .. ..... ......... ...... | ......... .......... | ................ |
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST. | | | |
| Birtle ..... .. ....... .... | A Birtle, Man.................. | W. J. Small........ | Presbyterienne... |
| Gens-du-Sang, E. A......... | Sur la réserve des Gens-du-Sang... | Arthur DeB. Owen . | Eglise anglicane.. |
| " C....... .. | " " " .... | Rév. J. Riou, O.M.I. | Catholiq. romaine |
| Plume-Bleue..... ..... .... | Réserve de Plume-Bleue, agence du Lac-La-Selle.................. | Rév. H. Grandin.... | " .. |
| Pied-de-Corbeau, E.A....... | Sur la réserve des Pieds-Noirs..... | Rév. L. J. Danis, O. M.I.............. | " .. |
| Crowstand ............ ... | Près de la réserve de la Côte, agence de la Rivière-du-Cygne..... .... | Rév. Neil Gilmour.. | Presbytérienne ... |
| Cowesses ....... .......... | Sur la réserve Crowesses, agence du Lac-Croche............ ....... | Rév. T. P. Campeau. | Catholiq. romaine |
| Lac-au-Canard............. | Sur la réserve du Lac-au-Canard... | Rév. M.J.P. Paquette O.M.I............ | " .. |
| Collège Emmanuel ........ | A Prince-Albert, Sask... ......... | Rév. James Taylor.. | Eglise anglicane.. |
| Peau-d'Hermine .. ........ | Sur la réserve de Peau-d'Hermine, agence Hobbema................ | Rév. G. Simonia.... | Catholiq. romaine |
| Buttes-La-Lime......... ... | Sur la réserve des Buttes-La-Lime. | Rév. W. H. Farrer.. | Presbytérienne.... |
| Gordon....... ........... | Sur la rèserve de G. Gordon, agence des Buttes-de-Tondre ........... | M. Williams........ | Eglise anglicane.. |
| Ile-à-la-Crosse ............... | A l'Ile-à-la-Crosse, district de la rivière McKenzie............... | Rév. Sœur Foisy.... | Catholiq. romaine |

DES ÉCOLES—*Suite.*

pensionnats des sauvages du Canada pour l'exercice terminé le 30 juin 1900

| Subvention. | Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | Nombre inscrit. Garçons. | Filles. | Total. | Moyenne de la présence quotidienne. | Classe. I | II | III | IV | V | VI | École. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | | ONTARIO. |
| $500 .... ..... | Crédit | 4 | 24 | 28 | 26 | 9 | 9 | 5 | 5 | .... | ... | Orphelinat de Fort-William. |
| | | | | | | | | | | | | COLOMBIE-BRITANNIQUE. |
| $300 ..... ........ | Crédit | 27 | 14 | 41 | 27 | 16 | 7 | 10 | 5 | 3 | .... | Alberni. |
| 10 élèves, $60 par tête | " | .... | 8 | 8 | 7 | 1 | .... | .... | 1 | 6 | ... | Ref. des filles, Baie-de-l'Alerte |
| 50 " 60 " | " | 16 | 12 | 28 | 24 | 22 | 5 | .... | 1 | .... | .... | Clayoquot (Alberni). |
| 20 " 60 " | " | ... | 43 | 43 | 38 | 13 | 11 | 8 | 10 | 1 | .... | Ref. des filles, Port-Simpson. |
| 60 " 60 " | " | 43 | 44 | 87 | 74 | 16 | 23 | 21 | 15 | 9 | 3 | Sainte-Marie. |
| 50 " 60 " | " | 10 | 9 | 19 | 19 | 18 | 1 | .... | .... | ... | .... | Squamish. |
| 35 " 60 " | " | .... | 28 | 28 | 26 | 6 | 4 | 8 | 8 | 1 | 1 | Yale (All Hallows). |
| .................. | ...... | 96 | 158 | 254 | 215 | 92 | 51 | 47 | 40 | 20 | 4 | Total, Colombie-Britannique. |
| | | | | | | | | | | | | MANITOBA. |
| 50 élèves, $72 par tête | Crédit | 21 | 25 | 46 | 38 | 30 | 7 | 9 | .... | .... | .... | Refuge Norway. |
| 20 " 72 " | " | 11 | 16 | 27 | 25 | 8 | 5 | 7 | 7 | .... | .... | Creek-du-Pin. |
| 20 " 72 " | " | 12 | 11 | 23 | 23 | 8 | 6 | 5 | 2 | 2 | .... | Portage-la-Prairie. |
| 30 " 72 " | " | 14 | 18 | 32 | 30 | 17 | 10 | 5 | .... | .... | .... | Portage-du-Rat. |
| 15 " 72 " | " | 1 | 15 | 16 | 15 | 4 | 5 | 7 | .... | .... | ... | Rivière-de-la-Poule-d'Eau. |
| ... ........... ... | .. ... | 59 | 85 | 144 | 131 | 67 | 33 | 33 | 9 | 2 | .... | Total, Manitoba. |
| | | | | | | | | | | | | TERRITOIRES DU NORD-OUEST. |
| 40 élèves, $72 par tête | Crédit | 14 | 28 | 42 | 36 | 20 | 11 | 9 | 2 | ... | .... | Birtle. |
| 80 " 72 " | " | 27 | 26 | 53 | 47 | 8 | 6 | 23 | 3 | 13 | ... | Gens-du-Sang (E.A. |
| 25 " 72 " | " | 13 | 6 | 19 | 16 | 19 | .... | .... | .... | .. . | .... | " (C.-R.) |
| 50 " 72 " | " | 27 | 23 | 50 | 44 | 17 | 6 | 16 | 7 | 4 | .... | Plume-Bleue. |
| 10 " 72 " | " | 6 | 5 | 11 | 9 | 11 | .... | . . | .... | .... | .... | Crowfoot, C.-R. |
| 30 " 72 " | " | 19 | 16 | 35 | 33 | 12 | 8 | 11 | 4 | .... | .... | Crowstand. |
| 20 " 72 " | ...... | 10 | 10 | 20 | 18 | 19 | 1 | .... | .... | ... | .... | Cowesses. |
| 100 " 100 " | Crédit | 51 | 49 | 100 | 96 | 59 | 25 | 16 | .... | .... | .... | Lac-au-Canard. |
| { 20 garç. $100p. tête / 20 " et filles, $72 " } | " | 28 | 24 | 52 | 45 | 18 | 9 | 9 | 9 | 3 | 4 | Collège Emmanuel. |
| 50 élèves, $72 par tête | " | 27 | 20 | 47 | 41 | 22 | 9 | 7 | 5 | 4 | ... | Peau-d'Hermine. |
| 12 " 72 " | " | 7 | 6 | 13 | 12 | 8 | 4 | ... | 1 | ... | .... | Buttes-La-Lime. |
| 30 " 72 " | " | 13 | 14 | 27 | 25 | 4 | 12 | 4 | 7 | .... | .... | Gordon. |
| 12 " 72 " | " | 4 | 8 | 12 | 12 | 5 | 5 | 2 | .... | .... | .... | Ile-à-la-Crosse. |

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents

| Ecole. | Situation. | Principal. | Religion. |
|---|---|---|---|
| TERRITOIRES DU N.-O.—*Suite* | | | |
| Lac-des-Esclaves, E. A.. ... | Au Lac-des-Esclaves, district de la rivière La-Paix.................. | C. D. White........ | Eglise anglicane.. |
| " " " C.R...... | Au Lac-des-Esclaves, district de la rivière La-Paix.................. | Rév. C. Falher, O.M.I | Catholiq. romaine |
| Muscowequan....... ... .. | Sur la réserve Muscowequan, agence des Buttes-de-Tondre..... ..... | S. Perrault......... | " .. |
| Orphelinat McDougall...... | Sur la réserve Morley, ag. Assinib. | John W. Niddrie.... | Méthodiste....... |
| Vieux-Soleil............... | Sur la réserve des Pieds-Noirs..... | Rév. H. W. G. Stocken | Eglise anglicane.. |
| Lac-aux-Oignons, C. R .... | Sur la réserve Seekaskootch, agence du Lac-aux-Oignons............ | Rév. W. Comiré, O. M.I ............ | Catholiq. romaine |
| " E.A .... | Sur la réserve Seekaskootch, agence du Lac-aux-Oignons............. | Rév. J. R. Matheson | Eglise anglicane.. |
| Piégânes, E.A.............. | Sur la réserve des Piégânes........ | W. R. Haynes..... | " " |
| " C.R.... ........ | " " ........ | Rév. L. Doucet, O. M.I.............. | Catholiq. romaine |
| Lac Rond ....... .......... | Agence des Lacs-Croches.......... | Rév. H. McKay .... | Presbytérienne... |
| Sarcis ... ........... ..... | Sur la réserve des Sarcis........... | Percy Stocken ..... | Eglise anglicane.. |
| Saint-Albert............ .. | Etablissement de Saint-Albert, Alta | Rév. Sœur Dandurand | Catholiq. romaine |
| Aigle-Blanc................ | Sur la réserve des Pieds-Noirs...... | Rév. H. W. G. Stocken | Eglise anglicane.. |
| Total, T.N.-O............ | ........... ...... ..... ....... | ............. ..... | ............... .. |

DES ÉCOLES—*Suite.*

pensionnats des sauvages du Canada pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

| Subvention. | Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | Nombre inscrit. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | Classes. | | | | | | Ecole. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Garçons. | Filles. | Total. | | I | II | III | IV | V | VI | |
| | | | | | | | | | | | | TERRITOIRES DU N.-O.—*Suite* |
| 20 élèves $50 par tête. | Voted | 16 | 16 | 32 | 23 | 17 | 7 | 7 | 1 | .... | .... | Lac-des-Esclaves, E. A. |
| 20 " 50 " | " | 22 | 17 | 39 | 39 | 19 | 8 | 8 | 4 | ... | .... | " " C.-R. |
| 30 " 72 " | " | 18 | 12 | 30 | 30 | 9 | 7 | 12 | 2 | .... | .... | Muscowequan. |
| 40 " 72 " | " | 21 | 32 | 53 | 40 | 22 | 18 | 13 | .... | .. . | .... | Orphelinat McDougall. |
| 25 " 72 " | " | .... | 12 | 12 | 11 | 7 | 2 | 3 | .... | ... | .... | Vieux-Soleil. |
| 50 " 72 " | " | 27 | 25 | 52 | 51 | 21 | 8 | 8 | 11 | 3 | 1 | Lac-aux-Oignons, C -R. |
| 15 " 72 " | " | 6 | 9 | 15 | 14 | 3 | 6 | 3 | 1 | 2 | .... | " " E. A. |
| 30 " 72 " | " | 12 | 16 | 28 | 26 | 16 | 8 | 4 | ... | . .. | .... | Piégânes, E A. |
| 20 " 72 " | " | 8 | 18 | 26 | 24 | 10 | 12 | 4 | .... | .... | ... | " C.-R. |
| 50 " 72 " | " | 16 | 14 | 30 | 25 | 9 | 7 | 9 | 1 | 4 | .... | Lac-Rond. |
| 20 " 72 " | " | 7 | 10 | 17 | 16 | 4 | 3 | 3 | 6 | 1 | .... | Sarcis. |
| 80 " 72 " | " | 35 | 42 | 77 | 75 | 33 | 16 | 12 | 5 | 6 | 5 | Saint-Albert. |
| 25 " 72 " | " | 26 | .... | 26 | 22 | 15 | 11 | .... | ... | .... | .... | Aigle-Blanc. |
| .................... | .... | 460 | 458 | 918 | 830 | 407 | 209 | 183 | 69 | 40 | 10 | Total, T.N.-O. |

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les écoles industrielles

| Ecole. | Situation. | Directeur. | Religion. | Subvention |
|---|---|---|---|---|
| ONTARIO. | | | | |
| Institut Mohawk... | A Brantford....... | Rév. R. Ashton... | Aucune religion... | 91 élèves à $60 par tête. |
| " Mount-Elgin | A Muncey..... | Rév. W. W. Shepherd........... | Méthodiste....... | 100 " $60 " .. |
| Refuge Shingwauk . | Au Saut-Ste-Marie. | Geo. Ley King.... | Eglise anglicane... | 100 " $60 " .. |
| Wikwemikong(garç.) | A Wikwemikong.. | Rév. G. A. Artus. | Catholique romain. | 45 " $60 " .. |
| " (filles) | " .. | " " | " .. | 45 " $60 " .. |
| COLOMBIE-BRITAN. | | | | |
| Baie-de-l'Alerte..... | A la B. l'Alerte, sur la rés. Nimkish.. | Rév. A. W. Corker | Eglise anglicane... | 35 " $130 " .. |
| Refuge Coqualeetza. | A Chilliwack, ag. de la Rivière-Fraser. | Rév. J. Hall...... | Méthodiste........ | 80 " $130 " .. |
| Kamloops.... .. | A Kamloops....... | Rév. A. M. Carion. | Catholique romain. | 50 " $130 " .. |
| Kootenay........... | A Kootenay.... . | Rév. N. Coccola .. | " .. | 50 " $130 " .. |
| Ile Kuper.......... | Sur l'île Kuper, ag. Cowichan....... | Rév. G. Donckele. | " .. | 50 " $130 " .. |
| Metlakahtla........ | A Metlakahtla, ag. de la Côte-Ouest. | John R. Scott .... | Eglise anglicane... | 25 garç. à $140 " ..<br>25 filles à $100 " .. |
| Lac-Williams...... | Au Lac-William... | Rév. Ed. Peytavin | Catholique romain. | 50 élèves à $130 " .. |
| MANITOBA. | | | | |
| Brandon........... | A Brandon........ | Rév. T. Ferrier... | Méthodiste....... | 100 " $120 " .. |
| *Elkhorn.......... | A Elkhorn........ | A. E. Wilson. .... | Eglise anglicane... | 80 " $120 " .. |
| †Terre-de-Rupert. .. | A Middle-Church.. | James G. Dagg... | " .. | ........................ |
| Saint-Boniface...... | A Saint-Boniface.. | Rév. J. B. Dorais. | Catholique romain. | 100 élèves à $110 par tête. |
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST. | | | | |
| Battleford......... | A Battleford, Sask. | Rév. E. Matheson. | Eglise anglicane... | 120 " $145 " .. |
| †Calgary..... .... | A Calgary, Alta... | Rév. G. H. Hogbin | " .. | ........................ |
| Qu'Appelle......... | A Qu'Appelle, Assa. | Rév. J. Hugonnard | Catholique romain. | 225 élèves à $125 par tête. |
| Daim-Rouge........ | A Daim-Rouge, Alt. | Rév. C. E. Somerset | Méthodiste........ | 80 " $140 " |
| Régina.............. | A Régina, Assa.... | Rév. A. J. McLeod | Presbytérienne.... | 125 " $130 " |
| Saint-Joseph........ | A High-River, Alta. | Rév. A. Naessens. | Catholique romain. | 120 " $140 " |

NOTE.—Tous les garçons des écoles industrielles apprennent la culture et toutes les filles apprennent la
* Le gouvernement a pris le contrôle de l'école industrielle d'Elkhorn, le 1er avril 1900, et a depuis
† Toutes dépenses payées par le gouvernement.

DES ECOLES—*Suite.*

des sauvages du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1900.

| Fonds sur lequel l'instituteur est payé. | Nombre inscrit. | | | Moyenne de la présence quotidienne. | Classe. | | | | | | Industries. | | | | | | | | | Ecole. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Garçons. | Filles. | Total. | | I | II | III | IV | V | VI | Menuisier. | Cordonnier. | Tailleur. | Forgeron. | Boulanger. | Sellier. | Imprimeur. | Peintre. | Ingénieur. | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Ontario. |
| Crédit.......... | 58 | 74 | 132 | 126 | 16 | 26 | 29 | 33 | 11 | 17 | 2 | .. | .. | . | .. | .. | .. | .. | .. | Institut Mohawk |
| Crédit et fonds des écoles..... | 54 | 50 | 104 | 100 | 31 | 22 | 31 | 18 | 2 | ... | .. | 2 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | " Mt-Elgin. |
| " " .. | 68 | 2 | 70 | 64 | 10 | 14 | 22 | 18 | 6 | .... | 6 | 2 | 3 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | Ref'ge Shingwauk |
| Crédit.......... | 63 | .... | 63 | 57 | 13 | 4 | 11 | 21 | 9 | 5 | 5 | 1 | .. | 2 | .. | .. | .. | .. | .. | Wikwemikong(g.) |
| " ........ | .... | 54 | 54 | 48 | 29 | 5 | 11 | 7 | 2 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | " (filles) |
| | 243 | 180 | 423 | 395 | 99 | 71 | 104 | 97 | 30 | 22 | 13 | 5 | 3 | 2 | .. | .. | .. | .. | .. | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Col. Britannique |
| Crédit.... .... | 26 | .... | 26 | 21 | 8 | 8 | 8 | .... | 2 | .... | 12 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | Baie-de-l'Alerte. |
| " ... ..... | 50 | 49 | 99 | 84 | 37 | 17 | 17 | 10 | 7 | 11 | .. | 4 | .. | .. | 5 | .. | .. | 3 | .. | Ref. Coqualeetza. |
| " .......... | 25 | 25 | 50 | 49 | ... | 14 | 1 | 20 | 5 | 10 | 16 | 5 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | Kamloops. |
| " .......... | 33 | 26 | 59 | 54 | 7 | 6 | 23 | 13 | 8 | 2 | 1 | 2 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | Kootenay. |
| " .......... | 38 | 30 | 68 | 63 | 9 | 3 | 15 | 17 | 15 | 9 | 6 | 6 | .. | .. | 10 | .. | .. | 3 | .. | Ile Kuper. |
| } " .......... | 30 | 29 | 59 | 50 | 10 | 17 | 4 | 20 | 7 | 1 | 9 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | Metlakahtla. |
| " .......... | 27 | 33 | 60 | 58 | 13 | 5 | 11 | 13 | 18 | ... | 3 | .. | .. | .. | .. | 4 | .. | .. | .. | Lac-Williams. |
| | 229 | 192 | 421 | 379 | 84 | 70 | 79 | 93 | 62 | 33 | 47 | 17 | .. | .. | 15 | 4 | .. | 6 | .. | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Manitoba. |
| Crédit.... ..... | 53 | 55 | 108 | 102 | 43 | 18 | 40 | 6 | 1 | .... | 4 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | Brandon. |
| " .......... | 46 | 44 | 90 | 63 | 21 | 20 | 20 | 16 | 10 | 3 | 5 | 4 | .. | 1 | 1 | 3 | 5 | .. | .. | Elkhorn. |
| ................ | 67 | 54 | 121 | 112 | 28 | 16 | 53 | 21 | .. | .... | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | Terre-de-Rupert. |
| Crédit.......... | 61 | 45 | 106 | 95 | 30 | 28 | 18 | 25 | 4 | 1 | 4 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | Saint-Boniface. |
| | 227 | 198 | 425 | 372 | 122 | 82 | 131 | 71 | 15 | 4 | 13 | 4 | .. | 1 | 1 | 3 | 5 | .. | .. | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | Territoires du Nord-Ouest. |
| Crédit.......... | 61 | 43 | 104 | 99 | 23 | 16 | 36 | 22 | 4 | 3 | 12 | .. | . | 3 | 3 | .. | 3 | .. | .. | Battleford. |
| ................ | 42 | .... | 42 | 40 | 21 | 12 | 9 | .... | .. | .... | 42 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | Calgary. |
| Crédit.......... | 105 | 128 | 233 | 216 | 69 | 42 | 77 | 20 | 22 | 3 | 11 | 8 | .. | 7 | 9 | .. | .. | 2 | .. | Qu'Appelle. |
| " .... .... | 41 | 24 | 65 | 59 | 25 | 2 | 15 | 20 | 3 | .... | 7 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | Daim-Rouge. |
| " .......... | 75 | 60 | 135 | 104 | 34 | 26 | 29 | 26 | 20 | .... | 6 | .. | .. | .. | 3 | .. | 8 | 2 | 1 | Régina. |
| " .......... | 64 | 29 | 93 | 84 | 33 | 24 | 19 | 12 | 5 | .... | 6 | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | Saint-Joseph. |
| | 388 | 284 | 672 | 602 | 205 | 122 | 185 | 100 | 54 | 6 | 84 | 8 | .. | 10 | 15 | .. | 11 | 4 | 1 | |

couture, le tricot et le soin du ménage.
payé toutes les dépenses.

SOMMAIRE DES

| Province. | Ecoles. | | | Nombre d'élèves. | Dénomination. | | | | | Nombre inscrit. | | | Moyenne de la présence quotidienne. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Externats. | Pensionnats | Industrielles. | | Non-confession'l. | Catholiq. romain. | Episcopale. | Méthodiste. | Presbytérienne. | Garçons. | Filles. | Total. | |
| Ontario | 74 | 1 | 5 | 80 | 35 | 25 | 9 | 11 | .... | 1,508 | 1,248 | 2,756 | 1,577 |
| Québec | 17 | .... | .... | 17 | 2 | 11 | 1 | 3 | .... | 324 | 315 | 639 | 342 |
| Nouvelle-Ecosse | 10 | .... | .... | 10 | .... | 10 | .... | .... | .... | 111 | 90 | 201 | 86 |
| Nouveau-Brunswick | 6 | .... | .... | 6 | .... | 6 | .... | .... | .... | 90 | 82 | 172 | 75 |
| Ile du Prince-Edouard | 1 | .... | .... | 1 | .... | 1 | .... | .... | .... | 17 | 9 | 26 | 13 |
| Colombie-Anglaise | 28 | 7 | 7 | 42 | .... | 11 | 15 | 11 | 5 | 840 | 728 | 1,568 | 1,082 |
| Manitoba | 47 | 5 | 4 | 56 | 1 | 12 | 34 | 8 | 1 | 941 | 870 | 1,811 | 1,132 |
| Territoires du Nord-Ouest | 34 | 26 | 6 | 66 | .... | 23 | 27 | 8 | 8 | 1,141 | 1,018 | 2,159 | 1,706 |
| En dehors des traités | 9 | .... | .... | 9 | .... | 1 | 8 | .... | .... | 149 | 153 | 302 | 180 |
| Total | 226 | 39 | 22 | 287 | 38 | 100 | 94 | 41 | 14 | 5,121 | 4,513 | 9,634 | 6,193 |

NOTE.—Tous les élèves des écoles industrielles apprennent la culture.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1900.

TABLEAUX DES ÉCOLES.

| Pour-cent de la moyenne. | Cours. | | | | | | Industries. | | | | | | | | | Total. | Province. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | I | II | III | IV | V | VI | Charpentier. | Cordonnier. | Tailleur. | Forgeron. | Boulanger. | Sellier. | Imprimeur. | Peintre. | Mécanicien. | | |
| 57·22 | 1,306 | 561 | 431 | 321 | 106 | 31 | 13 | 5 | 3 | 2 | .. | .. | .. | .. | .. | 23 | Ontario. |
| 3·52 | 275 | 151 | 94 | 63 | 41 | 15 | .... | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | ...... | Québec. |
| 42·78 | 75 | 40 | 45 | 26 | 13 | 2 | .... | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | ...... | Nouvelle-Ecosse. |
| 43·60 | 90 | 3 | 26 | 15 | 17 | 1 | .... | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | ...... | Nouveau-Brunswick. |
| 50·00 | 12 | 5 | 3 | 4 | 2 | .... | .... | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | ...... | Ile du Prince-Edouard. |
| 69·01 | 640 | 382 | 225 | 189 | 95 | 37 | 47 | 17 | .. | .. | 15 | 4 | .. | 6 | .. | 89 | Colombie-Anglaise. |
| 62·74 | 969 | 355 | 319 | 136 | 28 | 4 | 13 | 4 | .. | 1 | 1 | 3 | 5 | .. | .. | 27 | Manitoba. |
| 79·01 | 1,005 | 433 | 418 | 190 | 97 | 16 | 84 | 8 | .. | 10 | 15 | .. | 11 | 4 | 1 | 133 | Territoires du Nord-Ouest. |
| 59·60 | 257 | 17 | 17 | 10 | 1 | .... | .... | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | .. | ...... | En dehors des traités. |
| 57·49 | 4,629 | 1,967 | 1,578 | 954 | 400 | 106 | 157 | 34 | 3 | 13 | 31 | 7 | 16 | 10 | 1 | 272 | ... Totaux. |

## TERRES DES SAUVAGES.

État indiquant le nombre d'acres de terres des sauvages vendues pendant l'exercice expiré le 30 juin 1900, le montant total du prix d'achat, et l'étendue des terres des sauvages arpentées qui n'étaient pas vendues à cette date.

### PROVINCE D'ONTARIO.

| Ville ou township. | Comté ou district. | Nombre d'acres vendues. | Prix de vente. | Etendue approximative des terres non vendues. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | $ c. | Acres. | |
| Albemarle | Bruce | 100·00 | 25 00 | 714·00 | |
| Amabel | " | 357·50 | 232 50 | 268·00 | |
| Eastnor | " | 723·00 | 182 90 | 1,048·32 | |
| Lindsay | " | 2,932·00 | 881 90 | 3,772·00 | |
| St-Edmund | " | 2,749·00 | 1,100 18 | 4,267·00 | |
| Bury, emplacement de ville | " | 828·19 | 743 10 | 806·76 | |
| Hardwicke " | " | | | 1,111·00 | |
| Oliphant " | " | | | 40·09 | |
| Southampton " | " | 4·50 | 45 00 | 21·75 | |
| Wiarton " | " | 2·70 | 74 00 | 25·50 | |
| Brooke " | Grey | 1·50 | 38 18 | | |
| Keppel | " | 148·50 | 143 75 | 2,210·60 | |
| Sarawak | " | 50·00 | 81 43 | | |
| Iles à la Pêche de Saugeen | Lac Huron | | | 880·50 | |
| Iles du Cap-Hurd | Baie Georgienne | | | 7,720·50 | |
| Réserve des Mississaguas | Dist. d Algoma | 883·34 | 883 34 | | |
| Thessalon | " | 160·74 | 151 74 | 2,905·48 | |
| Thessalon (ville) | " | 11·70 | 404 75 | 60·05 | |
| Awères | " | | | 13,584·00 | |
| Archibald | " | | | 2,900·00 | |
| Dennis | " | 816·00 | 408 00 | 2,533·00 | |
| Fisher | " | | | 9,209·00 | |
| Herrick | " | | | 7,267 53 | |
| Havilland | " | 159·50 | 79 75 | 3,422·00 | |
| Kars | " | | | 9,459·00 | |
| Apaquosh, emplac. de ville | " | | | 316·23 | |
| Laird | " | 314·80 | 194 73 | 7,985·48 | |
| Macdonald | " | | | 1,928·85 | |
| Meredith | " | 160·00 | 80 00 | 6,998·10 | |
| Duncan | " | | | 14,258·00 | |
| Kehoe | " | 81·00 | 52 65 | 16,857·00 | |
| Pennefather | " | 160·00 | 80 00 | 17,971·00 | |
| Tilley | " | | | 12,691 00 | |
| Tupper | " | | | 2,800·00 | |
| Fenwick | " | 154·00 | 77 00 | 12,303·00 | |
| Vankoughnet | " | 297·50 | 118 75 | 9,903·50 | |
| Shingcouicouse, emp. de ville | " | | | 269·00 | |
| Bidwell | Dis.d. Manitouline | 539·00 | 307 00 | 6,574·00 | |
| Howland | " | 1,177·00 | 248 40 | 5,051·00 | |
| Sheguiandah | " | 364 00 | 94 70 | 9,108·00 | |
| Sheguiandah, emp. de ville | " | 68·32 | 411 82 | 329·29 | |
| Billings | " | 227·00 | 61 37 | 5,217·00 | |
| Assiginack | " | 436·00 | 212 00 | 7,061·00 | |
| Campbell | " | 222·00 | 111 00 | 7.957·00 | |
| Manitowaning, emp. de ville | " | | | 29·30 | |
| Carnarvon | " | 1,052·00 | 497 20 | 11,327·00 | |
| Tehkummah | " | 998·00 | 464 00 | 7,034·00 | |
| Sandfield | " | 412·00 | 182 00 | 8,613·00 | |
| Shaftesbury, emp. de ville | " | 3·00 | 155 00 | 190·73 | |
| Tolsmaville " | " | | | 1,564·21 | |
| Allan | " | 875·00 | 271 65 | 5,068·00 | |
| Burpee | " | 2,208·00 | 873 05 | 10,299·00 | |
| Ile Barrie | " | 477·00 | 173 90 | 3,056·00 | |
| Gordon | " | 418·00 | 197 95 | 4,023·00 | |
| Gore Bay (ville) | " | 7·92 | 174 00 | 14·00 | |
| Mills | " | 1,551·00 | 609 95 | 6,933·00 | |
| Ile Cockburn | " | 1,079·00 | 518 70 | 35,366·00 | |
| Dawson | " | 6,186·00 | 2,366 20 | 22,623·00 | |
| Robinson | " | 5,344·00 | 2,059 70 | 40,615·00 | |

TABLEAU indiquant le nombre d'acres de terre des sauvages vendues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

| Ville ou township. | Comté ou district. | Nombre d'acres vendues. | Prix de vente. | Etendue approximative des terres non vendues. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | $ c. | Acres. | |
| Neebing | Baie-du-Tonnerre | | | 3,778·00 | |
| Sarnia (ville) | Lamb on | 2·11 | 636 00 | 0·65 | |
| Cayuga (village) | Haldimand | | | 175·66 | |
| Cayuga | " | | | 312·60 | |
| Dunn | " | | | 1,571·50 | |
| Caledonia (emplac. de ville) | " | 1·50 | 25 00 | 53·94 | |
| Brantford | Brant | | | 135·85 | |
| Bronte (emplac. de ville) | Halton | | | 4·70 | |
| Port-Crédit (emplac. de ville) | Peel | | | 0·25 | |
| Deseronto (ville) | Hastings | 0·21 | 25 00 | 7·29 | |
| Fleuve Saint-Laurent | Prov. d'Ontario | 3 52 | 995 00 | 284·46 | |
| Rivière Otonabee et ses lacs | Peterborough | 8 27 | 55 00 | 2,053·70 | |
| Ile Thorah | Lac Simcoe | | | 371·00 | |
| Ile du Nuage-Blanc | Baie Georgienne | 48·43 | 114 00 | 9·42 | |
| Iles du Foin, Griffits et Pot-de-Fleurs | " | 4,624·68 | 6,929 64 | | |
| Ile Sultana | Rivière La-Pluie | | | 421·12 | |
| Shannonville (emp. de ville) | Hastings | 0·60 | 25 00 | 2·40 | |
| Tyendinaga | " | 150·00 | 146 66 | 100·00 | |
| Réserve du lac Doré | Renfrew | 1·50 | 52 50 | | Droit de pas. de ch. de f. |
| Iles de la baie Georgienne | Baie Georgienne | | | | Arpentage non terminé |
| Reserve Alnwick | Northumberland | 0·87 | 250 00 | | Arp. telles que vendues |
| | | 39,581·40 | 25,322 04 | 385,833·31 | |

PROVINCE DE QUÉBEC.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Ouiatchouan | Chicoutimi | 1,701·64 | 681 48 | 5,046·08 | |
| Colraine | Mégantic | | | 1,203·00 | |
| Dundee | Huntingdon | | | 7,696·88 | |
| Viger | Témiscouata | | | 48·00 | |
| Maniwaki (emplac. de ville) | Wright | 0·95 | 370 00 | 91·16 | |
| Témiscamingue | Pontiac | 320·91 | 224 64 | 2,0912·47 | |
| | | 2,023·50 | 1,276 12 | 34,997·59 | |

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Papaschase | Alberta | 774·00 | 2,982 50 | 133·00 | |
| Tête-Pointue | " | 10,075·91 | 21,534 60 | 17,060·09 | |
| Chacastapasin | Saskatchewan | | | 15,906·38 | |
| | | 10,849·91 | 24,517 10 | 33,099·47 | |

*Observations générales.*

Les terres vendues durant l'année se sont élevées à 52,454·81 acres, qui ont réalisé $51,115.26. La quantité des terres environnantes à la disposition du département s'élève en chiffres ronds à 453,930 acres. Les dettes flottantes à compte des terres des sauvages se sont élevées à $142,732 28, dont une bonne partie ne sont pas encore échues.

# RÉSERVES DES SAUVAGES EN CANADA.

## NOUVELLE-ECOSSE.

| N° | Nom. | Où située. | Tribu ou bande. | Superficie, acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| | | *Comté de Victoria.* | | | |
| 1 | Rivière du Milieu | A l'embouchure de la rivière Wagamatchook ou rivière du Milieu. | Micmac | 650·00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. |
| | | *Comté d'Inverness.* | | | |
| 2 | Whycocomagh | Sur la rive nord et près de la tête du bassin de Whycocomagh. | " | 1,555·00 | " " " |
| 4 | Malagawatch | A l'entrée du bassin de la riv. Saint-Denis | " | 1,200·00 | " " " |
| 25 | Rivière Marguerite | A l'embouchure de la rivière Marguerite | " | 2·00 | " " " |
| 26 | Port-Hood | Près de Port-Hood | " | Non arpentée. | " " " |
| | | *Comté du Cap-Breton.* | | | |
| 3 | Escasoni | Dans le township de Saint-André, sur le côté nord du chenal Saint-André. | " | 2,800·00 | " " " |
| 28 | Sydney | Dans le havre de Sydney, un mille de Sydney. | " | 2·73 | Concédée au gouvernement fédéral pour une réserve de sauvages par la province, le 28 avril 1882. |
| 29 | Cariboo-Marsh | Sur la route de Movia, cinq milles de Sydney. | " | 536·00 | " " " |
| | | *Comté de Richmond.* | | | |
| 5 | Ile de la Chapelle | Sur la rive nord du lac du Grand Bras-d'Or. | " | 1,281·00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. |
| | | *Comté de Digby.* | | | |
| 6 | Rivière à l'Ours | Sur la riv. de l'Ours, partie dans le comté de Digby et partie dans le comté d'Annapolis. | " | 1,600·00 | " " " |
| | | *Comté d'Annapolis.* | | | |
| 7 | Lac Cegumcega (au nord de la limite). | Sur la limite entre les comtés d'Annapolis et de Queen. | " | 400·00 | " " " |
| 8 | Chemin de New-Liverpool | Sur la route de New-Liverpool, environ sept milles d'Annapolis. | " | 572·00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. Réservé août 1894. |
| | | *Comté de Queen.* | | | |
| 9 | Lac Cegumcega (au sud de la limite). | Sur la limite entre les comtés de Queen et d'Annapolis. | " | 615·00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 10 | Lac Ponhook ........ | A la décharge du lac Ponhook ............ | Micmac ............... | 200·00 | " " " |
| 14 | Rivière Port-Medway.... | Sur la rivière Port-Medway, à un quart de mille du lac Port-Medway.............. | " ............... | 10·00 | " " " |
| 12 | Chat-Sauvage.......... | Près de l'embou. du creek du Ch.-Sauv., entre le lac Malaga et la riv. Fort-Medway. | " ............... | 1,150·00 | " " " |
| | | *Comté de Halifax.* | | | |
| 13 | Grand-Lac............. | Sur la rive ouest du Grand-Lac, près de la limite entre le comté d'Halifax et le comté de Hants. | " ............... | 1,000·00 | Transférée au gouv. féd. par le gouv. prov. lors de la confédération. Arpentée de nouveau en mars 1887. |
| 15 | Sambro ............... | Entre le bassin de Sambro et Long-Cove, port de Sambro. | " ............... | 300·00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. |
| 16 | Rivière Ingram......... | A l'embouchure de la rivière Ingram, baie Ste-Marguerite. | " ............... | 325·00 | " " " |
| 17 | Lac au Castor.......... | Au lac du Castor, sur la route de Sheet-Harbour à Musquodoboit. | " ............... | 100·00 | " " " |
| 18 | Lac du Havre-au-Navire. | Sur la rive nord-est du lac du Havre-au-Navire. | " ............... | 500·00 | " " " |
| 30 | Lac du Ministre (Baie des Vach. ou Coal-Harbour). | Au lac du Ministre, sur le chemin de Caldwell, entre Coal-Harbour et le Passage de l'Est. | " | 43·75 | Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 20 août 1880. |
| | | *Comté de Hants.* | | | |
| 14 | Ruisseau des Sauvagee ou Shubenacadie. | Sur le ruisseau des Sauvages, dans le township de Douglas. | " ............... | 1,790·00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernemenf provincial lors de la confédération. |
| | | *Comté de Lunenburg.* | | | |
| 19 | Réserve de Pennall..... | Près de New-Ross, à l'extrémité occidentale du lac Wallaback. | " ............... | 100·00 | " " " |
| 19 A | New-Germany ......... | Au lac de Pierre, sur la branche orientale de la rivière Lahave. | " ............... | 953·00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. Arpentée et subdivisée en 1880. |
| 20 | New-Ross.... ....... .. | Au lac des Neuf-Milles, à environ 7 milles au noid de New-York. | " ............... | 1,000·00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. |
| 21 | Rivière de l'Or.......... | En deux parties, contenant 960 et 81 acres respectivement, situées près de la tête de la baie Malone, bassin de Chester. | " ............... | 1,041·00 | " " " |
| | | *Comté de Pictou.* | | | |
| 24 | Réserves de la concession de Fisher. | A la tête de l'anse Moodie, du côté sud de l'entrée du port de Pictou. | " ............... | 50·00 | " " |
| 24 A | | Au Havre du Bateau..................... | " ............... | 73·00 | Achetée par le gouvernement fédéral le 7 décembre 1874. La réserve contenait alors 89 acres. Le 28 juin 1876, 16 acres furent détachées et données en échange du lot 24B. |

## RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

### NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin.*

| N° | Nom. | Où située. | Tribu ou bande. | Superficie. Acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 24 B | | Entre 24 et 24A et attenante à ces deux lots. | Micmacs | 11·00 | Le lot susmentionné reçu en échange des 16 acres enlevées du lot 24B. |
| 24 C | | A l'est de 24A et attenante à ce lot | " | 30·00 | Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 1er décembre 1888. |
| 31 | Ile de la Chapelle (A) | Dans le port de Merigonish. L'île A contient approximativement 30 acres et l'île B 5 acres. | " | Non arpentée. | Réservées pour l'usage des sauvages avant la confédération, avec l'entente qu'elles pourraient être reprises si le gouvernement de Sa Majesté l'exigeait. (F. 25421.) |
| 31 A | Ile de Mooley (B) | | | | |
| | | *Comté de Cumberland.* | | | |
| 22 | Manoir de Franklin | Attenante au Manoir de Franklin, à environ 5 milles au sud-ouest d'Amherst | " | 1,000·00 | Transférée au gouvernement fédéral par le gouvernement provincial lors de la confédération. |
| | | *Comté d'Antigonish.* | | | |
| 23 | Réserves de Pomquet et Afton | Près du pert de Pomquet | " | 525·00 | " " " |
| | | *Comté de Colchester.* | | | |
| 27 | Ruisseau du Moulin | Du côté est de l'Intercolonial à un ponceau arqué sur le ruisseau du Moulin, dans le township de Truro. | " | 35·00 | Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 6 décembre 1986. (F. 25421.) |
| | | *Comté de King.* | | | |
| 32 | Cambridge ou Cornwallis | Située à Cambridge, dans le township de Cornwallis. | " | 9·99 | Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 19 février 1880. |
| | | *Comté d'Yarmouth.* | | | |
| 33 | Yarmouth | Du côté est du chemin de Starr, près de la ville d'Yarmouth. | " | 21·19 | Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 9 novembre 1887. |

### ILE DU PRINCE-EDOUARD.

| N° | Nom. | Où située. | Tribu ou bande. | Superficie. Acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Ile Lennox | A l'extrémité nord-ouest de la baie de Richmond ou Malpèque | Micmacs | 1,320 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 | Morell... | Sur la rivière Morell, dans le canton n° 39. | Micmacs ... | 189 | Donnée vers l'année 1846 par un particulier à huit familles sauvages. Subséquemment, le 7 avril 1859, ce terrain fut cédé par le gouvernement provincial aux commissaires des sauvages d'alors et à leurs successeurs en office en fidéicommis pour les sauvages. F. 4,217. |
| | | **NOUVEAU-BRUNSWICK.** | | | |
| | | *Northumberland.* | | | |
| 1 | Pointe au Sauvage... | Dans la paroisse de Northesk, sur la rive gauche de la branche nord-ouest de la rivière Miramichi, et presque vis-à-vis l'embouchure de la Petite Miramichi. | Micmacs, bande de Banc-Rouge. | 100 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement environ 750 acres ; sur cette étendue 650 acres ont été subdivisées et vendues avant la confédération. |
| 2 | Eel-Ground... | Dans la paroisse de Northesk, sur la rive gauche de la branche nord-ouest de la rivière, et près de son confluent avec la principale branche sud-ouest de la rivière Miramichi. | Micmacs, bande de Eel-Ground. | 2,682 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| 4 | Banc-Rouge ... | Dans la paroisse de Southesk, sur la rive droite de la Petite Miramichi sud-ouest, et à son confluent avec la branche nord-ouest de la rivière Miramichi. | Micmacs, bande de Banc-Rouge. | 3,797 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement environ 6,100 acres. Deux portions furent réservées pour l'usage des sauvages, contenant 3,330 et 467 acres respectivement. Le reste a été subdivisé et est en vente pour le bénéfice des sauvages. F. 107,222 n° 2. |
| 7 | Pas de nom (partie de la rés. de Banc-Rouge)... | Sur la rive gauche de la branche sud-ouest de la Petite Miramichi, vis-à-vis le n° 4. | " " " .. | 2,353 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement environ 5,000 acres. Deux portions furent réservées pour l'usage des sauvages, contenant 2,288 et 65 acres respectivement. Le reste a été subdivisé et est en vente pour le bénéfice des sauvages. |
| 8 | Big-Hole-Tract... | Dans la paroisse de Northesk, sur la rive gauche de la branche nord-ouest de la riv. Miramichi, vis-à-vis l'embouchure des Grande et Petite rivières Sevogle. | Micmacs. La moitié nord appartient à la bande de Banc-Rouge ; la moitié sud à la bande de Eel-Ground. | 6,303 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement 6,800 acres. Cinq lots contenant ensemble 407 acres furent vendus avant la confédération. |
| 9 | Tabusintac... | Dans la paroisse d'Alnwick, sur les deux côtés de la rivière Tabusintac, et à environ cinq milles de son embouchure. | Micmacs... | 8,077 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. Environ une moitié de la réserve fut subdivisée, et huit lots contenant ensemble 1,169 acres furent vendus avant la confédération. F. 107,222 n° 7. |
| 12 | Renous... | Sur la rive droite de la branche sud-ouest de la riv. Miramichi, à environ un demi-mille en amont de l'embouc. de la riv. Renous. | Micmacs, bande de Eel-Ground. | 100 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| 14 | Eglise-Brûlée... | A l'embouc. de la riv. de l'Eglise-Brûlée, sur le bord nord-ouest de la baie de Miramichi. | Micmacs... | 2,058 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

| N° | Nom. | Où située. | Tribu ou bande. | Superficie. Acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| | | *Restigouche.* | | | |
| 3 | Rivière à l'Anguille | Dans la par. de Dalhousie, à l'embouc. de la rivière à l'Anguille et sur sa rive gauche. | Micmacs | 220 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| | | *York.* | | | |
| 6 | Village Sauvage (Kingsclear) | Dans la paroisse de Kingsclear, sur la rive droite du fleuve Saint-Jean. | " | 460 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| 22 | Sainte-Croix | Dans la paroisse de Dumfries, sur la rive est du Premier lac Chiputneticook près de l'embouchure de la Petite rivière Digdeguash. | Amalécites | 200 | Réservée et cédée au ministère des Affaires des Sauvages par un arrêté de l'exécutif de la province du Nouv.-Brunswick en date du 12 décembre 1881. F. 4,252. |
| 24 | Sainte-Marie | Dans la paroisse Ste-Marie, directement vis-à vis la cité de Frédéricton. | " | 2½ | Achetée par le gouvernement fédéral le 20 juin 1867. Nos 175 et 206 du Livre des Cessions. |
| | | *Madawaska.* | | | |
| 10 | St-Basile-d'Edmonston | Sur la rive gauche du fleuve Saint-Jean, près de l'embouchure de la rivière Madawaska. | " | 722 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| | | *Victoria.* | | | |
| 20 | Tobique | Dans la paroisse de Perth, sur la rive gauche du fleuve Saint-Jean, à l'embouchure de la rivière Tobique. | " | 5,766 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. La réserve contenait originairement 18,500 acres approximativement. La terre réservée à l'usage des sauvages est formée d'une petite lisière contenant 81 acres situées à l'embouchure de la rivière Tobique, sur sa rive sud, et de presque tout le terrain situé au nord de la même rivière. Le reste de la réserve a été subdivisé, et est en vente pour le bénéfice des sauvages. |
| | | *Gloucester.* | | | |
| 11 | Pabineau | Dans la paroisse de Bathurst, à l'embouchure de la rivière Pabineau, sur la rive gauche de la rivière Népisiquit. | Micmacs | 1,000 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| 25 | Ile au Sauvage | Dans la baie de Népisiquit, vis-à-vis la ville de Bathurst. | Micmacs de Bathurst | 16 | Achetée par le gouvernement fédéral le 26 nov. 1895. N° 371. F. 132,215. |
| 13 | Pockmouche | Dans la paroisse d'Inkerman, sur la rive droite de la rivière Pockmouche, à environ sept milles de son embouchure. | Micmacs | 2,477 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | *Kent.* | | | |
| 15 | Richibouctou | Sur la rive gauche de la rivière Richibouctou, à environ huit milles de son embouchure. | Bande de Micmacs de la Grande-Anse. | 2,202¾ | Trans. au gouv. fédéral lors de la confédération. La rés. contenait originairem. environ 5,720 acres. Les 2 tiers furent subdivisés et un certain nombre de lots furent vendus avant la confédération. F. 13,145. |
| 16 | Bouctouche | Sur la rive gauche de la rivière Richibouctou, à environ trois milles de son embouchure. | Micmacs | .... | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| 27 | Rés. de l'île au Sauvage. | Une pointe sur la terre ferme à l'embouchure du ruisseau Gaspereau, vis-à-vis l'île Richibouctou, dans le havre de Richib'tou. | " | ........ | Une " réserve spéciale " possédée en vertu d'un acte de J. C. Vanlour à l'évêque cath. rom. de St-Jean pour l'usage des sauvages. F. 132,215. |
| | | *Westmorland.* | | | |
| 27 | Fort-Folly | Sur la rive gauche de la rivière Peticodiac, franc ouest de la ville de Dorcheter. | " | 62½ | Achetée du gouvernement provincial et cédée en fidéicommis aux magistrats du comté de Westmoreland pour l'usage des Micmacs. 15 août 1840. F. 61,747. |
| | | *King.* | | | |
| 18 | The-Brothers | Deux petites îles près de la rive sud de la baie de Kennebecasis. | " | 10 | Transférée au gouvernement fédéral lors de la confédération. |
| | | *Charlotte.* | | | |
| 19 | Rivière Canons | Dans la paroisse de St-James, à l'embouchure de la rivière Canons, sur la rive gauche de la rivière Cheputneticook. | Amalécites | 100 | Transférée au gouvernement fédéral hors de la confédération. |
| | | *Carleton.* | | | |
| 23 | Woodstock | Sur la rive droite du fleuve Saint-Jean, à environ deux milles au sud de Woodstock. | " | 200 | Achetée le 22 mai 1851 par le gouvernement provincial pour l'usage de la tribu des Amalécites à Maductic. N° 281. |
| | | *Sunbury.* | | | |
| 26 | Oromocto | Dans la paroisse de Burton, sur la rive droite du fleuve Saint-Jean. | " | 125 | Achetée par le gouvernement fédéral le 12 septembre 1895. |

QUÉBEC.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Ristigouche | A l'embouchure de la rivière Ristigouche, attenante à la limite occidentale du township de Mann, comté de Bonaventure. | Micmacs | 8869·42 | Cette réserve est une partie du territoire mis à part et consacré en vertu du statut 14-15 Victoria, chapitre 106, au bénéfice des tribus sauvages du Bas-Canada. Le territoire total réservé par le statut s'élevait à 230,000 acres. |
| 2 | Maria | A l'embouchure de la Grande Cascapédia, dans le township de Maria, comté de Bonaventure. | " | 416·00 | Habitée et réclamée par les sauvages depuis un temps immémorial. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

QUÉBEC—*Suite.*

| N° | Nom. | Où située. | Tribu ou bande. | Superficie. Acres. | Observations, |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 | Betsiamits........... | A l'embouchure de la rivière Betsiamits, sur la rive nord du Saint-Laurent, dans le comté de Saguenay. | Montagnais, Tadousacs, Papinachois, Nauthapis et autres tribus nomades. | 63100·00 | Partie des territoires mis à part sous l'empire de l'acte 14-15 Vic., chapitre 106 (*voir* note n° 1). |
| 5 | Ouiatchouan.......... | Sur la rive ouest du lac St-Jean, dans le comté de Chicoutimi. | Montagnais du lac St-Jean et Tadousac. | 3779·06 | Se composait primitivement de tout le township, contenant 23,000 acres, mis à part en vertu des dispositions de l'acte 14-15 Vic., chapitre 106. Tout le township, à l'exception de la réserve actuelle, a été rétrocédé et on le vend au bénéfice des sauvages. |
| 7 | Lorette................ | Dans le comté de Québec, à environ huit milles de la ville. | Hurons de Lorette...... | 26·75 | Ce village, qui avait, dit-on, une superficie de 40 arpents, était habité depuis longtemps par les Hurons. Ils ont été confirmés dans leur possession par un acte de dotation de la part des Pères Jésuites en date du 26 février 1794. Les limites ont été déterminées par le décret des tribunaux en 1887. |
| 8 | Quarante-Arpents ...... | Dans le comté de Québec, à environ trois milles de Lorette. | " " ...... | 1352·00 | Don des Pères Jésuites en date du 7 mars 1842 et confirmé par un acte de dotation du 26 février 1794, mentionné plus haut. |
| 9 | Rocmont .............. | Dans le township de Rocmont comté de Portneuf. | " " ..... | 9600·00 | Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.) |
| 10 | Crespieul............... | A l'ouest du township de Crespieul, dans le comté du lac Saint-Jean. | Abénakis. ....... ..... | 8374·85 | Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.) |
| 11 | Bécancour ......... .. | Près Bécancour, dans le comté de Nicolet. La réserve se compose du lot n° 582, de la concession du village Sauvage, et des îles n$^{os}$ 574, 488 et 489, de la rivière Bécancour. | Abenakis de Bécancour.. | 148·63 | Ces sauvages étaient autrefois propriétaires de la seigneurie de Bécancour, à eux concédée le 30 avril 1708. En 1760 ils vendirent tout leur territoire, sauf le lot et les îles qui constituent aujourd'hui leur réserve. |
| 12 | Pierreville ............ | A Pierreville, dans le comté de Yamaska, Elle se compose des terres qui suivent, dans les seigneuries de Pierreville et de Saint-François-du-Lac, savoir :<br>N° du cadastre — Arp. per.<br>1217, réserve de Pierreville.. — 1,228·00<br>1218, 2e conc. de St-Jacques ou n° 1 sur le plan spécial.............. — 85·20 | Abenakis de St-François. | 1538·50 | Deux grandes concessions de terre à Pierreville et à Saint-François furent faites en 1700 et 1701 à ces sauvages par des particuliers. La réserve actuelle est tout ce qu'ils possèdent aujourd'hui, tout le reste ayant été loué ou concédé, d'autre façon, aux blancs. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | 1219 3e conc. de St-Jacques ou n° 24 sur le plan spécial.... 90·00<br>880 Partie de l'île Ronde... 280·00<br>850 Petite île entre Atcombac et l'île au Pin..... 0·14<br>874 Parties d'une île en face.... 11·81<br>875 Réserve de Pierreville.. 9·62<br>482 3e conc. paroisse de St-François, ou n° 41 sur le plan spécial.. 114·75<br>972 Lot du village de Pierreville.... 1·40<br>Total d'arpents.... 1,820·92 | | | |
| 14 | Caughnawaga. ....... | Sur la rive sud du Saint-Laurent, dans le comté de Laprairie. | Iroquois de St-Louis.... | 12625·17 | Partie d'une concession faite en 1680 aux Jésuites pour la conversion, l'instruction et la subsistance des Iroquois. Le titre était fait au nom des Iroquois sous la direction du département des Affaires des Sauvages, le 16 avril 1762, et par jugement du conseil militaire réuni à Montréal. |
| 15 | Saint-Régis........... | Sur la rive sud du Saint-Laurent, dans le township de Dundee, comté de Huntingdon.<br>La réserve se compose des terres qui suivent:<br>Village et réserve de St-Régis..... 605·00<br>Lots à Dundee, achetés en 1892.... 731·98<br>Lots à Dundee, achetés en 1897.... 102·89<br>Liste cadastrale des îles........... 1,527·05<br>Iles du Saint-Laurent, au sujet desquelles l'ag. John Davidson, a fait rapport non compris dans la liste cadastrale.......... 3,919·83<br>6,886·75 | Iroquois de St-Régis.... | 6886·75 | Cette réserve est une partie du territoire de chasse des Iroquois, qui était en leur possession à l'époque de la domination française dans ce pays. |
| 17 | Doncaster............. | La partie sud du township de Doncaster, dans le comté de Montcalm. | Iroquois du Saut-St-Louis et du Lac des Deux-Montagnes. | 18500·00 | Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.) |
| 18 | Maniwaki.... ........ | Au confluent de la rivière du Désert et de la Gatineau, dans le comté d'Ottawa. | Algonquins du Lac des Deux-Montagnes. | 45750·00 | Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.) |
| 19 | Témiscamingue......... | A la tête du lac Témiscamingue, dans le comté de Pontiac. | Bande de Témiscamingue Ottawas et Algonquins. | 15590·00 | Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.) |
| 21 | Whitworth............. | Lots 27, 28 et 29, concession 12, township de Whitworth, comté de Témiscouata. | Amalécites de l'Ile Verte et Viger. | 399·00 | Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 31 mars 1877. |
| 22 | Cacouna............... | Lot n° 66, indiqué sur le plan du cadastre du village de Cacouna, comté de Témiscouata. | Amalécites de l'Ile Verte et Viger. | 0·44 | Achetée par le ministère des Affaires des Sauvages le 8 juillet 1891. |
| 23 | Weymontachingue...... | Sur la rive nord du St-Maurice vis-à-vis l'embouchure de la rivière Manouan, comté de Champlain. | Algonquins et Tête-de-Boule. | 7407·95 | Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.) |

RÉSERVES des sauvages en Can

QUÉBEC—*Fin.*

| N° | Nom. | Où située. | Tribu ou bande. | Superficie. Acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 24 | Coucoucache | Sur la rive nord du St-Maurice, vis-à-vis l'embouchure du lac Coucoucache, comté de Champlain. | Algonquins et Têtes-de-Boule. | 380·00 | Mise à part en vertu de l'acte 14-15 Vic., chap. 106. (*Voir* n° 1.) |
| 25 | Escoumains | Près de l'embouchure de la rivière des Escoumains, township des Escoumains, comté de Saguenay. | Montagnais | 97·00 | Achetée en 1892 par le ministère des Affaires des Sauvages. |

ONTARIO.

| N° | Nom. | Où située. | Tribu ou bande. | Superficie. Acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Maganettawan | Sur la rivière Maganettawan | Ojibbewas du lac Huron | 8,670 | Réservée d'après les dispositions du traité Robinson-Huron, 9 septembre 1850 ; subséquemment arpentée et confirmée par O. C., 31 janvier 1853. |
| 2 | Henvey-Inlet | A Henvey-Inlet, sur la baie Georgienne | " " | 24,930 | Traité Robinson-Huron. (*Voir* note au n° 1.) |
| 3 | Pointe Grondine | A la Pointe Grondine, rive nord du lac Huron. | " " | 10,100 | " " |
| 4 | Rivière au Poisson-Blanc | A l'embouchure de la rivière du Poisson-Blanc, rive nord du lac Huron. | " " | 10,600 | " " |
| 5 | Rivière des Espagnols | A l'embouchure de la rivière des Espagnols, rive nord du lac Huron. | " " | 28,000 | " " |
| 6 | Lac au Poisson-Blanc | Au lac au Poisson-Blanc, env. 16 mil. au nord de Collins-Inlet, riv. nord du lac Huron. | " " | 43,755 | Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Huron. La réserve ne fut arpentée qu'en 1884. Les limites, telles qu'alors arpentées, furent changées et établies par jugement de la cour du 21 janvier 1889. (Procureur général d'Ontario *vs* Francis *et al.*) |
| 7 | Rivière au Serpent | La péninsule à l'est de l'embouchure de la rivière au Serpent, rive nord du lac Huron. | " " | 27,480 | Traité Robinson-Huron. (*Voir* note au n° 1.) |
| 8 | Rivière Mississagua | A l'embouchure de la rivière Mississagua, rive nord du lac Huron. | " " | 6,120 | " " |
| 9 | Dokis | Sur la rivière des Français | " " | 30,300 | " " |
| 10 | Nipissingue | Sur la rive nord du lac Nipissingue | " " | 80,640 | " " |
| 11 | Wanapitae | Au lac Wanapitae | " " | 2,560 | Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Huron. Non confirmé par le gouv. provincial. |
| 12 | Thessalon | A l'angle sud-est du canton de Thessalon, rive nord du lac Huron. | " " | 2,307 | Traité Robinson-Huron. Originairement la réserve comprenait le canton entier. Tout ce canton, à l'exception de la présente réserve, a été rétrocédé pour vente au bénéfice des sauvages. (*Voir* note au n° 1.) |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 13 | Rivière des Français.... | A Ogawaning, sur la rivière des Français... | " " .. | 4,560 | Traité Robinson-Huron. (*Voir* note au n° 1.) |
| 14 | Rivière du Jardin....... | A la rivière du Jardin, près du Saut-Ste-Marie. | " " .. | 24,126 | Traité Robinson-Huron. Originairement la réserve comprenait 130,000 acres. Le tout, à l'exception de la présente réserve, a été retrocédé pour vente au bénéfice des sauvages. (*Voir* note au n° 1.) |
| 15 A | Baie de Goulais......... | A la baie Batchewaung, extrémité est du lac Supérieur. | " " .. | 1,595 | Toute la réserve primitive, contenant à peu près 157,440 acres, fut mise de côté sous le traité Robinson-H'ron, subséquemment arpentée et finalement confirmée par A. C. le 31 janvier 1852. A été rétrocédée pour vente au bénéfice des sauvages. La présente réserve à la baie de Goulais et une portion de la réserve primitive mise à part par des arrêtés en conseils en 1879 et 1885. |
| 15 B | Ile du Poisson-Blanc.... | Au Saut-Sainte-Marie...... ..... ........ | " " .. | 20 | Traité Robinson-Huron. Partie de la 15e réserve. |
| 16 | Ile Parry .............. | Dans la baie Georgienne, près de la rive est. | " " .. | 19,000 | Sous les dispositions du traité Robinson-Huron la réserve fut localisée sur la terre ferme. L'île fut arpentée à la place de cette localité, et l'arpentage approuvé par le commissaire des terres de la couronne le 22 novembre 1883. |
| 17 | Shawanaga............. | Dans le canton de Shawanaga, district de Parry-Sound. | " " .. | 8,475 | Traité Robinson-Huron. (*Voir* note au n° 1.) |
| 17 A | Naiscoutaing............ | Dans les cantons de Wallbridge et Harrison, district de Parry-Sound. | " " .. | 2,650 | " " |
| 17 B | ................ ........ | Lots 34 et 35, concession 7, canton de Shawanaga, district de Parry-Sound. | Bande de Shawanaga d'Ojibbewas du lac Huron. | 178 | Confiée par décret du conseil du gouvernement provincial en date du 31 décembre 1877 au gouvernement fédéral, en fédéicommis, pour le fonds de la bande de Shawanaga tant que la dite bande continuera d'habiter les dits lots. |
| 18 | Témogamingue. ........ | Au lac Témogamingue..... ............... | Une bande d'Ojibbewas du lac Huron qui n'a pas été pourvue d'une réserve sous les dispositions du traité Robinson-Huron. | 64,000 | Arpentée en 1884. Cette réserve n'a pas été confirmée par le gouvernement provincial d'Ontario. |
| 19 | Ile Cockburn........... | Sur l'île Cockburn, lac Huron.. ........... | Ottawas et Chippewas du lac Huron. | 864 | Les îles Manitoulines et les îles au nord du lac Huron furent mises à part le 9 août 1836, par sir Edmund Head, comme une réserve pour les Ottawas et les Chippewas, et tous autres sauvages qui seraient autorisés à s'y établir. |
| 20 | Sheshegwaning.......... | Dans le canton de Robinson, île Manitouline. | " " .. | 5,000 | Les Manitoulines et autres îles adjacentes furent rétrocédées pour être vendues au profit des sauvages le 6 octobre 1862, et sous les dispositions de cette rétrocession les réserves actuelles, numérotées de 19 à 26, inclusivement, furent mises à part. |
| 21 | Obidgewong ............ | " Mills et Burpee " | " " .. | 732 | |
| 22 | Baie de l'Ouest.......... | " Billings, " | " " .. | 8,399 | |
| 23 | Creek à la Carpe........ | " Howland " | " " .. | 1,665 | |
| 24 | Sheguiandah............ | " Sheguiandah " | " " .. | 5,106 | |
| 25 | Lac à la Carpe.......... | " Assiginack " | " " .. | 599 | |
| 26 | Ile Manitouline (partie non cédée)........... | La péninsule est de l'île " | " " .. | 105,300 | |
| 27 | Cap-Croker............. | Presqu'île de Saugeen.... .......... .... | " " .. | 15,586 | La péninsule de Saugeen fut mise à part comme une réserve des sauvages le 9 août 1836, par sir Edmund Head, et rétrocédée pour être vendue au profit des sauvages le 14 octobre 1854. Les réserves 27, 28 et 29 furent mises à part sous les dispositions de la dite rétrocession du 13 octobre 1854. |
| 28 | Pointe-du-Chef.... ..... | " " ...................... | " " .. | 1,280 | |
| 29 | Réserve de Saugeen. .... | A la pointe sud-ouest de la presqu'île de Saugeen. | " " .. | 9,020 | |

## Réserves des sauvages en Canada—*Suite*.

### ONTARIO—*Suite*.

| N° | Nom. | Où située. | Tribu ou bande. | Superficie. Acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 29 A | Réserve de Hunting | Dans le canton de Saint-Edmond | Chippewas de Saugeen et du Cap-Croker. | 3,800 | Mise à part de partie des terres des sauvages non vendues par décret du 19 novembre 1896, comme terrain de chasse pour les Chippewas de Saugeen et du Cap-Croker. F. 160, 542. |
| 30 | Ile Christian, savoir:—Christian, Hope et Beckwith. | Dans le lac Huron | Chippewas des lacs Couchiching, Simcoe et Huron. | 13,300 | Ces îles furent réservées dans la rétrocession faite par ces sauvages, le 5 juin 1856, des îles situées dans le lac Huron qu'ils réclamaient. Les îles dans le lac Huron réclamées par ces sauvages furent cédées par erreur, en 1850, par les Ottawas et les Chippewas du lac Huron. |
| 31 | Gibson ou Watha | La partie est du canton de Gibson, comté de Muskoka. | ........ | 25,582 | Achetées du gouvernement provincial, en 1881, pour tels membres de la bande des sauvages d'Oka qui pouvaient désirer s'y établir. |
| 32 | Rama | Dans le canton de Rama, comté d'Ontario | Chippewas des lacs Couchiching, Simcoe et Huron. | 2,000 | Achetée de différentes personnes et à différentes dates depuis 1843 jusqu'à 1848. |
| 33 | Ile Georgina | Iles Georgina et au Serpent, dans le lac Simcoe, et autres îles dans le lac Couchiching. | Chippewas des lacs Couchiching, Simcoe et Huron. | 3,574 | Ces îles sont demeurées en la possession des sauvages, et n'ont jamais été cédées par eux par traité ou vente. |
| 34 | Scugog | Sur l'île du lac Scugog | Mississaguas de Scugog | 800 | Achetée par les sauvages avec les produits de leurs annuités, le 3 novembre 1843. |
| 35 | Lac à la Vase | Au lac à la Vase, dans le canton de Smith, comté de Peterborough. | Mississaguas du lac à la Vase. | 1,548 | Concédée en 1837 à la Cie de la Nouvelle-Angleterre. Transférée au gouvernement du Canada en fidéicommis pour les sauvages, le 12 octobre 1898, moins une partie contenant 115·64 acres réservées par la Cie. |
| 36 | Lac du Riz | Sur la rive nord du lac du Riz, dans le comté de Peterborough. | Mississaguas du lac au Riz. | 1,860 | 1,120 acres de cette réserve furent concédées au bureau des tutelles au profit des tribus sauvages de la province. Le reste de la réserve fut acheté par les sauvages avec leurs propres fonds. |
| 36 A | Iles des eaux de la Trent. | Dans les comtés de Peterborough et de Victoria. | Mississaguas des lacs à la Vase, au Riz et Scugog. | ........ | Réclamée par ces sauvages pour n'avoir pas été incluse dans le traité de 1818, et réclamation admise subséquemment par le départ des terres de la couronne. |
| 37 | Alnwick | Dans le canton d'Alnwick, comté de Northumberland. | Mississaguas d'Alnwick | 3,400 | Achetée de particuliers à différentes dates entre 1836 et 1870. |
| 37 A | Ile au Sucre | Au lac du Riz, en face des 4e et 5e concessions d'Otonabi. | " " | 100 | Achetée pour les sauvages d'Alnwick, par acte de vente de Wm. Kempt, en date du 13 janvier 1899, pour $775, de leur fonds. |
| 38 | Tyendinaga | Dans la baie de Quinté, la partie sud du canton de Tyendinaga. | Mohawks de la baie de Quinté. | 18,600 | La réserve comprenait primitivement 92,700 acres accordées par des lettres patentes de la couronne en |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 1793, et le tout, à l'exception de la réserve actuelle, a été rétrocédé pour être vendu par soumission au profit des sauvages. L'île au Saumon et les marais furent ajoutés par O. C. le 13 novembre 1900. F. 78,703. |
| 39 | Lac Doré.......... .... | A l'extrémité sud du lac Doré, dans le comté de Peterborough. | Algonquin du lac Doré.. | 1,560 | Achetée par le gouvernement fédéral du gouvernement provincial d'Ontario en 1870, comme réserve pour ces sauvages. |
| 40 | Tuscarora... ........... | Le canton de Tuscarora et partie des cantons d'Onéida et d'Onondaga. | Les Six-Nations comprenant les Mohawks, Onéidas, Onondagas, Tuscaroras. Cayugas, Senécas et Delawares. | 49,696 | Une lisière de six milles de large de chaque côté de la Grande-Rivière fut allouée aux Six-Nations en 1784 par sir F. Haldimand, contenant 694,910 acres. Cette concession leur fut confirmée par lettres patentes en 1793 par le gouverneur Simcoe. Toute la lisière, à l'exception de la présente réserve, a été rétrocédée en portions, de temps à autre, et vendue au bénéfice des sauvages. En 1847 les Six-Nations invitèrent les Mississaguas de Crédit à s'établir sur leur réserve et leur offrirent une concession de 6,000 acres pour cet objet. Un certain nombre acceptèrent et ils occupent maintenant le coin sud-ouest de la réserve. |
| 41 | Onéida.... ............ | Dans le canton de Delaware, comté de Middlesex. | Onéidas de la Thames .. | 4,620 | Achetée pour les sauvages par le gouvernement en 1840 avec leur propre argent, qu'ils avaient apporté avec eux des Etats-Unis. |
| 42 | Caradoc.............. | Dans le canton de Caradoc, comté de Middlesex. | Chippewas de la Thames et Munsees. | 10,800 | Réservée par les Chippewas dans la concession faite par eux de la " Longue-Lisière " en 1819. Une petite partie de la réserve a été rétrocédée en 1834 et vendue au profit des sauvages. |
| 43 | Stony-Point ou Au Sable. | Dans le canton de Bosanquet, comté de Lambton. | Chippewas de Chenal-Ecarté et St-Clair. | 2,555 | Réservée par ces sauvages dans leur cession d'une grande lisière dans les districts de London et de l'Ouest faite par eux en 1827. |
| 44 | Kettle-Point............ | " " | " " .. | 2,224 | " " " |
| 45 | Sarnia................. | Dans le canton de Sarnia, comté de Lambton. | " " .. | 4,943 | " " " |
| 46 | Ile Walpole............ | A la tête du lac St-Clair ..... .... ...... | Chippewas et Pottawattamies de l'île Walpole. | 40,480 | Les Chippewas s'établirent sur l'île en 1831 par ordre du gouvernement. L'île paraît avoir été mise à part par le gouvernement comme réserve de la couronne, pour être employée à y fixer des sauvages. Les Pottawattamies vinrent des Etats-Unis en 1841, et, sur pétition, furent autorisés par le gouvernement à s'établir sur l'île. |
| 47 | Orford................. | Dans le canton d'Orford, comté de Kent.... | Moraves de la Thames... | 3,010 | La réserve primitive comprenait 51,160 acres, situées dans les cantons de Zone et d'Orford, et avait été mise à part par un ordre en conseil en 1798. A l'exception de la réserve actuelle, elle a été retranchée et vendue au profit des sauvages. |
| 48 | Michipicoten........... | Sur la rivière Michipicoten, à environ un mille de l'embouchure. | Ojibbewas du lac Supérieur. | 178 | Arpentée en 1885 pour les sauvages qui résidaient sur la terre. Cette réserve n'a pas été confirmée par le gouvernement provincial. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

ONTARIO—*Suite.*

| N° | Nom. | Où située. | Tribu ou bande. | Superficie. Acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 49 | Gros-Cap | Sur la rive nord du lac Supérieur, environ un mille à l'ouest de la rivière Michipicoten. | Ojibbewas du lac Supérieur. | 10,180 | Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Supérieur. |
| 50 | Rivière du Pic | Sur la rivière du Pic, près de son embouchure. | " " | 800 | Arpentée en 1885 pour les sauvages qui l'occupaient. Cette réserve n'a pas été confirmée par le gouvernement provincial. |
| 51 | Pays-Plat | A Pays-Plat, rive nord du lac Supérieur | " " | 605 | " " " |
| 52 | Fort-William | Près de la pointe ouest du lac Supérieur | " " | 21,260 | Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Supérieur. |
| 53 | Rocher-Rouge | Sur la rivière Népigon | " " | 468 | Arpentée en 1885 pour les sauvages résidants. Non confirmée par le gouvernement provincial. |
| 54 | Baie McIntyre | Sur la rive sud du lac Népigon | " " | 585 | Arpentée en 1885 pour les sauvages du lac Népigon. Non confirmée par le gouvernement provincial. |
| 55 | Rivière au Goéland | A l'embouchure de la rivière au Goëland, sur la rive ouest du lac Népigon. | " " | 9,825 | Mise à part d'après les dispositions du traité Robinson-Supérieur. Arpentée en 1887. Non confirmée par le gouvernement provincial. |
| 56 | Pointe de l'île | Sur la rive ouest du lac Népigon | " " | 135½ | Arpentée en 1885 pour les sauvages du lac Népigon. Ces réserves n'ont pas été confirmées par le gouvernement provincial. |
| 57 | Ile au Brochet | Une petite île près de la rive ouest du lac Népigon. | " " | Non arpentée. | " " " |
| 58 | Lac Long | A la pointe nord du lac Long | " " | 612 | Arpentée en 1886 pour les sauvages résidants. Non confirmée par le gouvernement provincial. |
| 59 | Ile Cornwall | Dans le fleuve St-Laurent, près de la limite entre Ontario et Québec. | Iroquois de St-Régis | 2,050 | Cette île forme partie de la réserve de ces sauvages, qui la détiennent depuis le temps où les règles et coutumes françaises ont commencé à être appliquées ici. |
| 60 | Territoire de chasse de Saugeen. | Lots 11 à 20 compris dans les concessions III et IV, lots 11 à 18 des concessions I et II, le tout à l'est de Bury-Road, township de St-Edmond, comté de Bruce. | Bandes de Saugeen et du Cap-Croker. | 3,800 | Lots 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 20 des conc. I et II, E.B.R., sont mis à part pour la réserve de Saugeen, et lots 11 à 20 compris dans les concessions III et IV, E.B.R., pour la bande du Cap-Croker. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

TRAITÉ No. 3—ONTARIO.

| N° | Nom. | Superficie. Acres. | Localité. |
|---|---|---|---|
| 10 | Petites-Fourches | 1,920·13 | Rivière La Pluie. |
| 11 | Rapides du Manitou | 5,736·50 | " |
| 12 | Long-Saut n° 2 | 5,046·75 | " |
| 13 | " 1 | 6,366·73 | " |
| 14 | "The Bishop," Hungry-Hall n° 1 | 3,982·66 | " |
| 15 | "Paskonkin," Hungry-Hall n° 2 | 2,300·94 | " |
| 15M | Réserve des terres incultes | 20,671·27 | " |
| 16A | Lac La Pluie | 160·00 | Lac La Pluie. |
| 16D | " | 11,200·00 | " |
| 41 | Réserve de l'agence de Fort-Frances | 170·00 | " |
| 17A | Lac La Pluie (Niacatchewenin) | 3,761·50 | " |
| 17B | | 2,439.75 | Lac de l'Eau-Claire. |
| 18B | | 4,586·88 | Lac La Pluie. |
| 18C | | 3,861·76 | " |
| 21 | Rivière des Anglais ou Grassy-Narrows | 10,244·00 | Rivière des Anglais. |
| 21 | Wabaskang | 8,042·00 | Lac Wabaskang. |
| 22A1 | Lac des Mille-Lacs | 3,750·70 | Lac des Mille-Lacs. |
| 22A2 | Rivière Seine | 8,476·70 | Rivière Seine. |
| 23 | Chute à l'Esturgeon | 6,825·20 | " |
| 23A | Rivière Seine | 2,003·20 | " |
| 23B | " | 2,234·80 | " |
| 24C | Kawaiagamot (lac à l'Esturgeon) | 5,948·30 | Lac à l'Esturgeon. |
| 25D | Lac Neguaquon (lac La Croix) | 15,355·30 | Lac La Croix. |
| 26A | Lac La Pluie (Nickickonesemenecanning) | 4,850·00 | Lac La Pluie. |
| 26B | " " | 2,640·00 | " |
| 26C | " " | 2,737·00 | " |
| 27 | Lac Wabigoon | 12,872·00 | Lac Wabigoon. |
| 27 | Lac à l'Aigle | 8,882·00 | Lac à L'aigle. |
| 28 | Lac Seul ou Lonely-Lake | 49,000·00 | Lac Seul. |
| 29 | Islington | 20,954·00 | Rivière Winnnipeg. |
| 29 | Lac du Cygne | 3,277·00 | Lac du Cygne. |
| 29 | Lac d'un Homme | 668·00 | Rivière des Anglais. |
| 30 | Réserve de l'agence (Sabaskasing) | 640·00 | Lac des Bois. |
| 31A | Naongashing | 1,280·00 | " |
| 31B | Lac des Bois | 726·00 | " |
| 31C | " | 800·00 | " |
| 31D | Grosse-Ile | 915·00 | " |
| 31E | " | 1,920·00 | " |
| 31F | " | Non arpentée. | " |
| 31G | Lac des Bois | 275 00 | " |
| 31H et pt. de 31 G. | Grosse-Ile | 1,541 00 | " |
| 31J | Lac Plat | 1,280·00 | Lac Plat. |
| 32A | Baie du Poisson-Blanc | 4,865·20 | Lac des Bois. |
| 32B | Baie de la Fille-Jaune | 4,454·30 | " |
| 32C | Baie Sabaskong | 1,280·00 | " |
| 33A | Baie du Poisson-Blanc | 3,091·00 | " |
| 33B | Angle Nord-Ouest | 3,299·00 | " |
| 34 | Lac des Bois | 641·00 | " |
| 34A | Baie du Poisson-Blanc | 1,529·20 | " |
| 34B | Lac Plat, 1re partie | 640·00 | Lac Plat. |
| 34B | " 2e partie | 426·00 | " |
| 34C | Angle Nord-Ouest | 1,261·80 | Rivière de l'Angle Nord-Ouest, dans le Manitoba. |
| 34C | " " | 750·00 | Lac des Bois. |
| 35A | Naongashing | 1,280·00 | " |
| 35B | Obabikong | 1,760·00 | " |
| 35C | Baie Sabaskong | 1,920·00 | " |
| 35D | " | 1,280·00 | " |
| 35E1 | Petite Rivière aux Herbes, 1re partie | 640·00 | " |
| 35E2 | Lac des Bois, 2e partie | Non arpentée. | " |
| 35F | Baie Sabaskong | 1,280·00 | " |
| 35G | Grande Rivière aux Herbes | 8,960·00 | " |
| 35H | Baie Sabaskong | 640·00 | " |
| 35J | Lac des Bois | 3,481·60 | " |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

TRAITÉ N° 3—*Suite.*

| N° | Nom. | Superficie. Acres. | Localité. |
|---|---|---|---|
| 36 | Pointe du Bison | 5,763·00 | Lac des Bois, dans le Manitoba. |
| 37 | Grosse-Ile | 1,946·00 | " " |
| 37 | Rivière La Pluie | 3,687·00 | Rivière La Pluie. |
| 37A | Lac Plat | 1,920·00 | Lac Plat, dans le Manitoba. |
| 37B | Angle Nord-Ouest (approx.) | 840·00 | Lac des Bois. |
| 37B | Lac des Bois | 262·00 | " |
| 37C | Rivière de l'Angle Nord-Ouest | 690·00 | Rivière de l'Angle Nord-Ouest, dans le Manitoba. |
| 38A | Près de Portage-du-Rat | 8,000·00 | Lac des Bois. |
| 38B | " " | 5,289·90 | " |
| 38C | Les Dalles, près de Portage-du-Rat | 8,064·00 | Rivière Winnipeg. |
| 38D | Lac des Bois | Non arpentée. | Certaines îles dans le lac des Bois. |
| 39 | Rive ouest du lac Plat | 1,031·00 | Partie dans le Manitoba. |
| 39 | Rive nord-ouest du lac Plat | 8,415·00 | " |
| 40 | " " | 6,759·00 | " |
| 39<br>40 | Iles dans le " | Non arpentée. | " |

RÉSERVES des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

TRAITÉ N° 1.

| N° | Nom. | Milles carrés. | Localité. |
|---|---|---|---|
| 1 | Saint-Pierre | 80·00 | Saint-André et Saint-Clément, dans le Manitoba. |
| 2 | Rivière au Roseau | 20·86 | Franklin, Manitoba. |
| 2A | Rapides de la rivière au Roseau | 1·25 | " " |
| 3 | Fort-Alexandre | 31·84 | Nepahwin et Powassin, Manitoba. |
| 4 | Rivière de la Tête-Ouverte | 21·90 | Saint-Clément, Manitoba. |
| 5 | Baie au Sable, lac Manitoba | 19·00 | Westbourne. |
| 6 | Longue-Plaine, rivière Assiniboine | 16·90 | Portage-la-Prairie et Norfolk-sud, Man. |
| 7 | Lac du Cygne. Non arpentée | Approx. 15·06 | Lorne, Man. |
| 8 | Traverse d'Hamilton | 1·00 | Norfolk-sud, Man. |

TRAITÉ N° 2.

| N° | Nom. | Milles carrés. | Localité. |
|---|---|---|---|
| 43 | Tête du Gros-Brochet, lac Winnipeg | 4·20 | Winnipegosis, Man. |
| 44 | Rivière Fisher, lac Manitoba | 21·00 | Norquay, Man. |
| 45 | Rivière de la Poule-d'Eau, lac Manitoba | 7·20 | Winnipegosis, Man. |
| 46 | Creek du Chien " | 14·80 | Patterson, Man. |
| 48 | Baie au Sable, lac Saint-Martin | 5·00 | " |
| 49 | Les Passages " | 6·30 | " |
| 50 | Fairford, lac Saint-Martin et Manitoba | 18·30 | " |
| 51 | Rivière aux Grues, lac Manitoba | 12·40 | " |
| 52 | Flux et Reflux " | 16·90 | " |
| 57 | Creek de la Queue-d'Oiseau, rivière Assiniboine | 10·75 | Archie et Miniota, Man. |
| 58 | Rivière du Chêne, rivière Assiniboine | 15·20 | Woodworth, Man. |
| 59 | Lac du Chêne, creek de la Pierre-à-Pipe | 4·00 | Pierre-à-Pipe " |
| 60 | Montagne de de la Tortue | 1·00 | Winchester " |
| 61 | Riding-Mountain-House | 8·75 | Strathclair " |
| 61A | Claire ou lac de l'Eau-Claire | 1·15 | Riding-Mountain " |
| .... .. | Terres à foin tempor., ¼ S. O. 20, 20, 21 O. M. I. | ·25 | " " |
| 62 | Waywayseecappo, creek de la Queue-d'Oiseau | 39·00 | Cr. d. l. Q.-d'O. et Rossburn, Man. |
| 62A | Poste de pêche, sec. 24, 20, 20, O. M. I. | ·49 | Rossburn, Man. |
| 63 | Le Joueur | 1·21 | Ellice, Man. |
| 63A | Rivière de la Vallée | 18·25 | Plaines de Gilbert, Manitoba. |
| 66A | Rivière du Pin, lac Winnipegosis | 14·30 | Roseberry " |
| 67 | Rivière Qui-Roule | 20·00 | Harrisson " |
| 68 | Montagne-du-Caribou, Croupion-de-Faisan | 36·60 | Cantons 9 et 10, rgs 5, 6 et 7 O. du 2e M., I., Assiniboïa. |
| 69 | " Homme de l'Océan | 37·00 | |
| 70 | " Ours Blanc | 44·90 | Cantons 9 et 10, rangs 2 et 3, O. du 2e M. I., Assiniboïa. |

RÉSERVES des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest—*Suite.*

TRAITÉ N° 4.

| N° | Nom. | Superficie. Milles carrés. | Localité. |
|---|---|---|---|
| 64 | Gabriel Côté | 56·50 | Près de Fort-Pelly, Assiniboïa. |
| 65 | La-Clé | 38·00 | " " |
| 65 A | Baie Dawson, embouchure de la rivière Plate | 1·50 | Lac Winnipegosis, Manitoba. |
| 65 B | " Pointe du Rocher à Pic | 3·55 | " " |
| 65 C | Lac du Cygne, rivières Boisée et au Bouleau | 3·03 | Lac du Cygne " |
| 65 D | Baie Dawson, île du Chien | 0·43 | Lac Winnipegosis " |
| 65 E | " ½ mille à l'ouest de la riv. Plate | 0·08 | " " |
| 66 | Keeseekoose | 28·60 | Près de Fort-Pelly, Assiniboïa. |
| ....... | Terres à foin | 11·00 | " " |
| 71 | Kakeesheway (lac Rond) | 82·60 | Lac Rond " |
| 72 | Kakewistahaw | 73·00 | Rivière Qu'Appelle, entre les lacs Rond et Croche, Assiniboïa. |
| 72 A | " pêcheries | 0·15 | Lac Croche " |
| 73 | Cowessess | 78·00 | " " |
| 73 A | Petit-Os | 10·90 | Lac du Croissant " |
| 74 | Sakimay | 33·90 | Lac Croche " |
| 74 A | La-Brebis | 5·60 | " " |
| 75 | Piapot | 53·98 | Rivière Qu'Appelle " |
| 75 A | Terres à foin | 4·48 | " " |
| 76 | "Porte-la-Marmite" ou "l'Homme-qui-a-pris l'Habit" | 73·21 | Tête du Sauvage " |
| 78 | Bœuf-Debout | 7·60 | Lac Qu'Appelle " |
| 79 | Pasquaw, lacs de pêche | 60·15 | Près de Qu'Appelle " |
| 80 | Muskowpetung | 59·50 | " " |
| 80 A | Pêcheries du lac Long | 2·23 | Rivière Petit-Bras " |
| 80 B | Terres à foin, Muscowpetung et autres | ·72 | Près de Qu'Appelle " |
| 81 | Peepekeesis | 41·60 | Buttes La Lime " |
| 82 | Okanesse | 22·36 | " " |
| 83 | Couverte-Etoilée | 21·50 | " " |
| 84 | Petit-Ours-Noir | 46·50 | " " |
| 85 | Muskowekwan | 36·00 | Petites Buttes de Tondre, Assin. |
| 86 | George Gordon | 48·00 | " " |
| 87 | Etoile-du-Jour | 24·00 | Grosses Buttes de Tondre " |
| 88 | L'Homme-Pauvre | 42·50 | " " |
| 89 | Plume-Jaune | 34·50 | Lac à la Pêche " |
| 90 | " | 16·17 | Lac aux Noix, Saskatchewan. |
| ........ | Ecole industrielle de Régina | 0·50 | Régina, Assiniboïa. |
| ........ | Qu'Appelle " | 1·37 | Qu'Appelle " |

TRAITÉ N° 5.

| N° | Nom. | Superficie. Milles carrés. | Localité. |
|---|---|---|---|
| 9 | Rivière-Noire | 3·10 | Lac Winnipeg, Manitoba. |
| 10 | Rivière du Trou ou Eau-Creuse | 5·20 | " " |
| 11 | Détroits du Huard | 1·77 | " " |
| 12 | Rivière de la Veine-de-Sang | 5·20 | " " |
| 13 | Rivière Berens | 11·50 | " " |
| 14 | Petits Grands-Rapides, rivière Berens | 8·75 | Lac du Corbeau " |
| 15 | Pekangekum | 3·50 | Lac Pekangekum, Kiwatin. |
| 16 | Rivière au Peuplier | 5·90 | Lac Winnipeg " |
| 17 | Norway-House | 16·70 | Norway-House " |
| 19 | Lac La Croix | 10·90 | Rivière Nelson " |
| 20 | Cumberland-House | 6·29 | Lac de l'île du Pin, Saskatchewan |
| 21 | Le Pas | 10·00 | Le Pas " |
| 21 A | Ile à la Poire-Sauvage | 2·00 | " " |
| 21 BtoK | Pour la bande du Pas | 2·70 | " " |
| 27 | Rivière du Bouleau | 8·40 | Rivière Saskatchewan " |
| 28 A | Lac Plat | 3·50 | Rivière aux Carottes " |
| 29 | Près de Terre-Rouge | 4·23 | " " |
| 29 A | Terre-Rouge | 3·19 | " " |
| 31 A | Lac au Caribou | 0·70 | Lac au Caribou " |
| 31 B | " | 0·23 | " " |
| 31 C | " | 4·40 | " " |

RÉSERVES des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest—*Suite.*

TRAITÉ N° 5—*Fin.*

| N° | Nom. | Superficie. Milles carrés. | Localité. |
|---|---|---|---|
| 31 D | Lac au Caribou | 4·27 | Lac au Caribou, Saskatchewan. |
| 31 E | " | 0·31 | " " |
| 32 | Chemawawin | 4·75 | Lac des Cèdres " |
| 33 | Grands-Rapides, rivière Saskatchewan | 7·26 | Lac Winnipeg " |

TRAITÉ N° 6.

| N° | Nom. | Superficie. Milles carrés. | Localité. |
|---|---|---|---|
| 94 | "Bois de l'Orignal", chef Bonnet-Blanc | 5·80 | Riv. Saskatchewan-sud, Assin. |
| 94 A | Wahspaton | 3·75 | Prince-Albert, Saskatchewan. |
| 95 | Une-Flèche | 16·00 | Près de Batoche " |
| 96<br>97 | Okemasis<br>Barbu | 44·00 | Près de Fort-Carlton " |
| 99 | Muskoday ou John Smith | 37·40 | Sud de Prince-Albert " |
| 100 | James Smith ou Fort à la Corne | 27·80 | Fort à la Corne " |
| 100 A | Rivière aux Carottes p. les sauv. de Cumberland | 65·00 | " " |
| 101 | Lac à l'Esturgeon | 34·40 | N.-O. de Prince-Albert " |
| 102 | Lac à la Pagaie ou Muskeg | 42·00 | Ouest de Prince-Albert " |
| 103 | Mistawasis | 77·00 | Plaine aux Couleuvres " |
| 104 | Ahtahkakoops | 67·17 | Lac au Sable " |
| 105 | Poussière-Volante | 14·00 | Lac des Prés " |
| 106 | Lac Montréal (Wm. Charles) | 23·00 | Lac Montréal " |
| 106 A | Wm. Charles et James Roberts | 56·50 | Petite Rivière-Rouge " |
| 108 | Faisan-Rouge | 38·00 | Près de Battleford " |
| 109 | Maringouin | 36·00 | " " |
| 110<br>111 | "Tête-d'Ours-Gris" et "Homme-Maigre" | 36·20 | " " |
| 112 | Moosomin | 23·00 | " " |
| 112 A | Terres à foin pour bandes 112 et 115 | 2·00 | " " |
| 113 | Foin-d'Odeur | 61·13 | " " |
| 113 A | Frappes-le-dans-le-Dos | 3·32 | " " |
| 113 B | Terres à foin pour 113 et 113 A | 2·00 | " " |
| 114 | Poundmaker | 30·00 | " " |
| 115 | Enfant-du-Tonnerre | 24·00 | " " |
| 115 A | " " | 8·50 | " " |
| 116 | "Petit-Pin" et "Homme-Chanceux" | 25·00 | " " |
| 118 | Réserve Kenemotayoo | 46·35 | Lacs Stony et au Poisson-Blanc. |
| 119 | Seekaskootch | 60·00 | Près du lac aux Oignons, Saskat. |
| 120 | Makaoos | 22·00 | " " |
| 121 | Ooneepowhayoos | 33·00 | Lac aux Grenouilles " |
| 122 | Puskeeahkeewenin | 40·00 | " " |
| 123 | Keheewin | 28·00 | Lac Long " |
| 125 | Pakan, Petit-Chasseur et Plume-Bleue | 115·00 | Lac La Selle " |
| 125 A | Lac de la Cache (près de 125) | 14·00 | " " |
| 127 | Plume-Bleue (inclus dans 125) | ........ | |
| 128 | Pakan, Jas. Seenum | 17·50 | Lac au Poisson-Blanc " |
| 132 | Michel Callihoo | 40·00 | Près d'Edmonton " |
| 133 | Alexis | 23·00 | Lac Ste-Anne, près d'Edmonton, Saskatchewan. |
| 133 A<br>133 B | Lac de la Baleine-Blanche | 32·70 | Lac Wahburmun, près d'Edmonton, Saskatchewan. |
| 134 | Alexander | 41·00 | Près d'Edmonton, Saskatchewan. |
| 135 | Tommy la Pataque ou Enoch | 44·50 | " " |
| 136 | Papaschase (vendue) | ........ | " " |
| 137 | Samson | 61·50 | Sud d'Edmonton " |
| 138 | Peau-d'Hermine | 61·50 | " " |
| 138 A | Lac au Pigeon (réserve de pêche) | 7·78 | " " |
| 139 | Bobtail | 31·50 | " " |

RÉSERVES des sauvages en Canada—Manitoba et Territoires du Nord-Ouest—*Fin.*

TRAITÉ N°. 7.

| N° | Nom. | Superficie. Milles carrés. | Localité. |
|---|---|---|---|
| 142 | Patte-d'Ours (Assiniboine) | | |
| 143 | Jacob " | 109·00 | Près de Morleyville, Alberta. |
| 144 | Chiniquy " | | |
| 145 | Sarcis | 108·00 | Près de Calgary " |
| 146 | Pieds-Noirs | 470·00 | " " |
| 147 | Piégânes | 181·40 | Près de Macleod " |
| 148 | Gens-du-Sang | 547·50 | " " |
| A | Limite à bois pour 148 sur la rivière du Ventre.. | 6·50 | Sud de la réserve des Gens-du-Sang, Alberta. |
| B | " 147 | 11·50 | Ouest de la réserve des Piégânes, Alberta. |
| C | " 146, montagne du Château | 26·50 | Ouest du Parc des Montagnes-Rocheuses, Alberta. |
| | Réserve de l'agence à Macleod | ·003 | Partie de la sec. 13, tp. 9, rang 26, ouest du 4e méridien. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

DISTRICT DU YUKON.

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Superficie, acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 | Creek Moosehide.... | A l'embouchure du creek Moosehide, sur le bord est de la rivière Yukon, à environ 3 milles en aval de la ville de Dawson. | Les sauvages de la localité. | 160 | Reservée par A. C. du 27 mars 1900. A. C. modifié par l'A. C. du 9 octobre 1900, d'après lequel l'étendue de terre occupée par l'église anglaise est exceptée de la réserve, F. 153377. |
| 1 | Lac Laberge.............. | A l'extrémité d'en haut du lac Laberge... | Les sauvages de la localité. | 320 | Reservée par l'arrêté du conseil du 13 juillet 1900. |

AGENCE DE BABINE.

| N°. | Nom. | Localité. | Tribu ou bande | Superficie, acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Blackwater.................. | District du Caribou, sur la rive droite de la Fraser, à $\frac{3}{4}$ de mille en amont de l'embouchure de la rivière Blackwater. | Blackwater.................. | 35 | Assignées par le commiss. O'Reilly le 6 oct. 1892. Arpentées en 1894. Confirmation définitive 21 septembre 1895. |
| 2 | Nahlquonate.............. | District de Caribou, sur le bord gauche de la rivière Blackwater, à environ un mille en amont de la traverse du sentier, de Quesnel à Stony-Creek. | " .................. | 217 | |
| 3 | Ulkah.......................... | Au pied du lac Bobtail, sur le sentier de Quesnel à Stony-Creek, district de Caribou | " .................. | 157 | |
| 4 | Umliisle.......................... | District de Caribou, au pied du lac Eu-la-ta, sur le sentier de Quesnel à Stony-Creek. | .............................. | 128 | |
| 1 | Fort-George.................. | District du Caribou, au confluent des rivières Fraser et Nechaco. | Fort George.................. | 1,366 | Assignées par le comm. O'Reilly le 5 oct. 1892. Arpentées en 1894. Confirmation définitive le 21 septembre 1895. |
| 2 | .............................. | District du Caribou, sur la rivière Fraser, 18 milles en amont de Fort-George. | .............................. | 1,310 | |
| 3 | Clesbaonecheck.......... | District de Caribou sur la rive gauche de la rivière Nechaco au lac aux Canards. | .............................. | 304 | |
| 4 | Salaquo........................ | District de Caribou, sur la rive droite de la riv. Nechaco, à l'emb. de la riv. à la Vase | .............................. | 115 | |
| 1 | Nautley ...................... | District du littoral, sur le bord gauche de la rivière Nechaco, au pied du lac Fraser. | Lac Fraser.................. | 1,117 | |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | ........................ | District du littoral, sur le bord nord du lac Fraser et dans le voisinage de la limite ouest du lot de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. | " | .................. | 149 | |
| 3 | Yensischuck......... | District du littoral, un quart de mille au nord de la route de Quesnel à Fort-Fraser et à environ un mille à l'est du passage d'eau de Mechaco. | " | .................. | 160 | Assignées par le commiss. O'Reilly le 2 sept. 1892. Arpentées en 1894. Confirmation définitive le 14 décembre 1895. |
| 4 | Seaspunkut.......... | District du littoral, sur le bord sud du lac Fraser, à environ 7 milles de Fort-Fraser. | " | .................. | ........... | |
| 5 | Stellaquo.............. | District du littoral, à l'extrémité ouest du lac Fraser et à l'embouchure de la rivière Stellaquo. | " | .................. | 2,077 | |
| 1 | Lachkaltsap.......... | Dist. de Cassiar, à environ 35 milles au sud-est d'Hazelton, sur la rivière Hagvilget. | Hagwilget | .................. | 1,333 | |
| 2 | Coryat aqua.......... | District de Cassiar, sur la route conduisant à Hazelton, à environ 2 milles au nord de Lachkaltsap. | " | .................. | 360 | Assignées par le comm'r. O'Reilly le 19 sept. 1891. Arpentées en 1899. Confirmation définitive le 26 février 1900. |
| 3 | Oschawwinna.......... | Dist. du littoral, sur le sentier du lac Fraser, à environ 5 milles au sud de Lachkaltsap. | " | .................. | 160 | |
| 4 | Clotalairquot.......... | District de Cassiar, sur la rive droite de la riv. Babine, à 3 milles au nord du poste de la Cie de la Baie-d'Hudson sur le lac Babine. | " | .................. | 198 | |
| 5 | No-cut.............. | District de Cassiar, sur la rive gauche de la riv. Babine, à 2 milles au nord du poste de le Cie de la Baie-d'Hudson sur le lac Babine. | " | .................. | 197 | Une petite île située dans la rivière Babine est comprise dans cette réserve. |
| 6 | Babine.............. | District de Cassiar, à la sortie du lac Babine, et au nord et attenante au lot de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. | " | .................. | 695 | |
| 7 | Réserve de bois.......... | District de Cassiar, sur le bord occidental du lac Babine, franc ouest du lot de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. | " | .................. | 92 | Assignées par le comm'r. O'Reilly le 19 sept. 1891. Arpentées en 1899. Confirmation définitive le 26 février 1900. |
| 8 | Casdeded.............. | District de Cassiar, sur le bord est du lac Babine, à 1 mille au sud du lot de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. | " | .................. | 107 | |
| 9 | Tsak.............. | District de Cassiar, sur le bord occidental du lac Babine, à environ 16 milles au sud du poste de la Compag. de la Baie-d'Hudson. | " | .................. | 1,520 | |
| 10 | Net-saw-greece.......... | District de Cassiar, sur le bord est du lac Babine, à environ 18 milles au sud du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. | " | .................. | 226 | |
| 11 | Ne-do-ats.............. | District de Cassiar, sur le bord est du lac Babine, à environ 25 milles au sud du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. | " | .................. | 977 | Assignées par le comm'r. O'Reilly le 19 sept. 1891. Arpentées en 1899. Confirmation définitive le 26 février 1900. |
| 12 | Réserve de bois.......... | District de Cassiar, sur le bord ouest du lac Babine, à environ 24 milles au sud du poste de la Compg. ie de la Baie-d'Hudson. | " | .................. | 336 | |
| 1 | Hazelton.............. | Cassiar, aux fourches de la rivière Sheena | Hazelton | .......... | [illegible] | Assignées par le comm'r. O'Reilly le 29 sept. 1891. |

## Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

### AGENCE DE BABINE, COLOMBIE-BRITANNIQUE,—*Suite.*

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 2a | Tsoo-gun-ya | District de Cassiar, sur le creek Two-Mile, à 2½ milles au nord-est d'Hazelton. | Hazelton | 360 | Assignées par le commiss. Vowell le 15 août 1898. |
| 3 | Tsitsk | District de Cassiar, sur la rivière Hagwilget, à 2½ milles à l'est d'Hazelton. | | 443 | " " " 29 sept. 1891. |
| 4 | An-law | District de Cassiar, sur le bord gauche de la riv. Skeena, à 2½ milles au nord d'Hazelton | | 284 | " " " 29 sept. 1891. Arpentées 1898, confirmation définitive 24 avril 1899. |
| | Kisgegas | District de Cassiar, sur la rivière Babine, à environ 4 milles de sa jonction à la Skeena. | Kisgegas | 2,415 | Assignées par le commissaire Vowell, 3 août 1898. Arpentées 1898, confirmation définitive 26 avril 1899. |
| 1 | Kispyoux | District de Cassiar, à environ 8 milles en amont d'Hazelton, et au confluent des rivières Kispyoux et Skeena. | Kispyoux | 2,252 | Assignées par le commiss. O'Reilly, 26 sept. 1891. |
| 2 | Sic-e-dach | District de Cassiar, sur le bord droit de la rivière Skeena, à environ 3½ milles en amont d'Hazelton. | " | 900 | Assignées par le commiss. Vowell, 21 juillet 1898. 272 pouces d'eau observés du creek d'Alipack. |
| 3 | A-gue-din | District de Cassiar, sur la rivière Kispyoux, à environ trois milles de son embouchure. | " | 560 | Assignées par le commiss. Vowell, 5 août 1898. Ces réserves n'ont pas été arpentées. |
| 1 | Kitseguecla | District de Cassiar, sur la rivière Skeena, à environ 11 milles en aval d'Hazelton. | Kitseguecla | 1,850 | Assignées par le commiss. O'Reilly, 1er oct. 1891. |
| 2 | New Kitseguecla | District de Cassiar, sur la rivière Skeena, à environ sept milles en aval d'Hazelton | " | 1,036 | Ces réserves n'ont pas été arpentées. |
| 3 | Réserve de bois | District de Cassiar, sur le bord gauche de la Skeena, à env. cinq mil's en aval d'Hazelton | " | 217 | |
| 1 | Kitwangar | Distr't de Cassiar, sur les bords de la Skeena, à l'embouchure de la rivière Kitwangar. | Kitwangar | 2694 | |
| 2 | Réserve de bois | Dist. de Cassiar, sur le bord gauche de la Skeena, à env. un mille en amont de la rés. n° 1. | " | 150 | Assignées par le commiss. O'Reilly le 2 oct. 1891. |
| 3 | Squin-lix-stat | District de Cassiar, du côté droit de la Skeena, à environ 10 milles en aval de Kitwangar. | " | 25 | |
| 4 | Kwa-tsa-lix | District de Cassiar, sur les bords de la Skeena, à environ 22 milles en aval de Kitwangar. | " | 125 | Ces réserves n'ont pas été arpentées; l'étendue d'acres n'est qu'approximative. |
| 5 | Tum-bah | Dist. de Cassiar, du côté gauche de la Skeena, à environ 2½ milles en aval de Kitwangar. | " | 147 | |
| 6 | Kits-ka-baws | Dist. de Cassiar, sur la rive droite de la Skeena, à envir. 5 milles en aval de Kitwangar. | " | 100 | |
| 7 | Koon-wats | District de Cassiar, sur la rivière Skeena, à environ 8 milles en amont du creek Lorne. | " | 185 | Assignées par le commiss. O'Reilly le 16 sept. 1893. |
| 8 | Chig-in-kaht | Dist. du littoral, sur le bord droit de la Sk'na, à environ 1½ mille en aval du creek Lorne. | " | 103 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Kuldoe | District de Cassiar, sur la rivière Skeena, à environ soixante-dix milles en amont d'Hazelton. | Kuldoe. | 446 | Assignée par le commiss. Vowell le 30 juillet 1898. Arpentée en 1898. Confirmation définitive le 24 avril 1899. |
| 1 | McLeod | District de Caribou, à la sortie du lac McLeod et avoisinant le terrain de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. | Lac McLeod | 286 | Assignée par le comm. O'Reilly le 12 septembre 1892. Arpentée en 1894. Confirmation définitive le 27 décembre 1895. |
| 1 | Necoslie | District du littoral, à la sortie du lac Stuart. | Necoslie | 734 | Assignées par le comm. O'Reilly le 30 sept. 1892. Arpentées en 1898. Confirmation définitive le 11 janvier 1899. |
| 2 | Tat-sel-a-was | District du litt., sur la rive gauche do la riv. Stuart, à env. 1 m. en av. du F. St. James. | " | 136 | |
| 3 | Sow-chea | District du littoral, sur la rive sud du lac Stuart, à env. 9 milles du fort St. James. | " | 225 | |
| 4 | Uz ta | District du littoral, sur le sentier allant du lac Stuart à McLeod et à environ 5 milles du fort St. James. | " | 960 | |
| 5 | Aht-len-jees | District du littoral, à 6 milles au sud-ouest du fort St. James. | " | 300 | |
| 6 | Chesda | District du littoral, à 8 milles au sud-ouest du fort St. James. | " | 360 | |
| 7 | Kwot-ket-quo | District du littoral, au sud-ouest et attenante à la réserve n° 6. | " | 160 | |
| 1 | Creek Stony | District du littoral, sur le creek Stony, entre les lacs Tachic et Noolki. | Creek Stony | 6,370 | Assignées par le comm. O'Reilly le 29 août 1892. Arpentées en 1894. Confirmation définitive le 5 décembre 1895. |
| 2 | Sack-a-ni-te-cla | District du littoral, sur le bord est du lac Noolki. | " | 200 | |
| 3 | Lake-town | District du littoral, sur le bord nord du lac Noolki, près de son extrémité ouest. | " | 540 | |
| 4 | Réserve de prairie | District du littoral, sur la route de Quesnel au lac Fraser, et à environ un mille à l'ouest de la réserve n° 3. | " | 160 | |
| 5 | Clus-ta-lack | District du littoral, sur la rive sud du lac Tachic, et à environ six milles de la réserve n° 3, sur la route de Quesnel au lac Fraser. | " | 103 | |
| 6 | Noon-la | District du littoral, sur le bord droit de la rivière Nechaco, à la traverse du chemin allant du creek Stony au lac Stuart. | " | 115 | |
| 1 | Taché | District du littoral, sur le bord nord du lac Stuart, à l'emb. de la rivière Taché | Taché | 1,655 | Assignées par le comm. O'Reilly le 27 sept. 1892. Arpentées en 1898. Confirmation définitive le 11 janvier 1899. |
| 2 | Pinchie | District houiller, sur le bord nord du lac Stuart, à l'embouchure de la riv. Pinchie. | " | 728 | |
| 3 | Nan-cut | District du littoral, sur le lac Stuart, à l'embouchure de la rivière Yi-ko et sur le Portage de Stuart au lac Babine. | " | 372 | |
| 4 | U-caus-ley | District du littoral, à la sortie du lac Petit, à environ quatre milles de la réserve n° 3. | " | 445 | |
| 5 | Car-soo-at | District du littoral, sur le bord nord du lac Stuart, à environ mi-chemin entre les réserves nos 1 et 3. | " | 124 | |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE BABINE, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

| Nº | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Gelangle | District du littoral, sur le bord nord du lac Trembleur, à l'embouchure de la rivière du Milieu. | Lac Trembleur | 945 | |
| 2 | So-yan-do-star | District du littoral, sur le bord nord du lac Trembleur, à environ quatre milles à l'est de la réserve nº 1. | " | 44 | |
| 3 | Tees-lee | District du littoral, sur le bord gauche de la rivière Taché, à environ un demi-mille de la sortie du lac Trembleur. | " | 253 | Assignées par le comm. O'Reilly le 23 sept. 1892. Arpentées en 1898. Confirmation définitive le 11 janvier 1899. |
| 4 | Ste-van | District du littoral, sur le bord gauche de la rivière Taché, à environ deux milles et demi du lac Trembleur. | " | 49 | |
| 5 | Grand-Rapide | District du littoral, sur la rivière Taché, à environ sept milles du lac Trembleur. | " | 584 | |

AGENCE DE COWICHAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

| Nº | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Baie Beecher | District de Metchosin, sur la rive nord de la baie Beecher, sections 45, 46, 49, et une addition à l'ouest de la section 49 et y attenante. | Baie Beecher | 502 | |
| 2 | | District de Metchosin, sur le bord est de la baie Beecher, section 44. | " | 235 | |
| 3 | Pointe Creyke | District de Metchosin, sur le bord ouest de la baie Beecher. | " | $2\frac{5}{100}$ | Assignées par la commission mixte des réserves le 11 juin 1877. Arpentées en 1878. |
| 4 | Ile du Loup | District de Metchosin, dans la baie Beecher. | " | 11 | |
| 5 | Ile de l'Agneau | " " | " | $\frac{50}{100}$ | |
| 6 | Ile Frazer | " " | " | 14 | |
| 7 | Ile du Village | " " | " | 3 | |
| 8 | Ile | " sud-ouest de Smyth-Head | " | 2 | |
| 9 | Ile | " sud de Smyth-Head | " | 4 | |
| 10 | Ile | " vis-à-vis la section 1 | " | 1 | |
| 11 | Albert-Head | District d'Esquimalt | " | 4 | Cédée pour une station de quarantaine. |
| 1 | Ile Halalt | Une île à l'embouchure de la rivière Chemainus, district de Chemainus. | Bande Chemainus Halalt | 140 | |
| 2 | Halalt | Sections 3, 4, 5, rang 7, dist. de Chemainus. | " | 287 | |
| 3 | Lyacksun | Près de l'extrémité nord de l'île Valdez, district du Cèdre. | Bande Lyacksun | 1756 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Shingle Point.............. | Sur le bord ouest de l'île Valdez, district du Cèdre. | " .............. | 79 | Assignées par la commission mixte des réserves le 18 janvier, 1877. Arpentées en 1878. |
| | Passe Portier.................. | A l'extrémité sud de l'île Valdez, district du Cèdre. | " .............. | 5 | |
| 6 | .............................. | Partie est de la section 6, rang 8, district de Chemainus. | Bande Penelakut........... | 33 | |
| 7 | Ile Kuper...................... | L'île entière de Kuper, district de Chemainus, à l'exception du lot de M. Conn | " .............. | 2138 | |
| 8 | Ile de la Tente............... | Ile de la Tente, district de Chemainus......... | " .............. | 85 | |
| 9 | Station de pêche............ | A la Passe Portier, à l'extrémité nord-ouest de l'île Galiano, district de Chemainus. | " .............. | 76 | |
| 10 | Station de pêche........... | Sur le bord gauche de la rivière Chemainus, district de Chemainus, parties des sections 8, 9, rangs 7, 8. | Bandes Chemainus et Sickameen. | 15 | |
| 11 | .............................. | Partie ouest de la section 11, rang 7, district de Chemainus. | " | 81 | |
| 12 | .............................. | Sur le bord ouest du havre aux Huitres, à sa tête. District aux Huitres. | Bandes Chemainus et Sickameen. | 296 | Assignées par la commission mixte des réserves le 18 janvier 1877. Arpentées en 1878. |
| 13 | .............................. | Entre le havre aux Huitres et la baie de Chemainus, district aux Huîtres. | .............................. | 2,692 | |
| 1 | Comox.......................... | Section 4, district de Comox, situé sur le bord nord du havre de Comox. | Comox. ..................... | 155 | Assignées par la commission mixte des réserves le 12 décembre 1876. Arpentées en 1878. |
| 2 | Pentledge..................... | District de Comox, sur le bord gauche de la rivière Pentledge, à sa jonction avec la rivière Tsolum. | .............................. | 209 | |
| 3 | Cimetière...................... | Dist't Comox, sur Goose-Spit, havre Comox. | .............................. | 14 | |
| 1 | Cowichan ..................... | District Quamichan, rg. 2, sec. 12, 13, 14. ... | Cowichan...................... | 5,789 | Assignées par la commission mixte des réserves le 17 février 1877. Arpentées en 1878. |
| | | " " 3 " 12,13,14,15,16 | | | |
| | | " " 4 " 12,13,14,15,16 | Bandes Quamichan, Comiaken, Clem-clem-alits, Hamutzen, Somenos, Koksailah, Kilpah-las et Kanipsin | | |
| | | " " 5 " 12,13,14,15,16 | | | |
| | | " " 5 " $\frac{1}{2}$E 17 $\frac{1}{2}$E 18.. | | | |
| | | " " 6 " 15, 16......... | | | |
| | | " " 7 " $\frac{1}{2}$O $\frac{1}{4}$NE 10... | | | |
| | | " " 7 " 11, 14......... | | | |
| | | " " 8 " $\frac{1}{2}$E 8, $\frac{1}{2}$E 9.... | | | |
| | | " " 8 " $\frac{1}{2}$E, $\frac{1}{4}$NO 10... | | | |
| | | " " 8 " 11 13-17....... | | | |
| | | District de Cowichan " 1 " 11 à 17......... | | | |
| | | " " 2 " 12 à 16.. ...... | | | |
| | | " " 3 " 14 pt de 15,16 | | | |
| | | " " 4 " 14......... ...... | | | |
| | | " " 5 " $\frac{1}{2}$E 11, $\frac{1}{2}$E 12.. $\frac{1}{2}$E 13, 14, 15 | | | |
| | | " " 6 " 11, 12, 13..... | | | |
| | | " " 7 " 8 à 15......... | | | |
| | | " " 8 " 8, 9, 10, 15... | | | |
| 2 | .............................. | " " 3 " 7................ | .............................. | 75 | |
| 3 | Kil-pah-las.................... | " " 5 " 6................ | .............................. | 75 | |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE COWICHAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*

| Nº. | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 4 | | District de Shawnigan, rang 5, section 19 | | 75 | Assignées par la com. mixte des réserv., 3 mars '77 |
| [illegible] | Tzart-lam | Dist. Sahtlam, bord gauche de riv. Cowichan | | 16 | Assignées par la com. mixte des rés., 17 février '77 |
| 5 | Kakalatza | District de Sahtlam, sur le bord gauche de la rivière Cowichan. | Cowichan | 24 | Assignées par la commission mixte des réserves le 17 février 1877. Arpentées en 1878. |
| 6 | Skutz | District du lac Cowichan, sur le bord gauche de la rivière Cowichan, au canyon Skutz. | | 18 | |
| 7 | " | Dist. du lac Cowichan, sur les deux bords de la riv. Cowichan, à la tête du canyon Skutz. | | 40 | |
| ...... | Lac Cowichan | District Cowichan, sur le bord du nord du lac Cowicham, près de sa sortie, et en partie sur la section 5, et en partie dans le zone du chemin de fer de l'Ile. | Lac Cowichan | 130 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 31 mai 1887. Arpentées en 1890. Cent sept acres et demie de la section 5 ont été transportées au gouvernement fédéral par M. C. Green en décembre 1888. |
| ...... | Esquimalt | District d'Esquimalt, sur le bord de l'est du havre d'Esquimalt. | Esquimalt | 47 | Occupée en vertu d'un arrangement fait par la Compagnie de la Baie-d'Hudson au nom de la Couronne, 30 avril 1850. Réserve confirmée par la com. mixte des réserves, 4 mai 1878. Arpentées en 1886. |
| 1 | Nanaïmo, ville | Dist. de Nanaïmo, sur le havre de Nanaïmo | Nanaïmo | 47 | Anciennes réserves confirmées par la commission mixte des réserves le 20 décembre 1896. Arpentées en 1874 et 1878. |
| 2 | " rivière | District de Cranberry, sur le bord gauche la rivière Nanaïmo. | | 128 | |
| 3 | " " | District de Cranberry, sections 19, 20, 21, rang 7, et partie de la section 21, rang 6. | | 260 | |
| 4 | " " | Sections 18 et 19, rang 8, district de Cranberry. | | 200 | Assignée par la commission mixte des réserves le 20 décembre 1876. Arpentée en 1878. |
| 5 | Station de pêche | District de Nanaïmo, sur le bord de l'île Gabriola, partie de la section 1. | | $2\frac{1}{2}$ | Assignée par la commission mixte des réserves le 23 décembre 1876. Arpentée en 1898. |
| 6 | Cimetière | Petite île d'environ 7 chaînes à l'est de la réserve nº 5. | | .... ...... | Assignée par la commission mixte des réserves le 23 décembre 1876. |
| ...... | Nanoose | District de Nanoose, sur le bord du sud du havre Nanoose. | Nanoose | 209 | Assignée par la commission mixte des réserves le 15 décembre 1876. |
| ...... | Qualicum | District de Newcastle, à l'embouchure de la rivière Qualicum. | Qualicum | 197 | Assignée par la commission mixte des réserves le 13 décembre 1876. Arpentée en 1878. |
| 1 | Saanich-Sud | District de Saanich-Sud, sections 7, 8, 9 S., rang 1 O., sections 7, 8, 9 S., rang 2 O. | Saanich | 483 | Réserves primitives confirmées par la commission mixte des réserves le 3 mars 1877. Arpentées en 1898. |
| 2 | Saanich-Est | District de Saanich-Sud, sections 6, 7, 8 S., rang 4 E., sections 6, 7, 8 S., rang 5 E., sections 6, 7, 8 S., rang 6 E. | " | 605 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 | Baie Cole | District de Saanish-Nord, sections 4, 5 N., rang 1 O., sections 4, 5 N., rang 2 O., sections 2, 3 N., rang 1 O., sections 2, 3 N., rang 2 O. | " | 705 | Ancienne réserve confirmée par la commission mixte des réserves le 3 mars 1877, assignée par la commission mixte des réserves le 3 mars 1877. Arpentée en 1878. |
| 4 | Baie Union | District de Saanish-Nord, section 15 N., rang 1 O. | " | 71 | Ancienne réserve confirmée par la commission mixte des réserves le 3 mars 1877. Arp'tée en 1878. |
| 5 | Havre Fulford | District de Cowichan, la partie du sud de la section 53, île Saltspring. | " | 43 | Assignée par la commission mixte des réserves le 3 mars 1877. Arpentée en 1878. |
| 6 | Ile Mayne | District de Cowichan. | " | 323 | Assignée par la commission mixte des réserves le 3 mars 1877. Arpentée en 1878. |
| 7 | Ile Saturne | District de Cowichan, à Deep-Cove, la moitié est de la section 12 et la moitié ouest de la section 13. | " | 360 | Assignées par la Commission mixte des réserves le 3 mars 1877. Arpentées en 1878. |
| 8 | Ile Pender | District de Cowichan, à la Pointe Hay, île Pender. | " | 8 | |
| 9 | Ile Dénudée | Dist. de Cowichan, 5 milles à l'est de Saanich | " | 26 | |
| 10 | Ile Senanus | District de Cowichan, anse Saanich. | " | 4 | |
| 11 | Malahut | District de Malahut, sur le bord ouest de l'anse Saanish. | " | 586 | |
| 12 | Pointe Hatch | District de Shawnigan, parties est des sections 11, 12, rang 10. | " | 92 | |
| 13 | Goldstream | District de Goldstream, à l'embouchure du Goldstream. | " | 12 | |
| 1 | Songhees | District d'Esquimalt, sur le bord ouest du havre Victoria. | Songhees | 112 | Occupée par suite d'un arrangement fait par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, au nom de la Couronne, le 30 avril 1850. Confirmée par la commission mixte des réserves le 4 mai 1878 |
| 2 | Ile du Mort ou Halkett | District de Victoria, dans le havre Victoria. | " | $\frac{1}{2}$ | Assignée par la comm. mixte des rés. le 4 mai 1878. |
| 3 | Ile de la Découverte | Dist. de Cowichan, la partie du nord de l'île de la Découverte, 5 milles à l'est de Victoria | " | 90 | Réservée par le gouverneur Douglas, 10 juin 1863. Confirmée par la commission mixte des réserves le 4 mai 1878. Arpentée. |
| 4 | Ile Chatham | District de Cowichan, deux îles d'environ $\frac{1}{8}$ mille au nord-ouest de la réserve nº 3. | " | 57 | |
| 1 | Sooke | Dist. de Sooke, section 8, sur le bord gauche de la rivière Sooke, à son embouchure. | Sooke | 65 | Confirmée par la commission mixte des réserves le 11 juin 1877. Arpentées en 1878. |
| 2 | | District de Sooke, section 16. | " | 101 | Assignées par la commission mixte de réserves le 11 juin 1877. Arpentée en 1878. |
| 3 | Cimetière | District de Sooke, partie de la section 7, Billings-spit. | " | $\frac{3}{100}$ | |
| 4 | Cimetière | Dist. de Sooke, partie de la section 73 sur le bord ouest de la rivière Sooke, à son emb. | " | $\frac{95}{100}$ | |

AGENCE DE LA FRASER, COL-OMBIEBRITANNIQUE.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Cheam | District de New-Westminster, dans le township 3, rangs 28 et 29, à l'ouest du 6e méridien, bord gauche de la rivière Fraser. | Cheam | 883 | Dans le zone du chemin de fer. Assignées par la commission des réserves Sproat le 16 juin 1879. Arpentées en 1881 Confirmation définitive le 19 mars 1892. |
| 2 | Tse à tah | District de New-Westminster, dans le township 3, rang 28, à l'ouest du 6e méridien, bord droit de la rivière Fraser. | " | 390 | |

## Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

### AGENCE DE LA FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| N°. | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Schelowat.................... | Dist. de N.-Westminster, dans les townships 2 et 3, rang 29, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord du marais Espérance (Hope). | Chilliwack, bande Skwah. | 213 | Dans la zone du chemin de fer. Rés. arpentée en 1881. Assignée par le comm. des rés. Sproat le 20 juin 1879. Confirm. défin. le 19 mars 1892. |
| 2 | Skwahla........................ | Dist. de New-Westminster, dans le township 3, rang 30, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche du marais Espérance. | " " | 29 | |
| 3 | Skwali.. ...... ................. | Dist. de New-Westminster, dans le township 3, rang 30, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit du marais Espérance et le bord gauche du marais Shelford. | " " | 298 | |
| 4 | Skwah......... ................. | Dist. de N.-Westm'ster, dans les townships 2 et 3, r. 30, à l'ouest du 6e mérid., sur le bord gauche du marais Esp., à son emb. | " " | 313 | Dans la zone du chemin de fer. Rés. assignées par le comm. des rés. Sproat le 15 mai 1879. Arpentées en 1881. Confirm. définitive le 19 mars 1892. |
| 5 | Skway......... ......... ....... | District de New-Westminster, dans les townships 2 et 3, rang 30, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Chilliwack, à son embouchure. | Bande Skway....... ......... | 538 | |
| 6 | Kwaw-kwaw-a-pilt. ...... | Dist. de N.-Westminster, dans le township 23, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche du marais Kwaw kwaw-à-pilt. | Chilliwack, bande Kwaw-kwaw-a-pilt. | 155 | |
| 7 | Squiala...... ......... ......... | District de New-Westminster, dans le township 23, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Chilliwack. | Bande Squiala................ | 209 | |
| 8 | ......... ......... ......... ......... | Dist. de N.-Westm'ter, dans le township 23, à l'est du mérid. du littoral, sur le bord gauche de la riv. Chilliwack à son emb. | " .. ............... | 115 | Dans le zone du ch. de fer. Assignées par le comm. des rés. Sproat en mai 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive, le 19 mars 1892. |
| 9 | Aitchelitch...... ............. | District de New-Westminster, dans le township 23, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche de la rivière Chilliwack. | Bande Ahtsalitz............. | 52 | |
| 10 | Skul-kayn..... ............... | Dist. de New-Westminster, dans le township 26, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Chilliwack. | Bande Skul-kayn.. ......... | 139 | |
| 11 | Skul-kayn...... ............... | Dist. de New-Westminster, dans le township 26, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche de la rivière Chilliwack. | " " ...... ...... | 30 | Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le comm. des rés. Sproat le 20 juin 1879. Arpentées en 1881. Confirm. définitive le 19 mars 1892. |
| 12 | Ya-kwe-a-kwi-oose . ...... | District de New-Westminster, dans le township 26, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Chilliwack. | Ya-kwe-a-kwi-oose. ....... | 48 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 13 | Tzeachten | District de New-Westminster, dans les towns. 23 et 26, à l'est du mér. du littoral, sur les bords des riv. Chilliwack et Luc-a-cuc. | Chilliwack, bandes Skulkayn et Ya-kwe-a-kwi-oose. | 707 | Dans la zone du chemin de fer. Assig. par le com. des rés. Sproat le 20 juin 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892. |
| 14 | Soowahlie | District de New-Westminster, dans les towns. 22, 23, 25 et 26 à l'est du mér. du littoral. | Bande Soo wah lie | 1,140 | |
| 15 | Réserve de pâturages | District de New-Westminster ¼ nord-ouest de la section 22, township 26. | Sauvages de Chilliwack en commun. | 160 | Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le com. des rés. Sproat le 15 mai 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892. |
| 16 | Skumalasph | District de New-Westminster, dans le township 24, sur le bord de la rivière Fraser. | Bandes Skwah, Skwahla, Kwaw-kwaw-a-pilt, Squi-a-la, Skway et Ahtsa litz en commun. | 1,158 | |
| 1 | Coquitlam | District de New-Westminster, dans le tp. 38, à l'ouest du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Coquittam. | Co-quit-lam | $6\frac{50}{100}$ | Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire des réserves Sproat le 8 juillet 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mai 1892. |
| 2 | | District de New-Westminster, dans le tp. 38, à l'ouest du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Coquitlam. | " | $202\frac{50}{100}$ | |
| 1 | Samahquam | District de New-Westminster, au poste 24-milles, sur le portage Douglas. | Douglas | 249 | Assignées par le commis. O'Reilly le 7 sept. 1881. Arpentées en 1882. Confirmation définitive le 1er mai 1886. |
| 2 | Sachteen | District de N.-Westminster, près du poste 23-milles, sur le portage Douglas. Deux fosses à 200 verges au nord du poste 23-milles. | " | 15 | |
| 2a | Sachteen | Au sud et attenant à la réserve n° 2 | " | 52 | Assignées par le commis. O'Reiley le 30 sept. 1897. Pas arpentée. L'étendue d'acres n'est qu'approx. |
| 3 | Sweeteen | District de New-Westminster, près du poste 21 milles, sur le portage Douglas. | " | 36 | Assignées par le commis. O'Reilly le 7 sept. 1881. Arpentées en 1882. Confirmation définitive le 1er mai 1886. |
| 4 | Skookum Chuck | District de New-Westminster, au poste 19-milles sur le portage Douglas. | " | 526 | |
| 5 | Sklahhesten | District de New-Westminster, au poste 14-milles, sur le portage Douglas. | " | 79 | |
| 5a | Sklahhesten | Une addition à la réserve n° 5 | " | 150 | Assignée par le commis. OReilly le 30 sept. 1897. Pas arpentée. L'étendue d'acres n'est qu'approx. |
| 6 | Lelachen | District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Lilloet, à 3 milles de son embouchure. | " | $37\frac{50}{100}$ | Assignées par le commis. O'Reilly le 5 mai 1886. Arpentées en 1882. Confirmation définitive le 1er mai 1886. |
| 7 | Cimetière | District de New-Westminster, sur le b. droit de la riv. Liilloet, à ¾m. en aval de Lelachen | " | $0\frac{75}{100}$ | |
| 8 | Douglas | District de New-Westminster, à la tête du lac Harrisson, et à l'embouchure de la rivière Lilloet. | " | 1,030 | |
| 9 | Morteen | District de New-Westminster, au poste 17-milles, sur le portage Douglas. | " | 82 | Assignées par le commis. O'Reilly le 30 sept. 1897. Pas arpentées. L'étendue en acres n'est qu'approx |
| 10 | Franks | District de New-Westminster, au poste 11-milles, sur le portage Douglas. | " | 82 | |
| 11 | Perrets | District de New-Westminster, près du poste 10-milles, sur le portage Douglas. | " | 33 | |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER—COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| N°. | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Scowlitz | District de New-Westminster, dans le township 3, rang 0, à l'ouest du 6e méridien, à l'embouchure de la rivière Harrison. | Rivière Harrison | 616 | Dans le zone du chemin de fer. Assignées par le comm. O'Reilly le 14 mai 1881. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 1er mai 1886. |
| 2 | Cimetière | Dist. de N.-Westminster, dans le township 3, rang 30, à l'ouest du 6e mérid. sur le bord droit de la rivière Harrison, à son embouc. | " | 24 | |
| 3 | Creek Squawkum | Dist. de N.-Westminster, d. le township 24, à l'est du mérid. du litt., sur le bord droit de la riv. Harrison, à 3 milles de son emb. | " | 392 | Dans le zone du chemin de fer. Assignée par le comm. O'Reilly le 7 mai 1884. Arpentée en 1884. Confirmation définitive le 1er mai 1886. |
| 4 | Chehalis | District de New-Westminster, dans le township 4, rang 30, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Harrison. | " | 635 | Dans le zône du chemin de fer. Assignée par le Commissaire O'Reilly le 6 mai 1884. Arpentée en 1884. Confirmation définitive le 1er mai 1886. |
| 5 | Chehalis | Dist. de N.-Westminster, dans le township 4, rangs 29-30, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Harrison. | " | 1,414 | Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commis. O'Reilly le 6 mai 1884. Arpentée en 1885. Confirmation définitive le 1er mai 1886. |
| 5a | Chehalis | District de New-Westminster, dans le township 4, rang 30, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Harrison, entre les réserves 4 et 5. | " | 136 | Dans la zone du chemin de fer. Ajoutée aux réserves des Chehalis par arrêté ministériel du 11 août 1896. |
| 6 | | Dist. de N.-Westm'ter, d. le township 4, rang 29, sur le bord gauche de la riv. Harrison. | " | 63 | Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commis. O'Reilly le 6 mai 1884. Arpentée en 1884. Confirmation définitive le 1er mai 1886. |
| 1 | Homalco | Dist. du littoral, sur le bord droit de la riv. Homalco, à la tête de Bute-Inlet. | Homalco | 710 80/100 | Assignées par le com. O'Reilly le 10 août 1888. Arpentées en 1888. Confirmation définitive le 28 avril 1891. |
| 2 | | District du littoral, sur le bord gauche de la riv. Homalco, à environ 1 mille de son emb. | " | 9 50/100 | |
| 3 | Pointe aux Patates | District du littoral, à la tête de Bute-Inlet. | " | 0 40/100 | |
| 4 | Baie Orford | Dist. du litt., sur la r. de l'est de Bute-Inlet. | " | 671 30/100 | |
| 5 | Mushkin | Dist. du litt., sur le ri. de l'est de l'île Valdez | " | 10 50/100 | |
| 6 | Aupe | Dist. du litt., sur la rive de l'est de Bute-Inlet | " | 14 | 100 pouces d'eau observés de la rivière Kua-ku-alla le 25 septembre 1888. |
| 1 | Hope | District de Yale, dans la ville de Hope. | Hope | 10 50/100 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 | Schkam | District de Yale, sur le bord droit de la riv. Fraser, à un mille en amont de la ville de Hope, T. 5, R. 26, à l'oust du 6 méridien. | " | 193 | 250 pouces d eau observés dans le creek Hka-wilt-san le 25 septembre 1888. Dans la zone du chemin de fer. |
| 3 | Ile Greenwood | District de Yale, dans la S. 9, township 5, R. 26, à l'ouest du 6e méridien. | " | 10 | Assig. par le com. Sproat le 16 août 1879. Arpentées en 1881. |
| 4 | Chawuthen | District de Yale, dans le tp 5, rang 27, à l'ouest du 6e M., sur le bord droit de la riv. Fraser, à 3 milles en aval de Hope. | " | 1,387 | Confirmation difinitive le 8 mai 1889. |
| ...... | Ile de l'Oiseau-de-mer | Districts de Yale et de New-Westminster, T. 3 et 4, R. 28, à l'ouest du 6e méridien. | ...... | ...... | L'île de l'Oiseau-de-mer, contenant $4,511\frac{50}{100}$ acres, a été assignée par le commissaire Sproat, le 13 juin 1879, aux sauvages de Hope, Popkum, Swaw-tits, Ohamil, Ska-wah-look, Union Bar et Yale, en commun. M. le commissaire Sproat a assigné aux sauvages de Hope (1) le droit de faire la pêche dans la rivière Fraser depuis un rocher sur le lot 18, groupe 1, district de Yale, la propriété du révérend A. D. Pringle ; (2) aussi depuis un rocher sur le bord droit de la rivière Fraser, vis-à-vis la réserve de la ville de Hope ; (3) aussi depuis un rocher sur le bord droit de la riv. Fraser, à 12 chaînes en am. de la rés. Schkam ; (4) aussi depuis un rocher sur le b. d. de la riv. Fraser vi-à-vis l'île Maria. |
| 1 | Katzie | District de New-Westminster, dans la sec. 10, tp 9, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Fraser. | Katzie | 109 | Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le com. Sproat le 3 juillet 1879. Arpentées en 1880 et 1898. |
| 2 | ...... | District de New-Westminster, dans la sec. 11, tp 9, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche de la rivière Fraser. | " | 57 | |
| 3 | Ile Barnston | District de New-Westminster, le $\frac{1}{4}$ de sec. nord-est, township 9, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit du chenal de Parson, rivière Fraser. | " | 135 | Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le com. O'Reilly le 13 sept. 1898. Arpentées en 1898 et 1900. |
| 4 | Lac Pitt | District de New Westminster, dans les sec. 3 et 4, tp 5, à l'ouest du 7e méridien, à la sortie du lac Pitt. | " | 540 | |
| 5 | Cimetière | District de New-Westminster, le coin nord-ouest du lot 279, groupe 1. | " | 1 | Dans la zone du chemin de fer. Achetée par le gouvernement fédéral de M. John Hammond le 1er décembre 1898. Arpentée en 1899. |
| 1 | Klahoose | Dist. du littoral, à la tête de Toba-Inlet. | Klahoose | 2,280 | Assignées par le com. O'Reilly le 12 août 1888. |
| 2 | Cimetière | Dist. du littoral, sur le rivage O. de Toba-Inlet, à env. 1 mil. à l'O. de la rés. n° 1. | " | 0·75 | |
| 3 | Baie-au-Saumon | District du littoral, à la tête de la baie au Saumon, Toba-Inlet. | " | 174 | |
| 4 | Siakin | Dist. de New-Westminster, s. le b. de l'E. du chen. Waddington, p. de la Pte Dean. | " | 7 | |

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER—COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 5 | Deep-Valley | District du littoral, sur le bord de l'est du bras de mer Ramsey. | Klahoose | 61 | Arpentées en 1888. Confirmation définitive le 18 mai 1889. |
|  | Quequa | District de New-Westminster, sur le bord de l'est du chenal Lewis. | " | 4 |  |
| 7 | Tork | District de Sayward, sur le bord de l'ouest de l'anse aux Ecureuils, île Cortez. | " | 698 |  |
| 8 |  | District de Sayward, sur le bord du nord de l'anse aux Écureuils, île Cortez. | " | 39 |  |
| 9 | Ahpocum | District de New-Westminster, à la tête de la baie Forbes, chenal Homfray. | " | 62 |  |
| 10 | Tatpo-oose | District de Sayward, à la tête de l'anse Hoskyn, île de Valdez. | " | 29 | Assignée par le com. Vowell le 25 juin 1900. Arpentée en 1900. |
| 1 | Whonock | District de New-Westminster, dans les townships 14, 15, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Fraser. | Langley | 92 | Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le com. Sproat le 27 juin 1879. Arpentées en 1880 et 1881. Confirmation définitive le 24 juin 1887. |
| 2 |  | District de New-Westminster, le ¼ nord-ouest de la section 3, tp 15, à l'est du mér. du littoral, sur le bord droit de la riv. Stave | " | 127 |  |
| 3 |  | District de New-Westminster, lots 444 et 445, groupe 1, townships 14, 15, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche de la rivière Stave, à son embouchure. | " | 122 |  |
| 4 |  | District de New-Westminster, dans la sec. 2, tp 15, à l'est du méridien du littoral, sur le bord gauche de la rivière Stave. | " | 239 |  |
| 5 |  | District de New-Westminster, dans les townships 11 et 12, à l'est du méridien du littoral, sur le bord droit de la rivière Fraser. | " | 360·50 |  |
| 6 | Ile McMillan | District de New-Westminster, dans les townships 11 et 12, à l'est du méridien du littoral, dans la riv. Fraser, près de Langley. | " |  |  |
| 7 |  | District de New-Westminster, partie de la section 21, bloc 5 nord, rang 2 ouest. | " | 40 |  |
| 8 |  | District de New-Westminster, partie du lot 1, groupe 2, sur le bord gauche de la Fraser, vis-à-vis de New-Westminster. | " | 4·68 | 1·29 acre de cette réserve ont été acquis par arrêté ministériel du 16 mai 1899. |
| 1 | Sahhacum | District de N.-Westminster, pt. de la sec. 34, tp 16, à l'est du méridien du littoral. | Matsqui | 52·50 | Dans la zone du chemin de fer. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 | Réserve Matsqui Main | District de New-Westminster, part. de la sec. 7, town. 17, à l'est du méridien du littoral. | " | 353·85 | Assignées par le commiss. Sproat le 20 juin 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892. |
| 3 | Trois Iles ......é | District de New-Westminster, dans la rivière Fraser, au nord de la réserve nº 2. | " | 608·50 | |
| 4 | Matsqui | District de New-Westminster, part. de la sec. 6, town. 13, à l'est du méridien du littoral. | " | 60 | |
| 1 | ............ | District de New-Westminster, partie des lots 1 et 2, groupe 2, sur le bord gauche de la riv. Fraser, vis-à-vis New Westminster. | Musqueam | 5 16 | 1 acre de cette réserve a été acquise par arrêté ministériel du 16 mai 1899. 1·13 acre achetés de M. le juge Bole le 17 juin 1899. |
| 2 | Musqueam | District de New-Westminster, sur le bord droit du bras nord de la rivière Fraser, à son embouchure. | " | 392·50 | Assignées par le commiss. Sproat le 30 juin 1879. Arpentées en 1881 et 1897. Confirmation définitive le 19 mars 1892. |
| 3 | Ile de la Mer | District de New-Westminster, lots 8 et 9, Ile de la Mer, sur le bord gauche du bras nord de la Fraser, à son embouchure. | " | 60·75 | |
| 1 | Ohamil | District de Yale, dans le township 4, rang 27, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la riv. Fraser, vis-à-vis le creek Raby. | Ohamil | 458 | Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commiss Sproat, le 12 juin 1879. Arpentées en 1881. |
| 2 | Ile Wahleach | District de Yale, dans la rivière Fraser, à l'ouest de la réserve nº 1. | " | 171 | |
| | Ile de l'Oiseau-de-Mer | Districts de Yale et de New-Westminster, townships 3 et 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien. | " | ...... | L'île de l'Oiseau de mer, contenant $4,511\frac{50}{100}$ acres, a été assignée par le commissaire Sproat le 13 juin 1879, aux sauvages Ohamil, Popkum, Swawtits, Skawah-look, Hope, Union-Bar et Yale en commun |
| 1 | Pemberton | District de Lillooet, à l'extrémité d'en haut des prairies inférieures de Pemberton. | Pemberton | $188\frac{50}{100}$ | Assignées par le com. O'Reilly le 6 sept. 1881. Arp. en 1882. Confirm. définitive le 4 juin 1884. |
| 2 | ............ | District de Lillooet, sur les prairies inférieures de Pemberton, entre les rivières Lillooet et Squamish. | " | 105 | |
| 3 | ............ | District de Lillooet, sur les prairies inférieures de Pemberton, entre les branches nord et sud de la rivière Lillooet. | " | $909\frac{50}{100}$ | |
| 4 | Lo kla | District de Lillooet, sur la riv. Bickenhead, à environ sept milles de la réserve nº 1. | " | $19\frac{50}{100}$ | |
| 5 | Cimetière | District de Lillooet, près de la maison du poste de 29 milles, au pied du lac Pemberton, sur le lot de préemption de M. Joseph Smith. | " | $1\frac{40}{100}$ | Assignée par le commissaire O'Reilly le 6 sept. 1881. Arpentée en 1882. Confirm. définitive le 4 juin 1884. Le droit exclusif de faire la pêche dans la riv. Lillooet, du pied du lac Pemberton à $\frac{1}{2}$ mille en descend. le cours d'eau est réservé à ces sauv. |
| | Popkum | District de Yale, dans le township 3, rang 28, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la rivière Fraser. | Popkum | 381 | Dans la zone du ch. de fer. Ancienne rés. confir. par le com. Sproat le 16 juin 1879. Arpentée en 1880. Confirmation définitive le 19 mars 1892. |
| | Ile de l'Oiseau-de-Mer | Districts de Yale et de New-Westminster, townships 3 et 4, rang 28, à l'est du 6e méridien. | ...... | ...... | L'île de l'Oiseau de Mer, contenant $4,511\frac{50}{100}$ acres, a été assignée par le commissaire Sproat, le 13 juin 1879, aux sauvages Popkum, Swawtits, Okamil, Skawah-look, Hope, Union-Bar et Yale en commun. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| | Semiahmoo | District de New-Westminster, sections 1 et 2, townships 1, à l'ouest du méridien du littoral, sur la baie Semiahmoo, sur la frontière internationale. | Memiahmoo | 392 | Assignée par le com. O'Reilly le 14 juin 1897. Arpentée en 1890. Confirmation définitive le 26 mars 1892. |
| 1 | Tsawcome | District de New-Westminster, dans la baie Trail, à $1\frac{1}{2}$ mille au nord de l'île de White. | Seshelt | $45\frac{25}{100}$ | |
| 2 | Seshelt | District de New-Westminster, entre la baie Trail et la baie Porpoise, Jervis-inlet. | " | 607 | |
| 3 | Sway-calse or Kuk-way-win. | District de New-Westminster, sur le bord ouest de la baie Porpoise, Jervis-Inlet. | " | $11\frac{25}{100}$ | |
| 4 | Oalthkiyim | Dictrict de New-Westminster, sur le bord ouest de la baie Porpoise, Jervis-inlet. | " | $8\frac{90}{100}$ | |
| 5 | Klaalth | District de New-Westminster, sur le bord est de la baie Porpoise, Jervis-inlet. | " | $3\frac{44}{100}$ | Assignées par la commission mixte des réserves le 7 décembre 1876. Arpentées en 1881. |
| 6 | Klayekwin | District de New-Westminster, sur le bord est du bras Narrows, Jervis-inlet. | " | $2\frac{45}{100}$ | |
| 7 | Klayekwin | District de New-Westminster, sur le bord est du bras Narrows, Jervis-inlet. | " | 53 | |
| 8 | Klayekwin | District de New-Westminster, à la tête du bras de mer Narrows, Jervis-inlet. | | 196 | |
| 9 | Chickwat | District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Tzoonye, à environ 3 milles en amont de la réserve n° 8 | | 5 | |
| 10 | Tchahchelaithtenum | District de New-Westminster, à l'est de l'île du Caillou, Seshelt-inlet, Jervis-inlet. | Seshelt | 19·10 | |
| 11 | Hunnaechin | District de New-Westminster, à la tête de Queen's-reach, Jervis-inlet. | " | 260·50 | |
| 12 | Swaywelat | District de New-Westminster, sur le côté ouest de l'entrée de Princesse-Louisa-inlet, Jervis-inlet. | " | 1·10 | |
| 13 | Chelohsin | District de New-Westminster, sur le bord nord de Queen's-reach, Jervis-inlet | " | 3·33 | |
| 14 | Paykulkun | District de New-West-minster, sur le bord nord de Queen's-reach, Jervis-inlet. | " | 4·55 | |
| 15 | Tsooahdie | District de New-Westminster, à la baie Déserte, Jervis-inlet. | " | 724·50 | |
| 16 | Slayathlum | District de New-Westminster, sur le bord ouest de Jervis-inlet, à la tête de Prince-of-Wales-reach. | " | 4·65 | Assignées par la commission mixe des réserves le 7 décembre 1876. Arpentées en 1881. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 17 | Skwawkwechin | District de New-Westminster, à la tête de la baie Vancouver, Jervis inlet. | Seshelt | 13·20 | |
| 18 | Smeshalin | District de New-Westminster, près de l'angle nord-est du havre de Pender, détroit de Malaspina. | " | 10 | |
| 19 | Suahbin | Distr. de New Westminster, à la baie du Jardin, havre de Pender, détroit de Malaspina. | " | 6·50 | |
| ...... | Cimetière | Sur la baie du Jardin, à dix chaînes à l'est de la réserve 19. | " | 0·35 | |
| 20 | Sallahlus nº 1 | District de New-Westminster, dans le havre Pender, vis-à-vis la baie de Gerran. | " | 3·40 | |
| ...... | Sallahlus nº 2 | Sur la baie de Gerran, havre Pender. | " | 1 | |
| 21 | Sekateton | District de New-Westminster, une île roch'se dans le havre Pender, détroit de Malaspina. | " | 1·25 | |
| 22 | Saughanaught | District de New-Westminster, sur le bord est du chenal Agamemnon, à un mille au nord de la pointe Norman. | " | 35 | Assignée par le commiss. Vowell le 22 juin 1900. Pas arpentée. Nombre d'acres approximatif. |
| 23 | Cokqueneets | District de New-Westminster, à l'embouchure du creek de l'Aigle, sur le rivage nord du détroit de Malaspina | " | 80 | |
| 1 | Skawahlook | District de Yale, dans les sections 4 et 5, township 5, rang 27, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Fraser. | Skawahlook | 151 | Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commiss. Sproat le 13 juin 1879. Arpentée en 1881. |
| 2 | Creek Ruby | District de Yale, dans la section 5, township 5, rang 27, à l'ouest du 6e mér., sur le bord gauche du creek Luksectsissum ou Rubis. | " | 45·50 | |
| ...... | Ile de l'Oiseau-de-mer | Districts de Yale et de New-Westminster, townships 3 et 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien. | " | ...... | L'Ile de l'Oiseau-de-mer, contenant 4,511·50 acres, a été assignée par le commissaire Sproat, le 13 juin 1879, aux sauvages de Skawahlook, Popkum, Skawtits, Ohamil, Hope, Union-Bar et Yale, en commun. |
| 1 | Mission | District de New-Westminster, sur le rivage nord de Burrard inlet. | Skwawmish | 38 | |
| 2 | Creek Seymour | District de New-Westminster, sur le rivage nord de Burrard inlet, au Second détroit. | " | 147 | Assignées par la commission mixte des réserves le 15 juin 1877. Arpentées en 1880. |
| 3 | ...... | District de New-Westminster, sur le rivage nord de Burrard inlet, près du bras nord. | " | 275 | |
| 4 | Inlailawatash | District de New-Westminster, à la tête du bras nord, Burrard inlet. | " | 33 | |
| 5 | Kappillahno | District de New-Westminster, sur le rivage nord de Burrard inlet, au Prem. détroit. | " | 444 | Les limites de cette réserve ont été définitivement modifiées et confirmées le 22 mai 1893. |
| 6 | Creek False | District de New-Westminster, sur le rivage sud du creek False, à son embouchure. | " | 80 | Assignées par la commission mixte des réserves le 15 juin 1877. Arpentées en 1880. |
| 7 | Skowishim | District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, à vingt-cinq milles de son embouchure. | " | 100 | |
| 8 | Chuckchuck | District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Skwawmish, à trois milles en amont de la réserve nº 7. | " | 0·15 | |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER, COLOMBIE BRITANNIQUE.—*Suite.*

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 9 | Poyam | District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, à sept milles en amont de la réserve n° 7. | Skwawmish | 0·67 | |
| 10 | Skowishim, cimetière.. | District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, à deux milles de la réserve n° 7. | " | ·10 | Assignées par la commission mixte des réserves le 27 novembre 1876. Arpentées en 1881. |
| 11 | Cheakamus | District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, entre le creek Chemai et la rivière Cheakamus. | " | 4,046·50 | |
| 12 | Ywitz | District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Skwawmish, vis-à-vis l'embouchure de la rivière Cheakamus. | " | 23 | |
| 13 | Poquiosin et Skamain | District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, près de l'embouchure de la rivière Cheakamus. | " | 111·80 | |
| 14 | Waiwakum | District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish. | " | 37 | |
| 15 | Aikwucks | District de New-Westminster, sur le bord droit de la rivière Skwawmish. | " | 27·45 | |
| 16 | Seaichem | Dist. de New-Westminster, sur le bord gauche du marais Kowtain, rivière Skwawmish. | " | 68 | |
| 17 | Kowtain | Dist. de New-Westminster, sur le bord gauche du marais Kowtain, riv. Skwawmish. | " | 57·50 | |
| 18 | Yekwaupsum | District de New-Westminster, sur le bord gauche de la rivière Skwawmish, à un mille et demi de son embouchure. | " | 154 | |
| 19 | " cimetière | District de New-Westminster, à un mille et demi au nord de Yekwaupsum. | " | 2·25 | Assignées par la commission mixte des réserves le 27 novembre 1876. Arpentées en 1881. |
| 20 | Ile Mamaquum | Distr. de New-Westminster, une île dans la branche est de la rivière Skwawmish. | " | 13 | |
| 21 | ISkwawmish | District de New-Westminster, la partie au nord de l'île Skwawmish, à l'embouchure de la rivière Skwawmish. | " | 416·50 | |
| 22 | Skwulwailum | Distr. de New-Westminster, à l'embouchure de la rivière Skwawmish, à la tête du détroit de Howe. | " | 188·23 | |
| 23 | Ahtsann | District de New-Westminster, sur la branche ouest de la rivière Skwawmish, à son embouchure. | " | 229·20 | Assignées par la commission mixte des réserves le 21 novembre 1876. Arpentées en 1881. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 24 | Stawamus.......... ,......... | District de New-Westminster, sur le bord est du détroit de Howe, à la tête. | " ................. | 141·50 | 217, 1876. Arpentées en 1881. |
| 25 | Kaikalalahun.... ........... | District de New-Westminster, sur le bord ouest du détroit de Howe, vis-à-vis l'île Woolridge. | " ................. | 33 | Assignées par la commission mixte des réserves le 28 novembre 1876. Arpentées en 1881. |
| 26 | Chekwelp....... ............ | District de New-Westminster, sur le bord ouest du détroit de Howe, vis-à-vis l'île Keats. | " ................. | 34·50 | |
| 27 | Checkwelp, cimetière..... | District de New-Westminster, la plus septentrionale des îles Shelter, détroit de Howe. | " ................. | 0·50 | |
| 1 | Sliammon . ..................... | Détroit de New-Westminster, sur le bord nord du détroit de Malaspina, à l'est de l'île Harwood. | Sliammon ...................... | 1924·50 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 6 août 1888 Arpentées en 1888. Confirmation définitive le 28 avril 1891. |
| 2 | Ile Harwood................... | District de New-Westminster, dans le détroit de Géorgie. | " ......... | 2095 | |
| 3 | Paukeanum.................. | District de Sayward, dans la baie de l'Eperlan, îles Cortès. | " ................. | 200 | |
| 4 | Toquana... ......... ...... ... | District de New-Westminster, à la tête du bras Théodosia, Malespina inlet. | " ......... ....... | 395·50 | |
| 5 | Tokenatch ............. ...... | District de New-Westminster, à la tête du mouillage de Freke, Malaspina inlet. | " ................. | 53 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 6 août 1888. Arpentées en 1888. Confirmation définitive le 28 avril 1891. |
| 6 | Kahkaykay ..................... | District de New-Westminster, sur la péninsule Gifford, Malaspina inlet. | " ................. | 45 | |
| 1 | Skwatits..................... | District de Yale, dans la section 13, township 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la rivière Fraser vis-à-vis la tête de l'île de l Oiseau-de-mer. | Skwatits......................... | 335·50 | Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire Sproat le 13 juin 1879. Arpentées en 1881. |
| 2 | ....................................... | District de Yale. dans la section 24, township 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien, au nord et dans le voisinage de la rés. n° 1. | " ......................... | 98 | |
| ..... | Ile de l'Oiseau-de-mer.... | Districts de Yale et de New-Westminster, townships 3 et 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien. | ....................................... | ...... .... | L'Ile de l'Oiseau-de-mer, contenant 4,611.50 acres, a été assignée par le commissaire Sproat, le 13 juin 1879, aux sauvages Skwatits, Popkum, Ohamil, Skawahlook, Hope, Union-Bar, et Yale, en commun. |
| | Yaalstrick... ................... | District de New-Westminster, dans les sections 28, 29, 32 et 33, township 23, à l'est du méridien de la côte. Une île dans la rivière Fraser. | Sumass ......................... | 283·90 | |
| 2 | Lackaway...................... | District de New-Westminster, dans le ¼ de section N.-E. 20, township 23, à l'est du méridien de la côte, sur le bord gauche de la riv. Fraser, près du débarcad. de Miller. | " ......................... | 39 | |
| 3 | Réserve forestière.......... | Dist. de New-Westm., dans le ¼ de sect. S.O. 28, towns. 23, à l'est du mérid. de la côte. | " ......................... | 10 | |
| 4 | Papekwatchin................ | District de New-Westminster, dans le township 20, à l'est du méridien de la côte, sur le bord droit de la rivière Fraser. | " ......................... | 235 | Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire Sproat le 15 mai 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 5 | Aylechootlook.. | District de New-Westminster, dans la section 13, township 20, à l'est du mér. de la côte, sur le bord droit de la riv. Sumass. | Sumass | 49 | |
| 6 | Sumass en haut | District de New-Westminster, dans le towns. 19, à l'est du mér. de la côte, sur les bords de la riv. Sumass, en am. du lac Sumass. | " | 610·80 | |
| 7 | Sumass | District de New-Westminster, le ¼ de section N.O. 6, township 19, à l'est du méridien de la côte, sur les bords de la rivière Sumass. | " | 160 | |
| 8 | Holachten | District de New-Westminster, dans le township 24, à l'est du méridien de la côte, sur le bord droit du marais Nicomen. | Sumass (bande Lakahahmen.) | 300 | |
| 9 | Réserve forestière | Distr. de New-Westminster, dans la section 4, towns. 24, à l'est du mér. de la côte. | " " | 59 | Dans la zone du chemin de fer. Assignées par le commissaire Sproat le 26 juin 1879. Arpentées en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892. |
| 10 | Skweahm | Dist. de New-Westminster, dans les tps. 23,24 à l'est du mér. de la côte, marais Nicomen | " " | 183 | |
| 11 | Lakahahmen | District de New-Westminster, dans la section 6, township 24, à l'est du méridien de la côte, sur le bord droit du marais Nicomen. | " " | 94·10 | |
| ...... | Tsawwassen | District de New-Westminster, dans le township 5, sur le golfe de Géorgie, à un mille au nord de la frontière internationale. | Tsawwassen | 604·25 | Assignée par le commissaire Sproat le 28 décembre 1878. Arpentée en 1881. Confirmation définitive le 19 mars 1892. |
| 1 | Village de Yale | District de Yale, dans la section 14, township 7, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | Yale | 17·50 | Assignée par le commiss. O'Reilly le 23 mai 1881. Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Yale enregistré le 25 septembre 1888. |
| 2 | Réserve de 4½ milles | District de Yale, dans la section 24, tp. 7, rang 26, à l'ouest du 6e mér., sur le bord droit de la riv. Fraser, à 4½ mil. en amont de Yale. | " | 15 | Assignée par le commiss. Sproat le 5 août 1879. Droit de 15 pouces d'eau dérivée du cours d'eau sur la réserve, et toute l'eau dérivée d'autres sources dans la réserve, enreg. le 25 sept. 1888. |
| 3 | Kuthlalth | District de Yale, dans la section 13, tp. 7, r. 26, à l'ouest du 6e mér., sur le bord gauche de la riv. Fraser, à ¾ m. en amont de Yale. | " | 362 | Assignée par le commiss. Sproat le 5 août 1879. La plage a été ajoutée à cette réserve par un arrêté du conseil du 9 août 1900. Droit de 20 pouces d'eau enregistré le 25 septembre 1888. |
| 4 | Qua lark | District de Yale, dans le tp. 6, rang 26, à l'ouest du 6e mér., sur le bord gauche de la riv. Fraser, à 3 milles en am. de Yale. | " | 27 | Assigné par le commiss. O'Reilly le 23 mai 1881.. Dans la zone du chemin de fer. Arpentée en 1882-84 Confirmation définitive le 1er mai 1886. |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | Albert-Flat | District de Yale, dans les townships 6, 7, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Fraser, à trois milles en aval de Yale. | | | 150 | Assignée par le commissaire Sproat le 5 avril 1899. Droit de 100 pcs d'eau dérivée du creek Gordon et toute l'eau provenant d'autr. sources dans la réserve, enregistré le 25 sept. 1888. |
| 6 | Squeah | District de Yale, dans le township 6, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la Fraser, à cinq milles en aval de Yale. | " | ........................ | 46 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 23 mai 1881. Droit de 25 pouces d'eau dérivée du creek Squeah enregistré le 25 septembre 1888. |
| 7 | Kaykaip | District de Yale, dans le township 6, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 5½ milles en aval de Yale. | " | ........................ | 31 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 23 mai 1881. Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Kaykaip enregistré le 25 septembre 1888. |
| 8 | Stullawheets | District de Yale, dans le township 6, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Fraser. | " | ........................ | 134·50 | Assignée par le commissaire Sproat le 5 août 1879. Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Stullawheets enregistré le 25 septembre 1888. |
| 9 | Lukseetsis-sum | District de Yale, dans les townships 4 et 5, rang 27, à l'ouest du 6e méridien, à l'embouchure du creek Ruby. | " | ........................ | 157 | Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire Sproat le 5 août 1879. Arpentée en 1882-84. Confirmation définitive le 1er mai 1886. |
| 10 | Skawahlum | District de Yale, dans le township 6, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Fraser. | " | bande Union-Bar... | 14·80 | Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Skawayluk enregistré le 25 septembre 1888. |
| 11 | Puckatholetchin | District de Yale, dans les townships 5 et 6, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Fraser, à cinq milles en amont de Hope. | " | " ..... | 566·50 | Droit de 150 pouces d'eau dérivée du creek American-Bar enregistré le 25 septembre 1888. |
| 12 | Klaklacum | District de Yale, dans le township 5, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord droit de la rivière Fraser, à trois milles en amont de Hope. | " | " ...... | 71·75 | Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek American-Bar enregistré le 25 septembre 1888. |
| 13 | Trafalgar-Flat | District de Yale, dans le township 5, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 2½ milles en amont de Hope. | " | " ...... | 172 | Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire Sproat le 12 août 1879. Arpentée en 1881. |
| 14 | Réserve forestière | District de Yale, dans le township 5, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la Fraser, à trois milles en amont de Hope. | " | " ...... | 224·20 | Droit de 200 pouces d'eau dérivée du creek de Hamlin enregistré le 25 septembre 1888, pour usage sur la réserve n° 13. |
| 15 | Aywawwis | District de Yale, dans le township 5, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à l'embouchure de la rivière Coquehalle. | " | " ...... | 221·90 | |
| 16 | Kawkawa | District de Yale, dans la section 14, township 5, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, sur le rivage de l'est du lac Kawkawa. | " | " ...... | 16 | Droit de 10 pouces d'eau dérivée du cours d'eau qui traverse le terrain et de toute l'eau dérivée d'autres sources de la rés., enreg. le 25 sep. 1888. |
| ..... | Ile de l'Oisseau-de-mer | Districts de Yale et de New-Westminster townships 3 et 4, rang 28, à l'ouest du 6e méridien. | " | " ...... | ............ | L'île de l'Oiseau-de-mer, contenant 4,511·50 acres, a été assignée par le commis. Sproat le 13 juin 1876 aux sauvages de Yale, Union-Bar, Popkum, Skawtits, Ohamil, Skawahlook et Hope, en commun. |

Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE.—*Suite.*

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Hustalen | Division de Kamloops du district de Yale, au pied du lac Adams, sur le bord gauche de ce lac. | Lac Adams. Bande Sahhaltkum | 2,178 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek de l'Est et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources sur la réserve. |
| 2 | Squaam | Division de Kamloops du district de Yale, sur le rivage occidental du lac Adams, dans la baie Agate. | " | 80 | Droit de 10 pouces d'eau dérivée du creek de la Passe. |
| 3 | Toops | Division de Kamloops du district de Yale, au pied du lac Adams, sur bord droit de ce lac. | " | 25 | Droit de 10 pouces d'eau dérivée du creek le plus rapproché au nord de la réserve. |
| 4 | Sahhahltkum | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, au pied du petit lac Shuswap, dans le tp. 21, rang 13, à l'ouest du 6e méridien. | " | 3,206 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek qui coule le long de la limite occidentale de la réserve dans lac Neskainlith ; 250 pouces d'eau dérivée du lac Neskainlith, 50 pouces d'eau dérivée du lac situé sur les hautes collines à l'ouest du pied du Petit lac Shuswap. |
| 4a | " | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord de la rivière Thompson. | " | 334 | Reservée par un arrêté du conseil fédéral le 30 septembre 1895 |
| 5 | Stequmwhulpa | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord sud du Petit lac Shuswap. | " | 250 | Les réserves du lac Adams sont dans la zone du chemin de fer. Elles ont été assignées par la commission mixte des réserves le 13 août 1877. Arpentées en 1878 et 1884. Confirmation definitive des réserves 1, 2, 3 et 5 le 7 mai 1887. |
| 6 et 7 | Switsemalph. | Division de Kamloops du district de Yale, les parties nord et sud de la réserve Switsemalph, sur le bras au Saumon du lac Shuswap, dans le township 20, rang 10, à l'ouest du 6e méridien. | " | 790<br>325 | Deux réserves du bras au Saumon ont été assignées par la commission mixte des réserves aux tribus de Neskainlith, du lac Adams et du Petit lac Shuswap, en commun. Elles ont été depuis divis. par l'agt des sauv. parmi les différ. bandes intéressées. |
| 1 | Ferme Cheetsums | Division de Kamloops du district de Yale, dans le township 20, rang 24, à l'ouest du 6e méridien. | Ashcroft | 770 | Droit de 30 pcs d'eau dérivée de la partie inférieure du creek Minnaberiet et droit de 20 pcs d'eau dérivée de la source près de la maison de Cheetsum, et de toutes les autres sources d'eau dans la réserv. |
| 2 | Poste de 105 milles | Division de Kamloops du district de Yale, dans le township 20, rangs 24 et 25, à l'ouest du 6e méridien. | " | 3,470 | Droit de 20 pouces d'eau dérivée d'une source sur la réserve, de 200 pouces d'eau dérivée de la riv. Bonaparte, et de toute l'eau dérivée d'autres sources dans la réserve. |
| 3 | Lac McLean | Division de Kamloops du district de Yale, dans le township 21, rang 25. à l'ouest du 6e méridien. | " | 1,003 | Droit de 25 pouces d'eau dérivée du cours d'eau se jetant dans le lac McLean.<br>Toutes ces réserves se trouvent dans la zone du ch. de f. Assignées par le com. O'Reilly le 10 août 1881. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | Arpentées en 1885. Confirmation définitive le 1er mai 1886. Les sauvages Ashcroft ont le privilège de faire la pêche sur les deux bords de la rivière Thompson, depuis la tête du cañon Noir en montant sur un parcours de un mille ; aussi le privilège de faire la pêche sur les deux bords de la rivière Thompson, depuis l'embouchure du creek Minnaberriets en montant sur un parcours de un demi-mille. |
| 1 | Bonaparte.............. | Division de Kamloops du district de Gale, parties des sections 34, 35, tp 21, rg 25, à l'ouest du 6e méridien, et sections 2, 3, tp 22, rg 25, à l'ouest du 6e méridien. | Bonaparte.................. | 477 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée de la rivière Bonaparte enregistré, ainsi que 50 pouces d'eau dérivée du creek Chapeau. |
| 2 | Mauvais Rocher.............. | Division de Kamloops du district de Yale sur la rivière Thompson, dans la sec. 14, tp 21, rg 23, à l'ouest du 6e méridien. | " .................... | 99..80 | Droit de 30 pouces d'eau dérivée du creek Couteau et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 3 | Lac au Huard.............. | District de Lillooet, à l'extrémité occidentale du lac au Huard, à 25 milles au nord d'Ashcroft. | " .................... | 59 | Assignée par le commissaire Sproat le 10 août 1878 ; arpentée en 1883 ; confirmation définitive le 4 juin 1884. |
| 4 | Creek Chapeau, en haut.. | District de Lillooet, parties des secs 19, 20, 29, 30, 31, 32 et 33, tp 21, rg 26, à l'ouest du 6e méridien. | " .................... | 2,057 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée du ruisseau qui se décharge dans le creek Chapeau, vis-à-vis le cañon Marble ; de 150 pouces du creek Chapeau, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 5 | Creek Chapeau, en bas... | District de Lillooet, parties des secs 11, 18, 19, 20, tp 22, rg 25, et secs 13, 14, 15, 22, 23, 24, tp 22, rg 26, à l'ouest du 6e méridien. | " .................... | 2,078 | Droit de '00 pouces d'eau dérivée dn creek Sultatkua, de 150 pouces du creek Chapeau, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 1A | Bonaparte.............. | Division de Kamloops du district de Yale, parties des sections 33, 34, 35, township 21, rang 25, et sections 1 et 2, township 22, rang 5, à l'ouest du 6e méridien. | " .................... | 1,343 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 5 juin 1890. Pas arpentée. |
| | | | | | A l'exception de la rés. n° 3, lac au Huard, toutes les réserves Bonaparte se trouvent dans la zone du chemin de fer. Les réserves 1, 2 et 3 ont été assignées par le commissaire Sproat le 10 avril 1878 et arpentées en 1883. Les réserves 4 et 5 ont été assignées par le commissaire O'Reilly le 6 août 1881. Arpentées en 1883. |
| 1 | Tsawawmuck.............. | District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à l'embouchure du creek Ainslie, à 32 milles en amont de Yale. | Boothroyd, b'de Chomok | 47½ | Droit de 40 pouces d'eau dérivée du creek Ainslie et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 2 | Tsintahktl .............. | District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 33 milles en amont de Yale. | " " ... | 37 | Droit de 15 pouces d'eau dérivée du creek Jamieson et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 3 | Speyum.............. | District de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, vis-à-vis la réserve n° 1, à 32 milles en amont de Yale. | " " ... | 374½ | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Speyum ; de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nepopulchin, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| N° | Nom. | Localité. | Tribu or bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 4 | Kahmoose | District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 34 milles en amont de Yale, dans la s. 4, tp 12, rg 26, à l'ouest du 6e mér. | Boothroyd, bde Chomok. | 60 | Droit de 10 pouces d'eau dérivée du creek Johnson, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 5 | Sho-ook | District de Yale, entre les 35e et 36e poteaux milliaires, sur le chemin venant de Yale, dans le township 12, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | " " | 413 | Droit de 200 pouces d'eau du creek Nkatsam, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 6 | Inkahtsaph | District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 38 milles de Yale, dans le tp 12, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | " " | 454 | Droit de 15 pouces d'eau dérivée du creek Nkatsam ; de 50 pouces d'eau dérivée du creek à l'extrémité nord de la réserve, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 7 | Chukcheetso | District de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, vis-à-vis la rés. Inkahtsaph. | Boothroyd | 44½ | Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Chukchectso, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 8 | Staiyahanny | District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser à 44½ milles en amont de Yale. | " | 74½ | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Cheuhcheuh, et de toute l'eau de surplus dérivée du creek 42-Milles, et de tout l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 9 | Stlackament | District de Yale, à l'ouest de la rivière Fraser, vis-à-vis la réserve n° 8. | " | 40 | Droit de 40 pouces d'eau dérivée du creek Stlakament, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 10 | Réserve Dufferin | District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, dans la section 11, township 14, rang 27, à l'ouest du 6e méridien. | " | 15½ | Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Cheuhcheuh, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. Toutes les réserves de Boothroyd se trouvent dans la zone du chemiu de fer. Elles ont été assignées par le commissaire Sproat le 8 juin 1878. Arp. en 1885. Confirm. définitive le 24 juin 1889. |
| 1 | Tuckkwiowhum | District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à l'embouchure de la rivière Anderson, à 24 milles en amont de Yale, tp 10, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | Boston-Bar | 95 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée de la rivière Anderson ; de 20 pouces d'eau dérivée du creek Ryan, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 2 | Kopchitchin | District de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, au Coude Nord, à 2 milles en amont de Boston-Bar, township 10, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | " | 359 | Droit de 50 pcs d'eau dérivée du creek au Coude-Nord ; de 100 pouces d'eau dérivée du creek situé au milieu de la réserve ; de 100 pouces d'eau dérivée du creek à l'extrémité sud de la réserve. |
| 3 | Austin's-Flat | District de Yale, sur le bras gauche de la rivière Fraser, près de la Porte-d'Enfer, à 19 milles en amont de Yale, sur la section 34, tp 9, rg 26, à l'ouest du 6e méridien. | " | 3¼ | Droit de 10 pouces d'eau dérivée du premier creek en aval de la réserve, et de toute l'eau dérivée de tous autres sources dans la réserve. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 4 | Bucktum.................... | District de Yale, sur le bord gauche de la Fraser, à Butcher's-Flat, sec. 14, township 11, rang 26, à l'ouest du 6e méridien, à 6 milles en amont de Boston-Bar. | " .................... | 64 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek situé sur la réserve et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 5 | Scaucy........ ................ | District de Yale, sur le bord droit de la Fraser, et le bord droit du creek Scaucy, à 3 milles en aval de Boston Bar, sec. 10, tp 10, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | " .................... | 18 | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Scaucy, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 6 | Paul................ .......... | District de Yale, sur le bord droit de la Fraser, à un mille en am. de Porte-d'Enfer, dans sec. 10, tp 10, rang 26, à l'ouest du 6e m. | " .................... | 1¾ | Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek Scaucy, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 7 | Shryptahooks ............ | District de Yale, sur le bord droit de la Fraser, à deux milles en aval de Boston-Bar, dans la section 14, township 10, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | " ........ ............ | 87 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Scaucy, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. Les réserves de Boston-Bar se trouvent dans la zone du chemin de fer, elles ont été assignées par le com. Sproat le 1er juin 1878, arp. en 1882 et 1885, et conf. définitivement le 24 juin 1887. |
| 1 | Kumcheen .................... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à l'embouchure de la riv. Nicola, sur la sec. 12, tp 17, rang 25, à l'ouest du 6e m. | Cook's-Ferry........ ....... | 21¾ | Droit de 30 pouces d'eau dérivée de la rivière Nicola enregistré. |
| 2 | Skoonkoon...................... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, à 5 milles en aval du pont de Spence, dans la sec. 17, tp 16, rg 25, à l'ouest du 6e m. | " ................ | 55 | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Skoonkoon, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 3 | Shawniken...................... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, à un mille en aval du pont de Spence, dans les sections 4 et 10, township 17, rang 25, à l'ouest du 6e méridien. | " ................ | 106½ | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Shawniken, aux chutes, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 4 | .................................... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à ½ mille en aval du pont de Spence, dans la section 10, township 17, rang 25, à l'ouest du 6e méridien. | " ................ | 35 | Droit de 10 pouces d'eau dérivée de la rivière Thompson enregistré. |
| 4A | .................................... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, jusqu'au sud de la réserve n° 4 contiguë. | " ................ | 108 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 15 octobre 1889. Pas arpentée. |
| 5 | Chuchhriaschin............ | Division de Kamloops du district de Yale, dans la vallée Chuchhriaschin, à trois milles au nord du pont de Spence, dans la sec. 26, tp 17, rg 25, à l'ouest du 6e méridien. | " ................ | 20 | Droit de 75 pouces d'eau dérivée du creek Nicoelton enregistré, ainsi que de toute l'eau dérivée de deux sources dans les montagnes du côté sud de la vallée, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 5A | Chuchhriaschin ............ | Division de Kamloops du district de Yale, dans la vallée Chuch-hri-as-chin, à deux milles au nord du pont de Spence, dans la sec. 23, tp 17, rg 25, à l'ouest du 6em. | " ................ | 20 | |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| N° | Nom | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 6 | Nicoelton ..................... | Division de Kamloops du district de Yale, dans la vallée Nicoelton, à 4 milles au nord du pont Spence, dans le township 18, rang 25, à l'ouest du 6e méridien. | Cook's-Ferry ............... | 2008·50 | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nicoelton, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 7 | Kloklowuck.............. ... | Division de Kamloops du district de Yale, dans la vallée Nicola, à sept milles du pont de Spence, sur le bord droit de la rivière Nicola. | " ............ .... | 219 | Droit de 10 pouces d'eau dérivée du cours d'eau situé près de l'extrémité du sud de la réserve, 40 pouces d'eau dérivée du creek Kloklowuck, et de toute l'eau dér. de toutes autres sour. dans la rés. |
| 8 | Tsinkahtl .. ..................... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, à six milles en amont du pont de Spence. | " ................ | 19·80 | Droit de 5 pouces d'eau dérivée de la source la plus rapprochée de la réserve. |
| 8A | .................................. | Division de Kamloops du district de Yale, sur les collines situées en haut du poteau milliaire 87, sur la route Yale-Cariboo, dans la sec. 7, tp 18, rg 24, à l'ouest du 6e m. | " ................ | 10 | |
| 9 | Pemynoos ...................... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à cinq milles en amont du pont de Spence, dans les tps 17, 18, rg 24, à l'ouest du 6e m. | " .......... ...... | 4507·70 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Pemynoos, de 200 pouces d'eau dérivée du creek Incaughkalk, et de 100 pouces d'eau dérivée du creek Pokheitsk. |
| 10 | Pokheitsk......................... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, en amont et près de la réserve n° 9. | " ................ | 36 | Pas arpentée. Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Pokheitsk enregistré. |
| 11 | Spaptsum ..... ................ | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à ½ mil. en am. de la stat. ch. de fer Kimball, dans la sec. 31, tp 18, rg 24, à l'ouest du 6e m. | " ..... ........... | 193 | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Pokheitsk, de 25 pouces d'eau dérivée du creek Spaptsum, et de toutes autres sources dans la réserve. |
| 11A | Spaptsum ...................... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, jusqu'au nord et près de la réserve n° 11. | " ................ | 160 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 14 octobre 1889. Pas arpentée. Les réserves n^os^ 1, 2, 3, 4, 5, 5A, 6, 7, 8, 8A, ont été assignées par le comm. Sproat le 20 juil. 1878; n^os^ 9, 10, 11 le 30 juin 1880. Ces réserves ont été arpentées en 1885. |
| 12 | Chilthnux...................... | Div. de Kamloops du district de Yale, sur le creek Pokheitsk, à env. 15 mil. de son emb. | " ................ | 365 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 15 octobre 1889. Pas arpentées. |
| 13 | Quiltanton ..................... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le rivage de l'est du lac Divide, vallée des Hautes terres, à environ 1 mille au nord-est de la réserve n° 12. | " ................ | 520 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 14 | Enquotco.... .................. | Div. de Kamloops du dist. de Yale, dans la val. des Hautes t., à $1\frac{3}{4}$ m. à l'est de la rés. n° 13. | " ................. | 560 | |
| 15 | Squetankilhats................ | Div. de Kamloops du district de Yale, dans la vallée des Hautes terres, à $\frac{3}{4}$ de mille à l'est de la réserve n° 14. | " ................. | 520 | |
| ...... | Creek de l'Homme-mort.. | Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords du creek de l'Homme-mort, un tributaire de la rivière Thompson. | Creek de l'Homme-mort.. | 20·134 | Assignée par la commission mixte des réserves le 28 juillet 1877. Arpentée. Droit de 500 pouces d'eau dérivée du creek de l'Homme-mort, de 25 pouces d'eau dérivée du creek Bates, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 1 | Kamloops...... ......... ....... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, à son confluent avec la branche nord, dans les townships 20 et 21, rang 17, à l'ouest du 6e méridien. | Kamloops ....................... | 33·131 | Droit de 500 pouces d'eau dérivée du creek de Saint-Paul, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 2 | Station de pêche.......... . | Division de Kamloops du district de Yale, à la sortie du lac Trapp, section 34, township 17, rang 17, à l'ouest du 6e méridien. | " ........... ......... | 15 | Assignées par la commission mixte des réserves le 29 juillet 1877. |
| 3 | Station de pêche........... | Division de Kamloops du dist. de Yale, sur le rivage de l'ouest du lac Trapp, sec. 27, 34, town. 17, rg 17, à l'ouest du 6e méridien. | " ........ ......... | 7 | Arpentées. Les réserves 1, 2, 3 et 5 sont dans la zone du chemin de fer; il n'est pas certain que la réserve n° 4 ne s'y trouve pas. |
| 4 | Réserve forestière, Gilead | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la fourche nord de la riv. Thompson, à environ 24 milles de son emb. | " ........ ......... | 180 | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du cours d'eau le plus proche en amont de la réserve. |
| 5 | Station de pêche............ | Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords du creek Heffley, un tributaire de la rivière Thompson-nord. | " ...... ............. | 46 | |
| 1 | Nekliptum.. ········· | District de Yale, près du bord gauche de la riv. Fraser, à $46\frac{1}{2}$ milles en amont de Yale, sur les bords du creek Nekliptum, township 13, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | Kanaka-Bar.. .................. | 30 | Droit de 25 pouces d'eau dérivée du creek Nekliptum, et de toute l'eau dérivée de toutes sources dans la réserve. |
| 2 | Kanaka-Bar ................ | District de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à 47 milles en amont de Yale, dans le township 13, rang 27, à l'ouest du 6e méridien. | " ........ ......... | 118 | Droit de 10 pouces d'eau dérivée du creek Nekliptum, de 5 pouces d'eau dérivée du creek Mcmeylux, et de toute l'eau dérivée de toutes sources dans la réserve. |
| 3 | Pegleg......... ............... | District de Yale, quart de mille de la réserve n° 2, dans le township 13, rg 26, à l'ouest du 6e méridien. | " .......... ...... | 10 | Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek Pegleg enregistré. |
| 4 | Whyeek.. ..................... | District de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, à Kanaka-Bar, à $46\frac{1}{2}$ milles en amont de Yale, dans le township 13, rang 27, à l'ouest du 6e méridien. | " ........ ......... | 351 | Droit de 100 pcs d'eau dérivée du creek Whyeek, de toute l'eau d'une source voisine, et de toute l'eau dérivée de toutes sources dans la réserve. Les réserves de Kanaka-Bar sont situées dans la zone du chemin de fer; elles ont été délimitées par le commissaire Sproat le 18 juin 1878. Arpentées en 1885. Confirmation définitive le 24 juin 1887. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Nananahout.... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le sentier allant de Lytton au creek Chapeau, dans le township 17, rangs 26, 27, à l'ouest du méridien du littoral. | Lytton.... | 770 | |
| 2 | Nuuautin.... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à deux milles au nord de Lytton, dans la sec. 73, tp 15, rg 27, à l'ouest du 6e mérid. | " .... | 477 | |
| 3 | Spintlum-Flat.... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Fraser, à sept milles en amont de Lytton, dans le township 16, rang 27, à l'ouest du 6e méridien. | " .... | 338·50 | Droit de 50 pouces d'eau dérivée de deux petits creeks à l'extrémité nord de la réserve, et de toute l'eau dérivée de toutes sources dans la réserve. |
| 4 | Nickle-palm.... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la division Fraser, à 20 milles en amont de Lytton. | " .... | 111 | Droit de toute l'eau dérivée du creek Ilkuaichin, qui forme la limite nord-ouest de la réserve. |
| 5 | Seah.... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, à un mille en amont de Foster's-Bar, dans les townships 17, 18, rangs 27, 28, à l'ouest du 6e méridien. | " .... | 329 | Droit de toute l'eau dérivée du creek Dallas enregistré pour l'usage dans la réserve. Un cimetière sur le bord droit de la rivière Fraser, à un mille en aval de cette rés., est également réservé. Les sauvages de Lytton ont le privilège de faire la pêche sur les deux côtés de la rivière Fraser, depuis un point situé à un quart de mille au nord de cette réserve, en descendant sur un parcours d'un mille. |
| 6 | Nesikep.... | Division de Kamloops du district de Yale, à $14\frac{1}{2}$ milles en aval de Lilloet, sur les bords de la rivière Fraser, dans le township 18, rang 28, à l'ouest du 6e méridien. | " .... | 1,363 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Nesikep, et de 100 p. d'eau dérivée du creek Stuouck. Les sauvages Lytton ont le privilège de faire la pêche sur les deux bords de la rivière Fraser dans les limites de cette réserve. |
| 7 | Lac-au-Poisson.... | Division de Kamloops du district de Yale, au pied du lac du Poisson, sur le creek Stuouck. | " .... | 80 | |
| 8 | Maka.... | Division de Kamloops du district, de Yale, dans la section 17, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | " .... | 10 | Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek Bootahnie. |
| 9 | Stryen.... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, au creeh Stryen, dans le township 15, rang 27, à l'ouest du 6e méridien. | " .... | 629·50 | Droit de 250 pouces d'eau dérivée du creek Stryen, de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nepueheen, et de toute l'eau dérivée de toutes sources dans la réserve. |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 10 | Nkaih............................ | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, à un mille et demi en amont de la réserve n° 9, dans le tp 16, rg 27, à l'ouest du 6e m. | " | .......................... | 281 | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nepucheen, de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nekerkht. |
| 11 | Yawaucht............................ | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, au nord et près de la réserve n° 10, township 16, rang 27, à l'ouest du 6e méridien. | " | .......................... | 289·50 | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Yawaucht. |
| 12 | Tsaukan............................ | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, à 12 milles en amont de Lytton, dans la section 28, tp 16, rang 27, à l'ouest du 6e mér. | " | .......................... | 141 | Droit de 10 pouces d'eau dérivée du creek Nezuito |
| 13 | Cameron-Bar............................ | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la Fraser, à 13 milles en amont de Lytton, dans les townships 16-17, rang 27, à l'ouest du 6e méridien. | " | .......................... | 87 | Droit de 75 pcs d'eau dérivée du creek Nkuikuet, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 14 | Halhaleaeden............................ | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la Fraser, dans le township 15, rang 27, à l'ouest du 6e mér. | " | .......................... | 92½ | Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Halhalacden, de toute l'eau dérivée du creek Kuaiuck, et de toutes autres sources dans la réserve. |
| 15 | Bootahnie............................ | Division de Kamloops du district de Yale, sur le sentier allant de Lytton au creek Chapeau, à 10 milles du premier endroit, dans les tps 16, 17, rg 26, à l'ouest du 6e m. | " | .......................... | 3,840 | Droit de 200 pouces d'eau dérivée du creek Inchawkawwisken, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 16 | Creek Deux-Milles............................ | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à 1½ mille en amont de Lytton, dans la section 7, tp 15, rang 26, à l'ouest du 6e mér. | " | .......................... | 11 | Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek Deux-Milles, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 17 | Klahkamich............................ | District de Yale, au sud-est de la ville de Lytton, dans la section 6, township 15, rg 26, à l'ouest du 6e méridien. | " | .......................... | 22½ | Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek Lytton. |
| 18 | Klickkumcheen............................ | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à sa jonction avec la rivière Fraser, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | " | .......................... | 47 | Droit de 10 pouces d'eau dérivée du tuyau de décharge de la citerne de la gare de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, de 10 pouces d'eau dérivée du creek Lytton, et de toute l'eau dérivée de deux sources entre la réserve et la rivière Fraser. |
| 19 | Nocten............................ | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la riv. Thompson, vis-à-vis le poteau milliaire 61 à partir de Yale, tp 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | " | .......................... | 8.90 | Droit de 5 pouces d'eau dérivée du creek à l'angle nord-est de la réserve, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 20 | Kitzowit............................ | District de Yale, sur le chemin de voitures Yale-Caribou, entre les poteaux milliaires 54 et 55, dans la section 25, township 14, rg 27, à l'ouest du 6e méridien. | " | .......................... | 27 | Droit de 15 pouces d'eau dérivée du cours d'eau traversant la réserve, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 21 | Inkluckcheen............................ | Division de Kamloops du district de Yale, à 3 milles au nord de Lytton, dans la section 24, township 15, rang 27, à l'ouest du 6e m. | " | .......................... | 181¼ | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Bitany et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Numéro | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 22 | Kleetlekut | Division de Kamloops du district de Yale, jusqu'à l'est et près de la réserve nº 2, dans la section 18, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | Lytton | 300 | Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Inchawkawwisken, qui seront deversés dans le lac Bitany et de là dans les réserves nºs 2 et 22, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 23 | Nohomeen | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, à 1½ mille en amont de Lytton. | " | 32 | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nohomeen. |
| 24 | Tuckozap | Division de Kamloops du district de Yale, au confluent des rivières Thompson et Fraser, sur le bord gauche de cette dernière rivière, dans le township 15, rangs 26-27, à l'ouest du 6e méridien, | " | 211 | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Bitany. |
| 25 | Nickeyeah | District de Yale, sur le bord droit de la rivière Fraser, à 1½ mille en aval de Lytton, dans le township 14, rg 27, à l'ouest du m. du lit. | " | 246½ | Droit de 200 pouces d'eau dérivée du creek Nickeyeah. |
| 26 | Skwayaynope | District de Yale, jusqu'au sud et près de la réserve nº 25, dans le township 14, rang 27, à l'ouest du 6e méridien. | " | 237 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Kwellanaht, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 27 | Papyum | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la Fraser, vis-à-vis Lytton, dans la section 1, township 15, rang 27, à l'ouest du 6e méridien. | " | 129 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Nickeyeah. Un cimetière à sept chaînes au nord de Papyum est aussi réservé. Les réserves de Lytton sont dans la zone du chemin de fer Les réserves de 1 à 7 ont été assignées par le commissaire O'Reilly le 21 mai 1881. La réserve nº 27 a été assignée par le commissaire O'Reilly le 21 mai 1886. Les réserves nºs 8 à 26 ont été assignées par le commissaire Sproat le 10 juillet 1878. Confirmation définitive par le gouvernement provincial le 24 juin 1887. Les réserves ont été arpentées en 1884, 1885, 1886. |
| 1 | Nicomen | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, à 68 milles de Yale, dans la section 17, township 15, rang 25, à l'ouest du 6e méridien. | Nicomen | 151·50 | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du cours d'eau qui traverse la réserve. |
| 2 | Kykinalko | Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords du creek Nicomen, à ½ mille de sa jonction avec la rivière Thompson. | " | 130 | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Nicomen. |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | Sackum | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Thompson, près du poteau milliaire 71 à partir de Yale, tps 15, 16, rang 25, à l'ouest du 6e méridien. | " | ........ | 20 | Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Sackum. |
| | Cimetière | 6 chaînes au sud de la réserve n° 3. | " | ........ | 1·53 | Indiqué sur le plan, mais non dans les min. de déc. |
| 4 | Skhpowtz | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la riv. Thompson, $\frac{1}{4}$ mille en aval de la réserve n° 3, dans la section 32, tp 15, rang 25, à l'ouest du 6e méridien. | " | ........ | 16 | Droit de 20 pcs d'eau dérivée du creek Skhpowtz. |
| 5 | Klahkowit | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, vis-à-vis le poteau milliaire 72 à partir de Yale. | " | ........ | 197 | Droit de 20 pcs d'eau dérivée du creek Kioalulat. |
| 6 | Sleetsis | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, vis-à-vis le poteau milliaire 74 à partir de Yale, près de Drynock, section 17, township 16, rang 25, à l'ouest du 6e méridien. | " | ........ | 22 | Droit de 100 pouces dérivée du creek Sleetsis. |
| 7 | Shoskhost | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, vis-à-vis le p. milliaire 67 à partir de Yale, dans la sec. 18, tp 15, r. 25, à l'ouest du 6e méridien. | " | ........ | 19 | Droit de 20 pcs d'eau dérivée du creek Shoskhost. |
| 8 | Unpukpulquatum | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, vis-à-vis le poteau milliaire 68 à partir de Yale, et partie dans la section 18, township 15, rang 25, à l'ouest du 6e méridien. | " | ........ | 6·50 | Droit de 20 pouces d'eau dérivée du creek Unpukpulquatum. |
| 9 | Skeikut | Division de Kamloops du district de Yale dans le township 15, rang 24, à l'ouest du 6e méridien. | " | ........ | 390 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée des lacs à trois milles au sud des réserves, et du cours d'eau qui traverse les lacs. |
| 10 | Squianny | Division de Kamloops du district de Yale, à 3 milles à l'est de Drynock, dans le township 16, rangs 24, 25, à l'ouest du 6e méridien. | " | ........ | 1520 | Droit de 50 pcs d'eau dérivée du creek Squianny, et de toute l'eau dérivée de toutes autres sources dans la réserve. |
| 11 | Enhalt | Division de Kamloops du district de Yale, à $\frac{1}{4}$ de mille au sud de la réserve n° 10, dans le tp 16, rang 25, à l'ouest du 6e méridien. | " | ........ | 140 | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du petit lac à Enhalt. De 50 pcs d'eau dérivée du cours d'eau coulant au sud-est jusqu'à Skaikut. |
| 12 | Skaynaneichst | Division de Kamloops du district de Yale, dans la section 15, township 16, rang 24, à l'ouest du 6e méridien. | " | ........ | 200 | Droit de 75 pouces d'eau dérivée du creek Skayneichst. |
| 13 | Nakiykoulth | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord gauche de la rivière Nicola, dans la section 7, township 16, rang 23, à l'ouest du 6e méridien. | " | ........ | 152 | Droit de 30 pouces d'eau dérivée du creek Naykikoulth. |
| 14 | Putkwa | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, dans les sections 11, 14, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | " | ........ | 10·50 | Droit d'eau enregistré. Toute l'eau de toutes sources dans la réserve. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Numéro | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 15 | Shu-ouchten......... ......... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le bord droit de la rivière Thompson, dans les sections 13, 14, township 15, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | Nicomen.................. ......... | 10·50 | Droit de 20 p. d'eau dérivée du creek Shnouchten. |
| | | | | | Les réserves de Nicomen sont dans la zone du chemin de fer. Les réserves nos 1 à 13 ont été assignées par le commissaire Sproat le 13 juillet 1878. Les nos 14 et 15 ont été réservés par l'arrêté ministériel fédéral du 2 décembre 1895. Les réserves ont été arpentées en 1879 et 1886. |
| 1 | Nicola Mameet................ | Division de Kamloops du district de Yale, près du confluent de la rivière Nicola et du creek Guichon. | Nicola (en bas).............. | 11,256 | Droit de 300 pouces d'eau dérivée de la rivière Mameet. Assignée par le commissaire Sproat le 5 septembre 1878. |
| 2 | Joeyaska ......... ............ | Division de Kamloops du district de Yale, dans la section 11, township 91. | " ................ | 320 | Assignée par le commissaire Sproat le 11 septembre 1878. |
| 3 | Pipseul.......................... | Division de Kamloops du district de Yale, à environ 6 milles au nord du lac Mamee, dans le township 17, rang 21, à l'ouest du 6e méri. | " ................ | 220 | Assignée par le commissaire Sproat le 5 septembre 1878. Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Pipseul, dans la zone du chemin de fer. |
| 4 | Zoht, n° 1. ..................... | Division de Kamloops du district de Yale, près du pied du lac Nicola, dans le township 94. | " ................ | 500 | Assignée par le commissaire Sproat le 10 septembre 1878. Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Clapperton |
| 5 | Zoht, n° 2........................ | Division de Kamloops du district de Yale, dans la section 36, township 94; aussi désigné comme lot 716, groupe 1, district de Yale. | .................................. | .......... | L'ancienne réserve Zoht a été cédée au gouvernement provincial par l'arrêté ministériel fédéral du 16 mai 1899, en échange du lot 716, groupe 1, dist. de Yale. Confir. définitive le 22 juin 1899. |
| 6 | Logan's.......................... | Division de Kamloops du district de Yale, sur le creek Hamilton (un tributaire du lac Nicola), à 12 milles de son embouchure. | " ................ | 45 | Assignée par le commissaire Sproat le 12 septembre 1878. |
| 7 | Creek Hamilton...... ...... | Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords du creek Hamilton, à 7 milles de son embouchure. | " ................ | 4,400 | Assignée par le commissaire Sproat le 12 septembre 1878. Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Teenamilst; 200 p d'eau dérivée du c. Hamilton. |
| 8 | Speous.... ...... ............... | Division de Kamloops du district de Yale, à 1 mille au sud-est de la jonction des rivières Nicola et Speous, dans les townships 87 et 90. | " ................ | 280 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Chiuppalst, de 100 p. d'eau dérivée du creek Nuaitch, et de 100 p d'eau dérivée du creek Hanuhuwiwibl. Assignée par le com. Sproat le 23 juillet 1879. |
| 9 | Nooaitch-Grass ....... ...... | Division de Kamloops du district de Yale, à un mille et demi à l'est de la rivière Nicola, à environ 25 milles de son embouchure, en partie dans les townships 14 et 15, rang 22, à l'ouest du 6e méridien. | " ................ | 1,960 | Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire Sproat le 26 août 1878. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 10 | Nooaitch | Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords de la rivière Nicola à environ vingt milles de son embouchure, dans les cantons 14, 15, rangs 22, 23, à l'ouest du 6e méridien. | Nicola (en bas) | 2,310 | Dans la zone du chemin de fer. 50 pouces d'eau dans la rivière Nicola, avec toute l'eau d'un cours d'eau coulant à travers la réserve. Assignée par le commissaire Sproat le 26 août 1878. |
| 11 | Shackan | Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords de la rivière Nicola à environ douze milles de son embouchure, dans les cantons 15, 16, rangs 23, 24, à l'ouest du 6e méridien. | " | 6,470 | Dans la zone du chemin de fer. 100 pouces d'eau dans le creek Nikikuhl. 200 pouces dans le creek Shhahanih. 100 pouces dans le creek Zasetum. 200 pouces dans le creek Papsilqua. Assignée par le commissaire Sproat le 20 août 1878 |
| 12 | Soldatquo | Division de Kamloops du district de Yale, dans le canton 16, rang 23, à l'ouest du 6e méridien. | " | 2,440 | 50 pouces d'eau dans le creek Lukatcheen. 50 pouces dans le creek Soldatquo. Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire Sproat le 20 août 1878. |
| 13 | Papsilqua | Division de Kamloops du district de Yale, sur le creek Papsilqua, dans les sections 12, 13, canton 16, rg 23, à l'ouest du 6e méridien. | " | 730 | 100 pouces d'eau dans le creek Papsilqua. Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire Sproat, le 20 août 1878. Le bas de la rés. Nicola a été arpentée en 1879. |
| 1 | Lac Nicola | Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive est du lac Nicola, à sa tête, dans les cantons 96 et 97. | Nicola (en haut) | 2,692 | 200 pouces d'eau dans la rivière Nicola. |
| 2 | Pêcherie du C.-Hamilton ou Quilchana. | Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive sud du lac Nicola, à l'embouchure du creek Hamilton ou Quilchana, dans le canton 97. | " | 60 | 50 pouces d'eau dans le creek Quilchana. |
| 3 | Lac Douglas | Division de Kamloops du district de Yale, à l'extrémité inférieure du lac Douglas, en partie dans le canton 96. | " | 23·047 | 300 pouces d'eau dans le creek Spahomin. 100 pouces dans le lac à la tête du creek Lauder. 50 pouces d'une source sur le côté sud-ouest de la réserve. |
| 4 | Creek Spahomin | Division de Kamloops du district de Yale, sur le creek Spahomin à environ 7 milles de son embouchure. | " | 320 | 50 pouces d'eau dans le creek Spahomin. |
| 5 | Lac Chapperon | Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive ouest du lac Chapperon. | " | 725 | 50 pouces d'eau dans le creek Murray. |
| 6 | Pêcher. du C.-Chapperon | Division de Kamloops du district de Yale, sur le creek Chapperon, en haut, à environ trois quarts de mille de son embouchure. | " | 15 | 25 pouces d'eau dans le creek Chapperon, en haut. |
| 7 | Lac au Saumon | Division de Kamloops du district de Yale, sur la route de Nicola à la Grande-Prairie. | " | 172 | Les réserves nos 1 à 7 ont été assignées par le commissaire Sproat le 28 septembre 1878 ; elles ont été arpentées en 1879. |
| 8 | Creek Spahomin | Division de Kamloops du district de Yale, entre les réserves nos 3 et 4. | " | 3,857 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 10 octobre 1889. Arpentée en 1894. Confirmation finale le 7 mai 1895. |
| 1 | Neskainlith, No 1 | Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive droite de la riv. Thompson, à quatre milles en aval du Petit lac Shuswap, canton 21, rang 13, à l'ouest du 6e méridien. | Neskainlith Halaut | 3,245 | 400 pouces d'eau dans le creek Neskainlith. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 | Neskainlith, N° 2 .......... | Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Thompson, vis-à-vis la réserve n° 1. | Neskainlith Halaut......... | 2,456 | 100 pouces d'eau dans le creek Chase. |
| 3 | Switsemalph................. | Division de Kamloops du district de Yale, la partie centrale de la réserve Switsemalph sur le bras au Saumon du lac Shuswap, dans le canton 20, rang 10, à l'ouest du 6e méridien. | " ........ | 1,295 | Deux réserves sur le bras du Saumon furent assignées par la commission conjointe des réserves aux tribus de Neskainlith, du lac Adams et du Petit lac Shuswap, en commun. Elles ont été depuis divisées par l'agent des sauvages parmi les différentes bandes intéressées. Les réserves Neskainlith sont dans la zone des chemins de fer; elles furent assignées par la commission conjointe des réserves le 13 août 1877, et arpentées en 1881 et 1835. |
| 1 | North-Thompson............ | Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Thompson-Nord, à env. 45 milles de Kamloops. | Thompson-Nord et le lac au Canot. | 3,220 | 50 pouces d'eau dans le creek Newkykwatston. 50 pouces dans le creek Cukchuqualk. |
| 2 | Nehalliston..................... | District de Lillooet, près du fort, et vis-à-vis le creek Nehalliston, à cinquante milles en amont de Kamloops. | " ... | 5 | 5 pouces d'eau dans le creek Silpahan. |
| 3 | Rivière Barrière............. | Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Barrière, à un quart de mille de son confluent avec la Thompson-Nord, à trente-huit milles en amont de Kamloops. | " ... | 6 | 5 pouces d'eau dans la rivèire Barrière. Assignée par la commission conjointe des réserves le 5 juillet 1877. Arpentée en 1878. |
| 4 | Creek Lewis.................... | Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive gauche du creek Lewis, à environ un quart de mille de son confluent avec la Thompson-Nord, à environ trente-cinq milles en amont de Kamloops. | " ... | 8 | 5 pouces d'eau dans le creek Louis. |
| 1 | Okanagan...................... | Division Osooyoos du district de Yale, à la tête du lac Okanagan. | Okanagan........................ | 25·539 | 100 pouces d'eau dans le creek Siwash. 100 pouces dans le creek Six-Milles. 35 pouces dans le creek Louis. 150 pouces dans le creek O'Keefe. 75 pouces dans le creek White-Man. |
| 2 | Lac à la Loutre ............ | Division Osooyoos du district de Yale, sur le bord du lac à la Loutre, dans la section 23, canton 7. | " ..................... | 62 | |
| | .................................... | Division Osooyoos du district de Yale, le quart sud-ouest de la section 13, canton 7. | " ..................... | 160 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 4 | Lac du Cygne | Division Osooyoos du district de Yale, dans les sections 26 et 35, canton 8, sur la rive nord du lac du Cygne. | " | 68 | Assignée par la commission conjointe des réserves le 15 octobre 1877. Arpentée en 1880. |
| 5 | Lac Long | Division Osooyoos du district de Yale, sur la rive nord du lac Long, une partie de la section 22, canton 9 | " | 128 | |
| 6 | Vallée des Prêtres | Division Osooyoos du district de Yale, à la tête du bras Sud du lac Okanagan, dans la section 30, canton 9. | " | 83 | |
| 7 | Lac aux Canards | Division Osooyoos du district de Yale, sur la rive nord du lac aux Canards, dans les cantons 20 et 23. | " | 457 | Assignée par la commission conjointe des réserves le 15 octobre 1877. Arpentée en 1880. |
| 8 | Creek de la Mission | Division Osooyoos du district de Yale, sur les bords du creek de la Mission. Parties des sections 5, 6, 7 et 8, canton 26. | " | 55 | |
| 9 | Tsinstikeptum | Division Osooyoos du district de Yale, sur la rive ouest du lac Okanagan, dans le canton 25. | " | 2,438 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 19 octobre 1888. Arpentée en 1889. Confirmation finale le 28 avril 1891. |
| 10 | | Division Osooyoos du district de Yale, sur la rive ouest du lac Okanagan, à 3½ milles au nord de la réserve nº 9. | " | 800 | |
| 1 | Prairie à foin | Division de Kamloops du district de Yale, à la tête de la vallée Venables, section 15, canton 19, rg 25, à l'ouest du 6e méridien. | Creek Oregon-Jack | 30 | Assignée par le commissaire Sproat le 3 août 1878. Arpentée en 1885. Confirmation finale le 24 juin 1887. |
| 2 | | Division de Kamloops du dist. de Yale, aux fourches du cr'k Oregon-Jack, dans la sec. 21, canton 19, rg 25, à l'ouest 6e méridien | " | 35 | 100 pouces d'eau dans le creek Oregon-Jack. |
| 3 | Creek Oregon-Jack | Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Thompson, à l'embouchure du creek Oregon-Jack. | " | 120 | Les sauvages du creek Oregon-Jack ont le privilège de pêcher du saumon sur les deux rives de la rivière Thompson, depuis un quart de mille en amont de l'embouchure du creek Oregon-Jack, en descendant le courant jusqu'à une distance de deux milles. |
| 4 | Nepa | Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Thompson au creek Nelson, dans la section 32, canton 19, rang 24, à l'ouest du 6e méridien. | " | 322 | |
| 5 | | Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Thompson, jusqu'au sud et près de la réserve nº 3, dans le canton 19, rangs 24 et 25, à l'ouest du 6e méridien. | " | 1,043 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 12 août 1881. Arpentée en 1885. Confirmation finale le 24 juin 1887. |
| 6 | | Division de Kamloops du district de Yale, sur le creek Nelson, dans les cantons 19 et 20, rang 23, à l'ouest du 6e méridien. | " | 750·70 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 19 mai 1886. Arpentée en 1885. Confirmation finale le 24 juin 1887. |
| 7 | | Division de Kamloops du district de Yale, au sud de la réserve nº 6, dans la section 21, canton 19, rg 24, à l'ouest du 6e méridien. | " | 80 | |
| 1 | Osooyoos | Division Osooyoos du district de Yale, à la tête du lac Osooyoos, parties des cantons 48, 49, 50 et 51. | Osooyoos | 32·097 | 50 pouces d'eau dans le creek A-tsi-hlak, 100 pcs dans le creek au Loup et 300 pouces dans le creek Grégoire. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCES DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| No. | Nom. | Localité. | Tribu ou Bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 | Lac du Chien......... ....... | Division Osooyoos du district de Yale, sur les bords de la rivière Okanagan, au débouché du lac du Chien, dans le canton 86. | Osooyoos........................ | 71 | Les réserves Osooyoos ont été assignées par la commission conjointe des réserves le 21 nov. 1877. Arpentée en 1889. Confirm. finale 28 avril 1891. |
| 1 | Penticton......................... | Division Osooyoos du district de Yale, au pied du lac Okanagan, en partie dans le canton 88. | Penticton ......... ............ | 47·829 | 100 pouces d'eau dans le creek à la Truite, 100 pcs dans le creek au Serpent, et 60 pouces dans le creek Marron. La réserve n° 1 a été assignée par la commission conjointe des réserves le 24 novembre 1877. Arpentée en 1889. Confirmation finale le 10 juillet 1895. |
| 2 | Réserve de bois. ............ | Division Osooyoos du district de Yale, canton 87, entre les lacs Okanagan et du Chien. | " ........................ | 321 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 31 juillet 1893. La partie sud de la réserve n° 2, telle qu'assignée par la comm. conjointe des réserves le 24 nov. 1887, a été cédée en juillet 1893. Arpentée en 1889. Confirm. finale le 10 juillet 1895. |
| 2a | Réserve de bois ...... ..... | A l'ouest de la réserve n° 2 et attenante à cette réserve. | " ........................ | 194 | Transférée par M. Thomas Ellis à la Couronne, le 21 septembre 1894. Arpentée en 1889. Confirmation finale le 10 juillet 1895. |
| 1 | Quaaout .......................... | Division de Kamloops du district de Yale, au nord du Petit lac Shuswap, et sur la rive droite du creek Adams, à son emb., dans le canton 22, rg 12, à l'ouest du 6e méridien. | Petit lac Shuswap (Knaut). | 4,265 | Cent pouces d'eau dans le creek Adams, 25 pouces d'un lac à l'angle sud-ouest de la réserve, et toute l'eau de toutes les autres sources d'alimentation sur la réserve. |
| 2 | Creek Chum...................... | Division de Kamloops du district de Yale, à l'angle sud-est du Petit lac Shuswap, dans le canton 22, rg 12, à l'ouest du 6e méridien. | " " ... | 600 | Cinquante pouces d'eau dans le creek Jim ou Trail, et toute l'eau de toutes les autres sources d'alimentation sur la réserve. |
| 3 | Prairie ... ......................... | Division de Kamloops du district de Yale, dans la section 25, canton 21, rang 12, à l'ouest du 6e méridien. | " " ... | 60 | Assignée par la commission conjointe des réserves, le 14 août 1877. Arpentée en 1878 et 1884. Confirmation finale le 28 octobre 18 1. |
| 4 | Creek des Ecossais......... | Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive nord du grand lac Shuswap, à l'emb. du creek des Ecossais, dans le scantons 22, 23, rg 11, à l'ouest du 6e méridien. | " " ... | 2,105 | Cent pouces d'eau dans le creek des Ecossais, 50 pouces dans la rivière Adams et toute l'eau de toutes les sources d'alimentation sur la réserve, |
| 5 | Baie du Nord .. ............. | Division de Kamloops du district de Yale, à la tête de la baie du Nord, bras au Saumon du lac Shuswap, à la voie d'évitement Tappen, dans le canton 21, rang 10, à l'ouest du 6e méridien. | " " ... | 810 | Vingt-cinq pouces d'eau dans le creek Skatkna 25 pouces dans le creek Skukukum, et toute l'eau de toutes les autres sources d'alimentation sur la réserve. Deux réserves sur le bras du Saumon ont été assig. le 6 août 1877 par la comm. conjointe des rés. aux trib. Neskainlith, du l. Adams et du Petit l. Shuswap en commun. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | Elles ont été depuis divisées par l'agent des sauvages entre les différentes bandes intéressées. |
| 1 | ..................... | Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Similkameen, dans les sections 4 et 9, canton 52. | Similkameen, en bas ..... | ......... | Désavouée par le gouvernement provincial le 28 avril 1891. Annulée par le commissaire O'Reilly le 9 août 1893. |
| 2 | ..................... | Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Similkameen. | " " ... | 208 | |
| 3 | ..................... | Division d'Osooyoos du district de Yale, sur les deux rives de la Similkameen, contiguë à la réserve n° 2, au sud. | " " ... | 1,750 | |
| 4 | Ferme de Narcisse ......... | Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Similkameen, vis-à-vis les réserves nos 2 et 3, à 9 milles au nord de la frontière internationale. | " " ... | 1,854 | Quarante pouces d'eau dans le creek Sintlehahtan. |
| 5 | Joe Nahumcheen.. ......... | Division d'Osooyoos du district de Yale, sur les deux rives de la Similkameen, au sud de la réserve n° 3 et l'adjoignant. | " " ... | 1,278 | Dix pouces d'eau à prendre dans une source en arrière de la ferme de Joe Nahumcheen. Cent pouces d'eau dans la rivière Similkameen. |
| 6 | Creek de l'Aveugle ........ | Division d'Osooyoos du district de Yale, partie des sections 11 et 14, canton 52. | " " ... | ......... | |
| 7 & 8 | Skemeoskuankin ............ | Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Similkameen, au nord de la frontière internationale et l'adjoignant. | " " ... | 3,800 | Cent pouces d'eau dans le creek Skemeoskuankin. |
| 9 | Alexis ..................... | Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Similkameen, à cinq milles en amont de Keremens. | " " ... | 429 | Cent pouces d'eau dans le creek Achegheplat. |
| 10 | Ashnola ..................... | Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive de la rivière Similkameen, à son confluent avec la rivière Ashnola. | " " ... | 4,153 | Cent pouces d'eau dans la rivière Ashnola et 50 pouces dans le creek de Jim. |
| 10A | " ................. | Sur la rive droite de la rivière Similkameen, au nord de la réserve n° 10 et l'adjoignant. | " " ... | 3,724 | |
| 10B | " ................. | Sur la rive droite de la rivière Similkameen, au sud de la réserve n° 10 et l'adjoignant. | " " ... | 411 | |
| 11 | Ashnola John's .............. | Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive droite de la rivière Similkameen, à 13 milles en amont de Keremens. | " " ... | 585 | Cent pouces d'eau dans le creek Sinthutsepaskan. |
| 12 | ..................... | Division d'Osooyoos du district de Yale, sur le creek Keremens, à environ 14 milles de Keremens, sur la route charretière de Keremens à Penticton. | " " ... | 150 | Les réserves nos 1, 2, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 ont été assignées par le commissaire Sproat le 12 octobre 1878. Le n° 3 a été assigné par le commissaire O'Reilly le 22 septembre 1884. Les nos 4, 5 et 6 ont été assignées par le commissaire O'Reilly le 30 octobre 1888. Les nos 10A, 10B, et 12A, ont été assignées par le commissaire O'Reilly le 9 août 1893. |
| 12A | ..................... | Sur le creek Keremens, au nord et à l'ouest de la réserve n° 12 et l'adjoignant. | " " ... | 1,130 | Les réserves 7, 8, 9, 10 et 11, finalement confirmées le 28 avril 1891. Les réserves 2, 3, 4, 5, 6, 12, 10A, 10B, et 12B confirmées le 8 juin 1895. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Fourches de la Vermillon | Division d'Osooyoos du district de Yale, au fourches de la Vermillon, sur la rivière Similkameen, près de Princeton. | Similkameen (en haut)... | 21 | |
| 2 | Chuchuwayha.............. | Division d'Osooyoos du district de Yale, sur les bords de la Similkameen, au creek 20-Milles, à 20 milles en aval de Princeton. | " ......... | 4,130 | 200 pouces d'eau dans la rivière Similkameen. 100 pouces d'eau dans le creek 20-Milles. 100 pouces d'eau dansles creeks N-kan-si ko, Aks-spe-papts-in et Chu-chu-way-ha. 100 pouces dans le creek N-kam-a-hi-not. |
| 2A | Chuchuwayha............... | A l'ouest de la réserve n° 2 et l'adjoignant... | " ........ | 1,400 | |
| 2B | Chuchuwayha.......... ... | Sur la rive droite de la Similkameen, à l'ouest de la réserve n° 2 et l'adjoignant. | " ......... | 175 | |
| 3 | Creek au Loup ou Yakhl-kaywalick. | Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive droite de la Similkameen, à l'embouchure du creek au Loup, à 9 milles de Princeton. | " ......... | 505 | 100 pouces d'eau dans le creek au Loup. |
| 4 | Creek 9-Milles.............. | Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la Similkameen, à l'emb. du creek 9-Milles, vis-à-vis la réserve n° 3. | " ......... | 250 | 30 pouces d'eau dans le creek 9-Milles. |
| 5 | Lulu. ............ ............ | Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Similkameen, à environ 12 milles de Princeton. | " ......... | 52 | 100 pouces d'eau dans le creek Lula-a-lauh. |
| 6 | ................................ | Division de Kamloops du district de Yale, sur la route de Princeton à Nicota, et à environ 12 milles du premier endroit. | " ......... | 20 | Les réserves n$^{os}$ 1, 5 et 6 assignées par le commissaire Sproat le 5 octobre 1878. |
| 7 | Iltcoola... .................... | Division d'Osooyoos du district de Yale, sur la rive gauche de la rivière Similkameen, à environ 11 milles en aval de Princeton. | " ......... | 30 | La réserve n° 2 assignée par le commiss. O'Reilly le 26 octobre 1888. Les réserees n$^{os}$ 3, 4, 7, 2A, et 2B assignées par le commissaire O'Reilley le 5 août 1893. Ces réserves n'ont pas été arpentées. |
| 1 | Kupchynalth (en haut).. | District de Yale, à environ 8 milles au sud de Lytton, dans la section 30, canton 13, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | Siska Flat............ ..... | 20 | 20 pouces d'eau dans le creek Kupchynalth, et toute l'eau de toutes les autres sources d'alimentation qu'on pourra trouver sur les deux réserves Kupchynalth. |
| 2 | Kupchynalth (en bas).... | District de Yale, sur la rive gauche de la rivière Fraser, à environ 8 milles en aval de Lytton, dans la section 25, canton 13, rang 27, à l'ouest du 6e méridien. | " ..................... | $15\frac{50}{100}$ | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 | Siska Flat | District de Yale, sur la rive gauche de la Fraser, à environ 7 milles en aval de Lytton, dans la section 36, canton 13, rang 27, à l'ouest du 6e méridien. | " | 91 | 50 pouces d'eau du creek Siska, et de toutes autres sources que l'on pourra trouver disponibles, y compris une source sur le versant de la montagne. |
| 4 | Cimetière | District de Yale, sur la route charretière de Caribou à 7½ milles au sud de Lytton, section 30, canton 13, rang 26, à l'ouest 6e méridien. | " | $\frac{62}{100}$ | |
| 5 | Zacht | District de Yale, sur la route charretière de Caribou à 6½ milles au sud de Lytton, section 1, canton 14, rang 26, à l'ouest 6e méridien. | " | 60 | 75 pouces d'eau dans le creek Siska et toute l'eau de toutes sources d'alimentation sur la réserve. |
| 6 | Humhampt | District de Yale, à environ 5½ milles en aval de Lytton, près de la rive droite de la Fraser. | " | 10 | 20 pouces d'eau dans le creek Humhampt, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve. |
| 7 | Nahamanak | District de Yale, au pont de C. C. P. sur la Thompson, à environ 7 milles en aval de Lytton, dans la section 36, canton 13, rang 27, à l'ouest du 6e méridien. | " | 362 | 50 pouces d'eau dans le creek Hyumatko. 50 pouces d'eau dans le creek N-tlah-tla-pat-ko, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimention sur la réserve. Les réserves du plateau Siska ont été assignées par le commissaire Sproat le 18 juin 1878. Arpentées en 1885. Confirmation finale le 24 juin 1887. Toutes ces réserves se trouvent dans la zone du chemin de fer. |
| 1 | ........ | District de Yale, à ½ mile à l'est de la rivière Fraser et à 4½ milles au sud de Lytton, dans la section 13, canton 14, rang 27, à l'ouest du 6e méridien. | Skuppah | 20 | 15 pouces d'eau dans le creek Skuppah, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve. |
| 2 | Inklyukkinatko | District de Yale, sur la rive gauche de la Fraser, à 3 milles en aval de Lytton, dans la section 24, canton 14, rang 27, à l'ouest du 6e méridien. | " | 169 | 20 pouces d'eau dans le creek Inklyukkinatko, et l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve. |
| 3 | Pooeyelth | District de Yale, sur la rive droite de la Fraser, à 5 milles en aval de Lytton, dans la section 11, canton 14, rang 27, à l'ouest du 6e méridien. | " | 20 | 40 pouces d'eau dans le creek Pooeyelth, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimention sur la réserve. |
| 4 | Skuppah | District de Yale, sur la rive gauche de la rivière Fraser, en aval du creek Skuppah, 4 milles en aval de Lytton, dans la section 13, canton 14, rang 27, à l'ouest du 6e méridien. | " | 59 | 25 pouces d'eau dans le creek Skuppah, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve. Ces réserves sont toutes dans la zone du chemin de fer. Elles furent assignées par le commissaire Sproat le 18 juin 1878, arpentées en 1885, et finalement confirmées le 24 juin 1887. |
| 1 | Rivière au Saumon | Division de Kamloops, dist. de Yale, sur la rive droite de la riv. au Saumon, dans le cant. 34. | Spellamcheen | 3,853 | Assignées par la commission conjointe des réserves le 3 septembre 1877. Arpentées en 1880. |
| 2 | Enderby | Division de Kamloops du district de Yale, sur les deux rives de la rivière Spellamcheen, dans les cantons 35, 37 et 38. | " | 5,625 | |
| .... | Cimetière | Dans le champ de M. Fortune, au sud de la rivière Spellamcheen, dans le canton 38. | " | 0·75 | |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KAMLOOPS ET OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 | Sicamous | Division de Kamloops du district de Yale, sur la rive ouest du lac Mara, dans le quart fractionnel de la section 25, et le quart nord-est de la section 26, canton 21, rang 8, à l'ouest du 6e méridien. | Spellamcheen | 203 | Dans la zone du chemin de fer. Assignée par le commissaire O'Reilly le 11 août 1883. Pas arpentée. |
| 1 | Spuzzum | District de Yale, sur la rive droite de la rivière Fraser, à 9 milles au nord de Yale, dans les sections 13, 14, 23, 24, canton 8, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | Spuzzum | 302 | 227 acres de cette réserve ont été assignées par le commissaire Sproat le 21 mai 1878; 75 acres additionnelles furent assignées par le commissaire O'Reilly le 26 avril 1884. 200 pouces d'eau dans le creek Spuzzum, 50 pouces dans le creek à l'ouest de la réserve, 50 pouces dans le creek situé à un mille en aval de la réserve, et toute l'eau de toutes les autres sources d'alimentation d'eau sur la réserve. |
| 2 | Papsilqua | District de Yale, 11 milles au nord de Yale, dans les sections 25, 36, canton 8, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | " | 41 | 20 pouces d'eau du cours d'eau qui se jette dans le lac sur la réserve. |
| 3 | Teequaloose | District de Yale, ¼ mille au sud-ouest du pont Suspendu, dans la section 2, canton 9, rang 26. | " | 19 | 25 pouces d'eau du cours d'eau qui traverse la réserve. |
| 4 | Yelakin | Dist. de Yale, sur la rive gauche de la Fraser, à 16 milles en amont de Yale, dans la sec. 23, canton 9, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | " | 72·50 | Toute l'eau de toutes les sources d'alimentation sur la réserve. |
| 5 | Long Tunnel | District de Yale, sur la rive droite de la Fraser, à 15 milles de York, dans le canton 9, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | " | 8 | Toute l'eau du petit cours d'eau qui traverse la réserve, et toute l'eau de toutes autres sources d'alimentation sur la réserve. |
| 6 | Skuet | District de Yale, sur la rive gauche de la Fraser, ¾ mile en aval du pont Suspendu, dans la section 36, canton 8, rang 26, à l'ouest du 6e méridien. | " | 13 50 | Toute l'eau de deux cours d'eau qui traversent la réserve. Toutes ces réserves se trouvent dans la zone du chemin de fer. Les n°s 2, 3, 4, 5 et partie sud du n° 6 furent assignées par le commissaire Sproat le 21 mai 1877. La partie nord du n° 6 a été assignée par le commissaire O'Reilly le 25 avril 1884. Arpentées en 1882, 1884. Confirmation finale le 1er mai 1886. |
| 1 | Eau-Froide | Division de Kamloops du district de Yale, sur les bords de la rivière Eau-Froide, à environ 4 milles de son embouchure. | Nicola infér., Spuzzum, Boston Bar, Boothroyd, Siska, | 4,640 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 | Paul's Basin | District de Yale, sur la rive gauche de la riv. Eau-Froide à env. 12 milles de son embouc. | Similkameen, en haut, en commun. | 1,594 | 00 pouces d'eau du cours d'eau traverse la réserve. |
| 3 | Prairie | Division de Kamloops du district de Yale, à environ 4 milles à l'est de la réserve n° 1. | | 42·50 | 20 pouces d'eau du cours d'eau se jetant dans le lac sur la réserve. Assignée par le commiss. Sproat le 11 sept. 1878. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 8 mai 1889. |
| | | **AGENCE DE KOOTENAY.** | | | |
| 1 | Kootenay, Est | District de Kootenay, sur la rive droite de la rivière Kootenay, à l'embouchure de la rivière Sainte-Marie. | Kootenay | 17,425 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 20 août 1884. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 10 juin 1887. |
| 2 | Plaines au Tabac, Est | Distr. de Kootenay, dans la vallée de la Kootenay, adjacente à la frontière internationale. | " | 10,560 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 18 juillet 1884. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 10 juin 1887. |
| 3 | Lac Colombie, Est | District de Kootenay, dans la vallée de la Colombie entre le lac Colombie inférieur et les montagnes Rocheuses. | " | 8,456 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 9 août 1884. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 10 juin 1887. |
| 4 | Ranche d'Isidore, Est | Dist. de Kootenay, dans la vall. de la Kootenay | " | 680 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 27 septembre 1887. Arpentée en 1888 Confirmation finale le 27 juillet 1888. |
| 5 | Cassimayooks, Est | Dist. de Kootenay, dans la vall. de la Kootenay | " | 160 | |
| 6 | Bummers Flat, Est | District de Kootenay, sur la rive gauche de la rivière Kootenay, à 3 milles en amont de l'embouchure de la rivière Sainte-Marie. | " | 190 | |
| | Kootenay inférieure | District de Kootenay-ouest, sur la rive droite de la rivière Kootenay, à environ 3 milles au nord de la frontière internationale. | Kootenay, en bas | 1,831·50 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 28 août 1884. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 10 juin 1887. |
| | Shuswap | District de Kootenay-est, sur la rive droite de la rivière Colombie, vis-à-vis l'embouchure du creek Toby. | Shuswap, bande de Kinbasket. | 2,759 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 14 août 1884. Arpentée en 1886. Confirmation finale le 10 juin 1887. |
| | | **AGENCE DE KWAWKEWLTH** | | | |
| 1 | Fort Rupert ou Tsa-kis | District de Rupert, Havre aux Castors, île Vancouver. | Kwawkewlths de Fort-Rupert | 4·25 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 18 septembre 1886. Arpentées, en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888. |
| 2 | Kip-pase | District de Rupert, Havre aux Castors, à environ 7 chaînes à l'ouest de la réserve n° 1. | " | 34 | |
| 3 | Ile aux Coquilles | District de Rupert, Havre aux Castors, à environ un mille au nord de la réserve n° 1. | " | 0·70 | |
| 4 | Tsul-qua-te | District de Rupert, sur le côté ouest de la baie Hardy. | " | 38·70 | |
| 5 | Pointe Thomas | District de Rupert, à la Pointe Thomas, à environ un mille à l'est de Fort Rupert. | " | 42·30 | |
| 6 | Keogh | Distr. de Rupert, à l'embouc. de la riv. Keogh, à environ 2½ milles à l'est de Fort-Rupert. | " | 4·50 | |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KWAWKEWLTH, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Nº | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 7 | Klickseewy | District de Rupert, sur le détroit de la Reine Charlotte, à environ 12 milles au sud-est de Fort-Rupert et à l'est de la section 9. | K awkewlth | 134·80 | |
| 1 | Quayastums | District de la côte, sur le côté ouest de l'île Gilford. Passage de la Retraite. | Ile Gilford ; Tsah-waw-ti-neuch. | 62·90 | |
| 1 | Cimetière | A l'extrémité nord de l'île à la Voile. | Ah-kwaw-ah-mish | 0·85 | |
| 2 | Kunstamis | District de la côte, sur la terre ferme de la Colombie-Britannique, sur le côté nord de la baie Claydon. | Kwaw-waw-i-nuck | 17·20 | |
| 3 | Keogh. | District de la côte, à l'extrémité est du détroit de Mackenzie. | " | 10·50 | |
| 4 | Quay. | District de la côte, sur le côté nord de la baie Nimmo, détroit de Mackenzie. | " | 10 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 25 septembre 1886. Arpentée en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888. |
| 5 | Lawanth | District de la côte, sur le côté sud de la lagune Embley | " | 14 | |
| 6 | Gleyka | District de la côte, sur le côté est du détroit d'Actæon, à un demi-milie de sa tête. | " | 8 | |
| 7 | Quaee. | District de la côte, sur la rivière "Tsah-waw-ti-neuch", à la tête du bras Kingcome. | " | 432 | |
| 8 | Alalco | District de la côte, sur la rivière "Ah-kwaw-ah-mish", à la tête du détroit de Wakeman | " | 293·20 | |
| 9 | Cimetière | District de la côte, sur le côté est du détroit de Wakeman, près de sa tête. | " | 4 | |
| 1 | Telaise | Distr. de Rupert, à $2\frac{1}{2}$ mil. au nord du bras de Klaskino, à $\frac{1}{2}$ mille au n.-est de l'île May-Day | Klaskino | 48 | |
| 2 | Tsowenachs | District de Rupert, à $\frac{1}{2}$ mille à l'est de l'île du Mouillage, bras Klaskino. | " | 55 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 9 juillet 1889. Arpentées en 1892. Confirmation finale le 27 mai 1893. |
| 3 | Klaskish | District de Rupert, à $\frac{1}{2}$ mille à l'est de l'île du Refuge, bras Klaskish. | " | $12\frac{1}{2}$ | |
| 1 | Tsauwati | District de la côte, à l'embouchure de la riv. Tsauwati, à la tête du bras de Knight. | Bras de Knight, bandes Tanock-teuch et Ah-wa-heettlala | 404 | |
| 2 | Keogh. | District de la côte, sur le côté est de l'anse Glendale, bras de Knight. | " " | 108·20 | Assignées par le commissaire O'Reilly 20 octobre 1886. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888. |
| 3 | Kwatse | District de la côte, à $\frac{1}{2}$ mille au sud de la Pointe Macdonald, bras de Knight. | " " | 51 | |
| 4 | Cimetière | District de la côte, à la Pointe Macdonald, bras de Knight. | " " | $5\frac{1}{2}$ | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Rivière au Saumon | District Sayward, à l'embouchure de la rivière au Saumon, détroit de Johnstone. | Laichkwiltach, bande de Kahkahmatsis | 329 | |
| 2 | Homayno | District de la côte, à la tête de la baie Heydon, bras de Loughborough. | Bandes de We-wayakum et Kweahkah | 38 | |
| 3 | Loughborough | D. de la côte, sur le côté est du bras de Loughborough, vis-à-vis la Pointe Williams | " " | 21 | |
| 4 | Matlaten | District de la côte, sur le chenal Cardero, vis-à-vis la Pointe Green. | " " | 96 | |
| 5 | Matsayno | District de la côte, sur le côté est du bras Philips, à sa tête. | " " | 118½ | Assignées par le commissaire O'Reilly le 8 octobre 1886. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1889. |
| 6 | Saaiyouck | Dist. de la côte, sur le côté nord du chenal Cardero, à 1 mille à l'ouest des rap. Arrap. | " " | 51½ | |
| 7 | Baie du Village | District de Sayward, sur le côté ouest de la baie du Village, chenal Sutil. | Bande We-way-akay | 11 | |
| 8 | Baie Ouverte | District de Sayward, sur le côté nord-ouest de la baie Ouverte, île Valdez. | " " | 9 | |
| 9 | Havre Drew | District de Sayward, havre de Drew, île Valdez. | | 240 | |
| 10 | Cap Mudge | District de Sayward, Cap Mudge, île Valdez. | " " | 1,117½ | |
| 11 | Rivière Campbell | District de Sayward, à l'embouchure de la riv. Campbell, passage de la Découverte. | " " | 350½ | Assignées par M. Ashdown Green, en vertu d'une autorisation spéciale des gouvernements provincial et fédéral, le 7 mai 1888. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1889. |
| 12 | Quinsam | District de Sayward, sur la rive droite de la rivière Quinsam, à environ 1 mille de son confluent avec la rivière Campbell. | " " | 287½ | |
| 1 | Etsekin | District de la côte, sur le côté est du chenal Havannah, vis-à-vis l'extrémité de l'île Hull. | Mahteelthpe | 32½ | |
| 2 | Keecekiltum, ou Port-Harvey. | District de la côte, ou le côté nord de Port-Harvey, île Cracroft, vis-à-vis l'extrémité sud de l'île du Brouillard. | " | 29 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 5 octobre 1886. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 18 mai 1889. |
| 3 | Haylahte | District de Rupert, à l'embouchure de la rivière Adams, détroit de Johnstone. | " | 47 | |
| 4 | Port-Neville, ou Harkhom | District de la côte, sur le côté nord de Port-Neville, à sa tête. | " | 36·70 | |
| 1 | Kequesta | District de la côte, sur le côté nord du bras Seymour, à 10 milles de son embouchure. | Nahkwockto | 174 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 31 juillet 1882. Arpentée en 1889. Confirmation finale 28 avril 1891. |
| 2 | Cimetière | Dist. de la côte, un rocher dans le détroit de Nugent, à ¼ de mille au sud de la rés nº 1. | " | 0·16 | |
| 3 | Pahas | District de la côte, sur le côté nord du havre Blunden, détroit de la Reine-Charlotte. | " | 98 | |
| 4 | Mahpahkum | District de la côte, à l'extrémité nord de l'île des Déserteurs, dét. de la Reine-Charlotte. | " | 19 | |
| 5 | Ta-a-ack | District de la côte, une des îles du groupe de la Tempête, dét. de la Reine-Charlotte. | " | 34 | |
| 6 | Saagoombahlah | District de la côte, sur le côté est du passage de la Goélette, bras de Seymour, à ½ mille au sud des rapides Nahkwockto. | " | 4½ | Assignées par le comm. O'Reilly le 17 août 1888. Arpentées en 1889. Confirm. fin. 28 avril 1891. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE KWAWKEWLTH, COLOMBIE BRITANNIQUE—*Suite.*

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 7 | Cimetière | District de la côte, une île au centre des rapides Nahkwockto, bras Seymour. | Nahkwockto | 0·80 | |
| 8 | " | District de la côte, sur le côté nord du bras Seymour, à ½ mille au nord des rapides Nahkwockto. | " | 0·45 | |
| 9 | Kwetahkis | District de la côte, à la tête de la lagune Nenahlmai, bras Seymour. | " | 10 | |
| 10 | Owh-wis-too-a-wan | District de la côte, à l'embouchure du détroit Frederick, bras Seymour, sur son côté sud. | " | 13 | |
| 11 | Peneece | District de la côte, à la tête de la baie Wigwam, bras Seymour. | " | 8 | |
| 12 | Wawwat'l | District de la côte, sur la rive droite de la rivière Wawwat'l, bras Seymour, à environ 1½ mille de son embouchure. | " | 165 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 17 août 1888. Arpentée en 1889. Confirmation finale le 28 avril 1891. |
| 13 | Tsai-kwi-e | District de la côte, sur le côté nord de la baie du Village, détroit de Mereworth. | " | 11 | |
| 14 | Ko-kwi-iss | District de la côte, sur le côté est du détroit Alison, près de son embouchure. | " | 15 | |
| 15 | Kai-too-kwis | Dist. de la côte, sur le côté nord du détroit Alison, à 3 milles au nord de la réserve 14. | " | 51 | |
| 16 | Waump | Dist. de la côte, à la tête du détroit Alison. | " | 92 | |
| 17 | Pel-looth'l-kai | District de la côte, à la tête du bras Belize. | " | 4 | |
| 1 | Ile L'Espérance | Dist. de Rupert, dét. de la Reine-Charlotte. | Nahwitti | 8552 | |
| 2 | Se-mach | Dist. de Rupert, anse de la Loutre-de-mer, île Vancouver. | " | 6 | |
| 3 | Ouch-tum | District de Rupert, au cap Scott, île Vancouver. | " | 12 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 17 septembre 1886. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1889. |
| 4 | Nah-wit-ti | District de Rupert, au cap Commerell, île Vancouver. | " | 22 | |
| 5 | Glen-gla-ouch | District de Rupert, à l'extrémité sud de l'île Balaklava, chenal Goletas. | " | 14 | |
| 1 | Baie de l'Alerte | Dis. de Rup., b. de l'Alerte, île du Cormoran | Nimkeesh | $46\frac{25}{100}$ | Assignées par le commissaire O'Reilly, le 20 octobre 1884. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888. |
| 2 | Cimetière | District de Rupert, baie de l'Alerte, à 30 chaînes au sud de la réserve n° 1. | " | $1\frac{87}{100}$ | |
| 3 | Ches-la-kee | District de Rupert, à l'embouchure de la rivière Nimkeesh, détroit de Broughton. | " | $302\frac{87}{100}$ | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 4 | Arse-ce-wy-ee | District de Rupert, sur la rive gauche de la riv. Nimkeesh, à 2½ mil. de son embouchure. | " | 41$\frac{30}{100}$ | Assignées par le commissaire O'Reilly le 21 septembre 1886. Arpentées en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888. |
| 5 | O-tsaw-las | District de Rupert, sur la rive droite de la rivière Nimkeesh, à ½ mille de son débouché dans le lac Karmutsen. | " | 53$\frac{25}{100}$ | |
| 1 | Quat-tishe | District de Rupert, près de Turn-Point, à l'extrémité sud des étroits Quatsino, détroit de Quatsino. | Quatsino | 228 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 15 juillet 1889. Arpentées en 1892. Confirmation finale le 20 juin 1893. |
| 2 | Toh-quo-eugh | District de Rupert, deux petits islots dans le bras ouest du détroit de Quatsino. | " | 1$\frac{50}{100}$ | |
| 3 | Pa-cat'l-lin-ne | District de Rupert, sur le bras ouest du détroit de Quatsino, à 2 milles de sa tête. | " | 9 | |
| 4 | Kultah | District de Rupert, à la Pointe James, sur le côté nord des étroits de Quatsino. | " | 41 | |
| 5 | Cay-ilth | District de Rupert, à la tête du bras sud-est du détroit de Quatsino. | " | 11$\frac{50}{100}$ | |
| 6 | Cay-use | District de Rupert, sur le côté ouest du bras sud-est du détroit de Quatsino, à l'ouest de l'extrémité nord de l'île Longue. | " | 94 | |
| 7 | Tee-ta | District de Rupert, sur le côté ouest du bras sud-est du détroit de Quatsino, à un mille au sud-ouest de l'île du Chien. | " | 9$\frac{50}{100}$ | |
| 8 | Mah-te-nicht | District de Rupert, sur la baie Koskeemo, détroit de Quatsino. | " | 39 | |
| 9 | Cla-tux | District de Rupert, sur le côté est du havre de Koprino, détroit de Quatsino. | " | 73 | |
| 10 | Pêcherie | District de Rupert, sur le côté nord du havre de Koprino, détroit de Quatsino. | " | 111 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 15 juillet 1886. Arpentées en 1892. Confirmation finale le 20 juin 1893. |
| 11 | O-ya-kum-la | District de Rupert, sur le côté est du bras Forward, détroit de Quatsino. | " | 165 | |
| 12 | Quat-ley-o | District de Rupert, sur la rive sud du creek Browning, bras Forward. | " | 6 | |
| 13 | Pointe aux Herbes | Dist. de Rupert, à la pointe aux Herbes, havre d'Hiver, une pt. de la sec. 3, et ci devant d. 1 lim. de l'empl. de la vil. de 'Queenstown.' | " | 8$\frac{50}{100}$ | Transportée par le capit. John Thompson à Sa Majesté la Reine le 14 juin 1893. |
| 14 | Cli-en-na | District de Rupert, sur le côté nord du havre d'Hiver, une partie de la section 10. | " | 50 | Transportée par McNiff *et al.* à Sa Majesté la Reine en août 1895. |
| 15 | Cimetières | Dist. de Rupert, un île dans le havre d'Hiver, à 10 chaînes au sud de la réser. n° 14. | " | 3 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 15 juillet 1889. Arpentées en 1892. Confirmation finale le 20 juin 1893. |
| 16 | Ah-we-cha-ol-to | District de Rupert, à la tête du havre d'Hiver, sur son côté sud. | " | 74 | |
| 1 | Wyctese | District de la côte, sur le côté sud du bras Smith, à environ 20 milles de son embouchure, et sur la rive gauche de la rivière Sammo. | Quāwshelah | 551 | Le droit de pêche dans la r. Sammo jusqu'à 2 mil. en am. de la marée a été rés. à ces sauvages. Assignée par le comm. O'Reilly le 3 août 1882. Arpentée en 1889. Confirmation finale le 28 avril 1891. |
| 2 | Nekite | District de la côte, sur la rive droite de la riv. Nekite, à la tête du bras Smith. | " | 165 | |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE KWAWKEWLTH, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Karlukwees | District de la côte, sur la côte sud de l'île Turnour, passage Beware. | Ile Turnour | 26·75 | Assignée par le com. O'Reilly le 2 octobre 1886. Arpentée en 1887. Confirmation finale le 27 juillet 1888. |
| 1 | Mahmalillikullah | District de la côte, sur la côte ouest de l'île du Village, passage Elliot. | Ile du Village | 434·25 | Assignées par le com. O'Reilly le 29 sept. 1886. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 27 juillet 1888. |
| 2 | Meetup | District de la côte, à la tête du détroit Viner. | " | 15·75 | |
| 3 | Ahta | " à l'embouchure de la riv. Ahta, à la tête du détroit Bond. | " | 17·50 | |
| 4 | Kakweken | District de la côte, à l'embouchure de la riv. Kakweken, à la tête du détroit Thompson. | " | 10 | |
| 5 | Pointe du Mort | District de la côte, à la Pointe du Mort, île Harbledown. | " | 97 | |

AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST.

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Bella-Bella | District de la côte, sur l'île Campbell, dans la baie McLaughlin. | Bella Bella | 1,625 | Assignées par le com. O'Reilly le 25 août 1882. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1889. |
| 1A | Cimetière | District de la côte, sur l'île Denny, sur le côté est du chenal Plumper, vis-à-vis la réserve n° 1. | " | 17 | |
| 2 | Hoonees | District de la côte, sur le côté ouest du bras Roscoe, près de son embouchure. | " | 21 | |
| 3 | Quartcha | District de la côte, à l'embouchure de la rivière Quartcha, bras Roscoe. | " | 32 | |
| 4 | Noota | District de la côte, à l'embouchure de la rivière Noota, à la tête du bras Roscoe. | " | 16·50 | |
| 5 | Clatse | District de la côte, à l'embouchure de la rivière Clatse, bras Roscoe. | " | 222 | |
| 6 | Elcho | District de la côte, sur la rive gauche de la rivière Elcho, canal Dean. | " | 80 | |
| 7 | Kisameet | District de la côte, sur l'île King, chenal Fisher, à l'embouchure de la riv. Kisameet. | " | 13 | |
| 8 | Howeet | District de la côte, à l'embouchure de la rivière Howeet, passage Lama, île Hunter. | " | 610 | |
| 9 | Kunsoot | District de la côte, à l'embouchure de la riv. Kunsoot, pas. de la Canonnière, île Denny. | " | 95 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 10 | Jajustus | District de la côte, sur le côté nord de l'île Denny, passage de la Canonnière. | " | 16·50 | |
| 11 | Werkinellek | District de la côte, îles aux Oies, à environ 25 milles au sud-ouest de Bella-Bella. | " | 63 | |
| 12 | Yellertlee | District de la côte, sur les îles aux Oies, à environ ½ mille au n.-est de la réserve n° 11. | " | 161·50 | |
| 1 | Bella-Coola | District de la côte, à la tête du bras Bentinck-nord, chenal Burke. | Bella Coola | 3,363 | Assignées par le com. O'Reilly le 1[illegible] août 1882. Arpentées en 1888. |
| 2 | Nooseseck | District de la côte, à l'embouchure de la rivière Nooseseck, à 1 mille au nord de la pointe Loiyence, bras de Bentinck-nord. | " | 13 | |
| 3 | Taleomy | District de la côte, sur la rivière Taleomy, près de la tête du bras Bentinck-sud. | " | 500 | |
| 4 | Kwatlena | District de la côte, sur la rivière Kwatlena, à environ 6 milles à l'est du bras Bentinck. | " | 131 | |
| 1 | Kemsquit | District de la côte, à l'embouchure de la rivière Kemsquit, canal Dean. | Kemsquit | 502 | As ignées par le com. O'Reilly le 14 août 1882. Arpentées en 1888. Confirmation finale le 18 mai 1889. |
| 1 | Chatscah | District de la côte, sur la rivière Chatscah, à la tête du canal Dean. | " | 428 | |
| 2 | Kitasoo | District de la côte, sur l'île Swindle, dans la baie de la Truite, passage Klemtoo. | Kitasoo | 812 | |
| 1 | Canoona | District de la côte, sur l'île Prince Royal, sur le côté ouest du bief Graham | " | 542 | Les sauvages Kitasoo ont le privilège de faire la pêche dans la rivière Canoona sur une distance de deux milles à partir de son embouchure. |
| 2 | Kitimat | District de la côte, sur la rive gauche de la rivière Klaklalisha, canal Douglas, à ½ mille de son embouchure. | Kitimat | 467 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 24 juin 1889. Arpentées en 1891. Confirmation finale le 4 mai 1892. |
| 3 | Kitimat | District de la côte, sur le côté est du canal Douglas, à 3 milles au sud de la réserve n° 1. | " | 386 | |
| 6 | Wawelth | District de la côte, sur le côté est du canal Douglas, à un mille au sud de la réserve n° 2. | " | 41½ | |
| 4 | Tahla | District de la côte, à la tête du bras Kildala, canal Douglas. | " | 12½ | |
| 3 | Kitkahta | District de la côte, sur le côté nord de la baie Kitkahta, canal Douglas. | Kitkahta | 278 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 22 juillet 1889. Arpentées en 1891. Confirmation finale le 4 mai 1892. |
| 2 | Cimetière | District de la côte, sur la rive gauche de la riv. Quaal, baie Kithahta, à son embouch. | " | ·33 | |
| 3 | Quaal | District de la côte, sur la rive droite de la riv. Quaal, à un mille de son embouchure. | " | 71½ | |
| 4 | Kulkayu | District de la côte, sur le côté sud de la baie Hartly, canal Douglas. | " | 323 | |
| 1 | Ile du Dauphin | District de la côte, entre le détroit Hecate et le canal Ogden. | Kitlathla | 3,848 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 21 septembre 1882. Arpentées en 1891-2. Confirmation finale le 30 juin 1893. |
| 2 | Ilot Herbeux | District de la côte, à un mille au nord de l'île du Dauphin | " | 1·10 | |
| 3 | Kumowadah | District de la côte, à la tête du bras Lowe, canal Grenville. | " | 184 | |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| N | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Objections. |
|---|---|---|---|---|---|
| 4 | Ile de Sable | Dist. de la côte, à 1 m. au nord de la rés. n° 1. | Kitlathla | 5 | Assignées par le commissaire O'Reilly le 10 juillet 1891. Arpentées en 1891-2. Confirmation finale le 30 juin 1893. |
| 5 | Klapthlon | District de la côte, à 1 mille au nord-ouest de la pointe Calvert, canal Grenville. | " | 112 | |
| 5A | " | District de la côte, une addition à la réserve n° 5, à l'ouest. | " | 124 | Assignée par le com. O'Reilly le 6 septembre 1893. Ni arpentée ni confirmée. |
| 6 | Pa-aat | District de la côte, sur le côté est de l'île Pitt, à 2 milles au sud de "False Stuart Anchorage." | " | 15 | Assignées par le com. O'Reilly le 10 juillet 1891. Arpentée en 1891-2. Confirmation final le 30 juin 1893. |
| 7 | Tsimtach | District de la côte, sur l'île Pitt, sur le côté ouest du passage Union. | " | 27 | |
| 8 | Toowartz | District de la côte, sur le côté sud de l'île Pitt. | " | 52 | |
| 9 | Citeyats | District de la côte, à l'extrémité sud de l'île Pitt, à 2 milles au nord de la pointe à Pic. | " | 36½ | |
| 10 | Kitlawaoo | District de la côte, sur le côté est de l'île Banks, à 2½ milles au sud de la pointe Gale. | " | 6 | |
| 11 | Keecha | District de la côte, sur le côté est de l'île Banks, à 1 mille au nord de la pointe Gale. | " | 4 | |
| 12 | Kooryet | District de la côte, sur le côté est de l'île Banks, à 4 milles au nord de la pte Gale. | " | 13½ | |
| 13 | Clowel | District de la côte, sur le côté ouest de l'île Pitt, et sur le côté sud de l'anse de la Trappe au Vison. | " | 15 | |
| 14 | Sheganny | District de la côte, sur le côté ouest de l'île Pitt, à la tête de l'anse de la Trap. au Vison. | " | 27 | Assignées par le com. O'Reilly le 10 juillet 1891. Arpentées en 1891-2. Confirmation finale le 30 juin 1893. |
| 15 | Tsimlairen | District de la côte, sur le côté ouest de l'île Pitt, à l'est de l'île Anger. | " | 39½ | |
| 16 | Keswar | District de la côte, sur le côté O. de l'île McCauley, à 3 milles au sud de la Pte Hankin | " | 12½ | |
| 17 | Keyahka | District de la côte, sur le côté nord-est de l'île Banks, à 2 milles à l'est de End-hill. | " | 21 | |
| 18 | Kul | District de la côte, sur le côté sud de l'île Bonilla, détroit de Hecate. | " | 95 | |
| 1 | Wekellals | District de la côte, sur les rives de la rivière Kitlup (chenal Gardner), à environ 4 milles de son embouchure. | Kitlope | 215 | Assignées par le com. O'Reilly le 25 juillet 1889. Arpentées en 1891. Confirmation finale le 4 mai 1893. |
| 2 | Kitlope | District de la côte, sur le côté nord du chenal Gardner, à un mille de sa tête. | " | 112 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 | Kemano | Dist. de la Côte, sur la rive nord du chenal de Gardners, à ½ m'le au sud de la riv. Kemano. | " | 25½ | |
| 1 | Kokyet | District de la Côte, dans l'île Yeo, à l'embouchure du chenal Ellerslie. | Kokyet | 185 | Assignée par le comm. O'Reilly le 29 août 1882. Arpentée en 1888. Confirmation finale, 18 mai 1889. |
| 2 | Grief Island | Dist. de la Côte, sur le chenal Ellerslie, à env. 10 chaînes à l'ouest du v'ge dans la rés. n° 1. | " | 75 | |
| 3 | Kyarti | Distr. de la Côte, île dans le chenal Ellerslie, à 1 mille ½ au nord du village, dans la réserve n° 1. | " | 1·25 | |
| 4 | Neekas | District de la Côte, à la tête de l'anse Neekas, sur le chenal Ellerslie. | " | 11 | |
| 5 | Tankeah | District de la Côte, à la tête du havre de Berry, chenal Seaforth, détroit de Milbank. | " | 32 | |
| 6 | Koqui | Distr. de la Côte, dans l'île Dufferin, à l'embouch du creek de Gale, chenal Seaforth. | " | 95 | |
| 1 | Masset | District de la Côte, à l'embouchure de l'inlet de Masset, îles de la Reine-Charlotte. | Masset | 729 | Les sauvages de Masset ont le privilège de pêcher dans le Yakoun sur une distance de 1 mille en remontant à partir de l'angle sud-est de la réserve n° 4. Assignée par le comm. O'Reilly le 13 juillet '82. Arpentée, 1887. Confirmation finale, 27 juillet 1888. |
| 2 | Hiellen | District de la Côte, sur la rive droite de la rivière Hiellen, à son embouchure. | " | 70·50 | |
| 3 | Yagan | District de la Côte, sur le détroit de Chatham, 12 milles à l'est de l'inlet de Masset. | " | 86 | |
| 4 | Lanas | District de la Côte, sur la rive gauche du Yakoun, à 1 mille ½ de son embouchure. | " | 192·50 | |
| 5 | Satunquin | District de la Côte, sur la rive gauche du Yakoun, à son embouchure. | " | 9 | |
| 6 | Ain | District de la Côte, à l'embouchure de l'Ain, inlet de Masset. | " | 164 | |
| 7 | Yan | District de la Côte, à l'entrée ouest de l'inlet de Masset. | " | 264 | |
| 8 | Meagwan | District de la Côte, à 6 milles à l'ouest de l'embouchure de l'inlet de Masset. | " | 49 | |
| 9 | Kose | District de la Côte, sur les rives de la Naden, détroit de Virago, à 2 milles ½ de son emb. | " | 9 | |
| 10 | Naden | District de la Côte, à l'embouchure de la Naden, détroit de Virago. | " | 27 | Assignée par le comm. O'Reilly, 13 juillet 1882. Arpentée 1887. Confirmation finale, 27 juillet 1888. Les sauvages de Masset ont le privilège de pêcher dans le Jalun sur une distance de 1 mille en amont de l'endroit où la marée cesse de se faire sentir. |
| 11 | Kung | Distr. de la Côte, à la tête du détroit de Virago | " | 71 | |
| 12 | Daningay | District de la Côte, sur la côte ouest du détroit de Virago. | " | 21 | |
| 13 | Yatze | District de la Côte, 2 mille à l'ouest du détroit de Virago. | " | 45 | |
| 14 | Jalun | Dist de la Côte, à env. 8 milles au sud de l'île North, sur la rive droite du Jalun à son emb. | " | 17·50 | |
| 15 | Kioosta | District de la Côte, au passage Parry, à l'extrémité ouest de l'île Graham. | " | 101 | |
| 16 | Tatense | District de la Côte, dans l'île North, dans le passage Parry. | " | 16 | |
| 1 | Kitlacdamax | District du Cassiar, sur les rives de la Nass, environ 45 milles de son embouchure. | Rivière Nass | 3,078 | Assignée par le comm. O'Reilly, 20 oct. 1881, arpentée en 1886. Confirmation finale, 4 mai 1892. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Étendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1A | Kitlacdamax | District des Cassiar, addition à la réserve n° 1 du côté de l'ouest | Rivière Nass | 640 | Assignée par le commiss. O'Reilly, 8 sept. 1888 ; arpentée, 1886 ; confirmation finale, 4 mai 1892. |
| 2 | Tsimmanweenclist | District des Cassiar, sur les rives de la Nass, à ½ mille en amont du sentier de Grease. | " | 81·60 | Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans la Nass sur une distance de 2 milles à partir de la réserve n° 2 en remontant. |
| 3 | Seaks | District des Cassiar, île au confluent de la Seaks et de la Nass. | " | 40·80 | Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans la Seaks sur une distance de 1 mille à partir de son embouchure. |
| 4 | Shumarl | District des Cassiar, sur la rive droite de la Nass, rivière à l'emb. du creek Shumarl. | " | 178 | Assignée par le comm. O'Reilly, 20 octobre 1881 ; arpentée, 1886 ; confirmation finale, 4 mai 1892. |
| 5 | Fishery | District des Cassiar, dans une île de la Nass, en face de l'angle sud-ouest de la réserve n° 4. | " | 17·50 | Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans les eaux qui forment la limite sud de la réserve, sur toute la longueur de la réserve. |
| 6 | Amatal | District des Cassiar, sur la rive gauche de la Nass, à l'ouest de la réserve n° 5. | " | 78·50 | Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans la Nass sur toute la longueur de la réserve. |
| 7 | Kitwillucshilt | District des Cassiar, sur les rives de la Nass, aux lits de Lava. | " | 493 | Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher sur la rive gauche de la Nass sur ½ mille en amont de la crique Andegulay. |
| 8 | Andegulay | District des Cassiar. sur la rive gauche de la Nass, à 5 milles en amont de Lachkaltsap. | " | 257 | Assignée par le commiss. O'Reilly, 3 septembre 1888 ; arpentée, 1886 ; confirmation finale, 4 mai 1892. |
| 8A | Andegulay | District des Cassiar, sur la rive droite de la Nass, en face de la réserve n° 8. | " | 284 | |
| 9 | Lachkaltsap ou Grenville | District des Cassiar, sur les rives de la Nass, à la tête de la marée. | " | 3,955 | Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans les limites de cette réserve. |
| 10 | Stony Point | District des Cassiar, sur la rive droite de la Nass à la pointe Stony. | " | 347·50 | |
| 11 | Black Point | District des Cassiar, sur la rive droite de la Nass à la Pointe Black. | " | 40·50 | Assignée par le commissaire O'Reilly, 20 octobre 1881 ; arpentée, 1886 ; confirmation finale, 4 mai 1892. |
| 12 | Lachtesk | District de la Côte, sur la rive gauche de la Nass, à 12 milles de son embouchure. | " | 299 | |
| 13 | Red Cliff | District de la Côte, sur la rive droite de la Nass, à 9 milles de son embouchure. | " | 773·50 | Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans la rivière Nanook sur une distance de ¼ de mille de son embouchure. |
| 14 | Kincolith | District de la Côte, sur la rive droite de la Nass, à son embouchure. | " | 1,180 | |
| 14A | Kincolith | District de la Côte, addition à la réserve n° 14, à l'ouest. | " | 410 | Assignée par le commiss. O'Reilly, 8 sept. 1888 ; arpentée, 1890 ; confirmation finale, 4 mai 1892. |
| 15 | Kinnamax | Dist. de la Côte, sur la rive droite de la Kinnamax, à 9 milles du nord de Fort-Simpson. | " | 4 | Assignée par le comm. O'Reilly, 20 octobre 1881 ; arpentée, 1890 ; confirmation finale, 4 mai 1892. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 16 | Talahaat. | District de la Côte, sur les rives de la Kinnamax, à 2½ milles de son embouchure. | " | 160 | Les sauvages de la Nass ont le privilège de pêcher dans les limites de la réserve n° 16. |
| 17 | Georgie | District de la Côte, sur la côte est du canal Portland, près de la pointe Blue. | " | 71 | |
| 18 | Kullan | District de la Côte, sur la côte ouest du canal Portland, à un mille de l'entrée | " | ·108 | |
| 19 | Scamakounst. | District de la Côte, sur la côte est du canal Portland, à l'entrée, à l'embouchure de la rivière Bear. | " | 58·50 | |
| 20 | Kinmelit. | District de la Côte, dans l'anse Salmon, sur la côte ouest de l'inlet Observatory. | " | 48·50 | |
| 21 | Slooks | District de la Côte, sur la pointe de Dawkin, sur la côte est de l'inlet Observatory. | " | 17 | Assignée par le commissaire O'Reilly, 8 septembre 1888 ; arpentée, 1890 ; confirmation finale, 4 mai 1892. |
| 22 | Stagoo | District de la Côte, sur la côte est de l'inlet Observatory, à 4 milles au nord de la réserve n° 21. | " | 47·50 | |
| 23 | Ktsinet | District de la Côte, sur la baie de Perry, sur la côte est de l'inlet Observatory. | " | 271 | |
| 24 | Gitzault | District de la Côte, sur la rive ouest du bras Alice, inlet Observatory, à sa tête. | " | 202·50 | |
| 25 | Witzimagon | District de la Côte, sur la rive ouest du bras Hastings, inlet Observatory, en face de l'île Larcom. | " | 950 | |
| 26 | Tackuan | District de la Côte, sur la rive ouest du bras Hastings, inlet Observatory, à 2 milles au nord de la réserve n° 25. | " | 500·50 | |
| 27 | Kshwan | District de la Côte, à la tête du bras Hastings, inlet Observatory, sur la rive droite de la Kskwan. | " | 133·50 | Assignée par le commissaire O'Reilly, 8 septembre 1888 ; arpentée, 1890 ; confirmation finale, 4 mai 1892. |
| 28 | Scowban | District de la Côte, sur la côte est de l'inlet Observatory, à 2½ milles au nord de la pointe North. | " | 78·50 | |
| 29 | Zaulzap | District des Cassiar, sur les rives de la Nass, à env. ½ mille en aval de la réserve n° 7. | " | 578 | |
| 30 | Dachlabah | District des Cassiar, sur la rive droite de la Nass, à 1 mille à l'ouest de la réserve n° 8A. | " | 151 | Assignée par le commissaire O'Reilly, 29 septembre 1896 ; arpentée, 1896 ; confirmation finale, 10 décembre 1896. |
| 1 | Katit | District de la Côte, sur les rives de l'Owekano, inlet Rivers. | Owekano | 1628 | |
| 2 | Kiltala | District de la Côte, sur la rive droite de la Kiltala, inlet Rivers. | " | 121 | Assignée par le commissaire O'Reilly, 7 août 1882 ; arpentée, 1889 ; confirmation finale, 28 avril 1891. |
| 3 | Cockmi | District de la Côte, sur une île à l'embouchure de l'inlet Rivers. | " | 11·75 | |
| 1 | Skidegate | District de la Côte, à l'entrée nord de l'inlet Skidegate, îles de la Reine-Charlotte. | Skidegate | 854 | |
| 2 | Skaigha | District de la Côte, sur l'inlet Skidegate, à env. 7 milles au nord de la réserve n° 1. | " | 62 | |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE NORD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Nº | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 | Deena | District de la Côte, à la tête de la baie Sou'h, inlet Skidegate. | Skidegate | 119 | Les sauvages de Skidegate ont le privilège de pêcher dans la Deena sur une distance de 1 mille en amont de l'endroit où les marées cessent de se faire sentir. |
| 4 | Khrana | District de la Côte, à l'extrémité est de l'île Maude, inlet Skidegate. | " | 210 | |
| 5 | Lagins | District de la Côte, sur la rive gauche de la rivière Lagins, à la tête du Long bras, inlet Skidegate. | " | 40 | Assignée par le commissaire O'Reilly, 28 juillet 1882 ; arpentée, 1887 ; confirmation finale, 27 juillet 1888. |
| 6 | Kaste | District de la Côte, dans la baie de Copper, à l'embouchure de la Kaste. | " | 38 | Les sauvages de Skidegate ont le privilège de pêcher dans la Kaste sur une distance de 1 mille en amont de l'endroit où les marées cessent de se faire sentir. |
| 7 | Cumshewas | District de la Côte, près de l'embouchure nord du havre de Cumshewas, îles de la Reine-Charlotte. | " | 56 | |
| 8 | Skedan | District de la Côte, à l'entrée sud du havre Cumshewas. | " | 169 | |
| 9 | Tanoo | District de la Côte, à l'extrémité est de l'île Tanoo, à 45 mil. au sud de l'inlet Skidegate. | " | 65 | |
| 1 | Fort Simpson | District de la Côte, dans le Port-Simpson, dans la péninsule Tsimpsean. | Tsimpsean | 57 | Assignée par le commissaire O'Reilly, 26 février 1884 ; arpentée, 1887 ; confirmation finale, 26 janvier 1892. |
| 2 | Metlakatla | District de la Côte, dans la péninsule Tsimpsean | " | 57,742 | |
| 3 | Wilnaskancaud | District de la Côte, sur le bord est de l'île Kaien, 8 milles au sud-est de Metlakatla. | " | 6 | |
| 4 | Shoowahtlans | District de la Côte, sur la côte O de la péninsule Tsimpsean, à l'est de Metlakatla. | " | 18 | Les sauvages de Tsimpsean ont le privilège de pêcher dans la Cloyah jusqu'à 1½ mille de son embouchure. |
| 5 | Cloyah | District de la Côte, sur la côte ouest de la péninsule Tsimpsean, à l'embouchure de la Cloyah. | " | 77 | Assignée par le commissaire O'Reilly, 29 octobre 1881 ; arpentée, 1887 ; confirmation finale, 26 janvier 1892. |
| 6 | Willaclough | District de la Côte, sur la rive gauche de la Skeena, à Inverness. | " | 33 | |
| 7 | Pointe Veitch | District de la Côte, sur la rive gauche de la Skeena, à 2 milles à l'O. de Port-Essington. | " | 16 | |
| 8 | Khyex | District de la Côte, sur la rive droite de la Skeena, à l'embouchure de la Khyex. | " | 46 | |
| 9 | Kilcutseen | District de la Côte, sur la rive gauche de la Skeena, à environ 6 milles à l'est du Port-Essington. | " | 18 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 10 | Khtahda | District de la Côte, sur la rive gauche de la Skina, à environ 7 milles à l'est de Port-Essington, à l'embouchure de la Khtahda. | " | 7 | Assignée par le commiss. O'Reilly, 29 oct. 1881. Arpentée, 1887. Confirmation finale, 26 janvier 1892. |
| 11 | Scuttsap | District de la Côte, sur la rive gauche de la Skeena, à la tête des marées. | " | 9 | |
| 12 | Tymgowzan | District de la Côte, dans l'île Compton, à l'embouchure du canal Works. | " | 73 | Les sauvages de Tsimpsean ont le privilège de pêcher dans la rivière Toon sur une distance de 2 m. en remontant à partir de la tête des marées. Assignée par le commiss O'Reilley, 13 sept. 1882. Arpentée, 1887. Confirmation finale, 26 janvier 1892. |
| 13 | Ensheshese | District de la Côte, sur la rive gauche de l'Ensheshese, canal Works. | " | 45 | |
| 14 | Wilskaskammel | District de la Côte, sur la rive est du bras nord au canal Works, à 2 milles de la fourche. | " | 8 | |
| 15 | Toon | District de la Côte, sur la rive droite de la Toon, à la tête du bras nord du canal Works. | " | 20 | |
| 16 | Lachmach | District de la Côte, sur la rive droite de la Lachmach, à la tête du bras nord du canal Works. | " | 27 | |
| 17 | Spakels | District de la Côte, sur le bord est de l'île Somerville, dans la passe du Steamer, en face de l'inlet Khutzeymateen. | " | 19 | |
| 18 | Ile Birnie | District de la Côte, à 2½ milles au nord de Fort-Simpson. | " | 114 | |
| 19 | Ile Finlayson | Dist. de la Côte, à 2 m. à l'ouest de Ft.-Simpson | " | 1,589 | Assignée par le commiss. O'Reilly, 13 sept. 1882. Arpentée, 1887. Confirmation finale, 26 janvier 1892. |
| 20 | Ile Burnt Cliff | District de la Côte, sur le havre Pearl, à 4 milles au nord de Fort-Simpsom. | " | 67 | |
| 21 | Ile Tugwell | Dist. de la Côte, à 1½ m. à l'ouest de Metlakatla | " | 312 | |
| 22 | Dashken | District de la Côte, sur le bord nord-est de l'île de Smith, sur la passe du nord, rivière Skeena. | " | 7·20 | Assignée par le commiss. O'Reilly, 11 sept. 1888. Arpentée, 1891. Confirmation finale, 1892. |
| 23 | Kashaoom | District de la Côte, sur le bord nord-ouest de l'île De Horsey, sur la passe du nord, rivière Skeena. | " | 5·50 | |
| 24 | Meanlaw | District de la Côte, à la pointe Mowitch, sur la rive droite de la Skeena. | " | 7·50 | |
| 25 | Killootsal | District de la Côte, à l'embouchure de la Lakelse, tributaire de la Skeena | " | 156 | Assignée par le commiss. O'Reilly, 18 sept. 1893. Ni arpentée ni confirmée. |

AGENCE DE LA COTE OUEST.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Acous | District de Rupert, à l'entrée de l'inlet Ououkinsh, sur la rive ouest. | Checkleset | 100 | Assignée par le commiss. O'Reilly, 8 juillet 1889. Arpentée, 1892. |
| 2 | Cimetière | District de Rupert, île située à ½ mille au sud-est de la réserve nº 1. | " | 2 | |
| 3 | Mahope | District de Rupert, dans la baie Battle, inlet Ououkinsh. | " | 40 | |
| 4 | Hisnit | District de Rupert, sur la rive ouest de l'inlet Ououkinsh, à 1½ mille de la tête de l'inlet. | " | 15 | |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| No. | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 5 | Ououkinsh | District de Rupert, à la tête et sur la rive est de l'inlet Ououkinsh. | Checkleset | 10 | Confirmation finale, 27 mai 1893. |
| 6 | Upsowis | District de Rupert, entre les entrées des inlets Ououkinsh et Malksope. | " | 61 | |
| 7 | Malksope | District de Rupert, à la tête de l'inlet Malksope, sur la rive nord. | " | 30 | |
| 1 | Opitsat | District de Clayoquot, à la tête et sur la rive s.-ouest des îles Meares et du dét. du Clayoq. | Clayoquot | 180 | |
| 2 | Echachis | District du Clayoquot, île dans le détroit du Clayoquot, à l'entrée des chenaux Broken et Templar. | " | 44 | |
| 3 | Esowista | District du Clayoquot, dans la baie Long, à environ 1 mille à l'est de l'anse du Schooner. | " | 17 | |
| 4 | Kootowis | District du Clayoquot, au nord-est de l'île Indian, inlet Tofino, détroit du Clayoquot. | " | 37 | |
| 5 | Okeamin | District du Clayoquot, sur la rive droite de la rivière Kennedy, inlet Tofino, à son embouc. | " | 24 | |
| 6 | Clayoqua | District du Clayoquot, à la tête du bras nord-ouest du lac Kennedy. | " | 110 | |
| 7 | Winche | District du Clayoquot, à la tête du bras nord-est de lac Kennedy. | " | 40 | |
| 8 | Ilthpaya | District du Clayoquot, sur la rive droite de la rivière Kennedy, à la tête des rapides. | " | $3\frac{50}{100}$ | |
| 9 | Onadsilth | District du Clayoquot, à la tête du creek du Deer, inlet Tofino. | " | 45 | |
| 10 | Edseuklis | District du Clayoquot, à la tête du creek Tranquil, inlet Tofino. | " | 40 | |
| 11 | Yarksis | District du Clayoquot, sur le bord est de l'île Vargas, détroit du Clayoquot. | " bande Kelsemart | 103 | |
| 12 | Cloolthpich | District du Clayoquot, sur le bord ouest de l'île Meares, détroit du Clayoquot | " " | 59 | |
| 13 | Quortsawe | District du Clayoquot, à la tête de la baie Warm, détroit du Clayoquot. | " " | 36 | |
| 14 | Oinimitis | District du Clayoquot, sur la rive est du détroit de Bedwell, à la tête. | " " | 25 | |
| 15 | Marktosis | District du Clayoquot, à la tête du creek Matilda, île Flores, détroit de Clayoquot. | " bande Ahousat | 260 | Assignée par le commiss. O'Reilly, 24 juin 1889. Arpentée, 1893. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 16 | Ahous | District du Clayoquot, à l'extrémité sud de la baie Open, île Vargas, détroit du Clayoquot | " | 34 | Confirmation finale le 16 mai 1894. |
| 17 | Chetahpe | District du Clayoquot, sur la rive du détroit du Clayoq., à l'ouest de la mont. Catface. | " | 35 | |
| 18 | Sutaquis | District du Clayoquot, à un demi-mille à l'ouest de l'île Crane. | " | 27 | |
| 19 | Wahous (pêcherie) | District du Clayoquot, à l'emb de la rivière Trout, baie Cypress, détroit du Clayoquot. | " | 143 | |
| 20 | Wahous (village) | District du Clayoquot, sur le bord nord de la baie Cypress, district du Clayoquot. | " | 34 | |
| 21 | Tequa | District du Clayoquot, à la tête de la baie Bawden, bras de Herbert, dét. du Clayoq. | " | 6 | |
| 22 | Peneetle | District du Clayoquot, à la tête de l'anse White-Pine, bras de Herbert, dét. du Clayo | " | 95 | |
| 23 | Moyehai | District du Clayoquot, sur la rive ouest du bras de Herbert, détroit du Clayoquot | " | 13 | |
| 24 | Seektukis | District du Clayoquot, sur la rive est du bras North, détroit du Clayoquot. | " | 34 | |
| 25 | Watta | District du Clayoquot, à la tête du bras du Shelter, détroit du Clayoquot. | " | 12 | |
| 26 | Wappook | District du Clayoquot, sur la rive nord du bras du Shelter, détroit du Clayoquot et au nord de l'île Obstruction. | " | 11 | |
| 27 | Openit | District du Clayoquot, sur le bord de l'ouest de l'inlet Sydney, dét. du Clayoquot, à environ 1 mille au nord de l'anse du Refuge. | " bande Manhauset | 77 | |
| 28 | Tootoowilto-na | District du Clayoquot, sur le bord de l'est de l'inlet Sydney. | " | 21 | |
| 29 | Kishnacous | District du Clayoquot, à la tête de l'inlet Sydney. | " | 34 | |
| 1 | Nuchatl | District de Nootka, île à l'entrée de l'inlet Esperanza. | Inlet Esperanza, Nuchatl-itz | 16 | |
| 2 | Nuchatl | District de Nootka, sur le bord de l'ouest de l'île Nootka, au sud de la réserve n° 1. | " | 57 | |
| 3 | Ahpukto | District de Nootka, sur la rive ouest de Port-Langford, près de sa tête. | " | 7 | |
| 4 | Opemit | District de Nootka, sur la rive ouest de l'île Nootka, à un ½ mille au nord de la rés. n° 1 | " | 16 | |
| 5 | Shoomart | District de Nootka, à la tête du bassin de l'intérieur, détroit de Nootk . | " | 21 | |
| 5 | Owossit-sa | District de Nootka, à 1 mille au sud-est de l'île Centre, inlet Esperanza. | " | 8½ | |
| 7 | Oclucje | District de Nootka, à la tête du bras Espinoza, inlet Esperanza. | " | 33 | |
| 8 | Occosh | District de Nooka, sur la rive ouest de Port-Eliza, à la tête de l'inlet Esperanza. | " | 31 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 2 juillet 1889. Arpentée en 1893. Confirmation finale le 16 mai 1894. |
| 9 | Chiseuquis | District de Nootka, sur le bord de l'est de l'île Catala. | " | 19 | |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

| Nº | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations |
|---|---|---|---|---|---|
| 10 | Oke | District de Nootka, sur le bord du nord de l'inlet Esperanza, à 3 milles au nord-est de l'île Centre. | Inlet Esperanza, bande E-hat-is-aht | 32 | |
| 10A | Cimetière | District de Nootka, sur le bord du nord de l'inlet Esperanza, à ½ mille à l'ouest de la réserve nº 10. | " | 2 | |
| 11 | Ehatis | District de Nootka, sur la rive ouest du bras de Zeballos, à la tête. | " | 40 | |
| 12 | Chenahkint | District de Nootka, sur le bord de l'anse de Queen, Port-Eliza, à l'entrée. | " | 55 | |
| 13 | Tatchu | District de Nootka, à la pointe de Tatchu, à 5½ m. à l'ouest de l'entrée de l'inlet Espér. | " | 13 | |
| 1 | Hesquiat | District du Clayoquot, à l'entrée du havre d'Hesquiat, à l'ouest. | Hesquiat | 222 | |
| 2 | Homais | District du Clayoquot, à l'entrée du détroit de Nootka, à l'est. | " | 89 | |
| 3 | Teahmit | District du Clayoquot, sur le bord du havre d'Hesquiat, à l'ouest. | " | 107 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 26 juin 1886. Arpentée en 1893. Confirmation finale le 16 mai 1894. |
| 4 | Maahpe | District du Clayoquot, sur le bord du havre d'Hesquiat, au nord-ouest. | " | 159 | |
| 5 | Iusuk | District du Clayoquot, sur le bord du havre d'Hesquiat, à l'est. | " | 29 | |
| 1 | Ile du Village | District de Rupert, près de l'entrée ouest du détroit de Kyuquot. | Kyuquot | 118 | |
| 2 | Ile de la Mission | District de Rupert, partie est de l'île Mission, à ½ mille à l'est de la réserve nº 1. | " | 73 | |
| 3 | Ahmacinnit | District de Rupert, deux îles situées à ¼ de mille au nord-est de la réserve nº 1. | " | 11 | |
| 4 | Ile Granite | District de Rupert, à ¾ de mille au nord-ouest de la réserve nº 1. | " | 215 | |
| 5 | Yakats | District de Rupert, sur le bord du havre de Clanninick, à l'est, détroit de Kyuquot. | " | 4½ | |
| 6 | Houpsitas | District de Rupert, au nord de l'île Walter, détroit de Kyuquot. | " | 29 | |
| 7 | Chamiss | District de Rupert, sur le bord de la baie de Chamiss, au nord, bras de Kokshittle. | " | 13 | |
| 8 | Kayouk | District de Rupert, sur la rive ouest du creek Easy, bras de Kokshittle. | " | 7 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 9 | Kashittle | District de Rupert, sur le bord du bras de Kokshittle, à l'ouest, à la tête. | " | 12½ | Assignée par le commissaire O'Reilly le 6 juillet 1889 ; arpentée 1892 ; confirmation en définitive le 16 mai 1894. |
| 10 | Kaoowinch | District de Rupert, sur le bord du bras de Kokshittle, à l'est, vis-à-vis le creek Easy. | " | 20 | |
| 11 | Tahsish | District de Rupert, à la tête du bras de Tahsish, détroit de Kyuquot. | " | 21 | |
| 12 | Artlish | District de Rupert, sur le bras de Tahsish à l'est, à 2 milles de la tête. | " | 18 | |
| 13 | Kaouk | District de Rupert, à la tête du havre Fair, bras de Tahsish. | " | 13 | |
| 14 | Markale | District de Rupert, sur un isthme entre la tête ouest du havre Fair et le chenal Pinnace, détroit de Kyuquot. | " | 13 | |
| 15 | Amai | District de Rupert, à la tête de l'inlet profond, détroit de Kyuquot. | " | 30½ | |
| 16 | Machta | District de Rupert, sur la pointe Shingle, à l'entrée du creek Narrow-Gut. | " | 9 | |
| 1 | Ahuk | District de Barclay, sur le lac Ahuk, à l'est, à environ 3½ milles au nord-ouest de la décharge de la lagune de Nitinat. | Nitinat | 132 | |
| 2 | Tsuquanah | Dist. de Barclay, sur la côte, à environ 1 m. à l'ouest de la déch. de la lagune Nitinat. | " | 235 | |
| 3 | Wyah | District de Renfrew, sur la décharge de la lagune Nitinat, à l'est. | " | 132 | |
| 4 | Clo-oose | District de Renfrew, à l'embouchure de la rivière Suwany, sur la rive droite. | " | 248½ | |
| 4A | Cimetière | District de Renfrew, sur la rive gauche de la Suwany, à l'embouchure. | " | 9·30 | |
| 5 | Sarque | District de Renfrew, sur la rive droite de la Suwany, à 2 milles de l'embouchure. | " | 25·80 | |
| 6 | Carmahnah | Dist. de Renfrew, aboutiss. à la rés. du phare de la pte de Carmanah, à l'est de cette dern. | " | 158½ | |
| 7 | Iktuksasuk | District de Barclay, sur le bord de la lagune Nitinat, au nord, à 1 mille de la décharge. | " | 168 | |
| 8 | Homitan | District de Barclay, sur le bord de la lagune Nitinat, au nord, à 4½ milles de la tête. | " | 50 | |
| 9 | Oyees | District de Renfrew, sur le bord de la lagune Nitinat, au sud, à 7½ milles de la tête. | " | 104½ | Assignée par le commissaire O'Reilly le 7 août 1890 ; arpentée en 1892 ; confirmation définitive le 16 mai 1894. |
| 10 | Doobah | District de Renfrew, sur la lagune Nitinat, au sud, à 6 milles de la tête. | " | 13 | |
| 11 | Malachan | District de Renfrew, sur la lagune Nitinat, au sud, à 1 mille de la tête. | " | 66 | |
| 12 | Ildo | District de Renfrew, près l'embouchure de la riv. Nitinat, en partie dans la sec. 6, tp. 1. | " | 77 | |
| 13 | Opatseeah | District de Renfrew, à l'embouchure de la riv. Nitinat, partie de la ½ ouest de la section 5, township 1. | " | 71 | |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE DE L'OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Nº | Nom. | Localité. | Tribu de bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 14 | Wokitsas | District de Renfrew, sur la rive droite de la Nitinat partie du ¼ nord-ouest de la section 9, township 1. | Nitinat | 40 | |
| 15 | Chuchummisapo | District de Renfrew, sur la rive gauche de la Nitinat, partie du ¼ nord-est de la section 22, township 1. | " | 92 | |
| 16 | Saouk | District de Renfrew, sur la rive droite de la Nitinat, parties des sections 25 et 36, township 1, et de la section 6, township 2. | " | 175 | |
| 1 | Yuquot | District de Nootka, anse Friendly, détroit de Nootka. | Nootka | 210 | |
| 2 | Tsarksis | District de Nootka, sur le bord de l'île Nootka, au S., à env. 3 m. à l'E. de la pte de Bajo. | " | 81 | |
| 3 | Aass | District de Nootka, sur le bord de l'île Nootka, au sud, à la pointe de Bajo. | " | 14 | |
| 4 | Nesuk | Dist. de Nootka, sur le b. du bras de Tlupana, à l'est, à 1 mille à l'est de la barre dite Separation-Saddle | " | 5 | |
| 5 | Moutcha | Dist. de Nootka, sur le bord du bras de Tlupana, à l'E., au N. de Separation-Saddle. | " | 15 | |
| 6 | Sucwoa | District de Nootka, à l'extrémité nord de la baie Head, bras de Tlupana. | " | 36 | |
| 7 | Hisnit | District de Nootka, à la tête du creek Deserted, bras de Tlupana. | " | 11 | |
| 8 | Hoiss | District de Nootka, à 1 mille au nord-est de l'île Canal, détroit de Nootka, | " | 44 | |
| 9 | Coopte | District deNootka, à l'est de l'île Narrow, sur la rive est du canal Tahsis, détroit de Nootka. | " | 35 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 28 juin 1889; arpentée, 1893; confirmation définitive le 16 mai 1894. |
| 10 | Tsowwin | District de Nootka, sur la rive est du canal Tahsis, à environ 8 milles de la tête. | " | 34 | |
| 11 | Tahsis | District de Nootka, sur la rive est du canal Tahsis, à la tête. | " | 42 | |
| 12 | Ahaminaguus | District de Nootka, à l'embouchure de la rivière Gold, sur la rive droite, au bord du bras de Muchalat, au nord. | " Matchitlacht, bande | 39 | |
| 13 | Matchlee | District de Nootka, à la tête du bras de Muchalat, du côté du nord | " " | 12½ | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 14 | Hleepte | District de Nootka, sur le côté nord du passage de Williamson, bras de Muchalat. | " " | 10 | |
| 15 | Cheeshish | District de Nootka, sur le détroit de Nootka, au nord-est de l'île de Bligh. | " " | 29 | |
| 16 | Mooyah | District de Clayoquot, à la tête de la baie Camp, bras de Muchalat. | " " | 13 | |
| 17 | Ous | District de Clayoquot, sur le côté sud de la passe d. King, bras de Muchalat. | " " | 24 | |
| 1 | Numukamis | District de Barclay, sur la baie Numukamis, détroit de Barclay. | Ohiet | 1,700 | |
| 2 | Nuchaquis | District de Barclay, dans l'île Copper, à l'est, détroit de Barclay. | " | 32 | |
| 3 | Dochsupple | District de Barclay, à la tête de la crique Poetts, détroit de Barclay. | " | 21 | |
| 4 | Sachsa | District de Barclay, à la tête du creek de Grappler, détroit de Barclay, partie de la section 28, township 1. | " | 13 | |
| 5 | Sachawil | District de Barclay, sur le bord de l'île Helby, au nord-ouest. | " | 7 | |
| 6 | Pointe Kirby | District Barclay, sur le bord de l'île Diana, au nord-ouest. | " | 35 | Assignée par le com. O'Reilly le 1er juin 1882. Arpentée en 1883. Confirmation définitive le 24 mars 1885. |
| 7 | Pointe Hamilton | District de Barclay, la partie sud de l'île Diana. | " | 86 | |
| 8 | Ile Haines | District de Barclay, détroit de Barclay. | " | 30 | |
| 9 | Keeshan | District de Barclay, à l'entrée sud du détroit de Barclay, à 1½ mille au nord-est du cap Beale. | " | 330 | |
| 10 | Kichha | District de Barclay, à 1½ m. à l'est du cap Beale. | " | 12 | |
| 11 | Clutus | District de Barclay, à l'entrée ouest de la baie de Pacheena. | " | 105 | |
| 12 | Anacla | District de Barclay, à la tête de la baie de Pacheena, la ½ est de la section 8, township 1. | " | 218 | |
| 13 | Masit | District de Barclay, à l'entrée est de la baie de Pacheena, à l'est de l'île Sea-bird. | " | 83 | |
| 1 | Ahahswinis | District d'Alberni, sur la rive gauche de la rivière Somass, à 1½ mille de l'embouchure. | Opetchisaht | 96 | |
| 2 | Klehkoot | District d'Alberni, sur la rive gauche de la riv. Somass, à 5½ milles de l'embouchure. | " | 290 | Assignée par le com. O'Reilly le 5 juin 1882. Arpentée en 1883. Confirmation définitive le 24 mars 1885. |
| 3 | Cous | District d'Alberni, sur la rive ouest du canal Alberni, au deuxième Narrows. | " | 132 | |
| 4 | Chuchukacook | District de Clayoquot, sur la rive ouest du canal Alberni, à 1 mille au nord de la baie de Nahmint. | " | 5 | |
| 1 | Pacheena | District de Renfrew, sur le havre de San-Juan et le bras sud de la rivière San-Juan. | Pacheena | 153 | Assignée par le com. O'Reilly le 7 juin 1882. Arpentée en 1890. Confirmation définitive le 27 mai 1893. |
| 2 | Pacheena | District de Renfrew, sur le havre de San-Juan et le bras nord de la rivière San-Juan. | " | 156 | |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DE LA COTE OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Nº | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 | Cullite | District de Renfrew, 5 milles à l'ouest de Port San-Juan. | Pacheena | 95 | Assignée par le commis. O'Reilly le 17 juin 1889. Arpentée en 1892. Confirmation définitive le 27 mai 1893. |
| 4 | Station de pêche | District de Renfrew, au confluent du creek Harris et de la riv. San-Juan, partie du ¼ nord-ouest de la section 12, township 10. | " | | Assignée par le commis. O'Reilly le 30 oct. 1894. Non arpentée. A peu près 28 acres. |
| 1 | Tsahaheh | District d'Alberni sur la rive droite de la riv. Somass, à environ 3 milles de son embouc. | Seshart | 1,030 | Assignée par le com. O'Reilly le 3 juin 1882. Arpentée en 1883. Confirmation définitive le 24 mars 1885. |
| 2 | Alberni | District d'Alberni, sur la rive est du canal Alberni, près de la tête. | " | 156 | |
| 3 | Iwachis | District de Barclay, sur la rive est du canal Alberni, aux premiers narrows. | " | 26 | |
| 4 | Tsèoowa | District de Clayoquot, sur le bord de la baie Rainy, à l'est, détroit de Barclay. | " | 8 | |
| 5 | Ahmitsa | District de Barclay, sur le bord de l'île Seddall, au sud, baie Rainy. | " | 26 | Assignée par le com. O'Reilly le 3 juin 1882. Arpentée en 1883. Confirm. définitive, 24 mars 1885. |
| 6 | Cletro | District de Barclay, sur le bord de l'île Nettle, à l'est, détroit de Barclay. | " | 13 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 3 juin 1882. Arpentée en 1893. Confirmation définitive le 16 mai 1894. |
| 7 | Ile Keith | District de Barclay, dans le détroit de Barclay. | " | 17 | |
| 8 | Equis | District de Clayoquot, à 1½ mille à l'est de la pointe Lyall, détroit de Barclay. | " | 123 | |
| 9 | Omoah | District de Barclay, sur le bord de l'île Village, à l'est, détroit de Barclay. | " | 30 | |
| 1 | Macoah | District de Clayoquot, sur le passage Village, détroit de Barclay. | Toquart | 124 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 3 juin 1882. Arpentée, en 1893. Confirmation définitive 16 mai 1894. |
| 2 | Deekyakus | District de Clayoquot, à la tête du havre Toquart, détroit de Barclay. | " | 214 | |
| 3 | Chequis | District de Clayoquot, à 1½ mille au sud de la réserve nº 1 et à l'ouest de l'île David, détroit de Barclay. | " | 3 | |
| 4 | Chenatha | District de Clayoquot, à l'embouchure de la Chenatha, détroit de Barclay. | " | 62 | |
| 5 | Dookqua | District de Clayoquot, sur le passage d'Alpha, détroit de Barclay. | " | 18 | Assignée par le com. O'Reilly le 3 juin 1882. Arpentée en 1893. Confirm. définitive 16 mai 1894. |
| 1 | Cowishil | District de Clayoquot, à l'entrée du havre Uchucklesit, détroit de Barclay. | Uchucklesit | 175 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 5 juin 1882. Arpentée en 1883. Confirmation définitive le 24 mars 1885. |
| 2 | Elhlateese | District de Clayoquot, à la tête du havre Uchucklesit, détroit de Barclay. | " | 400 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Ittatsoo | District de Clayoquot, sur le bord du bras d'Ucluelet, à l'est, détroit de Barclay. | Ucluelet | 162 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 5 juin 1882. Arpentée, 1883. Confirmation définitive le 24 mars 1885. |
| 2 | Clakamucus | District de Clayoquot, à la tête du bras d'Ucluelet, détroit de Barclay. | " | 14 | |
| 3 | Outs | District de Clayoquot, à l'embouchure de l'inlet Effigham, détroit de Barclay. | " | 12 | |
| 4 | Quinaquilth | District de Clayoquot, près la tête de l'inlet Effingham, détroit de Barclay. | " | 15 | |
| 5 | Kleykleyhouse | District de Clayoquot, à la tête de la baie de Nahmint, canal d'Alberni. | " | 150 | |
| 6 | Ucluth | District de Clayoquot, à 1½ mille au sud-est de la baie Reck. | " | 62·50 | Assginée par le commissaire O'Reilly le 18 juin 1889. Arpentée, 1893. Confirmation définitive le 16 mai 1894. |
| 7 | Wya | District de Clayoquot, ½ mille au sud-est de la baie de Reck. | " | 22·50 | |
| 8 | Oo-oolth | District de Clayoquot, à l'extrémité nord de la baie de Reck. | " | 42 | |
| 9 | Quisitis | District de Clayoquot, à 1 mille au nord-ouest de la baie de Reck. | " | 12·50 | |

AGENCE DU LAC WILLIAM.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Alexandria | District de Caribou, sur la rive gauche du fleuve Fraser, au 197e mille du chemin de Cariboo. | Alexandria | 554·50 | Droit de 100 pcs d'eau dérivée du creek Four-Mile. |
| 2 | Hay Ranch | District de Caribou, à 3½ milles à l'est d'Alexandria. | " | 60 | |
| 3 | | District de Cariboo, sur la rive droite du Fraser, aboutissant au lot 46, groupe 1, et vis-à-vis la réserve n° 1. | " | 1,234 | Droit de 12 pouces d'eau dérivée d'une source située sur la réserve. Les sauvages d'Alexandria ont le privilège de pêche sur la rive droite du Fraser dans la réserve n° 1. Réservé aussi, un cimetière sur le lot 46, groupe 1. Assignée par le commissaire O'Reilly, 4 juillet 1881 : arpentée, 1883 ; confirmation finale le 4 juin 1884. |
| 1 | Lac Alkali | District de Lillooet, aboutissant à l'est, au lot 6, groupe 3. | Lac Alkali | 596·50 | |
| 2 | | District de Lillooet, à 3 milles au nord-est de la réserve n° 1. | " | 800 | |
| 3 | | District de Lillooet, à 1⅜ mille à l'est de la réserve n° 2. | " | 180 | |
| 4 | | District de Lillooet, à ⅞ de mille au nord de la réserve n° 3. | " | 540 | |
| 5 | Alixton | District de Lillooet, à 1½ mille au sud-ouest de la réserve n° 4. | " | 227 | |
| 6 | Wycotts Flat | District de Lillooet, sur la rive gauche du fleuve Fraser, à environ 19 milles au sud-ouest du lac Alcali. | " | 1,230 | A cette réserve appartient le droit à l'eau retenue par un barrage au lac Harper. |

RÉSERVES des sauvages en Canada.—*Suite.*

AGENCE DU LAC WILLIAMS, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 7 | ........................ | District de Lillooet, sur le bord du lac La Hache, au nord, dans la sect. 10, tp 39. | Lac Alkali........ | 14 | Cimetière situé sur le lot 319, groupe 1. Privilège de pêcher sur la rive gauche du Fraser, depuis l'embouchure de la rivière Chilcoten jusqu'au creek Little Dog. Assignée par le commissaire O'Reilly le 15 juillet 1881. Arpentée, 1883. Confirmation définitive, 4 juin 1884. |
| 8 | Little Springs ........ | District de Lillooet, à $\frac{1}{4}$ de mille au nord-est de la réserve n° 7. | " ........ | 480 | |
| 9 | Cludolicum........ | District de Lillooet, à $\frac{3}{4}$ de mille au nord-est de la réserve n° 8. | " ........ | 1,400 | |
| 10 | Lac Loon........ | District de Lillooet, à $\frac{3}{8}$ de mille à l'est de la réserve n° 9. | " ........ | 300 | |
| 11 | Sampson's Meadow........ | District de Lillooet, à $\frac{1}{4}$ de mille à l'ouest du lot 323 et $\frac{1}{2}$ mille au sud-est de la réserve n° 12. | " ........ | 800 | |
| 12 | ........................ | District de Lillooet, à $\frac{3}{4}$ de mille au sud est de la réserve n° 4. | " ........ | 300 | |
| 13 | ........................ | District de Lillooet, à $2\frac{1}{8}$ milles à l'est de la réserve n° 14. | " ........ | 1,400 | |
| 14 | Roper's Meadow........ | District de Lillooet, à 1 mille au sud de la réserve n° 5. | " ........ | 80 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 30 août 1895. Arp., 1897. Confir. définit. le 5 mars 1898. |
| 1 | Anaham's Flat ........ | District de Caribou, sur la rive gauche de la rivière Chilcoten, à environ 45 milles de l'embouchure et environ 7 milles au nord-ouest de Hanceville. | Anaham........ | 9,285 | Droit de 200 pouces d'eau dérivée du creek Big Flat ou Anaham. Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek près l'extrémité est de la réserve, à environ 1 mille du creek Anaham. |
| 2 | Anaham's Meadow........ | District de Caribou, à environ 5 milles au nord du vill. des sauv. dans la réserv. n° 1. | " ........ | 637 | Assignée par le comm. O'Reilly le 8 juillet 1887. Arpentée, 1894. Confirmation définitive le 23 avril 1895. |
| 1 | Nequatque ........ | District de Lillooet, à la tête du lac Anderson. | Lac Anderson........ | 444 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Anderson ou Mosquito. |
| 2 | ........................ | District de Lillooet, à $1\frac{3}{4}$ mille au sud du lac Anderson. | " ........ | 20 | |
| 3 | ........................ | District de Lillooet, à $\frac{1}{4}$ de mille à l'ouest de la réserve n° 2. | " ........ | 20 | Droit de 25 pouces d'eau dérivée d'un creek qui traverse la réserve et est connu sous le nom de Quoquihatqua. |
| 4 | ........................ | District de Lillooet, à 5 milles au sud-est du lac Anderson et sur les bords de la rivière Mosquito ou Anderson. | " ........ | 20 | Privilège de pêcher dans la rivière Mosquito sur toute la longueur de la réserve n° 1. Cimetière situé sur la terre de M. Chapman, lot 100, groupe 1. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Rivière Bridge........... | District de Lillooet, sur les deux rives de la rivière Bridge, depuis son confluent avec la Fraser en remontant. | Rivière Bridge .............. | 9621 | Assignée par le commissaire O'Reilly, 5 septembre 1881 ; arpentée, 1882 ; confirmation finale, 4 juin 1884. Droit de 25 pouces d'eau dérivée du creek, à 1 mille au nord du village ; droit de 50 pouces d'eau dérivée d'un creek, sur la rive sud; droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Camoo ; droit de 10 pouces d'eau dérivée d'une source dans la rés.; droit de 50 p. d'eau dér. d'un creek dans la réserve, sur la rive nord de la riv. Bridge. |
| 2 | ................................ | District de Lillooet, sur la rive droite du Fraser, à $2\frac{1}{4}$ milles au nord-est de la réserve n° 1. | " .................. | 140 | Droit de 50 p d'eau dérivée du creek Big. Privilège de pêcher sur les deux rives du Fraser, à partir de $\frac{1}{2}$ mille en aval de la riv. Bridge en remontant jusqu'à la pêcherie Fountain. Assignée par le commiss. O'Reilly, 1er sept. 1881 ; arpentée, 1884 ; confirmation finale, 1er mai 1886. |
| 1 | Lac Canim .. ................ | District de Lillooet, sur le creek Bridge, à 1 mille à l'ouest du lac Canim. | Lac Canim ...................... | 4400 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée d'un creek du côté nord de la réserve. |
| 2 | ................................ | District de Lillooet, sur le creek Bridge, à moitié ch. environ entre la réser. n° 1 et le 100e mille sur le ch. des voit. deCaribou. | " .................. | 160 | Assignée par le commissaire O'Reilly, 10 juillet 1887 ; arpentée, 1894 ; confirmation finale, 23 avril 1895. |
| 1 | ................................ | District de Lillooet, sur le creek du Canot, dans le $\frac{1}{4}$ nord-ouest de la section 16, township 10. | Creek du Canot........... | 93 | |
| 2 | ................................ | District de Lillooet, sur le creek du Canot, à $1\frac{1}{2}$ mille de la réserve n° 1, et les sections 3 et 10, township 10. | " .................. | 4460 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek du Canot. |
| 3 | ................................ | District de Lillooet, sur la rive gauche du Fraser, aboutissant aux townships 4 et 10, au nord. | " .................. | 6931 | Droit de 20 pouces d'eau dérivée d'un petit cours d'eau qui traverse la réserve. |
| 4 | Spilmouse ....................... | Distrit de Lillooet, sur le creek du Canot, à 2 milles en amont de la réserve n° 2. | " .................. | 400 | |
| 5 | Lac Fish.......................... | District de Lillooet, au pied du lac Fish, à $1\frac{1}{2}$ mille au nord-est de la réserve n° 4. | " .................. | 105 | |
| 6 | Lac Toby......................... | District de Lillooet, sur le chemin conduisant du creek du Canot, jusqu'au 57e mille sur le chemin de Caribou, et à 6 milles au sud-est du lot 141, groupe 1. | " .................. | 4140 | |
| ...... | Cimetière......................... | Un cimetière sur la rive gauche du creek du Canot, à $\frac{1}{2}$ mille de son embouchure, section 1, township 4. Un cimetière situé dans la section 17, township 10. Un cimetière sur la rive droite du creek du Canot, section 8, township 10. Un cimetière, à 7 chaînes au nord du creek du Canot, section 15, township 10. | " .................. | ............ | Les sauvages du creek du Canot ont le privilège de pêcher sur les deux rives du Fraser, à partir de $1\frac{1}{2}$ mille en amont du creek du Canot en descendant le fleuve sur une distance de $5\frac{1}{2}$ milles. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DU LAC WILLIAMS, COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Nº | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | Le privilège de pêcher dans le lac Green, situé à 4 milles à l'est du 73e mille sur le chemin des voitures de Caribou. Les rés. 1, 2 et 3, avec privilège de cimetière et de pêche, assig. par le com. O'Reilly, 21 juil. 1884. Les réserves 1, 2 et 3, arpentées, 1883 ; confirmation finale, 4 juin 1884. Les réserves 4, 5 et 6, assignées par le commissaire O'Reilly, 5 sept. 1895. Non arpentées. |
| 1 | Creek Cayoosh.............. | District de Lillooet, au sud du creek Cayoosh et aboutissant au lot 3, groupe 1, à l'ouest de ce lot. | Creek Cayoosh ............. | 367 | Droit de 100 p d'eau dérivée du creek Cayoosh ; droit de 12 pouces d'eau dérivée d'une source dans la réserve. |
| 2 | Pashilqua .................... | District de Lillooet, sur la rive droite du Fraser, au sud du lot 3, groupe 1, et au nord-est du lot 7, groupe 1 et vis-à-vis la réserve nº 4 de Lillooet. | " ............ | 785 | Droit de 25 pouces d'eau dérivée d'un cours d'eau qui traverse la réserve. Un cimetière situé dans le lot 3, groupe 1. |
| | | | | | Le privilège de pêcher sur la rive droite du Fraser à partir de l'embouchure du creek Cayoosh en descendant le fleuve sur une distance de 2½ milles. Le priv. de pêcher dans le creek Cayoosh à partir de son emb. en remont. sur une dist. de 1 mille. Assignée par le commissaire O'Reilly, 29 août 1881; arpentée, 1884 ; confirmation finale, 1er mai 1886. |
| 1 | Clinton ........................ | Dist. de Lillooet, à l'O. de la ville de Clinton et aboutis. au lot 3, groupe 5, au N. de ce lot. | Clinton ......................... | 225 | Droit de 25 pouces d'eau dérivée d'un cours d'eau qui traverse la réserve. |
| 2 | ................................ | District de Lillooet, au 39e mille sur le chemin de Lillooet à Clinton et aboutissant au lot 9, groupe 1, à l'est de ce lot. | " ......................... | 848 | Droit de 100 pouces d'eau dérivée du creek Kelly. Un cimetière situé à l'est de la réserve. Le privilège de pêcher sur les deux rives du Fraser à partir du creek Loon jusqu'à la pêcherie des sauvages de High-Bar. Aussi, le privilège de pêcher dans le lac Green, situé à 4 milles à l'est du 73e mille sur le chemin des voitures de Caribou. Assignée par le commissaire O'Reilly, 30 juillet 1881 ; arpentée, 1883 ; confirmation finale, 4 juin 1884. |
| 1 | Creek Dog.................... | District de Lillooet, sur le creek Dog, à environ 3 milles de son confl. avec le Fraser. | Creek Dog. ................... | 357.50 | Droit de 50 pouces d'eau dérivée du creek Dog. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 | ........................ | District de Lillooet, sur le creek du Chien, à $3\frac{3}{4}$ milles à l'est de la réserve n° 1. | " ........................ | 540 | |
| 3 | ........................ | District de Lillooet, sur le creek du Chien, à $\frac{3}{4}$ de mille au nord-est de la réserve n° 2. | " ........................ | 20 | |
| 3 | ........................ | District de Lillooet, sur la rive gauche de la rivière Fraser en amont du creek du Chien, et au sud et contiguë à la réserve n° 6 du lac Alkali. | " ........................ | 454 | Un cimetière situé sur le lot 5, groupe 6, à l'ouest de la réserve n° 1, et contenant $\frac{6}{100}$ d'acre. Le privilège de faire la pêche sur les deux rives de la rivière Fraser depuis l'embouchure du creek du Chien jusqu'à l'embouchure du creek du Lac Harpers, distance d'un mille et demi. Assignée par le com. O'Reilly, 19 juillet 1881. Arpentée en 1883. Confirmation finale, 4 juin 1884. |
| 1 | Fountain........................ | District de Lillooet, sur le creek Fountain, à environ $\frac{1}{8}$ de mille au sud de la rive gauche de la rivière Fraser, à l'ouest et contiguë au lot 1, groupe 2. | Fountain ........................ | 338 | La partie non affectée du creek Fountain a été enregistrée le 23 février 1891. Le droit à 300 pouces d'eau a été acheté de Chinois et enregistré le 8 mai 1895. |
| 2 | ........................ | District de Lillooet, sur la rive gauche de la rivière Fraser, au sud et à l'ouest de la réserve n° 1, de la rivière du Pont. | " ........................ | 166 | |
| 3 | ........................ | District de Lillooet, sur la rive gauche de la riv. Fraser, au sud du creek Fourteen-Mile sur le chemin de Clinton à Fountain. | " ........................ | 427 | Le privilège de faire la pêche sur les deux rives de la riv. Fraser, depuis le creek Eleven-Mile en descendant le courant jusqu'aux pêcheries de la rivière du Pont, environ $4\frac{1}{2}$ milles. |
| 4 | ........................ | District de Lillooet, sur le creek Fountain, $2\frac{3}{4}$ milles au sud-est de la réserve n° 1. | " ........................ | 160 | |
| 5 | ........................ | District de Lillooet, sur le creek Fountain, à environ $\frac{1}{4}$ de mille au sud de la réserve n° 4. | " ........................ | 240 | Réserves nos 1, 2, 4, 5, 6, assignées par le com. O'Reilly le 26 août 1881. Arpentée, 1884. Confirmation finale, 1er mai 1886. |
| 6 | ........................ | District de Lillooet, à environ $1\frac{1}{2}$ mille au sud de la rés. n° 5, et à environ un demi-mille au nord de la réserve Lytton n° 7. | " ........................ | 533 | Réserve n° 3, assignée 1er mai 1886. Arpentée en 1884. Confirmation finale, 1er mai 1886. |
| 1 | High-Bar ........................ | District de Lillooet, sur les deux rives de la rivière Fraser, au nord-ouest et contiguë au lot 36, groupe 1. | High-Bar ........................ | 2,924 | Le droit à 25 pouces d'eau dérivée d'un cours d'eau coulant à travers la réserve. Le privilège de faire la pêche sur les deux rives de la riv. Fraser depuis le confluent du creek Barney en remontant le courant jusqu'à la limite nord de la réserve. Un cimetière situé sur le lot 27, groupe 1, près de la limite sud. Assignée par le com. O'Reilly le 25 juillet 1881. Arpentée, 1883. Confirmation finale, 4 juin 1884. |
| 1 | ........................ | District de Lillooet, à l'ouest et contiguë à la ville de Lillooet, sur la rive droite de la riv. Fraser au confluent du creek Cayoosh. | Lillooet ........................ | $919\frac{1}{2}$ | 25 pouces d'eau dérivée d'une source à $\frac{1}{2}$ mille à l'est de la réserve. 25 pouces d'eau dérivée d'une source près du creek Cayoosh. 12 pouces d'eau dérivée d'une source près du village Sauvage. |
| 2 | Towinock ........................ | District de Lillooet, sur la rive droite de la riv. Fraser, à 8 milles en aval de la réserve n° 1. | " ........................ | 220 | 50 pouces d'eau dérivée d'un cours d'eau sur la réserve. |

RÉSERVES des sauvages en Canada—*Suite.*

AGENCE DU LAC WILLIAMS, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

| Numéro | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 3 | Kilchult | District de Lillooet, sur la rive droite de la riv. Fraser, à 1 mille au nord de la rés. n° 3. | Lillooet | 104 | |
| 4 | McCartney's Flat | District de Lillooet, sur la rive gauche de la riv. Fraser, 1½ mille au sud-est de la ville de Lillooet et vis-à-vis la rés. Cayoosh n° 2. | " | 423½ | Un cimetière situé à ½ mille au nord de la réserve n° 4 et à ⅛ de mille à l'est de la rivière Fraser. |
| 5 | | District de Lillooet, au pied du lac Seton, à la sortie du creek Seton. | " | 75½ | Un cimetière situé sur le lot 10, bloc 2, lots suburbains de Lillooet. Le privilège de faire la pêche sur les deux rives de la riv. Fraser depuis le confluent du creek Cayoosh en remontant le courant jusqu'à ½ mille en aval de la riv. du Pont, environ 4 milles. Aussi le privilège de faire la pêche sur la rive gauche de la riv. Fraser, depuis l'embouchure du creek Cayoosh en descendant le courant 3 milles. Aussi le privilège de faire la pêche sur les deux rives du creek Seton en descendant le courant jusqu'à ¼ de mille du lac Seton Assignée par le com. O'Reilly, 31 août 1881. Arpentée, 1884. Confirmation finale, 1er mai 1886. |
| 1 | Lac Chilco | District de la côte, sur le lac Chilco, au débouché de la vallée Nemaih. | Vallée Nemaih | 200 | Assignées par le le com. Vowell, 20 septembre 1899. Non arpentée. Superficie en acres seulement approximative. |
| 2 | Réserve du Jardin | District de la côte, dans la vallée Nemaih, à environ 4½ milles de la réserve n° 1. | " | 80 | |
| 3 | Réserve de pêche | District de la côte, dans la vallée Nemaih, au pied du lac Connee. | " | 545 | |
| 4 | Réserve de prairie | District de la côte, dans la vallée Nemaih, à la tête du lac Connee. | " | 432 | |
| 1 | avillon | District de Lillooet, sur la rive gauche de la riv. Fraser, au nord du creek Pavillon. | Pavillon | 2,318½ | 100 pouces d'eau dérivée du creek Pavillon. |
| 2 | Creek Leon | District de Lillooet, sur les deux bords du creek Lyon, sur la rive gauche de la riv. Fraser, au nord-ouest de la réserve n° 1. | " | 1,167½ | 100 pouces d'eau dérivée du creek Leon. 25 pouces d'eau d'un creek à l'extrémité sud de la réserve. |
| 3 | Marble Canyon | District de Lillooet, sur le chemin de Pavillon au creek Hat. | " | 650 | Une fosse sur le lot 18, groupe 1, district de Lillooet. Trois fosses séparées sur le sentier de Pavillon au creek Hat. Le privilège de faire la pêche sur les deux côtés de la riv. Fraser depuis le creek Leon en descendant 5½ milles. Assignée par le com. O'Reilly le 4 août 1881. Arpentée, 1884. Confirmation finale, 1er mai 1886. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | ........................ | District de Caribou, sur la rive gauche de la rivière Fraser, à un mille au sud de la ville de Quesnel. | Quesnel........................ | 1,367 | |
| 2 | Pêcherie........................ | District de Caribou, sur la rive droite de la rivière Fraser, vis-à-vis l'extrémité ouest de la réserve n° 1. | " ........................ | 46½ | |
| 3 | Pêcherie ........................ | District de Caribou, au pied d'un petit lac à environ 2 milles à l'est de la ville de Quesnel | ........................ | 39 | |
| 4 | Bar-Rich........................ | District de Caribou, sur la rive gauche de la rivière Fraser, au sud de la réserve n° 1 et l'adjoignant presque. | ........................ | 235 | 20 pouces d'eau dérivée d'un creek à l'extrémité nord de la réserve. Une fosse sur la rive gauche de la rivière Quesnel, sur le lot 48. Une fosse sur la rive gauche de la rivière Fraser, à un mille de la ville de Quesnel, contenant ·17 d'acre. Une fosse dans la ville de Quesnel entre la rue Front et la rivière Fraser. Une fosse sur le lot 4, bloc 8, ville de Quesnel. Assignée par le commissaire O'Reilly, 2 juillet 1881. Arpentée, 1883. Confirmation finale, 4 juin 1884. |
| 1 | Slosh........................ | District de Lillooet, à la tête et sur la rive nord du lac Seton. | Lac Seton ........................ | 2,085 | 50 pouces d'eau dérivée d'un cours d'eau coulant à travers la réserve. 20 pouces d'eau dérivée d'un creek sur la réserve. 20 pouces d'eau dérivée d'un creek 2 milles à l'est de la réserve. 100 pouces d'eau dérivée de la rivière du Portage. 50 pouces d'eau dérivée d'un mille à l'ouest de la mission. |
| 2 | Silicon........................ | District de Lillooet, sur la rive nord du lac Seton, à environ six milles du débouché et vis-à-vis la réserve n° 4. | " ........................ | 139 | |
| 3 | ........................ | District de Lillooet, sur la rive sud du lac Seton, au sud-est de la réserve n° 1. | " ........................ | 22 | 12 pouces pouces d'eau dérivée d'une source. |
| 4 | ........................ | District de Lillooet, sur la rive sud du lac Seton, vis-à-vis la réserve n° 4. | " ........................ | 27 | |
| 5 | ........................ | District de Lillooet, au sud de la réserve n° 1 et l'adjoignant. | " ........................ | 80 | |
| 6 | Neciat........................ | District de Lillooet, au pied du lac Anderson, sur les deux côtés de la rivière du Portage. | " ........................ | 84 | 50 pouces d'eau dérivée d'un creek coulant à travers la réserv. Le privilège de faire la pêche sur la riv. du Portage dep. Anderson jusqu'au lac Seton. Assignée par le comm. O'Reilly le 3 sept. 1881. Arpentée en 1894. Confirmation finale, 4 juin 1884. |
| 1 | Soda-Creek........................ | District de Caribou, sur le côté gauche de la rivière Fraser, au sud-est du village de Soda-Creek. | Soda-Creek........................ | 1,090 | 100 pouces d'eau à prendre dans le creek Soda. Enregistrée le 21 juillet 1890. |
| 2 | Creek Profond........................ | District de Caribou, à l'est du poteau du 168e mille, sur la route carrossable de Caribou. | " ........................ | 4,120 | 100 pouces d'eau dérivée du creek 170 milles. Assignée par le commissaire O'Reilly le 20 juin 1881. Arpentée en 1894. Confirmation finale, 23 avril 1895. |
| 1 | ........................ | Dist. de Caribou, sur la rive sud de la riv. Chilcotin, à env. 3½ milles à l'ouest de Hanceville | Stone........................ | 3,925 | 100 pouces d'eeau dérivée du creek Mintou. |

## Réserves des sauvages en Canada—*Suite.*

### AGENCE DU LAC WILLIAMS, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

| N° | Nom. | Localité. | Tribu ou bande. | Etendue d'acres. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| 2 | Meadow Reserve...... ...... | District de Caribou, à environ 8 milles au sud-est de la réserve n° 1. | Stone.............................. | 320 | Un cimetière sur le sentier de Hanceville à Anaham-Flat. Le privilège de faire la pêche dans la rivière Chilcotin, à partir d'un point à 1½ mille en aval de Hanceville en descendant le courant sur un mille. Assignée par le com. O'Reilly, 11 juil. 1887. Arp. en 1894. Confirm. finale, 23 avril 1895. |
| 1 | Toosey.............................. | District de Caribou, sur le creek Riské, à 1 mille à l'ouest du lot 66, groupe 1, dans le sous-district de Chilcotin. | Toosey .............................. | 5,780 | 100 pouces d'eau dérivée du creek Riské. 200 pouces d'eau dérivée du creek Mackin. Assignée par le com. O'Reilly, 13 juillet 1887. Arpentée, 1894. Confirmation finale, 23 avril, 1895. |
| 2 | Réserve de prairie ...... .. | District de Caribou, à envir. 5 milles au nord-ouest du village sauvage sur la réserve n° 1. | " .............................. | 560 | |
| 3 | .............................. | District de Caribou, à environ 2 milles en amont de l'embouchure du creek Riské, et sur la rive droite de la réserve Fraser. | " .............................. | 12·25 | |
| 1 | Lac-Williams.................... | District de Caribou, à l'est de la tête ou extrémité est du lac Williams. | Lac Williams.................... | 4,074 | Le gouvernement fédéral a acheté 1,464 acres de cette réserve, de la succession Bates, le 5 mars 1881, pour l'usage des sauvages. |
| 2 | .............................. | District de Caribou, 1⅜ mille au nord de la réserve n° 1. | " .............. | 120 | Cette réserve comprend un lac fait par les sauvages pour recueillir un approvisionnement d'eau. |
| 3 | Réserve de prairie ......... | District de Caribou, à 2 milles au nord-est de la réserve n° 2. | " .............. | 180 | |
| 4 | Réserve de pêcherie........ | District de Caribou, sur la rive gauche de la riv. Fraser, au confluent du creek San-José | " .............. | 7 | |
| 5 | " ........ | District de Caribou, sur la rive gauche de la riv. Fraser, au confluent du creek Chimney | " .............. | 56 | |
| 6 | Pêcherie ......... ............. | District de Caribou, au pied du lac Williams, à ¼ de mille du débouché de la rivière San-José. | " .............. | 6·50 | |
| 7 | Cimetière...... ............... | District de Caribou, sur la rive droite du creek Chimney, sur la propriété de M. Isnardy. | " .............. | 0·14 | Réserves n°s 1-14 assignées par le comm. O'Reilly, 16 juil. 1881. Arpentées, 1883. Confirmation finale, 4 juin 1884. |
| 8 | " .................... | District de Caribou, sur le chemin du lac Williams à Soda-Creek, et sur une terre appartenant à M. Pinchbach. | " .............. | 0·25 | |
| 9 | " .................... | District de Caribou, sur un sentier du lac Williams à Soda-Creek, à 50 chaînons au sud de la limite sud du lot 6 de M. Pinchback. | " .............. | 0·16 | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 10 | " ..................... | District de Caribou, 75 chaînons au sud de la réserve n° 9. | " ............... | 0·1 | Assignée par le commissaire O'Reilly le 26 novembre 1894. Arpentée, 1897. Confirmation finale, 5 mars 1898. |
| 11 | " ..................... | District de Caribou, 15 chaînons au sud de la limite sud de la terre de M. Pinchbeck, lot 6. | " ............... | 0·17 | |
| 12 | " ..................... | District de Caribou, au nord du chemin du lac William à Soda-Creek, sur la terre de M. Pinchbeck. | " ............... | 0·16 | |
| 13 | " ..................... | District de Caribou, au nord du chemin du chemin du lac Williams à Soda-Creek, sur la terre de M. Pinchbeck. | " ............... | 0·9 | |
| 14 | " ..................... | District de Caribou, près du débouché du lac Williams, sur la terre de M. Pinchbeck. | " ............... | 0·3 | |
| 15 | Montagne Carpenter...... | District de Caribou, au poteau du 156e mille, sur la route carrossable de Caribou. | " ............... | 168·76 | |

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Réserve et agence.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Réserve et agence.

Cow ish il, Côte Ouest.
Crey ke, Pointe, Cowichan.
Cullite, Côte Ouest.
Cum she was, Côte Nord-Ouest.
Dach la bah, Côte Nord-Ouest.
Dan in gay, Côte Nord-Ouest.
Dash ken, Côte Nord-Ouest.
Deadman's-Creek, Kamloops.
Deadman's-Island, Cowichan.
Dead-Point, Kwawkewlth.
Deek yak us, Côte Ouest.
Dee na, Côte Nord-Ouest.
Deep Creek, Lac Williams.
Deep-Valley, Fraser.
Discovery, Ile Cowichan.
Doch supple, Côte Ouest.
Dog-Creek, Lac Williams.
Dog-Lake, Kamloops.
Dolphin, Ile, Côte Nord-Ouest.
Doo bah, Côte Ouest.
Dook qua, Côte Ouest.
Douglas, Fraser.
Drew-Harbor, Kwawkewlth.
Douglas, Lac, Kamloops
Duck, Lac, Kamloops.
Dufferin, Kamloops.
E cha chis, Côte Ouest.
Eel se suk lis, Côte Ouest.
Ehatis, Côte Ouest.
Elcho, Côte Nord-Ouest.
Elh la teese, Côte Ouest.
Enderby, Kamloops.
En halt, Kamloops.
En she sheese, Côte Nord-Ouest.
Equis, Côte Ouest.
E so wis ta, Côte Ouest.
Esquimalt, Cowichan.
Et se kin, Kwawkewlth.
Enquot co, Kamloops.
False-Creek, Fraser.
Finlayson, Ile, Côte Nord-Onest.
Fish, Lac, Kamloops.
Fish, Lac, Lac Williams.
Fort-George, Babine.
Fort-Rupert, Kwawkewlth.
Fort-Simpson, Côte Nord-Ouest.
Fountain, Lac Williams.
Four and one-half mile, Fraser.
Frank's, Fraser.
Fraser, Lac, Babine.
Fraser, Ile, Cowichan.
Fulford-Harbor, Cowichan.
Gelangle, Babine
Georgie, Côte Nord-Ouest.
Gilead, Kamloops.
Git zault, Côte Nord-Ouest.
Glen gla ouch, Kwawkewlth.
Gley ka, Kwawkewlth.
Goldstream, Cowichan.
Grand, Rapide, Babine.
Granite, Ile, Côte Ouest.
Grass-Point, Kwawkewlth.
Grassy-Islet, Côte Nord-Ouest.
Greenville, Côte Nord-Ouest.
Greenwood, Ile, Fraser.
Grief, Ile, Côte Nord-Ouest.
Hagwilget, Babine.
Haines, Ile, Côte Ouest.

Réserve et agence.

Hal hal ae den, Kamloops.
Halalt, Cowichan.
Halkett, Ile, Cowichan.
Hamilton, Creek, Kamloops.
Hamilton, Pointe, Côte Ouest.
Har khom, Kwawkewlth.
Harwood, Ile, Fraser.
Hat-Creek, Kamloops.
Hatch, Pointe, Cowichan.
Haylate, Kwawkewlth.
Hazelton, Babine.
Hesquiat, Côte Ouest.
Hiellen, Côte Nord-Ouest.
His nit, Côte Ouest.
His nit, (Nootka), Côte Ouest.
High-Bar, Lac Williams.
Hleep te, Côte Ouest.
Ho iss, Côte Ouest.
Ho lach en, Fraser.
Ho ma is, Côte Ouest.
Homalco, Fraser.
Homayno, Kwawkewlth.
Ho mit an, Côte Ouest.
Hoonees, Côte Nord-Ouest.
Hope, Fraser.
Hope Island, Kwawkewlth.
Houp si tas, Côte Ouest
How eet, Côte Nord-Ouest.
Hum hampt, Kamloops.
Hun nae chin, Fraser.
Hustalen, Kamloops.
Ik tuk sa suk, Côte Ouest.
Il clo Côte Ouest.
Ilt-cool-a, Kamloops.
Ilth pay, Côte Ouest.
In kaht saph, Kamloops.
In kluck cheen, Kamloops.
In kly uk ki nat ko, Kamloops.
In lai la wa tash, Fraser.
Isidore Ranche d', Kootenay.
It tat soo, Côte Ouest.
I u suk, Côte Ouest.
I wa chis, Côte Ouest.
Ja jus tus, Côte Nord-Ouest.
Jalun, Côta Nord-Ouest.
Jo e kaska, Kamloops.
Joe na hum cheen, Kamloops.
Kahk ay kay, Fraser.
Kah moose, Kamloops.
Kai ka la hun, Fraser.
Kai too kwis, Kwawkewlth.
Kak a lat ze, Cowichan.
Kak we ken, Kwawkewlth.
Kamloops, Kamloops.
Kanaka Bar, Kamloops.
Ka ouk, Côte Ouest.
Ka oo winch, Côte Ouest.
Kap pi la no, Fraser.
Kar luk wees, Kwawkewlth.
Ka shittle, Côte Ouest.
Kaste, Côte Nord-Ouest.
Ka tit, Côte Nord-Ouest.
Katzie, Fraser.
Kaw ka wa, Fraser.
Kay kaip, Fraser.
Kay ouk, Côte Ouest.
Keece kiltum, Kwawkewlth.
Keecha, Côte Nord-Ouest.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Réserve et agence.



Réserve et agence.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Réserve et agence.

Put-kwa, Kamloops.
Qua-al, Côte Nord-Ouest.
Qua-a-out, Kamloops.
Qua-ee, Kwawkewlth.
Qua-lark, Fraser.
Qualicum, Cowichan.
Quart-cha, Côte Nord-Ouest.
Quat-ley-o, Kwawkewlth.
Quat-tishe, Kwawkewlth.
Quay, Kwawkewlth.
Qua-ya-stums, Kwawkewlth.
Quesnel, Lac Williams.
Que-qua, Fraser.
Quil-chce-na, Kamloops.
Quil-lan-ton, Kamloops.
Quin-a-quilth, Côte Ouest.
Quin-sam, Kwawkewlth.
Qui-si-tis, Côte Ouest.
Quorts-a-we, Côte Ouest.
Red-Cliff, Côte Nord-Ouest.
Rich-Bar, Lac Williams.
Ropers-Meadow, Lac Williams.
Ruby-Creek, Fraser.
Saa-goom-bah-lah, Kwawkewlth.
Sa-ai-youck, Kwawkewlth.
Saanich-Est, Cowichan.
Saanich-Sud, Cowichan.
Sa-cha-wil, Côte Ouest.
Sach-sa, Côte Ouest.
Sach-teen, Fraser.
Sack-a-ni-te-cla, Babine.
Sack-um, Kamloops.
Sah-hah-cum, Fraser.
Sah-hahl-tkum, Kamloops.
Sal la-quo, Babine.
Sal-lah-lus, Fraser.
Saumon, Baie au, Fraser.
Saumon, Lac au, Kamloops.
Saumon, Rivière au, Kamloops.
Saumon, Rivière au, Kwawkewlth.
Sam-ah-quam, Fraser.
Sampson's-Meadow, Lac Williams.
Sand-Island, Côte Nord-Ouest.
Sa-ouk, Côte Ouest.
Sar-que, Côte Ouest.
Sa-tun-quin, Côte Nord-Ouest.
Saturna, Ile, Cowichan.
Saugh-a-naught, Fraser.
Scam-a-kounst, Côte Nord-Ouest.
Scaucy, Kamloops.
Sche-lo-wat, Fraser.
Sch-kam, Fraser.
Scotch-Creek, Kamloops.
Scowban, Côte Nord-Ouest.
Scowlitz, Fraser.
Scut-tsap, Côte Nord-Ouest.
Sea-bird, Ile Fraser.
Se-ah, Kamloops.
Se-aich-em, Fraser.
Sea-Island, Fraser.
Se-a-ko, Côte Nord-Ouest.
Se-as-pun-kut, Babine.
Seek-tuk-is, Côte Ouest.
Se-kale-ton, Fraser.
Se-mach, Kwawkewlth.
Semiahmoo, Fraser.
Senanus, Ile, Cowichan,

Réserve et agence.

Seshelt, Fraser.
Seton, Lac, Lac Williams.
Seymour, Creek, Fraser.
Shackan, Kamloops.
Shawn-i-ken, Kamloops.
She-gan-ny, Côte Nord-Ouest.
Shell-Island, Kwawkewlth.
Shingle-Point, Cowichan.
Shook, Kamloops.
Shoo-wah-tlans, Côte Nord-Ouest.
Shosk-host, Kamloops.
Shry-pit-la-hooks, Kamloops.
Shumarl, Côte Nord-Ouest.
Shu-mart, Côte Ouest.
Shu-ouchten, Kamloops.
Shuswap, Kootenay.
Siaken, Fraser.
Sicamous, Kamloops.
Sic-e-dach, Babine
Silicon, Lac Williams.
Siska-Flat, Kamloops
Skaig-ha, Côte Nord-Ouest.
Ska-main, Fraser.
Ska-wha-look, Fraser.
Ska-wha-lum, Fraser.
Skay-na-neichst, Kamloops.
Skedan, Côte Nord-Ouest.
Skei-kut, Kamloops.
Ske-meos-kuan-kin, Kamloops.
Skh-powtz, Kamloops.
Skidegate, Côte Nord-Ouest.
Sklah hesten, Fraser.
Skookum Chuck, Fraser.
Skoon-koon, Kamloops.
Skow-is-hin, Fraser
Sku-et, Kamloops.
Skul-kayn, Fraser,
Shu-mal-asph, Fraser.
Skup-pah, Kamloops,
Skutz, Cowichan.
Skwah, Fraser.
Skwah-la, Fraser.
Skwa li, Fraser.
Skwaw-mich, Ile, Fraser.
Skwaw-kwe-ehm, Fraser.
Skway, Fraser.
Skway ay-nope, Kamloops,
Skwe-ahm, Fraser.
Skwul-wai-lum, Fraser.
Slay-a-thlum, Fraser.
Sleet-sis, Kamloops.
Sliammon, Fraser.
Slooks, Cote Nord-Ouest.
Slosh, Lac Williams.
Sme-o-ha-lin, Fraser.
Soda-Creek, Lac Williams
Soldatquo, Kamloops.
Songhees, Cowichan.
Sooke, Cowichan.
Soo-wah-lie, Fraser.
Sow-chea, Babine.
So-yan-do-star, Babine.
Spahomin, Creek, Kamloops.
Spa-kels, Côte Nord-Ouest.
Spaptsum, Kamloops.
Spe-ous, Kamloops.
Spey-um, Kamloops.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

Réserve et agence.



Réserve et agence.

INDEX de la liste des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.

# RECENSEMENT

Des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, avec le nombre approximatif de chaque dénomination, ainsi que le nombre des païens au Canada, par provinces, pour l'année expirée le 30 juin 1899.

PROVINCE D'ONTARIO.

| Sauvages. | Recensement. | Religion. | | | | | | | | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Anglicane. | Presbytérienne | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | |
| Algonquins du lac Doré | 86 | | | | 86 | | | | | |
| " de Renfrew-Nord | 286 | | | | | | | | | Religion inconnue. |
| Chippewas de la Thames | 472 | 245 | | 225 | | 2 | | | | |
| " de l'île Walpole | 616 | 420 | | 174 | 14 | | | | 8 | |
| " et Pottawattamies de Sarnia, Kettle-Point et Stony-Point ou Aux-Sables | 454 | 95 | | 353 | 6 | | | | | |
| " des îles Georgina et du Serpent | 116 | | | 116 | | | | | | |
| " de Rama | 230 | 3 | | 213 | 14 | | | | | |
| " de Saugeen | 368 | 2 | | 256 | 30 | | 80 | | | |
| " de Nawash | 388 | 17 | | 241 | 130 | | | | | 31 membres de cette bande résident sur l'île Manitouline. |
| " de Beausoleil | 266 | | | 182 | 84 | | | | | |
| Iroquois et Algonpuins de Gibson (Watha) | 123 | | | 97 | 9 | | | 17 | | |
| Moraves de la Thames | 345 | 79 | 1 | 68 | | | | 197 | | 43 ne font pas partie de cette réserve |
| Mississaguas du lac à la Vase | 165 | | | 165 | | | | | | |
| " du lac du Riz | 80 | | | 80 | | | | | | |
| " de Scugog | 38 | | | 38 | | | | | | |
| " d'Alnwick | 231 | 9 | | 220 | 2 | | | | | |
| " de New-Credit | 248 | 12 | 10 | 176 | | 20 | | 30 | | |
| Mohawks de la baie de Quinté | 1,248 | 1,108 | 140 | | | | | | | |
| Munsees de la Thames | 124 | 55 | | 69 | | | | | | |
| Onéidas de la Thames | 783 | 239 | | 544 | | | | | | |
| Pottawattamies de l'île Walpole | 174 | 65 | | 100 | | | | | 9 | |
| Ojibbewas et Ottawas des îles Manitoulines et Cockburn à— | | | | | | | | | | |
| Ile Cockburn | 59 | | | | 59 | | | | | |
| Sheshegwaning | 164 | 13 | | | 151 | | | | | |
| Baie de l'Ouest | 322 | | | | 322 | | | | | |
| Creek à la Carpe | 98 | 50 | | 1 | 14 | | | 33 | | |
| Baie du Sud | 67 | | | | 67 | | | | | |
| Sheguiandah | 89 | 72 | | | 17 | | | | | |
| Lac à la Carpe | 14 | | | | 14 | | | | | |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Wikwemikong (non cédée) | 1,006 | | | | 1,006 | | | | | |
| Wikwemikongsing (non cédée) | 126 | | | | 126 | | | | | |
| Obidgewong | 7 | | | | 1 | | | | 6 | |
| Ojibbewas du lac Supérieur à— | | | | | | | | | | |
| Fort-William | 308 | | | | 273 | | | | 35 | |
| Rocher-Rouge ou lac Hélène | 217 | 31 | | | 186 | | | | | |
| Pays-Plat | 47 | | | | 47 | | | | | |
| Lac Népigon | 518 | 5 | | | 223 | | | | 290 | |
| Rivière du Pic | 217 | 5 | | | 212 | | | | | |
| Lac Long | 317 | 9 | | | 283 | | | | 25 | |
| Michipicoten et Grosses-Têtes | 331 | 160 | | 4 | 167 | | | | | |
| Ojibbewas du lac Huron à— | | | | | | | | | | |
| Rivière Thessalon | 145 | | | | 145 | | | | | |
| Maganettawan | 81 | | | | 81 | | | | | |
| Rivière des Espagnols, n° 1 | 218 | | | | 218 | | | | | |
| " n° 2 | 102 | 72 | | | 30 | | | | | |
| " n° 3 | 318 | | | | 348 | | | | | |
| Lac au Poisson-Blanc | 156 | | | 14 | 135 | | | | 7 | |
| Rivière Mississagua | 159 | | | 2 | 157 | | | | | |
| Pointe-Grondine | 62 | | | 8 | 53 | | | | 1 | |
| Rivière au Serpent | 115 | | | | 115 | | | | | |
| Rivière des Français | | | | | | | | | | |
| Tagawinini | 191 | | | | 191 | | | | | |
| Rivière du Poisson-Blanc | 84 | 65 | | | 19 | | | | | |
| Ile Perry | 106 | | | 49 | 35 | | | | 22 | |
| Shawanaga | 104 | | | 73 | 31 | | | | | |
| Henvey-Inlet | 165 | | | 44 | 121 | | | | | |
| Lac Nipissingue | 198 | | | | 198 | | | | | |
| Témogamingue | 83 | | | | 83 | | | | | |
| Dokis | 80 | | | | 80 | | | | | |
| Rivière du Jardin | 436 | 139 | | 1 | 296 | | | | | |
| Baie Batchewana | 350 | 4 | | 6 | 340 | | | | | |
| Six-Nations de la Grande-Rivière | 3,988 | 1,506 | | 623 | | 793 | 4 | 140 | 922 | |
| Wyandottes d'Anderdon | 6 | | | | | | | | | Vagabonds ; religion inconnue. |
| Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à— | | | | | | | | | | |
| Hungry-Hall, n° 1 | 34 | 5 | | | | | | | 29 | |
| " " 2 | 18 | 6 | | | | | | | 12 | |
| Long-Saut, n° 1 | 35 | 24 | | | | | | | 11 | |
| " " 2 | 48 | 10 | | | | | | | 38 | |
| Rapides du Manitou, n° 1 | 82 | 15 | | | | | | | 67 | |
| " " " 2 | 37 | 10 | | | | | | | 27 | |
| Petites-Fourches | 46 | 10 | | | | | | | 36 | |
| Coutcheeching | 140 | | | 10 | 115 | | | | 15 | |
| Stangecoming | 52 | | | | | | | | 52 | |
| Niacatchewenin | 54 | | | | | | | | 54 | |
| Nickickenesemenecaning | 59 | | | | | | | | 59 | |
| A reporter | 18,530 | 4,560 | 151 | 4,152 | 6,334 | 815 | 84 | 417 | 1,725 | |

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

| Sauvages. | Recensement. | Religion. | | | | | | | | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Anglicane. | Presbytérienne | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste | Congrégationaliste | Autres chrétiens. | Païens. | |
| Report | 18,530 | 4,560 | 151 | 4,152 | 6,334 | 815 | 84 | 417 | 1,725 | |
| Rivière la Seine | 120 | | | | | | | | 120 | |
| Lac la Croix | 91 | | | | 25 | | | | 66 | |
| Lac des Mille-Lacs | 78 | | | | | | | | 78 | |
| Kawaiagamot (lac à l'Esturgeon) | 29 | | | | | | | | 29 | |
| Wabigoon | 90 | | | | 4 | | | | 86 | |
| Tête-du-Français | 140 | 136 | | | | | | | 4 | |
| Lac Seul | 350 | 300 | | | 9 | | | | 41 | |
| Wabuskang | 73 | 26 | | | 7 | | | | 40 | |
| Grassy-Narrows | 103 | 8 | | | 62 | | | | 33 | |
| Lac à l'Aigle | 60 | | | | 5 | | | | 55 | |
| Les Dalles | 62 | 32 | | | 17 | | | | 13 | |
| Islington | 153 | 122 | | | 5 | | | | 26 | |
| Portage-du-Rat | 70 | | | | 8 | | | | 62 | |
| Angle Nord-Ouest, n° 37 | 109 | | | | | | | | 109 | |
| " " " 33 | 56 | | | | | | | | 56 | |
| " " " 34 | 19 | | | | | | | | 19 | |
| Grosse-Ile | 147 | | | | | | | | 147 | |
| Assabasca | 159 | | | | | | | | 159 | |
| Baie du Poisson-Blanc | 48 | | | | 7 | | | | 41 | |
| Lac Plat, n° 40 | 63 | | | | 4 | | | | 59 | |
| " " 39 | 79 | | | | | | | | 79 | |
| Sauvages à Ignace | 74 | | | | 74 | | | | | Ces sauvages appartiennent à la bande de la Tête-du-Français, dans l'agence de Savanne. |
| Total | 20,703 | 5,184 | 151 | 4,152 | 6,561 | 815 | 84 | 417 | 3,047 | |

PROVINCE DE QUÉBEC.

| Sauvages. | Recensement. | Anglicane. | Presbytérienne | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste | Congrégationaliste | Autres chrétiens. | Païens. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Abénakis de Saint-François | 379 | 70 | | | 278 | | | 31 | | |
| " Bécancour | 50 | | | | 50 | | | | | |
| Algonquins de la rivière du Désert | 393 | | | | 393 | | | | | |
| " de Témiscamingue | 203 | | | | 203 | | | | | |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Têtes-de-Boule de la bande de St-Maurice, sur le lac Manouan, comté de Champlain | 74 | | | | 74 | | | | | |
| Têtes-de-Boule de la bande de St-Maurice, sur les réserves Waymontaching et Coucouache, comté de Champlain | 84 | | | | 84 | | | | | |
| Têtes-de-Boule de la bande de St-Maurice à Okick; endatch, comté de Champlain | 92 | | | | 92 | | | | | |
| Pontiac, non organisés | 230 | | | | | | | | | } Religion inconnne. |
| Comté d'Ottawa | 1,063 | | | | | | | | | |
| Amalécites de Viger | 107 | | | | 107 | | | | | |
| Hurons de Lorette | 449 | 1 | 3 | | 445 | | | | | |
| Iroquois de Caughnawaga | 2,005 | 2 | | 33 | 1,970 | | | | | |
| " St-Régis | 1,351 | | | 135 | 1,216 | | | | | |
| Iroquois et Algonquins du lac des Deux-Montagnes | 447 | | | 263 | 180 | | 4 | | | |
| Micmacs de Maria | 85 | | | | 85 | | | | | |
| " Ristigouche | 481 | | | | 481 | | | | | |
| Sauvages de la péninsule du Labrador, savoir :— | | | | | | | | | | |
| Montagnais et Naskapis à | | | | | | | | | | |
| Betsiamits (Bersimis) | 453 | | | | 453 | | | | | |
| Escoumains | 40 | | | | 40 | | | | | |
| Godbout | 40 | | | | 40 | | | | | |
| Grande-Romaine | 304 | | | | 304 | | | | | |
| Lac Saint-Jean | 445 | 27 | | | 418 | | | | | |
| Mingan | 158 | | | | 158 | | | | | |
| Sept-Iles | 353 | | | | 353 | | | | | |
| Sainte-Anne du Labrador, Chicoutimi | 45 | | | | | | | | | } Religion inconnue. |
| Territoires non organisés | 1,387 | | | | | | | | | |
| Amalécites du comté de Québec | 32 | | | | 32 | | | | | } Dans l'ag. de Bastien. |
| Abénakis " " | 17 | | | | 17 | | | | | |
| " Charlevoix à Saint-Urbain | 18 | | | | 18 | | | | | |
| Total | 10,785 | 100 | 3 | 431 | 7,491 | | 4 | 31 | | |

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Micmacs du comté de Kent à— | | | | | | | | | |
| Grande-Anse | 285 | | | | 285 | | | | |
| Ile des Sauvages | 39 | | | | 39 | | | | |
| Bouctouche | 29 | | | | 29 | | | | |
| Micmacs du comté de Northumberland à— | | | | | | | | | |
| Eglise-Brûlée | 224 | | | | 224 | | | | |
| Eel-Ground | 137 | | | | 137 | | | | |
| Banc-Rouge | 48 | | | | 48 | | | | |
| Micmacs du comté de Gloucester à Bathurst | 38 | | | | 38 | | | | |
| " " Ristigouche, à la riv. l'Anguille | 50 | | | | 50 | | | | |
| A reporter | 850 | | | | 850 | | | | |

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

| Sauvages. | Recensement. | Religion. | | | | | | | | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Anglicane. | Presbytérienne | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | |
| Report | 850 | .... | .... | .... | 850 | .... | .... | .... | .... | |
| Micmacs du comté de Westmorland à Fort-Folly et alentours | 80 | .... | .... | .... | 80 | .... | .... | .... | .... | |
| Amalécites du comté de York à Sainte-Marie | 117 | .... | .... | .... | 117 | .... | .... | .... | .... | |
| " " " Kingsclear | 101 | .... | .... | .... | 101 | .... | .... | .... | .... | |
| Amalécites " Carleton à Woodstock | 58 | .... | .... | .... | 58 | .... | .... | .... | .... | |
| " " Saint Jean | 13 | .... | .... | .... | 13 | .... | .... | .... | .... | |
| " " Charlotte à Saint-André | 23 | .... | .... | .... | 23 | .... | .... | .... | .... | |
| " " King à Apohaqui | 25 | .... | .... | .... | 25 | .... | .... | .... | .... | |
| Micmacs " King à Norton-Station, Hampton et Sussex | 30 | .... | .... | .... | 30 | .... | .... | .... | .... | |
| Amalécites " Sunbury à Oromocto | 79 | .... | .... | .... | 79 | .... | .... | .... | .... | |
| " " Queen à Gagetown (haut et bas) | 26 | .... | .... | .... | 26 | .... | .... | .... | .... | |
| " " Victoria à Tobique | 200 | .... | .... | .... | 200 | .... | .... | .... | .... | |
| " " Madawaska à Edmundston | 37 | .... | .... | .... | 37 | .... | .... | .... | .... | |
| Total | 1,639 | .... | .... | .... | 1,639 | .... | .... | .... | .... | |

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

| Sauvages. | Recensement. | Anglicane. | Presbytérienne | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Micmacs du comté de Shelburne à— | | | | | | | | | | |
| Rivière Jordan | 14 | .... | .... | .... | 14 | .... | .... | .... | .... | |
| Rivière Shelburne | 7 | .... | .... | .... | 7 | .... | .... | .... | .... | |
| Rivière au Sable | 14 | .... | .... | .... | 14 | .... | .... | .... | .... | |
| Rivière Clyde | 1 | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | |
| Rivière Barrington | 8 | .... | .... | .... | 8 | .... | .... | .... | .... | |
| Comté de Queen, temporairement— | | | | | | | | | | |
| Milton | 9 | .... | .... | .... | 9 | .... | .... | .... | .... | |
| Port-Mouton | 11 | .... | .... | .... | 11 | .... | .... | .... | .... | |
| Etats-Unis | 7 | .... | .... | .... | 7 | .... | .... | .... | .... | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Micmacs du comté de Hants au ruiss. des Sauv. (rés.) | 94 | .... | .... | .... | 94 | .... | .... | .... | .... |
| Micmacs du comté d'Inverness à— | | | | | | | | | |
| Whycocomagh (réserve) | 127 | .... | .... | .... | 127 | .... | .... | .... | .... |
| Malagawatch " | 22 | .... | .... | .... | 22 | .... | .... | .... | .... |
| Micmacs du comté du Colchester à— | | | | | | | | | |
| Millbrook (réserve) | 138 | .... | .... | .... | 138 | .... | .... | .... | .... |
| Ruisseau de Carr | 6 | .... | .... | .... | 6 | .... | .... | .... | .... |
| Stewiacke | 2 | .... | .... | .... | 2 | .... | .... | .... | .... |
| Micmacs du comté de Queen à— | | | | | | | | | |
| Milton | 57 | .... | .... | .... | 57 | .... | .... | .... | .... |
| Greenfield | 10 | .... | .... | .... | 10 | .... | .... | .... | .... |
| Moulin (village du) | 12 | .... | .... | .... | 12 | .... | .... | .... | .... |
| Chat-Sauvage (réserve) | 6 | .... | .... | .... | 6 | .... | .... | .... | .... |
| Caledonia | 4 | .... | .... | .... | 4 | .... | .... | .... | .... |
| Micmacs du comté de Lunenburg à— | | | | | | | | | |
| New-Germany (réserve) | 48 | .... | .... | .... | 48 | .... | .... | .... | .... |
| Bridgewater | 17 | .... | .... | .... | 17 | .... | .... | .... | .... |
| Lunenburg (ville) | 11 | .... | .... | .... | 11 | .... | .... | .... | .... |
| Rivière de l'Or (réserve) | 10 | .... | .... | .... | 10 | .... | .... | .... | .... |
| Micmacs du comté d'Annapolis à— | | | | | | | | | |
| Lequille | 29 | .... | .... | .... | 29 | .... | .... | .... | .... |
| Mochelle | 11 | .... | .... | .... | 11 | .... | .... | .... | .... |
| Paradise | 10 | .... | .... | .... | 10 | .... | .... | .... | .... |
| Middleton | 19 | .... | .... | .... | 19 | .... | .... | .... | .... |
| Bridgetown | 2 | .... | .... | .... | 2 | .... | .... | .... | .... |
| Micmacs du comté de Richmond à l'île de la Chapelle (réserve) | 109 | .... | .... | .... | 109 | .... | .... | .... | .... |
| Micmacs du comté de Cumberland à— | | | | | | | | | |
| Manoir de Franklin (réserve) et alentours | 78 | .... | .... | .... | 78 | .... | .... | .... | .... |
| Jonction de Springhill et alentours | 14 | .... | .... | .... | 14 | .... | .... | .... | .... |
| Amherst et alentours | 18 | .... | .... | .... | 18 | .... | .... | .... | .... |
| Micmacs du comté de King à— | | | | | | | | | |
| Cambridge (réserve) | 16 | .... | .... | .... | 16 | .... | .... | .... | .... |
| Black-Rock | 12 | .... | .... | .... | 12 | .... | .... | .... | .... |
| Berwick | 4 | .... | .... | .... | 4 | .... | .... | .... | .... |
| Kingston | 8 | .... | .... | .... | 8 | .... | .... | .... | .... |
| Kentville | 10 | .... | .... | .... | 10 | .... | .... | .... | .... |
| Gaspereaux | 14 | .... | .... | .... | 14 | .... | .... | .... | .... |
| Aylesford | 10 | .... | .... | .... | 10 | .... | .... | .... | .... |
| Micmacs du comté de Digby à— | | | | | | .... | .... | .... | .... |
| Rivière de l'Ours (réserve) | 96 | .... | .... | .... | 96 | .... | .... | .... | .... |
| Saint-Bernard | 30 | .... | .... | .... | 30 | .... | .... | .... | .... |
| Micmacs du comté de Victoria à la rivière du Milieu (réserve) | 96 | .... | .... | .... | 96 | .... | .... | .... | .... |
| Micmacs du comté de Pictou à— | | | | | | .... | .... | .... | .... |
| Fisher's-Grant (réserve) | 122 | .... | .... | .... | 122 | .... | .... | .... | .... |
| A reporter | 1,343 | .... | .... | .... | 1,343 | .... | .... | .... | .... |

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent—*Suite.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.*

| Sauvages. | Recensement. | Religion. Anglicane. | Presbytérienne | Méthodiste. | Catholique romaine | Baptiste | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Report | 1,343 | | | | 1,343 | | | | | |
| Ile aux Sauvages (Merigomish) | 37 | | | | 37 | | | | | |
| Micmacs du comté de Cap-Breton à— | | | | | | | | | | |
| Eskasoni (réserve) | 140 | | | | 140 | | | | | |
| Sydney | 40 | | | | 40 | | | | | |
| Sydney-Nord | 30 | | | | 30 | | | | | |
| Houillères dans le comté | 25 | | | | 25 | | | | | |
| Micmacs du comté de Halifax à— | | | | | | | | | | |
| Sheet-Harbour | 38 | | | | 38 | | | | | |
| Baie des Vaches, Coal-Harbour (réserve) | 17 | | | | 17 | | | | | |
| Elmsdale | 32 | | | | 32 | | | | | |
| Wellington et Jonction Windsor | 51 | | | | 51 | | | | | |
| Micmacs du comté d'Antigonish— | | | | | | | | | | |
| Summerside (réserve) | 23 | | | | 23 | | | | | |
| Afton (réserve) | 77 | | | | 77 | | | | | |
| Fourches de la Pomquet (réserve) | 46 | | | | 46 | | | | | |
| Micmacs du comté de Guysborough à Guysborough | 32 | | | | 32 | | | | | |
| Micmacs du comté de Yarmouth | 87 | | | | 87 | | | | | |
| Total | 2,018 | | | | 2,018 | | | | | |

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

| Sauvages. | Recensement. | Anglicane. | Presbytérienne | Méthodiste. | Catholique romaine | Baptiste | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Micmacs du comté de Prince à l'île Lennox (réserve) | 250 | | | | 250 | | | | | |
| Micmacs du comté de King à Morell (réserve) | 58 | | | | 58 | | | | | |
| Total | 308 | | | | 308 | | | | | |

## PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **AGENCE DE LA CÔTE OUEST.** | | | | | | | | | | |
| Ahous-aht | 268 | .... | 86 | .... | 75 | .... | .... | .... | 107 | |
| Clao-qu-aht | 245 | .... | .... | 30 | 150 | .... | .... | .... | 65 | |
| Chaic-cles-aht | 124 | .... | .... | .... | 61 | .... | .... | .... | 63 | |
| Ehat-is-aht | 103 | .... | .... | .... | 43 | .... | .... | .... | 60 | |
| Ewl-bwieh-aht | 160 | .... | 50 | .... | 30 | .... | .... | .... | 80 | |
| Hes-qui-aht | 150 | .... | .... | .... | 150 | .... | .... | .... | .... | |
| Howchuk-lis-aht | 46 | .... | 10 | .... | 15 | .... | .... | .... | 21 | |
| Kel-sem-aht | 67 | .... | .... | .... | 20 | .... | .... | .... | 47 | |
| Kyuquot | 347 | .... | .... | .... | 200 | .... | .... | .... | 147 | |
| Match-itl-aht | 57 | .... | .... | .... | 27 | .... | .... | .... | 30 | |
| Mooacht-aht | 190 | .... | .... | .... | 110 | .... | .... | .... | 80 | |
| Nitin-aht | 208 | .... | .... | 150 | 20 | .... | .... | .... | 38 | |
| Nooch-ahtl-aht | 75 | .... | .... | .... | 30 | .... | .... | .... | 45 | |
| Oiaht | 164 | .... | 70 | .... | 30 | .... | .... | .... | 64 | |
| Opitches-aht | 65 | .... | 40 | .... | 10 | .... | .... | .... | 15 | |
| Pacheen-aht | 69 | .... | .... | .... | 34 | .... | .... | .... | 35 | |
| To-qu-aht | 21 | .... | 10 | .... | .... | .... | .... | .... | 11 | |
| Tsesh-aht | 124 | .... | 60 | .... | .... | .... | .... | .... | 64 | |
| Totaux | 2,483 | .... | 326 | 180 | 1,005 | .... | .... | .... | 972 | |
| **AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER.** | | | | | | | | | | |
| Aitchelitz | 8 | .... | .... | 8 | .... | .... | .... | .... | .... | |
| Burrard-Inlet, réserve n° 3 | 27 | .... | .... | .... | 27 | .... | .... | .... | .... | |
| Cheam | 107 | .... | .... | 1 | 106 | .... | .... | .... | .... | |
| Chehalis | 111 | 5 | .... | .... | 106 | .... | .... | .... | .... | |
| Coquitlam | 25 | .... | .... | .... | 25 | .... | .... | .... | .... | |
| Douglas | 75 | .... | .... | .... | 75 | .... | .... | .... | .... | |
| Ewa-woos | 27 | .... | .... | .... | 27 | .... | .... | .... | .... | |
| False-Creek | 51 | .... | .... | .... | 51 | .... | .... | .... | .... | |
| Homalko | 86 | .... | .... | .... | 86 | .... | .... | .... | .... | |
| Hope | 87 | 4 | .... | .... | 83 | .... | .... | .... | .... | |
| Scieries de Hastings | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | Ces sauvages sont retournés sur les réserves auxquelles ils avaient appartenu. |
| Katsey | 78 | .... | .... | .... | 78 | .... | .... | .... | .... | |
| Klahoose | 79 | .... | .... | .... | 79 | .... | .... | .... | .... | |
| Kapilano | 50 | .... | .... | .... | 24 | .... | .... | .... | 26 | |
| Kwa-kwa-apilt | 16 | .... | .... | .... | 16 | .... | .... | .... | .... | |
| Langley | 42 | .... | .... | .... | 42 | .... | .... | .... | .... | |
| Mission (Burrard-Inlet) | 164 | .... | .... | .... | 164 | .... | .... | .... | .... | |
| Musqueam | 92 | .... | .... | 10 | 79 | .... | .... | .... | 3 | |
| A reporter | 1,125 | 9 | .... | 19 | 1,068 | .... | .... | .... | 29 | |

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Sauvages. | Recensement. | Religion. | | | | | | | | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Anglicane. | Presbytérienne | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | |
| AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER—*Fin.* | | | | | | | | | | |
| Report | 1,125 | 9 | | 19 | 1,068 | | | | 29 | |
| Matsqui | 40 | | | | 40 | | | | | |
| New-Westminster | 68 | | | | 68 | | | | | |
| Nicomen | 19 | | | | 19 | | | | | |
| Ohamil | 58 | 5 | | 3 | 50 | | | | | |
| Pemberton, Prés de | 256 | | | | 256 | | | | | |
| Popcum | 16 | 16 | | | | | | | | |
| Semi-ah-moo | 32 | | | | 32 | | | | | |
| Sechelt | 226 | | | | 226 | | | | | |
| Sumass | 58 | | | 23 | 35 | | | | | |
| Scowlitz | 48 | | | | 48 | | | | | |
| Squiahla | 16 | | | 4 | 12 | | | | | |
| Skweahm | 29 | | | | 29 | | | | | |
| Sliammon | 216 | | | | 216 | | | | | |
| Squatits | 43 | 10 | | 10 | 23 | | | | | |
| Skwa-mish, détroit de Howe | 26 | | | | 8 | | | | 18 | |
| Skwah | 80 | | | | 80 | | | | | |
| Skookum Chuck | 90 | | | | 90 | | | | | |
| Samah-quam | 60 | | | | 60 | | | | | |
| Skulkayu | 24 | | | 22 | 2 | | | | | |
| Skaw-ah-looks | 23 | | | | 23 | | | | | |
| Seymour, Creek | 45 | | | 3 | 33 | | | | 9 | |
| Skway | 29 | 4 | | | 25 | | | | | |
| Texas, Lac | 31 | 5 | | | 26 | | | | | |
| Tchewassan | 40 | | | | 40 | | | | | |
| Tsoo-wah-lie | 49 | | | 39 | 10 | | | | | |
| Tyeachten | 48 | | | 33 | 15 | | | | | |
| Wharnock | 26 | | | | 26 | | | | | |
| Yuk-kweakwi-oose | 26 | | | 4 | 22 | | | | | |
| Yale | 89 | 32 | | | 57 | | | | | |
| Totaux | 2,936 | 81 | | 160 | 2,639 | | | | 56 | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AGENCE DE BABINE ET RIVIÈRE SKEENA, EN HAUT. | | | | | | | | | |
| Kit-wan-gah | 149 | 144 | | | | | | | 5 |
| Kit-wan-cool | 16 | 59 | | | | | | | 7 |
| Kit-se-gukla (ancien et nouveau villages) | 85 | | | 80 | | | | | 5 |
| Get-an-max (Hazelton) | 241 | 233 | | | | | | | 8 |
| Kis-piox | 226 | | | 213 | | | | | 13 |
| Kis-ge-gas | 262 | 208 | | | | | | | 54 |
| Kul-doe | 47 | 31 | | | | | | | 16 |
| Moricetown (Lach-al-sap) | 157 | | | | 157 | | | | |
| Ho-quel-get, Village | 155 | | | | 155 | | | | |
| Fort-Babine | 145 | | | | 145 | | | | |
| Vieux Fort-Babine | 139 | | | | 139 | | | | |
| Yu-cutce (Portage entre Babine et le lac Stnart) | 18 | | | | 18 | | | | |
| Thatce | 48 | | | | 48 | | | | |
| Grand-Rapide | 16 | | | | 16 | | | | |
| Tsis-thain-li (Lac Trembleur) | 13 | | | | 13 | | | | |
| Pintce | 45 | | | | 45 | | | | |
| Lac-Stuart, Village du | 172 | | | | 172 | | | | |
| Lac-Fraser, Village du | 83 | | | | 83 | | | | |
| Creek-Rocheux, Village du | 94 | | | | 94 | | | | |
| Fort-George, Village de | 122 | | | | 122 | | | | |
| Tsis-tlatho (grève) | 76 | | | | 76 | | | | |
| Lac McLeod | 91 | | | | 91 | | | | |
| Fort Grahame (nomades) | 95 | | | | 95 | | | | |
| Lac Connolly " | 118 | | | | 118 | | | | |
| Na-anees (nord du lac Connolly ; 2 bandes demi-nomades) | 152 | | | | 152 | | | | |
| Total | 2,815 | 675 | | 293 | 1,739 | | | | 108 |
| AGENCE DU LAC-WILLIAMS. | | | | | | | | | |
| Alexandria | 61 | | | | 61 | | | | |
| Lac Alkali | 172 | | | | 172 | | | | |
| Aneham | 210 | | | | 210 | | | | |
| Lac Anderson | 65 | | | | 65 | | | | |
| Rivière du Pont | 102 | | | | 102 | | | | |
| Lac du Canot | 157 | | | | 157 | | | | |
| Creek Cayoosh, n° 1 | 32 | | | | 32 | | | | |
| " " 2 | 16 | 16 | | | | | | | |
| Clinton | 43 | | | | 43 | | | | |
| Creek du Chien | 14 | | | | 14 | | | | |
| Fontaine | 197 | | | | 197 | | | | |
| High-Bar | 53 | | | | 53 | | | | |
| A reporter | 1,122 | 16 | | | 1,106 | | | | |

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Sauvages. | Nation | Recensement. | Religion. Anglicane. | Presbytérienne | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Agence du Lac-Williams—*Suite.*** | | | | | | | | | | | |
| Report | | 1,122 | 16 | | | 1,106 | | | | | |
| Lac Kenim | | 91 | | | | 91 | | | | | |
| Lillooet n° 1 | | 74 | | | | 74 | | | | | |
| " 2 | | 4 | 4 | | | | | | | | |
| Pavillon | | 68 | | | | 68 | | | | | |
| Quesnelle | | 72 | | | | 72 | | | | | |
| Lac Seton, Mission n° 1 | | 69 | | | | 69 | | | | | |
| " Enias, 2 | | 2 | | | | 2 | | | | | |
| " Schloss, 5 | | 34 | | | | 34 | | | | | |
| " Neciat, 6 | | 49 | | | | 49 | | | | | |
| Soda-Creek | | 84 | | | | 84 | | | | | |
| Stones | | 105 | | | | 105 | | | | | |
| Toosey | | 55 | | | | 55 | | | | | |
| Lac-Williams | | 144 | | | | 144 | | | | | |
| Total | | 1,973 | 20 | | | 1,953 | | | | | |
| **Agence de la Côte Nord Ouest.** | | | | | | | | | | | |
| Massett | Nation Haida | 373 | 373 | | | | | | | | |
| Skidegate | | 257 | | | 257 | | | | | | |
| Kincolith | | 262 | 262 | | | | | | | | |
| Kittex | | 35 | | | | | | | | 35 | |
| Lachalsap | | 174 | | | 174 | | | | | | |
| Kitangata | | 40 | | | | | | | | 40 | |
| Kitwintshilth | Nation Nishgar | 64 | | | | | | | | 64 | |
| Ayainsh | | 137 | 137 | | | | | | | | |
| Kitlach-damax | | 143 | | | | | | | | 143 | |
| Fort-Simpson | | 700 | | | 700 | | | | | | |
| Metlakatla | | 207 | 207 | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Kitkatla | Nation Tsimpsean. | 230 | 230 | | | | | | | |
| Kitkaata | Nation Tsimpsean. | 79 | | | 79 | | | | | |
| Kitsumkatum | Nation Tsimpsean. | 66 | | | 66 | | | | | |
| Kitsalas | Nation Tsimpsean. | 140 | | | 140 | | | | | |
| Kitamat | Nation Oweekayno | 265 | | | 265 | | | | | |
| Kitlope | Nation Oweekayno | 84 | | | | | | | | 84 |
| China-Hat | Nation Oweekayno | 113 | | | 113 | | | | | |
| Bella-Bella | Nation Oweekayno | 319 | | | 319 | | | | | |
| Oweekayno | Nation Oweekayno | 130 | | | 20 | | | | | 110 |
| Kinisquit | Nation Tallion | 78 | | | | | | | | 78 |
| Bella-Coola | Nation Tallion | 193 | | | 35 | | | | | 158 |
| Tallion | Nation Tallion | 42 | | | | | | | | 42 |
| Total | | 4,131 | 1,209 | | 2,168 | | | | | 754 |
| AGENCE DE LA KOOTENAY. | | | | | | | | | | |
| Lac Columbia inférieur | Kootenay supérieure. | 71 | | | | 71 | | | | |
| Sainte-Marie | Kootenay supérieure. | 195 | | | | 195 | | | | |
| Plaines-du-Tabac | Kootenay supérieure. | 58 | | | | 58 | | | | |
| Flat-Bow (Kootenay inférieure) | | 160 | | | | 160 | | | | |
| Kinbaskets (tribu de Shuswap) | | 50 | | | | 50 | | | | |
| Total | | 534 | | | | 534 | | | | |
| AGENCE DE COWICHAN. | | | | | | | | | | |
| Sooke | | 25 | | | | 25 | | | | |
| Cheerno | | 51 | | | | 51 | | | | |
| Esquimalt | | 17 | | | | 17 | | | | |
| Songhees | | 103 | | | 10 | 93 | | | | |
| Malakut | | 14 | | | | 14 | | | | |
| Tse-kump | | 20 | | | | 20 | | | | |
| Panque-chin | | 64 | | | | 64 | | | | |
| Tsart-ilp | | 63 | | | | 63 | | | | |
| Tsaw-out | | 100 | | | | 100 | | | | |
| Kil-pan-lus | | 4 | | | | 4 | | | | |
| Comiakin | | 70 | | | | 70 | | | | |
| Clem-clem-a-luts | | 129 | | | | 129 | | | | |
| Khe-nip-sim | | 53 | | | | 53 | | | | |
| Kok-si-lah | | 11 | | | | 11 | | | | |
| Quamichan | | 290 | | | | 290 | | | | |
| Somenos | | 111 | | | | 111 | | | | |
| Hellelt | | 25 | | | | | | | | |
| A reporter | | 1,150 | | | 10 | 1,115 | | | | |

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

| Sauvages. | Recensement. | Religion. | | | | | | | | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Anglicane. | Presbytérienne | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | |
| AGENCE DE COWICHAN—*Suite.* | | | | | | | | | | |
| Report | 1,150 | | | 10 | 1,115 | | | | | |
| Siccameen | 34 | | | | 25 | | | | | |
| Kul-leets | 66 | | | | 34 | | | | | |
| Ly-ack-sun | 78 | | | | 66 | | | | | |
| Ll-mal-che | 18 | | | | 78 | | | | | |
| Pemel-a-kut | 139 | | | | 18 | | | | | |
| Tsussie | 49 | | | | 139 | | | | | |
| Nanaïmo | 164 | 20 | | 130 | 49 | | | | | |
| Sno-no-was | 13 | | | | 14 | | | | | |
| Qualicum | 13 | | | 13 | 13 | | | | | |
| Comox | 60 | | 60 | | | | | | | |
| Ile Galiano | 31 | | | | 31 | | | | | |
| Ile Mayne | 27 | | | | 27 | | | | | |
| Ile de la Découverte | 31 | | | | 31 | | | | | |
| Lac Cowichan | 2 | | | 2 | | | | | | |
| Total | 1,875 | 20 | 60 | 155 | 1,640 | | | | | |
| AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN. | | | | | | | | | | |
| Spuzzum | 158 | 67 | | | 91 | | | | | |
| Skuzzy | 36 | | | | 36 | | | | | |
| Taqwayaum | 73 | 35 | | | 38 | | | | | |
| Kapatsitsan | 53 | 53 | | | | | | | | |
| Suuk-kamus | 72 | 69 | | | 3 | | | | | |
| Hlu hlu-natan | 56 | 56 | | | | | | | | |
| Sicka | 32 | 32 | | | | | | | | |
| Kliak-um-cheen | 138 | 138 | | | | | | | | |
| Nkyu | 71 | 71 | | | | | | | | |
| Nhsmen | 35 | 35 | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Stryne | 57 | 57 | | | | | | | |
| Snakaim | 40 | 40 | | | | | | | |
| Khaap | 22 | 22 | | | | | | | |
| Nesikeep | 13 | 13 | | | | | | | |
| Spapium | 34 | 34 | | | | | | | |
| Skappa | 18 | 18 | | | | | | | |
| Nkatsam | 84 | 84 | | | | | | | |
| Zent | 41 | 41 | | | | | | | |
| Nikaomin | 51 | 51 | | | | | | | |
| Sh-ha-ha-nik | 79 | 79 | | | | | | | |
| Nkumcheen | 80 | 80 | | | | | | | |
| Spatsim | 137 | 137 | | | | | | | |
| Stlahl | 60 | 60 | | | | | | | |
| Tluhtaus | 154 | | | | 154 | | | | |
| Skichistan | 110 | | | | 110 | | | | |
| Kamloops | 241 | | | | 241 | | | | |
| Chuck-chu-qualk | 123 | | | | 123 | | | | |
| Halant | 145 | | | | 145 | | | | |
| Haltham | 173 | | | | 173 | | | | |
| Kuant | 78 | | | | 78 | | | | |
| Spallumcheen | 101 | | | | 101 | | | | |
| N-kam-ap-lix | 176 | | | | 175 | | | | 1 |
| Penticton | 136 | | | | 136 | | | | |
| N-kamip | 63 | | | | 63 | | | | |
| Shennoquankin | 71 | | | | 71 | | | | |
| Ashnola | 53 | | | | 53 | | | | |
| Chu-chu-nay-ha | 52 | | | | 52 | | | | |
| Spahamin | 180 | | | | 180 | | | | |
| Quins-haatin | 114 | 7 | | | 107 | | | | |
| Quins-kanht | 52 | 48 | | | 4 | | | | |
| Naaik | 137 | 115 | | | 22 | | | | |
| Nzyshat | 20 | 10 | | | 10 | | | | |
| Zoht | 30 | 30 | | | | | | | |
| Lac au Canard | 23 | | | | 23 | | | | |
| Lac Okanagan (Helowna) | 37 | | | | 37 | | | | |
| Creek Hamilton | 40 | 30 | | | 10 | | | | |
| Total | 3,749 | 1,512 | | | 2,236 | | | | 1 |
| AGENCE DE KWAWKEWLTH. | | | | | | | | | |
| Ah-wha-mish | 63 | 63 | | | | | | | |
| Koskimo | 96 | | | | | | | | 96 |
| Kla-wit-sis | 68 | | | | | | | | 68 |
| Kwat-sino | 23 | | | | | | | | 23 |
| A reporter | 250 | 63 | | | | | | | 187 |

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

| Sauvages. | Recensement. | Religion. | | | | | | | | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Anglicane. | Presbytérienne | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | |
| AGENCE DE KWAWKEWLTH—*Sutie.* | | | | | | | | | | |
| Report | 250 | 63 | | | | | | | 187 | |
| Kwaw-shela | 49 | | | | | | | | 49 | |
| Kwaw-kewlth | 97 | 97 | | | | | | | | |
| Kwi-ah-kah | 43 | 43 | | | | | | | | |
| Mah-til-pi | 55 | 55 | | | | | | | | |
| Ma-ma-lil-li-kulla | 114 | 114 | | | | | | | | |
| Nah-wah-ta | 105 | | | | | | | | 105 | |
| Nimkish | 147 | 147 | | | | | | | | |
| Nu-witti | 67 | | | | | | | | 67 | |
| Ta-wak-tenk | 130 | | | | | | | | 130 | |
| Tsa-waw-tie-neuk | 219 | 219 | | | | | | | | |
| Waw-lit-sum } Lien-kwil-tak. | 54 | | | | | | | | 54 | |
| Wi-wai-ai-kum } Lien-kwil-tak. | 92 | | | | 92 | | | | | |
| Wi-wai-ai-kai } Lien-kwil-tak. | 105 | | | 105 | | | | | | |
| Total | 1,527 | 738 | | 105 | 92 | | | | 592 | |

PROVINCE DE MANITOBA.

| Sauvages. | Recensement. | Anglicane. | Presbytérienne | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| CHIPPEWAS ET CRIS DU TRAITÉ N° 1 A— | | | | | | | | | | |
| Rivière au Roseau, y compris les Rapides | 250 | | | | 80 | | | | 170 | |
| Longue-Plaine | 134 | 2 | | | 2 | | | | 130 | |
| Lac du Cygne et jardins sauvages à la traverse de Hamilton | 105 | | | | | | | | 105 | |
| Saint-Pierre | 1,100 | 933 | | 1 | 113 | 20 | | 10 | 23 | |
| Rivière Tête-Ouverte | 174 | 102 | | | 33 | | | | 39 | |
| Fort-Alexandre | 474 | 236 | | | 229 | | | | 9 | |
| Baie au Sable | 254 | 25 | | | 222 | | | | 7 | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Total, traité n° 1. | 2,491 | 1,298 | .... | 1 | 679 | 20 | .... | 10 | 483 |
| Sioux à Portage-la-Prairie | 131 | .... | 88 | .... | .... | .... | .... | .... | 43 |
| CHIPPEWAS ET CRIS DU TRAITÉ N° 2 À— | | | | | | | | | |
| Lac Manitoba | 105 | 4 | .... | .... | 80 | .... | .... | .... | 21 |
| Lac Flux et Reflux | 65 | 8 | .... | .... | 46 | .... | .... | .... | 11 |
| Fairford | 183 | 147 | .... | .... | .... | 34 | .... | .... | 2 |
| Petite Saskatchewan | 108 | 75 | .... | .... | 1 | 32 | .... | .... | .... |
| Lac Saint-Martin | 121 | 71 | .... | .... | .... | 24 | .... | .... | 26 |
| Rivière aux Grues | 53 | 12 | .... | .... | 6 | .... | .... | .... | 35 |
| Rivière de la Poule-d'Eau | 132 | .... | .... | .... | 132 | .... | .... | .... | .... |
| Total, traité n° 2 | 767 | 317 | .... | .... | 265 | 90 | .... | .... | 95 |
| CHIPPEWAS ET SAUTEUX DU TRAITÉ N° 3. | | | | | | | | | |
| Baie au Bison | 33 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 33 |
| Total, traité n° 3 | 33 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 33 |
| CHIPPEWAS, SAUTEUX ET CRIS DU TRAITÉ N° 5 À— | | | | | | | | | |
| Rivière Noire | 70 | 70 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... |
| Rivière Creuse | 99 | 47 | .... | .... | 14 | .... | .... | .... | 38 |
| Détroit du Huard } Rivière de la Veine-de-Sang } | 59 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 59 |
| Rivière du Pêcheur | 360 | .... | .... | 173 | .... | .... | .... | .... | 187 |
| Rivière de la Tête-de-Brochet | 79 | 43 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 36 |
| Rivière Berens | 305 | .... | .... | 280 | 25 | .... | .... | .... | .... |
| Rivière du Peuplier | 147 | .... | .... | 142 | 5 | .... | .... | .... | .... |
| Norway-House | 551 | .... | .... | 551 | .... | .... | .... | .... | .... |
| Lac La-Croix | 293 | .... | .... | 293 | .... | .... | .... | .... | .... |
| Grand-Rapide (Rivière Berens) | 122 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 122 |
| Pekangekum | 102 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 102 |
| Grand Rapide (Cris et Sauteux) | 110 | 110 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... |
| Chemawawin (Cris) | 154 | 154 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... |
| Lac L'Orignal (Cris et Sauteux) | 125 | 125 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... |
| Le Pas | 417 | 391 | .... | .... | 9 | .... | .... | 17 | .... |
| Lac Plat (Cris) | 60 | 60 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... |
| Terre-Rouge (Cris) | 124 | 53 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 71 |
| Cumberland " | 155 | 155 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... |
| Total, traité n° 5 | 3,332 | 1,208 | .... | 1,439 | 53 | .... | .... | 17 | 615 |

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

| Sauvages | Recensement. | Religion. | | | | | | | | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Anglicane. | Presbytérienne | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | |
| *Traité n° 4.* | | | | | | | | | | |
| AGENCE DE BIRTLE. | | | | | | | | | | |
| Kee-see-koo-wenin | 147 | ... | 103 | ... | 44 | ... | ... | ... | ... | |
| Way-way-see-cappo | 172 | ... | 65 | ... | 44 | ... | ... | ... | 63 | |
| Rivière de la Vallée | 72 | ... | 17 | ... | 31 | ... | ... | ... | 24 | |
| Le-Joueur | 19 | ... | 2 | ... | 17 | ... | ... | ... | ... | |
| Rivière Qui-Roule | 101 | ... | 19 | ... | 2 | ... | ... | ... | 80 | |
| Queue-d'Oiseau (Sioux) | 65 | ... | 37 | ... | ... | ... | ... | ... | 28 | |
| Rivière du Chêne " | 316 | 237 | 7 | ... | ... | ... | ... | ... | 72 | |
| Lac du Chêne " | 67 | ... | 12 | ... | ... | ... | ... | ... | 55 | |
| Montagne de la Tortue (Sioux) | 10 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 10 | |
| Total | 969 | 237 | 262 | ... | 138 | ... | ... | ... | 332 | |
| AGENCE DE LA RIVIÈRE DU CYGNE. | | | | | | | | | | |
| Coté | 262 | 1 | 156 | ... | 12 | ... | ... | ... | 93 | |
| La-Clé | 230 | 147 | 1 | ... | 12 | ... | ... | ... | 70 | |
| Keeseekouse | 159 | 19 | 10 | ... | 70 | ... | ... | ... | 60 | |
| Total | 651 | 167 | 167 | ... | 94 | ... | ... | ... | 223 | |
| AGENCE DE LA MONTAGNE L'ORIGNAL. | | | | | | | | | | |
| Croupion-de-Faisan | 38 | ... | 1 | ... | 3 | ... | ... | ... | 34 | |
| Couverture-Barrée | 37 | ... | ... | ... | 2 | ... | ... | ... | 35 | |
| Ours-Blanc | 118 | 2 | 1 | ... | 9 | ... | ... | ... | 106 | |
| Total | 193 | 2 | 2 | ... | 14 | ... | ... | ... | 175 | |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **AGENCE DU LAC CROCHE.** | | | | | | | | | | |
| Ochapowace | 106 | 2 | 7 | | 20 | | | | 77 | |
| Kahkewistahaw | 113 | 5 | 16 | | 20 | | | | 72 | |
| Cowesess | 157 | 1 | 16 | | 132 | | | | 8 | |
| Sakimay | 212 | 1 | 4 | | 8 | | | | 199 | |
| Lac aux Sangsues (Petits-Os) | | | | | | | | | | Inhabitée. |
| Totaux | 588 | 9 | 43 | | 180 | | | | 356 | |
| **AGENCE D'ASSINIBOINE.** | | | | | | | | | | |
| Porte-la-Marmite | 208 | | 33 | | 22 | | | | 153 | |
| **AGENCE DES BUTTES LA-LIME.** | | | | | | | | | | |
| Petit-Ours-Noir | 73 | 3 | 32 | | | | | | 38 | |
| Couverture-Etoilée | 38 | | 3 | | | | | | 35 | |
| Okanees | 63 | 8 | 7 | | | | | | 48 | |
| Pee-pee-keesis | 66 | 4 | 26 | | | | | | 36 | |
| Totaux | 240 | 15 | 68 | | | | | | 157 | |
| **AGENCE DES BUTTES DE TONDRE.** | | | | | | | | | | |
| Muskowequan | 145 | | | | 80 | | | | 65 | |
| George Gordon | 167 | 129 | | | 20 | | | | 18 | |
| Etoile-du-Jour | 79 | | | | 1 | | | | 78 | |
| Pauvre-Homme | 98 | 8 | | | 9 | | | | 81 | |
| Plume-Jaune | 379 | | | | 10 | | | | 369 | |
| Totaux | 868 | 137 | | | 120 | | | | 611 | |
| **AGENCE DE MUSKOWPETUNG.** | | | | | | | | | | |
| Piapot | 180 | | 33 | | 42 | | | | 105 | |
| Pasquah | 141 | | 34 | | 98 | | | | 9 | |
| Muskowpetung | 97 | | 22 | | 20 | | | | 55 | |
| Bœuf-Debout (Sioux) | 172 | | | | 163 | | | | 9 | |
| Totaux | 590 | | 89 | | 323 | | | | 178 | |
| Creek du Pin | 92 | | | | 92 | | | | | |
| Totaux, traité n° 4 | 4,399 | 567 | 664 | | 983 | | | | 2,185 | |

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

| Sauvages. | Recensement. | Religion. | | | | | | | | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Anglicane. | Presbytérienne | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | |
| *Traité n° 6.* | | | | | | | | | | |
| AGENCE DU LAC AUX CANARDS. | | | | | | | | | | |
| Une-Flèche | 94 | 2 | | | 65 | | | | 27 | |
| Okemasis | 23 | 3 | 1 | | 19 | | | | | |
| Barbu | 135 | | 16 | | 78 | | | | 41 | |
| John Smith | 136 | 135 | | | 1 | | | | | |
| James Smith | 105 | 95 | | | | | | | 10 | |
| Cumberland | 128 | 105 | | | | | | | 23 | |
| Checastapasin | | | | | | | | | | Réserve inhabitée. |
| Totaux | 621 | 340 | 17 | | 163 | | | | 101 | |
| AGENCE DE CARLTON. | | | | | | | | | | |
| William Twatt (Lac de l'Esturgeon) | 149 | 30 | | | | | | | 119 | |
| Petequakey (Lac Marécageux) | 82 | 2 | 3 | | 77 | | | | | |
| Mistawasis (Plaine au Serpent) | 131 | 6 | 88 | | 37 | | | | | |
| Ahtahkakoop (Lac au Sable) | 207 | 188 | | | 11 | | | | 8 | |
| Kapahawekenum (Lac la Prairie) | 66 | | | | 29 | | | | 37 | |
| Kenemotayoo (Lacs Pierreux et du Poisson-Blanc) | 108 | 80 | | | | | | | 28 | |
| Sauvages du Lac au Pélican | 55 | | | | | | | | 55 | |
| Détroit du Pélican | 196 | 55 | | | 141 | | | | | |
| Wahspaton Sioux (hors traité) | 103 | | 33 | | | | | | 70 | |
| James Robert (Lac la Ronge) | 493 | 475 | | | 18 | | | | | |
| William Charles (Lac Montréal) | 154 | 151 | | | 3 | | | | | |
| Totaux | 1,744 | 987 | 124 | | 316 | | | | 317 | |
| AGENCE D'HOBBEMA. | | | | | | | | | | |
| Peau-d'Hermine | 159 | | | 3 | 156 | | | | | |
| Sampson | 329 | | | 210 | 91 | | | | 28 | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Louis Bull | 68 | ... | ... | 53 | 8 | ... | ... | ... | 7 |
| Montana (Petit-Ours) | 45 | ... | ... | 19 | 5 | ... | ... | ... | 21 |
| Tête-Pointue (Cheepoostequan) | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Totaux | 601 | ... | ... | 285 | 260 | ... | ... | ... | 56 |
| AGENCE DE BATTLEFORD. | | | | | | | | | |
| Maringouin, Tête-d'Ours, Homme-Maigre } Assiniboine | 88 | 4 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 84 |
| Faisan-Rouge | 150 | 117 | ... | ... | 33 | ... | ... | ... | ... |
| Foin-d'Odeur | 95 | 24 | ... | ... | 46 | ... | ... | ... | 25 |
| Poundmaker | 113 | 13 | ... | ... | 92 | ... | ... | ... | 8 |
| Petit Pin et Homme-Chanceux | 116 | 37 | ... | ... | 45 | ... | ... | ... | 34 |
| Moosomin | 108 | 11 | ... | ... | 63 | ... | ... | ... | 34 |
| Enfant-du-Tonnerre | 137 | 87 | ... | ... | 31 | ... | ... | ... | 19 |
| Totaux | 807 | 293 | ... | ... | 310 | ... | ... | ... | 204 |
| AGENCE DU LAC AUX OIGNONS. | | | | | | | | | |
| See-kas-kootch | 253 | | | | | | | | |
| Foin-d'Odeur (annexée) | 19 | | | | | | | | |
| Wee-misticooseahwasis | 111 | | | | | | | | |
| Oo-nee-powhayo | 85 | 112 | ... | ... | 680 | ... | ... | ... | 59 |
| Pus-kee-ah-kee-wein | 26 | | | | | | | | |
| Kee-hee-win | 117 | | | | | | | | |
| Kinoosayo (Chipewayan) | 240 | | | | | | | | |
| Totaux | 851 | 112 | ... | ... | 680 | ... | ... | ... | 59 |
| AGENCE D'EDMONTON. | | | | | | | | | |
| Enoch | 119 | ... | ... | 10 | 109 | ... | ... | ... | ... |
| Michel | 85 | ... | ... | ... | 85 | ... | ... | ... | ... |
| Alexander | 184 | ... | ... | ... | 184 | ... | ... | ... | ... |
| Joseph | 134 | ... | ... | ... | 134 | ... | ... | ... | ... |
| Paul (Lac de la Baleine-Blanche) | 151 | ... | ... | 136 | 15 | ... | ... | ... | ... |
| Orphelins de Saint-Albert | 6 | ... | ... | ... | 6 | ... | ... | ... | ... |
| Totaux | 679 | ... | ... | 146 | 533 | ... | ... | ... | ... |

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

| Sauvages. | Recensement. | Religion. Anglicane. | Presbytérienne | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AGENCE DU LAC LA-SELLE. | | | | | | | | | | |
| Lac La-Selle et Wahsatanow | 132 | ........ | 2 | 104 | 26 | ........ | ........ | ........ | ........ | |
| Plume-Bleue | 110 | ........ | ........ | 9 | 101 | ........ | ........ | ........ | ........ | |
| James Seenum | 321 | ........ | ........ | 257 | 64 | ........ | ........ | ........ | ........ | |
| Lac la Biche | 18 | ........ | ........ | ........ | 18 | ........ | ........ | ........ | ........ | |
| Chipewayan | 67 | ........ | ........ | ........ | 67 | ........ | ........ | ........ | ........ | |
| Lac au Castor | 103 | ........ | ........ | ........ | 103 | ........ | ........ | ........ | ........ | |
| Totaux | 751 | ........ | 2 | 370 | 379 | ........ | ........ | ........ | ........ | |
| Total, traité n° 6 | 6,054 | 1,732 | 143 | 1,465 | 1,961 | ........ | ........ | ........ | 753 | |
| *Traité n° 7.* | | | | | | | | | | |
| AGENCE DES SARCIS. | | | | | | | | | | |
| Tête-de-Bœuf | 203 | 25 | ........ | ........ | 7 | ........ | ........ | ........ | 171 | |
| Réserve des Assiniboines | 626 | ........ | ........ | 626 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | |
| AGENCE DES PIEDS-NOIRS. | | | | | | | | | | |
| Lapin-qui-court et Bouclier de-Fer | 520 | 30 | ........ | ........ | 28 | ........ | ........ | ........ | 462 | |
| Petit-Chien-Blanc et Grand-Chemin | 518 | 40 | ........ | ........ | 7 | ........ | ........ | ........ | 471 | |
| Totaux | 1,038 | 70 | ........ | ........ | 35 | ........ | ........ | ........ | 933 | |
| AGENCE DES GENS-DU-SANG. | | | | | | | | | | |
| Gens-du-Sang | 1,247 | 110 | ........ | ........ | 100 | ........ | ........ | ........ | 1,037 | |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| AGENCE DES PIÉGANES. | | | | | | | | | | |
| Piégânes | 519 | 57 | ..... | ..... | 106 | ..... | ..... | ..... | 356 | |
| Total, traité n° 7 | 3,633 | 262 | ..... | 626 | 248 | ..... | ..... | ..... | 2,497 | |
| *Traité n°* 8. | | | | | | | | | | |
| Cris et Chipewyan à Fort-McMurray | 148 | | | | | | | | | |
| Chipewyan à Fond-du-Lac | 458 | | | | | | | | | |
| Castors à Dunvegan | 118 | | | | | | | | | |
| Cris à la Petite Rivière Rouge | 47 | | | | | | | | | |
| Chipewyan à Fort-Chipewyan | 382 | | | | | | | | | |
| Cris à Fort-Chipewyan | 187 | | | | | | | | | |
| Chipewyan au Débarcadère de Smith | 285 | | | | | | | | | |
| Cris à Wabiscow | 220 | | | | | | | | | |
| Cris au Débarcadère, riv. La-Paix | 54 | | | | | | | | | |
| Castors à Vermillon, riv. La-Paix | 162 | | | | | | | | | |
| Cris à Vermillon, riv. La-Paix | 108 | Religion inconnue | | | | | | | | Les esclaves de la Rivière au Foin, en bas, ont 6 maisons et 1 étable. Onze hommes ont planté des pommes de terre, et plusieurs essayent de cultiver de l'orge. Ils possèdent aussi 4 vaches laitières et 1 taureau. |
| Cris au Petit Lac de l'Esclave | 258 | | | | | | | | | |
| Cris au Lac de l'Esturgeon | 119 | | | | | | | | | |
| Castors à Fort Saint-Jean | 46 | | | | | | | | | |
| Vagabonds à Fort-McMurray | 17 | | | | | | | | | |
| Cris au Lac du Poisson-Blanc | 2 | | | | | | | | | |
| Esclaves de la Riv. au Foin (en haut) | 178 | | | | | | | | | |
| " " (en bas) | 104 | | | | | | | | | |
| Chipewyan de Fort-Résolution | 113 | | | | | | | | | |
| Couteaux-Jaunes de Fort-Résolution | 194 | | | | | | | | | |
| Côtes-de-Chien de Fort-Résolution | 122 | | | | | | | | | |
| Cris du Lac à la Truite | 1 | | | | | | | | | |
| Total, traité n° 8 | 3,323 | | | | | | | | | |
| DISTRICT DU MACKENZIE SUPÉRIEUR. | | | | | | | | | | |
| Rampart-House | 400 | 400 | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | |
| DISTRICT D'ATHABASCA-EST. | | | | | | | | | | |
| Lac Vert | 46 | ..... | ..... | ..... | 14 | ..... | ..... | ..... | 32 | |
| Ile à la Crosse | 500 | ..... | ..... | ..... | 500 | ..... | ..... | ..... | ..... | |
| Portage La-Loche | 220 | ..... | ..... | ..... | 220 | ..... | ..... | ..... | ..... | |
| Lac de la Poule-d'Eau | 115 | ..... | ..... | ..... | 4 | ..... | ..... | ..... | 111 | |
| Total | 881 | ..... | ..... | ..... | 738 | ..... | ..... | ..... | 143 | |

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

| Sauvages. | Recensement. | Religion. Anglicane. | Presbytérienne | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DISTRICT DU MACKENZIE INFÉRIEUR. | | | | | | | | | | |
| Rivière Peel | 685 | 430 | | | 255 | | | | | |
| Fort de Bonne-Espérance | 570 | | | | 570 | | | | | |
| Fort-Norman | 324 | 80 | | | 244 | | | | | |
| Fort-Wrigley | 280 | 90 | | | 190 | | | | | |
| Fort-Simpson | 199 | 100 | | | 99 | | | | | |
| Total | 2058 | 700 | | | 1,358 | | | | | |
| DISTRICT DU GRAND LAC DE L'ESCLAVE. | | | | | | | | | | |
| Providence | 582 | 100 | | | 482 | | | | | |
| Fort-Rae | 800 | | | | 800 | | | | | |
| Total | 1382 | 100 | | | 1,282 | | | | | |
| DISTRICT DE LA RIVIÈRE AUX LIARDS. | | | | | | | | | | |
| Fort-Liard | 205 | | | | 205 | | | | | |
| Fort-Nelson | 172 | | | | 172 | | | | | |
| Total | 377 | | | | 377 | | | | | |
| DISTRICT DU YUKON. | | | | | | | | | | |
| Creek de Quarante-Milles | 2,600 | 400 | | | | | | | } 2,000 | |
| Selkirk ou rivière Pelly | | 200 | | | | | | | | |
| Total | 2,600 | 600 | | | | | | | 2,000 | |
| DISTRICT DES RIVIÈRES NELSON ET CHURCHILL. | | | | | | | | | | |
| Détroit du Pélican | 211 | | | | 211 | | | | | |
| Rivière Nelson | 115 | | | | 115 | | | | | |
| Churchill | No ret. | | | | | | | | | |
| Lac au Caribou | 525 | | | | 525 | | | | | |
| Esquimaux | 1 | | | | 1 | | | | | |
| Total | 852 | | | | 852 | | | | | |

## COLOMBIE-BRITANNIQUE—RÉCAPITULATION.

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Agence de la côte Ouest | 2,483 | | 326 | 180 | 1,005 | | | | 972 | |
| " Rivière Fraser | 2,936 | 81 | | 160 | 2,639 | | | | 56 | |
| " de Babine et haut de la rivière Skeena | 2,815 | 675 | | 293 | 1,739 | | | | 108 | |
| " du Lac Williams | 1,973 | 20 | | | 1,953 | | | | | |
| " de la côte Nord-Ouest | 4,131 | 1,209 | | 2,168 | | | | | 754 | |
| " Kootenay | 534 | | | | 534 | | | | | |
| " Cowichan | 1,875 | 20 | 60 | 155 | 1,640 | | | | | |
| " Kamloops-Okanagan | 3,749 | 1,512 | | | 2,236 | | | | 1 | |
| " Kwawkewlth | 1,527 | 738 | | 105 | 92 | | | | 592 | |
| Bandes non visitées, environ | 2,500 | | | | | | | | | Ceux-ci sont en grande partie détachés des bandes de Stickeen, Chilcat et quelques-uns en plus pet. quantité des tribus de Tinnie, à l'em. des rivières Stickeen, Chilcat, Yukon, Liards et Dease. Rel. inconn. |
| Grand total | 24,523 | 4,255 | 386 | 3,061 | 11,838 | | | | 2,483 | |

## MANITOBA—RÉCAPITULATION.

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Traité n° 1 | 2,491 | 1,298 | | 1 | 679 | 20 | | 10 | 483 |
| " 2 | 767 | 317 | | | 265 | 90 | | | 95 |
| " 3 | 33 | | | | | | | | 33 |
| " 5 | 3,332 | 1,208 | | 1,439 | 53 | | | 17 | 615 |
| Sioux à Portage-la-Prairie | 131 | | 88 | | | | | | 43 |
| Grand total | 6,754 | 2,823 | 88 | 1,440 | 997 | 110 | | 27 | 1,269 |

## TERRITOIRES DU NORTH-OUEST—RÉCAPITULATION.

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Traité n° 4 | 4,339 | 567 | 664 | | 983 | | | | 2,185 | |
| " 6 | 6,054 | 1,732 | 143 | 1,465 | 1,961 | | | | 753 | |
| " 7 | 3,633 | 262 | | 626 | 248 | | | | 2,497 | |
| " 8 | 3,323 | | | | | | | | | Religion non donnée. |
| Sauvages hors traité | 305 | | | 44 | | | | | 261 | |
| Grand total | 17,714 | 2,561 | 807 | 2,135 | 3,192 | | | | 5,69[illegible] | |
| Ungava | 4,016 | | | | | | | | | Religions inconnue. |
| Labrador, intérieur du Canada | 1,000 | | | | | | | | | |
| Côte arctique, Esquimaux | 1,000 | | | | | | | | | |

RECENSEMENT des sauvages résidants et nomades ; dénominations auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

GRANDE RÉCAPITULATION.

| Provinces, etc. | Recensement. | Religion. | | | | | | | | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Anglicane | Presbytérienne. | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste. | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | |
| Ontario | 20,703 | 5,184 | 151 | 4,152 | 6,561 | 815 | 84 | 417 | 3,047 | Religion de 292 inconnue. |
| Québec | 10,785 | 100 | 3 | 431 | 7,491 | | 4 | 31 | | " 2,725 " |
| Nouvelle-Ecosse | 2,018 | | | | 2,018 | | | | | |
| Nouveau-Brunswick | 1,639 | | | | 1,639 | | | | | |
| Ile du Prince-Edouard | 308 | | | | 308 | | | | | |
| Colombie-Britannique | 24,523 | 4,255 | 386 | 3,061 | 11,838 | | | | 2,483 | " 2,500 " |
| Manitoba | 6,754 | 2,823 | 88 | 1,440 | 997 | 110 | | 27 | 1,269 | |
| Territoires du Nord-Ouest | 17,714 | 2,561 | 807 | 2,135 | 3,192 | | | | 5,696 | " 3,323 " |
| District du Mackenzie supérieur | 400 | 400 | | | | | | | | |
| " d'Athabasca-Est | 881 | | | | 738 | | | | 143 | |
| " du Mackenzie inférieur | 2,058 | 700 | | | 1,358 | | | | | |
| " du Grand lac des Esclaves | 1,382 | 100 | | | 1,282 | | | | | |
| " de la rivière aux Liards | 377 | | | | 377 | | | | | |
| " du Yukon | 2,600 | 600 | | | | | | | 2,000 | |
| " des riv. Nelson et Churchill | 852 | | | | 852 | | | | | |
| Ungava | 4,016 | | | | | | | | | Religion inconnue. |
| Labrador, intérieur du Canada | 1,000 | | | | | | | | | |
| Côte arctique, Esquimaux | 1,000 | | | | | | | | | |
| Grand total | 99,010 | 16,723 | 1,435 | 11,219 | 38 651 | 925 | 88 | 475 | 14,638 | Religion de 14,856 inconnue. |

RECENSEMENT des sauvages Sioux et nomades dans les Territoires du Nord-Ouest, 1899.

| — | Nombre. |
|---|---|
| BONNET-BLANC (SIOUX), BOIS DE L'ORIGNAL. | |
| 44 méthodistes, 6 païens | 50 |
| MACHOIRE-D'ORIGNAL ET RÉGINA (SIOUX). | |
| Tous païens | 127 |
| MAPLE-CREEK, SWIFT-CURRENT ET MEDICINE-HAT. | |
| 124 cris, 4 sauteux. Tous païens | 128 |
| Total | 305 |

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.

## POPULATION.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Sauvages résidants. Population. | En bas de 6 ans. | | De 6 à 15 ans inclusivement. | | De 16 à 20 ans inclusivement. | | De 21 à 65 ans inclusivement. | | De 65 ans et plus. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Du sexe masculin. | Du sexe féminin. | Du sexe masculin. | Du sexe féminin. | Du sexe masculin. | Du sexe féminin. | Du sexe masculin. | Du sexe féminin. | Du sexe masculin. | Du sexe féminin. |
| ONTARIO. | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de la Gr. Rivière—Six-Nations | E. D. Cameron, surint. | 3,988 | 220 | 292 | 408 | 398 | 208 | 199 | 1,094 | 1,023 | 69 | 77 |
| Surintendance du Parry-Sound | W. B. Maclean, " | 859 | 63 | 64 | 94 | 90 | 38 | 43 | 206 | 255 | 3 | 3 |
| Ag. de New-Credit (Mississaguas) | Hugh Stewart, agent | 248 | 20 | 14 | 34 | 18 | 8 | 9 | 62 | 66 | 11 | 6 |
| Agence de l'île Walpole | Alex. McKelvey, " | 790 | 63 | 59 | 68 | 71 | 45 | 56 | 207 | 201 | 9 | 11 |
| " Sarniam | Adam English, " | 454 | 31 | 31 | 32 | 36 | 28 | 24 | 115 | 137 | 9 | 11 |
| " Caradoc | A. Sinclair, " | 1,379 | 97 | 85 | 148 | 124 | 61 | 42 | 406 | 350 | 37 | 29 |
| " Moravian | A. R. McDonald, " | 345 | 28 | 37 | 38 | 32 | 19 | 19 | 86 | 84 | 1 | 1 |
| " Manitowaning | C. L. D. Sims, " | 2,322 | 218 | 238 | 261 | 305 | 169 | 129 | 416 | 463 | 53 | 70 |
| " Gore-Bay | J. H. Thorburn, " | 552 | 37 | 40 | 51 | 55 | 46 | 34 | 127 | 141 | 11 | 10 |
| " Thessalon | Saml. Hagan, " | 739 | 46 | 43 | 72 | 73 | 57 | 63 | 127 | 155 | 44 | 59 |
| " Saut-Sainte-Marie | Wm. Van Abbott, " | 1,117 | 94 | 97 | 102 | 89 | 64 | 59 | 268 | 292 | 32 | 20 |
| " Port-Arthur | J. F. Hodder, " | 1,624 | 154 | 160 | 223 | 184 | 74 | 98 | 304 | 376 | 19 | 32 |
| " lac Doré | E. Bennett, " | 86 | 5 | 8 | 11 | 5 | 4 | 9 | 21 | 19 | 2 | 2 |
| " Tyendinaga | Geo. Anderson, " | 1,248 | 88 | 109 | 133 | 114 | 72 | 71 | 303 | 320 | 14 | 24 |
| " lac Simcoe | John Yates, " | 116 | 6 | 5 | 12 | 11 | 6 | 5 | 34 | 30 | 3 | 4 |
| " Cap-Croker | John McIver, " | 388 | 19 | 12 | 38 | 29 | 24 | 15 | 116 | 119 | 5 | 11 |
| " Saugeen | John Scoffield, " | 368 | 27 | 26 | 27 | 25 | 15 | 17 | 91 | 109 | 15 | 16 |
| " Alnwick | John Thackeray, " | 231 | 20 | 14 | 16 | 15 | 17 | 16 | 67 | 58 | 2 | 6 |
| " lac à la Vase | W. McFarlane, " | 165 | 17 | 12 | 24 | 9 | 16 | 7 | 44 | 32 | 1 | 3 |
| " lac du Riz | " " | 80 | 4 | 8 | 11 | 5 | 5 | 3 | 21 | 18 | 1 | 4 |
| " Rama | D. J. McPhee, " | 230 | 15 | 18 | 22 | 26 | 11 | 13 | 51 | 60 | 6 | 8 |
| " l'île du Chrétien | Chas. McGibbon, " | 235 | 16 | 19 | 18 | 27 | 14 | 14 | 59 | 63 | 2 | 3 |
| " Scugog | A. W. Williams, " | 38 | 3 | 6 | 1 | 3 | 3 | 1 | 7 | 9 | 2 | 3 |
| Sauvages de la b'de de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines | Chas. L. D. Sims, " | 31 | 2 | 6 | 5 | ........ | 1 | ........ | 6 | 9 | ........ | |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à— | | | | | | | | | | | | |
| Hungry-Hall n° 1 | M. Begg, agent | 34 | 4 | 2 | 4 | 1 | 2 | .... | 9 | 11 | .... | 1 |
| " n° 2 | " " | 18 | 1 | 1 | 1 | .... | 2 | .... | 6 | 7 | .... | .... |
| Long-Saut n° 1 | " " | 35 | 2 | 4 | 2 | 4 | 1 | 2 | 9 | 9 | .... | 2 |
| " n° 2 | " " | 48 | 3 | 3 | 3 | 3 | 2 | 3 | 11 | 18 | 1 | 1 |
| Rapides Manitou n° 1 | " " | 82 | 10 | 9 | 10 | 7 | 9 | 3 | 14 | 17 | 2 | 1 |
| " n° 2 | " " | 37 | 4 | 2 | 5 | 1 | 6 | .... | 9 | 9 | .... | 1 |
| Petites-Fourches | " " | 46 | 3 | 2 | 4 | 4 | 3 | 3 | 12 | 13 | .... | 2 |
| Couchiching | " " | 140 | 11 | 8 | 8 | 11 | 14 | 13 | 29 | 39 | 3 | 4 |
| Stangecoming | " " | 52 | 6 | 3 | 4 | 5 | 3 | 14 | 8 | 9 | .... | .... |
| Niacatchewenin | " " | 54 | 4 | 7 | 3 | 5 | 5 | 6 | 10 | 12 | .... | 2 |
| Nickickonesemenecanning | " " | 59 | 7 | 4 | 6 | 7 | 4 | 2 | 12 | 17 | .... | .... |
| Rivière la Seine | " " | 120 | 8 | 11 | 10 | 12 | 10 | 12 | 25 | 28 | 3 | 1 |
| Lac la Croix | " " | 91 | 5 | 13 | 8 | 10 | 6 | 13 | 13 | 22 | 1 | .... |
| Lac des Milles-Lacs | L. J. A. Lévêque, inspecteur | 78 | 5 | 11 | 9 | 16 | 4 | 5 | 13 | 14 | .... | 1 |
| Lac à l'Esturgeon | " " | 29 | 3 | 1 | 5 | 2 | .... | 1 | 7 | 6 | 1 | 3 |
| Lac à l'Aigle | " " | 60 | 7 | 7 | 8 | 4 | 2 | .... | 17 | 13 | 2 | .... |
| Wabigoon | " " | 90 | 4 | 6 | 10 | 14 | 7 | 4 | 17 | 26 | 1 | 1 |
| Ignace | " " | 74 | 6 | 8 | 12 | 5 | 4 | 3 | 13 | 17 | 5 | 1 |
| Tête-du-Français | " " | 140 | 13 | 15 | 14 | 19 | 6 | 4 | 34 | 27 | 4 | 4 |
| Lac Seul | " " | 350 | 39 | 39 | 43 | 45 | 19 | 12 | 76 | 68 | 4 | 5 |
| Wabuskang | " " | 73 | 9 | 10 | 6 | 12 | 2 | 3 | 13 | 15 | 1 | 2 |
| Grassy-Narrows | " " | 103 | 5 | 13 | 13 | 9 | 6 | 6 | 22 | 25 | 3 | 1 |
| Portage-du-Rat | " " | 70 | 10 | 3 | 5 | 8 | 3 | 1 | 16 | 17 | 3 | 4 |
| Lac Plat, n° 39 | " " | 79 | 8 | 9 | 7 | 6 | 3 | 6 | 16 | 21 | 1 | 2 |
| " 40 | " " | 63 | 8 | 4 | 9 | 6 | 4 | 3 | 13 | 15 | .... | 1 |
| Angle Nord-Ouest, n° 37 | " " | 109 | 3 | 12 | 12 | 19 | 6 | 7 | 20 | 24 | 2 | 4 |
| " " 33 | " " | 56 | 8 | 5 | 2 | 6 | 1 | 2 | 13 | 11 | 3 | 5 |
| " " 34 | " " | 19 | 2 | 1 | 1 | .... | .... | .... | 5 | 8 | 1 | 1 |
| Baie du Poisson-Blanc | " " | 48 | 3 | .... | 3 | 8 | 4 | 6 | 11 | 12 | 1 | .... |
| Grosse-Ile | " " | 147 | 16 | 9 | 22 | 16 | 12 | 5 | 31 | 31 | 1 | 4 |
| Assabasca | " " | 159 | 8 | 10 | 14 | 19 | 5 | 18 | 35 | 40 | 4 | 6 |
| Islington | " " | 153 | 12 | 8 | 13 | 17 | 6 | 9 | 45 | 35 | 3 | 5 |
| Les Dalles | " " | 62 | 6 | 4 | 11 | 4 | 2 | 3 | 13 | 15 | 1 | 3 |
| Totaux | | 20,411 | 1,536 | 1,647 | 2,136 | 2,049 | 1,168 | 1,115 | 4,835 | 5,040 | 402 | 483 |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes | J. Périllard, agent | 447 | 30 | 40 | 45 | 34 | 20 | 20 | 140 | 105 | 6 | 7 |
| " Caughnawaga | Alex. Brosseau " | 2,005 | 219 | 172 | 234 | 210 | 115 | 109 | 443 | 404 | 44 | 55 |
| " Saint-Régis | Geo Long " | 1,351 | 161 | 157 | 144 | 137 | 87 | 62 | 280 | 264 | 28 | 31 |
| " Viger | E. Beaulieu " | 107 | 2 | 3 | 9 | 9 | 18 | 22 | 18 | 26 | .... | .... |
| " Saint-François | A. O. Comire, M.D., agent | 379 | 44 | 25 | 45 | 44 | 16 | 16 | 86 | 88 | 6 | 9 |
| " Lac Saint Jean | Wm. Donohue " | 445 | 37 | 25 | 60 | 51 | 31 | 32 | 101 | 90 | 11 | 7 |
| A reporter | | 4,734 | 493 | 422 | 537 | 485 | 287 | 261 | 1,068 | 977 | 95 | 109 |

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

## POPULATION—*Fin.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou agent. | Population des sauvages résidants. | En bas de 6 ans. | | De 6 à 15 ans inclusivement. | | De 16 à 20 ans inclusivement. | | De 21 à 65 ans inclusivement. | | De 65 ans et plus. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Du sexe masculin. | Du sexe féminin. | Du sexe masculin. | Du sexe féminin. | Du sexe masculin. | Du sexe féminin. | Du sexe masculin. | Du sexe féminin. | Du sexe masculin. | Du sexe féminin. |
| QUÉBEC—*Fin.* | | | | | | | | | | | | |
| Report | | 4,734 | 493 | 422 | 537 | 485 | 287 | 261 | 1,068 | 977 | 95 | 109 |
| Agence de Maria | Rév. J. Gagné, agent | 85 | 11 | 8 | 15 | 12 | 4 | 5 | 12 | 16 | 1 | 1 |
| " Ristigouche | Jérémie Pitré " | 481 | 45 | 46 | 56 | 50 | 24 | 24 | 104 | 98 | 14 | 20 |
| " rivière du Désert | W. J. McCaffrey " | 393 | 25 | 29 | 38 | 40 | 26 | 28 | 95 | 98 | 4 | 10 |
| " Jeunne-Lorette | A. O. Bastien " | 449 | 49 | 38 | 50 | 47 | 33 | 27 | 98 | 96 | 4 | 7 |
| " Bécancour | H. Desilets, M.D. " | 50 | 1 | 1 | 4 | 1 | 4 | 5 | 11 | 17 | 1 | 5 |
| " Témiscamingue | Adam Burwash " | 203 | 20 | 16 | 28 | 31 | 9 | 7 | 41 | 43 | 3 | 5 |
| " Bersimis | Adolphe Gagnon " | 493 | 55 | 58 | 44 | 50 | 28 | 26 | 107 | 97 | 11 | 17 |
| Totaux | | 6,888 | 699 | 618 | 772 | 716 | 415 | 383 | 1,536 | 1,442 | 133 | 174 |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | Wm. D. Carter, surintendant | 930 | 60 | 69 | 110 | 106 | 31 | 28 | 238 | 228 | 28 | 32 |
| " Frédéricton | James Farrell " | 709 | 80 | 80 | 79 | 70 | 32 | 33 | 146 | 139 | 25 | 25 |
| Totaux | | 1,639 | 140 | 149 | 189 | 176 | 63 | 61 | 384 | 367 | 53 | 57 |
| ILE DU PRINCE-EDOUARD. | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard | John O. Arsenault, surint | 308 | 38 | 42 | 32 | 26 | 19 | 12 | 67 | 55 | 9 | 8 |

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

## RELIGION ET PROPRIÉTÉ.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Population des sauvages résidants. | Religion. Anglicane. | Presbytérienne. | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste. | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | Immeubles. Terres. Terres défrichées, y compris pâturages naturels. | Terres cultivées, y compris pâturages améliorés. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ONTARIO. | | | | | | | | | | | acres. | acres. |
| Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations | E. D. Cameron, surint. | 3,988 | 1,506 | | 623 | | 793 | 4 | 140 | 922 | 23,974 | 10,722 |
| Surintendance de Parry-Sound | W. B. Maclean, " | 859 | | | 263 | 557 | | | 17 | 22 | 1,360 | |
| Agence de New-Credit (Mississaguas) | Hugh Stewart, agent | 248 | 12 | 10 | 176 | | 20 | | 30 | | 3,960 | 2,950 |
| " de l'île Walpole | Alex. McKelvey " | 790 | 485 | | 274 | 14 | | | | 17 | 8,200 | 1,052 |
| " de Sarnia | Adam English " | 454 | 95 | | 353 | 6 | | | | | 5,342 | 5,310 |
| " de Caradoc | A. Sinclair " | 1,379 | 539 | | 838 | | 2 | | | | 7,654 | 6,434 |
| " des Moraves | A. R. McDonald " | 345 | 79 | 1 | 68 | | | | 197 | | 2,130 | 1,630 |
| " des Manitowaning | C. L. D. Sims " | 2,322 | 187 | | 23 | 2,071 | | | 33 | 8 | 1,516 | 3,864 |
| " Baie Gore | J. H. Thorburn " | 552 | 13 | | | 533 | | | | 6 | 3,936 | 1,364 |
| " de Thessalon | Saml. Hagan " | 739 | 72 | | 2 | 665 | | | | | 850 | 550 |
| " du Saut Ste-Marie | Wm. Van Abbott " | 1,117 | 303 | | 11 | 803 | | | | | 27,199 | 2,611 |
| " de Port-Arthur | J. F Hodder " | 1,624 | 50 | | | 1,224 | | | | 350 | 782 | 536 |
| " du lac Doré | E. Bennett " | 86 | | | | 86 | | | | | 519 | 229 |
| " de Tyendinaga | Geo. Anderson " | 1,248 | 1,108 | 140 | | | | | | | 1,258 | 15,162 |
| " du lac Simcoe | John Yates " | 116 | | | 116 | | | | | | 729 | 529 |
| " du Cap-Croker | John McIver " | 388 | 17 | | 241 | 130 | | | | | 5,000 | 1,500 |
| " de Saugeen | John Scoffield " | 368 | 2 | | 256 | 30 | | 80 | | | 1,085 | 1,020 |
| " d'Alnwick | John Thackeray " | 231 | 9 | | 220 | 2 | | | | | 2,473 | 186½ |
| " du lac à la Vase | W. McFarlane " | 165 | | | 165 | | | | | | 250 | 250 |
| " du lac au Riz | W. McFarlane " | 80 | | | 80 | | | | | | 765 | 575 |
| " de Rama | D. J. McPhee " | 230 | 3 | | 213 | 14 | | | | | 135 | 1,000 |
| " de l'île du Chrétien | Chas. McGibbon " | 235 | | | 182 | 53 | | | | | 873 | 573 |
| A reporter | | 17,564 | 4,480 | 151 | 4,104 | 6,188 | 815 | 84 | 417 | 1,325 | 99,990 | 58,074½ |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### RELIGION ET PROPRIÉTÉ—*Fin.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou agent. | Population des sauv. résidants. | Religion. Anglicane. | Presbytérienne. | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste. | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | Immeubles. Terres. Terres défrichées, y compris pâturages naturels. | Terres cultivées, y compris pâturages améliorés. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ontario—*Fin.* | | | | | | | | | | | acres. | acres. |
| A reporter | | 17,564 | 4,489 | 151 | 4,104 | 6,188 | 815 | 84 | 417 | 1,325 | 99,990 | 58,047½ |
| Agence de Scugog | A. W. Williams, agent | 38 | | | 38 | | | | | | 740 | 740 |
| Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines | C. L. D. Sims " | 31 | | | | 31 | | | | | Area not | given. |
| Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à— | | | | | | | | | | | | |
| Hungry-Hall, n° 1 | M. Begg, agent | 34 | 5 | | | | | | | 29 | 20 | 5 |
| " n° 2 | " " | 18 | 6 | | | | | | | 12 | 15 | 10 |
| Long Saut, n° 1 | " " | 35 | 24 | | | | | | | 11 | 10 | 35 |
| " n° 2 | " " | 48 | 10 | | | | | | | 38 | 10 | 25 |
| Rapides du Manitou, n° 1 | " " | 82 | 15 | | | | | | | 67 | 15 | 51 |
| " n° 2 | " " | 37 | 10 | | | | | | | 27 | | |
| Petites-Fourches | " " | 46 | 10 | | | | | | | 36 | 10 | 16 |
| Couchiching | " " | 140 | | | 10 | 115 | | | | 15 | 15 | 15 |
| Stangecoming | " " | 52 | | | | | | | | 52 | 15 | 1 |
| Niacatchewenin | " " | 54 | | | | | | | | 54 | 10 | 5 |
| Nickickonesemenecanning | " " | 59 | | | | | | | | 59 | 15 | 6 |
| Rivière la Seine | " " | 120 | | | | | | | | 120 | 20 | 10 |
| Lac la Croix | " " | 91 | | | | 25 | | | | 66 | 15 | 2 |
| Lac des Mille-Lacs | L J. A. Leveque, inspt'r | 78 | | | | | | | | 78 | 103 | 6 |
| Lac à l'Esturgeon | " " | 29 | | | | | | | | 29 | | ½ |
| Lac à l'Aigle | " " | 60 | | | | 5 | | | | 55 | 82 | 10 |
| Wabigoon | " " | 90 | | | | 4 | | | | 86 | 72 | 14 |
| Ignace | " " | 74 | | | | 74 | | | | | | 1½ |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Tête-du Français | “ “ | 140 | 136 | | | | | | | 4 | | 31 |
| Lac Seul | “ “ | 350 | 300 | | | 9 | | | | 41 | | 45 |
| Wabuskang | “ “ | 73 | 26 | | | 7 | | | | 40 | | 7 |
| Grassy-Narrows | “ “ | 103 | 8 | | | 62 | | | | 33 | | 3 |
| Portage-du-Rat | “ “ | 70 | | | | 8 | | | | 62 | 36 | 6 |
| Lac Plat, n° 39 | “ “ | 79 | | | | | | | | 79 | | 4 |
| “ “ 40 | “ “ | 63 | | | | 4 | | | | 59 | | 5 |
| Angle Nord-Ouest n° 37 | “ “ | 109 | | | | | | | | 109 | 16 | 6 |
| “ “ 33 | “ “ | 56 | | | | | | | | 56 | | 4 |
| “ “ 34 | “ “ | 19 | | | | | | | | 19 | | 4 |
| Baie du Poisson-Blanc | “ “ | 48 | | | | 7 | | | | 41 | 15 | 5 |
| Grosse-Ile | “ “ | 147 | | | | | | | | 147 | 8 | 8 |
| Assabaska | “ “ | 159 | | | | | | | | 159 | | 9 |
| Islington | “ “ | 153 | 122 | | | 5 | | | | 26 | | 70 |
| Les Dalles | “ “ | 62 | 32 | | | 17 | | | | 13 | 20 | 4 |
| Totaux | | 20,411 | 5,184 | 151 | 4,152 | 6,561 | 815 | 84 | 417 | 3,7 | 101,452 | 58,911 |
| **Québec.** | | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes | J. Périllard, agent | 447 | | | 263 | 180 | | 4 | | | 188 | 1,518 |
| “ de Caughnawaga | Alex. Brosseau “ | 2,005 | 2 | | 33 | 1,970 | | | | | 4,177 | 4,150 |
| “ de Saint Régis | Geo. Long “ | 1,351 | | | 135 | 1,216 | | | | | 2,662 | 2,725 |
| “ de Viger | E. Beaulieu “ | 107 | | | | 107 | | | | | | |
| “ de Saint-François | A. O. Comiré, M.D., agt. | 379 | 70 | | | 278 | | | 31 | | 123 | 363 |
| “ du lac Saint-Jean | William Donohue, agent. | 445 | 27 | | | 418 | | | | | 903 | 598 |
| “ de Maria | Rev. J. Gagné “ | 85 | | | | 85 | | | | | 90 | 190 |
| “ de Ristigouche | Jérémie Pitré “ | 481 | | | | 481 | | | | | 201 | 563 |
| “ de la rivière du Désert | W. J. McCaffrey “ | 393 | | | | 393 | | | | | 413 | 363 |
| “ de la Jeune-Lorette | A. O. Bastien “ | 449 | 1 | 3 | | 445 | | | | | 280 | 200 |
| “ de Bécancour | H. Désilets, M.D. “ | 50 | | | | 50 | | | | | 80 | 80 |
| “ de Témiscamingue | Adam Burwash “ | 203 | | | | 203 | | | | | 143 | 210½ |
| “ de Bersimis | Adolphe Gagnon “ | 493 | | | | 493 | | | | | 385 | 25 |
| Totaux | | 6,888 | 100 | 3 | 431 | 6,319 | | 4 | 31 | | 9,645 | 11,015½ |
| **Nouveau-Brunswick.** | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | Wm. D. Carter, surint. | 930 | | | | 930 | | | | | ?,115 | 890 |
| “ Frédéricton | James Farrell “ | 709 | | | | 709 | | | | | 491¼ | 341 |
| Totaux | | 1,639 | | | | 1,639 | | | | | 2,606¼ | 1,231 |
| **Ile du Prince-Edouard.** | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard | John O. Arsenault, sur'd | 308 | | | | 308 | | | | | 561 | 538 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Constructions publiques, propriété de la bande. | | | | | | Édifices privés et clôtures. | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Églises. | Salles de conseil. | Ecoles. | Hangars portatifs. | Autres constructions. | Bateaux-passeurs. | Acres clôturées. | Maisons en pierre. | Maisons en brique, | Maisons en bois de charpente. | Maisons en troncs d'arbres |
| **Ontario.** | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations | E. D. Cameron, surint. | 12 | 1 | 11 | 7 | 1 | .... | 41,696 | 1 | 15 | 197 | 360 |
| Surintendance du Parry-Sound | W. B. Maclean " | 7 | .... | 6 | 1 | 4 | .... | 1,360 | .... | .... | 20 | 114 |
| Agence de New-Credit (Mississaguas) | Hugh Stewart, agent | 2 | 1 | 1 | 3 | 3 | .... | 5,000 | .... | 3 | 45 | 23 |
| " de l'île Walpole | Alex. McKelve " | 2 | 1 | 3 | 2 | 2 | 4 | 2,773 | .... | .... | 100 | 130 |
| " de Sarnia | Adam English " | 4 | 2 | 3 | .... | 1 | .... | 7,120 | .... | 2 | 111 | 7 |
| " de Caradoc | A. Sinclair " | .... | 3 | 6 | 1 | 13 | .... | 15,420 | .... | 6 | 107 | 135 |
| " des Moraves | A. R. McDonald " | .... | 1 | 1 | .... | 1 | .... | 2,235 | .... | 1 | 28 | 57 |
| " de Manitowaning | C. L. D. Sims " | 7 | 3 | 9 | 1 | .... | .... | 2,216 | .... | .... | 27 | 279 |
| " de Gore-Bay | J. H. Thorburn " | 3 | .... | 2 | .... | 2 | .... | 1,301 | .... | .... | 6 | 98 |
| " de Thessalon | Saml. Hagan " | 2 | .... | 4 | .... | .... | .... | 750 | .... | .... | 19 | 50 |
| " du Saut-Sainte-Marie | Wm. Van Abbott " | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 2,385 | .... | .... | 30 | 116 |
| " de Port-Arthur | J. F. Hodder " | 2 | 2 | 5 | .... | 2 | .... | 309 | .... | .... | 19 | 132 |
| " du lac d'Or | E. Bennett " | 1 | .... | 1 | .... | .... | | 420 | .... | .... | .... | 14 |
| " de Tyendinaga | Geo. Anderson " | 3 | 1 | 4 | 3 | 1 | .... | 15,628 | .... | 2 | 128 | 34 |
| " du lac Simcoe | John Yates " | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | .... | 529 | .... | .... | 13 | 19 |
| " du Cap-Crok r | John McIver " | 2 | 1 | 3 | 2 | 4 | .... | 600 | 1 | .... | 41 | 60 |
| " de Saugeen | John Scoffield " | 4 | 1 | 3 | 3 | 7 | .... | 850 | .... | 1 | 60 | 45 |
| " d'Alnwick | John Thackeray " | 1 | 1 | 1 | 1 | 4 | .... | 2,473 | .... | .... | 48 | 9 |
| " du lac à la Vase | W. McFarlane " | 1 | .... | 1 | .... | 1 | .... | 290 | .... | .... | 21 | 12 |
| " du lac au Riz | W. McFarlane " | 1 | 1 | 1 | 1 | .... | .... | 755 | .... | .... | 11 | 14 |
| " de Rama | D. J. McPhee " | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | .... | 931 | .... | .... | 48 | 35 |
| " de l'île au Chrétien | Chas. McGibbon " | 2 | 1 | 1 | .... | .... | .... | 573 | .... | .... | 4 | 41 |
| " de Scugog | A. W. Williams " | 1 | .... | .... | .... | .... | .... | 300 | .... | .... | 4 | 4 |
| Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines | C. L. D. Sims " | | | Not | given | | | 20 | .... | .... | .... | 8 |
| Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à—Hungry-Hall n° 1 | M. Begg " | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 5 | .... | .... | .... | 8 |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| " " n° 2 | " " | | | | | | | 10 | | | | 6 |
| Long-Saut n° 1 | " " | | | 1 | | | | 35 | | | | 10 |
| " n° 2 | " " | | | | | | | 25 | | | | 6 |
| Rapides du Manitou n° 1 | " " | | | 1 | | | | 51 | | | | 13 |
| " " n° 2 | " " | | | | | | | | | | | 6 |
| Petites-Fourches | " " | | | 1 | | | | 16 | | | | 16 |
| Couchiching | " " | | | 1 | | | | 15 | | | | 33 |
| Stangecoming | " " | | | 1 | | | | 1 | | | | 4 |
| Niacatchewenin | " " | | | | | | | 5 | | | | 8 |
| Nickickonesemenecanning | " " | | | | | | | 6 | | | | 9 |
| Riviere la Seine | " " | | | | | | | 10 | | | 3 | 14 |
| Lac la Croix | " " | | | | | | | 2 | | | | 17 |
| Lac des Mille Lacs | L. J. A. Levêque, inspec. | | | | | | | ½ | | | | 13 |
| Lac à l'Esturgeon | " " | | | | | | | | | | | 1 |
| Lac à l'Aigle | " " | | | 1 | | | | 4 | | | | 16 |
| Wabigoon | " " | | | 1 | | | | 3 | | | | 21 |
| Ignace | " " | | | | | | | | | | | 7 |
| Tête-du-Français | " " | | | 1 | | | | 12 | | | | 29 |
| Lac Seul | " " | | | 2 | | | | | | | | 53 |
| Wabuskang | " " | | | 1 | | | | 1 | | | | 19 |
| Grassy-Narrows | " " | | | 1 | | | | 1½ | | | | 16 |
| Portage-du-Rat | " " | | | | | | | | | | | 18 |
| Lac Plat n° 39 | " " | | | | | | | | | | | 4 |
| " 40 | " " | | | | | | | | | | | 7 |
| Angle Nord-Ouest n° 37 | " " | | | | | | | | | | | 17 |
| " " 33 | " " | | | | | | | 2 | | | | 5 |
| " " 34 | " " | | | | | | | 3 | | | | 5 |
| Baie du Poisson-Blanc | " " | | | 1 | | | | 2 | | | | 12 |
| Grosse-Ile | " " | | | | | | | | | | | 17 |
| Assabaska | " " | | | 1 | | | | 4 | | | | 28 |
| Islington | " " | | | 1 | | | | 15 | | | | 28 |
| Les Dalles | " " | | | 1 | | | | 3 | | | | 14 |
| Total | | 59 | 22 | 84 | 28 | 50 | 4 | 104,666 | 2 | 30 | 1,090 | 2,276 |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montages | J. Périllard, agent | | | 2 | | | | 957 | 1 | | 72 | 6 |
| " de Caughnawaga | Alex. Brosseau " | 1 | 1 | 3 | | 3 | | 2,286 | 40 | 20 | 371 | 13 |
| " de St-Régis | Geo Long " | 2 | 1 | 4 | | 11 | | 900 | | | 140 | 60 |
| " de Viger | E. Beaulieu " | | | | | | | | | | | 21 |
| " de St-François | A. O. Comiré, M.D., agt. | 3 | 1 | 2 | | 2 | | 80 | | 4 | 74 | 1 |
| " de Saint-Jean | Wm. Donohue, agent | 2 | | 1 | | 1 | | 981 | | | 28 | 20 |
| " de Maria | Rev. G. Gagne " | 1 | | 1 | | | | 190 | | | 18 | 1 |
| " de Ristigouche | Jérémie Pitré " | 1 | 1 | 1 | | | | 620 | | | 62 | 20 |
| A reporter | | 10 | 4 | 14 | | 17 | | 6,014 | 41 | 24 | 765 | 142 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.—*Suite.*

### IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Constructions publiques, propriété de la bande. | | | | | | Clôtures et constructions privées. | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Eglises. | Salles de conseil. | Ecoles. | Hangars portatifs. | Autres constructions. | Bateaux passeurs. | Acres clôturés. | Maisons en pierre. | Maisons en brique. | Maisons en bois de charpente. | Maisons en troncs d'arbres |
| **Québec—*Suite.*** | | | | | | | | | | | | |
| Report | | 10 | 4 | 14 | | 17 | | 6,014 | 41 | 24 | 765 | 142 |
| Agence de la rivière du Désert | W. J. McCaffrey, agent | | | 2 | | | | 319 | | | | 25 |
| " de la Jeune-Lorette | A. O. Bastien " | 1 | | 1 | | | | 1,230 | 1 | 1 | 69 | |
| " de Bécancour | H. Desilets, M.D. " | | | 1 | | | | 40 | | | 5 | |
| " de Témiscamingue | Adam Burwash " | 1 | | 1 | | | | 150 | | | 5 | 23 |
| " de Bersimis | Adolphe Gagnon " | | | | | | | 16 | | | | 38 |
| Total | | 12 | 4 | 19 | | 17 | | 7,769 | 2 | 25 | 844 | 228 |
| **Nouveau-Brunswick.** | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | W. D. Carter, surint | 6 | | 3 | | 5 | | 830 | | | 135 | |
| " de Frédéricton | James Farrell " | 2 | 1 | 3 | | 3 | | 284¼ | | | 105 | 11 |
| Total | | 8 | 1 | 6 | | 8 | | 1,114¼ | | | 240 | 11 |
| **Ile du Prince-Edouard.** | | | | | | | | | | | | |
| Surintendence de l'Ile du Prince-Edouard | John O. Arsenault, surt. | 1 | | | | 1 | | 300 | | | 47 | |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Constructions privées. | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Chantiers. | Granges. | Ecuries. | Maisons portatives. | Etables à bestiaux. | Porcheries. | Entrepôts. | Caveaux. | Laiteries. | Cribles. |
| **Ontario.** | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de la Grande-Rivière— | | | | | | | | | | | |
| Six-Nations | E. D. Cameron, surint. | 25 | 127 | 348 | 75 | 177 | 168 | 61 | 41 | 111 | 55 |
| Surint. de Parry-Sound | W. B. Maclean " | 17 | 42 | 45 | ......... | 37 | ......... | 17 | ......... | ......... | ......... |
| Agence de New-Credit (Mississaguas) | Hugh Stewart, agent. | 3 | 34 | 25 | 2 | 4 | 13 | 1 | 3 | 14 | 2 |
| " l'île Walpole | Alex. McKelvey " | ......... | 19 | 116 | ......... | 46 | ......... | 34 | 10 | 37 | 54 |
| " Sarnia | Adam English " | 6 | 32 | 58 | 5 | 23 | 28 | 14 | 12 | 18 | 23 |
| " Caradoc | A. Sinclair " | 24 | 36 | 126 | 20 | 48 | 62 | 36 | 18 | 17 | 45 |
| " Moraves | A. R. McDonald " | 3 | 9 | 48 | 3 | 20 | 20 | 12 | 10 | 6 | 20 |
| " Manitowaning | C. L. D. Sims " | 59 | 74 | 189 | 8 | 65 | 157 | 40 | 139 | 4 | 16 |
| " Gore-Bay | J. H. Thorburn " | 6 | 33 | 82 | 4 | 24 | 88 | 12 | 27 | 16 | 2 |
| " Thessalon | Sam'l. Hagan " | 4 | 9 | 33 | 6 | 10 | 5 | 1 | 4 | 3 | ......... |
| " du Saut-Sainte-Marie | Wm. Van Abbott " | 25 | 39 | 50 | ......... | ......... | 13 | 19 | 16 | ......... | ......... |
| " Port-Arthur | J. F. Hodder " | 3 | 30 | 2 | ......... | 19 | ......... | 9 | 3 | ......... | ......... |
| " du lac Doré | E. Bennett " | 6 | 8 | 13 | ......... | 2 | ......... | 1 | ......... | 3 | ......... |
| " Tyendinaga | Geo. Anderson " | ......... | 118 | 168 | 64 | 156 | 156 | 1 | 22 | 6 | 46 |
| " du lac Simcoe | John Yates " | 1 | 8 | 23 | ......... | 14 | 13 | ......... | 5 | 2 | ......... |
| " du Cap-Croker | John McIver " | ......... | 50 | 56 | 1 | 30 | 30 | 1 | ......... | ......... | ......... |
| " Saugeen | John Scoffield " | ......... | 25 | 72 | ......... | 15 | 15 | ......... | 5 | ......... | ......... |
| " Alnwick | John Thackeray " | 2 | 17 | 21 | 2 | ......... | 3 | 1 | ......... | 1 | ......... |
| " du lac à la Vase | W. McFarlane " | ......... | 12 | 10 | 1 | 11 | 4 | ......... | 1 | ......... | ......... |
| " du lac au Riz | W. McFarlane " | ......... | 10 | 10 | ......... | 7 | 7 | ......... | 5 | 1 | ......... |
| " Rama | D. J. McPhee, " | 2 | 31 | 32 | 5 | 3 | 10 | 30 | 12 | 3 | ......... |
| " l'île du Chrétien | Chas. McGibbon " | ......... | 10 | 31 | ......... | ......... | ......... | 1 | ......... | ......... | ......... |
| " Scugog | A. W. Williams " | ......... | 4 | 5 | ......... | 1 | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... |
| Sauvages de la bande de Beausoleil résidant à l'île Manitouline | C. L. D. Sims " | ......... | 3 | 5 | ......... | 2 | 1 | ......... | 5 | ......... | ......... |
| A reporter | ......... | 186 | 780 | 1,568 | 196 | 714 | 793 | 291 | 338 | 242 | 263 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Constructions privées—*Fin.* Chantiers. | Granges. | Ecuries. | Maisons portatives. | Etables à bestiaux. | Porcheries. | Entrepôts. | Caveaux. | Laiteries. | Cribles. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ontario—*Fin.* | | | | | | | | | | | |
| Report | ... | 186 | 780 | 1,568 | 196 | 714 | 793 | 291 | 338 | 242 | 263 |
| Chippewas et Sauteux du traité n° 3, à— | | | | | | | | | | | |
| Hungry-Hall, n° 1 | M. Begg, agent | 4 | ... | 2 | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... |
| " n° 2 | " " | 1 | ... | 2 | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... |
| Long-Saut, n° 1 | " " | 2 | ... | 4 | ... | ... | ... | ... | 5 | ... | ... |
| " n° 2 | " " | 2 | ... | 2 | ... | ... | ... | ... | 6 | ... | ... |
| Rapides du Manitou, n° 1 | " " | 2 | ... | 3 | ... | ... | 1 | ... | 8 | ... | ... |
| " " n° 2 | " " | 1 | ... | 1 | ... | ... | ... | ... | 4 | ... | ... |
| Petites-Fourches | " " | 4 | ... | 4 | ... | ... | ... | ... | 4 | ... | ... |
| Couchiching | " " | 6 | ... | 5 | ... | ... | ... | ... | 6 | ... | ... |
| Stangecoming | " " | 1 | ... | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Niacatchewenin | " " | 2 | ... | 2 | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... |
| Nickickonesemenecanning | " " | 3 | ... | 2 | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... |
| Rivière la Seine | " " | 3 | ... | 2 | ... | ... | ... | ... | 2 | ... | ... |
| Lac la Croix | " " | 2 | ... | 1 | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... |
| Lac des Mille-Lacs | L. J. A. Levêque, insp. | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... | ... | ... | ... |
| Lac à l'Esturgeon | " " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Lac à l'Aigle | " " | ... | ... | ... | ... | 4 | ... | ... | ... | ... | ... |
| Wabigoon | " " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Ignace | " " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Tête du Français | " " | ... | ... | ... | ... | 3 | ... | ... | ... | ... | ... |
| Lac Seul | " " | ... | ... | ... | ... | 6 | ... | ... | ... | ... | ... |
| Wabuskang | " " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Grassy-Narrows | " " | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... | ... | ... | ... |
| Portage-du-Rat | " " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Lac Plat, n° 39 | " " | ... | ... | 4 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| " 40 | " " | ... | ... | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Angle Nord-Ouest nº 37 | " " | ......... | ......... | 7 | ......... | 3 | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... |
| " " 33 | " " | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... |
| " " 34 | " " | ......... | ......... | 1 | ......... | 2 | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... |
| Baie du Poisson-Blanc | " " | ......... | ......... | 3 | ......... | 2 | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... |
| Grosse-Ile | " " | ......... | ......... | 8 | ......... | 2 | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... |
| Assabaska | " " | ......... | ......... | 6 | ......... | 4 | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... |
| Isilngton | " " | ......... | ......... | ......... | ......... | 11 | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... |
| Les Dalles | " " | ......... | ......... | ......... | ......... | 1 | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... |
| Total | | 219 | 780 | 1,628 | 196 | 754 | 794 | 291 | 378 | 242 | 263 |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes | J. Périllard, agent | ......... | 26 | 52 | 9 | 4 | 21 | 20 | ......... | 10 | 10 |
| " de Caughnawaga | Alex. Brosseau, agent | ......... | 108 | 296 | ......... | ......... | 110 | 12 | 2 | 10 | 14 |
| " de Saint-Regis | Geo. Long " | ......... | 95 | 48 | ......... | 40 | 43 | 1 | ......... | ......... | 28 |
| " de Viger | E. Beaulieu " | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... |
| " de Saint-François | A. O. Comiré, M.D. " | ......... | 6 | 5 | 2 | 15 | 4 | 11 | ......... | 3 | ......... |
| " du lac Saint-Jean | Wm. Donohue " | 3 | ......... | 22 | 2 | ......... | 4 | ......... | 5 | 10 | ......... |
| " de Maria | Rev. J Gagné " | 1 | 10 | 3 | ......... | 5 | ......... | 2 | 3 | 6 | ......... |
| " de Ristigouche | Jérémie Pitré " | 7 | 58 | 33 | ......... | 55 | 42 | 5 | ......... | 8 | ......... |
| " de la rivière du Désert | W. J. McCaffrey " | 27 | 13 | 13 | 1 | 7 | 2 | 2 | 5 | 3 | ......... |
| " de la Jeune-Lorette | A. O. Bastien " | ......... | 11 | 9 | ......... | 8 | 12 | ......... | ......... | ......... | ......... |
| " de Bécancour | H. Desilets, M. D. " | 1 | 3 | ......... | ......... | 2 | 2 | ......... | ......... | 1 | ......... |
| " de Témiscamingue | Adam Burwash " | 15 | 11 | 11 | ......... | 8 | 5 | 13 | 12 | 2 | ......... |
| " de Bersimis | Adolphe Gagnon " | 5 | ......... | 2 | ......... | 4 | 1 | ......... | 1 | ......... | ......... |
| Total | | 59 | 341 | 494 | 14 | 148 | 246 | 66 | 28 | 53 | 52 |
| NOUVEAU-BBRUNSWICK. | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | W D. Carter, surint. | 67 | 56 | 43 | ......... | 39 | 37 | ......... | 41 | 2 | ......... |
| " Frédéricton | James Farrell " | 7 | 14 | 32 | ......... | 14 | 27 | ......... | 6 | 5 | ......... |
| Total | | 74 | 70 | 75 | ......... | 53 | 64 | ......... | 47 | 7 | ......... |
| ILE DU PRINCE-EDOUARD. | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard | John O. Arsenault, surint | 2 | 27 | 23 | ......... | 23 | 6 | ......... | ......... | 3 | ......... |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Instruments aratoires, véhicules, etc. | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Charrues. | Herses. | Semoirs. | Cultivateurs. | Rouleaux. | Faucheuses. | Moissonneuses | Râteaux à cheval. | Vanneuses. | Batteuses. | Coffres d'outils. |
| **Ontario.** | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations | E. D. Cameron, surintendant | 370 | 282 | 53 | 196 | 75 | 110 | 75 | 111 | 148 | 2 | 4 |
| Surintendance du Parry-Sound | W. B. Maclean " | 36 | 24 | ........ | ........ | ........ | 1 | ........ | ........ | 6 | ........ | ........ |
| Agence de New-Credit (Mississaguas) | Hugh Stewart, agent | 45 | 40 | 6 | 13 | 6 | 10 | 6 | 9 | 12 | 1 | 1 |
| " de l'Ile Walpole | Alex. McKelvey " | 90 | 55 | 6 | 50 | 8 | 34 | 5 | 16 | 25 | 1 | 2 |
| " de Sarnia | Adam English " | 83 | 72 | 9 | 40 | 10 | 25 | 25 | 24 | 41 | 1 | 15 |
| " de Caradoc | A. Sinclair " | 124 | 109 | 21 | 83 | 19 | 37 | 32 | 33 | 62 | 1 | 17 |
| " de Moraves | A. R. McDonald " | 55 | 56 | 7 | 53 | 2 | 14 | 10 | 9 | 17 | ........ | 2 |
| " de Manitowaning | C. L. D. Sims " | 174 | 99 | ........ | 5 | ........ | 17 | 7 | 19 | 7 | ........ | 51 |
| " de Gore-Bay | J. H. Thorburn " | 54 | 46 | ........ | ........ | ........ | 1 | ........ | 3 | 15 | 1 | ........ |
| " de Thessalon | Sam'l Hagan " | 14 | 11 | ........ | ........ | ........ | 1 | ........ | 1 | 1 | ........ | ........ |
| " du Saut-Ste-Marie | Wm. Van Abbott " | 39 | 32 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 3 | 1 | 3 |
| " de Port-Arthur | J. F. Hodder " | 13 | 11 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 3 |
| " du lac Doré | E. Bennett " | 10 | 4 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de Tyendinaga | Geo. Anderson " | 127 | 130 | 25 | 92 | 37 | 60 | 34 | 70 | 54 | 3 | 44 |
| " du lac Simcoe | John Yates " | 22 | 13 | ........ | 1 | ........ | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 9 |
| " du Cap-Croker | John McIver " | 60 | 50 | 2 | 3 | 2 | 6 | 2 | 20 | 25 | 1 | 1 |
| " de Saugeen | John Scoffield " | 60 | 37 | ........ | ........ | ........ | 6 | 1 | 10 | 5 | 1 | 50 |
| " d'Alnwick | John Thackeray " | 29 | 24 | 6 | 11 | 2 | 5 | 4 | 9 | 14 | ........ | 2 |
| " du lac à la Vase | W. McFarlane " | 12 | 7 | 1 | ........ | 1 | 1 | 1 | 1 | 4 | ........ | ........ |
| " du lac au Riz | W. McFarlane " | 9 | 6 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 5 | ........ | 1 |
| " de Rama | D. J. McPhee " | 20 | 20 | ........ | ........ | 2 | 1 | 1 | 3 | 2 | ........ | 3 |
| " de l'île du Chrétien | Chas. McGibbon " | 30 | 20 | ........ | ........ | 2 | 1 | ........ | 2 | 2 | 1 | ........ |
| " de Scugog | A. W. Williams " | 3 | 3 | 1 | ........ | ........ | 1 | 1 | ........ | 5 | ........ | 3 |
| Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines | C. L. D. Sims " | 4 | 3 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 1 | ........ | ........ | 2 |
| Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à—Hungry-Hall n° 1 | M. Begg, agent | 2 | 1 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| " 2 | " " | 1 | 1 | | | | | | | | | |
| Long-Sault n° 1 | " " | 4 | 2 | | | | | | | | | |
| " 2 | " " | 2 | 1 | | | | | | | | | |
| Rapides du Manitou n° 1 | " " | 3 | 1 | | | | | | | 1 | | |
| " 2 | " " | 1 | 2 | | | | | | | | | |
| Petites-Fourches | " " | 4 | 3 | | | | | | | | | |
| Couchiching | " " | 2 | 2 | | | | | | | | | |
| Stangecoming | " " | | | | | | | | | | | |
| Niacatchewenin | " " | 1 | | | | | | | | | | |
| Nickickonesemenecanning | " " | 1 | 1 | | | | | | | | | |
| Rivière la Seine | " " | 1 | 1 | | | | | | | | | |
| Lac la Croix | " " | 1 | | | | | | | | | | |
| Lac des Mille-Lacs | L. J. A. Lévêque, inspecteur | 2 | 2 | | | | | | | | | |
| Lac à l'Esturgeon | " " | | | | | | | | | | | |
| Lac à l'Aigle | " " | | 1 | | | | | | | | | |
| Wabigoon | " " | 3 | 2 | | | | | | | | | |
| Ignace | " " | | | | | | | | | | | |
| Tête-du-Français | " " | 2 | 2 | | | | | | | | | |
| Lac Seul | " " | 4 | 3 | | | | | | | | | |
| Wabuskang | " " | 2 | 2 | | | | | | | | | |
| Grassy-Narrows | " " | 2 | 3 | | | | | | | | | |
| Portage-du-Rat | " " | | | | | | | | | | | |
| Lac Plat, n° 39 | " " | | | | | | | | | | | |
| " " n° 40 | " " | 1 | 1 | | | | | | | | | |
| Angle Nord-Ouest n° 37 | " " | 3 | 3 | | | | | | | | | |
| " " n° 33 | " " | 1 | 1 | | | | | | | | | |
| " " n° 34 | " " | | 1 | | | | | | | | | |
| Baie du Poisson-Blanc | " " | 1 | | | | | | | | | | |
| Grosse-Ile | " " | 1 | | | | | | | | | | |
| Assabasca | " " | 2 | 1 | | | | | | | | | 1 |
| Islington | " " | 1 | 2 | | | | | | | | | |
| Les Dalles | " " | 1 | 1 | | | | | | | | | |
| Total | | 1,532 | 1,194 | 138 | 548 | 167 | 333 | 208 | 346 | 458 | 15 | 214 |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | | |
| Agence du Lac des Deux-Montagnes | J. Périllard, agent | 33 | 40 | | 2 | 1 | 4 | 1 | 10 | 7 | 2 | 5 |
| Agence de Caughnawaga | Alex Brosseau " | 245 | 200 | 15 | 30 | 8 | 30 | 8 | 35 | 20 | 16 | 75 |
| " de Saint-Régis | Geo. Long " | 102 | 83 | 5 | 66 | 4 | 43 | 16 | 45 | 8 | 12 | 62 |
| " de Viger | E. Beaulieu " | | | | | | | | | | | |
| " de Saint-François | A. O. Comiré, M.D., agent | 3 | 5 | | | | | | | | | |
| " du lac-Saint-Jean | Wm. Donohue, agent | 22 | 28 | | | 1 | 3 | 1 | 5 | 10 | 4 | |
| " de Maria | Rev. J. Gagné " | 3 | 7 | | | 1 | | | | 1 | | |
| " de Ristigouche | Jérémie Pitré " | 32 | 23 | | 4 | 2 | 4 | 1 | 11 | 3 | 1 | 2 |
| A reporter | | 410 | 386 | 20 | 102 | 17 | 84 | 27 | 106 | 49 | 35 | 144 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Instruments aratoires, véhicules, etc.—*Suite.* Charrues. | Herses. | Semoirs. | Cultivateurs. | Rouleaux. | Faucheuses. | Moissonneuses. | Râteaux à cheval. | Vanneuses. | Batteuses. | Coffres d'outils. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Québec—*Fin.*** | | | | | | | | | | | | |
| Report | | 440 | 386 | 20 | 102 | 17 | 84 | 27 | 106 | 49 | 35 | 144 |
| Agence de la Rivière du Désert | W. J. McCaffrey, agent | 20 | 23 | | | 1 | 1 | 1 | 3 | 4 | | |
| " Jeune-Lorette | A. O. Bastien " | 5 | 5 | | 1 | | | | 1 | | | |
| " Bécancour | H. Desilets, M.D. " | 3 | 3 | | | | | 1 | 1 | | | |
| " Témiscamingue | Adam Burwash " | 12 | 15 | | | 1 | 1 | | 1 | 1 | 1 | 3 |
| " Bersimis | Adolphe Gagnon " | 2 | 2 | | | | | | | | | |
| Total | | 482 | 434 | 20 | 103 | 19 | 86 | 29 | 112 | 54 | 36 | 147 |
| **Nouveau-Brunswick.** | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | W. D. Carter, surintendant | 23 | 15 | | | | 1 | | | | | 1 |
| " Frédéricton | James Farrell " | 31 | 33 | | 17 | 5 | 1 | | 7 | 1 | | |
| Total | | 54 | 48 | | 17 | 5 | 2 | | 7 | 1 | | 1 |
| **Ile du Prince-Edouard.** | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard | John O. Arsenault, surintendant. | 10 | 2 | | | 2 | | | | 1 | 1 | 3 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Instruments aratoires, véhicules, etc. - *Suite.* Autres instruments. | Chariots. | Charrettes. | Traîneaux de halage. | Traîneaux de promenade. | Chariots démocrates. | Bogheis et voitures légères | Valeur des instruments aratoires et véhicules. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ONTARIO. | | | | | | | | | $ c. |
| Surint. de la Grande-Rivière—Six-Nations... | E. D. Cameron, surintendant... | 2,320 | 272 | 94 | 220 | 75 | 95 | 200 | 28,168 00 |
| Surintendance de Parry-Sound... | W. B. Maclean " ... | 582 | 10 | 1 | 28 | 12 | 1 | ... | 2,140 00 |
| Agence de New-Credit (Mississaguas)... | Hugh Stewart, agent... | 94 | 125 | 6 | 20 | 11 | 7 | 25 | 3,085 00 |
| " de l'île Walpole... | Alex. McKelvey " ... | 800 | 94 | 1 | 55 | 23 | 32 | 89 | 12,300 00 |
| " de Sarnia... | Adam English " ... | 758 | 83 | 2 | 62 | 16 | 11 | 82 | 13,702 00 |
| " de Caradoc... | A. Sinclair " ... | 1,424 | 74 | 13 | 82 | 29 | 44 | 106 | 9,447 50 |
| " des Moraves... | A. R. McDonald " ... | 310 | 42 | ... | 33 | 13 | 12 | 40 | 7,000 00 |
| " des Manitowaning... | C. L. D. Sims " ... | 1,640 | 113 | 10 | 150 | 145 | 10 | 17 | 13,125 00 |
| " de Bay Gore... | J. H. Thorburn " ... | ... | 20 | 4 | 42 | 19 | 16 | 43 | 3,972 00 |
| " de Thessalon ... | Saml. Hagan " ... | 301 | 2 | ... | 27 | 14 | ... | ... | 775 00 |
| " du Saut-Ste-Marie... | Wm. Van Abbott " ... | 1,798 | 18 | 5 | 33 | 10 | ... | 3 | 3,795 00 |
| " de Port-Arthur... | J. F. Hodder " ... | 1,210 | 2 | 2 | 22 | 3 | ... | 1 | 2,225 00 |
| " du lac Doré... | E. Bennett " ... | 65 | 1 | ... | 4 | 4 | 4 | 1 | 460 00 |
| " de Tyendinaga... | Geo. Anderson " ... | 4,208 | 117 | ... | 107 | 76 | 70 | 70 | 29,886 65 |
| " du lac Simcoe... | John Yates " ... | 110 | 4 | ... | 10 | 12 | 2 | 2 | 1,113 00 |
| " du Cap-Croker... | John McIver " ... | 500 | 40 | 4 | 25 | 18 | 15 | 18 | 5,000 00 |
| " de Saugeen... | John Scoffield " ... | 1,500 | 25 | ... | 50 | 40 | 25 | 65 | 3,700 00 |
| " d'Alnwick... | John Thackeray " ... | 402 | 19 | 1 | 16 | 13 | 10 | 26 | 3,324 80 |
| " du lac à la Vase... | W. McFarlane " ... | 100 | 4 | ... | 8 | 3 | 5 | 1 | 1,000 00 |
| " du lac au Riz... | " " ... | 60 | 5 | ... | 5 | 2 | ... | 3 | 1,200 00 |
| " de Rama ... | D. J. McPhee " ... | 115 | 9 | ... | 7 | 8 | 2 | 11 | 1,300 00 |
| " de l'île au Chrétien... | Chas. McGibbon " ... | 90 | 7 | ... | ... | ... | 2 | ... | 550 00 |
| " de Scugog... | A. W. Williams " ... | 30 | 2 | ... | 7 | 3 | 3 | 3 | 450 00 |
| Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines... | C. L. D. Sims " ... | 50 | ...1 | ... | 3 | 3 | ... | ... | 250 00 |
| A reporter... | ... | 18,467 | 1,089 | 143 | 1,016 | 552 | 336 | 806 | 147,968 95 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Instruments aratoires, véhicules, etc.—*Fin.* Autres instruments. | Chariots. | Charrettes. | Traineaux de halage. | Traineaux de promenade. | Chariots démocrates. | Boghei et voitures légères | Valeur des instruments aratoires et véhicules. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | $ c. |
| **Ontario—*Fin.*** | | | | | | | | | |
| Report | | 18,467 | 1,089 | 143 | 1,016 | 552 | 366 | 806 | 147,968 95 |
| Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à— | | | | | | | | | |
| Hungry-Hall, n° 1 | M. Begg, agent | 7 | | | | | | | 32 00 |
| " n° 2 | " " | 5 | | | | | | | 20 00 |
| Long-Saut, n° 1 | " " | 16 | | | | | | | 66 00 |
| " n° 2 | " " | 22 | | | | | | | 47 00 |
| Rapides du Manitou, n° 1 | " " | 7 | | | | | | | 62 00 |
| " n° 2 | " " | 4 | | | | | | | 24 00 |
| Petites-Fourches | " " | 10 | | | | | | | 65 00 |
| Couchiching | " " | 40 | | | | | | | 70 00 |
| Stangecoming | " " | 13 | | | | | | | 13 00 |
| Niacatchewenin | " " | 15 | | | | | | | 25 00 |
| Nickickonesemenecanning | " " | 20 | | | | | | | 35 00 |
| Rivière la Seine | " " | 25 | | | | | | | 40 00 |
| Lac la Croix | " " | 20 | | | | | | | 30 00 |
| Lac des Mille-Lacs | L. J. A. Lévêque, inspecteur | 42 | | | | | | | 61 00 |
| Lac à l'Esturgeon | " " | 9 | | | | | | | 4 50 |
| Lac à l'Aigle | " " | 35 | | | | | | | 22 50 |
| Wabigoon | " " | 57 | | | | | | | 83 50 |
| Ignace | " " | 15 | | | | | | | 7 50 |
| Tête-du-Français | " " | 103 | | | | | | | 91 50 |
| Lac Seul | " " | 161 | | | | | | | 155 50 |
| Wabuskang | " " | 42 | | | | | | | 61 00 |
| Grassy-Narrows | " " | 49 | | | | | | | 70 50 |
| Portage-du-Rat | " " | 18 | | | | | | | 9 00 |
| Lac Plat, n° 39 | " " | 8 | | | | | | | 4 00 |
| " n° 40 | " " | 13 | | | | | | | 26 50 |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Angle Nord-Ouest, n° 37 | “ “ | 59 | | | | | | | 87 50 |
| “ “ n° 33 | “ “ | 34 | | | | | | | 37 00 |
| “ “ n° 34 | “ “ | 21 | | | | | | | 15 50 |
| Baie du Poisson-Blanc | “ “ | 33 | | | | | | | 31 50 |
| Grosse-Ile | “ “ | 48 | | | | | | | 37 00 |
| Assabaska | “ “ | 103 | | | | | | | 106 50 |
| Islington | “ “ | 142 | | | | | | | 96 00 |
| Les Dalles | “ “ | 9 | | | | | | | 24 50 |
| Total | | 19,672 | 1,089 | 143 | 1,016 | 552 | 366 | 806 | 149,530 45 |
| Québec. | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagne | J. Périllard, agent | 435 | 11 | 46 | 49 | 37 | 6 | 30 | 5,271 55 |
| “ de Caughnawaga | Alex. Brosseau “ | 550 | 140 | 185 | 200 | 50 | | 80 | 9,547 00 |
| “ Saint-Régis | Geo. Long “ | 190 | 60 | 26 | 78 | 49 | 11 | 46 | 7,378 00 |
| “ Viger | E. Beaulieu “ | | | | | | | | |
| “ Saint-François | A. O. Comiré, M. D., agent | 135 | 13 | | 13 | 12 | | 8 | 1,260 00 |
| “ du lac Saint-Jean | Wm. Donohue “ | | 5 | 18 | 30 | 27 | 19 | 4 | 3,653 00 |
| “ de Maria | Rév. J. Gagné “ | 114 | 4 | 6 | 5 | 4 | | | 500 00 |
| “ Ristigouche | Jérémie Pitré “ | 153 | 6 | 10 | 17 | 6 | 4 | 8 | 3,640 00 |
| “ la rivière du Désert | W. J. McCaffrey “ | 250 | 6 | 9 | 22 | 3 | 3 | 10 | 1,986 00 |
| “ la Jeune-Lorette | A. O. Bastien “ | 280 | 4 | 7 | 10 | 5 | 1 | 3 | 350 00 |
| “ Bécancour | H. Desilets, M. D. “ | 30 | 1 | 2 | 1 | 1 | | 1 | 200 00 |
| “ Témiscamingue | Adam Burwash “ | 100 | 3 | 1 | 14 | 3 | 1 | | 1,189 00 |
| “ Bersimis | Adolphe Gagnon “ | | | 4 | 4 | | | 2 | 81 00 |
| Total | | 2,237 | 253 | 314 | 443 | 197 | 45 | 192 | 35,055 55 |
| Nouveau-Brunswick. | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | W. D. Carter, surint | 337 | 30 | 2 | 24 | 3 | | 11 | 1,700 00 |
| “ Frédéricton | James Farrell “ | 232 | 29 | | 30 | 23 | 1 | 2 | 2,677 00 |
| Total | | 569 | 59 | 2 | 54 | 26 | 1 | 13 | 4,377 00 |
| Ile du Prince-Edouard. | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard | John O. Arsenault, surint | 84 | 1 | 3 | 8 | | | | 380 00 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite*

### BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite*.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Bétail et volaille. — Chevaux. — Etalons et chevaux hongres. | Chevaux. — Juments. | Chevaux. — Poulains et pouliches. | Bestiaux. — Taureaux. | Bestiaux. — Bœufs de travail. | Bestiaux. — Bouvillons. | Bestiaux. — Vaches laitières. | Bestiaux. — Jeunes animaux. | Autres animaux. — Moutons. | Autres animaux. — Agneaux. | Autres animaux. — Verrats. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ONTARIO. | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations | E. D. Cameron, surint. | 370 | 537 | 170 | 12 | ........ | 65 | 120 | 509 | 200 | 59 | 25 |
| Surintendance de Parry-Sound | W. B. Maclean " | 23 | 25 | 3 | 6 | 11 | 17 | 98 | 106 | 20 | ........ | ........ |
| Agence de New-Credit (Mississaguas) | Hugh Stewart, agent | 40 | 30 | 14 | 2 | ........ | 15 | 65 | 70 | 10 | 7 | 4 |
| " Walpole | Alex. McKelvey " | 116 | 85 | 136 | 3 | 7 | ........ | 178 | 220 | 21 | 12 | 4 |
| " Sarnia | Adam English " | 90 | 75 | 12 | 6 | ........ | 22 | 98 | 73 | 6 | ........ | 8 |
| " Caradoc | A. Sinclair " | 116 | 132 | 45 | 3 | ........ | 20 | 137 | 99 | 13 | 7 | 4 |
| " Moraves | A. R. McDonald " | 42 | 76 | 23 | 2 | ........ | 11 | 47 | 63 | 14 | 6 | 6 |
| " Manitowaning | C. L. D. Sims " | 187 | 223 | 97 | 9 | 17 | 33 | 131 | 130 | 41 | 16 | 15 |
| " Gore-Bay | J. H. Thorburn " | 61 | 59 | 4 | 2 | 2 | 5 | 31 | 17 | 39 | 3 | 5 |
| " Thessalon | Sam'l Hagan " | 37 | 30 | 4 | 2 | ........ | 6 | 24 | 18 | 3 | ........ | 2 |
| " Saut-Sainte Marie | Wm. Van Abbott " | 38 | 25 | 14 | 3 | 30 | 9 | 73 | 79 | ........ | ........ | 2 |
| " Port-Arthur | J. F. Hodder " | 12 | 8 | 2 | 8 | 12 | 7 | 24 | 27 | ........ | ........ | ........ |
| " lac Doré | E. Bennett " | 9 | 6 | 2 | ........ | ........ | ........ | 10 | 18 | 5 | ........ | ........ |
| " Tyendinaga | Geo. Anderson " | 274 | 191 | 49 | 36 | ........ | 105 | 548 | 475 | 129 | 123 | 8 |
| " lac Simcoe | John Yates " | 12 | 21 | ........ | 2 | ........ | 9 | 22 | 25 | 10 | 4 | 1 |
| " Cap-Croker | John McIver " | 60 | 40 | 20 | ........ | ........ | 20 | 40 | 40 | 50 | 40 | 1 |
| " Saugeen | John Scoffield " | 25 | 70 | 40 | ........ | 2 | 20 | 30 | 35 | 20 | 12 | ........ |
| " Alnwick | John Thackeray " | 23 | 23 | 8 | 1 | ........ | 4 | 42 | 41 | ........ | ........ | 1 |
| " lac à la Vase | W. McFarlane " | 6 | 9 | 6 | 1 | ........ | ........ | 15 | 12 | ........ | ........ | 1 |
| " lac du Riz | W. McFarlane " | 9 | 8 | 6 | 1 | ........ | 6 | 16 | 10 | ........ | ........ | 1 |
| " Rama | D. J. McPhee " | 6 | 20 | 1 | ........ | ........ | 4 | 10 | 16 | ........ | ........ | ........ |
| " l'île du Chrétien | Chas. McGibbon " | 30 | 28 | 20 | 1 | 4 | 25 | 45 | 30 | 28 | 10 | 6 |
| " Scugog | A. W. Williams " | 3 | 6 | 2 | ........ | ........ | ........ | 5 | 2 | ........ | ........ | ........ |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines | C. L. D. Sims " | 8 | 4 | ... | ... | ... | ... | 2 | ... | ... | ... | ... |
| Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à— | | | | | | | | | | | | |
| Hungry-Hall n° 1 | M. Begg, agent | ... | 2 | ... | 1 | 2 | ... | 4 | 4 | ... | ... | ... |
| " " n° 2 | " " | 4 | 3 | ... | ... | ... | ... | 2 | 2 | ... | ... | ... |
| Long-Saut n° 1 | " " | 3 | 4 | 2 | ... | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| " " n° 2 | " " | 3 | 10 | ... | ... | 5 | ... | 2 | ... | ... | ... | ... |
| Rapides du Manitou, n° 1 | " " | 2 | 1 | ... | ... | 8 | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| " " n° 2 | " " | 2 | 4 | 2 | ... | 2 | ... | 1 | ... | ... | ... | ... |
| Petites-Fourches | " " | 1 | 7 | ... | 1 | 1 | ... | 3 | 1 | ... | ... | ... |
| Couchiching | " " | 7 | 6 | ... | 2 | 6 | ... | 5 | 2 | ... | ... | ... |
| Stangecoming | " " | 1 | 2 | ... | ... | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Niacatchewenin | " " | 1 | 1 | ... | 1 | ... | ... | 2 | 1 | ... | ... | ... |
| Nickickonesemenecanning | " " | ... | 2 | ... | 1 | ... | ... | 3 | ... | ... | ... | ... |
| Rivière la Seine | " " | ... | 1 | ... | 1 | ... | ... | ... | 2 | ... | ... | ... |
| Lac la Croix | " " | ... | 1 | ... | ... | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Lac des Mille-Lacs | L. J. A. Lévêque, inspecteur | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... | ... | ... |
| Lac à l'Esturgeon | " " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Lac à l'Aigle | " " | 2 | ... | ... | 1 | ... | ... | 3 | 2 | ... | ... | ... |
| Wabigoon | " " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Ignace | " " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Tête-du-Français | " " | ... | ... | ... | 2 | ... | ... | 4 | 4 | ... | ... | ... |
| Lac Seul | " " | ... | ... | ... | 2 | 1 | ... | 5 | 11 | ... | ... | ... |
| Wabuskang | " " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Grassy-Narrows | " " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... | ... | ... |
| Portage-du-Rat | " " | 4 | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Lac Plat, n° 39 | " " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| " " 40 | " " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Angle Nord-Ouest, n° 37 | " " | 12 | 2 | ... | ... | 4 | ... | 2 | 4 | ... | ... | ... |
| " " 33 | " " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| " " 34 | " " | 3 | 2 | ... | 2 | 4 | ... | 5 | 4 | ... | ... | ... |
| Baie du Poisson-Blanc | " " | 11 | 1 | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... | ... | ... |
| Grosse-Ile | " " | 8 | 6 | ... | 1 | 2 | ... | 3 | ... | ... | ... | ... |
| Assabaska | " " | 12 | 2 | ... | ... | 2 | 1 | 1 | ... | ... | ... | ... |
| Islington | " " | 1 | ... | ... | 1 | 7 | 9 | 5 | 7 | ... | ... | ... |
| Les Dalles | " " | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Totaux | | 1,674 | 1,679 | 682 | 116 | 132 | 413 | 1,864 | 2,159 | 609 | 299 | 84 |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes | J. Périllard, agent | ... | 67 | 23 | 11 | ... | 4 | 91 | 74 | 22 | 11 | ... |
| " de Caughnawaga | Alex. Brosseau " | 25 | 80 | 88 | 20 | ... | 8 | 350 | 250 | 10 | 8 | 2 |
| " de Saint-Régis | Geo. Long " | 89 | 100 | 70 | 18 | ... | ... | 180 | 168 | ... | ... | 10 |
| " de Viger | E. Beaulieu " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| A reporter | | 114 | 247 | 181 | 49 | 12 | 621 | 492 | 32 | 32 | 19 | 12 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Bétail et volaille—*Suite.* Chevaux. | | | Bestiaux. | | | | | Autres animaux. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Etalons et chevaux hongres. | Juments. | Poulains et pouliches. | Taureaux. | Bœufs de travail. | Bouvillons. | Vaches à lait. | Jeunes bestiaux. | Moutons. | Agneaux. | Verrats. |
| QUÉBEC—*Fin.* | | | | | | | | | | | | |
| Report | ........ | 114 | 247 | 181 | 49 | ........ | 12 | 621 | 492 | 32 | 19 | 12 |
| Agence de Saint-François | A. O. Cormiré, M D., agent | 8 | 10 | ........ | 1 | ........ | ........ | 22 | 12 | ........ | ........ | ........ |
| " du lac Saint-Jean | Wm. Donohue, agent | 15 | 10 | 3 | 2 | 2 | ........ | 38 | 49 | ........ | ........ | ........ |
| " de Maria | Rév. J. Gagné " | 5 | 5 | 1 | 1 | 3 | ........ | 8 | 12 | 2 | ........ | ........ |
| " de Ristigouche | Jérémie Pitré " | 15 | 18 | 5 | ........ | 4 | 1 | 38 | 55 | 6 | 2 | 2 |
| " de la rivière du Désert | W. J. McCaffrey " | 21 | 13 | 7 | 3 | ........ | 5 | 41 | 25 | 19 | 7 | 1 |
| " de la Jeune-Lorette | A. O. Bastien " | 5 | 2 | 1 | 3 | ........ | 4 | 18 | 7 | 1 | ........ | ........ |
| " de Bécancour | H. Désilets, M.D. " | 1 | 2 | ........ | 3 | ........ | ........ | 5 | 7 | 1 | 1 | ........ |
| " de Témiscamingue | Adam Burwash " | 6 | 5 | 1 | 2 | ........ | ........ | 12 | 12 | 14 | ........ | ........ |
| " de Bersimis | Adolphe Gagnon " | 4 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 4 | 7 | ........ | ........ | ........ |
| Totaux | | 194 | 312 | 199 | 64 | 9 | 22 | 807 | 678 | 75 | 29 | 15 |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | W. D. Carter, surint | 16 | 11 | ........ | ........ | 18 | ........ | 49 | 40 | ........ | ........ | ........ |
| " Fredéricton | James Farrell " | 22 | 9 | 6 | ........ | ........ | 2 | 16 | 49 | 7 | 5 | 5 |
| Totaux | | 38 | 20 | 6 | ........ | 18 | 2 | 65 | 89 | 7 | 5 | 5 |
| ILE DU PRINCE-EDOUARD. | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard | John O. Arsenault, surint. | ........ | 2 | ........ | ........ | ........ | ........ | 1 | 1 | ........ | ........ | ........ |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Bétail et volaille—*Suite.* Autres animaux. Truies. | Cochons. | Volaille. Dindons. | Oies. | Canards. | Coqs et poules. | Valeur du bétail et de la volaille. | Effets généraux. Bateaux à voilles. | Chaloupes. | Canots. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Ontario.** | | | | | | | | $ c. | | | |
| Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations | E. D. Cameron, surint. | 354 | 1,800 | 814 | 131 | 1,861 | 8,854 | 46,875 00 | ......... | 4 | 1 |
| Surintendance de Parry-Sound | W. B. Maclean " | ......... | 60 | ......... | ......... | ......... | 255 | 10,050 00 | 19 | 18 | 105 |
| Agence de New-Credit (Mississaguas) | Hugh Stewart, agent | 25 | 50 | 15 | 30 | 150 | 1,100 | 5,500 00 | ......... | ......... | ......... |
| " l'île Walpole | Alex. McKelvey " | 100 | 745 | 250 | 150 | 181 | 2,300 | 18.206 00 | 6 | 44 | 16 |
| " Sarnia | Adam English " | 30 | 133 | 441 | 25 | 88 | 2,495 | 10,944 00 | 1 | 40 | 1 |
| " Caradoc | A. Sinclair " | 61 | 300 | 187 | 39 | 62 | 7,912 | 11,936 10 | ......... | 4 | 2 |
| " des Moraves | A. R. McDonald " | 60 | 190 | 7 | 69 | 24 | 1,875 | 9,990 00 | ......... | 2 | ......... |
| " Manitowaning | C. L. D. Sims " | 125 | 865 | ......... | ......... | 10 | 2,440 | 17,375 00 | 110 | 37 | 48 |
| " Gore-Bay | J. H. Thorburn " | 6 | 428 | 8 | 14 | 22 | 1,190 | 9,033 30 | 40 | 18 | 1 |
| " Thessalon | Saml. Hagan " | 25 | 48 | 10 | 8 | ......... | 414 | 4,000 00 | 26 | 16 | 48 |
| " Saut-Sainte-Marie | Wm. Van Abbott " | 11 | 46 | 6 | ......... | ......... | 1,759 | 7,599 00 | 55 | 25 | 51 |
| " Port Arthur | J. F. Hodder " | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | 375 | 3,475 00 | 33 | 29 | 487 |
| " du lac Doré | E. Bennett " | ......... | 25 | ......... | ......... | ......... | 70 | 850 00 | ......... | ......... | 12 |
| " Tyendinaga | Geo. Anderson " | 164 | 511 | 508 | 145 | 554 | 5,544 | 51,400 75 | 3 | 36 | 1 |
| " du lac Simcoe | John Yates " | 12 | 65 | 15 | 6 | 60 | 375 | 3,550 00 | 5 | 21 | 4 |
| " Cap-Croker | John McIver " | 40 | 400 | 15 | ......... | 20 | 600 | 8,000 00 | 5 | 20 | 2 |
| " Saugeen | John Scoffield " | 60 | 175 | 50 | 25 | 65 | 150 | 3,300 00 | 5 | 7 | ......... |
| " Alnwick | John Thackeray " | 13 | 67 | 28 | ......... | 20 | 561 | 4,698 50 | ......... | ......... | 18 |
| " du lac à la Vase | W. McFarlane " | 3 | 12 | ......... | ......... | 20 | 150 | 2,100 00 | ......... | 1 | 38 |
| " du lac au Riz | W. McFarlane " | 6 | 21 | ......... | 20 | 40 | 200 | 2,120 00 | ......... | ......... | 12 |
| " Rama | D. J. McPhee " | 4 | 47 | 20 | 17 | 26 | 90 | 1,800 00 | ......... | 11 | 64 |
| " l'île du Chrétien | Chas. McGibbon " | 15 | 125 | 30 | ......... | ......... | 400 | 3,700 00 | 13 | 22 | 18 |
| A reporter | ......... | 1,114 | 6.113 | 2,539 | 709 | 3,203 | 33,109 | 236,502 65 | 321 | 351 | 929 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Bétail et volaille—*Fin.* Autres animaux. Truies. | Cochons. | Volaille. Dindons. | Oies. | Canards. | Coqs et poules. | Valeur du bétail et de la volaille. | Effets généraux. *Fin.* Bateaux à voiles. | Chaloupes. | Canots. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ONTARIO—*Fin.* | | | | | | | | $ c. | | | |
| Report | | 1,114 | 6,113 | 2,539 | 709 | 3,203 | 33,109 | 236,502 65 | 321 | 351 | 929 |
| Agence de Scugog | A. W. Williams, agent | 5 | 5 | 9 | 6 | 3 | 61 | 546 75 | | 5 | 8 |
| Sauvages de la bande de Beausoleil résidant à l'île Manitouline | C. L. D. Sims " | 2 | 15 | | | | 50 | 450 00 | 4 | | |
| Chippewas et Sauteux du traité n° 3, à— | | | | | | | | | | | |
| Hungry-Hall, n° 1 | M. Begg, agent | | | | | | | 420 00 | | | 20 |
| " 2 | " " | | | | | | | 320 00 | | | 18 |
| Long Saut, n° 1 | " " | | | | | | | 320 00 | | | 25 |
| " 2 | " " | | | | | | | 720 00 | | | 30 |
| Rapides du Manitou, n° 1 | " " | | | | | | | 490 00 | | | 20 |
| " " 2 | " " | | | | | | | 380 00 | | | 20 |
| Petites-Fourches | " " | | | | | | | 555 00 | | 2 | 40 |
| Couchiching | " " | | | | | | | 1,000 00 | | | 20 |
| Stangecoming | " " | | | | | | | 140 00 | | | 22 |
| Niacatchewenin | " " | | | | | | | 195 00 | | 1 | 25 |
| Nickickonesemenecanning | " " | | | | | | | 220 00 | | 1 | 30 |
| Rivière la Seine | " " | | | | | | | 100 00 | | | 35 |
| Lac la Croix | " " | | | | | | | 80 00 | | | |
| Lac des Mil e-Lacs | L. J.A. Lévêque, inspecteur | | | | | | | 25 00 | | | 31 |
| Lac à l'Esturgeon | " " | | | | | | | | | | 12 |
| Lac à l'Aigle | " " | | | | | | | 170 00 | | | 24 |
| Wabigoon | " " | | | | | | | | | | 36 |
| Ignace | " " | | | | | | | | | | 30 |
| Tête-du-Français | " " | | | | | | | 170 00 | | | 56 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Lac Seul | " " | | | | | | | 260 00 | | | 140 |
| Wabuskang | " " | | | | | | | | | | 29 |
| Grassy-Narrows | " " | | | | | | | 25 00 | | | 41 |
| Portage-du-Rat | " " | | | | | | | 100 00 | | | 35 |
| Lac Plat nº 39 | " " | | | | | | | | | | 45 |
| " nº 40 | " " | | | | | | | | | | 30 |
| Angle Nord-Ouest, nº 37 | " " | | | | | | | 515 00 | | | 56 |
| " " nº 33 | " " | | | | | | | | | | 30 |
| " " nº 34 | " " | | | | | | | 575 00 | | | 12 |
| Baie du Poisson-Blanc | " " | | | | | | | 265 00 | | | 24 |
| Grosse-Ile | " " | | | | | | | 460 00 | | | 54 |
| Assabaska | " " | | | | | | | 395 00 | | | 68 |
| Islington | " " | | | | | | | 605 00 | | | 66 |
| Les Dalles | " " | | | | | | | 40 00 | | | 32 |
| Total | | 1,121 | 6,133 | 2,548 | 715 | 3,206 | 39,220 | 246,044 30 | 325 | 360 | 3,093 |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes | J. Périllard, agent | 16 | 148 | 26 | 4 | 5 | 505 | 8,770 65 | | 27 | 1 |
| " de Caughnawaga | Alex Brosseau " | 40 | 160 | | | 15 | 150 | 14,792 00 | | 50 | 10 |
| " de Saint-Régis | Geo. Long " | 75 | 139 | 300 | 35 | 76 | 1,400 | 18,581 00 | | 64 | |
| " de Viger | E. Beaulieu " | | | | | | | | | | 4 |
| " de Saint-François | A. O. Camiré, M.D., agent | | 49 | | | | 40 | 1,586 00 | | 8 | 7 |
| " du lac Saint-Jean | Wm. Donohue, agent | 3 | 32 | | | | 150 | 3,321 00 | | | 131 |
| " de Maria | Rév. J. Gagné " | 3 | 6 | | | | 24 | 800 00 | | | 7 |
| " de Ristigouche | Jérémie Pitré " | 10 | 49 | | | 2 | 177 | 3,545 00 | | | 48 |
| " de la rivière du Désert | W. J. McCaffrey " | 5 | 20 | 25 | | | 100 | 2,750 00 | | 2 | 40 |
| " de Jeune Lorette | A. O. Bastien " | | 25 | | | 8 | 300 | 1,500 00 | | | 15 |
| " de Bécancour | H. Desilets, M.D. " | 3 | 12 | | | | 60 | 350 00 | | | 3 |
| " de Témiscamingue | Adam Burwash " | | 13 | | | | 197 | 1,712 95 | | | 24 |
| " de Bersimis | Adolphe Gagnon " | | 2 | | | | 10 | 375 00 | 1 | | 90 |
| Total | | 155 | 655 | 351 | 39 | 106 | 3,113 | 58,083 60 | 1 | 151 | 380 |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | W. D. Carter, surintendant | | 30 | | 10 | 2 | 161 | 2,085 00 | 47 | 34 | 52 |
| " Frédéricton | James Farrell " | 10 | 80 | | 6 | | 385 | 2,650 00 | | 1 | 97 |
| Total | | 10 | 110 | | 16 | 2 | 546 | 4,735 00 | 47 | 35 | 149 |
| ILE DU PRINCE-EDOUARD. | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard | John O. Arsenault, surint | | 1 | | | | 19 | 220 00 | 2 | 22 | 1 |

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent | Effets généraux—*Suite.* Carabines. | Fusils. | Filets. | Pièges en acier | Tentes. | Valeur. | Effets de ménage. Valeur. | Valeur des biens meubles et immeubles. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ontario. | | | | | | | $ c. | $ c. | $ c. |
| Surintendance de la Grande-Rivière— | | | | | | | | | |
| Six-Nations | E. D. Cameron, surintendant | 15 | 129 | 1 | 280 | ...... | 873 00 | 31,850 00 | 925,256 00 |
| Surintendance de Parry-Sound | W. B. Maclean " | 73 | 71 | 129 | 575 | ...... | 3,999 00 | 12,835 00 | 16,834 00 |
| Agence des Mississaguas de New-Credit | Hugh Stewart, agent | 8 | 20 | 2 | 18 | 1 | 100 00 | 5,500 00 | 190,000 00 |
| " de l'Ile Walpole | Alex. McKelvey " | 17 | 34 | 2 | 650 | 3 | 850 00 | 13,700 00 | 286,674 90 |
| " de Sarnia | Adam English " | 17 | 25 | 7 | 15 | ...... | 900 00 | 11,806 00 | 371,574 00 |
| " de Caradoc | A. Sinclair " | 18 | 37 | ......... | 166 | ...... | 227 00 | 13,780 00 | 435,229 80 |
| " des Moraves | A. R. McDonald " | 10 | 8 | 7 | 40 | ...... | 200 00 | 2,500 00 | 183,240 00 |
| " de Manitowaning | C. L. D. Sims " | 31 | 146 | 370 | 589 | 85 | 10,400 00 | 51,900 00 | 311,523 00 |
| " de Gore-Bay | J. H. Thorburn " | 6 | 59 | 62 | 109 | 6 | 5,405 30 | 6,435 00 | 12,370 30 |
| " de Thessalon | Sam'l Hagan " | 12 | 63 | 137 | 970 | 46 | 4,255 00 | 3,410 00 | 80,567 00 |
| " du Saut-Sainte-Marie | Wm. Van Abbott " | 14 | 145 | 73 | 962 | 73 | 7,146 00 | 17,347 00 | 222,876 00 |
| " de Port-Arthur | J. F. Hodder " | 69 | 397 | 675 | 2,059 | 119 | 21,160 00 | 15,510 00 | 36,670 00 |
| " du lac Doré | E. Bennett " | 14 | 2 | 3 | 75 | 4 | 280 00 | 900 00 | Not given. |
| " de Tyendinaga | Geo. Anderson " | 14 | 49 | 5 | 299 | ...... | 1,587 15 | 25,550 00 | 929,024 55 |
| " du lac Simcoe | John Yates " | 4 | 13 | 7 | 108 | 16 | 1,043 00 | 2,000 00 | 54,895 00 |
| " du Cap-Croker | John McIver " | 21 | 25 | 240 | 25 | 3 | 1,200 00 | 3,500 00 | 15,500 00 |
| " de Saugeen | John Scoffield " | 50 | 100 | 30 | 110 | 3 | 1,700 00 | 6,000 00 | 114,752 00 |
| " d'Alnwick | John Thackeray " | 7 | 14 | ......... | 586 | 12 | 756 30 | 5,101 00 | 115,387 60 |
| " du lac à la Vase | W. McFarlane " | 4 | 28 | ......... | 1,670 | 6 | 1,300 00 | 2,000 00 | 3,300 00 |
| " du lac au Riz | W. McFarlane " | 1 | 7 | ......... | 400 | ...... | 400 00 | 1,950 00 | 3,200 00 |
| " de Rama | D. J. McPhee " | 28 | 17 | ......... | 350 | 21 | 1,000 00 | 2,600 00 | 68,000 00 |
| " de l'île du Chrétien | Chas. McGibbon " | 25 | 23 | 25 | 375 | 5 | 800 00 | 2,250 00 | 30,600 00 |
| " de Scugog | A. W. Williams " | 1 | 10 | ......... | 420 | 5 | 200 00 | 400 00 | 19,596 75 |
| Sauv. de la bande de Beausoleil résid. aux îles Manitoulines | C. L. D. Sims " | 1 | 2 | 12 | 2 | 4 | 300 00 | 800 00 | 2,800 00 |
| Chippewas et Sauteux du traité nº 3 à— | | | | | | | | | |
| Hungry-Hall nº 1 | M. Begg " | 5 | 4 | 3 | 9 | 2 | 281 35 | 100 00 | 5,651 35 |
| " 2 | " " | 3 | 2 | 1 | 6 | 2 | 206 90 | 100 00 | 3,731 90 |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Long-Saut, n° 1 | " " | 3 | 3 | 1 | 11 | 4 | 276 65 | 400 00 | 8,928 6 |
| " 2 | " " | 3 | 5 | 2 | 14 | 4 | 337 10 | 500 00 | 7,720 10 |
| Rapides du Manitou, n° 1 | " " | 5 | 2 | 2 | 8 | 3 | 261 20 | 300 00 | 1,335 20 |
| " 2 | " " | 3 | 3 | 1 | 13 | 2 | 231 95 | 300 00 | 4,501 95 |
| Petites Fourches | " " | 10 | 10 | 5 | 30 | 6 | 619 50 | 600 00 | 20,844 50 |
| Couchiching | " " | 2 | 2 | 4 | 11 | 2 | 221 65 | 100 00 | 4,117 65 |
| Stangecoming | " " | 5 | 3 | 3 | 13 | 2 | 285 95 | 200 00 | 5,136 95 |
| Niacatchewenin | " " | 5 | 4 | 3 | 21 | 3 | 338 15 | 200 00 | 9,159 15 |
| Nickickonesemenecanning | " " | 10 | 6 | 4 | 31 | 5 | 484 65 | 400 00 | 7,099 65 |
| Rivière la Seine | " " | 10 | 6 | 5 | 26 | 3 | 498 90 | 200 00 | 9,716 90 |
| Lac la Croix | " " | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | 24,358 00 |
| Lac des Mille-Lacs | L. J. A Lévêque, inspecteur | 3 | 16 | 31 | 155 | 7 | 564 50 | 160 00 | 1,616 50 |
| Lac à l'Esturgeon | " " | ...... | 8 | 15 | 60 | 8 | 240 00 | 60 00 | 354 50 |
| Lac à l'Aigle | " " | 1 | 16 | 24 | 245 | 15 | 540 50 | 180 00 | 2,238 00 |
| Wabigoon | " " | 3 | 13 | 42 | 190 | 9 | 579 00 | 200 00 | 1,947 50 |
| Ignace | " " | ...... | 15 | 33 | 215 | ...... | 473 50 | 150 00 | 841 00 |
| Tête-du-Français | " " | 2 | 40 | 59 | 610 | 22 | 1,243 00 | 280 00 | 3,556 50 |
| Lac Seul | " " | 5 | 70 | 150 | 1,125 | 58 | 2,627 50 | 700 00 | 6,603 00 |
| Wabuskang | " " | 1 | 17 | 34 | 235 | 7 | 560 50 | 150 00 | 1,735 50 |
| Grassy-Narrows | " " | ...... | 20 | 40 | 325 | 13 | 712 50 | 210 00 | 1,844 00 |
| Portage-du-Rat | " " | 2 | 20 | 50 | 100 | 17 | 515 00 | 210 00 | 1,872 00 |
| Lac Plat, n° 39 | " " | 1 | 27 | 30 | 260 | 4 | 655 00 | 21 00 | 1,169 00 |
| " n° 40 | " " | 2 | 20 | 30 | 260 | 7 | 530 00 | 150 00 | 1,101 50 |
| Angle Nord-Ouest, n° 37 | " " | 3 | 30 | 40 | 80 | 9 | 770 00 | 260 00 | 2,670 50 |
| " n° 33 | " " | 1 | 18 | 35 | 150 | 4 | 472 50 | 150 00 | 929 50 |
| " n° 34 | " " | ...... | 9 | 12 | 40 | 3 | 199 00 | 70 00 | 1,169 50 |
| Baie du Poisson-Blanc | " " | ...... | 10 | 30 | 150 | ...... | 317 50 | 120 00 | 1,504 00 |
| Grosse-Ile | " " | 2 | 40 | 57 | 60 | ...... | 964 00 | 280 00 | 2,855 00 |
| Assabaska | " " | 20 | 20 | 103 | 200 | ...... | 1,146 00 | 430 00 | 3,722 50 |
| Islington | " " | 1 | 39 | 45 | 90 | 43 | 1,062 50 | 550 00 | 4,283 50 |
| Les Dalles | " " | 1 | 15 | 32 | 75 | 13 | 462 75 | 130 00 | 1,457 25 |
| Total | | 571 | 1,937 | 2,714 | 15,671 | 689 | 84,760 95 | 247,674 00 | 496,543 60 |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes | J. Périllard, agent | 7 | 24 | 7 | 132 | 4 | 509 70 | 4,792 75 | 38,806 45 |
| " de Caughnawaga | Alex. Brosseau " | not | given | ...... | ...... | ...... | 300 00 | 46,100 00 | 473,754 00 |
| " Saint-Régis | Geo. Long " | 18 | 10 | 10 | 800 | ...... | 1,000 00 | 16,500 00 | 429,267 67 |
| " Viger | E. Beaulieu " | ...... | 13 | ...... | 120 | ...... | 135 00 | 591 00 | 732 00 |
| " Saint-François | A. O. Comiré, M.D., agent | 2 | 23 | ...... | 527 | 10 | 850 00 | 7,000 00 | 7,850 00 |
| " du lac Saint-Jean | Wm. Donohue " | 85 | 156 | 62 | 4,570 | 120 | 17,815 00 | 5,302 00 | 62,999 00 |
| " de Maria | Rév. J. Gagné " | 1 | 9 | ...... | 23 | ...... | 200 00 | 800 00 | 18,400 00 |
| " Ristigouche | Jérémie Pitré " | 19 | 6 | ...... | 69 | 3 | 680 00 | 6,500 00 | 7,180 00 |
| " la rivière du Désert | W. J. McCaffrey " | 25 | 96 | 15 | 650 | 39 | 2,578 00 | 2,000 00 | 193,731 61 |
| A reporter | | 157 | 337 | 94 | 6,891 | 176 | 24,067 70 | 89,585 75 | 1,232,720 73 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Effets généraux—*Fin.* | | | | | | Effets de ménage. | Valeur des biens meubles et immeubles. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Carabines. | Fusils. | Filets. | Pièges en acier | Tentes. | Valeur. | Valeur. | |
| | | | | | | | $ c. | $ c. | $ c. |
| **Québec—*Fin.*** | | | | | | | | | |
| Report | | 157 | 337 | 94 | 6,891 | 176 | 24,067 70 | 89,585 75 | 1,232,720 73 |
| Agence de la Jeune-Lorette | A. O. Bastien, agent | 5 | 70 | ........ | 550 | 10 | 1,500 00 | 9,300 00 | 1,080 00 |
| " Bécancour | H. Désilets, M.D. " | 3 | ........ | ........ | ........ | 2 | [illegible]0 00 | 450 00 | 8,700 00 |
| " Témiscamingue | Adam Burwash " | 18 | 22 | 35 | 618 | 24 | 1,478 00 | 3,013 00 | 43,339 95 |
| " Bersimis | Adolphe Gagnon " | 17 | 130 | 33 | 1,002 | 68 | 3,290 00 | 5,562 00 | 15,385 00 |
| Total | | 193 | 559 | 162 | 9,051 | 280 | 30,385 70 | 107,910 75 | 1,301,225 68 |
| **Nouveau-Brunswick.** | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | W. D. Carter, surint | 2 | 155 | 204 | 153 | ...... | 4,875 00 | 7,030 00 | 60,100 00 |
| " Frédéricton | James Farrell " | 53 | 42 | 2 | 401 | 17 | 2,105 00 | 3,585 00 | 72,472 00 |
| Total | | 55 | 197 | 206 | 554 | 17 | 6,980 00 | 10,615 00 | 132,572 00 |
| **Ile du Prince-Edouard.** | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard | James O. Arsenault, surint | ...... | 11 | 5 | ........ | ...... | 468 00 | 1,420 00 | 32,900 00 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1899.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Grain, racines et fourrage. | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Maïs. | | Pois. | |
| | | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. |
| ONTARIO. | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations | E. D. Cameron, surint | 2,165 | 11,901 | 1,834 | 30,834 | 143 | 1,513 | 335 | 9,516 | 271 | 2,125 |
| Surintendance de Parry-Sound | W. B. Maclean " | ........ | 10 | 35 | 631 | 5 | 100 | 10 | 284 | 16 | 414 |
| Agence de New-Credit (Mississaguas) | Hugh Stewart, agent | 140 | 3,000 | 350 | 12,000 | 35 | 700 | 60 | 1,200 | 60 | 1,500 |
| " de l'île Walpole | Alex. McKelvey " | 260 | 3 866 | 242 | 5,537 | ........ | ........ | 285 | 10,313 | 5 | 75 |
| " de Sarnia | Adam English " | 215¼ | 3,944 | 375¾ | 10,708 | 21½ | 472 | 116¾ | 5,735 | 42¼ | 1,047½ |
| " de Caradoc | A. Sinclair " | 890 | 7,768 | 815 | 12,218 | 29 | 524 | 560 | 25,518 | 21 | 262 |
| " des Moraves | A. R. McDonald " | 266 | 2,069 | 150 | 3,490 | 3 | 85 | 133 | 3,965 | 6 | 80 |
| " de Manitowaning | C. L. D. Sims " | 115¼ | 2,702 | 324½ | 9,556 | 8 | 150 | 97 | 1,308 | 282½ | 5,281 |
| " de Gore-Bay | J. H. Thorburn " | 44¼ | 874 | 98¾ | 2,048 | 3 | 50 | 11 | 397 | 118½ | 2,237 |
| " de Thessalon | Sam'l Hagan " | ........ | ........ | 24 | 350 | ........ | ........ | 10 | 297 | 17½ | 365 |
| " du Saut-Ste-Marie | W. Van Abbott " | 2 | 12 | 69 | 853 | ........ | ........ | 16 | 103 | 32 | 206 |
| " de Port-Arthur | J. F. Hodder " | ........ | ........ | 29 | 870 | ........ | ........ | 1 | 60 | 2 | 100 |
| " du lac d'Or | E. Bennett " | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de Tyendinaga | Geo. Anderson " | 350 | 4,100 | 1,180 | 24,600 | 5 | 12,200 | 170 | 8,800 | 500 | 4,500 |
| " du lac Simcoe | John Yates " | 76½ | 925 | 86 | 2,600 | ........ | ........ | 3 | 75 | 20 | 400 |
| " du Cap-Croker | John McIver " | 75 | 1,200 | 124 | 3,000 | 4½ | 120 | 60 | 1,500 | 80 | 1,600 |
| " de Saugeen | John Scoffield " | 60 | 1,000 | 100 | 2,500 | ........ | ........ | 45 | 800 | 125 | 1,870 |
| " d'Alnwick | John Thackeray " | 132 | 1,815 | 114 | 3,415 | ........ | ........ | 4¾ | 165½ | 116 | 1,840 |
| " du lac à la Vase | W. McFarlane " | 30 | 507 | 63 | 1,534 | ½ | 10 | ½ | 10 | 13 | 260 |
| " du lac au Riz | W. McFarlane " | 87 | 1,530 | 46 | 930 | ........ | ........ | ½ | 10 | 76 | 620 |
| " de Rama | D. J. McPhee " | 33 | 625 | 258 | 9,200 | 3 | 120 | 25 | 530 | 68 | 2,000 |
| A reporter | ........ | 4,941 | 47,848 | 6,323 | 136,874 | 795½ | 16,044 | 1,940½ | 60,586½ | 1,871¾ | 26,782½ |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.—*Suite.*

### AGRICULTURE, SAISON 1899—*Fin.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Grain, racines et fourrage. — Blé. Acres ensemencées. | Blé. Boisseaux récoltés. | Avoine. Acres ensemencées. | Avoine. Boisseaux récoltés. | Orge. Acres ensemencées. | Orge. Boisseaux récoltés. | Maïs. Acres ensemencées. | Maïs. Boisseaux récoltés. | Pois. Acres ensemencées. | Pois. Boisseaux récoltés. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ONTARIO—*Suite.* | | | | | | | | | | | |
| Report | | 4,941 | 47,848 | 6,323 | 136,874 | 795½ | 16,044 | 1,940½ | 60,586½ | 1,871¾ | 26,782½ |
| Agence de l'île du Chrétien | Chas McGibbon, agent | 28 | 400 | 60 | 1,070 | | | 50 | 600 | 30 | 400 |
| " de Scugog | A. W. Williams " | 51 | 492 | 47 | 1,333 | | | | | 16 | 348 |
| Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines | C. L. D. Sims " | 1 | 15 | 5 | 50 | | | 2 | 10 | 2 | 40 |
| Chippewas et Saulteux du traité n° 3 à— | | | | | | | | | | | |
| Hungry-Hall, n° 1 | M. Begg, agent | | | | | | | 1 | 50 | | |
| " n° 2 | " " | | | | | | | 1 | 50 | | |
| Long-Saut, n° 1 | " " | 2 | 40 | 5 | 75 | | | 8 | 300 | | |
| " n° 2 | " " | ½ | 20 | 5 | 75 | | | 7 | 250 | | |
| Rapides du Manitou, n° 1 | " " | 8 | 80 | 10 | 165 | | | 10 | 400 | | |
| " " n° 2 | " " | 6 | 62 | 12 | 200 | | | 5 | 200 | | |
| Petites-Fourches | " " | 2 | 40 | | | | | 2 | 100 | | |
| Couchiching | " " | | | 1 | 10 | | | 1 | 50 | | |
| Stangecoming | " " | | | | | | | ¼ | 25 | | |
| Niacatchewenin | " " | | | | | | | ½ | 50 | | |
| Nickickonesemenecanning | " " | | | | | | | ½ | 50 | | |
| Rivière la Seine | " " | | | | | | | ½ | 50 | | |
| Lac la Croix | " " | | | | | | | ½ | 50 | | |
| Lac des Mille-Lacs | L. J. A. Lévêque, inspecteur | | | | | | | | | | |
| Lac de l'Esturgeon | " " | | | | | | | | | | |
| Lac de l'Aigle | " " | | | | | | | 2½ | 100 | | |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Wabigoon | " " | | | | | | | | | | |
| Ignace | " " | | | | | | | | | | |
| Tête-du-Français | " " | | | | | | | | | | |
| Lac Seul | " " | | | | | | | | | | |
| Wabuskang | " " | | | | | | | | | | |
| Grassy-Narrows | " " | | | | | | | | | | |
| Portage-du-Rat | " " | | | | | | | | | | |
| Lac Plat, n° 39 | " " | | | | | | | 1 | 75 | | |
| " " 40 | " " | | | | | | | 2 | 125 | | |
| Angle Nord-Ouest, n° 37 | " " | | | | | | | ½ | 70 | | |
| " " 33 | " " | | | | | | | | | | |
| " " 34 | " " | | | | | | | | | | |
| Baie du Poisson-Blanc | " " | | | | | | | ½ | 25 | | |
| Grosse-Ile | " " | | | | | | | 1½ | 250 | | |
| Assabaska | " " | | | | | | | 4 | 200 | | |
| Islington | " " | | | | | | | ½ | 13 | | |
| Les Dalles | " " | | | | | | | | | | |
| Totaux | | 5,039½ | 48,997 | 6,468 | 139,852 | 795½ | 16,044 | 2,043¼ | 63,679½ | 1,919¾ | 27,570½ |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes | J. Périllard, agent | 62½ | 503 | 968 | 8,435 | 16 | 144 | 19 | 807 | 31 | 247 |
| " de Caughnawaga | Alex. Brosseau " | 10 | 120 | 720 | 24,000 | 48 | 1,250 | 250 | 5,000 | 40 | 400 |
| " de Saint-Régis | Geo. Long " | 70 | 1,000 | 450 | 12,000 | 30 | 500 | 180 | 5,450 | 55 | 950 |
| " de Viger | E. Beaulieu " | | | | | | | | | | |
| " de Saint-François | A. O. Comiré, M.D., agent | | | 69¼ | 1,145 | 2 | 37 | 8½ | 105 | 3½ | 50 |
| " du lac Saint-Jean | Wm. Donohue, agent | 36 | 296 | 210 | 3,000 | 30 | 239 | | | 60 | 580 |
| " de Maria | Rév. J. Gagné " | 12 | 80 | 34 | 500 | | | 1 | 8 | | |
| " de Ristigouche | Jérémie Pitré " | 5½ | 97 | 129 | 2,640 | 10 | 330 | | | 3 | 55 |
| " de la rivière du Désert | W. J. McCaffrey " | 7 | 70 | 79 | 1,500 | | | 1 | 40 | 8 | 150 |
| " de la Jeune-Lorette | A. O. Bastien " | | | 14 | 350 | | | 1 | 13 | ¾ | 15 |
| " de Bécancour | H. Désilets, M.D. " | 3½ | 24 | 25 | 200 | 2 | 30 | ½ | 18 | 4 | |
| " de Témiscamingue | Adam Burwash " | 3½ | 325 | 38 | 498 | | | | | 16 | 74 |
| " de Bersimis | Adolphe Gagnon " | | | 2 | 16 | | | | | | |
| Totaux | | 210 | 2,520 | 2,738¼ | 54,304 | 138 | 2,530 | 461 | 11,441 | 221¼ | 2,021 |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | W. D. Carter, surint | 81 | 730 | 212 | 4,310 | | | | | ¼ | 10 |
| " Frédéricton | James Farrell " | ½ | 18 | 80¾ | 2,124 | | | ¾ | 6½ | ¾ | 19 |
| Totaux | | 81½ | 748 | 292¾ | 6,434 | | | ¾ | 6½ | 1 | 29 |
| ILE DU PRINCE-EDOUARD. | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Ile du P.-Edouard | John O. Arsenault, surint | 25 | 295 | 40 | 1,000 | | | 1 | 12 | ⅛ | 1 |

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

## AGRICULTURE, SAISON 1899.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Grain, racines et fourrage—*Suite.* Seigle. | | Sarrasin. | | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. |
| ONTARIO. | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations | E. D. Cameron, surint | 175 | 1,443 | 38 | 432 | 12½ | 98 | 143 | 3,958 | 4 | 665 |
| Surintendance de Parry-Sound | W. B. Maclean " | ... | ... | ... | ... | ¼ | 39 | 25 | 4,009 | ¼ | 51 |
| Agence de New-Credit (Mississaguas) | Hugh Stewart, agent | 85 | 300 | 5 | 60 | 7 | 140 | 40 | 1,400 | ... | * |
| " l'île Walpole | Alex. McKelvey " | ... | ... | ... | ... | 28 | 519 | 90 | 4,695 | ... | |
| " Sarnia | Adam English " | ... | ... | 1 | 10 | 1½ | 177½ | 793½ | 4,089 | 2¾ | 262 |
| " Caradoc | A. Sinclair " | ... | ... | 21 | 427 | 21 | 332 | 92 | 8,430 | 10 | 1073 |
| " des Moraves | A. R. McDonald " | ... | ... | 3 | 50 | 12 | 116 | 20 | 1,257 | ¼ | 12 |
| " Manitowaning | C. L. D. Sims " | ... | ... | ... | ... | 11½ | 304 | 268 | 10,446 | 3¼ | 98 |
| " Gore-Bay | J. H. Thorburn " | ... | ... | ... | ... | 1¾ | 97¾ | 61 | 3,653 | 1¼ | 37 |
| " Thessalon | Saml. Hagan " | ... | ... | ... | ... | ¼ | 10 | 44 | 5,280 | ¼ | 20 |
| " du Saut-Sainte-Marie | W. Van Abbott " | ... | ... | ... | ... | 4 | 43 | 220 | 5,227 | 4 | 31 |
| " Port-Arthur | J. F. Hodder " | ... | ... | ... | ... | ¼ | 8 | 45 | 10,500 | ½ | 90 |
| " du lac Doré | E. Bennett " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| " Tyendinaga | Geo. Anderson " | 100 | 1,290 | 65 | 1,130 | 9 | 232 | 125 | 8,750 | 2 | 315 |
| " du lac Simcoe | John Yates " | ... | ... | 5 | 60 | 1 | 20 | 15 | 1,500 | ... | ... |
| " du Cap-Croker | John McIver " | ... | ... | ... | ... | 4 | 80 | 40 | 1,500 | 2 | 50 |
| " Saugeen | John Scoffield " | ... | ... | ... | ... | 1½ | 45 | 50 | 3,500 | ... | ... |
| " Alnwick | John Thackeray " | 101 | 1,310 | 6 | 125 | ¾ | 22½ | 23¼ | 1,945 | ¼ | 235 |
| " du lac à la Vase | W. McFarlane " | ... | ... | 10 | 100 | ... | ... | 8½ | 960 | ... | ... |
| " du lac du Riz | W. McFarlane " | ... | ... | 4 | 40 | ... | ... | 9½ | 460 | ... | ... |
| " Rama | D. J. McPhee " | ... | ... | ... | ... | 4 | 90 | 30 | 3,400 | 4 | 700 |
| " l'île du Chrétien | Chas. McGibbon " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 55 | 2,000 | ... | ... |
| " Scugog | A. W. Williams " | 3 | 25 | ... | ... | ... | ... | 5 | 295 | ... | ... |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines | C. L. D. Sims " | | | | | ½ | 10 | 6 | 180 | $\frac{1}{6}$ | 5 |
| Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à— | | | | | | | | | | | |
| Hungry-Hall, n° 1 | M. Begg, agent | | | | | | | 4 | 200 | ¼ | 25 |
| " " 2 | " | | | | | | | 2 | 100 | ¼ | 25 |
| Long-Saut, n° 1 | " | | | | | | | 10 | 450 | ¼ | 25 |
| " " 2 | " | | | | | | | 12 | 500 | ¼ | 25 |
| Rapides du Manitou, n° 1 | " | | | | | | | 12 | 400 | ¼ | 25 |
| " " 2 | " | | | | | | | 5 | 250 | ¼ | 25 |
| Petites-Fourches | " | | | | | | | 8 | 500 | ¼ | 25 |
| Couchiching | " | | | | | | | 4 | 200 | ¼ | 25 |
| Stangecoming | " | | | | | | | ½ | 50 | ¼ | 25 |
| Niacatchewenin | " | | | | | | | ½ | 50 | ¼ | 25 |
| Nickickonesemenecanning | " | | | | | | | 2 | 100 | ¼ | 25 |
| Rivière la Seine | " | | | | | | | 2 | 100 | ¼ | 25 |
| Lac la Croix | " | | | | | | | 5 | 250 | ¼ | 25 |
| Lac des Milles-Lacs | L. J. A. Lévêque, inspecteur | | | | | | | | | | |
| Lac à l'Esturgeon | " " | | | | | | | | | | |
| Lac à l'Aigle | " " | | | | | | | 4 | 520 | | |
| Wabigoon | " " | | | | | | | 2½ | 220 | | |
| Ignace | " " | | | | | | | 1½ | 150 | | |
| Tête-du-Français | " " | | | | | | | 9 | 256 | | |
| Lac Seul | " " | | | | | | | 13 | 800 | | |
| Wabuskang | " " | | | | | | | 2½ | 200 | | |
| Grassy-Narrows | " " | | | | | | | 5 | 320 | | |
| Portage-du-Rat | " " | | | | | | | | | | |
| Lac Plat, n° 39 | " " | | | | | | | | | | |
| " " 40 | " " | | | | | | | | | | |
| Angle Nord-Ouest, n° 37 | " " | | | | | | | | | | |
| " " " 33 | " " | | | | | | | 1½ | 60 | | |
| " " " 34 | " " | | | | | | | | | | |
| Baie du Poisson-Blanc | " " | | | | | | | 1½ | 225 | | |
| Grosse Ile | " " | | | | | | | 6 | 450 | | |
| Assabaska | " " | | | | | | | 2 | 200 | ⅛ | 20 |
| Islington | " " | | | | | | | 8 | 360 | | |
| Les Dalles | " " | | | | | | | 5 | 320 | | |
| Totaux | | 464 | 4,368 | 158 | 2,434 | 120¾ | 2,383¾ | 2,327 | 94,665 | $38\frac{1}{10}$ | 3,989 |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes | J. Périllard, agent | | | 69 | 829 | 13½ | 225 | 550 | 5,197 | | |
| " de Caughnawaga | Alex. Brosseau " | | | 140 | 1,800 | 20 | 475 | 200 | 10,000 | | |
| " de Saint-Régis | Geo. Long " | 6 | 110 | 28 | 750 | 8 | 140 | 115 | 5,750 | 4 | 150 |
| " de Viger | E. Beaulieu " | | | | | | | | | | |
| A reporter | | 6 | 110 | 237 | 3,379 | 41½ | 840 | 865 | 20,947 | 4 | 150 |

* 250 boisseaux de cerises ; 341 boisseaux de pommes.

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

## AGRICULTURE, SAISON 1899—*Fin.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agence. | Grains, racines et fourrage—*Suite.* Orge. | | Sarrasin. | | Fèves. | | Pommes de terre. | | Carottes. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. |
| Québec—*Fin.* | | | | | | | | | | | |
| Report | | 6 | 110 | 237 | 3,379 | 41½ | 840 | 865 | 20,947 | 4 | 150 |
| Agence de Saint-François | A. O. Comiré, M.D., agent | | | 5½ | 51 | 2½ | 28½ | 32¼ | 1,986 | | |
| " du Lac Saint-Jean | Wm. Donohue " | | | 36 | 720 | | | 50 | 1,600 | | |
| " de Maria | Rev. J. Gagné " | | | 5 | 60 | 1 | 8 | 20 | 1,000 | | |
| " de Ristigouche | Jérémie Pitré " | | | 16 | 440 | | | 53½ | 2,641 | | |
| " de la Jeune-Lorette | W. J. McCaffrey " | | | 8 | 250 | ¾ | 20 | 27 | 1,725 | | |
| " de la rivière du Désert | A. O. Bastien " | | | 1 | 9 | 1½ | 20 | 4 | 325 | ¾ | 35 |
| " de Bécancour | H. Desilets " | | | 5 | 12 | ¼ | 9 | 3½ | 125 | ⅛ | 3 |
| " du Témiscamingue | Adam Burwash " | | | | | ¼ | | 14½ | 582 | ¼ | |
| " de Bersimis | Adolphe Gagnon " | | | | | | | 14 | 280 | | |
| Totaux | | 6 | 110 | 363½ | 4,921 | 47¾ | 925½ | 1,083¾ | 31,211 | 5⅛ | 188 |
| Nouveau-Brunswick. | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | W. D. Carter, surintendant | | | 47 | 1,375 | | | 183 | 7,325 | | |
| " de Frédéricton | James Farrell " | | | 54¼ | 1,057 | 3¾ | 60¾ | 49¾ | 3,397 | | |
| Totaux | | | | 101¼ | 2,432 | 3¾ | 60¾ | 232¾ | 10,722 | | |
| Ile du Prince-Edouard. | | | | | | | | | | | |
| Surintendant de l'Ile du Prince-Edouard | John O. Arsenault, surint | | | ½ | | ½ | 4 | 15½ | 1,150 | | |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### AGRICULTURE ET PROGRES DURANT L'EXERCICE 1899-1900.

| Province, ou agence bande. | Nom du surintendent ou de l'agent. | Grains, racines et fourrage—*Suite.* | | | | | | | Terre neuve améliorée. | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Navets. | | Autres racines. | | Foin. | | | | | | |
| | | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ensemencées. | Boisseaux récoltés. | Cultivé. | Sauvage. | Autre fourrage. | Terre défrichée. | Premier labour. | Terre cultivée pour la première fois. | Terre clôturée. |
| Ontario. | | | | | | Ton. | Ton. | Ton. | Acres. | Acres. | Acres. | Acres. |
| Surintendance de la Gr.-Rivière.—Six-Nations | E. D. Cameron, surint. | 4 | 375 | 5½ | 1,040 | 1,791 | ........ | 844 | ........ | ........ | ........ | ........ |
| Surintendance de Parry-Sound | W. B Maclean " | ¾ | 6 | ........ | 80 | 271 | 22 | 1½ | 50 | ........ | ........ | ........ |
| Agence de New-Credit (Mississaguas) | Hugh Stewart, agent | ........ | ........ | ........ | ........ | 225 | ........ | 60 | 30 | 30 | 30 | 30 |
| " de l'ile Walpole | Alex. McKelvey " | ........ | ........ | ........ | ........ | 10 | 109 | ........ | 51 | 48 | 48 | 48 |
| " de Sarnia | Adam English " | 6¾ | 1 039 | ........ | ........ | 341½ | 4½ | 328 | 28 | 31 | 31 | 10 |
| " de Caradoc | A. Sinclair " | 15 | 2,029 | 10 | 1,204 | 848 | 8 | 1,178 | ........ | 43 | ........ | 3½ |
| " des Moraves | A. R. McDonald " | ½ | 45 | 1 | 670 | 174 | 3 | 117 | ........ | 20 | 20 | ........ |
| " de Manitowaning | C. L. D. Sims " | 24¼ | 1,568 | 1⅛ | 155 | 1,049 | 87 | 62 | 12 | 12 | 15 | 26 |
| " de Gore-Bay | J. H. Thorburn " | 2 | 202 | ........ | 8 | 344½ | 5 | 229 | 58 | 32 | 41¾ | 49¼ |
| " de Thessalon | Saml. Hagan " | 4½ | 1,430 | ........ | 20 | 94 | 33 | 14 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| " de Saut-Ste-Marie | W. Van Abbott " | 10 | 554 | 9 | 65 | 264 | 198 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de Port-Arthur | J. F. Hodder " | 6¼ | 1,860 | 2 | 500 | 215 | 42 | ........ | 2 | ........ | 2 | ........ |
| " du lac Doré | E. Bennett " | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de Tyendinaga | Geo. Anderson " | 4 | 400 | 8 | 450 | 455 | 180 | 1,264 | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " du lac Simcoe | John Yates " | 5 | 1,500 | 2 | 600 | 45 | 15 | 20 | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " du Cap-Croker | John McIver " | 3 | 200 | 2 | 50 | 200 | 50 | ........ | 5 | 15 | 10 | 20 |
| " de Saugeen | John Scoffield " | 5 | 1,000 | 15 | 300 | 50 | 5 | 100 | 20 | 25 | 35 | 20 |
| " d'Alnwick | John Thackeray " | 12¾ | 3,475 | ½ | 121 | 86½ | ........ | 237½ | 5 | 5 | 5 | 5 |
| " du lac à la Vase | W. McFarlane " | 1¼ | 240 | 1 | 125 | 53 | ........ | 6 | 56 | ........ | 40 | 40 |
| " du lac au Riz | W. McFarlane " | 5½ | 450 | 2 | 150 | 51 | ........ | ........ | 12 | ........ | 4 | ........ |
| " de Rama | D. J. McPeee " | 2 | 300 | 2 | 85 | 370 | 20 | 12 | 3 | 1 | 1 | 1 |
| A reporter | ........ | 112½ | 16,673 | 61⅛ | 5,623 | 6,937½ | 781½ | 4,473 | 334 | 264 | 284¾ | 254 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### AGRICULTURE ET PROGRÈS DURANT L'EXERCICE 1899-1900—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Grains, racines et fourrage—*Suite.* Navets. Acres ensemencées. | Navets. Boisseaux récoltés. | Autres racines. Acres ensemencées. | Autres racines. Boisseaux récoltés. | Foin. Cultivé. | Foin. Sauvage. | Autre fourrage. | Terre neuve améliorée. Terre défrichée. | Premier labour. | Terre cultivée pour la première fois. | Terre clôturée. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ontario—*Suite.* | | | | | | Tons. | Tons. | Tons. | Acres. | Acres. | Acres. | Acres. |
| Report | | 112½ | 16,673 | 61⅛ | 5,623 | 6,937½ | 78½ | 4,473 | 334 | 264 | 284¾ | 254¾ |
| Agence de l'île du Chrétien | Chas. McGibbon, agent | | | | | 75 | 30 | | 30 | | 30 | 30 |
| " de Scugog | A. W. Williams " | | | ¼ | 20 | 25 | | | | | | |
| Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines | C. L. D. Sims " | | | | | 20 | 5 | 5 | | | | |
| Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à— | | | | | | | | | | | | |
| Hungry-Hall, n° 1 | M. Begg " | ¼ | 100 | | | | 25 | | | | | |
| " " n° 2 | " " | ¼ | 100 | | | | 25 | | | | | |
| Long-Saut, n° 1 | " " | ¼ | 100 | | | 5 | 50 | 10 | | | | |
| " " n° 2 | " " | ½ | 200 | | | | 50 | 20 | | | | |
| Rapides du Manitou, n° 1 | " " | ½ | 200 | | | | 40 | 20 | | | | |
| " " n° 2 | " " | ¼ | 100 | | | 10 | 40 | 10 | | | | |
| Petites-Fourches | " " | ½ | 200 | | | 5 | 60 | 5 | | | | |
| Couchiching | " " | ¼ | 100 | | | | 90 | | | | | |
| Stangecoming | " " | ¼ | 100 | | | | 5 | | | | | |
| Niacatchewenin | " " | ¼ | 100 | | | | 20 | | | | | |
| Nickickonesemenecanning | " " | ¼ | 100 | | | | 40 | | | | | |
| Rivière la Seine | " " | ½ | 200 | | | | 20 | | | | | |
| Lac la Croix | " " | ¼ | 100 | | | | 40 | | | | | |
| Lac des Mille-Lacs | L.J.A. Lévêque, insp'r | | | | | | 3 | | | | | |
| Lac à l'Esturgeon | " " | | | | | | | | | | | |
| Lac de l'Aigle | " " | | | | | | 10 | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Wabigoon | " " | | | | | | | | | | | |
| Ignace | " " | | | | | | | | | | | |
| Tête-de-Français | " " | | | | | | 6 | | | | | |
| Lac Seul | " " | | | | | | 22 | | | | | |
| Wabuskang | " " | | | | | | | | | | | |
| Grassy-Narrows | " " | | | | | | 4 | | | | | |
| Portage-du-Rat | " " | | | | | | 10 | | | | | |
| Lac Plat, n° 39 | " " | | | | | | | | ½ | | | |
| " 40 | " " | | | | | | | | | | | |
| Angle Nord-Ouest, n° 37 | " " | | | | | | 16 | | | | | |
| " " 33 | " " | | | | | | 5 | | | | | |
| " " 34 | " " | | | | | | 12 | | | | | |
| Baie du Poisson-Blanc | " " | ¼ | 25 | | | | 12 | | | | | |
| Grosse-Ile | " " | | | | | | 23 | | | | | |
| Assabaska | " " | ½ | 50 | | | | 60 | | | | | |
| Islington | " " | | | | | | 35 | | | | | |
| Les Dalles | " " | | | | | | 3 | | | | | |
| Total | | 116¾ | 18,448 | 61⅜ | 5,643 | 7,077½ | 1,542½ | 4,543 | 364½ | 264 | 314¾ | 284¾ |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes | J. Périllard, agent | | | | | 173 | | | 9 | 25 | | |
| " de Caughnawaga | Alex. Brosseau " | | | | | 1,050 | | | 12 | | 12 | |
| " de Saint-Régis | Geo. Long " | 8 | 440 | 7 | 420 | 950 | 170 | 550 | | | | 75 |
| " de Viger | E. Beaulieu " | | | | | | | | | | | |
| " de Saint-François | A.O. Camiré, M.D " | | | | | 38¼ | | | 5 | | 10 | |
| " du lac Saint-Jean | Wm. Donohue " | | | | | 40 | | 56 | 115 | | 85 | 233 |
| " de Maria | Rév. J. Gagné " | 1 | 240 | | | 12 | 5 | 45 | 2 | 2 | 7 | 50 |
| " de Ristigouche | Jérémie Pitré " | 1 | 37 | | | 81½ | | 87½ | 3 | 3 | 2 | 2 |
| " de la rivière du Désert | W. J. McCaffrey " | 2½ | 650 | ½ | 10 | 60 | 7 | 45 | 9 | 10 | 9 | 12 |
| " de la Jeune-Lorette | A. O. Bastien " | 1 | 90 | 4 | 250 | 55 | 39 | 43 | | | | |
| " de Bécancour | H. Desilets, M.D " | ⅛ | 10 | 1 | 30 | 35 | | | 2 | 2 | 2 | 10 |
| " du Témiscamingue | Adam Burwash " | 3½ | 29 | | | 67½ | 1 | 27 | 22½ | 4 | 18¾ | 4 |
| " de Bersimis | Adolphe Gagnon " | | | | | 28 | | | | | | |
| Total | | 17⅛ | 1,496 | 12½ | 710 | 2,590¼ | 222 | 853½ | 179½ | 46 | 145¾ | 386 |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | W. D. Carter, surt | 3¼ | 170 | | | 198 | 35 | 455 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| " Frédéricton | James Farrell " | 4¼ | 508 | 4¾ | 237 | 148½ | | 68¾ | 2 | 2 | 1 | |
| Total | | 7½ | 678 | 4¾ | 237 | 346½ | 35 | 523¾ | 4 | 4 | 3 | 2 |
| ILE DU PRINCE-EDOUARD. | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Ile du P.-E | John O. Arseneault, surint | ½ | 142 | | | 34½ | 13 | 60 | 7 | 6 | 6 | 6 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### PROGRÈS DURANT L'EXERCICE 1899-1900—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Constructions. | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Maisons en pierre. | Maisons en brique. | Maisons de bois de charp. | Maisons en troncs d'arbr. | Cabanes. | Granges. | Ecuries. | Maisons portatives. | Etables. | Porcheries. | Magasins. |
| **Ontario.** | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations | E. D. Cameron, surintendant | | | | 1 | | 10 | 2 | | | | |
| Surintendance de Parry-Sound | W. B. Maclean " | | | | 1 | 1 | | | | | | |
| Agence de New-Credit (Mississaguas) | Hugh Stewart, agent | | | 4 | | | 1 | 3 | 1 | 1 | | |
| " de l'île Walpole | Alex. McKelvey " | | | 4 | | | | 4 | | | | 7 |
| " de Sarnia | Adam English " | | | 1 | | | 1 | | | | | |
| " de Caradoc | A. Sinclair " | | 1 | 3 | | | | | | | | 2 |
| " des Moraves | A. R. McDonald " | | | | 2 | | | 3 | | 3 | 2 | 2 |
| " de Manitowaning | C. L. D. Sims " | | | | 5 | | | 2 | | | | |
| " de Gore-Bay | J. H. Thorburn " | | | 2 | 17 | | 1 | 1 | 1 | | 1 | |
| " de Thessalon | Saml. Hagan " | | | | 1 | | | | | | | |
| " du Saut-Ste-Marie | W. Van Abbott " | | | | | | | | | | | |
| " de Port-Arthur | J. F. Hodder " | | | | 3 | | | | | | | 1 |
| " du lac Doré | E. Bennett " | | | | | | | | | | | |
| " de Tyendinaga | Geo. Anderson " | | | 4 | | | | | | | | |
| " du lac Simcoe | John Yates " | | | 1 | | | | | | 1 | | |
| " du Cap-Croker | John McIver " | | | 1 | 2 | | | | | | | |
| " de Saugeen | John Scoffield " | | | 3 | | | 2 | 5 | | | | |
| " d'Alnwick | John Thackeray " | | | 2 | | | | | | | | |
| " du lac à la Vase | W. McFarlane " | | | | | | 1 | 1 | | 1 | | |
| " du lac au Riz | W. McFarlane " | | | 1 | | | | 1 | | | | |
| " de Rama | D. J. McPhee " | | | | | | | | | | | |
| " de l'île du Chrétien | Chas. McGibbon " | | | | 1 | | | | | | | |
| " de Scugog | A. W. Williams " | | | | | | | | | | | |
| Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines | C. L. D. Sims " | | | | | | | | | | | |
| Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à—Hungry-Hall n° 1 | M. Begg " | | | | 4 | | | 2 | | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| " n° 2 | " " | | | | 2 | | | | | | | |
| Long Saut, n° 1 | " " | | | | 1 | | | | | | | |
| " n° 2 | " " | | | | | | | | | | | |
| Rapides du Manitou, n° 1 | " " | | | | | | | | | | | |
| " n° 2 | " " | | | | 2 | | | 1 | | | | |
| Petites-Fourches | " " | | | | 1 | | | | | | | |
| Couchiching | " " | | | | 2 | | | | | | | |
| Stangecoming | " " | | | | | | | | | | | |
| Niacatchewenin | " " | | | | | | | | | | | |
| Nickickonesemenecanning | " " | | | | | | | | | | | |
| Rivière la Seine | " " | | | 1 | | | | | | | | |
| Lac la Croix | " " | | | | | | | | | | | |
| Lac des Mille-Lacs | L. J. A. Lévêque, inspecteur | | | | 1 | | | | | | | |
| Lac à l'Esturgeon | " " | | | | | | | | | | | |
| Lac à l'Aigle | " " | | | | 2 | | | | | 2 | | |
| Wabigoon | " " | | | | | | | | | | | |
| Ignace | " " | | | | | | | | | | | |
| Tête-du-Français | " " | | | | 1 | | | | | | | |
| Lac Seul | " " | | | | | | | | | | | |
| Wabuskang | " " | | | | | | | | | | | |
| Grassy-Narrows | " " | | | | | | | | | | | |
| Portage-du-Rat | " " | | | | | | | | | | | |
| Lac Plat, n° 39 | " " | | | | | | | | | | | |
| " n° 40 | " " | | | | | | | | | | | |
| Angle Nord-Ouest, n° 37 | " " | | | | | | | | | | | |
| " n° 33 | " " | | | | | | | | | | | |
| " n° 34 | " " | | | | | | | | | | | |
| Baie du Poisson-Blanc | " " | | | | | | | | | | | |
| Grosse-Ile | " " | | | | 1 | | | | | | | |
| Assabaska | " " | | | | 1 | | | | | | | |
| Islington | " " | | | | | | | | | | | |
| Les Dalles | " " | | | | | | | | | | | |
| Totaux | | | 1 | 27 | 51 | 1 | 16 | 25 | 2 | 6 | 3 | 12 |
| QUÉBEC. | | | | | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes | J. Périllard, agent | | | | | | | 2 | 1 | | | 1 |
| " de Caughnawaga | Alex. Brosseau, agent | | | 15 | | | 3 | 2 | | | | |
| " de Saint-Régis | Geo. Long " | | | 3 | | | 3 | | | | | 1 |
| " de Viger | E. Beaulieu " | | | | | | | | | | | |
| " de Saint-François | A. O. Comiré, M.D. " | | | 1 | | | | | | | | |
| " du lac Saint-Jean | W. Donohue " | | | 6 | 1 | | 3 | 3 | | 3 | 2 | |
| " de Maria | Rév. J. Gagné " | | | 15 | 5 | | 8 | 8 | | 8 | 5 | 3 |
| " de Ristigouche | Jérémie Pitre " | | | 1 | | | 2 | 2 | | | | |
| A reporter | | | | 41 | 6 | | 19 | 17 | 1 | 11 | 7 | 5 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### PROGRÈS DURANT L'EXERCICE 1899-1900—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Constructions—*Suite.* Maisons en pierre. | Maisons en brique. | Maisons en bois de charpente. | Maisons en troncs d'arb. | Cabanes. | Granges. | Ecuries. | Maisons portatives. | Etables. | Porcheries. | Magasins. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Québec—*Fin.*** | | | | | | | | | | | | |
| Report | | | | 41 | 6 | | 19 | 17 | 1 | 11 | 7 | 5 |
| Agence de la rivière du Désert | W. J. McCaffrey, agent | | | | | 1 | | 1 | | 1 | | |
| " de la Jeune-Lorette | A. O. Bastien " | | | | | | | | | | | |
| " de Bécancour | H. Desilets, M.D. " | | | | | | | | | 1 | 1 | |
| " de Témiscamingue | Adam Burwash " | | | 2 | | | | | | 1 | | |
| " de Bersimis | Adolphe Gagnon " | | | | | 1 | | | | | | |
| Totaux | | | | 43 | 6 | 2 | 19 | 18 | 1 | 14 | 8 | 5 |
| **Nouveau-Brunswick.** | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | W. D. Carter, surintendant | | | 4 | | | 2 | | | | 2 | |
| " de Frédéricton | James Farrell " | | | 3 | | 2 | 1 | 4 | | | 3 | |
| Totaux | | | | 7 | | 2 | 3 | 4 | | | 5 | |
| **Ile du Prince-Edouard.** | | | | | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard | John O. Arsenault, surintendant | | | 1 | | | | | | | | |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'EXERCICE DE 1899-1900—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Constructions. | | | Augmentation de la valeur. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Caveaux. | Laiteries. | Cribles à blé-d'inde. | Valeur du défrichement, de la culture et des clôtures. | Valeur des bâtiments. | Augmentation de la valeur des produits agricoles et industriels. |
| ONTARIO. | | | | | $ c. | $ c. | $ c. |
| Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations | E. D. Cameron, surintendant | | | | | 5,813 00 | |
| Surintendance de Parry-Sound | W. B. Maclean " | | | | 500 00 | 100 00 | 2,714 45 |
| Agence de New-Credit (Mississaguas) | Hugh Stewart, agent | 2 | | | 900 00 | 1,100 00 | 500 00 |
| " de l'île Walpole | Alex. McKelvey " | 5 | 6 | 5 | 900 00 | 1,400 00 | 19,247 70 |
| " de Sarnia | Adam English " | | | | 435 00 | 800 00 | Not given. |
| " de Caradoc | A. Sinclair " | | | | 350 00 | 1,050 00 | |
| " des Moraves | A. R. McDonald " | 1 | | | 200 00 | 400 00 | 600 00 |
| " de Manitowaning | C. L. D. Sims " | | | | 75 00 | | 75 00 |
| " de Gore-Bay | J. H. Thorburn " | 1 | 1 | | 1,003 00 | 2,272 00 | 3,275 00 |
| " de Thessalon | Saml. Hagan " | | | | 40 00 | 100 00 | 500 00 |
| " du Saut-Sainte-Marie | W. Van Abbott " | | | | | | |
| " de Port-Arthur | J. F. Hodder " | | | | 40 00 | 450 00 | 250 00 |
| " du lac Doré | E. Bennett " | | | | | | |
| " de Tyendinaga | Geo. Anderson " | | | | | 1,000 00 | |
| " du lac Simcoe | John Yates " | | | | 250 00 | 200 00 | |
| " du Cap-Croker | John McIver " | | | | 350 00 | 300 00 | 3,000 00 |
| " de Saugeen | John Scoffield " | 1 | | | 300 00 | 650 00 | 950 00 |
| " d'Alnwick | John Thackeray " | | | | 60 00 | 500 00 | |
| " du lac à la Vase | W. McFarlane " | | | | 560 00 | 500 00 | 660 00 |
| " du lac au Riz | W. McFarlane " | | | | 120 00 | 250 00 | 350 00 |
| " de Rama | D. J. McPhee " | | | | 40 00 | | 200 00 |
| A reporter | | 10 | 7 | 5 | 6,123 00 | 16,885 00 | 32,322 15 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### PROGRÈS DURANT L'EXERCICE DE 1899-1900—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Constructions. | | | Augmentation de la valeur. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Caveaux. | Laiteries. | Cribles à blé-d'inde. | Valeur du défrichement, de la culture et des clôtures. | Valeur des bâtiments. | Augmentation de la valeur des produits agricoles et industriels. |
| ONTARIO—*Fin.* | | | | | $ c. | $ c. | $ c. |
| Report | | 10 | 7 | 5 | 6,123 00 | 16,885 00 | 32,322 15 |
| Agence de l'île du Chrétien | Chas McGibbon, agent | | | | | 200 00 | 455 00 |
| " de Scugog | A. W. Williams " | | | | | | |
| Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines | C. L. D. Sims " | | | | | | |
| Chippewas et Sauteux du traité n° 3, à— | | | | | | | |
| Hungry-Hall, n° 1 | M. Begg, agent | | | | | 240 00 | |
| " 2 | " " | | | | | 100 00 | |
| Long Saut, n° 1 | " " | | | | | 50 00 | |
| " 2 | " " | | | | | | |
| Rapides du Manitou, n° 1 | " " | | | | | | |
| " " 2 | " " | | | | | 120 00 | |
| Petites-Fourches | " " | | | | | 50 00 | |
| Couchiching | " " | | | | | 100 00 | |
| Stangecoming | " " | | | | | | |
| Niacatchewenin | " " | | | | | | |
| Nickickonesemenecanning | " " | | | | | | |
| Rivière la Seine | " " | | | | | 100 00 | |
| Lac la Croix | " " | | | | | | |
| Lac des Mille-Lacs | L. J. A. Lévêque, inspecteur | | | | | 50 00 | |
| Lac à l'Esturgeon | " " | | | | | | |
| Lac à l'Aigle | " " | | | | | 240 00 | |
| Wabigoon | " " | | | | | | |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ignace | " " | | | | | | |
| Tête-du-Français | " " | | | | | 50 00 | |
| Lac Seul | " " | | | | | | |
| Wabuskang | " " | | | | | | |
| Grassy-Narrows | " " | | | | | | |
| Portage-du-Rat | " " | | | | | | |
| Lac Plat, n° 39 | " " | | | | | | |
| " n° 40 | " " | | | | | | |
| Angle Nord-Ouest, n° 37 | " " | | | | | | |
| " " n° 33 | " " | | | | | | |
| " " n° 34 | " " | | | | | | |
| Baie du Poisson-Blanc | " " | | | | | | |
| Grosse-Ile | " " | | | | | 75 00 | |
| Assabaska | " " | | | | | 75 00 | |
| Islington | " " | | | | | | |
| Les Dalles | " " | | | | | | |
| Total | | 10 | 7 | 5 | 6,123 00 | 18,335 00 | 32,777 15 |
| QUÉBEC. | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes | J. Périllard, agent | | | | | 230 00 | |
| " de Caughnawaga | Alex. Brosseau " | | | | 120 00 | 3,090 00 | |
| " Saint-Régis | Geo. Long " | | | 3 | 750 00 | 1,950 00 | 2,700 00 |
| " Viger | E. Beaulieu " | | | | | | |
| " Saint-François | A. O. Comiré, M.D, agent | | | | 50 00 | 400 00 | 450 00 |
| " du lac Saint-Jean | Wm. Donohue " | | 2 | | 2,149 00 | 2,390 00 | 4,539 00 |
| " de Maria | Rev. J. Gagné " | | 8 | | 100 00 | 100 00 | 200 00 |
| " Ristigouche | Jérémie Pitré " | | | | 90 00 | 175 00 | 265 00 |
| " la rivière du Désert | W. J. McCaffrey " | | 1 | | 330 00 | 100 00 | 550 00 |
| " Jeune-Lorette | A. O. Bastien " | | | | | | |
| " Bécancour | H. Desilets, M.D. " | | | | 75 00 | 50 00 | 400 00 |
| " Témiscamingue | Adam Burwash " | | | | 126 00 | 95 00 | 2,782 05 |
| " Bersimis | Adolphe Gagnon " | | | | | 25 00 | |
| Total | | | 11 | 3 | 3,790 00 | 8,605 00 | 11,886 05 |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | W. D. Carter, surint | | | | 30 00 | 225 00 | 905 00 |
| " Frédéricton | James Farrell " | | | | | 320 00 | 135 00 |
| Total | | | | | 30 00 | 545 00 | 1,040 00 |
| ILE DU PRINCE-EDOUARD. | | | | | | | |
| Surintendance de l'Ile du Prince Edouard | John O. Arsenault, surint | | 2 | | 105 00 | 150 00 | 250 00 |

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

## SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Valeur des produits de la ferme, y compris le foin. | Salaires gagnés. | Reçu de l'affermage des terres. | La valeur estimative du poisson et de la viande servant de nourriture se trouve dans ces colonnes. Par la pêche. | Par la chasse. | Par d'autres industries. | Revenu total des sauvages. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ONTARIO. | | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. |
| Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations | E. D. Cameron, surint. | 48,440 00 | 33,116 00 | 4,986 50 | ........ | ........ | ........ | 86,542 50 |
| Surintendance de Parry-Sound | W. B. Maclean " | 6,750 00 | 13,150 00 | ........ | 3,025 00 | 6,200 00 | 2,850 00 | 31,975 00 |
| Agence de New-Credit (Mississaguas) | Hugh Stewart, agent | 7,800 00 | 1,500 00 | 2,000 00 | 100 00 | 200 00 | 600 00 | 12,200 00 |
| " l'île Walpole | Alex. McKelvey " | 16,980 70 | 3,675 00 | ........ | 1,600 00 | 697 00 | 5,798 00 | 28,750 70 |
| " Sarnia | Adam English " | 14,095 80 | 9,447 00 | 1,393 00 | 1,375 00 | 110 00 | 51,670 00 | 28,090 80 |
| " Caradoc | A. Sinclair " | 23,648 30 | 27,940 00 | 7,345 17 | 125 75 | 187 65 | 8,677 95 | 67,924 82 |
| " des Moraves | A. R. McDonald " | 6,488 00 | 1,250 00 | 74 00 | 550 00 | 600 00 | 800 00 | 9,762 00 |
| " de Manitowaning | C. L. D. Sims " | 21,325 00 | 21,275 00 | 2,400 00 | 19,760 00 | 69,250 00 | 11,500 00 | 145,510 00 |
| " Gore-Bay | J. H. Thorburn " | 5,816 05 | 25,520 00 | ........ | 10,362 00 | 90 00 | 16 50 | 41,804 55 |
| " Thessalon | Sam'l Hagan " | 4,266 00 | 9,165 00 | 300 00 | 595 00 | 1,715 00 | 1,899 00 | 17,940 00 |
| " du Saut Sainte-Marie | W. Van Abbott " | 7,090 00 | 44,318 00 | 2,431 85 | 3,823 00 | 6,437 00 | 1,238 00 | 65,337 85 |
| " de Port-Arthur | J. F. Hodder " | 9,235 00 | 11,900 00 | ........ | 11,300 00 | 22,250 00 | 2,350 00 | 57,035 00 |
| " du lac Doré | E Bennett " | 800 00 | 600 00 | ........ | ........ | 540 00 | 600 00 | 2,540 00 |
| " de Tyendinaga | Geo. Anderson " | 33,703 90 | 17,000 00 | 4,006 55 | 354 00 | 183 00 | 15,593 00 | 70,845 45 |
| " du lac Simcoe | John Yates " | 2,470 00 | 950 00 | 100 00 | 650 00 | 50 00 | 1,550 00 | 5,770 00 |
| " Cap-Croker | John McIver " | 8,000 00 | 1,500 00 | ........ | 3,500 00 | 150 00 | 2,000 00 | 15,150 00 |
| " de Saugeen | John Scoffield " | 4,672 50 | 6,600 00 | 15 00 | 75 00 | 200 00 | 8,000 00 | 19,562 50 |
| " d'Alnwick | John Thackeray " | 6,967 25 | 4,330 00 | 1,480 39 | 252 50 | 189 18 | 352 00 | 13,571 32 |
| " du lac à la Vase | W. McFarlane " | 1,300 00 | 500 00 | 1,600 00 | 4,300 00 | 750 00 | 400 00 | 8,850 00 |
| " du lac au Riz | W. McFarlane " | 2,500 00 | 150 00 | 878 76 | 200 00 | 350 00 | 100 00 | 4,178 76 |
| " de Rama | D. J. McPhee " | 3,100 00 | 1,600 00 | ........ | 375 00 | 275 00 | 600 00 | 5,950 00 |
| " de l'île du Chrétien | Chas. McGibbon " | 2,400 00 | 1,000 00 | ........ | 500 00 | 500 00 | 3,000 00 | 7,400 00 |
| " de Scugog | A. W. Williams " | 977 00 | 900 00 | 619 00 | 100 00 | 106 00 | 200 00 | 2,902 00 |
| Sauvages de la bande de Beausoleil résidant aux îles Manitoulines | C. L. D. Sims " | 310 00 | 500 00 | 188 00 | 500 00 | 1,000 00 | 200 00 | 2,698 00 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à— | | | | | | | | |
| Hungry-Hall, n° 1 | M. Begg, agent | 281 25 | 400 00 | | 150 00 | 200 00 | 75 00 | 1,106 25 |
| " n° 2 | " " | 331 25 | 150 00 | | 70 00 | 200 00 | 100 00 | 851 25 |
| Long-Saut, n° 1 | " " | 783 75 | 350 00 | | 150 00 | 150 00 | 950 00 | 2,383 75 |
| " n° 2 | " " | 768 75 | 300 00 | | 200 00 | 200 00 | 950 00 | 2,418 75 |
| Rapides du Manitou, n° 1 | " " | 818 75 | 400 00 | | 250 00 | 150 00 | 900 00 | 2,518 75 |
| " n° 2 | " " | 732 25 | 150 00 | | 150 00 | 100 00 | 900 00 | 2,032 25 |
| Petites-Fourches | " " | 736 25 | 75 00 | | 150 00 | 100 00 | 200 00 | 1,261 25 |
| Couchiching | " " | 616 25 | 400 00 | | 350 00 | 300 00 | 600 00 | 2,266 25 |
| Stangecoming | " " | 93 75 | 75 00 | | 150 00 | 250 00 | 75 00 | 643 75 |
| Niacatchewenin | " " | 181 25 | 100 00 | | 200 00 | 300 00 | 75 00 | 856 25 |
| Nickickonesemenecanning | " " | 306 25 | 100 00 | | 200 00 | 450 00 | 75 00 | 1,131 25 |
| Rivière la Seine | " " | 231 25 | 200 00 | | 300 00 | 350 00 | 100 00 | 1,181 25 |
| Lac la Croix | " " | 381 25 | 50 00 | | 250 00 | 400 00 | 100 00 | 1,181 25 |
| Lac des Mille-Lacs | L. J. A. Lévêque, inspecteur | 30 00 | 150 00 | | 320 00 | 1,200 00 | 160 00 | 1,860 00 |
| Lac à l'Esturgeon | " " | | | | 120 00 | 450 00 | 90 00 | 660 00 |
| Lac à l'Aigle | " " | 460 00 | 1,200 00 | | 240 00 | 900 00 | 170 00 | 2,970 00 |
| Wabigoon | " " | 110 00 | 3,200 00 | | 360 00 | 1,350 00 | 170 00 | 5,190 00 |
| Ignace | " " | 75 00 | | | 300 00 | 1,125 00 | 150 00 | 1,650 00 |
| Tête-du-Français | " " | 188 00 | | | 560 00 | 2,100 00 | 300 00 | 3,148 00 |
| Lac Seul | " " | 620 00 | 500 00 | | 1,400 00 | 5,250 00 | 670 00 | 8,440 00 |
| Wabuskung | " " | 100 00 | | | 280 00 | 1,050 00 | 140 00 | 1,570 00 |
| Grassy-Narrows | " " | 200 00 | | | 420 00 | 1,575 00 | 210 00 | 2,405 00 |
| Portage-du-Rat | " " | 100 00 | 500 00 | | 340 00 | 680 00 | 300 00 | 1,920 00 |
| Lac Plat, n° 39 | " " | | 1,500 00 | | 316 00 | 1,132 00 | 170 00 | 3,118 00 |
| " " 40 | " " | | 1,200 00 | | 300 00 | 800 00 | 150 00 | 2,450 00 |
| Angle Nord-Ouest, n° 37 | " " | 160 00 | | | 440 00 | 880 00 | 200 00 | 1,680 00 |
| " " 33 | " " | 86 00 | | | 300 00 | 600 00 | 150 00 | 1,136 00 |
| " " 34 | " " | | 150 00 | | 140 00 | 300 00 | 70 00 | 660 00 |
| Baie du Poisson-Blanc | " " | 245 00 | 750 00 | | 200 00 | 1,400 00 | 100 00 | 2,695 00 |
| Grosse-Ile | " " | 475 00 | 2,500 00 | | 580 00 | 1,360 00 | 250 00 | 5,165 00 |
| Assabaska | " " | 735 00 | 1,000 00 | | 760 00 | 3,520 00 | 380 00 | 6,395 00 |
| Islington | " " | 580 00 | 900 00 | | 740 00 | 3,500 00 | 400 00 | 6,120 00 |
| Les Dalles | " " | 190 00 | 200 00 | | 240 00 | 480 00 | 400 00 | 1,510 00 |
| Total | | 249,751 75 | 254,386 00 | 29,818 22 | 73,348 25 | 144,836 83 | 79,724 45 | 831,865 50 |
| QUÉBEC. | | | | | | | | |
| Agence du lac des Deux-Montagnes | J. Périllard, agent | 7,257 10 | | 240 00 | 62 00 | 51 00 | 16,274 00 | 23,884 10 |
| " de Caughnawaga | Alex. Brosseau " | 20,660 00 | 24,200 00 | 460 00 | | | 3,045 00 | 48,165 00 |
| " de Saint-Régis | Geo. Long " | 19,000 00 | 26,500 00 | 238 67 | 3,500 00 | 2,500 00 | 16,000 00 | 67,738 67 |
| " de Viger | E. Beaulieu " | | 630 00 | 247 24 | 14 00 | 410 00 | 970 00 | 2,271 24 |
| " de Saint-François | A. O. Comiré, M.D., agent | 1.289 25 | 945 00 | 203 59 | 105 00 | 850 00 | 23,723 00 | 27,115 84 |
| " du lac St-Jean | Wm. Donohue, agent | 2,800 00 | 5,500 00 | | 300 00 | 25,000 00 | 500 00 | 34,100 00 |
| A reporter | | 51,006 35 | 57,575 00 | 1,389 50 | 3,881 00 | 28,811 00 | 60,512 00 | 203,274 85 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.—*Suite.*

### SOURCES ET VALEUR DU REVENU.—*Fin.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Valeur des produits de la ferme, y compris le foin. | Salaires gagnés. | Reçu de l'affermage des terres. | La valeur estimative du poisson et de la viande servant de nourriture se trouve dans ces colonnes. Par la pêche. | Par la chasse. | Revenu total des sauvages. | Par d'autres industries. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. |
| QUÉBEC—*Fin.* | | | | | | | | |
| Report | | 51,006 35 | 57,575 00 | 1,389 50 | 3,881 00 | 28,811 00 | 60,512 00 | 203,724 85 |
| Agence de Maria | Rév. J. Gagné, agent | 685 00 | 1,361 00 | | 36 00 | 140 00 | 143 40 | 2,365 40 |
| " de Ristigouche | Jérémie Pitré " | 4,584 60 | 8,845 00 | 23 00 | 205 00 | 475 00 | 1,615 00 | 15,747 60 |
| " de la rivière du Désert | W. J. McCaffrey " | 1,970 00 | 5,405 00 | 415 65 | 75 00 | 3,675 00 | 4,726 71 | 16,267 36 |
| " de la Jeune-Lorette | A. O. Bastien " | 1,000 00 | 6,000 00 | | 100 00 | 850 00 | 18,500 00 | 26,450 00 |
| " de Bécancour | H. Desilets, M.D. " | 275 00 | 1,600 00 | | 25 00 | 100 00 | 300 00 | 2,300 00 |
| " de Témiscamingue | Adam Burwash " | 1,294 20 | 5,884 75 | | 252 00 | 2,250 10 | 437 00 | 10,118 05 |
| " de Bersimis | Adolphe Gagnon " | 225 00 | 600 00 | | 220 00 | 25,000 00 | 900 00 | 26,945 00 |
| Total | | 61,040 15 | 87,270 75 | 1,828 15 | 4,894 00 | 61,301 10 | 87,134 11 | 303,468 26 |
| NOUVEAU-BRUNSWICK. | | | | | | | | |
| Surintendance de Richibouctou | W. D. Carter, surintendant | 6,300 00 | 11,250 00 | | 6,600 00 | 550 00 | 4,800 00 | 29,500 00 |
| " Frédéricton | James Farrell " | 3,514 00 | 15,950 00 | | 226 00 | 3,025 00 | 9,650 00 | 32,366 40 |
| Total | | 9,815 40 | 27,200 00 | | 6,826 00 | 3,575 00 | 14,450 00 | 61,866 40 |
| ILE DU PRINCE-EDOUARD. | | | | | | | | |
| Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard | John O. Arsenault, surint | 1,372 00 | 260 00 | | 380 00 | 40 00 | 9,600 00 | 11,652 00 |

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.

## POPULATION.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Sauvages résid. Population. | En bas de 6 ans. | | De 6 à 15 ans inclusivement. | | De 16 à 20 ans inclusivement. | | De 21 à 65 ans inclusivement. | | De 65 ans et plus. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Du sexe m'sculin | Du sexe féminin. | Du sexe m'sculin | Du sexe féminin. | Du sexe m'sculin | Du sexe féminin. | Du sexe m'sculin | Du sexe féminin. | Du sexe m'sculin | Du sexe féminin. |
| NOUVELLE-ECOSSE. | | | | | | | | | | | | |
| Comté d'Annapolis | Geo Wells, agent | 71 | 5 | 7 | 5 | 7 | 5 | 6 | 13 | 17 | 2 | 4 |
| " de Shelburne | J.J.E. de Molitor, agent | 71 | 2 | 5 | 10 | 7 | 9 | 4 | 17 | 13 | 1 | 3 |
| " de Digby | J. H. Purdy " | 126 | 10 | 14 | 16 | 8 | 9 | 8 | 23 | 22 | 8 | 8 |
| " de Yarmouth | W. H. Whalen " | 87 | 6 | 4 | 16 | 9 | 4 | 1 | 20 | 24 | 2 | 1 |
| " de King | Chas E. Beckwith " | 74 | 7 | 7 | 6 | 10 | 6 | 6 | 15 | 16 | 1 | ........ |
| Comtés de Queen et de Lunenburg | Chas. Harlow " | 175 | 11 | 13 | 26 | 19 | 13 | 9 | 41 | 33 | 4 | 6 |
| Comté d'Halifax | Rév. C. E. McManus " | 138 | 6 | 7 | 14 | 8 | 8 | 14 | 39 | 36 | 2 | 4 |
| " de Hants | A. Wallace " | 94 | 6 | 6 | 12 | 14 | 2 | 1 | 20 | 25 | 4 | 4 |
| " de Colchester | Thos. B. Smith " | 146 | 12 | 11 | 17 | 19 | 7 | 6 | 36 | 34 | 4 | ........ |
| " de Cumberland | F. A. Rand, M.D. " | 110 | 8 | 8 | 9 | 11 | 8 | 11 | 28 | 22 | 3 | 2 |
| " de Pictou | Rév. R. McDonald " | 159 | 17 | 8 | 17 | 20 | 4 | 15 | 35 | 34 | 4 | 5 |
| C'tés d'Antigonish et de Guysborough | J. R. McDonald " | 178 | 15 | 10 | 18 | 21 | 10 | 7 | 40 | 42 | 8 | 7 |
| Comté de Richmond | Rév. J. Fraser " | 109 | 8 | 9 | 16 | 13 | 6 | 9 | 23 | 20 | 3 | 2 |
| " d'Inverness | Rév. D. McIsaac " | 149 | 11 | 12 | 17 | 15 | 11 | 3 | 38 | 33 | 3 | 3 |
| " de Victoria | A. J. McDonald " | 96 | 14 | 9 | 10 | 12 | 3 | 3 | 20 | 22 | 1 | 2 |
| " du Cap-Breton | Rév. A. Cameron " | 235 | 15 | 17 | 12 | 20 | 12 | 15 | 65 | 70 | 5 | 4 |
| Total | | 2,018 | 156 | 147 | 221 | 213 | 117 | 118 | 473 | 463 | 55 | 55 |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan | W. R. Robertson, agent | 1,875 | 154 | 150 | 179 | 171 | 39 | 41 | 532 | 578 | 13 | 18 |
| " de la Côte Ouest | Harry Guillod " | 2,483 | 173 | 149 | 191 | 177 | 78 | 90 | 726 | 758 | 75 | 66 |
| " de Kwawkewlth | R. H. Pidcock " | 1,527 | 100 | 91 | 108 | 85 | 50 | 43 | 544 | 491 | 8 | 7 |
| " de la Fraser inférieure | Frank Devlin " | 2,936 | 220 | 224 | 267 | 247 | 122 | 111 | 810 | 806 | 64 | 65 |
| " du lac Williams | E. Bell " | 1,973 | 203 | 191 | 85 | 84 | 160 | 173 | 464 | 469 | 74 | 70 |
| " Kamloops-Okanagan | A. Irwin " | 3,749 | 401 | 375 | 257 | 247 | 150 | 133 | 981 | 991 | 89 | 125 |
| " de Kootenay | R. L. T. Galbraith " | 534 | 34 | 41 | 32 | 37 | 40 | 41 | 140 | 133 | 14 | 22 |
| " de la Côte Nord-Ouest | C Todd " | 4,131 | 308 | 307 | 330 | 312 | 245 | 230 | 1,112 | 1,092 | 91 | 104 |
| " de Babine de la riv. Skeena | R. E. Loring " | 2,815 | 155 | 151 | 240 | 272 | 136 | 130 | 790 | 788 | 81 | 72 |
| Total | | 22,023 | 1,748 | 1,679 | 1,689 | 1,632 | 1,020 | 992 | 6,099 | 6,106 | 509 | 549 |

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

## POPULATION—*Fin.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Sauvages résid. Population. | En bas de 6 ans. | | De 6 à 15 ans inclusivement. | | De 16 à 20 ans inclusivement. | | De 21 à 65 ans inclusivement. | | De 65 ans et plus. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Du sexe m'sculin | Du sexe féminin. | Du sexe m'sculin | Du sexe féminin. | Du sexe m'sculin | Du sexe féminin. | Du sexe m'sculin | Du sexe féminin | Du sexe m'sculin | Du sexe féminin. |
| Manitoba. | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye | E. McColl, inspecteur | 1,748 | 184 | 170 | 168 | 157 | 89 | 71 | 428 | 429 | 20 | 32 |
| " de Portage-la-Prairie | S Swinford, agent | 620 | 50 | 41 | 71 | 57 | 28 | 18 | 155 | 178 | 8 | 14 |
| " Manitowapah | S. Swinford, agent | 1,021 | 105 | 81 | 136 | 126 | 68 | 56 | 200 | 217 | 13 | 19 |
| " de Portage-du-Rat | L.J.A Lévêque, inspect. | 33 | 2 | ........ | 1 | 1 | 4 | 5 | 9 | 8 | ........ | 3 |
| " de la rivière Berens | J. W. Short, agent | 2,187 | 209 | 236 | 235 | 219 | 159 | 128 | 414 | 449 | 66 | 72 |
| Le Pas | Joseph Courtney, agent | 1,145 | 115 | 112 | 142 | 130 | 57 | 43 | 231 | 267 | 17 | 31 |
| Total | | 6,754 | 665 | 640 | 753 | 690 | 405 | 321 | 1,437 | 1,548 | 124 | 171 |

## RELIGION ET IMMEUBLES.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Sauvages résidants. Population. | Religion. | | | | | | | | Immeubles. Terre. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Anglicane. | Presbytérienne. | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste. | C'ngrégationaliste | Autres chrétiens. | Païens. | Défrichée, y compris les pâturages naturels. | Cultivée, y compris les pâturages cultivés. |
| | | | | | | | | | | | Acres. | Acres. |
| Nouvelle-Ecosse. | | | | | | | | | | | | |
| Comté d'Annapolis | Geo. Wells, agent | 71 | ........ | ........ | ........ | 71 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de Shelburne | J. J. E. de Molitor " | 71 | ........ | ........ | ........ | 71 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de Digby | J. H. Purdy " | 126 | ........ | ........ | ........ | 126 | ........ | ........ | ........ | ........ | 500 | 48 |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| " de Yarmouth | W. H. Whalen " | 87 | | | | 87 | | | | | 3½ | |
| " de King | Chas. E. Beckwith " | 74 | | | | 74 | | | | | 4 | 1 |
| Comtés de Queen et Lunenburg | Chas. Harlow " | 175 | | | | 175 | | | | | 700 | 750 |
| Comté d'Halifax | Rév. C. E. McManus " | 138 | | | | 138 | | | | | 30½ | 5 |
| " de Hants | A. Wallace " | 94 | | | | 94 | | | | | 200 | 80 |
| " de Colchester | Thos. B. Smith " | 146 | | | | 146 | | | | | 21¼ | 13¾ |
| " de Cumberland | F. A. Rand, M.D. " | 110 | | | | 110 | | | | | 104 | 51 |
| " de Pictou | Rév. R. McDonald " | 159 | | | | 159 | | | | | 92 | 80 |
| Comtés d'Antigonish et Guysbor'gh. | J. R. McDonald " | 178 | | | | 178 | | | | | 330 | 120 |
| Comté de Richmond | Rév. J. Fraser " | 109 | | | | 109 | | | | | 103 | 130 |
| " d'Inverness | Rév. D. McIsaac " | 149 | | | | 149 | | | | | 410 | 655 |
| " de Victoria | A. J. McDonald " | 96 | | | | 96 | | | | | 190 | 60 |
| " du Cap-Breton | Rév. A. Cameron " | 235 | | | | 235 | | | | | 1,000 | 1,000 |
| Totaux | | 2,018 | | | | 2,018 | | | | | 3,688¼ | 2,993¾ |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan | W. R. Robertson, agent. | 1,875 | 20 | 60 | 155 | 1,640 | | | | | 5,488 | 2,987 |
| " de la Côte Ouest | Harry Guillod " | 2,483 | | 326 | 180 | 1.005 | | | | 972 | 360 | 59 |
| " de Kwawkewlth | R. H. Pidcock " | 1,527 | 738 | | 105 | 92 | | | | 592 | 309 | 19 |
| " de la Fraser inférieure | Frank Devlin " | 2,936 | 81 | | 160 | 2,639 | | | | 56 | 3,401 | 3,697 |
| " du lac Williams | E. Bell " | 1,973 | 20 | | | 1,953 | | | | | 60,023 | 1,290 |
| " de Kamloops-Okanagan | A. Irwin " | 3,749 | 1,512 | | | 2,236 | | | | 1 | 230,751 | 7,184 |
| " de Kootenay | R. L. T. Galbraith " | 534 | | | | 534 | | | | | 39,031 | 710 |
| " de la Côte Nord-Ouest | C. Todd " | 4,131 | 1,209 | | 2,168 | | | | | 754 | 498 | 180 |
| " de Babine et rivière Skeena supérieure | R. E. Loring " | 2,815 | 675 | | 293 | 1,739 | | | | 108 | 19,726 | 302¾ |
| Totaux | | 22,023 | 4,255 | 386 | 3,061 | 11,838 | | | | 2,483 | 359,587 | 16,428¾ |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye | E. McColl, inspecteur. | 1,748 | 1,271 | | 1 | 375 | 20 | | 10 | 71 | 34,596½ | 297½ |
| " de Portage-la-Prairie | S. Swinford, agent. | 620 | 2 | 88 | | 82 | | | | 448 | 28,699 | 567 |
| " de Manitowapah | " " | 1,021 | 342 | | | 487 | 90 | | | 102 | 26,750 | 236 |
| " de Portage-du-Rat | L. J. A. Levêque, inspect. | 33 | | | | | | | | 33 | | 3 |
| " de la rivière Berens | J. W. Short, agent | 2,187 | 160 | | 1,439 | 44 | | | | 544 | 16,889½ | 286½ |
| " Le Pas | Joseph Courtney, agent | 1,145 | 1,048 | | | 9 | | | 17 | 71 | 8,359½ | 50½ |
| Totaux | | 6,754 | 2,823 | 88 | 1,440 | 997 | 110 | | 27 | 1,269 | 115,294½ | 1,440½ |

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

## IMMEUBLES DES SAUVAGES.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Edifices publics, propriété de la bande. Églises. | Salles de conseil. | Écoles. | Hangars portatifs. | Autres constructions. | Bateaux-passeurs. | Clôtures et constructions privées. Acres clôturées. | Maisons en pierre. | Maisons en brique. | Maisons en bois de charpente. | Maisons en troncs d'arbres. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Nouvelle-Ecosse.** | | | | | | | | | | | | |
| Comté d'Annapolis | Geo. Wells, agent | | | | | | | | | | 7 | |
| " de Shelburne | J. J. E. de Molitor, agent | | | | | | | 21 | | | 8 | |
| " de Digby | J. H. Purdy " | 1 | | 1 | 1 | | | 300 | | | 25 | |
| " de Yarmouth | W. H. Whalen " | | | | | | | | | | 5 | |
| " de King | Chas. E. Beckwith " | | | | | | | | | | 6 | |
| Comtés de Queen et Lunenburg | Chas. Harlow " | | | 1 | | | | 550 | | | 27 | 2 |
| Comté d'Halifax | Rev. Chas. E. McManus " | | | 1 | | | | | | | 19 | |
| " de Hants | A. Wallace " | 1 | | 1 | | 1 | | 80 | | | 14 | |
| " de Colchester | Thos. B. Smith " | | | 1 | | | | 20 | | | 18 | |
| " de Cumberland | F. A Rand, M.D " | 1 | | | | | | 75 | | | 20 | 2 |
| " de Pictou | Rev. R. McDonald " | 1 | 1 | 1 | | 1 | | 30 | | | 25 | |
| Comtés d'Antigonish et Guysborough | J. R. McDonald " | 1 | | | | | | 8 | | | 31 | 10 |
| Comté de Richmond | Rev. J. Fraser " | 1 | | 1 | | | 1 | 136 | | | 9 | 3 |
| " d'Inverness | Rev. D. McIsaac " | | | 1 | | 1 | | 646 | | | 21 | 6 |
| " de Victoria | A. J. McDonald " | | | 1 | | 1 | | 160 | | | 11 | 2 |
| " du Cap-Breton | Rev. A. Cameron " | 1 | | 1 | | | | 800 | | | 13 | 4 |
| Totaux | | 7 | 1 | 10 | 1 | 4 | 1 | 2,826 | | | 259 | 29 |
| **Colombie-Britannique.** | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan | W. R. Robertson, agent | 2 | | 5 | | | | 4,698 | | | 545 | 12 |
| " de la Côte Ouest | Harry Guillod " | | | 1 | | | | 52 | | | 313 | |
| " de Kwawkewlth | R. H. Pidcock " | | | 5 | | | | 19 | | | 72 | 2 |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| " de la Fraser inférieure | Frank Devlin " | 42 | 5 | ........ | ........ | ........ | ........ | 4,736 | ........ | ........ | 795 | — |
| " du lac Williams | E. Bell " | 19 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 21,789 | ........ | ........ | 4 | 987 |
| " de Kamloops-Okanagan | A. Irwin " | 34 | 4 | ........ | ........ | ........ | ........ | 46,622½ | ........ | ........ | 103 | — |
| " de Kootenay | R. L. T. Galbraith " | 5 | ........ | 1 | ........ | ........ | ........ | 710 | ........ | ........ | 4 | |
| " de la Côte Nord-Ouest | C. Todd " | 19 | 7 | 17 | 5 | 15 | ........ | 139 | ........ | ........ | 762 | |
| " de Babine et de la riv. Skeena supér. | R. E. Loring " | 17 | ........ | 5 | ........ | ........ | ........ | 452 | ........ | ........ | 194 | 9283 |
| | | | | | | | | | | | | 414 |
| Totaux | ........ | 138 | 16 | 34 | 5 | 15 | ........ | 79,217½ | ........ | ........ | 2,812 | 11792 |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | | 8 8 468 |
| Agence de Clandeboye | E. McColl, inspecteur | ........ | ........ | 8 | ........ | ........ | 4 | 2,242½ | ........ | ........ | 19 | 2074 |
| " de Portage-la-Prairie | S. Swinford, agent | 1 | 1 | 1 | ........ | 3 | ........ | 2,770 | ........ | ........ | ........ | |
| " de Manitowapah | " " | 6 | 4 | 10 | 7 | 17 | ........ | 407 | ........ | ........ | ........ | 2089 |
| " de Portage-du-Rat | L. J. A. Leveque, inspecteur | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 1 | ........ | ........ | ........ | 10 |
| " de la rivière Berens | J. W. Short, agent | 6 | 1 | 9 | ........ | ........ | ........ | 181 | ........ | ........ | ........ | 329 |
| " Le Pas | Joseph Courtney, agent | ........ | 1 | 3 | ........ | 5 | ........ | 56 | ........ | ........ | ........ | 184 |
| Totaux | ........ | 13 | 7 | 31 | 7 | 25 | 4 | 5,657½ | ........ | ........ | 19 | 1,023 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Constructions privées. Chantiers. | Granges. | Ecuries. | Maisons portatives | Etables. | Porcheries. | Magasins. | Caveaux. | Laiteries. | Cribles à maïs. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Nouvelle-Ecosse.** | | | | | | | | | | | |
| Comté d'Annapolis | Geo. Wells, agent | 6 | 1 | ........ | ........ | 1 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de Shelburne | J. J. E. de Molitor " | ........ | 3 | ........ | ........ | ........ | 1 | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de Digby | J. H. Purdy " | 5 | 6 | ........ | ........ | 6 | 2 | ........ | ........ | 1 | ........ |
| " de Yarmouth | W. H. Whalen " | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de King | Chas. E. Beckwith " | 2 | 1 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| Comtés de Queen et Lunenburg | Chas. Harlow " | ........ | 17 | ........ | ........ | ........ | 6 | ........ | ........ | ........ | ........ |
| Comté d'Halifax | Rév Chas. E. McManus " | 12 | 6 | 2 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de Hants | A. Wallace " | 2 | 7 | 1 | ........ | 7 | 4 | 2 | ........ | ........ | ........ |
| " de Colchester | Thos. B. Smith " | ........ | 1 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de Cumberland | F. A. Rand, M.D. " | 5 | 4 | 4 | ........ | 3 | 2 | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de Pictou | Rév. R. McDonald " | 12 | 6 | 3 | ........ | 4 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| Comtés d'Antigonish et Guysborough | J. R. McDonald " | 10 | 15 | ........ | ........ | ........ | ........ | 8 | ........ | ........ | ........ |
| Comté de Richmond | Rév. J. Fraser " | 8 | 8 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 1 | ........ |
| " d'Inverness | Rév. D. McIsaac " | 2 | 8 | ........ | ........ | 1 | 1 | ........ | ........ | 2 | 2 |
| " de Victoria | A. J. McDonald " | 6 | 6 | ........ | ........ | 8 | 2 | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " du Cap-Breton | Rév. A. Cameron " | 40 | 10 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| Totaux | ........ | 110 | 99 | 10 | ........ | 30 | 18 | 10 | ........ | 4 | 2 |
| **Colombie-Britannique.** | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan | W. R. Robertson, agent | 24 | 205 | 4 | 60 | 7 | 2 | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de la Côte Ouest | Harry Guillod " | 468 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de Kwawkewlth | R. H. Pidcock " | 172 | ........ | ........ | ........ | 2 | 3 | ........ | ........ | ........ | ........ |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| " de la Fraser inférieure | Frank Devlin " | 311 | 303 | 282 | 1 | 260 | 92 | 8 | 51 | 1 | ........ |
| " du lac Williams | E. Bell " | ........ | ........ | 177 | ........ | ........ | 34 | ........ | 19 | | ........ |
| " de Kamloops-Okanagan | A. Irwin " | 16 | 24 | 592 | 5 | 106 | 79 | 61 | 354 | ........ | ........ |
| " de Kootenay | R. L. T. Galbraith " | 85 | 19 | 16 | ........ | 13 | ........ | ........ | 21 | 14 | ........ |
| " de la Côte Nord-Ouest | C. Todd " | 118 | 14 | 9 | 3 | 11 | 3 | 43 | 177 | ........ | ........ |
| " de la Babine et de la riv. Skeena supérieure | R. E. Loring " | 253 | ........ | 63 | ........ | 49 | ........ | 17 | 97 | ........ | ........ |
| Total | | 1,447 | 565 | 1,143 | 69 | 448 | 213 | 129 | 719 | 18 | ........ |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye | E. McColl, inspecteur | 13 | 14 | 39 | ........ | 86 | ........ | 153 | 65 | ........ | ........ |
| " de Portage-la-Prairie | S. Swinford, agent | 59 | ........ | 31 | ........ | 34 | 1 | 2 | 5 | 3 | ........ |
| " de Manitowapah | S. Swinford, agent | 25 | ........ | 64 | ........ | 146 | 17 | 46 | ........ | 17 | ........ |
| " de Portage-du-Rat | L. J. A. Lévêque, inspecteur | ........ | ........ | 2 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de la rivière Berens | J. W. Short, agent | ........ | ........ | ........ | ........ | 125 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " Le Pas | Joseph Courtney, agent | ........ | ........ | 2 | ........ | 71 | ........ | 7 | 1 | 1 | ........ |
| Total | | 97 | 14 | 138 | ........ | 462 | 18 | 208 | 71 | 21 | ........ |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou agent. | Instruments aratoires, véhicules, etc. | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Charrues. | Herses. | Semoirs. | Cultivateurs. | Rouleaux. | Faucheuses. | Moissonneuses. | Râteaux à cheval. | Vanneuses. | Batteuses. | Coffres d'outils. |
| **Nouvelle-Ecosse.** | | | | | | | | | | | | |
| Comté d'Annapolis | Geo. Wells, agent | 1 | 1 | | | | | | | | | |
| " de Shelburne | J. J. E. de Molitor, agent | 2 | 1 | | | | | | | | | |
| " de Digby | J. H. Purdy " | | | | | | | | | | | |
| " de Yarmouth | W. H. Whalen " | | | | | | | | | | | |
| " de King | Chas. E. Beckwith " | | | | | | | | | | | |
| Comtés de Queen et Lunenburg | Chas. Harlow " | 3 | 1 | | | | | | | | | |
| Comté de Halifax | Rév. Chas. E. McManus " | | | | | | | | | | | |
| " de Hants | A. Wallace " | 2 | 1 | | 1 | | 2 | | 3 | | | 12 |
| " de Colchester | Thomas B. Smith " | | | | | | | | | | | |
| " de Cumberland | F. A. Rand, M. D. " | 1 | 1 | | | | | | | | | |
| " de Pictou | Rév. R. McDonald " | 1 | 1 | | | | | | | | | 5 |
| Comtés d'Antigonish et de Guysborough | J. R. McDonald " | 2 | | | | | | | | | | |
| Comté de Richmond | Rév. J. Fraser " | 1 | | | | | | | | | | |
| " d'Inverness | Rév. D. McIsaac " | 6 | 4 | | 2 | | | | 1 | | | 3 |
| " de Victoria | A. J. McDonald | | | | | | | | | | | |
| " du Cap-Breton | Rév. A. Cameron " | 4 | 4 | | | | 3 | | | | | |
| Total | | 23 | 14 | | 3 | | 5 | | 4 | | | 20 |
| **Columbie-Britannique.** | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan | W. R. Robertson, agent | 139 | 80 | | | 2 | 19 | 2 | 13 | | 7 | |
| " de la Côte Ouest | Harry Guillod " | 1 | | | | | | | | | | |
| " de Kwawkewlth | R. H. Pidcock " | 1 | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| " de Fraser inférieure | Frank Devlin " | 112 | 96 | 1 | 3 | . ..... | 21 | 4 | 1 | ......... | 2 | .... .... |
| " du lac Williams | E. Bell " | 139 | 72 | ......... | 3 | 79 | 45 | 3 | 29 | 13 | 1 | ......... |
| " de Kamloops-Okanagan | A. Irwin " | 504 | 306 | 3 | 9 | 254 | 104 | 15 | 71 | 25 | 3 | ......... |
| " de Kootenay | R. L. T. Galbraith " | 80 | 23 | ......... | ......... | ......... | 16 | 3 | 14 | 2 | 1 | ......... |
| " de la Côte Nord-Ouest | C. Todd " | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | .. ...... | ......... | ......... | ......... | ......... | 96 |
| " de Babine et de la rivière Skeena supér | R. E. Loring " | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... |
| Total | | 976 | 577 | 4 | 15 | 335 | 205 | 27 | 128 | 40 | 14 | 96 |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye | E. McColl, inspecteur | 74 | 63 | ......... | ......... | ......... | 54 | ......... | 46 | ......... | ......... | 11 |
| " de Portage-la-Prairie | S. Swinford, agent | 22 | 18 | 4 | ......... | ......... | 11 | 5 | 9 | 2 | ......... | 4 |
| " de Manitowapah | S. Swinford, " | 27 | 22 | ......... | ......... | ......... | 33 | ......... | 30 | ......... | ..... | 9 |
| " de Portage-du-Rat | L. J. A. Lévêque, inspecteur | .. ..... | 1 | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... |
| " de la rivière Berens | J. W. Short, agent | 48 | 29 | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | 10 |
| " Le Pas | Joseph Courtney " | 13 | 15 | ......... | ......... | ......... | 2 | .. ..... | 2 | ......... | ......... | 6 |
| Total | | 184 | 148 | 4 | ......... | ......... | 100 | 5 | 87 | 2 | ......... | 40 |

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

## BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Instruments aratoires, véhicules, etc.—*Fin.* Autres instruments. | Chariots. | Charrettes. | Traîneaux de halage. | Traîneaux de promenade. | Chariots démocrates. | Boghels et voitures légères. | Valeur des instruments aratoires et des véhicules |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| NOUVELLE-ECOSSE. | | | | | | | | | $ cts. |
| Comté d'Annapolis | Geo. Wells, agent | | 1 | 1 | | | | | 20 00 |
| " de Shelburne | J. J. E. de Molitor " | 20 | | | | | | | 50 00 |
| " de Digby | J. H. Purdy " | 50 | 1 | 1 | 1 | | | | 50 00 |
| " de Yarmouth | W. H. Whalen " | | | | | | | | |
| " de King | Chas. E Beckwith " | | | | | | | | |
| " de Queen et Lunenburg | Chas. Harlow " | 22 | 6 | 2 | 3 | 2 | | | 185 00 |
| " d'Halifax | Rév. Chas. E. McManus, agent | 11 | 1 | | 1 | 1 | | | 56 00 |
| " de Hants | A. Wallace, agent | 60 | 2 | | 5 | 6 | 5 | 6 | 600 00 |
| " de Colchester | Thos. B. Smith " | | | | | | | | |
| " de Cumberland | F. A. Rand, M.D. " | 18 | 4 | | 2 | 2 | 1 | 3 | 225 00 |
| " de Pictou | Rév. R. McDonald " | 250 | 5 | 2 | 5 | 1 | | | 248 00 |
| " d'Antigonish et Guysborough | J. R. McDonald " | | 2 | 1 | 2 | | | | 50 00 |
| " de Richmond | Rév. J. Fraser " | 30 | 1 | 1 | 7 | 4 | | | 95 00 |
| " d'Inverness | Rév. D. McIsaac " | 125 | 1 | 4 | 4 | 3 | | | 338 00 |
| " de Victoria | A. J. McDonald " | 105 | | 1 | 2 | | | | 160 00 |
| " de Cap-Breton | Rév. A. Cameron " | | 1 | 7 | 8 | | | | 250 00 |
| Total | | 691 | 25 | 20 | 40 | 19 | 6 | 9 | 2,327 00 |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan | W. R. Robertson, agent | 4,004 | 154 | 2 | 6 | 5 | 13 | 87 | 17,383 00 |
| " de la Côte Ouest | Harry Guillod " | 8 | 1 | | | | | 11 | 724 00 |
| " de Kwawkewlth | R. H. Pidcock " | 376 | | | | | | | 268 00 |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| " de la Fraser inférieure | Frank Devlin, agent | 1,978 | 96 | 6 | 9 | 4 | 1 | ...... | 14,037 00 |
| " du lac Williams | E. Bell " | 587 | 74 | ...... | 140 | 8 | 10 | 4 | 18,845 00 |
| " de Kamloops-Okanagan | A. Irwin " | 1,819 | 188 | 3 | 308 | 71 | 32 | 50 | 47,917 00 |
| " de Kootenay | R. L. T. Galbraith " | 111 | 39 | ...... | 34 | ...... | 3 | ...... | 7,772 00 |
| " de la Côte Nord-Ouest | C. Todd " | 2,010 | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | 4,985 00 |
| " de Babine et de la riv. Skeena supér. | R. E. Loring " | 6,528 | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | 1,934 00 |
| Total | | 17,421 | 552 | 11 | 497 | 88 | 59 | 152 | 113,865 00 |
| MANITOBA. | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye | E. McColl, inspecteur | 970 | 70 | 50 | 80 | 34 | 1 | 33 | 8,410 00 |
| " du Portage-la-Prairie | S. Swinford, agent | 75 | 16 | 32 | 10 | 29 | 6 | 12 | 3,630 00 |
| " de Manitowapah | S. Swinford, " | 691 | 28 | 43 | 33 | 52 | 10 | 28 | 3,719 00 |
| " du Portage-du-Rat | L. J. A. Lévêque, inspecteur | 15 | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | 12 50 |
| " de la rivière Berens | J. W. S ort, agent | 1,008 | 1 | 3 | ...... | ...... | ...... | ...... | 1,679 00 |
| " Le Pas | Joseph Courtney, agent | 225 | 1 | 1 | ...... | ...... | ...... | ...... | 725 00 |
| Total | | 2,984 | 116 | 129 | 123 | 115 | 17 | 73 | 18,175 50 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Bétail et volaille. Chevaux. Etalons et chevaux hongres | Chevaux. Juments. | Chevaux. Poulains et pouliches. | Bestiaux. Taureaux. | Bestiaux. Bœufs de travail. | Bestiaux. Bouvillons. | Bestiaux. Vaches à lait. | Bestiaux. Jeunes bestiaux. | Autres animaux. Moutons. | Autres animaux. Agneaux. | Autres animaux. Verrats. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| NOUVELLE-ECOSSE. | | | | | | | | | | | | |
| Comté d'Annapolis | Geo. Wells, agent | ....... | ....... | ....... | ....... | 2 | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... |
| " de Shelburne | J.J.E. de Molitor " | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... | 1 | 2 | ....... | ....... | ....... |
| " de Digby | J. H. Purdy " | ....... | 1 | ....... | ....... | ....... | ....... | 1 | 1 | ....... | ....... | ....... |
| " de Yarmouth | W. H. Whalen " | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... |
| " de King | Chas. E. Beckwith " | ....... | 1 | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... |
| Comtés de Queen et Lunenburg | Chas. Harlow " | 3 | 2 | ....... | ....... | 6 | 8 | 24 | 12 | 40 | 20 | ....... |
| Comté d'Halifax | Rév. C. E. McManus " | 1 | ....... | ....... | ....... | ....... | 1 | 3 | ....... | ....... | ....... | ....... |
| " de Hants | A. Wallace " | 2 | 3 | ....... | ....... | ....... | 3 | 10 | 15 | ....... | ....... | ....... |
| " de Colchester | Thos. B. Smith " | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... | 2 | 1 | ....... | ....... | ....... |
| " de Cumberland | F. A. Rand, M.D. " | 1 | 3 | 1 | ....... | ....... | ....... | 2 | ....... | ....... | ....... | ....... |
| " de Pictou | Rév. R. McDonald " | 2 | 2 | ....... | ....... | ....... | ....... | 1 | 3 | ....... | ....... | ....... |
| Comtés d'Antigonish et Guysborou'h | J. R. McDonald " | ....... | 2 | ....... | ....... | ....... | 4 | 10 | 3 | ....... | ....... | ....... |
| Comté de Richmond | Rév. J. Fraser " | ....... | 6 | ....... | 1 | ....... | 3 | 11 | 5 | ....... | ....... | ....... |
| " d'Inverness | Rév. D. McIsaac " | 2 | 3 | ....... | 4 | ....... | ....... | 23 | 34 | ....... | ....... | ....... |
| " de Victoria | A. J. McDonald " | ....... | 2 | ....... | ....... | ....... | 2 | 10 | 13 | 1 | ....... | ....... |
| " du Cap-Breton | Rév. A. Cameron " | 4 | 4 | ....... | ....... | ....... | 20 | 20 | 10 | 20 | 13 | ....... |
| Total | ....... | 15 | 29 | 1 | 5 | 8 | 31 | 118 | 99 | 61 | 33 | ....... |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan | W. R. Robertson, agent | 153 | 167 | 89 | 33 | 68 | 35 | 336 | 275 | 832 | 515 | ....... |
| " de la Côte Ouest | Harry Guillod " | 15 | 8 | 2 | 10 | ....... | ....... | 35 | 29 | ....... | ....... | ....... |
| " de Kwawkewlth | R. H. Pidcock " | ....... | 1 | ....... | ....... | ....... | ....... | 2 | 4 | ....... | ....... | 1 |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| " de la Fraser inférieure .... | Frank Devlin " ... | 300 | 297 | 120 | 48 | 76 | 93 | 727 | 500 | 295 | 461 | 50 |
| " de lac Williams........ | E. Bell " ... | 1,135 | 504 | 487 | 21 | ........ | 303 | 253 | 217 | ........ | ........ | 12 |
| " de Kamloops-Okanagan...... | A. Irwin " ... | 2,684 | 3,051 | 2,680 | 50 | ........ | 162 | 706 | 1,079 | 22 | 19 | 30 |
| " de Kootenay ........ | R. L. T. Galbraith " ... | 755 | 655 | 685 | 30 | ........ | 60 | 460 | 495 | ........ | ........ | ........ |
| " de la côte Nord-Ouest........ | C. Todd " ... | 29 | 31 | 19 | 9 | 4 | 22 | 33 | 18 | 5 | 5 | 2 |
| " de Babine et riv. Skeena sup. | R. E. Loring " ... | 404 | 52 | 6 | 21 | ........ | 27 | 240 | 108 | ........ | ........ | ........ |
| Total ........ | ........ | 7,475 | 4,766 | 4,088 | 222 | 148 | 702 | 2,792 | 2,725 | 1,154 | 1,000 | 95 |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye ........ | E. McColl, inspecteur..... | 127 | 91 | 14 | 17 | 102 | 76 | 181 | 166 | 10 | ........ | ........ |
| " du Portage-la-Prairie........ | S. Swinford, agent ........ | 66 | 77 | 31 | 4 | 30 | 4 | 31 | 20 | ........ | ........ | 1 |
| " de Manitowapah........ | " " ........ | 116 | 81 | 72 | 15 | 55 | 107 | 336 | 412 | 8 | ........ | 1 |
| " du Portage-du-Rat........ | L.J.A. Lévêque, inspect... | 2 | 2 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de la rivière Berens........ | J. W. Short, agent...... | ........ | 13 | 2 | 11 | 39 | 77 | 168 | 108 | ........ | ........ | ........ |
| " du Pas........ | Joseph Courtney " ...... | 10 | 12 | 6 | 8 | 16 | 9 | 85 | 55 | ........ | ........ | ........ |
| Total ........ | ........ | 321 | 276 | 125 | 55 | 242 | 273 | 801 | 761 | 18 | ........ | 2 |

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

## BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Bétail et volaille—*Fin.* Autres animaux. Truies. | Cochons. | Volaille. Dindons. | Oies. | Canards. | Coqs et poules. | Valeur des animaux et des volailles. | Effets généraux. Bateaux à voiles. | Chaloupes. | Canots. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | $ c. | | | |
| **Nouvelle-Ecosse.** | | | | | | | | | | | |
| Comté d'Annapolis | Geo. Wells, agent | | | | | | 6 | 90 00 | | | 7 |
| " de Shelburne | J. J. E. de Molitor, agent | | | | | | 32 | 50 00 | | 4 | 1 |
| " de Digby | J. H. Purdy, agent | | | | | | 10 | 61 00 | | | 11 |
| " de Yarmouth | W. H. Whalen " | | | | | | | | | | 4 |
| " de King | Chas. E. Beckwith, agt. | | | | | | | 50 00 | | | |
| Comtés de Queen et de Lunenburg | Chas. Harlow, agent | | 6 | 10 | 12 | 6 | 25 | 750 00 | | | 10 |
| Comté d'Halifax | Rév. Chs. E. McManus, agt | | | | | | 10 | 40 00 | | 2 | |
| " de Hants | A. Wallace, agent | 1 | 4 | | | | 30 | 750 00 | | | 5 |
| " de Colchester | Thos. B. Smith, agent | | | | | | | 44 00 | | | |
| " de Cumberland | F. A. Rand, M.D. " | | 2 | | | | 25 | 250 00 | | 1 | 3 |
| " de Pictou | Rév. A. McDonald " | | | | | | 3 | 225 50 | 1 | 10 | |
| Comtés d'Antigonish et de Guysborough | J. R. McDonald " | | | | | | 50 | 225 00 | 1 | 3 | |
| Comté de Richmond | Rév. J. Fraser " | | | | | | 55 | 523 00 | 7 | 10 | |
| " d'Inverness | Rév. D. McIsaac " | | | | | 2 | 50 | 600 00 | 3 | 13 | |
| " de Victoria | A. J. McDonald " | | 2 | | | | 120 | 470 00 | 1 | 10 | |
| " du Cap-Breton | Rév. A. Cameron " | | | | | | 20 | 100 00 | 2 | 3 | |
| Total | | 1 | 14 | 10 | 12 | 8 | 446 | 4,228 50 | 15 | 56 | 41 |
| **Colombie-Britannique.** | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan | W. R. Robertson, agent | 2 | 60 | 8 | 155 | 290 | 3,310 | 37,385 00 | 192 | | 430 |
| " de la côte Ouest | Harry Guillod, agent | | | | | 10 | 558 | 2,981 00 | 12 | 11 | 1,346 |
| " de Kwawkewlth | R. H Pidcock " | 8 | 44 | | | 10 | 659 | 645 00 | 9 | 24 | 470 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| " de la Fraser inférieure | Frank Devlin " | 257 | 1,978 | | 20 | 935 | 2,930 | 63,565 00 | 61 | 148 | 453 |
| " du lac Williams | E. Bell " | 55 | 435 | 10 | 5 | 8 | 1,795 | 85,580 00 | | 18 | 105 |
| " de Kamloops-Okanagan | A. Irwin " | 243 | 555 | | 3 | 24 | 2,370 | 131,744 50 | 2 | 48 | 145 |
| " de Kootenay | R. L. T. Galbraith, agent | | | | | | 76 | 76,465 00 | | | 35 |
| " de la Côte Nor'-Ouest | C. Todd, agent | 6 | 20 | | | | 2,115 | 5,471 00 | 278 | 294 | 1,542 |
| " de Babine et de la riv. Skeena | R. E. Loring " | | | | | | | 43,085 00 | | | 336 |
| Totaux | | 571 | 3,092 | 18 | 183 | 1,277 | 13,813 | 446,921 50 | 554 | 543 | 4,862 |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye | E. McColl, inspecteur | | 78 | | | | 1,124 | 26,747 00 | 29 | 187 | 57 |
| " du Portage-la-Prairie | S. Swinford, agent | 1 | 2 | | | | 12 | 5,800 00 | | | 7 |
| " de Manitowapah | " " | 4 | 13 | | | | 200 | 26,205 00 | 21 | 71 | 99 |
| " du Portage-du-Rat | L.J.A. Lévêque, inspect'r | | | | | | | 80 00 | | | 17 |
| " de la rivière Berens | J. W. Short, agent | | 10 | | | | | 11,405 00 | 18 | 286 | 223 |
| " du Pas | Joseph Courtney " | | | | | | | 4,665 00 | | 18 | 229 |
| Totaux | | 5 | 103 | | | | 1,336 | 74,902 00 | 68 | 562 | 632 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.—*Fin.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Effets en général. | | | | | | Effets mobiliers. | Valeur des biens meubles et immeubles. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Carabines. | Fusils. | Rets. | Pièges en acier. | Tentes. | Valeur. | Valeur. | |
| | | | | | | | $ c. | $ c. | $ c. |
| **Nouvelle-Ecosse.** | | | | | | | | | |
| Comté d'Annapolis | Geo. Wells, agent | 4 | 10 | 8 | 18 | | 135 00 | 100 00 | 1,950 00 |
| " de Shelburne | J. J. E. de Molitor, agent | 3 | 6 | | | | 130 00 | 140 00 | 1,670 00 |
| " de Digby | J. H. Purdy " | 9 | 6 | | 20 | 3 | 340 00 | 300 00 | 2,652 00 |
| " de Yarmouth | W. H. Whalen " | | 8 | | 15 | 8 | 100 00 | 75 00 | 175 00 |
| " de King | Chas. E. Beckwith " | | 10 | | | | 50 00 | 200 00 | 400 00 |
| Comtés de Queen et Lunenburg | Chas. Harlow " | 6 | 12 | | 25 | 6 | 180 00 | 250 00 | 6,000 00 |
| Comté d'Halifax | Rév. Chas. E. McManus " | | 5 | | | | 60 00 | 155 00 | Non donné. |
| " de Hants | A. Wallace " | 2 | 20 | 2 | 90 | | 700 00 | 200 00 | 4,000 00 |
| " de Colchester | Thos. B. Smith " | 3 | 12 | | 20 | | 78 00 | 150 00 | 1,526 50 |
| " de Cumberland | F. A. Rand, M. D. " | 6 | 20 | | 50 | | 150 00 | 400 00 | 3,375 00 |
| " de Pictou | Rév. A. McDonald " | 4 | 13 | 6 | 11 | 1 | 250 00 | 165 00 | 415 00 |
| Comtés d'Antigonish et Guysborough | J. R. McDonald " | | 50 | 3 | | | Non donné. | 700 00 | 4,975 00 |
| Comté de Richmond | Rév. J. Fraser " | | 7 | | 10 | | 765 00 | 100 00 | 865 00 |
| " d'Inverness | Rév. D. McIsaac " | | 16 | 5 | 72 | | 215 00 | 655 00 | 9,385 00 |
| " de Victoria | A. J. McDonald " | | 10 | 1 | 50 | | 360 00 | 500 00 | 11,790 00 |
| " du Cap Breton | Rév. A. Cameron " | | 5 | | 40 | | 250 00 | 1,700 00 | 3,000 00 |
| Totaux | | 37 | 210 | 25 | 421 | 18 | 3,763 00 | 5,790 00 | 52,178 50 |
| **Colombie-Britannique.** | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan | W. R. Robertson, agent | 346 | 300 | 55 | 12 | 117 | 22,680 00 | 31,675 00 | 788,858 00 |
| " de la Côte Ouest | Harry Guillod " | 84 | 425 | 81 | 218 | 123 | 35,886 00 | 34,700 00 | 185,148 00 |
| " de Kwawkewlth | R. H. Pidcock " | 109 | 223 | 100 | 1,013 | | 13,576 50 | 59,220 00 | 124,578 00 |
| " de la Fraser inférieure | Frank Devlin " | 428 | 457 | 146 | 1,237 | 408 | 42,506 50 | 57,558 00 | 1,065,659 50 |
| " du lac Williams | E. Bell " | 409 | 125 | 156 | 1,240 | 211 | 12,616 00 | 13,739 00 | 328,558 00 |
| " de Kamloops-Okanagan | A. Irwin " | 685 | 277 | 470 | 1,526 | 1,035 | 21,285 00 | 45,850 00 | 1,996,913 00 |
| " de Kootenay | R. L. T. Galbraith " | 138 | 18 | | 70 | 116 | 2,945 00 | 2,325 00 | 245,310 00 |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Agence de la Côte Nord-Ouest | C. Todd " | 1,158 | 355 | 283 | 6,080 | 140 | 104,700 00 | 92,800 00 | 732,657 00 |
| " de Babine et de la riv. Skeena supér | R. E. Loring " | 606 | 325 | 86 | 2,205 | 52 | 46,172 00 | 16,650 00 | 249,002 50 |
| Totaux | | 3,963 | 2,505 | 1,377 | 13,601 | 2,202 | 302,367 00 | 354,517 00 | 5,716,684 00 |
| MANITOBA. | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye | E. McColl, inspecteur | 27 | 215 | 630 | 1,839 | 247 | 14,494 50 | 11,100 00 | 342,428 00 |
| " du Portage-la-Prairie | S. Swinford, agent | 9 | 26 | 19 | 520 | 95 | 1,250 00 | 600 00 | 183,116 00 |
| " de Manitowapah | " " | 23 | 159 | 341 | 1,909 | 147 | 4,572 00 | 4,625 00 | 169,588 00 |
| " du Portage-du-Rat | L. J. A. Lêvéque, inspecteur | 2 | 10 | 15 | 30 | ..... | 252 50 | 100 00 | 900 00 |
| " de la rivière Berens | J. W. Short, agent | 109 | 400 | 1,387 | 1,811 | 449 | 23,652 25 | 23,915 00 | 47,567 25 |
| " du Pas | Joseph Courtney, agent | 16 | 188 | 262 | 2,424 | 79 | 5,599 00 | 2,725 00 | 8,324 00 |
| Totaux | | 186 | 998 | 2,654 | 8,533 | 1,017 | 49,820 25 | 43,065 00 | 751,923 25 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### AGRICULTURE, SAISON 1899.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agence. | Grain, racines et fourrage. Blé. Acres ensemencées. | Blé. Boisseaux récoltés. | Avoine. Acres ensemencées. | Avoine. Boisseaux récoltés. | Orge. Acres ensemencées. | Orge. Boisseaux récoltés. | Maïs. Acres ensemencées. | Maïs. Boisseaux récoltés. | Pois. Acres ensemencées. | Pois. Boisseaux récoltés. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| NOUVELLE-ECOSSE. | | | | | | | | | | | |
| Comté d'Annapolis | Geo. Wells, agent | | | | | | | | | | |
| " de Shelburne | J. J. E. de Molitor, agent | | | | | | | | | ⅛ | 6 |
| " de Digby | J. H. Purdy " | | | 1½ | 35 | | | ⅛ | 8½ | | |
| " de Yarmouth | W. H. Whalen " | | | | | | | | | | |
| " de King | Chas. E. Beckwith " | | | 2 | 35 | | | | | | |
| " de Queen et Lunenburg | Chas. Harlow " | | | 2 | 45 | 3½ | 65 | | | 1 | 10 |
| " de Halifax | Rév Chas. E. McManus, agt. | | | | | | | | | | |
| " de Hants | A. Wallace, agent | | | 20 | 219 | | | | | | |
| " de Colchester | Thos. B. Smith " | | | 3¾ | | | | | | | |
| " de Cumberland | F. A. Rand, M.D. " | | | 2½ | | | | | | | |
| " de Pictou | Rév. R. McDonald " | 2 | 40 | 2½ | 80 | | | | | | |
| " d'Antigonish et de Guysborough | J. R. McDonald " | | | | 35 | | | | | | |
| " de Richmond | Rév. J. Fraser " | | | | | | | | | | |
| " d'Inverness | Rév. D. McIsaac " | | | 5 | 75 | | | 2½ | 75 | | |
| " de Victoria | A. J. McDonald " | | | ½ | 30 | | | ⅛ | 5 | | |
| " du Cap-Breton | Rév. A. Cameron " | | | | | 4 | 40 | 4 | 60 | 1 | 20 |
| Totaux | | 2 | 40 | 39¾ | 554 | 7½ | 105 | 6¾ | 148½ | 2⅛ | 36 |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan | W. R. Robertson, agent | 27 | 420 | 475 | 16,733 | | | | | 32 | 609 |
| " de la Côte Ouest | Harry Guillod " | | | | | | | | | | |
| " de Kwawkewlth | R. H. Pidcock " | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Agence de la Fraser inférieure | Frank Devlin " | 110½ | 4,410 | 514½ | 40,910 | 4 | 125 | 23 | 1,260 | 192 | 7,600 |
| " du lac W lliams | E. Bell " | 197 | 3,830 | 317 | 7,235 | 7 | 115 | ..... | ..... | 33¾ | 833 |
| " de Kamloops-Okanagan | A. Irwin " | 1,432½ | 32,767 | 1,283½ | 24,084 | 13 | 270 | 13¾ | 262 | 126½ | 2,807 |
| " de Kootenay | R. L. T. Galbraith " | 45 | 800 | 425 | 8,340 | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... |
| " de la Côte Nord-Ouest | C. Todd " | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... |
| " de Babine et riv. Skeena supé | R. E. Loring " | ..... | ..... | 15¼ | | 5 | * | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Totaux | ..... | 1,812 | 42,227 | 3,030¼ | 97,302 | 29 | 510 | 36¾ | 1,522 | 384¼ | 11,849 |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye | E. McColl, inspecteur | 54½ | 1,120 | 100½ | 1,507½ | 17½ | 265 | 1½ | 325 | 4 | 200 |
| " du Portage-la-Prairie | S. Swinford, agent | 456 | 5,785 | 46 | 1,506 | 25 | 595 | 3 | 130 | ..... | ..... |
| " de Manitowapah | " " | ..... | ..... | ..... | ..... | 2 | 25 | 3 | 23½ | ..... | ..... |
| " du Portage-du-Rat | L. J. A. Lévêque, inspecteur | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | 1½ | 125 | ..... | ..... |
| " de la rivière Berens | J. W. Short, agent | ..... | ..... | ..... | ..... | 6 | 108 | ..... | ..... | ..... | ..... |
| " du Pas | Joseph Courtney, agent | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Totaux | ..... | 510½ | 6,905 | 146½ | 3,013½ | 50½ | 993 | 14 | 603½ | 4 | ..... 200 |

* Coupé en vert et utilisé comme foin.

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

## AGRICULTURE, SAISON DE 1899.—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | GRAIN, RACINES ET FOURRAGE—*Suite.* Seigle. Acres ensemencées. | Seigle. Boisseaux récoltés. | Sarrasin. Acres ensemencées. | Sarrasin. Boisseaux récoltés. | Fèves. Acres ensemencées. | Fèves. Boisseaux récoltés. | Pommes de terre. Acres plantées | Pommes de terre. Boisseaux récoltés. | Carottes. Acres ensemencées. | Carottes. Boisseaux récoltés. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| NOUVELLE-ECOSSE. | | | | | | | | | | | |
| Comté d'Annapolis | Geo. Wells, agent | | | | | | | 2 | 100 | | |
| " de Shelburne | J. J. E. de Molitor, agent | | | | | 1/8 | 9 | 4 | 145 | ½ | 21 |
| " de Digby | J. H. Purdy " | | | | | 1/8 | 2½ | 3½ | 248 | | |
| " de Yarmouth | W. H. Whalen " | | | | | | | | | | |
| " de King | Chas. E. Beckwith " | | | | | | | 2 | 200 | | |
| Comtés de Queen et Lunenburg | Chas. Harlow " | 2 | 35 | 1½ | 30 | ½ | 6 | 8 | 650 | | |
| Comté d'Halifax | Rév. Chas. E. McManus " | | | | | | | | | | |
| " de Hants | A. Wallace " | | | | | | | 10 | 120 | | |
| " de Colchester | Thos. B. Smith " | | | | | | | 3 | | | |
| " de Cumberland | F. A. Rand, M.D. " | | | 2 | | | | 7 | | | |
| " de Pictou | Rév. R. McDonald " | | | | | | | 8½ | 850 | | |
| Comtés d'Antigonish et Guysborough | J. R. McDonald " | | | | | | | | 110 | | |
| Comté de Richmond | Rév. J. Fraser " | | | | | ¼ | 1½ | 6 | 634½ | | |
| " d'Inverness | Rév. D. McIsaac " | | | | | | | 27 | 447 | | |
| " de Victoria | A. J. McDonald " | | | | | | | 10 | 750 | | |
| " du Cap-Breton | Rév. A. Cameron " | | | | | 1 | 15 | 20 | 800 | | |
| Totaux | | 2 | 35 | 3½ | 30 | 2 | 34 | 111 | 5,054½ | ½ | 21 |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | | | | | | | | |
| Agence de Kowichan | W. R. Robertson, agent | | | | | | | 76½ | 4,535 | | |
| " de la Côte Ouest | Harry Guillod " | | | | | | | 13 | 1,446 | ½ | 192 |
| " de Kwawkewlth | R. H. Pidcock " | | | | | | | * | 385 | * | 51 |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| " de la Fraser inférieure | Frank Devlin " | ...... | ...... | ...... | ...... | 19½ | 671 | 264½ | 46,282 | 15½ | 2,154 |
| " du lac Williams | E. Bell " | ...... | ...... | ...... | ...... | 4¼ | 110 | 186 | 6,810 | 33¾ | 910 |
| " de Kamloops-Okanagan | A. Irwin " | ...... | ...... | ...... | ...... | 75 | 1,661 | 179½ | 21,774 | 7¾ | 1,019 |
| " de Kootenay | R. L. T. Galbraith " | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | 75 | 8,300 | ...... | ...... |
| " de la Côte Nord-Ouest | C. Todd " | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | 90¼ | 73,380 | 2 | 180 |
| " de Babine et de la riv. Skeena | R. E. Loring " | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | 236½ | 45,150 | ...... | ...... |
| Total | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | 98¾ | 2,442 | 1,121¼ | 208,062 | 59½ | 4,506 |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye | E. McColl, inspecteur | ...... | ...... | ...... | ...... | ¼ | 6 | 112½ | 5,625 | ½ | 10 |
| " de Portage-la-Prairie | S. Swinford, agent | ...... | ...... | ...... | ...... | 1 | 4 | 11¾ | 1,080 | 4⅛ | 160 |
| " de Manitowapah | " " | ...... | ...... | ...... | ...... | 1/16 | 2 | 47½ | 3,553 | 2½ | 75 |
| " de Portage-du-Rat | L. J. A. Lévêque, inspecteur | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | 2 | 60 | ...... | ...... |
| " de la rivière Berens | J. W. Short, agent | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | 101 | 11,850 | ...... | ...... |
| " du Pas | Joseph Courtney, agent | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | 40 | 1,884 | ...... | ...... |
| Total | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | 1 5/16 | 12 | 314¾ | 24,052 | 7⅛ | 245 |

* Non donné

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

## AGRICULTURE, SAISON 1899—*Fin.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Grain, racines et fourrage—*Fin.* Navets. Acres ensemencées. | Navets. Boisseaux récoltés. | Autres racines. Acres ensemencées. | Autres racines. Boisseaux récoltés. | Foin. Cultivé. | Foin. Naturel. | Autre fourrage. | Terre neuve améliorée. Terre défrichée. | Premier labour. | Terre semée pour la première fois. | Terre clôturée. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nouvelle-Écosse. | | | | | | Ton. | Ton. | Ton. | Acres | Acres | Acres | Acres |
| Comté d'Annapolis | Geo. Wells, agent | ...... | ...... | ...... | ...... | 6 | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | |
| " de Shelburne | J. J. E. de Molitor, agent | ...... | ...... | 1 | 32 | 4½ | ...... | 1 | ...... | 2 | ...... | 5 |
| " de Digby | J. H. Purdy " | ⅛ | 10 | ¼ | 5 | 16 | ...... | ½ | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " de Yarmouth | W. H. Whalen " | ...... | ...... | ...... | ...... | ¾ | ...... | ...... | 3¼ | ...... | ...... | ...... |
| " de King | Chas. E. Beckwith " | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... |
| Comtes de Queen et de Lunenburg | Chas. Harlow " | 1½ | 150 | 2 | 30 | 52 | 14 | 10 | 3 | 1½ | 2½ | 5 |
| Comté d'Halifax | Rév. Chas. E. McManus " | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " de Hants | A. Wallace " | ...... | ...... | ...... | ...... | 75 | 20 | ...... | 2 | 2 | 1 | 10 |
| " de Colchester | Thos. B. Smith " | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ¼ | ...... | 5 |
| " de Cumberland | F. A. Rand, M.D. " | ½ | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | 4 | 1 | 1 | ...... |
| " de Pictou | Rév R. McDonald " | ¼ | 40 | ...... | ...... | 13 | ...... | 10 | 1 | ½ | ½ | ½ |
| Comtés d'Antigonish et de Guysborough | J. R. McDonald " | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... |
| Comté de Richmond | Rév. J. Fraser " | 1 | 9 | ...... | ...... | 35 | 25 | ...... | ¼ | 1 | 1 | ...... |
| " d'Inverness | Rév. D. McIsaac " | 1 | 45 | ...... | ...... | 140 | ...... | ...... | 5 | 2 | 7 | 7 |
| " de Victoria | A. J. McDonald " | ½ | 80 | ...... | ...... | 90 | 125 | 2 | 10 | ...... | 1 | 1 |
| " du Cap-Breton | Rév. A. Cameron " | ...... | ...... | ...... | ...... | 200 | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... |
| Total | ...... | 4⅞ | 334 | 3¼ | 67 | 632¼ | 184 | 23½ | 28½ | 10¼ | 14 | 33½ |
| Colombie-Britannique. | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan | W. R. Robertson, agent | ½ | 25 | 2 | 400 | 1,235 | ...... | ...... | 12½ | 44 | 37 | 74 |
| " de la Côte Ouest | Harry Guillod " | ...... | 22 | ...... | ...... | 6 | 2 | ...... | ...... | ...... | ...... | 1 |
| " de Kwawkewlth | R. H. Pidcock " | ...... | 48 | ...... | ...... | ...... | 3 | ...... | 5½ | 4½ | 4½ | 4½ |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| " de la Fraser inférieure | Frank Devlin " | 32½ | 5,337 | ........ | ........ | 656 | 938 | 395 | 5 | 55 | 55 | 55 |
| " du lac Williams | E. Bell " | 22¼ | 984 | 13¼ | 565 | 368 | 1,293 | 652 | 3 | 18 | 23 | ........ |
| " de Kamloops-Okanagan | A. Irwin " | 4 | 510 | 1 | 82 | 2,159 | 636 | 554 | 130 | 243 | 243 | 238 |
| " de Kootenay | R. L. T. Galbraith " | ........ | ........ | ........ | ........ | 80 | 155 | 35 | ........ | 30 | 30 | 30 |
| " de la Côte Nord-Ouest | C. Todd " | 13 | 1,495 | 6½ | 715 | 18 | 46 | 10 | ........ | ........ | ........ | 2 |
| " de Babine et de la riv. Skeena supérieure | R. E. Loring " | 54¾ | 9,192 | ........ | ........ | 58 | 188½ | ........ | 40 | 30 | 31 | 192 |
| Total | ........ | 127 | 17,613 | 22¾ | 1,762 | 4,580 | 3,261½ | 1,646 | 246 | 464½ | 423½ | 596½ |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye | E. McColl, inspecteur | ⅓ | 10 | ¼ | 8 | ........ | 5,075 | ........ | 35 | 24 | 21 | 19½ |
| " de Portage-la-Prairie | S. Swinford, agent | 4¾ | 235 | ⅝ | 80 | ........ | 1,550 | ........ | ........ | 35 | 28 | 600 |
| " de Manitowapah | " " | 5⅛ | 126 | 3 | 59½ | ........ | 2,901 | ........ | ........ | ........ | ........ | 12 |
| " de Portage-du-Rat | L. J. A. Lévêque, inspecteur | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 15 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " de la rivière Berens | J. W. Short, agent | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 1,105 | ........ | 6 | ........ | ........ | 6 |
| " du Pas | Joseph Courtney, agent | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 287 | ........ | 3¼ | ........ | ........ | ........ |
| Total | ........ | 10 5/24 | 371 | 3⅞ | 147½ | ........ | 10,933 | ........ | 44¼ | 59 | 49 | 637½ |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'EXERCICE 1899-1900.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Constructions érigées. | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Maisons en pierre. | Maisons en briques. | Maisons en bois de charpente. | Maisons en troncs d'arbres. | Cabanes. | Granges. | Ecuries. | Maisons portatives. | Etables. | Porcheries. | Magasins. |
| **Nouvelle-Ecosse.** | | | | | | | | | | | | |
| Comté d'Annapolis | Geo. Wells, agent | | | 7 | | 6 | 1 | | | | | |
| " de Shelburne | J. J. E. de Molitor " | | | | | | | | | | | |
| " de Digby | J. H. Purdy " | | | | | | | | | | | |
| " de Yarmouth | W. H. Whalen " | | | 3 | | | | | | | | |
| " de King | Chas. E. Beckwith " | | | | | | | | | | | |
| Comtés de Queen et de Lunenburg | Chas. Harlow " | | | 1 | | | 1 | | | | 1 | |
| Comté d'Halifax | Rev. Chas. E. McManus, agent | | | | | | | | | | | |
| " de Hants | A. Wallace, agent | | | | | | 1 | | | | | |
| " de Colchester | Thos. B. Smith " | | | 1 | | | 1 | | | | | |
| " de Cumberland | F. A. Rand, M.D. " | | | 2 | 1 | | 1 | | | 1 | 2 | |
| " de Pictou | Rev. R. McDonald " | | | 1 | | | | | | | | |
| Comtés d'Antigonish et de Guysborough | J. R. McDonald " | | | | | | | | | | | |
| Comté de Richmond | Rev. J. Fraser " | | | 1 | | | | | | | | |
| " d'Inverness | Rev. D. McIsaac " | | | 2 | 3 | 1 | | | | | | |
| " de Victoria | A. J. McDonald " | | | | | 1 | | | | 8 | | |
| " du Cap-Breton | Rev. A. Cameron " | | | | | | | | | | | |
| Total | | | | 18 | 4 | 8 | 5 | | | 9 | 3 | |
| **Colombie-Britannique.** | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan | W. R. Robertson, agent | | | 21 | 4 | 5 | 10 | 7 | | | | |
| " de la Côte Ouest | Harry Guillod " | | | 25 | | | | | | | | |
| " de Kwawkewlth | R. H. Pidcock " | | | 18 | | 15 | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| " de la Fraser inférieure | Frank Devlin " | | | 9 | | | 1 | | | | | |
| " du lac Williams | E. Bell " | | | | 3 | | | 6 | | | | |
| " de Kamloops-Okanagan | A. Irwin " | | | 5 | 20 | | | 9 | | | | 2 |
| " de Kootenay | R. L. T. Galbraith " | | | | | | | | | | | |
| " de la Côte Nord-Ouest | C. Todd " | | | 32 | | 7 | 2 | 2 | 3 | | | 4 |
| " de Babine et de la rivière Skeena sup. | R. E. Loring " | | | 84 | 42 | | | | | | | |
| Total | | | | 194 | 69 | 27 | 13 | 24 | 3 | | | 6 |
| MANITOBA. | | | | | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye | E. McColl, inspecteur | | | | | | | | | | | |
| " de Portage-la-Prairie | S. Swinford, agent | | | | | 9 | | 4 | | | 1 | |
| " de Manitowapah | " " | | | | 6 | 3 | | | | 3 | 1 | |
| " de Portage-du-Rat | L. J. A. Lévêque, inspecteur | | | | | | | | | | | |
| " de la rivière Berens | J. W. Short, agent | | | | | | | | | | | |
| " du Pas | Joseph Courtney, agent | | | | 9 | | | | | 1 | | 3 |
| Total | | | | | 15 | 12 | | 4 | | 4 | 2 | 3 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'EXERCICE 1899-1900.—*Fin.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Batiments construits—*Fin.* | | | Augmentation en valeur. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Maisons en troncs d'arbres. | Laiteries. | Cribles à maïs. | Valeur du défrichement, de la culture et du clôturage. | Valeur des édifices. | Augmentation en valeur des produits agricoles et industriels. |
| **Nouvelle-Ecosse.** | | | | | $ c. | $ c. | $ c. |
| Comté d'Annapolis | Geo. Wells, agent | | | | | 600 00 | 74 00 |
| " de Shelburne | J. J. E. de Molitor, agent | | | | | | 33 30 |
| " de Digby | J. H. Purdy " | | | | | | |
| " de Yarmouth | W. H. Whalen " | | | | | 70 00 | |
| " de King | Chas. E. Beckwith " | | | | | | |
| " de Queen et Lunenburg | Chas. Harlow " | | | | 90 00 | 140 00 | 150 00 |
| " d'Halifax | Rév. Chas. E. McManus " | | | | | | |
| " de Hants | A. Wallace " | | | | 50 00 | 50 00 | |
| " de Colchester | Thos. B. Smith " | | | | 42 00 | 20 00 | |
| " de Cumberland | F. A. Rand, M. D. " | | | | 50 00 | 100 00 | |
| " de Pictou | Rév. R. McDonald " | | | | 20 00 | 40 00 | |
| " d'Antigonish et Guysborough | J. R. McDonald " | | | | | | |
| " de Richmond | Rév. J. Fraser " | | | | 8 00 | 30 00 | |
| " d'Inverness | Rév. D. McIsaac " | | | | 630 00 | 100 00 | 120 00 |
| " de Victoria | A. J. McDonald " | | | | 175 00 | 300 00 | 140 00 |
| " du Cap-Breton | Rév. A. Cameron " | | | | | | |
| Total | | | | | 1,065 00 | 1,450,00 | 517 30 |
| **Colombie-Britannique.** | | | | | | | |
| Agence de Cowichan | W. R. Robertson, agent | | | | 1,130 00 | 3,460 00 | |
| " de la Côte Ouest | Harry Guillod " | | | | 60 00 | 7,650 00 | |
| " de Kwawkewlth | R. H. Pidcock " | | | | 460 00 | 1,530 00 | |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| " de la Fraser inférieure | Frank Devlin " | .... | .... | .... | 1,400 00 | 2,900 00 | 845 00 |
| " du lac Williams | E. Bell " | .... | .... | .... | 25 00 | 1,600 00 | 6,002 50 |
| " de Kamloops-Okanagan | A. Irwin " | .... | .... | .... | 6,510 00 | 5,550 00 | 5,866 80 |
| " de Kootenay | R. L. T. Galbraith " | .... | .... | .... | 300 00 | .... | 1,922 00 |
| " de la Côte Nord-Ouest | C. Todd " | 10 | 1 | .... | .... | 9,515 00 | 2,335 00 |
| " de Babine et de la rivière Skeena supérieure | R. E. Loring " | .... | .... | .... | 2,065 00 | 5,725 00 | 1,405 00 |
| Total | .... | 10 | 1 | .... | 11,950 00 | 37,930 00 | 18,376 30 |
| MANITOBA. | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye | E. McColl, inspecteur | 1 | .... | .... | 497 50 | 765 00 | 1,262 50 |
| " du Portage-la-Prairie | S. Swinford, agent | 1 | .... | .... | 330 00 | 440 00 | 770 00 |
| " de Manitowapah | " " | .... | .... | .... | 60 00 | 400 00 | 460 00 |
| " du Portage du-Rat | L. J. A. Lévêque, inspecteur | .... | .... | .... | .... | .... | .... |
| " de la rivière Berens | J. W. Short, agent | .... | .... | .... | 30 00 | .... | .... |
| " du Pas | Joseph Courtney, agent | .... | .... | .... | 35 00 | 1,480 00 | 1,515 00 |
| Total | .... | 2 | .... | .... | 952 50 | 3,085 00 | 4,007 50 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite*.

### SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Valeur des produits de la ferme, y compris le foin. | Gages gagnés. | Reçu du fermage des terres. | La valeur estimative du poisson et de la viande employés pour la consommation incluse dans ces colonnes. Gain provenant de la pêche. | Gain provenant de la chasse. | Par d'autres industries. | Revenu total des sauvages. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. |
| NOUVELLE-ECOSSE. | | | | | | | | |
| Comté d'Annapolis | Geo. Wells, agent | 75 00 | 400 00 | | 60 00 | 225 00 | 100 00 | 860 00 |
| " de Shelburne | J. J. E. deMolitor " | 267 30 | 1,685 00 | | 30 00 | 436 00 | 205 00 | 2,623 30 |
| " de Digby | J. H. Purdy " | 300 00 | 1,100 00 | | 200 00 | 700 00 | 1,700 00 | 4,000 00 |
| " de Yarmouth | W. H. Whalen " | 17 00 | * | * | * | * | * | 17 00 |
| " de King | Chas.E.Beckwith " | | 100 00 | | 100 00 | 400 00 | 2,000 00 | 2,600 00 |
| Comtés de Queen et Lunenburg | Chas. Harlow " | 800 00 | 375 00 | | 200 00 | 125 00 | 200 00 | 1,700 00 |
| Comté d'Halifax | Rév.C.E McManus " | 200 00 | 425 00 | | 100 00 | 50 00 | 500 00 | 1,275 00 |
| " de Hants | A. Wallace " | 1,850 00 | 215 00 | | 20 00 | 850 00 | 1,600 00 | 4,535 00 |
| " de Colchester | Thos. B. Smith " | 125 00 | 2,000 00 | | 50 00 | 400 00 | 1,050 00 | 3,625 00 |
| " de Cumberland | F. A. Rand, M.D. " | | 2,000 00 | | 20 00 | 500 00 | 950 00 | 3,470 00 |
| " de Pictou | Rév. R. McDonald " | | 1,500 00 | | 275 00 | 10 00 | 1,600 00 | 3,385 00 |
| Comtés d'Antigonish et Guysborough | J. R. McDonald " | | 300 00 | 6 00 | 400 00 | 100 00 | 300 00 | 1,106 00 |
| Comté de Richmond | Rév. J. Fraser " | 795 10 | 3,262 00 | | 1,500 00 | 150 00 | 1,612 00 | 7,329 10 |
| " d'Inverness | Rév. D. McIsaac " | 1,100 00 | 325 00 | 95 00 | 475 00 | 80 00 | 1,390 00 | 3,465 00 |
| " de Victoria | A. J. McDonald " | 1,575 00 | 500 00 | | 300 00 | 250 00 | 1,800 00 | 4,425 00 |
| " du Cap Breton | Rév. A. Cameron " | 5,000 00 | 375 00 | | 800 00 | 40 00 | 6,115 00 | 12,330 00 |
| Total | | 12,104 40 | 14,562 00 | 101 00 | 4,530 00 | 4,316 00 | 21,122 00 | 56,735 40 |
| COLOMBIE-BRITANNIQUE. | | | | | | | | |
| Agence de Cowichan | W. R. Robertson, agent | 27,760 00 | 22,936 00 | | 54,563 00 | 5,365 00 | 9,161 00 | 119,785 00 |
| " de la Côte Ouest | Harry Guillod " | 1,076 00 | 7,580 00 | | 25,900 00 | 3,005 00 | 143,695 00 | 181,256 00 |
| " de Kwawkewlth | R. H. Pidcock " | 259 50 | 35,335 00 | | 24,210 00 | 6,550 00 | 5,260 00 | 71,614 50 |
| " de la Fraser inférieure | Frank Devlin " | 48,755 60 | 103,500 00 | 272 90 | 78,150 00 | 31,100 00 | 43,900 00 | 305,678 50 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Agence du lac Williams | E. Bell, " | 36,951 00 | 22,650 00 | ........ | 3,495 00 | 3,775 00 | 3,485 00 | 70,356 00 |
| " de Kamloops-Okanagan | A. Irwin, " | 74,021 50 | 89,950 00 | ........ | 17,300 00 | 14,050 00 | 17,800 00 | 213,121 50 |
| " de Kootenay | R. L. T. Galbraith, " | 13,676 00 | 1,650 00 | ........ | ........ | 1,025 00 | 1,125 00 | 17,476 00 |
| " de la Côte Nord-Ouest | C. Todd, " | 17,282 00 | 5,625 00 | 50 00 | 135,740 00 | 32,500 00 | 36,380 00 | 227,577 00 |
| Agt de Babine et de la riv. Skeena sup. | R. E. Loring, " | 10,970 00 | 28,300 00 | ........ | 42,180 00 | 39,905 00 | 31,720 00 | 153,075 00 |
| Total | ........ | 230,751 60 | 317,526 00 | 322 90 | 381,538 00 | 137,275 00 | 292,526 00 | 1,359,939 50 |
| MANITOBA. | | | | | | | | |
| Agence de Clandeboye | E. McColl, inspecteur | 30,017 00 | 26,000 00 | ........ | 14,500 00 | 8,000 00 | 9,000 00 | 87,517 00 |
| " du Portage-la-Prairie | S. Swinford, agent | 5,515 00 | 5,600 00 | ........ | 275 00 | 950 00 | 2,500 00 | 14,840 00 |
| " de Manitowapah | " " | 6,952 00 | 3,555 00 | ........ | 4,775 00 | 8,370 00 | 1,800 00 | 25,452 00 |
| " du Portage-du-Rat | L. J. A. Lévêque, inspecteur | 150 00 | 600 00 | ........ | 200 00 | 400 00 | 100 00 | 1,450 00 |
| " de la rivière Berens | J. W. Short, agent | 13,027 50 | 12,100 00 | ........ | 72,300 00 | 12,400 00 | ........ | 109,827 50 |
| " du Pas | Joseph Courtney, agent | 3,010 00 | 2,380 00 | ........ | 2,800 00 | 23,140 00 | 830 00 | 32,160 00 |
| Total | ........ | 58,671 50 | 50,235 00 | ........ | 94,850 00 | 53,260 00 | 14,230 00 | 271,246 50 |

* L'agent ne peut donner information complète du revenu des sauvages.

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite*.

### POPULATION.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Sauvages résidants. Population. | Au-dessous de 6 ans | | De 6 à 15 ans inclusivement. | | De 16 à 20 ans inclusivement. | | De 21 à 65 ans inclusivement. | | De 65 ans et plus. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Du sexe masculin | Du sexe féminin. | Du sexe masculin | Du sexe féminin. | Du sexe masculin | Du sexe féminin. | Du sexe masculin | Du sexe féminin. | Du sexe masculin | Du sexe féminin. |
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST. | | | | | | | | | | | | |
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4. | H. Martineau, agent | 868 | 95 | 90 | 78 | 76 | 68 | 59 | 167 | 181 | 19 | 35 |
| " de Muskowpetung " 4. | J. A. Mitchell " | 590 | 38 | 45 | 48 | 52 | 23 | 32 | 140 | 190 | 11 | 11 |
| " de Birtle " 4. | J. A. Markle " | 969 | 99 | 135 | 83 | 78 | 39 | 41 | 199 | 240 | 22 | 33 |
| " de la Rivière-du-Cygne " 4. | W. E. Jones " | 651 | 66 | 78 | 84 | 79 | 29 | 27 | 117 | 144 | 11 | 16 |
| " des Buttes-la-Lime " 4. | W. M. Graham " | 240 | 19 | 17 | 21 | 31 | 5 | 6 | 60 | 69 | 4 | 8 |
| " d'Assiniboine " 4. | T. W. Aspdin, cultiv. en charge | 208 | 11 | 17 | 14 | 11 | 17 | 18 | 45 | 54 | 10 | 11 |
| " des Lacs-Croches " 4. | J. P. Wright, agent | 588 | 71 | 65 | 43 | 47 | 21 | 21 | 127 | 172 | 8 | 13 |
| " de la Mont.-L'Orignal " 4. | H. R. Halpin, cultiv. en charge | 193 | 17 | 17 | 17 | 15 | 9 | 3 | 52 | 62 | 1 | ...... |
| " du Creek-des-Pins " 4. | S. Swinford, agent | 92 | 13 | 10 | 14 | 9 | 5 | 4 | 15 | 21 | ...... | 1 |
| " du Lac-la-Selle " 6. | Geo. G. Mann " | 751 | 103 | 91 | 80 | 70 | 31 | 34 | 142 | 182 | 9 | 9 |
| " d'Hobbema " 6. | W. S. Grant " | 601 | 50 | 60 | 72 | 62 | 22 | 20 | 139 | 151 | 12 | 13 |
| " de Battleford " 6. | C. M. Daunais " | 807 | 56 | 54 | 95 | 76 | 48 | 33 | 193 | 230 | 7 | 15 |
| " du Lac-aux-Oignons " 6. | W. Sibbald " | 851 | 83 | 78 | 75 | 74 | 43 | 34 | 183 | 212 | 18 | 51 |
| " du Lac-aux-Canards " 6. | R. S. McKenzie " | 621 | 68 | 66 | 68 | 74 | 24 | 24 | 130 | 147 | 10 | 10 |
| " d'Edmonton " 6. | Jas. Gibbons " | 679 | 72 | 70 | 66 | 58 | 45 | 29 | 144 | 184 | 7 | 4 |
| " de Carlton " 6. | W. B. Goodfellow, agent | 1,744 | 210 | 167 | 200 | 220 | 69 | 74 | 337 | 416 | 20 | 31 |
| " des Sarcis " 7. | A. J. McNeill " | 203 | 12 | 12 | 12 | 13 | 6 | 6 | 54 | 71 | 7 | 10 |
| " des Gens-du-Sang " 7. | Jas. Wilson " | 1,247 | 125 | 90 | 75 | 71 | 56 | 68 | 304 | 393 | 25 | 40 |
| " des Pieds-Noirs " 7. | G. H. Wheatley " | 1,038 | 72 | 48 | 76 | 53 | 105 | 66 | 259 | 308 | 14 | 37 |
| " des Piégânes " 7. | R. N. Wilson " | 519 | 36 | 33 | 79 | 75 | 37 | 40 | 79 | 117 | 8 | 15 |
| " des Assiniboines " 7. | H. E. Sibbald, cultiv. en charge | 626 | 52 | 48 | 50 | 53 | 57 | 58 | 133 | 166 | 6 | 3 |
| Sauvages du traité n° 8 | Pas d'agent | 3,323 | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... |
| Total | | 17,409 | 1,368 | 1,291 | 1,350 | 1,297 | 759 | 697 | 3,019 | 3,710 | 229 | 366 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### RELIGION ET IMMEUBLES.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Sauvages résidants. Population. | Religion. Anglicane. | Presbytérienne. | Méthodiste. | Catholique romaine. | Baptiste. | Congrégationaliste. | Autres chrétiens. | Païens. | Immeubles. Terres. Défrichées, y compris pâturage naturel. | Cultivées, y compris pâturage cultivé. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.* | | | | | | | | | | | Acres. | Acres. |
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4 | H. Martineau, agent | 868 | 137 | | | 120 | | | | 611 | 80,980 | 388 |
| " de Muskowpetung " 4 | J. A. Mitchell " | 590 | | 89 | | 323 | | | | 178 | 110,016 | 878 |
| " de Birtle " 4 | J. A. Markle " | 969 | 237 | 262 | | 138 | | | | 332 | 62,204 | 2,540 |
| " de la Rivière-du-Cygne " 4 | W. E. Jones " | 651 | 167 | 167 | | 94 | | | | 223 | 42,738 | 243 |
| " des Buttes-le-Lime " 4 | W. M. Graham " | 240 | | 15 | | 68 | | | | 157 | 57,036½ | 417½ |
| " d'Assiniboine " 4 | T. W. Aspdin, cultiv. en charge | 208 | | 33 | | 22 | | | | 153 | 22,860 | 500 |
| " des Lacs-Croches " 4 | J. P. Wright, agent | 588 | 9 | 43 | | 180 | | | | 356 | 158,143 | 884 |
| " de la M.-L'Orignal " 4 | H. R. Halpin, cultiv. en charge | 193 | 2 | 2 | | 14 | | | | 175 | 55,265½ | 1,255 |
| " du Creek-des-Pins " 4 | S. Swinford, agent | 92 | | | | 92 | | | | | 4,625 | 20 |
| " du Lac-la-Selle " 6 | Geo. G. Mann " | 751 | | 2 | 370 | 379 | | | | | 72,976 | 284 |
| " d'Hobbena " 6 | W. S. Grant " | 601 | | | 285 | 260 | | | | 56 | 68,600 | 1,260 |
| " de Battleford " 6 | C. M. Daunais " | 807 | 293 | | | 310 | | | | 204 | 168,262 | 814 |
| " du Lac-aux-Oignons " 6 | W. Sibbald " | 851 | 112 | | | 664 | | | | 75 | 102,364 | 123 |
| " du Lac-aux-Canards " 6 | R. S. McKenzie " | 621 | 340 | 17 | | 163 | | | | 101 | 100,738 | 1,262 |
| " d'Edmonton " 6 | Jas. Gibbons " | 679 | | | 146 | 533 | | | | | 46,250 | 2,050 |
| " de Carlton " 6 | W. B. Goodfellow " | 1,744 | 987 | 124 | | 316 | | | | 317 | 139,274 | 694 |
| " des Sarcis " 7 | A. J. McNeill " | 203 | 25 | | | 7 | | | | 171 | 38,932 | 188 |
| " des Gens-du-Sang " 7 | James Wilson " | 1,247 | 110 | | | 100 | | | | 1,037 | 349,182 | 30½ |
| " des Pieds-Noirs " 7 | G. H. Wheatley " | 1,038 | 70 | | | 35 | | | | 933 | 272,892¼ | 2,110¾ |
| " des Piégânes " 7 | R. N. Wilson " | 519 | 57 | | | 106 | | | | 356 | 114,493 | 260 |
| " des Assiniboines " 7 | H. E. Sibbald, cultiv. en charge | 626 | | | 626 | | | | | | 45,720 | 130 |
| Sauvages du traité n° 8 | Pas d'agent | 3,323 | | | | | | | | | | |
| Total | | 17,409 | 2,546 | 754 | 1,427 | 3,924 | | | | 5,435 | 2,113,551¼ | 16,331¾ |

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

## IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Edifices publics, propriété de la bande. | | | | | | Clôtures et constructions privées. | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Eglises. | Salles de conseil. | Ecoles. | Maisons portatives. | Autres bâtiments. | Bateaux passeurs. | Superficie clôturée. | Maisons en pierre. | Maisons en brique. | Maisons en bois de charpente. | Maisons en troncs d'arbres. |
| **Territoires du Nord-Ouest**—*Suite.* | | | | | | | | | | | | |
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité nº 4 | H. Martineau, agent | ... | ... | 3 | ... | ... | ... | 297 | ... | ... | ... | 97 |
| " de Muskowpetung " 4 | J. A. Mitchell " | 2 | 1 | ... | ... | 3 | ... | 1,072 | ... | ... | 1 | 120 |
| " de Birtle " 4 | J. A. Markle " | 2 | ... | 2 | 7 | 3 | ... | 11,302 | ... | ... | 8 | 108 |
| " de la Rivière-du-Cygne " 4 | W. E. Jones " | 4 | ... | 4 | 3 | 16 | 1 | 224 | ... | ... | ... | 97 |
| " des Buttes-la-Lime " 4 | W. M. Graham " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 611½ | ... | ... | ... | 58 |
| " d'Assiniboine " 4 | T. W. Aspdin, cultivat. en charge | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 500 | ... | ... | ... | 48 |
| " des Lacs-Croches " 4 | J. P. Wright, agent | ... | ... | ... | ... | 1 | ... | 1,450 | ... | ... | ... | 109 |
| " de la M.-L'Orignal " 4 | H. R. Halpin, cultivateur en charge | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 850 | ... | ... | ... | 55 |
| " du Creek-des-Pins " 4 | S. Swinford, agent | ... | 1 | 1 | ... | 1 | ... | 15 | ... | ... | ... | 21 |
| " du Lac-la-Selle " 6 | Geo. G. Mann " | ... | ... | 4 | ... | 2 | ... | 1,555 | ... | ... | ... | 131 |
| " d'Hobbema " 6 | W. S. Grant " | ... | ... | 1 | ... | 1 | ... | 679 | ... | ... | ... | 81 |
| " de Battleford " 6 | C. M. Daunais " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 2,576 | ... | ... | ... | 172 |
| " du Lac-aux-Oignons " 6 | W. Sibbald " | ... | ... | 2 | ... | 1 | ... | 123 | ... | ... | 1 | 89 |
| " du Lac-aux-Canards " 6 | R. S. McKenzie " | 2 | ... | 2 | ... | ... | ... | 1,460 | ... | ... | ... | 122 |
| " d'Edmonton " 6 | James Gibbons " | 2 | ... | 5 | ... | 1 | ... | 2,228 | ... | ... | ... | 100 |
| " de Carlton " 6 | W. B. Goodfellow, agent | 2 | ... | 7 | ... | 3 | ... | 1,097 | ... | ... | ... | 68 |
| " des Sarcis " 7 | A. J. McNeill " | 1 | ... | 2 | ... | ... | ... | 325 | ... | ... | ... | 40 |
| " des Gens-du-Sang " 7 | James Wilson " | ... | ... | 3 | ... | 2 | ... | 400 | ... | ... | 1 | 200 |
| " des Pieds-Noirs " 7 | G. H. Wheatley " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 2,136 | ... | ... | 3 | 126 |
| " des Piégânes " 7 | R. N. Wilson " | ... | ... | 1 | ... | 1 | 1 | 680 | ... | ... | ... | 94 |
| " des Assiniboines " 7 | H. E. Sibbald, cultivat. en charge | 1 | ... | 2 | 1 | ... | ... | 1,300 | ... | ... | ... | 170 |
| Sauvages du traité nº 8 | Pas d'agent | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Total | | 16 | 2 | 39 | 11 | 35 | 2 | 30,860½ | ... | ... | 14 | 2,106 |

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

## IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Constructions privées. | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Chantiers. | Granges. | Ecuries. | Maisons portatives. | Etables. | Porcheries. | Magasins. | Caveaux. | Laiteries. | Cribles à maïs. |
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.* | | | | | | | | | | | |
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4 | H. Martineau, agent | ..... | ..... | 3 | ..... | 139 | 3 | 9 | ..... | 3 | ..... |
| " de Muskowpetung " 4 | J. A. Mitchell " | ..... | ..... | 43 | ..... | 90 | 2 | ..... | 2 | 1 | 3 |
| " de Birtle " 4 | J. A. Markle " | 55 | ..... | 68 | 12 | 115 | 1 | 30 | 9 | 8 | ..... |
| " de la Rivière-du-Cygne " 4 | W. E. Jones " | 13 | ..... | 47 | ..... | 138 | ..... | 18 | 9 | 13 | ..... |
| " des Buttes-la-Lime " 4 | W. M. Graham " | ..... | ..... | ..... | ..... | 74 | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... |
| " d'Assiniboine " 4 | T. W. Aspdin, cultivat. en charge | ..... | ..... | ..... | ..... | 35 | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... |
| " des Lacs-Croches " 4 | J. P. Wright, agent | 4 | ..... | 11 | ..... | 85 | 6 | 18 | 108 | 10 | ..... |
| " de la Mont.-L'Orignal " 4 | H. R. Halpin, cultivateur en charge | 54 | ..... | 8 | ..... | 51 | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... |
| " du Creek-des-Pins " 4 | S. Swinford, agent | 1 | ..... | 3 | ..... | 14 | 9 | 2 | ..... | 2 | ..... |
| " du Lac-la-Selle " 6 | Geo. G. Mann " | ..... | ..... | ..... | ..... | 102 | ..... | 10 | 1 | ..... | ..... |
| " d'Hobbema " 6 | W. S. Grant " | 20 | ..... | 43 | ..... | 31 | 5 | 20 | 55 | ..... | ..... |
| " de Battleford " 6 | C. M. Daunais " | ..... | ..... | 11 | ..... | 153 | ..... | 7 | 28 | ..... | ..... |
| " du Lac-aux-Oignons " 6 | W. Sibbald " | ..... | ..... | ..... | ..... | 83 | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... |
| " du Lac-aux-Canards " 6 | R. S. McKenzie " | ..... | ..... | ..... | ..... | 152 | 9 | 31 | ..... | 13 | ..... |
| " d'Edmonton " 6 | James Gibbons " | ..... | ..... | 48 | ..... | 62 | 14 | 27 | 9 | ..... | ..... |
| " de Carlton " 6 | W. B. Goodfellow " | 80 | 2 | 44 | ..... | 114 | 10 | 21 | 6 | 21 | ..... |
| " des Sarcis " 7 | A. J. McNeill " | ..... | ..... | 12 | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | 3 | ..... |
| " des Gens-du-Sang " 7 | James Wilson " | ..... | ..... | 65 | ..... | 86 | ..... | ..... | 25 | 2 | ..... |
| " des Pieds-Noirs " 7 | G. H. Wheatley " | ..... | ..... | 28 | ..... | 26 | ..... | 14 | 20 | 2 | ..... |
| " des Piégânes " 7 | R. N. Wilson " | ..... | ..... | 32 | ..... | 21 | ..... | 4 | 20 | 2 | ..... |
| " des Assiniboines " 7 | H. E. Sibbald, cultivat. en charge | ..... | ..... | 20 | ..... | 15 | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Sauvages du traité n° 8 | Pas d'agent | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Totaux | ..... | 227 | 2 | 486 | 12 | 1,586 | 59 | 211 | 292 | 80 | 3 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Instruments aratoires, véhicules, etc. | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Charrues. | Herses. | Semoirs. | Cultivateurs. | Rouleaux. | Faucheuses. | Moissonneuses | Râteaux à cheval. | Vanneuses. | Batteuses. | Coffres à outils. |
| Territoires du Nord-Ouest—*Suite.* | | | | | | | | | | | | |
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4 | H. Martineau, agent | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 40 | 3 | 37 | ........ | 2 | 2 |
| " de Muskowpetung " 4 | J. A. Mitchell " | 89 | 52 | 6 | 2 | 1 | 38 | 10 | 26 | 5 | ........ | 5 |
| " de Birtle " 4 | J. A. Markle " | 118 | 67 | 18 | 4 | 2 | 57 | 21 | 43 | 6 | 1 | 2 |
| " de la Rivière-du-Cygne " 4 | W. E. Jones " | 49 | 22 | 1 | ........ | ........ | 27 | 1 | 28 | ........ | 1 | ........ |
| " des Buttes-la-Lime " 4 | W. M. Graham " | 45 | 18 | ........ | 2 | 1 | 22 | ........ | 18 | 2 | ........ | ........ |
| " d'Assiniboine " 4 | T.W. Aspdin, cult. en charge | 35 | 9 | 11 | ........ | 1 | 7 | 2 | 5 | 1 | ........ | 1 |
| " des Lacs-Croches " 4 | J. P. Wright, agent | 94 | 47 | 11 | ........ | 11 | 37 | 11 | 25 | 6 | ........ | ........ |
| " de la Mont.-L'Orignal " 4 | H.R. Halpin, cult. en charge | 37 | 18 | 1 | ........ | 1 | 8 | 3 | 6 | 1 | ........ | ........ |
| " du Creek-des-Pins " 4 | S. Swinford, agent | 2 | 1 | ........ | ........ | ........ | 1 | ........ | 1 | ........ | ........ | 1 |
| " du Lac-la-Selle " 6 | Geo. G. Mann " | 3 | 4 | 1 | ........ | ........ | 28 | 1 | 24 | ........ | ........ | ........ |
| " d'Hobbema " 6 | W. S. Grant " | 97 | 44 | 3 | 2 | 5 | 28 | 4 | 15 | 1 | ........ | 4 |
| " de Battleford " 6 | C. M. Daunais " | 115 | 56 | ........ | ........ | ........ | 30 | 7 | 23 | 3 | 1 | 1 |
| " du Lac-aux-Oignons " 6 | W. Sibbald " | 38 | 15 | ........ | ........ | ........ | 9 | ........ | 8 | 2 | ........ | 1 |
| " du Lac-aux-Canards " 6 | R. S. Mackenzie " | 77 | 35 | 2 | ........ | ........ | 30 | 5 | 16 | 3 | ........ | ........ |
| " d'Edmonton " 6 | James Gibbons " | 43 | 27 | 5 | 2 | 4 | 21 | 5 | 21 | 7 | 2 | ........ |
| " de Carlton " 6 | W. B. Goodfellow, agent | 80 | 51 | ........ | ........ | 1 | 27 | 3 | 24 | 4 | 1 | 5 |
| " des Sarcis " 7 | A. J. McNeill, agent | ........ | ........ | 1 | ........ | 1 | 5 | ........ | 3 | ........ | ........ | ........ |
| " des Gens-du-Sang " 7 | James Wilson " | 3 | 2 | ........ | ........ | ........ | 41 | ........ | 41 | ........ | ........ | 5 |
| " des Pieds-Noirs " 7 | G. H. Wheatley " | 38 | 19 | 1 | 2 | 2 | 29 | 2 | 25 | 2 | ........ | 1 |
| " des Piégânes " 7 | R. N. Wilson " | 30 | 6 | ........ | ........ | ........ | 20 | ........ | 18 | ........ | ........ | 1 |
| " des Assiniboines " 7 | H.E. Sibbald, cult. en charge | 9 | 4 | ........ | ........ | ........ | 10 | ........ | 10 | ........ | ........ | ........ |
| Sauvages du traité n° 8 | Pas d'agent | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| Totaux | | 1,004 | 499 | 63 | 16 | 32 | 515 | 78 | 417 | 43 | 8 | 29 |

STATISTIQUE AGRICOLLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Instruments aratoires, véhicules, etc.—*Suite.* | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Autres instruments. | Chariots. | Charrettes. | Traîneaux de halage. | Traîneaux de promenade. | Chariots démocrates. | Boghei et voitures légères. | Valeur des instruments aratoires et des véhicules. |
| Territoires du Nord-Ouest—*Suite.* | | | | | | | | | $ c. |
| Agence des But.-de-Tondre, traité n° 4 | H. Martineau, agent | 194 | 57 | 16 | 32 | 10 | 3 | 13 | 6,691 00 |
| " de Muscowpetung " 4 | J. A. Mitchell " | 686 | 74 | 37 | 59 | 31 | 20 | 27 | 13,206 00 |
| " de Birtle " 4 | J. A. Markle " | 1,265 | 103 | 36 | 97 | 28 | 59 | 65 | 12,900 00 |
| " de la Rivière-du-Cygne " 4 | W. E. Jones " | 377 | 65 | 29 | 45 | ..... | 3 | 20 | 6,459 40 |
| " des Buttes-La-Lime " 4 | W. M. Graham " | 770 | 26 | 12 | 21 | ..... | ..... | ..... | 3,780 00 |
| " d'Assiniboine " 4 | T. W. Aspdin, cultivateur en charge | ..... | 20 | 10 | 15 | ..... | ..... | ..... | 2,100 00 |
| " des Lacs-Croches " 4 | J. P. Wright, agent | 692 | 55 | 32 | 43 | ..... | 1 | 38 | 11,943 00 |
| " de la M.-de-l'Orignal " 4 | H. R. Halpin, cultivateur en charge | 408 | 19 | 11 | 27 | ..... | 2 | 12 | 2,850 00 |
| " du Creek-des-Pins " 4 | S. Swinford, agent | 41 | 4 | 3 | 3 | 6 | 1 | 3 | 230 00 |
| " du Lac-la-Selle " 6 | Geo. G. Mann " | 196 | 50 | 27 | 52 | ..... | 1 | 14 | 5,852 00 |
| " d'Hobbema " 6 | W. S. Grant " | 726 | 62 | 59 | 69 | 81 | ..... | 9 | 8,275 00 |
| " de Battleford " 6 | C. M. Daunais " | 1,180 | 54 | 21 | 66 | 14 | 6 | 17 | 9,590 00 |
| " du Lac-aux-Oignons " 6 | W. Sibbald " | 650 | 20 | 11 | 24 | ..... | ..... | ..... | 3,011 00 |
| " du Lac-aux-Canards " 6 | R. S. McKenzie " | 1,246 | 49 | 38 | 35 | 44 | 1 | 24 | 9,804 90 |
| " d'Edmonton " 6 | James Gibbons " | 221 | 25 | 27 | 11 | 4 | ..... | 10 | 4,837 00 |
| " de Carlton " 6 | W. B. Goodfellow, agent | 733 | 49 | 54 | 69 | 76 | 6 | 21 | 7,747 50 |
| " de Sarcis " 7 | A. J. McNeill " | 130 | 5 | 3 | 7 | 4 | 1 | 3 | 755 00 |
| " des Gens-du-Sang " 7 | James Wilson " | 2,000 | 153 | ..... | ..... | 70 | 7 | 19 | 26,035 00 |
| " des Pieds-Noirs " 7 | G. H. Wheatley " | 250 | 63 | ..... | 17 | 37 | 1 | 13 | 6,924 00 |
| " des Piégânes " 7 | R. N. Wilson " | 295 | 78 | ..... | ..... | ..... | 8 | 8 | 6,574 00 |
| " des Assiniboines " 7 | H. E. Sibbald, cultivateur en charge | 40 | 25 | ..... | 30 | ..... | 1 | 5 | 2,993 00 |
| Sauvages du traité n° 8 | Pas d'agent | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Totaux | ..... | 12,100 | 1,056 | 426 | 722 | 405 | 121 | 321 | 152,557 80 |

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

## BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Bétail et volaille. — Chevaux. — Etalons et chevaux hongres. | Chevaux. — Juments. | Chevaux. — Poulains et pouliches. | Bestiaux. — Taureaux. | Bestiaux. — Bœufs de travail. | Bestiaux. — Bouvillons. | Bestiaux. — Vaches à lait. | Bestiaux. — Jeunes bestiaux. | Autres animaux. — Moutons. | Autres animaux. — Agneaux. | Autres animaux. — Verrats. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.* | | | | | | | | | | | | |
| Agence des But.-de-Tondre, traité nº 4 | H. Martineau, agent | 10 | 243 | 31 | 12 | 36 | 221 | 318 | 328 | | | |
| " de Muscowpetung " 4 | J. A. Mitchell " | 299 | 205 | 58 | 4 | 42 | 63 | 154 | 316 | | | |
| " de Birtle " 4 | J. A. Markle " | 157 | 253 | 115 | 9 | 34 | 181 | 260 | 287 | 20 | | |
| " de la Rivière-du-Cygne " 4 | W. E. Jones " | 97 | 47 | 58 | 15 | 37 | 194 | 262 | 383 | 152 | | |
| " des Buttes-La-Lime " 4 | W. M. Graham " | 92 | 75 | | 9 | 25 | 178 | 203 | 252 | 6 | | |
| " d'Assiniboine " 4 | T. W. Aspdin, cultivateur en charge | 20 | 35 | 16 | 1 | 39 | 18 | 20 | 42 | | | |
| " des Lacs-Croches " 4 | J. P. Wright, agent | 103 | 122 | 45 | 9 | 72 | 162 | 236 | 468 | 28 | | |
| " de la M.-L'Orignal " 4 | H. R. Halpin, cultivatenr en charge | 86 | 49 | 35 | 2 | 23 | 61 | 63 | 159 | | | |
| " du Creek-des-Pins " 4 | S. Swinford, agent | 10 | 12 | 9 | 1 | | 4 | 15 | 16 | | | |
| " du Lac-la-Selle " 6 | Geo. G. Mann " | 145 | 128 | 36 | | 77 | 198 | 298 | 327 | 70 | 44 | 1 |
| " d'Hobbema " 6 | W. S. Grant " | | *740 | | 1 | 23 | 192 | 375 | 292 | | | |
| " de Battleford " 6 | C. M. Daunais " | | *407 | | 17 | 159 | 320 | 534 | 552 | 70 | 40 | 3 |
| " du Lac-aux-Oignons " 6 | W. Sibbald " | 107 | 105 | 57 | 2 | 73 | 172 | 256 | 313 | | | |
| " du Lac-aux-Canards " 6 | R. S. McKenzie " | 193 | 10 | 49 | 21 | 89 | 327 | 335 | 461 | 18 | | |
| " d'Edmonton " 6 | James Gibbons " | 69 | 77 | 41 | 8 | 52 | 71 | 166 | 194 | 83 | | |
| " de Carlton " 6 | W. B. Goodfellow, agent | 108 | 121 | 33 | 12 | 117 | 128 | 283 | 303 | | | 2 |
| " de Sarcis " 7 | A. J. McNeill " | 400 | 400 | 200 | | 3 | | 17 | 34 | | | |
| " des Gens-du-Sang " 7 | James Wilson " | | *3500 | | 45 | | 356 | 656 | 909 | | | |
| " des Pieds-Noirs " 6 | G. H. Wheatley " | †2797 | | 220 | 16 | | 134 | 214 | 227 | | | |
| " des Piégânes " 7 | R. N. Wilson " | 265 | 485 | 490 | | | 80 | 330 | 497 | | | |
| " des Assiniboines " 7 | H. E. Sibbald, cultivateur en charge | | *1000 | | 11 | | 67 | 210 | 269 | | | |
| Sauvages du traité nº 8 | Pas Agent | | | | | | | | | | | |
| Totaux | | 3,958 | 8,014 | 1,493 | 195 | 901 | 3,127 | 5,205 | 6,629 | 447 | 84 | 6 |

* Ces chiffres comprennent tous les espèces de chevaux.

† Ceci comprend tout les étalons, chevaux hongres et juments.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Bétail et volaille—*Fin.* Autres animaux. | | Volailles. | | | | Valeur du bétail et de la volaille. | Effets généraux. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Truies. | Cochons. | Dindons. | Oies. | Canards. | Coqs et poules. | | Bateaux à voile. | Chaloupes. | Canots. |
| Territoires du Nord-Ouest—*Suite.* | | | | | | | | $ c. | | | |
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4 | H. Martineau, agent | ........ | ........ | ........ | 8 | ........ | 75 | 34,461 00 | ........ | ........ | ........ |
| " de Muskowpetung " 4 | J. A. Mitchell " | ........ | 6 | ........ | ........ | ........ | 75 | 35,301 00 | ........ | 6 | ........ |
| " de Birtle " 4 | J. A. Markle " | 4 | 18 | ........ | ........ | ........ | 883 | 28,976 00 | ........ | 3 | 1 |
| " de la Rivière-du-Cygne " 4 | W. E. Jones " | ........ | ........ | ........ | 4 | ........ | 130 | 33,853 00 | 2 | ........ | 46 |
| " des Buttes-la-Lime " 4 | W. M. Graham " | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 60 | 18,050 00 | ........ | ........ | ........ |
| " d'Assiniboine " 4 | T. W. Aspdin, cultivateur en charge. | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 4,290 00 | ........ | ........ | ........ |
| " des Lacs-Croches " 4 | J. P. Wright, agent | ........ | 3 | ........ | ........ | ........ | ........ | 19,527 00 | ........ | ........ | ........ |
| " de la Mont.-L'Orignal " 4 | H. R. Halpin, cultivateur en charge. | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 10,440 00 | ........ | ........ | ........ |
| " du Creek-des-Pins " 4 | S. Swinford, agent | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 1,360 00 | 2 | 2 | 7 |
| " du Lac-la-Selle " 6 | Geo. G. Mann " | 4 | 11 | ........ | ........ | ........ | ........ | 31,440 00 | 1 | 19 | 60 |
| " d'Hobbema " 6 | W. S. Grant " | ........ | 4 | ........ | ........ | ........ | ........ | 26,120 00 | ........ | ........ | 3 |
| " de Battleford " 6 | C. M. Daunais " | 24 | 79 | ........ | ........ | ........ | 135 | 51,383 00 | ........ | 4 | ........ |
| " du Lac-aux-Oignons " 6 | W. Sibbald " | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 60 | 27,095 00 | ........ | ........ | 20 |
| " du Lac-aux-Canards " 6 | R S. McKenzie " | ........ | 8 | ........ | ........ | ........ | 450 | 34,182 00 | ........ | 3 | 8 |
| " d Edmonton " 6 | James Gibbons " | ........ | 67 | 15 | ........ | 10 | 130 | 22,683 00 | ........ | ........ | 8 |
| " de Carlton " 6 | W. B. Goodfellow " | 6 | 12 | ........ | ........ | ........ | 201 | 25,127 00 | ........ | 14 | 106 |
| " des Sarcis " 7 | A. J. McNeill " | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 40 | 8,000 00 | ........ | ........ | ........ |
| " des Gens-du-Sang " 7 | James Wilson " | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 50 | 80,162 00 | ........ | ........ | ........ |
| " des Pieds-Noirs " 7 | G. H. Wheatley " | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 28,023 00 | ........ | 9 | ........ |
| " des Piégânes " 7 | R. N. Wilson " | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 30,175 00 | ........ | ........ | ........ |
| " des Assiniboines " 7 | H. E. Sibbald, cultivateur en charge. | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 25,643 00 | ........ | ........ | ........ |
| Sauvages du traité n° 8 | Pas d'agent | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| Totaux | ........ | 38 | 208 | 15 | 12 | 10 | 2,289 | 576,292 00 | 5 | 60 | 259 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Effets en général.—*Fin.* | | | | | | Mobilier de maisons. | Valeur des biens meubles et immeubles. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Carabines. | Fusils. | Rets. | Pièges en acier. | Tentes. | Valeur. | Valeur. | |
| | | | | | | | $ c. | $ c. | $ c. |
| Territoires du Nord-Ouest—*Suite.* | | | | | | | | | |
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4 | H. Martineau, agent | 75 | 56 | 2 | 1,134 | 128 | 3,361 50 | 3,265 00 | 288,473 00 |
| " de Muskowpetung " 4 | J. A. Mitchell " | 17 | 64 | 30 | 192 | 131 | 2,099 00 | 4,395 00 | 497,730 00 |
| " de Birtle " 4 | J. A. Markle " | 41 | 134 | 9 | 674 | 158 | 2,845 00 | 7,775 00 | 52,496 00 |
| " de la Rivière-du-Cygne " 4 | W. E. Jones " | 15 | 95 | 50 | 450 | 102 | 2,569 00 | 3,265 00 | 5,834 00 |
| " des Buttes-la-Lime " 4 | W. M. Graham " | 13 | 28 | ....... | 59 | 86 | 790 00 | 2,560 00 | 206,878 00 |
| " d'Assiniboine " 4 | T. W. Aspdin, cultivateur en charge | ......... | 25 | ......... | 10 | 35 | 250 00 | 650 00 | 900 00 |
| " des Lacs-Croches " 4 | J. P. Wright, agent | 2 | 24 | 11 | 6 | 107 | 622 00 | 1,245 00 | 599,422 00 |
| " de la Mont.-L'Orignal " 4 | H. R. Halpin, cultivateur en charge | 9 | 26 | 11 | 89 | 55 | 406 00 | 1,620 00 | 300,884 00 |
| " du Creek-des-Pins " 4 | S. Swinford, agent | 5 | 8 | 40 | 80 | 15 | 275 00 | 415 00 | 37,613 00 |
| " du Lac-la-Selle " 6 | Geo. G. Mann " | 8 | 107 | 178 | 525 | 110 | 3,410 00 | 2,435 00 | 247,692 00 |
| " d'Hobbema " 6 | W. S. Grant " | 20 | 100 | 110 | 249 | 125 | 1,562 00 | 1,835 00 | 227,842 00 |
| " de Battleford " 6 | C. M. Daunais " | 38 | 82 | 23 | 108 | 107 | 2,351 00 | 6,121 00 | 274,094 00 |
| " du Lac-aux-Oignons " 6 | W. Sibbald " | 8 | 88 | 70 | 280 | 120 | 2,128 00 | 2,100 00 | 280,153 00 |
| " du Lac-aux-Canards " 6 | R. S. McKenzie " | 24 | 91 | 24 | 766 | 97 | 2,299 20 | 11,649 65 | 13,948 85 |
| " d Edmonton " 6 | James Gibbons " | 9 | 65 | 50 | 140 | 65 | 690 00 | 1,700 00 | 301,410 00 |
| " de Carlton " 6 | W. B. Goodfellow, agent | 60 | 188 | 117 | 1,396 | 179 | 4,236 00 | 1,711 00 | 492,690 00 |
| " des Sarcis " 7 | A. J. McNeill " | 15 | 12 | ......... | 20 | 40 | 500 00 | 1,600 00 | 157,095 00 |
| " des Gens-du-Sang " 7 | James Wilson " | 50 | 8 | ......... | 25 | 125 | 1,588 00 | 5,000 00 | 857,977 00 |
| " des Pieds-Noirs " 7 | G. H. Wheatley " | 60 | 27 | 27 | 3 | 132 | 960 00 | 2,400 00 | 865,637 00 |
| " des Piégânes " 7 | R. N. Wilson " | 20 | 40 | ......... | ......... | 95 | 890 00 | 2,500 00 | 60,604 00 |
| " des Assiniboines " 7 | H. E. Sibbald, cultivateur en charge | 100 | 30 | 3 | 200 | 110 | 2,786 00 | 10,000 00 | 195,712 00 |
| Sauvages du traité n° 8 | Pas d'agent | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... | ......... |
| Totaux | | 599 | 1,298 | 755 | 6,406 | 2,122 | 36,617 70 | 64,241 65 | 5,965,084 85 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### AGRICULTURE, EXERCICE 1899.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Grains, racines et fourrage. | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Blé. | | Avoine. | | Orge. | | Blé-d'inde. | | Pois. | |
| | | Acres ense-mencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ense-mencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ense-mencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ense-mencées. | Boisseaux récoltés. | Acres ense-mencées. | Boisseaux récoltés. |
| Territoires du Nord-Ouest—*Suite.* | | | | | | | | | | | |
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité nº 4 | H. Martineau, agent | 99 | 1,663 | 93 | 1,932 | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " de Muskowpetung " 4 | J. A. Mitchell " | 341 | 6,448 | 86 | 2,248 | 15½ | 217 | 4 | 34 | ...... | ...... |
| " de Birtle " 4 | J. A. Markle " | 1,206 | 15,493 | 264 | 3,743 | 18 | 265 | 18½ | 705 | 13 | 1 |
| " de la Riv.-du-Cygne " 4 | W. E. Jones " | ...... | ...... | 49 | 1,670 | 44 | 930 | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " des Buttes-la-Lime " 4 | W. M. Graham " | 20 | 300 | 110 | 4,100 | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " d'Assiniboine " 4 | T. W. Aspdin, cult. en charge | 225 | 1,820 | 15 | 450 | ...... | ...... | 1 | ...... | ⅛ | ...... |
| " des Lacs-Croches " 4 | J.P. Wright, agent | 600 | 8,247 | 140 | 3,924 | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " de la M.-L'Orignal " 4 | H. R. Halpin, cult. en charge | 277 | 4,040 | 30 | 1,220 | 8 | 162 | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " du Creek-des-Pins " 4 | S. Swinford, agent | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ½ | 6 | ...... | ...... |
| " du Lac-la-Selle " 6 | Geo. G. Mann " | 190 | 1,818 | 78 | 1,297 | 13 | 187 | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " d'Hobbema " 6 | W. S. Grant " | 430½ | 5,001 | 24 | 373 | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " de Battleford " 6 | C. M. Daunais " | 251 | 3,606 | 103 | 3,138 | 11 | 264 | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " du Lac-aux-Oignons " 6 | W. Sibbald " | ...... | ...... | 6 | 57 | 50 | 289 | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " du Lac-aux-Canards " 6 | R. S. McKenzie " | 482½ | 4,226 | 217½ | 2,647 | 37½ | 192 | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " d'Edmonton " 6 | James Gibbons " | 243 | 2,974 | 155 | 3,307 | 13 | 410 | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " de Carlton " 6 | W. B. Goodfellow " | 433¼ | 2,774 | 89 | 1,202 | 43¼ | 152 | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " des Sarcis " 7 | A. J. McNeill " | ...... | ...... | 87¼ | 3,309 | 29¾ | 412 | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " des Gens-du-Sang " 7 | James Wilson " | ...... | ...... | 17 | 185 | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " des Pieds-Noirs " 7 | G. H. Wheatley " | ...... | ...... | 176 | 4,955 | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " des Piégânes " 7 | R. N. Wilson " | ...... | ...... | 19 | * | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... |
| " des Assiniboines " 7 | H. E. Sibbald, cult. en charge | ...... | ...... | 120 | * | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... |
| Sauvages du traité nº 8 | Pas d'agent | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... | ...... |
| Total | | 4,798¼ | 58,410 | 1,878¾ | 39,757 | 283 | 3,480 | 24 | 745 | 13⅛ | 1 |

* Employée pour fourrage.

# STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

## AGRICULTURE, EXERCICE 1899—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Grains, racines et fourrage—*Suite.* Seigle. Acres ensemencées. | Seigle. Boisseaux récoltés. | Sarrasin. Acres ensemencées. | Sarrasin. Boisseaux récoltés. | Fèves. Acres ensemencées. | Fèves. Boisseaux récoltés. | Pommes de terre. Acres plantées. | Pommes de terre. Boisseaux récoltés. | Carottes. Acres ensemencées. | Carottes. Boisseaux récoltés. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Territoires du Nord-Ouest—*Suite.* | | | | | | | | | | | |
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4 | H. Martineau, agent | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 14 | 827 | 3¼ | 200 |
| " de Muskowpetung " 4 | J. A. Mitchell " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 18 | 1,954 | ¾ | 10 |
| " de Birtle " 4 | J. A. Markle " | ... | ... | ... | ... | ... | 1 | 34¼ | 2,465 | 4 | 170 |
| " de la Rivière-du-Cygne " 4 | W. E. Jones " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 21 | 3,250 | 3 | 50 |
| " des Buttes-la-Lime " 4 | W. M. Graham " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 15 | 2,050 | 1¼ | 95 |
| " d'Assiniboine " 4 | T. W. Aspdin, cult. en charge | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 12 | 275 | 2½ | 55 |
| " des Lacs-Croches " 4 | J. P. Wright, agent | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 12 | 850 | 4½ | 115 |
| " de la M.-L'Orignal " 4 | H. R. Halpin, cult. en charge | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 6¼ | 400 | ... | ... |
| " du Creek-des-Pins " 4 | S. Swinford, agent | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 6 | 400 | ¼ | 10 |
| " du Lac-la-Selle " 6 | Geo. G. Mann " | 12 | 38 | ... | ... | ... | ... | 22¾ | 2,184 | 1½ | ... |
| " d'Hobbema " 6 | W. S. Grant " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 11⅛ | 1,524 | 3 | ... |
| " de Battleford " 6 | C. M. Daunais " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 29¾ | 4,100 | 10 | 985 |
| " du Lac-aux-Oignons " 6 | W. Sibbald " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 14 | 1,380 | Not giv'n | 194 |
| " du Lac-aux-Canards " 6 | R. S. McKenzie " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 20¾ | 1,890 | 2 | 178 |
| " d'Edmonton " 6 | James Gibbons " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 22½ | 1,369 | 3 | 650 |
| " de Carlton " 6 | W. B. Goodfellow " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 25 | 2,222 | 4 | 214 |
| " des Sarcis " 7 | A. J. McNeill " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 12 | 1,725 | 3 | 100 |
| " des Gens-du-Sang " 7 | James Wilson " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 9½ | 431 | ... | ... |
| " des Pieds-Noirs " 7 | G. H. Wheatley " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 15½ | 1,334 | 4 | 124 |
| " des Piégânes " 7 | R. N. Wilson " | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 14 | 1,476 | ½ | 75 |
| " des Assiniboines " 7 | H. E. Sibbald, cult. en charge | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 12 | 600 | ½ | ... |
| Sauvages du traité n° 8 | Pas d'agent | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| Total | ... | 12 | 38 | ... | ... | ... | 1 | 347⅜ | 32,706 | 50¾ | 3,225 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

### PROGRÈS DURANT L'ANNÉE 1899-1900.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Grains, racines et fourrage—*Suite.* Navets. Acres ensemencées. | Navets. Boisseaux récoltés. | Autres racines. Acres ensemencées. | Autres racines. Boisseaux récoltés. | Foin. Cultivé. | Foin. Sauvage. | Autre fourrage. | Terre neuve améliorée. Terre défrichée. | Premier labour. | Terre ensemencée pour la première fois. | Terre clôturée. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Territoires du Nord-Ouest—*Suite.* | | | | | | Tons. | Tons. | Tons. | Acres. | Acres. | Acres. | Acres. |
| Agence des Buttes-de-Tondre, tr. n° 4. | H. Martineau, agent | 7¾ | 730 | 2½ | 118 | 2 | 3,147 | 290 | ........ | ........ | ........ | 229 |
| " de Muskowpetung " 4. | J. A. Mitchell " | 12 | 673 | 6 | 435 | ........ | 1,995 | 445 | ........ | 184 | 72 | 118 |
| " de Birtle " 4. | J. A. Markle " | 5 | 968 | 4 | 157 | 11 | 3,127 | 640 | ........ | 185 | 932 | ........ |
| " de la Rivière-du-Cygne " 4. | W. E. Jones " | 4 | 85 | ........ | ........ | ........ | 2,950 | 120 | ........ | 99 | 63 | 99 |
| " des Buttes-la-Lime " 4. | W. M. Graham " | 12½ | 2,447 | ........ | ........ | ........ | 2,100 | 240 | ........ | 100 | 380 | ........ |
| " d'Assiniboine " 4. | T. W. Aspdin, cult. en charge | 3 | 140 | 3 | 125 | ........ | 575 | ........ | ........ | 25 | 15 | 350 |
| " des Lacs-Croches " 4. | J. P. Wright, agent | 10 | 395 | ........ | ........ | ........ | 2,130 | | ........ | 102 | ........ | ........ |
| " de la M.-L'Orignal " 4. | H. R. Halpin, cult. en charge | 7 | 212 | 4½ | 54 | ........ | 1,055 | 600 | ........ | 12 | 70 | ........ |
| " du Creek-des-Pins " 4. | S. Swinford, agent | 1 | 25 | ¼ | 10 | ........ | 250 | ........ | ........ | ........ | ........ | 2 |
| " du Lac-La-Selle " 6. | Geo. G. Mann " | 6¾ | 28 | 4 | 17 | ........ | 2,706 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " d'Hobbema " 6. | W. S. Grant " | 22¼ | 835 | 9¼ | ........ | ........ | 1,710 | 610 | ........ | 15 | ........ | ........ |
| " de Battleford " 6. | C. M. Daunais " | 19½ | 1,802 | 7 | 335 | ........ | 3,310 | ........ | ........ | 141 | 141 | 355 |
| " du Lac-aux-Oignons " 6. | W. Sibbald " | 13 | 1,186 | 4 | 20 | ........ | 2,200 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " du Lac-aux-Canards " 6. | R. S. McKenzie " | 12½ | 567 | 1¾ | 128 | ........ | 3,249 | 950 | ........ | 104 | 43 | ........ |
| " d'Edmonton " 6. | James Gibbons " | 5½ | Not given | 2½ | 441 | ........ | ........ | ........ | ........ | 145 | 145 | 145 |
| " de Carlton " 6. | W. B. Goodfellow, agent | 5½ | 672 | 3½ | 96 | ........ | 1,858 | 528 | ........ | 86 | 81 | 65 |
| " des Sarcis " 7. | A. J. McNeill " | 5 | 1,000 | 5 | 200 | 60 | 320 | 125 | ........ | 12 | ........ | 15 |
| " des Gens-du-Sang " 7. | James Wilson " | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 2,266 | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " des Pieds-Noirs " 7. | G. H. Wheatley " | 4¾ | 328 | ........ | ........ | 8 | 1,293 | ........ | ........ | 62 | 62 | 23 |
| " des Piégânes " 7. | R. N. Wilson " | 2 | 180 | ½ | 45 | ........ | 490 | ........ | ........ | ........ | ........ | 57,000 |
| " des Assiboines " 7. | H. E. Sibbald, cult. en charge | 1½ | ........ | ........ | ........ | ........ | 100 | ........ | ........ | 25 | ........ | 100 |
| Sauvages du traité n° 8 | Pas d'agent | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| Total | ........ | 161½ | 12,273 | 57¾ | 2,181 | 81 | 36,834 | 4,548 | ........ | 1,297 | 2,004 | 58,501 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'ANNÉE 1899-1900—*Suite.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendent ou de l'agent. | Constructions érigées. Maisons en pierre. | Maisons en briques. | Maisons en bois de charpente. | Maisons en troncs d'arbres | Cabanes. | Granges. | Ecuries. | Maisons portatives. | Etables. | Porcheries. | Magasins. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TERRITORES DU NORD-OUEST—*Suite.* | | | | | | | | | | | | |
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4 | H. Martineau, agent | | | | 6 | | | 1 | | 17 | | |
| " de Muskowpetung " 4 | J. A. Mitchell " | | | | 15 | | | 5 | | 6 | | |
| " de Birtle " 4 | J. A. Markle " | | | 2 | 9 | 6 | | 28 | 3 | 12 | | 3 |
| " de la Rivière-du-Cygne " 4 | W. E. Jones " | | | | 7 | 3 | | 8 | | 14 | | 7 |
| " des Buttes-la-Lime " 4 | W. M. Graham " | | | | | | | | | | | |
| " d'Assiniboine " 4 | T. W. Aspdin, cultivat. en charge | | | | 6 | | | | | 5 | | |
| " des Lacs-Croches " 4 | J. P. Wright, agent | | | | | | | | | | | |
| " de la Mont.-L'Orignal " 4 | H. R. Halpin, cultivat. en charge | | | | 2 | | | | | 2 | | |
| " du Creek-des-Pins " 4 | S. Swinford, agent | | | | 1 | | | | | 1 | | |
| " du Lac-la-Selle " 6 | Geo. G. Mann " | | | | 4 | | | | | | | |
| " d'Hobbema " 6 | W. S. Grant " | | | | 11 | | | | | 2 | | |
| " de Battleford " 6 | C. M. Daunais " | | | | 11 | | | 5 | | 15 | | |
| " du Lac-aux-Oignons " 6 | W. Sibbald " | | | | | | | | | | | |
| " du Lac-aux-Canards " 6 | R. S. McKenzie " | | | | 24 | | | | | 11 | | |
| " d'Edmonton " 6 | James Gibbons " | | | | 10 | | | | | | | |
| " de Carlton " 6 | W. B. Goodfellow " | | | | 8 | 5 | | 4 | | 9 | | 1 |
| " des Sarcis " 7 | A. J. McNeill " | | | | 5 | | | 3 | | 2 | | |
| " des Gens-du-Sang " 7 | James Wilson " | | | 1 | 8 | | | 5 | | 6 | | |
| " des Pieds-Noirs " 7 | G. H. Wheatley " | | | | 5 | | | 2 | | 2 | | |
| " des Piégânes " 7 | R. N. Wilson " | | | | 3 | | 1 | 2 | | 2 | | |
| " des Assiniboines " 7 | H. E. Sibbald, cultivat. en charge | | | | 5 | | | 5 | | 3 | | |
| Sauvages du traité n° 8 | Pas d'agent | | | | | | | | | | | |
| Total | | | | 3 | 140 | 14 | 1 | 68 | 3 | 109 | | 11 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'EXERCICE 1899-1900—*Fin.*

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Constructions. | | | Augmentation de valeur. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Maisons en troncs d'arbres. | Laiteries. | Cribles à maïs. | Valeur du défrichement, de la culture et du clôturage. | Valeur des constructions. | Augmentation en valeur des produits agricoles et industriels. |
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.* | | | | | $ c. | $ c. | $ c. |
| Agence des Butes-de-Tondre, traité n° 4 | H. Martineau, agent | ........ | ........ | ........ | 410 00 | 1,005 00 | 939 00 |
| " de Muskowpetung " 4 | J. A. Mitchell " | ........ | ........ | ........ | 1,361 50 | 830 00 | 9,921 98 |
| " de Birtle " 4 | J. A. Markle " | ........ | ........ | ........ | 735 00 | 1,200 00 | 2,721 85 |
| " de la Rivière-du-Cygne " 4 | W. E. Jones " | 2 | 3 | ........ | 990 00 | 1,130 00 | 4,170 89 |
| " des Buttes-la-Lime " 4 | W. M. Graham " | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 1,575 00 |
| " d'Assiniboine " 4 | T. W. Aspdin, cultivat. en charge. | ........ | ........ | ........ | 250 00 | 350 00 | 250 00 |
| " des Lacs-Croches " 4 | J. P. Wright, agent | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | 2,902 50 |
| " de la Mont.-L'Orignal " 4 | H. R. Halpin, cultivateur en charge | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " du Creek-des-Pins " 4 | S. Swinford, agent | ........ | ........ | ........ | 10 00 | 60 00 | 70 00 |
| " du Lac-la-Selle " 6 | Geo. G. Mann " | ........ | ........ | ........ | ........ | 200 00 | 200 00 |
| " d'Hobbema " 6 | W. S. Grant " | ........ | ........ | ........ | 75 00 | 400 00 | 350 00 |
| " de Battleford " 6 | C. M. Daunais " | 11 | ........ | ........ | 1,304 00 | 880 00 | 2,756 00 |
| " du Lac-aux-Oignons " 6 | W. Sibbald " | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| " du Lac-aux-Canards " 6 | R. S. McKenzie " | ........ | 1 | ........ | 130 50 | 3,130 00 | 3,260 50 |
| " d'Edmonton " 6 | James Gibbons " | ........ | ........ | ........ | 1,140 00 | 1,000 00 | 2,140 00 |
| " de Carlton " 6 | W. B. Goodfellow, agent | ........ | 1 | ........ | 237 00 | 1,130 00 | 1,528 25 |
| " des Sarcis " 7 | A. J. McNeill " | ........ | 1 | ........ | 200 00 | 500 00 | 700 00 |
| " des Gens-du-Sang " 7 | James Wilson " | ........ | ........ | ........ | 1,800 00 | 558 00 | ........ |
| " des Pieds-Noirs " 7 | G. H. Wheatley " | ........ | ........ | ........ | 177 00 | 270 00 | 182 00 |
| " des Piégânes " 7 | R. N. Wilson " | ........ | ........ | ........ | 4,000 00 | 340 00 | 4,340 00 |
| " des Assiniboines " 7 | H. E. Sibbald, cultivat. en charge | ........ | ........ | ........ | 150 00 | 900 00 | 900 00 |
| Sauvages du traité n° 8 | Pas d'agent | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| Total | ........ | 13 | 6 | ........ | 12,970 00 | 13,883 00 | 38,907 97 |

## STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Fin.*

### SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

| Province, agence ou bande. | Nom du surintendant ou de l'agent. | Valeur des produits de la ferme, y compris le foin. | Gages gagnés. | Reçu des fermages. | La valeur estimative du poisson et de la viande consommées est comprise dans ces colonnes: Gain provenant de la pêche. | Gain provenant de la chasse. | Gain provenant d'autres industries. | Revenu total des sauvages. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. |
| TERRITOIRES DU NORD-OUEST – *Fin.* | | | | | | | | |
| Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4 | H. Martineau, agent | 8,123 75 | 813 10 | ........ | 213 00 | 14,643 00 | 1,837 52 | 25,630 37 |
| " de Muskowpetung " 4 | J. A. Mitchell " | 9,938 05 | 2,401 25 | 1,645 52 | 1,300 00 | 1,350 00 | 8,066 11 | 24,700 93 |
| " de Birtle " 4 | J. A. Markle " | 11,401 64 | 3,706 22 | 2,775 00 | 2,053 00 | 4,105 00 | 8,094 05 | 32,134 91 |
| " de la Rivière-du-Cygne " 4 | W. E. Jones " | 4,989 27 | 1,548 62 | ........ | 2,850 00 | 8,000 00 | 4,889 90 | 22,277 79 |
| " des Buttes-la-Lime " 4 | W. M. Graham " | 9,415 00 | 3,100 00 | ........ | 65 00 | 490 00 | 1,660 00 | 14,730 00 |
| " d'Assiniboine " 4 | T. W. Aspdin, cultiv. en charge | 3,000 00 | 400 00 | ........ | ........ | 50 00 | 300 00 | 3,750 00 |
| " des Lacs-Croches " 4 | J. P. Wright, agent | 8,871 00 | 20 00 | ........ | 20 00 | 77 00 | 1,872 00 | 10,860 00 |
| " de la Mont.-L'Orignal " 4 | H. R. Halpin, cultiv. en charge | 6,837 50 | 1,009 00 | ........ | 155 00 | 40 00 | 2,110 00 | 10,151 50 |
| " du Creek-des-Pins " 4 | S. Swinford, agent | 665 00 | 350 00 | ........ | 1,000 00 | 1,200 00 | 100 00 | 3,315 00 |
| " du Lac-la-Selle " 6 | Geo. G. Mann " | 12,011 00 | 555 00 | ........ | 415 00 | 2,955 00 | 2,089 00 | 18,025 00 |
| " d'Hobbema " 6 | W. S. Grant " | 10,800 00 | 950 00 | ........ | 1,100 00 | 1,050 00 | 625 00 | 14,525 00 |
| " de Battleford " 6 | C. M. Daunais " | 18,476 00 | 326 00 | ........ | 225 00 | 365 00 | 1,737 00 | 21,129 00 |
| " du Lac-aux-Oignons " 6 | W. Sibbald " | 9,030 00 | 320 00 | ........ | 2,500 00 | 3,820 00 | 4,273 00 | 19,943 00 |
| " du Lac-aux-Canards " 6 | R. S. Mackenzie " | 13,540 99 | 2,628 18 | ........ | 763 75 | 3,841 38 | 820 86 | 21,595 16 |
| " d'Edmonton " 6 | James Gibbons " | 3,570 00 | 750 00 | ........ | 1,350 00 | 4,200 00 | 4,650 00 | 14,520 00 |
| " de Carlton " 6 | W. B. Goodfellow " | 9 197 35 | 1,893 00 | ........ | 4,022 00 | 13,749 00 | 1,676 00 | 30,537 35 |
| " des Sarcis " 7 | A. J. McNeill " | 4,000 00 | 500 00 | ........ | ........ | 100 00 | 2,000 00 | 6,600 00 |
| " des Gens-du-Sang " 7 | James Wilson " | 13,875 00 | 4,706 00 | ........ | ........ | 350 00 | 5,841 00 | 24,772 00 |
| " des Pieds-Noirs " 7 | G. H. Wheatley " | 2,964 52 | 6,016 00 | ........ | 12 00 | 230 00 | 3,264 01 | 12,486 53 |
| " des Piégânes " 7 | R. N. Wilson " | 833 00 | 2,463 44 | ........ | 40 00 | 60 00 | 5,010 30 | 8,406 74 |
| " des Assiniboines " 7 | H. E. Sibbald, cultiv. en ch'ge | 1,100 00 | 600 00 | ........ | 300 00 | 5,000 00 | 4,667 00 | 11,667 00 |
| Sauvages du traité n° 8 | Pas d'agent | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| Total | ........ | 162,639 07 | 35,055 81 | 4,420 52 | 18,383 75 | 65,675 38 | 65,582 75 | 351,757 28 |

SAUVAGESSES QUI ONT COMMUÉ LEUR ANNUITÉ PAR UN ACHAT DE DIX ANS ($50), EN VERTU DE L'ARTICLE II DE L'ACTE DES SAUVAGES.

## Commutations—1899-1900.

*Traité n° 1.*

Bande de Saint-Pierre—Matilda H. Keeper, n° 463.
Bande de Long-Plain—Mary Harriet Contois, n° 108.

*Traité n° 3.*

Grassy-Narrows—Mary Jetté, n° 1.

*Traité n° 4.*

Bande de Cowesess—Catherine Auger, n° 149.
" " Rose Pritchard, n° 144.
Bande de Petit-Ours-Noir—Edwidge Bellegarde, n° 7.
Bande de Pasqua—Eliza Cline, n° 71.
" " Josephine Daniels, n° 34.
" " Marie E. Mosenay, n° 99.
Bande de Muskowpetung—Geneviève E. Robillard, n° 77.
Bande de La Clé—Susan Field, n° 70.
Bande de Côté—Ellen Genaille, n° 158.

*Traité n° 5.*

Bande de Norway-House—Elizabeth Moar, n° 278.

*Traité n° 6.*

Bande de Jas. Robert—Catherine McKay, n° 126.
Bande de Peau-d'Hermine—Marie Quintel, n° 95.

TABLEAU A (1)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice terminé le 1er juillet 1900.

BUREAU CENTRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

| Nom. | Emploi. | Appointements annuels. | Date de la nomination à ce département. | Date de la nomination dans le service civil. |
|---|---|---|---|---|
| | | $ | | |
| Hon. Clifford Sifton. | Surintendant général | ...... | Remplit cette charge conjointement avec celle de ministre de l'Intérieur. | |
| James A. Smart | Sous-surintendant général | ...... | Remplit cette charge conjointement avec celle de s.-ministre de l'Intérieur. | |
| John D. McLean | Premier commis et secrétaire | 2,200 | 1er juil. 1897 | 1er oct. 1876 |
| Samuel Stewart | " et sous-secrétaire | 1,850 | 30 déc. 1898 | 1er juil. 1879 |
| Duncan C. Scott | " et comptable | 2,000 | 6 juil. 1893 | 8 oct. 1880 |
| Reginald Rimmer | " et greffier en loi | 2,000 | 27 juin 1898 | 27 juin 1898 |
| William A. Orr | Commis de 1ère classe, en charge de la division des terres et des coupes à bois | 1,500 | 1er août 1894 | 24 nov. 1883 |
| Frederick W. Smith. | Commis de 1ère classe | 1,650 | 4 nov. 1889 | — oct. 1870 |
| John McGirr | " " | 1,700 | 14 oct. 1891 | 1er août 1877 |
| Robert G. Dalton | " " | 1,500 | 29 nov. 1893 | 12 juil. 1871 |
| *Jas. A. J. McKenna | " " | 2,050 | 30 déc. 1898 | 1er " 1887 |
| Samuel Bray, A.T.F. | " " | 1,450 | 1er juil. 1899 | 14 juin 1884 |
| Henry C. Ross | Commis de 2me classe | 1,400 | 1er " 1886 | 10 jan. 1883 |
| Edwin Rochester | " " | 1,400 | 5 juin 1890 | 5 juin 1890 |
| James J. Campbell | " " | 1,400 | 1er août 1894 | 30 déc. 1886 |
| Hiram McKay | " " | 1,200 | 11 sept. 1894 | 9 juil. 1880 |
| Martin Benson | " " | 1,200 | 1er déc. 1884 | 1er avril 1876 |
| Henry J. Brook | " " | 1,100 | 1er juil. 1898 | 1er jan. 1871 |
| Alfred E. Kemp | " " | 1,100 | 1er " 1898 | 1er fév. 1884 |
| John D. Sutherland. | " " | 1,100 | 11 jan. 1899 | 11 jan. 1899 |
| John W. Shore | " " | 1,100 | 1er juil. 1899 | 24 mars 1884 |
| Jno. H. Antliff, M. A. Sc., D.T.S. | " " | 1,100 | 1er " 1899 | 1er juil. 1898 |
| Joseph Delisle | Commis de 3me classe | 1,000 | 1er " 1900 | 23 juin 1880 |
| Fannie Yeilding | " " | 1,000 | 1er " 1900 | 3 avril 1882 |
| Caroline Reiffenstein | " " | 1,000 | 1er " 1900 | 24 nov. 1883 |
| Louis A. Dorval | " " | 1,000 | 1er " 1900 | 1er juil. 1886 |
| Lizzie D. McMeekin. | " " | 1,000 | 1er " 1900 | 31 déc. 1887 |
| Ida H. Wilson | " " | 950 | 1er " 1900 | 29 jan. 1887 |
| Geo. H. Matheson | " " | 900 | 1er " 1900 | 21 juin 1888 |
| Edith H. Lyon | " " | 800 | 1er " 1900 | 31 mai 1890 |
| Helen G. Ogilvy | " " | 800 | 1er " 1900 | 30 juin 1890 |
| Floretta K. Maracle. | " " | 800 | 1er " 1900 | 31 jan. 1891 |
| Robert B. E. Moffat. | " " | 800 | 1er " 1900 | 7 fév. 1891 |
| Mary D. Maxwell | " " | 800 | 1er " 1900 | 31 mai 1890 |
| Annie C. Taylor | " " | 750 | 1er " 1900 | 30 juin 1890 |
| Frederick R. Byshe. | " " | 800 | 1er " 1900 | 26 mars 1891 |
| Louisa E. Dale | " " | 800 | 1er " 1900 | 21 juil. 1891 |
| James Guthrie | " " | 750 | 1er " 1900 | 21 " 1891 |
| Thos. P. Moffatt | " " | 750 | 1er " 1900 | 14 oct. 1891 |
| Alice M. S. Graham. | " " | 750 | 1er " 1900 | 28 nov. 1893 |
| Frederick H. Byshe. | " " | 650 | 1er " 1900 | 6 fév. 1893 |
| Emma S. Martin | " " | 600 | 1er " 1900 | 11 sept. 1894 |
| Chas. A. Cook | Copiste | 485 | 1er avril 1893 | 1er avril 1893 |
| Margaret H. Brennan | " | 455 | 19 nov. 1896 | 19 nov. 1896 |
| Sarah M. O'Grady | " | 430 | 12 oct. 1896 | 12 oct. 1896 |
| Peter Jos. O'Connor. | " | 400 | 1er juil. 1899 | 15 fév. 1898 |
| Annie M. Garfoote | " | 400 | 28 mars 1899 | 28 mars 1899 |
| Gertrude A. Gorrell. | " | 400 | 26 mai 1899 | 26 mai 1899 |
| Audrey S. Jones | " | 425 | 22 jan. 1900 | 22 jan. 1900 |
| Sarah E. Whitehead. | " | 400 | 14 mai 1900 | 14 mai 1900 |
| Benjamin Hayter | Emballeur | 500 | 26 juil. 1892 | 26 juil. 1892 |
| William Seale | Messager | 450 | 18 mars 1893 | 18 mars 1893 |
| John Ackland | " | 300 | 28 juil. 1899 | 28 juil. 1899 |

EMPLOYÉS DU SERVICE EXTÉRIEUR AU BUREAU CENTRAL.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Frederick H. Paget. | Attaché à la division du comptable | 1,500 | 1er juil. 1897 | 5 juin 1885 |
| Jas. Ansdell Macrae. | Inspecteur des ag. des sauvages et des réserves. | 1,800 | 1er oct 1892 | 14 " 1881 |
| Geo. L. Chitty | Inspecteur du bois | 1,200 | 21 juin 1893 | 21 " 1893 |

* Appointements de commis de 1ère classe, $1,450 ; indemnité en qualité de secrétaire particulier, $600.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1900.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO.

| Nom. | Emploi. | Appointements annuels, etc. | Résidence. | Bandes ou réserves dans l'agence. |
|---|---|---|---|---|
| | | $ c. | | |
| Abbott, William Van | Agent des terres | 825 00—Avec $154.50 par année p. loyer du bureau et chauff. | Saut-Ste-Marie | Batchewana, Grosse-Tête ou Michipicoten, et rivière du Jardin. |
| Adams, Joshua | " | —Commission de 5 pour 100 sur perceptions | Sarnia | |
| Anderson, George | Agent | 500 00 | Marysville | Mohawks de la baie de Quinté, rés. de Tyendinaga. |
| Bennett, Edmund | " | 60 00 | Cormac | Algonquins du lac Doré. |
| Blomfield, Charles James | Agent des terres | —Commission de 7½ pour 100 sur ventes | Lakefield | Iles dans la rivière Trent. |
| Cameron, Edwin D | Surintendant | 1,200 00—$140 p. dépenses de v'yages, et $200 p. louage de cheval. | Brantford | Six-Nations de la Grande-Rivière. |
| English, Adam | Agent | 500 00 | Sarnia | Chippewas de Aux-Sables, Kettle-Point et Sarnia. |
| J. A. Gibson | Gardien des îles | 25 00 | Mallorytown | |
| Goulette, O. V. | " | 150 00 | Gananoque | |
| Hagan, Samuel | Agent | 500 00—$24 pour loyer du bureau | Thessalon | Thessalon, rivière Mississagua et canton Thessalon. |
| Hodder, J. F. | " | 800 00 | Port-Arthur | Ojibbewas du lac Supérieur. |
| Hill, David Seymour | Commis, bureau | 900 00 | Brantford | |
| Ironside, Alex. McG | " " | 720 00 | Manitowaning | |
| Maclean, William Brown | Surintendant | 900 00—Commission de 5 p. 100 sur percept.; $60 p. loyer de bur. | Parry-Sound | Iles-Parry, Dokis, Henvey-Inlet, Nipissingue, Shawanaga, Temogamingue et Watha (ou Gibson). |
| McDonald, Alex. R. | Agent | 500 00 | Duart | Moraves de la Thames. |
| McFarlane, William | " | 325 00 | Keene | Mississaguas des lacs à la Vase et au Riz. |
| McGibbon, Charles | " | 500 00 | Penetanguishene | Chippewas de Beausoleil, île du Chrétien. |
| McIver, John | " | 500 00 | Cap-Croker | " de Nawash, Cap-Croker. |
| McKelvey, Alex | " | 500 00 | Wallaceburg | " et Pottawattamies de l'île Walpole. |
| McPhee, Duncan J. | " | 400 00 | Atherley | " de Rama. |
| Sims, C. L. D. | " | 1,000 00 | Manitowaning | Creek à la Carpe, Sheguiandah, baie du Sud, Maganettawan, Pointe-Grondine, Tahgaiwinini, rivière du Poisson-Blanc, lac du Poisson-Blanc et les parties non cédées de l'île Manitouline. |
| Scoffield, John | Agent | 500 00 | Chippewa-Hill | Chippewas de Saugeen. |
| Simpson, William | Agent des terres | —Commission de 5 pour 100 sur perceptions | Wiarton | |
| Sinclair, A. | Agent | 600 00 | Poplar-Hill | Chippewas, Munsees et Onéidas de la Thames. |
| Stewart, Hugh | " | 600 00 | Hagersville | Mississaguas de Crédit. |
| Thackeray, John | " | 325 00 | Roseneath | Mississaguas d'Alnwick. |

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1900.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO—*Fin.*

| Nom. | Emploi. | Appointements annuels, etc. | Résidence. | Bandes ou réserves dans l'agence. |
|---|---|---|---|---|
| | | $ c. | | |
| Thorburn, J. H. | Agent | 600 00 | Baie-Gore | Chippewas de l'île Cockburn, Shesegwaning, Obidgewong et de la baie de l'Ouest. |
| Williams, Albert W. | " | 100 00 | Port-Perry | Mississaguas de Scugog. |
| Yates, John | " | 350 00 | Virginia | Chippewas des îles aux Serpents et Georgina. |
| Arthur, R. H., M.D | Médecin | 600 00—Payés par la bande et crédit | | Sauvages du lac au Poisson-Blanc, rivières aux Serpents et des Espagnols. |
| Baxter, J., M.D | " | 100 00 " | | Rivière Mississagua. |
| Bowman, George, M.D | " | 200 00 " | | Chippewas de Beausoleil. |
| Carruthers, John., M.D | " | 600 00 " | | Sauvages des îles Manitoulines. |
| Evans, J. W., M.D. | " | 100 00—Votés par le parlement. | | Sauvages entre Chapleau et Pogamising. |
| Hough, H. A., M.D | " | 500 00—Payés par la bande | | Chippewas de Nawash. |
| Hay, W. W., M.D | " | 500 00 " | | Sauvages des îles Walpole. |
| Johnston, J., M.D | " | 250 00 " | | " des îles Manitoulines. |
| Lapp, T. Clark., M.D. | " | 275 00 " | | Mississaguas d'Alnwick. |
| McDonald, A. R., M.D | " | 150 00—Payés par la bande et créd. | | Chippewas de Rama. |
| McDonald, R., M.D | " | 350 00—Payés par la bande | | Mississaguas de Crédit. |
| McEwen, James A., M.D. | " | 300 00—Votés par le parlement | | Onéidas de la Thames. |
| McIntosh, J. W., M.D. | " | 1,000 00—Payés par la bande. | | Sauvages des îles Manitoulines. |
| McPhail, D. P., M.D. | " | 300 00 " | | Moraves de la Thames. |
| Mitchell, F. H., M.D. | " | 260 00—Bande, $200 ; $60, crédit | | Chippewas et Munsees de la Thames. |
| Moore, John., M.D. | " | 250 00—Payé par la bande | | Mohawks de la baie de Quinté. |
| Passmore, W. J., M.D | " | 250 00 " | | " " |
| Pringle, H. H., M.D | " | 150 00 " | | Chippewas de l'île aux Serpents. |
| Proctor, E. L., M.D | " | 37 50 " | | Mississaguas de Scugog. |
| Reid, J. A., M.D. | " | 100 00 " | | Rivière du Jardin et Batchewana. |
| Secord, Levi., M.D. | " | 2,850 00 " | | Six-Nations. |
| Shaw, J. M., M.D | " | 150 00 " | | Mississaguas du lac au Riz. |
| William, R. W., M.D. | " | 300 00 " | | Chippewas de Saugeen. |
| Smith, rév., A. G. | Missionnaire (E.A.). | 400 00 " | Deseronto | Mohawks de la baie de Quinté. |

QUÉBEC.

| Nom. | Emploi. | Appointements annuels, etc. | Résidence. | Bandes ou réserves dans l'agence. |
|---|---|---|---|---|
| Bastien, Antoine O | Agent | 300 00 | Jeune-Lorette | Hurons de Lorette; Quarante-Arpents et réserves de Rocmont. |
| Beaulieu, E. | " | 150 00—Commission de 5 p. 100. | Cacouna | Amalécites de Cacouna. |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Brosseau, Alex. | " | 600 00—$60 pour loyer de bureau. | Caughnawaga | Iroquois de Caughnawaga. |
| Burwash, Adam | " | 200 00 | Tèmiscamingue N. | Lac Temiscamingue. |
| Comiré, A. O., M.D. | " | 200 00 | Saint-François-du-Lac. | Abénakis de Saint-François-du-Lac. |
| Desilets, Chas. O. H., M.D. | " | 100 00 | Bécancour | Abénakis de Bécancour. |
| Donohue, W. T. A. | " | 400 00 | Pointe-Bleue. | Montagnais du lac Saint-Jean. |
| Gagné, rév. Jacob | " | 100 00 | Maria. | Micmacs de Maria. |
| Gagnon, Adolphe. | " | 400 00 | Bersimis. | Bas du Saint Laurent. |
| Long, George | " | 50 00—Commission de 10 p. 100 sur loyer de terrain, 2½ p. 100 sur distribution. | | |
| McCaffrey, Wm. J. | Agent des sauvages. | 600 00 | Saint-Régis. | Iroquois de Saint-Régis. |
| Mulligan, E. A., M.D. | Médecin | 200 00—Payés par la bande | Rivière du Désert. | Bande de la rivière du Désert, réserve de Maniwaki. |
| McCartney, F. W., M.D. | " | 80 00 " p. la caisse de Qué. | | Bande de la rivière du Désert. |
| | | | | Micmacs de Gaspé. |
| Perillard, Joseph. | Agent des sauvages. | 100 00 | Oka | Lac des Deux-Montagnes. |
| Pitré, Jérémie | " | 200 00 | St-Alexis de Métapédia | Micmacs de Ristigouche. |
| De Gonzague, rév. Jos | Missionnaire (C.R.). | 235 00 | Pierreville | Abénakis de Saint-François. |
| Giroux, rév. G | " | 225 96 | Lorette. | Hurons de Lorette. |
| Bourget, rév. P. | " | 125 00—Aussi $25 pour chauffage. | Saint-Régis. | Iroquois de Saint-Régis. |

NOUVEAU-BRUNSWICK.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Carter, Wm. D. | Agent des sauvages. | 400 00 | Richibouctou | Rivière à l'Anguille, comté de Ristigouche ; Bathurst, îles Saint-Pierre et Pockmouche, comté de Gloucester ; Tabusintac, Eglise-Brûlée, Eel-Ground, Red-Bank, Indian-Point, Grand-Trou et Remous, comté de Northumberland ; Grande-Anse, îles des Sauvages et Bouctouche, comté de Kent ; Shédiac et Fort-Folly, comté de Westmoreland. |
| Farrell, James. | " | 500 00—et $50 pour loyer de bureau. | Frédéricton. | Tobique, c. de Victoria ; Edmunston, c. de Madawaska ; Kingsclear, Sainte-Marie, c. d'York ; Woodstock, c. de Carleton ; Oromocto, c. de Sunbury. |
| Sprague, T. F., MD | Médecin. | 100 00 | Woodstock. | |
| Ferguson, A. G., M.D | " | 25 00 | Dalhousie. | |
| Benson, J. S., M.D | " | 100 00 | Chatham. | Comté de Northumberland. |
| Desmond, J. F., M.D. | " | 150 00 | Newcastle | " " Red-Bank et Eel-Ground. |
| Olloqui, R. A., M.D | " | 175 00 | Grande-Anse. | Comté de Kent. |
| Landry, D. V., M.D | " | 40 00 | Tobique | |
| Bannon, rév. E. J | Missionnaire (C.R.). | 100 00 | Grande-Anse. | |
| D'Amour, rév. L. C. | " | 40 00 | Edmundston. | |
| Morrisey, rév. W. | " | 100 00 | Pointe-du-Chêne. | |
| O'Keefe, rév. M. A. | " | 100 00 | Tobique | |
| Barnaby, T. | Constable. | 24 00 | Eel-Ground | Comté de Northumberland. |
| Tom Saulke. | " | 20 00 | Grande-Anse. | " Kent. |
| Perley, Peter. | Gardien d'église. | 40 00 | Tobique | |

TABLEAU A (2) Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1900.

SERVICE EXTÉRIEUR.

NOUVELLE-ECOSSE.

| Nom. | Emploi. | Appointements annuels, etc. | Résidence. | Bandes ou réserves dans l'agence. |
|---|---|---|---|---|
| | | $ c. | | |
| Beckwith, Chas. E. | Agent des sauvages | 50 00 | Steam-Mills | Micmacs du comté de King. |
| Cameron, rév. Angus, D.D. | " | 100 00 | Ile de Noël | " " Cap-Breton. |
| DeMolitor, John J. E. | " | 50 00 | Shelburne | " " Shelburne. |
| Fraser, rév. John | " | 100 00 | Saint-Peters | " " Richmond, rés. de la riv. aux Saumon. |
| Harlow, Charles | " | 100 00 | Caledonia | " " Lunenburg et Queen; Bridgewater, New-Germany, Chester, baie Mahone et Lunenburg. |
| McDonald, Arch. J. | " | 50 00 | Baddeck | " " Victoria. |
| McDonald, John R. | " | 100 00 | Heatherton | " " Antigonish et Guysborough; réserves d'Afton, Pomquette-Forks et de Summerside. |
| McDonald, rév. Roderick | " | 100 00 | Eureka | " " Pictou; rés. de l'anse aux Sauvages. |
| McIsaac, rév. Donald | " | 100 00 | Glendale | " " Inverness, réserves de Malagawatch et Whycocomagh. |
| McManus, rév. C. E. | " | 50 00 | Sheet-Harbour | " " Halifax. |
| Purdy, J. H | " | 50 00 | Rivière-à-l'Ours | " " Digby; rés. Buttte-aux-Sauvages. |
| Rand, Fred. A., M.D | " | 50 00 | Parrsboro' | " " Cumberland; rés. de Franklin-Man or (Mi-Chemin). |
| Smith, Thos. B. | " | 50 00 | Truro | " " Colchester; réserve de Millbrook. |
| Wallace, Alonzo | " | 50 00 | Shubénacadie | " " Hants; rés. du creek aux Sauvages. |
| Wells, George | " | 50 00 | Annapolis | " " Annapolis; réserves de Maitland et Milford. |
| Whalen, W. H. | " | 50 00 | Yarmouth | " " Yarmouth. |
| Bissett, C. P., M.D | Médecin | 125 00 | Saint-Pierre | Comté de Richmond; rés. de la rivière au Saumon. |
| Jacques, H., M.D. | " | 50 00 | Canning | " King. |
| Kelly, F. H., M.D. | " | 50 00 | | " Lunenburg, Est. |
| Macaulay, J. A., M.D | " | 75 00 | | " Inverness, réserve de Malagawatch. |
| MacDonald, Hugh N., M.D | " | 75 00 | Whycocomagh | " Inverness, réserve de Whycocomagh. |
| McDonald, D., M.D. | " | 225 00 | Baddeck | " Victoria. |
| McIntyre, D. K., M.D | " | 250 00 | Sydney | " Cape-Breton. |
| McKinnon, J. C., M.D. | " | 150 00 | Antigonish | " Antigonish. |
| McLean, E. D., M.D. | " | 150 00 | Shubénacadie | " Hants; de creek aux Sauvages. |
| McMillan, J., M.D. | " | 75 00 | Pictou | " Pictou. |
| Marsh, H. A., M.D. | " | 75 00 | Bridgewater | " Lunenburg, Ouest. |
| Withers, Russell, M.D | " | 50 00 | Annapolis | " Annapolis. |
| Yorston, F. S., M.D. | " | 150 00 | Truro | " Colchester, réserve de Millbrook |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **ILE DU PRINCE-EDOUARD.** | | | | |
| Arsenault, John O | Surintendant | 300 00 | Higgins Road | Réserve de l'île Lennox, baie de Richmond; réserve de Morell, comté de King. |
| **COLOMBIE-BRITANNIQUE.** | | | | |
| Vowell, Arthur W | Surint. des sauv. et com. pour la C.-B. | 3,000 00 | Victoria | |
| Mackay, Joseph W | 1er commis | 1,800 00 | " | |
| MacLaughlin, Wm | Commis | 1,000 00 | " | |
| McLachlan, D | Messager | 600 00 | " | |
| Green, Ashdown H | Arpenteur | 1,800 00 | " | |
| Bell, Ewen | Agent des sauvages | 1,200 00 | Clinton | Agence du lac Williams. |
| Devlin, Frank | " | 1,200 00 | New-Westminster | " de la rivière Fraser. |
| Galbraith, Robert L. T | " | 1,200 00 | Fort-Steele | " de Kootenay. |
| Guillod, Harry | " | 1,200 00 | Alberni | " de la Côte Ouest. |
| Irwin, Archibald | " | 1,200 00 | Savona | " de Kamloops-Okanagan. |
| Robertson, W. R | " | 1,200 00 | Quamichan | " de Cowichan. |
| Loring, Richard E | " | 1,200 00 | Hazelton | " de Babine. |
| Pidcock, Rich. H | " | 1,200 00 | Cap-Mudge | " de Kwawkewlth. |
| Todd, Chas | " | 1,800 00 | Metlakahtla | " de la Côte Nord-Ouest. |
| Foote, E. C., M.D | Médecin | 400 00 | Quamichan | " de Cowichan. |
| **MANITOBA, KÉWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.** | | | | |
| | *Bureau du commissaire des sauvages.* | | | |
| Laird, Hon. David | Com. des sauvages | 3,200 00 | Winnipeg, Man. | |
| Lash, J. B | Secrétaire du com | 1,500 00 | " | |
| Ponton, Arch. W | Arpenteur chargé des mesurages des rés. des sauv. dans les T. du N.-O., Manitoba Kéwatin et partie d'Ontario. | 1 800 00 | " | |
| McDonald, Allan | Garde-magasin | 1,400 00 | " | |
| Betournay, Geo. A., M.A | Commis | 1,200 00 | " | |
| Jean, G. E | " | 1,000 00 | " | |
| Robson, M | Sténographe et clavigraphe | 600 00 | " | |
| Gordon, M | Clavigraphe | 480 00 | " | |
| Polk, L | Commis | 300 00 | " | |
| Thompson, T | Gardien | 144 00 | " | |

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1900.

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KÉWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

| Nom. | Emploi. | Appointements annuels, etc. | Résidence. | Bandes ou réserves dans l'agence. |
|---|---|---|---|---|
| | SURINTENDANCE DU MANITOBA. | | | |
| McColl, Ebenezer | Inspecteur des agences et des réserves des sauvages | $ c. 2,400 00 | Winnipeg, Man. | Agences de Clandeboye et de la rivière Berens |
| Lévêque, L. J. A. | Inspecteur des agences et des réserves des sauvages | 1,800 00 | Portage-du-Rat, Ont. | Agences de Portage-du-Rat, de Couchiching et de la Savanne. |
| Marlatt, Samuel R. | Inspecteur des agences et des réserves des sauvages | 1,800 00 | Portage-la-Prairie, Ma. | Portage-la-Prairie, Manitowapah et Le Pas. |
| Contois, Pierre. | Interprète | 360 00 | " " | |
| | TRAITÉ nº 2. | | | |
| Swinford, S. | Agent des sauvages. | 1,200 00 | " " | Agence de Manitowapah : baie Sableuse, lac Manitoba ; lac Flux et Reflux, Fairford, baie Sableuse (traité nº 2), lac Saint-Martin ; rivière aux Grues, rivière de la Poule-d'Eau et réserves du creek des Pins. |
| | TRAITÉ nº 3. | | | |
| Begg, Magnus. | Agent des sauvages. | 1,000 00 | Fort-Frances, Ont. | Agence de Couchiching : Hungry-Hall, Long-Saut, Manitou, Little-Forks, Couchiching, Strangecoming, Niacatchewenin, Nickickonesemenecanning, rivière Seine et lac la Croix. |
| | TRAITÉ nº 5. | | | |
| Courtney, Joseph | Agent des sauvages. | 1,000 00 | Le Pas, Sask. | Agence du Pas : Grands-Rapides (rivière Saskatchewan), Chemawawin, lac L'Orignal, Le Pas, Montagne du Pas, Cumberland. |
| Short, J. W. | " | 1,000 00 | Rivière Berens, Man. | Agence de la riv. Berens : riv. Noire, riv. à l'Eau Creuse, détroit du Huard, riv. Veine-de-Sang, riv. au Vison, riv. Tête-de-Brochet, riv. Berens, Pekangekum, Grands-Rapides (riv. Berens), riv. au Peuplier, Norway-House, lac la Croix. |
| | SURINTENDANCE DU NORD-OUEST. | | | |
| Wadsworth, Thos. P. | Inspecteur des agences et des réserves des sauvages | 2,200 00 | Calgary, Alta. | Edmonton, Hobbema, Morley, Sarcis, Pieds-Noirs, agences des Gens-du-Sang et des Piégânes. |
| McGibbon, Alex. | Inspecteur des agences et des réserves des sauvages | 2,200 00 | Qu'Appelle. | Birtle, rivière du Cygne, montagne L'Orignal, lac Croche, |

DOC. DE LA SESSION No 27

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Chisholm, Wm. J | Inspecteur des agences et des réserves des sauvages | 1,800 00 | Battleford | [Agences d'Assiniboine, Buttes la Lime, Muskowpetung et des Buttes de Tondre.] Agences du lac aux Canards, Carlton, Battleford, lac aux Oignons et lac la Selle, et réserves de Bonnet-Blanc, Sioux, lac Montréal et lac la Ronge. |
| Schmidt, Wm | Charretier et interprète | 360 00 | | |
| | TRAITÉ n° 4. | | | |
| | *Agence de Birtle.* | | | |
| Markle, John A | Agent des sauvages | 1,200 00 | Birtle, Man | Queue-d'Oiseau, rivière du Chêne, lac du Chêne, montagne de la Tortue, Keeseekoowenin, Waywayseecappo, rivière de la Vallée, rivière Qui-Roule et du Joueur. |
| Dickenson, S. M | Commis | 720 00 | " | |
| Mentuck, W | Interprète | 300 00 | " | |
| Ryan, Thos | Agriculteur | 480 00 | " | |
| | *Agencce de la rivière du Cygne.* | | | |
| Jones, Wm. E | Agent des sauvages | 1,000 00 | Côté, Assa | Réserves de Côté, La-Clé, Keeseekouse. |
| Brass, P | Interprète | 300 00 | " | |
| Porter, David | Journalier | 300 00 | " | |
| | *Agence de la montagne L'Orignal.* | | | |
| Halpin, Henry R | Agricult. en charge | 900 00 | Canni'gton Manor, Assa | Réserves de Croupion de Faisan, Couverte-Barrée et Ours-Blanc. |
| Murison, W | Journalier | 480 00 | " " | |
| | *Agence des lacs Croches.* | | | |
| Wright, John P | Agent des sauvages | 1,000 00 | Broadview, Assa | Réserves d'Ochapowace's, Kakewistahaw's, Cowessess et Sakimey. |
| Jowett, John W | Commis | 600 00 | " | |
| Sutherland, J. A | Meunier et forgeron | 600 00 | " | |
| Pollock, Isaac | Agriculteur | 480 00 | " | |
| Hourie, Peter | " | 480 00 | " | |
| Cameron, Henry | Interprète | 300 00 | " | |
| | *Agence des Buttes la Lime.* | | | |
| Graham, Wm. M | Agent des sauvages | 1,000 00 | Qu'Appelle | Réserves de Petit-Ours-Noir, Couverte-Etoilée, Okanase et Peepeekeesis. |
| Ashdown, L | Agriculteur | 360 00 | " | |
| Indian | Cond. d'at. et interp. | 120 00 | " | |
| Desnomme, Jos | Guide | 360 00 | " | |
| | *Agence de Muskowpetung.* | | | |
| Mitchell, J. A | Agent des sauvages | 1,200 00 | Régina, Assa | Réserves de Piapot, Muskowpetung, Pasquah et Bœuf-Debout. |
| Hockley, S | Agriculteur | 480 00 | " | |
| Gooderham, J. H | " | 480 00 | " | |
| Richardson, H | " et commis | 600 00 | " | |
| Finlayson, J. D | Guide | 480 00 | " | |
| Laroque, John | Interprète | 300 00 | " | |

TABLEAU A (2) Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1900.

SERVICE EXTÉRIEUR

MANITOBA, KÉEWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST —*Suite.*

| Nom. | Emploi. | Appointements annuels, etcs. | Résidence. | Bandes ou réserves dans l'agence. |
|---|---|---|---|---|
| | *Agence des Buttes-de-Tondre.* | $ c. | | |
| Martineau, H. | Agent des sauvages | 1,000 00 | Kutawa, Assa | Réserves de Muscowequan, George Gordon, Etoile-du-Jour, Pauvre-Homme, lac la Pêche et lac aux Noix. |
| Bannatyne, A. R. J | Commis et agricult. | 600 00 | " | |
| Stanley, E. | Agriculteur | 480 00 | " | |
| Favel, Chas. | " | 360 00 | " | |
| Hamilton, P. J. | " | 480 00 | " | |
| McNabb, P. | Interprète | 300 00 | " | |
| Beatty, R. | Instructeur | 130 00 | Melfort, Sask | Bande de Kinistino. |
| | *Agence d'Assiniboine.* | | | |
| Aspdin. Thos. W | Agricult. en charge | 800 00 | Wolseley, Assa | Réserve d'Assiniboine. |
| Kennedy, Daniel | Journalier | 300 00 | " | |
| | *Agencce du Lac-aux-Canards.* | | | |
| McKenzi., Robert S. | Agent des sauvages | 1,000 00 | Lac-aux-Canards, Sask | Réserves d'Une-Flèche, Okemasis, Barbu, Checastapasin, John Smith, James Smith et Cumberland. |
| Price, Jos. H. | Agriculteur | 480 00 | " | |
| Marion, Louif | " | 480 00 | " | |
| Letellier, J. S. | " | 480 00 | " | |
| Thomas, Sandy | Interprète | 360 00 | " | |
| McKay, A. I. | Agriculteur | 480 00 | " | |
| | *Agencce de Carlton.* | | | |
| Goodfellow, W. B. | Agent des sauvages. | 1,000 00 | Mistawasis, Sask. | Réserves siouses de Wm. Twatt, Petequakey, Mistawasis, Ahtakakakoop, Kapahawekenum, Keeneemostayo, lac Pélican et Wahspaton. |
| Jackson, T. E. | Commis | 600 00 | | |
| McKenzie, John | Meunier | 600 00 | " | |
| McBeath, Wm. | Agriculteur | 480 00 | " | |
| Anderson, P. | " | 480 00 | " | |
| Tucker, W. R. | Instructeur | 144 00 | Saskatoon | Réserve siouse de Bonnet-Blanc. |
| Clarke, Rev. T. | " | 180 00 | Lac-Montréal | Réserve du lac Montréal et du lac La Ronge. |
| Pratt, Rupert | Interprète | 360 00 | | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | *Agence Battleford.* | | | |
| Daunais, Chas. M. | Agent des sauvages | 1,000 00 | Battleford, Sask. | Réserves de Faisan-Rouge, des Assiniboines, Foin-d'Odeur, Pound-maker, Petit-Pin, Moosomin et Enfant-du-Tonnerre. |
| Johnson, C. J | Commis | 600 00 | " | |
| Nolan, Chas. | Agriculteur | 480 00 | " | |
| Arcand, D | " | 480 00 | " | |
| Warden, S. | " | 480 00 | " | |
| Waines, W. R. | " | 480 00 | " | |
| Sayers, Jas. | Aide-agriculteur | 360 00 | " | |
| McDonald, N. | Cond. d'attel. et int. | 360 00 | | |
| | *Agence du lac aux Oignons.* | | | |
| Sibbald, W. | Agent des sauvages | 900 00 | Lac-aux-Oignons, Sask. | Réserves de Seekaskootch et Chipewyan, n° 124. |
| Lovell, L. | Commis et agricult. | 480 00 | " | |
| Taylor, Joseph. | Interprète | 180 00 | " | |
| Slater, Thos. | Gardien | 420 00 | " | |
| | *Agence du lac la Selle.* | | | |
| Mann, G. G. | Agent des sauvages | 1,000 00 | Lac-la-Selle, Alta. | Réserves du Lac la Selle, Wahsatanow, lac au Poisson-Blanc, lac la Biche, Chipewyan, n° 130, et lac au Castor. |
| Tompkins, P | Agriculteur | 480 00 | " | |
| Batty, J. | " | 480 00 | " | |
| McGee, Thos. | Meunier | 600 00 | " | |
| Whitford, S. | Interprète | 300 00 | " | |
| Mann, B. E. | Commis | 180 00 | " | |
| | *Agence d'Edmonton.* | | | |
| Gibbons, James. | Agent des sauvages | 1,000 00 | Edmonton, Alta | Réserves d'Enoch, Michel, Alexandre, Joseph et lac de la Baleine-Blanche. |
| Carruthers, H. A. | Commis | 600 00 | " | |
| Guilbault, A | Agriculteur | 480 00 | " | |
| Foley, John | Interprète | 360 00 | " | |
| Blewett, W. G. | Agriculteur | 420 00 | " | |
| | *Agence d'Hobbema.* | | | |
| Grant, Wm. S. | Agent des sauvages | 1,000 00 | Hollbroke, Alta. | Bandes de Sampson, de Peau-d'Ermine et Louis Bull. |
| Fleetham, T. J | Commis | 600 00 | " | |
| Moore, A. E. | Agriculteur | 480 00 | " | |
| Whitford, Gilbert | " | 480 00 | " | |
| Blanc, H. | Cond. d'attel. et int. | 360 00 | " | |
| Buffalo, Joe | Meunier | 120 00 | | |
| Donaldson, John | Forgeron | 480 00 | " | |
| | *Agence des Sarcis.* | | | |
| McNeill, Alex. J. | Agent des sauvages | 1,000 00 | Calgary, Alta. | Réserve des Sarcis. |
| Hodgson, George | Interprète | 420 00 | " | |
| Sauvage | Guide | 120 00 | " | |
| Godin, Tom | Aide-distributeur | 60 00 | " | |

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1900.

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KÉWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.—*Fin*

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST—*Fin.*

| Nom. | Emploi. | Appointements annuels, etc. | Résidence. | Bandes ou réserves dans l'agence. |
|---|---|---|---|---|
| | *Agence de Stony.* | $ c. | | |
| Sibbald, H. E | Agricult. en charge | 720 00 | Morley, Alta | Réserve des Assiniboines. |
| Robertson, A. J | Commis | 480 00 | " | |
| Sauvage | Guide | 180 00 | " | |
| | *Age. des Pieds-Noirs.* | | | |
| Wheatley, G. H | Agent des sauvages | 1,000 00 | Gleichen, Alta | Pieds-Noirs. |
| Race, Geo. H | Commis | 600 00 | " | |
| Cosgrave, W. S | Agriculteur | 480 00 | " | |
| Jones, A. E | " | 480 00 | " | |
| Lauder, Thos | Distributeur | 480 00 | " | |
| Sauvage | Conducteur d'attelag. | 120 00 | " | |
| | *Ag. des Gens-du-Sang* | | | |
| Wilson, James | Agent des sauvages | 1,100 00 | Macleod, Alta | Gens-du-Sang. |
| Black, Wm | Commis | 600 00 | " | |
| Grant, Jas. A | Agriculteur | 480 00 | " | |
| Long, H. G | " | 480 00 | " | |
| Clarke, Clifford H | " | 480 00 | " | |
| Freeman, F. D | Distributeur | 540 00 | " | |
| Mills, D | Interprète | 420 00 | " | |
| Sauvage | Guide | 120 00 | " | |
| " | " | 120 00 | " | |
| Sœur Saint-Eusèbe | Directrice de l'hôpital | 180 00 | " | |
| " Brannigan | Infirmière " | 120 00 | " | |
| " Girard | " " | 120 00 | " | |
| | *Agence des Piégânes.* | | | |
| Wilson, R. N | Agent des sauvages | 1,000 00 | Macleod, Alta | Piégânes. |
| Hollies, J | Commis et distribut. | 600 00 | " | |
| Macdonald, P. C | Gardien | 480 00 | " | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Scott, T. | Expéditeur | 240 00 | " | |
| Sauvage | Guide | 72 00 | " | |
| | *Officiers médicaux.* | | | |
| Hanson, Thos., M.D | Médecin | 700 00 | Portage-du-Rat, Ont. | Agence du Portage-du-Rat. |
| Moore, Robert, M.D. | " | 450 00 | | " de Couchiching. |
| Steep, J. R., M.D | " | 800 00 | | " dé Clandeboye et école industrielle de la Terre de Rupert et de St-Boniface. |
| Donovan, H. J., M.D. | " | 480 00 | | Ecole industrielle du Daim-Rouge. |
| Edwards, O. C., M.D. | " | 1,400 00 | | Agences de Muskowpetung et d'Assiniboine, et école industrielle de Régina. |
| Fraser, M. S., M,D | " | 480 00 | | Ecole industrielle de Brandon. |
| Girard, F. X., M.D | " | 1,600 00 | | Agences des Gens-du-Sang et des Piégânes. |
| Goodwin, R., M.D | " | 200 00 | | Ecole industrielle d'Elkhorn. |
| Lafferty, J D., M.D | " | 1,800 00 | | Agences des Pieds-Noirs, des Sarcis et des Assiniboines, école industrielle de la Rivière-Haute et Calgary. |
| Macadam, S. T., M.D. | " | 900 00 | | Agence de Battleford et école industrielle. |
| Seymour, M. M., M.D | " | 600 00 | | Ecole industrielle de Qu'Appelle. |
| Stewart, A. B., M.D | " | 500 00 | | Agence du Lac-aux-Canards et pensionnat. |
| Bird. Jas. R., M.D | " | 300 00 | Whitewood, Assa. | Agence des Lacs-Croches. |
| Carthew, E. C., M.D | Journ. et aide-distr. | 600 00 | Qu'Appelle " | Agences des Buttes-la-Lime et des Buttes-de-Tondre. |

## TAALEAU B (1)—SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

| Service. | Crédit. | Dépenses. | Crédit non employé. | Excédent du crédit. |
|---|---|---|---|---|
| | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. |
| Appointements | 1,100 00 | 1,100 00 | ........ | |
| Secours et grain de semence | 2,000 00 | 1,991 35 | 8 65 | |
| Soins médicaux et médicaments | 3,000 00 | 2,892 44 | 107 56 | |
| Dépenses diverses et imprévues | 600 00 | 201 33 | 398 67 | |
| | 6,700 00 | 6,185 12 | 514 88 | |

## TABLEAU B (2)—SAUVAGES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

| Service. | Crédit. | Dépenses. | Crédit non employé. | Excédent du crédit. |
|---|---|---|---|---|
| Appointements | 1,284 00 | 1,259 00 | 25 00 | |
| Secours et grain de semence | 2,300 00 | 1,872 17 | 427 83 | |
| Soins médicaux et médicaments | 2,540 00 | 2,539 25 | 0 75 | |
| Dépenses diverses et imprévues | 400 00 | 365 83 | 34 17 | |
| | 6,524 00 | 6,036 25 | 487 75 | |

## TABLEAU B (3)—SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

| Service. | Crédit. | Dépenses. | Crédit non employé. | Excédent du crédit. |
|---|---|---|---|---|
| Appointments | 300 00 | 300 00 | ........... | |
| Secours et grain de semence | 925 00 | 816 68 | 108 32 | |
| Soins médicaux et médicaments | 650 00 | 646 12 | 3 88 | |
| Dépenses diverses et imprévues | 75 00 | 14 45 | 60 55 | |
| | 1,950 00 | 1,777 25 | 172 75 | |

## TABLEAU B (4)—SAUVAGES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

| Service. | Crédit. | Dépenses. | Crédit non employé. | Excédent du crédit. |
|---|---|---|---|---|
| Annuités et commutations | 155,375 00 | 155,090 00 | 285 00 | |
| Instruments aratoires, outils et harnais | 12,150 00 | 12,079 14 | 70 86 | |
| Grain de semence | 1,936 00 | 1,785 94 | 150 06 | |
| Bétail | 7,400 00 | 7,369 10 | 30 90 | |
| Approvisionnements pour les indigents | 211,001 50 | 205,267 11 | 5,734 39 | |
| Vêtements triennaux | 2,752 00 | 2,697 60 | 54 40 | |
| Ecoles industrielles et pensionnats | 285,278 00 | 271,130 80 | 14,147 20 | |
| Arpentages | 5,000 00 | 4,962 94 | 37 06 | |
| Sioux | 5,057 50 | 5,057 05 | 0 45 | |
| Moulin à moudre et scieries | 1,097 50 | 744 52 | 352 98 | |
| Dépenses générales | 157,705 00 | 157,767 14 | ............ | 62 14 |
| | 844,752 50 | 823,951 34 | 20,853 30 | 62 14 |

## TABLEAU B (5)—SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

| Service. | Crédit. | Dépense. | Crédit non employé. | En plus du crédit. |
|---|---|---|---|---|
| | $ c. | $ c. | $ c. | $ c. |
| Appointements | 19,840 00 | 19,050 00 | 790 00 | |
| Secours aux indigents | 4,500 00 | 4,626 81 | ........ | 126 81 |
| Grain de semence, instruments aratoires | 1,000 00 | 701 80 | 298 20 | |
| Soins médicaux et médicaments | 10,000 00 | 10,060 45 | ..... | 60 45 |
| Externats | 8,400 00 | 8,009 14 | 390 86 | |
| Ecoles industrielles et pensionnats | 59,050 00 | 51,497 50 | 7,552 50 | |
| Frais de voyages | 5,000 00 | 3,961 31 | 1,038 69 | |
| Dépenses de bureau et divers | 13,920 00 | 9,324 92 | 4,595 08 | |
| " du steamer *Vigilant* | 2,000 00 | 1,707 84 | 292 16 | |
| Commission des réserves et des arpentages | 7,000 00 | 5,938 38 | 1,061 62 | |
| | 130,710 00 | 114,878 15 | 16,019 11 | 187 26 |

## TABLEAU B (6)—SAUVAGES D'ONTARIO ET DE QUÉBEC.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Secours aux indigents et grain de semence, prov. de Q. | 5,600 00 | 5,532 84 | 67 16 | |
| " " soins médicaux, prov. d'Ont. | 1,800 00 | 1,670 74 | 129 26 | |
| Couvertures et vêtements, Ontario et Québec | 500 00 | 397 71 | 102 29 | |
| Ecoles—Ontario, Québec et les prov. maritimes | 38,665 00 | 37,329 01 | 1,335 99 | |
| Salaires des chefs à Cap-Croker et Gibson, et de l'agent à Saint-Régis | 150 00 | 150 00 | .......... | |
| Déplacement des sauvages du lac des Deux-Montagnes, d'Oka à Gibson | 200 00 | .......... | 200 00 | |
| Annuités du traité Robinson | 20,238 00 | 18,786 60 | 1,451 40 | |
| Arpentages des réserves des sauvages | 500 00 | 47 45 | 452 55 | |
| Fonds d'administration des terres | 14,000 00 | 14,000 00 | .......... | |
| Subvention à la Société d'agriculture,—Munsees de la Thames | 90 00 | 90 00 | .......... | |
| Frais judiciaires pour la vente des boissons | 500 00 | 83 55 | 416 45 | |
| Détenu à Saint-Régis | 500 00 | 4 40 | 495 60 | |
| Pour prévenir l'inondation à la rés. Quarante Arpents | 300 00 | 298 50 | 1 50 | |
| Dépenses de la commission, Abénakis de St-François | 1,052 81 | 847 45 | 205 36 | |
| Frais judiciaire, sauvages de Saint-Régis | 1,305 14 | 1,305 14 | .......... | |
| | 85,400 95 | 80,543 39 | 4,857 56 | |

## TABLEAU B (7)—EN GÉNÉRAL.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Deux inspecteurs | 2,800 00 | 2,800 00 | .......... | |
| Frais de voyages de ces employés | 1,400 00 | 1,264 05 | 135 95 | |
| | 4,200 00 | 4,064 05 | 135 95 | |

## FONDS DE DÉPOTS DES SAUVAGES.

TABLEAU C—Indiquant les opérations se rattachant à ce fonds pendant l'exercice terminé le 30 juin 1900.

| Service. | Doit. | Avoir. |
|---|---|---|
| | $ c. | $ c. |
| Balance le 30 juin 1898 | ..... ....... | 3,785,616 35 |
| Perceptions des ventes de terres ; droits sur bois et pierre ; loyers ; amendes et honoraires | ......... .... | 186,543 10 |
| Intérêt pour l'année terminée le 30 juin 1900, sur la balance ci-dessus. | ............ | 158,589 50 |
| Crédits législatifs votés pour ajouter à la caisse | .. .. .... | 34,541 74 |
| Chèques impayés pour 1897-98 | ..... ........ | 23 02 |
| Dépenses pendant l'exercice 1899-1900 | 271,691 08 | |
| Balance le 30 juin 1900 | 3,893,622 63 | |
| | 4,165,313 71 | 4,165,313 71 |

Pour détails complets des dépenses ci-dessus du fonds de dépôts des sauvages et des fonds consolidés, *voir* partie J du rapport de l'Auditeur général.

# RAPPORT

DE LA

# GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST

## PARTIES 1 et 2

## 1900

*IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT*




OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1901

[N° 28—1901]

*A Son Excellence le Très honorable comte de Minto, G.C.M.G., etc., etc., gouverneur général du Canada, etc., etc.*

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence les parties 1 et 2 du rapport annuel de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour l'année 1900.

Respectueusement soumis,

WILFRID LAURIER,
*Président du Conseil.*

OTTAWA, 4 février 1901.

# TABLE DES MATIÈRES

## PARTIE I

# TERRITOIRES DU NORD-OUEST.



## APPENDICES.

# RAPPORT ANNUEL

DU

# COMMISSAIRE A. BOWEN PERRY

## GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST, 1900.

---

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
BUREAU DU COMMISSAIRE,
RÉGINA, 20 décembre 1900.

A l'honorable
SIR WILFRID LAURIER, G.C.M.G., etc., etc.,
Président du Conseil privé,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur le service fait dans les Territoires du Nord-Ouest par les troupes que je commande, pour l'exercice terminé le 30 novembre 1900, ainsi que les rapports des officiers suivants :

Surintendant R. Burton Deane, commandant la division D, Macleod, et la division K, Lethbridge,
Surintendant A. H. Griesbach, commandant la division G, Fort-Saskatchewan.
Surintendant G. B. Moffatt, commandant la division A, Maple-Creek.
Surintendant C. Constantine, commandant la division E, Calgary.
Inspecteur J. O. Wilson, commandant la division F, Prince-Albert.
" D'Arcy Strickland, commandant la division C, Battleford.
Médecin auxiliaire C. S. Haultain, division D.
" " G. Pearson Bell, division du Dépôt.
" " intérimaire Mewburn, division K.
" " " Aylen, division G.
" " " Ketchen, division F.
" " " Rouleau, division E.
" " " Blouin, division C.
" " " Dean, division A.
Médecin vétérinaire, J. Burnett.

J'ai été promu commissaire de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest le 1er août, en remplacement du lt-col. Herchmer, mis à la retraite, et le 18 août j'ai pris le commandement.

Le sous-commissaire McIllree avait exercé le commandement jusqu'à cette date, depuis l'époque du départ pour l'Afrique-Sud du deuxième bataillon des carabiniers montés du Canada.

Aussitôt que j'ai pu, j'ai fait l'inspection des postes à Calgary, Fort-Saskatchewan, Macleod, Lethbridge, Maple-Creek et Prince-Albert, afin de me mettre en rapport avec les troupes dans les Territoires, dont j'avais été absent depuis un certain temps pendant mon service dans le territoire du Yukon.

J'ai trouvé l'effectif des divisions réduit et quelque peu désorganisé, à cause du nombre d'officiers, de sous-officiers et d'hommes qui avaient obtenu la permission de prendre du service actif dans l'Afrique-Sud. Un fort pour-cent de chaque division se compose de recrues, dont on ne peut attendre le même service que d'hommes exercés et expérimentés. J'ai trouvé tous les rangs désireux de tirer le meilleur parti des circonstances, et fiers de voir leur corps représenté dans les plaines de l'Afrique-Sud.

La condition des chevaux n'est pas satisfaisante et pour la même raison. Cent cinquante-cinq chevaux de choix avaient été vendus au ministère de la Milice pour le service dans l'Afrique-Sud. Cette perte sur un effectif de 568 ne pouvait que nous nuire un peu. J'ai trouvé qu'un pour-cent considérable étaient impropres au service, et ces chevaux furent réformés et vendus aussitôt qu'on a pu se procurer des chevaux de remonte convenables. Le rapport du médecin vétérinaire traite de nos pertes et de nos gains en chevaux.

Environ 84 gendarmes spéciaux ont été portés à l'effectif dans les Territoires comme interprètes, éclaireurs, artisans, conducteurs, etc. Ces hommes étaient provi soirement employés, pendant que l'effectif était très réduit, et leur emploi paraît avoir été inévitable. On les licencie aussi promptement que possible. Je suis opposé à l'emploi d'hommes qui sont viruellement des civils, qui bien que rendant des services satisfaisants comme artisans, etc., ne sont pas exercés, et par conséquent affaiblissent l'effectif actif de la gendarmerie. On n'emploie légitimement que des interprètes et des éclaireurs sauvages. Nous devrions autant que possible subvenir à nos propres besoins.

Le matériel, les voitures et les bâtiments ont été soigneusement entretenus, et l'ouvrage du bureau s'est fait régulièrement.

Le service de la gendarmerie dans les différents districts paraît s'être fait avec énergie et habileté, et toutes les parties des Territoires ont reçu une attention convenable.

Ma présence auprès de Son Excellence le gouverneur général, mes devoirs d'inspection et mes voyages pour l'achat de chevaux, m'ont amené dans presque toutes les parties des Territoires. J'ai remarqué partout une grande augmentation de colons, de l'activité dans les affaires, et une animation générale qui n'était pas aussi évidente lorsque je suis parti il y a trois ans. De nouvelles villes ont surgi, les anciennes ont grandi, et les localités colonisées apparaissent là où il existait à peine une ferme dans ce temps-là.

Cet accroissement cause de nouvelles demandes de protection de la part de la gendarmerie. On reçoit constamment des demandes de nouveaux détachements, et j'ai maintenant sous considération six demandes qui paraissent toutes assez raisonnables.

## GUERRE DANS L'AFRIQUE-SUD.

Ce corps a eu l'honneur de fournir pour la guerre contre les Boërs 18 officiers et 160 sous-officiers et hommes, répartis comme suit :

| | Officiers. | Hommes. |
|---|---|---|
| 2e carabiniers montés du Canada.................. | 11 | 134 |
| Cavalerie Strathcona.......................... | 7 | 26 |

Un nombre considérable d'ex-officiers et hommes faisaient partie des deux corps. Le premier a été organisé et commandé par le lieut.-colonel Herchmer, alors commissaire, et les Strathcona par le lieut.-colonel Steele. Les officiers des C. M. C. ont reçu des commissions dans la milice, et ceux des Strathcona dans le service impérial.

Les officiers et hommes sont officiellement inscrits sur la liste comme étant en congé.

Je n'ai aucun rapport officiel de leurs services à l'Empire, et par conséquent je ne peux porter à votre attention la conduite d'aucun des membres de la gendarmerie, excepté dans le cas du surintendant Saunders (major dans les C.M.C.).

Voici un extrait des Ordres de la milice :

## EXTRAIT DES ORDRES DE LA MILICE, N° 258, DU 6 NOVEMBRE 1900.

" L'extrait suivant d'un télégramme de lord Roberts au ministère de la Guerre, relativement à l'engagement de Belfast, le 2 du courant, et publié pour information générale :

" Smith-Dorrien a dit que le major Saunders et le capitaine Chalmers se sont conduits avec grande bravoure, action d'arrière-garde, 2 novembre. Le premier partit à cheval sous un feu vif et rapproché pour ramener un sergent qui avait perdu son cheval, et comme ils revenaient tous deux le cheval de Saunders fut tué. Saunders fut alors blessé. Chalmers alla à son aide. Saunders l'implora de partir. Chalmers refusa, et ce brave garçon fut tué."

Je regrette beaucoup la mort prématurée mais glorieuse du brave Chalmers, avec lequel j'avais servi non seulement comme officier dans ce corps, mais aussi comme cadet du collège militaire royal.

Je regrette beaucoup que l'identité de la gendarmerie ait été perdue dans l'Afrique-Sud. La gendarmerie à cheval du Nord-Ouest est bien favorablement connue au delà des bornes du Canada, et j'aurais aimé qu'elle eût été connue du monde entier comme l'un des corps qui avaient pris part dans la grande guerre sud-africaine. A peu d'exceptions près les hommes de tous grades consentaient à partir, et la question n'était pas de savoir qui partirait, mais qui devait rester au pays.

CRIMINALITÉ.

Le tableau suivant indique un sommaire classifié des affaires inscrites et des condamnations prononcées durant l'exercice terminé le 30 novembre 1900.

| Crime. | Causes inscrites. | Condamnations. | Renv., causes retirées sans pr'cès. | Observations. |
|---|---|---|---|---|
| Crimes contre la personne— | | | | |
| Meurtre | 4 | 1 | 2 | 1 attendant procès. |
| Tentative de meurtre | 3 | ........ | 3 | |
| Homicide | 2 | 1 | 1 | |
| Décharger une arme à feu avec intention | 4 | ........ | 2 | 2 attendant procès. |
| Chantage | 1 | 1 | ........ | |
| Menaces de voies de faft | 171 | 98 | 73 | |
| Menaces et voies de fait indécentes | 1 | 1 | ........ | |
| Viol | 9 | 1 | 8 | |
| Séduction | 5 | 2 | 3 | |
| Négligence causant des blessures corporelles | 1 | ........ | 1 | |
| Menaces et voies de fait | 4 | 1 | 3 | |
| Complice d'un meurtre | 1 | ........ | 1 | |
| Battre sa femme | 1 | 1 | ........ | |
| Tentative de suicide | 1 | ........ | 1 | |
| Refus de pourvoir aux besoins de sa femme et sa famille | 3 | ........ | 3 | |
| Coup de feu et blessures | 1 | ........ | 1 | |
| Blesser avec intention de tuer | 2 | 2 | ........ | |
| Crimes contre la propriété— | | | | |
| Larcin | 96 | 49 | 47 | |
| Vol de cheval | 54 | 13 | 41 | |
| Effraction | 2 | 1 | 1 | |
| Divers | 2 | 1 | 1 | |
| Tuer du bétail et des chevaux | 7 | 3 | 4 | |
| Vol de bestiaux | 12 | 1 | 11 | |
| Recevoir des effets volés | 2 | 1 | 1 | |
| Effraction avec intention de commettre un acte criminel | 2 | 2 | ........ | |
| Faux prétextes | 12 | 1 | 11 | |
| Faux | 4 | 1 | 2 | 1 attendant proc̀è |
| Fraude | 7 | 3 | 4 | |
| Incendie | 2 | ........ | 2 | |
| Empiétement | 2 | ........ | 2 | |
| Endommager la propriété | 12 | 8 | 4 | |
| Bris de maison | 11 | 8 | 3 | |
| Cruauté envers les animaux | 1 | 1 | ........ | |
| Amener des chevaux volés au Canada | 4 | 3 | 1 | |
| Apporter au Canada des effets volés | 1 | ........ | 1 | |
| Crimes contre l'ordre public— | | | | |
| Porter sur soi une arme cachée | 6 | 4 | 2 | |
| Mépris de cour | 3 | 2 | 1 | |
| Port illégal d'armes dangereuses | 2 | 2 | ........ | |
| Porter sur soi des armes à feu chargées | 1 | 1 | ........ | |
| Crimes contre l'acte des douanes— | | | | |
| Contrebande | 2 | ........ | 2 | |
| Crimes contre la religion et la morale— | | | | |
| Vagabondage | 44 | 40 | 4 | |
| Ivresse, désordre et causer du tapage | 304 | 276 | 28 | |
| Habiter une maison malfamée | 15 | 15 | ........ | |
| Tenir une maison malfamée | 6 | 6 | ........ | |
| Insultes | 8 | 5 | 3 | |
| Menaces | 5 | 4 | 1 | |

CRIMINALITÉ.—*Fin.*

| Crime. | Causes inscrites. | Condamnations. | Renv., causes retirées sans pr'cès. | Observations. |
|---|---|---|---|---|
| Crimes contre la religion et la morale—*Fin.* | | | | |
| Crime contre nature | 1 | ........ | ........ | 1 aliéné. |
| Essayer de procurer le viol de femmes | 4 | ........ | 4 | |
| Indécence | 6 | 2 | 4 | |
| Se battre en public | 2 | 2 | ........ | |
| Crimes contre l'Acte des sauvages— | | | | |
| Fournir de la boisson aux sauvages | 68 | 48 | 20 | |
| Sauvages ivres | 82 | 75 | 7 | |
| Couper et enlever du bois de la réserve | 4 | 3 | 1 | |
| Ne pas quitter la réserve après en avoir reçu ordre | 1 | ........ | 1 | |
| Déserter de l'école sauvage | 7 | 4 | ........ | 3 renvoyés à l'école. |
| Ivres sur la réserve | 7 | 4 | 3 | |
| Empiétement sur la réserve | 3 | 1 | 2 | |
| Apporter de la boisson sur la réserve | 2 | 2 | ........ | |
| Donner une danse | 2 | ........ | 2 | |
| Avoir de la boisson en sa possession | 5 | 3 | 2 | |
| Jeu | 2 | 2 | ........ | |
| Avoir de la boisson sur la réserve | 1 | 1 | ........ | |
| Crimes contre l'Acte des chemins de fer— | | | | |
| Voyager furtivement sans payer | 55 | 45 | 10 | |
| Placer des obstacles sur les rails | 4 | ........ | 4 | |
| Tromper la justice— | | | | |
| Parjure | 8 | 3 | 4 | 1 attendant procès. |
| Corruption et désobéissance— | | | | |
| Résister à une arrestation | 1 | 1 | ........ | |
| S'évader de la prison | 1 | ........ | ........ | 1 évadé. |
| Fuir la justice | 1 | 1 | ........ | |
| Soustraire du bétail au gardien de la fourrière | 1 | 1 | ........ | |
| Empêcher un officier de la paix d'accomplir son devoir | 3 | 2 | 1 | |
| Avoir illégalement de la boisson en sa possession dans un territoire prohibé | 12 | 11 | 1 | |
| Crimes contre les ordonnances des T. du N.-O.— | | | | |
| Maîtres et serviteurs | 42 | 29 | 13 | |
| Acte concernant la quarantaine et les troupeaux | 2 | 2 | ........ | |
| Ordonnance concernant le gibier | 16 | 16 | ........ | |
| Observance du dimanche | 7 | 6 | 1 | |
| Agir en qualité de chef ouvrier sans certificat | 1 | 1 | ........ | |
| Employer un homme pour manœuvrer une machine à haute pression sans certificat | 1 | 1 | ........ | |
| Feux de prairies | 17 | 13 | 4 | |
| Ordonnance concernant les liqueurs | 34 | 24 | 10 | |
| Insanité | 27 | 26 | 1 | |
| Divers | 25 | 10 | 15 | |
| Méfaits | 16 | 8 | 8 | |
| Santé | 5 | 5 | ........ | |
| Ordonnance concernant les écoles | 1 | ........ | 1 | |
| " " fourrières | 3 | 2 | 1 | |
| Pêcheries | 2 | 2 | ........ | |
| Négliger d'éteindre les feux | 4 | 4 | ........ | |
| Pratiquer illégalement la médecine | 3 | 1 | 2 | |
| Bétail errant | 2 | 2 | ........ | |
| Tarif excessif pour mettre le bétail en fourrière | 3 | 2 | 1 | |
| Municipale | 8 | 7 | 1 | |
| Animaux égarés | 3 | 2 | 1 | |
| Marque | 2 | 1 | 1 | |
| Permettre l'ivrognerie dans sa maison | 1 | 1 | ........ | |
| Total | 1,351 | 936 | 405 | 10 |

On a obtenu 936 condamnations sur 1,351 causes inscrites, environ 71 pour 100 Il n'y a eu aucune augmentation effrayante de crimes, et l'état du pays au point de vue de la police est très satisfaisant.

On prétend que le vol des chevaux va en augmentant, mais la statistique ne le prouve pas. Quelques propriétaires dans l'Alberta-Sud se plaignent que leurs chevaux ont disparu.

Les chevaux paissent toute l'année sur la prairie, et fréquemment les propriétaires ne les voient pas pendant des mois. Lorsqu'on les cherche dans des endroits où l'on croit qu'ils devraient être, et qu'on ne les trouve pas, on présume qu'ils ont été volés. Il est bien possible qu'ils l'aient été, et il devient difficile de découvrir le voleur des animaux à un moment incertain dans un endroit inconnu. Les propriétaires portent plus d'attention à leurs chevaux à cause de leur augmentation en valeur.

Le vol de chevaux et de bestiaux, et l'abattage du bétail, sont des crimes difficiles à traiter dans les conditions de l'Ouest. Les animaux paissent en plein air, les marques sont facilement oblitérées ou modifiées, et lorsqu'on tue l'animal on peut détruire la peau. Il est du devoir de la police de déployer la plus grande activité pour protéger la grande industrie de l'élevage, et je crois que tous les rangs de la gendarmerie sont pleinement convaincus de l'importance de cette partie de leurs fonctions, mais il est également du devoir des éleveurs de nous aider de toute manière en nous fournissant promptement les renseignements, en nous aidant activement lorsque nous poursuivons un cas, et en venant volontiers rendre témoignage.

Le surintendant Deane laisse entondre dans son rapport que dans certains cas qu'il a eu récemment il a remarqué beaucoup de réticences chez certaines personnes qui auraient pu l'aider beaucoup à obtenir des condamnations.

Une ligne imaginaire divise notre pays de l'Etat du Montana et offre une grande sécurité à un voleur intelligent et énergique. Il faut de nombreux détachements, de fréquentes patrouilles, et des gendarmes intelligents et expérimentés pour déjouer les projets de ces gens qui infestent la frontière.

Considérant le caractère varié de notre population, l'étendue des Territoires, et le peu de colons épars dans plusieurs districts, il y a remarquablement peu de crimes, et les biens et la vie y sont aussi en sûreté que dans aucune autre partie du Canada.

### SAUVAGES.

Les sauvages conservent leur réputation pour la bonne conduite. Il y a amélioration constante dans leur condition, et sur quelques-unes des réserves, ils possèdent maintenant de grands troupeaux de bêtes à cornes. Un sauvage Pieds-Noirs a un troupeau d'environ 500 têtes.

Un sauvage Cri est accusé du meurtre d'un autre sauvage à cause d'une intrigue avec la femme de la victime. Il a fui la justice, mais on espère l'arrêter avant très longtemps. Quelques sauvages ont été accusés d'avoir volé des chevaux et d'autres crimes moins importants.

Il y a eu 143 condamnations en vertu de l'Acte des sauvages. Sur ce nombre 75 étaient pour ivresse. 48 personnes (surtout des métis) ont été condamnées pour avoir fourni des liqueurs aux sauvages. En général les magistrats traitent sévèrement les coupables, parce qu'ils reconnaissent l'effet démoralisant des boissons enivrantes sur les sauvages. Quelques-uns cependant n'ont imposé que des amendes nominales, qui naturellement n'ont aucun effet.

Dans les premiers mois de la guerre sud-africaine, il circulait des rumeurs inquiétantes que les sauvages avaient l'intention de se soulever. Ces rumeurs n'étaient nullement fondées. Il y avait de la sympathie pour les Boërs parmi quelques-unes de nos colonies étrangères, mais d'une nature purement platonique.

## AIDE À D'AUTRES MINISTÈRES.

### AGRICULTURE.

L'ouvrage de la quarantaine se fait par les vétérinaires et par les adjudants-sous-officiers vétérinaires de la gendarmerie agissant sous mes instructions. Lorsque nos vétérinaires ne sont pas disponibles, des vétérinaires civils sont spécialement employés. J'ai fait un rapport détaillé sur cet ouvrage à l'honorable ministre de l'Agriculture, mais j'a fait remarquer que le présent système constitue une forte économie. Chaque

gendarme en service de surveillance, chaque détachement, est un inspecteur de quarantaine, de sorte que le ministère de l'Agriculture a toute la gendarmerie au service de ses intérêts.

Quelques-uns de nos vétérinaires sont, durant certains mois, constamment employés à ce travail, et sont forcés parfois de négliger leurs services de gendarmerie.

Nous fournissons les chevaux et les payons. Le ministère de l'Agriculture accorde à chacun d'eux la faible somme de $100 par année et paie leurs frais de voyage réels.

Je ne me plains pas que ce soit opposé à nos propres fonctions, mais au contraire c'est un avantage, parce que cela met nos hommes en relations intimes avec les éleveurs du pays.

### MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

On a fourni des escortes pour les paiements des sauvages et pour les commissaires des traités dans le nord.

### DOUANES.

Nous continuons à percevoir les droits pour le ministère des Douanes à Maple-Creek et à la Montagne-des-Bois, et à agir comme officiers du service préventif le long de la frontière.

Pour le ministère de l'Intérieur nos hommes font la patrouille des forêts dans le Manitoba et les Territoires.

Il y a deux prisons communes, à Régina et à Prince-Albert. La plupart des prisonniers qui attendent leur procès et qui subissent leur châtiment sont gardés dans nos corps de garde, que l'Acte des Territoires du Nord-Ouest a constituées en prisons.

Le travail des prisonniers dans les différents postes est très utile pour garder nos casernes propres, et épargne beaucoup de corvées à nos hommes.

LISTE des prisonniers condamnés et élargis, dans les corps de garde de la gendarmerie, Territoires du Nord-Ouest, du 1er décembre 1899 au 30 décembre 1900.

| — | Div. du Dépôt, Régina. | Div. A, Maple-Creek. | Div. C, Battleford. | Div. D, Macleod. | Div. E, Calgary. | Div. F, Prince-Albert. | Div. G, Fort-Saskatchewan. | Div. K, Lethbridge. | Totaux. | Remarques. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nombre total de prisonniers civils reçus.. .... | 91 | 42 | 13 | 129 | 141 | 3 | 77 | 45 | 541 | |
| Nombre total de prisonniers civils élargis...... | 82 | 40 | 11 | 123 | 128 | 3 | 67 | 43 | 497 | |
| Nombre total de prisonniers civils subissant leur peine.................................. | 9 | 2 | 2 | 6 | 13 | .... | 10 | 2 | 44 | |

### EFFECTIF ET DISTRIBUTION.

Le 30 novembre, l'effectif était :—

| — | Officiers. | Sous-officiers. | Gendarmes. | Total. | Chevaux. |
|---|---|---|---|---|---|
| Territoires du Nord-Ouest............ | 24 | 79 | 417 | 520 | 418 |
| Territoire du Yukon ................ . | 10 | 37 | 207 | 254 | 34 |
| Afrique-Sud ........................ | 17 | 43 | 102 | 162 | |
| Total...................... | 51 | 159 | 726 | 936 | 452 |

Les contingents dans l'Afrique-Sud rentreront, croyons-nous, vers le 15 janvier, mais je suis incapable de dire encore combien d'hommes reviennent réellement. J'estime qu'à leur retour et après le renvoi de tous les gendarmes spéciaux, l'effectif le 1er février sera de 850.

Les Territoires du Nord-Ouest sont divisés en districts comme suit :—

| QUARTIER GÉNÉRAL DE DISTRICTS. | DÉTACHEMENTS. |
|---|---|
| Régina | Moosomin, Estevan, Saltcoats, Wood-Mountain, Moose-Jaw, Oxbow, Station de Qu'Appelle, Fort-Qu'Appelle, Wolseley, Whitewood, Kutawa, Fort-Pelly, Yorkton, North-Portal, poste de la ville, Willow-Bunch, Lac-aux-Noix, Emerson.—18. |
| Maple-Creek | Farewell, Ten-Mile, Medicine-Lodge, Medicine-Hat, poste de la ville, Swift-Current, East-End.—7. |
| Battleford | Lac-aux-Oignons, Jackfish, Macfarlane, Henrietta, Saskatoon.—5. |
| MacLeod | Pincher-Creek, Big-Bend, Kootenai, Stand-Off, Ste-Marie, Kipp, Leavings, Mosquito-Creek, Porcupines, Pegan, Patrouille de la ville, Leees-Creek, du camp troupeau.—13. |
| Calgary | Red-Deer, Gleichen, High-River, Olds, Banff, Canmore, Millarville, Rosebud, Morley, Innisfail, réserve des Sarcis, Okotoks.—12. |
| Prince-Albert | Lac-aux-Canards, Batoche, Rosthern, Fletts-Springs.—4. |
| District d'Edmonton (Fort-Saskatchewan est le quartier général). | Edmonton, Saint-Albert, Wetaskiwin, Lacombe, Peace-River Landing, Petit Lac des Esclaves, Fort-Chipe-wyan.—7. |
| Lethbridge | Coutts, Milk-River-Ridge, Sainte-Marie, Pierre-Ecrite, Pendant-d'Oreille.—5. |
| Total, districts 8. | Total, détachements 71. |

Trois détachements ont été temporairement établis dans le Manitoba pour l'hiver pour protéger les bois de la Couronne.

Depuis la rivière du Roseau, dans le sud-est du Manitoba, jusqu'au Fort-Chipewyan, dans l'extrême nord, à 2,000 de distance, on trouve de nos hommes.

Dans le Yukon, le détachement le plus au nord se trouve à 500 milles de celui le plus au sud.

Plus haut dans ce rapport j'ai parlé de la demande croissante de protection par la gendarmerie. La grande affluence d'immigrants étrangers a augmenté nos devoirs, non que ce soit de gens qui n'observent pas les lois, mais parce que la présence de la gendarmerie au milieu d'eux est avantageuse, en les empêchant de violer volontairement la loi, en les protégeant contre les petites tyrannies de quelques-uns de nos propres gens, et en évitant des froissements entre eux et notre population, qui est souvent intolérante dans ses manières et ses habitudes, et de fait n'est pas bien disposée envers eux.

Je prévois qu'il faudra, dans un avenir rapproché, établir de nouveaux détachements.

Les grandes contrées des rivières de la Paix, Athabaska et Mackenzie exigent constamment d'autres hommes. Un officier est sur le point de partir de Fort-Saskatchewan pour aller prendre le commandement dans cette partie du territoire.

Les opérations des baleiniers américains à l'embouchure du Mackenzie exigeront avant longtemps un détachement pour contrôler leurs inconvenantes transactions avec les sauvages et pour protéger le revenu.

Les plus grands districts dans les Territoires étaient à une certaine époque divisés en subdivisions commandées par des officiers, mais vu le petit nombre de ceux-ci il n'a pas été possible de continuer leur entretien. J'espère cependant être en état de réorganiser le système.

Cinq officiers ont été nommés et deux se sont retirés durant l'année. Voici les changements dans les rangs :

| | | |
|---|---|---|
| Enrôlés | 319 | |
| Rengagés sans avoir quitté le corps | 91 | |
| Rengagés après avoir de fait quitté le corps | 24 | |
| Gain | | 434 |
| Dégagés à prix d'argent | 24 | |
| Libérés à l'expiration de leur temps de service | 52 | |
| Déserteurs | 11 | |
| Expulsés | 17 | |
| Libérés en réforme | 11 | |
| Décédés | 6 | |
| Congédiés par ordre du commissaire | 1 | |
| Dégagés gratuitement après avoir fait deux ans de services dans le Yukon | 32 | |
| Dégagés gratuitement par l'autorité du ministère | 2 | |
| Tués au feu, morts de blessures, et de maladie en service dans l'Afrique-Sud | 5 | |
| Pertes | | 161 |
| Gain total | | 273 |

NOTE.—Ce tableau comprend la force servant dans le Yukon, autant que le constatent les rapports reçus de là.

La perte durant l'année a été plus forte que d'ordinaire. Le grand nombre de dégagements à prix d'argent, de désertions et de réformés résultait du nombre de recrues engagées. Les premiers trois mois sont la partie la plus dure du service d'une recrue.

La perte moyenne annuelle est d'environ 10 pour 100, ou 75 pour un effectif fixé à 750. Pour maintenir un effectif de 750 hommes, il faut engager et exercer 75 recrues chaque année, de sorte que l'effectif réel devrait être de 825, non compris les officiers.

### ARMES.

Le corps devrait être entièrement ré-armé. La division D seule a la carabine Lee-Metford, toutes les autres sont armées du vieux mousqueton Winchester et du revolver Enfield. Les carabines et les revolvers sont en usage depuis longtemps et le rayage est usé.

Si le corps doit être armé, il devrait être bien armé. Sans armes justes le tir ne peut être bon, et sans un bon tir, le port d'armes est une anomalie.

### EQUIPEMENT.

Un changement d'armes exigera un changement d'équipement. A présent lorsqu'on porte le revolver, il faut prendre des cartouches de carabines, soit qu'on la porte ou non. C'est une charge inutile.

### SELLERIE.

Le tableau suivant indique le poids moyen de la sellerie maintenant en usage :—

| | Liv. |
|---|---|
| Bride, mors et rênes | 3 |
| Longe | ½ |
| Selle, à double sangle | 31¼ |
| " valises | 3 |
| Couverture de selle | 5 |
| Porte-mousqueton et courroie | 2½ |
| Poids total | 45½ |

Le cheval porte une charge de 45½ livres avant d'avoir son cavalier ou un seul article. A moins que la vieille maxime " la livre supplémentaire tue le cheval " ne soit fausse, le poids de la selle réglementaire la condamne. Elle peut être confortable pour le cavalier, ce dont je doute, excepté au pas ou au galop, certainement pas au trot, mais le cheval doit se demander " pourquoi ce lourd fardeau ".

L'expérience du bouvier sur le ranche n'est pas un guide pour nous. Il a trois, quatre ou cinq chevaux à sa disposition. Il monte rarement le même cheval deux jours successifs.

Notre selle devrait peser la moitié moins. Les hommes devraient pouvoir se lever sur les étriers et ainsi soulager leurs chevaux, et non pas aller continuellement au petit galop, au détriment du cheval, ou au trot, au détriment des deux.

### HARNAIS.

Un grand nombre de harnais sont usés et devraient être réformés et vendus. Je recommanderais d'adopter un modèle simple d'apparence, du meilleur cuir brun, et bien fait.

### VOITURES.

Un certain nombre de voitures et de barouches sont usées et seront réformées et vendues.

On devrait adopter un modèle convenable de voiture et le conserver.

### UNIFORMES.

Les changements approuvés par l'arrêté du conseil sont entrés en vigueur le 1er janvier 1901.

L'objet est de rendre l'uniforme plus serviable, et approprié au service que nous avons à faire dans les deux territoires.

On a mis de côté la cimolie et le cirage. Les gants et les bottes sont en cuir brun, et peuvent facilement se nettoyer. Les changements projetés sont les suivants :—

Rejetés—
- Casque (*helmet*).
- Bonnet de police.
- Gants blancs et gantelets.
- Tunique.
- Bottes noires.
- Manteau et collet de manteau.
- Bonnet de fourrure noire.
- Pardessus en peau de mouton noir.
- Mocassins.

Adoptés—
- Chapeau de feutre.
- Coiffure d'ordonnance.
- Gants bruns et gantelets.
- Bottes brunes (modèle Strathcona).
- Bottines brunes.
- Blouse d'ordonnance de campagne.
- Pantalons de cavaliers.
- Casquette en fourrure (modèle Klondyke).
- Mitaines d'élan, avec mitaines en laine portées à l'intérieur.
- Bottes en feutre et chaussons noirs.
- Habits droits.
- Imperméable et coiffure en toile cirée.

Un projet de règlement pour les uniformes des officiers, semblable à celui approuvé pour les hommes, a été préparé et sera soumis à votre approbation.

RATIONS.

Les hommes ont bien apprécié l'addition de marmelade, de fruits séchés, de farine d'avoine et de légumes en conserve, aux rations. Il nous faut seulement de bons cuisiniers pour donner un menu simple, sain et appétissant.

CHEVAUX.

Je désire attirer votre attention sur le rapport du vétérinaire, qui traite à fonds cette importante partie d'un corps monté

Les chevaux de remonte ont été soigneusement choisis, et ont été achetés par un conseil d'officiers se composant d'un vétérinaire, d'un officier combattant et de moi-même.

J'ai exigé que les chevaux fussent parfaitement domptés, de bonne couleur saine, de bonne qualité et d'allure dégagée.

Aucun cheval gris pâle ou rouan n'a été accepté.

L'étalon pour la selle a été fixé à 15 mains, ou 15.2.

L'étalon pour la voiture a été fixé de 15.2 à 16.

Un prix libéral a été payé pour les chevaux répondant à nos exigences.

La valeur des chevaux a beaucoup augmenté dans ces quelques dernières années, et il est probable que les éleveurs tourneront de nouveau leur attention vers l'élevage.

Le climat et le sol de l'Alberta-Sud et du sud-ouest de l'Assiniboïa sont admirablement propres à l'élevage d'un cheval sain, fort et actif. Le pied des montagnes, et celles du Porc-épic et du Cyprès devraient spécialement produire des chevaux ayant un solide train de derrière.

Nous avons besoin de chevaux vigoureux, forts et actifs, pas trop grands, capables de parcourir de longues distances, d'endurer les intempéries et de vivre sur de maigres rations. L'armée, paraît-il, demandera la même chose à l'avenir.

Cette classe peut être élevée en grands nombres, et si l'on peut obtenir du ministre de la Guerre l'établissement d'une remonte dans le Nord-Ouest, je n'ai aucun doute que l'on élèvera dans peu d'années les animaux que demanderont les autorités impériales. Je pourrais ici pousser un cri d'alarme. Le cheval élevé sur la prairie ne présente pas la même apparence que les remontes dans la mère-patrie. Soigneusement nourris dès leur bas âge, et les officiers de remonte ayant un type préconçu, des mesurages fixes et aucune connaissance de la puissance d'endurance et de résistance de nos chevaux de l'Ouest, pourraient être induits en erreur.

Le corps devrait, sur une beaucoup plus faible échelle naturellement, encourager l'élevage des chevaux en payant de bons prix pour les meilleurs animaux. Cela signifie efficacité, et c'est en réalité une économie, parce qu'un bon cheval ne coûte pas plus cher d'entretien qu'un mauvais.

Pour mettre le corps en état convenable, j'aurai besoin de 100 chevaux de remonte dans les prochains six mois.

EXERCICE.

L'exercice des hommes et des chevaux s'est fait avec difficulté. L'état-major régulier a joint le contingent sud-africain, et l'ouvrage a été entrepris par des hommes qui ne le connaissaient pas. Plus de 300 recrues ont été reçues, de sorte que je considère les résultats satisfaisants.

L'exercice efficace d'une recrue exige douze mois. On doit lui enseigner l'exercice militaire, le dresser, lui enseigner à monter à cheval, à tirer avec la carabine et le revolver, lui apprendre ses devoirs et ses pouvoirs comme officier de paix, lui enseigner quelques simples notions de vétérinaire, comprendre comment il faut ferrer un cheval et

devenir un homme de prairie eapable. Cette dernière qualité consiste à connaître superficiellement la cuisine, à être juge de l'ouvrage d'un cheval, de pouvoir retrouver son chemin, et s'occuper de son propre confort et celui de son cheval.

DISCIPLINE.

La conduite générale a été excellente. L'ivrognerie est la cause de toutes les graves infractions de discipline.

CASERNES.

Des réparations ont été faites aux casernes à Régina, Prince-Albert et Battleford. Il faudrait encore des réparations assez considérables à Régina, où les logements des officiers et les bureaux sont dans un état très délabré et à peine habitables.

A Maple-Creek, il faut des fondations en pierre, recouvrir les toits en bardeau et peinturer les bâtiments.

A Lethbridge, fondations en pierre, logements peinturés et crépis.

A Macleod, peinturage, logements des officiers rafraîchis, et réparations au corps de garde.

Calgary, réparations aux logements des officiers en y posant des fondations en pierre et en les rafraîchissant en général. On devrait construire un logement neuf pour l'officier commandant. A présent, un officier est obligé de résider en ville. Nouvelle clôture pour le mur du corps de garde. Intérieur des casernes rafraîchi.

Fort-Saskatchewan a besoin d'un nouveau logement pour l'inspecteur, de peinturage, de fondations en pierre sous le logement et l'ordinaire des maréchaux des logis, et de recouvrir en bardeau le corps de garde.

Gleichen a besoin d'un nouveau bâtiment de détachement de six hommes et une écurie pour dix chevaux.

Prince-Albert a besoin de fondations neuves.

Pincher-Creek a besein de logements pour les officiers.

Cardston a besoin de logements d'officiers, de casernes pour six hommes et d'écuries pour dix chevaux.

SANTÉ.

La santé du corps a été bonne. Trois cas de diphtérie se sont déclarés parmi les recrues en mai, mais grâce à la prompte et effective action prise par le sous-commissaire, sur l'avis du Dr Bell, la maladie ne s'est pas répandue, et si efficace ont été le nettoyage et la désinfection des casernes qu'aucun nouveau cas ne s'est déclaré.

Son Excellence le gouverneur général, accompagné de Son Excellence la comtesse de Minto, leur famille et leur suite ont fait une visite prolongée dans les Territoires pendant plus de trois semaines, visitant Lethbridge, Macleod, Calgary, Edmonton, Régina, Prince-Albert, Lac-aux-Canards, Batoche et Fort-Qu'Appelle.

Des escortes, ordonnances et voitures ont été fournies à ces différents endroits. Son Excellence s'est déclarée satisfaite des arrangements.

Une escorte composée d'un officier et de vingt-quatre hommes est partie d'ici pour Prince-Albert pour conduire le parti par terre depuis cet endroit jusqu'à Qu'Appelle. Le temps était très mauvais juste avant le départ, et Son Excellence et sa famille ont renoncé à ce voyage.

Son Excellence, accompagnée d'un petit état-major et de l'escorte, est partie de Batoche le dimanche et est arrivée à Fort-Qu'Appelle le samedi soir, 200 milles. Il a alternativement neigé et plu, ce qui rendit les chemins très mauvais et augmenta effroyablement la fatigue des chevaux.

A son arrivée à Qu'Appelle, Son Excellence remercia son escorte et ordonna de publier l'ordre du jour suivant:—O.G. 15740. 8-10-1900.

" Son Excellence le gouverneur général désire exprimer sa grande satisfaction de l'escorte que lui a fourni la division du Dépôt. L'escorte l'accompagna dans une marche

très fatigante, durant laquelle Son Excellence a été frappée de sa vigueur et de son efficacité, et il désire aussi remercier tous les rangs de la peine qu'ils se sont donnée pour assurer son confort."

Au retour de Son Excellence à Ottawa, il envoya, par mon entremise, une épingle en or pour chaque homme de son escorte, qui a vivement apprécié le grand honneur qu'elle lui faisait.

Je ne saurais clore mon rapport sans parler du don des médailles du Nord-Ouest de 1885 aux membres de la gendarmerie qui étaient en service dans les Territoires à cette époque, mais qui n'ont pas eu occasion de voir le feu. On a effacé une distinction irritante et rectifié une grande injustice.

Depuis que j'ai pris le commandement, j'ai reçu le loyal support et l'aide empressée de tous les rangs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. B. PERRY,

*Commissaire.*

# ANNEXE A.

## RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT R. BURTON DEANE, COMMANDANT LA DIVISION D, MACLEOD.

MACLEOD, T.N.-O., 30 novembre 1900.

Au Commissaire,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur la division D, pour l'exercice clos à cette date.

### ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Grâce à la saison favorable l'hiver dernier, le pays en général a joui d'une prospérité extraordinaire. Les pertes de veaux et de bêtes à cornes pendant l'hiver ont été très légères, et les veaux ont été si abondants qu'un éminent éleveur disait qu'il croyait que quelques-uns de ses taureaux avaient dû mettre bas des veaux.

Le temps en somme n'a pas été très agréable, parce qu'il a sauté d'un extrême à l'autre sans avertir d'avance. Un terrible grain du nord-ouest a soufflé pendant quelques minutes entre 8.30 et 9 p.m., le 9 mars. Il a renversé une cheminée en brique d'un des logements d'officiers ; il a enfoncé une grande fenêtre de l'écurie n° 1 ; il a enfoncé et démoli les portes de la boutique des peintres. Les poteaux des clôtures du pâturage et du corral ont été brisés à ras terre en plusieurs endroits, une des meules de foin a été renversée, et on évalue à quinze tonnes le foin épars sur la prairie. Nous l'avons ramassé et refait la meule, mais 1½ tonne à 2 tonnes se sont perdues.

Le propriétaire des bâtiments qu'occupe notre détachement à Mosquito-Creek les avait récemment réparés, et les toits neufs ont été emportés complètement par le vent.

Quelques jours avant cela, un fort chinook s'était élevé et avait brisé la glace des rivières qui étaient inondées à cause d'un embâcle près de Lethbridge. Cette fonte rapide des neiges a fait que le pont du chemin de fer et le pont des voitures sur le ruisseau des Saules ont été emportés le 11 mars, et les voyageurs par chemin de fer le 13 ont été transférés dans des paniers d'un côté à l'autre, depuis le train jusqu'à l'autre rive.

Le 7 juin, en réponse à un télégramme pressant du sergent Cotter, l'inspecteur Irwin alla à Cardston pour entendre une cause. Un homme avait fait quelques remarques insultantes au sujet d'une jeune fille en promenade à cet endroit, des Etats-Unis,—comment ces remarques sont arrivées aux oreilles de cette jeune fille je ne saurais le dire, mais en tout cas elle a fait tomber son calomniateur à genoux à la pointe de son revolver et lui a fait faire de suffisantes et publiques excuses—que, dit-on, il a fait sans perdre de temps. La jeune fille versa alors une somme de $10 dans les coffres de l'Etat pour menaces.

A 11.20 p.m., le 18 décembre dernier, on a fait rapport que deux hommes s'étaient perdus entre la station du chemin de fer et la ville. Deux gendarmes furent envoyés à leur recherche, mais ne les trouvèrent pas. Ces hommes arrivèrent à 4 a.m. le lendemain.

Le 2 mars, un malade dans l'hôpital général, sous traitement pour alcoolisme, s'enfuit dans son costume de nuit et arriva aux casernes. Il avait donné tant de trouble que les autorités ne voulaient plus le reprendre. Je l'ai vu et lui ai parlé en présence du médecin, et il paraissait raisonnable et capable de prendre soin de lui-même. Nous

l'envoyâmes donc à Haneyville, où il avait des amis et de l'argent qui lui venait. Vers 6 p.m., le 4, les employés du chemin de fer rapportèrent que Wallace n'avait pas été vu depuis 4 heures ce matin-là. Un parti fut envoyé à sa recherche ; il retrouva sa trace et la suivit jusqu'à ce qu'il l'eût trouvé à environ quatre milles de la station. Il était alors très épuisé, et fut ramené à notre hôpital et soigné jusqu'à ce qu'il fût assez bien pour être remis en liberté.

Le contingent de cette division aux carabiniers canadiens montés parti d'ici par train spécial le 14 janvier, priva le corps des services de trois officiers, de trois adjudants sous-officiers, de quatre maréchaux de logis, de trois brigadiers et de vingt-huit gendarmes, y compris le maréchal de logis chef, le sergent fourrier, l'infirmier-major et le commis du bureau de district. Le 13 juillet, le coroner de Macleod fut appelé à Pincher-Creek pour tenir une enquête sur le corps d'un nommé Moses Murphy. Le jury trouva que le défunt était mort de syncope du cœur hâtée par l'exposition aux intempéries et par une vie dissipée.

Un accident eût lieu sur le chemin de fer près de Blairmore, le 19 novembre 1900, un lourd convoi de fret tamponna un train d'équipe stationnaire et un nommé McDiarmid fut tué. Les débris du fourgon dans lequel il dormait prit feu et son corps fut réduit en cendres. Heureusement il était mort avant que les flammes l'eussent atteint. Les restes furent inhumés à Lethbridge, et le coroner y ouvrit une enquête qui se continue encore.

Dans la matinée du 8 décembre 1899, un incendie éclata dans le logement occupé par le maréchal de logis chef par le surchauffement d'un tuyau de poêle pendant un gros vent, mais il fut facilement arrêté ; le coût des réparations du dommage ne dépassera pas $25.

Le 29 janvier, on rapporta que la grande écurie de M. Grier, en ville, était en feu à 3.10 a.m., et un détachement fut envoyé des casernes, mais le bâtiment ainsi qu'un cheval furent complètement détruits. L'origine du feu est inconnue.

Le 15 mai, M, J. Wilson, l'agent des sauvages du Sang, eut le malheur de perdre son seul fils dans la rivière du Ventre, pendant qu'il essayait de la traverser à cheval pendant une crue. Le corps a été retrouvé trois mois plus tard par les sauvages, à environ 12 milles en aval de l'endroit où l'accident était arrivé.

Le 15 septembre, Leurs Excellences et leur suite arrivèrent à Macleod de Lethbridge par convoi spécial. Le programme originaire, d'après lequel elles devaient se rendre par terre de Lethbridge à l'agence inférieure des Gens-du-Sang, fut abandonné à cause de l'inclémence du temps.

Quelques chevaux de trait et de selle nécessaires arrivèrent ici par le même train, et une escorte montée sous les ordres de l'inspecteur Irwin reçut Son Excellence. Vers 11 a.m., le parti vice-royal partit pour la réserve, y arrivant à temps pour le lunch, après lequel Leurs Excellences assistèrent à une assemblée de sauvages, à laquelle M. Laird, le commissaire des sauvages, était présent. Les discours des sauvages se résumèrent comme d'habitude à une question de " plus de rations " (*more grub*).

Un des principaux chefs des Piégânes et un des chefs des Piégânes du Sud étaient présents. Le temps était loin d'être agréable, la pluie tombant par intervalles pendant la journée, mais le programme s'accomplit sans anicroche et le convoi vice-royal partit de Lethbridge pour Okotoks dans la soirée.

CRIMES.

Le tableau suivant est un résumé classifié des crimes dans le district de Macleod durant l'année :—

| Nature des crimes. | Causes inscrites. | Condamnations. | Renv., causes retirées, pas de procès, etc. |
|---|---|---|---|
| Corruption et désobéissance— | | | |
| Empêcher un officier de la paix d'accomplir son devoir | 2 | 1 | 1 |
| Crimes contre la religion, la morale, etc.— | | | |
| Vagabondage | 1 | 1 | |
| Ivresse et désordre | 60 | 48 | 12 |
| Tenir une maison malfamée | 2 | 2 | |
| Habiter une maison malfamée | 7 | 7 | |
| Tenir une maison de désordre | ........ | ........ | |
| Indécence | 1 | ........ | 1 |
| Crimes contre la personne | | | |
| Tentative de suicide | 1 | ........ | 1 |
| " meurtre | 1 | ........ | 1 |
| Viol et séduction | 4 | ........ | 4 |
| Voies de fait | 26 | 10 | 16 |
| Crimes contre la propriété— | | | |
| Tuer du bétail | 1 | ........ | 1 |
| Voler du bétail | 4 | ........ | 4 |
| Voler des chevaux | 7 | ........ | 7 |
| Larcin | 10 | 6 | 4 |
| Amener au Canada des chevaux volés | 4 | 3 | 1 |
| Effraction | 4 | 3 | 1 |
| Méfaits | 5 | 4 | 1 |
| Crimes contre l'Acte des sauvages— | | | |
| Fournir des boissons enivrantes aux sauvages | 7 | 1 | 6 |
| Ivresse chez les sauvages | 46 | 45 | 1 |
| Jeu | 2 | 2 | |
| Empiétement sur la réserve | 1 | ........ | 1 |
| Avoir des boissons enivrantes sur la réserve | 1 | 1 | |
| Crimes contre l'Acte des douanes— | | | |
| Contrebande | 1 | ........ | 1 |
| Crimes contre les chemins de fer— | | | |
| Placer des obstacles sur les rails | 4 | ........ | 4 |
| Crimes contre les ordonnances des T. du N.-O.— | | | |
| Feux de prairie | 1 | 1 | |
| Maîtres et servantes | 1 | 1 | |
| Observance du dimanche | 1 | ........ | 1 |
| Divers | 3 | 1 | 2 |
| | 208 | 137 | 71 |

Quelques-uns des cas ci-dessus exigent quelques commentaires, et le premier d'entre eux est celui de tentative de suicide, qui a été renvoyé par la cour des magistrats et dans lequel on n'aurait dû porter aucune accusation. Elle n'a pas été faite à l'instance de la gendarmerie.

La cause de tentative de meurtre a été portée devant le tribunal mais elle s'est réduite à une cause de défense personnelle dans laquelle l'accusé avait blessé un autre homme avec un couteau. L'avocat de la couronne a entré un *nolle prosequi.*

La cause de séduction est *sub judice* dans la cour suprême, l'audition ayant été ajournée aux prochaines assises, le défendeur étant en liberté sous sa propre reconnaissance.

Les trois cas de viol, selon l'accusation, sont assez extraordinaires, et ont été institués par la femme d'un sauvage du Sang contre trois autres sauvages. J'ai pris un résumé de la preuve, qui paraissait être concluante, mais un peu plus tard, lorsqu'elle a été amenée en cour, la femme a nié qu'il y eût eu aucune vérité dans l'histoire circonstancielle qu'elle m'avait contée. La défense devait être qu'elle était participante involontaire.

Des seize cas de voies de fait, cinq plaintes furent retirées et onze renvoyées par les cours.

Dans La Reine *vs* Wells et Percival, l'accusation était d'avoir tué un jeune taureau appartenant à King et Jones. La poursuite a démontré que l'accusé avait tué un animal et que sa peau avait été trouvée dans la fosse des latrines de Well. Une moitié de la carcasse a été trouvée chez Well et une moitié chez Percival. Une moitié de la tête a été trouvée sous un poulailler et l'autre moitié dans un tas de fumier chez Well. Les entrailles ont été trouvées en arrière d'une porcherie. Au procès le 22 mars la défense a produit comme témoin un expert en marques. L'infecte peau en cour se composait de trois morceaux censés représenter les côtes gauches, une partie de la marque se trouvant sur chaque morceau. Les propriétaires avaient retracé leur marque sur ces morceaux de peau, mais l'expert a déposé qu'un des morceaux n'appartenait pas aux deux autres, que le poil sur ce morceau allait dans le sens opposé, et qu'il n'était pas possible que le poil ait poussé sur l'animal comme le représentaient les morceaux en cour.

Le juge crut le témoignage de l'expert et acquitta le prisonner, disant qu'il l'acquittait à regret, parce qu'il était bien évident d'après la preuve qu'ils avaient tué un animal qui ne leur appartenait pas. Un trait digne de remarque dans ce procès c'est que la Couronne s'efforça d'obtenir l'opinion d'un ou de plusieurs experts quant à la validité de celui offert par la défense, mais elle n'a pu trouver personne qui consentit à aller examiner la peau. Aucun homme, s'il peut s'en empêcher, ne veut être en conflit avec les intérêts des voleurs de bétail ; il ne sait pas s'il n'aura pas à souffrir en se mêlant des affaires des autres.

Des sept causes de vol de cheval dans lesquelles aucune condamnation n'a été obtenue, deux ont été rejetées par le magistrat examinateur, deux furent acquittés par la cour Suprême, et trois n'ont pas encore subi leur procès.

Dans La Reine *vs* Girard, le prévenu était accusé d'avoir, le 23 décembre, vendu à un nommé Crawford une certaine jument qu'il avait ensuite vendue au D[r] McEachren pour la cavalerie Strathcona, le 5 février, la dite jument étant la propriété de C. H. Chapman, de Lacombe. Au procès ici le 27 mars, la défense fit entendre un nommé Erwin, qui jura que son frère avait vendu le cheval en question à l'accusé, recevant en échange une jument et un poulin. Ce frère était parti pour l'Afrique-Sud, et le juge a dit que bien qu'il suspectât le témoignage d'Ervin, la culpabilité de l'accusé n'était cependant pas prouvée sans laisser certains doutes, et il l'aquittât.

Les trois cas de vol de cheval dont les procès n'ont pas encore eu lieu, sont ceux de Wm. Cutler, d'Herbert Glass et de "Nice Rider", ou "Handsome Rider". Cutler a été accusé en mars dernier d'avoir volé deux juments appartenant à E. N. Crooker, de Lacombe. Il fut admis à caution sur l'ordre du juge, lui-même pour $400, et deux garanties de $200 chacun, et avant que son procès eût lieu, il quitta le Canada pour le Montana, et la garantie de ses cautions fut confisquée. "Nice Rider" est également en liberté, avec une accusation suspendue sur sa tête.

Glass ayant été pareillement condamné à subir son procès et admis à caution, manqua de répondre à son nom aux assises de juillet, et ordre fut donné de confisquer son cautionnement.

Autrefois il n'y avait pas autant de retards entre le renvoi au tribunal et le procès du prisonnier, et le présent système ne répond pas aux fins de la justice et aux meilleurs intérêts du pays. On peut présenter tant de plaidoyers spéciaux pour obtenir le relâchement d'un prisonnier sous caution lorsque sa détention doit vraisemblablement durer trois ou quatre mois et souvent plus longtemps, et l'on peut toujours enjôler une personne ou une autre pour la faire se porter caution. Les cautions dans le cas de Cutler vinrent me trouver et désiraient retirer leur cautionnement pour lui, mais je leur fis remarquer que cela ne pouvait se faire, à moins que l'individu ne se présentât lui-même, et l'on disait alors qu'il était dans le Nouveau-Mexique. Bien que le nom de ce jeune homme fût connu du pays tout entier, cependant ses cautions, tous hommes d'affaires de la ville et du voisinage, l'ignoraient.

La liste indique quatre plaintes de vol de bétail. Un seul de ces cas a subi une enquête devant le tribunal, celui de "Hairy Bull", un sauvage, et comme d'après la preuve l'animal avait pu être trouvé par lui sur la prairie après avoir été tué par des loups ou des coyotes, ainsi que le prétendait l'accusé, le magistrat renvoya la cause.

Les trois autres cas sont très instructifs et indiquent un mal croissant dans le pays.

Dans la soirée du 30 novembre 1899, M. C. Sharples se plaignit à moi qu'un taureau de quatre ans avait été vendu à l'agence des Gens-du-Sang et y avait été abattu. Il avait obtenu la peau avec sa marque et me l'apporta. Admettant, pour la discussion seulement, que ce cas était un de *mauvaise foi*, le *modus operandi* était la simplicité même. Le pourvoyeur de l'entrepreneur local de la fourniture du bœuf à l'agence fournissait tant de têtes de bétail et les menait à l'abattoir. La journée était très avancée et la fin du voyage étant éloignée, il fut décidé de laisser le bétail au propriétaire du troupeau pour le livrer le lendemain. Le propriétaire, naturellement, se rendit chez lui pour se coucher et le bétail fut laissé à un endroit où il savait le retrouver le lendemain. Il les trouva tous, moins un qui, plus éveillé que les autres, errait çà et là, et le stupide bœuf de M. Sharples, soupirant après la hache de l'abattoir, s'était mêlé au troupeau et en avait parfait le nombre. On ne pouvait s'attendre que le propriétaire distingua un animal d'un autre, et à la fin, tout ce que M. Sharples retrouva de son bœuf fut la peau. En présence d'un "doute" aussi évident, il était inutile de porter un tel cas en cour.

C'est une des manières dont la chose peut se faire grâce à une application intelligente.

C'est vers cette époque que j'ai entendu parler de la vente et de l'abattage d'un bœuf appartenant à une veuve de Lethbridge, mais elle avait accepté un chèque après l'abattage et m'a ainsi mis hors de cour.

Le 19 janvier un mandat fut émané contre un nommé C. Scott, un métis dont la mère habite la réserve sud des Piegânes. Il avait conduit trois animaux à Maunsell Bros. pour les vendre. L'un d'eux, portant une marque non enregistrée, était tombé, disait-il, et s'était brisé la mâchoire en traversant le chemin de fer, et il suggérait de l'abattre tout de suite. Cela fut fait et il reçut un chèque de $120 pour les trois bœufs. Après que la peau eût été enlevée de l'animal, les bouchers remarquèrent que la marque dite *block-j* ne paraissait pas sur le revers de la peau comme elle paraissait sur la surface. L'examen a démontré que le bœuf avait été régulièrement marqué du fer chaud de la marque du ranche Cochrane, un C, et que les poils avaient été arrachés de manière à compléter l'ovale du C et à lui ajouter une queue, que Scott décrivait comme un *block j*. M. Maunsell se hâta d'arrêter le paiement du chèque et de consulter son avocat, qui eût une entrevue avec Scott. Le métis s'alarma de cela et partit tout de suite à cheval pour le Montana. Lorsqu'on demanda un mandat à un magistrat de police, le coupable était hors d'atteinte.

C'est une autre manière de faire des affaires.

Le vol le plus impudent de l'année, reste cependant encore à décrire. Environ une semaine avant Noël, 1899, James Daly acheta de W. J. Joll, de Moosomin, 24 têtes de bétail de bon sang, élevé à Moosomin. Daly et Joll les menèrent au ranche de Daly et les mirent dans un pâturage pour la nuit, il était trop tard pour les marquer au fer chaud ce jour-là. Le lendemain ils étaient partis et une chute de neige avait complètement recouvert les traces qu'ils auraient pu laisser. Je n'ai entendu parler de cela qu'après le départ du contingent d'Afrique vers le milieu de janvier. J'ai vu Daly, qui m'a dit que la seule personne qui pouvait indentifier les animaux volés était le susdit M. Joll, de Moosomin, et il n'avait pu découvrir aucune trace de son troupeau. Dans la première semaine de février à Lethbridge, un éleveur m'a dit où se trouvait le bétail. Il avait passé à cheval à travers un certain nombre d'animaux de ranches parmi lesquels se trouvaient évidemment des animaux étrangers. Il a dit, de plus, qu'il était passé par là par hasard, sans paraître remarquer rien de particulier, et qu'il avait remarqué que quelqu'un le surveillait de loin. J'arrangeai un plan avec Daly et Joll vint ici. Il descendit par la rive droite de la rivière du Ventre où on avait vu les animaux, et il avait cherché parmi tout le bétail du voisinage jusqu'à la Petite-Rivière de l'Arc, à 20 milles de distance. Il était évident que le bétail avait été éloigné. L'état du pays, le temps, et le peu d'hommes et de chevaux m'ont empêché de faire davantage, et M. Joll retourna à Moosomin.

Daly était furieux et parlait librement d'intenter un procès à la gendarmerie à cheval, mais je ne sais pas si c'était pour lui avoir laissé perdre ses animaux, ou pour ne pas les avoir trouvé. Nous savons très bien qui a volé le bétail, et qui l'a surveillé avec tant de soin, mais les voleurs sont dans le Montana et y resteront probablement.

Des quatre cas de larcin dont il n'est pas rendu compte, une plainte contre un compatriote a été retirée par un Chinois ; un cas de vol de charbon du hangar à charbon des casernes a été renvoyé par les magistrats ; un cas de vol de roues de chariots près de Cardston a été renvoyé par la cour Suprême et une accusation semblable contre les deux mêmes défendeurs a été trouvée insuffisamment prouvée par les magistrats examinateurs.

Pour avoir amené au Canada une bande de chevaux volés dans le Montana, Joseph Pocha a été récemment condamné à trois ans de pénitencier.

Aux mêmes assises, George McAllister et Henry Canning, s'étant reconnus coupables, furent condamnés par M. le juge Scott à deux ans et trois mois dans le pénitencier sur chacune des trois accusations, les sentences devant être subies concurremment. Le 26 août, ils enfoncèrent et entrèrent dans le magasin de M. A. F. Grady, de Macleod, et volèrent des marchandises pour une valeur de $204. Le 19 septembre ils enfoncèrent et entrèrent dans le même magasin, en emportant pour $75 de marchandises, et le 21 septembre ils emportèrent un lot de diverses rapines évaluées à $132, de l'entrepôt de la Compagnie de la Baie-d'Hudson ici.

Ils avaient creusé un espace commode dans une meule de foin sur le rancle de la mère de McAllister, et on y trouva les effets volés. Le gendarme Hay a bien travaillé pour découvrir cette cachette.

La fenêtre du magasin de bijouterie de M. Chatfield a été brisée à l'époque où les métis se réunirent ici pour la commission et treize montres furent volées. On les retrouva toutes moins une, qui fût emportée par une métisse, qui put se rendre au Montana avant que nous ayions pu l'arrêter, étant une cavalière expérimentée.

Sur sept accusations de fourniture de boissons enivrantes aux sauvages, on n'obtint qu'une seule condamnation. La difficulté d'obtenir des condamnations augmente toujours parce que les sauvages disent rarement la vérité. Un sauvage fut amené devant moi ici l'autre jour sur l'accusation d'ivresse et de désordre dans la ville. Il a dit qu'il avait trouvé une bouteille de whiskey sur le bord du chemin près de la douane. Je lui ai fait remarquer que durant les dix-sept années que j'avais passé dans le pays je n'avais jamais trouvé une bouteille de whiskey sur le chemin, et je récompensai sa finesse avec trois semaines de prison avec travail obligatoire. Il voulait payer une amende mais je ne le voulais pas. Ceci soulève une large question. Je ne crois pas que la condamnation d'un sauvage à l'amende pour ivresse ait aucun effet pour les en détourner. On plaide spécieusement que les sauvages se sentiraient blessés d'être traités autrement que les blancs, qui sont ordinairement condamnés à l'amende. La condamnation d'un sauvage à l'amende signifie l'appauvrissement de ses parents, qui sont appelés à trouver l'argent, et le châtiment tombe plutôt sur eux que sur lui. J'ai entendu tirer la conséquence que le gouvernement ne considérait pas l'ivrognerie chez les sauvages comme une question importante, parce que le minimum de l'amende a été fixé à cinq piastres seulement. Il me semble que lorsque l'extrême pénalité pour fournir des boissons enivrantes aux sauvages est si sévère, savoir une amende de $300 et six mois de prison avec travail obligatoire, on devrait faire comprendre aux sauvages leur part de responsabilité. Quarante-cinq sauvages ont été reconnus coupables d'ivrognerie durant l'année.

Le 20 janvier, j'ai reçu du principal de l'école industrielle de Dunbow, un mandat d'arrestation contre un élève qui avait manqué et refusé de revenir à l'école industrielle ci-dessus. Le " Fils de l'Aigle " a ramené son fils repentant, qui consentit à retourner à l'école sans exécution du mandat.

Le cas de contrebande, qui a été rejeté par les deux magistrats pour la raison qu'ils ne pouvaient trouver aucun *animus furandi*, était celui de Joseph Pocha, qui conduisit une bande de chevaux dont quelques-uns, du moins, avaient été volés et qui, en évitant les grandes routes, etc., traversa la frontière, éluda les officiers de douane à St-Mary et à McLeod, et se rendit jusqu'à la rivière Haute avant que nous ayions pu le prendre. A son procès devant la cour Suprême, son avocat dans son adresse au jury attacha beaucoup d'importance au fait que la loi qu'il (le jury) était appelé à mettre en vigueur, savoir, celle d'amener des biens volés dans le Canada, était une loi insolite, décrétée principalement pour l'avantage d'un pays étranger. La vie près de la fron-

tière serait à peine tenable si nous n'avions pas quelque réciprocité dans ces matières avec nos voisins, et je me suis toujours efforcé de cultiver cette idée. Ces chevaux que Pocha avait amené étaient évidemment des chevaux volés, et j'en ai fait circuler une description dans le Montana. Quel est le résultat? Sept ou huit têtes de bétail canadien ont été volées du ranche et vendues à un boucher à Swift-Current, une ville minière près de la frontière; le renseignement nous a été donné par des gens qui n'avaient pas besoin d'en dire un mot, et au moment où j'écris ces lignes je reçois un télégramme du maréchal de logis Cotter, de Browning, dans le Montana, comme suit: "De Wolfe condamné à subir son procès à Helena—Larcin." La réciprocité n'a pas pris grand temps à répondre.

En décembre 1899, l'adjudant sous-officier Hilliard, de Stand-Off, a été nommé officier du service préventif par le département des Douanes, dans le but de faire observer l'Acte des douanes par les sauvages du Sang.

Par une lettre du 21 juin, le surintendant J. A. Cameron, C.C.P., Cranbrook, C.B., informait le maréchal de logis Bertles, de Pincher-Creek, que deux jours auparavant, le convoi de voyageurs allant à l'ouest avait heurté deux traverses placées sur les rails à une courbe aiguë entre Livingston et Blairmore. A un quart de mille plus loin une paire de roues de wagonnet avait été placée sur la voie. Le maréchal de logis Bertles fit une enquête soigneuse et arriva, je crois, à la juste conclusion, savoir, que les obstacles n'avaient pas été mis sur la voie par un malfaiteur, parce que le chasse-pierre rejeta les traverses et les roues roulèrent en avant du convoi jusqu'à ce qu'il arrêtât. C'était presque certainement l'acte d'un cantonnier découragé, qui croyait qu'on ne fût sur le point de le remercier de ses services et qui pensait convaincre les autorités qu'elles ne pouvaient réduire le personnel à cette section particulière.

Le 22 juin, le surintendant Cameron me télégraphia qu'un bandage de roue de charrette avait été trouvé en travers de la voie par le conducteur du convoi allant à l'est, la veille au soir, à un mille et demi de Kipp, et qu'on avait vu dans le lointain un sauvage qui marchait vers le sud. Le brigadier Maylor, qui avait été envoyé sur les lieux, a trouvé quelques camps à foin sauvages dans le voisinage, sur la réserve sauvage, et le cantonnier croyait qu'il était probable que des enfants sauvages avaient tiré ce bandage de roues sur la voie. Quant au bandage de roue, je ne pourrais donner d'informations, mais un peu plus tard "Piegon Frank" (qui est un excellent éclaireur) et moi, ainsi qu'un petit garçon sauvage, nous rendîmes à un endroit sur la réserve, où le jeune garçon nous montra comment, avec deux compagnons un peu plus âgés que lui, il avait placé un frein en fer en travers d'un des rails et avait mis des pierres en avant. Ils se rendirent ensuite sur un coteau à peu de distance pour voir le résultat, et leur plaisir consista principalement à voir des étincelles. J'ai fait arrrêter le "Lézard" et "Slapmouth" et j'ai tenu une enquête régulière. Les garçons et leurs parents furent très effrayés, et ces derniers désirèrent vivement sauver leur progéniture du pénitencier. "Brille dans-la- nuit" varia un peu dans son témoignage, tandis que les autres garçons nièrent avoir aucune connaisance de cette offense. Cependant en lisant au "Lézard" ce que le témoin avait dit, il déclara étourdiment que c'était "Brille-dans-la-nuit" lui-même qui avait mis ce frein sur le rail, et que cela avait eu lieu l'an dernier. "Brille-dans-la-nuit" a pu avec difficulté lever le frein en cour, et il n'aurait certainement pas pu le lever l'an dernier, de sorte que l'affaire fut réglée par les parents des enfants, qui donnèrent au rév. M. Owen l'autorisation formelle de les recevoir dans son école de la mission et de les garder jusqu'à ce qu'ils eussent dix-huit ans. Pour prévenir tout autre mauvais coup de ce genre, j'ai posté un éclaireur pour surveiller le chemin de fer sur la réserve tant qu'il y aura des camps sauvages dans le voisinage, et il n'y eut plus d'autres plaintes. Il surgit cependant la question de savoir si le temps ne serait pas arrivé d'obliger les enfants sauvages d'aller à l'école.

POSTES DÉTACHÉS.

Le tableau suivant indique le nombre des sous-officiers et des hommes au service des détachements, pendant l'été :—

| Place. | Adjudant sous-officiers. | Marécha'x de logis. | Brigadiers | Gen-darmes. | Gen-darmes surnu-méraires. | Chevaux. | Poneys. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Pincher-Creek | ........ | 1 | ........ | 1 | 2 | 7 | ........ |
| Grand-Coude | ........ | ........ | ........ | 3 | 1 | 3 | ........ |
| Kootenai | ........ | ........ | ........ | 2 | ........ | 2 | 1 |
| Stand-Off | 1 | ........ | ........ | 2 | 6 | 6 | ........ |
| Sainte-Marie | ........ | 1 | ........ | 3 | 1 | 6 | 1 |
| Kipp | ........ | ........ | ........ | ........ | 1 | ........ | ........ |
| Leavings | ........ | ........ | ........ | 3 | ........ | 2 | 1 |
| Mosquito-Creek | ........ | ........ | ........ | 2 | ........ | 2 | 1 |
| Buttes du Porc-Epic | ........ | ........ | 1 | 1 | ........ | 2 | 1 |
| Réserve des Piégânes | ........ | ........ | ........ | 1 | 1 | 1 | ........ |
| Patrouille de ville | ........ | ........ | ........ | 1 | ........ | ........ | ........ |
| Camp du troupeau | ........ | ........ | ........ | 1 | 2 | 10 | 6 |
| Cardston | ........ | ........ | ........ | 1 | ........ | 1 | ........ |
| Lethbridge | 1 | ........ | 1 | 1 | 1 | 2 | ........ |
| | 2 | 2 | 2 | 22 | 15 | 44 | 11 |

Le départ des contingents pour le Sud-Africain nous a laissé des effectifs très réduits, la plupart des détachements furent réduits à un homme comme gardien jusqu'à ce que les nouvelles recrues fussent propres au service. On dit que la population du district de Cardston s'est augmentée de près de 1,000 âmes durant l'année, et les incidents de l'incursion de Joseph Pocha, et la vente de bétail canadien volé aux bouchers de Swift-Current, comme il est dit plus haut, démontre avec quelle étroite surveillance il faut garder la frontière.

Je soumets qu'on devrait bâtir un logement d'officier à Cardston, où l'on devrait stationner un petit détachement de trois ou quatre hommes. On pourrait en augmenter le nombre si l'on trouvait la chose nécessaire plus tard. On pourrait probablement trouver sur la réserve sauvage un emplacement pour les casernes.

Un officier à Cardston prendrait soin des détachements de Sainte-Marie et du Grand-Coude et surveillerait la frontière. Le détachement de Boundary-Creek a été rappelé en 1899, parce que les bâtiments étaient inhabitables sans y faire pour $300 de réparations, et l'on pourrait obvier à la nécessité de construire de nouveaux bâtiments à cet endroit pour le moment en augmentant l'effectif du détachement de Sainte-Marie, de deux ou même de trois hommes pour essayer. Le camp minier de Swift-Current est très proche, et il peut arriver qu'il faille occuper de nouveau Boundary-Creek plus tard.

Il faut étudier la question des logements et celle de la dépense de leur construction, mais je crois qu'il serait de l'intérêt du service public de stationner un officier à Stand-Off, qui, outre la surveillance de la réserve sauvage, prendrait le commandement du détachement de Kipp, mais ce n'est pas aussi important que le stationnement d'un officier à Pincher-Creek, qui aurait sous ses ordres les détachements de Kootenai et de la réserve des Piégânes et les établissements le long du chemin de fer jusqu'à la Passe du Nid-de-Corbeau. Le détachement de Pincher-Creek a une vaste étendue de territoire à surveiller, et six gendarmes ne seraient pas de trop.

M. Stewart, l'inspecteur en chef des bois et des forêts, m'a demandé si je pourrais aider son ministère dans l'affaire des feux de forêts, qu'il est particulièrement désireux de supprimer. Il suggéra que si nous pouvions stationner un ou deux gendarmes près du pied des montagnes, son ministère consentirait à partager les dépenses. Blairmore serait un bon endroit, mais il faudrait que les hommes vivent à l'hôtel, à moins que nous ne démolissions les bâtiments en troncs d'arbres à la Passe du Nid-de-Corbeau, pour les reconstruire ailleurs.

Les détachements à Leavings, Musquito-Creek et aux Buttes du Porc-Epic pourraient être surveillés d'ici, parce qu'il n'y a pas d'endroit central d'où ils pussent être commodément dirigés.

Il faut une nouvelle écurie à Pincher-Creek, la présente se trouvant dans un état délabré.

DISCIPLINE, CONDUITE, ETC.

La division se compose principalement à présent de recrues qui, en somme, se sont admirablement bien conduites, et ont fait preuve du désir d'apprendre et de faire ce qu'on exige d'elles. Le faible personnel de sous-officiers s'est montré très capable. Le maréchal de logis chef intérimaire Généreux et moi, nous nous sommes partagés l'exercice des recrues ; il leur a enseigné de descendre de cheval et le maniement des armes, et je leur ai enseigné à monter à cheval et autant de la loi criminelle et de leurs devoirs comme officiers de paix que le temps et les circonstances l'ont permis. Le temps de l'inspecteur Irwin a été en grande partie occupé par ses travaux comme magistrat ; celui de l'inspecteur Burnett comme vétérinaire, et j'ai dû disposer de moi entre ici et Lethbridge pour le plus grand avantage.

Je suis peiné de dire que j'ai perdu par décès un membre de la division, savoir, le gendarme Edward Feltham Shepherd ; il avait servi dans le corps depuis environ quinze ans, et était autrefois un troupier dans les Scots Greys. Il est mort subitement dans sa chambre à l'hôpital vétérinaire, à environ 6.30 a.m. le 7 septembre, de maladie de cœur. Il paraissait dans le temps jouir d'une santé robuste et fort gai.

CHEVAUX.

Le tableau ci-joint indique le gain et la perte en chevaux, durant l'année.

| Gain. | | Perte. | |
|---|---|---|---|
| Achetés | 13 | Réformés et vendus | 11 |
| | | Mort | 1 |
| | | Détruits | 2 |
| | | Partis pour l'Afrique-Sud | 38 |
| | | A d'autres divisions | 2 |
| | | Remis à M. Kimball | 2 |

TÉLÉPHONES.

Une ligne de téléphone jusqu'à Stand-Off serait un grand bienfait et une économie de temps et de travail ; *via* Stand-Off est la voie de communication la plus facile avec les détachements du sud, des lettres passant constamment d'un endroit à l'autre—des éclaireurs sauvages s'y rendant et en revenant chaque jour.

La distance est de dix-huit milles et probablement plus à l'époque des hautes eaux, et quelque léger que soit l'occasion d'un message, il faut l'envoyer par un messager spécial. On pourrait se dispenser d'une bonne partie de ce travail, et l'économie correspondante des gages de deux éclaireurs paierait le coût de la ligne pendant un an.

FEUX DE PRAIRIE.

Le 24 mars on a fait rapport d'un petit feu au sud du chemin de fer à environ deux milles des casernes, et un détachement d'ici l'éteignit. On suppose que la cause de ce feu était un fumeur négligent.

Un petit feu devint visible le 2 novembre 1900, à la jonction ouest de Macleod, et fut éteint avant d'avoir fait du dommage. On a supposé que les étincelles d'une locomotive l'avaient allumé. Les cantonniers étaient occupés à brûler les coupe-feu.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. BURTON DEANE

*Surintendant.*

# ANNEXE B

## RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT R. BURTON DEANE, COMMANDANT LA DIVISION K, LETHBRIDGE.

LETBRIDGE, 30 novembre 1900.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire mon rapport sur la division K pour l'exercice terminé aujourd'hui.

### ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

L'eau depuis longtemps attendue commença à couler dans le canal d'irrigation à Lethbridge dans la matinée du 5 septembre, et avec elle, il n'y a pas de doute qu'une ère de prospérité s'est ouverte non seulement pour Lethbridge, mais pour toute la contrée environnante.

On peut espérer que la même habile culture qui a contribué au rendement de plus de soixante boisseaux de blé à l'acre à Cardston, produira avant longtemps des résultats non moins remarquables plus près de nous.

Dans ces derniers jours un chemin de fer à voie étroite a été terminé sur les trente milles qui séparent Sterling et Spring-Coulée, touchant à Brandley et Magrath et finissant pour le moment à un endroit situé à environ seize milles de Cardston. Il est intéressant pour le voyageur sur ce chemin de fer de savoir, qu'à environ un mille au nord de l'endroit où le chemin de fer de la rivière Sainte-Marie traverse une coulée appelée la Coulée de Neuf-Milles, il existe une configuration géographique remarquable du continent de l'Amérique du Nord. C'est un gonflement de la prairie, et comme je ne peux rien ajouter à l'édition spéciale illustrée du *Manitoba Free Press*, je cite, *verbatim*, un extrait de son numéro du 6 octobre dernier. Ce rapport dit que "ce gonflement est si léger que les arpenteurs ont trouvé que son élévation n'était que de dix-huit pouces au-dessus de la prairie, sur laquelle elle paraît comme une vague à peine perceptible à l'œil. Ce léger gonflement mesure 229 pieds de largeur.

"Si vous êtes debout sur cette crête de dix-huit pouces et si vous jetez une demi-tasse d'eau vers le nord-ouest, cette eau tomberait sur un partage s'écoulant éventuellement dans la baie d'Hudson. Si vous jetiez ce qui reste d'eau dans la tasse vers le sud-est elle tomberait sur un partage s'écoulant vers le Missouri et vers le Mississipi, en descendant jusqu'au golfe du Mexique."

Sterling et Magrath sont des villages prospères ayant des populations de 350 à 400 respectivement, et l'on y a déjà récolté de belles moissons. Une des doctrines de l'Eglise mormonne est qu'un évêque, pour être utile, doit être en état de donner à son peuple tous les avis dont il pourrait avoir besoin pour tirer le meilleur parti possible de son énergie. Il s'en suit donc, qu'il doit être un bon cultivateur, et l'on prend un grand intérêt à l'amicale rivalité entre Sterling et Magrath.

Brandley vient justement de surgir en existence, et Spring-Coulée sort de l'enfance. Tout indique qu'il y aura une grande affluence de colons l'an prochain, et il faudra une certaine surveillance de la part de la gendarmerie. On m'a rapporté en janvier dernier que les veaux de l'année avaient été volés dans les ranches et vendus comme viande de boucherie à Sterling par une société bien connue de voleurs de bétail, mais avec le peu d'hommes à ma disposition alors, je n'avais aucun moyen de m'occuper de l'affaire.

Un contremaître de la mine, nommé Lewis Davies, a été accidentellement tué le 11 janvier, en se faisant prendre dans l'éventail à vapeur, au puits n° 2. Le jury du coroner a rapporté un verdict de mort accidentelle.

Le coroner de Lethbridge, N. T. D. Higginbotham, tient dans le moment une enquête sur le corps d'un employé du chemin de fer, nommé McDiarmid, qui a été récemment tué dans une collision à Blairmore. L'épave du fourgon dans lequel dormait le défunt a pris feu et le cadavre a été brûlé jusqu'à être méconnaissable. Il semble heureusement n'y avoir aucun doute que la vie était éteinte avant que les flammes eussent atteint le cadavre.

CRIMINALITÉ.

Le tableau suivant fait voir le résultat des plaintes, pendant l'année, dans les limites de la circonscription :—

| Crimes. | Plaintes portées. | Condamnations. | Acquittés, retirées, pas de procès, etc. |
|---|---|---|---|
| Corruption et désobéissance— | | | |
| Gêner un officier de la paix | 1 | 1 | |
| Offenses contre la religion et la morale, etc— | | | |
| Vagabondage | 1 | 1 | |
| Ivresse et désordre | 19 | 19 | |
| Proférer des menaces | 1 | 1 | |
| Indécence | 1 | 1 | |
| Offenses contre la personne— | | | |
| Séduction | 1 | 1 | |
| Voies de fait | 12 | 8 | |
| Offenses contre la propriété— | | | |
| Larcin | 8 | ............ | 8 |
| Vol de chevaux | 4 | 2 | 2 |
| Vol de betail | 1 | ............ | 1 |
| Méfaits | 3 | 2 | 1 |
| Offenses contre l'Acte des sauvages— | | | |
| Fournir des boissons enivrantes aux sauvages | 4 | 3 | 1 |
| Sauvages ivres | 3 | 3 | |
| Offenses en vertu des ordonnances des Territoires du Nord-Ouest— | | | |
| Santé publique | 4 | 4 | |
| Observance du dimanche | 3 | 3 | |
| Total | 66 | 49 | 17 |

La liste ci-dessus ne comprend pas de crimes très graves. Un jeune métis du Montana a commencé sa carrière de voleur de chevaux, en s'emparant de chevaux sur la prairie et en les vendant à des mineurs sans défiance, mais cette carrière est terminée pour le moment. Il a été récemment condamné sur deux accusations distinctes, et une troisième accusation a été renvoyée aux prochaines assises simplement parce qu'un important témoin sauvage avait fait erreur sur la date fixée pour les séances de la cour, et n'était pas arrivé à temps pour rendre témoignage. Le prisonnier est actuellement condamné à un an de prison avec travail obligatoire.

Les causes de larcin dans lesquelles nous n'avons pu obtenir une seule condamnation sont les suivantes :—

1. Un serre-frein du C. C. P. perdit $30 de la poche de son pantalon, suspendu dans son fourgon. Il n'a pu dire si l'argent avait été perdu à Medicine-Hat, à Lethbridge, ou sur la route entre ces deux endroits. Nous avons suivi tous les indices qu'il nous a donnés, mais sans succès. Il devait donner de nouveaux renseignements, mais il ne l'a pas fait.

2. Une bride a été perdue à Mackenzie-House, pendant que le propriétaire dormait sous l'influence des boissons. Nous n'avons pu la trouver.

3. Un homme de la ville se plaignit d'avoir perdu son cheval et qu'il l'avait vu en la possession d'un Français, qui nous prouva qu'il l'avait acheté d'un sauvage pour dix dollars. Nous avons dit au propriétaire où était son cheval et il alla le chercher.

4. Un Chinois accusa un de ses compatriotes de lui avoir volé $32 dans sa maison. Le prisonnier a été acquitté par la cour Suprême.

5. Une somme d'argent, $40, a été volée dans le coffre-fort de Lethbridge-House, le coffre-fort ayant été laissé ouvert pendant environ 15 minutes, pendant l'absence temporaire du commis. Le tiroir à l'argent avait été enlevé tout entier. Le vol n'a été rapporté à la gendarmerie qu'environ trois heures après le vol. L'argent était en billets de banque ordinaires, et nous n'avons pu le retrouver, bien que nous ayions arrêté un homme qui n'avait pas d'argent avant le vol, et qui a pu s'acheter de la boisson ensuite. On a arrêté le paiement de trois chèques qui se trouvaient dans le tiroir. L'homme soupçonné a été retenu sous garde pendant environ trois semaines, et après son acquittement par le juge, il a quitté le pays.

6. Un petit thermomètre a été volé à la A. R. C. & Co., dans la nuit du 6 mars. La perte n'a été rapportée que le 8 du courant. Le thermomètre n'était pas protégé, et n'importe qui pouvait le prendre.

7. Un homme, pendant qu'il était gardé ici en attendant son procès pour avoir fourni de la boisson à un sauvage, se plaignit, lors de son élargissement, que quelques articles avaient été volés dans sa maison pendant son absence. C'était en juin. Aux dernières assises à Macleod, deux hommes furent accusés d'avoir volé ces articles et furent acquittés.

8. Le 3 août, un homme rapporte que $38 avaient été volés de sa poche pendant qu'il dormait dans un lit à l'hôtel Cosmopolitan. Il s'éveilla dans la nuit et vit un homme debout près de son lit et tenant une chandelle allumée dans sa main. La preuve n'était pas suffisante pour justifier le magistrat de condamner cet homme à subir un procès. On apprit plus tard que l'homme en question avait passé six mois dans la prison de Nelson pour une offense semblable. Nous avons appris par un codétenu ici, après que l'accusé eût quitté le pays, qu'il avait admis avoir volé l'argent, mais nous n'avons pu alors compléter la preuve contre lui.

Les causes de méfaits comprennent une accusation d'avoir manipulé les signaux dans la mine, le délinquant fut condamné à subir son procès, fut admis à caution, mais ne se présenta pas au procès.

La cause de vol de bétail aurait dû venir devant les dernières assises ici, mais elle fut ajournée jusqu'en mars prochain parce que nous n'avons pu signifier une assignation à un témoin important qui en éluda sa signification. Le cas en question est instructif et est comme suit : Un résidant de Lethbridge possède une certaine génisse qu'il a remis en soins au bouvier de la ville. Cet animal s'introduisit dans le troupeau d'un commerçant qui importe et vend au détail de jeunes animaux, et qui le vendit à un éleveur avec plusieurs autres qui lui appartenaient. Son attention fut attirée sur le fait qu'une autre personne réclamait cet animal, mais il ne prit aucune mesure pour vérifier le droit de propriété, et la génisse fut comprise dans la vente. Le propriétaire apprit cela et logea une plainte de vol, que j'ai considérée bien fondée, et j'ai envoyé la cause devant la cour, et le résultat fut comme il est dit plus haut. Les gens en dehors des éleveurs et de la gendarmerie ont peu d'idée jusqu'à quel point on pratique le vol systématique du bétail. J'ai entendu parler d'un cas dans lequel un jeune taureau appartenant à une veuve avait été vendu et abattu hors de sa connaissance et sans son consentement, et j'étais à faire une enquête lorsque la propriétaire reçut un chèque pour la valeur de l'animal. Comme j'ai autre chose à dire sur ce sujet dans mon rapport sur la division D, je n'en dirai pas davantage ici, si ce n'est pour insister sur la nécessité d'avoir des détachements plus nombreux et à effectifs complets dans le pays, qui se colonise maintenant sur la ligne du canal d'irrigation.

J'ai jugé nécessaire en avril dernier de mettre en pleine vigueur les dispositions de l'ordonnance concernant la santé publique. Un malade, qui était sous traitement pour la diphtérie, s'échappa trois fois de l'hôpital isolé, et la dernière fois il se rendit jusqu'à Coutts, où il fut arrêté. A défaut de paiement d'une amende de $100, il passa trois mois en prison dans notre corps de garde, où il fallut faire des arrangements spéciaux quelque peu à notre détriment.

SAUVAGES.

Les sauvages donnent moins de peine que les blancs, et se livrent très peu à l'ivrognerie ici. J'ai établi une règle de punir un sauvage ivre par l'emprisonnement au lieu de l'amende, et que le résultat soit ou non attribuable à cette circonstance, il est de fait que l'on peut compter sur les doigts d'une seule main les offenses de cette nature dans la dernière année.

DÉTACHEMENTS.

Le tableau suivant indique le nombre de sous-officiers et de gendarmes employés au service des détachements durant l'été :—

| —— | Maréchaux de logis. | Brigadiers. | Gendarmes. | Gendarmes. surnuméraires. | Eclaireurs. | Chevaux. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Coteau de la Rivière-au-Lait | .... | 1 | 1 | .... | .... | 4 |
| Coutts | 1 | ... | 1 | 1 | .... | 6 |
| Pierre-Ecrite | .... | 1 | 1 | ... | .... | 4 |
| Pendant-d'Oreille | .... | .... | 2 | .... | .... | 4 |
| Sainte-Marie | .... | ... | 1 | .... | 1 | 1 |
| Total | 1 | 2 | 6 | 1 | 1 | 19 |

Ces chiffres indiquent tout ce que j'ai pu fournir. Le retrait des hommes pour le Sud-Africain m'a laissé si à court d'hommes qu'il a fallu retirer les détachements du Coteau de la Rivière-au-Lait et de la Petite-Rivière-à-l'Arc, et à Pierre-Ecrite, Pendant-d'Oreille et Ste-Marie un seul gendarme a été laissé pour prendre soin des propriétés du gouvernement. A mesure que les hommes seront disponibles j'espère en poster au moins quatre à chaque endroit. J'ai déjà fait remarquer qu'il était inutile de poster moins de trois hommes dans chaque détachement. Il y a des fois où il faut au moins deux hommes pour aller en patrouille, ou pour faire certains services, et alors il faut qu'il reste au moins un homme pour prendre soin des biens du gouvernement, etc., etc.

Le percepteur des douanes a fait rapport en mars, que d'après les renseignements qu'il avait, des gens entraient en Canada par la vieille route Benton et éludaient le paiement des droits. Je n'ai pu obtenir aucun renseignement pour confirmer la rumeur, mais cela n'est pas impossible, parce que le détachement qui surveillait cette route était parti pour l'Afrique, et je n'avais pas les moyens de le remplacer.

CONTINGENT POUR LE SUD-AFRICAIN.

Dix sous-officiers et gendarmes sont partis pour le Sud-Africain en janvier dernier, et il serait difficile de trouver n'importe où une bande de jeunes gens plus capables. Onze chevaux les accompagnaient.

L'appel de volontaires pour la cavalerie Strathcona dans le mois suivant a encore réduit davantage notre effectif, parce qu'on a accepté les services de six gendarmes.

AIDE AU MINISTÈRE DES DOUANES.

Le 19 mai un rapport me parvint à Macleod de la part du percepteur des douanes disant qu'on prétendait qu'un nommé Tom Jeffries était entré en Canada par la coulée de Pendant-d'Oreille, avec 126 chevaux, et avait éludé le paiement des droits sur ces chevaux. L'enquête a démontré que Jeffries, avec quatre hommes montés, une voiture,

un équipement de camp et 126 chevaux, parmi lesquels il y avait des juments pleines, était arrivé à Pendant-d'Oreille le 18 mai et avait dit qu'il aimerait à faire sa déclaration en douane à Maple-Creek. Le gendarme Kunzle lui a dit qu'il devait aller à Coutts. Jeffries hésita sous prétexte que cela signifiait encore 100 milles de voyage pour ses jeunes poulains, et que tout le foin du côté nord de la rivière avait été dévasté par un feu de prairie, Il envoya cependant un homme à Coutts, pour demander si l'on ne pourrait pas inspecter les chevaux où ils étaient. On lui répondit "non", et Jeffries a dit qu'il retournerait à l'endroit d'où il était venu et il y retourna.

VISITE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

Leurs Excellences et leur suite arrivèrent ici par train spécial de la Colombie-Britannique vers 6.15 p.m., le 13 septembre, accompagnées par vous et par moi.

Le brigadier Mathieu et huit gendarmes avec deux attelages à quatre chevaux et quatorze chevaux de selle, partirent à 8.30 p.m. pour Sterling (distance de 20 milles) pour y camper pour la nuit. Une forte pluie les surprit sur la route peu après leur départ et se continua toute la nuit, avec tonnerre et éclairs. Une de leurs tentes, qui avait été planté auparavant, fut déchirée par le vent, et durant la nuit deux de leurs chevaux, effrayés par le tonnerre, brisèrent leurs liens et on les retrouva à Coutts, à cinquante milles de distance. Vers 9.10 a.m., le lendemain, par une pluie battante et un temps menaçant, le parti vice-royal partit pour Sterling sur un train spécial de la A.R. & C. Co. Leurs Excellences assistèrent là à une assemblée de Mormons pendant que nous préparions les voitures et les chevaux de selle. En un peu plus de deux heures nous franchîmes les vingt milles qui séparent Sterling de Magrath, bien qu'il ait plu presque toute la distance, et en y arrivant il était un peu déconcertant d'apprendre que les Mormons avaient renoncé à toute idée d'attendre la venue de Leurs Excellences par un temps semblable, et qu'ils avaient mangé le magnifique goûter qu'ils avaient préparé. Cependant les ressources de leur hospitalité furent à la hauteur des circonstances, et en temps voulu nous avons franchi les vingt-trois milles et demi entre Magrath et Lethbridge, dans environ $2\frac{3}{4}$ heures, arrivant là vers 7 p.m. Son Excellence ayant parcouru toute la distance à cheval, et lady Minto les derniers 10 milles, ou à peu près.

En conséquence du mauvais temps, nos chevaux d'attelage, étant obligés d'aller de Macleod à la réserve des Gens-du-Sang, le lendemain, furent attachés au train vice-royal, et partirent d'ici vers 9.30 a.m. Il a plu à Son Excellence exprimer son approbation des moyens de transport qu'on lui fournissait.

DISCIPLINE, CONDUITE, ETC.

La discipline et la conduite des hommes ont été, en général, bonnes. L'effectif de ce poste s'est trouvé diminué et cela a donné lieu à un peu de mécontentement. Les recrues de l'est, dont dix ont été attachées à cette division, ont très bien été. Pendant les jours de chaque semaine que je pouvais quitter Macleod, je les ai exercées dans le manège, et leur ai enseigné les principes fondamentaux de la loi criminelle, de la procédure, etc. J'ai trouvé cependant, par mon expérience, que cela ne pouvait se faire qu'imparfaitement, à moins que chaque homme ne soit muni d'un manuel, qu'il peut étudier et consulter selon les circonstances, qu'il peut facilement porter dans une poche, et qu'il devrait pouvoir produire chaque fois qu'il serait appelé à le faire. Je ne connais aucun manuel en existence qui convienne tout à fait à la gendarmerie à cheval, mais on pourrait très facilement en préparer un, et si on le juge nécessaire, je suis bien prêt à l'entreprendre.

DÉSERTEURS.

Le numéro mat. 3606 a déserté du détachement à Coutts, le 5 mai, où il avait été envoyé quelques jours auparavant. Il s'était engagé tout récemment, et il m'avait fait une bonne impression comme homme de bonne volonté, capable et intelligent. Il s'était permis une fois de boire un peu plus qu'il ne fallait pour son bien, et un soir on entendit

du tapage près de la porte du corps de garde ; la garde sortit et trouva Fleming aux prises avec cinq civils, dont quelques-uns gisaient par terre hors de combat. Il expliqua qu'ils s'étaient moqués de la couleur de son habit et qu'il s'était cru obligé de leur montrer ce qu'il pouvait faire. Etant un bon conducteur d'attelage, dont on avait grand besoin alors sur la rivière au Lait, je l'envoyai à Coutts, mais la seule explication qu'il ait jamais donnée de sa désertion c'est qu'il avait eu honte de lui pour s'être mis dans cet embarras.

Le numéro mat. 3498 déserta d'ici le 19 septembre. En commun avec le reste des hommes, on lui demanda de tirer une livre additionnelle à l'époque de la visite du gouverneur général, et il jugea à propos de montrer son mécontentement en prenant le poney d'un autre homme dans la prairie et en fuyant vers le sud.

Le numéro mat. 3356 déserta d'ici le 1er avril. Il avait une permission de nuit, et monta sur le train allant au sud à une faible distance de la ville, et il était hors de notre juridiction avant que nous ayions connu aucun de ses mouvements. Il alla vers le sud avec un cousin marié et sa femme, avec lesquels il avait été en intimité ici.

## CHEVAUX.

Nous avons reçu trois remontes pendant l'année. Nous avons fourni les onze meilleurs chevaux que nous avions aux carabiniers montés du Canada. Nous en avons abattu six, un qui avait la morve, et cinq pour cause de vieillesse ; un vieux et fidèle serviteur est mort sous le harnais à Coutts ; un a été transféré à la division du Dépôt, et seize ont été réformés et vendus. Y compris un attelage de la division D qui travaille ici, il nous reste maintenant trente chevaux sur notre effectif.

## SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Nous avons maintenant toute la sellerie et le harnachement qu'il nous faut pour notre présent effectif, et tout est en bon état.

## CASERNES

Approximativement, nous avons dépensé ici la somme de $175 durant l'année pour les réparations générales des casernes, la construction de clôtures, etc. Cette somme comprend un porche construit sur le devant du logement de l'officier commandant.

Il faudra renouveler les seuils de toutes les casernes. Dans certains endroits ils sont très vermoulus et les planchers sont affectés en conséquence. Il faudra aussi peinturer l'intérieur des casernes. Le plafond a été boisé il y a quelques années pour empêcher le plâtre de tomber, et le plafond a pris une couleur bien terne qui rend les chambres sombres.

## TÉLÉPHONES.

Grâce aux instruments à longue distance que nous venons de recevoir, nous pouvons espérer que le téléphone de Lethbridge à MacLeod rendra d'utiles services. Jusqu'à présent, les vieux et surannés instruments ont coûté une somme considérable en réparations.

La ligne de téléphone entre Lethbridge et Cardston est dans un état dangereux pour le public voyageur. Les poteaux sont tombés et le fil obstrue la route à bien des endroits. La ligne n'a jamais été munie d'instruments à longue distance, de sorte qu'elle ne nous a jamais été de grande utilité, mais une ligne en bon état de fonctionnement, avec stations d'embranchement jusqu'à nos deux détachements sur Ste-Marie, constituerait une grande économie de jambes de chevaux. Comme je l'ai rapporté l'an dernier, M. Card a calculé que le coût des réparations et des nouveaux instruments serait de $670, et il a dit que si le gouvernement voulait en payer la moitié, lui et ses gens contribueraient pour l'autre moitié en travail.

Dans un tel cas on peut admettre que le soin de l'entretien de la ligne en bon état incomberait au gouvernement, et la gendarmerie pourrait l'entreprendre, si on le juge à propos. On ne peut laisser la ligne dans son état actuel, et j'écris à M. Card à ce sujet à propos des représentations qui m'ont été faites, et si le gouvernement ne juge pas à propos de prendre le contrôle de la ligne, il vaudra mieux l'enlever avant qu'elle n'occasionne des pertes de vie.

### CANTINE.

La cantine ici est dans un état très florissant. L'usage légitime d'une cantine n'a pas été convenablement apprécié dans le passé. L'intention n'a jamais été de taxer les hommes d'aujourd'hui afin de mettre de côté une somme de profits dont jouiraient leurs successeurs de demain. Ayant $500 déposés à intérêt dans la banque d'épargnes, nous sommes en état de payer argent comptant tout ce que nous achetons. Les hommes ont récemment décidé d'acheter une édition de l'Encyclopédie Britannique que publie actuellement le *Daily Mail* de Londres, et ont envoyé pour cela une traite de £17.

### FEUX DE PRAIRIE.

Un feu de prairie a été rapporté le 30 mars, et le brigadier Loggin a été envoyé pour faire une enquête. Il a trouvé que ce feu était à environ huit milles de la ville et était entouré de chemins, de sorte qu'on l'a laissé s'éteindre de lui-même, aucun dommage appréciable n'ayant été fait ; un fumeur négligent en était probablement la cause.

Dans le mois d'avril, des feux de prairie étaient très visibles au sud et au sud-est. Ils ont apparemment été allumés par des locomotives du chemin de fer Canada et Grandes-Chutes, et la contrée à l'est de cette ligne, se trouvant entre les vents régnant, a été brûlée à nu. Nous n'avions aucun moyen de les combattre à cette distance.

Dans la matinée du 2 avril, le brigadier Loggin et trois gendarmes, avec l'aide de quelques colons, éteignaient un feu d'environ quatre milles qui brûlait à environ trois milles de la ville.

Le 6 avril un colon fit rapport que sa propriété avait été menacée par un feu allumé par des cantonniers du chemin de fer Canadien du Pacifique pour protéger un grand nombre de traverses. Il refusa de loger une plainte formelle, et comme son témoignage était le seul que nous avions, il n'a pas été possible de pousser la chose plus loin.

Le maréchal des logis Brymner, du détachement de Coutts, fit rapport que vers midi, le 22 juillet, on avait aperçu un feu à environ six milles au nord de son poste, sur le côté ouest du chemin de fer. Il réunit quelques hommes et réussit à l'éteindre après environ douze heures de travail, après avoir brûlé une lisière de pays de deux milles de large sur dix milles de long. Ce feu paraît avoir été allumé par un convoi de voyageurs. Je me mis en rapport avec le gérant général de la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, qui m'informa que les employés de chemin de fer avaient des ordres formels d'arrêter leurs convois et d'éteindre les feux qu'ils pouvaient apercevoir sur leur droit de passage, que les cantonniers brûlaient des garde-feux, que sa compagnie labouraient des garde-feux additionnels, et que les cheminées des locomotives étaient munies des meilleurs pare-étincelles qu'on pouvait se procurer, et qu'on les examinaient avec soin à la fin de chaque voyage.

Le maréchal des logis Brymner fit rapport dans la soirée du 30 juillet d'un autre feu allumé par un convoi entre Milk-Ridge et Coutts, qui dévasta les cantons un et deux des rangs treize et quatorze, et traversa la frontière vers le Montana. Le vent était si violent qu'il était impossible de contrôler le feu.

Le 21 août, on fit rapport d'un feu au nord-est de Lethbridge, et l'air devint épais de fumée. L'exercice à cheval des recrues fut dirigé dans cette direction et elles rencontrèrent un bouvier qui savait où était le feu et leur apprit qu'il était à 25 milles de distance. Il fut éteint par la pluie ce soir-là. Origine inconnue.

Vers le 8 novembre, un feu fut allumé au sud de la ville dans la région du coteau de la rivière du Lait, et sous l'influence d'un grand vent, se propagea rapidement et loin. C'était à environ trente milles d'ici, et les coupeurs de foin croient qu'il a été allumé par quelqu'un qui a négligemment jeté une allumette enflammée sur le terrain. Nous n'avions aucun moyen de le combattre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. BURTON DEANE,

*Surintendant, commandant de la division K.*

# ANNEXE C.

## RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT A. H. GRIESBACH, COMMANDANT LA DIVISION G.

FORT-SASKATCHEWAN, 1er décembre 1900.

Au Commissaire de la
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Assa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel concernant la division G et la circonscription que je commande, pour l'exercice clos le 30 novembre 1900 :—

L'année qui vient de s'écouler a été fertile en événements et importante dans les annales de la division. De bonne heure en janvier, quatre (4) sous-officiers, neuf (9) gendarmes et dix-huit (18) chevaux, les meilleurs de la division, partirent pour s'enrôler dans le 2e bataillon des carabiniers montés du Canada, qu'on mobilisait alors à Régina pour le service dans l'Afrique-Sud. De nouveau, de bonne heure en février la division donna un officier et un clairon à la cavalerie Strathcona pour servir dans l'Afrique-Sud. J'ai été employé au recrutement et à l'achat des chevaux pour ces deux corps.

### ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

La circonscription en général est dans un état prospère et grandit. Un grand nombre d'émigrants sont arrivés et se sont établis dans les différentes parties de la circonscription, et l'on prévoit que l'année qui va commencer les amènera en plus grand nombre ; ce sont en général des immigrants de bonne classe, surtout ceux qui viennent des Etats-Unis. Les récoltes étaient très abondantes et le rendement eût été immense et la qualité de première classe, si nous n'avions pas eu une tempête de neige le 25 août (chose très extraordinaire comme je n'en ai jamais vu depuis dix-sept ans que je suis stationné dans cette circonscription) ; cette tempête coucha les moissons par terre, et comme elles étaient très fortes et presque mûres et à point pour les couper, elles ne se sont pas relevées, et en outre la force du vent tordit le grain de telle sorte qu'il était très difficile à couper, causant ainsi beaucoup de gaspillage et de perte et endommageant la qualité, mais cependant, en dépit de tout cela le rendement et la qualité ont été bien meilleurs qu'on ne s'y attendait. L'apparence des moissons pendant la saison de la croissance a été une révélation pour les nouveaux venus et pour les délégués des Etats-Unis.

D'après tout ce que j'ai pu apprendre, les crémeries de l'Etat donnent toute satisfaction, le patronage et la production ayant considérablement augmentés dans le cours de la dernière année.

La capture des animaux à fourrure a été assez bonne, $125,000 de fourrures ayant été vendues à Edmonton, à part celles qu'a obtenues la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

A cause de l'extrême hauteur de l'eau l'an dernier comme l'année précédente, on a extrait bien peu d'or, et les banques n'en ont acheté que $4,000. La grande compagnie de dragage qui fait des opérations sur la Saskatchewan près d'Edmonton, et dont les actionnaires résident à Londres, Angleterre, aura l'an prochain trois grandes dragues sur la rivière ainsi qu'un bateau à vapeur ; ces dragues sont aménagées à la mode de la Nouvelle-Zélande, qui a si bien réussi dans ce pays, et dont on attend de bons résultats dans la rivière Saskatchewan-nord.

DÉTACHEMENTS.

A cause de la faiblesse de la division occasionnée par le départ d'un si grand nombre d'hommes pour l'Afrique-Sud, plusieurs détachements furent temporairement retirés, et les suivants sont actuellement en service.

EDMONTON.

Un sous officier, 3 gendarmes, 2 gendarmes surnuméraires et 5 chevaux.

SAINT-ALBERT.

Un gendarme et 1 cheval.

WETASKIWIN.

Un gendarme et 1 cheval,

LACOMBE.

Un gendarme et 1 cheval.

FORT-CHIPEWYAN.

Un sous-officier et 1 interprète.

PETIT LAC DE L'ESCLAVE,

Un sous-officier, 2 gendarmes, 1 interprète, 2 chevaux et 3 poneys.

DÉBARCADÈRE DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX.

Un sous-officier, 1 gendarme, 1 interprète et 2 poneys.

ATHABASKA-LANDING.

Un sous-officier, 1 gendarme et 2 chevaux.

Les détachements de Daim-Rouge et d'Innisfail ont été transférés à la division E en octobre dernier.

SURVEILLANCE.

Le 23 janvier, le brigadier Trotter partit pour le Fort-Résolution, accompagné d'un interprète et de deux témoins sauvages qui retournaient chez eux après avoir rendu témoignage dans la cause de meurtre de Sabourin, et trois attelages de chiens. Il apporta un petit courrier, et passa et visita les endroits suivants au cours de son voyage, savoir :—le lac La Biche, les forts McMurray, Chipewyan et Smith.

Le 3 février, le maréchal des logis Anderson et le gendarme surnuméraire Laboucan partirent avec six poneys et trois traîneaux pour le Débarcadère de la rivière LaPaix, *via* Athabaska-Landing et le Petit lac de l'Esclave, apportant le courrier pour ces endroits. Il avait reçu instruction d'inspecter les détachements, de rapporter les états et rapports, de faire l'inventaire des chevaux, des matériaux et des provisions. Ce sous-officier revint de la tournée de surveillance le 16 mars, ramenant ses poneys en bon état. Il rapporta que la neige était épaisse et les chemins fatigants dans la région du nord, de sorte qu'il a trouvé le voyage bien difficile. Des patrouilles ont aussi visité les endroits suivants, mais toujours en ayant à remplir quelque devoir défini de police, comme opérer les arrestations et surveiller les suspects, savoir : le lac La Selle, Edna, Manawan, le lac La Biche, le lac du Poisson-Blanc, le lac du Bon-Poisson, les lacs Vermillon, des Rapides

Croches, Victoria, les colonies galiciennes et allemandes. Les détachements sur le C. & E. ont visité les endroits suivants à des intervalles irréguliers durant l'année, savoir : lac Butor, lac au Pigeon, lac du Castor, lac du Bison et lac des Pins ; à ces endroits il y a de grands établissements.

### AIDE PRÊTÉE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

Des escortes ont été détachées et envoyées assister au paiement de la rente aux sauvages dans les différentes agences de ma circonscription, savoir : Hobbema, Stony-Plain et lac La Selle. Les paiements se sont opérés paisiblement et avec ordre.

### DISCIPLINE ET CONDUITE.

La conduite et la discipline de la division dans le cours de la dernière année ont été assez bonnes considérant le nombre de gendarmes surnuméraires employés et de recrues engagées. Un gendarme a été expulsé du corps dans le cours de l'an dernier.

### INSTRUCTION MILITAIRE, TIR À LA CIBLE.

L'instruction militaire, à cheval et à pied, a été pratiquée dans le cours de la dernière année lorsque c'était possible, et tous les hommes disponibles ont pratiqué le tir à la carabine et au revolver.

### CONFÉRENCES.

Les conférences ordinaires ont été discontinuées après le départ des hommes pour le Sud-Africain.

### PHYSIQUE.

Le physique de la division ne laisse rien à désirer.

### HABILLEMENT ET PETIT ÉQUIPEMENT.

Les effets d'habillement et le petit équipement qui nous ont été fournis sont de bonne qualité.

### RECRUES.

Pendant l'année deux recrues furent enrôlées. Deux hommes qui avaient été libérés au Yukon furent engagés de nouveau, quinze recrues furent reçues du Dépot, et cinq sous-officiers furent engagés de nouveau, et un sous-officier et un gendarme furent libérés à l'expiration de leur temps de service. Trois hommes furent transférés au Yukon et un à la division D, Macleod.

### SANTÉ.

La division a joui d'une bonne santé, le seul cas de maladie contagieuse étant un cas d'oreillons.

### DÉCÈS.

J'ai le regret d'annoncer qu'il y a eu un décès dans la division, d'un abcès du foie, savoir, le nº mat. 3622, gendarme Percy Chesley.

### DÉSERTIONS.

Il n'y a pas eu de désertions dans cette division cette année.

CHEVAUX.

Les chevaux de cette division ne sont pas dans l'état qu'ils devraient être, c'est dû à ce que les meilleurs chevaux du service ont été transférés aux carabiniers montés du Canada, ne nous laissant que de vieux chevaux à l'exception de six. Dans le cours de l'année un cheval est mort, deux ont été abattus, cinq chevaux de remonte ont été achetés dans la circonscription, ainsi que sept vigoureux poneys pour le service dans le nord, dix chevaux ont été reçus de Calgary, dont six transférés de la division E et quatre remontes.

ARMES ET MUNITIONS.

Les armes de la division sont en aussi bon état qu'on peut s'y attendre, considérant la longueur de leur temps de service.

HARNACHEMENT ET SELLERIE.

J'ai fourni trente selles aux carabiniers montés du Canada. On m'a fourni dix selles neuves à double sangle. J'ai quatorze selles à condamner. A mesure que l'on condamnera les vieilles selles, je suis d'avis que l'on devrait fournir au corps une selle plus légère et de modèle différent, parce que je trouve que le modèle actuel est trop lourd et encombrant, les sangles étant incommodes et difficiles à ajuster convenablement pour des recrues, ce qui fait que les chevaux sont hors de service à cause de blessures, etc., ce qui ne devrait pas être.

Le harnachement est en bon état en général, mais trois harnais ont été condamnés et il faudra deux ou trois harnais supplémentaires pour remplacer ceux envoyés dans le nord pour l'usage du détachement qui s'y trouve, et un autre a été remis à la division E.

C'est un sellier civil de la localité qui répare le harnachement et la sellerie.

VOITURES.

Les voitures sont en bon état, mais il faudra condamner deux barouches que je recommanderais de remplacer par deux voitures légères faites sur commande à Edmonton, parce que je considère qu'elles seront plus serviables et plus convenables que des barouches pour le service qu'on attend d'elles.

FOURRAGE.

Le prix de contrat pour l'avoine cette année, à cause de la saison pluvieuse, a été plus élevé que l'an dernier,

Pour la même cause, le foin a été plus difficile à obtenir, mais il a été meilleur marché que l'an dernier.

TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

Le service du télégraphe de l'Etat possède un fil reliant Edmonton-Est, *via* Battleford, à Qu'Appelle, avec bureau au village de Fort-Saskatchewan, au fort Saskatchewan (casernes), à Victoria et au lac La Selle, dans cette circonscription. Un fil est encore en usage depuis la colonie métisse du Père Lacombe au lac aux Œufs vers le nord.

Les casernes d'Edmonton sont reliées aux casernes de Saint-Albert par un téléphone.

Je crois qu'il est temps que le service du télégraphe de l'Etat soit poussé jusqu'au Petit lac de l'Esclave et Peace-River-Landing, *via* Athabasca-Landing.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

On tient une pompe à incendie, avec tous ses accessoires, dans un petit bâtiment situé au centre de la place de la caserne et à proximité de tous les bâtiments, l'infir-

merie exceptée. Sous la maisonnette de la pompe se trouve une citerne, qui contient 2,500 gallons d'eau, et qu'on tient constamment remplie en y versant de l'eau d'un puits qui est tout près et sous le même toit. On prend les précautions nécessaires contre le feu, et les bâtiments sont tous pourvus d'extincteurs Babcock, de seaux à incendie, de barils à eau, etc.

Nous aurions besoin de 200 pieds de boyau de plus, attendu que ce que nous en avons actuellement n'atteint pas l'enclos à foin. Comme notre approvisionnement d'eau actuel ne me paraît pas du tout suffisant en cas d'incendie, je suggère et recommande fortement d'ériger, près de la rivière, en aval des casernes, un moteur à vent, qui pompera de l'eau dans la citerne, et en outre approvisionnera généralement le poste. Cela reviendrait moins cher et serait plus satisfaisant que d'essayer à approfondir le puits actuel, à cause du sable mouvant, et nous dispenserait d'avoir un porteur d'eau à notre service.

### SERVICE DE L'EAU.

L'eau de la rivière Saskachewan sert encore à tous nos usages ici et à Edmonton. Il y a deux puits à ce poste, mais l'eau n'en est pas buvable.

### CHEMINS.

Cette année, les chemins dans la circonscription pourraient difficilement être pires. Les crues du printemps ont emporté un bon nombre de ponts sur les petits ruisseaux, bien que quelques-uns aient été renouvelés et plusieurs auront besoin de beaucoup d'ouvrage la saison prochaine. Dans certaines parties de la circonscription, surtout à l'est et au sud-est d'ici, les chemins se sont trouvés complètement submergés par places sur des distances considérables, uniquement à cause de la chute de pluie sans précédent l'année dernière.

### PONTS.

Le nouveau pont de trafic d'Edmonton a été formellement ouvert le 24 mai dernier. Aucun pont neuf n'a été construit cette année excepté aux endroits où les vieux ponts avaient été complètement emportés par les crues du printemps.

### PASSAGE D'EAU.

Il y a en fonctionnement dans cette circonscription sept bacs, dont un à Edmonton, un à Victoria, un aux Rapides Croches et un à Fort-Saskatchewan—tous sur la rivière Saskatchewan ; les trois autres sont échelonnés sur la nouvelle route qui mène au Petit lac de l'Esclave, savoir : un sur la rivière Pembina, un sur la rivière Athabasca, près des ruines du vieux fort Assiniboine, et sur les étroits du Petit lac de l'Esclave ; les deux premiers bacs ont très peu servi cette année, parce qu'à cause de l'anormale saison pluvieuse le gros du trafic dans cette direction s'est fait par Athabasca-Landing.

### LOIS DE TEMPÉRANCE

Le système de licence est en vogue dans certaines parties de ma circonscription. Des plaintes sérieuses ont été faites de temps à autre dans le voisinage du lac et de la région du Petit lac de l'Esclave, relativement aux grandes quantités des boissons qu'on y importe, et que l'ivrognerie régnait sur une grande échelle parmi la population indigène. Bien que je n'ai aucun doute qu'on y importe une certaine quantité de boisson, cependant, à cause du petit nombre de gendarmes dans une si vaste étendue de territoire et du fait qu'ils sont entravés par le manque d'un magistrat résidant, je crois que la loi a été mise en vigueur aussi bien qu'il était possible dans les circonstances. Vous connaissez bien d'après votre expérience dans les parties les plus anciennes des territoires, les difficultés de la mise en vigueur de la loi prohibitive des boissons, même

lorsque nous avions de plus grandes facilités que celles qui existent au Petit lac de l'Esclave.

Il y a eu neuf cas de vente, d'importation et de possession illégales de boissons, sur lesquels nous avons obtenu huit condamnations à des amendes variant de $50 à $100.

### MORVE, ACTYNOMICOSE ET FIÈVRE TYPHOÏDE.

Je suis heureux de faire rapport qu'autant que je sache les cas de morve deviennent rares dans la circonscription, trois cas seulement ayant été portés à ma connaissance dans le cours de la dernière année.

L'actynomicose semble aussi s'éteindre, aucun cas n'ayant été rapporté ou traité. Les cas de charbon (noire-cuisse) sont également plus rares que les années antérieures. La fièvre typhoïde parmi les chevaux a particulièrement régné dans toutes les parties de la circonscription.

### COLONISATION ET AGRICULTURE.

L'affluence de nouveaux colons cette année a été grande.

De nombreux délégués, surtout des Etats-Unis, ont visité la circonscription, et ils ont été en général frappés des capacités du pays au point de vue agricole, et de sa convenance comme nouvelle patrie pour les gens qu'ils représentaient. Je n'ai pas de renseignements sur les ventes dans les autres parties du pays, mais $275,000 représentent la valeur des instruments aratoires vendus dans Edmonton.

### ÉLEVAGE.

L'établissement de nouveaux ranches se continue, plusieurs ont été inaugurés et d'autres sont en projet, surtout dans le district de Vermillon, parce que la facilité d'y obtenir du foin est éminemment propre à cette branche de l'agriculture. Le bétail et les chevaux prospèrent dans toutes les parties de la circonscription et augmentent en nombre.

### BEURRERIES.

L'industrie du laitage a été, me dit-on, dans un état plus florissante que jamais, un plus grand nombre de cultivateurs lui donnant leur patronage et paraissant très satisfaits des résultats, bien que cette saison n'ait pas été des meilleures pour la crème, à cause du temps si pluvieux.

### PÊCHERIES.

Autant que son cadre restreint a pu le lui permettre, la gendarmerie a prêté toute l'aide possible au garde-pêche chef chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Grâce aux mesures de protection prises, il est généralement reconnu que le poisson, surtout le poisson blanc, augmente.

### ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

L'équipement est en bon état et suffisant pour nos présents besoins.

### MOBILIER DE CASERNEMENT.

Nous avons quelques couchettes de fer à ce poste, mais il nous en faudra d'autres, parce que nous nous servons encore de couchettes de bois. Le reste du mobilier est complet.

AMÉLIORATIONS AUX CASERNEMENTS.

Notre propre charpentier a fait quelques légères réparations où c'était nécessaire, et il a également fait les ouvrages suivants. Le vieux corps de garde étant en très mauvais état et peu solide, il est devenu absolument nécessaire de faire les réparations suivantes, le corps de garde a reçu un plancher neuf, la partie sous les cellules et les fondations a été remplie de pierres, et un plancher double séparé par des feuilles d'acier a été posé et on a reconstruit les cellules. La cuisine et une partie du toit du logement des inspecteurs ont été élevés, recouverts en bardeaux et boisés à l'intérieur.

AUTRES AMÉLIORATIONS À FAIRE.

Le quartier et le mess des sous-officiers ont besoin de nouvelles fondations, de nouvelles poutres, de planchers, d'être élevés de deux pieds et d'être lambrissés, le coût de ces réparations, y compris la construction d'une cheminée neuve et les réparations de la cuisine, sera d'environ $450. Le vieux corps de garde ayant été réparé à l'intérieur dans le cours de l'année, et une nouvelle prison bâtie tel que proposé à Edmonton, il pourrait servir pour l'année qui approche, si l'on accordait environ $100 pour le couvrir en bardeaux et faire d'autres réparations nécessaires. Presque tous les bâtiments ont besoin d'être peinturés à l'intérieur, parce qu'il y a plus de six ans qu'ils l'ont été ; il faudrait environ $200 pour les matériaux et la main-d'œuvre.

Le plancher de l'écurie aura besoin de réparations l'an prochain, il faudra aussi voir au drainage ; je crois que $250 me permettront de faire les réparations nécessaires et mettre l'écurie en bon état.

SAUVAGES.

La conduite des sauvages durant l'année a été bonne, on a rapporté plusieurs cas de vols de chevaux, mais il n'y a eu qu'une seule condamnation.

Je n'ai donné aucuns secours aux métis dans le cours de la dernière année, et aucun cas d'indigence n'a été porté à ma connaissance.

VOIES FERRÉES.

Il n'y a encore qu'un chemin de fer dans ma circonscription : celui de Calgary à Edmonton, qui est un embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique. Il a été fait beaucoup d'améliorations le long de cette route pendant l'année. Nous avons maintenant quatre trains par semaine, dans chaque sens.

CANTINE.

En raison de la faiblesse numérique de la division, la cantine est maintenant fermée.

INSPECTIONS.

Vous avez vous-même inspecté la division le 31 août de cette année.

FEUX DE PRAIRIE.

Je suis heureux de dire que cette année les feux de prairies ont été inconnus dans l'Alberta-Nord, les deux condamnations obtenues, tel qu'indiqué dans le sommaire classifié, étant dans le district d'Athabasca. Je crains que si l'été prochain est sec nous souffrirons beaucoup pour cette raison, à cause de la grande affluence de colons pendant les deux dernières saisons, qui par inexpérience seront susceptibles d'allumer des feux, et qu'un grand nombre de colons allumeront exprès des feux pour se débarrasser de

l'épaisse venue de saules qui, à cause de l'extrême humidité des deux dernières saisons, s'est tellement propagée qu'elle a empêché l'herbe de pousser.

MILLES PARCOURUS.

Le nombre total de milles parcourus par les chevaux de la division dans la dernière année a été de 64,921. Et par les chiens, 1,450 milles.

CRIMINALITÉ.

Je suis heureux qu'il n'y ait eu aucun crime d'une nature très grave dans le cours de la dernière année, bien qu'il y ait eu augmentation dans le nombre total de causes à traiter, au nombre de 308. contre 234 l'an dernier.

Il y a eu six cas de vol de bétail, qui tous ont été soit rejetés, par le procureur de la Couronne ou par le juge lorsqu'ils ont été portés devant lui. Il paraît à peu près impossible d'obtenir une condamnation pour vol de bétail, car si le bétail est réellement volé il est abattu tout de suite,et sa disparition ne laisse aucune trace, et je suis aussi d'opinion que dans bien des cas de prétendu vol de bétail les animaux se sont simplement égarés, et dans bien des cas à ma connaissance il revient après quelque temps.

Il y a eu quinze cas de vol de chevaux sur lesquels il y a eu six condamnations, dans d'autres il y avait une certaine apparence de droit, qui démontrait qu'il n'y avait aucun motif légal de porter ces accusations.

De fait il n'y a eu que très peu de cas flagrants de vol de chevaux. Dans une grande circonscription comme celle-ci, où il y a un si grand nombre de bêtes éparses, des hommes peuvent arriver en possession de ces bêtes éparses sans intention de les voler, et même s'ils les volent, il est très difficile dans les circonstances de le prouver. Un colon voit un cheval près de sa maison, il erre probablement avec son propre troupeau, cela dure pendant un an ou plus, personne ne vient le réclamer, après un certain temps il s'en empare et le fait travailler, puis arrive le propriétaire, le colon refuse de donner le cheval ou les chevaux, selon le cas, une plainte de vol de chevaux est logée, le colon est arrêté et condamné à subir son procès, et en général le juge renvoie ces causes.

Un sauvage fut arrêté et amené à Calgary pour vol de cheval, il fut amené devant le juge et la cause fut rejetée, il fut immédiatement arrêté de nouveau et ramené à Wetaskiwin, où il avait été arrêté en premier lieu, et condamné à subir son procès sur une accusation semblable, il fut amené devant le juge à la dernière session de la cour Suprême et fut condamné à six mois de prison avec travail obligatoire.

Henry Lennie et Jean-Baptiste Faucheneuve furent arrêtés à Edmonton sur un mandat de Wetaskiwin et Leduc pour vol évident de chevaux, et chacun fut condamné par le juge Rouleau à cinq ans dans le pénitencier de la Montagne-de-Pierre sur deux accusations distinctes.

Deux personnes, Stefan Ludwig et Lasko Slewinski furent condamnés à un temps d'emprisonnement dans la prison de Régina pour bris de maison, le premier a été condamné à trois ans et le second à deux ans respectivement, le 24 octobre dernier, par le juge Rouleau.

Quatre-vingt-six prisonniers ont été enfermés dans le corps de garde au fort Saskatchewan et soixante et dix-sept à Edmonton, formant un total de 163, sur ce nombre neuf étaient des aliénés, huit furent envoyés à Brandon et un à l'hôpital général d'Edmonton, où il a recouvré la santé. A présent il y a un prisonnier qui purge une condamnation de douze mois pour larcin, dans le corps de garde du fort Saskatchewan,

Voici un sommaire classifié des causes entendues pendant l'année :—

SOMMAIRE CLASSIFIÉ des causes dans la circonscription de la division G pour l'année 1900.

| —— | Causes inscrites. | Condamnations. | Renvoyées, retirées et pas de procès. |
|---|---|---|---|
| Corruption et désobéissance— | | | |
| Résister à arrestation | 1 | 1 | |
| Evasion | 1 | ........... | En liberté. |
| Tromper la justice— | | | |
| Parjure | 3 | 1 | 2 |
| Crimes contre la religion et la morale— | | | |
| Vagabondage | 6 | 5 | 1 |
| Ivresse, dé-ordre et tapage | 61 | 57 | 4 |
| Menaces | 4 | 3 | 1 |
| Crime contre nature | 1 | ........... | Folie. |
| Essayer de procurer le viol de femmes | 4 | ........... | 4 |
| Crimes contre l'ordre public— | | | |
| Porter des armes cachées | 6 | 4 | 2 |
| Crimes contre la personne— | | | |
| Viol | 1 | ........... | 1 |
| Séduction | 2 | 1 | 1 |
| Négligence causant blessure corporelle | 1 | ........... | 1 |
| Voies de fait | 51 | 29 | 22 |
| " (graves) | 4 | 1 | 3 |
| Crimes contre la propriété | | | |
| Tuer du bétail et des chevaux | 3 | 1 | 2 |
| Vol de chevaux | 15 | 6 | 9 |
| Vol de bétail | 6 | ........... | 6 |
| Larcin | 23 | 18 | 5 |
| Recevoir des effets volés | 2 | 1 | 1 |
| Effraction pour commettre un acte criminel | 2 | 2 | |
| Faux prétextes | 5 | ........... | 5 |
| Faux | 1 | Attendant | procès. |
| Incendie | 1 | ........... | 1 |
| Fraude | 1 | ........... | 1 |
| Crimes contre l'Acte des sauvages— | | | |
| Fournir des boissons enivrantes aux sauvages | 12 | 10 | 2 |
| Couper du bois sur la réserve | 3 | 3 | |
| Empiétement sur la réserve | 1 | 1 | |
| Apporter des boissons sur la réserve | 1 | 1 | |
| Fuir de l'école industrielle | 4 | 4 | |
| Crimes sous l'ordonnance des T. du N.-O.— | | | |
| Feux de prairie | 2 | 2 | |
| Maîtres et serviteurs | 9 | 6 | 3 |
| Ordonnance contre les boissons | 16 | 12 | 4 |
| Sauvages ivres | 2 | 2 | |
| Insanité | 9 | 8 | 1 |
| Ordonnance concernant le gibier | 8 | 8 | |
| Divers | 16 | 5 | 11 |
| Avoir illégalement des boissons en sa possession dans le territoire prohibé | 12 | 11 | 1 |
| Méfait | 8 | 2 | 6 |
| Total | 308 | 205 | 102 |

ÉVÉNEMENTS ET INCIDENTS.

Le 18 avril le commissaire des sauvages Maerea, avec une escorte composée d'un maréchal de logis et de cinq gendarmes, partit par la route de terre pour le Petit-lac-de-l'Esclave, pour payer les rentes dans la région du nord.

Le 23 avril M. A. C. Talbot arriva à Fort-Saskatchewan afin d'arpenter de nouveau une partie de la réserve de la gendarmerie, aussitôt après avoir terminé son travail il retourna à Edmonton.

Le 11 mai, un nommé Tenon Champagne, résidant à environ cinq milles de Fort-Saskatchewan, fut tué par la foudre. J'envoyai notre médecin et un détachement faire une enquête. Le médecin fit rapport que cet homme était mort des effets de la foudre, et sur son rapport, le coroner décida qu'une enquête était inutile.

Le 19 juin on trouva le corps d'un ex-gendarme nommé Jones flottant sur la rivière. Cet homme avait disparu en novembre 1899, on supposait qu'il était tombé à travers la glace en essayant de traverser la rivière à l'époque où la glaee n'était pas sûre. Une enquête eût lieu et le jury rapporta un verdict de trouvé noyé, le cadavre était trop décomposé pour déterminer comment il était mort.

Le 5 août, conformément aux instructions reçues, le maréchal de logis Rudd, quatre gendarmes, un attelage et trois chevaux de selle, se rendirent aux colonies galiciennes à Wostock pour y établir une quarantaine, une forme virulente de fièvre scarlatine s'y étant déclarée. Ils restèrent en service à cet endroit jusqu'au 6 septembre, date à laquelle tous signes de fièvre étant disparus, ils furent ramenés.

Le 19 octobre Son Excellence le gouverneur général arriva à Strathcona, accompagné de lady Minto et de sa suite, une escorte de gendarmerie, sous mon commandement, composée de dix-sept sous-officiers et hommes, d'un attelage à quatre chevaux et de deux attelages doubles, alla à sa rencontre. Je crois que Son Excellence a été satisfaite de sa réception et de notre service auprès d'elle.

Il y a eu plusieurs cas de coups de feu accidentels dans le cours de l'année, deux dans le voisinage d'Edmonton, dans lesquels il y a eu suicide, un à Lacombe, causé par la décharge accidentelle d'un fusil de chasse entre les mains d'une autre personne. Le verdict rapporté à l'enquête du coroner dans ces cas a été "mort causée par accident".

Un sauvage du nom de Napau-ean, au Petit-lac-de-l'Esclave, a été tué ce printemps par son compagnon pendant qu'ils étaient à la chasse. Le brigadier Phillips fit une enquête et il paraît qu'il a été tué par son compagnon, qui par erreur l'a pris pour un caribou.

En terminant, je signale de nouveau que l'effectif de la gendarmerie dans cette circonscription n'est pas à la hauteur des besoins, cela devrait être évident lorsque l'on tient compte de la forte augmentation de population et de la vaste étendue de territoire à surveiller ; une autre chose qui augmente la difficulté du service de la gendarmerie dans cette circonscription, est la nature polyglotte de la population, il faut parfois avoir recours aux services de quatre interprètes différents.

Pour être réellement efficace, cette division devrait se composer d'au moins cent hommes ou plus. Il y aurait alors toujours assez d'hommes au quartier général pour assurer le maintien d'une discipline convenable, ce qui est à peu près impossible dans les circonstances présentes.

Il faut prévoir que l'ouvrage de la gendarmerie dans cette circonscription augmentera tous les jours maintenant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. H. GRIESBACH,
Surintendant, commandant la division G.

# ANNEXE D.

## RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT G. B. MOFFATT, DIVISION A.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
MAPLE-CREEK, 30 novembre 1900.

Au Commissaire
de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice clos aujourd'hui.

Ayant été absent de la circonscription depuis le 24 décembre dernier jusqu'au 2 juillet, j'appuie entièrement sur les archives du bureau pour donner les renseignements sur ce qui s'est passé durant cette période.

Les espérances des éleveurs et autres ont été encouragées cette année par un printemps très hâtif, qui suivant un hiver très doux promet de rendre le bétail prêt pour le marché très à bonne heure.

On peut dire que le printemps a commencé le 9 mars, alors que la neige avait complètement disparu, et après cette date il ne s'est formé que très peu de glace.

Le bétail a passé l'hiver en très bonne condition, et bien que le manque presque complet de pluie durant l'été ait ruiné le grain et les autres semences, que l'herbe fut très courte et arriérée, il a cependant continué d'engraisser, et les éleveurs disent qu'il est de meilleure et plus ferme qualité que si l'herbe avait été plus belle et plus vigoureuse, ce qui rend le bétail plus propre à être expédié de bonne heure dans la saison.

Il n'y a eu virtuellement aucune pluie durant le printemps et l'été, et bien que cela ait paru avantageux pour le bétail errant sur le ranche, les éleveurs ont éprouvé de grands désavantages quant à leur récolte de foin, et excepté sur les terres irriguées ou sur le bord des marais, il n'y avait absolument aucun foin à couper qu'après le commencement des pluies en août, alors la croissance a été très rapide, mais à cause des ondées presque quotidiennes en août et septembre et dans la première moitié d'octobre, on a eu de grandes difficultés à faire sécher le foin après l'avoir coupé, et si l'hiver prochain est long et dur, un grand nombre d'éleveurs se trouveront probablement à court de foin.

Un tableau des importations et des exportations de bétail annexé au présent démontre une forte augmentation sur les années antérieures, et comme les prix réalisés sont bien meilleurs, une forte somme d'argent a circulé dans la circonscription, et s'est trouvé remplacée dans cette industrie par l'achat d'animaux d'engraissement. Jusqu'au dernier moment je n'ai pu obtenir le chiffre du bétail sur pieds expédié et importé dans la circonscription auxiliaire de Medicine-Hat, de l'inspecteur local du bétail, et les livres du fret du chemin de fer du Pacifique Canadien ayant été détruits par un incendie de leur hangar l'été dernier, je suis incapable d'obtenir des renseignements exacts de cette source. On dit cependant que le nombre exporté a légèrement dépassé celui de l'an dernier et se chiffre à peu prè par 5,000 têtes.

EXPORTATIONS.

| De | Bétail. | Chevaux. | Moutons. | Laine. |
|---|---|---|---|---|
| Maple-Creek | 5,604 | 176 | 1,493 | 48,980 |
| Medicine-Hat | ........ | ........ | ........ | ........ |
| Walsh | ........ | ........ | ........ | ........ |
| Swift-Current | 160 | ........ | 2,187 | 56,934 |
| Lac-aux-Joncs (*Rush-Lake*) | 2,347 | 29 | ........ | ........ |
| Stair | ........ | ........ | ........ | ........ |
| Total | 8,111 | 205 | 3,680 | 105,914 |

IMPORTATIONS.

| À | Bétail. | Chevaux. | | Moutons. | Taureaux, pur sang. |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Par chemin de fer. | Par terre. | | |
| Maple-Creek | 4,285 | 84 | 856 | 40 | 32 |
| Medicine-Hat | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| Walsh | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| Swift-Current | 259 | 1 | ........ | ........ | ........ |
| Lac-aux-Joncs (*Rush-Lake*) | 1,588 | 453 | ........ | ........ | ........ |
| Stair | ........ | ........ | ........ | ........ | ........ |
| Totaux | 6,132 | 538 | 856 | 40 | 32 |

CRIMINALITÉ.

Les magistrats dans cette circonscription ont entendu cent quarante-sept (147) causes depuis le 1er décembre 1899.

La cause de tentative de meurtre arrivée à Medicine-Hat en juin 1899, était le résultat d'une querelle entre deux tailleurs de pierre de l'endroit, tous deux étrangers. Le nommé Van Hyden, qui a été arrêté, étant devenu furieux contre son compagnon, l'attaqua avec un couteau et fut promptement renversé par terre par un coup sur la tête avec un marteau de tailleur de pierre, et fut arrêté à la suite de la plainte portée contre lui. Il fut condamné à subir son procès et la cause fut appelée devant la cour Suprême à Medicine-Hat le 2 novembre, le plaignant ne s'étant pas présenté, Van Hyden fut relâché sur son propre cautionnement pour comparaître à la prochaine session de la cour le 2 février suivant, lorsque la cause fut renvoyée faute de preuve.

Léon Hogue et Joseph Dechêne furent appréhendés à Medicine-Hat le 7 novembre 1899, accusés de voies de fait aggravées sur Richard Hill, un commis de buvette de l'American Hotel. Dans le fracas qui s'ensuivit, Hill eût la jambe brisée ; les prisonniers furent condamnés à subir leur procès, reconnus coupables et condamnés à trois mois de prison avec travail obligatoire ; le juge Scott prenant en considération le fait qu'ils avaient déjà passé trois mois en prison en attendant leur procès.

Le cas de vol de bétail était celui d'un de nos propres hommes : l'ex-gendarme n° 3383, H. R. Forsyth, qui était en service dans le village. Il vendit à un boucher de la localité un jeune taureau portant une marque très effacée, qu'on a trouvé appartenir à M. John Lawrence, aîné, de Fish-Creek.

M. Douglas, l'inspecteur du bétail, trouva la peau de l'animal dans la boutique du boucher et s'assura qu'il avait été acheté de Forsyth, et informa le gendarme auxiliaire Paterson de ce fait, et ce dernier recueillit assez de preuves en peu de temps pour le justifier de soumettre tous les faits devant l'officier commandant.

Le gendarme Forsyth, qui à l'époque était malade à l'hôpital sous traitement pour une blessure de balle infligée par lui-même dans la jambe, fut mis en état d'arrestation, et subit un examen préliminaire devant l'inspecteur Harpe, J.P., le 27 janvier, ayant pour défenseur M. P. J Nolan, avocat, de Calgary, qu'il avait reteuu.

L'accusé fut condamné à subir son procès devant la prochaine cour de juridiction compétente, qui fut tenue à ce poste par le juge Scott, le 26 avril, lorsqu'une condamnation fut obtenue et le prisonnier condamné à deux ans et huit mois d'emprisonnement avec travail obligatoire dans le pénitencier provincial de la Montagne-de-Pierre.

Le cas de coup de feu et blessures a été adjugé par le J. de P. qui a entendu la cause, être le résultat d'un accident dû à la manutention négligente d'armes à feu.

Ce sont les cas les plus graves venus à notre connaissance, comme on le verra par le sommaire annexé, et dont de beaucoup le plus grand pour-cent tombe sous l'Acte des vagabonds, et un grand nombre étaient des métis venus dans la circonscription pour les paiements de scrip.

La circonscription est ordinairement paisible et se conduit bien, bien qu'il y ait certains endroits où, comme je l'ai dit, l'été dernier, il serait bon de placer un homme pour surveiller la manutention illégale du bétail.

Sommaire classifié des crimes dans la circonscription de la division A pour l'année 1899.

| Crimes. | Causes inscrites. | Condamnations. | Renvoyées, retirées et pas de procès. |
|---|---|---|---|
| Acte des douanes— | | | |
| Infraction de | 1 | 1 | |
| Mépris de cour | 2 | 2 | |
| Crimes contre la religion et la morale, etc.— | | | |
| Vagabondage | 13 | 13 | |
| Ivresse et désordre | 44 | 43 | 1 |
| Faire du tapage | 3 | 3 | |
| Abus de langage | 7 | 4 | 3 |
| Crimes contre la personne— | | | |
| Voies de fait | 10 | 8 | 2 |
| Tentative de meurtre | 1 | ........ | 1 |
| Refus de pourvoir au besoin de la femme et de la famille | 2 | ........ | 2 |
| Coup de feu et blessures | 1 | ........ | 1 |
| Blessures avec intention | 2 | 2 | |
| Crimes contre la propriété— | | | |
| Apporter au Canada des biens volés | 1 | ........ | 1 |
| Vol de bétail | 1 | 1 | |
| Obtention d'argent sous de faux prétextes | 1 | ........ | 1 |
| Larcin | 9 | 3 | 6 |
| Crimes contre l'ordre public— | | | |
| Porter des armes à feu chargées | 1 | 1 | |
| Crimes contre l'Acte des chemins de fer— | | | |
| Voyager sans payer sa place | 8 | 8 | |
| Crimes contre l'Acte des sauvages— | | | |
| Fournir des boissons aux sauvages | 4 | 3 | 1 |
| Sauvages ivres | 2 | 1 | 1 |
| Crimes contre l'ordonnance des T. du N.-O.— | | | |
| Ordonnance concernant les boissons | 6 | 3 | 3 |
| Maîtres et serviteurs | 8 | 4 | 4 |
| Fourrière | 1 | ........ | 1 |
| Municipale | 8 | 7 | 1 |
| Insanité | 3 | 3 | |
| Animaux errants | 3 | 2 | 1 |
| Marque | 2 | 1 | 1 |
| Feux de prairie | 3 | 3 | |
| Total | 147 | 116 | 31 |

BÉTAIL AMÉRICAIN.

Il nous arrive encore des plaintes de la part des colons qu'un grand nombre de bêtes à cornes américaines s'égarent ou sont élevées sur notre côté de la frontière.

Ci-devant lorsqu'on employait des cavaliers le long de la frontière, il était possible jusqu'à un certain point de restreindre cet ennui, mais pendant le dernier été le nombre d'hommes dans la division a été si faible que le détachement a été employé à un service purement de police, et n'a pu rien faire pour chasser ce bétail.

La longueur de la frontière dans cette circonscription est considérable, située comme elle l'est entre la traverse de Kennedy sur la rivière du Lait et un point au sud du creek aux Serpents, environ 138 milles en tout, avec les détachement tels qu'ils existent, savoir trois hommes à Ten-Mile et East-End chacun, et un homme à Farewell, on comprendra facilement l'impossibilité de les parcourir à cheval pour renvoyer le bétail américain.

La traverse de Kennedy, située à 55 milles de Ten-Mile, devrait, je crois, faire partie de la circonscription de Lethbridge, se trouvant tout près du détachement de Pendant-d'Oreille.

DOUANES.

A ce port d'entrée, les perceptions se sont élevés à $2,734.93, surtout sur les chevaux importés du Montana, sur 614 desquels on a payé les droits, et 242 furent entrés en franchise comme effets de colons, formant un total de 856 têtes importées.

Outre cela, une bande de 119 chevaux fut saisie par ordre du percepteur des douanes de Lethbridge, entre les mains de Thos. Jeffries pour infraction des règlements douaniers, et fut subséquemment relâchée par la même autorité, après que Jeffries eut déposé $500 pour couvrir le montant des droits.

Une saisie d'environ 4,000 moutons fut pratiquée d'après nos instructions sur une lettre de vous à l'inspecteur des ports, Winnipeg, dans le mois d'octobre, au sud du détachement de East-End. On faisait paître ces moutons de notre côté de la frontière ; ils furent retenus pendant deux semaines et relâchés par l'ordre du commissaire des douanes, les parties intéressées garantissant les frais de la saisie.

Il y avait eu d'autres troupeaux formant un total de 20,000. Ces derniers étaient partis lorsque nos hommes sont arrivés.

CONDUITE.

A deux ou trois exceptions près la conduite des hommes de cette division a été très bonne.

HARNACHEMENT.

Nous avons dans cette division huit harnais (charrette), trois de trait, deux simples, treize paires de roues (grosses) et six paires de roues (légères.) C'est plus qu'il n'en faut pour notre usage actuel, mais avant de recommander d'en condamner je voudrais qu'un homme compétent les examine tous et choisisse ceux qui sont dans le meilleur état, et les mette en parfait ordre.

SANTÉ.

La santé de la division a été très bonne pendant toute l'année.

CHEVAUX.

Depuis le départ pour l'Afrique-Sud du 2e bataillon des carabiniers montés du Canada, en janvier dernier, cette division a été presque paralysée par le manque de chevaux, tant de selle que de trait. Tous nos meilleurs chevaux de selle ont été pris, de même que nos meilleurs chevaux de trait, de sorte qu'il était difficile d'en appareiller une paire parmi ceux qui restaient.

Récemment la division a reçu sept chevaux de remonte achetés dans la circonscription, et deux autres furent transférés de Calgary.

L'effectif actuel de la division en chevaux est de quarante.

Six chevaux ont été réformés et vendus aux enchères publiques dans le village, le 27 octobre, et ont rapporté un prix raisonnable, et nous avons également vendu deux remontes de la milice que la gendarmerie n'avait pas accepté.

Je suis très mal pourvu en chevaux de trait, et parmi les animaux offerts en vente, tant ici qu'à Medicine-Hat, aucun n'était convenable pour ce service.

SAUVAGES.

Il y a quelques vagabonds (principalement des Cris) dans cette circonscription ; ils résident près de Medicine-Hat et dans le voisinage de ce poste ; on en trouve aussi quelques-unes près de Swift-Current et de Saskatchewan-Landing.

On a récemment pris un recensement pour l'information du département des Sauvages, et on a trouvé que leur nombre dans cette circonscription se chiffrait par 128.

En général, ils sont paisibles et bien disposés à travailler lorsqu'on leur offre de l'ouvrage, mais s'ils ont la chance de se procurer des boissons, ils ne laissent pas échapper l'occasion.

Quatre cas de fourniture de boissons aux sauvages ont été portés devant les magistrats de la circonscription, et l'on a obtenu trois condamnations, dans deux desquelles une amende de $50 a été imposée, dans l'autre cas, plaidé devant M. W. R. Abbott, J.P., et moi, nous avons condamné le délinquant à six mois dans la prison de Régina avec travail obligatoire.

PETIT ÉQUIPEMENT ET HABILLEMENT.

Dans la première partie de l'année nous avons eu beaucoup de difficulté à obtenir les habillements nécessaires ; c'était sans doute dû à la grande affluence de recrues, et cela s'est en grande mesure amélioré depuis octobre, et à l'exception de quelques articles, le petit équipement des sous-officiers et des gendarmes de cette division est pour le présent au complet.

INSTRUCTION MILITAIRE.

Au commencement du printemps l'effectif de la division était très faible, et aucune instruction militaire n'a été donnée ; mais après l'arrivée du premier renfort de recrues, elles furent exercées, à pied et à cheval, alternativement.

Récemment le maréchal de logis Brooke les a exercés deux fois par semaine.

LE TIR À LA CIBLE

a commencé le 3 septembre et s'est continué selon les circonstances jusqu'au 12 septembre, et au cours du tir deux ou trois accidents eurent lieu par suite de munitions défectueuses faites en 1896 par la Compagnie de cartouches Fédérale. Deux ou trois capusines de mousquetons furent brisées, et dans un cas la douille de la cartouche s'est brisée à l'épaule et la moitié a passé par le canon avec la balle. Ayant fait rapport de la chose au quartier général, j'ai reçu instruction de discontinuer le tir jusqu'à nouvel ordre. Plus tard, lorsqu'on nous eût fourni des munitions américaines, le temps est devenu très froid, et je n'ai pu terminer le tir.

Des hommes stationnés au quartier général de la division, un aussi grand nombre que possible y ont pris part, mais il a été impossible à cette date avancée de faire tirer tous les hommes, ou de faire revenir tous les hommes des détachements pour cela.

VOITURES.

La division possède une ambulance ; six barouches à 2 chevaux ; une légère voiture à ressorts ; deux barouches à 1 cheval ; deux camions plates-formes ; une voiture à deux ressorts ; dix voitures pour le bois ; trois gros traîneaux et quatre traîneaux légers et un *jumper*.

QUARANTAINE.

La circonscription a été en quarantaine pour cause de gale pendant l'année, et tout le bétail expédié a été inspecté par notre sous-officier vétérinaire, ou par un vétérinaire nommé et employé à cette fin.

Je suis heureux de faire rapport que depuis l'hiver dernier il y a eu une grande diminution dans le nombre d'animaux atteints de cette maladie, non pas à cause d'aucun manque de vigilance de notre part, mais la maladie ayant été traitée par les propriétaires du bétail affecté lorsqu'ils la découvraient, et pour causes climatériques, a grandement diminué.

Dans ce voisinage immédiat, et dans la partie est des montagnes du Cyprès, on n'en a pas observé un seul cas depuis l'ouverture du printemps.

Dans le rabattage du printemps en juin, il y avait au moins 15,000 bêtes à cornes réunies dans un rayon de 40 milles autour de ce poste, et chaque animal était propre, tandis que dans le rabattage dans la circonscription de Medicine-Hat, on n'a trouvé que sept têtes affectées de la gale, et deux d'actynomicose, ces dernières furent abattues, et celles qui avaient la gale furent remis à leurs propriétaires pour les faire soigner.

Les deux stations d'immersion commencées l'an dernier et presque terminées à l'automne, n'ont pas été finies, et par conséquent n'ont pas été employées, parce que le traitement du bétail en petit nombre peut se faire plus économiquement à la main.

On a découvert quelques cas de gale depuis les rabattages du printemps dans les circonscriptions auxiliaires de Josefsburg et de Medicine-Lodge. L'inspecteur vétérinaire Hargrave les examina et les mit en quarantaine dans les étables des propriétaires.

Dans le cours de l'an dernier on n'a trouvé que 15 têtes de bétail atteintes d'actynomicose, ce qui n'est pas cinq pour cent du nombre atteint en 1898. Deux taureaux pur sang importés furent éprouvés pour la tuberculose et accusèrent une réaction ; ils furent abattus tous les deux.

Il n'y a eu virtuellement aucune maladie parmi les chevaux dans la circonscription, on fit un rapport à notre vétérinaire contre une vieille jument et on le pria de la soigner pour le rhume, sur examen on soupçonna la tuberculose, mais elle mourut avant qu'on ait pu lui faire subir l'épreuve.

On a trouvé un poney sauvage affecté de la morve au nord-ouest de Medicine-Hat, et on l'abattit le 13 juin ; on n'a pu en découvrir le propriétaire.

L'adjudant sous-officier Coristine me remit son rapport sur les affaires de la quarantaine pour le ministère de l'Agriculture le 1er novembre, et je vous l'ai transmis.

## CASERNES ET BATIMENTS.

Relativement aux bâtiments composant les casernes originaires de Maple-Creek, construites en 1883, je désire porter à votre attention qu'il serait bon d'y faire quelque chose aussitôt qu'on pourra commencer l'ouvrage au printemps. Il faudra les lever et les placer sur des fondations solides, de préférence en pierre, qu'on peut se procurer sur les coteaux environnants.

Les bâtiments en question sont ceux qui font face à la Place des Casernes, savoir : le logement de l'officier commandant, la chambre d'ordinaire, le bureau de la division, le *mess* des maréchaux de logis, les écuries, le magasin du fourrier, et la caserne des hommes avec chambre de *mess* et cuisine en arrière. Les blocs de bois sur lesquels reposaient les soles de ces bâtiments à l'époque de leur construction sont complètement pourris, et les soles, au lieu d'être au-dessus de terre et saines, reposent maintenant sur la terre et pourrissent rapidement, et il en résulte que les planchers sont beaucoup plus hauts dans le centre qu'autour des murs extérieurs et ont laissé les murs extérieurs s'affaisser tellement qu'il y a un bourrelet dans les planchers qui presque tous penchent vers l'extérieur.

Ce tassement continuel fait qu'il n'est pas possible d'empêcher les enduits des murs et des plafonds de se fendiller et de tomber.

## DÉTACHEMENTS.

Il n'y a eu aucun changement dans les postes des détachements depuis le dernier rapport : ils sont situés à Medicine-Lodge, Ten-mile, Farwell et East-End, dans les Buttes du Cyprès, et à Medicine-Hat, au poste de ville de Maple-Creek, et à Swift-Current sur le chemin de fer du Pacifique Canadien.

Le poste de Medicine-Lodge se compose d'un maréchal de logis et de deux gendarmes, c'est un vaste arrondissement très peuplé qui comprend la colonie allemande de Josefsburg que l'on visite toutes les semaines, la patrouille y passant la nuit.

Celui de Ten-Mile se compose actuellement de deux gendarmes et d'un auxiliaire, qui de même que les autres a reçu avis de sa libération imminente et qui sera remplacé par un gendarme ; ils ont une vaste étendue de frontière à surveiller, outre les colonies de Four-Mile-Coulee et le long de Battle-Creek.

A Farwell, depuis un an, il y a un seul gendarme auxiliaire ; il a également reçu avis et sera licencié dans peu de temps, il n'y a pas grande surveillance à exercer en cet endroit.

East-End a trois hommes (un auxiliaire qui sera licencié aussi), un assez grand nombre de colons sont arrivés dans cet arrondissement dans un rayon de 15 milles du poste, quelques-uns sont des métis du Nord qui sont revenus du Montana au Canada pour les paiements du scrip.

On a récemment établi un bureau de poste au Creek du Français, à 9 milles du détachement.

Je ne considère pas que Medicine-Lodge, Ten-Mile et East-End aient l'effectif voulu pour remplir convenablement le service et faire des patrouilles efficaces, et, à mon avis, Farwell devrait aussi avoir un homme de plus, surtout pendant les mois d'hiver, puisque l'ordre que nous avons reçu comporte que toutes les patrouilles doivent se composer de deux hommes au moins, et cependant avec le nombre d'hommes à ma disposition je suis incapable de renforcer aucun de ces postes.

INSPECTIONS.

Le 12 octobre vous avez vous-même fait l'inspection de la division et des casernes, y compris les magasins et les bureaux, et vous avez examiné les différents livres et comptes.

Le poste est inspecté tous les jours par l'officier d'ordonnance et une fois la semaine par l'officier commandant.

Le détachement de Medicine-Hat a été inspecté une fois par mois par l'officier alors en commandement, jusqu'en juillet, et après cela par le maréchal de logis chef intérimaire et par moi-même le 16 novembre.

Les détachements à East End et Ten-Mile ont été inspectés par le maréchal de logis chef intérimaire en septembre et octobre, mais comme il n'y avait pas un autre officier dans le poste, je n'ai pu faire la tournée des détachements depuis mon retour de congé dans l'est du Canada en juillet.

RATIONS ET FOURRAGE.

Les rations fournies par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, par contrat, ont été uniformément de bonne qualité.

Je n'ai pu faire un contrat satisfaisant pour la fourniture du beurre, depuis juillet dernier, et l'ai acheté selon les besoins, presque tout de la beurrerie du gouvernement fédéral.

La nouvelle échelle de rations est entrée en vigueur le 1er novembre dernier, et les hommes apprécient beaucoup les articles additionnels qu'on leur fournit.

Les entrepreneurs pour la fourniture de foin à ce poste ont eu beaucoup de difficulté à compléter leurs meules, à cause des fortes et continuelles pluies durant la fenaison et des mauvais chemins qui en ont résulté, j'ai demandé une extension de temps que vous avez accordée.

CONTINGENTS POUR L'AFRIQUE DU SUD.

Dans le cours de décembre 1899 un appel de volontaires a été fait dans cette division pour le 2e bataillon des carabiniers montés du Canada, alors en voie d'organisation. Quinze sous-officiers et hommes se sont présentés volontairement, et six furent acceptés, ils partirent pour Régina le 6 janvier, amenant avec eux dix-huit chevaux de la gendarmerie, les meilleurs de la division.

L'officier exerçant alors le commandement acheta, d'après les instructions du commissaire, un certain nombre de chevaux des colons pour l'usage du corps, et ils furent également expédiés à Régina.

Dans la dernière partie de janvier, on organisa la cavalerie de lord Strathcona, pour laquelle on demanda encore des volontaires. Il fut cordialement répondu à l'appel.

Cinq sous-officiers et gendarmes furent acceptés et partirent pour Ottawa au commencement de février.

Plus tard, l'inspecteur Harper offrit ses services, qui furent acceptés, et il partit pour Ottawa le 5 mars.

Naturellement, le départ de tous ces sous-officiers et hommes réduisit la division à un très faible effectif, et quelques gendarmes auxiliaires furent pris pour remplir quelques-uns des vides, mais jusqu'à la fin de mai le service éprouva de très grands désavantages, alors huit recrues furent transférées du quartier général, ce qui améliora un peu la situation.

J'espère qu'il ne s'écoulera pas un long temps avant qu'on envoie ici un inspecteur et un plus fort complément de sous-officiers et d'hommes. J'ai trouvé bien incommode d'être le seul officier commissionné, non pas seulement pour le service de gendarmerie, mais aussi comme juge de paix.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEO. B. MOFFATT,
*Surintendant, commandant la division A.*

# ANNEXE E.

## RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT C. CONSTANTINE, COMMANDANT LA DIVISION DU DÉPOT.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
RÉGINA, 10 décembre 1900.

Au Commissaire,
Gendarmerie à cheval du N.-O.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour la circonscription du quartier général pour l'exercice clos le 30 novembre 1900.

J'ai pris le commandement de cette division et de cette circonscription quelques jours avant le départ du 2e carabiniers montés du Canada pour service dans l'Afrique-Sud.

La plus grande partie de l'Assiniboïa-Est a été prospère pendant le dernier exercice. Les bonnes récoltes et les prix raisonnables de 1897 et 1898 ont permis aux cultivateurs de payer la plus grande partie de leurs dettes, et dans bien des cas leur ont laissé un crédit raisonnable dans les banques. Le produit de la moisson de 1899 a mis encore plus d'argent en circulation et les affaires ont été bonnes.

Un grand nombre de colons sont venus dans cette circonscription et dans le pays en général, plusieurs ayant des moyens considérables, ce qui a encore ajouté à la prospérité du pays.

Le commerce du bétail croït en importance tous les ans. Le prix des chevaux a beaucoup augmenté.

### CRIMINALITÉ.

Il y a eu plusieurs crimes d'une nature grave dans la circonscription dans le cours du dernier exercice : un cas de meurtre à Moosomin, dans lequel John Morrison a tué cinq personnes avec une hache. Le motif du crime était parfaitement clair dès le début. Le meurtrier, après avoir accompli son horrible forfait, essaya de violer le seul membre restant de la famille, une fille de 15 ans ; il tenta ensuite de se suicider, mais il n'y réussit pas, fut arrêté et est aujourd'hui condamné à mort. Il n'y a aucune preuve quelconque d'insanité. Après avoir reçu sa sentence, il confessa son crime et raconta comment la chose était arrivée. Son récit ne différait aucunement de la théorie de la Couronne pendant le cours du procès.

Un autre cas grave était celui d'un sauvage qui a tiré un coup de feu sur un autre pendant une bagarre d'ivrognes à Fort-Qu'Appelle. Le meurtrier est encore en liberté. Un complice est en prison en attendant son procès. Nous espérons appréhender le meurtrier avant longtemps. Il est actuellement hors de la circonscription.

En somme la liste des crimes est longue et en comprend à peu près toutes les formes. Parmi les pires se trouvent les suivants :—

Un de connaissance charnelle d'une fille au-dessous de 14 ans, accompagné de circonstances telles que le prisonnier a été condamné à cinq ans et à dix coups de fouet.

Plusieurs cas de vol de chevaux dans lesquels le prisonnier a été condamné à deux termes de cinq ans chacun.

Un, dans lequel la mère étant accouchée d'un enfant illégitime, et pour cacher sa naissance, le jeta dans un puits immédiatement après la naissance. Le témoignage médical étant faible quant à la cause exacte de la mort, elle fut accusée sous l'autorité de l'article 240 du C. C. et condamnée à 23 mois d'emprisonnement.

Un autre cas—actuellement pendant—la prisonnière, une jeune fille, est accusée d'avoir versé un mélange empoisonné dans la gorge d'un jeune enfant, causant sa mort.

DOC. DE LA SESSION No 28

Presque tous ces cas ont été menés à une conclusion satisfaisante par la condamnation des coupables ; mais il y a encore des cas où jusqu'à présent nous n'avons pu obtenir une condamnation. Plusieurs de ces cas exigent du temps et un travail habile, ce que nous n'avons pas toujours.

A cause de l'état de dénûment de la troupe par les appels d'hommes pour le service au Yukon et dans le Sud-Africain, la rareté d'hommes conpétents s'est fait sentir.

Ces causes ont imposé beaucoup d'ouvrage à ceux qui restaient, mais cependant on a fait tout ce qu'on a pu pour amener les coupables devant la justice.

Relativement à ce sujet, je dois porter à votre attention l'adjudant sous-officier Fyffe, le brigadier McIlmoyle, le brigadier Callaghan et le gendarme Crigan pour les bons services qu'ils ont rendus dans le cours du dernier exercice.

Sommaire certifié des crimes dans la circonscription du quartier général pour l'année 1900.

| Crimes. | Causes inscrites. | Condamnations. | Renvoyées, retirées ou pas de procès. |
|---|---|---|---|
| Corruption et désobéissance— | | | |
| Evader | 1 | 1 | |
| Enlever du bétail de la fourrière | 1 | 1 | |
| Tromper la justice— | | | |
| Parjure | 2 | ........ | 2 |
| Crimes contre la religion, la morale, etc.— | | | |
| Vagabondage | 10 | 9 | 1 |
| Ivresse, désordre et tapage | 76 | 72 | 4 |
| Indécence | 3 | 1 | 2 |
| Se battre en public | 2 | 2 | |
| Crimes contre la personne— | | | |
| Viol | 2 | ........ | 2 |
| Voies de fait (simple) | 41 | 27 | 14 |
| Meurtre | 3 | 1 | 2 |
| Complice après le meurtre | 1 | ........ | 1 |
| Séduction d'une fille de moins de 16 ans | 2 | ........ | 2 |
| Battre sa femme | 1 | 1 | |
| Crimes contre la propriété, etc.— | | | |
| Vol de chevaux et vol de bestiaux | 18 | 3 | 15 |
| Larcin | 29 | 12 | 17 |
| Bris de maison | 2 | ........ | 2 |
| Fraude | 4 | 1 | 3 |
| Faux | 2 | ........ | 2 |
| Faux prétextes | 6 | 1 | 5 |
| Cruauté envers les animaux | 1 | 1 | |
| Dommage à la propriété | 9 | 7 | 2 |
| Tuer des bestiaux | 1 | ........ | 1 |
| Incendie | 1 | ........ | 1 |
| Crimes contre l'Acte des sauvages— | | | |
| Fournir des boissons aux sauvages | 22 | 13 | 9 |
| Sauvages ivres | 5 | 3 | 2 |
| Apporter des boissons sur la réserve | 1 | 1 | |
| Danser | 2 | ........ | 2 |
| Empiéter sur la réserve | 1 | ........ | 1 |
| En possession de boissons | 5 | 3 | 2 |
| Crimes contre l'Acte des chemins de fer | | | |
| Voyager furtivement sans payer | 6 | 6 | |
| Crimes contre l'ordonnance du Nord-Ouest— | | | |
| Feux de prairie | 6 | 4 | 2 |
| Maîtres et serviteurs | 18 | 13 | 5 |
| Ordonnances contre les boissons | 10 | 9 | 1 |
| Pêcheries | 2 | 2 | |
| Négliger d'éteindre des feux | 4 | 4 | |
| Aliénation mentale | 13 | 13 | |
| Pratique illégale de la médecine | 3 | 1 | 2 |
| Bétail errant | 2 | 2 | |
| Taux excessif pour la mise du bétail en fourrière | 3 | 2 | 1 |
| Port illégal d'armes offensives | 2 | 2 | |
| Négliger de supporter sa famille | 1 | ........ | 1 |
| Diverses offenses contre les ordonnances | 6 | 4 | 2 |
| Total | 330 | 222 | 108 |

### AIDE PRÊTÉE AU DÉPARTEMENT DES SAUVAGES.

La gendarmerie a fourni les excortes ordinaires aux payeurs des annuités et les gendarmes sont restés sur des différentes réserves durant les paiements.

### INSTRUCTION MILITAIRE ET TIR À LA CIBLE.

L'exercice à pied et à cheval s'est faite sans interruption. Nous avions grand besoin d'instructeurs parce que la plupart des meilleurs hommes étaient partis avec les C. M. C.

A peu d'exceptions près tous les hommes ont pris part au tir à la cible. Le chiffre des points n'est pas élevé, il s'est fait cependant quelques beaux coups. Quelques-unes des recrues n'avaient pas tiré une carabine avant le commencement du tir.

### PATROUILLES.

La patrouille s'est faite comme d'ordinaire et a eu de bons résultats. Il me semble qu'on devrait faire régulièrement la patrouille le long de la frontière des Etats-Unis entre la montagne des Bois et le Manitoba.

On a envoyé une patrouille spéciale à travers quelques-unes des réserves sauvages, au nord-est de Régina. Elle se composait d'un officier et de seize gendarmes. Elle a eu un bon effet sur les sauvages, qui croyaient que toute la gendarmerie était partie pour le Sud-Africain.

### CONFÉRENCES.

Les officiers ont fait à des intervalles réguliers des conférences aux hommes sur les fonctions de la gendarmerie à cheval.

### PHYSIQUE.

Le physique de la division est passable. A mon avis l'examen des recrues par des médecins civils n'est pas assez sévère, et dans certains cas il paraît indifférent si non fait sans soins.

### HABILLEMENT ET PETIT ÉQUIPEMENT.

Le petit équipement distribué est bon.

### RECRUES.

Par suite du nombre d'hommes entraînés partis avec le 2e C.M.C et la cavalerie Strathcona, il a fallu un grand nombre de recrues pour remplir le vide des cadres ; 309 hommes se sont engagés en différents temps pendant les mois d'été.

### SANTÉ.

Dans la première partie de l'été il y a eu beaucoup de maladie parmi les hommes, c'était la diphtérie, la rougeole et les oreillons. Le chirurgien fera sans doute un rapport complet sur les causes de ces maladies.

Des mesures rigoureuses ont été prises, sous la direction du chirurgien, et ces maladies ont cessé.

### PROTECTION CONTRE LE FEU.

La machine à incendie du poste est en bon état de fonctionnement. L'exercice en cas d'incendie se fait chaque semaine sous la direction d'un officier.

CHEMINS.

Que les chemins dans cette circonscription soient bons ou mauvais, cela dépend du temps.

PONTS.

Les cours d'eau dans cette section sont tous franchis par des beaux ponts ; la principale difficulté est d'y monter et d'en descendre dans les temps pluvieux.

BOISSONS

L'ordonnance réglant la vente des boissons est bonne ; sa mise en vigueur est une autre affaire. On élude constamment la loi. Il paraît difficile de convaincre la plupart des inspecteurs de licences que les marchands licenciés ont besoin de surveillances.

MORVE ET ACTYNOMICOSE.

La morve a sévi parmi les chevaux de cette circonscription, ainsi que l'actynomicose parmi le bétail.

Le principal chirurgien vétérinaire de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest étudiera complètement ces maladies dans son rapport, au point de vue professionnel et scientifique, ces questions étant de de son ressort spécial.

COLONS ET COLONIES.

Il y a eu une forte immigration de l'Ontario, des Etats-Unis, de l'Allemagne et des autres parties de l'Europe. Plusieurs de ces gens ont amené des bestiaux, des chevaux et des instruments aratoires, ainsi que considérablement d'argent. Un grand nombre se sont établis au nord du chemin de fer du Pacifique Canadien. Un grand nombre ont pris des homesteads entre Rouleau et Régina. Le pays le long de l'embranchement du Saut du chemin de fer du Pacifique Canadien se remplit rapidement. Les Doukhobors ont bien réussi, ce sont des gens paisibles et observateurs des lois. Ce sont de bons colons.

BEURRERIES.

Des beurreries sont établies à plusieurs endroits et ont bien réusssi. La qualité du beurre qu'elles produisent est très bonne.

ARMES ET MUNITIONS.

Les armes de la division sont vieilles mais tenues proprement. Les réparations sont faites par le maréchal de logis armurier.

Il y a à ce poste un canon de 9 se chargeant par la bouche et un canon en cuivre de 7 se chargeant aussi par la bouche.

DÉSERTIONS.

Il y a eu cinq désertions durant l'été. Etant des recrues ces hommes eurent le mal du pays et n'avaient pas assez d'énergie pour supporter les fatigues des trois ou quatre premiers mois.

HARNACHEMENT ET SELLERIE.

Les harnais et les selles sont en assez bon état, mais il faudra des renouvellements de temps à autres ainsi que des réparations.

VOITURES.

Les remarques faites au sujet des harnais et des selles s'appliquent aux voitures.

DOUANES.

Au poste de la Montagne-de-Bois, 333 chevaux ont été déclarés à la douane, et les perceptions se sont chiffré par $2,061, 2,000 moutons, sur lesquels on a payé $500, huit colons avaient des marchandises et effets évalués à $4,927.50.

FOURRAGE.

Le fourrage fourni a été bon, mais pas trop abondant, à cause du mauvais temps de l'autonne. L'avoine est chère cette année.

CHEVAUX.

Les meilleurs chevaux de la division ont été pris pour le service dans le Sud-Africain, mais ils sont maintenant remplacés par de bons chevaux.

Les C.M.C. ont pris quarante-huit chevaux de cette division, quarante-sept ont été achetés pour cette division, quatorze ont été réformés et six poulains sont élevés dans la division. Le nombre de milles parcourus par les chevaux de la division du Dépôt du 1er décembre 1899 au 30 novembre 1900, a été de 144,360 milles. Ce nombre n'est pas aussi élevé que celui de l'an dernier, parce qu'un grand nombre de nos chevaux ont été pris par le ministère de la Milice, mais si l'on tient compte de la rareté des chevaux dans la division du Dépôt pendant la dernière année, et du fait qu'ils n'ont servi que pour les patrouilles, sans aucun ouvrage pour le poste, je crois que ce chiffre soutiendra favorablement la comparaison avec les années passées.

Trente-trois chevaux sont partis d'ici le 12 septembre pour Prince-Albert, pour servir d'escorte au gouverneur général pendant son vogage vers le nord. Ils sont revenus à Régina le 11 octobre, ayant parfaitement rempli leur service. Le voyage entier a été de plus de 600 milles.

GIBIER.

Le gibier à plume abonde, et les lois de chasse sont bien observées.

FEUX DE PRAIRIE.

Les feux de prairies ont été très nombreux et destructeurs dans les mois du printemps à cause de la sécheresse prolongée.

Cet automne la circonscription en a été exempte, à cause de la saison pluvieuse.

DÉCÈS.

Il y a eu deux décès pendant l'année. Le 12 janvier le brigadier Lindsey se suicida.

Le 19 septembre, le gendarme G. Saunders, n° mat. 2112, décéda subitement de syncope de cœur.

CASERNES ET LOGEMENTS.

Les casernements des hommes sont très confortables. On a posé des fondations en pierre sous la caserne du sud. Celle du nord a été complètement nettoyée après l'irruption de la maladie, fraîchement peinturée et badigeonnée.

Les logements des officiers sont très froids et ne valent pas la peine d'y dépenser de l'argent, et sont inhabitables, à l'exception de ceux occupés par le commissaire et par le sous-commissaire.

DISCIPLINE ET CONDUITE.

La discipline et la conduite de cette division ont été bonnes, les hommes étant pour la plupart des recrues.

CHANGEMENTS DANS LA DIVISION.

| | |
|---|---|
| Officiers ayant pris du service | 3 |
| Officiers passés du dépôt à cette division | 1 |
| Officiers passés de cette division au dépôt | 3 |
| SOUS-OFFICIERS ET GENDARMES. | |
| Gendarmes engagés pour cinq ans | 309 |
| Gendarmes auxiliaires engagés | 46 |
| " " renvoyés | 48 |
| " " présents, service provisoire | 13 |
| Passés du dépôt à cette division | 206 |
| Passés d'autres divisions au dépôt | 20 |
| Rengagés | 17 |
| Dégagés à prix d'argent | 13 |
| Dégagés par l'expiration du temps de service | 8 |
| Expulsés | —— |
| Renvoyés par l'autorité | 2 |
| Désertions | 5 |
| Suicide | 1 |
| Décédé (gendarme Saunders) | 1 |
| Tué dans le Sud-Africain (gendarme Lewis) | 1 |

DÉTACHEMENTS.

| Nom. | Officiers. | Sous-offic'rs. | Gendarmes. | Interprète. | Total. | Chevaux. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Moosomin | 1 | 1 | 2 | ...... | 4 | 4 | |
| Whitewood | ..... | ...... | 1 | .... | 1 | 1 | |
| Wolseley | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | |
| Qu'Appelle | ..... | 1 | 1 | ...... | 2 | 2 | |
| Mâchoire-d'Orignal | ...... | ...... | 1 | ...... | 1 | 1 | |
| Yorkton | .... | ..... | 1 | .... | 1 | 1 | |
| Saltcoats | ..... | 1 | 1 | ...... | 2 | 3 | |
| Pelly | ..... | ...... | 1 | ...... | 1 | 1 | |
| Estevan | ...... | ..... | 2 | ..... | 2 | 2 | |
| Portal-Nord | ...... | 1 | ...... | ...... | 1 | 1 | |
| Oxbow | ...... | ...... | 1 | ...... | 1 | 1 | |
| Fort-Qu'Appelle | ...... | ...... | 1 | ...... | 1 | 2 | |
| Kutawa | ...... | ..... | 1 | .... | 1 | 1 | |
| Lac-aux-Noix | ...... | ..... | 1 | 1 | 2 | 2 | |
| Rivière Roseau | ...... | ...... | 2 | ...... | 2 | 1 | |
| Montagne-d'Orignal | ...... | ...... | 1 | ...... | 1 | 1 | |
| Montagne-de-Bois | ...... | 1 | 3 | ...... | 4 | 5 | |
| Willow-Bunch | ...... | ...... | 1 | ...... | 1 | 1 | |
| | 1 | 5 | 22 | 1 | 29 | 31 | |

Depuis le 30 novembre 1900, on a établi deux stations pour la protection des coupes de bois de la Couronne, autres que celles mentionnées dans la colonne des remarques, savoir :—Montagne du Dauphin, un gendarme et un cheval ; Montagne de la Tortue, un gendarme et un cheval.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. CONSTANTINE,

*Surintendant, commandant la division du Dépôt*

# ANNEXE F.

## RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR J. O. WILSON, COMMANDANT LA DIVISION E.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
CALGARY, 1er décembre 1900.

Au Commissaire,
G. C. N.-O.,
Régina, Assa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 novembre 1900.

### ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

L'année a été des plus prospères dans la circonscription en général. Calgary a fait les plus étonnants progrès. Un grand nombre de belles résidences neuves ont été construites en sus d'un certain nombre de beaux édifices publics ; les loyers ont augmenté de vingt pour cent et il est difficile de trouver une maison vacante.

Les hommes d'affaires accusent une splendide année ; il n'y a pas eu une seule faillite durant l'année.

Par suite du temps pluvieux continuel en juillet, août et septembre, les récoltes dans le nord n'ont pas produit autant qu'on espérait. On rapporte que les récoltes dans lè sud sont bonnes.

Les éleveurs ont eu une splendide année. Grâce à la douceur de l'hiver de 1899-1900, leurs pertes ont été nulles et le croît des vaches a été excellent. Le bœuf de boucherie a commandé de bons prix et des ventes faciles. Un grand nombre de chiens ont été importés de l'est et du Manitoba ; on me dit qu'ils réussissent bien sur les ranches et que ce placement est profitable.

Le prix des chevaux a augmenté et les éleveurs commencent de nouveau à tourner leur attention vers cet élevage, qui était négligé depuis plusieurs années à cause des bas prix. Bien que Calgary soit le centre d'une région d'élevage, il est surprenant de voir comme on y trouve peu de chevaux propres au service de la gendarmerie, ou à la remonte de l'armée.

Dans le cours de la dernière année il est venu plus de colons que pendant aucune année antérieure, et ils paraissent être d'une bonne classe.

### CRIMINALITÉ.

Il y a eu une légère diminution dans les cas portés devant les magistrats dans les douze derniers mois comparés à l'année précédente, selon que l'indique la liste annexée. Quelques cas seulement exigent une attention spéciale :—La Reine *vs* T. A. Quigley, accusé du meurtre de son beau-frère, Nelson Hagel, près du Daim-Rouge, fut trouvé coupable d'homicide par l'honorable juge Rouleau, le 28 décembre, et condamné à dix ans de prison avec travail obligatoire à la Montagne-de-Pierre. La sœur du prisonnier, Mme Nelson Hagel, femme du défunt, fut accusée de complicité après le fait. Le jury rendit un verdict de non coupable, et Son Honneur rejeta en conséquence l'accusation portée contre elle. Comme ce crime a été commis dans la circonscription de Grisbach, je présume que cet officier fera un rapport complet sur cette cause.

Le 3 septembre, Geo. A. Williams *alias* John Winters, fut arrêté sur une accusation de tentative de meurtre sur un nommé Eugène McClellan, de Calgary. Il paraît

que McClellan a été entraîné par un soi-disant ami à aller faire une promenade sur la rivière du Coude, dans la nuit du 1er septembre, lorsque presque en dehors des limites et loin de toute habitation, il fut attaqué par derrière et lié pieds et poings, volé et ensuite jeté dans la rivière de l'Arc. Les auteurs de cet attentat, craignant d'attirer l'attention, s'enfuirent, croyant leur méfait accompli ; cependant McClellan parvint à se libérer de ses liens, la corde qui attachait ses pieds se brisa, et il parvint au rivage très épuisé. Lorsque la gendarmerie le trouva il avait presque perdu la raison. Deux jours plus tard il constata l'identité de G. H. Williams comme l'un de ses assaillants, il fut arrêté et condamné à subir son procès. Il fut amené devant l'honorable juge Scott le 10 octobre et fut honorablement acquitté parce qu'il n'y avait pas la moindre preuve contre lui. Le dénonciateur McClellan fut accusé de parjure à ce sujet et condamné à subir son procès ; il attend aujourd'hui son procès dans le corps de garde de Galgary.

Dans la nuit du 1er novembre, James S. Huggard, un éleveur de Nose-Creek, fut trouvé assassiné près de sa meule de foin. On a trouvé deux trous de balles, un dans la tête et l'autre dans la poitrine ; son crâne avait été défoncé avec une hache. On envoya tout de suite un détachement de gendarmerie prendre soin de l'affaire. Je m'y rendis le lendemain matin avec le coroner. Un jury fut choisi et après avoir examiné le corps et les environs, il fut ramené à Calgary pour l'enquête. Après avoir entendu le témoignage de plusieurs témoins, le jury rapporta un verdict que deux blessures de balles tirées par une ou des personnes inconnues avaient causé la mort du défunt.

Les témoignages pris à l'enquête du coroner tendaient à prouver qu'un nommé Francis Hansfield Smith avait proféré des menaces contre la vie de James S. Huggard, et à cause d'autres circonstances suspectes, j'ordonnai son arrestation sous soupçon. Il est à présent dans le corps de garde en attendant son procès sur accusation de meurtre. Jusqu'à présent nous n'avons fait aucune autre arrestation.

Il y a eu un cas de voies de fait indécentes et une condamnation obtenue. Dans ce cas c'était une petite fille nommée G. Keefe, sur la piste de Calgary, le 24 mai. Les cris de l'enfant attirèrent l'attention de quelques personnes qui donnèrent l'alarme, le père de l'enfant se trouvait au nombre de ceux qui se mirent à sa poursuite et aidèrent à capturer l'auteur de cet acte infâme. Il fut condamné à subir son procès le lendemain et la cour Suprême le reconnut coupable et il fut condamné à deux ans dans la prison de Régina.

Il y eut sept cas de vol de chevaux présentés à la cour, et une condamnation obtenue ; c'était un garçon d'environ 15 ans. Il fut condamné à quinze mois de travail obligatoire dans la prison de Régina.

Dans les cas ci-dessus les délinquants étaient des petits garçons. Deux étaient des sauvages qui à l'enquête préliminaire devant moi admirent le vol et décrivirent comment ils les avaient volés, la direction qu'ils avaient prise, etc. Les chevaux furent retrouvés à Innisfail par la gendarmerie et remis à leurs propriétaires respectifs, mais malgré cela ils furent acquittés.

Un autre cas était celui d'un Suédois qui avait loué un cheval d'un sauvage puis l'avait marqué et lui avait coupé la queue. On trouva le cheval en sa possession. Il fut également acquitté et le cheval rendu au sauvage.

Il est presque impossible d'obtenir une condamnation pour un vol de cheval.

Les éleveurs se plaignent d'avoir perdu un grand nombre de chevaux dans le cours de la dernière année ; mais ils ne peuvent dire si ces chevaux ont été volés ou s'ils se sont égarés. Le prix des chevaux a été si bas depuis un grand nombre d'années qu'on a pris très peu de soin d'eux. Maintenant que la valeur des chevaux a augmenté, on s'en occupe, et il en résulte qu'un bon nombre d'éleveurs se trouvent à court. On ne sait pas si ce manque a eu lieu ou non dans le cours de la dernière année. Le propriétaire du ranche Chipman, M. R. J. Robinson, n'a pas perdu foi dans l'élevage des chevaux pendant le règne de ces bas prix, et il a fait réunir ses chevaux régulièrement et les a fait soigner, et ainsi aucun n'a été volé ou ne s'est égaré, bien qu'il ait le plus grand troupeau de la circonscription.

Une autre cause de plainte c'est que les juments mises sur le ranche avec les poulains, sans marques, n'ont plus ces poulains lorsqu'on les trouve. Il est presque impossible de découvrir ces vols, parce que les propriétaires mêmes de ces poulains ne peuvent

constater leur identité lorsqu'on les trouve. Le seul moyen d'empêcher cela, c'est de marquer tous les poulains avant de les lâcher sur la prairie, ou de faire un rabattage immédiatement après la saison de production. Je suis convaincu que la majeure partie des vols de chevaux et de bestiaux se commet de cette manière.

Magnus Brown, de Calgary, fit rapport de la perte de plusieurs chevaux que, sur renseignements, il soupçonna d'avoir été conduits dans le nord et vendus par un commerçant de Calgary à des colons résidant au nord de cet endroit. Je me mis en rapports avec le surintendant Griesbach, qui fit faire une enquête par l'adjudant sous-officier Evans, qui trouva les chevaux censés appartenir à M. Brown marqués d'une marque semblable à la sienne. Je vis M. Brown et l'informai de ce qui avait été fait. Il a été satisfait de l'enquête faite par la police et a dit qu'il avait été mal informé. C'est le seul cas qui m'ait été rapporté de vol de chevaux que nous n'avons pu retrouver. Je ne considère pas que le vol de chevaux dans cette circonscription augmente, bien qu'on fasse rapport d'un plus grand nombre de chevaux manquants. Les nouveaux colons sont trop prompts à rapporter que leurs chevaux ont été volés lorsqu'ils ne peuvent pas les retrouver après les avoir cherchés pendant deux ou trois jours.

Un Américain du nom de Gerrard Bongard fut appréhendé à Olds par le gendarme Caldwell sur accusation d'avoir apporté au Canada des effets volés. On le cherchait pour le détournement de sept mille dollars appartenant au comté de Carver, Minnesota. Il se désista des procédures d'extradition, et partit avec un shérif américain qui était venu le chercher.

Un autre auteur de détournement nommé Wagner fut appréhendé à Banff par le brigadier Thomas. On le cherchait pour le détournement de $15,000. Il se désista aussi des procédures d'extradition et retourna aux Etats-Unis.

Des quatre cas de décharge d'une arme à feu avec intention de tuer, un fut renvoyé, un condamné et obligé de donner caution pour garder la paix. Les deux autres prévenus sont encore dans le corps de garde en attendant leur procès. Ce sont deux sauvages nommés Petit-Poisson et Papillon, qui font partie d'une bande hors traité, et habitant Medicine-Hat. Dans ces cas, les faits démontrés à l'enquête préliminaire sont les suivants : Les gendarmes Grant et MacBrien étaient à exercer deux chevaux dans le voisinage de Calgary. En passant devant quelques tentes sauvages à l'embouchure de Nose-Creek, leur attention fut attirée par quelques sauvages qui les appelaient. Ils regardèrent en arrière et virent les sauvages mentionnés plus haut qui leur faisaient des signes, ils revinrent sur leurs pas jusqu'à environ trente verges d'eux, lorsqu'ils ouvrirent feu contre les gendarmes avec des carabines. Grant et MacBrien tournèrent bride et se mirent hors de portée ; les sauvages continuèrent à tirer sur eux. Lorsqu'ils furent hors de portée, Grant mit pied à terre pour surveiller les sauvages, tandis que MacBrien galopait vers les casernes pour faire rapport. J'envoyai un détachement pour arrêter les sauvages, ce qui fut fait. On les trouva fortement sous l'influence des boissons. On trouva dans leur tente leurs carabines avec environ trente cartouches pleines et un grand nombre de douilles vides. Ils furent d'abord condamnés à trente jours de prison pour s'être enivrés et ensuite à subir leur procès sur l'accusation plus grave. Ils étaient furieux contre la gendarmerie parce qu'un de leurs parents avait été condamné à la prison peu de temps auparavant pour s'être enivré. La personne qui leur avait vendu de la boisson était un métis âgé de près de soixante-dix ans. Il fut appréhendé et condamné.

Le nombre de causes intentées par la gendarmerie a été de 196. Sur ce nombre, elle a obtenu 142 condamnations et quatre attendent présentement leur procès. Naturellement ces causes ne comprennent pas celles intentées dans la cité de Calgary.

Je regrette de n'avoir pu découvrir l'auteur du meurtre de J. Defoe, qui fut assasiné à Canmore dans la nuit du 25 novembre 1899.

SOMMAIRE classifié des crimes dans la circonscription de Calgary pour l'année 1900.

| Crimes. | Causes inscrites. | Condamnations. | Renvoyées, retirées et pas de procès. | Observations. |
|---|---|---|---|---|
| Tromper la justice— | | | | |
| Parjure | 2 | 1 | ........ | 1 attendant procès. |
| Crimes contre la religion et la morale, etc.— | | | | |
| Vagabondage | 13 | 11 | 2 | |
| Ivresse, désordre et tapage | 17 | 13 | 4 | |
| Habiter une maison malfamée | 8 | 8 | | |
| Tenir une maison malfamée | 4 | 4 | | |
| Insultes | 1 | 1 | | |
| Crimes contre la personne— | | | | |
| Meurtre | 1 | ........ | ........ | 1 attendant procès. |
| Tentative de meurtre | 1 | ........ | 1 | |
| Homicide | 2 | 1 | 1 | |
| Coup de feu sur une personne avec intent. de tuer.. | 4 | ........ | 2 | 2 attendant procès. |
| Chantage | 1 | 1 | | |
| Voies de fait | 12 | 6 | 6 | |
| " indécentes | 1 | 1 | | |
| Crimes contre la propriété— | | | | |
| Larcin | 12 | 7 | 5 | |
| Vol de cheval | 7 | 2 | 5 | |
| Effraction | 2 | 1 | 1 | |
| Divers | 2 | 1 | 1 | |
| Crimes contre l'Acte des sauvages— | | | | |
| Vendre de la boisson aux sauvages | 16 | 16 | | |
| Sauvages ivres | 21 | 18 | 3 | |
| Couper et enlever du bois de la réserve | 1 | ........ | 1 | |
| Ne pas quitter la réserve après en avoir reçu l'ordre | 1 | ........ | 1 | |
| Désertion de l'école sauvage | 3 | ........ | ........ | 3 renvoyés à l'école. |
| Ivre sur la réserve | 7 | 4 | 3 | |
| Crimes contre l'Acte des chemins de fer— | | | | |
| Voyager furtivement sur le C.C.P., sans payer | 41 | 31 | 10 | |
| Crimes sous l'ordonnance des T. du N.-O.— | | | | |
| Maîtres et serviteurs | 1 | ........ | ........ | Conduit à Pincher-Creek pour procès. |
| Acte concernant la quarantaine et les troupeaux | 2 | 2 | | |
| Ordonnance sur le gibier | 8 | 8 | | |
| Observance du dimanche | 3 | 3 | | |
| Agir comme contremaître sans certificat | 1 | 1 | | |
| Employer un homme pour faire fonctionner une chaudière à haute pression sans certificat | 1 | 1 | | |
| Total | 196 | 142 | 46 | 8 |

CORPS DE GARDE.

Notre corps de garde est la prison commune du district. Douze détenus étaient enfermés dans le corps de garde au commencement de l'année. Cent trente-sept ont été reçus durant l'année, formant un total de cent quarante-neuf prisonniers, se composant de quatre-vingt-deux civils, vingt-huit métis, vingt-neuf sauvages, un nègre, neuf aliénés. Total, 149.

Sur ce total quatorze n'étaient dans le corps de garde qu'en attendant leur transfert aux prisons et asiles dans l'est, ou à d'autres endroits dans les Territoires. Il y avait quinze prisonniers détenus dans le corps de garde à minuit le 30 novembre 1900.

Le nombre maximum a été reçu dans le mois de juin, vingt-deux.

Le nombre minimum a été reçu dans les mois de janvier et mars, quatre chacun.

Onze prisonniers ont attendu leur procès durant l'année pendant une période moyenne de 36·7 jours.

Quelques punitions seulement ont été infligées pour de légères infractions de discipline dans la prison.

La santé des prisonniers a été bonne.

Le bâtiment du corps de garde est en bon état à l'exception de la clôture de la cour, qu'il faudra défaire et reconstruire avec de nouveaux poteaux.

Il faut des logements séparés pour les prisonniers qui attendent leur procès, les aliénés et les femmes.

FEUX DE PRAIRIE.

Je suis heureux de pouvoir dire que nous avons été comparativement exempts de feux de prairie. On en a découvert un ou deux petits, et dans chaque cas ils ont été éteints par la gendarmerie et les colons avant d'avoir causé des dommages.

SAUVAGES.

Les sauvages n'ont pas donné grand trouble dans la dernière année.

Deux ont été arrêtés pour vol de cheval et acquittés. Ils continuent de fréquenter la ville, bien qu'on les renvoie chaque fois qu'on les trouve sans laissez-passer.

Dans le cours de l'été environ cinquante tentes de Cris sont arrivées de la réserve de la Montagne-de-l'Ours avec des laissez-passer de quarante à cinquante jours, et dans bien des cas avec une permission de porter un fusil. C'était dans le mois d'août, lorsque tout le mois d'août est hors de saison. Je ne vois pas la nécessité de permettre à ces gens, lorsqu'ils parcourent le pays, de porter des armes, bien qu'il soit à peu près certain qu'ils tueront tout le gibier qu'ils verront. Dans le cas présent quatre d'entre eux ont été condamnés à l'amende à Gleichen pour avoir tué une antilope hors de saison, et quatre pour avoir en leur possession de la viande de cet animal. Les premiers ont été condamnés à $5 d'amende chacun et les autres relâchés, mais leur sentence a été suspendue.

Les sauvages des réserves des Sarcis et des Pieds-Noirs ont été très heureux de la visite de Leurs Excellences et leur ont fait une splendide réception.

Dix-huit condamnations ont eu lieu contre des sauvages pour s'être énivrés, et seize personnes ont subi leur procès pour leur avoir fourni des boissons, et dans chaque cas il y a eu condamnation. Je ne crois pas que bien qu'il y ait eu un si grand nombre de condamnations les sauvages soient plus intempérants que jusqu'à présent.

AIDE PRÊTÉE AU DÉPARTEMENT DES SAUVAGES.

Les escortes ordinaires ont été fournies aux agents des sauvages durant les paiements.

Six ou sept déserteurs de l'école industrielle de Calgary ont été arrêtés sur la réserve des Pieds-Noirs et remis entre les mains du principal, deux autres élèves de l'école industrielle de Daim-Rouge ont été appréhendées à Morley et renvoyés à l'école. J'ai reçu du principal de ces deux écoles le paiement de toutes les dépenses encourues, que j'ai envoyées au quartier général à Régina, pour transmission au Receveur général.

Un gendarme ou un éclaireur sauvage a assisté à la distribution des rations sur les différentes réserves; trois ont été employés à Gleichen pour le service sur la réserve des Pieds-Noirs et un sur la réserve des Sarcis. Ces hommes ont rendu de bons services, mais je trouve qu'il vaut mieux les changer de temps à autre. Bull Collar, l'éclaireur sur la réserve des Sarcis, s'est montré un excellent homme.

Les Pieds-Noirs ont commencé leur danse du Soleil le 15 juillet, en présence d'un certain nombre de Cris de Battleford et des Buttes de l'Ours. Ils ont signifié leur intention de faire trois braves. Le détachement de Gleichen a fourni une patrouille nuit et jour pendant cette danse pour les empêcher de mettre leur intention à exécution.

AIDE AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

Les rapports faits par le maréchal de logis vétérinaire Hobbs au ministère de l'Agriculture ont donné des détails complets sur le service fait pour ce ministère ; je dois dire que nous avons fait tout en notre pouvoir pour protéger ses intérêts.

La santé générale des bestiaux et des chevaux a été bonne. La gale commence à disparaître ; on peut en dire autant de l'actynomicose. Les éleveurs ayant compris le danger de voir répandre cette maladie ont tué tous les animaux qu'ils trouvaient affectés. On a fait rapport de neuf ou dix cas de morve. L'épreuve à la malléine a été appliquée dans les cas douteux et sept chevaux furent abattus. Le vétérinaire Hobbs a inspecté 11,495 bêtes à cornes et 83 chevaux destinés à l'expédition hors des Territoires.

Un gendarme de cette division a accompagné la battue du sud pour voir à ce que les bestiaux atteints de la gale soient convenablement traités et pour faire observer les ordres du capitaine de la battue. On a trouvé la majorité des bestiaux atteints de la gale sur le ruisseau des Saules, dans la circonscription de Macleod.

## AIDE PRÊTÉE AU MINISTÈRE DES DOUANES.

Le 15 juin, une patrouille de gendarmerie a découvert que vingt têtes de chevaux réclamés par un nommé B. Flemin, campé près du pont de la mission, étaient venus du Sud, et on les soupçonna d'être venus des Etats-Unis. A l'enquête on a découvert que quatorze de ces chevaux avaient été amenés des Etats-Unis et avaient éludé la douane. Je les remis au percepteur des douanes à Calgary, qui leur accorda le privilège de payer les droits.

En août dernier, le maréchal de logis Browne arrêta un métis, " Pocha ", avec 19 chevaux des Etats-Unis, sur un télégramme de Macleod, ce métis étant accusé d'avoir éludé la douane au port Ste-Marie. On a découvert ensuite que quelques-uns de ces chevaux avaient été volés, et subséquemment Pocha fut condamné à troi sans de travaux forcés à la Montagne-de-Pierre. Toutes les personnes venant des Etats-Unis par la route de terre ont été arrêtées et on a examiné leurs laissez-passer de douane.

## MÉTIS.

Il y a un grand nombre de nomades dans le voisinage de Calgary. Ils nous ont donné de temps à autre beaucoup de mal, leurs principaux délits étant de fournir des boissons aux sauvages et l'ivrognerie. En trois ou quatre occasions différentes je leur ai ordonné de quitter les environs de Calgary, mais ils y reviennent petit à petit. Périodiquement j'ordonne du quartier général de faire une patrouille de nuit, ce qui a un très bon effet.

## PONTS.

Le gouvernement du Nord-Ouest fait de grandes améliorations aux chemins et aux ponts de cette circonscription. Nous avons maintenant des ponts sur tous les cours d'eau un peu considérable.

## GIBIER.

Les canards et les poules de prairie sont abondants cette année, et augmentent très certainement. On a vu très peu d'oies. L'antilope est très abondante sur les rivières Bouton-de-Rose et Daim-Rouge. Il y a eu onze condamnations pour infractions à l'ordonnance.

## CANTINE.

Pour le nombre d'hommes dans la division, dont la majorité se compose de recrues ne retirant qu'une faible solde, la cantine a fait de très bonnes affaires, $364 ayant été donnés en contributions et $400 ont aussi été votés pour une nouvelle table de billard anglaise. Le cantonnier remplit toutes ses autres fonctions en sus de celles de la cantine, et le secrétaire du corps tient les livres.

CARABINIERS MONTÉS DU CANADA.

Le 24 décembre, j'ai reçu instruction de demander des volontaires pour le service actif dans le Sud-Africain, gendarmes, ex-gendarmes et garde-forestiers. Je publiai une annonce dans le journal de Calgary et notifiai les postes détachés et les maîtres de poste dans la circonscription.

Le Dr Rouleau, aidé de l'adjudant sous-officier Hayne, commença l'examen des volontaires le 26 décembre. Vingt et un furent acceptés en décembre et trente-sept en janvier, formant un total de cinquante-huit.

L'inspecteur Wroughton acheta ici cent chevaux pour ce contingent. Ces hommes faisaient honneur à l'Alberta et de fait au Canada.

Quatorze sous-officiers et hommes de cette division s'enrôlèrent pour le service.

Le capitaine McDonell et le lieutenant Ingles, avec soixante et quatorze hommes, partirent d'ici pour Ottawa le 9 janvier. Les hommes de ce contingent furent logés dans les casernes. J'ai payé tous les comptes se rattachant à l'enrôlement des recrues et à l'achat des chevaux, à même le crédit envoyé de Régina à la Banque de Montréal ici.

CAVALERIE STRATHCONA.

Le recrutement pour ce corps commença ici le 5 février. Le colonel Steele arriva ici le 6, et sur instructions du sous-commissaire je partis d'ici dans la matinée du 6 pour la Colombie-Britannique, pour recruter pour ce corps. Le colonel Steele me rencontra à la gare et me donna instruction d'aller à Revelstoke, Kamloops, Vernon et Golden, et de recruter à chaque endroit. Je recrutai dix hommes à Revelstoke, vingt et un à Kamloops et quinze à Vernon, formant un total de quarante-six. Je revins à Calgary le 12, et le colonel Steele partit pour Ottawa le même jour et me donna instruction de surveiller l'expédition de tous les hommes et chevaux. Le premier détachement, se composant de 135 hommes et 96 chevaux, partit le 14 février.

Quatre sous-officiers et gendarmes de la division E partirent avec ce corps. Les hommes furent logés dans les différents hôtels de la ville et dans les casernes, tous les comptes étant payés par moi, en tirant sur le colonel Steele pour la somme nécessaire.

Les hommes furent exercés quatre heures par jour pendant leur séjour ici, et ont fait beaucoup de progrès. L'ex-adjudant sous-officier Bagley a beaucoup aidé pour ces exercices.

INSPECTIONS.

Les postes détachés ont été inspectés par un officier chaque fois que c'était possible, mais comme j'ai été seul la plus grande partie de l'année, je ne les ai pas visité aussi souvent que je l'aurais désiré. Le commissaire Herchmer inspecta le poste le 5 janvier ; vous-même le 25 août ; le sous-commissaire le 30 mars. L'officier de service inspecte le poste tous les jours et moi une fois par semaine.

PHYSIQUE.

Le physique des membres de la division est très bon La taille moyenne est de 5 pieds $8\frac{1}{3}$ pouces, et la moyenne du tour de poitrine est de 36 pouces.

La majorité des hommes se compose d'hommes jeunes et actifs et très propres à remplir n'importe quel service qu'on pourrait exiger d'eux. Leur tour de poitrine est faible, mais il devra nécessairement augmenter.

SANTÉ.

La santé des hommes de la division a été bonne. (*Voir* le rapport de l'aide-chirurgien intérimaire Rouleau.)

RATIONS ET FOURRAGE.

Les rations et le fourrage ont été de bonne qualité et n'ont causé aucune plainte.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite et la discipline des sous-officiers et hommes de la division ont été satisfaisantes. Le livre des délinquants contient plus d'inscriptions que l'an dernier. J'explique cela par le fait que la division se compose principalement de recrues.

VISITE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

Son Excellence le gouverneur général a visité Banff le 20 juillet; Calgary le 17 septembre; la réserve des Sarcis le 18 septembre; et la réserve des Pieds-Noirs le 22 septembre. Des escortes ont été fournies.

ARMES ET ARTILLERIE.

Il n'y a rien à dire sur ces sujets.

HABILLEMENT ET PETIT ÉQUIPEMENT.

Il est agréable de constater que l'ancienne émission du petit équipement a été remplacée par une autre plus serviable.

EXERCICES ET INSTRUCTION MILITAIRE.

La division a fait l'exercice, à cheval et à pied, lorsque c'était possible. Seize recrues sont arrivées de Régina en mai. C'étaient des recrues, dans le vrai sens du mot, parce que le nombre d'hommes dans cette division était si faible qu'elles furent envoyées avant d'avoir fait l'exercice, afin de me permettre d'envoyer les hommes plus anciens en service de détachement. Ces hommes ont fait l'exercice au poste et présentent maintenant une belle apparence. Je leur ai fait des conférences sur les devoirs de la gendarmerie tous les jours pendant six semaines.

La division a fait l'exercice annuel du tir à la cible à l'exception du tir à cheval. N'ayant aucun champ de tir en propre, j'ai fait un arrangement avec l'Association de tir de Calgary pour nous servir de ses cibles, au prix de $50. Les points n'ont pas été très élevés, mais cela s'explique par le fait que nous n'avons pas d'instructeur de mousqueterie compétent, et que les hommes n'avaient pas reçu l'instruction nécessaire pour l'exercice de la mire, etc. Une hâtive chute de neige a aussi rendu la lumière très mauvaise.

MUTATION DANS LA DIVISION.

| | |
|---|---|
| Officiers entrés dans la division | 0 |
| " sortis de la division | 1 |
| Sous-officiers et gendarmes entrés dans la division | 32 |
| " " sortis de la division | 27 |
| Enrôlés | 4 |
| Rengagés sans quitter la division | 2 |
| " après avoir quitté la division | 2 |
| " d'autres divisions | 1 |
| Dégagés à prix d'argent | 3 |
| Expulsé | 1 |
| Gendarmes auxiliaires engagés | 12 |
| " " expulsés | 11 |

CHEVAUX.

L'effectif actuel de la division est de quarante-trois, soit vingt-sept chevaux de selle, quinze chevaux de trait et un poney. On a acheté vingt-neuf chevaux de remonte pour cette division durant l'année. Quatorze chevaux ont été vendus au minis ère de la Milice en janvier pour le service dans l'Afrique-Sud. Quatorze chevaux ont été réformés et vendus durant l'année ; six furent transférés à la division G, deux à la division A et quatre au Dépôt.

Il y a encore plusieurs chevaux à réformer dans cette division ; on les a gardés jusqu'à cette année pour épargner d'acheter des chevaux de remonte.

Relativement aux chevaux de remonte, ce sont les plus beaux qui soient entrés dans la gendarmerie depuis des années, et ils font l'admiration de tous. Avec un soin convenable ces jeunes chevaux devraient faire de remarquablement beaux chevaux l'été prochain. Pour leur donner du repos lorsqu'on remplacera ceux qui seront réformés le printemps prochain, j'aurais besoin de vingt chevaux de remonte.

J'espère que vous serez bientôt en état de fournir un bon maréchal ferrant à cette division. Depuis le départ du gendarme McCullough pour le Sud-Africain, j'ai fait ferrer les chevaux en ville. Cela n'a pas été très satisfaisant, parce qu'il est presque impossible de les faire ferrer selon les directions du maréchal de logis vétérinaire.

POSTES DÉTACHÉS ET PATROUILLES.

Les postes détachés de cette division sont les suivants, avec leurs effectifs respectifs.

| Noms. | Sous-officiers. | Gendarmes. | Gendarm. auxiliaires. | Chevaux. | Observations. |
|---|---|---|---|---|---|
| Gleichen | 1 | 3 | 3 | 6 | Les surveillants fournissent leurs propres chevaux. |
| Banff | 1 | 2 | .......... | 3 | |
| Canmore | .......... | 1 | .......... | 1 | |
| Morley | .......... | 1 | .......... | 1 | |
| Olds | .......... | 1 | .......... | 1 | |
| High-River | 1 | .......... | .......... | 1 | |
| Okotoks | 1 | .......... | .......... | 1 | |
| Millarsville | .......... | 1 | .......... | 1 | |
| Rosebud | .......... | 1 | .......... | 1 | |
| Innisfail | .......... | 1 | .......... | 1 | |
| Daim-Rouge | 1 | 1 | .......... | 2 | |
| Réserve des Sarcis | .......... | .......... | 1 | .......... | Le surveillant fournit son propre cheval. |

Je suis heureux de faire rapport que je n'ai reçu aucune plainte de la part d'étrangers, au sujet de négligence de service ou de mauvaise conduite contre aucun homme du détachement ; de fait les colons de la circonscription m'ont assuré de la manière efficace dont ils ont rempli leurs fonctions.

Je ne saurais faire trop d'éloges des services rendus par l'adjudant sous-officier Brooks, qui commande à Gleichen ; ce sous-officier occupe une charge très responsable, ayant à s'occuper des Pieds-Noirs à part d'une vaste région d'élevage. Grâce à son tact et une stricte attention à ses devoirs il a rendu de précieux services. Le maréchal de logis Dee, à Okotoks, et le maréchal de logis Brown, à High-River, ont rempli leurs devoirs à mon entière satisfaction, et ont acquis le respect de toutes les classes dans leurs circonscriptions.

Je recommanderais fortement de stationner un détachement de cinq hommes sous un maréchal de logis au centre de la région d'élevage ; je crois que cela augmenterait beaucoup notre efficacité, parce que nos hommes, en parcourant constamment les ranches, connaîtraient bientôt toutes les marques, les gens et le pays. Il nous faudrait, naturellement, avoir nos propres casernes, écuries, etc., où les éleveurs, les bouviers, etc.,

pourraient venir. Mon expérience passée m'a démontré que c'était une des meilleures manières d'obtenir des renseignements utiles. Une maison et une écurie, etc., convenables, pourraient être louées pour cela de M. Ings, c'est le meilleur endroit qu'on pourrait trouver. Si vous décidez de placer ce détachement chez Ings, celui de Millarville pourrait être rappelé, mais il faudrait quand même laisser un homme à Okotoks et à High-River. Les hommes de ce détachement pourraient être changés tous les deux ou trois mois, et ainsi la division aurait bientôt des hommes parfaitement exercés aux devoirs des détachements, et cela en fera en outre des hommes de prairie dans le vrai sens du mot. La majorité des hommes étant des recrues, il faudra faire quelque chose de ce genre avant qu'on puisse nous considérer comme étant réellement capables.

### HARNACHEMENT ET SELLERIE.

Il nous faudra un harnais double léger, monté en cuivre, celui dont nous nous servons à présent étant très vieux et en mauvais état. Trois gros harnais et un léger, doubles et simples, ont été condamnés, et je recommande de les vendre.

Le harnachement a été réparé par le gendarme auxiliaire Smith, qui est employé comme conducteur pour le service de l'eau et des déchets.

Nous avons reçu 35 selles, à doubles sangles en échange de celles envoyées dans l'Afrique-Sud.

Je considère la selle d'ordonnance employée par la gendarmerie trop lourde. La selle est magnifique pour les fins auxquelles elle était destinée, savoir : attraper le bétail au lasso et le conduire ; mais pour notre usage une selle plus légère serait plus utile. Il est presque impossible de transporter n'importe quoi sur la selle actuelle, à cause de sa forme.

### VOITURES.

Nous avons assez de grosses voitures pour l'année qui va suivre. Deux voitures (à bois) et une barouche (à un cheval) ont été condamnées et il est recommandé de les vendre.

### MALADIES INFECTIEUSES.

On a découvert un cas de petite vérole à Innisfail le 18 août. D'après vos instructions j'ai envoyé un brigadier et trois hommes pour le service de la quarantaine. La quarantaine a été levée le 22 septembre, aucun nouveau cas ne s'étant produit. On croit que l'infection a été apportée des Etats-Unis par la femme de ce malade.

### CASERNEMENTS.

Le charpentier du poste n'a fait rien autre chose que les réparations ordinaires dans le cours de la dernière année.

Le logement des officiers a grand besoin de réparations. Etant bâtis sans fondations en pierre, les pièces sur la terre sont devenues pourries, et le bâtiment s'est affaissé. Les toits coulent ; je les ai fait réparer plusieurs fois sans succès. Comme il n'y a de place que pour deux officiers dans les casernes, il faut qu'un demeure en ville dans une maison louée $15 par mois.

Les casernes ont besoin d'être badigeonnées. Cela coûterait $155.

Les poteaux de la clôture autour des casernes sont pourris, et tombent fréquemment. J'ai fait une évaluation des matériaux nécessaires pour ces réparations.

On a réparé les fournaises des casernements. L'une d'elles a été enlevée et on est à la remplacer par une fournaise Kelsey. On dit qu'elle ne brûlera pas plus que la moitié du charbon que consumait l'ancienne.

J'ai reçu du sous-commissaire à Régina cinq cents érables que j'ai fait planter. Plus de 90 pour 100 de ces arbres vivaient lorsque l'hiver a commencé. J'ai aussi planté

un grand nombre de plantes vivaces dont la plupart vivent. Ces arbres améliorent beaucoup l'apparence du poste, et dans quelques années, si on les entretient convenablement —ils exigent beaucoup de soins,—ils feront du poste l'endroit le plus attrayant de la circonscription.

Je recommanderais de labourer l'herbe dans le carré des casernes et d'y semer de la graine à pelouse. Calgary peut se vanter de posséder d'aussi belles pelouses qu'aucune autre ville du Canada. Notre herbe indigène ne paraît jamais bien.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAS. O. WILSON, *insp.*
*Commandant la division E.*

# ANNEXE G.

## RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR D. A. S. STRICKLAND, COMMANDANT LA DIVISION F.

PRINCE-ALBERT, 30 novembre 1900.

Au Commissaire,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice qui se termine aujourd'hui.

### ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

Conformément aux instructions que j'ai reçues de vous le 22 août, je me rendis à Prince-Albert et pris le commandement de la division F des mains du surintendant Gagnon, qui partait pour Montréal en congé de maladie. Immédiatement après ce a, je me rendis au Lac-aux-Canards et passai l'inspection de ce détachement ainsi que de celui de Batoche. J'ai trouvé l'état général de la circonscription très satisfaisant. Le prix du bétail a été plus élevé que d'ordinaire, les métis ont reçu leur scrip, et étaient en conséquence très heureux. Les moissons des colons dans toute la circonscription sont bien meilleures que l'an dernier, rapportant en moyenne de vingt à vingt-cinq boisseaux par acre.

L'adjudant sous-officier vétérinaire Mountford fait rapport que la morve augmente légèrement. Il en a trouvé vingt-six cas dans la circonscription pendant l'année. L'actinomycose ou sarcome de la mâchoire accuse une augmentation sur l'an dernier.

Mackenzie et Mann ont installé un camp à trente-six milles à l'est de Melfort pour servir de dépôt pour leurs approvisionnements. Ils ont intention de commencer les travaux de bonne heure au printemps. Le nivellement a traversé la frontière du Manitoba, et est rendu à vingt-cinq milles dans le district de la Saskatchewan.

La saison a été très pluvieuse, surtout les mois d'août et de septembre. Cela a beaucoup retardé la coupe du foin et la récolte des moissons.

Les chemins ont été en très mauvais état jusqu'à la fin d'octobre.

Leurs Excellences le comte et la comtesse de Minto sont arrivées à Prince-Albert le 25 septembre. On leur a fourni une escorte composée d'un officier, d'un adjudant sous-officier, d'un clairon et de six gendarmes.

### CRIMINALITÉ.

Aucun crime d'une nature grave n'a été commis pendant l'année dans ce district. Le tableau ci-joint fait voir comment on a disposé des cas qui se sont présentés durant l'année.

Sommaire classifié des crimes, délits et infraction, dans la division F pendant l'exercice clos le 30 novembre 1900.

| Crime. | Causes inscrites. | Condamnations. | Renvoyées, retirées et pas de procès. |
|---|---|---|---|
| Crimes contre la loi et l'ordre— | | | |
| Injure au tribunal | 1 | ...... | 1 |
| Crimes contre la religion et la morale— | | | |
| Ivresse, désordre et tapage | 21 | 19 | 2 |
| Indécence | 1 | ..... | 1 |
| Crimes contre la personne— | | | |
| Voies de fait (ordinaires) | 17 | 9 | 8 |
| Crimes contre la propriété— | | | |
| Vol de chevaux | 1 | ..... | 1 |
| Faux | 1 | 1 | |
| Empiétement | 2 | 2 | |
| Dommage à la propriété | 3 | 1 | 2 |
| Bris de maison | 1 | 1 | |
| Larcin | 3 | 2 | 1 |
| Faux prétextes | 1 | 1 | |
| Sous les ordonnances des Territoires du Nord-Ouest | | | |
| Santé | 1 | 1 | |
| Ordonnance des écoles | 1 | .... | 1 |
| Maîtres et serviteurs | 6 | 5 | 1 |
| Feux de prairies | 4 | 2 | 2 |
| Ordonnance concernant les boissons | 2 | ...... | 2 |
| " " fourrières | 2 | 2 | |
| Aliénation mentale | 2 | 2 | |
| | 70 | 48 | 22 |

SAUVAGES.

Les sauvages n'ont donné aucun mal pendant l'exercice. Nos patrouilles ont régulièrement visité les différentes réserves. Les agents dans les diverses réserves ont été accompagnés des escortes ordinaires de gendarmerie lorsqu'ils voyageaient avec de l'argent pour les paiements des annuités. Les agents à Calgary et au Lac-aux-Canards font rapport que les sauvages travaillent bien sur leurs fermes.

SCRIP.

La commission concernant le scrip, sous M. Côté, a siégé en différents endroits dans la circonscription où les métis sont le plus nombreux, et a délivré le scrip. La commission se rendit au lac Vert, à Cumberland et au lac Montréal. Elle a reçu l'aide de la gendarmerie lorsque c'était nécessaire. Tous les métis ont de l'argent en poche, et ne dépensent pas autant d'argent en boissons qu'on pourrait le croire.

MOISSONS.

Je suis heureux de faire rapport que les moissons dans toute la circonscription sont excellentes. J'ai causé avec un grand nombre de cultivateurs, et presque tous s'accordent à dire que le rendement moyen du blé par acre sera de plus de 20 boisseaux. L'avoine n'est pas aussi abondante et est plus légère que l'an dernier. Quelques agriculteurs cultivent de l'orge mais non en grandes quantités.

AIDE PRÊTÉE AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

Les rapports que l'adjudant sous-officier vétérinaire Mountford a fait au ministère de l'Agriculture donnent des détails complets sur l'ouvrage fait pour ce ministère.

Une quarantaine a été établie pendant quelques mois dans les circonscriptions de Saskatoon et Dundurn, mais les restrictions ont été levées par ordre du ministère en octobre dernier.

La santé et l'état du bétail ont été généralement bons.

On a découvert vingt-six chevaux atteints de la morve dans la circonscription durant l'exercice. Les chevaux malades ont été tués à la demande de leurs propriétaires, les carcasses ont été brûlées et les écuries désinfectées. C'est une augmentation sur 1899. L'épreuve de la malléine a beaucoup aidé dans le diagnostic de certains cas.

Seize bêtes à cornes sont mortes de l'anthrax durant l'exercice. Deux bêtes sont mortes sur la réserve sauvage du Lac-aux-Canards, et quatorze sur la ferme de M. E. Malfare. Tout le bétail qui avait été exposé à cette maladie a été mis en quarantaine et l'on a recommandé l'inoculation préventive.

Le nombre de cas d'actynomicose ou sarcome de la mâchoire a augmenté à cause du nombre de bêtes à cornes amenées du Manitoba pour les engraisser pendant l'hiver. Les propriétaires les tuent aussitôt qu'on leur ordonne de les tenir isolées Plus de six mille têtes d'animaux gras ont été expédiées de cette circonscription durant l'année.

## CASERNES ET BATIMENTS.

On a fait beaucoup d'ouvrage durant l'année en améliorations et réfections des casernes.

Le toit de tous les bâtiments a été recouvert en bardeaux et peinturé de deux couches de peinture. Les bardeaux employés ont été le bardeau n° 1 C. B., (cèdre). L'ouvrage a été fait par l'entrepreneur d'une manière très satisfaisante. Outre la couverture en bardeaux et le peinturage, le contrat comprenait le posage d'une fondation en pierre sous le principal bâtiment des casernes, et sous la salle d'ordinaire de la division. La pierre de construction à Prince-Albert est tirée des bancs dans la rivière à l'eau basse. L'extraordinaire hauteur de l'eau cette année a empêché de faire cela, de sorte qu'on a remis au printemps prochain cette partie du contrat. Un nouveau mât de pavillon a été érigé dans le carré pendant l'été au coût de $45.

Le vieux plancher en brique dans l'écurie-hôpital a été enlevé, et on l'a remplacé par un plancher neuf en planches de deux pouces. L'adjudant sous-officier vétérinaire Mountford a jugé que c'était absolument nécessaire, le vieux plancher de briques étant, à son avis, imprégné de germes de maladies. Cet ouvrage a été fait par nos propres hommes et le coût réel du bois employé, savoir, $38, constitue la seule dépense. Vous avez autorisé le posage de gouttières au bâtiment principal des casernes. Elles furent commandées et faites, mais comme la saison était avancée lorsque l'entrepreneur eût fini son ouvrage sur les toits, on ne put les poser.

## COMBUSTIBLE.

L'approvisionnement de combustible deviendra dans un avenir rapproché une grave question. Les colons qui ont fourni du bois à la gendarmerie depuis des années disent qu'ils sont obligés d'aller jusqu'à 12 et 14 milles pour trouver du bois sec. Il serait mieux pour nous, s'ils pouvaient mélanger le bois, de nous en fournir une moitié en bois vert. Le prix sera moins élevé.

## DÉGAGEMENTS ET MUTATIONS.

Les mutations suivantes ont eu lieu dans l'effectif de la division durant l'exercice.

| | |
|---|---|
| Effectif de la division le 30 novembre 1898 | 25 |
| Gain—Entrés dans la division, inspecteur | 1 |
| maréchaux de logis | 2 |
| brigadier | 1 |
| gendarmes | 15 |
| Gendarmes auxiliaires enrôlés | 4 |
| Total | 48 |

| | | |
|---|---|---|
| Pertes—Sortis de la division, inspecteur | | 1 |
| | adjudants sous-officiers | 2 |
| | maréchal de logis | 1 |
| | brigadiers | 2 |
| | gendarmes | 13 |
| Gendarmes dégagés | | 2 |
| Gendarmes auxiliaires dégagés | | 2 |
| Total de l'effectif de la division F le 30 novembre 1900 | | 25 |

CHEVAUX.

Les chevaux de cette division sont au nombre de 27, et sont en bon état et propres au service. Un grand nombre de changements ont eu lieu dans l'effectif des chevaux de la division F, durant l'année, ainsi que l'indique le tableau suivant:

| | | |
|---|---|---|
| Effectif le 30 novembre 1899 | 33 | chevaux. |
| Réformés et vendus | 13 | " |
| Reçus de Régina | 13 | " |
| Morts | 5 | " |
| Détruit | 1 | " |
| Effectif le 30 novembre 1900 | 27 | " |

Le nombre de milles parcourus par les chevaux de la division F a été de 41,953 milles.

VOITURES.

Les grosses voitures sont en parfait état. Elles furent toutes peinturées et réparées en août dernier. Les voitures légères, à une exception près, savoir, un traîneau léger, sont dans le même état. Le traîneau dont je parle a un patin brisé et est actuellement inutile, mais on peut le réparer.

Nous avons bien assez de voitures pour tous nos besoins.

SANTÉ.

La santé de la division a été excessivement bonne. Le médecin auxiliaire-intérimaire Stewart a fait quarante-trois visites à des membres du corps et à leurs familles stationnés au Lac-aux-Canards et à Batoche. Le médecin auxiliaire intérinaire Kitchen s'occupe des cas dans le poste.

La conduite des hommes de cette division, à une ou deux exceptions près, a été bonne. Les exceptions dont je parle ont été transférés au quartier général sur votre ordre. Considérant que presque tous les hommes de la division F sont des recrues nouvellement engagées, leur discipline est très bonne.

EXERCICES MILITAIRES ET TIR À LA CIBLE.

Les exercices à pied, avec armes, et le tir, ont eu lieu trois fois par semaine pendant les mois d'août et de septembre, sous la direction du brigadier Cochrane.

Immédiatement après la réception des cartouches Winchester en octobre, on a pratiqué l'exercice annuel de tir, tous les rangs y prenant part.

FOURRAGE.

L'avoine fournie par la Compagnie de la Baie-d'Hudson pendant la dernière année était propre et de bonne qualité. Il est extrêmement difficile d'avoir du bon foin, et son prix est élevé. La saison a été très pluvieuse et les marais se sont remplis d'eau. Les cultivateurs n'ont donc pas pu avoir tout le foin dont ils avaient besoin. Le foin qui nous a été fourni, par contrat, est de très bonne qualité.

PETIT ÉQUIPEMENT ET HABILLEMENT.

Le petit équipement délivré est de bonne qualité. Une machine pour l'usage du tailleur est d'une urgente nécessité, celle en usage ne pouvant plus se réparer. Treize pardessus de fourrure ont été réparés par ordre du sous-commissaire, mais ils ne dureront pas très longtemps. Huit pardessus neufs ont été envoyés de Régina.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

La pompe en usage au poste est en bon état et le réservoir est plein d'eau. Des seaux à incendie sont toujours gardés plein d'eau dans tous les bâtiments occupés. Tous les extincteurs Babcocks sont placés à des endroits commodes. Les hommes font l'exercice d'incendie et connaissent parfaitement leurs postes. Il y a 420 pieds de boyaux en état de service au poste.

SERVICE DE L'EAU.

Le puits qui sert à remplir le réservoir peut fournir une grande quantité d'eau mais elle est tout à fait impropre à l'usage. L'eau pour les chevaux est prise dans la rivière.

ARMES ET ACCOUTREMENTS.

Les armes et accoutrements sont en bon état et sont inspectés toutes les semaines.

INSPECTIONS.

Les postes détachés—Lac-aux-Canards et Batoche—ont été inspectés par moi une fois par mois, et des rapports ont été envoyés au quartier général.

DÉTACHEMENTS.

Les détachements dans cette circonscription sont le Lac-aux-Canards, Batoche, Rosthern et Fletts-Springs. Les bâtiments du détachement au Lac-aux-Canards et à Batoche sont en bon état, et le service dans ces circonscriptions auxiliaires a été bien fait et satisfaisant. Les gendarmes à Rosthern et Fletts-Springs sont en pension au prix de $15 par mois par homme et $5 par mois par cheval. Je crois qu'on jugera nécessaire de stationner deux hommes le long de la ligne de construction du Canada-Northern, lorsque l'ouvrage recommencera au printemps.

GIBIER.

Grâce, je crois, à l'absence virtuelle de feux de prairies dans cette circonscription durant l'année, les poules de prairie n'ont jamais été si nombreuses. On trouve aussi des canards en grandes quantités dans tous les marais. On dit que le petit chevreuil est assez nombreux à quelques milles de Batoche, et quelques sauvages Sioux en tuent près de leur réserve à la Plaine Ronde, à environ dix milles de Prince-Albert.

ANIMAUX À FOURRURE

A l'exception de quelques peaux d'ours et de renard, il n'est encore arrivé que très peu de fourrures du nord. Les sauvages attendent leur chasse de rats musqués au printemps. Ces petits animaux sont excessivement nombreux cette année. Chaque marais en a de deux à cinq huttes.

FEUX DE PRAIRIES.

Il n'y a virtuellement eu aucun feu de prairie cette année. La saison pluvieuse et le fait que les colons y courent promptement lorsqu'il s'en d'éclare un, expliquent cette immunité.

### SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Les selles, à l'exception de deux, sont en bon état.

Quant aux harnais, le maréchal de logis sellier Forbes, qui est occupé à les examiner et réparer, dit qu'il faudra en condamner au moins quatre. Il est à mettre le reste en parfait état.

### ACCOUTREMENTS.

Un certain nombre de couverts de mousquetons et des fontes de revolvers devront être condamnés. Le reste des accoutrements est en bon état.

### TÉLÉPHONES.

Le téléphone en usage à Prince-Albert est en bon état. La ligne de téléphone entre le Lac-aux-Canards et Batoche est brisée et l'a été depuis longtemps. Les poteaux sont vieux et pourris et la ligne est brisée à bien des endroits.

### CANTINE.

La cantine fonctionne bien. Les articles sont marqués aussi bas qu'il est possible pour la maintenir à flots. On a acheté un nouvel approvisionnement, et nous en avons assez pour l'hiver.

### SALLE DE RÉCRÉATION.

La table de billard est en bon état, mais il faudra la mettre de niveau.

La division ne possède pas de bibliothèque. Les journaux que nous recevons d'Ottawa et le peu que fournit la cantine constituent tout ce que nous avons à lire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. A. E. STRICKLAND,
*Inspecteur.*

# ANNEXE H.

## RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR F. J. A. DEMERS, COMMANDANT LA DIVISION C.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
BUREAU DE LA CIRCONSCRIPTION, BATTLEFORD, 30 novembre 1900.

Au Commissaire,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Assiniboïa.

### RAPPORT ANNUEL.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice se terminant aujourd'hui.

### ÉTAT GÉNÉRAL.

Le 5 janvier j'ai pris le commandement de la circonscription des mains du surintendant G. E. Sanders, qui partit de Battleford ce jour-là pour s'engager dans les carabiniers montés du Canada pour servir dans l'Afrique-Sud.

A part le surintendant Sanders, cinq gendarmes, un gendarme auxiliaire et quatre civils de cette circonscription ont passé l'examen préliminaire et se sont enrôlés dans les carabiniers montés du Canada.

Un seul volontaire de Battleford, le brigadier A. H. L. Richardson, s'est enrôlé dans la cavalerie Strathcona, mais je suis heureux de dire que la qualité a compensé la quantité, car ce jeune sous-officier a subséquemment été recommandé et a reçu la Croix Victoria pour bravoure éclatante sur le champ de bataille.

Onze chevaux de cette circonscription ont été envoyés avec les carabiniers montés du Canada.

L'état général de la circonscription a été satisfaisant et l'on n'a constaté que peu de crimes graves.

Cette année a été la plus prospère que nous ayons eue depuis longtemps sous le rapport des récoltes, et les colons qui avaient quitté le pays il y a quelques années reviennent maintenant.

Le prix du contrat pour l'avoine, 24 cents le boisseau, prouve qu'elle était abondante.

L'eau des rivières et des ruisseaux du voisinage a été extraordinairement haute pendant toute l'année, et en général très abondante ; plusieurs marais à foin ont été submergés tout l'été, ce qui a forcé les colons et autres à couper leur foin sur les terrains élevés, et occasionné beaucoup plus d'ouvrage qu'il n'était nécessaire d'en faire les années antérieures.

L'été dernier on a délivré le scrip aux métis de la circonscription. Toute l'aide possible a été donnée aux commissaires du scrip, et je suis heureux de pouvoir dire que tout s'est passé d'une manière satisfaisante, et que ceux qui ont reçu du scrip ont dépensé beaucoup moins d'argent qu'on ne prévoyait pour l'achat de boissons.

### CRIMINALITÉ.

Les deux cas les plus graves de crimes qu'il faut constater sont un cas de parjure résultant d'une accusation de viol portée contre un colon du voisinage, et un de viol même. Dans le premier cas, la demanderesse, une métisse, avait donné sous serment un

faux témoignagne contre un homme qu'elle avait accusé de viol, et ayant été trouvée coupable elle fut condamnée à un mois de prison. La légèreté du châtiment était due à ce qu'on avait exercé une influence indue sur la femme, et le juge a été indulgent. Le cas de viol a été entendu à Prince-Albert, et le prisonnier, devant un jury, a été reconnu coupable de voies de fait indécentes et condamné à un an de prison.

Un cas dans lequel le châtiment infligé par le juge a été sévère a été celui de deux individus accusés d'avoir tué du bétail. Les deux hommes accusés, David Whitford et William Ducharme, étaient deux métis. La plainte a été portée par une femme, qui avait été le seul témoin du crime, celui d'avoir volontairement et malicieusement tué un veau, dont ils avaient submergé la peau dans un ruisseau pour cacher, dans leur idée, toute preuve de leur méfait. Le détachement envoyé sous la conduite de la plaignante a d'abord éprouvé quelques difficultés pour retrouver cette peau, mais après quatre jours de recherches il revint avec cette importante pièce à conviction. Juste avant l'appel du procès, le propriétaire du veau fut trouvé, et dans son témoignage il déclara que cet animal manquait depuis le jour où il avait été tué, ce qui renforcit grandement la cause de la poursuite, et les prisonniers furent convaincus et condamnés, l'un à un an d'emprisonnement aux travaux forcés et l'autre à neuf mois.

Un cas de vol de bétail fut porté devant le juge à Saskatoon, mais fut renvoyé.

L'accusation d'entrée dans un endroit consacré au culte fut portée contre trois enfants ; le juge McGuire, siégeant en qualité de magistrat, entendit la cause lui-même, et les enfants furent renvoyés sous sentence.

Comparé à l'exercice précédent il y a une légère augmentation dans le nombre de crimes et délits dans cette circonscription.

Un métis du nom de James Atkinson a été appréhendé près de Battleford à la demande de l'officier commandant à Fort-Saskatchewan.

Nous avons réussi dans tous les cas rapportés ici, et il n'y a aucun accusé qui attend son procès.

Voici un résumé des affaires entendues :

| Nature du crime. | Nombre. | Condamnations. |
|---|---|---|
| Viol | 2 | 1 |
| Parjure | 1 | 1 |
| Vol de chevaux et de bestiaux | 2 | aucune |
| Tuer du bétail | 2 | 2 |
| Bris de maison | 1 | 1 |
| Larcin | 2 | 1 |
| Voies de fait | 2 | 1 |
| Fournir des boissons aux sauvages | 3 | 2 |
| Sauvages ivres | 3 | 3 |
| Permettre l'ivrognerie dans sa maison, etc | 1 | 1 |
| Ivresse et désordre | 3 | 2 |
| Allumer feu de prairie | 1 | 1 |
| Entrer avec effraction dans un endroit de culte | 3 | 3 |
| Total | 26 | 19 |

### FEUX DE PRAIRIES.

Il n'y a pas eu de grands feux de prairie cette année. On fit rapport d'un feu dans Saskatchewan, et celui qui l'avait allumé a été condamné à vingt piastres d'amende par le magistrat.

Les feux se trouvaient à une distance de plus de soixante-dix milles de Battleford, et ont causé très peu de dommages.

### PATROUILLES.

Des patrouilles ont été envoyées à toutes les réserves sauvages et aux camps des sauvages non compris dans les traités. En outre, les éleveurs et les colons dans les endroits isolés, ainsi que les colonies de Doukhobors ont reçu la visite des patrouilles.

A cause du nombre réduit de nos chevaux, il a été impossible de faire la patrouille du pays aussi souvent qu'on aurait dû.

L'escorte ordinaire a été fournie au département des Affaires des Sauvages lors des paiements des indemnités.

PATROUILLES DANS LA VILLE.

Une patrouille a parcouru la ville toutes les nuits pendant quelques mois de l'hiver dernier, mais notre effectif se trouvait si réduit qu'il a fallu discontinuer ce service. La ville est généralement paisible. A l'époque du paiement des scrips et des élections, le corps a fait la patrouille dans la journée.

SAUVAGES.

La population sauvage de la circonscription approche 3,000 âmes, y compris les sauvages en dehors des traités.

Leur conduite générale a été bonne, on a fait rapport de trois cas d'ivresse seulement, qu'on a réglé, et d'un cas de vol de cheval qui a été renvoyé.

Ils paraissent bien satisfaits, et ont eu une belle récolte cette année. Leurs troupeaux de bestiaux augmentent également.

L'hiver dernier on parlait beaucoup de mécontentement et d'agitation parmi eux. Je fis promptement une enquête sur l'affaire et j'ai trouvé qu'il n'y avait aucun fondement à la crainte d'un nouveau soulèvement. Toutes les réserves ont été surveillées et l'on a trouvé que leurs habitants étaient parfaitement satisfaits, et n'éprouvaient aucun mécontentement. Les détachements furent avertis et les rapports que j'ai reçus d'eux m'ont convaincu qu'ils n'avaient aucune intention de se rebeller. J'ai fait des rapports sur cette affaire le 20 janvier et le 3 mars.

RÉPARTITION ET EFFECTIF DE LA DIVISION.

| Endroits. | Officiers. | Sous-officiers. | Gendarmes. | Gendarmes auxiliaires. | Totaux. |
|---|---|---|---|---|---|
| Battleford | 1 | 4 | 15 | 4 | 24 |
| Lac-aux-Oignons | .......... | 1 | 2 | .......... | 3 |
| Lac-au-Brochet | .......... | .......... | 1 | .......... | 1 |
| Macfarlane | .......... | .......... | 1 | .......... | 1 |
| Henrietta | .......... | .......... | 2 | .......... | 2 |
| Saskatoon | .......... | .......... | 1 | .......... | 1 |
| Régina (de service) | .......... | .......... | 1 | .......... | 1 |
| Totaux | 1 | 5 | 23 | 4 | 33 |

EXERCICE MILITAIRE ET TIR À LA CIBLE.

Durant l'hiver et le printemps le peu d'hommes qui étaient ici ont fait l'exercice ordinaire des armes et de la marche. Les recrues ont été exercées, à cheval et à pied, pendant l'été, aussi souvent que possible, et à tour de rôle elles ont accompagné les patrouilles chaque fois qu'on en envoyait de ce poste.

L'effectif réduit de la division fait qu'il est impossible de porter aux exercices militaires toute l'attention qu'on leur accorde dans les postes plus considérables.

A deux exceptions près tout les membres de la division ont pris part aux exercices annuels de tir à la cible à la carabine et au revolver. Les points n'ont pas été très élevés à cause de la pauvre qualité des munitions.

Comme les années précédentes, la division s'est fait représenter par un peloton (dix hommes) au tir annuel de l'association fédérale de tir dans la série de la cavalerie, et bien qu'on se soit servi de la carabine Martini-Henry, une arme avec laquelle quelques-

uns des hommes de peleton n'avaient jamais tiré, ils ont réussi à remporter le second prix.

En octobre, on organisa un tir à la carabine auquel chaque membre de la division a pris un grand intérêt. On s'est servi de diverses munitions, et les points obtenus ont été plus élevés que dans le tir annuel à la carabine. Outre l'argent accordé sur le fonds des amendes, les maisons avec lesquelles la cantine fait affaires ont contribué à la liste des prix.

### DISCIPLINE ET CONDUITE.

La conduite des sous-officiers et des hommes de la division a été bonne. Les recrues sont des hommes exceptionnellement bons, et aucune accusation grave n'a été portée contre aucun d'eux. Trois cas d'ivresse ont été entendus, mais aucun d'eux n'était contre les recrues.

### CHANGEMENTS DANS LA DIVISION.

Les changements suivants ont eu lieu dans l'effectif de la division durant la dernière année :—

*Gains.*

| Nature du gain. | Officiers. | Sous-officiers. | Gendarmes. | Gendarmes auxiliaires. | Totaux. |
|---|---|---|---|---|---|
| Rengagés | ........ | 1 | 2 | ........ | 3 |
| Transferés | ........ | 1 | 13 | ........ | 14 |
| Engagés | ........ | ........ | ........ | 3 | 3 |
| Totaux | ........ | 2 | 15 | 3 | 20 |

*Pertes.*

| Nature de la perte. | Officiers. | Sous-officiers. | Gendarmes. | Gendarmes auxiliaires. | Totaux. |
|---|---|---|---|---|---|
| Transférés | 1 | 4 | 9 | 1 | 15 |
| Renvoyés | ........ | ........ | ........ | 8 | 8 |
| Dégagés (à prix d'argent) | ........ | 1 | ........ | ........ | 1 |
| Expulsés | ........ | ........ | ........ | 1 | 1 |
| Totaux | 1 | 5 | 9 | 10 | 25 |

### PHYSIQUE ET SANTÉ.

Les recrues qui sont venues de Régina étaient de beaux hommes, et leur physique répond aux exigences de la gendarmerie. La santé de la division a été bonne, et l'on n'a eu à traiter aucun cas de maladie grave.

### ARMES, ACCOUTREMENTS ET MUNITIONS.

Les carabines Winchester auxquelles on a posé de nouveaux canons, ont donné satisfaction en général, bien que les mires de quelques-unes soient défectueuses, et en conséquence il faut beaucoup de pratique avant qu'un homme s'habitue à sa carabine et puisse tirer assez bien.

Les accoutrements sont aussi en bon état.

L'inspection des armes se fait chaque semaine, et en général on les trouve propres.

Il y a dans ce poste un canon de 9, et deux pièces de montagne de 7 en bronze.

Quant aux minutions, les cartouches canadiennes Winchester employées au tir annuel ont été loin de donner satisfaction. Les cartouches américaines, cependant, dont s'est servi cette division dans son concours de tir, étaient d'une qualité supérieure.

### PETIT ÉQUIPEMENT ET HABILLEMENT.

La qualité du petit équipement et de l'habillement fournis était très bonne.

Nous avons reçu cet automne huit manteaux de fourrure neufs, et on en avait grandement besoin. Les vieux sont toujours réparés aussi bien que possible.

### BIBLIOTHÈQUE.

La bibliothèque contient plus de 1,300 volumes, et est entièrement soutenue aux frais des hommes, la souscription mensuelle étant de 25 centins par homme.

### CANTINE.

La cantine est toujours bien approvisionnée. On a jugé nécessaire au dernier trimestre de réduire les crédits aux ordinaires, parce que les recettes, à cause de la diminution dans la vente de la bière, sont beaucoup plus faibles.

### RATIONS ET FOURRAGE.

Les rations fournies sont de bonne qualité. La récente augmentation améliorera le confort des hommes, qui l'apprécie beaucoup.

L'avoine fournie est la meilleure que nous ayons eue depuis de nombreuses années.

Quant au foin, nous avons eu un peu de difficulté cette année à nous en procurer du bon. Presque tous les anciens marais à foin, jusqu'à présent si avantageux pour les entrepreneurs, sont couverts d'eau, et jusqu'ici un entrepreneur a manqué de compléter son contrat.

### CHEVAUX.

Quelques-uns des chevaux de cette division sont assez vieux et un certain nombre d'entre eux devraient être réformés et vendus. Il est cependant impossible de faire cela avant qu'on puisse les remplacer. Dix de nos meilleurs chevaux de selle et de trait ont été envoyés dans l'Afrique du Sud avec les carabiniers montés du Canada et n'ont pas été remplacés.

Le tableau suivant indique la répartition des chevaux dans cette division :—

| | Nombre. |
|---|---|
| Battleford | 16 |
| Lac-aux-Oignons | 4 |
| Lac-au-Brochet | 1 |
| Macfarlane | 2 |
| Henrietta | 2 |
| Saskatoon | 2 |
| Perdu (pas biffé) | 1 |
| Total | 28 |

Le nombre total de milles parcourus par nos chevaux se chiffre par 58,506.

### SELLERIE ET HARNACHEMENT.

La sellerie et le harnachement sont entretenus avec soin.

Nos selles et quelques-uns de nos harnais sont vieux, mais ils sont toujours tenus en bon état, et les plus vieux pourront durer encore quelques années.

Il y a une quantité suffisante de selles à sangle unique, et de harnais pour tous nos besoins. Tout ce qu'il nous faut c'est environ 10 mors Whitman pour rendre notre sellerie complète.

VOITURES.

Les voitures d'été ont toutes été réparées et peinturées, et sont en bon état.

Il y a huit traîneaux de travail (*jumpers*) dans la division, et l'on devrait s'en défaire, parce qu'ils sont trop lourd pour un cheval. Je recommanderais de remplacer les traîneaux de travail par des *traînes*, du même genre que celles dont on se sert présentement dans la division. Elles coûtent environ $12, sont très légères, et peuvent porter une charge beaucoup plus lourde qu'un traîneau de travail. Nous avons aussi besoin de deux traîneaux de travail à deux chevaux, et ils devraient être plus légers que ceux que nous avons à présent. Ils coûteraient environ $35 chacun.

INSPECTIONS

Le surintendant Gagnon a inspecté le poste en avril.

Les détachements n'ont pas été visités aussi souvent qu'ils auraient dû l'être, parce que je suis seul ici, et qu'il ne m'est pas possible de quitter le poste souvent. Saskatoon, Henrietta et le Lac-au-Brochet ont été inspectés l'hiver dernier par le surintendant Saunders, et de nouveau par l'inspecteur Casey et le surintendant Gagnon dans le printemps et l'été respectivement. Les rapports faits par ces officiers ont été très satisfaisants. J'ai personnellement fait l'inspection du poste du Lac-aux-Oignons, au commencement de novembre, et j'ai trouvé que le détachement à cet endroit est bien tenu et en bon état.

BÀTIMENTS ET RÉPARATIONS GÉNÉRALES.

Dans le cours de l'année le toit des bâtiments suivants a été recouvert à neuf en bardeaux et peinturé, savoir : le logement des officiers et salle de corps ; le logement des hommes, la salle à dîner et la cuisine de la division, la cantine et salle de récréation, et l'hôpital.

Le toît de l'écurie-hôpital, des réservoirs n[os] 1 et 2 de la glacière, et la forge ont aussi été peinturés.

Parmi les changements les plus importants faits dans le poste durant l'année, il faut mentionner la construction d'une cave sous le magasin du quartier-maître, le planchéiage de la remise aux voitures avec des pièces de la vieille bâtisse, le badigeonnage et le peinturage des murs intérieurs du logement des officiers et de la salle de corps, et l'enlèvement des vieilles balances à foin pour les placer dans un endroit plus convenable plus près du magasin du quartier-maître, après les avoir soigneusement réparées. On a aussi fait quelques autres menus changements.

SERVICE DE L'EAU ET PROTECTION CONTRE L'INCENDIE.

L'approvisionnement d'eau de puits est bon, et le moulin à vent a été en assez bon état de service pendant la dernière année, contrairement à l'expérience de l'année précédente.

L'été dernier, j'ai reçu l'autorisation de construire un réservoir pour avoir un approvisionnement d'eau permanent, dans le cas où le moulin ne pourrait fonctionner faute de vent. Cependant, il y a eu tant d'ouvrage à faire pendant l'été que je n'ai pu commencer l'ouvrage, mais j'ai intention de m'occuper de l'affaire de bonne heure au printemps prochain.

Quant à la protection contre l'incendie, nous avons trois réservoirs que nous tenons toujours pleins d'eau. La pompe à vapeur fonctionne très bien, et en outre nous avons des extincteurs.

Tous les vendredis il y a un exercice d'incendie.

POSTES DÉTACHÉS.

Les postes détachés permanents de la division se trouvent au Lac-aux-Oignons, au Lac-au-Brochet, à Saskatoon, Henrietta et Macfarlane. Ce dernier détachement a été rappelé l'hiver dernier à cause du manque d'hommes dans la division, mais on l'a rétabli de bonne heure à l'automne cette année. Aucun poste détaché provisoire n'a été établi cette année pour protéger le pays contre les incendies, parce que la saison a été si pluvieuse que c'était inutile.

Les bâtiments au Lac-au-Brochet, à Henrietta et à Macfarlane sont en troncs d'arbres, et la plus grande partie du temps des hommes chaque année est employée à les maintenir en bon état. Si on pouvait les entourer de branches de saules et les plâtrer, ce serait une grande amélioration.

Le détachement au Lac-aux-Oignons est de beaucoup le plus important. Il y a une vaste étendue de pays à surveiller, et l'adjudant sous-officier Hall n'a que deux hommes avec lui dans ce poste. Il arrive souvent qu'il s'absente avec un de ses hommes pour le service de surveillance pendant neuf ou dix jours à la fois, et l'autre homme reste seul au poste pendant ce temps. S'il survenait quelque chose de grave, toute la responsabilité retomberait sur les épaules de cet homme. Tant que l'effectif de la division restera à son chiffre actuel, il sera impossible d'y envoyer un autre homme, mais si l'on peut augmenter l'effectif, je recommanderais d'envoyer un troisième homme à ce poste. Il n'y a que quatre chevaux à ce poste détaché, et j'ai intention d'en envoyer un autre aussitôt que possible.

MÉTIS.

La population métisse de cette circonscription est nombreuse, et il y a toujours parmi eux un certain nombre d'indigents qui ont besoin de secours. Dans le moment, il y a cinq personnes indigentes auxquelles on donne gratuitement des rations.

GIBIER.

Le canard, l'outarde et la poule de prairie ont été très abondants cette année. Le caribou et le chevreuil augmentent, et l'on commence à voir des lapins. Les chasseurs sauvages prétendent aussi que le castor revient.

CHEMINS ET PONTS.

Les chemins de cette circonscription, dans leur ensemble, sont en assez bon état. La route de Saskatchewan a été nivelé où c'était nécessaire, et des ponts ont été construits sur les ruisseaux. Le chemin du Lac-aux-Oignons, cependant, est en très mauvais état, et les ruisseaux à bien des endroits sont très dangereux à franchir. On construira les ponts sur quelques-uns d'entre eux cet hiver. Le pont de Battleford, sur la rivière Bataille, s'est effondré le printemps dernier, et on l'a remplacé par une structure provisoire. J'ai compris qu'on devrait construire un pont permanent cet hiver.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. J. A. DEMERS, *inspecteur*,
*Commandant de la division C.*

## ANNEXE I.

### RAPPORT DU MÉDECIN AUXILIAIRE C. S. HAULTAIN.

MACLEOD, 6 décembre 1900.

Au Commissaire de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport d'hôpital annuel de la division D pour l'exercice terminé le 30 novembre 1900.

Ce rapport indique quelques graves accidents et d'autres de moindre importance, très peu de maladies contagieuses, et aucun cas de fièvre continue d'aucune nature.

Parmi les cas graves se trouve une fracture des deux os de la jambe, des engelures des deux pieds, cellulite de la main et du bras à la suite d'empoisonnement du sang. Ces cas ont bien guéri.

Je regrette d'avoir à constater la mort du gendarme Shepherd, n° de matricule 1046, qui expira subitement de syncope du cœur dans la matinée du 7 septembre.

Deux hommes ont été réformés, un pour cause de varicocèle et l'autre pour cause de convulsions intermitentes.

La condition physique et la bonne santé générale sont cependant élevées, ainsi qu'on l'a prouvé lorsque l'appel pour le service dans le Sud-Africain a amené toute la division presque sans exception devant le chirurgien examinateur. Le médecin en a refusé très peu.

Pendant ce temps d'appel de troupes et d'enrôlement d'hommes dans les environs pour les carabiniers montés du Canada et pour la cavalerie Strathcona, le personnel médical, à part l'examen des postulants et le soin de leur bien-être physique, a été occupé à éprouver et améliorer l'efficacité de leur tir. L'adjudant sous-officier Stewart a été inappréciable pour donner l'instruction élémentaire, faire observer la discipline, et il a accompagné les C.M.C. en Afrique, où ses connaissances médicales ont été des plus utiles.

Un certain nombre de prisonniers civils ont été traités durant l'année, et une femme a été envoyée à l'hopital à cause du manque de logement convenable pour les femmes dans le corps de garde, mais ce manque s'est fait encore plus sentir dans les années antérieures.

Les médicaments fournis étaient de bonne qualité, et satisfaisants de toute manière.

En achetant par petites quantités de temps à autre selon les besoins nous évitons une accumulation de vieux médicaments et il n'y a pas de gaspillage.

Les journaux de médecine qu'on fournissait autrefois à l'hopital nous ont bien manqué, et ils ont certainement publié des renseignements très précieux depuis le commencement de notre guerre dans le Sud-Africain. J'espère qu'un au moins, le *London Lancet*, pourra être fourni à ce poste pendant la prochaine année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. S. HAULTAIN,
*Médecin auxiliaire.*

RAPPORT annuel des malades de la division D pour l'exercice terminé le 30 novembre 1900.

| Maladie. | Nombre de cas. | Nombre de jours. | Durée moyenne. | Observations du médecin. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Cas pathologiques.* | | | | | |
| Convulsions | 1 | 83 | 83 | Réformé. | |
| Fébricule | 5 | 20 | 4 | Repris le service après guérison. | |
| Rougeole, allemande | 1 | 15 | 15 | " | " |
| Oreillous | 2 | 11 | $5\frac{1}{2}$ | " | " |
| Tonsilite, folliculaire | 5 | 41 | $8\frac{1}{5}$ | " | " |
| Maux de googe, simple | 6 | 6 | 1 | " | " |
| Toux et rhume | 7 | 13 | $1\frac{6}{7}$ | " | " |
| Enterorrhagie | 1 | 13 | 13 | " | " |
| Coliques intestinales | 5 | 10 | 2 | " | " |
| Diarrhée | 5 | 7 | $1\frac{2}{5}$ | " | " |
| Bile | 5 | 7 | $1\frac{2}{5}$ | " | " |
| Dyspepsie | 1 | 1 | 1 | " | " |
| Fièvre | 1 | 1 | 1 | " | " |
| Insomnie | 1 | 3 | 3 | " | " |
| Lumbago | 1 | 1 | 1 | " | " |
| Rhumatisme | 1 | 5 | 5 | " | " |
| Myalgie | 1 | 3 | 3 | " | " |
| *Cas chirurgicaux.* | | | | | |
| Abscès, panaris | 1 | 10 | 10 | Repris le service après guérison. | |
| " cellulaire | 2 | 23 | $11\frac{1}{2}$ | " | " |
| " alvéolaire | 2 | 4 | 2 | " | " |
| " simple | 1 | 6 | 6 | " | " |
| Veines variqueuses | 1 | 1 | 1 | " | " |
| Inflammation, œil | 1 | 5 | 5 | " | " |
| " pied | 1 | 5 | 5 | " | " |
| " pouce | 1 | 1 | 1 | " | " |
| " joue | 1 | 1 | 1 | " | " |
| Blessures, contusions | 10 | 26 | $2\frac{3}{5}$ | " | " |
| " incisions | 6 | 30 | 5 | " | " |
| Entorses et foulures | 4 | 9 | $2\frac{1}{4}$ | " | " |
| Otorrhœa | 2 | 3 | $1\frac{1}{2}$ | " | " |
| Otitie | 3 | 22 | $7\frac{1}{3}$ | " | " |
| Hémorroïdes | 1 | 2 | 2 | " | " |
| Eczéma | 1 | 30 | 30 | " | " |
| Fracture, tibia et fibule | 1 | 62 | 62 | " | " |
| Cors | 1 | 2 | 2 | " | " |
| Dermatitie | 1 | 19 | 19 | " | " |
| Ulcérations | 2 | 3 | $1\frac{1}{2}$ | " | " |
| Mal aux lèvres | 1 | 2 | 2 | " | " |
| Synovitie | 1 | 5 | 5 | " | " |
| Engelure | 3 | 55 | $18\frac{1}{3}$ | " | " |
| Dents extraites | 4 | ........ | ........ | " | " |
| Varicocèle | 1 | 4 | 4 | Réformé. | |

C. S. HAULTAIN,
*Médecin auxiliaire.*

# ANNEXE K.

## RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE G. PEARSON BELL (RAPPORT GÉNÉRAL).

RÉGINA, 24 décembre 1900.

MONSIEUR,— En examinant les rapports annuels des médecins des différentes divisions dans les Territoires du Nord-Ouest, il est satisfaisant de constater le petit nombre de cas graves, et l'absence presque complète, excepté aux quartiers généraux, de maladies infectieuses. Plusieurs cas de chirurgie paraissent avoir été assez graves, mais il est agréable de constater que les blessures graves en général ont été proportionnellement en petit nombre.

Il y a malheureusement eu quatre décès (4) durant l'année, deux hommes sont morts bien subitement, l'un s'est suicidé, et un autre est mort à la suite d'une opération d'un abcès du foie. Treize (13) hommes ont été réformés, quatre pour varicocèle ou veines variqueuses.

Le nombre total de cas traités s'est chiffré par 1,058.

Le nombre moyen inscrit sur le rôle quotidien des malades dans les différentes divisions, a été comme suit :—

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Division | A | ·857 | Division | F | ·350 |
| " | C | ·657 | " | G | 1·449 |
| " | D | 1·561 | " | K | 1·315 |
| " | E | 2·164 | " | dépôt | 6·334 |

Le "dépôt", étant le poste où sont stationnés toutes les recrues pour les instruire, a invariablement une plus longue liste de malades que les autres divisions, mais la différence se trouve accentuée cette année par le nombre inusité de recrues, et les maladies dominantes ont été celles qui dépendent du changement d'entourage chez des hommes habitués à une vie plus sédentaire. Les cas de diphtérie qui se sont déclarés, quoique peu nombreux, ont empêché le détachement des hommes, et ainsi, en maintenant l'effectif du poste bien au-dessous du nombre ordinaire, ont augmenté le nombre dont proviennent les maladies, et conséquemment les malades eux-mêmes.

Le nombre moyen des malades sur le rôle quotidien a été de 2·63 pour 190 de l'effectif actuel du corps.

Les hôpitaux des divisions A, E et G ont été visités à l'automne, les médicaments et instruments inspectés, et l'on a condamné une quantité de médicaments détériorés par l'âge. On a jugé à propos, si c'était possible, de changer le système de fourniture de médicaments là où le nombre des malades est ordinairement petit, et on a fait des arrangements en vertu desquels les division A, E et K obtiendront tous les médicaments, préparations chirurgicales, etc., dans la localité, sur prescription des médecins du corps, et tous les cas, dans les divisions E et K, exigeant un traitement à l'hôpital, seront admis dans les hôpitaux publics à Calgary et Lethbridge respectivement, à un prix fixe par jour. On espère que cela sera satisfaisant, la nécessité de maintenir un hôpital de gendarmerie à ces postes disparaîtra, et dans les trois divisions nommées, on n'aura besoin d'aucun approvisionnement de drogues et d'instruments de chirurgie, et de plus, on présume que les dépenses seront moins élevées que sous le vieux système, parce qu'on économisera tout gaspillage.

Tous les médicaments de la division E ont été vendus, ainsi qu'un peu de ceux qu'il y avait dans la division A, les autres ont été pris par le département vétérinaire et le reste a été condamné comme étant impropre à l'usage. Les instruments de chirurgie ont été envoyés à Régina et seront utilisés lorsque l'occasion se présentera.

Les observations faites par le médecin auxiliaire Haultain, au sujet de l'absence de logement convenable pour les prisonnières, s'appliquent avec autant de force aux autres postes, et il me paraîtrait bon de prendre quelques mesures pour faire face à cette difficulté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. PEARSON BELL,
*Médecin auxiliaire.*

Au Commissaire,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.
Régina.

# ANNEXE L.

## RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN-AUXILIAIRE G. PEARSON BELL (RÉGINA).

RÉGINA, 10 décembre.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'hôpital du "dépôt" pour l'exercice qui s'est terminé le 30 novembre 1900.

Dans le cours des douze derniers mois, le nombre de cas traités a été plus élevé que d'ordinaire, la forte augmentation de recrues au commencement de l'année pour remplacer les hommes qui étaient partis en service actif dans le Sud-africain ayant eu pour résultat une somme considérable de maladies, les rhumes fiévreux du type influenza ont été nombreux et accompagnés dans bien des cas de maux de gorge, tandis que la rougeole et les oreillons ont contribué leur quote-part, et ont aidé à grossir la liste des malades bien au delà de ses proportions ordinaires.

La diphtérie a éclaté en mai, mais heureusement il n'y a eu que quatre cas, et comme le poste avait été antérieurement très salubre, il est raisonnable de présumer que la contagion a été importée, les malades dans chaque cas étant des hommes qui s'étaient récemment enrôlés. On a fait tout de suite ce qu'on a pu pour empêcher la maladie de se répandre, les malades furent isolés, et le reste des hommes envoyé en campement. Le diagnostic ayant été vérifié par un examen bactériologique, on prit des mesures pour désinfecter complètement les casernes, qui furent fumigées, passées à la chaux et peinturées entièrement, et je suis convaincu qu'on peut attribuer la prompte disparition de la maladie à la perfection avec laquelle ces mesures furent mises en vigueur. Tous les malades ont heureusement guéri, et il me fait plaisir de dire qu'aucune infection n'a été transportée aux autres postes par les nombreux détachements qui furent échangés durant l'été.

Je regrette de constater deux décès arrivés dans la division durant l'année : Le numéro 2980 s'est suicidé le 12 janvier en se tirant un coup de revolver, le motif supposé de cet acte étant le désappointement de ne pas aller dans le Sud-africain, et le numéro de matricule 2112 est mort dans sa chambre le 19 septembre, très subitement sans maladie préalable, et avant qu'on put lui venir en aide.

Le corps de garde a été visité tous les jours et un certain nombre de prisonniers civils ont été traités.

Dix hommes ont été réformés durant l'année et quatorze sous-officiers et hommes furent examinés pour rengagement.

Une inspection sanitaire des casernes a été faite chaque semaine, et les rapports sont transmis à l'officier commandant.

Les drogues fournies étaient satisfaisantes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. PEARSON BELL,
*Médecin auxiliaire.*

Au Commissaire,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

RAPPORT annuel sur les maladies à la division du Dépôt, Régina, pour l'année terminée le 30 novembre 1900.

| Maladies. | Nombre de cas. | Nombre de jours. | Durée moyenne. | Observations du chirurgien. |
|---|---|---|---|---|
| Ulcérations | 7 | 9 | $1\frac{2}{7}$ | Repris le service après guérison. |
| Abcès | 6 | 48 | 8 | " " |
| Alcoolisme | 1 | 7 | 7 | " " |
| Amnésie | 1 | 14 | 14 | " " |
| Amputation, doigt | 1 | 32 | 32 | " " |
| Etat bilieux | 10 | 17 | $1\frac{7}{10}$ | " " |
| Furoncles | 8 | 49 | $6\frac{1}{8}$ | " " |
| Bronchite | 1 | 5 | 5 | " " |
| Dents cariées | 28 | 28 | 1 | " " |
| Echauffaison | 16 | 43 | $2\frac{11}{16}$ | " " |
| Colique | 7 | 10 | $1\frac{3}{7}$ | " " |
| Concussion de cerveau | 1 | 24 | 24 | " " |
| Conjonctivite | 6 | 25 | $4\frac{1}{6}$ | " " |
| Constipation | 16 | 18 | $1\frac{1}{8}$ | " " |
| Contusions | 32 | 101 | $3\frac{5}{32}$ | 1 encore à l'hôpital. |
| Convulsions | 1 | 32 | 32 | Réformé. |
| Cors | 3 | 5 | $1\frac{2}{3}$ | Repris le service après guérison. |
| Toux et rhumes | 65 | 100 | $1\frac{7}{13}$ | " " |
| Débilité | 4 | 12 | 3 | " " |
| Diarrhée | 43 | 48 | $1\frac{5}{43}$ | " " |
| Diphtérie | 4 | 84 | 21 | " " |
| Epaule disloquée | 1 | 26 | 26 | " " |
| Dyspepsie | 1 | 46 | 46 | " " |
| Eczéma | 2 | 2 | 1 | " " |
| Erysipèle | 1 | 6 | 6 | " " |
| Tonsilite folliculaire | 19 | 47 | $2\frac{9}{19}$ | " " |
| Engelure | 1 | 1 | 1 | " " |
| Gastrite | 8 | 10 | $1\frac{1}{4}$ | " " |
| Gale | 1 | 1 | 1 | " " |
| Uréthrite | 5 | 92 | $18\frac{2}{5}$ | " " |
| Goutte | 1 | 20 | 20 | Encore hors de service. |
| Hémorroïdes | 4 | 4 | 1 | Repris le service après guérison. |
| Hémoptysie | 2 | 34 | 17 | 1 réformé. |
| Mal de tête | 8 | 11 | $1\frac{3}{8}$ | Repris le service après guérison. |
| Insolation | 1 | 1 | 1 | " " |
| Cerumen durci dans les oreilles | 1 | 1 | 1 | " " |
| Influenza | 58 | 220 | $3\frac{23}{29}$ | " " |
| Ongle incarné | 2 | 2 | 1 | 1 encore à l'hôpital. |
| Irritation de la vessie | 3 | 3 | 1 | 1 réformé. |
| " du cœur | 2 | 33 | $16\frac{1}{2}$ | Repris le travail après guérison. |
| Iritis | 1 | 15 | 15 | " " |
| Lumbago | 2 | 2 | 1 | " " |
| Rougeole | 9 | 85 | $9\frac{4}{9}$ | " " |
| Oreillons | 15 | 124 | $8\frac{4}{15}$ | " " |
| Myalgie | 8 | 14 | $1\frac{3}{4}$ | " " |
| Névralgie | 11 | 12 | $1\frac{1}{12}$ | " " |
| Orchitie | 3 | 22 | $7\frac{1}{3}$ | " " |
| Otitie | 1 | 2 | 2 | " " |
| Paralysie (partielle) | 1 | 37 | 37 | Encore à l'hôpital. |
| Pneumonie | 3 | 59 | $19\frac{2}{3}$ | Repris le service après guérison. |
| Pruritus | 2 | 2 | 1 | " " |
| Psoriasis | 1 | 1 | 1 | " " |
| Tuberculose pulmonaire | 1 | 40 | 40 | Encore à l'hôpital. |
| Abcès rectal | 1 | 24 | 24 | Repris le service après guérison. |
| Colique reinale | 1 | 7 | 7 | " " |
| Rhumatisme | 11 | 101 | $9\frac{1}{4}$ | " " |
| Fièvre rhumatique | 3 | 216 | 72 | 2 réformés, 1 repris le service. |
| Mal de pied | 1 | 2 | 2 | Repris le service après guérison. |
| Mal de lèvres | 10 | 24 | $2\frac{2}{5}$ | " " |
| Entorses | 22 | 53 | $2\frac{9}{22}$ | " " |
| Synovite, genou | 13 | 90 | $6\frac{12}{13}$ | 1 encore à l'hôpital, 2 réformés, 10 repris le service, |
| Vaccinie | 2 | 2 | 1 | Repris le service après guérison. |
| Varicocèle | 2 | 3 | $1\frac{1}{3}$ | 2 réformés. |
| Varicose, veines | 1 | 19 | 19 | 1 réformé. |
| Vertige | 5 | 6 | $1\frac{1}{5}$ | Repris le service après guérison. |
| Blessures | 16 | 79 | $4\frac{15}{16}$ | " " |

G. PEARSON BELL,
*Médecin auxiliaire.*

# ANNEXE M.

## RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE F. H. MEWBURN.

LETHBRIDGE, 7 décembre 1900.

Au Commissaire de la Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'hôpital annuel de la division K, gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, pour l'exercice terminé le 30 novembre 1900.

Durant cet exercice 26 malades ont été admis et traités à l'hôpital, et la moyenne de leur séjour a été de 18½ jours.

Suit un relevé des maladies.

J'ai examiné 3 gendarmes en vue de rengagement.

J'ai examiné 39 hommes pour service dans le Sud-africain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. H. MEWBURN,
*Médecin auxiliaire intérimaire.*

| Maladies. | Nombre de cas. | Nombre de jours. | Durée moyenne. | Observations. |
|---|---|---|---|---|
| *Cas chirurgicaux.* | | | Jours. | |
| Ankylose, métacarpienne | 1 | 31 | 31 | Repris le service après guérison. |
| Abcès Ahcolar | 1 | 1 | 1 | " " |
| Appendicite | 1 | 16 | 16 | " " |
| Contusions | 2 | 14 | 7 | " " |
| Eczéma de la figure | 1 | 5 | 5 | " " |
| Fracture du péroné | 1 | 88 | 88 | " " |
| Fracture compliq. et dislocation du radius | 1 | 153 | 153 | Encore sous traitement. |
| Orchite | 1 | 51 | 51 | Repris le service après guérison. |
| Tonea Circinnatæ | 1 | 11 | 11 | " " |
| Synovite aiguë | 1 | 4 | 4 | " " |
| Blessure au pied | 1 | 9 | 9 | " " |
| *Cas pathologiques.* | | | | |
| Alcoolisme | 1 | 7 | 7 | Repris le service après guérison. |
| Bronchite | 1 | 22 | 22 | " " |
| Coryza, aiguë | 1 | 2 | 2 | " " |
| Diarrhée | 4 | 28 | 7 | " " |
| Fièvre intermittent.e | 1 | 6 | 6 | " " |
| Indigestion, aiguë | 1 | 4 | 4 | " " |
| Névralgie, intercostale | 2 | 9 | 4½ | " " |
| Pharyngite | 1 | 2 | 2 | " " |
| Tonsillite | 2 | 17 | 8½ | " " |
| | 26 | 480 | | |

F. H. MEWBURN,
*Médecin auxiliaire adjoint.*

# ANNEXE N.

## RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE P. AYLEN.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST.
FORT-SASKATCHEWAN, 30 novembre 1900.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport d'hôpital annuel de la division G pour l'exercice qui prend fin aujourd'hui.

Dans le cours de l'exercice j'ai exercé la même vigilance qu'auparavant dans les questions sanitaires, j'ai fait des inspections régulières de tous les bâtiments qui auraient pu engendrer des maladies, et lorsque c'était nécessaire j'ai libéralement fait usage de désinfectants.

Le nombre total de membres de la gendarmerie traités pendant l'année a été de cinquante-trois, dix-sept cas de maladies externes et trente-six de maladies internes, à part les quarante prisonniers civils que j'ai traités pendant l'année, dix-sept pour des maladies externes et vingt-trois pour des maladies internes. Un prisonnier admis à l'hôpital y est resté trente-huit jours avec le rhumatisme inflammatoire.

Je suis peiné d'avoir à dire qu'un décès a eu lieu pendant l'année dans la division, celui du gendarme P. Chesley, numéro de matricule 3622. Il a été admis à l'hôpital dans la matinée du 19 août souffrant d'une sérieuse attaque de dysenterie suivie d'un abcès du foie, dont il mourut le 27 septembre dernier, à la suite d'une opération pratiquée par le Dr Harrison. Cette opération, comme opération, a très bien réussi, mais le gendarme Chesley était trop faible pour y résister, et s'il eût vécu quarante-huit heures je crois qu'il en aurait guéri.

Il n'y a eu qu'un seul cas de maladie contagieuse pendant l'année, celui du gendarme Fleming, n° de mat. 2986, qui souffrait des oreillons. J'eus de suite la précaution de le mettre en quarantaine, afin que la maladie ne se répandît pas.

L'hôpital est en très bon état, mais nous avons grand besoin d'une cuisine, comme je l'ai déjà dit dans mon rapport annuel de l'an dernier.

Je joins au présent rapport un tableau des maladies traitées à l'hôpital durant l'exercice se terminant le 30 novembre 1900.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. AYLEN,
*Médecin auxiliaire intérimaire.*

MALADIES traitées à l'hôpital de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, Fort-Saskatchewan, dans le cours de l'exercice terminé le 30 novembre 1900.

| Maladies. | Nombre de cas. | Nombre de jours. | Durée moyenne. | Observations. |
|---|---|---|---|---|
| Alcoolisme | 1 | 4 | 4 jours. | |
| Abcès | 1 | 39 | 39 " | Encore à l'hôpital, sous ordres pour Régina. |
| Coliques bilieuses | 1 | 8 | 8 " | |
| Etat bilieux | 2 | 4 | 2 " | |
| Ampoule au talon | 1 | 1 | 1 " | |
| Clous | 1 | 25 | 25 " | |
| Rhume | 1 | 1 | 1 " | |
| Furoncles | 1 | 13 | 13 " | |
| Crampes | 2 | 3 | $1\frac{1}{2}$ " | |
| Conjonctivite | . | | | |
| Dysenterie | 7 | 87 | $12\frac{3}{7}$ " | |
| Diarrhée et crampes | 7 | 15 | $2\frac{1}{7}$ " | |
| Epaule disloquée | 1 | 27 | 27 " | Encore à l'hôpital. |
| Blessures | 3 | 8 | $2\frac{2}{3}$ " | |
| Croup | 1 | 1 | 1 " | |
| Influenza | 1 | 6 | 6 " | |
| Inflammation des intestins | 1 | 17 | 17 " | |
| Rhumatisme inflammatoire | 2 | 152 | 76 " | |
| Cerumen durci | 1 | 2 | 2 " | |
| Oreillons | 1 | 10 | 10 " | |
| Palpitation | 1 | 1 | 1 " | |
| Rhumatisme | 6 | 43 | $7\frac{1}{6}$ " | |
| Mal de gorge | 1 | 1 | 1 " | |
| Entorse au poignet | 1 | 1 | 1 " | |
| Foulure au côté | 1 | 15 | 15 " | |
| Synovite | 1 | 19 | 19 " | Temps expiré. Pas de rengagement. |
| Entorse au genou | 1 | 14 | 14 " | Encore sous traitement. |
| Mal aux lèvres | 1 | 2 | 2 " | |
| Extraction de dents | 2 | 2 | 1 " | |
| Tonsilite | 1 | 6 | 6 " | |
| Varicocèle | 1 | 1 | 1 " | |
| Veines variqueuses | 1 | 1 | 1 " | |
| *Prisonniers.* | | | | |
| Abcès | 4 | 23 | $5\frac{3}{4}$ " | |
| Etat bilieux | 2 | 5 | $2\frac{1}{2}$ " | |
| Bubon | 1 | 7 | 7 " | |
| Rhume | 3 | 3 | 1 " | |
| Conjonctivite | 2 | 2 | 1 " | |
| Crampes | 2 | 5 | $2\frac{1}{2}$ " | |
| Constipation | 3 | 6 | 2 " | |
| Diarrhée et crampes | 3 | 4 | $1\frac{1}{3}$ " | |
| Dysenterie | 2 | 12 | 6 " | |
| Gonflement de glande | 1 | 1 | 1 " | |
| Engelure | 1 | 2 | 1 " | |
| Lumbago | 4 | 12 | 3 " | |
| Vieille fracture du poignet | 1 | 1 | 1 " | |
| Echauffaison | 1 | 1 | 1 " | |
| Tampon de papier dans l'oreille | 1 | 1 | 1 " | |
| Rhumatisme | 1 | 1 | 1 " | |
| " inflammatoire | 1 | 38 | 38 " | |
| Foulure à l'épaule | 1 | 1 | 1 " | |
| Mal de gorge | 5 | 8 | $1\frac{3}{5}$ " | |
| Extraction de dents | 2 | 2 | 1 " | |

P. AYLEN, M.D.

# ANNEXE O.

## RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE E. C. KITCHEN.

PRINCE-ALBERT, 30 novembre 1900.

A l'Officier commandant la division F, Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur la division F, gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, pour l'exercice qui se termine aujourd'hui. Nombre de cas traités durant l'exercice, 102, qui tous étaient des membres du corps. Nombre de jours, hors de tour, quatre-vingt-neuf. Nombre de gendarmes à l'hôpital, aucun. Je dois dire que j'ai eu un cas pour l'hôpital, mais comme c'était un homme marié, je l'ai soigné chez lui ; il a été hors de tour pendant plusieurs semaines, mais sa guérison a été complète.

Nombre de membres du corps examinés pour le service dans le Sud-africain, treize.

Nombre de civils examinés pour la cavalerie Strathcona, vingt.

Nombre de rengagements, quatre. Nombre d'engagements, deux.

La santé des hommes pendant l'année a été bonne, nous avons été exempts de toute épidémie.

L'état sanitaire des bâtiments et des terrains a été bon. Les drogues, etc., fournies à la division, ont été très satisfaisantes.

Ci-inclus un tableau détaillé des cas traités durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. C. KITCHEN.
*Médecin auxiliaire intérimaire.*

RAPPORT ANNUEL des malades dans les casernes à Prince-Albert, pour l'année terminée le 30 novembre 1900.

| Maladies. | Nombre de cas. | Nombre de jours. | Durée moyenne. | Observations du médecin. |
|---|---|---|---|---|
| Catarrhe | 1 | | | Médicaments et service. |
| Rhume | 30 | | | " |
| Lumbago | 2 | 3 | 1½ | Repris le service après guérison. |
| Orchite | 1 | | | Médicaments et service. |
| Rhumatisme | 5 | | | " |
| La grippe | 2 | 55 | 27½ | Repris le service après guérison. |
| Otitie | 1 | | | Médicaments et service. |
| Mal de gorge | 1 | | | " |
| Etat billieux | 1 | | | " |
| Herbe à la puce | 1 | 8 | 8 | Repris le service après guérison. |
| Abcès dans l'oreille | 1 | | | Médicaments et service. |
| Pustule causée par le soleil | 1 | | | " |
| Irritation causée par la selle | 3 | | | " |
| Diarrhée | 5 | 1 | ⅕ | Repris le service après guérison. |
| Constipation | 1 | | | Médicaments et service. |
| Affection du sang | 1 | | | " |
| Clous | 1 | | | " |
| Entorse au poignet | 2 | | | " |
| Influenza | 1 | | | " |
| Empoisonné par les mouches | 3 | | | " |
| Indigestion | 2 | | | " |
| Figure coupée | 1 | | | " |
| Cors | 2 | | | " |
| Hémorroïdes | 1 | | | " |
| Bronchite | 1 | | | " |
| Carie des dents | 4 | | | " |
| Mal de tête | 1 | | | " |
| Hémorroïdes | 1 | | | " |
| Epistaris | 1 | | | " |
| Figure brûlée par la poudre | 1 | | | " |
| Colique | 1 | | | " |
| Névralgie | 1 | | | " |
| Dent extraite | 1 | 1 | 1 | Repris le service après guérison. |
| Doigt coupé | 1 | | | Médicaments et service. |
| Choléra morbus | 1 | 1 | 1 | Repris le service après guérison. |
| Morsure de chien | 1 | | | Médicaments et service. |
| Entorse du pouce | 1 | | | " |
| Débilité nerveuse | 1 | | | " |
| Névralgie du cœur | 1 | 8 | 8 | Transféré à Régina. |
| Testicule malade | 1 | | | Médicaments et service. |
| Mal aux lèvres | 1 | | | " |
| Mal aux oreilles | 1 | | | " |
| Péritonite | 1 | 14 | 14 | Hors de tout service. |
| Périostitie | 1 | | | Médicaments et service. |
| Meurtrissures intercostales | 1 | | | " |

E. C. KITCHEN,
*Médecin auxiliaire intérimaire.*

# ANNEXE P.

## RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE E. H. ROULEAU.

CALGARY, 30 novembre 1900.

A l'Officier commandant la division E, Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, Calgary.

MONSIEUR,— J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel d'hôpital pour ce poste pour l'exercice se terminant aujourd'hui.

Pendant l'année il y a eu quatre-vingt-onze cas de maladie dans l'hôpital, ainsi que le démontre le tableau détaillé accompagnant le présent rapport. Il est évident, d'après cette statistique, que la santé des hommes en général a été assez bonne. Il n'y a pas eu de maladie très grave, excepté un homme qui a été réformé pour cause de consomption. Il est bon de remarquer que la plus grande partie de la division se compose de recrues, d'hommes nouveaux peu accoutumés au rude métier militaire et à celui de la police ; de là l'apparition de plus ou moins de maladies parmi eux. Cette division a fourni ses meilleurs hommes aux différents contingents envoyés dans le Sud-africain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. H. ROULEAU.

*Médecin auxiliaire intérimaire.*

RAPPORT ANNUEL des maladies, division E, 30 novembre 1900.

| Maladie. | Nombre de cas. | Nombre de jours. | Durée moyenne. | Observations du médecin. |
|---|---|---|---|---|
| Abcès, ischio-rectal | 1 | 77 | 77 | |
| Etat bilieux | 6 | 14 | $2\frac{1}{3}$ | |
| Bronchite | 1 | 3 | 3 | |
| Clous | 3 | 40 | $13\frac{1}{3}$ | |
| Ampoule au genou | 1 | 5 | 5 | |
| Meurtrissures | 5 | 64 | $12\frac{4}{5}$ | |
| Rhumes et toux | 20 | 60 | 3 | |
| Constipation | 3 | 13 | $4\frac{1}{3}$ | |
| Colique intestinale | 1 | 3 | 3 | |
| Conjonctivite | 1 | 3 | 3 | |
| Irritation | 2 | 10 | 5 | |
| Diarrhée | 10 | 23 | $2\frac{3}{10}$ | |
| Fièvre scarlatine | 1 | 23 | 23 | |
| Engelures | 1 | 3 | 3 | |
| La grippe | 3 | 79 | $26\frac{1}{3}$ | |
| Oreillons | 2 | 27 | $13\frac{1}{2}$ | |
| Névralgie | 3 | 12 | 4 | |
| Orchite | 4 | 46 | $11\frac{1}{2}$ | |
| Phtisie | 1 | 60 | 60 | Réformé. |
| Rhumatisme | 4 | 48 | 12 | |
| Foulures et entorses | 13 | 108 | $8\frac{4}{13}$ | |
| Tonsilite | 1 | 3 | 3 | |
| Dislocation, poignet | 1 | 16 | 16 | |
| Fracture, clavicule | 1 | 38 | 38 | |
| Blessures, coupures | 1 | 4 | 4 | |
| " piqûres | 1 | 8 | 8 | |

E. H. ROULEAU,

*Médecin auxiliaire intérimaire.*

# ANNEXE Q.

## RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE A. BLOUIN.

Au Commissaire,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

BATTLEFORD, 30 novembre 1900.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport d'hôpital annuel de la division C, pour l'exercice se terminant aujourd'hui.

La santé des hommes a été bonne. En décembre dernier, j'ai examiné avec soin presque tous les membres de la division pour le service dans le Sud-africain, et j'ai trouvé tout le monde en bon état.

Pendant l'été, nous avons reçu deux détachements de recrues, qui étaient de bons, forts et vigoureux garçons.

Le seul cas grave que j'aie eu à soigner a été celui de l'inspecteur Demers, fracture composée du bras gauche, résultant d'une chute de cheval.

Aucune maladie épidémique ou endémique dans le poste ou dans le voisinage. Un indigent malade à l'hôpital d'une cheville du pied écrasée dans une machine à battre, se guérit lentement.

Ci-annexé un tableau des cas soignés, etc.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. BLOUIN,
*Médecin auxiliaire vétérinaire.*

RAPPORT ANNUEL des maladies le 30 novembre 1900.

| Maladie. | Nombre de cas. | Nombre de jours. | Durée moyenne. | Observations du médecin. |
|---|---|---|---|---|
| Contusions | 5 | 12 | $2\frac{2}{5}$ | |
| Rhumatisme | 5 | 12 | $2\frac{2}{5}$ | |
| Diarrhée | 8 | 13 | $1\frac{5}{8}$ | |
| Rhumes avec fièvre | 11 | 19 | $1\frac{8}{11}$ | |
| Gastralgie | 5 | 11 | $2\frac{1}{5}$ | |
| Mal aux oreilles | 2 | 2 | 1 | |
| Lumbago | 4 | 15 | $3\frac{3}{4}$ | |
| Fracture (du bras) | 1 | 92 | 92 | |
| Foulures | 6 | 7 | $1\frac{1}{6}$ | |
| Blessures | 2 | 3 | $1\frac{1}{2}$ | |
| Toux | 6 | 15 | $2\frac{1}{2}$ | |
| Vaccination | 2 | 4 | 2 | |
| Constipation | 2 | 4 | 2 | |
| Laryngite | 1 | 1 | 1 | |
| Clous | 1 | 1 | 1 | |
| Crampes | 1 | 4 | 4 | |
| Entorses | 3 | 6 | 2 | |
| Névralgie | 1 | 3 | 3 | |
| La grippe | 3 | 14 | $4\frac{2}{3}$ | |
| Bronchite | 1 | 2 | 2 | |

A. BLOUIN,
*Médecin auxiliaire intérimaire.*

# ANNEXE R.

## RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE R. B. DEANE.

MAPLE-CREEK, 5 décembre 1900.

Au Commissaire,
G. C. N.-O., Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de la division A pour l'exercice terminé le 30 novembre 1900.

J'ai pris la charge de médecin de cette division le 1er mai, et je suis resté en charge jusqu'au 27 juin, lorsque je la remis à M. West.

Je repris la charge de médecin auxiliaire intérimaire le 24 août dernier, et j'ai continué depuis à remplir ces fonctions.

L'ouvrage a été fait par l'adjudant sous-officier McNamara, M.D., jusqu'au 20 décembre.

La santé générale de la division a été bonne, les cas de maladie étant surtout des cas peu graves.

Le nombre total de cas traités a été de 130, dont 92 étaient des membres du corps et les 38 autres des prisonniers.

Le numéro de matricule 2383, qui s'est accidentellement blessé dans le gras de jambe en nettoyant son revolver le 17 novembre 1899, est resté à l'hôpital jusqu'au 13 mars suivant, sa guérison a été quelque peu retardée par la formation d'un sinus causé par la marche de la balle ; il a cependant fini par guérir parfaitement sans aucun reliquat.

Le 3 août, le numéro de matricule 3574, gendarme G. E. White a été envoyé du détachement de Medicine-Lodge, souffrant d'une grande varicocèle enflammée, il a été sous traitement pendant deux semaines, et comme son état n'était pas suffisamment amélioré pour lui permettre de monter à cheval sans s'exposer à voir aggraver cette lésion, je recommandai de le transférer à Régina, dans le but de le faire réformer.

Dans le cours de l'année, huit hommes ont été examinés pour le service au Yukon, cinq pour rengagement et trois pour l'enrôlement.

Au commencement de l'année un certain nombre d'hommes furent examinés pour le service dans l'Afrique du Sud, comme suit : dix-sept civils et dix membres du corps pour le service dans les carabiniers montés du Canada, et vingt-neuf civils et dix membres du corps pour le service dans la cavalerie Strathcona.

Le médecin auxiliaire Bell a fait une inspection de l'hôpital le 3 septembre, et je l'ai inspecté moi-même le 12 octobre.

En vertu du nouvel engagement, les drogues, pansements, etc., sont fournis dans la localité. De l'approvisionnement dans l'hôpital, une partie fut transférée au département des vétérinaires, j'en achetai moi-même une partie, et le reste, avec les instruments de chirurgie, fut envoyé à Régina.

Les casernements sont inspectés une fois par semaine et un rapport par écrit est envoyé à l'officier qui commande la division.

On a pratiqué le tir selon les instructions.

J'envoie avec les présentes une liste des maladies traitées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

REGINALD B. DEANE, M.D.

Rapport annuel des maladies de la division A, pour l'année terminée le 30 novembre 1900.

| Maladie. | Nombre de cas. | Nombre de jours. | Durée moyenne. | Observations du médecin. |
|---|---|---|---|---|
| Externe— | | | | |
| Blessure de balle | 1 | 44 | 44 | Guéri. |
| Contusions | 5 | 18 | 3⅗ | Repris le service. |
| Cystite | 1 | 7 | 7 | " " |
| Gerçures de mains | 4 | 4 | 1 | " " |
| Corps étranger dans l'œil | 1 | 1 | 1 | Enlevé. |
| Furoncles | 2 | 14 | 7 | Repris le service. |
| Hémorrhoïdes | 1 | 5 | 5 | " " |
| Odontalgie | 1 | 1 | 1 | Dent extraite. |
| Paronychia angualis | 1 | 5 | 5 | Repris le service. |
| Foulures | 6 | 24 | 4 | " " |
| Varicocèle | 1 | 13 | 13 | Transféré à Régina. |
| Blessures au pied | 1 | 20 | 20 | Repris le service. |
| Interne— | | | | |
| Etat bilieux | 5 | 10 | 2 | Repris le service. |
| Bronchite | 6 | 7 | 1⅙ | " " |
| Céphalalgie | 2 | 2 | 1 | " " |
| Coryza | 23 | 36 | 1½ | " " |
| Colique | 7 | 12 | 1 5/7 | " " |
| Constipation | 1 | 1 | 1 | " " |
| Débilité | 2 | 12 | 6 | " " |
| Diarrhée | 6 | 6 | 1 | " " |
| Gastrite | 3 | 12 | 4 | " " |
| Influenza | 2 | 32 | 16 | " " |
| Lumbago | 5 | 15 | 3 | " " |
| Névralgie | 4 | 8 | 2 | " " |
| Pharyngite | 2 | 4 | 2 | " " |

REGINALD B. DEANE.

# ANNEXE S.

## RAPPORM ANNUEL DU MÉDECIN VÉTÉRINAIRE J. T. BURNETT.

MacLeod, décembre 1900.

Au Commissaire,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 novembre 1900.

Comme je n'ai pas eu l'occasion de visiter toutes les divisions du corps pendant l'exercice qui vient de s'écouler, je ne peux parler de la condition des chevaux que d'après les rapports que m'ont fourni les vétérinaires de la division. C'est cependant une question d'importance secondaire, parce que nos meilleurs chevaux ont été envoyés dans l'Afrique du Sud, de bonne heure dans l'année, avec le 2e contingent des C.M.C., et parmi ceux qui sont restés un grand nombre ont été réformés et vendus, et un bon nombre d'autres seront réformés aussitôt qu'on pourra les remplacer par des jeunes chevaux.

Une question beaucoup plus importante pour nous, c'est le choix, le dressage et le soin des remontes. Je désire particulièrement attirer votre attention sur ce sujet, parce que j'ai confiance que j'obtiendrai votre appui pour toute recommandation raisonnable que je pourrais faire.

En 1888 et 1889 un nombre de très beaux chevaux furent amenés dans le pays de l'Orégon, de Wyoming et de la Colombie-Britannique. La plupart de ces chevaux venaient de pères pur sang ou demi-sang descendant de Lexington, par des juments indigènes. Ces chevaux avaient un bon dos, beaucoup d'os, et de bons pieds, chevaux de bonne substance et donnant peu de peine pour les dompter.

Feu Frank Strong amena un troupeau de juments indigènes, et commença l'élevage de cette manière. Il amena de l'est deux étalons pur sang, Milton par Terror, et Stilton par Stichino, importés, et un cheval trotteur de croisement par Chicago Volunteer. Je doute que nous ayions jamais eu de meilleurs chevaux de selle que ceux produits par les étalons ci-dessus nommés ou de meilleurs chevaux de voiture et de trait que ceux produits par le croisement. Quelques-uns de ces derniers étaient portés à ambler ou à mêler leur trot, mais cependant ce n'est pas là une très grave objection et l'on peut ordinairement corriger cela par le ferrage. Quelques-uns des chevaux Strong encore dans la troupe ont atteint l'âge de quinze ou seize ans et paraissent bons pour quelques années encore.

Silk Gown, un cheval importé d'Irlande, a produit quelques très bons chevaux de selle, dont quelques-uns ont été achetés pour la gendarmerie et ont donné satisfaction. Ce cheval n'était pas un pur sang mais venait, je crois, de quelque célèbre famille de chevaux de chasse.

Je dois dire que j'ai acheté un certain nombre de chevaux provenant de Scalper pour le 2e contingent, et c'étaient certainement les meilleurs des deux cents chevaux qui sont partis de cette section du pays pour l'Afrique. Quinquagesima, un cheval importé, qu'on dit produit par Miser, n'a pas réussi, me dit-on, comme père de chevaux de selle. On a découvert plus tard que ce cheval n'était pas un pur sang, mais que sa mère était une jument de carosse. Ce cheval, bien que remarquablement beau, était trop indocile, et ne donnait pas l'impression d'être un cheval très solide.

La Winder Ranch Co. et la Bow River Ranch Co. ont aussi produit quelques très beaux chevaux du même genre.

Je mentionne ces faits pour vous montrer que les meilleurs chevaux de selle que nous ayions jamais eu dans le corps avaient pour pères des étalons pur sang.

Je n'ai rien dit des chevaux achetés du ranche Quorn, parce qu'ils venaient de juments irlandaises importées ou de pòliches de ces juments.

Quiconque aurait intention d'élever des chevaux pour l'armée britannique pourrait tirer une très précieuse leçon en comparant les produits des différents étalons, tous importés, dont on se sert sur ce ranche. Que Eagle's Plume et Aerostic ait engendré des chevaux de selle, on n'en peut douter, tandis que les poulains de Yorkist et de Preston, si on les accouple avec la bonne sorte de juments, ne pourront faire autrement que produire des chevaux d'artillerie. (Je ne considère pas que les juments indigènes soient assez pesantes pour cela, mais on pourrait trouver des juments convenables dans l'Ontario et Québec.)

Il ne faut pas inférer de tout ce que je dis que je crois que n'importe quel cheval pur sang conviendrait pour la reproduction, ou que n'importe quelle jument accouplée avec un pur sang produirait une cheval de selle. Au contraire, il faut excrcer le plus grand soin dans le choix des animaux reproducteurs. Je préférerais élever des chevaux provenant d'un étalon ayant une tache dans sa géanologie, s'il était parfait sous d'autres rapports, que d'employer un étalon du meilleur sang s'il avait un jarret croche ou un autre défaut qu'il pourrait transmettre à ses poulains. Les éleveurs de chevaux trotteurs ou de course ne tiennent quelque fois pas compte de ces défauts, mais ceux qui élèvent des chevaux pour l'armée ne devraient jamais négliger ces détails.

Les éleveurs dans les territoires désirent vivement voir établir une station de remonte dans l'Ouest. A mon avis, le temps n'est pas encore arrivé de faire une semblable demande aux autorités impériales, parce que si cette demande était faite et acceptée elle ferait plus de mal que de bien, pour la simple raison qu'on ne pourrait acheter un nombre suffisant de bons chevaux, c'est-à-dire de chevaux convenables pour l'armée britannique, pour justifier la dépense qu'entraînerait un semblable établissement. Je crains aussi que cela encouragerait les commerçants à importer des chevaux américains au détriment des intérêts des éleveurs de ce pays.

Un officier chargé d'acheter des chevaux et faisant un voyage annuel dans l'Ouest rentrerait, je crois, dans ses frais. Il pourrait ne pas en acheter un grand nombre à son premier voyage, mais c'est un commerce qui augmenterait. Les éleveurs s'efforceraient de fournir le type de cheval voulu, et par ce moyen mèneraient à l'établissement si désiré d'une station de remonte.

Pour aider à encourager l'élevage de chevaux pour l'armée dans l'Ouest, je recommanderais fortement l'établissement d'un haras par l'Etat, et lorsque je vous dis que dans l'immense région située entre la Rivière Haute et la frontière internationale, je ne connais que deux chevaux pur sang, vous comprendrez le besoin d'un établissement de ce genre. La perspective d'obtenir même un nombre suffisant de bons chevaux de gendarmerie est assez faible.

Quant au haras, je ne conseillerais pas d'en établir un sur une très vaste échelle. Mon idée serait de mettre à part deux sections de terre ; en employer une comme pâturage pour l'été et l'autre pour l'hiver, Un bon logement confortable, une écurie pour les étalons et les chevaux de travail nécessaires. Des hangars et corrals pour les juments et les poulains. La vigueur, l'état sain et l'intrépidité des bronchos sont dus à l'exercice que prend l'animal depuis le temps où il est mis bas jusqu'à celui où on le prend pour le dompter. Un hangar ouvert pour les abriter dans les très mauvais temps est tout ce qu'il leur faut. Il faudrait deux gros étalons pur sang et un cheval trotteur, les plus gros et les plus beaux qu'on pourrait se procurer. Ces étalons, avec cinquante juments choisies, formeraient un bon commencement.

Je recommanderais aussi d'accorder aux colons et aux éleveurs le service des étalons pour la bonne sorte de juments, à un prix nominal, le gouvernement devant avoir le privilège d'acheter le produit, lorsque l'animal aurait atteint un certain âge. A mon avis, cela donnerait à l'industrie de l'élevage de chevaux un élan dont elle a grandement besoin.

J'ai récemment parlé à un certain nombre d'éleveurs au sujet de l'élevage de chevaux pour l'armée, et tandis que la majorité consentirait à l'essayer, ils ne sont pas disposés à acheter la sorte d'étalons qu'il faudrait pour cela. Je suis convaincu cependant que si on amenait de bons chevaux dans le pays, ils seraient bien patronisés. On pourrait faire quelque chose, dans l'exécution de ce projet, pour améliorer le poney sauvage. Je crois qu'en le croisant d'abord avec un cheval trotteur, puis avec un pur sang, on

pourrait obtenir un cheval de selle très serviable, ayant le courage, l'intelligence et la tailles des pères joints à la vigueur des chevaux indigènes.

Le cheval d'armée est, je crois, le meilleur type que les éleveurs de l'Ouest puissent élever, et le type convenable, une fois établi, l'éleveur trouvera un marché facile sans crainte de concurrence.

Autant comme je peux l'apprendre des hommes qui viennent d'arriver d'Afrique, et d'après les lettres reçues d'hommes qui s'y trouvent encore, on ne s'est servi dans la guerre avec les Boers d'aucun cheval qui pût résister autant que le cheval de l'Ouest, pas même le gallois si vanté de l'Australie. Le ministère de la Guerre aura, j'en suis convaincu, une preuve évidente de l'excellence du cheval de l'Ouest, et une fois qu'il sera démontré que nous pouvons produire le vrai type de cheval en nombre suffisant, nous aurons un commerce qu'aucun autre pays au monde ne pourra nous enlever.

Je m'efforce d'amener les éleveurs de la circonscription à former une association locale d'éleveurs de chevaux, non pas pour créer de l'agitation, mais pour se réunir et discuter les questions qui pourraient faire du bien à ceux qui s'occupent d'élevage.

LISTE des remontes achetées, donnant la race, lorsqu'on la connaît.

| De qui acheté. | Nombre. | Description. |
|---|---|---|
| Jno. Hamilton | 2 | Un par Sharper King (cheval trotteur). Un cheval de selle par Mystery (pur sang). |
| R. G. Robinson | 2 | Tous deux par un cheval de carrosse avec des juments de ranche ; les juments ont un croisement éloigné de percheron. |
| J. Capithorn | 1 | Par un étalon pur sang, jument de ranche. |
| O. Critchley | 1 | Par Silk Gown, jument de ranche. |
| R. Bell | 6 | Par Eagle's Plume et Aerostic, juments provenant de juments irlandaises. |
| W. S. Christie | 1 | La marque que porte ce cheval ne lui donne aucune généalogie connue, ayant probablement pour père un hackney demi-sang et pour mère une jument de ranche. |
| W. Anderson | 1 | Par Pytchley, cheval de carrosse Yorkshire imp.; mère, une jument irlandaise importée. |
| J. K. Rawles | 1 | Par un cheval trotteur, Royal George, d'une des vieilles familles canadiennes de chevaux trotteurs ; race de la mère, inconnue. |
| A. H. Eckford | 1 | Un par Vancouver (pur sang) race de la mère, inconnue, probablement une mère de l'Orégon. |
| A. Vine | 1 | Par un cheval de l'Orégon, probablement un demi-sang ; mère une jument de ranche. |
| J. J. Sullivan | 2 | Elevés sur un ranche. |
| Jos. Whitbread | 1 | Par Pytchley (imp.) ; mère, une jument irlandaise importée. |
| E. D. Swann | 6 | Un par Aerostic. Trois par Eagle's Plume. Un par Yorkist, un par Cathesmore, tous importés, mères venant de juments irlandaises, par des juments pur sang. |
| W. W. Arnold | 1 | Est, dit-on, un cheval moyen, mère née d'un Hambletonian, tous deux trotteurs (douteux). |
| Martin McLeod | 1 | Par Quinquagésima, imp., mère une jument de ranche. |
| Bell Bros | 5 | Les juments actuellement dans le troupeau des frères Bells, y compris les mères des pouliches achetées pour la gendarmerie, descendent d'un troupeau de poneys indigènes amenés de la Colombie-Britannique en 1884. On s'est d'abord servi d'un cheval par Banjo Charley, puis d'un cheval élevé dans l'Orégon, puis d'un cheval mis bas par une jument de l'Est, couverte par un étalon amené de Québec. Benjo Charley a été le premier cheval de course amené de l'Est dans le Montana. |
| Jno. Heron | 1 | Un par lord Lenox, cheval de course importé n° 3107, jument par Clandeboye (pur sang). |
| J. B. Lyons | 1 | Par Clandeboye, race de jument inconnue, amenée dans le pays, dit-on, par Louis Riel. |
| W. A. Douglas | 4 | Par un cheval trotteur, de jument de ranche. |
| H. Lang | 1 | Par un cheval canadien-français, d'une jument de ranche. |

Quant à l'éducation et à la convenance des remontes, je suis toujours d'opinion que la seule ligne de conduite convenable à suivre pour nos jeunes chevaux est de leur donner un cours préparatoire d'une année—deux vaudraient encore mieux. Je recom-

manderais l'établissement de deux dépôts de remonte—un à Régina et un dans l'Ouest. Je recommanderais Macleod pour le dépôt de l'ouest, parce que nous y avons plus de logement dans les écuries et plus d'espace pour le travail du dehors, qu'à Calgary. Je voudrais que les remontes ne fussent montées et soignées que par des hommes de choix et ne permettrait jamais qu'un cheval soit envoyé en service avant d'avoir suivi le cours complet. Les chevaux ne devraient sortir d'une école de ce genre que complètement développés et parfaitement exercés—exercés à rester en place sans être attachés, à se coucher, et à laisser tirer de dessus leur dos, à porter deux hommes et à tirer avec une corde attachée au pommeau de la selle. On pourrait aussi les exercer au service militaire. Pendant le cours on devrait dompter toute mauvaise habitude ou vice et corriger les défauts de marche. Je choisirais pour cet ouvrage les meilleurs hommes possibles, qui seraient sous les ordres d'un sous-officier compétent, et pendant qu'ils seraient employés, je leur accorderais un supplément de solde ou une exemption de certains services de routine. Je ferais de cette école—qui serait une école pour les hommes et pour les chevaux—un marchepied pour la promotion. Je donnerais à chaque homme la chance d'y entrer, c'est-à-dire aux hommes qui prendraient la peine de s'y préparer eux-mêmes.

A part l'augmentation d'utilité d'un cheval bien dressé, sur un autre seulement en partie dressé, nous préviendrions en grande mesure les accidents innombrables, tels que les entorses des tendons, les sabots échauffés, etc., dont souffrent continuellement nos jeunes chevaux. Nous avons aujourd'hui dans la gendarmerie d'abondantes preuves des bénéfices qui résulteraient d'un tel cours préparatoire, par les chevaux qui n'ont pas été blessés ou surmenés en aucune façon, dans les deux premières années de leur service. Nous avons tué cette année pour cause de vieillesse des chevaux traités de cette manière, qui étaient aussi sains et aussi droits des membres que le jour où on les a achetés.

Les chevaux passant le temps prescrit dans une école de ce genre pourraient faire le plus rude service qu'on pourrait leur imposer sans crainte de leur faire tort.

Je n'ai jamais pu voir en quoi nos jeunes chevaux profitaient d'être envoyés au manège aussitôt qu'ils étaient assez dociles pour être montés par des recrues, et je n'ai jamais vu non plus quelle chance ils avaient de se développer en étant envoyés en service et remis à la tendre merci de certains hommes qui sont à peine eux-mêmes des recrues.

Je pourrais citer ici le cas du cheval n° de matricule 2494, qui se brisa la jambe à Whitewood. Si c'eût été un cheval bien dressé un semblable accident n'aurait jamais eu lieu. Je crois qu'il était réellement nécessaire d'envoyer ce cheval en détachement, parce qu'il n'y en avait pas d'autre de disponible dans le temps, et je mentionne cela seulement comme exemple des nombreux accidents qui arrivent aux jeunes chevaux peu dressés et employés au service.

En parlant de la convenance et du dressage des remontes, je pourrais parler ici d'une autre question qui se rapporte jusqu'à un certain point à celle-ci, savoir, la très importante question du ferrage.

Que nos chevaux doivent être ferrés c'est évident pour toute personne au fait de ce sujet, pour la simple raison que s'ils ne l'étaient pas, il s'userait pendant les heures de travail une plus grande partie du sabot que la nature pourrait en faire pousser durant les heures de repos, et comme il nous faut subir le mal du ferrage—chaque clou enfoncé dans le sabot, quelque habilement que ce soit fait, cause du tort, parce que chaque clou écrase, fait dévier et gêne dans leur fonction nutritive le grand nombre de fibres minces comme des cheveux qui forment le sabot de corne. Notre but serait donc de faire le moins de tort possible dans le ferrage. En préparant le pied pour recevoir le fer il faut se rappeler que la nature a destiné la fourchette et la sole à supporter une certaine partie du poids aussi bien que le bord inférieur du sabot, et pour cette raison cette partie du pied à laquelle s'adapte le fer est la seule partie qui devrait-être égalisée, et cela ne devrait se faire qu'avec une râpe. On ne devrait donc pas permettre de rogner la sole, de tailler la fourchette ou de couper les barres et d'ouvrir les talons. La nature a destiné la sole à supporter sa part du fardeau, de sorte que plus elle est épaisse et forte, plus elle est en état de remplir sa destinée. La nature a destiné la fourchette à agir comme coussin, et à prévenir la vibration et la concussion, et plus la fourchette est forte

et pleine, moins se fait sentir la concussion. L'ouverture des talons et le coupage des barres pour permettre l'expansion des talons, comme un grand nombre de forgerons prétendent que c'est nécessaire, signifie l'enlèvement des supports créés par la nature, et permettent aux talons de se contracter plus facilement. On ne devrait jamais se servir de fers à crampons excepté en hiver, lorsque les sentiers et les chemins sont glissants et alors ils devraient être aussi courts que possible. Pendant la marche leur longueur ne fait pas grand différence, parce qu'ils s'enfoncent dans la neige et permettent ainsi à la fourchette de toucher la surface. Lorsqu'on se sert de longs crampons et que l'animal est obligé de rester sur du bois sec, la fourchette ne sert pas, elle sèche et se contracte. En ajustant le fer il faut se rappeler que le pied est enfermé dans une simple boîte de corne, que tous les efforts du maréchal ferrant devraient se porter vers la préservation de cette boîte dans son état naturel et que sa position en rapport avec le membre ne devrait pas être changée par la forme du fer.

Le fer devrait être ajusté de manière à ce que son bord extérieur soit à fleur de la partie inférieure extérieure du sabot, c'est-à-dire qu'il devrait être ajusté de manière à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'enlever avec la râpe une particule de l'extérieur du sabot. C'est une pratique très commune chez un grand nombre de forgerons de bien ajuster le fer en dedans du bord extérieur du sabot, et ensuite de déchirer le sabot avec la râpe jusqu'à ce qu'ils touchent le fer et ne puissent plus faire de dommage, et ils croient que c'est de l'ouvrage proprement fait. Je crois que c'est l'indice d'une profonde ignorance de la part des forgerons.

A part l'éclosion de la fièvre thyphoïde et de l'influenza la santé et la condition générales des chevaux pendant l'année ont été remarquablement bonnes, malgré que nos meilleurs chevaux ont été pris pour le service dans le Sud-africain, ce qui nous a parfois obligé de faire travailler des chevaux qui n'étaient pas propres à notre service. Cependant, grâce à l'usage général de savon pendant le jour et à une généreuse application de cataplasmes pendant la nuit, nous avons pu obtenir passablement d'ouvrage de la part de chevaux ayant mal aux pieds.

La fièvre typhoïde, ou entérique, a de nouveau fait son apparition parmi les chevaux de la division F, quatorze cas ont été rapportés et quatre ont succombé à la maladie. C'est une des plus graves affections auxquelles nos chevaux sont exposés, parce qu'elle cause non seulement la mort d'une forte proportion des animaux atteints, mais elle laisse ceux qui paraissent guéris, virtuellement inutiles, quelque changement organique se produisant ordinairement pendant le cours de la fièvre, au cœur, au foie et au système nerveux. J'ai quelques recommandations à faire dans le but d'extirper cette fièvre, et comme j'ai un rapport distinct en cours de préparation sur ce sujet, j'y incorporerai mes recommandations. L'influenza a éclaté dans le dépôt des divisions F et G; seize chevaux ont été attaqués et deux sont morts. Le cause immédiate de la mort d'un de ces chevaux a été l'entérite, qui a suivi une très forte attaque d'influenza. Ceci semble une affaire triviale dans un rapport, mais lorsque l'on tient compte du fait que ces seize chevaux ont été hors de tour pendant une moyenne d'un peu plus de 25 jours chacun, soit un total de 401 jours, cela change l'aspect à la question et montre comme nous devons être extrêmement soigneux de traiter promptement un cheval, qui peut paraître souffrir d'un simple rhume, qu'on découvre ensuite être une attaque de cette insidieuse maladie, l'influenza. Quand la maladie s'attaque à toute une écurie, il n'y a pas grand danger de se tromper sur sa véritable nature, mais lorsqu'un cheval ou deux seulement sont affectés on peut facilement se tromper, et pour prévenir ces erreurs, je considère que ce serait une bonne habitude de mettre hors de tour les chevaux qui souffrent même d'un rhume ordinaire.

On a jugé nécessaire d'appliquer l'épreuve de la malléine au cheval numéro de matricule 1873, de la division K. Sa réaction a été indubitable, et l'animal a été en conséquence abattu, et son cadavre brûlé. Je n'ai pu apprendre où ce cheval avait contracté la morve.

Un cas assez rare, rare du moins au Canada, m'a été amené pour traitement en mai dernier. C'était un cas de *Filaria papillosa* ou ver dans l'œil. Ce parasite, bien que très vivant, ne paraissait pas causer beaucoup d'incommodité à ce cheval. Le parasite, un ver délicat, blanc argenté, mesurait près de deux pouces de long. Je ne sais pas

comment il a atteint l'œil, mais la supposition générale est que l'œuf dont sort le ver entre dans l'estomac, soit dans la nourriture soit dans l'eau, et après son éclosion, gagne la circulation et est porté à l'œil par le flot du sang, plutôt par hasard qu'autrement. L'animal a bien guéri de cette opération, et a parfaitement recouvré l'usage de la vue.

Un photographe de passage a pris une très bonne image de l'œil affecté, avant l'opération.

En compagnie du sous-commissaire McIllree, j'ai visité Pincher-Creek et Lethbridge dans la dernière partie de décembre 1899 et de bonne heure en janvier 1900, dans le but d'acheter des chevaux pour le 2e contingent des C.M.C. Quarante-six chevaux ont été achetés, y compris ceux pris à Macleod; sur ce nombre quarante-trois ont été acceptés par le lieutenant-vétérinaire Riddle, deux ont été laissés parce que c'étaient des chevaux de trait, et le troisième a subi un accident pendant qu'on l'exercait. On a trouvé que la paire était d'exceptionnellement bons chevaux de travail, de fait ils ont été notre principal attelage pendant l'été. Le cheval de selle, bien que parfaitement guéri de l'accident, a été lâché dans le troupeau, parce que je ne voulais pas courir le risque de le mettre au travail trop tôt. Je n'ai rien su officiellement au sujet de ces chevaux, mais j'apprends de sources particulières qu'ils ont donné satisfaction et fait un excellent service.

La plupart des chevaux achetés étaient des chevaux de bouviers, et un grand nombre d'eux ont été amenés par des hommes qui sont partis avec les contingents et qui les voulaient pour leurs propres chevaux de troupe, ils les offraient ordinairement en les recommandant comme les meilleurs chevaux de leur troupeau. J'ai jugé nécessaire de ne rejeter que très peu des chevaux offerts par les hommes partant avec les contingents, et c'était principalement à cause de leur âge, parce que j'étais convaincu que l'Afrique du Sud n'était pas un bon endroit pour les poulains et les vieux chevaux. Quant aux chevaux offerts par d'autres personnes, il a fallu exercer un soin extrême, car on en a offert de toutes sortes et conditions, y compris un bon nombre de proscrits.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JNO. F. BURNETT, *inspecteur vétérinaire.*

Ci-annexé vous trouverez un relevé des chevaux achetés, réformés et vendus, morts, abattus ou rayés pour d'autres raisons pendant l'année.

En outre des précédents, 151 chevaux ont été cédés au ministère de la Milice et Défense pour l'usage du 2e contingent des carabiniers montés du Canada dans le Sud-africain.

LISTE DES CHEVAUX achetés entre le 1er décembre 1899 et le 30 novembre 1900.

| Numéro de remonte. | Numéro de matricule. | De qui acheté. | Localité. | Date de l'achat. | Montant payé. | Division |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | $ c. | |
| *1 | 2474 | Ministère de la Milice | | 30 déc. 1899 | 100 00 | Dép. |
| *2 | 2475 | " | | 30 " 1899 | 100 00 | " |
| 3 | 2476 | Joe Bonneau | Régina | 7 mai 1900 | 105 00 | " |
| 4 | 2477 | " | " | 7 " 1900 | 105 00 | " |
| 5 | 2478 | " | " | 7 " 1900 | 105 00 | F. |
| 6 | 2479 | C. Wilson | " | 8 " 1900 | 80 00 | F. |
| 7 | 2480 | T. M. Motion | " | 12 " 1900 | 90 00 | Dép. |
| 8 | 2481 | " | " | 12 " 1900 | 90 00 | F. |
| 9 | 2482 | Ed. Shufelt | " | 16 " 1900 | 80 00 | Dép. |
| 10 | 2483 | Joe Bonneau | " | 5 juin 1900 | 90 00 | " |
| 11 | 2484 | " | " | 5 " 1900 | 90 00 | F. |
| 12 | 2485 | W. Walsh | Moosejaw | 2 " 1900 | 125 00 | Dép. |
| 13 | 2486 | G. M. Annable | " | 2 " 1900 | 105 00 | F. |
| 14 | 2487 | " | " | 2 " 1900 | 105 00 | F. |

* Pris pour la milice.

LISTE des chevaux achetés entre le 1er décembre 1899 et le 30 novembre 1600—*Suite.*

| Numéro de remonte. | Numéro de matricule. | De qui acheté. | Localité. | Date de l'achat. | Montant payé. | Division |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | $ c. | |
| 15 | 2488 | John Sally | Régina | 2 " 1900 | 80 00 | Dép. |
| 16 | 2489 | " | " | 2 " 1900 | 75 00 | " |
| 17 | 2490 | Jno. Foster | Long-Lake | 16 " 1900 | 95 00 | " |
| 18 | 2491 | H. W. Wallis | Calgary | 12 " 1900 | 75 00 | G. |
| 19 | 2492 | H. C. Lawson | Régina | 21 " 1900 | 90 00 | Dép. |
| 20 | 2493 | " | " | 21 " 1900 | 90 00 | " |
| 21 | 2494 | " | " | 21 " 1900 | 100 00 | " |
| 22 | 2495 | " | " | 21 " 1900 | 100 00 | F. |
| *23 | 2496 | T. D. Cavanah | Moosomin | 8 janv. 1900 | 75 00 | Dép. |
| *24 | 2497 | " | " | 8 " 1900 | 75 00 | " |
| *25 | 2498 | Jno. Pollock | Yorkton | 2 " 1900 | 100 00 | " |
| *26 | 2499 | Can. L. & R. Co | Crane-Lake | 2 " 1900 | 85 00 | A. |
| *27 | 2500 | R. E. Stark | Medicine Hat | 2 " 1900 | 87 00 | A. |
| *28 | 2501 | J. Graham | Ft.-Saskatchewan | 30 déc. 1900 | 100 00 | A. |
| *29 | 2502 | —. Lockhardt | Edmonton | 1er janv. 1900 | 100 00 | A. |
| 30 | 2503 | F. Ings | Calgary | 21 juill. 1900 | 100 00 | E. |
| *31 | 2504 | E. D. Adams | " | 2 janv. 1900 | 100 00 | E. |
| *32 | 2505 | A. H. Eckford | " | 6 " 1900 | 100 00 | A. |
| *33 | 2506 | " | " | 6 " 1900 | 100 00 | A. |
| *34 | 2507 | Geo. Lane | High-River | 6 " 1900 | 100 00 | E. |
| 35 | 2508 | Arthur Johnson | North-Portal | 2 juill. 1900 | 65 00 | Dép. |
| *36 | 2509 | Geo. Lane | Hig-hRiver | 6 janv. 1900 | 100 00 | G. |
| *37 | 2510 | W. J. Eddy | Pincher-Creek | 4 " 1900 | 90 00 | D. |
| *38 | 2511 | " | " | 4 " 1900 | 90 00 | D. |
| *39 | 2512 | L. E. Bourne | Macleod | 5 " 1900 | 65 00 | D. |
| 40 | 2513 | C. Hamilton | Ft.-Saskatchewan | 25 juin 1900 | 55 00 | G. |
| 41 | 2514 | " | " | 25 " 1900 | 55 00 | G. |
| 42 | 2515 | Elevé p. G. à ch. N.-O | Jument n° mat. 2,178 | 6 " 1896 | ......... | F. |
| 43 | 2516 | " | " " 2,221 | 21 mars 1897 | ......... | Dép. |
| 44 | 2517 | " | " " 1,126 | 26 mai 1896 | ......... | " |
| 45 | 2518 | M. Dowker | Calgary | 21 juill. 1900 | 80 00 | E. |
| 46 | 2519 | W. W. White | Ft. Saskatchewan | 13 août 1900 | 65 00 | G. |
| 47 | 2520 | D. Stewart | Edmonton | 21 " 1900 | 60 00 | G. |
| 48 | 2521 | Lt. gouv. A. E. Forget | Régina | 22 " 1900 | 100 00 | Dép. |
| 49 | 2522 | D. Henderson | " | 25 " 1900 | 80 00 | " |
| 50 | 2523 | Robt. Toane | Ft.-Saskatchewan | 3 sept. 1900 | 100 00 | G. |
| 51 | 2524 | W. L. Christie | High-River | 13 " 1900 | 100 00 | Dép. |
| 52 | 2525 | —. Hitchcock | Moosejaw | 27 " 1900 | 100 00 | " |
| 53 | 2526 | W. Walsh | " | 27 " 1900 | 100 00 | " |
| 54 | 2527 | D. A. Macdonald | Régina | 2 oct. 1900 | 100 00 | " |
| 55 | 2528 | W. Hyde | Macleod | 4 sept. 1900 | 100 00 | D. |
| 56 | 2529 | A. V. Lindeburgh | Kuttawa | 8 oct. 1900 | 125 00 | Dép. |
| 57 | 2530 | " | " | 8 " 1900 | 125 00 | " |
| 58 | 2531 | P. O'Hara | Maple-Creek | 12 " 1900 | 90 00 | A. |
| 59 | . | Pas acheté | ...... | .... .... | ...... | .... |
| 60 | 2532 | J. Hamilton | Calgary | 15 oct. 1900 | 125 00 | E. |
| 61 | 2533 | " | " | 15 " 1900 | 125 00 | E. |
| 62 | 2534 | R. G. Robinson | " | 15 " 1900 | 125 00 | E. |
| 63 | 2535 | " | " | 15 " 1900 | 125 00 | E. |
| 64 | 2536 | J. Hamilton | Calgary | 15 oct. 1900 | 100 00 | E |
| 65 | 2537 | J. Copithorne | " | 15 " 1900 | 100 00 | Dép. |
| 66 | 2538 | O. Critchley | " | 15 " 1900 | 100 00 | E |
| 67 | 2539 | B. M. Farley | " | 15 " 1900 | 100 00 | E |
| 68 | 2540 | R. Bell | " | 15 " 1900 | 100 00 | E |
| 69 | 2541 | " | " | 15 " 1900 | 100 00 | E |
| 70 | 2542 | " | " | 15 " 1900 | 100 00 | Dép. |
| 71 | 2543 | " | " | 15 " 1900 | 100 00 | E |
| 72 | 2544 | " | " | 15 " 1900 | 100 00 | E |
| 73 | 2545 | W. S. Christie | Okotoks | 16 " 1900 | 125 00 | Dép. |
| 74 | 2546 | W. Anderson | " | 16 " 1900 | 100 00 | D |
| 75 | 2547 | J. K. Rowles | " | 16 " 1900 | 110 00 | E |
| 76 | 2548 | H. N. Shephard | High-River | 17 " 1900 | 125 00 | Dép. |
| 77 | 2549 | A. H. Eckford | " | 17 " 1900 | 100 00 | G |
| 78 | 2550 | " | " | 17 " 1900 | 100 00 | G |
| 79 | 2551 | A. Vine | Ings | 18 " 1900 | 100 00 | G |

*Pris pour la milice.

LISTE des chevaux achetés entre le 1er décembre 1899 et le 30 novembre 1900—*Suite.*

| Numéro de remonte | Numéro de matricule. | De qui acheté. | Localité. | Date de l'achat. | Montant payé. | Division. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | $ c. | |
| 80 | 2552 | F. W. Ings | " | 18 " 1900 | 100 00 | E |
| 81 | 2553 | " | " | 18 " 1900 | 100 00 | E |
| 82 | 2554 | J. J. Sullivan | " | 18 " 1900 | 100 00 | G |
| 83 | 2555 | " | " | 18 " 1900 | 100 00 | E |
| 84 | 2556 | Joseph Whitbread | " | 18 " 1900 | 125 00 | E |
| 85 | 2557 | E. D. Swann | " | 18 " 1900 | 100 00 | E |
| 86 | 2558 | " | " | 18 " 1900 | 100 00 | E |
| 87 | 2559 | " | " | 18 " 1900 | 100 00 | E |
| 88 | 2560 | " | " | 18 " 1900 | 100 00 | E |
| 89 | 2561 | " | " | 18 " 1900 | 125 00 | Dép. |
| 90 | 2562 | " | " | 18 " 1900 | 100 00 | Dép. |
| 91 | 2563 | W. W. Arnold | Macleod | 20 " 1900 | 100 00 | D |
| 92 | 2564 | W. Hyde | " | 20 " 1900 | 100 00 | Dép. |
| 93 | 2565 | H. H. Jenkins | Pincher-Creek | 22 " 1900 | 100 00 | Dép. |
| 94 | 2566 | M. McLeod | " | 22 " 1900 | 100 00 | Dép. |
| 95 | 2567 | Bell Bros | " | 22 " 1900 | 100 00 | D |
| 96 | 2568 | " | " | 22 " 1900 | 100 00 | D |
| 97 | 2569 | " | " | 22 " 1900 | 100 00 | D |
| 98 | 2570 | " | " | 22 " 1900 | 100 00 | D |
| 99 | 2571 | " | " | 22 " 1900 | 100 00 | Dép. |
| 100 | 2572 | Jno. Heron | " | 22 " 1900 | 125 00 | Dép. |
| 101 | 2573 | Jno. W. Woolfe | Lethbridge | 23 " 1900 | 125 00 | K |
| 102 | 2574 | " | " | 23 " 1900 | 125 00 | K |
| 103 | 2575 | " | " | 23 " 1900 | 100 00 | K |
| 104 | 2576 | " | " | 23 " 1900 | 100 00 | Dép. |
| 105 | 2577 | J. B. Lyons | Whitewood | 2 nov. 1900 | 100 00 | Dép. |
| 106 | 2578 | Elevé par la gend. à chev. du N.-O. | Jument n° de m. 2177 | 28 juin 1896 | | Dép. |
| 107 | 2579 | " " | " " 2285 | 29 mai 1897 | | Dép. |
| 108 | 2580 | " " | " " 2244 | 31 " 1897 | | Dép. |
| 109 | 2581 | W. A. Douglas | Maple-Creek | 1er nov. 1900 | 100 00 | A |
| 110 | 2582 | " | " | 1er " 1990 | 100 00 | A |
| 111 | 2583 | W. W. Arnold | Macleod | 7 " 1900 | 125 00 | Dép. |
| 112 | 2584 | John Read | Eagle-Butte | 16 " 1900 | 100 00 | A |
| 113 | 2585 | J. B. Hassett | Maple-Creek | 17 " 1900 | 100 00 | A |
| 114 | 2586 | W. Hyde | McLeod | 14 " 1900 | 100 00 | D |
| 115 | 2587 | " | " | 14 " 1900 | 100 00 | D |
| 116 | 2588 | " | " | 14 " 1900 | 125 00 | D |
| 117 | 2589 | H. Lang | " | 14 " 1900 | 125 00 | D |
| 118 | 2590 | W. A. Douglas | Maple-Creek | 24 " 1900 | 100 00 | A |
| 119 | 2591 | " | " | 24 " 1900 | 100 00 | A |

Le montant payé pour ces chevaux a été de $11,102.

Les chevaux sont stationnés dans les divisions comme suit :—

| | |
|---|---|
| Dépôt | 45 |
| A | 13 |
| D | 14 |
| E | 24 |
| F | 8 |
| G | 11 |
| K | 3 |
| Total | 118 |

La remonte 59 n'a pas été achetée.

Liste des chevaux réformés et vendus, entre le 1er décembre 1899 et le 30 novembre 1900.

| Numérc de matricule. | Div. | Localité. | Date de la vente. | Montant réalisé. | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | $ c. | $ c. |
| 2098 | Dép. | Qu'Appelle | 14 mars 1900 | 30 00 | |
| 1737 | " | Whitewood | 30 " 1900 | 40 00 | |
| 1540 | " | Régina | 17 nov. 1900 | 15 00 | |
| 2474 | " | " | 17 " 1900 | 10 00 | |
| 2135 | " | " | 17 " 1900 | 28 00 | |
| 1546 | " | " | 17 " 1900 | 26 00 | |
| 2475 | " | " | 17 " 1900 | 24 00 | |
| 2493 | " | " | 17 " 1900 | 20 00 | |
| 1996 | " | " | 17 " 1900 | 22 00 | |
| 2470 | " | " | 17 " 1900 | 25 00 | |
| Ch. Filly | " | " | 17 " 1900 | 11 00 | |
| 2439 | " | " | 17 " 1900 | 41 00 | |
| 2113 | " | " | 17 " 1900 | 24 00 | |
| 2482 | " | " | 17 " 1900 | 43 00 | |
| | | | | | 359 00 |
| | 14 | | | | |
| 1126 | A | Maple-Creek | 27 octobre 1900 | 5 00 | |
| 1734 | " | " | 27 " 1900 | 31 00 | |
| 1740 | " | " | 27 " 1900 | 20 00 | |
| 1833 | " | " | 27 " 1900 | 35 00 | |
| 2161 | " | " | 27 " 1900 | 25 00 | |
| 2287 | " | " | 27 " 1900 | 38 00 | |
| | | | | | 154 00 |
| | 6 | | | | |
| 1159 | D | Macleod | 19 avril 1900 | 20 00 | |
| 2198 | " | " | 19 " 1900 | 30 00 | |
| 730 | " | " | 29 sept. 1900 | 9 00 | |
| 749 | " | " | 29 " 1900 | 12 50 | |
| 414 | " | " | 29 " 1900 | 10 00 | |
| 913 | " | " | 29 " 1900 | 6 50 | |
| 1894 | " | " | 29 " 1900 | 41 50 | |
| 917 | " | " | 29 " 1900 | 16 00 | |
| 2075 | " | " | 29 " 1900 | 16 00 | |
| 2076 | " | " | 29 " 1900 | 32 00 | |
| 1273 | " | " | 29 " 1900 | 11 00 | |
| 1776 | " | " | 29 " 1900 | 17 50 | |
| 2127 | " | " | 29 " 1900 | 24 00 | |
| | | | | | 246 00 |
| | 13 | | | | |
| 2388 | E | Calgary | 12 juin 1900 | 75 00 | |
| 840 | " | " | 5 sept. 1900 | 30 00 | |
| 1430 | " | " | 5 " 1900 | 24 00 | |
| 1503 | " | " | 5 " 1900 | 18 00 | |
| 1505 | " | " | 5 " 1900 | 15 00 | |
| 1718 | " | " | 5 " 1900 | 65 00 | |
| 1955 | " | " | 5 " 1900 | 40 00 | |
| 2241 | " | " | 5 " 1900 | 38 00 | |
| 2436 | " | " | 5 " 1900 | 25 00 | |
| 1515 | " | " | 8 nov. 1900 | 17 00 | |
| 1775 | " | " | 8 " 1900 | 16 00 | |
| 1951 | " | " | 8 " 1900 | 32 00 | |
| 2417 | " | " | 8 " 1900 | 24 00 | |
| 1870 | " | " | 8 " 1900 | 32 00 | |
| | | | | | 451 00 |
| | 14 | | | | |

| N° du matricule. | Div. | Localité. | Date de la vente. | Montant réalisé. | — |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | $ c. | $ c. |
| 1807 | F | Prince-Albert | 10 octobre 1900 | 47 00 | |
| 1815 | " | " | 10 " 1900 | 49 00 | |
| 2092 | " | " | 10 " 1900 | 51 00 | |
| 2138 | " | " | 10 " 1900 | 56 00 | |
| 1768 | " | " | 5 nov. 1900 | 42 00 | |
| 1797 | " | " | 5 " 1900 | 47 00 | |
| 1831 | " | " | 5 " 1900 | 50 00 | |
| 1843 | " | " | 5 " 1900 | 27 00 | |
| 1903 | " | " | 5 " 1900 | 21 00 | |
| 1917 | " | " | 5 " 1900 | 45 00 | |
| 2039 | " | " | 5 " 1990 | 47 00 | |
| 2048 | " | " | 5 " 1900 | 47 00 | |
| 2449 | " | " | 5 " 1900 | 60 00 | |
| | | | | | 589 00 |
| | 13 | | | | |
| 1336 | G | Fort-Saskatchewan | 2 déc. 1899 | 20 00 | |
| 1656 | " | " | 2 " 1899 | 20 00 | |
| 1654 | " | " | 15 " 1899 | 40 00 | |
| 2139 | " | " | 21 fév. 1900 | 90 00 | |
| | | | | | 170 00 |
| | 4 | | | | |
| 1589 | K | Macleod | 29 sept. 1900 | 79 00 (1589 et 1707) | |
| 1707 | " | " | 29 " 1900 | | |
| 1646 | " | " | 29 " 1900 | 10 00 | |
| 1585 | " | " | 29 " 1900 | 17 50 | |
| 855 | " | " | 29 " 1900 | 15 00 | |
| 1457 | " | " | 29 " 1900 | 13 00 | |
| 1209 | " | Lethbridge | 10 nov. 1900 | 25 00 | |
| 1458 | " | " | 10 " 1900 | 30 00 | |
| 1601 | " | " | 10 " 1900 | 35 00 | |
| 1602 | " | " | 10 " 1900 | 35 00 | |
| 1614 | " | " | 10 " 1900 | 7 00 | |
| 1651 | " | " | 10 " 1900 | 18 50 | |
| 1703 | " | " | 10 " 1900 | 8 00 | |
| 1986 | " | " | 10 " 1900 | 21 00 | |
| 2003 | " | " | 10 " 1900 | 19 00 | |
| 2288 | " | " | 10 " 1900 | 23 00 | |
| | | | | | 356 00 |
| | 16 | | | | |
| | | | | | 2,325 00 |
| Total | 80 | | | | |

LISTE des chevaux morts entre le 1er décembre 1899 et le 30 novembre 1900.

| N° de matricule. | Div. | Localité. | Date de la mort. | Maladie. | Ordre général. |
|---|---|---|---|---|---|
| 2467 | Dép. | Régina | 28 mars 1900 | Entérite | 15193 |
| 2463 | " | " | 24 sept. 1900 | A Kuttawa, corps étrang. logé dans la gorge | 15814 |
| 2059 | A | Maple-Creek | 4 déc. 1899 | Pneumonie | 14914 |
| 1483 | " | Swift-Current | 27 mai 1900 | Entérite | 15406 |
| 2252 | D | Macleod | 6 fév. 1900 | Laryngite | 15082 |
| 109 | " | " | 17 mai 1900 | Cou cassé | 15336 |
| P. 18 | " | " | 4 sept. 1900 | Causes naturelles | 15753 |
| *2143 | F | Prince-Albert | 23 nov. 1900 | Fièvre typhoïde | 14914 |
| 2444 | " | " | 22 mai 1900 | " | 15388 |
| 2277 | " | " | 9 août 1900 | Influenza | 15616 |
| 2155 | " | " | 15 " 1900 | Fièvre typhoïde | 15631 |
| 2024 | " | " | 28 " 1900 | Rupture des intestins, résultat de la fièvre typhoïde | 15644 |
| 892 | G | Fort-Saskatchewan | 10 juin 1900 | Rupture du diaphragme | 15404 |
| 1269 | K | Lethbridge | 31 déc. 1899 | Mort à la Rivière Mill de vieillesse et de causes naturelles | 14967 |
| 515 | " | " | 8 juin 1900 | Mort à Coutts, syncope du cœur causée par la vieillesse | 15567 |
| 15 | | | | | |

* Non indiqné dans le rapport précédent.

LISTE des chevaux abattus entre le 1er décembre 1899 et le 30 novembre 1900.

| N° de matricule. | Div. | Localité. | Date quand abattu. | Maladie ou cause. | Ordre général. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1323 | D | Macleod | 13 juin 1900 | Abattu, Pincher-Creek, jambe brisée | 15405 |
| *423 | G | Fort-Saskatchewan | 27 nov. 1899 | " pour nourrir les chiens | 14943 |
| *1659 | " | " | 27 " 1899 | " " | 14943 |
| P. 94 | " | " | 14 déc. 1899 | " " | 14947 |
| 1328 | " | " | 8 oct. 1900 | " à Innisfall, bursitie | 15769 |
| 1873 | K | Lethbridge | 5 juin 1900 | " morve | 15387 |
| 641 | " | " | 5 nov. 1900 | " à Writing-on-Stone, impropre au service pour cause de vieillesse | 15845 |
| 538 | " | " | 13 " 1900 | " vieillesse | 15871 |
| 712 | " | " | 11 " 1900 | " à Pendant-d'Oreille, vieillesse | 15871 |
| P. 5 | " | " | 11 " 1900 | " " " | 15871 |
| 10 | | | | | |

* Non indiqué dans le rapport précédent.

LISTE des poneys perdus et rayés de l'effectif entre le 1er décembre 1899 et le 30 novembre 1900.

| N° de matricule. | Div. | Remarques. |
|---|---|---|
| P. 169 | Dép. | Ces poneys ont été laissés au poste de Laird, rivière Pelly, par l'inspecteur Moodie, au cours de sa patrouille entre Edmonton et le Yukon (1897-1898). |
| " 170 | " | |
| " 172 | " | |
| " 173 | " | |
| " 176 | " | |
| " 178 | " | |
| " 179 | " | |
| " 180 | " | |
| " 182 | " | |
| " 183 | " | |
| " 184 | " | |
| " 187 | " | |
| " 189 | " | |
| " 190 | " | |
| " 191 | " | |
| " 192 | " | |
| " 193 | " | |
| " 194 | " | |
| " 195 | " | |
| " 196 | " | |
| " 77 | G | Perdus ou abandonnés au cours de la patrouille Edmonton-Yukon à ou près de Fort St. John par l'inspecteur Moodie (1897-1898). |
| " 82 | " | |
| " 85 | " | |
| " 89 | " | |
| Total.... 24 | | |

*Récapitulation.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| | 80 | chevaux réformés et vendus............. | $2,325 00 |
| | 151 | " cédés à la milice à $85.......... | 12,835 00 |
| | 10 | " abattus. | |
| | 15 | " morts. | $15,160 00 |
| | 24 | poneys perdus ou abandonnés. | |
| Total... | 280 | chevaux et poneys. | |
| | 112 | cheveux achetés, $11,102.00. | |
| | 6 | " élevés par la gendarmerie, pris dans l'effectif. | |
| Total... | 118 | | |

# PARTIE II.

# EFFECTIF ET DISTRIBUTION DE LA GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST

# ANNEXE A.

## DISTRIBUTION DU CORPS PAR DIVISIONS DURANT L'ÉTÉ DE 1900.

| Division. | Station. | Commissaire. | Sous-commissaire. | Surintendants. | Inspecteurs. | Médecins auxiliaires. | Médecins vétérinaires. | Adjudants sous-officiers. | Maréchaux de logis. | Brigadiers. | Gendarmes. | Gendarmes auxiliairas. | Total. | Chevaux. | Chiens. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Dépôt.. | Régina | .... | 1 | 1 | 4 | 1 | .... | 5 | 9 | 6 | 156 | 12 | 195 | 64 | .... |
| | Moosomin | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | 5 | .... | 6 | 4 | .... |
| | Qu'Appelle | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | 1 | 2 | .... |
| | Wolseley | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Moose-Jaw | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Whitewood | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Saltcoats | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 2 | .... | 3 | 2 | .... |
| | Yorkton | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 2 | .... |
| | Fort-Pelly | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Kutawa | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 2 | .... |
| | Fort-Qu'Appelle | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 2 | .... |
| | Estevan | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | 2 | 2 | .... |
| | Oxbow | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | North-Portal | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... |
| | Wood-Mountain | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | 2 | 1 | 4 | 4 | .... |
| | Willow-Bunch | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | .... | .... |
| | Station de la ville | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | 1 | .... | 2 | .... | .... |
| | Ottawa | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 4 | .... | .... | 1 | .... | 5 | .... | .... |
| | De service | .... | .... | 1 | 1 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 3 | 20 | .... |
| | Dans le Sud-africain | 1 | .... | 3 | 13 | .... | 1 | 14 | 11 | 23 | 106 | 5 | 177 | .... | .... |
| | Total, division de dépôt | 1 | 1 | 5 | 18 | 1 | 1 | 28 | 20 | 30 | 284 | 19 | 408 | 109 | .... |
| A ...... | Maple-Creek | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | 1 | 1 | 2 | 17 | 5 | 27 | 14 | .... |
| | East-End | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 2 | 3 | 4 | .... |
| | Farwell | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 1 | 1 | .... |
| | Ten-Mile | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | 1 | 3 | 4 | .... |
| | Medicine-Lodge | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 2 | .... | 3 | 4 | .... |
| | Medicine-Hat | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 2 | .... |
| | Swift-Current | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Station de la ville | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Troupeau | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 6 | .... |
| | Total, division A | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | 1 | 2 | 2 | 25 | 9 | 40 | 37 | .... |
| C ...... | Battleford | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | 1 | 2 | 2 | 16 | 3 | 25 | 19 | .... |
| | Lac-aux-Oignons | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | 2 | .... | 3 | 4 | .... |
| | Jackfish | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Henrietta | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 2 | .... |
| | Saskatoon | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 2 | .... |
| | Régina, O. C. | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | .... | .... |
| F ...... | Prince-Albert | .... | .... | 1 | 1 | .... | .... | 1 | .... | 1 | 11 | 4 | 19 | 24 | .... |
| | Lac-au-Canard | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 2 | 1 | 4 | 4 | .... |
| | Batoche | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | 1 | 1 | .... |
| | Rosthern | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Flett-Springs | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Total, divisions C et F | .... | .... | 1 | 2 | .... | .... | 3 | 3 | 4 | 37 | 8 | 58 | 59 | .... |
| D ...... | Macleod | .... | .... | .... | 1 | 1 | 1 | 3 | .... | 4 | 26 | 11 | 47 | 33 | .... |
| | Pincher-Creek | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 2 | 4 | 8 | .... |
| | Big-Bend | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 3 | 1 | 4 | 3 | .... |
| | Kootenai | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | 1 | 3 | 3 | .... |
| | Stand-Off | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | 2 | 6 | 9 | 5 | .... |
| | St. Mary's | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 4 | 1 | 6 | 9 | .... |

ANNEXE B.—Distribution du corps par divisions—*Suite.*

| Division. | Station. | Commissaire. | Sous-commissaire. | Surintendants. | Inspecteurs. | Médecins auxiliaires. | Médecins vétérinaires. | Adjudants sous-officiers. | Maréchaux de logis. | Brigadiers. | Gendarmes. | Gendarmes auxiliaires. | Total. | Chevaux. | Chiens. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D ...... | Kipp | | | | | | | | | | | 1 | 1 | | |
| | Leavings | | | | | | | | | | 2 | | 2 | 4 | |
| | Mosquito-Creek | | | | | | | | | | 2 | | 2 | 3 | |
| | Porcupine | | | | | | | | | 1 | 1 | | 2 | 4 | |
| | Peigan | | | | | | | | | | 1 | 1 | 2 | 1 | |
| | Patrouille de la ville | | | | | | | | | | 1 | | 1 | | |
| | Troupeau | | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 26 | |
| | De service | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | 1 | 4 | 2 | |
| K ...... | Lethbridge | | | 1 | | | | 1 | 1 | 1 | 11 | 3 | 18 | 22 | |
| | Milk-River-Ridge | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 4 | |
| | Coutts | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | 3 | 5 | |
| | Writing-on-Stone | | | | | | | | | 1 | 1 | | 2 | 4 | |
| | Pendant-d'Oreille | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 4 | |
| | St. Mary's | | | | | | | | | | 1 | 1 | 2 | 1 | |
| | Troupeau | | | | | | | | | | | | | 5 | |
| | Macleod, D. S. | | | | | | | | | | | | | 6 | |
| | Total, divisions D et K | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 6 | 4 | 8 | 63 | 32 | 117 | 152 | |
| E ...... | Calgary | | | | 2 | | | 2 | 2 | 1 | 26 | 5 | 38 | 28 | |
| | Banff | | | | | | | | | | 3 | | 3 | 4 | |
| | Canmore | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | |
| | Morley | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 2 | |
| | Gleichen | | | | | | | 1 | | | 2 | 4 | 7 | 6 | |
| | High-River | | | | | | | | 1 | | | | 1 | 1 | |
| | Millarville | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | |
| | Olds | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | |
| | Rosebud | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | |
| | Réserve des Sarcis | | | | | | | | | | | 1 | 1 | | |
| | Total, division E | | | | 2 | | | 3 | 3 | 1 | 36 | 10 | 55 | 45 | |
| G . . . . | Fort-Saskatchewan | | | 1 | | | | 2 | 2 | 1 | 21 | 9 | 36 | 24 | |
| | Edmonton | | | | | | | 1 | | | 4 | 2 | 7 | 3 | |
| | Saint-Albert | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | |
| | Red-Deer | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 2 | |
| | Wetaskiwin | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | |
| | Petit lac de l'Esclave | | | | | | | | | 1 | 2 | 1 | 4 | 5 | |
| | Peace-River-Landing | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | 3 | 2 | |
| | Fort Résolution | | | | | | | | | 1 | | 1 | 2 | | |
| | Escorte du traité | | | | | | | | 1 | | 2 | | 3 | | |
| | D. S., Banff | | | | | | | | | | 1 | | 1 | | |
| | " Yukon | | | | | | | | | | | | | 4 | |
| | Total, division G | | | 1 | | | | 3 | 4 | 3 | 34 | 14 | 59 | 42 | |
| | RÉCAPITULATION. | | | | | | | | | | | | | | |
| District de Régina | | 1 | 1 | 5 | 18 | 1 | 1 | 28 | 20 | 30 | 284 | 19 | 408 | 109 | |
| " de Maple-Creek | | | | 1 | | | | 1 | 2 | 2 | 25 | 9 | 40 | 37 | |
| " de Battleford et Prince-Albert | | | | 1 | 2 | | | 3 | 3 | 4 | 37 | 8 | 58 | 59 | |
| " de Macleod-Lethbridge | | | | 1 | 1 | 1 | 1 | 6 | 4 | 8 | 63 | 32 | 117 | 152 | |
| " de Calgary | | | | | 2 | | | 3 | 3 | 1 | 36 | 10 | 55 | 45 | |
| " de la Saskatchewan | | | | 1 | | | | 3 | 4 | 3 | 34 | 14 | 59 | 42 | |
| Total dans les Territoires du N.-O | | 1 | 1 | 9 | 23 | 2 | 2 | 44 | 36 | 48 | 479 | 92 | 737 | 444 | |
| " le Territoire du Yukon | | | | 2 | 4 | 4 | | 11 | 9 | 15 | 136 | 18 | 199 | 33 | 211 |
| Grand total | | 1 | 1 | 11 | 27 | 6 | 2 | 55 | 45 | 63 | 615 | 110 | 936 | 477 | 211 |

# ANNEXE B.

## DISTRIBUTION DU CORPS, PAR DIVISIONS, AU 30 NOVEMBRE 1900

| Division. | Localité. | Commissaire. | Sous-commissaire. | Surintendants. | Inspecteurs. | Médecins auxiliaires. | Vétérinaire. | Adjudants sous-officiers. | Maréchaux de logis. | Brigadiers. | Gendarmes. | Gendarmes auxiliaires. | Total. | Chevaux. | Chiens. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Dépôt .. | Régina | 1 | 1 | 1 | 5 | 1 | ... | 4 | 10 | 4 | 111 | 12 | 150 | 63 | .... |
| | Moosomin | .... | .... | .... | 1 | ... | ... | ... | .... | 1 | 5 | .... | 7 | 5 | .... |
| | Qu'Appelle | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | 1 | ... | 2 | 2 | .... |
| | Wolseley | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Moose-Jaw | .... | .... | .... | .... | .... | .... | ... | .... | .... | 1 | ... | 1 | 1 | .... |
| | Whitewood | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Saltcoats | .... | .... | .... | .... | .... | ... | .... | .... | 1 | 1 | .... | 2 | 5 | .... |
| | Yorkton | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | ... | 1 | .... | .... |
| | Fort-Pelly | .... | .... | .... | .. | .... | ... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | .... | .... |
| | Kutawa | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | . | 1 | 1 | .... |
| | Fort-Qu'Appelle | .... | .... | ... | .... | ... | ... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 2 | .... |
| | Estevan | .... | .... | ... | .... | .... | .... | ... | .... | .... | 2 | .... | 2 | 2 | .... |
| | Oxbow | ... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | ... | ... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | North-Portal | ... | .... | .... | .... | .... | ... | 1 | .... | .... | .... | ... | 1 | 1 | .... |
| | Wood-Mountain | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | ... | .... | 3 | 1 | 5 | 6 | .... |
| | Willow-Bunch | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | .... | .... |
| | Station de la ville | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | 1 | .... | 2 | 1 | .... |
| | Ottawa | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 4 | .... | .... | 1 | .... | 5 | .... | .... |
| | Nut-Lake | .... | .... | .... | .... | .... | .... | ... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 2 | .... |
| | Emerson | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | 2 | .... | .... |
| | En service, autres divisions | .... | .... | .... | 2 | .... | .... | ... | .... | .... | .... | 1 | 3 | .... | .... |
| | Afrique-Sud | .... | .... | 3 | 13 | .... | 1 | 14 | 10 | 19 | 97 | 5 | 162 | .... | .... |
| | Total, division de dépôt | 1 | 1 | 4 | 21 | 1 | 1 | 26 | 20 | 25 | 234 | 19 | 353 | 94 | .... |
| A ..... | Maple-Creek | .... | ... | 1 | ... | .... | .... | 1 | 1 | 2 | 16 | 5 | 26 | 20 | .... |
| | East-End | .... | .... | .... | .... | ... | ... | .... | .... | .... | 2 | 1 | 3 | 4 | .... |
| | Farwell | .... | .... | .... | .... | .. | .... | .... | .... | .... | ... | 1 | 1 | 1 | .... |
| | Ten-Mile | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | ... | 2 | 1 | 3 | 4 | ... |
| | Medicine-Lodge | .... | .... | .... | .... | .... | .... | ... | 1 | .... | 2 | .... | 3 | 4 | ... |
| | Medicine-Hat | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | 2 | 3 | .... |
| | Swift-Current | .... | .... | .... | .... | .... | .... | ... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Station de la ville | .... | .... | .... | .... | ... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Total, division A | .... | .... | 1 | .... | ... | .... | 1 | 2 | 2 | 26 | 8 | 40 | 38 | .... |
| C ..... | Battleford | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | 1 | 2 | 1 | 15 | 4 | 24 | 17 | .... |
| | Lac-aux-Oignons | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | 2 | .... | 3 | 4 | .... |
| | Jackfish | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Macfarlanes | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 2 | .... |
| | Henrietta | .... | .... | .... | .... | .. | .... | .... | .... | .... | 2 | .. | 2 | 2 | .... |
| | Saskatoon | .... | .... | .... | ... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | ... | 1 | 2 | .... |
| | En service, dépôt (Régina) | ... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | ... | .... |
| F ..... | Prince-Albert | .... | .... | 1 | 1 | ... | .... | 1 | .... | 1 | 11 | 3 | 18 | 18 | ... |
| | Lac-au-Canard | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | ... | 1 | 1 | 3 | 4 | .... |
| | Batoche | .... | .... | ... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | 1 | 1 | .... |
| | Rosthern | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | ... |
| | En service | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | ... | 1 | 1 | 2 | .... |
| | Flett-Springs | .... | .... | .. | .... | .... | .... | .... | .... | ... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Total, divisions C et F | .... | .... | 1 | 2 | ... | .... | 3 | 3 | 3 | 37 | 9 | 58 | 55 | .... |

TABLEAU B.—Distribution du corps, par divisions—*Suite.*

| Division. | Localité. | Commissaire. | Sous-commissaire. | Surintendant. | Inspecteurs. | Médecins auxiliaires. | Vétérinaire. | Adjudants sous-officiers. | Maréchaux de logis. | Brigadiers. | Gardarmes. | Gendarmes auxiliaires. | Total. | Chevaux. | Chiens. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D .... | Macleod | | | | 2 | 1 | | 3 | | 3 | 33 | 9 | 51 | 39 | |
| | Pincher-Creek | | | | | | | | 1 | | 1 | 2 | 4 | 8 | |
| | Big-Bend | | | | | | | | | | 3 | 1 | 4 | 4 | |
| | Kootenai | | | | | | | | | | 2 | | 2 | 3 | |
| | Stand-Off | | | | | | | 1 | | | 2 | 5 | 8 | 5 | |
| | Sainte-Marie | | | | | | | | 1 | | 3 | 1 | 5 | 7 | |
| | Lees-Creek | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | |
| | Kipp | | | | | | | | | | | 1 | 1 | | |
| | Leavings | | | | | | | | | | 3 | | 3 | 4 | |
| | Mosquito-Creek | | | | | | | | | | 2 | | 2 | 3 | |
| | Porcupines | | | | | | | | | | 2 | 2 | 2 | 3 | 3 |
| | Piégânes | | | | | | | | | | 1 | 1 | 2 | 1 | |
| | Patrouille de ville | | | | | | | | | 1 | | | 1 | | |
| | On-Herd | | | | | | | | | | 1 | 2 | 3 | 18 | |
| | En service | | | | | | | 1 | | 2 | 2 | | 5 | 2 | |
| K...... | Lethbridge | | | 1 | 1 | | | 1 | 1 | 1 | 9 | 3 | 17 | 14 | |
| | Milk-River-Ridge | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 4 | |
| | Coutts | | | | | | | | 1 | | 1 | | 2 | 7 | |
| | Pierre-Ecrite | | | | | | | | | 1 | 1 | | 2 | 3 | |
| | Pendant-d'Oreille | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 3 | |
| | Sainte-Marie | | | | | | | | | | 1 | 1 | 2 | 1 | |
| | En service, Macleod | | | | | | | | | | | | | 1 | |
| | Total, divisions D et K | | | 1 | 3 | 1 | | 6 | 4 | 8 | 70 | 26 | 119 | 131 | |
| E ...... | Calgary | | | | 2 | | | 3 | 1 | 1 | 25 | 5 | 37 | 26 | |
| | Banff | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 2 | |
| | Canmore | | | | | | | | | | 1 | | 1 | | |
| | Morley | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | |
| | Gleichen | | | | | | | 1 | | | 3 | 3 | 7 | 6 | |
| | Rivière-Haute | | | | | | | | 1 | | | | 1 | 1 | |
| | Okotoks | | | | | | | | 1 | | | | 1 | 1 | |
| | Millarville | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | |
| | Olds | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | |
| | Red-Deer | | | | | | | 1 | | | 1 | | 2 | 2 | |
| | Rosebud | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | |
| | Innisfail | | | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | |
| | Réserve des Sarcis | | | | | | | | | | | 1 | 1 | | |
| | Total, division E | | | | 2 | | | 5 | 3 | 1 | 36 | 9 | 56 | 43 | |
| B | Dawson | | | 1 | 3 | 1 | | 4 | 4 | 5 | 50 | 13 | 81 | 7 | 17 |
| | Forty-Mile | | | | | | | 1 | | | 2 | | 3 | | 5 |
| | Indian-River | | | | | | | | | | 3 | | 3 | | 5 |
| | Ogilvie | | | | | | | | | | 2 | | 2 | | 6 |
| | Stewart | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | 3 | | 9 |
| | Half-Way | | | | | | | | | | 2 | | 2 | | 9 |
| | Selwyn | | | | | | | | | | 2 | 1 | 3 | | 9 |
| | Selkirk | | | | | 1 | | | | | 3 | | 4 | | 11 |
| | Hootchiku | | | | | | | | | | 2 | | 2 | | 8 |
| | Grand-Forks | | | | | | | 1 | | | 6 | 1 | 8 | | 3 |
| | Dominion | | | | | | | | | 1 | 3 | 1 | 5 | 1 | 2 |
| | Hunker | | | | | | | | | 1 | 3 | 1 | 5 | | 3 |
| | Sulphur | | | | | | | | | | 2 | | 2 | | |
| | Gold-River | | | | | | | | | 1 | 1 | | 2 | 1 | |
| | McQuessin | | | | | | | | 1 | | 1 | 1 | 3 | | 5 |
| | Station de la ville | | | | | | | | | 1 | 8 | 1 | 10 | | |
| | En service | | | | 1 | | | | | | 3 | | 4 | | |
| | Total, division B | | | 1 | 4 | 2 | | 6 | 6 | 9 | 94 | 20 | 142 | 9 | 92 |

Tableau B.—Distribution du corps, par divisions—*Fin.*

| Division. | Localité. | Commissaire. | Sous-commissaire. | Surintendant. | Inspecteur. | Médecins auxiliaires. | Vétérinaire. | Adjudants sous-officiers. | Maréchaux de logis. | Brigadiers. | Gendarmes. | Gendarmes auxiliaires. | Total. | Chevaux. | Chiens. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| H | White-Horse | .... | .... | 1 | .... | 1 | .... | 3 | 4 | 2 | 48 | 4 | 63 | 16 | 35 |
| | Stickeen | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | 2 | .... | 5 |
| | Dalton-Trail | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | 1 | 7 | 2 | 11 | 4 | 18 |
| | Dalton-House | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 1 | 2 | .... | .... |
| | White-Pass | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | .... | .... |
| | Bennett | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | .... | .... |
| | Caribou | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 3 | .... | 3 | .... | 5 |
| | Tagish | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 5 | .... | 6 | 2 | 10 |
| | La Barge, en haut | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 3 | .... | 4 | .... | 8 |
| | " en bas | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 3 | .... | 3 | .... | 9 |
| | Chico | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | 2 | .... | 7 |
| | Montague | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 1 | .... | 2 | .... | 6 |
| | Tantalus | .... | .... | | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | 2 | .. | 6 |
| | Five-Fingers | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | .... | 2 | .... | 7 |
| | Hootalinqua | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 2 | .... | 3 | .... | 8 |
| | Station de la ville | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 3 | .... | 4 | .... | .... |
| | En service | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 3 | .... |
| | Total, division H | .... | .... | 1 | .... | 2 | .... | 3 | 6 | 7 | 86 | 7 | 112 | 25 | 124 |
| G | Ft.-Saskatchewan | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | 2 | 2 | 2 | 23 | 9 | 39 | 42 | .... |
| | Edmonton | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 3 | 2 | 6 | 5 | .... |
| | Saint-Albert | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Wetaskiwin | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Petit lac de l'Esclave | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 1 | 1 | 3 | 5 | .... |
| | Peace-River-Landing | .... | | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | 3 | 2 | .... |
| | Lacombe | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 1 | .... |
| | Chipewyan | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | 1 | 2 | .... | .... |
| | Total, division G | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | 2 | 4 | 4 | 31 | 14 | 56 | 57 | .... |

RÉCAPITULATION.

| | Commissaire. | Sous-commissaire. | Surintendant. | Inspecteur. | Médecins auxiliaires. | Vétérinaire. | Adjudants sous-officiers. | Maréchaux de logis. | Brigadiers. | Gendarmes. | Gendarmes auxiliaires. | Total. | Chevaux. | Chiens. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Circonscription de Régina | 1 | 1 | 4 | 21 | 1 | 1 | 26 | 20 | 25 | 234 | 19 | 353 | 94 | .... |
| " Maple-Creek | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | 1 | 2 | 2 | 26 | 8 | 40 | 38 | .... |
| " Battleford et Prince-Albert | .... | .... | 1 | 2 | .... | .... | 3 | 3 | 3 | 37 | 9 | 58 | 55 | .... |
| " Macleod-Lethbridge | .... | .... | 1 | 3 | 1 | .... | 6 | 4 | 8 | 70 | 26 | 119 | 131 | .... |
| " Calgary | .... | .. | ... | 2 | .... | .... | 5 | 3 | 1 | 36 | 9 | 56 | 43 | .... |
| " Saskatchewan | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | 2 | 4 | 4 | 31 | 14 | 56 | 57 | .... |
| Total dans les Territoires du N.-O. | 1 | 1 | 8 | 48 | 2 | 1 | 43 | 36 | 43 | 434 | 856 | 682 | 418 | .... |
| Total dans le Territoire du Yukon | .... | .... | 2 | 4 | 4 | .... | 9 | 12 | 16 | 180 | 27 | 254 | 34 | 216 |
| Grand total | 1 | 1 | 10 | 32 | 6 | 1 | 52 | 48 | 59 | 614 | 112 | 936 | 452 | 216 |

# RAPPORT

DE LA

# GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST

## PARTIE III

## 1900

*IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT*



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.
1901

[N° 28*a*—1901.]

*A Son Excellence le Très honorable comte de Minto, etc., etc., Gouverneur général du Canada, etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence la Partie III du Rapport annuel de la Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest, pour l'année 1900.

Respectueusement soumis,

WILFRID LAURIER,
*Président du Conseil.*

28 FÉVRIER 1901

# TABLE DES MATIÈRES

## PARTIE III

# TERRITOIRE DU YUKON

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST, TERRITOIRE DU YUKON,
DAWSON, 31 décembre 1900.

Au Très honorable
Sir WILFRID LAURIER, G.C.M.G.,
Président du Conseil Privé,
Ottawa.

MONSIEUR LE MINISTRE,—J'ai l'honneur de vous présenter ci-joint mon rapport annuel au sujet de la gendarmerie à cheval faisant service au territoire du Yukon, pour l'exercice clos le 30 novembre, avec ensemble les rapports des officiers suivants :—

Le surintendant P. C. H. Primrose, commandant de la division H à White-Horse.

L'inspecteur C. Starnes, commandant de la division B à Dawson.

L'aide-chirurgien Fraser, commandant à la route Dalton.

L'aide-chirurgien Paré.

L'aide-chirurgien Madore.

L'aide-chirurgien par intérim Hurdman.

OBSERVATIONS GENÉRALES.

J'ai pris le commandement de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour le territoire du Yukon le 18 avril, en remplacement du surintendant A. B. Perry, qui en a abandonné le commandement à cette date.

Les officiers servant actuellement dans le territoire sont les suivants :—

Le surintendant Z. T. Wood, commandant le territoire du Yukon.

*Division H.*

Le surintendant P. C. H. Primrose, commandant de division.

L'inspecteur J. A. McGibbon, attaché du dépot.

L'aide-chirurgien L. A. Paré.

L'aide-chirurgien A. M. Fraser, à la route Dalton.

*Division B.*

L'inspecteur Starnes, commandant de division.

L'inspecteur W. H. Routledge.

L'inspecteur W. H. Scarth.

L'inspecteur A. E. C. McDonell.

L'aide-chirurgien W. E. Thompson, en congé.

L'aide-chirurgien G. Madore, à Selkirk.

L'aide-médecin par intérim H. H. Hurdman.

On a fait permuter les officiers suivants au cours de l'année :—

Le surintendant A. B. Perry, transféré au dépôt.

L'inspecteur D. A. E. Strickland, transféré au dépôt.

L'inspecteur F. L. Cartwright, transféré au dépôt pour service en Afrique australe.

L'inspecteur A. M. Jarvis.

AIDE AUX AUTRES SERVICES PUBLICS.

Les rapports vous feront voir qu'il a été donné beaucoup d'aide aux différents services publics du territoire du Yukon, à savoir, aux Douanes, à l'Intérieur, aux Travaux publics, aux Pêcheries. On a également fourni des escortes quand on en a été requis pour les employés des banques, et on a fourni la garde chaque soir à la banque de l'Amérique Britannique du Nord et à la banque Canadienne du Commerce.

ARMES ET FOURNIMENT.

Nous nous servons encore des mousquetons Winchester, qui sont bien usés, et il y en a un grand nombre qui ont besoin d'être réparés.

Plutôt que de payer pour le transport des armes endommagées pour aller aux territoires du Nord-Ouest et en revenir, je crois qu'il vaudrait mieux envoyer ici un sergent armurier pour visiter toutes les armes et les mettre en état.

Les revolvers Enfield sont encore en bon ordre.

Nous avons desoin d'au moins deux douzaines de revolvers Smith et Wesson pour les soldats faisant du service spécial, en " mufti ".

Les mitrailleuses Maxim, tant celles d'ici que celles de White-Horse, sont en bon état, ainsi que la mitrailleuse Nordenfeldt à ce dernier endroit.

Les deux mitrailleuses de 7, en cuivre, C.B., provenant de l'artillerie de place du Yukon, servent à tirer le coup du midi et aux salves.

Le sellier maintient en bon état les fontes de pistolets et les bandoulières.

Il y a à Dawson 43 fusils Lee-Metford, mais il n'y en a pas assez pour en armer toute la division. Il n'y en a pas dans la division H. Les armes sont en bon état.

CONSTRUCTIONS.

Il a été fait au cours de l'année écoulée beaucoup d'améliorations à ce poste. On a démoli de vieilles constructions, déblayé et nivelé du terrain, tapissé et repeint les divers quartiers de logement et érigé deux nouvelles constructions. Si l'on ajoute à cela les améliorations qu'on entend faire l'an prochain, les casernes, quand elles seront terminées, devront présenter un coup d'œil avantageux.

Le corps de garde a subi des augmentations et des changements considérables, mais on y a encore grand besoin d'autres changements et de réparations additionnelles pour l'an prochain.

En obéissance à vos instructions, les quartiers généraux de la division H ont déménagé de Tagish à White-Horse, qui se trouve le terminus du chemin de fer et le point d'arrêt de la navigation. Les constructions sont à s'y élever sous les soins du ministère des Travaux publics, avec l'assistance de nos hommes à nous. Les travaux avancent bien, comme vous pouvez vous en convaincre par le rapport du surintendant Primrose.

Le ministère des Travaux publics a érigé à Dawson une grande et commode construction qui sert actuellement de bureau de poste, de bureau pour le service télégraphique de l'État, et d'autres bureaux pour l'administration publique.

Les matériaux destinés à la construction d'un pont sur la rivière Klondike sont arrivés, et on les a déposés ici pour jusqu'au printemps, époque où l'on va construire le pont.

On a jeté les fondations d'un nouveau palais de justice, et la construction doit être parachevée au cours de l'année prochaine.

CRIMINALITÉ.

Vous verrez par les rapports des différentes divisions que la criminalité en matière grave accuse augmentation. Il s'est commis au cours de l'année cinq meurtres et un homicide : l'un des meurtriers a subi la peine capitale, l'un est sous condamnation à

mort, deux attendent leur procès, et le prisonnier convaincu d'homicide est à purger sa sentence.

A propos du meurtre atroce de Clayson, Olsen et Relfe, près de Minto, en décembre dernier, qui a fait faire l'arrestation de George O'Brien, l'inspecteur Scarth et les gendarmes mis à l'œuvre pour s'enquérir du cas sous sa direction ont droit à de grands éloges pour la manière habile avec laquelle ils savent tirer cette affaire au clair. Ils ont rassemblé pour le procès un énorme faisceau de preuves qui, tout en étant surtout des preuves de circonstances, désignent fortement le prévenu et son associé, un nommé Graves, comme étant les auteurs de l'attentat.

Dans l'affaire de James Slorah, convaincu du meurtre de sa prétendue femme, Pearl Mitchell, je désire vous signaler le soldat J. S. Pipes, n° de matricule 2349, qui a fait sur cette affaire un travail soigné et qui a reçu du tribunal de grands éloges sur la manière habile et intelligente dont il avait organisé la preuve.

Le petit larcin est encore fréquent, surtout sur les "creeks". Dans bien des cas, on ne fait rapport du vol que quelque temps après qu'il a été commis, et, comme conséquence, il arrive dans bien des cas qu'on ne peut plus retrouver les voleurs.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que malgré sa grande infériorité numérique pendant longtemps, la gendarmerie a su maintenir l'ordre et la paix dans ce vaste territoire d'une manière très satisfaisante.

### CANTINES.

Les cantines que possèdent les deux divisions B et H sont dans un état prospère, et sont de grande utilité aux hommes de tout grade, vu le fait que les objets de nécessité et les petites douceurs peuvent s'y trouver à bien meilleur marché à ces cantines qu'à la ville.

### CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite générale des hommes de tous grades a été très satisfaisante, étant données les nombreuses tentations que mettent sous leurs pas des villes comme Dawson et White-Horse.

### EXERCICES ET DRESSAGE.

La division B a fait un cours de gymnastique durant l'été et elle a fait de l'exercice de peloton d'infanterie deux fois la semaine.

La division H n'a fait que peu d'exercices, à raison du fait qu'on a tenu les gendarmes employés à ériger leurs nouvelles casernes à White-Horse.

On a exercé chaque fois qu'on l'a pu les recrues reçues des Territoires du Nord-Ouest au cours de l'été ; on leur a aussi enseigné tous les services du ressort de la gendarmerie.

### MORTALITÉ.

Nous avons eu un accident fort regrettable à Tagish le 11 août dernier. Le brigadier T. Johnson, n° de matricule 2657, et le gendarme O'Brien, n° de matricule 3664, se sont noyés par suite du chavirement d'un canot. Le caporal Johnston était depuis quelques années au service et jouissait de l'estime générale de tous. O'Brien ne venait que d'arriver des Territoires. On a recouvré les deux cadavres et on leur a donné la sépulture militaire a Tagish.

### DÉTACHEMENTS.

Comme vous pourrez le voir par le rapport de l'officier commandant de la division H les détachements stationnés à Little-Salmon et à Big-Salmon ont été transférés pour l'hiver à Chico et à Montague, sur la route Cut-off. On a découvert l'an dernier qu'il n'y avait pas de voyageurs de ce côté et que ce n'était que très rarement que l'on

pouvait communiquer avec l'un ou l'autre de ces endroits. On a aussi eu l'idée de retirer les détachements du Haut LaBarge et de Hootalinqua pour l'hiver, mais à raison de ce que le ministère des Travaux publics est à faire des opérations considérables auxquelles il emploie un grand nombre d'hommes au premier endroit, et à cause aussi de l'affluence des gens qui se rendent aux nouvelles découvertes faites dans le voisinage du dernier endroit, on n'a pas jugé sage de le faire et on les a maintenus en conséquence.

Par suite du grand nombre de gens qui se sont installés dans la région de Clear-Creek, le commissaire O'Gilvie et moi avons jugé nécessaire le rétablissement de notre ancien poste au confluent de la rivière McQuesten, à l'endroit où elle se jette dans la rivière Stewart.

On a établi en septembre le détachement de Wells au point d'intersection du Chilkat et du Klehini, sur la route Dalton, pour empêcher la contrebande pratiquée par les mineurs venant du territoire des Etats-Unis, pour se diriger à l'endroit des creusages sur les creeks Bear et Clear, en la Colombie-Anglaise. On y a stationné deux hommes.

## COMBUSTIBLE ET ÉCLAIRAGE.

L'approvisionnement exclusif du bois pour l'hiver, d'après la concession à l'entreprise, n'a été que de cinq cents cordes, et je vous ai demandé de m'autoriser de m'en procurer un approvisionnement additionnel, attendu que la consommation en est très rapide.

On a fait un bon essai de la houille que l'on tire des mines du pays. La première qu'on nous a fourni n'était que du menu charbon, et était loin de donner satisfaction. Ce qu'on nous a fourni depuis a été passé au tamis et répond aux besoins du service.

Les casernes de Dawson sont maintenant éclairées à l'électricité. A White-Horse et pour les postes détachés on se sert de pétrole.

## ÉTAT SANITAIRE.

La ville de Dawson est bien pourvue d'hôpitaux pour combattre les épidémies. On y trouve aussi des médecins et des gardes-malades capables. Il y a deux grands hôpitaux généraux, l'hôpital Sainte-Marie (C.R.) et l'hôpital du Bon Samaritain (Prot). Il y a aussi quelque hôpitaux particuliers.

Les fièvres qui y régnaient naguère, et autres maladies, on brillé par leur absence jusqu'à il y a environ un mois. On en à alors découvert quelques cas ; il en est résulté un décès.

Il a été importé du littoral du Pacifique dans le pays deux cas de petite vérole en juillet dernier. Dès qu'on les eût découverts on les a isolés rigoureusement, et on a chargé un médecin d'y voir. Les steamers montant la rivière en venant du Cap-Nome, nous ont appris que cette maladie régnait à cet endroit, et par malheur les voyageurs qu'ils amenaient étaient déjà débarqués et s'étaient mêlés à la population de la ville quand nous avons appris que la maladie avait fait son apparition. On a cependant pris toutes les précautions possibles pour l'enrayer dès qu'on l'eût connue. Il s'en est déclaré plusieurs cas à différents endroits sur les creeks ; on a fait un isolement rigoureux de chacun d'eux de façon à les enrayer.

A la demande du commissaire Ogilvie, j'ai donné instruction à l'officier commandant de la division H à Tagish, de poster l'aide-chirurgien Paré à Caribou, afin de faire l'examen minutieux de tous les sujets entrant dans le Territoire, et d'établir à cet endroit une station de quarantaine. Plus tard l'aide-chirurgien Paré à fait cette inspection à Log-Cabin, C.-A. L'aide chirurgien Fraser, de la route Dalton, a aussi reçu instruction de faire passer à l'examen tous les voyageurs entrant dans le pays par cette voie. Tous les steamers venant de Saint-Michel et du Cap-Nome ont été soumis à un examen rigoureux avant de permettre aux voyageurs de débarquer.

Au moment où la maladie s'est déclarée il n'y avait pas dans le pays assez de vaccin pour en inoculer le dixième de la population. On a télégraphié à Vancouver, à Victoria, à Seattle et à d'autres endroits pour s'en procurer.

Il est très consolant pour moi de pouvoir faire rapport qu'il n'est pas survenu un seul décès qui fut causé par cette maladie.

L'ordonnance de vaccination compulsoire que vient de passer le conseil du Yukon est à se mettre à exécution.

L'état sanitaire de la ville de Dawson est très bon, et le service de l'eau ainsi que le système des égouts sont aussi bons qu'on le puisse désirer.

### SAUVAGES.

Les sauvages par tout le territoire se conduisent bien et nous donnent que peu ou point de mal. Ils ont eu beaucoup de maladie à Moosehide, et à la demande de l'évêque, le très révérend Mgr Bompas, qui requérait des médecins, j'ai dû y envoyer l'aide-chirurgien Thompson pour leur venir en aide, attendu que le ministère n'avait alors pris aucune mesure pour parer à ces éventualités, ce qui du reste n'a pas encore été fait.

On a aussi de temps à autre fait aux pauvres et aux indigents des distributions de provisions. La nourriture leur est distribuée par l'un des missionnaires de l'endroit.

### MOYENS DE TRANSPORT.

Il y a quelques années, il en coûtait beaucoup moins pour expédier du fret à Dawson par voie de Saint-Michel, mais aujourd'hui que la route de la Passe-White et du Yukon est complétée de Skagway à White-Horse, tout ceci se trouve révolutionné, et c'est de beaucoup la plus grande quantité du fret qui nous vient par le chemin de fer.

La rivière a été bien améliorée au cours de l'hiver dernier, surtout par l'enlèvement des brisants dangereux qui se trouvent dans le lit de la rivière Thirty-Mile, par le ministère des Travaux publics, sous la direction de l'ingénieur J. C. Taché. Pour l'exécution de ces travaux ils ont eu l'aide du maréchal des logis O. W. Evans, n° de matricule 328, qui connaisait à fond la rivière. Il y a encore matière à amélioration, surtout aux rapides Pink et à Hell-Gate. D'après les renseignements fournis par des hommes qui connaissent la rivière à fond, on est porté à croire que c'est ce dernier endroit qui est le plus difficile, à raison du grand nombre de brisants, mais ils prétendent qu'on y peut faire un bon chenal à peu de frais. Les compagnies de bateaux à vapeur ont un service supérieur de bateaux d'établi sur la rivière, et ils sont en état de transporter tout le fret, si les expéditeurs avaient le soin de faire entrer leurs marchandises avant la saison des basses eaux, époque où la navigation devient difficile. Il y a eu nombre de bateaux qui ont fait le trajet entre White-Horse et Dawson, avec peu ou point de fret à l'époque des eaux hautes. Aussitôt que la navigation est devenue difficile, le fret a semblé affluer à White-Horse. Les compagnies ont maintenu leur service de bateaux aussi longtemps qu'elles l'ont pu, mais elles n'ont pu transporter qu'une faible proportion du fret qui s'est trouvé en retard. On s'est alors replié sur l'usage des chalands, et on en a transporté une grande quantité. Plusieurs de ces transports se sont néanmoins échoués sur les bancs de sable et y ont été pris par les glaces. Il y a actuellement des hommes qui au moyen de camions attelés de chevaux transportent le contenu des chalands sur les bords de la rivière, où les bateaux de la saison prochaine le recueilleront en passant.

Le chemin de fer qui traverse la Passe-White a été intercepté par des avalanches de neige depuis la fin de décembre et durant la plus grande partie de janvier et février derniers, et le voyage entre Bennett et Skagway y est devenu presque impossible. Le maréchal des logis Pringle et neuf hommes venus des Territoires du Nord-Ouest à la fin de décembre 1899, ont dû rester à Skagway pendant longtemps à raison de ceci. Mais ils ont fini par traverser avec des attelages de chiens.

Durant la saison passée il y a eu vingt bateaux à vapeur faisant le trajet entre Dawson et White-Horse. Ils ont fait 200 voyages à White-Horse et 199 à Dawson. Le nombre total des voyageurs amenés de White-Horse a été de 4,064 ; nombre total des voyageurs de descente, 5,465. Ces bateaux ont transporté en aval de la rivière 13,583 tonnes de fret.

Sur la route Dawson-Saint-Michel il y a eu 32 bateaux à vapeur, y compris les remorqueurs. Ils ont fait 63 voyages en amont et 59 en aval, avec 1,518 voyageurs dans le dernier cas et 1,406 dans le premier. Fret transporté, 13,191 tonnes. Les bateaux de cette route sont beaucoup plus considérables comme taille que ceux du haut fleuve.

En sus de ce qui précède, il est descendu du haut fleuve environ 500 chalands, transportant du fret estimé à 5,000 tonnes.

Dans les années passées les marchandises expédiées en cette région étaient surtout de fabrication américaine, mais pour cette saison on estime généralement que 75 ou 80 pour 100 des expéditions étaient des marchandises canadiennes.

Je joins à ce rapport la liste des bateaux à vapeur qui ont desservi les deux lignes, avec en regard le tonnage enregistré.

LISTE des bateaux à vapeur faisant le trajet entre Dawson et White-Horse, saison 1900.

| Nom du bateau. | Propriétaires. | Tonnage brut. | Tonnage enregistré. | Observations. |
|---|---|---|---|---|
| Joseph Clossett | Can. Dev. Co | 93 | ........ | |
| Sybil | " | 621·81 | 364·22 | |
| Canadian | " | 716·42 | 455·15 | |
| Columbian | " | 716·42 | 455·15 | |
| Yukoner | " | 781·31 | 492 | |
| Victorian | " | 716 | 455 | |
| Anglian | " | 161 | 114 | |
| Bailey | " | 193 | 133 | |
| Zealandian | " | 180 | 141 | |
| Flora | Klondyke Corpn. Co | 101 | 63·59 | |
| Ora | " | 101 | 62·59 | |
| Nora | " | 101 | 62·59 | |
| *Florence S. | Capit. Barrington | 100·20 | 50·10 | *A fait naufrage sur la riv. Thirty-Mile le 25 juillet 1900. |
| Gold Star | ........ | 168·36 | 98·92 | |
| Emma Nott | ........ | 73 | 46 | |
| Eldorado | Nels Peterson | 466 | 260 | |
| Bonanza King | " | 466 | 260 | |
| Clifford Sifton | Col. Williams | ........ | ........ | |
| J. P. Light | Dawson & White Horse T. Co. | 719 | 409 | |
| Lightning | " " | 557 | 351 | |

LISTE des bateaux à vapeur voyageant entre Dawson, Saint-Michel et les ports intermédiaires, saison 1900.

| Nom du bateau. | Propriétaires. | Tonnage brut. | Tonnage enregistré. | Observations. |
|---|---|---|---|---|
| John C. Barr | N. A. T. & T. Co | 547 | 315·78 | |
| Wyvein | | 7·76 | 3·28 | A fait naufrage à Nome. |
| Lotta Talbot | | 342 | 216 | " " |
| W. K. Merwin | McDonald et LeBlanc | 229 | 166 | |
| Leat | | 477·89 | 295·25 | |
| Rock Island | S. Y. T. Co | 533·64 | 336·72 | |
| Seattle No. 1 | " | 445 | 223 | |
| F. Gustin | A. E. Co | 718·68 | 409 | |
| Seattle No. 3 | S. Y. T. Co | 548 | 326 | |
| Clara | De Journal | 144·48 | 109·52 | |
| Hattie B | | 26·7 | 26·7 | |
| Hannah | A. C. Co | 1,211 | 728 | |
| Lottie Lu Collins | | 10 | 5 | |
| Tyrrell | Dawson & White Horse T. Co | 678 | 408 | |
| Alert | | 7 | 5 | |
| Mary F. Graff | A. E. Co | 719 | 409 | |
| Sarah | A. C. Co | 1,211 | 728 | |
| John Cudahy | N. A. T. & T. Co | 820 | 482 | |
| Chas. H. Hamilton | " | 597 | 297 | |
| Susie | A. C. Co | 1,211 | 728 | |
| Leon | A. E. Co | 692 | 631 | |
| Louise | A. C. Co | 718 | 458 | |
| Margoni | | 20 | 12 | |
| Linda | A. E. Co | 692 | 639 | |
| Alice | A. C. Co | 400 | 200 | |
| T. C. Power | N. A. T. & T. Co | 820 | 482 | |
| P. B. Weare | " | 400 | 200 | |
| Bella | A. C. Co | 370 | 185 | |
| J. K. D. L. Campbell | | 719 | 409 | |
| Wilbur Crimmins | | 124 | 60 | |
| Robt. Kerr | | 719 | 409 | |
| Monarch | | 463 | 270 | |

Il a été fait de grandes améliorations aux routes du district de Dawson durant l'été qui vient de passer. Ce travail s'est fait sous la direction de M. J. C. Taché, ingénieur du ministère des Travaux publics. Les seules améliorations qui se soient faites sur les routes d'intersection entre Dawson et le Cheval-Blanc, ont consisté à construire deux ponts sur la rivière Nordenskiold et pour traverser un cours d'eau. Il y a une rumeur qui a cours et qui veut que l'Etat ait l'intention de construire une route de traverse de Selkirk aux Fourches de Bonanza avant l'hiver prochain. Ceci, je crois, peut parfaitement se faire, et je ne pense pas que la construction dût en revenir à une forte somme. Il en résulterait assurément une grande facilité additionnelle pour le transport des malles dans la période qui s'étend de la clôture de la navigation et le moment où la glace permet qu'on y passe, et durant la débâcle du printemps ; ceci donnerait aussi un chemin plus court.

Il a été construit une route nouvelle de White-Horse aux Mines de Cuivre, et le conseil du Yukon a souscrit libéralement au fonds requis pour faire cette construction.

La ligne télégraphique a été prolongée de nouveau jusqu'à Eagle-City, atteinte le 29 octobre.

Le prolongement de la ligne Atlin-Quesnel, de la Compagnie de télégraphe de l'Etat, est terminé, sauf environ 60 milles. Le reste sera complété de bonne heure l'an prochain, et nous ne serons plus dès lors isolés du reste du monde.

MINES.

Les principaux creeks sont le Bonanza et ses affluents, l'Eldorado, le Hunker et ses affluents, y compris le Last-Chance, le Gold-Bottom, le creek Dominion et ses tributaires, y compris les creeks Gold-Run, Sulphur, Quartz et Bear.

Il a été expédié et mis en œuvre une grande quantité de machines, nouveau modèle, améliorées au cours de l'année dernière. Les résultats des expériences ont fait voir que les mines peuvent s'exploiter l'été et avec avantage. Il y a un an ou deux, on a considéré qu'on n'y pouvait rien faire que l'hiver, mais les machines qu'on emploie aujourd'hui ont démontré l'inanité de cette opinion.

L'entrée en scène de ces machines a déterminé la mise à l'ouvrage de beaucoup d'hommes durant l'été, lesquels sans cela seraient restés oisifs dans les villes.

Il est difficile de dire combien de temps vont durer les placers, d'abord parce que la région aurifère est assez étendue pour occuper les gens qui s'y intéressent, et ensuite parce qu'il a été piqueté dans la grande fièvre de 1898 assez de claims, laissées sans exploitation, qu'il est resté beaucoup de terrain à prospecter pour les années à venir. Il n'a pas été fait de travaux hydrauliques dans cette circonscription, bien qu'on ait accordé onze concessions conditionnelles.

Des rapports de la région Big-Salmon-Hootalinqua font voir à ne pas s'y méprendre qu'il y a là de l'or, surtout sur le creek Livingston ; le claim Discovery a en effet produit assez pour payer ses redevances. Le creek Summit aussi, dans ce district, donne un assez bon rendement.

On a déjà fait des travaux considérables, et quelques-uns des propriétaires de claims sont actuellement absents pour se procurer des machines et du matériel pour le travail de la saison prochaine.

Il a été fait de nouvelles découvertes durant l'année passée au creek Foster, en face de l'embouchure du creek Hunker-Goring, à 16 milles en amont de Hunker, et au creek Clear, sur la rivière Stewart, on s'est porté en masse à ce dernier creek, et l'on y a piqueté de 200 à 300 claims, dont la prise de possession a été enregistrée pour la plupart. De deux à trois mille exportateurs ont monté la rivière Stewart il y a trois ans, mais leurs explorations ont tourné à rien ; on a délimité des centaines de claims que l'on n'a pas même explorés. Les rapports qui viennent de la grève du creek Clear sont très encourageants, et il y a nombre de gens qui sont maintenant sur leurs claims en train d'y travailler. L'on s'attend à voir s'établir un grand camp à cet endroit l'été prochain.

On rapporte qu'on a trouvé du roc *tullaride* tout près du creek Bonanza, et si l'on peut y trouver une valeur quelconque ceci sera plein de grandes espérances. Ceci, ajouté à d'autres découvertes de quartz de grande valeur, a fait énormément pour aider l'explorateur, et ajouté à la réputation du Yukon comme étant l'une des régions aurifères les plus riches du monde.

On a établi un système de cautionnement pour les sous-officiers et les gendarmes qui font les fonctions de percepteurs. Ces cautionnements s'élèvent à $14,000 en tout, et sont répartis proportionnellement entre chacun.

Il a été impossible d'assigner des officiers à ces fonctions ; leur commandement absorbant tout leur temps, on n'a pu les en retirer.

Il a été établi un grand nombre de nouveaux postes sur la route de Dalton, le plus important de ces établissements en est un sur la rivière Chilkat. Le dernier rapport accusait que déjà il y avait de piquetés et d'enregistrés 40 "claims", et que les gens y venaient en toute hâte de la Mission Haines, de Skagway et de Juneau.

Le relevé du terrain fait par la commission américo-canadienne afin de définir la frontière internationale entre les creeks Porc-épic et Glacier a eu pour résultat de localiser ce dernier creek sur le sol canadien. Cet endroit avait tout été piqueté suivant les règles ayant cours aux Etats-Unis, en même temps que quelques autres creeks et décharges s'y déversant.

Les mines de cuivre du Cheval-Blanc sont à se développer graduellement, et il est à se faire des arrangements entre les propriétaires et la Compagnie du chemin de fer de la Passe-White et du Yukon pour faire l'expédition du minerai. On dit que les mines sont d'une richesse suffisante pour assurer une exploitation très avantageuse.

La Compagnie de cuivre Five-Fingers, dont M. Ritchie est le gérant, a retenu et fait enregistrer plusieurs "claims" sur la limite gauche, à quelques milles au sud de Five-Fingers. Il y a eu cet hiver nombre d'hommes au travail à cet endroit. Les mines de houille à Forty-Mile et au creek Rock, tributaire de la rivière Klondyke, se développent rapidement. On tire aussi de la houille sur une petite échelle à Five-Fingers. Dans un avenir prochain ce sera là le principal combustible, attendu que le

bois est devenu très rare dans les environs de Dawson. La plupart du bois consumé ici cette année est venu de la rivière Stewart, où il y en a en abondance.

Le creek Porcupine, du côté américain de la frontière, s'est révélé comme étant d'une richesse immense. Du fait que la couche superposée sur le lit de roc est très épaisse, qu'on y trouve un grand nombre de gros cailloux, qu'il n'y a pas de machines, et que le terrain n'est pas gelé, on n'a pu avancer que très peu. Les bancs sont très étendus et riches, mais ici encore se présente l'obstacle des gros cailloux, et puis, le tout est tellement couvert de fer que les colonnes d'eau n'ont pas encore eu la force de l'ouvrir. Sur le " claim " n° 2, au-dessous du Discovery, on a creusé un puits qui atteint 32 pieds. Au-dessous des premiers 8 pieds le gravier était de nature à donner du rendement dans des conditions favorables, tandis que de 20 à 32 pieds le gravier donnait $20 à la verge en moyenne. A trente-deux pieds on n'avait pas atteint le lit de roc. Les propriétaires sont à se procurer un outillage de pompes pour l'enlèvement des cailloux.

Le creek voisin, le " Glacier ", qui d'après la dernière entente s'est trouvé être sur le sol canadien, n'a pas été beaucoup travaillé. Il a été publié des rapports contradictoires sur les espérances qu'il donnait, et on n'en sais rien de définitif.

Au cours de la saison passée il n'y a eu qu'une maison, Messieurs Gardner et Cie, qui aient fait de grands travaux, et, comme ils n'avaient pas l'outillage voulu, il leur a été impossible d'atteindre le lit de roc—le creek est surtout détenu par des mineurs qui travaillent actuellement au Porcupine, où l'on n'a jusqu'à présent prêté que peu d'attention.

*Rainy-Hollow.*—Cette région minière se développe et donne de meilleures apparences tout le temps. On y a trouvé de petits gisements de minerai de haute qualité et d'immenses morceaux de minerai ordinaire. On arrive actuellement à la bonne moyenne, et d'ici à quelques saisons il est très possible qu'on mette à jour des filons de grande valeur. Cet endroit est situé du côté de la frontière qui est sur le sens du littoral, et tout près de la rivière Klehina, qui traverse la région et est à une élévation de 1,300 pieds au-dessus de la mer.

## POSTES.

Le service des postes a été en définitive bien satisfaisant, et les entrepreneurs du transport, savoir, la *Canadian Development Co.*, à responsabilité limitée, méritent les plus grands éloges. Du 6 novembre 1899 au 20 novembre 1900 il a été expédié quatre-vingt-quatorze (94) courriers de Dawson, et il en a été reçu cent deux (102). Le nombre de sacs expédiés est de 1,095, contre 1,850 reçus. La plus grande rapidité de tout l'été a été atteinte par le bateau-poste, le *Zealandian*, qui est allé de Dawson à White-Horse en 3 jours et 15 heures, et la plus grande rapidité pour l'hiver avec le système de traction par les chiens a été pour de Dawson à Bennett, C.-A., de 4 jours et 17 heures.

On fait pour les creeks un service de courriers hebdomadaires. C'est Max Lang qui en est le concessionnaire pour Dominion et Hunker—Messieurs Orr et Tukey desservent le reste.



Il a été reçu au cours de l'année à Dawson 23 courriers de Nome et des points intermédiaires, et l'on en a expédié 21. Nombre de sacs reçus, 222 ; sacs expédiés, 139.

## PATROUILLE.

Il a été fait de la patrouille une fois par semaine l'hiver dernier entre Dawson et Bennett. Cette patrouille s'est occupée spécialement de ce que contenaient les divers chalands échoués le long des lacs et des rivières. On continue dans la ville de Dawson et à White-Horse les patrouilles ordinaires, ainsi que pour relier les divers campements de mineurs.

Il se fait constamment des patrouilles par nos détachements à tous les creeks où il y a du travail de fait.

On a maintenu les patrouilles des postes détachés sur rivière, afin de protéger les intérêts qui peuvent se rattacher aux bois de service, etc.

SOLDE.

La solde dans ce pays est tout à fait insuffisante. Nous ne saurions nous attendre à conserver dans la gendarmerie de bons artisans ni de bons hommes quand ils peuvent gagner $10 ou $12 par jour ailleurs et lorsqu'un journalier gagne de $5 à $8. La vie, du moins à Dawson, coûte aussi cher qu'elle coûtait il y a deux ans, et la solde d'un mois ne suffit à couvrir que le prix de très peu de fantaisies.

Je recommande fortement qu'on double la solde pour tous sans distinction de grade. Dans l'état où les choses se trouvent les gens de tous grades sont tentés de se jeter à la spéculation dans le but d'augmenter leur revenu.

Nos bons gendarmes sont toujours à l'affût pour saisir au passage une chance d'améliorer leur sort. Des gens qui ont fait partie de la gendarmerie peuvent se procurer de bonnes positions dans quelque partie que ce soit du territoire.

POPULATION.

Il a été fait par la police en avril dernier un recensement du territoire du Yukon, et un recensement scolaire au mois d'août. L'ordre de faire le premier, tout en venant au moment de l'année où les transports étaient le plus difficiles, s'est exécuté de la façon la plus satisfaisante. Dans cette région, quand les gens sont disséminés par tout le pays, ce travail exigeait des voyages considérables, et vu le temps restreint que nous avions pour faire le recensement, et que la division manquait tellement de personnel, il a fallu requérir les services de quelques civils pour faire le travail en certains endroits.

La population totale du territoire, y compris les sauvages, au moment du recensement, était de 16,463. Blancs, 16,107 ; sauvages, 356.

Le recensement scolaire dans le district de Dawson seulement a atteint le chiffre de 175 enfants.

Deux gendarmes de Dalton-House ont fait 600 milles pour faire le recensement de quelques sauvages.

SECOURS AUX GENS EN DÉTRESSE.

Le conseil du Yukon a dépensé beaucoup d'argent au cours de l'année pour secourir les indigents. Comme quelques-uns ont été secourus quand un examen subséquent a révélé qu'ils n'en avaient pas besoin, on fait une perquisition rigoureuse avant d'accorder des secours.

AMUSEMENTS.

Les salles d'amusement sont pourvues de journaux illustrés et de revues expédiées d'Ottawa, et l'on y distribue aussi les journaux locaux. Chaque division est pourvue d'un billard et de divers jeux. On a récemment fait l'achat d'un piano pour la division B. Ceci devra être d'une grande utilité pour les gendarmes, et va nous donner le moyen de retenir un grand nombre d'entre eux à la caserne durant les longues soirées d'hiver, au lieu de les forcer à aller en ville pour passer le temps et rencontrer tant de tentations.

On a fait niveler une grande surface de l'enclos de la caserne, et l'on s'en sert comme de préau pour jouer au ballon, au *tennis* ou au cricket. On s'en sert également pour les exercices.

EFFECTIF.

L'effectif de la troupe du Yukon le 30 novembre 1900 était de 254, distribués à deux quartiers généraux de division et en vingt-neuf détachements.

CHEVAUX.

LISTE des chevaux mis au rancart vendus entre le 1er décembre 1899 et le 30 novembre 1900.

| N° de matricule. | Division. | Endroit. | Date de la vente. | Somme réalisée. |
|---|---|---|---|---|
| | | | | $ c. |
| 13 | B ........ | Dawson. . . ........................... .. .. | — novembre 1899.. | 100 00 |
| 27 | " ........ | " ............................... | — " 1899.. | 100 00 |
| 44 | " ........ | " ............................... | — " 1899.. | 125 00 |
| 36 | " ........ | " ............................... | 28 " 1899. | 225 00 |
| Ponés bai. | " ... .... | " ............................... | 28 " 1899.. | 200 00 |
| 6 | H ........ | Tagish........ ............................ | 26 février 1900.. | 1,050 00 |
| 35 | " ....... | " ............................... | 26 " 1900.. | |
| 43 | " .... ... | " ............................... | 26 " 1900.. | |
| 73 | " ........ | " ............................... | 26 " 1900.. | |
| 29 | " ....... | " ............................... | 18 octobre 1900. | 100 00 |

LISTE des chevaux morts ou détruits entre le 1er décembre 1899 et le 30 novembre 1900.

| N° de matricule. | Division. | District. | Date. | —— |
|---|---|---|---|---|
| 25 | H ... .... | District de Tagish....... | 16 octobre 1899.... | Dét. p. f. de la viande à chiens. |
| 69 | " ....... | " ........ | 16 " 1899.... | " " |
| 99 | " ....... | " ...... | 17 " 1899.... | " " |
| 70 | " ........ | " ...... | 18 " 1899.... | " " |
| 83 | " ........ | " ..... | 19 " 1899.... | " " |
| 4 | " .. .... | " ...... | 21 " 1899.... | " " |
| 28 | " ........ | " .. . | 21 " 1899.... | " " |
| 49 | " ........ | " .... | 21 " 1899.... | " " |
| 3 | " ........ | " . . | Hiver 1899-1900.... | Tué par les loups. |
| 5 | " ........ | " ..... | " ... | " " |
| 54 | " .... ... | " ...... | " ... | " " |
| 95 | " ........ | " ..... | " ... | " " |
| 96 | " ....... | " ...... | " ... | " " |
| 58 | " ........ | " ..... | 18 décembre 1899... | Pneumonie. |

ROUTES.

Le ministère des Travaux publics a fait une grosse somme de travail pour améliorer les routes de cette région, et les opérations doivent se continuer l'an prochain.

HABILLEMENTS.

Je comprends qu'on est à préparer un nouveau bordereau des sorties d'habillement pour entrer en vigueur au commencement de l'an prochain. J'espère qu'on tiendra compte des diverses suggestions qui se sont fait entendre à diverses époques.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La classe des gendarmes transférés durant l'année passée à ce territoire devait nécessairement se composer de recrues, vu l'absence en Afrique Australe des plus anciens sujets. Autant qu'ont pu le faire les officiers commandant les divisions, on les a exercés et on leur a enseigné les devoirs variés qui incombent à une gendarmerie en ce pays.

Son Excellence le gouverneur général et lady Minto ont visité Dawson en août dernier. Ils ont été escortés à partir de Caribou par un maréchal des logis et cinq gendarmes commandés par le surintendant Primrose. A la demande du commissaire et du conseil de ce territoire, je suis allé à la rencontre de la compagnie vice-royale à White-Horse, et j'ai fait le voyage avec elle jusqu'à Dawson. A leur arrivée à Dawson, Leurs Excellences ont eu le salut autorisé et furent reçues au quai par l'honorable commissaire du territoire, du Yukon, les membres du conseil du Yukon, le bureau de direction de la Chambre de Commerce et les notables. Il y eut présentation d'adresses et réponses. Une escorte composée de quatre hommes à cheval ainsi qu'une garde d'honneur a accompagné le gouverneur et sa suite à la caserne. D'après vos instructions on a avisé aux moyens de transporter Leurs Excellences et leur suite à Bonanza et à d'autres endroits qui pouvaient les intéresser avec une escorte qui les a accompagnées. On a monté la garde régimentaire au poste tout le temps que les visiteurs y sont restés.

Durant leur séjour ici la compagnie vice-royale a occupé mon logement.

Ils sont partis le 17 par le bateau le *Sybil* pour s'en retourner ; l'escorte qui les avait accompagnés depuis Caribou est retournée par le même bateau.

Suit un état démontrant les naissances, mariages et décès enregistrés à Dawson durant l'année :—

| | |
|---|---|
| Naissances | 27 |
| Mariages | 105 |
| Décès | 230 |

J'ai l'honneur d'être, monsieur le ministre,

Votre obéissant serviteur,

Z. T. WOOD, *surintendant,*
*Commandant la G. à C. du N.-O., district du Yukon.*

# ANNEXE A.

## RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT P. C. H. PRIMROSE, COMMANDANT LA DIVISION H, A WHITE-HORSE, TERRITOIRE DU YUKON.

WHITE-HORSE, 15 décembre 1900.

A l'Officier commandant la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Territoire du Yukon, Dawson.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport qui suit sur cette circonscription, pour l'année terminée le 30 novembre 1900.

### ACCIDENTS ET DÉCÈS.

L'inspecteur Routledge et le D<sup>r</sup> Paré ont été dépêchés le 30 novembre 1899 à la scierie de Partridge, sur le bras ouest du lac Bennett, pour faire une enquête au sujet de la mort de E. James Gray, contremaître de la scierie, causée par une pièce de bois qui l'a frappé à la tête. Il n'a pas été jugé nécessaire de faire une enquête, et le cadavre a été expédié à ses amis, et on a transmis à l'administrateur officiel un rapport complet comprenant la nomenclature de ses effets, etc.

John Cumberland, de Maple-Creek, T. N.-O., est mort de la typhoïde, à l'infirmerie du campement des cantonniers du chemin de fer, à Caribou, le 3 décembre 1899. On en a avisé ses amis et il n'avait pas d'effets.

William Somerville, contremaître de la mine de cuivre de Pueblo (à environ six milles d'ici), a été trouvé gelé à mort le 23 décembre sur la route qui avoisine la mine. Il était allé à White-Horse se procurer une caisse de whisky pour la Noël. En revenant chez lui, il a ouvert la caisse et s'est enivré. Une chute qu'il fit ne lui permit probablement pas de se relever. Il s'était procuré la boisson à l'hôtel patenté de la Compagnie Bale. Deux mineurs ont retrouvé le cadavre et l'attelage de chiens avec le reste du whisky empêtrés dans les arbres du voisinage. On a dépêché l'inspecteur Strickland, qui ne jugea pas à propos de faire une enquête. On s'est mis en rapport avec les parents du défunt et une nomenclature complète de ses effets, etc., fut envoyée à Dawson.

William Nelan est mort, le 20 mars 1900, au camp C du chemin de fer White-Pass et Yukon. Rapport en fut fait au détachement de Caribou ; l'aide-chirurgien Paré et le corporal Todd se rendirent au camp C et, après avoir recueilli tous les renseignements nécessaires, constatèrent que Nelan, qui avait depuis plusieurs années l'habitude de prendre des médicaments, avait succombé à une dose de laudanum trop forte. On a trouvé parmi les effets du défunt une grande quantité de bromides portant l'étiquette "Thompson Carlisle". On n'a pu y trouver l'adresse de parents, mais on a écrit au pharmacien de tâcher de découvrir les parents. Un compte rendu de l'enquête et une liste des effets, etc., ont été envoyés à Dawson.

Le 24 avril, le maréchal des logis Watson, préposé à la garde de la passe Miles (Miles Canyon), a fait rapport qu'il avait trouvé le corps de Fred Batty, qui s'était noyé dans les rapides du Cheval-Blanc, le 13 novembre 1899. On enterra le cadavre à cet endroit et l'on transmit à Tagish un état de la dépense que ceci avait occasionnée, et on notifia ses parents.

Le 27 mars, aux rapides du Cheval-Blanc, un nommé Cornelius Curtin est mort de pneumonie. C'est le docteur L. S. E. Sugden qui l'avait sous ses soins et qui donna les

certificats requis. Ses biens consistaient en une montre d'argent, plus $111.50 de salaire dont il fallait déduire ses dépenses. Rapport complet transmis à Dawson.

En mai dernier, A. Kelly et S. J. Lake, employés du chemin de fer W. P. & Y, sont morts de pneumonie à Caribou. Il en a été fait des rapports à Dawson.

Le 3 mai, un nommé Chapman a trouvé à environ un mille en aval des rapides le corps de Joseph Smith, qui s'était noyé à White-Horse le 12 novembre 1899. On avait supposé que le noyé avait sur lui au moment de l'accident environ $100. Mais en fouillant la victime on n'a trouvé sur elle que $4 et une montre d'argent. On l'a enterré à Dawson ; son père fut notifié en même temps qu'on transmit un rapport à Dawson.

Le 16 mai, le gendarme Robb, du LaBarge supérieur, s'est tiré dans le cou accidentellement une charge de plomb à chevreuil. Le Dr Lugden, de White-Horse, lui donna d'abord ses soins, et le 17 l'aide-chirurgien Paré est parti pour cet endroit, et à son retour, le 23, à fait rapport que le gendarme Robb allait bien. Le gendarme Robb était à faire la patrouille au chantier de bois dans le moment, et comme il montait dans le canot, un fusil de chasse qu'il portait a éclaté. Il s'est bien rétabli, et il ne s'en sentira pas d'une façon permanente ; il n'aura rien perdu de son efficacité pour le service.

Deux hommes, un monsieur Sharky, propriétaire d'une maison de relai a l'extrémité supérieure du lac LaBarge, et un nommé Hiliger, se sont noyés dans le lac Bennett le 28 mai à environ 3 milles de Bennett. Tous deux venaient de se marier, et leurs femmes étaient sur la rive et les ont vus périr. Il paraît qu'ils étaient à faire la descente avec un chaland, et que, ayant oublié un objet, ils sont retournés en petit esquif pour le reprendre. Il soufflait un ouragan à ce moment-là, l'esquif a chaviré, et ils se sont noyés tous deux avant qu'on ait pu se procurer du secours. On a fait un inventaire complet des biens contenus dans la maison de relai, et on en a envoyé un rapport complet à Dawson. L'administrateur officiel également fut notifié.

M. Robert Hull, agent de la corporation du Klondyke, est mort de maladie de cœur à White-Horse dans la soirée du 13 juin. On en fit à l'administrateur officiel un rapport dont copie vous fut transmise pour votre informatin.

Un nommé A. J. Knipe, journalier du service du chemin de fer W. P. Y., est mort d'apoplexie cérébrale à White-Horse le 7 juin.

Un nommé Dominick Steffalano a été tué accidentellement en arrivant le 15 juin au campement C du chemin de fer W. P. et Y. On a transmis ses biens à l'administrateur officiel.

Un nommé Thomas McCord, qui était au service de C. Racine, qui l'avait engagé quelques jours auparavant pour aider à conduire un chaland de Bennett à la Passe Miles *(Miles Canyon)*, s'est noyé au lac Tagish le vendredi 29 juin ; un canot où M. Racine et son fils avaient pris place pour aller à terre chercher quelques menus objets à Ten-Mile Point a chaviré et a causé l'accident. L'inspecteur Routledge a fait une enquête complête et l'on a envoyé la liste de ses rares effets à Dawson. Comme le succession du défunt avait si peu de valeur, l'administrateur m'a répliqué d'avoir à en disposer pour le mieux. J'ai vendu les effets, dont j'ai tiré $7.00. J'ai retiré de M. Racine $5.00 de salaire qui lui revenaient et j'ai expédié le tout au père, Thos. McCord, Montmorency, P. Q., à qui on a donné les renseignements sur la mort de son fils. Je regrette de dire que le cadavre n'a pas été retrouvé.

Le 21 juillet j'ai reçu du gendarme Richardson, à Hootalinqua, un télégramme qui disait que le bateau à vapeur *Florence S.* avait fait naufrage ce jour-là dans la rivière Thirty-Mile, et que madame Stewart et sa fille ainsi que le maître d'hôtel du bateau s'étaient noyés. Je notifiai immédiatement Dawson et donnai instruction au gendarme Richardson de prêter tout le secours qu'il pouvait et de s'enquérir des causes de l'accident. Le 22 le brigadier Evans, stationné au Labarge inférieur, a télégraphié que le *Florence S.* était bien surchargé quand il était passé par là. J'en ai informé l'officier commandant le Yukon, et je lui ai fait aussi savoir qu'il n'y avait pas sur le bateau d'officier anglais porteur de certificat de compétence, et que le cas méritait qu'on s'en enquît. Un nommé Jordan a été arrêté sous prévention d'homicide d'après des instructions rêçues de Dawson. On l'envoya à ce dernier endroit sous garde. Cet homme était au gouvernail lors de l'accident.

C'est avec un regret extrême que je me vois forcé de faire rapport de l'accident le plus grave qui soit arrivé à un homme de la troupe depuis le moment où l'on a requis nos services pour ce pays.

Le 11 avril dernier, le brigadier Johnson, n° de matricule 2659, et le gendarme O'Brien, n° de matricule 3664, alors stationnés à Tagish, étaient en canot à pagayer tout près du quai de la gendarmerie. Par on ne sait trop quelle cause, leur canot a soudainement chaviré ; ils ont crié au secours, et plusieurs de ceux qui se trouvaient sur la grève se sont immédiatement portés à leur rescousse ; malheureusement il était trop tard, les deux hommes étaient disparus sous les flots, l'eau excessivement froide les avait sans doute engourdis. Le gendarme Heggerty, l'un des gendarmes qui étaient sur la grève, a été témoin occulaire de l'accident, et, d'après sa version, ils ont fait deux appels, puis ils sont disparus. Plusieurs équipes partirent en canot, tandis qu'on explorait le rivage au fanal au cas où les cadavres eussent été amenés à terre par les eaux. On recommanda immédiatement au campement Fish, situé à environ trois milles en aval du lieu du sinistre, de tendre des filets en travers de la rivière dans l'espérance de repêcher les cadavres au moment où le courant les aurait entraînés dans le lac Marsh. Ceci n'a pas réussi, tout ce qu'on a retrouvé a été une des pagaies du canot. On a continué les recherches sans relâche, et le 2 septembre on a retrouvé le corps du brigadier Johnson à environ 6 milles en aval du poste, et le 4 septembre celui du gendarme O'Brien à environ deux milles et demi du poste de Tagish. On a enterré avec les honneurs militaires le caporal Johnson à Tagish le 4 et le gendarme O'Brien le 7 septembre. Rapport complet de ceci expédié au contrôleur et à l'officier commandant le territoire du Yukon. Le 18 septembre, j'ai reçu avis par télégraphe que j'étais nommé administrateur des biens délaissés par les défunts et je me suis immédiatement mis en frais d'en faire la liquidation.

Le détachement stationné à la route de Dalton a fait rapport en août, qu'on avait trouvé près du poste le corps d'un nommé Medcalf. On croit que cet homme, qui était un trappeur, avec son associé, un nommé Nelson, sont tombés sous les coups de feu des sauvages. Je suis sous l'impression que le gouvernement des Etats-Unis est à tirer cette affaire au clair.

Il est mort un enfant à bord du bateau à vapeur le *Lightning* dans le trajet de Dawson à White-Horse le 5 septembre. Il y a eu quelque peu de retard pour l'obtention d'un certificat de médecin au sujet de la mort de cet enfant, les médecins n'ayant pu s'assurer des causes de la mort, mais, en apprenant de Dawson la nature de la maladie, ils ont délivré les certificats, et les restes ont été transportés à Skagway sur les soins de la mère de l'enfant, M[de] Anderson.

Le 10 octobre, le gendarme Henderson, chargé de la traverse de Caribou, a fait rapport qu'il avait trouvé le corps d'un noyé. J'ai donné instruction à l'aide-chirurgien Paré de s'enquérir du cas ; le résultat a été un rapport de cet officier dans les termes suivants : Trois Suédois nommés Gus. Gustaveson, William Huelin, et John Seller s'en allaient en petite embarcation de Bennett pour travailler aux mines d'Atlin. Le temps était très orageux et leur embarcation a chaviré juste après avoir dépassé l'île du Territoire du Yukon. Les deux premiers sont parvenus à se hisser sur la quille de l'embarcation, et le premier dénommé a retenu Seller, tandis que Huelin a poussé le canot vers la rive. Leurs allumettes étant détrempées, ils n'ont pas pu faire du feu, mais ils ont essayé de toutes façons à rappeler Seller à la vie, mais sans succès ; il a succombé à l'intensité de la basse température de l'eau. Après avoir entendu la narration des faits le docteur Paré a considéré qu'une enquête n'était pas nécessaire. On a envoyé à Dawson un rapport complet ainsi que la liste de ses effets, destinés à l'administrateur d'office. Celui-ci m'a demandé de liquider la succession ; ce qui va se faire.

Le 16 octobre, J. R. Brown, propriétaire de moulin, est passé par ici venant d'Atlin, C.-A., avec des chalands. Il avait pris la pneumonie en chemin, et il en est mort à cet endroit. On l'a enterré ici.

L. W. Morrow, qui était venu de Dawson, et qu'on avait traité à l'infirmerie établie ici, est mort de tuberculose le 13 octobre. C'était un indigent, et c'est le docteur Potter de la ville qui l'a traité.

Le capitaine Martin Stone, du bateau à vapeur *Clifford Sifton*, a trouvé la mort en se noyant au moment où il portait une amarre à terre lors du dernier voyage du *Clifford Sifton* en descendant la rivière Thirty-Mile. On a retrouvé le cadavre, qu'on a expédié.

Les frères Hume, de l'hôtel Dawson à Bennett, ont perdu deux chalands dans les rapides Rink, le 23 octobre. La cargaison, valant $26,000, a été totalement perdue.

Le détachement de Hootalinqua a fait rapport de la mort arrivée à cet endroit d'un nommé Fred Johnson, le 31 octobre. Cet homme était en mauvais état de santé depuis quelque temps ; mais la cause immédiate de sa mort a été une indigestion mortelle qu'il s'était donnée en mangeant du pain chaud.

Il ne s'y trouvait pas là de médecin, mais un jeune étudiant en médecine qui y demeurait a été appelé pour le voir, mais il n'a pu rien faire, vu que l'homme était déjà sans connaissance et qu'il n'a pas tardé à expirer. On a pris une liste de ses effets et l'on a notifié ses parents.

Les gendarmes du poste détaché de Chilkat, sur la route de Dalton, font rapport que le 22 octobre une équipe de mineurs revenant de Bear Creek, disent avoir eu un accident en descendant la rivière Chilcat, pas loin en aval de Bear Creek. Leur canot s'est lutté contre un plançon qui l'a fait chaviré et s'est cassé en deux. Les occupants ont réussi à s'en tirer, et à regagner la rive.

Si l'on tient compte de l'immense étendue du pays, des risques auxquels l'on s'y expose, des dangers qu'y rencontrent les voyageurs à certaines saisons de l'année, de l'intensité de la basse température de l'eau dans les rivières et dans les lacs, je crois que ce qui précède n'accuse qu'une faible proportion de décès et d'accidents ; de fait on pourrait s'attendre à en avoir davantage. Tous ces cas ont fait le sujet d'enquêtes très minutieuses ; on a dressé la liste des effets des victimes, et expédié des avis aux parents quand on a pu les découvrir ; dans bien des cas on a vu à l'enterrement des victimes, et il a été fait des rapports complets pour Dawson, avec copie pour l'administrateur, et sur les instructions de ce fonctionnaire on a liquidé la succession d'un grand nombre dans les cas où les victimes se trouvaient sans héritiers. Ceci naturellement nécessite beaucoup de travail, mais si l'on ne recherchait pas à se renseigner le plus possible, cette absence de renseignements entraînerait en certains cas des enquêtes superflues et inutiles.

## AIDE AUX AUTRES SERVICES DE L'ADMINISTRATION.

### *Bois de la couronne et mines.*

Tous les postes détachés le long de la rivière retirent les permis et perçoivent les droits pour tout le bois que l'on abat pour servir de combustible aux diverses compagnies de bateaux à vapeur.

On prête toute l'aide possible aux agents des bois de la Couronne lors de leurs tournées d'inspection, pour ce qui est de les transporter en canot d'un chantier à l'autre. Naturellement c'est l'agent qui défraie toute la dépense que ceci peut occasionner.

La commission de cinq pour cent que l'on accorde maintenant aux membres de la gendarmerie sur toutes les sommes qu'ils perçoivent sur les redevances dues à la Couronne pour du bois, est un encouragement qui les porte à exercer un soin très vigilant dans l'exécution de ces fonctions qui, je pourrais dire, ne sont pas régulièrement du ressort d'un gendarme.

M. R. C. Miller, agent des bois de la Couronne pour ce distrit, a pensionné au mess des officiers à Tagish au cours de l'année jusqu'au 23 septembre, date où son bureau s'est transporté à White-Horse.

Le maréchal des logis Jones, n° de matricule 2384, a rempli les fonctions de conservateur des enregistrements miniers à Bennett, C.-A., durant les mois de décembre 1899 et janvier et février 1900.

### *Douanes.*

L'inspecteur Jarvis était percepteur des douanes du district de la route de Dalton. A son départ pour l'Afrique Australe, où il est allé prendre du service, c'est l'aide-chirurgien Fraser qui a assumé ces fonctions, qu'il remplit encore.

La somme totale des droits de douane perçus dans le district dont il vient d'être parlé, $1,950, a été déposée par l'aide-chirurgien Fraser au crédit du receveur général dans la succursale à Skagway de la Banque Canadienne du Commerce au cours du mois de novembre 1900.

Au début de l'année, deux gendarmes sont restés employés en permanence à Bennett, l'un à Lindeman et l'autre au sommet de la Passe-White.

Quand le chemin de fer de la Passe-White et du Yukon eut atteint White-Horse, il n'y avait pas à Bennett assez de besogne pour deux gendarmes ; on en a libéré un, qu'on dirigea sur White-Horse, et à la clôture de la navigation, quand la presse du travail des douanes se fut atténuée, on a rappelé le gendarme qui faisait alors les fonctions de douanier à White-Horse. Quand on a fermé la douane à Lindeman, le gendarme qui y remplissait les fonctions de douanier fut également rappelé.

Durant l'absence du sous-percepteur Stevens, parti en congé, le sergent Davis, n° de matricule 2,617, a fait son service du 1er mai jusqu'à son retour le 5 juillet.

A la frontière Stikine, c'est le gendarme préposé à ce poste détaché qui a perçu les droits de douane à cet endroit.

*Service telégraphique.*

Il a été donné instruction à tous les postes détachés de prêter assistance aux hommes d'équipe occupés à la réparation des lignes en leur procurant des attelages de chiens et les services d'un homme, pourvu que ceci ne nuisit pas au service de la gendarmerie.

Un télégraphiste et deux hommes d'équipe se sont pensionnés à Tagish jusqu'au 31 août, les hommes d'équipe à la chambre d'ordinaire de la division et le télégraphiste au quartier des maréchaux des logis. Tout homme d'équipe qui s'est trouvé à travailler entre les stations télégraphiques a pu se pensionner aux postes détachés de la gendarmerie quand il l'a fallu.

Le sergent Grahame, pendant qu'il était préposé au poste détaché de Tantalus, a fait le service de télégraphiste ; l'instrument était installé dans le quartier de la gendarmerie.

*Travaux publics.*

On a fourni, l'hiver dernier, des attelages de chiens pour transporter M. W. B. Charleson, de Five-Fingers à Bennett. On a aussi, chaque fois qu'on l'a pu, fourni ces attelages pour transporter le matériel du service des Travaux publics.

Le sergent Evans, n° de matricule 328, a été employé à aider les hommes de M. Taché sur la rivière Thirty-Mile durant l'hiver dernier, et pour déterminer le cours du chenal au printemps. Une équipe d'hommes du service des Travaux publics, qui était employée à baliser l'embouchure de la rivière Tagish, a pu trouver chez nous la planche et tous les ustensiles qu'il leur fallait. C'est notre forgeron qui a fait le travail de la forge, et ce sont nos gendarmes qui ont mis les bouées en place.

On a gardé et nourri à l'écurie de la gendarmerie, à Tagish, huit chevaux appartenant au service des Travaux publics, de décembre 1899 au 25 février 1900. On les remis alors à l'agent de ce service.

*Ministère de l'Intérieur.*

M. White-Fraser nous a confié sept chevaux appartenant à ce ministère ; ils ont fait partie de notre troupeau tout l'hiver, et nous les lui avons remis le 21 avril.

M. White-Fraser nous a encore confié onze chevaux pour que nous en prenions soin cet hiver. Ils font actuellement partie de notre troupeau à Tagish.

On a donné des véhicules pour les transporter à Dawson, au shérif Eilbeck et au sous-commissaire de l'or, arrivés à Tagish avec 700 livres de bagage, le 9 décembre dernier.

En sus de ces services la troupe a aidé le shérif à faire des arrestations sur capias (au civil) et lui a fait remise des sommes ainsi réalisées, etc. De plus, les gendarmes des postes détachés de Five-Fingers ont, à la demande du shérif, rempli les fonctions de sous-officiers rapporteurs et de greffiers du scrutin lors de l'élection qui vient de se faire de deux membres du conseil au Yukon.

ÉQUIPEMENT.

La division est encore armée de vieux mousquetons Winchester, modèle '76, et il y en a un grand nombre qui sont bien usés. Il y en a aussi plusieurs qui sont hors de service, et, pour les réparer, il faudrait les envoyer à Régina, vu qu'il n'y a ici personne qui puisse le faire. Si la milice laissait toutes ses armes à Dawson, elles n'y seraient peut-être pas de trop, si la division B n'en a pas besoin, pour armer cette division de carabines Lee Enfield.

On se sert encore des revolvers Enfield, et ils sont trop lourds à porter pour un homme qui court avec des chiens et veut lutter contre le temps, trop lourds également pour le canot. Vous verrez par les estimés budgétaires que je demande des revolvers avec cartouchière et cartouches type Smith et Weston, et ceci ferait fort bien notre affaire.

On demande également des jumelles, et si l'on nous les donne, elles nous seront de grande utilité.

Il y a de servi à cette division 163 mousquetons Winchester, 139 revolvers Enfield et nous avons de cartouches les nombres qui suivent :—

| | | |
|---|---|---|
| Mousquetons Winchester | Cartouches | 50,000 |
| " Lee-Metford | " | 16,419 |
| Revolver Enfield | " | 29,000 |

CASERNES A WHITE-HORSE.

Le parachèvement du chemin de fer de la Passe-White et du Yukon de Caribou à White-Horse, en passant par la vallée de Watson, en ligne presque droite, au lieu de suivre les rives des rivières et des lacs, a complètement supprimé Tagish, où se trouvent les quartiers généraux de cette division de la ligne de trajet accoutumée. Il a aussi été cause qu'on a dû transporter par la gorge et les rapides du Cheval Blanc presque tous les bateaux à vapeur qui naviguaient sur le lac entre Bennett et Miles-Canyon pour les faire servir au trafic entre White-Horse et Dawson, ce qui n'a laissé sur les lacs qu'une couple de petits remorqueurs qui ne nous donnent qu'un service postal hebdomadaire.

A raison de ceci, il a fallu transporter les quartiers généraux de Tagish à White-Horse, endroit qui, à cause des mines de cuivre, s'est rapidement développé pour devenir une petite ville, et ce en une couple de mois. On a d'abord choisi un site pour les nouvelles casernes à environ deux milles de la ville et en aval de la rivière, puis on en a choisi un autre sur le plateau qui se trouve de l'autre côté de la rivière et tout en face de la ville. Après avoir examiné ces deux sites, j'ai cru que l'un et l'autre offraient des inconvénients. Comme White-Horse est très éloigné du siège de l'administration (Dawson) et comme, par conséquent la gendarmerie devrait forcément avoir à exécuter beaucoup de travail tant pour elle-même que pour divers autres services administratifs, il s'ensuit qu'il fallait que le public pût facilement avoir accès aux bureaux de la gendarmerie, de même qu'à Dawson. Les lots 12 et 13 en aval de la rivière étaient tout à fait trop éloignés, et il aurait fallu y construire un chemin uni sur presque tout le parcours ; l'officier de santé fit aussi un rapport défavorable de l'endroit au point de vue de la salubrité, et je n'ai pas jugé qu'il fût juste de faire faire au public tout ce trajet pour aller aux bureaux de la gendarmerie et y faire leurs affaires, et je n'ai pas non plus cru devoir faire traverser la rivière au public, hommes et femmes, au printemps et à l'automne, quand ceci offre des dangers extrêmes. Nous ne devrons pas non plus nous trouver si éloignés du chemin de fer, du bureau de télégraphe, du bureau de poste et des magasins. Je vous ai fait sur tout ceci un rapport complet ainsi qu'au contrôleur, et le 23 août j'ai reçu de celui-ci un message prescrivant de construire à White-Horse des quartiers pour trois officiers et quinze gendarmes. Il fallait aussi absolument que je fusse à White-Horse moi-même et aussi que l'état major de la division y fût avec moi, et comme mon personnel n'était pas au complet, je ne pouvais pas voir comment arranger les choses, en ayant les magasins et une partie du personnel d'état-major à Tagish à 50 et quelqu

milles sans autre route l'hiver que celle que nous aurions battue nous-mêmes, et de plus j'entrevoyais une grande dépense d'argent en pure perte, s'il fallait au printemps changer de site. Je vous fis un rapport complet de ceci, et je reçus instruction de vous de prendre en permanance le site que j'avais choisi et de hâter la construction des bâtiments. Comme je n'avais pas de charpentiers dans la circonscription, je vous avais antérieurement fait rapport qu'il allait falloir les construire à l'entreprise ou les faire ériger par le ministère des Travaux publics. Je fus informé en réponse que le ministère des Travaux publics allait nous aider et que j'aurais à m'entendre avec M. Taché, l'ingénieur en chef. A mon retour de Skagway, où j'étais allé servir à l'escorte de Son Excellence le gouverneur général, j'ai découvert que M. Taché était à Dawson au sujet des routes de cette région et qu'il ne serait pas de retour avant dix jours. J'ai donc fait venir à Miles-Canyon les pièces de bois qu'il y avait à Tagish, et je me suis aperçu que les radeaux étaient trop larges pour passer dans la coupe dite Miles-Canyon, et qu'il allait falloir les reconstruire. En parlant de ceci, permettez-moi de dire que j'ai eu le malheur de perdre trois radeaux qu'on était à mettre dans le remous au-dessus de la gorge afin de les refaire de dimensions à pouvoir y passer. Les câbles étaient trop faibles ; ils se sont rompus et les radeaux ont été emportés dans le rapide, où ils se sont brisés. J'ai pu repêcher la plupart des plançons au bas de la rivière. On en a remis environ 70 aux Travaux publics, qui devait en employer pour l'amélioration du chenal au Labarge supérieur. Quant au reste, je les ai amarrés sur une île à une couple de milles en aval d'ici, et je les ferai haler cet hiver quand le travail se sera ralenti.

Par suite de la perte de ces plançons, il a fallu bâtir le reste des constructions en charpente ; je vous ai notifié ce fait et j'en ai reçu votre approbation. Je crois qu'elles sont moins coûteuses ainsi, si l'on tient compte du temps qu'il faut pour bâtir en bois rond, le coût de l'extraction du bois, etc. Après avoir examiné avec soin le site du terrain de ville, avec l'approbation de l'agent des terres de l'État, j'ai résolu de me placer sur les lopins de terre de l'État n$^{os}$ 34 et 44, qui sont à environ cinq minutes du centre de la ville et assez rapprochés pour le public tout en étant assez éloignés pour n'être pas exposés aux dangers des incendies. Comme ces lopins nous donnaient un bien grand rectangle étroit, M. Preston, agent du chemin de fer pour les terrains, a offert de transporter en échange pour l'un de ces lopins les moitiées sud des lots 35 et 45, ce qui nous a donné un site excellent. Je vous mets ci-inclus le plan de la ville de White-Horse, faisant voir en rose le terrain qui doit être réservé. A son retour, M. Taché m'a procuré un contremaître et plusieurs charpentiers. On commença le travail le 8 septembre, et nous entreprîmes l'emballage des effets de magasin qui ne devaient pas rester à Tagish. A propos de déménagement du matériel, etc., de Tagish, ce que j'ai pu faire de mieux avec le chemin de fer W. P. et Y. a été d'obtenir un taux de $20 la tonne de Tagish à Caribou par bateau et de $56 de Caribou à White-Horse par voie ferrée. J'ai jugé ceci trop cher de beaucoup et je me suis entendu avec des caboteurs qui avaient des chalands neufs qu'ils envoyaient jusqu'à White-Horse, où ils devaient leur faire prendre un chargement pour Dawson, pour faire transporter nos effets de magasin de Tagish à White-Horse moyennant $20 la tonne. Nous avons ainsi épargné $56.00 la tonne, plus le coût de deux transbordements des marchandises. Au cours d septembre j'ai transporté les gendarmes par détachements à White-Horse et nous nous y sommes mis sous tente. Sur ce point j'ai rencontré des obstacles en n'ayant pas de grandes tentes, et je me suis trouvé en conséquence dès les premières neiges avec une énorme quantité de poêles à chauffer, vu que la plupart des tentes ne pouvaient contenir que deux hommes. Comme je n'avais pas assez même des petites tentes, j'ai dû louer un grand bâtiment inoccupé pour environ trente jours afin d'y loger les hommes et le matériel qui ne pouvaient pas rester dehors. J'ai dû déménager les magasins sans retard, parce que, si je ne l'avais pas fait pendant que les chalands voyageaient encore, j'aurais dû les voiturer après les glaces prises en janvier, ce qui eût été virtuellement hors de question à raison des autres travaux dont nous étions chargés. Aussitôt que le gros des gendarmes fût arrivé, le travail a avancé, en dépit du temps froid et rigoureux, avec grande célérité,—et je ne puis trop louer la manière dont nos hemmes ont travaillé dès 7 heures du matin chaque jour ; j'espère que vous trouverez moyen de leur accorder $1.00 par jour, solde de corvée, au lieu de 50 cents. Je vous transmettrai la liste des gendarmes ayant droit à la solde de corvée.

Avant de commencer les travaux, j'ai demandé des soumissions à tous les industriels en bois, pour savoir d'eux à quel prix ils me feraient la fourniture du bois de service. J'ai obtenu le bois brut à $35 le mille pieds et le bois blanchi à $55 de la Compagnie U. Y. T. Après cela plusieurs autres compagnies ont convenu de me fournir ces matériaux au même prix ; j'ai alors divisé mes commandes entre trois compagnies, suivant ce que chacune pouvait fournir.

Les bâtiments suivants ont été érigés sur l'avant du carré, savoir :—

| | |
|---|---|
| Magasin (billots) | 25 x 54 |
| Bureaux (billots) | 20 x 45 |
| Corps de garde (billots) en forme de T | 20 x 45 x 50 |

Du côté nord,—

| | |
|---|---|
| Infirmerie (charpente, deux étages) | 20 x 30 |
| Quartiers des maréchaux des logis (charpente, deux étages). | 20 x 30 |
| Logement des officiers (deux étages, avec cuisine de 15 x 15). | 30 x 36 |

Du côté sud,—

| | |
|---|---|
| Quartiers des gendarmes | 25 x 100 |

Une construction en charpente à deux étages, avec l'espace en hant pour des chambrées pour 32 hommes et en bas une chambre de troupe pour 16 hommes. Le reste du rez-de-chaussée est réparti en cuisine, réfectoire, lavoir, salle de bain et salle d'amusements.

Près du bâtiment de la caserne, du même côté, est le logement du sergent-major, bâtiment en charpente à deux étages de 25 x 30 avec cuisine de 15 x 15. Toutes les constructions en charpente sont faites de planches brutes, avec papier goudronné, et l'extérieur à la mode de la Rivière-Rouge, et (sauf le logement des officiers et le logement du sergent-major, qui sont tapissés à l'intérieur) l'intérieur est couvert en papier fort, puis boisé. Il a aussi été construit trois latrines, munies de tiroirs, qui se nettoient tous les quinze jours.

Suit l'estimé du coût total, qui s'élève à $16,834.82 :—

| | |
|---|---|
| Cie U. Y. T | $4,139 69 |
| Briquetier | 340 00 |
| Cie U. Y. C | 5,971 23 |
| Cie Mulhaven | 353 00 |
| J. A. Sayward | 52 00 |
| F. McLennan | 383 00 |
| Corporation du Klondyke | 360 00 |
| Honoraires des pilotes | 315 00 |
| Gages (Tra. publ.) | 2,149 00 |
| Pension (Trav. publ.) | 675 00 |
| Gages (gendarmes) | 405 00 |
| Pension aux charpentiers à $1 | 143 00 |
| Fret sur 20,000 pieds de bois de service à 1c | 400 00 |
| Magasins de l'intendance | 1,088 00 |
| Emprunté aux Travaux publics | 160 00 |
| | $16,834 82 |

Ceci ne comprend pas le coût des billots extraits par la gendarmerie l'hiver dernier ; ce qui porterait le coût total à $20,000, et à ce sujet j'ai reçu de M. Taché la lettre suivante :

Au surintendant P. C. H. PRIMROSE,
Officier commandant la gendarmerie à cheval.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse copie du plan faisant voir le terrain et la position des bâtiments de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à White-Horse.

Je suis très heureux de dire que ces bâtiments ont été construits à bien bon marché. Je suis informé qu'ils ne s'élèveront pas à beaucoup plus de $20,000.

En octobre dernier, quand vous m'avez demandé de vous aider, je vous ai procuré un contremaître et quelques charpentiers. Cependant, je demandais à des gens de White-Horse à combien pourrait s'élever le coût de construction de tels bâtiments à l'entreprise sur soumissions. Les plus petits chiffres ont été de $75,000 à $90,000.

Je considère donc que ce travail, fait à la journée, a occasionné à l'Etat une grande économie, et si vous comparez ces constructions avec les autres qu'il y a à White-Horse, vous trouverez qu'il n'y a pas de comparaison à établir, et que ce sont les constructions de la gendarmerie qui ont coûté le moins cher de toutes.

Elles sont érigées suivant l'art et de première classe.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. C. TACHÉ.

Ce qui précède démontre que nous avons effectué une épargne de plus de $50,000 en faisant faire le travail à la journée, etc., au lieu de le donner à l'entreprise.

En sus de ces travaux, il a été creusé un puits près du bâtiment de la caserne où nous avons environ trois pieds d'eau, mais par suite de la température excessivement froide il a gelé, et il va falloir le parachever au printemps.

Pour compléter le poste à cet endroit il va falloir les bâtiments suivants : Magasin, atelier, entrepôt de division, bureau du seigent-major, et quartier des officiers mariés.

J'espère pouvoir cet hiver avec nos propres ouvriers construire l'atelier dans l'alignement de l'écurie, et haler des billes pour le magasin. De cette sorte il y aura deux côtés du square de bâtis en billes, et deux côtés en maisons en charpente. A cause du transport des gendarmes et des magasins à Dawson cet hiver, je suis présentement à commencer la construction d'une écurie à chaque poste détaché afin de nous permettre de nous servir de chevaux pour cette besogne. Il va aussi falloir un bâtiment de poste à Livingstone Creek, pour surveiller les opérations minières qui se font à cet endroit. Je retarde l'établissement du nouveau poste détaché à Hootalinqua parce que l'on dit que toute la population de Hootalinqua va déménager de l'autre côté de la rivière.

L'aide-chirurgien Fraser a érigé une petite construction en charpente au confluent de la rivière Kleheena et de la Chilcat pour y loger deux hommes appartenant à ce qui a été connu sous le nom du détachement Wells. Le bâtiment a été fait en charpente, parce qu'on n'a pas pu se procurer de billots. Il mesure 12 x 13 pieds, et je n'ai pas encore reçu les factures pour les matériaux, etc. Mais le coût n'en est pas élevé, nous rapporte l'aide-chirurgien Fraser.

Permettez-moi de joindre à ce rapport l'état de ce qu'a coûté le transport des effets de magasins qu'on a transférés de Tagish à White-Horse.

| | |
|---|---|
| Cie U. Y. C., note, suivant pièce justificative transmise à Ottawa pour solde, 206,012 livres à 1c............ | $2,060 12 |
| Expédition du 25 octobre 1900, pour laquelle aucune facture n'a été fournie.............................. | 165 14 |
| | $2,225 26 |

| | |
|---|---|
| F. F. Trougton, sa note, suivant pièce justificative transmise à Ottawa pour solde, 13,400 livres à 1c....... | 134 00 |
| A. J. Baker, sa note, suivant pièce justificative transmise à Ottawa pour solde, 17,700 livres à 1c........... | 170 00 |
| Corporation du Klondike, pour nolisation du *Olive May* pour les officiers, les gendarmes, les chevaux, charrues, etc............................ | 150 00 |
| Chemin de fer W. P. & Y. Réquisition de transport n° 35, livret A1, 4 octobre 1900.................. | 18 00 |
| Réquisition de transport n° 45, livret A2, 4 octobre 1900. | 24 60 |
| | $2,721 86 |
| Moins fret de 20,000 pieds de vieux bois de service des bâtiments de Tagish, à 1c la livre, compris dans le coût estimatif des constructions.................. | 400 00 |
| Coût total du déménagement des quartiers généraux à ce jour...................................... | $2,321 86 |

A quoi il convient d'ajouter le fret des 57,377 livres d'effets de magasin restés à Tagish.

## CANTINE.

La cantine est actuellement pourvue d'un très bon fonds de marchandises, et elle est d'une grande utilité aux gendarmes et leur fait épargner beaucoup d'argent, si vous tenez compte des prix élevés que l'on demande en ce pays pour toutes sortes de marchandises. Depuis septembre, naturellement, on ne s'est pas beaucoup servi de cette cantine à raison de l'emballage qu'on a dû faire pour déménager, et elle n'est pas encore installée dans la pièce qui est destinée à la recevoir, mais bientôt j'espère la voir convenablement installée et en bon fonctionnement.

## CRIMINALITÉ.

La Noël de 1899, a été le signal d'une recrudescence de criminalité qui s'est accentuée sous forme de toute une série des meurtres les plus atroces, comme sang-froid et préméditation, que le Yukon ait jamais vus.

Le matin du 25 décembre 1899, un nommé Olsen, Suédois, employé comme homme d'équipe aux réparations des télégraphes de l'Etat, a quitté la maison de relai du capitaine Fussal, à Minto, en compagnie de deux hommes de Dawson du nom de Len. Relpe et F. Clayson.

Le 5 janvier on reçut un télégramme du sergent Barker, stationné à Five-Fingers, nous disant que jusqu'à cette date on n'avait pas encore entendu parler d'eux (je pourrais dire ici que Five-Fingers est la première station télégraphique au sud de Fort-Selkirk, et que la station d'arrêt de Minto est située à environ mi-chemin entre ces deux stations. On fit les démarches voulues et des recherches complètes sur la ligne télégraphique, et l'on dépêcha des patrouilles sur le parcours de la rivière pour chercher à trouver des traces des disparus, mais tout fut sans succès. Ceci fit croire à un attentat, vu que M. F. Clayson passait pour avoir sur lui une forte somme.

Quelques jours avant de recevoir le télégramme au sujet de la disparition des trois personnes en question, on avait reçu à Five-Fingers le signalement de deux hommes, l'un d'eux nommé O'Brien, l'autre inconnu, qu'on recherchait pour vol de vaches près de Fort-Selkirk. On réussit finalement à découvrir leur tente à un endroit situé à environ cinq milles au sud de Minto ; ces deux hommes avaient disparu, laissant leur tente debout ; ils avaient campé en dehors de la route dans le fourré de bois debout, évidemment dans le but de se cacher des passants. Ces hommes furent alors soupçonnés d'être mêlés à la disparition mystérieuse de Olsen, Clayson et Relpe.

On envoya alors un signalement aussi précis que possible à tous les postes détachés le long de la rivière.

Le 6 janvier le nommé O'Brien fut arrêté à Tagish ; on le retint prisonnier sous prévention d'avoir volé des vaches, et on l'envoya sous garde à Fort-Selkirk le 14 février pour y subir son procès sur les accusations qu'on portait contre lui.

Le 7 janvier on arrêta à White-Horse un individu répondant au signalement donné du compagnon d'O'Brien, et qu'on supposa être un nommé Graves. Cet individu se donna le nom de Ruxton. On le retint au corps de garde de Tagish en attendant que son histoire fût corroborée. Le 12 février, le détective Atkinson, qui connaissait Graves et qui avait été dépêché pour l'identifier, est arrivé à Tagish, et sur la foi de sa déclaration que Ruxton n'était pas l'individu qu'on cherchait, Ruxton fut relâché sur l'heure.

Comme ces meurtres avaient été commis dans le district de Dawson, quand O'Brien eût été remis à la justice à Selkirk, l'instruction de l'enquête reste en conséquence à la charge des officiers de cette circonscription.

Le 17 novembre, j'ai reçu un message du brigadier Stewart du poste détaché de Hootolinqua, disant qu'un nommé Davis avait été tué d'un coup de feu par un nommé Georges St. Cyr. J'ai télégraphié au brigadier Stewart de s'enquérir, et le 18 je reçus une réponse m'informant que Davis et St. Cyr avaient bûché du bois à six milles en aval de la rivière. Davis avait reçu le coup de feu dans l'épaule et il était mort à l'arrivée du brigadier Stewart. Le même jour, je reçus du gendarme Gardner un message m'informant que G. St. Cyr s'était livré, et prétendait que le coup de feu était un accident. J'ai envoyé l'inspecteur McGibbon aux renseignements, et le 30 je recevais de lui un message de Hootalinqua, disant que, agissant comme coroner, il avait assermenté un jury et que leur verdict était une accusation de meurtre contre Georges Thomas St. Cyr.

J'en ai aussitôt avisé par téléphone l'officier commandant le territoire du Yukon, et j'ai notifié l'inspecteur M. Gibbon d'avoir à amener le prisonnier et les témoins requis à White-Horse, c'est-à-dire devant le magistrat le plus rapproché, *voir* le Code, article 568. L'enquête préliminaire va avoir lieu dès leur arrivée.

Le 10 mai il a été porté plainte par un nommé W. Bruce, qu'on lui avait volé entre $300 et $400 dans un estaminet tenu par J. Barrett. Le sergent Watson s'est enquis du cas, et l'on découvrit que Bruce avait bu considérablement et qu'il avait acheté du champagne dont il avait régalé de grands rassemblements. On retraça tout l'argent sauf un chèque de $140.00. Ce chèque n'étant pas endossé, n'était pas négociable.

On nous a rapporté plusieurs cas de vol de poudre d'or commis sur les bateaux naviguant entre White-Horse et Dawson, au cours de la saison passée.

Le 4 juin il a été volé $1,200 en poudre d'or de la cabine du comptable du bateau *Nora*. La poudre d'or avait été confiée au comptable par un nommé J. Auld. A l'arrivée du bateau à White-Horse, la sacoche contenant l'or a été remise à Auld par le comptable.

Auld remit de nouveau la sacoche au comptable pour qu'il en prit soin jusqu'à ce que Auld pût débarquer. Quand l'or fût remis la seconde fois au comptable, il ne le mit pas dans son coffre-fort, mais il le laissa sur son lit dans sa chambre. Le comptable mit alors sa porte sous clef et s'en alla à terre. Avant de partir pour aller à terre le comptable fît voir à Auld à quel endroit était la sacoche, et qu'elle était en sûreté, attendu qu'on ne pouvait la tirer à soi à travers les barreaux de la fenêtre. Peu après Auld se dirigea vers la fenêtre de la cabine du comptable, et passant le bras à travers les barreaux, il ouvrit la valise pour voir que la poudre d'or en était enlevée. Le vol eût certainement lieu entre 11.30 du matin et 2 heures de l'après-midi, et il en fût fait rapport au sergent Watson à 4 heures du soir.

Le sergent Watson fouilla la cabine du comptable, ainsi que tous les endroits probables du bateau où l'on eût pu cacher cet or ; il retraça ensuite les faits et gestes du comptable durant son séjour à terre. En l'absence de Auld il fouilla également son bagage et ses effets, vu que le comptable soupçonnait que Auld s'était lui-même volé son or afin de revenir contre la compagnie pour se le faire restituer.

Plus tard le sergent Watson apprit qu'une femme du nom de Eva Baker, qui était voyageuse sur le même bateau, avait été quelque peu en termes d'intimité avec le comptable durant le voyage, et qu'elle avait dû probablement apprendre ce que contenait la

sacoche. Cette femme avait été vue aux abords de la cabine, mais quand on s'aperçut de cela elle était partie par le train allant à Skagway. Le sergent Watson télégraphia aux gendarmes de la traverse de Caribou de fouiller ses bagages,—ce qu'on fît mais sans succès.

Le 24 juillet on nous fit rapport d'un vol. Une madame J. A. Clark s'était fait voler $200 en pépites, une chaînette d'enfant en pépites, ainsi qu'une chaîne d'homme à bord du bateau l'*Eldorado*. Suivant la version de madame Clark, elle avait laissé ces objets sur le lit dans la cabine qu'elle avait occupé durant le trajet. La gendarmerie fut avisée du vol quelque temps après l'arrivée du bateau. On fouilla l'aide-commis du bord, une voyageuse, le comptable et son bureau, mais sans résultat. Dans ce cas les pépites n'avaient pas été confiées au comptable du bord pour qu'il les mit en sûreté.

A mon sens ces pertes proviennent surtout de l'incurie grossière des propriétaires, qui ne prennent pas soin de leur bien, et l'insuccès que l'on éprouve en étant incapable d'arrêter les coupables, est dû pour une large part au délai que l'on met à rapporter les cas. Deux heures de délai dans des cas de ce genre, jette sur le chemin des limiers de nombreux obstacles, si l'on se rappelle que la population est en grande partie nomade, et rend impossible la surveillance des suspects. Mais le plus grand ennui gît dans la difficulté qu'il y a à identifier la poudre d'or et plus particulièrement quand il y a tant de gens qui voyagent avec de la poudre provenant des mêmes creeks.

J'attribue l'augmentation du nombre des offenses uniquement à l'ouverture du nouveau campement de mineurs à White-Horse, et c'est, suivant moi, encore au-dessous de ce qu'on aurait pu prévoir, et dans tous les cas il n'y a aucune offense grave sauf celles dont je viens de parler.

RÉSUMÉ DES CAS.

| | |
|---|---|
| Voies de fait | 6 |
| Infraction à la loi des liqueurs | 14 |
| Ivresse | 42 |
| Jeu | 34 |
| Coups de feu | 1 |
| Donner des liqueurs aux sauvages | 8 |
| Maîtres et serviteurs | 24 |
| Profanation du dimanche | 10 |
| Vol | 7 |
| Fraudes au détriment de la douane | 1 |
| Tapage | 1 |
| Infraction à la loi de pêche | 1 |
| Escroquerie | 8 |
| Attentât aux mœurs | 2 |
| Infraction à la loi d'hygiène | 6 |
| Vagabondage | 3 |
| Divers | 1 |
| | 169 |
| Arrestations sur télégrammes | 9 |
| | 178 |

CONDUITE.

La conduite de la division durant l'année a été excellente.

Le gros des infractions à la discipline s'est produit depuis qu'on a transporté les quartiers-généraux de Tagish à White-Horse. On peut facilement se l'expliquer, vu qu'à Tagish il n'y avait pas de population et pas de cabarets, tandis qu'à White-Horse il y a cinq établissements pourvus de patente.

Le seul cas où le prévenu ait fait de la prison est celui du n° de matricule 3540, qui en a eu 4 mois. La cour avait recommandé qu'on le revoyât du service, et en ce cas il ne faisait pas de prison. C'est ce à quoi on a donné suite, et il fut congédié immédiatement le 20 novembre 1900. Il s'était enivré six fois depuis juin, bien qu'il

ne figurât que pour cinq fois sur le tableau des gendarmes en défaut, et ceci vient de ce que la cinquième fois on lui a donné l'occasion de se refaire et la plainte a été revoyée.

### HABILLEMENTS ET PETIT ÉQUIPEMENT.

On a écrit et dit tant de choses sur ce sujet depuis seize ans que je ne vois pas à quoi peut aboutir ce que je pourrais en dire de plus, si ce n'est quant aux articles divers dont on se sert dans ce pays.

Les grandes bottes noires de cavalerie ne font pas ici, et les grandes bottes de campagne en cuir rouge valent bien mieux pour la marche, etc. Les sortes de chaussettes et de mocassins ne suffisent pas pour les gendarmes qui sont sur la route; la course à la suite des chiens sur la glace va vous user une paire de mocassins dans un trajet d'une couple de cents milles. Je crois qu'on devrait faire une forte distribution de bottes. La mitaine de laine qu'on met sous les mitaines d'orignal est de grande utilité, mais on y ferait une grande amélioration en mettant à la mitaine d'orignal une manchette doublée de fourrure de bas prix ou de flanelle, comme les métis et les sauvages en portent. Le pouce des mitaines en orignal est un peu petit pour bien faire. Les chapeaux de feutre sont de qualité trop inférieure, et ce serait faire de l'économie que d'acheter des chapeaux Stitson; ils ont toujours bonne apparence et ne perdent pas leur forme, tandis que les chapeaux que nous avons eus sont des objets d'apparence peu recommandable quand on s'en est servi pendant quelques mois pendant lesquels ils ont pu recevoir quelques ondées.

Le bonnet de fourrure Yukon est léger et commode. Les couvertures de peaux de loup sont assurément excellentes, et on est à en redemander de nouvelles. Il n'a pas été fait de distributions de vestes doublées de toile Norfolk cette année, parce qu'elles ne sont pas du tout désirables. Les pantalons de cavalerie qu'on nous a distribués dernièrement ne sont pas d'aussi bonne qualité que ceux des années précédentes, ils s'usent très rapidement, et bien qu'ils soient de premier ordre pour porter l'hiver avec des chaussettes et des mocassins; ils ne valent pas pour l'été ce que vaut la culotte, et il devrait s'en faire une distribution annuelle d'au moins une paire pour remplacer les autres.

Je désirerais qu'on nous expédiât quelques bottes à jambes unies qui pussent se porter avec la culotte. On en ferait distribuer contre remboursement, vu qu'il est impossible de se les procurer ici. Les draps imperméables s'usent très vite et se déchirent facilement. Un drap de toile forte de plus grande dimension vaudrait beaucoup mieux.

### RECENSEMENT.

Suivant les instructions reçues de Dawson le 2 avril, par télégraphe du surintendant Perry, au sujet du recensement du Yukon, on a notifié tout les postes détachés de ce district. Le district a été divisé en onze subdivisions et l'on a dépêché un sous-officier ou un gendarme chargé de faire le recensement de chaque subdivison, et l'on a donné à chaque énumérateur toutes les instructions voulues, quant aux dates, au mode de procéder et aux renseignements qu'il lui incombait de se procurer.

Suit le résumé du recensement fait dans la circonscription de Tagish, qui s'étend depuis Five-Fingers au sud jusqu'à la frontière qui sépare le territoire du Yukon de la Colombie-Anglaise, ainsi que le coût de ce recensement.

| | | |
|---|---|---|
| Population totale, blancs | | 1,260 |
| " sauvages | | 206 |
| Total | | 1,466 |
| Nombre de votants | | 350 |
| Dépense totale | | $85 30 |
| Remboursement reçu du gouvernement du Yukon | | 85 30 |
| Remboursé au receveur général | $58 30 | |
| Payé en argent des fonds de la gendarmerie et reçus portés au compte des dépenses contingentes | 27 00 | |
| Total | | $85 30 |

On a eu de grandes difficultés à faire le recensement dans les circonscriptions de Dalton-House et de Hoochi.

Suit la population totale de cette circonscription :—

| | |
|---|---|
| Sauvages à Dalton-House | 75 |
| " Hoochi | 18 |
| Total | 93 |

Blancs à Dalton-House, 3. Dépense totale encourue, $211.50.

Cette dépense apparemment considérable provient de la location de chevaux et de l'emballage de provisions, etc, qu'il a fallu faire pour le voyage. L'emballage pour aller au camp Pleasant a coûté à lui seul 13 cents la livre.

Depuis l'ouverture des mines de cuivre de White-Horse la population a augmenté très considérablement.

EXERCICES ET TIR À LA CIBLE.

Durant les mois d'hiver les hommes ont suivi tout un cours d'exercice des armes, et durant une partie de l'été quelques-uns des gendarmes venant de Régina ont fait un petit cours d'exercices, assisté à des conférences sur les fonctions de la gendarmerie, sur les ordres générauxdes postes de gendarmes ; ils ont aussi reçu des notions de paquetage, de canotage, d'épissure et de cuisine ; mais à raison du déménagement des quartiers généraux il a fallu discontinuer ce cours.

Je crois que si les hommes étaient distribués du dépôt avec le dressage fait au complet, cela vaudrait beaucoup mieux.

On a installé une cible pour le tir du fusil ; et ici encore les gendarmes n'ont pu suivre le cours de tir à cause du déménagement des casernes, bien qu'on ait constitué un peloton qui a tiré à deux cibles.

DISTRIBUTION.

Je vous mets ci-inclus l'état de la distribution et la liste qui fait voir ce qu'on a gagné et perdu. Cette division a déjà servi pendant longtemps de dépôt d'où Dawson devait tirer son personnel ; le résultat de ceci a été beaucoup de travail de bureau, et ceci entraîne des inconvénients, vû qu'un gendarme ne vaut guère avant qu'il ne connaisse le pays et les gens du pays où il travaille. Je suggérerais que les gerdarmes destinés à Dawson soient transférés directement à la division B.

Quelques postes détachés sont en dessous de l'effectif requis, et dès que je vais pouvoir le faire je vais les faire porter tous à trois hommes ; deux ne suffisent pas pour un poste détaché. Une patrouille ne peut pas se composer de moins de deux hommes et il en faut toujours un au poste.

A un moment durant l'été, pour faire face à ce qu'on demandait à Dawson, j'ai été forcé de réduire tous les postes détachés de la rivière à un seul homme chacun.

GAIN.

| — | Surintendant. | Sergent d'état-major. | Gendarmes. | Gendarmes spéciaux. |
|---|---|---|---|---|
| Engagés | ... | ... | 1 | 2 |
| Rengagés | .... | .... | 2 | ..... |
| Venant d'autres circonscriptions | 1 | 1 | 86 | 1 |
| | 1 | 1 | 89 | 3 |

PERTES.

| — | Surintendant. | Inspecteurs. | Sergeant d'état-major. | Sergents. | Caporaux. | Gendarmes. | Gendarmes spéciaux. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Licenciés | .... | ...... | .... | 2 | 3 | 31 | 11 |
| Renvoyés | ...... | ...... | ..... | ..... | ...... | 1 | ...... |
| Déserteur | .. . | . .. | .. .. | ..... | ...... | 1 | ...... |
| Noyés | .. .. | ..... | ..... | .... | 1 | 1 | ..... |
| A d'autres circonscriptions | 1 | 3 | 3 | 1 | 2 | 39 | 2 |
| | 1 | 3 | 3 | 3 | 6 | 73 | 13 |

DÉSERTIONS.

Il y a eu au cours de l'année une désertion de cette division. Le n° de matricule 3411, qui faisait partie d'un poste détaché à Bennett, est déserté de cet endroit le 26 septembre 1900, au moment où on lui avait commandé de retourner aux quartiers généraux parce qu'on n'avait plus besoin de lui pour aider aux douaniers de Bennett durant l'hiver.

CHIENS.

Il y a 131 chiens sur les registres en ce moment, et quelques-uns ne valent rien, pas même leur nourriture. En voici la distribution :—

| | |
|---|---|
| LaBarge supérieur | 3 |
| LaBarge | 9 |
| Chico | 7 |
| Montagu | 6 |
| Tantalus | 6 |
| Five-Fingers | 7 |
| Stickeen | 5 |
| Route Dalton | 13 |
| Caribou | 5 |
| Tagish | 10 |
| Hootalinqua | 8 |
| Morts | 9 |
| Egarés | 6 |
| Attachés | 6 |
| Attaché mort | 1 |
| A White- Horse | 20 |
| Total | 131 |

On a tenté d'élever des chiens cette année, mais je suis fâché de dire qu'on n'a pas réussi pour plusieurs causes.

Je vais essayer encore quand je me serai procuré de bonnes chiennes.

POISSON

Le saumon n'a pas été en aussi grande abondance que l'an dernier. La grosse truite, la truite grise, le poisson blanc et le mulet ont été en abondance.

Il a été accordé trois patentes de commerce pour la pêche, deux à Caribou-Crossing et l'autre à Little-Salmon.

Le campement de pêche, où l'on avait mis deux hommes, a fourni du poisson au poste au taux de cent livres par jour et au troupeau de chiens au taux d'environ 500 livres par semaine. On en a fumé aussi une forte quantité qu'on a expédié à Dawson.

Le poisson fourni au poste a été d'un grand bienfait. Les gendarmes ont pu aussi changer d'ordinaire.

### PROTECTION CONTRE LES INCENDIES.

Notre principale protection contre les incendies c'est la surveillance, bien que nous ayons néanmoins 30 extincteurs Babcock disséminés dans tous les quartiers, ainsi que tout un système de seaux et de haches pour combattre l'incendie. Je désire faire observer que la plupart des incendies qui se produisent au Nord-Ouest sont causés par des tuyaux de poêle défectueux, etc., et, sous ce rapport, je voudrais qu'on nous envoyât un ferblantier qui vint ajuster nos tuyaux de poêles convenablement et atténuer ainsi les dangers d'incendie, vu que, malgré tout ce que font nos hommes pour monter les poêles, il ne s'en trouve pas parmi eux qui soient ferblantiers. Une couple de mois d'apprentissage dans les boutiques de Régina sous la direction d'un homme du métier devraient suffire pour qualifier l'un de nos gendarmes pour ce genre de travail. Je considère que ceci à de l'importance. On ne peut compter beaucoup sur les seaux, vu qu'ils sont aussi exposés à être gelés qu'autrement quand on en aura besoin. On va préparer des échelles aussitôt que possible.

### FOURRAGE.

Au cours de l'année dernière il a été acheté 25,607 livres de foin, et on en a haché, traité et pressé 80,000 au fenil. Ce foin est de qualité supérieure à celui de la récolte de l'année dernière, mais il ne contient pas autant de substance nutritive que le foin importé. L'avoine reçue était de bonne qualité.

### COMBUSTIBLE ET ÉCLAIRAGE.

Le pétrole d'éclairage étant épuisé, j'ai dû employer un peu de l'huile astrale qu'on avait reçu pour les chaloupes à vapeur, et je trouve qu'elle donne une lumière bien meilleure que celle du pétrole ordinaire. Le bois de chauffage est très rare à cet endroit, et, même à l'heure présente, il nous faut aller à trois ou quatre milles pour avoir du bois sec. L'an prochain ce sera tout un problème que de trouver du bois sec dans le voisinage immédiat. Mon intention est d'envoyer l'an prochain des hommes dans le haut de la rivière pour y faire chantier ; ils nous flotteront le bois jusqu'ici pour les besoins de l'hiver prochain.

### JARDIN.

Le jardin de Tagish a été un vrai succès. Les choux, les radis, la laitue paraissaient y venir le mieux, puis se sont les oignons et les carottes. Les pommes de terre ont été bonnes mais petites, et les betteraves, les navets et les panais n'atteignirent pas la moyenne en grosseur. Mais ceci provenait de ce que les rangs étaient trop serrés et qu'on ne les avait pas sarclées.

J'ai l'intention de faire un jardin à White-Horse à la saison prochaine.

### CHEVAUX.

Il y a vingt chevaux portés à l'effectif de cette circonscription. Ils sont répartis comme suit :

| | |
|---|---|
| White-Horse | 8 |
| Tagish | 8 |
| Route Dalton | 3 |
| Mort et non encore retranché | 1 |
| | 20 |

Des huit de Tagish, il y en a six en troupeau, et de ceux-ci il y en a trois d'inutiles, l'un est un poulin d'un an, un autre n'a que deux ans, et le troisième est une jument ramassée sur la route où son maître l'avait abandonnée, et, comme dit le maréchal de logis, " elle ne vaut pas la peine qu'on lui tire le chapeau".

La plupart sont des chevaux de trait, et j'aimerais avoir une paire de jeunes chevaux plus légers, afin de les utiliser pour la selle en été.

### ÉTAT SANITAIRE.

La santé du personnel de la division, je suis heureux d'en faire rapport,—a été excellente. Il n'y a pas eu d'épidémie non plus que de maladies graves, et, comme l'aide chirurgien Paré a traité ce sujet à fond dans son rapport, il n'est pas nécessaire que j'en dise d'avantage.

### HARNAIS ET TRANSPORTS.

Il y a actuellement aux magasins de la division treize paires de harnais de chariot, six et demie pour camions, une pour voiture légère, neuf harnais simples pour traîneaux, et 150 harnais de chiens.

Tous ces harnais, à l'exception des harnais de chiens, vont faire cette année avec quelques réparations. Les harnais de chiens sont en assez bon état, mais il y a du cuir de pourri dans quelques-uns.

Le voiturage consiste en une pirogue, en toile; seize traîneaux doubles, dix traîneaux simples à cheval, six chariots pour le bois de service, vingt-deux canots, seize traînes sauvages, quatorze charrettes, une traîne à chiens du Labrador, cinquante-huit traînes à chiens du Yukon.

Beaucoup de ce matériel est en très mauvais état et le bureau va le condamner à sa réunion semi-annuelle en janvier. Les traînes à chiens du Yukon sont fortement gondolées, et il y en a beaucoup qui sont hors de service. On en a demandé vingt dans le rapport de l'an dernier, mais on ne nous en a pas encore envoyé.

Beaucoup des canots sont aussi hors de service; ils se sont amincis par l'usure, à voyager à travers la glace et par l'usage incessant qu'on en a fait. Il va en falloir six autres cette année, et il ne faudrait pas qu'ils fussent du grand modèle, vu que quand il vente il est vraiment très difficile à un homme seul de manœuvrer l'un des grands canots. Les charrettes qui sont allées sur la route Dalton sont maintenant, dit l'aide-chirurgien Fraser, hors de service. On va réparer du tout au tout cet hiver le voiturage d'été.

### DISTRIBUTION DU VOITURAGE.

| —— | Canots. | Chaloupes | Charrettes | Gros traîneaux doubles. | Chariots. | Chalands. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Tagish | 6 | | | 3 | 2 | |
| White-Horse | 3 | | | 3 | 3 | 1 |
| Stickeen | 1 | 1 | | 5 | | |
| Bennett | 1 | | | | | |
| Linderman | 2 | | | | | |
| Caribou | 1 | | | 1 | | |
| LaBarge supérieur | 1 | 2 | | | | |
| LaBarge inférieur | 1 | | | | | |
| Hootalinqua | 1 | 2 | | | | |
| Big-Salmon | 1 | 1 | | | | |
| Little-Salmon | 1 | | | | | |
| Tantalus | 1 | | | | | |
| Five-Fingers | 1 | | | | | |
| Route Dalton | | | 14 | 3 | 1 | |
| Skagway | | | | 1 | | |
| Vendu | 1 | | | | | |

SAUVAGES.

Les sauvages, je regrette de le dire, au lieu de s'amender au contact des blancs, se gâtent déplorablement, suivant moi. Durant l'année précédente (1899), il n'y avait eu qu'un cas d'ivresse de puni, mais cette année on s'est occupé de 14 cas. La plupart des causes ont été instruites à Caribou et à White-Horse. On a surveillé étroitement les sauvages descendant le lac Bennett pour venir à la Colombie-Britannique, mais en dépit de toute notre vigilance, dans plusieurs cas on a traversé du whisky en contrebande et depuis l'ouverture des mines de cuivre à l'ouest de White-Horse, nombre de sauvages se sont installés temporairement à cet endroit, et on a dû punir avec sévérité divers cas d'ivresse. Ceci paraît avoir eu un effet salutaire, je suis heureux d'en faire le rapport.

L'évêque de Selkirk, le très révérend Dr Bompas, est maintenant résidant à Caribou. Sa présence et son ministère parmi eux vont sans doute améliorer leur conduite et les amender de bien d'autres manières.

Une des raisons principales par lesquelles il y a autant de ces cas d'ivresse près de Caribou est que Dawson Charlie, qui est intéressé dans le claim "Discovery", sur la fourche des rivières Bonanza et Eldorado, est continuellement à avancer de l'argent à des parents qui sont campés dans les environs.

On a instruit au cours de l'année huit causes pour fourniture illégale de liqueurs aux sauvages. Cinq prévenus ont été condamnés à l'amende, un a eu de la prison et deux causes ont été renvoyées (*voir* criminalité).

La maladie a fait des ravages parmi eux, surtout les maladies infectueuses. Chaque fois qu'un sauvage ou une sauvagesse se sont rapportés comme malades à Tagish, l'aide-chirurgien Paré leur a donné des consultations et des médicaments gratis ; et je recommande que pour ce on récompense de quelque façon le Dr Paré.

Le Dr A. E. Potter a en quatre autres cas donné des soins médicaux à White-Horse.

Une bande de sauvages qui sont cantonnés sur la rivière Little-Salmon s'est mise depuis quelque temps à errer par le pays, surtout dans le voisinage de la Traverse entre le LaBarge inférieur et Tantalus, et l'on rapporte qu'il sont indigents. Nous avons reçu instruction de leur distribuer les provisions qui leur seraient immédiatement indispensables, mais un rapport subséquent du poste détaché de Montagu disait que cette bande avait encore levé le camp pour se diriger de nouveau vers LaBarge.

Le caporal Thorn a fait rapport que deux de ces malheureux sont morts de misère. Je lui ai donné instruction de transmettre les certificats de décès requis.

Le gendarme Head, du poste détaché de Chico, fait rapport qu'une bande de sauvages est arrivée à cet endroit en route pour la route Dalton ; ils avaient avec eux le corps d'une sauvagesse qu'ils disaient être morte d'un gros rhume.

Le gendarme Head a fait ouvrir le cercueil, et il dit que d'après toutes les apparences elle est morte de misère. On leur permit de continuer leur route, car je n'ai pas jugé à propos de m'immiscer dans leurs pratiques à cet égard. On nous expédiera plus tard le certificat de décès de cette femme.

ALIÉNÉS.

Un nommé M. C. Harston nous a été remis par la gendarmerie de la Colombie-Anglaise en octobre 1899. Il a été condamné à subir un procès pour vol commis à Atlin. Deux médecins lui ont fait subir un examen mental et ne se sont pas accordés. Il est resté sous traitement tout l'hiver, et en juin 1900 nous le remîmes entre les mains de la gendarmerie de la Colombie-Anglaise, qui le conduisit à New-Westminster.

Un nommé Paul Schultz a été trouvé errant sur les bords du lac à Windy-Arm, épuisé par la faim, dans un état de faiblesse extrême et privé de raison. On l'a retenu au corps de garde du 20 juin au 1er août ; on le libéra alors guéri et on le dirigea sur Skagway.

Un certain G. Senram a été envoyé de White-Horse à Tagish comme aliéné, mais après qu'il eut été traité et eut à manger libéralement de bons aliments, il se rétablit et fut libéré. On le renvoya du pays. Il n'a été retenu au corps de garde que deux semaines. Il n'y a pas de doute que sa maladie était due à l'indigence et à l'isolement.

LIQUEURS.

Au sujet du commerce de liqueurs, je ferai remarquer qu'il a été absolument impossible à White-Horse l'été dernier de mettre à exécution les instructions reçues dans leur teneur exacte tel que le comporte l'arrêté ministériel et les ordonnances qui nous sont parvenues en août dernier, attendu qu'il nous faudrait une salle spéciale d'examen ainsi qu'un personnel de spécialistes pour examiner toutes ces liqueurs et les éprouver. Je n'ai pas l'intention de développer et de passer à l'inspection plus d'un paquet sur dix, mais même ceci serait un travail énorme. De plus, inutile de tenter de le faire, parce qu'on ne nous a pas fourni de pèse-liqueur pour éprouver ces liqueurs, et nous n'avons du reste aucun des autres instruments requis, tels qu'éprouvettes, verres gradués, etc. Encore faudrait-il qu'il nous fût transmis des instructions complètes et précises sur la manière de se servir de ces instruments d'une façon intelligente. Je crois qu'on devrait en donner des explications à ceux-là même qui seraient chargés de s'en servir. On a trouvé beaucoup de difficulté à s'assurer du contenu d'un grand nombre de ces colis, vu qu'ils sont emballés très solidement, plusieurs caisses se trouvant clouées ensemble et le colis entier solidement cerclé par la maison de gros qui les expédie afin de leur permettre de supporter le voyage.

Ces observations s'appliquent aux caisses ; quant aux tonneaux, ou barils de bière embouteillée par exemple, il nous faudrait avoir un tonnelier de première force qui pût remettre les barils dans le même état exactement qu'avant d'être ouverts. Vous vous rendrez bien compte de la difficulté qu'il y a à faire l'examen des liqueurs, si vous songez que dans une seule saison de quatre mois, la gendarmerie du poste détaché a dû en sus de cela inspecter 20,000 tonnes de fret pour y chercher des liqueurs de contrebande.

Je suis sûr qu'il s'est fait un peu de contrebande, mais, à cause de notre déménagement et de la confusion plus ou moins grande où tout s'est trouvé, il n'y a pas eu autant de liqueur de saisie qu'il en sera pris l'an prochain.

Je suggère que l'on modifie l'ordonnance de façon que le fardeau de la preuve retombe sur les estaminets patentés pour établir où ils ont pris leurs liqueurs, au cas où on les poursuivrait.

Je suggère également que les permis soient en double, que le permis même soit poinçonné et retiré à cet endroit, et que le double aille avec la marchandise, comme on le faisait au Nord-Ouest du temps de la prohibition.

Je vous inclus également l'état faisant voir la quantité de liqueurs qu'on a saisies et vendues. Le produit de ces ventes a été transmis au contrôleur du territoire du Yukon.

Au sujet des liqueurs saisies, ce n'est que dans bien peu de cas qu'on a livré les noms de ceux de qui on les avait saisies. La plus grande partie était adressée des initiales de personnes de différents endroits ; et dans tous les cas, quand on a pu instituer des procédures on l'a fait.

Dans le cas d'un nommé Box, qui avait quelque 40 bouteilles de whisky de cachées dans le fond de son chaland, le chaland lui-même a été confisqué et vendu, produisant $200 qu'on a transmis au contrôleur, à Dawson.

## RELEVÉ DES LIQUEURS SAISIES ET VENDUES.

### DIVISION H, ANNÉE 1900.

Sommes versées au contrôleur du territoire du Yukon.

| | $ c. | $ c. |
|---|---|---|
| Whisky— | | |
| 9 gallons | 113 40 | |
| $1\frac{1}{6}$ " | 14 70 | |
| 23 " | 289 80 | |
| $19\frac{1}{2}$ " | 245 70 | |
| 10 " | 125 00 | |
| 42 " | 529 20 | |
| $10\frac{1}{6}$ " | 128 10 | |
| 10 " | 125 00 | |
| $124\frac{1}{3}$ " | 1,383 20 | |
| $43\frac{1}{2}$ " | 243 50 | |
| $6\frac{5}{6}$ " | 82 00 | |
| $\frac{5}{6}$ " | 7 50 | |
| | | 3,287 10 |
| $290\frac{1}{3}$ " | | |
| Bière— | | |
| 34 bouteilles | 17 00 | |
| 180 " | 90 00 | |
| | | 107 00 |
| 214 | | |
| Liqueurs— | | |
| 4 bouteilles | | 8 40 |
| Porto— | | |
| 5 gallons | | 25 00 |
| Claret— | | |
| 40 bouteilles | | 35 00 |
| | | 3,462 50 |

#### LA VISITE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAAL AU YUKON.

Au mois d'août 1900, Son Excellence le gouverneur général et lady Minto ont visité Dawson, et je leur ai fourni une escorte composée d'un maréchal de logis et de six gendarmes pour les accompagner jusqu'à Dawson et revenir à Caribou, où lord Minto a parlé à son escorte, et après avoir remercié la troupe de ses services, il l'a félicitée de sa tenue et de la manière dont elle avait rempli ses fonctions.

Son Excellence leur a aussi gracieusement témoigné sa considération en leur offrant $100.

Comme Leurs Excellences ont passé quelque temps dans la région du Yukon supérieur je présume que l'on trouve un compte rendu de leur visite dans le rapport de la division B.

D'après vos instructions, j'ai accompagné le groupe vice-royal à Dawson et jusqu'à Skagway.

#### INDUSTRIE MINIÈRE.

Il a été tiré environ $40,000 du claim " Discovery ", sur la petite rivière Livingstone, sur la rivière Big-Salmon. Le commissaire de l'or a décidé qu'il allait falloir payer la redevance sur la production du claim " Discovery ", vu que ce claim avait été signalé et enregistré avant la modification des règlements concernant le paiement de la redevance sur les claims " Discovery ".

Quand eut lieu le recensement en avril dernier, la population de Livingstone-Creek était de quatre-vingt-quatre. On s'attendait que ces creeks dussent devenir d'une richesse extrême, mais sauf sur le claim " Discovery " il n'en a été extrait que très peu. Les mineurs disent que c'est une rivière qu'il est bien difficile d'exploiter, à cause des gros cailloux, et aussi parce qu'il y a constamment de l'inondation.

Les claims de l'Etat de 1 à 10 en aval de Dawson se sont veudus à cet endroit le 2 juin.

Tout indique que, à la saison prochaine, il va y avoir une augmentation importante de la production de l'or du Yukon à la rivière Livingstone.

La chambre de commerce de White-Horse a, cet automne, envoyé un ingénieur, M. Sullivan, tracer une route de Labarge à Big-Salmon, et il fait rapport qu'on peut y faire facilement une bonne route qui n'aurait pas plus de trente milles de long. Cet hiver, je veux, suivant vos instructions, établir un poste détaché sur le creek, afin de faire convenablement surveiller cette partie du pays, mais je ne commencerai pas ce travail avant d'avoir vu s'il va ou non s'ouvrir une route pour aller de LaBarge à cet endroit, vu que s'il s'en fait une, ce sera avoir sauvé beaucoup de distance. Au sujet des mines de cuivre de cette circonscription, je vous informe que, au moment où j'écris ce rapport, elles sont presque toutes fermées pour l'hiver. La mine Copper King a été l'objet d'un travail considérable ; il a été expédié neuf tonnes de minerai à Everett, Wash., E.-U., pour servir d'échantillon, et il y a actuellement cinquante tonnes de minerai sur la levée du terrain. L'épreuve de ce minerai donne 15 pour 100 de cuivre et révèle un peu d'or et d'argent. Il y a cinq hommes qui travaillent à cette mine, et il y a été percé deux puits, le n° 1 a dix-huit pieds de profondeur et le n° 2 a 24 pieds, avec une déclinaison de 20 pieds. La mine Pueblo, au franc sud de la Copper King, est louée à la Corporation B. A. par la Compagnie de Cuivre de White-Horse. Il y a eu ici un puits de percé à 60 pieds de profondeur et il décline d'environ 100 pieds, et de ce niveau il a été creusé un autre puits de 20 pieds au cours des travaux de l'été dernier.

La Compagnie B. A. a expédié environ trois tonnes de minerai l'été dernier à titre d'échantillon. La War-Eagle, à environ un mille de la Pueblo et à environ 9 milles de White-Horse, a tenu trois hommes à travailler sans relâche, et elle a environ 50 tonnes de minerai sur sa levée de terre.

Ce qui précède constitue les seules mines qui aient été quelque peu exploitées, mais le sentiment général est que quelques-uns des propriétaires qui détiennent des terres à cuivre n'ont pas les capitaux suffisants pour faire une exploitation convenable, et ils détiennent leurs intérêts à un prix plus haut que ce que les capitalistes croient devoir payer pour s'en assurer la possession.

Au sujet de l'industrie minière à la route Dalton, je n'ai pas encore reçu le rapport de l'aide-chirurgien Fraser, et c'est dû à ce que je n'ai pas écrit pour le recevoir. Je vous enverrai son rapport plus tard.

En septembre on a frappé un placer sur la petite rivière Bear, tributaire de la rivière Chilcat. L'aide-chirurgien Fraser et deux gendarmes ont fait la patrouille jusqu'au campement, et j'ai découvert qu'il y avait là 32 hommes le matin et 38 le soir. Le 25 septembre, l'aide-chirurgicn Fraser fait rapport qu'il a su de source respectable qu'on avait trouvé un autre filon sur la rivière Chilcat. Il a été enregistré environ quarante claims sur la rivière Chilcat et sur les affluents qui s'y déversent à 10 ou 12 milles en amont de l'embouchure de la rivière Kleheena. Les officiers de la Colombie-Anglaise ont stationné un conservateur des enregistrements miniers à Bear-Creek.

L'état qui suit fait voir le nombre de chalands, etc., enregistrés à Tagish en route pour Dawson, au cours de la saison 1900 :—

| | |
|---|---|
| Chalands | 620 |
| Bateaux | 314 |
| Canots | 28 |
| Radeaux | 9 |
| Chaloupes à vapeur | 2 |
| Total | 973 |

Le fond de tous les chalands a été examiné pour voir s'il ne s'y trouverait pas de l'or ; on a pris les noms du propriétaire et de l'équipage, ainsi qu'un numéro particulier donné à chaque bateau, afin qu'en cas d'accident on puisse retracer les noms de la ou des personnes qui sont à bord.

1,525 voyageurs sont passés sur la glace par Tagish en route pour Dawson ou d'autres endroits.

Il est passé par Tagish en bateau, chaland ou canot, 3,219 personnes allant à Dawson ou ailleurs.

Du 20 décembre 1899 au 22 mai 1900, 1,069 personnes sont passées à la traverse de Caribou pour monter par la route, et 443 personnes sont passées par Caribou pour descendre par la route du 5 janvier au 9 mai 1900.

La liste des voyageurs accuse que 2,113 personnes sont passées à Caribou en bateau à vapeur pour descendre du 23 mars au 28 juillet 1900.

Les listes de voyageurs font aussi voir que 2,639 personnes sont passées par Caribou pour monter en bateau du 23 mai au 28 juillet 1900.

CHEMIN DE FER ET TRANSPORT.

Le 30 juillet 1900, le pont tournant de Caribou étant terminé, eut lieu la cérémonie du posage du dernier clou du chemin de fer de la Passe-White et du Yukon à Caribou, en présence d'environ 2,000 personnes. Les stations de Bennett et de White-Horse se trouvaient reliées. La compagnie a construit une très belle gare à White-Horse (dont la patrouille de la ville occupe actuellement deux pièces), et elle a un bâtiment semblable quoique plus grand à Bennett, où elle a une salle-buffet où les voyageurs peuvent prendre des repas.

La compagnie a transporté une quantité énorme de fret durant l'année passée, et elle espère l'an prochain augmenter encore de beaucoup le chiffre de ses affaires. L'hiver dernier la neige au sommet de la Passe White leur a donné quelque embarras, mais cette année, avec quelques écrans paraneige de plus et un autre chasse-neige rotatoire, elle ne prévoit aucune difficulté pour tenir la voie ouverte.

On peut se faire une idée du volume d'affaires de la compagnie par le fait qu'il est entré 17,000 tonnes de fret à Dawson par la voie de la Passe White et Yukon, soit la Canadian Development Co. et le chemin de fer travaillant de concert, pour ne pas parler du fret laissé à Bennett, à Caribou et à White-Horse.

Il a été construit sur la rivière juste en face de la gare du chemin de fer un excellent quai de 604 pieds de long où tous les bateaux à vapeur ont accosté. Les compagnies ont à l'heure présente deux immenses entrepôts recouverts en zinc.

Les taux du chemin de fer, 4½ cents la livre de Skagway à White-Horse, distance de 110 milles, paraissent énormes, mais ce n'est qu'une bagatelle si on les compare à ce que coûtait autrefois le transport du fret de Skagway à White-Horse, savoir : de 40 cents à $1.00 la livre.

A raison de l'encombrement à White-Horse du fret destiné à Dawson vers la clôture de la navigation, on a craint que les bateaux ne pourraient jamais tout le transporter à Dawson, et par suite de cela tout le monde s'est mis à construire des chalands en spéculation, et à un moment les chalands se vendaient jusqu'à $800. Cependant la saison étant restée ouverte d'une façon inaccoutumée pour ce pays, les bateaux ont pu faire plus de voyages qu'on ne le pensait d'abord, et à l'aide d'une flotte de chalands on a pu expédier presque tout le fret, bien que plusieurs chalands aient subi des désastres en descendant. Plusieurs des constructeurs de chalands ont été bien attrapés, vu qu'il en a été construit plus qu'il n'en fallait, et il y a actuellement plus de 40 chalands au repos à White-Horse.

PETITE VÉROLE.

Le 15 novembre 1900, l'aide-chirurgien Paré a fait rapport que, après avoir visité un nommé James Murphy, qu'on avait dit malade, et vivant dénué de tout sous une tente dans le bois près de la ville, il a trouvé qu'il avait la petite vérole.

L'ancien bureau du télégraphe situé du côté de la rivière opposé à White-Horse a été en quelques journées de charpentier (les portes, châssis, etc., en avaient été enlevés quand la place avait été abandonnée) transformé en hôpital de maladies contagieuses ; on se procura l'aide d'un garde-malade qui avait déjà eu cette maladie et l'on trans-

porta le malade à la maison, qui est admirablement située et fait un hopital de première classe pour les maladies infectieuses et contagieuses.

L'installation, l'ameublement, etc., ont été partie achetés et proviennent en partie de l'infirmerie qu'on avait établie ici cet été quand on avait pris des steamers quelques sujets soupçonnés d'avoir la petite vérole.

Deux individus nommés James Lister et John Hamilton, qui étaient campés près de Murphy, et qui avaient été en contact avec lui pour lui donner ses besoins avant qu'on sût que la maladie était la petite vérole, ont été mis en quarantaine, et on a installé une garde dans une tente près d'eux pour que personne ne vînt en contact avec eux. Tous les hommes du poste et la grande majorité de la population de la ville ont été vaccinés. En sus de cela l'aide-chirurgien Paré a fait l'examen de tout le monde partant de White-Horse par les trains, afin d'empêcher la maladie de se propager.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que Lister et Hamilton, après être restés isolés le nombre de jours voulus, n'ont manifesté aucun symptôme de la maladie, et après qu'on eut bien désinfecté leurs effets et eux-mêmes, on les libéra de la quarantaine.

Le malade James Murphy est presque rétabli, et après qu'on aura fumigé tous ceux de ses effets qu'il ne sera pas jugé nécessaire de brûler, on le laissera sortir de l'hôpital Tous les comptes encourus de ce chef vous seront transmis aussitôt que l'affaire sera terminée.

Je ne m'attends pas à avoir d'autres cas.

APPROVISIONNEMENTS.

Les pommes de terre et les légumes qui nous ont été expédiés de Vancouver au cours de l'été par petites consignations étaient de bonne qualité, et bien que le poids mentionné aux factures n'eut pas toujours été atteint par la consignation, la déperdition est inévitable par suite du nombre de transbordements que doit subir la marchandise. Il y a eu une partie de la dernière consignation qui n'était pas en aussi bonne condition.

Le bœuf reçu des MM. Burns de White-Horse a été d'une qualité uniformément bonne. On en a envoyé chaque semaine de petites quantités aux postes détachés.

Les postes détachés, sauf celui du LaBarge supérieur, ont reçu des rations pour cette année. Suit l'état des victuailles en magasin pour les postes détachés au 1er novembre 1900.

| —— | Rations. | Biscuit. | Poisson. | Pemmican. | Viande. | Farine de maïs. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Five-Fingers | 1,700 | 200 | 800 | 600 | 600 | 300 |
| Tantalus | 1,700 | 400 | 700 | 500 | ....... | 600 |
| Little-Salmon | 1,900 | 500 | 1,300 | 400 | 700 | 300 |
| Big-Salmon | 1,900 | 400 | 1,500 | 600 | 600 | 600 |
| Hootalinqua | 1,700 | 400 | ....... | 300 | 500 | 700 |
| Labarge supérieur | 1,500 | 300 | 1,900 | 700 | 450 | 600 |
| Labarge inférieur | 784 | 193 | ....... | ....... | 600 | ....... |
| Tagish | 5,000 | 300 | 1,000 | ....... | 900 | 1,650 |
| Caribou | 1,500 | 1,207 | ....... | 200 | 200 | 500 |
| Bennett | 1,000 | ....... | 326 | ....... | ....... | ....... |
| Sommet de la P. W. | 800 | ....... | ....... | ....... | ....... | ....... |
| Dalton-House | 1,000 | ....... | 514 | ....... | ....... | ....... |
| Route Dalton | ....... | ....... | 3,434 | ....... | 3,102 | ....... |

Les provisi ns pour le poste de la route Dalton sont achetées sur les lieux. Les 514 livres de saumon que l'on a à Dalton-House font partie des 1,350 livres que les gendarmes du poste ont préparées.

Le poste détaché de Stikine a reçu ses rations toute l'année de Vancouver directement, tel qu'il appert à la réquisition du 13 juillet dernier.

Les 2,000 livres de nourriture pour les chiens pour lesquelles on a fait réquisition dans le temps n'ont pu nous être fournies, et ce n'est que récemment que notre agent a pu en acheter 1,000 livres, qu'il a expédiées à Wrangel dans l'espérance que malgré la clôture de la navigation le poste pourra trouver moyen de les avoir.

Au début de notre séjour à Tagish il n'y a pas eu de cantine ; et comme il nous était impossible de nous procurer des extras à des prix raisonnables, on a fait venir une certaine quantité de viandes en conserve destinées à la distribution contre remboursement. Ces denrées figurent sur un rapport intitulé : Cantine de l'intendance (Q.M.) Ceci nous a été d'une grande commodité en attendant l'établissement de la cantine régulière.

Les objets de magasin en général ne demandent aucune observation. Peut-être les tuyaux de poêle pourraient-ils être quelque peu meilleurs. Avec la très grande quantité de créosote que produisent les poêles hermétiquement clos, s'ils ne sont pas de bonne qualité, ils se rongent bientôt, surtout aux coudes et aux points de contact avec les coupe-feu du plancher et du toit, ce qui augmente beaucoup les risques d'incendie.

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

J'ai assumé le commandement de la circonscription de Tagish dans la première semaine de juillet, et j'ai passé la plus grande partie du mois d'août en voyageant aller et retour de Dawson ici avec son Excellence le gouverneur général, en sorte que j'ai dû refaire la matière de ce rapport en grande partie d'après les archives.

Le déménagement à White-Horse nous a occasionné un surcroît considérable de besogne, bien que les affaires soient comparativement au repos maintenant en attendant que le traffic d'hiver soit bien parti.

Depuis que je suis dans cette division je suis virtuellement sans officiers, vu que peu de temps après mon arrivée vous avez rappelé l'inspecteur Rutledge à Dawson. L'inspecteur McGibbon est monté avec une escouade de recrues de Régina pour demeurer ici quelques mois ; il n'a pas été transféré.

Les postes détachés n'ont pas eu d'inspection depuis l'hiver dernier, et je désire faire observer qu'il faut un officier sur le chemin constamment, et il faudrait deux inspecteurs au quartier général pour faire le travail convenablement, vu que la correspondance est très considérable et la besogne judiciaire augmente par toute la circonscription. Il y a encore beaucoup de travail pour les officiers par le fait que les gendarmes qu'on nous envoie ne sont pas complètement dressés et n'ont pas d'expérience pour leur service. Je vous prierais de vous occuper de cette question des officiers le plus tôt que vous le pourrez commodément.

Je désire joindre aux présentes le rapport médical de l'aide-chirurgien Paré qui, à raison des services multiples qu'il a dû faire, a été constamment très occupé. L'aide-chirurgien Fraser est également préposé au service de santé, outre qu'il fait le service sur la route Dalton. Ces deux médecins ont fait preuve d'attention remarquable dans leur service.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble serviteur,

P. C. H. PRIMROSE,
*Surintendant.*

# ANNEXE B.

## RAPPORT DU SURINTENDANT C. STARNES, COMMANDANT LA DIVISION B À DAWSON.

DAWSON, T. Y., 1er décembre 1900.

A l'Officier commandant,
La gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Territoire du Yukon.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la division B de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour l'année close le 30 novembre 1900.

### ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

Durant l'année qui nous occupe, je suis heureux de dire que cette circonscription a été prospère en tous points. Le commerce a été très actif et il y a eu plus de bateaux d'employés sur la rivière que par le passé entre cet endroit et White-Horse pour répondre aux besoins croissants du traffic. Malgré cela, cependant, il est resté de grandes quantités de fret à White-Horse et à d'autres endroits le long de la rivière.

Les maisons d'affaires de Dawson dans bien des cas ont dû faire des ajoutés à leurs bâtiments, et les fonds de commerce qu'on y tient égalent en assortiment et en qualité ce que l'on trouve dans les grandes villes de l'est du Canada.

L'industrie minière a été très active, et avec les machines améliorées que l'on emploie maintenant et les prix raisonnables auxquels on peut se procurer maintenant le matériel qui était si coûteux les années passées, ceux qui s'y livrent devraient y trouver leur affaire.

L'établissement de bons chemins entre Dawson et les *creeks* va aider beaucoup le mineur, en diminuant le prix du transport des marchandises qu'il faut délivrer sur le claim.

Les maisons de relai sont situées à des endroits commodes par toutes les régions de cette division où il passe des voyageurs. Bêtes et gens y trouvent le logement voulu.

Le conseil administratif du Yukon a établi de bonnes écoles avec un personnel enseignant capable. Ceci est un bienfait pour la ville. L'encombrement des écoles a récemment fait faire des démarches par le conseil pour arriver à la construction d'un édifice spécial pour les fins scolaires, et on a déjà fait choix d'un site convenable.

On fonde de grandes espérances sur Clear creek et la rivière Stewart, et on a piqueté et enregistré plusieurs claims dans ce voisinage.

Il s'y fait un grand travail avec un grand nombre d'hommes, et à en juger par les apparences présentes on va le continuer cet hiver.

### CRIMINALITÉ.

Le ou vers le 25 décembre 1899 il a été commis un meurtre des plus atroce à un endroit situé près de Minto, sur le fleuve Yukon.

Trois individus nommés Olsen, Relfe et Clayson, qui voyageaient ensemble pour s'en retourner, sont disparus mystérieusement.

La gendarmerie à instituée des recherches, et, après quelque temps, les soupçons se sont fixés sur un nommé George O'Brien, qui fut arrêté et est encore détenu sous prévention de meurtre. Il a été bien établi que les trois malheureux ont été tués d'un coup de feu et que leurs corps ont été jetés sous la glace de la Yukon. Les cadavres ont été retrouvés au cours de l'été dernier. Ceux de Clayson et de Relfe étaient assez

bien conservés, mais celui d'Olsen était dans un état de décomposition bien avancée. On a trouvé dans les trois cadavres des trous de balles dans des endroits qui concordaient avec la théorie d'un meurtre.

Ce crime atroce à soulevé les sentiments et ameuté la population du territoire, et l'on a fait et l'on fera tous les efforts possibles pour amener les criminels sous la main de la justice. L'inspecteur Scarth et le brigadier Ryan, ainsi que les gendarmes qui se sont occupés de l'affaire, méritent des éloges pour les résultats qu'ils ont atteints jusqu'à présent.

Le 29 janvier 1900 un nommé Charles Hill a tué d'un coup de feu un nommé William Blais à un endroit situé sur la rivière Pelly à soixante milles en amont de Selkirk. Hill est venu à Selkirk se livrer en disant qu'il avait tué Blais en cas de légitime défense. On a dépêché une patrouille de gendarmes sur la scène du crime et il a été fait sur le cas une enquête complète. Le jury au procès a maintenu le plaidoyer de légitime défense et Hill fut acquitté.

La manière intelligente dont le gendarme Tuttle a conduit son enquête lui donne droit à des éloges.

Le 9 mai 1900, à la rivière Gold-Run, un nommé Nelson A. Soggs a blessé dangereusement d'un coup de feu un nommé James Rodgers. C'était le résultat d'une vieille rancune entre les deux individus. Soggs a été interné pour subir son procès et il fut subséquemment condamné à deux ans de prison avec travaux forcés par M. le juge Dugas. Le 18 octobre, Soggs reçut son pardon de Son Excellence le gouverneur général, et il fait actuellement des affaires en ville.

Le 5 juin 1900, un fonctionnaire de l'État, Fred J. Struthers, a été convaincu de s'être laissé corrompre, et il fut condamné à $500 d'amende et à trois mois de prison à défaut de paiement.

Deux individus du nom de Brown et Sutherland, mêlés à cette affaire, ont été trouvés coupables et condamnés à trois mois de prison chacun à défaut de paiement d'une amende de $500, pour avoir corrompu un fonctionnaire de l'État.

Le 7 juin 1900, un nommé L. F. Le Crice a blessé sa femme d'un coup de feu puis il se flamba la cervelle. Cet individu avait tenté de ramener sa femme à son foyer ; elle refusa de le suivre, et dans un moment de colère il commit ce crime.

Le matin du 15 juillet 1900, étant en route pour descendre la Yukon dans un chaland, un nommé Alexander King a tué d'un coup de feu un nommé Herbert Davenport, qui avait charge du chaland.

Le meurtre fut commis près de l'embouchure de la rivière Blanche, et la nouvelle nous en fut transmise par le sergent Holmes, du poste détaché de la rivière Stewart. On surveilla avec soin tous les chalands, avec le résultat que le meurtrier vint se livrer aux gendarmes Tuttle et Cutting, à la ville de Klondyke. King subit son procès devant le juge Craig et un jury, et fut condamné à mort. La sentence fut exécutée par le shérif Eilbeck, dans le préau de la caserne, le 20 octobre 1900.

Le dimanche, 19 août, les révérendes Sœurs chargées de l'hôpital Sainte-Marie ont fait rapport qu'un vol de $3,500 avait été commis pendant qu'elles étaient absentes de l'hôpital pour assister au service divin. La poudre d'or qui avait été volée appartenait à un malade à l'hôpital.

Des soupçons planèrent sur une femme du nom de Mansen, qui avait quitté l'hôpital quelques jours après le vol. Elle fut suivie de près par le gendarme Riper, qui finit par l'arrêter ; elle fut trouvée coupable et condamnée à trois ans de prison par M. le juge Craig.

John Sarga, un Grec, a subi un procès le 4 septembre dernier pour avoir tué un de ses compatriotes nommé Bellois à la rivière Last-Chance. Le crime avait été commis dans l'automne de 1899. On dépêcha le gendarme Allmark pour travailler à la cause, et après beaucoup de recherches et de renseignements pris il finit par retracer le crime jusqu'au nommé Sarga, qui dans l'intervalle avait quitté Dawson pour aller au Cap-Nome. Il fut plus tard ramené ici et fut condamné à sept ans de prison par M. le juge Craig.

Le 4 septembre 1900 un nommé Francisco Rodriguez fut accusé de s'être rendu coupable d'indécence grossière. Il fut convaincu de cette offense et condamné à deux ans de prison par le juge Craig.

Le 23 octobre 1900 il s'est présenté un cas très sérieux de coups de feu au cabaret Green Tree et restaurant Holborn en cette ville. Un nommé Slorah y a tué une nommée Pearl Mitchell, qu'il prétendait être sa femme. Le gendarme Piper, du poste de la ville,

a été chargé de la cause, et il y a travaillé bien et fidèlement, ce qui lui a attiré les compliments bien mérités de l'avocat de la Couronne. Slorah a été trouvé coupable de meurtre par M. le juge Dugas et un jury, et fut condamné à être pendu le 1er mars 1901.

Le 7 octobre un nommé "Sattler" a été condamné à trois ans de prison aux travaux forcés pour vol de poudre d'or à un mineur à la rivière Bonanza.

Le 18 novembre 1900 un nommé "Nicholls" fut condamné à deux ans de prison pour effraction commise à Dawson.

Le 29 juillet 1900 on a rapporté un cas de vol commis sur le claim appartenant à M. Lynch, à la côte Cheechake. Le vol était 400 onces de poudre d'or. On retraça le crime à un nommé Jacques, qui paraît avoir enlevé la poudre d'or d'un coffre-fort durant la nuit, pour se rendre immédiatement à Dawson, d'où il descendit la rivière. Le maréchal des logis Corneil et le gendarme Tuttle furent immédiatement mis à sa poursuite en canot ; ils le rejoignirent en amont de Circle-city, sur le territoire américain. Ils l'amenèrent à Circle-city, où il fut mis en prison, mais ils ne purent réussir à le ramener au pays. Le voleur, cependant, a restitué la plus grande partie de la poudre d'or.

Suit un résumé des causes de correctionnelle expédiées par les officiers de la gendarmerie à cheval du N.-O. faisant fonction de juges de paix dans le Territoire pour l'année terminée le 30 novembre 1900.

RAPPORT des condamnations et renvois, etc., en police correctionnelle, pour l'année expirée le 30 novembre 1900.

| —— | Condamnations. | Renvois. |
|---|---|---|
| Ivresse et tapage | 282 | 10 |
| Jeu | 807 | 8 |
| Voies de fait | 24 | 12 |
| Prostituées et tenant maison de désordre | 14 | 1 |
| Cruauté envers les animaux | 17 | 4 |
| Nuisance publique | 41 | 4 |
| Vol | 67 | 81 |
| Méfaits | 2 | |
| Emeute et désordre | 14 | 3 |
| Démence | 9 | 6 |
| Vente de denrées impropres à la consommation | 2 | 4 |
| Colporter sans patente | 5 | 3 |
| Encanteur " " | 4 | 1 |
| Infraction à l'ordonnance d'hygiène du Yukon | 48 | 7 |
| Vagabondage | 8 | 1 |
| Profanation du dimanche | 8 | 26 |
| Escroquerie | 1 | |
| Faux prétextes | 3 | 9 |
| Meurtre | 2 | |
| Tentative de meurtre | 1 | |
| Vente de liqueurs en temps prohibé | 23 | 5 |
| Vente de liqueurs sans patente | 2 | 3 |
| Vente de liqueurs à un sauvage | 2 | 3 |
| Vente de liqueurs à un interdit | ........... | 1 |
| Procurer des liqueurs à un interdit | ........... | 1 |
| Interdiction | 2 | 1 |
| Emporter des liqueurs dans le pays sans permis | 1 | |
| Port d'armes cachées | 3 | 1 |
| Gêner un fonctionnaire public | 1 | 3 |
| Tirer des armes à feu dans les limites de la ville | 4 | 17 |
| Maisons de désordre (cabarets et théâtres) | ........... | 3 |
| Evasion illégitime | 2 | |
| Viser quelqu'un avec un fusil | 2 | |
| Tuer du gibier en temps prohibé | ........... | 11 |
| Avoir des liqueurs en sa possession pour les vendre, trafiquer ou échanger | 3 | 2 |
| Fraude | 4 | 9 |
| Cautionnement pour garder la paix | 5 | |
| Embaucher une femme | ........... | 1 |
| Homicide | 2 | 1 |
| Causes de salaire | 261 | 190 |
| Total | 1,676 | 432 |

Somme totale des amendes perçues et dont il a été rendu compte pour l'année expirée le 30 juin 1900, $44,166.50.

Ce sont les inspecteurs de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest qui remplissent à tour de rôle les fonctions de juge de police correctionnelle. Ils siègent tous les jours sur semaine de dix heures du matin à cinq heures du soir. Il y a deux sténographes d'employés ; la besogne avait augmenté au point qu'il a fallu en engager un autre pour empêcher les retards. Il y a eu de fait sur ce point un rapport spécial.

Un sous-officier agit maintenant comme sergent de bureau. Ses fonctions consistent à recevoir les nombreuses personnes qui viennent chaque jour à la salle d'ordonnance et à s'assurer de ce qu'elles veulent. Ceci s'est trouvé à fonctionner d'une façon satisfaisante, et décharge d'autant de détails l'officier commandant la division. En sus de cela ce sous-officier remplit les fonctions d'audiencier à la cour de police correctionnelle, il s'occupe de la signification des sommations, etc., tant pour la cour territoriale que pour la police correctionnelle.

## DÉCÈS, ACCIDENTS, SUICIDES, ETC.

Le 6 décembre 1899, un nommé Edward Rickard dit avoir trouvé le cadavre d'un homme sur le chemin de hauteur qu'il y a entre la rivière Klondike et Moosehide. L'inspecteur Scarth s'est enquis, et il a trouvé les restes du défunt ainsi que ses papiers. Je crois que c'est un nommé Robert Alton, et, d'après la preuve qu'on a recueillie, il doit s'être perdu et s'être gelé à mort sur les collines.

Le 2 décembre 1899, un nommé Carl Hauielamiel s'est tué dans un puits sur la rivière Sulphur. A l'enquête le jury a rapporté un verdict que c'était sa propre négligence qui avait été cause de l'accident.

Le 19 décembre 1899, un nommé William McCormack a été porté comme ayant été tué au 43-supérieur sur la rivière Sulphur. On a découvert qu'il montait le puits, quand il perdit pied sur l'échelle et tomba au fond. Sa mort a été instantanée

Le 26 décembre au n° 2 sur le creek Dominion, un nommé Varnson a été tué par un éboulis dans un puits.

Le 23 février, un nommé James Jensen s'est tué sur le creek Dominion. Il était à traîner une forte charge de bois pour la monter sur une côte, et sa charge l'emporta et roula en bas. Deux des longs quartiers de bois le frappèrent à la tête, lui fracturant le crâne ; il est mort presque instantanément.

Le 19 février 1900, une sauvagesse et deux enfants ont été brûlés à mort à Moosehide. Ils vivaient sous une tente en peau de cheval ; elle prit feu, et avant qu'ils aient pu sortir ils étaient brûlés à mort.

Le 27 mars 1900, le brigadier Watson, de la garnison du Yukon, s'est tiré accidentellement un coup de feu dans la poitrine. Il est mort le lendemain matin à sept heures et demie. Le jury a sévèrement censuré la presse de Dawson, qui avait rapporté l'accident comme étant un suicide. Les faits furent établis à l'enquête. Le 27 mars 1900, un nommé William Thoburn a tenté de se suicider en se tirant un coup de feu dans une case située sur la colline. Cet homme est mort le 30, et le jury du coroner a rendu le verdict que le mort avait été accidentelle.

Le 11 avril un nommé O. P. Paulsen était à traîner des billots sur un traîneau, quand celui-ci lui échappa ; il fut renversé par terre, et avant qu'il eût pu se relever deux billots lui avaient transpercé le dos. On ne jugea pas qu'il fût nécessaire de faire une enquête.

Le 27 mai 1900 un nommé M. W. Frank s'est suicidé dans la case de Ed. Lewins, sur la colline. Le vrai nom de l'individu était M. Wensweski, et il n'avait pas depuis quelque temps la pleine jouissance de ses facultés.

Le 14 juillet 1900 il est arrivé un accident où un nommé Emil Vrounard a trouvé la mort. Il travaillait alors dans un puits sur le n° 9 de Last-Chance.

Le 2 juillet 1900, Joseph St. Hilaire a été tué accidentellement, alors qu'il travaillait à un puits sur le n° 20 inférieur sur le Hunker. On n'a pas jugé qu'il fût nécessaire de tenir une enquête.

Le 22 juillet Edgar Labbé s'est tué sur le n° 14 de la rivière Edwards. A l'enquête tenue sur le cas de cet individu on a attiré l'attention au grand nombre des accidents de ce genre, et le jury a recommandé que le conseil du Yukon prit des mesures pour les prévenir.

Le 6 août 1900 un nommé John Brown s'est tué sur le creek Rock, rivière Klondike. Il était à creuser dans une mine de houille pour la Compagnie mercantile Ames, mais il n'avait pas lambrissé le puits dans toute sa profondeur. Il avait été souvent averti, mais ne s'en occupa pas ; le résultat a été qu'une grosse masse de terre s'est effondrée sur lui et l'a écrasé.

Le 20 août 1900 un charretier à l'emploi de Rouse et Wrenn, du nom de Martin, a été tué sur la route sur le n° 27, rivière Bonanza. Il conduisait un attelage de six mulets et fut renversé de son siège, et la lourde charge lui passa dessus. Il a vécu quelques heures dans des souffrances atroces.

Le 8 septembre il est venu au poste de la ville un rapport disant qu'un individu s'était suicidé dans une case sur la rivière Klondike. L'inspecteur McDonnell s'est immédiatement enquis et l'on a découvert qu'un nommé Arthur Smith s'était pendu. Le jury du coroner n'a pas trouvé de raison pour cette triste action de sa part. Ses livres et comptes étaient en parfait ordre. Verdict : suicide dans un moment d'aliénation mentale.

Le 12 octobre 1900, un garçon du nom de Hill s'est noyé en jouant sur des billots près du pont de la Klondike. Il était tout près de son père en ce moment là, et il a glissé sur les billots et le courant l'a emporté. On a retrouvé son corps l'après-midi même.

Le 30 novembre, un nommé Pilgrim s'est tué dans un tunnel à une mine sur la colline Cheechako. Le jury du coroner a rapporté un verdict de mort accidendelle, causée par un éboulement dans le tunnel.

## POSTE DE LA VILLE ET SERVICE DE GENDARMERIE.

Le service de gendarmerie dans la ville de Dawson se fait par l'escouade de la ville, qui se compose d'un sous-officier et de huit hommes choisis, avec un gendarme surnuméraire qui est le cuisinier du poste. Il y a quatre hommes qui font le service du jour ; on les relève à sept heures du soir, et il y en a un nombre égal pour la nuit. La patrouille parcourt souvent la ville le jour et la nuit, on fait la visite des salles de danse, des théâtres, des cabarets, des hôtels, etc., et je crois pouvoir dire en toute sécurité que pour le maintien de l'ordre Dawson peut soutenir la comparaison avec n'importe quelle ville du dehors.

Avec le vaste territoire qu'elle a à couvrir, les nombreux endroits qu'il faut que la gendarmerie visite, l'absence de crimes graves, la population mixte, toutes les nations y sont représentées, il me semble que notre troupe de la ville fait son service avec efficacité et satisfaction.

Il a été fait au sujet des salles de danse des règlements pour prévenir le mal qui y existait quand on y permettait le " box rustling ". Il est interdit aux femmes de boire au comptoir ou de jouer. Les observations que font les gens qui viennent du dehors nous porteraient à croire qu'ils n'ont jamais visité un campement de mineurs, ou qu'ils ne sont pas familiers avec ce qui s'y passe, et qu'ils ne peuvent pas ou ne veulent pas se rendre compte que les conditions générales sont différentes de ce qui nous arrive dans les villes établies depuis longtemps et dans les cités de l'est.

## PÉNITENCIER ET PRISON.

Je vous soumets le rapport qui suit de la prison pour l'année dernière. Cette partie du service a été confiée au n° de matricule 2,978, le maréchal des logis Tweedy. Le corps de garde d'ici est bien différent de tous les corps de garde des Territoires, étant comme le fait voir le rapport divisé en plusieurs départements. L'un de ces départements sert aux prisonniers de pénitencier emprisonnés pour deux ans ou plus. Dans ce département on observe tous les règlements du pénitencier, et il y règne la discipline la plus étroite. Ces prisonniers portent un costume spécial et ne communiquent pas du tout avec les autres détenus.

Un autre département est affecté aux prisonniers de courte détention, moins de deux ans. Un département spécial est affecté aux femmes. Il va falloir agrandir ce

quartier, vu que dans bien des cas où l'on aurait décerné des peines à des femmes on a passé par-dessus l'offense jusqu'à un certain point à raison de l'insuffisance du logement.

Sous la rubrique "prison" permettez-moi de dire qu'il a fallu conduire au corps de garde un grand nombre d'aliénés.

La place est absolument impropre à ce genre de détenus. De plus le bruit qu'ils font durant leur détention tient tous les autres prisonniers éveillés la nuit entière, ce qui est assurément chose pénible pour eux quand ils ont travaillé dix heures du jour.

Il peut paraître que la dépense faite pour le corps de garde est élevée, mais avec l'augmentation constante du nombre de prisonniers à long terme et de causes criminelles importantes, je crois que même actuellement il va falloir agrandir le logement.

Au cours de l'année on a détenu 634 prissonniers répartis comme suit :—

| | |
|---|---|
| Blancs | 612 |
| Métis | 5 |
| Sauvages | 15 |
| Total | 634 |
| Condamnés au pénitencier | 7 |
| Condamnés à la prison | 105 |
| Total | 112 |
| Nombre maximum en un jour | 52 |
| Nombre minimum en un jour | 31 |
| Moyenne par jour pour l'année | 40·30 |
| Nombre de prisonniers à minuit le 30 novembre | 38 |

EXÉCUTIONS.

Un nomme Alexander King a été pendu le 20 octobre 1900 par M. le shérif Eilbek, dans la prison de la caserne à Dawson, pour le meurtre d'un nommé Herbert Davenport, à l'embouchure de la Blanche, sur le fleuve Yukon, le 15 juillet 1900.

CONDAMNÉ.

Un nommé James Sloan a été condamné par M. le juge Dugas le 20 novembre 1900 a être pendu le 1er mars 1901, pour le meurtre d'une nommée Pearl Mitchell, dans une chambre au-dessus du cabaret Green-Tree et restaurant Holborn le 23 octobre 1900.

TENTATIVES D'ÉVASION ET PRISONNIERS REPRIS.

Le maréchal des logis Tweed y a éventé un gros complot entre quatre forçats pour tenter une évasion en mai. Celui-ci étant déjoué, il n'y a pas eu d'autre tentative organisée.

En avril un nommé Evans a essayé de se frayer un chemin pour sortir de sa cellule. Son travail a été surpris avant qu'il ait pu l'avancer beaucoup. Comme cet homme se trouvait détenu à la demande des autorités militaires des Etats-Unis, de Circle-City, Alaska, et que ces dernières ont retiré leur accusation, on n'a pas procédé et l'individu a été libéré.

En août un nommé Swan Harrison a échappé à sa garde pendant qu'il était au travail sur le terrain de la caserne. Il fut repris et il lui été imposé une nouvelle peine de trois mois de prison aux travaux forcés par le juge Craig.

DÉTENUS ALIÉNÉS.

Quinze détenus ont été internés dans cette catégorie une moyenne de quarante-deux jours. On en a transféré huit à l'asile de New-Westminster, et on en a libéré sept comme étant en état d'être en liberté.

Avec neuf aliénés internés au commencement de l'année il a été difficile de maintenir la discipline de la prison, et le tapage constant qu'ils ont fait a été pénible pour les prisonniers et les autres. Quand on mit la chose sous les yeux du conseil du Yukon,

l'an dernier, on nous promit qn'on y remédierait promptement. Nous ne pouvons faire autrement, à en juger par notre expérience passée, que de nous attendre à avoir tout un nombre d'aliénés avant le printemps.

PRISONNIÈRES.

Il a été établi un quartier pour les prisonnières, et les rapports de la directrice sont satisfaisants.

GRACIÉS.

Il y a eu deux cas de pardon au cours de l'année. Deux forçats, Ed. Lord, condamné par le juge McGuire en mars 1898 à cinq ans pour vol, et Nelson A. Soggs, condamné par le juge Dugas en 1900 à deux ans pour tentative de meurtre.

CONDUITE.

La conduite des forçats a été bonne, et celle des prisonniers ordinaires a été tout à fait exemplaire.

NOURRITURE.

La nourriture a été bonne, et depuis qu'on a ajouté la cuisine à la prison on a pu la préparer plus aisément et d'une façon plus satisfaisante en tous points.

SANTÉ.

Il n'y a pas eu de maladies durant l'année dernière, et en termes généraux la santé a été très bonne.

EMPLOI DES PRISONNIERS.

On a trouvé pour les détenus de l'emploi suivi à faire des égouts, des chemins, des constructions, à bûcher et à charroyer du bois, à nettoyer les rues de la ville et à faire tous les travaux que requiert une caserne.

CHANGEMENTS ET RÉPARATIONS.

Une rallonge dont on avait grand besoin de 35 x 30 a été faite en août ; elle contient la cuisine, la buanderie, des cellules spéciales, la salle provisoire ou violon, et une autre chambre. Le corps de garde a été transporté de l'extrémité sud à l'angle de la prison ; on y a installé une cellule pour les condamnés à mort, des cellules d'observation, et quatre cellules pour les prisonniers de la gendarmerie.

On peut maintenant voir toutes les cellules du corps de garde. Inutile d'expliquer les avantages de cette organisation. On a aménagé un quartier pour les femmes à l'extrémité est du groupe B de cellules, avec une cloison mobile, vu qu'il peut y avoir beaucoup de va et vient dans cette catégorie. On a fait de temps en temps quand il le fallait de menues réparations.

CELLULES.

Les dix-huit cellules qui composent le groupe B doivent être aménagées immidiatement en pénitencier, vu que celui d'aujourd'hui est rempli. Il faut recouvrir les planchers d'acier ainsi que les murs des cellules ; il faut redoubler le tout et réparer du tout au tout l'ouvrage en fer des cellules. Toutes les cellules du groupe A devraient en recevoir autant avant le printemps.

Il faut un toit neuf, celui d'aujourd'hui étant en bois d'un pouce avec joints recouverts de tringlettes sur la section A, et en planche d'un pouce sur la section B. Je recommanderais qu'on fit un toit en bois de deux pouces recouvert de deux pouces de sable, avec de la tôle gaufrée fixée sur le tout. Ceci ferait un toit chaud et solide, et serait bien moins lourd que celui qui existe actuellement en terre, lequel déplace les murs d'un demi-pouce par pied.

Les murs devraient être doublés de planches jointives de deux pouces. Ceci fait un mur fort, propre et excellent. Actuellement, si quelqu'un le voulait, il lui serait facile de passer entre les pièces de bois rond un objet quelconque de petite dimension. Avec le nombre croissant des forçats ceci exige qu'on y voie immédiatement.

| Crime ou délit. | Condamnés à être pendus. | | Pénitencier. Sentence en années. | | | | | Sentence en | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Pendus. | Décédés. | 14 | 7 | 5 | 3 | 2 | 18 | 12 | 11 | 7 | 6 | 4 |
| Détenus, 30 novembre 1899 | | | 1 | 2 | 5 | 3 | | 2 | 1 | | 1 | 3 | |
| Meurtre | 1 | 1 | | | | | | | | | | | |
| Homicide | | | | 1 | | | | | | | | | |
| Tentative de meurtre | | | | | | | 1 | | | | | | |
| Voies de fait | | | | | | | | | | | | | 1 |
| Bestialité | | | | | | | 1 | | | | | | |
| Vol | | | | | | 2 | 1 | 1 | 2 | | | 9 | 2 |
| Vol et bris de prison | | | | | | | | | | 1 | | | |
| Recel | | | | | | | | | | | | | |
| Désertion | | | | | | | | | | | | 1 | |
| Fraude | | | | | | | | | | | | 1 | |
| Incendie | | | | | | | | | | | | | |
| Frauder le gouvernement | | | | | | | | | | | | | 1 |
| Contrebande | | | | | | | | | | | | | |
| Extorsion | | | | | | | | | | | | | |
| Effraction | | | | | | | 1 | | | | | | |
| Faux prétextes | | | | | | | | | | | | | |
| Prostitution | | | | | | | | | | | | | |
| Tricher au jeu | | | | | | | | | | | | | |
| Voyager sans payer | | | | | | | | | | | | | |
| Désertion | | | | | | | | | | | | | |
| Négligence criminelle | | | | | | | | | | | | | |
| Bûcher sans permis | | | | | | | | | | | | | |
| Profanation le dimanche | | | | | | | | | | | | | |
| Méfaits | | | | | | | | | | | | | |
| Mandat de saisie | | | | | | | | | | | | | |
| Vagabondage | | | | | | | | | | | | 3 | 1 |
| Vente de liqueurs sans patente | | | | | | | | | | | | | |
| Donner de la liqueur à un sauvage | | | | | | | | | | | | | |
| Conspiration | | | | | | | | | | | | | |
| Gêner un officier de la paix | | | | | | | | | | | | | |
| Ivresse et désordre | | | | | | | | | | | | | |
| Nuisance | | | | | | | | | | | | | |
| Bataille | | | | | | | | | | | | | |
| Cruauté aux animaux | | | | | | | | | | | | | |
| Mépris de cour | | | | | | | | | | | | | |
| Capias | | | | | | | | | | | | | |
| Maison de désordre | | | | | | | | | | | | | |
| Témoin | | | | | | | | | | | | | |
| Aliénés | | | | | | | | | | | | | |
| Total | 1 | 1 | 1 | 3 | 5 | 5 | 4 | 3 | 3 | 1 | 1 | 17 | |

PRISON COMMUNE.

| mois. | | | Sentence en jours. | | | | | | | | S'tnce en hrs | Amendes payées. | Elargis. | Sentence suspendue. | Caution. | Renv. en pris. p.y attendre leur procès. | | Emprisonnement. | Transferré. | Total. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 2 | 1 | 35 | 30 | 15 | 14 | 10 | 7 | 5 | 2 | 24 | | | | | In-carcérés. | Elarg. sous caut. | | | |
| 4 | 2 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 5 | .... | 2 | .... | 32 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 3 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | 2 |
| 1 | 1 | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 1 | .... | .... | .... | 3 | 5 | .... | 10 | .... | .... | .... | .... | 24 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 |
| 6 | 7 | 5 | 1 | .... | 4 | 1 | 2 | .... | 1 | .... | 1 | 1 | 28 | 1 | 27 | 1 | 11 | .... | .... | 114 |
| 3 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 4 |
| .... | 2 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | 1 | .... | .... | 5 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 7 | .... | 11 | .... | .... | .... | .... | 20 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 |
| 1 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 3 | .... | .... | .... | .... | 3 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | .... | 1 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | 2 | .... | .... | .... | .... | 5 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 3 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 3 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | 1 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | 2 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | 2 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | .... | .... | .... | 2 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | .... | .... | .... | 2 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 |
| 2 | .... | 2 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | 8 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 18 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 3 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 3 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 4 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 4 |
| .... | 4 | 3 | .... | 1 | 2 | 8 | 12 | 7 | 9 | 3 | .... | 245 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 294 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | 12 | 1 | .... | 6 | .... | .... | .... | .... | 20 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 7 | 1 | .... | 3 | .... | .... | .... | .... | 11 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | 2 | .... | 3 | .... | .... | .... | .... | 6 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 7 | .... | 10 | .... | .... | 1 | .... | 18 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 1 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 2 |
| .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | .... | 7 | .... | .... | .... | .... | .... | 8 | 15 |
| 17 | 16 | 10 | 1 | 1 | 6 | 9 | 15 | 10 | 10 | 3 | 1 | 284 | 84 | 2 | 82 | 6 | 16 | 3 | 8 | 634 |

GEO. W. TWEEDY.

RECENSEMENT.

Les membres de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest ont fait le recensement du territoire en avril dernier. On a divisé le pays en districts, et chaque district a eu un nombre convenable d'hommes pour voir à ce que ce recensement se fît comme il faut.

Le résultat du district de Dawson a été comme suit :—

| | |
|---|---|
| Angleterre | 4,555 |
| Etats-Unis | 9,534 |
| Allemagne | 155 |
| Suède | 146 |
| Norvège | 107 |
| Danemark | 43 |
| Autriche | 34 |
| Italie | 32 |
| Russie | 63 |
| Suisse | 14 |
| Espagne | 3 |
| France | 101 |
| Japon | 18 |
| Belgique | 19 |
| Hollande | 1 |
| Turquie | 4 |
| Grèce | 3 |
| Chine | 1 |
| Portugal | 1 |
| Inconnus | 13 |
| Sauvages | 356 |
| Total | 16,463 |

On a aussi fait le recensement du nombre des enfants d'école à Dawson, avec le résultat qui suit :—

GARÇONS.

| | | |
|---|---|---|
| Catholiques romains | 24 | |
| Protestants | 81 | |
| Juif | 1 | |
| | | 106 |

FILLES.

| | | |
|---|---|---|
| Catholiques romaines | 10 | |
| Protestantes | 56 | |
| Juives | 3 | |
| | | 69 |
| Total | | 175 |

Il nous est revenu un grand nombre de gens qui étaient partis l'an dernier pour le Cap-Nome, et ils étaient bien contents de se retrouver à Dawson.

NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS.

Suit la liste des naissances, mariages et décès consignés par le registraire du territoire du Yukon pour l'année terminée le 30 novembre 1890 :—

| | |
|---|---|
| Naissances | 27 |
| Mariages | 105 |
| Décès | 230 |

DROIT RÉGALIEN.

Ce service important se fait par les membres de la circonscription, et l'on y a prêté tout le soin et toute l'attention possible. On a divisé la circonscription comme suit pour les fins de la perception :—

Grand-Forks, y compris l'Eldorado, la Bonanza et ses tributaires. Le maréchal des logis Raven, préposé. Le montant perçu a été de $515,385.29.

Le creek Dominion, y compris ses tributaires. Prépo é, le brigadier Hildyard. Montant perçu, $102,075.37.

Le creek Hunker, y compris Bear, Gold-Bottom, Last-Chance. Préposé, le brigadier Ryan. Montant perçu, $66,632.32.

Gold-Run, y compris ses tributaires. Préposé, le brigadier Caudle. Montant perçu, $94,532.25.

Creek Sulphur, y compris ses tributaires. Préposé, le gendarme de Beaujeu. Montant perçu, $41,899.19.

Dawson, comprenant à partir de 60 inférieur sur le Bonanza, le creek Kentucky et la perception faite des personnes qui peuvent payer à Dawson. Préposé, l'inspecteur McDonnell. Montant perçu, $93,550.66.

Toutes les redevances perçues se sont élevées à $914,075.08.

Au commencement de l'été il a été fourni des escortes aux gens qui apportaient des quantités considérables de poudre d'or des creeks à Dawson.

Les redevances perçues ont été apportées des différentes subsdivisions à ce bureau, et on en a fait remise immédiate au contrôleur du territoire.

Les sous-officiers à Forty-Mile et à la Rivière-Stewart ont fait les fonctions de conservateurs des enregistrements miniers.

Cette foncti n nous a donnée une somme énorme de travail, car il est bien connu que les mineurs n'abandonnent pas leurs redevances si on ne les y contraint, et ce n'est qu'avec une surveillance constante de la part de tous les gendarmes de tout rang qu'on a pu atteindre les résultats plus haut mentionnés

Le bureau central de Dawson a organisé la perception et ordonné de poursuivre tous les débiteurs assermentant des dépositions fausses ou faisant de fausses déclarations sur le montant des redevances que doivent leurs claims.

AIDE À LA DOUANE.

Les seuls points du district où l'on donne de l'aide à la douane sont Forty-Mile et Dawson. Au premier endroit c'est notre poste détaché qui s'occupe des droits de douanes. C'est le premier port canadien de trafic en montant le Yukon de St-Michel et pour les gens qui montent la rivière Forty-Mile, la frontière traversant la rivière à trente milles en amont de son embouchure.

A ce port (Dawson) à l'arrivée de chaque bateau à vapeur le poste de la ville s'en charge et ne permet à personne d'y monter ou d'en descendre, jusqu'à l'arrivée du percepteur des douanes, et ils y restent jusqu'à ce qu'il soit satisfait que le bateau ait été bien et dûment passé.

Ce service en été donne beaucoup de surcroît de travail, vu qu'il y a en tout temps environ cinq ou six bateaux dans le port. M. Davis, percepteur des douanes, m'a souvent parlé en termes très élogieux des services que lui rendent nos gendarmes.

AIDE AUX AUTRES MINISTÈRES.

Les sauvages de Moosehide ont reçu des provisions, des filets de pêche et des médicaments quand ils en ont eu réellement besoin.

On a aussi fourni de la nourriture et des rations à quelques indigents.

Jusqu'au 1er novembre, le palais de justice s'est fourni du bois à même notre provision, mais depuis cette date le ministère des Travaux publics s'est chargé de ce soin.

On a donné de l'aide aux terres et aux bois de l'Etat, surveillant l'exécution des règlements et les faisant observer, percevant les droits sur le bois de service, le bois de

chauffage, etc. A Forty-Mile, à la rivière Stewart et sur les creeks, nos sous-officiers se sont chargés de ce soin.

On a donné de l'aide au service télégraphique en tenant la ligne en état de réparations et en bon ordre. Les membres de la troupe stationnés à divers postes détachés accompagnent les hommes d'équipe et les aident de toutes les manières possibles à la réparer pour éviter les retards. La ligne télégraphique a été complétée jusqu'à Forty-Mile le 26 septembre, et à Eagle city le 15 octobre, ce qui nous aide beaucoup pour notre travail.

Les banques de Commerce et de l'Amérique Britannique du Nord ont de notre division leurs rondes pour chaque nuit ; on y prend le quart à 7 heures le soir à chaque banque et l'on y reste jusqu'au réveil le lendemain matin.

### NAVIGATION.

La débâcle du Yukon s'est opérée le 8 mai. Le 16 mai les bateaux à vapeur le *Florence S* et le *Flora* sont arrivés de White-Horse, c'étaient les premiers bateaux de la saison. La rivière s'est fermée à la navigation le 2 novembre. Elle était gelée d'un bord à l'autre à cette date.

Le 31 juillet le bateau *Florence S* a fait nauvrage dans la rivière Thirty-Mile ; deux voyageurs, une madame Stewart et sa fille, et le commissaire du bord, un nommé Monastes, se sont noyés. Ce bateau descendait la rivière lourdement chargé, et il a chaviré en faisant un détour accentué. On a sauvé quantité de marchandises, etc., beaucoup de voyageurs cependant ont subi des pertes considérables.

Le capitaine et le pilote du vaisseau furent arrêtés et accusés d'homicide, mais ils finirent par être libérés.

On a retrouvé les trois cadavres ; celui de Monastes fut envoyé à Skagway pour y être inhumé ; Madame et Mlle Stewart furent inhumées à Dawson.

Le ministère des Travaux publics est à faire et a déjà fait à la rivière beaucoup d'améliorations que dirige l'ingénieur local, M. Taché.

### SERVICE POSTAL.

L'entreprise du transport des malles du Yukon est entre les mains de la Canadian Development Co., et en termes généraux elle nous fait un service satisfaisant.

Je crois que c'est leur intention de porter la poste aux journaux cet hiver, et si cela arrive il n'y aura que peu de raisons de se plaindre.

### ÉTAT SANITAIRE DE DAWSON.

L'état sanitaire actuel de Dawson doit permettre aux premiers habitants de la ville de se féliciter et d'éprouver de la satisfaction.

Au cours de la saison la gendarmerie à pris toutes les précautions pour que les égouts, etc., fussent tenus en bon état. On n'a toléré près des maisons ni vidanges ni détritus, et on a permis aux gens de ne prendre de l'eau pour boire qu'à certains endroits choisis. Cette vigilance, je crois, est cause qu'il n'y a presque pas eu de fièvre durant l'été.

Il s'est déclaré dans le cours de l'année une épidémie de petite vérole qui nous a sans aucun doute été apportée du dehors. On l'a, je suis heureux de le dire, bien enrayée par suite des mesures rigoureuses qu'on a prises. Partout où il se déclarait un cas de petite vérole on isolait tout de suite la maison et on stationnait autour de l'endroit jusqu'à une distance considérable des gendarmes, qui ne permettaient à personne de franchir les lignes sans un certificat du médecin. De cette manière la terrible maladie n'a pas pu se propager.

Une ordonnance passée par le conseil a rendu la vaccination obligatoire pour tout le Territoire.

### PERMIS, PATENTES POUR LIQUEURS, ETC.

Sous cette rubrique il s'est fait un service considérable. Plusieurs grosses saisies se sont pratiquées, les marchandises ont été confisquées et les coupables punis.

Dans la ville de Dawson il y a neuf hôtels patentés, trente-trois cabarets, trois théâtres munis de licence et trois clubs autorisés.

PONTS.

Il a été acheté et livré ici un pont neuf en fer pour être établi sur la rivière Klondike à la traverse d'en bas, auquel endroit on a construit l'automne dernier un chemin de voitures. On avait bien besoin du nouveau pont, et il va être d'une grande utilité pour le public voyageur et les voitures.

Il y a besoin d'un pont public sur la Klondike pour relier cette ville à Dawson.

FEUX DE FÔRÊTS.

Des sous-officiers et gendarmes des postes détachés ont des instructions sévères de veiller de près sur les feux de forêts, et je suis heureux de dire qu'il n'y en a eu que peu durant l'année.

La question du combustible en ce pays est importante, et comme c'est le bois qui en est le principal article, on ne saurait mettre trop de soin à supprimer les feux de fôrêts.

SAUVAGES.

Il y a des petits villages de sauvageà Dawson, Selkirk, Forty- Mile et Hootchikus. Sauf pour les soins de médecin et quelques services de rations de temps à autre, ils nous donnent peu de trouble. Il en est mort tout un nombre cette année.

ARMES.

La circonscription est pourvue de mousquetons Lee-Metford et Winchester et de revolvers Enfield.

Les mousquetons Winchester sont du modèle 1876, ils ont été bien malmenés et l'on devrait les remplacer par le fusil plus moderne Lee-Metford. Le revolver Enfield est lourd et encombrant, surtout en ce pays, où les gendarmes ont tant de marches à faire dans leur service. Un revolver léger, serviable et moderne devrait leur être servi, suivant moi.

APPROVISIONNEMENTS.

Le bois qui nous a été livré à l'entreprise va probablement durer jusqu'à la mi-février prochaine, et il va falloir une fourniture additionnelle pour le reste de l'année.

Nous avons fait l'expérience d'un peu de houille de Cliff-Creek fournie par la Compagnie N. A. T. & T., mais jusqu'à ce jour elle n'a pas donné satisfaction, parce qu'elle n'avait pas été passé au tamis.

La poudre allemande de la marque "Snowdrift" est de qualité bien inférieure, et je suggérerais qu'à l'avenir on nous fournisse la poudre allemande du docteur Pierce dite "Cream". L'excellence de cette dernière a souvent fait l'objet de recommandations au public par des hommes de science.

Au sujet des légumes desséchés, je désire recommander que cette fourniture, surtout les navets et les oignons, soit discontinuée. A tous les avant-postes et aux quartiers de la circonscription, il y a des quantités d'oignons et de navets que l'on n'emploie jamais et qui vont s'en aller en pure perte. S'il faut que des légumes nous soient servis, et il n'y a pas de raisons pour cela, je recommande qu'il n'y ait que les pommes de terre tranchées à l'allemande.

On peut expédier du dehors de grandes quantités de légumes frais mêlés, et il ne devrait pas y avoir de difficulté pour se procurer un endroit chaud dans la caserne pour les y garder pendant l'hiver.

Le beurre que nous avions au commencement de l'été venait des beurreries du Nord-Ouest, et était si mal empaqueté que bien peu de temps après qu'il nous fut parvenu il était tout à fait impropre à la consommation. Le bureau chargé d'en faire un rapport a pleinement expliqué les défectuosités de l'empaquetage. Je pourrais ajouter que les boîtes de ferblanc qui le contiennent devraient fermer hermétiquement. Je suis incapable de faire rapport au sujet de la dernière consignation, vu qu'il est trop tôt pour en juger ; le beurre lui-même est naturellement bien supérieur à celui quel qu'il soit qu'on nous importe, mais il faut que les boîtes ferment absolument hermétiquement, autrement il tourne au rance. Il faudrait attirer sur cette importante affaire l'attention du fonctionnaire préposé aux beurreries.

On devrait voir de très près à ce que les provisions de toute sorte nous soient livrées ici avant la saison de l'eau basse dans la rivière.

## HABILLEMENT ET PETIT ÉQUIPEMENT.

L'expérience acquise depuis l'établissement de la troupe du Yukon fait voir qu'il faudrait opérer certaines modifications aux règlements actuels sous cette rubrique, et j'espère qu'on va bientôt mettre en œuvre les recommandations dont le bureau est en possession à l'heure présente.

Les grandes bottes de cavalerie, suivant moi, ne conviennent pas à notre travail et devraient faire place à des bottes en cuir brun. Permettez-moi de vous référer à l'aide-chirurgien par intérim dans son rapport ci-joint, au sujet des bottes sous la rubrique pieds " endoloris ". La première sortie de bottes oblige le gendarme à transporter avec lui un attirail de cirage et de brosse, s'il veut se présenter d'une façon convenable.

Les vêtements reçus étaient de bonne qualité, sauf les culottes de drap, qui sont inférieures si on les compare aux sorties antérieures que nous avons eues. Je suggérerais que l'habillement et le petit équipement nous soient expédiés du dehors, de façon à nous arriver pas plus tard que le mois d'août de chaque année.

L'habit court (vareuse) étant l'un des articles les plus indispensables aux gendarmes, devrait faire l'objet de sorties gratuites.

On devrait nous donner un tailleur d'expérience, à cause des prix exorbitants qu'on nous demande actuellement.

## CHEVAUX.

Suit la liste des chevaux que nous avons actuellement dans la circonscription :—

| N° | Description. | Stationné à. | Observations. |
|---|---|---|---|
| 20 | Cheval bai (selle) | Dominion | Bon pour le service. |
| 61 | Jument baie " | Dawson | Poulain trop petit. |
| 87 | Cheval bai " | Gold-Run | Bon pour le service. |
| 88 | Jument rouanne | Dawson | Poulain trop petit. |
| 52 | Cheval bai (voiture) | " | Bon. |
| 98 | " " " | " | " |
| 71 | Cheval gris " | " | Charrette aux vidanges, fait pour ce service |
| 89 | Cheval bai " | " | Tombereau. |
| 101 | Cheval brun " | " | Voiture à eau. |

Permettez-moi de recommander de rejeter les deux poneys et de les vendre, vu qu'ils sont trop petits pour notre service.

Il y a des chevaux de stationnés dans tous les postes détachés sur les creeks, sauf à Sulphur.

Je recommanderais qu'on nous fournisse les chevaux suivants : une paire, moyenne taille, pour la voiture légère. Dix (10) chevaux de selle bien domptés et dressés. Ces chevaux devraient venir de Régina.

### CHIENS.

Il y a une chose qui demande une grande considération. Nous avons à l'heure qu'il est environ quatre-vingt douze chiens dans la circonscription. La plupart de ces chiens sont dans le pays depuis 1898, et ils ont essuyé trois hivers rigoureux. Le chemin qu'ont à parcourir les détachements établis sur la rivière dit assez bien la somme de travail ardu qu'il a fallu faire. Ils ont tous souffert plus ou moins de cela, et ce n'est pas exagérer la situation que de dire qu'il n'y a pas un seul chien dans la circonscription qui sort sain. Les seuls bons chiens que nous ayons sont les quatre de Selwyn, et encore, ils deviennent vieux et ont du rhumatisme.

Tous ces chiens viennent du dehors. La race de chiens qu'il nous faut est le Malamute ou le Husky ; ils sont plus vigoureux, sont mieux acclimatés, et l'on peut compter dessus. Je suggérerais l'établissement d'un chenil de reproduction sur l'île aux Chiens, et l'achat de plusieurs bons chiens et chiennes du pays afin de pouvoir élever nos propres chiens. Il faudrait s'occuper de ceci immédiatement, vu que bien peu des chiens que nous avons actuellement vont avoir aucune valeur pour un autre hiver.

Il va falloir encore longtemps pour que le cheval remplace le chien en ce pays, et les chiens de la gendarmerie devraient être les meilleurs. Il en coûterait moins cher et serait plus satisfaisant de les élever nous-mêmes.

### FOURRAGE.

Le foin et l'avoine qu'on nous fournit du dehors sont d'excellente qualité. Le foin du pays est maigre et la production en est restreinte, de sorte qu'il est plus économique de faire venir notre approvisionnement du dehors.

### CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite des sous-officiers et gendarmes a été satisfaisante, et tous se sont efforcés de remplir leur devoir avec exactitude et fidélité. Sous ce rapport je ferai mention spéciale des maréchaux des logis Tucker et Tweedy. Tous deux sont des sous-officiers travailleurs.

### BATIMENTS ET TERRAINS

Le poste en général a subi de grandes améliorations au cours de la saison passée. La rangée de vieux bâtiments qui gâtaient l'apparence du square où de la salle d'ordonnance ont disparu, on a nivelé et empierré le square, on y a posé de larges trottoirs de bois, on a rasé quelques vieilles baraques qu'il y avait dans le square, et on a enlevé les souches et nivelé le terrain pour les exercices. On a employé beaucoup de journées de prisonniers pour l'amélioration du préau de la caserne, et les améliorations projetées pour l'an prochain vont faire de ce poste un établissement de belle venue.

Les additions et modifications suivantes se sont faites cette année.

*Officier commandant le territoire du Yukon, logement.*—Ce bâtiment servait originairement de mess pour les officiers de la troupe de campagne du Yukon. Enlevé la vieille cuisine d'arrière qu'on a rétablie à l'extrémité du bâtiment. Erigé une galerie à l'avant et à l'arrière de la construction.

*Mess des officiers.*—On a ajouté au bâtiment une cuisine et une salle à manger, tapissé et peinturé tout l'intérieur, et le tout présente une très belle apparence pour cette partie du pays.

*Mess des maréchaux des logis.*—(Originairement l'ancien mess des officiers.) Tapisserie et peinture partout. Les maréchaux des logis ont actuellement un mess commode, et naturellement ils en sont très fiers.

*Hôpital.*—L'intérieur de ce bâtiment a été complètement restauré, et, pour sa grandeur, il n'y a pas que je connaisse d'hôpital plus confortablement installé dans toute la troupe. On a tapissé et peinturé tout l'intérieur, installé des lits de fer, posé des paillassons dans les salles, et procuré des armoires commodes pour le linge, etc.

*Chenil.*—On a fait avec les *pièces* tiré des vieux bâtiments une construction convenable pour servir de chenil.

*Ecurie.*—On a érigé une écurie nouvelle pouvant loger douze chevaux. Le bâtiment est bien calfeutré et chaud.

Les chambres de troupe naguère occupées par la troupe de campagne du Yukon sont maintenant affectées à nos gendarmes. Ceci a déchargé nos quartiers de l'encombrement qu'il y avait d'abord.

On a construit un pont solide pour traverser la fondrière qu'il y a à l'arrière de l'hôpital.

Je recommande fortement l'établissement d'un local convenable pour y installer la salle d'amusements et la cantine. Le logement des chambres de troupe est actuellement assez restreint, et la pièce qui sert de salle d'amusements et de cantine, qui devrait être une chambre de troupe, est tout à fait trop étroite pour l'une ou l'autre des destinations.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES.

Il y a distribués par toute la caserne des seaux pour le feu, quelques extincteurs chimiques Babcock et des haches, qui suffisent pour éteindre tout incendie à son début. Il y a un poste de pompiers à environ deux cents verges de la caserne, et l'on peut y arriver à quelques secondes d'avis. On fait une surveillance étroite au poste pour nous protéger d'accidents de cette nature.

Je recommande qu'on nous expédie une douzaine d'extincteurs Babcock.

EXERCICES ET DRESSAGE.

Durant les mois d'été il y a eu deux parades d'exercices par semaine et la gendarmerie a fait les exercices de division, la manipulation des armes et de la callisthénie.

Les membres plus novices, venus de Régina, s'en sont tenus à l'exercice de peloton et à la manipulation des armes, et l'on n'a pas manqué de reconnaître bientôt le progrès qu'ils avaient fait.

On a pu fournir une très présentable garde d'honneur lors de la visite de Son Excellence le gouverneur général et lady Minto, et Son Excellence a daigné se déclarer satisfait de l'apparence de la division sur le champ de parade.

POSTES DÉTACHÉS.

Les bâtiments de ces postes sont généralement en assez bon état, plus spécialement les avant-postes sur la rivière ; mais il va falloir soit construire un nouveau bâtiment aux Fourches, ou acheter le quartier actuel que nous occupons sous bail. Le loyer que nous payons de ce chef est très élevé.

Il a été installé, au cours de l'été, un nouveau poste détaché à l'embouchure de la McQuesten, sur la rivière Stewart. Le maréchal des logis Davis, n° de matricule 990, le gendarme Joly, n° de matricule 3045, et le surnuméraire Linklater, ont été assignés au poste. Les gendarmes ont érigé les constructions suivantes : une chambre de troupe de 20 x 16, un magasin de 14 x 11.

Ce poste a été établi à raison de l'ouverture à l'industrie minière du district du creek Clear. Il va falloir y envoyer un officier l'an prochain pour en faire l'inspection.

INSPECTIONS.

L'officier de service a fait chaque jour l'inspection des casernes. L'officier de division en a fait autant chaque semaine.

Les armes sont passées à l'inspection chaque semaine.

On a inspecté aussi souvent que possible les postes détachés, mais le petit nombre d'officiers que possède la circonscription a empêché de faire le service d'importance majeure aussi fréquemment qu'on eût pu le désirer.

Les inspections des divers détachements et postes de la rivière sont par trop restreintes ; il devrait y avoir un ou deux officiers de disponibles en tout temps pour ce service ; mais vu leur petit nombre, et les nombreux services qui leur incombent, on n'a

pu avoir que des inspections occasionnelles. Heureusement que nous avons eu des sous-officiers de confiance et ce travail s'est bien fait.

CANTINE.

La nouvelle cantine installée en juillet est dans un état satisfaisant, et est d'une grande assistance pour les gendarmes. Sans cette cantine ils auraient à payer des prix élevés en ville pour les nombreux objets dont ils ont besoin, prix qui ne sont pas en rapport avec leur maigre solde.

J'espère qu'on permettra pour la saison prochaine de vendre de la bière à la cantine.

JARDIN.

Durant l'été les différents mess ont reçu de la laitue, des radis, des pois, des carottes, etc., provenant du jardin du poste. La saison prochaine le terrain sera meilleur, et j'espère que la production des légumes en sera plus forte.

On a cultivé dans les jardins d'ici quantité de légumes de toutes sortes, qui se sont vendus avec entrain en ville.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Au commencement de l'année les gens sont partis en foule d'ici pour le Cap-Nome. Les grandes compagnies de bateaux à vapeur naviguant sur la rivière d'en bas avaient de longues listes de voyageurs, et durant 'hiver il est parti beaucoup de monde sur la glace afin d'être de bonne heure à Nome. Plusieurs sont revenus à Dawson avec en plus la sagesse que donne l'expérience.

Le 5 avril, le surintendant Perry a été rappelé aux Territoires du Nord-Ouest, et il est parti sur la glace.

Le 18 mai, destruction du bureau de poste de Dominion par un incendie. On en a ouvert un nouveau dans un endroit plus central et mieux disposé.

Au début de la saison l'eau du haut de la rivière était très basse, et les bateaux à vapeur n'ont pu y naviguer sans y rencontrer de grandes difficultés.

Le 14 août, Son Excellence le gouverneur général et lady Minto et leur suite sont arrivés par le bateau *Sybil*. Cette visite avait de l'intérêt : c'était la première fois qu'un gouverneur général visitait la ville la plus au nord du continent.

On a pris tous les moyens propres à assurer le confort et la protection du groupe de voyageurs vice-royaux, et la population de Dawson se rappellera longtemps et avec plaisir la visite qu'elle a reçue. Les décorations de la ville à cette occasion, et notamment les arcs de triomphe, auraient fait honneur aux grandes villes de l'Est. La circonscription a fourni une garde d'honneur pour recevoir Son Excellence, et un détachement d'artilleurs sous les ordres de l'inspecteur McDonnell a tiré les salves.

En septembre on a installé dans toute la caserne la lumière électrique, ce qui atténue considérablement les dangers d'incendie.

La première élection de membres du conseil du Yukon a eu lieu le 11 octobre et elle s'est passée bien paisiblement.

Messieurs Wilson et Prudhomme ont été le choix des électeurs. Ce sont des membres de la troupe qui dans les *polls* ont fait les fonctions soit de sous-officier rapporteur ou de greffier du scrutin.

On a supprimé les logements de femmes du dessus des salles de danse où des cabarets, et l'on a interdit aux comptoirs publics des restaurants.

On a complètement assaini la fondrière qu'il y a à l'arrière des casernes, et il y passe aujourd'hui un courant d'eau qui vient de la Klondike.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CORTLAND STARNES, *inspecteur*,
*Commandant la circonscription B de la gendarmerie à cheval du N.-O.*

# ANNEXE C.

## RAPPORT ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN S. M. FRASER, COMMANDANT LE POSTE DÉTACHÉ DE LA ROUTE DALTON.

GENDARMERIE A CHEVAL DU N.-O.,
POSTE DÉTACHÉ DE LA ROUTE DALTON,
CIRCONSCRIPTION H, 6 décembre 1900.

A l'Officier commandant de la
Gendarmerie à cheval du N.-O.,
Circonscription H, White-Horse.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année terminée le 30 novembre 1900.

L'inspecteur James est parti d'ici le 17 février, et j'ai assumé ce jour-là le commandement de la subdivision de la route Dalton.

La subdivision, comme ensemble, donne de bien meilleures promesses que l'an dernier, et elle prend lentement mais sûrement de l'importance. Avec les opérations restreintes qui s'y sont faites déjà, elle a fait preuve d'une richesse minière et elle n'attend que la venue d'une bonne route ou d'un chemin de fer pour créer un mouvement. Ceux qui ont passé par la route Dalton remarquent le peu de difficulté qu'on a à surmonter ou de dépense qu'il y a à faire pour construire un chemin de fer. Les indices d'immenses dépôts de houille sont d'un grand encouragement pour l'entreprise.

### INDUSTRIE MINIÈRE ET NOUVELLES DÉCOUVERTES.

*Territoire du Yukon.*—J'ai été nommé conservateur des enregistrements miniers par le commissaire de l'or à Dawson en mars dernier. La région minière du Yukon sur la route Dalton est abandonnée en apparence. Dans les rapports annuels antérieurs venant d'ici, il a été question des différentes découvertes. On avait piqueté quatre creeks et fait enregistrer les claims. On n'a jamais fait beaucoup de travail sur les claims, mais l'or en a été extrait de la manière que le disent les rapports. C'est l'opinion de tous les prospecteurs que les claims ne sauraient donner de bons rendements qu'à la condition de les grouper ensemble et de les faire exploiter par des compagnies qui y travaillent avec des machines. Les creeks sont à plus de 150 milles du littoral, et les difficultés que l'on rencontre pour y arriver font du transport une affaire de grande dépense.

*District de Rainy-Hollow, C.-A.*—Il s'est fait beaucoup plus de déblaiement sur les claims de ce district que l'an dernier. Ce qui prouve le mieux la richesse minière de cette région c'est le claim de R. Kennedy, " le Calgary ", ou l'on a percé un tunnel de 24 pieds et où tous les essais du minerai révèlent une forte proportion de cuivre. On entrevoit déjà le moment où l'on fera des expéditions de minerai.

Les mineurs attendent avec impatience le chemin de voitures que l'on espère voir construire par l'administration de la Colombie-Anglaise de Rainy-Hollow en descendant la Klehini, jusqu'à l'endroit où elle joint la Chilcat à Wells. De Wells l'on pourrait expédier le minerai par des chalands jusqu'au littoral.

Les propriétés minières à la tête du creek Boulder sont aussi, dit-on, pleines de promesses, les essais ont produit de bonnes valeurs.

Il a été piqueté un grand nombre de nouvelles exploitations cette année, dans le voisinage immédiat des plus anciennes, et il s'est fait une nouvelle découverte plus à l'intérieur à un endroit situé à environ 10 milles des plateaux Mosquito, sur la route Dalton ; cet endroit se trouve du côté Alsek de la ligne de division.

*Subdivision minière de Porcupine, C.-A.*—C'est une subdivision qui vient de s'établir cet été depuis le rétablissement de la ligne frontière provisoire, et elle promet de devenir prospère en peu de temps. Elle comprend quelques creeks près de Porcupine et des nouvelles découvertes faites en amont de la rivière Chilcat.

L'on m'avait informé que des prospecteurs montaient la Chilcat cet été. En automne, on me fit rapport qu'on avait trouvé des creusages d'une grande richesse, et la course à l'or était en train.

Le 26 septembre, en compagnie du brigadier Todd et d'un gendarme, je suis parti pour parcourir ce nouveau pays, avec l'intention de m'enquérir de l'exactitude des rapports et de choisir un endroit convenable pour y établir un poste qui se chargeât de la perception des droits de douane. Nombre de prospecteurs y arrivaient, et j'ai trouvé que le meilleur endroit pour les rencontrer au passage était sur la frontière provisoire, au-dessus de Kluckivan. A cet endroit, je pris possession d'une réserve pour la gendarmerie, j'y établis deux gendarmes temporairement sous une tente, et on érigea ensuite une construction en charpente. W. H. Vickers, conservateur des enregistrements miniers pour la Colombie-Anglaise assigné à cette région nouvelle, y vint s'installer avant l'hiver jusqu'à la frontière provisoire, à cet endroit qu'on appelle maintenant Wells. Il y a eu trois creeks de piquetés au moment de l'affluence de cet automne. Ils portent le nom de Bear, Clear et Rose. Les premières découvertes se sont faites sur le creek Bear, dont l'embouchure est à environ quinze milles en amont de la rivière Chilcat, à partir du point où elle joint la Klelimi—et le claim Discovery ou Bear est situé à environ 15 milles en amont à partir de son embouchure.

Les découvertes ont eu lieu tard dans la soirée, et aucun des claims n'a eu d'exploitation d'importance, bien qu'on ait extrait une bonne quantité d'or de Discovery. Cependant, les prospecteurs disent tous du bien du district et il est riche en promesses.

Jusqu'à l'arrivée du capitaine Rant, aide du conservateur des enregistrements miniers pour la route Dalton, C.-A., j'avais rempli ces fonctions, à la demande du commissaire de l'or. Ceci a donné l'occasion aux mineurs de produire leurs réclamations ici, au lieu d'aller à Bennett, comme auparavant.

Jusqu'à novembre, le capitaine Rant a continué de remplir ses fonctions à cet endroit. Il s'est alors transporté à Wells, cet endroit s'adaptant mieux à son travail. On a donné aux fonctionnaires de l'administration de la Colombie-Anglaise toute l'assistance qu'on a pu.

### COLOMBIE-ANGLAISE.—FRONTIÈRE DU YUKON.

Le 4 septembre, M. J. White-Fraser, arpenteur fédéral, avec deux aides, un emballeur et un cuisinier, est passé par ici pour travailler à l'établissement de la frontière de la Colombie-Anglaise et du Yukon, sur la route Dalton.

Il a été placé une borne sur la rivière Alsek à environ cinq milles et demi au nord de Bear-Camp, et la ligne a été fixée à une distance de près de vingt milles à l'ouest de la route.

Le poste de Dalton-House, territoire du Yukon, est à moins de dix milles de cette frontière.

M. White-Fraser est passé pour s'en retourner le 10 octobre, et il compte revenir le printemps prochain pour travailler encore à cette affaire, où il lui reste à fixer la ligne à l'est de la route Dalton.

### LA QUESTION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE.

L'établissement de la frontière provisoire à fait devenir sol canadien une assez grande étendue de territoire que l'on avait jusqu'à présent reconnu comme faisant partie de l'Alaska. L'arpentage à cette fin a été fait aux mois de juin et juillet de cette année par la commission de la frontière. La ligne commence à un pic à l'ouest du creek Porcupine, et se dirige vers le nord vers un autre pic situé sur la rivière Klehini, et de là elle suit la rive droite de la rivière jusqu'à ce qu'elle se joigne à la rivière Chilcat, à environ un mille et demi en amont de Kluckwan, village de sauvages. La frontière de là se dirige vers le sommet d'un pic situé à l'est de la rivière Chilcat.

Ceci met Porcupine, McKinley, Calhoone et divers autres creeks sur le territoire américain, mais Glacier, Boulder, State et certains autres qui ont été piquetés suivant les lois des Etats-Unis sont actuellement en Colombie-Anglaise, et font partie de ce qu'on appelle la région de Porcupine, aux Etats-Unis, et il y en a une autre portion qui porte le même nom qui est dans la Colombie-Anglaise.

Au mois de septembre, une commission de la Colombie-Anglaise est arrivée à la route Dalton. Il y avait le juge Martin, le commissaire de l'or Grahame et son personnel, et ils ont établi leur camp du côté canadien de la frontière, près de Porcupine. La commission avait été nommée pour procéder à la rectification des titres acquis sur le creek Glacier et sur d'autres qu'on avait antérieurement considérés comme faisant partie du territoire des Etats-Unis. Les réclamants américains, cependant, ne se sont pas présentés, et l'opinion qui a cours parmi eux c'est qu'après une année la région va redevenir soumise à la jurisdiction des Etats-Unis. Ceci produit un état de choses très peu satisfaisant.

L'établissement de la frontière provisoire cependant rend les choses beaucoup plus satisfaisantes qu'auparavant. Jusqu'à cette année il n'y avait pas de ligne frontière bien définie, et on a piqueté de vastes étendues de terrains tant pour des placers que pour l'extraction du quartz.

Il y a eu beaucoup de découvertes de placers sur la rivière Big-Salmon depuis deux ans, et l'on a cru à un moment que cette partie du pays était sur territoire canadien, mais après les informations que m'ont données les arpenteurs, qui connaissent la région à fonds, et après les résultats obtenus des renseignements que j'ai pris, je découvre que toute cette région est du territoire des États-Unis.

CRIMINALITÉ.

Au cours de l'année écoulée il s'est commis beaucoup de crimes en cette région Il n'en a été amené devant moi que deux cas. Un sauvage du nom de Shod-a-akth a subi un procès le 30 mars pour vol d'un chien. Poursuite renvoyée, et à la même date un sauvage du nom de Yon-clisch a été condamné à une amende de $5.00 et aux frais pour fraude au détriment de la douane.

Dans le voisinage de Dalton-House, il y avait appartenant à certains prospecteurs des "caches" d'où quelques articles de peu de valeur sont disparus ; on soupçonna quelques sauvages, mais on ne put trouver de traces des objets volés. Il n'y a qu'un gendarme de stationné à Dalton-House et les sauvages sont disséminés sur une grande étendue de territoire, de sorte qu'il est impossible que le gendarme quitte son poste pour aller s'enquérir à fond de l'affaire.

Je puis dire ici que bien qu'il y ait si peu d'infractions de commises de ce côté-ci, toute la région de la route Dalton ne présente pas le même caractère. Il s'est commis des crimes bien graves du côté américain, que nous touchons de très près, et par lequel nous passons tout le temps. Il y a eu plusieurs meurtres dans l'année. Un homme et sa femme ont été tués sur l'île Sullivan par des sauvages. Dans ce dernier cas un sauvage appartenant à l'armée du Salut a fait des aveux en février dernier à Skagwany au capitaine de l'armée du Salut puis au maréchal. Ce sauvage a conduit une équipe d'éclaireurs à un endroit où les cadavres étaient enterrés, et quand on les exhuma on trouva que l'homme avait reçu un coup de feu dans la tête et la femme également, avec de plus la gorge ouverte. Quatre sauvages se sont trouvés impliqués dans la commission de ce crime et on les arrêta. Il paraît qu'on ne s'aperçut pas de la disparution de l'individu et de sa femme, qui étaient très peu connus, et l'on n'aurait jamais rien su de l'affaire si ce sauvage n'avait pas fait des aveux.

Une autre découverte effrayante eut lieu en juillet à quelques verges de la route Dalton, pas loin de Longbridge. On trouva deux cadavres dans un état de décomposition quelque peu avancé par pur accident dans un fourré où ils étaient bien sûr depuis l'automne dernier. C'étaient les cadavres de Metcalfe et Nelson, qui avaient parcouru le pays comme trappeurs et prospecteurs. On dit que les sauvages les ont tués parce qu'ils s'établissaient sur leurs chasses. Les autorités américaines ont inhumé les cadadres à l'endroit où on les avait découverts, et c'est tout ce que j'ai appris de l'affaire depuis. Au

creek Porcupine un nommé Phil. Gosby a tué un nommé Campbell. Gosby s'est livré et fut conduit à Juneau, où il attend son procès qui se passe ce mois-ci, je crois.

Les sauvages qui figurent dans les cas ci-dessus sont tous de la tribu des Chilcats, qui continuent depuis des années à se signaler par leur ivrognerie et leur mépris des lois en géneral. Ces Chilcats passent souvent par ici pour aller voir la tribu des Sticks et y faire du troc à l'intérieur, et nous leur tenons bien tête chaque fois. Les deux sauvages qui furent amenés devant moi en mars et dont j'ai déjà parlé étaient de la tribu des Chilcats. C'est là un résultat provenant de notre vigilance qui ne saurait manquer de produire de l'effet à l'avenir parmi eux.

ROUTES.

L'administration de la Colombie-Anglaise a ouvert une nouvelle route de Porcupine à ce poste au cours de l'été. Cette route passe le creek Glacier ; il a été construit des ponts de piétons pour traverser les cours d'eau et les rivières, et les gens peuveut ainsi, quand ils voyagent à pied, atteindre Rainy-Hollow pendant la saison des eaux hautes.

A raison du mécontentement causé par les taux de péage élevés que réclame la Compagnie commerciale de Porcupine pour passer par sa route, les mineurs cet automne se sont ouvert eux-mêmes une route d'hiver entre Porcupine et Haines. Cette route suit le cours de la Klehini jusqu'à près de trois milles de son embouchure, de là elle traverse la ligne de division pour atteindre la rivière Big-Salmon, et de là suit le cours de la Chilcat. Nos patrouilles allant à Haines cet hiver vont s'arrêter au poste de Wells. On réduit ainsi de beaucoup la dépense, et l'on fait la patrouille régulièrement sur la rivière Klehini, qui fait frontière.

Il est bien à désirer qu'on ait une route sur la rive gauche de la Klehini qui soit toute entière sur le territoire canadien. Si on en faisait un chemin de voiture cela aiderait grandement au développement du pays, vu que l'on pourrait ainsi ouvrir les riches découvertes de quartz de Rainy-Hollow et de la tête du creek Boulder, et qu'on pourrait l'utiliser pour y expédier le minerai. On peut très bien transporter le fret entre l'embouchure de la Klehini et le littoral au moyen de chalands et de bateaux-brouettes. L'on m'informe que l'an prochain l'on va mettre un de ces bateaux sur la rivière.

Je crois qu'on a fait de très fortes recommandations à l'administration de la Colombie-Anglaise pour lui démontrer la nécessité qu'il y a de construire ce chemin de voitures. Il est très important, au point de vue de la douane, que cette route s'ouvre et l'on pourrait y faire régulièrement la patrouille.

CHEVAUX.

Il y a ici trois chevaux et un mulet : deux sont des chevaux de trait et le troisième : un cheval de selle. Il nous faut plus de chevaux de selle pour notre travail de l'été. Cette année j'ai dû me servir de chevaux de trait pour monter à cheval, et quelquefois j'ai du me procurer un cheval de rechange.

J'attire votre attention sur l'à-propos qu'il y a de n'avoir pour ces postes détachés que les meilleurs chevaux, grands, pour passer à gué les cours d'eau. Du reste les frais d'hivernage sont si élevés qu'il n'est pas avantageux de garder une bête de peu de valeur.

Le cheval n° de matricule 84, par exemple, est de beaucoup trop petit pour le travail qu'on en attend. Les gros chevaux de trait et le mulet ne sauraient se remplacer.

ARMES.

Les armes ont passé chaque semaine à l'inspection ; on les a tenues propres et en bon état de service.

SERVICE POSTAL.

Notre bureau de poste le plus rapproché est à la Mission Haines, Alaska, à 50 milles de ce poste. Un service de quinze jours se fait d'ici, la patrouille arrivant à Haines le 1er et le 15 de chaque mois.

Sous ce rapport on parviendrait à réduire considérablement les frais de cette patrouille si vous consentiez à engager comme gendarme surnuméraire un sauvage bon canotier et connaissant bien la rivière. Il pourrait demeurer au poste de Wells et l'on pourrait en tout temps avoir recours à lui pour compléter des patrouilles allant en amont comme en aval de la rivière. Notre gendarme pourrait l'accompagner avec le courrier à chaque voyage. On devrait prendre ces dispositions dès que la Chilcat sera ouverte au trafic. Nous aurons alors pour relier ce poste-ci avec Wells une patrouille de gendarme à cheval.

### FOURRAGE.

Le foin qu'on nous a fourni cette année est de première qualité ; l'avoine et l'ensilage son aussi très bons. On a tout bien emmagasiné.

### APPROVISIONNEMENTS.

C'est la *Porcupine Trading Company* qui nous fournit nos provisions, et elle continue à nous donner bonne satisfaction.

### POISSON, GIBIER ET PELLETERIES.

La montée du saumon cette année a été égale à ce qui se produit habituellement. Le gibier de toute espèce continue d'être abondant. Dalton et C[ie] ont fait la saison passée un commerce de fourrures assez réussi.

Au cours d'une patrouille à Bear creek, j'ai vu passer pas moins de cent chèvres dans la même bande. Deux hommes ont quitté le camp et ont réussi à en tuer six en un jour.

### SAUVAGES.

Les sauvages de Dalton-House, de la tribu des Sticks, se conduisent très bien et ne nous donnent que peu d'embarras.

Les Chilkats ont donné une grande fête cet automne à Kluckwan. Ils y ont invité les sauvages de tous lieux ; il y en avait beaucoup de Sitka et d'autres endroits du littoral de l'Alaska. Il y en avait aussi quelques-uns qui venaient de l'intérieur. Sauf une affaire de coups de couteau qui était la suite d'une ancienne rancune, la fête s'est passée paisiblement.

### DOUANE.

J'ai perçu la somme de $1,954.02 en droits de douane au cours de l'an dernier.

Des animaux de boucherie au nombre de 431 sont passés par la route Dalton durant la saison passée. Suit l'ordre et la destination des expéditions :—

| Date. | Nombre de bestiaux | Propriétaires. | Observations. |
|---|---|---|---|
| 2 juillet... | 50 | Porcupine Trading Co... | Animaux des Etats-Unis transportés en transit d'ici aux endroits du Yukon inférieur. |
| 4 juillet... | 154 | " " ... | Même chose. |
| 5 août.... | 144 | E. G. Beer.... ....... | Bétail canadien en douane à destination de Dawson |
| 21 " ... | 16 | McQuarrie & McLennan. | " " " " |
| 4 sept...... | 67 | J. McDade.............. | " " " " |
| Total..... | 431 | | |

La forte augmentation de bétail canadien expédié fait voir que les éleveurs de bétail canadien se rendent compte de l'importance du commerce du nord.

POSTES DETACHÉS ET BATIMENTS.

*Le poste de la route Dalton* a subi des améliorations qui ont ajouté au confort qu'on y trouve et à l'apparence générale qu'il présente.

Il a été fait en ligne avec l'écurie une charpente solide en perches et en rondins, et on y a étendu dessus la grande tente pour le foin. Ceci ajoute à sa capacité et à sa durabilité. Cela fait maintenant plus que répondre à nos besoins.

On a complété, sauf le toit, un bâtiment de 25 x 30, avec cinq pieds d'élévation du sol au plancher. On l'a discontinué quand on a reçu les ordres d'en agir ainsi.

On a complété un bâtiment avec toit en perches et en terre pour l'usage des gendarmes surnuméraires sauvages. L'an dernier ces gens vivaient sous une tente durant leur séjour ici.

On a parachevé un chenil de 20 x 30 avec huit pieds d'un plancher à l'autre, et à deux étages avec mur de division de 4 pieds. On n'a pas fait le toit, le haut devant servir pour l'alimentation des chiens. De la grosse neige et des tempêtes ont arrêté le travail de cette bâtisse, et l'on tient les chiens sous la tente du foin.

Le poste de la route Dalton est vis-à-vis le point le plus reculé à l'intérieur de la frontière sur cette route, et l'on en aura toujours besoin pour la douane.

*Poste détaché de Dalton-House*, sur la rivière Alsek, est à environ 75 milles dans l'intérieur, et possède un gendarme et un surnuméraire sauvage. On ne peut faire que peu de travail de patrouille, parce qu'on ne peut laisser le poste pendant un temps quelconque, et comme il ne s'y trouve pas de chevaux, on ne peut y faire des routes bien longues à cause des rivières.

Le 2 mai je reçus de vous des instructions me commandant de faire faire le recensement de cette partie du Yukon que comprend mon district. Malheureusement, c'était une bien mauvaise saison, il y avait certaines parties du pays qui étaient découvertes et il y en avait d'autres ensevelies sous la neige profonde. Je suis parti en compagnie du gendarme Acland, avec des chiens et un traîneau de Dalton-House ; et nous avons fait un dur voyage, obligés que nous étions parfois de traîner les chiens et le traîneau. En dépit de ceci, le voyage s'est fait en deux jours—j'avais porté des lunettes fumées pour me garantir de la neige fondante et éclatante pour les yeux, et nonobstant cette précaution j'ai été pris de conjonctivite, ce qui m'a retenu deux jours et demi. Rendu à Dalton-House j'ai trouvé, comme je m'y attendais, la neige presque partie. On n'a pu se servir de traîneau que pour environ quinze milles sur la route vers le nord, et de là au village sauvage de Hootchi il y avait environ 150 milles. Il a fallu faire des paquetons pour faire porter les provisions par les chiens, et en faisant des relais et laissant des caches derrière nous, nous avons pu atteindre Hootchi. Ici Dalton et Cie avaient hiverné leurs chevaux, et j'avais fait à l'avance des arrangements avec eux pour avoir pour la patrouille deux chevaux de selle et un pour porter le fardeaux.

Le gendarme Pringle et le surnuméraire le docteur Scotil ont fait tout le voyage, distance de 600 et quelques milles, en un mois, au cours duquel ils sont allés virtuellement à tous les campements sauvages dont ils ont pu entendre parler.

On a construit cet été un chenil de bonnes dimensions pouvant loger six ou huit chevaux ; c'était un besoin urgent pour l'été, les moustiques étant si méchants que les chevaux ne voulaient pas manger dehors.

*Poste détaché de Wells.*—Trouvant que nombre de gens montaient la Chilcat aux riches placers des creeks Been and Clear dont on parlait, j'ai établi un poste de deux hommes à la frontière sur la rivière Chilcat, à environ deux milles en amont de Kluckwan, dans le but d'y percevoir les droits de douane, etc. On les installa temporairement sous la tente, et comme on ne pouvait pas se procurer dans le voisinage des billots convenables pour bâtir, j'ai fait ériger une construction en charpente de deux étages de haut, de 14½ x 18, avec 8½ pieds du plancher au plafond en bas, et 4 pieds du plancher aux chevrons en haut. Les murs ont été faits en bois redoublé, avec du papier goudronné entre deux, et le toit fut fait en planches serrées et couvert en bardeaux. Toute la construction, avec tables, lits, tablettes, etc., a coûté $350, y compris les gages d'un charpentier.

La construction va répondre aux besoins pour l'hiver. Du moment qu'on va pouvoir y transporter du bois de service en canot de la mission Haines, je recommanderais qu'on

y construise trois autres bâtiments : logement des officiers, chambre de troupe et cuisine avec magasin. La construction actuelle conviendrait très bien pour un bureau, ce qui ferait de nouveaux quartiers généraux pour la route Dalton. Si l'on fait cela, je crois qu'on fera plus que compenser le coût des constructions de diverses manières au cours de l'année.

### DISCIPLINE ET CONDUITE.

La discipline et la conduite des membres de cette division ont été excellentes. La plupart des gendarmes sont des recrues, et l'on s'est senti du manque de sous-officiers.

Je désire attirer à cet égard votre attention sur les sujets suivants : Le brigadier Todd, n° de matricule 1743, qui m'a beaucoup aidé en se chargeant du travail du dehors, ce qui m'a permis de consacrer plus de temps au bureau et aux voyages. Le brigadier Todd a bien du service à son actif au Yukon : il était sur le sommet de Chilcoot en 1898. Je suggérerais qu'il fut promu au grade de maréchal des logis.

Aussi le gendarme Pringle, J. A., n° de matricule 2702, préposé au poste détaché de Dalton-House. Il a environ 10 ans de service dans la troupe. C'est un homme compétent et tout à fait de confiance. Je vous le signale tout particulièrement pour l'avancement.

Le gardarme Hoskin, T.J.B., n° de matricule 3128, a été occupé à faire du service spécial au bureau de ce poste depuis un an, il a fait son service pendant ce temps d'une façon absolument satisfaisante.

### OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les creusages des américains du district de Porcupine ont donné des résultats superbes cette année. Sur le creek Porcupine il y a actuellement des machines à l'œuvre, et le résultat a démontré qu'on avait fait un très bon placement. Les creeks se déversant dans le Porcupine ont aussi fait de bonnes preuves, ensemble avec les creusages plus récents en haut de la rivière Big-Salmon. Dans plusieurs endroits sur ces creeks la couche de roc est épaisse, mais où elle est riche on trouve à environ quinze pieds de la terre à laver qui donne un bon rendement.

Il y a une autre difficulté, c'est la manutention des gros cailloux, pour lesquels il faut des grues. Cependant les claims sont bien grands—20 acres. C'est estimer bas la production de Porcupine-Creek que de la mettre à $75,000 pour cette année. C'est beaucoup quand on considère qu'il n'y a eu que quelques claims d'exploités.

Les riches dépôts de minerai de Rainy-Hollow, contenant de bonnes proportions de cuivre, ont reçu cette année la visite d'experts qui en parlent favorablement.

Le groupe Prétoria, appartenant à messieurs Monk et Cie, a reçu une mention spéciale de M. Robertson, le minéralogiste de l'administration de la Colombie-Anglaise.

On entrevoit de grosses expéditions de minerai, et une exploitaton un peu plus complète révélerait de plus grands gisements.

J. J. McArthur, arpenteur fédéral, avec six hommes et quinze chevaux, est passé par ici le 11 jüillet en route pour la rivière Blanche ; il revient par Hootchi et Five-Fingers.

On tient un registre des noms de tous ceux qui passent pour entrer dans le territoire ou en sortir. On tient aussi compte de tous les chevaux et bestiaux qui passent, on en donne la race et les propriétaires. Au poste de Wells on tient un registre des noms de ceux qui montent ou qui descendent la rivière Chilcat.

Ci-joint le rapport médical du poste.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. M. FRASER, *aide-chirugien*,
Commandant à la route Dalton.

# ANNEXE D.

## RAPPORT MÉDICAL ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN L. A. PARÉ.

WHITE-HORSE, TERRITOIRE DU YUKON, 1er décembre 1900.

A l'Officier commandant la division H
de la gendarmerie à cheval du N.-O., à White-Horse.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre par les présentes mon rapport annuel pour l'année terminée le 30 novembre 1900.

La santé des gendarmes de cette division a été remarquablement bonne durant l'année. Il n'y a eu que peu d'accidents de quelque importance que je puisse être appelé à consigner, et aucun n'a touché sérieusement à l'efficacité de ceux qui furent atteints de façon a nuire à leur service futur.

Je regrette qu'on n'ait pas plus mis à exécution mes recommandations de l'an dernier au sujet de la variété plus grande que l'on devrait donner aux rations de la troupe. Je me permets de presser encore pour qu'on fasse quelque chose en ce sens.

Il n'y a pas de doute que la variété de la diète n'est pas suffisante.

Les gendarmes ont bien apprécié ce qu'on y a ajouté cette année en donnant des tomates en conserve, des marinades et de la confiture. Ceci a eu grand effet tant au moral qu'au physique—cela réchauffe, si je puis m'exprimer ainsi—et a eu l'effet de leur relever l'esprit et le moral en général, quand ils ont vu que ceux à qui ils répondent et qui ont droit à leur énergie et à leur travail pour le public qu'ils représentent ont à cœur de leur procurer du confort.

Je me suis efforcé de démontrer dans mon rapport de l'an dernier qu'il n'en coûterait pas beaucoup plus de varier l'ordinaire. Et il n'y a pas de doute que ceci serait de nature à rendre meilleur l'état sanitaire de la troupe. Il y aurait moins de troubles gastriques, ou pas du tout, provenant de cette source du moins.

Il est très remarquable que ceux à qui leur état permet de prendre un ordinaire plus varié souffrent moins de troubles gastriques. Je vais dans ce rapport m'efforcer, si possible, de renchérir sur mes recommandations de l'an dernier et de les mieux développer. Les rations sont abondantes et de bonne qualité, mais elles ne sont pas aussi variées qu'elles devraient l'être, et je désire insister sur ce point que la variété peut s'obtenir sans plus de dépense et avec plus d'avantage pour la santé, et conséquemment, suivant moi, on arrive par là à rendre le service plus efficace.

Je considère que cette question d'ordinaire est de la plus grande importance. L'ordinaire touche le soldat non seulement au physique, mais aussi l'affecte au point de vue de la discipline. Les malaises gastriques et toutes les indispositions agissent sur le cerveau et sur les dispositions mentales et morales de l'individu. Un individu en bonne santé est bien disposé, et il s'en suit (car c'est là le résultat de l'expérience) qu'avec de la santé on n'a comparativement plus de soucis, et le devoir, quelque sévère et ardu qu'il soit, devient plus léger. Ceci est vrai par tout le monde, mais il l'est d'avantage dans ces latitudes septentrionales, où il faut tant de choses pour recupérer la déperdition qu'occasionnent des conditions climatériques spéciales, et les conditions de la vie en général : l'isolement, la monotomie, le manque de diversion, les privations, etc. Pour un homme en bonne santé et bien disposé les plus grandes difficultés ont un charme, elles donnent au devoir une saveur particulière ; mais la moindre perturbation dans les organes de la digestion vous fait tout trouver désagréable, difficile et ardu. L'enthousiasme qui fait que tout est aisé, agréable, et rend les difficultés acceptables, disparaît entièrement.

La question de la cuisine et du cuisinier est en elle-même sérieuse et importante, et elle tient une large place quand on s'occupe de la santé et de l'économie. Il faut avoir

de bons cuisiniers. La cuisine, je le sais, est un perfectionnement que les hommes ont créé, mais j'ai la satisfaction de dire qu'elle fait perdre bien des rations, et est une source d'ennuis pour tous ceux qui y sont intéressés. Je n'hésite pas à recommander qu'on engage de bons cuisiniers, et ceci au point de vue et de l'économie et de la santé.

Je suggérerais de faire remodeler toute la liste des rations par une commission d'officiers de la gendarmerie, qui s'occupant bien de la question économique comme des nécessités du service, arrangeraient l'affaire de manière à produire un menu de semaine, ayant certains articles à certains jours de façon à assurer une variété satisfaisante. On pourrait retrancher quelque peu sur la quantité de certaines rations actuelles pour compenser certaines autres choses qu'on ajouterait. Je pourrais moi-même dans le moment parcourir toute la liste, en ajoutant ou retranchant, mais la chose impose tant de considérations (les lieux, le devoir, les saisons, etc.), que seul je pourrais omettre bien des possibilités qu'il faut considérer. On pourrait nommer plusieurs commissions, soit une par circonscription, dont la décision ou les conclusions pourraient être transmises pour qu'il y fut donné une dernière considération. Ce plan n'occasionnerait aucune dépense additionnelle, et par ce moyen on pourrait établir une nomenclature de rations pratique et bien meilleure, assurant une variété plus appétissante et plus hygiénique, sans oublier, comme je l'ai dit, la question économique. Ce menu serait apprécié, et les résultats en seraient pour le mieux à tous les points de vue. Le mode de distribution devrait également occuper l'attention des commissions.

On perd tous les jours beaucoup de rations parce quelles sont mal apprêtées et quelquefois parce qu'elles sont mal servies. Les anciens de la troupe savent bien que ceci est vrai, et d'après une expérience de plus de treize ans de service dans la gendarmerie, j'affirme que les gendarmes et les officiers visent d'abord à l'efficacité dans le service, puis à l'économie qui puisse aller de pair avec l'efficacité, et je n'ai aucun doute que si l'on laissait à ces commissions la question de la variété des rations et du mode de les distribuer il n'en résulterait que du contentement.

Je puis paraître exagérer le mal qui peut provenir du manque de variété dans l'ordinaire et de la manière de l'apprêter, quand j'ai déjà dit au commencement de mon rapport "que la santé des hommes a été remarquablement bonne", mais permettez-moi d'attirer votre attention sur le grand soin que l'on a de ne choisir pour cette troupe que des hommes de première classe comme constitution. A part cette supériorité physique chez nos hommes, il faut aussi considérer qu'ils ne s'en tiennent pas exclusivement aux rations qu'on leur distribue, mais qu'ils s'achètent des douceurs tels que fruits, lait, crème (car on ne leur distribue ni lait ni crème). C'est tous les jours bien amusant de les voir aller à leur salle d'ordinaire, avec des boîtes de pois, de maïs, des fruits, de la crème, du lait, des flacons de cornichons, des sardines, etc. Les voir en agir ainsi avec tant d'entrain suffit à démontrer leurs bonnes dispositions quand leur solde, comparée aux gages que l'on donne en ce pays, est si minime. C'est un témoignage éloquent du bon esprit et de la discipline qui règnent dans la troupe.

Il y a cependant parfois des plaintes, et je crois qu'à certains moments il y a chez eux le sentiment que ceux qui sont chargés de leur bien-être et de leur confort devraient sur ce point s'occuper davantage de leurs intérêts immédiats de la manière que j'ai tenté de l'indiquer.

Je vous prie d'en appeler à certains faits qui plus d'une fois sont tombés non seulement sous mes yeux mais sous les vôtres et sous ceux de tous les hommes de cette circonscription. Lorsque, comme la chose est arrivée, il a fallu engager temporairement des journaliers, et que les journaliers engagés ont partagé l'ordinaire des gendarmes de la troupe, il s'en est suivi invariablement des plaintes et du mécontentement, et en plusieurs circonstances ces journaliers ont abandonné l'ouvrage, parce qu'ils n'étaient pas satisfaits de l'ordinaire de la gendarmerie.

La question de l'approvisionnement d'eau va être facile à résoudre. Il y a dans le voisinage immédiat quelques cours d'eau de montagne qui réunissent toutes les qualités d'une eau potable idéale. On peut facilement les détourner et les mettre à portée de servir aux besoins de la caserne, et venant d'une hauteur convenable, elles auraient une valeur incalculable pour nous protéger contre les incendies.

Je ne crois pas qu'il soit à propos de se servir de l'eau de rivière pour boire. On prétend généralement qu'elle est délétère pour les reins, mais ce n'est pas pour cette

raison que j'y ai des objections ; cette raison je ne l'ai pas approfondie vu que je n'ai pas eu le temps d'examiner la question ; mais à raison d'autres conditions, on ne saurait s'y fier. Elle est périodiquement sujette à de grands changements de niveau. Il y a une différence de douze à quatorze pieds entre les deux niveaux extrêmes. Ceci est en soi une objection, car non seulement cela maintient l'eau boueuse, désagréable à boire, et peu appétissante, durant plusieurs mois de l'année, mais encore elle charrie avec elle de grands éléments de dangers. La rivière, en effet, s'étendant sur une grande surface de terrain ou bêtes et gens ont d'abord marché et même campé, ne peut manquer de charrier beaucoup de matière animale et des détritus de toute sorte, des excréments humains ou animaux, de l'eau sale des maisons, des matières organiques décomposées, des feuilles ou du bois pourri, etc. Les puits également sont un moyen d'approvisionnement d'eau qui offre des objections à bien des points de vue. Les puits peu profonds sont des sources douteuses pour les raisons que je viens de donner, et ce serait particulièrement le cas en l'espèce, vu que le sol est très poreux, la saleté et certains germes se frayeraient bien sûr un chemin pour arriver jusqu'à la prise d'eau.

A raison des sources d'approvisionnement d'eau idéale que nous avons dans notre voisinage immédiat, il faudrait laisser de côté les deux milieux dont je viens de parler, et les autorités et les citoyens devraient faire ensemble un effort pour avoir cette eau sans égale. D'après les renseignements que j'ai pris, je crois que l'on en aurait assez pour les besoins présents et au moins prochains de la ville. Sur ce point, néanmoins, il faudrait avoir l'opinion d'un ingénieur.

Le changement du poste de Tagish à cet endroit dans la plus mauvaise saison de l'année a bien donné la mesure de la vigueur et de l'endurance de nos hommes, qui ont surmonté toutes les difficultés avec des cœurs joyeux. Bien que notre liste de malades se soit quelque peu grossie par les misères inusitées, il ne faut pas s'en étonner, car on a pris les hommes de quartiers bien chauffés et confortables pour les mettre coucher sous la tente, et la plupart d'entre eux étaient nouveaux dans le pays et pas encore acclimatés. Aux premiers jours du déménagement, ils ont été exposés à une température humide, crue et froide, et depuis ils ont souvent travaillé des heures durant dans des positions exposées aux quatre vents, telles que le toit des bâtiments, etc., et par des températures baissant jusqu'à quarante-cinq degrés au-dessous de zéro.

Comme l'on pouvait s'y attendre, les cas qui ont exigé des soins, ont été surtout des rhumes, de la toux, des maux de gorge et autres indispositions résultant de ce qu'ils ont dû nécessairement s'exposer à l'intempérie de la saison.

En dépit de tout le soin que l'on prend pour choisir nos hommes, il y a eu deux cas de rhumatisme parmi les recrues. Ces deux hommes avaient déjà, avant d'entrer dans la troupe, eu de ces attaques ; ceci est presque inévitable, et le chirurgien examinateur ne peut pas toujours en être tenu responsable. Des individus de bonne apparence d'ailleurs ne manifestent pas de symptômes des maladies qu'ils ont dans le système plutôt à l'état de diathèse qu'à l'état de maladie, et la découverte de la maladie dépend beaucoup de la candeur de la recrue qui se présente.

Du 7 juillet au 31 octobre j'ai été plus ou moins absent au service spécial de quarantaine. Durant le premier mois j'ai été stationné à Caribou, et j'ai pu voir à toutes les charges de mon service comme chirurgien de gendarmerie ; mais à la fin d'août on a cru bon d'établir la quarantaine à la frontière, et il m'a été impossible de m'occuper de mon service à la gendarmerie.

Je n'ai qu'un cas de petite vérole à consigner, ç'en est un qui est venu à notre connaissance le 14 novembre dernier. Le malade va bien et est encore isolé. On a pris toutes les précautions pour empêcher la maladie de se propager.

Tous les hommes du poste ont été vaccinés ; un bon nombre l'ont été deux fois, et quelques-uns une troisième fois. Il y en avait parmi les nouveaux venus qui ne l'avaient pas encore été. Je recommande que toutes les recrues qui ne sont pas vaccinées le soient en entrant dans la troupe, surtout celles qui viennent dans ce pays, où l'on en a besoin pour prendre immédiatement du service, et où elles sont exposées à tout moment au contact des germes de la maladie. L'effet de l'opération cause une perte de temps plus ou moins grande, comme cela est arrivé pour plusieurs de nos hommes qui, après avoir été vaccinés, sont devenus impropres au service.

Au sujet de mes observations sur le nombre des rhumes, toux, etc., je désire faire remarquer qu'il n'y a pas de chaussure ici pour protéger les pieds contre la neige fon-

dante par le temps doux ; dans les courses ordinaires qu'ils font sur la rivière les hommes sont toujours exposés à marcher dans une flaque d'eau ou de neige fondante. Je recommande fortement la distribution de caoutchoucs semblables à la sortie de 1899. Ces caoutchoucs ont démontré que c'était là la seule chaussure qui pût tenir les pieds secs dans les conditions où se trouvent les gendarmes parfois. Je crois que le rapport du surintendant Wood pour 1898 a recommandé ces caoutchoucs comme étant absolument nécessaires chaque année.

Le nouveau poste a une situation pittoresque sous le versant des montagnes, sur un sol de gravier poreux, bien estompé d'arbres. Je n'ai pas eu d'occasion de faire l'inspection du site avant qu'il ne fut couvert de neige, mais d'après la connaissance que j'ai du voisinage, je n'ai pas de doute qu'il ne soit très désirable comme site pour une caserne, c'est-à-dire au point de vue sanitaire.

Les nouveaux bâtiments sont chauds et vastes, et ne peuvent être que confortables. Notre infirmerie est aussi très commode, bien que petite, mais à moins d'événement bien imprévu, elle suffira amplement aux besoins du poste.

Notre approvisionnement de médicaments est de bonne qualité ; pour la quantité il va en falloir un peu plus ; cependant je vais faire une réquisition pour l'année qui suit.

Il va nous falloir un peu d'articles pour notre matériel d'hôpital. Je ferai une réquisition pour cela également. Durant l'année j'ai dû donner des ordonnances pour tout un nombre de sauvages indigents,— leurs maladies étaient les indispositions ordinaires, la phtisie et les scrofules surtout.

L'avancement du gendarme Lee J., n° de matricule 3186, va m'aider beaucoup à faire mon service. Je suis très heureux de cette promotion, non seulement parce qu'elle avance les intérêts du service, mais le gendarme Lee l'a bien méritée par la manière fidèle et intelligente dont il fait son service et l'intérêt qu'il porte à tout ce qui y a trait.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. A. PARÉ,
*Aide-chirurgien.*

| Maladies. | Nombre des cas. | Nombre de jours. | Durée moyenne | Observations. |
|---|---|---|---|---|
| Atrophie de l'ongle de l'orteil | 1 | 1 | ...... | Rétabli et retourné au service. |
| Angine de poitrine | 1 | 9 | ...... | ″ ″ |
| Abscès | 1 | 8 | ...... | ″ ″ |
| Orteil écrasé | 1 | 4 | ...... | ″ ″ |
| Main écrasé | 1 | 3 | ...... | ″ ″ |
| Bronchite | 2 | 11 | 5½ | ″ ″ |
| Brûlures | 2 | 17 | 8½ | ″ ″ |
| Bile | 1 | 5 | ...... | ″ ″ |
| Rhumes | 37 | 94 | 2⅔ | ″ ″ |
| Coupures | 8 | 25 | 3 | ″ ″ |
| Constipation | 4 | 7 | 1¾ | ″ ″ |
| Cellutite | 2 | 8 | 4 | ″ ″ |
| Diarrhée | 9 | 11 | 1⅕ | ″ ″ |
| Débilité | 3 | 13 | 4⅓ | ″ ″ |
| Mal d'oreilles | 1 | 2 | ... | ″ ″ |
| Eczéma | 1 | 1 | ...... | ″ ″ |
| Engelures | 2 | 36 | 18 | ″ ″ |
| Gonorrhée | 9 | 38 | 4¼ | ″ ″ |
| Troubles gastriques | 30 | 75 | 2½ | ″ ″ |
| Hémorroïdes | 3 | 3 | 1 | ″ ″ |
| Mal de tête | 3 | 3 | 1 | ″ ″ |
| Trouble au cœur | 1 | 10 | ...... | ″ ″ |
| Inflammation, oreille | 1 | 1 | ...... | ″ ″ |
| Blessure à l'épaule | 1 | 4 | ...... | ″ ″ |
| Ongle incarné | 1 | 1 | ...... | ″ ″ |
| Jaunisse | 1 | 14 | ...... | ″ ″ |
| Trouble au rein | 1 | 4 | ...... | ″ ″ |

| Maladies. | Nombre des cas. | Nombre de jours. | Durée moyenne. | Observations. |
|---|---|---|---|---|
| Clou dans le pied | 2 | 8 | 4 | Rétabli et retourné au service. |
| Nervosite | 1 | 1 | ...... | " " |
| Névralgie | 3 | 14 | 4⅔ | " " |
| Orchite | 1 | 18 | ...... | " " |
| Mal au dos | 1 | 1 | ...... | " " |
| " genou | 1 | 4 | ...... | " " |
| Pustule | 1 | 6 | ...... | " " |
| Amygdalite | 1 | 7 | ...... | " " |
| Rhumatisme | 5 | 16 | 3⅕ | " " |
| Ophtalmie neigeuse | 1 | 2 | ...... | " " |
| Mal aux lèvres | 2 | 17 | 8½ | " " |
| Mal à la gorge | 1 | 12 | ...... | " " |
| Bubon sympathique | 1 | 13 | ...... | Encore sous traitement. |
| Sciatique | 2 | 8 | 4 | Rétabli et retourné au service. |
| Synovite | 1 | 14 | .... | Gend. Ambrose, n° de mat. 3204, transféré au dépôt pour changer de traitement au 15 mai 1900. |
| Effort | 8 | 14 | 1¾ | Rétabli et retourné au service. |
| Enflure, visage | 1 | 7 | ... | " " |
| Effort | 2 | 16 | 8 | " " |
| Mal de dents | 3 | 3 | 1 | " " |
| Urétérite | 1 | 22 | ...... | " " |
| Vaccination | 51 | 1 | 1 | " " |
| *Prisonniers.* | | | | |
| Meurtrissures | 1 | 1 | .... | " " |
| Abcès, dent | 1 | 3 | ...... | " " |
| " doigt | 1 | 1 | ...... | " " |
| Coupures | 6 | 18 | 3 | " " |
| Rhumes | 5 | 12 | 2⅙ | " " |
| Diarrhée | 2 | 2 | ...... | " " |
| Eczéma | 1 | 1 | ..... | " " |
| Alcoolisme | 1 | 1 | ...... | " " |
| Fracture, métacarpe | 1 | 26 | ...... | " " |
| Trouble gastrique | 8 | 19 | 2⅓ | " " |
| Hémorroïdes | 1 | 1 | ...... | " " |
| Engourdissement | 1 | 1 | ...... | " " |
| Débilité nerveuse | 2 | 5 | 2⅕ | " " |
| Paralysie | 1 | 1 | ...... | " " |
| Testicule enflée | 1 | 3 | ...... | " " |
| *Civils.* | | | | |
| Broncho-pneumonie | 1 | 24 | ...... | Rétabli. |
| Constipation | 1 | 1 | ...... | Dép. des Travaux publics, rétabli. |
| Coupures | 3 | 3 | 1 | " " |
| Morsure de chien | 1 | 1 | ...... | " " |
| Constipation | 1 | 3 | ...... | Ex-gend. Dunn, envoyé à Soryhern, Calif., par souscription produite par un concert donné par la division H. |
| Scorbut | 1 | 25 | ...... | Femme rétablie. |
| Blessure, plomb de chasse | 1 | 18 | ..... | Rétabli. |
| Parturition | 2 | 11 | 5½ | L'une est morte, l'autre rétablie. |

# ANNEXE E.

## RAPPORT MÉDICAL ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIENS M. FRASER.

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
POSTE DÉTACHÉ DE LA ROUTE DALTON,
6 décembre 1900.

A l'Officier commandant la
Division H de la gendarmerie à cheval du
Nord-Ouest à White-Horse.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de santé de ce poste pour l'année expirée le 30 novembre 1900.

La santé des membres de ce poste a été en termes généraux très bonne, comme le fait voir la liste de maladies ci-jointe. Il ne s'y trouve pas de cas qui méritent de mention spéciale, vu que comme résultat général tous les malades se sont rétablis.

Le 17 juillet j'ai reçu de vous instruction de vacciner tous les membres du poste de Dalton, ce que j'ai fait en recevant le vaccin. J'ai depuis ce temps fait la visite médicale de tous ceux qui sont entrés au Yukon, mais vu que le gros des voyageurs va probablement passer par le poste de Wells pour monter la rivière Chilcat, je n'aurai plus la même facilité de voir tout le monde, à moins que vous ne décidiez de me stationner là l'an prochain.

On a aussi prêté attention à l'examen des chevaux et du bétail qui passaient, pour constater s'ils n'avaient pas de maladies contagieuses.

Il va falloir un nouvel approvisionnement de médicaments et d'appareils de pansement pour compléter l'assortiment de la pharmacie. Je maintiens cet assortiment aussi faible que possible.

Suit la nomenclature des maladies traitées durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

S. M. FRASER,
*Aide-chirurgien.*

RAPPORT annuel du poste de la route Dalton.

| Maladies. | Nombre de cas. | Nombre de jours. | Durée moyenne. | Observations. |
|---|---|---|---|---|
| Etat bilieux | 1 | 2 | 2 | Retourné au service. |
| Rhume (bronchite) | 3 | 3 | 1 | " |
| Rhumatisme | 1 | 2 | 2 | " |
| Bubons (2 aines) | 1 | 52 | 52 | Convalescent; transféré à White-Horse; temps expiré. |
| Conjonctivite | 1 | 4 | 4 | Retourné au service. |
| Fracture, (Potts) | 1 | 30 | 30 | " |
| Mal de tête | 3 | 3 | 1 | " |
| Hemorroïdes | 1 | 1 | 1 | " |
| Lumbago | 2 | 8 | 4 | " |
| Otite moyenne | 1 | 10 | 10 | " |
| Entorse (genou) | 1 | 3 | 3 | " |
| Mal de dents | 3 | 3 | 1 | Extraction, et retourné au service. |
| Tonsilite | 1 | 3 | 3 | Retourné au service. |
| Blessure, incision (pieds) | 1 | 16 | 16 | " |
| " " (main) | 1 | 7 | 7 | " |
| " main (morsure chien) | 1 | 10 | 10 | " |

S. M. FRASER,
*Aide-chirurgien.*

# ANNEXE F.

## RAPPORT MÉDICAL ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN G. MADORE.

GENDARMERIE À CHEVAL DU N.-O., TERRITOIRE DU YUKON,
FORT-SELKIRK, T.Y.,
30 novembre 1900.

A l'Officier commandant la division B
de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Dawson, T. Y.

MONSIEUR—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le rapport médical annuel de la circonscription de Fort-Selkirk pour l'année se terminant ce jour.

En décembre dernier j'ai reçu ordre de me rapporter à Fort-Selkirk. J'ai quitté Bennett à la fin de ce mois, et je suis arrivé ici au commencement de janvier.

En prenant charge de la circonscription de Fort-Selkirk, j'avais instruction de voir plus spécialement aux postes détachés de Fort-Selkirk, Hootchikoo, Selwyn, Halfway et Stewart, et aussi de m'occuper des membres de la troupe de campagne du Yukon qui étaient encore à Fort-Selkirk.

La santé générale de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest a été très bonne. L'état sanitaire des postes plus haut mentionnés est satisfaisant.

Je suis très heureux de dire qu'il ne s'est pas produit de décès de l'année.

En repassant les bulletins mensuels de maladie je trouve qu'il s'est passé peu de chose d'important au cours de l'année, la majorité des cas étaient de simples indispositions telles que l'état bilieux, les troubles gastriques, etc.

Le cas qui a été le plus intéressant est celui du gendarme Tyrrell, de Big-Salmon, qui s'est gelé deux orteils.

Tyrrell avait d'abord reçu les soins d'un gendarme de ses camarades qui avait étudié la médecine et la chirurgie et qui prit bien soin de lui, mais finalement, quand il vit que son traitement n'avait pas produit les effets voulus, l'ancien étudiant demanda de l'aide.

Après examen, j'ai vu que rien ne pourrait sauver les orteils gelés du gardarme Tyrrell ; j'ai donc décidé d'amputer (ce que j'ai fait) le gros et le second orteils du pied droit, en enlevant la seconde phalange de chacun d'eux. Le résultut fut très satisfaisant, et Tyrrell prit du mieux très rapidement. Le seul inconvénient a été un d'eczéma à la jambe droite, qui a néanmoins disparu rapidement avec le traitement convenable.

Je suis heureux de dire que le gendarme Tyrrell, bien qu'il ait perdu deux orteils, n'est pas infirme, et qu'il marche aussi facilement que par le passé.

Un autre cas important est celui du gendarme Buxton, de Hootchikoo, qui s'est grièvement blessé en tirant, son mousqueton ayant éclaté. Ce sont ses yeux qui ont le plus souffert.

Je n'ai pu suivre ce cas que trois jours, vu que le 18 août j'ai reçu ordre de me rendre sans retard à Tagish en service temporaire. Après mon départ le gendarme Buxton a dû aller à Dawson pour s'y faire traiter. Comme il n'a pas été reçu de rapport spécial de ce cas à cet endroit, je n'en parle pas dans le tableau ci-joint des maladies.

J'ai aussi donné des soins à quelques prisonniers et à plusieurs sauvages pour des cas comme la bronchite, la pneumonie, le rhumatisme inflammatoire, l'eczéma, les cas de petite chirurgie, etc.

Je désire faire quelques observations au sujet des sauvages de Fort-Selkirk. Ils vivent généralement ensemble en grand nombre, dans de petites huttes, et ils paraissent ne rien savoir de l'hygiène et de la propreté. Quand ils tombent malades, ils sont généralement anxieux de se faire traiter par un médecin.

Ces sauvages appartiennent à une classe bien inférieure de gens, et comprennent très peu ce que signifient les soins médicaux. Il est bien rare que le médecin leur voit suivre ses ordonnances.

Quand ils sont malades on devrait les conduire dans un endroit ou une infirmerie spéciale, où le médecin put avoir un ou plusieurs gardes-malades, afin que ses instructions soient suivies convenablement.

J'ai examiné deux gendarmes qui se rengageaient.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. MADORE,
*Aide-chirurgien.*

ANNEXE au rapport médical annuel de l'aide-chirurgien G. Madore, Fort-Selkirk, territoire du Yukon, 30 novembre 1900.

| Maladies. | Nombre de cas. | Nombre de jours. | Durée moyenne. | Observations. |
|---|---|---|---|---|
| Abcès (gencives) | 1 | 3 | 3 | Rétabli et retourné au service. |
| Angine | 1 | 3 | 3 | " " |
| Etat bilieux | 4 | 6 | 1½ | " " |
| Morsure (chien) | 1 | 6 | 6 | " " |
| Bronchite (1 détenu) | 2 | 5 | 2½ | " " |
| Conjonctivite | 1 | 7 | 7 | " " |
| Dyspepsie | 1 | 10 | 10 | " " |
| Eczéma | 1 | 6 | 6 | " " |
| Engelures (pieds) | 1 | 8 | 8 | " " |
| Orteils gelées (amputés) | 1 | 21 | 21 | " " |
| Troubles gastriques | 6 | 18 | 3 | " " |
| Douleurs rhumatismales généralisées | 1 | 6 | 6 | " " |
| Blennorrhée | 1 | 20 | 20 | " " |
| Gonorrhée | 1 | 15 | 15 | " " |
| Hémorroïdes | 1 | 8 | 8 | " " |
| Meurtrissures (main) | 1 | 6 | 6 | " " |
| Agglomeration de cérumen | 1 | 1 | 1 | " " |
| Aliéné (examen) | 1 | ... .... | .. .. .... | Envoyé à l'asile pour y être traité. |
| Poux | 1 | 1 | 1 | Rétabli et retourné au service. |
| Névralgie | 1 | 3 | 3 | " " |
| Odontalgie | 2 | 2 | 1 | " " |
| Œdème | 1 | 10 | 10 | " " |
| Orchite | 1 | 7 | 7 | " " |
| Rétention d'urine (1 détenu) | 2 | 8 | 4 | " " |
| Douleurs rhumatismales aux genoux | 1 | 8 | 8 | " " |
| Ophtalmie neigeuse | 1 | 3 | 3 | " " |
| Entorse | 1 | 5 | 5 | " " |
| Tonsilite (1 détenu) | 1 | 3 | 3 | " " |
| Blessure au poignet | 1 | 8 | 8 | " " |

G. MADORE,
*Aide-chirurgien.*

# ANNEXE G

## RAPPORT MÉDICAL ANNUEL DE L'AIDE-CHIRURGIEN PAR INTÉRIM H. H. HURDMAN.

DAWSON, T. Y., 30 novembre 1900.

A l'Officier commandant la
Division B de la gendarmerie à cheval du N.-O.,
Dawson, T. Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le rapport médical annuel de cette division pour l'année écoulée. L'aide-chirurgien W. E. Thompson est parti pour l'est le 5 octobre, en congé, et j'ai fait son service à partir de cette date.

### ÉTAT DE SANTÉ DE LA DIVISION.

Durant les douze derniers mois, l'état de santé de la divison a été exceptionnellement bon. Il n'y a pas eu durant l'année de cas de maladie sérieuse qui demande mention spéciale, sauf celui du gendarme Turnbull, n° de matricule 1937, qui nous a été envoyé du poste d'Ogilvie souffrant d'une légère attaque d'apoplexie. Il s'est rétabli rapidement ; mais, à raison de la nature du service et de la rigueur du climat, on a cru mieux faire de le transférer aux Territoires du Nord-Ouest. On le transféra donc à Régina le 5 octobre. Il y eut un autre cas, celui du gendarme Fisher, n° de matricule 3570, qui fut porté comme malade le 23 septembre. Le diagnostic révéla un cas de rougeole, et on l'isola sans tarder dans un endroit de l'infirmerie. On fit des fumigations dans la chambre de troupe, où il avait couché, et l'on prit toutes les précautions pour empêcher la maladie de se propager. Le cas suivit son cours normal sans complication, mais pour éviter tout danger de contagion on le retint à l'infirmerie jusqu'au 20 octobre. La source de cette infection a évidemment été la fréquentation d'un individu qui était souvent en contact avec les sauvages vivant près de Dawson et qui avaient eu la rougeole dans leur village tout l'été. Il ne s'en est pas déclaré d'autre cas à la caserne.

### MAL DE PIEDS.

En référant au tableau des maladies, vous verrez qu'il y a eu dix-neuf cas de mal de pieds. Ces cas, à une seule exception près, proviennent de ce que les hommes ont porté des bottes de cavalerie sans éperons. En ce pays, où les hommes sont constamment obligés de faire la marche, les bottes de cavalerie sont une chaussure très peu commode. Elles irritent les pieds au-dessus du cou-de-pied, juste à l'endroit où la gorgerette de l'éperon (quand on en porte) retient la botte sur le pied. Je désire recommander fortement qu'on adopte la haute chaussure lacée de prospecteur universellement portée par les mineurs du pays. Elles sont spécialement propres pour la marche dans un pays accidenté.

### ABSENCE DE TYPHOÏDE.

Nous n'avons pas eu de typhoïde cet automne, bien qu'il y ait eu en ville toute une épidémie de cette maladie pendant ce dernier mois, et que plus de 50 pour 100 du nombre total des malades qui sont aux deux hôpitaux publics soient affectés de typhoïde maligne.

### PETITE VÉROLE.

Le 3 juillet on nous a rapporté le premier cas de petite vérole qui se soit déclaré à Dawson, et depuis ce temps il s'en est déclaré plusieurs cas dans la ville, et trente-trois sur les creeks Ces derniers cas sont disséminés dans une vaste région, quelques-uns sont même à 50 milles de Dawson. La maladie est encore active; un cas nous a même été rapporté hier du creek Gold-Run. Il n'y a pas eu de cas parmi les membres de la troupe, bien que beaucoup d'entre eux aient fait du service à la quarantaine. Les membres de la troupe ont été vaccinés conformément au nouvel acte du conseil du Yukon.

### LA GARNISON DU YUKON.

Il n'y a eu que deux membres de cette troupe qui aient été traités à l'infirmerie de la gendarmerie au cours de l'année passée. Ce sont le brigadier Watson, qui reçut un coup de feu par accident, et, en dépit de tous les efforts que l'on fit pour lui sauver la vie, je regrette de le dire, il est mort environ neuf heures après l'accident, et le brigadier Lincoln, qui a eu un cas de tonsilite. Il s'est bien rétabli.

### PRISONNIERS.

La moyenne des prisonniers portés au tableau journalier de maladie a été de dix. Il n'y en a pas qui ait eu de maladie sérieuse. Il y a actuellement à l'infirmerie un détenu qui est à se rétablir d'une opération qu'il a subie pour l'enlèvement d'une tumeur à la fesse droite.

### ALIÉNATION MENTALE.

Au cours de l'année sont venus sous les soins de l'aide-chirurgien huit aliénés, et tous, après une détention moyenne ici de 81·61 jours, ont été transférés à l'asile de New-Westminster. Le plus long terme qu'ils aient passé sous garde ici a été de 136 jours, et le plus bref, 11 jours. Outre ceux-ci, on a arrêté 7 autres personnes supposées aliénées; on les libéra après une détention moyenne de 9·71 jours. Le besoin d'un asile pour traiter convenablement ces pauvres maleureux se fait vivement sentir. Actuellement il faut les enfermer au corps de garde, où l'entourage qu'ils ont est de nature à les rendre pires au lieu de les améliorer, et où ils empêchent de dormir les détenus, qui ont à travailler tout le jour. Je crois qu'on a démontré il y a près de deux ans au conseil du Yukon la nécessité qu'il y avait de construire un asile; il paraît n'y avoir encore rien de fait. Je soumets respectueusement qu'il n'est pas bien que ces pauvres malheureux aliénés soient sous les verrous dans la prison commune, et qu'ils y restent des mois, au lieu d'être placés dans une institution convenable, où ont leur donnerait des soins et où ils auraient toutes les chances de se rétablir.

### L'INFIRMERIE.

Au cours de l'été dernier, l'infirmerie a subi des réparations dont elle avait grand besoin. D'abord, le vieux toit, qui coulait beaucoup, a été enlevé et on y a fait une couverture en bardeaux. Plus tard, on a recouvert tous les murs de grosse toile et on les a peinturés. Les planchers l'ont été également. On a installé d'autres tablettes dans la pièce de la chirurgie et l'on a fait une armoire pour y mettre certains médicaments. Ces réparations, avec l'installation de dix lits de fer d'hôpital dans les salles, ont fait de cette infirmerie l'établissement du genre le plus propre et le mieux organisé du territoire.

L'assortiment des médicaments, les instruments et les appareils que nous avons sont assez bons, mais ils sont insuffisants, vu la somme de travail qu'il faut faire et le nombre de postes détachés auxquels il faut en fournir. Nous avons dû acheter des choses ci à un prix très élevé, et, à raison de la distance qui nous sépare du dehors, nous avons

dû nous passer de certains articles qu'on n'a pu se procurer ici. J'insiste fortement pour qu'on laisse à ce poste-ci un assortiment de médicaments considérable et complet.

Au moment où je trace ces lignes, la santé de la division est excellente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. H. HURDMAN,
*Aide-chirurgien par intérim.*

RAPPORT annuel des cas de maladie traités dans la division B à Dawson, pour l'année terminée le 30 novembre 1900.

| Maladie. | Nombre de cas. | Nombre de jours. | Durée moyenne. | Observations. |
|---|---|---|---|---|
| Aphonie | 1 | 18 | 18 | Rétabli et retourné au service. |
| Abcès (dents) | 1 | 6 | 6 | " " |
| Bronchite | 1 | 6 | 6 | " " |
| Etat bilieux | 20 | 25 | 1 | " " |
| Furoncles | 2 | 17 | 9 | " " |
| Conjonctivite | 2 | 19 | 9 | " " |
| Constipation | 2 | 3 | 1 | " " |
| Rhumes (légers) | 64 | 66 | 1 | " " |
| Rhumes (sérieux) | 8 | 80 | 10 | " " |
| Crampes | 3 | 5 | 1 | " " |
| Coliques | 5 | 12 | 3 | " " |
| Catarrhe | 1 | 1 | 1 | " " |
| Coryza | 1 | 1 | 1 | " " |
| Dysenterie | 1 | 4 | 4 | " " |
| Diarrhée | 7 | 7 | 1 | " " |
| Dyspepsie | 4 | 5 | 1 | " " |
| Débilité | 1 | 17 | 17 | " " |
| Epistaxis | 1 | 1 | 1 | " " |
| Epididymite | 1 | 18 | 18 | " " |
| Fistule | 1 | 28 | 28 | " " |
| Epuisement | 2 | 26 | 13 | " " |
| Gastrite | 1 | 2 | 2 | " " |
| Gastrodynite | 1 | 3 | 3 | " " |
| Gonorrhée | 2 | 16 | 8 | " " |
| Hernie | 1 | .......... | .......... | Porte un bandage et fait du service de corvée. |
| Mal de tête | 6 | 8 | 1 | Rétabli et retourné au service. |
| Hémorroïdes | 1 | 1 | 1 | " " |
| Indigestion | 4 | 4 | 1 | " " |
| Blessures (c. de pd chev.) | 1 | 7 | 7 | " " |
| Lumbago | 11 | 30 | 3 | " " |
| Rougeole | 1 | 26 | 26 | " " |
| Névralgie | 2 | 8 | 4 | " " |
| Orchite | 2 | 28 | 14 | " " |
| Paralysie | 1 | 6 | .......... | Renvoyé en dehors pour être traité. |
| Parasthésie | 1 | 11 | 11 | Rétabli et retourné au service. |
| Empoisonnement (opium) | 1 | 17 | 17 | " " |
| Rhumatisme | 6 | 22 | 4 | " " |
| " inflammation | 1 | .......... | .......... | Ancien gendarme, permission O.C.T.Y. |
| Mal aux pieds | 19 | .......... | .......... | Rétablis et retournés au service. |
| Mal aux lèvres | 2 | 4 | 2 | " " |
| Mal à la gorge | 7 | 7 | 1 | " " |
| Sciatique | 2 | 27 | 13 | " " |
| Entorses | 11 | 40 | 4 | " " |
| Mal de dents | 1 | 1 | 1 | " " |
| Tonsilite | 7 | .......... | .......... | " " |
| Dents ulcerées | 1 | 3 | 3 | " " |
| Urticaire | 1 | 2 | 2 | " " |
| Blessures (fusil) | 1 | 1 | 1 | Brigadier Watson, garnison du Yukon, mort peu de temps après son entrée. |
| " (lacération) | 2 | 6 | 3 | Rétabli et retourné au service. |
| " (contondants) | 1 | 6 | 6 | " " |
| " (contusion) | 4 | 25 | 6 | " " |

